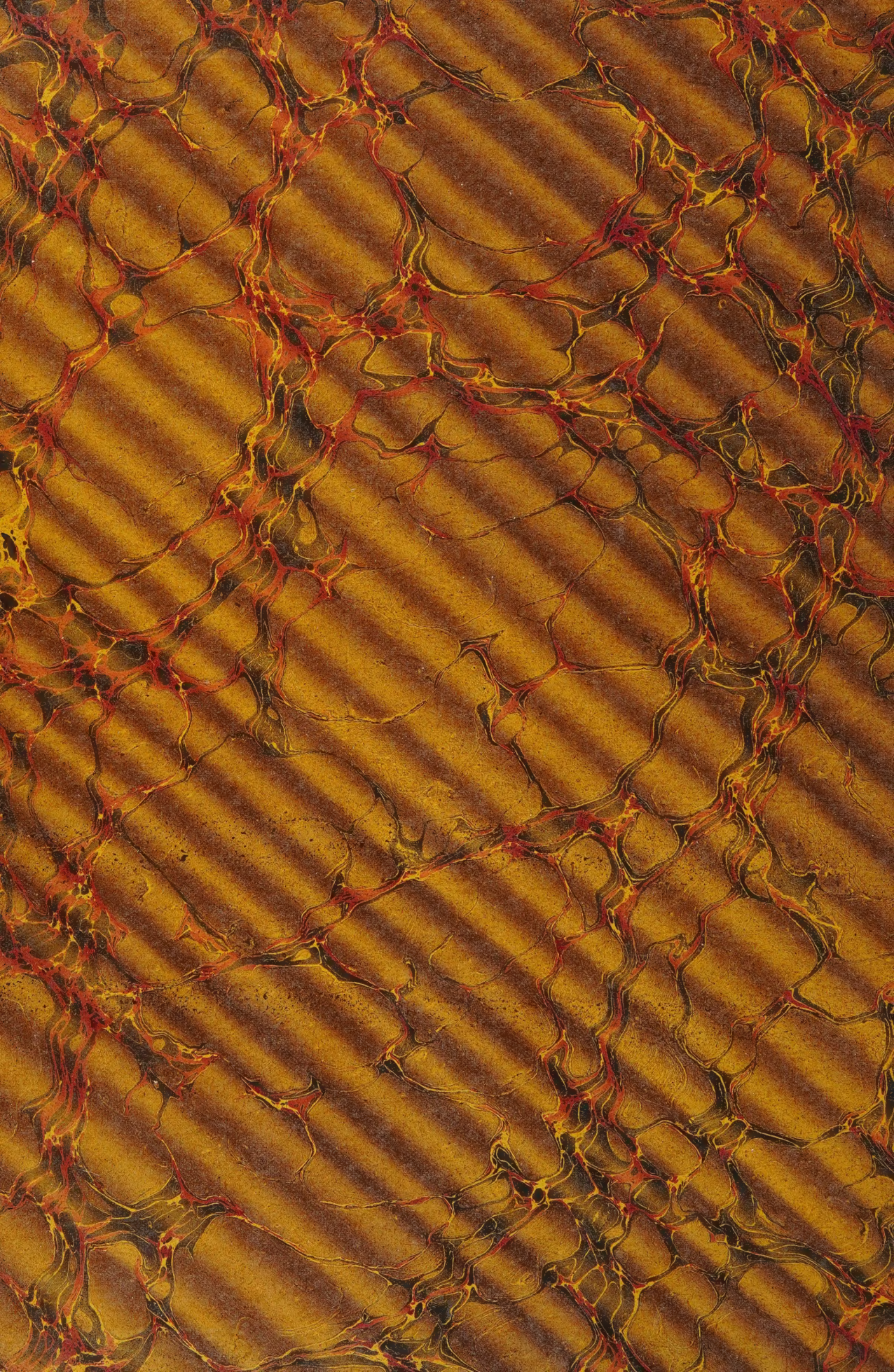
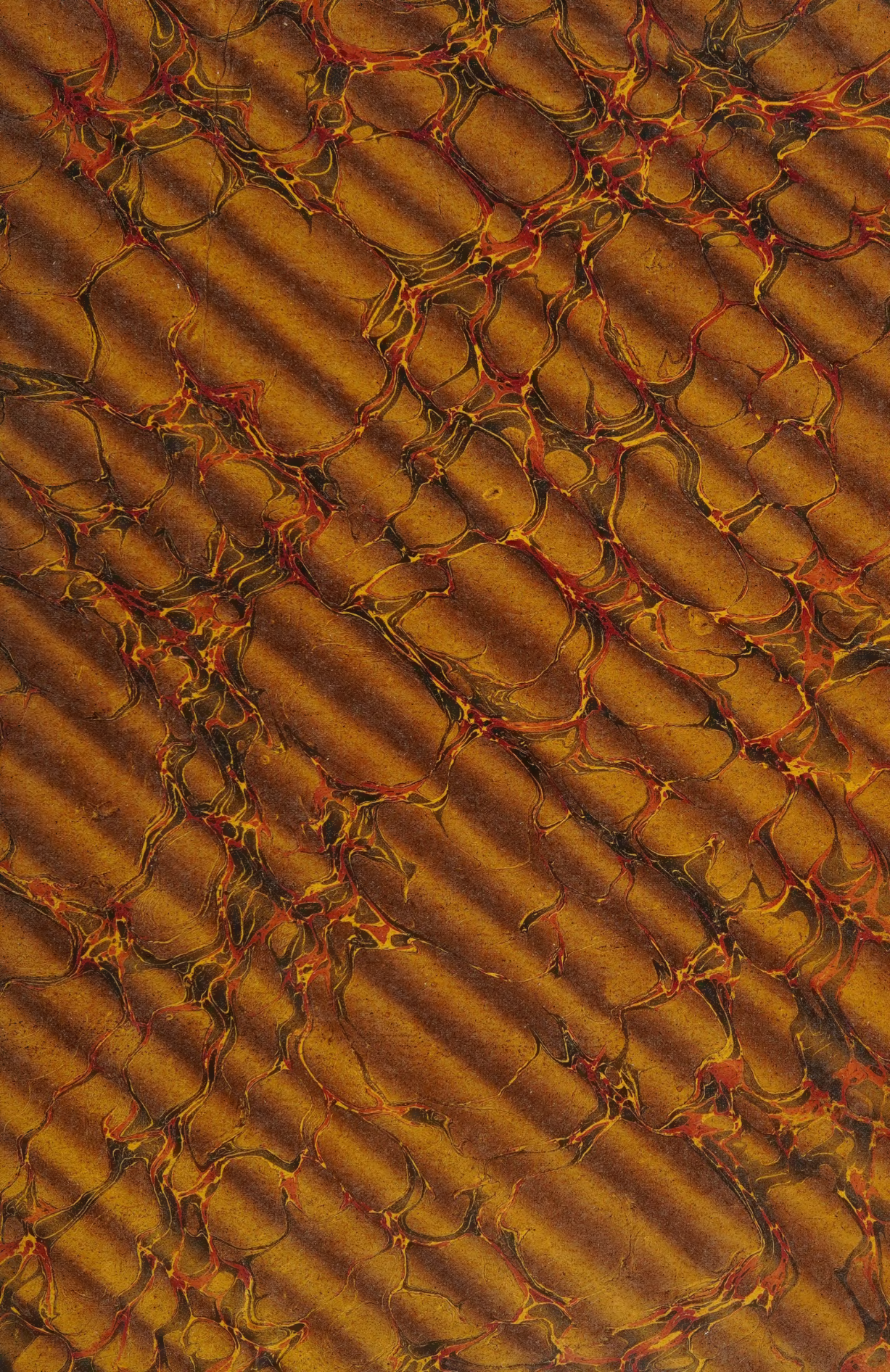




COLLEGE
P
LIBRARY
AmCL

41228

L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL

(Treizième année)

SOMMAIRE

Petit sermon pour l'Epiphanie. — La foi, 1.
Pour la fête de saint Vincent. — I. Disciple, apôtre et martyr, 2. — II. Nos devoirs envers la foi, 5.
Réflexions sur des passages de l'épître. — VIII. Pour le 3e dimanche après l'Epiphanie *(in Rom.*, XII, 16-18), 8.
A la fête de l'Adoration perpétuelle. — Avez-vous la foi en Jésus-Christ ? 10.
Catéchisme de première communion. — *Troisième partie.* MOYENS DE SALUT. III. Les Sacrements. — B. *Les sacrements en particulier.* I. LE BAPTÊME : *e.* Lieu, temps du baptême, parrains, cérémonies et formalités accessoires, 13.

PETIT SERMON POUR L'ÉPIPHANIE

LA FOI

Mes frères,

L'évangile de l'Epiphanie nous parle de trois mages, de trois philosophes, de trois savants, instruits par l'étude des Ecritures, avertis aussi par un signe céleste, qui vinrent d'Orient, entreprirent un long voyage, pour venir adorer le Messie. Ce qu'il y a d'admirable dans ces premiers confesseurs de la divinité de Jésus-Christ, c'est que ce sont des hommes de foi, des hommes qui ont raisonné leur foi, des hommes qui confessent leur foi, des hommes qui pratiquent leur foi. Voilà précisément ce que vous devez être, mes frères. Les mages sont vos modèles.

1. Vous devez être, comme les mages, des chrétiens *pleins de foi.* Ces savants ne sont pas uniquement animés de pensées terrestres. Ils pensent aussi aux choses célestes. Ils regardent le ciel. Ils rêvent de l'invisible. C'est pourquoi, quand l'appel de Dieu se fait entendre, ils le saisissent. Quand l'étoile leur apparaît, ils la voient et ils la suivent. Etes-vous comme eux animés de pensées surnaturelles ? Vivez-vous dans les pensées de la foi ? Songez-vous de temps en temps qu'il y a un autre monde ? Qu'il y a au dessus de vous un Dieu qui est votre Père et qui sera votre juge ? Songez-vous que Dieu vous a envoyé son Fils, que ce Fils est resté au milieu de nous, par amour pour nous, et qu'il est là dans le tabernacle ? Que vous avez une âme spirituelle, que vous devez la sauver ? Vivez-vous dans la pensée que la mort peut venir vous frapper d'un moment à l'autre ? Etes-vous persuadés que la vie est un passage qui nous mène à une vie meilleure, que les misères ne sont que les traverses de ce voyage ? Croyez-vous à tout cela ? Voilà pourtant ce qui constitue la foi.

Et comment croyez-vous ? Est-ce de toute votre intelligence et de tout votre cœur, ou seulement du bout des lèvres ? Votre foi est-elle complète, universelle ? Ne suivez-vous pas la mode ? Car il y a une mode en religion. Il y a des dogmes qui sont populaires, d'autres qui ne le sont pas. Ne faites-vous pas des coupures dans la foi ? Lorsqu'on se donne à Dieu, il faut se donner complètement, ne pas accepter tel dogme du christianisme et rejeter tel autre dogme. On n'est pas chrétien comme on est philosophe, en faisant un choix dans les doctrines du maître. Une fois le christianisme prouvé, et il l'est invinciblement, il faut tout accepter de l'enseignement catholique. Il n'y a pas de milieu. Il faut être chrétien pour de bon, ou ne croire à rien du tout, vivre sa petite vie au jour le jour, sans se préoccuper du lendemain, puisque, dans l'hypothèse absurde de ceux qui ne croient pas, le lendemain n'existe pas.

2. Une autre qualité de la foi des mages, c'est qu'elle est *raisonnée.* Ils n'entreprennent pas ce long voyage à la légère, à l'étourdie ; c'est qu'ils avaient étudié les Ecritures qui annonçaient que le Messie devait naître à Bethléem, vers cette époque. C'étaient donc des hommes religieux, mais c'étaient aussi des hommes instruits de la religion. Ah, mes frères, que cette qualité serait désirable pour votre foi ! Saint Paul nous recommande de rendre notre « obéissance à Dieu raisonnable. » J'en demande pardon à saint Paul, mais cela ne suffit plus aujourd'hui : il faut que notre foi soit raisonnée, appuyée, au courant. A l'heure présente, je ne me figure pas un dogme de l'Eglise pouvant circuler librement, s'il n'est escorté de bonnes raisons. C'est un reproche qu'on adresse souvent aux chrétiens. Ils ont souvent beaucoup lu, beaucoup étudié ; ils connaissent les lettres, les sciences, les arts, et ils ne connaissent pas leur religion. C'est surtout en matière de religion que le chrétien doit élever le niveau de ses connaissances. Il est exposé, chaque jour, à rencontrer dans le livre, dans le journal, dans la revue, en voyage, au sein même de la famille, des assertions et des négations, parées de mots sonores, propres à troubler sa foi. S'il est instruit, non seulement il ne sera pas troublé, mais il réfutera les objections, redressera les erreurs, mettra toute chose au point, rendra hommage et service à la vérité en pratiquant à la lettre le conseil de saint Pierre : « Il faut que vous puis-

siez rendre compte de votre foi, à quiconque vous le demandera. »

3. Une troisième qualité de la foi des mages, c'est qu'ils l'ont *confessée*. Ils partent avec une escorte, ils traversent de nombreuses régions ; on leur demande où ils vont, ce qu'ils vont faire, ils le disent ouvertement, sans trouble. Arrivés en Judée, ils vont chez Hérode, ils lui disent qu'ils viennent voir un nouveau Roi, qui est né sur ses Etats. Ils savaient bien que cela blesserait la susceptibilité de ce monarque, qu'il verrait leur démarche de mauvais œil. Et pourtant, ils n'hésitent pas ; ils n'ont pas de respect humain.

Il faut confesser votre foi. Dieu ne gouverne pas seul le monde. Le premier ministre de Dieu dans le gouvernement du monde, c'est l'homme. Puisque l'homme est le ministre de Dieu, il doit donc défendre Dieu et la vérité. Il doit le faire par la parole. On ne fait pas un usage suffisant de la parole. Si l'Eglise est en perte chez nous, c'est que nous nous sommes tus. Mais vous ignorez donc, mes frères, la puissance de la parole de l'homme ? Je ne parle pas de la parole publique, mais simplement de la parole qui se dit dans l'intimité, entre amis, partout. L'homme est tellement fort par son affirmation, quand elle est sincère, quand il y met son âme, qu'il ferme la bouche d'un adversaire. Nos ennemis s'enhardissent de notre mutisme. Ils sont forts de notre silence et de notre faiblesse. Quand on a saisi l'attention d'un homme, quand on lui a dit, en regardant ses yeux, ce que l'on a dans l'âme, on aura toujours un homme troublé, et parfois un homme décidé à vous suivre jusqu'au bout du monde, je veux dire jusqu'au confessionnal, ce qui, pour beaucoup d'hommes, est vraiment le bout du monde. Du reste, pourquoi craindrions-nous d'affirmer ? Un chrétien ne peut pas, ne doit pas rougir de son christianisme. Quand on a derrière soi dix-neuf siècles de lumière, de gloire, de bienfaits, on peut parler avec indépendance et fierté.

4. Une dernière qualité de la foi des mages, c'est qu'ils l'ont *pratiquée*. La tradition nous rapporte qu'en revenant chez eux, ils annoncèrent partout la naissance du Messie, qu'ils évangélisèrent leur pays, si bien que, lorsque les apôtres arrivèrent, ces régions étaient converties.

Pour nous aussi, ce n'est rien que de confesser, il faut pratiquer. Le poète l'a dit : « La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ? » Ce n'est pas la moitié de vous-même qu'il faut jeter dans la balance de votre témoignage. Vous croyez en Dieu ? Vous croyez en Jésus-Christ ? Vous êtes chrétien ? Et vous ne pratiquez pas ? ou vous pratiquez à vos heures ? On vous suit dans votre vie, et l'on dit : « Il se dit chrétien, mais il ne croit pas sincèrement. S'il croyait, il serait plus charitable, moins médisant ; il donnerait aux pauvres ; il aurait une vie plus régulière. La religion est pour lui une tradition de bon goût et un usage de bienséance. En sortant de l'église, le dimanche, il laisse sa religion sur les degrés du temple, jusqu'au dimanche suivant. S'il croyait, il pratiquerait. » Mes frères, souvenez-vous que le bien est contagieux comme le mal. Il n'y a rien de persuasif et d'éloquent comme de voir une personne éclairée, cultivée, qui n'ignore pas les objections, pratiquer notre foi avec l'humilité qui convient au vrai chrétien. Une personne chrétienne pour de bon, entraîne souvent après elle son mari, ses enfants, ses domestiques, ses amis, tous ceux qui vivent dans son orbite, par la contagion toute-puissante de l'exemple.

Mes frères, voilà ce que Dieu attend de vous. Il attend de vous que vous soyez, comme les mages, des chrétiens pleins de foi ; il vous demande, dans la mesure où votre situation l'exige, que vous soyez des chrétiens instruits, éclairés ; enfin il veut que vous soyez des chrétiens qui confessent et qui pratiquent leur foi. Dieu veut cela, Dieu l'exige, parce que du jour où les véritables enfants de l'Eglise croiront, non pas seulement du bout des lèvres, mais à leur dépens, avec toute leur vie, en pratiquant non seulement les exercices mais les vertus du christianisme, ce jour-là la foi chrétienne sera en progrès, elle pénétrera dans la société et la régénérera.

POUR LA FÊTE DE SAINT VINCENT

(22 JANVIER)

I

DISCIPLE, APÔTRE ET MARTYR

State in fide.
Demeurez fermes dans la foi.
(I Cor., XVI, 13).

Mes frères,

En nous donnant comme protecteurs ceux de ses enfants qui se sont le plus distingués par l'héroïsme de leur vertu, l'Eglise n'a pas pour but de provoquer dans nos âmes les sentiments d'une admiration stérile. Elle veut surtout mettre devant nos yeux des modèles parfaits dont les exemples soient pour nous une éloquente prédication et un puissant encouragement au bien.

Recueillons donc ce soir les enseignements qui se dégagent de la vie, des souffrances et de la mort glorieuse de votre saint patron. Ils me paraissent d'ailleurs très bien appropriés à la situation dans laquelle se trouve placé le chrétien de nos jours qui veut rester fidèle à ses convictions religieuses.

On entend dire en effet, de tous côtés, que la foi diminue. Chez les uns, c'est la négation audacieuse de nos dogmes, ou bien une indifférence coupable ; chez les autres, c'est un christianisme amoindri et mutilé, l'alliage des maximes de Jésus-Christ avec celles du monde. En conséquence, au lieu d'agir suivant les principes chrétiens, les hommes ne prennent trop souvent pour

mobiles de leurs actes que les intérêts de leurs passions : ambition, cupidité, plaisir.

La foi convaincue, ardente, inébranlable, de saint Vincent condamne la conduite de ces chrétiens lâches et faibles. A une époque troublée, dans des circonstances difficiles, il a dû lutter contre le monde qui voulait détourner son cœur de la vérité. Il a résisté à ses séductions, méprisé ses menaces. Rien n'a pu l'ébranler, il a souffert et il est mort plutôt que de renier la foi chrétienne.

C'est cette vertu fondamentale de la foi que nous considérerons surtout en parcourant les différentes phases de la vie de saint Vincent.

Nous verrons d'abord le soin qu'il a mis à *s'instruire* des vérités de la religion;

Puis le zèle ardent qu'il a déployé pour *les annoncer* ;

Enfin le courage invincible avec lequel il a souffert un cruel martyre pour *les attester*.

I. — *Le disciple*

C'est en Espagne, à Saragosse, sur la fin du IIIe siècle, que saint Vincent naquit. De ses premières années, quelques détails à peine sont parvenus jusqu'à nous. Nous savons qu'il appartenait à une noble famille et qu'un de ses ancêtres avait occupé une haute position dans l'Etat. Mais Dieu lui avait accordé un bienfait mille fois plus précieux que celui d'une illustre naissance, en déposant dans son âme le don divin de la foi.

Dès qu'il sortit des eaux régénératrices du baptême, il trouva près de lui, pour guider ses premiers pas dans le chemin de la vertu, une pieuse mère dont les conseils et les exemples imprimèrent dans son âme les plus vifs sentiments de foi. Plus tard, parvenu à l'adolescence, il sentit s'allumer en lui la noble passion de l'étude. Sans négliger les sciences profanes, dans lesquelles il fit de rapides progrès, il s'appliqua surtout à acquérir la connaissance la plus complète et la plus approfondie des vérités religieuses. Saint Valère occupait alors le siège épiscopal de Saragosse. L'ardeur persévérante du jeune homme lui fit probablement concevoir pour son avenir les plus grandes espérances : il l'encouragea, l'aida de ses conseils, et bientôt les patients labeurs de Vincent mis au service d'une belle intelligence furent couronnés de succès; il était devenu un maître dans la science de Dieu.

Tels sont donc, mes frères, les deux traits principaux sous lesquels nous apparaît tout d'abord la physionomie de saint Vincent : une pieuse enfance près d'une mère chrétienne, une jeunesse studieuse sous la sage et paternelle direction d'un saint évêque.

Pour enraciner dans vos cœurs les convictions de la foi, Dieu, mes frères, vous a accordé comme à saint Vincent les grâces les plus précieuses. Cette vertu a d'abord été déposée dans vos cœurs par le saint baptême. Puis, dès que vos lèvres ont pu prononcer quelques paroles, votre mère, joignant vos mains dans les siennes et dirigeant vos regards vers le ciel, vous a appris à balbutier les doux noms de Jésus et de Marie. Plus tard, la raison s'éveillant en vous, elle vous a parlé du bon Dieu, de la sainte Vierge, des anges, des saints, du paradis; elle a su rendre accessibles à votre jeune intelligence les vérités de notre foi. Ah! mes frères, avouez-le! cette suave apparition de la religion au foyer de la famille, cette première manifestation de Dieu à votre âme, reste encore à tout âge de la vie un des plus attendrissants souvenirs et une des plus puissantes sauvegardes contre le mal. Que d'hommes ont été arrêtés sur la pente du vice ou de l'incrédulité par la pensée des conseils, des vertus et des exemples de leur mère, dont l'image s'est présentée à leur esprit et a ranimé en eux la vertu ou la foi prêtes à s'éteindre!

Mais il arrive un moment où l'action de la mère chrétienne, des parents chrétiens, doit être fortifiée par celle du prêtre.

Il est un homme, en effet, à qui Dieu a confié la mission d'affermir, de développer en vous la foi. Epris de la beauté des âmes, il a résolu de consacrer à leur service sa vie tout entière. Pendant de longues années son occupation principale a été de s'instruire à fond des vérités religieuses et de former son cœur au zèle et à l'abnégation. Puis, un jour, il s'est prosterné au pied du pontife, le Saint-Esprit est descendu sur lui et il s'est relevé prêtre : « Allez, lui a dit l'évêque, prêchez l'Evangile à toute créature, soyez l'exemple des fidèles. Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde. »

Et le prêtre s'en est allé vers les âmes, portant au front la triple auréole de la vertu, de la science sacrée et de l'autorité.

C'est donc près de lui que vous êtes venus, petits enfants, sur les bancs du catéchisme, chercher la science du salut. Quel spectacle touchant que celui du ministre de Dieu donnant à l'enfant des idées justes et vraies sur Dieu, son âme, son éternité! « Cet aimable et vraiment bon père, disent les historiens de saint François de Sales, était assis sur un trône élevé de quelque cinq degrés; toute l'armée enfantine l'environnait; c'était un contentement non pareil d'entendre combien familièrement il exposait les rudiments de notre foi; à chaque propos les riches comparaisons lui naissaient en la bouche; il regardait son petit monde et son petit monde le regardait. » Ainsi faisait saint François de Sales, ainsi tâchons-nous de faire nous-mêmes. Nous aimons vos enfants, nous leur donnons des principes, et nous pouvons affirmer qu'ils ne trouveront jamais dans le cours de leur vie une lumière, je ne dis pas supérieure, mais égale à celle du modeste catéchisme que nous leur mettons dans les mains, dans la tête et dans le cœur.

Mais l'instruction religieuse donnée au catéchisme suffit-elle pour que la foi subsiste dans votre âme, calme et forte, durant le cours de votre vie? Non, mes frères, il vous faut encore entretenir et développer les lumières acquises.

A l'époque où nous sommes, vous le savez, il n'est pas de moyens auxquels l'impiété n'ait recours pour déraciner des âmes les croyances qui nous sont chères. Elle viendra donc à vous sous le spécieux prétexte de science, de progrès, pour essayer de faire pénétrer dans vos esprits ses doctrines impies. D'abord, tout ce qu'il y a en vous d'honnête, de chrétien, se révoltera. Puis, petit à petit, si vous n'y prenez garde, le doute s'emparera de vous. Et enfin, vienne le jour où les passions parleront plus fort que de coutume, vous ne saurez résister et vous ferez naufrage dans la foi.

Que faire donc pour vous préserver d'un tel malheur ?

Il vous faut surtout venir ici aux pieds de cette chaire, pour y trouver l'affermissement de vos convictions. Si vous faites de l'assiduité à assister chaque dimanche aux exercices de la prédication une des premières règles de votre vie chrétienne, les objections de l'impiété n'ébranleront pas votre foi. Au contraire, elles la fortifieront, vous acquerrez des convictions de plus en plus solides.

Venez donc écouter la parole de Dieu d'un cœur sincère, et vous garderez le goût des choses du salut, et pareille à la terre qui, arrosée par une pluie bienfaisante, garde sa verdure et sa fertilité, la terre de votre âme, pénétrée de la rosée céleste de la parole de Dieu, gardera la vie de la foi et la fécondité des vertus et des œuvres.

II. — *L'apôtre*

Dès que l'évêque de Saragosse eut reconnu en son jeune disciple les talents remarquables dont il était doué, il se hâta de lui conférer l'ordre du diaconat. Les diacres remplissaient dans la primitive Eglise un rôle important. Auxiliaires des prêtres et des évêques, ils annonçaient au peuple la parole de Dieu, administraient la sainte Eucharistie, et s'occupaient du soin des pauvres.

Vincent reçut de son évêque la mission de le suppléer dans le ministère de la prédication évangélique. Il y réussit admirablement. Sa parole, tout embrasée de l'amour de Jésus-Christ et du zèle le plus ardent pour le salut des âmes, produisait de salutaires effets sur le peuple. Il n'avait pas vingt-deux ans, et déjà il était un des ouvriers les plus ardents de la cause de Dieu.

Sans doute, mes frères, c'est au prêtre qu'il appartient de prêcher Jésus-Christ et les vérités chrétiennes. Mais un simple fidèle doit-il se désintéresser du salut des autres hommes et ne pas essayer de faire triompher la foi autour de lui ? Non ! C'est Léon XIII qui nous le dit : chaque chrétien doit transmettre aux autres ce qu'il a reçu, se faire l'écho de l'enseignement des maîtres.

L'apostolat est pour vous un devoir rigoureux, parents chrétiens qui m'écoutez. Vos enfants ont droit de votre part à tout ce qui leur est nécessaire pour conserver le premier et le plus précieux de tous les biens : la foi.

Je vous parlais, il n'y a qu'un instant, des impressions ineffaçables laissées en nous par l'éducation chrétienne reçue au foyer domestique. Ce devoir de l'apostolat dans la famille est-il toujours bien compris ? Lorsque les enfants ont accompli le grand acte de la première communion, au moment où ils auraient besoin plus que jamais des tout-puissants secours que leur offre la religion, votre vigilance ne s'endort-elle pas un peu ? Ah ! mes frères, vous ne sauriez croire quelle douleur poignante éprouve un cœur de prêtre lorsqu'il voit s'éloigner de Dieu des âmes d'enfants, de jeunes gens, qu'il s'est appliqué à former à la vie et aux vertus chrétiennes ! Quelle est la cause de ce malheur ? Sans doute, les inclinations mauvaises et les exemples d'un monde corrompu y sont pour quelque chose. Mais, n'est-il pas vrai trop souvent que si les parents avaient su veiller à ce que les enfants fussent fidèles à leurs devoirs religieux, le mal ne se serait pas introduit si facilement dans leur âme ?

Mais l'action de votre apostolat ne doit pas se renfermer dans le cercle de la famille. Elle doit se faire sentir aussi dans le milieu social où vous êtes appelés à vivre. Sans doute, il est besoin ici de beaucoup de prudence. Mais enfin, ne peut-il pas se trouver des occasions de dire une bonne et chrétienne parole à nos amis, à ceux avec qui nous nous trouvons en relations ? Ah ! nous sommes si adroits et si fins lorsqu'il s'agit de nos intérêts, nous savons si bien alors parler ou nous taire à propos ! Soyons donc au moins aussi zélés lorsqu'il s'agit des intérêts de Dieu. Nous deviendrons ainsi des chrétiens militants, qui ne se contenteront pas de posséder la foi pour eux-mêmes, mais qui chercheront à la répandre autour d'eux en unissant leurs efforts à ceux de leurs prêtres.

III. — *Le martyr*

Mes frères, lorsque Dieu suscite dans le sein de son Eglise un de ces hommes puissants en œuvres et en paroles dont il se sert pour convertir et sauver les âmes, on voit l'enfer en fureur s'armer contre lui de toutes les puissances dont il dispose. La dernière période de la vie de saint Vincent va nous en fournir un exemple frappant.

L'empereur Dioclétien avait alors envoyé en Espagne, en qualité de gouverneur, un ennemi décidé du christianisme, nommé Dacien. C'était un suppôt de l'enfer, dit un historien, que Satan avait pétri d'astuce et de sauvage férocité.

Irrité du succès des prédications de Vincent et de la renommée des vertus de Valère, il les fit arrêter tous deux et conduire à Valence à pied et chargés de chaînes. Il espérait que le manque presque absolu des choses nécessaires à la vie et le séjour en prison abattraient le courage des deux apôtres et les amèneraient à apostasier. Au bout de quelque temps, il ordonna de les faire venir en sa présence. Quel n'est pas son étonnement de les trouver sains, vigoureux, et ne portant sur leur visage aucune trace des privations auxquelles ils avaient été soumis !

Il commença d'abord par les inviter avec douceur à sacrifier aux faux dieux.

Vincent demande alors à son évêque la permission de parler à sa place, et il adresse à Dacien cette courageuse et fière réponse : « Vous avez vos dieux, soit! adorez-les! priez-les! Nous, chrétiens, nous savons que ce sont des idoles, œuvres de la main des hommes. Pour nous, nous croyons en un seul Dieu, créateur et providence du monde; nous adorons le Verbe qui s'est fait chair! A Lui, à Lui seul nos hommages, nos adorations, notre sang et nos vies! »

En entendant ces paroles, Dacien furieux condamne Valère à l'exil et Vincent à la torture.

Alors, mes frères, commencent des scènes d'une cruauté inouïe. Le jeune diacre est étendu sur le chevalet. On tire ses membres avec violence. Ses chairs sont déchirées avec des ongles de fer. Pendant cet horrible supplice, Vincent, le visage souriant, paraît ne pas éprouver les atteintes de la souffrance. Il raille Dacien et ses bourreaux.

Ceux-ci, épuisés, s'arrêtent deux fois, et deux fois ils reprennent leur cruelle besogne, jusqu'à ce qu'enfin tout semble annoncer la mort du martyr. Mais Vincent vivait toujours et de ses lèvres s'échappaient des paroles admirables de foi et de générosité.

Enfin, on lui applique la peine du feu. On l'étend sur un brasier ardent. Dieu permet que ce dernier supplice n'ébranle pas plus que le premier le courage de son serviteur. Dacien ne sait plus qu'inventer pour venir à bout de la constance de Vincent; il le fait reconduire dans un cachot humide et sombre, où le martyr n'a pour reposer ses membres endoloris que la terre nue, sur laquelle on a répandu des morceaux de verre aigus et tranchants.

Tout à coup, pendant la nuit le cachot s'illumine. Une odeur suave se répand dans l'air. Les anges viennent consoler et visiter le vaillant athlète. Celui-ci, dont un sommeil inattendu a calmé les souffrances, se lève et chante avec eux les louanges du Seigneur. Les gardes émerveillés, puis vaincus par la grâce, veulent devenir chrétiens, et voilà cette prison changée en un temple où le saint diacre prêche Jésus-Christ aux nouveaux convertis.

Instruit de ce qui vient de se passer, Dacien fait venir Vincent : « Tu as trop souffert, lui dit-il. Je veux te récompenser : j'ai fait préparer un lit bien doux pour reposer tes membres brisés. » Ce n'était de la part du proconsul qu'un raffinement de cruauté, car il préparait à sa victime d'autres tortures.

A peine Vincent fut-il étendu sur cette couche moelleuse que, regrettant de ne plus souffrir, il se prit à pleurer. Dieu fut touché de ces larmes, de ces héroïques regrets, car bientôt après l'âme du martyr s'envolait triomphante vers le ciel.

Mes frères, de ce récit émouvant des souffrances de votre saint patron, je ne veux tirer que cette unique leçon : à l'exemple de saint Vincent, tous, qui que vous soyez, vous devez confesser votre foi.

Selon toute apparence, vous ne serez pas appelés à l'honneur de rendre témoignage de vos croyances par l'effusion du sang. Aussi, remarquez-le bien, confesser Jésus-Christ, cela consiste pour vous, mes frères, à ne pas craindre de témoigner hautement, sans respect humain, que vous êtes chrétiens, et que les jugements du monde ne sauraient ébranler vos convictions.

Il pourra d'abord se trouver des circonstances dans lesquelles vous devrez prendre la défense de la religion outragée devant vous. Sans doute il ne faut être ni téméraire ni imprudent, mais enfin lorsqu'on se permet d'outrager devant un chrétien toutes les grandes, toutes les saintes choses qu'il aime et qu'il vénère, n'a-t-il pas le droit d'élever la voix pour les venger? Croyez bien, mes frères, qu'un homme de foi qui n'a pas peur de défendre la vérité sans forfanterie, sans vaine affectation, mais simplement, noblement, courageusement, force le respect et l'admiration des méchants eux-mêmes.

Mais la plupart du temps, la seule manière de confesser votre foi sera d'agir ostensiblement en chrétiens.

N'y a-t-il pas là matière à de pénibles sacrifices?

Lutter à chaque instant contre une volonté amie du caprice, contre les inclinations d'une nature portée au mal, soutenir ce combat pendant toute une vie, au grand jour, malgré les railleries du monde, n'est-ce pas subir un véritable martyre, n'est-ce pas donner du sang à Jésus-Christ?

Voilà, mes frères, le martyre que Dieu vous demande, voilà le devoir qui s'impose à vous.

Laissez-moi ajouter en toute simplicité que dans cette paroisse on sait, grâce à Dieu, être fidèle à ce devoir, car j'en ai été souvent l'heureux témoin, et chez nous la foi est encore fortement enracinée dans les âmes.

Ah! mes frères, gardez fidèlement les traditions chrétiennes que vous ont léguées vos pères. Elles sont votre force, elles sont votre gloire, c'est un précieux patrimoine qu'il ne faut laisser ni amoindrir, ni mutiler. Soyez toujours, selon la parole de l'Apôtre, inébranlables dans votre foi : *State in fide*. Et si l'incrédulité veut vous faire renier tout ce glorieux passé pour vous enrôler dans ses rangs, sachez lui répondre par ces fières paroles de saint Vincent à son persécuteur Dacien : « Nous adorons Jésus-Christ! A Lui, à Lui seul nos hommages, nos adorations, notre sang et nos vies! » Ainsi soit-il.

II

NOS DEVOIRS ENVERS LA FOI

Fide fortes facti sunt in bello.

C'est par la foi qu'ils sont devenus forts dans la guerre.

Mes frères,

Telle est l'épitaphe qu'il conviendrait de graver sur le tombeau de tous ces témoins de la foi que

furent les martyrs. C'est le mot, sans doute, par lequel vos lèvres se plaisent à glorifier votre illustre patron, saint Vincent. Mais vous n'oubliez pas, j'aime à le croire, que la religion n'est pas seulement une louange perpétuelle. Saint Augustin l'a dit : elle est encore un germe d'activité qui nous pousse à l'imitation des vertus que nous admirons : *Summa Religionis est imitari quod colimus.* C'est la foi qui a fait de saint Vincent d'Osca un saint et un martyr : c'est la foi qui fera de nous des chrétiens vaillants, capables de triompher dans toutes les guerres intérieures et extérieures où tout baptisé doit aujourd'hui payer de sa personne et de son courage.

Vous avez tous la foi, mes frères, je n'en veux pour garant que votre assistance édifiante et nombreuse aux cérémonies de cette fête. Ce que vous seriez tentés plutôt de négliger ou d'oublier, ce sont vos devoirs envers une vertu si essentielle que son absence nous met dans l'impossibilité de plaire à Dieu : *Sine fide impossibile est placere Deo.* Je vais donc vous rappeler ces devoirs en quelques mots. — Nous devons 1° *conserver* notre foi ; et 2° nous devons, quand le besoin s'en fait sentir, la *professer* devant les hommes.

I

La *conservation* de votre foi exige un double effort et vous coûtera souvent un double sacrifice. Elle dépend tout entière, en effet, du soin que vous prendrez de *vous instruire* et d'*éviter la corruption du cœur.*

1. Sans doute, mes frères, la foi étant une vertu surnaturelle, nous vient d'en haut. C'est Dieu qui en dépose la racine dans notre âme. Il ne faudrait pas s'imaginer, cependant, que le rôle du chrétien soit de simple passivité à l'égard de ce don suréminent, ni qu'il prenne fin dans une acceptation polie, ou même dans une effusion reconnaissante envers Dieu. Le germe, une fois reçu, doit se développer et vivre par nos soins ; et notre premier devoir, vis-à-vis de la foi, est de nous instruire des choses de la religion.

Il pourra vous sembler singulier, mes frères, que je vous fasse une telle recommandation. Vous vous dites sans doute au fond de votre conscience : « J'ai étudié autrefois la religion. J'ai fait ma première communion, et je puis me rendre ce témoignage : j'ai entrepris cette démarche solennelle avec une préparation d'esprit que seule égalait la préparation de mon cœur. » Je n'en doute aucunement, et j'en témoignerais au besoin, maintenant que je me suis édifié au spectacle de votre piété et de votre foi. Mais il y a une chose que personne ne peut nier : c'est qu'on oublie vite. Et si je demandais à quelques-uns d'entre vous ce qu'ils ont conservé des connaissances acquises dans leurs jeunes années, ils me répondraient peut-être que le temps les a dévorées, émiettées sur le chemin, et qu'à peine en reste-t-il assez pour jeter un peu de lumière dans la brume de leur pensée.

Et puis, dans ce bagage intellectuel de la première communion, que de choses incomprises, qu'il est nécessaire d'éclairer aujourd'hui ! Que de coins restés obscurs, où il faut diriger quelques rayons ! Il est des vérités qu'une intelligence enfantine ne peut embrasser dans toute leur étendue ; ce sera le travail des années plus mûres, le vôtre par conséquent, mes frères. Il y a plus.

Quand vous auriez suffisamment compris les enseignements reçus au catéchisme, il vous reste encore à les développer, à pousser plus loin vos pieuses recherches. Ce qui suffit à un enfant ne suffit plus à un homme mûr. D'ailleurs, la science de Dieu est si élevée et si profonde que les plus grands génies n'en ont atteint ni les sommets ni le fond. Creusez la divine vérité : il reste toujours quelque chose à découvrir. Et ne dites pas que les loisirs vous manquent, et que les autres soucis vous absorbent. Ne pourriez-vous point trouver, de temps en temps, quelques minutes pour lire l'Evangile, ce code infaillible de notre foi ? Vous avez ici, du reste, en cette église, une voix dont je sais le zèle et la sûreté, qui vous parle de Jésus-Christ, de la Religion, qui vous en expose les mystères, vous en fait admirer les sublimités. On peut vraiment dire, avec l'apôtre saint Jean, que *le Verbe de Dieu habite parmi vous : Verbum Dei manet in vobis.* Pourquoi donc ne viendriez-vous pas l'entendre ?

Je vous en supplie, mes frères, ne l'oubliez jamais : le grand mal de notre époque, c'est l'ignorance religieuse. Si la religion est attaquée, vilipendée, calomniée dans les livres, dans les journaux, dans les discours, c'est qu'elle n'est pas connue. Et quand nous voyons de près ces mercenaires de la presse, payés pour insulter la religion, ce qui nous frappe le plus, après la bassesse de leur caractère, c'est incontestablement leur ignorance grossière des saintes choses dont ils écrivent et dont ils parlent. S'ils les connaissaient mieux, ils leur rendraient hommage, pour peu qu'ils aient d'honnêteté dans l'âme. Ce n'est pas moi qui l'affirme, c'est un homme dont le témoignage est plus incontestable que le mien. Pasteur dont le monde entier sait le nom et les immortelles découvertes, Pasteur disait : « Quand on a bien étudié, on revient à la foi du paysan breton ; si j'avais étudié davantage, j'aurais la foi d'une paysanne bretonne. »

2. Etudier, mes frères, c'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas assez. Si vous désirez conserver votre foi, vous fuirez la *corruption du cœur* et la *dépravation des mœurs*, mortelles ennemies de la foi. « La vérité, a-t-on dit, est une reine que l'on n'aborde pas avec des souillures au front. » L'esprit s'obscurcit quand le cœur se gâte. « Avant l'éveil des sens, ou tant qu'on les tient en respect dans l'innocence ou la vertu, tout est bon, tout est vrai... Voyez les champions de l'incrédulité : ils ont commencé par être les Eliacins de nos autels. Mais un jour se lève, le jour de la tentation. La bête qui est en nous demande sa pâture. — Il faut résister, dit la religion. — Il faut céder, dit la passion. — On cède. Mais céder, mes frères, c'est

pécher à la face de Dieu, pécher à la lumière de ce flambeau accusateur qui s'appelle Foi. L'osera-t-on ? » Il y a un moyen de s'épargner cette honte, c'est d'éteindre le flambeau. — « On l'éteindra dans le bourbier du vice. Il faut bien, après cela, colorer sa défaite, et essayer de mettre d'accord sa conduite et sa croyance. Comme la religion de sainteté ne saurait s'arranger d'une vie d'impureté, c'est la religion qui aura tort, c'est le ciel qui aura tort, c'est l'éternité qui aura tort, c'est le Décalogue, c'est l'Eglise qui aura tort ; c'est l'autel, c'est surtout le confessionnal dont on voudra amonceler les ruines sur celles de son innocence... Mais après cela, ne dites plus que la religion est mauvaise. Dites seulement qu'elle est gênante, parce que vous êtes mauvais et qu'elle condamne vos excès [1]. »

Mes frères, il est toujours agréable de se délivrer d'un accusateur, et voilà pourquoi la perte des mœurs entraîne presque fatalement la perte de la foi. Vous citerai-je un exemple, entre mille, pour appuyer la vérité de cette allégation ?

Le P. Olivaint qui, en 1871, eut la gloire de subir le martyre et de tomber pour la foi sous les balles des Communards, nous fournira ce trait d'expérience. Avant d'embrasser la vie religieuse, il avait connu les orages de la jeunesse. Un jour il était allé, à Notre-Dame, entendre un prédicateur également distingué par le talent et par la vertu, le P. de Ravignan. Au sortir de la conférence, il vient trouver le Père, et lui demande un entretien particulier : — « Je n'ai plus la foi, dit-il, et je voudrais discuter religion avec vous. » — « Mon ami, répond le religieux, mettez-vous à genoux auparavant et faites-moi votre confession. » — « Mais, mon Père, vous n'y pensez pas ; je vous ai dit que je n'ai plus la foi. » — Il sortit fort mécontent de l'entrevue. Arrivé chez lui, il réfléchit. — « J'aurais dû essayer, se dit-il, pour voir la fin de tout cela. » Il revint alors chez le religieux, et le pria d'entendre sa confession. Et quand il eut achevé : — « Maintenant, lui dit le P. de Ravignan, exposez-moi vos objections. » — « Oh ! mon Père, s'écria-t-il, c'est fini ; je n'en trouve plus ! »

Tant il est vrai, mes frères, que, suivant une parole devenue banale, c'est souvent le cœur qui fait mal à la tête, et qu'un des grands obstacles à la foi c'est l'abandon de la morale chrétienne.

II

Je vous ai indiqué, mes frères, deux puissants moyens de conserver votre foi. Mais remarquez-le bien : la foi ne ressemble pas au trésor que l'avare enfouit et dérobe à tous les regards ; il ne vous suffit pas de la posséder, il faut aussi la montrer ; en d'autres termes, il faut la *professer*. Et si vous êtes de bons chrétiens, comme je le crois, cette profession de foi revêtira deux caractères qui la rendront méritoire et précieuse devant le Seigneur : elle sera *constante* et *publique*.

1. J'ai dit *constante ;* c'est-à-dire qu'elle sera un souci de tous les jours, un devoir sacré qui ne tolère aucun repos, aucune interruption, et qui ne reconnaît aucune cause de dispense.

Ce n'est pas là toujours ce que nous avons sous les yeux autour de nous. A voir ce qui se passe de nos jours, et sachant que la foi est le plus bel ornement de l'âme, je comparerais volontiers la foi de beaucoup de chrétiens à l'habit du dimanche, et, songeant à quelques-uns, je pourrais dire à l'habit des grandes fêtes. Le matin de ces jours, on tire cet habit de l'armoire où il était renfermé ; et le soir venu, après un coup de brosse, on le remet à sa place accoutumée. N'est-il pas vrai que beaucoup font le même sort à leur foi ? On la montre encore un peu le dimanche ou aux grandes fêtes. Le soir, elle est reléguée au rang des parures dont l'usage est exceptionnel. On n'a pas même toujours le soin préliminaire de refaire son lustre et de lui restituer son éclat. Pendant la semaine, il n'en est plus question : plus de prières, pas une de ces bonnes pensées qui relèvent l'âme et lui rendent l'énergie quand les fatigues du corps ont énervé ses facultés ; au lieu d'un chrétien, vous ne trouvez plus qu'un organisme vivant plus ou moins asservi à la glèbe qu'il retourne ou à la matière qu'il travaille.

Vous ne vous étonnerez pas, mes frères, de m'entendre affirmer que c'est là un grand malheur. Outre qu'une telle conduite fait perdre à l'homme le fruit spirituel de ses labeurs, elle est parfois une cause de mort pour la foi. Voyez ce qui se passe. Tout organe qui ne fonctionne pas est frappé d'une sorte de paralysie, et nos facultés, quand elles sommeillent longtemps, contractent une faiblesse voisine de l'impuissance. La foi décline et meurt, en vertu de la même loi. Dès qu'elle n'agit plus, elle tend à n'être plus sincère. Un grand écrivain de ce siècle, Chateaubriand, a écrit quelque part : « Les chemins de l'amitié se couvrent de ronces quand ils ne sont pas fréquentés. » De même en est-il, mes frères, des croyances qui nous conduisent au ciel. Le jour où elles restent infécondes, elles sont destinées à périr ou à s'effacer.

2. Professer *constamment* notre foi, serait-ce tout ce qu'elle exige de nous ? Pas encore. Il nous faudra encore la professer *publiquement*, c'est-à-dire en face des hommes. Jésus-Christ n'a pas craint de nous en faire une obligation stricte, et une condition implacable de salut. Il ne s'engage à reconnaître devant son Père, au jour des grandes assises, que celui qui l'aura confessé sans crainte devant les hommes.

Ah ! je le sais bien ; le malheur des temps veut qu'on ne puisse être ouvertement chrétien sans une provision énorme d'énergie et de courage. Je sais qu'il faut se faire violence, et que des obstacles sont semés partout, sur le chemin. J'en nommerai un seulement devant vous, mes frères, parce que vous l'avez nommé tout bas dans votre cœur : c'est le *respect humain*.

Savez-vous, mes frères, ce que c'est que le res-

[1] Mgr Baunard, *Dieu et l'Ecole*, II.

pect humain? Ecoutez. Saint Pierre avait juré qu'il aimerait toujours Jésus-Christ, et que, s'il était nécessaire, il donnerait son sang pour lui. Peu de temps après, comme il se chauffait dans la cour du prétoire, pendant que le tribunal interrogeait son Maître, une servante s'approche de lui, et croyant le reconnaître, elle lui dit: « Est-ce que vous n'étiez pas avec Jésus de Nazareth? » Pierre, surpris par cette réponse, et craignant de passer pour l'ami d'un homme qui va être condamné, s'excuse. — Vous vous trompez, dit-il, « *je ne connais pas cet homme.* » Depuis cette époque, mes frères, nombre de chrétiens ont répété la même parole.

On leur servira, le vendredi, des viandes défendues. Ils savent bien que leur conscience de chrétiens ne leur permet pas d'en user. Mais ils craignent le sourire des sots, la critique des impies; ils ont peur de passer pour les amis de Jésus-Christ poursuivi et jugé sans cesse dans son Eglise et dans sa Religion. Ils mangeront les viandes prohibées, et ils diront bien haut, par leur conduite : « Je ne connais pas cet homme. »

La voix de l'Eglise les appellera au temple, le dimanche, pour rendre à Dieu leurs hommages d'adoration et de prière. Une voix plus douce, venue du foyer, les pressera peut-être de participer au sacrifice de Jésus-Christ renouvelé sur l'autel. Mais si on allait se moquer d'eux et de leur fidélité ! Non, ils n'iront pas, ils diront plutôt : « Je ne connais pas cet homme! »

Chaque année l'Eglise s'efforce de les réveiller de leur torpeur. Au temps de Pâques, elle les met en face de la Table Sainte et du Confessionnal. Mais si l'on répondait à son appel, on passerait pour l'ami de Jésus de Nazareth ! On ne l'entend pas ainsi; on jure plutôt qu'on « ne connaît pas cet homme. »

On attaque la Religion, on la traîne aux gémonies des conversations et des entretiens. Il est là, l'esclave du respect humain! Et son sang ne court pas plus vite. Cet homme garde le silence,... ou s'il parle, c'est encore pour dire, comme Pierre : « *Je ne connais pas cet homme!* » Et toutes ces lâchetés, mes frères, pour éviter un regard moqueur, un sourire, un propos de portière, un branlement de tête !

Et cependant, mes frères, ce n'est pas en vain que l'eau sainte a coulé sur notre tête, et que la main du prêtre a tracé la croix sur nos fronts. Nous sommes chrétiens depuis le Baptême. Soyons-le donc franchement, courageusement, j'allais dire *effrontément* pour traduire le mot d'un Père de l'Eglise : *Sitis frontosi.* C'est ainsi que nos pères étaient croyants. Ils l'étaient héroïquement, jusqu'à la mort; et nous retrouvons leurs noms, écrits en lettres de pourpre, sur tous les champs de bataille de la foi. Il ne faut pas que l'on puisse dire que leur sang s'est refroidi et leur race amoindrie. Soyons chrétiens, mes frères, c'est la foi qui assure le salut : *Fides tua te salvam fecit.*

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

VIII

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

I. — Ayez ensemble les mêmes sentiments, n'aspirez point à ce qui est élevé, mais descendez vers ce qui est humble.

L'Apôtre nous invite à la concorde. Pour qu'elle puisse exister, nous devons, comme il l'écrivait aux Corinthiens, être *unis tous ensemble dans un même esprit et dans les mêmes sentiments.* (I Cor., I, 10). Et de cette union d'esprit doit résulter l'union des cœurs : *N'ayez tous*, disait-il aux Philippiens, *qu'un même amour, une même âme et les mêmes sentiments.* (Philipp., II, 2).

Il y a cependant deux sortes de sentiments : l'un, qui est le propre de l'intelligence, a pour objet les choses de ce monde considérées au point de vue spéculatif; l'autre appartient au jugement de la raison sur les choses pratiques. Le premier ne procédant point de la volonté ne peut être opposé à la charité; le second au contraire lui est néfaste, parce qu'il met les volontés en opposition. Or comme la foi n'est pas seulement spéculative, mais encore pratique, en tant qu'elle opère par la charité (Gal., V, 6), la charité peut être blessée quand notre sentiment pratique, provenant de la volonté, vient à s'écarter de la vraie foi. Aussi l'Apôtre voulant éloigner tous les obstacles qui seraient contraires à cette union de sentiments, ajoute : *N'aspirez point à ce qui est élevé,* c'est-à-dire ne recherchez pas d'une manière immodérée votre propre excellence en voulant abaisser les autres et en diminuant leurs qualités. Car se serait se livrer à l'orgueil, et de cet orgueil naîtrait la discorde, selon cette parole : *Entre les orgueilleux, il y a toujours des querelles.* (Prov., XIII, 10).

Aussi nous devons suivre le conseil du Sage qui nous dit : *Ne cherchez point ce qui est trop au-dessus de vous.* (Eccli., III, 22). C'est pourquoi *descendez vers ce qui est humble,* c'est-à-dire ne repoussez pas ce qui paraît méprisable aux yeux du monde. Le Psalmiste l'avait compris, lorsqu'il disait : *J'ai choisi la dernière place dans la maison de mon Dieu.* (Ps., LXXXIII, 11). De là cette règle de conduite que nous donne saint Pierre : *Humiliez-vous sous la main puissante de Dieu pour qu'il vous exalte au jour de sa visite* (I Pier., V, 6).

SAINT CHRYSOSTOME : « C'est une condition extrêmement favorable à l'affection que cette communauté des sentiments, des peines et des joies. Quand vous ne seriez atteint en aucune manière, ne demeurez pas étranger néanmoins à tout sentiment de compassion : si votre frère souffre, que votre cœur souffre avec lui. Que sa joie soit la vôtre, afin qu'elle soit durable et que l'affection se confirme entre vous.

« L'Apôtre ajoute : *Consentez à ce qu'il y a de plus humble.* Les chrétiens de Rome, selon toute apparence, étaient remplis d'orgueil ; la ville à laquelle ils appartenaient et une foule de raisons devaient les y porter. Aussi l'Apôtre attaque-t-il souvent ce mal, et s'applique-t-il à combattre leurs prétentions. C'est qu'il n'est pas de cause plus funeste de division pour l'Eglise que l'orgueil.

« Que faut-il entendre par ce texte : *Soyez unis dans les mêmes sentiments?* Le voici. Un pauvre vient sous votre toit ; mettez-vous à l'unisson avec lui ; n'essayez pas de l'accabler par le faste de vos richesses : dans le Christ Jésus, il n'y a ni riche ni pauvre. Ne rougissez pas de l'extérieur humble de votre hôte ; accueillez-le par égard pour la foi qu'il professe. Est-il dans la douleur ? N'estimez pas au-dessous de vous la tâche d'essuyer ses larmes. Traitez-le comme vous vous traiteriez vous-même. Avez-vous sur vous-même une haute opinion ? Ayez-la sur lui également. Avez-vous de lui une humble et basse opinion ? Portez sur vous un jugement pareil, et repoussez toute inégalité d'appréciation.

« Comment en arriver là ? Vous y arriverez en éloignant toute enflure d'orgueil. De là ce qui vient après : *Ne vous élevez pas à des pensées trop hautes ; consentez à ce qu'il y a de plus humble.* Mettez-vous au niveau de votre frère, descendez jusqu'à sa bassesse. Ce n'est pas tout de partager son humilité, venez-lui en aide, tendez-lui votre propre main, non celle d'autrui ; soyez pour lui ce qu'un père est pour son enfant, ce que la tête est pour le corps, et, selon la recommandation que faisait ailleurs l'Apôtre, *traitez les prisonniers comme si vous étiez liés des mêmes chaînes.* (Hébr., XIII, 3). C'est ainsi que Paul cherche à établir l'union entre les fidèles par des sentiments d'humilité[1]. »

II. — Ne soyez points sages à vos propres yeux, ne rendant à personne le mal pour le mal, procurant le bien non seulement devant Dieu, mais devant les hommes.

L'Apôtre nous recommande ici les vertus qui doivent régner dans nos rapports avec le prochain. Combien de fois nous nous croyons plus sages et plus prudents que nos frères ! Nous nous attachons trop souvent à vouloir faire prévaloir nos opinions, nos sentiments, au point que nous ne regardons sage et prudent que ce qui vient de nous ou nous paraît tel à nos propres yeux ; et nous combattons avec opiniâtreté la manière de voir de tous ceux qui nous contredisent. C'est là une source de discorde qui nous porte à des paroles amères ou à des appréciations désobligeantes pour le prochain. Aussi le prophète nous dit : *Malheur à vous qui êtes sages à vos propre yeux et qui êtes prudents à votre jugement !* (Is., v, 21).

Parfois cette prétention nous porte à vouloir ou à faire du mal au prochain. De là cette parole de l'Apôtre : *Ne rendant à personne le mal pour le mal.* Qu'est-ce à dire ? Il nous défend tout simplement de faire du mal au prochain dans un sentiment de haine ou de vengeance ; en d'autres termes, ne rendons pas au prochain le mal pour le mal. Nous ne devons pas non plus nous réjouir du mal qui lui arrive, car se réjouir du mal dont il souffre, quand même nous n'en serions pas les auteurs, ce serait en désir lui rendre le mal pour le mal.

L'Apôtre ajoute : *Procurant le bien non seulement devant Dieu, mais devant les hommes*, c'est-à-dire faites tout ce qui peut lui être agréable, selon l'exemple et la recommandation que saint Paul faisait aux Corinthiens : *Ne soyez point une occasion de scandale ni aux Juifs, ni aux Gentils, ni à l'Eglise de Dieu, comme moi-même je m'efforce de plaire à tous et en toutes choses.* (II Cor., VIII, 21). Or voici comment nous pouvons procurer le bien devant Dieu et devant les hommes. Si nous faisons le bien en vue de la gloire de Dieu, nous sommes dignes de louanges : *Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.* (Matth., v, 16). Il en serait autrement si nous agissions pour obtenir l'estime des hommes, car il nous a été dit : *Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes, afin qu'ils vous voient.* (*Ib.*, VI, 1).

Saint Chrysostome : « Rien ne nous éloigne et ne nous sépare de nos frères comme la persuasion où nous sommes de pouvoir nous suffire à nous-mêmes. Aussi l'ordre établi par Dieu veut-il que nous ayons besoin les uns des autres. Si vous estimez n'en avoir pas besoin, vous n'en êtes que plus impuissant et que plus insensé. Se flatter à ce point, c'est éloigner de soi tout secours ; c'est renoncer à tout amendement et à tout pardon, c'est attirer par son orgueil la colère divine sur sa tête, et s'exposer à de nombreuses chutes. Souvent, bien souvent, il arrive que cet homme si habile ne voit pas ce qu'il faudrait voir ; tandis qu'un insensé, d'après lui, se rendra un compte exact des choses. Moïse et son beau-père, Saül et son écuyer, Isaac et Rébecca vous en offrent des exemples. Ne vous croyez pas rabaissé parce que vous aurez besoin d'autrui : c'est au contraire pour vous un honneur, c'est une condition de force, d'éclat et de sécurité.

« *Ne rendez à personne le mal pour le mal.* Vous blâmez celui qui vous maltraite ; pourquoi vous rendriez-vous coupable de la même faute ? S'il agit mal, pourquoi vous appliqueriez-vous à l'imiter ? Ici pas de distinction, c'est une loi générale. Il n'y a pas : Ne rendez pas *au fidèle* le mal pour le mal ; mais, *à personne*, qu'il s'agisse d'un idolâtre, d'un scélérat, ou de toute autre personne quelle qu'elle soit.

« *Ayez soin de faire le bien devant les hommes.* C'est nous redire la parole du Maître : *Que votre*

[1] *In Ep. ad Rom.*, Hom. XXII, n. 1-2, trad. Vivès.

lumière brille aux yeux des hommes (Matth., v, 16) ; non pour flatter votre vanité, mais pour ne pas donner prise à vos ennemis. C'est dans le même but que Paul écrivait aux Corinthiens : *Soyez irréprochables aux yeux des Juifs, aux yeux des Gentils et aux yeux de Dieu.* (I Cor., x, 32). Agissez de même, et vous serez sages devant Dieu [1]. »

III. — S'il se peut, et autant qu'il est en vous, ayant la paix avec tous les hommes, ne vous défendant pas vous-mêmes, mais donnez lieu à la colère.

Remarquons que l'Apôtre en nous parlant de la paix avec le prochain, nous dit : *S'il se peut.* Qu'est-ce à dire? Il arrive parfois que la malice du prochain nous empêche d'avoir la paix avec lui, parce que nous paraîtrions, si elle existait, approuver sa malice. C'est la guerre alors que nous devons engager avec lui pour le délivrer de cette malice, et c'est dans ce sens que le Sauveur a dit : *Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.* (Matth., x, 34).

Autant qu'il est en vous, c'est-à-dire si les méchants agissent de leur côté contre la paix, vous, vous devez agir de manière à avoir la paix avec eux, et en cela vous imiterez David qui disait : *Avec ceux qui haïssaient la paix, j'étais pacifique.* (Ps., CXIX, 6). C'est pourquoi nous devons suivre le conseil qu'il nous a donné : *Cherchez la paix et poursuivez-la.* (Ps., XXXIII, 15).

Mais il arrive parfois qu'en voulant se défendre, on fait du mal au prochain, et c'est pour nous préserver de cet écueil que l'Apôtre ajoute : *Ne prenez pas votre propre défense.* C'est l'exemple que Jésus-Christ nous a donné, car il est écrit de lui : *J'ai donné mon corps à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui me souffletaient.* (Is., L, 6). C'est ce qu'il a fait durant les heures de sa passion. Aussi nous a-t-il dit : *Si l'on vous frappe sur la joue droite, présentez l'autre.* (Matth., v, 39). Et cependant, Jésus-Christ ayant reçu un soufflet, n'a point dit : *Voici l'autre joue*, mais : *Si j'ai mal parlé, dites en quoi ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ?* (Jean, XVIII, 23). C'est au sujet de ce précepte que saint Augustin nous dit qu'on le met en pratique avec intelligence lorsqu'on croit que son accomplissement sera utile à celui pour lequel on l'accomplit et qu'on produira en lui la correction et la concorde, bien qu'on obtienne un résultat différent [2]. Voyez le Sauveur : il était disposé non seulement à recevoir un soufflet sur l'autre joue pour le salut des hommes, mais encore à être crucifié dans tout son corps.

Enfin l'Apôtre nous donne ce sage conseil : *Laissez passer la colère*, c'est-à-dire confiez-vous à Dieu qui, par son jugement, peut vous défendre et vous venger, suivant ce passage de saint Pierre : *Reposez dans son sein toutes vos inquiétudes, parce qu'il a lui-même soin de vous.* (I Pier., v, 7).

SAINT CHRYSOSTOME : « C'est avec un grand sens que l'Apôtre met ici cette restriction : *Si c'est possible, autant qu'il dépend de vous.* Dans mainte circonstance, cela n'est pas possible, par exemple quand il s'agit de la religion elle-même, d'une injustice flagrante. Ne soyez pas étonné que quelquefois cela ne soit pas possible dans nos rapports avec nos semblables : la même impossibilité se présente quelquefois entre femme et mari ; ce que l'Apôtre suppose quand il dit : *Si le mari infidèle s'éloigne, qu'il s'éloigne.* (I Cor., VII, 15). En résumé, ne négligez rien de ce qui est en votre pouvoir pour ne fournir à personne, pas plus aux Gentils qu'aux Juifs, un prétexte plausible de vous chercher querelle. Cependant, si vous voyez les intérêts de la religion attaqués, ne sacrifiez jamais la vérité à la bonne harmonie, fallût-il combattre et lutter jusqu'à la mort. Même dans ce cas, qu'il n'y ait pas d'animosité au fond de votre cœur, qu'il n'y ait pas d'hostilité dans vos sentiments, que la résistance soit purement dans l'ordre extérieur des faits ; tel est le sens du passage : *Autant qu'il dépendra de vous, soyez en paix avec tous les hommes.* Si vos semblables ne sont pas animés des mêmes sentiments à votre égard, que la tempête n'agite pas votre âme ; soyez toujours au fond du cœur leur ami, sans toutefois, je le répète, trahir jamais les intérêts de la vérité.

« *Ne vous vengez pas vous-mêmes, mais laissez la colère s'accomplir.* De quelle colère parle l'Apôtre ? De la colère de Dieu. Puisque le désir le plus ardent de l'individu outragé, c'est de voir tirer vengeance de l'outrage qu'il a reçu, cette satisfaction lui est donnée largement. S'il ne se venge pas lui-même, Dieu sera son vengeur. Laissez donc au Seigneur le soin de remplir cette tâche. Voilà ce que veulent dire les paroles : *Laissez la colère s'accomplir* [1]. »

[1] *Ibid.*, n. 2, trad. Vivès.
[2] *Ad Marcel.*, Ep. CXXXVIII, n, 11.

A LA FÊTE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE

AVEZ-VOUS LA FOI EN JÉSUS-CHRIST ?

Filius hominis veniens, putas inveniet fidem in terra ?
Quand le Fils de l'homme reviendra, pensez-vous qu'il trouve encore de la foi sur la terre ?
(Luc, XVIII, 8).

Un jour, Notre-Seigneur s'entretenait avec ses disciples de la manière dont s'accomplirait son second avènement, à la fin des siècles. Voulant, à cette occasion, leur démontrer la nécessité de

[1] *In Ep. ad Rom.*, Hom. XXII, n. 2, trad. Vivès.

prier toujours, sans jamais cesser, il leur racontait la parabole de la veuve qui, par ses instances, obtient enfin justice d'un magistrat inique. Puis, tout à coup, une pensée douloureuse tombe en son esprit et lui arrache cette plainte attristée : « Quand le Fils de l'homme reviendra, pensez-vous qu'il trouve encore de la foi sur la terre ? » Et ses disciples, surpris d'une pareille demande, ne savaient que lui répondre.

Ce qui parlait en Jésus, ce jour-là, c'étaient son humanité et son cœur, parce que c'étaient eux qui souffraient d'angoisse. Semer les bienfaits et les miracles à pleines mains ; inventer l'Eucharistie pour s'enchaîner à des milliers de tabernacles et se donner, par amour, à des milliers d'âmes ; subir les pires outrages et les plus humiliantes tortures ; monter sur un gibet pour y mourir, et descendre chaque jour des cieux pour renouveler, sur tous les autels du monde, le sacrifice de l'amour et de l'immolation volontaire; avoir accompli ou projeté tout cela : et se dire que quand les flots du temps auront passé, l'ingratitude et l'oubli feront leur œuvre ! Se dire qu'après des siècles, miracles, souffrances, croix du Golgotha et le sang qui l'aura teinte, dalle brisée du tombeau de la Résurrection, prédications, sang des apôtres et des martyrs, sanctuaires érigés par la reconnaissance, tout cela ne rencontrera plus guère que des oublieux, des indifférents et des incrédules : se peut-il douleur plus amère et tristesse plus angoissante ? Oh ! comme votre plainte se comprend, ô mon Dieu, et qu'elle retentit douloureuse, navrante, au plus profond de l'âme qui a le bonheur d'avoir la foi et de vous aimer !

N'allez pas croire, mes bien chers frères, que cette plainte n'est tombée qu'une fois des lèvres du bon Maître ! Jésus continue sa mission à travers le monde. A certains jours, à certaines heures, il s'arrête tout particulièrement au milieu de ses disciples, dans nos villes et nos villages. A l'occasion de cette fête, notre Sauveur vient d'une façon plus spéciale parmi nous. Je ne sais pourquoi aujourd'hui sa plainte d'autrefois m'importune. Il me semble le voir entr'ouvrir la porte du tabernacle et me redire avec le même accent de tristesse qu'à ses apôtres : « Pensez-vous que le Fils de l'homme, en venant au milieu de ces chrétiens, trouve encore de la foi ? »

C'est vous, mes bien chers frères, que je viens prier de lui répondre, en vous demandant à mon tour : Avez-vous la foi en Jésus-Christ ?... Quelle est cette foi ?... Quelle place tient-elle dans votre vie ?... Je vous conjure de répondre sincèrement, en chrétiens, comme si vous étiez au tribunal de Jésus-Christ.

* * *

Je vous entends déjà murmurer tout bas : « Prêtre de Jésus-Christ, quelle question étrange que la vôtre ! Vous nous demandez si nous avons la foi en Jésus-Christ ? Mais cet autel étincelant de lumières, orné de fleurs; mais cette église, parée comme aux plus grands jours; mais ces chants, cette assistance en habits de fête, nombreuse; mais notre attitude au pied du tabernacle, tout cela ne proclame-t-il pas, ne crie-t-il point assez haut notre foi ? »

Oui, c'est vrai ! Ce trône de lumières et de fleurs dressé au Dieu de l'Eucharistie, cette décoration pleine de goût, ces cantiques touchants autant que pieux, votre présence et votre tenue recueillies, tout cela est bien beau, bien édifiant. Et pourtant, toujours retentit à mon cœur la demande attristée : *Filius hominis veniens, putas inveniet fidem ?* En venant, le Fils de l'homme trouvera-t-il la foi ? Trouvera-t-il en vos âmes la foi qu'il cherche, la foi qu'il exige, celle qui sauve ? Il n'y a pas deux sortes de foi : la foi du riche et la foi du pauvre, celle du savant et celle de l'ignorant, celle de la jeunesse et celle de l'âge mûr. Non, il n'y a qu'une seule et même foi pour tous, celle sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu et par conséquent d'être sauvé. Cette foi, c'est celle de Pierre, c'est la foi des apôtres, la foi des premiers chrétiens, la foi des martyrs, la foi des saints, la foi des pontifes et des simples fidèles, la foi enfin qui attache à Jésus-Christ, celle qui éclaire la vie et la guide au port de l'éternité.

Avoir la foi, c'est croire en Jésus-Christ et en sa divinité ; c'est croire à son Evangile, à ses maximes et à ses préceptes ; c'est croire à ses sacrements et à son Eglise. Je touche ici, mes bien chers frères, au plus grave des problèmes qu'un chrétien puisse et doive se poser : « Ai-je la foi, la foi véritable, la foi nécessaire, la foi qui sauve ? »

Eh bien ! cette foi, Jésus-Christ la trouvera-t-il chez ces jeunes gens qui ont trahi les promesses de leur baptême et les serments de leur première communion ; qui ont dit adieu à la communion pascale et à la prière ; qui ne connaissent plus le chemin de l'église, mais qu'on rencontre sur tous ceux qui conduisent aux réunions de plaisirs, d'amusements et peut-être de débauche ; qui rougissent du Christ et ricanent des mystères de sa religion sainte ?

La trouvera-t-il chez ces jeunes filles légères, frivoles, vaniteuses, mondaines, qui ont désappris le chemin des sacrements et de la table sainte, qui ne rêvent que luxe, toilette ou plaisir, qui ne nourrissent plus leur cœur de la prière et des saines lectures, mais de romans pour le moins dangereux ou suspects ?

Trouvera-t-il de la foi chez ces parents dont les mains ne savent plus se joindre pour prier, qui n'élèvent point leurs enfants dans l'amour et le respect de Dieu, qui profanent le dimanche, et tout entiers préoccupés des intérêts temporels, ne semblent pas se douter que leurs enfants, ainsi qu'eux-mêmes, ont une âme à sauver et le ciel à gagner ?

Et vous, malheureux vieillards, oublieux du Dieu devant qui bientôt il vous faudra paraître, vous qui portez sous le vénérable diadème des

cheveux blancs le poids de lourdes années d'indifférence religieuse, et celui peut-être plus lourd encore de fautes et d'égarements nombreux, vous dont les pas tremblent déjà sur le bord de la tombe, vous qui détournez obstinément la tête et du Christ qui vous appelle et de l'abîme où vous allez tomber, dites, Jésus-Christ trouvera-t-il de la foi en vous ?

En trouvera-t-il parmi vous, de la foi, parmi vous qui m'écoutez, parmi vous qui êtes ici ? Quelle est-elle, votre foi en Jésus-Christ ?

* * *

Je le sais, vous allez me répondre : « Mais nous sommes baptisés, nous avons reçu la communion autrefois, nous avons fait baptiser nos enfants et nous voulons qu'eux aussi fassent leur première communion. Nous avons demandé à Dieu de bénir notre mariage. Entrez dans nos maisons et vous verrez le crucifix suspendu à notre chevet. Nous respectons encore les fêtes, les dimanches ; peut-être même — je le désire pour vous — nous accomplissons le devoir pascal. Au moment de la mort, nous appelons le prêtre, car ô Christ, ô Dieu de notre baptême, tu le sais bien, nous ne voudrions pas mourir sans nous réconcilier avec toi ! Oui, au moment du suprême départ, nos mains défaillantes prendront ton image, nos lèvres déposeront un dernier baiser sur tes pieds, comme nous avons vu faire à notre vieux père, à notre vieille mère. Notre dépouille mortelle reviendra chercher au pied des autels, dans cette église, une suprême bénédiction et une dernière prière. Et vous nous demandez, ô prêtre, si nous avons la foi en Jésus-Christ, et quelle est cette foi ? »

Sans doute, mes très chers frères, tout cela est beau, tout cela est bien, tout cela prouve que la foi en vous n'est pas éteinte — et grâces immortelles en soient rendues au ciel ! — Mais cette foi est-elle suffisante ? « Sans la foi, impossible de plaire à Dieu » : la vôtre suffit-elle à vous rendre agréables au Seigneur ? « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé » : votre foi est-elle celle que Jésus-Christ exige pour le salut éternel ?

Vous me dites que vous avez la foi ! Mais alors vous croyez en Jésus-Christ, en son Evangile, à sa doctrine, à ses sacrements, à sa présence réelle dans le tabernacle ? En êtes-vous bien sûrs ?

Comment ! Vous avez la foi en Jésus-Christ ! Vous croyez que Jésus-Christ a quitté les cieux pour naître dans la dernière des pauvretés, qu'il a souffert, qu'il est mort sur un gibet, qu'il a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang pour vous, pour vous sauver de l'enfer, pour mériter le ciel à votre âme immortelle, et vous ne savez pas lui dire merci ! Vous n'avez pas le courage de vous imposer quelque sacrifice pour lui témoigner votre reconnaissance ! Et vous ne faites rien ou presque rien pour gagner le ciel, pour éviter cet enfer, pour ne pas rendre inutile son sang ! Et vous avez la foi ?

Comment ! Vous croyez en Jésus-Christ et en son Evangile ! Par conséquent vous croyez que le péché mortel tue l'amitié entre Dieu et votre âme, qu'il vous constitue ennemis de Dieu et que, dans cet état, si la mort venait à vous coucher dans la tombe, le sang du Christ aurait inutilement coulé pour vous, vous seriez précipités pour l'éternité au milieu des réprouvés, des maudits. Vous croyez cela, et vous restez des semaines, des mois, des années, une vie entière dans l'état de péché mortel, c'est-à-dire sur le bord des éternels abîmes ! Et vous dites que vous avez la foi ?

Comment ! Vous croyez en Jésus-Christ et en son Evangile ! Et le divin Maître vous répète à chaque page de cet Evangile : « Aimez-vous les uns les autres, pardonnez à vos ennemis, ne jugez pas vos frères, ne les condamnez pas, ne les méprisez point. » Et vous portez des cœurs remplis de rancune, de fiel, de haine ; vous refusez de pardonner un affront, une injure ; vous critiquez les intentions de vos frères, vous les condamnez, vous déchirez leur réputation, vous vous réjouissez du mal qui leur arrive, ou bien leur bonheur, leur succès vous attristent ! Et vous dites que vous avez la foi, que vous croyez en l'Evangile ?

Comment encore ! Vous croyez en Jésus-Christ ! Vous savez que vous êtes devenus les enfants de Dieu par le baptême, ses fils par la première communion, ses soldats par la confirmation ! Et, de grâce, que faites-vous pour honorer ce Père ? Comment le priez-vous ? Comment respectez-vous ses ordres ? Comment servez-vous son drapeau ? Quels fils et quels soldats étranges qui rougissent de leur Père, de leur Mère la sainte Eglise, qui tremblent devant le sourire d'un indifférent, d'un impie ou d'un libertin ! Quels fils et quels soldats qui n'osent défendre l'honneur de Dieu et de son Eglise, qui laissent insulter la croix, le drapeau glorieux entre tous du Christ, drapeau rougi du sang du Fils de Dieu et teint de celui des martyrs !

Comment enfin ! Vous avez la foi en Jésus-Christ ! Vous croyez que Jésus, le Verbe incarné, celui que les Juifs de la Judée voyaient, entendaient, admiraient, le même demeure là sur nos autels, caché sous la blanche hostie ; vous croyez qu'il est là pour servir de nourriture à nos âmes et conférer à nos cœurs force et courage avec la vertu de son sang divin : et vous n'êtes pas plus assidus à le visiter, plus empressés à le recevoir ? Vous croyez qu'il est le pain qui fait les forts, le vin qui fait les vierges, le Dieu en un mot qui console toutes les douleurs et pardonne tous les crimes : et le tabernacle reste fermé si longtemps, sa maison et la table sainte demeurent si souvent désertes ?

Non, non, vous dis-je, vous ne croyez pas en Jésus-Christ ! Non, ce n'est point là être animé d'une foi véritable, d'une foi qui sauve ! « Ah ! si j'avais la foi chrétienne, s'écriait un jour un musulman, si je croyais que le Christ est Dieu, qu'il a fait et souffert pour nous ce que l'Evangile ra-

conte, je voudrais passer les mers, m'en aller chez les peuples sauvages, le faire connaître et aimer du monde entier ! »

* * *

Mes bien chers frères, Jésus-Christ ne nous demande pas de quitter pour lui notre famille ou notre patrie. Il n'exige point que nous lui fassions le sacrifice de ceux qui nous sont chers. Non, mais ce qu'il veut, c'est que nous ayons en lui une foi agissante, une foi pratique, qui influe sur notre conduite, qui la règle et la dirige ; une foi qui lui réserve une place dans nos sentiments, dans nos cœurs, dans nos préoccupations ; une foi qui oriente notre vie et la teinte de christianisme, qui la rende digne de lui, qu'il puisse reconnaître, avouer en un mot pour celle d'un de ses disciples. Cette foi, l'avez-vous, encore une fois ? Répondez au Dieu du tabernacle. Si vous ne la possédez pas, demandez-la lui avec instance en répétant la parole du père du jeune homme de l'Evangile, possédé d'un démon muet : « Je crois, Seigneur, mais aidez mon incrédulité. »

Mais si vraiment vous avez la foi, si sincèrement vous croyez en Jésus-Christ et en son saint Evangile, qu'attendez-vous donc pour vivre en bons chrétiens ? Ne voyez-vous pas que vos délais, votre indifférence font le plus sanglant outrage au cœur de votre Dieu ? Ne comprenez-vous point ce que votre conduite dit à Dieu, sinon vos paroles ? « Je sais bien, ô Christ, mon Seigneur et mon Dieu, que je dois vous aimer, vous servir ; mais prenez patience, je suis jeune encore, mes passions sont trop ardentes, mon cœur trop chaud ; je suis père, je suis mère de famille, j'ai le souci d'élever mes enfants, de régler mes affaires, il me faut amasser de l'argent pour établir mes fils, mes filles, pour assurer le pain de mes vieux jours ; je suis âgé déjà, mais je ne puis rompre encore de vieux liens, supprimer de vieilles habitudes qui me sont chères. Plus tard, oh oui, plus tard, je reviendrai à toi, Dieu de mon baptême et de ma première communion ! »

Vous êtes jeunes, vos passions, votre cœur sont ardents, vous ne pouvez servir encore Jésus-Christ ! C'est cela, n'est-ce pas, jeunes gens ? Vous voulez attendre pour revenir au Seigneur et à son Evangile, pour commencer à aimer Dieu, que votre cœur soit de glace et vos passions éteintes ; et alors quand ce pauvre cœur se sera souillé durant de longues années, lorsqu'il aura bu à la coupe de tous les plaisirs, qu'il sera las et flétri, vous le prendrez et vous direz au Seigneur : « O mon Dieu, les créatures me trahissent, elles ne veulent plus de moi, mon cœur est déchiré par leur ingratitude, il n'a plus que quelques battements à battre, eh bien ! je vous les offre, prenez-les, mon Dieu, ils sont à vous ! »

Pères et mères de famille, vous n'avez pas le temps de conformer votre vie à vos croyances, il vous faut établir vos enfants, édifier votre fortune. C'est-à-dire que, quand vous aurez passé vingt ans, trente ans, quarante peut-être, dans l'oubli de Dieu, tout occupés des créatures, uniquement soucieux d'amasser quelques pièces d'argent et d'or, alors, mais alors seulement, vous vous retournerez vers Dieu et vous lui proposerez de travailler durant quelques mois, quelques années au plus, pour gagner son ciel et son éternité.

Et vous, pauvres vieillards, dont le pied heurte déjà les dalles du tombeau, trouvez-vous donc trop chers le ciel et le salut de votre âme, achetés au prix de quelques efforts et du changement d'une vie qui s'en va ?

O vous tous dont les actes, sinon le cœur, raisonnent ainsi, n'avez-vous donc pas peur que Dieu vous réponde : « Ai-je besoin de vous dans mon ciel pour que vous me traitiez avec ce sans-gêne ? Que me fait l'offrande de vos cœurs si elle n'est qu'une offrande de Caïns ? Je me ris de vos promesses et de vos délais, que la mort, messagère de ma justice, saura renverser du pied. On ne se moque pas de moi en vain. »

Mais non, mes bien chers frères, notre conduite ne tiendra plus un tel langage et nous ne nous attirerons point une si redoutable réponse. Non, nous ne continuerons plus à croire et à vivre comme si nous n'avions pas la foi. Tous, prosternés aux pieds du Dieu qui donne la foi et la grâce de vivre conformément à ses pratiques, nous lui adresserons ensemble cette prière et cette protestation : « O mon Dieu ! je crois, mais augmentez en moi la foi : la foi de mon baptême, la foi de ma première communion. Que tu m'es chère, ô foi de mon enfance, foi de ma mère, foi sainte et bénie, foi des apôtres, des vierges et des martyrs ! Je veux que tu illumines ma vie. Inspire et dirige mes pensées, mes paroles, mes actes ; guide-moi à travers les écueils et les orages du temps, et fais-moi aborder au rivage de l'éternité. Quand le Christ, mon juge, viendra me recevoir, qu'il trouve en mon âme la foi, en mon cœur la charité, et que je puisse redire avec le prophète-roi : *Credidi, propter quod locutus sum*, J'ai cru, je puis lui parler avec confiance. » *Amen.*

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

TROISIÈME PARTIE

Moyens de salut

III

LES SACREMENTS

B

Les sacrements en particulier

I. — Le Baptême

e

Lieu, temps du baptême, parrains, cérémonies et formalités accessoires

— *Quand nous avons parlé de la matière et de la forme, puis du ministre et enfin du sujet du baptême, qu'avons-nous fait, Marie ?*

— Nous avons ainsi déterminé les éléments essentiels du sacrement.

— *Ne nous reste-t-il rien à dire touchant l'administration du baptême et particulièrement du baptême solennel ?*

— Il reste encore plusieurs choses à expliquer.

— *Quelles sont-elles ?*

— On peut citer, entre autres, ce qui regarde :
1° Le lieu,
2° Le temps du baptême,
3° La conduite à tenir par les parents à l'occasion de l'administration du baptême,
4° La personne des parrains et marraines,
5° Les noms à donner au baptisé,
6° Les cérémonies,
7° Les formalités accessoires du baptême.

§ 1er

Le lieu du baptême

— *En quel lieu peut s'administrer le baptême en cas de nécessité ?*

— En cas de nécessité, le baptême peut être administré *partout,* soit à l'église, soit à la maison, soit en dehors de la maison, suivant les circonstances.

— *Et en dehors du cas de nécessité ?*

— Régulièrement parlant, il ne peut être administré que dans une église possédant des fonts baptismaux.

— *Pourquoi avez-vous dit : « régulièrement parlant ? »*

— Parce que cette règle comporte plusieurs exceptions.

— *Par exemple ?*

— Par exemple, il est permis de baptiser à la maison, mais toujours dans l'oratoire qui s'y trouve et avec de l'eau baptismale, les enfants des rois et des chefs d'Etat, ou encore des princes.

— *Existe-t-il quelque autre cas ?*

— On peut citer encore celui où il serait nécessaire de baptiser de nouveau ceux qui l'auraient été à l'église, mais d'une manière invalide ou douteuse. Ils pourraient également être baptisés à la maison.

— *N'y a-t-il pas dans les églises paroissiales un endroit spécialement consacré à l'administration du baptême ?*

— Oui ; c'est d'ordinaire une chapelle ou du moins un endroit distinct, à l'entrée même de l'église, et qui renferme les fonts baptismaux.

— *Quel nom donne-t-on à cette chapelle ou à cet endroit distinct ?*

— On l'appelle le baptistère.

— *Qu'entendez-vous par les fonts baptismaux ?*

— J'entends le récipient de marbre ou de pierre en forme de piscine ou de petite cuve, qui contient l'eau baptismale.

— *Ne pourriez-vous pas citer un exemple du bon souvenir que l'on doit garder du lieu où l'on a reçu le saint baptême ?*

— Il est raconté de saint Louis, roi de France, qu'il estimait plus le village de Poissy, où il avait été baptisé, que la ville de Reims où il avait été sacré roi. Aussi aimait-il à signer : « Louis de Poissy. »

— *En connaissez-vous un autre plus récent ?*

— Le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, visitant dans les dernières années de sa vie l'église de Joinville (Haute-Marne) où il avait reçu le baptême, après avoir adoré le Saint-Sacrement, vint s'agenouiller longuement auprès des fonts baptismaux, à la grande édification des nombreux témoins de cette scène.

§ 2

Le temps du baptême

— *En parlant du* SUJET *du baptême, nous avons déjà dit quelques mots du* TEMPS *où il convient d'administrer ce sacrement soit aux enfants, soit aux adultes.*

Nous allons y revenir pour rappeler et compléter brièvement ce qui en a été dit.

D'abord, pour ce qui est des enfants, quelle est, Marguerite, la règle tracée par l'Eglise ?

— Cette règle se trouve dans le Rituel, qui recommande de baptiser les enfants « aussitôt qu'il est possible. »

— *Qu'est-ce à dire, « aussitôt qu'il est possible ? »*

— C'est-à-dire le jour même de la naissance ou l'un des jours les plus rapprochés.

— *L'Eglise a-t-elle fixé un délai que l'on ne pourrait pas dépasser sans péché ?*

— Aucune loi ecclésiastique n'a fixé ce délai, qui peut varier suivant que les parents sont plus ou moins éloignés de l'église paroissiale, que la saison est mauvaise ou la santé de l'enfant délicate.

— *Les théologiens ne précisent-ils pas eux-mêmes ce délai ?*

— Plusieurs estiment qu'en dehors de toute cause grave il n'est pas permis, sans péché mortel, de différer au delà de dix à quinze jours, surtout s'il y a négligence volontaire et affectée.

— *Le désir de donner plus d'éclat à la cérémonie du baptême, en attendant un parrain éloigné ou en invitant un grand nombre de parents et d'amis, est-il un motif suffisant pour différer longtemps le baptême ?*

— Non ; car à moins de raisons toutes spéciales de réclamer que le parrain ou la marraine soient eux-mêmes présents, ils peuvent très légitimement se faire représenter par une autre personne, s'ils sont empêchés.

Quant à donner plus d'éclat extérieur à la cérémonie du baptême, cela semble contraire aux prescriptions du Rituel, qui veut qu'elle s'accomplisse « sans vain apparat. »

—

— *Quels jours conférait-on autrefois le baptême solennel aux adultes ?*

— La règle apostolique est que le baptême solennel des adultes ait lieu le samedi saint et la veille de la Pentecôte.

Cependant les Grecs ont ajouté le jour de l'Epiphanie, anniversaire du baptême de Jésus-Christ.

Saint Remi baptisa Clovis le jour de Noël, et ce même jour saint Augustin, l'apôtre de l'Angleterre, baptisa mille personnes.

D'autres églises baptisaient encore le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste.

— *En pratique, qu'y a-t-il de prescrit par rapport à l'administration du baptême aux adultes ?*

— En dehors du péril de mort, ils doivent être baptisés aussitôt qu'il est possible de le faire dignement et commodément.

§ 3

Devoirs des parents à l'occasion du baptême de leurs enfants

— *Déjà nous avons suffisamment expliqué l'obligation imposée aux parents de procurer le baptême à leurs enfants. Ce que nous avons à dire ici ne concerne que l'accomplissement de certaines formalités que la bienséance impose aux parents.*

Dites nous donc, Joseph, ce que doivent faire les parents chrétiens, quand le bon Dieu leur a fait cette faveur de leur envoyer un enfant ?

— Les parents chrétiens ne sont pas seulement empressés à faire la déclaration de la naissance au maire ou aux officiers de l'état civil, mais ils se font aussi un pieux devoir d'avertir immédiatement leur propre pasteur et de s'entendre avec lui pour le jour et l'heure de la cérémonie du baptême.

— *Il ne suffit donc pas de se présenter aux jours et aux heures, par exemple le dimanche à l'issue de la grand'messe, où l'on sait qu'il est d'usage de baptiser ?*

— Cela ne suffit pas. Car, outre que l'on manque par là aux règles de la politesse la plus élémentaire, il peut résulter de cette façon d'agir de graves inconvénients.

— *Pourriez-vous citer quelques-uns de ces inconvénients ?*

— Outre celui assez fréquent d'attendre un temps fort long, parce que celui qui doit baptiser, n'ayant pas été prévenu, se trouve empêché, on s'expose à ce que, par exemple, le parrain ou la marraine ne remplissent pas les conditions prescrites, et soient récusés.

— *Que doivent faire les parents après avoir averti le curé de la paroisse ?*

— Ils doivent sans délai faire le choix d'un parrain et d'une marraine, en tenant compte des sages prescriptions de l'Eglise à cet égard.

— *N'appartient il pas également aux parents de donner un nom à leurs enfants ?*

— Oui ; et bien qu'ordinairement ce soin soit laissé au parrain ou à la marraine, néanmoins ceux-ci doivent consulter les parents et ne rien décider sans leur consentement.

— *N'est-il pas de toute convenance que les parents, ou du moins le père assiste au baptême de son enfant ?*

— Cela est observé dans toutes les familles chrétiennes, où non seulement le père, mais les aïeuls et aussi les autres parents plus proches accompagnent l'enfant à l'église et aux fonts baptismaux, attestant ainsi l'importance qu'ils attachent au plus nécessaire des sacrements, puis signent, avec le parrain et la marraine, au registre des actes religieux.

§ 4

Les parrains et les marraines du baptême

— *D'où viennent et que signifient ces noms de parrain et de marraine ?*

— Ces noms, en latin *patrinus* et *matrina*, sont des diminutifs des mots père et mère, parce que le parrain et la marraine sont comme le père et la mère spirituels de l'enfant qui est baptisé, concourant à sa naissance spirituelle et tenus, au défaut des parents, à pourvoir à son éducation chrétienne.

— *Y a-t-il obligation de donner un parrain au baptisé ?*

— Bien que cela ne soit point nécessaire pour la validité du baptême, cependant, de nécessité de précepte ecclésiastique, on doit, sous peine de péché grave, donner un parrain au baptisé, enfant ou adulte, dans le baptême solennel.

— *Pourquoi dites-vous : « dans le baptême solennel ? »*

— Parce qu'il paraît plus conforme à l'esprit et aux décisions de l'Eglise de ne point employer de parrain dans le baptême privé.

—

— *Combien peut-il y avoir de parrains au baptême ?*

— Pour ne point multiplier les cas de parenté spirituelle, le Concile de Trente a décidé que, conformément aux anciens canons, il n'y aurait qu'un parrain ou une marraine, ou tout au plus l'un et l'autre.

— *S'il n'y a qu'un parrain, est-il nécessaire qu'il soit du même sexe que le baptisé ?*

— Il ne semble pas, d'après les paroles mêmes du Concile de Trente, que cela soit indispensable.

— *Le parrain empêché peut-il se faire représenter par procureur ?*

— Oui, et celui-ci ne contracte pas de parenté spirituelle, ni aucune des obligations du parrain réel.

— *Quelles sont les conditions requises pour être validement parrain ?*

— Cinq conditions sont requises, savoir :

1° Avoir l'usage de la raison et être soi-même baptisé ;

2° Toucher physiquement, soi-même ou par procureur, le baptisé, au moins sur ses vêtements, soit dans l'acte même du baptême, soit avant en le présentant à celui qui baptise, soit après en le recevant de ses mains ;

3° Assister au baptême avec l'intention au moins virtuelle de remplir les fonctions de parrain ;

4° Il est nécessaire que le baptême soit réellement conféré : celui qui fait l'office de parrain quand les cérémonies sont seulement suppléées, ne contracte pas la parenté ;

5° Il faut que l'on soit légitimement désigné, ou qu'il n'y ait personne autre de désigné, ou encore que ceux qui ont été désignés ne soient présents ni par eux-mêmes ni par procureur.

— *Quelles conditions de convenance sont demandées par le Rituel ?*

— Deux conditions : que le parrain ait l'âge de puberté, et qu'il soit confirmé.

— *Quels sont ceux que l'Eglise exclut de l'office de parrain ?*

— Ce sont :

1° Le père et la mère du baptisé, que le parrain est appelé à suppléer.

2° Les infidèles, les hérétiques, ceux qui sont publiquement excommuniés ou interdits, les pécheurs publics ou les infâmes, par exemple ceux qui ne seraient mariés que civilement, enfin ceux qui ne sont pas sains d'esprit ou qui ignorent les éléments de la foi chrétienne.

On ne peut, en effet, espérer d'eux qu'ils remplissent la fin pour laquelle a été institué l'office de parrain.

3° Les membres des ordres religieux, afin qu'ils ne soient pas distraits de leur vocation par des sollicitudes étrangères.

Et, pour la même raison, sont exclus, du moins en certains diocèses sinon de règle générale, les

prêtres séculiers eux-mêmes, et particulièrement les curés vis-à-vis de leurs paroissiens.

— *Si les parents, à l'insu du curé, avaient choisi une personne indigne pour parrain, quelle conduite conviendrait-il de tenir ?*

— Cette personne pourrait assister au baptême comme témoin, mais non comme parrain véritable.

—

— *A qui appartient-il de désigner le parrain ?*

— C'est aux parents qu'il appartient de désigner le parrain, et à leur défaut, mais à leur défaut seulement, au curé.

—

— *Quels sont les effets qui résultent pour le parrain qui a validement rempli cette fonction au baptême ?*

— Ces effets sont au nombre de deux.

— *Quel est le premier ?*

— Le premier est la parenté spirituelle qui est contractée par le parrain, de même que par le ministre du baptême, à l'égard du baptisé et de ses parents.

— *Le parrain et la marraine contractent-ils également cette parenté entre eux ?*

— Ils ne la contractent aucunement.

— *Que constitue par rapport au mariage cette parenté spirituelle ?*

— Elle constitue un empêchement dirimant, dont le pouvoir de dispenser appartient au Souverain Pontife.

— *En quoi consiste le deuxième effet ?*

— Il consiste dans l'obligation grave imposée au parrain de pourvoir, au défaut des parents, à l'instruction et à l'éducation chrétienne du baptisé.

— *Le parrain ne doit-il pas aussi aimer son filleul d'un amour spécial et quasi filial ?*

— Oui ; mais cet amour ne doit pas être purement naturel, ni se borner à des témoignages d'ordre purement naturel, comme de donner à certains jours des cadeaux plus ou moins riches ou une part privilégiée dans son héritage.

— *Pourquoi cela ?*

— Parce que la parenté créée entre le parrain et son filleul est d'ordre purement spirituel.

Il résulte que les relations existant entre eux, sans exclure positivement les marques d'une affection naturelle, doivent avant tout revêtir le même caractère spirituel et surnaturel.

— *Vous en concluez ?*

— Que le parrain doit s'intéresser et, s'il est nécessaire, veiller par lui-même au progrès moral et religieux de son filleul, favoriser sa vocation, lui rappeler les engagements qu'il a pris pour lui au baptême, et l'assister de ses bons conseils et de ses prières pendant tout le cours de sa vie.

— *Si les parents du baptisé sont de bons chrétiens ou s'ils remplissent consciencieusement les devoirs de leur charge en ce qui regarde l'éducation chrétienne de leur enfant, les obligations du parrain ne cessent-elles pas d'être aussi strictes ?*

— Assurément elles ne le sont pas autant, et même dans ce cas le parrain peut s'en croire déchargé, au moins dans ce qu'elles ont de plus grave.

— *Les filleuls n'ont-ils pas aussi certains devoirs envers leurs parrain et marraine ?*

— Ces devoirs existent, et on peut les ramener à quatre principaux :

1° La reconnaissance pour le service important qu'ils leur ont rendu au baptême en répondant et en se portant garants pour eux ;

2° Le respect et l'amour comme envers leurs parents spirituels ;

3° La docilité à suivre leurs conseils et à profiter, s'il y a lieu, de leurs charitables reproches ;

4° Enfin leur faire une part spéciale dans leurs prières.

§ 5

Les noms à donner au baptisé

— *Quels noms convient-il de donner au baptisé ?*

— Il convient de lui donner, de préférence à tout autre nom, celui d'un ou de plusieurs saints honorés dans l'Eglise.

— *Pourquoi le nom d'un saint ?*

— Afin que le baptisé ait tout à la fois un modèle de vie chrétienne et un protecteur particulier dans le ciel.

— *N'y a-t-il pas des saints qui ont droit à la préférence ?*

— Oui ; tels sont les saints parents de Notre-Seigneur, la sainte Vierge Marie, saint Joseph, saint Jean-Baptiste, les apôtres, les disciples et les amis de Notre-Seigneur, les principaux martyrs, les fondateurs des plus grands ordres religieux, les saints patrons du pays, du diocèse et de la paroisse, les saints patrons des corporations et confréries chrétiennes, les saints patrons du parrain et de la marraine, les saints dont les ancêtres ont porté les noms dans la famille, les saints dont la fête tombe le jour même de la naissance ou du baptême, etc.

— *Que faut-il penser de la manière d'agir de certains parents qui choisissent pour leurs enfants les noms de personnages simplement historiques, quelquefois notoirement impies, ou ceux de personnages de romans, de comédies, etc. ?*

— Cette manière d'agir est moins convenable, et même parfois tout à fait blâmable. Dans ce cas, le prêtre qui baptise est autorisé à ajouter le nom de quelque saint à ceux qui lui sont proposés.

— *A qui appartient-il de donner un nom à l'enfant baptisé ?*

— C'est aux parrains à donner un nom à l'enfant, et à leur défaut au prêtre qui baptise.

— *Quels sont nos devoirs envers les saints dont nous avons reçu le nom au baptême ?*

— Nous devons les honorer d'un culte particulier, comme nos patrons, et célébrer dignement leur fête en assistant si possible à la messe célébrée ce jour-là en leur honneur.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 2 januarii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — I. Le pardon des péchés, 17. — II. Institution du sacrement de pénitence, 20.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne — *Deuxième partie : La Morale.* — I. La loi de Dieu source du bonheur en ce monde, 23. — II. La loi de Dieu source du bonheur éternel, 26.

Réflexions sur des passages de l'épître. — IX. Pour le 4e dimanche après l'Épiphanie (*in Rom.*, XIII, 8-9), 28. — X. Pour la Septuagésime (*in I Cor.*, IX, 24-25), 30.

Dialogues enfantins pour fête de la Sainte-Enfance. — I. Le siège du Pei-t'ang à Pékin, 33.

Courtes instructions pour la prière du soir. — XLVII. Jésus guérit la belle-mère de Pierre, 36.

Pour la bénédiction d'une image de la Sainte Vierge, 38.

L'Eglise et la civilisation, *Essais de conférences apologétiques.* — VIII. L'éloquence, 39.

Catéchisme de persévérance. — *La vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — DEUXIÈME ANNÉE : L'ÉDUCATEUR. — VI. Les œuvres de religion, 44.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

I

LE PARDON DES PÉCHÉS

Résumé analytique

Jésus-Christ est venu sur la terre pour expier les péchés des hommes et leur ouvrir le ciel ; nous admirerons dans le sacrement de pénitence les merveilles de sa miséricorde.

Nous ferons d'abord quelques réflexions sur la rémission du péché avant Jésus-Christ.

1. Le péché a pour effets la perte du ciel et le remords. L'homme ne peut pas être sûr qu'il a obtenu son pardon, à moins que Dieu ne lui en donne un signe sensible. Toutes les religions ont exprimé ce besoin qu'éprouve l'homme de se réconcilier avec Dieu.

2. Dieu a révélé aux Juifs par ses prophètes que le péché pourrait être expié par la pénitence et pardonné en vue des mérites du Rédempteur.

3. Par ce pardon, le péché est complètement effacé, Dieu rend à l'âme sa grâce et le droit au ciel. Ceux qui mépriseront sa miséricorde seront perdus éternellement.

4. Saint Jean-Baptiste a préparé les voies au Messie en prêchant la pénitence, et le Sauveur en a fait une loi absolue de sa religion. La pénitence a été la grande vertu des saints.

5. La charité parfaite peut exceptionnellement suppléer la contrition ; toutefois il est bon de faire le plus souvent possible des actes de contrition parfaite.

6. Dieu, qui a toujours offert aux pécheurs le pardon, l'a rendu bien plus facile aux chrétiens dans le sacrement de pénitence.

Misericordia Domini plena est terra.
La terre est remplie de la miséricorde de Dieu. (Ps., XXXII, 5).

Mes frères,

Qu'est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu faire sur la terre ? Il est venu nous racheter et nous sauver, il est venu offrir aux pauvres pécheurs le pardon, le salut, la grâce, le ciel. « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin du médecin, a-t-il dit, mais ceux qui sont malades [1]. » Sans doute, si les hommes, après avoir été régénérés dans les eaux du baptême, avaient assez de reconnaissance envers Dieu pour conserver jusqu'à la fin de leur vie la grâce sanctifiante, le Sauveur n'aurait pas eu besoin d'instituer un second sacrement pour la rémission des péchés. Mais ce divin médecin, connaissant notre misère et nos infirmités, a voulu préparer à tous ceux qui retomberaient par leur propre faute dans l'esclavage du démon, un remède par lequel leur serait appliqué le fruit de sa passion et de sa mort. Ce remède, c'est le sacrement de pénitence. Ce n'était pas assez pour Jésus-Christ de donner aux enfants d'Adam, par le baptême, la vie surnaturelle de la grâce qui les fait enfants de Dieu et héritiers du ciel, de les fortifier par la confirmation contre les terribles assauts du démon et des passions, de les nourrir de sa chair et de son sang et de rester sur nos autels comme une victime de propitiation pour le péché. Il a voulu, pour compléter son œuvre, donner aux ministres de son Eglise le pouvoir de remettre tous les péchés, de réconcilier les hommes avec Dieu en son nom, d'ouvrir le ciel à tous les pécheurs sincèrement repentants.

1. Si nous avons admiré dans le sacrement de l'Eucharistie les merveilles de la puissance et de la sagesse infinie d'un Dieu qui multiplie sans cesse les miracles les plus étonnants pour rester sur nos autels, nous allons admirer, dans le sacrement de pénitence, l'excès infini de ses miséricordes. Mais il sera bon auparavant de faire quelques réflexions sur la rémission des péchés avant la venue de Jésus-Christ. — Pour bien comprendre jusqu'où va la bonté de Dieu dans le pardon du péché, il faut se rappeler, mes frères, ce qu'est le péché et quelles en doivent être les conséquences. Le péché mortel, vous ne l'ignorez pas, est une grave injure à la majesté infinie du Créateur, une révolte insensée contre sa souveraine puissance, jointes à un mépris sans nom de son amour. Par cet affreux péché, l'homme devient l'ennemi de Dieu, il perd la grâce sanctifiante et ses droits au ciel, il tombe dans l'esclavage du démon et mérite les supplices éternels de l'enfer. Le remords entre dans sa conscience comme un ver qui la ronge, et le malheureux sent qu'il n'aura la paix que quand Dieu lui aura pardonné.

Mais que peut faire le pécheur dans l'état de misère où il est tombé, pour réparer sa faute et en obtenir le pardon ? Quelle assurance pourra-t-il jamais avoir que son péché est effacé ? Sans doute, mes frères, Dieu peut pardonner au pécheur, il peut rendre à l'homme coupable son amitié, lui faire grâce des châtiments qu'il a encourus. Dès lors que nous croyons en un Dieu personnel, qui veut le bien de ses créatures, qui les entoure des soins de sa Providence, qui permet que nous l'appelions *Notre Père*, nous sommes sûrs qu'il peut

[1] Conc. Trid., sess. XIV, cap. I.

et qu'il veut pardonner. Mais nous ne saurions oublier que ce Dieu infiniment miséricordieux est aussi infiniment juste. Sa justice exige que le péché soit expié par une réparation en rapport avec l'offense. Or l'homme ne peut rien pour réparer parfaitement l'injure qu'il a faite à la majesté divine. Quelle gloire peut revenir à Dieu des hommages d'un criminel condamné à l'enfer, et des sacrifices que cette créature indigne, ce fils révolté lui offrirait? Et cependant, mes frères, l'homme sent tellement au fond de son cœur le besoin d'obtenir le pardon par l'expiation, qu'il a toujours cherché à toucher la miséricorde divine par l'expression de son repentir, par l'aveu de son crime, par des sacrifices sanglants ou par les pratiques de la mortification corporelle.

L'histoire de toutes les religions nous offre des exemples de ces efforts tentés par l'homme pour se réconcilier avec Dieu. Homère nous fait voir les prières, déesses suppliantes s'avançant d'un pas mal assuré devant le trône de Jupiter, à la suite du coupable, afin d'intercéder pour lui. Les disciples de Bouddha croient que le pardon des crimes peut être obtenu par le repentir et la confession publique. Presque tous les peuples païens de l'antiquité offraient à leurs dieux des sacrifices sanglants, dans la pensée que la mort des victimes était une réparation et que leur sang détournait de la terre la colère du ciel. Ils allaient même jusqu'à répandre le sang humain pour l'offrir à la divinité comme le plus noble de tous les sacrifices. Chez d'autres peuples, c'étaient les mortifications volontaires qui étaient en honneur comme le plus sûr moyen de se purifier du péché; aujourd'hui encore les brahmes de l'Inde se déchirent le corps de toutes les manières pour apaiser la colère divine [1]. En un mot, l'homme coupable a toujours cherché dans les manifestations de la vie religieuse un moyen de rentrer en grâce avec Dieu. Cette vérité capitale est écrite en caractères sanglants dans les annales des plus anciens peuples, et même des nations les plus civilisées.

2. La raison a toujours inspiré à l'homme le désir d'expier ses fautes et d'en chercher le pardon, mais ce que la raison ne pouvait découvrir, c'est-à-dire le moyen assuré d'obtenir ce pardon, la révélation l'a enseigné au peuple que Dieu avait choisi pour y conserver son culte. Les prophètes ont appris à Israël non seulement combien le Seigneur est miséricordieux, mais ce qu'il faut faire pour obtenir de lui le pardon du péché. C'était beaucoup déjà de savoir que « la miséricorde de Dieu est éternelle [2], qu'elle s'étend sur toutes les œuvres de ses mains [3] et que la terre en est toute remplie [4], » mais il était bien plus consolant encore pour les pauvres pécheurs d'entendre Dieu lui-même les appeler, par la bouche des prophètes, à se réconcilier avec lui par la pénitence. « Cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, et puis venez, mettez ma bonté à l'épreuve, dit le Seigneur; si vos péchés sont rouges comme le vermillon, ils deviendront blancs comme la laine [1]. Si l'impie fait pénitence de tous ses péchés et garde bien tous mes commandements, il ne mourra pas, il vivra; est-ce que je veux la mort de l'impie, et non pas plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive? Rejetez donc loin de vous toutes vos prévarications et faites-vous un cœur nouveau, un esprit nouveau, et vivez [2]. » L'entreprise ne sera pas exempte de difficultés, la pénitence sera laborieuse, mais la miséricorde de Dieu sera assurée au pécheur. Ecoutez David qui veut obtenir son pardon. Il prie : « Ayez pitié de moi, mon Dieu, selon l'étendue de votre grande miséricorde; » il confesse sa faute : « Je reconnais mon crime, je ne cache pas mon iniquité; » il a souffert cruellement depuis qu'il a offensé Dieu, et il accepte ces châtiments qu'il a sentis comme des épines enfoncées dans ses chairs; il demande à Dieu de mettre en lui ce cœur nouveau qu'il exige, il changera de vie et il donnera à son peuple l'exemple d'une conversion sincère, pour ramener les pécheurs à Dieu.

Vous voyez maintenant, mes frères, par tous ces textes de l'Ecriture, en quoi doit consister la pénitence à laquelle Dieu a promis le pardon. Elle suppose un changement complet des dispositions du cœur, la haine du péché et l'amour du bien, l'humble soumission aux châtiments temporels que Dieu envoie, et la résolution sincère de pratiquer la vertu avec l'aide de la grâce. A ces conditions générales du pardon, Dieu avait ajouté, dans l'ancienne Loi, la pratique de plusieurs cérémonies religieuses, purifications légales, sacrifices pour le péché, qui renfermaient une certaine confession des fautes commises, puisque ces observances variaient avec le genre du péché. Mais ces pratiques extérieures n'avaient aucune valeur ni aucun effet sans les dispositions du cœur, et le Seigneur a fait déclarer plusieurs fois par ses prophètes que l'encens des sacrifices auxquels ne se joignait pas la piété du cœur, était une insulte à sa majesté. C'est à la contrition sincère que Dieu a promis le pardon sous l'ancienne Loi, en vertu des mérites infinis du Sauveur annoncé aux hommes. Cette pénitence, déjà si puissante sur le cœur de Dieu avant la venue du Sauveur, devait l'être encore bien plus après que l'Homme-Dieu aurait versé son sang sur la croix, et qu'il aurait, de ses lèvres mourantes, demandé à son Père le pardon de tous les pécheurs, et même de ses bourreaux. Mais dès que la promesse d'un Sauveur a été faite à nos premiers parents, Dieu a accepté en expiation du péché la pénitence volontaire du pécheur.

3. Il n'est peut-être pas inutile d'insister sur les termes dont Dieu s'est servi dans l'Ancien Testa-

[1] Breiteneicher, *Das Sakrament der Busse*, 1 Vortrag, 2 Theil.
[2] Ps., CII, 17.
[3] Ps., CXLIV, 9.
[4] Ps., XXXII, 5.

[1] Isaïe, I, 16-18.
[2] Ezéch., XVIII, 21-22.

ment pour promettre le pardon du péché. Il ne s'est pas contenté de dire qu'il ne le punirait pas, qu'il n'y ferait plus attention, mais qu'il l'effacerait complètement (comme une tache qu'on enlève avec de l'eau), — qu'il rendrait plus blanc que la neige ce qui était noir comme le charbon, — qu'il jetterait au fond de la mer toutes les iniquités de son peuple, — qu'il rendrait la vie à ceux que le péché avait fait mourir. L'expression plus adoucie dont se sert David : « Heureux ceux dont les péchés sont cachés (couverts aux yeux de Dieu), » signifie au fond la même chose, car rien de ce qui existe encore ne peut être caché à l'œil de Dieu qui voit tout. Il ne peut donc y avoir de doute pour nous : Dieu a promis à la pénitence le pardon de toute sorte de péchés, il n'en conservera aucun souvenir, il rendra au pécheur son amitié, la paix de l'âme, la grâce sanctifiante, la vie éternelle ; il menace, au contraire, de sa colère et de la mort éternelle ceux qui ne feront pas pénitence. A chaque instant il châtie les Juifs pour les amener à faire pénitence, il est heureux de leur pardonner ; ils l'outragent encore, ils sont infidèles à leurs promesses : néanmoins il leur pardonne toujours, s'ils reviennent à lui. Ce n'est qu'après une obstination définitive dans le mal qu'il les frappe des coups de sa justice. Ainsi en agira-t-il tant qu'il y aura des hommes sur la terre, et toutes les générations pourront répéter la parole de Jérémie : « C'est à la miséricorde du Seigneur que nous devons de n'avoir point été anéantis [1]. »

4. Le dernier prophète de l'ancienne Loi, le précurseur du Christ, Jean-Baptiste est venu à son tour prêcher la pénitence : « Faites pénitence, le royaume des cieux est proche [2] » ; à la parole il a joint l'exemple, il a mené une vie de pénitent, il a confirmé par le martyre l'enseignement de toute sa vie. Tous les pécheurs accouraient auprès de lui, confessaient leurs fautes, et il les baptisait du baptême de la pénitence pour la rémission de leurs péchés. Il semble que le fils de Zacharie n'ait été envoyé devant les pas du Fils de Dieu que pour rappeler aux hommes la nécessité et les conditions de la pénitence. Nous savons donc d'avance ce que sera la prédication du Sauveur, nous ne serons pas étonnés de l'entendre inviter ses disciples à porter leur croix, à renoncer aux satisfactions des sens et aux plaisirs terrestres, à se faire humbles et petits pour passer par la voie étroite qui mène à la vie. Nous comprendrons le reproche sanglant qu'il fera à Bethsaïde et à Corozaïn qui n'avaient pas voulu faire pénitence. Sans doute il exigera de tous ceux qui voudront entrer au ciel la foi et l'amour, mais une foi comme celle de Pierre, un amour comme celui de Madeleine, qui amènent le pécheur à confesser ses fautes et à les laver dans les larmes de la pénitence, et il proclamera cette loi de l'Evangile, aussi absolue que celle des prophètes : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. »

[1] Thren., III, 22.
[2] Matth., III, 2.

La pénitence en acte, ou la pratique de la pénitence comprise comme nous l'avons expliquée, est donc nécessaire pour le salut à tous ceux qui ont offensé Dieu. L'Ecriture recommande la pénitence à tous les hommes en général, elle ne fait aucune exception, parce que tous sont portés au péché par leurs passions, et ne peuvent éviter le péché pendant toute leur vie sans un miracle de la grâce. Si cette grâce était accordée à un grand saint, comme elle l'a été à la sainte Vierge, cette âme privilégiée serait assurément dispensée de faire pénitence, mais, d'après l'opinion de plusieurs théologiens, elle pourrait néanmoins avoir la vertu de pénitence, c'est-à-dire l'habitude surnaturelle qui dispose à détester le péché dès qu'il est commis [1]. Aussi voyons-nous précisément les chrétiens les plus pieux et les plus fervents, les âmes les plus innocentes, pratiquer avec le plus grand zèle les œuvres de la mortification, et s'exciter aux plus parfaits sentiments de contrition pour leurs imperfections les plus légères. Nous expliquerons plus tard comment, sous la loi de grâce, la contrition parfaite, fruit de la vertu de pénitence, peut procurer le salut à ceux qui ne peuvent recevoir l'absolution sacramentelle.

5. La pénitence ne peut-elle pas être suppléée par la charité parfaite ? C'est un dogme de foi que la charité parfaite efface le péché, et fait recouvrer la grâce sanctifiante ; mais pourrait-il y avoir charité parfaite dans le cœur d'un pécheur qui, comprenant la gravité de ses fautes, ne voudrait pas en faire pénitence ? Assurément non. Si on recommande aux pécheurs de s'exciter à la charité parfaite, c'est précisément pour qu'elle perfectionne leur contrition, car en dehors du sacrement de pénitence, le péché mortel n'est pardonné qu'à ceux qui ont la contrition parfaite, c'est-à-dire accompagnée du parfait amour de Dieu. Si la charité seule peut suppléer la contrition, c'est dans le cas où un pécheur, ayant oublié ses fautes, se contenterait de faire, avant de mourir, un acte de charité parfaite [2]. C'est une excellente habitude des bons chrétiens de faire tous les soirs, avant de s'endormir, un acte de charité parfaite et un acte de contrition. Ce n'est pas à dire qu'il faille négliger de recourir souvent à l'absolution sacramentelle, mais comme la mort peut nous surprendre à chaque instant, il serait bon de renouveler tous les jours les sentiments de pénitence et d'amour auxquels Dieu a promis le pardon.

Mais pour arriver à produire convenablement ces actes, vous comprenez, mes frères, qu'il faut s'y préparer avec l'aide de la grâce. Il y a un repentir purement naturel, inspiré par la honte, par la crainte de la justice des hommes ou de leur mépris, qui ne servirait de rien devant Dieu. N'oubliez pas que la pénitence dont je vous ai parlé aujourd'hui est une vertu surnaturelle, infuse dans l'âme avec la charité et les dons du

[1] Sasse, *De Pœnit.*, Sect. I, art. 4.
[2] Sasse, *Ibid.*, a. 5.

Saint-Esprit dès le baptême, pour nous disposer à détester le péché, à changer de vie, et à mériter le pardon soit au tribunal de la pénitence, soit dans les circonstances où il nous est impossible de recevoir l'absolution. Ne perdez jamais de vue la miséricorde infinie de Dieu, la passion et la mort du Sauveur, les châtiments éternels de l'enfer, et vous sentirez profondément toute la malice du péché, vous comprendrez la gravité de l'injure que vous avez faite à Dieu, et vous lui demanderez avec confiance votre pardon. Mais si vous vivez dans l'insouciance de votre salut, dans les jouissances mondaines, si vous ne faites jamais d'acte extérieur de mortification, si vous ne priez habituellement que du bout des lèvres, ne vous flattez pas qu'une absolution reçue au hasard, ou un acte de contrition quelconque à l'article de la mort, vous ouvrira le paradis.

6. J'ai tenu, mes frères, avant de vous expliquer le sacrement de pénitence, à vous montrer combien Dieu avait déjà facilité aux pécheurs dans l'ancienne Loi l'expiation de leurs fautes, combien il désire vous pardonner, et comment vous devez pratiquer la vertu de pénitence pour vous disposer à recevoir votre pardon. Est-il donc si difficile de rentrer en grâce avec Dieu ? Vous vous imaginez souvent que le sacrement de pénitence, la confession surtout, est une difficulté insurmontable, un joug pesant que Notre-Seigneur a imposé à ses disciples. Au contraire, le Sauveur, en faisant des actes de la pénitence la *matière* d'un sacrement, a voulu vous faciliter encore le pardon, assurer la guérison de vos âmes en vous obligeant à faire voir toutes vos blessures au médecin qui en connaît les remèdes, et enfin vous rendre plus sûrs de votre réconciliation en l'attachant à la *forme* sacramentelle, à l'absolution que vous donne le prêtre en son nom. « Qui connaît les pensées du Seigneur ? dit le Sage[1] ; qui est entré dans ses conseils ? » Mais, nous n'en pouvons douter, ses pensées à l'égard de l'homme racheté par le sang de son Fils, sont « des pensées de paix et non de colère[2] », et les admirables inventions que sa Sagesse a conçues pour détruire le règne du péché dans le monde, ne peuvent être que des moyens plus parfaits et plus sûrs de ramener à lui les pécheurs. Tout en admirant la miséricorde avec laquelle il a pardonné sous l'ancienne Loi, soyons bien convaincus que le sacrement de Pénitence est pour nous une preuve incomparablement plus grande de sa bonté, et une garantie du pardon qu'il promet aux pécheurs repentants. Préparons-nous à en admirer toutes les merveilles, et surtout estimons-nous heureux de pouvoir en profiter souvent pour assurer notre salut éternel. Ainsi soit-il.

---

[1] Sap., IX, 13.
[2] Jérém., XXIX, 11.

II

INSTITUTION DU SACREMENT DE PÉNITENCE

Résumé analytique

Le Sauveur, après avoir remis lui-même les péchés aux hommes, pendant sa vie terrestre, a laissé à ses ministres le pouvoir de les remettre en son nom, par le sacrement de pénitence.

1. Le plan de la rédemption exigeait que Jésus-Christ établît, pour la rémission des péchés commis après le baptême, un signe sensible auquel serait attaché le pardon.

2. Comme les autres institutions importantes de la religion, le sacrement de pénitence a été figuré (*piscine de Siloé*), promis (*Dabo tibi claves*), enfin institué (*Quorum remiseritis peccata*).

3. D'après le texte de la promesse, les apôtres seront investis des pleins pouvoirs d'administrateurs du royaume du Christ, ils prononceront des sentences sans appel, ratifiées au ciel, ils seront donc juges des consciences. Impossible d'adopter un sens figuré.

4. Les termes de l'institution sont catégoriques : les apôtres remettront ou retiendront les péchés, comme Jésus-Christ lui-même. Il y a là tous les éléments d'un sacrement : signe sensible, grâce conférée, institution par Jésus-Christ.

5. Témoignages de la tradition, uniformité de croyance des églises d'Orient et d'Occident.

Conclusion. — Remercions le Seigneur qui veut nous pardonner aussi souvent que nous nous repentirons.

> *Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt.*
>
> Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à qui vous les retiendrez.
>
> (Joan., XX, 23).

Mes frères,

Le prophète Zacharie avait annoncé qu'aux jours du Messie il y aurait « une source accessible à toute la maison de David, pour l'expiation du péché et la purification de toute souillure[1]. » Dieu n'avait jamais refusé aux pécheurs pénitents le pardon de leurs fautes, mais sous l'ancienne Loi il n'avait pas institué de signe permanent de cette réconciliation. La vertu de pénitence, jointe à la foi au Messie, pouvait obtenir le pardon ; mais ce n'était qu'à de rares intervalles que Dieu prononçait, par la bouche de ses prophètes, la sentence d'absolution[2]. La source toujours ouverte pour qu'on y vienne laver ses péchés, c'est le sacrement de pénitence, que Jésus-Christ a institué, comme nous le disions à la fin de notre dernière instruction, pour faciliter à l'homme le pardon et lui en donner une preuve sensible.

Le Sauveur, qui était venu pour apporter le salut aux brebis égarées de la maison d'Israël, voulut faire constater publiquement aux Juifs qu'il avait, comme Fils de Dieu, le pouvoir de remettre les péchés. Un jour qu'on lui avait amené un paralytique, il lui dit, avant de le guérir : « Aie confiance, mon fils, tes péchés te sont remis » ; puis se retournant vers les pharisiens mécontents, il ajouta : « Est-il plus facile de dire à quelqu'un « Tes péchés te sont remis », ou bien : « Lève-toi « et marche ? » Eh bien, pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de

[1] Zach., XIII, 1.
[2] II Reg., XII, 13.

remettre les péchés, il dit au paralytique : « Lève-« toi, prends ton lit, et retourne chez toi. » Le malade se leva et s'en alla [1]. » C'est ainsi que Notre-Seigneur a préludé à l'institution du sacrement de pénitence. Comme il lisait au fond des cœurs, en y plongeant son divin regard, il n'avait pas besoin de faire confesser les péchés ; mais pour donner au pécheur la certitude du pardon, il lui faisait entendre cette sentence pleine de consolation : « Tes péchés te sont remis. » Dieu seul peut remettre le péché par sa toute-puissante autorité ; mais il peut charger quelqu'un de le remettre en son nom : aussi la sentence d'absolution prononcée par le Sauveur pourra retentir jusqu'à la fin des siècles sur la tête des coupables, s'il lui plaît de conférer à des hommes, ses représentants, le pouvoir de juger à sa place. Ces juges devront connaître l'état de l'âme coupable, instruire la cause avant de se prononcer, mais leur sentence sera, comme celle du Christ lui-même, l'absolution du péché.

Pourquoi, quand et comment Notre-Seigneur a-t-il conféré à ses apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de remettre les péchés ? C'est ce que nous voulons vous expliquer aujourd'hui.

1. L'institution du sacrement de pénitence, pour la rémission des péchés commis après le baptême, occupe une place importante dans le plan de la rédemption de l'humanité [2]. Le but principal de la venue du Fils de Dieu sur la terre était, avons-nous dit, l'expiation du péché. Cette œuvre de miséricorde ne pouvait rester imparfaite ; le Sauveur ne devait pas seulement offrir à son Père le prix de notre rançon, mais pourvoir à ce que le fruit de son sacrifice pût être appliqué à tous les hommes. Et comme Dieu ne sauve pas les pécheurs sans leur coopération, il fallait que les hommes eussent quelque chose à faire de leur côté pour participer aux mérites du Rédempteur. Or, si nous cherchons quels sont les moyens que la Providence divine a choisis pour nous faire arriver au salut, nous voyons qu'elle a eu recours à des signes extérieurs et sensibles, dont elle a fait les instruments de la grâce. Nous pouvons donc présumer qu'il en sera de même pour la rémission des péchés.

Le premier moyen par lequel l'enfant d'Adam est purifié du péché et devient membre de l'Eglise du Christ, est le baptême : il consiste dans un rite sensible, et est administré par des hommes. Un second moyen de salut, c'est la nourriture spirituelle de l'âme, l'Eucharistie : elle nous est offerte sous un symbole sensible par les ministres de Jésus-Christ. Si le Sauveur a institué ces moyens providentiels pour que les hommes soient purifiés du péché et nourris du pain de vie, pouvait-il ne pas pourvoir aussi à ce cas, hélas ! trop fréquent, d'hommes justifiés par le baptême et retombant par le péché dans l'esclavage du démon ? Ne devait-il pas établir encore un signe sensible pour procurer la réconciliation de ceux qui auraient succombé après le baptême ? Nier cela, le mettre seulement en doute, c'est dire que le Christ n'a pas achevé son œuvre, qu'il n'a pas pu, ou pas voulu, faciliter aux pauvres pécheurs leur retour à Dieu, qu'il ne s'est incarné que pour effacer le péché originel, qu'il n'est pas mort pour tous les péchés des hommes. Si nous ne voulons pas admettre de pareils blasphèmes, il nous faut reconnaître que Jésus-Christ a dû faire une place dans le plan de son œuvre à une institution visible, où le pardon du péché serait offert aux hommes en son nom et par ses ministres.

2. Ce que nous venons de conclure de l'économie providentielle de la rédemption, étudions-le maintenant comme un fait historique dans l'Evangile.

Les grands dons par lesquels le Fils de Dieu a fait éclater sa charité envers les hommes ont été figurés, promis et enfin intitués solennellement par lui-même. La primauté du prince des apôtres, symbolisée déjà par le nom de *Pierre*, lui fut promise lorsque le Sauveur lui dit : « Sur cette *pierre* je bâtirai mon Eglise, » puis elle lui fut conférée lorsque Jésus lui dit : « Pais mes agneaux, paix mes brebis. » LEucharistie, figurée par la manne, par les pains de proposition, par l'agneau pascal, fut d'abord promise aux Juifs, quand Notre-Seigneur leur dit que sa chair serait vraiment une nourriture et son sang un breuvage, puis instituée à la dernière cène, quand il changea le pain et le vin en son corps et en son sang. Il en a été de même du sacrement de pénitence : il a été *figuré* par la piscine probatique où les malades retrouvaient la santé, par la résurrection de Lazare à qui une parole du Christ a rendu la vie ; il a été *promis* quand le Sauveur a dit à saint Pierre, et plus tard à tous les apôtres, que « tout ce qu'ils délieraient sur la terre serait délié dans les cieux [1] ; » enfin il a été définitivement *institué* par ces paroles solennelles : « Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé... Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez [2]. »

Essayons de bien expliquer ces textes, afin de nous convaincre que Jésus-Christ a réellement conféré à ses ministres le pouvoir de prononcer, dans le tribunal de la pénitence, une sentence judiciaire, et de remettre ou de retenir les péchés, suivant les dispositions de ceux qui les accusent.

3. Bossuet a remarqué que le Fils de Dieu, voulant faire de saint Pierre le chef des apôtres et le dépositaire de tout son pouvoir, dit d'abord à lui seul : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sera lié, tout ce que tu délieras sera délié, » puis dans la suite, ayant rangé sous sa juridiction les autres apôtres, il leur dit à tous ensemble : « Tout ce que vous lierez sera lié, tout ce que vous délierez sera délié. » Un seul homme reçoit les clefs de l'Eglise et du ciel, mais

[1] Matth., IX, 2-7.
[2] Lierheimer, *Das heil. Bussakrament*, 3ter Vortrag.

[1] Matth., XVI, 19 ; XVIII, 18.
[2] Joan., XX, 21-23.

il les confiera aux ministres placés sous ses ordres, afin que ceux-ci s'en servent pour y faire entrer les fidèles. Que faut-il entendre par le pouvoir d'ouvrir et de fermer, signifié par la tradition des clefs de la maison de Dieu? Lorsqu'un propriétaire laisse à son intendant les clefs de sa maison ou de ses trésors, c'est qu'il lui donne toute autorité pour administrer ses biens. Si Jésus-Christ a donné à saint Pierre les clefs du royaume des cieux, c'est-à-dire de son Eglise, c'est pour indiquer que le chef des apôtres aura tout pouvoir de gouverner cette Eglise, d'y faire entrer les hommes, d'en exclure les indignes et d'y faire respecter l'autorité de son Maître. En Orient, où les familles s'abritent ordinairement sous des tentes, on ne se sert pas toujours de clefs, mais de liens pour attacher les tentures qui servent de portes. Lier et délier signifie donc la même chose qu'ouvrir et fermer, et peut servir également à indiquer le pouvoir d'exercer une véritable juridiction sur une catégorie de personnes. Le texte de l'Evangile nous permet donc d'attribuer à saint Pierre et aux apôtres une autorité judiciaire sur l'Eglise.

Cette interprétation est du reste confirmée par d'autres passages de l'Ecriture. Ainsi nous lisons dans Isaïe que Sobna, l'intendant de la maison de David, fut privé de sa charge et qu'Eliacim en fut investi. « Je mettrai sur son épaule la clef de la maison de David, dit le Seigneur par la bouche du prophète ; il fermera, et personne ne pourra ouvrir ; il ouvrira, et personne ne pourra fermer [1]. » On voudrait faire croire que l'autorité signifiée par les expressions *ouvrir et fermer, lier et délier,* n'est que le pouvoir d'instruire les fidèles ; mais cette interprétation est absolument arbitraire, n'est légitimée par aucun autre passage de l'Ecriture, et ne soutient pas l'examen. Car si les mots *ouvrir* et *délier* signifient faire entrer la vérité dans l'intelligence, que signifieront les termes opposés *fermer* et *lier?* Pour être conséquent, il faudra dire que Jésus-Christ autorise les apôtres à refuser la lumière aux âmes, à les laisser dans l'erreur, ce qui est absurde. L'intendant d'une maison, l'administrateur d'un domaine, ont autre chose à faire que de donner de bonnes leçons ou de bons conseils : ils commandent, ils jugent à la place du maître.

Mais qu'est-ce que les apôtres auront à juger? Leur pouvoir se bornera-t-il aux choses extérieures, aux qualités requises pour entrer dans l'Eglise, ou bien s'exercera-t-il à l'intérieur des âmes, atteindra-t-il les consciences ? Le Sauveur, mes frères, ne fait aucune restriction. Il dit d'une manière générale : « Tout ce que vous lierez sera lié. » Bien plus, il ajoute : « Ce que vous lierez (ou délierez) sur la terre, sera lié (ou délié) dans le ciel ; » or ce qui fait l'objet des arrêts du Père céleste, du Juge suprême, ce ne sont pas les qualités extérieures du corps, mais les dispositions intérieures, les mérites et les démérites de l'âme. C'est donc aussi sur les consciences que devra s'exercer l'autorité spirituelle promise aux apôtres.

[1] Isaïe, xxii, 22.

4. Il est temps de rechercher si la promesse faite par le Sauveur a été tenue. Un Dieu ne peut manquer à sa parole. Le Fils de Dieu aurait pu donner en secret ce qu'il avait promis publiquement, mais pour confirmer notre foi à sa parole, il a voulu instituer le sacrement de pénitence dans les circonstances solennelles relatées soigneusement par saint Jean. C'était le soir même de sa glorieuse résurrection, les apôtres étaient réunis au cénacle, à l'exception de Thomas, et par crainte de la méchanceté des Juifs ils avaient fermé toutes les portes de la maison. Jésus apparaît soudain au milieu d'eux, il leur permet de toucher ses plaies, il se met à table avec eux, afin de leur prouver qu'il est vraiment ressuscité. Puis il leur dit : « La paix soit avec vous ! Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie à mon tour. Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à qui vous les remettrez, ils seront retenus à qui vous les retiendrez [1]. » Remarquez bien, mes frères, tous les détails de cette scène admirable. Le salut du Sauveur aux apôtres : « La paix soit avec vous ! » rappelle celui des anges aux hommes pendant la nuit de Noël : « Paix aux hommes de bonne volonté [2], » et le but de la mission du Christ qui est de réconcilier le ciel avec la terre [3]. Celui que Dieu le Père a envoyé pour donner la paix au monde, envoie maintenant ses apôtres pour disposer les hommes à accepter les conditions de cette paix, pour prêcher la pénitence et remettre les péchés. Il n'était pas venu pour condamner le monde, mais pour le sauver ; le Père lui avait donné toute son autorité pour juger les coupables et pardonner aux pécheurs repentants ; c'est cette autorité qu'il communique aux ministres de sa justice et de sa miséricorde. En leur signifiant leur mission, il souffle sur eux et leur dit : « Recevez le Saint-Esprit. » Lorsque Dieu eut créé le corps du premier homme, il l'anima de son souffle ou de son Esprit, il mit dans son âme le principe de la vie naturelle et en même temps les dons surnaturels qui sont l'apanage de ses enfants. Après que le péché eut détruit l'œuvre du Saint-Esprit, il fallait qu'un nouveau souffle vînt rendre à l'humanité rachetée sa dignité première [4]. C'est de la bouche du Fils de Dieu que devait sortir ce souffle vivificateur qui passera sur toutes les générations. « Quiconque n'aura pas été régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, ne pourra pas entrer dans le royaume de Dieu [5]. » Mais quiconque, après le baptême, aura transgressé les commandements du Christ et de son Eglise ne pourra être reçu dans le royaume céleste s'il ne lave son âme dans le sang de l'Agneau, s'il ne recouvre la grâce sanctifiante. Et voilà que les apôtres sont envoyés pour détruire le péché, pour purifier les cœurs, pour donner le pardon aux pénitents : « Les péchés seront remis à qui ils les remettront. » De même que le Saint-Esprit régénérera les âmes par l'eau du baptême, il opé-

[1] Joan., xx, 19-23.
[2] Luc., ii, 14.
[3] Ephes., ii, 14.
[4] Maldonat, *in hunc loc.*
[5] Joan., iii, 5.

rera le pardon du péché par la sentence des ministres de Dieu. Le sens des paroles du Christ est donc parfaitement clair : « De même que j'ai été envoyé pour expier les péchés des hommes, les inviter à la pénitence et leur ouvrir le ciel, je vous envoie pour juger en mon nom, et remettre par la grâce du Saint-Esprit ou retenir les péchés, suivant ce que vous aurez jugé. » Voilà tous les éléments d'un sacrement de la nouvelle Loi bien distinct du baptême.

Trois choses sont nécessaires pour constituer un sacrement : un signe sensible, la communication de la grâce, l'institution par Jésus-Christ. Le signe sensible n'est pas exprimé dans le texte de l'Evangile, mais il est nécessairement présupposé dans la pensée du Sauveur. Pour que les apôtres puissent juger les pécheurs sur leurs fautes secrètes, il faut d'une part qu'ils s'accusent eux-mêmes et manifestent leur repentir ; d'autre part, pour que le pécheur sache qu'on lui a pardonné, il faut qu'il entende la sentence. Cela n'est possible que par l'emploi de signes extérieurs, et surtout de la parole. A ces signes extérieurs se joindra la grâce, puisque le péché ne peut être chassé d'une âme esclave du démon que si le Saint-Esprit y rentre avec la sainte charité. Jésus-Christ a voulu qu'il en fût ainsi ; il a donc institué le sacrement de pénitence.

5. Bien que les témoignages des auteurs ecclésiastiques des premiers siècles, relatifs au sacrement de pénitence, ne soient pas très nombreux, ils suffisent abondamment pour prouver qu'on a toujours cru que Jésus Christ avait laissé à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés. Tertullien, avant de devenir hérétique, a composé un ouvrage sur la pénitence, où il fait voir la différence qu'il y a entre ce sacrement et le baptême : il l'appelle une seconde porte pour entrer au ciel, une seconde planche après le naufrage. Saint Jean Chrysostome répète après lui : « La régénération spirituelle est l'œuvre du baptême seul, mais c'est la pénitence qui renouvelle la jeunesse de ceux qui auraient vieilli dans le péché ; » et il ajoute : « Les prêtres de l'ancienne Loi pouvaient seulement guérir la lèpre du corps, ou plutôt en constater la guérison ; ceux de l'Eglise catholique guérissent complètement la lèpre de l'âme [1]. » Saint Augustin dépeint l'angoisse des malheureux qui, à la veille d'un grand danger, d'une invasion des barbares, couraient en masse à l'église pour y recevoir, les uns le baptême, les autres le pardon de leurs péchés par la réconciliation avec Dieu [2]. Il compare encore le pécheur à Lazare sortant du tombeau : cet infortuné est incapable d'avancer jusqu'à ce que les prêtres l'aient débarrassé de ses liens [3]. « Le divin Médiateur, dit saint Léon, a donné aux ministres de l'Eglise le pouvoir de réconcilier ceux qui confessent leurs fautes, et de les admettre à la communion par la porte de la réconciliation. »

[1] *De Sacerd.*, lib. 3, circa init.
[2] Epist. 228 (al. 180), n. 8.
[3] Serm. 352, cap. 3, n. 8.

Les Pères ont donc compris de la même manière que nous les paroles du Sauveur, et la signification des clefs données à saint Pierre. Ils ont enseigné, comme on l'enseigne aujourd'hui, que ce pouvoir donné au chef de l'Eglise, pour le bien des fidèles, se transmettrait d'âge en âge avec le sacerdoce, et que la miséricorde de Dieu était assez grande pour pardonner même les crimes les plus énormes. Celui qui a menacé de châtiment tous les péchés de la chair ou de l'esprit, a promis le pardon à tous ceux qui feraient pénitence. L'Eglise a condamné les sectes hérétiques qui lui refusaient le pouvoir de remettre les péchés ou le limitaient aux fautes légères ; les conciles ont mis la pénitence au rang des sacrements ; et les schismatiques d'Orient ont conservé comme nous le dogme de la rémission des péchés et la pratique de la pénitence. Lorsque saint Paul dit qu'il est impossible à ceux qui tombent après avoir reçu le baptême et l'eucharistie, de se relever, il veut dire qu'il leur est impossible d'être régénérés une seconde fois par le baptême.

Nous répondrons plus tard aux objections des protestants, en traitant de la confession. Terminons en remerciant le bon Pasteur, qui est venu du ciel à la recherche de ses brebis égarées, d'avoir bien voulu leur préparer dans la pénitence un moyen si facile de revenir à lui. Que deviendrions-nous, mes frères, si l'espoir du pardon nous était enlevé après nos premières chutes ? Bien loin de là, le Seigneur veut que ses ministres pardonnent soixante-dix fois sept fois, c'est-à-dire qu'ils ne refusent jamais le pardon au pécheur sincèrement pénitent. Ne craignons pas de découvrir au médecin de nos âmes nos plaies les plus profondes ; il y versera l'huile qui adoucit et le vin qui fortifie, il cicatrisera toutes nos blessures, et nous donnera avec le pardon du passé la grâce de la fidélité pour l'avenir. Ainsi soit-il.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE [1]

Deuxième partie : La Morale

ENTRETIENS PRÉLIMINAIRES

I

LA LOI DE DIEU SOURCE DU BONHEUR EN CE MONDE

Plan

1. Besoin que nous avons du bonheur.
2. Il n'est pas dans les richesses.
3. Trait historique : les mirages d'Egypte.
4. Il se trouve dans l'observation de la loi de Dieu, car *a)* elle nous exempte d'un grand nombre de maux, *b)* elle met l'union dans les familles, et *c)* procure même le bien-être matériel.
5. La promesse de Notre-Seigneur.

[1] La première partie *(Le Dogme)* de ce *Cours d'instructions* a commencé dans le n° 46 de 1899.

Pietas ad omnia utilis est : promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ.

La fidélité à la loi de Dieu est utile à tout : elle fait le bonheur de la vie présente et de la vie future.

1. — Nous avons vu que la Religion se divise en trois grandes parties : ce qu'il faut croire, ce qu'il faut faire, ce qu'il faut recevoir. Les choses qu'il faut croire s'appellent le *Dogme* et sont contenues en abrégé dans notre *Credo :* nous les avons expliquées en détail. Les choses qu'il faut faire s'appellent la *Morale* et sont contenues dans les Commandements de Dieu et de l'Eglise.

C'est la *Morale* qui va nous occuper maintenant. Nous vous expliquerons cette année assez en détail tous les devoirs que Dieu et son Eglise nous imposent. Mais avant d'entrer dans ces explications et pour vous engager à les suivre avec toute l'attention dont vous êtes capables, laissez-moi vous entretenir du bonheur que vous procurera la loi de Dieu, si vous l'accomplissez comme il faut.

« La fidélité à la loi de Dieu est utile à tout, dit l'apôtre saint Paul, elle fait le bonheur de la vie présente et de la vie future. » La fidélité à la loi de Dieu fait le bonheur de la vie présente ! Voilà une vérité que nous voudrions pour tout au monde vous faire bien comprendre, tant nous souffrons de vous voir vous épuiser à chercher le bonheur là où il n'est pas, au lieu de le chercher là où il est.

Tous nous voulons être heureux ! Oui, tous, tous, sans exception, depuis l'enfant au berceau jusqu'au vieillard courbé vers la tombe. C'est là notre plus grand désir, notre unique ambition, notre rêve habituel du jour et de la nuit, le but que nous poursuivons sans cesse et partout, sans jamais nous lasser. Tous nous voulons être heureux ! C'est un besoin, une faim, une soif qui nous dévore et que nous voulons apaiser. Rien de plus naturel ni de plus légitime. Eh bien ! examinons ensemble où se trouve le bonheur ici-bas, afin d'éviter les fausses routes et les vains efforts.

2. — Qu'est-ce donc qui nous rend heureux sur la terre ? Le plus grand nombre des hommes, trompés par les apparences, répondent : « Les richesses ! » et les voilà qui courent en aveugles après la fortune. Hélas ! j'ai hâte de le dire : ils perdent leur temps et leur peine, le bonheur n'est pas là.

Et d'abord, une remarque que vous avez faite comme moi : ce sont presque toujours les riches qui se plaignent le plus fort. Ils ne sont donc pas aussi heureux qu'on l'imagine. Mais admettons, si vous voulez, que ces plaintes soient déraisonnables. — Est-ce que les richesses exemptent de l'envie, de l'ambition, des soucis, des inquiétudes ? Au contraire : plus on a, plus on veut avoir ; plus on a, plus on craint de perdre. — Est-ce que les richesses exemptent des douleurs et des maladies ? Au contraire : c'est un fait certain que les gens oisifs et trop bien nourris sont sujets à plus d'infirmités que les autres. — Est-ce que les richesses exemptent de l'ennui et du dégoût ? Au contraire : l'ennui vient avec l'oisiveté, le dégoût avec l'abondance. — Est-ce que les richesses enfin exemptent de la mort, du chagrin et des larmes ? Hélas ! vous savez tous que Dieu a mis des larmes dans les yeux du riche comme dans les yeux du pauvre ; vous savez tous que la mort frappe aussi souvent à la porte des palais qu'à la porte des chaumières... Le bonheur n'est donc pas dans les richesses. Non, non, ne croyez pas que pour être heureux il soit nécessaire d'avoir de beaux habits, de riches équipages, de belles maisons, de grandes terres, des sacs remplis d'or et d'argent.

3. — Pendant la campagne d'Egypte, nos soldats avaient à traverser des déserts de sable brûlant, sans verdure et sans eau. Etouffés par la chaleur, dévorés par la soif, épuisés de fatigue, ils croyaient voir devant eux, tout près, des lacs et des rivières, des vallées verdoyantes aux frais ombrages. Cette vue ranimant leur courage et leurs forces, ils marchaient, ils marchaient au pas accéléré sur le sable mouvant. Par la pensée, déjà ils se désaltéraient à l'envi, déjà ils se baignaient, ils se plongeaient tout entiers dans ces eaux limpides ; déjà quittant sacs et bagages, étendus sur la verdure, ils reposaient leurs membres fatigués à l'ombre de ces bosquets enchanteurs. Ils marchaient couverts de sueur et de poussière, ils marchaient... Mais, ô prodige désolant ! les lacs et les rivières, les fraîches vallées marchaient aussi, s'éloignaient devant eux, et lorsqu'ils croyaient les atteindre, vain espoir ! tout avait disparu : tout, excepté le soleil brûlant qui tombait d'aplomb sur leur tête ; tout, excepté ce sable plus brûlant encore où s'enfonçaient leurs pieds comme dans une fournaise ; tout, excepté cette soif dévorante qui les faisait tomber et mourir. Les savants qui accompagnaient l'expédition furent trompés comme les autres ; mais enfin ils réussirent à expliquer ce phénomène si surprenant. Des lacs, des vallées, des habitations, situés à une grande distance, à plusieurs jours de marche, venaient se représenter, se dessiner, se peindre sur le sable et dans l'air échauffés comme dans un miroir ; de sorte que nos pauvres soldats n'avaient devant eux que des mirages, que des fantômes qui s'éclipsaient à leur approche.

Ceux qui courent après les richesses, pour y trouver le bonheur, ressemblent à nos soldats d'Egypte : ils poursuivent un fantôme qu'ils n'atteindront jamais.

En vous disant que le bonheur n'est pas dans les richesses, je ne veux pas dire que le bonheur consiste à être pauvre. Non ; le bonheur n'est ni dans la pauvreté, ni dans les richesses.

4. — Mais alors où est-il donc, si toutefois il se trouve sur la terre ? Je vais vous le dire, ou plutôt l'apôtre saint Paul vous l'a déjà dit : tout le bonheur possible ici-bas se trouve dans l'accomplissement de la loi de Dieu. Ne le cherchez

donc pas ailleurs : il n'est que là ; et j'espère vous en convaincre.

a) D'abord l'homme fidèle à ses devoirs de chrétien jouit de la paix de la conscience, qui, à elle seule, vaut mieux que tous les trésors du monde. Cette paix le met à l'abri de l'ambition, de l'envie, des soucis, des inquiétudes. Plein de confiance en Dieu et sûr de sa bonté, il ne s'inquiète pas outre mesure du lendemain. S'il lui vient du ciel un succès, il en remercie aussitôt le Seigneur. S'il lui vient un chagrin, il se dit à lui-même : « Le bon Dieu s'y entend mieux que moi, apparemment c'est pour mon bien, » et il l'en remercie encore. — Cette paix de la conscience fait encore qu'il est sans crainte et sans regrets à l'heure terrible de la mort. Savez-vous ce qu'on nous dit à chaque instant, quand nous visitons les malades ? « Ah ! mon père, si j'éprouve un regret à cette heure, c'est uniquement de n'avoir pas servi le bon Dieu comme je devais... Me pardonnera-t-il ?... Que j'ai été aveugle !... Ah ! si je revenais en santé !... » Mais celui qui est resté fidèle à ses devoirs nous tient un langage bien différent. « Ce qui me console en quittant la vie, nous dit-il, c'est que j'ai toujours vécu en chrétien..... Sans doute, j'ai encore offensé mon Dieu plus d'une fois ; mais j'espère qu'il aura égard à ma faiblesse et que je trouverai grâce devant Lui... » Dites, mes frères, lequel vous paraît le plus heureux de ces deux hommes ? Auquel voulez-vous ressembler ?

b) C'est de la fidélité à la loi de Dieu que découle tout le bonheur des familles. Qu'est-ce qui rend une famille heureuse ? Une famille est vraiment heureuse, une famille est un petit paradis sur la terre, quand le bon accord, l'amitié, le respect, la paix, l'union la plus intime règnent entre le mari et la femme, quand les enfants sont soumis et obéissants. Mais jamais vous ne rencontrerez un pareil spectacle dans les maisons d'où la crainte de Dieu est bannie. Dans ces maisons-là vous ne trouverez qu'une image de l'enfer.

Vous voyez quels avantages précieux, quels biens inestimables nous procure ici-bas la fidélité à la loi de Dieu ; mais il en est un autre que je me reprocherais de vous laisser ignorer.

c) Voulez-vous vous enrichir autant que vous en avez besoin, autant qu'il plaît à Dieu ? Voulez-vous prospérer dans vos entreprises, réussir dans vos affaires, votre état, votre commerce ? Je vais vous en indiquer le secret : secret infaillible comme la parole de Dieu, secret qui a dépassé les espérances de tous ceux qui ont voulu l'employer. Retenez-le bien et surtout ayez le courage de le mettre en pratique, vous m'en remercierez toute votre vie ; toute votre vie, ce n'est pas assez, vous m'en remercierez toute l'éternité. Le secret infaillible pour s'enrichir, le voici : c'est d'observer avec fidélité les commandements de Dieu. Laissez-moi maintenant vous le démontrer, et vous verrez si le moindre doute est possible.

De qui dépend toute espérance, tout succès sur la terre ? De la volonté de Dieu, n'est-ce pas ? Or, puisque tout succès dépend du Seigneur, quel est le meilleur moyen d'obtenir ses bénédictions ? N'est-ce pas de chercher à lui plaire en accomplissant sa loi ? Que diriez-vous d'un homme qui, pour gagner vos bonnes grâces et s'assurer votre protection, commencerait par vous mépriser, par ne tenir aucun compte de vos désirs ni de vos volontés ? Le procédé serait bien mal choisi assurément. Eh bien ! c'est ainsi que la plupart des hommes se conduisent envers le bon Dieu. Je vous demande s'ils peuvent réussir comme ils l'espèrent !

En second lieu, si vous accomplissez fidèlement vos devoirs de chrétiens, vous serez nécessairement des hommes probes, honnêtes, consciencieux, des hommes d'honneur, en un mot des hommes avec qui on aime avoir affaire, à qui on aime donner sa confiance. Or, *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, dit un vieux proverbe, c'est-à-dire que votre bonne réputation sera déjà une fortune. « Ayez soin de vous faire un nom honorable, dit le Saint-Esprit, seul il vous vaudra plus que mille trésors précieux. » Mais gardez-vous de croire qu'en vous donnant ce conseil, le Saint-Esprit favorise l'hypocrisie. Tôt ou tard l'hypocrite est démasqué : alors tout le monde lui jette la pierre et lui tourne le dos, tandis que le nom de l'homme franchement chrétien brille chaque jour d'un nouvel éclat.

Enfin, d'où vient la gêne, d'où vient la misère qui se fait sentir dans un si grand nombre de familles ? Souvent, très souvent, elle a sa source dans les mauvaises habitudes, la paresse, la débauche, le jeu, l'ivrognerie, la prodigalité. Chacune de ces mauvaises passions suffit pour empoisonner la vie d'un ouvrier, pour ruiner son ménage, pour mettre la faim dans l'estomac de ses enfants, les larmes dans les yeux de sa pauvre femme. Sans ces mauvaises passions, combien de familles seraient plus à l'aise aujourd'hui ! Un autre effet des mauvaises habitudes, c'est de traîner à leur suite les maladies, les infirmités précoces et quelquefois la mort. Mais qu'est-ce qui vous empêchera de contracter ces mauvaises habitudes ? Qu'est-ce qui vous en délivrera, si déjà elles vous ont enchaîné ? La fidélité à vos devoirs de chrétien. Toujours la loi de Dieu vous prêchera l'activité au travail, la prévoyance, la sobriété, l'économie et toutes les vertus domestiques qui seules peuvent sûrement améliorer et changer les conditions.

5. — Je termine par une preuve qui ne laisse plus rien à répliquer, plus rien à examiner. C'est une parole d'Evangile, une promesse de Jésus-Christ lui-même : « Cherchez avant tout le règne de Dieu, nous dit-il, et tout le reste vous sera donné par-dessus, » c'est-à-dire, faites régner Dieu dans vos cœurs en accomplissant sa loi, et vous recevrez tout ce qu'il vous faut pour être heureux sur la terre ; vous recevrez même les biens de la fortune, s'ils vous sont nécessaires ; et

s'ils ne vous sont pas utiles, vous recevrez mille autres biens plus précieux encore. Oh ! la bonne parole à recueillir, la bonne parole à conserver dans son cœur pour la mettre en pratique ! « Cherchez avant tout le règne de Dieu. Faites régner Dieu dans vos cœurs en accomplissant sa loi, et tout le reste vous sera donné par-dessus. » Essayez, mes frères, essayez de faire mentir le bon Dieu ; vous n'avez rien à y perdre et vous avez tout à gagner. Ainsi soit-il !

II

LA LOI DE DIEU SOURCE DU BONHEUR ÉTERNEL

Plan

1. Combien grand est le bonheur éternel.
2. Ce que Dieu demande pour nous donner ce bonheur.
3. Comme il est plus facile de gagner le ciel que les biens de la terre.
4. Comme on serait heureux d'acquérir les biens de la terre au même prix que le ciel.
5. Trait historique : le capitaine des dragons d'Eylau évêque de Châlons.
6. Travailler pour le ciel en travaillant sur la terre.

Pietas ad omnia utilis est : promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ.

La fidélité à la loi de Dieu est utile à tout : elle fait le bonheur de la vie présente et de la vie future.

Vous comprenez maintenant, je l'espère, la première partie de cet enseignement de l'apôtre saint Paul, que la fidélité à la loi de Dieu fait le bonheur de cette vie. Elle nous exempte en effet de la plupart des maux d'ici-bas ou du moins les adoucit tous. Elle nous procure une foule d'autres avantages temporels inestimables : la paix de la conscience, la résignation, une douce mort, et même toutes les richesses, tout le bien-être qu'il entre dans les desseins de Dieu de nous donner sur la terre. Puissé-je vous faire comprendre aujourd'hui que la fidélité à la loi de Dieu fait le bonheur de l'autre vie, et vous inspirer le désir de gagner ce bonheur !

1. — Le bonheur de l'autre vie, le bonheur du ciel ! Vous savez comme il est grand, comme il est au-dessus de tout ce que nous connaissons, au-dessus de tout ce que nous pouvons comprendre et imaginer. Aussi quand Notre-Seigneur veut nous en donner une idée, emploie-t-il les comparaisons les plus séduisantes. « Réjouissez-vous et tressaillez, nous dit-il, parce que votre récompense sera grande. » Vous savez de quelle manière on mesure le grain, quand on sert un ami, quand on ne tient pas à compter. On remplit d'abord la mesure, puis on la presse, puis on la secoue, pour que tous les vides se remplissent, et enfin on la comble de façon à la faire déborder. C'est ainsi que dans l'autre vie se mesure la récompense. « On vous donnera, dit le Fils de Dieu, on vous donnera une mesure de bonheur pleine, pressée, secouée et s'épandant par dessus les bords. » Il dit ailleurs, dans l'Evangile : « Je vous destine le royaume que mon Père m'a donné. Vous mangerez et vous boirez à ma table. » C'est comme s'il nous disait : « Je vous traiterai comme un égal, comme on traite un frère et un ami. Vous jouirez des honneurs, du pouvoir, des plaisirs dont je jouis moi-même. » Oh ! qu'il doit être beau ce royaume du ciel, ce royaume du Fils de Dieu ! et qui peut dire le pouvoir, les honneurs, les plaisirs dont jouit le Roi des rois !

2. — Voilà, en quelques mots, l'étendue du bonheur de l'autre vie. L'apôtre saint Paul a donc bien raison de dire que « toutes les peines de ce monde ne sont rien en comparaison d'un pareil bonheur. » Que peut-on souffrir en effet, que peut-on faire, que peut-on donner qui en approche ? Quand nous l'achèterions au prix de nos sueurs, au prix de notre sang, nous coûterait-il bien cher ? Serait-il payé sa valeur ? Assurément il nous coûterait peu de chose. Eh bien ! notre Dieu demande moins que cela encore pour nous le donner. Que demande-t-il donc ? Jésus-Christ lui-même va nous l'apprendre. Un jeune homme vient un jour le trouver et lui dit : « Maître, que faut-il que je fasse pour gagner le ciel ? » Il lui répond : « Si vous voulez entrer au paradis, observez les commandements de Dieu. » Ainsi, vous l'entendez, pour nous donner le ciel, le Seigneur ne demande qu'une chose : que nous remplissions nos devoirs de chrétiens, que nous observions sa loi sainte qui fait déjà notre bonheur dès cette vie. « Vraiment, ô mon Dieu, s'écriait le saint roi David à la vue de tant de bonté, vraiment, ô mon Dieu, vous nous donnez le ciel pour rien. Votre loi sainte, je la préfère à tout l'or du monde : avec de l'or et de l'argent, je ne puis acheter que des biens temporels, tandis qu'en gardant votre loi je puis mériter un bonheur éternel. »

3. — Eh bien ! il est cependant des chrétiens, et en grand nombre, qui sont loin de penser comme le saint roi David, qui trouvent que le ciel est encore trop cher, trop difficile à gagner. Est-ce bien vrai ? Ont-ils raison ? J'en appelle à votre tribunal, je vous établis juges : prononcez vous-mêmes. N'est-il pas cent fois, mille fois plus difficile d'acquérir les biens de la terre que ceux du ciel ? N'est-on pas obligé de faire mille fois plus de sacrifices pour amasser un peu de fortune que pour gagner le paradis ? Voyez un peu où en sont les hommes qui veulent s'enrichir. L'un sacrifie ses jours, ses nuits, son repos, son sommeil, ses forces, sa santé ; l'autre entreprend de longs voyages sur terre et sur mer, qui mettent à chaque instant sa vie en danger. Celui-ci se jette au milieu des boulets et des balles, au risque d'en sortir couvert de blessures ; celui-là se condamne à un travail pénible, s'impose mille privations, se refuse le moindre soulagement. Et tout cela est compté pour rien quand on réussit. Si du moins on réussissait toujours, si on arrivait !... Mais combien y en a-t-il qui réussissent ? Je suis certain que les neuf dixièmes de ceux qui poursuivent la fortune, même au détriment de leur âme, ne l'atteignent jamais. Et parmi les personnes qui parviennent à

se faire un petit avoir, combien faut-il en compter qui en jouissent véritablement ? Les uns meurent bientôt par suite d'un travail excessif ; les autres ont contracté des infirmités qui les rendent malheureux le reste de leurs jours, de sorte qu'ils semblent n'avoir amassé de l'argent que pour payer le médecin... Mais c'est tout différent pour les biens du ciel : quiconque veut les avoir, les gagne à coup sûr et très facilement : il suffit de remplir ses devoirs de chrétien.

4. — Ah ! que ceux qui trouvent le paradis trop cher, s'estimeraient heureux de pouvoir acheter les biens de la terre au même prix ! Je suppose qu'un homme riche, riche à plusieurs milliards et n'ayant pas d'héritiers, fasse publier partout que ceux qui veulent avoir part à sa fortune n'ont qu'à venir le trouver. A coup sûr, les héritiers ne se feront pas attendre et se présenteront en grand nombre. Les voici donc tous réunis autour de ce généreux bienfaiteur. « Mes amis, leur dit-il, le bon Dieu a daigné me bénir en me comblant de richesses. Aujourd'hui mon intention est de faire des heureux. Cependant, comme j'ai toujours vécu en chrétien, je ne voudrais pas voir passer ma fortune dans les mains des impies. Vous serez donc mes héritiers, mais à une condition très facile à remplir. Vous ferez votre prière matin et soir ; vous irez à la messe chaque dimanche et à confesse une fois par an ; vous ne blasphèmerez pas ; vous ne ferez tort à personne ; en un mot, vous accomplirez fidèlement les commandements de Dieu et de l'Eglise... » Croyez-vous, mes frères, qu'il se trouverait beaucoup de personnes qui diraient *non ?* Pour moi, je suis convaincu qu'il y aurait beaucoup de conversions ce jour-là et que tous s'empresseraient d'accepter cette proposition. Ainsi on ferait avec plaisir ses prières matin et soir, on irait à la messe chaque dimanche, on se confesserait et on communierait à Pâques, on remplirait tous ses devoirs de chrétien pour avoir part à la fortune d'un homme ; et on trouve trop pénible de faire la même chose pour gagner le paradis, c'est-à-dire toutes les richesses du bon Dieu ! Quelle inconséquence ! Quel aveuglement ! Ah ! qu'ils sont à plaindre ceux qui ont des yeux pour regarder la terre et qui n'en ont point pour regarder le ciel !

Heureusement il se rencontre encore un certain nombre d'âmes généreuses qui viennent de temps en temps nous encourager par leur exemple.

5. — Le 8 février 1807, Napoléon livra la sanglante bataille d'Eylau. Pour mieux découvrir les mouvements de l'armée ennemie, il était monté au clocher de cette ville. A peine arrivé à son observatoire, il aperçut une épaisse colonne d'infanterie russe cachée par un repli de terrain, qui marchait droit à l'église. L'empereur descendit précipitamment et courut à un régiment qu'il vit à sa portée. C'était le 15e dragons, célèbre dans les fastes de l'armée. « Voyez cette masse, cria-t-il au colonel : chargez-la tête baissée, il y va du gain de la bataille. » Le régiment s'élance et en un instant la colonne assaillante prise de flanc fut sabrée et dispersée. Les dragons étaient encore haletants de leur victoire, quand Napoléon parut au milieu d'eux ; son visage calme contrastait avec l'ivresse guerrière de ces hommes dont les sabres étaient rouges de sang. Le capitaine de la compagnie d'élite avait à la main un drapeau russe. « Capitaine, lui dit l'empereur, ce drapeau est la preuve de votre bravoure : je vous nomme officier de la Légion d'honneur, » et détachant une des croix qu'il portait sur sa poitrine, il la plaça lui-même sur le cœur du brave. La paix se fit quelques années après. Dans ses loisirs, le capitaine des dragons d'Eylau aimait à se livrer à des méditations sérieuses. Un jour, il se prit à réfléchir sur la vanité des biens de ce monde... « Quoi ! se disait-il à lui-même, voilà quinze ans que je suis au service de l'empereur, j'ai versé mon sang sur tous les champs de bataille, et, pour toute récompense, on n'a pu me donner qu'une croix d'honneur et une modique pension ! Hélas ! c'est vrai que les hommes ne sauraient faire plus : il n'est pas en leur pouvoir de payer toute une vie de sacrifices... Mais, si dès aujourd'hui je servais le bon Dieu comme j'ai servi l'empereur, n'en serais-je pas mille fois mieux récompensé ? Il me donnerait bien autre chose qu'une pension, bien autre chose qu'une croix d'honneur : il me donnerait un royaume tout entier, et quel royaume ! non pas un des misérables royaumes de ce monde, mais le royaume du ciel ; je partagerais tous ses biens, ses richesses, sa puissance, ses honneurs, ses plaisirs : et cela pendant l'éternité... Eh bien ! c'est Lui, Lui seul, que je veux servir désormais... » Et le capitaine des dragons d'Eylau quitta le casque et l'épée pour se faire prêtre. Il vivait encore il y a peu d'années, il est mort évêque d'un diocèse voisin du nôtre : c'était Mgr de Prilly, évêque de Châlons-s-Marne.

6. — Oh ! combien il avait raison ce brave capitaine ! Comme il vaut mieux travailler pour le ciel que pour la terre ! Comme il vaut mieux servir Dieu que les hommes ! Qu'elle sera magnifique la récompense du chrétien qui aura pris les commandements du Seigneur pour règle de sa conduite ! S'il a eu quelque chose à souffrir pendant sa vie, il en sera bien dédommagé par les délices du paradis ; s'il a été pauvre, il possédera toutes les richesses du Roi des rois ; s'il a pleuré, Dieu a promis d'essuyer ses larmes. De grâce donc, ne perdez jamais de vue le bonheur qui vous est destiné. En travaillant pour gagner votre vie, pour élever vos enfants, pour acquérir un peu d'aisance, en vous occupant de vos intérêts temporels, ne négligez pas vos intérêts éternels. Accomplissez fidèlement vos devoirs de chrétiens, observez la loi de Dieu ; car alors, si vous ne réussissez pas sur cette terre, tout ne sera pas perdu : il vous restera encore le paradis. Ne différons pas davantage : puisque le bonheur, dans cette vie et dans l'autre, consiste à servir Dieu, servons-le fidèlement dès aujourd'hui. Dès aujourd'hui disons avec le saint roi David : « Oui, ô mon Dieu, mon partage sera de garder votre loi sainte jusqu'à mon dernier soupir. »

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

IX

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPHIPHANIE

I. — Ne devez rien à personne, sinon de vous aimer les uns les autres

L'Apôtre n'exempte personne de l'amour que nous devons au prochain. Jésus-Christ avait dit avant lui : *Ce que je vous commande, c'est que vous vous aimiez les uns les autres.* (Jean, xv, 17). Or cette dette de l'amour qui nous lie au prochain, nous ne pourrons jamais nous en libérer. Saint Paul a dit : *La charité ne finira jamais, pas même lorsque les prophéties s'anéantiront, que les langues cesseront, et que la science sera détruite.* (I Cor., xiii, 8). Car en ce monde, nous serons toujours en présence du prochain ; et dans l'autre, les élus et les saints que seront-ils, sinon notre prochain ?

Mais voici d'autres raisons qui nous font un devoir d'aimer le prochain. Qui peut aimer réellement Dieu, si ce n'est celui qui aime son prochain, puisqu'il nous en a donné le précepte ? *C'est de Dieu même,* dit saint Jean, *que nous avons reçu ce commandement, que celui qui aime Dieu aime aussi son frère.* (I Jean, iv, 21). Devant toujours aimer Dieu, il en résulte que nous devons toujours aimer notre prochain. — D'autre part, il y a un sentiment qui est commun à tous les êtres : c'est que la similitude de nature et de grâce les pousse à s'unir, à se rapprocher les uns des autres. De là cette parole de l'Esprit-Saint : *Tout animal aime son semblable : ainsi tout homme aime son prochain.* (Eccli., xiii, 19). Vous qui établissez des distinctions pour aimer les uns et ne pas aimer les autres, est-ce que vous vous croiriez d'une autre nature ? Ou bien n'admettriez-vous pas que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes ? Voyons : cet homme qui est votre prochain, et que vous ne voulez pas aimer, n'est-il pas comme vous enfant de Dieu, héritier de Jésus-Christ ? Comment ! vous attendez d'être dans le ciel pour l'aimer ? Mais si vous ne l'aimez point sur la terre, vous n'y arriverez jamais, car saint Jean nous dit : *Celui qui n'aime pas demeure dans la mort.* (I Jean, iii, 14).

Ah ! souvenons-nous de ce que Dieu a fait pour nous inspirer l'amour fraternel, les exemples qu'il nous a donnés, et nous n'aurons aucune peine à reconnaître que cette dette de l'amour, une fois payée, subsiste encore tout entière. Rien ne peut nous en dispenser ni l'éteindre. A mesure que nous cherchons à la payer, il nous semble qu'elle s'accroît toujours davantage. Ainsi a fait Jésus-Christ, devenu notre prochain par son incarnation. Il ne s'est pas contenté de nous donner dès le commencement de sa vie quelques preuves de son amour : chacun de ses jours en apportait de nouveaux témoignages, et sur le point d'entrer dans la voie de sa passion, l'Evangéliste nous dit : *Avant la fête de Pâque, Jésus sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.* (Jean, xiii, 1). Et en témoignage de son amour, il institua tout aussitôt la sainte Eucharistie ; puis il alla sur le Calvaire mettre un couronnement à son amour en donnant sa vie pour nous : *Personne,* disait-il, *n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis.* (Jean, xv, 13). Il avait donc le droit de nous déclarer : *Voici mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés.* (*Ib.*, 12).

Saint Chrysostome : « En nous rappelant que nous devons nous aimer les uns les autres, l'Apôtre fait un nouvel éloge de la charité, mère de tous les biens, école de toutes les vertus. Il nous la présente comme une dette qui ne s'éteint jamais. Elle est d'une nature telle qu'elle pèse constamment sur nous et qu'elle n'est jamais épuisée, et l'avantage que nous retirons du paiement de cette dette, Paul nous le dit : *Celui qui aime accomplit la loi.* Ne voyez pas en cela quelque chose de facultatif : c'est une dette irrécusable.

« Vous devez aimer votre frère, d'abord à cause des liens spirituels qui existent entre vous et lui ; en second lieu, parce que nous sommes tous les membres les uns des autres, et que sans la charité tout cela n'est qu'illusion. Aimez donc votre frère. Puisque vous trouvez dans cet amour l'avantage extrême d'accomplir la loi tout entière, il y a là un bienfait qui vous impose de nouveau, comme un devoir de reconnaissance, cette même obligation de charité, qui est le principe et la fin de toute vertu, car elle en est la racine, le soutien, le faîte. Cela étant, que pourrions-nous lui comparer ? Le Christ aussi ramenait à la charité toute la doctrine de la loi et des prophètes : *Voici,* disait-il, *le premier de tous les commandements : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu. Le second,* poursuivait-il, *est semblable à celui-là : Et votre prochain comme vous-même.* (Matth., xxii, 37). Ce qui résulte du langage du Maître et de l'Apôtre, c'est qu'il importe peu d'observer le commandement de l'amour de Dieu, si l'on n'observe pas celui de l'amour du prochain. C'était s'exprimer conformément à la manière dont nous parlons nous-mêmes. Si vous aimez telle personne, disons-nous, vous m'aimez moi-même. *Le second est semblable au premier,* disait le Sauveur. *Paissez mes brebis,* disait-il à Pierre. (Jean, xxi, 16). Aimons-nous donc les uns les autres, puisque nous aimons ainsi Dieu qui nous a tant aimés.

« Parmi les hommes, aimer une personne aimée par autrui, c'est parfois attirer sur soi l'aversion de celui qui l'aime. Dieu, au contraire, vous demande de vous unir à son amour, et le moyen d'attirer sur vous sa haine, c'est de ne pas le partager. C'est que les amours humains sont mêlés de jalousie et d'aversion, tandis que l'amour en Dieu est au-dessus de toute passion. Voilà pourquoi il demande que l'on aime ceux qu'il aime. Aimez

donc avec moi, nous dit-il, et je vous en aimerai davantage. Peut-on exprimer une plus ardente affection ? Si vous aimez ceux qui me sont chers, alors je compterai fermement sur votre amour[1].

« Voyez ce que Dieu a fait envers Caïn. Pour calmer la haine qui bouillonnait dans son âme, lui inspirer quelques sentiments affectueux pour son frère immolé : *La voix du sang de ton frère*, lui dit-il, *crie vers moi*. (Gen., IV, 10). C'était lui dire : Tu as mis fin à ses jours, pourquoi ne mettrais-tu pas fin à ta haine ? Quelle est cette conduite de Dieu ? Il aime à la fois le meurtrier et sa victime, les ayant créés l'un et l'autre. Laissera-t-il pour cela le criminel impuni ? Mais ce serait l'encourager au crime. Le châtiera-t-il ? Mais il n'est pas de père plus aimant que Dieu. Il agira donc de manière à le châtier et à lui témoigner simultanément son amour. Au lieu de le frapper de mort, il l'assujettit à un tremblement propre à lui faire expier son crime, à le ramener à l'amour divin, à lui inspirer pour son frère l'affection convenable ; car il ne voulait pas qu'il quittât cette vie avec la haine qui remplissait alors son cœur. Voilà comment agissent les personnes qui aiment en toute sincérité leur prochain[2]. »

II. — Vous aimerez le prochain comme vous-même

Si l'Apôtre nous rappelle la dette d'amour que nous devons payer au prochain, il nous indique aussi dans quelle mesure nous devons nous en acquitter : *Comme vous-même*. Ainsi avait parlé Jésus-Christ, et l'accomplissement de ce précepte dans cette mesure n'est rien autre que l'application de ce principe : *Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le leur aussi*. (Matth., VII, 12).

Mais cette expression *comme vous-même*, nous ne devons point l'entendre de l'égalité de l'amour, au point que nous soyons tenus d'aimer le prochain d'un amour égal à celui que nous avons pour nous-mêmes, car ce serait aller contre l'ordre de la charité, parce que nous sommes obligés de prendre un plus grand soin de notre propre salut que de celui de notre prochain, selon cette parole : *Il a ordonné en moi la charité*. (Cant., II, 4).

Il s'agit ici d'un amour de similitude, sous un triple rapport. — D'abord nous devons nous aimer pour Dieu ; ainsi doit-il en être de notre amour envers le prochain, c'est-à-dire l'aimer en vue de Dieu et pour Dieu. — En second lieu, nous devons nous aimer pour nous faire du bien ; de même encore nous devons aimer le prochain pour lui faire du bien, et non pour notre propre utilité ou pour en retirer quelque profit. C'est à ce point de vue que nous aimons les créatures dépourvues de raison, mais ce n'est point ainsi que nous devons aimer notre prochain. — Enfin, nous devons nous aimer en cherchant à subvenir à nos propres nécessités et à ne rien faire qui puisse nous être nuisible ; ainsi devons-nous aimer le prochain, c'est-à-dire pourvoir à ses nécessités dans la mesure de nos moyens et de sa condition, et par conséquent éviter de faire quelque chose, même à cause de l'amour qu'on lui porte, qui serait un mal pour lui.

Pour tout dire d'un mot, nous devons prendre pour règle de l'amour que nous nous devons à nous-mêmes et au prochain cette parole du Psalmiste : *Détournez-vous du mal et faites le bien*. (Ps., XXXVI, 27). Hélas ! dans l'amour que nous portons au prochain, combien de fois le principe en est vicié par notre égoïsme ou par les convoitises qui sont en nous ! Ah ! souvenons-nous que la vraie charité ne fait point de mal, mais qu'elle poursuit le bien.

Aussi l'Apôtre nous dit : *L'amour du prochain n'opère point le mal*. Or ce mal dont il est ici question, que ce soit le mal venant d'une transgression ou d'une omission, nous pouvons le regarder comme nous étant défendu par les préceptes négatifs et par les préceptes affirmatifs de la loi divine. C'est à ce point de vue que l'amour du prochain renferme l'amour de Dieu, et que cet amour exclut le mal non seulement contre le prochain, mais encore contre Dieu. En cet amour consiste donc la plénitude de la loi ; c'est ce qui nous fournit un admirable abrégé de la morale que nous devons pratiquer tant pour notre salut que pour celui de nos frères.

Saint Augustin : « Nous savons qu'un lien d'amour doit unir tous les hommes entre eux, et je crois que le degré le plus sûr pour s'élever à l'amour de Dieu n'est autre que celui de l'amour de l'homme pour ses semblables. Que Notre-Seigneur nous donne donc le second commandement qu'il proclama lui-même quand il fut interrogé sur les préceptes de la vie, car il ne se contenta pas d'en énoncer un seul, sachant bien la distance qu'il y a entre Dieu et l'homme, distance aussi grande qu'elle peut l'être entre le Créateur et la créature faite à son image. Ecoutons donc ses paroles : *Vous aimerez le prochain comme vous-même*. (Matth., XXII, 39).

« Or, vous ne vous aimerez bien vous-même qu'autant que vous aimerez Dieu plus que vous. Dès lors, ce que vous faites pour vous, faites-le pour votre prochain, afin qu'il aime Dieu lui aussi d'un amour parfait. Vous ne l'aimeriez pas comme vous-même, si vous ne l'éleviez pas vers ce même bien auquel vous tendez, si ce bien unique est de telle nature qu'il ne diminue point avec la multitude de ceux qui s'efforcent de l'acquérir avec nous.

« De ce précepte naissent les devoirs de la société humaine, où il est difficile de ne point faillir. Mais du moins, avant tout, sachons qu'il importe d'être bon, c'est-à-dire de n'user contre personne ni de méchanceté ni de ruse ; car est-il rien de plus proche de l'homme que l'homme lui-même ? Ecoutez aussi ce que dit saint Paul : *L'amour du prochain ne fait point le mal*. (Rom., XIII, 10). Les textes

[1] *In Ep. ad Rom.*, Hom. XXIII, n. 3, trad. Vivès.
[2] *Ibid.*, n. 5.

dont je me sers sont très courts, mais ils prouvent assez les vérités que j'avance, et, du reste, qui ne connaît le grand nombre et l'importance des paroles qu'on trouve à toutes les pages des Livres saints touchant l'amour du prochain? Or, comme il y a deux manières de faillir à l'égard du prochain, l'une en lui faisant tort, l'autre en ne l'assistant pas quand on le peut, et comme parmi les hommes celui qui aime évite avec soin ces fautes, et que celui qui s'en rend coupable est justement appelé méchant, cette parole de l'Apôtre : *L'amour du prochain ne fait point le mal*, confirme, à mon avis, ce que nous avons exposé.

« Et si nous ne pouvons faire le bien qu'après avoir cessé de faire le mal, l'amour du prochain doit être évidemment comme le berceau de l'amour de Dieu. Ainsi, par le principe même de saint Paul, nous nous élevons à cette autre parole qu'il écrivait aux fidèles de Rome : *Nous savons que pour ceux qui aiment Dieu, tout coopère pour le bien.* (Rom., VIII, 28).

« Maintenant, dans la marche de ces deux amours vers la plénitude et la perfection, décider s'ils s'élèvent d'un pas égal, ou bien si l'amour de Dieu commence le premier, si c'est l'amour du prochain qui se perfectionne avant lui, j'avoue ne le pouvoir pas. Il semble en effet au début que c'est l'amour divin qui nous attire avec plus de puissance ; mais d'un autre côté nous atteignons plus facilement la perfection dans ce qui est moins grand. Quoi qu'il en soit, le principal est que personne ne croie pouvoir arriver ni à la béatitude ni à Dieu qu'il veut aimer, s'il méprise son prochain. Et plût au ciel qu'il fût aussi facile de faire du bien et de ne pas nuire à ses semblables, qu'il est aisé de les aimer quand on est bien élevé et plein de bienveillance! Pour réaliser cet amour la volonté seule ne suffit pas, il est besoin encore d'une grande sagesse, et d'une prudence particulière, que personne ne peut posséder, si Dieu qui est la source de tous les biens ne la lui accorde [1].

« C'est donc à nous, chrétiens, qu'a été donnée cette règle de vie, d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit, et ensuite d'aimer notre prochain comme nous-même; et c'est dans ces deux préceptes que sont renfermés toute la loi et les prophètes. C'est donc avec raison, ô Eglise catholique, véritable mère des chrétiens, que vous nous ordonnez d'abord de servir avec le cœur le plus pur et le plus chaste le Dieu dont la possession constitue la vie bienheureuse. Et après cet enseignement vous embrassez si bien l'amour et la charité pour le prochain, que l'on trouve auprès de vous avec abondance tous les remèdes aux nombreuses maladies dont souffrent les âmes à cause de leurs péchés [2]. »

---

[1] *De morib. Eccles. cathol.*, Lib. I, cap. XXVI, n. 49-51, trad. Vivès.
[2] *Ib.*, cap. XXX, n. 62.

X

POUR LA SEPTUAGÉSIME

I. — Ne savez-vous pas que ceux qui courent dans la lice courent tous, mais qu'un seul remporte le prix ?

Combien l'Apôtre a raison de comparer notre vie à l'exercice de la course! Nous sommes tous appelés à courir dans la voie des commandements et à recevoir le ciel en récompense de notre fidélité. Mais hélas! *beaucoup sont appelés, mais peu sont élus.* (Matth., XX, 16).

Il y a cependant une différence entre l'exercice de la course et la vie chrétienne. Dans la lice, un seul remportait le prix, celui qui arrivait le premier ; au contraire, tous ceux qui pratiquent l'Evangile peuvent obtenir la récompense : il suffit de persévérer dans la course spirituelle jusqu'à notre dernier soupir. *Celui qui sera sauvé, c'est celui qui aura persévéré jusqu'à la fin.* (Matth., X, 22). Il faut donc supporter le poids du jour et de la chaleur, tant qu'il plaît à Dieu de nous laisser en ce monde.

D'autre part, nous avons à combattre des ennemis et à surmonter des obstacles sur le chemin de l'observation de la loi divine. Nous sommes des soldats, et nos jours s'écoulent sur un champ de bataille. Il ne suffit pas de croire et de combattre vaille que vaille pour être sauvé; si nous ne sommes pas justes jusqu'à la fin, vaillants jusqu'au terme de la lutte, nous aurons perdu notre temps. Entendez l'invitation que Jésus-Christ nous adresse : *Allez à ma vigne* (Matth., XX, 4), c'est-à-dire accomplissez ma loi, quelles que soient les oppositions que vous rencontrerez, et souvenez-vous que *celui qui n'est pas avec moi est contre moi.* (Luc, XI, 23). Ah! les chrétiens des premiers siècles l'avaient comprise, cette vocation, et ils y étaient fidèles jusqu'à souffrir toutes sortes de persécutions, et même le martyre. Ecoutez l'un des témoins de ces luttes héroïques.

TERTULLIEN : « Nous nous sommes enrôlés dans la milice du Dieu vivant, le jour où nous avons répondu aux paroles du sacrement. Quel soldat s'attendit jamais à trouver sous les armes de quoi contenter sa délicatesse? Ce n'est point d'un lit de repos qu'il s'élance au combat, mais d'une tente étroite, où la dureté de la terre, l'inclémence des éléments et une nourriture grossière l'ont préparé à la fatigue. Que dis-je? La paix elle-même n'est pour lui qu'un dur et laborieux apprentissage de la guerre ; il a fait de longues marches sous les armes ; il a franchi la plaine au pas de course ; il a creusé des retranchements ; il a formé la tortue. Rien ne s'achète qu'au prix de la sueur, afin de tenir en haleine les corps et les courages ; il faut passer incessamment de l'ombre au soleil, du soleil à ciel ouvert, de la tunique à la cuirasse, du silence au cri de guerre, du repos à l'agitation. Par conséquent, quelque dures que soient ces épreuves,

regardez-les comme un exercice où se retrempent les forces de l'âme et du corps.

« Oui, bienheureux confesseurs, vous allez soutenir le généreux combat où vous aurez pour juge le Dieu vivant, pour héraut l'Esprit-Saint, pour couronne l'éternité, pour trophée la vie de la substance angélique et la gloire dans les siècles des siècles. Voilà pourquoi le Christ, votre divin Maître, qui vous a introduits dans la lice après vous avoir marqués des onctions de son Esprit-Saint, a voulu vous séparer du monde avant le jour du combat et vous soumettre à ces laborieux exercices, afin de fortifier votre courage.

« Voyez en effet les athlètes. On les ploie au joug d'une discipline sévère, afin qu'ils bâtissent l'édifice de leur corps; on les tient éloignés des plaisirs, des aliments recherchés, des boissons délicieuses; on les gêne, on les fatigue, on les torture. Plus ils sont endurcis à ce régime, plus ils comptent sur la victoire. Et pourquoi tant de peines? *Pour acquérir*, dit l'Apôtre, *une couronne corruptible.* (I Cor., IX, 25). Pour nous, qui en attendons une incorruptible, regardons la vie comme un gymnase où, éprouvés de mille manières différentes, nous devons arriver avec gloire devant le tribunal de Dieu, parce que si la vertu s'entretient par le travail, elle se perd par la mollesse [1]. »

II. — Courez de telle sorte que vous remportiez le prix

Pour s'exciter, les athlètes qui courent dans la lice portent leurs regards vers les prix qu'ils doivent recevoir. Ainsi Dieu fait-il à notre égard : le royaume de Dieu nous est montré. (Sages., X, 10).

Mais nous sommes plus favorisés encore, car nous avons davantage. Il y a quelqu'un qui court avec nous, qui veut même nous diriger et nous soutenir : c'est Jésus-Christ lui-même. Voici ce qu'il a dit : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive.* (Matth., XVI, 24). Vous l'entendez : Jésus-Christ est là dans la lice spirituelle que vous avez à parcourir, et il vous précède. Ah ! ne craignez rien, puisqu'il a dit encore : *Qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.* (Jean, VIII, 12). Eprouvez-vous quelque fatigue dans votre course ? Trouvez-vous trop pénibles les travaux qui vous sont demandés ? Eh bien ! il est là à vos côtés vous appelant et vous disant : *Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour vos âmes.* (Matth., XI, 29). Ecrions-nous : *Entraînez-nous après vous ;* et puis nous lui dirons : *Nous courrons à l'odeur de vos parfums.* (Cant., I, 3).

Quels sont-ils ? Ce sont toutes les vertus divines qui se répandent en nos âmes, et qui nous portent à redire avec le Psalmiste : *Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux.* (Ps., XXXIII, 9). — C'est d'abord sa sagesse : *Il la donne en abondance à ceux qui la demandent.* (Jac., I, 5). — C'est ensuite la grâce de la justice qui rend juste, car il dit aux âmes : *Vos péchés vous sont remis.* (Luc, V, 20). — C'est sa sainteté dont il nous parle disant : *Soyez saints, parce que je suis saint.* (Lév., XIX, 2). — Enfin ce sont les parfums de ses souffrances et de sa mort sur la croix, car *il y a en lui une rédemption abondante.* (Ps., CXXIX, 7).

C'est pourquoi courons dans la lice à l'odeur des parfums de Jésus-Christ : nous ne connaîtrons point les défaillances ni les troubles, et ne cessons point de lui dire : *Seigneur, conduisez-moi dans votre voie, afin que je marche dans votre vérité et que mon cœur se réjouisse.* (Ps., LXXXV, 11). Jetons vers lui ce cri de notre prière, et il viendra à notre aide.

Saint Bernard : « Nous ne courons pas tous également à l'odeur de ces parfums. Les uns sont plus embrasés de l'amour de la sagesse ; les autres sont plus portés à la pénitence, par l'espoir qu'ils ont du pardon ; ceux-ci sont plus animés à la pratique des vertus, par l'exemple de sa vie et de sa conduite ; ceux-là sont plus enflammés d'ardeur pour la piété, par le souvenir continuel de sa passion. Je crois que nous pourrons trouver des exemples de chacune de ces personnes.

« Ceux qui avaient été envoyés vers Jésus-Christ par les pharisiens, couraient après l'odeur de la *sagesse*, lorsqu'étant de retour ils disaient : *Jamais homme n'a parlé de la sorte* (Jean, VIII, 46) ; car ils admiraient sa doctrine et confessaient sa sagesse. Le saint homme Nicodème courait dans cette même odeur, lorsque éclairé d'une grande lumière de sagesse il vint la nuit vers Jésus. (Jean, III, 2). Car il se retira d'auprès de lui étant rempli d'instruction et de doctrine.

« Mais Marie-Madeleine courut dans l'odeur de la *justice*, elle *à qui beaucoup de péchés furent remis parce qu'elle aimait beaucoup.* (Luc, VII, 47). Sans doute elle était dès lors juste et sainte, non plus pécheresse, ainsi que le lui reprochait le pharisien, qui ne savait pas que la justice et la sainteté sont un don de Dieu, non point l'ouvrage de l'homme, et que celui à qui le Seigneur n'imputera point ses offenses non seulement est juste, mais encore bienheureux. Avait-il oublié comme quoi, en touchant sa lèpre corporelle ou celle d'un autre, il l'avait guérie sans l'avoir contractée ? Ainsi le juste, touché par cette pécheresse, lui communiqua la justice, sans perdre celle qu'il avait, et ne fut point souillé des ordures du péché dont il la purifia. Le publicain courut aussi ; car, après avoir demandé humblement pardon de ses péchés, *il descendit justifié* (Luc, XVIII, 14), selon le témoignage de la justice même. Saint Pierre courut en pleurant amèrement sa chute (Luc, XXII, 62), afin d'effacer son crime et de recouvrer la justice. David courut aussi, quand il reconnut et confessa son offense, et il mérita d'entendre ces paroles : *Le Seigneur a transporté votre péché loin de vous.* (II Rois, XII, 13).

[1] *Liber ad Martyres*, cap. III.

« Enfin, c'est dans l'odeur de la sanctification que saint Paul atteste qu'il court lui-même, lorsqu'il se glorifie d'être imitateur de Jésus-Christ et dit à ses disciples : *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ.* (Philip., III, 1). Ils couraient aussi tous ceux qui disaient : *Voici que nous avons tout quitté, et vous avons suivi.* (Matth., XIX, 27). Car ils avaient tout quitté dans le désir de suivre Jésus-Christ. C'est que cette parole engage tout le monde en général à courir dans cette même odeur : *Celui qui dit qu'il demeure en Jésus-Christ doit vivre comme il a vécu.* (I Jean, II, 6).

« Si vous voulez savoir quels sont ceux qui ont couru à l'odeur de la Passion, je vous dirai : ce sont les martyrs. Retenez donc tous ces parfums, recueillez-en le fruit, et ne veuillez point vous enquérir de quelle manière ils sont composés [1]. »

III. — Tous ceux qui combattent dans l'arène s'abstiennent de toutes choses

C'est la règle : tous ceux qui veulent combattre se privent des choses qui pourraient les arrêter dans leur course, et même ils en viennent à quitter leurs vêtements pour entrer dans l'arène. Ainsi devons-nous faire dans notre course spirituelle.

C'est par la tempérance que nous réprimons les appétits charnels et que nous empêchons l'âme de se laisser entraîner à tous les vices, car *la chair convoite contre l'esprit.* (Gal., V, 17). Aussi ne faut-il jamais accorder au corps une satisfaction défendue, et même il convient quelquefois de s'abstenir des choses permises ; car celui qui s'accorde toutes les choses permises, est bien près d'entrer sur le terrain des choses défendues. C'est ainsi que nous devons répéter avec plus d'insistance cette parole du Maître : *Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation : à la vérité, l'esprit est prompt, mais la chair est faible.* (Matth., XXVI, 41). Il nous est certainement permis de boire pour les besoins du corps, mais l'ivresse nous est défendue. Or les hommes véritablement sobres, pour s'éloigner davantage de la honte de l'ivresse, que font-ils ? Ils s'imposent des privations et ne veulent pas user de toute la liberté qui leur est accordée. Tous ces hommes ont entendu la parole de l'Apôtre qui leur a dit : *Marchez selon l'esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair.* (Rom., XIII, 16).

D'autre part nous devons nous dépouiller, à l'exemple des athlètes, de nos vêtements, c'est-à-dire du vieil homme, pour nous revêtir de l'homme nouveau, Jésus-Christ. *Comme nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons aussi l'image de l'homme céleste.* (I Cor., XVI, 49). C'est là l'œuvre de la tempérance : dépouiller le vieil homme et se renouveler en Dieu, c'est-à-dire mépriser les voluptés du corps et les louanges du vulgaire, et porter tout son amour vers les choses invisibles et divines. C'est ainsi que nous arriverons à suivre le précepte que saint Paul donnait aux Romains, leur disant : *Revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ, et ne cherchez pas à contenter la chair dans ses convoitises.* (Rom., XIII, 14).

Saint Chrysostome : « C'est l'absence de toute tempérance qui perdit un peuple entier. *Après s'être engraissé,* dit Dieu dans l'Ecriture, *mon bien-aimé a regimbé.* (Deut., XXXII, 15). De là partirent les foudres qui renversèrent Sodome. C'était évidemment la pensée d'Ezéchiel : *Voici quelle fut l'iniquité de Sodome : dans l'ostentation, dans l'abondance du pain, dans la prospérité, ils se gorgeaient de délices.* (Ez., XVI, 48). Paul disait à son tour : *Celle qui s'adonne aux délices est déjà morte, toute vivante qu'elle est.* (I Tim., V, 6). Pourquoi ? Parce qu'elle va traînant partout son corps comme un cercueil, avec le suaire de tous les maux.

« Si le corps lui-même périt ainsi, dans quel état sera l'âme, dans quelle perturbation, au milieu de quels flots agités, au sein de quelle profonde tempête ? Voilà ce qui la rend impropre à tout, à dire, à écouter, à vouloir, à faire ce qui peut seul convenir. Tel le pilote, quand la tourmente a triomphé de l'art, est englouti avec les passagers et le navire, telle aussi l'âme s'enfonce dans le gouffre, en vient à ne plus rien sentir.

« Dieu nous a donné l'estomac comme une meule destinée à broyer les aliments, mais dont la puissance est limitée ; il a par là-même déterminé la mesure qu'il faut chaque jour à l'action de cette meule. Si vous y jetez donc plus qu'elle ne peut moudre, cette surabondance arrête et ruine tout. De là les maladies, les défaillances, les difformités ; car les délices ne détruisent pas seulement la force, elles détruisent encore la beauté, dont elles font bientôt une laideur repoussante. Un continuel exercice, le travail quotidien, les préoccupations de la vie, une table frugale ou même exiguë, donnent au corps une santé plus forte, et par suite une plus réelle beauté. Le malheureux qui ne sait garder aucune mesure arrive à ne plus savoir ce qu'il éprouve ni ce qu'il fait. Tel n'est pas l'homme tempérant et sage ; il est assis dans le port, voyant de loin les naufrages des autres, jouissant d'un bonheur pur et constant, ayant la vie d'un homme libre. Sachant cela, fuyons les dangers d'une table somptueuse, contentons-nous d'une nourriture modérée. Dispos alors du corps et de l'âme, nous pratiquerons toute vertu, et nous acquerrons les biens à venir par la grâce et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ [1]. »

[1] *In Cant.*, Serm. XXII, n. 9, trad. Vivès.

[1] *In I Ep. ad Rom.*, Hom. XXXIX, n. 9, trad. Vivès.

DIALOGUES ENFANTINS POUR FÊTE DE LA SAINTE-ENFANCE

I

LE SIÈGE DU PEI-T'ANG A PÉKIN

ACTE I

(Les petits acteurs sont habillés en chinois)

Antoine. — Notre mère vient d'aller à l'église cathédrale. Longtemps elle pleurera et priera aux pieds de Notre-Dame de Pitié. Nos deux sœurs, Félicité et Julia, l'accompagnent. Nous sommes seuls. J'ai choisi ce moment favorable pour vous consulter sur un projet auquel je pense depuis trois jours.

Louis. — Oh ! moi, je n'ai guère la tête à former des projets. Le vacarme infernal qu'il a fait toute la nuit, et qu'il fait encore, les canons qui crachent du feu ardent, les boulets qui passent en sifflant sur nos têtes, les balles qui tombent dru comme grêle, les cris de mort proférés par les Boxers, tout cela me fait trembler horriblement.

Victor. — Moi, ce qui me fait le plus peur, ce sont ces incendies allumés partout, qui rougissent jusqu'aux nuages et nous envoient jusqu'ici leur sinistre lueur.

Louis. — Aucun ne m'a plus frappé que l'incendie de notre belle église de Saint-Joseph, au Toung-t'ang. Nous aimions tant y servir la messe chaque matin !

Victor. — Notre petit frère Paul surtout n'aurait pas manqué son tour, même par les temps les plus affreux. Ah ! il est bien heureux maintenant de servir la messe au paradis avec les anges, avec les cinquante enfants qui jouaient avec lui au-dessus de la mine, lorsque celle-ci a éclaté avec tant de bruit que j'ai cru que nous étions tous perdus !...

Pierre. — Oh ! les méchants Boxers ! Dieu les punira. Non contents d'avoir tué notre père et notre frère, de nous avoir enfermés ici, et de nous bombarder affreusement avec leurs canons, ils creusent encore des trous sous terre, pour mieux nous faire mourir.

Antoine. — Que la bonne Vierge retarde leur triomphe et permette aux soldats français d'arriver avant qu'ils ne nous aient tous exterminés !

Victor. — Nos petits frères de France, ceux qui sont nos parrains et nous ont donné notre nom de baptême, savent-ils nos malheurs et notre détresse ?

Antoine. — Et comment l'ignoreraient-ils, puisque leurs aînés ont quitté leur pays, cette France qu'on nous dit être si belle, pour voler à notre secours ? Ils ont passé la mer, et maintenant, nous disait hier Mgr Favier, ils marchent nuit et jour, sans repos ni trêve, pour arriver à temps et nous sauver tous.

Pierre. — Il me semble que nos petits frères de France, les associés de la Sainte-Enfance, prient beaucoup pour nous. Dieu les exaucera, il donnera la victoire aux soldats français et bientôt nous pourrons retourner dans notre maison...

Louis. — Et continuer à servir la messe dans notre belle église de Saint-Joseph.

Victor. — Vous ne vous rappelez donc plus que notre maison a été livrée aux flammes par les barbares Boxers ?... Mais c'est par miracle que nous avons échappé à la mort la plus cruelle, grâce au dévouement de notre père qui s'est sacrifié pour nous, ce qui a permis à notre mère de fuir avec nous et de nous amener ici, au Pei-t'ang, chez notre bon père et évêque, Mgr Favier !

Antoine. — Et tu oublies, mon pauvre Louis, que nous avons vu de nos yeux flamber notre chère église de Saint-Joseph, dont il ne reste plus aujourd'hui que les murs calcinés.

Louis. — Nous la rebâtirons, quand nous serons délivrés.

Antoine. — Et avec quelles ressources ?... On a tout pillé et tout pris chez nous ! Nous sommes complètement ruinés.

Louis. — Nos petits frères de France ne nous abandonneront pas. Ils sont généreux. C'est grâce à leurs aumônes que nous avons reçu le bienfait du baptême. Nous leur demanderons de quoi rebâtir nos églises. Ils ont trop bon cœur pour nous rien refuser.

Antoine. — Oui, j'y compte bien... Mais pendant que nous bavardons, le temps passe, notre mère reviendra bientôt, et auparavant je voudrais vous communiquer, et de suite mettre à exécution mon projet.

Pierre. — Et tu te caches de notre mère pour cela !... Va, ton projet ne doit rien valoir, et avant que tu nous le dises, je te conseille résolument d'y renoncer.

Antoine. — Croyez que si je me suis décidé, ce n'est pas sans avoir beaucoup réfléchi, sans avoir beaucoup prié, sans avoir même obtenu le consentement et la bénédiction de notre bon père, Mgr Favier.

Pierre. — Que ne commençais-tu par dire cela ? Par exemple, si Monseigneur t'approuve, nous n'avons rien à objecter ! Nous n'irons pas contredire celui dont la sagesse n'a point d'égale et que le Tout-Puissant assiste en ses jugements.

Antoine. — Aussi n'est-ce point pour avoir votre avis que je vous entretiens en ce moment.

Victor. — Et pourquoi alors ?

Antoine. — Pour que vous appreniez vous-mêmes à notre bien-aimée mère la détermination que mon saint patron, je n'en puis douter, a mise dans mon cœur.

Louis. — Qu'est-ce que tu nous contes là ?

Antoine. — Ce que je vous dis est très exact. C'est au moment où agenouillé devant l'image de mon saint patron je lui demandais, moi petit enfant, comment je pourrais être utile aux nôtres en ce péril extrême, que j'ai entendu, comme je vous

entends, une voix mystérieuse m'encourageant et me disant : « Va, pieux enfant, va sans crainte. Traverse hardiment les rangs ennemis. Je serai avec toi. Les Français approchent. Cours au-devant d'eux. Guide-les ici tout droit. Car le danger est imminent. Quelques heures de retard suffiraient à consommer le plus grand des malheurs. »

Victor. — Oh ! tu es bien heureux, toi, d'avoir été choisi pour une si belle mission !

Louis et Pierre. — Veux-tu que nous allions avec toi, dis, Antoine ?

Antoine. — Non, car cela attirerait davantage l'attention de l'ennemi. Et puis il faut que vous restiez auprès de notre mère et la consoliez après mon départ.

Louis. — Tu as raison, car je crains bien qu'elle ne puisse se résigner au sacrifice qui lui est demandé, elle qui a été tant frappée de la mort de notre frère, mort si cruelle...

Antoine. — Et si digne d'envie !

Pierre. — Comment n'aurait-elle pas été frappée de cette mort ? Elle a vu, au moment où notre frère choisi entre tous à cause de son intrépidité pour aller trouver à la légation le ministre de France et lui dire notre détresse, elle a vu les Boxers l'entourer, se saisir de lui, puis, après les traitements les plus inhumains, l'écorcher tout vivant, et suspendre sa peau ainsi que sa tête bien en vue, comme pour nous dire que tel serait notre sort si jamais nous tombions entre leurs mains scélérates.

Louis. — Oh ! puisse-t-il ne point t'arriver pareille aventure, Antoine ! Notre mère, cette fois, en mourrait de douleur.

Antoine. — Dieu et ses saints me garderont ! Et puis, vous me promettez de bien prier tous les jours jusqu'à mon retour, afin qu'il ne m'arrive point malheur ?

Tous. — Nous te le jurons !

Pierre. — Nous accompagnerons notre mère et nos sœurs chaque fois qu'elles se rendront à l'église cathédrale pour y prier.

Louis. — Bonne mère, j'en suis sûr, ne voudra plus quitter le sanctuaire vénéré, et sa prière ne cessera ni le jour ni la nuit. Antoine, nous serons tous auprès d'elle. Nous non plus nous ne dormirons point, pour que pas un instant nous n'interrompions notre supplication en ta faveur.

Pierre. — Moi, je promets en outre de me priver d'une partie de la maigre pitance qu'on nous distribue chaque jour juste, à peine cependant pour nous empêcher de mourir de faim.

Louis. — On dit que même ainsi réduite il n'en reste que pour quatre jours au plus.

Antoine. — Et si le secours attendu n'arrivait pas, nos braves défenseurs seraient obligés de se rendre.

Pierre. — Et nous tomberions tous au pouvoir de nos ennemis.

Victor. — J'aimerais mieux être coupé en morceaux, que d'apostasier et de marcher sur la croix.

Louis. — Je donnerais jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour rester fidèle à Jésus-Christ.

Antoine. — Bravo, mes amis ! Mais j'ai l'assurance que Dieu se contentera de votre bonne volonté, et qu'il ne vous demandera pas un si grand sacrifice. Seulement, priez bien pour moi et pour notre sainte cause. Je pars et vais tâcher de passer à travers nos ennemis, sans être remarqué. A bientôt mon retour, avec les soldats de la France !

ACTE II

Victor. — Oh ! que l'estomac me fait mal ! J'ai faim, j'ai faim ! Des feuilles d'arbre et des racines, ce n'est guère bon, mais encore si nous en avions assez...

Pierre. — Moi, je souffre bien aussi, vois-tu... Mais je prends courage. Je me dis que les Français ne doivent pas être loin, et que nous serons bientôt délivrés.

Louis. — Nous sommes au 14 août. Voilà deux jours pleins que notre frère nous a quittés. Qu'est-il devenu ? Peut-être a-t-il souffert davantage que nous ! Aussi, je n'ose pas me plaindre, et j'offre tout au bon Dieu pour notre mère et pour notre frère. Que le Ciel le garde et le protège !

Pierre. — Je savais bien que notre mère serait très affligée du départ d'Antoine. Cependant elle se montre forte dans sa douleur. Elle ne pleure plus...

Victor. — Elle a tant pleuré, que la source de ses larmes doit être tarie !

Pierre. — Je crois plutôt que le bon Dieu lui a rendu un peu de courage. Elle le prie tant, et elle le prie si bien !

Louis. — Le bon Dieu seul peut nous sauver. Le brave commandant Henry est mort, victime de son dévouement, au moment où sa présence paraissait plus nécessaire que jamais...

Victor. — C'était non seulement un vaillant soldat, va, mais encore un fier chrétien.

Pierre. — Comme Monseigneur l'évêque l'aimait !... Quand il l'a vu tomber, frappé de deux balles, il s'est mis à fondre en larmes.

Louis. — Ses marins l'aimaient bien aussi, car tous pleuraient comme des enfants en le portant en terre.

Victor. — Le commandant Henry avait dit : « Je ne disparaîtrai que quand vous n'aurez plus besoin de moi. » Il ne verra pas le triomphe et la délivrance que sa mort nous présage. Mais quelle belle récompense Dieu a dû lui donner dans son paradis !

Louis. — Hélas ! nous-mêmes le verrons-nous seulement, le triomphe ? L'ennemi redouble d'efforts pour nous perdre. Nos hommes, eux, sont tellement affaiblis qu'ils se couchent sous les vérandahs, maigres, pâles et comme anéantis.

Pierre. — Sans les braves soldats français, qui tiennent bon quand même, c'en serait vite fait de nous tous.

Victor. — Combien de temps pourront-ils tenir encore ? Quatre déjà ont été tués, neuf sont blessés. Il n'en reste plus que seize de valides.

Louis. — Heureusement qu'ils ont exercé les séminaristes chinois !... Ils prennent la place des disparus et se battent comme de vrais soldats !

Pierre. — Plus heureusement encore que Monseigneur le coadjuteur est là, pour stimuler le courage et l'ardeur des combattants et veiller à tout !

Victor. — Tu sais, il est crânement fort, Mgr Jarlin, et toujours le premier au danger.

Louis. — Le bon Dieu ne peut pas permettre que tant d'héroïsme ne finisse par triompher. Moi, j'espérerai jusqu'au bout.

Pierre. — Tu n'as plus longtemps à attendre, car il paraît que les vivres diminuent de plus en plus. On peut compter les grains de riz qui restent. Il n'y a plus de feuilles aux arbres, plus de racines ou d'oignons de fleurs mangeables dans tout le jardin. Seule l'eau ne manque pas. Mais avec de l'eau pure et deux onces de nourriture par jour on ne va pas loin. Encore un jour ou deux et ce sera la fin de tout...

Louis. — Ce sera la délivrance !

Pierre. — Il faut redouter aussi l'effort désespéré de ceux qui nous assiègent. Ecoutez-les crier en ce moment...

Louis. — Que disent-ils ?

Pierre. — « Les diables d'Europe approchent... Nous mourrons s'il le faut, mais vous sauterez tous avant. »

Louis. — Sainte Vierge Marie, sauvez-nous !

Victor. — Une mine a bien éclaté tout à l'heure, mais sans causer beaucoup de dégâts.

Pierre. — Et qui te dit qu'ils n'en ont pas préparé d'autres ?

Louis. — Nous serions pourtant si aises d'être délivrés...

Victor. — Et de revoir notre frère !

Louis. — Ecoutez... on entend le canon au loin !

Pierre. — Le bruit devient de plus en plus distinct.

Louis. — Nul doute, un combat terrible doit se livrer au sud-est.

Victor. — Il semble que les drapeaux chinois disparaissent de dessus les murailles.

Louis. — Espoir ! Espoir ! Nous serons bientôt sauvés !

Pierre. — Pas aujourd'hui cependant, car l'armée de secours paraît encore loin, et il se fait tard.

Louis. — Ce sera pour demain. Demain, c'est l'Assomption, c'est la fête de la sainte Vierge. Oh ! comme je vais la prier ce soir de tout mon cœur, et aussi demain toute la journée.

Victor. — Nous allons avec toi. Pendant que tout le monde court aux murailles pour la lutte suprême, nous prierons, nous, et la prière jointe au courage des soldats avancera l'heure de la victoire.

ACTE III

Victor. — Comme mon cœur a battu d'impatience et d'espoir, hier, toute la journée ! A chaque instant nous croyions voir apparaître nos sauveurs. Dès le matin une porte, vers l'est de Pékin, flambait. Le bruit des canons, des salves, des mitrailleuses était incessant. Ceux qui regardaient dans la grande lunette affirmaient avoir aperçu des soldats nombreux appartenant à l'armée des alliés. Mais de notre côté rien, toujours rien !

Pierre. — Peut-être les alliés ont-ils été repoussés...

Louis. — Oh ! ce n'est pas possible !

Pierre. — Cependant nos ennemis nous assiègent toujours, une grêle de projectiles pleut sur nous, et tout à l'heure une bombe a même éclaté aux pieds de Monseigneur, qui n'eut que le temps de se garer derrière une colonne en briques.

Victor. — Que penser de tout cela ?

Louis. — Que nous serons délivrés aujourd'hui même. Nous avons trop prié hier la bonne Vierge pour qu'elle ne nous exauce pas.

Pierre. — Avez-vous remarqué comme notre mère, jusque-là si triste, était devenue subitement, hier soir, rayonnante de confiance et d'espoir ?

Louis. — Puisse Dieu terminer au plus tôt ses terribles angoisses !

Victor. — ... Et mettre fin à l'anxiété qui nous étreint.

Pierre. — Si les troupes alliées s'étaient emparées de Pékin hier, notre frère Antoine ne serait-il pas déjà accouru ici pour nous apporter l'heureuse nouvelle ?

Victor. — Pourvu qu'il n'ait pas eu le sort de notre frère aîné et que les féroces Boxers ne l'aient pas égorgé et coupé en morceaux !

Louis. — Allons donc ! Pourquoi avez-vous de si sombres idées ? Est-ce qu'il n'avait pas reçu de son saint patron l'assurance d'être délivré de tout danger, afin de pouvoir remplir jusqu'au bout sa mission ? Soyez sûrs que s'il entre ici, ce sera avec les soldats français, pas avant, mais pas après.

Pierre. — C'est vrai, nous sommes trop défiants. Mais est-il étonnant que des enfants perdent la tête, quand les hommes eux-mêmes sont tout déconcertés et ne comprennent rien à ce qui se passe !

Antoine (arrivant tout transporté de joie). — Louis... Pierre... Victor ! *(Il les embrasse chaleureusement)*... Où est ma mère ?... Nos sœurs ?

Victor. — Elles sont restées à l'église après la messe de Monseigneur et continuent leur prière. Je cours les avertir.

Antoine. — Dieu et la bonne Vierge nous ont sauvés. La victoire est à nous. Pierre, Louis, à genoux ! Avant tout, remercions Dieu qui nous l'a donnée.

Tous trois (à genoux). — Merci, ô mon Dieu ! Merci pour tant de bonté ! Merci pour la joie dont vous nous comblez ! Et vous, bonne Vierge, soyez bénie à jamais !

Pierre. — Avant que notre mère soit rentrée, raconte-nous vite ton histoire.

Louis. — Comme elle doit être intéressante !

Antoine. — Intéressante, oui, mais pleine de péripéties et d'incidents. Si j'ai pu échapper à tant de dangers et revenir ici sain et sauf, c'est bien par le plus étonnant des miracles.

Pierre. — D'abord, comment as-tu pu franchir le cordon si serré des ennemis qui nous entouraient ?

Antoine. — Après une protection singulière de la Providence divine, ce fut grâce aux ténèbres de la nuit et à ma parfaite connaissance des lieux avoisinant le Pei-t'ang. Vingt fois je me buttai à des patrouilles de Boxers. Vingt fois je fus poursuivi et sur le point d'être pris. J'entendais les balles passer en sifflant sur ma tête. Une fois même j'allais être saisi par un Boxer plus agile, quand une balle qui devait m'atteindre le renversa raide mort. Toute la nuit j'errai à travers la ville. Combien de pas ai-je fait ? Impossible de le dire. Je tâchais de me rapprocher des légations et je croyais marcher de ce côté : quelle ne fut pas ma surprise, lorsque le jour parut, de me trouver juste à l'opposé !

La clarté du jour augmentait le danger. Pendant toute la journée du 14 août je me faufilai, me cachai tour à tour, avançant comme je pouvais, le cœur battant de crainte et d'espoir, ayant peur d'arriver trop tard...

Pierre. — Et comment as-tu pu te procurer à manger ? Tu devais être bien faible à courir ainsi !

Antoine. — J'avais perdu tout sentiment de la nourriture et je ne songeais guère à la faim. Une seule pensée m'obsédait : rejoindre au plus vite l'armée alliée et découvrir les Français, leur dire l'extrémité où vous vous trouviez et, sans perdre de temps, les amener ici.

Louis. — Et comment y es-tu parvenu ?

Antoine. — Hélas ! le soir était arrivé et j'étais encore loin du but que le bruit du canon et de la fusillade m'indiquait se rapprocher de plus en plus. Par surcroît de malheur, la force miraculeuse qui m'avait soutenu jusque-là parut m'abandonner tout à coup. Je tombai défaillant au coin d'une maison. Puis, je ne sais plus ce qui se passa, sinon que je me réveillai le matin chez un chrétien qui m'avait providentiellement recueilli. Après avoir pris quelque nourriture, je le remerciai du plus profond de mon cœur et lui demandai de me laisser poursuivre ma course, ce qu'il m'accorda sans difficulté.

Pierre. — Mais comment n'as-tu pas conduit au Pei-t'ang les soldats français dès hier, comme nous les attendions ?

Antoine. — C'est que j'étais loin d'être au bout de mes épreuves. Après bien des tours et des détours, j'avais pu atteindre les légations. Elles étaient déjà pleines de soldats que l'on fêtait avec des transports de joie inouïs. Mais, hélas ! en vain parmi eux je cherchais les Français. Car, vous le comprenez, je ne voulais pas m'adresser aux autres. Aux Français avant tout l'honneur de sauver le Pei-t'ang !

Louis. — Et alors ?

Antoine. — De guerre lasse, je résolus de les attendre, car, disait-on, ils ne devaient pas tarder à arriver. Pourtant force fut encore de me coucher. Mais vous devinez si je fus éveillé le matin ! J'allai à la rencontre des Français. Voilà qu'aussitôt j'aperçois l'habit bleu des marins. De toutes mes forces je crie : « Vive la France ! »

Puis, vite en route pour le Pei-t'ang ! A peine pouvais-je suivre les vaillants petits marins, tant ils allaient, ils allaient...

Bientôt nous apercevons le drapeau français planté sur la muraille. Tont en combattant et en fusillant tout ce qui se rencontre, nous courons au drapeau. On dresse les échelles. Nous grimpons sur le mur et j'arrive au milieu de vous.

Pierre et Louis. — Bravo, bravo, Antoine !

Antoine. — Criez plutôt avec moi de toute votre âme : Vive la France ! Vive la France catholique qui protège les missions et secourt les chrétiens par tout l'univers ! Vive la France, et vive aussi la Sainte-Enfance !

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

XLVII

JÉSUS GUÉRIT LA BELLE-MÈRE DE PIERRE ET UN GRAND NOMBRE DE MALADES [1]

Il était près de midi lorsque Jésus sortit de la synagogue où il venait de guérir un possédé. Avec ses apôtres, le Sauveur, se dérobant aux ovations de la foule, se rendit dans la maison de Simon Pierre pour y prendre son repas.

Quand ils entrèrent, la belle-mère de Pierre venait d'être atteinte d'un violent accès de fièvre. Dans ce pays, les indispositions de ce genre ne sont pas rares, par suite des marécages qui entourent le Jourdain avant son entrée dans le lac de Génésareth et exhalent des miasmes dangereux.

Indépendamment de ce passage de l'Ecriture et de la tradition, nous savons par l'apôtre saint Paul [2] que le chef des apôtres avait été marié. Sa belle-mère, dont il est question dans l'Evangile, se nommait Cornélie selon certains auteurs, Perpétue selon d'autres. Et nous voyons dans le martyrologe romain, au 31 mai, qu'il est question de la fille de saint Pierre, qui portait le nom de Pétronille.

Aussitôt que Jésus a franchi le seuil de la maison, les membres de la famille lui annoncent sim-

[1] Math., VIII, 14-17 ; Marc, I, 29-34 ; Luc, IV, 38-41.
[2] I Cor., IX, 5.

plement la maladie de la belle-mère de son disciple. Ils connaissent trop sa bonté et sa miséricorde pour lui adresser une requête. Ainsi, plus tard, les sœurs de Lazare se contenteront de faire dire à Jésus : « Seigneur, celui que vous aimez est malade. » Et puis, comment le bon Maître, si prodigue de miracles envers les étrangers, eût-il marchandé ses faveurs à celui qui était son disciple et son hôte ?

La confiance de ces gens simples et hospitaliers ne fut pas déçue. Aussitôt, raconte saint Marc, Jésus s'approche du lit de la malade, la prend par la main et la soulève doucement. Instantanément, au contact divin, la fièvre disparaît, et la guérison est si décisive que la pauvre femme peut se lever sur-le-champ et remplir ses fonctions de maîtresse de maison en servant les convives. Parmi eux se trouvaient André, le frère de Pierre, et les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean.

De la maison de Pierre, le bruit de cette guérison se répandit promptement dans toute la bourgade de Capharnaüm. Mais comme ce jour-là était un samedi, par un respect exagéré pour le repos du sabbat, la foule attendit le coucher du soleil pour amener au Sauveur les malades et les possédés. D'après le rituel juif, le saint jour finissait au moment où l'astre disparaissait au-dessous de l'horizon.

Aussitôt après le coucher du soleil, toute la ville, selon l'expression de saint Marc, accourut à la porte de la maison de Simon Pierre. Ce dut être un spectacle touchant que celui de cette foule empressée, traînant les possédés, apportant les malades et soutenant les estropiés. Une grande rumeur s'élevait de la petite ville habituellement si calme, si tranquille ; il n'était question que du grand thaumaturge : il avait opéré des cures si merveilleuses ; oh ! s'il allait guérir le malheureux possédé, l'infirme, le malade ! Puis quels cris de joie, quelles démonstrations bruyantes lorsque la douce physionomie du jeune prophète leur apparaissait sur le seuil de la maison et que, d'un geste bénissant, il guérissait, à tour de rôle, tous les malades qu'on lui présentait. Heureux Capharnaüm ! Quelle fête, quelle allégresse ce soir-là dans ses murs ! Pour beaucoup, les yeux de la foi en Jésus s'ouvrirent, et sous plus d'un toit on appliqua au divin Maître la prophétie messianique d'Isaïe : « Il a pris lui-même nos infirmités, il s'est chargé de nos maladies [1]. »

* * *

La prospérité matérielle des impies, le succès de leurs entreprises scandalisent parfois les esprits superficiels qui ne savent pas ou ne veulent pas approfondir les choses. Les épreuves qui s'abattent sur les foyers chrétiens achèvent de dérouter la foi chancelante ou mal éclairée. — Deux mots expliquent ce phénomène qui ressemble à une injustice de la part de la Providence : Dieu accorde ici-bas une récompense temporelle et matérielle aux méchants qui pratiquent des vertus naturelles, parce qu'ils n'ont rien que des châtiments à attendre dans l'autre monde, et que tout acte de vertu mérite sa récompense. Il n'en est pas de même pour le chrétien : épreuves et revers sont pour lui une occasion de mérites et d'accroissement du bonheur éternel.

La guérison de la belle-mère du chef des apôtres nous prouve cependant que cette règle souffre des exceptions, et que Jésus montre parfois pour ses amis des attentions particulières, même matérielles. Mais ce trait de l'Evangile nous trace la ligne de conduite à suivre lorsque les revers ou la souffrance nous atteignent. Au lieu de gémir, de nous plaindre et murmurer, de fatiguer le ciel par des demandes de santé ou de fortune, imitons la confiante façon d'agir de l'entourage de la malade de Capharnaüm. Exposons filialement à Dieu les difficultés ou les angoisses de notre situation, et puis, conformément à la maxime chrétienne : *Aide-toi, le ciel t'aidera !* employons de notre mieux les moyens à notre disposition d'obtenir notre guérison ou de sortir d'embarras, et attendons avec calme et résignation ce qu'il plaira au Seigneur de décider. Rappelons-nous bien que si, dans sa bonté et sa miséricorde, Dieu exauce toujours nos prières lorsqu'elles sont bien faites, ce n'est pas ordinairement dans le sens que nous estimons le meilleur pour nous, mais bien dans celui qu'il sait devoir nous être plus profitable.

Remarquons que la fièvre qui tourmentait la malade l'empêchait de servir Jésus. C'était la principale raison qui inquiétait cette femme et ceux de sa maison. Aussi la voyons-nous, aussitôt guérie, se mettre avec reconnaissance au service du Sauveur.

Hélas ! combien de chrétiens, eux aussi, sont la proie de fièvres qui leur interdisent le service de Jésus-Christ ! Pour les uns, c'est la fièvre de l'argent, si commune de nos jours. En proie à cette fièvre de gagner de l'or ou de l'argent, d'agrandir ses biens, sa fortune, on n'a plus le temps de prier, de sanctifier le dimanche, de remplir ses devoirs de chrétien. Demandez à ce négociant, à cet homme d'affaires, à ce cultivateur, à cet ouvrier, pourquoi ils voyagent et travaillent dimanches et fêtes ! Ils ont la fièvre, la fièvre de l'argent.

D'autres sont dévorés par la fièvre du plaisir, des amusements, de la volupté, de la bonne chère, et cette fièvre les tourmente sans trêve ni repos. Elle brûle dans leur cœur comme une flamme que rien ne saurait éteindre et qui réclame sans cesse de nouveaux aliments.

Enfin, pour d'autres, c'est la fièvre de la médisance, de la calomnie, de la rancune, de la haine, de la vengeance, du mal en un mot, qui les torture, les harcèle sans relâche et les tient éloignés de Dieu.

Ne connaissons-nous point les accès de quelqu'une de ces fièvres ? ne nous détournent-ils point

[1] Isaïe, LIII, 4.

du service de Dieu, de l'accomplissement de nos devoirs ? Infortunées victimes, c'est Jésus-Christ et lui seul qui peut guérir une telle maladie. Si nous en souffrons, c'est à lui seul qu'il faut nous adresser. Et c'est à lui seul encore qu'il faut demander la guérison des malheureux enfiévrés que nous connaissons. Avec la foi et l'empressement des habitants de Capharnaüm, dans nos prières quotidiennes, apportons-lui nos chers malades : aveugles et sourds spirituels ; possédés de l'esprit du monde, de l'esprit d'impiété ou d'indifférence ; paralytiques sans force pour marcher dans le chemin du devoir et de la vertu. Le bon Sauveur les guérira tous.

Quel changement dans la belle-mère de Pierre après sa guérison ! Vite elle se lève et s'empresse au service de Jésus, elle se dévoue avec reconnaissance. Ainsi l'âme guérie de la fièvre qui la retenait captive sur la couche du péché, se transforme et change complètement sa vie. Naguère inerte pour le bien, glaciale ou indifférente pour les choses du ciel, la voici redevenue ardente, zélée pour son salut et pour la cause de Dieu ; l'esprit de sacrifice remplace l'amour de ses aises et un égoïsme sans bornes.

Puisse notre cœur se trouver guéri des fièvres mondaines au contact divin de Jésus dans la communion ou dans la prière ! Puissions-nous, une fois les maladies de notre âme guéries miraculeusement, employer de même notre santé spirituelle à servir Dieu et sa religion sainte, le Christ et notre prochain qui sont ses membres !

POUR LA BÉNÉDICTION D'UNE IMAGE DE LA SAINTE VIERGE

Cujus est hæc imago?
De qui est cette image ?

Si je posais cette question au plus petit des enfants, en lui montrant l'image qui vient d'être installée sur cet autel, il me répondrait sans hésiter : « C'est l'image de la sainte Vierge, de notre mère qui est au ciel, à qui je fais ma prière tous les jours. » Oui, c'est l'image de Marie ; et avant de la bénir, pour qu'elle soit propice et secourable à tous ceux qui prieront devant elle, qu'il me soit permis de faire quelques réflexions sur l'utilité des saintes images et les motifs qui ont déterminé l'Eglise à les multiplier partout.

Car c'est un fait incontestable que la diffusion des saintes images ; et, pour ne parler que des images de la sainte Vierge, qui ne sait qu'on les rencontre à chaque pas ?

Au berceau du christianisme, dès les premiers siècles, l'image de la Mère de Dieu, peinte sur la toile, sculptée sur la pierre, était déjà l'objet de la vénération des fidèles. Plus tard, aux époques de foi vive et ardente, il n'y avait pas une verrière, pas un vitrail de nos églises et des plus humbles oratoires, qui ne représentât l'image de Marie. On la voyait sur le portail des temples, au-dessus des monuments publics, au fond des vallées comme à la cime des montagnes, dans le creux d'un arbre, sur le bord d'une source, le long des chemins, dans la cité tumultueuse comme dans le pacifique village. Aujourd'hui encore, malgré le dépérissement de la foi, elle a conservé sa place et une place de choix dans nos sanctuaires, dans nos maisons, dans nos livres de piété, sur nos cœurs ; aujourd'hui encore on la voit debout près de la cité et des villages, au sommet d'une colline, d'où elle étend son bras puissant, pour protéger ceux qui se confient en elle.

Voilà un fait : aujourd'hui comme autrefois, rien n'est répandu comme l'image de la sainte Vierge. Oh ! l'Eglise ne s'est pas opposée à la diffusion de cette image bénie, au contraire, elle en a multiplié les exemplaires, et savez-vous pourquoi ?

* * *

Ce n'est pas seulement parce que cette image paraît être une décoration pour nos temples, un ornement pour nos maisons ; c'est surtout, c'est principalement parce qu'elle devait être une leçon, un encouragement pour la piété.

Oui, une leçon et un encouragement. — Et voyez d'abord comment l'image de la Vierge est utile pour nous rappeler son souvenir. Vous entrez dans l'église, inattentifs, préoccupés, distraits, oublieux ; tout à coup votre regard s'arrête sur cette statue, placée devant vous : un souvenir s'éveille dans votre âme, et, par un élan du cœur, vous songez instinctivement à Celle que représente cette image ; vous l'aviez oubliée, mais cette image la ressuscite à vos yeux, vous la rend présente, vous met en relation avec elle. C'est comme une photographie, qui nous rappelle une personne absente. Quand vous passerez à côté de cette image, regardez-la et vous vous souviendrez ; car nous sommes ainsi faits que c'est par les choses visibles et matérielles que nous montons aux choses invisibles et immatérielles, : *Ut per hanc in invisibilium amorem rapiamur.*

J'ai dit une leçon, et, en effet, une image sainte est une vraie prédication, une prédication accessible à tous, et éloquente pour tous. Les images sont les livres des ignorants ; on les place dans nos églises, dit saint Grégoire le Grand, afin que ceux qui ne savent pas lire, voient sur les murailles ce qu'ils ne peuvent apprendre dans les livres. Avec les emblèmes qui les accompagnent, elles nous disent, dans un style que tout le monde comprend, la vie, les vertus, la gloire des saints. Ainsi nos belles cathédrales sont souvent des livres en pierre qui nous font connaître les principaux enseignements de l'Evangile et la biographie des saints. Mais, quel beau livre qu'une

image de la Vierge! Il apprend la modestie, la pureté, l'amour de Dieu, l'amour du prochain, toutes les vertus chrétiennes. Regardez la Vierge, la modestie de son maintien, l'humilité de son regard, cette main qui nous présente le Sauveur, l'autre main qui nous montre son cœur : toute sa personne est un spectacle de sainteté, un exemple posé sous nos yeux, un appel à notre piété, un encouragement à nos efforts.

* * *

Mais non seulement l'image de la Vierge est un enseignement et une excitation à la vertu : elle a été souvent et elle peut être encore entre les mains de Dieu un miraculeux instrument de sa puissance et de sa miséricorde. Le premier portrait de la sainte Vierge a été fait par saint Luc, et voici ce que dit une légende, qui remonte jusqu'aux premiers siècles de l'Eglise. Lorsque saint Luc eut achevé son travail, il vint le présenter à Marie elle-même; et alors cette aimable mère, voulant le remercier d'une si touchante attention, lui dit : « Ma grâce sera toujours avec cette image. » Et, en effet, cette image fut pour les empereurs grecs, qui la possédèrent, un gage de succès.

Eh bien! mes frères, il a plu souvent à la sainte Vierge d'attacher la même grâce, la même bénédiction aux images qui nous la représentent.

En preuve, laissez-moi vous citer quelques faits.

Saint Thomas d'Aquin travaillait toujours devant une image de Jésus et de Marie, et il avouait à ses disciples que c'était aux pieds de cette image qu'il avait puisé cette science profonde qui le place au premier rang des Docteurs catholiques.

Thérèse, enfant, perdit sa mère; à l'église, elle s'agenouilla dans une chapelle de Marie; et, regardant sa statue, à travers les larmes qui inondaient son visage : « Vierge sainte, s'écria-t-elle, désormais vous serez ma mère »... Et elle est devenue la sainte que nous savons.

C'est devant une image de la Vierge que François de Sales demande la grâce de vaincre une tentation humiliante, et c'est de là qu'il se relève fortifié, triomphant.

Combien d'autres ont éprouvé la miséricordieuse bonté de la Vierge alors qu'ils étaient à genoux et priaient devant son image! Et je trouverais sans doute, dans cet auditoire, des personnes qui étaient venues tristes dans son sanctuaire, et qui s'en retournaient joyeuses; qui étaient venues découragées, et qui s'en retournaient confiantes; qui étaient venues suppliantes, et qui s'en retournaient exaucées.

* * *

Comprenez-vous maintenant pourquoi nous multiplions les images de Marie, pourquoi nous les aimons ?

Elles nous sont chères, parce qu'elles parlent à nos cœurs en même temps qu'à nos yeux, parce qu'elles nous instruisent et nous édifient, parce qu'elles nous protègent et nous gardent; elles nous sont chères surtout, parce qu'elles nous rappellent de doux souvenirs.

On tient naturellement au portrait d'un aïeul, à la photographie d'une mère, d'une personne aimée. Mais, qu'est-ce donc pour nous, chrétiens, qu'est-ce donc qu'une statue de la Vierge, sinon un portrait de famille, l'image d'une mère ? Et comme on place au foyer domestique les images des ancêtres, nous avons placé la statue de notre Mère dans l'église, qui est notre demeure familiale à nous chrétiens, afin que nous puissions, chaque fois que nous y pénétrerons, la contempler, la vénérer avec un cœur filial.

Puisse-t-elle être pour nous, en même temps qu'un souvenir, une source de bienfaits! C'est la faveur que je vais solliciter, en la bénissant. Je demanderai, avec l'Eglise, que tous ceux qui viendront prier à ses pieds, obtiennent d'abondantes grâces en cette vie et l'éternelle gloire dans l'autre. Ainsi soit-il!

L'ÉGLISE ET LA CIVILISATION

Essais de conférences apologétiques

VIII

L'ÉLOQUENCE

Docete omnes gentes.

La forme n'est que l'écorce, il faut le fond, la moelle : une belle forme littéraire sans un fond solide de vérité n'est qu'un arbre creux que le moindre vent d'orage couche à terre aisément.

Il existe dans l'Eglise chrétienne un livre apporté du ciel, qui contient les plus sublimes et les plus fondamentales vérités, l'œuvre de la Sagesse éternelle, tandis que les auteurs anciens n'avaient que les livres de leurs philosophes, œuvre de la raison humaine, toujours courte par quelque endroit. C'est ce « livre unique qui commence par la Genèse du monde et qui finit par l'Apocalypse de l'éternité; qui renferme toutes les destinées humaines entre un récit et une vision; dont le premier mot est la parole de Dieu qui évoque l'univers du néant, et dont le dernier mot est la parole de Dieu qui rappelle l'humanité dans son sein; ce livre du milieu duquel le Christ se lève précédé par les prophètes, escorté par les miracles, suivi par l'accomplissement de toutes choses; ce livre enfin qui, après avoir opéré dans le monde la révolution la plus étonnante qui fut jamais, est arrivé jusqu'à nous, portant avec lui cette magnifique civilisation chrétienne qui est sortie de la Bible comme la Bible est sortie de Dieu [1]. »

[1] Mgr Freppel.

L'Eglise, offrant la Bible aux intelligences d'élite, pénétrant des pensées bibliques, des souvenirs bibliques, des formes bibliques les esprits de talent, leur a ouvert des trésors inattendus, des sources d'une inspiration pure et féconde, sources inépuisables et toujours vives comme le Dieu d'où elles découlent. Elle leur a fourni des sujets toujours nouveaux dans leurs aspects variés, parce que ce sont des sujets profondément humains, dont l'intérêt ne fait que rajeunir à mesure que l'homme s'éloigne de ses origines.

On ne saurait dire assez l'influence de ces richesses de la Bible dans les âges chrétiens. Il est d'ailleurs impossible de retrouver toutes les perles, tous les diamants qui en sont sortis pour se disperser à travers les siècles : c'est comme un patrimoine commun où chacun puise à son gré, quitte à revendiquer pour soi-même et à s'attribuer un bien qui appartient à tous. L'éloquence chrétienne bénéficiera la première de ces trésors. Parler, prêcher l'Evangile, n'est-ce pas la mission de l'Eglise, et, avant de baptiser, ne doit-elle pas instruire les nations de l'univers et persuader les âmes pour les amener à son Dieu ? Vouloir parcourir toutes les hauteurs où l'Eglise a élevé l'éloquence dans le courant des âges serait retracer l'histoire entière du christianisme, qui est la persuasion : il faut se borner à esquisser les grandes lignes d'un sujet si vaste.

La supériorité que l'éloquence sacrée doit au christianisme sur l'éloquence païenne, et, on peut le dire aussi, sur l'éloquence chrétienne, se rapporte à son *objet*, à ses *effets* et à ses *représentants*.

I

Les anciens n'ont connu que l'éloquence judiciaire et politique. La tribune ou le barreau n'ont en face que des intérêts matériels et éphémères. Cicéron défend la vie ou l'honneur des citoyens ; Démosthène lance contre l'ennemi de la patrie des foudres dont l'écho, depuis longtemps affaibli, ne réveille plus ni enthousiasme ni terreur ; les *Verrines* et les *Catilinaires*, de même que les *Philippiques* et les *Olynthiennes*, n'ont qu'un but passager et local. Sans doute on s'intéresse à la liberté des Romains et au salut des Grecs : toutes les causes belles et justes sont attachantes par elles-mêmes, et la lutte de la vertu et du droit contre l'injustice offrira toujours un spectacle émouvant pour tout cœur humain. Mais on s'intéresse encore plus à la cause de l'humanité, car cette cause-là est plus sérieuse, plus durable, plus profonde. Il ne s'agit pas ici de la vie d'un homme, de la destinée d'un peuple, il s'agit du bonheur et de la destinée de tous les hommes et de tous les peuples ; ce qui est en cause, ce n'est pas le châtiment d'un Catilina ou le salut d'Athènes, c'est la défaite de l'ennemi du genre humain, Satan l'accusateur, et l'honneur du Père éternel des hommes ; c'est l'anéantissement en chaque mortel du vieil homme avec toutes ses convoitises pour y faire vivre le nouvel Adam avec toutes ses vertus ; c'est l'éternel combat entre le droit et l'injustice, entre le mensonge et la vérité, entre le bien et le mal, qui doit se poursuivre, se spécialiser dans chaque âme et qui doit se terminer par la vie éternelle ou par la mort éternelle.

Est-il sujet plus palpitant que celui-là ? Est-il un intérêt qui remue plus intimement le fond de la nature de tout humain vivant en ce monde ? L'orateur chrétien traite ce sujet, il agite cet intérêt ; il tient entre ses mains, ou plutôt il porte sur ses lèvres les destinées irrévocables des âmes, de toutes les âmes auxquelles il lui est donné de se faire entendre. Il s'adresse non pas à un peuple, mais à tous les peuples ; non pas à un tribunal, mais à tous les tribunaux des consciences ; non pas à ses contemporains seulement, mais à tous les âges jusqu'au dernier des siècles, et sa parole, prenant naissance dans l'Evangile de Jésus-Christ, se répercute, toujours vivante, toujours actuelle, dans les coins les plus reculés de l'espace et du temps.

Rien donc de plus profondément humain que l'éloquence chrétienne, rien qui corresponde mieux à notre nature intime. Les orateurs anciens ne savaient guère que remuer les passions, charmer les sens, et tout en traitant une cause saisissante, ils croyaient ne pouvoir se dispenser des artifices oratoires ; une cadence harmonieuse dans les sons, une élégance choisie dans les paroles, une grâce étudiée dans les gestes, — et nous parlons des beaux temps de l'éloquence, — étaient nécessaires pour assurer le succès près d'un peuple frivole.

L'orateur sacré méprise tout cela, il n'en fait que l'accessoire. Saint Paul n'apportait pas aux Athéniens un langage délicat, son style irrégulier ménageait peu leurs oreilles ; mais il saisit à fond le cœur de l'homme par les pensées qu'il y jette, il le retourne à son gré, il le brise par le repentir ou le dilate par l'amour. Peu importent pour lui la rudesse de son idiome, la pureté de l'élocution et l'ampleur des périodes ! Lui-même est remué par ces vérités sublimes qu'il annonce et il communique son émotion à des frères que ces vérités touchent autant que lui. Il sait gémir avec ceux qui gémissent, se réjouir avec ceux qui se réjouissent ; il sait trouver des plaintes pour la multitude des maux dont souffre la postérité d'Adam, comme il sait faire briller aux yeux de tous les espérances futures et les réalités d'une vie commune dans le sein de Dieu ; il sait secouer de leur torpeur les consciences endormies et guider la marche hésitante des âmes inquiètes... Et tout cela parce qu'il prend l'homme jusqu'au plus intime de son être, parce que l'objet de son éloquence et de ses discours est le plus sublime et le plus captivant, non pas pour les sens, mais pour les âmes, parce que son but, c'est le bonheur éternel de l'homme et la gloire de Dieu.

Cette noblesse et cette élévation de l'éloquence chrétienne dans sa fin, l'Eglise la comprend, et pour nous la montrer, elle met la chaire à côté de

l'autel. Autrefois les anciens avaient élevé à l'éloquence un piédestal d'honneur sur la place publique, « la tribune, » d'où elle dominait ces villes intelligentes et passionnées et pouvait les diriger à son gré : le Forum et l'Agora étaient dignes de recueillir les nobles accents et d'enregistrer les beaux triomphes d'une voix humaine. Le christianisme amena la parole sacrée jusqu'auprès du sanctuaire. L'autel et la chaire, « deux places augustes et vénérables » dans le temple de Dieu. « Il y a une très étroite alliance entre ces deux places sacrées, et les œuvres qui s'y accomplissent ont un rapport admirable... De l'un et de l'autre de ces deux endroits est distribuée aux enfants de Dieu une nourriture céleste ; Jésus-Christ prêche dans l'un et dans l'autre... La parole de Jésus-Christ ne semble pas moins estimable que son corps [1]. » Les anciens faisaient de l'éloquence humaine la reine des passions ; l'Eglise fait de l'éloquence chrétienne la reine des cœurs, presque l'égale de Dieu : *Non est minus verbum Dei quam caro Christi.*

II

L'objet de l'éloquence chrétienne étant si sublime, on conçoit que les orateurs sacrés soient montés sur ses ailes à des hauteurs d'où les plus célèbres parleurs antiques paraissent bien faibles et bien petits.

« Jamais homme n'a parlé comme cet homme, » disaient de Jésus-Christ les serviteurs des prêtres juifs, alors qu'ayant ordre de le saisir ils revenaient sans lui. (Jean, VII, 45-46). Jésus-Christ est par excellence un semeur de paroles, *seminiverbius ;* il sème la vérité qu'il incarne en lui : *Ego sum veritas ;* il sème la doctrine comme le bienfait en tout lieu, à toute heure, en toute occasion ; il sème la charité « comme un grain efficace qui germe en son temps et qui n'a besoin que de sa propre nature pour fleurir et porter des fruits [2]. » Jamais il n'y a eu parole plus divine que celle-là, jamais non plus il n'y a eu d'éloquence plus humaine, « et chaque fois que l'on voudra, à l'aide de la parole sacrée, remuer les consciences humaines, on redira ce Sermon de la montagne où tout est lumière et vie, on répétera quelqu'une de ces touchantes paraboles qui recouvrent, sous l'écorce la plus simple, la doctrine la plus profonde, et l'on puisera au discours de la Cène cette tendresse, cette suavité de langage à laquelle rien ne résiste parce qu'elle sait tirer du cœur l'éloquence la plus vive et la plus pénétrante, l'éloquence de l'amour [3]. »

Sortant de cette source parfaite, la parole sainte s'épanche par des canaux divers. « Cœur de Paul, cœur du Christ, » osait dire saint Jean Chrysostome ; l'âme ardente de l'Apôtre des nations passe dans sa voix dont les accents pénètrent comme un glaive qui brille, qui frappe, qui transperce ; il semble qu'il ait fait pâlir par son éclat, lui, le dernier des apôtres, *minimus apostolorum,* l'éloquence des autres, que son nom soit seul dans les premiers âges. C'est que le divin Paul, comme l'appelle Bossuet, occupe dans l'histoire de la prédication une place à part et qu'il résume en lui tout ce qu'on retrouve dans ses frères. Il va en Grèce, la mère des philosophes et des orateurs, et « il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine ; Rome même entendra sa voix, et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses concitoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron. »

C'est tantôt en se cachant dans les sombres galeries des catacombes, tantôt en s'élevant fièrement au dehors dans les accents des Polycarpe et des Ignace, dans les colères d'un Tertullien, dans les apologies des Justin, des Athénagore, des Lactance, que l'éloquence chrétienne franchit le fleuve de sang qui coule pendant les trois siècles des persécutions.

Nous voici au quatrième siècle : c'est le siècle des hérésies les plus redoutables pour la foi chrétienne, un siècle de troubles politiques et de dissolution sociale. Rome s'incline vers sa chute, menaçant d'entraîner avec elle tout ce qui subsiste encore du monde civilisé ; elle entend les barbares qui frappent à la porte de son empire et qui battent les murailles romaines à coups de hordes sauvages ; les murailles s'écroulent et le flot court à travers le monde, emportant tout dans ses eaux bourbeuses. Mais les grands hommes ne manquent jamais aux grandes époques ni aux grandes choses : la Providence divine veille sur le monde, sur les peuples comme sur le lis de la vallée et sur l'arbuste des montagnes. On voit surgir des intelligences d'élite, des génies à la parole imagée, surabondante, poétique comme les Grecs, ou moins souple, plus rude et plus positive comme les Romains, parole avant tout de vérité et de vertu, toujours libre et indépendante, pleine d'énergie comme le vrai et le bien. « Nous ne craignons pas la férule des grammairiens, dit saint Augustin. Tout notre soin est de parvenir à la connaissance de la vérité, » parce que Jésus-Christ est avec eux jusqu'à la consommation des siècles.

C'est saint Athanase qui promène ses chaînes à travers l'Europe et le monde comme le trophée mérité par sa puissante parole ; ce sont les trois Cappadociens, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse dont les discours soulèvent les peuples ; c'est la bouche d'or d'Antioche et de Constantinople, Jean Chrysostome, prêchant pendant le calme comme pendant la tempête, aussi maître de lui-même et de la vérité, qu'il soit devant le peuple révolté d'An-

[1] Bossuet, *2e Sermon pour le IIe dimanche de Carême,* Sur la parole de Dieu, exorde. (Lebarq, t. III, p. 568 et suiv.).
[2] Lacordaire, 24e conférence.
[3] Mgr Freppel, *Discours d'ouverture sur l'histoire de l'éloquence sacrée.*

tioche ou qu'il parle en face des voluptueux de Constantinople et à côté du palais d'Eudoxie. On le peut opposer, dit La Harpe, à tout ce que l'antiquité a produit de plus grand ; en lui « revivent, avec l'inspiration de saint Paul, avec la fermeté de saint Jean-Baptiste, l'imagination d'Homère, la magnificence de Platon, la raison sévère et passionnée de Démosthène [1]. »

Ce sont, en Occident, saint Hilaire, « le Rhône de l'éloquence latine, » vif et impétueux comme le fleuve lyonnais ; saint Ambroise dont le nom est synonyme de douceur et de grâce, semblable au miel de ces abeilles qui, dit la légende, venaient se reposer sur ses lèvres, comme autrefois sur les lèvres de Platon ; invincible et fort dans sa douceur même, subjuguant les barbares par le prestige de sa voix. « Nous savons pourquoi tu es invincible, disaient les Francs à leur compatriote Arbogaste qui se vantait de son amitié avec Ambroise, c'est parce que tu es l'ami de l'homme qui dit au soleil : Arrête-toi, et le soleil s'arrête. » C'est saint Augustin, dont on a déjà tout dit quand on a prononcé son nom, et à qui il fut donné « d'embrasser dans son ensemble l'édifice de la vérité, de le parcourir depuis la base jusqu'au faîte, afin qu'à cette hauteur, recueillant sur ses lèvres les traditions du passé, il pût les renvoyer en flots de lumière à travers les âges futurs. »

Pourquoi faut-il que nous ne puissions retracer toutes les grandes beautés de cette éloquence du quatrième siècle ? Pourquoi être obligé, faute de temps, de passer sous silence tant de noms illustres qui ont illustré la chaire chrétienne et honoré si hautement le langage humain ?

Dans les siècles suivants, siècles de barbarie, dit-on, et de désordres, l'éloquence chrétienne a continué d'enfanter des merveilles. Elle n'a plus en général l'élévation des Pères ; elle est plus simple, plus familière, plus pratique ; elle veut surtout instruire, revenant sans cesse sur les mêmes choses, ne craignant pas les répétitions, la familiarité, la vulgarité ; elle parle brièvement, mais souvent, et de même qu'on enfonce un clou par des coups répétés, de même elle arrive à convertir les nations, à civiliser les peuples, et à leur apprendre à s'aimer en frères. Les moines pénètrent dans les forêts épaisses, ils évangélisent les peuplades les plus reculées, leurs sueurs et leur sang fécondent leur parole et sont des semences de chrétiens. Leur voix s'unira à celle des évêques et des prêtres pour venger la faiblesse opprimée, pour faire triompher le droit et la justice sur la force brutale du moyen âge, pour crier à tous, seigneurs et vassaux, barons et serfs, leurs droits et leurs devoirs. Ce qui nous en reste est peu de chose ; on n'en saurait juger que par les effets que nous rapporte l'histoire : aux fruits on reconnaît l'arbre. Or le fruit de la prédication catholique, ce fut la grande France du moyen âge, ce furent les croisades lointaines, ce furent ces traditions d'honneur et de générosité, apanage sacré de la chevalerie, traditions qu'elle a léguées aux siècles postérieurs, et qui sont encore aujourd'hui le plus beau fleuron au front de la France.

L'éloquence chrétienne descendit quelques degrés. Les modèles furent rares du XIVe au XVIe siècle. Quelques noms émergent seuls au-dessus des contemporains, mais au-dessous des anciens ; la scolastique a en quelque sorte raccourci les ailes à l'éloquence. Cependant quel zèle infatigable et quel succès merveilleux de ces deux soutiens de l'Eglise, entrevus par le pape Innocent III, l'ordre de saint Dominique et l'ordre de saint François d'Assise ! Quelle onction douce et suave dans l'*Imitation de Jésus-Christ !* Quelle force dans les paroles d'un saint Pierre de Vérone qui signe sa foi de son sang sur le sable où il expire, ou dans celles d'un saint Vincent Ferrier qui fait retentir par toute l'Europe la trompette du dernier jugement ! Et quand l'apostasie protestante est venue partager en deux le manteau royal de l'Eglise, les missionnaires jésuites portent sa parole et sa foi sous le ciel de l'Inde et de la Chine sur les traces de François de Xavier.

La critique a épuisé l'éloge au sujet des maîtres de l'éloquence au siècle de Louis XIV. Villemain a bien voulu reconnaître que, grâce à eux, l'éloquence sacrée est peut-être le plus beau titre de notre supériorité littéraire. Il n'a pas existé deux Bossuet dans le monde, et si on place à côté de lui Bourdaloue et Massillon, on a une trilogie oratoire dont il reste le chef, et que les peuples étrangers envient à la France.

« Réunissant dans un merveilleux accord l'énergie de Tertullien, l'élévation de saint Augustin, la profondeur de saint Thomas, » l'aigle de Meaux, comme on l'appelle, plane parmi les sommets avec une majesté qui ne se dément jamais. Dans les sujets les plus simples, il emporte subitement ses auditeurs jusque sur les cimes les plus proches du ciel, et là il déroule sous leurs yeux les vérités éternelles en des panoramas d'une beauté incomparable, en même temps que d'une justesse de touche étonnante. Orateur dans le vrai sens du mot, il ne se sert, selon l'expression de Fénelon — une autre gloire de l'éloquence chrétienne — il « ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. » Qu'il soit au Louvre de Louis XIV, « ce Dieu de chair et de sang, » ou derrière la grille des Carmélites ; qu'il se fasse l'avocat des pauvres ou qu'il abatte devant la croix l'idole de l'honneur mondain ; qu'il jette sur les foules son panégyrique enflammé de saint Paul ou l'oraison funèbre du grand Condé, c'est toujours le même Bossuet. « De geste et de ton, il tient d'un Moïse ; il y mêle dans la parole des accents du Prophète-Roi ; il est la voix éloquente par excellence, la plus simple, la plus forte, la plus brusque, la plus familière, la plus soudainement tonnante. Et c'est par tous ces caractères qu'il est unique pour nous et que, quelque soit l'emploi de sa parole, il reste le

[1] Mgr Freppel.

modèle de l'éloquence la plus haute et de la plus belle langue[1]. » « Il n'y a pas de plus grand nom dans l'histoire de la littérature française ; il n'y a pas, pour me servir d'une expression familière à Bossuet, d'esprit dont la cime soit plus haute[2]. »

Bourdaloue a l'éloquence continue du raisonnement. Sa force est l'enchainement logique de ses idées, leur classement méthodique comme une armée, déployant successivement ses bataillons jusqu'au dernier dont l'intervention sur le champ de bataille emporte toutes les résistances et assure la victoire. Massillon a plus de pathétique, plus d'art, plus de douceur et d'harmonie ; il verse en ses auditeurs la persuasion avec les fleurs de sa parole, et il fait baisser la tête à Louis XIV. Faut-il citer Fénelon, Fléchier, Mascaron ? Tous ces noms glorieux, à qui la France, à qui l'éloquence les doivent-ils? Au christianisme, à l'Eglise.

Le XIXe siècle, en ouvrant les retraites où étaient ensevelies les victimes de la Révolution et qui remplaçaient les églises dévastées, rendit à la grande éloquence sa liberté. Donnons seulement quelques noms pris au hasard, d'eux-mêmes ils rappelleront toutes les grandeurs de la chaire contemporaine. En France : Frayssinous, Lacordaire, Ravignan, Félix, Monsabré, Lefebvre, Pie, Besson, Freppel, et toute une pléiade qu'on ne saurait dans quel ordre ranger ; en Italie : Ventura de Raulica ; en Angleterre : Wiseman, Faber et surtout Newman. Et aussi — ils le méritent bien — tous ces humbles prêtres qui portent la parole de Jésus-Christ dans les plus petits villages ; leurs noms ne sont pas écrits sur les tableaux d'honneur du monde, mais ils sont écrits au livre de vie, et, avec leurs noms, ceux des âmes que leur éloquence a arrachées aux passions et portées vers Dieu sur les ailes de l'expiation et de la charité.

Ici encore, nous dirons : Qui est-ce qui a fait tout cela ? qui est-ce qui a produit Paul, Chrysostome, Augustin, Bossuet, Lacordaire ? C'est le christianisme, c'est l'Eglise.

III

D'où vient à la parole des orateurs sacrés cette éloquence qui a immortalisé leurs noms ? — Ils ne ressemblent pas aux docteurs juifs dont il est écrit : *Dicunt, et non faciunt.* Ils disent, eux, mais ils ajoutent à l'autorité de leur voix, écho de Dieu, celle de leur vie. La première conquête de leur éloquence, c'est leur propre cœur, et ce premier triomphe n'est que le signal et le prélude de victoires nombreuses dans les cœurs de ceux qui les écoutent.

Ces effets produits par l'éloquence chrétienne sont pour elle une supériorité non moins évidente que les autres sur l'éloquence profane. Qu'on les considère dans un homme en particulier, dans les foules ou dans le monde entier, on aboutira à lui donner le premier rang partout, et si l'on veut pousser plus loin le raisonnement, on arrivera à cette conclusion sans laquelle les faits ne s'expliquent pas : *Digitus Dei est hic !*

Voici une âme au pied de la chaire, négligente, tiède, prenez-la coupable même : les plaisirs du monde la retiennent, ses voluptés l'enchaînent, son orgueil la dresse en face de Dieu, ses passions l'aveuglent ; en elle plus de combat, plus de lutte, elle cède à toutes les tentations et se roule dans tous les vices. Les premières paroles du prêtre qui est là glissent sur elle comme l'eau sur le marbre ; rien n'entame ce cœur de granit, toutes les pointes semblent devoir s'y émousser et tous les traits se briser contre son endurcissement. Mais voici qu'un éclair a lui : une parole, un mot jailli des lèvres du prédicateur l'a frappée ; elle écoute ; dans cette âme qui parle, elle sent vibrer une âme émue ; dans ces phrases qui tombent une à une sur la glace de son cœur, elle sent une chaleur communicative qui l'échauffe ; elle se laisse secouer par cette éloquence persuasive, par ces vérités contre lesquelles elle ne se raidit plus ; elle se laisse ébranler ; il se produit en elle comme une déchirure, la grâce divine pénètre par cette fente qui s'élargit sous sa poussée invincible, et qui, livrant passage à la lumière et à l'amour, lui fait voir son néant, le néant des créatures, et la dilate par là-même vers l'infini.

Ainsi l'orateur chrétien ouvre l'âme à la grâce ; la grâce transforme un cœur égoïste en un cœur qui se donne, qui se sacrifie, qui ne trouvera de repos que dans la vertu, dans le dévouement, dans la croix, dans la perfection idéale de Dieu. De Thaïs la pécheresse, l'éloquence fait Thaïs la pénitente ; d'Augustin coupable, la voix d'Ambroise fait le grand et saint évêque d'Hippone ; c'est au pied de la chaire que François de Xavier comprend le *Quid prodest ?* c'est après un sermon de Bourdaloue que Louis XIV disait à ses courtisans : « Messieurs, le prédicateur a fait son devoir, faisons le nôtre ! » L'éloquence ancienne a pu faire des héros, elle n'a pas suscité des saints ; elle a pu exciter les mouvements de l'âme, elle n'a pas dompté les passions ni purifié les cœurs ; elle a pu apprendre à l'homme à vaincre ses frères, elle ne lui a pas enseigné à se vaincre lui-même.

Ah ! la parole humaine a eu de beaux triomphes pourtant ! Elle a soulevé les foules et calmé les multitudes ; il est vraiment beau de voir Athènes soutenue contre Philippe par l'éloquence d'un seul homme. Mais, ici comme plus haut, en quoi la parole sacrée est-elle inférieure à la parole profane ? N'est-il pas beau aussi Jean Chrysostome quand, lors de la grande sédition d'Antioche, en 387, il console et fortifie tout un peuple dans l'épouvante et dans le deuil de la vengeance impériale, ou quand il étend le manteau de sa voix sur un ministre, son ennemi, que pour-

[1] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. X. p. 180-182.
[2] D. Nisard. *Histoire de la littérature française*, t. III, p. 219-220.

suivent les fureurs d'une multitude exaspérée ? Comme action sur les foules, Chrysostome ne pâlit pas devant Démosthène.

Bien des fois, dans les premiers siècles, surtout en Orient, sous la parole ardente des Pères, les églises ont retenti d'acclamations spontanées et d'applaudissements unanimes que la sainteté du lieu ne parvenait pas à réprimer. Qu'on se rappelle, plus proche de nous, le saisissement de la cour de Louis XIV, cour frivole s'il en fut, sous la voix de Massillon, quand il peignait le camp des réprouvés au dernier jugement et qu'il s'écriait : « Paraissez maintenant, justes, où êtes-vous ?... Restes d'Israël, passez à droite ! Froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu ! O Dieu ! où sont vos élus ? Et que reste-t-il pour notre partage ?... » A ces mots, l'assemblée tout entière se leva, haletante, soulevée par l'effroi, et Louis XIV baissa la tête...

Les exemples abondent, et depuis saint Léon en face des Huns, depuis saint Athanase au milieu des tempêtes et des orages d'Alexandrie, depuis les moines se jetant au-devant des barbares, jusqu'à Lacordaire enlevant les acclamations de ses auditeurs de Notre-Dame, jusqu'aujourd'hui, ils se renouvellent constamment.

« Nous sommes à la fin du xre siècle, dans une ville du midi de la Fance. Papauté, épiscopat, chevalerie, peuple, sauf la royauté, toutes les forces vives de la chrétienté s'y trouvent... Un ermite se lève : il montre du doigt aux hommes de l'Occident cette contrée lointaine qu'un Dieu toucha de son pied et ennoblit de son sang. Il a été témoin des souffrances de leurs frères, le cœur lui en saigne ; il a vu la Palestine envahie, Jérusalem désolée, le sépulcre du Christ profané. Voilà ce qu'il dépeint avec âme, avec feu. Puis, quand le solitaire s'est assis, le chef de la chrétienté se lève : « Enfants de la foi, soyez les soldats du Christ ! » Mille voix lui répondent : « Dieu le veut ! » Et l'Europe entière enflammée par l'éloquence chrétienne se jette sur l'Asie pour exécuter ce sublime mouvement des croisades qui la sauvera de la barbarie... Ce n'est point là un fait isolé : ce que Pierre l'Ermite et Urbain II firent au concile de Clermont, après saint Bernard, Guillaume de Tyr et Foulques de Neuilly le répéteront avec un égal succès [1]. »

D'ailleurs, si l'on veut connaître la plénitude de l'influence de la chaire chrétienne, on n'a qu'à jeter les yeux sur le monde. C'est la parole des apôtres, des moines, des prédicateurs, des missionnaires, qui a conquis l'univers chrétien et qui l'a amené à Jésus-Christ : elle a retenti jusqu'aux extrémités de la terre ; grâce à elle, le petit grain de senevé est devenu un grand arbre dont les rameaux s'élèvent jusqu'au ciel et s'étendent jusqu'à l'horizon, et sur ces rameaux les âmes viennent se reposer, reprendre des forces pour porter leur croix, et pour s'envoler par un sublime élan vers les hauteurs de l'éternité.

Le grand secret de cette puissance de la parole chrétienne, c'est la charité, c'est un triple amour qui se confond dans un même sentiment : l'amour de la vérité, l'amour des hommes, l'amour de Dieu. L'antiquité n'a pas aimé le vrai : ses philosophes l'ont tenu caché sous le boisseau au lieu de le mettre sur le chandelier. Elle n'a pas aimé les hommes : elle a courbé les faibles sous son égoïsme brutal. Elle n'a pas aimé Dieu : elle ignorait notre Père qui est aux cieux. Dieu, les hommes, la vérité, l'Eglise les aime, et c'est là même sa seule raison d'être ; elle les réunit dans un seul amour, celui de Jésus-Christ, Dieu et homme, qui a dit aussi : *Ego sum veritas*, et quand une parole est embrasée de cet amour du Christ, elle est toujours, comme le Christ, brûlante et communicative.

Ama, et fac quod vis, dit l'*Imitation*. L'orateur chrétien aime, il est rempli de charité, et quand il ouvre la bouche, sa charité sort de ses lèvres, elle cherche un cœur parmi les cœurs qui sont devant lui, elle le frappe et il vibre à l'unisson du sien : si le sien s'abaisse, il s'abaisse ; si le sien s'élève, il s'élève, parce qu'ils sont en quelque sorte collés ensemble *(conglutinata)*, et qu'ils peuvent alors s'élancer au-dessus de toutes les misères de la terre, au-dessus de toutes les passions, au-dessus de toutes les faiblesses, jusque dans le sein de Dieu [1].

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

historique et apologétique

DEUXIÈME PARTIE

JÉSUS-CHRIST

II. — LA VIE PUBLIQUE

III. — Deuxième année

L'Éducateur

VI

LES ŒUVRES DE RELIGION

Jésus-Christ a exposé d'abord aux multitudes la fin de la Loi, — les Béatitudes ; — il a ensuite fait le parallèle de la Loi ancienne et de l'Evangile qu'il annonce. La première est surtout pour l'ordre extérieur, et les pharisiens en ont banni la conscience ; l'Evangile pénètre jusqu'au fond de l'âme pour en régler les pensées et les désirs intimes. Dieu veut des adorateurs en esprit et en vérité. Cet esprit, cette vérité doivent éclater dans les œuvres de religion, l'*aumône*, la *prière*, le *jeûne*, les trois œuvres principales de la piété. Il va tracer les règles admirables sans lesquelles les

[1] Mgr Freppel, *Discours sur l'histoire de l'éloquence sacrée.*

[1] Cf. Chateaubriand, *Génie du christianisme*, 3e partie, livre IV.

actes les plus louables ne sont qu'une hypocrisie raffinée.

I. — « Gardez-vous de faire vos bonnes œuvres devant les hommes pour qu'ils vous voient; autrement vous n'aurez aucune récompense de votre Père qui est dans les cieux.

« Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et les rues, afin d'être honorés des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense.

« Mais toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône reste cachée : et ton Père qui voit dans le secret, te le rendra. » (Matth., VI, 1-5).

Il ne nomme pas les pharisiens, mais il pense à eux et tous ceux qui l'entendent les désignent. En quelques mots il révèle le secret de faire utilement l'aumône. Il est doux de faire du bien au prochain, de soulager ses peines ou sa faim, mais les heureux de ce monde sont constitués par leurs richesses mêmes dans une supériorité qui confine à l'orgueil. Ce pauvre, ils le méprisent, ils lui donnent cependant, non par amour pour lui, pas même par humanité, mais par vaine gloire, afin qu'on dise : « Voilà un homme bienfaisant. » Même ceux qui aiment sincèrement le pauvre n'échappent point à ce poison subtil de la vanité qui gâte leurs meilleures actions, et leur enlève une grande partie de leurs mérites devant Dieu.

Tous ne font pas sonner de la trompette devant eux, plusieurs sont plus raffinés dans leurs procédés ; ils échapperont un mot discret, mais qui sera recueilli et répercuté, ils se créent des amis qui prônent leur générosité, ils se préparent ainsi, et souvent à peu de frais, une réputation de bonté qui les suit partout, et se répand autour d'eux comme le plus rare des parfums. On se les désigne, ils ont le renom qu'ils briguaient, ils ont atteint leur but : « Ils sont honorés des hommes. »

Aussi ont-ils reçu leur récompense. N'ayant rien donné pour Dieu, ils ne recevront rien de lui. Dieu regarde l'intention plus que l'œuvre. Celle-ci est plus ou moins éclatante suivant les personnes, le pauvre ne peut distribuer autant que le riche ; mais l'un et l'autre devant Dieu sont égaux en mérite, si leur intention est également pure. L'obole du premier est plus agréable « au Père qui est dans les cieux » que l'or du second, si elle est donnée de bon cœur, avec joie, pour l'amour de Dieu. Ainsi Jésus continue d'élever les âmes dans la droiture, la simplicité, la franchise, la vérité, il atteint la volonté pour la régler et la purifier, la pensée, le désir le plus intime, parce que l'œuvre c'est le fruit, mais l'intention c'est la fleur qui l'a produit, c'est la sève qui lui communique sa douce saveur, et si la sève est mauvaise, comment le fruit sera-t-il bon? Et quelle adorable parole que celle-ci : « Quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite. Non seulement ne prône pas tes bienfaits, mais oublie-les, et si c'était possible, ignore-les ! »

II. — « Et quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites qui aiment à rester debout pour prier, dans les synagogues et au coin des rues, afin d'être vus des hommes. Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense.

« Mais toi, quand tu prieras, entre dans ta chambre, ferme la porte, et prie ton Père dans le secret ; et ton Père qui voit dans le secret, te le rendra.

« Quand vous priez, ne vous répandez pas en paroles, comme les païens : ils croient qu'ils seront exaucés s'ils font de longs discours. Ne leur ressemblez donc pas ; car votre Père sait ce dont vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez. Voici donc comment vous prierez :

« Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

« Donnez-nous aujourd'hui le pain nécessaire à la vie.

« Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal. Amen.

« Car si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, le Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés. Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, le Père céleste ne vous remettra pas non plus vos fautes. » (Matth., VI, 5-16).

C'est toujours le développement de la pensée maîtresse de l'Evangile : « Dieu veut des adorateurs en esprit et en vérité. » Les hypocrites si fortement repris par le Sauveur sont des adorateurs en pose extérieure et en mensonge. Ils se placent en des lieux publics, bien en vue, à l'heure de la prière, le matin, à midi, et le soir. Ils restent debout, fixes, immobiles, comme en extase : ils semblent indifférents à ce qui se passe à côté d'eux. Mais ils ne sont point religieux dans l'âme, toute leur piété est dans leurs dehors trompeurs, tout ce qu'ils font c'est pour qu'on les voie. On les a vus, on s'est étendu sur leur sainteté, ils ont reçu leur récompense. Mais dans leur attitude poseuse, dans leurs actes pleins d'ostentation, Dieu n'a rien trouvé pour lui, il a regardé le fond de leur cœur et il l'a trouvé vide, gonflé seulement du vent de l'orgueil, et il a détourné sa face.

Comment faut-il donc prier ? Enfermez-vous dans votre chambre et parlez humblement à Dieu seul. Non pas que Jésus réprouve les prières publiques. Elles sont nécessaires pour l'édification mutuelle. Priez dans l'église, mais avec un esprit droit, bannissant la vanité, ne cherchant qu'à plaire à Dieu. Ce n'est pas le lieu que le Christ blâme, mais le désir de se faire voir, mais la posture qui feint la piété, mais l'intention intérieure. Aussi bien quand il dit : « Fermez la porte et priez, » cela signifie sûrement : Fermez la porte de votre âme à tous les bruits du dehors, aux imaginations folles, aux distractions où vagabondent le cœur et l'esprit. Le Père alors regarde

dans le secret de votre pensée, il la trouve humble, recueillie, pieuse, et il vous bénit.

Faut-il prononcer de longues formules? Ce serait imiter les païens. Ils adorent beaucoup de dieux, ils se répandent en multiples supplications à l'endroit de chacun d'eux. Comme leur religion est mal éclairée, ils répètent des prières qu'ils ne comprennent pas, des paroles auxquelles ils attribuent quelque vertu magique ; ou bien ils s'imaginent qu'à force de discours ils fléchiront le courroux de leurs divinités, ils réformeront leur sentence, comme fait un coupable qui supplie son juge. Ainsi les prêtres de Baal invoquaient leur dieu par des cris et des adjurations sans fin que raillait Elie. « Votre Père céleste sait ce dont vous avez besoin avant même que vous le demandiez. » Ce qu'il veut, c'est la prière intelligente et confiante du cœur qui l'aime et s'abandonne à lui. Non point qu'il condamne la persévérance dans la prière, puisque lui-même l'a enseignée par la parole et par l'exemple, mais seulement la multiplication des phrases inutiles, le flux des mots qui ne recèlent ni pensée ni sincérité, les discours vains, les formules superstitieuses.

La prière sera l'âme de la vie formée par la doctrine du Christ.

Elle est nécessaire, car le Sauveur la recommande avec insistance, en fait un devoir, un précepte et prie lui-même sans cesse, passant des nuits à implorer le Père et à unir son âme à Dieu. Nécessaire parce que nous avons besoin de Dieu dont nous dépendons en toutes choses, impuissants que nous sommes « à faire un de nos cheveux blanc ou noir » (Matth., v, 36), à concevoir même une bonne pensée venant de nous, *quasi ex nobis* (II Cor., III), à triompher par nos propres efforts dans les luttes terribles de l'esprit contre la chair, de notre cœur « contre les principautés et les puissances infernales, contre les princes du monde qui en font leur royaume de ténèbres » (Eph., VI) ; nécessaire pour élever notre âme au-dessus des vanités de ce monde et l'ouvrir à la seule voix divine, pour allumer en nous les saints désirs ; nécessaire pour l'exemple, pour l'édification qui entraîne au bien.

Il n'est pas de sujet que les Pères se soient plu à approfondir davantage. Saint Augustin expliquant ces mots : « Quand vous priez, ne dites pas beaucoup de paroles : *Orantes, nolite multum loqui* » (Matth., VI, 7), fait cette remarque : « Autre est le long discours, autre l'affection du cœur intense et prolongée ; car il a été écrit du Seigneur qu'il passa la nuit en prières (Luc, VI, 2) et qu'il pria longuement. (Luc, XXII, 43). En quoi il entendait nous donner un exemple à suivre. Ici-bas il priait en temps opportun ; avec le Père il nous exauce toujours. Dans l'oraison, pas de long discours, mais une longue prière, si persévère l'intention présente [1]. »

Saint Jean Chrysostome ne comprend point que l'on ne prie pas : « Comment donc, s'écrie-t-il, oseras-tu regarder le soleil si tu n'as pas adoré auparavant Celui qui fait luire à tes yeux cette très douce lumière? Comment te mettre à table sans avoir béni la source et l'auteur de tant de biens ? Avec quelle confiance verras-tu approcher la nuit ? Quels fantômes viendront t'assiéger, si tu n'es point prémuni contre eux par la prière, si tu te livres au sommeil sans te fortifier de ce puissant secours ? Les démons dans leur extrême méchanceté mépriseront ton âme sans défense, l'envelopperont dans leurs filets, car ils rôdent sans cesse, épiant l'âme qui n'a point prié, afin de la prendre au dépourvu et de la faire tomber aussitôt. Mais quand ils nous voient protégés par nos prières ils s'éloignent à la hâte, comme ces voleurs, ces scélérats qui aperçoivent le glaive du soldat pendu à son chevet [1]. »

La prière, c'est la clef du ciel, dit encore saint Augustin. « Elle monte, aussitôt la miséricorde de Dieu descend. La terre est basse, le ciel est haut ; Dieu toutefois entend la plainte de l'homme dont le cœur est pur [2]. »

Ne dites pas : « J'ai beau prier, Dieu ne m'exauce pas. » — Dieu exauce toujours. Mais, ou bien vous demandez mal, ou bien vous sollicitez des choses inutiles ou nuisibles. Alors Dieu vous refuse, dans sa bonté, ces choses qu'il n'accorde que dans sa colère. *Quædam negat propitius Deus quæ concedit iratus.* (S. Augustin). Un jour vous le remercierez de ne pas vous avoir écouté. Mais continuez à prier. Ainsi vous nourrissez votre foi, votre humilité, votre charité, toutes les vertus fondamentales de l'âme. Dieu connaît nos besoins et nos misères, mais il aime, il veut que nous les lui exposions, parce qu'ainsi nous avons un sentiment plus profond de notre indignité, nous sommes tenus davantage sous sa dépendance. Alors il enrichit nos âmes de ses dons les plus précieux, il l'orne des plus belles vertus, comme de perles brillantes. « Désirez-vous conserver la sainte virginité, vivre dans la chasteté au sein du mariage, réprimer la colère, acquérir la douceur ou vivre exempt d'envie? Prenez la prière pour guide, elle vous aplanira le chemin de la piété, car il est impossible que ceux qui de-

[1] Aliud est sermo multus, aliud diuturnus affectus : nam et de ipso Domino scriptum est quod pernoctaverit in orando (Luc, VI, 2), et quod prolixius oraverit (Luc, XXII, 43). Ubi quid aliud quam nobis præbebat exemplum, in tempore precator opportunus, cum Patre exauditor æternus. Absit ab oratione multa locutio, sed non desit multa precatio, si fervens perseverat intentio. (S. Aug. *Epist.* 130).

[1] Age vero quomodo solem aspicies, non illum ante veneratus qui oculis tuis lucem dulcissimam profert ? Quanam ratione mensa perfrui audebis non ante veneratus tantorum bonorum fontem et auctorem ? Qua spe ad tempora nocturna pervenies ?... Facillime te improbissimi dæmones contemnent et implicabunt, qui oberrant assidue, qui occasionem captant, observantes ut, si quem precatione destitutum deprehenderint, sine mora corripiunt. (*De precatione*, Serm. I).

[2] Ascendit precatio et descendit miseratio : licet alta sit terra, altum cœlum, audit tamen Deus hominis linguam, si mundam habeat conscientiam. (Serm. 226, *De temp.*).

mandent à Dieu la tempérance, la justice, la douceur et la bonté ne les obtiennent pas.

« Quand je vois une âme qui s'éloigne de la prière, qui ne se sent point pressée pour la prière d'un ardent et véhément amour, je sais alors, d'expérience, qu'elle ne possède rien de grand, rien de distingué. Mais quand j'en considère une autre qui persiste sans que vienne la satiété dans le culte de Dieu, qui compte comme un grand malheur la tiédeur et l'intermittence dans l'oraison, je déclare qu'elle pratique toutes les vertus avec ferveur et qu'elle est vraiment le temple de Dieu [1]. »

III. — La prière est nécessaire. Or, le *Pater* est la prière parfaite, sobre et enflammée, courte et pleine de doctrine. Elle est l'abrégé de tout l'Evangile, dit Tertullien, *breviarium totius Evangelii*. Vainement vous chercherez d'autres idées, d'autres sentiments de foi ou de confiance, quand vous priez : vous ne trouverez rien qui ne soit renfermé dans le *Pater*.

Saint Luc nous rapporte aussi l'Oraison dominicale, qui paraît avoir été enseignée encore dans une autre circonstance, ce qui ne saurait surprendre. Jésus, le sublime catéchiste, dut répéter plus d'une fois les mêmes choses à ses disciples, car l'enseignement consiste à exposer clairement d'abord à l'intelligence, puis à graver par la répétition des mêmes mots les vérités dans la mémoire.

Un jour donc, comme il priait dans un certain lieu, dès qu'il eut achevé son oraison un de ses disciples lui dit : « Seigneur, apprenez-nous à prier comme Jean l'a appris à ses disciples. »

« Et il leur dit : Lorsque vous priez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive.

« Donnez-nous aujourd'hui notre pain en suffisance et pardonnez-nous nos offenses, car nous pardonnons à tous ceux qui nous ont offensés, et ne nous induisez pas en tentation. » (Luc, XI, 1-5).

Saint Luc a donc abrégé la formule de saint Mathieu, ou parce qu'il s'est appliqué seulement à en garder la substance, ou parce que dans ce nouveau discours Jésus ne porta l'attention de ses auditeurs que sur cinq demandes. Mais c'est le *Pater* de saint Mathieu qui a été consacré par la liturgie, et il semble bien que cette formule liturgique ait été définitivement arrêtée avant la fin du premier siècle. On trouve en effet, dit M. l'abbé Loisy [2], dans la partie liturgique du livre intitulé la *Doctrine des Apôtres*, document qui remonte au plus tard au commencement du second siècle, un texte de l'Oraison dominicale dépendant visiblement de saint Mathieu, avec quelques variantes, et complété par cette doxologie qui se rencontre dans un assez grand nombre de manuscrits et dans le texte reçu : « Parce que la puissance t'appartient, ainsi que la gloire pour les siècles. » Cette finale est empruntée à l'usage liturgique.

IV. — L'Oraison dominicale se compose de deux parties : la première, qui comprend trois demandes, établit les droits de Dieu et les devoirs suprêmes de l'homme ; la seconde avec ses quatre demandes lui parle de nos besoins. Cette prière est adressée à « Notre Père qui est dans les cieux. »

« Notre Père ! » Dieu est notre créateur, il nous a fait à son image, et quand il nous regarde il se reconnaît en nous, comme un père se reconnaît dans les traits de son fils. Notre front resplendit de « la lumière de son visage. » Aussi, sa providence paternelle nous suit partout, nous dirige, écarte les embûches de nos pas, et pour que nous échappions plus sûrement aux dangers, il ordonne à un ange de nous prendre sous sa garde vigilante.

« Notre Père ! » Les païens eux-mêmes disaient que nous sommes de sa race, *ipsius et genus sumus*, mais ils ne comprenaient pas le sens élevé de leurs propres paroles. Oui, nous sommes de race divine, oui, nous sommes les fils de Dieu.

« Le Père a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique. » Et ce Fils s'est fait homme et il est devenu notre frère afin que tous ceux qui le recevront deviennent les fils de Dieu, *filios Dei fieri*. « Ce qui est né de la chair est chair, mais ce qui est né de l'esprit est esprit. » Nous avons une double naissance, notre naissance naturelle qui nous fait enfants d'Adam, et celle du baptême qui nous fait « renaître de l'eau et de l'Esprit-Saint » et qui nous rend enfants de Dieu.

L'Esprit-Saint descend dans nos âmes, leur communique une vie nouvelle, une *vie divine*, comme nos parents nous ont communiqué la *vie naturelle*. Nous sommes donc des fils adoptifs qui crient vers Dieu : « Mon Père ! *Abba Pater !* » C'est ce qui plongeait saint Jean dans une extase d'adoration et qui lui faisait écrire : « Voyez combien Dieu nous a aimés ! Il a voulu qu'on nous appelle ses fils et que nous le soyons en réalité : *ut filii Dei nominemur et simus.* » (I Joan., III).

Il en est qui disent : « Dieu m'afflige, il ne m'aime pas ! » Est-ce que le père qui punit son enfant ne l'aime pas ? Pourquoi le punit-il ? Est-ce par colère, par ressentiment, par vengeance ? Jamais ! J'entends le père qui mérite ce nom et qui comprend ses devoirs. Il punit son enfant pour le corriger de ses défauts, pour le rendre meilleur, pour qu'il devienne un homme. Dieu nous éprouve et nous châtie de même, et si nous réfléchissions, après avoir reçu les coups miséricordieux de sa main, nous nous écrierions : « Seigneur, vous m'avez châtié pour me dresser comme un jeune taureau indompté [4]. Je vous bénis, mon Dieu, parce que, par l'épreuve, vous m'avez

[1] S. Jean Chrysost., *loc. cit.*

[2] *L'Enseignement biblique*. Janvier-février 1894, p. 208.

[4] Castigasti me et eruditus sum quasi juvenculus indomitus. (Jer., XXXI).

sauvé ![1] » Et ce sera notre cri éternel de reconnaissance au ciel.

Saint Paul trouve des expressions étonnamment fortes pour expliquer la nécessité de l'épreuve et de la correction : « Si Dieu ne vous châtiait ici, c'est donc que vous seriez des fils adultérins et non des fils légitimes. Nos pères selon la chair nous corrigeaient et nous étions pleins de respect pour eux, et nous ne nous soumettrions pas au Père de notre âme qui nous châtie pour nous donner la vie ![2] »

« Notre Père ! » Ce nom, les Juifs le donnaient bien à Dieu, mais dans le sens de Père du peuple d'Israël, non dans celui de Père de chacun de nous. Pour que nous osions le prononcer, ce nom si doux, pour que nous soyons convaincus que Dieu aime chacune de ses petites créatures humaines comme un père aime ses enfants, il a fallu que Jésus-Christ vînt et nous dît : « Nous sommes de la même famille, dites avec confiance au Père céleste : Notre Père. »

« Notre Père » et non pas « mon Père, » parce que nous prions pour tous les hommes, nos frères. O précieuse parole qui supprime les inimitiés, apaise les discordes, éteint les haines dans le foyer embrasé de la fraternité !

Comment nous haïrions-nous alors que Jésus nous dit : « Vous êtes tous frères, » *omnes fratres estis*, qu'il ne rougit pas de nous appeler ses frères[3], et qu'après sa résurrection, sa seule parole aux saintes femmes fut celle-ci : « Allez annoncer à mes frères qu'ils aillent en Galilée : c'est là qu'ils me verront[4] ! » Remarquez cette circonstance : c'était après sa résurrection ; ainsi il voulait montrer que l'amour plus fort que la mort survivait à la mort et demeurait indestructible. Et au jugement dernier, il confondra par cette parole ceux qui ne se seront pas aimés ici-bas et traités comme des frères : « En vérité, je vous le déclare, tout ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ; et ce que vous avez refusé à l'un de ces plus humbles, c'est à moi que vous l'avez refusé ![5] » La charité demeure ainsi, de par cette simple prière « Notre Père, » la grande base de la vie chrétienne. L'homme est égoïste foncièrement, il ne pense qu'à soi, il est porté à ne considérer que lui seul dans l'univers. L'Evangile le fait prier alors, lui fait dire « Notre Père, » c'est-à-dire : « Songe aux autres, prie pour les autres, que leur souvenir ne te quitte jamais : ta prière inspirée par la charité fraternelle sera plus agréable à Dieu que si elle n'est inspirée que par l'égoïste nécessité[6]. »

« Notre Père, » c'est aussi le mot de la fraternité sociale.

Nulle parole n'a obtenu plus de succès, n'est devenue plus populaire. L'humanité avait tant souffert sous le joug de l'esclavage qu'elle l'a accueillie comme l'arc-en-ciel après l'ouragan. Alors l'esclave ne comptait que pour les mauvais traitements, la femme que pour la jouissance et le mépris, l'ennemi que pour le massacre. Alors, malheur au faible, au malchanceux, aux ilotes, aux races inférieures, aux humbles, aux malheureux, malheur aux vaincus ! Des fleuves de sang versé injustement attestent la cruauté des doctrines inhumaines du paganisme. Aussi quand les hommes entendirent les apôtres de Jésus-Christ leur redire la prière du Maître : « Notre Père, » ils furent étonnés d'abord et n'y crurent point. C'était trop beau, trop consolant, pour être vrai. Mais quand ils virent la croix où était suspendu le Christ mort pour ses frères, ils furent convaincus et demeurèrent ravis dans la contemplation de cette belle chose : la fraternité.

Elle est si belle, elle a tellement compénétré l'esprit humain que désormais, avec son image évoquée devant leurs yeux, les hommes ont fait tout ce qu'on a voulu, et rien sans elle. Les réformes sociales sont préparées par elles, les révolutions politiques s'accomplissent en son nom. Le nom, hélas ! n'appelle point toujours la chose ; c'est même ce nom magique qui sert de cri de guerre toutes les fois qu'éclatent les révolutions sociales ; mais c'est encore un hommage involontaire rendu par le mal, par l'erreur, par l'impiété, à l'Evangile.

Cette doctrine toutefois ne supprime point les distinctions sociales, la hiérarchie, le rang, les emplois ; autrement, elle supprimerait l'ordre et appellerait l'anarchie... Elle nous apprend au contraire que nous sommes tous membres du même corps social. Si dans un corps tous les membres ne sont pas également honorés, n'ont point la même fonction, tous cependant sont nécessaires, la main comme l'oreille, le pied comme l'œil, et l'harmonie, la santé, la force résultent de la fraternité de tous. Ainsi de la société : nous sommes tous frères, tous égaux devant Dieu, les pauvres et les riches ont le même Christ, mais les inférieurs doivent obéir à ceux qui ont l'autorité, comme la main obéit à la tête ou au cœur.

« Notre Père qui êtes dans les cieux, » dans la patrie que nous habiterons un jour : en ces deux paroles quel monde de joie et d'espérance !

[1] Benedico te, Domine Deus Israël, quia tu castigasti me, et tu salvasti me. (Tob., XI).
[2] Hebr., XII.
[3] Hebr., II, 11 : Non confunditur fratres eos vocare...
[4] Matth., XXVIII, 10 : Nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam.
[5] *Ibid.*, XXV, 40 : Quamdiu fecistis uni ex fratribus meis minimis, mihi fecistis.
[6] Jucundior est Deo illa oratio, quam fraterna caritas commendat, quam ea quæ necessitate pronunciatur. (S. Jean Chrys.)

IMPRIMATUR

Lingonis, die 9 januarii 1901.

† SÉBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXIV. *Pour la fête de la Purification :* Visite d'une femme chrétienne à l'église, 49.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — III. Ministre, effets, nécessité de ce sacrement, 53.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — I. Promulgation et force obligatoire du Décalogue, 56.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XI. Pour le dimanche de la Sexagésime *(in II Cor.,* xii, 7-9), 58.

Instructions pour le jour de la première communion. — *A la messe.* — Avant la communion, 61.

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXIV

POUR LA FÊTE DE LA PURIFICATION

Visite d'une femme chrétienne à l'église

Tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino.

Ils le conduisirent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.
(Luc, II, 22).

L'an dernier, en cette même fête[1], nous disions, en méditant sur le mystère de la Purification : Marie était heureuse d'amener son enfant à Jérusalem et de le présenter au Seigneur, mais elle était heureuse aussi pour elle de revoir le temple où s'étaient écoulées ses jeunes années. Et nous partions de là pour ajouter que l'église c'est votre maison natale surnaturelle, et qu'il faut aimer à y venir comme on aime à revoir sa maison paternelle, le berceau qui nous a reçus. Cela vous dit tant de choses à l'esprit et au cœur, les souvenirs que vous évoquez chez vous, auprès des meubles qui vous ont vues toutes petites, des arbres où vous jouiez enfants, de la chaise ou du prie-Dieu où vous vous agenouilliez soir et matin, répétant les prières que vous apprenait, mot par mot, votre bonne mère ! Mais l'église vous rappelle des choses non moins attendrissantes et plus graves encore. C'est pourquoi nous avions commencé d'y faire ensemble une visite.

Nous la continuerons cette année. Aux yeux du ciel vous êtes toujours ce petit enfant qu'on présente au Seigneur, *ut sisterent eum Domino :* vous vous présenterez donc à lui avec la simplicité des enfants et le désir de redevenir pures comme eux.

[1] Voir le *Paroissial,* année 1900, n° 2.

Nous avons visité déjà les fonts baptismaux où vous êtes « renées de l'eau et de l'Esprit-Saint, » où votre âme est devenue immaculée, blanche comme l'aile des anges ; où vous êtes revenues plus tard, dans votre robe de première communiante, un cierge à la main, renouveler solennellement les engagements qu'on y avait pris pour vous.

Poursuivons aujourd'hui notre visite. En faisant le tour de l'église, voici le *confessionnal,* où après avoir terni l'innocence du baptême, vous êtes venues la recouvrer par la contrition et les aveux sincères qui vous ont valu d'être pardonnées. Le sacrement de Pénitence, disent les Pères, c'est « la seconde planche de salut après le naufrage... » Bien souvent peut-être vous vous êtes exposées au naufrage de votre innocence, ou même vous avez succombé. Alors Dieu vous envoyait cette planche heureuse à laquelle vous vous cramponniez pour ne point périr. Et le prêtre de Jésus-Christ se penchait, vous tendait la main, et par l'absolution vous faisait rentrer dans la barque de l'Eglise.

La confession avait pour but non seulement de vous purifier, mais de vous conduire *à l'autel,* le jour de votre première communion d'abord, puis toutes les fois que vous avez goûté l'inappréciable faveur de vous asseoir à la Sainte Table. Voilà les deux étapes que nous allons franchir aujourd'hui. Ecoutez bien ces leçons de choses saintes, et toutes les fois que vous venez à l'église, regardez le confessionnal, regardez l'autel, et demandez-vous si vous êtes dignes de recevoir Jésus-Christ, car c'est là, à la Sainte Table, que le devoir et l'amour vous conduisent, que l'Eglise vous convie, que le Sauveur vous appelle, et si vous sentez des fautes sur votre conscience, pensez à les purifier, comme vous faisiez autrefois, par une bonne et sincère confession.

I

Vous vous rappelez peut-être votre première confession. Lacordaire aimait à dire qu'il avait gardé une impression profonde de cette première entrevue, dans la sacristie de Saint-Michel de Dijon, de son âme et du ministre de Jésus-Christ. Vous n'aviez point la notion bien exacte du bien et du mal, et cependant vous vous disiez que vous faisiez là un acte qui n'était pas ordinaire. Une certaine terreur régnait en vous, et vos yeux interrogateurs se posaient bien des questions enfantines, mais graves pour vous.

1. Il est des mères qui disent : « Mon enfant n'a que cinq ans, il est encore trop jeune pour aller à confesse. » Si elles entendent par là que leur enfant n'a pas commis de grands péchés, je suis bien du même avis qu'elles, en général. Mais comptez-vous pour rien l'impression religieuse qui résulte pour eux de cette démarche ? Lacordaire s'en souvenait, parce que ce jour-là il avait, pour la première fois peut-être, songé aux rapports de son âme avec Dieu. Sa mère, qui l'avait amené à M. le curé de Saint-Michel, lui avait dit sûrement que Dieu punit les enfants désobéissants et récompense

au contraire les enfants sages; mais pour faire entrer dans son cœur ces principes nécessaires, il fallait la présence de ce prêtre vénérable qui l'interrogeait sur ses fautes d'enfant ; il fallait ces paroles qu'il oublia, mais qui laissèrent en lui des traces ineffaçables; il fallait la première confession.

De quoi se forme une conscience ? Est-ce de raison, alors que la raison n'est pas encore éveillée ? Non, mais d'impressions qui parlent à l'imagination, aux sens. Si elles sont bonnes, saines, pures, elles parfument l'âme en quelque sorte, la rendent semblable à un vase embaumé qui doit recevoir une liqueur excellente. La liqueur en y pénétrant y gagnera une qualité nouvelle. Plus tard l'enfant les analysera, les discutera, et il les trouvera parfaitement raisonnables et douces ; alors la conviction se fortifiera de l'impression première. C'est pourquoi l'éducation reçue dans une famille foncièrement chrétienne est meilleure et plus solide que celle des milieux, je ne dirai pas pervers, qui dénaturent toute éducation, mais indifférents. Les enfants y vivent sous une influence toujours honnête, toujours religieuse, et la vertu leur devient comme une seconde nature. Mais il faut commencer de très jeune âge et je maintiens que la première confession grave en eux la plus puissante et la plus salutaire des impressions.

Au catéchisme, l'enfant apprend à distinguer le mal du bien, mais cela demeure un peu chez lui à l'état de théorie. Quand il vient se confesser il entre dans le domaine essentiellement pratique. Il s'agit pour lui de savoir ce qu'il a fait, les fautes précises qu'il a commises. Il sait que manquer à ses prières, désobéir, mentir, c'est un péché ; mais quand il se confesse, il avoue et il s'avoue que c'est lui qui a oublié ses prières, désobéi, menti, et que c'est mal. De là au repentir, à la résolution de mieux faire, il n'y a qu'un pas. La conscience morale ne se forme bien que par la confession, par l'examen et l'aveu de ses fautes. Certains philosophes romains, comme Sénèque et Sextius, le comprenaient si bien qu'ils les recommandaient à leurs disciples. L'histoire toutefois ne dit pas s'ils le faisaient eux-mêmes. Comme un grand nombre de ces hommes de génie que saint Paul déclare de grands coupables, ils savaient, mais n'avaient pas le courage de se conformer à leur propre doctrine.

2. Elle est lente toutefois, la formation d'une conscience chrétienne : vous en aviez comme l'intuition, aussi vous confessiez-vous *souvent*. Chaque fois, c'étaient des lumières nouvelles, des résolutions plus courageuses d'être bonnes ; car vous désiriez surtout cela : devenir bonnes ; et sur tout le terrain de votre âme vous examiniez ce qui restait en friche, les mauvaises herbes qui envahissaient les meilleures parties, et vous cultiviez les bonnes semences, vous sarcliez les habitudes vicieuses, les dissipations, les frivolités : en un mot vous acquériez la grande science de vous bien connaître.

Ce qui frappait un jour un prêtre anglais qui avait confessé des jeunes filles françaises, c'était la netteté intelligente de leurs aveux. Elles révélaient leur conscience sans détour, sans obscurité aucune, appréciant elles-mêmes la gravité de chaque péché, en expliquant les causes, les circonstances, avec une connaissance psychologique et raisonnée d'elles-mêmes qui le surprenait. Telle est bien la conscience chrétienne française, formée par des siècles de confession pendant lesquels les âmes se sont étudiées de près, à fond, afin de se purifier complètement dans le sacrement de pénitence, d'être meilleures et plus agréables à Dieu. Ceux qui ne se confessent pas, ne se connaissent point.

Aussi bien, si vos confessions de jeunesse étaient nombreuses, c'est que vous étiez convaincues qu'elles étaient éminemment *préservatrices*. Je l'ai dit, vous aviez le désir de devenir bonnes, et vous sentiez combien glissante était pour vous la pente du mal. Aussi lorsque vous aviez glissé vous essayiez courageusement de remonter, et de fait vous demeuriez fermes, jusqu'au premier entraînement. Cependant vous gagniez ainsi du temps et des forces, vous demeuriez plus ou moins longtemps sous l'action sensible de la grâce, et la confession suivante vous y replaçait tout entières, réparait les brèches.

Où seriez-vous allées sans ces heureuses confessions qui vous fortifiaient et vous préservaient ? Je suis bien assuré que, si vous voulez vous recueillir, vous rappeler certains souvenirs, vous frémirez à la pensée des dangers auxquels vous avez échappé, aux suggestions que vous avez repoussées à la seule pensée de votre confession prochaine, ou lorsque votre confession vous a montré les pièges qui vous étaient tendus, la boue où vous alliez tomber.

Je vous engage à faire souvent, seules, des retours sur votre jeunessse passée, vous surtout qui avez aujourd'hui des jeunes filles qui grandissent, ou qui ont atteint l'âge que l'on a si bien caractérisé du nom de Cap des Tempêtes. Une des infirmités maternelles, c'est l'aveuglement ; une autre, c'est le manque de mémoire. Vous croyez vos enfants calmes, innocents, exempts de passions. Mais ils sont ce que vous étiez, ils demeurent exposés aux mêmes tentations que vous autrefois, et beaucoup plus fortes, le siècle étant devenu plus mauvais.

Quand vous regardez vos jeunes filles, dites-vous : « A leur âge, j'avais beaucoup de vie à dépenser, un grand amour du plaisir, j'étais portée à la frivolité, à la jouissance ; j'ai fait des lectures qui m'ont laissé de mauvais souvenirs, j'ai rencontré des compagnies qui m'ont fait du mal. Eh bien ! elles sont aujourd'hui vives, passionnées, exposées comme je l'étais : je veux que mon expérience me serve pour elles, et je veillerai sur leurs amies, leurs fréquentations, les livres qu'elles lisent, je remplirai leur vie de labeurs, de bonnes œuvres, d'amusements et de délassements permis, afin qu'elles doublent plus facilement ce redoutable Cap des Tempêtes. Enfin, pour apaiser les orages intérieurs de leur âme, qu'elles ne me révèleront pas, à moi, pour qu'elles demeurent pures, qu'elles luttent efficacement contre elles-mêmes et contre

les vanités extérieures, je les engagerai à se confesser souvent. C'est le meilleur conseil qu'une mère puisse donner à sa fille. »

3. Parmi vos confessions d'autrefois, il en est une surtout qui a marqué pour vous et que vient évoquer particulièrement ce confessionnal devant lequel nous nous sommes arrêtés : c'est la confession générale qui a précédé votre première communion.

Vous étiez une enfant encore, et pourtant sur votre conscience pesaient déjà peut-être bien des fautes, même des fautes graves. Dieu seul le sait, lui qui apprécie la quantité de connaissance et de consentement nécessaires pour constituer un péché mortel. Peut-être aussi vous grossissiez-vous beaucoup certaines peccadilles que votre conscience mal formée considérait comme énormes. Mais ce qui est sûr, c'est que vous vouliez vous débarrasser de tous vos fardeaux, enlever de vos ailes spirituelles la glu qui vous attachait au mal, la poussière même qui leur ôtait leur splendeur. Et vous vous examiniez de bien près, et vous écriviez sur de longues pages toute la série de vos manquements et de vos défauts, n'ayant qu'une crainte, celle d'oublier quelque chose.

Aussi votre confession faite et la sainte absolution reçue, quelle joie, quel allégement, quelle suavité intérieure !

Ah ! c'est que l'homme qui a péché, qui se sent coupable, éprouve le besoin aussi de se sentir pardonné ! C'est là notre tourment intime : « Dieu m'a-t-il remis mes fautes ? suis-je pur à ses yeux ? oserais-je comparaître devant lui ? » Aussi n'est-ce pas l'une des moindres miséricordes de notre Sauveur d'avoir institué un sacrement où son ministre vient nous dire au nom de Jésus-Christ, et revêtu de son autorité, en étendant sa main sur notre front incliné et repentant : « Va en paix, tes péchés te sont remis ! »

Un grand paquebot, la *Victoria,* allait sombrer sur les flots, en plein Océan. Les passagers étaient en proie aux plus poignantes angoisses, plusieurs au désespoir. Sur le pont, un prêtre catholique se promenait, en récitant son bréviaire, attendant tranquillement la mort. La prière commencée ici-bas, il se préparait à l'achever dans l'éternité, et si calme était sa foi qu'il ne paraissait point songer que dans quelques minutes il serait englouti sous les vagues. Il y avait là aussi un ministre protestant qui marchait fiévreusement, regardant de temps en temps le ciel. Lui aussi se préparait à mourir et dans son cœur il produisait des actes d'un sincère repentir. Tout à coup il vient se jeter aux pieds du prêtre catholique, le suppliant d'entendre sa confession et de l'absoudre. C'est que rien dans son âme ne lui disait que les fautes de sa vie lui étaient remises. Il avait beau les regretter, interroger : rien ne lui répondait. Il lui fallait le signe extérieur du pardon, et dans cette suprême extrémité il venait le demander à l'Eglise, qui le lui accorda.

Certainement, la confession générale que vous avez faite aux veilles de votre première communion a été excellente, et ce jour-là vous avez été pardonnées ; mais c'était une confession d'enfant, la vie pour vous était à peine commencée, c'est à partir de ce moment heureux seulement que vous avez connu, hélas ! les vraies fautes. Les années se sont succédé, la jeunesse, la maternité, les épreuves multiples, les faiblesses et les écarts aussi, et qui sait ? il en est peut-être parmi vous qui depuis leur première communion n'ont pas fait de confession générale.

Est-ce que cela ne vous pèse pas, dites ? Est-ce que vous ne vous demandez pas quelquefois avec tristesse, avec effroi : « Tous mes péchés m'ont-ils été remis ? Toutes mes confessions ont-elles été bonnes et bien faites ? » Oh ! si votre âme a besoin de lumière, de clarté, de sécurité, n'hésitez pas à refaire une confession générale qui vous rende la paix, l'assurance, une plus grande certitude du pardon. Ne restez jamais avec un doute, un nuage, une crainte sur la conscience. La joie de la conscience c'est d'être lumineuse, pure, ouverte devant Dieu, comme une belle plaine chargée d'épis est ouverte au soleil qui la féconde et la réjouit.

II

Voilà les leçons que vous donne, les enseignements que vous rappelle le confessionnal dans cette visite que nous faisons ensemble et que je vous engage à renouveler souvent. Revenons maintenant au jour béni où vous en sortiez toutes pures, l'âme resplendissante d'innocence recouvrée et de grâce sanctifiante. Pourquoi aviez-vous opéré en vous-mêmes tout ce pénible travail intérieur de purification et de luttes ? C'était pour vous rendre plus dignes de recevoir Jésus-Christ, plus dignes de vous approcher de l'autel. Car le confessionnal ne nous oblige à faire de douloureux sacrifices qu'afin de nous permettre de participer plus délicieusement au divin sacrifice du corps et du sang du Christ.

1. L'autel, c'est le centre de l'église, le centre aussi de notre cœur. C'est là que réside Jésus, notre Sauveur, là que nous nous approchons en tremblant pour le recevoir, là que vont d'elles-mêmes toutes nos pensées, si nous sommes vraiment chrétiens. Le sentiment de la présence de Dieu est puissant autant que suave : puissant pour nous éloigner du mal, suave pour nous faire goûter les douceurs du bien accompli sous l'œil de Dieu, de Dieu qui nous voit, qui nous parle, qui parmi nos plus grandes peines, si elles sont vaillamment supportées, nous dit : « C'est bien ; laisse passer l'épreuve, elle n'aura qu'un temps. Continue à souffrir, à m'aimer. J'ai souffert, moi, souffert pour toi, car je t'aime. » Mais êtes-vous bien persuadées que Jésus est réellement présent ici dans son tabernacle, qu'il vous voit aussi, caché sous les espèces sacramentelles, et qu'il vous attend ? C'est le premier sentiment que vous devez éprouver quand vous entrez dans cette église : « Il est là ! » sentiment d'adoration et d'amour.

Est-ce qu'il ne demeure pas là constamment, à se consumer d'amour pour vous, comme cette

lampe du sanctuaire qui symbolise à la fois cet amour brûlant et celui de l'âme pieuse toujours enflammée, toujours tremblante aussi, parce qu'elle se sait faible ? Eh bien ! pensez souvent à lui qui pense sans cesse à vous. Dans votre existence tourmentée de mère il y a bien des angoisses, des extrémités, de longues journées, des nuits sans sommeil. A ces heures tristes ou terribles, reportez-vous par le cœur à cette église, à cet autel, à ce tabernacle, comme à votre centre surnaturel, et dans le silence de vos craintes ou de vos délaissements, adorez Jésus qui a consenti à rester parmi nous pour nous soutenir, nous encourager, nous relever. Parfois nous ressemblons aux apôtres effrayés dans leur barque prête à sombrer. Les vagues s'élancent et vont la faire chavirer. Et Jésus dort. Alors ils s'écrient : « Seigneur ! sauvez-nous, nous périssons ! — Pourquoi craignez-vous, leur dit-il, hommes de peu de foi ? » C'est aussi le reproche qu'il vous adresserait lorsque vous entrez dans le désespoir, à la vue des vagues montantes de la souffrance ou du malheur : « Femmes de peu de foi, pourquoi tremblez-vous ? Est-ce que je ne suis pas là ? » Et il se fera aussitôt dans votre âme un grand calme, parce qu'il aura apaisé les orages des événements ou des passions : *Et facta est tranquillitas magna.*

Je vous recommande ces visites fréquentes au Saint-Sacrement, qui ne dérangeront en rien votre travail, puisque c'est la visite du cœur, de la pensée affectueuse et adoratrice.

2. Mais combien de visites plus doucement réelles vous avez faites ici à cet autel ! Combien de fois vous vous êtes approchées du divin banquet pour y recevoir véritablement, substantiellement, le corps de Jésus-Christ ! Je ne vous rappellerai pas ce jour ineffablement heureux de votre première communion : c'est un jour unique où l'on possède le ciel en soi, où on le voit même autour de soi ; tous les visages, l'église, les parents, tout vous paraît rayonnant. Depuis ce jour, vos communions ont-elles eu la même ferveur, y avez-vous reçu les mêmes grâces ?

Non, sans doute, et cela tient à bien des causes qu'il faut détruire. Vous vous laissez envahir surtout par la *tiédeur* et par la *routine*.

Comprend-on que l'on soit *tiède* à l'égard de Jésus-Christ ? Est-ce que vous êtes tièdes pour vos enfants ? Est-ce que votre cœur de mère n'est pas toujours brûlant pour eux, la nuit comme le jour ? L'amour ne dort pas, ne se refroidit pas. Une nuit, au plus fort de votre sommeil, vous percevez un faible cri : c'est votre petit enfant qui souffre et qui naturellement vous appelle. Ah ! vous êtes bien vite à son chevet. Votre amour vous y porte de lui-même, toute fatigue est aussitôt oubliée : il s'agit de votre enfant qui est malade. Et si le malaise se prolonge, votre amour plus fort et plus durable que le mal vous maintiendra des semaines, des mois, auprès de ce lit où gémit ce fils de vos entrailles qui semble toujours, tant vous lui demeurez attachée, tenir à vos entrailles.

Voilà le véritable amour, qui parfois semble s'éteindre, mais qui reste, comme le feu sous la cendre, toujours prêt à s'enflammer. « Là où est votre trésor, a dit le Sauveur, là aussi sera votre cœur. » Votre trésor sans doute c'est votre mari, ce sont vos enfants, vos maisons, mais c'est Dieu surtout. Comment arrive-t-il que votre pensée soit toujours dirigée vers votre trésor terrestre, et presque jamais vers votre trésor céleste ? C'est de cette négligence que naît la tiédeur. La ferveur est une grâce qu'il faut mériter en quelque chose : par de pieuses pensées, par de fréquents actes d'amour. C'est un feu qu'il faut entretenir : on l'entretient par la prière, par le travail chrétien, par la résignation à la volonté de Dieu, par les mille petits sacrifices journaliers qui sont comme des branches jetées dans le brasier. La ferveur est une récompense, comme la tiédeur est un châtiment. Je comprends que l'on ne songe que rarement à des étrangers : ils ne font point partie de votre vie comme les gens de la famille. Mais Dieu n'est pas un étranger, il est plus que vos enfants, plus que vos parents, il est le « Père qui est dans les cieux. » Et vous ne pensez pas à lui ! Quoi d'étonnant alors qu'il vous fasse sentir ce qu'il y a de dénaturé dans votre conduite, et qu'il se cache, comme le soleil, aux journées froides, se dérobe derrière les nuages, et nous laisse grelottants ?

3. Cependant, malgré votre tiédeur, vous avez continué à vous approcher de l'autel, à des jours déterminés, aux grandes fêtes de l'année, alors que tout le monde ou du moins beaucoup de personnes font leurs dévotions. Mais souvent, hélas ! c'est peut-être l'esprit de *routine* qui vous y conduit.

Loin de moi la pensée de vous conseiller de cesser ces pieuses pratiques, tout imparfaites qu'elles sont ! Rendez-les plus parfaites par une plus grande piété, mais continuez-les. Seulement apportez-y une préparation plus sérieuse, et comme la routine recèle bien des dangers, vous lutterez contre elle en faisant quelques communions particulières, à des jours que vous aurez déterminés avec le consentement de votre confesseur.

Il est dans votre vie des jours qui vous sont singulièrement précieux : ce sont les jours anniversaires de joie ou de deuil. Dieu les sème ainsi le long de l'année comme des jalons qui vous guident, comme des REMARQUES qui vous font apprécier le chemin parcouru, comme des fleurs joyeuses ou tristes, suivant la couleur de vos souvenirs.

C'est par exemple le jour anniversaire de votre mariage. Ce jour-là, venez à l'église et approchez-vous de l'autel.

C'est là, au pied de cet autel, que vous avez pris les engagements les plus décisifs. Vous étiez jeunes alors, et vous ignoriez bien des choses de la vie réelle. Les illusions ne vous manquaient pas ; peut-être même vous laissiez-vous enivrer par les louanges, les vœux, les félicitations qui vous étaient adressés, les brillantes et trompeuses perspectives que l'on vous montrait dans l'avenir. Le temps corrige avec l'expérience ces erreurs de perspective, les

illusions tombent peu à peu comme les fruits hâtifs d'un arbre précoce, mais les engagements restent.

Examinez ici, en regardant la place où vous les avez pris, comment vous les avez tenus. Le prêtre vous a dit alors que le mariage est le symbole de l'union de Jésus-Christ et de son Eglise, union intime, aimante, dévouée jusqu'à la mort, union féconde, union consolatrice où l'on met tout en commun, les joies comme les peines. Il vous a dit que les époux doivent s'aimer d'un amour chaste et chrétien, qu'il est des bornes sacrées que Dieu et la nature ne permettent point de franchir. Il vous a dit enfin qu'ils doivent s'aider, se réconforter ensemble et se supporter mutuellement.

Quel large champ ouvert à votre examen de conscience ! Vous vous promettiez alors d'amener votre mari à l'église, au moins de la lui faire aimer, et si vous ne réussissiez pas à faire de lui un chrétien fervent, vous compreniez du moins qu'il vous faudrait prier pour deux, avoir de la foi pour deux. Eh bien ! votre mari est-il plus bienveillant, plus chrétien, meilleur qu'il n'était alors ? Et si vous avez la douleur de constater que non, n'est-ce point que vous n'auriez pas eu la patience nécessaire, que vous avez procédé par des reproches, toujours malvenus pour ne pas dire maladroits, par des manières hautaines ou des propos offensants qui indisposent, en un mot que vous n'avez pas su le prendre ?

Alors, communiez en ce jour anniversaire, afin que Dieu vous donne des grâces plus abondantes ; afin que l'avenir soit meilleur, éclairé par les lumières du passé ; afin que, rentrant ensuite dans vos maisons, vous y apportiez un esprit de bonté, de paix et de patience qui y répandent le bonheur.

Voilà une communion qui ira à l'encontre de la routine, et qui, sachez-le, sera éminemment profitable à votre âme et à toute votre maison. Ces communions volontaires sont précieuses aux yeux de Dieu, parce qu'elles sont inspirées et par la raison, et par le cœur, et par la foi. Et si vous communiez encore le jour de la fête de votre mari, croyez-vous qu'il n'en sera pas heureux et qu'il ne verra point dans cette démarche sainte une nouvelle preuve de votre amour pour lui ?

Je n'ai fait qu'esquisser ce sujet. Vous y ajouterez vous-mêmes les autres traits, le fini du tableau, et de cette visite à l'église vous emporterez, j'espère, d'excellents fruits pour vous, pour tous les chers vôtres, pour toute votre maison.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

III

MINISTRE, EFFETS, NÉCESSITÉ DE CE SACREMENT

Résumé analytique

I. — *Ministre*

Des textes par lesquels est établie l'institution du sacrement de pénitence, on peut conclure que les évêques et les prêtres, en tant que successeurs des apôtres, en sont les seuls ministres.

II. — *Effets*

1° Rémission de *tous les péchés*. *a)* Dieu a promis le pardon à tous les pécheurs. *b)* Les rigueurs de l'Eglise pour éprouver les pénitents, les délais du pardon ont pour but d'assurer la sincérité de la pénitence. *c)* S'il y a des péchés qui ne sont jamais pardonnés, cela vient de l'endurcissement du pécheur qui refuse de faire pénitence.

2° Rémission de la *peine éternelle* et d'une partie des *peines temporelles*.

3° Recouvrement de la *grâce sanctifiante* (ou augmentation de la grâce antérieure) et des *mérites perdus*.

III. — *Nécessité*

Conséquence. — Le sacrement de pénitence est aussi nécessaire pour effacer les péchés mortels commis après le baptême que le baptême est nécessaire pour effacer le péché originel. Toutefois le désir de l'absolution joint à la contrition parfaite supplée le sacrement.

Si impius egerit pœnitentiam, vita vivet et non morietur.

Si l'impie fait pénitence, il ne mourra pas, il vivra.

(Ezéch., XVIII, 21).

Mes frères,

Le même Dieu qui, au matin de notre vie, nous a appelés par le baptême à entrer dans son Eglise, nous invite encore à ne pas rester oisifs, à lutter contre les tentations, à porter courageusement le poids du jour et de la chaleur, à nous relever de nos chutes, à guérir les blessures reçues dans le combat, à gagner constamment de nouveaux mérites afin de pouvoir cueillir un jour les palmes de la victoire. Le Fils de Dieu a institué dans l'Eglise un sacrement par lequel tous les péchés sont remis à ceux qui en demandent le pardon, la grâce de l'innocence leur est rendue avec l'amitié de Dieu, des forces nouvelles leur sont accordées pour travailler à mériter le ciel. Que ce sacrement existe réellement, nous l'avons prouvé dans notre dernière instruction par les témoignages évidents de l'Ecriture sainte et de la Tradition.

I

Ces textes montrent également que le droit d'administrer le sacrement de pénitence n'a été donné qu'à ceux à qui Jésus-Christ a dit : « Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, » et n'a dû se transmettre qu'à leurs légitimes successeurs, pour durer avec l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles. L'histoire nous apprend, en effet, que seuls les évêques et les prêtres ont remis les péchés et que jamais ce pouvoir n'a été reconnu aux ministres inférieurs ni aux simples fidèles. Ceux-là seulement peuvent ouvrir le ciel aux pécheurs par l'absolution, qui ont le pouvoir d'offrir à Dieu la Victime sans tache immolée pour les péchés du monde. Le prêtre remplit le rôle de médiateur entre Dieu et l'homme : il parle et il agit au nom des pécheurs, pour demander le pardon et offrir le sacrifice de l'expiation ; puis il parle et agit au nom de Dieu même, en prononçant la sentence qui absout, qui purifie, qui sanctifie, et en donnant le Pain qui nourrit les âmes.

Toutefois, comme l'administration du sacrement de pénitence est un acte de juridiction qui

ne peut s'exercer que sur des sujets soumis par le droit à l'autorité du juge, l'Eglise a toujours veillé sagement à ce que personne n'exerce ce ministère sans la délégation du supérieur [1], excepté dans le cas de nécessité. C'est donc aux évêques qu'il appartient de s'assurer d'abord de la science et de la sagesse de ceux qui sont appelés à diriger les âmes ; puis de leur donner, sur telle ou telle partie de leur troupeau, la juridiction spirituelle, comme ils l'ont eux-mêmes reçue du pape. Par une conséquence nécessaire, le pape et les évêques peuvent limiter les pouvoirs qu'ils accordent et se réserver, hors le cas de nécessité, l'absolution des plus grands crimes.

Maintenant que nous sommes bien éclairés sur le fait de l'institution divine du sacrement de pénitence et que nous savons quel en est le ministre, nous allons en étudier les effets. Ce sont : la rémission pleine et entière de tous les péchés accusés avec un sincère repentir; la remise de la peine éternelle encourue par le péché mortel, et d'une certaine partie des peines temporelles ; enfin la restitution de la grâce sanctifiante et des mérites perdus par le péché.

II

I. — *a)* On peut considérer l'étendue illimitée des effets du sacrement de pénitence à deux points de vue différents : sous le rapport du nombre et de la gravité des péchés, et sous le rapport du nombre de fois que le pardon peut être accordé. Or, c'est un dogme de foi, que le sacrement de pénitence peut remettre au pénitent bien disposé tous les péchés, quelque énormes, quelque multipliés qu'ils soient; et que le pécheur peut avoir recours à ce remède salutaire aussi souvent qu'il a en besoin, serait-ce tous les jours de sa vie. Des hérétiques du second siècle, Montanistes et Novatiens, avaient nié ce pouvoir sans limites, et enseigné que l'Eglise ne pouvait pas remettre les plus grands crimes, comme le meurtre, l'adultère, l'apostasie ; mais leur enseignement est en contradiction formelle avec la doctrine de l'Ecriture.

Nous avons déjà vu que, sous l'ancienne Loi, Dieu promettait le pardon à tous les pécheurs, qu'il envoyait sans cesse des prophètes pour rappeler aux Juifs, après chacune de leurs rechutes, la nécessité de faire pénitence. Il avait donné à Salomon l'assurance que toutes les fois qu'on viendrait au Temple de Jérusalem [2] pour implorer sa miséricorde, il pardonnerait. Les paraboles de l'Evangile ont mis cette vérité dans un bien plus grand jour encore : c'est le bon Pasteur qui court après la brebis perdue [3], c'est le bon père qui pardonne à l'enfant prodigue toutes ses fautes [4], le roi qui remet une dette de dix mille talents à celui qui n'a rien pour la payer [5]. Enfin les actes du Sauveur lui-même prouvent assez que sa miséricorde est sans bornes : non seulement il pardonne sur-le-champ au paralytique [6] et à la femme adultère [4], mais encore au larron qui se repent à la dernière minute de sa vie [2]. — Tous ces textes nous autorisent déjà à croire que l'Eglise, dépositaire de la puissance divine de son Chef, a reçu le pouvoir de remettre tous les péchés ; mais les paroles mêmes de l'institution du sacrement sont tellement formelles qu'il ne peut venir à l'esprit de personne que le pouvoir conféré aux apôtres ne soit pas universel. « Tout ce que vous délierez sera délié [3]. » Certes, quand il s'agit d'une chose aussi grave que celle-là, quand un législateur formule un texte de loi de l'application duquel va dépendre le salut éternel de millions d'hommes, peut-on admettre qu'il parle au hasard? S'il voulait faire des restrictions ou des exceptions, sa sagesse ne l'obligerait-elle pas à les exprimer clairement? Or ces paroles ne souffrent aucune interprétation arbitraire, aucune exception, et ne peuvent laisser dans l'esprit aucun doute : « Tout ce que vous délierez sera délié... Les péchés seront remis à qui vous les remettrez [4]. » Ce qui frappe dans ces formules, c'est précisément leur universalité, leur étendue sans limites. Aussi Pierre eut-il comme une hésitation à se croire investi d'un tel pouvoir. Il dit au Sauveur : « Combien de fois pourrai-je pardonner à celui qui m'aura offensé ? Sera-ce bien sept fois ? » Et le bon Maître lui répondit : « Je ne te dis pas sept fois, mais soixante-dix fois sept fois [5], » et ailleurs il recommande aux apôtres de pardonner « sept fois par jour » au même pécheur [6]. Est-il assez clair maintenant que le Sauveur a voulu mettre dans le cœur de ses apôtres les sentiments de miséricorde qu'il a exprimés en disant : « Venez à moi, vous *tous* qui êtes dans la peine et la souffrance, et je vous soulagerai [7] » ? Quelle est la souffrance comparable à celle qu'endure le pécheur menacé de châtiments éternels ? Et comment s'accomplirait la promesse divine, si un seul pécheur était excepté d'une amnistie qui seule peut lui rendre la paix ? [8]

b) Conformément à ces textes de l'Ecriture, l'Eglise a toujours accordé le pardon à tous les pécheurs vraiment repentants. Il est vrai qu'elle a, dans les premiers siècles surtout, mis à ce pardon des conditions quelquefois bien rigoureuses ; mais c'était pour s'assurer des dispositions des pécheurs. Elle a retardé jusqu'à la fin de la vie l'absolution de certains crimes, afin d'en inspirer une plus grande horreur à ses enfants, mais elle n'a jamais enseigné qu'il faille désespérer d'obtenir le pardon d'aucun péché. Aussi le Concile de Trente a formulé contre les hérétiques du seizième siècle qui refusaient à l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés, la condamnation suivante : « Si quelqu'un soutient que la pénitence n'est pas un véritable sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ en faveur des fidèles, pour les réconcilier avec Dieu *toutes les fois* qu'ils sont tombés

[1] *Cat. Rom.*, p. II, c. v, n. 54. — [2] II Par., VII. — [3] Luc, XV, 4. — [4] Luc, XV, 22. — [5] Matth., XVIII, 25. — [6] Luc, V, 20.

[1] Joan., VIII, 11. — [2] Luc, XXIII, 43. — [3] Matth., XVIII, 18. — [4] Joan., XX, 23. — [5] Matth., XVIII, 22. — [6] Luc, XVII, 4. — [7] Matth., XI, 28. — [8] Lierheimer, *Das Busssacram.*, 4 Vortrag.

dans le péché après le baptême, qu'il soit anathème [1]. »

c) Comment faut-il donc expliquer les deux ou trois passages de l'Ecriture, où il est fait mention d'un péché contre le Saint-Esprit qui ne peut être remis ni dans ce monde ni dans l'autre ? — S'il y a des péchés qui ne sont jamais pardonnés, cela ne vient pas, mes frères, d'un manque de pouvoir de la part de l'Eglise, mais d'un manque de dispositions de la part du pécheur. Quand on vous dit que les péchés dont on ne se repent pas, ne peuvent être pardonnés, cela ne vous étonne pas, vous seriez plutôt étonnés si on vous disait le contraire ; eh bien ! pécher contre le Saint-Esprit, c'est précisément refuser avec obstination de rentrer en grâce avec Dieu par l'amour et le repentir, c'est désespérer de la miséricorde de Dieu, c'est donc se mettre soi-même en dehors des limites où s'exerce cette miséricorde. C'est ce péché d'obstination volontaire dans le mal que commettaient les pharisiens, lorsque voyant le Sauveur guérir un possédé aveugle et muet, ils refusaient de croire en lui et blasphémaient contre son œuvre (qui était aussi celle du Saint-Esprit), en disant qu'il chassait les démons, non par la puissance divine que le Père lui avait communiquée, mais par celle de Beelzébub, prince des démons [2]. C'est de cet endurcissement, de cette résistance à l'opération de la grâce, que parle saint Jean lorsqu'il dit qu'il y a un péché qui mène nécessairement à la mort éternelle [3], parce que celui qui l'a commis ne veut pas s'en repentir. Mais toutes les fois qu'un pécheur revient sincèrement à Dieu, et demande par une humble confession à ses ministres de lui ouvrir la porte du ciel, on voit s'accomplir la promesse solennelle : « Si l'impie fait pénitence, il ne mourra pas, il vivra. »

Comment pourrions-nous assez admirer et bénir cet excès des miséricordes divines ! Ne serait-ce point une grande merveille que Dieu eût seulement offert le pardon de quelques péchés, ou qu'il n'eût consenti à pardonner qu'une fois les plus grands crimes, ou encore qu'il n'eût accordé qu'à un seul homme sur la terre le pouvoir de remettre tous les péchés ? Mais voilà qu'au contraire il donne généreusement à des millions de prêtres le droit de pardonner en son nom, à toutes les heures du jour et de la nuit, tous les péchés, même les plus abominables. Le sang infiniment précieux de Jésus-Christ a été versé pour expier tous ces crimes, aucun d'eux n'est exclu du pardon, si son auteur veut faire pénitence. Faut-il que nous soyons moins touchés des bontés de Dieu, parce qu'elles dépassent tout ce que nous aurions imaginé ? Comment peut-il se faire qu'il y ait des cœurs assez endurcis pour refuser d'aimer un Dieu si miséricordieux, et de lui demander humblement pardon ! Ah ! mes frères, ne perdons jamais confiance, ne nous désespérons jamais à la vue de nos fautes, puisque Dieu veut nous les pardonner ; imitons l'enfant prodigue, allons trouver le Père de notre âme, et disons-lui avec contrition : « J'ai péché, je ne suis pas digne de pardon, mais j'ai confiance en la miséricorde de mon Dieu ; mon Père, pardonnez-moi. » Quand vous seriez plus coupable que Caïn, que Madeleine, que Judas lui-même, le ministre des miséricordes divines vous pardonnera.

II. — Par l'efficacité de la sentence du prêtre, le péché est effacé. Il n'est pas seulement caché, dissimulé pour un temps ; non, Dieu l'a oublié à jamais, il l'a fait disparaître, il n'en tirera plus vengeance, « il l'a jeté au fond de la mer, » dit l'Ecriture. Par conséquent la sentence de mort lancée contre le pécheur est effacée. Le péché mortel méritait les peines éternelles de l'enfer : dès lors que Dieu pardonne la faute, il renonce à lui infliger le châtiment éternel ; l'impie ne mourra pas, il vivra. La peine essentielle de l'enfer est la privation de la vue de Dieu et de son amour ; dès lors que Dieu rend au pécheur son amour, il l'arrache à l'enfer. — Il pourrait lui remettre aussi toutes les peines temporelles dues au péché, mais ce n'est pas ce qui a lieu ordinairement ; nous voyons par plusieurs exemple de l'Ecriture que Dieu, après avoir pardonné, envoie encore au pécheur des châtiments temporels pour tirer satisfaction du péché. David rentra en grâce avec Dieu, mais il vit mourir son enfant ; Moïse, quoique l'ami intime de Dieu, n'entra point dans la Terre promise. Les épreuves de la vie, les maladies, la mort corporelle resteront la solde du péché ; et si ces châtiments ne suffisent pas, les flammes du purgatoire achèveront de purifier l'âme pour lui enlever, avant qu'elle entre au ciel, toutes les scories du péché.

III. — Ce n'est pas assez pour le Seigneur, si riche en miséricordes, d'avoir oublié la faute et remis la peine éternelle : du même coup il rend à l'âme la grâce sanctifiante. Rappelez-vous, mes frères, l'histoire de l'enfant prodigue : son père, après lui avoir donné le baiser de réconciliation, envoya chercher ses plus beaux vêtements, son anneau d'or, et lui rendit avec son amour toutes les marques extérieures de sa dignité première. Ainsi Dieu rend à l'âme purifiée par la pénitence la grâce sanctifiante, son titre d'enfant d'adoption et ses droits au ciel. L'injure qu'il avait reçue était le seul obstacle à ses faveurs, cette injure est oubliée, la souillure qu'elle avait produite est lavée par le sang du Christ, rien ne s'oppose plus à ce que la vie de la grâce circule de nouveau dans cette âme réconciliée. Non, l'impie qui a fait pénitence ne mourra pas de la mort éternelle, puisqu'il est redevenu l'enfant de Dieu et l'héritier de son royaume ; il vivra de la vie surnaturelle que la grâce du Saint-Esprit va répandre dans son âme avec les dons célestes qui l'accompagnent. — Bien plus, il recouvrera, avec ce renouveau de vie divine, tous les mérites antérieurs que le péché lui avait fait perdre, car « Dieu ne peut pas oublier ce qui a été fait pour lui [4] », il veut rendre à ceux

[1] Sess. XIV, can. 1. — [2] Matth., XII, 24. — [3] I Joan., V, 16.

[4] Hébr., VI, 10. (Cf. Conc. Trid., sess. VI, cap. 16).

qui reviennent à lui « les années dont les fruits avaient été dévorés par la rouille [1] et les insectes, » et « l'iniquité de l'impie ne lui nuira plus [2]. » Que l'homme persévère dans cet heureux état, et il goûtera la paix de la conscience, les plus douces consolations spirituelles, le joug du Seigneur lui paraîtra tous les jours plus léger, et il se sentira attiré à une vie de plus en plus parfaite [3].

Nous n'avons pas à nous étendre davantage sur ces précieux effets du sacrement de pénitence ; vous vous rappellerez ce que nous avons déjà dit des effets de la grâce communiquée par le moyen des sacrements [4]. Ajoutons seulement que si le pécheur qui s'approche du saint tribunal n'avait commis que des péchés véniels, il recevrait toujours une augmentation de grâce sanctifiante proportionnée à ses bonnes dispositions, et la remise d'une partie au moins de la peine temporelle due à ses péchés. C'est encore la doctrine de l'Eglise que toutes les peines temporelles dues aux péchés ne sont pas remises nécessairement avec la peine éternelle [5], que l'effet de l'absolution n'est pas le même que celui du baptême [6], et que les chrétiens doivent s'exercer continuellement aux salutaires pratiques de la mortification pour expier leurs fautes. Mais nous reviendrons là-dessus en parlant plus tard de la satisfaction.

III

Il nous reste à tirer de ce que nous avons dit jusqu'ici une conséquence importante relative à la nécessité du sacrement de pénitence. Ce sacrement, nous le savons, a été institué par Jésus-Christ pour remettre aux membres de son Eglise les péchés commis après le baptême, faire recouvrer la grâce sanctifiante à ceux qui l'auraient perdue et leur ouvrir de nouveau les portes du ciel. Donc, conclut le saint Concile de Trente : « Le sacrement de pénitence est aussi nécessaire pour le salut, à ceux qui sont tombés après le baptême, que le baptême lui-même est nécessaire aux infidèles [7]. »

Nous ne trouvons pas dans le Nouveau Testament la nécessité du sacrement de pénitence exprimée aussi formellement, mais nous devons néanmoins la conclure des paroles de Notre-Seigneur que nous avons citées si souvent : « Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, ils seront retenus à qui vous les retiendrez. » Si le Fils de Dieu a constitué ses ministres dépositaires de sa souveraine puissance judiciaire, et leur a ordonné de juger sans appel toutes les causes de lèse-majesté divine, n'a-t-il pas du même coup soumis tous les membres de son Eglise à cette juridiction criminelle ? A quoi bon un tribunal, si les coupables peuvent se soustraire à son autorité ? Qui viendra demander aux apôtres le pardon qui ouvre le ciel, s'il y a d'autres moyens d'y entrer ? Non assurément, les paroles et l'institution du Christ n'auraient pas de sens, si on pouvait se soustraire au jugement du prêtre et se réconcilier avec Dieu sans se confesser. Remarquez-le bien, mes frères, le ciel doit rester fermé à ceux dont les péchés n'auront pas été remis par les ministres de Jésus-Christ, la parole d'un Dieu y est engagée : « Tout ce qu'ils lieront restera lié, » ils ont seuls les clefs du royaume céleste, il est donc absolument impossible aux hommes d'y entrer par une autre voie.

Mais ce serait faire injure à la divine Providence, que de supposer qu'elle n'a laissé aucun moyen de salut aux âmes de bonne volonté à qui manquerait le secours du prêtre. Si nous avons établi ailleurs que le désir du baptême, joint à la contrition et à la charité parfaite, supplée le sacrement, nous devons admettre aussi que les ardents désirs du pauvre pécheur, contrit et repentant, attireront sur lui la grâce du pardon, parce que Dieu a promis d'une manière absolue de « rendre son amour à ceux qui l'aiment [1], » et de ne pas laisser périr le pécheur qui veut se convertir.

Mais en dehors de ce cas de nécessité, il est vrai de dire que le sacrement de pénitence est la seule planche de salut pour les malheureux qui ont fait naufrage après le baptême. C'est donc à lui que nous aurons recours, si nous voulons obtenir ici-bas le pardon de nos fautes, et arriver heureusement au ciel. Le péché mortel nous a fait perdre avec la vie surnaturelle l'honneur de l'âme et tous nos mérites ; nous ne pouvons les recouvrer que par un bienfait de la générosité divine. Voilà que le sang du Rédempteur coule sur nous par le canal de l'absolution ; aussitôt notre âme recouvre son innocence d'autrefois pour redevenir la fiancée du Christ, il lui rend tous les mérites acquis par les bonnes œuvres, pour constituer sa dot et sa couronne, elle a retrouvé dans le bain salutaire un principe de vie et de force qui la soutiendra dans le combat, et, si elle est fidèle, lui donnera un jour la victoire [2]. Ainsi soit-il.

[1] Joel, II, 25. — [2] Ezéch., XXXIII, 12. — [3] Conc. Trid., sess. XIV, cap. 3. — [4] Voir le *Paroissial* de 1899, pages 69 et 244. — [5] Conc. Trid., sess. XIV, cap. 8, et can. 12. — [6] *Ibid.*, cap. 2. — [7] Sess. XIV, cap. 2, *in fine*. (Sasse, *De Pœnit.*, th. XVII).

[1] Prov., VIII, 17. — [2] Lierheimer, *Das h. Busssacram.*, 4 Vortr.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

LE DÉCALOGUE

I

PROMULGATION ET FORCE OBLIGATOIRE DU DÉCALOGUE

Plan

1. Loi donnée à Adam.
2. Promulgation du Décalogue devant le peuple Juif.
3. Ses différents noms.
4. Il oblige tous les hommes.
5. Son excellence.
6. Nécessité de s'en instruire.
7. Traits historiques : *a*) les martyrs chez les Juifs ; — *b*) les martyrs chez les chrétiens.

1. — L'homme n'a jamais été sans loi. En le créant, Dieu daigna l'instruire de tous ses devoirs, et, pour lui en faciliter l'accomplissement, il lui donna d'heureuses inclinations, un esprit et un cœur pleins de droiture. S'il eût persévéré dans l'innocence, ses descendants auraient conservé intacte la connaissance de leurs obligations et y auraient toujours conformé leur conduite. Mais hélas ! le péché entra dans le monde... La corruption du cœur amena l'obscurcissement de l'esprit; et bientôt on vit comme un déluge d'erreurs, de débauches, de cruautés, d'injustices, se déchaîner sur toute la terre. La loi donnée à Adam risquait de faire naufrage. Pour proportionner le remède au mal, Dieu résolut de manifester de nouveau sa volonté sainte, non plus à un seul homme, mais à tout un peuple, qui serait chargé d'instruire les autres nations. Ce fut au peuple Juif qu'il confia cette mission si importante et si honorable.

2. — En conséquence, vers l'an 2500 du monde, quinze cents ans avant Jésus-Christ, plus de trois millions de Juifs, sous la conduite de Moïse, se trouvaient réunis, au jour indiqué, au pied de la montagne du Sinaï. Vous vous rappelez l'événement terrible et imposant qui se passa alors. Dès le matin, la montagne parut enveloppée d'un nuage épais, et dans ce nuage on entendait des coups de tonnerre continuels, accompagnés d'éclairs effrayants. La terre était agitée de violentes secousses et tremblait sous les pieds. Quand le peuple se fut approché saisi d'épouvante, le Seigneur manifesta sa présence par un tourbillon de feu, au sommet de la montagne ; puis tout à coup il se fit un grand silence, et au milieu du silence on entendit une voix retentissante, mais distincte, qui proféra ces paroles :

« Je suis le Seigneur votre Dieu ! — 1. Vous n'aurez point d'autres dieux que moi. — 2. Vous ne prendrez jamais en vain le nom du Seigneur. — 3. Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. — 4. Honorez votre père et votre mère. — 5. Vous ne tuerez point. — 6. Vous ne commettrez point d'impureté. — 7. Vous ne déroberez point. — 8. Vous ne porterez point faux témoignage contre le prochain. — 9. Vous ne convoiterez pas la femme de votre prochain. — 10. Vous ne convoiterez pas non plus ses biens. »

3. — Tels sont les commandements sortis de la bouche du Seigneur lui-même. On les appelle *Décalogue*, parce qu'ils sont au nombre de dix. On les appelle encore : *Loi écrite, Loi de Moïse,* parce que Dieu, après les avoir promulgués de sa propre bouche, les écrivit sur deux tablettes de pierre qu'il remit à Moïse, pour que la mémoire ne s'en perdît jamais. L'une de ces tablettes portait les trois premiers commandements, qui comprennent nos devoirs envers Dieu ; l'autre portait les sept derniers, qui comprennent nos devoirs envers le prochain.

4. — Mais pourquoi cette solennité avec laquelle le Seigneur annonce ses volontés saintes ? Pourquoi cet appareil formidable ? Pourquoi ce tonnerre, ces éclairs, cette voix éclatante au milieu d'un tourbillon de feu ? — Il veut d'abord que nous sachions qu'il a le droit de nous commander. « Je suis le Seigneur votre Dieu ! » dit-il en commençant. C'est comme s'il nous disait : « Je suis le Créateur du ciel et de la terre, le souverain Maître de toutes choses. C'est de Moi que vous tenez l'existence et la vie, votre corps, votre âme, la santé, les talents ; j'ai donc le droit de vous donner des ordres et de vous imposer le devoir d'obéir. » — Il veut ensuite nous remplir de crainte et de respect pour sa Loi sainte ; car c'est à nous comme aux Juifs, c'est au genre humain tout entier, jusqu'à la fin des siècles, qu'il a imposé sa Loi. Il n'y a pas à en douter. Notre-Seigneur Jésus-Christ le déclare formellement dans l'Evangile : « Je ne suis pas venu pour abolir la Loi donnée à Moïse, mais pour la faire accomplir. » Il déclare formellement qu'il n'y a pas d'autre moyen pour être sauvé. Je vous racontais dernièrement l'histoire de ce jeune homme qui vint lui demander le chemin du ciel. Que lui répondit Notre-Seigneur ? « Si vous voulez arriver au ciel, observez les commandements. » — Mais, poursuivit le jeune homme, « Quels sont ces commandements ? » — Et Notre-Seigneur de lui réciter les commandements comme ils furent publiés sur la montagne du Sinaï.

5. — Le Décalogue est donc l'abrégé de ce que nous devons faire, de même que le Symbole des apôtres est l'abrégé de ce que nous devons croire. Le Décalogue ! *Dix* lois, *dix* paroles seulement ! Voilà tout le code du bon Dieu ! Voilà qui lui suffit pour gouverner le genre humain jusqu'à la fin du monde ! Quelle différence entre lui et nous ! Les hommes remplissent des volumes entiers de leurs lois et de leurs règlements ; ils retranchent, ils ajoutent; ils font, ils défont ; jamais ils n'ont prévu tous les cas, tous les besoins, tous les changements. Le code du bon Dieu n'a que dix paroles, et tout est prévu, rien n'y sera ajouté, rien n'en sera retranché. Il embrasse tous nos droits et tous nos devoirs : devoirs envers Dieu, devoirs envers nous-mêmes, devoirs envers nos semblables. Il s'impose à tous les hommes sans exception : aux riches comme aux pauvres, aux enfants comme aux grandes personnes, aux savants comme aux ignorants, aux nations comme aux individus. C'est d'après lui que tous les hommes seront jugés. Quiconque l'observe, peuple ou particulier, sera heureux dans cette vie et dans l'autre ; quiconque le viole, sera malheureux.

6. — Puisque telle est l'importance de la Loi de Dieu, la première chose que nous ayons à faire c'est d'apprendre à la connaître. Et d'abord nous devons savoir le *Décalogue* ou l'*Un seul Dieu* par cœur ; et, pour ne pas l'oublier, c'est une sainte coutume de le réciter tous les jours aux prières du matin ou du soir, non par routine, comme il n'arrive que trop souvent, mais avec attention et respect, et surtout avec une sincère résolution d'observer chaque commandement. Quand on se remet ainsi exactement tous les jours ses obligations sous les yeux, avec un ferme

propos d'y être fidèle, il est rare qu'on y manque, au moins d'une manière grave.

Ce n'est pas seulement la lettre de la Loi de Dieu qu'il faut connaître, il faut de plus en pénétrer le sens et le graver dans son cœur, afin d'y conformer sa conduite. C'est pour cela que vous devez être empressés à assister aux instructions qu'on vous adresse du haut de la chaire de vérité. Hélas ! combien vivent dans une ignorance grossière de leurs devoirs ! Comment pourront-ils se sauver ?... Mais les premiers à s'instruire doivent être les pères et mères : ils sont, avant le prêtre et plus que le prêtre, les apôtres de leur famille, les prédicateurs de leurs enfants. Comment pourront-ils éclairer ces jeunes âmes, les diriger dans le bien, les former à la vertu, s'ils vivent eux-mêmes dans une ignorance coupable de leurs devoirs !...

7. — Qaund la voix qui proclamait les commandements, du haut de la montagne du Sinaï, eut cessé de se faire entendre, le peuple Juif tout entier s'écria comme un seul homme : « Tout ce que le Seigneur a ordonné, nous le ferons ! » Heureux peuple, s'il fût toujours demeuré fidèle à sa promesse ! Mais, hélas ! vous connaissez ses odieuses prévarications... Cependant son histoire contient de nombreux exemples de vertus bien dignes d'exciter notre admiration. Je veux en citer un que tout chrétien doit connaître et qui revient parfaitement à notre sujet.

a) Un roi païen, nommé Antiochus, s'étant rendu maître du pays des Juifs, entreprit de leur faire abandonner les lois de Dieu. Un jour, on amena devant son tribunal une femme, suivie de sept enfants. C'était les sept frères Machabées avec leur mère. Antiochus leur ayant proposé de violer la Loi : « Plutôt mourir mille fois, s'écrièrent-ils tous ensemble, plutôt mourir mille fois que de violer les commandements du Seigneur ! » Six d'entre eux furent livrés aux bourreaux, qui les firent périr, sous les yeux de leur mère, au milieu des plus affreux supplices. Restait le plus jeune de tous. Antiochus essaya d'abord de le gagner par de belles promesses ; mais, ne pouvant y réussir, il appela sa mère pour qu'elle l'engageât à obéir. Cette mère incomparable, qui sera à jamais l'exemple de toutes les mères, prit son fils à part, et, le pressant sur son cœur, le couvrant de ses baisers, elle lui dit : « Mon enfant, mon cher enfant, regarde le ciel, pense au grand Dieu qui t'a créé, et tu ne craindras pas la mort. Sois digne de tes frères, afin que j'aie le bonheur de vous embrasser tous sur le sein de Dieu. » Elle parlait encore, lorsque l'enfant s'arrachant de ses bras dit au tyran : « Je n'obéirai pas à vos ordres, mais bien aux commandements du Seigneur notre Dieu. » Antiochus, furieux de se voir méprisé, sévit plus cruellement encore contre lui que contre tous les autres. Enfin la mère fut immolée la dernière, ayant été, selon l'expression de saint Augustin, sept fois martyre en la personne des sept martyrs ses enfants, qu'elle alla rejoindre dans ce monde meilleur, objet de tous ses désirs.

b) Cette famille des Machabées a eu des imitateurs sans nombre dans la suite des siècles. N'est-ce pas pour demeurer fidèles à la Loi de Dieu que nos dix-huit millions de martyrs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tout pays, ont eu le courage d'endurer les privations les plus cruelles, les souffrances les plus atroces et de sacrifier leurs biens, leurs famille et leur vie ?... Si nous pouvions monter assez haut dans le passé, qui sait ? peut-être trouverions-nous quelques-uns de nos ancêtres qui ont mieux aimé, eux aussi, donner leur sang que de manquer à leurs devoirs. Mais sans remonter bien haut, à l'époque de notre grande Révolution, en 1793, nos pères n'ont-ils pas eu beaucoup à souffrir, à cause de leur fidélité à la Religion ? Nous avons pu en connaître encore un certain nombre de ces chrétiens du vieux temps. Quelle âme fortement trempée ! quelle foi vive ! quelle exactitude à remplir les moindres obligations ! quel zèle pour le service de Dieu !... J'en ai vu pleurer comme des enfants parce qu'ils ne pouvaient plus, par suite de leur grand âge, se rendre aux offices de l'Eglise. J'en ai vu qui, à quatre-vingts ans, voulaient encore jeûner et se défendaient d'user d'aliments gras les jours d'abstinence. Oh ! qui nous les rendra, ces chrétiens d'autrefois ! Les reverrons-nous jamais !...

Qu'en dites-vous, mes frères ? Quel est notre courage auprès de ce courage de nos pères ?... Et cependant, n'est-ce pas leur sang qui coule dans nos veines ? Soyons donc leurs imitateurs comme nous sommes leurs enfants. Pensons qu'ils nous regardent du haut du ciel ; pensons qu'ils nous reprocheraient un jour, au tribunal de Dieu, notre faiblesse et notre lâcheté, si nous venions à dégénérer de leurs vertus. Mais il n'en sera pas ainsi, nous en avons la douce confiance ; non, il n'en sera pas ainsi ; car tous vous avez déjà dit, du fond du cœur et plus sincèrement que le peuple Juif, lorsqu'il entendit la voix de Dieu : « Tout ce que le Seigneur a commandé, nous le ferons ! »

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XI

POUR LE DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME

I. — De peur que la grandeur de mes révélations ne m'élève, il m'a été donné un aiguillon dans ma chair, un ange de Satan pour me donner des soufflets.

Voilà la bonté du Seigneur : s'il comble une âme de ses faveurs, il la soumet d'autre part à l'épreuve. L'Apôtre aurait pu tirer vanité de ses mérites, de ses travaux et surtout des révélations dont il avait été l'objet : Dieu permet aussitôt que le démon vienne le tenter, pour qu'il reconnaisse sa faiblesse et son infirmité. C'est le médecin suprême des âmes qui, voulant guérir leurs

maladies les plus dangereuses, permet qu'un grand nombre de ses élus, et même les premiers d'entre eux, soient cruellement affligés des maladies du corps. Bien plus, il permet qu'on tombe dans des fautes légères, quelquefois même mortelles, afin d'éviter des crimes plus grands. Ainsi, l'Apôtre aurait pu commettre le péché d'orgueil, qui est le plus grand de tous : Dieu pour le guérir permet qu'il soit tenté au sujet d'un péché qui inspire plus d'horreur et qui nous humilie davantage. En sorte qu'il pouvait redire avec le Psalmiste : *Après avoir été élevé, j'ai été humilié et rempli de trouble.* (Ps., LXXXVII, 10).

Représentez-vous une âme sortant de la contemplation la plus sublime et la plus délicieuse, et se trouvant tout d'un coup assaillie par les tentations et les pensées les plus opposées à la vertu, les plus repoussantes, qui portent le désordre ou l'agitation autant dans le corps que dans l'âme. Hélas ! combien de fois nous nous trouvons dans de semblables situations ! Eh bien ! malgré ce qu'a de pénible cet aiguillon dans la chair qui n'est autre chose que la concupiscence, nous devons reconnaître qu'il nous est parfois avantageux d'avoir à en souffrir, car il nous préserve de l'*orgueil qui est le commencement de tout péché.* (Eccli., x, 1). En effet, on veille davantage sur les mouvements de la concupiscence que sur les sentiments inspirés par l'orgueil.

SAINT AUGUSTIN : « L'apôtre saint Paul craignait les inspirations de l'orgueil, lorsqu'il disait : *De peur que la grandeur de mes révélations ne m'élève.* Vous le voyez, il est encore aux prises avec les difficultés du combat, il ne jouit pas encore de la sécurité de la victoire. Quel sujet pour nous de craindre et de trembler ! Mais quel est celui qui tient ce langage ? Quoi ! dans ses admirables enseignements, il rabat si fortement l'orgueil, il réprime si puissamment la présomption, et il dit ici : *De peur que je ne ressente de l'orgueil !* C'est peu de nous faire cet aveu, et il va nous apprendre le remède qui lui a été fourni contre ce mal : *Il m'a été donné*, dit-il, *un aiguillon dans ma chair, l'ange de Satan.* O venin, qui ne peut être guéri que par un autre venin ! Pour que la tête ne s'élève pas, c'est la tête qui est frappée. O antidote, qui est préparé avec le serpent lui-même ! C'est le serpent, en effet, qui fait entrer l'orgueil dans l'esprit de l'homme : *Mangez de ce fruit, et vous serez comme des dieux.* (Gen., III, 5). C'est bien là une inspiration de l'orgueil. Il veut faire tomber l'homme par le même vice qui a été la cause de sa chute. C'est donc avec raison que le serpent sert à guérir la blessure empoisonnée qu'a faite le serpent [1].

« Si vous savez accepter le remède qui vous est présenté, vous ne serez point grand à vos yeux. En effet, vous devez bien plutôt songer à ce qui vous manque, qu'à ce que vous avez reçu. Ce que vous avez, prenez garde de le perdre ; ce que vous n'avez pas encore, suppliez Dieu de vous l'accorder. Considérez dans combien de circonstances votre faiblesse vous trahit, et non point celles où vous paraissez l'emporter. Si vous pensez à ce qui vous élève au-dessus des autres, vous avez à craindre l'enflure du cœur. Si, au contraire, vous considérez tout ce qui vous manque, vous gémissez, et ces gémissements sont un commencement de guérison : vous deviendrez humble, vous marcherez en toute sécurité, vous ne craindrez ni les précipices ni l'enflure [1]. »

II. — C'est pourquoi j'ai prié trois fois pour que cet ange de Satan se retirât de moi.

Il arrive assez souvent que le malade, ne comprenant pas la conduite du médecin qui applique un stimulant sur la plaie, lui demande de le lui enlever ; mais le médecin ne se rend pas à son désir, car ayant le dessein de le guérir, il se préoccupe avant tout de ce qui est avantageux au malade. Ainsi Dieu s'est conduit à l'égard de l'Apôtre. Nous entendons, en effet, l'Apôtre, qui sentait la pointe de cet aiguillon, invoquer le secours du médecin suprême, et il lui demande d'éloigner le remède. *Par trois fois*, dit-il, il a prié avec ferveur et formellement, pour que Dieu le délivrât de cette tentation. Peut-être l'a-t-il demandé un plus grand nombre de fois, mais cette expression nous indique qu'il l'a demandé fréquemment, avec insistance. D'ailleurs qui aurait pu le secourir ou lui enseigner à combattre ? *Seigneur, comme nous ne savons pas ce que nous avons à faire, il ne nous reste autre chose que de tourner les yeux vers vous.* (II Par., XX, 12).

Telle est la conduite que nous devons suivre dans les tentations : il n'y a qu'elle qui puisse nous obtenir la victoire. Si c'est Dieu qui nous tente pour nous éprouver, il est certain que nous recevrons sa grâce en temps opportun ; s'il permet que le démon nous tente, nous n'avons qu'à tomber à genoux pour implorer son secours, car c'est *lui qui frappe et qui guérit.* (Job, v, 18). C'est le précepte que Jésus-Christ nous a donné dans le saint Evangile, en nous disant : *Priez, afin que vous n'entriez point en tentation.* (Luc, XXII, 40). C'est pour nous rendre familière cette pratique que Jésus-Christ encore nous a enseigné à dire dans l'Oraison dominicale : *O notre Père qui êtes dans les cieux, ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal.* (Matth., VI, 13). Alors étant aux prises avec la tentation et ayant prié, sachons encore attendre avec patience la délivrance ou le secours de Dieu.

SAINT AUGUSTIN : « C'est dans ces tribulations qui peuvent nous être utiles ou nuisibles, que nous ne savons pas comment il faut prier. Et cependant comme elles sont dures, difficiles à supporter, contraires au sentiment de notre faiblesse, nous demandons avec toute la force de la volonté humaine d'en être délivrés. Mais nous devons avoir assez de confiance dans le Seigneur notre Dieu, pour croire qu'il ne nous a pas abandonnés, s'il

[1] *De Temp.*, Serm. CLXIII, cap. VIII, n. 8, trad. Vivès.

[1] *Ib.*, Serm. CCCLIV, cap. V, n. 5.

ne vient pas nous en délivrer. La pieuse patience avec laquelle nous les supportons, doit au contraire nous faire espérer de plus grands biens, car la vertu se perfectionne dans la faiblesse. Dieu, dans sa colère contre ceux qui ne savent pas supporter les épreuves, leur accorde quelquefois ce qu'ils demandent, comme au contraire, par un effet de sa miséricorde, il refuse d'exaucer la prière de l'Apôtre. Nous voyons en effet dans l'Ecriture comment Dieu accorda aux Israélites ce qu'ils avaient demandé, mais leur concupiscence une fois satisfaite, leur impatience fut gravement châtiée. (Nombr., XI, 33). Ils voulaient un roi : Dieu leur donna un roi selon leur cœur, comme il est écrit, mais non selon le sien. (I Rois, VIII, 7). Il permit même au démon d'éprouver par la tentation Job son fidèle serviteur. (Job, I, 12). Jésus-Christ, sur la prière d'esprits impurs, accorda à une légion de démons de se jeter dans un troupeau de pourceaux. (Luc, VIII, 32).

« Tous ces exemples nous sont donnés dans l'Ecriture, pour nous empêcher d'avoir une trop haute opinion de nous-mêmes, si nous sommes exaucés, lorsque nous demandons avec impatience ce qu'il nous eût été plus utile de ne pas obtenir ; mais aussi pour nous apprendre à ne pas nous laisser abattre, et à ne pas désespérer de la miséricorde divine envers nous, si nous ne sommes pas exaucés, lorsque nous formons des vœux dont l'accomplissement serait pour nous une source d'affreux malheurs, ou nous renverserait par le souffle corrupteur de la prospérité. Dans de telles circonstances nous ne savons donc pas comment il faut prier. C'est pourquoi, s'il nous arrive quelque chose de contraire à ce que nous demandons, supportons-le avec patience, et rendons grâces à Dieu, persuadés que ce qui nous arrive par la volonté de Dieu est préférable à ce qui nous serait arrivé par la nôtre. C'est un exemple qui nous a été donné par le divin Médiateur. Après avoir dit, par un effet de cette nature humaine qu'il avait revêtue : *Mon Père, faites, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi* (Matth., XXVI, 39), il ajouta aussitôt : *Mais que votre volonté soit faite et non pas la mienne.* Quiconque demande dans ces dispositions, n'a rien à craindre, que ses prières soient exaucées ou qu'elles ne le soient pas[1]. »

III. — Dieu m'a dit : « Ma grâce te suffit ; car la force éclate davantage dans la faiblesse. »

L'Apôtre ainsi rassuré par cette voix intérieure qui parlait à son cœur, que pouvait-il craindre de la tentation dont il souffrait ? Il est vrai, et c'est une consolation pour nous, que si l'Apôtre n'est point exaucé selon sa volonté, il l'est du moins pour son salut ; en sorte que lorsque nous succombons à la tentation, nous ne devons point nous en prendre à Dieu, mais à nous-mêmes : c'est notre faute. Il s'agit ici de la puissance de Jésus-Christ qui opère et se manifeste davantage au sein de la faiblesse humaine, et c'est ce qui faisait dire à saint Paul dans le verset suivant : *Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort.* (II Cor., XII, 10). Dieu semblait donc lui dire : « Ma grâce te suffit pour triompher de cette tentation ou de tes infirmités. Par toi-même tu ne pourrais que faire naufrage, mais par moi tu sortiras vainqueur de la lutte. Ne me demande donc pas une chose inutile. Mais accepte plutôt cette épreuve comme devant être pour toi une source de mérites, et pour moi une occasion de faire éclater ma force. »

C'était dans ce but aussi que Dieu avait laissé vivre les nations que les Juifs trouvèrent dans la Terre promise, afin d'apprendre à leurs enfants qu'ils auraient toujours des ennemis à combattre et qu'ainsi ils fussent les témoins de la puissance divine, car il est dit : *Le Seigneur laissa les nations pour instruire par elles Israël et tous ceux qui ne connaissaient pas les guerres des Chananéens, afin que dans la suite leurs enfants apprissent à combattre contre les ennemis, et qu'ils s'accoutumassent à livrer bataille.* (Jug., III, 1-2).

Pourquoi voudrions-nous jouir d'un repos qui nous serait préjudiciable ? Acceptons donc la lutte, telle qu'elle nous est présentée, en nous souvenant toutefois que Dieu viendra à notre secours, selon sa promesse : *Je serai avec lui dans la tribulation, je le sauverai et le glorifierai.* (Ps.,XC, 15).

Saint Augustin : « Le Psalmiste le comprenait bien lorsqu'il disait : *Je ne mettrai pas mon espérance dans mon arc, et mon bras ne me sauvera pas.* (Ps., XLIII, 7). Dès qu'un homme reconnaît qu'il n'est rien par lui-même et qu'il ne peut rien pour sa propre défense, ses armes sont brisées, la guerre est apaisée. Ces sortes de guerres ont été détruites par la voix du Très-Haut, partie des saintes nuées, par la puissance de laquelle la terre a tremblé et les royaumes se sont abaissés. Elle a détruit ces guerres jusqu'aux extrémités de la terre : *Il brisera l'arc, mettra les armes en pièces et consumera au feu les boucliers.* (Ps., XLV, 9). Un arc, des armes, des boucliers, du feu ! L'arc représente les embûches ; les armes, une attaque à force ouverte ; le bouclier, une vaine et présomptueuse défense. Le feu qui doit consumer les armes est celui dont le Seigneur a dit : *Je suis venu apporter le feu sur la terre.* (Luc., XII, 49). C'est de ce feu qu'il est dit dans un psaume : *Et nul ne peut se soustraire à sa chaleur.* (Ps., XVIII, 7). Sous l'action dévorante de ce feu, aucune arme de l'impiété ne nous restera ; elles seront toutes inévitablement brisées, réduites en poudre, consumées par les flammes. Restez désarmé, sans aucun secours qui vienne de vous : et plus vous serez faible et privé de toute arme personnelle, plus le Seigneur vous couvrira de sa protection, lui de qui il a été dit : *Le Dieu de Jacob nous a adoptés.* (Ps., XLV, 8). En effet, lorsque vous aviez quelque force qui semblait venir de vous, vous avez été troublé en vous-même. Abandonnez les armes qui vous donnaient de la présomption ; écoutez le Seigneur qui vous dit : *Ma grâce vous suffit.* Dites également de votre côté : *C'est lorsque je suis faible que je suis fort.* L'Apôtre avait perdu toutes les

[1] *Ad Prob. vid.*, Ep. CXXX, cap. XIV, n. 26, trad. Vivès.

armes qui semblaient faire sa force, lorsqu'il disait: *Pour moi, je ne me glorifierai que dans mes infirmités*. C'est comme s'il eût dit : Je ne cours pas contre Dieu, la tête haute, par une folle confiance dans mon bouclier (Job, xv, 25), moi qui ai d'abord été blasphémateur et persécuteur et qui ai insulté le Christ; mais j'ai reçu miséricorde, afin que le Seigneur Jésus-Christ manifestât en moi toute la longanimité qu'il réserve à ceux qui croiront en lui pour la vie éternelle. (I Tim., I, 13, 16).

« Il a *détruit les armes jusqu'aux extrémités de la terre*. Mais Dieu, lorsqu'il nous adopte, nous laisse-t-il désarmés? Il nous arme, mais d'une autre manière : avec les armes évangéliques de la vérité, de la continence, du salut, de l'espérance, de la foi et de la charité. Voilà les armes que nous aurons, mais elles ne viendront pas de nous. Au contraire, les armes que nous tenions de nous ont été brûlées ; si toutefois nous sommes intérieurement embrasés de ce feu de l'Esprit-Saint, dont il est dit : *Et il consumera au feu les boucliers*. Vous désiriez être fort par vous-même, et Dieu vous a rendu faible, pour vous affermir par sa propre force, lorsque vous aurez perdu celle qui vous venait de vous-même [1]. »

INSTRUCTIONS POUR LE JOUR DE LA PREMIÈRE COMMUNION [2]

A la messe

AVANT LA COMMUNION

I

Omnia sunt parata.
Tout est prêt.
(Matth., xxii, 4).

Oui, mes enfants, tout est prêt. L'heure sainte entre toutes, l'heure si désirée, l'heure où Jésus, pour la première fois, va descendre en vos cœurs, a sonné.

Je ne vous dirai plus : C'est dans trois jours, dans deux jours ! C'est demain ! Non, c'est aujourd'hui, tout à l'heure, à l'instant même !

Tout est prêt du côté du ciel. Depuis une éternité, le Dieu du ciel attendait cette heure. En vous gratifiant de la vie surnaturelle, au jour de votre baptême, il avait dit à ses anges : Dans onze ans, dans douze ans, je me donnerai à ces enfants !

Les onze années, les douze années sont écoulées. L'heure marquée par Dieu a sonné. Et voilà que ce Dieu d'amour s'apprête à descendre du ciel sur l'autel, et de l'autel dans vos cœurs. Il a préparé ses dons de joyeux avènement : ce sont les trésors inépuisables, infiniment précieux de ses grâces ; grâces abondantes et variées, grâces de lumière et de force, grâces de préservation et de progrès, grâces de persévérance et de salut. Mieux encore : Il est prêt à se donner Lui-même, à vous donner tout ce qu'il a, et tout ce qu'il est. Et voici que de ses lèvres clémentes sortent ces paroles ineffablement douces : « Laissez venir à moi ces petits enfants ! » Et, du haut des cieux qui s'entr'ouvrent, je vois la Vierge Marie, la divine Mère de Jésus, vous sourire et vous bénir ; je vois les anges, saintement envieux de votre bonheur, vous contempler...

Tout est prêt du côté de la terre. Le temple du Seigneur a choisi ses plus riches parures. Ces fleurs, ces lumières, ces tentures, ces oriflammes, tous ces apprêts de fête disent assez hautement que quelque chose de grand va s'accomplir ici.

Le prêtre, revêtu des ornements sacrés, va, dans un instant, prononcer à l'autel des paroles mystérieuses qui retentiront dans les hauteurs des cieux et en feront descendre, pour le livrer à vos ardents désirs, le Dieu du ciel qui veut s'unir à vous.

Vos maîtres vénérés, vos maîtresses dévouées, vos chers condisciples et vos compagnes sont là, qui vous entourent, pour être les témoins de ces grandes choses et pour associer leurs prières aux vôtres et partager votre bonheur.

Enfin, vos pères et vos mères bien-aimés sont aussi là... Ils sont accourus, ils ont tout quitté pour venir prendre part, eux aussi, à votre bonheur et vous accompagner à ce rendez-vous de Dieu, si doux et si touchant !

Oui, tout est prêt du côté de la terre et du côté du ciel. *Omnia sunt parata !*

Et de votre côté, chers enfants, tout est-il prêt aussi ?

Quand je songe à ce qu'est Celui qui va s'unir à vous et à ce que vous êtes vous-mêmes, je me sens envahi par un sentiment invincible de crainte. Et je me surprends à dire : Dieu est si grand et ces enfants sont si petits ! petits dans leur intelligence, à peine éveillée ; petits dans leur cœur, à peine façonné ; petits dans leur corps, à peine développé. Tout chez eux est encore à l'état de germe et d'ébauche, rien n'ayant encore eu le temps de grandir. Et, d'ailleurs, fussent-ils des hommes, ils seraient toujours petits, petits en vertu, petits en mérites, petits, hélas ! par les péchés qu'ils ont déjà pu commettre, et qui les ont amoindris aux yeux de Dieu...

Et c'est jusqu'à ces petits, selon la nature et selon la grâce, que vous voulez, ô grand Dieu du ciel, vous abaisser ! Et c'est d'eux que vous dites, à cette heure : « Laissez venir à moi ces enfants ! »

Oui, oui, laissez-les venir, car s'ils sont petits sous certains aspects, ils sont grands, très grands sous d'autres : grands par l'incomparable et éternel amour que je leur porte ; grands par les grâces de choix dont je les ai enrichis et comblés ; grands par le sincère aveu qu'ils ont fait de leurs fautes, par les larmes de repentir qui ont coulé de leurs yeux, par les résolutions généreuses qu'ils ont

[1] *In Ps.* xlv, n. 13, trad. Vivès.

[2] Nous avons cru être utile à nos confrères en leur offrant, pour chacune des instructions du jour de la première communion, quatre sujets distincts parmi lesquels ils pourront choisir ceux qui conviendront le mieux à leur auditoire.

prises, par les nobles sentiments dont ils sont présentement animés.

Omnia sunt parata. Oui, tout est prêt en eux aussi, et ce n'est pas en vain qu'on leur a dit, à l'ouverture des exercices de leur retraite : Préparez-vous, c'est dans trois jours : *Estote parati in diem tertium.* Prêts, ils le sont : car dans leur âme il y a la pureté et l'innocence, la ferveur du désir, la fermeté de la foi, la tendre générosité de l'amour. Laissez donc venir à moi ces petits enfants !

Allez donc, heureux et chers enfants, allez à Celui qui vous appelle, et dites à ce Jésus qui s'apprête à venir lui-même : « *Paratum cor meum*[1] : mon cœur est prêt. *Paratus sum et non sum turbatus*[2] : je suis prêt et n'ai point de crainte. *Veni, Domine Jesu*[3] : venez, Seigneur Jésus, venez ! »

O Marie, ô Notre-Dame de la première communion, Notre-Dame de la sainte Table, vous qui avez préparé avec tant d'amour ces enfants à l'acte qu'ils vont accomplir, Marie, daignez vous-même les conduire et les présenter à Jésus !

Et puissent-ils conserver et apporter toujours, dans la suite, à la Table eucharistique, les dispositions qui les animent en ce jour, l'un des plus beaux de leur vie !

II

Beatus qui manducabit panem !
Heureux celui qui mangera ce pain !
(Luc., XIV, 15).

Mes chers enfants, vous êtes, en ce moment, l'objet de l'attention de tous ceux qui sont ici, de vos parents, de vos amis, de vos maîtres, de vos camarades. Et en pensant à ce qui va se passer, en vous voyant, tous n'ont qu'une pensée, et sur les lèvres de tous il n'y a qu'une parole pour traduire leur pensée : *Heureux enfants !*

Oui, les heureux c'est vous, en ce jour.

Certes, elles furent heureuses ces foules de la Judée visitées jadis par Jésus, témoins de ses prodiges, nourries miraculeusement par lui au désert.

Ils furent heureux ces enfants caressés et bénis par le divin ami des hommes ; heureux ces malades guéris par sa parole toute-puissante ; heureux ces possédés délivrés du démon ; heureux ces morts rendus à la vie.

Il fut heureux aussi l'apôtre bien-aimé, saint Jean, de pouvoir, à la Cène, reposer sa tête sur la poitrine du Maître.

Ils sont heureux les esprits célestes de contempler et d'adorer sans cesse le Dieu qui les créa.

O Marie, ô Vierge très pure, heureuse, bienheureuse êtes-vous d'avoir porté dans vos chastes entrailles le fruit de vie, Jésus-Christ Notre-Seigneur !

Mais vous aussi, chers enfants, vous êtes heureux, plus heureux même que les peuples de la Judée ; car, non content de vous avoir guéris de la maladie du péché, de vous avoir délivrés du démon et ressuscités à une vie nouvelle, Jésus-Christ va vous nourrir, non d'un pain matériel, mais d'un Pain vivant descendu du ciel, et qui n'est autre que sa propre chair.

Vous aussi vous êtes heureux, plus heureux que les petits enfants de la Galilée, car si Jésus vient à vous, s'il vous appelle et vous invite à vous approcher de lui, c'est pour vous donner une bénédiction bien autrement précieuse que celle que jadis il fit descendre sur leurs têtes ; c'est pour vous donner ce baiser de sa bouche ou mieux de son cœur qui se nomme la Communion.

Vous aussi vous êtes heureux, plus heureux que le disciple bien-aimé, car Jésus va se reposer en vos propres cœurs dont il veut faire sa demeure permanente.

N'enviez rien au bonheur des esprits célestes. Ils contemplent, adorent et aiment Celui dont vous allez vous nourrir et qui a daigné devenir le pain du voyageur.

Que dire encore ? Ah ! n'enviez pas le bonheur de Marie elle-même, si grand pourtant ! Le vôtre est le même. N'allez-vous pas, dans un instant, devenir les tabernacles du Dieu vivant ?

Tout à l'heure, mes enfants, je vous citais les paroles prononcées jadis par un pharisien, à l'occasion de la parabole des conviés, proposée par Jésus, au cours de son ministère évangélique : « *Heureux celui qui mangera du Pain dans le royaume de Dieu et prendra part au festin que le Seigneur servira à ses élus !*[4] »

Oui, certes, bienheureux d'un bonheur qu'aucun autre ne surpasse ni n'égale, car à ce festin de l'éternelle félicité tous les besoins seront rassasiés, et tous les désirs satisfaits en plénitude.

Mais, en attendant le rassasiement définitif, heureux, bienheureux celui qui mange ici-bas le pain qui assure le royaume de Dieu et procure déjà un avant-goût délectable du bonheur réservé à ce royaume !

Saint Augustin appelle heureux l'homme qui jouit, non des avantages de son corps, non des ressources de son esprit, mais de Dieu, de Dieu bien suprême : « *Non fruentem corpore, non fruentem animo, sed fruentem Deo.*[2] »

Mais Dieu, vous allez en jouir dans un court instant. Il va se livrer à vous, devenir votre possession... Ah ! comprenez votre bonheur, heureux enfants ; comprenez-le et jouissez-en.

Jouissez-en, non pour vous y oublier, dans un repos égoïste, mais pour y puiser un motif plus pressant d'aimer Celui qui vous donne de goûter ce bonheur.

Jouissez-en, et puissiez-vous trouver tant de satisfaction en cette pure jouissance, que désormais vous la préfériez à toutes celles que le monde pourrait vous offrir.

Saint Ignace de Loyola, contemplant le ciel

[1] Ps. CVII, 2. — [2] Ps. CXVIII, 60. — [3] Apoc., XXII, 20.

[4] « Hæc cum audisset quidam de simul discumbentibus, dixit illi : Beatus qui manducabit panem in regno Dei. » (Luc., XIV, 15).

[2] *De Civit. Dei*, Liv. VII, c. VIII.

étoilé par une belle nuit d'été, s'écriait : « *Quam sordet tellus cum cœlum aspicio.* Oh ! que la terre me paraît vile lorsque je considère le ciel ! » — Puissiez-vous dire à votre tour : « *Quam sordet tellus cum Deum cœli in corde recipio.* Que la terre m'est vile aussi, lorsque je reçois et contemple en mon cœur le divin Roi du ciel ! »

III

Mes chers enfants,

Le moment approche où, pour la première fois, Jésus-Christ va s'unir sacramentellement à vous. Moment solennel, depuis si longtemps attendu, désiré !... Le ciel va s'ouvrir, et le Dieu du ciel va venir sur l'autel, et de l'autel en vos jeunes cœurs !...

Qu'allez-vous faire ? Qu'allez-vous dire ?

1° Faites d'abord un *acte de foi.* « *Ecce Deus !* [1] *Magister adest !* [2] » Le Maître est là ! C'est lui, lui-même, Dieu et homme tout ensemble ; lui qui vous dit : « *Ego sum !* » C'est moi, moi Jésus que vous appelez de vos vœux : « *Jesum quem quæritis !* [3] »

Dites-lui du fond de vos âmes croyantes : « *Credo, Domine* [4] : je crois, Seigneur ; » je crois à votre parole, je crois à votre présence. « *Adjuva incredulitatem meam* [5] : venez vous-même en aide à ma croyance, fortifiez ma foi. » Mes yeux ne voient ici qu'une frêle apparence. Mais vous avez dit, Seigneur, que ceux-là sont heureux qui n'ont pas vu et qui ont cru : « *Beati qui non viderunt, et crediderunt !* [6] »

2° A cet acte de foi joignez un acte d'*humilité.* Ce Dieu du ciel, si grand, si pur, si saint, perfection infinie, à qui vient-il s'unir ? A un pauvre petit enfant, faible et fragile, déjà pécheur, déjà souillé !... Ah ! avec plus de raison qu'Elisabeth ne devez-vous pas vous écrier : « D'où me vient donc si grand honneur que mon Dieu, et non pas seulement la mère de mon Dieu, daigne me visiter ? [7] » Avec plus de raison que Pierre : « Eh quoi ! Seigneur, vous vous abaissez jusqu'à vouloir non pas seulement laver mes pieds, mais descendre jusqu'au plus intime de mon être ! [8] » Avec plus de raison que le centenier de l'Evangile : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans la misérable maison de mon âme ! [9] »

Mes chers enfants, tout à l'heure le prêtre qui déposera sur vos lèvres l'hostie de votre première communion, s'inclinera lui-même devant le Dieu que sa parole aura rendu présent sur l'autel ; par trois fois il frappera sa poitrine, et par trois fois il dira, lui aussi, les paroles du centenier que je vous rappelais, il y a un instant à peine. Et vous donc, qui n'avez pas la sainteté du prêtre, vous qui avez déjà peut-être tant offensé le Dieu que vous allez recevoir, ne devez-vous pas vous frapper aussi la poitrine et prononcer d'un cœur humble et contrit les mêmes paroles !

3° J'ai dit : d'un cœur humble et contrit. La *contrition*, vous l'avez ressentie, durant les jours bénis de votre retraite. L'examen de votre vie, la vue de vos fautes l'ont fait naître en vos cœurs. Vous avez compris ce qu'est le péché, quelle injure il est à Dieu, quel tort il fait à l'âme, quelles souffrances il a coûtées à Jésus-Christ. Et vous l'avez regretté. Et vous l'avez détesté. A cette heure, chers enfants, regrettez, détestez encore ceux qu'hélas ! vous avez commis. Ils ont été pardonnés, il est vrai ; mais comme le roi-pénitent dites : « Mon péché est toujours présent à mon esprit : *Et peccatum meum contra me est semper !* [1] » Comme lui dites encore : « Lavez-moi, Seigneur, purifiez-moi davantage : *Amplius lava me ab iniquitate mea* [2] ; » ô Dieu de pureté, créez en moi un cœur pur qui n'ait plus rien de commun désormais avec la souillure du péché : « *Cor mundum crea in me, Deus !* [3] »

4° Mes chers enfants, Jésus disait à ses apôtres, au moment où il allait instituer l'adorable sacrement de l'Eucharistie : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette pâque avec vous : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum.* [4] » Et à cette heure, après dix-neuf siècles, il redit, il vous adresse les mêmes paroles. Ne voulez-vous pas y faire écho et dire, à votre tour, à Jésus : « Divin Sauveur, si c'est votre désir de vous unir à nous, c'est aussi le nôtre de nous unir à vous. Voilà dix-neuf siècles que vous attendiez ce moment ; bien plus, voilà une éternité que vous l'attendez, puisque éternellement vous avez pensé à nous, et vous nous avez aimés : « *In charitate perpetua dilexi te* [5]. » Comment ne l'aurais-je pas attendue, désirée moi-même, cette ineffable rencontre ? comment ne l'aurais-je pas appelée aussi de tous mes vœux ? N'est-elle pas toute à mon avantage ? Et en vous recevant, ô Jésus, n'aurai-je pas reçu la plénitude de tout bien ! Oui, oui, je vous désire ! je désire surtout profiter de toutes les grâces de cette première visite que vous daignez me faire. « Venez, Seigneur Jésus ! *Veni, Domine Jesu !* [6] Me voici, car vous m'avez appelé : *Ecce ego, quia vocasti me !* [7] »

Et maintenant, chers et heureux enfants, ouvrez toutes grandes les portes de vos cœurs. « *Attollite portas... et introibit rex gloriæ !* [8] »

Entrez, ô Roi de gloire, entrez dans ces temples que la foi, que l'amour, que la pureté ont ornés ! Ne préférez-vous pas, en définitive, ces richesses et ces parures à toutes celles que le monde estime et qui ne sont souvent qu'une vaine apparence ? Entrez donc, Seigneur Jésus, entrez !...

---

[1] Is., XII, 2. — [2] Joan., XI, 28. — [3] Marc., XVI, 6. — [4] Marc., IX, 23. — [5] *Ibid.* — [6] Joan., XX, 29. — [7] Luc., I, 43. — [8] Joan., XIII, 6. — [9] Matth., VIII, 8.

[1] Ps. L, 5. — [2] *Ibid.*, 4. — [3] *Ibid.*, 12. — [4] Luc., XXII, 15. — [5] Jer., XXXI, 3. — [6] Apoc., XXII, 20. — [7] I Reg., III, 5. — [8] Ps. XXIII, 7.

IV

Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam.

Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle.

Mes chers enfants, vous allez vous approcher, tout à l'heure, de la Table sacrée où le Pain vivant descendu du ciel va vous être servi pour la première fois.

Et en déposant sur vos lèvres émues l'hostie si désirée de votre première communion, le prêtre, au nom de la sainte Eglise dont il est le ministre, vous dira : *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle.*

Fussiez-vous cent, fussiez-vous mille, au risque de s'imposer une notable fatigue, il devrait répéter ces paroles autant de fois qu'il y aurait de communiants. Pourquoi cela ? Car il doit y avoir à cela une raison.

La raison, la voici. L'Eglise désire vous faire comprendre, par la répétition de cette formule, l'effet principal que veut produire en vous, en chacun de vous, le sacrement que vous allez recevoir.

Cet effet consiste à *garder vos âmes pour la vie éternelle.*

Arrêtons-nous quelques instants à peser ces paroles, et tâchons d'en pénétrer le sens, afin que, l'ayant bien compris, vous demandiez à Jésus-Christ, qui va se donner à vous, de réaliser pleinement en vous le vœu exprimé par le prêtre au nom de l'Eglise.

Que le corps de Jésus-Christ garde votre âme ! Etranges paroles ! Singulière association de mots et d'idées ! Un *corps* qui garde une *âme !* Qui peut nier l'influence préjudiciable exercée sur l'âme par le corps ? L'Esprit-Saint ne nous déclare-t-il pas que « le corps, ce corps destiné à la corruption, alourdit, *aggrave* l'âme : *Corpus quod corrumpitur, aggravat animam ?* [1] »

Mes chers enfants, n'en avez-vous pas déjà fait l'expérience, et ne savez-vous pas que le corps est comme un poids qui entraîne l'âme vers la terre et qui arrête ou gêne son essor vers le ciel ?

Mais s'il en est ainsi du corps de l'homme déchu, pécheur, il en est autrement du corps de l'Homme-Dieu, de Jésus-Christ, l'homme parfait, dont la nature est demeurée dans un état d'absolue intégrité.

C'est un corps saint et sacré, uni substantiellement au Verbe, formé du sang de la Vierge Immaculée, par l'opération du Saint-Esprit.

Ce corps a été l'instrument de l'œuvre sainte entre toutes : celle de notre rédemption ; il a expié dans la douleur et les tourments les crimes de l'humanité coupable.

Et maintenant il est glorifié à jamais et participe aux prérogatives de la divinité à laquelle il est indissolublement uni. Il fait partie de cette humanité du Christ qui, ayant été l'instrument de notre rédemption, demeure l'instrument de notre sanctification, le canal par lequel nous arrivent toutes les grâces divines.

Tout ce qui touche ce corps est sanctifié par son contact. Sa vertu spéciale dans l'Eucharistie est de rendre spirituel en nous tout ce à quoi il s'unit, de l'affranchir de l'empire des sens, de le préserver de tout ce qui souille.

Or c'est principalement à notre âme, comme à la partie la plus noble de notre être, que ce corps s'unit plus particulièrement dans la communion sacramentelle.

Mais pourquoi s'unit-il à notre âme ? Pour la garder et pour la préserver des coups de Satan d'abord et des atteintes du péché, puis de l'influence prédominante des sens, de l'action plus ou moins perverse et funeste du monde extérieur, enfin pour la garder de toute inconstance et de toute faiblesse, de toute mollesse et de toute lâcheté. *Custodiat animam tuam !*

Voilà le bouclier tout-puissant qui protège l'âme si fragile, si vulnérable de l'adolescent à l'entrée de la vie ; cette âme exposée à tant de dangers, menacée par tant d'ennemis !

Quelle sécurité ! Quelle garantie !... L'Eglise veut que vous le sachiez, chers enfants, précisément à cette époque de votre vie qu'on a justement nommée l'*âge critique.* Voilà pourquoi elle vous admet en ce jour à la Table eucharistique et vous dit à tous : *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle.*

Pour la vie éternelle ! Vous entendez, chers enfants ! La vertu de ce corps sacré n'est pas une vertu passagère, éphémère, mais au contraire une vertu durable, continue, persistante, qui s'exerce à tous les âges de la vie.

Toutes les fois qu'un danger vous menacera, il sera là comme la sauvegarde assurée. Le Seigneur qui vous aura gardés petits enfants, *Custodiens parvulos Dominus* [1], vous gardera jeunes hommes, hommes mûrs, et jusqu'en votre plus extrême vieillesse : *Usque in senectam et senium, Deus, ne derelinquas me* [2].

Ah ! venez donc en toute confiance à Celui qui veut être à jamais votre gardien et votre protecteur... Et puis, revenez, revenez encore, puiser dans la vertu préservatrice de sa chair sacrée la grâce de vous défendre de toute atteinte du vice et de persévérer dans la pratique de la vertu jusqu'à l'heure dernière de la vie du temps, qui sera pour vous la première de la vie éternelle.

[1] Sap., IX, 15.

[1] Ps. CXIV, 6. — [2] Ps. LXX, 18.

Le gérant : J. MAITRIER.

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Instructions pour le Jubilé de 1901 *sur Jésus-Christ Rédempteur.* — I. Le Jubilé, 65. — II. Jésus-Christ, le centre de l'histoire humaine, 67.

Petit Carême sur le livre de Job. — *1re Instruction :* La naissance et la mort, 71. — *2e Instruction :* Le problème de la Providence, 73.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XII. Pour la Quinquagésime (*in I Cor.*, XIII, 4-8), 76.

Courtes instructions pour la prière du soir. — XLVIII. Jésus se retire dans le désert et parcourt ensuite la Galilée, 78.

Récits et Causeries. — I. Le Carême, 80.

INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ DE 1901

SUR JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR

I

LE JUBILÉ

Aux siècles passés, quand les Souverains Pontifes faisaient annoncer l'ouverture de l'Année sainte, c'était à travers le monde un ébranlement général. De France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, de Pologne, des profondeurs même de l'Asie, les foules accouraient à Rome; on voyait jusqu'à des vieillards et des infirmes apportés sur les bras de leurs parents. Tous ces hommes, mus par la foi, venaient chercher dans la Ville sainte le pardon de leurs fautes et la rémission des peines dont ils se sentaient redevables envers la justice de Dieu.

En l'an 1900, Rome a vu quelque chose du mouvement extraordinaire dont l'an 1300 et les années jubilaires suivantes avaient donné le spectacle; de tous les points du globe, de France notamment, les pèlerins ont afflué dans la capitale du monde chrétien. Pour les fidèles qui n'ont pu ni visiter le Pape ni prier dans les basiliques majeures, Léon XIII vient d'étendre à tous les points de la chrétienté l'indulgence du Jubilé. En fermant la Porte sainte de Saint-Pierre, il a accordé à toutes les églises du monde les avantages du grand pardon.

Vous aurez donc, mes frères, intérêt à apprendre 1° ce que c'est qu'un Jubilé en général; 2° ce que doit être le Jubilé actuel. Cette connaissance vous aidera à recueillir plus parfaitement les fruits de salut que le successeur de Pierre veut nous assurer si abondamment cette année.

I. — *Ce que c'est qu'un Jubilé en général*

1. Le Jubilé est une indulgence plénière et extraordinaire accordée par le Souverain Pontife à l'Eglise universelle. Le Jubilé, qui est dans l'Eglise une faveur purement spirituelle, pourvoyait jadis chez les Juifs à des intérêts matériels, rétablissait les biens de chaque individu et de chaque famille dans leur situation primitive. Dieu, qui sait combien est cuisant le regret d'avoir compromis ses possessions et aliéné ses biens, surtout par des accidents involontaires et des pertes que l'on ne pouvait conjurer, avait voulu que, au sein du peuple élu, la cinquantième année abolît les acquisitions antérieures et éteignît les dettes. Heureuse année, saluée sous le nom de Jubilé, c'est-à-dire de joie, de rémission, de liberté ! Les débiteurs obérés et insolvables échappaient aux poursuites de leurs créanciers, les fils dépossédés du champ paternel recouvraient la terre longtemps aliénée : le prêteur et l'acquéreur apprenaient par là qu'il est des biens plus désirables que ceux de la terre, et que Dieu réprouve la cupidité.

L'Eglise a établi dans le monde des âmes des périodes de liberté et de rémission pour les dettes spirituelles ; elle en a abaissé le délai à vingt-cinq années. Elle ne rend pas seulement, comme le Jubilé de la Loi ancienne, des biens terrestres et qu'on possédera tout au plus jusqu'à la mort : elle nous rétablit dans nos droits à l'héritage céleste, enlève au démon ses prétentions sur nous, efface toutes les peines éternelles ou temporaires que nous avons méritées. L'indulgence du Jubilé est donc la plus étendue qui puisse être accordée, et le Souverain Pontife lui donne le nom d' « indulgence très plénière. »

L'année qui apporte au monde ces immenses avantages se nomme, et à juste titre, l'Année sainte, « soit, dit Léon XIII dans la Bulle d'indiction du Jubilé de 1900, parce que les saintes cérémonies y sont ordinairement plus fréquentes, soit surtout parce qu'elle apporte de plus abondants secours pour la correction des mœurs et le renouvellement des âmes qui conduit à la sainteté. »

Dieu veuille que tous les chrétiens comprennent cet appel de l'Eglise et recueillent ces fruits de sainteté qu'elle met à leur portée !

2. Le Jubilé, c'est le pardon largement accordé à tous. Dieu qui a baptisé les chrétiens les veut héritiers de son paradis. Ont-ils le malheur de se séparer de leur Père adoptif par le péché mortel, Dieu, dont la nature est la bonté, aspire à les voir revenir à lui; il épie un mouvement de repentir pour leur accorder le pardon. Interprète de l'infinie clémence de Dieu, l'Eglise ouvre, au temps du Jubilé, dans toute leur largeur, les portes de la miséricorde. Les plus coupables de ses enfants n'auront point à chercher bien loin le pardon de fautes habituellement réservées aux prélats ou au Pontife suprême : les confesseurs ordinaires pourront prononcer sur les rébellions exceptionnellement graves la sentence de l'absolution. Quelles que soient les punitions temporaires dont l'âme est menacée, l'Eglise lui en offre, avec d'étonnantes facilités, la rémission entière. Si le baptême donne au nouveau chrétien l'assurance que toute dette envers la justice divine est éteinte, le Jubilé applique, en une proportion capable de rassurer les

plus grands pécheurs, la remise des longues et pénibles souffrances qu'il leur eût fallu endurer dans le purgatoire.

3. Le Jubilé sollicite le retour des âmes à Dieu. C'est au pécheur à sentir le déplorable état de son âme et à crier vers Dieu pour obtenir sa grâce. Mais le péché aveugle ceux qui se laissent entraîner; il leur dissimule la laideur des fautes commises et les feux de l'enfer où ils risquent de tomber. Dieu, par miséricorde, fait toujours les premières avances.

Le temps du Jubilé portera ces appels de Dieu plus pressants encore que de coutume. Pendant ces jours de salut, Dieu se fera provocateur à l'égard des chrétiens qui, depuis de longues années, sans avoir perdu tout à fait la foi et la confiance, croupissent dans le péché mortel : « Jusqu'à quand balancerez-vous? Je suis votre Dieu, suivez-moi enfin. Revenir maintenant est le moyen de ne point tomber dans cette éternité malheureuse qui vous effraie. » Au milieu de nous, que de gens ont perdu les croyances chrétiennes, et avec elles le sentiment de leur culpabilité! A l'époque du Jubilé, des prières incessantes montent vers le ciel, soit prescrites aux chrétiens dans la visite des églises désignées par l'autorité ecclésiastique, soit volontairement offertes en esprit de satisfaction. Ces prières venant d'âmes pures sollicitent la conversion des pécheurs, arrachent à Dieu des grâces plus efficaces pour les âmes jusqu'alors incrédules et insensibles. En appelant ces fils dès longtemps prodigues, le Père du ciel annonce l'amnistie totale. *Convertimini ad me, convertar ad vos.* (Zach., I, 3).

4. Le Jubilé donne pour revenir à Dieu les plus grandes facilités : prédications, pouvoirs, grâces spéciales.

Pour faire revivre la foi dans les âmes, l'Eglise multiplie les prédications au temps des Jubilés. Sans doute Rome n'a pas reproduit, en 1900, le spectacle que Léon XIII adolescent avait contemplé en 1825 : « Les hommes apostoliques prêchant en public, les lieux les plus célèbres de la Ville éternelle retentissant des divines louanges [1]. » La plupart de nos villes de France ne reverront point ces processions interminables allant d'église en église, entendant à chaque station les plus pressantes exhortations. Néanmoins les prédications dans toutes nos paroisses « avertiront les hommes de leur devoir, réveilleront les cœurs assoupis dans leur léthargie, rappelleront au souci de leur salut ceux qui risquent, par leur nonchalance ou leur orgueil, de perdre les biens célestes et immuables pour lesquels nous sommes nés [2]. »

La voix de Dieu arrivant aux pécheurs par ces prédications extraordinaires, les ébranlera, en arrachera un bon nombre à leurs criminelles habitudes ou à leur insouciance. Comprenant la nécessité de la pénitence, ils quitteront la voie qui mène aux abîmes, confesseront humblement leurs torts, et, aidés des forces surnaturelles que Dieu ne refuse à aucun homme de bonne volonté, ils se montreront capables des plus généreux efforts et des plus grands sacrifices.

Trouvant en chacun des prêtres les pouvoirs les plus étendus pour reprendre leur place dans le corps de l'Eglise et pour revivre de sa vie surnaturelle, ils n'auront à redouter ni les difficultés de conscience dans lesquelles ils se trouvent, ni les embarras qu'un passé coupable a pu leur créer; s'il en est besoin, ils seront déliés des obligations dans lesquelles ils ont pu s'engager par des vœux inconsidérés.

Il ne tiendra pas à Dieu que tous les pécheurs ne se convertissent, car il multiplie pendant les Jubilés ses grâces les plus pressantes. Parlant par des lumières intérieures aux irrésolus, il leur fait sentir, avec l'étendue de sa miséricorde, la nécessité de prendre une décision qui assure leur salut. Pour seconder l'action de Dieu, les âmes héroïques, pendant ce temps, s'imposent des mortifications, achètent les grâces de Dieu au prix de la souffrance, et les font couler à pleins flots sur les pécheurs endurcis. En même temps « l'Eglise, multipliant ses supplications et augmentant ses instances, s'efforce d'apaiser la majesté de Dieu outragée et d'obtenir du ciel l'abondance des présents divins [1]. » Comment ne pas attendre des effets salutaires de tant de facilités accordées aux âmes?

Enfin, les conditions à remplir pour gagner le Jubilé sont faciles. Au cours de l'année sainte à Rome, Léon XIII accordait miséricordieusement l'indulgence plénière, la rémission et le pardon de leurs péchés à tous les fidèles qui vraiment confessés et communiés visitaient pieusement les basiliques romaines des saints Pierre et Paul, de Saint-Jean de Latran, de Sainte-Marie Majeure pendant vingt jours s'ils habitaient Rome, pendant dix jours s'ils venaient du dehors. Dans les divers diocèses du monde, les évêques fixeront les églises à visiter et réduiront le nombre des visites lorsqu'elles se feront solennellement [2]. Quel que soit le nombre des visites à accomplir, les œuvres imposées et la gêne qu'elles causent sont fort légères en comparaison des peines si dures et si longues que nous méritons de subir en purgatoire. N'hésitons pas à accepter les conditions imposées par nos Pontifes : elles n'ont rien de vraiment difficiles ; ce sera joie et bonheur pour nous, à l'instant de la mort, d'avoir rempli les conditions qui nous étaient indiquées pour le gain du Jubilé.

II. — *Le Jubilé actuel*

Exposons maintenant ce que doit être pour nous le Jubilé actuel.

1. Ce sera tout d'abord une connaissance plus complète du divin Rédempteur.

Le Souverain Pontife, dans la Bulle d'indiction

[1] Bulle d'indiction du Jubilé.
[2] *Ibid.*

[1] *Ibid.*
[2] Indiquer ici les conditions pour la paroisse.

du Jubilé, déplore la licence de penser et de juger qui s'est introduite parmi le peuple chrétien. Avec cette licence se sont répandus le dégoût de la vie chrétienne, une convoitise insatiable des biens terrestres, l'esprit de révolte, le soulèvement des appétits populaires. Ecartées ainsi des doctrines révélées, accoutumées à l'indifférence des pratiques religieuses, les âmes courent en foule innombrable à leur perte éternelle. Plus que jamais, c'est l'heure de rappeler aux hommes qu'ils ont été rachetés par Jésus-Christ, que le Rédempteur est pour les individus la source unique du salut. Si notre siècle a entendu à diverses reprises les blasphèmes d'Arius, s'il a vu, dans des pays jusqu'alors réputés les plus catholiques, les hommes abandonner l'usage des sacrements et méconnaître les sources de grâces ouvertes par la Rédemption, si le mépris et l'injure ont été prodigués sans trêve ni répit à l'amour du Dieu Sauveur, il est juste que les vrais fidèles rendent honneur à Jésus-Christ, qu'ils montrent une foi vive au bienfait de la Rédemption, qu'ils témoignent publiquement de leur respect et de leur reconnaissance pour Celui en qui ils furent rachetés et baptisés. Les prières qu'ils réciteront dans nos églises aideront au retour des incrédules, et faciliteront la mission de l'Eglise, qui est de mener les âmes au Paradis.

Ainsi le désir de Léon XIII sera réalisé : « Dans les circonstances présentes, nous devons les uns et les autres tenter davantage, et particulièrement à l'occasion de l'année sainte, répandre de plus en plus la connaissance et l'amour de Jésus-Christ par nos enseignements, nos conseils et nos exhortations.[1] »

2. Avec la connaissance plus complète du divin Rédempteur, le Jubilé rétablira, affermira, développera son règne sur nos âmes, et par nous dans la société humaine.

L'Eglise, par ses prédicateurs, va parler dans le monde entier avec plus de solennité ; partout elle prêchera le Christ crucifié, la nécessité de s'unir à lui par la foi. Elle redira au pécheur les consolantes promesses du pardon : « Si mon peuple fait pénitence de sa mauvaise vie, je l'exaucerai du haut du ciel, je lui remettrai ses péchés. » Sa parole sera entendue, les pécheurs viendront devant les ministres de Dieu reconnaître qu'ils ont péché contre le ciel ; la grâce sera rendue aux âmes et le règne du Christ sera rétabli en elles par l'absolution. Mais toute vie doit s'accroître : l'Eucharistie est donnée comme l'aliment de notre existence surnaturelle. Convoquant ses enfants à la sainte Table, le Pape leur impose comme condition pour le gain du Jubilé la réception de l'aliment céleste. C'est que l'Eucharistie affermit le règne du Rédempteur dans les âmes. Les œuvres de prières, les actes de pénitence, la ferveur traduite par le sacrifice, les aumônes recommandées, ce seront là autant de moyens de développer le règne du Christ. —Maître de chacun des individus qu'il a créés, Jésus ne leur a pas mérité seulement les grâces qui forment à la pureté personnelle ; il donne des préceptes pour régler les relations des hommes entre eux. Il proscrit la haine, l'homicide, la luxure, le vol. Il veut que les siens, loin de mettre des pierres de scandale sur le chemin du prochain, écartent les obstacles qui s'y rencontreraient. « La loi du Christ, dans les centres humains et dans le société, doit être en telle faveur qu'elle soit la règle maîtresse de la vie privée et de la vie publique[1]. »

Ah ! si les hommes revenaient individuellement à Jésus-Christ, s'ils se décidaient à l'occasion du Jubilé à agir ouvertement en chrétiens, s'ils réclamaient pour eux et pour leurs frères la liberté de servir Dieu, selon les principes de la Rédemption : bientôt sur la société entière règnerait Celui qui est la voie, la vérité et la vie.

Quand le Souverain Pontife, préludant au Jubilé, ouvrait à Saint-Pierre la Porte sainte, il chantait : « *Aperite mihi portas justitiæ.* » C'est la parole que Léon XIII adresse au nom de Dieu à tous les fidèles de l'univers, en promulguant le grand pardon pour tous les points du monde. « Ouvrez les portes de la justice ! » Le Jubilé est pour tous le moment d'une heureuse et complète réconciliation. Ouvrez les portes de la justice, pécheurs qui depuis de longues années les avez laissé se fermer et qui vous êtes livrés aux œuvres de l'injustice. Ouvrez les portes de la justice, âmes languissantes qui retombez si fréquemment dans le péché mortel, et attachez-vous enfin avec stabilité au Dieu qui consolide les serrures des cités. Ouvrez les portes de la justice plus larges encore que par le passé, âmes ferventes et dévouées ; multipliez vos exemples édifiants et vos pressantes prières ; qu'avec vous et par vous la terre entière entonne le cantique de la jubilation au Christ Rédempteur et qu'elle s'avance dans l'allégresse en sa présence. Ainsi soit-il.

II

JÉSUS-CHRIST, LE CENTRE DE L'HISTOIRE HUMAINE

Mes frères,

Dieu offre à tous les fidèles du monde catholique la grande indulgence du Jubilé. Or, c'est par les mérites de Jésus-Christ que les péchés seront remis, que l'énergie morale nécessaire pour éviter de nouvelles chutes sera augmentée, que les peines temporelles seront effacées, et que la justice sera rétablie complète en toutes les âmes de bonne volonté. N'est-il pas naturel qu'à l'heure où Jésus-Christ, toujours si généreux, va multiplier encore les marques de sa miséricorde et prodiguer le trésor de ses indulgences, les pontifes et les prêtres essaient de faire mieux connaître le Sauveur du monde ? Ne devons-nous pas, selon la parole du Pape, « répandre de plus en plus la notion et l'amour de Jésus-Christ, par nos ensei-

[1] Encyclique *Tametsi futura*, du 1er novembre 1900.

[1] *Ibid.*

gnements, nos conseils, nos exhortations »? Nous voudrions bien, avec Léon XIII, « que notre voix pût se faire entendre, non pas tant de ceux qui ont coutume de recevoir avec une attention bien disposée les maximes chrétiennes, que de tous les autres, de beaucoup les plus à plaindre, qui, sous le nom de chrétiens, passent leur vie en dehors de la foi et de l'amour du Christ. » Ah! si ceux-ci pouvaient comprendre ce qu'est le Christ Rédempteur! S'ils pouvaient savoir que Jésus-Christ est le grand nom de l'histoire, qu'il fut adoré dès l'origine du monde, qu'il mourut pour rendre à tous la vie surnaturelle et une éternité de bonheur, qu'il changea par sa doctrine la face de la terre, ils se prosterneraient à ses pieds et lui offriraient tout le reste de leur vie!

Aussi nous voulons, dans cette série d'instructions préparatoires au gain de l'indulgence jubilaire, en nous inspirant de la lettre du Souverain Pontife sur le Christ Rédempteur, vous faire connaître Jésus-Christ comme le centre de l'histoire humaine, appeler votre attention sur le règne du Rédempteur dans les âmes et dans les sociétés, sur les obstacles qui empêchent ce règne, sur la foi, l'espérance, la charité indispensables à notre union avec le Christ Jésus.

Faire aimer le Sauveur, ce sera notre façon d'unir nos adorations aux hommages que Rome, l'Italie et l'univers entier rendent au Roi éternel des siècles, sur ces confins de deux siècles de l'histoire du monde.

I. — *Jésus-Christ a été promis, annoncé, préparé dans l'antiquité*

De toute éternité, Dieu a tant aimé les âmes qu'il résolut l'Incarnation. Mais ce mystère d'amour, qui devait de prime abord servir à la glorification de notre nature, reçut après la faute de nos premiers parents une destination différente : il servirait à relever l'homme, à lui rendre sa filiation divine et ses droits à l'héritage céleste. « Déshéritée et exilée pendant tant de siècles, la race des hommes s'acheminait tous les jours vers la mort, plongée en des maux redoutables qui étaient la conséquence de la chute originelle, et sans aucune ressource humaine de guérison [1]. » Mais toujours elle connut la bienveillance dont Dieu devait user à son endroit. « Dieu lui-même, au berceau du monde, avait promis le Christ Sauveur pour vaincre et terrasser le serpent, et tour à tour les siècles regardaient, attendant son avènement avec une vive impatience [2]. » Celui que Dieu avait annoncé à Adam, à Noé, à Abraham, à Jacob, à Moïse, viendra dans la plénitude des temps.

Mais pour qu'on puisse le reconnaître comme l'envoyé et le Fils de Dieu, les prophètes vont l'un après l'autre nous dépeindre quelques-uns de ses traits. Pour donner créance à la parole de ses envoyés, la Providence, dont l'unique préoccupation est la venue du Rédempteur, mettra dans leur bouche l'annonce de faits plus rapprochés : la réalisation de ceux-ci prouvera que c'est Dieu même qui parlait par ses prophètes et annonçait par eux les caractères et la vie du Rédempteur.

Fils de l'homme, le Messie le sera, car en la race d'Abraham toutes les nations seront bénies; Fils de Dieu, il l'est de toute éternité, car le rejeton de Jessé sera exposé comme un signe aux yeux de tous les peuples, les nations viendront lui offrir leurs prières, il se nommera Emmanuel, l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père d'une famille éternelle, le Prince de la paix. (Isaïe). Thaumaturge bienfaisant, il viendra nous guérir. « Alors les yeux des aveugles verront la lumière, et les oreilles des sourds s'ouvriront. Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue du muet chantera des cantiques. » (Isaïe). Docteur, il répètera les paroles que Dieu lui mettra dans la bouche (Deut.); par l'Esprit que Dieu a mis en lui, il annoncera la justice selon la vérité, et il ne se relâchera point jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre. (Isaïe). Auteur du salut, il le sera, mais par ses douleurs, paraissant le dernier des hommes, un homme de souffrance et qui sait par expérience ce que c'est que souffrir. (Isaïe). Personne ne prendra part à son martyre; pour nourriture, on lui donnera le fiel; pour breuvage dans sa soif, on lui présentera du vinaigre. (Ps. LXVIII). Il abandonne son corps à ceux qui le frappent, ne détourne point son visage de ceux qui le couvrent de crachats. (Isaïe). On perce ses pieds et ses mains; on compte tous ses os. (Ps. XXI). — Mais quel magnifique triomphe lui est réservé après ses humiliations! Sa chair reposera avec assurance, et Dieu ne permettra pas que son Saint éprouve la corruption dans le tombeau. (Ps. XV). Son sépulcre sera glorieux. (Ps. XI). Heureux ceux qui le reconnaîtront comme leur Sauveur! Ils seront éclairés de la lumière des nations, ils participeront au salut; la loi de Dieu sera imprimée dans leurs entrailles; il sera leur Dieu, eux seront son peuple. (Jérémie). — Qu'il faut plaindre ceux qui le méconnaîtront! « La nation qu'il avait élue pour son héritage est devenue à son égard comme le lion de la forêt, elle a jeté de grands cris contre lui, elle est maintenant l'objet de sa haine. » (Jérémie).

Voilà comment le Christ fut le grand, l'unique prophétisé. Avec les prophètes « qui longtemps et clairement l'avaient chanté dans leurs oracles, » les changements de fortune, les entreprises, les institutions, les lois, les cérémonies, les sacrifices avaient signalé à l'avance, avec une précision lumineuse, que le salut du genre humain résiderait complètement et parfaitement en celui qu'on représentait comme le futur prêtre et en même temps la victime d'expiation, comme le fondateur d'un royaume éternel.

La Providence de Dieu avait préparé, à travers les siècles et d'un bout du monde à l'autre, le règne de Jésus-Christ. Pour conserver au monde la pen-

[1] Encyclique *Tametsi futura*.
[2] *Ibid.*

sée du Sauveur qui doit le racheter, Dieu se forme un peuple. Tous les hommes marquants de ce peuple, en même temps qu'ils transmettent les oracles divins sur le Messie, figurent le Sauveur en quelques événements de leur vie. Et quand ce peuple sera captif, quand ses fils passeront sous différentes dominations, ces vicissitudes serviront à Dieu pour faire connaître au monde le Livre de ses promesses et les prédictions de ses prophètes. Il n'y aura point de ville considérable qui, cinq ou six siècles avant Jésus-Christ, ne possède sa colonie et sa communauté juive, et où la religion d'Israël ne fasse des prosélytes. Tandis que le monde est dans l'attente d'un Libérateur, les Romains sillonnent de larges voies l'univers qu'ils ont conquis, et préparent des routes, sans le soupçonner, aux hérauts du Messie ; ils répandent partout la langue grecque et la langue latine, deux dialectes admirablement appropriés à la diffusion de l'Evangile. Au moment de la naissance du Christ, Auguste, en ordonnant par vanité le dénombrement de son immense empire, amène la mère de Jésus à l'endroit prédit par les prophètes, et fait constater officiellement que le nouveau-né descend de la race royale de David.

L'unique pensée de Dieu à l'égard des hommes a été en effet de les sauver, et Dieu, sous la loi ancienne, visait en tout à ce salut qui est arrivé au monde par la mort de Jésus-Christ : à ce titre, Jésus est le centre de l'histoire du monde.

II. — *Jésus-Christ a sauvé le monde par sa mort*

Le péché est une offense à la majesté infinie de Dieu ; de là sa malice prend une sorte d'infinité ; pour la réparer, il faut une expiation d'une valeur infinie. Dès lors, aucune créature ne pouvait expier complètement l'iniquité du genre humain, ni relever notre race jusqu'à la grâce dont elle était déchue. « Notre péché, dit saint Ambroise, était si grand que nous ne pouvions être sauvés que par la mort du Fils unique de Dieu. » La miséricorde de Dieu voulut qu'il en fût ainsi. « De fait, dit Léon XIII, à l'heure marquée dans le plan divin, le Fils unique de Dieu fait homme, en versant son sang, satisfit pleinement et abondamment pour les hommes à la majestée outragée de son Père, et affranchit à ce prix l'humanité. » Pour racheter nos péchés, Jésus les prend sur lui, il devient responsable pour tous les pécheurs ; quoique par nature il soit le Fils de Dieu, parce qu'il paraît devant son Père comme le pécheur universel, parce qu'il s'est fait pour nous péché, il devient un objet de malédiction, et son Père ne l'épargnera point.

Au prix de quelles souffrances, il effacera nos iniquités ! Il avait commencé l'expiation, quand il avait souffert le plus étrange dénuement dans sa crèche, quand il s'était fait obéissant à ses créatures, quand il avait gagné son pain au prix de son travail. Il continue de satisfaire pour le monde en éprouvant la haine violente de ses ennemis et la lâche ingratitude des siens, en laissant envahir son âme par les terreurs de la mort et briser son corps par l'agonie et la sueur de sang. Il achèvera la Rédemption, quand abreuvé d'opprobres, déchiré de coups, meurtri par les épines, percé de clous énormes en ses pieds et en ses mains, attaché à un bois de honte, il offre à la Majesté divine chacune de ses douleurs, chacune de ses gouttes de sang. Il nous rachète vraiment et individuellement, car, dans sa science parfaite, il connaît chacune des iniquités de chacun des membres de l'humanité, de ceux qui ont passé sur la terre comme de ceux qui vivront au cours des âges, et il applique à chaque péché la réparation qui lui convient. Les bourreaux semblent les maîtres de sa vie : en réalité ils obéissent à l'amoureuse volonté de Jésus, jusqu'au moment où il aura achevé complètement, à son gré, ce libre et joyeux dévouement.

« Quand Jésus-Christ eût détruit le décret de mort rendu contre nous, en l'attachant à la croix, ajoute Léon XIII, les colères du ciel aussitôt s'apaisèrent ; troublé et errant, le genre humain secoua les chaînes de son antique servitude, la réconciliation se fit avec Dieu, la grâce fut rendue avec l'accès de l'éternelle béatitude, avec le droit et les moyens de l'acquérir. »

« La réconciliation avec Dieu » était nécessairement accomplie : la victime avait offert une réparation si pure ! Car, en prenant nos péchés, Jésus, loin d'y attacher sa volonté, n'avait d'autre intention que de les anéantir ; le poison de la révolte qui détruit notre être surnaturel n'était point entré en lui ; à tout instant, il était resté saint, innocent, séparé des pécheurs. Plus élevé que les cieux par sa nature divine, acquérant, par chaque œuvre et chaque peine, des mérites infinis, il réconcilie à Dieu les criminels pour lesquels il s'est fait caution ; s'il y a eu infinité dans l'offense, il a offert l'infini dans la réparation, et, selon le mot de saint Jean Chrysostome, la Rédemption dépasse l'offense autant que l'océan dépasse une goutte d'eau.

« La grâce fut rendue » : rachetés non point par l'or ou l'argent, mais par le prix infini du sang d'un Dieu, les hommes ont vu la grâce excéder là où le péché avait abondé.

« Le droit et les moyens d'acquérir le ciel » furent rendus à chacun des membres de l'humanité régénérée. Le Père avait livré son Fils pour tous les hommes, le Fils s'était livré lui-même comme la rançon de tous. En prévision de cette rançon, les justes, durant quarante siècles, avaient obtenu l'assurance du ciel ; maintenant que le prix du rachat est payé, le ciel va s'ouvrir, tous les hommes recevront les grâces nécessaires au salut, la filiation divine et la facilité de mériter par elle les éternelles récompenses.

La prophétie de l'Archange est pleinement justifiée ; le Fils de Marie mérite entièrement son nom de Sauveur : il a arraché tous les siècles au péché et aux conséquences du péché.

III. — *Jésus-Christ a changé la face du monde par son Eglise*

Le titre d'enfants de Dieu que le Rédempteur nous a acquis, non point avec de l'or et de l'ar-

gent, mais au prix de son sang, doit être porté par tous les hommes et à toutes les époques. La sainteté de vie dont Jésus est venu apporter les préceptes et qu'il nous aide à réaliser par sa grâce doit briller partout et toujours. « Procurer le salut des hommes par la participation aux grâces divines, telle est la mission de l'Eglise, » enseigne Léon XIII.

Mais combien était difficile la diffusion de la doctrine de Jésus-Christ ! Les apôtres, en face d'un monde qui avait multiplié les idoles, qui adorait les hommes de l'antiquité, les astres, des animaux, qui divinisait les actions les plus ordinaires de la vie, les vices mêmes, devaient proclamer l'unité de la nature divine. Rome, la capitale du monde, à mesure qu'elle avait conquis les nations, avait adopté leurs divinités ; l'unité de son empire, loin de préparer l'unité de culte, diversifiait davantage les formes de l'idolâtrie. Prêcher l'unité de Dieu, c'était attenter aux lois constitutionnelles de Rome : toutes ses institutions reposaient sur la croyance aux dieux, et des actes d'idolâtrie se mêlaient à tous les actes de la vie publique. Or quels qu'aient été la fureur déployée contre les adorateurs du vrai et unique Dieu, ou les sacrifices sanglants demandés aux disciples de Jésus-Christ, l'Eglise a changé la face du monde. Que trois cents ans se passent, et les temples se lézardent, la foi aux dieux se meurt, et l'empire romain, « ayant trouvé quelque chose de plus invincible que lui, reçoit paisiblement dans son sein cette Eglise à laquelle il avait fait une si longue et si cruelle guerre ; les empereurs emploient leur pouvoir à faire obéir l'Eglise ; Rome est le chef de l'empire spirituel que Jésus-Christ a voulu étendre par toute la terre [1]. » Mais poètes, philosophes, prêtres, sénateurs, s'allient dans un dernier effort en faveur des idoles, dans une dernière tentative contre Jésus-Christ ; ils seraient prêts à renouveler les anciennes persécutions. « Dieu se ressouvient de tant de sanglants décrets contre les fidèles, livre aux Barbares cette ville enivrée du sang des martyrs, lui ôte la gloire de ses conquêtes qu'elle attribuait à ses dieux ; le glaive des Barbares ne pardonne qu'aux chrétiens. Une autre Rome toute chrétienne sort des cendres de la première. Ainsi s'achève la victoire de Jésus-Christ sur les dieux romains qu'on voit non seulement détruits, mais encore oubliés [2]. »

L'idolâtrie, en faisant disparaître du monde la connaissance du vrai Dieu et de ses perfections, avait fait disparaître toute idée de grandeur morale. L'égoïsme était la fin de toute vie, le suicide la ressource de tout mécompte. Il n'est plus dans nos langues chrétiennes d'expressions capables de peindre les mœurs des païens les plus civilisés ; l'imagination des baptisés, si corrompue qu'elle soit en quelques libertins, ne saurait inventer des désordres et des ignominies qui ressemblent aux usages quotidiens des Romains. Saint Paul nous montre les adorateurs des idoles, en punition des honneurs divins qu'ils rendaient à l'image d'un homme corruptible, à des figures d'oiseaux, de quadrupèdes ou de reptiles, livrés par Dieu aux désirs de leur cœur et aux vices de l'impureté : ils font de la femme un usage contre nature, et commettent des infamies dans le désir brutal qui les embrase les uns envers les autres. Ils sont remplis de toute sorte d'injustice, de méchanceté, de fornication, d'avarice, de malignité ; ils sont envieux, meurtriers, querelleurs, trompeurs ; ils se montrent corrompus dans leurs mœurs, semeurs de faux rapports, calomniateurs, ennemis de Dieu, superbes, altiers, inventeurs de nouveaux moyens de faire le mal, désobéissants à leurs parents, sans prudence, sans modestie, sans affection, sans foi, sans miséricorde.

Les apôtres répéteront, en dépit de cette corruption, que Dieu aime les hommes, qu'il veut les élever à son niveau, que les âmes pures auront ses faveurs, que l'idéal de la vie ne réside point dans la jouissance égoïste, mais dans la générosité envers le prochain et dans l'imitation du Dieu qui s'est sacrifié. Ils rappelleront que le Dieu-Sauveur sera le juge de chacun des hommes, qu'une brillante et heureuse immortalité attend ceux qui vivent et surtout ceux qui meurent dans la fidélité à son enseignement. Grâce à cette prédication, la conscience renaît : les disciples de Jésus-Christ, par amour du Maître, redoutent les actions de luxure, écartent toute pensée déshonnête et présentent dans les vierges chrétiennes des modèles de pureté absolue. Ils s'exercent aux sacrifices de leurs aises, et s'apprennent à l'école du Crucifié à mourir plutôt que de trahir leur foi ; en trois siècles, dix-huit millions d'hommes, par fidélité à Dieu, braveront tous les supplices. Ils donnent de leurs biens autant qu'il en faut pour soulager les misères, et suscitent ces cris d'admiration : « Voyez comme ils s'aiment ! » Une élite accepte volontairement la pauvreté, se soumet à l'obéissance, pratique la chasteté, consacre sa vie à la prière ou ses forces au soin des infirmes et des délaissés. La bienveillance pour tous et les exemples de générosité sont saintement contagieux : l'effusion du sang commence à effrayer, les luttes homicides de l'arène diminuent le nombre de leurs victimes, la femme retrouve dans la famille sa place d'honneur, la vie de l'enfant est respectée, l'esclave cesse d'être en proie à la brutalité en attendant que la terre chrétienne ne compte plus que des hommes libres.

Le merveilleux changement opéré dans le monde par Jésus-Christ s'est continué et nous jouissons de ses fruits. Ceux mêmes qui parmi nous ne croient plus au divin Rédempteur gardent cependant sa morale, sans penser qu'ils la lui doivent. Ah ! s'ils voulaient remonter à travers les âges, y étudier les institutions, voir les changements moraux qui se sont opérés, il leur faudrait avouer qu'ils sont redevables à Jésus-Christ de la civilisation au sein de laquelle ils sont nés, que la politesse et les égards mutuels, tels qu'ils se pra-

[1] Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle.*
[2] *Ibid.*

tiquent parmi nous, sont un fruit du christianisme.

Conclusion. « Nul, dit Bossuet, ne peut changer les siècles passés ni se donner des prédécesseurs ou faire qu'il les ait trouvés en possession. » Or Jésus a rempli les siècles qui ont précédé sa naissance, il a été l'Homme-Dieu promis au genre humain pour le racheter. « Etre attendu, venir, être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons. Jésus-Christ est aujourd'hui, il était hier, il est aux siècles des siècles [1]. » Voilà pourquoi toute créature doit fléchir le genou à son nom et lui dire avec amour et reconnaissance : « Nous vous adorons, ô Christ Rédempteur, parce que vous avez sauvé le monde par votre sainte croix. »

PETIT CARÊME SUR LE LIVRE DE JOB

1re Instruction

LA NAISSANCE ET LA MORT

Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc.

Nu je suis sorti du sein de la terre, et nu j'y rentrerai.
(Job, I, 22).

Mes frères,

Chaque année à pareil jour l'Eglise nous invite à nous souvenir de la poussière d'où nous sommes tirés et où nous rentrerons. Nous sommes sortis nus de cette poussière, et nus aussi nous y retournerons. *Ce dépouillement absolu du premier* et du *dernier jour* de notre vie renferme pour nous de multiples leçons, que je voudrais brièvement vous rappeler aujourd'hui. Car elles seront, en ce premier soir de Carême, une utile préparation à la sainte quarantaine.

I. — *Dépouillement du premier jour*

1. — Est-il misère plus grande que celle du fils de la femme à son arrivée en ce monde? Est-il plus navrante indigence? Les petits des animaux naissent pour la plupart déjà vêtus et pourvus par la nature; ils apportent avec eux ces robes et ces fourrures à l'épreuve des plus rudes hivers, et qui rendront tout vêtement inutile pour eux. L'homme, au contraire, vient au monde lamentablement nu; et si quelque animal lui peut être ici comparé, c'est le seul ver de terre, traînant sur le sol ses anneaux glacés.

Et dans ce corps d'enfant nouveau-né, il n'y a ni grâce ni beauté d'aucune sorte; tout y est impuissance et laideur. De ce rejeton disgracié et disgracieux d'une race maudite, le père lui-même hésite à s'approcher. Il n'y a que la pitié de la mère — je dis la pitié, plutôt que l'amour — pour s'intéresser à cette misérable petite créature marquée au coin du péché, et si chétive, si frêle, qu'un souffle suffirait à éteindre en elle la flamme de la vie.

Voilà pourtant celui qui osera un jour se mesurer avec le Tout-Puissant! C'est ce ver de terre qui sans cesse se dressera sur sa poussière pour insulter au Souverain Créateur : c'est cet être d'un jour, pétri d'abjection, de faiblesse et de néant, qui prétendra entrer en lutte avec le Dieu Fort, le Dieu Eternel, l'Auteur de toute vie en ce monde. Quelle abominable folie! quel inconcevable orgueil!

Cette folie d'orgueil n'a-t-elle pas été la nôtre trop souvent, mes bien chers frères? Notre premier devoir en ce commencement de Carême est d'en demander pardon à Dieu dans la contrition de nos cœurs. Qu'il veuille bien oublier nos révoltes, nos murmures, nos blasphèmes, nos mépris de ses lois, nous épargner et ne pas nous poursuivre plus longtemps de sa colère! *Parce, Domine, parce populo tuo, ne in æternum irascaris nobis!*

2. — Mais ce dénuement de l'homme à son entrée dans la vie me suggère une autre réflexion.

Sans le péché, cette nudité n'eût jamais eu ce je ne sais quoi d'ignominieux qu'elle présente aujourd'hui. Le premier homme lui aussi est sorti des mains du Créateur sans autre vêtement que celui de la justice originelle [1]. Paré de cette justice comme du plus riche manteau de roi, Adam, ce premier prince de la terre, n'avait besoin d'aucun vêtement étranger. Mais le péché est survenu, la malédiction est tombée sur Adam et sa race; et, par suite, cette nudité qui faisait la gloire de l'homme, lui est devenue une punition, une honte, une souffrance. L'homme dut alors emprunter à la nature inanimée ou arracher aux animaux, ses amis d'hier, ses victimes d'aujourd'hui, de quoi préserver son corps de l'ignominie et du froid; et c'est ainsi que le vêtement n'est pas autre chose pour l'homme que la conséquence et le châtiment du péché, une servitude nouvelle ajoutée à tant d'autres.

Comment comprendre alors qu'on mette tant d'amoureuse complaisance dans ces insignes de notre déchéance, dans ces livrées de la malédiction, dans cet appareil de servitude? Puisque le vêtement est une triste nécessité depuis le péché, on devrait s'en tenir du moins à ce qui est vraiment de nécessité. « Mais non, dit Bossuet; la nécessité et la pudeur ont fait autrefois les premiers habits; la bienséance s'en étant mêlée y a ajouté quelques ornements; mais ensuite la folle vanité est survenue qui a tout gâté. La nécessité avait fait les habits simples; la pudeur les faisait modestes; la bienséance les faisait décents et convenables à chaque état; mais la vanité n'a plus connu de bornes [2]. » Honte à ces hommes, à ces femmes surtout qui portent sur

[1] *Ibid.*

[1] Voir S. Clément d'Alex., *Pædag.*, lib. II, cap. 10.
[2] Sermon pour vêture d'une postulante Bernardine.

leurs épaules la nourriture de tant de pauvres, le patrimoine de tant de familles ! Honte à ces vaniteuses qui font leur principale occupation de se parer et coiffer avec un raffinement de luxe et une profusion de temps en disproportion criante avec leur condition de fortune et leurs loisirs ; qui n'ont aucun scrupule d'entasser dettes sur dettes pour sacrifier à des modes ridicules qui ne sont pas faites pour elles, qui même ne sont faites pour personne !

S'il s'en trouve parmi nous, mes frères, qui aient à ce sujet des reproches à se faire, qu'ils se hâtent de s'accuser devant Dieu ; qu'ils profitent de ces jours de salut pour en finir avec des habitudes de vanité et de luxe peut-être invétérées. Il nous est demandé de déchirer en ces temps nos cœurs par la pénitence plutôt que nos vêtements : *Scindite corda vestra et non vestimenta vestra;* mais, pour le péché que je dénonce, il est exigé, en témoignage du vrai déchirement du cœur, que l'on brise d'abord avec ces façons de se vêtir que la religion condamne.

3. — Ce vêtement dont use l'homme pour couvrir sa nudité et dont souvent il abuse pour parer sa vanité, prête fréquemment son nom dans l'Ecriture à un autre hochet encore de l'orgueil humain : les richesses. En maint endroit du Livre saint, celles-ci en effet sont assimilées à un vêtement. De ce second genre de vêtement comme du premier, l'homme naît totalement dépourvu. En cela encore, il ressemble au ver de terre. De ce monde inconnu d'où il arrive, il n'apporte rien avec lui, absolument rien. Il n'a que ses vagissements et ses larmes pour mendier autour de lui, dans cette société où il se trouve jeté comme une épave, un peu de compassion et d'amour protecteur. Sans doute la propriété viendra à lui et le saisira à peine au berceau. Sitôt inscrit sur les registres publics, la reconnaissance paternelle l'investira de droits consacrés par la loi, et il lui sera destiné dès cet instant une part dans les biens de ce monde ; mais il n'en reste pas moins vrai que tout ce qu'il possédera jamais, il l'aura reçu du dehors. N'ayant pas une obole à son entrée dans la vie, tout sera pour lui désormais des biens adventices.

Comprenons par là, mes frères, que les richesses ne sont pour nous qu'un accessoire indépendant de notre personne et dont nous devons savoir aussi nous rendre indépendants. Nos richessses ne sont pas nous, ni ne font partie de nous ; et lors même que nous les perdrions, nous nous restons à nous-mêmes : c'est l'essentiel, et en réalité, on peut le dire, rien n'est perdu. Qu'avions-nous, en effet, en venant en ce monde ? Notre âme et notre corps. Qu'avons-nous, maintenant que la fortune adverse nous a dépouillés de tous nos biens ? Notre âme encore et notre corps. Nous n'avons donc rien perdu, si nous avons eu soin toutefois de garder notre âme. C'est pourquoi nous ne devons pas céder à un désespoir insensé, quand les rigueurs du sort nous privent tout d'un coup des biens dont Dieu nous avait constitués les dépositaires. Sans doute alors il est permis de s'affliger : c'est une concession légitime à la nature. Mais perdre tout courage, toute énergie, toute résignation, pour cet or qu'un hasard voulu de Dieu avait mis en nos mains et qu'un hasard contraire nous ravit, voilà qui est indigne d'un homme, à plus forte raison d'un chrétien.

De même, si nous sommes en possession des biens de la terre, n'en concevons ni joie excessive, ni orgueil, ni arrogance ; ne plaçons pas en eux notre complaisance. Il n'y a pas lieu de nous gonfler d'une sotte vanité et de mépriser les plus pauvres que nous : la plus petite créature humaine, il est bon de nous le rappeler, vaut infiniment plus que tous les trésors enfouis dans les entrailles ou entassés sur la surface de la terre. « Ceux qui possèdent, dit l'Apôtre, doivent se conduire comme ne possédant pas. »

Faisons de cette parole notre règle de conduite. Si, ayant été nus à notre entrée dans ce monde, nous sommes parvenus à ne l'être plus, nous ne le devons pas à nous-mêmes. — Ou bien c'est Dieu qui, par un choix tout gratuit, nous a appelés, sans mérite de notre part, à la fortune ; et alors il n'y a pas lieu de nous enorgueillir, simples intendants que nous sommes entre les mains de Dieu, et simples aumôniers de sa Providence. — Ou bien nous avons hérité de nos parents de grands biens et de vastes domaines ; et ici encore il n'y a pas grand mérite de notre part, rien d'où nous puissions tirer gloire. — Ou bien enfin c'est à notre intelligence et à notre travail que nous devons la richesse dont nous sommes fiers ; mais l'intelligence n'est-elle pas un capital qui nous vient de Dieu comme tout le reste ? et quant à notre travail, si Dieu ne l'eût couronné de succès, nous ne serions jamais arrivés à rien édifier. *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* Combien d'autres ont travaillé autant et plus que nous, et ont échoué misérablement ! Dieu ne travaillait pas avec eux. La part de Dieu en tout est toujours infiniment plus grande que celle de l'homme. Et il n'y a de vrai, dans l'ordre des richesses matérielles comme dans celui des richesses immatérielles de l'âme, que cette parole de saint Paul : « *Quid gloriaris, quasi non acceperis ?* A quoi bon vous glorifier, comme si vous n'aviez pas tout reçu de Dieu ? » Car n'êtes-vous pas, ajouterai-je avec le saint homme Job, « sortis nus du sein de la terre ? »

II. — *Dépouillement du dernier jour*

Ce dénuement du premier instant de notre existence nous a fourni déjà matière à d'utiles leçons. Celui qui nous attend au dernier jour, au jour de la mort, nous en réserve de non moins salutaires. Mettons-nous donc un moment à cette grande école de la mort. Etudions d'un peu près cette mise à nu qu'elle opère en nous, considérons les dépouillements de la mort.

1. — La mort nous dépouille d'abord de ces

vanités qui ont tenu tant de place dans notre vie : les richesses, les honneurs, les voluptés. Vanités en effet ! c'est-à-dire choses sans consistance, qui peuvent s'évanouir au moindre souffle dans le cours de la vie, *vanus, evanescens*, comme ces vapeurs fantastiques de la nuit que l'aurore dissipe de son haleine légère. Mais c'est surtout au souffle de la mort que s'évanouiront à jamais ces riants fantômes dont le mensonge aura trop longtemps séduit nos cœurs. Ils s'envoleront, comme s'envolent au réveil les ombres de nos amis défunts qui nous apparaissent dans nos rêves : ils nous parlent, ils nous sourient, nous croyons les avoir retrouvés pour toujours ; mais, le rêve fini, ils nous fuient, inexorables, en nous laissant au cœur une noire tristesse. Ainsi des gloires, des richesses, des beautés d'ici-bas, de toutes ces choses que saint Paul a pu nommer « les fuyantes ombres de ce monde, *præterions figura hujus mundi.* » Elles nous fascinaient, nous plongeant dans une sorte de sommeil magnétique qui nous faisait rêver les yeux ouverts. Mais la mort viendra rompre le charme, et alors quelle affreuse désillusion, quelle foudroyante séparation ! *Siccine separat amara mors?* Ah ! c'est à nous de prévenir la mort, de secouer au plus tôt et dès maintenant ce perfide sommeil, de nous désabuser de ces trompeuses vanités pour nous attacher, d'esprit et de cœur, aux seuls vrais biens durables, ceux de la vie éternelle.

2. — La mort ensuite nous dépouille des parures recherchées où la fausse gloire trop souvent se complaît. Pour toute parure, il ne nous sera laissé qu'un linceul. Est-il vêtement plus simple que ce drap blanc où sera cousu notre cadavre ? Préparons-nous dès aujourd'hui à cette simplicité qui sera pour nous, en fait de toilette, la dernière nouveauté de la mode ici-bas, en faisant notre règle et notre habitude d'une décente simplicité dans notre mise et tout notre extérieur.

3. — La mort nous dépouille encore de nos amis et de nos parents.

Nos amis nous veilleront une dernière nuit ; puis ce sera fini à tout jamais pour ce monde entre eux et nous. Veillons à ce que du moins nos amis soient de ceux dont les prières entendues de Dieu nous suivront au delà de la vie, et inclineront en notre faveur les miséricordes du Juge. Puissent aussi tous nos amis n'être pas sur cette terre seulement, mais se trouver nombreux parmi les anges et les élus de Dieu !

Notre famille, ce seront les vers et les larves du tombeau. « J'ai appelé, dit le saint homme Job, le sépulcre : « mon père, » et la vermine : « ma sœur. » Notre famille selon la chair n'existera plus pour nous. Heureux du moins si nous n'avons pas fait pour elle, aveuglés par un excessif et lâche amour, de ces sacrifices de conscience qui nous seraient éternellement reprochés ! Si nous voulons retrouver notre famille au ciel un jour, nous réunir à elle pour n'en être plus jamais séparés, sachons nous en détacher dans une juste mesure en cette vie, et ne point nous permettre, par une complaisance coupable ou dans un intérêt mal compris pour nos proches, ce que la loi de Dieu condamne. C'est toujours l'accomplissement de la parole du divin Maître : *Qui vult animam suam salvam facere, perdet eam.*

4. — La mort enfin nous dépouille, par la dent des vers, de notre corps lui-même. Nos os d'abord seront mis à nu, puis ils tomberont à leur tour en poussière. Il apparaît ainsi que notre corps, selon le mot de saint Paul, n'est qu'une sorte de vêtement que nous déposerons tôt ou tard. — Il ne restera de nous alors que notre âme. Elle seule subsistera, quand tous les éléments dont nous étions passagèrement composés auront disparu, emportés au tourbillon du « perpétuel devenir. »

Plaise à Dieu que la mort, en la dépouillant de son enveloppe terrestre, ne l'envoie point nue et tremblante devant le Seigneur, mais parée au contraire d'un vêtement de grâce céleste et de bonnes œuvres surnaturelles ! C'est à nous, mes frères, à donner, à conserver, ou à rendre à notre âme cette robe précieuse de sainteté et d'innocence que Dieu transformera pour nous en un manteau de gloire. Travaillons-y surtout pendant ce Carême. Ainsi soit-il.

2e Instruction

LE PROBLÈME DE LA PROVIDENCE

Erat in terra Hus vir nomine Job.
Il y avait dans la terre de Hus un homme du nom de Job.

Mes frères,

Une parole du saint homme Job nous a rappelé le peu que nous sommes en ce monde : une misère entre deux nudités, nudité à la naissance, nudité à la mort. Nous apprendrons du même saint personnage, pendant ce carême, que Dieu pourtant daigne faire de nous l'objet de ses sollicitudes et nous poursuivre des attentions de sa Providence. Avant tout, il nous faut avoir en cette divine Providence une foi éclairée qui sera en nous le *complément nécessaire de toute foi* et le *principe de la véritable sagesse.*

I. — *La foi en la Providence est le complément nécessaire d'une foi véritable*

1. — Il est des hommes qui ne croient même pas en Dieu : pour ceux-là par conséquent la *Providence* n'est qu'un vain mot, et le *hasard* seul dirige tout dans le monde, comme lui seul a présidé à la naissance spontanée de tout ce qui existe. « Ces gens-là, dit Clément d'Alexandrie, méritent non pas qu'on leur réponde, mais qu'on leur donne le fouet : *Non responsionem, sed pœnam merentur* [1]. » Ce n'est donc pas pour eux que je parlerai ce soir.

[1] *Strom.*, lib. IV.

Mais il est des chrétiens récitant chaque jour avec conviction leur acte de foi, fréquentant les églises et fidèles aux réunions et instructions de carême, des chrétiens n'éprouvant ni hésitation ni doute devant aucun des mystères révélés, se prosternant d'esprit et de cœur devant le Dieu caché et si communément méconnu de l'Eucharistie, et qui pourtant n'ont en la Providence qu'une foi incomplète, incertaine, et se laissent étonner à tout instant des moindres accidents de la vie.

2. — Ces chrétiens ont, selon moi, leur parfait original dans la personne des amis de Job.

Vous connaissez tous, mes frères, laissez-moi le croire, l'histoire du saint homme Job. Vous avez vu, dans les pages inspirées de la Bible, un homme juste et droit, craignant l'Eternel et par là-même agréable à son cœur, livré cependant corps et biens par le Seigneur au pouvoir de Satan. Celui-ci, précipitant ses coups, fait périr ou enlever par des bandes pillardes les nombreux troupeaux et serviteurs qui constituaient la principale richesse du pieux patriarche, ensevelit ses fils et ses filles sous les ruines de la maison où ils s'étaient assemblés pour des agapes fraternelles, et le frappe lui-même d'une lèpre infectieuse qui l'oblige à se retirer en dehors des portes de la ville, sur un tas de cendres et d'immondices desséchées, refuge ordinaire des lépreux en ce pays. Là il adore en silence la main du Seigneur appesantie sur lui, et il ne sait que redire d'abord cette parole d'un cœur resté pieux malgré tout : « *Sit nomen Domini benedictum !* Que soit béni le nom du Seigneur ! »

Mais bientôt, de cités voisines, trois princes ses amis accourent pour le consoler. Frappés de stupeur à la vue du spectacle d'horreur et de misère qu'il offre à leurs regards, ils se croient en présence d'un exemple insigne des châtiments divins; ils accusent leur ami d'abord en leur cœur, ensuite à haute voix, de quelque crime provocateur des vengeances d'En-haut. Job se défend vivement contre ces imputations. Ses amis, pour le confondre, exaltent à l'envi la grandeur, la sagesse, la puissance, l'équité de l'Eternel, et se refusent à admettre que Job ait été frappé par Dieu sans l'avoir mérité. Sûr de son innocence et irrité par leurs reproches persistants, Job relève le gant et accepte le défi qu'ils lui portent au nom de l'Eternel. Il demande témérairement à entrer en jugement avec Dieu. Lui si humble, si résigné quand il était à souffrir sur son fumier seul avec ses pensées et en l'invisible présence de Dieu, il se laisse aller maintenant, en face des provocations de ses amis, à des paroles d'une hardiesse singulière à l'adresse du Tout-Puissant. Finalement celui-ci intervient ; Job confesse sa témérité, reçoit du Seigneur sa justification, avec une mesure de biens double de celle qu'il avait perdue.

Voilà, dans son ensemble, l'histoire des épreuves du saint homme.

Or, pour en revenir aux amis de Job, nous trouvons en eux des personnages certainement animés d'une foi vive et d'une piété profonde envers Dieu. Leurs discours témoignent d'une science consommée des perfections divines. Ils sont instruits à fond de la théologie de leur temps et en état d'en instruire les autres. Ils sont de vrais et dignes fils d'Abraham. Mais il y a une lacune dans leur foi et leur science de Dieu : ils n'ont qu'une idée imparfaite et par là-même inexacte des voies et conduites de la Providence. Ils ne veulent point croire, malgré les protestations énergiques de leur saint ami, à une Providence permettant en ce monde l'épreuve purifiante où se retrempe et s'affine la vertu, et font profession de ne connaître ici-bas que la peine du talion.

On a peine à concevoir que des personnages si doctes, si éclairés, aient pu verser dans une erreur semblable. Dieu l'a permis peut-être pour notre instruction, comme il a permis l'incrédulité de saint Thomas pour le plus grand bien de notre foi. Quoi qu'il en soit, ces trois sages de l'antiquité sacrée sont, je l'ai dit, la figure de beaucoup de bons chrétiens de notre temps, mais à la foi de qui manque ce complément nécessaire : la croyance éclairée et pratique en la Providence.

3. — Or, je dis que ce complément à notre foi, mes frères, est nécessaire, et cela pour un double motif.

a) Sans lui d'abord, à certaines heures critiques dans la vie, tout le reste de nos croyances courrait risque de s'effondrer. C'est comme la clef de voûte dans un temple qui, posée la dernière, maintient en position toutes les autres pierres et achève d'en faire un tout solide et durable. Et de fait il est rare que, dans toute une existence d'homme, il ne se produise pas quelque événement, deuil ou catastrophe, capable de troubler l'âme jusqu'en ses profondeurs et d'y faire chanceler la foi. Il n'est pas toujours besoin, pour renverser un édifice découronné de son faîte, d'un violent tremblement de terre. Un vent impétueux y suffit quelquefois : nous en avons la preuve dans ces maisons neuves à cinq ou six étages, de Paris ou d'ailleurs, dont les feuilles publiques nous racontent de temps en temps la chute occasionnée par une tempête de vent. Ainsi de nous quand à notre édifice spirituel fait défaut la pierre faîtière ou la clef de voûte d'une foi raisonnée et convaincue en la Providence. Au contraire, quand celle-ci est bien assise dans notre âme, un vent intérieur de colère impie et de blasphème peut se lever un instant et souffler avec rage : la vigoureuse unité de notre foi résiste à tous les efforts, et rien ne nous peut ébranler.

b) Ensuite c'est là, sur ce terrain de la foi en la Providence, que les incrédules du siècle attendent les vrais croyants. Satan disait à Dieu à propos de Job : « Etendez votre main sur lui, faites pénétrer jusqu'à ses os le feu de l'épreuve, et vous verrez s'il continuera à vous bénir. » Job saura-t-il reconnaître ou pas, dans l'épreuve qui va lui être ménagée, la Providence de Dieu ? Voilà ce que se demande Satan. Si Job a la foi véritable en cette adorable Providence, il ne se déconcertera point et bénira le Seigneur dans l'adversité comme auparavant dans la prospérité. Mais s'il manque de cette

foi si peu commune au cœur des humains, il démentira par le blasphème la religion dont il avait fait montre jusque-là ; et c'est ici, pour répéter le mot, que le démon l'attend. Quel triomphe pour l'enfer si, désespérant ou jugeant mal de la Providence, ce prétendu saint homme venait à maudire le Dieu que jusqu'alors il avait adoré !

Eh bien ! c'est de même à cette pierre de touche de la foi en la Providence que les ennemis de notre religion se réservent de juger de nos vrais sentiments en matière de piété et de vertu. Nous qui faisons profession de nous attacher à Dieu et d'adhérer fermement à sa parole, à ses promesses, à ses dogmes révélés, continuerons-nous à louer Dieu, à l'aimer, à le servir, quand son invisible main nous aura comme renversés sous les pieds de nos ennemis, nous aura battus de verges, nous aura meurtris, ensanglantés peut-être depuis les pieds jusqu'à la tête ? C'est à ce signe qu'on nous reconnaîtra pour les fidèles disciples du Maître. Mais cela suppose en nous, vous l'avez compris maintenant, la foi en une Providence qui, pas un instant, ne cesse de veiller d'en haut sur chacun de nous.

Cette foi nous est donc absolument nécessaire : elle est le complément indispensable de toute foi véritable.

II. — *C'est le principe de la véritable sagesse*

Mais non seulement, mes frères, la foi en la Providence s'impose comme couronnement à toute vraie foi, elle est encore en nous le principe de la véritable sagesse.

La science de la sagesse ou la philosophie se donne comme principaux objets d'étude les causes des choses à découvrir, la vie humaine à diriger et à consoler. A consoler, hélas ! car la douleur tient une trop large part dans l'existence ; à diriger : car il est des lois fondamentales, immanentes, qui asseoient toute harmonie en ce monde, et auxquelles nos actions doivent être rendues conformes pour être bonnes et louables. Or est-il, je vous le demande, plus sublime philosophie que la science de la Providence ?

1. — A nous enseignée par l'Esprit-Saint à l'école des divines Ecritures, cette science incomparable nous fait pénétrer jusqu'à la cause première et cachée de toutes les causes secondaires d'ici-bas ; elle nous livre les secrets de la politique divine ; elle nous instruit des lois que le Très-Haut semble s'être imposées à lui-même dans ses rapports avec ses créatures raisonnables ; elle nous fait assister à cette lutte, dramatique entre toutes, de la sagesse et de l'amour infinis du Tout-Puissant aux prises avec notre liberté et notre malice ; elle nous montre la mansuétude incréée sans cesse en travail parmi nous et constamment occupée à réparer nos maladresses, nos fautes, nos sottises, afin de nous soustraire aux inexorables rigueurs de la justice s'exerçant enfin dans le monde futur.

2. — De plus, l'étude de la divine Providence nous apprend la vraie manière de diriger notre vie. Nous révélant en quelque sorte le jeu caché des desseins de Dieu sur tous les hommes et sur nous en particulier, elles nous permet non seulement de conformer notre volonté aux volontés d'en haut, mais de comprendre, en partie du moins, ces volontés adorables. Nous sommes toujours comme des enfants qui, sans refuser positivement aux ordres de leurs parents la soumission qui leur est due, aiment et demandent auparavant à en savoir le pourquoi. Eh bien ! la science des voies de la Providence nous initie au pourquoi des volontés divines ; et là souvent où nous ne donnerions à ces volontés souveraines qu'une obéissance d'enfants maussades, nous nous prêtons au contraire avec joie, avec enthousiasme même, au bon plaisir de Dieu ; nous volons au devant des ordres, nous prévenons les désirs du Père, nous poussons jusqu'à la perfection les observances de simple conseil. Nous faisons le bien avec plus de plaisir que nous ne faisions le mal auparavant, et le fruit défendu perd pour nous la plus grande partie de son attrait.

3. — Et quand la maladie, le deuil, les revers, en un mot la souffrance sous toutes ses formes, se jettent à notre rencontre sur le chemin de la vie, nous comprenons, à la faveur des lumières d'une foi approfondie en la Providence, qu'ils nous viennent de la part de Dieu. Pas une douleur ne frappe à notre cœur sans que le Souverain Maître lui ait dit : « Va, je te l'ordonne ; » ou : « Va, je te le permets ; » pas une qui n'ait passé sous le regard et comme dans la main de Dieu. Il est donc bien vrai que toute souffrance nous est une envoyée de Dieu ; la moindre peine physique ou morale suppose et traduit une attention spéciale qu'a eue pour nous le Très-Haut. N'est-il pas infiniment consolant pour l'homme aux prises avec la douleur, de savoir qu'il n'est pas le jouet, la victime d'un hasard brutal, de forces inconnues s'acharnant sur lui en aveugles, mais de se sentir au contraire entre les mains d'un Père, d'un maître aussi bon que puissant, et de se dire : « Ma souffrance sert les desseins de Dieu ; il m'est donc bon de souffrir : que l'adorable volonté du Seigneur soit faite et non la mienne ! » Le pauvre malade torturé par son mal éprouve du soulagement à voir près de son lit une mère, une sœur, un ami assister en témoin même muet au spectacle de ses souffrances. Ne lui parlerait-on pas pour le plaindre ou le consoler, rien que ce regard arrêté sur lui et semblant lire sur son front fiévreux la douleur qui tenaille ses membres, oui, rien que ce regard produit en son âme je ne sais quel apaisement. Ceci nous donne l'idée de ce qui se passe en l'homme livré à la douleur, mais qui se dit : « Un Dieu me regarde souffrir. Un Dieu m'encourage à souffrir. » Et voilà comment la foi en la Providence est la grande consolation de la vie.

Autrefois, chez nos pères, cette foi était plus commune que de nos jours. Ils étaient plus ignorants que nous des sciences de ce monde ; ils

étaient moins bien éclairés, n'ayant ni le gaz, ni l'électricité, ni l'acétylène ; mais ils avaient dans l'esprit des clartés supérieures que nous ne possédons plus ; ils avaient en particulier le sentiment de la Providence à un rare degré. Pourquoi leur sommes-nous devenus inférieurs sur ce point ? C'est parce que, trop fiers de nos découvertes dans les sciences et de notre progrès matériel, nous aspirons orgueilleusement à nous passer de Dieu et voulons être à nous-mêmes notre unique Providence. Dieu veuille avoir pitié de nous ! Plus que jamais nous avons besoin de sentir s'exercer sur nous sa clémente Providence. Qu'il nous donne de la connaître, de la comprendre ici-bas, afin de la louer à jamais dans les siècles éternels !

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XII

POUR LA QUINQUAGÉSIME

I. — La charité est patiente, elle est douce et bienfaisante

L'Apôtre nous a montré l'excellence de la charité : sans elle aucun don spirituel ne saurait suffire pour le salut. Il vient maintenant nous dire son utilité et son efficacité pour la pratique de toutes les œuvres de vertu. En effet, toute vertu consiste à agir convenablement, soit en supportant le mal, soit en faisant le bien. Or la charité fait supporter le mal dans les épreuves, et qu'on s'applique à être bon pour le prochain.

Aussi la *patience* est-elle la compagne inséparable de la charité. De même qu'on supporte facilement pour l'objet aimé ce qu'il y a de plus difficile, de même celui qui aime Dieu supporte patiemment pour lui toutes sortes d'épreuves. Si vous aimez Dieu et le prochain, vous supporterez donc tout ce qui peut vous arriver de pénible tant du côté de Dieu que du prochain, et c'est ainsi que *la patience*, dit saint Jacques, *produit une œuvre parfaite*. (Jac., I, 4).

En second lieu, la *bénignité* elle aussi est inséparable de la charité, selon cette parole : *Que les ruisseaux de votre fontaine coulent dehors, et répandez vos eaux dans la rue*. (Prov., V, 16). C'est-à-dire : Que votre charité vous porte à ne point garder pour vous seul les biens que vous possédez, mais épanchez-les sur le prochain dans la mesure de ses nécessités et de vos propres moyens. La charité qui est bonne s'efforce de soulager le prochain, de guérir les plaies qui résultent du péché, non seulement par sa générosité et ses prévenances, mais encore par ses soins et ses conseils. C'est ce que l'Apôtre écrivait aux Ephésiens : *Soyez bons et miséricordieux les uns envers les autres*. (Eph., IV, 32). C'est à cette condition que vous posséderez la charité, car il est écrit : *L'Esprit du Seigneur est plein de bénignité*. (Sages., I, 6).

Saint Chrysostome : « Faut-il vous parler des avantages de la charité ? Qu'elle est belle en elle-même, cette vertu ! Quelle joie, quelle paix elle répand dans les âmes ! Et ce n'est certes pas son moindre mérite. Les autres vertus sont toujours suivies de quelque peine dans leur exercice : le jeûne, la tempérance, les longues veilles provoquent l'envie, la concupiscence, l'orgueil ; mais la charité joint aux autres avantages le vrai plaisir et nulle fatigue. Comme une bonne abeille, elle va cueillir le nectar de toutes les fleurs et le verse dans nos âmes, si bien qu'elle peut faire trouver la servitude plus douce que la liberté. Quelque charme qui s'attache au commandement, il est plus doux à celui qui aime d'obéir que de commander. La charité change la nature des choses, et vient à nous avec tous les biens, plus tendre qu'une mère, plus riche qu'une reine. Elle rend léger et facile ce qui est pénible ; elle nous découvre la douceur de la vertu et les amertumes du vice.

« Voyez plutôt. — Il est pénible, ce semble, de donner, et la charité nous le rend doux. On aime au contraire à recevoir, mais, sous l'influence de cette vertu sublime, on y trouve moins de joie, on l'évite même. — Il y a je ne sais quel plaisir pour le cœur à dire du mal des autres : que cela néanmoins paraît amer à celui que la charité possède ! Quoi de plus doux, au fond, que de louer celui qu'on aime ? — Il n'est pas jusqu'à la colère dans laquelle nous ne trouvions quelque charme ; mais l'âme charitable échappe à ces impressions funestes. Encore qu'on ait quelquefois à se plaindre de celui qu'on aime, la charité étouffe la colère : on ne s'irrite pas ; pleurer, exhorter, supplier, voilà tout ce qu'on sait faire contre lui. — Si celui que nous aimons tombe dans le péché, nous gémissons et nous pleurons ; mais cette tristesse elle-même engendre un grand plaisir. Les larmes de la charité, en effet, sont plus douces que le rire et que la joie. Il y a loin de la paix qu'éprouvent ceux qui rient à la paix de ceux qui versent des larmes pour leurs amis. Vous ne le croyez pas ? Essayez donc d'étancher leurs larmes, et vous leur ferez de la peine [1]. »

II. — La charité n'est point envieuse, elle n'agit pas témérairement, elle ne s'enfle point, elle n'est pas ambitieuse, elle ne cherche pas ses intérêts, elle ne s'irrite pas, elle ne pense pas le mal, elle ne se réjouit pas de l'injustice.

Voilà comment la charité nous fait éviter le mal. — Il appartient à la charité de se réjouir du bien du prochain, comme on se réjouit de son propre bien. De là vient que la charité ne peut souffrir l'envie : *Que votre cœur ne porte point envie au pécheur*. (Prov., XXIII, 17). — *La charité n'agit pas témérairement*, c'est-à-dire elle n'agit pas avec perversité contre qui que ce soit ; car personne ne se conduit avec injustice contre celui qu'il aime comme soi-même. En d'autres termes, la charité rend prudent, sage et ferme. — *Elle ne s'enfle*

[1] *In I Ep. ad Cor.*, Hom. XXXII, n. 6, trad. Vivès.

point, c'est-à-dire elle est opposée à ce sentiment désordonné qui porte l'homme à rechercher sa propre excellence et à ne point être satisfait du rang où Dieu l'a placé. Combien en voyons-nous qui se glorifient du bien qui est en eux, qui s'estiment eux-mêmes parce qu'ils ne sont ni jaloux, ni méchants, ni lâches, ni téméraires! Aussi l'orgueil ne saurait demeurer avec la charité. *Le commencement de l'orgueil de l'homme, c'est de se séparer de Dieu.* (Eccli., x, 14). — De là naît l'ambition, et c'est ce qui fait dire à l'Apôtre : *La charité n'est pas ambitieuse*, c'est-à-dire elle ne cherche pas à s'élever au-dessus des autres, mais à leur être utile, selon cette parole : *Servez-vous les uns les autres par une charité toute spirituelle.* (Gal., v, 13). — Il n'est donc pas étonnant que l'homme charitable *ne cherche pas ses intérêts*, mais il aime le prochain comme il s'aime lui-même, c'est-à-dire il cherche les intérêts des autres ainsi que ses propres intérêts. C'est ce qui fait dire à saint Paul : *Ne cherchant pas ce qui m'est avantageux, mais ce qui est utile aux autres pour le salut.* (I Cor., x, 33). — Et comme dans l'exercice de la charité on rencontre des contradictions, la vraie *charité ne s'irrite pas*, c'est-à-dire elle remet les offenses, bien loin de les venger sans mesure et sans règle, suivant cette parole : *Pardonnez-vous les uns les autres ce que vous auriez à vous reprocher.* (Colos., III, 3). C'est ainsi que la charité détruit l'empire du vice. — Mais voici qu'elle va plus loin en empêchant qu'il s'établisse, car l'Apôtre nous dit : *La charité ne pense pas le mal et ne se réjouit pas de l'injustice.* Vous le voyez, elle ne s'arrête pas même à un soupçon mauvais contre l'objet de son amour, et elle ne se réjouit pas du mal qui arrive au prochain ou que le prochain a commis par rapport à Dieu.

Saint Chrysostome : « Le privilège unique de la charité, c'est de ne pas entraîner après elle, comme les autres vertus, bien des conséquences fâcheuses. La pauvreté est bien souvent unie à l'orgueil; l'éloquence ne résiste pas toujours au désir de la gloire ; et l'humilité suscite quelquefois dans le cœur de celui qui la pratique une satisfaction qui n'est pas toujours exempte de suffisance. Il n'en est pas de même de la charité ; car peut-on jamais s'élever contre ce qu'on aime? Mettez-moi en présence d'un amour, non pas exclusif, mais universel, ou plutôt prenons d'abord deux hommes qui s'aiment l'un l'autre, mais comme il faut s'aimer, et je vous dirai la force de la charité. L'homme qui aime saintement sera au ciel sur la terre, tranquille dans son bonheur et le front ceint de mille couronnes. Ni l'envie, ni la colère, ni la malveillance, ni l'orgueil, ni la vaine gloire, ni les désirs mauvais ne troublent son âme ; il est pur de tout amour mauvais et de toute funeste atteinte. De même que nul ne voudrait se nuire, il ne nuit pas aux autres. Partout où il porte ses pas, l'archange Gabriel marche avec lui. Oh ! félicité de l'âme charitable, et que nul, si ce n'est vous, ne peut atteindre! En effet, quand même on ferait des miracles, quand même on ressusciterait des morts, n'ayant que la science sans la charité, on n'arrive à rien de grand, dans l'isolement où l'on se trouve et dont on ne veut pas sortir. Mais le Christ parlant de la charité, après avoir dit : *Le premier et le plus grand des commandements est celui-ci : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu*, il continue : *Mais le second* — il ne se tait pas, il s'explique ouvertement — *est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* (Matth., XXII, 38). Il ne fait pas de différence entre l'un et l'autre amour. De Dieu il dit : *De votre cœur ;* du prochain : *Comme vous-même ;* c'est tout un.

« Si cette règle était parfaitement suivie, plus d'esclave ni d'homme libre, plus de prince ni de sujet, plus de riche ni de pauvre, plus de grand ni de petit; le démon perdrait tout empire, et quand même il viendrait avec des légions innombrables, la charité plus forte le réduirait à l'impuissance. La paille éteindrait plutôt le feu que les démons la flamme de la charité[1]. »

III. — La charité supporte tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout. La charité ne finira jamais.

L'Apôtre nous montre ici comment la charité nous fait opérer le bien en vue de Dieu ou par rapport à Dieu. — *Elle supporte tout*, c'est-à-dire tous les défauts du prochain ou toutes les adversités qu'il plaît à Dieu de nous envoyer : *Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ*, à savoir, la charité. (Gal., VI, 2). — Mais nous accomplissons le bien par rapport à Dieu au moyen des vertus théologales. Aussi l'Apôtre commence-t-il par nous dire : *La charité croit tout*, c'est-à-dire elle s'attache à tout ce qui nous est enseigné touchant les vérités qui nous viennent de Dieu ou qui nous sont transmises par une autorité légitime. Telle fut la charité d'Abraham : *Il crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice.* (Gen., XV, 6). Il y aurait légèreté, au contraire, si nous croyions tout ce qui est dit par les hommes : *Celui qui est trop crédule est léger de cœur.* (Eccli., XIX, 4). — Quant à l'espérance, l'Apôtre nous dit : *La charité espère tout.* En d'autres termes, elle compte sur l'accomplissement des promesses de Dieu : *Vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui.* (Eccli., II, 9). — Et parfois l'attente pouvant nuire à l'espérance, l'Apôtre ajoute : *La charité souffre tout*, c'est-à-dire qu'elle attend avec patience ce que Dieu a promis, bien qu'il tarde de réaliser sa promesse. De là cette parole du prophète : *Si le Seigneur tarde à paraître, attendez-le.* (Habac., II, 3). C'est pourquoi nous devons nous en rapporter au conseil de David : *Que votre cœur prenne une force nouvelle, et soyez fermes dans l'attente du Seigneur.* (Ps. XXV, 14).

Mais quel sera le couronnement de cette charité qui l'emporte déjà sur toutes les autres vertus? L'Apôtre nous répond d'un seul mot : *La charité*

[1] *Loc. cit.*

ne finira jamais. Telle elle est dans l'état de la voie, telle elle sera dans la patrie, mais alors elle sera plus complète, selon cette parole : *Le Seigneur dit : Le feu est en Sion, et la fournaise en Jérusalem.* (Is., XXXI, 9). C'est-à-dire : La charité qui est maintenant dans l'Eglise militante sera dans la paix de la céleste patrie. Qui donc ne voudrait point acquérir la charité ?

SAINT CHRYSOSTOME : « L'Apôtre nous marque la vertu et les effets de la charité qui supporte tout, lorsqu'il nous dit : *Elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout. Elle espère tout :* qu'est-ce à dire ? Qu'elle attend de son bien-aimé la réalisation de tous les biens. S'il est méchant, elle le corrige, elle le prévient, elle l'entoure de toute sa sollicitude. *Elle croit tout :* non seulement elle espère, mais elle croit, et quand même ses espérances seraient déçues, quand même ses soins seraient repoussés, elle serait encore inébranlable, car *elle souffre tout.*

« *La charité ne finira jamais.* Voilà le couronnement de la charité. Voilà son plus beau privilège ! *Elle ne finira jamais,* c'est-à-dire que les épreuves ne l'affaiblissent pas, ne la font pas mourir : elle aime absolument. Quoiqu'il arrive, vous n'amènerez jamais un cœur qui aime à avoir de la haine ; aimer toujours c'est le propre du véritable amour. Tel était l'amour de Paul, et c'est pourquoi il disait : *Je travaille à exciter l'émulation dans l'esprit de ceux qui sont ma chair* (Rom., XI, 12) ; et il persévéra dans l'espérance. Il exhortait encore Timothée en ces termes : *Il ne faut pas que le serviteur du Maître s'amuse à contester ; il doit être doux envers tout le monde, reprenant avec bonté ceux qui résistent à la vérité, dans l'espérance que Dieu pourra leur en donner un jour la connaissance.* (II Tim., II, 24-25).

« Mais quoi ! direz-vous peut-être, si les païens « sont nos ennemis, ne devons-nous pas les haïr ? » — Haïr leurs dogmes, oui ; mais leurs personnes, non. Aimez l'homme, détestez sa corruption et son égarement. L'homme est l'œuvre de Dieu ; son erreur, l'œuvre du diable. Les Juifs, eux aussi, étaient des hommes de blasphème et des persécuteurs ; est-ce donc que Paul, le plus ardent disciple du Christ, les eut en haine pour cela ? Non certes ; il les aimait, au contraire, il faisait tout pour eux : *Mes vœux et mes prières demandent à Dieu leur salut* (Rom., X, 1), dit-il en cet endroit ; et dans un autre : *Je désirais être en anathème pour eux. (Ib.,* IX, 3). Agissons de même. Alors, après avoir aimé sur la terre, nous irons aimer dans le ciel. Puisse notre charité ne jamais finir ! [1] »

[1] *In I Ep. ad Cor.*, Hom. XXXIII, n. 4, trad. Vivès.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

XLVIII

JÉSUS SE RETIRE DANS LE DÉSERT ET ENSUITE PARCOURT LA GALILÉE, ENSEIGNANT ET ACCOMPLISSANT DES MIRACLES [1]

Jésus avait consacré une grande partie de la nuit du samedi au dimanche à guérir les malades qu'on lui présentait de tous les quartiers de Capharnaüm. Il était fort tard lorsque, dans la demeure de Pierre, on avait déroulé les nattes pour prendre son repos. Pourtant, de très grand matin, la maison hospitalière s'ouvrait sans bruit, pendant que tous dormaient : c'était Jésus qui sortait, seul, à l'insu de ses hôtes, et se dirigeait vers une des nombreuses solitudes dont le lac de Génésareth était entouré.

Ces endroits solitaires, situés à proximité, soit sur les plateaux, soit dans les ravins qui abondent près des deux rives du lac, offraient d'excellents refuges pour le repos, la méditation ou la prière. C'est dans ces solitudes, tantôt seul, tantôt avec ses disciples, que Jésus aimait à se retirer pour prier. Les montagnes, les déserts, les solitudes, les enclos écartés, tels furent les oratoires du Sauveur ; on ne le voyait point, comme les pharisiens, prier sur les places publiques.

Ce jour-là, le but manifeste de Notre-Seigneur était de se soustraire aux ovations de la foule enthousiasmée qui n'allait pas manquer de revenir, et aussi de se préparer par une prière solitaire et fervente de quelques heures à la mission qu'il allait bientôt entreprendre.

Qu'on juge de la surprise de Pierre, quand, le jour venu, il remarqua, le premier, l'absence du bon Maître ! Aussitôt l'apôtre appelle ses trois compagnons et ils se mettent à la poursuite de Jésus, selon l'énergique expression de l'évangéliste, qui tient à noter l'ardeur de leur démarche. Il leur fallut sans doute plusieurs heures avant de découvrir la retraite du Sauveur.

Lorsqu'ils l'eurent retrouvé, leur première parole fut celle-ci : « Tous vous cherchent ; » ce qui prouve que, dès l'aube du jour, le concours de la veille avait recommencé. Aussi la foule avait-elle suivi les quatre apôtres afin de voir encore Jésus et d'obtenir de lui de nouveaux bienfaits. Elle joint ses instances à celles des disciples pour le retenir à Capharnaüm. Mais le Sauveur leur répond : « Il faut aussi que j'aille annoncer le royaume de Dieu aux villes et bourgades voisines, car c'est pour cela que je suis venu. »

Les bourgs de la Galilée étaient nombreux. On comptait parmi les plus proches de Capharnaüm Corozaïn, Bethsaïda, Magdala. Jésus commença sans doute sa mission par Bethsaïda, la patrie de Philippe, de Pierre et d'André, où le bruit de ses miracles avait dû le précéder et lui préparer un accueil favorable. Il prêchait dans les synagogues, et chassait les démons.

[1] Math., IV, 23 ; Marc, I, 35-39 ; Luc, IV, 42-44.

A Bethsaïda, le Sauveur trouva un champ étendu pour son zèle et son apostolat. Dans la langue du pays, Bethsaïda signifie *maison de la pêche* : le poisson, en effet, abonde dans ces parages et le bourg se composait principalement de maisons de pêcheurs, gens simples. La contrée était populeuse. Hélas ! malgré les prédications de Jésus, appuyées par de nombreux miracles, les habitants de Bethsaïda et leurs voisins de Corozaïn ne se convertirent pas tous ; un trop grand nombre, la majorité peut-être, demeura obstinément incrédule et ferma son cœur à la grâce. Aussi, plus tard, le divin Maître englobera-t-il dans une même malédiction les deux villes impies.

* * *

1. La conduite de Notre-Seigneur qui se cache pour éviter les ovations de la foule, et se retire dans un désert afin de prier à son aise, est d'un grand enseignement pour nous. Elle nous apprend qu'il faut savoir, de temps en temps, faire trêve avec le bruit du monde, les affaires trop absorbantes, fussent-elles pieuses et saintes, pour nous recueillir et nous retremper dans la prière. Sans doute le travail offert à Dieu, accompli sous le regard de Dieu, est une prière, mais il n'apporte pas le réconfort, il ne fournit pas à l'âme et au cœur une réparation suffisante des forces spirituelles perdues ou dépensées dans la lutte. Le temps, les créatures, nos passions, tout tend à obscurcir en nous la claire vue de Dieu et de ses lois, la pensée de sa présence, le sentiment de notre faiblesse et de nos devoirs. C'est dans les entretiens cœur à cœur avec Dieu, dans les conversations intimes avec lui, que l'âme se retrempe en ses bonnes résolutions pour les combats de la vertu. C'est là qu'elle aperçoit ses misères et distingue ce qui la dépare. C'est dans la prière en un mot qu'elle répare ses pertes et refait ses provisions pour de nouvelles luttes et de nouveaux travaux.

Une âme qui prie bien et beaucoup ne saurait point n'être pas chrétienne ; une âme qui prie peu ou d'une manière négligente est une âme qui n'est guère chrétienne ; une âme qui ne prie plus n'est plus chrétienne ou ne le restera pas longtemps. Aussi les saints appellent-ils la prière « la respiration de l'âme » ; aussi longtemps qu'une âme prie, il y a espoir de la sauver ; abandonne-t-elle la prière, c'est fini, elle est perdue.

A l'exemple de notre divin Maître, plaçons donc la prière au commencement et à la fin de nos journées. Le soir, si la fatigue nous accable, si le sommeil, appelé par l'épuisement, ferme nos yeux, qu'ils ne se closent point sans une prière partie du cœur, quelque courte qu'elle soit. A notre réveil du matin, aussi pressant que puisse être l'appel à l'ouvrage, que nos genoux se ploient au moins un instant pour adorer le Seigneur et lui demander aide pour la journée. Et puis, que le dimanche soit le jour où nous nous retirerons dans la solitude, je veux dire, où nous laisserons travaux et occupations pour nous recueillir et nous retremper en Dieu. Que le dimanche, en un mot, soit un jour de prière pour nous ; que notre église devienne le désert aimé de notre cœur, la solitude où nous pourrons converser en paix avec le ciel.

Si nos occupations, le souci de nos affaires temporelles, si des visites importunes ou non, si des récriminations nous arrivent, nous relancent, pardonnez-moi le mot, jusque dans le saint lieu, ainsi que Notre-Seigneur, gardons la charité la plus entière, mais que le fond de notre âme et parfois même nos lèvres répondent : « Il faut pourtant que je m'occupe aussi des affaires de mon Père, que je songe à mon âme, à mon éternité. »

2. Une encourageante leçon se dégage encore de cette page de la vie de notre bon Maître. Malgré ses prédications, ses miracles, il ne réussit pas à convertir tous les pécheurs. Ce ne sont donc pas les prédications, les raisonnements, ni même les miracles qui convertissent ; c'est la bonne volonté, la droiture d'esprit et de cœur, et avant tout, par dessus tout, c'est la grâce divine qui touche, remue et transforme un cœur, une âme.

Lors donc que nous nous attachons à la conversion d'une ou plusieurs âmes qui nous sont chères, ne soyons point surpris si nos conseils, nos remontrances, nos discours n'aboutissent pas. Commençons par demander au ciel, dans des prières qui ne se lassent point, la bonne volonté pour ces pauvres égarés, et puis attendons patiemment l'heure de Dieu. Le Seigneur ne nous demande pas le succès, mais le travail, le bon exemple et la prière. Prétendrions-nous être plus habiles ou plus persuasifs que notre divin Sauveur qui, durant trois années d'intimité, n'a pu convertir Judas et tant d'autres ?

3. Nous voyons tous les saints imiter le Sauveur, se retirer à l'écart durant quelques jours, lorsqu'ils devaient entreprendre quelque chose de grave. C'est dans la retraite qu'ils sont allés puiser les lumières nécessaires, et demander à Dieu ses conseils. L'Eglise convie ses enfants à marcher sur leurs traces et à se préparer par une bonne et sainte retraite aux actes décisifs de leur vie. C'est par la retraite qu'elle prépare les jeunes cœurs à recevoir les grands sacrements de Confirmation et d'Eucharistie. Elle impose une retraite austère aux lévites qui veulent se consacrer au service des autels, aux vierges qui quittent le monde. Elle invite ceux qui vont s'unir par les liens du mariage à chercher, eux aussi, dans le silence de la retraite, les résolutions qui devront inspirer toute leur vie. Elle engage tous ceux qui le peuvent, prêtres ou laïques, à se retremper, de temps en temps, dans l'esprit de leur vocation, par une bonne retraite. Qui que nous soyons, dans quelque condition que nous nous trouvions, si la faculté de faire une retraite nous est offerte et que nous puissions en jouir, ne manquons pas d'en profiter. Ce sera pour nous une grâce inappréciable et d'une profonde influence sur notre vie, peut-être même sur notre éternité. Combien ont retrouvé, dans une retraite accomplie avec bonne volonté, leur chemin de Damas, leur retour sincère à Dieu, et le principe de leur salut !

RÉCITS ET CAUSERIES

I

Le Carême

— *Il va commencer dans huit jours.*

— Oui, c'est pourquoi nous allons rappeler ce qu'est le Carême et quelles idées il renferme.

— *Nous savons déjà que c'est un temps de pénitence...*

— Qui a été institué par l'Eglise pour nous préparer à la fête de Pâques, et qui dure quarante jours, comme le jeûne de Notre-Seigneur Jésus-Christ au désert. Le mot *Carême* signifie d'ailleurs *quarantième*.

— *Cette institution est-elle bien utile ?*

— Je ferai remarquer d'abord qu'une pareille question n'est pas absolument correcte. Quand vous commandez quelque chose à vos enfants, par exemple d'aller à l'école ou d'apprendre leurs leçons, trouveriez-vous bien poli qu'ils se redressent de toute leur petite hauteur pour vous répondre : « *Est-ce bien utile ?...* » Vous auriez bien vite fait de leur prouver d'une manière frappante que si vous avez des comptes à leur demander, vous n'en avez pas à leur rendre... Or l'Eglise étant notre mère, nous devons de même penser qu'elle est au moins aussi sage que nous, et qu'elle fait bon usage de son autorité.

— *On n'est donc pas libre de faire ou de ne pas faire son Carême ?*

— Non, si on est bon catholique. Je vais plus loin, et je dis que même si on est mauvais catholique, on devrait encore faire son Carême.

— *Et pourquoi ?*

— Parce que l'Eglise, en nous prescrivant la sainte Quarantaine, ne cherche que nos intérêts moraux et matériels. C'est ce qu'il est facile de prouver en parlant des idées que renferme le mot *Carême*. La première est une idée de *réflexion*.

— *Nous réfléchissons toujours.*

— Sans doute... Mais est-ce à votre âme que vous réfléchissez ?... Tenez, laissez-moi vous parler d'une très curieuse découverte qui a été faite il y a cinq ans : c'est celle des *rayons X*, sur laquelle M. le chanoine Genin, ancien professeur de sciences au Petit Séminaire, bien connu de vous, a fait dernièrement une très intéressante conférence. Voici ce qu'il arrive à faire. Il placé à une certaine distance un instrument électrique et un écran ; entre les deux, un panier. L'instrument est mis en activité, et que voit-on sur l'écran ?... Le panier ?... Non !... Le panier a disparu : mais en revanche on voit tout ce qu'il y a dedans et que le regard le plus perçant ne pouvait découvrir... C'est curieux et effrayant à la fois.

— *Où voulez-vous en venir ?*

— A ceci. Quand nous jetons un coup d'œil *superficiel* sur notre conscience, nous la trouvons en assez bon état. C'est comme cela qu'on entend dire à bien des gens sincères : « Moi, je ne fais pas de péchés !... » Mais regardons d'un peu plus près,... employons ce fameux rayon X qui s'appelle la *réflexion*, et nous trouverons que tous, tant que nous sommes, nous ne manquons pas de défauts... Que d'orgueil dans nos pensées !..., de respect humain dans notre vie !..., que de petites jalousies, de petites rancunes, de petites colères, de petits mensonges, de petites ingratitudes, de petites désobéissances ! etc., etc. Un grand écrivain, le comte de Maistre, disait en parlant de lui-même : « Je ne connais pas le cœur d'un scélérat ; je connais le cœur d'un honnête homme, eh bien ! c'est affreux ! »

— *Bien sûr, que nul n'est parfait !*

— Alors, pourquoi vivons-nous comme si nous l'étions ?... Si nous avons des fautes sur la conscience, sachons les expier !... N'est-ce pas encore ce que, pour leur bien, nous disons à nos enfants ?...

— *C'est vrai.*

— C'est pour cela que le Carême renferme non seulement une idée de réflexion, mais aussi de *pénitence*... Il faut savoir se punir soi-même, et comme nous n'en aurions probablement pas le courage, l'Eglise, en bonne mère qu'elle est, nous prescrit pour cela de faire maigre et de jeûner si nous n'en sommes dispensés ni par l'âge, ni par la santé, ni par le travail.

— *Vous venez de parler de la santé... N'est-elle pas atteinte par l'abstinence ?*

— Au contraire ! Les Trappistes qui travaillent aussi fort que vous, puisque, été comme hiver, ils se lèvent à quatre heures du matin et s'adonnent comme vous à la culture de la terre, font maigre toute l'année.

— *Ce sont des religieux.*

— Oui..., mais leur santé n'est pas autrement bâtie que la nôtre. Voici d'autres raisons. Un grand médecin du XVIIe siècle disait : « *Si le Carême n'était pas d'institution ecclésiastique, il devrait être d'institution médicale...* » Il y a quelques jours, un docteur de notre région me disait : « *Si j'étais le Pape, je mettrais deux vendredis par semaine...* » Et que faisaient nos vieux grands-pères et nos vieilles grand'mères ?... Demandez-leur comment ils passaient leur carême ! Ils vous répondront que pas un morceau de viande n'entrait chez eux depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques. Est-ce que cela les empêchait d'atteindre leurs quatre-vingts ans et de les dépasser ?... Est-ce qu'ils ne se portaient pas mieux que nous ?...

— *C'est tout de même vrai.*

— Pourtant l'Eglise a bien diminué les pénitences qu'elle nous impose. Nous n'avons plus à présent que deux jours de maigre par semaine, le mercredi et le vendredi, auxquels il faudra ajouter le samedi 2 mars, lequel est jour de Quatre-Temps. Bien entendu, l'abstinence reste obligatoire les quatre derniers jours de la Semaine Sainte.

— *Y a-t-il encore autre chose à faire pour bien accomplir son Carême ?*

— Oui. D'abord être plus fidèle à ses prières du matin et du soir, ainsi qu'à la messe du dimanche. Ensuite assister aux instructions spéciales qui seront données en vue de préparer à la confession et à la communion pascales.

(L'Echo de La Chapelle Saint-Mesmin).

Le gérant : J. Maitrier.

Imprimatur : † Sebastianus, Episcopus Lingonensis.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Instructions pour le Jubilé de 1901 *sur Jésus-Christ Rédempteur.* — III. Le règne du divin Rédempteur, 81. — IV. Les obstacles au règne de Jésus-Christ, 85.

Petit Carême sur le livre de Job. — *3e Instruction :* L'antiprovidence diabolique, 89. — *4e Instruction :* Pourquoi la tentation ? 91.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XIII. Pour le premier dimanche de Carême (*in II Cor.*, VI, 1-2), 94.

INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ DE 1901

SUR JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR

III

LE RÈGNE DU DIVIN RÉDEMPTEUR

La bonté de Dieu s'est constamment préoccupée du salut des hommes, elle a tout préparé pour qu'ils puissent tous gagner, avec la rémission du péché, leur part aux joies surnaturelles de l'éternité. Avant la venue du Christ, le pardon et la grâce s'obtenaient par la foi au Messie futur ; depuis la Passion, nous recevons, avec une abondance proportionnée aux souffrances du Rédempteur, l'application de ses mérites et les forces indispensables à la vie chrétienne.

La reconnaissance s'impose à la race humaine, et notre âge, pour avoir vu des négateurs et des indifférents, a vu aussi des cœurs pleins d'amour et de gratitude. « On estimera facilement, dit Léon XIII, qu'elle est digne des plus beaux jours du christianisme cette ferveur de tant de milliers d'hommes qui battent à l'unisson et qui, du couchant à l'aurore, saluent le nom de Jésus-Christ et proclament ses louanges. » Avec le Saint-Père, nous souhaiterions voir tous les hommes entraînés par ce grand exemple ; avec lui nous pensons que « rien n'est plus nécessaire à notre époque qu'une large restauration dans les Etats de l'esprit chrétien et des antiques vertus. »

Pour aider, par notre faible concours, à cette restauration du règne de Jésus-Christ, nous voudrions, en nous inspirant de l'enseignement pontifical : 1° vous montrer quels droits à régner sur nous possède Jésus-Christ, soit comme Dieu, soit comme Rédempteur ; 2° vous indiquer les moyens de conquête de ce divin Roi ; 3° enfin vous rappeler que son règne doit être accepté librement.

I. — *Droits de Jésus-Christ à régner sur nous*

« Créateur et à la fois Rédempteur de la nature humaine, le Fils de Dieu est le roi et le maître de l'univers, il possède une souveraine puissance sur les hommes, soit comme individus, soit comme société. Dieu lui a donné la puissance et l'honneur et la royauté, et tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues lui obéiront. (Dan., VII, 14). J'ai été, par lui, établi roi... Je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton domaine. (Ps., II). La loi du Christ, dans les centres humains et dans la société, doit donc être en telle faveur qu'elle soit la règle maîtresse de la vie privée et de la vie publique. »

Le règne du divin Rédempteur ne pouvait être plus nettement défini. Il consiste dans l'attention constante pour chaque âme à s'inspirer des préceptes de Dieu et à se laisser diriger par l'amour divin ou par ses inspirations. Il consiste dans le respect professé par les législateurs humains à l'égard de la doctrine de Jésus-Christ, et dans la liberté laissée à l'Eglise de travailler partout à la sanctification des hommes.

Chacun des hommes est l'œuvre de Dieu créateur et doit à tout instant à la divine Providence la conservation de sa vie et de ses facultés. Dès lors, l'intelligence est obligée de reconnaître son auteur et d'accepter, avec une soumission absolue, l'enseignement divin, s'il plaît à Dieu d'instruire ses créatures. Le cœur a le devoir de rapporter ses affections à Celui par qui il peut aimer. Le corps donnera à ce culte intime une forme extérieure. Tels sont les droits de Dieu, tels sont les devoirs des hommes ; et la liberté laissée à chacun de nous, si elle n'obéit à Dieu, dégénérera en licence.

C'est au sein de la famille que naissent et se développent les créatures humaines. Par Dieu se fondent les familles, il veut bénir chacune d'elles à son origine, et regarde comme indissolubles les liens que le mariage religieux a formés. Il entend imposer ses lois aux époux : ils ne mettront criminellement aucune limite à la fécondité de leur alliance, et veilleront à former en leurs enfants de dignes serviteurs de Dieu.

Chaque Etat est une grande famille. La loi de Dieu devra y être la règle maîtresse de la vie publique ; la législation devra tenir compte des droits de Dieu, penser que toute autorité vient de lui, que la loi est non pas « l'expression de la volonté générale, » mais l'expression de la volonté de Dieu manifestée par les législateurs, quelque nom qu'ils portent. La connaissance de Dieu, sa souveraine puissance, le jugement suprême qu'il exercera, la façon dont il faut le servir et le prier, ce sont là, dans toute société soucieuse des droits de Dieu, la base de l'enseignement. Un culte public, des cérémonies nationales font partie des obligations de tout Etat, puisque Dieu est le formateur de la société et le protecteur des gouvernements. Toute injure publique adressée à Dieu, qu'elle le soit par des propos blasphématoires ou par des écrits qui déshonorent son nom, doit être proscrite.

Ces droits de Dieu et ces devoirs de toute société s'appuient sur la raison bien plus que sur la foi.

Ils surprendraient cependant nombre de nos compatriotes, tant la Révolution, ses doctrines et ses lois les ont accoutumés à l'athéisme social ; la Déclaration des droits de l'homme n'a rien dit ni de la volonté de Dieu, ni de son souverain domaine, elle n'a même pas osé prononcer son nom. Jadis nos ancêtres, soucieux des droits que le Rédempteur a, comme Dieu, sur le monde, inscrivaient en tête de leurs lois constitutionnelles : « Vive le Christ qui aime les Francs ! » Leurs descendants, inspirés par le souffle révolutionnaire, raturent ou laissent effacer de nos codes, de nos livres d'enseignement, de nos pièces de monnaie même, les noms de Dieu et de Jésus-Christ. Et quand elle parle de la liberté des cultes ou de l'enseignement, la Révolution n'entend donner d'autre liberté que celle de l'indifférence, du blasphème ou de la négation. Elle veut une société caractérisée par l'expulsion de Dieu, elle ne laisse au Créateur sa place nulle part ; avec Dieu, elle voudrait écarter tous ceux qui l'aiment et qui, par amour pour lui, se dévouent au service de leurs semblables.

Et nous, les fils du Christ qui aime les Francs, nous gémissons de cet athéisme systématique : il est une ingratitude, car c'est la doctrine du Christ qui a fait notre société moderne, nous a donné l'égalité des hommes, le respect mutuel, la politesse, la liberté des personnes ; il est une source d'infériorité, car l'Angleterre, les Etats-Unis, la Suisse, en donnant à la religion sa place dans les assemblées politiques et dans la vie civile, développent la conscience publique et attachent les peuples par un lien religieux à leurs chefs d'Etat. Pie VI avait protesté contre cette apostasie ; son successeur Pie VII manifestait, le 29 avril 1814, la grande douleur de son âme en voyant que « dans la nouvelle constitution du royaume de France la religion catholique est entièrement passée sous silence, et qu'il n'y est même pas fait mention de Dieu par qui règnent les rois. »

« Le salut est en Jésus-Christ seul, et aucun autre nom n'a été donné aux hommes par lequel nous devions nous sauver. » (Act., IV, 12). Dans la Rédemption, Jésus-Christ nous a achetés de son sang, et nous ne nous appartenons plus. Mais il ne nous a acquis que pour nous sanctifier par le secours de sa grâce et nous faire arriver à son royaume éternel. Ce but peut être atteint par les individus, à quelque époque qu'ils vivent : les premiers chrétiens se sont sanctifiés et ont mérité de régner avec Dieu au temps de Néron ou de Domitien, et nous pouvons individuellement nous sanctifier et faire notre salut, alors même que les droits publics de Dieu sont méconnus. Mais il est indispensable que nous nous attachions à la doctrine qu'il a promulguée. Loin de nous dès lors cette prétendue liberté de culte, qui est la conséquence de l'athéisme officiel, et qui prétend que toutes les religions sont également bonnes et que l'on peut choisir en chacune d'elles ce qui convient ou même n'avoir aucun culte. Ces théories, condamnées par les Souverains Pontifes, notamment par Pie IX, nient les droits du Rédempteur sur nos intelligences.

Les nations, comme les individus, sont obligées d'accepter l'enseignement de Jésus-Christ : il envoyait ses Apôtres instruire, non pas les hommes pris individuellement, mais les nations : *Euntes docete omnes gentes*. Parce qu'entre les hommes il y a des liens sociaux, et que les usages, les mœurs, les lois s'inspirent de la façon de penser ou d'agir des individus, les chrétiens doivent former une société dont les enseignements du Christ soient la base. Quel spectacle que celui d'un Etat dont tous les membres professeraient la même religion, prieraient le même Dieu avec les mêmes formules, où les législateurs s'efforceraient dans la constitution et les lois de procurer sa gloire, où l'autorité temporelle mettrait son honneur à faire observer les volontés du Rédempteur et à aider tous les citoyens dans la réalisation du salut ! C'est l'idéal : il réaliserait entièrement le règne du Rédempteur dans la vie publique. Que les Etats modernes en sont éloignés ! Telle est la division introduite par l'hérésie ou le rationalisme que le catholicisme n'est plus dans aucun Etat de premier ordre la religion officiellement reconnue ; la diversité des cultes s'est glissée dans tous les gouvernements, et avec elle, le trouble, l'hésitation, une notion amoindrie des droits de Jésus-Christ, l'affaiblissement nécessaire de la foi.

Veillez, mes frères, sur la fermeté de vos croyances. Jésus-Christ est notre Dieu et le Docteur de l'humanité : croyez dès lors qu'il n'a enseigné qu'une seule doctrine, obligatoire pour tous ; plaignez les hérétiques, et si vous vous montrez tolérants pour les personnes, ne jugez pas que la liberté des cultes soit un bien. Sachez que l'erreur n'a aucun droit ; réclamez, non pas comme une faveur, mais comme une conséquence inséparable des droits de Dieu, la facilité de rendre au Christ un culte extérieur et public, et la protection pour les cérémonies de ce culte. Sachez que, continuateurs de l'enseignement du divin Maître, le Pape et les évêques ont la liberté complète de transmettre la doctrine aux fidèles et de condamner les erreurs, sans que le pouvoir civil y puisse mettre le moindre obstacle ; que la liberté de se réunir en conciles est inhérente au droit d'enseigner les nations. Regardez comme un mal déplorable en soi, et funeste aux âmes, la laïcisation de l'enseignement et la restriction apportée aux associations religieuses. Enfin, usez de toute votre influence pour faire connaître et réaliser les principes du règne social de Jésus-Christ. « Dans la société humaine, comme dans son domaine, dit Léon XIII, il s'agit de réintégrer le Christ Seigneur, de faire puiser et imprégner à la source de sa vie tous les membres et tous les éléments de la société, les ordres et les défenses des lois, les institutions populaires, les maisons d'enseignement, le droit conjugal et les rapports domestiques, la demeure du riche et l'atelier de l'ouvrier. »

II. — *Les moyens de conquête du divin Rédempteur*

Vainement Jésus-Christ aurait donné sa vie pour établir au sein de l'humanité le règne de son amour et pour entraîner à sa suite, en son royaume, les membres de cette humanité régénérée, si sa Rédemption ne pouvait être connue aisément de tous. Le conquérant des âmes a voulu que la notion et les manifestations de son généreux amour se perpétuassent ici-bas. « Des siècles nous séparent des origines et des débuts de la Rédemption, dit Léon XIII, mais qu'importe, puisque la vertu de cette Rédemption se perpétue et que ses bienfaits subsistent éternellement. Celui qui, une fois, a relevé la nature humaine perdue par le péché, la conserve et la conservera toujours. »

Si vous me demandez les moyens par lesquels il incorpore les hommes à son royaume, je vous répondrai de ce seul mot : *il appelle*. Il appelle les âmes par sa prédication continuée dans l'enseignement de l'Eglise ; il les appelle par sa grâce ; quand elles sont venues, il leur applique dans les sacrements les mérites de sa Rédemption ; et tout le long de leur vie humaine, il leur continue ses bienfaits par l'Eglise.

a) La prédication du Christ continuée dans l'enseignement de l'Eglise. — La prédication est la première méthode qu'emploie le Rédempteur pour étendre et perpétuer son règne : « Allez, instruisez les nations, prêchez l'Evangile à toute créature, et quiconque croira sera sauvé. » Les prédicateurs du Christ rediront ce qu'il est : l'envoyé et le Fils de Dieu, dont l'avènement fut attendu depuis les premiers jours du monde, l'ami divin de l'humanité mort pour son salut, le docteur de la vie éternelle, le juge futur des vivants et des morts. Ils rediront ce qu'il veut réaliser : sa vie et ses vertus en chacun de ceux qu'il subjuguera sur la terre, sa vie et les extases de cette vie dans son royaume du ciel en chaque chrétien qu'il y conduira. La force de cet enseignement conquiert les intelligences, sa douceur persuade les volontés ; les durs Romains, vainqueurs de l'univers, se laissent vaincre par lui ; le fier Sicambre courbe sa tête devant le Christ, promet de le laisser régner sur son peuple et de réaliser par ses Francs les desseins de Dieu dans le monde.

Ce qu'elle fit aux premiers âges de l'ère chrétienne, la prédication du Christ le continue : à la suite des navigateurs des XV^e^ et XVI^e^ siècles, avant les commerçants, se sont élancés les conquérants des âmes ; saint François de Xavier revit en 14.000 missionnaires qui évangélisent aujourd'hui les païens de tous les continents. Partout la croix, drapeau du Conquérant, est plantée et gardée avec amour, en attendant que les infidèles passent sous la domination pacifique du Rédempteur et pénètrent de son enseignement leurs âmes et leurs institutions. Et la prédication ne s'adresse pas moins aux chrétiens baptisés qu'aux infidèles : elle vous redit ce que vous êtes devenus par le baptême, ce que doit être votre vie de baptisés, remplie d'amour de Dieu, de bienveillance pour le prochain, de pureté et d'honnêteté.

Former le Christ dans les âmes est une œuvre surhumaine : aussi le prédicateur ne compte-t-il point sur ses forces pour y réussir. Il sait que Jésus joint à la parole du prêtre son appel intime et lui donne ainsi l'efficacité.

b) La prédication du Christ accompagnée de la grâce. — « Sans moi, dit Jésus, vous ne pouvez rien faire. » Le prédicateur sent son impuissance absolue lorsqu'il s'agit d'imprégner des vérités si sublimes de la foi une intelligence qui jusqu'alors n'a vécu que des erreurs grossières du fétichisme ou des préoccupations matérielles. Je ne sens pas moins cette impuissance lorsque je m'adresse à des âmes baptisées, car je sais que le péché originel y a maintenu ses concupiscences. Comment persuader même à des chrétiens qu'ils ne doivent tirer vanité d'aucune des qualités que le monde aperçoit et loue en eux, qu'ils doivent donner volontiers et abondamment de ces biens qu'ils ont gagnés par leur travail, qu'ils doivent repousser toute pensée de luxure et veiller soigneusement à ce qu'aucun désir vicieux ne se forme en eux, à ce qu'aucune convoitise n'ait son écho dans leurs relations ? Comment leur inspirer une personnalité assez affirmée pour qu'ils ne se préoccupent ni de ce qui se fait, ni de ce qui se dit à leur endroit, mais qu'ils soient à Jésus leur Maître, par conviction et sans respect humain ? Vraiment, en aucune de ces circonstances, je ne saurais compter sur la force ou l'énergie de ma parole. Mais je sais que Dieu, par sa grâce, peut ajouter à la prédication une lumière qui éclairera l'intelligence, une force qui décidera la volonté, une délicatesse de sentiments qui suggèrera des sacrifices tels que le prédicateur n'eût osé les solliciter.

c) Les mérites de la Rédemption appliqués dans les sacrements. — La vie surnaturelle nous a été reconquise et le Rédempteur a voulu l'attacher à des signes qui la produiraient et l'indiqueraient en même temps. Qu'il s'agisse de donner au catéchumène cette vie chrétienne vers laquelle la prédication du missionnaire l'a amené, qu'il s'agisse de rendre au baptisé cette grâce sanctifiante qu'il a aliénée et dont la prédication lui fait regretter la perte, qu'il s'agisse d'augmenter, par un sacrement des vivants, la sève surnaturelle ou les forces de résistance au mal : l'Eglise est là pour réaliser ce que l'appel divin a préparé. « C'est à elle, dit Léon XIII, que Jésus-Christ a confié, par un dessein de sa Providence, les moyens propres à engendrer en nous cette vie dont nous parlons, à la conserver ensuite et à la ranimer quand elle vient à s'éteindre. » Le règne du Christ dans les âmes se commencera par le baptême, et avec le caractère invisible de sa consécration à Dieu, le baptisé recevra des droits à toutes les grâces qui lui seront nécessaires pour la conservation de sa vie chrétienne ; le confirmé, le prêtre, l'époux acquerront, chacun par le sacrement qui lui est

propre, les secours nécessaires à la réalisation de leur mission. Et chaque grâce appliquée ainsi aux âmes le sera en vertu de la Rédemption.

d) Les bienfaits du Christ continués par l'Eglise. — L'amour a guidé les œuvres du Christ : c'est par amour qu'il s'inclinait vers les pécheurs, les relevait de leurs vices et les attirait à une vie nouvelle ; par amour qu'il traçait les règles de conduite pour les cœurs généreux aspirant à la perfection ; par amour qu'il se penchait vers les infirmes et leur rendait la santé ou l'usage de leurs membres. Des disciples d'élite ont voulu reproduire dans leur vie les vertus qu'ils adoraient dans le Maître et continuer les bienfaits du Christ au milieu des hommes. Les uns, détachés de la terre, tout entiers aux œuvres de Dieu, font contrepoids par leurs austérités aux usages licencieux et aux désordres moraux ; d'autres, renonçant par une pauvreté volontaire aux possessions terrestres, prêchent par leur exemple le détachement et prodiguent aux déshérités de la santé et de la fortune des biens dont ils font fi pour eux-mêmes ; d'autres, uniquement soucieux de propager l'Evangile, quittent leurs familles, affrontent le dénuement et les persécutions ; tous paraissent des anges dans une chair exposée cependant, de par son origine, à des souillures que d'autres jugent inévitables. Ceux qui continuent ainsi le Christ ne sont pas des héros isolés : l'Eglise groupe sous des règles communes ces bienfaiteurs de l'humanité, et établit en instituts permanents ces différents types du dévouement.

Au Christ et à l'Eglise qui continue ses bienfaits, le monde a dû la civilisation ; c'est l'Eglise qui, après le Christ, a inculqué à l'individu le sentiment de sa grandeur morale et a développé en lui la conscience ; c'est elle qui a remplacé dans la famille, par la douce et aimable société des époux, la tyrannie et les brutalités qu'y exerçait le père, aux âges du paganisme ; c'est elle qui a substitué une conscience publique riche de sublimes maximes, de sentiments d'honneur et de justice, de respect des faibles et de soumission au pouvoir régulier, à ces injustices qui donnaient invariablement raison à la force. Partout où l'Eglise n'a pu implanter encore la doctrine du Christ, les mœurs sont dépravées et la violence est la seule loi en vigueur. Les nations d'Afrique ou d'Asie où le Christ avait régné et introduit des mœurs pétries d'honnêteté et de justice, sont retombées dans la barbarie depuis que le musulman en a expulsé la foi chrétienne. Soutenir l'Eglise et aider à son action, c'est rendre les droits des particuliers inviolables, protéger efficacement leurs biens, leurs personnes, leur honneur, assurer la conservation des libertés publiques : et tous ces avantages dérivent du Christ et se continuent par son Eglise.

III. — *Le règne du Christ accepté librement*

L'intérêt des individus comme celui des sociétés réclame le règne de Jésus-Christ. Mais le divin conquérant ne veut, pour y établir sa domination, que des âmes de bonne volonté. Elles accepteront son règne en elles-mêmes :

a) Par la foi en sa parole. — L'Evangile porte en lui des caractères qui imposent la foi. La sublimité de ses enseignements, les miracles éclatants qui décèlent la main puissante d'un Dieu, la simplicité du récit, tout nous dit que ce livre est divin. En le lisant, vous sentirez que cela a été écrit afin que vous ayez la foi en Jésus-Christ Fils de Dieu. Grâce à la foi, qui est plus un don de Dieu qu'elle n'est le fruit de l'étude, le savant sera puissamment éclairé ; il trouvera dans ses convictions chrétiennes la solution d'une foule de problèmes, et loin de dire que la nécessité de croire paralyse les efforts de la raison, il découvrira dans le dogme un merveilleux progrès de développement et admirera chaque jour davantage la profondeur de ses enseignements. Grâce à la foi, l'ouvrier, qui ne peut chercher la vérité par de longs raisonnements, pourra sans hésitation travailler au service de Dieu, sera soutenu au milieu de ses pénibles labeurs et sera consolé à l'heure de ses épreuves. Grâce à la foi que lui a donné le baptême et que développe l'éducation chrétienne, l'enfant sera guidé dans les premières luttes que nécessitent ses penchants, aidé dans les légers sacrifices que sa vie morale réclame de bonne heure, dirigé dans la formation de sa conscience. Et chacun considérant la paix que donne la foi, remerciera Dieu qui lui a procuré le bonheur de croire, et acceptera d'autant plus volontiers de faire régner Jésus-Christ en lui que sa foi sera plus fermement enracinée.

b) Par l'espérance en ses promesses. — Mener une vie chrétienne, « c'est là, au dire de Léon XIII, une grande tâche qui exige souvent beaucoup de peine, d'énergie, de constance. » Mais quand le chrétien se souvient que pas un de ses actes de bonne volonté, que pas une de ses démarches, que pas une des répugnances qu'il surmonte, n'échappe aux regards de son Dieu et ne restera sans récompense : la pensée de la gloire et du bonheur qui pour lui découleront du sacrifice l'animent, et rien ne lui semble trop difficile. La grâce de Dieu, à l'heure du sacrifice et de l'épreuve, adoucit puissamment les peines. O Jésus, avec quelle joie j'écoute vos promesses ! qu'il m'est doux de vous faire régner en ma vie et de provoquer votre règne autour de moi ! L'espérance que vous avez déposée en mon sein fait paraître bien léger le fardeau dont vous chargez mes épaules.

c) Par la charité pratiquée selon ses commandements et son exemple. — Le règne de Jésus-Christ en nos âmes consiste en l'accomplissement généreux de ses préceptes, et même de ses conseils. Cependant « les séductions poussent facilement l'âme à rechercher ce qui lui plaît plutôt qu'à suivre les commandements du Christ. »

C'est à la charité qu'il appartient de faire oublier les préférences de la nature et de diriger la volonté conformément aux commandements de Dieu et

aux exemples de Jésus-Christ. Mais de quoi la charité ne rend-elle point capables ceux qu'elle anime? C'est elle qui encourageait les martyrs, et ils sacrifiaient leur vie plutôt que de désobéir à Dieu; ils passaient par les supplices les plus raffinés, heureux de souffrir pour le Maître qui avait affronté la flagellation et la croix. C'est elle qui, depuis les premiers âges de l'Eglise, enveloppe et investit les âmes de choix, leur enseigne à se dévouer dans le silence, dans la pauvreté volontaire, dans l'obéissance librement acceptée chaque fois qu'une créature humaine peut être par là arrachée au mal, à l'ignorance, à la souffrance, à la mort. C'est elle qui pousse à pardonner les injures que l'on a reçues : pour cela elle redit le précepte de Dieu, la conduite du Christ implorant l'indulgence pour ses bourreaux. C'est elle qui inspire la résignation et qui, montrant le Fils de Dieu dans les travaux, enseigne que le bonheur ne réside pas dans la jouissance. Or plus la charité sera vive en nous, plus nous accepterons l'obéissance et marcherons résolument sur les traces de notre Maître.

Conclusion. — C'est justice que Dieu règne sur ses créatures, et le Rédempteur sur ceux qu'il a délivrés de la servitude. Commençons par réaliser en nous-mêmes ce règne, dociles à l'enseignement de l'Eglise et à la grâce quotidiennement départie à nos âmes. Soyons prêts à accepter, et de grand cœur, la vérité divine dans nos intelligences; vivons dans le Christ, par le Christ et du Christ. Nous ferons de la sorte œuvre utile, car, dit le Souverain Pontife, « c'est le cri du salut public de revenir au point qu'on n'aurait jamais dû abandonner, à Celui qui est la voie, la vérité et la vie : cela non seulement pour les individus, mais pour la société tout entière. »

IV

LES OBSTACLES AU RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST

L'avènement du règne de Dieu était la grande attente des Juifs. Sous ce nom, ils espéraient avec la liberté une puissance qui leur permettrait de subjuguer les autres peuples, sous la conduite du Messie, de faire adorer le Dieu d'Israël et de recevoir en son nom les tributs des nations.

Un jour les Pharisiens questionnèrent Jésus-Christ : « Quand doit venir le règne de Dieu? » Il leur répondit : « Le royaume de Dieu ne vient pas en frappant les regards. » (Luc, XVII, 20). Par cette réponse, le Christ annonçait un règne tout spirituel.

Nous l'avons dit, le règne du Rédempteur consiste dans l'attention pour chaque âme à s'inspirer des préceptes de Dieu, et à laisser diriger sa conduite par l'amour divin et ses suggestions. Quoique ce règne soit spirituel, la doctrine du Christ, aimée et suivie des particuliers, doit avoir comme conséquences le respect professé par les législateurs humains à l'endroit de l'enseignement du Rédempteur, et la liberté la plus complète laissée à l'Eglise de travailler à la sanctification des âmes. Ce règne ne s'est point établi et ne subsiste pas sans luttes. Il nécessite la soumission des intelligences à l'ordre surnaturel par la foi, la pensée de la vie éternelle et l'espérance de l'obtenir, l'oubli de soi-même et l'amour de Dieu unis pour le soulagement des infortunes.

Sur chacun de ces points, le règne du Rédempteur rencontre des obstacles.

I. — *Ceux qui s'opposent à la foi*

a) L'indifférence. — Jésus-Christ a fait de la foi la base de son règne. Comment, en effet, servir un maître que l'on ne connaît point? Mais quand la foi pénètre les intelligences, elle a nécessairement sa répercussion dans l'ensemble de la vie, elle inspire les œuvres et leur donne leur mérite. Aussi nous serons soumis au Rédempteur et nous lui obéirons entièrement du jour où nous aurons accepté de l'avoir pour docteur. Un terrible obstacle à la foi pratique, c'est l'indifférence.

Ce mot indique que l'on ne met aucune différence dans ses pensées et dans sa vie, quels qu'aient été les bienfaits de Dieu à notre endroit. Dieu aurait créé les hommes et les aurait laissés dans l'état de pure nature : pour nombre d'insouciants, il n'y aurait pas de différence. Dieu, après la perte de la vie surnaturelle, aurait abandonné les descendants d'Adam à leur état de chute, sans les relever par le Rédempteur : il n'y aurait aucune différence dans leur façon de penser et d'aimer. Que le Fils de Dieu soit venu sur terre, ait instruit les hommes : il n'y a pas de différence et on peut, en dépit de sa doctrine, croire ce que l'on veut. Qu'il nous ait acquis par son sang la vision béatifique : on n'y met point de différence, et le souci de cette vie éternelle n'existe pas plus que si l'on mourait comme l'animal, ou que si, au delà de la tombe, l'âme avait une destinée simplement proportionnée à sa nature. Que Jésus se dise Roi et proclame son règne obligatoire pour tous : il n'y aura pas de différence, et les insouciants ne voudront pas se gêner davantage, tout en admirant peut-être les merveilles que le Christ réalise en d'autres, et en reconnaissant qu'il est le Maître absolu de la vie.

D'où vient l'indifférence, et quel est le motif de tant d'apathie? De ce que la religion est une règle, de ce que les marques de l'amour infini de Dieu imposent des devoirs correspondants.

Parce que la religion est une règle, les gens qui ont reçu et gardé la foi du baptême, mais n'ont point le courage d'en pratiquer les obligations, dédaignent les réclamations de leur conscience; ils comptent opposer à ces réclamations une telle force d'inertie que la conscience finira par se lasser de crier. S'ils prient encore, c'est du bout

des lèvres qu'ils répètent la demande : *Adveniat regnum tuum ;* ils sentent qu'elle est un mensonge, car ils ne désirent ni avancer en eux le règne du Christ, ni voir arriver l'heure du jugement qui réalisera du moins le règne de Dieu par la justice.

D'autres, et ils deviennent de plus en plus nombreux, sont indifférents à l'égard de la foi, qui n'ont point entendu parler de l'amour de Dieu, du christianisme et de l'Eglise. Ils n'ont aucunement l'idée d'étudier la religion, n'en ont ni le temps ni le goût. Dieu veuille qu'ils ne rencontrent sur leur route aucun sectaire et ne deviennent point, par ses excitations, blasphémateurs des vérités qu'ils ignorent ! Dieu veuille plutôt qu'ils trouvent à leurs côtés quelque âme charitable qui répare dans la mesure du possible la profonde lacune de leur éducation première !

Parmi ceux qui ne connaissent ni Jésus ni ses œuvres, il est des hommes de bonne volonté, que Dieu amène par diverses circonstances à étudier le christianisme. Dieu qui est le Père des lumières, comme il est le Père des hommes, facilite l'œuvre de la foi en eux, car il en coûte de croire, comme il en coûte de bien faire. Telle est l'origine de ces conversions de savants que tous les siècles ont admirées ; elle ont prouvé que les hommes de génie se soumettent aisément au Rédempteur quand ils ne redoutent pas la pureté de mœurs qu'impose la religion.

Faire connaître la bonté de Dieu, c'est le principal moyen de lutter contre l'indifférence. « On ne verrait pas tant d'hommes dévoyés par l'orgueil ou alanguis par la paresse si l'on entretenait partout le souvenir des bienfaits divins, si l'esprit recherchait plus souvent de quel abîme le Christ a tiré l'homme, à quelle hauteur il l'a fait monter. »

La terrible influence de ceux qui dans leur vie privée succombent plus ou moins à l'indifférence, amène l'indifférence dans les Etats ; on arrive à croire qu'une constitution n'est acceptable qu'autant qu'elle proclame la liberté absolue de pratiquer tous les cultes ou de n'en pratiquer aucun, et qu'elle élimine tout hommage public à Jésus-Christ, afin de ne pas froisser ni la conscience du musulman ni celle de l'athée.

b) Le naturalisme et le rationalisme. — Parler de Jésus-Christ, de la grâce, du règne de Dieu que celle-ci inaugure dans les âmes, c'est nous élever au-dessus du monde naturel. On nous arrête au nom de la philosophie : « A quoi bon parler de religion surnaturelle ? L'homme a-t-il donc besoin de quelque chose en dehors ou au-dessus de la nature ? Le surnaturel existe-t-il ? »

Tout d'abord, pour échapper à la foi et à ses conséquences, l'incroyant nie la possibilité du surnaturel. Nier cette possibilité, c'est refuser d'admettre la création, ou c'est séparer le Créateur de son œuvre. Dieu, chaque fois qu'il agit par sa Providence, usant de sa puissance en dehors des forces de la nature, chaque fois qu'il exauce une prière, produit un effet surnaturel. Reconnaître la personnalité de Dieu et celle de l'homme comme des agents libres, c'est admettre la possibilité du surnaturel. — Au nom de la nature, l'incroyant nie que la nature ait besoin de quelque chose en dehors ou au-dessus d'elle, et il traite le surnaturel de superfétation. Ne nous est-il pas loisible de penser au contraire que la nature est le support et la pierre d'attente d'un couronnement plus magnifique, et ne faudra-t-il pas le croire si nous prouvons l'existence et l'action de forces supérieures à celles du composé humain ? — Au nom de l'histoire, l'incroyant affirmera que jamais le surnaturel n'a pu être vérifié scientifiquement et qu'il est une simple légende. Or nos Livres sacrés racontent des manifestations divines ; ils sont livres historiques, et sont rédigés avec des caractères de véracité tels que « l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » Croire à leurs récits comme on croit aux récits des historiens profanes, c'est se trouver en face des manifestations surnaturelles. Or le miracle est la lettre de créance de Dieu.

De même qu'on peut vérifier la guérison instantanée d'une maladie, la restitution subite d'un organe, la résurrection d'un mort, il est possible de constater dans le monde moral l'épanouissement de vertus qui dépassent la portée des volontés humaines : un oubli volontaire de ses intérêts et de ses aises, la constance dans la foi en dépit des tortures, l'amour héroïque du pauvre, la fuite des éloges, le renoncement à sa manière de voir et la soumission de sa volonté à la volonté d'un supérieur. De telles dispositions prouvent une volonté soutenue par des forces surnaturelles. En vigueur chez un grand nombre d'âmes, dans toutes les régions, elles démontrent l'existence d'un monde surnaturel. Si ce monde ne tombe point sous vos regards, croyez aux effets surhumains qu'il produit ; ne soyez point de ces gens qui se croient ennemis du surnaturel par les exigences de leur raison, et qui ne le sont réellement que par indigence de vertu.

Quand elle demande à ses fidèles l'adhésion aux vérités révélées, l'Eglise, loin de déclarer la guerre à l'intelligence, veut au contraire que, selon le mot de Montaigne, nous accompagnions notre foi de toute la raison qui est en nous. Ce sera la raison qui étudiera les motifs de crédibilité, l'authenticité des livres qui renferment la révélation et l'existence des miracles qui décèlent la présence de Dieu. Tandis que le rationalisme ne veut croire que ce dont l'intelligence humaine lui découvre la réalité, et rejette ce qui n'est pas scientifiquement démontrable, nous reconnaissons la faiblesse native de la raison et nous acceptons avec soumission et gratitude les lumières que Dieu daigne surajouter aux données de notre esprit ; nous ne nous étonnons point de rencontrer en Dieu des choses incompréhensibles : il y en a tellement en nous et autour de nous ! Il ne peut y avoir contradiction entre la vérité surnaturelle et les principes de la

nature : Dieu est le créateur des deux ordres. Dès lors nul ne peut manquer de foi en Dieu que par un excès de foi en lui-même. Le scepticisme découle de ce double excès : l'esprit humain, en perdant la foi, perd l'équilibre et verse soit dans la superstition absurde, soit dans l'incrédulité radicale. L'histoire ne parle d'aucune religion purement naturelle. Du reste les vérités naturelles, l'existence de l'âme, son immortalité, sa responsabilité, l'existence et l'immatérialité de Dieu, dégénèrent rapidement en « probabilités sublimes, » quand elles ne sont pas appuyées sur la révélation, et « le scepticisme, comme dit Jouffroy, est le dernier mot de la raison sur elle-même. »

Il nous faut donc plaindre les rationalistes, et entre tous, ceux qui jadis ont eu la foi. « N'avoir connu Jésus-Christ en aucun temps et d'aucune manière, dit Léon XIII, certes voilà un malheur, mais il n'y pas là d'obstination et d'ingratitude. Le renier, ou l'oublier, après l'avoir connu, voilà au contraire un crime tellement noir et insensé qu'il paraît presque impossible à l'homme. »

II. — *Ceux qui s'opposent à l'espérance*

a) Spécialement *le matérialisme.* — Jésus veut régner sur nos pensées, afin de diriger nos œuvres selon le bon plaisir de sa grâce et de les rendre méritoires de la gloire éternelle. Le matérialiste ne peut songer à réaliser en lui le règne de Jésus-Christ, puisqu'à ses yeux l'âme est une simple propriété de l'organisme, n'a point la conscience de sa réalité, n'est point responsable de ses actes. Comment songer dès lors à acquérir des mérites ? L'âme périssant avec l'organisme, c'est l'espérance d'une autre vie radicalement supprimée. Et qui récompenserait l'homme en cette autre vie, puisque le matérialisme, n'admettant que l'existence des êtres palpables, nie Dieu ?

Tandis que l'espérance chrétienne nous contraint à l'honnêteté et à la vigilance, le matérialisme nie l'utilité des efforts dans la vie morale. A quoi bon se gêner, s'abstenir des œuvres de luxure, pratiquer la patience, respecter le bien du prochain ? N'est-il pas beaucoup plus commode de s'abandonner à tous ses instincts, puisque la vie n'a aucune sanction, que le vice n'a rien à redouter, que la vertu et les sacrifices qu'elle nécessite n'ont aucune récompense à attendre ? En songeant à de telles conclusions, le dégoût de la doctrine qui les engendre s'empare des gens sensés et honnêtes, et ils pensent des matérialistes ce que Chamfort écrivait des incrédules de son temps : « Ils en diront tant qu'ils finiront par me faire aller à la messe. »

b) La recherche exclusive des biens temporels. — En séparant l'humanité de la vie divine, le péché originel a porté nos regards vers les biens matériels. La concupiscence des yeux nous entraîne à chercher ce qui brille et procure la jouissance, et il faut l'énergie de la foi pour élever vers Jésus-Christ nos regards et nos cœurs. A mesure que les peuples s'écartent de la vie surnaturelle, ils songent davantage à l'acquisition des biens temporels. Alors, dit Lacordaire, « l'esprit de lucre s'empare des cœurs. La patrie, qui est le lien des grandes choses, se change en une place de commerce... Les générations y dédaignent les lettres, parce qu'elles ne conduisent pas à la fortune, et si la nature, toujours féconde malgré les hommes, y produit encore de vifs esprits, on les voit, déserteurs de leurs dons et renégats du génie, transformer leur muse en courtisane et trahir, par soif de l'or, la pudeur et la vérité. Les poètes aspirent à la dignité d'hommes de finances, et le bruit de la gloire leur paraît un songe devant le bruit de l'écu. Toute charge se mesure à son traitement, tout honneur à son profit... Ceux-là mêmes qui administrent les intérêts généraux ne dédaignent pas de s'enrichir comme de simples particuliers. Nul ne sait être pauvre, pas même les riches... La cupidité commence, le luxe suit, la corruption des mœurs achève. » N'est-ce point là, tracé il y a cinquante ans de main de maître, le portrait de notre génération ? Comment lui persuader que ni la jouissance, ni la richesse qui la procure, ne sont des biens désirables ?

Nous redirons aux hommes de notre temps le mot du Rédempteur qui renferme implicitement toutes les espérances : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu. » Et pour faire accepter cette parole, nous n'aurons point confiance en nous, mais en la puissance de Jésus-Christ qui, une première fois, a changé radicalement les idées de l'humanité et lui a enseigné à être le disciple de l'éternelle espérance. A ce moment, dit Léon XIII, « comme réveillé d'une longue et mortelle léthargie, l'homme aperçut la lumière de la vérité qu'il avait désirée et cherchée en vain pendant tant de siècles : il reconnut surtout qu'il était né pour des biens beaucoup plus élevés et plus magnifiques que les biens fragiles et périssables qui tombent sous les sens et auxquels il avait borné auparavant ses espérances et ses soucis. »

Nous posséderons Dieu ; voilà notre espérance ; qu'elle soit le mobile de nos efforts. Comprenons tout ce que l'espérance a d'infiniment grand, et comme saint Paul nous crierons : *Cupio dissolvi et esse cum Christo !* A ce moment, ce sera le vrai règne du Rédempteur en nos âmes, et l'assurance de ne plus jamais le perdre.

III. — *Ceux qui font échec à la charité*

a) L'égoïsme. — Il faut que Jésus-Christ règne. Mais il ne saurait régner qu'à nos dépens : il ne règnera sur nos pensées que par la soumission de notre manière de voir aux enseignements qu'il nous a donnés ; il ne règnera sur notre volonté que si, oubliant nos préférences, nos sympathies ou nos antipathies personnelles, nous accomplissons humblement et dans le détail tout ce que nous prescrivent les commandements et même, en une mesure plus ou moins complète, les conseils de la perfection chrétienne.

La charité qui nous animera envers Jésus-Christ sera ainsi le mobile de notre vie intime ; l'égoïsme en serait le renversement. En proportion des sacrifices que nous nous imposerons, nous avancerons autour de nous le règne du Christ que nous aurons commencé en nous-mêmes. Un chrétien n'agit pas seulement pour son compte personnel : il ne prie pas sans que tous les membres de l'Eglise aient leur part dans sa prière, il ne souffre pas sans que tous participent à son expiation, il ne s'impose pas le sacrifice de ses tendances individuelles sans que tous bénéficient de la sainte violence qu'il se fait. L'Eglise est une société où la communion est telle que les prières, les peines, les œuvres de chacun profitent à tous. Dans l'Eglise, plus que partout ailleurs, ce principe s'applique qu' « il n'y a pas un acte contre l'ordre qui n'enfante un intérêt particulier contraire à l'ordre général », et qu' « il n'y a pas un acte honnête qui ne sacrifie à l'intérêt général un intérêt particulier. »

La charité du Christ a inspiré et pressé en tout temps les grands serviteurs du Christ ; c'est sous son impulsion qu'ils ont voué leurs personnes, et les instituts qu'ils fondaient, au soulagement des pauvres, à l'instruction des enfants, à l'évangélisation des sauvages. La même charité les conduit sur le chemin du martyre, et quand ils ont manqué l'occasion de périr pour Dieu, ces chrétiens de choix disent avec des larmes, comme récemment deux religieuses de Mandchourie : « Nous regrettons d'avoir manqué une si belle occasion d'être grillées toutes vives là près de l'autel, comme deux petits cierges, pour nous envoler vite en paradis. »

Depuis longtemps l'égoïsme est vaincu dans de telles âmes : elles aiment Jésus-Christ, le font régner en elles, veulent se sacrifier et faire le bonheur des déshérités par charité pour Dieu. Quand donc le monde comprendra-t-il la parole de Léon XIII : « La domination de l'homme qui repousse ouvertement le Christ ou néglige de le connaître s'appuie toute sur l'amour de soi, elle est dépourvue de charité, elle ignore le dévouement » ? Quand saura-t-il que les vrais serviteurs de la société, ce sont les âmes désintéressées et qui sont dominées entièrement par la charité ?

b) Le faux humanitarisme. — La plupart des hommes se laissent émouvoir par le spectacle de la souffrance, veulent contribuer à nourrir les affamés, à faire soigner les infirmes dans des hôpitaux et élever les enfants sans famille dans des orphelinats. C'est là une des gloires de l'humanité. Mais habituellement, et en dehors de la foi chrétienne, ces sentiments d'humanité sont faux ou incomplets : ceux qui les professent ne savent donner que peu de leurs biens pour l'indigence et la misère, et même s'ils donnent davantage, ils ne savent rien donner d'eux-mêmes.

La vraie charité consiste à se donner soi-même, à s'appliquer sans intérêt et sans rétribution au soulagement des miséreux, à se préoccuper non pas seulement de la satisfaction des besoins sensibles, comme le font les humanitaires, mais des nécessités de l'âme plus que de celles du corps. C'est que l'homme ne vit pas seulement en son corps : il vit surtout en son âme ; pour lui faire un bien réel, il faut que, par la délicatesse de la main et la persévérance des efforts, la charité pénètre à l'intime de l'âme. Le peuple, pour nous servir des mots mêmes de Lacordaire, a besoin de sentir un Dieu non pas seulement dans le ciel, non pas seulement dans sa chair, dans sa pauvreté, dans sa propre croix ; il lui faut un Dieu vivant dans l'Eglise pour l'enseigner, le défendre et le consoler ; il lui faut un Dieu vivant dans le prêtre pour recevoir les secrets pesants de son cœur ; il lui faut un Dieu vivant dans la sœur de charité pour panser ses jambes quand elles lui refuseront le service, pour honorer son âme dans la détresse de son corps.

Parce que Dieu règne dans les âmes vraiment chrétiennes, et qu'il inspire à ceux qu'il régit une puissance singulière et unique de bienfaisance, le christianisme a toujours prescrit ou inspiré les institutions généreuses et le soulagement des déshérités. A l'heure présente, les œuvres du catholicisme dépassent de beaucoup toute la civilisation, elles en forment comme l'avant-garde ; il n'est pas un besoin de la nature humaine près duquel la religion du Christ n'ait placé un bienfait, pas une misère à laquelle elle n'ait apporté un soulagement. En touchant les corps, elle a guéri les âmes et leur a fait voir dans les douleurs une expiation salutaire.

Conclusion. — A l'origine du genre humain, le démon déchu de l'état de grâce voulut arracher les premiers hommes au règne de Jésus-Christ et de sa grâce. « Je n'obéirai pas ! » tel avait été son cri de révolte ; tel fut le cri, si terrible en ses conséquences, qu'il inspira à nos premiers parents. Le genre humain sentit pendant de longs siècles la misère profonde en laquelle il était tombé ; puis le Rédempteur vint, les cieux ayant donné leur rosée et la terre ayant germé le salut. Satan vise à empêcher dans les individus et dans les sociétés ce règne qu'il avait détruit au lendemain de la création. Aussi combat-il par l'indifférence ou l'orgueil les données de la révélation ; aussi essaie-t-il de faire oublier aux hommes le règne définitif et incontesté que Jésus a établi dans les cieux, et veut-il dénier aux âmes humaines leur survivance ou les plonger dans l'amour des biens et des jouissances terrestres. L'égoïsme ou des sentiments vagues d'humanité compléteraient son œuvre, si la charité du Christ ne se répandait et n'inspirait partout la bienfaisance qui se donne sans mesure.

PETIT CARÊME SUR LE LIVRE DE JOB

3e Instruction

L'ANTIPROVIDENCE DIABOLIQUE

Cum venissent filii Dei ut assisterent coram Domino, affuit inter eos etiam Satan.

Les anges de Dieu s'étant réunis en assemblée devant le Seigneur, Satan parut aussi parmi eux. (Job, I, 6).

Mes frères,

La foi en la Providence divine implique la foi en une contre-providence diabolique s'exerçant dans le monde parallèlement à la première. Je ne veux pas vous dire aujourd'hui pourquoi Dieu a permis que l'Ennemi dressât ainsi ses tentes rebelles en face de celles de son Maître. Mon dessein est seulement de vous faire constater l'*existence* de cette antiprovidence infernale, de vous montrer ses *manifestations visibles en ce monde*, et enfin de vous décrire brièvement *son action invisible sur l'âme*, qui s'appelle la tentation.

I. — *L'existence du démon*

Il est de mode aujourd'hui de ne plus croire au démon. Je dis de mode, non pas seulement dans le camp des libres-penseurs qui, ne croyant à rien du tout, nient les réalités infernales en bloc avec toutes les autres, mais encore en certains milieux chrétiens où l'Evangile reste en honneur. On y veut bien admettre la parole du Maître, mais en se réservant de l'interpréter dans un sens large, d'y tailler une part de vérités positives et précises, et une part de mythes et de symboles, susceptibles de significations multiples qui laissent tout le monde à l'aise. Or, parmi ces mythes et ces symboles il faut ranger, paraît-il, le démon et le feu éternel de l'enfer.

J'ai besoin de venger d'abord de ces dénégations fantaisistes la croyance à l'existence des Esprits du mal, avant de dénoncer leur présence dans un certain nombre de phénomènes qui se produisent parmi nous.

1. — S'il est permis d'abuser de certains passages de l'Evangile et d'y voir, sous le terme de démons, un pur symbole des luttes que nous avons à soutenir contre nos propres inclinations vicieuses, il est aussi dans ce Livre divin quantité d'autres pages où il s'agit clairement, sous ce nom de démons, d'êtres réels, vivants, agissants, et nullement symboliques et imaginaires. Le grand mal, c'est que ces chrétiens raffinés qui croient à l'Evangile sans y croire, n'ont généralement pas lu dans son entier le récit des actes et paroles du Sauveur; et ils ont soin précisément de négliger les chapitres où les mauvais esprits sont mis en scène dans toute leur effrayante réalité. Quand par exemple le Christ chasse une légion de démons du corps d'un possédé, et que ces êtres méchants, dans leur désir de nuire encore aux hommes, sinon dans leurs personnes, du moins dans leurs biens, demandent à rentrer dans le corps de pourceaux paissant non loin, et, y étant entrés, précipitent tout le troupeau dans la mer, peut-on bien ici encore crier au mythe, au symbole? En ce cas il faudra déclarer aussi purs mythes, purs symboles, tous les miracles du Christ, tous ses discours, toutes ses souffrances, sa mort, sa vie tout entière : car rien de tout cela n'est exprimé dans l'Evangile en termes plus positifs et plus formels que la scène d'exorcisme racontée ci-dessus.

Du reste, pour interpréter l'Evangile, il n'est, je pense, pas de maîtres et docteurs plus autorisés que les apôtres chargés de l'annoncer, de le prêcher à l'univers. Or les apôtres nous dépeignent ces démons dont il est parlé dans l'Evangile, comme des êtres malheureusement trop réels, comme des puissances invisibles mais redoutables, comme des bêtes de nuit malfaisantes, sans cesse à rôder autour de nous : tels des lions autour d'une bergerie, cherchant une proie à surprendre et à dévorer. Et saint Paul nous dit en termes d'une rigueur théologique : « Ce n'est pas contre la chair et le sang que nous avons à soutenir la lutte; c'est contre les puissances des ténèbres. »

2. — Il ne nous est donc pas possible, mes frères, de nier l'existence des esprits infernaux.

Mais, dans le livre des Ecritures, nous ne trouvons pas seulement enseignée la vérité de la présence des mauvais anges dans le monde; nous y trouvons décrite l'action incessante de leur génie de haine et de destruction. C'est à tous les instants et sur tous les points de la terre à la fois que se répète ce qui est raconté au premier chapitre du livre de Job. Satan est toujours devant Dieu pour obtenir de lui l'autorisation de persécuter les hommes. Il disait à Dieu au sujet du saint homme Job : « Ne l'avez-vous pas protégé jusqu'à ce jour? Mais étendez sur lui votre main; touchez tout ce qui est à lui; frappez ses os et sa chair. » Et le Seigneur répondait à Satan : « Va, tout ce qu'il a est en ton pouvoir; va, lui-même est en ta main, mais ne touche pas à sa vie. » Sur cette parole de Dieu, Satan faisait périr en un instant tout ce qui était à Job, et l'affligeait lui-même d'un ulcère affreux depuis la plante des pieds jusqu'à la tête. — Cette scène, racontée en termes si dramatiques, n'est, dans son énergie, qu'un exemple de ce qui se passe continuellement dans le monde. De même qu'il donne à ses bons anges mission de nous protéger, Dieu accorde aux anges déchus permission de nous assiéger, d'exercer sur nous leur pouvoir malfaisant. Ce qu'ils font d'ailleurs de deux manières : d'une manière invisible par la tentation, j'en parlerai tout à l'heure; et d'une manière visible par certains phénomènes dont je veux vous dire de suite quelques mots.

II. — *Ses manifestations visibles dans ce monde*

1. — Le plus effrayant de ces phénomènes, c'est la *possession*. Le possédé n'est libre ni de son corps, ni de ses sens. Ses membres sont enchaînés par un pouvoir supérieur, qui les agite et les convulse quand le patient voudrait les laisser en repos, et qui les paralyse au contraire quand cette infortunée victime du démon voudrait les mouvoir. En cet état, le malheureux possédé peut être, par le malin vouloir de son tyran, précipité dans le feu ou dans les flots, jeté rudement à terre, accablé de maladies, d'infirmités, de douleurs extraordinaires.

De ces cas de possession diabolique, il faut dire qu'ils sont devenus très rares en terre chrétienne, mais restés très nombreux en terre infidèle. Les missionnaires du Thibet rapportent qu'en ce dernier pays, infesté d'une idolâtrie raffinée, les possédés se comptent par troupes entières. Il y a là, mes frères, une constatation bien propre à calmer nos craintes : c'est que Dieu ne livre guère au pouvoir des démons, par la possession, que ceux qui déjà se sont livrés à eux par les pratiques idolâtriques et superstitieuses. Evitons donc nous-mêmes ces pratiques qui sentent la magie et la superstition, comme de porter des amulettes, de guérir ou de se faire guérir du secret.

Et si vous m'objectez l'exemple de Job lui-même qui fut livré à Satan, quoique pieux et juste, je vous répondrai : Job fut seulement éprouvé en son corps, comme le saint curé d'Ars le fut aussi à une époque plus rapprochée de nous ; mais il n'y eut pas là véritable possession. Gardez vos membres, comme votre cœur, purs de toute souillure infâme, de toute servitude à Satan, et vous n'aurez pas à redouter cet esclavage affreux entre tous de la possession diabolique.

2. — Une autre manifestation diabolique, mais dans un genre différent, ce sont les scènes de *spiritisme*. Laissez-moi vous instruire en quelques paroles de ce nouveau stratagème de ruse infernale.

Si dans le cas de possession le démon se déclare brutalement et par ses violences nous épouvante, dans les cas de spiritisme au contraire il se dissimule doucereusement et nous attire. Combien de malheureux se sont laissé et se laissent journellement prendre aux séductions de l'ennemi, du noir serpent venant à eux sous la figure d'ombres aimées ! Car ces esprits qui nous apparaissent, ce père ou cette mère chéris, ces sages révérés, ces bienfaiteurs de l'humanité, dont on évoque devant nous la ressemblante image, qui nous répondent avec tant de condescendance, nous parlent avec tant de bienveillance, qui nous prodiguent les enseignements, les consolations, les révélations, toutes ces apparitions d'esprits graves ou souriants dont notre regard a peine à se détacher, ne sont que des fantômes créés de toutes pièces par le démon ; c'est le démon lui-même et lui seul qui nous regarde par leurs yeux, nous parle par leur bouche, et nous instruit par leur intermédiaire.

Aussi quel enseignement nous est donné dans ces séances de spiritisme ! Habile à se transformer en ange de lumière, le démon sans doute nous y révèle l'existence d'une vie future ; mais dans cette vie future, pas d'éternité de supplices, pas d'enfer ! Au sortir de cette triste vie, c'est une vie meilleure qui nous attend tous sans distinction. Ce que les prêtres nomment le péché mortel n'est qu'une monstrueuse imagination de ces prêtres imposteurs d'un Dieu fabuleux. Car Dieu n'est point tel qu'ils l'enseignent ; tous les hommes sont ses enfants, et tous il les rend heureux avec lui dans son ciel, etc. En un mot, mes frères, la doctrine spirite est la négation du mal, du péché, de l'enfer et du démon lui-même. Il y a longtemps qu'on l'a remarqué : la ruse suprême de Satan, c'est de se faire oublier ; mais c'est surtout dans les oracles qu'il rend par la bouche des Esprits, qu'il se renie lui-même avec un art consommé afin d'amener les hommes à renier Dieu à son tour.

Mes frères, gardez-vous, je vous en conjure, de ces pratiques pernicieuses du spiritisme. Elles conduisent directement à la folie et au suicide, et l'on ne compte plus les infortunés qui se sont donné la mort, enivrés et rendus comme insensés pour avoir approché de leurs lèvres cette coupe capiteuse et empoisonnée des doctrines spirites. Rejetez avec horreur tous les livres qui traitent de ces matières, et n'en parlez qu'avec votre confesseur ou votre curé.

3. — Le *magnétisme* serait-il à son tour, du moins dans bon nombre de cas difficiles à expliquer sans l'intervention d'êtres supérieurs, une manifestation nouvelle du pouvoir diabolique ? L'Eglise n'a pas cru devoir se prononcer définitivement sur ce point. En tout cas, il est du devoir des fidèles de s'abstenir de ces passe-temps sinon certainement criminels, du moins toujours pleins de péril pour la foi et la moralité. L'opinion des plus graves théologiens est que, dans tous ces phénomènes d'ordre encore indéfini, le démon, sous couleur d'utilité ou de distraction, cherche à amuser et à abuser l'homme, à lui faire prendre le change, à jeter le trouble et le doute dans son âme, à battre en brèche les miracles authentiques qui sont un des fondements de la vérité catholique, au moyen de merveilles semblables produites sans le secours de Dieu.

Dans tout cela, il faut nous en tenir à la parole du saint curé d'Ars qui connaissait, pour l'avoir éprouvée par lui-même, la malice de Satan et qui disait : « Le diable est très malin, mes bien chers frères. Il est en plus de choses que nous ne pensons, et ce que nous avons à faire, c'est de nous tenir éloignés des vaines curiosités du monde et des amusements où nous ne voyons pas bien clair. » — J'aurais pu vous parler encore des

tables tournantes, mais tout ce que j'ai dit déjà s'applique pareillement à cette autre invention du démon, et j'ai hâte d'en arriver à son action invisible que vous avez tous éprouvée déjà : la tentation.

III. — *Son action invisible sur l'âme : La tentation*

Et puisque tous, mes frères, vous savez ce que c'est que la tentation, je ne vous en parlerai ce soir que pour vous rappeler les divers moyens que nous avons d'en triompher.

1. — Le premier et le grand moyen de n'être point vaincu par le démon, c'est de lui fermer soigneusement la porte de nos sens et de notre cœur. « Frères, s'écrie saint Pierre, soyez sobres et veillez, car le démon ennemi rôde autour de vous comme un lion en quête d'une proie. Que s'il vous attaque, résistez-lui dans la foi. »

La sobriété, la tempérance, la vigilance sur nous-même, tout ce qui est de nature à nous tenir en garde contre les excès de tout genre, tout ce qui empêche nos sens d'être des portes toujours grandes ouvertes par où pénètre le monde avec ses griseries, ses vanités, ses scandales, et notre cœur d'être comme une place publique où se donnent rendez-vous les pensées, rêves et désirs les plus extravagants : voilà le moyen par excellence de n'être point habituellement la proie du tentateur. Restons chez nous, occupons-nous de nos affaires, ne courons point les rues en désœuvrés, réglons notre vie et fuyons un certain monde : nous supprimerons par là les trois quarts et demi des tentations et des chutes. Que peut faire le loup affamé si la bergerie est bien gardée, si le berger est là qui veille au lieu de s'en aller je ne sais où ? Il ne peut rien et se retire. Ainsi en serait-il du loup infernal si nous restions chez nous à l'abri des occasions qui nous guettent du dehors.

Les saints ne mettaient jamais qu'en tremblant le pied hors de leur demeure ou de leur cellule. « Chaque fois que j'ai fréquenté les hommes, disait l'un d'eux, j'en suis revenu moins homme. » — Voyez encore le saint homme Job. Tant qu'il reste seul sur son fumier, face à face avec l'invisible majesté de Dieu, il demeure stable dans sa vertu, et sa foi éclate en ce cri de bénédiction qui confond le tentateur : *Sit nomen Domini benedictum !* Mais dans la société de ses amis — hommes de piété pourtant, — il se laisse entamer par la tentation. Dans le feu de la discussion, il sort de lui-même ; et, par la porte restée ouverte, le démon pénètre aussitôt. Encore un peu, et sur les lèvres frémissantes du patriarche éclaterait le murmure précurseur du blasphème.

Il reste heureusement au vénérable Job le glaive d'une foi solidement trempée, et se ressaisissant sur un mot tombé d'En-haut, il repousse le démon, l'oblige à lâcher pied et répare l'intempérance de ses premières paroles par ce cri de repentir : « Je m'accuse ! *Ipse me reprehendo.* » Ainsi devons-nous faire nous-mêmes. Si, malgré notre vigilance habituelle, nous sommes surpris par le démon, retranchons-nous derrière une foi solide et sûre, et regagnons, par la pénitence, la bataille que nous avions perdue par notre imprudence ou notre faiblesse.

2. — Avec l'exacte vigilance procédant de la défiance de nous-mêmes, il nous faut aussi la confiance en Dieu et la fidélité à le prier chaque jour. Ce second moyen de défense suppose le premier, et réciproquement. L'un des deux seul ne suffirait pas. Dieu ne voudrait pas nous secourir, si nous ne commencions par nous aider nous-mêmes. Mais aussi nous aurions beau garder, en vigilantes sentinelles, les abords de notre maison et de notre âme : si nous négligions d'appeler à nous le renfort divin, nous veillerions en vain ; le tentateur donnerait l'assaut, et l'avantage lui resterait.

Veillons donc et prions, surtout pendant le carême. Et s'il arrive que la tentation nous prenne au dépourvu et que nous ayons à lutter pour ainsi dire en rase campagne, souvenons-nous toujours de cette parole de saint Paul : « *Spectaculum facti sumus mundo, et angelis, et hominibus.* Quand nous combattons, nous sommes en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » Dans ce duel entre nous et le démon, nous avons des témoins qui suivent des yeux avec émotion toutes les péripéties de la lutte : Dieu, les anges, les saints qui font des vœux pour nous, applaudissent à nos efforts, à notre persévérance, et que notre lâcheté, si nous venions à rendre les armes, remplirait de confusion et de tristesse. A cette pensée, une noble fierté s'emparera de nous et nous vaincrons. Ainsi soit-il !

4e Instruction

POURQUOI LA TENTATION ?

Dixit illi uxor sua : « In simplicitate tua benedic Deo et morere. »
Sa femme lui dit : « Bénis-le donc, ton Dieu, et meurs dans ta sottise. »
(Job, II, 9).

Mes frères,

Je vous ai rappelé, dans notre dernier entretien, l'action du démon s'exerçant visiblement en ce monde de différentes sortes, et invisiblement sur les âmes par la tentation. Mais la tentation ne nous vient pas toujours du démon seul ; dans cette œuvre néfaste, il a pour auxiliaires les hommes pervers qu'il anime de son esprit : l'histoire de Job va nous en donner une preuve entre cent autres.

Nous verrons pourquoi la Providence de Dieu permet ainsi la tentation, soit *de la part du démon*, soit *de la part des hommes*.

I. — *Pourquoi la tentation de la part du démon*

Il semble que l'œuvre de la Providence en ce monde serait bien simplifiée et singulièrement fa-

cilitée, s'il n'existait point parallèlement à elle cette contre-Providence diabolique dont nous avons parlé. Pourquoi donc Dieu a-t-il permis à un pouvoir rival de s'établir en face du sien et dans son propre royaume? Pourquoi le Seigneur s'est-il, pour ainsi dire, dessaisi en faveur de Satan de la principauté de ce monde, selon le mot de Jésus appelant le démon *princeps hujus mundi*, le prince d'ici-bas?

1. — Est-ce par impuissance? L'Eternel était-il incapable de défendre sa création, son domaine, de l'invasion victorieuse des légions infernales? Le seul titre de Tout-Puissant que nous donnons à Dieu indique assez qu'il n'en est rien. Et s'il a pu d'un mot précipiter les phalanges d'esprits rebelles des hauteurs du troisième ciel aux profondeurs ténébreuses de l'enfer, nul doute qu'il ne puisse encore d'un mot les refouler, les replonger de même dans leur prison de feu, s'il lui plaisait de les éloigner de nous et d'en débarrasser l'air et la terre.

Si donc les démons sont sans cesse répandus autour de nous, nous guettant de leur haine comme les bons anges nous veillent de leur amour, c'est que le Très-Haut le veut bien et le leur permet. Nous est-il, mes frères, interdit de chercher le mobile de cette conduite de Dieu? Je ne le crois pas. Sans doute il nous sera toujours impossible en cette vie, dans l'indécise lumière où nous marchons, de pénétrer jusqu'à l'intime des intentions divines; mais le peu que nous en découvrirons ou soupçonnerons ne nous sera jamais sans profit ni secours. N'avons-nous pas du reste, pour guider nos recherches, le fil conducteur des Ecritures? Et, parmi les Ecritures, le livre de Job jette une lumière particulière sur le sujet qui nous occupe.

2. — Le Seigneur dit à Satan qui se présente devant lui : « As-tu considéré mon serviteur Job qui n'a point d'égal sur la terre, qui est un homme simple et droit, craignant Dieu et fuyant le mal? — Est-ce pour rien, répond Satan, que Job craint le Seigneur? N'avez-vous pas protégé de toutes parts sa maison, sa personne et tous ses biens? Mais étendez un peu votre main et touchez tout ce qui est à lui, et vous verrez s'il ne vous maudira pas en face. — Va donc, reprend l'Eternel, tout ce qu'il a est en ton pouvoir. »

A bien comprendre le sens caché de ces paroles, il apparaît que la permission donnée à Satan de tenter l'homme, n'est de la part de Dieu qu'un défi méprisant porté à l'orgueil de l'Esprit de ténèbres. Celui-ci a osé se mesurer un jour avec son Créateur : il en a été puni avec la rapidité de l'éclair, et il expie éternellement dans les enfers sa criminelle audace. Mais ce n'est pas assez pour son châtiment. Etre vaincu par la main foudroyante du Tout-Puissant n'a rien d'humiliant pour une créature : on pourrait presque dire que seul le contraire est vrai, et que l'humiliation est pour Dieu d'avoir eu à entrer en lutte avec un être infiniment au-dessous de Lui. Il en est ici de Lui, toutes proportions gardées, comme d'un géant qui aurait à combattre un tout petit enfant : la défaite de celui-ci n'a rien qui soit de nature à le faire rougir, et c'est le géant plutôt qui doit sentir la honte lui monter au front de se voir offrir la bataille par un tel adversaire.

L'honneur de Dieu n'est donc, pour ainsi dire, qu'à demi satisfait par la défaite des anges rebelles et leur chute dans l'abîme de feu. Il faut à Dieu une satisfaction plus complète. Pour l'obtenir, que fait-il? Il met le grand révolté, Satan, l'orgueilleux, le superbe, aux prises avec une créature bien inférieure à lui par nature, portant une âme captive dans un corps animal et grossier; il provoque à un duel à outrance le chérubin déchu, mais toujours altier, et l'homme, ce fragile roseau pensant. C'est déjà pour Satan une humiliation très grande d'avoir à se commettre en duel avec un si méprisable adversaire; et, n'était sa haine et l'exaspération de sa jalousie contre nous, son infernal espoir de nous entraîner avec lui dans les gouffres brûlants, Satan bien sûr dédaignerait de s'occuper de nous.

Mais ce qui met le comble à sa confusion, c'est le défi que Dieu lui porte d'être vainqueur dans cette lutte, déjà par elle-même une honte. Sans doute l'Eternel a prévu les succès partiels remportés par l'ennemi sur une portion de l'humanité. Il y aura de lâches défections dans les rangs des combattants; il y aura des âmes orgueilleuses qui, désertant le culte du vrai Dieu, passeront à celui du prince de l'orgueil; il y aura des cœurs voluptueux qui, préférant aux nobles satisfactions de la vertu les coupables jouissances du vice, deviendront semblables à ces pourceaux de l'Evangile livrés au pouvoir des démons. Mais il n'en restera pas moins vrai que, dans son ensemble, l'humanité triomphera des efforts de Satan; le ciel se peuplera de ces hommes de bonne volonté qui, comme l'Apôtre, auront combattu le bon combat et prosterné dans la poussière les légions de l'enfer. L'homme se sera, des millions et des millions de fois, ri de toutes les attaques du démon. N'y aurait-il eu, dans tout le cours des siècles, qu'un saint Antoine ermite pour réduire à une honteuse impuissance les puissances de ténèbres; qu'un saint curé d'Ars pour braver victorieusement toutes les colères, toutes les rages du dragon infernal, lui briser les dents de sa main décharnée et lui arracher de la gueule les pauvres brebis du troupeau qui s'étaient par lui laissé surprendre; n'y aurait-il eu qu'une Vierge Marie pour le tenir captif sous ses pieds et lui broyer la tête, cela eût suffi au Très-Haut pour n'avoir pas défié en vain son archange rebelle, cela eût suffi à l'éternelle confusion de Satan. N'y eût-il eu près du trône de l'Eternel qu'une seule âme humaine couronnée pour avoir triomphé de l'enfer, cette seule âme élue eût empêché le révolté de lever, du fond de l'abîme, un front toujours arrogant vers l'Eternel et de lui crier avec mépris : « Tu m'as frappé et pour toujours; mais aussi il me reste à moi pour toujours l'honneur de t'avoir provoqué. » Oui, la

présence d'un seul juste près du trône de l'Eternel eût confondu à tout jamais l'arrogance de Satan. Mais ce n'est pas un juste seulement, ce sont des multitudes innombrables de saints, de martyrs, de confesseurs, de vierges fidèles imitatrices de Marie, de saintes femmes, dont la présence au ciel couvre Satan d'une ignominie mille fois plus insupportable que tous les feux de l'enfer, et l'oblige à courber la tête dans la honte d'un éternel silence.

Voilà pourquoi Dieu a permis la tentation. C'est pour faire de chacun de nous un vengeur de sa cause, un champion de son honneur. Marchons donc résolument au combat, chrétiens, soldats de Dieu ! Quand nous luttons contre la tentation, ce n'est pas seulement pour nous que nous combattons, c'est pour Dieu, c'est pour notre noble et glorieux Seigneur, notre Ami, notre Père. Excitons-nous par cette pensée à résister victorieusement au démon. Encore une fois, l'honneur de Dieu est engagé, aussi bien que notre intérêt à nous, à ce que nous vainquions. Soyons donc gens d'honneur, et plutôt tout souffrir que de capituler jamais entre les mains de Satan !

II. — *Pourquoi la tentation de la part des hommes*

1. — Mes frères, les Anglais, dans leur lutte à dix contre un avec les Boers, ont essayé à plusieurs reprises d'encadrer dans leurs colonnes les prisonniers tombés entre leurs mains. Mais ceux-ci, fidèles à leur patrie et à leur drapeau, refusèrent toujours de marcher contre leurs frères d'armes.

Tels ne sont point les malheureux captifs tombés au pouvoir du démon dans sa lutte à outrance contre l'humanité. Il n'y a pas de pires auxiliaires de Satan que ceux-là pour circonvenir leurs frères et livrer à leur fidélité une guerre implacable. Renégats et traîtres à leur patrie et à leur Père, d'enfants de Dieu ils consentent à devenir des fils de Bélial. Qui racontera les vexations continuelles, les moqueries de toute sorte, les persécutions parfois à main armée de ces transfuges, contre les justes demeurés fidèles au bon combat ! Si la guerre était toujours ouvertement déclarée, ce ne serait encore que demi mal ; mais le plus souvent c'est une suite d'escarmouches qui finissent par lasser les plus vaillants et par épuiser leurs forces. Ce ne sont point les rencontres en rase campagne qui ont, en Espagne, au commencement du siècle dernier, amené la défaite des lieutenants de Napoléon, mais la petite guerre de buissons, de surprises, d'embuscades.

Et, particularité remarquable, c'est bien souvent au foyer conjugal que ce conflit entre le juste et le pécheur s'exerce avec le plus d'acuité. Une chose frappe à la lecture de l'Ancien Testament : c'est, pour ne parler que de la femme, le grand nombre relatif de mauvais génies féminins se rencontrant, sous le même toit, avec des hommes proposés en exemple au monde pour le respect de Dieu et du devoir. Eve coupable n'est point satisfaite qu'elle n'ait rendu prévaricateur à son tour Adam, demeuré innocent encore. Anna, la femme de Tobie, lui reproche avec colère ses œuvres de charité et de sainteté, et ne pouvant le gagner au blasphème et au péché, arrache du moins d'amères larmes à ses yeux aveugles. Et enfin, pour nous borner à ce dernier exemple, nous retrouvons dans la maison de Job une épouse non moins dénuée que la précédente de l'esprit d'En-haut et qui, au spectacle de l'admirable patience de son mari, se prend d'une fureur impie et lui crie : « Resteras-tu toujours figé dans ta sottise ? Bénis-le, ton Dieu, et que la mort t'emporte ! »

Quand ce n'est point à notre foyer, c'est au sein de nos proches ou de nos amis que nous trouvons nos plus dangereux tentateurs. Rien n'est si bon dans la vie qu'une amitié fidèle, mais rien n'est pire qu'un mauvais amis. Les amis de Job par leurs discours inconsidérés le jettent presque hors des voies de la vérité et de la justice : ils n'étaient pourtant que maladroits. Que penser après cela d'amis irréligieux et agressifs dans leur impiété ?

2. — Or, pourquoi Dieu permet-il, après la tentation par le démon, cette tentation nouvelle de la part des hommes ? Laissez-moi vous le dire brièvement.

a) Dieu d'abord, d'une façon générale, éprouve les bons par les méchants pour tenir leur vertu en haleine, et lui donner plus de solidité et de lustre. A quoi bon insister ? Il faut à l'or l'épreuve du creuset pour resplendir purgé de toutes ses scories et devenir le métal « glorieux » entre tous les autres. De même il faut qu'une force soit mise et maintenue en exercice pour se conserver, s'accroître, et atteindre son maximum d'intensité. Il n'en est pas autrement de la vertu d'un cœur pieux. Il faut ce cœur et cette piété purgés des imperfections natives des débuts ; et il faut cette vertu continuellement exercée, afin de devenir peu à peu comme infatigable, invincible. Dieu, pour conclure par cet exemple, est pareil à un général qui, même en temps de paix, conduit ses soldats aux manœuvres. Pour éprouver leur solidité et les habituer aux fatigues de la guerre, il divise ses troupes en deux camps et fait marcher, en des combats simulés, une moitié de ses hommes contre l'autre moitié. De la sorte, si la vraie guerre éclate, il pourra présenter à l'ennemi des combattants exercés et tenus en haleine, et espérer la victoire.

b) Et, pour descendre maintenant du général au particulier, si Dieu permet l'épreuve de la part des faux amis, c'est pour nous obliger à nous attacher à lui de plus en plus, comme au seul ami véritable. Je ne fais ici que traduire l'auteur inspiré de l'Ecclésiastique disant : « Mon fils, toi qui prétends à servir le Seigneur, prépare ton âme à la tentation. Mais supporte en toute patience et humilité les épreuves les plus extrêmes : unis-toi à ton Dieu, et supporte la contradiction, afin qu'au

terme de l'épreuve la vie se soit accrue en toi comme un arbre chargé de fruits [1]. »

c) Dieu pareillement prend plaisir quelquefois à unir du même lien indissoluble dans le mariage deux cœurs qui semblent au premier abord associés contre la volonté d'En-haut. L'un est sans piété, sans véritable tendresse ; l'autre est un trésor d'affection pure et dévouée, de nobles sentiments, de foi, de charité. Comment Dieu, qu'il a consulté sur sa vocation dans la prière, a-t-il laissé ce juste se tromper si grossièrement et contracter une union si mal assortie? Voilà ce que l'on dit dans le monde, et l'on plaint ce malheureux jeune homme ou cette infortunée jeune fille d'avoir été *volé* de la sorte. Mais, mes frères, ne prononçons pas si vite ; n'accusons pas si lestement la Providence. La Providence qui donne aux maris craignant Dieu des femmes sans religion, ou *vice versa*, sait bien ce qu'elle fait. Elle permet qu'il en soit ainsi, nous l'apprenons de saint Paul, pour le plus grand bien de l'un et de l'autre: Mais je suppose toujours le cas où l'on a prié Dieu assez longtemps et assez souvent pour mériter de lui grâce et lumière dans l'affaire de la vocation. J'ai invoqué l'autorité de saint Paul. « Si l'un de vous, écrit en effet l'Apôtre aux Corinthiens, a une femme étrangère à la foi, qu'il ne la renvoie pas pour cela. Et réciproquement. Car le mari chrétien sanctifie son épouse qui ne l'est pas [2]. »

Adorons, mes frères, cette disposition de la Providence faisant le juste pour le pécheur, le fort pour l'infirme. Entrons, chacun pour notre part, dans le rôle qui nous est assigné par cette très sage Providence. Trêve aux récriminations! Mais efforçons-nous de vaincre autour de nous, dans l'état du mariage ou dans tout autre état, le mal par le bien. La patience finira toujours, si elle est vraiment surnaturelle et appuyée sur Dieu, par triompher de la persécution. Et, au lieu de nous laisser gagner à Satan par les infidèles de notre entourage, c'est nous qui les gagnerons à Dieu.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XIII

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE CARÊME

I. — Nous vous exhortons.

S'il y a une époque de l'année chrétienne où le prêtre adresse des exhortations aux fidèles, c'est bien durant le Carême, car aux approches des grands anniversaires de notre sainte religion, les âmes doivent se préparer à en recueillir les fruits de sanctification. De là ces réunions plus fréquentes dans nos temples, les prédications plus multipliées et tous les exercices de piété qui ont pour but de vous rappeler aux pratiques de votre sainte vocation.

Aussi le prêtre paraît au milieu de vous, non de sa propre autorité, mais comme un ambassadeur venant remplir un ministère. C'est ce que saint Paul écrivait aux Corinthiens, disant : *Nous sommes les coopérateurs de Dieu, et vous, vous êtes le champ que Dieu cultive.* (I Cor., III, 9). Il le rappelle encore ici en disant : *Etant donc les coopérateurs de Dieu, nous vous exhortons.* Nous ne remplissons auprès de vous aucun autre ministère : nous voulons vous aider par nos prédications, nos exemples et nos exhortations, à correspondre à la grâce de Dieu. Ainsi s'accomplit cette parole du Sage : *Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte.* (Prov., XVIII, 19).

Nous n'avons pas la prétention d'aider Dieu dans l'affaire de votre salut, en ce sens que nous donnerions des forces à Dieu pour agir, afin de vous délivrer du péché, car le prophète a dit : *Qui a aidé l'Esprit du Seigneur?* (Is., XL, 13) ; mais nous devenons ses aides en ce sens que nous exécutons ses ordres, que nous manifestons ses volontés. Le Seigneur apparut à Moïse sur le mont Horeb pour lui confier la mission d'aller délivrer les Israélites de la servitude d'Egypte (Ex., III, 14) ; ainsi choisit-il encore aujourd'hui des hommes pour les envoyer aider les nations à sortir de l'esclavage du péché. Et les prêtres de l'Eglise catholique parlent de Dieu aux hommes et parlent des hommes à Dieu en vertu de la mission qui leur a été confiée, et chacun d'eux peut vous redire la parole de Moïse aux Israélites : *C'est moi qui ai été l'interprète et le médiateur entre le Seigneur et vous en ce temps-là, pour vous annoncer ses paroles.* (Deut., V, 5).

Saint Chrysostome : « Puisque l'Apôtre consent à nous prier et à nous exhorter, ne restons point dans l'apathie. C'est une raison, au contraire, de déployer plus de zèle pour plaire à Dieu, de réunir plus de richesses spirituelles. Il l'avait déjà dit : *La charité nous presse,* ne nous laisse point de repos, nous stimule sans cesse. (II Cor., V, 14). Si vous ne montrez pas cette ardeur après que Dieu vous a témoigné cette sollicitude, si vous n'accomplissez rien de généreux, vous perdrez ces biens inestimables. Ne pensez pas que, s'il vous envoie maintenant des hommes pour vous exhorter, cela doive durer toujours ; il n'en sera ainsi que jusqu'à son second avènement ; l'exhortation a seulement lieu tant que nous sommes sur la terre, et puis viendra la justice et le châtiment.

« De là cette force qui le presse. Il ne cesse de les stimuler, soit par la grandeur des biens promis et de l'amour de Dieu pour les hommes, soit par la brièveté du temps. Voici comment il exprime ailleurs la même parole : *Notre salut est*

[1] Eccli., II, *passim.*
[2] I Cor., VII, 13-14.

en ce moment plus proche (Rom., XIII, 11) ; ailleurs encore : *Le Seigneur est près.* (Philip.,IV, 5).

« Il est ici plus explicite : *Vous venant en aide,* leur dit-il, *nous vous exhortons.* C'est à vous que nous venons en aide, nous sommes vos auxiliaires plutôt même que ceux de Dieu, dont nous sommes cependant les ambassadeurs. Lui n'a besoin de rien, le salut n'a pas d'autre objet que vous. Que du reste il soit aussi l'auxiliaire de Dieu, il ne s'en défend pas, puisqu'il a dit formellement dans un autre passage : *Nous sommes les ambassadeurs de Dieu.* (I Cor., III, 9). Quand c'est Dieu qui nous exhorte, l'exhortation ne va plus seule, elle est accompagnée de ce témoignage décisif, qu'il a donné son Fils, le Juste par excellence, qui ne connaissait point le péché et qu'il a fait péché pour nous pécheurs, afin que nous devinssions justes. Cela étant, ce n'était pas à Dieu de prier, des hommes surtout, et des coupables : c'est lui-même qui devait être prié tous les jours. Voilà qu'il prie. Quant à nous, nous n'avons aucun droit à vous prier, ne vous ayant fait aucun bien ; mais nous vous prions uniquement au nom de Dieu, qui vous a fait de telles grâces. Nous vous exhortons avant tout à recevoir le bienfait [1]. »

II. — A ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.

Tel est le but de l'exhortation de l'Apôtre : il voudrait que la grâce reçue par nous ne demeurât point inutile et sans fruit. C'est ce qui arriverait si nous ne savions pas faire valoir les biens qui nous ont été accordés, si nous ne parvenions pas à les conserver, ou si, venant à les perdre, nous ne nous efforcions pas à les retrouver.

Mais quelle est cette grâce ou mieux son fruit ? — C'est d'abord la rémission de nos péchés, selon cette parole du prophète : *L'iniquité sera remise à la maison de Jacob ; et tout le fruit de ce châtiment, c'est que son péché soit expié.* (Is., XXVII, 9). Qui d'entre nous n'a point goûté les fruits de cette grâce ? Nous avons bien éprouvé de l'amertume, mais les douceurs n'ont point tardé à nous réjouir. — Il y a, en second lieu, la grâce qui nous fournit les moyens de parvenir à la vie éternelle, selon cette parole de l'Apôtre : *Le fruit que vous en retirez, c'est la sanctification, et pour fin, c'est la vie éternelle.* (Rom., VI, 22).

C'est pourquoi si, après avoir reçu ces différentes grâces, vous n'en usez pas pour éviter le péché et obtenir la vie éternelle, c'est bien en vain que vous les avez reçues. Combien nous serions heureux si nous pouvions dire dès maintenant et jusqu'à notre dernier soupir, en union avec l'Apôtre : *Ce n'est point en vain que j'ai couru, ni en vain que j'ai travaillé !* (Philip., II, 16). En effet, de quelle utilité nous serait la grâce, si une fois délivrés de nos péchés et devenus les amis de Dieu, nous revenions à nos premières souillures ? Non, la vocation chrétienne ou la grâce du salut ne consiste pas seulement à croire, mais elle demande en outre le zèle pratique de la vie ; et si nous ne le comprenons pas nous nous enfonçons davantage dans le mal, en retournant à nos vices après avoir reçu tant de lumières et de faveurs. Craignons que le Père de famille ne vienne nous dire comme aux ouvriers qui se tenaient sur la place : *Pourquoi êtes-vous ici tout le jour sans rien faire ?* (Matth., XX, 6).

SAINT BERNARD : « Il n'y a rien de si efficace pour mériter la grâce, pour la conserver, ou pour la recouvrer, que de ne s'élever jamais devant Dieu, mais d'être toujours dans un état de crainte et de tremblement : *Bienheureux,* dit le Sage, *est celui qui est toujours dans la crainte.* (Prov., XXVIII, 14). Craignez donc lorsque la grâce est présente, craignez lorsqu'elle s'en va, craignez lorsqu'elle revient. Voilà ce qu'on entend par être toujours dans la crainte. Que ces trois craintes se succèdent dans votre âme, selon que vous sentez que la grâce est en vous, ou s'en retire lorsqu'elle est offensée, ou y revient de nouveau quand elle est apaisée.

« Lorsqu'elle est présente, appréhendez de n'y pas correspondre assez dignement. C'est l'avis que donne l'Apôtre : *Prenez garde de recevoir en vain la grâce de Dieu.* (II Cor., VI, 1). Et dans sa lettre à Timothée : *Ne négligez pas la grâce qui est en vous.* (I Tim., IV, 14). Enfin, il parle de lui-même : *La grâce de Dieu n'a pas été vaine en moi.* (I Cor., XV, 10). Cet homme admirable, qui pénétrait les secrets de Dieu, savait que négliger les dons de Dieu et ne s'en pas servir pour l'usage qu'on les a reçus, c'est faire injure à celui dont on les tient, et il croyait que c'est là un orgueil épouvantable. C'est pourquoi il évitait lui-même avec grand soin et enseignait aux autres à éviter un mal si dangereux. — Mais lorsque l'esprit d'orgueil ne peut empêcher l'action, il tâche de corrompre l'intention, en nous suggérant de nous attribuer ce qui n'est qu'un effet de la grâce. Or, vous ne sauriez douter que ce genre d'orgueil ne soit pire que le premier. Car, qu'y a-t-il de plus horrible que le langage de ceux qui disaient : *C'est notre main toute-puissante, et non le Seigneur, qui a fait toutes ces choses ?* (Deut., XXXII, 27).

« Si donc on doit craindre lorsque la grâce demeure en nous, que doit-on faire lorsqu'elle se retire ? Ne doit-on pas alors craindre davantage, puisqu'il faut périr lorsque la grâce vient à manquer ? Ecoutez le souverain dispensateur de la grâce : *Vous ne pouvez,* dit-il, *rien faire sans moi.* (Jean, XV, 5). Craignez donc extrêmement lorsque la grâce vous est soustraite ; car vous tomberez bientôt. Craignez et tremblez, parce que Dieu est irrité contre vous. Craignez parce que celle qui vous gardait vous a abandonné. Et ne doutez point que votre orgueil en soit cause, quoique cela ne vous paraisse pas, quoique vous ne vous sentiez coupable de rien.

[1] *In II Ep. ad Cor.,* Hom. XII, n. 1, trad. Vivès.

« Mais si la grâce vous redevient propice et retourne vers vous, c'est alors que vous devez craindre bien plus encore qu'il ne vous arrive de tomber de nouveau, selon cette parole de Jésus-Christ : *Vous voilà guéri, allez et ne péchez plus, de crainte qu'il ne vous arrive quelque chose de pire.* (Jean, v, 14). Voyez-vous qu'il est bien plus funeste de retomber que de tomber ? Que votre crainte soit donc plus grande, quand le péril est plus grand.

« Vous êtes heureux si vous remplissez votre cœur de cette triple crainte[1]. »

III. — Voici maintenant un temps favorable, voici maintenant un jour de salut.

De quel temps l'Apôtre veut-il parler ? C'est la vie présente qui est le temps où nous sommes appelés à recevoir les dons gratuits de la grâce, car Jésus-Christ est venu plein de grâce et de vérité. (Jean, I, 14). Et ce temps de grâce et d'amour subsiste encore et durera jusqu'à la fin du monde, car Jésus-Christ *a racheté ceux qui étaient sous sa loi, afin que nous reçussions l'adoption des enfants (Ib.*, 5) ; en sorte que chacun de nous doit lui dire dans des sentiments de reconnaissance : *Pour moi, je vous adresse ma prière, Seigneur ; c'est le temps de votre bienveillance, ô Dieu ! Exaucez-moi selon la grandeur de votre miséricorde, et selon les vérités de votre salut.* (Ps. LXVIII, 14).

Nous ne sommes pas seulement dans un temps favorable, mais encore dans un jour de salut. Quel est-il ? Il s'agit ici des jours non pas où notre salut est fait, mais où nous pouvons encore le faire et l'assurer de plus en plus avec le concours de la grâce. C'est de ce jour dont Jésus-Christ a dit : *Il faut que j'opère les œuvres de celui qui m'a envoyé, tandis qu'il est jour ; la nuit vient pendant laquelle personne ne peut agir.* (Jean, IX, 4). Saint Paul le comprenait si bien tant pour lui-même que pour les fidèles, qu'il écrivait aux Galates : *Faisant le bien, ne nous lassons point ; car en ne nous lassant pas, nous recueillerons la moisson en son temps. C'est pourquoi, tandis que nous avons le temps, faisons du bien à tous, et principalement à ceux qui sont de la famille de la foi.* (Gal., VI, 9-10). C'est ainsi qu'aidés de la grâce, nous pouvons accomplir les œuvres qui nous feront obtenir le salut éternel.

Saint Chrysostome : « L'Apôtre, pour donner plus de force à son exhortation, nous rappelle une prophétie bien capable de nous exciter et de nous déterminer à prendre avec courage et sans retard le chemin du salut : *Dieu lui-même a dit : Je t'ai exaucé dans le temps favorable, je t'ai secouru dans le jour du salut. Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut.*

« Le temps favorable, quel est-il ? Le temps de la miséricorde et de la grâce, où nous ne devons ni rendre nos comptes, ni subir la peine de nos péchés ; le temps où nous pouvons obtenir avec la réconciliation des biens sans nombre, la justification, la sanctification, et tous les autres. Que de labeurs n'eût-il pas fallu subir volontiers pour avoir une occasion pareille ? et voilà qu'elle se présente d'elle-même, nous apportant le pardon du passé, sans exiger de nous aucune fatigue. Voilà ce que Paul appelle le temps favorable, par la raison que les plus grands criminels peuvent alors être reçus en grâce, bien plus, arriver au faîte de la gloire. C'est ainsi qu'à l'arrivée d'un monarque, la justice suspend son cours, les coupables sont graciés et sauvés. Encore une fois, voilà le temps favorable, celui pendant lequel nous sommes encore dans la lice, nous travaillons à la vigne, la onzième heure ne s'est pas écoulée.

« Hâtons-nous donc, mettons ordre à notre vie, car c'est une chose facile. Oui, celui qui lutte pendant ce temps, quand les dons célestes se répandent sur nous avec une telle abondance, obtient aisément la palme. Dans les grandes solennités, les rois de la terre eux-mêmes, se montrant alors revêtus de leurs insignes distinctifs, récompensent magnifiquement la plus légère offrande ; mais lorsqu'ils paraissent pour juger, les comptes sont établis avec une rigoureuse exactitude. Combattons, nous aussi, dans le temps où ce bienfait nous est accordé ; c'est le jour de la grâce, de la divine grâce : il nous est aisé dans un pareil moment de remporter la couronne. En effet, si Dieu nous a reçus quand nous succombions sous le poids de nos vices, et s'il nous a délivrés, beaucoup mieux nous recevra-t-il quand nous sommes libres, quand nous faisons d'ailleurs ce qui dépend de nous[1]. »

[1] *In Cant.*, Serm. LIV, n. 9-11, trad. Vivès.

[1] *Loc. cit.*, n. 1-2, trad. Vivès.

Dans notre prochain numéro (lequel aura une livraison supplémentaire), nous commencerons une série d'une quinzaine de *Lectures pour le Carême* sur *le péché* et *la pénitence*.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 30 januarii 1901.

† Sebastianus, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Instructions pour le Jubilé de 1901 *sur Jésus-Christ Rédempteur.* — V. La foi est raisonnable, 97.

Petit Carême sur le livre de Job. — *5e Instruction :* La Providence distribuant en ce monde les biens et les maux, 101.

Nouvelles Instructions pour le Jubilé. — I. Instruction d'ouverture, 104. — II. Jésus-Christ n'est pas connu, 106.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — IV. L'examen de conscience, 108.

Allocutions de mariage. — I. Allocution prononcée au mariage d'un pharmacien, 111.

Récits et Causeries. — II. Trois voix, 112.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XIV. Pour le 2e dimanche de Carême *(in I Thess.*, IV, 1-3), 113. — XV. Pour le 3e dimanche *(in Eph.*, V, 1-2), 115. — XVI. Pour le 4e dimanche *(in Gal.*, IV, 28, 29 et 31), 117. — XVII. Pour le dimanche de la Passion *(in Hebr.*, IX, 12, 14 et 15), 119. — XVIII. Pour le dimanche des Rameaux *(in Phil.*, II, 8), 121.

Lectures pour le Carême. — *Le péché.* — I. Nature et malice du péché considéré par rapport à Dieu, 123. — II. Les biens dont il nous prive, 125. — III. Les maux qu'il nous cause, 126.

Courtes instructions pour la prière du soir. XLIX. Guérison d'un lépreux, 127.

Divers sujets de Carême, 128.

INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ DE 1901

SUR JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR

V

LA FOI EST RAISONNABLE

« Il faut que Jésus-Christ règne » : il est notre Maître et notre Sauveur. Mais que d'obstacles sont accumulés pour empêcher le règne du Christ ! Contre la foi en Jésus-Christ luttent, chacun à sa façon, l'indifférence, le naturalisme et le rationalisme. Contre l'espérance de la béatitude éternelle et contre les promesses de Jésus-Christ, le matérialisme nie l'existence de l'âme ; la recherche exclusive des biens temporels fait méconnaître les biens réels et inamissibles. Contre la charité chrétienne militent l'égoïsme et une fausse conception du bien que nous devons faire au prochain. — Il nous faut réfuter chacune de ces erreurs et montrer, dans les trois instructions qui vont suivre, combien la foi est raisonnable, l'espérance fondée et la charité puissante.

Ni pour le règne que Jésus-Christ veut exercer ici-bas, dans les individus et dans les sociétés, ni pour le règne complet du Christ en ses élus durant la vie éternelle, les connaissances que donnent la raison ne sauraient suffire. Le règne de Jésus-Christ est surnaturel : ce n'est pas la nature qui l'établira et le maintiendra, mais la grâce ; ce ne sont pas les données de la raison qui le feront connaître et en guideront les sujets, mais les lumières de la foi. La dernière parole prononcée par Jésus-Christ sur la terre indique par dessus tout la nécessité de la foi : « Quiconque croira sera sauvé, quiconque refusera de croire sera condamné. » Et répétant cet enseignement, le Concile de Trente a proclamé que « la foi est le principe du salut de l'homme, le fondement et la racine de sa justification. »

Je connais les récriminations des rationalistes : ils vont s'écrier que la foi est l'avilissement de la raison, que croire c'est s'abêtir. Je tiens à montrer que l'acte de foi chrétienne suppose un acte de raison et ne peut exister sans que celui-ci l'ait précédé ; que l'on ne peut ni que l'on ne doit croire si l'objet proposé à la croyance n'est démontré croyable ; que le chrétien n'est pas un être crédule, mais que, pour croire, il exerce son intelligence.

Je vais donc établir que la foi est raisonnable : 1° dans son motif formel, qui est la vérité divine ; 2° dans ses motifs de crédibilité, qui nous donnent la certitude que Dieu a parlé ; 3° dans les vérités qu'elle nous impose et qui sont supérieures à tout ce que l'esprit humain a pu concevoir de plus beau.

I. — *Combien la foi est raisonnable dans son motif formel, qui est la vérité divine.*

1. — Dieu est la Vérité première, et toute vérité découle de Lui, comme en découlent tout bien et toute vie. Le Fils de Dieu est la forme substantielle du Père et l'expression éternelle de sa pensée ; aussi Léon XIII, voulant nous parler de la foi, commence par nous dire : « La vérité première, absolue et essentielle, c'est le Christ, c'est-à-dire le Verbe de Dieu, consubstantiel et coéternel au Père et un avec lui. C'est pourquoi dans la recherche de la vérité, l'obéissance à Jésus-Christ tout d'abord et le repos assuré de son magistère s'imposent à la raison humaine, puisque la vérité même parle par la bouche du Christ [1]. »

2. — Il existe pour les hommes deux manières de connaître cette pure et unique vérité qui est Dieu. La première est la lumière que Dieu a mise en nous, elle ne dépasse pas les forces de notre nature, elle nous permet de démontrer l'existence du Créateur, mais ne nous ne le fait point connaître tel qu'il est en lui-même ; la seconde est une lumière qui excède nos énergies naturelles et qui, communiquée par Dieu même, nous fait connaître sa nature, ses perfections, sa vie intime en l'unité de sa substance et en la trinité de ses personnes, les desseins de bonté infinie qu'il a formés pour nous. La première de ces lumières est la raison : par elle nous sommes hommes ; la seconde est la foi : par elle nous sommes chrétiens, par elle seulement nous pouvons travailler efficacement à notre salut. La perfection dernière de l'homme doit consister dans la claire vision de Dieu ; or la raison naturelle ne peut, de son propre mouvement, s'élever jusqu'à cette perfection ; il a été nécessaire pour cela, dit saint Thomas, que l'on proposât à l'homme des vérités qu'il doit croire d'après les enseignements de la foi. « La doctrine dont dépend notre salut à tous se rapporte presque uniquement à Dieu et aux mystères les plus divins ; ce n'est pas la sagesse d'un homme qui l'a conçue, c'est le Fils de Dieu lui-même qui l'a reçue de son Père et l'a puisée tout entière en lui : *Les paroles que vous m'avez données, je les leur ai transmises.* » (Jean, XVII, 8) [2].

[1] Encyclique *Tametsi futura.*
[2] *Ibid.*

3. — Parce que la foi vient de Dieu qui est un pur esprit, elle a un côté essentiellement interne et invisible : la vérité divine. Parce que la foi s'adresse aux hommes, qui ne prennent contact qu'à l'aide des sens, elle a un côté externe qui permet aux croyants de vérifier les motifs pour lesquels ils croient, et qui les fait ainsi adhérer, en connaissance de cause, aux saintes et miséricordieuses affirmations de Dieu. Nous croyons parce que Dieu a parlé, et qu'il ne peut ni se tromper ni nous induire en erreur : la vérité divine est le motif formel de notre croyance. Tandis que, dans les sciences exactes, les hommes croient à telles et telles conclusions parce qu'ils se les sont démontrées et les ont déduites de principes incontestables, dans l'ordre religieux nous adhérons aux vérités parce que Dieu les a enseignées. La foi repose donc sur la vérité divine comme sur son moyen ; le motif de la foi est l'autorité de Dieu infaillible et immuable qui a révélé tous les articles que nous croyons. — En même temps que Dieu se révélait, qu'il donnait des signes extérieurs de sa présence et des marques destinées à prouver jusqu'à l'évidence la réalité de sa parole, il nous enseignait tout ce qui était susceptible de nous élever jusqu'à lui, l'existence du Fils, son Incarnation, le mystère de sa vie et de sa mort, la procession de l'Esprit-Saint et son opération sanctificatrice par les sacrements et la grâce. Chacune de ces vérités est du domaine de la foi ; nous les devons croire toutes, soit prises dans leur ensemble, soit considérées isolément, car toutes viennent directement de Dieu qui est la vérité première.

4. — La vérité divine ne se sépare point du Dieu qui est notre Maître : elle s'impose donc à nos intelligences. Ne nous en plaignons pas, et ne crions point que Dieu fait violence à notre raison. Nous plaignons-nous que toute notre vie naturelle et nos relations sociales reposent sur la croyance au témoignage d'autrui ? C'est en effet par la foi au témoignage de nos parents et de nos premiers maîtres que nous avons appris l'usage de chacun des mots et la façon d'exprimer nos pensées naissantes. N'avons-nous pas foi en nos semblables lorsque nous prenons la nourriture qu'ils nous ont préparée, lorsque nous avançons par le chemin qu'ils nous indiquent, lorsque nous guidons nos démarches ou la gestion de nos intérêts d'après les explications qu'ils nous ont données, lorsque nous regardons comme nos pères, comme nos aïeux, comme nos frères, ceux que l'on nous désigne comme tels, lorsque nous lisons l'histoire des générations qui nous ont précédés, lorsque nous nous soumettons aux lois qui régissent notre pays ? Si en toute circonstance nous basons notre conduite sur la parole et la bonne volonté de gens qui peuvent cependant nous tromper par erreur ou par malice, combien n'est-il pas plus raisonnable d'adhérer à la parole de Dieu, puisque la vérité est un caractère qui ne saurait jamais lui manquer ?

5. — Sans doute, dans les vérités que la foi nous propose, il se trouve des choses qui dépassent la portée de notre intelligence. Toutefois, ces mystères que nous rencontrons dans l'ordre surnaturel ne sauraient jamais contredire les données de l'ordre naturel, ni les principes certains de la science. Dieu en effet est l'auteur de la raison, comme il est l'auteur de la révélation, et il n'est point possible qu'il se contredise. Laplace, sur le point d'expirer, entendait vanter sa science et sa gloire par des amis complaisants : « Ne parlez point de cela, leur répondit-il, ce que nous connaissons est peu de chose, ce que nous ignorons est inimaginable. » Dans l'ordre des connaissances naturelles, l'homme qui n'a point étudié, l'enfant que son maître instruit péniblement, auraient mauvaise grâce à répudier les vérités conquises par les savants sous prétexte que ces principes de la science sont incompréhensibles. A plus forte raison, dans le domaine de la foi, « il faut savoir qu'on ne peut tout savoir. » Ne rétrécissons pas l'étendue de notre certitude au domaine si limité de ce que nous avons compris ou constaté par nous-mêmes : ce serait ressembler aux enfants qui prennent pour les confins du monde les bornes de leur horizon. « Quand il existe tant de secrets sous les voiles de la nature elle-même qu'ils défient les explications de la science humaine, sans que personne pourtant puisse en douter sainement, ce serait abuser de la liberté que de ne pas souffrir de mystères au-dessus de toute la nature, parce qu'il n'est pas donné d'en pénétrer l'essence. Ne pas admettre de dogmes revient à ne pas admettre l'existence d'une religion chrétienne [1]. »

6. — La foi, avec les certitudes qu'elle puise dans la vérité de Dieu, est une aide puissante pour notre raison. L'intelligence humaine, primitivement destinée à nous faire connaître tout l'ordre naturel, est incapable, depuis les déchéances du péché, de remplir entièrement cette mission ; elle a gardé sa vie, non plus sa vigueur ; elle retient encore les principes essentiels de l'ordre naturel, elle n'est plus apte à en déduire sûrement les conclusions. Dieu, par la foi, supplée aux impuissances de la raison ; puis nous élevant tout à coup au-dessus des données accessibles à l'intelligence créée même la plus parfaite, il nous communique, selon la mesure de notre capacité, la connaissance qu'il a de lui-même et de toutes choses. Oh ! combien la raison est agrandie par une telle lumière ! Au lieu d'être à l'école du monde et des hommes, la voici à l'école du Verbe ; Dieu s'incline vers elle, se raconte à elle ; elle n'a plus seulement comme dans la Création les œuvres de Dieu et les traces de sa bonté toute-puissante, elle a Dieu lui-même et voit en sa lumière. Encore une fois, quelle aide pour notre raison !

Or cette aide est pleinement généreuse et ne comporte aucune abdication. La foi n'enlève à l'intelligence aucune de ses connaissances naturelles ; elle lui laisse ses aptitudes et le fruit de ses travaux antérieurs en philosophie, en mathématiques, dans les arts, dans l'industrie. Parce que dans l'enseignement divin, nulle lumière ne saurait être en opposition avec le flambeau de la raison que Dieu a allumé en chacun de nous, l'incrédule qui devient croyant, l'hérétique qui adopte la révélation en entier, se détachent de l'erreur, donnent à leur raison pleine rectitude et assurance, et, de ténébreuse qu'elle était, ils rendent leur intelligence lumineuse en Dieu. Ils sont préservés par la véracité même de Dieu de tout danger de se tromper, et l'impossibilité pour eux de comprendre un dogme que Dieu a révélé certainement, accuse la faiblesse de leur raison, mais y supplée généreusement. Loin de se sentir déshonorés, ils appellent à leur secours un instrument plus puissant afin de connaître Dieu et les choses de Dieu.

Ainsi fait l'astronome pour étudier les corps célestes ; en aide de ses yeux insuffisants, il emploie le télescope, mais ne se croit point dispensé de regarder. L'instrument soutient et étend la portée de sa vue, il ajoute à la force naturelle une force artificielle. Loin de se contrarier, ces deux forces se complètent ; les yeux pouvaient seuls commencer et leur action reste toujours nécessaire, le télescope complète l'action visuelle qui n'eût pu

[1] *Ibid.*

atteindre les astres. Quel astronome eut jamais l'idée qu'il déshonorait son œil, lorsqu'il faisait appel à son télescope? Il ne songe qu'à réaliser un précieux progrès pour accélérer le succès de ses recherches.

Pareillement, lorsqu'elle reçoit l'aide aussi précieuse qu'honorable de la foi, « la raison humaine doit s'incliner humblement et fidèlement, en esprit d'obéissance au Christ, au point de se rendre pour ainsi dire captive de son autorité divine, *enchaînant toute intelligence sous la dépendance du Christ.* (II Cor., x, 5) [1]. »

II. — *Combien la foi est raisonnable dans ses motifs de crédibilité, qui nous donnent la certitude que Dieu a parlé.*

1. — L'autorité de Dieu qui parle est le vrai motif de crédibilité. Mais avant qu'il donne son adhésion, le fidèle a besoin qu'on lui démontre nettement que Dieu a parlé et quelles choses il a dites. Quand, par divers signes extérieurs, il s'est convaincu que Dieu a parlé, et quand les lumières de la raison lui ont établi non pas l'évidence des vérités à croire, mais la certitude qu'elles viennent de Dieu, la foi s'impose à lui.

Il en est ainsi dans les relations habituelles entre les hommes : on croit fréquemment à l'invisible d'après des titres visibles, et l'on adhère pour des raisons extérieures à certaines affirmations ou promesses que l'on ne saurait vérifier. Qui me prouve, par exemple, que cet ami, en me promettant son concours et en m'assurant de sa fidélité, pense réellement ce qu'il indique et a vraiment, au plus intime de son âme, les intentions qu'il manifeste? Qui me prouve que cet étranger admis à mon service n'a pas le dessein d'attenter à ma vie, et que je puis en toute sécurité m'en rapporter à ses affirmations et au témoignage qu'on m'a rendu de lui? Qui me garantit la volonté de guérir ma fièvre en ce médecin auquel je me confie sur la réputation de son savoir-faire et sur la confiance que mon entourage lui témoigne? En toutes ces circonstances j'adhère sur des motifs apparents à des choses qui restent secrètes et que je ne puis vérifier. Tout cela c'est la face extérieure de la foi humaine ; les hommes dans leurs rapports mutuels se contentent de ces titres apparents, quoique nulle part ils ne trouvent l'évidence, la connaissance des intentions, l'assurance de la réalité intime.

La foi en Dieu qui est la vérité même et qui n'est point, comme les hommes, sujet à l'erreur ou à la ruse, a également un côté externe. Il ne nous fera pas comprendre des vérités qui sont inaccessibles à notre faiblesse intellectuelle ; mais il donnera crédit à l'invisible sur des titres visibles ; comme preuve des dogmes surnaturels, il fournira des actes surnaturels. Les titres de crédibilité qui permettent d'affirmer que Dieu a parlé sont principalement le miracle, la prophétie, l'attrait que les grandes âmes éprouvent pour les doctrines que l'on dit révélées, l'interprétation constante et identique de l'Eglise.

2. — Le *miracle* est une dérogation passagère aux lois de la nature, faite au nom et par la puissance de Dieu par quelqu'un qui le représente.

Dieu seul peut, en quelque circonstance particulière, suspendre une des lois qu'il a établies dans le gouvernement du monde. Quand un homme, pour prouver qu'il est envoyé de Dieu, opère une œuvre tombant sous les sens, impossible aux forces créées, comme la guérison instantanée d'une maladie incurable, l'arrêt des eaux d'un fleuve remontant immédiatement à leur source, il faut bien croire aux paroles de cet homme. Dieu en effet ne met point sa puissance au service du mensonge. Une définition célèbre dit du miracle qu'il est « la lettre de créance de Dieu ; » Spinosa ajoute qu'il aurait embrassé le christianisme, s'il avait cru à la résurrection de Lazare. L'humanité, à toutes ses époques, a vu dans le miracle le cachet de Dieu imprimé à la mission d'un homme. Ce sont les miracles qui ont accrédité près du peuple d'Israël, et finalement près de Pharaon, la mission de Moïse. Les prophètes de l'ancienne Loi ont prouvé qu'ils étaient les envoyés de Dieu en frappant de terribles maux leurs contradicteurs, en purifiant des lépreux, en commandant à la mort, en faisant tomber à leur gré le feu du ciel. En se disant le Fils de Dieu, Jésus-Christ invoquait le miracle à l'appui de sa doctrine : « *Si vous ne croyez pas à mes discours, croyez du moins à mes œuvres.* Les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques emportent leur grabat, les boiteux marchent librement, les morts sont rendus pleins de vie à leurs familles. Hommes dont la faible puissance ne saurait ajouter à votre taille une seule coudée, constatez que par mon pouvoir je suis au-dessus de vous. A vos yeux je semble un frère par mon extérieur, mais, à la vue des merveilles que j'opère, ne vous semblé-je pas un Dieu? Vous croyez en Dieu : croyez en moi qui vous montre par mes œuvres que je suis Dieu. »

Partout donc où nous rencontrerons le miracle dûment établi, il nous faudra dire : « Je dois croire à la doctrine de celui qui a opéré cette œuvre surnaturelle, cette doctrine vient de Dieu, le miracle est pour moi un motif de croire. »

3. — La *prophétie* est l'annonce d'un événement futur que rien ne permet à l'intelligence humaine de prévoir à l'avance. Tandis que le miracle s'accomplit de suite et prouve immédiatement l'action de Dieu, la prophétie n'a sa réalisation que plus tard. Mais quand l'événement que rien n'avait fait prévoir et qui était annoncé comme une preuve de l'intervention divine, vient à se produire, la créance s'impose aux doctrines que cette prophétie devait appuyer. Ainsi les Juifs, lorsque se réalisaient les annonces des prophètes relatives à leur nation ou aux peuples voisins, devaient conclure à la certitude des enseignements donnés par ces mêmes prophètes relativement au Messie ; ainsi nous-mêmes, voyant comment se sont réalisées les prédictions du Sauveur concernant sa passion, sa résurrection, la destruction de la cité déicide, nous devons reconnaître la science divine en ce qu'il nous apprend, et conclure que ses autres prédictions sur l'Eglise ou le jugement dernier s'accompliront également.

4. — Dieu a créé l'âme humaine pour la vérité. Instinctivement les grandes intelligences discernent l'enseignement divin et s'y attachent avec affection ; elles trouvent en lui une satisfaction intime, s'expliquent à elles-mêmes et font aimer autour d'elles des principes qu'elles n'eussent point découvert, mais qui les charment et répondent à leurs désirs les plus chers. Voir les plus grands génies de l'humanité se délecter d'une doctrine qu'on leur dit révélée, et l'étudier, l'aimer jusqu'à l'admiration, la prêcher jusqu'à la mort, la défendre jusqu'au sang, c'est un motif de crédibilité qui prouve en faveur de cette doctrine.

Si nous voulions appliquer à la religion de Jésus-Christ ce signe extérieur, nous pourrions constater les regrets de saint Augustin d'avoir tardivement aimé cette vérité, les espérances de saint Thomas d'Aquin comptant sur le Christ même comme récompense de la magnifique exposition des enseignements chrétiens, les secours que l'intelligence de Descartes et le génie de Pascal ont

[1] *Ibid.*

tirés de cette foi pour leurs déductions philosophiques, les accents éloquents de Bossuet, les convictions si profondes, au XIXe siècle, de Chateaubriand, de Lamartine, de Lacordaire, de Berryer, de Montalembert et de Pasteur. Tous ces grands esprits, en rendant au Christ l'obéissance dont il exige le tribut, ont prouvé que « Dieu seul possède un souverain pouvoir sur l'intelligence de l'homme comme sur sa volonté; que cet hommage de soumission n'est point pour l'homme un acte de servilité, mais est éminemment conforme à sa raison et à son excellence native [1]. »

5. — Dieu ne pouvait abandonner aux caprices des hommes les révélations qu'il lui plairait de faire. Bientôt il ne serait rien resté de la parole divine; l'interprétation particulière s'inspirant de la fantaisie des passions et des intérêts du moment eût donné autant de religions et de lignes de conduite qu'il y aurait eu d'adeptes. Dieu devait donc à l'unité de sa parole d'établir une institution qui proposerait les vérités à croire, qui distinguerait avec une autorité toute-puissante ce qui est révélé et ce qui ne l'est point, qui s'attacherait les croyants et les empêcherait de tomber dans le doute. Cette institution peut porter en elle des caractères si visibles de l'action divine qu'en considérant sa façon d'agir et son histoire nous soyons amenés à dire : « Le doigt de Dieu est là. »

Telle nous apparaît l'Eglise catholique : en son dogme il y a une unité si parfaite, une fixité si entière dans ses explications, un développement si régulier dans l'exposé de son enseignement, une fermeté si grande qu'elle a mieux aimé voir des nations entières l'abandonner que d'amoindrir d'un seul article le dépôt des vérités qu'elle croit révélées, un symbole si invariable alors qu'elle semblait avoir tant de motifs d'opérer quelques variations, que tout homme de bonne foi et suffisamment instruit de son histoire, découvre là un motif de croire. Il voit en elle une direction et une unité qui ne sont point des hommes, mais qui affirment l'action de l'Esprit de Dieu.

6. — Si Dieu a attaché à sa parole de tels motifs de crédibilité, pourquoi, malgré ces signes extérieurs, tant de gens méconnaissent-ils cette parole ? C'est que l'acte de foi exige une adhésion ferme, et que cette adhésion dépend de la volonté. Vainement l'intelligence a-t-elle découvert, non pas l'évidence de la vérité surnaturelle, — elle est impossible en ce monde, — mais la certitude que Dieu s'est révélé. Le concours de la volonté doit se joindre à cette constatation de la raison : « On ne croit, dit saint Augustin, qu'autant qu'on le veut. » Ce concours de la volonté rend notre foi méritoire devant Dieu, mais divers obstacles peuvent le retarder. Heureux ceux qui unissant la volonté à l'intelligence croient en Dieu, le regardent comme leur fin dernière, et s'attachent à lui par la charité !

III. — *Combien la foi est raisonnable dans les vérités qu'elle nous impose, et qui sont supérieures à tout ce que l'esprit humain a jamais pu concevoir de plus beau.*

1. — La foi et la raison sont des flambeaux allumés de Dieu pour nous guider. Aussi la foi ne nous fait répudier aucune parcelle de vérité, aucun atome de lumière. En s'ajoutant par la grâce de Dieu à notre raison naturelle, elle donne à celle-ci la vocation et la possibilité de devenir divine : c'est là un progrès inouï. Ce qu'il y a de plus petit dans les choses de Dieu dépassant infiniment ce qu'il y a de plus grand parmi les hommes, la raison humaine, même la plus développée, lorsqu'elle commence à croire, franchit un degré tel que sans l'intervention personnelle de Dieu, sans une création plus merveilleuse que la première, un esprit créé serait incapable de le franchir. Naître à cet ordre, c'est grandir infiniment [1]. On doit conclure de là que ce n'est pas la foi, mais le naturalisme, qui nous diminue, que supprimer le surnaturel c'est décapiter l'humanité, et, au contraire, que le règne du surnaturel est l'agrandissement immesuré des individus et des nations.

2. — L'esprit humain a fait de splendides découvertes dans l'ordre intellectuel. Sans doute il fut quelque peu aidé : si le péché l'avait affaibli, les révélations primitives dont les hommes emportèrent le souvenir en quittant le berceau du genre humain furent toujours pour lui une lueur. Les philosophes de l'antiquité en contemplant la terre, ses productions si variées et si conformes à nos besoins, en voyant l'ordre des saisons et la régularité parfaite des astres, en éprouvant les bienfaisantes influences du soleil, sentirent que tout cela est l'œuvre d'un être éminemment puissant et bon : ils proclamèrent l'existence de Dieu. Remarquant la continuité de ces splendeurs, objets de faveurs personnelles, ils rendirent hommage à la Providence. Ils ont exprimé ces vérités en un langage qui s'inspire des beautés de la nature, et les rendent aimables à qui lit leurs ouvrages. Mais ces vérités ont besoin d'être rapidement connues. La science métaphysique qui les conçoit ne s'étudie que tardivement, et l'esprit humain n'arriverait à les connaître qu'après avoir dépassé la première moitié de la vie. La foi est venue au secours de la raison; afin que la connaissance de Dieu fût plus générale, que les hommes incapables d'étudier pussent la posséder néanmoins et de bonne heure, que par elle ils orientassent leur vie, la révélation enseigna aux hommes l'existence de Dieu.

3. — Placé en face du monde et surtout en face de lui-même, le philosophe hésite longuement. Sa raison finira sans doute par lui découvrir en la puissance de Dieu l'origine du monde et lui montrera peut-être en l'homme une intelligence qui domine le corps. Platon a des pages admirables sur l'œuvre de Dieu et sur l'âme humaine. Mais il n'y eut qu'un seul Platon : nombre de grands esprits se sont égarés dans leurs études sur l'homme et sont tombés en de singulières contradictions. Incapables de juger ce qu'ils étaient eux-mêmes, ils furent plus incapables encore de parler de Dieu et de son œuvre créatrice. N'était-il pas à désirer que la raison humaine pût trouver une certitude absolue, avoir sur Dieu créateur et sur l'homme, la plus parfaite de ses œuvres visibles, des lumières assurées ? La foi nous a donné de ces questions une solution indiscutable, car elle est la parole de Dieu même. Et Dieu veut que cette solution arrive aux illettrés, aux déshérités de la fortune qui sont incapables d'études. Par la révélation, ils sauront mieux que les philosophes renommés, quoiqu'ils n'aient eu ni le goût, ni le loisir, ni les aptitudes de devenir savants, ces vérités nécessaires et pourront, sans dévier, atteindre le but de leur vie. Dieu les a ainsi évangélisés et leur a donné deux fois le pain de chaque jour, le pain du corps et le pain de l'intelligence.

4. — L'esprit humain peut se démontrer l'immortalité de l'âme. Après Socrate et Platon, Cicéron et Sénèque ont magnifiquement exposé cette vérité naturelle qui élève l'homme si haut au-dessus de l'animal. Mais si le philosophe peut repasser les

[1] *Ibid.*

[1] Mgr Gay, *Sermons*, De la foi.

preuves de son immortalité, l'homme du peuple, à qui cependant il importe d'être assuré de sa perpétuelle survivance, ne peut se la démontrer. La foi vient à son aide et lui dit que Dieu a créé l'homme *inexterminable*. Mais aux démonstrations précieuses de la raison, la foi ajoute ce que la philosophie ne pouvait concevoir. Elle dit à l'homme : « Par ton âme, tu es créé à l'image de Dieu, tu as comme lui l'intelligence, comme lui tu vois dans le passé, comme lui tu te détermines librement. » Elle lui dit encore : « Par ton composé humain, corps et âme, tu es l'image du Christ ; il a conduit au ciel sa personne humaine, comme lui et avec lui tu règneras, en ton âme d'abord, puis tout entier, dans la gloire éternelle. » Quel encouragement et quelle excitation à activer en nous le règne du Christ, et à multiplier nos œuvres chrétiennes !

5. — L'esprit humain a fait sur l'autre vie les suppositions les plus brillantes, et il pouvait paraître bien beau aux intelligences humaines de monter sans cesse dans l'échelle des êtres ou de passer successivement d'astre en astre. Combien la foi nous ouvre de plus magnifiques horizons ! Elle nous conduit à Dieu et nous prépare à vivre en lui. Elle met en nous la substance des réalités espérées, la substance de cette vérité absolue qui est Dieu, la substance de l'amour incréé, la substance des joies qui nous sont promises. Elle est en nous un commencement de la vie éternelle.

6. — Quelle jouissance n'éprouve pas l'intelligence à faire passer en elle, par la lecture et la méditation, les pensées des plus sages et les aspirations des plus sublimes d'entre les hommes ! Combien plus vive est la jouissance que nous causent les vérités de la foi quand les génies chrétiens les exposent et les développent ! Que de grandeurs insoupçonnées, que d'idéales beautés se révèlent aux accents de leur parole ou aux aperçus qu'ont tracés leurs plumes ! Les mystères ne se comprennent pas, mais ils se justifient ; la foi illustrée d'explications si lumineuses ne donne pas l'évidence, car où commencerait l'évidence finirait le mérite, mais la raison est émerveillée de découvrir un Dieu si grand et si bon, si puissant et si sage. Et l'on prendrait volontiers pour se l'appliquer l'exclamation du Sauveur : « Je vous rends hommage, ô Dieu notre Père, d'avoir révélé à de pauvres enfants comme nous de telles beautés, et de nous avoir rendus supérieurs, en nous les faisant connaître, à tout ce que l'esprit humain avait conçu de plus grand jusqu'à ce jour. »

7. — Et cette connaissance plus complète des perfections de Dieu et de son amour, les notions de la Rédemption, des scènes de la vie et de la mort du Sauveur, de l'Eucharistie, des héroïsmes que la charité céleste a réalisés dans le monde des pauvres et des souffrants, ont suscité un élan merveilleux parmi les hommes de talent. Les arts ont puisé là un idéal que la nature ne pouvait leur fournir ; la peinture et la sculpture se sont essayées à reproduire ces traits émouvants ; l'architecture a voulu élever des édifices moins indignes du Dieu qui habite parmi nous ; la littérature s'est ouvert des horizons nouveaux ; l'industrie, au lieu d'être simplement la pourvoyeuse des jouissances, a fait hommage au culte de Dieu de ses ouvrages les plus remarquables ; la science, lorsqu'elle a voulu être croyante, a pris la foi comme appui de ses recherches dans l'origine et la constitution des êtres, et a senti qu'elle avait là une base parfaitement solide.

Conclusion

Jésus a dit de lui-même : « Je suis la Vérité, » et saint Jean nous montre dans le Verbe de Dieu « la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. » Au milieu du monde, Jésus a vérifié son double nom de « vérité » et de « lumière. » — Le monde flottait à tout vent de doctrine : Jésus a parlé, simplement et avec autorité comme jamais aucun homme n'eût pu parler, il a raconté les choses de Dieu « paisiblement, comme on raconte les choses de la vie quotidienne [1]. » Le monde a cru à sa parole, et la vérité qu'il annonçait a délivré la terre de son ignorance, de l'esclavage, de la luxure, de désordres moraux sans nom et sans mesure. — Jésus a éclairé les hommes qui, au sein des ténèbres du paganisme, n'étaient plus capables de distinguer ni la nature de Dieu ni la nature même de la vie ; la terre l'a écouté et a marché à la clarté de la foi, elle a fait des œuvres de lumière, elle a tout bravé, en l'héroïsme de ses martyrs, pour ne pas laisser obscurcir ce flambeau ou n'en point dissimuler la clarté. Mais partout où la foi du Christ a pâli ou s'est éteinte, les idées sont redevenues ténébreuses : c'est un fait d'expérience.

Attachons-nous donc à la vérité et à la lumière : c'est notre intérêt. En nous consacrant à Jésus-Christ, nous avons renoncé à l'esprit de mensonge, aux œuvres de ténèbres, aux séductions et aux fantômes dont il voudrait peupler le monde. Ce fut là un progrès pour notre raison. Perfectionnons tous les jours cette raison en la fortifiant des lumineux exposés de la vérité chrétienne ; quand nous ne comprenons pas les dogmes de la foi, pensons que les ténèbres ne sont pas dans ce qui nous est révélé, mais en nous, et qu'il nous est glorieux de croire sur parole au Dieu qui nous instruit.

PETIT CARÊME SUR LE LIVRE DE JOB

5e Instruction

LA PROVIDENCE DISTRIBUANT EN CE MONDE LES BIENS ET LES MAUX

Terra data est in manus impii.
La terre est livrée aux mains de l'impie.
(Job, IX, 24).

Mes frères,

Un reproche que l'on entend souvent jeter à la face de la Providence, c'est l'inégale distribution qu'elle semble faire en ce monde des biens et des maux aux bons et aux mauvais. Ce reproche est-il fondé ? Non, mes frères, et pour vous en convaincre, nous allons d'abord étudier ensemble l'œuvre de cette sage Providence dans *la répartition susdite ;* et nous constaterons que les inégalités matérielles qui pourraient exister sont corrigées par des *compensations secrètes* qui, dès ce monde, rétablissent et au-delà l'équilibre.

I. — *Répartition des biens et des maux*

1. — Aigri par les provocations de ses trois amis, Job en prend occasion de se répandre en plaintes véhémentes contre l'ordre établi ici-bas dans la répartition des biens et des maux. Il prononce de ces paroles âpres et amères dont il de-

[1] *Ibid.*

mandera ensuite pardon à l'Eternel. « La terre, s'écrie-t-il, est livrée aux mains de l'impie, et Dieu empêche l'œuvre de la justice. Car si ce n'est lui, qui est-ce donc?... Les tentes des brigands regorgent d'abondance, et pourtant ils provoquent Dieu par leur audace impie... Pourquoi les impies vivent-ils ? Pourquoi sont-ils si élevés et rendus si opulents ? Leurs maisons jouissent d'une profonde paix, et la verge de Dieu ne les touche pas. Ils tiennent le tambourin et la harpe, et ils se réjouissent aux sons de la flûte. Ils passent leurs jours dans le bonheur, et soudain ils descendent dans le tombeau... Pendant ce temps, cet autre dont les voies sont si différentes vit dans l'amertume de son âme et meurt sans aucun bien. Pourquoi Dieu se rit-il des peines des innocents ? [1] »

Ces paroles de Job, mes frères, ne sont certainement pas l'expression exacte de la vérité. La preuve en est dans l'humble aveu que le pieux Iduméen fera de ses exagérations de langage, quand il dira plus tard, répondant au Seigneur : « J'ai parlé avec légèreté ; j'ai dit une chose, et puissé-je ne l'avoir pas dite ! *Leviter locutus sum! Utinam non dixissem!* [2] »

2. — Dans la réalité, il en va quelque peu différemment. Dieu ne réserve pas la graisse de la terre aux seuls impies, et ne fait pas de l'indigence et de la douleur le partage exclusif des justes. A proprement parler, Dieu ne fait point de différence entre les uns et les autres dans la distribution des biens et des maux. La balance tenue égale dans le monde entre les bons et les mauvais : telle est, peut-on dire avec Bossuet, la règle générale à laquelle Dieu obéit dans ce département de sa Providence. Mais nous avons ici pour maître mieux que Bossuet, nous avons le Christ lui-même. Ordonnant à ses disciples de faire du bien à tous également, amis ou ennemis : « Si, dit-il, si vous n'êtes bons que pour vos amis, quelle différence entre les païens et vous ? Ne faites point ainsi, mais soyez les parfaits imitateurs de votre Père qui est au ciel, et qui fait lever son soleil également sur ses amis et sur ses ennemis, et verse l'eau du ciel sur les justes et sur les pécheurs [3]. »

Voilà donc, apprise de la bouche même du divin Maître, la conduite ordinaire de la Providence relativement aux biens et aux maux de ce monde. A la lumière de l'enseignement évangélique, voyons un peu maintenant ce qui se passe autour de nous. Si une tempête de grêle se déchaîne sur une contrée, elle frappe aussi bien les propriétés des bons chrétiens que celles des ennemis jurés du nom de Dieu. Elle ravage, détruit, anéantit parfois les récoltes et les espérances de populations demeurées en masse croyantes et pratiquantes, et épargne des régions où en masse au contraire les habitants méconnaissent les droits et le jour du Seigneur, blasphèment son nom, se livrent à des orgies criminelles. Y a-t-il lieu de s'étonner, d'accuser Dieu d'ingratitude envers ses fidèles serviteurs, ou d'injustice même (la chose n'est pas rare) ? Mais point du tout, mes frères ! Dieu ne fait qu'appliquer ici la règle ordinaire de sa Providence : il se montre une fois de plus le Dieu de l'Evangile faisant lever son soleil et les tempêtes de son ciel sur les justes comme sur les pécheurs. Demain, ce sera le tour des populations irréligieuses à subir cette grêle, cette gelée, ce fléau qui frappe aujourd'hui de bonnes et pieuses populations. L'équilibre sera rétabli, la balance sera redevenue égale entre celle-ci et celle-là. L'impie n'aura plus sujet de se rire du juste abandonné par son Dieu ; le juste n'aura pas lieu non plus de condamner ses frères moins justes et de crier tout de suite à la malédiction d'en haut, à un châtiment divin.

3. — En général, et je tiens à faire ici cette remarque, il ne faut pas, quand on voit un homme sans religion accablé de quelque malheur, dénoncer si facilement ce malheur comme une punition de Dieu. Cela donne lieu aux méchants de ricaner quand semblable malheur vient frapper à son tour un bon chrétien ; et ce zèle intempestif avec lequel on s'érige en vengeur des droits de Dieu et en apôtre de sa justice et de ses colères, n'est point sans tourner presque toujours au plus grand détriment de la cause et de l'honneur de Dieu. Les amis de Job nous sont un mémorable exemple de ce zèle indiscret. En voyant Job privé de tous ses biens, couvert de lèpre, réduit à la plus extrême misère, ils se hâtent de le juger coupable de quelque grand crime, et se mettent à l'envi à l'accuser, à soutenir que ses malheurs sont un châtiment du ciel. A quoi aboutissent tous ces beaux discours, toute cette verbeuse éloquence ? Je vous l'ai dit déjà : à mettre au cœur et sur les lèvres du malheureux des sentiments et des paroles dont il aura plus tard à se repentir devant Dieu. — Jugeons par là de l'inconvénient, du danger qu'il y a à faire intervenir indiscrètement en tout les châtiments divins, et apprenons à nous montrer nous-mêmes plus réservés en cette matière.

J'ai connu, mes frères, un excellent chrétien qui refusa d'assister à l'enterrement d'un de ses voisins, homme sans grande religion, parce que celui-ci était mort soudainement foudroyé durant un orage. Il répondit à son curé qui s'étonnait d'une telle conduite : « Cet homme est sûrement damné, et rien ne m'ôtera de l'esprit que sa mort par la foudre est une punition du bon Dieu. » A quelque temps de là, celle-ci faisait dans un village voisin une nouvelle victime ; mais cette victime était une femme des plus chrétiennes de l'endroit ; elle revenait des champs et récitait dévotement son chapelet lorsqu'un éclair l'étendit raide morte. La *Croix* départementale relata l'accident, et le bon curé s'empressa d'en porter la nouvelle à son paroissien récalcitrant, en lui disant : « Vous n'avez pas plus le droit, mon ami, de mépriser celui de vos frères tombé frappé de la foudre, que l'impie n'a le droit de blasphémer Dieu à propos de cette pieuse femme également frappée du feu du ciel. »

Non, mes frères, n'accusons personne. Nous trouvons ineptes les ricanements des libertins pour un homme de bien éprouvé par l'adversité, pour une église foudroyée par l'orage ; ineptes, ils le sont en effet. Ne partageons pas le même travers en sens contraire, en applaudissant à temps et à contre temps aux coups supposés des vengeances divines tombant sur les impies. Il n'est pas douteux, évidemment, qu'il n'y ait, ici et là, de véritables châtiments divins, des exemples terrifiants et salutaires de la justice éternelle s'exerçant dès ce monde ; mais, dans la plupart des cas, la prudence chrétienne et la charité nous font un devoir de nous taire et d'interdire même à notre cœur de juger.

4. — La balance tenue égale entre justes et pécheurs, c'est là, ai-je dit tout à l'heure, une loi *générale* que Dieu observe *pour ce qui est de lui*. Mais il n'est guère de règle sans exception, et les hommes ont soin, pour ce qui est d'eux, de créer des exceptions là même où Dieu n'en aurait point établi. Brennus, chef des Gaulois, ayant pris Rome et exigeant pour la rançon de la ville tel poids d'or, jeta sa lourde épée dans la balance, afin de rompre l'équilibre en sa faveur. Ainsi en usent parfois les hommes rapaces et injustes : dans cette balance que Dieu s'efforce de tenir égale en ce monde entre

[1] Ch. IX, XII, XXI, *passim*.
[2] XXXIX, 34.
[3] Matth., V, 45-48.

tous les hommes, ils jettent un poids nouveau pour la faire pencher à leur avantage. Il est bien certain, par exemple, qu'un homme sans conscience à qui tous les moyens sont bons arrivera plus facilement à la fortune, pour peu qu'il ait de ruse et de talent, qu'un honnête homme à qui pèse la moindre injustice, à qui fait peur le bien d'autrui. « Quand la conscience se fait légère, disait un riche banquier à son fils, la poche se fait lourde. Et rien n'empêche de courir à la fortune, comme des scrupules de conscience. » C'est sur de tels principes qu'on arrive à édifier, en moins d'un quart de siècle, de monstrueuses fortunes se chiffrant par milliards. Dieu, mes frères, plus patient que les Romains qui coururent sus au Brenn gaulois, Dieu laisse faire. Ce que le juste aura en moins de sa portion de biens terrestres, ce dont son honnêteté le privera en cette vie, Dieu se réserve de le lui rendre au centuple dans la vie future. Que l'homme de rapines jouisse donc en paix de ce métal précieux dont ses coffres sont pleins ! Qu'il se fasse la plus grosse possible sa part de bonheur en ce monde ! Qu'il tienne le tambourin et la harpe et se réjouisse aux sons de la flûte ! Dieu l'accorde, Dieu le permet, parce qu'il n'y aura pas de bonheur en l'autre monde pour les coupables privilégiés de celui-ci.

II. — *Compensations même dès ce monde*

Je viens, mes frères, d'insinuer d'un mot le grand rétablissement qui se fera après cette vie de l'équilibre un instant détruit en faveur des hommes injustes et impies dans la balance de la fortune. Ceux-ci auront su se faire ici-bas, au détriment de leurs frères, la part du lion, une part quelquefois monstrueusement disproportionnée. Mais aussi quelle affreuse disproportion entre leur sort et celui des justes pendant l'éternité !

Au reste, pourquoi en appeler à l'éternité ? Ne se fait-il pas déjà en cette vie une admirable compensation effaçant l'inégale condition des hommes par rapport à la fortune ? Oui, sans doute, il en est qui ont en abondance et en surabondance les biens de ce monde, et d'autres qui ne possèdent rien. Mais la question est de savoir si richesse est toujours parmi les hommes l'équivalent de bonheur. Qui oserait le prétendre ? N'est-ce pas souvent le contraire qui est vrai ? Voyez ce riche, cet enfant gâté de la fortune : rien ne lui manque en apparence pour être heureux. Il possède tout : l'argent, les plaisirs, les honneurs, la position sociale. Et pourtant, écoutez-le : il se plaint, il soupire, il se dit le plus malheureux des hommes, il est jaloux de l'ouvrier en veston court qui passe plein de décision, de belle humeur et de santé. Dans cette coupe d'abondance où ses lèvres devraient savourer à pleins bords le bonheur, il ne puise qu'un souverain dégoût de toutes choses. Quel est ce mystère ? De mystère il n'y a pas l'ombre là-dedans, et tout s'explique clairement à qui possède un peu le sens de la vie. Car ce qui nous rend heureux, ce ne sont pas les choses extérieures, c'est ce que nous savons en tirer. Il ne suffit pas d'avoir dans son jardin les fleurs les plus riches et les plus variées pour recueillir du miel : il faut l'abeille qui sache en extraire le nectar. Or Dieu ôte souvent à certains riches ce merveilleux instinct, cette vertu secrète, qui sait transformer en miel le suc des fleurs et des gazons qui bordent le chemin de leur existence. Loin d'y trouver du vrai miel, ils y rencontrent très souvent une liqueur amère qui empoisonne leur vie. Eux qui pourraient se nourrir de délices semblent toujours ne faire que « sucer, selon l'énergique expression de Job, la tête des aspics [1]. » Il est des maladies où le meilleur vin paraît plus amer que le vinaigre : il est de semblables maladies morales. C'est la justice de Dieu qui les inflige. Alors la qualité des objets et leur action sur l'âme semblent changer de nature, les roses se transforment en épines et les meilleures liqueurs en breuvages d'absinthe. Ils ont du bonheur toutes les apparences extérieures, mais ils manquent de ce qui en fait le fond, ils manquent du sens du bonheur.

D'autres au contraire, désavantagés des biens de la fortune, jouissent d'une paix délicieuse qui les place bien au dessus des premiers dans la hiérarchie des gens heureux. On raconte que, dans quelques scènes de magnétisme, la personne mise sous l'influence du fluide tient à la main un verre rempli d'un liquide quelconque qu'elle vide jusqu'à la fin ; mais en buvant elle ne sent pas le goût naturel de ce qui est renfermé dans le vase, elle savoure un goût étranger déterminé à l'avance par la volonté d'une tierce personne. Dieu, mes frères, est le grand magnétiseur des âmes, et il se sert de ce pouvoir secret pour le plus grand bien de ses créatures. Vous verrez des personnes placées dans de douloureuses positions de corps et d'âme : d'après toutes les lois de la nature, elles devraient être souverainement malheureuses. Mais examinez-les de près : elles sont sous l'influence d'un charme magnétique, d'un fluide divin. Elles ont une coupe d'amertume entre les mains, c'est vrai ; mais quand elles portent cette coupe à leurs lèvres, c'est une liqueur délicieuse qu'elles y boivent et à laquelle on ne sait quel nom donner, paix, confiance, résignation, amour, tout cela à la fois. C'est le miracle des roses de sainte Elisabeth qui se renouvelle à tout instant en faveur des enfants de Dieu : un pain rude et grossier se change tout à coup en une jonchée de roses d'une ravissante odeur céleste. Ou, si l'on veut encore, c'est le miracle de l'Eucharistie qui se répète chaque jour dans le cours ordinaire de la vie : un pain sans levain, c'est-à-dire sans goût, sans saveur, se transforme, par la bénédiction du Seigneur, en un pain divin aux suavités ignorées des profanes. La vue et le palais n'y trouvent nulle satisfaction ; mais l'âme en ressent un rassasiement indicible et des délices supérieures à toutes les amertumes des sens.

Voilà comment Dieu sait rétablir l'égalité entre les hommes. Le juste n'a rien à envier, et de fait n'envie rien aux prétendus heureux de ce monde. Il sait qu'au dégoût de toutes choses s'ajoute souvent chez ceux-ci le remords avec ses terreurs, ses rêves angoissés, ses épines plantées au plus intime du cœur. Il se prend souvent à remercier Dieu de lui avoir donné la part véritablement la meilleure. Il comprend, pour l'avoir éprouvée par lui-même, la vérité de ces paroles dites quelque part des apôtres de Jésus : « *Ibant gaudentes.* Ils sortaient de chez leurs persécuteurs avec la joie d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le Christ. » Il redit avec saint Paul : « Je surabonde de joie au milieu de toutes mes tribulations ; » et quand il songe à la Providence, c'est pour lui adresser de sincères et ferventes actions de grâces.

O vous qui vous prétendez justes et vous plaignez des rigueurs de la Providence à votre égard, voyez à devenir véritablement justes, de ces justes vivant de la foi, et vous changerez de langage, votre devise favorite sera cette parole du prêtre à l'autel : « *Gratias agamus Domino Deo nostro!* Grâces soient rendues à la Providence de notre Dieu ! » Ainsi soit-il.

[1] Job, xx, 16.

NOUVELLES INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ

I

INSTRUCTION D'OUVERTURE

Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.

Nous vous exhortons à ne pas rendre vaine la grâce que Dieu vous offre.

Mes frères,

Au moment où nous inaugurons les exercices du Jubilé, je n'ai pas de parole plus opportune à vous rappeler que celle que vous venez d'entendre; et, avec l'apôtre saint Paul, je viens vous supplier de ne pas laisser tomber à terre la grâce qui vous est offerte. Elle a sonné pour vous, l'heure sacrée; il est venu, le temps favorable, *tempus acceptabile* ; voici des jours de bénédiction et de salut, *dies salutis*, et nous exprimons des vœux pour que vous en profitiez largement.

C'est l'Eglise, par l'organe de son Chef suprême, qui vous a préparé ces jours bénis ; et en cela vous devez admirer sa maternelle sollicitude. La sanctification des âmes est son grand et noble souci, je dirai même, son unique préoccupation ; et quand elle les voit dans l'erreur et dans le péché, il n'est rien qu'elle ne tente pour les ramener à la vérité, à la vertu, au devoir, à Dieu; elle prie, elle exhorte, elle conjure, elle multiplie ses appels. Elle met tant de zèle et de dévouement à notre service, que ce sera vraiment notre faute si nous ne sommes pas des élus.

Chaque année, pendant le Carême, elle nous provoque, par la voix de nos pasteurs, à accomplir le devoir de la pénitence, à revenir à Dieu ; et comme si cette prédication annuelle ne suffisait pas, de temps à autre elle nous tient en réserve des grâces de choix : elle nous propose des missions, des Jubilés, et elle envoie ses ministres pour nous exciter à en recevoir les bienfaits.

Et me voici, mes frères, au milieu de vous, pour vous annoncer la grâce du Jubilé et pour vous disposer, autant qu'il me sera possible, à en profiter.

Le jour où votre bien-aimé pasteur m'a demandé mon humble concours, je n'ai pas hésité un seul instant; j'ai accepté son invitation, d'abord parce que c'était lui, ensuite parce que c'était vous. C'était lui, et en lui apportant l'effort de ma bonne volonté, j'ai voulu lui donner une marque de fraternelle sympathie. C'était vous aussi, et comme j'ai entendu parler élogieusement de votre foi, de vos habitudes religieuses, je me suis réjoui de venir en cette paroisse, pour m'édifier de votre piété, de votre attachement aux saintes pratiques; je me suis senti heureux de pouvoir vous évangéliser et vous offrir les secours du ministère sacré.

Mes frères, l'œuvre que j'entreprends est grande et difficile, je ne me le dissimule pas : *grande opus ;* et bien que saint Paul m'apprenne que Dieu se sert souvent de ce qu'il a de plus débile, de plus méprisable au monde, pour faire éclater les richesses de sa miséricorde, je ne suis point rassuré, car je sens toute mon insuffisance. Aussi, ai-je grand besoin que Dieu me vienne en aide. Je n'ai pas attendu à ce jour pour lui demander appui et protection ; car dès le moment où il a été décidé que je viendrais vous préparer à la grâce du Jubilé, maintes fois et avec instance je l'ai prié de disposer vos cœurs, de bénir ma parole, de la rendre efficace et de vous faire participer largement aux bienfaits de cette mission.

Après Dieu, je compte sur la sainte Vierge, sous le patronage de laquelle nous placerons, dès ce soir, ces pieux exercices. Je compte sur l'intercession des saints que vous honorez d'un culte particulier. Et enfin, mes frères, je compte sur vous, sur vos prières, sur votre bon vouloir, sur votre empressement, sur les pieuses dispositions dont vous me donnez, dès le premier moment, une preuve si encourageante.

Et maintenant, que vous dirai-je, à l'entrée de ce Jubilé ? Il me paraît utile de vous dire ce que c'est que le Jubilé, pour vous en faire sentir l'importance et vous décider à en recueillir les grâces.

I

Qu'est-ce donc, mes frères, que le Jubilé ?

1. — Pour vous en donner une idée saisissable et exacte, je dirai d'abord que c'est, dans l'ordre spirituel, une amnistie générale et plénière.

Une amnistie! Mes frères, le mot vous est connu : on le prononçait encore, il n'y a pas longtemps, dans nos assemblées parlementaires, et il a d'ailleurs été répété tant de fois que tout le monde l'a entendu et doit en comprendre le sens.

Un homme, cédant à l'empire de passions subversives, se constitue en état de rébellion violente à l'égard de son pays, déchire la loi, se rend coupable d'un attentat, d'un crime, d'une forfaiture. La justice le cite à sa barre, mesure la gravité de sa faute, et le condamne à la détention, à la déportation, à l'exil, à une peine temporaire ou perpétuelle.

Mais voici tout à coup une loi de clémence, un décret d'amnistie qui intervient. Le condamné qui en bénéficie est affranchi de sa peine, remis en possession de sa liberté, de ses droits ; il est rendu à sa patrie, à sa famille.

Pour lui, l'amnistie c'est l'effacement, l'oubli de sa faute, la remise de la peine, le terme de l'expiation, la restitution des droits, la fin de l'exil, le retour au pays et au foyer.

Dans l'ordre spirituel, mes frères, le Jubilé n'est pas autre chose : c'est l'amnistie des âmes coupables. Effectivement, le Jubilé fait disparaître les péchés commis, et acquitte la dette pénitentielle que le pécheur devait payer à la justice divine.

Et pour que vous compreniez bien ceci, mes frères, il faut vous rappeler qu'il y a deux choses dans le péché : l'offense et le châtiment ; — qu'il y a aussi deux choses dans la pénitence : la douleur qui rachète l'offense, et l'expiation qui répond au châtiment.

L'absolution qui précède l'indulgence, que fait-elle ? Elle efface la faute et remet la peine éternelle qui y est annexée. Mais, après que la faute est effacée par la vertu de l'absolution, après que la peine éternelle est remise, il reste encore une peine temporelle que le pécheur doit subir en ce monde, par des œuvres de satisfaction, ou en l'autre, par les flammes du purgatoire.

Eh bien! l'effet de l'indulgence plénière qui suit l'absolution, c'est de compléter son ouvrage, en remettant la peine, la peine tout entière, en abrégeant l'expiation. Et alors, par suite de l'absolution sacramentelle à laquelle s'est ajoutée l'indulgence jubilaire, le pécheur est purifié de ses fautes, totalement affranchi des peines qu'il devait subir, pleinement réconcilié avec Dieu, et réhabilité, rétabli dans ses droits et ses privilèges, réintégré dans la société des fidèles. Et voilà, mes frères, l'amnistie dans l'ordre surnaturel, voilà l'amnistie des âmes!

Une amnistie plénière ; car elle ne laisse rien subsister après elle, ni de la faute, ni de la peine. Une amnistie générale : car elle est offerte à tous

sans exception, et tous les pécheurs, si criminels qu'ils soient, sont appelés à en recueillir le bienfait. En temps ordinaire, la main du prêtre ne peut se lever sur certaines fautes pour les pardonner, ses pouvoirs sont restreints; mais, pendant la période du Jubilé, nos pouvoirs sont larges et étendus, nos mains sont déliées, et il nous est donné d'absoudre des fautes les plus lourdes, des péchés les plus graves.

Et puisque j'ai fait un rapprochement entre l'amnistie dans l'ordre civil et l'amnistie dans l'ordre spirituel, poursuivons-le.

C'est au chef de l'Etat qu'il appartient de signer les décrets d'amnistie, et c'est au chef de l'Eglise qu'est dévolu le droit de publier le Jubilé. Le chef de l'Etat s'inspire des nécessités du pays, pour décréter l'amnistie; le chef de l'Eglise s'inspire des nécessités du peuple chrétien, pour accorder le Jubilé.

Mais j'aperçois une différence. Le chef de l'Etat amnistie en vertu d'une loi ou de son bon plaisir; le Souverain Pontife amnistie au nom de Dieu, par les mérites de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints.

Les mérites de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints! La foi catholique nous apprend qu'ils ont dépassé la mesure et que leur surabondance constitue un trésor où nous pouvons puiser à pleines mains.

En ce qui regarde Notre-Seigneur, il a payé sans rien devoir. Une larme de ses yeux, un mot de ses lèvres, un acte de sa volonté pouvaient suffire pour notre rédemption; et il a subi les fouets, les outrages, il a épuisé le sang de ses veines. Le surplus de ses expiations fait le fond de ce trésor où prend le chef de l'Eglise pour acquitter les nôtres.

Et après Notre-Seigneur, est-ce que la sainte Vierge, est-ce que les martyrs, est-ce que beaucoup de confesseurs, de vierges, par la multitude de leurs bonnes œuvres, par la ferveur de leur pénitence, par l'héroïsme de leurs immolations, n'ont pas dépassé les limites, comblé la mesure?

Eh bien! mes frères, le Pape qui décrète le Jubilé vient au secours de notre indigence, en nous offrant une part des mérites de Jésus-Christ et des saints, pour acquitter, par voie de substitution, notre dette d'expiation envers la justice divine.

Avant d'aller plus loin, mes frères, et considérant le Jubilé comme une amnistie, c'est-à-dire comme l'entier pardon des fautes commises, si graves qu'elles soient, comme la rémission de l'éternel châtiment, comme l'abolition de la peine temporelle, comme la complète réhabilitation de l'âme déchue, est-ce que je ne suis pas autorisé à vous dire : « Mes frères, voilà une grâce précieuse, incomparable, qui vous est offerte, et vous auriez grandement tort de la dédaigner » ?

2. — Mais je vais examiner le Jubilé à un autre point de vue, d'où il vous apparaîtra comme une planche de salut au milieu d'un naufrage.

Mes frères, dans l'automne dernier, et tout récemment encore, les feuilles publiques nous apportaient le récit navrant de débordements de fleuves, de tempêtes sur mer, d'accidents terribles, de rencontres de vaisseaux, de tragiques naufrages; elles nous parlaient de pauvres créatures humaines, luttant désespérément contre la violence des flots, et finissant par sombrer lamentablement dans les abîmes. Ah! si pendant que la vague les entraînait, ces malheureuses victimes avaient trouvé une épave abandonnée, une planche pour s'y accrocher et aborder à la rive la plus prochaine, comme elles se seraient empressées de la saisir!

Mes frères, on a justement comparé la vie humaine à un océan secoué par de fréquentes tempêtes. Vous êtes des passagers sur cet océan dont les flots soulevés autour de vous menacent de vous engloutir. L'Eglise, qui voit les dangers que vous courez, et qui en est émue dans son cœur de mère, vous fournit un moyen d'échapper au naufrage. Le Jubilé qu'elle vous offre, c'est la planche de salut, c'est cette barque qui arrive au moment du danger, à l'heure où l'on est sur le point d'être englouti, et qui nous soustrait à une mort imminente.

II

Mes frères, après les considérations que je viens de vous proposer, vous comprendrez mieux les motifs qui doivent vous déterminer à profiter de l'indulgence jubilaire.

On ne se décide à agir ici-bas que lorsqu'on y est amené par un motif quelconque. Si rien ne vient nous saisir, nous émouvoir, nous donner l'impulsion, nous restons fatalement dans l'immobilité. Et quand je songe aux raisons qui triomphent de notre inertie et déterminent nos actes, je vois que la plus puissante est la raison d'intérêt personnel : lorsque nous voyons quelque profit à recueillir, quelque gain à faire, nous n'hésitons pas, et fallût-il souffrir quelque chose, nous nous y résignons volontiers.

D'autre part, nous ne sommes pas, grâces à Dieu! dépourvus de tout sentiment de charité, et, dans une circonstance donnée, nous aimons à rendre service au prochain. Le devoir, le plaisir de l'obliger, de l'aider, deviennent en certaines rencontres le mobile de nos actions. Il est toujours beau de secourir son prochain, et le mérite qui s'attache à la charité nous décide souvent à faire des choses que, sans cela, nous serions tentés de négliger.

Donc, parmi les motifs qui nous font sortir de notre apathie, j'en relève deux : l'intérêt personnel et la charité pour le prochain.

J'invoquerai ces deux motifs, pour vous persuader de recevoir la grâce du Jubilé.

1. — Profitez de la grâce du Jubilé! Il y va d'abord de votre intérêt. Votre salut en dépend peut-être. Vous avez à y gagner le recouvrement de l'état de grâce, si vous en êtes déchus; l'affermissement de vos bons sentiments, la consolidation de vos vertueuses habitudes, si vous vivez dans l'amitié de Dieu.

Le Jubilé est une amnistie : l'amnistie est faite pour des coupables qui ont une expiation à subir. Qui oserait dire, mes frères, qu'il n'est pas coupable, qu'il n'a jamais commis de fautes? Personne ne peut se prévaloir d'une vie sans souillure. Il n'y a que le Seigneur Jésus, la sainteté incarnée, qui ait pu dire avec assurance aux Juifs : « Je vous défie de me convaincre de péché. »

Depuis que nous sommes en possession de notre raison et de notre liberté, nous avons mille fois offensé Dieu, violé sa loi, repoussé ses inspirations; nous n'avons guère passé de jours sans accroître nos fautes, sans ajouter un anneau à la chaîne de nos iniquités. Or, si nous sommes coupables, le pardon est un besoin, l'expiation une nécessité. Et, permettez-moi de vous le dire, vous n'auriez guère souci de vos intérêts personnels, si vous laissiez passer le pardon, si vous laissiez passer l'expiation du Jubilé, sans en tirer profit pour votre compte.

A-t-on jamais vu des amnistiés, à moins qu'ils ne soient dominés par une haine implacable, refuser la grâce qui leur est offerte, rester en prison quand on leur a permis d'en sortir, aller jusqu'au bout, jusqu'à l'épuisement de leur peine, quand une loi les en a délivrés? Cela ne s'est jamais vu.

Et vous, mes frères, nous voulons penser que vous ne dédaignerez pas cette grâce qui vous est présentée à des conditions si faciles; nous voulons espérer que vous l'accueillerez avec autant de joie que le prisonnier accepte le décret qui le met en liberté ; nous voulons croire que vous aurez à cœur de servir ainsi vos plus chers intérêts, ceux qui regardent votre âme et vos immortelles destinées.

2. — Après l'intérêt personnel, comme mobile de nos actes, j'ai indiqué l'amour du prochain, le désir de lui faire du bien. Maintenant, j'allèguerai la charité envers le prochain comme une seconde raison pour vous décider à recueillir l'indulgence jubilaire.

En admettant cette hypothèse que vous n'ayez pas besoin de faire votre Jubilé pour vous, je vous dirai : Faites-le pour les autres.

Faites-le d'abord pour les fidèles de cette paroisse qui n'y songent pas, ou qui le dédaignent ; faites-le pour leur donner le bon exemple et pour attirer sur les familles la bénédiction d'en haut.

Faites-le pour nos frères égarés, pour tous ceux qui s'obstinent dans leur aveuglement, en quelque endroit qu'ils vivent, sur toute la face du monde.

Faites-le pour la France que l'on voudrait déchristianiser, afin que nos concitoyens gardent la foi qui leur reste et qui leur a été transmise comme un précieux héritage.

Faites votre Jubilé par obéissance à l'Eglise, par déférence pour l'autorité spirituelle qui vous y invite. Il s'en trouve malheureusement beaucoup qui repoussent les avances de l'Eglise, les exhortations des pasteurs. Il vous siérait mal de les imiter ; et si vous êtes de véritables chrétiens, vous en donnerez la preuve par votre docile empressement à faire ce qui vous est demandé.

Pour un chrétien sérieux, il suffit de savoir que l'Eglise sollicite une chose, pour qu'il s'empresse d'obéir. Il ne lui convient pas de discuter, de tergiverser, et quand elle dit : « Je veux, » il doit répondre : « Je le ferai. »

Vous n'avez pas besoin du Jubilé pour vous : les âmes du purgatoire en ont besoin ; faites-le pour elles, faites-le à leur intention.

Quel est celui d'entre nous qui n'a pas quelque deuil à porter, quelque absence à déplorer? Où sont ces âmes, qui nous sont toujours chères malgré la séparation? Où sont-elles? Peut être en purgatoire, attendant le secours de nos prières pour être délivrées. Or, il nous est permis de leur appliquer l'indulgence du Jubilé que nous aurons gagnée ; il nous est permis de leur en attribuer le mérite ; et j'imagine que ces chères âmes, s'adressant au cœur de plusieurs d'entre vous, vous disent : « Tu ne songes pas à faire ton Jubilé, tu n'en sens pas le besoin, tu considères cette grâce comme superflue; eh bien! j'ai une prière à t'adresser : Fais ton Jubilé à cause de moi, fais-le pour moi, pour moi qui ne suis pas un étranger, un inconnu ; car je suis ton père, je suis ta mère, je suis ta sœur, je suis ton frère, je suis ton ami, je suis de ta famille, de ta maison ; fais ton Jubilé pour moi, par reconnaissance pour les services que je t'ai rendus, pour le dévouement dont je t'ai entouré, fais-le pour abréger ma captivité, pour soulager ma douleur. Tu n'en as pas besoin, — tu le crois du moins, — mais, moi, j'en ai grand besoin, ne me refuse pas cette grâce. »

Mes frères, vous avez tous des défunts dont le souvenir vous est cher. Il me semble que la seule pensée de leur être utile devrait vous décider à faire votre Jubilé. Ces âmes, qui vous touchent de si près, vous sauront gré de cette démarche, et l'idée que vous aurez fait quelque chose pour elles vous restera comme une douce consolation.

Après cela, ne dites pas : « Le Jubilé revient trop souvent ! » Oh ! ce n'est pas un mal, qu'il revienne souvent; car nous en avons souvent besoin, puisque malgré les appels incessants de la grâce, malgré le retour périodique des jubilés, nous ne devenons pas meilleurs; je n'ose pas dire que nous devenons plus mauvais, par le mépris que nous faisons des dons de Dieu.

Le Jubilé revient trop souvent! Mais il est des chrétiens, des chrétiennes qui n'ont pas profité du dernier et à qui celui-ci est offert pour réparer leurs négligences.

Le Jubilé revient trop souvent! Mais les âmes du purgatoire ne s'en plaindront pas, s'il leur procure la délivrance et la possession d'un bonheur longtemps désiré.

Le Jubilé revient trop souvent! Mais nous en bénirons Dieu, s'il sauve et ramène quelques âmes et laisse une impression salutaire dans les autres.

Mes frères, je me reproche d'insister si longtemps ; car vous m'avez compris, et tous vous voudrez avoir votre part des bienfaits divins, tous vous célébrerez la fête de l'amnistie des âmes. Vous viendrez au tribunal du pardon, à la table de la communion. Vous y viendrez, enfants, si jeunes encore, mais que déjà peut-être le péché a souillés ; vous y viendrez, jeunes gens, pour chercher la force qui vous aidera à lutter victorieusement contre les entreprises des passions ; vous y viendrez, époux et épouses, pères et mères de famille, dont l'existence est mêlée de tant de sollicitudes et qui avez des devoirs si graves à remplir ; vous y viendrez, vieillards blanchis par l'âge et les fatigues de la vie et qui avez peut-être bien des négligences à réparer, bien des faiblesses à regretter, pour vous rendre dignes de la céleste récompense ; vous y viendrez tous, afin que votre paroisse régénérée, sanctifiée, appelle sur elle le regard et la bénédiction de Dieu. Ainsi soit-il !

II

JÉSUS-CHRIST N'EST PAS CONNU

Medius vestrum stetit quem vos nescitis.

Au milieu de vous, il en est un que vous ne connaissez pas.

Mes frères,

Les prédicateurs du Jubilé n'ont pas à chercher le sujet de leurs entretiens ; le Pape lui-même, dans son Encyclique, leur a tracé un programme. Ils sont invités à graver dans l'âme des peuples la vraie notion, et, pour ainsi dire, l'image de Jésus-Christ ; ils sont priés de mettre en lumière, par leurs discours, sa charité, ses bienfaits, ses institutions, de parler des droits de Dieu devant ces foules auxquelles on a tant parlé des droits de l'homme. En un mot, nous avons le devoir de faire connaître davantage, aux âmes que nous évangélisons, le Christ Rédempteur.

Le Christ est-il donc ignoré, mes frères, ou bien imparfaitement connu, pour que le Pontife suprême nous convie à en faire le thème de nos instructions pendant l'année sainte? Après dix-neuf siècles de christianisme, Jésus-Christ est-il oublié à ce point qu'il devient nécessaire d'en rappeler le souvenir?

Hélas ! oui, mes frères, et nous pouvons, en toute vérité, redire devant nos auditoires cette parole de saint Jean-Baptiste aux Juifs : « Il en est un au milieu de vous, que vous ne connaissez pas. *Medius vestrum stetit, quem vos nescitis.* » Non, vous ne connaissez pas Jésus-Christ ; ou, si vous le connaissez, vous ne le connaissez pas assez, vous

n'avez de lui qu'une connaissance incomplète, sommaire, superficielle.

Le grand mal de notre temps, c'est de n'attacher qu'une importance relative à la science religieuse. Que nous sachions à quoi nous en tenir sur Dieu, sur les rapports qui nous unissent à lui, sur notre origine, sur notre fin, sur les moyens d'y parvenir, le vulgaire bon sens nous dit que cela est capital ; mais, par un étrange renversement des choses, ce qui est important et de première nécessité, nous ne daignons pas nous en occuper, nous avons bien d'autres soucis, et voilà pourquoi la religion est reléguée au dernier plan, Dieu et son Christ sont ignorés.

Qu'il me soit permis aujourd'hui d'insister sur cette impardonnable ignorance, sur les conséquences désastreuses qu'elle entraîne, pour conclure à la nécessité d'étudier Jésus-Christ pour le mieux connaître et répondre ainsi au désir du Souverain Pontife.

I

Serait-il vrai, mes frères, que parmi ceux qui se disent chrétiens, il y ait, en ce qui regarde la religion, une multitude d'ignorants ? Oh ! il est facile d'en donner la preuve ; mais, je ne veux rien exagérer et je conviendrai volontiers qu'ici, comme ailleurs, il y a des personnes suffisamment instruites des vérités essentielles de la religion et capables d'en rendre compte. Mais, à côté d'elles, combien d'autres qui, à l'endroit des choses de la foi, sont d'une ignorance dont on n'a pas idée ! Combien d'autres qui ne savent rien, presque rien, ou qui savent mal !

Ne leur demandez pas ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le mystère de la sainte Trinité, le mystère de l'Incarnation, le mystère de la Rédemption ; ne leur demandez pas ce que c'est qu'un sacrement, ce que c'est que la grâce : vous parlez un idiome vieilli, une langue morte, on ne vous comprendra point.

Je vous étonnerai peut-être en vous disant que, de par le monde, il y a des gens bien posés, considérables et considérés, qui ne savent plus distinguer les vêpres de la messe ; des hommes pour qui les réponses élémentaires du catéchisme sont des phrases inintelligibles, pour qui les mots de sacrement, de grâce, de contrition, sont des termes énigmatiques ; qui sont dans nos églises, quand ils daignent y venir, comme des étrangers. On le voit bien quand ils prennent part à nos saints offices, ils ont besoin de consulter leurs voisins, pour savoir quelle attitude il faut prendre.

C'est grande pitié, mes frères, et je vous avouerai que notre embarras est extrême lorsque ces hommes tombent malades et qu'on nous appelle précipitamment à leur chevet. Ils ne savent rien, rien de Dieu, rien de leur âme, rien des sacrements qu'on va leur administrer. Ah ! nous ne doutons pas de la miséricorde divine ; mais nous nous demandons avec angoisse s'ils en recueilleront le bienfait, ceux qui n'ont rien fait pour s'en rendre dignes !

Tous ne sont pas atteints, grâces à Dieu, de cette ignorance honteuse ; mais, à côté de ceux qui ne savent rien, il y a ceux qui savent mal, et le nombre en est incalculable. Des croyances superficielles, des idées vagues, des notions tronquées en matière religieuse, vous en trouverez encore, vous en trouverez beaucoup ; on s'est fait un christianisme à la mode, dont on a éliminé tout ce qui était pénible, gênant ; il en reste quelque chose de sentimental, qui plaît à l'imagination, qui va au cœur et ne demande pas d'efforts sérieux. Voilà la religion moderne, accommodée à nos goûts, pliée à nos exigences ; voilà la religion qu'on rencontre souvent. Mais des croyances bien réfléchies, des notions lucides, des convictions solides, nous n'en voyons plus guère, si ce n'est parmi les chrétiens d'élite, dont les rangs s'éclaircissent de plus en plus.

Et, pour parler maintenant de Jésus-Christ, quelle connaissance en a-t-on ? Que sait-on, dans certaines classes de la société, que sait-on de sa nature, de sa personne, de sa doctrine, de son œuvre, de ses institutions ? Que sait-on de net, de précis ?

Jésus-Christ ! vous en avez entendu parler, cependant ; de bonne heure une mère chrétienne vous a appris à le nommer, à l'adorer ; le prêtre vous a longuement expliqué au catéchisme ce qu'il est, ce qu'il a dit, ce qu'il a fait ; au jour inoubliable de votre première communion, vous l'avez reçu, avec une joie débordante, dans l'intimité de votre cœur, vous avez promis avec serment de lui demeurer fidèle jusqu'à votre dernier soupir.

Vous le connaissiez alors ; mais qu'est devenue cette connaissance qui, autrefois, vous laissait une si douce impression ?

Vous souvient-il de l'apôtre saint Pierre, interpellé par une femme qui le soupçonnait de faire partie de l'entourage de Jésus-Christ ? Il osa bien, le malheureux, répondre trois fois qu'il ne connaissait pas cet homme : *Non novi hunc hominem.* Hélas ! combien, en nos tristes jours, qui, ayant connu Jésus-Christ au temps de leur jeunesse, disent maintenant avec une outrageante ingratitude : « Je ne le connais pas ! » *Non novi hunc hominem.*

Si le nom de Jésus-Christ est resté dans la mémoire de plusieurs, il n'évoque aucun souvenir. J'en ai entendu qui ne savaient dire du Christ que ceci : c'est qu'il était le premier socialiste et le premier républicain. Voilà à quoi se réduisait leur science du Christ. J'en ai entendu d'autres qui se flattaient de le connaître et qui l'appelaient un esprit supérieur, un grand homme, un incomparable génie, un bienfaiteur de l'humanité. Eh bien ! non, ceux-là non plus ne connaissent pas Jésus-Christ, ils n'en ont pas la vraie notion. Jésus-Christ est plus qu'un philosophe éminent, plus qu'un législateur immortel, plus qu'un génie transcendant : c'est le Fils de Dieu, Dieu lui-même.

Et parmi ceux qui font profession de christianisme, serait-il difficile d'en trouver qui n'ont sur ce sujet que de courtes notions, que de simples réminiscences, que des idées imprécises ?

Vous en avez la preuve, mes frères, l'ignorance religieuse va bien loin, elle a pris des proportions alarmantes.

Je constate le fait ; je ne m'en étonne pas.

Les enfants savent ce qu'il est indispensable de savoir, quand ils sont sur les bancs du catéchisme ; mais à peine ont-ils fait leur première communion, qu'ils abandonnent l'Eglise et négligent d'alimenter et d'accroître leur instruction religieuse. Est-il surprenant que cette science déjà si peu lourde, s'allège avec le temps et tombe à néant ?

Autrefois on ne rougissait pas de rouvrir son catéchisme ; ou, au moins, on lisait des ouvrages sérieux pour entretenir et développer ses connaissances en matière de religion. Aujourd'hui, on n'a de goût que pour les lectures frivoles et légères. Il faudrait lire autre chose que des revues mondaines, que des journaux et des romans, pour fortifier sa foi, car dans ces publications, dont nous sommes inondés, la vérité catholique est presque toujours mutilée, défigurée, quand elle n'y est pas niée ouvertement et blasphémée. Et je m'explique aisément que ceux qui s'adonnent à ces lectures et qui, d'autre part, sont ébranlés par les discours qu'ils entendent, par les scandales dont ils sont témoins,

perdent une à une leurs croyances, et tombent dans les désordres que produit l'ignorance et que je dois vous indiquer très rapidement.

II

En toute chose, mes frères, l'ignorance est un mal ; mais ici, dans l'ordre de la foi, elle a des conséquences désastreuses.

Ce qu'elle fait, le voici : elle amène un fléchissement dans la pratique du devoir, elle émousse le sens moral, elle débride les passions mauvaises.

La vérité et la vertu sont sœurs : elles se tiennent par la main, elles ne vont pas l'une sans l'autre. En général, là où la vérité projette sa féconde lumière, la vertu exhale son divin parfum. Mais aussi, dès que la vérité se voile dans un esprit, s'obscurcit dans une contrée, la vertu s'y trouve mal à l'aise, elle se sent en péril.

Ordinairement, le niveau de la moralité baisse avec le niveau de l'instruction religieuse. Je ne vais pas jusqu'à dire que la connaissance de la religion donne toujours, donne infailliblement le courage de la pratiquer; je ne dirai pas qu'un chrétien instruit est toujours un saint ; non, car on peut toujours résister à la lumière ; mais je dis qu'il y a lieu de ne pas désespérer de celui qui possède la science religieuse. D'abord, il connaîtra toujours le mal qu'il lui est interdit de commettre, le bien qu'il lui est commandé de faire ; ensuite, il sentira pour le bien des impulsions plus vigoureuses ; et s'il s'écarte du chemin de l'honneur chrétien, la voix de sa conscience l'y rappellera. Mais, quelle espérance fonder sur celui qui a perdu jusqu'à la notion du bien et du mal, qui se comporte en cette vie comme si elle n'avait pas de lendemain, qui vit ici-bas comme s'il n'y avait rien à craindre, ni rien à espérer, de l'autre côté de la tombe ? Tout fait supposer que s'il s'engage dans la voie du mal, il ira loin et risquera de sombrer dans l'abîme, qui garde sa proie pour l'éternité.

Une remarque a été faite par ceux qui observent de près notre société : c'est qu'aujourd'hui le sens moral est oblitéré, émoussé. On rabaisse la vertu, on justifie le mal. On ne sait plus admirer le bien et on n'a plus la force de s'indigner contre le vice. Les actes de vertu ne soulèvent pas toujours notre admiration ; nous sommes une race énervée, disons le mot, une génération de blasés. Le bien nous laisse froids, le mal ne nous révolte pas. Lorsque des scandales éclatent sous nos yeux, il serait juste de les réprouver hautement, de les flétrir ; mais non, on est porté à excuser tous les désordres, à atténuer tous les crimes. Pourquoi cela, mes frères ? C'est parce que l'ignorance a jeté sur les esprits un voile épais, c'est parce qu'on n'a plus, dans sa netteté, l'idée du bien, la notion de la vérité.

Ce n'est pas tout. Quand cette notion s'est obscurcie, quand cette idée s'est éteinte et que la nuit, une nuit épaisse, s'est faite dans l'intelligence, les passions déchaînées, les vils instincts, qui ne craignent plus aucune sanction, ont beau jeu. C'est surtout pendant la nuit que les bêtes fauves sortent de leurs tanières, poussent leurs rugissements, passent et repassent dans la forêt : *In ipsa pertransibunt omnes bestiæ silvæ.* C'est également à la faveur des ténèbres que l'ignorance a accumulées dans les esprits, que les vices font irruption et exercent les plus meurtriers ravages.

Et alors, ne voyez-vous pas qu'il y a tout à craindre pour le salut de ceux qui vivent dans une si coupable ignorance ? Connaître Dieu et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ, c'est la vie éternelle : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum, et quem misisti Jesum Christum.* Ils ne connaissent pas Dieu ; ils ne connaissent pas Jésus-Christ ; ils n'ont pas cette science qui doit prévaloir sur toutes les autres ; ils n'ont pas cette science supérieure, indispensable ; par conséquent, ils ne peuvent avoir de prétention à la vie éternelle.

Ce n'est donc pas sans raison, mes frères, que le pape qui, en sa qualité de chef suprême de l'Eglise, a la sollicitude de toutes les âmes et s'intéresse à leur salut, demande instamment que nous acquérions et que nous développions en nous la connaissance du Christ Rédempteur.

Une connaissance vague, sommaire, spéculative, ne suffit pas ; il faut arriver à une connaissance précise, complète, intime. Et ne croyez pas que pour cela il soit nécessaire d'avoir une grande capacité d'esprit, d'avoir du génie. Cette science du Christ est accessible à tout le monde. Saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, Fénelon, ces hommes éminents, connaissaient Jésus-Christ, ils en ont dit, ils en ont écrit des choses admirables ; mais un pauvre ouvrier, une humble femme peuvent connaître Jésus-Christ aussi bien qu'un théologien, parce qu'ils peuvent le goûter et l'aimer autant que lui.

Que chacun, pour répondre à l'appel du Souverain Pontife, s'applique donc, surtout pendant le Jubilé, à cette étude. Aussi bien, mes frères, nous sommes chrétiens, « et il n'est pas admissible que nous laissions dans l'oubli notre divin chef, le fondateur de la société à laquelle nous appartenons ; » il n'est pas admissible que nous ignorions Dieu, Jésus-Christ, son Evangile, ses préceptes, ses institutions. Craindre le Seigneur et observer ses commandements, c'est là, au témoignage de l'écrivain sacré, c'est là tout l'homme : *Hoc est omnis homo* ; et j'ajouterai : connaître Jésus-Christ, recueillir ses leçons, y conformer sa vie, c'est là tout le chrétien ; et c'est aussi le sûr moyen d'arriver à l'éternelle félicité : *Hæc est vita æterna.* Amen.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

IV

L'EXAMEN DE CONSCIENCE

Résumé analytique

Une bonne confession est une chose très importante. Et pour la bien faire, un sérieux examen de conscience est nécessaire.

I. — *Sa nature*

Cet examen doit nous faire connaître parfaitement l'état de notre conscience par rapport aux péchés commis et aux dispositions nécessaires pour en recevoir le pardon. C'est ce que peu de personnes comprennent ; aussi y a-t-il beaucoup de confessions viciées par le manque de préparation.

II. — *Moyens de le bien faire*

1° Invoquer les lumières du Saint-Esprit et se recueillir devant Dieu, afin d'apporter le plus de soin possible à cet examen.

2° Se remettre en mémoire les commandements de Dieu et de l'Eglise, et surtout les obligations graves qui en découlent pour nous (dans les examens plus fréquents, on peut passer rapidement en revue les devoirs

envers Dieu, le prochain et soi-même, et les péchés capitaux auxquels on est exposé), en se rappelant tout ce qu'on a fait d'important.

3° Fixer, autant qu'on le peut, le nombre et l'espèce des péchés mortels.

4° Se servir, mais avec prudence, d'un questionnaire imprimé.

5° Ne pas négliger les péchés véniels, surtout si on n'en a pas d'autres à accuser.

Conclusion. — Jugez-vous sévèrement vous-même, si vous voulez que Dieu vous juge avec indulgence.

Ante judicium interroga teipsum.

Interrogez-vous vous-même avant d'être jugé.

(Eccli., XVIII, 20).

Mes frères,

De toutes les affaires qui peuvent occuper l'activité de l'homme, il n'y en a point de plus importante qu'une excellente confession. Quels que soient votre vocation, vos occupations, votre genre de vie, votre place dans la société, quelque but que vous poursuiviez ici-bas, il ne saurait y avoir rien de plus utile, de plus nécessaire pour vous que de savoir faire une bonne confession. Le sacrement de pénitence, avons-nous dit il y a huit jours, est la seule planche de salut qui reste au pécheur après le naufrage de son innocence baptismale. Or trois choses constituent la matière de ce sacrement. Ce sont trois actes posés par le pénitent lui-même, à savoir : une contrition sincère, une confession entière, et une satisfaction proportionnée à la gravité des péchés commis. Le point le plus important est la contrition. Or, pour s'exciter parfaitement à la contrition de ses fautes, pour les accuser toutes en détail, pour les expier convenablement, il faut les connaître ; et pour arriver à les bien connaître, il faut s'examiner avec le plus grand soin. « Connais-toi toi-même, » disait déjà la sagesse antique. Que d'autres apprennent à connaître l'univers et ses lois, qu'ils découvrent de nouveaux continents, qu'ils ouvrent au monde de nouvelles sources de richesses ; pour le chrétien, il y a une affaire qui prime toutes les autres : c'est de bien connaître l'état de sa conscience, afin d'aller demander au ministre de Jésus-Christ le remède et le pardon. Dieu seul « sonde les cœurs et les reins [1], » seul il voit à découvert tout ce qui se passe au fond de nos âmes, mais il veut que son ministre nous juge en son nom ; et si nous voulons que le prêtre porte une sentence équitable, il faut que nous lui découvrions notre conscience telle qu'elle est aux yeux de Dieu. Or, pour cela il faut que nous apprenions à la bien connaître, en l'examinant avec le plus grand soin. Avant donc d'étudier en détail les différentes parties du sacrement de pénitence, nous dirons en quoi consiste l'examen de conscience et quels sont les moyens à prendre pour le bien faire.

I

L'examen de conscience est une recherche exacte et diligente de tout ce qui s'est passé en nous et de tous nos actes extérieurs, faite dans le but d'apprécier ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans notre vie, et d'arriver à obtenir le pardon de nos péchés par une bonne confession. Il a pour but de nous faire connaître non seulement le nombre et la gravité de nos fautes, les motifs qui nous ont fait agir, les inclinations mauvaises qui nous ont portés au mal, les circonstances qui ont influé sur nos actes, mais encore les dispositions actuelles de notre âme par rapport au sacrement que nous allons recevoir, nos regrets d'avoir offensé Dieu et notre désir de nous convertir. Il va sans dire qu'il faut faire remonter cet examen jusqu'à la dernière *bonne* confession que l'on a faite.

Peu de gens comprennent suffisamment l'importance de l'examen de conscience au double point de vue dont nous avons parlé. Ils s'imaginent avoir assez fait quand ils ont additionné et classé un certain nombre de fautes qui sont à peu près toujours les mêmes, mais ils ne se mettent pas en peine d'aller jusqu'à la racine du mal, d'en rechercher les causes et les effets ; il n'y a rien de personnel dans leur examen, c'est un travail mécanique qu'on leur a appris à faire et qu'ils répètent par routine. L'amour-propre, si fortement enraciné chez tous les enfants d'Adam, leur suggère des excuses pour se faire illusion sur la gravité de leurs fautes, pour négliger de s'examiner sur certains péchés qu'ils ne se supposent pas capables de commettre ; la légèreté de l'âge, la crainte de perdre trop de temps les font passer avec une rapidité vertigineuse sur les obligations même les plus graves de leur état ; quelquefois même, la crainte d'avoir à changer de vie leur ferme les yeux sur leurs passions et ils ne se découvrent point des fautes que critiquent tous ceux qui les entourent. En un mot, ils ne se connaissent pas eux-mêmes ; ils ne connaissent pas les dispositions de leur âme relativement au sacrement qu'ils vont recevoir, ils ne songent pas à se demander s'ils comprennent bien ce qu'ils vont faire en se confessant, s'ils ont une véritable horreur non seulement du péché en général, mais des péchés qu'ils ont commis, s'ils ont l'intention sérieuse de se corriger, de fuir les occasions dangereuses, de réparer les torts causés au prochain, etc. Ils ont peut-être oublié tout ce qu'on leur a appris au catéchisme sur les qualités de la contrition, qu'ils confondent avec la honte naturelle que cause le sentiment d'une faute commise. Aucun motif surnaturel de foi, d'amour de Dieu, de crainte de l'enfer, ne les porte à détester leurs péchés ; ils ne vont se confesser que par habitude ou par une sorte de nécessité, et ils ne voient rien de tout cela, ils ne regardent pas le fond de leur âme, mais tout au plus la surface, et quand ils y ont découvert deux ou trois de ces péchés que tout le monde commet et qu'on peut accuser sans trop de peine, ils se croient prêts à se confesser. Est-ce là un examen de conscience ?

Sans doute, il y a beaucoup de confessions viciées par le manque de sincérité dans l'accusation ; mais ne croyez-vous pas, mes frères, qu'il y en a beaucoup plus qui sont rendues inutiles et sacrilèges par le manque d'examen ? On tremble quand on voit la légèreté, l'insouciance avec laquelle beaucoup de personnes se préparent à se confesser. Aussi elles ne se souviennent de rien quand il faut s'accuser, elles n'ont plus de mémoire, elles ne peuvent pas dire au juste, etc. ; d'autres affirment qu'elles n'ont point fait de mal ou ne déclarent que des bagatelles qui ne sont même pas des péchés ; et beaucoup, hélas ! ne donnent aucun signe de contrition surnaturelle. Pourquoi cela ? Parce qu'elles n'ont pas examiné sérieusement leur conscience. On devrait, ce me semble, afficher en gros caractères dans tous les confessionnaux : « N'entrez pas ici sans vous être examinés et excités à la contrition. » Encore une fois, mes frères, votre salut éternel dépend de cette confession à laquelle vous vous préparez, c'est pour vous la chose la plus importante que vous ayez à faire : préparez-vous y donc parfaitement. Il peut arriver sans doute qu'étant entrés au confessionnal sans beaucoup de préparation, vous soyez touchés par la grâce, quand le confesseur vous interrogera et vous excitera au repen-

[1] Ps. VII, 10.

tir; mais ce serait de la présomption de compter sur ce changement subit. Il arrivera au contraire le plus souvent que votre confession mal préparée finira comme elle a commencé, sans contrition, et sera un sacrilège ajouté au fardeau qui pèse déjà sur votre conscience.

II

1. — Mais vous allez me demander maintenant, mes frères, comment il faut s'y prendre pour bien faire l'examen de sa conscience. Ce n'est pas à moi qu'il faut le demander, mais au Saint-Esprit. Tout ce qui a rapport au salut de l'âme dépend bien plus de l'opération merveilleuse de la grâce de Dieu que des leçons de la sagesse humaine, et surtout quand il s'agit de lire dans les replis cachés du cœur, Dieu qui seul les connaît peut seul vous faire voir ce qu'ils renferment. C'est vous dire que la prière, l'invocation du secours du Saint-Esprit est le premier acte par lequel doit commencer un bon examen de conscience. C'est l'Esprit-Saint qui est la lumière surnaturelle des intelligences, la source vive de ce feu de la charité qui doit embraser le cœur du pécheur pour le réconcilier avec le Dieu qu'il a offensé; c'est lui qui est la force des faibles, le conseil des ignorants, la consolation des affligés, la sagesse des vrais enfants de Dieu; c'est à lui qu'il faut avoir recours afin d'obtenir les grâces nécessaires pour entreprendre avec courage et mener à bonne fin l'examen de conscience. Vous choisirez donc le moment et l'endroit où vous pourrez être le plus recueilli, et là, laissant de côté tout autre souci, vous ferez une fervente prière au Saint-Esprit, puis vous rentrerez en vous-même pour vous demander un compte sévère de votre conduite depuis votre dernière confession.

Supposez, mes frères, que vous ayez à soutenir un procès très important, d'où dépend votre honneur, votre fortune, votre vie. Votre avocat vous demande de lui donner un compte rendu très exact et très détaillé de tout ce qui peut servir à votre défense : qu'allez-vous faire? Assurément vous réfléchirez, longtemps peut-être, pour retrouver tout ce qui a rapport à la cause; vous irez questionner tous ceux dont les souvenirs ou les conseils peuvent vous aider, et si quelqu'un venait alors vous proposer une partie de plaisir, vous le prieriez de vous laisser en paix. Bref, vous ne négligeriez rien pour préparer tous les éléments de votre défense. Votre avocat en fera autant avant de plaider, et le juge, à son tour, pèsera mûrement tous les arguments de la plaidoirie avant de prononcer sa sentence. Ne voyez-vous pas qu'il faut agir avec au moins autant de prudence et de maturité quand il s'agit de préparer les éléments d'un jugement où vous devez être votre propre accusateur, mais où vous avez du moins la certitude d'être absous si vous remplissez bien ce rôle? Ne négligez donc rien pour connaître parfaitement tous vos péchés et faire pénétrer profondément dans votre cœur les sentiments de pénitence que Dieu exige de vous. « Interrogez-vous bien vous-même avant d'être jugé, » si vous ne voulez pas être condamné.

2. — Il est bien vrai de dire, mes frères, que ce travail suppose, outre une bonne volonté énergique, une connaissance approfondie de tous nos devoirs, une solide instruction religieuse. « Je ne connaîtrais pas le péché, dit saint Paul, si la loi ne me disait pas : Tu ne pècheras pas[1]. » En effet, le péché étant toujours une désobéissance à la loi de Dieu, il faut se rendre compte de l'obligation imposée par la loi pour se reconnaître coupable. Aussi les ignorants, les gens élevés sans foi et sans instruction religieuse, sont incapables de bien s'examiner. Mais, mes frères, Dieu ne vous demande que ce qui est à votre portée; si vous avez eu le malheur d'oublier la loi de Dieu et les enseignements du catéchisme, si vous avez perdu la foi, priez, priez avec courage, rappelez-vous les faits les plus saillants de votre vie d'enfant prodigue, avouez à votre confesseur votre misère, et priez-le de vous aider; vous verrez que la grâce de Dieu fera le reste.

La méthode la plus simple et la plus sûre pour faire un bon examen de conscience, c'est de se remettre en mémoire les commandements de Dieu et de l'Eglise, ainsi que les principales obligations qu'ils vous imposent, et qui varient selon la carrière que vous suivez. Ce serait une entreprise au-dessus de vos forces de rechercher, relativement à chaque commandement de Dieu, tous les péchés qu'il défend à toute sorte de personnes; c'est relativement à vous-même qu'il faut faire cet examen, ce sont vos péchés et non ceux des autres qu'il s'agit de connaître. On n'exige pas non plus que vous entriez dans le détail des plus légères fautes, vous n'en finiriez pas. Contentez-vous donc d'examiner les obligations graves que vous impose chaque commandement, dans la situation où vous vous trouvez actuellement. Il suffit pour cela d'une instruction religieuse ordinaire et d'une attention un peu soutenue; car si après avoir fait acte de bonne volonté, vous oubliez quelque chose, vous n'en serez pas responsable. Si vous vous confessez fréquemment, si surtout vous faites chaque soir un petit examen, il vous sera bien facile de résumer, sous trois ou quatre catégories, les fautes que vous avez commises : celles qui vous sont habituelles se présenteront d'elles-mêmes, et si par hasard il s'était passé quelque chose de plus grave ou d'extraordinaire, un seul effort de mémoire vous le rappellerait. Vous pouvez ramener tous les commandements à vos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers vous-même, et à la pratique des vertus opposées aux péchés capitaux. Si toutes vos journées se ressemblent, il suffira d'en prendre une et de voir quelles ont été, du matin au soir et du soir au matin, les occasions dans lesquelles vous avez pu offenser Dieu (du moins gravement) par pensées, paroles, actions ou omissions. Relativement à ces dernières, sachez bien qu'on est coupable dès qu'on a consenti à la cause de l'omission, par exemple, dès qu'on est allé en partie de plaisir le dimanche avec la certitude de manquer la messe. Examinez-vous bien aussi sur les conséquences de vos actes ou de vos omissions, car vous êtes responsable de tout ce que vous avez pu et dû prévoir. Rappelez-vous tous les lieux où vous avez été, les conversations que vous avez tenues, les livres que vous avez lus, l'emploi que vous avez fait de votre argent et de votre temps. N'oubliez pas non plus de vous examiner sur la manière dont vous avez fait votre dernière confession et accompli votre pénitence.

3. — On recommande instamment aux pénitents de préciser, autant qu'il leur est possible, le nombre et l'espèce des péchés mortels; évidemment, cela ne peut se faire au confessionnal si on n'y a pas pensé auparavant. Beaucoup de personnes s'imaginent qu'il suffit, si on est interrogé sur le nombre des péchés, de dire un nombre au hasard, avec une approximation quelconque. Ne pas se rendre compte à soi-même du nombre de ses péchés mortels, est une négligence grave, qui rend indigne de l'absolution. Sans doute, un homme qui a blasphémé à chaque instant pendant vingt ou trente ans ne peut pas dire le nombre de ses blasphèmes, mais il peut dire qu'il a eu l'habitude de blasphémer au moins cinquante ou cent fois par jour. Si, ayant manqué d'assister à la messe cinq fois, vous

[1] Rom., VII, 7.

vous contentez de dire deux ou trois fois, pour qu'on vous croie moins coupable, vous cachez réellement deux péchés mortels : vous faites donc une mauvaise confession. Rappelez-vous bien qu'on ne peut se servir de la formule *environ tant de fois*, que quand on ne peut, après un examen sérieux, se rappeler le nombre exact des péchés.

4. — Est-il nécessaire de se servir, pour cet examen, des formules qu'on trouve dans les livres de piété ? Il vaudrait beaucoup mieux n'avoir pas besoin de ce secours étranger [1], car en parcourant tout ce qui s'y rencontre, on oublie souvent sa conscience. Qu'on y ait recours pour les confessions générales, je le comprends ; mais pour celles qui ne portent que sur un court espace de temps, on n'en a pas besoin, surtout si on sait bien son catéchisme. Les livres de piété vous fourniront surtout des considérations pour vous exciter à la contrition ; les examens de conscience si détaillés qu'on y trouve sont faits pour les ignorants, ou pour ceux qui n'ont pas l'habitude de la confession. Est ce qu'un banquier qui fait ses comptes va consulter à chaque minute la table de multiplication ? — C'est encore une mauvaise habitude d'écrire sa confession, surtout une longue série de fautes insignifiantes. Ah ! si vous pouviez à chaque confession vous corriger d'un seul de vos défauts ! Si on pouvait vous persuader que l'important n'est pas de dire beaucoup de choses au confesseur, mais de lui faire connaître vos principaux défauts et de suivre ses avis afin de devenir, sinon parfaits, au moins meilleurs !

Ne faites pas comme ce pharisien dont parle l'Evangile, qui croyait obtenir le pardon de ses péchés lorsqu'il disait en lui-même : « Je vous remercie, mon Dieu, de n'être pas comme les autres hommes, voleur, adultère ; je jeûne deux fois par semaine et je donne la dîme de tout ce que j'ai [2].» Imitez plutôt cette pauvre femme qui ne possédait que dix drachmes et qui, en ayant perdu une, alluma aussitôt une lanterne et chercha partout, balaya tous les coins et recoins de sa maison, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé son trésor [3]. Cherchons de même nos péchés, afin de pouvoir retrouver au tribunal de la pénitence l'amitié de Dieu, la paix de la conscience et le salut de l'âme. Nous ne négligeons rien, nous ne redoutons ni travail ni peine, quand il s'agit d'assurer le résultat d'une entreprise temporelle, de sauvegarder nos biens ou notre honneur : pourquoi refuserions-nous de donner le même soin à la plus grande affaire qui puisse nous occuper ici-bas, à l'unique entreprise où il est nécessaire de réussir pour être éternellement heureux ?

5. — Le Concile de Trente [4] exige de tous les fidèles qui s'approchent du saint tribunal une diligente recherche de tous les péchés mortels commis contre tous les commandements de Dieu, en particulier des péchés de pensées et de désirs, et des circonstances qui peuvent donner aux faits une gravité mortelle. Et pourquoi cela? Parce que la négligence à s'examiner peut être cause d'une confession incomplète et par conséquent sacrilège. Mais si après avoir exploré soigneusement tous les plis et replis de notre cœur malade nous oublions involontairement quelques fautes, Dieu nous les pardonnera si notre repentir est sincère et universel.—Il faut, mes frères, s'examiner également sur les péchés véniels. C'est l'habitude des personnes pieuses de mettre un grand soin même à l'examen des fautes vénielles, afin d'arracher jusqu'aux plus petites racines du mal et d'expier plus sûrement les peines qu'elles méritent. Il ne faut pas mettre à cet examen des scrupules exagérés, mais il ne faut pas s'imaginer que rien n'est plus facile que de confesser les péchés véniels. Ce qui est difficile, c'est d'en avoir la contrition, et sans cette contrition la confession ne sert à rien. Si vous n'avez à accuser que des péchés véniels, examinez-vous donc bien là-dessus pour mieux vous exciter à la contrition et vous corriger.

Retenez bien, mes frères, comme conclusion de cette instruction, que l'examen de conscience ne consiste pas seulement dans une liste plus ou moins longue de péchés, mais dans la connaissance exacte de l'état de votre âme; et qu'avant de vous confesser vous devez avoir constaté dans votre conscience non seulement des péchés à accuser, mais des sentiments de contrition sincère et le ferme propos de vous corriger. Priez donc avec ferveur pour recevoir du ciel la lumière et la force ; préparez-vous comme si vous alliez mourir et paraître devant le tribunal du souverain Juge pour entendre la sentence du dernier jugement ; jugez-vous sévèrement vous-mêmes avant d'être jugés, et puis allez avec confiance demander votre pardon, car « celui qui croit en Jésus-Christ ne sera pas jugé [4], » c'est-à-dire ne sera pas condamné au dernier jour s'il a vécu de la vie de la foi. Ainsi soit-il.

[1] Lierheimer, *Op. cit.*, 5 Vortrag. — [2] Luc., XVIII, 12. — [3] *Ibid.*, XV, 8. — [4] Sess. XIV, cap. 5.

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

I

ALLOCUTION PRONONCÉE AU MARIAGE D'UN PHARMACIEN

Monsieur et Mademoiselle,

La bénédiction d'un mariage me permet d'offrir mes vœux et de témoigner mes sympathies aux nouveaux époux et à leurs familles ; elle me fournit aussi l'occasion — et j'en profite — de faire appel à leur sentiment religieux dans une circonstance aussi solennelle. Car l'acte que vous accomplissez a une gravité particulière, puisqu'il engage votre avenir et fixe vos destinées.

Entre chrétiens, le mariage est un contrat, où Dieu doit intervenir pour le sceller de son autorité, et, par sa grâce, en assurer les effets.

Je n'accuserai pas d'irréligion tous mes paroissiens ; vous, encore moins que d'autres ; car je suis intimement sûr que vous appréciez la religion et qu'il vous plaira de la voir pratiquée par celle qui va devenir votre heureuse compagne. Tous les deux, vous avez été élevés dans les principes du christianisme, et j'ai des raisons de croire que la culture intellectuelle, qui vous a été donnée plus largement qu'à d'autres, ne vous les a pas fait oublier.

Pour vous en particulier, Monsieur, je me persuade que vous gardez, dans un coin du cœur, quelque chose des leçons et des impressions de votre première communion. J'évoque à dessein ce souvenir, parce qu'il doit vous être agréable à l'heure où nous sommes, et parce que c'est mon jeune apostolat qui vous a préparé à cette démarche qu'on n'oublie pas.

Non, je n'accuserai pas mes chers paroissiens d'irréligion ; mais, je leur reproche de ne pas assez s'occuper de l'au-delà, de se laisser vivre, l'esprit

[4] Joan., III, 18.

absorbé par les affaires, la lèvre au vent, la main tendue vers toutes les jouissances, sans s'inquiéter des réalités d'outre-tombe ; je regrette qu'ils ne fassent pas à Dieu et aux devoirs chrétiens une plus large place ; et je ne me lasserai pas de leur dire que la religion est la meilleure garantie de la paix et du bonheur des familles et de la société.

J'ai vu, à cette place où vous êtes, des officiers, des médecins, des instituteurs, des industriels, et je me suis inspiré de leur fonction, de leur emploi, pour leur adresser quelques paroles de circonstance qu'ils ont accueillies avec bienveillance. Vous me permettrez d'en faire autour pour vous.

Toutes les professions honorables sont voulues de Dieu, et si on daignait y réfléchir, elles ramèneraient toutes la pensée vers Lui.

Si j'étais à votre place, ces remèdes de tout genre, que vous préparez avec une indiscutable compétence ou que vous tenez en dépôt, me feraient songer au côté mineur de notre nature et aux mille souffrances qui torturent l'humanité, et je me dirais qu'il n'y a pas lieu de s'exalter quand la vie est chose si frêle et si éprouvée. Et puis j'admirerais la bonté de Dieu, qui a placé le remède à côté du mal, le soulagement à côté de la souffrance. Car, si le génie de l'homme a découvert des plantes, des sources, d'où il a tiré des graines, des sels, des sucs, des liquides doués de propriétés curatives, c'est Lui, en définitive, c'est Dieu, qui les a créées et leur a donné ces propriétés.

Vous faites pour la vie physique ce que nous faisons pour la vie morale, et c'est ici que j'aperçois des analogies entre votre office et le nôtre. Vous préparez et vous tenez à la disposition de votre clientèle des remèdes pour soulager et guérir les maladies corporelles ; et nous, prêtres, nous distribuons les remèdes qui guérissent les maladies spirituelles, et l'Eglise est un divin laboratoire où nous les préparons et les offrons. Vous avez une variété de médicaments, des recettes pour préserver du mal, des toniques pour rendre la vigueur aux santés anémiées, des substances amères pour purifier le sang vicié, des baumes pour apaiser les douleurs. Et nous aussi, nous avons dans nos églises de divins antiseptiques ; nous avons l'eau baptismale qui purifie l'âme, les amertumes de la pénitence ; nous avons des spécifiques pour cicatriser les blessures de la conscience, des dictamos pour relever les courages abattus, un aliment exquis pour fortifier la vie spirituelle, je veux dire l'Eucharistie que nos maîtres appellent un antidote, une recette d'immortalité, *pharmacum immortalitatis ;* nous avons l'Onction sainte, dont la vertu est appliquée à ceux qui entrent dans la vie et à ceux qui sont sur le point d'en sortir.

Vous voyez que nos fonctions ont des points de ressemblance. Vos clients sont nombreux, et je vous en félicite ; les miens sont trop rares, et je m'en plains, car j'aurais autant de satisfaction à réconforter les âmes malades que vous en avez à soulager les corps souffrants. Mais le malheur est qu'on ne s'émeut pas des malaises de l'âme autant que des malaises du corps. Et voilà pourquoi je rappelle à ceux qui veulent bien m'entendre qu'il serait juste pourtant de se préoccuper de l'hygiène morale et de réserver une part de sollicitude pour la meilleure et la plus noble partie de nous-même.

Votre bonheur mutuel vous paraît assuré. Laissez-moi vous dire cependant que, pour en garantir la durée, Dieu n'est pas de trop, car c'est Lui qui tient l'avenir dans ses mains. Aussi je vous invite à lui adresser une bonne et cordiale prière, afin qu'il vous aide à réaliser les espérances qui vous sourient dans l'union que vous allez contracter.

Ainsi soit-il.

RÉCITS ET CAUSERIES

II

TROIS VOIX

O mes chers paroissiens, écoutez-les bien, ces trois voix !

— La première est *celle de Dieu.*

C'est elle qui vous a fait surgir du néant, vous et tout ce qui vous entoure. C'est la voix toute-puissante qui, un jour, prononcera votre arrêt éternel.

Et que vous dit-elle ?

« *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.* »

Vous l'entendez, cela est net : si vous voulez vivre, si vous ne voulez pas être, d'après cette parole de Jésus-Christ, des *cadavres ambulants,* il faut communier, il faut faire vos Pâques.

C'est votre devoir.

— Une deuxième voix, *celle de l'Eglise,* vous dit :

Ton Créateur tu recevras
Au moins à Pâques humblement.

A-t-elle le droit de vous parler ainsi, l'Eglise ?

Oui, puisqu'elle a reçu de Dieu la mission de vous conduire au ciel. C'est une mère, et on doit toujours obéir à une mère, quand même elle n'a pas de gendarmes pour se faire écouter.

Et puis, est-ce que le devoir qu'elle vous impose n'est pas bien doux ? Rappelez-vous votre première communion : n'étiez-vous pas heureux, alors ?

— Enfin, s'il le fallait, je vous emmènerais au cimetière, et je vous dirais d'interroger les tombes de ceux que vous avez aimés.

Que vous dira la *voix des morts ?*

Oui, que vous dirait ce père, cette mère, cet époux, ce petit enfant, cet ami que vous avez perdus et que vous pleurez ?

« O vous ! qui nous étiez si chers et que nous n'avons jamais cessé d'aimer, écoutez-nous !

« Du sein de l'éternité où nous sommes, nous vous adressons cet appel suppliant : Servez le bon Dieu !

« Si nous sommes malheureux, c'est parce que nous l'avons oublié : ne faites pas comme nous !

« Si nous sommes heureux, c'est parce que nous l'avons servi : imitez-nous ! »

* * *

O mes chers paroissiens, je vous en conjure, écoutez ces trois voix !

Qui êtes-vous devant Dieu ?

Qui êtes-vous devant l'Eglise ?

Qui êtes-vous devant la mort ?

Répondez donc courageusement à ces trois voix, et que votre réponse soit :

Oui, nous ferons nos Pâques !

(L'Echo de La Chapelle Saint-Mesmin).

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XIV

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE DE CARÊME

I. — Ayant appris de nous comment il vous faut marcher pour plaire à Dieu, marchez de telle sorte que vous avanciez de plus en plus.

Une fois entrés dans la vie chrétienne, nous devons nous appliquer à y faire des progrès, car elle n'est qu'une marche continuelle vers la perfection. Dieu l'avait dit à Abraham : *Je suis le Dieu tout-puissant : marche devant moi et sois parfait.* (Gen., XVII, 1). En effet, le progrès ne consiste pas à rester strictement dans la voie des préceptes, mais à les dépasser. Quand on est en dehors des limites obligatoires, tout dépend de la bonne volonté, du zèle ou de l'initiative de chacun. De même que la terre ne doit pas se borner à rendre la semence, l'âme ne doit pas non plus s'en tenir à ce qui lui a été prescrit ; il faut qu'elle fasse davantage. Non, il ne suffit pas de l'abstention pure et simple du mal pour être réellement vertueux ; ce n'en est que le principe et comme une entrée dans la voie chrétienne ; nous avons besoin d'une ardeur infatigable pour atteindre le terme où nous serons consommés dans la vertu.

Il faut donc que nous abondions en vertu, si nous voulons plaire à Dieu, et c'est ce qui portait saint Paul à dire aux Philippiens : *Je poursuis de quelque manière le but auquel j'ai été destiné par le Seigneur Jésus. Non, je ne pense pas l'avoir atteint. Mais seulement, oubliant ce qui est en arrière et m'avançant vers ce qui est devant, je tends au terme, au prix de la vocation céleste de Dieu dans le Christ Jésus.* (Philipp., III, 12-14). Que nul d'entre nous ne dise : « Voici que je suis juste et cela me suffit ; je n'ai plus qu'à attendre la récompense qui m'a été promise. » Quelle ne serait pas notre erreur si nous arrivions à penser ainsi, et surtout à nous croire en sûreté alors que notre vie est sujette à tant de vicissitudes et que notre vertu est soumise à des tentations si diverses et si nombreuses !

C'est pourquoi appliquons-nous à réaliser par notre vie chrétienne, par nos vertus et nos bonnes œuvres, cette parole du Sage nous disant : *Le sentier des justes, comme une lumière éclatante, s'avance et croît jusqu'au jour parfait.* (Prov., IV, 18).

Saint Jérôme : « Heureux qui avance tous les jours, qui ne considère pas ce qu'il a fait hier, mais ce qu'il doit faire pour avancer encore davantage ! Le juste *dispose dans son cœur des degrés pour monter*, le pécheur des degrés pour descendre. De même que celui qui est saint fait tous les jours de nouveaux progrès, de même le pécheur ne cesse de descendre tous les jours. *Heureux l'homme qui dispose des degrés dans son cœur pour s'élever dans cette vallée de larmes, dans ce lieu où il est placé !* (Ps. LXXXIII, 5-6). Nous sommes dans une vallée et non sur une montagne ; nous ne sommes pas sur les hauteurs du paradis, nous sommes dans les bas-fonds de cette terre maudite qui nous produit des ronces et des épines, de cette terre qui est la nourriture du serpent. De plus, Dieu nous a placés ici-bas pour le combat, afin que nous ne cessions de combattre. Ce lieu est donc une vallée de larmes et non de paix, ce n'est pas un lieu de tranquillité, mais de luttes et de guerres continuelles.

« Mais pourquoi Dieu nous a-t-il placés pour la lutte, pourquoi a-t-il voulu que notre vie fût un combat ? Le Psalmiste répond à cette question. Il a voulu que nous combattions ici-bas afin de pouvoir couronner nos efforts : *Le législateur donnera sa bénédiction.* Ce législateur, c'est-à-dire celui qui préside à nos combats, a voulu que nous combattions afin qu'il pût nous bénir.

« Mais quelles sont les bénédictions que donne ce président de nos combats ? *Ils iront de force en force.* Ils sont ici victorieux pour être couronnés dans l'autre vie. Et si un homme manifeste ici-bas sa force, il deviendra plus fort dans l'autre monde : *ils iront de force en force.* Si donc nous n'avons ici-bas que quelque force, nous ne pourrons plus tard en avoir une plus grande. Car il n'a pas été dit : Ils iront de la faiblesse à la force, mais *ils iront de force en force.* Voulez-vous être fort dans l'autre vie ? Commencez par être fort dans celle-ci. Voulez-vous être couronné dans le ciel ? Commencez par combattre sur la terre. *Ils iront de force en force.* Que leur reviendra-t-il, lorsqu'ils auront été de force en force ? quelle sera leur récompense ? *Ils verront le Dieu des dieux dans Sion. Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu !* (Matth., V, 8). Il suffit aux vainqueurs, il suffit à ceux qui ont combattu de voir la face du Christ ; voir Dieu, c'est une couronne d'un prix infini. *Ils verront le Dieu des dieux dans Sion.* Quelle joie, quelle félicité d'aller de force en force, et pour récompense de mériter de voir Jésus-Christ [1] ! »

II. — Vous savez quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jésus.

Cette parole de l'Apôtre aux Thessaloniciens, nous pouvons la redire en toute vérité aux âmes chrétiennes. L'Eglise, en effet, que fait-elle dans le monde, sinon prêcher l'Evangile de son divin fondateur ? Aussi les pontifes et les prêtres de tous les siècles, héritiers de la mission des apôtres, ont obéi à Jésus-Christ qui leur a dit : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé.* (Matth., XXVIII, 20). Non, les préceptes qui vous sont donnés ne sont point différents de ceux que l'Apôtre avait donnés aux Thessaloniciens ni aux Corinthiens, car voici ce qu'il disait : *C'est du Seigneur Jésus que j'ai appris ce que je vous ai enseigné* (I Cor., XI, 23) ; et ce qu'il affirmait au sujet de la sainte Eucharistie, il aurait pu le dire de tout son enseignement. C'est donc à l'observation de la loi divine que l'Apôtre invitait les Thessaloniciens, et en vous adressant la parole, nous n'avons point d'autre but.

Malgré la bonne volonté que vous pouvez déployer, il reste toujours quelque point où l'on doit veiller avec plus d'attention et se porter avec plus de ferveur. Ne craignez donc pas de vous approcher de Dieu, et vous y arriverez sûrement si vous vivez dans l'observation de sa loi, car le Psalmiste nous dit : *La loi du Seigneur est sans tache, elle convertit les âmes.* (Ps. XVIII, 8). Et si vous êtes repris parfois, soit parce que vous ne la garderez point fidèlement, soit parce que vous l'observerez sans zèle, ne vous troublez point, mais souvenez-vous de cette parole du Sage vous disant : *Le commandement est une lampe, la loi est une lumière, mais la réprimande qui retient dans la discipline est la source de la vie.* (Prov., VI, 23). Aussi les âmes qui abordent la loi de Dieu

[1] *In Ps.* LXXXIII, 5-7, trad. Vivès.

avec amour sont éclairées et instruites en toute droiture et elles disent avec le Psalmiste : *Tous les préceptes du Seigneur sont fidèles, ils sont immuables dans tous les siècles, ils sont fondés sur la vérité et sur l'équité.* (Ps. CX, 7).

SAINT CHRYSOSTOME : « En s'exprimant ainsi, le Psalmiste embrasse toutes les lois divines les plus diverses. — Il y a, en effet, les lois données à la création et qu'observe fidèlement tout être créé, le soleil et la lune, le jour et la nuit, les étoiles, la marche régulière de la terre et de la nature. — Il y a, en second lieu, les préceptes donnés à l'homme dès le commencement, lors de la création, et dont saint Paul parle en ces termes : *Lorsque les Gentils, qui n'ont point de loi, font naturellement les choses que la loi commande, sans avoir la loi ils sont à eux-mêmes la loi.* (Rom., II, 14). Et ailleurs : *Selon l'homme intérieur, je trouve du plaisir dans la loi de Dieu.* (Rom., VII, 22). — Il y a enfin les commandements écrits, et tous ces commandements subsistent. Si quelques-uns ont été abrogés, c'est pour être remplacés non point par des lois moins bonnes, mais par des commandements plus parfaits. Ainsi ce commandement : *Vous ne tuerez pas*, n'a pas été abrogé, mais étendu. Cet autre : *Vous ne commettrez point d'adultère*, n'a pas été supprimé, mais imposé avec plus de sévérité. (Ex., XX, 13-14). Voilà pourquoi Notre-Seigneur disait : *Je ne suis pas venu détruire la loi et les prophètes, mais les compléter.* (Matth., V, 17). En effet, celui qui ne se met pas en colère, à plus forte raison s'abstiendra du meurtre, et celui qui s'interdit tout regard impur sera bien plus éloigné de commettre l'adultère.

« Le caractère particulier et distinctif de la loi, quelle qu'elle soit, la loi de la création, la loi de la nature, la loi de la sagesse ou la loi du Nouveau Testament, c'est l'immortalité et la perpétuité ; et Notre-Seigneur Jésus-Christ rend témoignage à cette perpétuelle durée lorsqu'il dit : *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.* (Matth., XXIV, 35). Quand Dieu veut qu'une chose subsiste, la perpétuité lui est assurée et rien ne peut porter atteinte à son existence.

« *Les préceptes sont fondés sur la vérité et sur l'équité.* Que signifient ces paroles ? Dans les commandements il n'y a ni équivoque, ni ambiguïté, ni obscurité ; rien n'y atteste l'affection ou la haine ; ils n'ont tous qu'un but : notre utilité, notre avantage. Il n'en est pas ainsi des lois des hommes qui, dans plusieurs de leurs dispositions, sont nécessairement transitoires, souvent obscures, et portent toujours le caractère de l'imperfection humaine. Un grand nombre de ces lois sont l'œuvre des passions. Telles ne sont pas les lois divines ; elles sont plus claires que la lumière du soleil, elles n'ont pour objet que l'intérêt de ceux qu'elles obligent, elles leur enseignent le chemin de la vertu, de la vérité, et non celui du mensonge, c'est-à-dire des honneurs et des richesses [1]. »

III. — La volonté de Dieu, c'est votre sanctification, c'est que vous vous absteniez de la fornication.

Le fruit que doit produire en nous l'observation de la loi divine, nous est ici marqué par l'Apôtre. C'est notre sanctification, c'est-à-dire que nous arrivons à être saints d'esprit et de corps, si nous correspondons à la volonté de Dieu. Il l'avait déjà dit aux Romains : *Ne vous conformez point à ce siècle, mais réformez-vous par le renouvellement de l'esprit, afin que vous connaissiez combien la volonté de Dieu est bonne, agréable et parfaite.* (Rom., XII, 2). Et aux Ephésiens : *Ne soyez pas imprudents, mais comprenez quelle est la volonté de Dieu.* (Eph., V, 17). La volonté de Dieu est formelle à cet égard ; tous les préceptes qu'il nous a donnés ont pour but de nous faire éviter le mal et de nous porter vers le bien. Telle est la sainteté qu'il a demandée aux Juifs et qu'il demande à tous les hommes : *Soyez saints*, nous dit-il, *parce que moi je suis saint.* (Lév., XI, 44).

Et pourquoi nous demande-t-il la sainteté ? C'est parce qu'il est notre Dieu : *Sanctifiez-vous et soyez saints*, nous dit-il encore, *parce que c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu. Gardez mes préceptes et exécutez-les : Je suis le Seigneur qui vous sanctifie. (Ib.*, XX, 7-8). Voilà notre vocation, et c'est ce que saint Paul reconnaissait, disant : *Dieu nous a élus en lui avant la fondation du monde, afin que nous fussions saints et sans tache en sa présence dans la charité.* (Eph., I, 3-4).

Mais cette sainteté ne doit pas seulement être extérieure, c'est-à-dire consister dans l'exemption des souillures qui viennent des actes criminels que nous pouvons commettre, mais avoir son principe, résider dans le cœur, car Jésus-Christ nous a dit : *C'est du cœur que viennent les adultères, les homicides.* (Matth., XV, 19). C'est qu'en effet le corps peut-être pur parce qu'il ne commet aucun acte criminel, tandis qu'il y a cependant dans l'âme, des passions, des pensées mauvaises et une volonté corrompue. De là cette parole du Maître : *Purifiez d'abord le dedans, afin que le dehors soit pur aussi.* (Matth., XXIII, 26). Il faut donc que notre sanctification embrasse à la fois le corps et l'esprit. Si elle s'arrête au corps sans aller jusqu'à l'esprit, elle est imparfaite. Quant à la pureté de l'âme, elle ne peut exister sans la pureté du corps. Aussi l'Apôtre nous dit-il : *Purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, et achevons notre sanctification dans la crainte.* (II Cor., VII, 1).

SAINT AUGUSTIN : « L'âme est-elle pure ? On peut être sans inquiétude pour le corps. Que l'homme qui est vêtu soit sans souillure, ses vêtements le seront également. Que l'habitant de la maison ait tout à la fois la vertu et la force, il ne craindra pas la ruine de sa demeure. Qu'est-ce en effet que cette chair ? Gardons-nous de la mépriser. Qu'est-elle ? Elle est semblable à l'herbe des champs, mais elle deviendra de l'or. Celui dont la puissance a changé l'eau en vin peut aussi changer l'herbe en or, et d'un homme faire un ange. Celui a qui formé l'homme avec de la boue ne pourra-t-il d'un homme faire un ange ? Considérez de quelle matière l'homme a été formé, et voyez si nous aurions voulu y arrêter notre pensée. C'est avec cette boue que Dieu a fait l'homme, et qu'il l'a établi au-dessus des autres animaux : et de cet homme il ne pourrait faire un ange ? Il le fera certainement. Il a choisi les hommes pour en faire ses amis, et il n'en ferait pas des anges ? Oui, c'est à des hommes encore revêtus de la chair, encore sujets à la mort, et sous le poids de cette vie misérable et fragile, qu'il a dit : *Je ne vous donnerai plus le nom de serviteurs, mais celui d'amis.* (Jean, XV, 15). Et que donnera-t-il à ses amis ? La gloire qu'il a fait éclater dans son corps ressuscité. Ils seront couronnés, environnés d'une gloire toute céleste, et ils seront égaux aux anges de Dieu. (Luc, XX, 36). Il n'y aura plus ni corruption, ni excitation au mal. On ne nous dira plus alors : *Purifiez-vous de tout ce qui souille le corps et l'esprit.* Nous serons affranchis du travail, et on ne nous promettra plus de récompense, parce que nous en

[1] *In Ps.* CX, n. 6, trad. Vivès.

serons en possession. On ne nous dira plus de gémir, parce qu'aux gémissements auront succédé les louanges [1].

« C'est pourquoi, voulez-vous un jour entrer en possession des récompenses que vous attendez ? Eh bien ! purifiez-vous de tout ce qui souille le corps et l'esprit. Il ne s'agit point ici de ces souillures accidentelles que l'on contracte lorsqu'en passant on touche quelque chose du pied ou même de la tête, ou bien lorsque le pied venant à manquer on tombe dans la boue ou dans la fange et que le visage en est couvert. Il est facile d'enlever ces souillures, on se lave et elles disparaissent. Mais les souillures de la chair dont il faut nous garantir ne viennent que de la souillure de l'esprit qui entraîne la souillure du corps. Vous vous abstenez donc des actions mauvaises : évitez également la volonté coupable et les pensées criminelles. En vous abstenant des mauvaises actions, vous vous purifiez des souillures de la chair ; abstenez-vous de toute mauvaise volonté, et vous vous purifierez des souillures de l'esprit. Voilà la sanctification que Dieu vous demande [2]. »

XV

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME

I. — Soyez donc les imitateurs de Dieu, comme enfants bien-aimés.

Telle est la conclusion que l'Apôtre donne à l'enseignement sur la charité. Il nous avait dit : *Soyez bons les uns envers les autres, miséricordieux, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu lui-même vous a pardonné en Jésus-Christ.* (Eph., IV, 32). Aux mauvais procédés du prochain, aux actes qui nous blessent, l'Apôtre veut que nous opposions, non l'amertume, mais la bonté, car *l'Esprit de Sagesse est plein de bonté.* (Sages., I, 6). Aux paroles injurieuses, aux traitements injustes, l'Apôtre veut que nous répondions par la miséricorde, et au lieu de l'indignation que nous pourrions en ressentir, il nous invite au contraire à pardonner : *Chacun remettant à son frère tous les sujets de plainte qu'il pourrait avoir contre lui, comme le Seigneur vous a pardonné, pardonnez aussi de même.* (Coloss., III, 13).

Vous le voyez, l'Apôtre tout en rappelant à tous l'observation du précepte, n'oublie point de placer en même temps sous nos yeux le modèle que nous devons imiter. C'est notre Dieu. Quel motif puissant de pratiquer la charité envers le prochain ! Dieu se présente devant nous pour nous pardonner, et il semble nous dire : « Fais aux autres ce que je fais pour toi-même. » Jésus-Christ nous a rappelé cette nécessité de pardonner en disant : *Soyez miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux.* (Luc, VI, 36). Pourquoi, d'autre part, refuseriez-vous de donner à votre prochain ce que Dieu vous donne si généreusement et si souvent ? Remarquez l'exemple que Dieu vous présente : il vous pardonne, alors qu'il n'a rien à se faire pardonner ; et vous qui avez tant besoin de pardon, pourriez-vous hésiter à pardonner ?

Nous le savons, la pratique de ce précepte est difficile, il nous en coûte de nous montrer bons et miséricordieux envers ceux qui nous ont fait du mal ou qui nous ont blessés, mais Dieu ne nous demande point l'impossible. En effet, que fait-il en nous imposant cette obligation, si ce n'est d'exiger de nous ce qu'un père exige de son enfant, à savoir, qu'il marche sur ses traces ? C'est ce devoir que Job s'efforçait d'accomplir, lorsqu'il disait en parlant de Dieu : *Mon pied a suivi ses traces, j'ai gardé sa voie, et je ne m'en suis pas détourné.* (Job, XXIII, 11).

Saint Augustin : « Gardez-vous bien d'apporter de la négligence dans l'observation de ce précepte. Que vous a promis le Seigneur ? La vie éternelle. Que vous a-t-il commandé ? De pardonner à votre frère, comme s'il vous disait : Vous, qui n'êtes qu'un homme, pardonnez à un homme, afin que moi, qui suis Dieu, je puisse me donner à vous. Voyons, est-ce que vous ne voulez point recevoir de votre Dieu ce qu'il vous ordonne de donner à votre frère ? Dites-moi si vous n'y consentez pas, et alors ne donnez point ce que vous ne voulez point recevoir. De quoi s'agit-il ? D'accorder le pardon à votre frère qui le sollicite, si vous désirez qu'il vous soit pardonné. Si vous n'avez rien en vous qui ait besoin de pardon, j'ose vous le dire : Ne pardonnez pas. Mais non, je ne dois point vous tenir ce langage. Quand même vous n'auriez pas besoin de pardon, vous devez pardonner.

« Vous me direz peut-être : Je ne suis pas Dieu, je ne suis qu'un homme pécheur. Grâce à Dieu, vous faites l'aveu de vos péchés ; pardonnez donc pour qu'il vous soit pardonné.

« D'ailleurs, le Seigneur notre Dieu nous excite à l'imiter. Et d'abord, Jésus-Christ notre Dieu, dont saint Pierre a dit : *Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant un exemple afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a commis aucun péché, et dans la bouche de qui le mensonge ne s'est pas trouvé.* (I Pier., II, 21-22). La mort n'avait aucun droit sur lui, de même que nous n'avions aucun droit à la vie ; il a donc pris ce qui ne lui était pas dû, et il nous a donné ce que nous ne méritions pas de recevoir.

« Et ne regardez pas comme au-dessus de vous d'imiter Jésus-Christ, car l'Apôtre vous a dit : *Pardonnez-vous les uns aux autres, comme Dieu vous a pardonné en Jésus-Christ.* (Coloss., III, 13). *Soyez donc les imitateurs de Dieu.* N'est-ce pas un orgueil insupportable que de vouloir imiter Dieu ? Mais non, puisque l'Apôtre ajoute : *Comme des enfants bien-aimés.* Vous portez le nom d'enfants de Dieu ; si vous refusez de l'imiter, pourquoi désirez-vous son héritage ? [1] »

II. — Marchez dans l'amour, comme Jésus-Christ nous a aimés.

Voilà le caractère distinctif de la véritable imitation de Dieu : elle doit procéder de l'amour et n'être point seulement extérieure. De là cette parole de Jésus-Christ : *Si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.* (Matth., V, 20).

Il faut d'autre part nous garder de ces sentiments de crainte qui portent les serviteurs à obéir à leurs maîtres. Nous, au contraire, c'est la crainte filiale, c'est-à-dire la charité seule, qui doit inspirer notre imitation de Dieu. (Rom., VIII, 15-16).

Il faut encore que notre amour agisse sans cesse, c'est-à-dire que nos œuvres manifestent au dehors que nous nous appliquons à ressembler à notre Père céleste. La charité est un bien dans lequel nous devons nous perfectionner toujours, et une dette que nous avons sans cesse à payer : *Ne de-*

[1] *De Temp.*, Serm. XLV, n. 10, trad. Vivès.
[2] *Ib.*, n. 8.

[1] *De Temp.*, Serm. CXIV, n. 2-3, trad. Vivès.

meurez redevables à personne que de l'amour qu'on se doit les uns aux autres. (Rom., XIII, 8).

Enfin ce n'est que par l'amour que nous pouvons nous unir plus intimement à Dieu : le degré de notre charité est le degré de notre union avec lui. De là ce mot de saint Paul en parlant de la charité : *Je vais vous montrer une voie encore beaucoup plus excellente.*

Telle est la voie de l'amour que Jésus-Christ nous a tracée. Il l'a d'abord suivie lui-même, puis il nous a donné les préceptes qui peuvent nous aider à la parcourir. L'homme qui est porté à n'aimer que lui-même et à n'aimer les créatures qu'en vue de lui-même ne saurait la trouver. Mais Dieu est venu à son secours en lui manifestant son amour infini : *Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique.* (Jean, III, 16). Et maintenant comparez cette manifestation de l'amour de Dieu à cette parole de Jésus-Christ : *Personne ne vient à mon Père que par moi* (*Ib.*, XIV, 11), c'est-à-dire personne n'arrive à l'amour et à l'imitation de mon Père que par l'amour que je vous ai témoigné et par l'imitation de ma vie sur la terre.

SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE : « Notre bon pédagogue Jésus nous a donné les règles d'une vie sainte et pure qui nous rend semblables à lui. Ces règles ne sont ni trop sévères ni trop indulgentes ; et en nous les donnant, il a le soin de nous inspirer la force qui nous est nécessaire pour les mettre en pratique. Il a formé l'homme de terre, il l'a régénéré par l'eau, il l'a sanctifié par l'esprit ; enfin il l'a placé, par la puissance de sa parole et la sainteté de ses préceptes, dans la route du salut ; il l'a fait son fils d'adoption ; et par sa seule présence sur la terre, changeant en une flamme pure et céleste tout ce qu'il y a de terrestre en lui, il a accompli dans toute son étendue cette magnifique promesse : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* (Gen., I, 26). Oui, cet oracle de Dieu, c'est le Christ qui l'a accompli, changeant le vieil homme en un homme nouveau, la créature mortelle en une créature divine. Nous donc, fils d'un bon Père, accomplissons sa volonté ; élèves d'un bon Pédagogue, obéissons à sa parole ; faisons si bien que toute notre vie soit une image vraie et frappante de la vie salutaire de notre Sauveur. Méditons dès à présent les formes célestes de cette vie, dont l'imitation, nous élevant au rang des anges, nous environne et nous pénètre d'une joie incorruptible comme d'un parfum précieux. Suivons, sans nous lasser jamais, les traces de ce divin guide qui, connaissant seul le véritable bonheur, est aussi le seul qui puisse et qui veuille nous le procurer. Contentons-nous de peu pour vivre, méprisons tout bien superflu, rejetons loin de nous tout fardeau inutile, afin d'être toujours prêts à reconquérir notre céleste patrie. N'est-ce point là le sens de ces paroles : *Ne vous mettez pas en peine du lendemain ?* (Matth., VI, 34). En effet, les doctrines du Christ n'inspirent point l'inquiétude et les soucis, mais la paix et la tranquillité. Les inquiétudes se trouvent dans le tumulte des richesses du monde ; les soucis cuisants, dans ses vaines délices. La paix et la charité, ravissantes sœurs, vivent loin du bruit des affaires dans une fraternelle union. Le Verbe seul suffit ; le Verbe seul apprend à l'homme les douceurs d'une vie simple. Seul il inspire le mépris du faste, l'amour d'une sage liberté, la bienveillance avec ses frères, l'ardent désir de la vertu. Il le conduit des plaines de la terre aux montagnes du ciel ; mais comme sa bonté envers nous est infatigable, il faut que notre obéissance envers lui et notre amour de la vertu le soient aussi. A cette condition nous deviendrons tels que nous aurions pu l'espérer[1]. »

[1] *De Pædog.*, lib. I, cap. XII.

III. — Comme le Christ s'est livré pour nous en oblation à Dieu, et en hostie de suave odeur.

L'Apôtre nous marque ici quelle doit être l'étendue de notre imitation, et comme exemple à suivre il nous donne Jésus-Christ qui s'est livré pour nous à la mort, et à la mort de la croix. De là cette parole de saint Jean : *Jésus-Christ nous a aimés et nous a lavés dans son sang.* (Apoc., I, 5). Et saint Paul reconnaissait tellement les fruits de cette mort qu'il disait : *Je vis en la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est lui-même livré pour moi.* (Gal., II, 20).

Ne croyez point que cette preuve de son amour lui ait été imposée : il l'a donnée librement et volontairement. *Je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté.* (Hébr., X, 5-7). *Personne ne me ravit la vie : mais je la donne de moi-même.* (Jean, X, 18).

Tel est l'exemple que Jésus-Christ nous a laissé. Comment pourrons-nous l'imiter ? *De même que Jésus-Christ*, nous dit saint Jean, *a donné sa vie pour nous, nous devons aussi donner notre vie pour nos frères.* (I Jean, III, 10). Les martyrs ont aimé Jésus-Christ pendant leur vie, et ils l'ont imité jusque dans leur mort ; mais nous tous qui, à l'heure présente, pouvons servir dans la paix, faudra-t-il que nous renoncions à l'imiter et à le suivre, s'il n'y a pas d'autre voie pour lui ressembler que de verser son sang pour lui et pour nos frères ?

SAINT AUGUSTIN : « Après que les martyrs eurent passé, le pont n'a pas été coupé ; après qu'ils eurent bu, la source n'a pas été tarie. Non, l'Église, notre Mère, ne perdra pas ses enfants qu'elle a vu naître d'autant plus nombreux qu'elle jouit d'une paix plus assurée. Faudrait-il que, pour les conserver, elle demande à Dieu de nouvelles persécutions, de nouvelles épreuves ? Loin de nous cette pensée ! Comment pourrait-elle demander des persécutions, alors qu'elle crie chaque jour : *Ne nous induisez pas en tentation ?* (Matth., VI, 13). Il y a dans le jardin du Seigneur, non seulement les roses des martyrs, mais les lis des vierges, le lierre des époux, les violettes des veuves. Vous le voyez, aucune condition du genre humain ne doit désespérer de sa vocation. Jésus-Christ a souffert pour tous, et c'est une vérité que nous enseigne l'Écriture, que *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité.* (I Tim., II, 4).

« Apprenons donc comment, sans répandre notre sang, sans affronter les souffrances du martyre, un chrétien doit imiter Jésus-Christ. L'Apôtre nous dit, en parlant de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Lorsqu'il avait la nature de Dieu, il n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu.* (Philip., II, 6). Quelle sublime majesté ! *Il s'est cependant anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave, en se rendant semblable aux hommes, et en étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui.* (*Ib.*). Quelle profonde humilité ! Jésus-Christ *s'est humilié* : voilà, chrétiens, l'exemple que vous devez imiter. Jésus-Christ *s'est fait obéissant* : pourquoi vous enorgueillir ? Jusqu'où Jésus-Christ a-t-il porté *l'obéissance ?* Jusqu'à s'incarner, tout Verbe qu'il était, jusqu'à entrer en participation de notre nature mortelle, jusqu'à être tenté trois fois par le diable, jusqu'à souffrir les moqueries des Juifs, les crachats et les chaînes, les soufflets et la flagellation, et, si ce n'est pas assez, *jusqu'à la mort*, et si le genre de mort peut encore ajouter quelque chose à cette obéissance, *jusqu'à la mort de la croix.* Voilà l'exemple d'humilité qu'il nous propose et qui doit servir de remède à notre orgueil. Et cependant, cette haute

Majesté pouvait ou ne rien souffrir, ou tirer aussitôt vengeance de ses ennemis. Mais, plus grande était sa puissance, plus grande aussi a été sa patience, *car il a souffert pour nous, en nous donnant l'exemple, afin que nous marchions sur ses traces.*

« Vous le voyez donc clairement, nous pouvons imiter Jésus-Christ dans une foule d'occasions, sans aller jusqu'à l'effusion de notre sang, jusqu'aux chaînes et aux cachots, jusqu'aux fouets et aux ongles de fer. Mais, après avoir parcouru cette carrière d'humiliations et détruit l'empire de la mort, Jésus-Christ est monté au ciel, où nous devons encore le suivre. Dédaignez donc tout ce que le monde peut vous offrir de plus séduisant dans les jouissances de la terre, et méprisez tout ce qu'il y a d'effrayant et de terrible dans ses menaces. En agissant de la sorte, vous serez certains de marcher sur les traces de Jésus-Christ, et vous aurez le droit de dire avec l'Apôtre : *Nous vivons déjà dans le ciel.* (Philip., III, 25) [1]. »

XVI

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME

I. — Nous, mes frères, nous sommes, comme Isaac, les enfants de la promesse.

Comment l'Apôtre peut-il dire aux Galates, qui n'étaient point Juifs par leur origine, qu'ils sont comme lui enfants de la promesse? C'est qu'il y a deux manières de devenir enfants d'Abraham. Il y en a qui le sont par leur origine, comme Ismaël qui était né de la servante ; il y en a d'autres qui le deviennent autrement, comme Isaac qui est né de la femme libre, selon l'ordre de la nature, mais à la suite d'une promesse divine. Or, nous avons dans Ismaël le peuple Juif qui tire d'Abraham son origine charnelle, et dans Isaac le peuple de la gentilité qui descend d'Abraham par l'imitation de sa foi.

C'est dans ce dernier sens que tous les fidèles sont, à la ressemblance d'Isaac, les enfants de la promesse faite à Abraham. (Gen., XII, 3). De là cette parole de saint Paul aux Romains : *Ce ne sont pas les enfants selon la chair qui sont les enfants de Dieu, mais ce sont les enfants de la promesse qui sont comptés dans la postérité.* (Rom., IX, 8).

Il est vrai que les Juifs sont, à la lettre, les enfants descendus d'Abraham par l'origine charnelle; ils le sont aussi, dans un sens mystique, ceux qui viennent à la foi dans l'espérance de posséder les biens charnels de la vie présente. Mais les vrais fidèles sont seuls enfants de la promesse qui participent aux vertus du Père des croyants et qui par les sacrements deviennent les enfants de la mère libre, c'est-à-dire l'Eglise catholique. Hélas ! combien sont nombreux les chrétiens qui sont nés de la femme libre, et qui vivent cependant comme les enfants de l'esclave ou qui n'ont que l'extérieur de leur origine spirituelle! Apprenez donc, vous les enfants de la promesse, quelle doit être votre vie pour persévérer dans votre vocation.

Saint Augustin : « Il y a une grande différence entre les enfants de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament. Ceux qui étaient placés sous la loi et que la lettre tue, n'accomplissaient les préceptes que par le désir d'acquérir une félicité terrestre, ou par la crainte de la perdre, et pour cette raison ils ne les observaient pas véritablement, parce que la cupidité charnelle, qui charge plutôt le péché ou l'augmente, ne peut être guérie par une autre cupidité. Ceux-ci appartiennent à l'Ancien Testament qui engendre des esclaves, parce que la crainte charnelle et la cupidité les rend esclaves, et que la Foi, l'Espérance et la Charité évangéliques ne les rendent pas libres.

« Mais ceux qui sont placés sous la grâce et que le Saint-Esprit vivifie, accomplissent les préceptes par cette foi évangélique qui opère par l'amour, dans l'espérance des biens non charnels, mais spirituels, non terrestres, mais célestes, non temporels, mais éternels, s'appuyant principalement sur leur divin Médiateur, parce qu'ils ne doutent point que, par lui, l'Esprit de la grâce ne leur soit donné pour accomplir comme il faut les préceptes, et que leurs péchés ne leur soient pardonnés. Ceux-là appartiennent au Nouveau Testament, ils sont les enfants de la promesse, étant régénérés par un père qui est Dieu et une mère qui est libre.

« C'est du nombre de ceux-là qu'étaient tous les anciens Justes, et même Moïse, le ministre de l'Ancien Testament et l'héritier du Nouveau, parce qu'ils ont vécu de la même foi que nous vivons, croyant l'incarnation, la passion et la résurrection futures du Christ, que nous, nous croyons accomplies. De ce nombre était Jean-Baptiste lui-même, qui forme comme la limite de l'ancienne alliance, et qui annonça la venue du Médiateur, non par quelque ombre qui le présageait, ni par quelque figure allégorique, ou par quelques paroles prophétiques, mais en le montrant du doigt, et en disant : *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde.* (Jean, I, 29). C'est comme s'il eut dit : Celui que beaucoup de Justes ont désiré voir, à la venue duquel on a cru depuis le commencement du genre humain, Celui qui a été l'objet des promesses faites à Abraham, à qui Moïse, la loi et les prophètes ont rendu témoignage, le voici : *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde.*

« Depuis Jean, et dans la suite, s'accomplirent dans le Christ les choses passées et présentes que tous les Justes des temps antérieurs avaient cru, espéré, désiré voir s'accomplir. La foi est donc la même, et dans ceux qui étaient déjà chrétiens, quoiqu'ils n'en portassent pas encore le nom, et dans ceux qui en portent le titre ; et dans les uns comme dans les autres, c'est la même grâce par le Saint-Esprit. C'est ce qui a fait dire à saint Paul : *Ayant le même esprit de foi, comme il est écrit : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé ; et nous aussi nous croyons, et c'est pourquoi nous parlons.* (II Cor., IV, 13) [1]. »

II. — Comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui l'était selon l'esprit, de même encore aujourd'hui.

Quelle était cette persécution dont Isaac souffrait de la part d'Ismaël? Il arriva que lorsque Ismaël et Isaac jouaient ensemble, Sara les vit. (Gen., XXI, 9). Quel est ici le persécuteur? Quel est le persécuté ? Saint Paul nous répond en appelant ce jeu une persécution, parce qu'il était une dérision de la part d'Ismaël. Si c'était une dérision, c'était donc une espèce de tromperie,

[1] *De Temp.*, Serm. CCCIV, cap. II, n. 2-3, trad. Vivès.

[1] *Ad Bonifac.*, Contra duas Epist. Pelagian., l. III, cap. IV, n. 11, trad. Vivès.

c'est-à-dire qu'en jouant avec Isaac, Ismaël se permettait de tricher.

Voici une autre interprétation. Ismaël contraignait Isaac à adorer les simulacres d'argile qu'il faisait, et lui enseignait ainsi à s'écarter du culte du vrai Dieu ; ce qui est une grande persécution, puisque c'est un moindre mal de donner la mort au corps que de produire celle de l'âme ; et si la Genèse appelle cette conduite d'Ismaël un jeu, c'est parce qu'il agissait probablement en forme de jeu.

Les traditions juives prennent, à l'exemple de saint Paul, dans le sens d'une véritable persécution ce qui est appelé « un jeu » dans la Genèse, et comme l'Apôtre était inspiré en écrivant aux Galates, nous devons admettre cette dernière interprétation. Il en est tellement ainsi que l'Apôtre ajoute : *De même encore aujourd'hui*, c'est-à-dire voyons comment les Juifs enchaînent et flagellent les nouveaux fidèles, comment les enfants de la promesse sont poursuivis par les enfants de l'esclave. C'est pourquoi nous avons ici une figure de la conduite des pécheurs à l'égard des justes. Tous ceux, d'autre part, qui cherchent près du Seigneur des avantages temporels sont de la famille d'Ismaël. Ce sont ceux-là qui mettent obstacle aux progrès des spirituels, se font leurs détracteurs, montrent des lèvres malignes et une langue trompeuse et pleine de mensonges. Les âmes chrétiennes éprouvent aussi des persécutions de la part des superbes et des hypocrites, qui poursuivent dans les autres le bien qui n'est point en eux [1].

Saint Jérôme : « Il ne s'agissait point ici d'un simple jeu. Il est probable qu'Ismaël, qui était le plus âgé, et qui avait été circoncis dans un âge où il pouvait comprendre et sentir ce qu'il avait souffert, s'attribuait le droit d'aînesse, et l'Ecriture traite de jeu cette dispute des deux enfants. Aussi Sara, ne pouvant supporter cette prétention, et indignée de voir le fils de l'esclave s'attribuer les droits de premier-né, s'écria : *Chassez l'esclave avec son fils.*

« Ainsi en est-il encore maintenant. De même que le frère aîné Ismaël persécutait alors son plus jeune frère Isaac encore à la mamelle, en s'arrogeant le privilège de la circoncision et les droits du premier-né, de même maintenant Israël selon la chair se soulève, s'enfle d'orgueil et se déclare contre son plus jeune frère, le peuple chrétien formé des gentils.

« Considérons la conduite insensée des Juifs qui ont mis à mort le Seigneur, persécuté les prophètes et les apôtres et qui s'opposent à la volonté de Dieu, et nous verrons d'après le témoignage de l'histoire que les chrétiens ont eu à souffrir de plus grandes persécutions de la part des Juifs que de la part des Gentils. Nous sommes étonnés de cette conduite des Juifs. Mais aujourd'hui, les chrétiens eux-mêmes qui sont encore de petits enfants en Jésus-Christ et vivent d'une manière charnelle, persécutent ceux qui sont nés de l'eau et de l'esprit, et qui, ressuscités en Jésus-Christ, cherchent non les choses de la terre, mais les choses du ciel.

« Qu'ils fassent ce qu'ils veulent, qu'ils se joignent à Ismaël pour persécuter Isaac : ils seront chassés de nous avec leur mère l'esclave égyptienne, et ils n'auront point de part à l'héritage qui sera donné à celui-là seul qui est le fils de la promesse. Remarquez la justesse de cette expression : « C'est celui-là qui est né selon la « chair qui persécute celui qui est spirituel. » Car jamais l'homme spirituel ne persécute l'homme charnel, mais il a pour lui les égards qu'on a pour un frère moins bien élevé, il sait qu'avec le temps il peut se corriger. Et s'il aperçoit le fils de l'Egyptienne se mettre en colère, il se rappelle qu'ils sont les enfants d'un même Père, qui a créé la lumière, les bœufs et les moucherons, et que dans une grande maison il y a non seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi des vases de bois et de terre. Disons donc avec l'Apôtre : *Nous ne sommes pas les fils de la servante, mais de la femme libre*, renouvelés en Jésus-Christ [1]. »

III. — C'est par cette liberté que le Christ nous a rendus libres.

Lorsque Jésus-Christ est venu dans le monde, il a donc trouvé des hommes qui étaient esclaves, puisqu'il les a rendus libres. Or quel était cet esclavage, sinon celui de tous les vices ? Quand l'homme transgresse la loi divine, il se vend, pour être esclave du péché, au prix de la satisfaction de sa propre volonté, et c'est ce que les prophètes disaient aux Juifs : *C'est à cause de vos péchés que vous avez été vendus.* (Is., iv, 1).

Mais il ne faudrait point croire que cet esclavage est seulement le résultat du péché actuel. Il provient encore du péché originel, et l'homme, obéissant ainsi aux convoitises de la chair, s'en constitue l'esclave, et c'est dans ce sens que saint Paul disait : *Nous savons que la loi est spirituelle, et moi je suis charnel, vendu comme esclave au péché.* (Rom., vii, 14).

De là cette conclusion ou mieux cette distinction que la liberté est morte par le péché, mais la liberté seulement qui était dans le paradis terrestre, et qui consistait à avoir une pleine justice avec l'immortalité. Mais quant au libre arbitre, il est si peu détruit dans l'homme pécheur, que c'est par lui que pèchent tous ceux surtout qui se livrent au mal avec délectation, et par amour pour le péché, puisqu'ils font ce qui leur plaît.

D'après cet exposé, il est évident que la liberté qui a péri dans le paradis terrestre, c'est celle-là que Jésus-Christ est venu nous rendre, car nous étions incapables de la reconquérir par nos propres mérites. Aussi avons-nous tous besoin de la grâce divine, selon cette parole du Seigneur : *Si le fils vous met en liberté, vous serez alors véritablement libres* (Jean, vii, 36), c'est-à-dire libres pour vivre dans la piété et dans la justice. — Quant au libre arbitre, s'il est libre pour le mal parce que le mal lui plaît, il ne peut vouloir d'autre part le bien sans y être aidé par la grâce de Dieu [2]. Saint Paul ne l'ignorait point, lorsqu'il disait : *Le bien que je veux, je ne le fais pas, mais le mal que je hais, je le fais.* (Rom., vii, 15). C'était nous dire que l'inclination qui porte l'homme à vouloir le bien et à fuir le mal vient de la nature ou de la grâce, mais que pour passer jusqu'à l'action, il ne pouvait le faire de lui-même, et c'est ce qu'il disait ailleurs : *J'ai travaillé, non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu avec moi.* (I Cor., xv, 10).

Quant à nous, efforçons-nous de conserver cette liberté que Jésus-Christ nous a rendue, et pour y arriver, ne nous contentons pas d'implorer son secours, mais suivons le conseil que le Psalmiste nous donne, disant : *Servez le Seigneur dans la douceur de votre âme.* (Ps. xcix, 2).

Saint Augustin : « Tout service est plein d'amertume. Tous ceux que leur condition oblige

[1] Voir S. Thom., S. Chrys. et Drach, *La sainte Bible, in h. l.;* S. Aug., *De Temp.*, Serm. iii.

[1] *In Ep. ad Gal.*, cap. iv, trad. Vivès.

[2] S. Aug., *Ad Bonifac.*, Contra duas Epist. Pelagian., lib. I, cap. ii.

à servir ne le font qu'en murmurant. Ne craignez pas le service de ce maître : il ne donnera lieu à aucun gémissement, à aucun murmure, à aucune irritation. Là, nul ne demande à être vendu à un autre maître, tant il est doux d'avoir été racheté par lui. C'est un immense bonheur que de servir dans cette grande maison, dût-on y être dans les fers. Ne crains rien, ô serviteur enchaîné ! confesse le Seigneur dans les fers, si tu veux qu'ils se changent en de précieux ornements. Ce n'est pas inutilement, ce n'est pas sans avoir été exaucé, que le Psalmiste a dit *que les gémissements des captifs montent en votre présence.* (Ps. LXXXIII, 11).

« *Servez le Seigneur.* C'est un libre exercice que l'on trouve auprès de lui ; un libre exercice qui se fait, non par nécessité, mais par amour. *Mes frères,* dit l'Apôtre, *vous avez été appelés à la liberté ; seulement ne faites pas de cette liberté une occasion pour la chair ; mais soyez, par la charité, les serviteurs des uns et des autres.* (Gal., v, 13). Vous, que la vérité a faits libres, que la charité vous fasse esclaves [1].

« Qu'est-ce à dire ? Saint Paul vous répond : *Supportez-vous les uns les autres dans la charité, appliquez-vous à conserver l'unité d'esprit par le lien de la paix.* (Eph., IV, 2, 3). N'y a-t-il rien en vous qu'un autre n'ait à supporter ? Je m'étonnerais qu'il n'y eût rien ; mais supposons-le : vous n'en êtes que plus fort pour supporter les autres. Si les autres n'ont pas à vous supporter, sachez du moins les supporter. Je ne le puis, dites-vous. Vous voulez donc vous séparer de vos frères, des choses humaines, de manière à n'être utile à personne ? Mais seriez-vous arrivé au point où vous en êtes si personne ne vous avait supporté ? Faites donc pour les autres ce qu'on a fait pour vous [2].

« Mais voulez-vous qu'il en soit ainsi ? Ecoutez le Seigneur vous disant : *Si vous demeurez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.* (Jean, VIII, 31-32). Vous êtes à la fois serviteur et libre : serviteur, parce que vous avez été créé ; libre, parce que vous êtes aimé du Dieu qui vous a fait, ou encore parce que vous aimez celui qui vous a fait. Ne murmurez pas en le servant, car vos murmures ne feront point que vous ne serviez pas, mais que vous soyez un mauvais serviteur. C'est pourquoi étant l'affranchi du Seigneur, ne cherchez pas à être affranchi de manière à quitter la maison de votre maître. Supportez-vous donc mutuellement dans la charité [3]. »

XVII

POUR LE DIMANCHE DE LA PASSION

I. — C'est avec son sang que le Christ est entré une fois dans le sanctuaire, nous ayant acquis une rédemption éternelle.

Jésus-Christ est notre rédempteur. Toutes les voix le chantent au ciel et sur la terre, car en lui s'est accomplie cette parole du prophète : *Le Seigneur a envoyé la rédemption à son peuple et il a établi son alliance pour l'éternité.* (Ps. CX, 9). En effet, le Fils de Dieu avait dit à son Père : *Vous n'avez plus voulu d'hosties ni d'oblations pour le péché. Alors j'ai dit : Me voici, je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté.* (Hébr., X, 8-9).

[1] *In Ps.* XCIX, n. 7, trad. Vivès.
[2] *Ib.*, n. 9.
[3] *Ib.*, n. 7.

Aussi, dès l'heure de son incarnation, il lui a été dit : *Le Seigneur l'a juré et il ne se repentira point : Vous êtes prêtre pour l'éternité.* (Ps. CIX, 4). C'est ainsi qu'en lui et par lui Dieu le Père s'est réconcilié le monde, et que ce Dieu d'infinie Majesté a reçu tout l'honneur, toute la gloire, tous les hommages qu'il mérite. (II Cor., V, 19 ; Can. Missæ). Car le mal que le péché avait fait, Jésus l'a pleinement et surabondamment réparé, de sorte qu'il est devenu véritablement notre justification, notre sanctification et notre rédemption. (I Tim., II, 5 ; Rom., V, 20 ; I Cor., I, 30). Aussi Jean-Baptiste, en le montrant du doigt au peuple juif, disait-il : *Voici l'Agneau de Dieu, voici Celui qui ôte le péché du monde.* (Jean, I, 29).

Et cette merveille divine d'ôter le péché du monde, il l'a accomplie plus particulièrement au terme de sa vie, en versant son sang sur la croix pour notre salut. Il l'avait annoncé à ses disciples le soir de la cène, disant : *Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour un grand nombre en rémission des péchés.* (Matth., XXVI, 28). Jésus-Christ est donc entré dans le ciel en portant dans ses mains, non le sang des boucs et des veaux, ni un sang étranger, mais son propre sang, et c'est par ce sang autrement excellent que celui des premières victimes que nous avons été rachetés, et rachetés pour toujours, parce que la vertu du sacrifice de Jésus-Christ est infinie : *C'est par une seule oblation que le Christ a rendu parfaits à jamais ceux qui ont été sanctifiés.* (Hébr., X, 14).

Si Dieu mérite notre amour, parce qu'il nous a créés, combien davantage mérite-t-il notre amour et notre reconnaissance après nous avoir refaits en répandant son sang pour nous racheter !

Saint Bernard : « Ce n'est donc pas l'or ou l'argent qui ont opéré votre rédemption. Si votre créateur était mort d'une mort simple, cela ne suffirait pas ; voyez quelle espèce de mort il a souffert, et remarquez ce que vous devez à celui qui a daigné la subir. Voici comment le Juste périt. Il est étendu sur la croix, ses membres sont déployés, son corps est couvert de sang, ses mains et ses pieds sont percés, et Jésus-Christ est crucifié. O homme racheté, voilà le prix de ta délivrance, voilà quelle victime est immolée pour laver ta faute, pour expier ta prévarication !

« Mais pour quelle nécessité Jésus-Christ a-t-il souffert ces tourments ? pour quel besoin a-t-il tant de fois versé son sang ? On lit qu'il a été couvert de sang en plusieurs circonstances de sa vie. Cinq fois et de cinq manières, ô Christ, vous êtes ensanglanté : à la circoncision, à la sueur de sang, à la flagellation, au couronnement, aux cinq plaies des mains, des pieds et du côté. Voilà les étonnantes souffrances que subit, pour la rédemption des hommes, celui-là seul qui pût les racheter puissamment par son seul pouvoir souverain.

« Comprends ici, ô homme, qu'il s'agit de ton salut et non du sien. Le premier père, en tombant, commit un crime énorme qui ne put être expié sans l'oblation d'une victime. Un pur homme ne peut offrir une victime pure, parce que la contagion du péché avait infecté le genre humain ; un Dieu, un ange, ne peut être immolé, parce que la nature de l'un et la grâce de l'autre les rendent impassibles ; une créature sans raison ne peut suffire à une œuvre si grande : il fallut donc qu'un homme-Dieu devînt hostie : Dieu, pour avoir la puissance de délivrer ; homme, afin de pouvoir mourir ; Dieu, pour avoir la miséricorde ; homme, à cause de la faiblesse. Il a donc été offert, parce qu'en lui est la commisération, et qu'en son cœur la rédemption coule avec abondance. (Ps. CXXIX, 7). Il a été offert, parce qu'il l'a voulu de la sorte ; il

a été offert, parce que l'homme en eut ainsi besoin. (Is., LIII, 7).

« Que rendrez-vous donc au Seigneur pour un si grand bienfait ? Il ne demande que l'amour, l'amour lui suffit. Pourquoi n'aimez-vous point celui qui vous aime ?[1] C'est pourquoi saisissons de toute la force de nos désirs le fruit de notre rédemption, et bien souvent, ou plutôt sans relâche, rappelant à notre souvenir la douceur qu'il renferme, savourons-le dans notre intelligence ; cachons dans le vase de notre mémoire ce sang très pur de la vigne, le sang de Jésus tout empourpré, parce qu'il est devenu notre rédemption ; c'est par lui que nous avons été sauvés et délivrés[2]. »

II. — Combien plus le sang du Christ purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour servir le Dieu vivant ?

Il n'en saurait être autrement. Si le sang des animaux pouvait purifier les Juifs de l'irrégularité légale qui les éloignait comme immondes du culte de Dieu, et les délivrait même de la lèpre corporelle, combien plus le sang de Jésus-Christ aura-t-il la vertu de purifier nos âmes des souillures du péché ! *C'est lui*, dit l'ange à Joseph, *qui sauvera son peuple de ses péchés*. (Matth., I, 21).

Il purifiera d'autant plus encore, que c'est par un mouvement et une inspiration de l'Esprit-Saint qu'il offrira son sacrifice. N'est-il pas dit que l'Esprit de Dieu purifie ? Dans l'ancienne loi, les sacrifices des animaux ne purifiaient que d'une tache extérieure, tandis que le sang du Christ purifie intérieurement *par un esprit de justice et d'ardeur* (Is., IV, 4), c'est-à-dire par l'Esprit-Saint qui répand la charité dans nos cœurs et par la foi qui nous unit au Christ. C'est ce que saint Pierre reconnut au concile de Jérusalem, disant : *Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage* (aux Gentils convertis), *leur donnant l'Esprit-Saint comme à nous ; il n'a fait entre eux et nous aucune différence, purifiant leurs cœurs par la foi*. (Act., XV, 8). Il est donc évident que si le sang de l'ancienne alliance purifiait du contact d'un mort, le sang de Jésus-Christ purifie de tout ce qui chasse Dieu de l'âme, et rend la vie à tout ce qui était mort spirituellement en nous.

De là cette conclusion de saint Paul : *Le sang de Jésus-Christ purifie notre conscience des œuvres mortes*, et il nous communique la vie, c'est-à-dire la grâce qui nous fait sortir de l'état de péché pour rendre un culte au Dieu vivant ; car celui qui veut servir Dieu dignement, doit être vivant comme il l'est lui-même.

SAINT CHRYSOSTOME : « Si le sang des taureaux purifie les corps, à plus forte raison le sang de Jésus-Christ lavera-t-il les souillures de l'âme. Et de peur qu'en entendant cette expression : *sanctifie*, on n'en exagère l'importance, il indique et montre la différence entre les deux manières de sanctifier : l'une simple, l'autre sublime. Et il faut qu'il en soit ainsi, quand on compare le sang des taureaux au sang du Christ.

« Paul ne se contente pas de la qualité de l'offrande, il en établit le mode : *Qui par le Saint-Esprit s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache*. C'est bien la victime sans tache, exempte de toute souillure. *Par le Saint-Eprit*, et non par le feu, ni de quelque autre manière. *Purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes*. Si quelqu'un avait en ce temps-là touché un mort, il fallait qu'il se purifiât ; à présent, ce sont les œuvres mortes qui souillent la conscience.

« *Pour nous faire rendre un vrai culte au Dieu vivant*. C'est nous faire comprendre que quiconque n'a que des œuvres mortes à produire, ne peut rendre un vrai culte au Dieu vivant. Il montre ainsi en quoi doit consister l'offrande. C'est pourquoi la nôtre est vivante et véritable, tandis que celle des Juifs est morte et mensongère. Que personne donc ne s'approche de Jésus-Christ avec des œuvres mortes ; car, s'il était nécessaire auparavant que celui qui avait touché un mort se purifiât pour pénétrer dans le tabernacle, avec combien plus de raison doit-il ne pas y entrer, celui qui a des œuvres mortes, la souillure étant beaucoup plus grande ! Les œuvres mortes sont celles qui n'ont pas de vie, et qui répandent une odeur fétide. De même qu'un corps inanimé, bien loin d'être utile aux sens, afflige ceux qui s'en approchent ; de même aussi le péché frappe en nous la faculté de raisonner et, ne permettant pas même le calme à notre esprit, l'agite et le trouble sans cesse.

« On dit que la peste corrompt les corps aussitôt qu'elle s'y déclare. Tel est le péché, qui lui est en tout semblable. Il fond soudain sur l'âme, se réservant ensuite d'attaquer les corps. Ne voyez-vous pas à quel point ceux qui sont atteints de la peste sont excités, tourmentés, envahis par la corruption, et comme leur aspect est dégoûtant, comme enfin ils sont immondes en tout ? Ainsi en est-il de ceux qui pèchent, bien qu'ils ne le voient pas[1]. »

III. — Le Christ est devenu le médiateur du Nouveau Testament, afin que sa mort intervenant pour racheter les prévarications, ceux qui ont été appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis.

Dès l'instant que Jésus-Christ est entré dans le Saint des saints et qu'il a trouvé pour nous une rédemption éternelle, il est devenu le médiateur du Nouveau Testament, c'est-à-dire entre Dieu et les hommes. De là cette parole de saint Paul : *Il n'y a qu'un Dieu et un médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme*. (I Tim., II, 5). Comme il n'y a qu'un Dieu unique, ainsi n'y a-t-il qu'un médiateur unique, qui n'est pas un médiateur particulier comme Moïse, mais universel : Dieu et homme tout ensemble, réunissant en lui-même les deux natures dans leur vérité et leur intégrité, pour les réconcilier pleinement et parfaitement en lui-même. Or cette médiation, il l'exerce spécialement en tant qu'homme, parce qu'en tant que Dieu il est égal à son Père, et avec lui, le Dieu unique. Voilà le mystère ineffable qui relève et honore le plus notre nature.

Mais Jésus-Christ n'est pas seulement médiateur en vertu de sa double nature et de son titre d'Homme-Dieu ; il l'est encore en vertu de l'effusion de son sang, c'est-à-dire Jésus-Christ s'est donné et livré pour notre rançon, pour le prix de notre rachat, et c'est ce que saint Paul écrivait à Timothée : *Il s'est donné lui-même pour être la rédemption de tous, comme un témoignage en son temps*, dans le temps que son Père lui avait marqué. (*Ib.*, 10). Et cette médiation, il l'exerce à l'égard de tous les hommes, et plus particulièrement envers ceux qui sont appelés de Dieu pour recevoir l'héritage éternel de la béatitude qui leur a été promise. C'est cette vérité que reconnaissait saint Pierre, lorsqu'il disait : *Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, selon*

[1] *Instruct. Sacerdot.*, Pars I, cap. VI, n. 11-14, trad. Vivès.
[2] *Vitis Mystica*, cap. XLVI, n. 166, trad. Vivès.

[1] *In Ep. ad Hebr.*, Hom. XV, n. 2-3, trad. Vivès.

sa grande miséricorde, nous a régénérés pour une vive espérance, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, pour un héritage incorruptible qui n'est pas souillé, qui ne peut se flétrir, réservé dans les cieux pour vous. (I Pier., I, 3-4).

Saint Chrysostome : « Voyez comment l'Apôtre relève notre courage et excite notre confiance. Il nous rappelle que les testaments ne reçoivent force et sanction que par la mort des testateurs. Aussi commence-t-il en ces termes : *Le Christ est le médiateur du testament nouveau.* Or, le testament n'a son effet qu'au terme de la vie, et s'il institue les uns héritiers, il déshérite les autres. Voici ce que dit Jésus-Christ des premiers : *Je désire que là où je suis, ils soient aussi avec moi.* (Jean, XVII, 24). Ecoutez-le maintenant parlant des seconds : *Je ne prie pas pour tous, mais pour ceux qui croient en moi et le prouvent par leurs paroles.* (*Ib.*, 20).

« Outre les engagements pris par le testateur, le testament doit renfermer les obligations des testataires, qui sont tenus de s'y conformer en échange de ce qu'ils reçoivent. C'est ce qui se réalise ici. Jésus-Christ, après avoir promis à ses disciples des biens sans nombre, leur dit : *Je vous donne un nouveau commandement.* (Jean, XV, 12).

« Tout testament repose sur un témoignage. C'est encore ce qui a lieu : *Je me rends témoignage à moi-même ; et mon Père, qui m'a envoyé, me rend aussi témoignage.* (*Ib.*, VIII, 18). Et ailleurs : *Il me rendra témoignage,* dit-il, en parlant du Saint-Esprit. Enfin il envoya dans le monde ses douze apôtres avec cette recommandation : *Vous rendrez aussi témoignage de moi.* (Jean, XV, 27, 28). Voilà pourquoi Paul nous dit : *Il est le médiateur du nouveau testament.*

« Qu'est-ce que le médiateur ? C'est celui qui n'a pas en son pouvoir la chose pour laquelle il intervient. Par exemple, s'intéresse-t-on à un mariage : on n'est pas partie contractante, on agit seulement au nom du futur conjoint. C'est en ce sens que le Fils s'interpose comme médiateur entre son Père et nous. Le Père ne voulait pas de nous pour héritiers, il était irrité contre nous, comme on l'est envers ceux que l'on a déshérités. Jésus-Christ intercéda donc pour nous, et il fut écouté. Et voyez comment il remplit l'office de médiateur, en se faisant notre interprète auprès de son Père, en nous traduisant ses volontés, en s'immolant aussi pour nous. Nous avions péché, nous devions mourir. Il s'est offert à notre place et nous a rachetés. De cette manière l'alliance a été affermie, et nous sommes devenus dignes du testament. Dieu avait, dès l'origine, testé en notre faveur comme un père envers ses enfants ; mais nous avions mérité le châtiment par notre indignité en perdant nos droits à l'héritage. Le péché nous avait donc réduits au point de ne jamais pouvoir nous sauver, mais le Christ est intervenu, et en mourant pour nous, il nous a rendu tous nos biens et tous nos titres à l'héritage qui nous a été promis [1]. »

XVIII

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX

I. — Le Christ Jésus s'est humilié lui-même.

C'est dans le mystère de l'Incarnation qu'éclate l'humilité de Jésus-Christ. En effet, tout en demeurant ce qu'il était, il est devenu ce qu'il n'était point, en ce sens qu'il a pris de nous ce qu'il ne possédait pas, c'est-à-dire notre nature. L'Apôtre le reconnaît en disant : *Il s'est humilié en prenant la forme et la nature de serviteur.* (Philipp., II, 8, 7). De même qu'il est descendu des cieux sans qu'il ait cessé d'y être, ainsi s'est-il anéanti, humilié, non pas en déposant la nature divine, mais en s'unissant la nature humaine ; et voilà pourquoi les humiliations du Sauveur ont un mérite infini, car il est dans la même personne et Fils de Dieu et Fils de l'homme.

Mais en prenant notre nature, ne croyez pas qu'il eût refusé de prendre de même les humiliations qui lui sont inhérentes ou qui l'accompagnent. Il n'a pas voulu seulement *être reconnu homme par tout ce qui a paru de lui au dehors (Ib.)*, mais il a pris, sauf le péché, toutes les imperfections et toutes les propriétés qui constituent l'homme : il a eu faim comme l'homme a faim ; il a ressenti la fatigue et toutes les autres faiblesses de ce genre. *Il a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations, hormis le péché.* (Bar., III, 38).

Et maintenant, pouvez-vous mesurer toute l'étendue de l'humilité de Jésus-Christ ? Ouvrez le saint Evangile, et à chaque page vous y trouverez des leçons d'humilité que Jésus-Christ nous donne, plus par ses actions que par son enseignement. Il a donc eu raison de dire aux hommes : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (Matth., XI, 29). Aussi a-t-il pratiqué dans sa perfection ce précepte du Sage : *Plus vous êtes grand, plus vous devez vous humilier en toutes choses.* (Eccli., III, 20). Voilà la voie de l'humilité que Jésus-Christ a ouverte devant nous ; marchons sur ses traces, si nous voulons arriver au salut. Mais en nous humiliant ou en acceptant les humiliations, ayons en nos cœurs *les sentiments qu'avait en lui le Christ Jésus*, lorsqu'il s'est humilié lui-même.

Saint Augustin : « Qui peut arriver jusqu'à Dieu, jusqu'à la possession du salut éternel, sinon celui qui, par l'aveu de ses fautes, se délivre des vaines enflures de son orgueil en devenant humble et doux afin d'avoir Dieu pour maître ? Comme il faut, pour s'élever à une grandeur solide et véritable, commencer par déposer tout orgueil et s'humilier, Dieu pouvait-il, pour réprimer notre arrogance, non par la force mais par la persuasion, employer un moyen plus puissant et plus doux que l'exemple de son propre Fils ?

« C'est pourquoi il a voulu que le Verbe par lequel le Père se manifeste aux anges, le Verbe qui est sa Sagesse, mais que le cœur humain aveuglé par ses passions était incapable de voir, se montrât sur la terre pour y remplir, sous une forme humaine, sa divine mission, afin que l'homme craignît plutôt de s'élever par l'orgueil que de s'humilier à l'exemple d'un Dieu. Aussi le Christ prêché maintenant dans tout l'univers n'est pas le Christ revêtu de la splendeur des rois de la terre, ni le Christ riche des biens de ce monde, ni le Christ entouré d'aucun éclat, d'aucune félicité terrestre, mais le Christ crucifié qui a été d'abord l'objet des railleries de l'ignorance et de l'orgueil, et dont se rient encore ceux qui persistent dans leur folle vanité. Peu d'hommes ont d'abord cru en lui, mais bientôt des peuples entiers ont embrassé sa foi. Car en même temps qu'on prêchait le Christ crucifié, les boiteux marchaient, les muets parlaient, les sourds entendaient, les aveugles voyaient, les morts ressuscitaient, et ainsi Dieu donnait la foi aux uns et confondait les vaines railleries des peuples. Ainsi il forçait les orgueilleux de la terre à reconnaître que rien n'est plus puissant que l'humilité d'un Dieu, et l'humilité humaine trouva dans l'exemple d'un

[1] *Ibid.*, Hom. XVI, n. 1, trad. Vivès.

Dieu une protection salutaire contre les assauts de l'orgueil [1].

« C'est à ce roi que je voudrais vous voir soumis avec toute la piété possible, sans songer à suivre d'autre voie que celle qui a été ouverte par celui qui, comme Dieu, a vu la faiblesse et les incertitudes de nos pas. La première de ces voies, c'est l'humilité; la seconde, c'est l'humilité; la troisième, c'est encore l'humilité, et je vous ferais toujours la même réponse si vous m'interrogiez. Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi d'autres préceptes à donner à ce sujet, mais si l'humilité ne précède, n'accompagne et ne suit pas tout ce que nous faisons de bien, si elle ne préside pas à nos projets, si nous n'y restons pas attachés dans nos actions, si elle cesse d'être pour nous comme un joug salutaire pour réprimer la joie que nous inspire toujours une bonne œuvre, l'orgueil nous en fait perdre le fruit. Les autres vices sont nuisibles en concourant à nos fautes, mais l'orgueil est à craindre dans le bien même, car le désir des louanges humaines détruit ce que nous avons fait de louable. C'est pourquoi, si vous m'interrogiez sur les préceptes de la religion chrétienne, chaque fois je vous répondrais qu'il n'y en a pas d'autres que l'humilité, quand même j'en aurais encore d'autres à vous indiquer [2]. »

II. — Le Christ Jésus s'est fait obéissant.

L'humilité et l'obéissance sont deux sœurs inséparables : l'humilité sans obéissance ne serait qu'une humilité hypocrite, et l'obéissance sans l'humilité ne serait qu'un orgueil pharisaïque. Aussi Jésus-Christ nous donne-t-il ce double exemple dans le mystère de son incarnation et dans les différentes circonstances de sa vie temporelle. *Je ne suis pas venu*, disait-il, *abolir la loi et les prophètes, mais les accomplir.* (Matth., v, 17). En tout et partout, il ne cherchait qu'à conformer sa volonté à la volonté de son Père, puisqu'il disait : *Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre.* (Jean, iv, 34). Il était tellement disposé à marcher dans les voies de l'obéissance qu'il faisait consister sa mission à servir les autres dans les sentiments de cette charité infinie dont il nous aimait : *Le Fils de l'homme*, disait-il, *n'est pas venu pour être servi, mais pour servir.* (Marc, x, 45). Et tous ces exemples d'obéissance, la circoncision, la présentation au temple, l'observation de la loi de Moïse et surtout sa passion, tous ces exemples d'obéissance, disons-nous, Jésus-Christ nous les a donnés, non pas dans sa volonté divine, car elle est elle-même sa règle, mais dans sa volonté humaine, qui s'est réglée en tout sur la volonté de son Père, auquel il disait : *Qu'il soit fait non comme je veux, mais comme vous voulez.* (Matth., xxvi, 39).

Telle est l'obéissance du Sauveur; elle nous a valu notre rédemption. *De même que par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été constitués pécheurs, de même aussi par l'obéissance d'un seul beaucoup sont constitués justes.* (Rom., v, 19). Remarquons toutefois que, pour recueillir les fruits de l'obéissance de Jésus-Christ, il nous faut vivre dans l'obéissance que nous devons à Dieu et à ceux que Dieu nous a donnés pour supérieurs.

Saint Bernard : « Gardons-nous bien d'être sages à nos propres yeux. L'enfant Jésus nous a donné une grande leçon que nous trouvons dans l'Evangile. Etant demeuré à Jérusalem, il dit à ses parents qu'il fallait qu'il s'employât aux choses qui concernaient son Père, et comme il vit qu'ils n'acquiesçaient point à ses paroles, il ne dédaigna pas de les suivre à Nazareth; le Maître suivit ses disciples, un Dieu suivit ses créatures : un artisan et une femme. Mais qu'ajoute encore l'Histoire sacrée ? *Et il leur était soumis* (Luc, xii, 51), dit-elle. Et vous, jusques à quand serez-vous sages à vos propres yeux ? Un Dieu s'abandonne et se soumet à des hommes mortels, et vous continuerez de marcher dans vos voies et sous votre conduite ? [1]

« Obéissez de même en toute humilité. Voyez Saül, quand il était encore petit à ses yeux : comme il taillait en pièces les bataillons des Philistins ! avec quelle vigueur il brandissait l'épée ! Mais à partir du jour où l'orgueil s'empara de lui et domina dans son cœur, il devint faible et débile et succomba sans peine sous les armes des incirconcis.

« Jetez les yeux sur ce roi en qui brillent également, par un heureux accord, une sublime humilité et une humble sublimité : *Seigneur*, dit-il, *mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil, et mes yeux ne se sont pas élevés.* (Ps. cxxx, 1). Suivez-le pas à pas dans toutes ses voies, et partout où vous porterez la vue vous les trouverez émaillées des fleurs de l'humilité. Ecoutez ce qu'il dit : *C'est pour vous que je conserverai ma force.* (Ps. lviii, 10). Comme il dit vrai, le praticien de la justice ! Il y en a beaucoup, en effet, qui gardent leur force, non point pour Dieu, mais pour la vaine gloire, qui mettent leur confiance dans leur vertu, et qui se glorifient des vertus qu'ils ont reçues. Voilà ceux auxquels il ne sert à rien d'obéir, parce qu'ils se laissent aller à l'orgueil. Il en est autrement de ceux qui gardent leur force pour Dieu, parce qu'ils disent : *Nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous avions à faire.* (Luc, xvii, 10). Telle doit être notre obéissance [2]. »

III. — Jusqu'à la mort, et à la mort de la croix.

L'Apôtre nous présente ici un caractère admirable de l'humilité et de l'obéissance de Jésus-Christ : la persévérance poussée jusqu'aux dernières limites et jusqu'aux derniers abaissements, c'est-à-dire il a persévéré dans l'humiliation et l'obéissance jusqu'à la fin de sa vie, et même, dans le genre de mort qu'il a souffert, il a choisi celui qui paraît le plus honteux et le plus cruel.

Saint Jean nous a dit, en parlant de l'amour du Sauveur : *Comme il avait aimé les siens, qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.* (Jean, xiii, 1). Et nous, nous disons : Comme il s'était montré humble et obéissant dans toute sa vie, il l'a été jusqu'à la mort et dans sa mort, afin de nous témoigner son amour. Cette humilité et cette obéissance en Jésus-Christ ont été d'autant plus parfaites que la mort et la mort sur la croix sont opposées davantage aux deux sentiments qui nous sont plus naturels. Qui ne tient pas à la conservation de sa vie ? Qui aime à sacrifier son honneur ? Or Jésus-Christ n'a pas refusé la mort : *Il a souffert la mort une fois pour nos péchés.* (I Pier., iii, 18). Il n'a pas non plus refusé l'ignominie, puisqu'il est mort du supplice qui était réservé aux criminels, selon cette parole de l'Ecriture : *Condamnons-le à la mort la plus honteuse.* (Sag., ii, 20).

[1] *Ad Madaurenses*, Ep. cxxxii, n. 6, trad. Vivès.
[2] *Ad Dioscor.*, Ep. cxviii, cap. iii, n. 22, trad. Vivès.

[1] *In Cant.*, Serm. xix, n. 7, trad. Vivès.
[2] *De Divers.*, Serm. xli, n. 9, trad. Vivès.

Mais il est certain que si Jésus-Christ se présente à nous comme notre modèle dans cette voie de l'humilité et de l'obéissance, ce n'est pas pour nous demander d'y marcher comme il l'a suivie lui-même. Non, il ne nous réserve pas ces épreuves dans les mêmes conditions où il a eu à les supporter. Tout ce qu'il désire de notre zèle, de notre amour et de notre reconnaissance, c'est que nous disions à Dieu : *O mon Père, que votre volonté s'accomplisse et non la mienne!* (Matth., XXVI, 39). Et puis, c'est d'attendre dans la soumission les humiliations qu'il lui plaira de nous envoyer; d'être disposé à souffrir la mort, quand il voudra et comme il voudra, sachant bien qu'il nous accordera les grâces dont nous aurons besoin pour persévérer jusqu'à la fin ; et dès maintenant disons-lui, dans des sentiments de confiance en son secours : *Je suis prêt et ne suis point troublé.* (Ps. CXVIII, 60).

SAINT THOMAS D'AQUIN : « Le Christ a pris quelques-uns de nos défauts, non par nécessité, mais en vue de notre salut. Ainsi il a voulu souffrir pour satisfaire pour nos péchés. Ayant à souffrir ce que nous avions mérité de souffrir à cause du péché de notre premier père, il a dû endurer la mort qui est la peine principale du péché et à laquelle toutes les autres passions sont coordonnées comme à leur dernière fin : *La solde du péché est la mort.* (Rom., VI, 23). Aussi le Christ a voulu souffrir la mort pour nos péchés, afin de nous délivrer de la mort en prenant, lui innocent, la peine qui nous était due, comme un coupable serait délivré de la peine qu'il devrait subir, si un autre se soumettait pour lui à cette peine.

« Mais Jésus-Christ a voulu encore que sa mort fût pour nous un sacrement de salut, car à l'imitation de sa mort nous mourons à la vie charnelle en passant à une vie spirituelle, selon cette parole de saint Pierre : *Le Christ lui-même est mort une fois pour nos péchés, le Juste pour les injustes, afin de nous offrir à Dieu ayant été mis à mort selon la chair, mais étant ressuscité selon l'esprit.* (I Pier., III, 18).

« Mais Jésus-Christ a voulu de plus que sa mort fût pour nous un exemple de vertu parfaite. — Et d'abord un exemple de charité : *Il n'y a pas de charité plus grande que celle d'un ami qui donne sa vie pour son ami.* (Jean, XV, 17). Plus on est disposé à souffrir pour un ami, plus on lui témoigne son amour. Or le plus grand de tous les maux humains, c'est la mort, qui détruit la vie humaine; c'est pourquoi il ne peut y avoir une plus grande preuve d'amour que de s'exposer à la mort pour son ami. — C'est encore un exemple de force. Le propre de la force consiste à ne point s'éloigner de la justice par la crainte de l'adversité et même de la mort. Or Jésus-Christ, pour détruire cette crainte, a voulu mourir : *Il a détruit par la mort celui qui avait l'empire de la mort, le diable; il a mis en liberté ceux qui, par la crainte de la mort, étaient pour toute la vie soumis à la servitude.* (Hébr., II, 44). En acceptant ainsi la mort pour la vérité, il a banni la crainte de la mort qui tient la plupart du temps les hommes sous le joug du péché. — C'est un exemple de patience. Cette vertu ne laisse pas l'homme s'abandonner à la tristesse dans l'adversité, mais elle le soutient et relève son courage. Aussi dans le plus grand des maux qui est la mort, c'est donner un exemple de patience parfaite que de la subir sans aucun trouble d'esprit, ainsi que le Prophète l'avait prédit du Christ en disant : *Il sera muet comme un agneau devant celui qui le tond, et il n'ouvrira pas la bouche.* (Is., LIII, 7).

« Et il a choisi la mort de la croix pour qu'il y eût convenance entre la faute et la réparation. Le péché du premier homme vient de ce qu'il a mangé, contre la défense de Dieu, du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, et c'est à sa place que le Christ a voulu être attaché à l'arbre de la croix pour payer une dette qu'il n'avait pas contractée [1]. »

LECTURES POUR LE CARÊME

Le péché

I

NATURE ET MALICE DU PÉCHÉ CONSIDÉRÉ PAR RAPPORT A DIEU

> Defuit gaudium cordis nostri; versus est in luctum chorus noster; væ nobis quia peccavimus! (Jér., *Lam.*, V, 15).

C'est par cette plainte que le prophète Jérémie termine une de ses plus touchantes lamentations. Mêlant des larmes à ses chants de deuil, il déplore amèrement l'abaissement de la superbe Sion, il pleure ses portes détruites, son sceptre brisé, son sacerdoce et ses honneurs foulés aux pieds, ses vierges avilies, ses princes errants et dispersés, et tout Israël réduit à gémir en secret sur ses propres infortunes. Ecoutez les accents de sa profonde douleur : « Malheur à nous, parce que nous avons péché! *Væ nobis quia peccavimus!* »

Le péché, mais surtout le péché mortel, voilà le plus grand de tous les maux; c'est même, à proprement parler, le seul mal de la terre. Comment se fait-il donc que nous le commettons si facilement? C'est incontestablement parce que nous ne savons pas, parce que nous n'avons jamais compris ce qu'il est dans sa triste réalité. Je voudrais donc essayer de vous faire saisir ce qu'est le péché mortel, de vous montrer sa nature, ses suites, le mal qu'il fait à Dieu et à nous-mêmes, la haine que Dieu lui porte, et par suite, la haine qu'il doit nous inspirer.

Tel sera l'objet de ces courts entretiens pendant le saint temps du carême.

Qu'est-ce donc que le péché? Saint Augustin nous répond que c'est une aversion de Dieu et un attachement déréglé à la créature : *Aversio voluntatis a bono incommutabili, et conversio indebita ad creaturam.* Deux choses constituent donc la nature du péché : s'éloigner de Dieu avec une aversion plus ou moins prononcée, voilà la première ; et de plus, s'attacher plus que de raison à la créature, et l'aimer au mépris de Dieu, le souverain bien, voilà la seconde.

Comme cette définition, quelque peu abstraite, pourrait dépasser peut-être la portée de certains esprits, disons avec nos catéchismes que le péché est une pensée, un désir, une parole, une action, une omission contraire à la loi de Dieu. *Est dictum, factum vel concupitum contra legem æternam.* Cette simple définition va nous permettre d'établir clairement le caractère et la nature du péché. Nous verrons qu'il est à la fois la révolte la plus audacieuse contre Dieu, un mépris injurieux de sa Majesté, et enfin la plus noire ingratitude envers sa bonté.

[1] Opusc. II, *Compendium Theolog.*, cap. CCXXVII et CCXXVIII.

I

J'y découvre d'abord *la révolte la plus audacieuse.*

1. — Nous avons tous, dans le ciel, un Dieu, un Père. Nous le croyons ; nous le disons chaque jour dans nos prières : *Pater noster.* En sa qualité de Dieu, c'est-à-dire de Maître souverain, il nous a donné des commandements dont l'observation scrupuleuse ferait le bonheur de tous. Il en avait le droit, lui qui est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs : *Rex regum et Dominus dominantium.* Néanmoins l'on rencontre des hommes qui outrepassent les ordres de leur Maître qui est dans les cieux, qui lui disent ce qu'un enfant respectueux n'oserait jamais dire à son père, ce qu'un serviteur n'oserait jamais dire à son maître : « Je ne vous obéirai pas. *Non serviam.* » — Il nous a dit : « Je suis votre maître : *Ego Dominus, et non alius.* » Et le pécheur répond : « Non, je m'y refuse. » — Il nous a dit : « Vous ne blasphémerez pas mon saint nom. » On lui répond : « Je veux blasphémer. » — Il a dit : « Vous sanctifierez les jours que je me suis réservés. » On riposte : « Non ; je travaillerai. »

Voilà le péché mortel ; il est là tout entier. C'est une désobéissance, en matière grave, à la loi de Dieu. C'est un refus formel d'obéir au Maître de l'univers. C'est l'insolent défi d'un enfant qui dit à son père : « Vous me commandez, avec menace de me punir si je n'obéis pas ; malgré tout, je résiste, je n'écouterai que ma volonté et mon bon plaisir. »

2. — Vous avez saisi, dans le péché, ce caractère infâme de la *révolte.* J'ai ajouté que cette révolte était *audacieuse.* Et en effet, quel est donc le téméraire qui ose ainsi s'insurger contre le Maître du ciel et de la terre ? Est-ce un être puissant qui tient les rênes du monde et commande en roi à la vie et à la mort ? Non. C'est un homme, je veux dire une faible créature, hier sortie du limon de la terre où elle retournera demain, qui n'a d'elle-même que le néant, qui n'a comme richesse que la misère et la corruption, sans autre avenir que la mort ; qui, dans sa courte existence, dépend de tout ce qui l'environne, de l'air qu'elle respire, des aliments qui la nourrissent, des animaux qui la servent, de la terre qui la porte. C'est ce faible mortel qui tient à Dieu ce langage insensé. C'est ce pécheur aveugle, suspendu sur un abîme par un simple fil, qui ose lever la tête, et braver... qui ? — L'Eternel, le Tout-Puissant, le Très-Haut, Celui qui fut, qui est, et qui sera toujours, Celui qui tient dans ses mains l'univers et l'existence de chacun de nous. C'est au Dieu tout-puissant qu'une faible et vile créature ose dire : « Je ne vous servirai pas. Je reconnais votre puissance, je sais que tout vous est soumis ; mais moi, je veux rester libre et indépendant. Vous m'avez imposé des lois, vous en aviez le droit ; mais je prétends ne point m'y assujettir. *Non serviam.* »

Tel est le langage du pécheur. Et s'il n'est pas toujours dans sa bouche, il est du moins dans son cœur, et ses actes sont l'expression fidèle des sentiments criminels qui s'agitent dans son âme.

Ainsi donc, le pécheur se rend coupable, envers Dieu, de la révolte la plus audacieuse.

Ce n'est pas tout : il professe en même temps *un injurieux mépris de la majesté divine.*

II

Comment cela ? direz-vous. Parce que le pécheur, par une indigne préférence, place son Dieu au-dessous d'une créature, plus bas souvent qu'un peu de vile matière. Une comparaison empruntée à saint Jean Chrysostome vous fera comprendre cette vérité. Pilate, dit-il, n'avait pas condamné Jésus-Christ. Il le savait innocent. Voyant en lui un homme extraordinaire, il voulait le sauver. Comme la coutume était de mettre en liberté un criminel à l'occasion de la Pâque, il tenta d'incliner le peuple à la miséricorde en faveur de Jésus. Il le fit donc venir, avec Barabbas, insigne voleur et homicide, et les présentant au peuple : « Lequel, dit-il, voulez-vous que je vous délivre ? » Et le peuple de répondre : « Barabbas ! » — Mais, dit Pilate, Jésus n'a pas fait de mal. — Et le peuple de crier beaucoup plus fort : « Délivrez Barabbas ! » — Et que ferai-je de Jésus ? — Prenez-le et crucifiez-le ! — Là-dessus, saint Jean Chrysostome fait l'application suivante : Chrétien, vous alliez commettre une faute grave, vous étiez sur le bord de l'abîme. Tout à coup, votre conscience s'est réveillée, elle a frémi, elle vous a crié : C'est mal ; tu vas offenser ton Dieu. Et vous avez répondu : J'aime mieux mon plaisir. — Votre conscience a répliqué : Et Jésus-Christ, ton Dieu, que va-t-il devenir ? — Et vous avez dit : Qu'il meure, s'il le faut, pourvu que je satisfasse mes penchants !

De fait, au moment du péché, l'homme semble prendre une balance ; mais, comme dit l'Ecriture, c'est une balance fausse, *statera dolosa.* Il pèse. Et que pèse-t-il ? Ecoutez. Dans un plateau, il place Dieu avec sa bonté, sa miséricorde, ses bienfaits, Jésus-Christ avec son sacrifice, son ineffable amour. Dans l'autre il dépose un peu de plaisir, un lingot d'or, une fumée de gloire. Il pèse et Dieu est trouvé plus léger ; et aux yeux de cet homme Dieu ne vaut pas même une misérable satisfaction, une honte, un remords, car c'est là tout ce qui reste au pécheur. Quel affront sanglant !

III

Un troisième caractère du péché mortel, c'est qu'il est envers Dieu *la plus noire ingratitude.*

1. Un ancien a dit : « Ne pas répondre à un bienfait par un autre bienfait, c'est de l'ingratitude. Répondre à un bienfait par une mauvaise action, c'est le comble de l'ingratitude. Enfin se servir des bienfaits de quelqu'un pour l'outrager, c'est une monstruosité dans l'ingratitude. » Eh bien, si nous examinons notre conduite à l'égard de Dieu, n'avons-nous pas mérité quelquefois que cette dernière qualification nous soit appliquée ?

Que n'avons-nous pas reçu de Dieu ? L'existence, l'intelligence, le talent, la beauté, n'est-ce pas lui qui a mis tous ces rayons dans notre âme et sur notre front ?

Ce n'est pas tout. Déchu, à la suite du péché originel, de son état de splendeur première, l'homme était destiné au malheur éternel. Mais le Dieu de miséricorde a eu pitié de l'ouvrage de ses mains. Pour réconcilier l'homme coupable avec lui, qu'a-t-il fait ? Il a envoyé son Fils sur la terre, il l'a voué à la mort la plus ignominieuse et au supplice le plus honteux.

Rachetés cependant par tant de larmes, baignés du sang de notre bienfaiteur, nous le méconnaissons, nous l'outrageons en nous livrant au péché. Ah ! si c'est un grand désordre que d'injurier quelqu'un lorsqu'il n'a jamais pensé à nous faire du mal, n'est-ce point un crime que d'insulter son bienfaiteur et de tourner contre lui les bienfaits dont il nous a comblés ? C'est pourtant là notre conduite toutes les fois que nous commettons le péché. Nous mettons en usage les bienfaits du Seigneur, notre esprit, notre liberté, notre langue, notre corps tout entier, pour l'outrager audacieusement.

2. Ajouterai-je enfin que le péché *insulte Dieu dans son amour ?* Vous allez le comprendre.

A n'en pas douter, si au moment du péché ou

immédiatement après la faute, la vengeance divine s'appesantissait sur nous, croyez-vous que le pécheur oserait s'y livrer facilement ? Je dis plus : si l'espérance du pardon ne brillait pas à nos yeux, pensez-vous que les transgressions de la loi divine seraient aussi multipliées ? En un mot, si notre éternité dépendait essentiellement d'un seul péché, si nous avions la certitude de tomber en enfer à la première faute grave, aurions-nous le triste courage de la commettre ? Assurément non. Il n'est pas de passion si violente, de tentation si séduisante, qui ne nous trouvât fermes et invincibles.

Pourquoi donc avons-nous la faiblesse d'offenser Dieu ? Pourquoi ? Parce qu'il est bon. Si nous relevions d'un Dieu terrible qui fît sans cesse gronder la foudre au-dessus de nos têtes, dont l'impitoyable justice frappât de suite le prévaricateur, nul ne serait assez téméraire pour enfreindre sa loi. Vous verriez cette multitude de pécheurs tremblants, pâles, à genoux au pied de ses autels à la première manifestation de sa volonté. Mais parce qu'il est bon, parce qu'il lui en coûte de châtier, on lui jette l'injure à la face.

O pécheurs, que votre malice est grande ! Non seulement vous offensez un Dieu bon, mais vous l'offensez parce qu'il est bon.

O mon Dieu, jusqu'alors nous n'avions pas compris ce que c'est que le péché ! Faites-nous-en désormais bien comprendre la malice. Alors nous regretterons amèrement de l'avoir commis, et nous prendrons la résolution de tout souffrir et même de mourir plutôt que d'en commettre un seul à l'avenir. Ainsi soit-il.

II

NATURE DU PÉCHÉ CONSIDÉRÉ PAR RAPPORT A L'HOMME

(1° Biens dont il nous prive)

> *Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum.*
>
> Sachez et voyez quel mal c'est pour vous et combien il vous est amer d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu.
>
> (Jér., II, 19).

Dans l'entretien précédent, nous avons considéré le péché mortel par rapport à Dieu. Nous avons établi que le pécheur se rend coupable de la désobéissance la plus criminelle, de la révolte la plus audacieuse, de l'ingratitude la plus noire et de l'outrage le plus grave à l'amour divin.

Aujourd'hui, nous allons l'envisager par rapport à l'homme qui ose le commettre. Si vous n'avez pas été touchés de l'injure qu'il fait à Dieu, peut-être serez-vous plus sensibles à vos propres intérêts ; peut-être comprendrez-vous mieux que le péché est le mal et le souverain mal de l'homme, en raison des biens dont il nous prive, des maux qu'il nous cause, et des châtiments qu'il nous mérite.

Bornons-nous ce soir à la première de ces trois considérations.

I

En premier lieu, le péché mortel nous prive de la *grâce sanctifiante*, et, par suite, nous fait perdre l'amitié de Dieu. Nous subissons de ce chef, et sans qu'il soit possible d'en douter, un dommage incalculable.

Il n'est rien de plus précieux, en effet, que la grâce sanctifiante. Tous les biens, toutes les richesses, tous les honneurs d'ici-bas ne sont que néant, comparés à ce trésor divin : *Aurum in comparatione illius exigua arena.* En voulez-vous savoir le prix ? Songez que pour nous la procurer, Jésus-Christ a versé tout son sang ; elle lui a coûté les humiliations et les premières douleurs de la crèche, toutes les mortifications et les abaissements de sa vie cachée, les travaux de sa vie publique, les opprobres et les ignominies de sa passion. La grâce, si l'on peut ainsi parler, c'est donc tout Jésus-Christ.

Voulez-vous savoir les effets merveilleux qu'elle opère dans nos âmes ? L'Apôtre va vous les raconter. Par la grâce sanctifiante, dit-il, nous sommes si intimement unis à Dieu que nous devenons un même esprit avec lui ; nous sommes en quelque sorte transformés en lui ; nous participons à sa sainteté, à sa puissance et à ses autres perfections, de la même manière que nous voyons le corps, en vertu de son union avec l'âme, s'attacher à celle-ci et recevoir d'elle la beauté, la vie, le mouvement. *Divinæ consortes naturæ.* Par elle enfin nous devenons les enfants bien-aimés de Dieu, les membres vivants de l'Eglise, les héritiers présomptifs du ciel. Je ne m'étonne donc plus que sainte Thérèse ait pu s'écrier, un jour de ravissement : « O âmes justes, si vous pouviez vous apercevoir telles que vous êtes, parées des ornements de la grâce sanctifiante, pourriez-vous vous résoudre à regarder jamais avec plaisir aucune chose d'ici-bas ? Ne mourriez-vous pas de joie à l'instant, en vous voyant mille fois plus belles que si vous possédiez, seules, toutes les beautés de l'univers ? »

Eh bien ! dès que le péché mortel entre dans une âme, il met un abîme entre elle et Dieu : *Iniquitates vestras diviserunt inter vos et Deum vestrum ;* il lui enlève toute sa beauté et lui ravit toute sa splendeur : *Egressus est a filia Sion omnis decor ejus.* D'enfant, d'amie de Dieu qu'elle était, cette âme devient sa mortelle ennemie ; d'un objet d'amour elle devient un objet d'horreur. Saint Jean Chrysostome ne craint pas d'affirmer qu'une âme souillée du péché est si repoussante qu'un spectacle aussi hideux, s'il nous était donné de l'avoir sous les yeux, suffirait à nous enlever la raison et la vie même. L'histoire rapporte d'ailleurs que Dieu, pour accroître les mérites de sainte Catherine de Gênes, permit qu'elle eût la claire vision, dans sa dernière maladie, de la laideur du péché. Elle en fut si effrayée, comme elle l'assure, qu'elle eût mieux aimé se précipiter dans un feu aussi ardent que celui de l'enfer, que de voir de nouveau une chose aussi épouvantable.

II

Mais l'âme chrétienne, par le péché mortel, ne perd pas seulement la grâce sanctifiante : elle perd encore *les mérites* qu'elle avait acquis dans l'état de grâce. C'est là une vérité formelle de la foi, et que Dieu nous enseigne en termes exprès dans les saintes Ecritures. « Si le juste, nous dit le Prophète, abandonne les voies de la sainteté pour marcher dans celles de l'iniquité, toutes les œuvres de justice qu'il avait pratiquées seront mises en oubli : *Omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur.* L'avez-vous entendu ? Ainsi donc, prenez un bon chrétien : eût-il vécu constamment dans l'innocence la plus parfaite, eût-il versé d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres, eût-il passé sa vie dans une prière continuelle, eût-il pratiqué toutes les vertus, le jour où il s'abandonne au péché mortel il perd le mérite de toutes ses bonnes œuvres : *Omnes justitiæ ejus non recordabuntur.*

Que dis-je? Après nous avoir dépouillés des biens spirituels que nous possédions, le péché nous condamne à l'impuissance d'en acquérir de nouveaux. C'est encore l'Esprit-Saint qui nous l'assure. Parlant de celui qui s'adonne au péché, il nous dit que son espérance est vaine, que ses travaux demeurent sans fruit, et que ses œuvres sont inutiles pour la récompense : *Vana est spes, labores sine fructu, opera inutilia.* Semblable, dit encore l'Evangile, à un rameau séparé du tronc, il ne saurait porter aucun fruit de vie ; tant qu'il persévère dans son funeste état, toutes ses bonnes œuvres sont perdues pour le ciel, *opera inutilia.*

Est-ce à dire que les mérites anciens, dont le péché nous dépouille, sont à jamais perdus pour nous? — Non, mes frères ; nous pouvons les recouvrer en chassant le péché de notre âme par une bonne confession.

Est-ce à dire encore que le malheureux pécheur doive abandonner tout acte de religion et la pratique des bonnes œuvres? — Nullement. Car, si ces dernières sont impuissantes à nous mériter le ciel, elles peuvent nous obtenir la grâce du repentir. Si elles n'augmentent pas notre gloire, elles préparent notre conversion, et nous aident à nous relever du misérable état où le péché nous avait réduits.

Quels funestes ravages le péché n'exerce-t-il donc pas sur nos âmes! Et qui pourrait y songer sans frémir? Le juste, dans l'état de grâce, s'élève de vertu en vertu, comme par autant de degrés, jusqu'au ciel ; et le pécheur descend, d'abîme en abîme, jusqu'au fond de l'enfer. Chaque pensée, chaque action du premier lui sont méritoires pour le ciel, tandis que les efforts du second restent stériles. Aussi, à la fin de sa vie, quel triste réveil! Insensé! s'écriera-t-il, je me suis donc trompé, et trompé sans remède! Je me suis lassé dans les sentiers de l'iniquité; j'ai marché dans des voies difficiles, et je n'ai rien amassé pour le ciel. A quoi me sert maintenant mon orgueil? Hélas! tout a passé comme un songe, comme une fumée légère. Au bout de tant de labeurs, je ne trouve maintenant que la mort éternelle, tandis que le juste dont je raillais la piété reçoit au centuple la récompense de ses travaux.

Il dépend de nous d'éviter cette catastrophe, en ayant toujours à la mémoire le conseil de Tobie : « Mon fils, gardez-vous de jamais consentir au péché. *Fili, cave ne aliquando peccato consentias.* » Ainsi soit-il.

III

NATURE DU PÉCHÉ CONSIDÉRÉ PAR RAPPORT A L'HOMME

(2° Maux qu'il nous cause)

Perdre la grâce sanctifiante, tous les mérites d'une vie chrétienne, tous nos droits à la gloire éternelle, c'est déjà beaucoup pour qu'un chrétien se résigne à verser la *solde du péché.* Mais ce n'est pas la fin des sacrifices que celui-ci nous impose.

Le péché mortel nous enlève la paix de la conscience, livre notre âme aux tourments les plus affreux et aux remords les plus cruels. De plus, il nous expose à tomber sous les coups de la justice de Dieu. Ce sont les deux pensées qui feront l'objet de cet entretien.

I

Le péché mortel nous enlève la paix de la conscience et livre notre âme aux tourments les plus affreux et aux remords les plus cruels.

1. — Ecoutez, en effet, ce que nous dit le prophète David. « A peine le pécheur a-t-il conçu la volonté d'offenser Dieu que déjà il souffre la peine de son péché. *Parturiit injustitiam, concepit dolorem...* » « Qui jamais a trouvé la paix dans sa résistance à Dieu? *Quis restitit Deo, et pacem habuit?* » Non, répond le prophète Isaïe, il n'y a pas, il ne peut y avoir de paix pour celui qui se révolte contre Dieu : *Non est pax impiis.* L'affliction et l'angoisse accableront, dit l'Apôtre, l'âme de tout homme qui se livre au mal : *Tribulatio et angustiæ in omnem animam operantis malum.*

2. — Après avoir entendu les paroles de la sainte Ecriture, écoutez la voix des faits.

A peine nos premiers parents ont-ils commis le péché originel, que tout à coup ils se troublent. La crainte les saisit, ils éprouvent une frayeur mystérieuse qui leur fait souhaiter d'être dérobés aux regards de Dieu : *Abscondit se Adam et uxor ejus a facie Domini.* Ils se cachent. Et pourquoi? Parce qu'ils ont, dans le fond de leur âme, le remords, la conscience de leur péché. *Conscientia ipsa testis.* C'est elle qui les accuse, elle qui les déchire et les cite au tribunal de Dieu.

L'impie Balthazar, après avoir profané les vases du temple, se trouble, tremble et pâlit. Quelle est la cause de ce trouble? Est-ce la main qu'il aperçoit et qui trace sur les murs de son appartement les mots prophétiques? Peut-être; mais ce qui l'effraie le plus et le fait frémir, c'est la conscience qu'il a de son crime : *Conscientia ipsa testis.* Il entend, dans les profondeurs de son être, une voix qui lui dit : Voilà ta condamnation!... « Prince, disaient au roi David ses officiers, vous êtes le plus heureux des rois, le plus favorisé du ciel. » Et David, sans leur répondre, se retirait dans l'appartement le plus secret de son palais. Là, il s'imaginait voir fumer le sang d'Urie et entendait la voix de sa conscience qui lui reprochait son crime. Ecoutez-le donc s'écrier : « Je vois le mal que j'ai commis, et partout où je porte mes pas mon péché se présente à moi. *Iniquitatem meam ego cognosco et peccatum meum contra me est semper.* »

Nous lisons, dans l'histoire grecque, que l'empereur Constant avait fait mourir son frère Théodose qui était diacre. Ce frère lui apparaissait souvent, pendant la nuit, revêtu de ses habits sacrés et portant en main une coupe pleine de sang. Il la lui présentait en disant : « Buvez, buvez, mon frère. » Et ce cauchemar lui représentait continuellement et le sacrilège dont il s'était souillé, et le fratricide qu'il avait commis.

C'est ainsi que la conscience offre à l'esprit du pécheur l'image de son péché avec toutes les circonstances qui peuvent en révéler ou en augmenter la malice. Il n'y a donc que trouble et affliction dans les voies du pécheur : *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt.*

II

Mais ce n'est pas encore tout. En même temps que le péché trouble notre âme, il nous expose à tomber sous les coups de la justice de Dieu, dans l'éternité.

Une implacable expérience nous enseigne que nous sommes sujets à mourir à tout instant. La divine parole vient confirmer cette expérience du poids de son autorité. Prêtez l'oreille à ses accents : « Je viendrai quand vous n'y penserez pas, dit le Sauveur du monde; je viendrai comme un voleur, au milieu de la nuit... Quand les hommes diront : La paix! la paix! la mort les frappera comme un coup de foudre. — Prenez garde! est-il encore dit ; prenez garde! je le dis à tous. *Videte : vigilate, omnibus dico, vigilate.* »

Ainsi donc, entre nous et l'enfer, il est terrible d'y songer, il n'y a que la vie, rien autre chose que la vie. — Et savez-vous bien ce que c'est que la vie, même dans les meilleures conditions où elle se présente, avec la jeunesse, la force et la santé ? — La vie, dit l'Esprit-Saint, c'est un souffle qui va et qui vient, qui s'est trouvé emprisonné dans nos organes, et qui tend sans cesse à s'en échapper. *Spiritus vadens et rediens, vapor ad modicum parens.*

Un médecin célèbre disait : « Si les hommes savaient à combien peu de chose tient leur vie, ils ne vivraient pas un seul instant tranquilles. Figurez-vous, s'il est permis d'employer cette comparaison, un fil de soie, un cheveu. C'est là souvent ce qui soutient la vie. » Voilà, mes frères, cette vie à laquelle on s'attache, on se cramponne, comme à quelque chose de solide. Et cependant, entre nous et la mort, il n'y a qu'un pas : *Uno tantum gradu ego morsque dividimur.* Rompez ce fil, brisez cette toile d'araignée ; pour l'âme en état de péché mortel, c'est l'enfer, c'est l'éternité malheureuse.

Un prêtre disait un jour à un jeune officier de cavalerie, plein de santé et aussi plein de bravoure : « Mon ami, vous devriez vous confesser ; il ne vous manque que la pratique sincère de la religion. » — « Oh ! répondit le jeune homme, croyez bien que je ne suis pas un impie. Si je me sentais sérieusement malade, je me hâterais de le faire. » — « Mais, repartit le prêtre, si la mort allait vous surprendre ! » — « La mort subite ! N'en parlons pas, répliqua l'officier ; si j'y pensais seulement un quart d'heure, je deviendrais fou ! » Six mois après, une mort subite le jetait à l'improviste dans son éternité.

Oui, il y a de quoi faire frémir les plus endurcis, quand ils songent qu'à chaque instant le fil de notre vie peut se rompre. Mais ce qu'il y a de plus effrayant pour le pécheur, c'est que ce fil, ce cheveu qu'on nomme la vie et qui le tient suspendu au-dessus de la mort et de la réprobation, repose dans la main de Dieu que ce pécheur a outragé et auquel il a adressé le défi de son indifférence ou de sa haine : « Je ne serai pas esclave. *Non serviam.* » Dieu n'a qu'à le vouloir, et ce malheureux pécheur est perdu à jamais. Comment donc, de sang-froid, vivre dans le péché ? Comment s'y complaire des années entières ?

« Mais, direz-vous, beaucoup en sont là, je ne suis pas le seul. » Qu'importe ? Vous n'en serez pas moins perdu. Le nombre des méchants ne changera rien à la volonté de Dieu et à sa justice.

Un jeune homme entrait un jour dans une église. Il y avait prédication. Machinalement il prêta l'oreille. Il entendit le prédicateur prononcer ces paroles : « Je ne puis concevoir comment un homme de bon sens peut dormir tranquille, dans l'état de péché mortel. » Le jeune homme se contenta de sourire. Il quitta l'église en disant : « Je le comprends bien, moi. » — Il oublia aussitôt. Le soir venu, il se coucha. A peine est-il dans son lit que le souvenir des paroles entendues lui revient à l'esprit. Elles le troublent ; il s'efforce de les éloigner ; vains efforts ! Il s'agite, il blasphème ; il appelle le sommeil qui refuse d'accourir. Les paroles qu'il a entendues sont toujours présentes à sa mémoire. Vaincu à la fin, le jeune homme se dit : « Après tout, il avait raison, ce prédicateur. Malheureux que je suis ! je ne suis pas un athée, je crois en Dieu, mais quelle vie ai-je vécue ! Demain j'irai trouver ce prêtre, et je lui confesserai les abominations de ma vie. » Il tint sa promesse et devint un admirable chrétien et un médecin distingué.

Ce qui était vrai pour ce jeune homme est vrai pour nous. Aujourd'hui, ce soir, nous pouvons mourir aussi. Pas un d'entre nous ne pourrait répondre qu'il ne vit pas son dernier jour. Il est cependant un moyen d'échapper à ce que la mort offre de dangereux et d'effrayant : une bonne et sincère confession. Ensuite, plus de crainte, plus d'angoisse ; notre âme sera déchargée, notre cœur se dilatera, nous vivrons en paix avec Dieu jusqu'au jour où il nous sera donné d'entrevoir l'aube de la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

XLIX

GUÉRISON D'UN LÉPREUX [1]

Pendant le voyage en Galilée, qu'on a appelé sa première mission pastorale, Jésus parcourait les villes et les bourgades, semant le bon grain de l'Evangile et fécondant, par de nombreux miracles, sa parole si nouvelle et si entraînante. Il accomplissait ainsi l'antique prophétie d'Isaïe : « La terre de Zabulon et celle de Nephtali, le chemin de la mer au delà du Jourdain, la Galilée des Gentils, ce peuple qui demeurait dans les ténèbres ont vu une grande lumière, et le jour s'est levé sur ceux qui étaient assis dans la sombre région de la mort [2]. »

Un jour que le Sauveur était dans une de ces villes qu'il évangélisait, voici qu'un homme tout couvert de lèpre l'aperçoit. Malgré la loi, le lépreux s'approche, se prosterne la face contre terre, et adresse à Jésus cette prière : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. » Jésus, ému de compassion sur le triste état de ce malheureux, étend la main, le touche et lui dit : « Je le veux, sois guéri. » Et aussitôt la lèpre le quitta.

Alors le Seigneur, après lui avoir défendu de rien dire à personne, ajouta : « Va, montre-toi au prêtre, et offre pour ta purification le don que Moïse a prescrit, et qu'il leur soit un témoignage. » Le lépreux, s'étant retiré, ne tarda guère à oublier l'ordre qui lui enjoignait le silence ; sous l'impression de la joie et de la reconnaissance, il se mit à raconter, à publier partout sa guérison, de sorte que Notre-Seigneur ne pouvait plus entrer publiquement dans aucune ville sans provoquer des manifestations qu'il voulait précisément éviter. Aussi se tenait-il dans des lieux déserts, où la foule, malgré cela, accourait de tous côtés [3].

La lèpre est une maladie bien connue, dans l'Orient surtout, où elle sévit encore aujourd'hui. Elle était fort répandue chez les Juifs, qui l'avaient rapportée de l'Egypte. On en distingue quatre sortes : la lèpre noire, la lèpre blanche, la lèpre rouge et celle qu'on appelle éléphantiasis, qui fut probablement la maladie de Job.

La lèpre blanche a toujours été la plus fréquente en Palestine ; on la nomme aussi la lèpre mosaïque, parce que, dans son livre du Lévitique, Moïse en dépeint tout au long les symptômes et les différentes phases [4]. Cette horrible maladie

[1] Matth., VIII, 2-4 ; Marc, I, 40 45 ; Luc, V, 12-16.
[2] Isaïe, IX, 1.
[3] Marc, I, 45.
[4] Lévitiq., XII et XIV.

débute par des taches blanchâtres qui, grosses tout au plus comme des pointes d'aiguille lorsqu'elles commencent à se manifester, ne tardent pas à envahir la surface entière ou du moins de larges parties du corps. De l'extérieur, le mal gagne peu à peu les chairs, atteint le système nerveux, les os; ensuite les membres finissent par tomber littéralement en lambeaux.

L'affreuse maladie agit cependant avec une certaine lenteur, dévorant, consumant à la longue ses victimes, jusqu'à ce qu'elles succombent après d'horribles souffrances.

Epidémique, ou du moins regardée comme telle dans l'antiquité, la lèpre transformait les malheureux qui en étaient atteints en parias ou en excommuniés de la vie sociale : le séjour des villes leur était interdit. Ils devenaient également impurs au point de vue légal et devaient, lorsqu'ils voyaient un passant s'approcher d'eux, l'avertir de leur infirmité en criant : « *Tamé! tamé!* » c'est-à-dire : « Impur! impur! »

Si, par hasard ou par miracle, un lépreux venait à guérir, il était obligé en premier lieu de se présenter au prêtre du district et d'en obtenir un certificat de guérison. Ensuite, selon la prescription de la loi de Moïse, il offrait un sacrifice proprement dit qui consistait, pour les riches, en une brebis d'un an et deux agneaux; pour les pauvres, en un seul agneau et deux tourterelles. Ceci nous explique pourquoi Jésus envoyait les lépreux se présenter au prêtre lorsqu'il les avait guéris.

* * *

1. On s'est demandé souvent la raison pour laquelle notre bon Sauveur défendait à ceux qu'il avait guéris de publier leur guérison. C'était, disent les écrivains ecclésiastiques, afin d'éviter de surexciter les esprits déjà trop agités, et de ne pas contribuer à dénaturer le caractère tout spirituel de sa mission en entretenant les fausses espérances que les Juifs d'alors nourrissaient sur le rétablissement, par le Messie, du royaume et de la liberté politique. C'était encore afin de ne pas développer trop tôt et trop vivement la jalousie de ses ennemis. Plus tard, lorsque son heure sera venue, il cessera de s'opposer à la divulgation de ses miracles.

2. La lèpre, avec ses épouvantables conséquences sur le corps humain, a toujours été considérée par les saints comme l'image du péché mortel, cette lèpre spirituelle de l'âme. Nos pères, qui avaient plus que nous sous les yeux le navrant spectacle de la répugnante maladie, trouvaient en elle tous les symptômes et toutes les suites que le péché traîne après lui. Aussi cette lèpre spirituelle leur inspirait-elle une horreur et une crainte plus profondes encore que la lèpre corporelle. Eprouvons-nous le même sentiment?

Qui n'a lu le trait suivant de la vie de saint Louis? Un jour, le saint roi demande au sire de Joinville lequel il aimerait mieux ou d'être lépreux, ou d'avoir commis un péché mortel. Le naïf chroniqueur qui raconte lui-même ce fait répondit aussitôt qu'il aimerait mieux avoir commis trente péchés mortels plutôt que d'être lépreux. Deux religieux étaient présents, le pieux monarque attendit qu'ils fussent partis, puis il fit asseoir le bon sénéchal à ses pieds et lui dit : « Comment me dites-vous cela hier? — Je répondis que je le disais encore. » Sur quoi le roi ajouta : « Vous avez parlé comme un jeune étourdi; car il n'y a pas de lèpre aussi hideuse que d'être en péché mortel, parce que l'âme qui est en péché mortel est semblable au diable. Il ne peut donc y avoir une lèpre aussi hideuse. Quand l'homme meurt, il est guéri de la lèpre du corps, mais quand l'homme qui a fait un péché mortel meurt, il ne sait pas ni n'est certain s'il a eu une telle repentance que Dieu lui ait pardonné; c'est pourquoi il doit avoir grand'peur que cette lèpre ne lui dure aussi longtemps que Dieu sera en paradis. Je vous prie donc autant que je puis, que, pour l'amour de Dieu et de moi, vous mettiez votre cœur à aimer mieux tout malheur corporel de lèpre ou de toute autre maladie qu'un péché mortel sur votre âme. »

On ne saurait mieux dire ni avec plus de foi. Mais du moins la lèpre spirituelle a cela de particulier qu'elle est toujours guérissable. Il suffit d'aller à Jésus avec la confiance et l'humilité du lépreux pour retrouver, avec la guérison, la santé de l'âme. Du cœur divinement miséricordieux du Sauveur tombe toujours la même parole: « Je veux vous guérir, allez vous montrer au prêtre, allez confesser vos fautes, dévoilez-lui courageusement toute la laideur de votre lèpre, et ma main s'étendra avec la sienne sur votre front, vous serez purifié, je vous rendrai toute mon amitié et tous vos droits au ciel. »

Une fois guéris, ne cessons pourtant pas d'être sur nos gardes, de craindre le retour de la redoutable maladie. Aux premières atteintes, dès l'apparition des funestes symptômes, recourons au médecin, je veux dire à notre confesseur. Plus nous différons, plus le mal jette des racines profondes et gangrène notre âme, et notre état devient d'autant plus misérable et plus dangereux.

Obligés que nous sommes de vivre avec des lépreux spirituels, ne nous contentons pas de nous préserver de la lèpre du péché, efforçons-nous de guérir nos frères atteints, en les présentant à Jésus. Redisons souvent pour eux, sans nous lasser, la prière du lépreux de l'Evangile : « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez les guérir. » A la fin, ému de compassion, le bon Maître aura pitié d'eux, il étendra la main, il les guérira, et nous, dans le fond de notre âme, nous le bénirons, nous proclamerons sa bonté, sa miséricorde.

DIVERS SUJETS DE CARÊME

L'*Ami du Clergé Paroissial* a déjà publié :

Un *Petit Carême* sur le livre de Tobie, en 1897; — un autre sur les trois premiers chapitres de la Genèse, en 1898; — un autre sur l'histoire d'Abraham, en 1899; — un quatrième enfin sur l'histoire du patriarche Joseph, en 1900;

Seize instructions de Carême très goûtées, en 1896; — treize en 1894; — neuf en 1895, etc.

(Toutes ces années sont en vente à nos bureaux).

IMPRIMATUR

Lingonis, die 6 februarii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Instructions pour le Jubilé de 1901 *sur Jésus-Christ Rédempteur.* — VI. Combien l'espérance est fondée, 129.

Petit Carême sur le livre de Job. — *6e Instruction :* La Providence et les nations, 132. — *7e Instruction :* La Providence de Dieu sur les individus, 135.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — II. De l'adoration due à Dieu, 137.

Lectures pour le Carême. — *Le péché.* — IV. Le châtiment du péché : dans les anges et nos premiers parents, 138. — V. Dans l'homme, 139. — VI. Sur la personne de Notre-Seigneur, 140. = *Le sacrement de Pénitence.* — I. Bienfaits de la pénitence, 141. — II. Le rôle de Dieu, 142. — III. Le rôle du confesseur : il est père et juge, 144.

INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ DE 1901

SUR JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR

VI

COMBIEN L'ESPÉRANCE EST FONDÉE

Jésus-Christ veut et doit régner dans les hommes par la foi. Mais la foi n'enseigne pas seulement des vérités à croire, elle nous fait lire des promesses. Dieu, non content de nous permettre l'espérance, daigne nous la commander et veut qu'elle soit un de ses moyens de régner en nous. Ceux qui font échec au règne de Dieu essaient de persuader aux hommes qu'ils sont uniquement formés de matière, qu'ils n'ont en eux aucun principe spirituel, qu'ils doivent chercher, à l'exclusion d'un bonheur imaginaire, toutes les joies que la terre peut leur procurer.

Nous au contraire, nous voudrions persuader à tous ceux qui passent dans ce monde en pleurant, d'élever les yeux plus haut, de compter sur des biens supérieurs à ceux qu'enlèvent l'adversité et le tombeau. C'est pour arriver à ce but que nous vous exposerons combien l'espérance est fondée : 1° dans son motif formel, qui est la fidélité de Dieu à ses promesses et les mérites du Rédempteur ; 2° dans le besoin que nous éprouvons d'un bonheur que tous les biens terrestres réunis ensemble ne sauraient nous donner.

I. — *L'espérance est fondée dans son motif formel : la fidélité de Dieu à ses promesses et les mérites du Rédempteur.*

1. — L'espérance est de sa nature une vertu surnaturelle qui nous fait attendre avec une ferme confiance la béatitude éternelle et les moyens d'y parvenir, en vertu des promesses de Dieu et des mérites de Jésus-Christ.

L'espérance découle de la foi : par la foi, en effet, nous savons que nous pouvons obtenir la vie éternelle et que le secours de Dieu nous est préparé à ce dessein. C'est donc de la foi que l'espérance tire toute sa certitude : la première des vertus théologales nous ayant rendus sûrs de la toute-puissance et de la miséricorde de Dieu, la seconde se repose sur ces perfections divines et compte sur les biens qui doivent en découler.

L'objet propre et principal de l'espérance, est la béatitude céleste ou Dieu lui-même, puisque la bonté par laquelle il nous communique ses biens, dit saint Thomas, n'est pas inférieure à son essence. Mais ce souverain bien ne nous sera point accordé si Dieu ne nous aide à le mériter ; ainsi les grâces de Dieu deviennent l'objet secondaire de l'espérance.

Et parce que nous n'aurions jamais ni connu la nature de Dieu ni rien pu espérer de semblable, si Dieu n'avait parlé aux hommes et ne leur avait révélé ses généreux desseins, le motif formel de notre espérance est la fidélité de Dieu à sa parole ; joignez-y les mérites de Jésus-Christ son Fils qui nous a délivrés du péché, et qui nous a acquis les grâces et le pardon nécessaires.

2. — L'espérance chrétienne est bien différente de l'espérance humaine. Celle-ci anime aux plus grands efforts et sacrifices, mais sans jamais donner la certitude d'acquérir et surtout de conserver l'objet convoité. Celle-là, parce qu'elle est issue de la promesse de Dieu, *spes ex promissione*, dit saint Augustin, nous donne l'assurance. Les âmes chrétiennes ne doutent pas plus de l'intention qu'a Dieu de nous faire participants de son bonheur qu'elles ne doutent du Symbole ; leur confiance est ferme, parce qu'elle s'appuie sur un fondement inébranlable.

Elles ont appris par la foi que le trésor inépuisable du paradis est pour elles, que le ciel et la terre passeront, mais non les promesses de Dieu. « Abraham, ne crains pas, » disait le Seigneur, « je serai moi-même ta récompense [1]. » Et le Seigneur a promis de nous donner « la grâce et la gloire ; » il a montré que si la grâce n'a pas l'éclat éblouissant ni l'éternelle durée de la gloire, elle nous prépare à notre « récompense abondante dans les cieux [2]. » Comme pour s'engager davantage et rendre ses promesses plus solennelles, Dieu les appelle « une alliance éternelle, un pacte, un don, un testament » ; toutes ces expressions indiquent un dessein ferme et un engagement d'autant plus formel que « Dieu ne saurait mentir. *Impossibile est mentiri Deum* [3]. »

La bonté qui porta Dieu à se lier ainsi envers nous spontanément et sans contrainte lui est essentielle ; Dieu éprouvera donc toujours à notre endroit la même bienveillance ; nous devons dès lors pleinement compter sur l'effet de ses promesses.

3. — Dieu, en nous accordant la grâce, nous a donné le titre d'enfants et d'héritiers. « Héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ, dit Bossuet, nous aurons le même héritage, le même royaume ; nous serons assis dans son trône ; nous aurons part à sa gloire ; nous serons heureux en lui, par lui, avec lui ; et c'est pourquoi nous crions : *Notre Père qui êtes dans les cieux*, afin de bien concevoir où il nous appelle. Notre héritage c'est Dieu même. » Récompense trop grande pour nos mérites, mais proportionnée à l'immense bonté de Dieu qui nous promet cette béatitude éternelle. Et à la suite de cette béatitude, Dieu nous a promis les choses qui y ont rapport, sa grâce, son soutien dans les tentations, son concours dans l'accomplissement des bonnes œuvres. S'agit-il des biens purement temporels, Dieu qui veut que notre attente se concentre sur les biens éternels, et qui nous recommande de chercher avant tout le royaume divin et la justice qui y conduit, n'a fait aucune pro-

[1] Gen., xv, 1.
[2] Matth., v, 12.
[3] Hébr., vi, 18.

messe. Il donne ces biens passagers aux bons et aux méchants, n'en fait point la récompense de la vertu, ne les départit à ses fils adoptifs que dans la mesure utile à sa gloire et à leur salut.

Elevons donc nos espérances au niveau des promesses que Dieu a faites : elles sont assez grandioses pour satisfaire notre légitime ambition, elles n'excluent même pas nos corps et promettent à ceux-ci l'immortelle résurrection et l'impassibilité.

4. — Comment rester dignes d'un tel bonheur? Nous portons le trésor de la vie divine en des vases si fragiles ! Avec le ciel, Dieu a promis la grâce qui aide à le mériter : *Gratiam et gloriam dabit Dominus.* Sans Dieu, les âmes qui paraissent les plus robustes tomberont vite ; mais celles qui espèrent au Seigneur sentiront chaque jour leurs forces se renouveler, et au moment où elles se croient au bout de leur vigueur, elles se sentiront poussées sur le chemin et infatigables. Ce qu'elles n'eussent pu atteindre par elles-mêmes leur deviendra possible, facile même par l'aide que Dieu a promise.

Loin de nuire à notre liberté, la grâce, c'est-à-dire l'ensemble des biens qui mènent au salut, perfectionne cette liberté, nous fait adhérer à Dieu, nous empêche de trouver son service pénible et amer.

5. — Est-ce à dire que grâce à l'espérance les serviteurs de Dieu seront préservés de tout chagrin et de toute souffrance ? Ce ne serait point leur intérêt, car, demande l'Ecclésiastique, « que peut-il savoir, celui qui n'a pas été éprouvé ? » Un poète a traduit :

Sous un ciel toujours pur le cœur ne mûrit pas.

Dieu ne ménage point les épreuves à ses vrais serviteurs : témoin Job, Tobie, nombre de saints de la nouvelle alliance. Mais Dieu accorde le secours proportionné à la tribulation, et répond ainsi à l'espérance qu'on lui a témoignée. « Quand même Dieu me tuerait, disait Job, je ne laisserais pas d'espérer en lui [1]. » Et Job, soutenu par la grâce et appuyé sur l'espérance, ne se préoccupait guère des souffrances de cette vie : « Je sais que mon Rédempteur est vivant, que je ressusciterai au dernier jour ; je sais que je serai revêtu de cette même chair, que je verrai mon Dieu de mes propres yeux. C'est là l'espérance que j'ai et qui reposera toujours dans mon cœur. »

Heureux ceux qui sentent ce bienfait de la grâce divine, et qui profitent de la tribulation pour se rapprocher de Dieu ! « L'organisation d'une vie sans douleur et toute de joie, écrit Léon XIII, n'est pas plus au pouvoir de l'homme que l'abrogation des desseins de son divin Fondateur, dont la volonté a été de laisser subsister toujours les conséquences du péché originel. Il convient donc de ne pas attendre ici-bas la cessation de la douleur, de fortifier son âme pour la supporter et d'en user avec l'espérance certaine des plus grands biens. Ce n'est pas aux richesses et aux aises de la vie, ce n'est pas aux honneurs et à la puissance, mais à la patience et aux larmes, au zèle de la justice et à la pureté du cœur, que le Christ a promis la béatitude éternelle du ciel » [2].

6. — La grâce que nous espérons et que Dieu nous départit pour chacune des actions à accomplir, peut donner à nos œuvres un cachet surnaturel et un mérite éternel. Combien de valeur ont en eux-mêmes un verre d'eau donné au pauvre, un renseignement fourni au voyageur incertain, un acte de patience à l'égard de qui nous molestе, la privation de quelques bouchées de nourriture, l'application pendant quelques minutes à la prière du matin ? Comment donc tout cela peut-il produire des graines et une moisson de vie éternelle ?

La semence que le cultivateur confie à la terre paraît peu de chose, et si disproportionnée qu'elle semble, elle produit de l'herbe, un épi, et en se multipliant à diverses reprises, elle fournit de quoi ensemencer un vaste territoire, de quoi nourrir toute une province. L'action du soleil et la sève de la terre ont développé en quelques années cette abondance merveilleuse. Si infimes que soient nos œuvres, le soleil de la charité en les échauffant, et la sève de la grâce divine en les dilatant, accroissent la vie surnaturelle dans l'âme qui les produit, et lui donnent une facilité sans cesse grandissante d'accomplir des œuvres de vertu chaque jour plus nombreuses et plus méritoires.

On demandait à Tobie aveugle et pauvre, en le raillant : « A quoi aboutit votre espérance qui vous a inspiré tant d'aumônes et qui vous a poussé à ensevelir tant de morts ? — Ne parlez point de la sorte, reprit-il ; nous sommes les enfants des saints, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise. »

L'assurance que Dieu ne laisse sans récompense aucune des œuvres que l'on accomplit pour lui et avec sa grâce : voilà qui a rendu les élus de tous les temps capables de tout entreprendre et de tout souffrir. « Je sais, écrivait saint Paul, à qui j'ai confié mon dépôt, et je suis assuré qu'il est tout-puissant pour me le garder jusqu'au jour où il paraîtra comme juge équitable [1]. » Ainsi peut parler, après S. Paul, tout chrétien qui aime le règne de Dieu et aspire à son avènement. Combien je félicite ceux qui, confiants dans les promesses de Dieu, comptant non point sur eux-mêmes, mais sur sa fidélité et sa puissance, font pour lui tous leurs travaux, endurent pour lui toutes les douleurs et tous les chagrins ! Par sa science infinie, Dieu connaît les mérites obscurs, les vertus cachées et intimes, les dons les plus minimes du pauvre. Il nous tient compte non seulement de ce que nous avons fait pour lui, mais de ce que nous eussions voulu réaliser : *Præparationem cordis audivit Dominus.* Et parce que ce Juge des œuvres est souverainement fidèle à sa parole et exact en ses appréciations, il y a pour chaque bonne œuvre, pour chaque bon désir, un degré de béatitude et de gloire proportionné.

7. — La gloire et la grâce sont des dons gratuits de Dieu, et nous devrons dire, quand nos mérites seront couronnés, que Dieu couronne ses dons. Mais si ces présents sont gratuits relativement à nous, le Christ cependant les a payés de son sang et de ses souffrances. « Je n'ai pas mérité le ciel, dit S. Bernard, je le sais bien ; mais je sais aussi que Jésus-Christ l'a mérité pour moi. Ce n'est pas pour lui-même qu'il a amassé tant de mérites : il n'en avait pas besoin ; mais c'est pour moi, il me les abandonne et c'est en lui que je sauverai mon âme. » Pour donner au serviteur sa part de l'héritage, le Père a livré son Fils. Le Crucifié, voilà notre garantie, le gage de notre salut.

Dieu n'aurait-il pu sauver le genre humain autrement qu'en attachant son fils à un gibet, et qu'en exerçant contre l'innocence la justice la plus rigoureuse ? Evidemment, Dieu avait d'autres moyens ; mais il voulait graver profondément dans les âmes l'espérance du salut. Jésus par son Incarnation, ses travaux, ses douleurs, sa mort, est pour notre espérance un fonds inépuisable : *Fiduciam autem talem habemus per Christum.*

8. — Les secours de Dieu acquis de la sorte ne sauraient nous manquer. C'est sans l'ombre de

[1] Job, XIII, 14.
[2] Encyclique *Tametsi futura.*

[1] II Tim., I, 12.

défiance que nous pouvons les solliciter; suivant l'ordre de Jésus-Christ, nous demanderons avec la certitude de recevoir, nous frapperons avec l'assurance qu'il nous sera ouvert. Nos prières rappelleront à Dieu que son Fils nous a transmis ses droits ; elles s'achèveront sur ces mots : « Par Jésus-Christ Notre-Seigneur, » et seront dès lors exaucées. « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera », dit à ses frères d'adoption le Fils toujours écouté de Dieu.

9. — Quelles que soient leurs iniquités, les pécheurs ne doivent point désespérer du pardon : les mérites de Jésus-Christ provoquent toute miséricorde. Aussi, comme un père a pitié de ses enfants, Dieu a pitié de nous parce qu'il connaît nos faiblesses, et sait de quel limon nous sommes pétris. Il n'ignore point que nous sommes seulement boue et poussière, que nos jours s'en vont comme une herbe, tombent comme une fleur, que notre âme est plus fragile encore que notre corps. Ce sont là les paroles mêmes de Dieu à l'excuse des pécheurs.

Jésus ajoute à ces encouragements de nos livres saints l'affirmation qu'il est venu appeler non point les justes, mais les coupables. A son ordre les sourds entendaient, les paralytiques marchaient, les morts ressuscitaient : quelle confiance les âmes ne doivent-elles pas avoir en sa puissance miséricordieuse, puisqu'il est descendu pour les guérir et les vivifier! Il prêche aux pécheurs l'espoir du pardon : témoin l'enfant prodigue, la drachme perdue, la brebis rapportée sur les épaules, les dettes remises par le créancier ; il pardonne à la femme adultère, à Marie-Madeleine, au bon larron.

Que ceux donc qui languissent dans le péché, qui sont exclus du ciel et méritent l'enfer, crient et pleurent vers lui ! « Le péché est le seul mal qu'on guérit en le pleurant. » Si tel fut notre Rédempteur, rien ne saurait légitimer le désespoir, à quelque âge que ce soit. « Jusqu'au dernier soir de la vie, dit le Dante, la tige de l'espérance est encore verte, la fleur du repentir y peut éclore. »

Béni soit Dieu qui ne nous a faits chrétiens qu'en vue de la vie future! *Non sumus Christiani nisi propter futurum sæculum*, dit saint Augustin. Combien de baptisés ont oublié les promesses de Dieu et ne songent guère à la passion du Christ! Les biens de la terre sont l'unique objet de leur espérance ; c'est à peine si au cours d'une longue vie ils songent qu'il pourrait bien y avoir une autre félicité. Leur espoir est si vague qu'ils ne font rien pour correspondre aux promesses de Dieu ni à la Rédemption.

II. — *Notre espérance a son fondement dans le besoin que nous avons d'un bonheur que les biens terrestres ne peuvent nous donner.*

1. — Nous serions dans un réel embarras si, ignorant les biens que Dieu daigne promettre et les efforts auxquels il convie les hommes, nous étions contraints de déterminer le vrai bonheur d'après les aspirations des gens du monde. Nous ne trouverions en effet aucune unité dans leurs désirs ou dans leur façon d'agir. Beaucoup ont l'or comme objectif : pour eux le travail n'a d'autre but que le gain, la conversation d'autre thème que le profit à tirer de telle situation sociale, de telle opération financière, de telle entreprise de commerce.

Ces idolâtres du veau d'or, car l'avarice est un culte d'idoles, dit saint Paul, se trompent étrangement dans le choix qu'ils ont fait. La fortune la plus considérable ne saurait ajouter un seul jour à la vie ; quoiqu'ils disent : « J'ai maintenant de quoi vivre, » ils n'en vivront pas davantage. Vainement ils se sont préoccupés du lendemain d'une façon constante, vainement ils ont fixé leur cœur à l'endroit où est leur trésor : la crainte de perdre ce qu'ils possèdent, la terreur de mourir la nuit suivante empoisonnent leurs journées. Ainsi les richesses ne sauraient donner un bonheur stable et procurer une joie calme. Que de gens du reste, si les richesses, avec la somptuosité et la bonne table qu'elles procurent, étaient notre fin, manqueraient ce but!

2. — Jouir de la vie, satisfaire les convoitises de la chair, aller de plaisir en plaisir : c'est le rêve de quelques-uns. — Là non plus ne se trouve pas le bonheur. Autrement il serait le partage de quelques privilégiés. La santé nécessaire pour goûter de tels plaisirs s'ébranle d'autant plus vite que les satisfactions sont plus fréquentes ou plus brutales. De telles jouissances, loin de verser sur l'âme un baume de contentement, provoquent des désirs plus violents, soit jusqu'au jour où les objets pour lesquels on s'était passionné disparaissent, soit jusqu'à l'heure où le dégoût et la lassitude envahissent l'âme intimement mécontente d'elle-même.

3. — Passer de tranquilles années au sein d'une famille que l'on affectionne, dans la vigueur d'une santé florissante, parmi une société aimable de parents et d'amis, au sein d'une douce aisance : voilà l'idéal que certaines gens songent à réaliser. — Malgré la pureté extérieure d'une telle vie, là non plus n'est point le vrai bonheur. Pour la plupart d'entre eux, cet idéal de vie matérielle, s'il se réalise, n'existera qu'après de longues années de travail. Aucun des éléments dont se compose cette félicité désirée n'a de stabilité : les membres de la famille disparaîtront successivement ; celui qui s'est forgé cette vie heureuse disparaîtra peut-être le premier; sa santé, en lui supposant longue vie, peut s'ébranler rapidement, des revers de fortune risquent d'emporter au loin cette aisance, les amis sont chose qu'un vent de discorde éparpille aisément.

4. — Monter aux situations les plus honorables, tenir un rang considérable dans la vie publique : c'est une ambition commune à notre époque. — Là non plus ne réside pas le bonheur véritable. Que de personnes en effet sont condamnées par la médiocrité de leurs talents ou de leur santé, à demeurer dans une humble situation et se feraient taxer de folie ou se rendraient ridicules en prétendant aux charges sociales! D'autres verront contester ou déprécier des mérites qui cependant sont réels; telle action d'éclat ou tel sacrifice qui méritent éloge et récompense sont à dessein ensevelis dans l'oubli. Les situations les plus péniblement conquises restent toujours à la merci du caprice humain ; souvent l'ingratitude est le partage de ceux qui ont sacrifié au bien public les plus belles années de leur vie.

5. — Arracher à la science quelques-uns de ses secrets, illustrer son nom par des découvertes fameuses ou par un livre qui fera sensation : c'est la fin que se proposent des intelligences distinguées. — De telles jouissances sont d'un genre élevé. Elles ne sauraient cependant être le but de la vie humaine : trop peu d'hommes peuvent réussir de cette façon. La science, si elle satisfait l'intelligence sur quelques points, la laisse perplexe et ignorante sur un plus grand nombre d'autres, et elle ne charme point ni n'améliore le cœur.

6. — Le bonheur complet n'a donc pas sa source dans les biens de la terre : aucun d'entre eux n'est une récompense assez durable et assez abondante des efforts qu'ils coûtent. Il est en nous des aspirations si nobles que nulle créature ne les peut contenter. Le bonheur tel que nous le voulons est un bonheur qui satisfasse toutes nos facultés complètement et en même temps, et qui, une fois

conquis, soit conservé à jamais. Dieu n'a certainement pas mis dans l'âme humaine de telles aspirations sans avoir dessein de les satisfaire. Or lui seul est assez grand pour remplir notre âme qui aspire à l'infini, lui seul est éternel et peut donner de ces joies que l'on ne craigne plus de perdre, quand on a commencé à les goûter. Il nous a appris que notre âme, toujours inquiète jusqu'à ce qu'elle se repose en lui, trouverait là une félicité telle que « le cœur ne soupçonne même pas ce que Dieu réserve à ceux qu'il aime. » Parce qu'en jouissant de Dieu, les bienheureux seront en quelque sorte participants de l'éternité divine, ils n'auront plus d'avenir à espérer ou à redouter, mais seront dans un présent perpétuel. « Dieu ira, dit Bossuet, chercher dans le fond de l'âme l'endroit par où elle sera plus capable de félicité. La joie y entrera avec trop d'abondance pour y passer par les canaux ordinaires ; il faudra lui en ouvrir les entrées et lui donner une capacité extraordinaire. Ce sera là où il donnera comme le coup de maître ; il nous est inconcevable, misérables apprentis que nous sommes. »

Tandis que les diverses catégories des gens du monde cherchent le bonheur ici et là, le chrétien a appris où l'Evangile en place la source. C'est dans la pauvreté, la douceur, les larmes, la soif de la justice, la miséricorde, la pureté du cœur, l'amour de la paix, la persécution : chacun de ces huit moyens a des promesses de félicité éternelle sous divers noms. Grâce à eux nous regardons la vie comme un exil qui a ses consolations, comme un chemin et non comme une patrie, comme un pèlerinage et non comme une demeure permanente.

Conclusion

Jésus qui s'est déclaré la vérité s'est également indiqué comme notre voie : *Ego sum via.* Suivons-le ! Ses promesses nous donnent un motif formel d'espérer, ses mérites nous enrichissent, sa miséricorde nous prépare un jugement favorable. Par lui et par lui seul nous arriverons au Père qui s'annonce comme notre récompense abondante dans les cieux. « Car, dit Léon XIII, au terme de cette course terrestre si pénible et si incertaine, nous ne pouvons aucunement parvenir jusqu'au bien sublime et absolu, Dieu, sans l'action et la conduite du Christ... Ce qui est vrai pour les individus l'est presque autant pour les nations : elles aussi courent forcément à leur perte en s'écartant de la voie. » Pour nous, Seigneur, nous avons espéré en vous, et nous comptons bien qu'après vous avoir suivis ici-bas, nous ne serons pas confondus pour l'éternité.

PETIT CARÊME SUR LE LIVRE DE JOB

6e Instruction

LA PROVIDENCE ET LES NATIONS

Regnare facit hominem hypocritam propter peccata populi.

Dieu fait les mauvais princes pour punir les péchés du peuple,

(Job, XXXIV, 30).

Mes frères,

Ces paroles du Livre de Job nous amènent à traiter ce soir de la Providence dans ses conduites sur les nations. C'est là, à proprement parler, ce qu'on peut appeler la politique divine. Elle comprend deux parties : *les desseins de Dieu sur les peuples*, et les *châtiments de Dieu sur les nations infidèles à leur mission providentielle.*

I. — *Desseins de Dieu sur les peuples*

Le programme de la politique divine, ou, si l'on veut, le précis des conseils de la Providence sur les peuples, se lit dans ces paroles du Christ après la Cène : « *Ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* Votre volonté, ô Père et Créateur des hommes et des peuples, c'est qu'ils vous connaissent, vous le seul Dieu véritable, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ [1]. »

1. — Je vous l'ai déjà dit, mes frères : le Tout-Puissant n'a fait l'homme et ne l'a fait ce qu'il est, c'est-à-dire doué de la faculté de connaître et d'aimer, que pour avoir ici-bas une créature capable de connaître et d'aimer son Créateur, de le bénir, de le louer, en un mot de le glorifier. Procurer la gloire de Dieu : telle est la raison d'être de la création en général, de la création de l'homme en particulier. Pour que nous n'en ignorions point, Dieu a tenu à nous le faire savoir lui-même par la bouche des prophètes et des apôtres ; il a tenu à nous déclarer dans les Saintes Lettres qu'il a fait toutes choses pour lui-même, pour sa propre gloire : *Omnia propter semetipsum operatus est Dominus.* Et c'est par l'homme que doit venir au Créateur cette gloire qu'il entend tirer de toutes ses créatures. C'est l'homme qui doit prêter sa voix, son âme à la nature inanimée, pour élever jusqu'au Créateur la louange universelle. La muette bénédiction qui monte de la terre, le silencieux cantique des astres de l'empyrée, doivent, retentissant mystérieusement au cœur de l'homme, trouver ensuite sur ses lèvres une expression, des accents émus qui soient la digne traduction de l'incessant hosanna des choses. Prêtre de la création, tel est donc le noble rôle de l'homme dans les desseins de Dieu. Et ce rôle est le sien, soit qu'on le considère comme individu pris à part, soit qu'on le considère comme vivant en société avec d'autres hommes. Celui en effet qui a tout créé en vue de sa propre gloire, en créant l'homme sociable, a par là-même créé la société, les sociétés. Les sociétés comme les individus doivent donc servir à procurer la gloire de Dieu, sociétés en miniature telle qu'est la famille, ou sociétés en grand, telle qu'une tribu, une peuplade, une nation.

2. — Mais est-ce seulement comme Créateur que Dieu veut être connu et glorifié par les individus et les peuples ? Non, le Christ l'a dit, c'est aussi comme Rédempteur : *Et quem misisti Jesum Christum.* On discute, entre théologiens, la question de savoir si, même dans le cas où Adam n'aurait pas péché, le Verbe se serait incarné. La chose, selon toute probabilité, demeurera longtemps encore un sujet de pieuse controverse entre les princes de la science sacrée. Mais, quoi qu'il en soit, mes frères, l'humanité étant tombée avec Adam, Dieu a résolu de la relever en lui envoyant son Fils pour Rédempteur. Et il entend que la connaissance de son nom à lui Créateur et Seigneur de toutes choses, ne soit pas séparée de celle de son Envoyé, de son Christ Rédempteur.

3. — C'est pour empêcher que ne vînt à périr parmi les hommes, au milieu de la corruption de toute chair, cette double connaissance si souverainement essentielle, que la Providence a permis les grands bouleversements et révolutions de l'ancien monde avant la venue du Messie. Et c'est pour l'étendre successivement à toute la surface du globe que se sont accomplis, sous l'œil et sous la main dirigeante de la Providence, les principaux événements de l'histoire des peuples depuis

[1] Joan., XVII, 3.

Jésus-Christ. Je n'ai pas à refaire, après Bossuet, la preuve développée de ce que j'avance ici. Je ne puis que vous engager, mes frères, à lire vous-mêmes cet admirable « Discours sur l'histoire universelle » où le savant évêque de Meaux montre les révolutions des empires toutes réglées par la Providence en vue de protéger et de propager dans le monde la notion du vrai Dieu et des mystères de la foi ; où il raconte les jugements de Dieu sur les peuples prévaricateurs ; où il expose la suite de la religion à travers les siècles et depuis l'origine du monde. Il en est parmi vous qui, ayant beaucoup lu et désirant s'instruire encore, ne savent plus à quel livre se prendre. Je me permets de leur recommander ce Discours sur l'histoire universelle ; il n'est pas de livre d'histoire dont la lecture soit à la fois plus profitable et plus attachante, plus propre à éclairer et à fortifier la foi. Et quant à vous, infortunés lecteurs de romans, qui vous passionnez pour des aventures et des personnages purement imaginaires, laissez-moi là ces ridicules fictions, et reportez votre intérêt sur les grands faits et les saisissantes réalités de l'histoire humaine. Car il est honteux, dirai-je avec Bossuet lui-même, honteux non pas seulement à un prince, mais en général à toute honnête personne, d'ignorer le genre humain et les changements mémorables que la suite des temps a introduits dans le monde [1].

4. — Pour ceux de vous toutefois à qui ferait défaut le temps ou le moyen de lire Bossuet, je veux en traits rapides montrer la Providence à l'œuvre pour préserver de l'oubli et étendre parmi les peuples la connaissance du seul vrai Dieu et de son Christ.

Chassé de l'Eden et dépouillé des grands biens que lui ravissait le péché, Adam gardait du moins dans son exil la fidélité au culte du vrai Dieu et la foi au Messie à venir. Mais, à mesure que l'humanité s'éloignait de ses origines, la notion du vrai Dieu et la croyance au Messie futur allait s'affaiblissant. Adam n'était plus ; Mathusalem était mort ; Hénoch avait disparu ; les premiers patriarches à l'existence neuf fois séculaire étaient couchés dans la tombe ; il ne restait sur la terre qu'une race perverse qui tout entière, à l'exception de la seule famille de Noé, avait oublié le Seigneur, et ne voulait plus connaître que les idoles de son orgueil et de ses passions infâmes. Dieu qui n'avait créé les hommes que pour en être connu et glorifié pouvait-il souffrir plus longtemps ces dépravés qui, corrompant leurs voies, refusaient au Créateur la gloire qu'il prétendait par eux tirer de ses ouvrages, et ne savaient que l'outrager et le déshonorer à la face de ses créatures ? Non, créés pour glorifier le nom du Seigneur, ils n'avaient plus de raison d'être ici-bas, du moment qu'ils manquaient à la fin pour laquelle Dieu leur avait donné l'être. Aussi le Tout-Puissant fait disparaître à jamais cette race maudite et la submerge sous les flots du déluge.

Noé seul était resté fidèle : lui seul est épargné. Dieu confirme sa foi par une nouvelle révélation concernant le Messie. Mais peu à peu les descendants de Noé reviennent aux errements de la génération d'avant le déluge. De nouveau l'oubli de Dieu et du Rédempteur qui doit venir est devenu général parmi les hommes. C'en est fait de la vraie religion et des croyances messianiques, si les hommes continuent à n'avoir tous qu'un même langage : car la contagion de l'erreur va, de générale, se faire universelle. Dieu alors encore une fois frappe un grand coup. Il n'envoie pas un second déluge, car il se souvient de la promesse faite au juste Noé ; mais, au jour de la confusion de Babel, il rompt l'unité de la famille humaine et divise celle-ci en autant de peuples divers qu'il y aura désormais de langues différentes parlées à la face des cieux. Et déjà, parmi ces peuples naissants, il a choisi celui dont il ferait son peuple.

L'humanité en masse s'obstinant à méconnaître le Dieu unique Créateur, et celui qu'il devait envoyer, son Verbe fait chair, le Très-Haut d'autre part se refusant à détruire une seconde fois le genre humain, et voulant conserver au sein de celui-ci le dépôt de la vraie religion, Dieu mit à part, dans l'innombrable multitude des nations, un petit peuple qu'il constitua le gardien des vérités salutaires, des révélations et des promesses faites à l'humanité depuis le péché. Ce qu'il voulait de ce peuple privilégié, c'est qu'il fût, dans le monde envahi par l'idolâtrie, le témoin et le prédicateur de l'*Unité* de l'Etre divin, en même temps que le héraut chargé de rappeler et d'annoncer à toute la terre le futur avènement du Messie Libérateur. Combien de fois ce témoin de Dieu et de son Christ à venir ne sera-t-il pas tenté de mentir à sa vocation et de méconnaître le Dieu des patriarches et des prophètes, pour prostituer son culte aux idoles des Nations ! Mais Jéhovah veille sur lui et le châtie ; et chaque fois, reconnaissant la main qui le frappe, le peuple se convertit au Seigneur, le suppliant de pardonner encore, et d'envoyer au plus tôt Celui qui doit venir, l'Agneau dominateur de la terre. Un jour se lève-pourtant où cette race aveugle s'insurge à tout jamais contre son Dieu et contre le Messie, l'Envoyé du Père. Dès lors il va en être de ce peuple obstinément infidèle à sa mission, comme de l'humanité obstinément rebelle à Dieu aux jours du déluge. Au lieu de servir, parmi les peuples, à conserver et à étendre la connaissance du Dieu véritable et de son Envoyé Jésus-Christ, la race juive ne sait plus que persécuter et maudire les propagateurs de l'Evangile de vérité : c'en est fait d'elle, Dieu retranche ce peuple dévoyé du rang des peuples, il le rejette comme fait l'ouvrier d'un instrument désormais inutile.

5. — A la lumière de ces faits de l'Ancien Testament, et en présence des données fournies par les annales des peuples depuis Jésus-Christ, on peut, mes frères, sans nulle témérité, conclure non seulement à l'existence d'une Providence générale gouvernant les nations, mais aussi à l'existence d'une Providence spéciale s'exerçant sur certains peuples en particulier. Bien certainement la volonté de Dieu est, je l'ai dit, d'appeler toutes les nations à la connaissance de l'Evangile ; le nom de Jésus-Christ doit retentir sur toutes les plages du monde habitable ; le baptême au nom des trois Personnes de l'adorable Trinité sera offert aux peuplades les moins connues et les moins civilisées ; toutes les tribus de la terre recevront, de la part des serviteurs du royaume des cieux, l'invitation au banquet des noces éternelles ; et si toutes n'y prennent point place, c'est que le mauvais vouloir humain se mettra en violente et opiniâtre opposition avec le bon vouloir de Dieu. Tel est le commun dessein de Dieu sur tous les peuples.

Mais il est, j'y insiste, un dessein particulier de Dieu sur certains peuples privilégiés. Parvenus les premiers à la vérité et à la lumière, objet, comme autrefois la race juive, des distinctions et des prédilections divines, il leur incombe pour cela une mission de choix à remplir. Jaloux de conserver intact pour eux-mêmes le dépôt des vérités du salut, ils doivent de plus travailler de toutes leurs forces à étendre la connaissance et le règne de Dieu et du Christ aux régions restées plongées dans les ténèbres de l'infidélité. Plus ils ont reçu de Dieu, plus ils lui sont obligés, plus ils lui doivent rendre ; et c'est au profit des contrées

[1] Avant-propos du *Discours sur l'Histoire universelle.*

jusque-là déshéritées des bienfaits de la foi qu'il leur faut s'acquitter de leur dette de reconnaissance contractée envers Dieu. Il a été dit par l'Esprit-Saint que Dieu a confié à chacun le soin de son prochain : *Mandavit unicuique de proximo suo.* Si cela est vrai des individus, cela est vrai aussi des peuples. Un peuple chrétien a le soin et le devoir de procurer aux peuples infidèles le moyen d'arriver à la connaissance de l'Evangile. Dieu pourrait les y faire parvenir sans aucun intermédiaire humain : il ne le veut pas. Il entre dans les desseins de sa Providence de sauver les hommes et les peuples les uns par les autres. A nous d'entrer et comme particuliers, et comme peuple, dans ces desseins de la Providence, et de travailler, nous les privilégiés, par la prière, par les sacrifices d'argent, par tous les moyens en notre pouvoir, à la propagation de la foi dans les pays infidèles. Nos missionnaires ont entrepris un peu sous tous les climats une rude croisade contre le fétichisme et l'idolâtrie. A nous de les aider de toutes nos forces : Dieu le veut!

II. — *Châtiments de Dieu sur les peuples*

Mais il en est des peuples comme des individus : ils peuvent résister au gouvernement divin, mettre l'abus de leur liberté en travers des desseins de la Providence. Quelques-uns refusent de recevoir l'Evangile de vérité que leur apportent au nom de Jésus-Christ des apôtres parfois venus de loin. D'autres, ayant appris à connaître et à aimer le Christ, ferment ensuite, par un retour plus ou moins soudain et spontané, leur esprit à sa doctrine et leur cœur à sa loi d'amour. D'autres enfin qui ont vieilli dans son service, après avoir été bercés, pour ainsi dire, à leur naissance sur les genoux de sa divine Epouse, l'Eglise ; qui ont vécu des bienfaits du christianisme et qui lui doivent à peu près tout ce qu'il y a de grand, de noble, de bon, d'enviable dans leur civilisation, se fatiguent à la longue d'être les préférés du Christ, renversent de partout les croix du haut desquelles il bénissait leurs travaux et protégeait leur sol, leurs cités, leurs hameaux, désertent les églises bâties à grands frais par la piété reconnaissante des ancêtres, rêvent d'une apostasie totale avec Dieu et son Christ, dédaignent et trahissent leur mission d'apôtres et de protecteurs de la foi près des peuples infidèles. La Providence avait sur eux une double vue, je le disais tout à l'heure : elle voulait qu'ils connussent et confessassent Jésus-Christ pour eux-mêmes, et qu'ils le fissent connaître aux autres. Ils se moquent de tout cela, sans nul souci des vues et desseins de la Providence.

Or que fera cette inlassable Providence à l'égard de tous ces peuples ingrats et rebelles ? Va-t-elle les réprouver, les rejeter, les effacer de suite du rang des nations ? Nullement. La Providence est mère, et une mère, surtout quand c'est Dieu même qui se mêle d'être mère, a mille industries pour ramener à elle ses enfants égarés, avant de les abandonner désespérément à eux-mêmes.

Je ne puis aujourd'hui, mes frères, entrer dans tout le détail de ces industries de la bienfaisante Providence s'appliquant à guérir les nations. Je ne veux ici attirer votre attention que sur un point digne de remarque : c'est que parfois Dieu n'a pas de moyen meilleur pour sauver une nation que de la livrer pour un temps au démon et à ses suppôts. Il est raconté par S. Jérôme, dans la Vie de saint Hilarion, un fait bien étonnant à première lecture, mais bien capable aussi de nous instruire plus parfaitement des voies de Dieu. Le vénérable Hilarion traversait un jour les rues de Gaza, en Palestine. Tout à coup une vierge chrétienne se précipite à ses pieds, suppliant l'homme de Dieu de la délivrer, car elle était possédée du démon. Une grande multitude de peuple se trouvait là, attestant que cette infortunée était digne de la plus grande compassion, ayant toujours vécu dans la modestie et la piété, et ne méritant nullement l'injuste invasion de l'Esprit du mal. A ce spectacle, saint Hilarion s'émeut. « Comment, crie-t-il au démon d'une voix courroucée, as-tu osé violer le sanctuaire de Dieu, entrer dans le corps de cette vierge du Seigneur? — C'était, répondit le Mauvais, pour la conserver vierge au Seigneur. *Ut servarem eam virginem.* » On sut en effet qu'un soldat du camp de Gaza avait conçu des desseins criminels au sujet de l'innocente enfant : c'était pour la préserver de ses violences que Dieu avait donné à la jeune vierge le démon lui-même pour protecteur.

Transportant cette histoire du particulier au général, je dis qu'il n'est pas rare de voir le démon donné par Dieu comme médecin aux sociétés malades, en danger de perdition. Dieu fait, dit Job, les mauvais princes, les princes inspirés de l'esprit du démon, pour punir les péchés du peuple ; non pas uniquement pour punir, devons-nous ajouter, mais pour corriger et guérir. Il n'est souvent pas de meilleur antidote contre le péché que le péché lui-même : l'excès du mal entraîne la réaction. Il est des époques dans l'histoire d'un peuple où tout semble désespéré, où le règne de l'iniquité semble à jamais affermi. Les prières des justes montent vers Dieu, leurs larmes se répandent au pied des autels, les expiations, les mortifications, les pénitences, les immolations volontaires redoublent de nombre et d'intensité : et rien n'y fait, l'anarchie ne fait que croître, l'iniquité triomphe plus insolemment que jamais. Est-ce donc la fin, la mort irrévocablement décidée d'une nation qui ne saurait plus guérir ? Non, ne vous hâtez pas de le croire : c'est souvent au contraire l'effet du remède providentiel qui agit. Cette nation a été livrée au démon pour son bien. L'anarchie va la dégoûter d'anarchie ; la tyrannie, la violence, l'arbitraire va l'affamer de justice, de liberté, d'apaisement ; l'impiété sectaire va la corriger pour longtemps, pour toujours peut-être, de l'irréligion et de l'immoralité. La force militaire, la prospérité, la richesse publique et privée, tout cela est en baisse. Mais alors le luxe disparaît ; on revient aux habitudes de travail, à la saine et salutaire culture du sol ; et, pendant ce temps, un peuple se refait dans l'austérité et l'indigence, dans le malheur et la défaite, il se retrempe et redevient plus fort, plus vertueux, plus glorieux que jamais. La Providence a su une fois encore tirer le bien du mal. Par un procédé semblable à celui découvert par Pasteur l'illustre savant, de ce qui était un principe, un germe de mort, elle a fait un germe, un principe de vie et de résurrection.

Ne cessons donc point de prier pour la patrie ; prions sans découragement et sans défaillance. Méritons par nos supplications, nos aumônes, nos immolations persévérantes, que la Providence daigne s'intéresser à nous guérir. La meilleure politique, c'est la prière. Il faut à Dieu si peu de temps pour changer la face des choses, pour mettre sur le trône un Constantin à la place d'un Dioclétien ! Il n'attend peut-être pour agir qu'une amende honorable de plus. Soyons généreux pour Dieu, généreux pour la patrie. Faisons de cette bonne politique dont je viens de parler, la politique par la prière : celle-là n'est interdite par aucune loi d'Etat, et celle-là seule est féconde en fruits de salut pour les individus, les sociétés et les peuples. Ainsi soit-il.

7e Instruction

LA PROVIDENCE DE DIEU SUR LES INDIVIDUS

Et dignum ducis super hujuscemodi aperire oculos tuos ?

Et vous daignez vous occuper de l'homme, cet être d'un jour ?

(Job, XIV, 3).

Mes frères,

S'il y a une Providence pour les peuples, il y en a une aussi pour les individus. Dieu s'occupe de chacun de nous comme si chacun de nous était le seul être au monde. C'est là, je ne sais pourquoi, une vérité dont beaucoup de personnes ont peine à se convaincre. Je veux donc commencer ce soir *par prouver solidement,* au moyen d'arguments tirés de la raison et de l'Ecriture, cette vérité si essentielle ; je dirai ensuite *les sentiments* que cette vérité mieux comprise doit exciter dans nos cœurs.

I. — *Dieu s'occupe de chacun de nous*

Le saint homme Job sur son fumier, ne trouvant dans ses amis que des consolateurs onéreux, se réfugie en Dieu, et s'encourage à souffrir sans murmures par la pensée que le Seigneur a le regard sur lui et le veille comme fait une mère d'un pauvre enfant malade. « L'homme né de la femme, soupire-t-il, vit peu de temps, et il est rempli de beaucoup de misères. Comme une fleur, il germe, puis tombe aux pieds du passant ; il est une ombre qui fuit, qui fuit sans revenir. Est-il donc vrai que vous, Seigneur, vous daignez arrêter vos regards sur cet être d'un jour [1] ? »

Eh oui, mes frères, cela est vrai. De même qu'il y a une Providence pour l'humanité dans son ensemble, qu'il y a une Providence pour les peuples, il y a aussi une Providence pour les individus. Dieu prend de chacun de nous le même soin assidu et persévérant que si nous étions tout l'univers à nous seul. On dit du cœur d'une mère qu'il appartient de telle sorte à ses enfants que « chacun en a sa part et tous l'ont tout entier. » Ainsi en est-il du cœur de cette mère universelle qui est la divine Providence : chacun des hommes en a sa part, et tous l'ont tout entier. De cette chose si grandement capable de provoquer notre étonnement nous avons deux témoins, deux garants : la raison et la foi.

1. — La raison nous dit d'abord qu'il y a eu pour chacun de nous une attention spéciale de la Providence à l'instant même de notre sortie du néant, de notre entrée dans la vie. C'est Dieu qui nous a créés : la raison suffit à l'affirmer, et, à moins de verser dans les bas fonds d'un grossier matérialisme, la philosophie toute seule le proclame sans avoir besoin de faire appel à la Révélation. Mais en nous créant, en créant cette jeune âme tremblante destinée à animer le petit corps qu'il charge nos parents de nous édifier, Dieu a dû connaître ce qu'il faisait et pourquoi il agissait. La raison elle-même n'admet pas en Dieu de ces distractions, de ces somnolences, à la faveur desquelles l'homme agit quelquefois sans trop savoir ni pourquoi, ni comment. Nous ne nous sommes point échappés des mains créatrices de Dieu subrepticement, un peu à la manière dont un enfant s'échapperait des bras de sa mère endormie. Non, la simple philosophie répugne à de telles suppositions. Non, le Créateur en nous appelant à la vie avait, de toute éternité, déterminé à l'avance et la fin pour laquelle il nous conviait à naître, et les conditions dans lesquelles se produirait notre apparition ici-bas. Il avait, en d'autres termes, eu pour nous de toute éternité une pensée spéciale, une attention particulière de sa Providence.

Mais, une fois nés à la vie, cessons-nous un seul instant d'être l'objet des attentions de la Providence ? Ici encore la raison proteste qu'il n'en peut être ainsi. Car autrement, si l'œil vigilant de la Providence ne nous suivait point partout et toujours, il se rencontrerait dans notre vie des actions, des démarches, des mérites et des démérites qui échapperaient au regard de Dieu. Il y aurait donc dans la création des choses qui se feraient en dehors du Souverain Maître, indépendamment de Lui. Il ne serait plus alors véritablement souverain Maître et Seigneur ; autrement dit, il ne serait plus Dieu.

Il est donc impossible, mes frères, à moins d'aller contre les enseignements de la raison même, de supposer que la Providence puisse interrompre un seul instant le soin particulier qu'elle prend de chacun de nous. Dieu se découronnerait lui-même en suspendant, ne serait-ce que pendant une seconde, le cours de sa Providence sur l'un quelconque d'entre nous.

2. — Ouvrons maintenant les Ecritures, revenons à la première page du livre de Job. Nous y voyons Dieu et ses anges occupés, si je puis ainsi parler, à considérer du haut des cieux le sage patriarche de l'Idumée, et à le louer d'être un homme à nul autre pareil sur la terre. Nous avons là un frappant exemple du soin que Dieu prend de l'individu ici-bas. Rien ne servirait de dire que Dieu s'occupait si particulièrement de Job précisément parce qu'il était le saint homme Job. Assurément Dieu a pour ses fidèles serviteurs des complaisances à eux seuls réservées ; mais, pour ce qui est de sa Providence, il en fait lever sur tous, justes ou pécheurs, amis ou ennemis, la lumière sans déclin. C'est Jésus-Christ qui nous l'apprend dans l'Evangile, quand il parle de ce soleil de Dieu qui resplendit sur tous également, sans distinction des bons ou des méchants. Et l'Esprit-Saint ne nous révèle-t-il pas en propres termes, par la bouche du Psalmiste, que le Très-Haut tient du ciel ses yeux ouverts sur les justes et sur les pécheurs ? [1]

A quoi bon du reste multiplier les textes du Livre inspiré ? Ne savons-nous pas que nous avons tous, préposé par le Très-Haut au soin de nous assister nuit et jour du berceau à la tombe, un ange gardien ? Or, lors même que Dieu se déchargerait entièrement sur cet ange fidèle du fardeau de sa Providence, il n'en resterait pas moins vrai que cette Providence s'exercerait encore très réellement sur chacun de nous, l'ange tenant près de l'homme, dans cette supposition, la place de Dieu. — Mais il y a mieux : l'ange gardien n'est pas seulement un de ces chargés d'affaires qui s'en vont au loin, emportant de pleins pouvoirs de leur maître pour le représenter, et des instructions générales valables pour des années entières. Non, le céleste compagnon de chacun de nous ne remplace point à nos côtés une Providence qui demeurerait habituellement éloignée. Ne perdant jamais de vue l'auguste face de Dieu et demeurant toujours en sa présence pour recevoir ses ordres, il nous met ainsi nous-mêmes en communication incessante et immédiate avec la Providence. C'est la doctrine du divin Maître : « Leurs anges, dit-il quelque part en parlant des enfants, voient constamment la face du Père qui est dans les cieux. » A chaque instant nouveau Dieu leur fait connaître ses vues et ses desseins sur nous ; ils s'empressent de les exécuter, vont, viennent, et montent autour de nous, au nom de

[1] Job, XIV, 1-3.

[1] Ps., X, 5.

la Providence, une faction qui ne saurait être pas une seconde en défaut.

3. — Il existe donc une Providence spéciale pour tout homme venant en ce monde. Et comment d'ailleurs, — c'est ma dernière remarque, ma dernière preuve, — comment, sans cette Providence, Dieu pourrait-il instruire contre chacun des hommes un jugement à la fin de la vie? S'il n'avait qu'à certains moments déterminés les yeux fixés sur nous, comment pourrait-il nous juger en pleine connaissance de cause? Il nous demandera compte même d'une parole inutile, d'une pensée téméraire : cela suppose nécessairement son œil ouvert sur toutes et nos moindres actions. De même, à la fin des temps, il divisera le troupeau humain en deux grandes moitiés : à droite les brebis fidèles, à gauche les boucs marqués pour l'enfer. Mais ne pourrait-il se tromper, et ranger parmi les élus un criminel assez heureux pour avoir commis ses infamies dans le temps où la Providence était occupée ailleurs et ne faisait nulle attention à lui? Pareillement ne pourrait-il se faire qu'un pécheur converti soit englobé quand même dans la masse des maudits, parce que son repentir aurait éclaté dans un moment où Dieu tenait ses regards détournés sur un autre spectacle? Ce sont là autant d'absurdités; et c'est bien le cas de s'écrier avec le saint homme Job : « Est-il possible de prêter à Dieu des yeux de chair comme à l'homme, et de penser que son regard n'est pas autre que celui d'un mortel? *Numquid oculi carnei tibi sunt, aut sicut videt homo, et tu videbis ?* »

Trêve à ces façons de penser et de dire! Croyons à une Providence s'occupant spécialement de chacun de nous et des moindres détails de la vie individuelle. La Providence de Dieu est infinie : car elle n'est autre que la science infinie du Tout-Puissant mise au service de son amour infini et de sa sollicitude infinie. Or, étant infinie, il ne peut se faire que quelque chose lui échappe.

II. — *Sentiments que cette vérité doit nous inspirer*

Il n'est donc rien de plus certain que cette vérité : il y a un Dieu qui s'occupe de moi à tout instant comme s'il n'avait à s'occuper que de moi seul. Rien de plus certain, mais aussi rien de plus digne de jeter toutes les puissances de notre âme dans le saisissement et l'admiration. A cette pensée, le saint homme Job se sentait troublé jusqu'au plus profond de son être et s'écriait : « Epargnez-moi, Seigneur; car mes jours ne sont que néant! Qu'est-ce que l'homme, pour que vous en fassiez tant de cas? Et comment daignez-vous approcher de lui votre cœur? Vous le visitez dès le matin, et à tout instant vous l'éprouvez. Quoi donc! vous daignez arrêter vos regards sur cet être d'un jour et l'obligez à entrer en jugement avec vous? Hélas! j'ai péché. Que vous ferai-je donc, ô gardien des hommes? Pourquoi m'avoir laissé devenir votre adversaire et devenir ainsi redoutable à moi-même? Voici que bientôt je vais dormir dans la poussière, et quand vous me chercherez le matin, je ne serai plus. De grâce, avant la mort, enlevez-moi mon péché et effacez mon iniquité [1]. »

Voilà, éloquemment exprimés dans ces paroles du pieux Iduméen, les sentiments que doit nous inspirer l'idée de la Providence d'un Dieu se faisant en quelque sorte tout à chacun de nous.

1. — Et d'abord pouvons-nous assez nous *étonner* de cette Providence condescendant à devenir comme la servante particulière de la plus frêle des fragiles créatures humaines? Nous ne sommes que néant devant l'infinie majesté du Dieu qui déborde les temps et les espaces. Notre vie n'a que la durée d'un soupir en regard de l'éternité sans limites de l'Etre par essence; notre corps n'est qu'une herbe un instant fleurie, puis aussitôt flétrie et rendue à la sordide poussière; notre âme n'est qu'une lueur vacillante sous mille souffles contraires. Qu'avons-nous donc en nous qui retienne, si j'ose ainsi dire, Dieu prisonnier à nos côtés et le jour et la nuit, qui force ses sympathies, qui le fasse approcher de nous son cœur? Et, parce que sa Providence n'est pas seulement à notre égard créatrice et conservatrice, mais aussi rédemptrice, qu'y a-t-il donc en nous qui ait à ce point passionné notre Dieu qu'il n'ait pas hésité à verser son sang pour nous, qu'il ait soupiré toute sa vie mortelle après l'heure où il pourrait, de son sang coulant par mille plaies, nous faire comme un bain salutaire où nous puisions la vie? Que Dieu ait eu pour chacun de nous de toute éternité une pensée d'amour, que Jésus en montant sur la croix ait eu pour nous tous tant que nous sommes une intention particulière : voilà de quoi nous jeter, si nous voulions y songer, dans une extase sans fin. Empruntant au Sauveur lui-même sa comparaison de la poule cherchant à rassembler ses poussins, on peut dire que, durant toute une éternité, le Dieu créateur et rédempteur nous a comme couvés sous ses ailes et dans son cœur, nous pauvres petits, qui sommes si peu sur cette terre qui elle-même n'est qu'un point imperceptible dans l'espace. Et il n'y aurait pas dans ce penser de quoi nous abîmer d'étonnement et de reconnaissance à tout jamais? C'en est trop, Seigneur, épargnez-nous : venez à notre secours par votre grâce! *Parce mihi, Domine : nihil enim sunt dies mei.*

2. — Mais il ne suffirait pas ici, mes frères, d'une stérile admiration. Puisque notre néant est trouvé digne de tenter l'amour d'un Dieu, à nous de travailler à rendre ce néant digne en effet des complaisances de l'Eternel. Nous sommes bien peu de chose, c'est vrai; mais ce peu que nous sommes, Dieu le désire, et s'en montre jaloux. Cédons-le-lui de bon cœur. En fait de don, nous le savons, on regarde moins à la valeur de la chose offerte qu'à la ferveur du cœur qui offre. Le peu que nous pouvons offrir à Dieu, donnons-le donc de toute la générosité d'un cœur largement ouvert, d'un cœur qui se donne lui-même : et notre offrande sera pour Dieu d'un prix incalculable, malgré notre indigence.

Malheureusement, indigents comme nous le sommes, trop souvent nous achevons de nous rendre tout à fait misérables, en nous dépouillant du peu que nous possédons au profit du démon. Oui, par le péché nous aliénons entre les mains de Satan notre liberté, nos espérances, notre bonheur, notre vie, notre âme et notre corps en ce monde et en l'autre, si la mort venait à nous surprendre avant le temps du repentir. Aveugles que nous sommes de nous livrer ainsi à notre plus cruel ennemi! Aveugles surtout d'oser entrer en lutte avec ce Dieu redoutable dont la Providence nous enveloppe, nous enserre, nous environne de toutes parts! Laissons-nous pénétrer d'un effroi salutaire par cette Providence dont l'œil est sans cesse ouvert sur nous; qui, avant que nous ne fussions, déjà nous regardait; dont l'ombre nous couvre en tous lieux; qui, de maternelle et de clémente, peut soudain se faire justicière et vengeresse. Laissons le remords s'éveiller en nous avec cette crainte des jugements de Dieu. Puissent les reproches de notre conscience nous devenir un tourment insupportable, tellement que, ne sachant plus où nous abriter contre les cris de notre cœur, nous cherchions notre refuge aux pieds de

[1] Job, VII, 16-21, et XIV, 3.

la miséricorde du Seigneur, répétant avec Job : « J'ai péché : que ferai-je maintenant pour vous apaiser, ô gardien des humains ? En abusant de ma liberté, je suis devenu votre adversaire et me suis rendu à charge à moi-même. Mais de grâce hâtez-vous de m'ôter mon péché et d'effacer mon iniquité. Et cessez de poursuivre de votre colère une pauvre feuille que le vent emporte, un fétu desséché. »

La belle, l'admirable prière à faire que celle-là, mes frères ! Priez pour que de tels accents s'échappent, à la fin de notre carême, des lèvres et du cœur de tous les pécheurs de cette paroisse !

Ainsi soit-il.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

II

DE L'ADORATION DUE A DIEU

1° Culte intérieur par l'exercice des vertus théologales

Plan

1. Obligation d'adorer Dieu, et différentes manières.
2. Nécessité du culte intérieur. En quoi consiste-t-il.
3. Comment on adore Dieu par la foi. — *a*) Vérités que nous devons croire. — *b*) Motif de les croire. — *c*) Prières essentielles qui les renferment. — *d*) Traits.
4. Comment on adore Dieu par l'espérance. — *a*) Ce que nous devons espérer. — *b*) Motif de notre espérance. — *c*) Les libres-penseurs.
5. Comment on adore Dieu par la charité. — *a*) La mesure d'aimer Dieu. — *b*) Motifs. — *c*) Trait : l'enfant du capitaine de vaisseau.

Aujourd'hui, je vais commencer de vous expliquer le premier commandement de Dieu, ainsi conçu : « Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement. » Il nous enseigne le premier de tous nos devoirs, qui est d'*adorer Dieu*.

Adorer Dieu, vous le savez, c'est lui rendre l'honneur, le respect, le culte que nous lui devons comme au Créateur et au souverain Seigneur de toutes choses.

1. — Adorer l'Etre suprême ! Est-il une obligation plus naturelle, plus juste, plus facile à comprendre ? Si le serviteur doit l'honneur et le respect à son maître, le sujet à son prince, le soldat à son général, l'enfant à son père, il est évident que l'homme doit aussi l'honneur et le respect à Dieu, qui est son Créateur et son souverain Maître. De plus, si l'honneur et le respect dus par les inférieurs doivent se mesurer sur l'excellence et l'autorité de leurs supérieurs, il est encore évident que Dieu étant l'être le plus parfait, le plus puissant, le meilleur de tous les êtres, nous lui devons les honneurs les plus grands, le respect le plus profond dont nous sommes capables.

Pour expliquer ce premier devoir avec tout le soin qu'il demande et pour ne rien omettre d'important, nous montrerons que tous les hommes doivent adorer Dieu de trois manières : par un culte *intérieur, extérieur* et *public*.

Aujourd'hui, je ne vous parlerai que de l'adoration *intérieure*.

2. — Comme son nom l'indique, c'est le culte du cœur, par conséquent le plus nécessaire. Sans lui l'adoration extérieure serait complètement inutile. En effet, si dans le temps que nous sommes prosternés à genoux et que nos lèvres prononcent des paroles, notre cœur n'est pas élevé vers Dieu, nous ressemblons à des statues qui parlent. Le cœur avant tout ! Voilà ce que nous disons nous-mêmes. Nous exigeons qu'on nous aime sincèrement et non pas seulement en paroles ; nous ne voulons pas des marques d'amitié qui sentent l'hypocrisie. Eh bien ! Dieu est aussi fier que nous ; il déclare formellement dans l'Evangile qu'il veut être adoré *en esprit et en vérité*.

Or, nous adorons Dieu de cette sorte par la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*, c'est-à-dire en croyant en lui, en espérant en lui et en l'aimant. La *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité* sont les trois grandes vertus qu'on appelle aussi d'un grand nom : *théologales*, parce qu'elles se rapportent à Dieu et qu'elles l'honorent parfaitement.

3. — D'abord, pour être sauvés, *a*) nous devons croire qu'il y a un seul Dieu, souverain Seigneur de toutes choses et qu'il y a en Dieu trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; que Dieu le Fils, la seconde personne de la sainte Trinité, s'est fait homme pour nous et qu'il est mort sur la croix pour nous racheter ; que nous avons une âme qui est immortelle ; qu'il y a un paradis pour récompenser les bons et un enfer pour punir éternellement les pécheurs qui meurent dans l'impénitence. Telles sont les vérités fondamentales de notre sainte Religion.

b) Mais ces grandes vérités, pour quel motif devons-nous les croire ? — Pour ce seul motif que Dieu lui-même a daigné nous les faire connaître et qu'il ne peut pas nous tromper.

Vous vous rappelez que Dieu a parlé à nos premiers parents, au grand législateur Moïse, aux patriarches, aux prophètes de l'ancien temps, et enfin qu'il nous a instruits par son propre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi que nous vous l'avons expliqué en détail.

Mais, direz-vous, comment sommes-nous sûrs, absolument sûrs, que tout cela est vrai ? — Parce que l'Eglise nous l'enseigne. Or, vous savez que l'Eglise représente sur la terre l'autorité même de Dieu. Il lui a donné son infaillibilité, qui fait qu'elle ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Voyez de quelle manière Dieu a pris soin de nous éclairer et en même temps de nous prémunir contre toute chance d'erreur. Il nous a donc fait là un grand honneur à nous chrétiens, tandis que la moitié des hommes, encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, ne le connaissent pas ou le connaissent mal.

c) Maintenant, quel est le meilleur moyen de répondre à cette grâce inappréciable dont Dieu nous a favorisés ? — C'est de réciter souvent (il faudrait pour notre plus grand bien que ce fût chaque jour) les prières que tout chrétien doit savoir par cœur, s'il ne veut pas se montrer ignorant ou indifférent. Ces prières qui renferment nos grandes vérités sont le *Notre Père, Je vous salue Marie, Je crois en Dieu*, et les *commandements de Dieu et de l'Eglise*. Autrefois la plupart de nos pères se faisaient un point d'honneur non seulement de savoir en français toutes ces belles prières, mais encore de les réciter en latin, dans la vieille et noble langue que l'Eglise parle à Dieu. Aujourd'hui, combien trouverait-on d'hommes capables d'en faire autant ? Les temps sont changés évidemment, mais les chrétiens aussi.

d) Que devraient faire au moins les parents vraiment soucieux de remplir les devoirs que la Foi leur impose ? — Apprendre eux-mêmes nos belles prières à leurs enfants. Apprendre à prier à un enfant, c'est ouvrir son cœur au bon Dieu afin qu'il en prenne possession. Quel grand et honorable ministère pour des parents ! Nous avons connu des pères de famille qui n'étaient pas des saints et qui, cependant, tenaient beaucoup à faire réciter la leçon de catéchisme à leurs enfants. Comme nous félicitions de son zèle un de ces chrétiens, il nous répondit : « Mais le moins qu'un père puisse faire, c'est bien d'apprendre la religion à son enfant. » Parole charmante, parole d'or,

que nous voudrions voir gravée dans la mémoire et surtout dans le cœur de tous les pères de famille !

4. — Voilà comment nous adorons Dieu par la Foi. Nous l'adorons encore en espérant en lui.

a) Que devons-nous donc espérer, nous autres chrétiens ? — Le paradis ! c'est-à-dire un bonheur qui ne finira jamais, un bonheur sans mélange, le bonheur même de Dieu. Il pouvait nous donner comme récompense des biens temporels, des jouissances venant des créatures ; il ne l'a pas voulu. Par un effet de sa pure bonté et de sa libéralité infinie, il nous a appelés à partager la gloire dont il jouit lui-même et qui dépasse toute imagination. « L'œil de l'homme n'a rien vu, son oreille n'a rien entendu, son esprit n'a rien compris, son cœur n'a rien senti de comparable au bonheur que Dieu prépare à ceux qui l'aiment, » nous dit l'apôtre saint Paul. Aussi, en pensant à ce bonheur, saint François de Sales s'écriait : « J'aime mieux un pied carré dans le ciel qu'un royaume sur la terre ! » Voilà donc l'héritage qui nous est destiné à tous, qui que nous soyons, grands ou petits, riches ou pauvres, savants ou ignorants. Voilà l'héritage que nous devons attendre avec confiance, parce que Dieu nous l'a promis, qu'il est infiniment bon, tout-puissant, et fidèle en ses promesses.

b) Mais, direz-vous, un pareil bonheur, nous ne pouvons le mériter nous-mêmes avec nos seules forces. — Sans doute ! Mais si nous observons ses commandements, Dieu nous donnera part aux mérites infinis de Jésus-Christ et, en vertu de ces mérites, il nous accordera toutes les grâces nécessaires pour arriver au ciel. « Celui qui n'a point épargné son propre Fils, qui l'a livré à la mort pour nous, dit l'apôtre saint Paul, que pourrait-il nous refuser après un pareil don ? »

Oh ! quelle belle vertu que l'Espérance ! quelle vertu consolante et fortifiante ! On est si malheureux sur la terre ! Ceux qui s'y trouvent bien sont rares ; et en tout cas leur pauvre bonheur n'y est pas sans mélange et n'y dure pas longtemps, parce que Dieu n'a pas voulu placer notre récompense ici-bas. Le ciel, voilà notre patrie véritable ! Ici-bas nous ne sommes que des exilés. Soyons donc heureux de faire souvent des actes d'Espérance et de nous encourager à la pensée du riche héritage qui nous attend.

c) Aujourd'hui on rencontre des hommes qui se donnent le titre de *Libres-Penseurs*. Ils se vantent de ne croire à rien et de ne rien attendre après la mort que le néant. Mais ces *Libres-Penseurs* pensent mal, très mal, et sont dans une erreur déplorable. En effet, si nous avons été tirés du néant, il n'est pas en notre pouvoir d'y rentrer, et Dieu veut que nos âmes vivent autant que Lui, c'est-à-dire éternellement, soit dans le ciel pour en jouir, soit dans l'enfer pour y souffrir.

5. — Non seulement nous devons adorer Dieu par la Foi et l'Espérance, mais encore par la Charité ou l'Amour.

a) Un jour, un docteur Juif demandait à Notre-Seigneur : « Maître, quel est le plus grand de tous les commandements ? » Notre-Seigneur lui répondit : « Le voici : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. » Des trois vertus théologales, la charité ou l'amour est donc la plus excellente. Mais peut-on connaître qu'on aime Dieu de tout son cœur ? On le connaît si on l'aime pour lui-même et par-dessus toutes choses ; si on est dans la disposition de tout sacrifier, la vie même, plutôt que de commettre un péché mortel. Oui, il faut aimer Dieu de la sorte, si on veut le payer de retour.

b) Quel titre, en effet, n'a-t-il pas à posséder tout notre cœur ? — Il est notre *Créateur*. Il y a peu d'années, nous n'étions absolument rien. Il nous a tirés du néant et appelés à l'existence par pur amour. Il n'avait nullement besoin de nous, et s'il nous a créés, c'est uniquement pour nous faire part de son bonheur et de sa gloire. Notre vie, si courte, n'est qu'une épreuve à subir ; si nous la passons fidèlement, nous serons heureux pour toujours. — Non seulement Dieu nous a donné l'existence, mais encore il nous la *conserve*. A chaque instant nous cesserions de vivre, s'il cessait de vouloir la prolongation de notre vie. Son attention est pour ainsi dire toujours fixée sur nous, comme celle d'un père sur son enfant. — Enfin, il a voulu être notre *Rédempteur*. Le Fils de Dieu s'est fait homme et a consenti à mourir tout exprès pour nous obtenir le pardon de nos fautes et nous réconcilier avec son Père. Voilà jusqu'où va la bonté de notre Dieu, jusqu'où va son amour. Et ce Dieu si bon nous ne l'aimerions pas ? Mais chaque battement de notre cœur devrait être un acte d'amour et de reconnaissance envers lui ! Nous serions certainement coupables, si nous laissions passer plus d'un mois sans lui dire que nous l'aimons de tout notre cœur. Heureusement, nous ne tomberons jamais dans une pareille ingratitude. Non, jamais !...

c) Un missionnaire, revenant des Indes où il était allé prêcher l'Evangile, nous a raconté une tempête épouvantable dont il avait été témoin. Tous les éléments semblaient déchaînés : le vent, les éclairs, le tonnerre, la fureur des vagues. A chaque instant le vaisseau courait le danger de se perdre. Tous les passagers pleuraient et se lamentaient, se croyant arrivés à leur dernier moment. Seul, le fils du commandant, un enfant tout jeune, se montrait sans inquiétude et prenait ses ébats comme de coutume. « Pourquoi, mon petit ami, lui demanda le missionnaire, pourquoi n'as-tu pas peur comme les autres ? — Eh ! répondit l'enfant, n'est-ce pas mon père qui tient le gouvernail ? Il saura bien conduire le vaisseau de manière que la tempête ne nous fasse pas de mal. »

Ici-bas, notre vie ressemble à un voyage sur une mer orageuse. Les épreuves y sont de tous les jours. Mais ne perdons jamais confiance en Dieu. Comme le disait si bien le charmant enfant dont nous venons de raconter l'histoire, « C'est notre Père qui tient le gouvernail. » Rien n'arrive sans son ordre ou sa permission. Par conséquent, si nous l'aimons de tout notre cœur, il nous accordera toujours les grâces nécessaires pour supporter courageusement nos épreuves les plus pénibles et arriver sûrement au port de la bienheureuse éternité.

LECTURES POUR LE CARÊME

Le péché

IV

LE CHATIMENT DU PÉCHÉ

(1° Dans les anges et nos premiers parents)

Il y a dans l'Ecriture sainte une maxime que vous avez déjà tous entendue, et qui repose sur une connaissance approfondie du cœur humain : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. *Initium sapientiæ timor Domini.* » En effet, la crainte fait généralement plus grande impression sur le cœur de l'homme que la reconnaissance ou le devoir. C'est pourquoi, afin de vous détourner du péché, je ne vous exposerai pas les attraits de la vertu : je préfère vous mettre sous les yeux les *châtiments* par lesquels Dieu a toujours puni et punit encore les pécheurs.

Aujourd'hui nous envisagerons ces châtiments dans les anges et dans nos premiers parents.

I. — *Dans les anges*

La foi nous enseigne qu'il y eut autrefois dans le ciel une effroyable révolte, une véritable révolution contre Dieu. Parmi les anges qu'il avait créés pour environner le trône de sa gloire et de sa majesté, qu'il avait enrichis de tous les dons de la grâce et ornés de toutes les perfections de la nature, qu'il avait enfin appelés au partage de son bonheur, un grand nombre entreprirent de s'insurger contre lui. Lucifer, leur chef, au lieu d'incliner sa raison devant l'humanité sainte de Jésus-Christ et la glorieuse maternité de Marie que la Sagesse divine lui révélait et lui montrait d'avance, au lieu d'adorer la volonté de Dieu, Lucifer déploya l'étendard de la révolte. Plein de lui-même, il se dit dans son cœur : « Non, jamais je ne consentirai à m'humilier devant le Verbe de Dieu. Je monterai plutôt jusqu'au ciel ; j'établirai mon trône plus haut que les astres les plus élevés, et je serai semblable au Très-Haut. *Ascendam et ero similis Altissimo.* » Ce fut le cri de son orgueil ; et cette parole, des milliers d'anges la répétèrent après lui. Aussitôt, le Seigneur outragé, sans avoir égard à leur nombre, ni aux honneurs qu'ils pouvaient lui rendre dans l'éternité, les précipita des splendeurs des cieux dans les abîmes de l'enfer.

Pesons bien toutes les circonstances de ce terrible jugement. — Les anges n'ont commis qu'un seul péché. Et nous en avons commis une multitude. — Ils n'ont fait que se complaire dans la pensée du mal, ils l'ont peut-être tout au plus désiré. Et notre conscience nous reproche sans doute les actions les plus coupables, les forfaits les plus criminels. — La plupart ont péché par faiblesse ; ils n'ont fait que subir l'ascendant de Lucifer, leur chef. Et nous, non seulement nous avons suivi et nous suivons encore le mauvais exemple, mais nous l'avons donné et le donnons maintes fois. — Pas un instant n'est concédé aux anges pour faire pénitence. Pour nous, le pardon et la miséricorde ne nous ont pas été ménagés ; nous sommes encore en pouvoir de l'obtenir. Dieu nous attend, il nous sollicite, il nous appelle.

Pourquoi Dieu, après notre premier péché, ne nous a-t-il pas traités comme les anges rebelles ? Pourquoi ne nous a-t-il pas foudroyés sur-le-champ ? D'où vient qu'il n'a pas ouvert immédiatement sous nos pas les abîmes de l'enfer ? Ah ! c'est que Dieu nous a aimés plus que les anges. Mais prenons garde ! Si nous croupissons dans le péché, si nous y retombons sans cesse avec la même facilité, Dieu pourrait se lasser. Plus il a été miséricordieux à notre égard, plus notre ingratitude allumera sa colère et excitera sa vengeance.

II. — *Dans nos premiers parents*

Les conséquences du péché dans nos premiers parents ne sont pas moins déplorables. En les tirant du néant, Dieu les avait formés à son image et à sa ressemblance. Il les avait créés purs, innocents, exempts de concupiscence, à l'abri de toute infirmité, de tout danger, heureux du bonheur de Dieu même. Placés dans le paradis terrestre où tous les êtres se prêtaient avec docilité et avec joie à leurs besoins et à leurs plaisirs, doués d'une santé inaltérable, ils devaient passer, sans mourir, de ce jardin de délices au séjour de l'éternelle félicité. Hélas ! par un inconcevable prodige d'orgueil, nos premiers parents aspirent à une plus haute dignité. Non contents d'être les rois de la création, ils ambitionnent de devenir des dieux, sachant, comme leur créateur, le bien et le mal. A l'inspiration du démon, masqué sous la figure du serpent, ils enfreignent audacieusement la loi divine, ils mangent du fruit défendu. Aussitôt, tout est changé, bouleversé en eux et autour d'eux. Ils perdent la grâce et l'amitié de leur créateur. Suprême châtiment ! ils entendent prononcer contre eux un arrêt qui les chasse du paradis terrestre. Dieu les condamne, eux et tous leurs descendants, à la mort, au travail, aux maladies, en un mot à tous les maux, à toutes les infirmités qui n'affligent que trop souvent notre malheureuse nature.

Telles sont les tristes conséquences et les châtiments d'un seul péché dans les anges et dans nos premiers parents. Dieu nous dit, comme à ceux-ci : « Si vous mangez de ce fruit, vous mourrez infailliblement. Vous mourrez dans votre corps, qui deviendra la proie des souffrances, et ensuite la pâture des vers du sépulcre. Vous mourrez dans votre âme, qui sera violemment privée de ma grâce sanctifiante, et des vertus qui l'accompagnent. Vous mourrez enfin dans tout votre être, qui sera prochainement précipité dans ces abîmes brûlants que le péché creuse incessamment sous les pas des pécheurs, abîmes éternels où il y aura des pleurs et des gémissements, des sanglots et des grincements de dents. »

Eh bien ! malgré ces menaces effroyables, tous les jours, à chaque occasion, nous nous livrons au péché, les yeux fermés. Séduits par l'appât d'un vain plaisir, d'une satisfaction passagère, nous nous laissons entraîner dans ces compagnies dangereuses, dans ces divertissements coupables, où le démon nous dépouille de toutes nos vertus pour nous jeter ensuite, souillés de boue morale, aux pieds du Souverain Juge. Etrange aveuglement de notre cœur !

Rentrons donc en nous-mêmes. Voyons dans le péché tout le mal qu'il recèle : haine de Dieu, haine de nous-mêmes, honte, remords, châtiment. A la vue de tant de fruits de mort qu'il produit, nous nous sentirons le désir et la force de le fuir comme on fuit à la vue d'un serpent dangereux, et de nous attacher pour jamais à notre Dieu, à Celui qui est aujourd'hui notre Père, et qui sera un jour notre récompense.

V

LE CHATIMENT DU PÉCHÉ

(2° Dans l'homme)

Multa flagella peccatoris.
Des fléaux nombreux attendent le pécheur.
(Ps. xxxi, 13).

Dans notre dernier entretien, j'ai évoqué sous vos yeux, trop brièvement peut-être, les châtiments dont Dieu a puni le péché dans les anges et dans nos premiers parents. Cette évocation a déjà sans doute eu le don d'ébranler vos âmes. Pour augmenter ou tout au moins continuer ce salutaire effet, je me propose de vous montrer aujourd'hui par quels châtiments Dieu punit encore le péché sur cette terre et dans l'éternité.

I. — *Sur cette terre*

C'est le péché, dit l'Apôtre, qui a introduit dans le monde et la mort et tous les autres maux dont nous sommes affligés ; c'est lui qui a creusé l'enfer et allumé ses feux inextinguibles. *Per peccatum mors in hunc mundum intravit... Stipendia peccati mors.* Depuis le jour où Dieu porta contre Adam cette sentence : « Tu mourras, *Morte morieris*, » fidèle exécutrice de la vengeance divine, l'inexorable Mort parcourt cette terre maudite, ne faisant grâce à personne, frappant tour à tour, depuis six mille ans, les coupables descendants du premier pécheur. Voyez-la donc accomplir son œuvre de destruction. Tantôt elle ensevelit, sous les eaux d'un déluge universel, le genre humain

tout entier, à l'exception d'une seule famille qui était juste. Tantôt elle verse des torrents de flammes sur les infâmes habitants de Sodome. Plus tard elle continue ses massacres à l'aide d'une multitude de serpents dont les morsures cruelles font périr le peuple d'Israël. Ici elle saisit, au fil de l'épée, vingt-trois mille prévaricateurs ; là, elle entr'ouvre la terre sous les pas du rebelle Coré et de ses malheureux complices.

Mais qu'est-il besoin de remonter à des temps si reculés, quand nous avons sous les yeux les terribles ravages qu'exerce tous les jours le péché ? D'où viennent donc les maux, les catastrophes sans nombre, qui désolent et dépeuplent aujourd'hui le monde ? Du péché. — Quelle est la cause des continuelles fatigues et des fréquentes maladies qui épuisent vos forces et ruinent votre santé ? Le péché. — Si la famine quelquefois décime les peuples en les privant des éléments qui assurent leur vie alimentaire, si la peste les ravage, si la guerre les extermine, qui déchaîne contre eux ces terribles fléaux ? Le péché. — A qui devons-nous attribuer le bouleversement des saisons, la stérilité fréquente des campagnes, les révolutions des peuples, les désastres des familles, dont nous sommes trop souvent les impuissants témoins ou les malheureuses victimes ? Au péché. — Qui donc multiplie parmi nous ces événements funestes, ces morts soudaines, ces fins tragiques, ces catastrophes épouvantables qui, à force de se répéter, cessent aujourd'hui de nous surprendre et de nous effrayer ? Le péché. — Qui a causé, en un mot, tous les accidents qui troublent notre existence, tous les revers qui détruisent notre bonheur, toutes les plaies qui affligent notre corps, toutes les craintes, tous les soucis et tous les chagrins qui dévorent notre âme ? Le péché. — Sans le péché, on n'aurait connu sur la terre ni besoins, ni fatigues, ni malheurs, ni peines, ni maladies, ni souffrances, ni mort. C'est au péché, dit l'Esprit-Saint, au péché seul, que toutes ces choses doivent leur fatale origine : *Super iniquos creata sunt hæc omnia.*

Je n'ignore pas que tous ces malheurs qui affligent les hommes ne sont pas toujours des châtiments. Je sais que Dieu les ménage quelquefois aux âmes justes et privilégiées comme un moyen d'accroître leur vertu et une occasion d'acquérir de nouveaux mérites. Je sais encore que les causes naturelles peuvent avoir leur influence sur ces calamités plus ou moins ordinaires. Mais je sais aussi que tous les événements sont réglés par la Providence ; que très souvent il est facile d'y voir un châtiment du péché. On ne peut révoquer en doute cette maxime générale, que beaucoup d'adversités arrivent à la suite du péché : *Propter peccata veniunt adversa.* Je sais de plus que le péché cause le malheur des peuples, même en ce monde : *Miseros facit populos peccatum.* Rien en cela ne saurait nous étonner, quand nous savons, par les saintes Ecritures, que Dieu a en horreur le pécheur et son péché : *Odio sunt Deo impius et impietas ejus.*

II. — *Dans l'éternité*

Mais tous ces maux, tous ces châtiments par lesquels Dieu punit le péché ici-bas, ne sont que l'annonce ou le prélude des maux et des châtiments par lesquels il se réserve de le punir dans les flammes éternelles : *Pœnas dabunt in interitu æternas.* C'est ici surtout que l'on peut juger de la malice et des caractères du péché.

Transportons-nous par la pensée dans cet horrible séjour qui renferme les victimes de la vengeance divine. Environnés d'épaisses ténèbres, déchirés au dedans par des remords incessants, dévorés au dehors par des flammes inextinguibles, les malheureux pécheurs n'attendent et ne goûtent que la souffrance. Entendez les gémissements lamentables dont ils font retentir leurs sombres demeures. Eh bien ! ces gouffres affreux, c'est le péché qui les a creusés. Ces innombrables victimes, c'est le péché qui les a perdues. Ces flammes vengeresses, c'est le péché qui les a allumées. Ces interminables gémissements, c'est le péché qui les exhale par la bouche de ses serviteurs. Et combien de temps auront-ils à souffrir, ces infortunés pécheurs, pour expier leurs crimes ? L'éternité tout entière ne suffira pas à les purifier. La foi nous l'enseigne. « Le ver qui les ronge, » nous dit la parole de Dieu, « ne mourra jamais : *Vermis eorum non moritur.* » Le feu qui les dévore ne s'éteindra jamais ; il les brûlera toujours sans jamais les consumer. *Omnis victima igne salietur.* Il leur faudra toujours souffrir sans jamais trouver d'adoucissement à leurs maux. Eternellement ils seront malheureux ! Et c'est le péché qui les a précipités dans les profondeurs de cet abîme d'où l'on ne revient pas. Comprendrons-nous maintenant, mes frères, quel malheur c'est pour nous d'avoir abandonné le Seigneur notre Dieu ?

Hâtons-nous donc de sortir du péché si nous y sommes plongés ; de réparer, par une sincère pénitence et par nos bonnes œuvres, les égarements de notre vie. C'est l'unique moyen d'échapper aux vengeances du Seigneur et de mériter la vie éternelle.

VI

LE CHATIMENT DU PÉCHÉ

(3° Sur la personne de Notre-Seigneur)

L'opposition radicale du péché avec toutes les perfections de Dieu, les maux infinis qu'il nous cause en ce monde, l'épouvantable rigueur des châtiments qu'il nous réserve en l'autre, tout cela suffirait déjà pour nous donner une idée de sa malice. Ce qui achève de nous en montrer l'énormité, c'est l'étendue de la réparation que Dieu en exige. Ni la terre entière ensevelie sous les eaux du déluge, ni les villes consumées par le feu du ciel, ni le genre humain enveloppé dans la malédiction portée contre le premier pécheur, ni les anges rebelles précipités au fond des enfers ne nous font connaître le péché comme le spectacle de Notre-Seigneur Jésus-Christ mourant sur la croix. C'est là, sur le Calvaire, que Dieu frappe un coup portant tous les caractères d'une vengeance divine, un coup proportionné à la haine qu'il porte au péché et capable de nous inspirer, à l'égard de celui-ci, toute l'horreur qu'il mérite. Transportons-nous sur ce nouveau théâtre du céleste courroux, et à la vue d'un Dieu immolé à cause du péché, apprenons encore quel malheur et quel crime c'est pour nous d'avoir abandonné le Seigneur. *Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse Dominum.*

Parmi les considérations que le mystère de la mort de Jésus-Christ nous fournit contre le péché, je n'en retiendrai que deux comme étant plus capables de nous en faire sentir la malice : le péché a causé la mort d'un Dieu ; le péché renouvelle la mort d'un Dieu.

I. — *Le péché a causé la mort d'un Dieu*

Vous savez tout ce que notre divin Maître a souffert dans le cours de sa vie mortelle ; vous connaissez toutes les circonstances de sa douloureuse passion ; vous avez présentes à l'esprit toutes les horreurs de son cruel et honteux supplice ; vous vous rappelez les larmes qu'il a répandues, les fatigues qu'il a essuyées, les mauvais traitements qu'il a subis, les opprobres dont il a été rassasié. On vous l'a représenté bien des fois

couché dans une crèche et livré à l'intempérie des saisons ; retiré dans le désert et éprouvant les tourments de la faim ; ailleurs assis sur le puits de Jacob, épuisé par une longue et pénible course ; plus tard prosterné dans le jardin des Oliviers, plongé dans l'abattement, dans les affres d'une agonie mortelle. Vous l'avez suivi au palais de Caïphe, accusé de blasphème, couvert de crachats, souffleté, renié par le premier des Apôtres. Vous l'avez accompagné à la cour d'Hérode, accablé de railleries et revêtu d'un manteau d'ignominie. Vous l'avez vu devant le tribunal de Pilate, mis en parallèle avec des voleurs et finalement condamné comme malfaiteur. Vous avez versé des larmes de compassion sur son sort quand il gravissait les sentiers du Calvaire et quand il tombait, à chaque instant, sous le fardeau de sa croix, et quand, étendu avec violence sur cette croix, percé de clous, abreuvé de fiel et de vinaigre, il expirait, en jetant un grand cri, au milieu des outrages et des imprécations.

Eh bien ! voilà l'œuvre du péché. Le péché, en effet, a été l'unique cause de tous les travaux, de toutes les austérités, de toutes les souffrances de l'Homme-Dieu. C'est en raison de nos crimes que la main de Dieu s'est appesantie sur sa tête : *Propter scelus populi mei percussi eum.* C'est en raison de nos péchés que son corps adorable a été couvert de plaies : *Vulneratus est propter iniquitates nostras.* Pour l'expiation de nos péchés, il a été meurtri de coups : *Attritus est propter scelera nostra.* Parce qu'il s'est chargé volontairement du poids de nos iniquités, il a subi l'ignominie de la croix : *Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum.* Oh Dieu ! quel mal est-ce donc que le péché, pour que vous en poursuiviez si sévèrement la vengeance dans votre propre Fils, devenu pour vous un objet de malédiction ? *Factus est pro nobis maledictum.*

Voulez-vous en sonder plus profondément la malice ? Songez que Jésus-Christ pouvait seul offrir à son Père une satisfaction proportionnée à l'offense. En vain le pécheur aurait présenté à Dieu toutes les larmes des pénitents, tous les travaux des apôtres, tous les tourments des martyrs, toutes les vertus des justes, tout l'amour des séraphins, la sainteté même de la reine du ciel ; tout cela n'eût pas suffi pour réparer dignement et pour soustraire les pécheurs aux rigueurs de la justice divine. *Ad salutem humani generis deficiebat omnis creatura,* dit un Concile. Vous le comprendrez sans difficulté. Les mérites de la créature sont, comme elle, nécessairement bornés. Au contraire, dans le péché, tout est en quelque sorte infini : infinité de grandeur dans le Dieu qui est outragé ; infinité de bassesse dans la créature qui se révolte contre lui ; infinité de malice dans la volonté du pécheur qui lui préfère de misérables objets. Reconnais donc, ô pécheur, combien profondes et mortelles sont les plaies du péché, puisqu'elles ne peuvent être guéries que par les plaies d'un Dieu fait homme ! *Agnosce, homo, quam gravia sunt vulnera pro quibus oportuit Christum vulnerari.*

Que dis-je ? Jésus-Christ mourant a pu désintéresser la justice de Dieu, mais il n'a pas épuisé la malice du péché. Car, après avoir causé la mort de cette adorable victime, le péché la renouvelle encore tous les jours : *Rursum crucifigentes.*

II. — *Le péché renouvelle la mort d'un Dieu*

Que faisons-nous, en effet, quand nous nous abandonnons au péché ? Nous renouvelons volontairement la cause de tous les opprobres dont le Sauveur a été abreuvé, et de la mort qu'il a subie sur la croix. Or renouveler cette cause, c'est en renouveler les funestes effets. Voilà pourquoi l'Apôtre dit que s'abandonner au péché c'est crucifier de nouveau Jésus-Christ : *Rursum crucifigentes... Filium Dei.*

Je suis même au-dessous de la vérité : nous le crucifions, vous et moi, d'une manière plus criminelle et plus douloureuse que la première fois. Nous connaissons mieux que les Juifs sa tendresse, sa divinité et ses bienfaits. Si ses ennemis d'alors l'eussent connu, dit saint Paul, ils ne l'eussent jamais crucifié : *Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent.*

Il y a plus. Ses premiers ennemis ne l'ont crucifié qu'une seule fois : nous le crucifions tous les jours, autant que le démon nous le suggère, que le monde nous le demande, que les passions l'exigent. La première mort qu'il a endurée fut la rançon du genre humain : celle que nous lui infligeons par le péché coûte souvent la perte des âmes rachetées par lui.

Voilà ce que nous avons fait toutes les fois que nous avons eu le malheur de commettre un péché mortel. Nous avons été volontairement cause de la mort de Jésus-Christ, nous en avons renouvelé toutes les douleurs. En punition de notre luxe et de notre vanité, il a été honteusement dépouillé de ses vêtements. Pour expier notre excessive délicatesse et nos continuelles sensualités, il a été abreuvé de fiel et de vinaigre. Pour subir la peine de notre orgueil, il a accepté les outrages et les humiliations. Non contents d'avoir contribué à sa mort sur la croix, nous l'avons renouvelée par nos péchés. Aussi saint Bernard nous prévient-il que nos péchés sont plus amers et plus cruels au Christ que ne le furent les tourments indicibles de sa Passion : *Magis aggravant Christum vulnera peccati tui quam vulnera corporis sui.*

O Jésus crucifié pour nos péchés, vous seul pouvez me faire comprendre la malice de ceux que j'ai commis et m'en inspirer le regret. Laissez tomber sur mon cœur quelques gouttes de votre sang pour l'attendrir. Parlez à ce cœur par toutes vos plaies comme par autant de bouches, et que la vertu de ces plaies sacrées produise en mon âme cette pénitence qui purifie l'âme et la dispose à ne plus vivre que pour vous, à ne plus aimer que vous. Ainsi soit-il.

FIN

Le sacrement de Pénitence

I

BIENFAITS DE LA PÉNITENCE

Le sacrement de Pénitence est pour nous la source de bienfaits si précieux que nous devrions le regarder comme une des plus insignes faveurs de la bonté divine et en user avec le plus vif empressement. Mais, par suite de la faute originelle, les hommes sont devenus si aveugles, qu'au lieu de l'accueillir avec joie, ils le repoussent avec un dédain obstiné, ou bien regardent la confession comme une chose très ennuyeuse et sans grande utilité. Essayons de les détromper, en passant en revue quelques bienfaits du sacrement de Pénitence.

I

Le premier, c'est de délivrer l'âme du péché. Aussitôt que notre âme s'abandonne au mal, Dieu oublie tout le bien qu'elle peut avoir fait, parce qu'un seul péché lui cause plus d'injure que tous les mérites des justes et des saints ne peuvent lui procurer d'honneur. Il se sépare d'elle. Nous comprenons difficilement cet éloignement de Dieu produit par la gravité de ce mal qui s'appelle le péché, et par conséquent l'état affreux d'une âme qui l'a commis. Pour se rendre compte

de l'énormité du péché, il faudrait concevoir la haine profonde que Dieu porte au pécheur, haine dont témoignent les châtiments infligés par la justice éternelle. Avec quelle sévérité Dieu n'a-t-il pas puni le péché de nos premiers parents ! Le genre humain enseveli sous les eaux du déluge, plusieurs villes réduites en cendres avec leurs habitants sous une pluie de feu, vingt mille Israélites exterminés en un jour, voilà certes des châtiments qui font bien voir la haine du Très-Haut pour le péché. Et dire que ces châtiments terribles ne sont cependant rien en comparaison de ceux que Dieu réserve au pécheur dans l'éternité !

Non seulement ce mal moral offense gravement la majesté infinie de Dieu et provoque sa haine, mais encore il souille et défigure notre âme. Pour se faire une juste idée de l'état affreux où le péché l'a réduite, il faudrait pouvoir la contempler aux rayons de la divine lumière et participer à la grâce des visions dont furent favorisés plusieurs saints. Cette malheureuse âme autrefois si belle et si resplendissante, nous la verrions dépouillée de tout ce qui faisait sa richesse dans l'ordre surnaturel, c'est-à-dire des biens de la grâce et de la gloire. Nous la verrions mutilée, étendue sans mouvement et sans vie ; car, de même qu'une blessure grave faite au corps brise l'union qui existait entre les deux moitiés de notre être, de même le péché brise l'union qui existait entre Dieu et notre âme. Tel est l'affreux spectacle d'une âme en état de péché.

A ce mal hideux remédie le sacrement de Pénitence : il en délivre complètement celui qui le reçoit avec les dispositions requises. La parole de Dieu est formelle : « Les péchés, dit Jésus-Christ au prêtre, seront remis à ceux à qui vous les remettrez. » Prodige des prodiges ! Quelques paroles jointes à une marque sincère de repentir effacent toutes nos souillures, rendent la vie et la beauté à notre âme et deviennent l'instrument qui opère la réconciliation la plus complète entre Dieu et la créature. A peine la formule de l'absolution est-elle prononcée, que le péché est effacé de telle sorte qu'il n'en reste plus aucune trace ; l'âme se rapproche du bien suprême et immuable, recouvre son ancienne splendeur et tous ses mérites.

II

Le second bienfait du sacrement de Pénitence, c'est qu'il nous ouvre la porte du ciel. Le paradis est le séjour de l'innocence. « Rien de souillé, a dit le Sauveur, n'entrera dans le royaume des cieux. » Il repousse tous ceux qui n'ont pas voulu marcher dans la voie de ses commandements ; ils se sont faits les esclaves du démon : c'est du démon qu'ils doivent attendre leur récompense. Mais que peut-il leur donner sinon ce qu'il possède lui-même, c'est-à-dire le feu éternel, le désespoir ? Voilà l'héritage qui attend le pécheur, s'il ne s'empresse de faire pénitence.

Comment faut-il donc se comporter, si l'on veut gagner le ciel, après avoir perdu son innocence ? La plupart des hommes ne peuvent avoir d'espoir que dans l'innocence recouvrée, et pas d'autre moyen de retrouver celle-ci une fois perdue, que de recourir au sacrement de Pénitence. Refuser de se confesser, c'est renoncer à tout jamais au paradis, c'est s'en fermer l'entrée.

Il en est qui, dans les temps malheureux où nous vivons, ne seraient pas éloignés de désirer l'abolition de la confession comme étant une chose pénible, une loi qui révolte la nature humaine. « Si on la retranchait, disent-ils, tous les chrétiens indifférents se convertiraient. »

La confession est pénible, c'est vrai, mais elle est d'institution divine et conséquemment obligatoire ; si dure qu'elle soit ou paraisse, c'est la clef bienfaisante qui nous rouvre le ciel.

Insensés donc ceux qui cherchent à dénigrer la confession, à en nier l'origine toute divine. La religion peut être justement comparée à un char qui doit nous conduire au ciel. Le sacrement de pénitence avec toutes ses parties, ce sont les roues de ce char, puisqu'il est pour nous la condition indispensable de la vie surnaturelle. En réclamer la suppression pour arriver plus sûrement au ciel, ce serait ressembler à un oiseau qui demanderait à être déchargé du poids de ses ailes pour mieux prendre son essor.

III

Troisième bienfait du sacrement de pénitence : il ferme l'enfer sous nos pas. Le péché n'a pas seulement pour conséquence funeste de nous exclure du séjour des bienheureux ; c'est de plus un poids accablant qui nous entraîne au fond de l'abîme éternel. « Les méchants, dit l'Esprit-Saint, c'est-à-dire les impies, les révoltés contre Dieu, en un mot les pécheurs, quels qu'ils soient, iront au lieu du supplice qui ne finira jamais. » On peut offenser le Créateur, l'outrager de mille manières, se moquer de sa doctrine et de ses ministres : il n'en est pas moins vrai que Dieu est le maître et qu'il restera le maître, tôt ou tard nous tomberons tous entre ses mains, et malheur à ceux qu'il trouvera coupables de péché ! Qu'ils aient été riches, puissants, honorés sur la terre, peu importe : le Souverain Juge prononcera contre eux une sentence qui aura certainement son exécution ; l'enfer deviendra leur partage.

Comment pourrons-nous échapper à ce châtiment épouvantable ? L'unique et sûr moyen, c'est le sacrement de pénitence, puisqu'il nous délivre du péché. Il n'y en a pas d'autre, à moins que, dans l'impossibilité absolue de se confesser, le pécheur n'obtienne la grâce de faire un acte de contrition parfaite. Ou se confesser ou se damner, voilà une alternative inévitable pour le pécheur.

Objectera-t-on que nous n'avons pas de péché, que la conscience ne nous reproche rien ? Le Saint-Esprit nous répond par un de ses organes les plus autorisés, que si nous nous croyons sans péché, nous nous séduisons et la vérité n'est point en nous.

« Les prêtres parlent sans cesse de la confession ; ils fatiguent et ennuient avec toutes ces répétitions. » Voilà ce que diront des personnes qui voudraient s'abandonner sans frein à leurs mauvaises passions. Pauvres âmes ! Le prêtre vous ennuie en faisant retentir si souvent à vos oreilles le mot de « confession, » c'est possible : en cela il imite une bonne mère qui, voyant son enfant malade, le prie, le conjure de prendre l'unique remède capable de le guérir ; quand il a recouvré la santé, il bénit celle qui l'a déterminé à s'en servir.

Puisque les bienfaits de la pénitence sont si précieux, remercions Dieu de les avoir mis à notre disposition, reconnaissons avec un esprit convaincu et un cœur docile l'utilité de la confession, et préparons-nous dignement à une action aussi sainte.

II

LE RÔLE DE DIEU

Dans ces lectures sur le sacrement de Pénitence, nous passerons successivement en revue le rôle de Dieu, celui du confesseur et celui du pénitent. Cette manière nous permettra d'entrer dans des explications plus complètes.

Commençons par exposer le rôle de Dieu.

Souverain offensé, et usant d'une miséricorde pleine de sagesse envers le pécheur : c'est sous ces caractères que nous apparaît la conduite de Dieu dans le sacrement de Pénitence.

I. — *Souverain.* Dieu l'est incontestablement. Le ciel et la terre sont l'œuvre de ses mains, et il a créé toutes choses pour la manifestation de ses perfections, c'est-à-dire pour sa gloire. Il a donc sur toutes les créatures un pouvoir absolu : le droit de vie et de mort lui appartient, et nul au monde ne peut lui demander compte de sa conduite.

II. — Souverain *offensé.* Commettre le péché en général, c'est transgresser la loi de Dieu, le mépriser en lui préférant une misérable satisfaction, un vil caprice, et cela sous ses yeux, en sa présence. En commettant le péché, la créature fait injure à son Créateur, elle lève contre lui l'étendard de la révolte, paie ses bienfaits par une lâche ingratitude. Aussi, se levant dans sa majesté de Souverain, est-il en droit de dire : « Il y a quelqu'un qui m'a outragé, qui a commis un attentat contre moi. Il faut que justice soit faite et que le coupable soit puni. »

Quand un homme est prévenu d'un attentat contre un souverain de la terre, la justice humaine se met à sa recherche. On l'arrête, on le charge de chaînes, on le met en prison. Au jour du jugement, un appareil formidable est déployé : devant l'accusé, sont des juges décidés à punir ; à côté de lui, des témoins et des accusateurs ; au-dessus de sa tête, s'il est reconnu coupable, un glaive sanglant. Si la mort ne lui est pas destinée, il entrevoit des peines infamantes, des fers qui dureront peut-être autant que sa vie. Voilà ce que mérite le malheureux qui a commis un attentat contre un prince de la terre ; mille fois plus encore mériterait le pécheur qui a osé commettre un attentat contre le Souverain Seigneur de toutes choses.

III. — Souverain offensé *usant de miséricorde.* Quelle miséricorde Dieu ne déploie-t-il pas dans le sacrement de Pénitence ! La supposition suivante nous en donnera une idée.

Un homme du peuple fut admis à la cour d'un prince puissant. Rien ne manquait à sa félicité : honneurs, richesses, plaisirs, tout lui était prodigué. Tant de bienfaits auraient dû lui inspirer un dévouement sans bornes et un attachement inviolable pour le roi. Il n'en fut pas ainsi. Entraîné par la passion, l'ingrat commit contre son bienfaiteur un crime énorme qui parvint à la connaissance du prince, avec les preuves capables d'en donner la certitude. Alors le roi, usant de son droit de punir, prononça la condamnation du coupable.

Pâle, tremblant, les yeux baissés, le malheureux est conduit au lieu du supplice. Déjà l'exécuteur tient le glaive levé sur sa tête ; l'ingrat va subir le châtiment de son crime. Mais tout à coup une voix se fait entendre : « Grâce, grâce ! de la part du roi. » Le coupable ose à peine en croire ses oreilles, son cœur se dilate de joie. L'envoyé du roi arrive près de lui : « Mon maître est bon, dit-il, il vous accorde votre grâce, mais il veut que vous fassiez l'aveu sincère de votre crime à un de ses ministres. » Et le coupable de s'écrier : « Montrez-moi ce ministre ! je suis prêt à tout avouer. Je n'ai qu'une crainte : c'est que le roi se rétracte. »

Il parle encore quand un second envoyé arrive en criant : « Grâce ! grâce ! de la part du roi. » Il s'approche du coupable et lui dit de choisir parmi les ministres du roi celui qui lui inspire le plus de confiance. S'il accepte, le roi oublie à jamais sa faute, lui rend ses bonnes grâces et ses dignités.

A ces mots, des larmes d'attendrissement coulent des yeux du malheureux, son cœur déborde de joie, et la foule fait entendre des acclamations enthousiastes en l'honneur de ce monarque.

Voilà toute l'histoire de la confession. Qui osera dire que le sacrement de Pénitence n'est pas une manifestation éclatante de la miséricorde de Dieu envers le pécheur ?

IV. — Souverain offensé, mais usant d'une miséricorde *pleine de sagesse,* tel est le dernier trait sous lequel nous apparaît la conduite de Dieu dans le sacrement de Pénitence.

En Dieu, se réalise parfaitement cette heureuse harmonie, ce fraternel embrassement entre la justice et la bonté dont il est parlé dans les saintes Ecritures : *Justitia et pax osculatæ sunt.* La confession en est un exemple des plus remarquables.

Dans la confession, le pardon est accordé par Dieu au coupable, et cela avec une miséricorde toute divine. Mais le pardon est accordé moyennant certaines conditions si sages, que pour le présent, l'ordre troublé est rétabli ; pour le passé, réparation est faite à l'offensé par le coupable ; pour l'avenir, garantie est obtenue.

a) Il y a dans tout péché un désordre : c'est l'homme agissant comme s'il était indépendant de Dieu, comme s'il n'avait pas à tenir compte de la volonté divine, comme si sa volonté, ses passions étaient sa loi souveraine, en un mot, comme si Dieu n'existait pas. Par conséquent, au fond de tout péché se trouve un principe d'orgueil, suivant cette parole des Livres saints : *Initium omnis peccati est superbia.* Que fait le Seigneur ? Il exige que ce désordre cesse, et veut que l'homme s'humilie. « Tu iras, dit-il, te montrer au prêtre, mon représentant ; tu lui feras l'aveu de tes fautes, malgré la honte et la confusion qui t'en reviennent ; tu reconnaîtras ainsi que je suis ton Dieu et que tu es sous ma dépendance. » Le Créateur reprend sa place de Créateur, la créature reprend sa place ce créature : c'est l'ordre rétabli. Voilà pour le présent.

b) Pour le passé, le sacrement de Pénitence, c'est la réparation faite à l'offensé. Ici encore, on voit la sagesse allant de pair avec la miséricorde. Point de sacrement de Pénitence et par conséquent point de pardon sans le repentir du péché commis. Or remarquons que Dieu n'est pas comme les hommes : il ne se paie point de vaines paroles ni de trompeuses apparences. Il veut un repentir vrai et sincère, et il sait lire dans le cœur pour en juger. Mais qu'est-ce qu'avoir un cœur repentant, sinon faire amende honorable à Dieu, c'est-à-dire réparer le passé autant qu'on peut en être capable ?

c) Le sacrement de Pénitence offre enfin une garantie pour l'avenir. Le Concile de Trente nous apprend en effet que le repentir doit être accompagné du bon propos de ne plus pécher, c'est-à-dire de la ferme volonté de ne plus offenser Dieu à l'avenir, au moins de ne plus l'offenser grièvement. Ce ferme propos, Dieu l'exige absolument : point de pardon à moins que le pécheur ne soit résolument décidé à se corriger, à prendre les moyens nécessaires pour ne plus retomber, et en particulier à fuir les occasions qui l'ont fait tomber précédemment.

Qui n'admirerait cette sagesse avec laquelle Dieu a su tenir la miséricorde la plus étonnante dans les limites voulues par la justice et la prudence ? Le pardon est accordé, mais la gloire de Dieu et les vrais intérêts de l'homme ne sont nullement sacrifiés. Au sacrement de Pénitence s'applique donc cette parole de nos saintes Lettres : « Le doigt de Dieu est ici : *digitus Dei est hic.* » Il y a là un chef-d'œuvre de sagesse et de miséricorde. Dieu s'y conduit en Dieu.

III

LE RÔLE DU CONFESSEUR

(Il est père et juge)

Le but que nous nous proposons ici, c'est de bien caractériser la nature des fonctions que remplit le prêtre au saint tribunal, afin que les fidèles comprennent mieux et ce qu'ils peuvent attendre de leur confesseur, et la conduite qu'ils doivent tenir à son égard.

Selon saint Alphonse, pour tenir dignement la place de Jésus-Christ au tribunal de la pénitence, le prêtre doit y remplir les quatre grandes fonctions de père, de juge, de médecin et de docteur.

Nous parlerons ce soir des deux premières.

I

Père ! Notre-Seigneur ne s'est-il pas montré tel, pendant sa vie mortelle, par son infinie tendresse à l'égard des pécheurs qui venaient s'adresser à lui ? Quelle tendresse à l'égard de cette Marie-Madeleine dont les désordres ont scandalisé une grande cité ! Quelle tendresse à l'égard de Pierre, l'apôtre infidèle ! Avec quelle bienveillance il les accueille, avec quelle douceur il leur parle, avec quelle promptitude il leur pardonne !

Ainsi doit être, ainsi est réellement le prêtre au saint tribunal. Dieu semble prendre soin de lui former des entrailles de père, et de veiller à ce que tout pécheur qui s'adresse à un confesseur soit accueilli avec bonté et traité avec charité.

Confiance donc, pauvre pécheur que la grâce pousse vers le saint tribunal ! Croyez que ce prêtre qui est là, loin de vous traiter avec dureté, vous traitera comme un bon et tendre père. C'est le titre que vous allez lui donner en l'abordant : « Bénissez-moi, mon Père, » et ce titre n'est pas un vain mot. Le confesseur se regarde comme votre père dans l'ordre spirituel et il en a les sentiments.

Ne dites pas : « Mais il y a si longtemps que je me suis confessé ! J'ai commis des péchés si nombreux et si énormes ! Le prêtre va me recevoir mal, il me parlera avec aigreur, il me regardera ensuite d'un œil de mépris. » — Croyez-le : ce sont là de fausses appréhensions que le démon vous suggère pour vous perdre. Un père pourrait-il agir ainsi à l'égard d'un fils gravement malade ? Sa plus grande consolation ne serait-elle pas, s'il le pouvait, de délivrer ce fils de la maladie et de la mort ? Or, encore une fois, le confesseur est père dans l'ordre spirituel.

Un grand pécheur alla un jour trouver saint François de Sales, et lui fit une confession générale de toute sa vie. Le nouveau Naaman sortit purifié de cette piscine salutaire dans laquelle il venait de se plonger. Se relevant encore tout couvert de la honte que lui avait fait concevoir tant de crimes, et s'adressant au saint évêque : « Monseigneur, lui dit-il, que pensez-vous du plus grand pécheur de la terre ? » — « Je pense que Dieu a répandu sur vous sa grande miséricorde ; vous êtes à mes yeux tout reluisant de grâce. » — « Mais vous savez bien ce que j'ai fait, » repartit le pénitent. — « C'est de quoi je ne me souviens déjà plus, dit le saint. Pourquoi garderais-je en ma mémoire ce que Dieu a mis en oubli ? » Voilà le prêtre au tribunal de la pénitence.

Quel respect, quel honneur ne lui devons-nous pas ? Son pouvoir est immense, puisqu'il peut délivrer les pécheurs de la prison éternelle et leur ouvrir en place les portes du paradis. Ce que les prêtres font ici-bas, Dieu le confirme là-haut : le Seigneur lui-même ratifie la sentence des prêtres ses ministres.

II

Le confesseur, représentant de Jésus-Christ, n'exerce pas seulement la fonction de père, il exerce encore celle de juge.

L'apôtre saint Jean nous atteste que le Père céleste a donné à son Fils Jésus-Christ tout pouvoir de juger : *Omne judicium dedit Filio.* (Evang., chap. v, vers. 22). Or, ce pouvoir, le divin Rédempteur le délègue au prêtre confesseur : *Sicut misit me vivens Pater et ego mitto vos.* Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. » (vi, 58).

Mais qu'est-ce que comporte la fonction de juge ? Celui-ci doit prendre les moyens en son pouvoir afin de bien connaître la cause qu'il est appelé à juger. Ame chrétienne, le confesseur est obligé de connaître l'état de votre conscience, et puisque Dieu ne lui a pas donné la faculté de lire dans le fond de votre cœur, vous avez le devoir de lui découvrir tous les péchés que vous avez commis, au moins tous ceux qui sont mortels. De là pour le pénitent, obligation de déclarer ses péchés et de répondre sincèrement aux questions que le confesseur trouve nécessaire de lui poser, pour parvenir à connaître l'état de sa conscience.

La juge doit en second lieu prononcer sa sentence en toute équité et conformément aux lois. Le prêtre au saint tribunal est un juge délégué, qui devra rendre compte au Juge Suprême. Dans le prononcé de ses jugements, il est tenu en conscience de suivre les règles tracées par les lois de Dieu et de l'Eglise, et malheur à lui s'il s'en écartait sciemment et volontairement !

Certains chrétiens murmurent et s'irritent lorsqu'on leur diffère l'absolution. C'est à tort. Ils oublient que le confesseur doit agir selon sa conscience. S'ils savaient ce qu'il en coûte au ministre pour en venir à cette extrémité ! Mais il le faut bien quelquefois... Accorder l'absolution à ceux qui ne sont pas suffisamment disposés, ce serait favoriser le désordre au lieu de l'arrêter.

Au reste, de qui dépend-il que l'absolution soit donnée ou refusée ? Uniquement du pénitent. C'est sur ses dispositions que se règle le confesseur pour porter sa sentence. Ce pénitent a-t-il le repentir que Dieu exige pour le pardon ? A-t-il le ferme propos d'éviter le péché à l'avenir ? Dans ses confessions précédentes, on lui avait indiqué les moyens à prendre pour se corriger : les a-t-il employés ? Est-il résolu de fuir les occasions qui lui ont été si funestes par le passé ? Ne refuse-t-il pas de déposer des sentiments de haine, ou de restituer le bien d'autrui ?

Telles sont les principales questions que le confesseur, en sa qualité de juge, doit se poser avant de prononcer son jugement. Selon que la réponse du pénitent est favorable ou défavorable, l'absolution est donnée ou différée. Par le passé, tel pécheur avait peut-être manqué des dispositions voulues. Que lui reste-t-il à faire ? Qu'il implore le secours de la grâce divine, et retourne vers le confesseur avec ces dispositions. Il verra comme le ministre de Dieu s'empressera de prononcer sur lui la sentence de la miséricorde et du pardon.

Il comprendra alors que le confesseur, bien loin d'être son ennemi, est au contraire son ami le plus dévoué, et qu'en lui se trouvent admirablement réunies l'intégrité d'un juge et la tendresse d'un père.

Le gérant : J. MAITRIER.

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Instructions pour le Jubilé de 1901 *sur Jésus-Christ Rédempteur.* — VII. Combien la charité est puissante, 145. — VIII. Ce que nous devons faire pendant le Jubilé, 148.

Petit Carême sur le livre de Job. — *8e Instruction :* La Providence créatrice : le bienfait de l'existence, 151. — *9e Instruction :* La Providence éducatrice, 153. — *10e Instruction :* La Providence et la souffrance, 155.

Nouvelles instructions pour le Jubilé. — III. Jésus-Christ, Dieu-Homme, 157.

INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ DE 1901

SUR JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR

VII

COMBIEN LA CHARITÉ EST PUISSANTE

Abandonnés à leurs pensées, les hommes oublient rapidement Dieu : ils ne songent qu'à eux-mêmes. En face de l'infortune, ils se renferment dans un froid égoïsme, ou s'ils font quelques actes rapides d'humanité, c'est plutôt pour écarter d'eux le spectacle de la misère et l'importunité de la plainte que pour s'intéresser efficacement à un frère.

Tel n'est pas le chrétien, lorsque la charité de Dieu est répandue en son âme et qu'il vise à accomplir le premier, le plus grand, et sous certains rapports le plus difficile des commandements : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur. » L'amour de Dieu est puissant, car il couvre la multitude des péchés, ravit le cœur, décide la vie à s'orienter selon la volonté de Dieu, s'agrandit chaque jour, et transporte au prochain les sentiments dévoués que l'on professe pour Dieu.

Nous voudrions exposer combien est puissante la charité : 1° par son motif formel, la bonté divine ; 2° par l'exemple de Notre-Seigneur donnant sa vie pour l'humanité coupable ; 3° par la force invincible qu'elle met au cœur de l'homme pour tout entreprendre et tout supporter.

I. — *Combien la charité est puissante par son motif formel, qui est la bonté divine.*

1. — La bonté attire les regards et l'amour. Or Dieu, par sa nature même, est le bien souverain ou la suprême bonté ; en lui, à un degré infini, sans limite et sans ombre, sont toutes les perfections. Nous trouvons dans les créatures qui nous entourent diverses qualités qui nous plaisent et nous séduisent : elles sont un épanchement des qualités infinies que Dieu possède. Selon le mot de Leibnitz, Dieu est un océan dont nous n'avons reçu que des gouttes. La bonté que nous découvrons en certains hommes n'est qu'une goutte de cette bonté essentielle et infinie qui est Dieu. La sagesse qui nous semble régler certaines vies d'une façon harmonieuse est une goutte de cette sagesse qui, sans bornes en elle-même, atteint d'une extrémité à l'autre du monde, et y dispose tout avec force et suavité. Le dévouement qui met au service du prochain des âmes généreuses et applique leur existence aux besoins d'autrui n'est qu'une goutte de cette divine charité qui en Dieu aime tous les êtres. La bonté intime de Dieu attire l'amour des hommes : « Ils aiment et louent Dieu parce qu'il est bon. *Laudate Dominum quoniam bonus.* » (Ps. cv, 1).

Invisible en lui-même, trop peu visible dans ses œuvres pour que tous le reconnaissent, Dieu s'est rendu visible ici-bas en son Fils qui avait pris la réalité d'une chair humaine. En ce Fils devenu homme, c'est surtout la bonté qui est apparue : il avait des paroles aimables pour les grands et pour les petits, pour les riches et pour les miséreux, pour les pécheurs et pour les âmes de bonne volonté. Partout où il passait, il laissait des traces de sa bonté et de sa tendresse : des âmes consolées, des paralytiques devenus robustes, des aveugles ayant retrouvé la vue. S'il fallait en ces œuvres merveilleuses découvrir une puissance divine, il fallait surtout y voir une bonté de même nature et de même étendue que celle du Père.

2. — Saint Thomas remarque comment, aimant Dieu parce qu'il est l'essence même de la bonté et la fin dernière de tous les êtres, nous pouvons l'aimer encore pour d'autres motifs : les bienfaits que nous en avons reçus, les récompenses que nous en espérons, les châtiments auxquels nous voulons échapper.

La reconnaissance nous dit d'aimer Dieu. Et si vous me demandez depuis quand Dieu vous aime, je vous répondrai : « Depuis qu'il est Dieu. » Avant qu'il créât la terre, il vous aimait ; avant qu'il formât les esprits angéliques, il vous aimait ; il vous a aimés de toute éternité. Depuis qu'il vous a créés, chacune de vos journées est une page écrite avec des bienfaits divins ; nul de vous ne saurait faire le calcul des biens naturels qu'il a reçus de la munificence divine, bien moins encore faire l'évaluation des grâces départies à son âme. Dieu a été pour nous tellement bon, que sa générosité semble n'avoir rien pu faire de plus : son amour ne s'est fatigué ni de notre ingratitude, ni de notre indifférence, ni de nos péchés.

La bonté pleinement généreuse de Dieu nous promet sa béatitude en l'autre vie ; elle nous communique dès ici-bas, pour la posséder et en jouir dans la vision béatifique, sa vie divine qui est inséparable de la charité. L'amitié de l'homme avec Dieu commencée par la grâce est très imparfaite en ce monde, à cause de l'infirmité humaine ; elle sera parfaite dans le ciel, car la bonté de Dieu ne rencontrera plus aucun obstacle à son plein épanouissement.

3. — « Mon fils, dit Dieu à chacun d'entre nous, donne-moi ton cœur. » Quelle surprenante prière ! Dieu qui a fait tant d'efforts pour nous attirer à lui, qui a répandu ses bienfaits et ses grâces en nous d'une façon si généreuse, se croit obligé de réclamer notre affection, comme si notre intérêt ne nous engageait point à la lui donner. Il fait de cette demande son premier et son plus grand commandement : il nous marque par là qu'en ne l'aimant pas, nous nous rendons coupables du plus grand de tous les crimes. De fait, qui ne détesterait cet horrible vice de l'ingratitude ? Et si telle est l'aversion profonde qu'il inspire au milieu des hommes, combien davantage est odieuse et criminelle l'ingratitude d'une créature qui répond à la bonté sans limites du Créateur par l'indifférence ou surtout par la haine !

Cependant il est des hommes qui sentent la puissance de la bonté de Dieu et qui veulent y répondre selon l'étendue de leur cœur, de leur âme, de leurs forces. Ceux-là regardent la charité comme la plus noble des vertus, parce qu'elle unit l'homme à Dieu par l'affection et le fait reposer en lui d'un façon toute désintéressée. Parce qu'ils aiment Dieu totalement, ils aiment avec Dieu tout ce qui lui appartient, et rapportent à son amour tous les sentiments qu'ils produisent. Ils sentent avec chagrin que Dieu, par sa bonté infinie, est plus grand que le cœur humain, *Deus est major corde nostro* (I Joan., III, 20); ils gémissent de ne pouvoir l'aimer en proportion de sa bonté, l'être fini ne pouvant posséder aucune puissance infinie. Leur impuissance même les a excités à donner à leur charité la perfection relative dont elle est susceptible, à faire de leur vie entière une traduction de leur amour, à réaliser par leurs œuvres la parole de saint Jean : « Dieu est amour; quiconque demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu en lui. »

II. — *La charité est puissante par l'exemple de Notre-Seigneur donnant sa vie pour les hommes coupables.*

« Quelle misère était la nôtre, s'écrie Bossuet, lorsqu'il a fallu pour nous en tirer la mort d'un tel ami! Quel crime était le nôtre, lorsqu'il a fallu une telle victime pour l'expier, et un sang si précieux pour le laver! De quel amour nous a aimés celui qui nous a achetés à ce prix! »

1. — Il nous a aimés d'un amour éternel. Dans les jours de l'éternité, avant que le monde fût créé, le Fils de Dieu s'offrait à l'Incarnation et à la Passion : « Seigneur, les holocaustes et les sacrifices ne vous ont pas plu; vous m'avez donné un corps, et j'ai dit : Me voici. » (Héb., x, 5). Le sacrifice qu'il offrira pour les hommes coupables est l'objet principal de sa mission en ce monde; aussi son Précurseur le désigne comme victime, lorsqu'il le fait connaître : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde. » Le Sauveur se montre, le long de sa vie, saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs; il désire, tant son amour pour nous est vif, d'être baptisé du baptême de son sang, et le temps lui dure en attendant l'immolation.

2. — C'est déjà le plus grand des amours de donner sa vie pour ses amis. Mais la donner pour ses ennemis, et recevoir volontairement la mort de ceux pour qui l'on meurt, c'est là un amour que nulle expression ne peut qualifier. Ce fut l'amour de Jésus-Christ pour nous. Le péché nous rendait ennemis de Dieu; à ses regards, il exprimait avec l'amour dont avait été comblé le genre humain, l'orgueil qui, dédaignant la parole de Dieu et voulant conquérir sur le Créateur la science de toutes choses, l'avait subjugué au démon. A la suite du péché, le superbe vainqueur des hommes avait introduit sur tous les points du globe son culte et ses autels et se faisait adorer de ses victimes. C'est pour cette humanité dégradée, et ignorante même de son auteur, que le Fils de Dieu s'est sacrifié : Jésus-Christ est mort pour les impies, et c'est en cela qu'il a fait éclater son amour, donnant sa vie pour des ennemis, pour des pécheurs.

3. — En se sacrifiant, avait-il du moins la conviction qu'il gagnerait leur fidélité? Parce que Jésus-Christ est Dieu, rien des événements futurs ne lui échappait. Il pouvait voir et il a vu, à l'heure de sa passion, qu'un nombre immense de rachetés seraient indifférents à son amour, que, malgré ses douleurs, ils ne l'en remercieraient jamais, et que, en perdant leurs âmes, ils perdraient le fruit de son immolation. Cette vue ne l'a point arrêté. Pour bien indiquer que l'ingratitude n'était pas un obstacle à son amour, il a voulu mourir de la main d'hommes ingrats. Il est mort par Judas, l'un de ses apôtres, et il ne lui a refusé ni le baiser, ni le titre d'ami, à l'heure de la trahison. Il est mort par Caïphe, Anne, Hérode, tous instruits des prophéties et capables, s'ils l'eussent voulu, de comparer les prédictions aux faits et de conclure à cette divinité que Jésus affirmait. Il est mort par cette foule dont il avait guéri les malades, qu'il avait nourrie miraculeusement, qu'il évangélisait patiemment depuis trois ans, et qui, à l'heure de la passion, crie servilement avec ceux qui l'ont ameutée. Voilà ce que, dans les secrets de l'éternité, l'amour de Dieu avait décidé et ce qu'il a accompli.

« Voilà quel ami nous avons trouvé en la personne de Jésus-Christ, remarque Bossuet. C'est un ami de ses ennemis, un ami qui nous a aimés lorsque nous lui faisions de toutes les forces de notre âme et de notre corps une guerre perpétuelle. Comprenons donc l'immensité de son amour, en ce qu'il nous a aimés étant ennemis. *Si, lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés par la mort de son Fils, à plus forte raison étant réconciliés nous serons sauvés par sa vie.* Il a été notre ami jusqu'à donner sa vie pour nous pendant que nous étions ses ennemis : combien plus le sera-t-il après que l'amitié étant réconciliée de part et d'autre, on est ami de tous les côtés ! »

4. — Si tant d'amour de la part de Jésus-Christ devait surtout rencontrer des ingrats, quelques hommes du moins sentiront que le précepte d'aimer, commenté par la croix, les oblige à la charité. Saint Ignace d'Antioche, comme le Sauveur, attendait impatiemment l'accomplissement du sacrifice : « Oh! que le temps me dure d'être dévoré par les lions! Je les irriterai, je les agacerai. Je suis le pain du Christ : il faut que je sois broyé pour lui. » Séduites par sa pureté et son amour, les vierges de Rome renonçaient aux alliances les plus brillantes et ne voulaient que sa chaste union : « Lorsque je l'aime, je suis innocente; lorsque je le touche, je suis pure; lorsque je le reçois, je demeure vierge. » Désireuses de consommer cette alliance, Agnès, et tant d'autres, tendaient leur cou au glaive du bourreau ou leurs membres aux bêtes de l'amphithéâtre. Jésus s'était offert tout entier aux bourreaux : voici des mères qui, loin de défendre leurs enfants contre les supplices, les conjurent successivement d'endurer sans plainte les tortures, et s'offrent autant de fois elles-mêmes qu'elles ont d'enfants à immoler.

Si telle était la puissance de l'amour de Jésus-Christ sur les martyrs, ne nous décidera-t-il point à aimer celui qui nous a réconciliés et qui nous a donné le titre d'amis en mourant pour nous? Guidés par son exemple, faisons de Dieu seul l'objet de tous nos désirs, visons uniquement à lui plaire, cherchons par tous les moyens à l'aimer et à le faire aimer. Bannissons de notre âme toute affection déréglée qui sépare de lui, extirpons ces recherches de l'amour-propre qui renaissent à tout instant. Parce que la bouche parle de l'abondance du cœur, prouvons par nos paroles que Jésus-Christ, mort pour nous, n'a point affaire à des ingrats, mais trouve en nous des gens décidés à être et à se dire ses amis.

III. — *La charité est puissante par la force invincible qu'elle met au cœur de l'homme pour tout entreprendre et tout supporter.*

1. — L'*Imitation* a ainsi décrit la puissance de la charité : « Celui qui aime vole, court, se réjouit;

il est libre, rien ne le retient. Il donne tout pour tous, ne regarde pas aux dons, mais s'élève pardessus tous les biens jusqu'à celui qui donne. L'amour ne sent pas le fardeau, il ne songe pas aux peines, il entreprend plus qu'il ne peut, ne calcule jamais l'impossibilité, car il croit que tout lui est permis et possible. »

Heureux donc l'homme possédé par l'amour de Dieu! Pour Dieu il sera fort comme l'amour qui l'excite, comme le feu il consumera les obstacles, comme la flamme il avancera toujours sans se lasser. Son amour aura deux ailes : pour Dieu et pour le prochain, il s'excitera à tout entreprendre et à tout supporter.

2. — Jésus disait à ses apôtres : « Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Et Jésus attire à lui des âmes : elles l'aiment et veulent lui prouver cette affection. Notre-Seigneur les applique aussitôt à son service et leur distribue leurs rôles.

A certains, il donne comme objet de son dévouement les hommes auxquels il veut faire arriver le salut. Grâce à cette mission de l'apostolat, la lumière de la vérité va luire sur ceux qui languissaient soit dans l'idolâtrie, soit dans le péché. Voyez ceux que l'amour et la délégation de Jésus-Christ a établis sauveurs d'âmes partir à la suite des explorateurs; sur quelques plages, ils devanceront les ingénieurs et les marchands; avant que les indigènes aient entendu les noms de France et d'Europe, ils sauront ceux de Dieu et du Christ.

A d'autres âmes, Jésus confie la mission de se dévouer aux souffrances humaines. L'amour de Jésus-Christ fera marcher conjointement avec les missionnaires des religieuses pour soigner les femmes indigènes, recueillir les orphelins et les nourrir. Et quoique les uns et les autres se réduisent au strict nécessaire, et que, pour dépenser moins encore, ils soient disposés à vivre à la façon des sauvages qu'ils évangélisent, ils devront cependant quêter des ressources matérielles pour le soutien de leurs entreprises. Ils répéteront aux chrétiens moins héroïques ou moins libres de se dévouer, la parole de saint Paul : « Vous ne faites tous qu'un même corps et un même esprit, comme vous avez été tous appelés à une même espérance. Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême; il n'y a qu'un Dieu Père de tous, qui gouverne toutes choses, et réside en nous tous. » Cet appel, qui enseigne les grandeurs que confère le baptême et la nécessité de s'intéresser aux déshérités de la foi, ne manque jamais d'être entendu. La Propagation de la foi transmet aux missionnaires l'or nécessaire pour continuer l'évangélisation qu'ils ont entreprise, aux Sœurs les ressources indispensables à la pratique et à la manifestation de la charité. Les chrétiens, désireux de recevoir leur part des mérites que récoltent les missionnaires, regardent ce qu'ils donnent comme un prêt fait à Dieu; ils versent spontanément leur offrande, sans que rien leur ait été imposé. C'est l'impôt de la charité, il est prélevé sur son superflu par le riche, il est prélevé sur son nécessaire par l'humble ouvrière. Tous, en donnant le sou hebdomadaire ou la pièce d'argent, sont sûrs de coopérer à l'entreprise universelle d'évangélisation voulue par le Maître, de coopérer efficacement aux efforts du missionnaire qui continue la charité de Jésus-Christ.

Jésus utilisera d'autres dévouements plus près de nos regards; il leur dira en les appliquant au service de ses membres malheureux : « Est-ce que Dieu n'est pas votre Père commun? » La charité a vu le bien qui était à faire, elle a donné pour le commencer, elle donne pour le continuer, elle donne pour le perpétuer, et c'est de ces fondations que découle « tous les ans cette perpétuelle relève des soldats de la charité. » Tandis que les uns se préoccupent spécialement des âmes, d'autres soignent les maladies physiques, non sans le désir d'exercer une heureuse influence sur les âmes. C'est dans l'armée de la charité que se recrutent tant d'infirmiers et d'infirmières si dévoués. En dehors de ceux que pousse la charité du Christ, « trouverez-vous beaucoup de laïques pour aller chez les incurables soigner les enfants livrés à toutes les tortures d'un mal qui les rend souvent inconscients? Est-ce que vous trouverez beaucoup de monde pour aller à Villepinte soigner les pauvres filles qui tombent frappées par la tuberculose sur le champ de bataille du travail parisien? [1] »

Evidemment la charité chrétienne est seule assez puissante pour susciter des dons sans cesse renouvelés, et surtout pour susciter le don de soi-même. Elle seule sait, et sans jamais se lasser, couvrir les nus, rassasier les affamés, être l'œil des aveugles, le pied des boiteux, la mère des orphelins, s'exercer envers des ennemis. C'est qu'elle seule descend du Père de tous les hommes, de celui qui fait luire son soleil sur ses amis et sur ses ennemis; c'est qu'elle seule s'inspire des exemples du divin supplicié qui a prié pour ses bourreaux, et ainsi est assez forte pour aimer tous les hommes, ceux mêmes dont elle n'aurait jamais éprouvé que de la haine. Seule, parce qu'elle vient du Père commun de tous les hommes, elle prosterne, devant les pauvres déguenillés et couverts de plaies, des jeunes filles nées dans l'opulence; seule, elle persuade de voir en ces blessures le prolongement des blessures que Jésus a endurées dans la Passion. N'est-ce point la force invincible de tout entreprendre pour le divin Rédempteur surprise en ses plus touchantes manifestations?

3. — Pour Dieu, la charité supporte tout. Elle a inspiré aux martyrs — ils furent quinze millions aux premiers siècles et leur nombre s'accroît chaque jour — le courage de tout endurer, sans jamais ni se séparer de leur chef, ni renier leur foi.

Quand l'infirmité cloue sur une couche de souffrance des chrétiens animés de l'amour de Dieu, aucun blasphème ne sort de leur bouche desséchée par la fièvre. Ils ne diront pas davantage avec les stoïciens : « O douleur, tu n'es qu'un mot! » Ils sentent la douleur; mais les paroles qu'ils prononcent sont des paroles de résignation : « Mon Dieu, que votre volonté s'accomplisse et non point la mienne! Ma vertu si faible se perfectionnera dans l'infirmité; Jésus innocent a tellement souffert, il est bien juste que, tellement coupable, je souffre pour lui, et je souffrirai dans toute la mesure et pendant toute la durée qu'il lui plaira. »

Poursuivi par les outrages, le chrétien obéit à la charité; il rend l'affection pour les tracasseries qu'il a endurées et pour les injures qu'il a entendues : « Mon Père du Ciel, dit-il à l'exemple de son Maître, pardonnez-leur! A Dieu ne plaise que je me venge, je n'oserais plus me nommer chrétien, car : « Si quelqu'un dit qu'il aime Dieu, tandis qu'il nourrit des sentiments de haine contre son frère, celui-là est un menteur. » (Jean, IV, 20).

Que l'humiliation est pénible à endurer! La charité seule nous fera accueillir les affronts sans murmurer, seule elle nous fera voir un bien dans l'humilité si opposée à notre nature. Un parvenu se vantait : « Enfin, j'ai de quoi vivre! » — « As-tu de quoi mourir? » lui demanda un moine. La charité nous donne ces mérites nécessaires pour mourir, car elle nous fait supporter nos ennemis, souffrir les peines inhérentes à notre condition humaine, endurer les découragements de

[1] M. de Mun, discours du 21 janvier 1901.

la vie et les rebuts auxquels la vieillesse est exposée. Grâce à la charité, tout cela devient l'or qui achète la béatitude du ciel.

4. — Les individus et les peuples ont cette force que donne la charité, en proportion de leur union avec le Christ. Ceux qui, comme les hérétiques, ont eu leur foi moins vive à la charité de Jésus-Christ, ne possèdent plus ces fleurs divines issues de son enseignement amoureux : le sacerdoce chaste, la virginité perpétuelle, l'apostolat et le martyre. « Votre Christ, leur dit Monseigneur Bougaud, n'a eu pour vous que de l'amitié et un peu d'amour; vous n'avez pour lui que de l'amitié et un peu d'amour. Il ne vous a pas aimés jusqu'à la passion ; vous n'aimez avec passion ni Dieu ni l'humanité. Vous n'avez pas la Carmélite, vous n'avez pas non plus la Sœur de Charité, vous n'avez pas engendré sainte Thérèse, vous n'avez pas non plus saint Vincent de Paul. Tout cela se tient, et, dans son enchaînement, est sublime. »

Conclusion

Jésus s'est proclamé la *vie*, comme il s'est proclamé la *vérité* et la *voie*. Il a déclaré qu'il était venu sur la terre afin que les âmes eussent la vie et l'eussent avec grande abondance; il a passé en distribuant la vie aux pécheurs qu'il convertissait, aux disciples qu'il instruisait, aux malades dont il restaurait les corps épuisés ; il passe à travers les hommes, répandant la vérité pour amener les cœurs à la charité, les guidant à travers la voie de ce monde pour qu'ils arrivent à la vie éternelle.

La vie s'est écoulée de Jésus en nous par le baptême, elle se fortifie par l'Eucharistie, par la prière, par le sacrifice. Heureux ceux qui apprécient cette vie, qui veulent réaliser une telle identification d'eux-mêmes avec Dieu qu'ils puissent dire : « Ma vie c'est le Christ! » Heureux ceux qui cherchent, à l'exemple des martyrs et des saints, chaque jour et en toute situation, à ne plus vivre par eux-mêmes, mais à sentir Jésus vivre en eux ! La charité que le divin Rédempteur leur inspire grandira chaque jour et ce sera pour durer éternellement.

L'amour sur tous les dons l'emporte avec justice.
De notre céleste édifice
La foi vive est le fondement;
La sainte espérance l'élève ;
L'ardente charité l'achève
Et l'assure éternellement.

VIII

CE QUE NOUS DEVONS FAIRE PENDANT LE JUBILÉ

Notre Saint Père le Pape, malgré les maux nombreux et invétérés qui affligent les individus et les sociétés, malgré les sombres appréhensions dont les gens clairvoyants ne peuvent se défendre, a trouvé dans l'empressement des foules qui sont accourues aux tombeaux des saints apôtres, et dans le zèle avec lequel elles accomplissaient les exercices du Jubilé, des motifs de reprendre espoir et d'attendre une large restauration de l'esprit chrétien et des antiques vertus. L'extension des faveurs du Jubilé au monde entier, les prières et les enseignements dont il sera l'occasion, agiront sur les âmes chrétiennes d'un bout du monde à l'autre. Partout on redira aux fidèles la nécessité de restaurer en eux et autour d'eux le règne de Jésus Rédempteur par la foi, l'espérance et la charité.

Quelles règles pratiques les vrais chrétiens ont-ils à tirer de l'Encyclique sur Jésus-Christ Rédempteur? C'est là ce qu'il nous reste encore à mettre en lumière. Or, trois conséquences nous semblent découler des enseignements de l'Encyclique tels que nous les avons exposés : 1° nous attacher fermement à la foi ; 2° nous préoccuper avant tout de notre salut éternel ; 3° nous appliquer à aimer Dieu de tout notre cœur et notre prochain pour Dieu.

I. — *Nous attacher fermement à la foi.*

1. — Qu'elle est grande, la sécurité du chrétien ! Il sait que Dieu a parlé ; s'il ne peut comprendre ce que la foi lui propose de croire, il se justifie l'existence de la révélation par les témoignages extérieurs que Dieu y a attachés. Fréquemment les vérités qu'il doit croire lui reviennent à la pensée ; avec elles se présentent à son souvenir les démonstrations qu'il en a entendues aux jours de sa première instruction chrétienne, les explications qu'il recueille encore dans l'enseignement des prêtres à l'église, les arguments qu'il rencontre dans ses lectures sérieuses. Et chaque fois qu'elles lui apparaissent si nettement appuyées, si bien développées, le fidèle prononce soit au plus intime de son âme, soit même extérieurement, sur chacune de ces vérités la formule de la foi : « Je crois, ô mon Dieu, je m'attache fermement à ces dogmes, car vous êtes inaccessible à l'erreur. »

Sachant que celui-là seul qui croira sera sauvé, le fidèle s'attache plus fortement à Celui qui, en se révélant, révèle la béatitude éternelle qu'il donnera. Il plaint « ceux qui vivent loin de Jésus-Christ, ceux qui, en si grand nombre, s'appliquent à l'étude de l'homme et du monde, et s'occupent peu ou point de l'étude du Fils de Dieu [1]. » Il voudrait une intelligence grandement cultivée, non pour briller, mais pour réaliser ce désir du Souverain Pontife : « Combattre l'ignorance par la science, pour qu'on ne voie pas renier ou mépriser le Christ sans le connaître. »

2. — Comme preuve de notre attachement à la foi, ne craignons pas de *la professer*.

L'inaction semble un mot d'ordre chez les chrétiens de notre âge. Est-ce le respect humain qui les arrête ? Certainement les pratiques religieuses ont en ce vice un obstacle terrible, et jamais les courages ne parurent plus refroidis qu'à notre époque. Il faut répéter aux hommes de notre génération la menace de Jésus-Christ : « Qui rougit de moi et de mes paroles, je rougirai de lui devant mon Père. » Il nous faut leur redire que Dieu ne saurait se contenter d'une religiosité vague et indéfinie, que les œuvres sont indispensables pour conquérir la béatitude éternelle, que Dieu a révélé des préceptes nettement exprimés, et qu'il ne saurait récompenser ceux qui vivent sans tenir compte de ses volontés. Il nous faut leur montrer que le royaume des cieux a toujours souffert violence, et qu'à toute époque ceux qui ont voulu appartenir à Jésus-Christ ont dû se singulariser et vivre autrement que la foule.

Mais la lâcheté, lorsqu'il s'agit de professer sa foi, tient beaucoup aussi à la faiblesse de cette foi : la croyance trop faible ne prend point le ton d'autorité qui lui convient. De la part de ceux qui négligent leurs devoirs religieux, la réponse véritable devrait être : « Je n'ai pas rempli ce devoir, parce que j'ai trop peu de foi. » — Eh bien, dironsnous à ces âmes faibles dans leurs croyances, pratiquez la foi que vous avez, bientôt vous

[1] Encyclique *Tametsi futura*.

obtiendrez celle qui vous manque. La meilleure façon d'agrandir sa croyance, c'est de la professer. *Celui qui pratique la vérité arrive à la lumière.* Ne comptez ni les minutes que vous donnez à Dieu dans la prière, ni les démarches que vous imposent les commandements de l'Eglise, ni la générosité que les bonnes œuvres réclament de vous, et bientôt vous remarquerez en votre âme un accroissement de foi, et votre courage reculera moins devant l'indifférence de vos voisins.

3. — Comme preuve de notre attachement à la foi, *protégeons-la* contre les erreurs courantes, d'abord *en nous-mêmes*. Autour de nous, la foi lutte contre ces ennemis que nous avons signalés et combattus antérieurement : l'indifférence, le matérialisme, le rationalisme.

Tandis que l'indifférence nous engage à demeurer en repos, sans nous préoccuper ni de ce que Dieu a fait pour nous, ni de la vie éternelle à laquelle il nous destine, protégeons notre foi par la pratique de la prière quotidienne. Que les exercices du Jubilé nous amènent à une régularité complète dans nos prières du matin et du soir. Nos faiblesses nous apparaîtront d'autant plus menaçantes que Dieu aura une place plus habituelle en nos préoccupations, et que la réflexion nous remettra sans cesse devant les yeux le danger de perdre la grâce et le ciel. Les dangers que court notre salut peuvent être efficacement conjurés par la force divine cachée dans les sacrements ; la pénitence et l'eucharistie seront des protections efficaces contre l'indifférence ambiante.

Le matérialisme ne réussit que trop à persuader à notre génération que le corps étant tout en nous, ce serait un tort de lui refuser les satisfactions qu'il convoite : dès lors la pureté de cœur et la chasteté extérieure sont des exigences contre nature. Sans se dissimuler les difficultés qu'offre l'honnêteté des mœurs et la réserve imposée dans l'usage des plaisirs légitimes, le chrétien appelle à son aide Celui sans lequel l'humanité ne peut garder la continence ; puis confiant en la grâce qu'il a sollicitée pour l'aider, il réagit contre ses penchants pervers, bien convaincu que la luxure et les excès de sensualité sont pour la foi des éléments de désorganisation au premier chef.

« A quoi bon le surnaturnel ? Notre raison, ses lumières, la force d'une volonté sagement éclairée ne suffisent-elles point à régir l'homme ? » demande le rationalisme au chrétien. Et le monde présente à celui-ci des brochures, des journaux dont les articles au nom d'une prétendue science déclarent le surnaturel impossible. Pour protéger sa foi, le chrétien, loin de rejeter la science, use des lumières de savants qui partagent sa croyance ; il sait qu'il ne peut pas errer en telle compagnie, que la vraie science n'est point celle qui a le plus de confiance en elle-même, mais celle qui met la raison souveraine de Dieu à la base des connaissances humaines.

4. — Comme preuve d'attachement à la foi, *protégeons-la dans nos familles*. Qu'il est touchant le spectacle d'une famille où la concorde règne pleinement ! L'amour y est aussi intime qu'il y est profond. On y redoute moins qu'ailleurs les cruelles séparations causées par la mort ou les absences que les événements amènent : la foi, lien puissant dès maintenant, fait envisager la vie éternelle, et elle communique l'espoir que la réunion s'opèrera au sein de Dieu et sans danger de nouvelles séparations. Les croyances sont inculquées de bonne heure aux enfants, et les parents sont persuadés qu'ils ne sauraient laisser à leurs fils un plus bel héritage ; la foi donnera toujours à ceux-ci la force d'être honnêtes et de supporter les revers, elle leur préparera une éternelle jouissance. Les pères et mères qui aiment et élèvent ainsi leurs enfants, tiennent à développer en eux l'instruction reçue avant la première communion ; le dimanche, ils les groupent autour de la chaire de vérité, désertée par un trop grand nombre. En famille l'on résume ou l'on répète les arguments entendus au prône ; une lecture de piété, le dimanche soir, complète la parole de Dieu entendue le matin.

Sachant quel danger courront les pratiques chrétiennes si l'on vit parmi les indifférents, les parents chrétiens visent à enraciner la foi dans leurs jeunes gens ; ils développent, selon l'étendue de leur savoir, les preuves de la religion ; ils y réussissent d'autant mieux que la foi est la vraie sauvegarde du bon sens. Si impie ou si mou que soit le milieu dans lequel les circonstances jetteront ces enfants, ils auront des croyances assez vivaces pour braver le respect humain et pratiquer leur religion, fussent-ils seuls fidèles à Dieu en ce nouveau domicile.

« Dis-moi qui tu lis, et je te dirai qui tu es, et quelle sera ta famille. » Grâce à sa sagesse naturelle, si sûrement éclairée par la foi, le père vraiment chrétien sait que le proverbe usuel peut s'interpréter en ce sens ; aussi bannit-il impitoyablement les feuilles impies, les romans légers, les revues qui, sous couleur de science, déprécient le surnaturel ; une curiosité déplacée ne lui fera jamais acheter ou garder de pareilles publications. Il sait que sa foi s'y affaiblirait et que de telles pages, si cachées qu'elles lui semblent, tomberaient un jour ou l'autre sous les yeux de sa famille et y contrediraient des croyances que la loi divine l'oblige à protéger. La prévoyance de tels parents écarte leurs fils soit des conférences, soit des sociétés où la foi de ceux-ci risquerait d'être battue en brèche. Quand certaines attaques passionnées se produisent publiquement, ils affirment leur foi, sûrs par cette affirmation solennelle de produire l'effet le plus heureux : « On laisse la paix aux morts, diront-ils devant leurs enfants ; si donc on poursuit nos croyances, on fait l'aveu que nous sommes bien vivants. »

Grâce à de tels chrétiens la jeunesse saura que « les gens dont l'esprit repousse l'autorité du Christ, tout en croyant s'affranchir de l'autorité divine, n'en deviennent pas plus libres, qu'ils retombent forcément sous quelque dépendance des hommes, qu'ils choisissent pour l'écouter quelqu'un qui aura leur déférence et qui sera leur maître [1]. »

II. — *Nous préoccuper avant tout de notre salut éternel.*

1. — Par le baptême, Dieu nous a faits ses enfants et les héritiers de son paradis. La pensée de cette vie meilleure, « la grâce que Dieu nous donne dès ce monde avec la vie de la gloire pour bienheureux terme : voilà ce qui doit orienter toutes nos pensées et tous nos actes [2]. »

Le temps que nous avons à passer sur la terre est court ; or cette vie si frêle et si éprouvée est grosse de conséquences : le salut éternel en dépend. Tout doit donc céder en notre vie à la perspective de l'autre monde ; en face du mal qui s'offre ou des lâches compromissions qui lui sont demandées, l'homme de foi répondra comme Thomas Morus : « Voulez-vous donc que j'échange vingt ans de vie contre l'éternité ? » Il songera que chacune de ses actions contribue à décider de son salut : chaque matin il renouvellera sa résolution

[1] Encyclique *Tametsi futura*.
[2] *Ibid.*

de servir Dieu sans pécher, chaque soir il scrutera la journée qui vient de s'écouler et demandera à Dieu le pardon des fautes commises. Redoutant de perdre la grâce qui, en lui, commence dès ici-bas la vie éternelle, il regardera l'inconstance comme un immense danger pour son âme. Il admirera, non sans craindre d'y mettre obstacle, cet enchaînement merveilleux qui fait de la vie du chrétien un prolongement de la vie du Christ, et qui deviendra en chacun des élus par l'entrée dans la gloire, le couronnement de l'une et de l'autre.

2. — En vue du salut, le chrétien use des moyens surnaturels que Dieu lui octroie. Il sait que les moyens naturels, la volonté abandonnée à elle-même, la conscience laissée à ses seules forces, le sentiment du juste et de l'honnêteté, ne sont point proportionnés au but surnaturel de la béatitude à conquérir. Il croit en même temps que « Jésus-Christ auteur, père et soutien de la foi, conserve et entretient en nous la vie morale, qu'il a confié à l'Eglise les moyens propres à engendrer dans les âmes cette vie morale, à la conserver ensuite, et à la ranimer quand elle vient à s'éteindre [1]. »

3. — La *prière* est un puissant moyen de salut ; de l'avis de tous les saints, elle est la force qui les a rendus héroïques en maintes circonstances. « Le plus efficace et le plus nécessaire de tous les remèdes contre les tentations, et par conséquent contre le péché, dit saint Alphonse de Liguori, c'est d'invoquer le secours de Dieu et de continuer à prier tant que la tentation dure. Souvent le Seigneur attache la victoire non à la première, mais à la seconde, à la troisième prière. Il faut se persuader que tout notre bien dépend de la prière. De la prière dépend le changement de vie ; de la prière dépend la victoire sur les tentations ; de la prière dépend le salut éternel. »

Que de fois, dans la vie chrétienne, nous nous sentons violemment attirés à quelque désordre ! que de fois nous éprouvons une lâche faiblesse en face d'un sacrifice que sollicite notre conscience ! Appelons Dieu à notre aide, et adressons-nous à lui comme on parle à un père, c'est-à-dire avec confiance et amour. Nous éprouverons que, soutenu par Dieu, le chrétien peut nombre d'actes dont sa nature viciée le rendait incapable.

4. — Les *sacrements* sont d'autres moyens surnaturels et absolument puissants de salut pour les âmes.

Le chrétien s'est-il laissé enliser dans le bourbier du péché : il est incapable de sortir de cette terrible situation ; sa perte éternelle est certaine, s'il n'a, pour le délivrer, que ses forces naturelles. Mais si Dieu veut bien lui tendre la main, lui inspirer le regret de ses fautes, et si, répondant à ces premières avances, le pécheur reconnaît sa détresse et saisit la main du Dieu tout-puissant, par la confession il sortira de son pénible état. Non seulement au temps du Jubilé, mais toutes les fois qu'il s'est enfoncé dans le bourbier, le chrétien peut en être tiré par la même main miséricordieuse. Dès l'instant de cette délivrance, il peut reprendre avec confiance sa marche vers le ciel : Dieu a effacé les souillures passées et le rend apte à soutenir vigoureusement les luttes auxquelles l'oblige sa marche vers l'éternité.

Une autre force est à son service, plus décisive encore : l'Eucharistie. Ce sacrement nous unit à notre Rédempteur, à notre docteur, à notre juge, à notre rémunérateur, au Fils de Dieu. Il nous donne, par sa présence en nous, la communication de ses mérites, et nous enseigne, en proportion de nos besoins, la vérité nécessaire au salut. Il nous départit, selon la mesure où elle nous est nécessaire, la force même du Dieu dont il est engendré ; il donne l'assurance de sa miséricorde et de ses faveurs à qui l'abrite en lui ; il se donne tout entier à l'âme, comme il se donnera à elle dans la béatitude éternelle. Quoique la lutte demeure notre condition, il affaiblit les penchants impurs de notre chair et l'orgueil de notre esprit. Chaque fois que nous sentirons faiblir notre foi, nous ferons appel à Celui qui doit un jour se montrer à notre âme tel qu'il est, dans la patrie, et nous le supplierons de se manifester à nous davantage à travers le voile de l'Hostie sainte ; chaque fois que nous éprouverons de nouvelles révoltes des passions, nous lui demanderons de revenir et d'apaiser de nouveau les tempêtes surgissantes.

5. — Nous devons régler, en vue de notre fin éternelle, l'usage et la recherche des biens naturels.

Avant d'être chrétiens par la grâce de Dieu, nous sommes hommes par notre nature ; notre âme et notre corps ont des besoins auxquels la Providence a pourvu amoureusement. Mais ces biens, l'intelligence, la science, le désir d'être aimé de ses semblables et estimé de ses proches, la nourriture, le vêtement, la santé, le confortable dans sa demeure ne sauraient être regardés par le chrétien comme un but, mais seulement comme un moyen : Jésus-Christ les a dédaignés quand il est venu en ce monde.

Imbu de la doctrine de son Maître, le chrétien « ne se soumettra pas à ces objets, mais il les soumettra à lui-même [1] ; » il en subordonnera l'usage au vrai but qu'il doit atteindre : le salut de son âme. Le temps est court, le jugement et l'éternité sont proches : usons des biens de ce monde comme n'en usant pas, achetons comme pour ne point posséder, jouissons mais sans affection aux biens qui passent rapidement. Ne nous laissons absorber ni par les soucis domestiques, ni par le soin des intérêts matériels, ni par le tourbillon des relations et des affaires, ni même par nos chagrins intimes : tout cela coule, seules les choses divines demeurent. Créés et sanctifiés pour notre fin surnaturelle qui est Dieu, gardons-nous d'en perdre la pensée et le goût. La tempérance chrétienne, en réglant l'usage que nous devons faire des joies et des biens de cette vie, nous empêchera de favoriser la chair aux dépens de l'esprit, d'affectionner le luxe dans la nourriture, la toilette exagérée, les meubles brillants, les aises de la vie. Tous ces objets, si nous ne réfléchissions pas à leur caractère passager, exerceraient sur nous une puissance fascinatrice, arrêteraient les élans de notre volonté et nous entraîneraient à travailler exclusivement pour eux, au détriment du seul et véritable bonheur.

III. — *Nous appliquer à aimer Dieu de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes.*

1. — « Mon Dieu, c'est bien tardivement que je vous ai aimé ! » s'écriait saint Augustin. Qui de nous ne peut redire la même parole ? Tout enfant, j'ai appris par ma mère, au sein d'une famille chrétienne, que Dieu m'avait adopté pour son enfant : et je n'ai pas aimé Dieu. De bonne heure, par la voix de ses prêtres, j'ai connu les amabilités du Sauveur, les souffrances et la mort qu'il a endurées pour mon salut : et je n'ai pas aimé Dieu. Dieu a nourri chaque jour mon corps, sans

[1] Encyclique *Tametsi futura.*

[1] *Ibid.*

que jamais j'aie souffert de la faim : et malgré ces attentions de tous les jours, je n'ai pas aimé Dieu. La Providence a pourvu aux exigences de ma santé, aucun des soins qui m'ont été nécessaires ne m'a fait défaut : et malgré sa bonté, je n'ai pas aimé Dieu. Jésus-Christ s'est révélé à moi dans la fraction du pain, au début de mon adolescence ; souvent encore depuis, il a porté l'amour jusqu'à me nourrir de son Eucharistie : et je n'ai pas aimé Dieu. Aux jours où les passions commençaient à faire sentir leurs impressions impures dans mon imagination et dans ma chair, il m'a averti par la conscience et m'a soutenu par sa grâce : néanmoins je n'ai ni obéi ni aimé Dieu. Chaque chute a été réparée par l'absolution, et l'abondance du pardon a toujours dépassé l'excès de mes misères : cependant je n'ai pas aimé Dieu. Les appels de Dieu, par la voix de ma conscience, par les soutiens prodigués à ma volonté, par la prédication du prêtre ont visé à me fixer dans l'amour divin : et je n'ai pas aimé Dieu. En ce temps de Jubilé, vous me faites sentir mes torts, ô mon Dieu ; mais comment réparer ces terribles omissions ? O Maître, si digne d'amour et si miséricordieux, liez ma volonté à votre volonté pour qu'elles n'en fassent plus qu'une seule ! Reditesmoi plus fortement encore mon éternelle destinée, et pour vous prouver mon amour tardif, mais réel, je soumettrai ma volonté, je sacrifierai de mes biens, et je donnerai volontiers et largement aux œuvres qui, dans l'Eglise, préparent votre règne.

2. — Avec Dieu, et pour l'amour de Dieu, appliquons-nous à aimer notre prochain. Quiconque aime Dieu s'attachera, par devoir, à ses semblables et visera à les aider. Même d'une façon légère, il ne voudrait toucher à l'honneur du prochain ; jamais il n'attenterait à ses biens ; plutôt que d'enfreindre la moindre des règles de la justice, il serait prêt à sacrifier son temps, son plaisir, sa fortune, les intérêts de sa famille. Il n'entendra jamais solliciter de lui un service sans être immédiatement prêt à le rendre ; pour Dieu qui a uni les hommes par les liens d'une même nature, d'une même grâce, d'une même rédemption, d'un même baptême, il veut être à l'égard de tous ses frères selon la chair et selon la grâce un homme charitable. Dans toute sa conduite, il réprouve et condamne la mise en pratique, si généralisée aujourd'hui, du *chacun pour soi*.

Aux yeux de ceux qui aiment Dieu, les plus pauvres et les plus déshérités d'entre les hommes deviennent les privilégiés. On disait de Mme Swetchine : « C'était une vraie sainte, elle considérait un pauvre plus qu'un prince. » Telle est la charité chrétienne : elle ne croit pas avoir rempli son rôle quand elle s'est préoccupée d'assurer la nourriture, et même l'instruction morale. Une marque d'attention, quelques minutes de laisseraller dans la conversation lui semblent indispensables à l'endroit des malheureux : pour elle ils sont des princes, leurs infirmités sont la marque de leur parenté avec Jésus-Christ.

Conclusion.

Puissent les enseignements du Saint-Père et les grâces du Jubilé renouveler en nous ces principes et ces pratiques de vie chrétienne ! Ainsi que le remarque Léon XIII, la diminution de la foi, et par elle la suppression des sanctions divines du bien et du mal feraient perdre aux lois leur autorité et s'écrouler la justice ; la suppression de l'espérance et de l'attente des biens immortels jetterait l'homme vers les jouissances mortelles, et l'exciterait à se les attirer le plus possible ; enfin l'amoindrissement de la charité entretiendrait la rivalité, l'envie, la haine, les noirs projets, la prétention de renverser tout pouvoir, et des plans insensés de ruine générale.

Si au contraire nous travaillons à ranimer en nos âmes la foi, l'espérance, la charité, et à vivre en vrais chrétiens, nous aurons travaillé utilement à la restauration nécessaire du règne de Dieu en nous, et à l'union des forces et des cœurs au sein de la société.

PETIT CARÊME SUR LE LIVRE DE JOB

8e Instruction

LA PROVIDENCE CRÉATRICE : LE BIENFAIT DE L'EXISTENCE

Quare misero data est lux?
Pourquoi avoir appelé le malheureux à la lumière du jour? (Job, III, 20).

Mes frères,

D'un mot très juste, le Sage de l'Idumée a formulé les voies ordinaires de la Providence sur les peuples. Mais, troublé par la douleur, il parle d'une façon moins exacte de la Providence individuelle. Ainsi que Dieu le lui reprochera plus tard, il obscurcit la sagesse par des discours inconsidérés. Méconnaissant le bienfait de l'existence, il maudit le jour qui l'a vu naître : « Périsse, s'écrie-t-il, le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme est conçu ! Ce jour, qu'il se change en ténèbres, que Dieu ne le regarde pas du ciel ! Cette nuit, qu'elle disparaisse, qu'elle ne soit point comptée parmi les jours de l'année ni mise au nombre des mois !... Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée au malheureux, et la vie à ceux qui sont plongés dans l'amertume ! »

Ainsi parlait ce juste de l'ancienne Loi. Mieux éclairés, nous, fils du Nouveau Testament, nous corrigerons les exagérations de langage échappées aux lèvres de Job, et nous dirons d'abord *ce qu'est la vie* en réalité, pour conclure ensuite à *ne pas la maudire*.

I. — *Qu'est-ce donc que la vie?*

1. — Est-il bien vrai, mes frères, que la vie, même humainement parlant, ne vaille pas la peine d'être vécue ? Tout bien considéré, et mises à part les théories pessimistes et les tirades plus ou moins désespérées de certains philosophes et poètes décadents, je me permets de croire tout justement le contraire.

En général, les hommes tiennent à la vie, et ils y tiennent d'autant plus que, étant plus avancés en âge, ils ont éprouvé davantage ce qu'on est convenu de nommer les misères de l'existence. C'est donc que la vie pour eux vaut mieux que de ne pas vivre. Voyez les vieillards : il n'en est guère, ou, pour mieux dire, il n'en est pas qui ne comptent bien des jours sombres dans la longue série de leurs années. Eh bien ! par contre il n'en est guère, on pourrait dire il n'en est pas qui ne regrettent de toucher de si près au terme de l'existence, et qui n'acceptent avec joie, aux mauvais jours près, de recommencer leur vie, si la proposition pouvait leur en être faite. D'instinct nous tenons la vie à très haut prix, nous l'aimons, nous

la désirons, nous nous effrayons de penser qu'elle peut, qu'elle doit finir; et quand nous parlons d'en finir nous-mêmes avec elle, nous mentons neuf cent quatre-vingt-dix-neuf fois sur mille, car, grâce à Dieu, le nombre des morts par suicide est encore parmi nous la très rare exception.

Il est des heures cependant où nous sentons, jusqu'aux plus intimes profondeurs de notre être, la douloureuse vérité de ce nom de « vallée de larmes » appliqué à la terre. Mais le plus souvent cette terre garde pour nous des senteurs, des attraits du premier paradis. En chassant l'homme du lieu de ses primitives délices, Dieu en qui la miséricorde va toujours de pair avec la justice, permit du moins à Adam d'emporter avec lui de la semence de tous les fruits du merveilleux jardin. Eh bien! fécondée des sueurs et du travail de l'homme, cette semence précieuse donne à toute terre où elle est cultivée un aspect de paradis, et à l'homme l'illusion de l'Eden retrouvé. Oui, l'homme, par son industrie et son persévérant labeur, arrive à faire refleurir sur la terre quelque chose du bonheur originel, et la plupart de ses jours ici-bas sont réellement des beaux jours.

Du reste la nature est là, mère clémente que la malédiction divine n'a pu rendre tout à fait marâtre, grâce à l'intervention de la miséricorde. Elle est là qui, par les fleurs et les souffles embaumés de ses printemps, les fruits spontanés de ses étés, la variété si agréable de ses saisons, la beauté de ses sites et de ses spectacles, ses chants d'oiseaux, ses parfums et ses sourires, ses murmures, sa poésie, son ciel bleu, ses océans et ses montagnes, ne contribue pas peu à enchanter le séjour de l'homme en ce monde. Elle lui fournit pour sa table des mets succulents, des desserts exquis. Elle lui offre, pour la guérison de ses maladies, une infinité de remèdes et de plantes; elle met au service de ses infirmités ses eaux sulfureuses, lithineuses et thermales. Encore une fois, à s'en tenir simplement au côté humain de la chose, la vie, avec tous les agréments qu'elle emprunte de la nature, de l'art et de la société, vaut en règle très générale la peine assurément d'être vécue. Et le danger sur ce point est non pas que l'humanité en masse se dégoûte de la terre et de la vie, mais qu'elle s'y attache trop avidement, qu'elle cherche dans les plaisirs et douceurs d'ici-bas en quelque sorte sa fin dernière, en un mot qu'elle oublie le ciel avec ses félicités lointaines pour la terre et ses joies plus immédiates. Sans doute la vie est brève et rapide : mais raison de plus pour la plupart des hommes d'en goûter, d'en savourer les charmes avec un redoublement d'ardeur et de désir.

2. — Voilà ce qu'il en est de la vie, à n'en juger qu'au seul point de vue naturel. Mais élevons plus haut nos pensées et raisonnons de l'existence selon les données surnaturelles. Qu'est-ce donc que la vie aux yeux de la foi? La vie, c'est le commencement, la préface, le premier instant d'une éternité qu'il ne tient qu'à nous de rendre bienheureuse. La vie, c'est un enjeu moyennant lequel il nous devient possible, et même facile de gagner le ciel : le ciel, c'est-à-dire un infini de bonheur sans nom dont les plus ardentes joies d'ici-bas ne sauraient nous donner qu'une faible idée. La vie, on l'a dit et je puis le répéter, la vie est un bien d'une valeur déjà infinie, puisqu'on l'échange contre cet autre bien d'un prix incommensurable qu'est la vie éternelle. Quel trésor inestimable n'est donc pas dans ce trésor des jours que nous tenons de la largesse du Dieu créateur et conservateur des êtres!

Et nous préférerions à ce bien mille fois précieux, à cette richesse inestimable, l'éternelle indigence du néant? Quand bien même l'existence ne serait pas pour nous, humainement parlant, ce que j'ai dit qu'elle est pour la plupart des hommes, réellement estimable, désirable, incomparablement meilleure que le non-être, quand bien même elle ne serait qu'une trame ininterrompue de misères ou de douleurs, nous n'en devrions pas moins être, en vrais chrétiens instruits des promesses futures, à jamais reconnaissants à Dieu de nous avoir appelés à la vie, pour si crucifiée que soit celle-ci.

Et ce n'est pas seulement pour nous que la vie est une richesse à nulle autre pareille, un bien sans égal : c'est aussi pour Dieu. Qui dira aux yeux de Dieu le prix d'une vie humaine? L'Esprit-Saint proclame précieuse devant le Seigneur la mort de ses justes. Mais que dire de leur vie? Il y a dans une existence humaine bien réglée, bien comprise, bien dirigée selon les vues surnaturelles, une telle somme de gloire rendue à Dieu! Je ne parle pas ici de la vie de ces personnalités d'élite qui ont rempli l'Eglise et le monde de l'éclat d'une vertu extraordinaire, de vertus héroïques, d'une sainteté soutenue pendant de longues années à un degré presque incroyable; je ne parle pas de ces hommes d'une énergie de foi surhumaine qui ont dépensé leur vie dans les rudes travaux de l'apostolat, qui ont glorifié Dieu par l'effusion de leur sang au milieu des plus atroces tortures, ou qui se sont immolés à Dieu sur l'autel de la pauvreté, de la virginité et de l'obéissance volontaires et perpétuelles. Je ne parle que des chrétiens fidèles à aimer Dieu et à le servir d'une façon qui n'a rien que de commun et d'ordinaire. Et je dis que leur vie passée dans l'accomplissement quotidien du devoir et la soumission habituelle à la volonté divine, est pour Dieu un trésor de grand prix. Une âme de plus pour le connaître, le bénir et l'aimer librement, vaut infiniment plus aux yeux du Créateur que tous les mondes à la fois, que tous les astres et tous les soleils qui évoluent dans l'espace et obéissent nécessairement, aveuglément aux lois qu'il leur a posées. Encore une fois, qui dira ce qu'est une vie devant Dieu? Le vide produit au ciel par la chute de Lucifer n'est peut-être pas plus grand que celui laissé là-haut par l'homme qui « perd sa vie, » la dérobe à son Dieu, et, méconnaissant la valeur inestimable de cette perle glorieuse, l'abandonne en pâture aux pourceaux de l'enfer.

II. — *Il ne faut pas maudire la vie*

Gardons-nous donc de mésestimer l'existence que nous avons reçue de Dieu! Dans la prospérité, gardons-nous d'en mésuser; dans l'affliction, gardons-nous de la maudire.

Des imprécations qu'il prononçait contre elle, Job avait une excuse : la vie n'était pour lui que le vestibule du *cheol*, de ces limbes tristes et sombres où les meilleurs mêmes de l'humanité étaient condamnés à séjourner après la mort, dans une attente pleine de soupirs, jusqu'à ce qu'il plût au ciel de s'ouvrir pour la venue du Messie Libérateur. De plus, Job n'avait pas sur le sujet qui nous occupe les lumières de la Révélation évangélique.

Mais nous, chrétiens, que nous manque-t-il pour résoudre avec justesse le problème de l'existence? C'est surtout quand on souffre qu'on se laisserait aller à blasphémer la vie. Mais si nous le faisions, nous serions sans excuse, nous qui nous savons placés sur cette terre uniquement pour glorifier Dieu et mériter le ciel, et qui savons d'autre part combien il est aisé, quand on souffre, de glorifier Dieu et de bien mériter de lui. Oui, qu'il est facile, à l'heure de la tribulation, de faire fructifier presque à l'infini ce trésor qu'est la vie! Que l'on est

riche à ces heures où le deuil broie nos cœurs, où la douleur tenaille nos membres, et comme l'on peut tout ensemble immensément recevoir de Dieu et rendre immensément à Dieu ! La plus petite souffrance est si méritoire, bien acceptée, si agréable à Dieu, si glorieuse pour Dieu ! Mais, hélas ! nous préférons murmurer, maudire. Et alors que de trésors nous gaspillons ! que de richesses nous dissipons follement pour le plus grand dommage de notre Dieu et de nous-mêmes ! Nous devrions couvrir notre trésor et le porter jalousement à deux mains, comme quand on porte en un vase étroit et fragile un liquide précieux. Point ! Le plus souvent nous nous indignons, nous frappons l'air de nos mains furieuses, et nous perdons tout le long du chemin le meilleur de nos mérites et de nos gains éternels.

Revenons, mes frères, à de plus sages façons de penser et d'agir. Prenons en ceci le saint homme Job pour modèle : il n'a pas plus tôt prononcé contre le jour qui l'a vu naître ses formidables imprécations, qu'il revient à un autre langage. Il songe que Dieu n'aurait pas mis tant d'amour à nous créer, qu'il n'aurait pas pris une telle complaisance à nous donner l'être, si la vie n'était pas réellement une chose digne d'envie, un bienfait du Père universel. « Vos mains, dit-il au Seigneur, m'ont ouvré ; elles ont comme façonné au tour toutes les parties de mon corps ; comme un lait répandu dans un vase et qui, coagulé dans la forme, en prend les harmonieux contours, vous avez moulé mon corps ; vous avez revêtu de chairs au gracieux incarnat l'armature d'os et de nerfs dont vous m'aviez composé. Vous m'avez donné la vie, cette première de vos miséricordes ; et me l'ont conservée les soins vigilants de votre Providence [1]. » Oui, mes frères, ce soin jaloux que l'artiste divin a pris dans la formation du corps, cette partie inférieure de nous-mêmes, l'infinie et maternelle tendresse que déploie la Providence à préserver notre vie de tant d'occasions de ruine, de tant causes de mort dont nous sommes sans cesse enveloppés, nous disent assez en quelle estime Dieu tient l'humaine existence, et quel cas nous en devons faire nous-mêmes. Si jusqu'ici nous avons mal jugé de cette existence, égarés que nous étions par les deuils ou les douleurs qui l'ont pour nous traversée, changeons dès aujourd'hui d'attitude et de ton, et adorons la bonté gratuite du Seigneur qui nous a appelés à la vie préférablement à tant d'autres êtres humains possibles, mais à jamais demeurés dans le néant.

Mais, m'objecterez-vous, le Christ lui-même a dit de quelques-uns dans l'Evangile : « Il vaudrait mieux pour eux de n'être jamais nés. » Ils ont bien le droit, ceux-là, de maudire l'existence, ce nous semble. — Nullement, mes frères. Ils n'ont le droit de maudire que leur perversité et leur mauvais vouloir, le déplorable usage qu'ils ont fait de leur liberté. Pour eux comme pour tous l'existence reçue était un bienfait du ciel, une richesse, un trésor précieux. Ils n'ont pas su en profiter. A qui s'en prendre qu'à eux-mêmes ?

Nul donc n'a le droit de maudire l'existence. Il nous est permis sans doute, quand nous avons déjà combattu le bon combat, que le salut nous semble certain, que la terre nous est à dégoût, il nous est permis de désirer que Dieu borne là nos jours, encore que ce désir soit moins parfait que l'entier abandon à la volonté divine. Mais autre chose est de souhaiter la fin des épreuves et des combats de ce monde, l'entrée dans le repos et dans la gloire ; autre chose de souhaiter n'être jamais né. Le premier vœu se retrouve dans le cœur et sur les lèvres de bon nombre de saints ; le dernier est le propre des damnés dans l'enfer, et, sur la terre, des gens grossiers et charnels qui n'ont pas le sens chrétien. Maudissons donc dans notre vie, si nous le voulons, les jours coupables et inféconds qui y ont trouvé place en trop grand nombre peut-être, souhaitons qu'ils soient rayés de la liste de nos jours ; mais remercions Dieu sans cesse dont la clémente Providence nous a engendrés à la vie et nous y conserve. Ainsi soit-il.

[1] Job, x, 8-12 (d'après l'hébreu).

9e Instruction

LA PROVIDENCE ÉDUCATRICE

Semel loquitur Deus, et secundo non repetit.

Dieu parle une fois, puis il s'y prend d'autre façon.

(Job, xxxiii, 14).

Mes frères,

Dieu, qui a créé les hommes pour sa gloire, ne les abandonne pas à eux-mêmes une fois créés. Il se fait leur éducateur ; il les instruit, il les dirige, il veut leur enseigner la sagesse véritable, celle qui consiste à craindre le Seigneur et à le servir.

Mais, nous est-il dit dans le livre de Job, Dieu parle une fois, et ne répète pas une seconde fois ce qu'il a dit. Il a diverses manières d'instruire les hommes des voies de la sagesse : d'abord il leur parle *par sa loi ;* ensuite, *par la voix de la réflexion ;* enfin, *par les coups de foudre de la douleur.*

Nous n'étudierons ce soir que les deux premiers de ces langages de Dieu.

I. — *Dieu parlant aux hommes par sa loi*

1. — *Semel loquitur Deus.* Une fois pour toutes, Dieu a donné aux hommes sa loi. Sur le Sinaï, il l'a promulguée au bruit du tonnerre, au son de toutes les trompettes célestes. En ce jour à jamais inoubliable, la Loi divine a pris possession de la terre. Le Christ viendra longtemps après apporter au monde la loi évangélique, mais cette loi nouvelle ne sera elle-même qu'un complément de la Loi ancienne. « Je ne suis pas venu, affirmera solennellement le divin Maître, je ne suis pas venu pour abroger la Loi, mais pour la compléter. *Non veni solvere, sed adimplere.* » Et la Loi ainsi complétée par le Christ doit être prêchée et reçue partout : *Prædicate evangelium omni creaturæ.*

Voilà donc le fait : Dieu a donné sa loi à l'humanité, et sa loi est irrévocable. Dieu ne ressemble pas à ces législateurs qui sont contraints de rapporter le lendemain une loi faite la veille, et de modifier sans cesse leurs décisions et leurs décrets. Sa loi s'étend à tous les âges, elle s'impose à tous les hommes ; et ce que nous avons à faire, c'est de nous en instruire à l'école de la tradition, sans craindre que jamais le code divin reçoive une seconde édition différente de la première.

Si je vous dis cela, mes frères, c'est parce que je sais certains journaux qui se donnent, à grand renfort de mots sonores et pompeux, pour les organes de l'*Evangile de demain.* Oui, il en est qui rêvent, au sein de notre société contemporaine tourmentée et malade, qui rêvent d'un Evangile nouveau, d'une loi nouvelle mieux en rapport, prétendent-ils, avec les aspirations et les besoins

de l'humanité. Ces faux prophètes, ces apôtres prêchant sans mission d'aucune sorte, ces séducteurs qui ne sont animés que d'un esprit pervers et n'enseignent que des doctrines subversives, ne les écoutez pas. Eloignez-vous de leurs assemblées, jetez au feu leurs écrits ; attachez-vous uniquement à la parole de Jésus-Christ qui, en donnant sa loi à la terre, a déclaré que pas un iota ne serait changé à cette loi jusqu'à la consommation des siècles. L'Evangile suffit à tous les temps et à toutes les nécessités sociales. Que les hommes reviennent à la pratique fidèle du code évangélique, qu'ils règlent sur ses préceptes leurs rapports communs comme leur vie privée, et ils n'auront nul besoin de tant de lois et règlements multipliés à l'infini, et ils ne songeront pas à faire régner sur les sociétés un Evangile nouveau. *Semel loquitur Deus.* Dieu a parlé une bonne fois, cela suffit. Sa loi bien méditée, bien comprise, bien appliquée, est le salut des sociétés et des individus ; elle est un gage, un moyen infaillible de paix et de bonheur au sein des peuples.

2. — Car c'est pour notre plus grand bien que Dieu nous a donné sa loi. Dans les desseins de la Providence, cette législation souveraine directement édictée par Dieu à l'usage de l'homme est un bienfait incomparable.

a) Au lieu de laisser sa créature raisonnable chercher à tâtons et en aveugle son principe et sa fin, l'Eternel a tracé d'avance et ouvert devant les pas de l'homme la route sûre qui infailliblement devait le conduire, lui sorti de Dieu, à la possession de la félicité dans le sein du même Dieu.

Il en est qui se plaignent des aspérités, des difficultés, des montées en pente trop raide de cette route en certains endroits. C'est insensé. N'est-il pas mille fois plus facile de gravir une montagne escarpée en suivant un chemin connu et tracé, que de tenter cette ascension au hasard, sans indication, sans guide, et comme à travers une forêt vierge couvrant le pied de la montagne et en dérobant au regard les sommets désirés ? Est-ce la faute du chemin si les cimes auxquelles il s'agit d'atteindre sont d'un difficile accès et se perdent dans les nues ? Ne faut-il pas plutôt bénir ce chemin secourable où votre marche est assurée, où chacun de vos pas vous rapproche du terme, où, aux tournants douteux, un poteau indicateur vous renseigne sur la direction à tenir ? Or la loi du Seigneur nous est un chemin de ce genre, à nous voyageurs sans cesse en ascension vers le ciel. Il faut monter sans doute : le royaume des cieux souffre violence. Mais, pour cette escalade glorieuse, la loi divine nous est d'un inestimable secours.

b) Nous conduire sûrement au but : tel est donc le premier bienfait de la loi. Il en est un second dont il nous faut savoir aussi remercier la Providence : c'est la délicieuse tranquillité que répand sur toute notre vie la possession de cette loi adorable.

Si nous n'avions point cette loi pour régler notre vie, nous serions dans de continuelles angoisses de conscience. « Quand je réfléchis, disait un saint, à tout ce que Dieu nous promet et au peu qu'il demande de nous, quand je pense à tout ce qu'il est et au peu que nous sommes devant lui, je ne puis assez m'étonner qu'il daigne se montrer si peu exigeant vis-à-vis de nous. » C'est bien là ce que se dit tout homme prenant la peine de peser mûrement les choses. Il ne peut concevoir que Dieu qui a sur nous des droits infinis daigne nous tenir quittes à si bon compte, se contenter d'un minimum de culte et d'amour dont les hommes auraient peine à se contenter entre eux. Si donc la loi divine n'avait point été donnée à l'homme, tout ce qu'il a paru ou paraîtra sur la terre d'hommes pieux et justes auraient vécu dans de continuelles inquiétudes de conscience. Craignant de n'en avoir jamais assez fait pour Dieu et ignorant où s'arrêtent les limites du nécessaire, ils auraient traîné jusqu'au tombeau des jours en proie au remords, au désespoir peut-être, à une agonie morale des plus douloureuses.

Bénie soit la très amoureuse Providence de notre Père céleste qui, tout en nous exhortant à l'observance des conseils, nous fait savoir du moins qu'il n'exige de nous que l'accomplissement des préceptes, et nous apprend lui-même de quoi se contente sa justice pour nous donner le ciel ! Sachons, mes frères, voir sous un jour nouveau ces commandements divins qui ont jusqu'ici peut-être provoqué nos murmures ; regardons-les, acceptons-les comme un bienfait de plus de la Providence à notre égard, et témoignons à Dieu notre reconnaissance pour ce nouveau bienfait en apportant à l'observation de la loi divine un esprit de filial amour qui peut-être nous a fait défaut jusqu'à ce jour.

II. — *Dieu parlant aux hommes par la réflexion*

Ayant une fois donné aux hommes sa loi, Dieu n'a plus à la leur renouveler. Ce serait une prétention bien sotte de notre part d'exiger que Dieu refasse sa loi au gré des générations différentes qui se succèdent sur la terre. Dieu n'a pas non plus à revenir parmi nous en recommencer la promulgation à chaque quart ou tiers nouveau de siècle. Il a laissé après lui sur la terre son Eglise qu'il a investie de la mission de faire retentir l'expression de la loi de vérité et de salut jour et nuit aux oreilles de l'humanité. Que les hommes viennent l'un après l'autre apprendre de cette gardienne fidèle des enseignements et des préceptes de l'Evangile, le secret de la vie éternelle !

Mais il se peut que, même instruits profondément des commandements de la Loi, les hommes finissent ensuite par les méconnaître ou les oublier. Alors qu'arrive-t-il ? L'Esprit-Saint va nous l'apprendre dans le livre de Job. « Dieu, lisons-nous, parle une fois, et il ne se répète pas une seconde fois de même façon. Seulement, pendant un songe, dans une vision de la nuit, lorsque le sommeil est tombé sur les hommes et qu'ils reposent dans leur lit, Dieu leur ouvre l'oreille ; il les avertit et leur rappelle ce qu'ils doivent savoir, afin de détourner le pervers du mal qu'il accomplit et de le délivrer de l'orgueil, afin de tirer son âme de la corruption et de sauver sa vie du glaive de la souffrance. Car Dieu parle à l'homme aussi par la douleur sur sa couche, et il fait sécher tous ses os [1]. »

Ainsi donc, dans la fièvre du jour, l'homme peut s'étourdir, étouffer la voix de sa conscience, mépriser le souverain Législateur, s'exalter dans son orgueil jusqu'au *Non serviam* de Satan. Mais, dans le calme de la nuit, Dieu lui parle, et la conscience effraie le coupable du souvenir de ses méfaits. C'est tantôt dans le sommeil, tantôt dans l'insomnie que Dieu se fait ainsi sentir à l'homme pour le tirer de son égarement et le ramener au bien. Dans le sommeil, combien de fois un songe pénible a suffi à remettre en son bon chemin un malheureux qui se perdait ! Et dans l'insomnie, combien de grâces salutaires, de remords puissants sont venus assaillir le pécheur !

L'histoire a gardé le souvenir de cette nuit où, moine renégat, Luther venait de quitter son couvent, et fuyait à travers la campagne avec une

[1] Job, XXXIII, 14-19.

religieuse défroquée comme lui. La nuit était calme et pure ; au firmament profond scintillait comme un frétillement d'étoiles. Les deux fugitifs se taisaient ; malgré eux, la mystérieuse rêverie de cette belle nuit de mai envahissait leur âme. Et voici que levant vers les astres des yeux mélancoliques, la compagne de Luther se prit à dire d'une voix émue : « Regarde donc, ami, comme le ciel est beau ! Et ce n'est là pourtant que l'envers des cieux ; comme il doit être plus bel encore, l'autre côté du ciel ! Mais dis-moi, est-il pour nous ce beau ciel ? » — Le moine apostat, baissant la tête avec tristesse, répondit sourdement : « Je n'en sais rien ! — Pourquoi ? reprit la jeune femme. Avons-nous donc mal fait de sortir de notre couvent ? — Peut-être ! répondit Luther. — Il faut donc y rentrer ? poursuivit-elle. — Ce serait peut-être le plus sûr, » répondit l'ex-moine ; puis, après un silence, il ajouta : « Mais il est trop tard ! »

Voilà, mes frères, dans ce trait d'histoire, un vivant et saisissant commentaire des paroles du livre de Job que je vous citais tout à l'heure. C'est ainsi que la Providence sait tirer parti, pour tenter près de l'homme qui s'égare une suprême démarche, de l'insomnie elle-même. Elle laisse le pécheur plus ou moins abandonné à ses passions, à ses desseins pervers pendant les heures du jour ; mais elle le ressaisit et le berce pendant la nuit dans des pensées meilleures. Pendant le jour, l'âme est entraînée vers les objets extérieurs, elle ne voit pas, n'entend pas. La nuit au contraire, seule à seule avec Dieu elle discerne le langage de la vraie sagesse. Tout est silencieux, les bruits du dehors se taisent, la paix est partout ; l'âme voit Dieu plus facilement, l'écoute plus volontiers. Je ne sais quelle mystérieuse harmonie existe entre la nuit et la prière, l'adoration, le repentir : on dirait que la rosée du ciel a choisi, pour tomber sur les âmes, les mêmes heures que la rosée terrestre pour vivifier les plantes. Quand l'être tout entier est comme recouvert par les voiles de la nuit, que l'âme seule veille à la lumière divine, que c'est doux, que c'est bon, que c'est salutaire ! « Les bénédictions que Dieu a versées sur mes nuits blanches, écrivait Mme Schwetchine à la princesse Galitzin, sont indicibles ! »

Profitez donc de la nuit, mes frères, pour vous recueillir devant Dieu ; profitez-en pour examiner chaque soir avant de vous endormir l'état de votre conscience, pour demander pardon au Seigneur des fautes de la journée, pour réformer dans le calme de votre âme et sous l'influence de la grâce les résolutions que vous auriez pu prendre le jour sous le coup d'une passion un peu trop vive. Remerciez la Providence de vous avoir ménagé chaque soir les bons conseils de la nuit, et n'attendez point, pour vous corriger de vos voies mauvaises, que le Tout-Puissant se voie forcé de tirer contre vous le glaive de la souffrance. Ainsi soit-il.

10e Instruction

LA PROVIDENCE ET LA SOUFFRANCE

Increpat quoque per dolorem in lectulo.

Dieu reprend aussi l'homme en l'étendant sur sa couche de douleur.

(Job, XXXIII, 19).

Mes frères,

J'ai le dessein de vous rappeler ce soir le rôle de la douleur dans l'ensemble des desseins de la Providence. Nous verrons donc ensemble *pourquoi Dieu permet la souffrance ici-bas*, et ensuite *comment nous devons la supporter.*

I. — *Pourquoi Dieu permet la souffrance*

1. — Ce n'est pas Dieu qui a fait la douleur, pas plus qu'il n'a fait le péché. La douleur, le péché et la mort vont contre les intentions premières de Dieu. Son but, en opérant la création, était de donner à sa propre gloire essentielle un complément de gloire extérieure et accidentelle tirée des créatures, et en même temps de rendre participantes de sa félicité celles de ces créatures capables de raison, d'amour, de joie, de bonheur. Le premier homme, abusant de sa liberté et trahissant les desseins du Créateur, a semé le péché sur la terre, et de cette semence maudite est née la douleur.

De ce simple exposé des faits il résulte qu'on ne devrait jamais s'en prendre à Dieu des souffrances, quelles qu'elles soient, qui affligent l'humanité. Dieu a toujours désiré l'homme parfaitement heureux, même ici-bas ; et c'est l'homme qui a obligé Dieu à faire intervenir la douleur et à changer le paradis de délices en une vallée d'amertume et de larmes.

Il y a plus. Non seulement le Créateur n'a vu qu'avec déplaisir l'entrée sur la scène du monde de ces trois acteurs qu'il n'y avait point appelés : le péché, la souffrance et la mort ; mais, tirant dans sa bonté le bien du mal, il a fait de la douleur ici-bas une forme de sa miséricorde. Immédiatement après le péché, Dieu pouvait, selon la menace faite à Adam, condamner l'humanité sans rémission à la double mort du corps et de l'âme. L'enfer sans pardon : c'est tout ce que nos premiers parents pouvaient attendre du Dieu vengeur qu'ils avaient provoqué par leur criminelle révolte. Mais Dieu a pitié de ceux qui n'ont péché que séduits par les perfides excitations du Malin. Au lieu de la mort de l'âme, mort éternelle et sans merci, il imaginera pour eux la souffrance corporelle, temporaire et adoucie par bien des consolations. C'est ainsi qu'il fera de la douleur même un instrument de sa miséricorde et que l'homme ne pourra, sans se rendre coupable de la plus noire ingratitude, murmurer contre Dieu à cause des afflictions de la vie.

Voilà ce qu'il en est de la souffrance considérée au point de vue de l'humanité en général : Dieu l'a permise pour empêcher un mal infiniment plus grand, et pour épargner aux hommes une éternité de tortures en la société des démons. Réduit par la désobéissance du chef de la race humaine à damner l'homme à jamais ou à le purifier de son péché par le feu de la tribulation, ce Père compatissant a choisi ce dernier moyen comme répondant le mieux à son infinie tendresse pour nous.

2. — Quant aux maux particuliers qui frappent tantôt l'un, tantôt l'autre d'entre nous, j'ai déjà eu l'occasion de dire ce qu'il en fallait penser.

a) Ils peuvent être simplement une suite du péché originel, une conséquence naturelle de la malédiction que ce péché a fait peser sur la terre et sur tout ce qui l'habite. Justes ou pécheurs, nul de nous n'en est exempt, chacun a sa part de douleurs ici-bas ; il en est de cela comme des ronces et des épines qui poussent d'elles-mêmes et sans distinction dans le champ du bon chrétien comme sur les terres du mécréant. Et pas plus qu'il n'est défendu de chercher à détruire les ronces et les mauvaises herbes qui envahissent le sol, il n'est défendu de chercher à combattre les douleurs qui envahissent notre vie, à les diminuer, à les guérir. Dieu ne nous a point interdit d'opposer à la malédiction prononcée contre nous à la suite du péché, des désirs, des énergies et des efforts contraires capables d'en contrebalancer l'effet. Il

n'y a rien là de contraire à la religion ; et celle-ci échappe ainsi au reproche que lui font ses adversaires d'être l'ennemie née du progrès et du bien-être dans la société. Nullement. L'Eglise a été la première à défricher, par la main de ses moines, la terre de notre vieille Europe ; elle a institué, partout où elle a pu fleurir, des fêtes et des réjouissances à l'usage du peuple ; elle a cherché toujours, en même temps qu'à guérir les âmes de la lèpre du péché, à guérir les corps des infirmités de toute sorte, et les saints de tous les âges, à l'exemple du Christ leur maître, ont multiplié, en faveur des malades et des infirmes, les miracles de leur charité.

L'Eglise nous fait comprendre par là que Dieu qui a maudit la terre à cause du péché voit plutôt avec satisfaction dans sa paternelle mansuétude l'effet de sa malédiction atténué, amoindri par l'ingénieuse industrie de l'homme. Et si ce n'étaient les péchés actuels que nous commettons avec une malheureuse facilité et dont il nous faut ensuite subir le châtiment en ce monde, si nous ne voulons pas avoir à le subir bien plus rigoureux dans l'autre vie, si ce n'étaient point nos péchés actuels de chaque jour, Dieu serait heureux de nous voir échapper ici-bas à la loi de la souffrance.

Voilà la vérité en cette matière. Voyez comme Dieu est bon, comme il est père, comme il est mère, et combien nous sommes déraisonnables d'accuser Dieu, de murmurer, de nous insurger contre lui quand nous souffrons. La même clémente Providence qui, pour sauver le genre humain, substitua la douleur en ce monde à la damnation en l'autre, continue à remplir à l'égard de chacun de nous le même rôle miséricordieux ; à des châtiments longs et proportionnés à l'offense après la mort, elle substitue des peines relativement légères et de peu de durée pendant la vie, et elle nous demande seulement, pour égaler le mérite de ces peines au démérite de nos péchés, un acte de résignation surnaturelle et de soumission filiale à la volonté de Dieu.

Telle est l'une des raisons pour lesquelles Dieu permet la douleur ici-bas.

b) D'autres fois, Dieu se sert de la douleur comme d'une grâce suprême pour donner à l'âme qui lui résiste obstinément le dernier coup, l'assaut définitif. Quand un cœur s'est endurci à l'extrême, qu'il est et demeure fermé à toute inspiration d'en haut arrivant par les voies ordinaires, il n'est plus que le coup de hache de la douleur pour ouvrir en ce cœur un jour sur le ciel. Il est des âmes sourdes à ce point qu'il faut pour les réveiller un coup de tonnerre. Et puis ces larmes qu'un deuil cruel fait répandre rapprochent de sa créature en pleurs le Dieu qui se souvient toujours d'être père. Dans une larme jaillie du plus profond du cœur humain, il y a je ne sais quoi qui attire Dieu, qui le fait se pencher avec un redoublement de tendresse vers son enfant prodigue, qui lui arrache de nouveau, pour ainsi dire malgré lui, des grâces de choix pour ce pécheur à qui il avait presque juré de ne plus accorder aucune grâce.

Laissons, mes frères, l'auteur du livre de Job nous raconter avec une autorité divine ce mystère des miséricordes du Seigneur. « Dieu, dit-il, châtie aussi l'homme sur sa couche par la douleur ; en cet état, l'infortuné ne trouve qu'amertume dans le pain et les mets qu'il mangeait auparavant avec délices. Son âme s'approche du tombeau et sa vie n'est qu'un long soupir comme ceux qui résonnent sous les cyprès. Mais qu'alors un ange choisi entre mille parle pour lui et annonce dans les cieux l'anéantissement de cet homme, Dieu aura compassion de lui, et dira : Délivrez-le, j'ai trouvé bon de lui faire grâce. Sa chair est consumée par les souffrances ; qu'il retourne aux jours de sa jeunesse. Il priera Dieu et Dieu lui sera propice. Il regardera ses frères et il s'écriera : J'ai péché, j'ai offensé le Seigneur et je n'ai pas été châtié comme j'en étais digne [1]. »

Voilà donc l'une des raisons encore pour lesquelles Dieu permet la douleur au sein de notre espèce : il veut donner à l'ange de la pitié lieu d'intercéder pour un coupable alors que l'ange de la prière, depuis longtemps peut-être, est réduit à un triste silence ; il veut se donner à lui-même comme un dernier prétexte de compassion et de miséricorde à l'égard d'un malheureux pécheur dont la mesure d'iniquité est pleine et qui ne mériterait pas sans cela d'être épargné un seul instant de plus. Rendons, mes frères, des actions de grâces au Seigneur pour les larmes qu'il fait parfois couler de certains yeux, et ayons le courage de demander pour nous et pour les nôtres, si besoin est, de ces sortes de larmes !

c) La douleur est encore aux mains de Dieu l'instrument dont il se sert pour polir les âmes, mystérieux sculpteur. A certaines âmes vertueuses mais en qui font saillie encore bien des aspérités et de grossières imperfections, il faut bien des retouches. A ces âmes, pour être telles que Dieu les veut, il manque d'avoir souffert. Aussi Dieu qui les aime, qui est jaloux de les posséder plus belles chaque jour, les burine par la souffrance. Peu à peu les aspérités s'effacent, les imperfections disparaissent ; l'âme est maintenant digne de son Dieu.

Voyez Job. N'apparaît-il pas, à la fin de son histoire, après avoir subi sa douloureuse épreuve, incomparablement supérieur à lui-même tel qu'il se montre à nous d'abord ? Cela ne se fait pas sans un violent combat intérieur. Le malheur arrache d'abord au vertueux patriarche des plaintes, des récriminations : il discute, il accuse, la tempête est dans son cœur. Puis tout à coup le ciel orageux se déchire, un rayon de soleil s'en dégage. Plongé qu'il était l'instant d'auparavant dans les plus profondes ténèbres, il s'élance soudain en pleine lumière ; et, au plus fort du sentiment de son infortune, voilà qu'il tire de son cœur ce cri de sublime espérance : « *Credo quod Redemptor meus vivit.* Je crois que mon Rédempteur est vivant, et que moi-même, au dernier jour, je ressusciterai de terre pour le voir et le posséder à jamais. » La souffrance venait de donner à sa foi une énergie qu'elle n'avait pas eue jusque-là, et la prière revêtait sur ses lèvres des accents qui lui étaient jusqu'alors inconnus.

Telle est l'œuvre de la douleur ; et telles sont quelques-unes des raisons pour lesquelles Dieu permet qu'elle vienne assombrir les jours de notre vie.

II. — *Comment nous devons souffrir*

Ce que j'ai pu dire, mes frères, dans telle et telle circonstance, des paroles hardies et amères tombées des lèvres de Job, n'empêche pas ce saint homme d'être justement proposé à toutes les générations comme un modèle de patience. Aussi nous allons apprendre de lui comment nous devons nous comporter sous le coup de la douleur.

Le démon lui a enlevé tous ses biens. Lui, que fait-il, à l'annonce de la ruine totale qui l'a frappé ? Il déchire ses vêtements, se rase la tête pour y répandre de la cendre, se jette à terre, adore le Seigneur, et s'écrie : « Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté ; comme il a plu au Seigneur, il

[1] Job, XXXIII, 19-27.

est arrivé. Que son nom soit béni ! » Frappé bientôt après d'un ulcère affreux qui le ronge des pieds à la tête, il ne cesse point de bénir le Seigneur, il ôte avec un tesson, sans se plaindre, la pourriture de sa lèpre, et les objurgations de son épouse qui raille sa constance à louer Dieu n'arrivent point à lui faire perdre son admirable patience.

Chrétiens, mes frères, voilà notre modèle. Quand le malheur nous frappe, reconnaissons tout de suite avec le saint homme Job la main du Seigneur, et disons ainsi que lui : « Comme il a plu au Seigneur, il est arrivé. » Je vous l'ai dit : il ne nous survient pas une affliction qui n'ait passé par la main de Dieu, soit que Dieu l'envoie lui-même, soit qu'il la permette et qu'il lui dise : «Va.» Il y a quelque chose de bon, de réconfortant, de salutaire à penser que, dans la peine qui nous arrive, c'est à Dieu même que nous avons à faire, c'est Dieu qui nous visite. Pénétrons-nous fortement de cette pensée, et ce sera déjà beaucoup pour notre consolation.

Job déchire ses vêtements. Ces vêtements déchirés étaient sans doute dans l'antiquité un signe de douleur. Mais ils étaient aussi, au dire de certains Pères, un symbole. L'infortuné visité par l'affliction semblait par là s'offrir plus complètement encore aux châtiments vengeurs de la divinité, pareil au condamné qui présente son corps entièrement nu aux verges et aux coups. Toujours tremblants devant le Dieu caché dont ils ne connaissaient pas aussi bien que nous, enfants de l'Evangile d'amour, les infinies tendresses de père, ils semblaient, en déchirant leurs vêtements, dire au Tout-Puissant : « Frappe encore, jusqu'à ce que ta vengeance soit satisfaite. » Ce symbole des vêtements déchirés a disparu de nos usages ; mais le sentiment qu'il exprime devrait subsister toujours. Quand la verge de Dieu nous touche, nous devrions, au lieu de nous indigner, de récriminer avec colère, reconnaître que nous ne sommes pas traités encore aussi rigoureusement que nous le mériterions ; nous devrions confesser nos torts et nous offrir, hosties d'expiation volontaires, au bon plaisir du Dieu vengeur. Ah ! ce qui nous fait blasphémer dans la douleur, c'est que nous ne voulons pas prendre une juste idée de la malice de nos actes, et concevoir un sentiment exact de l'indignité devant Dieu de notre conduite pleine d'ingratitude, d'irrespect, de perfidie, de mensonge, de duplicité, de lâche égoïsme. Nous nous imaginons toujours être châtiés au-delà de nos démérites. Hélas ! insensés que nous sommes, quand donc cesserons-nous de provoquer le Seigneur par notre orgueil insupportable ?

Job se rase la tête pour y répandre de la cendre. C'est-à-dire, mes frères, que Job fait ici ce que nous devrions toujours faire nous-mêmes dans l'affliction : il s'humilie devant Dieu, il fait connaître à tous que, n'étant que cendre et poussière, il est entièrement au pouvoir du Très-Haut.

Il se jette à terre, et il adore. Le malheur a cela de bon, mes frères, c'est qu'il replace la créature dans ses vrais rapports avec le Créateur. Dans la prospérité, l'homme est tenté de s'enfler, de s'exalter au-dessus de lui-même, d'oublier qu'il n'est ici qu'un sujet étroitement dépendant du Roi glorieux du ciel et de la terre. Dans l'adversité, l'homme se retrouve tel qu'il est en réalité, un être faible et dépendant, soumis à une force supérieure contre laquelle il sent son impuissance à lutter ; il reprend contact avec la terre d'où il est tiré, avec le néant dont il est sorti ; et s'il n'est point complètement aveuglé par une sotte et infernale impiété, généralement à ce moment-là il laisse tomber de son cœur gémissant un acte d'adoration à l'adresse du souverain Maître.

Et Job bénit le Seigneur. Qu'il est vraiment beau à contempler, mes frères, ce lépreux réduit à la plus affreuse misère, et qui, râclant ses ulcères avec un fragment de poterie, bénit le nom du Seigneur ! Un tel exemple restera-t-il toujours incompris de nous ? ne tentera-t-il pas notre imitation ? Ah ! bénir Dieu dans le bonheur témoigne sans doute d'un cœur bien né ; et la Providence compte dans le monde tant d'ingrats qu'il faut encourager cette vertu de reconnaissance pour les biens reçus de Dieu. Ce n'est là toutefois qu'un sentiment bien naturel à l'homme. Mais que dans l'extrême affliction on rende grâce à Dieu, voilà qui est au-dessus de toute admiration et de tout éloge : c'est le fait d'un grand cœur, supérieur aux vulgarités de la nature. C'est jusque-là, mes frères, qu'il nous faut tendre ; c'est cette sublime sagesse qu'il faut faire passer en nous. Il y a là matière à tant de gains pour la vie éternelle, à tant de mérites pouvant nous permettre de payer à Dieu la rançon de nos péchés et celle de tant de nos parents, de nos amis, de tant d'âmes pour le salut desquelles nous tremblons ! « Un bon *Deo gratias* dans la maladie ou la peine, disait saint Jean d'Avila, vaut mieux que six mille dans la bonne fortune ou en santé. »

Et de plus il y a ceci à considérer : c'est que si nous ne bénissons pas Dieu dans le malheur, nous le maudirons, nous le blasphémerons presque certainement. Il est si difficile de se taire quand on souffre ! Or, si l'on parle, ce ne peut être que pour murmurer quand ce n'est pas pour remercier et bénir.

Comprenons, mes frères, ces grandes leçons ! Si nous souffrons pour l'avoir mérité par nos péchés, tant mieux : c'est notre rédemption qui s'opère. Si nous souffrons sans l'avoir mérité, tant mieux encore : nous sommes associés par là aux souffrances du Juste par excellence, du Sauveur Jésus, et c'est la rédemption des nôtres qui s'opère par nous. Dans l'un et l'autre cas souffrons donc sans nous plaindre. Soyons la cloche qui, plus on la frappe, plus elle loue Dieu, plus elle invite toute la terre à le bénir. Après tout, la douleur n'aura qu'un temps, et la récompense qu'elle nous vaudra, si nous l'acceptons avec piété et résignation, sera éternelle, infinie. Ainsi soit-il.

NOUVELLES INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ

III

JÉSUS-CHRIST, DIEU-HOMME

Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.

Mes frères,

Sous l'empire d'Auguste, au temps où la civilisation romaine était à son apogée, un enfant naissait dans une étable, sur la terre de Judée. Avoir une crèche pour berceau, ce n'est pas l'indice d'une illustre naissance. Pendant que je m'apitoie sur l'infortune de ce nouveau-né, j'en-

tends des voix célestes qui chantent au-dessus de la grotte qui abrite son dénûment, et je vois de grands personnages qui viennent, après d'humbles visiteurs, lui offrir de riches présents. Un roi cruellement jaloux dépêche des émissaires pour le tuer; mais un ange, envoyé du ciel, donne l'éveil, et on fuit avec l'enfant dans un pays étranger.

L'enfant a grandi : il a douze ans, il vient avec ses parents célébrer les fêtes de Pâques à Jérusalem. Rien d'abord ne le distingue de ses jeunes compatriotes; mais voilà que dans le temple, mêlé à la foule qui écoute les docteurs, il parle avec une science, avec une sagesse qui ravit et stupéfait ses interrogateurs.

Il n'est plus fait mention de lui jusqu'à ce qu'il atteigne sa trentième année. Alors, on le voit recevoir humblement le baptême dans le Jourdain, comme si c'était un pécheur; mais, en même temps, les cieux s'émeuvent, et on entend cette parole mystérieuse sortie de la nue : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances : écoutez-le ! »

Il pénètre dans le désert, il souffre la faim, la soif, il est tenté par le démon, et des anges descendent près de lui pour le servir.

Pendant trois ans il va, il vient, il passe d'une ville à l'autre, parcourt toutes les provinces de la Galilée, comme un voyageur ordinaire; mais quand il parle à la multitude, il lui dit des choses si belles, si simples à la fois et si sublimes, que ses auditeurs battant des mains s'écrient : « Jamais homme n'a parlé comme celui-là. »

Il obéit aux lois qui régissent le monde, et il les suspend, à son gré. Avec un mot, il apaise les vents et calme les flots en tumulte; il impose les mains, et les paralysés marchent, et les aveugles voient; il bénit quelques pains, et ces pains se multiplient de manière à rassasier plusieurs milliers d'affamés; il dit : « Je veux, » et les malades sont guéris, et les lépreux sont purifiés; il commande, et les morts se lèvent de leur tombeau. Pour lui, il n'y a point de secret : il pénètre les consciences et il en dévoile les pensées les plus cachées; il n'ignore rien et il annonce ce qui se passera dans la suite des temps. Viennent les jours d'angoisse : un messager divin accourt pour le soutenir dans sa mortelle défaillance. Il se livre sans résistance à ses ennemis, et, d'un mot, il les terrifie. On l'attache à une croix, il meurt, mais aussitôt le soleil s'éclipse, les rochers se fendent, les tombeaux s'entr'ouvrent, la nature prend le deuil. On le dépose dans un sépulcre, et trois jours après il en sort resplendissant de vie.

Quel est, mes frères, ce personnage dont la vie est marquée par des contrastes si frappants, dont l'histoire est un mélange de faiblesse et de puissance, d'infirmité et de grandeur? Est-ce un homme? A n'en pas douter, c'est un homme, car il a une nature semblable à la nôtre, il vit, il agit, il souffre, comme l'un de nous. C'est un homme assurément; mais n'est-ce que cela? Non, mes frères, car il y a dans sa vie, dans ses actes, des choses qui dépassent visiblement les forces de la nature humaine; il y a des choses que Dieu seul peut dire et faire, et par conséquent je conclus qu'il est Dieu en même temps.

Dieu et homme, homme et Dieu, voilà, mes frères, la vraie notion du Christ Rédempteur.

Nous nous sommes proposés de l'étudier. Il est nécessaire d'abord de savoir ce qu'il est, de le connaître dans sa nature, dans ses facultés, dans sa personne. D'ailleurs, cette connaissance est une de celles qui sont absolument exigées pour le salut. Vous comprendrez alors pourquoi, avant d'aller plus loin, je fixe votre attention sur cet important sujet.

I. — *Notion de l'Incarnation*

« La vraie foi, dit le Symbole de saint Athanase, consiste à confesser que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, est Dieu et homme.

« Il est Dieu, engendré avant tous les siècles de la substance du Père; il est homme, né dans le temps de la substance maternelle.

« Dieu parfait; homme parfait.

« Egal au Père par sa divinité; inférieur au Père par son humanité.

« Quoiqu'il soit Dieu et homme, quoiqu'il y ait deux natures en lui, il n'y a pas deux personnes, il n'y en a qu'une, qui est est la personne du Christ. »

Signalons d'abord en Jésus-Christ la nature humaine. La nature humaine, c'est-à-dire un corps, un corps terrestre comme le nôtre, sujet comme le nôtre à la faim, à la soif, à la fatigue, à la douleur, aux infirmités, à la mort. La nature humaine, c'est-à-dire une âme intelligente, libre, raisonnable, semblable à la nôtre, excepté qu'elle n'était sujette ni au péché soit originel soit actuel, ni à l'ignorance ni à la concupiscence; douée de toutes les facultés que nous possédons, mais de plus enrichie des dons de la grâce, des trésors de la sagesse et des lumières de la science divine. La nature humaine, c'est-à-dire une intelligence, mais une intelligence illuminée d'une clarté surnaturelle, qui connaissait le passé, le présent, l'avenir. La nature humaine, c'est-à-dire une volonté libre d'agir ou de ne pas agir, mais qui se portait toujours vers le bien.

Avec la nature humaine, la nature divine, je veux dire tous les attributs, toutes les perfections de Dieu.

Eh bien! maintenant, qu'est-ce que Jésus-Christ? C'est la nature humaine et la nature divine, la volonté humaine et la volonté divine, étroitement unies dans une seule personne. Cette union ne va pas jusqu'à les absorber l'une dans l'autre; car elles restent distinctes, sans être confondues. La nature humaine demeure entière, sans altération, sans appauvrissement; la nature divine demeure entière, sans obscurcissement, sans diminution. Mais elles s'unissent intimement toutes les deux pour former une personne unique, la personne de Jésus-Christ, qui est à la fois Dieu et homme, Dieu parfait et homme parfait.

II. — *Symboles de l'Incarnation*

Mes frères, la raison humaine s'arrête anxieuse devant ce mystère, et elle se demande comment le Verbe de Dieu, qui est infini, immatériel, a pu s'unir à quelque chose de matériel et de fini; comment, résidant au ciel, il a pu en même temps habiter sur la terre; comment il a pu naître dans le temps, quand il est de toute éternité.

Je n'ai point la prétention de déchirer le voile qui enveloppe ce grand mystère; mais pourquoi n'essaierai-je pas de vous en donner une idée, en vous exposant, comme ont fait les Pères de l'Eglise, les symboles de l'Incarnation?

J'entends par symboles de l'Incarnation des phénomènes, des choses plus ou moins mystérieuses qui sont sous nos yeux dans l'ordre naturel, que nous constatons et qui peuvent nous aider à concevoir ce dogme de notre foi.

Les Pères de l'Eglise et les théologiens en ont remarqué trois principaux : la création, la parole humaine, et l'union de l'âme et du corps.

L'étude de ces différents symboles n'est point

sans intérêt et sans charme pour une âme chrétienne qui veut s'instruire, et voilà pourquoi je m'y arrêterai.

1. — Qu'est-ce que Jésus-Christ? C'est Dieu se manifestant aux hommes et apparaissant en ce monde; c'est le Fils de Dieu, le Verbe éternel, la parole substantielle, la sagesse infinie, la puissance et la bonté souveraine rendue visible, sous le voile d'une chair mortelle ; c'est la Divinité avec ses perfections se révélant à nous sous une forme humaine, et venant nous parler, nous instruire, nous retirer du mal et nous fixer dans le bien.

Eh bien ! réfléchissez à ceci : est-ce que la création n'est pas un essai, une ébauche, une première esquisse de cette manifestation de Dieu? Est-ce que Dieu, en faisant jaillir le monde du néant, ne s'est pas montré une première fois? Est-ce qu'il n'a pas fait éclater sa sagesse, sa puissance, sa bonté, toutes ses perfections, dans les créatures sorties de ses mains, comme l'artiste met l'empreinte de son talent, de son génie, sur les ouvrages qu'il a produits?

Ce sont les écrivains sacrés qui ont indiqué ces rapprochements entre la création et l'Incarnation, et je ne saurais mieux faire que de vous citer leurs paroles.

Jésus-Christ est appelé le Verbe de Dieu, ou la parole de Dieu incarnée, et sa mission a été de parler aux hommes ; mais la création, dit Hugues de Saint-Victor, est comme la parole avec laquelle il se fait entendre de nous. Je lis la parole de Dieu, dit à son tour saint Antonin, je la lis dans toute la nature, comme dans un livre.

Quand vous voulez manifester vos pensées, vos sentiments, que faites-vous? Vous les exprimez par la parole ou par l'écriture. Eh bien! saint Léon déclare que la création est une page publique, *paginæ publicæ,* sur laquelle Dieu a écrit, pour les rendre sensibles, une partie de ses idées ; de sorte que le monde visible est comme un grand livre, toujours ouvert sous nos yeux, qui nous parle de Dieu, qui nous révèle son existence, qui nous fait songer à lui.

Ainsi, je comprends, mes frères, ce que dit l'auteur de l'*Imitation :* il n'est pas de créature, si frêle et si chétive qu'elle soit, qui ne représente quelque chose de Dieu.

La création étant l'ouvrage de Dieu proclame son existence et nous rappelle son souvenir, comme une statue proclame l'existence et rappelle le souvenir de l'artiste qui l'a sculptée.

Ne nous étonnons plus maintenant de la considération des saints pour les créatures, même pour les plus humbles : ils y voyaient une œuvre de Dieu; chaque être était pour eux comme une apparation de la Divinité : *theophaniæ sunt omnes creaturæ.*

Voulez-vous que je vous présente sous une autre face les analogies que la réflexion découvre entre les deux mystères de l'Incarnation et de la création?

Dans l'Incarnation, Jésus-Christ manifeste au grand jour quelques-uns des attributs de la nature divine : l'intelligence, la sagesse, la puissance, la bonté, la beauté. Un regard à présent sur la création, et vous y admirerez comme un reflet de ces divines perfections. Depuis le soleil, qui remplit les espaces de l'éclat de ses feux, jusqu'à l'humble violette cachée dans l'herbe, des profondeurs de la vallée aux sommets les plus élevés des montagnes, toutes les créatures, chacune à sa manière, racontent la gloire de Dieu et nous redisent, dans un cantique sans fin, ses ineffables perfections. Ainsi, parmi les créatures, les unes représentent sa grandeur, les autres sa majesté, les autres sa toute-puissance, et l'ange et l'homme spécialement les trésors de sa bonté, les merveilles de sa grâce, la splendeur de sa face.

Ces attributs de Dieu ne se montrent pas à nu dans la création, s'il est permis de parler ainsi, ils sont voilés ; mais celui qui les recherche, les découvre aisément sous l'enveloppe transparente qui les dissimule. Dans l'Incarnation, ces mêmes attributs sont cachés sous le vêtement d'une chair mortelle. La sainte humanité du Christ est comme le manteau qui abrite la divinité ; mais, de même que Dieu apparaît à travers la création, ainsi en Jésus-Christ la divinité resplendit à travers l'humanité.

2. — J'ai nommé la parole comme un autre symbole de l'Incarnation, qui nous aidera à concevoir comment le Verbe de Dieu, qui est immatériel, a pu s'associer à un corps, et comment il a pu habiter sur cette terre sans quitter les demeures éternelles.

La parole humaine, mes frères, cela vous paraît quelque chose de bien simple; cependant, il y a là des mystères que vous ne soupçonnez pas.

L'homme a la faculté de penser : c'est une de ses ressemblances avec Dieu. J'ai une pensée; elle est dans le secret de mon âme; je puis la garder aussi longtemps que je voudrai, sans que personne puisse en prendre connaissance. Cependant je puis aussi la révéler, et pour cela j'ai à ma disposition deux moyens : la parole et l'écriture.

Ma pensée, tant qu'elle reste dans mon esprit, est quelque chose de spirituel, qui n'a point de contact avec la matière. Lorsqu'elle veut se manifester en dehors de mon esprit, que fait-elle? Elle cherche, dit saint Augustin, un véhicule dans le son de la voix, et c'est portée sur ce véhicule qu'elle passe de mon esprit dans le vôtre. Ma pensée donc, voulant se faire connaître de vous, passe dans la voix, s'unit à la voix, s'incarne dans la voix, se fait voix. Or, c'est de cette manière que le Verbe de Dieu, voulant se faire connaître à l'homme, est passé dans la chair, s'est uni à la chair, s'est fait chair : *Et Verbum caro factum est.*

Ou bien encore, ma pensée, qui en soi est invisible, insaisissable, peut être rendue visible et saisissable par l'écriture.

Avez-vous jamais réfléchi à ce phénomène? On n'y prend pas garde, parce qu'il se renouvelle à chaque instant. Un de vos amis est à cinq cents kilomètres ; il prend une feuille de papier et, avec quelques gouttes d'un noir liquide, il trace des caractères, des lignes, met cela sous enveloppe, vous l'envoie, et, au moyen de ces signes, vous arrivez à la connaissance de ses pensées les plus intimes, vous êtes informé de choses que vous ignoriez totalement. Comprenez-vous ce mystère?

Tout à l'heure nous disions : comment un être immatériel, comme Dieu, peut-il s'unir à un être matériel, comme le corps? Eh bien! mes frères, pourquoi cette union serait-elle déclarée impossible, quand nous voyons la pensée, une chose toute spirituelle, associée à un son de voix, à un mince filet d'encre, chose toute matérielle? Cet exemple nous fait concevoir comment le Verbe de Dieu qui est esprit s'est uni la nature humaine.

Je suis témoin chaque jour de ce mystère de l'ordre naturel : la pensée se fait parole et écriture ; la pensée, qui est une conception étrangère à la matière, se transmet, se propage par la langue, par le son, par l'ébranlement de l'air, par des lettres, par des signes, qui sont de l'ordre matériel. Serai-je étonné maintenant que le Verbe de Dieu, qui est esprit, se soit fait homme et manifesté dans un corps mortel?

Mais voici dans la parole humaine, mes frères,

un second prodige, qui n'est pas moins suggestif que le premier.

Je vous parle, et, en vous parlant, je vous communique ma pensée ; mais, en vous la communiquant, remarquez bien ceci, je ne m'en dessaisis pas. Elle passe dans votre esprit sans se séparer du mien. Avant que j'eusse parlé, j'avais cette pensée en moi-même, et vous, vous ne l'aviez pas. J'ai parlé : vous avez commencé à l'avoir en vous, je vous l'ai donnée. Est-ce que je l'ai perdue ? Non, je l'ai conservée dans mon esprit, aussi complète qu'auparavant.

Pareillement, un de vos amis vous transmet, par lettre, ses idées, ses projets ; mais tout en figeant sa pensée sur une feuille de papier, il la garde toujours, elle reste au fond de son âme, tout entière, non divisée et inaltérable.

Vous me demandez, mes frères, comment le Fils de Dieu peut en même temps se trouver avec son Père dans le ciel et avec les hommes sur la terre ; je vous demande, à mon tour, comment ma pensée, quand je vous l'ai communiquée par la parole écrite ou parlée, reste toujours en moi ; comment elle est à la fois dans mon esprit et dans le vôtre ; et comment elle peut rester dans l'un et dans l'autre, fussions-nous séparés par d'énormes distances. Ma pensée n'a subi aucune altération, aucune modification, en s'incarnant dans la parole et dans l'écriture, pas plus que le Verbe de Dieu n'a été altéré, amoindri, en s'adaptant la nature humaine.

Enfin, je vous ferai observer une troisième chose surprenante dans la parole.

Vous écoutez le prédicateur qui vous parle ; et tous, tant que vous êtes, vous recueillez sa pensée ; tous et chacun vous avez identiquement et totalement cette pensée ; elle est reçue par tous, sans partage, sans division : elle est tout entière dans l'esprit de chaque auditeur.

O merveille ! ô prodige de la parole humaine ! s'écrie saint Augustin, dont je n'ai fait que vous traduire les intéressantes réflexions. Allons-nous douter que le Verbe de Dieu puisse être tout entier et le même sur tous les points de la terre, lorsque la pensée d'un orateur, exprimée par la parole, se trouve la même et tout entière dans l'esprit de tous ses auditeurs, si nombreux qu'on les suppose ? En considérant, conclut le grand docteur, les prodiges que nous accomplissons nous-mêmes sur la terre, nous ne devons pas refuser notre admiration et la soumission de notre raison aux prodiges du ciel.

3. — Il me reste à vous indiquer un symbole plus parfait de l'Incarnation, et ce symbole, c'est nous-mêmes, c'est l'union de notre âme et de notre corps. Il y a en nous deux éléments et une seule personne. Ces deux éléments sont bien distincts, car ils sont de nature opposée. Le corps est matière, l'âme est esprit ; autre chose est le corps, autre chose est l'âme. Qu'est-ce que l'homme ? C'est l'union mystérieuse de ces deux substances ; c'est l'esprit fait chair, c'est l'esprit uni au corps, incarné dans un corps, pour constituer un seul individu.

Si Dieu, dit un éminent théologien, a ainsi uni la nature matérielle et la nature spirituelle dans la même personne humaine, c'était pour faire pressentir l'union ineffable qu'il préparait dans le grand mystère de l'Incarnation.

En Jésus-Christ, en effet, nous distinguons deux natures essentiellement différentes : l'une incréée, l'autre créée ; l'une infinie, l'autre finie ; l'une qui vient du ciel, l'autre qui vient de la terre.

Que ces deux natures s'associent sans se confondre, pour former une personnalité unique ; qu'elles restent distinctes, quoique unies ; que l'une élève et transfigure l'autre, sans l'absorber ; voilà le mystère de l'Incarnation.

En Jésus-Christ, la divinité n'a pas été atteinte ni modifiée par son union avec l'humanité. Les Pères de l'Eglise appellent la chair du Christ le vêtement du Verbe : *vestem dices carnem Christi.* Or, le vêtement ne change pas la nature de l'homme. Si un sénateur, dit saint Augustin, est obligé de prendre un vêtement de prisonnier pour aller consoler un malheureux dans les fers, la dignité sénatoriale demeure intacte ; elle semble même rehaussée par cette excessive bonté qui lui a fait prendre un costume en apparence méprisable. Ainsi le Verbe de Dieu n'a point changé dans son incarnation ; il est resté le Fils de Dieu, la Sagesse de Dieu, le gouverneur du ciel et de la terre.

Mes frères, manifestement, le Verbe de Dieu nous a fait un grand honneur en s'associant notre nature, en l'élevant jusqu'à lui, en la couvrant du manteau de sa divinité, d'autant plus qu'elle était déchue, avilie par le péché. Malgré cela, il a daigné la prendre pour la réhabiliter et l'ennoblir. Quel cri s'échappera de nos lèvres et de notre cœur, sinon un cri d'admiration, d'amour et de reconnaissance pour Celui qui a bien voulu nous relever de nos hontes et nous envelopper de sa gloire !

O chrétiens ! vous dirai-je avec saint Léon, reconnaissez votre dignité, *agnosce dignitatem tuam*, et puisque Dieu vous a fait un tel honneur, il vous est permis d'en être fiers. Mais prenez garde de déchoir, écartez de votre cœur, de vos lèvres, de vos actes, tout ce qui pourrait déshonorer votre parenté avec Dieu, votre intimité avec Jésus-Christ. Ainsi soit-il !

PENSÉES

L'homme n'a pas fait un cheveu de sa tête, tout lui vient de Dieu. Ce qui lui appartient en propre, c'est l'usage de ses facultés, mais il en est *comptable*.

* * *

La conscience du juste est comme un estomac délicat : ce qu'elle ne peut s'approprier, elle le rejette.

* * *

La morale chrétienne ne peut jamais s'enseigner trop tôt : il est beaucoup plus sage de prévenir le mal qu'il n'est facile de le réprimer.

* * *

Ce n'est pas vous que l'on hait, ce sont vos vertus : si vous étiez semblable à lui, le méchant vous pardonnerait.

* * *

Si la justice ne vient pas de Dieu, d'où vient-elle ? Si elle n'est pas en Dieu, où est-elle ? Si elle n'a pas Dieu pour principe et pour fin, que devient-elle ?

IMPRIMATUR

Lingonis, die 20 februarii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Instructions pour le Jubilé de 1901 *sur Jésus-Christ Rédempteur.* — IX. Quel profit tirer du Jubilé, 161.

Petit Carême sur le livre de Job. — *11e Instruction :* La Providence et la prière, 164. — *12e Instruction :* La Providence et les différents âges de la vie, 166. — *13e Instruction :* La Providence et la mort, 168.

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXV. *Pour la fête de saint Joseph :* Le foyer de Nazareth, 170.

Lectures pour le Carême. — *Le sacrement de Pénitence.* — IV. Le rôle du confesseur : il est médecin, 173. — V. Il est docteur, 174. — VI. Rôle du pénitent : l'aveu, 175.

INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ DE 1901

SUR JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR

IX

QUEL PROFIT TIRER DU JUBILÉ

Le temps de la vie terrestre est bien court ; il importe à chacun des hommes de se tenir fermement uni à la vérité de Dieu par la profession de la foi, aux promesses de Dieu par la préoccupation constante du salut éternel, à l'amour du Dieu qui le premier nous a aimés et qui, en échange de ses prévenances éternelles, nous demande de l'aimer et d'aimer le prochain.

Le jubilé et les enseignements que Léon XIII nous donne à cette occasion rappellent que cette triple union au Rédempteur est indispensable pour que le règne de Dieu se réalise en chacune de nos âmes et que nous puissions un jour régner avec Dieu en l'éternelle félicité. Jamais nous n'aurons d'occasion plus favorable pour restaurer en nous le règne du Rédempteur. Dieu veut la conversion de tous les pécheurs, il leur fait en tout temps des avances, et leur prépare des grâces de retour : il les donne plus abondantes que jamais en ce temps de jubilé, et il accorde un pardon plus facile et plus plénier. Plus qu'en un autre temps, il a égard aux mérites de Jésus-Christ et distribue de leur surabondance ; plus que jamais il parle le langage de la persuasion par la bouche de ses prêtres, et vaincu par les prières des âmes ferventes, il appelle avec instance les pécheurs ; et les confesseurs possèdent les pouvoirs les plus étendus pour opérer la réconciliation des grands coupables ou des criminels insignes.

Qui donc ne voudrait répondre à ces miséricordieuses avances de Dieu ? Qui ne voudrait profiter, dans toute la mesure où il en est capable, des trésors d'indulgence que nous offre le jubilé ? Ah ! j'en suis sûr, tous ceux qui m'ont écouté durant ces pieux exercices ont un double désir : 1° celui de débarrasser leur âme du péché par une bonne confession, et des peines dues au péché par l'accomplissement des œuvres jubilaires ; et 2° celui de renouveler en eux la vie spirituelle par une adhésion plus ferme et plus efficace aux enseignements de la foi, et par une résolution sincère de vivre en vrais chrétiens.

I. — *Débarrasser notre âme du péché par une bonne confession, et des peines dues au péché par l'accomplissement des œuvres jubilaires.*

1. — Appelez la foi à l'aide de votre raison, et à cette double lumière, considérez ce qu'est le péché mortel.

Il est une révolte contre Dieu qui a gravé dans notre conscience sa loi et ses volontés ; cette révolte s'exerce sur un objet gravement défendu, et de propos délibéré. Notre raison suffit pour nous indiquer qu'une telle rébellion nous place en hostilité ouverte à l'égard de Dieu, nous établit ses ennemis, nous attire sa disgrâce et ses châtiments. La foi ajoute que celui qui se révolte de si odieuse façon est une créature que Dieu, par le baptême, avait élevée à sa vie, qu'il avait, malgré l'infériorité de sa nature, adoptée pour enfant et établie héritière de sa béatitude : n'est-ce point dire toute l'horreur qui s'attache à la conduite du révolté ?

La lèpre a servi de comparaison fréquente, soit dans nos saints Livres, soit dans le langage des Pères, pour exprimer la laideur et les terribles ravages du péché mortel. Comme la lèpre qui, étendant peu à peu les taches et la corruption qu'elle porte avec elle, envahit la chair entière, attaque toutes les cellules et, à la fin, fait tomber en lambeaux les membres et les os mêmes, ainsi le péché mortel, mais rapidement et comme instantanément, fait de l'âme un objet de répulsion, y détruit toute vie surnaturelle, enlève la possibilité d'opérer quelque œuvre méritoire.

La lèpre corporelle n'a que très rarement trouvé la guérison. Aux lépreux qu'il rencontrait et entendait l'implorer, Jésus répondait : « Oui, je veux te guérir. » La miraculeuse guérison était le symbole de la guérison plus miraculeuse encore, mais plus fréquente aussi, que Jésus opère et renouvelle en faveur des âmes souillées de la lèpre spirituelle. Si affreux que soit l'état du péché, il suffit d'aller à Jésus avec confiance et humilité, de reconnaître la culpabilité qui a amené le terrible mal, pour retrouver guérison et santé. Du cœur miséricordieux de Jésus rédempteur tombe la même parole qui purifiait les lépreux de Judée : « Je le veux, soyez guéri, montrez-vous au prêtre, dévoilez-lui sans hésiter, par une confession sincère, la laideur de votre lèpre : aussitôt vous retrouverez, avec le droit de rentrer dans la société de mes frères, la facilité de produire des œuvres méritoires de la vie éternelle, et tous vos droits antérieurement acquis vous seront rendus. »

Notre intérêt, chaque fois que nous avons le malheur de nous laisser atteindre par la redoutable contagion, nous pousse à aller trouver immédiatement le charitable médecin, à le supplier de nous guérir. La mort pourrait nous frapper subitement ; or, comme le disait saint Louis à Joinville : « Quand l'homme meurt, il est guéri de la lèpre du corps ; mais quand l'homme qui a fait un péché mortel meurt, il n'est point certain s'il a eu une telle repentance que Dieu lui ait pardonné, et il doit craindre que cette lèpre de l'âme ne lui dure aussi longtemps que Dieu sera en son paradis. » La perspective de l'éternité malheureuse, voilà la pensée qui s'impose au pécheur. Comme Adam coupable, il doit rougir de son triste état, mais non point cacher son iniquité ; comme Caïn, il doit voir l'œil de la vengeance divine le menaçant sans cesse, mais ne point désespérer du pardon ; comme Judas, il doit entendre le sang de son Sauveur réclamer vengeance pour ses trahisons, mais savoir que la plus faible clameur de repentir change le cri du sang divin en un cri de pitié et de pleine indulgence. « Je le veux, soyez purifié » : c'est la promesse consolante que Jésus

fait à tout pécheur. Pauvre lépreux, « que ne pouvez-vous voir le ravage qu'un seul péché fait dans votre âme, le désordre où il y met tout, la difformité dans laquelle elle paraît alors, l'infection qu'elle exhale, l'inertie glaciale où elle tombe, les ténèbres où elle est engloutie ! C'est la mort. Et cette mort va durer, cette morte va pourrir (le mot est dur, je le maintiens parce qu'il est vrai) un, deux, vingt ans peut-être, tout le temps qu'il vous plaira de ne pas vous convertir [1]. » Ah ! si vous vouliez songer que d'un moment à l'autre vous pouvez tomber dans l'éternité, être fixé à jamais dans l'état de honte et de corruption qui vous déshonore, subir éternellement les châtiments de votre rébellion ; vous ne demeureriez pas un quart d'heure en un mal aussi affreux et aussi gros de conséquences.

Quand votre intérêt vous engage si hautement à vous débarrasser du péché mortel, pas de respect humain ! En ce temps de jubilé, Dieu agrandit encore son indulgence et multiplie ses appels. L'Eglise ajoute son invitation à celle de Dieu : elle fait de la confession une condition nécessaire du jubilé. Comment en serait-il autrement, puisque l'âme en péché mortel doit éteindre la peine éternelle, avant de payer ses dettes temporaires ? Elle doit retrouver la grâce, avant d'accomplir une seule bonne œuvre capable d'avancer son salut. A ceux même qui n'auraient que des fautes légères, il n'est ni d'humiliation plus salutaire que de se soumettre à l'examen du prêtre, ni de plus sûr moyen de conquérir l'indulgence que de s'abaisser devant Dieu.

2. — L'accomplissement des autres œuvres jubilaires continuera ce que la confession aura commencé et débarrassera ainsi notre âme des peines qu'elle doit à la justice de Dieu.

Le chrétien, chaque fois qu'il tombe dans le péché mortel, mérite l'enfer. Mais l'absolution ferme sous ses pieds l'abîme infernal : la peine éternelle est effacée. Cependant Dieu, qui dans le sacrement de pénitence accorde un pardon moins absolu que dans le baptême, et qui veut que le coupable se souvienne de la faute commise et de l'indulgence obtenue, change la peine éternelle en une peine temporaire. La pénitence imposée par le confesseur, en même temps qu'elle offrira à la majesté de Dieu une satisfaction pour l'injure, paiera au moins une partie de la dette qui subsiste.

Mais aujourd'hui, plus qu'aux âges passés, l'Eglise voulant amener les fidèles à une réception fréquente des sacrements et les engager à amasser de plus riches trésors de grâce, s'est relâchée de sa sévérité antique et n'inflige que des pénitences légères. La faiblesse de la foi et l'espoir que l'on usera plus souvent et plus volontiers du sacrement de pénitence ont développé parmi nous cette facilité des confesseurs : mais la justice de Dieu ne perd rien de ses droits, et elle s'exercera dans le purgatoire pour tout ce qui n'aura point été effacé en ce monde par la pénitence sacramentelle ou par d'autres œuvres d'expiation. Tant de fautes vénielles que nous commettons quotidiennement et sans repentir, sont une autre raison de redouter pour chacun de nous la multiplicité des châtiments et la longue durée du purgatoire.

Quels sont, à notre époque de bien-être, les chrétiens qui s'appliquent aux œuvres de pénitence ? Ils sont en tout petit nombre ; on redoute tant ce qui a un caractère d'austérité ! Les peines que quelques vaillants s'infligent ont pour fin dernière plus encore de réparer l'insulte faite à la majesté de Dieu que de diminuer ou de supprimer les peines expiatoires du purgatoire : elles sont œuvres d'une dévotion qui tient à prouver son amour plus qu'à s'exempter de la douleur.

A tant d'âmes chargées de dettes et menacées, à leur sortie de ce monde, d'un long et douloureux délai avant d'entrer au paradis, l'Eglise offre son aide par les indulgences. Cette rémission qu'elle accorde avec une facilité si grande, à l'aide d'actes de piété que tous ont à leur portée, le jubilé l'étend d'une façon complète. Cette amnistie réserve cependant les droits de la justice : elle transfère aux pécheurs l'expiation si abondante opérée par Jésus-Christ, les œuvres de surabondante pénitence qu'ont accomplies notre Mère du ciel et nos frères les saints. Toute facilité nous est concédée d'appliquer au paiement de nos dettes personnelles les satisfactions renfermées dans le trésor de l'Eglise ; tout droit nous est accordé de reverser les remises que nous acquérons sur les âmes du purgatoire et de hâter leur délivrance.

Les œuvres jubilaires nous sont indiquées comme le moyen aisé et salutaire de réaliser en nous ce qui manque aux souffrances du Christ, non point pour qu'elles aient acheté le pardon, mais pour qu'elles nous soient personnelles. Accomplissons les actes requis dans notre diocèse. Et entre tous, faisons les visites de nos églises. Nous n'avons pu comme les pèlerins qui ont visité Rome prier aux sanctuaires vénérés de la capitale chrétienne. Mais chacune de nos églises n'a-t-elle pas l'incomparable honneur de posséder Jésus, avec le corps qu'il a pris et sacrifié pour nous, avec le sang qu'il a versé, avec l'âme qu'il a remise à son Père, avec la nature divine qui nous permet d'adorer en lui le Créateur et l'auteur d'une Rédemption divine ? Faites en particulier, ces visites nous aideront à réparer de nombreuses irrévérences commises au saint sacrifice, de coupables distractions pendant les offices, la méconnaissance fréquente de la présence de Jésus au tabernacle. Si elles s'accomplissent en public et avec de solennelles cérémonies, ces visites uniront nos prières à celles de nos frères, répareront la violation des droits de Dieu sur la société. Heureuses visites ! elles obtiendront la concorde des pouvoirs, elles supplieront pour l'Eglise persécutée, elles rediront notre fraternité, elles intercéderont pour tous les pécheurs.

II. — *Renouveler en nous la vie chrétienne.*

1. — La foi étant la base de toute vie chrétienne, une adhésion plus ferme et plus efficace aux enseignements de l'Eglise préparera une féconde éclosion d'œuvres surnaturelles. « Défiez-vous des doctrines et des hommes qui ne disent anathème à rien : ces doctrines sont des monnaies fausses parce qu'elles sont sans effigie ; et ces hommes, que vous en dire ? Ce sont les principes qui font les hommes, et ces hommes-là sont sans principes [1]. » Pour être de vrais chrétiens, il est indispensable que nous adhérions de grand cœur à toutes les vérités que notre mère l'Eglise nous propose.

Peut-être certains trouveront-ils qu'en eux la foi est faible et hésitante : qu'ils fassent acte de foi néanmoins. Et parce que la vérité et la vertu sont sœurs, s'ils agissent pour Dieu, les œuvres qu'ils accompliront développeront en eux les croyances. Corneille ne commença point par croire en Jésus-Christ, mais les aumônes et les oraisons de ce centurion de bon vouloir attirèrent sur lui la grâce divine, et y préparèrent le développement de la foi.

Souvent, par ses œuvres et ses sacrifices, l'homme assure à son âme le bienfait de croire. Quiconque devant Dieu et avec une profonde humilité, dit à l'auteur et au consommateur de la foi : « Je crois, Seigneur, mais faiblement, augmentez ma foi et la rendez ferme, » sera certainement exaucé ; ses croyances le mèneront progres-

[1] Mgr Gay, *Sermons*.

[1] Mgr Gay, *Sermons*, De la foi.

sivement à une vie remplie de travail chrétien et marquée de l'effigie très apparente du Christ Rédempteur. Devenu foncièrement croyant, l'homme ne s'effrayera d'aucune difficulté, et, plus saintement héroïque que Hoche, il demandera « un remède contre la fatigue, mais un remède qui ne soit pas le repos. » Sachant que près de Dieu se trouve le repos éternel, le vrai chrétien ne songe aucunement à se reposer ici-bas ; il a éprouvé que la bonne terre peut devenir ingrate par la faute de celui qui la cultive, mais que la mauvaise terre peut devenir bonne quand on la remue et qu'on l'ensemence avec foi. Il trouve là un symbole de la vie spirituelle, et quand s'offrent à lui des occasions telles que le jubilé, il aspire à un renouveau de foi et d'énergie chrétiennes.

2. — La sainte communion coopère à cette restauration. L'Eglise a fait de la réception de l'Eucharistie une condition du gain de l'indulgence jubilaire. Quoique l'homme reste toujours indigne de recevoir Dieu en lui, la communion du jubilé nous trouvera mieux préparés. Par les instructions qu'elle aura entendues, par les réflexions auxquelles elle se sera livrée et qui l'auront émue, l'âme aura été amenée à considérer attentivement sa vie passée. Les nombreux défauts qu'elle y aura trouvés, les négligences habituelles qu'elle y sentira, la façon naturelle et humaine avec laquelle elle a travaillé, l'auront humiliée. A l'heure où, dominée par ce regret du passé et par la volonté ardente de mener une vie plus digne du Rédempteur, elle recevra son Sauveur, elle concevra un amour de Dieu à la fois tendre et fort.

Sentant par son expérience actuelle combien la communion est nécessaire à ceux qui veulent vivre en vrais chrétiens, l'âme promettra à Jésus de s'en approcher plus fréquemment. Nulle vie, en effet, ne se soutient sans alimentation. Le jeune homme de treize ou de quinze ans porte la vie chrétienne en un corps que soulèvent des mouvements désordonnés ; chez lui la concupiscence avivée par une instinctive curiosité d'apprendre le mal, veut attirer l'acquiescement de la volonté, tend à l'éloigner de toute règle, veut plier l'esprit sous le joug aussi facile qu'ignominieux de la chair. Pendant cette terrible période de l'adolescence, la vertu chrétienne exige un combat incessant et des sacrifices ininterrompus. Seuls, avec leurs tristes entraînements, ces apprentis de la vie chrétienne tomberont et mourront dès les premières étapes de la route. Mais si la communion vient régulièrement les soutenir, ils diront avec l'ardeur de la jeunesse : « Qui pourrait me séparer de l'amour du Christ que je porte en moi ? »

En avançant en âge, les chrétiens ne sont pas exempts de combats : nous demeurons jusqu'à la tombe avec une chair originellement viciée. La communion nous est nécessaire, si nous voulons être capables de résister à la tentation. Et si, en dépit de l'aide que Dieu nous offrait, nous sommes morts à la vie surnaturelle, l'Eucharistie nous sera de nouveau indispensable après notre résurrection spirituelle. En effet, l'homme qui avait péché mortellement, quoiqu'il soit rendu à la vie chrétienne, quoiqu'il aime le bien éternel pardessus tout, garde en lui des attaches effrayantes au mal, reste d'une telle faiblesse de volonté qu'il y a tout à craindre pour son avenir. Notre expérience nous dit combien sont redoutables cette pente intérieure qui nous attire à des péchés fréquemment commis, quoique cent fois désavoués, cette tyrannie de l'habitude, cet empire des sens chaque jour plus envahissant, l'orgueil et la vanité qui semblent vouloir diriger nos œuvres, les impulsions de la chair toujours acharnées et tenaces.

Le jubilé, en signalant les dangers quotidiens que court en chacun de nous la grâce divine, en nous montrant qu'elle peut cependant produire en nous les mêmes victoires et la même fidélité qu'elle a opérées chez les saints, animera notre affection au divin sacrement. Jésus nous dira à travers les voiles de l'Eucharistie : Pour moi et par moi, modère ton orgueil, refrène tes penchants luxurieux, détache-toi des biens terrestres, sache que je commence en toi la vie éternelle. Reçois-moi souvent, pour que je renouvelle, en raison de tes besoins, ta vigueur chrétienne.

3. — La lutte devant se prolonger jusqu'à notre dernier jour ici-bas, l'amour de Dieu nous inspire la résolution de vivre en parfaits chrétiens.

La vie surnaturelle est impossible aux forces de l'homme. Ce que nous ne pouvons faire ou obtenir, Dieu nous permet, nous ordonne de le lui demander. Le Rédempteur nous a tracé, dans les termes les plus formels, l'obligation de la prière, et il enseigne à ses disciples les demandes qui agréeront davantage au Père. Exposons à Dieu nos désirs, nos faiblesses, les besoins de ceux qui nous entourent ; si la première prière ne semble pas écoutée, réitérons et réitérons encore, sûrs que la persévérance touche Dieu et lui arrache ses grâces. Le jubilé doit nous inspirer cette résolution de prier régulièrement et sans jamais nous décourager.

Notre nature est corrompue, elle se laisse facilement entraîner : en dépit de l'orgueil qui ne voudrait supporter aucune observation, soyons dociles aux conseils de ceux qui ont charge de nos âmes. « Ceux qui nous avertissent sont les compagnons de nos travaux, » dit Montesquieu.

Quelles que soient nos défaillances, ne cessons pas de lutter ; le Maître auquel nous nous sommes voués se dépeint sous les traits les plus miséricordieux, et, pourvu que nous ayons chaque fois la volonté de nous relever, il nous pardonnera soixante-dix-sept fois sept fois, c'est-à-dire toujours. La résolution de vivre en chrétien exclut la permanence dans le péché, plus qu'elle n'exclut les chutes et les rechutes.

Tous les saints ont pensé que, la voie étant étroite, il ne faut point s'écarter ni à droite ni à gauche, sous peine de périr. Ils ont donc regardé la sévérité à éloigner les occasions de pécher comme la voie sûre de la persévérance chrétienne et comme le secret des plus hautes victoires. Il est certaines tentations dont on ne triomphe qu'en les fuyant : tout homme que le jubilé décide à vivre en chrétien visera à éviter ces dangereuses rencontres. Sachant par expérience que la chair est d'une lamentable faiblesse, il ne voudra point fréquenter les personnes qui lui semblent spécialement dangereuses, sauf les cas où les relations sociales lui imposent leur présence. Mais alors ses regards, ses paroles, son attitude s'inspireront de la réserve la plus prudente. Loin de courir après les divertissements profanes, il se souviendra que dans les bals, soirées, concerts, spectacles, il existe pour la pureté chrétienne un danger permanent ; que ce sont là les pompes du démon auxquelles il a renoncé par son baptême. Son aversion ne sera pas moins grande pour les lectures qui attaquent ou discréditent les vérités de la foi : il sait que ses croyances ne seront jamais trop vivaces pour résister aux dangers que court son âme, et qu'il se rendrait coupable d'une grande imprudence en ébranlant quelqu'une de ses convictions.

La vie chrétienne ne va pas sans pénitence. Chaque jour étant marqué par quelque faute doit l'être par quelque expiation. La pénitence pratiquée en vue du passé est un traitement qui guérit nos infirmités spirituelles et répare nos révoltes ; pratiquée en vue du présent, elle est une hygiène qui nous préserve des poisons qui circulent à travers le monde ou des miasmes corrupteurs ; pratiquée en vue de l'avenir, elle élève l'âme au-dessus de la chair, l'accoutume à garder sa maîtrise, prévient de nouvelles et toujours dangereuses révoltes du vieil homme. Se décider à vivre en chrétien,

c'est donc reprendre, selon notre âge et nos forces, la pratique de l'abstinence et du jeûne aux jours où l'Eglise les prescrit, et les observer non point comme une œuvre facultative, mais comme une obligation qui astreint sous peine de péché ; c'est mettre en notre vie une retenue discrète, une continuelle vigilance, des privations opportunes, de courageuses précautions contre la concupiscence.

Conclusion

Jadis le Jubilé était en Israël une période de joie, la rentrée en possession des biens aliénés, le recouvrement de la liberté, la délivrance de l'esclavage. Gloire et remerciement à Jésus rédempteur qui, par sa croix et ses douleurs, nous a conquis de plus grands biens et nous les départit pendant les Jubilés ecclésiastiques !

On cite le courageux amour de saintes qui, avec la pointe d'un canif ou avec une tige de fer rougie au feu, gravaient sur leur poitrine le nom de Jésus. Si notre courage ne va point jusque-là, gravons du moins dans nos intelligences la doctrine du Rédempteur, dans nos cœurs une vive affection pour lui, dans notre conduite une constante application à lui plaire. Essayons de faire rayonner autour de nous les espérances sacrées que nous inspirent ses promesses et, en nous nourrissant de ses richesses, faisons connaître ce doux, précieux et éternel aliment. Sachons et disons que le Rédempteur n'eût rien pu faire de plus pour notre bonheur et que les droits de Dieu, rappelés à tous par le Jubilé, sont des droits à l'amour de ses enfants.

FIN

PETIT CARÊME SUR LE LIVRE DE JOB

11e Instruction

LA PROVIDENCE ET LA PRIÈRE

Non ergo frustra audiet Deus.

Dieu n'exauce donc point sans raison. (Job, xxxv, 13).

Un autre aspect de la Providence va nous être révélé par la lecture du livre de Job. Nous allons être instruits *des raisons pour lesquelles la Providence divine veut* se rendre comme dépendante de nos supplications, *se mettre sous le pouvoir de nos prières ;* nous verrons ensuite *les raisons* pour lesquelles *se refuse parfois à nous exaucer* le Dieu qui n'exauce jamais sans motif.

I. — *Rôle de la prière auprès de Dieu.*

Dieu qui prévoit tout et pourvoit à tout, a-t-il besoin, mes frères, que nous le sollicitions sans cesse de nous procurer le nécessaire, et qu'à tout instant nous l'importunions du récit de nos misères et de l'exposé de nos désirs ? Mieux que nous il sait ce que nous pouvons souhaiter et ce dont nous pouvons manquer. Sa Providence se lève avant le jour, selon une expression orientale, pour connaître les besoins de toute créature. Et pour décrire une bonne fois, avec le Psalmiste [1], l'action universelle de cette Providence à qui rien n'échappe, elle connaît notre lever et notre coucher, nos moindres sentiers et toutes nos voies, elle sait toutes nos pensées avant que celles-ci ne soient formées, elle sait nos désirs avant que nous n'ayons une langue pour les exprimer, elle sait de nous l'avenir comme le passé. C'est elle qui nous a formés comme une mère, et elle n'a point cessé de nous porter dans ses bras. En vain nous voudrions nous soustraire à cette science merveilleuse, effrayante, qu'elle a de nous : des plus basses régions de la terre jusqu'au plus haut des cieux, elle est partout présente. Pour son regard il n'est pas de ténèbres, et la nuit est pour elle comme un jour illuminé des rayons de l'astre-roi. Elle veillait déjà sur nous quand nous n'étions encore qu'un embryon de vie à peine formé, et tous nos jours, tous nos instants étaient comptés sur son livre, sans qu'un seul fût oublié.

Dans ces conditions, à quoi bon la prière ? Dieu connaissant d'une part nos besoins beaucoup mieux que nous, Dieu étant d'autre part un père pour toutes ses créatures, nous n'avons, semble-t-il, qu'à nous en rapporter à lui du soin de toutes choses, et à le laisser préparer aux enfants des hommes comme aux petits des oiseaux la pâture et l'abondance des biens nécessaires à l'existence. Notre-Seigneur lui-même semble, dans l'Evangile, condamner la prière quand il dit à ses disciples : « Pourquoi vous inquiéter du vêtement et de la nourriture ? A quoi bon répéter sans cesse : Que mangerons-nous ? que boirons-nous ? de quoi nous couvrirons-nous ? Le Père qui est aux cieux ne sait-il pas qu'il vous faut tout cela ? La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Et Celui qui vous a donné le corps et la vie vous refusera-t-il l'aliment et le vêtement ? »

Il n'est pas rare que des chrétiens peu instruits se laissent troubler par ces paroles de l'Evangile, et presque convaincre de l'inutilité de la prière. Mais qu'ils veuillent bien se rassurer et mieux comprendre l'enseignement du Maître. Il ne condamne pas plus la prière, en cet endroit de l'Evangile, qu'il ne condamne le travail. Lui qui a dit ailleurs si clairement, si formellement : « Demandez et vous recevrez ; c'est parce que vous n'avez encore rien demandé en mon nom que vous n'avez rien reçu ; » lui qui nous a enseigné à prier et à dire : « Notre Père qui êtes aux cieux, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, etc. ; » lui qui passait à prier des nuits entières sur les sommets embaumés des collines de Judée, nous laissant là un exemple afin que comme il faisait nous fassions ensuite, il ne saurait ici, par une contradiction flagrante avec lui-même, réprouver la prière. Non ! Ce que défend le divin Maître, c'est que ses disciples à lui fassent comme les païens qui ne savaient réclamer de leurs fausses divinités que les biens grossiers de ce monde ; ce qu'il veut, — et il le dit du reste expressément, — c'est que l'on cherche et demande au contraire les biens de l'âme et du royaume des cieux : ceux-là d'abord et avant tout, et ensuite les biens du corps. En un mot, le Christ condamne non pas la prière, mais une certaine façon de prier.

Il reste donc acquis que Dieu exige de nous la prière. Il nous accorde certains biens de lui-même et avant toute demande de notre part ; mais en règle générale il attend nos supplications et ne se contente pas de nous savoir dans l'indigence de telle et telle chose nécessaire, pour nous secourir immédiatement. La raison de cette conduite de la Providence à notre égard ? — La raison, c'est que Dieu est Dieu. Il est le souverain Maître et Seigneur de tout ; et il veut forcer l'homme oublieux et ingrat à se souvenir des droits du Créateur, à confesser qu'il tient de Celui-ci tout ce qu'il a, tout ce qu'il est ; à reconnaître que de lui-même, chétif être d'un jour, il ne possède rien, à rendre en conséquence d'incessants hommages et de perpétuelles actions de grâces au Maître des bienfaits duquel il vit chaque jour. — La raison encore, c'est que Dieu est un père, est une mère. Un père,

[1] Ps. CXXXVIII, *Domine, probasti me.*

une mère peuvent n'être pas ignorants des besoins, des désirs de leurs enfants. Mais, par un artifice de l'amour, ils prennent plaisir à provoquer les instantes demandes de ces tendres objets de leur sollicitude. Ils aiment à recueillir de leurs lèvres l'expression du désir qui possède leur cœur.

Il est sans doute encore d'autres raisons cachées en Dieu pour lesquelles le Tout-Puissant aime à entendre nos prières. Quoiqu'il en soit d'ailleurs, il est certain qu'il y a des choses que Dieu ne donne que parce qu'on l'en a prié. Encore une fois il pourrait, mais il ne veut pas nous les accorder, sans en recevoir de nous la demande. Et ceci reste vrai, soit que nous demandions pour nous-mêmes, soit que nous demandions pour les autres.

Et à ce propos des prières que nous pouvons adresser à Dieu en faveur du prochain, il est une remarque d'une souveraine importance que je dois faire ici : c'est que ce paraît être une loi de la Providence divine de faire dépendre de notre prière, pour une partie du moins, le sort spirituel et le salut de nos frères. Prenons pour premier exemple le cas des âmes du purgatoire. Notre-Seigneur qui, pour elles, a versé son sang avec une surabondance dont il pourrait user pour payer leur rançon complète à la justice de son Père ; Notre-Seigneur qui leur sait un gré infini de n'avoir pas été de ces âmes aveugles et ingrates qui ont rendu inutiles sa passion et sa mort, et qui furent une des principales causes de sa douloureuse agonie à Gethsémani ; Notre-Seigneur qui se tient près du trône de son Père, sans cesse occupé à lui représenter les mérites de son sang versé pour les hommes, toujours vivant pour intercéder pour tous, n'aurait certes nul besoin, s'il le voulait, de nos prières pour obtenir aux âmes souffrantes la remise totale de leur peine et l'entrée immédiate dans la gloire. Mais il n'en a pas été ainsi disposé : le Christ, le tout-puissant Médiateur, attend que se produise notre débile médiation à nous, pour délivrer ces âmes qui lui sont chères, qui sont ses fiancées déjà et dont il brûle de faire ses épouses dans la maison de son Père. Il se réduit à dépendre de nous pour leur procurer le soulagement et la délivrance. Sur un soupir, sur une parole, sur un signe de nous, il se portera à leur secours avec la surabondance de sa rédemption ; mais cette parole, ce soupir il l'attend, et notre silence lui tiendrait les mains liées, si nous ne priions point pour nos morts, les mérites du Christ ne leur seraient pas appliqués.

Un autre exemple encore. Considérez cet immense empire de la Chine vers lequel se tournaient l'an dernier, avec une douloureuse anxiété, les regards de tous les peuples civilisés. Pourquoi Dieu laisse-t-il ainsi privées du bienfait de la foi, depuis dix-neuf siècles, cette multitude innombrable d'âmes qui périssent faute de l'application du précieux sang ? N'est-il pas vrai que, s'Il le voulait absolument, Lui qui peut tout, Il aurait amené déjà ces barbares civilisés de l'Extrême-Orient à la connaissance et à la profession du christianisme, comme Il a fait pour les barbares d'Occident, nos ancêtres ?... La Chine a fait naître, dit à ce sujet le P. Faber [1], plus de pensées téméraires par rapport à Dieu, que toutes les autres nations de la terre réunies ensemble. Nous sommes embarrassés, étonnés, lorsque nous venons à méditer sur cet énorme essaim de vies humaines, où les âges ont suivi les âges, et où Dieu est encore si méconnu. Nous serions presque tentés, dans notre ignorance et notre peu de foi, d'accuser Dieu. Eh bien! faut-il le dire? mes frères, les seuls responsables de cette barbarie religieuse où croupissent les Chinois, comme du reste les autres idolâtres, ce sont les chrétiens de la vieille Europe, c'est nous-mêmes. Dieu nous a appelés les premiers à l'héritage du Christ : ce n'est pas pour que nous en jouissions en égoïstes ; c'est pour que, par nos prières et nos efforts généreux, nous obtenions la même grâce à nos frères moins privilégiés que nous. Mais qu'arrive-t-il ? Ceux qui pourraient soutenir de leur argent l'œuvre de la conversion des infidèles et de la propagation de la foi, ou ne donnent pas ou ne donnent que trop peu. Ceux qui pourraient et devraient prier — et c'est tout le monde — ne le font pas ou ne prient que par manière d'acquit. Et Dieu qui a remis à chacun de nous le soin de son prochain, Dieu qui se fait une loi de dépendre de nos prières, Dieu se voit pour ainsi dire forcé par notre mauvais vouloir à laisser inutile pour des centaines de millions d'hommes la grâce de la Rédemption acquise à toute la terre par la mort de son Fils.

Ah ! frappons nos poitrines, et craignons d'être jugés rigoureusement au dernier jour sur nos coupables manquements à la prière.

II. — *Pourquoi Dieu n'exauce pas toujours.*

Il est bien certain, mes frères, qu'il ne suffit pas de prier longuement et souvent : il est plus essentiel encore de prier de manière à être entendu de Dieu. Reprenons ce qui est écrit à ce sujet dans le livre de Job : « Ils crieront, y lisons-nous de certains hommes, ils crieront à cause de la multitude des calomniateurs ; mais nul d'entre eux n'a dit : Où êtes-vous, ô Dieu qui m'avez créé ? Ne sommes-nous pas plus instruits que les bêtes de la terre, plus éclairés que les oiseaux du ciel ? Ils crieront donc, et Dieu ne les exaucera point à cause de leur méchant orgueil. Car Dieu n'exauce pas sans raison, et le Tout-Puissant considère avec attention la cause de chacun. Lors même que tu as dit : Il ne considère point ; ta cause est devant lui, et attends-le [1]. »

Mon intention, mes frères, n'est pas ici de vous rappeler tout au long les défauts multiples qui font qu'une prière est mauvaise et ne reçoit de Dieu nulle réponse. Je ne veux que commenter rapidement ces quelques versets du texte sacré, relativement à la *manière* de prier.

Il en est qui ne prient que comme crient les animaux sans raison : lorsqu'on les frappe ou les blesse. Ce n'est ni la religion, ni la piété, ni le sentiment de leurs fautes qui mettent sur leurs lèvres ces exclamations et invocations qu'on pourrait prendre à la rigueur pour des prières. Elles sont chez eux le cri instinctif de la bête plutôt que le cri de l'âme ; elles sont l'expression d'une terreur qui ne se mêle d'aucun sentiment pour Dieu, ou bien elles procèdent d'un sentiment d'orgueil rageur, de frémissante colère ; mais ces dispositions secrètes que Dieu aime à reconnaître en nous, l'amour, le repentir, la filiale confiance, la volonté de mieux faire, rien de tout cela ne s'y rencontre. L'homme est pourtant, après tout, plus instruit que les bêtes de la terre qui ne poussent que des cris instinctifs : il devrait savoir mieux faire qu'elles. Aussi, mes frères, permettez-moi de condamner ici ces personnes qui ne crient vers Dieu que sous la menace ou le coup de quelque grand malheur, et retournent à leur impiété sitôt le danger écarté, la douleur dissipée. Assurément de telles prières ne méritent pas une réponse de Dieu.

Passons maintenant à une autre catégorie de personnes. Celles-ci sont fidèles à prier Dieu habituellement quand il s'agit d'obtenir de lui quelque grâce générale à laquelle elles n'ont point un intérêt particulier, par exemple la conversion des pécheurs et l'évangélisation des infidèles. Mais s'agit-il de demander une grâce spéciale qui leur tient personnellement à cœur, comme la conver-

[1] *Bethléem*, La grotte de minuit.

[1] Job, xxxv, 9-14.

sion de tel membre de leur famille, ou bien telle faveur pour elles-mêmes, faveur vivement désirée? Eh bien! très souvent elles se laissent déconcerter par le silence du ciel; elles ont prié quelque temps, longtemps peut-être à cette intention particulière; ne recevant rien de Dieu, elles sont tentées alors de se décourager, de croire qu'en fin de compte il ne leur sert de rien de prier ainsi. Succomber à cette tentation de découragement leur serait très préjudiciable. Il leur faut se laisser instruire ici par l'Esprit-Saint plutôt que de s'écouter elles-mêmes. Or c'est l'Esprit-Saint qui adresse à tout homme pieux en la personne de Job ces consolantes paroles : « Lors même que tu as dit : Dieu ne me considère pas; ta cause est devant lui, et attends-le. » Si la grâce que nous sollicitons, mes frères, est vraiment une grâce, si la faveur que nous désirons est vraiment une faveur pour nous et non pas une chose en opposition avec un plus grand bien, Dieu l'accordera à nos prières persévérantes; et il l'accordera d'autant plus abondante et plus fructueuse qu'il nous l'aura fait attendre plus longtemps. « Il en est de nous, dit Gerson [1], comme d'un mendiant qui reçoit souvent une aumône plus abondante de la part de gens qui l'ont fait attendre longtemps à la porte de leur demeure. » Oui, Dieu finira bien par nous exaucer, ne serait-ce, à en croire l'Evangile, que pour se débarrasser de nos instances. Et, mes frères, si Dieu ne nous accorde point l'objet même de notre demande, il nous donnera, dans sa sagesse et sa libéralité, autre chose qui vaudra cent fois mieux pour nous. Nos prières particulières ne resteront donc jamais sans fruit, et nous avons tout intérêt à les continuer sans nous lasser.

Voilà deux raisons déjà pour lesquelles Dieu n'exaucera point nos prières : si elles manquaient de persévérance, et si elles étaient le cri aveugle de la bête qui est en chacun de nous, plutôt que le cri surnaturel de l'âme se souvenant d'être la sœur des anges et la fille de Dieu. Si donc nous voulons ne point prier en vain, appelons en nous cet Esprit de grâce et de prière qui nous enseignera à prier dans les sentiments d'une piété filiale, et à dire à Dieu : « *Abba, Pater!* Père! Père! »; à donner à notre prière ce caractère d'apostolat, d'universalité, de charité, qui nous empêchera de prier uniquement pour nous, mais nous fera prier pour toutes les grandes causes catholiques.

Souvenons-nous aussi de rendre notre prière participante de la croix, en l'unissant à la prière toujours exaucée de la victime adorable du Golgotha. Ainsi soit-il.

12e Instruction

LA PROVIDENCE ET LES DIFFÉRENTS AGES DE LA VIE

Quis mihi tribuat ut sim juxta menses pristinos?

Qui me donnera de retourner au temps de ma jeunesse?

(Job, XXIX, 2).

Mes frères,

Combien de fois ce soupir échappé aux lèvres de Job n'a-t-il pas retenti au sein de l'humanité! Le vieillard qui sent les forces l'abandonner voudrait recommencer sa vie et retourner aux années de jeunesse. Le jeune homme, lui, pendant ce temps, gaspille à plaisir le trésor d'ans et de jours qu'il porte plein entre ses mains. Mortels de tous les âges, apprenez, à l'école de la divine Providence, à vous conduire avec plus de sagesse, et à répondre, *jeunes gens* ou *vieillards*, aux vues de Dieu sur vous.

I. — *La Providence et la jeunesse.*

Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait!

La Providence a voulu que, par une loi mystérieuse de notre nature, l'âme suivît dans son développement successif la lente évolution du corps. Dans son traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, Bossuet a savamment parlé de cette merveilleuse harmonie et corrélation entre les deux éléments, spirituel et matériel, dont nous sommes composés; et j'engage ceux de vous qui ont le goût des choses sérieuses à parcourir ce livre. L'âme grandit en connaissance, en réflexion, en raison, à mesure que le corps croît en forces. Elle arrive à la pleine possession d'elle-même à l'âge où le corps a lui-même atteint son plus haut degré d'énergie vitale et de puissance de travail. Et lorsque le corps ira se courbant, s'affaissant de plus en plus à chaque pas nouveau vers la tombe, au temps de la vieillesse, l'âme elle-même redescendra de plus en plus vers les ténèbres de l'ignorance première; la mémoire infidèle laissera s'enfuir l'une après l'autre les connaissances acquises; la volonté se détendra comme un ressort usé; la nuit se fera dans l'esprit, en attendant que la mort vienne éteindre tout à fait le flambeau vacillant de cette débile vie.

1.— Telle est, posée par Dieu, la loi de l'existence. C'est à chacun de nous, mes frères, à comprendre pratiquement cette loi. Le jeune homme doit s'y appliquer comme le vieillard. On a beau dire : Si jeunesse savait! Elle n'a pas besoin, cette jeunesse qui, si elle n'a pas l'expérience, a du moins des oreilles pour entendre et la raison pour prévoir, elle n'a pas besoin d'attendre l'âge où commencent les cheveux blancs pour comprendre qu'il lui sera demandé compte un jour du décuple talent qui est en elle. Elle n'a pas besoin de toucher au terme de l'existence pour savoir que celle-ci est un capital qu'il s'agit de faire fructifier. Elle n'a même pas besoin des leçons de la sagesse des maîtres pour prendre conscience des obligations qui lui incombent. La nature l'a rendue capable des plus grands sacrifices, des plus pesants travaux : cela doit lui suffire, et elle est assez manifestement instruite par là de l'obligation du travail.

C'est à la jeunesse, — et par jeunesse j'entends aussi l'âge mûr, — que l'Esprit-Saint rappelle dans le livre de Job que l'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler : *Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum* [1]. Le travail est pour l'homme la loi de sa nature, *nascitur*, comme pour l'oiseau le vol à travers l'air. Avant le péché, déjà l'homme travaillait : *Posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur* [2]. A plus forte raison doit-il travailler après le péché, puisque Dieu lui en fait une loi de châtiment et d'expiation. Mais quand donc travailler, si ce n'est lorsqu'on est jeune, qu'on peut réparer par la nourriture prise avec plaisir et profit et par un facile sommeil les forces dépensées dans le labeur quotidien? Honte à vous, jeunes filles et jeunes gens, hommes et femmes de l'âge mûr, honte à vous si vous consumez dans la paresse et les plaisirs, des jours, des années qui appartiennent au travail! Si l'oiseau est fait pour voler, il n'en est pas de même pour l'homme. L'oiseau trouve, en se jouant dans les airs, la nourriture que Dieu lui a préparée. Ou bien, après avoir chanté sous le ciel sa joie et sa reconnaisance au Créateur, il

[1] Gerson cité par le P. Faber : *Progrès de l'âme*, En prière.

[1] Job, v, 7.
[2] Gen., II, 15.

redescend vers la terre où l'attend sa pâture. Rien de pareil pour l'homme. Ce n'est pas en volant, en laissant son esprit s'égarer dans les airs, se prendre à tous les nuages qui passent, à tous les songes creux de la paresse, à tous les rêves cupides du communisme, à toutes les vanités, à toutes les utopies, qu'il procurera à son corps la nourriture et se créera pour ses vieux jours des réserves, des ressources assurées capables de le garantir de la faim et du froid. Qu'elle est nombreuse la liste des jeunes qui, emportés par ces imaginations d'une vie toute de rêves et de chimères, négligent le travail quotidien, perdent le sens de la vie réelle, se repaissent de vaines espérances, et se préparent pour bientôt un avenir misérable à l'âge des cheveux blancs !

Ce que je dis là, mes frères, s'applique aussi à ces infortunées jeunes filles et jeunes femmes possédées du démon des romans. C'est un cas plus fréquent qu'on ne pense. Est-il si rare en effet de trouver de ces ouvrières, de ces ménagères qui laissent là tout travail pour s'adonner à la lecture d'un feuilleton nouveau ? Elles s'ingénient à renouveler assez souvent leur provision en ce genre, et alors chaque jour ce sont des heures entières qui sont consacrées à ces lectures passionnées, enfiévrantes, dissipantes ; les devoirs d'état, on y surseoit ; les travaux d'intérieur sont remis ou totalement omis ; l'ouvrage n'est point fourni à temps ; on perd ses pratiques et ses commandes ; ou bien c'est la désunion qui éclate entre époux, et là où est la désunion, il est bien rare que n'apparaissent point tôt ou tard la débauche, les folles dépenses, l'ivrognerie, les ruines de toute sorte. Voilà ce que l'on gagne à contrevenir aux lois de la Providence, à être l'oiseau qui vole au lieu de la femme qui travaille.

2. — Un autre danger dans l'espèce, et ceci s'adresse aux parents chrétiens, ce serait, après avoir pour eux-mêmes énergiquement travaillé, de s'abandonner au sujet de leurs enfants à des projets en l'air, au rêve par exemple d'en faire, comme on dit, « des messieurs et des savants. » Hommes des champs, entendez-moi ! Pourquoi prétendre avoir raison contre l'Esprit-Saint ? Vous ne voulez pas que vos enfants aient autant de mal que vous, et vous rêvez pour eux je ne sais quelles sinécures où ils pourront gagner beaucoup et n'avoir pas à travailler ; c'est-à-dire que vous prétendez vous inscrire en faux contre la parole divine : *Homo nascitur ad laborem*, et soustraire l'enfant qui vous est né à la loi du travail. Eh bien ! laissez-moi vous le dire, vous vous faites étrangement illusion. Votre enfant sera plus heureux, la plupart du temps, à suivre la laborieuse carrière de ses ancêtres, qu'il ne le serait dans cette carrière inconnue à laquelle vous le destinez. Vous n'empêcherez pas, quoi que vous fassiez, la parole divine de s'accomplir, et quand vous croirez avoir été plus adroits que Dieu, c'est à cet instant-là même que Dieu exercera sur vous, dans la personne de vos fils, une reprise souvent très pénible à votre amour-propre ou à votre cœur. Loin de vous cette aveugle sentimentalité qui vous fait désirer pour la chair de votre chair l'exemption du travail ! Le travail, le dur et pénible travail des champs, est un bien préférable à toutes les servitudes oisives et dorées ; le travail est sain, il est salutaire ; c'est un ami, une consolation, une sauvegarde ; il renferme des suavités insoupçonnées du profane ; c'est une chose désirable, grandement désirable. Et la plus grande marque d'affection à donner à vos enfants, le meilleur service à leur rendre, c'est non pas de chercher à en faire des inutiles en ce monde, des désœuvrés, mais de les habituer de bonne heure à votre travail à vous, de le leur faire aimer, et de ne les destiner à d'autres carrières qu'en cas de véritable nécessité ou d'évidente vocation à ces carrières nouvelles. Croyez-moi : restez chez vous, et gardez-y vos enfants. Ne les laissez pas, pour poursuivre la comparaison de tout à l'heure, s'envoler comme des oiselets étourdis, orphelins, à tous les vents qui soufflent, loin du nid paternel. Cela est bon pour l'oiseau. Tant qu'il vole, il ne craint pièges ni lacets ; tant qu'il reste dans les libres plaines de l'air, il est exempt de danger. Mais il en va tout à l'opposé pour l'homme, surtout pour ce fils des champs qui s'envole loin d'eux et s'en va errer dans les cités. Que de dangers, que de pièges pour son âme et pour son corps ! Que de fois il se dira, trop tard hélas ! ruiné de santé, de moralité, de tout : « Ah ! si j'étais resté chez nous ! » Une dernière fois, travailleurs et femmes ou fils de travailleurs qui m'écoutez, ne rêvez point ce que vous n'avez pas ! Attachez-vous seulement à aimer votre travail et à le faire aimer ! Vous tous qui êtes à l'âge de la force, soyez des fervents du travail ! Et afin que ce travail vous soit encore moins pesant, moins pénible, plus méritoire, mieux supporté, offrez-le à Dieu chaque jour : de la sorte il deviendra une véritable prière.

II. — *La Providence et la vieillesse.*

Quand le corps fatigué, débilité, se refuse au travail, quand il n'est plus qu'un instrument bon à être mis au rebut, c'est l'heure de prendre vers le ciel, sur les ailes du désir et de l'espérance, son élan, son essor. Quand on vieillit, on devient, ainsi l'a voulu la Providence, on devient, on se sent un étranger sur la terre. Etranger, on l'est en effet aux yeux des générations plus jeunes, pour qui ne compte plus cet homme à cheveux blancs dont la mort passera inaperçue : tant il est vrai qu'il était, de son vivant même, rangé déjà parmi ceux qui ne sont plus. Etranger, on l'est soi-même à tant de choses qui ne disent plus rien à nos sens fermés, à notre cœur tourné vers d'autres objets ! Etranger, on le devient par ses oreilles à demi sourdes désormais aux bruits de ce monde, par ses yeux où ne pénètre plus qu'à peine la lumière de cette terre d'ici-bas. Eh bien ! ce n'est pas en vain que la Providence en a disposé ainsi.

Elle semble ainsi avertir les vieillards que, étrangers sur la terre, ils doivent chercher ailleurs la vraie patrie, y aspirer de tous leurs vœux, renoncer à ce monde qui les repousse, et se donner résolument d'esprit et de cœur, en attendant la mort, à ce monde supérieur qui les appelle et où ils vont partir demain. Sans doute il n'est pas défendu alors de soupirer comme le saint homme Job et de dire : Qui me donnera de retourner au temps de ma première jeunesse ? Mais il faut que ce regret, bien naturel à l'homme qui voit la vie lui échapper, prenne, en passant sur des lèvres chrétiennes, un caractère, un accent de contrition surnaturelle. Oui, regrettez si vous le voulez, comme Job, ô vieillards, de n'être plus au printemps de votre vie ; mais regrettez-le à cause des jours stériles, des années infécondes et infructueuses qui ont tenu trop de place peut-être dans votre existence, et que vous voudriez recommencer afin d'en tirer pour vous-mêmes et pour Dieu un profit meilleur. Et, dans ce sentiment, faites de votre dernier automne un renouveau : renouvelez-vous dans la prière, dans la méditation, dans le repentir de vos fautes. Il n'est jamais trop tard de semer pour Dieu. Ce que vous semerez à la dernière heure, vous le moissonnerez encore.

De votre voix qui tremble, semez les bons conseils. Vengez-vous de cette jeunesse qui passe près de vous indifférente et frondeuse, en l'excitant à bien user des années de la féconde adolescence. Elle a beau dire, cette jeunesse impatiente à vos leçons, elle a beau vous accuser de radotage : malgré elle, elle subit votre influence, elle profite à vous entendre.

Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ! Vous

savez, vous, vieillard ! Vous savez le peu qu'est la vie; vous savez sa brièveté, ses désillusions. Que ce soit là un motif pour vous, après lui avoir accordé comme homme un dernier regret, de vous disposer comme chrétien au sacrifice qu'il vous faudra en faire, à une échéance plus ou moins rapprochée. Détachez de plus en plus vos regards de ces jours rapides comme la nue portée par la tempête de l'un à l'autre horizon, et reportez-les sur les années éternelles et les horizons sans bornes des célestes collines. Préparez-vous à la mort non par des gémissements dont le moindre défaut est d'être bien inutiles; mais, à l'exemple de Job, par un examen général de votre vie. C'est de la sorte en effet que ce saint patriarche se préparait à paraître devant son Dieu; il repassait l'une après l'autre toutes ses actions : « Si j'ai, disait-il, marché dans la vanité, et si mon pied s'est empressé vers la fraude, que Dieu pèse mes actions dans sa balance, et qu'il fasse justice; si mon cœur a été séduit par un criminel amour, si j'ai dédaigné d'entrer en jugement avec mon serviteur, si j'ai refusé aux pauvres ce dont ils avaient besoin et si j'ai fait attendre les yeux de la veuve, si je me suis réjoui de la ruine de mon ennemi et du malheur de qui me haïssait, que Dieu en tire vengeance ! »

Qu'il est beau, mes frères, ce spectacle du juste s'examinant devant Dieu et s'humiliant devant lui dans l'attente de son heure dernière ! Tâchons d'amener tous nos vieillards à un semblable examen général de leur vie : quelle mort consolante et pour eux et pour nous s'ensuivra ! Ainsi soit-il !

13e Instruction

LA PROVIDENCE ET LA MORT

Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo.

Quand même il me ferait mourir, j'espérerai en lui.

(Job, XIII, 15).

Mes frères,

J'ai constaté naguère avec vous que la vie vaut généralement la peine d'être vécue. La vie est un bien, même au simple point de vue naturel et humain, indépendamment de la valeur surnaturelle que donne à notre existence ici-bas l'éternité dont elle est le commencement. Cela n'empêche pas la mort d'être elle aussi un bien, un bien supérieur à celui de l'existence, de sorte qu'échanger la vie contre la mort, c'est véritablement faire un gain, selon le mot de saint Paul : *Mori lucrum.*

Bien comprendre cette vérité, c'est avoir la vraie sagesse, c'est entrer pleinement dans l'intelligence des voies de la Providence, nous le dirons d'abord. Nous dirons ensuite ce qui *empêche la plupart des hommes de rien comprendre* aux choses de la mort.

I. — *La mort vue et jugée selon Dieu.*

Je dirai de la mort, mes frères, ce que j'ai dit de la douleur. Dieu ne la voulait pas, Dieu ne l'a pas créée ; mais l'homme ayant introduit dans le monde le péché, celui-ci a amené à sa suite la douleur et la mort : comme l'ombre suit le corps, la mort suit le péché.

Dieu toutefois n'abandonna pas l'homme à toute la rigueur du sort qu'il s'était fait lui-même. Sa Providence, sans cesse en éveil pour corriger nos erreurs et réparer nos bévues, sut tirer le bien du mal, et faire de la mort même une miséricorde pour l'homme.

Les commentateurs du Livre sacré sont d'accord au sujet du « *Morte morieris,* Tu mourras de mort» prononcé par Dieu contre nos premiers parents, pour y voir une menace d'anéantissement total de l'espèce humaine en la personne du premier homme et de la première femme. En disant à Adam : « Le jour où tu mangeras de ce fruit, tu mourras de mort, » Dieu entendait lui signifier qu'en cas de désobéissance il mourrait de suite, lui et son épouse, pour descendre au séjour infernal, sans laisser de traces ni de postérité sur la terre. Car n'ayant pas encore d'enfant au paradis terrestre, puisque Caïn leur fils aîné ne vit le jour qu'après l'exil, en disparaissant de la terre aussitôt après le péché, ils anéantissaient dans leurs personnes l'humanité tout entière.

Telle était la portée de la terrible menace du Seigneur. Telle eût été l'œuvre du péché, si celui-ci n'avait trouvé devant lui que la justice vengeresse, et si la miséricorde ne s'était pas interposée en faveur du pécheur, personnifiée dans le Fils de Dieu. Celui-ci plaida la cause de l'humanité. Au lieu de l'anéantissement sans rémission du genre humain dans Adam et Eve frappés de mort soudaine, le futur Rédempteur obtint à Adam un sursis de vie pour lui-même et une longue survivance à travers les siècles dans les innombrables générations issues de lui. Le genre humain vivrait, seulement chacun de ses membres retournerait en son temps à la poussière d'où il était sorti, laissant place à d'autres existences en lesquelles se perpétuerait l'espèce.

Quelle différence avec l'arrêt prononcé par le Seigneur primitivement ! A lire attentivement le Livre saint à la première page, on remarque cette différence rien qu'aux expressions dont Dieu se sert. C'avait été d'abord l'inexorable et tranchant *Morte morieris* qui évoque à l'esprit l'idée du coup de hache de l'exécuteur faisant tomber une tête sur le billot. Mais ensuite, dans les paroles de Dieu à Adam, c'est le langage d'un père plein de tristesse qui punit, mais compatit : « Parce que tu as écouté la voix de ton épouse et mangé du fruit que je t'avais défendu de manger, tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes à la terre d'où tu as été tiré : car tu es poussière et tu retourneras en poussière. »

Encore une fois, comparé à l'absorption corps et âme dans l'enfer, ce retour à la poussière a quelque chose d'infiniment clément, d'infiniment doux et paternel sur les lèvres de Dieu. Aussi Adam tressaille de joie et de reconnaissance. Il s'attendait au sort des mauvais anges; et en s'entendant condamner seulement à un retour lointain à la poussière originelle, il oublie tous les maux dont Dieu l'afflige, il ne veut savoir qu'une chose : c'est qu'il vit et que sa race vivra après lui, et il répond aux dernières paroles de Dieu par ce cri, par ce nom donné à son épouse : *Heva !* c'est-à-dire : « Vous êtes la mère de tous les vivants ! »

Adam, mes frères, avait donc bien compris que la mort telle que Dieu apaisé nous l'inflige présentement, était, en regard de la double mort décernée tout d'abord en punition de la désobéissance, un immense bienfait. Et si nous voulons nous montrer nous-mêmes véritablement sages, il nous faut concevoir au sujet de la mort les sentiments qui animaient notre premier ancêtre.

a) Le premier mot de la philosophie chrétienne relativement à la mort, c'est un cri de remerciement à l'adresse de la Providence. La mort est une faveur de Dieu, une grâce que nous tenons de l'intervention de la miséricorde et de l'amour interjetant appel de la sentence portée par la rigoureuse justice. Le retour à la poussière en quoi consiste la mort n'est pas pour nous un état définitif; ce n'est pas une destruction de l'être, ce n'en est qu'une transformation passagère. Cette poussière où nous sommes couchés par la main de

la maternelle Providence n'est pas tellement profonde que nous n'en sortirons pas un jour pour renaître à jamais à une vie sans déclin. Voilà ce qu'il faut nous habituer à considérer dans la mort. La mort est une miséricorde de Dieu envers l'humanité : retenons cette formule, gravons en nos cœurs cette pensée. C'est la Providence de Dieu dans sa bonté qui a creusé pour nous cette tombe qui s'ouvrira pour la résurrection, c'est elle qui nous attend encore sur les bords de la fosse pour nous y étendre comme une mère étend avec amour dans un lit de repos son enfant arraché à l'abîme.

Voilà comment nous devons raisonner de la mort en elle-même, abstraction faite de telle ou telle mort, de tel ou tel individu.

b) Cette mort qui est donc en elle-même et par elle-même une grâce déjà, Dieu l'entoure souvent encore, en bien des cas particuliers, de grâces et de joies toutes spéciales. La mort a ses douleurs sans doute, et c'est là ce qui nous la fait redouter. Mais il serait plus vrai de dire que la mort est le terme de toute douleur, et qu'à ce point de vue là encore elle est plutôt une chose désirable et un bienfait.

La mort a ses tentations de la dernière heure, et tentations parfois des plus violentes, comme il appert de ce qui est raconté des luttes soutenues par plusieurs saints sur leur lit d'agonie. Mais aussi la mort a ses grâces et ses douceurs dernières. Je ne vous en parlerai ici, mes frères, que d'après un des maîtres les plus éminents de la vie spirituelle, le R. P. Faber [1]. Sa longue expérience des âmes, jointe à ses hautes connaissances théologiques, à son grand sens des choses de l'âme et à sa sainteté personnelle, font de lui un guide des plus sûrs dans la matière. Or, à l'en croire, il y a une grâce qui manque rarement au chrétien mourant : c'est la grâce de la lumière.

La nuit plus profonde fait mieux ressortir les étoiles : ainsi, à mesure que les clartés de la terre s'éteignent l'une après l'autre dans la nuit de la mort, le ciel a des révélations plus précises. La vue surnaturelle s'affine. Une plus grande connaissance de la malice du péché produit en nous une plus profonde haine du mal et une contrition plus vraie.

Tout ceci s'entend naturellement des personnes qui, comme toutes celles de mon auditoire sans doute, sans être d'une ferveur extraordinaire, ont été pendant la vie fidèles aux devoirs et pratiques essentielles du christianisme Au cours de l'existence, leur charité comme leur foi a été telle quelle ; presque toujours, à l'heure de la mort, leur foi et leur charité monteront à des hauteurs auxquelles elles ne nous avaient pas habitués.

Tout cela est l'œuvre de Dieu, parce que Dieu alors redouble de secours et de lumières. Son amour pour nous semble devenir plus compatissant encore, plus pressant, plus maternel, à cause de la fin qui approche et à cause de notre extrême nécessité. Il excuse davantage, il menace moins ; il supplie, là où il avait coutume de commander ; il ne parle que par des embrassements.

En un mot, concluons-nous avec le P. Faber, « personne, même parmi les théologiens les plus pieux et les plus sagaces, n'a jamais sondé les abîmes de grâce et de miséricorde de la dernière heure. »

Cela se remarque surtout dans la mort des jeunes gens. On les avait vus commettre peut-être des fautes graves, se livrer aux plus extrêmes désordres. Mais à la mort, quand ils comprennent qu'il faut s'y préparer, quelle admirable manifestation de la grâce divine ! Combien de ces morts précieuses devant Dieu et qui font pleurer de joie autant que de regret ! On voit en eux, à cet instant suprême, un si parfait dépouillement de leurs défauts, un si beau travail de purification et de maturité ! On n'eût jamais cru que tant de beauté de caractère fût compatible avec de telles fautes extérieures ! Quelle consolation pour les pauvres parents, et quel enseignement pour tous ! Quelle révélation des attentions toutes particulières de la Providence à notre dernière heure !

On cite du grand théologien Suarez une parole qu'il est bon de retenir. Ce prince de la science sacrée laissait en mourant vingt et un in-folios, à double colonne, pleins de doctrine et de pensées profondes sur Dieu et les choses de Dieu. Toutefois il était une chose qu'il ne savait pas encore : les délicatesses infinies de l'amoureuse Providence à la mort. Et couronnant pour la plus grande consolation de tous son enseignement de quarante années par ce dernier enseignement, il s'écria au moment où il faisait son dernier pas sur cette terre : « Je n'eusse jamais cru qu'il fût si doux de mourir ! »

Ce qui se dégage pour nous de tout cela, mes frères, c'est que la mort n'est point telle qu'on se la figure ordinairement avec des yeux d'enfant qui s'épouvante de fantômes dans la nuit. Il faut craindre la mort à cause du jugement qui la suit, mais la mort en elle-même n'a rien de redoutable : c'est une amie de l'homme, et pour l'appeler comme le poète, c'est un ange de Dieu. Et loin de tant nous épouvanter d'elle, préparons-nous à sa venue avec un grand calme intérieur, et laissons à ceux dont j'arrive à parler la triste manie de ne vouloir jamais songer à cette dernière visiteuse.

II. — *La mort est une grande incomprise.*

Certaines gens en effet, après n'avoir rien compris aux choses de la vie, ne comprennent rien davantage aux choses de la mort. Tout est faux dans leur manière de voir ; et tombant d'erreur en erreur, ils en viennent à des conclusions tout à la fois absurdes et lugubres.

1. — Les uns regardent la vie présente comme le tout de l'homme, et alors ils maudissent la mort comme le grand bourreau de l'humanité. Pour eux, mort et néant c'est tout un. La vie, c'est l'homme sorti du néant par un pur hasard ; la mort, c'est l'homme qui rentre à jamais dans son néant premier.

Je sais bien que vous, mes frères, vous ne verserez jamais dans cette erreur grossière du matérialisme, erreur condamnée par la raison et la philosophie non moins énergiquement que par la foi et la théologie. Aussi je ne m'arrêterai pas à la réfuter ici devant vous. Je ne veux qu'insister sur un point et répondre à une objection que vous pourriez me faire à propos de ce que j'ai dit plus haut.

Je vous ai dit en effet qu'il n'est point permis de maudire l'existence et de préférer le néant à la vie. Et, d'autre part, j'ai avancé tout à l'heure que la mort, comparée à la vie, lui est un bien supérieur, et qu'il est préférable de mourir que de vivre. N'y a-t-il pas là une contradiction ?

Oui, mes frères, il y a contradiction si, avec les matérialistes, vous confondez la mort avec le néant. — Non, si, avec tous les sages et les théologiens, vous distinguez avec soin le néant de la mort.

Que la vie soit préférable au néant, rien de plus certain, mes frères ; la vie est un bienfait de Dieu, et nous avons à rendre grâces sans cesse au Seigneur notre Créateur et notre Père pour nous avoir conviés au festin de l'existence. Je vous ai instruits suffisamment sur ce point.

Et maintenant, que la mort soit préférable en soi à la vie, comme le fruit est préférable à la fleur, comme le couronnement de l'œuvre est préférable aux travaux intermédiaires, comme l'arri-

[1] *Conférences spirituelles*, Sur la mort, II.

vée au port est préférable aux fluctuations de la traversée, c'est là encore une vérité que l'on ne peut guère contester.

Entre ces deux vérités y a-t-il opposition ? Il ne paraît d'aucune façon. Je puis et je dois remercier Dieu de m'avoir appelé à la vie, parce que, sans la vie, je n'aurais jamais connu l'éternité. Mais il ne m'est point défendu pour cela, une fois en possession de la vie et voyageur en marche vers l'éternité, de désirer que le terme du voyage s'éloigne le moins possible devant mes pas, de désirer échanger au plus tôt la vie présente pour la vie future et meilleure dont celle-ci n'est que le gage et pour ainsi dire les arrhes. Sachez donc ne pas confondre ces deux choses bien distinctes : l'aspiration au néant, laquelle est impie, et le désir de la mort, lequel, sans être de précepte, est en soi plus parfait que l'attachement trop naturel à la vie de ce monde.

2. — A côté des matérialistes de théorie, il y a les matérialistes de pratique. Ceux-ci regardent la vie présente comme un temps accordé à l'homme pour jouir et s'adonner le plus possible aux plaisirs de la terre. La mort pour eux est donc le grand trouble-fête, l'ennemie du bonheur, l'importune dont il faut souhaiter que l'arrivée ne se fasse que le plus tard possible.

Eh bien ! je sais un moyen des plus simples pour ces matérialistes infortunés : c'est de ne point tant chercher leur paradis sur terre, de se mortifier, de faire carême, en un mot de rendre leur vie plus pénitente. De cette sorte, la mort revêtira à leurs yeux des couleurs moins sombres ; ils la comprendront mieux et la maudiront moins. Que ceux dans cette assemblée qui ont besoin de comprendre ces vérités, sachent bien les comprendre pour s'en consoler et s'en faire une règle de vie !

3. — Enfin, il y a les pécheurs, ceux qui n'ont jamais fait aucun effort pour Dieu, n'ont point lutté contre leurs passions, n'ont pas, dans toute une longue vie, fait au Seigneur le sacrifice d'un seul petit défaut. Ce Dieu, qu'ils ont si peu ménagé, si peu craint d'offenser pendant la vie, ils le sentent qui se cache, qui vient à eux derrière la mort, et ils tremblent devant celle-ci comme devant la grande justicière.

Or ici encore, le remède est à côté du mal. Mettons en nous la crainte de Dieu ; plus nous aurons eu cette crainte dans la vie, plus nous aurons de joie dans la mort. Combien de fois ne l'a-t-on pas répété : si notre vie était ce qu'elle doit être, la mort nous apparaîtrait ce qu'elle est en réalité, une consolatrice, une amie, une joie, une fête. Puisse-t-il en être ainsi pour chacun d'entre nous !

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXV

POUR LA FÊTE DE SAINT JOSEPH

Le foyer de Nazareth

Ecce fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam.

Voici le serviteur fidèle et prudent à qui le Seigneur a confié sa famille.

Qu'il est rare ici-bas, l'homme de confiance, et qu'il nous manque souvent ! Nous avons besoin d'un conseil : à qui le demander ? d'une direction : quelle est l'âme fidèle, prudente et désintéressée qui saura nous la donner avec autorité et affection ? On est heureux lorsqu'on peut se reposer sur quelqu'un du souci, du fardeau de la vie. Aussi quand l'Ecriture nous trace le portrait de la femme forte, commence-t-elle par dire : « Le cœur de son mari a confiance en elle. *Confidit in eâ cor viri sui.* » C'est la ligne principale et comme le trait fondamental de cette belle physionomie.

Il vous arrive parfois de confier pour quelque temps vos enfants, un jeune homme, une jeune fille à des étrangers. Alors c'est pour vous une véritable anxiété. Vous vous demandez à tout instant : « Que fait-il ? En quelles mains est-elle tombée ? Ne sont-ils pas exposés à des dangers pour leur santé et leur vie, à des compagnies, à des exemples pervers ? » Car vos enfants, votre famille, c'est votre grande sollicitude. L'on n'est pas mère pour rien : on l'est pour s'inquiéter, se préoccuper, pour aimer en un mot, et l'amour craint toujours.

Dieu le Père, aussi, voulut un jour se créer une famille sur la terre. Il y aurait une mère, il y aurait son fils. Une mère et un fils, les objets les plus chers à la tendresse humaine, combien plus encore à la tendresse divine ! Mais à qui les confier ? Quel serait l'homme assez sûr, assez fort, assez fidèle pour jouer ici-bas le rôle de la Providence ? Il jeta les yeux sur saint Joseph, et il dit : « Voilà le serviteur fidèle et prudent aux mains de qui je remettrai ma famille. »

Quels dépôts précieux il lui donne en garde : la virginité de Marie et la vie de Jésus ! Aussi allons-nous assister au plus ravissant des spectacles qu'aient contemplés le ciel et la terre : un ménage parfait. Nous verrons à Nazareth le *modèle des foyers*, parce que nulle part on ne s'est jamais aimé avec autant d'ardeur et de pureté. Et cependant ce foyer admirable n'a pas été sans tourments ni sans revers : *ils ont trouvé en Jésus une croix*, Dieu voulant nous apprendre qu'on n'élève ses enfants, même les meilleurs, qu'au prix des plus durs sacrifices.

I

Le foyer le plus heureux c'est le foyer le plus pur. Là, nulle contestation, nulle colère, nulle inquiétude, parce que les époux ont pleine confiance l'un dans l'autre. Or, quelle union plus sainte que celle de Joseph et de Marie ?

1. — Dieu voulait prendre la nature humaine, une chair comme nous, mais s'il convenait de descendre et de condescendre, il ne pouvait déroger. Il est des limites que la dignité divine ne franchit point : ce sont les limites posées par le péché. Dieu ne saurait s'unir à une chair souillée, à une chair coupable ; c'est pourquoi il voulut que sa mère fût immaculée, qu'elle fût exempte du péché originel. — Ce privilège admirable conféré à une créature humaine, fille de parents pécheurs et qui ne porte plus en elle l'ombre du péché ; ce miracle unique, chef-d'œuvre de puissance et de dignité, ne suffit pas encore à un Dieu infiniment pur. Cette nature qu'il avait créée dans la splendeur originelle et qu'il venait de transformer d'une si merveilleuse façon, est-ce qu'il ne pouvait pas l'élever plus haut encore, la rapprocher de la nature angélique, plus parfaite et plus proche de lui ? Il jeta un regard sur la terre, et il vit quelques âmes de choix, chastes et pieuses, qui avaient méprisé pour lui les jouissances grossières et captivantes de la chair. Elles s'étaient élevées plus haut que les autres dans les régions célestes, comme Hénoch, Elie, Jérémie. C'étaient des âmes vierges. Les païens eux-mêmes s'inclinaient devant la beauté morale de la virginité et tenaient à garder parmi eux des vierges officielles, les Vestales, persuadés que leur pureté consacrée était une protection pour l'empire, pour la cité, pour ceux mêmes dont la vie était dépravée.

Oh! les vierges, s'écrie saint Augustin, « elles ont dans leur chair quelque chose qui n'est plus de la chair [1]. » La virginité, ajoute Bossuet expliquant ce texte, est donc comme un milieu entre les esprits et les corps, elle rend en quelque sorte la chair spirituelle. Voilà pourquoi elle a attiré Dieu, parce qu'elle élève l'humanité au-dessus d'elle-même, parce qu'elle fait de l'homme un ange.

Et Dieu choisit Marie parce qu'elle était immaculée et vierge, et il fit un nouveau miracle pour qu'elle devînt sa mère, et il lui mit au front tous les rayons divins que peut recevoir une créature humaine. Mais en même temps il cherchait un homme grand comme elle aux yeux du ciel, pur comme elle, vierge comme elle, et qui fût son gardien, son protecteur. C'est ainsi que Joseph et Marie devinrent époux, en unissant leurs deux virginités.

2. — Ne dites point que ce ne fut pas un vrai mariage, vous tomberiez dans une erreur contre la foi. Que faut-il pour le mariage? Le contrat qui unit les époux, l'amour qui les attache l'un à l'autre, et les enfants qui viennent réjouir leur vie. Entre Joseph et Marie il y eut tout cela.

a) Par leur contrat sacré, Joseph et Marie se donnent l'un à l'autre ce qu'ils ont de plus cher, c'est-à-dire leur virginité. N'était-ce pas en effet la virginité de Marie qui avait attiré les regards de Dieu, qui avait opéré sur lui une douce et puissante contrainte pour le faire descendre du ciel, pour l'amener à revêtir notre humanité? A coup sûr aucun bien n'était plus précieux sur la terre que celui-là, précieux à Dieu qui, pour le produire, avait dû procéder à coups de miracles qu'il ne renouvellerait jamais; précieux à Marie qui en connaissait le mérite et l'inestimable valeur. Qu'était la vie pour elle, au prix de la virginité? De là sa parole angoissée à l'ange Gabriel : « Comment cela se fera-t-il, puisque je suis vierge et veux rester vierge? *Quomodo fiet istud?* » Oui, « ils se donnent mutuellement leur virginité, dit Bossuet, et sur cette virginité ils se cèdent un droit mutuel. Quel droit? De se la garder l'un à l'autre. Oui, Marie a le droit de garder la virginité de Joseph, et Joseph a le droit de garder la virginité de Marie. Ni l'un ni l'autre n'en peut disposer, et toute la fidélité de ce mariage consiste à garder la virginité. Voilà les promesses qui les assemblent, voilà le traité qui les lie..., et il me semble que je vois deux astres qui n'entrent ensemble en conjonction que parce que leurs lumières s'allient [2]. »

Mais comment nous défendre d'admirer saint Joseph que la sainte Trinité estima assez pour lui confier un pareil trésor, la virginité de Marie à conserver, cette virginité qui est le prodige des siècles, la merveille où Dieu se complaît, parce qu'il y a épuisé et sa toute-puissance et sa miséricorde?

b) Voilà le contrat, voilà les biens qu'ils mettent en commun : ce ne sont pas des héritages, ni des pierreries, ni des monceaux d'or périssable, mais leurs incomparables vertus, ce qui fait que l'on s'aime d'un amour profond et durable. Ce qu'ils aiment l'un dans l'autre, ce n'est point la beauté qui se flétrit comme la fleur des champs, mais leur pureté, leur dévouement mutuel, leurs qualités inaliénables, leur confiance réciproque qui grandit sans cesse, qui se fortifie par les événements les plus douloureux. Chaque jour ils se découvrent une perfection nouvelle, ils aperçoivent une face encore ignorée de courage, de foi, d'abnégation, d'amour de Dieu. A l'encontre de ce qui se pratique dans les ménages où ne resplendissent point les vertus chrétiennes, ces étoiles du firmament de votre vie, — où l'amour se refroidit, où les défiances s'accusent, où l'on se voit chaque jour avec des défauts qu'on ne soupçonnait pas, — chez eux l'amour grandit sans cesse avec l'estime et le respect.

c) Et puis, il y a l'enfant. Sans doute saint Joseph n'est pas son père, mais on peut bien dire avec saint Fulgence que Jésus est la fleur et le fruit de la virginité de Marie [1]. C'est elle qui a attiré le Verbe de Dieu, qui l'a décidé à prendre notre infirme nature; et cette virginité avait besoin d'un protecteur sûr, d'un gardien et d'un serviteur fidèle qui a été Joseph. Il a donc pris une grande part à l'incarnation, car elle ne se fût pas opérée sans la vierge Marie, et celle ci ne pouvait se supposer sans les soins et la virginité de Joseph.

La famille de Nazareth est donc la famille parfaite. Aussi que d'enseignements vous avez à recueillir pour vous-mêmes, pour vos foyers, de cette famille-type, la plus excellente que la terre ait jamais vue!

3. — J'ai dit que le bonheur, que l'amour de Marie et de Joseph ne cessait de s'accroître avec l'estime et le respect.

Ah! l'*estime* réciproque, puissiez-vous toujours la garder! Mais pour cela, il ne faut jamais déserter le sûr et étroit sentier du devoir Demeurez fermes sur les principes, sur l'honnêteté, sur les commandements de Dieu, sur les prescriptions de l'Eglise ; quelquefois, souvent peut-être, vous aurez des luttes à soutenir, mais vous triompherez toujours. Revenus de leurs préjugés ou des entraînements de leurs passions, vos maris finiront par avouer que vous aviez raison, et ils vous estimeront davantage, parce que vous n'aurez pas transigé avec le mal.

Aimez leur âme avant tout, et élevez-la afin de l'estimer et de l'aimer davantage. Parfois c'est une éducation complète à refaire. Notre siècle est un siècle d'ignorance de ses devoirs. La société chrétienne repose sur la volonté de Dieu, tandis que la société moderne prétend ne relever que de la volonté de l'homme; c'est pourquoi l'homme se croit tout permis, il érige sa volonté en maîtresse de ses actes, en souveraine qui ne dépend que d'elle seule. Je ne sais pas de doctrine plus perverse, dangereuse et abominable que celle-là. Reprenez donc par les assises fondamentales cette éducation qui repose sur un chaos d'idées, formez la conscience, éveillez en elle les échos divins, le sentiment du devoir ordonné par Dieu, établissez la distinction précise du bien et du mal, opposez les droits de Dieu qui conservent les familles et les sociétés, aux prétendus droits de l'homme qui en dispersent et en désagrègent les fondements. Faites resplendir le nom et la pensée de Dieu dans les âmes, puis faites aimer Jésus-Christ, le Dieu Rédempteur ; placez dans vos demeures son image déjà gravée au fond de vos âmes, et peu à peu les idées s'épureront, les cœurs battront du même amour et des mêmes convictions, vous pourrez affronter ensemble les combats et les périls de la vie. Les charmes de la jeunesse disparaîtront, l'épreuve marquera ses traces profondes sur votre visage, vos membres deviendront moins souples, vos mains moins vigoureuses ; mais quelque chose en vous se revêtira de générosité, de vaillance, de beauté et de jeunesse : c'est l'âme, qui porte déjà le reflet des clartés célestes, à mesure qu'elle se rapproche des collines éternelles, dorées par les rayons du soleil de justice.

Qu'est-ce que Joseph aimait en Marie? Etait-ce sa ravissante beauté? Non, mais sa pureté, sa parfaite amabilité, son âme qui croissait parmi les épreuves, immaculée et préservée comme le

[1] S. Augustin, *De Sancta Virginitate*, n° 12.
[2] Bossuet, 1er Panégyrique de S. Joseph.

[1] Ad Prob., *Epist.* 3.

lys parmi les épines, sa confiance en Dieu, sa joyeuse humeur, toutes les vertus charmantes qui embaumaient leur existence et la rendaient heureuse même durant les persécutions et les chagrins. Ils sentaient qu'ils pouvaient en toute chose s'appuyer l'un sur l'autre, et que nulle tribulation, nulle discorde ne saurait les séparer.

Maintenant le *respect* mutuel. Respectons nos corps ; ils sont les temples du Saint-Esprit ; le baptême les a purifiés et leur a conféré une grâce d'honneur et de chasteté. « Vous savez, dit saint Paul, quels préceptes je vous ai donnés au nom de Jésus-Christ. La volonté de Dieu c'est que vous soyez saints ; gardez votre corps saint, éloignez-vous des passions brutales où s'abandonnent les Gentils qui ne connaissent pas Dieu. Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté. » (I Thess., IV, 3).

Restez toujours dans les bornes sacrées de la sainte affection et excluez les familiarités honteuses qui engendrent le mépris : le jour où l'on se méprise, c'est l'enfer qui commence dans un ménage. Quelle admirable délicatesse dans la conduite de saint Joseph ! Il souffre, il est torturé par une pensée intime qui l'amène à prendre une résolution extrême : celle de quitter la sainte Vierge, de s'éloigner d'elle en secret et de ne la revoir jamais. Pour lui, quelle privation, quelle horrible angoisse ! Cependant il y est résolu. Pour détendre la situation, pour éclaircir le mystère douloureux qui l'accable, il lui suffirait d'interroger Marie ; mais il juge que la question serait indiscrète et, par respect pour elle, il ne la posera pas. Dieu lui-même alors l'éclaire et il reçoit aussitôt sa récompense dans un doux et formel avertissement du ciel où l'on trouve comme un témoignage de respect et de haute affection pour lui. Le respect a pour récompense le respect.

II

Dieu a confié à saint Joseph non seulement la virginité de sa mère, mais l'existence de son propre fils.

1. — L'enfant Jésus n'a point de père sur la terre, il est donc un véritable orphelin, pauvre, faible et sans défense. Joseph ne saurait voir cette immense misère divine sans que son cœur s'éprenne de compassion. L'enfant est orphelin, eh bien ! c'est lui qui sera son père ; il s'offre à Dieu pour cette fonction redoutable, autant que désintéressée, et comme nous l'avons vu époux modèle, il va nous apparaître père parfait. Marie est mère tout en restant vierge, Joseph aussi deviendra père tout en gardant sa virginité. « Seigneur, disait le saint roi David, créez en moi un cœur pur ! » Et Joseph ajoutait : « Créez en moi un cœur de père ! »

Un cœur dévoué, prodigieusement aimant, ayant ces intuitions de la paternité que possèdent seuls ceux qui ont le bonheur de compter dans leur foyer, autour de leur existence, de nombreux fils de leur chair ou fils de leur âme, cela demande une véritable création ; mais quand cet enfant recueilli par Joseph est le fils de Dieu, et devient aussi son fils à lui, ne vous semble-t-il pas que Dieu doive, pour accomplir cette merveille, faire encore appel à sa toute-puissance ?

Car il y a une autre création à opérer : avec celle d'un cœur de père en saint Joseph, voici celle d'un cœur de fils en Jésus. L'un recevra l'autorité et l'amour protecteur, l'autre l'obéissance et l'amour reconnaissant, et c'est l'homme qui sera revêtu de l'autorité, et c'est le fils de Dieu qui se courbera affectueusement sous le joug de l'obéissance.

Vous le voyez, nous allons de miracle en miracle, de mystère en mystère, et comme notre âme est heureuse de les admirer, de les méditer, de les goûter ! Comment après cela refuserions-nous de nous soumettre à l'autorité, quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle nous ordonne le bien, alors que Dieu lui-même, respectant les lois de la nature qu'il a créée, entend se soumettre à l'autorité d'un homme, l'appelle son père et le reconnaît, le traite comme tel, avec une touchante vénération !

Mais considérez ce qu'a produit aussitôt dans le cœur de Joseph cette création nouvelle. Il est père et il commande, il veille, il ne dort plus, il ne se repose plus, parce qu'il sent sa responsabilité de chef de famille. Dieu l'a constitué le père de sa famille divine et Joseph déjà comprend que celui qui est au-dessus de tous doit les servir tous en prenant de tous un soin vigilant, et qu'ainsi il est devenu, tout en restant le maître, le serviteur fidèle et prudent chargé du salut de toute la famille.

Fidèle : qui oserait lui contester cette qualité, à lui qui n'abandonne pas une minute l'enfant, qui le suit partout comme son ombre, comme le chien suit son maître, ineffablement heureux quand Jésus l'a payé d'un sourire qu'il ne demande même pas, attendu qu'il ne croit pas le mériter et qu'il s'humilie toujours de n'en point faire assez pour Celui qui a daigné, lui, Fils de Dieu, se faire fils de l'homme !

Prudent : car à peine Jésus est-il né que les ennemis se multiplient, que les pièges se tendent, que leur sécurité est affreusement compromise. Jusque-là, il vivait heureux du travail de ses mains, enseveli dans son obscurité honorée, — le seul but de son ambition, — dans sa douce solitude avec Marie, l'aimable et gracieuse vierge, c'était le paradis ici-bas : Jésus naît et il apporte avec lui tous les revers, toutes les infortunes. Jusque-là, ils étaient pauvres, mais d'une pauvreté supportable, tempérée même — quand ils n'avaient pas tout distribué aux malheureux — par l'aisance, fruit de l'honnête labeur des ancêtres : les voilà tout à coup dans le dénuement à Bethléem. Ils avaient des amis : personne ne les connaît plus, et toutes les portes se ferment. Mieux que cela, leur existence si modeste trouble les grands de la terre, et Hérode ourdit contre eux une persécution sanglante. Autrefois, Joseph était partout accueilli, encouragé, honoré ; maintenant, même les meilleurs comme Siméon n'ont pour lui que des paroles tristes, ne lui présagent que des malheurs ; tandis que les autres le considèrent, parce que la faveur des hommes l'abandonne et qu'Hérode s'acharne sur lui et sur les siens, comme un homme humilié, méprisé, frappé de Dieu. Voilà le reste de sa vie troublé à jamais, car maintenant il ne vivra plus que dans la crainte continuelle des infortunes prédites, dans la vision effrayante de ce glaive de douleur qui doit transpercer le cœur de sa sainte Epouse. Avant de transpercer le cœur de Marie, déjà ce glaive aura fait jaillir tout le sang du sien !

Du moins, l'enfant lui prodiguera-t-il toujours ces consolations qui le relèvent, ces sourires qui mettent le ciel dans son âme ? Mais c'est justement de cet enfant adorable que lui viendra sa plus cruelle épreuve, quand Jésus, égaré pendant trois jours, sera la cause voulue de ses alarmes mortelles. Oui, Jésus, son fils bien-aimé, devient lui-même pour son cœur paternel un tourment, une inquiétude horrible, Jésus est la croix de sa vie !

Comment expliquer cette conduite du ciel à l'égard de saint Joseph ? Quoi ! il est le serviteur fidèle et prudent, et Dieu l'accable pour le payer des services rendus ? N'est-ce pas de l'ingratitude et même du scandale ?

Nullement. C'est ainsi que Dieu récompense les âmes vaillantes. La doctrine chrétienne ne doit pas faire des âmes molles, jouisseuses, inutiles, qui passent leur existence dans une tranquille indolence, à ne rien souffrir et à ne rien faire. La vie est une bataille ; on doit se battre ; la vie n'est

pas un sommeil, mais une action : il faut agir. Les soldats se forment à la grande guerre par la petite guerre. Ainsi les épreuves de chaque jour, le travail, l'effort, le sacrifice, nous aguerrissent et nous préparent au grand assaut qui nous fera conquérir le ciel de haute lutte. Nul saint qui ait gagné le paradis en dormant, et les plus grands saints sont aussi ceux qui ont livré les plus rudes batailles. « Le royaume des cieux souffre violence, les violents le ravissent », et ils ne se plaignent pas des périls ni des difficultés de l'assaut.

2. — Si Jésus fut la croix de Marie et de Joseph, vos enfants sont aussi votre croix : et c'est dans l'ordre, comme il était dans l'ordre que Marie et Joseph souffrissent par Jésus.

Ils sont votre croix quand vous les mettez au monde au prix de la douleur qui est le fruit du premier péché; et depuis, chaque soin donné, chaque nuit agitée, chaque inquiétude sur leur santé est une croix nouvelle. Vous ne restez jamais pleinement calmes et rassurées sur eux. A chaque instant, leur pensée surgit qui vous tourmente : « Que font-ils? Est-ce qu'un danger n'est pas suspendu sur leur tête ? Ils sont si imprudents ! » Et après les soucis de la santé du corps, voici ceux de la santé de l'esprit, du cœur, de la santé de l'âme.

L'heure vient bientôt en effet où il faut pourvoir à leur éducation, leur communiquer des idées saines, des convictions sérieuses. Aujourd'hui, c'est à vous, mères chrétiennes, qu'est dévolue cette précieuse fonction. Il n'y a pas d'autre enseignement à leur donner, sachez-le, que celui du catéchisme et l'on ne commence jamais trop tôt.

Il est des chefs de famille, élevés dans des sentiments impies, qui disent en affectant une prétendue neutralité : « Il faut laisser les enfants ignorants des doctrines religieuses, ils sont trop jeunes pour les comprendre ; plus tard, quand ils seront instruits, qu'ils penseront par eux-mêmes, alors on pourra leur parler de Dieu, et ils choisiront eux-mêmes librement leur religion. »

Je ne sais pas de sophisme plus dangereux que celui-là. C'est comme si vous disiez à vos enfants : « Vous êtes trop jeunes pour connaître votre père, il sera temps pour vous de le connaître à votre majorité ! » Ce serait du dernier absurde, n'est-ce pas? et vous prendriez en pitié, vous mépriseriez ceux qui tiendraient un pareil langage. Et cependant, je vous le demande, qui est « père autant que Dieu »? Est-ce qu'il n'est pas infiniment plus tendre, plus aimable que nos pères selon la chair? Et nous laisserions nos enfants dans l'ignorance de Dieu, le Père céleste ?

Une de vos joies, au contraire, c'est de parler à vos enfants de leur père, de le leur faire aimer, de le leur peindre comme l'image de la bonté et de l'amour. Aussi dès qu'ils comprennent quelque chose du monde extérieur, ils distinguent leur père, ils l'appellent, lui tendent leurs petits bras, prononcent son nom. C'est de tous ces actes de l'enfance, répétés des milliers de fois dans le cours de leurs jeunes années, que se forme l'affection ardente et pieuse qu'ils lui portent. Supposons un enfant qui ne verrait son père qu'à vingt ans et qui n'aurait jamais entendu parler de lui : l'aimerait-il? Il ne l'aimerait certainement que d'un amour platonique et qui ne lui bouleverserait point le cœur : pour lui cet homme ne serait pas loin d'être un étranger. Hélas ! c'est le résultat qu'on voudrait atteindre en effaçant Dieu de notre code comme de notre alphabet; c'est que Dieu ne soit plus connu, aimé, célébré et glorifié, qu'il passe comme un étranger dans cet univers qu'il a créé de ses mains, qu'il éclaire de son soleil sous ce magnifique dôme bleu.

Votre devoir, à vous, c'est de réagir contre ces tendances impies, contre ces programmes odieux, de faire rentrer le Père dans sa grande famille d'où il a été chassé. Il vous faudra pour cela faire des sacrifices, lutter, prier, agir. Vos enfants seront souvent vos croix, mais vous aimerez les croix qui vous viennent d'eux.

Dans l'Eglise vous trouverez une auxiliaire constamment dévouée, et qui ne compte plus, elle, avec ses croix séculaires. Elle travaille pour vous, aidez-la. Elle vous élève vos enfants, les instruit, les purifie, les fait innocents et bons. Oh ! qu'ils sont beaux quand elle vous les remet entre les mains le jour de leur première communion ! Elle les admire, elle se félicite de leur candeur, elle a mis Jésus dans leur âme. C'est à vous de l'y conserver. Voilà encore une de vos tâches et non la moins difficile ni la moins féconde. Gardez Jésus en eux avec le même soin que Joseph le gardait à Bethléem, en exil, ou à Nazareth. Voilà votre modèle. Soyez comme lui des servantes fidèles et prudentes, qui veillent sur la famille divine descendue dans votre famille, au cœur de vos enfants. Vous non plus vous ne leur garderez Jésus qu'au prix des croix les plus dures, car c'est en ce jour où l'Eglise vous les rend que commencent les persécutions d'Hérode et les égarements.

Mais vous invoquerez et vous imiterez saint Joseph. Comme lui vous ferez échapper vos enfants au massacre de tant d'Innocents dont les âmes frappées à mort crient vengeance vers le ciel, et font pleurer tant de Rachels. Et quand vous les aurez ramenés d'exil, séparés de la contagion des méchants, gardés sains et saufs, vous jouirez avec eux d'un bonheur parfait dans votre douce maison, image de celle de Nazareth.

LECTURES POUR LE CARÊME

IV

LE ROLE DU CONFESSEUR

(Il est médecin)

Pour tenir dignement la place de Jésus-Christ au saint tribunal, le confesseur doit, avons-nous dit, remplir quatre fonctions. Celles de père et de juge ont été expliquées. Montrons aujourd'hui comment le confesseur joue le rôle de médecin.

Le divin Maître a enseigné qu'il était lui-même le médecin des âmes, et que plus celles-ci étaient malades, plus il s'efforçait de procurer leur guérison. Cette fonction de médecin des âmes, Notre-Seigneur l'exerce par le prêtre, son ministre, auquel il confère tous les pouvoirs nécessaires. D'où il suit que tout confesseur peut dire : « Je suis médecin, le Seigneur m'a envoyé pour guérir, non les corps, mais les âmes. »

Or quels sont les devoirs du médecin auprès du malade ? Il y en a trois principaux : rechercher la nature, l'origine et la cause de la maladie, — prescrire les remèdes convenables, — et veiller à ce qu'ils soient employés.

Tels sont précisément les devoirs du confesseur en qualité de médecin spirituel.

I. — Ame chrétienne, votre confesseur est dans la nécessité de rechercher non seulement la nature du mal dont vous êtes atteinte, mais encore la cause et l'origine de ce mal. Ne trouvez donc pas mauvais qu'il s'informe de vos habitudes vicieuses, du temps depuis lequel vous êtes sujet à ce vice, des occasions qui vous font tomber. Ces connaissances lui sont évidemment nécessaires pour déterminer les avis et les remèdes qu'il vous donnera. Et vous, de votre côté, vous êtes obligée de lui dire toute la vérité et de répondre sincère-

ment à ses questions, comme fait le malade à l'égard de son médecin. Votre guérison dépend de votre sincérité.

II. — La maladie une fois bien connue en elle-même, dans ses causes ou ses origines, le confesseur en viendra à la prescription des remèdes. Bien qu'en sa qualité de père il doive vous accueillir et vous écouter avec bonté, il est toutefois dans l'obligation comme médecin de vous avertir et de vous reprendre, suivant que le besoin s'en fait sentir, surtout si vous vous confessez rarement et si vous êtes chargé d'iniquités. Il vous remettra devant les yeux la matière de vos péchés, leurs funestes conséquences, les châtiments qu'ils méritent. Ces remontrances, il les fera avec d'autant plus de force que le mal est plus enraciné, l'occasion plus séduisante et vos dispositions plus douteuses. Ne vous effrayez pas cependant : à l'exemple du bon Samaritain de l'Evangile, il doit mêler l'huile au vin pour panser vos blessures, c'est-à-dire qu'il doit mêler la douceur à la sévérité et même faire en sorte que la douceur l'emporte, de même que l'huile surmonte toujours le vin. Recevez donc ses remontrances avec une grande reconnaissance, et non avec le dépit d'un orgueil froissé ; celui qui vous les adresse est un médecin qui n'oublie pas son titre de père et en conserve les sentiments.

Parmi les remèdes que peut prescrire le confesseur, les uns sont généraux et conviennent indistinctement à tout le monde : telles sont la prière, la pensée de la présence de Dieu, la réflexion sur les grandes vérités connues sous le nom des fins dernières, la fréquentation des sacrements, l'agrégation à quelque pieuse association. Les autres sont spéciaux et en rapport avec les vices ou les défauts de telle personne plutôt que de telle autre. C'est au confesseur dépositaire des secrets de votre conscience, qu'il appartient de vous prescrire ces remèdes et cela dans la mesure convenable. La prudence et l'assistance de Dieu détermineront son choix.

III. — Après qu'il a constaté le mal et prescrit les remèdes, il reste encore au médecin à faire tout son possible pour que ceux-ci soient employés avec la diligence voulue. Le confesseur, votre médecin spirituel, ne négligera rien sans doute pour vous déterminer à prendre les remèdes qu'il juge nécessaires ou utiles à votre guérison. Il insistera avec force, et s'il vous revoit dans la suite, il vous demandera compte de votre manière d'agir sur ce point. Il ajoutera encore la prière à la vigilance. Mais en définitive, âme chrétienne, c'est de vous que dépend l'emploi et par conséquent l'efficacité des remèdes prescrits par le confesseur. A quoi peut-il servir en effet qu'il vous indique les moyens propres à procurer votre guérison, si vous refusez de les employer, ou si vous n'y avez recours qu'imparfaitement?

Un médecin fut un jour appelé auprès de trois personnes atteintes d'une même maladie. « J'ai, leur dit-il, d'excellents remèdes : si vous suivez fidèlement mes prescriptions, je réponds de votre guérison d'ici à peu de jours. » Les trois malades reçurent l'ordonnance sans mot dire. Elle se composait de deux sortes de médicaments, les uns faciles à prendre, les autres amers et répugnants. Le premier malade fit exactement ce qu'avait ordonné le docteur : aussi, huit jours après, vaquait-il à ses occupations ordinaires. Le second, moins docile, ne voulut prendre que les potions agréables : mais quinze jours n'étaient pas écoulés qu'on annonçait sa mort. Le troisième fut plus rebelle encore, il ne voulut se soumettre à aucun régime, ni réprimer sa sensualité : au bout de trois jours, on sonnait pour lui le glas funèbre.

Ces trois malades sont la figure de trois sortes de pécheurs qui recourent au confesseur pour obtenir la guérison de leurs maladies spirituelles.

Les premiers suivent à la lettre tout ce qui leur est imposé par le représentant de Jésus-Christ. Aussi quelque perverse qu'ait été leur vie, quelque enracinées que soient leurs mauvaises habitudes, ils ne tardent pas à être guéris.

La seconde espèce de pécheurs, ce sont ceux qui veulent bien faire une partie de ce que demande le confesseur, mais une partie seulement. Ils consentent à réciter certaines prières, mais non à fuir une mauvaise occasion. Ils sont prêts à faire l'aumône, mais non à pardonner à un ennemi. Ils renoncent au blasphème, mais non à l'injustice. Le confesseur, fût-il un saint Alphonse, fût-il même un saint Paul, ne parviendra jamais à guérir de tels pécheurs.

La troisième classe de malades, ce sont ceux qui ne veulent prendre aucun remède. Se confesser pour faire comme les autres, voilà tout ce qu'ils se proposent. Ils semblent écouter ce que leur dit le confesseur, promettent même de faire ce qu'il exige ; mais à peine sortis de l'église, ils ne veulent ni s'astreindre à aucune pratique de piété, ni fuir aucune occasion, ni prendre aucune des précautions jugées nécessaires pour prévenir les rechutes.

Ne soyons jamais du nombre de ces malades rebelles. Soyons toujours au contraire du nombre des malades dociles à la voix du confesseur. S'il en est ainsi, nous trouverons dans le sacrement de pénitence le remède à toutes nos infirmités spirituelles.

V

LE RÔLE DU CONFESSEUR

(Il est docteur)

Il nous reste à expliquer la quatrième et dernière fonction du prêtre au saint tribunal, celle de docteur. Nous étudierons en même temps les devoirs qui y correspondent de la part du pénitent.

I

Lorsque le divin Maître disait à ses disciples : « Allez, enseignez toutes les nations, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Matth., XXVIII, 19-20) ; lorsque le bon Sauveur prononçait ces paroles, il les adressait aux confesseurs aussi bien qu'aux prédicateurs. Car le confesseur, selon qu'il le juge nécessaire ou utile au bien du pénitent, doit pouvoir l'instruire en tout ce qui regarde le salut. Au saint tribunal, il est docteur de la foi, docteur de la morale, docteur de la perfection.

a) En sa qualité de *docteur de la foi,* il doit s'assurer d'abord si le pénitent connaît et croit tout ce qu'il est nécessaire de savoir et de croire. Il lui appartient donc de rappeler aux chrétiens les vérités de la religion, de dissiper les doutes qui peuvent assiéger leur intelligence et de les prémunir contre les erreurs que propage l'impiété. Le confesseur est la lumière du monde pour éclairer les âmes ; il est le sel de la terre pour les préserver du poison de l'erreur ; il est la sentinelle vigilante de l'Eglise pour les mettre en garde contre les impies. Voilà pourquoi il est obligé d'interdire à ses pénitents les sociétés, les écoles, les lectures qui sont dangereuses pour la foi.

b) Comme *docteur de la morale chrétienne,* le confesseur est chargé de rappeler aux fidèles l'observation des commandements de Dieu et de l'Eglise et l'accomplissement de leurs devoirs d'état. Depuis que Jésus-Christ est monté au ciel,

c'est à son Père spirituel que tout chrétien soucieux de son salut adresse la question du jeune homme de l'Evangile : « Qu'ai-je à faire pour parvenir à la vie éternelle ? » (Matth., XIX, 16). Aussi est-il de l'office du confesseur d'enseigner à chacun le bien qu'il doit faire, le mal qu'il doit éviter, les occasions qu'il doit fuir, les moyens de salut qu'il doit employer, les obligations que lui imposent son état ou sa profession. Le confessionnal est pour chaque âme en particulier une école de morale et de vertu. Là, l'orgueilleux reçoit des leçons de mortification ; là, le riche apprend à faire l'aumône, le pauvre à être résigné, le magistrat à gouverner avec sagesse, le maître à commander avec humanité, le serviteur à porter le joug avec soumission.

c) Enfin, comme *docteur de la perfection*, le confesseur a la mission de conduire les âmes qu'il y juge appelées à la pratique des conseils évangéliques. Après avoir dit au jeune homme de l'Evangile : « Si vous voulez entrer dans la vie, observez mes commandements » (Matth., XIX, 17), Notre-Seigneur ajoute : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres, vous aurez ainsi un trésor dans le ciel ; puis venez, suivez-moi. » (Matth., XIX, 21).

De même, après avoir enseigné ce qu'il faut en toute rigueur croire et pratiquer pour être admis dans le ciel, le confesseur inculque aux âmes de bonne volonté ce qui les rendra plus parfaites, ce qui les sanctifiera suivant leur état ou leur vocation. Aux uns, il dira par exemple : « Quittez le monde et suivez Jésus-Christ de près en embrassant la vie religieuse. » Aux autres, il dira : « Restez dans le monde, mais que votre vie se rapproche autant que possible de la vie des saints. Comme eux, adoptez les pratiques les plus sanctifiantes, la prière fréquente, l'oraison mentale, la fréquentation des sacrements, la dévotion à la Passion, au Saint-Sacrement, à la sainte Vierge. Comme eux, efforcez-vous de pratiquer les vertus de foi, d'espérance, de charité, de justice, de force, à un degré plus qu'ordinaire. »

II

Quels sont les devoirs du pénitent à l'égard du confesseur considéré comme docteur ? C'est évidemment la docilité et l'obéissance, suivant cette sentence de Jésus-Christ : « Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise. » (Luc, X, 16). A ce sujet, saint Alphonse nous enseigne deux vérités très pratiques : c'est assurer son salut que d'obéir à son confesseur ; c'est se mettre en grand danger de damnation que de lui désobéir. Développons un peu cette double vérité.

a) C'est, disons-nous, rendre son salut assuré que d'obéir à son confesseur. Pourquoi ? Parce que la parole de Jésus-Christ est formelle : « Celui qui vous écoute m'écoute. » Peut-on s'égarer quand on a Jésus-Christ pour guide ? Evidemment non. Eh bien ! nous l'avons pour guide lorsque nous obéissons à notre Père spirituel, avec lequel le divin Maître s'identifie. Si le Roi du ciel était en personne au confessionnal, ne serions-nous pas sûrs d'être sauvés en marchant dans la voie qu'il nous aurait tracée ? Nous n'en sommes pas moins sûrs en suivant celle qui nous est indiquée par le prêtre, son représentant.

Que devons-nous faire, je le demande, pour opérer notre salut ? Nous devons accomplir la volonté de Dieu en tout ce qu'elle exige de nous. Mais comment la connaître avec assurance dans les différents cas particuliers qui peuvent se présenter ? Ici s'égarent un grand nombre d'âmes. Les uns ne prennent conseil que d'eux-mêmes. D'autres s'égarent en prenant conseil du monde, car souvent le monde porte des jugements contraires à ceux de Jésus-Christ.

Le moyen sûr de connaître la volonté de Dieu, c'est de consulter celui qui tient légitimement la place de Dieu auprès de chacun de nous, c'est-à-dire notre confesseur. A moins qu'il ne nous commande une chose qui serait évidemment péché, nous sommes toujours sûrs de marcher dans la bonne voie et de plaire à Dieu en lui obéissant. Il se tromperait, lui, dans ses décisions, que vous ne vous tromperiez pas en suivant ses conseils. Dieu, du reste, ne permettrait pas que son erreur vous devînt funeste. Supposez qu'au jour du jugement Notre-Seigneur, en sa qualité de Juge souverain, vous pose ces questions : « Pourquoi avez-vous choisi ce genre de vie ? pourquoi avez-vous communié si souvent ? » Si vous pouvez répondre : « Seigneur, mon confesseur l'a ordonné ainsi, » le Juge suprême approuvera votre conduite et vous récompensera.

b) Désobéir à son confesseur, avons-nous dit en second lieu, c'est se mettre en grand danger de damnation. Nous pouvons invoquer à l'appui de cette seconde vérité la parole du Sauveur : « Celui qui vous méprise me méprise. » Quoi de plus horrible, quoi de plus contraire au salut que de mépriser l'auteur même du salut, notre souverain Juge ?

Et que peut devenir celui qui ne se laisse pas diriger par le guide que Dieu lui a donné ? Il en sera de lui comme du navire sans pilote, lequel va bientôt se briser contre les écueils. Il en sera de lui comme du malade qui veut agir à sa fantaisie, sans tenir compte des prescriptions du médecin.

Si vous deviez traverser pendant la nuit une forêt coupée par des précipices, sans avoir un guide pour vous éclairer et vous indiquer les passages dangereux, ne risqueriez-vous pas d'y perdre la vie ? Voilà notre condition relativement au salut. Nous marchons exposés à mille dangers. Tentations du démon, plaisirs empoisonnés, assauts furieux des passions, tout met en péril notre avenir éternel. Qui nous dirigera à travers tous ces précipices ? Dieu nous a donné un guide, un appui dans la personne de notre confesseur, son ministre. Rejeter cette direction et prétendre suivre sa volonté, c'est enfreindre les lois de la Providence et courir à une perte certaine.

VI

RÔLE DU PÉNITENT

(1° L'aveu)

Dans un jugement, il y a toujours au moins deux personnes : le juge et l'accusé. Notre-Seigneur ayant institué le sacrement de pénitence sous la forme d'un jugement, nous y voyons un juge et un accusé. Le juge, avons-nous dit, c'est le prêtre qui a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de lier et de délier, de remettre ou de retenir les péchés. L'accusé, c'est le pénitent, lequel, contrairement à ce qui se passe dans les tribunaux humains, est obligé de faire lui-même son procès, de déclarer franchement ses fautes. Dans sa bonté, Dieu veut que tout se passe dans le plus grand secret au tribunal de la pénitence ; mettant de côté tout témoin, tout accusateur étranger, il n'admet aucun intermédiaire entre le prêtre son représentant et le pécheur sur lequel vont s'étendre les divines miséricordes.

Coupable qui *déclare sincèrement* ses fautes, tel est donc avant tout le pénitent qui se confesse.

I

Qu'il y ait obligation de déclarer au saint tribunal tous les péchés que l'on a eu le malheur de commettre, au moins tous les péchés mortels,

c'est une vérité dont il n'est pas permis de douter après les paroles si expresses du Concile de Trente : « Anathème, dit ce Concile, organe infaillible de l'Esprit-Saint, à quiconque dira qu'il n'est pas nécessaire de droit divin de confesser tous et chacun des péchés mortels dont on se souvient après un examen diligent, ainsi que les circonstances qui changent l'espèce du péché. » (Session XI, canon 7).

La simple raison éclairée par la foi nous fait également un devoir de la sincérité en confession. Le confesseur, nous l'avons vu précédemment, remplit à l'égard de son pénitent l'office de juge et de médecin. Juge, comment pourra-t-il prononcer des sentences équitables, si le pénitent seul, sans témoin, ne lui fait pas connaître lui-même les fautes dont il se sent coupable ? Médecin, comment pourra-t-il prescrire les remèdes salutaires et procurer la guérison du malade, si celui-ci ne lui montre pas toutes ses plaies et ne lui révèle pas franchement le mal dont il est atteint ?

On remarquera que le saint Concile de Trente parle seulement *des péchés mortels*. Bien qu'il soit grandement utile de déclarer aussi les péchés véniels en confession, afin d'en obtenir le pardon, afin de nous faire mieux connaître au juge, néanmoins cette déclaration n'est pas obligatoire.

En outre, le Concile parle seulement des péchés mortels dont *on se souvient après un examen diligent*. Ce n'est pas la même chose de cacher un péché ou de l'oublier. Cacher un péché mortel au saint tribunal, c'est rendre la confession nulle et sacrilège : dans ce cas, les péchés déclarés ne sont point pardonnés, tout est à recommencer. Mais si l'on omet un péché mortel, malgré le soin raisonnable avec lequel on s'était examiné, la confession est bonne, le péché oublié est pardonné avec les autres. Il reste toutefois l'obligation de le déclarer dans la confession suivante, car Notre-Seigneur veut que tous les péchés graves commis après le baptême soient soumis au pouvoir des clefs confiées à ses ministres.

II

Le pénitent ne doit pas se contenter de déclarer ses péchés. Il est encore obligé, s'il veut faire une bonne confession, de les avouer *sincèrement*.

a) Un des obstacles à l'intégrité de la confession, c'est la négligence dans l'examen de conscience. Comme il s'agit d'accuser ses péchés, en précisant l'espèce et le nombre, il est évident que, sans un examen diligent, plusieurs fautes échapperont à la mémoire du pénitent, et la non déclaration de ces fautes rendra la confession nulle, parfois même sacrilège. Hâtons-nous de rassurer ici les personnes timorées ! Quand nous parlons d'un examen diligent, nous n'entendons pas un examen fait avec scrupule et poussé au delà des limites raisonnables. Dieu demande du soin et de la bonne volonté : il ne demande rien qui trouble, rien qui jette les âmes dans le découragement.

b) Mais le plus grand obstacle à l'intégrité de la confession, c'est assurément la honte. Combien d'âmes elle a précipitées en enfer ! De là cette exhortation de sainte Thérèse aux prédicateurs : « Prêchez contre les mauvaises confessions, car c'est par elles que se damnent une foule de chrétiens. »

A tout prix il faut triompher de cette fausse honte que le démon cherche à nous inspirer quand il s'agit de déclarer franchement nos péchés en confession. Quels moyens employer ?

Le premier, c'est la prière. Demandez instamment à Dieu, par l'intercession de notre bonne Mère du ciel, la grâce d'avoir assez de courage pour ne rien cacher en confession, et soyez-en sûrs, vous serez exaucés.

Le second, c'est de réfléchir sérieusement aux considérations suivantes.

1° Songez en premier lieu que votre accusation est l'affaire d'un moment et que le confesseur est tenu au secret le plus inviolable. — « Mais ne peut-il pas arriver, dites-vous, que le prêtre fasse connaître mes péchés ? » Sachez que le prêtre ne peut révéler à personne ce qu'il a entendu en confession. C'est un secret qu'il est tenu de garder, quand même il lui en coûterait la vie ; aussi Dieu n'a jamais permis et ne permettra jamais aucune violation du secret de la confession. — « Mais au moins, si je dis ce péché, le confesseur sera dans l'indignation, il me méprisera. » Erreur complète. Pensez-vous que le confesseur ne connaît pas la fragilité de la nature humaine, la violence des passions, les assauts du démon ? Non, il ne vous témoignera ni mépris, ni horreur ; le secret de la confession l'oblige à rester pour vous ce qu'il était auparavant ; il vous estimera plutôt de ce que vous aurez eu le courage de faire l'aveu de vos fautes. D'ailleurs, si vous hésitez à vous adresser à un confesseur qui vous connaît, allez trouver un prêtre étranger et déchargez auprès de lui votre conscience du fardeau qui l'oppresse.

2° Songez en second lieu que si vous cachez vos péchés, fût-ce un seul péché mortel, vous n'en obtiendrez jamais le pardon. — « Mais pourtant, direz-vous, si je me repens de tout mon cœur, si je fais beaucoup de prières, beaucoup de bonnes œuvres, peut-être Dieu me pardonnera-t-il sans que j'aie besoin de déclarer mes péchés. » Non, ils ne vous seront pardonnés que si vous les avez déclarés, à moins que vous ne soyez dans une vraie impossibilité de le faire, par exemple si une maladie vous enlevait l'usage de la parole.

3° Songez en troisième lieu que si vous cachez un péché mortel, vous n'aurez plus de repos durant tout le reste de votre vie, jusqu'à ce que vous l'ayez confessé. Quel tourment éprouve intérieurement une personne qui sort du tribunal de la pénitence avec la conscience d'avoir caché un péché grave ! Ce péché est comme un aspic qu'elle porte continuellement dans son sein et qui lui déchire le cœur. Courage donc, pécheur trop craintif qui auriez eu le malheur de céder à la honte en confession ! prenez la résolution de réparer votre faute au plus tôt.

4° Songez enfin que si vous ne surmontez pas la fausse honte, elle vous précipitera en enfer, et au jour du jugement général, le péché que vous vouliez cacher et tous les autres, même ceux que vous aurez confessés, seront mis au grand jour, en présence du monde entier.

« Mais, répliquez-vous, je me confesserai de mon péché à l'heure de la mort. Pour le moment, je ne saurais m'y résoudre. » — Pauvre âme ! Vous déclarerez votre péché plus tard ? En attendant, vous allez donc entasser sacrilèges sur sacrilèges et provoquer de plus en plus la colère de Dieu contre vous ? Et si la mort vous prend à l'improviste, qu'en sera-t-il de votre éternité ? Le même démon qui vous ferme la bouche maintenant saura bien vous la fermer à l'heure de la mort, et alors il n'y aura plus de remède à votre damnation.

N'imitons pas l'exemple de ces infortunés qui cachent des péchés en confession. Prenons plutôt pour modèles un saint Augustin, une sainte Marie-Madeleine à qui une déclaration franche et sincère de leurs péchés a obtenu le pardon de longues années de fautes.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 27 februarii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermon sur la Passion. — Les deux Passions, 177.

Petit Carême sur le livre de Job. — *14e Instruction :* Les pourquoi de la Providence, 184.

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXVI. *Pour la fête de N.-D. des Sept-Douleurs :* Marie prodige de douleur et de résignation, 186.

Nouvelles instructions pour le Jubilé. — IV. Jésus-Christ et la famille, 190.

Lectures pour le Carême. — *Le sacrement de Pénitence.* — VII. Rôle du pénitent : la contrition, 193. — VIII. Le bon propos, 194. — IX. Liturgie du sacrement de Pénitence, 195. = *Pour le temps des Pâques.* — I. L'amour que Jésus-Christ nous a témoigné dans l'institution de la sainte Eucharistie, 196. — II. Je ferai mes Pâques, 197. — III. Judas et les communiants indignes, 199.

Instructions pour le jour de la première communion. — *A la messe.* — Après la communion, 205.

SERMON SUR LA PASSION

LES DEUX PASSIONS [1]

Passio Domini nostri Jesu Christi.

Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il y a dix-neuf siècles, mes frères, un grand, un épouvantable drame s'est déroulé dans le monde. Jésus-Christ, Fils de Dieu, venu parmi les hommes pour leur apporter le salut, recevait de leur part, en retour de ses bienfaits, les traitements les plus horribles et la mort la plus ignominieuse.

Plus d'une fois, en entendant ou en lisant le récit de sa passion douloureuse et de sa mort sur la croix, notre cœur a frémi d'indignation et contre l'hypocrite trahison d'un Judas qui l'a livré par un baiser à ses plus cruels ennemis ; et contre la faiblesse, la lâcheté d'un Pilate qui l'a condamné à mort, bien qu'il fût convaincu de son innocence ; et contre la férocité de soldats qui lui ont fait subir le cruel supplice de la flagellation, qui lui ont enfoncé, à coups de bâtons, des épines dans la tête, qui l'ont tourné en dérision ; et contre l'ingratitude des Juifs qui demandaient à grands cris la mort de Celui qui avait passé au milieu d'eux en faisant le bien, et qui lui ont préféré un insigne voleur.

Gardons, mes frères, gardons contre nous-mêmes cette indignation légitime ! Car c'est à cause de nos péchés que Jésus-Christ a souffert tout cela. Nos péchés, pouvons-nous dire en toute vérité, voilà les véritables épines qui ont ensanglanté le front du Sauveur ; nos péchés, voilà les clous qui ont percé ses mains et ses pieds sacrés, voilà les vraies lanières qui ont déchiré son corps adorable, voilà le fiel et le vinaigre qui lui furent présentés pour étancher sa soif ; nos péchés, voilà les railleries, les insultes qui l'ont outragé, les bourreaux qui l'ont tourmenté et crucifié. Et c'est à nous, aussi bien qu'aux filles de Jérusalem, que Jésus adressait ces paroles : « Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur votre ingrate patrie. » (Luc, XXIII, 28).

Chose horrible à dire et cependant chose très vraie : la plupart des scènes de la Passion et du Calvaire se reproduiraient encore aujourd'hui si Jésus-Christ revenait sur la terre. Oui, ils le condamneraient à mort, ils lui feraient subir le cruel supplice de la flagellation, ils le couronneraient d'épines, ils couvriraient sa face adorable de sang et d'ignobles crachats, ils l'abreuveraient de fiel et de vinaigre, ceux qui chaque jour déversent sur l'Eglise, sur la religion et ses ministres la dérision, le blasphème et l'outrage.

Mais pourquoi ces suppositions ? Jésus-Christ n'est-il pas encore sur la terre au milieu de nous pour y faire le bien, pour y répandre ses bienfaits, pour y semer ses bénédictions ? Oui, il y est, il y est à l'autel, il est là véritablement et réellement présent dans la sainte Eucharistie, et comment y est-il traité ? Ah ! mes frères, pour vous le dire, il faut faire le récit d'une Passion nouvelle, presque en tout semblable à la première, Passion dans laquelle les Caïphes et les Pilates qui le condamnent, les Judas qui le trahissent par un baiser, les apôtres qui le renient, les soldats qui l'insultent, le flagellent, le couronnent d'épines et le crucifient, se trouvent parmi nous, parmi les chrétiens de tout l'univers.

Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, sans doute, est impassible et immortel, il ne peut ni souffrir ni mourir. Quelle que soit donc notre conduite envers la divine Hostie, le Christ qu'elle renferme y jouit d'un bonheur que rien ne peut troubler, inaccessible à nos ingratitudes et à nos outrages. Mais comme d'une part, à son agonie au jardin des Oliviers et pendant sa passion, Notre-Seigneur a souffert par prévision tout ce que les péchés envers la divine Eucharistie devaient lui causer de douleur et d'amertume, et comme d'autre part ceux qui outragent le divin Sacrement font du moins tout ce qui dépend d'eux pour renouveler sa passion et sa mort, on peut très justement comparer la Passion infligée au Sauveur pendant sa vie mortelle et celle qui lui est infligée dans sa vie sacramentelle, dans sa vie eucharistique.

Je ne sais rien de plus propre que cette comparaison pour exciter dans nos âmes la contrition des péchés dont nous nous sommes rendus coupables envers la sainte Eucharistie, rien de plus puissant pour nous exciter à aimer davantage Notre-Seigneur, à lui offrir des amendes honorables, des actes de réparation pour les outrages qui lui sont faits dans le sacrement de son amour.

I

L'évangéliste saint Mathieu commence, et ce n'est pas sans motif, le récit de la Passion en mentionnant l'acte de charité et d'amour accompli envers Notre-Seigneur par une femme, dans la maison de Simon le lépreux, et les murmures, les plaintes que cet acte de charité provoqua de la part de Judas et des apôtres. « Comme Jésus était à Béthanie dans la maison de Simon le pharisien, lépreux qu'il avait guéri de son horrible maladie, une femme (c'était Marie-Madeleine) vint à lui avec un vase d'albâtre plein d'un parfum d'un grand prix qu'elle répandit sur sa tête pendant qu'il était à table. Les disciples

[1] Parallèle entre la Passion infligée à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie mortelle et la Passion qui lui est infligée dans sa vie eucharistique.

témoins de cette action en furent indignés et dirent : « Pourquoi cette profusion? On aurait « pu vendre ce parfum bien cher et en donner le « prix aux pauvres. » Mais Jésus connaissant leurs pensées leur dit : « Pourquoi molestez-vous « cette femme? Laissez-la tranquille : ce qu'elle a « fait est bien. Vous aurez toujours des pauvres « parmi vous, mais vous ne m'aurez pas tou- « jours. En répandant ce parfum sur ma tête, « elle a prévu ma sépulture et les soins que vous « aurez bientôt à rendre à mon corps. Je vous le « dis en vérité : partout où sera prêché mon évan- « gile, on rappellera à la louange de cette femme « ce qu'elle vient de faire. »

Ces murmures des apôtres dont Judas l'avare fut l'instigateur étaient un cruel affront adressé au Sauveur. Bien des chrétiens, mes frères, infligent à Jésus-Christ présent au milieu de nous dans la sainte Eucharistie des affronts du même genre.

Qu'on vienne à faire une dépense quelconque pour honorer Notre-Seigneur présent dans la sainte Eucharistie, pour orner son église par exemple et la rendre moins indigne de lui, pour donner à ses fêtes plus de pompe : aussitôt vous entendrez des plaintes, des critiques, des murmures semblables à ceux de Judas : « *Ut quid perditio hæc?* A quoi bon cette dépense? L'église est bien assez belle comme cela. Pour le bon Dieu c'est toujours bon, » semblent-ils dire. S'ils ne le disent pas en propres termes, voilà ce que signifient leurs plaintes, leurs critiques, leurs murmures. « *Potuit enim venumdari et dari pauperibus.* Ne pouvait-on pas employer cette dépense à des choses plus nécessaires? »

Mes frères, ne faisons jamais à Notre-Seigneur de semblables affronts. Aimons au contraire à « l'honorer de notre propre substance [1], » et gardons-nous de jamais considérer comme perdu l'argent employé pour sa demeure, pour son culte et pour ses fêtes. Lors donc qu'on fait une quête pour l'entretien ou pour l'embellissement de l'église, pour les frais du culte envers le Très Saint Sacrement, donnez volontiers et généreusement. Si Dieu vous a favorisés des biens de la fortune, faites davantage encore, donnez de temps en temps une part de votre superflu. Offrez des fleurs de votre jardin pour orner ses autels, des lumières pour rendre ses fêtes plus solennelles et plus grandioses. Mettez de temps en temps à son service cette aiguille ou ce crochet que vous maniez avec tant d'art et avec lesquels vous savez produire des choses si gracieuses. « Si vous avez du bien, vous dirai-je avec l'auteur du Livre des Proverbes, profitez-en pour vous, rien de plus légitime : *Si habes, benefac tecum;* mais en même temps n'oubliez pas de faire à Dieu des offrandes dignes de vous et dignes de lui : *Et dignas Deo oblationes offer* [2]. »

Jésus-Christ n'a pas besoin de nous, ne l'oublions pas, c'est nous qui avons besoin de lui. S'il s'est fait pauvre dans la sainte Eucharistie, c'est qu'il l'a voulu, et il l'a voulu uniquement pour éprouver si nous serions généreux à son égard et afin d'avoir l'occasion de récompenser notre charité pour lui. « Puisque Dieu s'est réfugié parmi nous, puisqu'il s'est confié à notre amour, faisons-lui une hospitalité digne de ses condescendances et de notre foi. Il vient du ciel, la terre avec ses iniquités doit lui paraître bien misérable; tâchons de lui rendre une illusion des magnificences qu'il a quittées. Songeons aux décorations du saint lieu avant de songer à celles de nos maisons. Pour cela n'imitons pas la philanthropie du monde qui comprend la charité faite aux pauvres et ne connaît pas celle qui s'adresse directement à Dieu. Toute charité bien ordonnée fait de Dieu le premier de ses pauvres [1]. »

II

Outré de dépit à cause de ce parfum répandu et de la réprimande qu'il venait de recevoir, un des douze, nommé Judas Iscariote, alla trouver les princes des prêtres et leur dit : « Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai? » Ils lui offrirent trente pièces d'argent. Trente sicles d'argent, environ quatre-vingt-treize francs de notre monnaie, prix ordinaire d'un esclave, voilà le cas que les pharisiens firent de Jésus! N'est-il pas évident que leur but, en appréciant ainsi le Sauveur, était plutôt de le déshonorer que de payer le traître? Mais Judas accepta l'odieux marché et n'insista point pour obtenir davantage. Il prit les trente sicles, s'en alla, et à partir de ce moment, sans dévoiler son projet à personne, il chercha l'occasion favorable pour livrer Jésus. (Matth., xxvi, 14-16).

Combien de chrétiens font subir à Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie des outrages semblables à celui-là! Sans parler de ces monstres d'impiété qui, pour quelques pièces d'argent, livrent aux ennemis de la religion des hosties consacrées, ne voit-on pas souvent des chrétiens froissés, outrés de dépit, parce que, comme Judas, ils ont reçu, par exemple au confessionnal ou ailleurs, une observation qui blesse leur orgueil, ne plus mettre les pieds à l'église, s'en aller trouver les ennemis de Jésus-Christ et de son Eglise et leur dire : « Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai? » Et quel que soit ce qu'on leur offre, sans insister pour obtenir davantage, ils acceptent l'odieux marché, ils trahissent leur foi.

Ah! que de Judas s'écrient aujourd'hui : « Que voulez-vous me donner et je vous livrerai ma conscience, mon âme, mon Dieu?... Qui me donne trente deniers, et j'accablerai la religion des injures et des calomnies les plus meurtrières?... Trente deniers, et je porterai contre elle et contre ses ministres les accusations les plus infâmes!... Trente deniers, et je parodierai ses cérémonies les plus saintes, et je profanerai ses sacrements les plus augustes!... Que voulez-vous me donner? J'accepterai n'importe quoi : une place un peu plus lucrative ou un peu moins fatigante; moins que cela, un repas, un petit verre d'une liqueur enivrante, même un plaisir infâme. Donnez, donnez, et je vous livrerai mon âme, ma conscience, mon Dieu, le Dieu de ma première communion! »

Gardez-vous bien, mes frères, de trahir jamais Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa religion sainte! Mais plutôt soyez-lui toujours fidèles, et pendant toute l'éternité vous aurez part à sa gloire et à son triomphe dans les splendeurs du Paradis.

III

Après ce honteux et odieux marché qu'il venait de conclure, Judas vint retrouver Jésus à Béthanie et se joindre aux autres apôtres, dissimulant ses projets avec le plus grand soin. Avec eux, il se rendit à Jérusalem pour y manger la Pâque. Pendant qu'ils étaient à table et qu'ils mangeaient, Jésus leur dit : « Un de vous me trahira. » Ces paroles les ayant fort affligés, chacun se mit à lui demander : « Est-ce moi, Seigneur? » Il répondit : « C'est un des douze, celui qui met avec moi la main dans le plat. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en ira selon ce qui est écrit de lui. Mais malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi! il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût

[1] Prov., III, 9.
[2] Eccl., XIV, 11.

[1] P. Caussette, *Entretiens avec Marthe.*

jamais né. » Judas, celui qui le trahit, prenant la parole, lui dit : « Maître, est-ce moi ? » Il lui répondit : « Vous l'avez dit. » Or, pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit, le donna à ses disciples en leur disant : « Prenez et mangez : ceci est mon corps. » Puis, prenant le calice, il rendit grâces et le leur donna en disant : « Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour un grand nombre pour la rémission des péchés. » Judas communia comme les autres au corps et au sang du Sauveur, mais aussitôt après son sacrilège le démon entra en lui. Jésus lui dit ce mot terrible : « Ce que vous faites, faites-le vite. » Il sortit donc et s'en alla trouver les ennemis de Jésus. Quelque temps après, à la tête d'une troupe armée d'épées et de bâtons, il se dirigea vers le jardin de Gethsémani où il savait que Jésus se retirait chaque soir pour prier. Comme les soldats ne connaissaient point le Sauveur, le traître leur avait donné ce signal : « Celui que j'embrasserai, c'est lui-même, saisissez-vous-en. » Et aussitôt, s'approchant de Jésus, il lui dit : « Maître, je vous salue ! » Jésus lui dit : « Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici ? Quoi, Judas, vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser ! » Au même instant les soldats s'avancèrent et mettant la main sur Jésus se saisirent de lui.

Nous trouvons dans ceux qui communient indignement, c'est-à-dire sciemment et volontairement en état de péché mortel, des ressemblances nombreuses et frappantes avec Judas. Comme Judas, en effet, ceux qui communient indignement livrent Jésus-Christ à ses ennemis, c'est-à-dire aux démons. Comme Judas, ils lui font l'injure de l'estimer à vil prix. Comme Judas, ils le trahissent et ils le livrent en lui donnant extérieurement des marques de respect et d'amour. Comme Judas, ils agissent avec une malice profonde et une noire ingratitude. Comme Judas, ils résistent aux miséricordieux appels de Jésus et ne se laissent même pas arrêter par les foudroyants anathèmes lancés contre eux. Comme Judas également, ils sont châtiés souvent par la possession du démon, par le remords, par l'endurcissement, par le désespoir, par l'impénitence, par une mort terrible et honteuse, et finalement par l'enfer éternel.

Ah ! mes frères, gardez-vous bien de jamais imiter Judas ! gardez-vous bien de vous approcher jamais de la table sainte avec un cœur souillé par le péché mortel ! Avant de communier, ayez toujours soin de faire une confession humble, sincère et loyale de toutes vos fautes, avec le véritable regret de les avoir commises, avec le ferme propos de ne plus les commettre et de prendre les moyens nécessaires pour n'y plus retomber. Et si dans le passé vous avez eu le malheur de faire une ou plusieurs communions sacrilèges, afin d'éviter la possession du démon, l'horrible remords, l'endurcissement, le désespoir, l'impénitence finale et l'enfer, qui furent les châtiments de Judas, courez vous réfugier dans le cœur très aimant et très miséricordieux de Jésus, courez vous réfugier au confessionnal, où vous trouverez le pardon et la paix !

IV

Au jardin des Oliviers, avant de recevoir le baiser perfide et cruel de Judas, Jésus avait souffert un autre supplice : le supplice de l'indifférence et du délaissement des apôtres les plus aimés. A trois reprises différentes, pendant son agonie, il était venu vers eux chercher des consolations et il les avait trouvés endormis. « Quoi, leur dit-il, vous ne pouvez veiller une heure avec moi ! Veillez et priez, afin de ne pas entrer en tentation. »

Le délaissement dont se plaignait Jésus au jardin des Olives, n'a-t-il pas encore à le subir dans la sainte Eucharistie de la part d'une multitude de chrétiens ? C'est une chose étrange et incompréhensible : il y a des gens à qui le temps semble court partout, excepté lorsqu'ils se trouvent à l'église. Lorsqu'ils sont au jeu, lorsqu'ils sont à table, lorsqu'ils sont en voyage, lorsqu'ils sont à la promenade, lorsqu'ils sont au travail même, quelques minutes de prolongation, un quart d'heure, une demi-heure ne leur fait rien ; mais cinq ou six minutes de plus que de coutume à la prière, cinq ou six minutes de plus que de coutume à la messe, cinq ou six minutes de plus que de coutume au sermon, voilà ce qui leur paraît intolérable et leur fait pousser des cris.

Cet ennui, ce mépris, ce dégoût des choses de Dieu, n'est-ce pas là quelque chose de souverainement injurieux pour Notre-Seigneur ? n'est-ce pas là quelque chose qui afflige son cœur ? Ecoutez donc Jésus, du fond du tabernacle, nous adresser ces plaintes douloureuses : « J'ai cherché parmi vous des consolateurs et je n'en ai point trouvé [1]. » Ecoutez donc Jésus, du fond du tabernacle, nous adresser comme à ses apôtres ces tendres reproches et cet avis salutaire : « Quoi, vous ne pouvez rester une heure avec moi ! Veillez donc et priez, de peur d'entrer en tentation. »

Soyons sensibles à ces plaintes du Sauveur, et faisons-nous toujours un bonheur de le visiter, de lui tenir compagnie. En plus de la messe du dimanche, qui est obligatoire sous peine de péché mortel, assistons encore à l'office des vêpres ; faisons le plus souvent possible notre visite au Saint-Sacrement ; n'aimons pas à passer auprès de l'église sans entrer un instant saluer Notre-Seigneur, le consoler au milieu de la solitude où on le délaisse, et souvenons-nous toujours qu'un seul moment passé dans son temple vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels.

V

Aussitôt que les soldats et les valets conduits par Judas se furent emparés de Jésus, ils l'enchaînèrent avec le plus grand soin, le conduisirent au palais d'Anne, puis de là chez Caïphe, où on lui fit subir toutes sortes d'avanies et de tourments. On lui donna des soufflets, on lui cracha au visage, on le frappa avec des baguettes en disant : « Christ, prophétise, et dis-nous qui t'a frappé ! » Mais de son martyre le plus douloureux épisode ce fut le reniement de son apôtre Pierre. Il avait été averti, ce présomptueux ; mais à peine entré dans la cour du grand-prêtre, il faiblit ainsi qu'un enfant. Pendant qu'il se chauffait avec des domestiques, une servante l'aborda et lui dit : « Vous étiez aussi avec Jésus le Galiléen, » mais il nia devant tout le monde en disant : « Je ne sais ce que vous dites. » Un peu plus tard, comme il s'était rapproché de la porte pour s'en aller, une autre servante le vit et dit à ceux qui étaient là : « Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth. » Pierre le nia une seconde fois et dit avec serment : « Je ne connais point cet homme. » Mais ceux qui étaient présents s'approchèrent et lui dirent : « Vous êtes certainement de ces gens-là, on le reconnaît rien qu'à votre langage. » Pierre se mit alors à faire des imprécations et à jurer qu'il ne connaissait point cet homme. A l'instant même le coq chanta. Pierre se souvint alors de la parole que Jésus lui avait dite : « Avant que le coq chante deux fois, tu m'auras renié trois fois. » Et étant sorti il pleura amèrement, et jusqu'à la fin de ses jours il fit pénitence de son triple reniement.

[1] Eccle., IV, 1.

Ne voyons-nous pas des chrétiens faire subir à Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie des outrages semblables à ceux qui lui furent infligés dans le palais de Caïphe, vomir continuellement contre lui le blasphème, l'injure, le sarcasme, l'outrage ; venir l'insulter jusque dans son église, en face du tabernacle, pendant la célébration des saints mystères, que dis-je ? au moment même de la consécration, au moment même où le prêtre lève l'hostie sainte et le calice contenant le sang divin pour les offrir à la vénération, à l'adoration des fidèles ? « Christ, prophétise et dis-nous qu'a frappé ! » Voilà bien l'odieux blasphème que par leur manque de foi, par leur tenue irrespectueuse, ils semblent jeter à la face du Sauveur. Oh ! oui, il les connaît bien ceux qui l'outragent ainsi, il pourrait échapper à leurs avanies en envoyant un de ses anges les châtier comme autrefois Héliodore dans le temple de Jérusalem ! Mais non, il aime mieux tout souffrir, boire jusqu'à la lie pour les sauver son calice d'humiliations et de souffrances !

Ne vous permettez jamais rien de semblable, mes frères, et si parfois vous avez été du nombre de ces mauvais chrétiens, implorez votre pardon auprès de Jésus miséricordieux.

Mais ce qu'il y a de plus douloureux encore, ce sont les reniements dont Jésus-Christ est l'objet de la part de certaines âmes sur lesquelles il comptait plus sûrement, qu'il avait comblées de plus de grâces et de bienfaits, qu'il avait fait naître dans une famille plus chrétienne, qu'il avait aimées enfin d'un amour plus libéral. Combien n'en voit-on pas de nos jours de ces chrétiens que la religion, que l'Eglise a élevés dans ses maisons d'éducation, sur qui elle aurait le droit de compter pour être aimée, pour être défendue, combien n'en voit-on pas renier le Sauveur, rougir de lui, non pas à la vue des supplices et de la mort, mais à la voix d'une femme, devant des gens même qui n'ont aucune autorité et qui ne méritent aucune considération ? Comme le Christ a cessé d'être populaire aujourd'hui, ils ont peur de se compromettre avec lui, ils rougissent de lui, ils le renient. — « *Non novi hominem.* Je ne le connais point, » disent-ils ; et pour montrer qu'ils ne le connaissent point, qu'ils n'ont rien de commun avec lui, l'image du crucifié, ce drapeau du chrétien, n'est pas dans leur demeure, ou du moins, si elle s'y trouve encore, cette croix est cachée dans un lieu secret où personne n'entre jamais. — « *Non novi hominem.* Je ne le connais point, je ne suis pas de ses disciples, » et pour montrer qu'ils ne lui appartiennent pas, ils recoivent, ils lisent, ils soutiennent de leur argent les journaux qui combattent sa doctrine, sa religion, ses ministres. — « *Non novi hominem.* Je ne le connais point, » et pour prouver qu'ils ne sont pas ses disciples, lorsqu'ils sont avec les ennemis du Christ ils mêlent leur voix aux leurs pour l'insulter, pour bafouer sa religion, son Eglise et ses prêtres. — « *Non novi hominem.* Je ne le connais point, » et pour montrer qu'ils ne lui appartiennent pas, lorsqu'ils se trouvent en société, lorsqu'ils sont avec des impies beaux parleurs ou simplement même avec des indifférents, on les voit, ces lâches chrétiens, violer publiquement les lois de Dieu et de l'Eglise, ne pas assister à la messe le dimanche, faire gras les jours défendus, ne pas recevoir les sacrements. Ah ! que ces outrages, que ces reniements sont douloureux pour le cœur de Jésus ! « Que mes ennemis me traitent ainsi, leur dit-il par la bouche de son prophète, que mes ennemis achètent et lisent des journaux impies, bafouent ma doctrine et mes ministres, violent publiquement mes lois, se tournent contre moi, je puis encore le supporter : *Si inimicus maledixisset mihi, sustinuissem utique.* Mais que vous, nés dans une famille chrétienne, élevés dans ma religion, comblés de mes bienfaits, admis tant de fois à la participation de mes sacrements, à la participation de mon corps et de mon sang, *qui mecum dulces capiebas cibos,* que vous mes familiers, *dux meus et notus meus,* vous vous tourniez contre moi, vous vous unissiez à mes ennemis pour m'outrager, ah ! c'en est trop ! c'en est trop pour mon divin cœur ! [1]. »

Si dans le passé, mes frères, vous avez fait subir à Jésus cet outrage du reniement, comme Pierre repentez-vous et jetez les yeux vers le tabernacle : Jésus est là, non pas armé de foudres pour vous écraser, mais vous regardant amoureusement, vous invitant à revenir à lui, tout disposé à vous rendre comme à Pierre la place que vous occupiez auparavant dans son cœur.

Comme Pierre également, pour réparer votre reniement, montrez-vous à l'avenir entièrement chrétiens. — Ne rougissez plus du drapeau de la religion, qui est le crucifix. Arborez-le fièrement. Que le crucifix soit désormais chez vous à la place d'honneur ; qu'il soit dans votre salon même, si vous avez un salon. — Puisque vous êtes chrétiens, puisque au jour de votre baptême vous avez été consacrés au Christ, vous êtes devenus la propriété du Christ, puisque au jour de votre première communion vous vous êtes volontairement et librement, à la face des saints autels, en présence des anges et des hommes, engagés à vivre et à mourir pour Jésus-Christ, que dans vos maisons il n'entre que des livres et des journaux chrétiens. Si un journal venait un jour à mal parler de votre père, de votre mère, de votre famille, ne fût-ce qu'une fois en passant, continueriez-vous de recevoir ce journal, le soutiendriez-vous de votre argent, de votre abonnement ? Non, n'est-ce pas ? Vous l'auriez en horreur ! N'achetez donc pas davantage, ne lisez donc pas davantage, ne laissez donc pas davantage pénétrer chez vous ces journaux qui attaquent l'Eglise votre mère, qui blasphèment la religion dont vous n'avez reçu que des bienfaits, qui bafouent et qui diffament les ministres sacrés qui sont vos pères dans la foi. « Quiconque reçoit un journal hostile à l'Eglise participe par cela même aux œuvres mauvaises de ce journal. Oui, l'argent de votre abonnement est un soutien que vous fournissez, un secours que vous apportez, une contribution de guerre que vous soldez aux ennemis de l'Eglise. Et dans quel but ? C'est afin que ce journal poursuive son œuvre avec plus de succès. Par là vous l'aidez indirectement à combattre l'Eglise, votre mère ; tandis que la bonne presse qui se dévoue à la défense de cette même Eglise, vous la laissez à son indigence, vous l'abandonnez à son dénuement [2]. » « Les bons journaux ne manquent pas, mais ce qui manque aux bons journaux c'est la clientèle des honnêtes gens. On leur reproche d'être ennuyeux : au fond c'est la vertu qui nous ennuie et il n'y a que le vice qui nous attire et qui nous flatte. Si c'est la nouvelle du jour que nous voulons connaître, les bons journaux ne nous la donnent-ils pas aussi bien que les mauvais ? Est-il nécessaire qu'elle soit encadrée entre un roman et un blasphème ? Non, il n'y a point d'excuse pour abandonner la bonne presse et payer la mauvaise [3]. »

VI

Comme les Juifs, depuis qu'ils étaient sous la domination des Romains, n'avaient plus le droit d'infliger la peine de mort, ils conduisirent Jésus

[1] Ps. LIV, 15.
[2] Lettre collective des évêques de Suisse pour tracer aux catholiques leur devoir.
[3] Mgr Besson.

à Pilate, qui était alors gouverneur de la Judée pour les Romains.

Pilate, après quelques interrogations, reconnut l'innocence de Jésus et comprit que c'était par jalousie que les Juifs voulaient le faire mourir ; mais il était faible, et comme la plupart des hommes faibles, c'était un lâche. Pour ne pas déplaire aux Juifs en mettant Jésus en liberté, il tâcha de se tirer d'affaire au moyen d'expédients.

Le premier qu'il employa, ce fut d'envoyer Jésus à Hérode, dans l'espoir que celui-ci le condamnerait à mort et que lui, Pilate, échapperait ainsi à l'odieux de la condamnation d'un innocent. Hérode était un prince corrompu. Aussi Jésus ne daigna pas répondre à une seule de ses questions. Pour se venger, Hérode le fit revêtir d'un habit particulier aux fous et le renvoya à Pilate, lui faisant parcourir les principales rues de Jérusalem afin qu'il recueillît sur son passage les huées de la multitude, les insultes et les coups d'enfants sans pitié.

Ce premier expédient n'ayant pas réussi, Pilate en emploie un second. Comme il avait le pouvoir aux fêtes de Pâques de délivrer un prisonnier au choix de la multitude, il proposa aux Juifs de leur délivrer ou bien Barabbas qui était un voleur et un assassin, la terreur du pays, ou bien Jésus de Nazareth, bien persuadé que la foule demanderait la délivrance de Jésus, qui rendait la vie aux morts, plutôt que celle de Barabbas, qui donnait la mort aux vivants. Mais Pilate fut cruellement trompé dans son attente, car à peine a-t-il dit ces mots : « Lequel voulez-vous que je vous délivre, Jésus de Nazareth ou l'assassin Barabbas ? » que les Juifs se mettent à hurler : « *Non hunc, sed Barabbam!* Nous ne voulons pas de Jésus, délivrez-nous Barabbas ! » — « Que ferai-je donc de Jésus ? » reprend Pilate. — « Crucifiez-le ! Crucifiez-le ! » répond le peuple tout d'une voix. Pilate insiste : « Quel mal a-t-il donc fait ? » Mais la foule n'écoute pas, elle continue à pousser l'horrible cri : « A mort ! à mort ! crucifiez-le ! »

Voyant que la foule est altérée de sang, Pilate tente comme troisième expédient de l'apaiser en lui montrant du sang. Il ordonne aux soldats de dépouiller Jésus de ses vêtements, de l'attacher à une colonne et de le flageller. « Alors six bourreaux s'avancent, dit saint Jérôme, deux armés de lanières de cuir noué, deux avec des verges aiguës et épineuses, et deux avec des chaînes de fer. Ils s'acharnent tour à tour comme des lions sur leur proie. Les épaules n'offrant plus un champ assez vaste à cette grêle de coups, on frappe sur la tête ; les courroies cinglent le visage, le front, les yeux du Sauveur ; les coups pleuvent sur la poitrine, sur les jambes, sur les bras. De la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, le corps adorable n'est plus qu'une plaie ; les chairs volent en lambeaux, le pavé est inondé de sang, la colonne et les murs en sont teints, les mains, les bras et les vêtements des bourreaux en dégouttent. L'air retentit de coups, le prétoire y fait écho. Jésus souffre et se tait. C'est ainsi qu'il expie dans toute sa chair les plaisirs sensuels des voluptueux... Cependant un des bourreaux, ému de compassion, le détache de la colonne ; mais il est si affaibli qu'il tombe à terre ; et Tertullien rapporte que lorsque ce corps sacré eut roulé à terre, les bourreaux à coups de pied se le renvoyaient de l'un à l'autre. Quel poids que celui de nos péchés qui renverse à terre Dieu lui-même ! O vous qui prenez le péché mortel pour une bagatelle, voyez le Fils de Dieu écrasé sous les pieds des scélérats ! Encore une fois, quel poids que celui qui renverse un Dieu ! Malheur, si vous avez ce poids sur la conscience ! Mais trois fois malheur, si, ayant ce poids sur la conscience, vous ne le sentez pas ! Vous le sentirez un jour, hélas ! lorsqu'il vous aura précipité sous les pieds des démons en enfer[1]. »

Après ce supplice, les soldats traînent Jésus dans la cour du prétoire et là, en guise de manteau royal, ils jettent sur ses épaules un lambeau d'étoffe rouge ; en guise de sceptre, ils mettent dans ses mains un roseau ; en guise de diadème, ils lui enfoncent, à coups de bâtons, une couronne d'épines autour de la tête ; puis, fléchissant le genou devant lui, couvrant sa face adorable de soufflets et de crachats, ils se moquent en disant : « Salut, roi des Juifs ! »

Et Pilate alors, ne pouvant plus douter que la vue de Jésus réduit à un état si lamentable ne remplisse de compassion les Juifs, Pilate le montre au peuple du haut du balcon, en criant : « *Ecce homo!* Voilà l'homme !... Voilà l'homme qui a passé au milieu de vous en faisant le bien, en guérissant vos malades, en rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, aux muets la parole, en bénissant vos petits enfants ! »

La vue de cet homme ne formant plus qu'une plaie irrite encore davantage les Juifs, et ils répètent avec fureur : « Crucifiez-le ! Crucifiez-le ! » — Indigné, Pilate leur répond : « Prenez-le donc et crucifiez-le vous-mêmes ! » — « Si tu le délivres, crient les Juifs, c'est que tu n'es pas l'ami de César ! » — A ce nom de César, Pilate tremble pour sa place, il oublie les droits de la justice, le sentiment de sa dignité, et il livre Jésus.

Mais bourrelé de remords, il veut au moins protester solennellement contre la violence qu'il subit. S'étant fait apporter de l'eau, il se lave les mains devant le peuple en disant : « Peuple, je suis innocent du sang de ce juste, vous en répondrez. » — Oui, « lave tes mains, Pilate, déclare-toi innocent de la mort du Christ ! Pour toute réponse, nous dirons chaque jour, et la postérité la plus reculée dira encore : Je crois en Jésus-Christ le Fils unique du Père, qui a été conçu du Saint-Esprit, qui est né de la Vierge Marie, et qui a enduré mort et passion sous Ponce-Pilate[2]. »

Durant que Pilate se lavait les mains, en réponse à son cri d'innocence, cette clameur horrible roula comme un tonnerre : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! » Pilate alors se tourna vers Jésus et prononça la formule légale de la sentence de mort : « *Ibis ad crucem.* Tu iras à la croix. » Ensuite il donna l'ordre aux bourreaux : « *I, lictor, expedi crucem.* Va, licteur, prépare la croix. »

Pendant qu'il la prépare, revenons, mes frères, à la sainte Eucharistie : nous y trouverons des scènes de ressemblance effrayantes.

Que de chrétiens reconnaissent que Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie et sa religion sainte sont innocents de tous les reproches, de toutes les accusations lancés contre eux ! Mais semblables à Pilate, ils n'ont pas le courage de se déclarer ouvertement de leur parti. Comme le lâche gouverneur romain, ils usent d'expédients et de détours qui sont pour le Sauveur et sa religion sainte mille fois plus outrageants que l'hostilité déclarée.

Que de chrétiens, voulant ménager à la fois Dieu et le monde, Dieu et leurs passions, en arrivent, à force de concessions, à dire eux aussi, comme Pilate : « *I, lictor, expedi crucem.* Va, monde ; allez, passions ; va, volupté, vengeance, gourmandise, va préparer la croix à Jésus ! »

Que de chrétiens à qui il suffit de dire comme à Pilate : « Si tu prends le parti de Jésus, c'est-à-dire si tu vas à la messe le dimanche, si tu fais tes Pâques, si tu mets tes enfants dans une école chrétienne, tu ne seras plus l'ami de César, c'est-

[1] P. Berthier, *Sermon sur la Passion.*
[2] Mgr Pie, *Mandement du 22 février 1861.*

à-dire tu n'auras pas d'avancement, tu n'obtiendras pas les faveurs du pouvoir, on donnera à un autre telle ou telle place que tu désires, » pour qu'aussitôt ils livrent l'âme de leurs enfants, ils abandonnent les devoirs religieux, ils oublient et trahissent les serments de leur première communion, ils condamnent leur Dieu et livrent aux bêtes leur vieille foi chrétienne ! En vain, après cela, essaient-ils de se justifier, de se laver les mains, de se déclarer innocents : la voix de la conscience leur répond avec l'apôtre saint Paul : « *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei*, vous avez de nouveau crucifié en vous le Fils de Dieu; *et ostentui habentes*, et vous l'avez tourné en dérision. »

Que de chrétiens ayant à choisir, comme les Juifs, entre Jésus-Christ, sa loi et Barabbas, c'est-à-dire le péché, la désobéissance, la révolte, s'écrient comme les Juifs : « *Non hunc, sed Barabbam!* Nous ne voulons pas de Jésus-Christ, mais nous voulons Barabbas. » Chaque semaine, la cloche, qui est la voix de Dieu, vous appelle au sacrifice par excellence, au sacrifice de la messe qui est le renouvellement, la continuation, l'application du sacrifice de la croix. Chaque année, l'Eglise vous appelle à venir à la sainte Table recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et à cet appel de Dieu et de l'Eglise, combien n'y en a-t-il pas, même dans cette paroisse chrétienne, qui répondent par leurs actes :

— *Non hunc, sed Barabbam!* Nous ne voulons pas de Jésus-Christ, nous n'avons que faire de sa messe, de sa communion ! Nous aimons mieux notre tranquillité, la douceur de notre coin du feu, nous préférons travailler pour gagner de l'argent. Oui, oui ! de l'argent, des plaisirs, même et surtout des plaisirs déshonnêtes, plutôt que la messe, plutôt que la communion !

— Mais que deviendra donc Jésus-Christ, l'Eglise, la religion, si vous les abandonnez ainsi, si vous surtout qui faites partie de la classe dirigeante, vous donnez de pareils exemples ?

— Périssent, oui, périssent la religion, l'Eglise, plutôt que nos intérêts, plutôt que de ne pas satisfaire nos passions !

— Mais cette religion sainte que vous abandonnez, que vous condamnez, à la destruction de laquelle vous travaillez, quel mal vous a-t-elle donc fait ?

— Périssent, oui, périssent la religion, l'Eglise, plutôt que nos intérêts, plutôt que de ne pas satisfaire nos passions !

— Mais cette religion du Christ Jésus, cette Eglise catholique que vous abandonnez, que vous condamnez, à la destruction de laquelle vous travaillez par vos mauvais exemples, c'est elle qui passe au milieu de vous en faisant le bien, qui bénit les berceaux et les tombes, qui sanctifie les unions, qui apprend à vos enfants à vous respecter et à vous aimer, à vos épouses et à vos époux à vous demeurer fidèles, qui console vos souffrances et essuie vos larmes !... C'est elle qui a aboli l'esclavage, relevé la femme, l'enfant, le vieillard !

— Que nous importe ? *Tolle, tolle eam!* enlevez-la, enlevez-la, faites-la disparaître ! *Nolumus hunc regnare super nos!* nous ne voulons pas que le Christ règne sur nous.

Non, non, mes frères, il n'est pas nécessaire que nous reportions nos souvenirs au drame du Calvaire il y a dix-neuf siècles. Le Calvaire, il est au milieu de nous ; ce drame, il se déroule dans chacune de nos paroisses, et c'est vous, c'est nous, qui en sommes les acteurs.

Vous du moins, mes frères, ne jouez pas le rôle des Juifs ingrats et déicides, ne répétez pas ce cri féroce : « *Nolumus hunc regnare super nos!* Nous ne voulons pas que Jésus-Christ règne sur nous ! » Le temps pascal dans lequel nous sommes, c'est comme une période électorale. Jésus-Christ pendant ce mois que dure le temps des Pâques se présente à vos suffrages. Venez tous voter pour lui, venez tous faire votre communion pascale. Je vais plus loin : ce n'est pas assez de voter pour Notre-Seigneur en communiant ; mais de même qu'en temps d'élection les amis des candidats font de la propagande en disant d'eux tout le bien possible, en signalant les services qu'ils ont rendus et ceux qu'ils sont à même de rendre, faites vous aussi de la propagande en faveur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Rappelez à ceux qui vous entourent les services que Notre-Seigneur a rendus à l'humanité, les services qu'il lui rend encore chaque jour; rappelez que c'est lui le véritable ami du peuple et qui seul peut le rendre heureux ; devenez tous des apôtres, des missionnaires, des prédicateurs auprès de vos parents, de vos connaissances, auprès de ceux sur qui vous avez quelque influence, et efforcez-vous de gagner au Christ Rédempteur le plus de voix possible pendant ce temps d'élection qu'est le temps pascal, afin que dans cette paroisse bien-aimée tous ou presque tous viennent se ranger dans le parti de Notre-Seigneur en faisant leurs Pâques !

VII

Après sa condamnation à mort, Jésus fut chargé de sa lourde croix, puis dirigé vers la montagne du Calvaire. Arrivés au sommet du Golgotha, les soldats le dépouillèrent de ses vêtements, l'étendirent sur la croix, puis à coups de marteaux ils enfoncèrent des clous dans ses mains et dans ses pieds, et la croix fut dressée avec la victime sanglante... O Seigneur Jésus ! ceux qui passaient blasphémaient contre vous et disaient en secouant la tête : « Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix !... Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même !... S'il est le roi d'Israël, qu'il descende de la croix et nous croirons en lui ! » Et au milieu de vos tortures physiques et morales, vous n'avez, ô Jésus, que des paroles de pardon et d'amour pour vos persécuteurs, pour vos bourreaux, pour vos insulteurs. S'adressant à votre Père, vous vous écriez dans une prière sublime : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! » Au larron pénitent, vous promettez le paradis : « Aujourd'hui même, tu seras avec moi dans le paradis. » A votre mère qui est debout au pied de la croix, vous dites en lui désignant du regard l'apôtre Jean : « Femme, voilà votre Fils ! » et à l'apôtre bien-aimé vous dites en lui désignant Marie : « Voilà votre mère ! » Puis, après un long silence, j'entends votre voix lamentable : « Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Vos lèvres sont desséchées, la soif vous brûle les entrailles, et les bourreaux vous présentent du fiel ! Alors voyant que toutes les prophéties sont accomplies, voyant que le péché a reçu le châtiment qu'il méritait, vous dites enfin : « Tout est consommé ! » et reprenant possession de vos forces, vous jetez d'une voix forte ce cri qui retentit par toute la ville sainte : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains ! » puis la tête inclinée, de votre propre volonté, vous laissez échapper votre dernier soupir !

O mon Dieu ! je voudrais me taire et vous adorer en silence !... Et cependant, mes frères, je ne puis oublier que l'autel où Jésus-Christ demeure fixé dans l'Hostie sainte ainsi que sur la croix, est pour lui, comme autrefois le Calvaire, le rendez-vous de toutes les amertumes. Il voit les tempêtes soulevées contre sa doctrine, contre son Eglise, contre ses ministres ; il entend tous les blasphèmes, toutes les imprécations lancées contre lui et contre sa loi sainte ; devant ses autels les

incrédules et les impies passent en secouant la tête et en disant : « S'il est vraiment Dieu, qu'il descende de cet autel, qu'il apparaisse à nos regards, qu'ils nous montre sa puissance, et nous croirons en lui ! »

Au milieu de toutes ces tempêtes, de ces imprécations et de ces blasphèmes, Jésus adresse à son Père pour ses bourreaux et pour ses insulteurs la même prière : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ! » — De l'autel, à tous les pécheurs qui se repentent de leurs fautes, quels qu'en soient le nombre et la grandeur, et qui implorent leur pardon, Jésus dit comme au larron pénitent ces douces, ces consolantes, ces miséricordieuses paroles : « Vous viendrez avec moi dans mon paradis. » — De l'autel, Jésus nous confie à sa mère en lui disant : « Voilà vos enfants, veillez sur eux, » et il nous invite intérieurement à nous réfugier auprès d'elle, à la prendre pour avocate, à l'aimer : « Voici votre Mère. » — De l'autel, Jésus peut dire en toute vérité : « Tout est consommé ; j'ai fait pour les hommes tout ce qu'il était possible de faire, j'ai porté pour eux l'amour jusqu'aux extrêmes limites, et malgré ma toute-puissance je ne puis faire davantage, car je les ai aimés jusqu'à la fin, jusqu'à l'infini. » — De l'autel, Jésus se plaint de l'affreux abandon où on le laisse : « Pourquoi donc m'abandonnez-vous ? Je cherche des consolateurs, et je n'en trouve aucun. » — De l'autel, il crie vers nous : « J'ai soif ! » et la soif qui le dévore, c'est une soif d'amour, c'est la soif du salut de nos âmes ; et au lieu d'apaiser cette soif en lui rendant amour pour amour, en travaillant à lui gagner des âmes, combien de chrétiens l'abreuvent de fiel et de vinaigre, en répondant à son amour et à ses bienfaits par l'ingratitude et l'outrage, en scandalisant leurs frères, en les entraînant au péché, en les poussant vers l'enfer éternel ! — A l'autel où il réside, Jésus ne meurt plus véritablement comme sur la croix, mais il s'anéantit à un tel degré que cet état équivaut à la mort. « La victime égorgée dans les sacrifices anciens ne disparaissait pas plus entièrement sous les cendres du bûcher que le Christ sous la poussière des accidents. O prêtre ! pourraient dire les anges, tu l'as réduit au néant, notre roi de gloire ; il est moins vivant dans cet état que le ver de terre, et le brin d'herbe annonce sa présence au soleil avec plus d'éclat que lui [1]. » — A l'autel comme au Calvaire Jésus se met dans un état de victime pour expier nos péchés.

Profitons, mes frères, de ce grand sacrifice de la messe que Jésus-Christ a établi pour être au milieu de nous la continuation, l'application du sacrifice de la croix. Assistons-y avec le même respect, avec le même amour, la même reconnaissance que nous aurions éprouvés devant le sacrifice du Calvaire.

VIII

Aussitôt que Jésus eut rendu le dernier soupir, de nombreux prodiges firent éclater sa divinité. Le soleil s'obscurcit et d'épaisses ténèbres couvrirent la terre ; les rochers se fendirent ; le voile du temple se déchira dans toute sa hauteur ; de nombreux tombeaux s'ouvrirent et les morts qu'ils renfermaient revinrent à la vie et se promenèrent dans Jérusalem. A la vue de ces prodiges, le centurion ne put retenir un acte de foi que répéteront tous les siècles : « Vraiment cet homme était le Juste, le Fils de Dieu ! » et tous les soldats, subjugués par la crainte et l'amour, répétèrent avec leur chef : « Oui, c'est vraiment le Fils de Dieu ! »

[1] P. Tesnière, exposant la théologie du P. Franzelin sur la raison formelle du sacrifice de la messe.

Dans l'Eucharistie comme au Calvaire, à côté des anéantissements de l'Homme-Dieu, à côté des haines, des profanations, des insultes qui sont pour la foi une épreuve, il y a des prodiges qui font éclater la présence et la divinité de Jésus-Christ et forcent les incrédules qui ne sont pas de mauvaise foi à jeter le cri du centurion : « Oui, cette petite hostie blanche qui est là sur l'autel, c'est vraiment le bon Dieu ! Oui, Dieu est là ! »

« L'histoire a enregistré des prodiges publics dont des monuments et des fêtes solennels ont perpétué le souvenir ; manifestations de gloire et de puissance par lesquelles le Dieu de l'Eucharistie, déchirant les voiles qui le couvrent, révélait sa présence, non seulement à des âmes d'élite, mais à des peuples ravis. De graves théologiens, des orateurs célèbres ont donné à ces faits une place dans leurs démonstrations [1]. » — C'est l'hostie devant laquelle, sur la place publique de Bourges, en présence d'une foule innombrable de catholiques et d'hérétiques dont plusieurs se convertirent, saint Antoine de Padoue força une mule affamée par trois jours de jeûne, de s'agenouiller plutôt que de manger la nourriture que son maître lui présentait. — C'est le miracle des Billettes, à Paris, en 1290 : une hostie percée à coups de canif par un juif et de laquelle s'échappèrent des flots de sang. — C'est le miracle de Douai, le 14 avril 1254, dans l'église Saint-Amé, où une hostie tombée sur le sol s'éleva en l'air, alla se placer d'elle-même sur le linge dont les prêtres se servent pour purifier leurs doigts et prit la forme du corps plein de vie d'un enfant ravissant. — C'est le miracle de Bolseno, qui détermina le pape Urbain IV à instituer la Fête-Dieu : pendant qu'un prêtre allemand disait la messe dans l'église Sainte-Christine, Notre-Seigneur se montre à lui comme une chair réelle toute couverte d'un sang abondant. — Ce sont toutes ces hosties et tous ces ciboires qui, dans plusieurs incendies, lorsque le tabernacle et l'autel avaient été dévorés par les flammes, sont demeurés suspendus en l'air, sans appui, par une force divine, et qui furent retrouvés intacts.

Mais à quoi bon chercher en des temps passés les prodiges qui attestent la présence de Notre-Seigneur au sacrement de l'autel ? Allez à Lourdes et vous y verrez, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, des malades se lever au passage du Saint-Sacrement, rendus à la santé et au bonheur. Regardez autour de vous et ces cathédrales et ces églises bâties pour abriter l'Eucharistie : ne sont-ce pas là autant de prodiges qui nous affirment la présence de Dieu au Très Saint-Sacrement ? Est-ce qu'autour de nous tout ne prend pas une voix pour nous crier : « Oui, c'est vraiment Dieu qui est là ! »

« Aux siècles écoulés, j'ai demandé pourquoi ces cathédrales, ces basiliques, ces innombrables et merveilleuses églises qui font dire aux hommes d'aujourd'hui : Nous en sommes incapables ? Pourquoi ces voûtes aériennes, ces aiguilles de pierre à jour perçant les nues, ces vêtements de marbre et d'or, ces autels éblouissants, ces peintures inimitables, ces délicates sculptures ? Aux hameaux silencieux j'ai demandé pourquoi ces églises virginales et rêveuses, éparses dans les champs, bâties par les pères, amoureusement rajeunies par les fils ? Aux théologiens, aux poètes, aux artistes j'ai demandé pourquoi tant de livres profonds et lumineux, tant d'éloquence et de lyrisme, tant d'inspiration et de richesse, tant de magnificence de la palette et du ciseau ? Aux orateurs, j'ai demandé pourquoi tant de feu et de tendresse ? Aux prêtres, j'ai demandé pourquoi ces longues heures de méditation et de veille à côté d'une mystique

[1] P. Monsabré, *Les contrastes eucharistiques*, 3e conférence de 1884.

étincelle qui vacille sur l'huile embaumée? Aux vierges du Christ, j'ai demandé pourquoi toute une vie d'adoration et de silence à l'entour d'un autel qui s'enflamme de clartés sans nombre? Aux petits enfants, j'ai demandé pourquoi ces longues courses dans les sentiers escarpés, empressés chaque jour auprès du pasteur qui leur parle un attendrissant et suave langage? A ces pieuses et resplendissantes processions qui se déroulent encore dans des rues privilégiées, j'ai demandé pourquoi tant de pompe solennelle, tant d'harmonie, tant de fleurs, tant d'encens? A ce jeune soldat de la France, agonisant sur un lointain rivage ou sur la nef qui devait le rendre à sa mère, j'ai demandé pourquoi cet ardent désir, pourquoi cet amour appelant ce dont ses yeux et son cœur pleurent l'absence au suprême instant?

« Et le soldat expirant, et les processions majestueuses, et les enfants à la blanche toilette, et les vierges de l'adoration, et les prêtres agenouillés, et les orateurs à la voix infatigable, et les artistes rêveurs, les délicats poètes, les théologiens profonds, et les humbles catholiques de la campagne, et les siècles lointains, par la pierre inspirée de leurs constructions glorieuses, m'ont répondu : « Pourquoi ? Pour une petite hostie ! »

« Et comme j'étais surpris, toutes ces voix mélodieuses ont ajouté : « Car cette petite hostie est le corps de Jésus-Christ, lequel garde et préserve les âmes jusqu'au seuil de la vie éternel. *Amen* [1]. »

Jetons-nous donc, mes frères, au pied du saint autel; reconnaissons la présence et la divinité de Jésus dans l'Eucharistie, où il réside comme sur un nouveau Calvaire ; conjurons-le de nous pardonner d'avoir si souvent renouvelé envers lui les scènes de la Passion. A la vue des prodiges qui entourent l'Eucharistie, comme le centurion, laissons-nous gagner par la foi et l'amour et écrions-nous : « Oui, cette petite hostie blanche, c'est vraiment le bon Dieu ! »

« Si les bourreaux de Jésus-Christ, dit l'apôtre saint Paul, avaient connu sa divinité, ils ne l'auraient point crucifié. » Plusieurs se sont convertis, et l'un d'eux, celui qui a percé son côté d'un coup de lance, est honoré par l'Eglise sous le nom de saint Longin. Serons-nous plus endurcis que ces bourreaux ? Nous connaissons la divinité du Christ, nous, chrétiens baptisés et nourris de sa chair ! Ne renouvelons donc jamais sa Passion, mais devenons ses disciples fidèles et dévoués ; autrement, nous serions plus criminels que ses bourreaux. Promettons-lui de l'aimer véritablement, de lui appartenir et de le servir.

O Jésus, puisque vous nous avez tant aimés, nous aussi nous voulons vous aimer à la vie, à la mort ! Ainsi soit-il !

PETIT CARÊME SUR LE LIVRE DE JOB

14e Instruction

LES POURQUOI DE LA PROVIDENCE

Absit a Deo impietas, et ab Omnipotente iniquitas.

Loin de Dieu l'injustice, loin du Tout-Puissant l'iniquité.

(Job, XXXIV, 10).

Mes frères,

Job, discutant avec ses amis le problème de la douleur et de la Providence, nous a fourni l'occasion de balbutier une réponse à un certain nombre de *pourquoi* de cette divine Providence. Nous avons pu, à la faveur des révélations et lumières de l'Esprit-Saint parlant dans les Ecritures, pénétrer dans le secret des conseils d'En-Haut, des voies ordinaires de la Sagesse éternelle sur l'humanité en général, sur les peuples et sur les individus.

Il nous reste à dire aujourd'hui que les mobiles de la conduite de Dieu en une multitude de circonstances échappent à notre esprit, *dépassent et étonnent notre raison*, sans que nous ayons lieu pourtant d'accuser la Providence, car *le dernier mot de celle-ci ne sera prononcé que dans une autre vie.*

I. — *Dieu parfois inscrutable dans ses voies, jamais injuste.*

Dieu nous laisse déduire des événements ou lui-même nous révèle les grandes lignes de sa politique en ce monde, l'économie habituelle de son gouvernement des choses d'ici-bas. Et cette science des « conduites et habitudes » du souverain Maître nous est extrêmement utile pour nous permettre de bien ordonner notre vie conformément au plan divin.

Mais il est des cas particuliers en lesquels Dieu n'entend pas du tout s'astreindre à nous soumettre les raisons qu'il a d'agir en dehors de nos prévisions ou même contrairement à ce que nous croyions. Il est des accidents qui vont contre toutes nos idées, déconcertent notre raison et nous laissent hébétés, stupides, n'y comprenant rien et prêts à nous révolter dans une suprême protestation de tout ce qu'il y a d'honnête en vous. Je n'en veux pour exemple que cette pauvre mère qui vint un jour me trouver, en proie à une désolation impossible à décrire. Son jeune homme, son unique enfant, était mort dans la nuit, sans sacrements, sans réconciliation extérieure avec Dieu, après plusieurs années d'une vie orageuse et étrangère aux pratiques chrétiennes. « Et pourtant, me disait cette malheureuse mère, je n'ai pas cessé un seul jour de prier et de pleurer en demandant à Dieu son retour. J'avais entendu raconter la vie de saint Augustin, et la parole de saint Ambroise à sainte Monique me semblait s'adresser à moi-même : « Il est impossible que le fils de tant de « larmes périsse ! » J'avais une entière confiance d'être à la fin exaucée. Je priais avec foi, avec ferveur, avec persévérance : car du premier jour où j'ai vu mon enfant se relâcher, jusqu'au dernier jour, jusqu'à cette nuit où il est mort, j'ai répandu devant le Seigneur mes larmes et mes supplications. Et voilà malgré tout que l'âme de mon enfant est perdue ! Il est mort sans revenir à Dieu ! Oh ! comment Dieu peut-il se jouer ainsi de nous ? Oh ! ma tête se perd ! je n'y comprends plus rien, plus rien ! » Voilà ce que disait cette infortunée. Je ne pus que lui répondre par cette parole de Job que je vous ai citée, mes frères : « *Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo.* Quand même il me tuerais, j'espérerais en lui. » (XIII, 15). Je lui redisais aussi, pour faire rentrer le calme et l'espérance dans son cœur, les consolantes paroles du P. Faber sur les grâces et lumières du dernier instant de la vie.

Mais il n'en reste pas moins vrai, mes frères, que c'est là de ces deuils et de ces coups de la Providence auxquels notre raison se refuse à rien entendre, et qui ne s'expliquent par aucune des lois que nous avons précédemment reconnues. C'est du reste un peu le cas du saint homme Job lui-même. « Se levant de grand matin, dit son historien inspiré, il offrait pour ses enfants des holocaustes, lorsque le cercle des jours de leurs agapes mutuelles était achevé ; car il craignait que ses enfants ayant péché et offensé Dieu dans leur cœur,

[1] *Le Semeur vendéen.*

le Seigneur ne permette qu'il leur arrive malheur. » Or c'est précisément le matin même où avaient eu lieu les sacrifices propitiatoires accoutumés que le malheur les frappe [1].

Eh bien ! mes frères, de tels accidents venant à se produire, quelle conduite tenir et quel langage ? Faut-il tout de suite, avec l'impie, accuser Dieu d'inconséquence et d'injustice ? Il en est qui veulent toujours et à toute occasion trouver Dieu en défaut. Dès qu'ils ne comprennent plus rien à ce qui se passe, c'est la Providence qu'ils taxent d'inintelligence, et non pas leur faible esprit. Dès qu'ils n'arrivent pas à expliquer une chose, à résoudre un problème, le problème par exemple de la souffrance, ou celui de l'accord de la liberté humaine avec la toute-puissance divine, d'emblée c'est à Dieu qu'ils s'en prennent, c'est à lui qu'avant tout ils donnent tort. C'est bien le cas de dire avec le plus sage des trois amis de Job, Eliphaz de Theman : « Vraiment la colère tue le bon sens dans l'homme, et la rage de l'impiété met à néant le petit esprit de l'orgueilleux. *Vere stultum interficit iracundia, et parvulum occidit invidia* [2]. »

Un autre interlocuteur de Job, Eliu, venge la Providence à tout jamais, à la face des blasphémateurs présents, passés et futurs, du reproche d'injustice. Ecoutons-le, mes frères. « Loin de Dieu, s'écrie-t-il, l'impiété, et loin du Tout-Puissant l'injustice ! Car il rendra à l'homme selon ses œuvres, et il rétribuera chacun selon ses voies. Non, certes, Dieu ne condamne pas sans sujet, et le Tout-Puissant ne renverse pas la justice. Car il n'a confié à nul autre le soin de la terre, et il n'a établi personne pour gouverner le monde qu'il a créé. C'est lui-même qui veille sur le monde, et s'il cessait un seul instant de s'occuper de nous, toute chair périrait à la fois, et l'homme s'effondrerait dans le néant comme une poussière [3]. »

Il est bien vrai, mes frères, que la Providence ne saurait être soupçonnée d'agir contrairement aux lois de l'équité que dans deux hypothèses : celle où le Créateur confierait le gouvernement du monde à des ministres inférieurs qui, n'étant point parfaits comme Dieu, pourraient s'endormir ou se tromper dans les actes de leur gouvernement ; mais cette hypothèse est contraire à la vérité révélée. La seconde l'est infiniment plus encore : ce serait celle où Dieu lui-même, dirigeant le monde, c'est vrai, s'affranchirait de toute justice, de tout principe moral dans sa manière d'agir avec les hommes. Supposition monstrueuse que réprouvent de concert le bon sens et la foi. « Car, dirai-je après Eliu, qu'est-ce que Dieu a donc à gagner ou à perdre dans l'administration des choses humaines ? » Souverainement désintéressé, ne doit-il pas être souverainement équitable ? A-t-il donc quelqu'un à craindre qui l'empêche de rendre justice à l'innocent, de punir le coupable, de récompenser le mérite, d'exaucer la prière du juste ? Ressemble-t-il à ce Jupiter païen qui ne pouvait, malgré le désir de son propre cœur, faire droit aux supplications et plaintes d'un pieux héros, parce qu'il avait à ses côtés, dans la personne de Junon, une influence contraire qui paralysait son bon vouloir à lui ? Ah ! mes frères, un tel Dieu serait-il Dieu encore ? Supprimer la justice en Dieu, ce serait supprimer Dieu lui-même ; ce serait aller contre toutes les données de la théologie et de la philosophie.

Concluons donc : lorsque la Providence permet ou produit en ce monde un événement dont nous ne découvrons pas le mobile et qui nous paraît arriver contre toute raison, ne mettons point en question la justice d'en haut, ne mettons point en cause la Providence divine. Ne protestons ni du cœur ni des lèvres ; ce serait folie, orgueil, impiété. Taisons-nous : voilà la vraie sagesse. Prétendrions-nous donc être plus saints, plus purs que Dieu, connaître mieux que lui les lois de cette justice immanente qui fait partie de son essence divine ? Quelle sottise ! Qu'il est infiniment plus sensé d'imiter le saint homme Job qui, ne comprenant rien aux malheurs dont il était frappé, jetait à Dieu cependant, dans la soumission de son cœur, ce cri sublime : « Qu'il me reste du moins cette consolation, dans l'affliction dont il m'accable sans ménagement, de ne contredire en rien les décisions du Saint des saints ! *Et hæc sit mihi consolatio ut affligens me non parcat, nec contradicam sermonibus sancti* [1]. » Ne contredire en rien les volontés du Seigneur s'affirmant par telle et telle épreuve qui nous déconcerte et nous abat, nous taire : en cela seulement est la sagesse. Mais cette sagesse, qu'elle est rare ici-bas !

Laissez-moi du moins, étant d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare, la célébrer avec le saint homme Job : « L'homme fouille le sein ténébreux de la terre, pour amener à la lumière la pierre précieuse ensevelie jusque-là dans la nuit. Il creuse et creuse toujours, descendant dans l'abîme, pour conquérir l'argent caché dans les veines du rocher et l'or destiné au creuset où il sera purifié. La lampe du mineur a éclairé les lieux d'horreur où l'œil du vautour ne saurait atteindre : et, par une route souterraine ignorée de l'oiseau, l'audacieux s'est avancé à la recherche du saphir ; il a ébranlé les montagnes jusque dans leurs racines, il a taillé des ruisseaux dans les pierres, il a scruté le fond des fleuves, et il a produit au jour les trésors cachés et les scintillements de la perle et de l'onyx. Mais la sagesse, où la trouvera-t-on ? et quel est le lieu où elle se cache ? Elle est pourtant plus précieuse que toutes les perles et pierreries, mais l'homme en ignore le prix. Elle ne se donne point pour l'or le plus pur et ne s'achète pas au prix de l'argent, et les étoffes teintes des Indes ne supportent point la comparaison avec elle. Quelle est donc cette perle sans prix que n'égale point elle-même la topaze d'Ethiopie ? Craindre le Seigneur, voilà la sagesse, et ne point demander compte à Dieu de ses ordres, c'est là l'intelligence [2]. »

II. — *Le dernier mot de la Providence ne sera dit qu'en l'autre vie.*

C'est dans un monde meilleur, mes frères, qu'il nous sera donné de comprendre dans toute leur étendue et leur infinie perfection les voies de la Providence de Dieu. Tant que nous sommes ici-bas, nous sommes, selon l'expression de saint Paul, relativement aux choses d'en haut, comme de petits enfants en face des problèmes des sciences humaines dans ce qu'elles ont de plus ardu et transcendant. Nous en savons à peine le premier mot. « Quand j'étais petit enfant, nous dit l'Apôtre, je raisonnais en petit enfant, je parlais en petit enfant, je jugeais en petit enfant. Mais, devenu homme fait, j'ai laissé ce qui était de l'enfant. De même, quand sera venu pour nous l'âge parfait de l'éternité, nous laisserons nos vues et manières de dire imparfaites. Nous voyons maintenant comme à travers un prisme, et tout nous est énigme : mais alors nous verrons face à face. Maintenant nous ne connaissons

[1] Job, I, 13. (Note de M. Vigouroux).
[2] V, 2.
[3] XXXIV, 10-15.

[1] VI, 10.
[2] XXVIII.

qu'en partie : mais alors nous connaîtrons Dieu comme il nous connaît lui-même [1]. »

S'il nous était donné de tout voir et comprendre dès ici-bas ce qui se passe en Dieu, il n'y aurait plus de plaisir pour nous dans l'éternité bienheureuse ; celle-ci ne nous réserverait aucune jouissance nouvelle, aucune de ces surprises sans cesse renaissantes qui nous y attendent et qui empêcheront l'éternelle félicité de tourner à l'éternelle monotonie. Il en doit être tout autrement, nous le savons, mes frères : car l'œil n'a point vu en ce monde, l'oreille n'a point entendu, et le cœur n'a jamais senti par aucune des joies de cette vie ce que Dieu prépare de joies et délices dans son ciel aux yeux, aux oreilles, au cœur de ses élus.

Dieu du reste a voulu nous instruire, par le spectacle de la nature, de l'impénétrabilité de son essence à lui le Créateur. Il nous montre son soleil dont l'éclat est insoutenable à la faiblesse de notre regard, et il semble nous dire : « Tu ne peux, ô chétif mortel, fixer dans la splendeur de son midi la lumière du soleil, œuvre de mes mains, et tu oses bien prétendre pénétrer la lumière inaccessible de mon essence infinie ? Toi qui voudrais marquer des bornes à ma puissance et des limites à ma sagesse, réponds-moi. Où étais-tu, quand je jetais les fondements de la terre ? Est-ce toi qui en as réglé les mesures, et tendu sur elle le cordeau ? Sur quoi ses bases ont-elles été posées, tandis que les astres du matin me louaient ensemble, et que les fils de Dieu poussaient des cris de joie ? Qui a enfermé la mer comme avec des portes, lorsqu'elle s'élançait du sein maternel ? Je l'ai resserrée dans des limites et lui ai mis des barrières et j'ai dit : Tu viendras jusqu'ici et tu ne passeras pas plus loin ! Est-ce toi qui, depuis que tu es né, as donné des ordres à l'étoile du matin, et qui as montré sa place à l'aurore ? Est-ce toi qui, élevant ta voix jusqu'aux nues, lances des tonnerres qui partent à l'instant, puis, revenant, te disent : Nous voici [2] ! »

Je pourrais, mes frères, prolonger cette citation du livre de Job. Mais vous en avez entendu assez pour comprendre que le Dieu insondable déjà dans les merveilles du monde physique, l'est bien davantage encore dans les merveilles plus grandes du monde intellectuel. Dieu, c'est le mystère. Si Dieu pouvait être compris de nous tel qu'il est dans son immensité, dans son infinité, il cesserait à l'instant même d'être infini, d'être immense, d'être Dieu. Car un être fini comme nous le sommes ne peut concevoir, embrasser l'infini. Il faut en Dieu des choses qui nous échappent, qui nous surpassent, qui nous déconcertent, des choses que nous ne puissions comprendre que par le moyen de la vision béatifique, lorsque, étroitement, intimement unis à lui, nous verrons en lui-même le mot final, l'explication de tout ce qui nous paraissait énigme ici-bas.

Il a été donné pourtant à quelques saints de connaître dès cette vie, par révélations particulières, le mobile secret de certaines conduites extraordinaires de Dieu. J'ai lu, dans une vie de sainte Thérèse écrite par un auteur inconnu, qu'une pieuse veuve, vivant avec ses trois fils, demanda à posséder dans sa maison l'image de saint Joseph, patron de la paroisse. La sainte image ne fut pas plus tôt entrée dans la maison que l'aîné des enfants mourut. Quelques voisines superstitieuses conseillèrent à la pauvre veuve de reporter à l'église le bâton du saint patron ; car c'était lui, à n'en pas douter, qui portait malheur à la famille. Elle, plus pieuse et mieux instruite, n'en crut rien, et confia à son second fils le soin de porter l'image à la procession lors de la première fête qui suivit. Au retour de cette procession, le second fils à son tour fut atteint d'un mal soudain et mystérieux, et mourut dans la nuit. La mère infortunée n'en voulut pas moins remettre l'image de saint Joseph aux mains de son troisième enfant. O terreur ! ce dernier fut frappé à l'instant même comme ses frères et perdit la vie. Folle de douleur, la malheureuse femme courut au parloir du couvent où se trouvait sainte Thérèse, et lui raconta, avec mille sanglots et cris désespérés, le sort lamentable qui venait d'être fait successivement à ses trois fils. Sainte Thérèse ne put s'empêcher de pleurer avec cette femme, sans réussir toutefois à trouver des paroles capables de la consoler. Mais, pendant une messe à laquelle elle assista ensuite, il lui fut révélé que ces trois enfants, s'ils avaient vécu, étaient destinés à devenir de très grands criminels, et que le Christ avait accordé à la prière de son Père adoptif de les retirer de cette vie, tandis qu'ils étaient innocents encore. A ce récit la pauvre mère remercia Dieu et prit elle-même l'habit religieux.

Ce que les saints ont pu savoir ainsi dès cette vie par révélation spéciale nous donne une faible idée des vives lumières dont nous serons environnés au ciel sur les côtés qui nous auront paru les plus ténébreux de la Providence divine en ce monde ; et, dans l'émerveillement ineffable produit sur nos âmes par ces visions à découvert des plus profonds secrets de Dieu, nous n'aurons pas assez de tout notre cœur pour louer, bénir, remercier, aimer le Seigneur pendant les siècles des siècles.

Ainsi soit-il [1].

[1] I Cor., XIII, 10-12.
[2] Job, XXXVIII.

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXVI

POUR LA FÊTE DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS

Marie prodige de douleur et prodige de résignation

Stabat mater dolorosa.
Dans son immense douleur elle restait debout.

C'est un sujet toujours actuel que celui de la douleur, et je m'adresse à un auditoire qui, pratiquement, le médite tous les jours. La complexion plus délicate de la femme, sa sensibilité plus grande, sa force moindre font d'elle comme une proie constante de la souffrance. Elle souffre dans son cœur qui aime davantage, dans son esprit perpétuellement inquiet et qui se tourmente de tout, dans sa famille, dans ses enfants, dans son mari ; de simples piqûres d'épingle font souvent dans son âme une large blessure. Elle souffre aussi dans son corps, et sur elle pèse toujours l'anathème porté dès le commencement : « Tu enfanteras dans la douleur, *in dolore paries.* »

Ne vous en plaignez pas. C'est la souffrance habituelle qui vous rend meilleures, plus chrétiennes, car elle est écrite à toutes les pages de l'Evangile, et sans elle il n'y a pas de christianisme, sans elle on n'entre pas au ciel. Pour y

[1] Nous publierons dans notre prochain numéro les trois dernières instructions de ce *Carême* pour le Jeudi Saint, le Vendredi Saint et le jour de Pâques.

entrer il a fallu que le Christ souffrît. *Oportuit Christum pati.* Pouvons-nous espérer y parvenir par un autre chemin ?

En plus, vous avez un privilège unique. Si vous regardez au pied de la croix, vous y apercevez une femme comme vous, votre mère et votre sœur, l'admirable et douloureuse Marie, qui souffre d'indicibles angoisses, qui est torturée dans toutes les fibres de son cœur incomparablement aimant et dont la source des larmes est tarie, tant ses yeux ont pleuré.

Et c'était la mère de Dieu ! Et Dieu l'a fait souffrir ainsi ! Quel mystère ! Mais quelle consolation ! Dieu l'a créée pour qu'elle fût son chef-d'œuvre, la perfection de sa puissance et de son amour ; c'est pourquoi elle devait ressembler et elle s'efforça de ressembler à son Fils, l'homme de douleurs, *Virum dolorum.* Elle n'a donc pas fui la douleur, elle l'a recherchée, afin d'être en tout conforme à Jésus-Christ ; elle lui a ouvert ses bras avec joie, et cependant personne n'a souffert comme elle ; durant sa vie tout entière, mais particulièrement dans les journées de la Passion elle a été *un prodige de douleurs*, *Mater dolorosa.* Et cependant son attitude, sa force dans le sacrifice, sa soumission à la volonté divine, toute dure qu'elle fut, nous révèle un prodige plus merveilleux encore, le *prodige de sa résignation.* Car elle ne nous apparaît point écrasée, évanouie, noyée dans les flots de la tribulation, ni exhalant des plaintes indignes d'elle, ni même prosternée au pied de la croix comme Madeleine ; elle reste ferme, courageuse, recevant dans son âme, semblable à un océan, tous les fleuves d'amertume sans qu'elle déborde ; elle reste debout, *Stabat.*

Voilà les deux prodiges que nous allons méditer ensemble. O Marie qui avez tant souffert, obtenez-nous la grâce de savoir noblement, chrétiennement souffrir, afin qu'un jour nous sachions saintement mourir !

I

1. — Ce n'est pas moi qui vous dirai combien une mère aime ses enfants, ce serait à vous plutôt de me l'apprendre. Nous avons bien connu nos mères, nous savons comment elles ont veillé sur nous dès nos premiers jours, comment elles nous ont bercés de leur très douce tendresse, si bien qu'en pensant à elles, en nous rappelant les soins qu'elles nous ont prodigués, leur humeur aimable, même dans la peine, leur affection profonde, leur cœur toujours joyeux et chaud pour nous, comme un beau soleil de printemps, le bon sourire qui épanouissait leurs lèvres, nous ne pouvons nous défendre de les aimer et de les bénir. Et quand nous les avons perdues, parce que, devenus vieux, nous apprécions mieux leur lointain et constant dévouement, nous nous prenons de regret de ne pas leur avoir assez témoigné notre amour. Heureusement que Dieu a fait le ciel où pendant l'éternité nous saurons compenser les tiédeurs ou les oublis d'ici-bas ! Là seulement, aussi bien, Dieu nous révélera les sources intarissables de tendresse qu'il avait créées dans leur âme maternelle.

Ce que nous savons toutefois, c'est que la nature a attaché l'enfant au sein de sa mère si étroitement que pendant longtemps ils vivent de la même vie, leurs veines ont les mêmes battements, ils ne font qu'un. Cette longue union produit entre lui et vous une intimité qui ne cessera jamais. Aussi, suivant l'expression d'un orateur célèbre, il ne sort de votre sein que pour se prendre invinciblement à votre cœur. L'intimité persiste, avec cette différence toutefois que vous aimez plus que vous n'êtes aimées, car l'amour descend, dit Aristote, il est comme les rayons du soleil qui tombent sur la terre, la fécondent, la réchauffent, préparent ses belles moissons, font la joie des hommes, mais ne remontent pas vers lui. Il donne et ne reçoit rien, et tel est bien aussi le lot des mères. Au moins elles ne reçoivent pas autant, et personne mieux qu'elles ne comprend et ne pratique la sublime sentence du Sauveur que nous a transmise saint Paul : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. *Beatius est magis dare quam accipere.* »

Vous leur donnez tant que vous ne songez plus à vous. « Eux d'abord ! » telle est votre devise ; leur existence même s'identifie tellement avec la vôtre, que leurs maux, leurs épreuves deviennent vos maux et vos épreuves à vous.

Rappelez-vous en effet la Chananéenne, ce modèle des mères. Sa fille est cruellement tourmentée par le démon, alors elle se précipite au devant du Sauveur pour l'implorer. Que lui dira-t-elle ? Va-t-elle le prier pour l'infortunée qui se débat sous ses yeux, là, en des convulsions atroces ? Ecoutez cette prière si vraie, si humaine, si touchante : « Ayez pitié *de moi,* Seigneur, fils de David, car ma fille est la douloureuse proie du démon. *Miserere mei, Domine, fili David : filia mea male a dæmonio vexatur.* » C'est sa fille qui est torturée, et c'est elle qui souffre, car sa fille c'est elle. Chacun de ses cris lui déchire l'âme ; quand le démon l'épouvante, la terrasse, lui brise les membres, elle aussi se sent pleine d'épouvante et d'horreur, ses membres aussi sont brisés ; de là ce cri qui jaillit de son cœur de mère : « Ayez pitié de moi ! *Miserere mei !*

Ces sentiments, ces sensations même, vous les éprouvez toutes les fois que vos enfants sont malades, sont dans la peine ou la tristesse. Aussitôt vous êtes plus malades qu'eux, suivant le terme vulgaire, et votre chagrin ne se dissipe que lorsque les couleurs de santé reviennent à leurs joues, et que la gaîté refleurit sur leurs visages, dans leurs paroles ou dans leurs jeux.

Tel est l'amour de la mère pour son enfant, sensible, fort et constant, car leurs deux âmes n'en forment qu'une, et cependant il en est une qui est plus délicate, plus dévouée, plus apte à souffrir que l'autre.

Je n'entends point diminuer votre amour en déclarant que l'amour de Marie pour son Fils était infiniment supérieur à l'amour que vous portez à vos enfants, et comme l'intensité de la douleur est en raison de la puissance de l'amour, jugez de ce que Marie a dû souffrir au Calvaire.

Oui, c'est l'amour qui nous fait souffrir. Vous voyez un étranger dans la misère, un infortuné qui mendie son pain, un autre qui est perclus de ses membres ou couvert d'ulcères : sans doute ces spectacles attristants ne vous laissent pas indifférentes. Vous êtes bonnes, vous versez sur ces plaies le baume d'une parole miséricordieuse, vous faites une aumône au mendiant qui n'a pas de pain, cela aussi parce que vous êtes chrétiennes et que la foi réveille votre cœur que les malheurs d'autrui ne toucheraient guère. Il y a tant de malheureux sur terre ! Mais si cet homme qui est affligé et rebuté était votre fils, ah ! vous vous tireriez le pain de la bouche pour lui, et comme votre main se ferait douce pour le panser, parce que votre amour guiderait vos doigts !

2. — Mais qui nous dira l'amour de Marie pour Jésus ?

Car cet amour ne vient pas seulement de son cœur, inexprimablement bon, cependant. Pour aimer vos enfants vous n'avez qu'à laisser parler votre généreuse nature ; votre âme va d'elle-même à eux, et s'ils vous accordent la réciprocité il en résulte une heureuse et intime union qui est aussi parfaite que possible. Mais ce sont deux cœurs humains, deux cœurs finis qui s'aiment dans la mesure d'intensité des êtres finis. Ici

n'existe point cette égalité de nature, et pourtant le Fils de Dieu veut être aimé et aimé dignement par sa mère. « Pour aimer dignement un Dieu, » dit Bossuet, il faut autre chose que les ressources de la nature, « il faut un principe surnaturel. Sera-ce du respect ou de la tendresse, des caresses ou des adorations, des soumissions d'une créature ou les embrassements d'une mère? Marie aimera-t-elle Jésus-Christ comme homme, ou l'aimera-t-elle comme Homme-Dieu ? De quelle sorte embrassera-t-elle en la personne de Jésus-Christ la divinité et la chair que le Saint-Esprit a si bien liées? La nature ne peut les unir et la foi ne permet pas de les séparer. Que peut donc ici la nature? Elle presse Marie à aimer; parmi tant de mouvements qu'elle cause, elle ne peut pas en trouver un seul qui convienne au Fils de Marie [1]. »

Ici en effet la nature se déclare impuissante : elle ne saurait atteindre Dieu. Et Dieu veut être aimé en Dieu, divinement, par sa mère. Il le sera; pour cela il fera un miracle qui est la conséquence nécessaire de celui de l'Incarnation. En prenant une chair, il la rend divine : l'Esprit-Saint fait descendre Dieu dans le sein de Marie, le Père y contemple son Fils qui est aussi le Fils de Marie, et il communiquera à la pieuse Vierge un principe divin afin qu'elle puisse l'aimer d'un amour semblable au sien.

Voilà comment Marie aime Jésus, d'un amour profond, incomparable, divin, qui de leurs deux âmes ne fait qu'une âme. Aussi toutes les joies de l'un deviennent les joies de l'autre et s'augmentent par leur communication réciproque. Rien n'est heureux et doux pour Marie comme les premières journées où elle adore son Fils même dans sa pauvre crèche, dont le dénuement disparaît à ses yeux qui voient plus loin et plus haut, comme les adorations candides des bergers qui se répandent ensuite dans Bethléem pour raconter ce qu'ils ont vu. Son cœur se fond dans l'allégresse et l'action de grâces, elle regarde Jésus et Jésus la regarde, et dans ce muet langage elle trouve une félicité infinie qui s'augmente sans cesse par l'adorable expression du visage de l'enfant, de ses yeux qui lui parlent, de son sourire qui lui dit qu'il l'aime.

Ah ! cette félicité, vous l'avez goûtée aussi et bien souvent, quand votre enfant commence à vous connaître et que dans le rayon de son regard vous lisez déjà son amour pour vous. Chacun de ses gestes, chaque mouvement de ses petites mains qui se tendent vers vous, vous remplit l'âme d'une joie qui va sans cesse grandissant avec les témoignages renouvelés de sa tendresse. Ils vous sont tellement précieux que vous oubliez aussitôt tout ce que vous avez souffert pour lui, et vous remerciez Dieu qui vous rend si heureuses.

Mais la douleur aussi s'augmente en se partageant, en se communiquant, et dans la vie de la sainte Vierge elle a occupé une place plus considérable que la joie. Celle-ci même n'a jamais été sans mélange. Prenez plutôt les mystères joyeux du rosaire que vous récitez : pas un seul qui n'ait son angoisse poignante, sauf celui de la Visitation où Dieu a voulu récompenser d'une manière ineffablement douce et son obéissance, *Ecce ancilla Domini*, et sa prompte charité, *Exurgens Maria abiit... cum festinatione.*

La conclusion maintenant est évidente. La souffrance a son principe dans l'amour; plus on aime quelqu'un, plus on souffre de ses peines. Marie qui aimait en quelque sorte infiniment son Fils a donc souffert d'une douleur presque infinie. Il est certain que telles personnes souffrent plus que d'autres, parce que leur nature est plus sensible, plus exquise; même au point de vue naturel, Marie, plus parfaite qu'aucune créature, souffrit donc plus qu'aucune créature; mais que dire de ses douleurs considérées au point de vue surnaturel ? Elle souffrit de chacune des préoccupations, des avanies, des tortures de son Fils. Les lanières qui le flagellaient la flagellaient aussi, les épines qui s'enfonçaient dans sa tête entraient aussi dans son âme, les clous qui perçaient ses pieds et ses mains lui perçaient le cœur. Et elle était là, elle contemplait son Fils, elle voyait chacune des crispations de sa figure, de ses membres, Jésus aussi la voyait, et quand leurs yeux se rencontraient, il en jaillissait comme d'un briquet que l'on bat, une flamme qui produisait en eux une violente explosion de douleur.

Considérez-la au pied de la croix, la voilà bien, la Mère de douleur, *Mater dolorosa !* Elle est bien la parfaite image de son Fils. Aussi dans les dernières paroles qui tombent de la bouche du Sauveur, quelle tendresse et quelle compassion ! Il l'aime plus encore, si c'était possible, qu'il ne l'a jamais aimée, parce qu'elle souffre de ses souffrances, qu'elle souffre avec lui, qu'elle compatit, que s'il est l'homme de douleurs elle-même est la femme de douleurs.

Et maintenant qui donc oserait se plaindre si Dieu l'afflige ? Heureux plutôt ceux qu'il attache ainsi à sa croix, avec lui, avec Marie ! Ce sont les âmes de choix, les préférées, les plus parfaites, celles en qui il aime à se regarder comme dans un miroir vivant, car il y retrouve son image et celle de sa mère.

II

L'intensité des douleurs de Marie n'a été égalée ou peut-être surpassée que par l'héroïsme de sa résignation. *Stabat.*

1. — Qu'elles sont rares les âmes qui dans les affres de la souffrance physique ou morale, demeurent maîtresses du corps qu'elles animent ! La souffrance nous accable, nous renverse et finalement nous décourage. Les premières atteintes nous trouvent fiers, résistants, prêts à la lutte, mais pour peu qu'elles durent, nous nous laissons écraser, la foi diminue en nous, et nous nous abandonnons aux plaintes les plus amères. Heureux encore quand nous ne nous abaissons point à dire : « Dieu n'est pas juste, il me frappe sans que je l'aie mérité. A quoi bon le servir, si c'est ainsi qu'il traite ceux qui l'ont aimé ? » La plainte dégénérerait en blasphème ou en ce mécontentement sourd, irrité, méchant, qui proteste et devient le blasphème pratique.

Oh ! qu'il est nécessaire alors d'avoir un crucifix dans nos maisons ! Regardez-le afin d'apprendre à souffrir.

La veille de son supplice, nous voyons Jésus au Jardin des Oliviers, en proie à la frayeur, à l'ennui mortel, suant une sueur de sang dont les gouttes coulent sur la terre. Là vraiment, il nous fait pitié. Comment la divinité a-t-elle permis cet abattement, cette humiliation, cet écroulement de toute la personne du Sauveur, ces gémissements, cette prière répétée et d'une tristesse si poignante : « Père ! s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! » C'est qu'alors, dit saint Augustin, le Christ se constituait à l'état de victime, et la victime doit être ainsi préparée au sacrifice. Ce trouble était voulu, car il avait dit : « Je dépose et reprends mon âme quand je veux, je mourrai à l'heure que j'ai choisie. » Mais alors il pensait à nous, pauvres victimes des événements, des malheurs, des revers, des maladies, des catastrophes, victimes de

[1] Bossuet, 1er Sermon pour le vendredi de la semaine de la Passion.

la vie, il voulait porter les mêmes poids que nous et nous ressembler dans l'affliction, dans l'écrasement, afin de nous donner la grande leçon de la résignation, et de nous amener à nous écrier avec lui, après la première plainte douloureuse : « Que votre volonté soit faite et non la mienne ! » *Non mea voluntas sed tua fiat.*

Maintenant, après les tortures de l'agonie, regardez-le, pendant qu'il est jugé par Caïphe, par Pilate, pendant qu'on le traîne au supplice : quelle différence d'attitude, quelle grandeur, quelle autorité, quel courage qui ne se dément pas un instant ! C'est qu'ici ce n'est plus la victime, c'est le prêtre qui paraît, le prêtre qui offre la victime, qui l'immole, qui accomplit la grande action pour laquelle il est venu ici-bas, et Notre-Seigneur s'est préparé par trente-trois ans de labeur, de souffrance, et en quelque sorte de noviciat.

La voilà donc venue l'heure qu'il a tant désirée, où il va enfin accomplir son œuvre ! Aussi il s'y met vaillamment et tout entier, comme l'ouvrier qui tient à produire un ouvrage parfait : il s'y applique avec un courage surhumain, il n'entend pas que rien manque à l'immolation. La victime est pure, choisie, incomparablement belle : le prêtre sera digne de la victime. Avec quel calme, quelle conscience, quel sentiment de sa haute dignité et de la gravité de l'heure il fait cette action unique dans le temps et dans l'éternité, où il offre à Dieu la victime divine qui rachète les peuples et les siècles !

Comprenez-vous maintenant pourquoi il est si solennel, si mesuré dans ses paroles, dans ses gestes, dans sa douleur, et comment la moindre défaillance eût été incompatible avec un si grand acte ? Aussi quand il l'a terminé, après y avoir mis en quelque sorte tous ses soins, tous ses efforts, il jette un regard sur chacun des détails de sa passion, et satisfait de son œuvre il dit : « C'est fini ! » c'est-à-dire, c'est d'une perfection achevée. *Consummatum est !*

N'oublions pas que chaque fois que s'offre le saint sacrifice de la messe, se renouvelle le sacrifice de la croix ; aussi est-ce l'action par excellence, *actio*, comme l'appelle l'Eglise. Jésus-Christ s'immole de nouveau à son Père, et cette offrande divine, il la fait avec le même amour, la même solennité. Le prêtre et les fidèles offrent avec lui le sacrifice de son corps et de son sang ; souvenons-nous donc, nous qui participons à cette sublime action, d'y apporter aussi toute notre attention, toute notre piété, comme Marie lorsqu'elle était le témoin douloureux, au pied de la croix, du sacrifice de son Fils.

2. — Là nous la contemplons debout, en tout digne de son Fils dont elle imite le courage, la générosité, la noble tranquillité d'âme. *Stabat.*

Ah ! son dur sacrifice, elle l'offre depuis plus de trente ans à Dieu, depuis la prédiction terrible de Siméon : « Cet enfant est pour la ruine et pour la résurrection d'un grand nombre en Israël, et il sera un signal de contradiction. Votre âme, un glaive de douleur la transpercera, afin que soient révélées les pensées des cœurs. » Ces paroles, les a-t-elle assez méditées, repassées dans son cœur brisé ? Car remarquez-le bien, depuis ce jour fatal, jamais elle n'a goûté un moment de repos, de joie complète. Elle savait vaguement par les Ecritures que le Messie souffrirait, serait réputé comme un scélérat, mais Dieu avait pris soin d'envelopper la vérité dans les prophéties afin qu'elle apparût moins rigide, moins cruelle. Maintenant que nous les lisons après l'événement, nous en découvrons toute l'horrible précision ; mais alors, il demeurait sur chacune de ces paroles comme un voile qui les obscurcissait afin de les adoucir. Dieu l'avait ainsi voulu dans un but tout de miséricorde pour ceux qui attendaient la consolation d'Israël, et surtout pour Marie. Mais quand elle a mis au monde le Sauveur, dans une indicible allégresse, il n'entend pas que son âme sacrifiée jouisse longtemps d'un bonheur complet, elle doit comme son Fils rester à l'état de victime, car elle aussi participera à la rédemption du monde, elle aussi unira sa passion à la passion de Jésus, et c'est au temple, le jour où elle y rencontre Siméon, qu'elle commence à porter sa croix.

Dieu ne la ménage pas, il paraît plutôt s'appliquer à augmenter, à aiguillonner ses angoisses, il la met sous le pressoir de la douleur, comme on pressure, comme on écrase des fleurs afin d'en exprimer le parfum. C'est que de l'âme broyée de Marie il montait sans cesse vers lui des sentiments d'amour, de résignation, d'acceptation, de reconnaissance qui transportaient le ciel d'admiration : « Oui, mon Dieu ! Que votre volonté se fasse, et non pas la mienne ! »

Et ce qui rendait sa souffrance intime plus profonde encore, c'est qu'elle ignorait le genre de supplice qui était réservé à elle, à son Fils. Tout ce qu'elle savait c'est qu'il serait haï et contredit, lui l'amour et la vérité, et que pour elle, son âme serait traversée, transpercée d'un glaive. Mais ce glaive, qui l'en frapperait ? Où, dans quelles pénibles circonstances ? Quels tourments atroces menaçaient donc son Fils et la menaçaient elle-même ? Elle n'en savait rien, et son esprit cherchait, et son imagination se donnait carrière. Vous savez, mères de famille, ce que c'est que l'inquiétude, l'attente lourde, lorsque vos enfants sont loin de vous, que vous restez sans nouvelles pendant des mois, et que vous vous forgez des rêves insensés, des visions lugubres qui deviennent pour vous d'insupportables tourments.

Alors Marie offrait à Dieu ses peines, le glaive qui la percerait, son cœur brisé ; elle lui offrait son Fils, sans cesse, se préparant ainsi au grand sacrifice inconnu qui mettrait le comble à ses douleurs. Mais, sublime comme son Fils, si elle pleure en qualité de victime, elle résiste et demeure debout pendant la grande immolation où elle partage avec Jésus les prérogatives de prêtre. Ainsi que lui, elle se donne tout entière à son œuvre, avec une application parfaite. L'heure est venue du sacrifice, du divin labeur ; elle rivalise avec lui d'énergie, d'amour, de générosité. Elle voudrait être attachée à la croix avec lui ; si ses mains, si ses pieds ne sont pas troués par les clous, son cœur est percé et elle subit d'une manière non sanglante, mais tout aussi terrible, le supplice de la croix, et elle ne fléchit pas, ne s'évanouit point, elle est debout. *Stabat.*

Et cependant c'est son Fils, c'est ce qu'elle a de plus cher au monde qu'elle offre à Dieu. Vous aimez vos enfants, mais combien plus elle aimait son Fils, vous le voyez maintenant. Les douleurs non plus ne vous manquent pas : vous souffrez dans votre corps, dans votre esprit qui s'inquiète, dans votre cœur qui se tourmente et parfois éclate, comme un vase fragile rempli d'une liqueur explosive. C'est un enfant malade, une maison qui fléchit, une peine intime de famille, des revers, des deuils qui s'acharnent sur vous. Regardez Marie au pied de la croix, conjurez-la de vous rendre le courage, associez-la à vos tristesses ; elle est mère, elle vous comprendra, elle vous aidera à rester debout.

Sachez une chose : c'est que ses épreuves ont été voulues par Dieu, elles avaient leur raison d'être, elles étaient nécessaires. Bientôt elles reçoivent leur récompense. « Femme, voilà votre fils ! » En lui adressant ces suprêmes paroles, Jésus lui présentait votre âme et la mienne, qui devenait ainsi sa fille d'autant plus chère que nous souffrons plus, que nous lui ressemblons davantage. Ses souffrances ont été fécondes et glorieuses, les

nôtres le sont aussi. Un jour, nous saurons que c'est grâce à nos malheurs que nous sommes sauvés; c'est par eux que nous valons, que nous méritons, que nous grandissons devant Dieu et que nous obtenons en quelque sorte le respect des anges. Les hommes eux-mêmes admirent la force et la dignité dans la douleur, ils exaltent la grandeur du caractère et ici il n'y a rien que des vertus naturelles, tandis que pour nous, chrétiens, notre âme apparaît devant Dieu toute parée de gloire surnaturelle.

A l'exemple de Marie, offrez donc à Dieu ceux qui vous tiennent le plus au cœur, afin qu'il dispose d'eux à son gré, et dans ce monde et dans l'autre, suivant les vues de son adorable volonté, et que, quand même ils vous les prendrait jeunes, vous sachiez dire aussi votre *Fiat!*

Enfin ne contristez point cette divine Mère par votre tiédeur, par votre conduite peu chrétienne, surtout par l'hostilité que l'Eglise rencontrerait dans vos maisons. Ce que demande Marie c'est que son Fils soit aimé : aimez-le; qu'il soit connu : faites-le connaître. Une mère s'oublie pour son enfant, elle souffre de ses peines, de la défaveur dont il est l'objet, des offenses qui l'atteignent. Hélas ! même au ciel où elle est parfaitement heureuse auprès de son Fils, je ne sais pourquoi elle m'apparaît toujours comme la Mère de douleur qui se plaint, inconsolable de ce que Jésus-Christ n'est pas aimé, pas consolé. Oh ! n'aggravons point ses douleurs, appliquons-nous au contraire à les adoucir par notre piété filiale, consolons cette grande affligée afin qu'à notre amour pour elle et pour Jésus elle nous reconnaisse pour ses enfants !

NOUVELLES INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ

IV

JÉSUS-CHRIST ET LA FAMILLE

Mes frères,

Connaître Jésus-Christ, ce n'est pas seulement savoir les noms sous lesquels on le désigne; ce n'est pas seulement savoir ce qu'il est dans sa double nature et dans l'unité de sa personne. Il faut pousser plus loin notre pieuse curiosité dans cette étude. Une science théorique, purement spéculative, est insuffisante. Il nous importe de savoir ce qu'il a pensé, ce qu'il a dit, ce qu'il a fait, les enseignements qui sont tombés de ses lèvres, les exemples de vertus qu'il a donnés aux hommes, les préceptes qu'il a imposés, les institutions qu'il a fondées, les bienfaits qu'il a semés sur sa route.

L'Evangile vous a raconté toutes ces choses, et je me persuade, mes frères, que vous en avez gardé le souvenir.

Nul d'entre vous n'ignore que le Christ Rédempteur est venu en ce monde pour relever l'humanité de sa déchéance, pour réparer les ruines faites par le péché, et pour restaurer toutes choses, *omnia instaurare*. La prévarication originelle avait provoqué des désordres grandissants à travers les siècles, dans l'individu, dans la famille, dans la société. Jésus-Christ a accepté la mission d'y porter remède et de replacer l'humanité dévoyée sur le chemin du ciel.

Dès le début de sa vie publique, il regarde autour de lui. Il regarde au-delà des frontières de la Judée, il regarde dans le monde, et il voit les hommes devenus la proie de tous les vices, la famille désorganisée, les miséreux délaissés, les enfants victimes de barbares législations, la tyrannie au sommet de la société, l'avilissement en bas, l'égoïsme, la dureté du cœur, la cupidité, l'orgueil, l'immoralité partout. O Dieu ! que de blessures à panser ! que de maladies à guérir ! que d'habitudes perverses à corriger ! que d'infortunes à consoler !

Dans son immense bonté, Jésus-Christ n'oubliera personne; il étendra sa sollicitude à tous ceux que le malheur étreint; il prononcera des paroles et il fera des actes pour relever de l'abjection ceux qui y sont tombés, pour soulager ceux qui sont à la peine, pour rappeler au devoir ceux qui le méconnaissent, pour substituer la charité à l'égoïsme, toutes les vertus à tous les vices.

Je vous propose aujourd'hui, mes frères, de considérer avec moi ce que Jésus-Christ a fait pour la famille.

La famille, mes frères ! Savez-vous un mot qui résonne aussi doucement à l'oreille, et qui émeuve aussi délicieusement le cœur ? La famille ! source des meilleures joies, foyer des plus saintes affections, rendez-vous des êtres les plus tendrement aimés, pourrai-je vous dire tous les souvenirs qui se rattachent à ce mot si suggestif ?

La famille, c'est-à-dire le père, la mère, les frères, les sœurs habitant sous le même toit, s'asseyant à la même table, partageant les travaux, les joies, les peines, vivant dans la paix, dans l'union, dans la subordination mutuelle, sous le regard de Dieu et dans la fidélité à sa sainte loi, voilà l'idéal que Jésus-Christ a voulu réaliser sur la terre. Et vous devinez tout de suite, mes frères, que si cet idéal divin était une réalité, ce serait le bonheur dans tous vos foyers, ce serait le bonheur autant qu'on peut le rencontrer ici-bas.

La famille est ainsi composée : l'époux et l'épouse, qui deviennent le père et la mère; puis les enfants, les frères et les sœurs.

Pour apprécier les bienfaits du Christ Rédempteur envers la famille, il serait nécessaire de savoir ce qu'elle était quand il inaugura son apostolat. Chez les Juifs, dépositaires des divines traditions, le foyer domestique était encore l'asile de belles et nobles vertus; mais cependant il s'y était glissé des désordres que Jésus-Christ ne manquera pas de signaler et de réprouver. Parmi les nations païennes, c'était bien autre chose, et la langue se refuse à dire tous les abus, toutes les horreurs, dont la famille était le théâtre.

I

L'époux exerçant une autorité despotique, l'épouse esclave de son mari, qui n'estime en elle que les jouissances qu'elle peut lui procurer et les vulgaires services qu'elle peut lui rendre; l'épouse condamnée à subir, à côté d'elle, de jalouses rivales, séparée de ses enfants, et expulsée impitoyablement quand elle a cessé de plaire; au reste point de respect, point d'égards, point d'affections mutuelles; on peut dire que les alliances humaines, sous le règne du paganisme, à l'instigation des plus mauvais instincts de la nature, étaient tombées dans des abaissements et des ignominies qui révoltent la conscience.

Eh bien ! mes frères, que fera Jésus-Christ pour restaurer la famille ? Que fera-t-il pour limiter l'autorité usurpée de l'homme, pour contenir ses passions tumultueuses ? Que fera-t-il pour relever la femme des avilissements où on l'avait précipitée, lui rendre sa place et sa dignité primitive, afin qu'elle soit non plus l'esclave, mais la noble compagne de l'homme ?

Il rappellera et remettra en vigueur la loi des

premiers jours, il proclamera l'unité, l'indissolubilité et la sainteté du mariage.

L'unité de l'alliance conjugale avait été tristement oubliée ; l'ancienne loi, fléchissant devant la dureté du cœur d'un peuple grossier, avait toléré quelques déviations ; Jésus-Christ veut qu'on revienne à l'institution primitive telle qu'elle a été établie par Dieu dans le paradis terrestre, et parlant des époux il ajoute : « Ils seront deux dans une même chair, » et ils ne seront que deux. Il veut entre eux une union si étroite, si intime, qu'on puisse dire : « Ils ne sont plus deux, mais un seul ; c'est désormais un seul cœur, une seule âme, un seul corps, une seule vie. *Jam non duo, sed una caro.* » Voilà la polygamie, source de tant de désordres, hautement réprouvée et condamnée ; et, pour compléter son enseignement, Jésus-Christ déclare que le lien conjugal ne peut être brisé que par la mort. C'est Dieu qui a uni les époux ; c'est lui qui les a faits l'un pour l'autre ; c'est lui qui a consacré leur alliance. Défense à qui que ce soit de toucher à son œuvre, de rompre le nœud qu'il a formé, de séparer ce qu'il a uni : *Quod Deus conjunxit, homo non separet.*

Ce n'est pas tout, mes frères. Afin de soutenir, de préserver, de perpétuer cette affection vive et profonde qui doit exister entre les deux époux, afin d'écarter les dangers qui viennent de la dépravation et de l'inconstance humaine, il ordonne une sévère vigilance ; il proscrit le regard infidèle, la pensée étrangère, le mauvais désir, tout ce qui pourrait altérer la sainte intimité, l'inviolable attachement dont il fait une loi aux époux.

Et pour consacrer, par un dernier trait, la société conjugale, pour lui imprimer un nouveau et plus auguste caractère, il l'élève à la dignité la plus haute, il en fait un sacrement, en sorte qu'elle devient une partie de la religion.

Qu'elle est belle maintenant, qu'elle est noble et sainte l'alliance que les époux viennent contracter devant l'autel ! Unis par des liens que la mort seule peut rompre, la religion qui a bénit leurs serments ouvre leurs cœurs aux plus douces espérances, et assure leur bonheur mutuel pour le présent et pour l'avenir.

II

Le Seigneur Jésus, qui a réhabilité le mariage, continue et complète son œuvre en donnant à l'époux et à l'épouse, devenus le père et la mère, de multiples témoignages d'intérêt et d'affection. Lisez l'Evangile, et vous verrez ce qu'il fait pour eux. C'est surtout quand ils sont à la peine, à l'épreuve, que le Sauveur intervient, pour montrer sa bonté compatissante et secourable ; et l'on ne peut se défendre d'un profond attendrissement quand on vient à considérer que les trois résurrections de morts dont il est fait mention dans les Evangiles, il les a opérées pour consoler des parents brisés par le chagrin.

Je ne résisterai pas à la tentation de vous rappeler ces faits, tels que l'Evangile nous les rapporte, dans une belle et adorable simplicité. Puisque le but que nous nous proposons est de mieux connaître Jésus-Christ, nous l'atteindrons en évoquant ces souvenirs.

Un homme, appelé Jaïre, avait une fille de douze ans, une fille unique. Quoi de plus cher au cœur d'un père et d'une mère ? Jaïre, mortellement inquiet, vient se prosterner aux pieds de Jésus, et il le suppliait avec une insistance désolée : « Seigneur, je n'ai qu'une fille, et elle agonise ; peut-être est-elle morte au moment où je vous parle... ; mais venez, de grâce, venez lui imposer les mains afin qu'elle vive. » La mère était restée, pleurant à la maison. Emu de compassion, le Seigneur accourut. Trop tard : la jeune fille était morte. Mais ce fut pour Jésus l'occasion de faire éclater sa puissance et sa bonté. Il entra dans la chambre mortuaire, prit dans ses mains divines la main glacée de la jeune fille et lui ordonna de se lever. Elle se leva, comme si elle sortait d'un long sommeil, et il la rendit pleine de vie à son père et à sa mère.

Rappelez-vous la Chananéenne et l'officier de Capharnaüm. La Chananéenne jette un cri de douleur qui émeut le cœur miséricordieux de Jésus : il guérit sa fille qui était à l'extrémité. L'officier implore sa bienveillance pour son fils qui se meurt : son fils est sauvé ; et quand il revient à la maison, il le retrouve en bonne santé.

Mais qui ne connaît l'histoire de la veuve de Naïm ? La bonté du Sauveur pour une mère désolée s'y révèle avec un tel éclat qu'il faut la citer ici. Chose digne de remarque ! Notre-Seigneur a rencontré sur le chemin de son apostolat toutes les douleurs ; mais celle-ci, la douleur d'une mère qui conduit au tombeau son unique enfant, l'orgueil de sa vie, l'espérance de ses vieux ans, il est certain que c'est la plus vive, la plus déchirante. Et lorsque cette mère est veuve et qu'après son fils il ne lui reste plus rien, plus rien que l'isolement et le silence, quand elle reste solitaire avec des larmes intarissables dans les yeux, avec des sanglots incessants dans le cœur, la douleur touche à son dernier degré d'intensité : après, c'est la mort.

Eh bien ! le Seigneur Jésus a fait un jour la rencontre de cette douleur, près de la ville de Naïm. Comme il arrivait à la porte de cette ville, un cortège funèbre venait de la franchir, et il se trouva en face d'un cercueil. C'était le cercueil d'un jeune homme qu'on portait bien tristement à sa demeure dernière. Sa mère était là, pâle, abattue, désespérée. Elle n'avait que lui et il était mort ! Que lui dire pour la consoler ? Que faire pour adoucir sa peine ? Lui adresser des condoléances ? S'attrister, pleurer avec elle ? Ce n'est pas assez. Il faudrait lui rendre son fils pour lui rendre sa joie... Mais qu'est-ce que je vois ? qu'est-ce que j'entends ? Le Sauveur, touché par un si navrant spectacle, passe à travers le cortège et va droit à la pauvre mère. « Cessez de pleurer, » lui dit-il avec un accent d'infinie compassion ; puis il arrête le funèbre convoi, et s'approchant du cercueil, il s'écrie, de cette voix à laquelle tout obéissait : « Jeune homme, levez-vous ! » Le jeune homme se redressa vivant et Jésus le rendit à sa mère.

Mes frères, en présence de ce cercueil ouvert, de ce jeune homme qui en sort avec une vie rajeunie, en présence de cette mère qui passe en un instant de l'extrême douleur à l'extrême joie, en présence d'un prodige aussi éclatant, pourrez-vous ne pas admirer la bonté de Jésus pour les parents affligés, pour les mères en deuil ? Et quand l'épreuve, sous une forme ou sous une autre, viendra vous visiter, ne comprendrez-vous pas que c'est auprès de lui qu'il faut aller chercher appui et consolation ?

Triste, bien triste est la mort du corps ; mais il y a une mort mille fois plus digne d'être pleurée : c'est la mort de l'âme. Ne se rencontre-t-il point, dans cet auditoire, des mères qui ont des fils, des sœurs qui ont des frères frappés par cette mort spirituelle dont les conséquences sont si lamentables, et qui ne s'en inquiètent point ? Si elles savaient l'efficacité merveilleuse de la prière et des larmes pour les ramener à la vie de la grâce, et si elles avaient, d'autre part, une vraie sollicitude pour leur salut, elles n'hésiteraient pas à faire ce qu'a fait la mère d'Augustin.

Sainte Monique avait un fils aussi célèbre par l'éclat de son génie que par la perversion de ses mœurs. Emporté par le souffle orageux de ses passions, Augustin était arrivé aux dernières limites de la corruption. Quelle puissance pourra le ramener à de meilleurs sentiments? Un saint, — et ce n'était pas le moindre, car il joignait aux séductions de la plus éloquente parole le charme souverain de la vertu, et il se nommait Ambroise, — un saint tenta cette difficile conversion. Augustin admirait la parole qui voulait le changer, mais il ne changeait pas. Cependant sa mère, à genoux devant Dieu, priait et pleurait avec une inlassable persévérance. Il lui avait été dit qu'un fils pour le salut duquel on versait tant de larmes ne pouvait périr; et malgré tout elle gardait au fond du cœur une invincible espérance. Cette espérance ne fut point déçue; la prière et les larmes achevèrent l'œuvre que la parole avait commencée; Augustin abjura ses erreurs, fit pénitence de ses fautes et il devint l'évêque d'Hippone et l'un des plus illustres docteurs de l'Eglise.

Mes frères, en ce temps de Jubilé, quel est notre rêve? Quel est notre suprême désir? Vous le devinez bien : nous voudrions ramener à Dieu des âmes qui en sont éloignées peut-être depuis de longues années; nous voudrions les purifier de leurs fautes, les débarrasser de ce fardeau qui pèse sur leurs consciences; nous voudrions leur rendre, avec l'amitié de Dieu, la paix du cœur, les inexprimables joies de l'âme. C'est le but de nos prédications, c'est aussi l'objet de nos prières. Vous ne nous demanderez pas de vous parler avec l'éloquence d'Ambroise; mais nous voudrions prier et pleurer devant Dieu avec la foi et la ferveur de Monique, et nous ne désespérons pas de ramener au bercail quelques brebis égarées.

Augustin, méditant sur la grâce que Dieu lui avait faite, disait : « Il n'y a pas de cœur si mauvais qui, par la bonté divine, ne puisse être sanctifié. » Oh! la bonne et rassurante parole! Je la retiens et je la savoure, parce qu'elle nous interdit de désespérer du salut de nos frères qui vivent dans un long oubli de Dieu et dans l'habitude du péché; je vous la recommande aussi à vous, épouses et mères chrétiennes, si vous avez des époux, des fils et des frères qui ont grand besoin de se rapprocher de Dieu. Ayez confiance! Aidez-nous de vos exhortations intimes, de vos prières et de vos larmes. Ces chères créatures auxquelles, avec tant de raison, vous vous intéressez, seraient-elles dans un état semblable à celui du jeune homme de Naïm, le Seigneur Jésus, nous le souhaitons, accueillant votre prière, vous les rendra à son heure, à la fin de cette mission; il vous les rendra comme il a rendu le jeune homme de Naïm à sa mère, Augustin à Monique; il vous les rendra purifiées et réconciliées.

III

J'ai dit ce que Jésus avait fait pour relever et ennoblir la condition des époux, pour témoigner sa bonté aux parents, surtout quand ils passent par les épreuves dont cette vie mortelle est semée.

Le moment serait venu de parler des enfants et d'exposer ce que le Christ a fait pour changer les mœurs du paganisme à leur égard. Mais je vous réserve, sur ce sujet intéressant, une instruction spéciale et je me contenterai de vous rappeler brièvement comment le Sauveur a consacré, par des enseignements et par des actes, l'amour et le respect que les enfants doivent à leurs parents, l'attachement que les membres de la famille, les frères et les sœurs se doivent réciproquement.

a) Les parents sont investis, au foyer, d'une autorité qui commande le respect, la soumission, et ils mettent au service de leur famille un dévouement qui appelle l'affection et la reconnaissance.

O enfants! il vous en coûte peut-être d'obéir à vos parents, et l'on vous accuse de n'avoir pas toujours un cœur affectueux et reconnaissant pour les attentions dont vous êtes l'objet. Eh bien! venez à l'école du Christ : c'est lui qui vous apprendra comment il faut obéir.

Il a au ciel son Père éternel, dont il se déclare prêt à exécuter les volontés : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam.* A la volonté de son Père, Jésus n'a qu'une réponse : *Ita, Pater!* Oui, mon Père, toujours oui! Et quand l'heure sera venue de se dévouer, d'épuiser jusqu'à la lie le calice des souffrances, de mourir sur la croix, il dira encore : Oui! *Ita Pater!*

Il a sur la terre un père d'adoption, il a sa douce et sainte Mère : quelle est sa conduite vis-à-vis d'eux? L'Evangile prend soin de nous dire qu'il leur était soumis : *Et erat subditus illis.* A l'obéissance, il ajoutait la déférence, l'honneur, la reconnaissance, l'amour qu'un fils bien né ne refuse jamais à ses parents; et par là il sera l'éternel exemple des enfants.

b) Il ne pouvait donner l'exemple de l'amour fraternel, comme il a donné l'exemple de l'amour filial; mais du moins il a honoré et béni l'amitié des frères et des sœurs.

C'est une société bien intime, celle que la communauté du sang et de la vie établit entre frères et sœurs. Le livre sacré n'a pas de comparaisons assez gracieuses, de couleurs assez vives, pour en exprimer la douceur et en peindre la beauté; Jésus-Christ, qui venait consacrer toutes les grandes affections du cœur de l'homme, ne pouvait manquer de sceller et de bénir l'affection fraternelle.

Mais qui ne sait la faveur et la prédilection dont il a honoré le frère et les deux sœurs de Béthanie, Lazare, Marthe et Marie? C'est sous leur toit qu'il aimait à venir se reposer des fatigues de son apostolat et qu'il goûtait les douceurs d'une cordiale hospitalité. Il avait pour cette famille privilégiée un attachement, un dévouement dont il donna une preuve éclatante, aux jours de la tristesse et du deuil. La résurrection de Lazare, dans les conditions que vous savez, témoigne hautement des sentiments que Jésus avait voués au frère et à ses deux sœurs, et que les Juifs ont traduits, sur le coup, par ce mot consigné dans l'Evangile : « Voyez comme il les aimait! *Ecce quomodo amabat eos!* » En opérant ce grand miracle, il apparaît bien que Jésus a voulu récompenser l'amour fraternel.

Et c'est ainsi qu'il a ravivé, purifié, ennobli par sa parole et par ses actes, toutes les affections de la famille, qu'il a déterminé les rapports mutuels des membres qui la composent, et qu'il a marqué les conditions d'où dépend son bonheur.

En finissant, ô Seigneur Jésus, permettez que je vous adresse une prière! Vous nous avez donné avec la leçon l'exemple, et nous voulons en garder le souvenir et les mettre en pratique; vous avez aimé les familles de Judée : aimez les nôtres; faites régner la paix au foyer, l'union entre le père et la mère, la subordination des enfants aux parents; aux frères et aux sœurs inspirez une affection pareille à celle que se témoignaient Lazare, Marthe et Marie; et que nos foyers, bénis et protégés par vous, aient des traits de ressemblance avec celui que vous avez habité à Nazareth!

Ainsi soit-il!

LECTURES POUR LE CARÊME

Le sacrement de Pénitence

VII

RÔLE DU PÉNITENT

(2° La contrition)

Il ne suffit pas que le pénitent reconnaisse et avoue sincèrement ses fautes, il doit encore être sincèrement affligé de les avoir commises. Coupable qui *se repent sincèrement*, tel doit être le second rôle du pécheur dans le sacrement de pénitence. Nous verrons en quoi consiste la contrition, sa nécessité, et quels sont les moyens de l'exciter en nos âmes.

I

Deux sortes de personnes se trompent au sujet du repentir, ou, si l'on veut, au sujet de la contrition qu'il faut avoir en confession.

Les unes la font consister dans une simple protestation de regret, dans une vaine formule de détestation du péché, formule que l'on récite du bout des lèvres ou qu'on lit dans un manuel, sans que le cœur y prenne aucune part. Peut-on de bonne foi compter que Dieu se contentera de ces apparences trompeuses, lui qui pénètre jusqu'aux pensées les plus secrètes, lui qui sonde les reins et les cœurs? Un acte de la volonté haïssant, détestant, rétractant le péché, disposée à tout perdre, à tout souffrir plutôt que de le commettre, voilà ce que Dieu demande, voilà le vrai repentir.

D'autres personnes s'imaginent avoir la vraie contrition, quand elles se sentent le cœur attendri, quand leurs yeux se remplissent de larmes. Loin de nous une illusion aussi féminine! Le véritable repentir a son siège, non pas dans la sensibilité, mais dans la volonté. En d'autres termes, il n'est pas nécessaire de nous sentir attendris, il suffit que pour des motifs surnaturels, par exemple la bonté de Dieu, la perte du paradis, nous reconnaissions avoir eu tort d'offenser Dieu et que nous regrettions sincèrement nos fautes.

II

Il ressort des actes et des paroles de Dieu que la contrition est absolument nécessaire à quiconque veut obtenir la rémission des péchés. La conduite du Créateur témoigne, en effet, qu'il n'a jamais pardonné à moins d'avoir vu le cœur du pénitent brisé par le repentir. David, saint Pierre, le bon larron avaient péché : ils ont obtenu leur pardon. Saül, Judas, le mauvais larron avaient péché, eux aussi : ils n'ont pas été pardonnés. Pourquoi cette différence? C'est que le repentir s'est trouvé dans le cœur des premiers, tandis qu'il n'a pas eu accès dans le cœur des autres. Du reste, le Seigneur a déclaré formellement vouloir pardonner au seul pécheur repentant : « Quand vous chercherez votre Dieu, vous le trouverez, pourvu toutefois que vous le cherchiez de tout votre cœur et dans toute l'amertume et affliction de votre âme. » (Deut., IV, 29). Or, je vous le demande, qu'est-ce que cette amertume, cette affliction de l'âme, sinon le repentir ou la contrition?

Les théologiens prouvent encore la nécessité de la contrition en nous enseignant qu'elle est partie essentielle de la pénitence, comme l'eau est partie essentielle du baptême. Le prêtre aurait beau prononcer les paroles sacramentelles : « Je te baptise..., » s'il ne versait en même temps de l'eau sur la tête de l'enfant, le baptême serait invalide. De même ce serait en vain que le confesseur prononcerait la sentence d'absolution sur la tête du pécheur; point de sacrement, et partant point de pardon, si le pécheur ne fournit la matière, je veux dire l'accusation de ses péchés avec la contrition.

La raison éclairée par la foi démontre à son tour la nécessité de la contrition. Effectivement, de la part de Dieu, accorder le pardon du péché commis, c'est changer de disposition à l'égard du coupable, c'est oublier sa faute, cesser de le haïr, lui rendre son amitié. Or comment Dieu pourrait-il agir de la sorte, si le pécheur ne changeait lui-même de dispositions? Il faut que là où le Seigneur avait aperçu une volonté opposée à la sienne, c'est-à-dire attachée au péché, il trouve une volonté ayant le mal en horreur et en abomination.

Je ne m'étendrai pas sur les deux sortes de contrition dont parlent les théologiens. La contrition proprement dite existe quand on se repent d'avoir offensé Dieu à cause d'un motif plus parfait, parce qu'on a outragé la bonté infinie digne de tout amour; l'attrition consiste à se repentir d'ayoir offensé Dieu à cause d'un motif moins parfait, par exemple parce qu'en péchant on a mérité l'enfer. Rappelons toutefois que si l'attrition suffit pour remettre les péchés dans le sacrement de pénitence, la contrition parfaite les remet par elle-même, pourvu qu'elle soit accompagnée de la résolution sincère de se confesser.

Quant aux qualités de la contrition, inutile de les développer ici : tout le monde sait qu'elle doit être intérieure, surnaturelle, souveraine et universelle.

Venons plutôt tout de suite aux moyens de nous la procurer.

III

1° Le premier, c'est de la demander à Dieu par une prière humble et confiante. La contrition est, en effet, une chose de l'ordre surnaturel : par conséquent elle ne peut être qu'un don de Dieu, un mouvement du Saint-Esprit. Nous ne saurions l'avoir de nous-mêmes : il faut donc l'implorer du ciel. Le péché a été justement comparé à un serpent qui s'enroule autour de l'âme : sa victime est incapable de se dégager elle-même; mais si elle prie Dieu, il la délivrera au moyen de la contrition qu'il mettra dans son cœur.

Il ne sera pas inutile de s'adresser, pour obtenir la grâce de la contrition, à celle qui est invoquée sous le titre de « Refuge des pécheurs, *Refugium peccatorum*, » la très sainte Vierge Marie.

2° Le deuxième moyen à employer, c'est d'user des ressources que Dieu nous a données, suivant le proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » A l'exemple de Moïse qui frappa le rocher de sa verge pour en faire jaillir, avec le secours de Dieu, une eau miraculeuse, frappons notre cœur dur et insensible comme la pierre, par des réflexions propres à l'amollir.

Retirez-vous dans un endroit convenable, dans une église. Là, mettez-vous à réfléchir sur les suites du péché. Vous regardant comme un enfant prodigue qui a abandonné le meilleur des pères, vous vous jetterez entre ses bras en disant : « Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous. » Puis contemplant successivement le ciel et l'enfer, vous penserez que vous avez perdu par votre faute et pour toujours ce beau ciel, ce paradis de délices; que vous avez mérité le séjour de tous les supplices où l'on brûle éternellement.

Si des réflexions aussi touchantes ne peuvent encore amollir la dureté de votre cœur, portez vos regards sur Jésus en croix. « Voilà donc, direz-vous, l'état où j'ai réduit mon aimable Sauveur. Ce sont mes péchés qui l'ont déchiré et couvert de sang de la tête aux pieds; ce sont mes péchés qui l'ont attaché à la croix et l'ont fait mourir sur ce gibet

infâme. Quel cœur aurais-je donc si je ne me repentais pas de les avoir commis ? »

C'est ainsi que nous ferons naître la contrition dans nos âmes, cette contrition qui nous vaudra la délivrance de nos péchés et un pardon assuré dans le sacrement de pénitence.

VIII

RÔLE DU PÉNITENT

(3° Le bon propos)

Pour que le repentir du pécheur lui obtienne le pardon de ses fautes, il faut qu'il s'applique à la fois au passé et à l'avenir. Sincère douleur des fautes commises, voilà ce qu'il faut au pécheur pour le passé : c'est ce que nous avons vu précédemment. Ferme résolution de ne plus pécher, du moins de ne plus pécher mortellement, en d'autres termes, ferme propos de se corriger, voilà ce qu'il faut pour l'avenir. Coupable *décidé à ne plus pécher*, tel est donc le troisième rôle du pécheur pénitent : c'est celui qui nous reste à examiner.

Après avoir établi la nécessité du bon propos, nous étudierons sa nature.

I

« Que l'impie, dit le Seigneur par la bouche du prophète Isaïe, abandonne la voie de ses iniquités et qu'il retourne à son Dieu, il obtiendra miséricorde. » (Isaïe, LV, 7). Avoir la volonté de ne plus pécher, telle est en effet la condition au prix de laquelle Jésus-Christ consentit à guérir le paralytique dont nous parle saint Jean : « Allez, lui dit-il, et ne péchez plus. *Vade et noli peccare.* » (Jean, v, 14). Il est vrai que Dieu promet miséricorde par ses prophètes, que Jésus nous offre le pardon de nos péchés, quelque grands qu'ils puissent être en nombre et en malice ; mais c'est toujours à cette condition que nous en concevrons une sincère douleur et que nous aurons la ferme résolution de n'y plus retomber.

Ainsi, de la part de Dieu, volonté bien déclarée de ne pardonner qu'à la condition que le pécheur soit pleinement décidé à ne plus retomber dans aucun péché grave. Cette nécessité du bon propos est du reste enseignée par la raison et la nature elle-même. Voilà un père de famille qui a été outragé par son fils. Celui-ci vient lui demander pardon, en protestant qu'il se repent, mais en déclarant qu'il n'est pas décidé à mettre un terme à ses injures. De bonne foi, le père peut-il lui pardonner ? Evidemment non. Il est inouï qu'un fils ait jamais osé tenir un pareil langage à son père, et s'il l'avait fait, loin de mériter le pardon, il se serait attiré la malédiction ; et si son repentir avait été sincère, il eût été disposé à ne plus recommencer.

Pécheur, vous ne pouvez douter que Dieu ne connaisse à fond toutes les dispositions de votre cœur. Quand à la vue de vos fautes vous semblez vous humilier en sa présence, mais sans avoir la volonté de n'y plus retomber, vous êtes à ses yeux comme le fils indigne dont nous venons de parler. Son regard divin démêle vos mauvais desseins à travers vos dehors trompeurs de pénitence, et tant que le bon propos n'existe pas dans votre volonté vous ne sauriez espérer le pardon. Ne soyons pas assez téméraires pour offrir au Seigneur un cœur à demi contrit, c'est-à-dire non résolu à se corriger. Loin d'obtenir grâce devant lui, nous ne ferions que soulever davantage sa colère. Autant la vue d'une âme décidée à ne plus pécher l'adoucit et lui est agréable, autant celle d'une âme obstinée dans le mal l'irrite et lui est en abomination.

II

Mais qu'est-ce que comprend le bon propos si nécessaire au pénitent qui veut obtenir le pardon de ses péchés ? Saint Augustin nous l'indique dans le huitième livre de ses *Confessions*.

Le bon propos consiste, suivant ce grand docteur, non dans une volonté molle et languissante, qui s'élève d'un côté et s'abaisse de l'autre, mais dans un vouloir énergique et complet. Pour bien expliquer le caractère du bon propos, nous distinguerons deux sortes de péchés.

a) Il y a d'abord les péchés qui ont leur cause en nous uniquement, sans aucune sollicitation venant de l'extérieur. Tels sont ordinairement les péchés d'orgueil, d'injustice, d'intempérance, de paresse. Pour ces sortes de péchés, le bon propos énergique et complet consiste à être bien décidé à prier, à recevoir les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, afin d'avoir les forces nécessaires. Il consiste également à ne pas nous laisser décourager dans le cas où la faiblesse nous aurait fait tomber de nouveau dans le péché, mais à nous relever à l'instant même en recourant à la confession.

Un homme se remet d'une grave maladie. Il va mieux, néanmoins il est encore très faible. En marchant, il tombe dans la poussière. Que fait-il ? Il se relève aussitôt et essaie d'avancer. Il tombera peut-être encore plusieurs fois, mais toujours il se relèvera et prendra courage. A la fin, ses forces se rétablissent et il marche avec assurance. Qu'il agisse de la sorte, le pécheur qui tombe et retombe par suite de sa fragilité.

b) Mais il est des péchés qu'il faut attribuer à une sollicitation extérieure, je veux dire à une occasion prochaine. Vous n'auriez pas à vous reprocher ces propos obscènes, ces paroles de médisance ou de calomnie, si vous ne vous étiez pas trouvé dans telle société où il est ordinaire de parler ainsi. C'est la lecture de tel mauvais livre qui vous a fait tomber dans des péchés de pensées contre la foi ou la modestie. C'est parce que vous avez fréquenté telle personne que vous avez commis ces fautes dont tout le monde rougit. Cette société, ce livre, cette personne sont pour vous des occasions prochaines de péché. Eh bien ! pour ces sortes de fautes qu'il faut attribuer à une sollicitation extérieure, le bon propos consiste sans doute à prier, à s'approcher des sacrements, mais il exige encore une autre condition : être décidé à fuir les occasions prochaines du péché.

Qui ne comprend la sagesse et la nécessité de cette contrition ? Voulez-vous éviter la fièvre ou la peste ? Eloignez-vous des endroits malsains et infectés par cette maladie contagieuse. Voulez-vous n'avoir rien à craindre d'un rouage ou d'un engrenage dangereux ? Tenez-vous à distance. De même voulez-vous ne pas retomber dans telles fautes ? Fuyez cette personne qui est pour votre âme un ennemi redoutable, éloignez-vous de cette maison où règne la fièvre, la peste du péché. Si vous ne le faites pas, vous n'avez pas le vouloir énergique, le *velle fortiter*.

Ne dites pas : « Je suis fort maintenant, je saurai bien résister dans les occasions. » — Vous êtes fort, mais l'êtes-vous plus que saint Jérôme, cet illustre ascète, ce grand docteur de l'Eglise ? « J'ai peur, disait-il, des occasions dangereuses. Je n'ose pas me fier à moi-même, je crains que mes sens ne se laissent captiver ; c'est pourquoi je me tiens à distance du monde et des choses du monde. »

Ne dites pas : « Dieu est bon, il m'aidera. » — Vous croyez que si vous vous exposez au danger du péché, Dieu vous préservera du malheur de

l'offenser ? Erreur complète. Dieu lui-même vous dit qu'il ne vous aidera pas : « Celui qui aime le danger, dit-il, y périra. *Qui amat periculum, in illo peribit.* » (Eccles., III,27). Vous jetteriez-vous pour votre plaisir dans un fleuve, sous prétexte que Dieu est bon et qu'il saura vous empêcher de vous noyer ? Vous devez fuir le péché en évitant les mauvaises occasions : si vous refusez, Dieu ne vous aidera pas et vous succomberez.

Le fait suivant est instructif à ce point de vue.

A l'occasion d'une mission prêchée dans sa ville natale, un jeune libertin s'était décidé à aller entendre le prédicateur. Pendant le sermon, il se livre un violent combat dans son âme : tandis que la voix du missionnaire frappe ses oreilles, la grâce de Dieu pénètre dans son cœur; mais en même temps ses passions réclament et se soulèvent. Le combat cesse : le jeune homme verse des larmes et forme le projet de se convertir. Rentré chez lui, il écrit sa confession générale. Le lendemain il sort pour aller se présenter au tribunal de la pénitence. Arrivé en face de l'habitation de sa complice dans le crime, il s'arrête, il entre sous prétexte d'une visite de politesse ; mais le démon le sollicite et bientôt un nouveau péché est commis. Il sort, décidé non plus à se confesser, mais à retourner chez lui. Hélas ! il n'entra pas dans sa maison. Un de ses rivaux qui l'attendait, l'ayant aperçu, lui plongea un couteau dans le cœur.

On trouva dans sa poche sa confession écrite de sa propre main. Où est son âme et où sera-t-elle éternellement ?

S'il avait eu le vouloir énergique et complet, il ne serait pas entré dans la fatale maison ; il aurait plutôt pris une autre rue pour ne pas s'exposer.

IX

LITURGIE DU SACREMENT DE PÉNITENCE

Dieu souverain offensé et usant d'une miséricorde pleine de sagesse, le prêtre médecin et docteur, le pénitent coupable qui avoue ses fautes, s'en repent et est décidé à ne plus pécher, tels sont avec leurs rôles respectifs les personnages que nous voyons en scène dans le sacrement de pénitence. Les précédentes instructions ont été le développement de cette considération. Nous les compléterons en exposant la liturgie de la confession, c'est-à-dire les prières et les cérémonies qui accompagnent l'administration du sacrement de pénitence.

Suivons un pécheur que la grâce a touché. Il se dirige, conduit par le remords, le repentir et l'espérance, vers la maison de Dieu. Devant lui est un tribunal sur lequel nous lisons cette inscription : « A la miséricorde. » Sur ce tribunal est assis un juge : c'est le prêtre, qui tient la place de Jésus-Christ.

Le pénitent y entre, s'agenouille, se signe au nom des trois personnes de la Sainte Trinité, se rappelant ainsi les souffrances et la mort que le Fils de Dieu a acceptées pour l'expiation de ses péchés. Alors il demande au ministre de Dieu sa bénédiction : « Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché. » Prodige de confiance : il est coupable et il demande une bénédiction. « Mon Père, » dit-il au prêtre, « mon Père, vous avez le pouvoir de me rendre la vie de la grâce, bénissez-moi. » Dès ce moment, le prêtre, vraiment père, touché de cette prière, dit en formant sur son fils le signe de la croix : « Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur vos lèvres, afin que vous fassiez une sincère et entière confession de tous vos péchés : au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Enhardi par cette confiante bonté, le pénitent commence : « Je confesse à Dieu... » Comme les saints ont connu ses désordres, il leur en fait l'aveu, pour s'humilier davantage. Après Dieu, il nomme tout ce qu'il y a de plus miséricordieux dans le ciel : la bienheureuse vierge Marie, la meilleure avocate des pécheurs ; saint Michel archange, le même qui préposé aux âmes à recevoir, sera encore notre défenseur devant un autre tribunal mille fois plus sévère, au jour redoutable du jugement dernier; saint Jean-Baptiste, le plus saint parmi les hommes, dans les destinées duquel il entrait de montrer de près l'Agneau Rédempteur; saint Pierre, qui le premier reçut les clefs du royaume des cieux avec le pouvoir de fermer et d'ouvrir, saint Paul et enfin tous les saints ses amis et ses frères.

Après s'être adressé à l'Eglise du ciel, le pénitent s'adresse à l'Eglise de la terre représentée par le prêtre et il lui dit : « Et à vous, mon Père, je confesse... » Que va-t-il confesser ? « D'avoir beaucoup péché, » c'est-à-dire d'être un traître et un ingrat. Du moins a-t-il respecté quelqu'une des puissances de son âme et de son corps ? Non, il les a toutes souillées : « par pensées, par paroles, par actions, » tout dans sa personne a servi à l'iniquité. Etait-il possible de mettre dans la bouche du pécheur une prière plus propre à exciter dans son cœur la honte, le repentir, l'humiliation ?

La confession générale est faite, mais elle ne suffit pas ; le moment est venu d'accuser les péchés, et d'entrer dans le détail circonstancié de chacun. La nature des pouvoirs dont le prêtre est investi le demande : médecin des âmes, il faut qu'il puisse distinguer entre la lèpre et la lèpre, et donner à chacun le remède qui lui convient ; arbitre entre Dieu et les hommes, il a le devoir de tenir la balance égale entre la justice et la miséricorde.

La déclaration des fautes est finie : que va faire le pénitent ? Hélas ! que peut-il faire, sinon se confondre, s'avouer bien coupable ? Il se frappe la poitrine en disant : « C'est ma faute... ma très grande faute. »

Accablé sous le poids de sa honte, que va-t-il devenir ? Se désespérer peut-être ? Non : la religion l'invite à prier : « C'est pourquoi, ajoute-t-il, je supplie la bienheureuse Marie toujours vierge. » Il n'ose s'adresser à Dieu, mais il conjure tous les saints du ciel d'être ses intercesseurs auprès du Créateur qu'il a si indignement outragé. Il s'adresse aussi à son père, le prêtre, qui entend amicalement la voix du pénitent.

Après avoir pris connaissance de ses fautes et s'être assuré de ses dispositions, après lui avoir prescrit les remèdes convenables, le prêtre annonce au pénitent que le moment solennel de l'absolution est arrivé. Alors, le coupable repentant est rempli d'espérance, sa tête s'incline sous la main du ministre de Jésus-Christ.

Pour préluder par une double supplication à la sentence du pardon, le prêtre s'adresse à celui dont il tient la place : « Que le Dieu tout-puissant, dit-il, ait pitié de vous et qu'après avoir pardonné vos péchés, il vous conduise à la vie éternelle. » Dans la crainte que cette première prière ne suffise pas pour rassurer le pécheur, le prêtre en ajoute une autre : « Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux vous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de tous vos péchés. »

Et maintenant que tout est accompli, que les éléments composant la matière du sacrement sont parfaits, chacun dans son ordre, la sentence va être prononcée.

Le prêtre, procédant par voie d'autorité, lève la main droite sur la tête du pénitent et prononce la

formule de l'absolution : « Que Notre-Seigneur Jésus-Christ vous absolve, et moi par son autorité, autant que je le puis et que vous en avez besoin, je vous absous de tout lien d'excommunication et d'interdit ; ensuite je vous absous de tous vos péchés, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » En prononçant ces dernières paroles, le confesseur fait le signe de la croix sur la tête du pénitent, pour marquer que c'est uniquement par les mérites du sang de Jésus-Christ versé sur la croix que nous obtenons le pardon de nos péchés. Puis revenant à la supplication, il ajoute ces mots : « Que la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les mérites de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints, tout ce que vous ferez de bien, tous les maux que vous endurerez, servent à vous obtenir le pardon de vos péchés, à augmenter en vous la grâce et à vous obtenir la vie éternelle. »

Plusieurs mots de la formule d'absolution ont besoin d'explication. Le confesseur commence par absoudre le pénitent de tout lien d'excommunication et d'interdit. Il y a, en effet, certaines fautes plus graves pour lesquelles l'Eglise impose des peines appelées censures, et il est défendu au ministre de la pénitence de conférer l'absolution sacramentelle avant que le pécheur ait été relevé de ces peines. Au nombre de ces dernières figurent l'excommunication et l'interdit; celui qui les a encourues est privé de toute participation aux biens spirituels de l'Eglise.

Mais c'est dans les dernières paroles que réside l'efficacité du sacrement de pénitence.

Moi, dit le prêtre, *ego*, moi, homme comme vous, mais d'autre part représentant de Dieu, investi de ses droits et les exerçant en sa place, je vous absous.

Vous étiez un enfant perdu, sans droit désormais à l'héritage paternel ; vous êtes réintégré et redevenu citoyen de la patrie céleste : *Ego te absolvo*.

Que me parlez-vous de péchés ? Ils sont comme s'ils n'avaient jamais existé ; c'est le propre de l'absolution de tout effacer, de tout réduire à néant : *Ego te absolvo a peccatis tuis*.

Et ces mots si simples, mais si grands dans leurs effets, au nom de qui le prêtre les prononce-t-il ? Au nom de la Trinité tout entière : au nom du Père qui avait créé ce pauvre pécheur et le reçoit de nouveau comme son enfant; — au nom du Fils qui l'avait racheté sur sa croix et le rachète encore par la vertu efficace de son sang; — au nom du Saint-Esprit qui l'avait sanctifié au jour du baptême et habite de nouveau dans son âme : *Ego te absolvo a peccatis tuis, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti*.

Voilà la sentence, telle qu'elle est prononcée au tribunal de la pénitence, tout imprégnée de miséricorde et opérant tout ce qu'elle exprime.

Le pécheur pardonné est sur le point de se retirer; le prêtre lui donne congé en lui adressant la parole même du Sauveur à la pécheresse convertie : « Allez en paix ! » Ce bien, depuis longtemps peut-être le pénitent ne le connaissait plus : il l'a retrouvé. Après s'être agenouillé enfant du démon, il se relève enfant de Dieu.

Qu'il regagne donc sa demeure tout rempli d'une sainte joie, emportant le souvenir de ses bonnes résolutions et bénissant le Seigneur de son infinie miséricorde ! Ainsi soit-il.

FIN

Pour le temps des Pâques

I

L'AMOUR QUE JÉSUS-CHRIST NOUS A TÉMOIGNÉ DANS L'INSTITUTION DE LA SAINTE EUCHARISTIE

Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.

Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.

Le temps fixé par la divine Providence était accompli ; l'heure venait de sonner où le Fils de l'Homme devait être livré aux mains des pécheurs. Arrivé au moment suprême où il allait sacrifier sa vie pour le salut des hommes, et sur le point de passer de ce monde à son Père, Jésus-Christ voulut laisser à la terre le plus tendre gage de son amour. Pour cela, que fait-il ? Il trouve une invention sublime que tous les hommes ensemble étaient impuissants à imaginer : il crée l'Eucharistie et nous donne ainsi sa chair en nourriture et son sang en breuvage, sans que jamais ce trésor puisse être épuisé. Il s'en ira, mais par un prodige de puissance et d'amour, il restera parmi nous.

C'est de ce grand mystère que je veux vous entretenir ce soir. Ce que je vous en dirai ne sera que le commentaire des paroles que je citais en commençant : l'Eucharistie, c'est le chef-d'œuvre et comme le dernier effort de la charité de Dieu pour les hommes. *Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.*

Deux choses, dans l'Eucharistie, nous révèlent de la façon la plus incontestable l'amour de Jésus-Christ pour nous : 1° les *circonstances* dans lesquelles il l'institue ; 2° le *but* qu'il se propose en l'instituant.

I

Transportons-nous par la pensée à cette heure solennelle qui vit l'institution de l'Eucharistie, la naissance du mystère ineffable de nos autels.

C'était la veille de la mort du Sauveur, au moment tragique d'une imminente séparation : *in qua nocte tradebatur*. Tout Jérusalem est en feu ; toute la populace est en fureur; la terre et l'enfer conspirent la perte de Jésus ; et c'est alors qu'il prépare aux hommes le plus inattendu, le plus extraordinaire de tous les bienfaits. Les Juifs trament contre lui le plus infâme complot; et il n'a pour ce peuple ingrat que des pensées de douceur et de paix. On ne songe qu'à lui fabriquer une croix, à lui préparer un supplice déshonorant; et il ne pense, lui, qu'à élever un autel afin de s'immoler lui-même chaque jour pour le salut du monde. On s'apprête à verser son sang ; et il veut de ce sang faire un breuvage d'immortalité pour la consolation et le bonheur de nos âmes.

Le Sauveur du monde célèbre avec les siens sa dernière Pâque sur la terre. Les douze apôtres sont là, autour d'une table, présageant dans un doux symbole l'unité de l'Eglise naissante. Dans leur personne, tous les siècles futurs sont présents, comme pour assister aux derniers adieux du Maître et recueillir ses volontés suprêmes. Une attente surnaturelle tient leur esprit en suspens. Leurs yeux sont fixés sur le Fils de Marie ; leurs cœurs sont émus par le pressentiment du grand mystère qui va s'accomplir. Et voici que Jésus lève ses regards en haut; il se recueille, comme pour un acte souverain. On dirait qu'il va tirer de son être tout ce qu'il contient de puissance et de sagesse, pour une création singulière et inouïe. Puis il prend le pain, il le bénit, il le rompt et le donne à ses Apôtres en disant : « Prenez et mangez : ceci

est mon corps. » Semblablement il prend le calice, le bénit et le présente aux Apôtres en disant: « Prenez et buvez, ceci est mon sang, le sang du Testament nouveau, qui sera répandu pour tous en rémission des péchés. »

O parole bienfaisante! parole créatrice! Jésus-Christ a parlé; et voilà que le pain est changé en son corps, le vin est changé en son sang. C'en est fait. Le divin Agneau peut aller maintenant à son sacrifice, il peut monter au Calvaire, il peut livrer maintenant sa vie à la haine. Après lui, il laisse ses apôtres, il laisse ses prêtres. En vertu du pouvoir qu'il leur transmet en disant: « Toutes les fois que vous ferez ceci, faites-le en mémoire de moi, » ils prendront, jusqu'à la fin des siècles, le pain et le vin sur l'autel, ils le béniront et diront: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang.* Et son corps et son sang seront là, partout où il y aura du pain et du vin, un autel, et un prêtre pour consacrer.

Ah! il est bien vrai de dire ici que l'amour de Jésus-Christ dans le mystère adorable de l'Eucharistie est immense comme le monde, perpétuel comme les siècles, ou plutôt, il est infini comme Dieu lui-même. Mais creusons davantage encore les profondeurs de cet amour, et voyons quel but s'est proposé Jésus-Christ en instituant le sacrement de nos autels.

II

Ne croyez pas qu'il en soit de l'amour de Dieu comme de l'amour humain. Celui-ci passe et souvent ne féconde rien. Il en est bien autrement de l'amour de Jésus-Christ, toujours éclairé, toujours dévoué, toujours sacrifié.

Quand le Sauveur instituait l'Eucharistie, il voulait d'abord reproduire sa mort et la rendre pour ainsi dire permanente, en s'offrant chaque jour au saint sacrifice de nos autels. Ecoutez plutôt ces magnifiques paroles de notre grand Bossuet: « Le Calvaire n'est pas seulement à Jérusalem, il est ici. La croix, c'est l'autel; chaque jour c'est le Vendredi Saint; chaque heure, un Dieu s'immole sur l'autel. Mourir d'abord d'une mort ignominieuse sur la croix du Calvaire; mourir au milieu des tortures pour expier nos péchés, et puis, dans toute la suite des siècles, s'offrir à chaque instant, à l'état de mort, sur nos autels; se livrer d'abord comme victime sanglante aux mains des bourreaux, pour racheter nos offenses, et puis s'abandonner chaque jour entre les mains des prêtres, comme victime d'amour, pour le salut et le bonheur des hommes; n'est-ce pas là aimer comme nul autre n'a jamais su le faire? Et voilà cependant, mon Dieu, comme vous nous avez aimés! »

Est-ce tout? Non pas. Une autre intention non moins touchante de notre divin Sauveur, en instituant la sainte Eucharistie, a été de justifier son nom d'*Emmanuel*, de rester avec nous d'une manière durable, non seulement pour être le témoin de nos combats et le confident de nos douleurs, mais encore l'aliment de nos âmes dans la sainte communion: *Accipite et manducate.*

Il est le Dieu du ciel et de la terre; il a pour demeure des lumières inaccessibles; il est si grand et si immense que l'immensité des cieux ne saurait le contenir. Et voilà que pour être au milieu de nous, il vient habiter nos temples; il cache sa divinité sous la modeste apparence d'un pain terrestre; il se fait petit pour être plus accessible aux humbles, aux malades et aux pauvres qu'il aime, qu'il voudrait consoler et guérir. Il prépare un festin céleste; il presse, il conjure ses enfants de venir s'asseoir souvent, mais au moins une fois par an, à sa table divine. Il promet un héritage plus beau que tout l'univers à ceux qui s'y rendront; il menace d'un éternel malheur les indifférents qui s'en tiendront éloignés. N'est-ce donc point le dernier degré de l'honneur, que de pouvoir prendre place à la table d'un Dieu? Et quels sont donc ceux que nous invitons à nos festins, sinon ceux que nous aimons et dont nous voulons être aimés? O vous qui avez l'ineffable bonheur de recevoir Jésus-Christ dans vos cœurs, vous pouvez donc vous écrier avec un saint orgueil: « Nous sommes les amis de Jésus-Christ! »

Est-il concevable, dès lors, que le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ait tant d'ennemis? Est-il bonheur plus pur, plus parfait sur la terre, que de pouvoir se dire à soi-même: « J'ai reçu mon Dieu; il est avec moi pour me fortifier, m'éclairer et me consoler! » O joies, ô lumières d'une bonne communion! que n'êtes-vous donc comprises par tant de pauvres âmes qui souffrent et qui s'égarent!

Plaignons ceux qui ne communient pas; leur pauvre âme est si remplie parfois de remords et de sanglots! Prions surtout pour eux, afin qu'ils retrouvent bientôt la table de famille, celle du Père qui est dans les cieux. En ce temps de miséricorde et de pardon, venez tous vous asseoir au banquet des anges; vous êtes tous les enfants de Dieu, et si vous le voulez, il n'y aura point de déshérités parmi vous.

O Jésus! du haut de cette croix où vous êtes suspendu pour le salut du monde, jetez sur les malheureux chrétiens qui vous délaissent un de ces regards qui brisa le cœur de Pierre après sa chute! Qu'ils comprennent combien votre joug est léger, comparé à celui du respect humain, de l'indifférence et des passions! Faites-leur goûter, une fois seulement, la suavité incomparable de cette manne céleste qu'ils ont dédaignée jusqu'alors; et ils viendront chercher ce pain divin qui fait germer la sainteté, ce pain que les anges envient aux hommes, et qui assure à ceux qui le reçoivent dignement les joies indicibles de l'immortalité bienheureuse. Ainsi soit-il.

II

JE FERAI MES PAQUES

C'était en 1868, pendant la quinzaine de Pâques. Un homme d'Etat, s'entretenant avec Berryer, lui disait: « Vous allez sans doute faire vos Pâques? — Oui, répondit simplement l'illustre orateur; mais je les ferai deux fois: ici à Paris, dans ma paroisse; puis j'irai communier une seconde fois dans le village où je possède un château, afin de montrer par mon exemple à nos chers paysans qu'ils doivent eux-mêmes accomplir ce devoir. »

A l'exemple de Berryer, nous devons tous faire nos Pâques.

Nous le devons à Jésus-Christ, nous le devons à l'Eglise, nous le devons à nous-mêmes.

I. — *Nous le devons à Jésus-Christ.*

Ecoutez l'invitation qu'il nous adresse: « J'ai désiré d'un grand désir, dit-il, de manger cette pâque avec vous. »

Jésus-Christ a institué l'Eucharistie, il a épuisé dans ce sacrement tous les trésors de sa puissance, de sa sagesse et de son amour. Pour arriver jusqu'à nous, il a fait fléchir toutes les lois de la nature, il a passé par la crèche, par le prétoire, par le Calvaire, il a accepté toutes les humiliations et toutes les douleurs.

Refuserons-nous d'honorer le mystère dans lequel il nous a laissé comme un abrégé de toutes

ses merveilles ? Or, la meilleure manière d'honorer l'Eucharistie, c'est de la recevoir dignement. En instituant ce sacrement, Jésus-Christ a prononcé deux paroles. « Ceci est mon corps, ceci est mon sang, » c'est la première ; « Prenez et mangez, prenez et buvez, » c'est la seconde, et ces deux paroles sont inséparables l'une de l'autre. Donc, ne les séparez pas. Ne vous bornez pas à assister à la messe, venez communier.

D'ailleurs, le festin de la Cène n'est-il pas le festin des souvenirs ? « Faites cela en mémoire de moi, » dit Notre-Seigneur en instituant l'Eucharistie. Que cette parole est touchante ! C'est la parole d'un ami qui quitte ses amis et ne veut pas en être oublié. « Oh ! je sais la puissance d'oubli qui est au cœur de l'homme, semble dire le divin Maître. Malgré la crèche, malgré la croix, il est capable de perdre ma mémoire. Eh bien ! non, il n'en sera pas ainsi. Grâce au tabernacle, grâce à l'autel, grâce à la Table sainte, rien ne périra au cœur de l'humanité des grandes choses que j'ai faites pour elle. *Hoc facite in meam commemorationem.* En mangeant ce pain, en buvant ce vin, elle se souviendra de moi. »

A tous ces titres, combien la Table sainte devrait nous être chère ! « Il y a des tables aimables, dit Mgr Bougaud, des tables servies par l'amitié, embellies par les joies de la famille ; il y a des tables splendides, des tables royales où l'on s'assied avec respect, à cause de la dignité de celui qui y préside. » Mais que dire de la Table sainte, du banquet sacré où l'homme, convive de Dieu, se nourrit de sa chair et s'abreuve de son sang ?

Et pourtant, hélas ! cette table est déserte et ce festin délaissé. Dieu est ce roi dédaigné qui a fait un grand souper pour les noces de son fils, mais ses invités n'y viennent pas ; toutes les excuses leur sont bonnes pour ne point s'y rendre : il y a les affaires, il y a les champs, il y a les plaisirs.

Parmi les moins réfractaires, on trouve ceux qui viennent jusqu'aux pieds de cette table, mais c'est pour regarder, ils ne s'asseyent pas, comme s'il suffisait de regarder pour se nourrir, comme si Notre-Seigneur avait dit de regarder et non de manger ! *Manducate.* Chaque année, on fait la statistique des communions pascales par paroisses, par diocèses, et l'on est effrayé du nombre des abstentions. Combien cette indifférence doit offenser Jésus-Christ et désoler son cœur !

Vous, du moins, répondez tous à l'appel de son amour, et ne vous contentant pas de regarder et d'adorer l'Eucharistie, recevez-la dans votre cœur. « Je ferai mes Pâques pour obéir aux ordres du Sauveur, pour honorer le souvenir de sa Passion et participer au plus grand bienfait que sa bonté ait accordé aux hommes. » Telle doit être la résolution que vous prendrez après avoir médité sur le plus saint et le plus auguste mystère de la religion.

Avant la fameuse bataille de Bouvines, Philippe-Auguste, roi de France, se fit apporter une coupe pleine de vin, y trempa plusieurs morceaux de pain, et, après en avoir pris un pour lui-même, il présenta la coupe à ses compagnons d'armes en leur disant : « Celui qui veut me rester fidèle à la vie, à la mort, n'a qu'à suivre mon exemple. » Dans un clin d'œil, tous les barons, dont la fidélité avait été chancelante jusqu'alors, eurent mangé et bu la part qui leur était destinée ; tous ensuite se conduisirent en braves et contribuèrent à remporter une victoire qui sauva et illustra la France.

A la Cène, à la sainte communion, Jésus-Christ nous présente *le pain des forts, le vin qui fait germer les vierges*, en nous disant : *Prenez et mangez.* Acceptons cette nourriture sacrée comme un principe de vie et un gage de fidélité inviolable à son service.

II. — *Nous le devons à l'Eglise.*

L'Eglise nous fait une loi de la communion pascale. Ce n'est pas seulement une indication bienveillante que l'on est libre de suivre ou de négliger, c'est un précepte absolu qu'il faut voir dans la formule populaire :

Ton Créateur tu recevras
Au moins à Pâques humblement.

Comme toutes les lois émanant d'une autorité légitime, les lois religieuses sont dignes de respect. Sans doute, elles ne sont pas, comme les prescriptions de nos codes, appuyées par une sanction matérielle et extérieure ; mais elles n'en sont pas pour cela moins vénérables. On peut les transgresser sans s'exposer aux répressions de la justice humaine, mais on ne peut les violer sans encourir les châtiments de la justice divine.

D'ailleurs, n'est-ce donc rien que de manquer à la loyauté, à l'honneur, au devoir ? Un honnête homme, un bon citoyen a-t-il besoin, pour observer les lois de son pays, d'y être contraint par la force ? Est-il nécessaire de recourir aux menaces pour le décider à payer ses dettes ? Non. Sa conscience parle. Cela suffit. Le voilà prêt à s'acquitter de toutes ses obligations.

C'est ainsi que toutes les âmes droites, que tous les cœurs vaillants ont compris leur devoir. Sans le moindre respect humain, mais aussi sans ostentation, l'illustre Montalembert pratiquait sa foi. Ces habitudes étaient alors si peu répandues, du moins chez les hommes, que le vicomte de Melun a écrit dans son journal que « le jour où Montalembert parut dans le monde avec la franchise de ses croyances catholiques, on se le montrait en disant : « Voilà un jeune homme qui fait ses « Pâques. » Puissions-nous imiter cette noble indépendance, et, sans nous soucier du jugement des hommes, nous conformer fidèlement aux prescriptions de l'Eglise, lui donnant ainsi un témoignage de notre filial amour !

D'ailleurs, contre ceux qui lui refuseraient cet acte de soumission, elle s'arme de rigueur et porte une sentence. Elle ordonne « qu'on leur défende l'entrée de l'église et qu'on les prive de la sépulture ecclésiastique. »

Ces sévérités n'ont rien qui doive nous surprendre. Pourrait-on s'étonner que l'Eglise excommunie ceux qui s'excommunient eux-mêmes ? De quel droit viendraient-ils réclamer d'être traités comme ses enfants, ceux qui se conduisent à son endroit comme des rebelles ? En leur refusant l'entrée de ses temples pendant leur vie et les honneurs religieux après leur mort, elle punit d'une juste sanction leur abstention sacrilège et leur coupable mépris des dons les plus précieux de Dieu.

Sans doute, les peines dont nous venons de parler ne sont que des menaces et ne s'encourent pas par le fait même ; mais toujours est-il que, d'après les conciles, l'évêque a le droit de les appliquer aux coupables, et cela doit suffire pour nous décider à observer le précepte ecclésiastique de la communion. Il faut que la transgression en soit bien grave pour que l'Eglise, si maternelle, la punisse par de tels châtiments !

III. — *Nous le devons à nous-mêmes.*

« En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. »

Ces paroles de Notre-Seigneur sont plus claires que toutes les explications qu'on pourrait leur donner. Pour avoir la vie de la grâce, il faut manger la chair et boire le sang de Jésus-Christ, communier par conséquent. L'arrêt est prononcé : point de salut pour ces prétendus chrétiens qui se tiennent éloignés de la table du Seigneur. Observez la loi de Dieu sur tous les autres points, soyez probes, charitables, vendez même tous vos biens et distribuez-en le prix aux pauvres ; assistez tous les jours au saint sacrifice de la messe ; livrez-vous aux plus austères pénitences... ; quand vous pratiqueriez toutes les vertus qu'ont pratiquées les plus grands saints, « en vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » Ne l'oubliez pas, et, au besoin, sachez le rappeler aux autres.

Il en est, en effet, de la vie de l'âme comme de celle du corps ; l'une et l'autre ont besoin d'aliments pour se conserver, parce que l'une et l'autre, s'affaiblissant chaque jour, finiraient par s'épuiser si de temps en temps elles n'étaient renouvelées et fortifiées.

Or, c'est dans l'Eucharistie que les âmes trouveront cette nourriture surnaturelle qui doit les empêcher de mourir à la grâce. « Ma chair, dit le Sauveur, est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage ; celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et je demeure en lui. » La sainte communion est une nécessité de notre vie chrétienne.

Nous recevons l'Hôte céleste, et voilà qu'il renouvelle en nous la vie divine. Il nous éclaire, nous console, nous fortifie contre les tentations et nous apprend à ne chercher et à ne désirer que les choses du ciel. « Venez toutes à moi, dit-il, âmes fatiguées et accablées, et je vous referai. » N'entendez-vous pas cet appel ? N'êtes-vous pas au nombre de ces âmes fatiguées et accablées ? Allez donc à Jésus, recevez-le dans votre cœur, et ainsi la fête de Pâques sera vraiment pour vous la fête de la résurrection.

Jeanne d'Arc était à Rouen, malade dans sa prison. Pâques arriva. Elle entendit de son lit le son joyeux des cloches et tout le bruit de la grande fête chrétienne, et les pas de la foule qui allait dans les églises recevoir le Christ ressuscité. Que se passa-t-il dans ce pauvre cœur, alors que les cinq cents cloches de Rouen jetaient leurs joyeuses volées dans les airs ?... Elle resta seule dans son cachot, seule avec les angoisses de son cœur brisé, elle resta dans sa mort.

Faisons les fiers tant que nous voudrons, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui. Mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne, ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et leur doux reproche maternel ? Qui ne voit sans les envier ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine rajeunis et renouvelés ? L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste. Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins de cœur au passé, pose alors la plume et ferme le livre. Il ne peut s'empêcher de dire : « Ah ! que ne suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants ! »

Faisons tous nos Pâques : nous le devons à Jésus-Christ, à l'Eglise et à nous-mêmes.

III

JUDAS ET LES COMMUNIANTS INDIGNES

Væ homini illi per quem Filius hominis tradetur ! Bonum erat ei si non esset natus homo ille.

Malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi ! Il eût mieux valu pour lui n'être jamais né.

C'est une triste et lamentable histoire que celle de Judas, fils de Simon, natif de Kérioth, petite ville de Judée.

Choisi par le Christ pour être son coopérateur dans l'œuvre du rachat du genre humain, élevé par lui à la haute dignité du sacerdoce, admis dans sa confiance et son intimité, Judas se montra infidèle à sa sublime vocation ; il porta la malice, l'ingratitude jusqu'à trahir son bon maître et le livrer aux mains de cruels ennemis qui lui firent subir les injures les plus sanglantes, les tourments les plus affreux, la mort la plus infamante.

Sans doute le crime de Judas qui a trahi et livré Jésus-Christ n'est pas comparable en lui-même à celui dont se rendent coupables ceux qui communient en état de péché mortel. « La comparaison, dit saint Thomas, manquerait de justesse si l'on compare la grièveté des deux péchés. Le péché de Judas, en effet, comme celui des Juifs qui mirent à mort Jésus-Christ, fut beaucoup plus grave : 1° parce qu'il s'attaquait à la personne visible de Jésus-Christ, au lieu que le péché des communiants indignes a pour objet seulement le corps de Jésus-Christ caché sous les espèces sacramentelles ; 2° parce que le péché des communiants indignes n'est pas commis, comme celui des Juifs, avec l'intention formelle de donner la mort à Jésus-Christ. » (3ª Pars, Q. LXX, art. 5).

Cependant il n'en demeure pas moins vrai qu'il existe de nombreux points de rapprochement, des ressemblances frappantes entre le crime de Judas et celui des communiants indignes : ressemblances d'abord *quant aux circonstances qui les accompagnent*, ressemblances ensuite *quant aux châtiments qui en sont la conséquence*, ressemblances enfin *quant aux causes qui y mènent*.

Il suffira d'exposer ces ressemblances pour nous inspirer à tous l'horreur de la communion sacrilège et pour faire naître en nous, avec la grâce de Dieu, le courage de tout entreprendre pour éviter cette faute à l'avenir, aussi bien que pour la réparer si nous avions eu le malheur de nous en rendre coupables dans le passé.

I. — *Ressemblances dans les circonstances.*

1. — Judas a vendu Jésus-Christ aux Juifs trente pièces d'argent. Au sortir de la maison de Simon le lépreux, à Béthanie, où par avarice il avait protesté contre l'honneur que Madeleine avait rendu à Jésus en versant sur sa tête un vase rempli d'un parfum précieux, il courut à Jérusalem chez les princes des prêtres et il leur dit : « Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai ? » Ceux-ci lui offrirent trente sicles d'argent, environ 93 fr. de notre monnaie, prix ordinaire d'un esclave. Judas ne marchanda point, il n'insista pas pour obtenir davantage, il conclut l'odieux marché, et prenant les trente sicles d'argent il s'en alla, et à partir de ce moment chercha l'occasion favorable de livrer son maître.

Comme Judas, ceux qui communient indignement, c'est-à-dire sciemment et volontairement en

état de péché mortel, livrent Jésus-Christ à ses ennemis, au démon et aux passions criminelles qui règnent dans leur cœur. — Comme Judas, en le livrant ils lui font l'injure de l'estimer à vil prix. Pourquoi, en effet, ceux qui communient indignement le font-ils ? Est-ce pour se procurer une grosse somme d'argent ? Non. De leur sacrilège ils ne retirent même pas les trente deniers de Judas. Ils communient en état de péché mortel uniquement pour s'épargner un peu de honte, en faisant en confession l'aveu de tel ou tel péché qu'ils ont commis et qu'il leur coûte de dire. Ils communient en état de péché mortel uniquement pour s'épargner les efforts qu'il faudrait faire sur eux-mêmes pour tâcher de ne plus retomber dans tel ou tel péché auquel ils sont habitués. O mon Dieu ! ils vous jugent indigne des efforts qu'ils devraient s'imposer pour faire une bonne confession, pour obtenir la contrition de leurs péchés, et plutôt que de faire ces efforts ils préfèrent vous trahir et vous livrer au démon.

Gardez-vous bien de jamais trahir et livrer Jésus-Christ par la communion sacrilège ! Le Sauveur déclare dans l'Evangile qu'il rougira devant son Père de ceux qui rougissent de lui devant les hommes : que sera-ce de ceux qui le trahissent et le livrent au démon pour un vil intérêt, pour un plaisir d'un instant, pour s'épargner un moment de honte salutaire et réparatrice !

2. — Judas a livré Jésus-Christ aux Juifs en lui donnant extérieurement des marques de respect et d'amour. Après avoir conclu son odieux marché avec les princes des prêtres, Judas revint vers Jésus et les autres disciples, et, en leur compagnie, alla de nouveau à Jérusalem pour y manger la Pâque avec eux. Il y assista à la dernière Cène, y reçut des mains de Jésus sa première communion, qui fut une communion sacrilège ; puis, comme il savait que le Sauveur, quand il se trouvait à Jérusalem, se retirait chaque soir au jardin des Oliviers pour s'y livrer à la prière, trouvant l'occasion bonne il courut de nouveau chez les princes des prêtres. Ceux-ci mirent à sa disposition une cohorte composée des gardiens ordinaires du temple et d'autres serviteurs. A la tête de cette troupe, Judas se rendit au jardin de Gethsémani, et comme lui seul connaissait le Sauveur il avait donné ce signal : « Celui à qui je donnerai un baiser, c'est celui-là, saisissez-vous de lui et emmenez-le avec précaution, car il pourrait vous échapper. » A l'entrée du jardin Judas donna l'ordre à ceux qu'il conduisait de s'arrêter, puis il s'avança seul au devant de Jésus. Lorsqu'il fut près de lui : « Maître, dit-il, je vous salue ! » et il lui donna un baiser. Alors les soldats ou plutôt les valets s'emparèrent de Jésus, malgré la nouvelle preuve de sa divinité qu'il leur donna en les faisant tomber à la renverse, ils l'enchaînèrent et l'emmenèrent pour le remettre aux mains de ses ennemis les plus cruels.

Ceux qui communient indignement, c'est-à-dire sciemment et volontairement en état de péché mortel, comme Judas, livrent autant qu'il est en eux Jésus-Christ à ses plus mortels ennemis, et cela, comme Judas, en lui donnant extérieurement des marques de respect et d'amour. Et leurs marques de respect et d'amour sont même beaucoup plus grandes que celles données par Judas, puisque Judas n'a fait que saluer et baiser Jésus-Christ, tandis que ceux qui communient en état de péché mortel le reçoivent dans leur cœur, le mangent, se l'incorporent, se l'identifient. Voyez ce jeune homme, voyez cette jeune fille, ce chrétien ou cette chrétienne qui n'ont pas eu le courage d'avouer sincèrement tous leurs péchés en confession ou qui les ont avoués sans aucun repentir, sans l'intention de s'en corriger : ils s'en vont à la Table sainte. Qu'y vont-ils faire ? Trahir et livrer leur Dieu ! — « Mais c'est impossible ! direz-vous. Voyez plutôt : ils ont le front incliné, les mains jointes ou les bras croisés sur la poitrine, les yeux modestement baissés, les genoux ployés ; tout en eux porte les marques du respect et de l'amour envers la divine Eucharistie. » — « C'est vrai, vous répondrai-je, mais tout cela c'est de l'hypocrisie comme le salut et le baiser de Judas. »

Ah ! comme leur âme doit être troublée ! et comme Jésus doit faire retentir douloureusement au fond de leur cœur la plainte et le reproche qu'il adressait à Judas : « *Juda, Filium hominis osculo tradis ?* Quoi ! vous venez ici me trahir par un baiser, en me donnant des marques de respect et d'amour ? »

Mais poursuivons le parallèle, il va devenir effrayant.

3. — Judas a livré Jésus-Christ aux Juifs qui l'ont tourné en dérision, flagellé, couronné d'épines, cloué sur une croix, fait mourir au milieu d'horribles supplices. C'est très vrai ; mais du moins il n'a point lui-même porté sur le Sauveur ses mains abominables.

Ceux qui communient indignement, c'est-à-dire sciemment et volontairement en état de péché mortel, vont plus loin. Ils se saisissent de Jésus-Christ, « ils l'emportent, ils le livrent dans ses anéantissements divins non pas aux mains de soldats cruels, mais à la bouche, à la poitrine, au cœur de la scélératesse [1]. » Ils imitent autant qu'il est en eux ce tyran antique qui, au dire d'un poète célèbre, enchaînait ses ennemis à un cadavre jusqu'à ce qu'ils expirassent entre ses bras pourris.

Sans doute, Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie est immortel et impassible : il ne peut plus mourir, il ne peut plus souffrir. Et lorsqu'on parle des souffrances, des peines, des tristesses que les pécheurs font endurer à Jésus-Christ, ce n'est là qu'une manière de dire qui a pour but de montrer la laideur et la griéveté du péché. Mais il n'en demeure pas moins vrai que les pécheurs en général et que les sacrilèges en particulier sont aussi coupables que s'ils le faisaient souffrir, que s'ils le faisaient mourir, parce qu'ils font tout ce qui dépend d'eux pour le faire souffrir, pour le faire mourir ; parce que surtout Notre-Seigneur Jésus-Christ, par prévision, a souffert dans son agonie au jardin des Oliviers et pendant sa passion douloureuse, tout ce que ces fautes devaient lui causer de douleur au moment où elles sont commises. Voilà pourquoi l'apôtre saint Paul, parlant de ces pécheurs, dit en propres termes « qu'ils crucifient de nouveau en eux-mêmes Jésus-Christ, qu'ils le tournent en dérision, qu'ils sont coupables de son corps et de son sang. » Saint Jean Chrysostome affirme qu'ils sont dignes d'un plus grand châtiment que les Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ. « Malheur, s'écrie-t-il, malheur à ceux qui ont crucifié le Christ, mais plus grand malheur à ceux qui reçoivent indignement le Christ ! » Et la raison en est, dit l'apôtre saint Paul, que les Juifs en crucifiant Jésus-Christ ne croyaient pas à sa divinité, tandis que les sacrilèges y croient. Et saint Chrysostome va même jusqu'à dire que ceux qui communient en état de péché mortel sont beaucoup pires que le démon, parce que le démon tremble en présence de Jésus-Christ, tandis que les communiants indignes le provoquent.

4. — Judas, en livrant son Maître bon et doux, a agi sous l'empire d'une malice profonde. Son

[1] Mgr Besson, *Les sacrements*, t. I, XV^e^ Conf.

crime a été prémédité longtemps à l'avance, et pour l'accomplir il a foulé aux pieds les reproches de sa conscience, il a résisté aux tendres et miséricordieux appels de Jésus, aux effroyables anathèmes prononcés par lui. A la dernière Cène le Sauveur mit tout en œuvre pour obtenir l'aveu de son crime et l'en faire repentir. Ecoutez les paroles qu'il prononça en ce moment solennel, paroles qu'il est possible de traduire, mais sans qu'il soit possible de traduire en même temps l'accent, le geste, le regard qui les accompagnaient : « Vous êtes purs, mais non pas tous. Il y a parmi vous un traître. C'est celui-là même qui met avec moi la main dans le plat. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui est écrit de lui ; mais malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi ! Il eût mieux valu pour lui n'être jamais né... Tu l'as dit, c'est toi. Ce que tu fais, fais-le vite. » — Puis, au Jardin des Oliviers, lorsque Judas s'approche pour le livrer, Jésus fait de nouvelles tentatives. Il lui donne le doux nom d'ami : *Amice* ; il lui demande ce qu'il est venu faire : *Ad quid venisti ?* Judas demeure insensible à cette tendre appellation, il donne le signal convenu, le baiser de la trahison. — Jésus ne l'abandonne pas encore. Sous la forme d'un reproche, il fait un suprême appel à sa conscience. « Judas, lui dit-il, c'est donc par un baiser que tu trahis le Fils de l'homme ? » Mais Judas ferme son cœur à la pitié, au repentir, et par là-même à la miséricorde et au pardon divin.

a) Comme Judas, ceux qui communient indignement, c'est-à-dire sciemment et volontairement en état de péché mortel, agissent sous l'empire d'une malice profonde. Leur crime est prémédité longtemps à l'avance. Ils voient approcher le temps pascal ou une fête quelconque, et intérieurement ils se disent : « Pour faire comme les autres, pour ne pas me faire remarquer, pour ne pas causer d'étonnement à ma famille ou à mon curé, j'irai à confesse, j'irai communier ; mais dans ma confession je n'accuserai pas tel ou tel péché que j'ai commis et qui me cause de l'humiliation, ou si du moins je l'accuse, je le dissimulerai sous des termes ambigus de manière à n'être pas compris de mon confesseur et à ne pas avoir à souffrir trop de honte. Et si le prêtre m'interroge, s'il veut, comme c'est son devoir, savoir la vérité, je la nierai. » — Voici le temps pascal arrivé, ou bien voici le jour de la communion du mois, de la Toussaint, de Noël, de l'Adoration, voici le moment de faire l'examen de conscience. Cet examen, ils le font avec une grande légèreté et une grande rapidité, puis ils entrent au confessionnal. « Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché, » disent-ils. Et le prêtre de répondre : « Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur vos lèvres pour que vous confessiez bien vos péchés ! » Et ils commencent leur confession : « Mon Père, je m'accuse d'avoir eu des distractions dans mes prières, d'avoir été impatient, d'avoir manqué à la charité, à la modestie... Je m'accuse de tous ces péchés, de tous ceux que je puis avoir oubliés... Pénitence et absolution si vous m'en jugez digne. » Et si le prêtre justement étonné de voir qu'un jeune homme, une jeune fille, un époux, une épouse, vivant au milieu du monde, entourés de tant de tentations, de tant de mauvais exemples, de tant de sollicitations au mal, n'aient à se reprocher que des imperfections qui échappent aux âmes même les plus parfaites dans la solitude des cloîtres, si le prêtre étonné pose des questions, à toutes ils répondent : « Non, mon Père. » Et ces pensées mauvaises et ces désirs coupables dans lesquels ils se sont complus, ces conversations plus que légères qu'ils ont entretenues, ces regards, ces actions déshonnêtes, ces lois fondamentales du mariage violées, ces dommages graves causés au bien d'autrui, ces dettes non payées, ces médisances et ces calomnies par lesquelles ils ont terni la réputation du prochain, ils n'en parlent pas ; et ils reçoivent une absolution qui, pour eux, devient une malédiction et la source des plus grands maux.

Chateaubriand raconte que, jeune encore, après avoir commis certaines fautes qui le couvraient de honte, il n'avait pas osé en faire l'aveu à son confesseur, mais qu'au moment où le prêtre levant la main allait prononcer les paroles sacramentelles il fut saisi d'épouvante à la pensée du crime qu'il allait commettre, de la malédiction divine qui allait fondre sur lui, et qu'alors il s'écria : « Arrêtez, mon Père, arrêtez, je n'ai pas tout dit ! » Et il fit alors les aveux qui lui pesaient tant, et ensuite il ressentit une douce paix, une joie ineffable.

S'il vous arrivait d'être retenus dans vos aveux par une fausse honte, puisse cette main du prêtre levée pour vous absoudre et la pensée de cette absolution qui va se changer pour vous en malédiction, vous déterminer à faire alors au moins ces aveux qui vous coûtent et qui, une fois faits, vous procureront à vous aussi une douce paix, une joie ineffable !

b) Comme Judas, ceux qui communient indignement résistent aux tendres et miséricordieux appels de Jésus. Au fond du cœur, Jésus leur fait entendre sa voix : « Votre confession a été mauvaise, leur dit-il, vous n'êtes pas pur, vous allez me trahir ; » et au moment où ils pénètrent dans l'église pour la messe de communion, Jésus leur dit comme à Judas : « *Amice*, mon ami, mon enfant, *ad quid venisti ?* pourquoi êtes-vous venu ici ? *Osculo Filium hominis tradis !* Quoi ! c'est en me donnant des marques de respect et d'amour, en me recevant dans votre cœur, que vous me trahissez ! »

c) Comme Judas, ceux qui communient indignement ne se laissent même pas arrêter par les anathèmes foudroyants que Jésus-Christ prononce dans l'Evangile contre les sacrilèges. « Malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi ! Il eût mieux valu pour lui n'être jamais né.., Celui qui communie indignement sera coupable du corps et du sang de Jésus-Christ... Celui qui communie indignement mange et boit sa propre condamnation. » Rien n'y fait, rien ne les arrête.

5. — Judas en livrant son bon Maître a fait preuve d'une ingratitude monstrueuse. Il n'avait reçu de Jésus-Christ que des bienfaits, des marques de confiance et d'amour. Jésus l'avait choisi pour être son apôtre, il l'avait instruit lui-même, il l'avait appelé à travailler de concert avec lui au rachat du genre humain, il lui avait donné des marques particulières de confiance en lui confiant le soin temporel du collège apostolique, il lui avait révélé avec la plus tendre charité qu'il connaissait sa trahison, qu'il était prêt à lui accorder son pardon au moindre mot, au moindre signe de repentir. Mais Judas méprise toutes ces avances ; il va même jusqu'à se servir des bienfaits de Jésus, de la confiance et de l'amour qu'il lui a témoignés, pour le trahir, pour le livrer plus facilement. Quel monstre d'ingratitude que Judas !

Comme Judas, ceux qui communient indignement sont des monstres d'ingratitude. Comme Judas, ils ont reçu toutes sortes de bienfaits dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce. Comme Judas, ils ont été admis dans l'intimité de Jésus. Comme Judas, ils ont été élevés à une haute dignité. Comme Judas, au moment même où ils s'apprêtent à le trahir, à le livrer, au lieu d'être foudroyés par Jésus ils sont conviés au repentir par de doux reproches intérieurs, par de

tendres sollicitations. Mais comme Judas ils méprisent tous ces témoignages de tendresse, ils vont même jusqu'à se servir des bienfaits de Jésus, de son amour, de sa miséricorde, de sa longanimité, de sa mansuétude, pour l'offenser plus hardiment et d'une manière plus outrageante. Oui, comme Judas, les communiants indignes sont des monstres d'ingratitude.

Voilà quelle est la grièveté de la communion sacrilège, voilà quelle est la malice des circonstances qui accompagnent la communion sacrilège. « Non, dirai-je en appliquant ici le mot sublime de Shakespeare dans *Macbeth*, non, pour laver cette tache, l'Océan n'aurait pas assez d'eau ! »

II. — *Ressemblances dans les châtiments.*

Pour vous convaincre davantage encore de la grièveté de la communion sacrilège, étudions-la maintenant dans les châtiments dont la justice divine la poursuit. Ici encore nous trouverons de nombreuses ressemblances entre Judas et les communiants indignes.

1. — Le premier châtiment de la trahison et du sacrilège de Judas, ce fut la possession du démon : « *Post buccellam introivit in eum Satanas.* Aussitôt que Judas eut pris la bouchée que Jésus lui présentait, le démon entra en lui. »

Comme Judas, les communiants sacrilèges deviennent d'une manière toute particulière la chose, le bien, la propriété, la possession du démon ; et cela est tellement vrai que si quelqu'un vient à mourir après une communion sacrilège qu'il n'a pas réparée, le démon s'empare immédiatement de lui, l'entraîne sans contestation aucune dans son ténébreux royaume, l'y enferme dans un endroit spécial où il est plus que tous les autres pécheurs en son pouvoir, et où il lui fait subir durant toute l'éternité des tourments plus terribles.

Même dès cette vie, les communiants sacrilèges sont plus que tous les autres pécheurs la chose, le bien, la possession du démon. Le démon a sur eux un empire tout particulier et il leur suggère des forfaits, des désordres, des crimes qu'il serait impossible d'expliquer sans son intervention. Le fameux Gœthe, dans ses *Mémoires*, raconte qu'une communion sacrilège le poussa à quitter l'Eglise catholique pour se faire protestant et à écrire un livre dangereux entre tous qui, au dire des protestants eux-mêmes, a causé autant de suicides qu'il renferme de lettres.

« Au nom de Dieu, je te l'ordonne, réponds-moi : pourquoi t'es-tu mis en possession du corps de ce chrétien ? » disait un jour un saint missionnaire au démon qui possédait et tourmentait horriblement un jeune homme. — « J'avais sur lui des droits particuliers, répondit le démon, il doit être à moi, car il a fait une mauvaise communion [1]. »

2. — Le second châtiment de Judas fut le remords, ce ver rongeur dont parle Notre-Seigneur dans l'Evangile.

Le remords, voilà le châtiment infligé également par la justice divine à un grand nombre de communiants indignes, de communiants sacrilèges.

a) C'est un terrible, c'est un effroyable supplice que celui du remords. « Le remords, dit Chateaubriand, est si terrible qu'on préfère se soumettre à la pauvreté et à toutes les rigueurs de la vertu plutôt que d'acquérir des biens illégitimes. Sous l'empire du remords, l'homme veille ; il cherche les lieux déserts, et cependant la solitude l'effraie ; il se traîne autour des tombeaux, et cependant il a peur des tombeaux ; son regard est immobile et inquiet, il n'ose regarder les murs de la salle du festin dans la crainte d'y lire des caractères funèbres ; ses sens semblent devenir meilleurs pour le tourmenter : il voit au milieu de la nuit des lueurs menaçantes, son oreille d'une étrange subtilité trouve le bruit où tout le monde trouve le silence [1]. » On a vu de grands coupables, pour trouver un apaisement aux tourments du remords, confier, dans le silence des nuits et l'ombre des forêts, aux troncs des arbres solitaires et aux rochers sauvages le secret de leurs crimes. On a vu un homme, pour soulager au moins par cet aveu les tourments que le remords lui faisait subir, se pencher sur le berceau d'un petit enfant qui lui souriait et lui jeter à la face ces affreuses paroles : « Enfant, c'est pourtant moi qui ai tué ta mère ! » On a vu même et plus d'une fois des coupables, ne pouvant supporter plus longtemps les tourments du remords, aller se livrer eux-mêmes à la justice et préférer le supplice du bourreau au supplice du remords.

b) Le remords, c'est un témoin qui accuse, qui sans cesse crie aux oreilles du cœur et de la conscience du communiant indigne : « Tel jour, tu as fait une confession mauvaise en cachant, en dissimulant ce péché que tu avais commis ! Tel jour, tu as fait une communion indigne, tu as trahi, tu as livré ton Dieu ! »

c) Le remords, c'est un juge qui condamne. Du haut du tribunal de la conscience le remords crie au communiant indigne, au communiant sacrilège : « Malheur à toi ! tu as trahi le Fils de Dieu ! Il eût mieux valu pour toi n'être jamais né. Tu es devenu coupable du corps et du sang de Jésus-Christ ; tu as bu et tu as mangé ta propre condamnation ; toute ta personne est marquée du sceau de la réprobation, et bientôt, si tu ne te hâtes de réparer ton sacrilège, tu entendras retentir cette condamnation formidable que le Souverain Juge prononcera contre toi : « Retire-toi, « maudit, au feu éternel. »

d) Le remords, c'est un bourreau qui torture. Le roi David, à la suite de son adultère avec Bethsabée et du meurtre d'Urie, a enduré ces affreuses tortures du remords qu'il nous dépeint si bien dans le psaume *Miserere*. « Je connais mon iniquité, s'écrie-t-il, et mon péché se dresse toujours contre moi. En vain je cherche le repos : au moment où je crois pouvoir en jouir, tout à coup mon péché se dresse contre moi pour le troubler et changer ce repos en fatigue. En vain je cherche le plaisir : au moment où je crois pouvoir le saisir, tout à coup mon péché se dresse contre moi et change le plaisir en douleur. En vain je veux me livrer au travail, en vain je cherche tour à tour la solitude et le tumulte : partout mon péché me poursuit, se dresse contre moi comme un témoin, comme un juge, comme un bourreau implacable pour me tourmenter. *Et peccatum meum contra me est semper.* »

Voyez-vous ce jeune homme, cette jeune fille tombés dans le péché impur ? Voyez-vous cet époux, cette épouse infidèles, dans un moment d'oubli, à des serments sacrés ? Ils se sont confessés, mais un démon muet, mais la maudite honte leur a fermé la bouche, ils n'ont point avoué leur égarement ; ils sont allés communier avec une conscience souillée, et à leurs fautes déjà graves ils ont ajouté l'horrible sacrilège. Pourquoi ont-ils ce front plissé par les soucis ? Pourquoi cet air inquiet au milieu des fêtes et des plaisirs ? Pourquoi cette humeur sombre et farouche ? Pourquoi ce sommeil troublé par des fan-

[1] *Le malheur de la communion sacrilège démontré par des exemples*, par le P. Huguet.

[1] *Génie du christianisme*, liv. VI, ch. II.

tômes ? C'est leur sacrilège qui se dresse toujours devant eux et qui sans cesse leur crie : « Malheureux, malheureuse, qu'as-tu fait ? Tu es l'ennemi de Dieu, tu es maudit de lui, l'enfer sera bientôt ton partage ! *Et peccatum meum contra me est semper.* »

L'histoire nous a conservé le souvenir des tourments qu'endura l'empereur Constant II qui avait fait assassiner son frère Théodore. Jusqu'au moment de sa mort, qui ne tarda guère longtemps, le remords présentait sans cesse à son esprit, sous la figure d'un fantôme, l'image de son frère qui le suivait portant une coupe à la main en criant : « Bois, frère barbare, bois le sang de ton frère ! » — Charles IX mourant voyait autour de son lit les fantômes des protestants massacrés durant la nuit de la Saint-Barthélemy. — Fouquier-Tinville, accusateur public auprès du tribunal révolutionnaire, sous la Terreur, croyait voir, sous l'empire du remords, la Seine rouler des flots de sang.

« Mais, direz-vous, vous exagérez : il n'y a aucune parité entre les communiants indignes et des meurtriers de leurs semblables. » — Non, je n'exagère pas. Les communiants indignes sont à certains égards plus coupables que les assassins de leurs semblables, puisque l'apôtre saint Paul inspiré de Dieu affirme qu'ils sont coupables non pas du sang humain, mais du corps et du sang de Jésus-Christ : *Reus erit corporis et sanguinis Domini.*

3. — Le troisième châtiment de Judas fut l'endurcissement. Le remords si terrible, si épouvantable qu'il soit, est encore une grâce. Le remords, on l'a dit avec raison, « c'est l'ange du bon Dieu, » et malheur à ceux qui n'écoutent point la voix de cet ange ! Judas n'a point écouté la voix du remords, il a fermé son cœur aux reproches intimes de sa conscience. Aussi Dieu, pour le châtier, lui a endurci le cœur comme il avait endurci le cœur du Pharaon d'Egypte.

Le remords qu'on éprouve après une confession incomplète, après une communion indigne, est une grande grâce de Dieu, et c'est à elle que bien des sacrilèges ont dû leur pardon et leur salut, car ne pouvant supporter ce supplice, ils se sont réfugiés dans le cœur très miséricordieux de Jésus et ils sont allés puiser dans une nouvelle confession humble, sincère, loyale et pleine de repentir, le pardon et la paix. Mais si le sacrilège ne fait pas son profit de ce châtiment qu'on appelle le remords, Dieu l'en délivre bientôt pour le remplacer par un autre châtiment moins douloureux, nullement douloureux même, mais dont les suites sont épouvantables : l'endurcissement, qui enhardit au crime, qui enlève toute pensée de repentir, qui rend insensible à tous les moyens de salut... On se demande parfois comment expliquer l'endurcissement de certaines gens, leur haine profonde pour tout ce qui touche de loin ou de près à la religion, leurs blasphèmes et leur impiété : le secret de tout cela se trouve presque toujours dans une communion sacrilège.

4. — Le quatrième châtiment de Judas fut le désespoir et l'impénitence finale. Comme Caïn, il se dit à lui-même : « Mon crime est trop grand pour que j'en obtienne le pardon, » et il mourut dans l'impénitence.

Le désespoir et l'impénitence finale sont souvent aussi la conséquence, le châtiment de la communion sacrilège. Un jour, un prêtre portait le viatique à un malade. A la vue de son Dieu, le malade s'écrie tout à coup d'une voix effrayante : « Voilà mon juge ! » Le prêtre cherche à le rassurer ; c'est en vain. « J'ai péché, continue le malade, j'ai livré le sang du juste. La première fois de ma vie que j'ai communié, j'ai communié indignement. » A ces mots, il se couvre le visage et s'enfonce dans son lit en proie à d'horribles convulsions. On le découvre et on le trouve mort, mort en désespéré ! Du jour de la communion sacrilège, on peut dire ce que le prophète Sophonie disait du jour de la ruine de Jérusalem : « Ce sera un jour de colère, un jour de tristesse et d'angoisse, un jour d'affliction et d'horreur, un jour de ténèbres et d'obscurité, un jour de nuages et de tempête [1]. »

N'imitez pas ces désespérés et ces impénitents. Quels que soient le nombre, la grandeur et l'énormité de vos fautes, ayez toujours confiance dans la miséricorde du bon Dieu. Oui, Judas lui-même eût obtenu son pardon s'il n'avait pas désespéré. « Imbécile de Judas, disait le P. Milléniot, niais que tu es, si au lieu de désespérer, tu étais allé trouver Pierre le chef des apôtres en lui disant : « Malheureux que je suis, j'ai trahi notre bon maî« tre, je l'ai livré pour trente deniers, je suis perdu, « perdu à jamais ! » Pierre t'aurait pris dans ses bras et t'aurait dit : « Non, tu n'es pas perdu ! « Repends-toi, Judas, le Sauveur m'a donné le « pouvoir de remettre les péchés. A genoux ! je « vais te pardonner. » Mais tu as eu trop d'orgueil pour faire cette démarche, et te voilà perdu à tout jamais ! » Ah ! si dans une heure d'égarement vous avez imité Judas, si comme lui vous avez trahi et livré votre Dieu, ah ! je vous en conjure, ne désespérez pas comme lui, ne dites pas : « Mon crime est trop grand pour que j'en obtienne le pardon ! » mais allez trouver Pierre, c'est-à-dire allez au confessionnal vous agenouiller aux pieds du prêtre à qui Jésus-Christ a donné le pouvoir de remettre les péchés, et lui, vous étreignant dans les bras de sa miséricorde, vous relèvera, vous pardonnera. Mais si, comme Judas, l'orgueil vous retient, vous êtes perdus, à jamais perdus. « Chargez-vous donc d'espérer, vous dirai-je avec saint François de Sales ; et moi, quels que soient le nombre et la grièveté de vos fautes, je me charge de tout le reste. »

5. — Le cinquième châtiment de Judas fut une mort honteuse et horrible. Judas se pendit, et son corps s'étant rompu par le milieu, ses entrailles se répandirent par terre.

Une mort terrible et honteuse, c'est encore le châtiment infligé souvent aux communiants indignes. Saint Cyprien raconte que de son temps une femme ayant osé aller communier sans se confesser, après avoir mangé des viandes défendues, se sentit comme étouffée et mourut à la Table sainte, dans des convulsions affreuses, en présence de tous les assistants effrayés. — Nous lisons dans l'histoire que Lothaire, roi de Lorraine, dégoûté de sa femme Teuteberge, l'avait quittée pour en épouser une autre nommée Valdrade. Alors saint Adon, archevêque de Vienne, en informa le Saint-Siège. La reine légitime porta aussi plainte à Rome, et le pape Nicolas Ier, après un mûr examen, excommunia Lothaire. Toutes les intrigues et toutes les menaces du roi échouèrent devant le Pontife, intrépide défenseur de la vérité catholique et de la sainteté conjugale. Alors le roi prit le parti de dissimuler et il se rendit en Italie pour demander l'absolution de son crime. Il trouva à Rome le pape Adrien II, successeur de Nicolas Ier. « Prince, lui dit ce pontife, avant de lui donner la sainte hostie qui devait sceller sa réconciliation, si vous avez ferme résolution de n'avoir plus de commerce adultère avec Valdrade, approchez et recevez avec confiance le sacrement de la vie éternelle ; sinon, n'ayez pas la témérité de recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ et de vous incorporer en les profanant votre propre condamnation. » Le pon-

[1] Sophon., I, 15.

tife parla de la même manière aux seigneurs qui accompagnaient le roi et qui étaient complices de son adultère. A ces paroles formidables, quelques-uns saisis d'effroi se retirèrent ; mais la plupart communièrent avec le monarque. Après ce sacrilège, Lothaire se hâtait avec son cortège de rejoindre l'objet de sa passion ; mais arrivé à Lucques il fut atteint d'un mal étrange ; il perdit ses cheveux, ses ongles, sa peau même tomba, et il périt misérablement ainsi que la plupart des seigneurs qui avaient sacrilègement communié avec lui. — De même, c'est aux communions indignes que l'apôtre saint Paul, inspiré de Dieu, attribuait un grand nombre de maladies, d'infirmités et de morts subites. (I Cor., XI, 30).

6. — Enfin le dernier, le plus épouvantable châtiment infligé à Judas, c'est l'enfer. L'Esprit-Saint parlant de Judas dit « qu'après avoir été choisi pour l'apostolat, il est devenu prévaricateur et s'en est allé au lieu qui lui convenait. » Quel est ce lieu ? C'est celui dont Notre-Seigneur parle dans l'Evangile : « C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents, » c'est l'enfer. Là Judas est enfermé depuis dix-neuf siècles et il le sera pendant toute l'éternité, « environné de la colère de Dieu comme le poisson par l'eau, » disait le vénérable curé d'Ars.

L'enfer et ses tourments effroyables, voilà ce qui est réservé à tous ceux qui communient indignement, c'est-à-dire sciemment et volontairement en état de péché mortel, s'ils ne réparent leurs sacrilèges avant de mourir.

La communion indigne n'attire pas seulement les malédictions divines sur les individus qui s'en rendent coupables ; elle les attire même sur les familles et sur les nations, et c'est à elle que saint Cyprien et saint Jean Chrysostome attribuaient la plupart des calamités publiques de leur temps.

Evitons donc à tout prix le malheur de la communion sacrilège, et pour cela voyons en terminant quelles en sont les causes.

III. — *Ressemblances dans les causes.*

1. — La première cause de la trahison de Judas et de sa perte, ce fut une passion mal combattue. Judas était enclin à l'avarice, et comme il ne le combattit pas assez, ce funeste penchant le rendit voleur, dit l'apôtre saint Jean ; puis sa passion augmentant à mesure, il en vint, pour la satisfaire, jusqu'à trahir et vendre son maître. Enfin l'orgueil l'empêcha de s'avouer coupable, de se repentir et d'implorer son pardon.

Une passion mal combattue, puis l'orgueil qui empêche ensuite de s'avouer coupable et d'implorer son pardon, telles sont aussi les causes de la communion sacrilège. C'est l'avarice qui a conduit Judas à la trahison et à sa perte. C'est l'avarice également ou une autre passion quelconque, la haine, l'impureté surtout qui conduit à la communion sacrilège. A force de satisfaire cette passion par laquelle on se laisse posséder, on en arrive à trahir, à livrer Jésus-Christ, à faire des sacrilèges plutôt que d'y renoncer.

Le P. Léonard de Port-Maurice, célèbre missionnaire, versait des larmes abondantes chaque fois qu'il prêchait des missions. « Mais, mon Père, qu'avez-vous ? » lui disaient ceux qui étaient les témoins étonnés de sa douleur. — « Ah ! répondait-il, il se prépare, pour tel jour, plusieurs calvaires où Jésus-Christ sera crucifié ! Rien de plus commun que ce crime. Vous ne savez donc pas que plusieurs cachent leurs péchés en confession ; d'autres n'en font pas connaître la malice ; plusieurs ne se repentent pas ! Pour peu qu'on aime Dieu, peut-on se dispenser de pleurer ? »

Le défaut de sincérité dans la confession, voilà donc, d'après ce célèbre missionnaire, une des causes de la communion indigne.

Tous, n'est-ce pas ? vous voulez éviter le sacrilège à l'avenir et le réparer si vous vous en êtes rendus coupables dans le passé. A tout prix soyez donc sincères dans la confession qui doit précéder votre communion pascale, et soyez-le aussi dans toutes vos autres confessions.

Ne dites pas : « Que pensera de moi mon confesseur si je lui fais l'aveu de telle ou telle faute ? » Il pensera de vous ce qu'il voudra, que vous importe ? pourvu que vous fassiez une bonne confession et une bonne communion. — Et puis, que croyez-vous que le prêtre pensera de vous si vous lui faites des aveux humiliants ? Le voici, ce qu'il pensera. Il admirera votre foi, votre courage ; il pensera de vous ce qu'en pense Dieu lui-même, à savoir, qu'il y a plus de joie au ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence ; il pensera de vous que si pour vous c'est humiliant, c'est honteux d'avoir commis certains péchés, c'est bien, c'est beau, c'est courageux, c'est glorieux de l'avouer loyalement et de vous en repentir. « C'est être grand que de reconnaître qu'on a été misérable, » disait Pascal.

Ne dites pas : « Que pensera de moi mon confesseur si je lui fais l'aveu de telle ou telle faute honteuse ? » Le voici, ce qu'il pensera. Il pensera de vous ce que saint François de Sales pensait d'un grand pécheur qui venait de lui faire sa confession. « Que pensez-vous de moi ? » lui dit cet homme après ses pénibles aveux. — « Ce que je pense de vous, mon enfant ? lui répondit le saint évêque en l'embrassant, je pense que maintenant vous êtes l'ami du bon Dieu, je pense que maintenant vous êtes un saint. »

Voilà quels seront les sentiments du prêtre à qui vous ferez l'aveu de vos fautes. Ne faut-il pas être insensé, puisqu'il en est ainsi, pour ne pas oser les lui avouer ? Du reste, si vous préférez un confesseur étranger, pour quelque motif que ce soit, vous avez la liberté la plus complète de le choisir. Si le confesseur étranger qu'on fait venir dans votre paroisse ne vous convient pas non plus, vous avez le droit et la liberté d'aller en trouver un autre. Allez au village voisin, allez en ville, allez partout où vous voudrez ; mais à aucun prix ne faites jamais une confession sacrilège.

2. — Le manque de repentir, voici la seconde cause du sacrilège, cause peut-être encore plus fréquente que le manque de sincérité.

On s'accuse par exemple d'avoir manqué à la messe le dimanche, mais on est bien décidé de continuer comme par le passé. D'où il suit que manquant d'une condition essentielle, de la contrition, la confession est mauvaise, et mauvaise aussi la communion que l'on fait après. — Ou bien encore, on s'accuse d'avoir profané le mariage en mettant à la multiplication de la vie des empêchements criminels, et en s'accusant on ne regrette pas sincèrement d'avoir profané la sainteté du mariage, on est bien décidé, pour s'éviter des charges qu'on ne veut pas supporter, de continuer à le profaner. D'où il suit que manquant d'une condition essentielle, de la contrition, la confession est mauvaise, et mauvaise aussi la communion que l'on fait après. — Ou bien, on s'accuse de fréquentations coupables, et en s'accusant on ne regrette pas ces fréquentations et les fautes qui les ont accompagnées, on n'a pas l'intention d'abandonner ces pratiques défendues, on est au contraire fermement décidé à les continuer. D'où il suit que manquant d'une condition essentielle, de la contrition, la confession est mauvaise, et mauvaise aussi la communion que l'on fait après.

Vous pouvez tromper votre confesseur : rien de

plus facile ; vous pouvez vous faire illusion à vous-même : rien de plus commun ; mais tromper Dieu, échapper à sa justice, c'est impossible.

Que faut-il conclure de tout cela ?

Qu'il ne faut pas communier ? — Oh ! non, gardez-vous bien de le croire ! Car en ne communiant pas, vous vous révolteriez contre l'ordre formel de Jésus-Christ et de son Eglise, vous les outrageriez, vous commettriez un crime contre Dieu, contre la famille, contre la société.

Ce qu'il faut conclure uniquement, c'est qu'il ne faut jamais communier indignement. Ce qu'il faut conclure, c'est qu'il faut toujours faire de bonnes communions, et par conséquent les faire précéder de confessions humbles, sincères, loyales, accompagnées d'un vrai repentir et de la résolution ferme de faire des efforts pour ne plus retomber dans vos fautes mortelles. Si vous ne voulez pas remplir ces deux conditions, la sincérité et le repentir, alors, crime pour crime, il vaudrait mieux pour vous ne pas vous confesser, ne pas communier, il vaudrait mieux ne pas faire vos Pâques.

Notre-Seigneur, dans ses révélations à la pieuse vierge Marie Lataste, a déclaré lui-même que ses jugements de sévérité et de justice tombent surtout sur deux sortes de personnes : sur celles *qui ne communient pas* et sur celles *qui communient d'une manière indigne*. « Les premières, dit-il, celles qui ne communient pas, sont dans un état de mort. Elles ressemblent à un arbre qui, n'ayant plus de sève, se dessèche et meurt ; elles sont pareilles à un poisson mis hors de l'eau qui, n'étant plus dans son élément, périt ; elles sont comme un homme qui voudrait vivre sans manger. Pour ceux qui me reçoivent avec un cœur impur, souillé et sacrilège, bien plus terribles encore seront mes jugements, car il n'est point de paroles capables d'exprimer la noirceur et l'infamie de leur crime. »

Communiez, et même communiez souvent, car plus vous communierez, plus vous honorerez Notre-Seigneur Jésus-Christ, plus vous lui causerez de plaisir, plus vous serez utile à votre âme... Mais communiez bien, communiez dignement, communiez saintement, et si dans le passé il vous est arrivé de faire une communion sacrilège ou même plusieurs communions sacrilèges, ne désespérez pas pour cela : fuyez, mais fuyez dans le cœur très miséricordieux de Jésus ; fuyez, mais fuyez au confessionnal ; puis revenez à la Table sainte, revenez donner à Jésus non plus le baiser hypocrite de Judas, mais le baiser de Pierre, le pécheur repenti. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS POUR LE JOUR DE LA PREMIÈRE COMMUNION [1]

A la messe

APRÈS LA COMMUNION

I

Dilectus meus mihi, et ego illi.

Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui.

(Cant., II, 16).

Mes chers enfants, le mystère de l'union si désirable et si désirée est accompli. La divine rencontre a eu lieu. Jésus, l'ami de votre jeunesse, s'est donné à vous. Et, comme l'Epouse du Cantique vous pouvez dire : « *Dilectus meus mihi !* Mon bien-aimé est à moi. »

Oui, Jésus est à vous, chers et heureux enfants. Il est à vous, car il est en vous. — C'est lui-même, lui, avec sa divinité et son humanité ; lui, avec ses grandeurs et ses amabilités infinies ; lui, avec tous les trésors de sa grâce, dont il veut enrichir vos âmes ; lui, avec ses promesses éternelles et l'avant-goût du ciel, dont l'Eucharistie est le gage assuré.

Il est à vous. Et c'est pour vous appartenir sans retour ; — pour vivre en vous, pour faire société de vie avec vous, avec vous si petits, si pauvres, si faibles ; avec vous qui comprenez si peu encore les adorables excès de son amour ; avec vous qui, à peine entrés dans la vie, l'avez peut-être déjà beaucoup offensé !...

Quel honneur pour vous, chers enfants ! Quelle bonté de sa part ! Quel bienfait que sa présence ! Quel don que celui qui vient de vous être fait !

Ah ! reconnaissez la grandeur, la valeur de ce don... Bénissez cette bonté. Dites et redites merci à Jésus qui s'est donné à vous !

« *Et ego illi !* Et je suis à lui ! » — Jésus vous appartient. N'est-il pas juste que, de votre côté, vous lui apparteniez ? Il s'est donné à vous ; n'est-il pas naturel qu'en retour vous vous donniez à lui ?

Sans cela, l'union ne serait pas parfaite. Vous n'auriez pas *communié*, dans toute la vérité du mot, car qui dit communion dit rapprochement, don mutuel de deux êtres qui s'aiment : Jésus d'une part, et le chrétien de l'autre.

Soyez donc à lui, comme il est à vous. Que tout votre être soit à lui : votre esprit et toutes ses pensées, votre cœur et tous ses désirs, toutes ses affections, votre volonté et tous ses actes, votre corps et tous ses sens, votre âme et toutes ses puissances. Que tout en vous soit voué, consacré désormais à le mieux connaître, aimer et servir.

Soyez à lui, non pour un temps, mais pour toujours. Soyez à lui, non dans une mesure, et à de certaines conditions, mais sans mesure, sans condition, sans réserve.

Voyez comme il vous appartient dans ce sacrement de l'Eucharistie où il se donne à vos âmes. Où sont ses conditions ? Où sont les limites que son amour s'impose ? Où est le temps qu'il se réserve ? N'est-il pas là toujours, pour se donner tout entier et à tous ?

Soyez donc à Lui, et il vous rendra heureux, car il est la félicité sans mélange, et la béatitude éternelle.

Soyez à Lui, et il vous enrichira, car il est l'opulence et la plénitude.

Soyez à Lui, et il vous gardera, car il est l'ami sûr et fidèle.

Soyez à Lui, et il vous sanctifiera, car il est l'auteur de la grâce et le principe de tout bien.

Soyez à Lui, et il vous sauvera, car il est le Sauveur !

[1] Voir page 61.

II

Inclinavit cœlos, et descendit.
Il a abaissé les cieux, et il est descendu. (Ps. XVIII, 10).

Il n'y a qu'un instant, tandis que vous vous avanciez, émus et recueillis, vers la Table sainte, on chantait ces strophes du ravissant cantique où la foi, la piété, toute l'âme chrétienne enfin de Gounod se sont exprimées, et qui commence par ces mots, échos de ceux que je viens de citer :

Le ciel a visité la terre !

Oui, mes enfants, le ciel a visité la terre, puisque le grand Dieu du ciel est descendu dans vos cœurs.

A cette heure, chacun de vous, en toute vérité, peut dire : Le ciel est dans mon cœur, le ciel c'est mon cœur !

Ciel nouveau, que Dieu remplit de sa présence de grâce et de bonté !

Quel honneur, mes enfants, vient de vous être fait ! Ah ! comprenez combien le Seigneur est bon pour vous, et puisque vous êtes en ce moment un ciel pour lui, traitez-le comme il est traité dans le ciel de sa gloire.

Or, au ciel, Dieu est adoré ! Les anges qui entourent son trône sont prosternés en sa présence et s'humilient devant lui, reconnaissant sa grandeur, rendant hommage à sa majesté infinie.

Adorez-le dans le ciel de vos cœurs ; reconnaissez vous aussi ses droits souverains ; tenez-vous devant lui dans un grand sentiment d'humilité, de soumission, d'entière dépendance. Adorez-le dans le silence de l'admiration, vous redisant intérieurement les paroles du cantique :

O mon âme, adore et tais-toi !

Au ciel, Dieu est loué, béni, acclamé. Sans cesse retentit en son honneur le cantique de l'action de grâces. En même temps que l'on proclame sa sainteté, on rend un éternel hommage à sa bonté.

Bénissez-le, vous aussi, dans le ciel de vos cœurs. Exprimez-lui votre reconnaissance, adressez-lui la louange de vos lèvres, et plus encore, celle qui monte des profondeurs de l'être, de la source d'où partent tous les nobles et grands sentiments.

Au ciel, Dieu est aimé. Tout converge vers lui. Il est le centre d'attraction, le foyer souverain, l'océan unique auquel les anges et les élus viennent s'abreuver, raviver sans cesse leur amour, se reposer avec bonheur. Ils aiment : ils ne savent plus, ils ne peuvent plus aimer que Dieu, besoin irrésistible de tout leur être, souverain et unique bien.

Enfants, aimez-le dans le ciel de vos cœurs. C'est le même Dieu que l'Eucharistie vient de vous livrer, c'est le don de l'amour que vous venez de recevoir.

Du saint amour c'est le mystère,

chantait-on tout à l'heure ; répondez donc à l'amour par l'amour.

Au ciel, Dieu règne et gouverne. Il est l'unique maître ; tout est soumis à son empire, tout est en harmonie avec sa volonté trois fois sainte.

Que tout aussi soit assujetti à cette bienfaisante volonté dans le ciel de vos cœurs. « *Tu solus Dominus ; tu solus altissimus, Jesu Christe !* » Seigneur Jésus, nous ne voulons pas obéir à d'autre maître qu'à vous. Implantez, étendez, affermissez votre règne en nos âmes : « *Adveniat regnum tuum !* »

Que votre volonté soit acceptée, respectée, accomplie, dans votre ciel terrestre, comme elle l'est dans votre ciel de gloire : « *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra* [1]. »

Au ciel Dieu n'est plus offensé. Il le faut bien, puisqu'on l'aime et qu'il est le maître souverain et respecté. Plus de rébellion à son autorité, plus de mépris de sa bonté. Plus de mensonge, plus d'orgueil, plus de souillure.

Ah ! qu'il en soit ainsi désormais, chers enfants, dans le ciel de vos cœurs ! Tout y est beau, tout y est pur à cette heure. Promettez-donc à Celui qui l'habite, au Dieu de pureté, promettez-lui de l'honorer, de le traiter si bien toujours qu'il retrouve en ce ciel les délices de l'autre.

Au ciel enfin, on se souvient de la terre. Les élus de Dieu ne sont pas tellement absorbés par la jouissance de leur bonheur, qu'ils en oublient ceux qu'ils ont laissés ici-bas, qui luttent, qui souffrent, qui travaillent à se rendre dignes d'aller les rejoindre un jour et partager leur félicité.

Et vous aussi, souvenez-vous, heureux enfants, souvenez-vous, à cette heure, de ceux qui vous sont chers, de vos parents, de vos amis, de tous ceux qui ont quelque droit à votre reconnaissance et à votre affection. Pour eux, demandez les grâces qui leur sont nécessaires. Celui qui s'est donné à vous ne peut rien vous refuser en ce jour.

Souvenez-vous aussi de ceux qui ne sont plus, de ceux qui ont quitté cette terre et qui attendent dans le vestibule du ciel, au purgatoire, l'honneur d'être admis à la félicité éternelle. Ils sollicitent le souvenir de votre intercession, l'aumône de votre prière. Pour eux aussi montrez-vous généreux, et qu'ainsi ce jour à jamais béni de votre première communion où le ciel est descendu dans vos cœurs, soit aussi pour eux celui de leur entrée définitive dans le ciel objet de tous leurs désirs et terme de toutes leurs espérances.

---

[1] Matth., VI, 10.

III

Quam bonus Israël Deus !
Qu'il est bon le Dieu d'Israël ! (Ps. LXXII, 1).

C'est le cri qu'arrachait au saint roi David le souvenir des bienfaits de Dieu à son égard. N'est-ce pas aussi celui qui, à cette heure, doit s'échapper de vos lèvres et de vos cœurs, chers enfants, vous que Dieu vient de traiter avec tant de bonté, vous qu'il vient de gratifier du bienfait de sa présence eucharistique ?

Ah ! qu'il s'est montré bon pour vous dans le passé le Dieu qui s'est donné à vous en ce jour ! Jusqu'ici votre existence a été marquée d'innombrables bienfaits, que son amour vous a prodigués... Mais combien, depuis trois jours, il s'en est montré plus prodigue encore !

Qu'étiez-vous hier ? Qu'êtes-vous aujourd'hui ? Hier vous étiez des pécheurs retenus sous le joug de Satan. Aujourd'hui vous êtes des justes, redevenus les amis de Dieu. Hier vous étiez troublés par le remords de la conscience. Aujourd'hui vous jouissez d'une paix ineffable et d'un bonheur qui se reflète sur vos visages. Hier vous étiez dignes de l'enfer. Aujourd'hui vous goûtez la joie sans mélange du ciel !

Qui donc a opéré ce changement ? Qui vous a mis en possession de telles prérogatives ? Qui, sinon le Dieu d'inexprimable bonté qui s'est incliné vers vous, vous a purifiés, vous a pardonnés, vous a visités ?

Ah ! chers enfants, laissez libre cours à votre reconnaissance, et de vos cœurs débordants laissez échapper ces paroles du cantique de Zacharie, qui conviennent si bien à la circonstance : « Béni soit le Dieu d'Israël qui, dans son infinie bonté, a visité nos âmes et leur a apporté une grâce de rédemption et de salut ! *Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ !* [1] »

Béni soit ce Dieu très haut et très puissant qui, dans sa condescendance extrême et n'écoutant que l'impulsion de sa miséricorde, est descendu des hauteurs des cieux jusque dans les profondeurs de notre bassesse et l'abîme de notre misère : « *Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos oriens ex alto !* [2] »

Béni soit-il d'être venu nous communiquer, avec le bienfait inestimable de sa présence, la grâce de le servir et de marcher devant lui dans la voie de la sainteté, dans la pratique de la justice, d'y progresser et d'y persévérer tous les jours de notre vie : « *Serviamus illi in sanctitate et justitia coram ipso, omnibus diebus vitæ nostræ !* [3] »

Puissiez-vous, chers enfants, vous montrer fidèles à cette grâce, et ne jamais opposer à la bonté de Dieu l'ingratitude d'une conduite coupable, provenant de l'abus ou de l'oubli de ses bienfaits !

Et puisque, en ce jour, Dieu veut faire, en quelque sorte, déborder la mesure de ses faveurs, ne craignez pas, mes enfants, de lui demander des grâces exceptionnelles, soit pour vous, soit pour ceux qui vous sont chers.

Peut-être parmi vous s'en trouve-t-il que le Seigneur a regardé d'un regard de prédilection, sur lesquels il a arrêté son choix, et qu'il veut élever à la sublimité des fonctions sacerdotales ; dont il veut faire des pasteurs des âmes pour les instruire dans la science du salut, et les guider dans la voie de la paix et de la vie éternelle : « *Et tu puer propheta Altissimi vocaberis : præibis enim ante faciem Domini... ad dandam scientiam salutis plebi ejus... ad dirigendos pedes in viam pacis...* [1] » Ah ! que ceux-là lui demandent la grâce d'être fidèles à cet appel miséricordieux et de répondre à cette vocation sublime ! Le jour de la première communion est souvent un jour décisif, où se fait entendre la voix de Dieu qui appelle à sa suite. Heureux ceux qui entendent cette voix, plus heureux encore ceux qui s'y montrent dociles !

Peut-être aussi, mes enfants, parmi ceux qui vous entourent et sont témoins en ce jour de votre bonheur, s'en trouve-t-il dont l'intelligence est obscurcie par le doute, dont le cœur est enveloppé dans les ténèbres de l'indifférence, dont l'âme, faut-il le dire ? est plongée dans la mort du péché. Ah ! pour ceux-là demandez, demandez les bienfaisantes clartés de la lumière divine, qui fasse resplendir à leurs yeux la vérité, et leur permette de marcher désormais dans la voie qui mène à l'éternelle vie : « *Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis !* [2] »

O Dieu d'Israël ! Dieu de l'Eucharistie si bon pour votre peuple, les rachetés de tous les siècles, si bon aujourd'hui pour ces enfants, exaucez leur prière, qui est aussi la nôtre !

IV

Vos estis templum Dei vivi.
Vous êtes le temple du Dieu vivant.
(II Cor., VI, 16).

Telle est, mes chers enfants, la parole qui monte de mon cœur à mes lèvres en songeant à l'ineffable mystère qui vient de s'accomplir ici même, il n'y a qu'un instant.

[1] Luc, I, 68.
[2] *Ibid.*, 78.
[3] *Ibid.*, 75.

[1] *Ibid.*, 76.
[2] *Ibid.*, 79.

Les cieux se sont ouverts. Dieu en est descendu ; il est venu, sous la forme d'une hostie, honorer ce temple de sa présence adorable, puis, sous cette même forme, il est venu dans vos cœurs. Ces cœurs sont devenus son temple : « *Vos estis templum Dei vivi!* »

L'âme du chrétien est un temple où Dieu habite par sa grâce. Cette grâce, vous l'avez tous reçue au jour de votre baptême et, en la recevant, vous avez reçu Dieu. Les trois Personnes divines ont réalisé, ce jour-là, leur promesse : « *Apud eum veniemus et mansionem apud eum faciemus* [1]. Nous viendrons dans l'âme du juste, et nous y établirons notre demeure. »

Mais cette grâce baptismale, tous peut-être vous ne l'avez pas conservée. Le péché hélas ! vous l'a fait perdre. Dès lors que le péché est entré dans votre âme, Dieu en est sorti. Ce temple de votre âme, habité par la divinité, est devenu le séjour du démon. Comment le Dieu de pureté eût-il pu y demeurer encore ? Que peut-il y avoir de commun entre le Christ et Belial ? « *Quæ autem conventio Christi ad Belial ?* [2] »

Dieu soit béni ! Cette grâce perdue, vous l'avez recouvrée par la pénitence. Ce Dieu dont le péché vous avait séparé, vous l'avez ramené en vos âmes, durant la retraite purifiante qui a précédé votre première communion. Vous êtes redevenus les temples de Dieu, ses temples saints : « *Templum Dei sanctum est, quod estis vos* [3]. »

Mais voilà que Dieu a voulu habiter en vous d'une manière encore plus personnelle et plus sensible que par sa grâce. Et c'est ce qu'il a fait, en vous honorant, en ce beau jour, de sa présence eucharistique.

Son corps, son sang, son âme, sa divinité, tout l'être divin et tout l'être humain de Jésus-Christ sont présents dans votre âme !

Quel honneur pour vous, mes enfants !

« *Vos estis templum Dei !* » s'écrie saint Paul, et, après lui, la sainte Eglise, votre mère selon la grâce, vous répète par ma bouche : « *Vos estis templum Dei!* Vous êtes les temples de Dieu. » Comme pour vous dire : Voyez donc si vous êtes honorés ! Voyez donc si Dieu vous aime !

Et en même temps qu'elle vous dit cela, l'Eglise vous rappelle les obligations que cet honneur, que cet amour vous impose. « *Templum Dei sanctum,* nous dit-elle avec l'Apôtre. Vous êtes, vous devez être le temple saint de Dieu. »

C'est quelque chose de bien glorieux pour vous, mes enfants, d'être les temples et les demeures de Dieu. Mais encore faut-il que ces demeures, que ces temples soient saints.

Si Dieu honore vos âmes en daignant y habiter, n'est-il pas juste, comme le dit le Psalmiste, que ce temple honore Dieu en étant saint comme est saint Celui qui y habite ? « *Domum tuam Domine decet sanctitudo* [1]. »

En ce jour, mes enfants, le Seigneur est venu dans des temples saints. Vos âmes ne respirent que sainteté, et les anges du ciel, en les voyant, sont dans l'admiration, si j'osais je dirais : dans l'extase.

Puissiez-vous conserver à ces temples vivants cette sainteté qui les rend en ce jour si dignes des regards des anges, et au Roi des anges si doux à habiter ! « *Templum Dei sanctum !* »

Comment vos âmes resteront-elles saintes ?

Par la pureté que vous conserverez en elles ; par le désir constant que vous y entretiendrez de plaire à Dieu en toutes choses et d'éviter tout ce qui pourrait lui déplaire ; par la pratique des vertus chrétiennes, qui sont comme les degrés par lesquels l'âme s'élève jusqu'à la ressemblance divine, jusqu'à la perfection de la sainteté qui brille dans le divin modèle, Jésus-Christ.

Il est dit du temple de Salomon qu'il n'y avait pas une seule place qui ne fût recouverte d'une couche d'or : « *Nihil erat in templo quod non auro tegeretur* [2]. »

Puisse-t-il en être ainsi de vous, chers enfants, temples vivants, temples sanctifiés par la présence du Roi du ciel ! L'or que ce Roi veut voir en vous n'est autre que celui de la pureté et de l'amour ; c'est un ornement qu'il préfère à tout autre et dont l'éclat est bien plus doux à son cœur que celui de l'or le plus pur.

Que tout donc brille en vous désormais, que tout y ait l'éclat de l'or ! « *Nihil quod non auro tegeretur.* »

Et pour entretenir la sainteté dans le temple vivant de vos âmes, ah ! chers enfants, gardez-y le Dieu de sainteté, Celui qui sanctifie tout ce qu'il touche, recevez-y souvent, le plus souvent possible, Celui qui a dit cette parole que je voudrais graver, que vous devriez graver dans votre mémoire en traits ineffaçables : « *Qui manducat me, ipse vivet propter me* [3]. Celui qui me mange, vivra de moi et en conformité parfaite avec moi ! »

[1] Joan., XIV, 23.
[2] II Cor., VI, 15.
[3] I Cor., III, 17.

[1] Psalm., XCII, 5.
[2] I Reg., VI, 22.
[3] Joan., VI, 58.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 6 martii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermons pour Pâques. — I. Le Christ-Roi, 209.

Petit Carême sur le livre de Job. — *15e Instruction :* La confession annuelle, 211. — *16e Instruction :* Job figure du Christ souffrant, 213.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — V. La contrition. Nature, qualités, espèces, 215.

Nouvelles instructions pour le Jubilé. — V. Jésus-Christ et les enfants, 218. — VI. Jésus-Christ et les classes populaires, 220. — VII. Jésus-Christ et les malades, 222.

Récits et Causeries. — III. La peur, 224.

SERMONS POUR PAQUES

I

LE CHRIST-ROI

Christus vivit, Christus regnat, Christus imperat.

Jésus-Christ vit, il règne, il commande.

Mes bien chers frères,

Il peut vous sembler étrange que je vienne vous tenir ce langage au début d'un siècle qui se fait gloire de son impiété ; et cette affirmation vous paraîtra sans doute audacieuse, alors que tout conspire autour de nous à persécuter le Christ et ses disciples, à battre en brèche ses enseignements et ses œuvres, alors que les uns refusent de le reconnaître pour Dieu, et que les autres vivent comme s'il n'y avait jamais eu de Rédemption. Et cependant je répète avec l'accent d'un esprit convaincu : *Christus vivit, Christus regnat, Christus imperat*, comme je l'ai vu naguère écrit en lettres d'or sur l'obélisque célèbre qui domine la place Saint-Pierre de Rome.

Et vous allez juger, mes frères, si j'ai raison, en dépit du matérialisme qui prétend nous ravaler au rang des animaux, en dépit de cette secte nouvelle dont toute la doctrine se résume en ce ridicule scepticisme : « O Dieu, si vous existez, sauvez mon âme, si j'en ai une ! » en dépit de tous ceux-là qui croient, les insensés, avoir mis le Christ au tombeau pour la dernière fois.

Ils disent, en effet, les méchants : « Le Christ n'est plus, son Eglise se meurt de vétusté, sa doctrine a vieilli, sa morale est démodée, ses temples sont déserts, c'en est fait de lui. » Et je réponds : « *Christus vivit*, le Christ vit, car la haine ne poursuit pas les morts. »

Ils disent encore : « Votre Christ est un roi sans états, sans armée, sans prestige et sans puissance ; autrefois les peuples se prosternaient au pied des papes et des évêques, mais aujourd'hui votre pape est captif dans un palais et ses foudres sont bien émoussées ; les évêques comme de vulgaires malfaiteurs sont traduits à la barre commune, eux qui jadis faisaient loi et exerçaient haute et basse justice ; et les prêtres déconsidérés, épiés, traqués, avilis, n'auront bientôt plus le droit de paraître en public. » Et cependant je dis : « *Christus regnat*, car on ne fait pas la guerre aux rois découronnés. »

Ils disent toujours : « Il fut un temps où les nations s'estimaient heureuses et fières de se placer à l'ombre de la croix, où une armée française se battait en carême pour un convoi de harengs, où l'épée rentrait d'elle-même au fourreau au jour indiqué par l'Eglise, où des multitudes s'ébranlaient pour courir à la conquête d'un sépulcre vide ; mais de nos jours le Décalogue n'est plus du nombre des lois existantes, les ordonnances de vos pontifes sont lettre morte et leurs décrets restent sans sanction. » Et je réponds : « *Christus imperat*, car il n'a cédé à personne ses droits souverains, et on ne se révolte pas contre un maître sans autorité. »

I

CHRISTUS VIVIT. Oui, le Christ vit. *In principio erat Verbum et Verbum erat Deus... et caro factum est. In principio*, c'est-à-dire avant tous les siècles, au commencement de l'incommensurable éternité, le Fils de Dieu était là, vivant au sein de son Père, d'une vie pleine, parfaite, admirable. Rien ne manquait à sa félicité, à sa gloire. Mais un jour il vit passer l'homme coupable, malheureux, fuyant l'Eden sous les menaces de l'épée fulgurante, et il tressaillit d'une immense compassion pour ce roi déchu. Il s'offrit aussitôt, victime d'amour, pour apaiser le céleste courroux ; il s'inclina vers l'homme, prit comme lui un vêtement, une chair semblable à la sienne, en couvrit sa dignité, afin que sur lui pût tomber tout le poids des vengeances divines. Et voici que le ciel s'entr'ouvre ; après quarante siècles d'attente voici que vient le Désiré des nations. O cieux, ô terre, tressaillez d'allégresse ! Séraphins, entonnez l'hymne de réconciliation et d'amour ! Peuples, rassurez-vous, le Sauveur du monde vient d'apparaître ! *Deus, ecce Deus !*

Il est là caché sous de frêles apparences, mais il vit, *vivit*. Il a reçu la vie d'une humble femme, il attend d'elle sa nourriture, ô mystère ! Et c'est lui qui donne l'être, le mouvement et la vie à toute créature, lui qui fournit la pâture aux petits oiseaux, la proie aux fauves du désert comme aux monstres de l'océan. Il vit, malgré les Juifs qui veulent un Messie riche et conquérant, malgré Hérode qui craint un rival en cet enfant enveloppé de langes, malgré nos passions qui se révoltent à l'aspect de ce dénûment, de cette abnégation, de cet anéantissement. Il vit et il grandit, soumettant, comme l'un de vous, ses mains au labeur et son front à la sueur, inconnu, ignoré, *fabri filius*. Mais un jour, le voici qui se révèle et qui proclame qu'il est *la voie, la vérité et la vie*, la vie du monde assis jusque-là dans l'ombre de la mort. Je suis, dit-il une autre fois, la résurrection et la vie ; et il le prouve à Naïm, chez Jaïre, à Béthanie. Ce n'est point assez : *Veni ut vitam habeant.* Et voici qu'enfin il réalise la promesse qui avait stupéfié les Juifs : EGO SUM PANIS VIVUS... *Celui qui mange ma chair vivra éternellement... Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous.* Et cette vie nécessaire, indispensable à l'homme, il la lui accorde par le plus grand des bienfaits, qui est en même temps le plus sublime des sacrements, l'Eucharistie. Maintenant, ô Jésus, vous pouvez disparaître, retourner à votre Père : le monde a le secret ineffable de la vie, et il l'aura jusqu'à la fin des temps. *Vivat Christus in æternum !*

Un jour pourtant, on vit le soleil refuser d'éclairer le plus horrible des attentats : Jésus, le bienfaiteur par excellence, l'ami du peuple, le thaumaturge acclamé si souvent par les foules reconnaissantes, mourait sur un gibet, entre deux scélérats. C'en est donc fait, ô Pilate, ô Caïphe, ô pharisiens perfides et hypocrites ! apposez vos scellés sur son tombeau, placez-y des gardes et

réjouissez-vous ! Mais hâtez-vous, car votre victoire sera de courte durée, et pour la première fois la mort va reculer épouvantée : *Ubi est mors stimulus tuus ?*

Le troisième jour à peine était à son aurore que déjà le Crucifié triomphant s'était échappé du sépulcre et apparaissait plein de vie à sa Mère, à Madeleine, aux Apôtres : *Surrexit, non est hic !* Puis, après quarante jours, il remonte au ciel, laissant à ses disciples des gages de vie et d'immortalité qui défient les impies et l'effort combiné de l'enfer et du monde : *Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles.* Courage et confiance ! Il est donc là au milieu de nous, vivant dans nos tabernacles, et de là il porte la vie partout, il inspire les bonnes œuvres, les dévouements sublimes, les morts héroïques. Oui, il est là plein de vie, aimant, généreux, désireux de se donner à tous. Il vit dans les âmes par sa grâce ; il vit dans la famille où il n'y a sans lui ni paix, ni joie, ni concorde ; il vit dans les sociétés modernes qui, quoiqu'elles fassent, sont imprégnées de l'influence surnaturelle de l'Evangile ; il vit dans son Eglise qui depuis dix-neuf siècles, constamment en butte à la persécution, est sortie victorieuse des catacombes comme elle a survécu aux tyrans de la Révolution. Tel le chêne défie l'orage et ses colères, telle la barque de Pierre se rit des fureurs de la tempête.

Christus non moritur. Le Christ ressuscité ne meurt plus ; il vivra dans son Eglise jusqu'à la fin des temps. Et voici que ses temples couvrent la terre, ses ministres sont partout, ses lois gouvernent le monde, sa morale inspire toute morale, sa doctrine surpasse toute doctrine. Il a eu la prétention d'être aimé par tous et plus que tous, et il l'est. L'amour c'est sa vie, l'aimer c'est vivre, et il n'y a de vie véritable que celle qu'il donne ou qu'il entretient.

II

Christus regnat. Roi éternel des siècles, roi de l'éternelle gloire, le Christ n'a quitté son céleste royaume que pour venir ici-bas conquérir vos âmes. A peine est-il né que les Mages font trembler l'ombrageux Hérode par cette question : *Où est le nouveau Roi des Juifs ?* Maintes fois, au cours de sa vie publique, les foules ravies veulent le proclamer roi ; il s'y refuse, son royaume n'est pas de ce monde, c'est-à-dire que si le monde et ses merveilles sont à lui, il en laisse à l'homme la jouissance éphémère pour se réserver l'empire suprême des âmes. En face du supplice, il affirme sa royauté, *quia rex sum ego ;* et ses ennemis lui en font un grief mortel. Toutefois, ses bourreaux, comme malgré eux, inscrivent sur sa croix *INRI*, Jésus de Nazareth, roi des Juifs, tant sa royauté s'impose d'elle-même à tous.

Mais regardez et considérez ce prodige à nul autre pareil. Voici que cette croix, instrument de supplice jusque-là abhorré, devient justement l'instrument de son triomphe et de sa gloire : *Regnavit a ligno Deus.* Hier ce bois était le gibet du scélérat, aujourd'hui le voilà vénéré, béni, adoré par des millions d'hommes. La croix, en effet, je la vois briller sur la couronne des rois et resplendir au sommet des plus superbes monuments, du Capitole au Panthéon, de Sainte-Sophie de Constantinople à Saint-Paul de Londres ; elle est à la place d'honneur dans le palais des riches comme dans la chaumière des pauvres ; je la salue sur la poitrine du brave comme sur le cœur de la Sœur de charité ; je la trouve au prétoire du juge et dans la salle d'hôpital ; c'est elle que le matelot salue au départ, elle qui reçoit les derniers baisers du moribond. Voilà donc le règne du Christ universellement établi, et établi par la croix : *In hoc signo vinces.* Et il n'est peut-être pas à cette heure une plage, si lointaine soit-elle, qui n'ait été ombragée par ce signe de la Rédemption.

Ouvrez l'histoire et saluez tous ces glorieux vaincus du Christ-Roi : Pierre, Paul, André, Cécile, Agnès, Laurent, Clovis, Constantin, Théodore, Benoît, Ignace, François, Vincent, Thérèse et mille autres. Et comptez, si vous le pouvez, tous les cœurs où il règne en souverain, toutes les âmes qu'il a subjuguées et pour qui le servir c'est régner, *servire Deo regnare est.* Après cela il faut bien avouer qu'il est aimé, notre Jésus, comme jamais roi ne le fut ; et si à son endroit la haine n'a jamais faibli, c'est parce que toujours il gêne les passions et que toujours il est roi et roi éternellement vainqueur.

Roi libérateur, qui dira ce que le monde lui doit de liberté, de vérité, de vraie fraternité ? Le monde s'en allait d'erreurs en erreurs, et il les dissipa par sa lumière radieuse et ravissante ; le monde s'écroulait sous le poids de ses hontes, croupissant dans le vice et l'ignominie, et Jésus vint qui prêcha la vertu, l'innocence, la pénitence, et qui nous délivra du péché et de ses amertumes, de la mort et de ses angoisses, de l'enfer et de ses terreurs.

Roi bienfaiteur, qui comptera les bienfaits qu'il a semés sur chacun de ses pas et ceux qu'il a, par son Eglise, répandus sur la terre ? Je l'ai suivi sur les bords enchanteurs du lac de Génésareth, et j'ai vu la foule enthousiasmée par sa parole et par ses miracles lui faire de superbes cortèges ; j'ai entendu cette foule chanter ses *hosanna* sans fin, en lui offrant les triomphes spontanés d'une royauté toute pacifique. Mais lui disparaissait du milieu d'eux, il s'arrachait à leurs ovations et se retirant seul sur la montagne il priait. Son heure n'était pas encore venue.

III

Christus imperat. Le Christ commande. Dans les profondeurs insondables de l'immuable éternité, le Verbe de Dieu parla et sur sa parole le monde à l'instant fut créé : *Dixit et facta sunt*, le soleil resplendit dans les hauteurs des cieux, la terre se mit à rouler dans l'espace et les astres à suivre leur carrière. Tout obéissait. L'ange seul un jour osa se révolter contre son Créateur : sa chute fut irrémédiable. L'homme, à son instigation, imita plus tard sa rébellion, et nous conservons encore, hélas ! dans notre nature les suites funestes de cette première faute. Mais l'Homme-Dieu vint qui répara tous ces désastres et restaura l'humanité. Il commanda à Satan, et Satan frémissant fut obligé de s'avouer vaincu ; il commanda à la mort, et la mort rendit ses victimes ; il commanda à la maladie, à la souffrance, et les infirmes se levèrent subitement guéris ; il commanda aux vents et à la mer, et le vent fit silence et la mer apaisa son courroux. *Omnis potestas data est mihi in cœlo et in terra.*

Oui, mes frères, Jésus-Christ est le maître souverain du ciel et de la terre ; il est notre maître et Seigneur à tous, qui que nous soyons, petits et grands, pauvres et riches, ignorants et savants, manants et princes ; et notre premier devoir est de lui obéir. Sa volonté nous est manifestée dans ce code impérissable qu'on appelle le Décalogue, loi toujours existante, qui ne tombera jamais en désuétude, contre laquelle on ne prescrira jamais, et qui sera un jour la matière de notre jugement.

Jésus-Christ commande et il est obéi. « *Ite, prædicate,* allez par le monde et prêchez l'Evangile à toute créature, » dit-il à ses apôtres. Et ils s'en vont, eux les pauvres, les ignorants, les bateliers d'hier, jetant sur tous les rivages les mystérieux filets dont le Maître a parlé et ramenant par milliers les poissons, comme au jour de la pêche

miraculeuse de Génésareth. « *Qui vos audit me audit,* qui vous écoute m'écoute, » dit encore Jésus, et les peuples abandonnent leurs superstitions grossières pour courir en foule écouter les disciples du Crucifié et leur demander le baptême. « *Dieu le veut! Dieu le veut!* » crie un jour un humble moine d'Amiens, et voilà que l'Europe entière s'ébranle pour aller délivrer son sépulcre glorieux tombé aux mains des infidèles.

Et ainsi partout et toujours le Christ est obéi. Il commande à cet enfant de douze ans de vaincre ses défauts naissants pour mériter l'honneur sans pareil de s'unir à lui, et l'enfant devient doux, patient, docile. Il commande à ce jeune homme fortuné, à cette jeune fille adulée de tout quitter pour le suivre : *Qui non relinquit propter me patrem et matrem non est me dignus;* et ils laissent là père et mère, frères et sœurs, plaisirs et fêtes, famille et patrie, pour voler au secours des malheureux, pour aller évangéliser les barbares, pour recueillir les orphelins et les vieillards, instruire les ignorants, panser les blessés, soigner les infirmes. Et qui dira le nombre de ces *volontaires* du Christ qui marchent allègrement sous sa bannière et sans forfaire en répétant : « *Jugum enim meum suave est et onus meum leve!* Combien doux est le joug du Seigneur et léger le fardeau qu'il impose à ceux qui l'aiment! » Et c'est encore au nom de ce Roi immortel que tous nous obéissons, il faut bien le dire, enfants à nos parents, domestiques à nos maîtres, citoyens à l'autorité civile légitimement constituée, car il est indéniable que « l'homme n'a sur l'homme aucun légitime empire s'il ne le tient d'En-Haut » et s'il ne commande au nom de Dieu même.

Voilà donc, mes frères, comment Jésus-Christ est aimé, servi, adoré, aujourd'hui comme autrefois, à travers dix-neuf siècles révolus. Et pour répondre à ceux-là qui nient et à ceux-là qui doutent, nous n'avons qu'à interroger le splendide cortège d'irrécusables témoins qui l'accompagnent depuis le premier Noël jusqu'à nos jours.

Eh bien! après cela, dites-moi, n'avais-je pas mille fois raison de dire en commençant : *Christus vivit, Christus regnat, Christus imperat?* Oui, vraiment, le Christ vit, il règne et il commande.

Christus vivit! Qu'il vive donc à jamais dans nos cœurs! Laissons-le prendre possession de ce royaume qu'avant tout il ambitionne. *Præbe, fili, cor tuum mihi.* Qu'il s'y installe, qu'il y règne par sa grâce; la grâce est la vie de l'âme, comme l'âme est la vie du corps. Que veut-il donc, si ce n'est nous rendre heureux en nous faisant partager sa propre vie? *Celui qui me mange,* dit-il, *vit en moi et je vis en lui.* C'est là la véritable vie qui remplit l'âme d'allégresse et de consolation; c'est là, dans cette union ineffable, dans ce délicieux cœur-à-cœur que l'homme trouve un gage de vie éternelle. Car le divin Sauveur l'a proclamé bien haut : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang vivra éternellement.*

Christus regnat! N'est-ce pas le souhait que nous formulons sans cesse : *Adveniat regnum tuum!* Que votre règne arrive, ô mon Dieu, ici-bas et là-haut! C'est d'ailleurs une royauté toute paternelle que celle que nous souhaitons ainsi. C'est un roi bon, généreux, pacifique et miséricordieux, celui dont nous désirons l'avènement. Il n'a rien tant à cœur que le bonheur de ses sujets; laissons-le donc régner sur notre esprit par la vérité, sur notre cœur par ses bienfaits, en attendant le règne sans déclin et sans ombre de l'autre monde.

Christus imperat! Ne répétons-nous pas aussi chaque jour : *Fiat voluntas tua?* Faire la volonté divine, c'est toute la raison d'être de l'homme ici-bas. Servir Dieu c'est régner, avons-nous dit. Se soumettre à Dieu c'est s'ennoblir. Il n'y a de vraie liberté que celle qu'on trouve au service de Dieu. Il n'y a pas de plus noble usage de la raison que de la soumettre à la foi. Croyons donc en toute simplicité à la révélation, obéissons en enfants dociles à l'enseignement de l'Eglise, et puissions-nous après les années d'épreuves de cette vie trouver dans l'autre les ineffables récompenses promises au bon et fidèle serviteur! *Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui. Amen.*

PETIT CARÊME SUR LE LIVRE DE JOB

15e Instruction

LA CONFESSION ANNUELLE

Idcirco ipse me reprehendo et ago pœnitentiam.
C'est pourquoi je me repens et je fais pénitence.
(Job, XLII, 6).

Mes frères,

Après avoir reçu de Dieu les leçons de la vraie sagesse, Job qui avait jusqu'alors affirmé sa parfaite innocence, éclate enfin en un cri d'humble repentir. Il avait provoqué Dieu à plusieurs reprises à entrer en jugement avec lui; il avait osé dire : « Plaise à Dieu que soient mis dans la balance d'une part mes péchés, si j'ai pu en commettre méritant châtiment, et d'autre part les maux que j'endure! Ceux-ci pèseraient plus lourd que le sable de la mer. » (VI, 2-3). Mais à présent la vérité lui est apparue; il voit les choses sous un autre aspect, et il s'écrie plein d'une salutaire confusion : « Je me reprends moi-même des paroles tombées de mes lèvres, et j'en veux faire pénitence. »

A l'exemple de Job, sachons nous aussi concevoir de nos fautes *un juste sentiment de repentir* et de reproche, afin d'en faire ensuite *une pénitence convenable.*

I. — *Juste sentiment et repentir sincère de nos fautes.*

Le Carême touche à son terme. C'est le moment de recueillir des réflexions et méditations que nous avons faites pendant cette sainte quarantaine, de sérieuses conclusions pour la pratique de notre vie. Et la première conclusion qui s'impose, c'est de nous repentir devant Dieu de ce qui, dans nos pensées, paroles, actions, habitudes, n'était point conforme à sa loi.

Les voies et conduites ordinaires de la Providence nous ont été sinon révélées, du moins rappelées avec quelque détail; et de ce qui nous a été dit à cette occasion nous avons dû tirer matière à réforme dans notre manière de parler et d'agir. Nous avons vu combien souvent nous sommes injustes envers Dieu, nous plaignant sans cesse de lui, sinon par des accusations directement et expressément formulées contre sa Providence, du moins par nos murmures, nos mutineries, nos colères. Au fond de tous ces murmures rageurs, si nous voulons bien chercher, nous trouverons toujours une arrière-pensée contre Dieu, un levain de rancune contre lui de sa façon de gouverner le monde, une racine parfois profonde et solidement enracinée au fond de nos cœurs de criminelle impiété. Et cette constatation faite, nous finirons par nous avouer que nous avons tout de même offensé Dieu sur ce

point plus gravement que nous ne le soupçonnions d'abord; nous répéterons avec le saint homme Job : *Ipse me reprehendo*, je me reprends moi-même de ma conduite, de mes pensées, de mes dires, de mon injustice pour Dieu, et il m'en faut faire pénitence sans retard.

Mais ce n'est là, mes frères, qu'un des côtés de la question, ce n'est là qu'un péché entre cent autres. Combien de péchés en effet dont la malice nous échappe à nous-mêmes, parce que nous ne voulons pas y penser sérieusement! Il arrive parfois que Dieu, parlant un peu plus fort que d'ordinaire, nous découvre à nous-mêmes des choses terribles, des mystères effrayants d'iniquité au fond de notre âme. Notre histoire en ces circonstances, dit le P. Faber, est celle de cette famille qui habitait depuis de longues années un vieux manoir féodal et y jouissait d'une tranquillité parfaite, lorsque tout à coup des réparations devenues nécessaires conduisirent à la découverte d'affreux souterrains remplis d'ossements et de cadavres humains [1]. Nous faisons de temps en temps au cours de notre vie morale, dans les bas-fonds de notre cœur, de ces découvertes bien propres à détruire la fausse paix de conscience où nous vivons; il s'y révèle à nos regards de ces cavités inconnues recélant de vraies abominations. Dans le sentiment mensonger que nous avions et entretenions de notre innocence et de notre sainteté relative devant Dieu, nous étions tentés de dire avec Job et nous ne nous privions pas du plaisir de dire en effet, tantôt dans une circonstance, tantôt dans une autre : « Que le Seigneur parle, et je lui répondrai; qu'il vienne, je l'attends. Car si j'étais jugé, je sais que je serais reconnu innocent. *Si fuero judicatus, scio quod justus inveniar.* » (XIII, 18). Et si nous recevions la visite du malheur, nous répétions à notre façon le mot du patriarche de l'Idumée : « *Utinam appenderentur!...* Qu'ai-je donc fait à Dieu? Plaise au ciel que soient pesés dans la balance d'un côté mes démérites et de l'autre les afflictions qui tombent sur moi! » Nous ne voulions pas comprendre qu'en disant cela nous blasphémions Dieu et la vérité. Mais alors Dieu nous ayant ouvert les yeux, nous avons fini par confesser avec Job repentant que nous avions pensé et parlé sottement. La malice de nos fautes nous a été révélée dans toute son étendue. Nous avons jugé des choses dans leur réalité; et la réalité, c'est que premièrement nous nous faisons presque toujours illusion sur le nombre et la grandeur de nos fautes; la réalité ensuite, c'est que le moindre péché surpasse infiniment tout ce qui pourrait nous arriver de mal par ailleurs. Car le péché même le plus léger est si lourd! lourd de toute l'immensité de la majesté de Dieu offensée!

Il serait à désirer que Dieu multiplie ces coups éclatants de la grâce par lesquels il ouvre les yeux fermés, réveille les cœurs endormis et donne aux âmes blessées par lui de ces traits salutaires le juste sentiment et l'horreur du péché. Malheureusement bien peu de personnes se rendent dignes de ces interventions privilégiées de la grâce illuminative. Job était véritablement juste; il était, au témoignage même de Dieu, un homme droit et craignant le Seigneur, tremblant de déplaire lui-même à l'Eternel, comme aussi de voir les autres l'offenser [2]. Sincèrement il fuyait le mal [3], et pouvait se croire sans péché aux yeux de l'Eternel. C'est ainsi qu'il mérita une révélation particulière qui lui fit voir le danger de la voie nouvelle où il entrait. Mais y a-t-il beaucoup de chrétiens qui méritent, par une réelle crainte de Dieu, par une volonté sincère de fuir le mal, par un véritable désir de la sainteté et une entière droiture de conscience, qui méritent à tous ces titres la grâce accordée au saint homme Job de sortir de la funeste illusion et de la perfide tranquillité de conscience où ils s'endorment, malgré leurs fautes toujours les mêmes, malgré leurs vices jamais combattus, malgré l'absence de ferme propos dans leurs confessions?

Et comment, mes frères, tout cela finira-t-il? — Je n'en sais trop rien, vous répondrai-je avec les écrivains qui traitent de cette matière. Le moins qui puisse arriver à ces tristes chrétiens, de tant de confessions faites sans une vraie contrition de leurs péchés, c'est un séjour effroyablement long en purgatoire. A supposer qu'ils soient demeurés dans la bonne foi durant toute leur vie, ils n'ont point fait, si l'on veut bien l'admettre ainsi, de confessions proprement sacrilèges. Mais tout au moins leurs confessions furent-elles sans fruit; et toute confession de ce genre, sans être une profanation du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en est toujours un indigne gaspillage, une effusion en pure perte, imputable à son auteur au moins comme péché véniel, et qui ne peut manquer d'allumer contre lui dans le purgatoire une flamme de plus.

Le purgatoire! Je voudrais, mes frères, n'avoir à prononcer que ce mot en pareille matière. Mais la vérité m'oblige à prononcer encore celui de l'enfer. Est-il donc si rare en effet que, par un secret mystère de justice, le malheureux qui s'est bercé toute sa vie d'étranges illusions sur l'état de sa conscience sente s'éveiller en lui à la mort des remords si terribles qu'ils le jettent dans le désespoir? Quelle facilité pour le démon, à ce dernier instant, de tenter auprès de ce chrétien toute sa vie présomptueux, le coup suprême qui lui réussit si affreusement avec Judas! Judas, lui non plus, ne voulait pas se rendre un compte exact de la gravité de son crime. Il avait livré Jésus sans soupçonner toutes les conséquences de sa trahison. Nous savons en effet, par saint Mathieu, son étonnement à la nouvelle de la condamnation de Jésus à mort [4]. Il se faisait donc illusion. Mais, dès qu'il a reconnu l'énormité de son péché, ses illusions tombent et font place à un fatal désespoir.

Je n'en dis pas plus long sur ce sujet. En cette nuit du Jeudi Saint aux poignants souvenirs, l'ombre de l'Iscariote qui va se pendre à l'arbre de l'Haceldama plane sur nos pensées. Comme autrefois Balaam, prophète de malédiction, se faisait au contraire le chantre des bénédictions de Dieu sur Israël, de même Judas le maudit, victime de l'illusion et du désespoir, prêche au peuple chrétien de s'épargner l'éternel désespoir final en s'affranchissant dans sa conduite d'illusions funestes par rapport au péché.

Approchons-nous donc, mes frères, approchons-nous tous en ces temps bénis du tribunal de la pénitence; mais ne venons à ce saint tribunal que conduits par un repentir sincère de nos fautes; n'y venons que convaincus et pénétrés de cette idée que le péché est le plus grand de tous les maux; n'y venons que bien décidés à l'éviter à l'avenir, et, pour le passé, à expier nos fautes par une vraie et sérieuse pénitence.

II. — *Pénitence de nos fautes passées.*

Job ne dit pas seulement qu'il se repent, que sa conscience lui reproche : *Ipse me reprehendo;* il ajoute immédiatement qu'il est prêt à faire pénitence : *Et ago pœnitentiam.* A bien traduire ses paroles, nous voyons qu'il fait mieux que de se

[1] *Progrès de l'âme dans la vie spirituelle*, XX.
[2] Cf. I, 1 et 5.
[3] I, 1.
[4] XXVII, 3.

tenir prêt à des actes et pratiques de pénitence ; nous voyons qu'il s'y applique de suite : « *Et ago pœnitentiam* : et je fais pénitence. »

Comment pouvait-il faire pénitence, lui, le lépreux assis sur un fumier pour tout siège et tapis, qui n'avait plus dans tout son corps un seul endroit libre de douleur et où il pût se frapper et se faire souffrir, qui mangeait un pain de charité mêlé de cendres et arrosé de larmes ? Quelle pénitence pouvait-il ajouter à celle qu'il subissait dans toutes les parties de son corps sous la main flagellante du Tout-Puissant ? Eh bien, mes frères, la pénitence de ce pieux personnage consistait non pas à souffrir davantage, mais à souffrir désormais avec un entier abandon entre les mains de Dieu, à souffrir avec une résignation de tous les jours et de tous les instants.

C'est une pénitence semblable que Dieu demande de nous, si nous ne pouvons rien lui offrir de plus. Après la pénitence sacramentelle imposée par le confesseur, la pénitence des peines de la vie acceptées sans murmures et supportées avec patience, est une des plus fructueuses et des plus méritoires.

Naturellement, avant tout, il faut réparer les injustices commises au détriment du prochain dans sa réputation ou dans ses biens. C'est toujours par là qu'il faut commencer. Rendre le bien mal acquis, indemniser ceux qui auraient subi de nous quelque dommage, arrêter le cours de procès injustement intentés à autrui, démentir nos calomnies, racheter par des propos favorables l'effet produit par nos médisances, apaiser le scandale causé par nous, rompre des liens coupables, des fréquentations dangereuses : encore une fois, cela d'abord, cela de toute première nécessité. Mais, après ces satisfactions dont rien ne peut nous dispenser et qui s'imposent d'elles-mêmes, la meilleure satisfaction et expiation que nous puissions offrir à Dieu par un libre choix de notre volonté et nous imposer à nous-mêmes, c'est l'acceptation en toute résignation et patience des maux que nous aurons à souffrir dans la vie, grands ou petits.

A ceux qui peuvent l'accomplir, il est une pénitence d'un autre genre qu'il sera bon de pratiquer : c'est l'aumône, ce sont les sacrifices d'argent dans une vue d'expiation. A Job qui ne possède rien, Dieu ne demande rien autre chose que la résignation dans la souffrance. Mais des trois amis du patriarche, tous trois personnages fort riches et des plus considérables de la contrée, le Seigneur exige une satisfaction d'autre sorte. Il les oblige à sacrifier sept taureaux et sept béliers choisis parmi les meilleurs de leurs troupeaux, et offerts en holocauste au Dieu dont ils ont provoqué la colère en ne parlant pas avec droiture devant lui.

Cet holocauste offert à l'Eternel en expiation des péchés commis, me rappelle la pieuse coutume de certaines personnes de foi qui, en expiation soit des désordres de leur vie passée, soit des péchés d'une âme qui leur est chère, se plaisent à fournir le pain et le vin pour le saint sacrifice, ou à faire célébrer des messes en grand nombre pour les âmes délaissées du purgatoire. Les indigents ne sont pas oubliés pour cela, la part attribuée au pauvre du tabernacle ne diminue en rien celle des pauvres des rues ou des foyers sans feu ni pain. Admirable et sainte pratique que je me permets de recommander à toutes les personnes fortunées ! Il est une multitude de petites souffrances dont les riches sont exempts ; ils ont là une occasion de moins que les pauvres d'expier leurs péchés. Mais quelle magnifique compensation ils trouvent dans la possibilité de distribuer autour d'eux en aumônes l'argent qu'ils dépenseraient en caprices inutiles ! Et l'aumône la mieux placée, c'est, à bien des points de vue, celle dont bénéficient à la fois le Dieu de nos autels, le prêtre son ministre, les âmes souffrantes du purgatoire. Quel moyen meilleur aussi de racheter le temps autrefois perdu ou mal employé, que d'occuper ses jours à la réparation ou à la confection des ornements sacerdotaux ou des linges sacrés destinés à la célébration des saints mystères ! Mais qu'en toutes ces œuvres, si l'on s'y consacre et si l'on veut n'en point perdre pour soi-même le profit spirituel, on se souvienne de former auparavant son intention et de les offrir à Dieu dans une vue surnaturelle d'expiation et de prière.

Voilà, mes frères, comment l'on arrive à rentrer dans l'amitié de Dieu perdue par le péché. Par son repentir et sa pénitence, Job mérita la fin de son épreuve, une prospérité double de sa prospérité première, un bonheur sans nuage au sein de sa famille reconstituée et bénie. Nous, mes frères, nous aurons encore mieux que cela. Après nous être réconciliés avec notre Dieu par un aveu sincère de nos fautes et un vrai repentir, c'est Dieu lui-même que nous recevrons en partage dans la sainte communion. Jésus se donnera à nous ; sa famille à lui deviendra notre famille à nous ; il nous donnera pour père son propre Père, pour mère sa propre mère, pour frères ses anges et ses élus ; et, au sein de cette famille aimante, nous goûterons pour l'éternité des joies qui ne feront que s'augmenter sans cesse par la vue de nos parents, de nos amis, heureux avec nous auprès de Dieu. Ainsi soit-il.

16e Instruction

JOB FIGURE DU CHRIST SOUFFRANT

Mes frères,

L'Eglise entière se prosterne ce soir au pied de la croix, la saluant de ses acclamations, l'adorant, la bénissant, la chantant : *O crux, ave, spes unica !* Mais il n'en fut pas toujours ainsi. Les premiers disciples de Jésus se laissèrent étonner au spectacle de la croix de leur Maître ; pour les Juifs la croix est restée un scandale, et pour les Gentils elle fut et demeure toujours une folie.

Dieu se devait à lui-même de prévenir ce scandale, de manière à le rendre sans excuse. Il l'a fait en ressuscitant avec une gloire incomparable le crucifié du Golgotha. Mais, longtemps avant le grand miracle de la résurrection du Christ, Dieu avait préparé le monde à l'idée de l'innocent frappé pour le coupable, du juste satisfaisant pour le pécheur. Il avait suscité par avance des figures prophétiques de son Fils persécuté.

De tous ces personnages qui, dans l'antiquité, eurent l'honneur de porter le caractère de l'Homme-Dieu transformé en l'Homme des douleurs, d'être les ombres de son innocence opprimée, il n'en fut aucun de plus illustre que Job.

Nous verrons en effet ce soir, mes frères, que Job fut, *d'une façon générale*, dans son malheur, la figure la plus expressive du divin Patient du Calvaire ; nous relèverons ensuite *un trait particulier* de cette auguste ressemblance.

I. — *Job figure du Christ.*

A lire le livre de Job, on ne peut s'empêcher d'y remarquer certaines particularités qui ont quelque chose de fort singulier et d'inouï. Si l'on cherche à les expliquer naturellement, on ne le peut sans détourner et corrompre gravement le sens du texte sacré, sans composer une histoire complètement

en dehors de l'histoire du saint patriarche dictée par l'Esprit-Saint. Telle qu'elle est donc, elle s'offre à nous pleine de circonstances déconcertantes pour l'esprit, si l'on s'obstine à ne pas voir dans Job la figure du Messie souffrant.

1. — Est-il explicable naturellement, par exemple, que des personnages qualifiés, tels que les trois amis de Job, aient passé sept jours et sept nuits aux côtés de cet infortuné, sans lui adresser la parole ? L'excès de douleur dont Job paraissait accablé ne devait-il pas amener sur leurs lèvres au moins quelques mots de consolation, quelques paroles compatissantes, s'ils ne se sentaient pas la force de lui adresser de longs discours ? Et puis, comment le laissent-ils dans la misère et dans le besoin de tout, eux qui possèdent de grands biens ? Comment souffrent-ils tranquillement qu'il continue à leurs yeux, sur un fumier, d'essuyer le pus de ses plaies avec un fragment de vase brisé ? N'ont-ils donc ni linge, ni tente, ni domestiques ? Que n'ordonnent-ils de transporter à l'instant leur ami dans une de leurs villas, sous une de leurs tentes, pour que lui soient prodigués les soins nécessaires, au lieu de contester inhumainement contre lui à cause de sa disgrâce, comme ils le firent avec une révoltante cruauté jusqu'à la fin ? N'y a-t-il pas là quelque chose d'absolument invraisemblable, si l'on s'en tient au simple point de vue naturel et humain ?

Oui, sans doute, mes frères ; mais tout s'explique si l'on veut bien considérer que Job était destiné par Dieu à représenter le Messie futur; et ses trois amis, les gens de sa parenté, de sa cité et de sa nation, dont la plupart se montrèrent pour lui d'une injustice et d'une barbarie sans nom. Que faisaient-ils pendant sept jours près du pauvre lépreux de Hus, ces hommes qui ne disaient rien ? Ils le regardaient de leurs yeux soupçonneux, méfiants, durs, inexorables. Pas une fibre de pitié ne vibrait en leur cœur à la vue de ses souffrances; ils ne savaient que l'accuser, le mépriser, le condamner, lui faire mille reproches plus véhéments, plus acerbes, plus amers les uns que les autres.

Tels les Juifs à l'égard de notre Sauveur. Ils l'observaient en silence, épiant toutes ses actions, soupçonnant le mal jusque dans ses miracles qu'ils mettaient sur le compte du démon, l'accusant d'être possédé de l'Esprit mauvais ; et plus tard, quand ils le virent souffrir, pas un instant leur cœur ne fut ému. Plus humain qu'eux, Pilate s'imaginait qu'il leur suffirait de le voir réduit en une bouillie sanglante sous les fouets de la flagellation pour s'attendrir enfin sur leur victime et lui faire grâce de la vie. Mais Pilate se trompait ; il ne concevait pas tout ce qu'il y avait de haine et de cruauté dans ces âmes juives, dans ces poitrines qui n'eûssent dû avoir toutes qu'une seule voix pour réclamer en faveur de leur concitoyen, de leur ami, de leur frère, de leur bienfaiteur. En vérité, comment s'étonner de rencontrer si peu d'humanité dans les trois prétendus amis de Job, si l'on se rappelle qu'ils personnifiaient par avance le peuple juif, le bourreau de Jésus ?

2. — Une autre particularité encore nous force à placer dans le cadre de cette histoire de Job une figure dépassant de beaucoup celle du patriarche de l'Idumée.

Celui-ci est représenté comme tenant en échec Satan, le chef de tous les démons. Contre lui viendra se briser l'effort de l'enfer. Le prince des puissances infernales se vante d'avoir parcouru toute la terre et de la tenir réduite sous son empire. Il n'est qu'un seul homme qu'il gémit de n'avoir pas soumis encore : c'est Job. Dieu l'a entouré comme d'un fossé de circonvallation et d'un rempart. (I, 10). Sans lui, Dieu n'aurait aucun véritable serviteur sur la terre, et Satan en serait le maître.

Or, à les appliquer au seul Job pris dans sa réalité historique, ces traits ne sont-ils pas outrés, trop grands, trop majestueux ? Aussi est-ce moins lui que Jésus-Christ qui est ici représenté. Cet homme qui tient en échec toutes les puissances de ténèbres et met un terme sur la terre à la tyrannie de Satan, c'est le Fils de Marie. Il est véritablement, à l'exclusion de tout autre, celui sur qui seul Satan n'a aucun pouvoir : *Venit princeps hujus mundi, et in me non habet quidquam.*

Satan réclame de Dieu le troupeau de ce bon pasteur pour le faire périr, il réclame les premiers enfants de ce père pour les disperser comme le vent emporte la menue paille dans l'air : *Ecce Satan expetivit vos ut cribraret sicut triticum.* On sait comment dans la nuit du jeudi au vendredi saint la famille naissante de Jésus se sépara de lui, lui fut pour ainsi dire enlevée. Pauvres apôtres du Sauveur! ils se cachaient de lui, ou ils le reniaient, ce qui ne valait guère mieux ; et Jésus se voyait orphelin de ceux qu'il venait d'appeler si amoureusement à la Cène ses chers petits enfants : *filioli quos iterum parturio.*

Non content d'avoir dispersé le troupeau et ravi les timides enfants, le démon pousse l'audace jusqu'à demander qu'il lui soit permis d'attenter à la personne même du Sauveur, et que la protection de Dieu qui le couvre et l'a souvent arraché au mauvais vouloir de ses ennemis, soit suspendue pour un moment, et que sa vie même n'en soit pas exceptée : *Ecce nunc hora vestra, et potestas tenebrarum.* Et alors, nouveau Job, Jésus sentit la malice des suppôts de Satan le couvrir de plaies et de sang comme d'une lèpre. Comme autant d'ulcères affreux, de profondes blessures ravagèrent sa chair des pieds jusqu'à la tête. Ce qu'avait épargné la férocité des ministres du grand-prêtre acharnés à le frapper dans la salle du Conseil, fut meurtri par les plombs et les lanières des soldats romains dans la salle du Prétoire, et, afin qu'il ne demeurât pas sur tout son corps un seul endroit sans blessure et sans souffrance, les épines de la couronne et les clous aux pieds et aux mains achevèrent l'œuvre de la flagellation. C'est ainsi que, par une allégorie dernière, la Synagogue réalisant le symbole exprimé par la femme de Job, se déclarait non plus l'épouse, mais l'ennemie et la persécutrice de Jésus-Christ. Elle n'avait que mépris et que haine pour un Messie qui ne lui parlait que de détachement et de patience. Elle ne concevait rien aux souffrances de Jésus-Christ, et prenait occasion de sa croix pour blasphémer le ciel.

Voyez donc, mes frères, combien elle est admirable et surprenante dans le Christ comparé à Job, la conformité de la réalité à la figure !

Mais je voudrais entrer encore dans une considération particulière.

II. — *Passus extra castra.*

Couvert de lèpre, Job fut chassé de la ville où il avait auparavant sa splendide demeure, et réduit à souffrir, en dehors des portes et des murs de la cité, les maux affreux dont il était accablé. Qui ne reconnaîtrait ici le divin lépreux, traîné hors de Jérusalem comme un objet de malédiction, pour y achever, en dehors des remparts de l'ingrate cité, le cours de sa douloureuse passion ? *Extra castra,* dit saint Paul dans l'épître aux Hébreux. Hélas! mes frères, ce que je voudrais seulement faire ici remarquer, c'est que Jésus n'a pas cessé d'être parmi nous comme un de ces étrangers que l'on oblige à camper en dehors des murs d'une ville, comme un lépreux qu'on laisse seul à la porte des bourgades. Il a sa place auprès de nous, il a sa maison au sein de nos demeures, il a son tabernacle à deux pas de notre foyer ; et pourtant il est pour nous comme s'il n'existait pas.

En relisant ce matin l'histoire de Job, en me représentant le spectacle de cet homme illustre qui, auparavant, siégeait parmi les grands et les sénateurs de la terre, à qui l'on préparait son trône sur les places publiques, devant qui se taisaient les princes par déférence, et qu'entouraient d'un cortège d'honneur tous les jeunes gens et vieillards, et maintenant devenu un objet d'abomination et de dégoût pour tous [1], je ne pouvais m'empêcher de songer à ce Jésus de nos autels, victime de tant d'indifférence et d'ingratitude de la part des hommes. Au ciel, il est entouré par les chérubins et les séraphins d'adorations sans fin ; l'angélique hosanna jamais un instant ne se tait ni ne faiblit ; c'est à qui, parmi les esprits bienheureux, s'approchera le plus près de l'Agneau immolé et lui redira le mieux le cantique de la louange, de la reconnaissance, de l'amour dont sont consumés tous les cœurs. Mais ici-bas, quel contraste ! C'est à qui s'éloignera des autels de l'Agneau ! c'est à qui demeurera le moins longtemps possible en compagnie du Dieu caché sous les voiles eucharistiques ! Combien même n'y viennent pas une seule fois dans l'année !

O bon Sauveur, qui avez versé votre sang pour tous les hommes, ayez pitié de ces infortunés qui ont cessé de vous connaître, qui ont dispersé aux quatre vents du monde, lambeaux par lambeaux, les croyances de leurs jeunes années ! Ayez pitié, mon Dieu, ayez pitié ! *Miserere !* Ces hommes vous ont jeté à la porte de leur cœur, *extra castra ;* rentrez de force dans la place qui vous est ainsi fermée, pratiquez une brèche à ces murailles qui se dressent entre votre créature et vous, et plantez-y de nouveau votre croix triomphante ; ne laissez pas à un autre l'honneur dû à votre nom, nous vous en supplions !

Ne des honorem Nominis
Tui, precamur, alteri.

Quant à vous, âmes chrétiennes qui venez encore de temps à autre visiter dans son temple le Dieu qui se fait votre frère et votre concitoyen ici-bas, ne ressemblez-vous pas trop souvent aux amis de Job ? Ils étaient là sept jours et sept nuits sans rien trouver à dire à leur ami. Hélas ! ne vous reconnaissez-vous pas dans ces amis au cœur fermé ? Combien de fois n'êtes-vous pas venues en présence de Jésus sans avoir rien trouvé à lui dire ? Est-ce sept fois seulement que vous avez fait par acquit de conscience de ces visites à l'église où le cœur n'a nulle part ? Il faut demander à Notre-Seigneur, quand notre cœur semble vouloir lui demeurer ainsi fermé, de ne pas rester là où nous paraissons le condamner à rester, c'est-à-dire à la porte, *extra castra ;* il faut le supplier d'entrer, de prendre possession de nos pensées, de nos sentiments, de notre âme tout entière. A la porte, le démon de l'indévotion, de la paresse spirituelle, de la tiédeur ! Quand nous nous sentons ainsi comme glacés devant le Saint-Sacrement, que pas une affection pieuse ne naît en nous à l'égard de Jésus, il n'est pas de meilleur moyen de rompre les glaces que d'offrir à Notre-Seigneur un petit sacrifice à faire à son intention. Ainsi se passent les choses entre amis : le bon moyen de s'aborder sans embarras et sans froideur est d'avoir toujours un petit présent à s'offrir au début de l'entretien.

Il est une pratique encore bien conforme à l'esprit du vendredi saint, et que je voudrais vous signaler, mes frères, en terminant. Semblable à Job réduit à souffrir seul à la porte de sa ville natale, Notre-Seigneur est trop souvent seul à offrir à son Père, au saint sacrifice de la messe, les mérites de sa passion et de son sang pour la terre coupable. Venez donc, mes frères, en plus grand nombre, je vous en supplie, assister chaque matin à cet adorable sacrifice. Ne laissez pas le prêtre si souvent seul, à la sainte Messe, avec la divine Victime. Faites-vous un pieux devoir d'assister journellement à la messe, si vous le pouvez. Vous ne savez pas les grands biens que vous tirerez de cette pratique fidèle, et toutes les grâces qui s'échapperont pour vous et les vôtres du pied de la croix de Notre-Seigneur. Mais si vos occupations vous en empêchent, oh ! du moins, je vous en conjure, ne manquez jamais d'y assister chaque dimanche, comme Jésus-Christ vous le commande. Ainsi soit-il !

[1] Job, XXIX, 7-9 ; XXX, 10.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS.

La Pénitence

V

LA CONTRITION. — NATURE. QUALITÉS. ESPÈCES

Résumé analytique

Les éléments du sacrement de Pénitence sont : comme *matière*, la contrition, la confession et la satisfaction ; — comme *forme*, l'absolution.

Commençons par traiter de la contrition, et voyons-en la *nature*, les *qualités* et les *espèces*.

I. — *Nature*

1. C'est une douleur de l'âme, une détestation du péché en tant qu'il offense Dieu, un changement complet de la volonté et des sentiments de celui qui a péché, une lutte pour l'anéantissement du péché.

2. La contrition doit broyer la dureté du cœur, le pénétrer profondément, lors même que cette douleur ne procède pas toujours d'une émotion sensible.

II. — *Qualités : elle doit être*

1° *Intérieure*, comme celle de David, de Madeleine, de saint Pierre. Triste illusion de beaucoup de gens qui se confessent sans préparation.

2° *Universelle* par rapport aux fautes graves : la grâce sanctifiante est incompatible avec l'attachement à un seul péché mortel. (Il faut faire tout ce que l'on peut pour l'étendre aussi à tous les péchés véniels).

3° *Surnaturelle*, puisqu'elle doit nous rendre l'amitié de Dieu et le ciel.

4° *Souveraine*, soit par l'amour de Dieu par dessus tout, soit par la crainte de l'enfer comme du plus grand des châtiments de la justice divine.

III. — *Contrition parfaite et contrition imparfaite*

1. La charitée parfaite unie à la contrition et au désir du sacrement justifie déjà le pécheur.

2. La crainte filiale suffit pour produire une contrition vraie, quoique *imparfaite ;* il est impossible pratiquement qu'elle ne renferme pas un peu d'amour de Dieu.

Cette contrition suffit pour recevoir l'absolution.

Cor contritum et humiliatum, Deus,
non despicies.

Vous ne mépriserez point, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié.
(Ps. L, 19).

Mes frères,

Des maux innombrables qui se rencontrent sur cette terre, le plus grand, le plus affreux, c'est le péché. C'est une révolte contre Dieu notre souverain Seigneur, une désobéissance à sa loi, une ingratitude contre son infinie bonté. Le péché mortel attire sur nous les châtiments de la justice

divine, parce que toute loi a une sanction, et il laisse dans notre âme une tache qui lui enlève toute sa beauté. Il tue en elle la vie surnaturelle en lui faisant perdre la grâce sanctifiante. Semblable à ce voyageur qui avait été arrêté par des brigands et laissé à demi-mort sur la route, le pécheur ne peut plus se relever, si on ne vient à son secours. Le divin Sauveur est prêt, comme le bon Samaritain, à panser ses blessures pour le rappeler à la vie, mais il faut que le pécheur, qui a conscience de son état, veuille en sortir; il a péché librement, il faut qu'il demande son pardon, qu'il déteste son crime, qu'il reconnaisse son ingratitude, qu'il fasse pénitence.

Nous savons que le remède offert aux pécheurs repentants se trouve dans le sacrement de Pénitence, où nous sont appliqués les mérites infinis de la rédemption, et nous avons déjà vu quels sont les effets généraux de ce sacrement. Il nous faut expliquer à présent les éléments dont il se compose.

Le pénitent doit fournir lui-même la *matière* requise : la contrition, la confession et la satisfaction ; et le prêtre prononcera sur lui la formule de l'absolution, qui constitue la *forme* du sacrement.

La contrition toute seule nous occupera pendant plusieurs instructions, car c'est une des matières les plus importantes que l'on puisse traiter devant un auditoire chrétien.

Nous parlerons aujourd'hui de sa nature et de ses qualités, et nous expliquerons la différence qu'il y a entre la contrition parfaite et la contrition imparfaite.

I

1. — Qu'est-ce que la contrition ? D'après le Concile de Trente, c'est « une douleur de l'âme et une détestation du péché commis, avec le ferme propos de ne plus pécher à l'avenir [1]. »

C'est d'abord une douleur, mais une douleur d'une nature particulière, car toute douleur relative au péché n'est pas contrition. Si vous n'êtes affligé du péché que parce qu'il vous a fait perdre l'honneur, la santé, la fortune, vous n'avez pas la contrition. Vous déplorez le malheur des impies qui courent à leur perte éternelle : ce n'est pas une contrition. Ce qui distingue la contrition de tout autre sentiment, c'est qu'elle a pour objet le péché, non pas en général, mais le péché commis, l'injure faite à Dieu par celui-là même qui se repent. On ne peut se repentir et avoir la contrition que du mal que l'on a fait ; c'est contre soi-même qu'on dirige cette haine, ce déplaisir que cause le péché ; c'est parce qu'on se connaît comme pécheur, comme ennemi de Dieu, qu'on entreprend contre soi-même une guerre qui doit aboutir à l'expiation, à la destruction du péché.

La contrition comporte donc un changement absolu dans l'état de la volonté. Celle-ci était détournée de Dieu, attachée au péché, à l'amour des créatures, aux plaisirs défendus ; il faut qu'elle se détache de ces faux biens et qu'elle se retourne complètement vers son Créateur; il faut qu'elle déteste le péché non seulement comme honteux et funeste, mais comme injurieux à Dieu ; il ne suffit pas qu'elle cesse de vouloir le mal, il faut qu'elle veuille le détruire et l'expier. Un combat se livre dans l'intérieur du cœur, la bonne et la mauvaise volonté mesurent leurs forces jusqu'à ce que la première triomphe : phénomène moral digne d'admiration, auquel font allusion ces paroles de l'Ecriture : « Convertissez-vous (c'est-à-dire changez-vous), rejetez loin de vous vos iniquités, faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau [2]. »

Cette lutte intérieure ne peut se livrer sans peine, sans effort, sans douleur. Il faut brûler ce que l'on a adoré, quitter ce à quoi on était le plus attaché, arracher de son cœur la racine du mal ; quoi qu'il en coûte, il faut vouloir détruire en soi le règne du péché, parce que le péché est l'ennemi de Dieu, si l'on veut avoir une véritable contrition.

2. — Ce travail intérieur est assez bien indiqué par le terme même de *contrition*. Ce mot signifie en latin le travail par lequel on broie, on écrase ce qui est dur, comme le grain de blé sous la meule, pour en faire une substance molle et maniable. — On se sert aussi du terme de *componction* [1], qui signifie l'opération par laquelle le médecin perce les abcès pour les guérir ; en ce sens la contrition est bien le remède qui guérit les blessures de notre âme, remède quelque fois bien douloureux, mais nécessaire pour la guérison. Saint Augustin s'écriait : « O mon Dieu, brûlez, coupez, tranchez, arrachez tout ce qui vous déplaît en moi maintenant, pourvu que vous m'épargniez les châtiments éternels. » Ezéchias, sur son lit de douleur, sentait ces tortures qui précèdent la contrition et s'écriait : « Je gémis comme la colombe, mes yeux se fatiguent à regarder le ciel, je souffre de cruelles douleurs, je rappelle à ma mémoire toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme [2]. » Le prophète Joël dit aux pécheurs de la part de Dieu : « Déchirez vos cœurs et non vos vêtements [3], » pour indiquer que la vraie contrition doit produire dans l'âme la même douleur que si elle se sentait déchirée.

Ce n'est pas à dire qu'il faille éprouver cette douleur dans la sensibilité, comme si elle provenait d'une maladie du corps ou d'un chagrin moral causé par un revers, par la mort d'un ami. Non, les mouvements de notre sensibilité ne sont pas sous l'empire de notre volonté, et la contrition est un acte essentiellement volontaire, un regret du passé, une résolution pour l'avenir, basés sur la haine que nous inspire le péché envisagé comme la plus grande injure faite à Dieu, et par conséquent le plus grand de tous les maux.

Il est difficile que ce sentiment prenne racine dans notre âme sans y produire, avec le repentir, un certain malaise, un déplaisir, une véritable peine ; mais cette sorte de douleur est plus dans l'effort nécessaire pour se convertir, que dans l'émotion de la sensibilité. On peut verser des larmes et se frapper la poitrine pour exprimer sa douleur ; mais si la contrition produit quelquefois d'abondantes larmes, ce ne sont pas les larmes qui font la contrition : c'est la douleur de l'âme, la volonté d'expier le passé et de se convertir [4].

II

1. — Dès lors, il est facile de comprendre que la première qualité de la contrition, c'est d'être *intérieure*, d'affecter l'âme, et surtout la volonté.

Ce que Dieu demande, c'est « un cœur contrit et humilié » à la vue de ses fautes. Le péché est dans le cœur, la plaie est au fond de l'âme : il faut que le remède y soit appliqué. « Ce peuple m'honore du bout des lèvres, dit le Seigneur dans Isaïe [5], mais son cœur est loin de moi. » C'est « en esprit et en vérité [6] » qu'il faut adorer Dieu : par conséquent c'est du fond du cœur qu'il faut lui demander le pardon de nos fautes, et tout autre repentir n'est que feinte et hypocrisie.

Le roi-prophète avait cette contrition profonde

[1] Sess. XIV, cap. 4.
[2] Ezech., XVIII, 30-31.

[1] Cat. Rom., p. II, c. V, n. 26.
[2] Isaïe, XXXVIII, 14-15.
[3] Joel, II, 12.
[4] Nous nous étendrons plus tard sur le *ferme propos* que doit renfermer la contrition.
[5] Isaïe, XXIX, 13.
[6] Joan., IV, 24.

lorsqu'il disait à Dieu après son crime : « Mon cœur est troublé, ma force m'abandonne, vos flèches pleuvent sur moi, je suis courbé sous le poids de ma misère, mes désirs vous sont connus, et vous entendez mes gémissements; je ne cesse de songer à mon péché [1]. » La pécheresse qui vint répandre un parfum précieux sur la tête du Sauveur et arroser ses pieds de larmes, et qui acceptait la honte d'une confession publique de ses désordres, avait sans doute au fond du cœur une sincère et parfaite contrition. Et saint Pierre, lorsque le regard du Sauveur qu'il venait de renier eut transpercé son âme, fut si profondément attristé de sa faute qu'il ne cessa de la pleurer jusqu'à ce qu'il fût assuré d'en avoir obtenu le pardon.

En face de la pénitence de ces saints personnages, qu'est-ce, je vous le demande, que la contrition de tant de chrétiens, qui entrent au confessionnal et en sortent avec la plus parfaite indifférence, ou même avec la plus scandaleuse légèreté, qui récitent leur confession comme une leçon, et voudraient finir avant d'avoir bien commencé? Comment l'étincelle de l'amour de Dieu enflammera-t-elle jamais des cœurs aussi froids et aussi indifférents? Si le nôtre leur ressemblait, demandons à Dieu qu'il frappe ce rocher d'un coup de sa grâce et qu'il en fasse sortir une source de larmes salutaires.

2. — Intérieure, la contrition doit encore être *universelle*, c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre nécessairement à tous les péchés mortels, car l'un ne peut être remis sans l'autre. « Si l'impie fait pénitence de *toutes* ses iniquités, dit le Seigneur, s'il observe *tous* mes commandements, il ne mourra pas, il vivra [2]. »

Le propre du péché mortel est d'enlever à l'âme la vie surnaturelle et l'amitié de Dieu, d'en faire l'esclave du démon, de lui mériter l'enfer. Or, il est impossible d'être à la fois vivant et mort, ami et ennemi de Dieu, d'avoir un pied au ciel et l'autre en enfer. Il est impossible également de rester attaché à un seul péché mortel et de détester sincèrement l'injure que tout péché de ce genre fait à Dieu. Ce serait donc mentir effrontément et se moquer de Dieu que de lui demander pardon, de protester qu'on est désolé de l'avoir offensé, si l'on conservait au fond du cœur le moindre attachement à un péché mortel, quel qu'il soit. La grâce sanctifiante, que Dieu rend au pécheur repentant, ne peut être reçue que dans une âme pure de toute souillure; le Saint-Esprit ne peut habiter que dans un temple d'où toutes les idoles ont été enlevées.

Les péchés véniels ne privent pas l'âme de la vie de la grâce, par conséquent ils pourraient, à la rigueur, être remis l'un sans l'autre, et il suffirait d'avoir la contrition de quelques-uns (ou même d'un seul); mais une âme qui tient à avancer dans la perfection ne négligera pas de s'exciter à la contrition de toutes ses fautes, même des plus légères, puisqu'elle sait combien elles déplaisent à Dieu. Il est même plus facile de détester tous les péchés véniels ensemble que chacun en particulier, parce que le nombre même de ces fautes, la multitude de nos rechutes est précisément un motif très puissant de repentir.

3. — En troisième lieu, la contrition doit être *surnaturelle*. Elevés par la bonté gratuite de Dieu à une fin surnaturelle, héritiers du ciel où nous ne saurions arriver par les seules forces de notre pauvre nature, nous avons besoin de la lumière de la foi pour connaître le but où nous tendons, et des forces de la grâce pour pratiquer le bien. La simple considération de la perte de la réputation, la crainte du mépris des hommes ou des jugements de ce monde, ne sont que des motifs naturels qui n'ont aucun mérite devant Dieu pour nous réconcilier avec lui. Il faut que la justification du pécheur soit l'œuvre du Saint-Esprit, qu'elle repose sur des actes accomplis avec la foi aux récompenses de l'autre vie, l'amour de Dieu, l'espérance de son secours, la crainte de l'enfer, et la confiance dans les mérites de notre divin Sauveur. Si on vous demande : « Pourquoi vous repentez-vous? » il faut que vous puissiez dire : « Parce que j'ai offensé Dieu, parce que je veux à tout prix me réconcilier avec lui, parce que j'ai mérité l'enfer et que je veux regagner le ciel. »

4. — Ajoutons enfin que la contrition doit être *souveraine*, c'est-à-dire assez intense pour nous faire détester le péché plus que tous les maux du monde. Il est clair que si, comparant le malheur d'avoir offensé Dieu à celui de la perte d'une grande fortune, nous préférions notre fortune à Dieu, nous ne pourrions dire que nous regrettons de l'avoir offensé : nous ne regretterions que notre fortune, notre contrition n'aurait rien de surnaturel ni de sincère. Mais si nous aimons Dieu de tout notre cœur et par-dessus toutes choses, nous regretterons par-dessus tout le malheur d'être tombés dans sa disgrâce [1]. Si seulement nous détestons le péché à cause des châtiments de l'enfer, nous aurons une telle idée de la justice infinie de Dieu, que nous détesterons par-dessus tous les maux du monde le péché qui a pour conséquence une peine éternelle [2].

Toute contrition vraiment intérieure et surnaturelle renferme donc avec la notion exacte du mal souverain qu'est le péché, une aversion souveraine pour tout ce qui peut conduire au péché, et doit produire dans l'âme la résolution de tout souffrir en ce monde plutôt que de s'exposer à perdre l'amour de Dieu et à tomber en enfer. C'est pour assurer le fruit de vos confessions que nous vous rappelons si souvent, mes frères, combien sont terribles les peines de l'enfer et combien est grand l'amour de Dieu pour nous. Méditez toujours ces grandes vérités avant de vous présenter au saint tribunal, et dites au Seigneur avec le Psalmiste : « Je veux aimer vos commandements plus que l'or et les pierres précieuses; pénétrez-moi de la crainte de votre justice, afin que je redoute vos jugements [3]. »

III

1. — Lors même que la contrition revêt toutes les qualités que nous venons d'énumérer, elle n'est pas toujours absolument parfaite. Si elle était perfectionnée par la charité surnaturelle, comme cela arrive quand le pécheur déteste ses fautes uniquement parce qu'elles sont un outrage à la bonté infinie d'un Dieu qui mérite d'être aimé par-dessus tout, elle obtiendrait immédiatement le pardon, dit le Concile de Trente, pourvu qu'elle renferme la volonté de recevoir le sacrement de pénitence. Mais qu'arrive-t-il, si plus faible et plus languissante elle s'arrête à la crainte des châtiments de l'enfer ou du purgatoire pour nous porter à détester le péché?

2. — Deux cas différents peuvent se présenter. Ou bien le pécheur, ne craignant absolument que de souffrir en enfer, serait disposé à pécher tranquillement si l'enfer n'existait pas : ce n'est pas une

[1] Ezech., XVIII, 21.
[2] Ps. XXXVII.

[1] Cat. Rom., *ubi supra*, n. 27.
[2] Schanz, *Die Lehre der Sacram. die Busse*, § 40. — Sasse explique d'une manière juste, mais un peu subtile, comment la crainte de l'enfer renferme une douleur souveraine. (*De pœnit.*, p. 130).
[3] Ps. CXVIII, 120, 127.

contrition ; — ou bien, au contraire, ce pécheur redoute les châtiments d'un Dieu qui mérite d'être craint et respecté, et alors il renonce complètement à toute volonté de pécher, afin de rentrer dans l'ordre prescrit par la loi divine, il espère le pardon de ses péchés, non de ses propres mérites, mais des mérites du Sauveur mort sur la croix, et il prie pour obtenir cette réconciliation. Le Concile de Trente nous assure que c'est là une bonne et véritable contrition. Quoique imparfaite, elle suffit pour obtenir le pardon du péché dans le sacrement de pénitence [1], la puissance de la grâce suppléant à ce qui manque du côté des dispositions du pénitent.

Le Concile ne parle pas ici de la nécessité d'un certain degré de charité, mais comme il exige un commencement d'amour de Dieu des adultes qui se préparent au baptême [2], il est naturel de supposer qu'il n'en dispense pas le pécheur qui demande l'absolution.

Du reste, mes frères, est-il possible qu'un chrétien pense au ciel, à l'enfer, à la passion de Jésus-Christ, sans aucun sentiment d'amour de Dieu ? Que dis-je, est-il possible qu'un chrétien n'aime pas Dieu ? Que cet amour soit bien imparfait à côté de celui de sainte Thérèse ou des séraphins du ciel, je le comprends, mais je ne puis admettre qu'un chrétien qui sait ce qu'il fait en venant se confesser y vienne sans amour de Dieu. Il y a des degrés entre l'amour des serviteurs et celui des enfants, entre l'amour qui désire la récompense et celui qui pousse au martyre, mais enfin c'est l'amour de Dieu. Disons donc que tout pécheur qui aime Dieu et qui veut sérieusement se convertir, peut venir avec confiance au tribunal de la pénitence, avec la contrition imparfaite que lui inspirent l'horreur de son péché, cause de la mort de Jésus-Christ, l'espoir du ciel, la crainte de l'enfer et des autres peines dont la justice de Dieu châtie le péché. Ces dispositions ne suffiraient pas seules pour le réconcilier avec Dieu, mais elles suffisent pour que l'absolution produise ce merveilleux effet.

Ne croyez donc pas qu'il soit si difficile de s'exciter à la contrition. Commencez par ces sentiments imparfaits d'*attrition* qui sont à la portée de tous ceux qui savent prier, et puis essayez de les compléter par les plus vifs élans d'amour de Dieu; mais quand même vous vous sentiriez encore bien éloignés de la charité parfaite, donnez à Dieu ce que vous avez, il s'en contentera, il ne méprise jamais la demande d'un cœur contrit et humilié.

Demandez au Seigneur Jésus de laisser tomber sur vous un regard de miséricorde, comme celui qui a converti saint Pierre; demandez-lui une étincelle de cet amour qui a fait couler des yeux de Marie-Madeleine les larmes de la plus parfaite contrition. Mais si vous n'obtenez pas ces faveurs extraordinaires, voyez du moins, comme l'enfant prodigue, à quelle honteuse misère le péché vous a réduit; écoutez au fond de votre âme comme un écho de la prédication de Jonas : « Encore quarante jours et Ninive sera détruite, » ou bien le son terrible de la trompette qui réveillera les morts pour le dernier jugement. Considérez votre ingratitude envers un Dieu qui vous avait donné le ciel ; méditez avec foi la sentence du souverain Juge : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, » et vous sentirez naître en vous, avec la honte et la crainte, la haine du péché, le désir de la conversion et la contrition qui rend digne du pardon. Ainsi soit-il.

[1] Sess. XIV, cap. 4.
[2] Sess. VI, cap. 6.

NOUVELLES INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ

V

JÉSUS-CHRIST ET LES ENFANTS

Sinite parvulos ad me venire.
Laissez venir à moi les petits enfants.

Mes frères,

Qui a prononcé cette parole, et qui a montré cette prédilection pour l'enfance ? Je ne vous l'apprendrai pas ; vous le savez et vous nommez Notre-Seigneur Jésus-Christ. Descendu sur cette terre pour tout relever, pour tout restaurer, il n'eut garde de laisser l'enfant dans l'abandon, dans le mépris où l'avaient jeté la législation barbare et les mœurs sans entrailles du paganisme. Il a réhabilité l'époux et l'épouse ; il a proclamé la dignité du père et de la mère ; c'est l'enfant maintenant qui appelle sa sollicitude et qui attend sa part des bienfaits qu'il est venu répandre dans le monde.

Vous ne savez peut-être pas, ou vous ne savez que vaguement, quelle était la condition des enfants, la destinée qui leur était faite, avant le christianisme. Je vous le dirai aujourd'hui, afin que vous puissiez apprécier la transformation qu'a produite la parole évangélique et témoigner à Jésus-Christ la reconnaissance qui lui est due.

I

Vous serez grandement étonnés, plus que cela, mes frères, vous serez écœurés, quand vous verrez comment l'enfance était traitée dans les sociétés païennes.

Sans doute, là où la vraie religion était connue et pratiquée, l'enfance ne fut jamais ni délaissée, ni persécutée ; mais chez les païens, à l'époque où Jésus-Christ fit son apparition dans le monde, elle était vouée à toutes les disgrâces, à toutes les infortunes.

Il semble que rien n'est plus naturel que d'aimer les enfants. Eh bien ! si profonde était la corruption, si abjectes les mœurs, si dépravé le cœur, que rien n'a été aussi déshérité, aussi disgracié, aussi rebuté qu'eux ; et jusque chez les nations les plus civilisées, chez les Athéniens, chez les Romains, il y avait comme une entente criminelle pour les exposer, pour les vendre, pour les faire mourir.

J'en appelle au témoignage de l'histoire.

Quand on annonçait à un païen qu'un fils de plus lui était né, il demandait à le voir. Si l'enfant était d'une complexion vigoureuse, le père consentait à le laisser vivre ; mais s'il était faible ou difforme, ou simplement si c'était son caprice, il l'envoyait à la borne de sa maison ou au coin de la rue, le jetant ainsi à la dent des chiens ou à la pitié des passants.

D'autres fois, si le père était avare ou pauvre, il faisait froidement son calcul ; il regardait d'un œil intéressé cette petite créature ; puis réflexion faite, il s'en allait chercher par la ville un de ces hommes qui trafiquaient de la chair humaine, et il lui vendait pour quelques deniers ce malheureux enfant. Voilà le sort d'une multitude d'enfants sous le règne du paganisme : ils étaient la matière d'un ignoble trafic, ils étaient vendus à vil prix.

D'autres fois, enfin, le père poussait encore plus loin la cruauté. Comme la loi lui donnait sans res-

triction droit de vie et de mort sur sa progéniture, il appelait un esclave et lui montrant le nouveau-né : « Prends-le, disait-il, et va le jeter dans un réservoir ou dans un gouffre ; » ou bien encore, il le tuait de sa propre main.

Mes frères, votre sensibilité se révolte au récit de pareilles infamies ; votre cœur si bon élève une protestation indignée ; vous ne comprenez rien à ces pratiques monstrueuses, à ces mœurs sauvages, criminelles, et vous me dites : Est-ce possible ? Est-ce vrai ?

Oui, c'est vrai, mes frères ; car c'est une page d'histoire que je vous ai citée, une page écrite par les auteurs du temps, qui par conséquent étaient bien renseignés sur ce qui se passait autour d'eux. Oui, c'est vrai, pour la honte de l'humanité, descendue jusqu'à ce degré de barbarie et de dépravation !

C'est si vrai que Tertullien pouvait dire aux magistrats de l'empire, sans qu'on osât le démentir : « Parmi tous les hommes qui m'entourent, — je cite les paroles mêmes de l'éloquent apologiste, — parmi tous ceux qui nous accusent, parmi ces juges si rigoureux envers nous — laissez-moi frapper à la porte de leur conscience, — y en a-t-il qui n'aient pas donné la mort à leurs enfants ? qui ne les aient pas noyés, fait périr de faim, de froid, de misère, jetés en pâture aux chiens et aux vautours ? »

« Car, ajoutait-il, c'est de la sorte que vous les tuez, comme si vous ne pouviez leur choisir une mort plus douce ! Si ces êtres innocents pouvaient vous exprimer un vœu, ils vous demanderaient, pour unique grâce, de mourir d'une mort moins atroce et que le fer vînt trancher leur vie. »

C'est si vrai que Lactance disait à ses contemporains : « Faire mourir vos enfants, c'est votre crime le plus fréquent, mais c'est aussi de tous le plus impie ; car enfin, si Dieu leur a donné une âme, c'est pour vivre et non pour mourir. Quand vous ne les tuez pas, vous les exposez ; mais leur sort n'est pas meilleur, puisque vous les abandonnez à la pitié d'un passant qui, s'il ne les tue pas, les livrera à la servitude ou à la prostitution. »

C'est si vrai que saint Justin flétrissait hautement la conduite de ceux qui nourrissaient des enfants par troupeaux, comme des animaux domestiques, dans des étables humaines.

Et ce qu'il y a de plus étrange, mes frères, c'est que les lois — et on en peut lire les textes dans l'histoire — autorisaient, approuvaient, sanctionnaient ces actes d'atrocité, ces mœurs exécrables.

Lycurgue est nommé parmi les législateurs les plus sages de l'antiquité. Vous dirai-je ce que sa haute sagesse lui a fait décréter au sujet des enfants ? Ecoutez. A Sparte, lorsqu'un enfant vient de naître, il faut délibérer d'abord de sa vie ou de sa mort : s'il est robuste, il vivra ; s'il est frêle et mal constitué, qu'on le jette dans le gouffre du mont Taygète. Ces enfants qui n'ont ni santé ni force, il ne vaut rien pour eux, ni pour l'Etat, qu'on les laisse vivre.

Encore un texte de loi et j'en finirai avec toutes ces horreurs. La législation romaine s'exprimait en ces termes : « Si l'enfant est contrefait, que le père, sans délai, sans formalités, lui-même de sa main, tue l'enfant : *Puerum pater cito necato ;* et s'il est sans vigueur, qu'il l'expose. »

Au risque de froisser votre délicatesse et de soulever vos répugnances, il était utile, mes frères, de vous dire toutes ces hontes, toutes ces monstruosités ; il était bon de vous montrer comment, dans les pays les plus civilisés, l'enfance était délaissée, outragée, immolée sans pitié, afin que vous mesuriez l'abîme que le christianisme a comblé.

II

Je considère maintenant l'enfant au milieu de nous : il est l'objet des plus délicates attentions, des plus affectueuses et des plus constantes sollicitudes ; je le vois aimé, caressé, adulé, gâté, comme on dit.

Quel changement !

Et qui donc a produit ce changement dans les idées et dans les mœurs ? Qui donc a dénoncé cette législation féroce dont je viens de parler ? Qui donc a proclamé d'autres principes ? Qui donc a suscité dans les cœurs des sentiments de respect, de dévouement, de tendresse pour l'enfant ?

Vous me le demandez, mes frères ? Oh ! nommons-le bien vite, nommons-le avec l'accent de la plus vive reconnaissance ! O Jésus ! c'est vous ; vous, dont on ne devrait jamais oublier les immenses bienfaits ; vous, qu'on devrait bénir, remercier et adorer tous les jours ; vous, dont je me plais à célébrer la bonté, la puissance, la charité devant cet auditoire qui m'écoute — je le vois et je l'en remercie — avec une religieuse attention.

Effectivement, mes frères, c'est Jésus-Christ qui par ses enseignements et par ses actes a réhabilité l'enfant et l'a relevé de l'abaissement où le paganisme l'avait précipité.

A son tour, il a parlé des enfants ; mais il en a parlé en d'autres termes que les philosophes et les législateurs païens. On repoussait avec dédain les enfants ; lui, il les appelle autour de sa divine personne : *Sinite parvulos venire ad me.* On les vouait à l'abandon, au mépris, à la mort ; lui, il les couvre de sa tendresse et blâme les disciples qui se montrent durs envers eux. On les considérait comme des créatures peu dignes d'intérêt ; lui, il déclare que le royaume des cieux leur appartient : *Talium est regnum cœlorum.*

Et voilà, mes frères, l'origine de la transformation des idées et des mœurs vis-à-vis de l'enfance.

Quand on ouvrit l'Evangile et qu'on vit que Notre-Seigneur avait mandé les enfants près de lui, qu'il les avait bénits sur les bras de leurs mères, qu'il avait posé ses mains divines sur leurs jeunes fronts, qu'il avait prié pour eux, qu'il les avait embrassés ; quand on sut que Jésus avait déclaré à ses disciples qu'ils seraient exclus du ciel, s'ils ne travaillaient à leur ressembler ; quand on l'eut entendu dire que ce que l'on ferait à l'un de ces petits, c'est comme si on le faisait à lui-même ; en un mot, quand on apprit les attentions, les faveurs, la prédilection de Jésus-Christ pour l'enfance, on comprit que l'enfant était un être sacré, digne d'intérêt et d'affection, et qu'il fallait à son exemple l'aimer, le respecter, le protéger, le recommander à Dieu.

Et alors ce fut parmi les chrétiens, dès les premiers siècles, une sainte émulation de soins, de tendresse, de prévoyance pour les enfants ; on commença à ouvrir des asiles pour les orphelins, des maisons de refuge pour les malades.

L'impulsion était donnée ; et au fur et à mesure que l'Evangile pénétrait parmi les peuples, les vieilles législations, si dures à l'enfance, disparaissaient pour faire place à la loi du Christ, l'ami et le protecteur des enfants.

Et la preuve, la preuve irréfutable que c'est à l'Evangile qu'il faut attribuer cette amélioration du sort de l'enfant, c'est que dans les pays fermés à la religion chrétienne les mœurs du paganisme sont toujours régnantes, et l'enfance est soumise aux plus vils traitements.

Je lisais dernièrement une lettre de nos missionnaires en Chine. Cette lettre est de 1897, de date récente, comme vous le voyez. Eh bien ! un missionnaire raconte que des parents viennent lui

présenter des enfants, en lui disant : « Prenez-les, ils nous embarrassent ; si vous n'en voulez point, nous les noierons. » Il ajoute ceci : « Un enfant vient-il à mourir, on ne se donne pas la peine de lui faire un cercueil, et on jette froidement le pauvre petit cadavre dans la boite aux ordures... »

Voilà ce qui se passe en ce siècle, aujourd'hui, et nous ne songeons pas à bénir le Christ Rédempteur ! Nous traitons avec indifférence, peut-être avec dédain, la religion qui a fait disparaître ces atrocités !

Ah ! sans doute, malgré l'influence du christianisme, on voit encore des défaillances, des actes criminels, d'odieux traitements, des exploitations de l'enfance ; mais, mes frères, ce sont des cas isolés, des exceptions qui soulèvent l'indignation publique, que la loi réprouve, que la justice condamne... Et s'il y a quelques parents dénaturés, sans entrailles pour leur infortunée descendance, les autres — et c'est l'immense majorité — enveloppent leur famille de la plus affectueuse sollicitude.

Grâces immortelles soient donc rendues à Jésus-Christ qui, par sa doctrine et par ses exemples, a amené ce changement d'idées et de conduite !

Si les parents m'ont compris, ils apprécieront davantage la religion qui a mis dans leurs cœurs, sans qu'ils s'en doutent peut-être, les sentiments qu'ils témoignent à leurs enfants ; et si les enfants m'ont entendu, ils sauront désormais à qui ils doivent les égards, les attentions dévouées, la tendresse, j'allais dire le culte dont ils sont l'objet, et ils seront éternellement reconnaissants et fidèles à Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

VI

JÉSUS-CHRIST ET LES CLASSES POPULAIRES

Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.

Venez à moi, vous tous, hommes de labeur et de peine, et je vous rendrai courage.

Mes frères,

Quand nous voyons les classes populaires se détacher de la religion, déserter l'Eglise, rompre avec Dieu, renier Jésus-Christ, il nous vient à l'esprit une pensée bien amère. A dire vrai, nous nous expliquons un peu cet éloignement, cette apostasie. Le peuple, bon dans le fond, s'est laissé entraîner dans cette voie par d'impies sectaires, qui ont abusé de sa crédulité, flatté ses passions, qui l'ont séduit et trompé. En face de cette désertion, notre cœur se prend de tristesse. Eh quoi ! nous disons-nous avec une amertume profonde, il ne sait donc pas, le peuple, il a donc oublié ce que Jésus-Christ a fait pour lui, l'abjection dont il l'a miséricordieusement tiré, les droits qu'il lui a restitués, la servitude dont il l'a affranchi, la dignité à laquelle il l'a élevé !

Puisqu'il l'a oublié, je veux la lui rappeler aujourd'hui, et il saura que nul plus que lui ne devrait être attaché à Jésus-Christ, parce que nul n'en a reçu des bienfaits plus signalés et ne lui doit plus de reconnaissance.

I

Quelle était, mes frères, la condition des classes inférieures de la société, avant Jésus-Christ ? Quelle idée avait-on d'elles ? Quelle estime en faisait-on ? Il est nécessaire de s'en rendre compte, pour bien apprécier l'œuvre du Christ Rédempteur à leur égard.

Mes frères, je ne vois parmi vous ni princes, ni grands seigneurs, ni millionnaires, ni hauts et puissants personnages ; je vois simplement des industriels, des commerçants, des agriculteurs, des hommes de travail, des ouvriers de tout métier, de tout art, de toute profession, gagnant le pain de chaque jour à la sueur de leur front.

Parce que vous êtes la classe laborieuse, vous ne vous croyez pas pour cela disqualifiés, vous ne vous croyez pas indignes d'estime.

Mais si, du haut de cette chaire, je m'avisais de vous dire que l'on s'avilit en dirigeant une manufacture et en se livrant au commerce, que les arts manuels sont infâmes et indignes d'un citoyen, que de pareilles occupations sont dégradantes ; si je vous disais que les ouvriers sont de vils mercenaires, des misérables sans nom, que leur existence est dépravée, que la vertu n'a rien à voir avec eux, que rien d'honorable ne peut sortir d'un atelier ; si j'ajoutais que ceux qui s'occupent de travaux manuels, d'industrie, d'affaires commerciales sont incapables de remplir une fonction administrative et doivent être impitoyablement exclus des charges publiques, des dignités sociales ; si je vous disais cela, mes frères, par respect vous n'oseriez peut-être pas m'interrompre ; mais, sûrement, vous diriez tout bas : « C'est odieux ! On ne peut pas pousser plus loin le mépris pour nous et nous protestons... Nul n'a jamais tenu sur notre compte un pareil langage !... »

Vous êtes dans l'erreur, mes frères, et je viens de vous répéter, mot pour mot, ce que l'on disait de vous et de vos travaux dans l'antiquité païenne ; et ceux qui parlaient de vous en ces termes, n'étaient ni des barbares, ni des sots ; c'étaient des gens civilisés, des écrivains, des philosophes, des législateurs, qui étaient la lumière et l'ornement de leur siècle, qu'on révérait comme des types de bienveillance et d'humanité ; et si vous tenez à savoir leurs noms, je vous les donnerai : ils s'appelaient Platon, Aristote, Xénophon, Cicéron.

Et maintenant, si nous nous reportons à l'époque où vivaient ces éminents personnages, l'histoire nous apprendra que les mœurs correspondaient exactement à leurs doctrines et que les classes inférieures étaient vouées à la déconsidération, au mépris le plus humiliant.

Athènes et Rome étaient les deux foyers de l'antique civilisation. Or, les habitants y étaient classés en deux catégories : les hommes libres et les esclaves. Aux premiers appartiennent le pouvoir, les richesses, les grands emplois, les honneurs ; aux autres sont dévolus les durs labeurs, les occupations vulgaires, les vils ministères, dans un état de dépendance absolue, de servitude complète.

Ce qu'il est intéressant de connaître, c'est le chiffre des hommes libres et le chiffre de ceux qu'on désignait sous le nom d'esclaves. D'après un recensement officiel, dans la République d'Athènes, sur une population de quatre cent vingt mille habitants, on comptait vingt mille citoyens libres seulement et quatre cent mille esclaves. A Rome, c'étaient les mêmes proportions : un dixième de la nation en possession de la fortune, des plaisirs et des dignités ; et les neuf autres dixièmes condamnés à la plus triste destinée.

Nous avons chez nous les serviteurs, les domestiques, les hommes de peine, les ouvriers, ouvriers des champs, ouvriers des ateliers, ouvriers des villes ; mais quelle différence entre leur condition actuelle et celle de leurs pareils dans les siècles païens !

Les domestiques, les travailleurs d'aujourd'hui

sont libres ; ils ont un foyer, une famille ; s'il y a pour eux des devoirs, il y a aussi des droits ; ils jouissent de l'estime et de la considération, dans la mesure où ils s'en rendent dignes ; ils donnent leurs services et, en échange, ils reçoivent un salaire ; s'ils sont lésés dans leurs droits, ils peuvent en appeler à la justice. Leur existence reste toujours laborieuse, pénible, je ne le nie pas ; mais n'a-t-elle pas aussi ses heures de bonne et saine joie ? En tout cas, elle paraîtra bien supportable, si on la compare à celle des esclaves, chez les Grecs et chez les Romains.

Les esclaves, c'est-à-dire les trois quarts de la population, pour prendre un chiffre qui n'a rien d'exagéré, les esclaves, savez-vous comment ils étaient traités ?

On les considérait comme des êtres d'une nature inférieure ; on n'en faisait pas plus de cas que d'une bête de somme. Ils étaient un bien, une propriété, une chose. Comme on dit aujourd'hui : « J'ai dix mille francs de rente, » les Romains disaient : « J'ai vingt mille esclaves ; » c'était une fortune. Comme un vil bétail, ils étaient, sur le marché, l'objet d'achats, de ventes, d'échanges. On les marquait au front d'un fer rouge, ainsi que le pâtre marque ses brebis pour les reconnaître au milieu du troupeau commis à sa garde ; on les parquait dans d'infectes étables. Pour eux, ni pitié, ni compassion. Ils travailleront sans relâche, le jour, la nuit ; ils travailleront aux champs, dans les mines ; ils tailleront le marbre, ils bâtiront des palais, ils construiront des portes, ils creuseront des canaux et point de salaire..., si ce n'est la verge, l'aiguillon, les chaînes, la torture, quand les exigences du maître n'ont pas été accomplies... L'impuissance au travail, la maladie, les infirmités viennent forcément avec le temps. Que fera-t-on de ces infortunés ? On y a pensé, mes frères. Il y a là un réservoir : on les y jettera tout simplement pour nourrir les poissons, ou bien on les précipitera sans pitié du haut d'un rocher dans l'abîme.

Et c'étaient des créatures humaines qu'on traitait de la sorte, qu'on exploitait, qu'on méprisait, qu'on torturait, qu'on assassinait froidement ! Que faites-vous donc, ô sages si vantés, ô philosophes brillants, ô graves législateurs ? Personne ne se lèvera donc, dans vos rangs, pour protester contre un tel despotisme, contre une pareille sauvagerie ; pour plaider la cause de ces malheureux si odieusement traités ? Je regarde, et je ne vois personne se lever parmi eux et tendre une main secourable à ces infortunés... Mais voici le Christ Rédempteur qui fait son apparition dans le monde : saluez son avènement, car c'est lui qui va relever de leur déchéance les petits, les humiliés, les déshérités, tous ceux qui étaient exploités, asservis, foulés aux pieds.

II

Comment Jésus-Christ s'y prendra-t-il pour opérer cette révolution dans les idées et dans les mœurs ?

Il agira et il parlera.

1. — Il agit, et que fait-il, mes frères ? Ceci, d'abord.

Au moment où le Fils de Dieu se prépare à descendre des hauteurs du ciel, il regarde l'humanité et il la voit partagée en deux camps : d'un côté, les heureux, les détenteurs de l'autorité, des richesses, les privilégiés de la vie : c'est le très petit nombre ; de l'autre côté, les pauvres, les délaissés, les rebutés, les obscurs travailleurs : c'est la multitude.

Il prend sa place, mes frères ; de quel côté ? Du côté des humbles, du côté des opprimés, des méprisés ; du côté de la foule.

Il vient : ne le cherchez pas sur les marches d'un trône, dans le palais des grands, sous les livrées de l'opulence, vous ne l'y trouverez pas. Sa mère sera une humble vierge ; son père d'adoption, un modeste ouvrier ; son berceau, une crèche ; sa demeure, une mansarde ; sa vie pendant trente ans, une vie non de jouissances et de repos, mais d'obscurs labeurs. Lui, qui était l'égal de Dieu, dit saint Paul, s'est abaissé jusqu'à prendre la forme d'un esclave, *formam servi accipiens ;* lui, qui était la grandeur, s'est fait la petitesse ; lui, qui était la gloire, est descendu jusqu'à la dernière limite de l'humiliation. De ses mains divines, il prend l'outil du travail, le rabot de l'atelier.

Désormais, la condition de ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur visage, n'est plus ce que pensaient les païens ; Jésus-Christ l'a ennoblie ; le travail des mains est consacré par son exemple.

Et plus tard, quand il s'agira de choisir des hommes pour les associer à sa mission et les envoyer porter l'Evangile aux nations, il laissera de côté les puissants, les sages ; il appellera à lui quelques hommes du peuple, il ramassera quelques bateliers sur le bord des lacs, et c'est à eux qu'il confiera sa doctrine, qu'il transmettra ses pouvoirs.

Mes frères, si Jésus-Christ voulait réhabiliter les humbles conditions, s'il voulait marquer sa prédilection pour les classes populaires, je vous le demande, pouvait-il mieux faire ?

2. — Vous attendez sa parole, maintenant, vous attendez ses enseignements. Eh bien ! écoutez.

Il appelle autour de lui les hommes de travail, les surmenés de la vie : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis.* Ceux-ci pensaient qu'ils étaient bien à plaindre et qu'il n'y avait d'heureux que les riches, que ceux dont l'orgueil était satisfait, la volupté rassasiée, la vengeance assouvie, que ceux qui possédaient la terre et qui passaient leur vie dans des fêtes ininterrompues. Et voilà que Jésus-Christ leur dit : Non, détrompez-vous ; les bienheureux, c'est vous ; les bienheureux, ce sont les pauvres, les affligés, les persécutés ; c'est à eux qu'est réservé le royaume des cieux.

Ainsi, il met déjà au cœur des déshérités, des miséreux, des fatigués de l'existence une belle et fortifiante espérance, l'espérance du ciel.

D'autre part, il proclame hautement l'égalité des hommes devant Dieu : égalité d'origine, égalité de nature, égalité de destinée.

Les maîtres se croyaient d'une nature supérieure à leurs esclaves, et c'est une des raisons sans doute pour lesquelles leur orgueil les méprisait, et voici que Jésus-Christ leur dit : Maîtres et esclaves, riches et pauvres, vous avez tous la même origine, vous avez tous le même Père, qui est Dieu : *Unus est Pater vester cœlestis...,* entendez-vous ?

Vous êtes de la même famille, issus du même sang, vous êtes tous frères : *Omnes autem vos fratres estis...,* par conséquent, vous devez vous aimer, vous entr'aider, vous dévouer les uns pour les autres. C'est le précepte que je vous impose : *Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem.*

Le voilà comblé maintenant l'abîme que l'égoïsme avait creusé entre les conditions humaines ; la voilà supprimée et pour jamais abolie l'odieuse distinction établie entre les hommes. Des Gentils, des Juifs, des Grecs, des Barbares, des Romains, des Scythes, des citoyens libres, des esclaves, des vaincus, des vainqueurs, il n'y a plus rien de tout cela, il n'y a que des enfants de Dieu et des frères : *Omnes filii, electi Dei...*

Et cette autre parole du Christ : Vous êtes mes frères, *fratres mei,* comme elle dut réjouir et consoler les disgraciés, les pauvres qui l'entendirent !

O vous, pour lesquels on avait tant de dédain, redressez votre corps courbé sous le joug du travail ; levez vers le ciel votre visage amaigri, votre front où perle la sueur ; vous n'êtes pas si misérables, si indignes d'estime et d'affection que l'on pense ; vous êtes les frères du Christ : *fratres mei.*

Vous le voyez, mes frères, les classes populaires ont eu leur large part des bienfaits du Christ : elles ont été retirées de l'abjection, ennoblies, glorifiées par lui.

Il devra corriger sa parole, le philosophe romain qui prétendait que rien d'honorable ne pouvait sortir d'un atelier. A la suite de Jésus-Christ, il en sortira des apôtres, des papes, des docteurs de l'Eglise, des évêques, des saints ; il en sortira des intelligences d'élite, des magistrats renommés, de vaillants capitaines ; il en sortira des hommes de foi, des chrétiens sérieux, des ouvriers honnêtes, qui seront l'honneur des familles et de la société.

Mes frères, si c'est le Christ qui, par sa parole et par ses exemples, a relevé les classes inférieures de la déchéance dont elles étaient frappées, une conclusion s'impose et je vous la livre en finissant.

La conclusion, c'est qu'il faut témoigner à Jésus-Christ les sentiments de la plus vive reconnaissance ; c'est qu'il faut rester dociles à ses enseignements, fidèles à ses préceptes ; c'est qu'il faut respecter la religion qui garde vos titres de noblesse et qui les remettra sous vos yeux si vous les oubliez ; c'est qu'il faut aimer l'Eglise qui vous continue la bienveillance, le dévouement, l'affection dont Jésus-Christ vous a honorés. Ainsi soit-il.

VII

JÉSUS CHRIST ET LES MALADES

Et circuibat Jesus totam Galilæam, sanans omnem languorem et omnem infirmitatem in populo.

Et Jésus parcourait la Galilée, guérissant toutes les maladies et toutes les infirmités des gens du pays.

Mes frères,

La souffrance n'est pas une inconnue en cette terre, qu'on a appelée avec raison une vallée de larmes ; elle n'épargne personne et elle prend toutes les formes. Elle s'abat sur l'humanité comme sur une proie ; et quand on songe aux ravages qu'elle opère, on est pris d'une mélancolie profonde et on ne peut s'empêcher de dire : « Pauvre corps de l'homme ! pauvre domicile de l'âme ! Que de coups il reçoit ! que de douleurs il ressent ! et qu'elle est longue et navrante la nomenclature des misères et des infirmités dont il est atteint ! »

Voulez-vous en avoir une idée ? Entrez dans un hôpital, dit Bossuet, entrez dans ces grandes salles, pour y contempler attentivement le spectable des souffrances humaines. Là, vous verrez en combien de sortes la maladie se joue de nos corps ; là, elle étend ; là, elle retire ; là, elle contourne ; là, elle disloque ; là, sur le tout ; là, sur la moitié ; là, elle cloue un corps immobile ; là, elle le secoue par le tremblement... Pitoyable variété ! Cruelles bizarreries ! O le peu que nous sommes ! Et comme la nature humaine est étrangement maltraitée !

Pendant sa vie mortelle, Jésus-Christ a rencontré sur son chemin une multitude d'êtres souffrants, il a été en contact avec toutes les infirmités. Qu'a-t-il dit ? Qu'a-t-il fait ? Quels ont été ses sentiments ?

Nous voulons connaître le Christ Rédempteur. Eh bien ! il faut que nous sachions combien il a été bon, compatissant, secourable pour les malades, quel dévouement il leur a témoigné et quels prodiges il a opérés pour les guérir. Ce sera la matière de cette instruction.

I

En présence d'un malade, le premier sentiment qui s'éveille dans notre cœur est un sentiment de compassion, et le premier désir qui nous vient est le désir de le soulager.

Les beaux esprits du dix-huitième siècle avaient le cœur tendre ; ils se disaient sensibles, ils affectaient la sensibilité. Ce mot tombait à chaque instant de leur plume, se retrouvait à chaque page de leurs livres... La sensibilité ! les païens ne paraissent pas l'avoir connue, au moins vis-à-vis des humbles, des déshérités. Sans doute, les riches s'intéressaient à leurs malades, à leurs infirmes, ils les soignaient et les faisaient soigner ; mais l'égoïsme les rendait inhumains à l'égard des pauvres, qu'ils abandonnaient à leur triste sort, quand la maladie et les infirmités tombaient sur eux.

Les philosophes du paganisme recommandaient non la sensibilité, mais l'insensibilité ; ils disaient que la miséricorde est un vice du cœur, qu'elle ne se rencontre que chez les hommes sans vertu, *pessimo cuique familiarissima ;* que nul n'est compatissant à moins qu'il ne soit un sot ou un étourdi ; que le vrai sage est sans pitié ; que l'homme vraiment homme ne se laisse jamais ni toucher ni fléchir.

Avec de pareils principes, il ne faut plus s'étonner de l'inhumanité avec laquelle on traitait les malades et les infirmes. Les soigner ? Pourquoi faire ? Prolonger leurs jours, c'est prolonger leurs souffrances. Donc, qu'ils meurent ! Pour eux la vie ne peut être qu'un fardeau, la mort sera un bienfait. Voilà leur raisonnement, et comme conclusion, pour se débarrasser de l'ennui de soigner leurs vieux esclaves, *tædio medendi,* ils les laisseront mourir dans un coin sordide ; ou pour en finir plus vite, ils les jetteront à la voirie.

Qu'on ait eu, dans la société païenne, peu de souci, d'attention et de prévoyance pour les êtres infirmes, décrépits, maladifs, j'en apporte une autre preuve, et la voici. C'est que pendant quarante siècles, sur toute la face de la terre, on a beau chercher dans les villes et dans les campagnes un asile pour les vieillards, un abri pour les invalides du travail, un hospice pour les malades : on n'en trouve point, il n'y en a pas la moindre trace.

Cette indifférence, mes frères, cette dureté de cœur, tout cela saisit l'âme d'une tristesse profonde ; mais il est utile de la rappeler dans un siècle où l'on affecte trop d'oublier de quel abîme Jésus-Christ a tiré le genre humain.

II

Jésus-Christ ! je viens à lui maintenant pour admirer et vous faire admirer sa compassion, sa bonté envers les malades.

Lisez l'Evangile ; rien n'est touchant comme l'accueil qu'il leur fait, comme les paroles qu'il leur adresse, comme l'affection qu'il leur témoigne.

Dès le début de sa vie publique, je le vois entouré de malades ; toutes les misères, toutes les langueurs, toutes les infirmités viennent à lui. Il y compatit affectueusement, il les guérit. Le bruit s'en répand dans toute la Judée, et alors partout où il passe, dans les plaines, sur les montagnes, dans le désert, sur le bord des chemins, sur la rive des lacs, dans les villes, dans les villages, il trouve de pauvres êtres souffrants qui sont venus d'eux-mêmes ou qu'on a amenés et qui l'attendent avec une impatience qu'on devine. Et quand il arrive, de toutes les bouches c'est le

même cri qui s'échappe : « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi !... Si vous le voulez, vous pouvez me guérir !... Mon fils, mon serviteur est malade ; ma fille est en danger de mort ; faites qu'ils vivent !... » Et Jésus, remué au fond de l'âme, s'approche des pauvres malades, les touche affectueusement, pose sa main sur leur tête, les bénit et les renvoie pleins de vigueur et de santé.

Et ce spectacle se renouvelle tous les jours, et tous les jours il manifeste la même bienveillance. On peut le dire : Jésus partage son temps entre la prédication et la guérison des malades. Dans l'Evangile, le récit des guérisons qu'il a opérées tient une grande place. Otez du livre divin les miracles en faveur des malades, il sera sensiblement diminué.

Il fallait bien apprendre à ce monde païen, à toutes les générations, à tous les siècles, que l'indigent, le malheureux, l'estropié sont dignes de pitié, d'affection, et que c'est cruauté de les laisser sans consolation et sans secours.

Qu'ils viennent à Jésus, il les accueillera tous. D'où qu'ils viennent, de Jérusalem, de Tyr ou de Sidon, de la Galilée, de la Décapole, de l'Idumée, il les secourra tous, sans distinction de personnes, qu'ils soient juifs, romains, païens, samaritains, hérétiques, schismatiques ; il les guérira tous, quelle que soit la nature de leur maladie.

Chose digne de remarque, mes frères, les principales maladies et infirmités qui affligent la race humaine sont nommées dans l'Evangile : la fièvre, l'hydropisie, la lèpre, la paralysie, la cécité, le mutisme, la surdité ; et Jésus-Christ les guérit toutes. Les Pharisiens, les Sadducéens, les Hérodiens lui demanderont des prodiges pour satisfaire leur curiosité : il les leur refusera ; mais s'il s'agit d'un pauvre malade qui lui jette un cri de détresse et lui témoigne sa confiance, il se sent ému, et le miracle s'échappe de ses mains et de ses lèvres.

Les Pharisiens lui cherchent querelle parce qu'il ne respecte pas le sabbat, parce qu'en ce jour il se permet de guérir des malades. Il leur répond de telle façon qu'ils n'osent rien répliquer, et il continue de passer en rendant la lumière aux aveugles, la parole aux muets, l'ouïe aux sourds, la souplesse aux paralytiques, la santé aux fiévreux.

Parfois, la foule des malades est si nombreuse qu'on désespère d'arriver jusqu'à lui, et qu'on a recours à des moyens inouïs ; je songe à ce pauvre paralytique qu'on descendit par le toit devant lui, au milieu de la foule stupéfaite. Les Pharisiens, quelquefois ses disciples, se plaignaient de cet encombrement : lui, jamais ; son bonheur était de faire du bien et de soulager ceux qui souffraient.

Si Jésus-Christ a manifesté une telle compatissance envers les malades, n'est-ce point pour qu'à son exemple nous leur témoignions la plus vive sympathie, pour que nous les entourions d'égards et de soins affectueux, pour que nous cherchions à les consoler, à les soulager ?

S'il a fait tant et de si éclatants prodiges en leur faveur et s'il a voulu que le récit de ces prodiges fût consigné dans les pages de l'Evangile et transmis aux plus lointaines générations, n'est-ce point pour que dans nos épreuves, dans nos maladies, nous ayons la pensée de recourir à lui, de l'implorer, de lui jeter le cri de notre détresse ? Son cœur est toujours aussi dévoué, son bras est toujours aussi puissant ; et pourquoi n'obtiendrions-nous pas de lui des grâces de guérison, fallût-il pour cela faire un miracle ?

S'il s'est montré si accueillant, si secourable, n'est-ce point encore pour engager les malades à appeler près de leurs souffrances le prêtre qui est chargé de le représenter et de continuer auprès d'eux son ministère de charité et de dévouement ?

III

En tout cas, mes frères, Jésus-Christ a donné l'exemple, et il sera suivi ; le changement qui va s'opérer dans les mœurs viendra de lui. La semence est jetée : elle va germer, se développer et porter des fruits.

« Allez, dit Jésus-Christ à ses disciples, guérissez les infirmes, purifiez les lépreux. » Et, dociles à l'ordre qu'il ont reçu, les disciples se dévouent au service des malades ; les apôtres Pierre et Paul, leurs successeurs, les Pontifes et les évêques, rappellent les leçons et les exemples de leur Maître adoré, et les premiers chrétiens s'empressent autour de leurs malades et leur portent avec leurs aumônes les soins et les consolations.

Désormais, l'élan est imprimé, et l'on verra d'illustres dames romaines, dont les ancêtres avaient été si durs pour les pauvres, les filles des Paul-Emile et des Scipion, et à leur suite des patriciens, des sénateurs, se dévouer avec bonheur au service des misérables, consacrer leurs immenses richesses à fonder des hôpitaux, à panser les blessures des malades, à baiser avec amour les plaies de ces membres souffrants du Christ. On verra une descendante des Fabius, Fabiola, soignant elle-même de ses propres mains d'innombrables et repoussantes misères ; on la verra portant sur ses épaules les pauvres infirmes, lavant des plaies qu'on n'osait pas même regarder, donnant des aliments aux indigents ou des potions aux malades. On verra se multiplier des asiles, des refuges où viendront s'abriter, sous les auspices de la charité, toutes les faiblesses, toutes les langueurs ; on verra des confréries, des associations dont on dit tant de mal aujourd'hui et qu'on voudrait supprimer, se dévouer à l'envi au soulagement des innombrables misères humaines ; on verra des Frères et des Sœurs, de noms et de costumes différents, mais tous d'un même cœur pour recueillir les nécessiteux des villes et des campagnes, pour soigner les pauvres malades délaissés ; on verra des rois et des reines se mettre à genoux près d'un lépreux et poser leurs lèvres sur ses plaies répugnantes ; on verra des apôtres de la charité, comme saint Vincent de Paul, s'en allant à la recherche de toutes les souillures pour les purifier, de toutes les infirmités physiques et morales pour les soulager ; on verra des femmes, des jeunes filles, appartenant à de nobles familles, renoncer aux joies du foyer, aux douceurs de la vie, aux séductions de la richesse, aux rêves de l'avenir, et se vouer dans les hôpitaux au soin des malades et remplacer à leur chevet une mère, une sœur absentes.

Qui a fait cela, mes frères ? Qui a inspiré ce dévouement ? Qui a suscité ce zèle, cette charité inextinguible pour les malheureux ? — C'est Jésus-Christ, c'est lui qui a inauguré par son exemple le service des malades et qui l'a perpétué dans son Eglise.

Aussi, mes frères, nous avons à cœur, nous, prêtres de Jésus-Christ, de continuer ce service. Nous aimons à visiter les malades, et si nous souffrons parfois, c'est quand, malgré nos instances, on nous éloigne de leur chevet, on nous défend de pénétrer près d'eux, on nous empêche de leur porter, avec des témoignages de sympathie, les consolations de notre sainte religion.

Nous ne serions plus sur la terre les mandataires et les représentants du Seigneur Jésus, si nous les délaissions, si nous n'avions pas pour eux cette bonté compatissante qu'il a recommandée à ses apôtres, à ses disciples. Nous ne cesserons donc pas de nous intéresser à eux. Si nous n'avons pas la puissance du Sauveur pour leur rendre la santé du corps, nous lui demanderons quelque chose de sa tendresse pour les encourager, les consoler, et s'ils doivent mourir, pour les préparer au passage de la terre au ciel, du temps à l'éternité. Ainsi soit-il.

RÉCITS ET CAUSERIES

III

LA PEUR

(Article pour les gens qui portent moustaches ou qui sont susceptibles d'en porter)

C'est une maladie terrible — et peu honorable ! — la peur.

Un clignement d'yeux, un haussement d'épaules, un léger plissèment des lèvres, etc., vous jette quelquefois un homme dans un état lamentable... Plus de jambes, plus de bras, plus de voix, plus de cœur, plus d'homme ! Mais seulement *un homme de paille*... Voilà l'effet de ce mal redoutable.

Le type légendaire de la peur, c'est le lièvre.

Chacun se rappelle cette drôle d'histoire.

Un chasseur s'était mis en route, et, distraction impardonnable pour un chasseur, point de cartouches dans son fusil !

Tout à coup un lièvre part, un lièvre superbe !

Le chasseur épaule vivement.

— Mais, malheureux, lui dit un compagnon, mais ton fusil n'est pas chargé !...

— Tais-toi donc ! répond le chasseur, le lièvre n'en sait rien.

Et le chasseur tira.

Et le lièvre tomba.

Il était mort !... *de peur !!!*...

Mais le mal de la peur ne sévit pas seulement dans le monde des quadrupèdes.

Connaissez-vous M. Honoré ?

M. Honoré est un brave homme. M. Honoré travaille à l'usine ou dans un atelier de teinture, ou peut-être aux lacets, je ne sais plus bien.

M. Honoré est gentil comme cinq sous.

M. Honoré a été on ne peut mieux élevé par une bonne et sainte mère. Dans son ménage, M. Honoré est heureux avec son angélique compagne et ses aimables petits enfants.

M. Honoré n'est pas sans se rendre compte que c'est de la religion qu'il a tout reçu ; que c'est elle qui a placé tant de vertu dans le cœur de sa mère, tant de dévouement dans le cœur de son épouse, tant de modestie sur le front de ses enfants.

M. Honoré admire les œuvres innombrables de la charité catholique. Il reconnaît volontiers que la religion, une religion qui donne au monde des Vincent de Paul, est infiniment supérieure à l'impiété, l'impiété qui ne donne guère au monde que des Voltaire et des Zola... Peut-être même n'a-t-il pas complètement oublié que c'est la charité d'un prêtre qui le sortit un jour de la misère.

Oui, mais M. Honoré défend-il la religion quand on l'attaque devant lui ? — Non. Dans ces moments, M. Honoré est malade, malade d'une seule maladie : *la peur*.

M. Honoré a peur de passer pour un « jésuite » ... M. Honoré a peur d'un clignement d'yeux, d'un haussement d'épaules, etc... M. Honoré a peur du qu'en dira-t-on. — Mais sa conscience, qu'en dira-t-elle ?

M. Ferdinand est un brave homme.

M. Ferdinand s'est marié. Ah ! mais, il n'aurait pas voulu d'une femme sans religion ! Parce que, voyez-vous, une femme sans religion, ce n'est pas grand'chose ; pour lui, une femme infidèle à Dieu est capable de toutes les infidélités.

Depuis son mariage — il y a vingt ans de ça, — M. Ferdinand a élevé une bonne demi-douzaine d'enfants dont il est fier. Il y a de quoi, certes ! Ils sont si bien, tous ses enfants ! Il les fait élever dans les bons principes et il veut en faire des hommes.

Mais comment se fait-il qu'on voie tous les jours entrer dans son foyer le mauvais journal, danger perpétuel pour la vertu de sa femme et l'innocence de ses enfants ? — Ah ! c'est que M. Ferdinand est malade, malade de *la peur*... Il a peur d'un ami — un fichu ami ! — qui reçoit ce même journal... Il a peur du qu'en dira-t-on. — Mais sa conscience, qu'en dira-t-elle ?

M. Léopold est un brave homme. M. Léopold est un esprit réfléchi. Pour lui, c'est clair comme le jour, il y a un Dieu, il faut qu'il existe un Dieu, car autrement comment les hommes — et tout ce qui a vie ici-bas — seraient-ils arrivés sur la terre ?... Il est donc sûr que Dieu a tout créé et que lui, Léopold, il tient tout de ce Dieu : fortune, santé, intelligence, etc... Dès lors, pense-t-il, Dieu qui est père de tous les hommes et maître de tout ce qui existe, a le droit d'être respecté, honoré, servi, obéi. Ah ! dans sa famille, il voudrait bien voir que ses enfants soient sans égards pour leur père ! Il faudrait voir que les serviteurs de sa maison n'obéissent pas au maître !

Là-dessus, les convictions de M. Léopold sont inébranlables.

Mais M. Léopold respecte-t-il son Père et Maître ? — Non. Il blasphème son nom sacré.

Mais M. Léopold sert-il fidèlement son Père et Maître ? — Non, il manque la messe et travaille le dimanche.

Mais M. Léopold obéit-il à son Père et Maître ? — Non. Il viole la loi du vendredi et d'autres encore.

Pourquoi ces inconséquences dans la vie de M. Léopold ? — Ah ! c'est que M. Léopold est malade, très gravement malade, mais d'un seul mal : *la peur*... Il a peur du qu'en dira-t-on. — Mais sa conscience, qu'en dira-t-elle ?

M. Marcel est un brave homme. Et de plus, il sait son histoire. Il sait que tous les grands vauriens, tous les auteurs de désordres, toutes les intelligences dévoyées, tous les cœurs corrompus, etc., ont crié contre l'Eglise, contre ses croyances, contre ses pratiques.

Il sait aussi qu'à peu près tous les grands penseurs, tous les grands écrivains, et en particulier tous les grands bienfaiteurs de l'humanité ont été des hommes profondément religieux. Il vous citerait les noms des savants illustres, des généraux célèbres, des philosophes de génie, etc., qui pratiquaient leur religion avec une noble simplicité d'enfant, sans se croire amoindris par leurs pratiques.

M. Marcel, dans son for intérieur, est donc bien décidé à faire ses Pâques. Reblanchir son âme, fortifier son cœur : voilà ce que feront une bonne confession et une bonne communion pascale, et il sera content.

Mais M. Marcel, avec ses dix-huit ans, travaille non loin d'un morceau de commis de quinze ans. Or, le commis, un petit crevé qui porte sur toute sa personne les traces de ses vices, a lancé un mot l'autre jour... Et M. Marcel ne fera pas ses Pâques.

Pourquoi ? — Ah ! c'est que M. Marcel est horriblement malade, malade de *la peur*. Il a peur du qu'en dira-t-on. — Mais sa conscience, qu'en dira-t-elle ?

Et vous appelez M. Honoré un brave homme ? M. Ferdinand un brave homme ? M. Léopold un brave homme ? M. Marcel un brave homme ?

Allons donc !

Pour moi, tous les quatre sont des *lâches*. Car lorsqu'on n'est pas un lâche, on doit avoir le courage de ses convictions et l'énergie de faire son devoir. *(La Vérité populaire, n° 241).*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermons pour Pâques. — II. L'indifférence en matière de religion, 225. — III. Les abaissements et le triomphe de Jésus, 229.

Petit Carême sur le livre de Job. — *17e et dernière Instruction :* La Résurrection de N.-S. J.-C., 230.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XIX. Pour le jour de Pâques *(in I Cor.*, v, 7-8), 233.

Nouvelles instructions pour le Jubilé. — VIII et IX. Jésus-Christ et les pécheurs, 235 et 238.

SERMONS POUR PAQUES

II

L'INDIFFÉRENCE EN MATIÈRE DE RELIGION

Noli esse incredulus, sed fidelis.

Que se trouvait-il dans le cœur de Thomas, pour qu'il refusât au jour de la Résurrection de Jésus-Christ de prendre part à la joie commune, et pour qu'il s'obstinât dans son incrédulité ?

Hélas ! l'humble mais évident témoignage de Pierre, de Jean, des femmes, est devenu la grande voix de l'Eglise catholique et de dix-huit siècles chrétiens ; des millions de martyrs l'ont scellé de leur sang, des millions de saints de leurs miracles et de leurs vertus ; Jésus ressuscité est devenu le soleil du monde moral, le centre autour duquel tout s'agite. Et cependant il reste encore des Thomas toujours opposés et toujours incrédules. Vous les voyez, aux jours de nos grandes solennités, accourir à nos saintes assemblées, vous les croyez convertis : il n'en est rien. La solennité passe, l'abandon, l'éloignement persistent. Relativement au christianisme, à ses dogmes, à ses devoirs, à ses pratiques, on vit dans je ne sais quelle insouciance, on est indifférent. Immense et déplorable désordre dont je voudrais faire ressortir tout l'excès, tout le malheur, en le considérant par rapport *à Dieu*, par rapport *à nos frères*, par rapport *à nous-mêmes*.

I

N'attendez pas que je vous trace un long tableau de cette maladie, propre à notre temps, que l'on appelle indifférence en matière de religion. Chez les uns, elle reste dans les régions de la volonté ; c'est plutôt une paresse, un engourdissement moral qu'un manque de croyance. Chez les autres, elle a envahi jusqu'au domaine de l'intelligence et s'est érigée en doctrine et en système. Ceux-ci pensent que toutes les religions sont bonnes, et qu'il suffit de suivre la religion de ses pères. Ceux-là professent que toutes les religions sont absurdes, et que la religion n'est pas autre chose qu'un devoir de convenance dont il faut de temps en temps s'acquitter par bonne éducation. Il y en a que nos chants et nos cérémonies émeuvent, et que la compagnie du prêtre honore et réjouit. Il y en a d'autres à qui la rencontre d'un animal dangereux cause moins de trouble et de frayeur que ne leur apporte de tristesse et de mauvaise humeur tout ce qui tient au christianisme. Tous sans exception s'accordent et se réunissent en ceci : qu'ils ne prient pas, qu'ils n'obéissent pas à l'autorité religieuse, qu'ils ne viennent pas régulièrement à la messe, qu'ils ne se confessent pas, qu'ils ne communient pas, qu'en fait de crainte de Dieu, de fuite du péché, de souci pour leur salut, de souvenir de l'enfer et de la damnation éternelle, ils prennent pour eux cette unique, universelle et inviolable règle : dormir, dormir, dormir !

Or, je dis qu'une telle conduite est la contradiction la plus entière, la plus formelle et la plus navrante que Dieu ait jamais pu rencontrer parmi les hommes.

1. — L'indifférent se sépare des *Livres sacrés*, livres dix et dix fois vénérables à cause de leur antiquité, de la sagesse qui éclate dans tous leurs oracles, des caractères d'inspiration et de divinité dont ils resplendissent à toutes les pages. Il y est écrit qu'il faut « adorer et aimer Dieu, et que c'est le premier précepte de la loi ; » il y est écrit que « l'homme n'est sur terre que pour servir Dieu ; » il y est écrit que toutes les lois de Dieu sont épouvantablement sanctionnées, « que le ciel et la terre passeront, » mais qu'aucun des préceptes du Seigneur ne restera sans être sauvegardé soit par les récompenses pour ceux qui l'observent, soit par les châtiments pour ceux qui le transgressent. Il y est écrit que Dieu s'est fait homme, qu'il a pris la croix et fait entendre aux hommes des réclamations passionnées de repentir et d'amour. Il y est écrit que Jésus-Christ a fondé son Eglise comme une arche pour nous conduire au ciel, qu'il lui a donné l'autorité en matière religieuse et l'infaillibilité ; qu'il a dit à ses chefs : « Allez, enseignez toutes les nations : celui qui croira sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné ; qui vous écoute m'écoute ; celui qui n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain. »

Paroles pleines de clarté et pleines de force ! Elles nous sont arrivées des cimes du Sinaï, de la montagne des Oliviers, des sommets du Calvaire, il n'y en a pas d'aussi grandes parmi les hommes. Ah ! qui sommes-nous, dites-moi, pour nous donner le droit de les enterrer sous tous nos dédains et sous tous nos mépris ?

L'indifférent se sépare *de toutes nos traditions*. Venez, hommes de Dieu, admirables saints, tout resplendissants des lumières de l'éternité ; accourez des déserts, des Thébaïdes, des cloîtres, des solitudes ! Venez, héroïques martyrs, levez-vous, sortez des profondeurs de l'Océan où l'on vous a jetés, des entrailles de la terre où l'on vous a

enterrés tout vivants, des bûchers où vous avez été consumés, des piloris, des chevalets où vous avez souffert toutes les tortures ! Rappelez aux hommes de notre temps ce que c'est que la vérité, comment on la cherche, et l'agonie qu'il faut savoir subir pour la trouver et pour la servir ; ce que c'est que Dieu et la fidélité qu'il mérite ; ce que c'est que le salut et les travaux qu'il faut accomplir pour ne le point manquer. Montrez, montrez la règle qui fut celle de toute votre vie, montrez-la écrite en lettres de pierre, en lettres de sang, en lettres de feu, écrite sur vos monuments, sur vos fronts, sur vos poitrines et partout : « Un seul Dieu, un seul Christ, une seule foi, une seule loi ! »

L'indifférent résiste *à sa conscience.* De conscience absolument faussée sur le point de la religion, il n'en existe pas, mes frères. Dieu l'a faite chrétienne, elle est née chrétienne, bon gré mal gré elle reste chrétienne. Dans les grandes joies, dans les grands deuils, dans les grands périls, la conscience s'obstine à crier : « Dieu, Dieu ! » et l'homme verse peu de larmes que la religion n'arrive aussitôt pour reprendre quasi de force ce que lui avaient enlevé les vaines préoccupations du siècle.

L'indifférent se sépare *de l'humanité tout entière.* L'humanité indifférente en fait de religion ! L'airain sacré n'éveille-t-il plus tous les échos de ses notes harmonieuses ? Nos cathédrales sont-elles à terre, et la poussière en a-t-elle été dispersée aux quatre vents ? Le peuple a-t-il pour tout jamais interrompu sa longue prière ? Les savants ont-ils cessé leurs études et leurs discussions ? N'y a-t-il plus de maîtres pour commander au nom de Dieu ?

L'humanité indifférente ! Ah ! voilà huit mille ans que l'humanité est sur la terre, et voilà huit mille ans que l'humanité est pénétrée de religion, qu'elle en est ivre ! La voyez-vous penchée sur ses berceaux, assise en ses cimetières, la voyez-vous dans ses guerres, dans ses chants de victoire, dans ses révolutions ? Toujours, toujours la religion ! Indifférents, je vous regarde, vous êtes tout seuls. Vous êtes sans père, car vos pères étaient chrétiens et vous ne l'êtes pas ! Vous êtes sans enfants, car vos enfants sont marqués du signe de la croix, et c'est ce signe auguste que vous vous efforcez d'effacer de vos fronts ! Vous êtes sans mère, sans épouse et sans sœurs, car à cette Table sainte où hier elles étaient assises, il restait une place vide, et c'était la vôtre !

2. — Indifférents, vous prétendez vous séparer tout à la fois du ciel et de ses volontés, de la terre et de ses enseignements, de vous-mêmes et de votre propre conscience ! Quel désordre plus éclatant ? Mais il est énorme, il est criant ! L'appellerai-je *une ingratitude?* On a la vie, on aime la vie, on chérit la vie, on en jouit tout à l'aise au sein de sa famille, à tout instant on en dépense les trésors au milieu de ses amis et de ses enfants ; et pour celui qui a donné cette vie avec une bonté toute gratuite, qui la conserve avec une longanimité sans bornes, qui la bénit avec une libéralité infinie, pas un sacrifice, pas un acte de soumission, pas une parole du cœur, pas un remerciement, pas une louange, pas une pensée !

Appellerai-je l'indifférence *un manque de piété filiale ?* On est père, on sait les titres de la paternité, on en connaît les devoirs, on en ressent toutes les affections, on en partage toutes les exigences, mille fois on en a goûté les consolations et les joies, oui, mille fois sur les lèvres de son enfant on a recueilli avec bonheur cette parole de respect, de vénération, de tendresse : « Mon père ! » Et l'on est soi-même enfant cruel, enfant barbare ! Et les titres et les droits d'une paternité bien autrement sacrée que celle de la terre, on les compte pour rien ! Et cet amour infini qui versait à peine une goutte de sa surabondance en formant le cœur des pères, on se fait un jeu de le crucifier ! Et voilà des mois, des années, que l'on refuse à Dieu la joie de s'entendre dire par une âme repentante et purifiée : « Mon Père, mon Père ! »

Appellerai-je l'indifférence *une injustice ?* Le droit de Dieu, le premier de tous les droits, le plus essentiel et le plus sacré, on le foule aux pieds, on le méprise ! Dieu a tout fait pour sa gloire, et cette gloire qu'il attend de chacune de ses créatures, on la lui refuse, on le chasse de ses œuvres ! Il a tout fait pour qu'on l'honore : on fait tout pour qu'il soit oublié ! On ne tient compte de Dieu ni pour le craindre, ni pour l'aimer, ni pour lui obéir, pas même pour chercher quelles peuvent être ses volontés par rapport à nous. Cieux, vous n'avez plus de cantiques à nous faire entendre ; terre, vous n'avez plus de paroles à faire monter jusqu'à nos cœurs ! Les océans, les montagnes, les prairies, les fleurs ; livre scellé, livre inutile ! Une créature besogneuse, ses caprices qui sont incessants, ses maladies qui sont hideuses et révoltantes, et puis deux ou trois pieds de terre pour la couvrir quand elle ne sera plus : voilà, voilà pour l'indifférent le dernier mot de tout ce qui existe.

Quand on est arrivé à patronner par sa conduite une pareille doctrine, vous pensez bien que ce n'est pas sans porter le plus grave préjudice aux bases mêmes de l'ordre social. Et tel est le second crime de l'indifférent en fait de religion. Il n'est pas seulement l'ennemi de son Dieu, il est l'ennemi de ses frères.

II

C'est le plus grand des philosophes de l'antiquité qui a dit que détruire la religion, c'est renverser le fondement de la société. C'est le plus éloquent de ses historiens qui a écrit que les nations et les cités ne sont heureuses et durables qu'en proportion de leur religion. C'est l'un de ses sages les plus estimables qui a assuré qu'il serait plus facile de bâtir une cité dans les airs que de constituer une société sans religion. Ce sont des hommes tristement fameux qui ont été obligés d'avouer que jamais Etat ne fut fondé sans que la religion lui servit de fondement, que partout où il y a société, la religion est de tout point nécessaire,

que si la religion n'existait pas il faudrait l'inventer.

Car supprimer la religion, ne voyez-vous pas d'abord que c'est *tarir dans le monde la source du dévouement et du sacrifice?* Notre religion, qu'est-ce autre chose que Jésus poursuivant sa course parmi les hommes, Jésus nourrissant le pauvre, Jésus recueillant l'orphelin, Jésus se trouvant partout où il y a quelques larmes à sécher, quelques plaies à guérir, dans les cachots du criminel pour alléger ses fers, au chevet du moribond pour consoler ses derniers instants, sur l'échafaud du condamné pour lui faire entendre une parole de pitié et de pardon? Et de la doctrine que prêche cette religion, et de ses messes, et de ses offices, et de ses sacrements, vous dites négligemment : « Je n'en use pas! » Vous la déclarez ainsi superflue, inutile, bonne tout au plus à orner l'éclat de vos fêtes publiques, à monter la garde à la porte de vos trésors. Vous bannissez le Sauveur du milieu de vous : n'a-t-on plus besoin de ses services? n'est-il plus d'affamés à nourrir, de veuves à consoler, de malades à guérir, de Samaritaines à convertir, de Lazares à rappeler du tombeau? Votre religion, à vous, toute d'indifférence, quand même elle saurait quelquefois donner de l'or, donnera-t-elle des larmes, donnera-t-elle des sueurs, donnera-t-elle du sang, donnera-t-elle Dieu? Fera-t-elle un religieux, une fille de charité, un saint prêtre? Et si dix-neuf cents ans de reconnaissance déposent aux pieds de Jésus-Christ cette acclamation unanime : « Il a passé faisant le bien, » ne craignez-vous pas que, dans son indignation, la famille, la société ne vous fasse entendre une parole toute contraire : « Indifférents, ennemis de Dieu! Indifférents, ennemis de vos frères! »

D'ailleurs la famille, la société, ne vit pas seulement de pain, elle vit encore et par dessus tout de devoirs. Indifférents, vous faites perdre *le secret du devoir.* Quand même vous auriez une nature assez heureuse pour accomplir vos devoirs sans l'aide de la religion, n'allez point croire que ce privilège soit général. Combien de pauvres âmes votre doctrine et vos exemples livrent tous les jours sans aucune défense à la merci des plus cruelles passions! Combien de volontés désespérées, entraînées au mal sans aucune résistance, comme la victime à l'holocauste, parce que les moyens de lutter et de se défendre, elles ne les connaissent plus! Ah! c'est la faiblesse opprimée, c'est l'innocence désarmée, c'est le sang des âmes qui crie jusqu'au ciel vengeance contre vous!

Indifférents, vous faites oublier *la sanction du devoir.* Si jamais par vos soins, et vous travaillez à cette tâche, la crainte de Dieu était bannie du monde, si la pensée des châtiments éternels ne venait plus arrêter le méchant, ni le souvenir des éternelles récompenses encourager, soutenir le juste, si le crime demeurait sans remords et la vertu sans espoir, n'est-il pas facile d'imaginer quelle scène épouvantable de désordres et de forfaits présenterait le monde? C'est là une vision qui vient bien quelquefois, il faut le dire, troubler votre sommeil. Vous croyez l'écarter, cette vision, en disant dans un langage d'ailleurs aussi peu soucieux de la dignité du faible que de la vénération due aux choses saintes : « La religion est bonne pour les enfants, pour les femmes et pour le peuple. » Encore faudrait-il la leur laisser! Encore faudrait-il laisser à l'enfant sa foi, à la femme la liberté de la prière, au bon peuple ses dimanches! La religion bonne pour les enfants, pour les femmes et pour le peuple! Mais Dieu n'a-t-il de droit que sur les enfants, les femmes et le peuple? Ou bien le peuple seul a-t-il besoin du frein salutaire des convictions religieuses? N'est-ce pas au sein des conditions les plus élevées, n'est-ce pas dans l'âge mûr que la volupté est plus raffinée, l'ambition plus ardente, la vengeance plus implacable, toutes les passions plus impérieuses? Et vous ôtez la digue du côté où les flots du mal se précipitent avec plus de violence!

Indifférents, vous portez au devoir un coup plus décisif encore : vous en ébranlez *la base,* vous le réduisez à n'être plus qu'une inconséquence, un préjugé, un sacrifice sans raison d'être, une limite injuste apposée à notre liberté. Si Dieu n'a point de droits, qui pourrait en avoir? Si nous sommes quittes envers la majesté du ciel, envers quelle majesté de la terre serions-nous obligés? Si en fait de religion la vérité n'est pas, pourquoi existerait-elle ailleurs? Forçats, galériens, assassins, gens flétris de tous les temps et de tous les pays, tressaillez dans votre enfer! Il n'y a plus de religion, cela veut dire il n'y a plus de conscience, et il n'y a plus de morale, et vous voilà justifiés et absous!

Quand de pareilles idées, mes frères, sont prêchées équivalemment par la conduite d'un grand nombre, quand elles sont soutenues par leurs exemples, quand dans les codes et dans les lois les autorités elles-mêmes les patronnent, faut-il s'étonner que les trônes s'écroulent, que les révolutions se succèdent les unes aux autres à des intervalles de plus en plus rapprochés, et qu'il n'y ait pour l'avenir que l'anxiété? Soyez assurés que pareilles aberrations doivent conduire infailliblement les sociétés modernes à leur ruine.

III

Ainsi l'indifférent est l'ennemi de ses frères comme il est l'ennemi de Dieu. Mais il est par dessus tout l'ennemi de lui-même.

Il est quelque part, mes frères, un vaste océan. Il remplit tout de ses eaux, il couvre tout de ses flots. On m'a nommé des cités, des villes immenses; mais l'océan a tout envahi, et c'est partout le froid et le silence de ses abîmes. On m'a décrit des forêts toutes peuplées d'arbres magnifiques, mais aucune fleur, aucune feuille, aucune végétation, aucun chant d'oiseau : l'océan a tout pénétré. Il y a également des routes superbes, pavées de dalles convenablement taillées; routes sans voyageurs, sans piétons, sans cavaliers, routes toujours désertes et toujours solitaires;

l'océan a tout dévasté. O vous qui passez sur les bords de ces immenses et infortunées régions, je vous adjure, laissez toute folle joie, tout amusement dissolu ! Cet océan, mes frères, c'est l'indifférence en matière de religion, cimetière à côté de l'autre cimetière, vaste et anticipée catacombe à côté de ces nécropoles que l'on rencontre parfois sous l'agitation et l'opulence des grandes villes.

Nous-mêmes, ce n'est pas cette terre, séjour malheureux et sur laquelle nous ne faisons que planter la tente de notre pèlerinage ! nous-mêmes, ce n'est pas ce corps, serviteur indocile et exigeant, devenu trop souvent geôlier difficile, impitoyable bourreau ! nous-mêmes, c'est notre âme, son immortalité, son avenir et ses destinées ! Et c'est ce que sacrifie complètement l'indifférent, jetant l'or pour ramasser les cailloux. Tout entier aux journaux qui l'égarent, aux passions politiques qui l'enivrent, aux affaires qui le consument, il oublie son âme : pour l'âme et son éternité, pas un souci, pas une préoccupation, pas un effort !

On le voit même quelquefois s'acharner contre son âme, la trouvant un fardeau par trop embarrassant, lui souhaiter avec fureur une éternelle destruction, s'applaudir des discours des impies qui lui permettent d'espérer que nulle partie de son être n'échappera à la pourriture et au néant. N'est-ce pas là se haïr à mort ? N'est-ce pas porter sa haine et ses vœux homicides contre soi-même au delà du possible ?

L'indifférent met sans cesse opposition entre ce qu'il veut et ce qu'il fait. Dites-lui que la vie est de toutes les choses humaines la plus difficile quant à la conduite, la plus importante quant aux intérêts agités, la plus irréparable quant aux conséquences, il le reconnaît. Assurez-lui qu'elle est une expectative militante et courte qui décidera pour chacun de l'éternité, il n'oserait absolument le nier. Et cependant il se précipite, sans se rappeler d'où il vient ; il s'amuse, sans penser où il va ; enfin il arrive au terme et il meurt, quelquefois sans savoir pourquoi il a vécu. Placé sur la terre, avec un ciel au-dessus de sa tête et un enfer sous les pieds, il passe sans regarder, et il semble redouter une seule chose : c'est de s'occuper de ces grands objets.

Quelquefois la cloche, la cloche du baptême, la cloche de la première communion, la cloche, voix de Dieu pour parler aux hommes, la cloche, voix de l'Eglise pour parler à ses enfants, fait entendre ses sons les plus graves et les plus pressants. Vaincus dans leur insensibilité et laissant là leurs plaisirs, ils viennent tous, les pauvres indifférents ! Vous les verriez, mes frères, passer les uns après les autres devant le prêtre, devant l'autel, et autour du cercueil de l'un d'entre eux, comme une procession de morts ! Si tout ému de ce spectacle, de cette muette prédication de la brièveté du temps, des droits de Dieu, de ses épouvantables jugements, si, dis-je, tout effrayé pour tant d'hommes d'un avenir qui est si proche et qui doit être si sérieux, je porte la main à ces fronts, il n'y a rien, pas un raisonnement, pas une réflexion, pas une pensée ; et si ensuite je mets l'oreille à cette poitrine et à ce cœur, c'est moins encore ! On se rappelle tout effrayé la danse de la Ballade où danseurs et danseuses se tenaient par la main. C'était la mort elle-même ou plutôt le diable qui tenait le violon. Et l'archet résonnait toujours, et la danse continuait sans relâche, passionnée, folle, écervelée, extravagante, jusqu'à ce qu'enfin danseurs et danseuses eussent tous disparus dans le même abîme où, sans même qu'ils s'en doutassent, Satan les avait entraînés !

L'indifférent alléguera-t-il pour s'excuser l'excès des préoccupations temporelles ? Quoi ! tant d'agitation, tant d'activité, une fièvre si grande pour les choses d'en-bas ; et un oubli total de celles bien autrement importantes de l'âme et de l'éternité ! Quoi ! on redoute une migraine, un mal de dents, on verse toutes ses larmes, on se met au désespoir pour la perte d'un époux, pour celle d'un enfant, que dis-je ? pour la perte d'une somme d'argent ; et Dieu qui s'en va, l'enfer qu'on encourt, le ciel qu'on échappe, cela laisse sans inquiétude et sans tourment ! — L'indifférent pensera-t-il pouvoir continuer son sommeil, sous ce prétexte qu'au moins pour les choses essentielles, il est en règle ? Mais la religion lui dit : « Il n'y a de voie, de vérité, de vie et de salut que par moi. Enfreindre un seul de mes préceptes, c'est se placer dans la condition de ceux qui les enfreignent tous ! » Ceux qui refusent de se soumettre, serait-ce à un seul de ses enseignements ou à une seule de ses pratiques obligatoires, elle les proclame plus que des adversaires : des déserteurs et des transfuges dignes de tous les supplices ; plus que des étrangers : des adultères, infidèles à la beauté, à la sainteté, à l'amour de Dieu. — L'indifférent dira-t-il enfin : « Je n'ai pas la foi » ? Il n'a pas la foi, et il se repose ! Il n'a pas la foi, et il ne la cherche pas ! Nautonier sans boussole et sans étoile, il se laisse aller sur une mer inconnue au gré de tous les courants. Pauvre aveugle, privé de la lumière, n'en connaissant ni la paix, ni la joie, il marche dans la nuit, et ne réclame pas un guide ! Il se résigne à être sur la terre sans vérité, dans ses peines sans consolation, dans ses maladies sans soutien, dans sa pauvreté sans dédommagement, dans ses fatigues sans repos, dans ses deuils sans honneur, sans dignité sur cette tombe à demi fermée. Ah ! qu'il se précipite à genoux, qu'il s'arrache aux mains qui le retiennent, qu'il presse bien cette cendre sur son cœur, qu'il embrasse ce triste cercueil !... Pour lui, c'est à tout jamais !... Quand lui-même arrivera aux derniers instants, qu'il considère en face de lui ou bien l'enfer ou bien le néant, et qu'il cherche en cette affreuse alternative toutes ses consolations, toutes ses espérances ! « Je n'ai pas la foi ! » O parole insensée, parole de suicide moral et de désespoir, mauvaise défaite, et à laquelle ne croient pas ceux-là mêmes qui la prononcent ! Témoignage évident d'un parti pris de révolte et d'irréligion !

Il faut me pardonner ces paroles d'ami et de frère, paroles un peu vives peut-être, mais uni-

quement animées du désir de vous réveiller et de vous aider. Non, nous ne croirons pas scellé pour toujours le froid, le triste tombeau où volontairement vous vous êtes enfermés ! Pères de famille, vous nous apporterez vos petits enfants ; nous ferons couler sur leurs têtes l'eau qui purifie et qui ennoblit, et nous vous les rendrons doublement chers et doublement précieux. Jeunes gens, nous bénirons vos alliances avant de recevoir au nom de Dieu et de l'Eglise les engagements qui contiendront tout votre bonheur ici-bas. S'il se peut, nous ferons parvenir jusqu'à vos âmes la parole de la grâce et du pardon. Vieillards,... mais non, ce n'est point seulement aux vieillards, c'est à tous qu'il faut s'adresser : est-ce que la mort connaît des âges ? est-ce qu'elle les respecte ?... eh bien, tous, mes frères, quand approchera pour vous l'instant suprême, nous accourrons pour vous assister. Nous couvrirons de nos prières et de nos larmes vos fronts et vos poitrines, vos pieds et vos mains. Alors, de vos yeux à demi éteints, vous jetterez un regard de regret, de tristesse et de rétractation sur votre vie tout entière, vide de Dieu et de Jésus-Christ. En même temps l'onction sainte dont nous vous marquerons assurera l'efficacité de vos regrets ; et nous nous retirerons, emportant avec nous un dernier espoir, demandé chaque jour pour vous aux pieds des saints autels : celui de vous avoir arrachés malgré vous-mêmes aux fascinations du grand ennemi, celui de vous avoir ressuscités du tombeau de l'indifférence, celui de vous ouvrir les portes de l'éternelle vie et de l'éternelle félicité.

III

LES ABAISSEMENTS ET LE TRIOMPHE DE JÉSUS

Christus factus est obediens usque ad mortem... Propter quod Deus exaltavit illum.

Le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort... C'est pourquoi Dieu l'a exalté.

Mes frères,

Hier était pleinement justifiée cette parole de saint Paul : « *Christus exinanivit semetipsum.* Le Christ s'est anéanti. » Par l'incarnation, Dieu s'était comme anéanti dans l'homme ; mais dans son tombeau l'anéantissement est bien plus complet. Dans le sépulcre Jésus-Christ est un homme-Dieu en qui il ne paraît rien de Dieu : ni la puissance, ni la sagesse, ni l'empire sur la nature ; en qui même il ne paraît rien de l'homme : ni le mouvement, ni la parole, ni le sentiment. Voilà l'état d'un Dieu enseveli ; n'est-ce pas le comble de toutes ses humiliations et le suprême degré de tous ses abatissements ?

Mais ce sépulcre devient aujourd'hui glorieux. Que la vanité de l'homme fasse graver sur le marbre de son tombeau ses anciens titres de gloire : ce marbre attestera malgré lui qu'il n'est plus et qu'il ne sera plus rien ; il n'appartient qu'à Jésus de trouver dans sa sépulture le principe même de son triomphe.

Ainsi en est-il de la divine religion qu'il est venu apporter au monde. Un jour elle semble descendre avec lui dans l'obscurité du tombeau ; mais le lendemain elle renverse la pierre sépulcrale sous laquelle ses ennemis se flattaient de l'avoir à jamais étouffée. L'histoire de Jésus-Christ et de son Eglise, c'est celle de la lutte perpétuelle entre le mal toujours agressif, mais toujours impuissant, et l'amour de Jésus trop souvent méconnu, mais toujours triomphant.

I

Notre divin Sauveur a aimé l'humanité jusqu'à la mort de la croix ; mais Satan, son éternel ennemi, voudrait la lui ravir, il voudrait que l'homme cessât d'aimer son Rédempteur. Jésus-Christ a aimé les enfants ; il les a bénits, comme nous les bénirons nous-même ce soir en son nom : et on voudrait lui arracher le cœur de l'enfant. Jésus-Christ a eu pour la femme, innocente ou repentante, des délicatesses, des pardons, des protections et des encouragements : et on voudrait lui arracher le cœur de la femme. Jésus-Christ a aimé la jeunesse d'un amour ineffable, elle a reposé sur son sein avec saint Jean dans la dernière cène : et on voudrait lui arracher le cœur du jeune homme. Jésus-Christ a aimé le pauvre et l'ouvrier, jusqu'à se faire pendant trente ans pauvre et ouvrier comme eux : et on veut lui arracher le cœur du pauvre et surtout celui de l'ouvrier.

Un prêtre rencontre sur sa route un groupe d'ouvriers, des hommes qu'il ne connaît pas, auxquels il n'a jamais fait de mal, auxquels même il a souhaité du bien, puisque chaque jour il prie pour tous les hommes qui sont ses frères. Ces hommes profèrent à son passage ou du moins murmurent à son oreille des paroles de haine, qui certainement ne s'adressent point à lui, humble étranger, mais à vous, ô Jésus, qu'on outrage dans la personne de votre représentant, et cependant vous poursuivez l'enfant prodigue, la brebis perdue, d'un amour obstiné !

Imaginez-vous, mes frères, une mère à laquelle on a ravi son enfant. Elle le cherche partout, à travers le froid, la neige ou la pluie, les moqueries et les outrages. Enfin elle retrouve l'enfant volé et l'étreint sur son cœur. Mais en ce moment survient le ravisseur qui veut lui arracher encore cet objet de tant d'amour et d'alarmes. Or, cette mère, c'est Jésus-Christ. Que dis-je ? une mère dénaturée peut oublier son enfant ; pour lui, jamais ! Mais ses enfants l'oublient...

J'entre dans certaines églises : l'enceinte en est presque vide et silencieuse. Et pourtant, autour de ces églises, quel mouvement, quelle agitation ! Le Dieu qui y réside, c'est le Dieu méconnu, c'est le *grand oublié*.

L'âme du peuple semble lui échapper. L'homme du peuple auquel il a tendu les bras du haut de sa croix passe à côté de son temple avec indifférence, sinon avec mépris.

O Jésus ressuscité, le peuple que vous avez tant aimé, le peuple que vous avez sauvé par votre mort va-t-il encore vous ensevelir dans la nuit du tombeau?... Mais non, tel n'est pas, en ce jour de la Résurrection, la perspective qui s'offre aux regards de notre foi.

II

Vingt fois, depuis sa révolte, Satan a cru triompher : vingt fois il a été vaincu. Au paradis terrestre, après la chute originelle, il entendit cette menace : « Une femme t'écrasera la tête. » Au Calvaire il croyait bien saisir cette fois la victoire ; Jésus, le Sauveur promis, le Fils de celle qui devait lui écraser la tête, Jésus expirait. Mais le troisième jour, Satan foudroyé retombait dans l'abîme, et Jésus ressuscité sortait du tombeau pour ne plus mourir. Pendant trois siècles, le démon fit couler à flots le sang des martyrs ; mais après trois siècles Constantin, premier empereur chrétien, s'asseyait sur le trône d'où les Césars païens étaient à jamais renversés. D'innombrables hérésies succédèrent aux persécutions ; mais la vérité sortit plus radieuse du sein des ténèbres, comme la charité était sortie plus pure du bain de sang des martyrs.

Aujourd'hui Satan semble toucher à son triomphe : demain il va se rencontrer avec celui dont les combats sont autant de victoires.

Jésus, en dépit du démon, a été aimé ; il l'est encore malgré bien des défections, il le sera toujours. Et cependant c'est une chose bien rare que l'amour constant. Ceux qui nous aiment ne nous aiment pas longtemps. Hier nous étions inconnus, demain nous serons oubliés. On nous descendra dans une fosse qu'on recouvrira d'une pierre sur laquelle on gravera notre nom. Pendant quelques années, nos parents déposeront quelquefois sur cette fosse l'aumône d'une prière ; puis eux-mêmes disparaîtront, tandis qu'une herbe épaisse couvrira notre tombe. Notre nom s'effacera peu à peu ; un jour personne ne cherchera plus au cimetière la place où nous dormirons.

Mais il y a un homme dont l'amour garde la tombe, un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme attaché depuis des siècles à la croix et que des milliers d'adorateurs détachent chaque année de ce trône sanglant pour lui baiser amoureusement les pieds. Il y a un homme flagellé, crucifié, que la haine a poursuivi jusqu'à la mort, mais qui, demandant des apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. Il y a un homme enfin qui seul a pu fonder sur la terre le culte de son amour, et cet homme, c'est l'Homme-Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

C'est lui qui, après avoir été quatre mille ans le *désiré des nations*, depuis dix-neuf siècles en est le *bien-aimé*. Par un unique privilège, l'amour a précédé sa naissance et a fleuri sur son tombeau.

Et ce n'est pas un amour vulgaire que Jésus-Christ obtient de l'humanité. Il y a dans le cœur de l'homme, que Dieu a fait si profond et si tendre, trois grands amours qui en sont l'inestimable trésor : l'amour des parents pour l'enfant, amour de protection qui descend du plus fort au plus faible ; l'amour de l'enfant pour les parents, amour de soumission qui s'élève du plus faible au plus fort ; enfin l'amour mutuel des époux, amour d'égalité entre deux cœurs qu'un libre choix a donnés l'un à l'autre. Or, l'amour que Jésus-Christ demande et qu'il obtient est un amour plus ardent encore, car Jésus-Christ dit : *Si quelqu'un aime son fils ou sa fille, son père ou sa mère ou son épouse plus que moi, celui-là n'est pas digne de moi.*

Eh bien ! pendant trois siècles, des enfants, des vieillards, des hommes mûrs ont tout quitté pour le suivre et sont morts dans les tortures, parce qu'ils avaient au cœur ce brûlant amour. Jésus est venu en embraser la terre et le feu qu'il alluma n'est pas près de s'éteindre. La solitude et les monastères se peuplent encore, la vigne du Seigneur n'est pas désertée.

Notre divin Sauveur, descendant du Thabor, fit la rencontre d'un enfant possédé du démon. Celui-ci se roulait à terre dans d'effrayantes convulsions. Jésus ordonne de le lui amener, et s'adressant au malin esprit : « Je te le commande, dit-il, sors de cet enfant. » Alors le démon, poussant un grand cri et agitant violemment le pauvre enfant, le quitta, mais en le laissant comme mort, de sorte que plusieurs se disaient entre eux : « Il est mort. » Mais Jésus, le prenant par la main, le releva guéri.

Il y a des heures dans la vie du monde où le démon secoue violemment les peuples, parce qu'il entend la voix de Jésus tout puissant qui lui dit : « Sors ! je te le commande. » Ne sommes-nous pas à l'une de ces heures ? Satan secoue notre nation, parce qu'il va se voir contraint d'en sortir. Peut-être en la quittant la laissera-t-il tellement affaiblie, tellement épuisée par la lutte qu'on sera tenté de dire : « Elle est morte. »

Mais Jésus, nous l'espérons, se penchera vers la fille aînée de son Eglise, la prendra par la main, et, la soulevant avec douceur, dira d'elle comme de la fille de Jaïre : « Elle n'était pas morte ; mais elle dormait. » Ainsi soit-il.

PETIT CARÊME SUR LE LIVRE DE JOB

17e et dernière Instruction

LA RÉSURRECTION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

Scio quod Redemptor meus vivit.
Je sais que mon Rédempteur est vivant.
(Job, XIX, 25).

Mes frères,

Oubliant les faux amis qui se font ses bourreaux, Job s'écriait au plus fort de son angoisse : « Qui m'accordera que soient écrites mes paroles ? Qui me donnera qu'elles soient gravées sur le plomb avec une pointe de fer, ou sur la pierre avec le

ciseau ? Car voici : je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'il me ressuscitera lui-même de terre au dernier jour. »

« *Je sais que mon Rédempteur est vivant!* » Ces paroles du saint de l'Idumée, l'Eglise les reprend pour son compte aujourd'hui. Le Christ, son Epoux et Seigneur, est ressuscité : elle le sait, *scio ;* elle en a la triomphante certitude. Mais cette certitude, elle la voudrait communiquer à tous. Je le voudrais moi aussi après elle. Laissez-moi donc, en cette solennité, vous rappeler quelques preuves du grand fait de la Résurrection du Sauveur, et en tirer pour vous une conséquence pratique.

I. — *Preuves de la résurrection de N.-S. J.-C.*

Il fallait que le Christ ressuscitât. Rien en effet ne serait demeuré de son œuvre, si le miracle de sa propre résurrection n'était venu mettre le sceau à la longue suite des prodiges qui avaient rempli sa vie publique. Amis et ennemis, apôtres et sanhédrites, attendaient là Jésus de Nazareth. Il avait promis aux uns, menacé les autres de sortir du tombeau le troisième jour. Si le troisième jour se passait sans que Jésus tînt sa parole, les Juifs sortaient à jamais triomphants de ce défi qu'il leur avait jeté, et les pauvres Apôtres n'avaient plus qu'à se disperser, à jamais déçus et désespérés, plus qu'à reprendre leurs filets, leur premier gagne-pain. Il était donc nécessaire que le Christ se levât du tombeau comme il l'avait prédit ; non seulement son honneur y était engagé, mais aussi l'avenir de ce royaume spirituel qu'il était venu fonder.

Vous sentez d'ici, mes frères, l'importance du miracle de la résurrection du Sauveur : importance tellement décisive dans l'histoire de notre religion que, de l'aveu de tous, fidèles ou incroyants, si ce miracle est vrai, tout est vrai dans les doctrines évangéliques, s'il est faux, tout n'y est qu'imposture et mensonge, et, selon le mot de saint Paul, « rien n'est plus vain que notre foi [1]. »

Il s'agit donc de vérifier les preuves qui font de ce fait capital une certitude historique. Il s'agit de demander à l'Eglise, qui se réjouit de savoir que son Rédempteur est vivant et en prend occasion aujourd'hui de jeter à tous les échos sacrés l'*Alleluia* de la victoire, il s'agit de lui demander raison de sa croyance et de ses chants de fête. Nous l'avons fait ensemble, mes frères, plus d'une fois déjà ; nous le ferons cette année encore sous une autre forme. Quand d'aucuns vont criant que la maison menace ruine, on ne saurait jamais avec trop de soin, pour se rassurer, interroger les fondements et les colonnes sur lesquelles repose l'édifice.

Quels sont donc, mes frères, les fondements inébranlables sur lesquels l'Eglise appuie sa foi, pour se dire certaine de la résurrection du Christ ?

1. — L'Eglise interroge la synagogue. Celle-ci n'avait rien négligé, du vivant de Jésus, pour détruire l'effet de ses miracles. Partout où le grand Semeur avait passé, distribuant autour de lui les bienfaits et les prodiges, le Pharisien haineux passait à son tour, travaillant à enlever la bonne semence, ou tout au moins à l'empêcher de croître. Les prêtres juifs avaient mis tant de ruse perfide, tant d'infernale habileté dans leur lutte contre Jésus, qu'ils l'avaient toujours tenu en échec pendant sa vie et qu'ils avaient fini par arracher au peuple un cri unanime de mort. La synagogue avait, en marâtre implacable, cloué au gibet d'infamie le Roi clément qui venait à elle plein de mansuétude et les mains ointes pour le pardon. Elle avait voulu, après qu'il eut rendu le dernier soupir, s'assurer qu'il était bien mort en effet, et lui avait fait percer le cœur par la lance du soldat romain.

Après avoir déployé dans la lutte cette cruauté, cette haine, cette habileté satanique, la synagogue allait-elle, maintenant qu'elle tenait sa proie, qu'elle avait son ennemi, devenu sa victime, à sa discrétion, allait-elle le laisser échapper ? Maintenant qu'elle n'avait plus qu'à recueillir les fruits de la victoire, allait-elle, faute d'une dernière précaution des plus élémentaires, perdre au dernier instant le bénéfice de tant d'efforts et de machinations contre le Christ ? Non certes, elle n'avait garde de négliger aucune mesure capable d'assurer à jamais son triomphe. Sa haine veillait, et les yeux de la haine, comme ceux de l'amour, sont toujours grands ouverts. Elle veillait sur le cadavre de ce Galiléen qui avait osé lui jeter, comme un dernier défi, la prétention de ressusciter le troisième jour du tombeau qu'elle lui avait creusé.

Il s'agissait donc pour elle de faire bonne garde autour de ce tombeau afin de pouvoir, venu le matin du quatrième jour, montrer aux disciples du Galiléen et au monde romain tout entier comme un trophée le cadavre non ressuscité du Christ. Il se jouait pour la synagogue autour du corps du Crucifié une partie suprême. Or, ayant dans leur jeu — qu'on me pardonne cette expression bien vulgaire, mais si bien à sa place à propos des fils de la synagogue, — ayant dans leur jeu un atout maître, je veux dire le corps même du Christ, croyez-vous que les Juifs allaient s'en dessaisir maladroitement ? Pour qui connaît les habitudes et les aptitudes de la race, le doute n'est pas possible. Non, les Juifs n'étaient pas hommes à perdre une partie si belle. Le sépulcre du Christ, on peut le croire, était plus que suffisamment gardé. Ils avaient des soldats à eux ; de plus, Pilate qui tremblait autant que le sanhédrin, devant les suites possibles d'une résurrection vraie ou prétendue du Galiléen, ne leur avait pas ménagé les hommes de sa garde ; ils avaient de quoi faire monter faction jour et nuit autour de ce Mort qui leur causait tant de terreur. Leurs sentinelles se relevaient à des intervalles assez rapprochés pour être sans cesse tenues en haleine et à l'état de veille. Humainement parlant, toutes les chances étaient pour eux, leur proie ne pouvait pas leur échapper,

[1] I Cor., xv, 14.

Comment donc alors le tombeau où le Christ gisait, prisonnier de la mort et de la synagogue, se trouve-t-il vide le matin même du troisième jour ? La synagogue avait dû, ce jour-là, redoubler encore, s'il était possible, de vigilance, puisque c'était le jour fixé par le Christ pour sa résurrection. Comment alors, ce jour-là même, le corps de Jésus a-t-il disparu ? « C'est toi, dit l'Eglise essuyant ses larmes à la synagogue consternée, c'est toi qui gardais les restes du Christ mon Dieu, mon Maître. S'il n'est pas ressuscité, montre-moi son cadavre. Tu ne le peux : c'est donc que le Christ est ressuscité comme il l'avait dit. Tu as beau dire et beau faire, tu as beau parler de soldats endormis : ta haine à toi veillait et ne permettait pas aux gardes de dormir. Tu en as menti, les soldats faisaient bonne garde, et nul n'est venu enlever par force ou par surprise le corps glorieux de mon Maître. Lui seul s'est ressuscité par sa propre vertu, et moi je sais, j'affirme avec certitude, sans crainte d'être démentie, que le Christ est sorti du tombeau, qu'il vit et à jamais. *Scio quod Redemptor meus vivit. Alleluia !* »

2. — L'Eglise interroge encore la synagogue. Elle lui montre les apôtres s'élançant à la conquête du monde au nom de Jésus ressuscité ; non seulement les apôtres, mais encore une foule de disciples. Ils étaient en une seule fois jusqu'à cinq cents qui avaient vu et entendu le Christ ressuscité, et ils allaient partout l'annonçant, le répétant malgré la persécution et au péril de leur vie. « Les vois-tu, dit à la synagogue interdite de tant d'audace l'Eglise fière de tant d'héroïsme, les vois-tu ceux-ci qui, pour prêcher au monde le miracle de la résurrection du Maître, sacrifient leur existence paisible, leur famille, leurs joies, leur avenir, et qui, sous les verges et la hache des licteurs, dans l'amphithéâtre au milieu des bêtes, sur la croix et les bûchers s'écrient : « Nous ne pouvons le taire, Jésus est vraiment ressuscité » ? Quel intérêt ont-ils donc à mourir pour un mensonge ? La gloire de fonder une religion ? Mais ce sentiment dépasse leur éducation naturelle et jamais n'est entré dans leur âme simple et naïve. Le désir d'honorer leur Maître ? Mais si le Maître les a trompés, comment pourraient-ils encore l'honorer et le glorifier ? Non, rien de tout cela n'est admissible. Pour moi je ne veux savoir qu'une chose : c'est que mon Rédempteur est sorti du tombeau vivant et glorieux, Dieu en soit mille et mille fois loué ! *Scio quod Redemptor meus vivit. Alleluia, alleluia !* »

3. — La synagogue est impuissante à répondre autrement que par des dénégations gratuites et dénuées de toute preuve. Mais l'Eglise ne cesse de la presser de ses questions. « Le Christ, s'écrie-t-elle, a fait pendant sa vie plus d'une prophétie. Il a prédit la ruine de la cité sainte : il n'en devait pas rester pierre sur pierre ; et, dans la même circonstance, il a prédit sa propre mort et sa résurrection. Or l'accomplissement de la première de ces prédictions m'est un sûr garant de l'accomplissement de la seconde. Viens, ô synagogue maudite, assieds-toi gémissante, éplorée, sur les ruines de la ville déicide, et vois s'il reste d'elle, après que la charrue romaine a passé sur son emplacement, deux pierres superposées. Confesse que le Christ a bien prophétisé de la perfide Jérusalem, et laisse-moi croire à mon tour qu'il a bien prophétisé de lui-même et de sa résurrection. De cette résurrection qui fait ma gloire et ma force, j'ai pour témoignages et pour preuves la destruction du temple, et de la ville, et la mort même de ce Christ que j'adore. C'est plus qu'il ne m'en faut pour croire avec une invincible assurance à la pâque miraculeuse de mon Sauveur et Père. *Scio quod Redemptor meus vivit. Alleluia, alleluia, alleluia !* »

II. — *Conséquences pratiques.*

Voilà, mes frères, en abrégé, quelques-unes des raisons sur lesquelles se fonde la croyance de l'Eglise catholique à la résurrection du Sauveur.

Concluons par une dernière observation. Un historien de la vie de Jésus, libre-penseur, trouve qu'il n'y a rien de plus impossible que la résurrection d'un homme. Il se trompe. Il y a quelque chose de plus impossible : c'est la transformation religieuse et morale du monde par un crucifié, si ce crucifié ne fut pas un ressuscité. Du tombeau d'un imposteur, du larcin pieux qu'auraient fait du cadavre de leur Maître quelques disciples insensés, d'un bruit vaguement répandu, sur les ossements desséchés d'un pauvre mort, serait né, aurait grandi, plus fort que toutes les tempêtes, survivant à toutes les catastrophes et à tous les siècles en travail de destruction le grand arbre du christianisme ! Mais c'est là le dernier mot de la déraison [1] ! Un édifice immense, aux colossales proportions, et demeuré indestructible malgré l'effort des vents, des hivers, des déluges et des tempêtes, et qui pourtant ne reposerait sur rien, ou sur rien autre chose que le sable mouvant, telle serait l'Eglise catholique : avouons que ce serait là le plus grand des prodiges.

Avouons donc, nous aussi, avec l'Eglise, qu'il nous est impossible de ne pas croire à la résurrection du Sauveur ; et, dans la reposante et consolante certitude que nous avons tous de ce dogme fondamental, que chacun de nous mêle l'*alleluia* de son esprit et de son cœur aux joyeux *alleluias* de l'Eglise en fête, en répétant avec celle-ci : « Je sais que mon Rédempteur est vivant. *Scio quod Redemptor meus vivit.* »

Mais ne faisons pas que de croire : agissons en conséquence de notre foi. Une pieuse légende, qui s'appuie sur un texte de saint Paul [2] et qui nous est conservée par saint Jérôme [3], rapporte que l'apôtre saint Jacques avait juré de ne pas manger de pain depuis l'heure où il avait bu au calice du Seigneur jusqu'au moment où il verrait celui-ci ressuscité d'entre les morts. Au matin donc de

[1] Le Camus, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*
[2] I Cor., xv, 7.
[3] *De Viris illustr.*, II.

la Résurrection, Jésus apparut à son apôtre, prit et bénit du pain, le rompit et le donna à Jacques le Juste en lui disant : « Mon frère, mange ton pain, car le Fils de l'homme est ressuscité d'entre les morts. »

L'apôtre saint Jacques, mes frères, c'est ici chacun de nous. A chacun de nous aujourd'hui le Christ Sauveur offre en nourriture le pain sacré de son corps sacramentel : « Mon frère, dit-il amoureusement, mange ton pain, le pain de vie ; car le Fils de l'homme est ressuscité d'entre les morts. »

Si nous croyons au Verbe fait chair, mort et ressuscité pour nous du tombeau, nous serions inexcusables de ne pas nous approcher de la sainte Table où il distribue à notre âme le pain de vie, le pain de force et de salut. Ne restons pas en arrière, retenus par un lâche sentiment de respect humain ou sous l'empire de quelque inavouable passion. Approchons tous et venons recevoir à la table du Seigneur la manne à la vertu cachée, le viatique nécessaire pour les longues fatigues, les pesantes misères et les rudes labeurs de toute une année. Venons recevoir, avec le corps du Christ ressuscité, l'aliment de nos âmes et le gage de notre propre résurrection. Car c'est la promesse du Sauveur : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang, je le ressusciterai au dernier jour. »

Ainsi soit-il !

FIN

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XIX

POUR LE JOUR DE PAQUES

I. — Le Christ, notre pâque, a été immolé. C'est pourquoi nous mangeons la pâque.

C'est avec ces paroles de l'Apôtre que l'Eglise nous invite à célébrer la grande solennité qui rappelle le bienfait de notre rédemption. Jésus-Christ, après son immolation sur la croix, s'est ressuscité d'entre les morts pour nous mériter la grâce de passer à notre tour de la mort du péché à la vie des enfants de Dieu.

Dans l'ancienne loi, l'agneau pascal était immolé pour toute la multitude des enfants d'Israël, en mémoire du bienfait d'avoir été épargnés par l'ange exterminateur qui frappa les premiers-nés de l'Egypte. (Ex., XII, 1-21). Les enfants d'Israël ainsi épargnés sortirent de l'Egypte et passèrent la mer Rouge. De là ce mot de pâque, c'est-à-dire *le passage du Seigneur*.

Voilà la figure, et voici la réalité divine : Jésus-Christ l'*Agneau de Dieu* a été immolé pour nous, il a marqué nos âmes de son sang répandu sur la croix, il nous a délivrés des attaques et de la servitude, non d'un prince de la terre, mais du démon, par la vertu de son sacrifice, par la grâce du baptême qui est comme une autre mer Rouge, et nous marchons vers le ciel qui nous a été promis.

De même donc que les Juifs mangèrent l'agneau pascal pour être délivrés des Pharaons et retrouver leur liberté ; de même, nous, les enfants de Dieu, nous devons manger notre pâque, qui est Jésus-Christ. Regardez l'autel : la table est dressée, l'Agneau de Dieu renouvelle son immolation, il se présente à nous sous les apparences d'une nourriture et d'un breuvage. Approchons et participons au sacrement de l'amour ; nous passerons de la mort à la vie, car Jésus-Christ nous a dit : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.* (Jean, VI, 54). C'est ce qu'il a pratiqué lui-même, le soir de la cène, donnant son corps à chacun de ses disciples. Il a mis fin à la pâque figurative, il a institué la pâque nouvelle. L'obligation de manger un animal mortel n'existe plus, nous sommes invités à nourrir nos âmes de la chair de l'Agneau de Dieu et à boire son sang. *Prenez et mangez*, nous a-t-il dit, *ceci est mon corps. Buvez-en tous, ceci est mon sang, le sang du nouveau testament, qui sera répandu pour un grand nombre en rémissison des péchés.* (Matth., XXVI, 26-27).

Et depuis le soir de cette cène à jamais bénie, l'Eglise montrant l'autel au peuple chrétien, lui dit : Voici l'Agneau de Dieu immolé pour vous. Comme Jean-Baptiste son précurseur, je le présente à toutes les âmes qui veulent se sauver, et je ne cesse de redire : Jésus-Christ, *c'est l'Agneau de Dieu, c'est lui qui ôte le péché du monde.* (Jean, I, 19). L'Agneau, c'est son vrai nom. Son caractère distinctif, c'est encore l'Agneau, mais l'Agneau immolé et mangé, car il est notre sacrifice et notre communion. Telle est sa mission. *Que les chrétiens offrent donc des louanges à Jésus-Christ leur Agneau pascal.* Ah ! puissiez-vous en ce jour entendre sa voix vous disant comme il a toujours dit : *Moi, j'ai été comme un agneau plein de douceur qae l'on porte pour en faire une victime.* (Jér., XI, 19). Alors vous connaîtrez son amour et vous passerez de la mort à la vie.

SAINT AUGUSTIN : « L'agneau de la loi, dont l'immolation délivra jadis le peuple des Hébreux de la servitude d'Egypte, contient figurément, sous un grand nombre de voiles, l'hostie véritable de la sainte Eglise.

« Cette vérité se justifia surtout par l'événement, quand *fut immolé Jésus-Christ notre Agneau pascal* (I Cor., V, 7) ; *conduit à la mort comme un agneau, muet comme une brebis devant celui qui la tond, il n'a pas ouvert la bouche.* (Is., LIII, 7). Cet agneau, vivante hostie au suave parfum offerte pour nous à Dieu le Père sur l'autel de la croix, nous a ouvert le passage du pays des ombres de la mort à la terre promise. Cet agneau, victime et prêtre à la fois, dont la rayonnante clarté révéla toute l'ombre de l'ancien sacerdoce et du sacrifice primitif, a mis fin aux voiles, aux figures : il a commencé, pour le peuple nouveau de

l'Eglise, un nouveau sacerdoce avec un sacrifice nouveau, comme on met du vin nouveau dans des vases neufs [1]. »

« Mais reconnaissons combien était convenable cette immolation de notre agneau pascal. En vertu d'un décret de Dieu, le démon prétendait que l'homme lui appartenait par suite du péché qu'il avait commis. Or, le démon ayant osé mettre à mort Celui qui était sans péché, se rendit coupable d'un crime beaucoup plus grand, et c'est ainsi qu'il perdit son empire sur l'homme. C'est donc la mort soufferte par l'Agneau de Dieu, qui porta un coup mortel à la mort elle-même ; l'effusion du sang a sauvé le sang, c'est-à-dire l'auteur de la mort qui est le démon, ayant été convaincu de crime dans la mort du Sauveur, perdit tout droit sur son sang et sur notre sang à nous tous ; car de même que par le péché du seul Adam il tenait tous les hommes sous la servitude de la mort, il se vit enlever tous les hommes par l'innocence d'un seul. Le sang du Sauveur répandu injustement eut pour récompense de sauver victorieusement le sang auquel il devait son origine, et de le rétablir dans son premier état en l'élevant à une perfection plus grande. La mort vaincue n'osa plus contredire son vainqueur. Heureux mystère que celui de la pâque qui nous rachète par le sang en triomphant de la mort par la mort, de même qu'on a coutume de triompher par le poison de l'action même du poison [2]. »

« Réjouissons-nous donc ! Aujourd'hui, le peuple d'Israël reçoit l'ordre de sortir de l'Egypte. Aujourd'hui, l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde est immolé pour le salut de tous. Aujourd'hui, les portes des maisons, c'est-à-dire nos fronts, sont marquées de son sang. Aujourd'hui, les Egyptiens sont mis à mort, et le peuple de Dieu est délivré de la servitude de Pharaon. Aujourd'hui, ont été frappés les premiers-nés des Egyptiens, et furent épargnés, non seulement les enfants des Israélites, mais encore les animaux sans raison : *Seigneur, vous épargnerez les hommes et les bêtes.* (Ps., xxxv, 7).

« Préparons-nous donc à l'immolation de l'Agneau, et emparons-nous de lui, mais ne croyons pas qu'il puisse être mangé en tout lieu. Il nous est ordonné de le manger dans une seule maison ; c'est aussi dans l'Eglise seule que l'Agneau peut être immolé. Par là, il est manifeste que les Juifs, les hérétiques et les sectes attachées à des dogmes pervers, qui ne mangent pas l'agneau dans l'Eglise, ne mangent pas la chair de l'agneau, mais celle du dragon, qui, suivant le psalmiste, fut donnée en nourriture aux peuples d'Ethiopie. (Ps. lxxiii, 14). De même que, dans le déluge, il n'y eut de sauvé que Noé seul qui se trouvait dans l'arche, et qu'à la prise de Jéricho il n'y eut de sauvée que la maison seule de Rahab la pécheresse, c'est-à-dire l'Eglise des Gentils revenue à la foi ; ainsi, dans l'immolation de l'agneau, le seul véritable agneau immolé est celui qu'on immole dans une seule maison [1]. »

II. — Non pas avec un vieux levain, ni avec un levain de malice et de méchanceté, mais avec des azymes de sincérité et de vérité.

L'Apôtre nous indique ici l'ensemble des dispositions intérieures qui sont requises pour que le chrétien participe dignement à la Pâque de l'Agneau eucharistique.

Il parle d'abord des défauts dont nous devons être exempts. Quel est ce vieux levain dont nous avons à nous préserver ? C'est en général tout péché mortel ; c'est la concupiscence qui a besoin d'être réprimée, contenue, si on veut que l'âme ne soit point corrompue par la fermentation du mal. Il avait été dit aux Juifs : *Quiconque mangera du pain levé, son âme périra du milieu d'Israël.* (Ex., xii, 15). Aux chrétiens l'Apôtre dit : *Quiconque mangera le pain ou boira le calice du Seigneur indignement sera coupable du corps et du sang du Seigneur.* (I Cor., xi, 27). Il faut donc que nous rejetions le ferment du péché, avant de nous asseoir à la table eucharistique.

Quant au levain de malice et de méchanceté, nous devons nous en délivrer par une sincère conversion qui comprend la pénitence, la confession avec la ferme résolution *de renoncer désormais à toute impureté et à tous les genres de malice.* (Jac., i, 21). En effet, l'humble aveu de nos fautes, le brisement et la contrition du cœur, la pénitence qui va jusqu'à la satisfaction, le renoncement aux plaisirs défendus, constituent autant d'actes nécessaires pour nous dépouiller de tout péché, et par là-même purifier nos cœurs de la malice et de la méchanceté que nous contractons en vivant dans le mépris de la loi de Dieu.

Ainsi purifiés de nos péchés, nous devons encore acquérir les vertus qui nous sont demandées pour recueillir les doux fruits de notre Pâque, et c'est ce que nous marque l'Apôtre, lorsqu'il nous dit : *Mangeons avec les azymes de la sincérité et de la vérité.* La sincérité n'est rien autre chose que l'état de grâce qui nous unit à Dieu, fait de nos âmes les temples de l'Esprit-Saint, nous remplit de ses dons et nous embrase de son amour, car celui qui aime ne demeure point dans la mort. Quant aux azymes de la vérité, c'est la conformité de vie avec la doctrine de Jésus-Christ.

Ayez donc la sincérité et vous posséderez l'innocence, la droiture qui exclut toute dissimulation ; ayez la vérité, et vos œuvres de justice formeront une couronne autour de votre âme, qui la rendront digne d'être une demeure tout embaumée de la suave odeur des vertus. Alors l'amour de Jésus vous pénétrera à l'heure de la sainte communion, vous vous conformerez facilement à la vie de votre Agneau pascal. C'est la préparation qui vous est

[1] *Serm.* clxiv, n. 1, Trad. Vivès.
[2] *Quæstiones ex utroque Testamento mixtim*, Quæst. cxvi, *De ratione Paschæ*, Trad. Vivès.

[1] Serm. in pervigilio Paschæ, *De esu Agni*, in princip., Trad. Vivès.

demandée: elle est difficile et crucifiante pour notre nature, mais combien elle est douce, belle et féconde en fruits de salut! Cherchez à y arriver, et loin de décroître dans le chemin de la vertu, vous y marcherez avec joie et dans les délices de la ferveur, de l'amour que vous ne cesserez de goûter après chaque communion faite dans ces saintes dispositions.

Saint Bernard: « Comme le Christ est entré dans une vie toute nouvelle, il nous invite, par son exemple, à faire aussi notre pâque, et à le suivre dans la Galilée, d'autant plus qu'en mourant pour le péché, il n'est mort qu'une fois, et que, maintenant qu'il vit, il vit non pour la chair, mais pour Dieu.

« Quant à nous, nous avons donc versé des larmes pendant ces derniers jours, nous avons vaqué à la componction et à la prière, au recueillement et à l'abstinence, afin de racheter et d'effacer, pendant cette sainte quarantaine, nos négligences du reste de l'année. Nous avons communié aux souffrances du Christ, et nous avons été entés de nouveau sur lui, par un second baptême, par le baptême de larmes, de pénitence et de confession. Si donc nous sommes véritablement morts au péché, comment pourrons-nous revivre au péché? Si nous avons pleuré sur nos négligences, comment se peut-il que nous retombions encore désormais? On nous retrouvera donc encore curieux et bavards comme auparavant, lâches et négligents comme jadis, vains, soupçonneux, détracteurs, colères, et le reste, après avoir gémi dans ces derniers temps de trouver tous ces défauts en nous? *J'ai lavé mes pieds, comment pourrai-je me décider à les souiller de nouveau?* (Cant., v, 3). Je me suis dépouillé de ma vieille tunique, comment consentirai-je à m'en revêtir encore? Le faire, ce n'est point émigrer, ce n'est pas prendre le chemin qui nous fera voir le Christ, ce n'est pas en suivant cette route que nous arriverons au lieu où Dieu nous montrera le Sauveur qu'il nous envoie: après tout, *quiconque regarde en arrière est indigne du royaume de Dieu.* (Luc, ix, 62). C'est dans ces dispositions que se trouvent les amis du siècle, qui sont les ennemis de la croix de Jésus-Christ et qui ont reçu en vain le nom de chrétiens [1]. »

« Quant à vous, cherchez le Seigneur de toute votre âme, et haïssez le mal de toutes vos forces; faites pénitence, non du bout des lèvres, mais en esprit et en vérité. Or, ce n'est pas se repentir de sa faute comme il faut, que de demeurer encore sur la voie glissante du péché; ni de ses égarements, que de ne point chercher un guide. Les marques d'une vraie pénitence se trouvent dans la fuite, dans le retranchement des occasions du mal. Autrement, il est bien à craindre que ce jour, dont on peut dire aussi d'ailleurs qu'il est un jour de ruine et de résurrection pour plusieurs, ne soit pour vous un jour de réprobation, soit parce que vous êtes manifestement loin du Christ, puisque vous ne le recevez point dans la communion, soit parce que vous vous en approchez dans la société de Judas, en qui Satan entra aussitôt après qu'il eût pris la bouchée de pain que Jésus lui présenta. Plaise à Dieu que nous nous trouvions nous-mêmes tout à fait exempts de cette malheureuse et sacrilège servitude, et que, au lieu de décroître en ferveur et de diminuer nos pratiques spirituelles depuis que le jour de la sainte résurrection du Sauveur a lui, nous nous efforcions au contraire d'avancer sans cesse et de croître toujours davantage!

« Quiconque, après les lamentations de la pénitence, ne retourne plus aux consolations charnelles, et met au contraire toutes ses espérances dans la divine miséricorde, il s'engage dans une voie nouvelle de piété, et marche vers la joie qui vient de l'Esprit-Saint. Aussi est-il encore moins accablé par le souvenir du passé que charmé, embrasé même par la pensée des récompenses éternelles; celui-là est véritablement ressuscité avec Jésus-Christ, célèbre une vraie Pâque et se rend, en effet, en toute hâte dans la Galilée.

« Recherchez donc maintenant ce qui est dans le ciel où le Christ est assis à la droite de Dieu. N'ayez de goût que pour les choses du ciel, non plus pour celles de la terre (Coloss., iii, 1); afin que de même que le Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son Père, vous marchiez aussi dans une voie nouvelle (Rom., vi, 4), et passiez avec bonheur des joies et des consolations du siècle par la componction des cœurs et la tristesse de l'âme, qui est selon Dieu, à une sainte dévotion, à une joie toute spirituelle, avec la grâce de celui qui est passé de ce monde à son Père, et qui daigne vous appeler à sa suite dans la Galilée [1]. »

[1] Serm. in die sanct. Paschæ, *De septem signaculis quæ solvit Agnus*, n. 14-15, Trad. Vivès.

NOUVELLES INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ

VIII

JÉSUS CHRIST ET LES PÉCHEURS

Non veni vocare justos, sed peccatores.
Je ne suis point venu pour les justes, mais pour les pécheurs.

Mes frères,

Nous ne connaîtrions pas suffisamment Jésus-Christ, si nous ne savions quelle infinie bonté il a témoignée aux pécheurs.

Il a été bon pour les pauvres et les disgraciés de ce monde, qu'il a relevés de l'humiliation et recommandés à nos respects, à notre affection; il a été bon pour les malades et les infirmes, qu'il soulageait, qu'il guérissait, avec quel empressement,

[1] *Ib.*, n. 17-18.

avec quelle tendresse, nous l'avons vu ; il a été bon pour les enfants, à qui il réservait les bénédictions de sa main, les caresses de ses lèvres, les prédilections de son cœur.

Mais voici, après les misères physiques, les misères morales ; voici les êtres pervertis, les créatures tombées dans l'abjection, en rupture avec Dieu, avec le devoir, avec la vertu ; voici ceux qu'on nomme les pécheurs, *peccatores*. Il semble de prime abord que Jésus-Christ devra ressentir pour eux un mépris souverain, une répulsion invincible. Lui, qui est la sainteté sans souillure, la vertu sans ombre, voudra-t-il s'approcher du vice hideux, de la corruption infecte ? Je m'explique sa bonté pour les pauvres et les malades : son cœur était meilleur que le nôtre, et le nôtre pourtant s'attendrit à la vue de ceux qui souffrent, et prend pitié de ceux qui végètent dans une condition misérable. Je comprends sa tendresse pour les enfants ; car je ne sais rien de plus attirant, de plus aimable qu'eux, tant qu'ils sont la pureté, la candeur, l'ingénuité. Mais, s'il aime les pécheurs, j'ai le droit d'être surpris ; car ici, dans les pécheurs, il n'y a rien qui provoque l'affection ; ici, ce n'est pas le malheur, toujours digne de compassion, mais c'est le mal dans toute sa laideur, le mal qui appelle la flétrissure, la réprobation.

Eh bien ! mes frères, les pécheurs eux-mêmes, Jésus-Christ non seulement ne les repousse pas, mais il va à eux, il les aime, il a pour eux des préférences.

Tant mieux ! et qu'il en soit éternellement béni ! Car nous sommes tous pécheurs, et il nous est bien doux de penser que Dieu nous aime encore malgré nos fautes, et qu'il est toujours disposé à nous accueillir quand nous revenons à lui.

La tendre miséricorde de Jésus pour les pécheurs se manifeste dans ses paroles et dans ses actions. Je me bornerai aujourd'hui à détacher de l'Evangile les *enseignements* où cet amour se révèle avec le plus d'éclat.

Quelle vérité meilleure et plus rassurante à rappeler en ce temps de Jubilé, pour disposer nos cœurs à l'aveu et au regret de nos péchés, pour dissiper nos appréhensions et nous amener au tribunal de la pénitence ! Aussi, j'aborde ce sujet avec bonheur, et je demande à Dieu qu'il vous donne une vive impression de sa miséricorde, afin que vous vous décidiez à en faire l'expérience.

I

Oui, mes frères, Jésus aime les pécheurs et il le déclare ouvertement, dès le début de sa vie publique, dans une circonstance que l'Evangile a remarquée.

Saint Mathieu, récemment converti, l'avait invité à un festin dans sa maison. Il s'y rendit avec quelques disciples. Les convives n'étaient pas tous gens bien considérés ; car il y avait là, à la même table que Jésus, des publicains, des hommes mal famés, des pécheurs notoires. Le Seigneur, qui voulait faire du bien à tous, ne témoignait aucun déplaisir de se trouver en pareille société ; mais les Pharisiens en furent scandalisés, et s'adressant à ses disciples : « C'est une infamie, leur dirent-ils, que votre maître s'abaisse jusque-là et s'attable avec de telles gens ! Pourquoi le voit-on de la sorte manger et boire avec les pécheurs ?... » Et, par dérision, ils l'appelaient l'ami des pécheurs et des publicains, *amicus peccatorum*, *amicus publicanorum*.

Et vous croyez, mes frères, que Jésus-Christ va changer de conduite devant cet injurieux reproche ? Non, et il répond à cela que ce sont les malades qui ont besoin de médecin et non les gens en bonne santé ; qu'il est venu appeler les pécheurs et non les justes ; que sa mission est de sauver ce qui a péri ; qu'il veut la miséricorde et non le sacrifice : *Misericordiam volo et non sacrificium*.

Voilà la déclaration du Sauveur : elle est toute vibrante de charité à l'égard des pécheurs. Après cela, que les Pharisiens continuent à l'invectiver ! Lui, sans souci pour des outrages qui ne peuvent l'atteindre, continuera à rechercher les pécheurs. Il ne dissimulera pas sa vive affection pour eux, et afin qu'on en soit bien convaincu, il en parlera souvent, il en parlera dans un langage clair, simple, accessible à toute intelligence, il cherchera les images les plus gracieuses, il emploiera les paraboles les plus saisissantes, et j'y arrive maintenant.

II

Dans un passage du Livre divin, il est raconté qu'une pauvre femme qui, à force de travail et denier par denier, avait amassé un petit trésor, s'aperçut un jour qu'une pièce de monnaie en avait disparu. Elle n'avait que cela pour vivre, et on comprend son inquiétude et ses alarmes quand il devint évident que cette pièce était perdue. Elle soupçonne qu'elle est égarée dans la maison, et à l'instant même elle allume sa lampe, elle secoue la poussière, elle cherche dans les coins et recoins. O bonheur ! elle retrouve enfin ce qui lui manquait ; et, toute radieuse, elle en fait part à ses amies. « J'avais perdu une pièce d'argent, leur dit-elle, je viens de la retrouver ; réjouissez-vous avec moi. »

Mes frères, le Sauveur se compare à cette femme, si fière de son trésor, si inquiète quand elle en a perdu quelque chose, si triomphante quand elle l'a retrouvée. Il a donc un trésor, lui aussi, un trésor bien précieux ? Oui, mes frères, il a un trésor auquel il tient, car il lui coûte le sang de ses veines, le prix de sa vie ; et ce trésor, vous le devinez, ce trésor, c'est nous, ce sont nos âmes, pièces d'or marquées à l'effigie de Dieu, portant son image et son empreinte. Il les garde avec une vigilante sollicitude. Une d'entre elles vient-elle à lui échapper, il s'inquiète, il va à sa recherche, et quand il l'a retrouvée, c'est une allégresse indicible, à laquelle les anges s'associent dans le ciel.

III

J'ouvre l'Evangile à une autre page, et je tombe sur une parabole encore plus touchante.

C'est un pasteur qui possède un riche troupeau. Il en a un soin tout particulier, le conduisant dans les plus gras pâturages, sous des frais ombrages, vers des sources limpides. Malgré sa vigilance, une brebis quitte le bercail, déserte le vallon, s'aventure dans des régions inconnues, s'éloigne toujours, et, tout épuisée, s'abat dans un buisson d'épines, où elle n'a plus rien à attendre que la mort. Sur le soir, le pasteur compte ses brebis... Il en manque une!... Pauvre brebis! il l'aimait déjà ; mais, parce qu'elle est perdue, elle lui devient plus chère que les autres. Voilà pourquoi il laisse là les brebis fidèles, pour courir à la recherche de la fugitive. Après de longues marches et de grandes fatigues, il la rejoint enfin, il la retrouve, mais dans quel état! Sa blanche toison est souillée de boue; les ronces et les épines, au milieu desquelles elle se débat désespérément, lui ont fait des blessures par où elle perd tout son sang. Le bon pasteur approche ; de ses mains, au risque d'en être déchiré, il écarte les épines, délivre sa chère brebis, soigne ses plaies béantes, et l'emporte sur ses épaules pour lui éviter de nouvelles fatigues...

Ici, mes frères, les paroles sont transparentes et sous cette image d'un pasteur s'empressant à la recherche d'une brebis égarée, vous découvrez sans effort le Seigneur Jésus courant après nos âmes perdues, écartant les ronces dans lesquelles elles sont embarrassées, posant sa main sur les meurtrissures que le péché leur a faites, et les prenant dans ses bras pour leur épargner les fatigues du retour.

Dites-moi, cette parabole n'est-elle pas toute pénétrée de la bonté du Seigneur, et ne révèle-t-elle pas nettement sa grande miséricorde envers les pécheurs ?

Et pourtant, ce n'est pas encore assez significatif. Notre-Seigneur veut être plus clair, plus expressif.

Mes frères, voici une page incomparable de l'Evangile, le Sauveur n'y pouvait mieux exprimer sa tendre compassion pour les pécheurs, écoutez-la, c'est ravissant.

IV

Un père avait deux fils. L'un d'eux, le plus jeune, travaillé déjà par les passions de son âge, impatient du joug, avide de jouissances et de liberté, prend en dégoût la vie de famille, les douces et tranquilles joies du foyer; et sans ménagement pour son vieux père, il lui annonce qu'il va le quitter et lui demande avec hauteur sa part de fortune. Il prend ce qui lui revient, et il s'en va.

Le voyez-vous sur les grands chemins, loin, bien loin de son père, dispersant son héritage dans une vie de débauches, avec des camarades dissolus ? Il voulait de l'or et de la liberté. L'or, il le jette à pleines mains pour avoir des plaisirs ; mais il finit par s'épuiser, et quand il n'en a plus, ses amis, les associés de son libertinage, l'abandonnent. Il ne lui reste que sa liberté, qu'il se voit contraint, par une extrême nécessité, d'aliéner, pour ne pas mourir de faim. Et le voilà, selon l'expression de l'Ecriture, réduit à garder un troupeau de bêtes immondes, et à envier la vile nourriture qu'on leur donnait. Dans cette abjection, dans ce dénuement, le souvenir de son vieux père lui vient à l'esprit. Son père, il était si bon, si dévoué ! il pourvoyait si largement à ses besoins, à ses plaisirs ! Et lui, son fils de prédilection, il n'a pas craint de le contrister, il a poussé l'ingratitude jusqu'à l'abandonner ! Cette pensée le torture, et sous la pression des regrets qu'elle suscite dans son âme, il s'écrie : « C'en est assez ! je me lève et je retourne vers mon père. »

Mais lui, le père, qu'était-il devenu, depuis le départ de son fils ? Que faisait-il, pendant que son prodigue dévorait ses biens et usait sa santé dans d'abjectes jouissances ? Ce qu'il faisait, mes frères ? Il pleurait et il attendait.

Pauvre père ! Ses cheveux ont blanchi, son visage s'est flétri ; il est désolé ; mais il ne peut croire que ses yeux ne reverront jamais son fils, et il attend.

Chaque matin, il vient au sommet de la colline, sur la route..., il plonge ses regards là-bas, bien loin, pendant des heures il scrute l'horizon, et toujours triste il rentre le soir en disant : « Rien encore ! »

Un jour pourtant, jour béni, le soleil allait se coucher. Dans le lointain, il aperçoit une forme humaine, qui avançait péniblement. Serait-ce son fils ? Mais cet homme, qu'il commence à distinguer, est vêtu de haillons et révèle la plus noire misère... Il le reconnaît pourtant ; il ne se trompe pas ; c'est bien son fils, c'est lui ! Qu'importe s'il a des vêtements sordides, s'il est malheureux ? Puisqu'il revient, il ne l'attendra pas, il volera à sa rencontre. Et alors, quel attendrissant spectacle ! Le père serre dans ses bras et inonde de ses larmes ce pauvre prodigue, il lui pardonne sa faute. Et maintenant, qu'on enlève ces haillons et qu'on les remplace par un riche manteau ; qu'on apporte des chaussures neuves et un anneau d'or ; qu'on prépare un grand festin, car son enfant était perdu, et il est retrouvé !...

Il serait difficile de trouver une scène plus émouvante et plus significative que celle-là. Ici, la miséricorde de Dieu apparaît dans tout son éclat, et pour la peindre on ne trouvera rien de plus saisissant.

Ce prodigue, qui réclame impérieusement sa part d'héritage, qui déserte le foyer paternel, et, loin du toit qui a abrité ses jeunes années, mène une vie de désordres ; ce prodigue, tombé dans les dernières profondeurs de la misère, mourant de faim, obligé de vendre sa liberté et de se mettre au service d'un maître, pour garder de vils animaux, lui, le fils de noble famille, l'enfant qui a

savouré toutes les douceurs, toutes les joies du foyer, ce prodigue représente les pécheurs.

C'est bien cela, en effet. Ce chrétien, cette chrétienne appartenaient à la famille de Dieu ; ils avaient leur place dans l'assemblée des fidèles ; ils jouissaient des avantages que l'Eglise assure à tous ses membres. Mais, un jour, entraînés par la passion, ils ont rompu avec Dieu, avec l'Eglise, ils se sont séparés de leurs frères, et, au milieu des dérèglements d'une vie sensuelle, ils ont jeté aux vents les croyances de leur jeunesse, les serments de leur première communion, les pratiques du christianisme, et débarrassés de tout frein, ils ont accumulé fautes sur fautes, désordres sur désordres.

Faut-il désespérer d'eux et les abandonner à leur triste destinée ? Non, le père qui est aux cieux s'inquiète de ces malheureux prodigues ; il leur inspire la honte de leur état, il leur fait sentir l'indignité de leur conduite ; il les rappelle à lui par la voix de son Eglise, de ses pasteurs, de ses missionnaires ; il les attend miséricordieusement, les bras ouverts, le pardon sur les lèvres.

Mes frères, impossible d'en douter maintenant : Jésus-Christ c'est la bonté toute disposée à pardonner au pécheur. Quand on a lu l'Evangile, le désespoir est interdit. Y aurait-il dans cet auditoire des personnes tentées de découragement, au souvenir des fautes qu'elles ont commises ? La parabole que je viens de redire est bien faite pour leur rendre la confiance ; et pour finir, j'y ajouterai une belle parole d'un saint, qui fut peut-être inspirée par la scène du prodigue, une parole que je voudrais graver dans tous les cœurs. « Nous croyons sans doute que Dieu est bon, dit saint François de Xavier ; mais il est encore meilleur que nous ne pensons. *Meliorem habemus Deum quam putamus.* » Gardez cette parole au fond de votre âme ; et si vous avez jamais quelque faute grave à déplorer, oubliez que Dieu est grand, qu'il est juste, qu'il est puissant, pour vous souvenir qu'il est bon, qu'il est meilleur que l'on ne croit. Ce n'est pas en vain qu'il s'est déclaré l'ami des pécheurs ; et si vous revenez à lui avec un cœur pénétré de regret, je le jure par ses paroles, il vous donnera le pardon imploré et vous rendra les joies perdues, il vous restituera vos droits au ciel. Ainsi soit-il !

IX

JÉSUS-CHRIST ET LES PÉCHEURS *(suite)*

Misericordiam volo.
Je veux la miséricorde.

Mes frères,

Qu'est-ce que Jésus-Christ ? On pourrait dire que c'est la miséricorde personnifiée, la miséricorde vivante. *Deus charitas est.* La charité, une charité indulgente, toujours penchée vers la créature coupable, pour lui offrir le pardon, pour la relever de ses hontes, c'est là le trait divin, la marque décisive de son caractère. Jésus-Christ aime les pécheurs : en lisant l'Evangile, on voit que ses prévenances, ses bontés les plus délicates sont pour eux. Soit qu'il les rassure, soit qu'il les reprenne, soit qu'il leur pardonne, c'est toujours sans colère, sans amertume, mais toujours avec une douceur et une indulgence particulières.

Je l'ai prouvé déjà par les textes de l'Evangile. Il nous faut voir maintenant si *les actes* viennent à l'appui des enseignements, pour les confirmer. Les paroles peuvent bien tromper : les faits, jamais. Bien souvent, chez les hommes, les actions ne sont pas à la hauteur des paroles. Nous aurons le plaisir de constater aujourd'hui que les actes de Jésus-Christ sont la mise en œuvre et la consécration de sa doctrine.

Au cours de sa vie publique, Jésus-Christ s'est trouvé en face de toutes sortes de pécheurs, il a rencontré toutes les fautes, que je classerai en trois catégorie : les défaillances de l'*esprit*, les défaillances de la *volonté* et les défaillances du *cœur*, et pour chacune il a fait acte de miséricorde.

I

1. — La première défaillance de l'esprit, c'est *le doute*. Un homme a été élevé chrétiennement ; il a été initié, sur les bancs du catéchisme, aux grandes vérités de la religion ; il les a admises, il y a cru en toute sincérité. Il a fait un pas dans la vie, il a prêté l'oreille aux discours mondains, et, un jour, il a senti sa foi fléchir : je ne sais quel nuage a voilé la vérité à ses yeux, il ne l'aperçoit plus dans sa clarté primitive, il est hésitant, il doute des choses qui autrefois lui paraissaient si limpides, si certaines.

Jésus-Christ a rencontré le doute, cette souffrance de l'intelligence, et il l'a traité avec une divine mansuétude.

Vous souvient-il, mes frères, des disciples qui, après la mort du Sauveur, cheminaient sur la route d'Emmaüs ? Ils avaient accueilli la doctrine de Jésus et lui avaient donné leur foi ; mais tout à coup ils se prirent à douter. « Il nous avait annoncé qu'il ressusciterait le troisième jour, se disaient-ils ; voici ce jour sur son déclin, et nous ne le voyons pas. Des femmes disent l'avoir vu ; n'est-ce point une illusion, un mirage de leur imagination ? » Et ils marchaient tristement, quand un étranger s'approcha d'eux et leur demanda quelle était la cause de leur peine. « Comment ! répondirent-ils, vous ne savez donc pas ce qui s'est passé à Jérusalem, ces jours-ci ? Un homme nous a dit qu'il était Dieu ; nous l'avons cru. On l'a crucifié ; mais il nous avait promis de ressusciter trois jours après sa mort. Le troisième jour expire, et nous ne l'avons pas vu. » Alors, l'inconnu — vous devinez, mes frères, que c'est Jésus-Christ lui-même — leur explique les Ecritures, demeure avec eux, s'asseoit à leur table, bénit le pain et le leur distribue, et quand il a dissipé leur doute et ravivé leur foi, il disparaît, et les disciples dans l'admiration se disent : « N'est-ce pas que nos cœurs étaient brûlants, pendant qu'il nous parlait ? »

2. — La seconde défaillance de l'esprit, c'est *l'incrédulité*, et vous nommez avec moi l'apôtre qui s'en est rendu coupable.

Le Christ est ressuscité ; des témoins sont là qui l'affirment : les saintes femmes l'ont vu, les apôtres l'ont vu, les disciples l'ont vu. Raisonnablement, il n'est pas permis de nier un fait aussi bien constaté. Thomas le nie obstinément : il n'a pas vu de ses yeux, il ne croit pas, il ne croira que quand il aura vu. Ne connaissez-vous point des hommes qui affichent la même incrédulité que l'apôtre, qui jettent à Dieu le même défi : « Nous voulons voir, avant de croire » ?

Eh bien ! voici Jésus ressuscité qui apparaît à ses apôtres assemblés ; il va droit à l'incrédule et lui dit sans reproches amers : « Tu ne crois pas à ma résurrection, ô Thomas ? Mets tes doigts dans mes plaies, pose ta main sur mon côté : est-ce bien moi ? » Et l'apôtre confus, les larmes aux yeux, se jette aux pieds de son Maître en s'écriant : « Mon Seigneur et mon Dieu !... »

Relève-toi, ô apôtre, et écoute la parole de ton Maître qui clôt cette scène si émouvante ; écoutez-la, vous aussi qui contestez les choses que vos yeux n'ont pas vues, vous qui êtes incrédules : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui croient de tout leur cœur ! *Beati qui non viderunt et crediderunt !* »

II

Après les défaillances de l'esprit, les défaillances de la volonté.

1. — La peur, le *respect humain* en est une. Nicodème en est un exemple frappant : ce sera pour le Seigneur Jésus l'occasion de révéler à nouveau sa condescendance.

Nicodème était un chef des Pharisiens, un des premiers de la nation. Il se sentait attiré vers Notre-Seigneur, mais il n'osait se déclarer pour lui, ni le voir publiquement. Sa popularité était grande parmi les Juifs, mais il craignait de la compromettre en ouvrant sa maison à Jésus ; alors il lui fit demander s'il consentirait à le recevoir de nuit. Croyez-vous, mes frères, que Jésus va refuser cette satisfaction à un homme dominé par la peur ? Non, il accepte le rendez-vous ; et, se prêtant miséricordieusement à sa faiblesse, il le reçoit le soir ; et, sans lui adresser un mot de reproche sur son respect humain, il l'entretient longuement, il lui explique les prophéties, il le charme en l'instruisant, et finalement il en fait un de ses disciples.

Il est vrai, Nicodème, toujours soucieux de sa popularité, n'osera pas au sortir de cet entretien se mêler publiquement aux disciples du Christ ; mais il est définitivement gagné à sa cause. Aux jours du péril et des grandes douleurs, il prendra sa défense, timidement d'abord, ensuite avec un courage décidé.

C'est lui, en effet, qui au soir du crucifiement, lorsque les disciples étaient dispersés et les Pharisiens triomphants, c'est lui qui vint hardiment demander à Pilate le corps de Jésus, pour lui donner une sépulture honorable ; c'est lui qui acheta des parfums pour l'embaumer et qui lui rendit les derniers devoirs.

La peur, mes frères, la peur de manifester ses croyances, ses sentiments, ou, pour parler le langage usuel de notre religion, le respect humain, c'est là une grande et fréquente faiblesse parmi les chrétiens. O pauvres victimes du respect humain, vous ne pouvez pas aller à Jésus-Christ en personne, comme Nicodème ! mais venez au prêtre son représentant, qui vous accueillera avec la même bonté, venez lui faire l'aveu de vos fautes, venez la nuit, si vous n'osez pas venir le jour ! Celui qui a guéri Nicodème de sa timidité vous guérira de la vôtre, et comme lui vous n'hésiterez pas, l'heure venue, à manifester vaillamment votre foi.

2. — Quoi de plus hideux, mes frères, quoi de plus révoltant que le crime du *renégat* et du *traître* ? Jésus-Christ l'a vu tout près de lui, et il a gardé sa patience et sa douceur habituelles.

S'attendait-on à voir Pierre l'abandonner, le renier honteusement, après avoir fait la promesse de donner sa vie, de mourir plutôt que de le renier ? Et n'est-ce point un forfait digne de l'enfer, l'acte de Judas trahissant son maître et son ami par un baiser et le livrant aux mains de ses ennemis ? O Dieu ! est-ce que votre colère ne va pas éclater ? est-ce que votre vengeance ne va point s'abattre sur de si grands coupables ? Non, mes frères, et l'on est attendri en voyant comment Jésus a supporté toutes les détresses du cœur, l'abandon, la plus noire perfidie, comme il a pardonné à Pierre, à ses bourreaux eux-mêmes, comme ses reproches à la faiblesse, à la trahison, au crime, gardent l'empreinte d'une divine mansuétude.

Ah ! dites maintenant si Jésus-Christ n'a pas appliqué sa doctrine sur la bonté envers les pécheurs, s'il n'a pas conformé ses actes à ses paroles !

III

Mais nous n'avons pas encore énuméré toutes les circonstances dans lesquelles il a révélé sa magnanime indulgence. Miséricordieux pour les défaillances de l'esprit et de la volonté, il le sera dans une mesure peut-être plus grande encore pour les défaillances du cœur.

1. — Fatigué du chemin et de la chaleur du jour, le Christ s'était arrêté et se reposait près du puits de Jacob. Survient une femme de Samarie avec son urne, pour puiser de l'eau. C'était une créature légère, nne mondaine, une femme perdue après les chutes et les attachements les plus coupables. Apercevant Jésus, un étranger pour elle, soupçonné d'antipathie parce qu'il était juif, elle se tient sur la réserve et manifeste quelque embarras. C'est le Sauveur qui prend le premier la parole, et lui demande à boire : *Da mihi bibere...* La conversation s'engage ; la Samaritaine discute, et Jésus lui dit : « Si tu savais ! *Si scires !* si tu savais le don de Dieu ! »

Il réclame quelques gouttes d'eau à cette femme : c'est pour lui donner en échange l'eau vive de la grâce, celle qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. Il lui parle de son âme, de sa conscience, mais avec une délicatesse et une douceur inexprimables ; il l'amène à faire l'aveu de ses désordres. Et cette pauvre femme tout émue : « Seigneur, s'écrie-t-elle, je vois bien que vous êtes un prophète ! » Puis elle retourne à Samarie, elle raconte son entrevue et elle engage ses compatriotes à venir voir un homme qui lui avait dit tout ce qu'elle avait fait. « C'était peut-être le Christ ! » Oui ! c'était lui et il venait de donner une nouvelle preuve de sa commisération envers les pécheurs, en ramenant à Dieu une pauvre

créature que la frivolité et la légèreté avaient perdue.

2. — Un autre exemple non moins touchant des condescendances de Jésus pour les faiblesses du cœur, c'est la femme saisie sur le fait, prise en flagrant délit, et passible pour ce crime du supplice de la lapidation.

Vous connaissez cette scène dramatique racontée dans l'Evangile. Je cherche les circonstances dans lesquelles Jésus-Christ a fait visiblement acte de miséricorde : puis-je omettre celle-ci, qui est l'une des plus saisissantes ?

Donc, les docteurs et les pharisiens avaient amené à Jésus une pauvre femme, coupable d'un crime que la loi inexorable punissait de mort.

« Maître, lui disent-ils, vous avez ici, devant vous, une misérable créature : nous venons de la surprendre dans des relations scandaleuses, elle est convaincue du crime d'infidélité à son époux. D'après la loi de Moïse, elle doit être lapidée ; et vous, qu'en pensez-vous ? Nous attendons votre décision. »

Quels fourbes ! quels hypocrites que ces gens-là ! Ils voudraient mettre le Sauveur en contradiction avec la loi, ou lui enlever sa popularité. « S'il absout la femme coupable, se disent-ils, il viole la loi ; s'il prononce la peine capitale, c'en est fait, aux yeux de la multitude, de son renom de bonté. Il n'y a pas d'échappatoire. »

O Jésus ! comment éviterez-vous ce piège ? Quelle sera votre réponse ? Allez-vous condamner ? Allez-vous pardonner ?

Tout d'abord, le Sauveur ne daigne pas répondre à leur insidieuse question ; mais, détournant la tête, il s'incline, et, de son doigt, il se met à tracer quelques caractères sur la poussière.

Les pharisiens ne désarment pas ; ils reprennent leur interrogation captieuse, et Jésus continue à tracer des signes mystérieux. On l'interpelle une troisième fois, et alors, se redressant dans sa majesté et dans sa puissance, pour toute réponse il dit, en regardant fixement les accusateurs : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre ! »

Foudroyés par cette parole, ils se retirèrent tous, laissant Jésus seul avec cette femme, tout enveloppée de honte, abîmée dans son déshonneur ; lui, la pureté divine, en présence de la dégradation humaine ; lui, la grande miséricorde, en présence de la grande misère : *Relicti sunt duo, misera et misericordia.*

Et Jésus, regardant la pécheresse avec une compassion infinie : « Personne ne vous a condamnée ? » lui dit-il. — « Non, Seigneur, personne. » — « Eh bien ! moi non plus, je ne vous condamnerai pas. *Neque ego te condemnabo.* »

Quelle joie au cœur de la pauvre femme, quand elle entendit cette parole ! Tout à l'heure elle frissonnait à la pensée du châtiment qu'elle avait mérité, elle se voyait meurtrie par une grêle de pierres, et maintenant la voilà rassurée et sauvée.

3. — J'achèverai, mes frères, après avoir mis sous vos yeux une autre scène évangélique, où l'indulgence du Sauveur apparaît dans toute sa suavité.

Un riche pharisien nommé Simon donnait un dîner où Jésus avait été convié. Pendant le repas, voici une femme qui pénètre dans la salle du festin, tenant dans sa main un vase d'albâtre rempli de parfum. C'était une personne bien connue dans la ville pour ses débordements, une créature déshonorée, une pécheresse publique, *peccatrix.* Elle avait appris que Jésus était parmi les convives, et connaissant sa bonté, elle était venue s'humilier à ses pieds, les inondant de ses larmes et de ses parfums, et les essuyant avec les tresses de son opulente chevelure.

Simon, en la voyant, hausse les épaules et s'étonne que Jésus ne repousse pas dédaigneusement cette femme. « S'il est prophète, se dit-il, il devrait savoir que c'est une pécheresse. » Il ne l'ignore pas, ô pharisien, car rien ne lui est caché ; il sait que c'est une pécheresse, et c'est justement à cause de cela qu'il l'accueille avec bonté, qu'il agrée ses hommages, qu'il reçoit sur ses pieds divins les parfums et les larmes de son repentir.

Cette femme se relève pardonnée, et Jésus, mettant le comble à ses bontés pour elle, l'admet dans son entourage, l'associe en quelque sorte à son apostolat, reçoit d'elle l'hospitalité ; et quand viendra le jour des grandes épreuves, il voudra qu'elle soit témoin de son agonie, au pied de la croix, entre la pureté de saint Jean et la virginité de Marie, pour que les générations honorent l'innocence retrouvée entre les deux innocences gardées.

Mes frères, je me suis complu à rappeler ces faits, à évoquer ces souvenirs, parce qu'ils mettent en évidence la grande bonté de Notre-Seigneur et parce que je ne sais rien qui soit plus capable d'exciter leur confiance.

Que sommes-nous parmi vous ? Nous sommes les délégués et les représentants de Jésus, les héritiers et les continuateurs de ses condescendances pour les pécheurs. Qu'ils viennent donc, les pauvres pécheurs, qu'ils viennent sans hésitation ! nous les accueillerons avec bienveillance. Auraient-ils commis des fautes aussi graves que celles que Jésus a pardonnées à la Samaritaine, à la pécheresse de la cité, qu'ils résistent à toute pensée de découragement. Quand les médecins ont trouvé des maladies incurables, quand ils ont prononcé ce mot : *Perdu ! perdu !* ils se retirent, parce que tout espoir a disparu. *Perdue ! irrémédiablement perdue !* nous ne prononçons jamais cette parole sur une âme, si coupable qu'elle soit, parce qu'elle peut toujours revenir à Dieu.

Une pensée nous réconforte et nous réjouit dans les labeurs de notre apostolat : c'est que dans toute l'étendue du monde catholique, partout où le Jubilé sera prêché, un grand nombre d'âmes répondront aux appels de la grâce et se réconcilieront avec Dieu. Il y en aura dans cette paroisse, nous en avons l'assurance, il y en aura beaucoup, et il nous sera donné, en clôturant ces pieux exercices, de bénir Dieu et de chanter avec le Prophète sa grande miséricorde : *Misericordias Domini cantabo !*

IMPRIMATUR

Lingonis, die 20 martii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Instructions pour le jour de la première communion. — *Pour la rénovation des promesses du baptême.* — I, 241. — II, 243.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — VI. Les motifs de contrition, 244.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XX. Pour le dimanche de Quasimodo *(in I Joan.,* v, 7-8), 247.

Nouvelles instructions pour le Jubilé. *(Fin).* — X. Jésus-Christ perpétuant sa vie et ses bienfaits par l'Eucharistie, 250. — XI. Jésus-Christ aimé à travers les siècles, 254.

INSTRUCTIONS POUR LE JOUR DE LA PREMIÈRE COMMUNION [1]

Pour la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême

I

Cave ne quando obliviscaris pacti Domini Dei tui, quod pepigit tecum.

Prenez garde de jamais oublier le pacte que vous avez fait avec le Seigneur votre Dieu.

(Deut., IV, 23).

Mes chers enfants, vous allez, dans un instant, renouveler les promesses de votre baptême. Ces promesses, d'autres les ont faites pour vous, à une époque où vous n'étiez pas encore capables de produire aucun acte proprement dit.

A mesure que vous avez grandi, et qu'une mère pieuse, que l'Eglise, par l'organe de ses ministres, de maîtres chrétiens, vous ont fait connaître la nature et l'étendue des obligations contractées en votre nom, vous les avez ratifiées dans vos cœurs.

Aujourd'hui, en ce beau jour de votre première communion, où vous avez pris rang parmi les convives de Jésus-Christ, vous voulez sanctionner, par un acte spécial, les promesses de votre baptême et faire avec le Dieu de votre jeunesse un pacte solennel et décisif.

C'est dans ce temple sacré qui, ce matin, fut témoin de votre bonheur; c'est en présence de Dieu, de Marie, des anges et des saints, en présence aussi des ministres de Jésus-Christ, de vos parents bien-aimés, de vos maîtres, de vos condisciples et de vos compagnes, que vous allez faire ce pacte.

Et c'est librement, spontanément, en toute connaissance de cause, sachant parfaitement à quoi vous vous engagez.

Qu'allez-vous donc dire, mes enfants, pour traduire vos sentiments et formuler vos résolutions ?

Vous allez dire deux choses. D'abord : *Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres;* et ensuite : *Je m'attache à Jésus-Christ pour toujours.*

Laissez-moi, chers enfants, vous expliquer rapidement le sens de ces paroles, afin que vous les prononciez, tout à l'heure, d'un cœur plus pénétré.

I

Je renonce à Satan, direz-vous. — Savez-vous bien ce que c'est que Satan ?

Satan, c'est l'esprit du mal; c'est l'ange révolté et déchu; c'est le tentateur, le séducteur; c'est l'homicide et l'assassin des âmes.

Satan, c'est le démon qui sollicite au mal et travaille sans relâche à ruiner le règne de Dieu dans les âmes, à arracher les âmes à Dieu, à les entraîner et à les perdre.

Qu'est-ce encore que Satan ? C'est le monde. Je parle du monde incroyant, sceptique et railleur; du monde impie et dépravé ; du monde « posé dans l'iniquité » [1]; du monde qui ne connaît pas Jésus-Christ, qui ne l'aime pas, ne veut pas l'accepter pour maître; du monde qui blasphème Dieu, et l'outrage; du monde corrompu et corrupteur, agent du démon, et son auxiliaire intelligent et puissant ici-bas.

Qu'est-ce, enfin, que Satan ? Dans une certaine mesure, c'est vous, chacun de vous, mes enfants, avec vos passions, vos inclinations perverses, vos instincts grossiers; vous, avec vos péchés passés, qui ont fait de vous des ennemis de Dieu, des esclaves du démon, des fils du diable, comme dit l'Ecriture : « *Vos ex patre diabolo estis !* [2] »

Or c'est au démon, au monde, et à vous-mêmes que vous allez renoncer en disant : *Je renonce à Satan.* Et en ajoutant : *à ses pompes et à ses œuvres,* c'est à tout ce qui, de la part du démon, du monde ou de vous-mêmes, peut être contraire à l'esprit de l'Evangile, vous détourner du bien et vous tourner vers le mal : c'est à tout cela que vous allez déclarer vouloir renoncer.

II

Dès lors que vous renoncez à Satan, à qui vous attacherez-vous ? Car vous avez besoin de vous attacher à quelqu'un. Si la nature a horreur du vide, le cœur, lui, a horreur de la solitude, de l'abandon. Au cœur il faut des appuis, des sympathies; le cœur, il faut qu'il s'épanche et se communique à d'autres êtres, qu'il les aime et s'en sache aimé. A qui donc vous attacherez-vous ?

Ah ! mes enfants, il n'y a pas tant à choisir; vous savez bien que deux maîtres se disputent le monde : Jésus-Christ et Satan. L'un et l'autre ont leurs promesses et leurs maximes, leur esprit et

[1] Voir les nos 3 et 10 du *Paroissial.*

[1] Joan., v, 19. — [2] Joan., VIII, 44.

leur programme. Du moment donc que vous renoncez à Satan, c'est à Jésus-Christ que vous devez vous attacher.

C'est là précisément ce que vous voulez faire. Aussi, après avoir dit : « *Je renonce à Satan,* » allez-vous ajouter : « *Et je m'attache à Jésus-Christ.* »

« *Je m'attache à Jésus-Christ !* » Oh ! que vous avez raison, mes enfants, de vous attacher à Lui ! Jésus-Christ, n'est-il pas le bien suprême, la vérité indéfectible, la plénitude inépuisable, la félicité éternelle ?

Vous l'avez reçu, ce matin, pour la première fois. Vous avez goûté à ce bien incomparable. Vous avez senti ce qu'il y a de paix, de joie, de vrai bonheur à le posséder. Et vous avez dit, dans la jubilation de vos âmes : « *Mihi adhœrere Deo bonum est* [1]. J'ai tout à gagner à m'appuyer sur lui, à m'attacher à lui, à lui, le Dieu de mon cœur et mon glorieux partage pour l'éternité : *Deus cordis mei et pars mea Deus in œternum !* [2] »

Oui, oui, chers enfants, adhérez à lui, comme la vigne adhère au cep. C'est la condition même de sa fécondité : « *Hic fert fructum multum.* [3] » Ce sera aussi la condition de la vôtre.

III

Il reste, mes enfants, que cette consécration de tout vous-mêmes à Jésus-Christ soit durable.

C'est bien ainsi que vous l'entendez, n'est-ce pas ? Et voilà pourquoi vous allez dire : « *Je m'attache à Jésus-Christ pour toujours* » ; pour tous les jours de mon enfance et de mon adolescence, de ma virilité et de ma vieillesse ; je m'attache à Jésus-Christ jusqu'au dernier soupir.

Mais, hélas ! combien d'autres avant vous, ici-même, ont dit la même chose, ont fait le même pacte !

Où sont-ils ? Que sont-ils devenus ? Qu'ont-ils fait de leurs serments ?

Plusieurs sans doute ont persévéré. Ceux-là servent fidèlement Jésus-Christ et défendent vaillamment ses intérêts à travers le monde. Et parmi ceux qui ont quitté cette terre, grand est le nombre, du moins je l'espère, de ceux qui sont allés recevoir la récompense acquise par leur fidélité aux promesses de leur baptême.

Mais combien d'autres, peut-être, y ont été infidèles et se sont éloignés du Dieu de leur première communion, semblables à ces Juifs d'autrefois qui, après avoir entendu les paroles du Sauveur, lui tournaient le dos et s'en allaient ! Où sont-ils allés ? Aux intérêts du monde, aux choses passagères, aux affaires du temps, à leurs passions grossières, aux plaisirs coupables, à leur perte éternelle !...

En ce moment, Jésus-Christ vous interpelle comme autrefois ses apôtres, dans la circonstance que je viens de rappeler, et il vous dit : « *Numquid et vos vultis abire ?* [1] Et vous aussi, voulez-vous vous en aller ? »

— Ah ! Seigneur Jésus, à qui donc irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle [2]. Celui qui vous suit ne marche pas dans les ténèbres. [3] Vous êtes la voie, la vérité et la vie... [4]

A vous nos intelligences, à vous nos volontés, à vous nos cœurs, à vous nos forces, à vous notre jeunesse, à vous nos espérances, à vous notre dévouement, à vous tout notre être !

C'est pour toujours ! C'est à la vie et à la mort !

Nous le jurons, nous vous serons fidèles ! Et si jamais le démon, le monde, nos passions, nous sollicitent et veulent nous séparer de vous, Seigneur Jésus, nous nous souviendrons du pacte solennel de ce jour, et des promesses que nous vous avons faites. Munis de votre grâce, nous saurons résister à toutes les séductions ; nous saurons nous approprier et nous appliquer, au besoin, ces fières paroles d'un grand soldat doublé d'un grand chrétien, le général de Sonis : « Lorsqu'un militaire reçoit l'ordre de faire quelque chose de contraire à la loi de Dieu, il doit répondre : Relevez-moi de mon commandement, parce que je ne puis pas désobéir à Dieu. Traduisez-moi, si vous le voulez, devant un conseil de guerre. Dussé-je y perdre la vie, je ne désobéirai pas à mon premier chef, qui est Dieu. »

Mes enfants, vous trouvez ce langage sublime, héroïque même. Celui qui le tenait ne pensait pas ainsi. « Tout cela, écrivait-il, est très simple et très clair. Nous sommes en plein paganisme. Il faut vivre et penser comme les soldats de la légion Thébaine. »

Puisque je parle de soldats, permettez-moi de vous citer, en finissant, un trait qui achèvera de vous montrer ce qu'un chrétien doit être disposé à faire pour persévérer dans ses engagements vis-à-vis de Dieu.

C'était en Afrique, en 1842, sous le commandement du maréchal Valée. Un poste mal gardé s'était laissé surprendre par les Arabes d'Abd-el-Kader, aux environs de la Maison Carrée. Nos soldats furent aussitôt mis en demeure de choisir entre l'abjuration ou la mort. L'officier qui commandait le détachement, et qui appartenait à une des plus nobles et des plus chrétiennes familles de la Bretagne, leva les yeux au ciel, pria et réfléchit un moment. Puis, se tournant vers le tambour qui se tenait debout à ses côtés : « Eh bien ? » lui dit-il. — « Mon lieutenant, répondit le soldat sur un ton résolu, vous ferez ce qu'il vous plaira. Pour moi, je ne renierai jamais mon baptême et mon Dieu. — C'est bien, mon brave, ni moi non plus. — Ni moi ! ni moi ! » s'écrièrent les uns après les autres ces héroïques enfants de la France. A l'exception de deux lâches qui embrassèrent l'islamisme, tous eurent la tête tranchée.

[1] Ps. LXXII, 28. — [2] *Ibid.*, 26. — [3] Joan., XV, 5.

[1] Joan., VI, 68. — [2] *Ibid.*, 69. — [3] Joan., VIII, 12. — [4] Joan., XIV, 6.

Mes chers enfants, le moment viendra pour vous aussi, peut-être, où l'on vous proposera de renoncer à vos promesses du baptême. On vous offrira des positions avantageuses ; on ira même, si vous résistez, jusqu'à vous menacer... Jeunes chrétiens, lorsque viendra cette heure, tenez bon, soyez forts. Souvenez-vous alors du pacte que vous avez fait, aujourd'hui, avec le Seigneur votre Dieu : « *Cave ne quando obliviscaris pacti Domini tui quod pepigit tecum.* » Et s'il le faut, acceptez de souffrir, et, Dieu aidant, ne craignez point de mourir pour rester fidèles au Dieu de votre baptême et de votre première communion!

II

Optio vobis datur : eligite hodie quod placet.
Le choix vous est donné : choisissez donc aujourd'hui ce qui vous plaît.
(Jos., xxiv, 15).

Mes chers enfants,

Il y avait quarante ans que les Israélites marchaient à travers le désert, à la conquête de la Terre promise. Après bien des épreuves et des vicissitudes, ils avaient pu pénétrer, sous la conduite de leur chef Josué, dans cette terre délicieuse où coulait le lait et le miel. Sur le point de mourir, Josué réunit à Silo, ville de la tribu d'Ephraïm, les anciens, les chefs et les juges avec tout le peuple. Il leur rappela les incessants bienfaits dont le Seigneur les avait comblés, les victoires qu'il leur avait accordées, la manne miraculeuse dont il les avait nourris au désert, leur délivrance de la servitude des Egyptiens. Et après avoir énuméré ces manifestations de la bonté de Dieu à leur égard, il termina, en disant : « Et maintenant, choisissez ce que vous aimez mieux. Préférez-vous servir les dieux qu'ont servis vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens dans la terre desquels vous habitez ? » « Pour moi et ma maison, ajouta-t-il, nous servirons le Seigneur qui nous a comblés de tant de bienfaits. *Ego et domus mea serviemus Domino* [1]. »

Et vous aussi, mes enfants, il vous faut faire aujourd'hui votre choix, et déclarer si vous voulez servir Dieu, ou adorer ce qu'adore le monde.

Mais auparavant, laissez-moi, à l'exemple de Josué, vous rappeler le souvenir de ce que le Seigneur a fait pour vous jusqu'ici.

Comme les enfants d'Israël, il vous a tirés de la servitude la plus honteuse : celle du péché originel et celle du péché actuel, qui avait fait de vous des esclaves de Satan. Il vous a donné sa loi sainte, gravée non sur des tables de pierre, mais dans vos âmes chrétiennes. Il vous a confiés à la garde d'un ange, dont la mission est de veiller sur vous et de vous conduire, à travers le désert de la vie présente, jusqu'à la terre promise de la vie future. Il vous a déjà, pour ainsi dire, introduits dans cette terre de promesse, qui se nomme le ciel, en vous faisant entrer dans l'intimité de son cœur. Il vous a munis jusqu'à cette heure du pain matériel nécessaire à vos corps, et, ce matin, d'un pain immatériel, descendu des cieux, manne divine accordée aux enfants des hommes et renfermant en elle toute suavité [1].

A vous maintenant de vous prononcer, de choisir entre Celui qui jusqu'ici s'est montré si bon pour vous, et ce qui lui est opposé : Satan, le monde, la chair.

Le moment est pour vous particulièrement solennel.

L'avenir s'ouvre devant vous avec ses promesses et ses espérances... Deux camps opposés, deux drapeaux distincts sont en présence. Le camp des bons chrétiens, et celui des mauvais chrétiens. Le drapeau des vrais croyants, de ceux qui adorent Jésus-Christ, qui adhèrent à sa doctrine, qui suivent ses exemples et se conforment à sa morale ; l'autre, le drapeau de ceux qui ne suivent pour règle de conduite que leurs passions, qui n'ont au cœur que l'amour des honneurs, des plaisirs, des richesses, qui ne songent qu'à la vie présente sans se mettre en souci de la vie future ; le drapeau des indifférents ou des ennemis de Dieu et de son Christ.

« *Optio vobis datur*. Le choix vous est offert. » Optez pour l'un ou l'autre camp, pour l'un ou l'autre drapeau.

— Mais, me direz-vous, notre choix est fait, notre drapeau est adopté. Nous avons été baptisés dans l'Eglise catholique. Nous voulons vivre et mourir dans son sein, fidèles à ses enseignements, à ses préceptes, à sa morale, qui sont les enseignements, les préceptes et la morale de Jésus-Christ, notre unique maître. Et comme autrefois les tribus d'Israël répondirent à Josué, nous vous répondons à vous-même, à l'Eglise qui nous interroge par votre bouche : « Loin, loin de nous que nous abandonnions le Seigneur, et que nous servions des dieux étrangers !... C'est le Seigneur que nous servirons, parce que c'est lui qui est notre Dieu. *Serviemus igitur Domino, quia ipse est Deus noster* [2]. »

— C'est très bien, mes enfants. Je n'attendais rien moins de vous. Approchez donc de l'autel ; avancez vers les fonts sacrés de votre baptême, et renouvelez, dans la plénitude de votre foi et de votre liberté, les engagements que d'autres ont pris en votre nom, au jour de votre naissance.

Qu'allez-vous dire ?

[1] Jos., xxiv.

[1] Sap., xvi, 20.
[2] Jos., xxiv, 16-18.

« Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. »

Vous renoncez à Satan ! Qu'est-ce à dire ? C'est à dire que vous considérez Satan comme l'ennemi le plus dangereux, et que vous prenez l'engagement de le combattre, de lui résister, de fuir ses pièges, de ne jamais prêter l'oreille à sa voix, pas plus qu'à celle de ses apôtres.

Je dis : de ses apôtres. Ces apôtres, quels sont-ils ? C'est le monde, et dans le monde, ce sont tous ceux qui professent les maximes de Satan et méconnaissent celles de l'Evangile ; les amis perfides, les camarades vicieux, corrompus, pervertisseurs, scandaleux dans leurs discours et dans leur conduite. Ce sont encore les sociétés dans lesquelles on travaille à combattre la religion, à détourner les âmes de la voie du salut, en empêchant que le règne de Dieu s'établisse en elles.

Vous renoncez aux *pompes* de Satan. Entendez par là, mes enfants, tout ce qui attire au mal et entraîne au péché, à la haine de Dieu, à la damnation éternelle : les fêtes et les réunions mondaines d'où la morale est bannie ; les amusements et les plaisirs qui amollissent le cœur, énervent la volonté, sont un écueil pour la vertu.

Vous renoncez aux *œuvres* de Satan. Ces œuvres, quelles sont-elles ? Elles se résument toutes dans une seule : le péché, c'est-à-dire tout ce qui offense Dieu, est une violation de sa loi, un mépris de son autorité, une injure à sa bonté.

Voilà donc, mes enfants, à qui et à quoi vous renoncez. En somme, vous ne voulez avoir aucune part avec tout ce qui sépare de Dieu et en éloigne. Mais alors, il ne vous reste plus qu'à demeurer unis à Dieu, et à ne jamais vous séparer de lui.

C'est bien là ce que vous voulez aussi. Et voilà pourquoi vous allez ajouter : *Je m'attache à Jésus-Christ pour toujours*, à Jésus-Christ, qui est le bien suprême, le guide sûr et fidèle, le Sauveur des âmes. *Mihi adhærere Deo bonum est :* [1] M'attacher à lui, c'est mon bien, mon plus grand bien, mon bien dans le temps et mon bien dans l'éternité. Aussi est-ce *pour toujours* que je m'attache à lui.

Pères et mères, qui allez être témoins des engagements que vos fils vont prendre, soyez heureux qu'ils s'attachent à Jésus-Christ !

Quel meilleur usage pourraient-ils faire de leurs cœurs ? Ah ! tant qu'ils aimeront Jésus-Christ et lui seront fidèles, vous n'aurez rien à craindre. Le Dieu qu'ils aiment les préservera de toute défaillance, de tout écart, et les gardera libres de tout ce qui souille et asservit.

Veillez à ce qu'ils conservent pour Jésus-Christ leurs meilleures affections. Donnez-leur vous-mêmes l'exemple et ne formez avec ces chers enfants qu'une seule âme et qu'un seul cœur, dans le service et l'amour de Dieu, dans la pratique des vertus et le progrès dans le bien. Ce sera la paix, le bonheur, l'union réciproque, un délicieux avant-goût du bonheur suprême de l'éternité !

[1] Ps. LXXII, 28.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

VI

LES MOTIFS DE CONTRITION

Résumé analytique

Pour nous exciter à la contrition, nous n'aurions qu'à méditer les paroles de l'enfant prodigue : *Pater, peccavi,* en songeant à la bonté infinie de Dieu et à notre ingratitude. Mais considérons encore :

1° *La laideur du péché et ses funestes conséquences.* Le péché est une folie, une illusion ; il imprime dans l'âme l'image du démon, y amène le trouble, le remords, le désespoir. C'est le péché qui a chassé Lucifer du ciel, Adam et Eve du paradis terrestre ; c'est lui qui est la cause de la mort et de tous nos maux.

2° *L'enfer que nous avons mérité.* Gravité des peines de l'enfer ; leur éternité ; danger continuel d'y tomber ; absence de tout soulagement.

3° *Le ciel que nous avons perdu.* Le ciel est la réunion de tous les biens, de toutes les joies dans la possession de Dieu. La perte du ciel est le plus grand de tous les malheurs.

Confige timore tuo carnes meas.
Pénétrez-moi, ô mon Dieu, de la crainte de votre justice.
(Ps. CXVIII, 120).

Mes frères,

La contrition est une douleur surnaturelle, excitée dans l'âme par la grâce ; c'est donc à Dieu qu'il faut la demander par de ferventes prières. Mais le secours divin ne nous dispense pas de nous exciter nous-mêmes au regret de nos fautes. Aussi nous devons, dans la mesure de nos moyens, méditer les motifs que la foi nous suggère pour nous faire détester le péché.

« Mon père, j'ai péché, » disait l'enfant prodigue en se jetant au cou de celui qu'il avait tant offensé par sa mauvaise conduite. Ces deux mots suffiraient, si nous les comprenions bien, pour produire en nous une sincère contrition. Dieu est un père infiniment bon pour tous ses enfants ; il nous a comblés de tant de bienfaits et nous l'avons offensé, bien gravement peut-être, nous nous sommes rendus indignes de ses grâces, nous avons foulé aux pieds le sang de son Fils, qu'il avait envoyé sur la terre pour nous racheter ; nous avons renoncé à l'héritage du ciel. Nous avons péché, c'est-à-dire nous nous sommes révoltés contre la souveraine majesté de ce Dieu tout-puissant à qui l'univers entier obéit. Nous avons préféré à son amour et à son service l'amour des créatures et l'esclavage du démon. Ce Dieu est notre juge, il nous menace des châtiments éternels

si nous ne revenons pas à lui ; mais il est notre Père, et il nous promet le pardon si nous nous repentons de l'avoir offensé ; il tient d'une main une verge de fer pour nous frapper, et de l'autre une couronne d'or qui sera notre récompense.

Comment ne pas nous écrier avec le Psalmiste : « O mon âme ! bénis le Seigneur et n'oublie pas ses bienfaits : c'est lui qui te pardonne toutes tes iniquités, qui guéris toutes tes plaies, qui te délivre du danger de la mort et te couronne dans sa tendresse [1]. » Comment ne pas se sentir pénétré de la plus amère douleur lorsqu'on songe à l'amour infini de Dieu ? Comment ne pas détester le péché qui joint à la révolte contre le Tout-Puissant l'ingratitude la plus noire contre le meilleur des pères ? Comment ne pas se convertir lorsqu'on se représente tout ce qu'a souffert notre divin Sauveur dans sa chair innocente et dans son cœur sacré, pour nous obtenir notre pardon ?

Il y a cependant des cœurs si durs, si rebelles à l'action de la grâce, qu'ils resteraient insensibles à ces nobles motifs et n'arriveraient pas à se réconcilier avec Dieu, s'ils ne voyaient les funestes conséquences que le péché entraîne après lui, et s'ils ne tremblaient d'abord à la pensée des jugements de Dieu. Si nous sommes encore endurcis à ce point, demandons au Seigneur de nous pénétrer de cette crainte salutaire qui est le commencement de la sagesse. Considérons attentivement quelle est la folie du pécheur qui s'obstine dans ses égarements, quels ravages le péché produit dans son âme, et quels châtiments Dieu lui prépare dans l'autre vie.

La laideur du péché, les flammes de l'enfer, la perte du ciel, voilà les trois principaux motifs qui nous disposeront à la contrition.

I

David, dans le psaume trente-septième, où il déplore ses fautes avec de si vifs sentiments de douleur, les appelle des actes de folie, de tristes illusions, des causes de désolation. Ecoutez ses paroles : « Les cicatrices de mes blessures ne pouvaient se fermer à cause de ma folie. »

Le péché rend donc l'homme fou ? — Oui, mes frères, parce qu'il couvre de ténèbres son intelligence et pervertit son jugement. « Ils se croyaient sages et ils n'étaient que des insensés [2], » dit l'Ecriture. En effet, peut-il y avoir une plus grande folie que de s'attaquer à la majesté infinie du Dieu tout-puissant, que d'échanger, comme Esaü, son droit d'aînesse contre un plat de lentilles, c'est-à-dire les joies éternelles du ciel contre une jouissance d'un moment ?

Le péché est une illusion, une déception. L'homme y cherche le bonheur et il n'y trouve que le malheur ; il lui demande la liberté, l'indépendance, et il y trouve la servitude sous la domination de ses passions ; il croit y rassasier tous ses appétits, et il n'y rencontre que dégoût ; il lui demande la gloire, et il n'aboutit qu'à l'ignominie. Quelle déception, quand tous les rêves du pécheur se sont ainsi évanouis pour ne laisser au fond de son cœur que la honte, le remords et l'angoisse !

Enfin le péché amène avec lui la tristesse, le découragement, le désespoir. Quelles journées d'amertume, quelles nuits d'insomnie se prépare le pécheur ! Si vous en doutez, rappelez-vous le désespoir de Judas, la vie errante de Caïn ; écoutez les gémissements que poussait David lorsqu'ayant ouvert les yeux sur ses crimes, il se sentit chargé d'un poids accablant et plongé dans une mer de désolation : « Mon cœur est dans le trouble, mes forces m'ont abandonné, mes yeux ne peuvent plus me conduire ; écrasé sous le poids de l'ignominie, je ne puis que donner libre cours à mes sanglots [1]. »

Si ces tristes considérations ne suffisent pas pour vous faire détester le péché, si vous ne voyez pas encore assez clairement votre misère, descendez jusqu'au fond de votre âme pour voir les ravages qu'y a produits le péché. Cette âme était l'image de Dieu, le miroir de ses infinies perfections ; mais le péché mortel a effacé cette céleste ressemblance et y a imprimé, comme une flétrissure infamante, l'image de Satan. Ornée de la grâce sanctifiante, l'âme brillait aux yeux de Dieu d'une beauté surnaturelle ; mais le péché lui a ravi cet état divin, en a chassé le Saint-Esprit et renversé son temple. Fille adoptive de Dieu, elle est devenue l'esclave du démon ; la couronne est tombée de sa tête, tous ses trésors sont perdus, ses ennemis se rient de son malheur, « et il n'y a personne pour la consoler [2] » et prendre sa défense.

Jetez maintenant les yeux autour de vous et voyez ce qu'a fait le péché. C'est lui qui a précipité du ciel Lucifer et les anges rebelles. C'est lui qui a chassé du paradis terrestre nos premiers parents. La terre entière a été maudite à cause du péché d'Adam, et n'est plus pour l'homme qu'un lieu d'exil où l'attendent mille tourments. « C'est par le péché que la mort est entrée dans le monde, » dit l'Apôtre, par conséquent tout ce que la mort a d'épouvantable est le fruit du péché. Tous les maux de ce monde, guerres, pestes, maladies, fléaux de tout genre sont les conséquences de la révolte de l'homme contre Dieu.

II

Mais ce qui doit nous toucher bien davantage, si nous sommes en état de péché mortel, c'est l'enfer que nous avons mérité, le ciel que nous avons perdu. « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel. » Voilà la sentence que prononcera le Souverain Juge au dernier jour contre les malheureux damnés. Si nous voulons y échapper,

[1] Ps. CII, 2-4.
[2] Rom., I, 22.

[1] Ps. XXXVII.
[2] Thren., I, 2.

descendons maintenant par la pensée en enfer; voyons, à l'aide de la foi, cette prison de feu qui est l'horrible séjour des damnés; écoutons les gémissements, les blasphèmes, les cris de désespoir qui s'échappent de ces tourbillons de flammes. Chaque pécheur peut se dire : « Voilà le châtiment que j'ai mérité, voilà le lieu de tourments éternels où je devrais être, voilà où je serai un jour, si je ne fais pas pénitence. » Oui, mes frères, voilà le sort éternel de tous ceux qui bravent la justice de Dieu et insultent à sa miséricorde : souffrir et gémir dans les flammes d'un supplice sans fin, sans consolation, sans espérance.

Il est donc bien vrai que, si vous mourez en état de péché mortel, si vous êtes surpris par la mort avant d'avoir songé à vous convertir, vous tomberez dans ces flammes qui ne s'éteindront jamais. Si Dieu vous avait punis après votre premier péché mortel, vous y seriez, plongés dans les flammes vengeresses, rongés par le remords, tourmentés par les démons, privés de tout bonheur et de tout espoir. Si vous vivez encore, quoique tant d'autres soient morts dans leur péché, si le soleil brille encore pour vous, si la lumière de la grâce vous montre encore le chemin du ciel, Dieu ne l'a-t-il pas permis pour vous inviter, pour vous obliger à faire pénitence ? Ne seriez-vous pas les plus malheureux, les plus insensés des hommes, si vous refusiez de profiter du temps qui vous est donné pour vous convertir ? Ah ! prenez garde ! vous êtes suspendus sur un abîme où vous pouvez tomber à chaque instant, et d'où personne ne peut sortir. Il n'y a qu'une planche bien légère et bien fragile qui vous en sépare. Si elle venait à se briser ?...

Cette planche, c'est votre pauvre corps, votre vie, que la maladie, les accidents de toute sorte peuvent atteindre à chaque instant, et qui ne peut échapper à la mort. Dites-vous donc sérieusement : « Où irais-je à présent, si la mort me surprenait dans l'état où je suis ? » Si votre conscience vous répond : « Tu irais en enfer, parce que tu l'as mérité, tu serais perdu pour l'éternité, » je vous en conjure, ne remettez pas à demain de vous convertir, n'hésitez pas un instant à demander votre pardon.

Ah ! si le châtiment dont vous menace la justice divine ne devait durer que dix ans, ne serait-ce déjà pas une folie de s'y exposer ? Qui de vous consentirait à blasphémer ou à voler, s'il était sûr d'aller passer seulement dix années en prison ? Et si vous étiez condamné à y passer cent ans, mille ans, quel effet produirait sur vous cette triste perspective ? Or, vous le savez, ce n'est pas mille ans ni cent mille ans qu'il faudra passer en enfer, même pour un seul péché mortel, mais une éternité : une durée que l'intelligence humaine ne peut ni concevoir, ni exprimer. Toujours souffrir en enfer, et n'en jamais sortir, voilà ce que vous dit la foi, appuyée sur la parole même du Sauveur; et vous auriez de la peine à produire un acte de contrition surnaturelle, pour échapper à ce malheur sans fin, à l'aide d'une bonne confession ? Si vous avez le moindre souci de vos intérêts éternels, si vous croyez à l'enfer, bénissez la miséricorde divine qui vous a laissé le temps de vous repentir, et demandez humblement la grâce d'une sincère contrition.

Vous avez peut être entendu dire aux incrédules : « Puisqu'il y a déjà tant de monde en enfer, nous n'y serons pas seuls, nous ferons comme les autres. » Est-ce là une consolation ? Le malheur des autres diminuera-t-il le vôtre ? L'Ecriture ne vous crie-t-elle pas : « Qui de vous pourra habiter avec un feu dévorant, avec des flammes éternelles ? [1] » N'oubliez pas ce qu'a dit Notre-Seigneur à propos du mauvais riche, qui, torturé par la soif, suppliait Abraham de laisser tomber une goutte d'eau sur sa langue desséchée. Voilà comment on supporte les tourments de l'enfer : en attendant toujours un soulagement qui n'arrivera jamais. Aussi ce malheureux, qui avait cinq frères sur la terre, pensait que si un mort ressuscitait pour leur dire combien on souffre dans ce lieu de supplices, ils feraient aussitôt pénitence. Et nous, que le Fils de Dieu a si bien instruits, nous tarderions encore à nous repentir, nous ne craindrions pas de brûler dans des supplices éternels ?

III

Levez maintenant les yeux, mes frères, pour regarder le ciel. Le ciel, ce mot est bien court, mais il renferme bien des choses. Le ciel, c'est un bonheur infini, immuable, éternel, puisque c'est la possession de Dieu même; le ciel, c'est la source de toutes les joies, c'est un trésor plus précieux que tout l'or de la terre, c'est la merveille des merveilles, la patrie du bonheur. Imaginez tout ce qu'il y a de plus beau dans la nature, de plus sublime dans les sciences, tout ce que le génie de l'homme a produit de plus admirable, tout ce que l'âme peut désirer de plus agréable, toutes les jouissances les plus élevées et les plus nobles; ajoutez-y une durée éternelle, sans une minute d'ennui : vous n'aurez qu'une faible idée du ciel, parce que les beautés infinies de Dieu et les jouissances que procure son amour, sont incomparablement plus grandes que toutes les joies de la terre.

Et c'est ce bien infini que le pécheur sacrifie pour une satisfaction passagère et honteuse! Si vous avez eu ce malheur, vous sera-t-il donc si difficile de comprendre votre folie et de vous en repentir ? Vous avez perdu le plus grand de tous les biens, ne devez-vous pas détester le péché comme le plus grand de tous les maux, et dire : « O mon Dieu, je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé ! Non, je ne veux plus désobéir à votre loi. Plutôt mourir que de perdre le ciel ! »

Après la peine capitale, le plus terrible châtiment qu'inflige la justice humaine est le bannissement à perpétuité. Quitter sa maison, sa famille,

[1] Isaïe, xxxiii, 14.

sa patrie, ses amis, ses biens, pour aller finir sa vie sur une terre étrangère, au-delà de l'Océan, c'est pour une âme sensible une punition plus effrayante peut-être que la mort ; chaque nouvelle journée apporte au malheureux exilé de nouveaux tourments et agrandit ses blessures. Mais qu'est-ce que cela à côté de la perte du ciel ? Notre patrie terrestre ne doit être l'objet de notre amour que pendant quelques années, tandis que la patrie céleste doit être notre séjour éternel. Nous pouvons être privés un jour ou l'autre des biens d'ici-bas, la mort nous enlève nos amis et nos proches, notre bonheur n'est jamais parfait ; tandis qu'au ciel nous ne pourrons jamais rien perdre des joies dont la possession de Dieu inondera notre cœur. Que l'exilé pleure sa patrie, je le comprends ; mais que le chrétien ne pleure pas les péchés qui lui ont fait perdre le ciel, voilà ce que je ne saurais comprendre.

Pesez bien, mes frères, ces trois motifs de contrition : la laideur du péché, les peines de l'enfer, la perte du ciel ; ils sont très puissants pour vous déterminer à regarder le péché comme le plus grand de tous les maux, à le haïr et à le pleurer comme il le mérite. Laissez pénétrer bien avant dans vos cœurs ces flèches acérées de la crainte : elles y produiront de saintes blessures dont la douleur fera couler les larmes d'une sincère pénitence.

C'est alors que vous comprendrez combien vous avez offensé votre Père céleste, combien vous avez été ingrats envers son divin Fils mort sur la croix pour vous, combien vous avez contristé le Saint-Esprit qui avait revêtu votre âme de la robe d'innocence. Ah ! vous l'avez traînée dans la boue du péché, cette robe précieuse, hâtez-vous d'aller la laver dans le sang de Jésus-Christ ! Vous savez bien tout ce que lui a coûté votre rançon. Par le péché d'Adam vous aviez perdu le ciel, et par vos propres péchés, vous aviez peut-être cent fois mérité l'enfer. Quelle main était assez puissante pour vous tirer de cet abîme, sinon celle de Dieu ? Il a voulu vous sauver, parce qu'il vous aimait, et il veut vous rendre éternellement heureux dans le ciel ; mais pour cela il a livré à la mort son propre Fils. Oh ! je vous en conjure, relisez dans les Evangiles l'histoire lamentable de la passion de Jésus-Christ ; suivez-le, depuis la grotte de l'agonie où il a déjà versé pour vous une abondante sueur de son sang divin ; suivez-le devant les tribunaux de Caïphe, de Pilate, d'Hérode, où on l'a couvert d'ignominie, flagellé, couronné d'épines, avant de l'emmener au supplice ; suivez-le jusqu'au Calvaire, où il a voulu mourir sur une croix pour votre salut ; considérez toutes les blessures que lui a faites son amour pour vous, voyez couler son sang, et confessez que ce sont vos péchés qui l'ont crucifié.

« Celui qui n'aime pas, dit saint Jean, reste dans la mort [1]. » Aimez donc votre Dieu, votre Sauveur, votre Père, pour obtenir le pardon de vos péchés, et vivre de la vie de la grâce. La crainte des châtiments éternels a déjà frayé le chemin à l'amour de Dieu : ne laissez pas votre contrition imparfaite ; pleurez vos péchés, parce qu'ils ont offensé un Dieu d'une bonté infinie, un Dieu qui vous aime et qui veut vous rendre éternellement heureux. L'amour, uni au repentir, efface la multitude des plus grands péchés ; une seule larme d'amour pénitent peut éteindre pour vous les feux de l'enfer. Ah ! demandez à Jésus mourant pour vous la grâce de l'aimer de tout votre cœur ; dites-lui que vous l'aimez, que vous détestez le péché par amour pour lui, que vous ne voulez plus l'offenser parce que vous l'aimez, et tous vos péchés vous seront pardonnés. Ainsi soit-il.

[1] I Joan., III, 14.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XX

POUR LE DIMANCHE DE QUASIMODO

I. — Ils sont trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et l'Esprit-Saint ; et les trois sont une seule chose.

Quel témoignage rendent-ils ? *C'est que le Christ est la vérité* (I Joan., v, 6), c'est-à-dire que le Christ est Dieu. La sainte Trinité a manifesté la divinité de Jésus-Christ pour montrer à tous qu'il était réellement dans la vérité en disant aux Juifs : *Je suis le principe, moi-même qui vous parle.* (Jean, VIII, 25). C'est de lui que l'Evangéliste nous dit : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu.* (Jean, I, 1).

C'est le témoignage que Dieu le Père lui a rendu d'abord sur les rives du Jourdain, lorsqu'il fit entendre sa voix qui disait : *Celui-là est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai placé mes complaisances.* (Matth., III, 17). — Cette parole, Dieu le Père l'a redite sur la montagne du Thabor, à l'heure où Jésus se transfigura devant ses disciples. (*Ib.*, XVII, 5). — Enfin Dieu le Père l'a reconnu pour son Fils, lorsqu'après avoir demandé sa glorification, il vint une voix du ciel qui dit : *Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. Et Jésus dit aux Juifs qui avaient entendu cette parole : Ce n'est pas pour moi que cette voix est venue, mais pour vous.* (Jean, XII, 28-30). Ainsi, Dieu le Père reconnaissait Jésus-Christ comme son Fils, comme Dieu, ne faisant qu'un avec lui dans son essence divine, afin que les hommes crussent à son amour qui le portait à le leur donner pour les sauver.

Le Verbe à son tour s'est rendu témoignage, disant lui-même : *Je suis sorti de mon Père, et je*

suis venu dans le monde. Je quitte de nouveau le monde, et je vais à mon Père. (*Ib.*, XVI, 28). Et le Verbe fait chair, Jésus-Christ, était tellement une seule chose avec son Père, qu'il lui disait en parlant de ses disciples : *Pour moi, je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient une seule chose comme nous sommes une seule chose.* (*Ib.*, XVII, 22). Aussi Caïphe lui ayant posé cette question : *Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu, Jésus lui répondit : Tu l'as dit.* (Matth., XXVI, 63-64). — Mais à ces déclarations multiples de Jésus-Christ, vient s'ajouter le témoignage de ses œuvres. *Jésus se trouvant dans le temple, les Juifs l'entourèrent et lui dirent : Jusques à quand tiendras-tu notre esprit en suspens? Si tu es le Christ, dis-le-nous ouvertement. Jésus leur répondit : Je vous parle, et vous ne croyez point. Les œuvres que je fais au nom de mon Père, rendent témoignage de moi.* (Jean, X, 24-25). Or, quelles étaient les œuvres qu'il accomplissait comme Fils de Dieu, comme le Christ annoncé, et qui rendaient témoignage de lui ? Il l'a dit aux disciples de son Précurseur, qui étaient venus l'interroger : *Allez, et rapportez à Jean ce que vous avez entendu et vu : Des aveugles voient, des boiteux marchent, des lépreux sont guéris, des sourds entendent, des morts ressuscitent, des pauvres sont évangélisés.* (Matth., XI, 4-5). Voilà des œuvres qui manifestaient clairement que Jésus-Christ était Dieu, puisque ce sont des œuvres qui ressortent de la puissance divine.

Enfin l'Esprit-Saint a rendu témoignage à Jésus-Christ Fils de Dieu, Verbe fait chair. Il est descendu sur lui, sous l'emblème d'une colombe, lors de son baptême sur les bords du Jourdain. (Matth., III, 16). — C'est l'Esprit-Saint qui l'avait annoncé par la bouche des prophètes (Act., XXVIII, 25), qui a inspiré à saint Pierre cette belle déclaration, lorsqu'il dit au Christ : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.* (Matth., XVI, 16).— C'est encore cet Esprit-Saint qui est descendu sur les apôtres en forme de langues de feu pour leur enseigner toute vérité et leur donner la force de prêcher Jésus-Christ Fils de Dieu, Verbe fait chair et crucifié sur le Calvaire. (Act., II).

Tels sont les témoignages que l'auguste Sainte Trinité a rendus à Jésus-Christ pour le faire reconnaître comme Fils de Dieu, et c'est en les redisant aux hommes dans le cours des siècles que le monde est devenu chrétien, car si le Père lui a donné les nations en possession, et si le Saint-Esprit s'est répandu dans le cœur des fidèles pour rendre témoignage à Jésus-Christ (Ps. II, 7-8 ; Jean, XV, 26-27), Jésus-Christ, Verbe fait chair, s'est rendu et se rend encore témoignage à lui-même, comme Fils de Dieu, dans l'établissement et la propagation de son Eglise.

Saint Chrysostome : « C'est le Christ qui a fondé la grande famille chrétienne, et les Eglises répandues par tout l'univers lui doivent leur naissance. Or, il n'est pas d'un homme de conquérir en si peu de temps un empire dont les limites embrassent toutes les terres et toutes les mers ; il n'est pas d'un homme d'élever subitement le monde à des choses si parfaites, alors surtout que les mœurs des hommes étaient si profondément corrompues et leurs idées perverties. Lui seul a pu délivrer le genre humain de cette double chaîne, et non seulement les Romains, mais encore les Perses et toutes les nations barbares.

« Cette merveilleuse transformation, cette conquête étonnante, il ne les a pas opérées par la force des armes, ou avec le prestige de l'or ; il n'avait pas d'armée à son service, il n'a pas engagé de combats. Onze disciples, d'une condition obscure et méprisée, d'une ignorance et d'une simplicité complètes, pauvres, dénués de tout, sans moyens de défense, n'ayant pas de chaussures à leurs pieds, ne possédant qu'une seule tunique, lui suffirent au commencement.

« Mais quoi ! réformer, c'est peu dire ; il a trouvé le secret d'amener tant d'hommes si différents de race et de caractère à la plus haute philosophie touchant la vie présente et la vie future ; il leur a persuadé de renverser leurs vieilles lois, de renoncer à des mœurs enracinées par tant de siècles, et de substituer à des habitudes agréables et faciles le rigoureux accomplissement des plus difficiles préceptes. Et cela, il l'accomplit pendant qu'il était en butte à toutes les attaques, en portant sa croix, en marchant à la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle. Car enfin, on ne niera pas qu'il ait été crucifié par les Juifs, abreuvé d'humiliations et d'outrages ; ce qui n'a pas empêché sa prédication de prendre chaque jour de nouveaux accroissements. Nous voyons des hommes qui s'étaient montrés plus féroces que des loups, devenir en entendant sa parole plus doux que des agneaux et s'entretenir de l'immortalité, de la résurrection, des biens ineffables qui sont l'objet de notre philosophie. Les villes ne sont pas le seul théâtre de semblables prodiges ; ils éclatent dans les déserts, dans les bourgades, dans les champs, dans les îles, dans le tumulte des ports et des vaisseaux ; et tous les hommes du peuple, les savants, les riches et ceux qui ceignent le diadème s'inclinent avec foi devant le Crucifié, ils adorent Jésus-Christ, Fils de Dieu.

« Un de ses prophètes avait dit en parlant de lui : *Il sera nommé l'Ange du grand Conseil, le Guide admirable, le Dieu fort, le Puissant, le Prince de la paix, le Père du siècle à venir.* (Is., XI, 6). Il est indubitable, pour les esprits même les plus pointilleux, qu'on ne saurait parler ainsi d'un pur homme. Quel est l'homme, en effet, qu'on a jamais nommé le Dieu fort, ou même le prince de la paix, et d'une telle paix ? *Car la paix qu'il donne,* est-il écrit, *n'aura pas de terme.* (*Ib.*, 7). C'est ce que les faits ont clairement démontré : on l'a vu parcourir la terre entière, franchir toutes les mers, les montagnes, les forêts et les collines, aborder à toutes les plages de l'univers, du jour où, sur le point de voler au ciel, il

eut dit à ses disciples : *Je vous donne ma paix, mais je ne vous la donne pas comme le monde la donne.* (Jean, XIV, 27). Pourquoi le Christ parle-t-il ainsi ? C'est que la paix qui vient des hommes est facilement ébranlée, subit les plus étranges vicissitudes, tandis que la paix du Christ repose sur des bases inébranlables, ne chancelle jamais ; elle est durable, immortelle, résiste à tous les assauts, s'élève au-dessus de toutes les embûches, quelque forts et nombreux que soient les ennemis qui l'attaquent. Et c'est la parole du Christ, la parole du Fils de Dieu qui produit ce bien que les enfants du siècle ne peuvent posséder [1]. »

II. — Ils sont trois qui rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang ; et les trois sont une seule chose.

Quel témoignage rendent-ils ? C'est que Jésus-Christ est la vérité, c'est-à-dire que le Christ est le Fils de l'homme : *De Marie est né Jesus, qui est appelé Christ.* (Matth., I, 16). Il a paru sur la terre comme un homme, participant de la divinité par ce qu'il tient de son Père, comme Verbe ; participant de la terre, comme descendant d'Adam, par l'incarnation dans le sein de la Vierge. Il a été ici-bas à la fois un Dieu corporel et un homme parfait ; car il a été réellement fait homme, sans fiction et sans modification.

Mais quel témoignage l'esprit, l'eau et le sang lui rendent-ils ?

L'esprit, c'est-à-dire son âme, a montré qu'il était réellement homme dans les jours de sa vie temporelle et plus particulièrement durant les heures de sa passion, car il avait pris sur lui toutes nos infirmités, selon la parole du prophète : *Il a vraiment pris lui-même nos langueurs et il a porté nos douleurs.* (Is., LIII, 4). Il a souffert de la faim et de la soif, il a connu toutes nos misères, excepté le péché, et au jardin des Oliviers il disait à ses disciples : *Mon âme est triste jusqu'à la mort.* (Matth., XXVI, 38). N'avait-il pas déjà éprouvé un grand trouble en lui-même, lorsqu'il vint au tombeau de Lazare ? *Jésus*, est-il dit, *lorsqu'il vit Madeleine et les Juifs qui pleuraient, frémit en son esprit et se troubla lui-même.* (Jean, XI, 33). Et durant sa prière à Gethsémani, n'a-t-il pas éprouvé en son âme un grand combat, puisqu'il disait : *Mon Père, si vous le voulez, éloignez de moi ce calice ! Cependant, que votre volonté s'accomplisse et non la mienne.* (Luc, XXII, 42). Enfin lorsqu'il est mort sur la croix, criant d'une grande voix, il dit : *Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains. Et disant cela, il expira.* (Matth., XXIII, 46). C'est ainsi que Jésus-Christ, Fils de Dieu, manifestait par les sentiments de son âme et par la manière dont il rendait le dernier soupir, qu'il était réellement le Fils de l'homme.

[1] *Demonstratio quod Christus sit Deus*, n. 1-2, Trad. Vivès.

A ce témoignage de l'esprit vient s'ajouter le témoignage de l'eau. Qu'est-ce à dire ? Voici qu'il vient de naître à Bethléem, et dans la grotte il commence à verser des larmes. *Moi*, peut-il nous dire, *dès ma naissance, j'ai élevé ma voix semblable à toutes les autres en pleurant.* (Sages., VII, 3). Quand il vit Lazare dans son tombeau, *il pleura.* (Jean, XI, 35). Puis, sachant quelles calamités étaient réservées à Jérusalem, voici que, dans le jour de son triomphe, *comme il approchait, voyant la ville, il pleura sur elle.* (Luc, XIX, 41). Enfin, étant sur le point de mourir sur la croix, il a offert avec larmes et grands cris des prières et des supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort (Hébr., V, 7), et après qu'il eut consommé son sacrifice, *un soldat ouvrit son côté avec une lance, et il en sortit de l'eau.* (Jean, XIX, 34). Est-ce que ses larmes et cette eau ne rendaient pas témoignage que Jésus-Christ avait pris notre nature, *ayant été fait semblable aux hommes et reconnu pour homme par les dehors ?* (Philip., II, 7).

Quant au témoignage que son sang a rendu de lui touchant sa qualité de Fils de l'homme, qui n'en a gardé un pieux souvenir ? Jésus-Christ nous a montré qu'il était réellement homme en répandant son sang dans le mystère de la circoncision, au jardin des Oliviers, pendant sa flagellation, puis sur la croix, et enfin lorsque le soldat eut ouvert son côté. (Luc, II, 21 ; XXII, 44 ; Matth., XXVII, 23 ; Jean, XIX, 34). Et ce sang de Jésus ainsi répandu proclame hautement qu'il avait pris notre chair, qu'il était enfant d'Adam, semblable aux autres hommes, excepté le péché.

SAINT HIPPOLYTE : « Le Christ, tout Dieu qu'il était, a donc manifesté son humanité lorsque, étant sur la terre, il s'est montré assujetti à la faim et au travail, lorsqu'il a souffert la fatigue et la soif, lorsqu'il fuit tout tremblant devant ses ennemis, lorsqu'il se soumet au sommeil, lui qui, comme Dieu, n'a besoin d'aucun repos.

« Il est encore dans son humanité, quand nous le voyons voulant éloigner de lui le calice de sa passion, lui qui était venu sur la terre pour accomplir ce sacrifice ; lorsque, dans son angoisse, il est couvert de sueur et qu'un ange vient pour le fortifier, lui qui sait fortifier ceux qui croient en lui, et qui leur enseigne à mépriser la mort ; lorsqu'il se laisse trahir par Judas, lui qui connaissait la méchanceté de Judas ; lorsqu'il supporte les mépris d'Hérode, lui qui doit venir juger toute la terre ; lorsqu'il fut flagellé par Pilate, lui qui est venu sauver toutes nos faiblesses ; lorsqu'il devient le jouet des soldats juifs, lui qui a pour le servir des millions d'élus, des millions d'anges et d'archanges ; lorsqu'il se laisse étendre sur l'arbre de la croix, lui qui a les cieux pour demeure ; lorsqu'il recommande son âme à son Père, lui qui ne fait qu'un avec le Père ; lorsque, baissant la tête, il expire, lui qui a dit : *J'ai le pouvoir de me séparer de mon âme et de la reprendre quand je veux.* (Jean, X, 18). Il a montré que lui, qui était la vie,

ne pouvait être assujetti à la puissance de la mort, lorsqu'il a dit : *C'est moi qui quitte volontairement ma vie.* (*Ib.*).

« Il montre encore son humanité, lorsqu'il souffre que son côté soit transpercé d'une lance, lui qui est le créateur de la vie ; lorsqu'il est placé, enveloppé d'un linceul, dans le tombeau, lui qui a le pouvoir de ressusciter les morts ; lorsque, après trois jours, il est tiré du tombeau par son Père, lui qui est la résurrection et la vie. Voilà ce qu'a souffert pour nous Celui qui, à cause de nous, s'est fait semblable à nous.

« Mais quand il montrait ainsi toute son humanité, au milieu des souffrances de sa passion, toute la nature fut troublée ; et ne pouvant comprendre la gloire du Christ dans son ignominie, elle se couvrit de ténèbres. Enfin ce même Christ, après sa résurrection, manifesta son humanité glorifiée à ses disciples en entrant dans le lieu où ils se trouvaient réunis, quoique les portes en fussent fermées. Il fut ensuite enlevé au ciel à la vue de tous ses disciples, porté sur les nuages ; c'est là qu'il est assis à la droite de son Père, d'où il doit venir un jour pour juger les vivants et les morts [1].

« Ainsi le Verbe a été fait homme véritablement sans péché, revêtant ce qui était resté pur de l'humanité, et s'incorporant dans la chair pour notre salut ; sa nature est restée parfaite, pleine et entière par son immobilité. Comme il est substantiel au Père, il s'est fait consubstantiel à la chair. Mais tel qu'il était avant la chair, il est resté après, immense et sans bornes ; et faisant dans sa chair ce qui était de son essence divine, il s'est montré sous un double rapport, sous le rapport divin et humain tout à la fois, et cependant il n'a pas cessé d'agir en vertu de sa seule et unique nature. Immense comme Dieu, et borné comme homme, possédant la perfection de l'une et de l'autre de ces deux natures, il a conservé à chacune les propriétés qui lui sont propres et sans mélange. Jésus-Christ est donc Dieu-Homme, source infinie de tout bien et de toute vertu [2]. »

NOUVELLES INSTRUCTIONS POUR LE JUBILÉ [3]

X

JÉSUS-CHRIST PERPÉTUANT SA VIE ET SES BIENFAITS PAR L'EUCHARISTIE

Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.
Voici que je demeure avec vous jusqu'au dernier des siècles.

Mes frères,

Jésus-Christ nous est apparu comme la personnification de la bonté. Sans doute, au cours de sa vie mortelle, il a prononcé des paroles où rayonne une sagesse surhumaine, il a produit des œuvres où se révèle une puissance qui n'est pas de l'homme ; mais ce qui prévaut en lui, ce qui frappe et ce qui attire irrésistiblement, c'est la bonté. Il a été bon pour les enfants et leurs parents, bon pour les pauvres et les malades, bon jusqu'à la faiblesse, oserai-je dire, pour les pécheurs ; de sorte que, s'il fallait le désigner par le trait saillant qui le caractérise, on pourrait le nommer à bon droit : la charité en personne, *Deus charitas est.*

Mais cette bonté qui a été si compatissante, si secourable pour les fils d'Israël qui l'ont vue de près et qui en ont si largement bénéficié, cette bonté va-t-elle s'évanouir comme un météore ? Va-t-elle disparaître, ne laissant qu'un souvenir dans l'histoire ? Et les générations qui se succéderont sur la terre à travers les siècles seront-elles privées des bienfaits dont elle a été si prodigue dans les étroites limites de la Judée ?

Eh bien ! non, mes frères ! Jésus-Christ, qui est venu pour tous, veut que tous aient une part de ses dons. Pour satisfaire le besoin de son grand cœur, il a fait appel à sa sagesse et à sa puissance ; il a cherché et il a trouvé le secret de se survivre : il a créé l'Eucharistie, ce glorieux sacrement par lequel il prolonge indéfiniment son incarnation, perpétue sa présence sur la terre, et renouvelle, pour tous, ses enseignements et ses bienfaits. Du fond du tabernacle il peut nous dire : « Vous n'avez rien à envier à mes apôtres, à mes disciples, aux saintes femmes, aux enfants de la Judée ; en ce XX^e^ siècle, je suis avec vous comme j'étais avec eux ; je vis au milieu de vous comme je vivais au milieu d'eux ; je n'ai pas interrompu ma mission, qui est de faire du bien aux hommes, de les sauver. Et ce n'est pas fini, car je resterai avec eux jusqu'au dernier des jours. *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* »

Mes frères, dans cette étude que nous faisons du Christ Rédempteur, nous nous sommes complus à mettre en relief son infinie bonté. Pouvons-nous omettre de parler d'un sacrement où il la manifeste dans toute sa plénitude ?

Qu'est-ce en effet que l'Eucharistie ? — C'est Jésus-Christ ; c'est lui-même, l'Homme-Dieu en personne ; lui, bien réellement ; lui, avec sa nature divine et sa nature humaine ; lui, vivant et immortel. Ce sera l'objet d'une première considération. — C'est Jésus-Christ recommençant sa vie, répétant ses enseignements, renouvelant ses bienfaits à l'égard des familles, des malheureux, des malades, des pécheurs, de tous les hommes enfin. Ce sera la matière d'une seconde considération.

I

Vous êtes, grâce à Dieu, convaincus de la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. C'est votre foi qui vous a amenés ici en si

[1] Saint Hyppol. Portuens., *Contra hæresim Noeti*, cap. XVIII, Migne, *P. gr.-lat.*, t. VII.
[2] *De Theolog. et Incarnat.*, Fragment I.
[3] De ces deux dernières instructions de Jubilé, la première pourra très bien servir pour le soir du Jeudi Saint, et la seconde pour le jour de Pâques.

grand nombre, qui vous agenouille dans le respect et l'adoration devant cet autel, en ce jour qui nous rappelle l'institution de l'Eucharistie. Et si j'indique rapidement les preuves qui établissent cette importante vérité, c'est simplement pour affirmer votre croyance, pour l'aviver, afin que vous chantiez d'une voix plus vibrante, d'un cœur plus dévoué, le cantique de l'adoration ; afin que votre foi, attristée par les défections et l'indifférence dont vous êtes témoins, se réjouisse et se réconforte.

Nous l'avons dit : Jésus-Christ est Dieu et il est homme ; il réunit dans sa personne les deux natures : la nature divine et la nature humaine. Eh bien ! il est sous le voile du sacrement tel qu'il a été vu sur la terre ; il y est avec son corps, avec son âme, avec sa chair, avec son sang, avec la divinité et l'humanité ; il y est substantiellement, réellement ; il y est en personne ; il y est vivant.

J'y crois, sur la parole de Jésus-Christ. En prévision de leur trépas, les parents distribuent leurs biens à leurs enfants, les amis lèguent un souvenir ; Jésus-Christ, lui, nous a laissé son corps et son sang, il nous a légué sa personne. « Ceci est mon corps, » a-t-il dit à ses apôtres, à pareil jour, en leur présentant le pain qu'il venait de consacrer. « Ceci est mon sang, » a-t-il ajouté, en faisant passer la coupe de vin qu'il venait de bénir. Cette parole est éblouissante de clarté ; elle est ferme, elle est précise. J'y crois, Seigneur, car ce que vous dites est la vérité ; vous, qui êtes mort pour nous sauver, vous n'avez pas pu parler pour nous tromper.

J'y crois, parce que Jésus-Christ a la puissance de faire ce qu'il dit. Il est Dieu : cela me suffit. Sa parole, accoutumée aux prodiges, manquerait-elle d'efficacité pour opérer celui-ci ? Le ciel n'était pas, la mer n'était pas, la terre n'était pas : une parole de Dieu tombe sur le néant, et voilà que le ciel, la terre, la mer, voilà que toutes les créatures commencent à exister. Je le demande : sera-t-il plus difficile à Dieu de changer ce qui est que de créer ce qui n'existe pas ? Oui, j'ai pleine confiance dans cette parole qui a peuplé d'anges le ciel, qui a ensemencé d'étoiles le firmament, qui a multiplié les êtres sur la terre ; j'ai pleine confiance dans cette parole qui a changé l'eau en vin aux noces de Cana, qui a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la santé aux malades, la vie aux morts ; j'ai pleine confiance dans cette parole qui, avec quelques pains, rassasiait des multitudes affamées, qui se faisait obéir des vents et des nuages, qui apaisait subitement les vagues irritées et menaçantes. Cette parole-là est souveraine, et si l'on m'assure qu'elle fait d'un peu de pain et d'un peu de vin le corps et le sang du Christ, je le crois.

Je le crois encore, parce que je puis tout espérer, tout attendre, même des prodiges, de l'immense amour que Jésus-Christ nous a témoigné. Quand on aime comme lui jusqu'à l'excès, jusqu'au dévouement total, jusqu'à l'effusion du sang, jusqu'au sacrifice de sa vie, et que d'ailleurs on a une puissance illimitée pour seconder son dévouement et réaliser ses vœux, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait créé l'Eucharistie, pour ne pas se séparer de nous et continuer à nous donner des preuves de son amour.

Oui, Jésus-Christ est là, sous les blanches apparences du sacrement. J'y crois sur la parole des apôtres qui ont été les heureux témoins de l'institution de l'Eucharistie, qui savent bien ce que Jésus a fait dans cette soirée mémorable, ce qu'il a dit, et qui l'ont répété, d'une bouche sincère, à quiconque venait les entendre. J'y crois sur le témoignage des papes, des Pères et des docteurs de l'Eglise, qui, dans les conciles, par la parole, par le livre, ont constamment enseigné ce dogme de notre foi et l'ont défendu énergiquement contre les attaques de l'hérésie. J'y crois à l'exemple des saints qui, tous, à l'envi, ont manifesté la plus ardente piété envers le sacrement de l'autel. J'y crois à la suite de tant d'hommes supérieurs par la vertu, par le talent, par la science, par le génie ; à la suite de tant de chrétiens qui, dans les siècles écoulés, ont attesté leur croyance en la présence réelle. J'y crois avec tous les fidèles qui ont communié ce matin et qui, ce soir, sont venus s'agenouiller, comme nous, devant le sanctuaire d'où Jésus nous regarde et nous bénit.

Mais, laissons cette démonstration que j'ai esquissée uniquement pour fortifier votre foi et pour vous démontrer qu'aux pieds de l'Eucharistie vous êtes en bonne compagnie, et considérons maintenant comment Jésus-Christ poursuit, sans interruption, le ministère de bonté qu'il a commencé durant sa vie mortelle.

II

Mes frères, j'ai nommé ceux qui avaient été l'objet des attentions privilégiées de Notre-Seigneur : les parents, les enfants, les travailleurs, les malades, les pécheurs. Eh bien ! Jésus-Christ dans l'Eucharistie est pour eux ce qu'il a été autrefois ; il leur rend les mêmes services, il leur témoigne le même dévouement, il leur offre les mêmes secours ; et c'est ainsi qu'il ne perpétue sa présence parmi nous que pour perpétuer ses bienfaits.

1. — Quoi de plus désirable, dans une famille, que la paix, l'union, la mutuelle affection et le mutuel support des membres qui la composent ? Là est le bonheur. Le voulez-vous ? Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, vous aidera puissamment à l'obtenir. Quand nous portons le saint Viatique aux malades, notre première parole, en franchissant leur seuil, est un souhait : « *Pax huic domui et habitantibus in ea !* Paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent ! » C'est qu'en effet Jésus-Christ porte la paix partout où il pénètre.

Donnez-moi une famille dont tous les membres communient avec les dispositions voulues, donnez-moi un foyer où le père, la mère, les enfants, les

serviteurs se donnent souvent rendez-vous à la table eucharistique : j'affirme que cette famille a des assurances de cordiale entente, de bonheur, qui ne se rencontrent pas dans les autres. Il est impossible assurément d'éviter tout ennui, toute contrariété, toute opposition ; mais le contact fréquent avec Jésus-Christ dans la communion adoucira bien vite les aigreurs, les susceptibilités. Et si le dévouement de chaque jour est le devoir des parents, qui le leur inspirera mieux que Celui qui en est le modèle le plus accompli ? Qui mieux que Lui ranimera cette flamme sacrée quand elle languira ? Qui mieux que Lui renouvellera cette réserve de patience, de sollicitude, de vigilante activité qu'il faut dépenser quotidiennement ?

2. — « Laissez venir à moi les petits enfants ! » Cette douce parole que Jésus-Christ a prononcée autrefois et qui révèle sa tendre prédilection pour eux, il la redit aujourd'hui du fond de son tabernacle. L'enfance, qu'il a spécialement aimée durant sa vie mortelle, il continue de l'aimer dans l'Eucharistie. Et c'est par l'Eucharistie qu'il la bénit, qu'il l'élève, qu'il lui met une auréole au front et des vertus au cœur. N'est-ce pas la perspective de la première communion et la nécessité de s'y préparer qui stimulent vos enfants, les décident à s'instruire des vérités de la religion, à combattre leurs défauts, à résister au mal, à contracter de bonnes habitudes ? Et quand Jésus-Christ leur fait l'insigne honneur de s'unir à eux par la communion, ne laisse-t-il pas dans leur âme, comme souvenir de son passage, de nobles inspirations, des grâces de lumière et d'énergie pour les guider et les fixer dans le bien ?

Avec la candeur, avec la simplicité, avec l'innocence du cœur, quelle est la vertu qu'on aime à voir dans les enfants ? N'est-ce pas l'obéissance, une obéissance prompte, affectueuse, absolue ? Eh bien ! Jésus dans l'Eucharistie en donne l'exemple aux enfants, comme il l'a donné dans les années de sa vie terrestre ; et à l'exemple il ajoute le don de sa grâce pour les aider à l'imiter.

Rappelez-vous ce que c'est que l'Eucharistie. C'est d'abord un peu de pain, un peu de vin ; et devant ce pain, devant ce vin, monte un prêtre, non pas toujours un saint Thomas d'Aquin, un saint Vincent de Paul, non pas toujours un curé d'Ars, mais un simple prêtre, n'importe quel prêtre. Ce prêtre prononce quelques paroles, et au même instant — voyez la promptitude de l'obéissance, — au même instant Jésus-Christ se met à ses ordres, descend du ciel, rapide comme l'éclair, et se place entre ses mains tremblantes. Il importe peu que le calice soit d'or ou de verre, que l'autel soit de bois ou de marbre : Jésus-Christ obéit à la voix du prêtre qui l'appelle, et il abdique tellement sa volonté qu'il se laisse porter d'un endroit à l'autre sans résistance, qu'il permet qu'on l'enferme, qu'on le mette sous clef, comme un prisonnier. L'obéissance, il la poussera si loin qu'on pourra le poser sur les lèvres souillées d'un pécheur inconverti, d'un sacrilège. O Seigneur ! vous donnez ici à la jeunesse, dans le mystère de l'Eucharistie, un grand exemple ; vous lui apprenez l'obéissance, l'obéissance prompte, respectueuse, entière, à ceux qui ont le droit de commander. Et, disons-le en passant, la leçon est bien opportune, car aujourd'hui, tout le monde s'en plaint, le vent est à la résistance, au mépris, à l'insubordination.

3. — Les gens de modeste condition, les travailleurs, travailleurs des champs attachés à la glèbe, travailleurs des ateliers courbés sur un dur labeur, les déshérités des biens de ce monde, et ils sont l'immense multitude, ont grand besoin d'encouragements, de consolations. Jésus-Christ, nous l'avons vu, les a relevés de l'humiliation qui pesait sur eux ; il a ennobli leur condition en partageant leurs destinées ; il leur a promis de glorieuses compensations.

Qu'ils viennent à lui dans l'Eucharistie, et il leur continuera les mêmes bienfaits.

Ne voyez-vous pas qu'il s'est assimilé à eux, qu'il est descendu à leur niveau, que sa vie eucharistique a des traits d'analogie avec la leur ? Votre existence est sans faste, mes frères, elle s'écoule dans un milieu obscur, elle connaît parfois les privations, la gêne. Mais regardez Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Lui, qui est la splendeur du Père qui est dans les cieux ; lui, dont la gloire ravit les anges, s'est abaissé jusqu'à l'anéantissement ; il se dépouille même de son humanité et n'a plus que les apparences grossières d'un peu de pain. Qu'on lui bâtisse de splendides cathédrales, qu'on lui érige des autels de marbre, il ne refusera pas d'y habiter ; mais il se plaît dans la modeste église comme dans la princière basilique. Il a à peine un toit pour le couvrir, une pierre nue pour lui servir d'autel, qu'importe ? Il a choisi par amour pour nous cette vie obscure et humiliée. Pourquoi, mes frères ? Ne serait-ce point pour inspirer plus de confiance aux hommes et les attirer plus facilement à lui ? Ne serait-ce point pour nous apprendre à réprimer notre ambition, à refréner nos désirs, à borner notre cupidité et à nous contenter d'une vie simple, modeste, laborieuse, si elle doit nous acheminer plus sûrement, et c'est incontestable, à l'éternelle félicité ?

Je cherche ce que fait encore Jésus-Christ dans l'Eucharistie, au profit des pauvres, des malheureux. Il rappelle aux riches qu'ils sont les mandataires de la Providence auprès des indigents, que s'il leur accorde généreusement les dons de sa grâce, c'est à la condition qu'ils réserveront aux pauvres une part de leur opulence ; il éveille la pitié dans leur cœur et provoque leur charité, en leur répétant cette parole : « Ce que vous ferez à l'un de ces petits, de ces disgraciés, de ces misérieux, c'est à moi-même que vous le faites. Si vous lui donnez du pain, c'est à moi que vous le donnez ; si vous couvrez sa nudité, c'est moi-même que vous habillez ; si vous le visitez, c'est à moi que la visite est faite... » Et alors le riche, qui a entendu et compris cette parole, s'intéresse plus vi-

vement au sort de ses frères les pauvres, et il leur fait de plus larges aumônes.

4. — Mes frères, parmi les tendres sollicitudes de Notre-Seigneur, vous n'avez pas oublié celles qu'il témoignait aux êtres souffrants. Quel empressement il mettait à les consoler, à les soulager, à les guérir, je vous l'ai dit. Ce ministère d'encouragement, de commisération, il le continue dans l'Eucharistie.

« Venez à moi, vous tous qui êtes à la peine, courbés sous le poids des infirmités et des souffrances, venez et je vous soulagerai. *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* » Du fond du tabernacle, il ne cesse de redire cette parole que les Juifs ont entendue pour la première fois.

Avez-vous remarqué, mes frères, que Jésus-Christ a institué l'Eucharistie immédiatement avant de souffrir, quelques heures avant son agonie, la veille de sa passion, *pridie quam pateretur?* Il a créé ainsi un lien étroit entre ce sacrement et la souffrance. On croirait qu'il a voulu y attacher une grâce spéciale pour nous aider à souffrir saintement, et se ménager un moyen pour aller aux malades, comme il y allait durant sa vie.

La preuve que dans l'Eucharistie il s'intéresse à nos souffrances, c'est que souvent il quitte son tabernacle, traverse les rues et les places publiques, s'achemine dans la campagne, descend dans la vallée, gravit les collines, pour visiter les malades et leur porter le don de son corps et de son sang dans le saint viatique, et leur inspirer la patience, le courage, la conformité à la volonté de Dieu, remplaçant près d'eux l'ange qui est venu soutenir sa défaillance et le réconforter au jardin des Oliviers.

Il assiste de sa grâce les pauvres malades qui réclament son secours; il fait autre chose encore : par l'Eucharistie, il suscite, il alimente des dévouements pour les visiter et les soigner.

Une guerre implacable est faite aux congrégations religieuses; c'est la grande tristesse, c'est l'angoisse de l'heure présente. On a juré de les supprimer. Cependant, on veut bien — quelle magnanimité! — tolérer les religieuses qui s'occupent des malades, des infirmes, des vieillards délaissés. On n'ose pas contester les services qu'elles rendent et, de temps en temps, on va même jusqu'à décorer leur long dévouement. Les adversaires des ordres religieux sont obligés de s'incliner devant ces Sœurs admirables, quel que soit leur nom, quelle que soit la nuance de leur vêtement, qui se vouent au soulagement des malheureux, au service des malades. Ils ne peuvent moins faire que leur prédécesseur Voltaire, qui ne pouvait contenir son admiration et écrivait ces lignes : « Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat, de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines dont la vue est si humiliante pour notre orgueil et si révoltante pour notre délicatesse! »

Au fait, et nul ne me donnera le démenti, il faut un courage plus qu'ordinaire pour remplir cette mission, pour dominer ses répugnances naturelles et donner les soins les plus délicats à des inconnus, à des étrangers, pour toucher et panser des plaies hideuses, pour respirer perpétuellement un air fétide, et cela, non pas seulement à un instant donné, un jour, une semaine, un mois, mais toujours, sans trêve ni repos.

Ceux qui veulent bien admirer ce courage héroïque, savent-ils où ces religieuses vont le puiser? Eh bien! elles le puisent dans l'Eucharistie; c'est le corps et le sang de Jésus-Christ fréquemment reçus qui le leur communiquent. Aussi, saint Vincent de Paul disait à ses religieuses de la Charité : « Mes enfants, quand vous sentirez votre courage tomber et votre dévouement fléchir, allez à la Table sainte; » et il répète jusqu'à trois fois : « La communion, voilà le grand secret pour réchauffer votre zèle. Quand Dieu se sera donné à vous, vous comprendrez mieux que vous devez vous donner à ceux qui souffrent. » Et la Sœur hospitalière s'en va retremper ses forces défaillantes dans une fervente communion, et elle revient, alerte, joyeuse, au chevet de ses malades, et prête à tous les dévouements, à tous les sacrifices.

Non, vous ne direz pas que Jésus s'est désintéressé des pauvres malades, puisqu'il leur a donné des mères et des sœurs pour les soigner!

5. — Mais je m'attarde, mes frères, et pour ne pas abuser de votre attention je ne vous dirai qu'un mot de ce que Jésus-Christ fait dans l'Eucharistie pour les pécheurs.

Ce qu'il fait? Il les aime, il déplore leur éloignement, il prie pour eux, il pousse ce cri dont parle saint Paul, qui monte vers le ciel pour désarmer la justice de Dieu et implorer sa miséricorde.

Ce qu'il fait? Il demande qu'on intercède pour eux, quand il renouvelle sur l'autel le sacrifice de notre rédemption.

Ce qu'il fait? Il les attend. Il attend les Nicodèmes, les Samaritaines, les imitatrices de Marie-Madeleine, les pécheresses publiques, les enfants prodigues, toutes les créatures coupables, pour recevoir l'expression de leur repentir.

Ce qu'il fait? Il prépare, pour célébrer leur retour, un festin délicieux où il leur servira comme aliment son corps et son sang adorables.

Mes frères, le moment est venu de répondre à l'amour que Jésus-Christ vous témoigne, de venir à ses pieds comme Madeleine et de lui porter les larmes de votre pénitence et le parfum de vos prières; le moment est venu de dire comme le prodigue : « Je me lèverai et j'irai trouver mon père, *Surgam et ibo ad patrem;* » le moment est venu de vous réconcilier avec Dieu et de purifier vos consciences, pour prendre part au festin eucharistique.

Beaucoup déjà ont fait aujourd'hui la sainte dé-

marche que je vous demande, mais nous en attendons d'autres encore. Ils ne voudront pas résister à nos instances et tromper notre espoir; ils ne voudront pas laisser passer sans en profiter cette occasion qui leur est offerte de revenir à Dieu. Sous l'impulsion de la grâce divine, ils prendront une décision virile et ils viendront au tribunal de la pénitence, à la table de la communion, et Pâques sera vraiment pour eux, selon l'étymologie du mot, un *passage :* le passage de l'état de péché à l'état de grâce, le passage de la mort à la vie, et nous chanterons avec une joie reconnaissante l'*Alleluia* de la résurrection. Ainsi soit-il !

XI

JÉSUS-CHRIST AIMÉ A TRAVERS LES SIÈCLES

Si quis non amat Christum, sit anathema !

Si quelqu'un n'aime pas le Christ, qu'il soit anathème !

Mes frères,

Le Christ Rédempteur ne pouvait passer inaperçu. Etait-il possible de regarder avec indifférence et d'ensevelir dans un ingrat oubli Celui qui avait répandu tant de bienfaits sur les hommes? Quand, dans les pages de l'Evangile, on voit ce que Jésus-Christ a été, ce qu'il a fait, la bonté qu'il a manifestée à tous ceux qui l'ont approché, on comprend cet anathème que jette saint Paul à ceux qui n'ont point d'affection pour lui : *Si quis non amat Christum, sit anathema !*

La conclusion de tous nos entretiens, c'est que Jésus-Christ a les droits les plus légitimes à notre amour et à notre reconnaissance. En traversant les générations et les siècles, il a sans doute rencontré des cœurs mauvais, haineux; mais il a rencontré aussi des cœurs amis, des cœurs ardemment dévoués, qui se sont attachés à lui avec une inviolable fidélité. L'amour a largement dépassé la haine.

Voilà le fait réel, indiscutable, que nous examinerons aujourd'hui, pour clore nos exercices du Jubilé.

I

Jésus-Christ a été aimé dans toutes les conditions, sous tous les climats, dans tous les temps ; il a été aimé par-dessus tout; il a été aimé jusqu'au sacrifice, jusqu'à l'immolation de soi, jusqu'à la mort. C'est là, mes frères, un phénomène unique dans l'histoire.

Se faire aimer, croyez-vous que ce soit bien facile? Avec la force entre les mains et la menace sur les lèvres, on arrive aisément à se faire craindre.

Par le prestige d'une grande naissance et d'un grand savoir, par la fascination de l'esprit et la magie de la parole, on peut se faire admirer, mais il est plus difficile de se faire aimer.

Le cœur ! on l'a bien nommé une citadelle, où l'on n'entre pas comme on veut. Elle peut se rendre, ouvrir ses portes, se livrer si c'est son bon plaisir, mais on ne l'emporte pas d'assaut. Ni l'éclair du sabre, ni le frisson de la peur, ni le mot du commandement ne peuvent en forcer le seuil.

Il est donc, de prime abord, difficile de conquérir l'affection, et plus difficile encore de la garder.

Et pour mettre dans une lumière plus éclatante la supériorité de Jésus-Christ en cette matière, voyons ce que les hommes, les meilleurs, les plus puissants, peuvent obtenir en fait d'amour.

C'est un amour bien restreint que celui dont ils sont l'objet. Ils seront aimés par les membres de leur famille, par un groupe d'amis, et s'ils ont rendu d'importants services à leur pays, ils seront aimés d'une province, d'une nation, d'un peuple. Leur souvenir n'ira pas au-delà.

Et cet amour déjà bien circonscrit, bien limité, sera-t-il profond et solidement enraciné ? Mais hélas ! qui ne sait l'inconstance des cœurs et la fragilité des affections humaines ? Ceux qui ont l'expérience des choses, ceux qui sont arrivés au sommet de la vie, s'ils regardent en arrière, est-ce qu'ils ne voient pas bien des amitiés d'enfance détruites, bien des cœurs jadis fraternellement unis, aujourd'hui divisés pour jamais ? Et qu'a-t-il fallu pour convertir en haine cette affection qui était d'abord si intime ? Un caprice, une fantaisie, une question d'intérêt, un froissement d'amour-propre, un revers, une disgrâce, un rien. Tant il est vrai que l'amour que nous inspirons à nos semblables tient peu, parce qu'il est souvent superficiel.

Mais il a une autre infirmité encore : il ne dure pas éternellement, il ne se prolonge guère au-delà de la mort de l'être aimé. Nous sommes aimés pendant que nous vivons ; mais que nous en reste-t-il après la mort ? « Je le veux, a-t-on dit avec une mélancolique éloquence, une prière amie nous suivra au-delà de ce monde ; un souvenir pieux prononcera encore notre nom ; mais bientôt le ciel et la terre feront un pas, l'oubli descendra sur notre tombe, et ce sera fini, à jamais fini. »

Vous reconnaîtrez, mes frères, que je viens de vous faire l'histoire vraie des affections humaines.

Et si maintenant je vous montrais un homme qui a triomphé des inconstances du cœur humain, qui a été aimé après sa mort plus qu'il ne l'a été pendant sa vie, qui s'est suscité des amis innombrables dans toutes les générations qui se sont succédées sur la terre depuis dix-huit siècles, un homme qui a été aimé par-dessus tout et pour lequel on a affronté joyeusement tous les outrages, toutes les persécutions, tous les supplices, est-ce que vous ne verriez pas là un phénomène capable d'étonner votre pensée et de saisir votre admiration ?

II

Mes frères, dans toute la série des siècles, il n'y a qu'un personnage qui ait obtenu des hommes un amour aussi étendu, aussi profond, aussi durable, et c'est Jésus-Christ.

Mais comment vous dirai-je l'attachement enthousiaste, passionné, persistant, dont il a été l'objet ?

A peine avait-il disparu de ce monde, qu'on voyait se lever toute une génération d'hommes, de femmes, de jeunes filles, qui s'honoraient publiquement d'appartenir à sa religion et qui répétaient d'une lèvre ardente et résolue le mot de saint Paul : « Qui donc pourrait me séparer du Christ ? Est-ce la faim, la soif ? Est-ce le danger, la persécution, le glaive ? Non ! et j'atteste que ni la mort, ni la vie, ni le présent, ni l'avenir, aucune puissance, aucune créature ne pourra me détacher de lui. »

Aujourd'hui, il ne nous en coûte rien de manifester notre fidélité à la religion ; mais, aux premiers jours du christianisme, on y risquait sa tête. Le péril, les menaces, les persécutions ne faisaient que stimuler l'ardeur, le dévouement des premiers chrétiens.

Pendant les trois premiers siècles, on compta jusqu'à douze millions de martyrs qui souffrirent la mort pour Jésus-Christ. Quel noble cœur dans ces femmes, dans ces mères, qui prenaient leur enfant, le mettaient sur leurs genoux et lui disaient : « Mon enfant, je t'aime bien, je t'aime éperdument, mais j'aimerais mieux te voir mort que de te voir renier la religion et abandonner Jésus-Christ ! »

Eh bien ! on s'est attaché à Notre-Seigneur avec cette passion, avec cet enthousiasme ; on l'a aimé comme on n'aime pas son père et sa mère, comme on n'aime pas son frère et sa sœur ; on l'a aimé d'un amour qui prend toutes les forces de l'âme, qui va jusqu'au dévouement, jusqu'au sacrifice, jusqu'à la mort.

Le temps se précipite, les générations se succèdent : l'amour de Jésus-Christ ne dépérit pas, il ne fait que croître et gagner du terrain, et voici une légion de docteurs, de martyrs, de confesseurs, d'âmes virginales ; voici une interminable procession de saints et de saintes, qui passent, le front incliné devant le Christ et lui disent : Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu ! *Dominus meus et Deus meus !*

Un jour, on apprend que les châteaux étaient silencieux, abandonnés par leurs maîtres ; les trônes vides, abandonnés par les rois ; les cités désertes, abandonnées par les peuples. Où étaient donc ces rois, ces nobles, ces multitudes ? Ils étaient allés, la foi dans le cœur, la croix sur la poitrine, l'épée à la main, conquérir le tombeau du Christ, profané par les infidèles, ne demandant qu'à mourir, après avoir versé sur ce tombeau des larmes avec des prières.

Le temps fait encore un pas et se rapproche de nous : c'est toujours le même attachement, le même culte pour Jésus-Christ. Jeunes vierges revêtues des charmes de l'innocence, soldats tout enivrés de l'éclair des batailles, hommes rompus aux labeurs de la vie, esprits accoutumés aux graves méditations, hommes de tous les âges et de toutes les conditions, hommes de l'épée, hommes de la parole, héros de la vertu, héros de la science, tous passent devant la grande figure du Christ, et de leur cœur s'échappe le cri de saint Pierre à son maître : « Seigneur, vous savez que je vous aime ! *Tu scis quia amo te !* »

III

Mais ce dévouement qui a pris toutes les formes, et qui a traversé comme une flamme immortelle les dix-huit siècles écoulés, dois-je dire qu'il va s'éteignant tous les jours et qu'il menace de disparaître ? Suis-je dans la triste nécessité d'avouer que Jésus-Christ n'a plus guère d'amis et la religion plus guère de sympathie ?

Eh bien ! non, mes frères, et quel que soit le malheur des temps, et malgré les symptômes de défaillance qui apparaissent à tous les yeux, j'aime à penser qu'il y a encore bien des âmes attachées à la religion et à son divin Fondateur.

Sans doute, quelques hommes, un trop grand nombre, affichent çà et là une incroyance plus ou moins bruyante et se vantent de n'avoir plus rien de commun avec les pratiques du christianisme ; mais ils sont meilleurs qu'ils n'affectent de se montrer, et quoique dédaigneux pour les choses de la foi, on les entend dire pourtant que la religion est nécessaire, qu'il en faut pour l'éducation des enfants.

Si Jésus-Christ ne reçoit aucun hommage de ces hommes, qui, après tout, ne forment que l'exception, il est amplement dédommagé par le culte des autres, qui sont la grande majorité.

S'il y a des foyers où son souvenir est méconnu, il en est d'autres où son image est vénérée ; s'il y a des maisons où son nom adorable n'est jamais prononcé, il en est d'autres où on le mêle affectueusement à sa prière. Oui, dans toutes les conditions, parmi les riches et parmi les pauvres, parmi les patrons et parmi les ouvriers, parmi les maîtres et parmi les serviteurs, parmi les jeunes gens et parmi les vieillards, je vois des cœurs sincèrement attachés à Jésus-Christ. Et au-dessus de ceux-là qui aiment Jésus-Christ d'une affection ordinaire, je regarde ceux qui lui ont voué un amour qui va jusqu'à la dernière limite ; je regarde tous les ordres religieux, toutes les saintes associations, je regarde les apôtres, les missionnaires qui quittent héroïquement leurs familles, leurs biens, leur patrie, pour aller planter sa croix et prêcher son évangile dans les régions idolâtriques. Et pour mon compte, je suis fier de compter parmi mes condisciples, six missionnaires qui nous ont dit adieu pour aller au-delà des mers y porter le nom et la grâce de

Jésus-Christ. Trois déjà y ont trouvé la mort ; les trois autres continuent leur œuvre avec un zèle et une ardeur tout apostolique, et puisque j'ai évoqué leur souvenir devant vous, mes frères, vous permettrez que je leur envoie, du haut de cette chaire, mon fraternel et cordial salut.

Oui, Jésus-Christ, malgré le souffle d'impiété qui passe sur nos têtes, est encore connu et aimé. Ils sont bien rares, ceux qui, dans cette semaine, où le mystère de ses souffrances et de sa mort nous a été rappelé, n'ont pas eu une pensée pour lui, et d'autre part qui pourra compter les chrétiens qui se réunissent aujourd'hui dans les églises, pour célébrer l'anniversaire de sa résurrection ?

Ainsi, mes frères, après dix-huit siècles, Jésus-Christ reste connu et aimé par des milliers d'hommes, répandus sur le globe.

Qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve que ce n'est pas un homme ordinaire. Avant lui et après lui, il y a eu, dans le monde, des hommes illustres, des sages, des conquérants, des fondateurs de religion. Leur nom est inséré dans les pages de l'histoire, leurs exploits sont donnés comme leçon à des étudiants ; mais, qui les aime ? qui se remue pour eux ? qui voudrait mourir pour eux ? Il se rencontrera encore de beaux esprits, qui verseront des flots d'encre pour louer leur génie et célébrer leur œuvre ; mais, à coup sûr, il ne s'en trouvera pas un, qui soit résigné à verser pour eux une seule goutte de son sang.

Qu'est-ce que cela prouve ? Ecoutez à ce sujet, mes frères, l'appréciation d'un homme qui fut grand et illustre entre tous ceux qui ont passé sur la terre.

Conquérant, législateur, fondateur d'empire, il a laissé derrière lui un nom, une gloire, une infortune que rien n'égale. Après avoir remué le monde, des Pyramides au Kremlin, du Thabor à l'Escurial, précipité tout à coup du faîte de la souveraineté, captif des Anglais, il s'en alla finir tristement, sur le rocher de Sainte-Hélène, une vie toute frémissante du bruit des canons. J'ai nommé Napoléon.

Le pape lui avait dit un jour : « Quand vous serez fatigué de batailles et de gloire, vous reviendrez à moi, vous songerez à Dieu. » La gloire l'avait abandonné, pour le livrer aux mains de la trahison et de la souffrance. C'est alors qu'il se prit à réfléchir. Pendant ses rêveuses méditations, la figure du Christ passait et repassait souvent devant son puissant regard et fixait sa pensée inquiète.

Il se considérait, lui, tout à l'heure si grand, si heureux, si aimé, maintenant oublié, délaissé, jeté avec quelques compagnons d'armes dans une île perdue et meurtrière. Il considérait aussi les hommes les plus remarquables qui l'ont précédé, Alexandre, César, Annibal, Louis XIV, oubliés comme lui, traités avec la même indifférence. Et puis, songeant au Christ, et voyant qu'il était aimé, lui, adoré, vivant dans tout l'univers : « Je me connais en hommes, s'écria-t-il en s'adressant au général Bertrand, et je vous dis que Jésus-Christ n'était pas un homme. »

Sublimes paroles, mes frères ! Elles tombent sur le front de l'incrédulité comme un coup d'épée, et elles valent une des plus belles victoires du grand capitaine. Je n'y ajoute rien ; je les laisse dans votre esprit, dans votre cœur, afin qu'elles vous attachent plus étroitement encore à Jésus-Christ notre Maître adoré et notre Rédempteur.

FIN

SACRIFICE ET CHARITÉ

Un membre des Conférences de Saint-Vincent de Paul, visitant une famille réduite à la misère extrême, remarqua un tout petit enfant qui furetait de tous côtés en criant.

« — Que veut donc cet enfant ? » dit le visiteur étonné.

« — Hélas ! il cherche de quoi apaiser sa faim, répondit la pauvre mère épuisée ; moi, je ne puis lui offrir que de l'eau qui l'irrite, mais je n'ai pas de lait pour le calmer et le nourrir. »

Au sortir de cette triste maison, le visiteur consterné va raconter ce fait à une dame de l'aristocratie la plus distinguée, personne très charitable.

Fort émue à ce récit, elle remet sur-le-champ un secours, en ajoutant :

« — Ayez soin, je vous prie, de me tenir au courant des besoins de cette famille infortunée. »

Or, pendant cette conversation, une jeune enfant de cette grande dame avait disparu. Mais, au moment où le solliciteur allait quitter la maison, il s'entendit appeler tout doucement et avec mystère :

« — Monsieur ! monsieur ! un mot, s'il vous plaît. »

Se retournant, il aperçut l'enfant tout en pleurs et une petite bourse à la main.

« — Voici toutes mes économies, dit-elle. Portez-les à ces pauvres gens. Je n'ai pas davantage, mais je mettrai de côté tout ce qu'on me donnera, et je vous le remettrai ensuite. »

« — Mais vous, mon enfant, avec quoi achèterez-vous des jouets et des bonbons ? »

« — Qu'importe ! j'ai de tout : une voiture pour aller à la promenade ; papa et maman m'achètent des vêtements quand il en faut ; je n'ai pas besoin d'autres choses, et je saurai me priver de mes jouets. Oui, j'ai de tout, et ce pauvre petit se meurt de faim ! »

Et cela dit, la jeune fille salue et s'échappe.

Heureux les enfants qui savent ainsi compatir aux souffrances du pauvre !

Heureuses les mères qui savent inspirer à leurs enfants l'esprit de sacrifice et la vertu de charité !

Imprimatur : † Sebast., Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. Maitrier.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Conférences opportunes : La désorganisation de la famille. — *1re Conférence* : La négation de la famille par l'union libre, 257. — *2e Conférence :* La laïcisation de la famille par le mariage purement civil, 259. — *3e Conférence :* La profanation de la famille par le sacrilège, 261. — *4e, 5e et 6e Conférences :* La rupture de la famille par le divorce, 263, 265 et 267.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — VII. Le bon propos et la fuite des occasions, 269.

Instructions pour le jour de la première communion. — *Pour la rénovation des promesses du baptême* (fin). — III, 273. — IV, 274. = *Pour la consécration à la très sainte Vierge,* 276. = *Allocutions aux parents,* 279.

Instructions pour le lendemain de la première communion. — A la messe d'action de grâces, 282.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXI. Pour le deuxième dimanche après Pâques *(in I Petr.,* II, 21), 286.

CONFÉRENCES OPPORTUNES

LA DÉSORGANISATION DE LA FAMILLE

1re Conférence

LA NÉGATION DE LA FAMILLE PAR L'UNION LIBRE

Messieurs, nous avons étudié depuis cinq mois la *profanation du dimanche* et l'*alcoolisme* [1]. J'arrive à la troisième de nos plaies sociales, que j'appelle la *désorganisation de la famille.*

Quel sujet, Messieurs ! Il m'effraie et par ses immensités et par ses délicatesses. Aurai-je le temps de tout dire, et, si j'en ai le temps, en aurai-je le courage ? Je vois s'ouvrir devant moi des horizons profonds, des questions tragiques.

La négation de la famille par l'union libre ;

La laïcisation de la famille par le mariage purement civil ;

La profanation de la famille par le sacrilège ;

La rupture de la famille par le divorce ;

La mutilation de la famille par la stérilité volontaire ;

La dispersion de la famille par la vie en dehors du foyer ;

La désunion de la famille par la divergence des idées et des habitudes ;

La ruine de la famille par le luxe et la mauvaise tenue des ménages ;

La décomposition de la famille par la mauvaise éducation des enfants :

Tels sont quelques-uns des aspects de l'intéressant sujet que j'ai à vous présenter, et que j'intitule : *La désorganisation de la famille.*

Messieurs, nous nous plaignons amèrement de l'état social. Le mal cependant, le mal essentiel n'est pas dans la société, il est dans la famille. La société vaut ce que valent les familles qui la composent. Pour refaire la société, c'est principalement la famille qu'il faut réformer. Est-ce avec de mauvaises pierres qu'on bâtit un monument solide ? Est-ce avec des familles désorganisées que nous pouvons reconstituer une nation prospère ? Pas tant d'inquiétude sur les affaires du dehors, et un peu plus de sollicitude sur celles du dedans ! A l'œuvre ! Commençons.

Je vais vous entretenir aujourd'hui d'une première monstruosité qui est la négation même de la famille, de ce que les romanciers et les gens de théâtre appellent *l'union libre.* Vous êtes exposés à entendre et à lire là-dessus des insanités qui déforment les notions les plus élémentaires de la morale. J'ai le droit et le devoir de vous immuniser contre la corruption menaçante.

I. — L'union libre se prélasse dans notre littérature.

Vous n'ignorez pas que nous avons à l'heure actuelle toute une littérature qui préconise *le vice,* qui l'étale, qui en fait ostentation et parade. Certes, les lettres ont eu de tout temps des recoins honteux, et notre beau XVIIe siècle lui-même a écrit plus d'une page qui offense la pudeur.

Mais mesurez la distance entre autrefois et aujourd'hui. Autrefois, l'immondicité était l'exception, et elle prenait la peine de se cacher. Aujourd'hui, elle coule à pleins bords, elle se prélasse au théâtre et dans la presse, et elle donne aux auteurs réputation et fortune. Pour vous représenter la différence entre autrefois et aujourd'hui, demandez-vous quelle figure aurait faite un Zola, quand nos écrivains s'appelaient Bossuet, Racine, La Bruyère.

Et la littérature immonde qui nous envahit est encore plus dangereuse par *la perversité des doctrines* que par l'obscénité des tableaux. Sans doute, il y a, il y aura toujours des pécheurs et des péchés ; mais ce qui épouvante, c'est qu'au lieu de plaindre et de sauver le pécheur, on essaie de réhabiliter son péché et de lui en faire un titre de gloire. La littérature immonde ne se contente pas d'étaler le vice, elle le justifie, elle le met en thèse, elle le pousse à l'apothéose, elle le répand, elle l'accrédite, elle le popularise. Et c'est ainsi qu'elle est devenue, dans une démocratie médiocrement éclairée, un redoutable agent de décadence. La littérature contemporaine a prêché toutes les mauvaises thèses, et les a mises à la portée de tous : la haine du pauvre contre le riche, la haine du prêtre, le renversement social, et particulièrement la désorganisation de la famille.

Sur les planches des théâtres, dans des milliers de romans, vrais catéchismes de l'impudeur, on a

[1] Nous avons publié l'an dernier les 11 conférences sur la *profanation du dimanche.* Nous espérons pouvoir donner cette année celles qui traitent de l'*alcoolisme.*

prôné l'*union libre*, à temps limité. On a proclamé la pudeur fausse, tout désir légitime, tout amour saint. Le mariage, même civil, coûte cher et enchaîne les volontés. Le mariage, même tempéré par le divorce, est encore trop lourd. Il faut briser, a-t-on dit, les entraves surannées que l'Evangile a mises à la concupiscence. L'homme et la femme se rencontrent au gré de leur convoitise, et ils se séparent au gré du caprice. Ils obéissent aux fantaisies de l'instinct, ils ne sont tenus par aucun lien de conscience.

De telles extrémités vous font horreur, et vous pensez sans doute qu'on ne les trouve que sous la plume de certains écrivains pervers. Pardon ! L'union libre n'est pas seulement dans la littérature,

II. — L'union libre s'infiltre dans nos mœurs.

Savez-vous que *dans quelques grandes villes*, un bon nombre d'individus, totalement émancipés du bon sens, de la pudeur et de la religion, non seulement ont cessé de faire inscrire leur mariage sur les registres de l'Eglise, mais ne lui donnent même plus la faible garantie de l'Etat ; que bon nombre d'unions n'emploient pas même pour se couvrir le voile de la loi civile ; et qu'à Paris un cinquième au moins d'une population vit sous le régime de l'union libre ?... L'union libre s'infiltre dans nos mœurs.

Et puis, que voyons-nous aujourd'hui ? Pas mal de jeunes gens *qui ne veulent pas se marier*. « C'est leur droit, » dites-vous. — Oui, c'est leur droit, pourvu qu'ils restent chastes. Hélas ! trop souvent ils évitent de se marier, non pour être plus chastes, mais pour être plus libres ; non pour échapper à la passion, mais pour la mieux satisfaire. Trop souvent la fuite systématique du mariage n'est pas autre chose que la poursuite effrénée du plaisir et le règne grossier de la chair. Le célibat est saint, quand il est voulu de Dieu ; il est dangereux, quand il est un calcul de l'homme. Saint Paul a dit une profonde parole : « *Melius est nubere quam uri*. Il vaut mieux se marier que d'être brûlé par les feux de la concupiscence. » Je suis peut-être audacieux, mais suis-je téméraire en affirmant que de nos jours beaucoup de jeunes gens sont dévorés par les flammes coupables de l'union libre, parce qu'ils retardent, ajournent ou repoussent les flammes honnêtes du foyer matrimonial ?... L'union libre s'infiltre dans nos mœurs.

Je dirai tout. Il y a une quarantaine d'années, le célèbre publiciste Le Play écrivait dans son beau livre de *La Réforme sociale* : « On ne saurait soupçonner les désordres sociaux provoqués à Paris par quelques milliers de femmes qui s'y tiennent en rébellion ouverte contre les devoirs de leur sexe. » Depuis quarante ans, le mal n'a fait que grandir. Autrefois, la *courtisane* était presque exclusivement aristocratique ou royale, et nous savons quels orages, quels flots de boue et de sang elle a déchaîné sur nos ancêtres. Aujourd'hui, sans déserter, hélas ! les puissants de ce monde, elle a élargi le cercle de son empire aux différents degrés de la hiérarchie sociale. La séduction du vice s'est démocratisée et universalisée... L'union libre n'est pas une simple chimère qui s'étale dans notre littérature, c'est une réalité monstrueuse qui s'infiltre dans nos mœurs.

Ceci étant constaté, j'arrive tout de suite aux conclusions.

Conclusions

1° *Que devez-vous penser de l'union libre ?*

L'union libre est un retour à l'animalité, et la négation même de la famille.

a) L'union libre est un retour à l'animalité. C'est facile à comprendre.

L'animal connaît *l'amour-instinct*, il ne connaît pas l'amour-sentiment. Tel le partisan de l'union libre. Il n'obéit qu'à l'appétit charnel, il se rapproche de la brute, et on ne peut que lui dire : « Tu n'es pas un homme ; tu n'as qu'un amour de bête. »

L'animal *abandonne sa compagne*. Sa passion aveugle et fragile s'évanouit dès qu'elle est satisfaite. Tel le partisan de l'union libre. Ne lui parlez pas de serments éternels ! Semblable à la brute, il ne cherche que des voluptés momentanées et successives.

L'animal *abandonne ses petits*. Une fois que l'oiseau vole de ses propres ailes, il n'a plus ni père ni mère. Les nids tombent de l'arbre avec les fleurs du printemps, et c'en est fait de la jeune couvée. A peine constituée, elle est dispersée. C'est ici qu'éclate la différence profonde entre la race humaine et les races inférieures. Dans l'humanité, pour élever l'enfant, pour donner à son corps et à son âme leur taille normale, pour le mettre en état de vivre du travail de ses mains ou d'entrer dans une carrière libérale, il faut vingt ans de soins, de patience et de zèle. C'est une œuvre dont la hauteur est presque désespérante. Dieu l'a voulu ainsi pour serrer plus étroitement les liens qui unissent les parents aux enfants, pour faire de la famille humaine un faisceau puissant et infrangible. L'union libre détruit ce bel ordre. Elle ramène l'homme jusqu'aux frontières de l'animalité.

b) Elle est la négation même de la famille. Quel bel idéal à réaliser, quelle riche acquisition pour la société que ces couples de la libre union, — formés au hasard comme dans le monde des animaux, — à chaque instant rompus par le choc des volontés, — éparpillant sur le chemin des enfants dont l'Etat se chargera et qu'il élèvera sans Dieu, sans parents, sans frères ni sœurs, — et laissant à la fin de sa vie le vieillard dédaigné comme une épave, prisonnier morose d'une Salpêtrière quelconque ! Honte à l'union libre ! C'est l'animalité dans le vice, dans la promiscuité et dans la misère ! — Encore un mot, un dernier mot :

2° *Que devez-vous penser de la littérature qui préconise l'union libre ?*

Vous n'en penserez jamais assez de mal. Vous n'aurez jamais pour cette littérature trop d'aversion. Puisque l'union libre vous fait horreur, fuyez donc les écrits qui la prêchent. Il est impossible de patauger dans la boue, sans contracter des souillures.

Chose étrange. Il y a des parents imprudents qui laissent leurs enfants barbotter dans la littérature immonde. Cela n'a pas le sens commun. — Il y a des maris imprudents qui fournissent à leurs jeunes femmes les romans les plus passionnés. C'est idiot. — La littérature immonde s'étale sur la table des riches et dans la masure du pauvre, entre les mains de la cuisinière, de la femme de chambre, de la demoiselle de magasin. C'est lamentable !

Le microbe de l'immoralité s'introduit dans toutes les âmes et dans toutes les classes. Défendez-vous, Messieurs, défendez vos maisons ! A l'égard du roman libre, de la littérature licencieuse, vous n'aurez jamais trop de vigilance, jamais trop de sainte colère.

2e Conférence

LA LAICISATION DE LA FAMILLE PAR LE MARIAGE PUREMENT CIVIL

Messieurs, je vous ai parlé dimanche dernier de l'union libre, qui est un retour à l'animalité et la négation même de la famille humaine. Quelques-uns ont trouvé que j'en avais trop dit. Beaucoup ont pensé que je n'en disais pas assez. Je crois avoir dit à peu près tout ce qui pouvait et devait être dit, et je m'en tiens là.

J'arrive aujourd'hui à ma seconde monstruosité, que j'appelle la laïcisation de la famille par le mariage purement civil. *La laïcisation !...* le mot est à peine français, on ne le trouve pas dans le *Dictionnaire* de Littré. Il a été inventé très récemment pour exprimer honnêtement une très vilaine chose, pour signifier l'anti-religion, l'exclusion systématique de l'idée de Dieu. — On a laïcisé l'enseignement : cela veut dire qu'on a chassé Dieu de l'école. — On a laïcisé les bureaux de bienfaisance : cela veut dire qu'on en a exclu officiellement les ministres de Dieu. — On a laïcisé les cimetières : cela veut dire qu'on en a éloigné la croix, sur laquelle est mort le Fils de Dieu. — On laïcise à Paris et ailleurs les hôpitaux : cela veut dire qu'on met dehors les religieuses, servantes du pauvre et servantes de Dieu. — De même on voudrait laïciser la famille. Cela veut dire qu'on a la prétention de se passer du mariage religieux, et de se contenter du mariage purement civil.

Cette prétention est inacceptable, car :

1° Le mariage ne peut pas être purement civil.

2° Le mariage n'a jamais été purement civil.

3° Le mariage purement civil entre chrétiens est radicalement nul.

I. — Le mariage ne peut pas être purement civil.

Qu'y a-t-il dans le mariage ? Deux choses : *un lien* que Dieu seul peut former, et *des charges* auxquelles Dieu seul peut subvenir.

1° *Un lien* que Dieu seul peut former. Le lien matrimonial ne ressemble en rien aux contrats vulgaires, par lesquels les hommes échangent, transmettent, engagent leurs biens, leurs services, les fruits de leur travail et de leur industrie.

C'est un lien personnel, un lien de conscience, un lien indissoluble.

Un lien personnel. Quand l'homme et la femme, en se prenant la main, se disent l'un à l'autre : « Je suis à toi, tu es à moi » c'est leur personne, leur vie, leur liberté, leur cœur qu'ils se donnent mutuellement : choses privées, intimes, sacrées, qui échappent évidemment à la saisie du pouvoir civil, et qui ne relèvent que de Dieu, maître des personnes et des vies,... et de la conscience.

Le lien matrimonial est *un lien de conscience* entre deux êtres humains. Le pouvoir civil gouverne la vie sociale. A-t-il le droit de pénétrer dans le sanctuaire de la conscience pour voir ce qui s'y passe, pour empêcher de nouer ou pour dénouer à sa fantaisie le lien matrimonial ? Evidemment non : Dieu seul, maître de l'homme, a le droit de régir la conscience de l'homme.

Et ne dites pas que, le lien matrimonial étant constitué par les volontés conjointes de l'homme et de la femme, Dieu n'a rien à y voir. A cela je réponds que le lien qui résulte du contrat de mariage n'est pas le même que celui qui résulte des autres contrats. Il est *indissoluble*. Tous les contrats en usage dans la vie sociale sont résiliables au gré de ceux qui les ont faits. Il n'en va pas ainsi dans le mariage. L'homme et la femme qui s'épousent se donnent l'un à l'autre, et cette donation une fois faite est irrévocable, irrésiliable. Les conjoints auront beau dire : « Nous nous sommes trompés, la vie à deux est un fardeau trop lourd pour nos épaules lassées, retirons-nous. » Ils ne peuvent plus se retirer, car ils sont liés. S'ils n'étaient liés que par l'unique force de leurs volontés, ils pourraient toujours d'un mutuel accord se retirer. Ils ne le peuvent pas, parce qu'ils sont liés par qui et par quoi ? Par une puissance supérieure qui les enchaîne l'un à l'autre, par Dieu même. Le mariage ne peut pas être purement civil. Il y a dans le mariage un lien que Dieu seul peut former... Il y a

2° *Des charges* auxquelles Dieu seul peut subvenir. Messieurs, dans le mariage que d'obligations graves à remplir, que de croix pesantes à porter, que de périls divers à courir ! Je n'ai rien à vous apprendre là-dessus. Et pour fournir une carrière si difficile, pour soutenir un tel joug jusqu'au bout, on pourrait se passer de Dieu et de sa religion ? Je ne le crois pas, je ne le croirai jamais.

« Oh! que je vous plains, s'écrie ici Mgr Bougaud, vous qui ne voulez plus de Dieu dans vos amours! Vous n'éviterez pas le sacrifice, et vous ne saurez pas le porter. Je vous prédis de tristes jours. Et puis, vous fuirez la paternité, vous la rejetterez comme un fardeau. Vous n'aurez point d'enfants, ou vous n'en aurez qu'un, enfant mal élevé, adulé, gâté, précisément parce qu'il est seul. Vous ne fonderez pas de famille, ou, si vous en fondez une, ce sera pour votre punition. Ainsi vous expierez votre crime d'avoir voulu vous passer de Dieu. » Le mariage, Messieurs, est un voyage long et malaisé. Avec la religion, on s'en tire à peu près. Sans Dieu, on ne s'en tire pas du tout... Il y a dans le mariage un lien que Dieu seul peut former, et des charges auxquelles Dieu seul peut subvenir. Le mariage ne peut pas être purement civil.

II. — Le mariage n'a jamais été purement civil.

A l'origine du monde, Dieu nous apparaît comme l'auteur, le témoin et le ministre du mariage. Après avoir formé le premier homme, et ensuite la première femme pour être sa compagne, il ne les laisse pas se rencontrer au hasard. Il amène Eve à Adam, il la lui présente lui-même, et il scelle de sa bénédiction l'alliance du couple dont devaient naître toutes les familles et toutes les sociétés. Est-ce là un mariage civil ? Non, la famille est antérieure à la société, et le mariage qui fonde la famille est antérieur au pouvoir civil qui régit la société. Le premier mariage a été institué, sacré, béni par Dieu même. Je sais que les libres-penseurs n'admettent pas cette vénérable histoire de nos origines. Ils n'admettent ni l'unité de l'espèce humaine, ni que le premier homme et la première femme aient été créés par Dieu. Admirez un peu la rigueur de leur logique ! Ils ont horreur de se dire de la même race que les nègres, et ils déclarent avec orgueil qu'ils ont dans leurs veines du sang de singe! N'allez pas croire que la science soit ici pour quelque chose. Ils se soucient bien de la science! Ils ne veulent pas être les frères des nègres, parce que la religion l'enseigne ; et ils tiennent à être les fils des singes, parce que la religion le nie. Ce n'est pas plus malin que cela.

Accordons-leur cependant ce qu'ils réclament, et avec eux mettons au rang des fables ce que la vieille Bible nous raconte du mariage d'Adam et d'Eve. Quittons les origines, et descendons l'*échelle des âges*. Où et quand rencontrez-vous le mariage purement civil ? Nulle part et jamais. Consultez les monuments du passé, étudiez les mœurs et les institutions des peuples les plus policés et les plus barbares. Partout et toujours vous verrez apparaître le mariage sous la forme d'un acte pénétré de religion et de sainteté. Partout et toujours vous verrez les noces consacrées par les cérémonies du culte, l'autorité des pontifes et le ministère des prêtres. Partout et toujours vous constaterez et vous toucherez du doigt l'intervention d'une puissance mystérieuse et surhumaine dans l'union des époux. Partout et toujours le mariage a été considéré comme une chose sacrée, religieuse, relevant de la juridiction de Dieu... Le mariage n'a jamais été purement civil. Les laïcisateurs impudents, qui veulent chasser Dieu de la famille et du mariage qui en est la source, ont contre eux la Bible, le passé, la grande humanité.

Ils ont de plus contre eux l'Eglise catholique dont j'ai à vous exposer la doctrine dans ma troisième proposition :

III. — Le mariage purement civil entre chrétiens est radicalement nul.

1° *Ceci n'est pas niable.* Entendez le *Catéchisme :* c'est un bien petit livre, mais toutes ses syllabes sont de l'or en barre... « Que faut-il penser des personnes qui ne sont mariées que civilement et non à l'Eglise? » — *Réponse :* « L'alliance des personnes qui ne sont mariées que civilement, c'est-à-dire à la mairie et non à l'Eglise, n'est pas légitime devant Dieu, et vivre ensemble de cette manière c'est être dans l'état habituel du péché mortel. » Est-ce clair? *Tout mariage contracté en dehors de l'Eglise est un mariage nul.* Il n'y a pour le chrétien qu'une manière de se marier validement : c'est de se marier chrétiennement. Jésus-Christ a fait du mariage un sacrement ; il faut prendre ce mariage sanctifié, ou se passer de tout mariage. S'il n'y a pas de sacrement, il n'y a pas de mariage.

Qu'est-ce donc que le mariage civil ? Attention ! Et qu'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas ! Je ne dis pas que le mariage civil n'est rien. Je dis qu'il est l'accessoire, et non l'essentiel du mariage; je dis qu'il n'est pas le vrai mariage.

2° *Le mariage civil n'est pas rien.* Il est l'accessoire du mariage, accessoire important et obligatoire pour les citoyens. Il donne au mariage une authenticité légale devant les hommes, en recevant et en enregistrant la déclaration de l'acte qui le constitue. Il détermine les conditions de dot, d'hérédité, de succession, de tutelle, qui devront entourer et protéger le mariage dans la vie sociale. Il règle la situation des époux, et donne certains droits légaux à eux et à leurs enfants légitimes. En un mot, il spécifie et garantit les effets extérieurs et civils du contrat matrimonial. Donc le mariage civil n'est pas rien. Il n'est qu'une simple formalité, mais une formalité respectable, nécessaire même à l'homme qui vit en société... Est-ce à dire qu'il est tout, ou du moins qu'il est l'essentiel du mariage ? Non.

3° *Le mariage civil n'est pas le vrai mariage.* Le vrai mariage se fait, non devant l'officier de l'état civil, mais devant Dieu et son ministre. Il y a trois grands actes dans l'existence : la naissance, le mariage et la mort. On vient au monde, on s'y marie, on en sort ; l'Etat prend note des noms et des dates. Mais il ne marie pas plus qu'il ne fait mourir. C'est Dieu seul qui unit les époux, comme c'est lui seul qui donne la vie et qui la reprend.

C'est son Eglise seule qui a qualité pour répandre sur le seuil de la chambre nuptiale, comme sur le berceau ou sur la tombe, les bénédictions efficaces.

Le mariage civil n'est pas le vrai mariage : il ne lie pas Dieu, il ne lie pas les consciences. Donc, sans le mariage sacramentel, l'union des époux n'est pas autre chose qu'un pur concubinage. Là où Dieu n'intervient pas, il n'y a point de mariage. La loi civile ne peut pas séparer ce que Dieu a uni, elle ne peut pas unir ce qu'elle ne saurait séparer.

Le mariage civil n'est pas le vrai mariage. Cela est si vrai qu'à l'église le prêtre, même après la formule de la mairie, dit à la fiancée « Mademoiselle » et non pas « Madame », il n'a pas même le droit de lui donner ce titre.

Conclusion

Arrière donc la laïcisation de la famille par le mariage purement civil ! Il n'y a pas, il ne peut y avoir entre catholiques contrat légitime, union légitime, enfants légitimes, sans la présence du prêtre et la bénédiction de Dieu. Continuez, Messieurs, continuez d'établir vos familles sur la religion. Adossez vos foyers à l'autel. *Pro aris et focis !* L'autel et foyer... Ne séparons pas ce que Dieu et les siècles ont uni !

3e Conférence

LA PROFANATION DE LA FAMILLE PAR LE SACRILÈGE

Messieurs, l'union libre et le mariage purement civil sont choses rares, dans nos pays, choses très rares. Un désordre beaucoup plus fréquent, c'est la profanation de la famille par le sacrilège, par le sacrement de mariage mal reçu. Je viens vous en entretenir aujourd'hui.

Il y a deux manières d'entrer dans la vie matrimoniale. On y entre par la porte basse du sacrilège, et on y entre par la porte royale d'une sainte préparation. Etudions et comparons ces deux manières. Vous allez voir que cela en vaut la peine.

Je vous présente d'abord

I. — Le tableau du mariage profané.

Le spectacle est fréquent, et il est lamentable.

1° *Voici deux jeunes époux* qui paraissent devant l'autel. Pour tout l'or du monde, ils ne voudraient pas se passer du sacrement, mais quelle idée s'en font-ils ? Ils le considèrent simplement comme une fiction religieuse, comme une formalité de haute convenance à laquelle il faut se soumettre sous peine de ne pas trouver place dans la bonne compagnie. — Comment s'y sont-ils préparés ? Ils s'y sont préparés comme à une fête qui donne aux noces plus de relief que la prosaïque comparution des fiancés et de leurs témoins devant le pontife laïque de l'Etat. — A quoi ont-ils songé avant de venir à l'église ? Ils ont songé à tous les détails de la fête, ils en ont supputé les frais, ils y ont convoqué les parents et les amis. Ils n'ont oublié qu'une chose : c'est qu'il s'agit de recevoir la grâce de Dieu. Après donc avoir extorqué au dernier moment une absolution qui ne sert à rien, ils s'agenouillent à l'autel nuptial... et c'est fait. Ils sont liés, liés pour toujours. Ils sont entrés dans la vie matrimoniale par la porte du sacrilège.

Ce cas cependant n'est pas le plus fréquent. La plupart du temps le sacrement n'est qu'*à moitié profané*. Près d'une jeune fiancée croyante et vraiment chrétienne, on voit apparaître, lui prenant la main, un homme sans foi et sans autres vertus qu'une vulgaire honnêteté. Que dis-je ? Tous les jours de pauvres jeunes filles, conduites par des parents cruels, trompées par de vagues promesses, séduites par un aveugle amour, victimes à peine conscientes de ce qu'on appelle les convenances humaines, viennent livrer leur cœur et leur vie à des mécréants dénués non seulement de l'état de grâce, mais de la plus élémentaire dignité morale. Vierge pieuse et pure, innocente créature, chaste et blanche colombe, où vas-tu en ce beau jour de tes noces, sous la brise matinale qui gonfle ta poitrine et soulève ton long voile ? Dans quelles mains, ou plutôt dans quelles serres de vautour te vois-je naïvement te précipiter ? Cet homme, qui va devenir ton époux et ton maître, n'a à t'offrir que des croyances ruinées, un cœur flétri, un sang appauvri et corrompu, une main avilie et déjà tremblante... Et l'on fait tous les jours de ces unions-là ! Elevée sous les ailes de la piété maternelle, parée par la religion de tous les charmes de la pudeur, la jeune fiancée profite de la grâce du sacrement... Mais l'autre ?... L'autre ! Il reçoit le sacrement dans une conscience indigne, et il entre dans la vie matrimoniale par la porte du sacrilège !

2° Messieurs, ne cherchons pas ailleurs *la cause de tant de mariages malheureux*. Elle est là, dans les mauvaises dispositions qu'on y apporte. On s'y est préparé par une jeunesse frivole et incontinente, on s'est moqué peut-être de la confession en la subissant, pour venir ensuite braver Dieu dans son temple et lui demander de consacrer une union qu'il réprouve. Attendez-vous à tous les maux, à toutes les calamités. Je ne sais plus quel général espagnol disait : « Je crains plus la malédiction d'une pauvre femme qu'une armée de cent mille Sarrasins. » Que sera-ce, Messieurs, de la malédiction de Dieu tombant sur la tête des époux, à l'entrée même de leur rude carrière ? J'entends les deux forçats de l'indissolubilité se plaindre amèrement d'être rivés l'un à l'autre, et murmurer ensemble contre les devoirs et les épreuves de leur difficile état. Tant pis pour eux ! Leur supplice est trop juste. Ils sont punis par où ils ont péché.

Mais, dites-vous, *la femme n'a pas péché*, elle, elle a bien reçu le sacrement. Est-ce que Dieu la punira du péché de son conjoint ? — Non, certes.

Aussi je ne la blâme pas, je la plains. Peut-être s'est-elle engagée à la légère. Elle a eu tort. Mais elle est à plaindre quand même. Comment pourrait-elle être heureuse et tranquille quand elle pense qu'elle est comme maudite dans la moitié de sa vie, — que Dieu qui se penche vers elle repousse celui qu'elle aime le plus au monde, — et qu'entre elle et le compagnon de sa vie manque l'intimité la plus nécessaire, la plus douce, la plus profonde, l'intimité religieuse? Messieurs, j'en ai la conviction, si on pouvait percer les murs des maisons et analyser les secrets des consciences, on s'apercevrait que beaucoup de vies matrimoniales sont tristes et désolées, parce qu'elles ont commencé par un sacrilège!...

C'est assez. Détournons nos yeux du mariage profané, et contemplons

II. — Le tableau du mariage sanctifié.

Rien n'est beau comme le mariage sanctifié. Il est beau dans sa *préparation*. Il est beau dans sa *célébration*. Il est beau dans sa *continuation*.

1° Voyez-les *se préparer* au mariage, ces fiancés honnêtes et chrétiens qui bientôt vont venir à l'autel échanger leurs serments et se donner l'un à l'autre. *D'abord*, avant de se marier, ils ont étudié leur vocation. Combien gémissent sous le joug, pour avoir appris trop tard qu'il n'était pas fait pour eux! Ils ont donc examiné mûrement devant Dieu ces deux graves questions : Quel est l'état de vie qui me convient? et quelle est la personne que Dieu me destine? Ils ont prié. Ils ont consulté. L'inconnu peut recéler des abîmes. Ils ont pris toutes les informations qu'exige la prudence. Ils ne se mettent pas, certes, à l'abri des croix inévitables; du moins ils se mettent à l'abri du remords. Ils n'ont pas agi à la légère; ils se sont comportés en chrétiens. La grâce de Dieu les suivra.

Cette grâce divine si nécessaire et si précieuse, ils *essaient sérieusement de la mériter*. Sans doute ils forment des projets d'avenir terrestre et ils caressent l'espoir et le désir d'un bonheur commun, même ici-bas; mais leur pensée va plus loin et plus haut. Ils voient dans le mariage un saint état, l'union des âmes, l'honneur de propager la vie, le mérite de continuer la race des saints et de donner des membres à Jésus-Christ, des enfants à l'Eglise, des élus au ciel, des citoyens à la patrie. Guidés par de telles pensées, ils se préservent de l'envahissement déréglé des concupiscences grossières, ils se défient d'eux-mêmes et de la passion qui n'est jamais plus dangereuse qu'à la veille de devenir légitime; ils conservent l'un pour l'autre cette réserve pleine de respect qui est le prélude et le fondement d'un amour durable.

Et enfin, quand l'heure du sacrement va sonner, ils terminent leur jeunesse par une confession qui en répare tous les manquements, par une communion qui en consacre les derniers élans. Oh! qu'il est beau, le mariage sanctifié!... Il est beau dans sa préparation.

2° Il est beau dans *sa célébration*. Jésus-Christ dit aux époux qui sont dignes de l'entendre et capables de le comprendre : « Venez à mon autel, venez-y allumer la flamme d'un amour pur et immortel. » Et ils viennent parmi les fleurs et l'encens, aux harmonies douces et profondes des orgues. Ce ne sont pas deux fiancés, mais deux prêtres. L'amour chrétien n'est pas seulement une religion, il est un sacerdoce. Le prêtre catholique est là sans doute, mais, ô spectacle étrange! il est là comme dépouillé de sa puissance sacramentelle. Il est là, député par l'Eglise, comme un intercesseur et comme un témoin nécessaire : comme un intercesseur pour prier et bénir, comme un témoin pour voir et écouter. Mais, par une exception unique dans l'économie des choses divines, lui, le dispensateur de tous les sacrements, depuis le baptême jusqu'à l'extrême-onction, il n'est pas le ministre de ce sacrement étonnant. Les ministres, *ce sont les deux époux*. Leur cœur s'émeut, leur voix tremble, leurs mains s'unissent dans une chaste étreinte, leur mutuel consentement s'exprime. C'est assez. Ils ont créé du même coup, sous les yeux du prêtre, des anges et de Dieu, le contrat de leur amour naturel et le sacrement de leur union surnaturelle. Oh! qu'il est beau, le mariage sanctifié! Des sceptiques, des blasés nous disent que ce sont là des hypothèses, des chimères, de la poésie... Qu'en pensez-vous, Messieurs? Nos pères ont vécu pendant des siècles de ces hypothèses, de ces chimères, de cette poésie. Pour remplacer ce qui a fait vivre nos pères, qu'a-t-on à nous offrir? Rien! le néant des croyances, un ciel vide, des mariages sans bénédiction et des foyers sans espoir. C'est vraiment trop peu...

Gardez, Messieurs, gardez le mariage sanctifié!... Il est beau dans sa préparation et dans sa célébration.

3° Il est beau dans *sa continuation*. Alimenté et contenu par la grâce du sacrement, l'amour des époux chrétiens survit à tout : aux années, aux défauts, aux épreuves. — Sans être, hélas! ni l'un ni l'autre toujours irréprochables dans les menus détails de la vie, ils se supportent sans peine et se soutiennent mutuellement dans l'accomplissement de tous leurs devoirs, parce que Dieu est là pour leur dicter sa loi et leur communiquer sa force. — Ils peuvent marcher sans crainte dans les âpres sentiers de la vie, ces époux chrétiens. Ils y trouveront des épines, des douleurs; jamais au-dessus de leur courage. L'ordre, la paix, l'accord, l'amour règneront toujours sous leur toit, parce que si la croix est là, l'onction de Dieu y est aussi. — Le temps lui-même, les années n'entameront pas l'amour des époux chrétiens. L'âge peut venir, les traits s'altérer, le visage perdre son éclat. Qu'importent les charmes qui ne parlent qu'aux sens? Ceux qui se sont mariés avec esprit de foi sont attachés l'un à l'autre moins par le lien fragile de la beauté sensible que par l'immatérielle beauté de l'âme. En dehors de Jésus-Christ et de sa divine grâce, l'amour conjugal expire en se disant éter-

nel. Sous l'action persévérante du sacrement bien reçu, l'amour mutuel, loin de s'affaiblir par le temps, s'affermit par l'expérience et grandit avec les années. Il a ici-bas sa croissance ininterrompue, et son épanouissement définitif là-haut.

Conclusion

Il y a deux manières d'entrer dans la vie matrimoniale. On y entre par la porte basse du sacrilège, et on y entre par la porte royale d'une sainte préparation. Il y a le mariage profané et le mariage sanctifié. J'ignore ce qu'a été votre mariage, et cela ne me regarde pas. Mais ce qui me regarde, c'est l'avenir. Demain vous aurez vos fils et vos filles à marier. Ah ! de grâce, Messieurs, relevez de ses ruines la société conjugale. Cimentez l'union de vos enfants dans la force indestructible de Dieu. Eloignez à tout prix de la tête de ceux que vous aimez la profanation du sacrement. Ce serait un malheur sur lequel il faudrait pleurer des larmes de sang. Fondez des ménages chrétiens, et sauvez ainsi la paix de vos consciences, l'honneur de votre nom, l'avenir de votre postérité !

4e Conférence

LA RUPTURE DE LA FAMILLE PAR LE DIVORCE

Messieurs, les peuples s'élèvent ou s'abaissent selon que monte ou descend le niveau de la famille. A peu près tous les grands maux de la société viennent des grands maux qui désolent d'abord la famille. Déjà je vous ai parlé de la négation de la famille par l'union libre, de la laïcisation de la famille par le mariage purement civil, de la profanation de la famille par le sacrilège. J'arrive aujourd'hui à ce que j'appelle *la rupture de la famille par le divorce.*

En 1884, sous l'inspiration du juif Naquet, le divorce est entré dans nos lois. Depuis, il s'est infiltré dans nos mœurs, et d'année en année nous assistons à sa progression continue. Or il y a chez nous un tel affaiblissement des consciences qu'en face de ce phénomène monstrueux l'opinion reste presque indifférente. Pas mal de gens trouvent que les choses sont bien ainsi. Et l'on rencontre parfois des catholiques qui n'ont pas l'air de se douter qu'il y a encore une question du divorce. — Rouvrons le débat, Messieurs, nous en avons le droit et le devoir, et disons ici la vérité, rien que la vérité, toute la vérité.

La loi divine condamne le divorce. La loi divine retentit *sur le berceau du monde ;* elle s'exprime par les lèvres de *Jésus-Christ;* elle apparaît dans les paroles et dans les actes de l'*Eglise.* Nous n'avons pas à la discuter. Ecoutons-la. Je vais simplement vous la notifier.

I. — La loi divine promulguée dès l'origine condamne le divorce.

Ce n'est pas niable. Relisez la première page de la Bible. Dieu vient de créer successivement le monde sidéral, le monde minéral, le monde végétal, le monde animal, et, à mesure que ces œuvres superbes sortent de ses mains, artiste sublime, il s'applaudit lui-même et dit : « C'est bien. » *Vidit Deus quod esset bonum.* — Puis il fait l'homme à son image et à sa ressemblance, et il l'intronise comme un roi au milieu des splendeurs de la création. Mais cette fois, chose étrange, son ouvrage lui semble imparfait et comme inachevé : il le regarde, et il déclare qu'il n'est pas bon de le laisser en cet état. « Non, dit-il, il n'est pas bon que l'homme soit seul. Faisons-lui une aide semblable à lui. » Il envoie donc à Adam un sommeil mystérieux, il lui tire une côte et en bâtit la femme. Adam ouvre les yeux, voit sa compagne, et ravi d'admiration s'écrie : « Voici l'os de mes os et la chair de ma chair. L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair. » Dans cette simple et majestueuse histoire, Messieurs, la loi de Dieu éclate avec une sonorité qui écarte toute contestation. Les époux devront tout quitter pour constituer une famille, et ils seront inséparables comme deux membres d'un seul corps : *Erunt duo in carne una.* Sur le berceau du monde Dieu proclame l'indissolubilité du mariage, et du même coup proscrit le divorce.

Hélas ! nous le savons, l'homme a défait ce que Dieu avait fait. Quatre mille ans de péché et de corruption ont défiguré et souillé l'œuvre sainte du Dieu Créateur. Le Dieu Rédempteur va paraître. Ecoutons-le.

II. — La loi divine restaurée par Jésus-Christ condamne le divorce.

Ce n'est pas niable. Un jour les pharisiens s'approchent de Jésus pour le tenter et pour lui demander s'il est permis à l'homme de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce soit. Et Jésus leur répond par les paroles de la Genèse : Non. L'homme et la femme sont inséparables. « Ils sont deux dans une seule chair. Ils ne sont plus deux, mais un : *jam non sunt duo, sed una caro.* » — A cela les pharisiens opposent la loi de Moïse ordonnant à celui qui voudrait quitter sa femme de lui signifier un acte de répudiation ou de divorce. Mais Jésus-Christ répond que si l'ancienne Loi a fléchi, c'est à cause de la dureté de leurs cœurs, car il n'en a pas été ainsi dès le commencement. Il faut revenir à la loi primitive. Les concessions faites à la fragilité humaine sont révoquées. Le mariage est indissoluble. « Et moi je vous déclare que quiconque renvoie son épouse et en prend une autre, commet un adultère ; et celui qui épouse celle qu'un autre a renvoyée, commet un adultère. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. » Voilà qui est clair, net, décisif.

Ici cependant se présente une difficulté qui demande éclaircissement. Saint Mathieu dit : « Celui qui renvoie son épouse, excepté pour motif d'adultère, et en prend une autre, commet un adultère. » Saint Mathieu par ces mots semble

autoriser le divorce pour cause d'inconduite de la part de l'épouse. Il n'en est rien. Le sens de ce texte est que le péché de l'épouse peut justifier son éloignement. Mais le renvoi de la coupable n'implique pas le divorce, la rupture du lien conjugal. Le lien demeure entier. L'époux même lésé ne peut sans crime se remarier du vivant d'une première épouse.

Il n'y pas moyen d'épiloguer là-dessus. La sentence est solennelle, générale, authentique, plusieurs fois répétée. Saint Luc la rapporte comme saint Mathieu, saint Marc aussi bien que saint Luc. Tous les évangélistes sont d'accord. Déchirons l'Evangile, ou reconnaissons franchement que la loi divine restaurée par Jésus-Christ proclame l'indissolubilité du mariage, et du même coup proscrit le divorce. Ecoutons encore.

III. — La loi divine maintenue par l'Eglise condamne le divorce.

1° Ce n'est pas niable. Depuis saint Pierre jusqu'à Léon XIII, *la doctrine de l'Eglise* n'a jamais varié. « A ceux qui sont mariés, dit saint Paul, ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui leur fait ce commandement. La femme mariée est liée par la loi divine à son mari, aussi longtemps qu'il est en vie. Lorsqu'il est mort, elle est dégagée de la loi conjugale. Mais si elle épouse un autre homme du vivant de son mari, elle sera tenue pour adultère. » Vous l'entendez ? La mort seule dissout le lien matrimonial. Et quand il parlait ainsi aux fidèles de Rome, le grand apôtre saint Paul n'ignorait pas que les lois de l'empire avaient la prétention de légitimer le mariage des époux divorcés. Et cependant, lui qui avait prêché en termes si formels l'obéissance aux pouvoirs régulièrement établis, il n'hésite pas à proclamer nulles et sans valeur aux yeux de la conscience les lois romaines condamnées par la loi divine. Il acceptait la constitution, et il combattait la législation de l'empire romain. Inutile de vous citer sur ce même sujet les décisions des papes et des conciles. Elles contiennent et reproduisent obstinément l'enseignement et les paroles mêmes de Jésus-Christ... Tenez, les actes sont plus éloquents que les déclarations verbales :

2° *Que n'a pas fait l'Eglise* pour extirper le divorce et pour l'empêcher de renaître ? Elle a soutenu des luttes héroïques, elle a déployé un héroïsme ininterrompu, elle a remporté un succès final qui selon moi trahissent visiblement l'intervention de Dieu dans les affaires de l'humanité.

a) Extirper le divorce, ce n'était pas une petite affaire. Partout il régnait souverainement. Constantin lui-même autorise le divorce pour tout l'empire, et Justinien se contente de mettre quelques exceptions à cette licence. Les rois Visigoths laissent le divorce régner en Espagne du Ve au XIIIe siècle. Il exista en France jusque sous les Carlovingiens. Charlemagne, avant de le proscrire dans ses Capitulaires, répudia la fille de Didier, roi des Lombards, qu'il avait épousée. Au VIIe siècle, les lois de l'Allemagne permettent le divorce. Il est encore dans les lois de l'Angleterre vers le Xe siècle. Extirper le divorce, c'était une œuvre colossale ! Et à cette heure même, savez-vous ce qui empêche l'Eglise de pénétrer en Chine, au centre de l'Afrique, au Japon ? C'est surtout la question du divorce. Le Japon a pris à peu près toute notre civilisation occidentale. Mais essayez de lui parler de la dignité de la femme et de l'indissolubilité du lien conjugal ! Il s'indigne, il s'insurge et il s'écrie : Non, jamais ! — Eh bien, ce qu'aucune puissance au monde n'aurait pu faire, l'Eglise l'a fait. Malgré l'opinion, malgré les mœurs, malgré les lois, elle a aboli le divorce. Au milieu de la corruption romaine, l'Eglise a proscrit le divorce..., et sans elle vous seriez des païens. Au milieu de l'incontinence des peuples nouveaux qui envahissaient l'Europe, l'Eglise a proscrit le divorce..., et sans elle vous seriez des barbares. Au milieu du déluge de chair et de sang qui a inondé la chrétienté sous le nom de mahométisme, l'Eglise a proscrit le divorce..., et sans elle vous seriez pires que des païens, pires que des barbares, vous seriez des Turcs, c'est-à-dire cette ordure sanglante qui est aujourd'hui encore la honte et l'embarras du monde... L'Eglise a extirpé le divorce.

b) Elle l'a empêché de renaître. Elle y a mis son énergie, sa persévérance, sa fidélité inflexible. Elle y a mis la tête de ses papes, de ses évêques et de ses docteurs. Chose curieuse ! Ce qui a sauvé le mariage, c'est qu'il est placé sous la garde d'hommes qui ne se marient pas. Pour refouler les retours insolents de la licence, l'Eglise a bravé tantôt la colère des peuples, tantôt les menaces des princes, souvent les hurlements conjurés des princes et des peuples. Plus d'une fois elle a signé de son sang, du plus pur de son sang, la sentence du Christ : « *Quod Deus conjunxit homo non separet !* Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. »

Dans la période du moyen âge, l'Eglise a proscrit le divorce, et chassant du trône de France Agnès de Méranie pour y rétablir Ingerberge de Danemarck, le grand pape Innocent III a dit à Philippe-Auguste qui lui promettait une croisade : « Non, la loi de Dieu avant tout. Que dans Jérusalem la croix s'élève ou tombe : l'esprit vivant du Christ est plus saint que sa tombe. »

Et quelques siècles plus tard, *au moment de la Réforme*, qu'a fait encore l'Eglise ? Elle a proscrit le divorce, elle a résisté aux convoitises honteuses de Henri VIII, qui voulait épouser Anne de Boleyn du vivant de Catherine d'Aragon ; de Philippe de Hesse, qui songeait à posséder deux femmes à la fois ; d'Albert de Brandebourg, qui brisait les liens de la religion pour former des nœuds adultères autant que sacrilèges ; de Luther, enfin, qui conseillait, approuvait et ratifiait tous ces scandales par sa doctrine et par son exemple. L'Eglise a sacrifié l'Allemagne et l'Angleterre, la moitié de l'Europe, plutôt que les lois inviolables du ma-

riage. Seule, au milieu du torrent boueux de la Réforme qui dévastait la chrétienté, l'Eglise est restée debout, affirmant la loi divine, proscrivant le divorce, sauvant l'honneur du lit nuptial.

Trois siècles ont passé, et le torrent de la Réforme coule sous un autre nom, c'est *le torrent de la Révolution*. Un décret de 1792 introduit le divorce dans notre législation jusque-là si profondément chrétienne et si saintement austère, et il y reste vingt ans. L'Eglise ne bronche pas. Par la bouche d'un pape humilié, désarmé, emprisonné, mais dont le courage n'en était que plus magnanime, elle proscrit le divorce. Elle refuse aux époux divorcés le bénéfice et l'honneur d'un nouveau mariage. Elle déclare illégitimes les fruits de ce mariage. Elle renouvelle ses anathèmes. Et bientôt il fallut revenir à la règle, à la loi divine. La complicité de nos codes fut retirée au désordre et le divorce fut effacé de notre législation. Dans les jours orageux de 1848, j'entends des voix qui le réclament encore. Mais cette tentative impie souleva d'une même indignation la religion et le peuple. On recula, et la victoire resta à l'Eglise, à Jésus-Christ, à Dieu : au Dieu de l'Eden, du Sinaï et du Calvaire.

C'est seulement *dans notre période d'avachissement* et de déliquescence que le divorce, le honteux divorce, est rentré triomphalement dans nos codes. Cette glorieuse conquête du juif Naquet n'a été qu'un épisode de la guerre déclarée dans ce pays aux croyances religieuses et à la morale évangélique. Comme la loi de la neutralité et de la laïcisation à outrance des hôpitaux, des bureaux de bienfaisance, des tribunaux, des cimetières, la loi du divorce a été surtout, en pays catholique, une loi dirigée contre la discipline catholique. Cela fit son succès. Cela fera sa ruine.

Conclusion

Tous les codes et toutes les assemblées du monde, Messieurs, ne peuvent rien contre les oracles du ciel. Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise ont parlé. La loi divine condamne le divorce. La loi divine est antérieure et supérieure à toutes les lois humaines. Disons donc comme l'Evangile et après l'Evangile, comme Dieu, comme Jésus-Christ, comme l'Eglise : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. *Quod Deus conjunxit homo non separet !* »

5e Conférence

LA RUPTURE DE LA FAMILLE PAR LE DIVORCE *(suite)*

Messieurs, la loi divine condamne le divorce. C'est prouvé. La raison humaine condamne le divorce : Dieu n'a rien dit, Jésus-Christ n'a rien répété, l'Eglise n'a rien affirmé là-dessus qui ne soit profondément vrai, juste et raisonnable. C'est ce que je me propose de vous montrer aujourd'hui, en étudiant avec vous :

1° Les arguments irréfutables contre le divorce ;

2° Les prétextes imaginaires en faveur du divorce.

I. — Les arguments irréfutables contre le divorce.

Le divorce est la ruine de la famille. C'est ce que nous allons voir.

1° D'abord, que devient *le mariage* avec le divorce ? Un contrat résiliable, une société à terme. On se marie déjà sans réflexion ni prudence, par caprice. Que sera-ce, si on entre dans la vie matrimoniale avec la possibilité d'en sortir à volonté ? A quoi bon dès lors en prévoir les conséquences lointaines et les inconvénients prochains ? A quoi bon les salutaires précautions qui préparent, assurent et garantissent l'avenir ? Il ne s'agit plus de fonder quelque chose d'immuable, mais de tenter une aventure quelconque. Si le terrain sur lequel on s'engage n'est pas solide, on en sortira pour aller ailleurs. Si la personne que l'on a choisie cesse de plaire, on en cherchera une autre... Le divorce avilit le mariage. Il en fait un contrat résiliable, une société à terme, où la défiance garde tous ses droits et va exercer tous ses ravages.

2° La faculté du divorce est *pour les époux* un immense danger. Avec le divorce, au lieu de contenir la dépravation humaine, vous lui offrez le moyen de se satisfaire ; au lieu de brider les passions, vous leur dites que tout leur sera possible et permis ; au lieu de prévenir les dissensions conjugales, vous leur donnez en quelque sorte une prime d'encouragement. La pensée que le lien conjugal est indissoluble force les époux à s'aimer, ou au moins à se supporter mutuellement, tandis que la simple possibilité du divorce suffit à le faire naître. Avec l'espoir fondé de la rupture, vous déchaînez au foyer domestique le soupçon, l'aigreur, la colère, la vengeance, les injures, les coups, les vexations de tout genre... Le divorce est funeste à la famille en général. Cependant il n'apporte pas à chacun des membres qui la composent la même somme de désagréments.

3° Il est calamiteux surtout *pour la femme*.

Celui qui en souffre le moins est presque toujours *le mari*. Il détient les moyens d'existence de la famille. Sa force physique et sa productivité matérielle durent chez lui jusqu'à un âge relativement avancé. Il peut plus facilement se débrouiller sans sa femme, que sa femme sans lui. Il sortira donc de la société conjugale avec tous les avantages de sa force et de son autorité pour s'engager dans de nouveaux liens.

La femme n'en peut sortir avec toute sa dignité et toute son intégrité. En quittant le foyer, elle y laisse ses meilleurs biens : les prémices de son honneur et les charmes de sa jeunesse, et n'en retire qu'avec peine l'argent qu'elle avait apporté. Volontiers, je la comparerais à une plante flétrie, dont une bête impure aurait épuisé la sève. En droite raison, la dissolution d'un contrat ne devrait pas plus nuire à l'un qu'à l'autre des contractants. Or, la plupart du temps, le divorce nuit exclusivement à la femme.

4° Et *les enfants*, que vont-ils devenir avec le divorce ? Si l'union entre les époux doit être permanente, c'est surtout à cause des enfants. Les enfants, pour être élevés, ont besoin du père et de la mère. Voilà la raison fondamentale pour laquelle nous combattons le divorce. A qui donc confier les enfants des conjoints divorcés ? *Au père ?* Mais il va les donner à une femme étrangère, à une marâtre, qui les regardera à peine, si elle ne les maltraite pas. Si les femmes, fréquemment, haïssent les enfants même d'une morte, parce qu'ils ne sont pas les leurs, quels sentiments peuvent-elles avoir pour les enfants d'une rivale vivante ? — A qui donc confier les enfants des conjoints divorcés ? *A la mère ?* Mais elle va les imposer à un nouveau conjoint, pour qui ils seront une charge insupportable et odieuse. — Ou bien *les fils suivront le père, et les filles la mère ?* Et alors la discorde commencée par les parents se continue parmi les enfants, et les noms de frère et de sœur n'ont plus entre eux ni sens ni vertu. Voilà des séparations qui se creusent, des procès qui s'engagent, des haines qui s'éveillent. Voilà des générations déchirées et des vies empoisonnées.

Le divorce est un immense danger, un principe de décadence pour la famille tout entière. La raison humaine parle ici comme la loi divine. Elle condamne hautement le divorce, et elle réprouve énergiquement les hérésies qui le tolèrent et les lois qui l'autorisent.

On essaie pourtant de le justifier. Voyons cela. A la lumière encore du simple bon sens, passons en revue

II. — Les prétextes imaginaires en faveur du divorce.

Ce n'est pas le courage, c'est le temps qui me manque ici pour tout dire. Disons donc seulement le principal, et réfutons deux faux prétextes dont on se sert ordinairement pour toucher aux nœuds sacrés du mariage.

1° On allègue en faveur du divorce *la liberté* dont l'homme n'a pas le droit de se dessaisir et qu'il a toujours le droit de reprendre. On prétend que se lier indissolublement et forger en un instant une chaîne qu'on ne pourra jamais rompre, c'est un crime et une folie.

Quel pitoyable sophisme, Messieurs ! Oui certes, la liberté est un bien dont il faut faire un usage discret, utile... Mais n'êtes-vous pas de mon avis et ne trouvez-vous pas que l'homme peut disposer de sa liberté et même la sacrifier entièrement en vue d'un bien supérieur ? — Or, le mariage indissoluble est un bien supérieur. Il grandit l'amour, il grandit la vie morale, il grandit la famille, il grandit la société ; il impose de généreux efforts et il produit de nobles résultats : il plante sur le sol des foyers sacrés, il perpétue l'humanité, il peuple la terre et il enrichit le ciel. Quel but sublime ! Cela vaut bien la peine qu'on s'y engage pour toujours. S'enchaîner de cette manière, ce n'est pas déshonorer sa liberté ni la gaspiller inutilement, c'est en faire un noble usage, un usage que Dieu bénit et dont tout le monde profite... Les avocats du divorce défendent la liberté. Nous, nous défendons la licence. Les approuve qui voudra.

Soyons justes. La plupart des avocats du divorce ne revendiquent pas la liberté illimitée. Ils veulent seulement donner la liberté aux époux mal assortis. Ils veulent affranchir la pauvre nature humaine d'un poids qu'elle ne peut plus porter, d'un lien malheureusement formé. C'est spécieux. Cela mérite d'être étudié de près. Allons au fond de ce sujet.

2° On allègue en faveur du divorce l'*incompatibilité d'humeur*, les ménages désunis et malheureux. On prétend qu'il est absurde autant qu'odieux de tenir enchaînés l'un à l'autre deux conjoints qui se détestent, qui se supplicient mutuellement, comme deux forçats traînant le même boulet. Le divorce leur rend la liberté, et c'est un bien. — Non. Ce n'est pas un bien. Et je vais le prouver... Il y a des ménages désunis et malheureux ?

a) Mais d'abord *ce n'est qu'une exception...*, et il n'est pas permis de supprimer une loi générale, sous prétexte que cette loi met en souffrance quelques individus. Admettez ce principe qu'on peut et qu'on doit supprimer une loi, parce qu'elle devient gênante dans quelques-unes de ses applications particulières, et vous rendez impossible tout ordre et toute moralité. La loi d'indissolubilité est une loi d'ordre général, une loi de haute prévoyance, une loi d'intérêt supérieur. On n'a pas le droit de l'entamer, de l'abroger, pour remédier à certaines situations matrimoniales tendues et violentes, qui ne sont qu'exceptionnelles... Il y a des ménages désunis et malheureux ?

b) De deux choses l'une : ou c'est une épreuve, ou c'est un châtiment. Si *c'est un châtiment*, les époux ont tort de se plaindre. Ils se sont mariés sans vocation, ou sans réflexion, ou sans préparation. Une fois mariés, ils foulent aux pieds les graves devoirs de leur saint état. Ils sont malheureux... Mais à qui la faute, sinon à eux ? Ils ont créé eux-mêmes leur propre supplice. Ils sont punis par où ils pèchent. La loi divine ne saurait fléchir devant des infortunes trop justement méritées. Responsables du châtiment qui les accable, les époux n'ont qu'une chose à faire : s'humilier devant Dieu, et transformer les amertumes de leur vie conjugale en expiation méritoire.

c) Il peut arriver cependant, et il arrive que des époux malheureux sont innocents de leur infélicité domestique. Il n'y a pas châtiment. *Il y a épreuve.* Ont-ils le droit d'échapper à l'épreuve par le divorce ? Non. La vie humaine est un voyage laborieux. La vie chrétienne surtout est une vie de sacrifice. S'il est pénible d'habiter avec un caractère difficile et de porter jusqu'au bout le joug du mariage, on s'y soumet comme à toute autre loi onéreuse, en s'appuyant sur la grâce de Dieu et en songeant à la récompense finale. Il est aussi

très pénible d'être pauvre toute sa vie : est-ce un motif suffisant pour permettre le vol ? Les épreuves conjugales, si dures qu'elles soient, ne peuvent jamais entamer la loi divine, ni autoriser le divorce.

d) Est-il bien sûr d'ailleurs que le *divorce apportera le bonheur* aux époux désunis et malheureux ? Est-il bien sûr qu'ils cueilleront des fleurs dans un second mariage, après n'avoir récolté que des épines dans un premier ? Ce n'est pas sûr du tout. L'abîme appelle l'abîme... Et alors ? Si les époux divorcés qui se remarient sont encore malheureux, logiquement, il faudra leur permettre une seconde et une troisième aventure. Sous prétexte de les affranchir du malheur, vous les faites rouler de chute en chute, de déception en déception jusqu'à l'union libre, jusqu'au sombre désespoir. Le remède est pire que le mal.

e) Si cependant la vie commune devenait tout à fait impossible et le joug du mariage tout à fait intolérable, n'y a-t-il pas, en dehors du divorce, un moyen extrême d'échapper à une situation qui dépasse les forces humaines ? Il y en a un. Par pitié pour les innocents qui souffrent quelquefois auprès des coupables, par pitié pour les coupables eux-mêmes, l'Eglise consent à l'interruption de la vie commune *par la séparation de corps*. C'est tout ce qu'elle peut faire. — La séparation de corps ne brise pas le lien conjugal. Elle ne permet pas aux époux de convoler à un second mariage. — Elle les place dans le cas fort simple de ceux qui ne trouvent pas l'occasion de se marier ou qui ne le veulent pas. — Elle fait cesser les divisions, les querelles et les scandales, et de plus elle tient une porte ouverte à l'oubli, au pardon et à la réconciliation devant Dieu et devant les hommes. C'est ainsi que l'Eglise se montre tout à la fois prévoyante et maternelle.

En résumé, pour sauver la société, il faut sauver la famille. La famille repose sur le mariage. Et le mariage est perdu s'il n'est pas indissoluble. Donc, « que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. » La religion condamne le divorce, et la raison le condamne aussi.

6e Conférence

LA RUPTURE DE LA FAMILLE PAR LE DIVORCE

(fin)

Messieurs, la loi divine condamne le divorce. C'est prouvé. — La raison humaine condamne le divorce. C'est prouvé. — L'expérience condamne le divorce. C'est ce que je me propose de vous montrer aujourd'hui. — Cela fait, la question sera épuisée, et si le honteux divorce continue ses ravages autour de vous, du moins dans vos esprits il restera discrédité, humilié et flétri.

Mais d'abord je vous prie de remarquer qu'en traitant ce sujet si vital et si délicat, je ne suis que l'humble commentateur de la parole de Léon XIII. Dans sa magistrale Encyclique sur le mariage chrétien, Léon XIII dit : « A peine pourrait-on énumérer les maux si grands dont le divorce est la source. Le lien conjugal perdant son indissolubilité, attendez-vous à voir : la bienveillance et l'affection détruite entre les époux, — un encouragement donné à l'infidélité, — la protection et l'éducation des enfants rendues plus difficiles, — des germes de discorde semés entre les familles, — la dignité de la femme méconnue, — le danger pour elle de se voir délaissée après avoir servi d'instrument aux passions de l'homme.

« Et parce que rien ne perd les familles et ne détruit les royaumes les plus puissants comme la corruption des mœurs, on voit facilement que le divorce, qui ne naît d'ailleurs que des mœurs dépravées des peuples, est l'ennemi le plus redoutable des familles et des Etats, et qu'il ouvre la porte, l'expérience l'atteste, aux habitudes les plus vicieuses, et dans la vie privée et dans la vie publique. »

Dans ses augustes paroles que vous venez d'entendre, Léon XIII fait appel à l'expérience. Je vais donc aujourd'hui interroger l'expérience : l'expérience du passé et l'expérience des quinze dernières années.

I. — L'expérience du passé condamne le divorce.

De tout temps nous voyons le divorce précéder, préparer, accompagner et précipiter la décadence des peuples. L'histoire est ici plus éloquente que tous les raisonnements.

1° *Chez les Romains* dégénérés, le divorce est devenu la loi générale, l'habitude de tous. Il n'y a plus de famille, mais des nœuds formés par le caprice, souillés par les débauches, brisés chaque jour pour faire place à d'autres qui ne sont pas plus durables. Au siècle d'Auguste la matrone n'existe plus ; elle est remplacée par des femmes licencieuses, qui comptent leurs années non par le nombre des consuls, mais par le nombre de leurs époux, — qui changent huit fois de ménage en cinq ans, — et qu'on enterre après qu'elles ont passé par les bras de 22 maris. L'homme renvoie sa femme, comme on se débarrasse d'un soulier qui blesse le pied. Les patriciens font entre eux des échanges. Caton cède sa femme à Hortensius. On ne se marie plus que dans l'espoir de divorcer. Et alors ? Alors ces débauches d'unions passagères finissent par dégoûter du mariage et par tarir la vie. La population décroît. Rome n'a plus d'enfants. Rome n'a plus de soldats. Les Barbares peuvent venir. L'Empire romain, avec ses foyers sans honneur, est une proie facile à saisir. Il est mort. La lèpre du divorce l'a tué.

2° Sur le chaos des invasions l'Eglise fait son apparition. Elle christianise les peuples barbares. Elle leur infuse avec l'Evangile la loi et la pratique de l'indissolubilité conjugale. Elle met sur pied les sociétés européennes. Elle crée la chrétienté. Puis, quand cette œuvre est achevée, une

heure troublée et ténébreuse sonne à l'horloge du XVIe siècle, *l'heure du protestantisme*. Le divorce relève la tête et s'introduit dans les codes et dans les mœurs des nations décatholicisées. Avec lui la décadence revient. Sans doute elle va moins vite dans nos sociétés chrétiennes que dans les sociétés païennes. Les peuples élevés à l'école de l'Evangile ont des pudeurs qui les retiennent sur les pentes d'une trop grande licence. Prenons garde cependant. La profondeur de la chute se mesure à l'élévation du sommet. Tombant de plus haut, nous sommes exposés à descendre plus bas. Quand un peuple baptisé revient au divorce, il est plus coupable qu'un autre, parce qu'il pèche en pleine lumière, et il est voué à toutes les catastrophes qu'amène infailliblement la corruption des mœurs. Je le prouve.

II. — L'expérience des quinze dernières années condamne le divorce.

1° Un premier phénomène vraiment terrifiant, c'est *la progression des divorces* depuis quinze ans. Que vous ai-je dit ? Que la simple possibilité du divorce suffit à le faire naître. C'est arrivé.

Le nombre des divorces s'est élevé de 2.350 en 1886, à 7.238 en 1898. Voilà le résultat de la loi du 27 juillet 1884. Il se traduit avec la brutalité des chiffres par une augmentation énorme de 370 divorces par année.

On compte en France approximativement un divorce pour quarante mariages.

A Paris, la ville-lumière, on compte un divorce pour quinze mariages. Noblesse oblige ! On est à la tête de la civilisation, ou on n'y est pas.

Les tribunaux d'ailleurs prononcent le divorce avec une facilité étonnante et une rapidité vertigineuse. Chaque jeudi, la 4e Chambre du tribunal de la Seine prononce en moyenne 100 jugements de divorce. A l'une des audiences du mois de juin 1898 elle en a prononcé 220. A une autre audience du mois de décembre 1898, qui a duré 4 heures, elle en a prononcé 234, soit un peu plus d'un divorce par minute. Et ces jugements, comment sont-ils rendus ? Par défaut, sans plaidoieries et souvent sans enquête, sur de simples renseignements donnés par le bureau de l'assistance judiciaire.

Plus de la moitié des procès de divorce s'agitent entre des époux appartenant à la classe ouvrière. S'ils devaient en avancer les frais, ce serait pour beaucoup d'entre eux une raison de s'abstenir. Mais l'assistance judiciaire leur offre le moyen de plaider sans bourse délier, et ils en profitent sans mesure. Les demandes en divorce (plus de 20.000 en 1893) forment presque à elles seules la moitié de toutes celles dont sont saisis les bureaux d'assistance judiciaire. Que pensez-vous de tout cela, Messieurs ? Est-ce du progrès ou de la décadence ? Je laisse votre bon sens répondre à ma question.

2° En instituant le divorce en 1884, on a voulu censément *diminuer le nombre des familles désunies*. Or c'est justement le contraire qui est arrivé. Les faits parlent, et ils sont accablants. Depuis le rétablissement du divorce, les procès entre époux se sont multipliés dans la proportion d'un à trois. Dans le cours de l'année 1884 les procès entre époux demandant la séparation de corps furent au nombre de 3.648. En 1896, après une expérience de douze années du nouveau régime, il y a eu 9,148 demandes de divorce et 2.446 demandes de séparation de corps, soit 11.594 procès entre époux. — En 1884, au moment de la discussion de la loi du divorce, le juif Naquet disait avec des airs de prophète et un aplomb de sectaire : « Le nombre des familles désunies ne sera pas augmenté par le divorce. » Le démenti ne s'est pas fait attendre longtemps. Le divorce qui devait mettre la paix dans les ménages, a allumé partout des guerres intestines.

3° Ecoutez-moi encore. Ce n'est pas fini. Entendez les leçons de l'expérience. Quand on a rétabli le divorce il y a quinze ans, on a prétendu qu'il serait un agent de moralisation et de salut social, qu'il augmenterait *le nombre des mariages et des naissances*. Hélas ! hélas ! Depuis 1884, si en France les divorces augmentent chaque année, les mariages et les naissances diminuent. En 1884 on comptait en France 289.555 mariages. En 1898 il n'y en a plus que 287.170. — En 1884 on comptait en France 937.758 naissances. En 1898, il n'y en a plus que 843.933, soit presque cent mille de moins. — Les statistiques officielles à la main, nous pouvons déclarer que les avocats du divorce se sont grossièrement trompés. Ils ont préconisé comme favorable au mariage une institution qui a pour but avoué de le dissoudre. Ils ont insulté la loi divine, la loi divine se venge... Le divorce devait tout améliorer :

4° De fait, en quinze ans, il a déjà *détérioré beaucoup de choses* : la famille, la société, la moralité publique.

a) Il a désorganisé déjà pas mal *de familles* : en quinze ans à peu près cent mille. Briser les liens du sang entre l'enfant et ses générateurs, — faire déchoir la femme de la dignité que lui avaient assurée dix-neuf siècles de christianisme, — jeter dans les foyers des semences de mépris et de haine... Est-ce rien, cela ?

b) Et en dissolvant la famille, le divorce hâte la *corruption de la société*. Qui pourrait en douter ?

Le divorce est l'agent par excellence et même par essence de la désorganisation familiale. Or il est prouvé que les familles désorganisées fournissent de beaucoup les plus forts contingents de l'armée du suicide, de l'armée du vice, de l'armée du crime.

Le divorce livre au jugement des enfants la conduite de leur père et de leur mère. Or il est clair que le mépris du pouvoir primordial de la famille prépare sûrement les générations nouvelles à la révolte contre tout pouvoir social.

Et enfin, qu'est-ce que le divorce, sinon le triomphe pratique de cette exécrable doctrine :

que dans le mariage on peut tenir moins de compte de la stabilité des familles que de la liberté du plaisir, et qu'en général on peut sans remords sacrifier le devoir à la passion ? Qu'est-ce que le divorce, sinon un service immoral rendu à ceux qui trouvent trop pesantes les lois de la morale ? Or, avec de tels principes, que voulez-vous que devienne une société ? Elle tombe fatalement en pourriture. Elle n'a plus de place parmi les vivants. Elle va tout droit au cercueil.

c) Tenez. Laissez-moi vous dire jusqu'à quel point le divorce a déjà détérioré *la moralité publique*. Il y a quelques semaines je vous disais qu'à Paris un cinquième au moins de la population vivait sous le régime de l'union libre, c'est-à-dire non seulement en dehors du mariage religieux, même en dehors du mariage simplement civil. Vous avez frémi. Et quelques-uns ont pensé que, pour me procurer le plaisir de vous émouvoir, j'exagérais la noirceur de la situation. Messieurs, je suis resté au-dessous de la réalité. A Paris, en 1896, sur 58.706 naissances il y en a eu 16.814 d'illégitimes, soit une proportion d'environ 27 0/0. Et dans certains quartiers de la capitale cette proportion va jusqu'à 50 0/0. Qu'en dites-vous, Messieurs ? Avec le divorce, l'idée de famille s'affaiblit, le mariage est remplacé peu à peu par l'union libre, et les foyers domestiques deviennent des basses-cours et des chenils, où se propage une espèce qu'on appelait jadis l'espèce humaine.

d) Tout se tient, d'ailleurs. Ecoutez-moi encore. D'affreux sectaires travaillent depuis vingt ans à déchristianiser la France, et ils y réussissent. Dans certaines paroisses de Paris qui avaient 700 premiers communiants, il n'y en a plus que 200 ou 150. La neutralité frappe les vieilles idées religieuses dans l'enfance, le divorce poursuit ces mêmes idées religieuses dans l'âge adulte. Oui, c'est la déchristianisation de la France, mais en même temps c'est la décadence matérielle, morale et intellectuelle de la nation, car dans ces mêmes milieux où il n'y a plus de Jésus-Christ, il n'y a plus de mariage, il n'y a plus de famille, il n'y a plus rien..., rien que des instincts !

Conclusion

Attention, Messieurs ! Faisons machine en arrière. Revenons à la loi divine. On en vit ou bien on meurt. Les peuples qui méprisent la loi divine sont destinés à la ruine. Les peuples qui observent la loi divine se relèvent et se sauvent. Prions, Messieurs. Prions pour nous-mêmes, afin que nous devenions des chrétiens de plus en plus convaincus et zélés ; prions pour l'enfance et la jeunesse, afin qu'elle échappe à l'éducation sans Dieu ; prions pour les foyers, afin qu'ils soient sanctifiés par la religion ; prions pour la France, afin qu'elle se convertisse et qu'elle vive !

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

VII

LE BON PROPOS ET LA FUITE DES OCCASIONS

Résumé analytique

Il n'y a point de vraie contrition sans le ferme propos de se corriger et d'éviter les occasions du péché.

I. — *Le ferme propos.*

1. Le ferme propos est une résolution sincère de se corriger, quoiqu'il en coûte, parce que le péché est le plus grand de tous les maux.

2. Il doit être *intérieur* ou sincère, *universel* (au moins par rapport aux péchés mortels), *surnaturel* et *souverain*, comme la contrition dont il est un élément essentiel.

3. Il doit renfermer la résolution de prendre tous les moyens nécessaires à la persévérance, surtout celle d'éviter les occasions dangereuses.

II. — *Les occasions.*

1. L'occasion du péché, c'est tout ce qui peut y faire tomber. Elle est prochaine ou éloignée, absolue ou relative, volontaire ou nécessaire. Il n'est jamais permis de s'exposer volontairement à l'occasion prochaine du péché.

2. Il y a des occasions éloignées qu'il est à peu près impossible d'éviter, et d'autres auxquelles on s'expose librement. Il faut prendre des précautions prudentes relativement aux premières, et fuir absolument les autres. Ceux qui ne sont pas dans ces dispositions ne peuvent pas recevoir l'absolution.

3. La raison et l'expérience confirment ces règles. Suivons-les pour assurer notre salut.

Si oculus tuus scandalizat te, erue eum.

Si votre œil vous scandalise, arrachez-le. (Matth., VIII, 9).

Mes frères,

Le péché est comme un glaive à deux tranchants qui d'une part donne la mort à l'âme et de l'autre inflige à Dieu la plus sanglante injure. Nous avons déjà appris à connaître le divin remède qui répare ce double mal. Il doit produire aussi deux effets différents, l'un par rapport au passé, l'autre par rapport à l'avenir. Le pécheur repentant doit d'abord détester les crimes qu'il a commis, ensuite il doit prendre la ferme résolution de n'en plus commettre ; il doit laver son âme coupable dans les larmes d'une contrition aussi parfaite que possible, et jurer à son Dieu un éternel attachement.

Vous vous en souvenez, mes frères, nous vous avons dit que la pénitence doit changer complètement les dispositions de l'âme, créer en vous un esprit nouveau et un cœur nouveau, produire une conversion, c'est-à-dire un changement radical de la volonté. Vous devez détester tous les péchés, sans restriction et sans réserve, ceux que vous pourriez commettre demain aussi bien que ceux

que vous avez commis hier, parce que Dieu les déteste également. La contrition, même imparfaite, doit exclure toute volonté de pécher, de faire librement ce que Dieu défend, et par conséquent de s'exposer à ce danger en recherchant les occasion du mal.

Que fit l'enfant prodigue lorsqu'il eut conçu le désir de rentrer en grâce avec son père? Il se leva, quitta le triste genre de vie où l'avait mené la débauche, s'enfuit des lieux témoins de sa honte et revint au logis paternel pour ne plus le quitter. En demandant pardon à son vieux père, aurait-il osé lui dire : « J'ai honte de ma faute, mais mes passions sont si fortes que je ne renonce pas au désir de les satisfaire encore »? Ç'aurait été une insulte, et non un repentir.

La contrition ne consiste pas à dire : « Je voudrais bien ne pas pécher, si je n'en avais pas l'occasion ; » mais à dire : « Je renonce au péché, je voudrais ne l'avoir pas commis, je ne veux plus le commettre. » Quiconque, après avoir obtenu son pardon, offense de nouveau son bienfaiteur, passe aux yeux des hommes pour un hypocrite ou un traître ; et aux yeux d'un Dieu qui voit jusqu'au fond des cœurs, il ne peut y avoir de véritable conversion que celle qui renferme avec la haine sincère du péché la résolution ou le ferme propos de l'éviter à l'avenir, d'en fuir les occasions et de faire le bien. Quand vous avez donné votre parole à un homme, vous devez la tenir ; or, vous avez juré devant le ministre de Dieu que vos péchés vous faisaient horreur, que pour mériter le ciel vous étiez prêt à faire tout ce que Dieu demande de vous : comment cette promesse serait-elle sérieuse, si vous étiez disposé à retourner à vos anciens égarements? Où serait votre haine du péché, si vous aimiez encore les attraits du mal et si vous en recherchiez les occasions? Vous vous êtes levé comme l'enfant prodigue, vous êtes venu demander le baiser de paix et le pardon ; vous devez désormais rester à la maison paternelle et prouver votre conversion par la fuite du péché.

Nous achèverons aujourd'hui ce qui a rapport à la contrition, en expliquant les qualités du ferme propos et la nécessité d'éviter les occasions du péché.

I. — *Le ferme propos.*

1. — Le ferme propos n'est autre chose que la résolution ferme et énergique de se corriger et de ne plus offenser Dieu. C'est une résolution, c'est-à-dire un acte de la volonté, et non un sentiment passager, un vague désir de mieux faire. C'est une résolution ferme, appuyée sur les motifs les plus sérieux de contrition ; énergique, prête à se traduire en actes, et à prendre, quoi qu'il puisse en coûter, tous les moyens de se corriger. L'intention de mieux faire ne suffit pas : il faut être résolu à éviter le péché, même au prix des plus grands efforts, car si le péché est le plus grand de tous les maux, l'enfer le plus terrible des châtiments, il ne faut reculer devant rien pour sauver son âme. Fallût-il, dit Notre-Seigneur lui-même, perdre un bras, une jambe, un œil, la vie même, mieux vaudrait tout abandonner en ce monde que de s'exposer à perdre la vie éternelle. Et si Dieu, bonté infinie, souverain bien de toute créature, mérite d'être aimé et recherché par-dessus toutes choses, ne faut-il pas lui prouver notre amour en préférant l'honneur de le servir à toutes les séductions du monde?

2. — Quelles qualités doit avoir le ferme propos? Comme il ne fait qu'un avec la contrition, il doit nécessairement avoir les mêmes qualités.

Il sera donc, avant tout, *intérieur*. Nous l'avons déjà dit, c'est un acte de la volonté, une résolution sérieuse et énergique. Il ne servirait de rien de promettre de bouche, si on ne voulait pas tenir sa promesse. L'enfant à qui son père commande une chose, et qui répond oui, mais ne bouge pas, a-t-il obéi? Non, parce qu'il ne veut pas faire ce qu'on lui a commandé. Ainsi, si vous ne voulez pas vous corriger, vous aurez beau dire et beau promettre : vous n'avez ni ferme propos, ni contrition. Combien, hélas! n'y a-t-il pas de pénitents qui n'ont de bon propos que sur les lèvres, qui promettent tout et ne tiennent rien! Qu'est-ce que valent leurs confessions aux yeux de Dieu?

Le bon propos doit être *universel*, c'est-à-dire s'étendre au moins à tous les péchés mortels que l'on a commis et à tous ceux que l'on peut commettre. Si vous avez trois ou quatre mauvaises habitudes, il ne suffit pas d'être disposé à vous corriger d'une ou deux, mais il faut être décidé à les combattre toutes, et à fuir, en général, tout ce qui offense Dieu gravement, car la charité ne peut habiter dans une âme qui conserve l'attachement au péché. Il va sans dire que vous devez diriger vos efforts surtout du côté de votre passion dominante, ou du mauvais penchant qui vous porte le plus souvent au péché ; mais il ne faut pas pour cela oublier les autres défauts. — Si vous n'avez à regretter que des péchés véniels, êtes-vous dispensé du ferme propos de ne plus les commettre? Pas le moins du monde ; mais, comme le péché véniel ne fait pas perdre la grâce, il suffirait d'avoir l'intention de se corriger au moins d'un, ou plutôt d'éviter en général tout ce qui déplaît à Dieu.

Le ferme propos doit être *surnaturel*, c'est-à-dire qu'on doit se proposer d'éviter le péché pour plaire à Dieu, pour échapper aux peines de l'enfer ou du purgatoire, et faire son salut. Se convertir pour gagner l'estime des hommes, pour éviter une perte d'argent ou une maladie, c'est agir par des motifs purement naturels, qui ne comptent pour rien devant Dieu. La pénitence d'Antiochus, inspirée uniquement par la crainte de la mort, ne lui servit de rien. A notre époque où le sentiment du surnaturel est si émoussé, la foi si chancelante, où les chrétiens eux-mêmes semblent ne rechercher que leurs intérêts temporels, il est fort à craindre que beaucoup de conversions ne soient pas plus sincères que celle d'Antiochus. Nous voyons à l'époque

d'une mission de nombreux retours, mais ces convertis d'un jour ne persévèrent que bien rarement, parce que leur changement ne reposait pas sur une conviction assez ferme des vérités de la foi, et parce qu'ils n'ont pas assez prié pour être fidèles. La prière est le moyen ordinaire que nous devons employer pour obtenir les grâces de Dieu, spécialement la grâce d'une vraie conversion, et d'une persévérance à toute épreuve.

Il faut, enfin, que le ferme propos nous fasse prendre la résolution *souveraine* de craindre à l'avenir le péché plus que tous les maux du monde, et d'éviter tout ce qui peut nous le faire commettre. Il est en notre pouvoir d'éviter le péché avec le secours de la grâce de Dieu, et de prier pour obtenir ce secours; nous pouvons donc sans présomption promettre à Dien de tout faire et de tout souffrir plutôt que de l'offenser; notre titre d'enfants de Dieu, notre vocation de chrétiens nous obligent à persévérer dans cette disposition si nous voulons arriver au ciel.

3. — Nous devons, en outre, prendre les moyens qui assureront notre persévérance, surtout ceux qui nous seront indiqués par le confesseur. Le malade à qui est ordonné un remède, s'empresse de le prendre pour arriver à se guérir; peu lui importe que ce remède soit doux ou amer, facile ou difficile à trouver, cher ou non; ce malade veut guérir, il sacrifiera tout à sa guérison. Les maladies spirituelles ne peuvent se guérir qu'à l'aide de remèdes quelquefois très amers, de sacrifices très coûteux à la nature : mais qu'importe, si notre salut en dépend ? Que vous servirait-il de flatter vos passions et de satisfaire ici-bas leurs exigences, pour aller éternellement brûler en enfer ? On vous conseillera de mortifier vos sens, de prier beaucoup, de vous confesser souvent : faites-le, ce sont des remèdes moins pénibles que de vous faire couper un bras ou une jambe, et cependant vous devriez être prêts à perdre un bras ou une jambe plutôt que de tomber en enfer. On exigera que vous répariez les dommages causés au prochain par vos fautes, que vous rendiez ce qui ne vous appartient pas : faites-le, on n'entre pas au ciel avec le bien d'autrui. On vous recommandera de ne scandaliser personne : prenez garde au scandale et souvenez-vous qu'il vaudrait mieux être jeté à la mer avec une pierre au cou que de scandaliser même un tout petit enfant. Enfin, on exigera que vous renonciez à toute occasion de péché; c'est peut-être là ce qu'il y a de plus difficile pour assurer la sincérité du ferme propos, et c'est pourquoi nous allons traiter ce point plus en détail.

II. — *La fuite des occasions.*

En faisant l'acte de contrition, vous promettez de ne plus offenser Dieu, de faire pénitence et d'éviter les occasions du péché.

Comprenez-vous bien à quoi vous engage cette dernière promesse ? Je suis persuadé que beaucoup de pénitents récitent cette formule sans attention, et ne songent même pas à se rendre compte de ce qui peut être pour eux occasion de péché. Nous venons de dire que le ferme propos doit renfermer la résolution d'éviter le péché et tout ce qui peut y faire tomber, par conséquent de fuir toutes les occasions dangereuses, tous les pièges du démon, tous les attraits empoisonnés du monde, tout ce qui rallume le feu à peine éteint des passions; car celui qui veut supprimer les effets doit d'abord supprimer la cause. Essayons de bien comprendre jusqu'où va cette obligation.

1. — Qu'est-ce qu'une occasion dangereuse ? C'est une personne ou une chose, une circonstance, une habitude, qui nous portent à commettre le péché. Nous parlons spécialement du péché mortel, mais il est bon de ne pas négliger les occasions des péchés véniels, parce que l'un mène à l'autre, et la limite qui les sépare n'est pas facile à marquer.

Il y a des occasions qui sont dangereuses pour tout le monde, surtout en matière d'impureté; les personnes les plus chastes peuvent succomber, comme David, à la seule vue d'un objet défendu. Mais il y a aussi des occasions bien plus dangereuses pour certaines âmes que pour d'autres; on défend aux jeunes gens ce qu'on ne défend pas aux personnes d'un certain âge; il y a des natures excessivement faibles, ou déjà ébranlées par de nombreuses chutes, qui doivent se tenir en garde contre les moindres dangers : elles ressemblent à de vieilles murailles sapées par la base, qu'un seul coup de vent peut renverser. — Enfin les occasions sont *prochaines* ou *éloignées*. Les premières sont comme fatales, il est à peu près impossible à ceux qui s'y exposent de ne pas pécher; c'est un poison qui tue tous ceux qui le prennent : « Peut-on, dit l'Ecriture, porter le feu dans son sein et ne pas brûler ses vêtements ? [1] » Ces occasions produisent le péché, comme la rencontre de deux fluides produit l'étincelle électrique, comme la foudre produit la foudre. Les spectacles et les livres obscènes, les fréquentations suspectes, sont ordinairement causes des fautes les plus graves, et doivent être considérés comme occasions prochaines de péché pour tout le monde. Il n'est jamais permis de s'exposer à l'occasion prochaine du péché, à moins qu'il ne soit impossible de faire autrement.

2. — Les occasions *éloignées* sont celles auxquelles on ne succombe pas si facilement. Il y en a de deux sortes. Les unes sont pour ainsi dire inévitables dans le cours ordinaire de la vie. A moins de se retirer dans un désert, ou derrière les grilles d'un cloître, il faut nécessairement s'exposer à rencontrer çà et là des personnes ou des choses dont la vue peut scandaliser, des exemples qu'il ne faut pas suivre, etc. Dieu l'a permis ainsi pour nous donner l'occasion de nous mortifier et de pratiquer la vertu en résistant à la tentation par l'énergie de notre volonté, avec le secours de sa grâce. Ces occasions journalières, au milieu desquelles s'agite la vie humaine, sont indépendantes

[1] Prov., VI, 27.

de notre volonté, et si nous avons déjà appris par notre propre expérience que nous y résistons facilement, nous n'avons guère à nous en inquiéter, pourvu que nous ayons la ferme volonté de ne pas pécher.

Il y a une autre catégorie d'occasions, éloignées, il est vrai, mais bien dangereuses, ou parce qu'elles flattent trop nos passions, ou parce que nous y avons déjà succombé quelquefois [1]. Il faut les éviter avec soin, car le danger va toujours en augmentant à mesure qu'on s'approche plus souvent du précipice. Si vous aviez le moindre doute qu'une source fût empoisonnée, vous vous garderiez bien d'y puiser de l'eau pour en boire. Vouloir librement, sans aucune raison, s'exposer au péché, c'est vouloir le péché, c'est y consentir d'avance. Il n'y a donc de vraie conversion que celle qui renonce à toute occasion probable de péché mortel, d'abord à toute occasion prochaine, mais aussi aux occasions éloignées, à moins que l'on n'ait d'autre part des raisons sérieuses de s'y exposer, en prenant toutefois les précautions que la prudence commande pour éviter de succomber. La charité vous portera peut-être à aller dans une société suspecte pour en retirer une âme naïve qui ne voit pas le danger; vous lirez un roman pour savoir si vous pouvez le laisser entre les mains de vos enfants; vous irez à une soirée par politesse. Si vos intentions sont droites, vous pouvez compter sur le secours de Dieu pour éviter les pièges du démon. Mais si vous courez au devant du danger, si vous vous laissez fasciner par l'éclat trompeur des plaisirs défendus, abandonné à vous-même vous succomberez bientôt, car « celui qui aime le danger y périra [2]. »

La nécessité absolue d'éviter les occasions prochaines du péché pour assurer notre salut, a été exprimée en termes formels par Notre-Seigneur lui-même, lorsque traçant les règles de la conduite du chrétien en face des scandales du monde, il dit: « Si votre main ou votre pied vous scandalisent, arrachez-les; mieux vaut pour vous entrer dans la vie éternelle privé d'un membre, que d'être jeté avec tous vos membres dans le feu de l'enfer [3]. » Bien que ces paroles doivent être prises dans le sens figuré, elles n'en montrent pas moins l'obligation imposée au chrétien de renoncer même à ce qu'il a de plus cher quand il y trouve un scandale, c'est-à-dire une occasion de péché; et cette obligation est grave, car il y va du salut éternel.

Non, mes frères, il n'y a pas de milieu: il faut ou renoncer à l'occasion prochaine du péché, ou renoncer au ciel. Les hérétiques qui ont voulu contredire cet enseignement ont été condamnés par l'Eglise, qui défend de donner l'absolution à ceux qui étant dans l'occasion prochaine et volontaire du péché, n'y renoncent pas, et à ceux qui ne veulent pas éviter toute occasion de ce genre [1].

3. — La saine raison ne dit-elle pas que celui qui joue avec le danger y tombe facilement, que celui qui aime la cause du péché aime le péché lui-même, que celui qui s'approche trop du feu se brûle? L'expérience de tous les jours ne nous montre-t-elle pas que les plus solides vertus succombent facilement en face de l'occasion? Samson, David, Salomon en sont de tristes exemples. Et n'avons-nous pas éprouvé nous-mêmes combien il est dangereux de s'exposer à l'occasion du péché? Que diriez-vous d'un voyageur qui, après avoir fait une chute qui l'a précipité dans un abîme, retournerait aussitôt à l'endroit d'où il est tombé? Vous jugeriez que c'est un fou, qui veut absolument périr. Il en serait de même de vous si vous n'évitiez pas toutes les occasions dangereuses. Ne vous flattez pas de mieux résister dans l'avenir, d'avoir été instruit et fortifié par l'expérience; vous n'avez appris qu'à mieux connaître votre faiblesse, et par conséquent vous devez vous croire obligé à de plus grandes précautions. L'occasion dangereuse est un ennemi dont on ne peut triompher qu'en fuyant.

Si vous avez bien compris, mes frères, que l'occasion prochaine ne fait qu'un avec le péché, vous n'aurez pas de peine à prendre la résolution bien ferme de l'éviter, autant qu'il dépendra de vous; et dans le cas où vous y seriez exposé malgré vous, vous prierez, vous veillerez sur vous, vous prendrez toutes les précautions nécessaires pour qu'elle ne vous soit pas funeste. Si vous n'êtes pas dans ces dispositions au moment où vous demandez l'absolution, vous n'êtes pas digne de la recevoir.

Aurez-vous de la peine à entrer dans ces sentiments, si vous jetez les yeux sur Jésus chargé de sa croix, montant au Calvaire, se laissant clouer sur le gibet infâme afin d'y mourir pour nous? Quelle a été la cause de toutes ses souffrances? vos péchés. Et qu'est-ce qui vous fait tomber dans le péché? c'est trop souvent la légèreté avec laquelle vous vous exposez aux occasions dangereuses, à des tentations auxquelles vous avez déjà souvent succombé. Vous avez droit à l'indulgence quand vous êtes surpris par un danger que vous n'aviez pas prévu: mais quelle excuse aurez-vous, si vous courez vous-mêmes vous jeter dans le précipice?

Que Dieu vous donne désormais, mes frères, une grande crainte des occasions du péché, et une sainte prudence pour les éviter, afin que votre contrition soit toujours bien sincère, vos résolutions fermes et efficaces, et que votre vie soit un progrès constant dans la pratique de la vertu!

[1] Prop. damn. ab Innoc. XI, prop. 61 et 62.

[1] On peut dire que ces occasions sont *prochaines* par rapport au sujet. Du reste, la limite entre l'occasion *éloignée* et la *prochaine* ne peut être tracée mathématiquement.

[2] Eccli., III, 27.

[3] Matth., XVIII, 8.

INSTRUCTIONS POUR LE JOUR DE LA PREMIÈRE COMMUNION [1]

Pour la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême *(fin)*

III

Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos.

Désormais je ne vous appellerai plus serviteurs, je vous ai nommés mes amis.

(Joan., xv, 15).

Vous savez, mes enfants, où, quand et par qui ces mémorables paroles furent dites. C'est au Cénacle, où il venait d'instituer la sainte Eucharistie et de la distribuer pour la première fois à ses apôtres ; c'est sur le point d'aller consommer sur le Calvaire le sacrifice de sa vie pour les hommes coupables, que Jésus-Christ, notre divin Sauveur, fit cette déclaration aux douze pêcheurs galiléens qu'il s'était associés pour en faire les continuateurs de son œuvre rédemptrice ici-bas.

Ces mêmes paroles, Jésus-Christ vous les adresse au soir du jour inoubliable où, comme à ses apôtres, il s'est donné à vous et a renouvelé en votre faveur le doux mystère accompli, il y a dix-neuf siècles, au Cénacle de Jérusalem.

« *Vos autem dixi amicos !* Vous êtes, et désormais vous serez mes amis, » vous dit et vous répète ce tendre Sauveur. C'est cette parole que je veux essayer de vous faire comprendre. Elle vous aidera à mieux accomplir l'acte de rénovation de vos promesses baptismales et à dire, d'un cœur plus généreux et plus fervent : « Je m'attache à Jésus-Christ pour toujours ! »

I

L'amitié a trois formes ou plutôt trois manifestations ordinaires : les paroles, les visites et les repas. Or cette triple manifestation de l'amitié, Jésus-Christ vous l'a donnée. Elle justifie donc pleinement sa déclaration : « Désormais je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais plutôt mes amis. »

Et d'abord, Jésus-Christ vous a parlé. Lorsque deux êtres sont unis par l'amitié, c'est pour eux un besoin de s'entretenir, d'échanger leurs sentiments réciproques, de se donner l'un à l'autre le témoignage verbal de leur attachement. Or Jésus-Christ est venu, il a parlé : « *In terris visus est ; cum hominibus conversatus est...* [2] *Novissime, diebus istis, locutus est nobis (Deus) in Filio* [3]. » Et de ses lèvres sont tombées les paroles les plus affectueuses, les plus encourageantes et les plus consolantes. Vous les rappeler m'entraînerait trop loin. Votre mémoire, d'ailleurs, en conserve les principales, parmi celles qu'il adressa soit aux foules, soit à ses apôtres, soit à quelques personnages particuliers mentionnés dans le saint Evangile.

[1] Voir les nos 3, 10 et 13. — [2] Bar., III, 38. — [3] Hebr., I, 2.

Ces paroles disent assez par elles-mêmes la bonté du Sauveur envers les hommes et nous révèlent suffisamment le fond de son cœur, suivant cet axiome de nos saints Livres : « La bouche parle de l'abondance du cœur. *Ex abundantia cordis os loquitur* [4]. »

Mais combien douces aussi, combien encourageantes et consolantes, celles qu'il a fait entendre à vos propres cœurs, depuis le premier instant où vous avez été capables de discerner les accents de cette voix qui ne se fait pas entendre sur les places publiques, et qui n'éclate pas dans les carrefours bruyants, mais dans l'intimité et le silence de l'âme qui l'écoute ! [2] Il vous a parlé par l'organe de vos mères selon la nature, dont la piété a veillé sur vos berceaux et a déposé dans vos intelligences d'enfants la notion de Dieu et dans vos cœurs son amour. Il vous a parlé par l'organe de l'Eglise, votre mère selon la grâce, et, par elle, il vous a révélé les trésors infinis de sa tendresse et les inexprimables amabilités de son cœur. Enfin lui-même vous a parlé, en maintes circonstances de votre vie, soit pour vous avertir du danger, soit pour vous exciter au bien, soit pour vous encourager et vous rassurer aux heures de tentation et de lutte, soit pour vous pardonner après vos défaites, toujours pour vous dire qu'il vous aime et que, pour vous, après s'être livré aux humiliations de la crèche, aux souffrances et à la mort du Calvaire, il se livre incessamment aux humiliations et à l'immolation mystique de l'autel.

Enfin, aujourd'hui, ce matin même, il a répété ces paroles, tombées de ses lèvres aux jours de sa vie mortelle : « Laissez venir à moi ces enfants [3], » et ces autres : « Venez, venez tous à moi ! *Venite ad me omnes !* [4] » Et en ce moment, pour résumer dans une formule unique tous les sentiments dont son sacré Cœur est animé à votre égard, il vous redit ces ineffables paroles : « *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos !* »

Les amis se visitent. La séparation, l'éloignement, a-t-on dit, est le tourment de l'amitié. Jésus-Christ nous aime ; voilà pourquoi il est descendu des hauteurs des cieux pour nous visiter : « *Visitavit nos, oriens ex alto* [5]. » Et voilà dix-neuf siècles qu'il continue et prolonge sa miséricordieuse visite à l'humanité. Tel est son amour pour nous, qu'il ne peut se résoudre à nous quitter et qu'il a pris l'engagement solennel de rester parmi nous, avec nous, jusqu'à la consommation des siècles : « *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi* [6]. » Et voilà que, ce matin, à chacun de vous, il a dit, comme autrefois au publicain Zachée : « *Hodie in domo tua oportet me manere* [7]. Aujourd'hui, il me faut venir dans la demeure de votre âme pour la visiter et y recevoir l'hospitalité. »

O bonté sans pareille ! O condescendance inouïe, qui vous a fait vous écrier, en empruntant

[1] Matth., XII, 34. — [2] Matth., XII, 19. — [3] Marc, X, 14. — [4] Matth., XI, 28. — [5] Luc, I, 78. — [6] Matth., XXVIII, 20. — [7] Luc, XIX, 5.

les paroles d'Elisabeth : « Eh quoi ! d'où me vient donc cet honneur, d'où me vient ce bonheur, que mon Seigneur et mon Dieu daigne me visiter ? [1] »

Et cette visite a été accompagnée d'un repas. Et quel repas ! « *O sacrum convivium, in quo Christus sumitur !* » s'écrie l'Eglise ; ô repas, ô festin sacré où le Christ lui-même est reçu comme l'aliment que l'on mange ! Oui, c'est lui-même qui s'est donné à vous, chers enfants, et qui, sous la forme de la blanche hostie de votre première communion, a pénétré jusqu'à l'intime de votre être afin d'associer votre vie à la sienne et de ne plus faire qu'un désormais avec vous : « *Qui manducat me, in me manet et ego in illo* [2]. » Ainsi l'a voulu l'exigence de son amour !

Et ce qu'il a fait pour la première fois, en ce jour solennel, il est prêt à le renouveler dans la suite, aussi souvent qu'il vous plaira de recevoir cette manifestation de son amitié. La table du festin que le divin Ami des hommes a dressée ici-bas est toujours servie, et toujours les enfants des hommes y sont conviés ; toujours ils ont le droit d'y prendre part, pourvu que leur cœur batte d'un amour réciproque et que l'amour seul les attire à ce banquet des cieux.

Ah ! voyez donc, chers enfants, jusqu'à quel point Jésus vous aime ! « *Sic Deus dilexit !* [3] » Et, dès lors, n'est-il pas en droit de vous dire : « *Vos autem dixi amicos* : je vous déclare que vous êtes mes amis » ?

II

Eh bien ! à cette amitié du Sauveur, ne voulez-vous pas répondre ? N'est-ce pas un besoin de vos cœurs tant comblés ? et la reconnaissance dont ils débordent ne vous presse-t-elle pas de répondre à cette déclaration de Jésus par une semblable déclaration ?

Or voici que l'occasion vous est offerte de proclamer publiquement et solennellement vos sentiments envers Jésus-Christ.

Vous allez, dans un instant, vous approcher de l'autel où, ce matin, son amour s'est déversé pleinement dans vos cœurs ; et là, en présence des anges et du ciel tout entier, en présence de vos parents, de vos maîtres, de vos condisciples, des ministres de l'Eglise, vous allez dire cette formule qui traduira fidèlement vos sentiments les plus intimes : *Je m'attache à Jésus-Christ pour toujours !*

Je m'attache à Jésus-Christ ! Que voulez-vous dire par là ? Vous voulez dire : Je donne mon cœur à Jésus-Christ. Je mets en lui toute ma confiance. Je lui voue une amitié que ni le temps, ni les événements, ni l'influence des hommes, ni les difficultés de la vie, ni la mort elle-même n'altéreront jamais.

A la bonne heure ! C'est bien là, chers enfants, la seule digne réponse que Jésus-Christ attend de vous, la seule que vous deviez lui faire : « Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ ? *Quis nos separabit a charitate Christi ?* [1] »

Et en disant cela, vous le direz d'un cœur sincère.

Mais puis-je oublier la faiblesse et l'inconstance de votre âge ? Puis-je fermer les yeux sur les dangers qui vous attendent, sur les pièges qui vous seront tendus, sur les innombrables occasions que vous rencontrerez plus tard, que dis-je ? que vous rencontrerez bientôt, d'être infidèles à Celui que vous choisissez, en ce jour et pour toujours, comme votre ami ?

Si je vous parle de la sorte, est-ce pour vous décourager, pour arrêter le noble et généreux élan de vos cœurs ?

Non certes ; mais c'est pour vous engager à vous prémunir contre votre propre faiblesse, et pour vous signaler les moyens qui vous aideront à demeurer fidèles au Dieu de votre première communion, au divin Ami de votre adolescence.

Ces moyens, je me bornerai à les énumérer. Bien des fois déjà, durant la retraite qui a précédé ce beau jour, on vous les a rappelés, on vous en a entretenus. Prière et vigilance ; fuite des occasions mauvaises ; recours fréquent, assidu, aux sacrements : tels sont, mes enfants, les principaux secours mis par l'Eglise, par Jésus-Christ lui-même, à la disposition de votre faiblesse. Soyez fidèles à en faire usage ; par eux vous éviterez les dangers et vous échapperez aux pièges dirigés contre votre vertu ; par eux vous surmonterez les tentations suscitées en vous par l'ennemi de tout bien ; par eux enfin vous resterez dignes de l'amitié de Jésus et vous lui garderez intacte la vôtre.

IV

Iniquitatem odio habui et abominatus sum ; legem autem tuam dilexi.

J'ai haï l'iniquité et je l'ai eue en abomination ; mais, ô mon Dieu, j'ai aimé votre loi.

(Ps. CXVIII, 113).

Mes chers enfants,

Nous lisons dans l'histoire de l'antiquité qu'un général carthaginois, Amilcar, se disposait à faire la guerre au peuple romain. Son jeune fils, Annibal, avait témoigné le désir de l'accompagner. Avant de le lui permettre, Amilcar rassemble ses soldats et, en leur présence, propose à son fils de jurer sur l'autel de la patrie une haine éternelle à Rome, l'ennemie de Carthage.

Le jeune Annibal, heureux et fier, prend l'armée à témoin et prononce le serment que lui a demandé son père.

Devenu un grand capitaine, à son tour, il fut fidèle toute sa vie au serment de son adolescence. Rome trouva en lui le plus irréconciliable des ennemis. Plus d'une fois, la puissance romaine faillit crouler sous les coups que la haine du

[1] Luc, I, 43. — [2] Joan., XI, 57. — [3] Joan., III, 16.

[1] Rom., VIII, 35.

héros carthaginois ne cessa de lui porter jusqu'à sa mort. On peut dire de ce guerrier fameux que son serment fut la règle invariable de toute sa conduite.

Mes chers enfants, c'est un serment semblable que l'Eglise vous propose de faire en ce jour sur l'autel du Dieu vivant qui, ce matin, s'est uni à vos jeunes âmes. C'est une haine aussi profonde, aussi durable, qu'elle vous demande de jurer à des ennemis plus redoutables encore que les Romains pour Carthage.

Vous aussi, je le sais, comme le jeune Annibal, vous êtes heureux et fiers de faire ce serment, en présence du ciel qui vous contemple, et de vos parents et amis de la terre, que vous allez prendre à témoins.

Mais afin que vous accomplissiez cet acte solennel et important en toute connaissance de cause, laissez-moi, chers enfants, vous dire à quels ennemis vous allez jurer une haine irréconciliable, et à quoi vous engage le serment que vous allez faire.

I

Les ennemis à combattre se nomment Satan, le monde et les passions mauvaises.

Satan, c'est l'ennemi de tout bien, car il est à jamais fixé dans le mal ; c'est l'ennemi des âmes, car il n'a qu'une pensée, qu'un but : les perdre. Dans ce but, il n'est rien qu'il ne mette en œuvre pour les attirer au mal et pour les séparer du souverain bien, qui est Dieu : caresses, flatteries, promesses de liberté, de plaisir, de bonheur ; pièges et embûches de toutes sortes ; craintes et menaces ; assauts et efforts redoublés pour vaincre qui lui résiste. Voilà l'ennemi, et voilà les moyens ou plutôt quelques-uns des moyens à l'aide desquels il cherche à nous nuire.

Le monde est aussi l'ennemi : l'ennemi de la vérité qui le gêne, le contredit, le condamne ; l'ennemi de la vertu qui, elle aussi, contrarie la liberté de ses mauvais penchants ; l'ennemi de tout ce qui lui rappelle ses origines divines et ses destinées éternelles, et ses devoirs pour faire honneur aux unes et se rendre digne des autres. Aussi travaille-t-il, de concert avec Satan, à multiplier ses adeptes et à diminuer les disciples de Jésus-Christ, ceux qui professent sa doctrine et suivent ses préceptes. Aussi fait-il, de son côté, des offres et des promesses, comme il recourt aux menaces et aux attaques, et poursuit de sa haine et de ses coups ceux qui résistent à ses flatteries et ne se laissent pas séduire par ses sourires et ses caresses.

Enfin, mes chers enfants, je vais peut-être vous surprendre en vous disant que l'ennemi est en vous, que l'ennemi c'est vous. Oui, il y a en vous-mêmes des aspirations qui ne demandent qu'à s'harmoniser avec l'esprit du monde et les intentions de Satan. Il y a en vous des passions qui ne demandent qu'à se conformer au programme de Satan et du monde ; par conséquent, l'ennemi est dans vos murs. Il peut, si vous le laissez faire, livrer la place et perdre à jamais vos âmes. Orgueil, ambition, sensualité, amour du bien-être, du plaisir, du repos ; susceptibilité qui s'irrite de la moindre résistance légitime ; jalousie qui s'offusque du bien dont jouissent les autres ; voilà, mes enfants, autant d'ennemis qui sont en vous, et qui n'attendent que l'occasion favorable pour trahir vos intérêts éternels.

Tels sont donc les ennemis auxquels vous allez jurer une haine éternelle, en ce jour où vous avez été munis de cette Eucharistie que les Pères de l'Eglise appellent l'*armure du Christ : Armaturam Christi*, et dont saint Cyprien a dit : « *Ad hoc fit Eucharistia ut possit accipientibus esse tutela* [1]. La raison d'être de l'Eucharistie, c'est de servir de protection à ceux qui la reçoivent. »

Laissez-moi vous dire maintenant à quoi vous oblige le serment que vous allez faire.

II

Tout d'abord, il vous oblige à vivre dans une continuelle vigilance, et à ne pas vous exposer imprudemment aux pièges tendus à votre inexpérience par les ennemis que je viens de vous signaler.

Avec l'apôtre saint Paul je vous dis donc : « Ayez soin de marcher avec circonspection, non comme des insensés, mais comme des hommes sages ; ... ne soyez donc pas imprudents [2]. »

Ensuite, le serment que vous allez faire, vous oblige à résister énergiquement aux sollicitations du démon, aux vaines propositions du monde, et aux inclinations perverses de vos passions. Souvenez-vous que « la vie présente est une lutte continuelle [3], » et qu' « il n'y aura de récompense et de couronne que pour ceux qui auront vaillamment et persévéramment combattu [4]. »

Voilà, mes enfants, ce que vous allez solennellement promettre en disant : *Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.*

Et, en même temps que vous allez promettre cela, vous allez promettre aussi de ne plus vivre que pour Jésus-Christ, de lui faire hommage de tout votre être. Esprit, cœur, volonté, corps et sens : tout ce qui est de vous, tout ce qui est en vous, devra lui être consacré. Votre esprit, pour qu'il adhère à la doctrine et aux enseignements de Jésus-Christ. Votre volonté, pour qu'elle adhère à ses préceptes et se conforme à ses exemples. Votre cœur, pour qu'il l'aime par-dessus toutes choses. Votre corps et ses sens, pour être les instruments dociles de votre âme et servir le Souverain Maître, Jésus-Christ.

Telle est, mes chers enfants, la portée du serment que vous allez faire. — « *Iniquitatem odio habui et abominatus sum.* » C'est, d'abord, une

[1] Epist. XLIV, ad Cornel. Pap.

[2] Videte itaque, fratres, quomodo caute ambuletis, non quasi insipientes, sed ut sapientes... Propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes... (Ephes., V, 15-17).

[3] Militia est vita hominis super terram. (Job, VII, 1).

[4] Nam et qui certat in agone, non coronatur, nisi legitime certaverit. (II Tim., II, 5).

haine absolue, irrévocable, à vouer au péché et à tout ce qui excite et entraîne au péché. — « *Legem tuam dilexi.* » C'est, ensuite, un amour souverain à vouer à Dieu, à sa loi sainte, à la vertu, en un mot, à tout ce que Dieu aime.

Puisse ce serment, fait par vous librement, spontanément, en toute connaissance de cause, inspiré par la foi, la reconnaissance et l'amour, puisse-t-il n'être jamais révoqué, jamais violé par aucun de vous ! Malheur à celui qui l'oublierait et s'y rendrait infidèle ! Malheur à qui échangerait le vêtement de l'innocence contre celui de l'iniquité !...

Hunéric, roi des Vandales et prince arien, avait suscité contre les chrétiens une persécution violente. Les cachots regorgeaient de prisonniers. Les bûchers et les chevalets étaient dressés en permanence sur les places publiques. Le sang des martyrs coulait de toutes parts.

Un des juges, qui était auparavant chrétien et qui avait ensuite apostasié, dénonça et fit jeter en prison le diacre Murita, qui l'avait baptisé.

Sachant qu'il devait paraître au tribunal de ce magistrat infidèle, le saint vieillard prit avec lui la robe blanche dont il l'avait revêtu au jour de son baptême. Lorsqu'il fut en sa présence, tirant cette robe de dessous son manteau et la lui montrant : « Voilà, dit-il, la robe que tu as portée le jour où tu fus fait chrétien ; la reconnais-tu ?... Malheureux ! tu l'as indignement échangée contre les ornements d'une magistrature inique. Elle fit autrefois ta gloire. Elle fera ta confusion éternelle au tribunal de Jésus-Christ ! »

Enfants chrétiens, heureux convives de l'Agneau, ô vous qui avez lavé et purifié dans son sang immaculé la robe de votre baptême [1], ah ! de grâce, ne la souillez jamais plus, conservez-lui sa blancheur, sa pureté virginale ; et puisse-t-elle devenir un jour un vêtement de gloire, un éternel témoignage de votre fidélité au serment fait par vous en ce jour !

Pour la Consécration à la très Sainte Vierge

I

Depositum custodi.
Gardez le dépôt.
(I Tim., VI, 20).

Mes chers enfants, la sainte Eglise vous a confié, ce matin, ce qu'elle a de plus précieux, le plus riche trésor que le ciel et la terre puissent posséder : le corps sacré d'un Dieu fait homme, Jésus-Christ lui-même, votre divin Sauveur.

Elle vous l'a confié en dépôt. Vous savez ce que c'est qu'un dépôt : c'est tout objet, c'est tout être que l'on met pour un temps sous la garde de quelqu'un, en se réservant de le reprendre, à une époque déterminée ou illimitée.

On ne confie pas un dépôt au premier venu, surtout si l'objet déposé a de la valeur. On choisit la personne à laquelle on désire le confier, après s'être enquis de son honorabilité, après avoir contrôlé sa probité.

L'Eglise a fait de même, lorsqu'elle a voulu vous confier son trésor le plus sacré, Jésus-Christ. Elle vous a soumis à un examen, à une préparation : elle a exigé de vous que vos consciences fussent pures, vos cœurs animés des dispositions les meilleures ; puis, mettant en vous toute sa confiance, comptant sur votre fidélité, elle vous a livré cette Hostie de votre première communion qui contient le Dieu du ciel et de la terre, le Roi des anges et des hommes, la grandeur, la majesté, la sainteté infinies, Celui en qui sont contenus tous les trésors de sagesse, de bonté, de grâce et de gloire. Et, en vous le confiant, elle vous a dit : « *Depositum custodi.* Enfants, gardez bien ce dépôt. »

C'est qu'en effet la livraison d'un dépôt impose des obligations à celui qui le reçoit : obligation de le garder, de veiller sur lui, de le conserver intact et, dans certains cas, de le faire valoir, en attendant de le rendre à son propriétaire.

Mes chers enfants, sachez-le bien, ce Jésus de votre première communion est un dépôt sacré, inviolable entre tous. Il y a donc obligation pour vous de le conserver intact, de le garder par l'état de grâce, par la fuite du péché, des occasions mauvaises, par la fidélité à tous vos devoirs d'écoliers et de chrétiens. — Il y a aussi pour vous obligation de le faire valoir et fructifier par vos efforts et vos progrès constants. C'est pour cela, d'ailleurs, que la sainte Eglise vous l'a confié, et c'est cela qu'elle attend de vous tous.

Mais peut-on oublier ce que vous êtes ? Des enfants faibles et sans défense, n'ayant aucune expérience des hommes et des choses ; exposés à être séduits, surpris, entraînés, à se laisser ravir le trésor inestimable qui leur a été confié.

L'Eglise, mieux que personne, sait cela : et c'est pourquoi, dans sa sagesse et sa prudence surnaturelles, elle vous exhorte, en ce moment, par ma bouche, à remettre ce trésor en des mains sûres qui vous le garderont intact et inviolé.

Et quelles mains plus sûres que celles de la très Sainte Vierge ? Quelles mains plus exercées, plus délicates, plus habiles, que les mains de Celle qui, la première, a reçu du ciel, a porté, a gardé cet incomparable dépôt ? Qui donc, plus qu'elle, l'estime et l'apprécie à sa valeur ? Qui l'aime et l'aimera jamais comme elle ? Qui est plus capable qu'elle de le garder et de le protéger en vous ?

Marie ! Elle est la Vierge très prudente, *Virgo prudentissima*, qui voit, ou plutôt qui prévoit les dangers. Elle est la Vierge puissante, *Virgo potens*, qui les écarte et les fait éviter. Elle est la Vierge fidèle, *Virgo fidelis*, sur laquelle on peut compter et dont le dévouement ne saurait se démentir. Enfin, elle est la gardienne attitrée, officielle, de tous les dépôts sacrés : *Posuerunt me custodem.* [1]

Ah ! confiez-lui donc Jésus, afin qu'elle le garde

[1] Beati qui lavant stolas suas in sanguine Agni. (Apoc., XXII, 14).

[1] Cant., I, 5.

et le protège en vous, et qu'elle le mette à l'abri de toutes les atteintes de l'esprit du mal, de Satan, dont l'unique préoccupation est de vous le ravir.

Faites plus, mes enfants. Confiez-vous vous-mêmes à la Gardienne céleste. Ne devez-vous pas être d'autres Jésus, et, par la conformité de vos pensées, de vos affections, de vos aspirations, de votre vie à celles de l'universel Modèle, réaliser cette définition qu'a donnée du chrétien un Docteur de l'Eglise : « *Christianus alter Christus* : Un chrétien, c'est un autre Christ » ?

Or, nul ne pourra, mieux que Marie, vous aider à le devenir. Sa mission à notre égard est de former Jésus en nous, de nous mener à Jésus, de nous donner à Jésus, après nous avoir donné Jésus; puis, de veiller sur nous, comme jadis elle veilla sur Jésus.

Chers enfants, en quel jour de votre vie, plus qu'en celui qui touche à son déclin, en ce jour inoubliable où Jésus s'est donné à vous pour la première fois, en quel jour avez-vous pu dire avec l'Apôtre, en toute exactitude de langage : « Je vis; mais non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi » ? [1] Vous êtes donc des Jésus, que Marie doit garder.

A votre tour, de dire à cette divine et toute aimable mère : *Depositum custodi !* O Marie, je me confie à vous ! Gardez-moi comme on garde un dépôt sacré ! Gardez aussi en moi tout ce qui a besoin d'être gardé ! Gardez ma foi, et gardez mon innocence ! Gardez mon présent, et gardez mon avenir ! Gardez mes joies, et gardez mes espérances ! Gardez ma vie, et gardez ma mort ! *Depositum custodi !*

II

Monstra te esse matrem.
Montrez, ô Marie, que vous êtes notre Mère !

Mes chers enfants,

Il y a dans chaque famille un être essentiellement aimable en même temps qu'essentiellement aimant; un être dont le nom est synonyme d'amour; un être tout pétri de bonté, de sollicitude délicate, de tendresse empressée, de dévouement inaltérable.

Cet être, vous l'avez nommé : c'est la mère, c'est votre mère; c'est celle qui, en ce jour, est toute fière de vous, tout heureuse de votre bonheur.

Cette mère, vous l'aimez et vous avez confiance en elle, car elle vous a donné jusqu'ici d'innombrables preuves de son amour et de son dévouement.

C'est elle qui vous a mis au monde, au prix de grandes souffrances, peut-être même au péril de sa vie.

C'est elle qui vous a nourris de sa propre substance.

[1] Galat., II, 20.

C'est elle qui a veillé sur votre enfance, ange gardien de votre berceau, soutien de vos premiers pas, guide de vos jeunes ans.

C'est elle qui vous a protégés, et contre le mal qui atteint le corps, et contre celui qui atteint l'âme.

Que de préoccupations ! Que de fatigues ! Que de veilles ! Que de prières ! Que d'alarmes ! Peut-être que de larmes !

Ah ! qu'elle est bonne, n'est-ce pas ? mes enfants, celle que vous appelez du doux nom de mère !

Mais à côté de cet être charmant et aimable, au-dessus, bien au-dessus de lui, le dominant de toute la hauteur qui sépare le divin de l'humain, la terre du ciel, j'aperçois un autre être, et c'est encore une femme, une mère !

C'est votre mère du ciel, Marie, la divine mère de Jésus et la très douce mère des hommes; celle qui, en donnant son Fils à Dieu au Calvaire, a accepté le don que Dieu lui a fait de la grande famille humaine, la famille des rachetés.

Ah ! qui dira combien cette mère est bonne pour vous, incomparablement bonne ?

C'est elle qui a veillé sur votre naissance et qui vous a adoptés pour enfants au jour de votre baptême.

C'est elle qui a protégé votre enfance et qui vous a préservés de tout mal. Elle a veillé sur vos corps, mais combien plus encore a-t-elle veillé sur vos âmes !

C'est elle qui vous a donné, en ce beau jour de votre première communion, l'aliment nécessaire au chrétien, son Fils Jésus, devenu pain des âmes et gage de salut éternel.

C'est elle qui a prié pour vous à toute heure de votre vie, mais plus spécialement aux heures critiques; elle qui vous a obtenu des grâces sans nombre; elle enfin qui vous porte en son cœur de mère !...

Cette mère, vous l'aimez et vous avez confiance en elle. Vos mères selon la nature vous ont appris, tout enfants, à balbutier son nom et à l'invoquer avec amour.

Mais ce jour est bien fait pour lui rendre un solennel témoignage de cet amour et de cette confiance; pour vous placer, à un titre nouveau, sous son maternel patronage; pour lui confier vos bonnes dispositions, vos résolutions, votre présent et votre avenir; pour lui dire enfin : « O Marie, montrez-vous notre mère ! *Monstra te esse matrem !* »

Mère ! elle le sera et vous le montrera, si vous savez, de votre côté, vous montrer ses fils, ses fils dociles, soumis, obéissants, ses fils empressés à lui plaire, à lui faire honneur, à être fidèles à Jésus, à persévérer dans les promesses de votre baptême, que vous venez de renouveler.

Oui, Mère bénie et très aimante, ces enfants que voici s'engagent à rester vos fils. Agréez leur consécration et l'engagement solennel qu'ils prennent à vos pieds de vous rendre heureuse et fière :

Matrem filiorum lætantem [1], et de mériter la réalisation de cet oracle de nos Saints Livres : « Celui qui honore sa mère accumule des trésors : trésors des bénédictions célestes dans le temps, et trésors de félicité infinie dans l'éternité. *Et sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem suam* [2]. »

III

Virgo fidelis, ora pro nobis.
Vierge fidèle, priez pour nous.

Mes chers enfants,

Les promesses de votre baptême, que vous venez de renouveler, sont des promesses de fidélité : de fidélité à Dieu, à Jésus-Christ, à l'Eglise ; de fidélité à tous vos devoirs de chrétiens.

Voulez-vous persévérer dans ces promesses? Voulez-vous assurer votre fidélité et la rendre inviolable pour tous les jours de votre vie? Voulez-vous enfin, selon la recommandation de l'éternelle Sagesse, rester fidèles jusqu'à la mort : « *Fidelis usque ad mortem* »? [3]

Laissez-moi vous proposer un modèle et, en même temps, une sauvegarde : Marie.

Parmi les titres glorieux et les éloges que lui décerne l'Eglise, il en est un qui mérite de vous être rappelé en ce jour. C'est celui de Vierge fidèle : *Virgo fidelis.*

Oh ! combien Marie mérite ce titre ! Fidèle, elle l'a été aux grâces de choix dont le ciel l'avait prévenue ; à son incomparable mission de mère de Dieu, de corédemptrice du genre humain ; fidèle à tous ses devoirs de créature, de servante du Seigneur, dans les petites comme dans les grandes choses. Toujours et partout, elle a répondu parfaitement à tous les désirs de Dieu, à tous ses desseins. Aussi a-t-elle mérité de voir sa fidélité récompensée par une gloire qui n'est surpassée que par celle de Dieu même.

Voilà le modèle dont vous devez vous inspirer, que vous devez avoir constamment devant les yeux pour encourager vos efforts et soutenir votre propre fidélité !

Mais voilà aussi la sauvegarde. Marie a été choisie de Dieu pour vous servir de mère et, à ce titre, pour veiller sur vous, vous guider, vous protéger, vous maintenir fermes et stables dans la voie du salut.

Elle est, elle sera fidèle à cette mission comme elle a été fidèle à tout le reste.

Saint Bernard, et avec lui l'Eglise infaillible, affirme qu'on n'a jamais invoqué en vain la protection de cette secourable Mère. Le même saint docteur ne craint pas de dire que quiconque met en Marie sa confiance, la prie avec dévotion et l'invoque en chacune de ses nécessités, ne saurait périr sous les coups de Satan : « *Devotus Mariæ nunquam peribit.* »

Ayez donc confiance, comptez sur elle, elle ne trompera point votre espoir ; elle saura vous protéger et vous garder.

Invoquez-la dans les difficultés, les découragements, les tentations, la lutte. *Virgo fidelis, ora pro nobis !* Vierge fidèle, priez pour nous, venez à notre secours ! Et, prompte à votre appel, elle vous tendra sa main protectrice et vous arrachera à tout danger.

Connaissez-vous cette gracieuse légende? On rapporte que saint Victor de Plancy, qui vivait au bord de l'Aube, dans une forêt de Champagne, ayait apprivoisé un oiseau et lui avait appris à dire : *Ave, Maria.* Un jour un épervier fond sur l'oiseau, mais celui-ci répète sa prière : *Ave, Maria*, et met en fuite son ennemi rapace.

Et vous aussi, enfants chrétiens, lorsque le démon, plus redoutable que l'épervier de la légende, voudra vous nuire, souvenez-vous de la Vierge fidèle, qui est, en même temps, la Vierge puissante ; invoquez-la, et elle vous délivrera des funestes atteintes de Satan.

Faites de même en chacune des nécessités de votre âme ; et, grâce à la Vierge fidèle, vous serez fidèles vous-mêmes, fidèles jusqu'à la mort : *Fidelis usque ad mortem.*

IV

Sub tuum præsidium confugimus !
Nous recourons, ô Marie, à votre protection !

Mes chers enfants,

Un dernier acte reste à faire. C'est celui par lequel vous allez témoigner publiquement et solennellement votre confiance en la très sainte Vierge, et vous placer à jamais sous son maternel patronage.

Je ne trouve pas de formule de consécration plus expressive et plus complète que celle qui commence par ces paroles, bien connues de vous tous : *Sub tuum præsidium !*

Laissez-moi la redire ici et l'accompagner d'un court commentaire. En ayant mieux compris tous les termes, vous la réciterez, tout à l'heure, d'un cœur plus fervent.

Sub tuum præsidium confugimus! Il s'agit donc d'un patronage, d'une protection, d'un refuge ouvert et assuré.

C'est qu'en effet Marie vous offre tout cela.

On recourt, d'ordinaire, à quelqu'un de puissant, qui jouit d'un grand crédit, et peut rendre service.

Or Marie est toute-puissante. Elle jouit auprès de Dieu d'un crédit illimité. Elle dispose de toutes les grâces célestes. Elle en est la trésorière et la dispensatrice attitrée, car elle est :

Sancta Dei Genitrix, la sainte mère de Dieu. — Elle est sainte, elle possède en elle la plénitude de la sainteté. — Elle est la mère de l'Auteur de la grâce et du Sauveur du monde : deux fondements de sa grandeur, de sa puissance et, par suite, de notre confiance en elle.

[1] Psalm. CXII, 9. — [2] Eccli., III, 5. — [3] Apoc., II, 10.

Dès lors, nous pouvons recourir à elle : *Confugimus,* implorer son assistance, nous placer sous sa protection : *Sub tuum præsidium.*

Mère de Dieu ! Mais elle est aussi mère des hommes ; et ce titre lui crée la douce obligation de nous secourir, comme il nous crée, à nous, le droit de recourir à son patronage, à sa miséricordieuse et puissante assistance. Nous sommes donc autorisés à lui parler sans crainte, sans réserve, et à lui dire :

Nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus ; ne rejetez pas les prières qu'en nos nécessités nous vous adressons, ô Marie. — Et pourtant, nos péchés, nos ingratitudes, nos démérites de toutes sortes, ne nous ont-ils pas rendus indignes d'être exaucés ? *Ne despicias !* N'avons-nous pas mérité le mépris, l'abandon ?

Mais non, non, ô Marie, *ne despicias !* ne nous méprisez pas, ne nous abandonnez pas ; car nous n'avons que vous ! Vous êtes notre espérance et notre refuge. *Ne despicias !* ne nous rebutez pas, car nous sommes dans la nécessité, *in necessitatibus*, indigents de toutes manières ; nous avons besoin de votre secours, dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel. De notre fonds, hélas ! nous ne pouvons tirer rien de bon, qui puisse plaire à Dieu. Nous ne sommes que faiblesse, impuissance, néant !

Et de plus, nous sommes environnés de dangers : dangers extérieurs, venant de Satan, du monde, des créatures ; dangers intérieurs, venant de notre nature viciée et de nos inclinations perverses. Et avec cela, nous sommes jeunes, sans expérience, sans prévoyance. Ah ! voyez, voyez donc notre détresse, notre faiblesse, ô Marie, et délivrez-nous de ces dangers ! *Sed a periculis cunctis libera nos ;* oui, de tous les dangers, *cunctis,* des dangers de l'esprit, des dangers du cœur, des dangers des sens, des dangers de l'orgueil, de la sensualité, du découragement, de l'infidélité. — Délivrez-nous-en toujours, *semper,* maintenant, demain, jusqu'à la fin de notre vie terrestre, car toujours nous serons faibles, et toujours nous serons environnés de dangers.

Voilà la prière qui monte de nos cœurs vers vous, ô Vierge glorieuse et bénie, *Virgo gloriosa et benedicta.* Glorieuse, exaltée, grande et souveraine dans la gloire immortelle du ciel, et, par conséquent, toute-puissante auprès de Dieu ; bénie et comblée de louanges par les anges, les patriarches, les prophètes, les apôtres et tous les saints qui vous proclament leur reine, et par Dieu lui-même qui vous proclame sa fille, son épouse et sa mère !

La terre vous bénit aussi, parce que vous êtes bonne ; nous surtout, nous vous bénissons particulièrement en ce jour à jamais mémorable, où vous nous avez, pour la première fois, rendus participants du fruit de vie, Jésus-Christ notre Dieu [1].

[1] Benedicta filia tu a Domino, quia per te fructum vitæ communicavimus... Christus Deus noster. (Antiph.).

O Marie, puissions-nous un jour, après avoir éprouvé ici-bas les bienfaisants effets de votre maternel patronage, vous rejoindre là-haut, et chanter éternellement vos louanges, disant et redisant sans jamais nous lasser : *Virgo gloriosa et benedicta !*

Allocutions aux parents

I

Voici, parents chrétiens, voici ces chers enfants que vous nous aviez confiés pour les disposer à l'acte mémorable qu'ils ont accompli en ce jour. Ces enfants, vous nous les aviez remis comme un dépôt sacré, et c'est à ce titre que nous les avions reçus nous-mêmes, au nom de la sainte Eglise dont nous sommes les ministres.

Cette mère commune des âmes chrétiennes nous avait dit, comme autrefois la fille du Pharaon d'Egypte à la mère de Moïse : « Recevez ces enfants, et nourrissez-les pour moi ; je vous donnerai votre récompense. *Accipe puerum istum, et nutri mihi ; ego dabo tibi mercedem tuam* [1]. »

Il s'agissait, d'abord, de les nourrir du pain de la vérité chrétienne et de la doctrine religieuse ; d'inculquer à leurs jeunes intelligences les notions surnaturelles qui sont la base de l'indispensable science du salut.

Il s'agissait, ensuite, de les nourrir du pain vivant descendu du ciel et offert par la munificence divine aux hommes pour être la vie du monde ; de cette Eucharistie, aliment supersubstantiel des âmes, dont leurs jeunes âmes se sont nourries, ce matin, pour la première fois.

Parents chrétiens, Dieu nous est témoin que nous n'avons rien eu tant à cœur que de remplir le doux et glorieux mandat que nous avait confié la sainte Eglise. Nous appropriant une parole de nos Livres sacrés et l'appliquant à ces enfants, nous pourrions dire : « Qu'ai-je dû faire à ma vigne que je n'ai point fait ? *Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ, et non feci ei ?* [2] »

Avec toute la sollicitude et le dévouement dont nous étions capables, nous avons entouré ces enfants de tous les soins qu'ils réclamaient de nous. Nous avons mis la doctrine de la vérité à la portée de leur intelligence, l'expliquant, la commentant, la faisant pénétrer dans leur esprit sous une forme sensible et pratique. Nous nous sommes efforcés d'ouvrir leurs cœurs à l'amour de Dieu, de leur inspirer le goût de la vertu, d'exercer leurs volontés à la pratique du bien, à l'accomplissement de tous les devoirs.

Enfin, pour compléter ce travail préliminaire, nous avons fait briller aux regards de leur âme la suave beauté de cette Eucharistie dont ils sont devenus aujourd'hui les heureux convives. Nous leur en avons décrit la bienfaisante vertu et fait

[1] Exod., II, 9. — [2] Is., V, 4.

comprendre les inappréciables avantages. Puis, après les avoir aidés à purifier leurs consciences et à n'apporter qu'innocence et ferveur au divin rendez-vous de l'amour éternel, nous les avons conduits à ce banquet du ciel où ils vous sont apparus comme transfigurés par le bonheur et la piété qui rayonnaient sur toute leur personne.

Et maintenant, nous vous rendons ces chers trésors de votre tendresse, pour que vous puissiez goûter plus à l'aise la joie de les posséder et de les contempler.

Mais, sachez-le, parents chrétiens, cette beauté, pour ainsi dire extra-terrestre, que vous découvrez en vos enfants et qui est comme le reflet des admirables dispositions de leur âme, cette beauté ne durera que si elle est entretenue ; et désormais, il dépend de vous, en grande partie, de l'entretenir.

Notre ministère auprès de ces enfants n'aura plus, à partir de ce jour, la même assiduité ou, du moins, la même continuité ; c'est sous votre regard et votre direction, plutôt que sous les nôtres, qu'ils auront à vivre.

Comprenez donc la gravité du devoir qui vous incombe de veiller sur ces objets de votre amour ; d'éloigner d'eux tout ce qui pourrait porter atteinte à leur vertu encore si fragile ; de les diriger dans la voie du bien, et de les détourner de celle du mal.

Comprenez surtout l'obligation où vous êtes de leur donner l'exemple d'une vie irréprochable, mieux encore, d'une vie de tous points chrétienne. De quoi vous servirait, en effet, de rappeler à vos enfants leurs devoirs, si vous n'étiez les premiers à les accomplir vous-mêmes et à les encourager, par votre exemple, à s'y montrer fidèles eux aussi?

Oh ! l'exemple d'un père chrétien et d'une mère vertueuse, quelle prédication salutaire ! quel puissant et irrésistible stimulant ! à l'occasion, quel opportun et bienfaisant reproche !...

Comprenez cela, mes frères ; mais, par-dessus tout, agissez, conduisez-vous en conformité parfaite avec la notion que vous avez de vos obligations et de vos responsabilités.

Ah ! croyez-moi, c'est en agissant de la sorte que vous attirerez les bénédictions du ciel sur vous et sur vos enfants, et que vous goûterez la récompense promise par Dieu aux familles qui le craignent et le servent. « La demeure des justes sera bénie du Seigneur : *Habitacula autem justorum benedicentur* [1]. »

Et après les bénédictions de la terre, viendra la félicité du ciel, récompense définitive, promise par Dieu à ceux qui auront nourri les enfants qu'il leur avait confiés du pain de la vérité et de la vraie sagesse. *Ego dabo tibi mercedem tuam.*

Puissions-nous tous avoir part un jour à cette si enviable récompense !

---

[1] Prov., III, 33.

II

Le saint roi Salomon, au livre de ses Sentences ou Proverbes, exhorte à la sagesse les hommes de son temps et de tous les temps. Il recommande, en particulier, la docilité aux enseignements des parents et la fidélité à suivre leurs exemples. « Mon fils, dit-il, écoute la discipline de ton père et ne rejette pas la loi de ta mère [1]. » Et parlant de lui-même et des leçons de vertu qu'il avait reçues de son père, il ajoute : « J'ai été un fils chéri de mon père et comme un fils unique devant ma mère. Et mon père m'instruisait et me disait : Que ton cœur reçoive mes paroles ; garde mes préceptes, et tu vivras. Possède la sagesse, possède la prudence ; n'oublie pas les paroles de ma bouche et ne t'en écarte pas. Ne rejette pas la sagesse, et elle te gardera ; aime-la, et elle te conservera [2]. »

Ces paroles, prises au hasard dans le recueil mentionné tout à l'heure, expriment un grand devoir que vous me permettrez de vous rappeler en ce jour, parents chrétiens ici présents. Elles expriment le devoir sacré qui vous incombe de donner à vos enfants de continuelles leçons de sagesse et d'incessants exemples de vertus.

Tous, sans exception, vous avez rempli jusqu'ici et vous continuerez de remplir dans la suite l'obligation naturelle, que vous crée votre titre de pères et de mères, de pourvoir à la subsistance corporelle et de veiller sur les intérêts physiques de vos enfants. Tous aussi vous avez rempli et remplirez encore l'obligation plus noble de pourvoir à leur formation intellectuelle et de leur procurer le bienfait d'une instruction qui les rende capables d'occuper plus tard une place honorable dans la société. Mais combien plus devez-vous avoir à cœur qu'ils soient instruits sur leurs destinées éternelles, qu'ils connaissent les vérités de la foi, qu'ils aiment la vertu et pratiquent les devoirs de la vie chrétienne !

Dieu merci ! cette préoccupation est la vôtre. Et c'est pour que vos enfants fussent instruits sur la doctrine et exercés à la pratique du christianisme, que vous nous les avez confiés et que, durant plusieurs années, pour entrer dans vos vues et satisfaire vos désirs, nous avons prodigué à ces chers enfants tous les soins spirituels que réclamaient leurs âmes.

Notre tâche auprès d'eux est loin d'être achevée. L'Eglise, dont nous sommes les ministres, revendique, ainsi qu'une vraie mère, l'honneur et la consolation de veiller sur chacun de ces enfants et de les diriger tous jusqu'au terme de leur vie terrestre, dans la voie qui mène à la patrie céleste.

Mais, en même temps, l'Eglise réclame le concours intelligent, empressé, dévoué et constant

[1] Prov., I, 8. — [2] *Ibid.*, IV, 3-6.

des pères et des mères, pour assurer la persévérance de ces enfants dans cette voie.

Elle leur demande de faire écho à ses enseignements, de les rappeler sans cesse à ces jeunes intelligences, si exposées à les oublier ou à s'en distraire.

Elle leur demande de remettre continuellement sous les yeux de ces enfants les exemples des devoirs qu'ils doivent remplir et des vertus qu'ils doivent pratiquer.

Elle sait trop combien est persuasive la leçon rehaussée, complétée par l'exemple, pour ne point demander l'une et l'autre à tous ceux que Dieu a daigné honorer des glorieuses fonctions de la paternité et de la maternité.

Souffrez donc, parents des enfants que le ciel a visités et comblés de ses dons en ce jour, souffrez qu'après leur avoir recommandé d'être fidèles aux leçons de la divine sagesse, si fréquemment rappelées par nous, nous vous recommandions, à vous aussi, d'être fidèles à leur prêcher, d'exemple et de parole, ces indispensables leçons.

Ah ! sachez-le bien, en faisant cela, vous n'aurez pas travaillé en vain, vous n'aurez pas jeté une semence stérile. Cette semence, tombée dans une terre aussi bien disposée que l'est, à cette heure, l'âme de chacun de ces enfants, cette semence germera et donnera des fruits. Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle devait tomber sur une terre ingrate, du moins pourriez-vous, devant Dieu et aussi devant les hommes, vous rendre le témoignage que vous avez rempli, consciencieusement et fidèlement, le devoir sacré qui vient de vous être rappelé !

III

Mes frères, il est rapporté, au 1er Livre des Rois [1], qu'un homme et une femme du pays d'Ephraïm, unis ensemble par les liens du mariage, obtinrent du ciel un fils du nom de Samuel, dont la naissance fut l'objet d'une joie d'autant plus grande, qu'elle avait été plus ardemment désirée. Lorsque cet enfant eut été sevré, ratifiant un vœu qu'ils avaient formé dès avant sa naissance, Anne et Elcana l'offrirent au Seigneur et le lui consacrèrent, afin qu'il lui appartînt sans retour.

Pères et mères, qui avez eu le bonheur, en ce jour, d'accompagner à l'autel de leur première communion les enfants accordés, il y a onze ou douze ans, par le ciel à vos vœux, il vous reste, à cette heure, un acte d'une extrême importance à accomplir, pour couronner dignement cette inoubliable journée.

Cet acte est celui-là même que la vertueuse Anne et son digne époux Elcana accomplirent jadis : l'acte d'offrande et de consécration de vos enfants au Seigneur.

Faut-il vous rappeler que Dieu est le souverain Maître, qu'à lui tout appartient, et que tout ce dont nous disposons ici-bas, nous n'avons pas le droit de nous l'approprier, mais nous avons le devoir de lui en faire hommage ?

Ces enfants qu'il vous a donnés, ne sont vôtres que d'une certaine manière et dans une certaine mesure. Il vous les a donnés. Que dis-je ? Il n'a fait que vous les prêter. Lui seul étant le maître unique et universel, c'est vers lui seul que tout doit tendre, à lui seul que tout doit revenir.

C'est donc un élémentaire devoir que celui qui consiste à lui rendre ce qui lui appartient, ou plutôt à reconnaître son souverain domaine sur nous-mêmes et sur tout ce qui nous entoure.

Ce devoir, remplissez-le, en ce moment, dans toute la plénitude de votre foi et de votre soumission à l'autorité, à la souveraineté divine.

Mais Dieu ne veut pas de vous un abandon absolu, une renonciation complète à ces enfants si tendrement aimés. S'ils lui appartiennent, s'il a le droit d'en disposer comme il lui plaît, s'il peut vous en demander le sacrifice entier et définitif, ainsi qu'il le fait parfois lorsqu'il veut s'attacher exclusivement ces enfants, — ainsi qu'il le fit jadis pour le jeune Samuel, — il ne pousse pas si loin toujours, ni pour tous, ses justes exigences. Il se contente de voir ses droits sacrés pratiquement reconnus par l'offrande de ces enfants et leur consécration radicale à son service.

C'est cette offrande et cette consécration qu'il vous demande, par ma bouche, de lui faire en ce moment.

Qu'est-ce à dire ? sinon qu'il veut être servi par ces enfants, voir son nom béni et respecté, sa loi sainte observée, ses enseignements suivis et pratiqués par eux.

Qu'est-ce à dire ? sinon qu'il veut être le principe dirigeant de leur activité, le centre de leurs affections, le but de tous leurs actes, la raison suprême de toute leur conduite.

Qu'est-ce à dire encore ? sinon qu'il veut que vous affirmiez votre désir de seconder ses desseins en lui confiant ces enfants, en les plaçant sous l'influence féconde de son action toute-puissante, en lui en abandonnant la direction, en lui en recommandant la formation.

En somme, cela équivaut à dire : Seigneur, soyez le maître, le guide et le sauveur de ces enfants. Qu'ils soient à vous, bien à vous, pour toujours attachés à votre service, fidèles à observer votre loi, appliqués à vous plaire, vivant enfin de telle sorte, qu'ils puissent un jour partager votre gloire et votre bonheur éternels.

Ah ! mes frères, il y va de votre intérêt même, de votre meilleur intérêt, croyez-moi, à faire au Seigneur cette offrande. En vérité, à qui pourriez-vous mieux confier le soin temporel et l'avenir éternel de ces chers enfants ? *Custodiens parvulos Dominus !* [1] Si le Seigneur les garde, ces petits,

[1] I Reg., I et II.

[1] Ps. CXIV, 6.

nul ne pourra leur nuire, ni nuire à leur bonheur. S'ils se laissent diriger par lui, ils ne s'égareront pas. S'ils s'appuient sur lui, ils ne tomberont pas. S'ils l'aiment de tout leur cœur, ils trouveront auprès de lui la satisfaction de tous leurs désirs. S'ils le servent ici-bas, ils règneront avec lui là-haut.

Et pour vous-mêmes, quel motif d'espérance et de confiance, quelle source de paix, que la seule pensée de savoir vos enfants dirigés, soutenus par Dieu, aimés de lui et comblés de ses grâces !

Et quelle source de joie que cette autre pensée, non moins consolante, qu'un jour, dans la béatitude céleste, ces enfants reconnaissants vous béniront de les avoir, tandis qu'ils étaient sur la terre, offerts et consacrés au Seigneur qui réjouit leur jeunesse, et qui les abreuvera de son éternelle félicité !

IV

Mes frères, la Sainte Ecriture, au livre de la Genèse [1], relate le jugement porté jadis par le Seigneur sur son serviteur Abraham : « Je sais, dit-il, qu'il ordonnera à ses enfants et à sa maison de garder la voie du Seigneur, et de pratiquer l'équité et la justice. Aussi le Seigneur accomplira-t-il, à cause d'Abraham, toutes les promesses qu'il lui a faites. »

Or le Seigneur avait promis à Abraham de le bénir dans sa postérité, de le faire chef d'une nation nombreuse et puissante, ajoutant qu'en lui seraient bénies toutes les nations de la terre [2].

Le Seigneur fut fidèle à sa promesse, parce que, de son côté, Abraham fut fidèle à pratiquer la loi divine et à la faire pratiquer à ses enfants et à toute sa maison.

Prenant occasion de ces paroles et de ce fait, je m'adresse à vous, parents chrétiens, dont les enfants ont, ce matin, pour la première fois, reçu le Dieu dont Abraham reçut jadis les promesses, et je vous dis : Voulez-vous être bénis de Dieu ? Voulez-vous être heureux dans ce monde et dans l'autre ?

Imitez Abraham : imitez sa fidélité à Dieu ; imitez sa sollicitude et son zèle à maintenir ses enfants dans la voie de l'équité et de la justice, dans la crainte et l'amour du Seigneur.

C'est là le grand devoir des parents chrétiens ; et ce qui les rend tels, c'est leur fidélité à ce devoir. Malheur à qui le néglige ! Celui-là se condamne à recueillir dans sa postérité les fruits amers de sa négligence. S'il est vrai, comme l'affirme Jésus-Christ, qu'un mauvais arbre ne peut pas porter de bons fruits [3], il n'est pas moins vrai qu'une éducation sans principes chrétiens ne peut aboutir qu'au mépris de Dieu ou, tout au moins, à l'indifférence à l'égard de ses droits et à la négligence des devoirs qui en découlent. Or, qu'est-ce qu'une vie qui n'a point pour base la foi et pour règle la loi divine ? N'est-ce pas une vie sans direction et sans soutien ; livrée à la merci de toutes les passions du dedans et de toutes les sollicitations du dehors ; une vie aboutissant à la perte du seul bien et du seul bonheur désirables ?

Hélas ! il ne nous est que trop souvent donné, à l'heure actuelle, de constater les tristes, les lamentables et désastreux résultats de cette éducation anti-chrétienne, ou, si l'on préfère, de cette éducation neutre, si puissamment préconisée par les ennemis de Dieu et de son Christ !

Pères et mères ici présents, ce n'est pas vous qui acceptez cette neutralité impie dans l'éducation. Dieu merci ! vous avez l'intelligence des graves devoirs et, par suite, des graves responsabilités que vous impose votre paternité. Aussi avez-vous eu à cœur, jusqu'ici, d'élever vos enfants dans la connaissance de Dieu, le respect de son autorité et l'observation de sa loi. Nous ne saurions trop vous en féliciter. En agissant de la sorte, vous avez agi selon les principes de l'élémentaire justice chrétienne et aussi dans le sens de vos meilleurs intérêts, en même temps que pour le plus grand bien de vos enfants.

Laissez-nous vous exhorter à continuer à ces derniers votre sollicitude et vos soins dévoués, et, à mesure qu'ils avanceront dans la vie, à les maintenir, par la parole et par l'exemple, dans la voie du bien où vous les avez guidés et soutenus jusqu'à ce jour.

Heureux serez-vous, je le répète, car les promesses faites par Dieu à Abraham seront réalisées pour vous comme elles l'ont été pour lui.

INSTRUCTIONS POUR LE LENDEMAIN DE LA PREMIÈRE COMMUNION

A la messe d'action de grâces

I

Sapientia perseveravit mecum.
J'ai persévéré dans la sagesse.
(Eccle., II, 9.)

Vous connaissez, mes jeunes amis, ce mot charmant d'un pieux enfant au soir de sa première communion : « La première communion, c'est une journée du ciel passée sur la terre » ; et cet autre mot, d'un enfant aussi, auquel on demandait ce que c'est que le ciel : « Le ciel, dit-il, c'est une première communion qui ne finira jamais. »

Mes chers enfants, il ne tient qu'à vous que votre vie soit un enchaînement de journées du ciel passées sur la terre, et que votre première communion ne finisse jamais.

Comment le pouvez-vous ? Et quel en est le moyen ?

[1] Gen., XVIII, 19. — [2] *Ibid.*, 18. — [3] Matth., VII, 17.

Le moyen vous est indiqué dans un mot qu'il faut faire entendre à vos oreilles, qu'il vous faudra surtout graver profondément dans vos cœurs. Ce mot, c'est : *la persévérance.*

I

La persévérance ! Que veut dire ce mot ? Il vient du latin : *pergere versus*, et il exprime une tendance, un mouvement vers un but.

Persévérer, c'est donc tendre, sans interruption ni défaillance, vers le but de la vie.

Ce but, quel est-il ? Il est double : il y a le but naturel, et il y a le but surnaturel de la vie.

Le premier, pour vous, chers écoliers, c'est la science à acquérir, c'est une situation honorable à atteindre, c'est une fortune à réaliser, c'est le bonheur terrestre à posséder.

Le second, c'est l'acquisition des vertus chrétiennes et, par elles, l'acquisition de la perfection surnaturelle ; c'est, finalement, le bonheur éternel du ciel.

Mes chers enfants, pour arriver au but naturel de la vie, les hommes se donnent beaucoup de mal, s'imposent beaucoup de gêne et de sacrifice... Il n'en est pas toujours ainsi, pour arriver au but surnaturel de la vie. Quel malheur, mes enfants ! car, comme le disait en son langage énergique le général de Sonis, « nous sommes des âmes, et c'est à quoi il faut penser. »

Vous, du moins, pensez-y, enfants chrétiens, et, au lendemain de votre première communion, après avoir renouvelé les promesses sacrées de votre baptême, soyez résolus à tendre, avant tout et toujours, au but surnaturel de la vie. C'est en cela, sachez-le bien, que consiste la persévérance.

II

Faut-il vous énumérer les motifs qui vous pressent d'en agir de la sorte ? J'en exposerai les trois principaux.

1° *L'honneur* est le premier de ces motifs. Vous avez promis fidélité à Jésus-Christ, en disant, la main sur l'Evangile et à la face du ciel et de la terre pris à témoins : Je m'attache à Jésus-Christ pour toujours. — Vous avez donc donné votre parole. Cette *parole donnée* est devenue pour vous une *parole d'honneur*. Retirer cette parole, y manquer dans la suite, serait parfaire à l'honneur, violer un engagement sacré, briser un contrat irrévocable.

2° *La reconnaissance* vous oblige à la persévérance. Sans parler des bienfaits sans nombre dont Dieu vous a gratifiés jusqu'à ce jour, des grâces de choix dont il vous a, pour ainsi dire, comblés, songez donc, chers enfants, au don sans pareil qu'il vous fit hier matin ! C'est le don de l'amour, d'un amour qui a franchi toutes les limites de ce qui est possible à l'homme. — Or l'amour appelle l'amour, non un amour quelconque, un amour d'un instant, mais un amour durable et invariable, un amour constamment appliqué à plaire à celui que l'on veut payer de retour, un amour enfin qui fasse dire au chrétien qui en est animé, comme autrefois au grand Apôtre : « Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ ? »

3° Un troisième motif vous oblige à la persévérance : c'est *votre propre intérêt*. Qu'est-ce à dire, chers enfants ? Quel est votre intérêt, votre principal et, pour parler exactement, votre unique intérêt ? Quel est-il ? C'est que vous sauviez votre âme, que vous vous rendiez dignes, ici-bas, de la vie éternelle et, en attendant la félicité du ciel, que vous jouissiez sur la terre de la paix de l'âme, fruit d'une bonne conscience et avant-goût de cette félicité.

Si donc vous voulez obtenir ces biens au-dessus de tous les biens, soyez persévérants, car ceux-là seuls ont la paix de l'âme ; ceux-là seuls aussi, dit l'Esprit-Saint, seront sauvés, qui auront persévéré jusqu'à la fin [1]. Point de paix, au contraire, pour les âmes changeantes ; point de bonheur, ni en ce monde ni en l'autre, pour ceux qui n'auront pas eu la force de tendre sans relâche vers le but surnaturel de la vie.

III

Avant de finir, mes enfants, et comme bouquet spirituel des saintes réflexions qui vous ont occupés durant les jours bénis que nous avons passés ensemble sous le regard de Dieu, laissez-moi vous indiquer, en quelques mots, les moyens qui assureront votre persévérance chrétienne.

Placez, en premier lieu, *la prière*. Elle est, je vous l'ai dit au commencement de votre retraite, le moyen d'obtenir la grâce de Dieu, cette grâce sans laquelle nous ne pouvons rien faire ; elle est la clé qui ouvre les trésors de la munificence infinie ; la communion de notre être à l'être même de Dieu. Qui prie prend le moyen de devenir meilleur. Qui prie sauve son âme.

Joignez à la prière *la vigilance*. C'est la recommandation expresse du Sauveur : « *Vigilate et orate* » [2]. Veillez sur vous et veillez autour de vous. Vous portez en vous-mêmes tout un monde de passions perverses et d'inclinations vicieuses qu'il faut sans cesse réprimer et redresser. Autour de vous, les ennemis de vos âmes épient toutes les occasions de vous nuire et de compromettre vos intérêts éternels. Donc, *vigilate*, faites bonne garde et ne vous laissez pas surprendre.

Autre moyen souverain, assuré, de persévérance : *la réception assidue des sacrements*. Dans les combats de la vie, on peut être vaincu. Hélas ! les défaites, à votre âge, ne sont point rares. Au chrétien qui tombe, *la confession* offre la grâce de relèvement. Pour ne plus retomber, pour sortir victorieux de la lutte, *la communion* offre la grâce de résistance et de triomphe. Soyez donc fidèles, jeunes chrétiens, à vous approcher de l'une et de l'autre, soit pour réparer vos chutes, soit pour les prévenir. Grâce à ces moyens, fidèlement employés, vous pourrez, comme le saint roi Salomon, vous féliciter d'avoir persévéré dans cette sagesse qui résume en elle-même tout bien

[1] Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. (Matth., x, 22.)
[2] Matth., xxvi, 41.

et toute perfection : « *Sapientia quoque perseveravit mecum* [1]. »

Je finis, chers enfants, en vous recommandant, une fois encore, de placer toute votre confiance en la très sainte Mère de Jésus, qui est aussi la vôtre. Saint Bernard a dit ces rassurantes paroles, que je vous laisse comme une promesse de persévérance et de salut éternel : « *Devotus Mariæ nunquam peribit :* le chrétien dévot à Marie ne périra jamais. »

II

Manete in me... Manete in dilectione mea.

Demeurez en moi... Demeurez dans mon amour.

(Joan., xv, 4 et 9).

Tel est, mes enfants, le désir que vous exprime, telle est la demande que vous adresse, à cette heure, Celui qui, hier, se donna à vous pour la première fois.

Voilà ce qu'il réclame de vous, en retour de tout ce qu'il vous a donné en se donnant à vous.

« *Manete in me.* Demeurez en moi. » Hier, il vous ouvrit tout grand son cœur. Il vous a dit : Entrez !

Vous lui aviez aussi ouvert le vôtre. Vous l'y avez reçu par la sainte communion.

Mais, en réalité, c'est bien plutôt lui qui vous a reçus et qui, en s'unissant sacramentellement à vous, vous a fait entrer dans les puissances de son être, plus encore que vous ne l'avez introduit dans le vôtre.

Pour être exact et traduire fidèlement ses propres paroles, je dirai que ce fut une sorte de compénétration : lui en vous, vous en lui, car, a-t-il dit, « celui qui mange ma chair et boit mon sang, celui-là habite en moi, et moi je demeure en lui. *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo* [2]. »

Est-il besoin de dire que, quant à lui, il veut demeurer en vous ? Non qu'il ait besoin de vous pour être heureux, mais parce que vous avez besoin de lui pour être heureux vous-mêmes. Comme à Zachée, il vous dit : « *In domo tua oportet me manere* [3] : il me faut demeurer dans la maison de votre âme, car sans moi, sachez-le bien, vous ne pouvez rien faire, *sine me nihil potestis facere* [4]. Ne savez-vous donc pas que je suis la voie, la vérité et la vie, *ego sum via, et veritas, et vita* [5], et que sans moi on s'égare dans les ténèbres de l'erreur et la nuit de la mort ? »

Mais, chers enfants, en même temps qu'il veut demeurer en vous, il veut, de votre part, la réciprocité d'union avec lui et de séjour en lui. « *Manete in me,* vous dit-il : Demeurez en moi. » — Demeurez en moi par l'orientation habituelle, continuelle, de vos pensées vers moi ; demeurez en moi par la grâce sanctifiante et par la pureté de votre vie ; demeurez en moi par l'union sacramentelle fréquemment renouvelée à la Table sainte ; demeurez en moi par l'habitude de puiser en moi l'inspiration de tous vos actes et de les rapporter finalement à moi.

Ah ! qu'il est bon, qu'il est doux de vivre ainsi dans une société continuelle avec Celui qui est notre raison d'être, la source de tout bien, le principe de toute félicité ! « *Esse cum Jesu dulcis est paradisus* [1] ; être avec Jésus, c'est le paradis ! »

Et c'est pour vous faire participer, dès ici-bas, aux joies du paradis, que Jésus vous dit : « *Manete in me,* demeurez en moi. »

Et il ajoute, pour mieux préciser encore sa pensée, son désir : « *Manete in dilectione mea ;* demeurez dans mon amour. »

D'après ces paroles, demeurer en Jésus, c'est donc l'aimer, c'est établir en lui le centre de ses affections.

Mais comprenez bien, mes enfants, ce que ce mot signifie et ce que c'est qu'aimer Jésus.

Aimer Jésus, c'est observer sa loi ; c'est suivre ses conseils ; c'est se conformer à ses exemples ; c'est mettre tous ses soins à lui plaire ; c'est vivre en parfaite conformité de volonté avec lui.

Voilà, chers enfants, ce que Jésus vous demande.

Voyez donc si vous voulez répondre à son désir. Il y va de votre bonheur temporel et éternel...

Ah ! pourriez-vous un seul instant hésiter ? A Jésus donc qui vous dit : Demeurez en moi, demeurez en mon amour, répondez par ces paroles de nos saints Livres : *Unam petii a Domino, hanc requiram : ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ* [2] ; je ne demande au Seigneur qu'une chose, et cette chose, que je poursuivrai toujours de mes désirs, c'est d'habiter tous les jours de ma vie dans sa maison, c'est-à-dire en son cœur, asile assuré, océan de toute grâce, séjour de paix et de vrai bonheur. *Hæc requies mea* [3]. Oui, c'est dans ce cœur que je veux chercher et que je trouverai mon repos ; c'est dans ce cœur, objet préféré de mon propre cœur, que j'habiterai : *Hic habitabo, quoniam elegi eam* [4].

III

Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.

Affermissez et achevez, ô mon Dieu, ce que vous avez fait en nous.

(Ps. LXVII, 29).

Mes chers enfants,

Vous voilà au comble de vos désirs. Jésus-Christ s'est donné à vous. Il est descendu dans vos cœurs

[1] Eccle., II, 9. — [2] Joan., VI, 57. — [3] Luc, XIX, 5. — [4] Joan., XV, 5. — [5] *Ibid.*, XIV, 6.

[1] *Imit. Chr.*, lib. II, cap. VIII, 2. — [2] Ps. XXVI, 4. — [3] Ps. XXXI, 14. — [4] *Ibid.*

de douze ans. Ces cœurs, à l'heure actuelle, sont tout remplis, tout débordants d'amour... Ils n'aiment que lui, ou du moins, ils ont pour lui un amour sans égal.

En vous regardant, et en voyant sur vos fronts, dans vos yeux, dans toute votre physionomie cette expression de joie, de pureté, de paix qui vous transfigure, je ne puis me défendre d'un sentiment d'admiration, et ne point m'écrier : Que vous êtes beaux ! que vous êtes grands ! que vous êtes bons, chers et heureux enfants, amis privilégiés de Jésus !

Et c'est parce que Jésus devait s'unir à vous, c'est parce qu'il est venu en vous, que vous êtes si beaux, si grands et si bons !...

Comment, dès lors, me défendre aussi d'un désir qui résume tous ceux qui peuvent être formés pour votre bonheur ? Comment comprimer sur mes lèvres une prière toute prête à en jaillir : *Confirma hoc, Deus!*

Seigneur Jésus, confirmez, consolidez, rendez stable, inébranlable tout ce qui, dans ces chères âmes d'enfants, a besoin d'être fortifié et conservé : leur foi, leur confiance en vous, leur pureté, leur volonté, leur résolution de vous plaire et de vous demeurer fidèles !

Daignez donc, ô Jésus, sceller pour toujours l'union que vous avez contractée avec ces enfants !

Vous êtes venu en eux. Restez-y !

Que dis-je ? Y rester ? Mais n'est-ce pas là votre plus ardent désir ? A chacun de ces enfants ne dites-vous pas, comme jadis au publicain Zachée : « *In domo tua oportet me manere* [1]. Je veux demeurer en eux, faire de leur âme mon séjour de prédilection ici-bas ! »

Mais, ô Jésus, si je suis sûr de vous, je ne le suis point autant d'eux. Ils sont si jeunes ! Ils sont si frêles ! Ils sont si exposés à changer, à se laisser séduire, entraîner loin de vous !

J'ai peur pour eux ! J'ai peur que, dans un moment d'oubli, d'imprudence, de folie, ils ne se séparent de vous et que, par le péché, ils ne vous expulsent de leurs cœurs, de ces cœurs dont vous êtes, à cette heure, l'unique maître.

J'ai peur que la perspective trompeuse des vaines joies du monde ne les fasse, tôt ou tard, s'ennuyer en votre compagnie ; que votre amour ne suffise plus à leurs cœurs avides de celui des créatures ; qu'ils n'en viennent à se dégoûter des joies pures et saines que leur offre votre service, votre table eucharistique...

J'ai peur, Seigneur ! J'ai peur pour ces enfants !

Ah ! *confirma*, affermissez donc leur foi, leur amour, leur vertu !

Fortifiez leurs cœurs contre les séductions du monde ; fortifiez leurs volontés dans l'accomplissement de tous les devoirs ; ces existences encore si fragiles, établissez-les dans la voie du bien et les y maintenez sans défaillance.

[1] Luc, XIX, 5.

Au besoin, si ces enfants qui sont tout à vous aujourd'hui, venaient, demain, à s'éloigner de vous, ah ! charitable Pasteur, Père miséricordieux des prodigues, ramenez les brebis vagabondes au bercail, et les fils égarés à la maison paternelle !...

Faites plutôt, Seigneur, que sans faire la douloureuse expérience de l'infidélité, tous vous demeurent tendrement affectionnés, et que, après vous avoir dignement servis ici-bas, ils vous soient unis à jamais là-haut ! Ainsi soit-il !

IV.

Tene quod habes : ut nemo accipiat coronam tuam.

Gardez avec soin ce que vous avez, et ne laissez pas ravir votre couronne.

(Apoc., III, 11).

Mes chers enfants,

Je voudrais, dans ce dernier entretien, vous adresser une de ces paroles qui restent profondément empreintes dans l'âme, comme un avertissement, une recommandation du ciel.

Je n'en trouve pas de plus appropriée à la circonstance qui nous réunit au pied des saints autels, que celle que vous venez d'entendre : *Tene quod habes : ut nemo accipiat coronam tuam.*

« *Tene quod habes.* Gardez ce que vous avez. » Or, qu'avez-vous, mes enfants ? Vous avez l'Eucharistie. Hier, vous l'avez reçue pour la première fois. La sainte Eglise vous l'a confiée. Elle est à vous.

Or, qu'est-ce que l'Eucharistie, et, la possédant, que possédez-vous ?

Vous possédez toute grâce, toute vertu, tout bien, toute sainteté. Car vous possédez Jésus, Celui en qui sont contenus tous les trésors de la sagesse, de la science, de la puissance, de la bonté et de la sainteté divines : *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ Dei* [1]. Vous possédez, par conséquent, Celui que l'Evangile nomme le trésor inépuisable : *Thesaurum non deficientem* [2] ; Celui de qui l'apôtre saint Paul disait, dans un élan d'admiration et de reconnaissance : « *Omnia Christus* [3] : en Jésus-Christ nous avons tout ! »

Or, Jésus-Christ, vous l'avez ; il s'est donné à vous dans l'Eucharistie, et de lui vous pouvez dire avec le Psalmiste : « *Quoniam tu mecum es* [4] : Il est avec moi ; » et avec l'Epouse du sacré Cantique : « *Inveni quem diligit anima mea* [5] : j'ai trouvé Celui qu'aime mon âme ; » j'en dispose comme d'un bien qui m'est propre, comme d'un trésor que je puis négocier.

Ah ! vous dirai-je, gardez-le : *tene !* gardez-le bien, cet incomparable trésor. Ne vous en dessaisissez à aucun prix. Ne vous le laissez pas ravir,

[1] Apoc., XIX, 16. — [2] II Timoth., IV. 8. — [3] Col., II, 3. — [4] Luc., XII, 33. — [5] Col., III, 11.

ne l'échangez pas contre les prétendus biens que vous offre le monde. Ce serait sottise, ce serait folie, ce serait irréparable malheur !

Prenez garde, vous dirai-je encore avec l'apôtre saint Jean, prenez garde qu'un autre reçoive votre couronne : *Ut nemo accipiat coronam tuam.*

Cette couronne, quelle est-elle ?

C'est la couronne de grâce et d'honneur que Jésus-Christ a déposée sur vos jeunes âmes en s'unissant à elles, sous la forme eucharistique ; vraie couronne royale qui vous associe à la dignité du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs : *Rex regum, Dominus dominantium* [1].

C'est aussi la couronne éternelle de justice et de gloire que Dieu réserve à ceux qui auront conservé la foi et combattu ici-bas le bon combat [2] ; couronne dont l'Eucharistie est le gage, selon la promesse que Jésus-Christ en a faite : « *Qui manducat hunc panem vivet in æternum :* celui qui mange ce pain vivra éternellement [3]. »

Sachez-le bien, mes chers enfants, cette double couronne, Satan veut vous la faire perdre et, dans ce but, il ne négligera aucune tentative. Encore une fois, *tene quod habes,* gardez en vous Jésus. Gardez, renouvelez en vous sa grâce eucharistique ; par elle vous résisterez à Satan ; par elle enfin vous mériterez d'être un jour éternellement couronnés.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXI

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

I. — Le Christ a souffert

Saint Pierre nous donne ici à entendre que Jésus-Christ a enduré toutes sortes de souffrances, et c'est la vérité. Le prophète annonçant ce mystère d'amour appelait Jésus-Christ l'homme de toutes les douleurs : *Nous l'avons vu,* disait-il, *et il n'avait pas un aspect agréable ; méprisé et le dernier des hommes, homme de douleurs connaissant l'infirmité ; son visage était caché, et, méprisé, nous l'avons compté pour rien.* (Is., LIII, 2-3). Aussi le divin Sauveur pouvait-il s'écrier : *O vous qui passez par le chemin, voyez s'il est une douleur semblable à la mienne !* (Lam., I, 12).

Considérez son corps. *De la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a en lui rien de sain : c'est blessure, meurtrissure, plaie enflammée, qui n'a été ni bandée, ni pansée, ni adoucie par l'huile.* (Is., I, 6). Tout a été employé pour le tourmenter, excepté le feu, dont Dieu se sert pour exercer ses vengeances : les cordes, les chaînes, les fouets, les épines, les clous, la croix.

Quant aux peines de son âme, combien sont-elles encore plus grandes ! Ce sont des opprobres et des humiliations, des calomnies et des blasphèmes ; c'est l'envie des scribes et des pharisiens ; c'est le reniement de saint Pierre et la perfidie de Judas ; ce sont les Juifs qui demandaient sa mort.

De qui n'a-t-il pas souffert ? Tous les hommes se sont réunis contre lui, comme s'il eût été l'ennemi commun de tous. Ceux qu'il avait spécialement aimés, qu'il avait comblés de bienfaits, qui avaient été témoins de ses miracles, entendu sa parole ; ceux dont il avait guéri les infirmités ; tous, grands et petits, princes des prêtres et anciens de la nation, tous se sont réunis pour le faire souffrir, tous ont trempé leurs mains dans son sang, tous l'ont traité comme le dernier des hommes. Aussi pouvait-il dire : *Je suis un ver et non un homme, l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple.* (Ps. XXI, 6).

Enfin, quel mal avait-il fait pour endurer de si grandes souffrances ? Nous pouvons répondre avec tout le peuple qui était témoin des guérisons miraculeuses qu'il opérait : *Il a bien fait toutes choses : il a fait entendre les sourds et parler les muets.* (Luc, VII, 37). C'est le témoignage que le bon larron lui rendait en disant à son compagnon : *Si nous souffrons, c'est justice, nous recevons ce que nos actions méritent ; mais celui-là n'a fait aucun mal.* (Luc, XXIII, 41). Et nous aussi, quand nous souffrons, ayons le courage de redire cette parole au pied de notre crucifix, et sachons porter nos peines avec patience, car saint Pierre nous dit : *Si, faisant le bien, vous souffrez patiemment, c'est un mérite devant Dieu.* (I Pier., II, 20).

SAINT CYPRIEN : « Reconnaissez la miséricordieuse bonté du Sauveur envers les Juifs : il essaie, jusqu'à sa dernière heure, de rassembler sous son aile la nation qui égorgeait les prophètes, toujours en révolte contre son Dieu. La veille de sa passion, au pied de la croix, avant que son sang coulât, avant de subir une mort cruelle, quel débordement d'injures supportées avec sérénité ! Ici, le Dieu au nom duquel nous flagellons Satan et ses anges, est déchiré par une honteuse flagellation. A celui qui couronne de guirlandes immortelles le front du martyr, une couronne d'épines ! A celui qui distribue des palmes aux athlètes victorieux, d'injurieux soufflets ! A celui qui couvre les hommes d'un vêtement d'immortalité, plus de vêtements terrestres ! A celui qui a préparé le pain de la vie et mêlé la coupe du salut, le fiel pour nourriture, le vinaigre pour breuvage !

« Est-ce tout ? L'innocent et le juste, que dis-je ? l'innocence, la justice suprême est assimilée à de vils brigands ; la vérité succombe sous des témoignages menteurs ; le juge à venir est jugé ; le Verbe éternel se laisse conduire à l'autel du sacrifice, sans proférer une seule plainte ! Et tandis qu'à l'aspect de la croix les astres se troublent, les éléments se confondent, la terre tremble, et que le soleil, pour ne pas éclairer le forfait des Juifs, dérobe soudain sa lumière et voile son front, un Dieu, sans se plaindre ni s'émouvoir, retient captifs, du moins à l'époque de sa passion, tous les rayons qui pourraient trahir sa majesté ! Il endure patiemment tous les

[1] Ps. XVII, 4. — [2] Cant., III, 4. — [3] Joan., VI, 59.

affronts, afin que la patience nous apparaisse dans Jésus-Christ avec le sceau de la perfection.

« Est-ce tout ? Il ouvre ses bras à ses meurtriers quand ils se convertissent et reviennent à lui. Toujours affamé de pardon et de salut, sa patience et sa bonté ne ferment l'Eglise à personne. Voilà des ennemis, des blasphémateurs, des persécuteurs implacables de son nom. Qu'importe ! Qu'ils pleurent leurs crimes, qu'ils le reconnaissent publiquement : dès lors, non seulement la réconciliation leur est acquise, mais même la participation au céleste héritage. Quoi de plus patient et de plus miséricordieux ? Celui qui a versé le sang de Jésus-Christ trouve la vie dans le sang de Jésus-Christ ! Telles sont les souffrances du Sauveur et telle a été sa patience [1]. »

II. — Pour nous

Jésus-Christ, qui était sans péché, n'avait point à souffrir, et s'il a souffert, c'est pour nous.

Qu'est-ce à dire ? — Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, tant pour ceux qui vivaient de son temps que pour ceux qui l'avaient précédé ou qui devaient exister après lui, tant pour les apôtres que pour les fidèles, quelle que soit leur vocation ou leur condition. Saint Paul le disait : *Le Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux, mais pour Celui qui est mort pour eux.* (II Cor., v, 15).

Qu'est-ce à dire encore ? — Jésus-Christ est mort pour nous donner une preuve de son amour. Il le disait : *Personne n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis.* (Jean, xv, 13). C'est par amour qu'il s'est fait homme et c'est par amour qu'il est mort sur une croix. Un seul de ses soupirs eût suffi pour racheter tout l'univers, et s'il a souffert jusqu'à la mort de la croix, c'est pour nous montrer combien il nous aimait ; et chacun de nous peut dire avec saint Paul en voyant Jésus-Christ sur la croix : *Il m'a aimé et il s'est livré lui-même pour moi.* (Gal., ii, 20).

Qu'est-ce à dire encore ? — Jésus-Christ a voulu souffrir et mourir sur la croix, non seulement pour nous délivrer de la mort éternelle et nous procurer la vie, mais il a voulu nous *refaire* d'une manière parfaite et nous rendre abondamment tous les biens que nous avions perdus. *Moi je suis venu*, disait-il, *pour que mes brebis aient la vie et qu'elles l'aient plus abondamment, car je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.* (Jean, x, 10). Aussi nous pouvons nous écrier avec le Psalmiste : *Le Seigneur est plein de miséricorde et en lui il y a une abondante rédemption.* (Ps. cxxix, 7).

Qu'est-ce à dire enfin ? — Jésus-Christ a souffert à notre place, nous tous qui étions destinés à la mort éternelle par suite du péché du premier homme et de tous les péchés que nous devions commettre. Etant sans péché, il est mort pour nos péchés : *Le Christ est mort une fois pour nos péchés, le juste pour les injustes.* (I Pier., iii, 18). Si les hommes ont vu seulement Jésus-Christ gravissant la colline du Calvaire et tombant à terre sous le poids de sa croix et de ses douleurs, le prophète au contraire avait vu un mystère ineffable dans ce désolant spectacle d'une victime marchant vers le lieu de son supplice, et il disait : *Il a été lui-même blessé à cause de nos iniquités, il a été brisé à cause de nos crimes ; le châtiment, prix de notre paix, est tombé sur lui ; et par ses meurtrissures nous avons été guéris. Nous tous, comme des brebis, nous avons erré, et le Seigneur a mis sur lui l'iniquité de tous.* (Is., liii, 5-6).

Et maintenant nous pouvons redire avec l'Apôtre : *Le Christ ayant opéré la purification des péchés, est assis à la droite de la Majesté, au plus haut des cieux.* (Hébr., i, 3).

Saint Bernard : « Seigneur, Père saint, abaissez les yeux de votre sanctuaire et de votre suprême habitation des cieux et regardez cette hostie sacrée que vous offre notre grand Pontife, votre saint Fils le Seigneur Jésus, pour les péchés de ses frères, et calmez votre courroux qu'excite la grandeur de notre malice. Voici la voix du sang de Jésus notre frère qui crie vers vous de la croix. D'où vient, Seigneur, qu'il y est suspendu ? Il dit qu'il y est suspendu parce que le passé pour vous est comme le présent. Reconnaissez, ô Père, la tunique du véritable Joseph votre Fils. Hélas ! *une bête cruelle l'a dévoré.* (Gen., xxxvii, 33). En sa fureur elle souille son vêtement et toute sa beauté des traces de son sang. Mais voici que, couronné de gloire et d'honneur, placé à la droite de Votre Majesté, il se présente pour nous devant votre face ; car il est notre chair et notre frère. Jetez la vue, Seigneur, sur la face de votre Christ, qui vous a obéi jusqu'à la mort ; que ses blessures ne cessent jamais de frapper votre regard, et souvenez-vous combien il vous a donné de satisfaction pour nos péchés. Mettez, Seigneur, dans une balance, d'un côté les péchés par lesquels nous avons mérité la colère, et d'un autre le supplice que votre Fils innocent a souffert pour nous : les souffrances vous paraîtront plus pesantes et vous engageront à répandre sur nous votre miséricorde beaucoup plus que nos iniquités à retenir, dans votre colère, vos bontés pour les empêcher de venir sur nous. Que toute langue vous rende grâce, Seigneur Père, pour l'extrême étendue de votre bonté, vous qui n'avez pas épargné votre Fils unique bien-aimé, mais l'avez livré à la mort pour nous tous, afin que nous l'eussions comme un avocat fidèle devant vous dans les cieux.

« Et à vous, Seigneur Jésus, ami jaloux et plein de force, quelles actions de grâces vous rendrai-je ? Comment vous remercier dignement, moi, homme, cendre, poussière et vile image ? Qu'avez-vous dû faire pour mon salut, que vous ne l'ayez déjà fait ? Vous avez perdu votre âme dans le trépas, afin de me rendre la mienne que j'avais perdue. C'est ainsi que vous m'avez lié par un double bienfait, car je vous suis redevable et pour ce que vous avez donné et pour ce que vous avez perdu à cause de moi. Aussi je veux et je dois vous aimer de tout mon cœur, de toute mon âme et de toute ma force [1]. »

[1] *De Bono Patientiæ*, cap. vi et seq., éd. Migne, t. II.

[1] Sermo *De Vita et Passione Domini*, n. 13-15, trad. Vivès.

III. — Vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces

Le disciple parle ici comme avait parlé le Maître au soir de la cène : *Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme vous m'avez vu faire.* (Jean, XIII, 15). Rien de plus évident. Si nous reconnaissons Jésus-Christ pour notre maître, nous devons reproduire les leçons qu'il nous a données : *Il suffit au disciple qu'il soit comme son Maître.* (Matth., X, 25).

Mais quel exemple Jésus-Christ nous a-t-il laissé ? — Il nous le dit : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, et porte sa croix chaque jour, et me suive.* (Luc, IX, 23). Vous voulez, n'est-ce pas, le suivre jusqu'au ciel ? Eh bien, allez le rejoindre sur le chemin du Calvaire ; comme lui vous renoncerez à vous-même et vous porterez votre croix.

Quel exemple nous a-t-il encore laissé ? — Lorsque Jésus commença à découvrir à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem pour y souffrir beaucoup de la part des Juifs, Pierre le reprit disant : *A Dieu ne plaise, Seigneur ! cela ne vous arrivera point. Mais Jésus, se retournant, dit à Pierre : Retire-toi de moi, Satan; tu es un scandale pour moi, parce que tu ne goûtes pas ce qui est de Dieu, mais ce qui est des hommes.* (Matth., XVI, 22-23). Et vous aussi, lorsque vous verrez la souffrance venir à vous, ah ! ne vous en rapportez point à toutes les voix qui, en vous et autour de vous, chercheraient à vous inspirer des murmures ou des résistances contre la volonté de Dieu, mais répondez comme Jésus-Christ a répondu à son disciple.

Quel exemple enfin Jésus-Christ nous a-t-il laissé ? — Quand il était sur la croix, sur le point de mourir, et que ses ennemis l'accablaient d'outrages et d'injures, il leva un regard suppliant vers le ciel, et pria, disant : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* (Luc, XXIII, 34). Et vous aussi au milieu des souffrances et des tribulations qui vous viennent des créatures, n'oubliez point de redire la prière de votre Sauveur pour tous ceux qui vous font du mal.

Mais vous pensez peut-être qu'il ne vous est point possible de suivre ses traces, et vous dites : *Qu'est-ce que l'homme pour suivre le roi son créateur ?* (Eccl., II, 12). Car comment découvrir les traces de Dieu ? *Il est plus élevé que le ciel et plus profond que l'enfer.* (Job, XI, 7-8). — Mais il ne s'agit point ici de ses miracles, de ses œuvres divines, de ses mystères : vous avez à imiter ses exemples de vertus, ses actions communes de la vie, et la manière dont il a supporté les souffrances qui résultent de notre condition sur la terre. Voilà les vestiges que nous devons suivre, et nous aurons toujours occasion d'avoir à souffrir la pauvreté, les calomnies, les persécutions, les tentations, les maladies, et la mort qui nous est réservée.

Saint Augustin : « Nous avons à supporter deux sortes d'ennemi, celui que nous voyons et celui que nous ne voyons pas. L'ennemi visible, c'est l'homme ; l'invisible, c'est le démon. Aimons l'homme, défions-nous du démon ; prions pour l'homme, prions contre le démon et disons à Dieu : *Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que l'homme m'a foulé aux pieds.* (Ps. XV, 1). Ne craignez pas si l'homme vous a foulé aux pieds. Donnez votre vie ; vous n'avez été fait raisin que pour être foulé. Cet homme qui vous tourmente est le démon que Jésus-Christ désigne dans le saint Evangile sous le nom d'*homme ennemi.* (Matth., XXIII, 28). C'est encore tout homme éloigné des saints, dont le démon se sert pour vous faire souffrir. Que celui qui est foulé n'éprouve aucune défaillance, sachant bien quel est celui qu'il doit invoquer et dont l'exemple doit le rendre fort. Le Christ a été la première grappe écrasée sous le pressoir. (Is., LXIII, 3). De cette grappe foulée au jour de la passion, a coulé le vin incomparable qui enivre les âmes. (Ps. XXII, 5). Que le corps regardant la tête, dise donc : *Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que l'homme m'a foulé aux pieds tout le jour ; il m'a combattu et rempli de tribulations.* Tout le jour, en tout temps. Que nul ne dise : Nos pères ont eu des tribulations, il n'en existe pas pour nous. Si vous croyez être exempt de tribulations, vous n'avez pas encore commencé à être chrétien. Et que deviendraient les paroles de l'Apôtre : *Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffriront persécution ?* (II Tim., III, 12). Si donc vous ne souffrez aucune persécution pour Jésus-Christ, craignez de n'avoir pas encore commencé à vivre pieusement en Jésus-Christ. Au contraire, en commençant à vivre pieusement en Jésus-Christ, vous êtes entré dans le pressoir, préparez-vous à subir la pression ; mais gardez-vous d'être un raisin desséché, dont la pression ne fasse rien sortir [1].

« D'ailleurs si vos ennemis ont traité de la sorte le Seigneur lui-même, que le corps ne se repose pas des douleurs que la tête a souffertes avant lui, afin que le corps soit étroitement uni à la tête. Votre Seigneur a été méprisé, et vous voudriez être honoré par ceux qui se sont éloignés des saints ? Ne cherchez pas à obtenir ce qu'il n'a pas obtenu avant vous : *Le disciple n'est pas au-dessus de son maître, ni l'esclave au-dessus de son possesseur.* (Matth., X, 24). S'ils ont appelé le père de famille Béelzebub, combien plus donneront-ils ce nom à ses serviteurs ? *(Ib.,* 25). Tous leurs desseins tendent à votre ruine et à vous éloigner de votre Dieu [2]. »

[1] *In Ps.* LV, n. 4, trad. Vivès.
[2] *Ib.*, n. 8.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 3 aprilis 1901.

† Sebastianus, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. Maitrier.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXVII. *Pour la fête de sainte Monique :* Sainte Monique théologienne, 289.

Les litanies de la sainte Vierge, *Entretiens à des jeunes filles.* — XXX. *Causa nostræ lætitiæ,* 293.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXII. Pour le 3e dimanche après Pâques *(in I Petr.,* II, 11-12), 297. — XXIII. Pour le 4e dimanche *(in Jac.,* I, 19), 300.

Courtes instructions pour la prière du soir. — L. Jésus, de retour à Capharnaüm, guérit un paralytique, 303.

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXVII

POUR LA FÊTE DE SAINTE MONIQUE

Sainte Monique théologienne

La conversion d'une âme est un miracle de la grâce, miracle qui nécessite et la toute-puissance et la toute bonté de Dieu. Cette vérité apparaît clairement dans la conversion de saint Augustin, dont la vie, plus mouvementée que celle de beaucoup d'hommes, ressemble cependant à la nôtre, par les mêmes tentations, les mêmes sollicitations, les mêmes erreurs et souvent les mêmes entraînements.

C'est le matérialisme qui lui fait perdre la foi. N'est-ce pas la pierre d'achoppement de la plupart de vos fils et de vos maris? Quel est le culte qui prévaut dans ce monde, qui les attire, où ils se complaisent, où souvent ils sombrent, sinon le culte de la jouissance, ou de l'argent pour se procurer la jouissance? Vous savez quelles furent ce que j'appellerai les manœuvres de sainte Monique pour ramener son Augustin à Dieu, c'est-à-dire à l'honnêteté et au devoir. Elle prie, elle raisonne, elle instruit, elle pleure surtout, puis elle suit à Milan le fugitif qui espérait lui échapper, elle le conduit à saint Ambroise qui le reçoit, l'accueille, mais ne le presse point. Le grand évêque, qui avait l'expérience des âmes, n'ignorait point qu'elles doivent se déterminer librement, et qu'elles ne sont pas libres tant qu'elles demeurent enchaînées par les passions. Augustin doute, mais surtout il est retenu par les liens de la volupté. Au pied de la chaire d'Ambroise, il réfléchit, il s'étonne de la beauté de l'Evangile, de la simplicité des chrétiens qui croient avec une candeur admirable, mais d'une foi raisonnée, du charme des cérémonies liturgiques, de l'éloquence pénétrante des psaumes qui crient à Dieu notre misère et notre repentir. Il voit la lumière, mais il hésite devant la vertu. Dieu alors lui inflige des chutes nouvelles qui le font rougir de lui-même, de sa lâcheté, de ses inexcusables lenteurs; il lui met sous les yeux les exemples des pieux solitaires et du célèbre rhéteur Victorin qui dit un jour résolument à Simplicien : « Allons à l'église! Moi aussi je veux devenir chrétien! [1] » Alors, après avoir rompu avec ses passions et son malheureux passé, il se lève, lui aussi, à la voix d'un enfant, ou plutôt d'un ange, qui chante et répète en cadence : « Prends, lis! Prends, lis! *Tolle, lege!* [2] » il ramasse à ses pieds le livre des Epîtres de saint Paul, l'ouvre et tombe sur un passage décisif qu'il a lu vingt fois sans le comprendre, et qui cette fois lui pénètre jusqu'au fond de l'âme.

Il est changé, converti, et je dis que c'est un grand miracle, car je considère les obstacles qu'il lui a fallu franchir, et je les trouve humainement insurmontables ; les chaînes qu'il lui a fallu briser, et elles étaient si puissamment forgées et nouées par d'impérieuses et amollissantes habitudes, que seule la grâce de Dieu pouvait les rompre.

Enfin elles sont rompues et il se sent libre, et il est heureux, et il court vers sa mère comme un enfant pour lui raconter sa joie. « Elle exulte, elle triomphe, et elle vous bénissait, Seigneur, vous qui êtes assez puissant pour faire plus même que nous ne demandons et ne concevons [3]. »

Comment décrire l'allégresse de la pieuse Monique qui voit enfin ses efforts couronnés, son œuvre accomplie, parfaite, le rêve de ses longues prières réalisé? Cependant elle ne sera pleinement contente que le jour où son Augustin recevra le baptême; elle va le préparer maintenant à cet acte solennel. Pour cela elle lui *procurera un lieu de retraite* où il puisse réfléchir, prier dans la solitude avec ses amis qui se sont convertis avec lui. Elle l'y accompagnera, elle sera au milieu d'eux comme Marie dans le Cénacle au milieu des apôtres, et elle-même *lui fera faire sa retraite* en quelque sorte par ses entretiens élevés, ses saintes exhortations.

A l'école de sainte Monique, vous apprendrez comment il faut parler à vos Augustins, quel langage il convient de leur tenir, et que vous devez attirer souvent leur attention sur les vérités fondamentales : le *but de la vie* et le *vrai bonheur* qui réside en Dieu seul, et non dans les choses périssables que nous laissons et qui nous laissent. Tel était le thème des discours de l'heureuse mère.

I

Vingt jours environ séparaient le brillant professeur d'éloquence des vacances qui terminaient l'année scolaire. Il était fatigué. Sa poitrine enflammée, ses poumons surmenés par le labeur littéraire excessif, par les efforts nécessaires de

[1] *Confess.*, lib. VIII, cap. 2.
[2] *Ibid.*, cap. 12.
[3] *Ibid.*

la parole publique, refusaient le service. Sa voix était moins claire, moins vibrante, et ne portait plus. Il lui faudrait donc renoncer à l'enseignement, aux triomphes oratoires, à la joie sans égale de faire pénétrer dans les intelligences la passion du vrai, dans les cœurs la passion du beau et du bien. Lui-même avoue qu'il en était attristé.

1. — Mais, ne devait-il pas au contraire descendre avec éclat de cette « chaire de mensonge, » alors que son âme remplie d'ardeur ne voulait plus que les seuls combats pour Dieu et pour l'Eglise? Il se le demanda. Toutefois avec son esprit si juste et si judicieux il comprit que l'intérêt moral de ses élèves exigeait qu'il restât jusqu'à la fin pour leur enseigner, même sous une forme profane, « la loi de Dieu, la paix de Dieu. » C'est le maître qui fait l'enseignement, et déjà sans doute ses cours suivis avec enthousiasme par toute la jeunesse cultivée de Milan et de l'Italie, étaient imprégnés d'un esprit nouveau plus élevé, plus pur, déjà chrétien.

D'autre part il est pauvre, il vit de son travail, de ses leçons, de sa chaire ; l'abandonner c'est se réduire presque à l'indigence. Cette nécessité toutefois ne paraît point le contraindre beaucoup : il a confiance dans la Providence ; et pour le moment il ne songe qu'à son âme, à la profession « solennelle » de foi chrétienne qu'il est résolu à faire, à son prochain baptême. Dans cet épuisement passager il voit la volonté de Dieu, qui lui impose miséricordieusement une retraite nécessaire afin qu'il devienne un homme nouveau, tout trempé de foi, de repentir et de charité. D'ailleurs son ami est là, le riche et généreux Romanien dont il élève tendrement le fils Licentius, et qui depuis longtemps le sollicite de se livrer uniquement à l'étude de la sagesse, lui promettant « non seulement de lui donner la liberté, mais de venir la partager avec lui [1]. »

Vous avez deviné déjà que c'est Monique qui cherche la solitude, le doux nid où ils pourront à la fois se reposer et prier ensemble en famille, avec leurs amis. Un homme dévoué à Augustin, Verecundus, lui prête sa villa très bien située sur le penchant d'une colline avec des ombrages pleins de fraîcheur et une vue superbe sur les Alpes et les Apennins. Lui-même ne se rend pas auprès des néophytes, il traînait un boulet : son épouse, vertueuse pourtant, mais point fervente, et qui l'empêchait d'avancer jusqu'au terme où le christianisme vous sépare du monde mauvais. Dieu lui pardonna sans doute en faveur de sa charité et aussi à cause des prières d'Augustin, il lui envoya d'abondantes lumières, et quelque temps après il mourait « chrétien et fidèle [2]. »

2. — Non seulement sainte Monique choisit une retraite charmante, mais elle y amène une société d'élite. C'est le propre des mères de se complaire à orner le berceau de leurs enfants. Elle entend que le berceau spirituel de son Augustin soit pourvu de tous les agréments pour le corps, pour l'esprit, pour l'âme surtout. Nous voyons à Cassiacum, Navigius, le second fils de sainte Monique, qui l'a suivie, nature douce, contemplative, aimante mais effacée ; puis Adéodat, le fils d'Augustin, âgé de quinze ans à peine, « le fils de son péché, » ainsi qu'il l'appelle, mais qu'il aimait d'un amour unique, et dont le génie naissant l'effrayait. « Seigneur, s'écrie-t-il, vous l'aviez bien doué ! » Mais Dieu ne devait pas le lui laisser : il l'enleva quelque temps après, à la première fleur de l'âge, de peur sans doute que le péché ne flétrît son âme si pure, et cet enfant laissa dans le cœur de son père une immense douleur, sans doute, mais le parfum précieux et doux de l'innocence [1].

Il y avait encore Alype, l'ami intime qui avait connu les mêmes incertitudes, mais non les mêmes orages ; Licentius, le fils de Romanien, un jeune poète d'un talent facile, d'une âme délicate et bonne ; et Trigetius, un autre jeune homme d'un esprit élevé, passionné pour l'histoire, la joie en personne, et qui apportait la note gaie de la bonne jeunesse parmi cette société de choix. Ne reconnaissez-vous pas là les attentions maternelles, et ce coup d'œil du cœur qui ne se trompe jamais ? Si Jésus a promis d'être au milieu de ceux qui sont réunis en son nom, comme il se complaisait dans cette compagnie de Cassiacum rassemblée pour parler de Lui, pour le mieux connaître et le mieux aimer ! Que de grâces Dieu répand parmi ces chères réunions, où il est facile de se sauver, de s'édifier, car on subit les heureux entraînements du bien, comme, hélas ! ailleurs on subit les tristes entraînements du mal avec une déporable facilité. Rappelez-vous ceci, pour vous et pour les vôtres : les mauvaises compagnies vous perdent à tout âge. Il n'est pas un seul moment de la vie, fût-on plein d'expérience et d'années, où l'on puisse se dire en sécurité : « Je puis fréquenter telle personne qui est perverse, je puis lire tel livre qui est mauvais. » C'est toujours présumer de ses forces, c'est toujours être imprudente et téméraire, car au moment où vous vous croyez assurée dans la vertu, dans les idées saines, Dieu retire sa main, il vous soustrait sa grâce dont vous êtes indigne, et vous tombez. J'ai vu des vieillards, chrétiens jusqu'à soixante-dix ans, et qui soudain sont devenus impies avec de faux amis, après avoir lu des livres infâmes ou haineux, et qui sont morts dans leur impiété, les malheureux !

3. — Telle n'était point la petite société de Cassiacum. Depuis qu'ils aimaient Dieu, et qu'ils cherchaient de bonne foi la vérité, comme ils s'aimaient ! Cet amour embaume leurs cœurs, et ce parfum remplit toutes les pages où Augustin raconte ces heures bénies, tout ensoleillées de la grâce du ciel. Mais c'était Monique qui était l'âme de leurs réunions. « Elle avait soin de nous, dit-

[1] *Contra Acad.*, lib. II, cap. 2.
[2] *Confess.*, lib. IX, cap. 3.

[1] *Ibid.*, cap. 6.

il, comme si elle eût été notre mère à tous, et elle était notre servante comme si elle eût été notre fille à tous [1]. » Elle était là, ne les quittant point, leur imposant par sa présence une plus délicate réserve, leur apportant sa foi virile, l'expérience de l'âge, son amour maternel, sa piété chrétienne [2], dons précieux qui devenaient le patrimoine de tous. Elle les faisait prier, et bien que saint Ambroise leur eût conseillé la lecture d'Isaïe, elle, plus clairvoyante, j'allais dire plus surnaturelle, comprit que le livre d'Isaïe deviendrait bien vite un sujet d'étude et qu'ils avaient besoin surtout d'un livre de prière. Elle leur mit donc hardiment les Psaumes de David entre les mains, ces cantiques de foi, ces chants pieux qui excluent tout esprit d'orgueil, qui nous montrent le fond de notre faiblesse, notre déplorable fragilité, qui pleurent et nous font pleurer nos péchés. « Quels cris je poussais vers vous en redisant ces psaumes ! comme ils m'enflammaient d'amour pour vous ! avec quelle ardeur j'aurais voulu les faire retentir dans tout l'univers contre la folie du genre humain ! Et cependant on les chante dans le monde entier, et il n'est personne qui puisse se soustraire à la chaleur de votre grâce [3]. »

Il se plaisait surtout à commenter le beau psaume *Cum invocarem,* et l'on ne saurait redire avec quelle éloquence, quels transports, quels désirs du ciel ! « Et je criais dans mon cœur : « O vivre dans la paix ! O vivre en Dieu ! » *O in pace! O in idipsum !* » Il commençait en effet à se reposer tranquille sur le sein de Dieu. Soudain il avait trouvé une grande suavité dans la privation des bagatelles qui l'ensorcelaient autrefois. Ce qu'il craignait jadis de perdre, c'était pour lui une joie de le congédier. Ces riens captivants qui l'arrêtaient, Jésus les avait chassés de son cœur et il y était entré à leur place, y apportant une calme et souveraine félicité [4].

Maintenant sans doute vous comprenez pourquoi l'Eglise nous fait réciter et chanter les Psaumes de David. C'est la prière par excellence. David a occupé toutes les situations, depuis celle de berger jusqu'à celle de monarque puissant, il a pratiqué toutes les vertus comme il s'est laissé entraîner dans les plus grandes fautes, il a connu l'extrémité du bonheur et l'extrémité de l'infortune, quand chassé de son palais et de sa capitale par son fils il s'enfuit et essuie les basses injures d'un ennemi de sa race qui insulte à ses malheurs. Prince, il remporte de magnifiques victoires ; prophète, il pénètre jusqu'au sein de l'adorable Trinité où il entend le Père dire au Fils éternel de son amour : « Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis votre marchepied... Demandez-moi et je vous donnerai les nations en héritage. » Toutes ces révélations, comme ses tristesses et ses joies, il les redit dans son style inspiré, et quand nous récitons ses psaumes, nous nous servons de ses sentiments pour exprimer les nôtres, nous prions à l'aide de ses paroles, et surtout l'Eglise prie avec nous. Aussi ne saurais-je trop vous recommander de bien redire les psaumes des Vêpres et des Complies, les psaumes de la Pénitence, de les méditer, de vous les assimiler. Il n'est pas de meilleur aliment pour notre âme, et n'oublions pas qu'ils ont encouragé, consolé, fortifié, achevé de convertir saint Augustin, et fait les délices de sa retraite à Cassiacum.

[1] *Confess.*, lib. IX, cap. 9.
Cap. 6.
[3] *Ibid.*
[4] Cap. 1.

II

Heureuse solitude que celle-là. Augustin prie, il se reprend aussi à la littérature, mais désormais consacrée à Dieu seul, bien qu'il s'accuse d'y apporter encore dans le style « la superbe de l'école. » Le matin il médite, il étudie, il écrit ; le soir les amis se réunissent et il veut que sa mère prenne la présidence. Elle refuse doucement d'abord en disant : « Est-ce qu'on a jamais vu une femme s'asseoir parmi des hommes ? » Mais il lui répondait : « Est-ce que la philosophie n'est pas l'amour de la vérité ? Or qui aime la vérité autant que vous ? Vous l'aimez plus que vous ne m'aimez moi-même, et cependant je sais tout votre amour pour moi. Ni la crainte, ni la douleur, ni la mort même ne sauraient vous détacher d'elle. Je ne puis donc que me déclarer votre disciple [1]. » Ces louanges effarouchaient sa modestie et elle se récria que « jamais il n'avait menti comme ce jour-là. » Cependant elle accepta d'assister à ces entretiens, où d'ailleurs sa présence était nécessaire. Ces jeunes gens, en effet, gardaient dans leur esprit mille obscurités qu'elle, chrétienne éclairée, dissiperait d'un mot. D'ailleurs elle avait une intelligence aussi pénétrante qu'élevée et qui se jouait parmi les difficultés les plus subtiles.

Ah ! que je voudrais vous voir traiter parfois dans votre famille, devant vos maris et vos enfants, les graves et vitales questions que posait Augustin et dont Monique trouvait toujours la claire solution !

1. — Le 13 novembre 386, le jour anniversaire de la naissance de saint Augustin, ils furent amenés naturellement à parler de la vie. *Qu'est-ce que la vie ?* Cette vie grossière, cette vie du corps, cette vie de jouissances éphémères mérite-t-elle le nom de vie ? Non, *la seule vraie vie, c'est la vie de l'âme.* Celle-là est pure, sans remords ni regrets, durable, immortelle.

— Mais l'âme n'a-t-elle pas un aliment qui lui soit propre ? demanda saint Augustin, et cet aliment n'est-ce pas la science, la vérité ?

— Oui, répondit sa mère, l'*âme ne se nourrit que par l'intelligence des choses, la science de la vérité* [2].

Un des jeunes gens, Trigetius, prétendait qu'il y a deux sortes d'âmes : les unes qui se nourrissent de vérité, les autres d'erreur. — Non, non ! ré-

[1] *De Ordine,* lib. x, cap. 11.
[2] *De Beata vita,* VIII.

pliqua Augustin, ma mère a raison, l'âme ne se nourrit que de vérité ; l'erreur est pour elle un poison qui l'affaiblit et la tue.

Comme c'est bien pris sur le vif ! Les hommes demeurent les mêmes, les jeunes gens demandent toujours à se repaître d'erreurs et d'illusions, de vanités et de scandales. Ils se laissent séduire, captiver par la feinte beauté du mal, et quand ils y ont goûté, ils se sentent atteints, brûlés d'une fièvre qui les dévore ; leur esprit est faussé, leur âme gâtée, ils sont diminués et le poison les consume, les acheminant vers la mort. Hâtez-vous alors de leur dire : « Non, l'erreur ne nourrit pas ! revenez à la vérité catholique, à la conduite chrétienne, à la foi de Jésus-Christ, si vous ne voulez pas mourir ! » Parlez-leur comme Monique parlait à ces néophytes mal affermis encore dans la religion, apprenez-leur que la seule vraie vie c'est la vie de l'âme, et que la seule nourriture de l'âme c'est toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

2. — L'entretien se poursuivit. *Quel est le but de la vie ?* Qu'est-ce que nous désirons ici-bas ? *C'est d'être heureux.* « Oui, nous voulons tous être heureux ! » s'écrièrent-ils en chœur. Mais *qui est heureux ?* Est-ce, demande Augustin, celui qui a tout ce qu'il veut ?

Ecoutez cette belle réponse de sa mère : « Oui, s'il veut le bien et qu'il le possède, il est heureux ; mais s'il veut le mal, quand même il posséderait cet objet de ses désirs, qu'il serait malheureux ! »

Et le fils d'applaudir à cette sublime parole : « O ma mère, vous avez atteint le sommet le plus ardu de la philosophie ! [1] » L'admirable femme se mit alors à développer sa pensée avec tant d'éloquence et de conviction qu'ils oubliaient son sexe et croyaient entendre un grand homme assis au milieu d'eux.

Sans doute sainte Monique était douée d'une pénétration qui touchait parfois au génie, mais ce qui augmentait son autorité et son ascendant, c'était sa dignité maternelle, fortifiée de la dignité de l'exemple. Toute mère est une femme de génie quand elle parle à ses enfants avec son cœur et avec sa foi, et que ceux-ci savent qu'elle croit, qu'elle pratique et qu'elle aime ce qu'elle dit.

Oui, qu'ils sont malheureux au sein de la jouissance qu'ils possèdent après l'avoir longtemps recherchée ! Comme leur conscience éclate en reproches et en gémissements ! comme leur esprit est rempli d'inquiétude ! Car ce bonheur, si on peut l'appeler ainsi, est illégitime, grossier, ne satisfait que les sens et laisse en détresse la meilleure partie de l'homme. Enfin nul n'ignore qu'il est passager, et à chaque instant on tremble de le perdre. Or celui qui craint peut-il être heureux ?

Ces raisonnements entraient dans l'âme de ces jeunes gens comme la pluie du matin pénètre dans une terre bien labourée. Mais sainte Monique craint qu'ils n'aient pas cependant une exacte idée du bonheur. Les choses périssables ne sauraient nous rendre heureux parce qu'elles ne demeurent pas et que les revers, la maladie, la mort nous les enlèvent soudain, alors que nous nous croyions assurés de les conserver. Cependant cette doctrine ne paraît pas suffisamment pure, élevée et juste à la noble femme qui a assumé la tâche d'instruire ces âmes de bonne volonté avides de l'entendre.

3. — Combien de personnes, même chrétiennes, dans notre siècle matérialisé, se disent parfois : « Ah ! si le bonheur d'ici-bas ne devait pas finir, je ferais volontiers sur cette terre mon paradis ! Que Dieu m'accorde assez d'années en ce monde, et je lui abandonne son ciel ! » Ces paroles qui sont de vrais blasphèmes, vous les avez entendues sûrement, et dans mon auditoire il est peut-être des âmes qui se sont arrêtées à de telles pensées. Aujourd'hui la matière prévaut tant sur l'esprit ! C'était déjà une des plaies du temps où vivait sainte Monique, époque de décadence, où dix siècles de grandeur finissaient dans l'anarchie, la barbarie et la boue. Les vieilles idées romaines jouisseuses ont passé dans notre sang vicié par la renaissance du paganisme au foyer de la Révolution. Continuons donc à nous instruire, afin de les chasser, si elles sont en nous, à l'école de sainte Monique.

— Non, disait Augustin, celui qui aime et qui possède des choses périssables ne saurait être heureux, car *il doit les perdre.*

— *Et quand même il ne les perdrait jamais,* s'écria tout à coup sa mère, qu'il serait sûr de ne pas les perdre, je dis qu'il serait encore malheureux, car l'âme ne se nourrit pas de ces choses-là. Et il serait d'autant plus malheureux qu'il serait plus indigent des vrais biens [1].

Comme Augustin insistait, disant : « Si cependant il avait toutes choses en abondance, qu'il sût mettre des bornes à ses désirs, en jouir avec décence et modération, est-ce qu'il ne serait pas heureux ? — Non, non ! répondit-elle, jamais ! Il pourrait trouver un certain bonheur dans la modération de son âme, jamais dans les choses de la terre ! »

— Admirablement répondu, s'écria Augustin, et l'on ne saurait mieux dire.

Et nous ne pouvons nous défendre de partager ses sentiments à l'égard de cette femme qui s'entendait si bien à expliquer ce qu'est la vie, ce qu'est le bonheur, quel est l'aliment de l'âme et où il faut chercher la seule félicité, là où l'âme sera pleinement rassasiée de la seule nourriture qui lui convienne, la possession de la vérité ici-bas, et de Dieu au ciel.

4. — Elle leur a dit l'homme qui n'est pas heureux, parce que rien ne saurait le satisfaire dans les jouissances de la terre. Maintenant, *quel est l'homme heureux ?* A cette question Adéodat fait une réponse bien digne du génie de son père :

[1] Omnis qui quod vult habet, beatus est? — Tunc mater : Si bona, inquit, velit et habeat, beatus est. Si autem mala velit, quamvis habeat miser est. — Cui ego arridens atque gestiens : Ipsam, inquam, prorsus mater arcem philosophiæ tenuisti. (*De Beata vita*, x).

[1] Hoc loco autem mater : Etiamsi securus sit ea se omnia non amissurum, tamen talibus satiari non poterit. Ergo et eo miser quo semper est indigus. (*Ibid.*, xi).

« C'est celui qui a Dieu en lui-même, et celui-là a Dieu en lui-même qui n'a pas l'esprit impur. Or il n'y a d'âme vraiment pure que celle qui aime Dieu et s'attache à lui seul. »

Ces mots : « L'heureux c'est l'homme qui a Dieu en lui-même, » font rêver Augustin. Celui qui cherche Dieu n'a pas Dieu en lui-même, puisqu'il ne l'a pas encore trouvé, qu'il ne le possède pas ! Il n'est donc pas heureux ? Ah ! cet état, ç'a été le sien ; c'est pourquoi il s'en émeut et donne cette décision à son jeune auditoire qui boit ses paroles : « Celui qui a trouvé Dieu l'a pour ami, et il est vraiment heureux. Celui qui le cherche l'a pour ami, et il est vraiment heureux. Celui qui s'éloigne de Dieu, entraîné par ses vices et ses péchés, non seulement n'est pas heureux, mais il n'a pas même Dieu pour ami [1]. »

Quel doux cénacle où la conversation se porte sur des sommets si proches de Dieu où les conduit et les garde la sainte femme ! Tous en sont émerveillés et Augustin prend soin de faire remarquer que cette admirable théologie elle l'a puisée en Dieu seul : « Voyez, dit-il, combien il est différent d'avoir étudié beaucoup de livres et de tenir toujours son âme unie à Dieu ! N'est-ce pas de cette union intime que procèdent toutes ces belles choses qui font notre admiration [2] ? » Et il résume ces doux entretiens en s'écriant : « Oh ! pensons à Dieu ! Cherchons-le, ayons soif de lui : il est le soleil intérieur qui resplendit en nous. Nous ne sommes encore ni sages ni heureux. Nous le serons, nous posséderons la félicité, nous en serons rassasiés, seulement lorsque nous connaîtrons pleinement et que nous aimerons de tout notre cœur le Père qui donne la vérité, le Fils qui est cette vérité, le Saint-Esprit par lequel on est attaché à la vérité ; ces trois qui ne sont qu'un pour les âmes éclairées de la vraie lumière ! » Alors sainte Monique récite le cantique de saint Ambroise : « O Trinité, enflammez nos cœurs qui prient ! *Fove precantes Trinitas !* » et ajoute : « Oui, voilà sûrement la vie bienheureuse qui est la vie parfaite, celle vers laquelle il faut courir avec une foi solide, une espérance courageuse, une ardente charité [3]. »

C'est ainsi que sainte Monique les instruit, les prépare au baptême en leur apprenant où est la vraie vie, le vrai bonheur, et tous l'écoutent. A coup sûr, de tous elle était la moins savante si l'on s'en tient aux connaissances qu'on puise dans les études humaines. Mais elle était la plus éclairée, car elle était illuminée des clartés chrétiennes. Et voilà comment, non seulement elle tient sa place dans cette assemblée distinguée, mais elle la domine, elle l'inspire, elle donne les plus justes solutions.

[1] *De Beata vita*, XXI.

[2] Videtisne, inquam, aliud esse multos variasque doctrinas, aliud autem animum adtentissimum in Deum ? Nam unde ista quæ miramur, nisi inde procedunt ? (*Ibid.*, XXVII).

[3] Hæc est nullo ambigente, beata vita, quæ vita perfecta est, ad quam nos festinantes posse perduci solida fide, alacri spe, flagrante caritate, præsumendum est. (*Ibid.*, XXXV).

Sachez bien que vous vous ferez écouter de même, le jour où vous parlerez sérieusement de ces graves sujets qui devraient être l'objet constant de vos méditations, soit à vos jeunes gens sur le seuil de la vie, soit à vos maris ou à vos pères sur le seuil de la maturité, de la vieillesse ou de la mort. Et c'est ainsi que vous gagnerez leurs âmes par votre prière, votre affection, votre autorité maternelle, votre influence saine, acquise au prix de vos vertus d'épouse, de fille, de mère et d'apôtre.

LES LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Entretiens à des jeunes filles

XXX

CAUSA NOSTRÆ LÆTITIÆ

La sagesse appelle la joie. Quand la conscience est pure, remplie de la grâce de Dieu, cela rayonne dans l'âme, qui se sent heureuse. Lorsque la Sagesse divine eut fixé son séjour en Marie, eut établi en elle sa demeure avec amour, la pieuse Vierge éprouva en elle-même une immense joie qui rayonna sur le monde. Elle devint la joie *du ciel*, la joie de *la terre*, et elle reste la seule joie de *nos cœurs*. Il régnait dans l'univers comme une vaste désolation ; elle apparut, semblable à l'aube qui se lève pure et souriante, et l'univers fut consolé, comme la terre l'est par l'apparition de l'aurore. De même nos âmes sont remplies de tristesse quand nous nous sommes éloignés d'elle, que nous ne la voyons plus parce que nous lui avons été infidèles, qu'elle luit visiblement pour les autres, mais plus pour nous. Seule Marie peut ramener en nous le bonheur qui a fui loin de nous par notre faute. *Causa nostræ lætitiæ.*

I

Un jour Marie apparut à sainte Brigitte. Le Sauveur Jésus était irrité contre les hommes, et elle s'appliquait par ses prières, par ses supplications maternelles, à détourner de nous sa colère. Alors elle vit le courroux du Fils de Dieu fléchir et il dit à sa mère : « Vous êtes la gloire et la reine des anges et de tous les saints, la divinité même a été consolée par vous ! »

1. — Dieu cherchait, en effet, à travers ce monde qui était sorti de ses mains, la pureté, la justice, l'innocence, la beauté morale ; il cherchait des âmes unies à lui par la pensée, par l'amour ; et il ne voyait que le vice, la cruauté, la souillure universelle. Tous se détournaient de lui. Pas un seul qui fît le bien devant ses yeux. *Omnes declinaverunt : non est qui faciat bonum.* Et il éprouvait devant ce déluge de perversité la même tristesse qu'aux temps de Noé, quand il se repentit d'avoir créé l'homme.

C'est qu'il nous avait conféré une prérogative redoutable : la liberté, et tous les hommes en avaient abusé. Cela ne vous paraîtra pas étrange si vous jetez un regard sur vous-mêmes, sur votre conduite, sur vos fautes habituelles. Est-ce que vous n'abusez pas, vous aussi, de la liberté que vous avez reçue ? Que de péchés, que de désirs de mal, que d'occasions dangereuses non pas évitées mais recherchées, et combien en est-il à qui il n'a manqué pour s'éloigner de Dieu et de la vertu, pour faiblir, que l'épreuve, que la circonstance décisive, peut-être souhaitée, qui fait succomber !

Ne nous étonnons point de cette tristesse de Dieu considérant son œuvre et la voyant si avilie, — comme un peintre qui verrait sa plus belle toile traînée dans la rue et souillée de boue. Il aimait infiniment sa créature et elle le blasphémait avec un ensemble diabolique.

Alors il aperçut Marie, aimante, immaculée, plus belle que l'aurore, plus pure que la brise du matin, plus angélique que les anges, qui lui apportait librement le tribut de son adoration et l'hommage de sa vie. Ce jour-là seulement « ses délices furent d'être avec les enfants des hommes, » car l'amour de Marie le consolait de toutes les idolâtries, ses admirables qualités, de tous les crimes de la terre. Le cœur de Dieu fut rempli de joie par Marie. Il la trouva si belle qu'il la choisit pour son épouse et pour sa fille, qu'il célébra par elle les noces de la divinité avec l'humanité, et qu'il voulut que son fils l'appelât joyeusement : « Ma mère ! »

2. — Les anges aussi se réjouirent. Il leur semblait que depuis la chute de Lucifer et de ses malheureux compagnons, le ciel était dépeuplé, si nombreuses étaient les places restées vides ! Ils étaient aussi comme une ruche sans reine. Souvent ils descendaient du côté de la terre où Dieu avait placé une magnifique créature faite à son image, puis ils remontaient au ciel, découragés de la stérilité humaine.

Or voici que leur apparaissait une femme d'une beauté sublime et sans rivale, d'une splendeur qui faisait pâlir les séraphins, comme le soleil fait évanouir les étoiles. Sa race nombreuse repeuplait les cieux dévastés, et quand elle viendrait pour régner à jamais sur eux, avec quelle allégresse ils la salueraient comme leur reine ! quelle félicité dans la ruche céleste !

Bénie par les anges, elle le sera aussi par tous les saints. C'est ce qu'explique clairement cette parole : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, » qui a été redite également par l'ange et par sainte Elisabeth : par l'ange au nom de l'Eglise du ciel, par sainte Elisabeth au nom de l'Eglise de la terre, par elle relevée et ressuscitée.

II

Joie de la terre.

1. — Grand fut le désespoir de nos premiers parents quand ils furent bannis du paradis terrestre. Leur conscience les faisait horriblement souffrir, ils se souvenaient de ce qu'ils avaient quitté, bonheur intime, félicité profonde de voir Dieu, de converser avec lui et d'être purs ; maintenant il leur semblait qu'ils entraient en enfer.

Ils n'eussent point porté cette indicible épreuve sans une grâce signalée de la bonté divine. Or quelle fut cette grâce ? C'est saint Vincent Ferrier qui nous l'apprend. Après avoir dit cette parole de condamnation au serpent : « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa race et la tienne, » Dieu révéla à Adam et à Eve « que la divinité elle-même naîtrait d'une Vierge très sainte qui leur procurerait un bien beaucoup plus grand que celui qu'ils avaient perdu [1]. » Ils conçurent alors un immense désir de la voir avec un immense espoir. Dieu les sauva, leur pardonna à cause d'elle, parce qu'elle avait en eux son principe de vie. Ils furent consolés, ils furent absous, c'est pourquoi nous croyons, avec saint Fulgence, que « par Marie, Eve est revenue à la bénédiction de Marie [2]. »

« Réjouissez-vous donc, ô Adam, notre père, s'écrie saint Bernard, réjouissez-vous, ô Eve notre mère ! Vous avez été comme nos meurtriers à tous, oui, plus tôt nos meurtriers que nos parents ; mais consolez-vous par votre fille et par une telle fille ! Si l'homme est tombé par la femme, il ne s'est relevé que par la femme. Aussi ce que l'apôtre dit de Jésus-Christ : « Comme tous meurent par « Adam, tous revivront aussi par Jésus-Christ » (I Cor., xv, 22), nous pouvons dire aussi : « Comme « tous sont morts par Eve, tous aussi ont été res- « suscités par Marie [3]. »

Joie des patriarches, qui furent préservés à cause d'elle, au dire de saint Bernardin de Sienne, Noé du déluge, Abraham du glaive des rois, Moïse de la tyrannie de Pharaon, et qui reçurent d'elle la rosée céleste qu'ils imploraient, le Juste tombé des cieux dans son sein. Joie des prophètes qui la virent et l'annoncèrent. Joie de ses pieux parents que sa venue au monde combla de bonheur. Joie des apôtres qu'elle instruisit quoiqu'ils fussent docteurs, qu'elle dirigea bien que l'autorité eût été dévolue à saint Pierre. Jean avait reposé sur la poitrine du Sauveur et y avait appris les secrets miséricordieux de son amour ; Paul avait été ravi au troisième ciel, et avait entendu des mystères qu'il n'est pas possible de redire. Mais la science de Paul n'était point comparable à celle de la sainte Vierge, et Jean connut d'elle, que saint Ambroise appelle « le réservoir des sacrements célestes, » ces vérités profondes sur la génération du Verbe qui plongent dans l'admiration ou dans l'extase les génies les plus élevés et les plus grands saints. « Elle était l'institutrice des apôtres, dit encore sainte Brigitte, car les apôtres venaient à elle, et elle leur révélait, leur expliquait par la raison tout ce qu'ils n'avaient point compris parfaitement lorsque Jésus leur

[1] Sermo de Conceptione Virginis.
[2] S. Fulgence, *De gloriis Mariæ*.
[3] Homilia super *Missus est*.

parlait [1]. » Aussi ne font-ils rien sans ses conseils ou sa direction.

Joie des premiers chrétiens qui, après l'Ascension, se sentent moins orphelins parce qu'elle est là, qu'elle les instruit, les console, les affermit au milieu des persécutions ; joie de tous les siècles, joie du genre humain tout entier, mais particulièrement des femmes qui l'appellent à plus juste titre leur sœur, puisqu'elles partagent son sexe, et qui lui doivent tant.

2. — A la suite du péché d'Eve, elles étaient frappées de défaveur et d'opprobre. Dans la société antique, elles ne comptaient pas, comme encore dans les sociétés que n'a point réchauffées et transformées le christianisme, elles demeurent un objet de mépris.

Mais Marie a paru, elle est la gloire de leur sexe, elle les a relevées, entourées d'honneur et de dignité. L'histoire du monde depuis Jésus-Christ n'est que le récit des grandeurs et des ascensions morales de la femme.

Aussi bien le Sauveur dans l'Evangile ne s'est jamais montré dur pour les femmes : jamais pour elles un mot d'amertume, de reproche ou de dédain, rien que des paroles de relèvement. C'est Madeleine qu'il défend devant Simon le pharisien et même devant ses apôtres : « Laissez-la. Pourquoi lui faites-vous de la peine ? Ce qu'elle a fait est bien. » (Marc, XIV, 6). C'est la belle-mère de Simon qu'il guérit ; la veuve dont il glorifie l'humble aumône ; la femme adultère à qui il se contente de dire, après avoir couvert de confusion ses accusateurs haineux : « Va et ne pèche plus » (Jean, VIII, 11) ; la Samaritaine frivole et jouisseuse qu'il subjugue par cette parole d'une tendresse infinie et d'une inexprimable tristesse : « Ah ! si tu savais le don de Dieu, et quel est celui qui te parle ! » (Jean, IV, 10). Il ne peut voir pleurer une mère, la veuve de Naïm, sans opérer en sa faveur, pour sécher ses larmes, le plus signalé des miracles. Une seule fois il paraît amer, dédaigneux pour une femme, pour la Chananéenne : il lui jette en plein visage une phrase aiguë qui semble tout d'abord une sanglante injure : « Il n'est pas permis de prendre le pain des enfants pour le donner aux chiens ! » Mais c'est afin de l'éprouver, afin de faire jaillir de ce cœur de mère un de ces cris de foi et d'humilité qui remueront les âmes jusqu'à la fin des siècles. Et quand elle s'est humiliée dans son néant, comme aussitôt il lui rend justice devant toute la foule : « O femme, votre foi est grande ! » Heureuse dureté qui a été suivie d'une telle glorification !

Il y a mieux. Impossible de lire l'Evangile sans se convaincre que Jésus-Christ a opéré sur-le-champ le relèvement de la femme. L'éducation des apôtres demeure imparfaite, on est même stupéfait de leur esprit obtus, de leurs raisonnements égoïstes, de la jalousie qui les anime et finalement de leur lâcheté. Pendant la Passion, je les cherche vainement auprès de leur Maître : le plus vaillant l'a renoncé trois fois, le plus aimé s'enfuit, les autres se cachent. Mais les femmes ne l'abandonnent pas, et Marie doit être fière de l'escorte dévouée qui l'accompagne partout. Elle peut s'évanouir : elle ne tombera pas misérablement sur le sol, des mains amies sont là qui la soutiendront ; elle peut gravir le Calvaire à la suite de son Fils : je vois à ses côtés le bataillon fidèle des Marie, des Marthe, des Madeleine ou des Suzanne. En chemin, Jésus a trouvé la main secourable de Véronique qui lui essuie le visage ; il n'est pas jusqu'à Procla, la femme de Pilate, qui n'ait eu des cauchemars à son sujet pendant la nuit douloureuse, et qui n'ait expédié un serviteur à son mari pour lui recommander d'être ferme et juste.

D'où vient cet héroïsme des femmes, sinon de la sainte avidité et de l'obéissance énergique avec lesquelles elles ont écouté les paroles, les ordres, les conseils du Sauveur ? Et pourquoi Jésus-Christ s'est-il montré si compatissant pour elles, sinon à cause de sa sainte mère, la bonne, la douce, la pieuse Vierge Marie ? Quelle joie pour vous d'avoir été ainsi privilégiées ! mais qui vous l'a value, cette joie, sinon Marie, cause de toutes nos allégresses ! *Causa nostræ lætitiæ.*

3. — Je ne fais pas difficulté d'ajouter que ces qualités, ces vertus fidèles des saintes femmes de l'Evangile ont persisté dans les femmes chrétiennes. L'œuvre de leur relèvement s'est perpétué. Elles ont plus de foi, plus de charité, plus de générosité que les hommes. Leur piété est — je ne dirai pas plus sincère, car l'homme pieux est d'une sincérité que rien ne surpasse, — mais plus tendre, plus voyante, plus sensible. Elles aiment à s'approcher des sacrements parce qu'elles se sentent fragiles et que là est la source de la force ; leurs convictions, leur cœur, les portent avec un irrésistible attrait vers le saint tabernacle ; dans leurs épreuves elles prient, elles supportent les fardeaux sans être écrasées jamais, elles s'élèvent, résistent et se transfigurent. Marie, qui a mis un rayon de sa joie à leur front, leur a déposé aussi au fond de l'âme des trésors d'endurance, de dévouement et d'espérance.

Elles sont généreuses, elles donnent tout leur cœur sans calculer, souvent sans réfléchir ; elles oublient que c'est une perle infiniment précieuse, qu'on ne doit pas confier au premier venu, qu'il ne faut donner qu'à bon escient ; mais quand elles le remettent entre les mains de Marie, il n'est pas de dévouement dont elles ne soient capables. Il pourra, ce cœur d'élite, être brisé, déchiré, meurtri, broyé : il n'en sortira pas une plainte, mais on en verra jaillir des sentiments de désintéressement qui étonnent, des flammes de charité qui ont consumé tout égoïsme, des ardeurs de martyrs. Et parmi ces meurtrissures et ces broiements, vous n'entendez retentir que des chants de joie et de reconnaissance.

L'Eglise reconnaît officiellement en quelque sorte cette qualité merveilleuse, cette vertu de générosité que le monde ne comprend pas ; elle recommande à Marie, dans une belle prière qu'elle

[1] Sainte Brigitte, *Révélations*, livre II, 2e partie.

a empruntée à saint Augustin, d'intercéder pour le sexe dévoué, *pro devoto femineo sexu*, dévoué à Dieu, à Marie, à la religion, à toutes les misères, à toutes les saintes causes pour l'amour de Dieu et de Marie.

Chez elles on ne rencontre guère les grands crimes qui déshonorent l'humanité, ou bien ils sont beaucoup moins fréquents que parmi les hommes ; la statistique elle-même leur rend hommage et prouve qu'elles commettent à peine le cinquième des délits réprimés par la société. Chez elles on ne voit ni les homicides, ni les duels, ni les violences, ni les rapines : elles n'arment pas leur bras d'un couteau pour assassiner les souverains. Si l'on juge du niveau moral par le nombre des crimes commis, elles sont certainement d'un niveau supérieur.

Cependant elles ne sont pas exemptes de passions, parfois même chez elles les passions sont plus impérieuses, plus irrésistibles en quelque sorte. Mais elles ont une foi plus vive, des principes religieux plus profonds ; elles fréquentent les sacrements, elles gardent fidèlement leur amour pour Marie, elles prient, elles résistent, elles luttent, elles se relèvent si elles tombent, alors que nombre d'hommes ont abandonné la prière, la lutte et, terrassés par leurs passions, demeurent misérablement par terre.

Aussi ne manque-t-il pas de graves autorités qui pensent qu'au ciel les femmes seront plus nombreuses que les hommes ; elles sont plus ferventes, plus pieuses, plus repentantes de leurs fautes ; la sainte Vierge leur a donné la grâce de voir Dieu ici-bas mieux que nous, de converser plus familièrement avec lui, de jouir d'une certitude plus intime de sa présence. Saint Ambroise va même jusqu'à prétendre qu'elles font surtout des péchés de fragilité et d'entraînement : « Eve même, dit-il, pécha plutôt par légèreté que par malice. »

Mais n'oubliez pas que ces précieuses qualités, vous les tenez de Marie, et si vous vous en réjouissez, réjouissez-vous en elle qui est la cause de votre joie.

III

Elle est la joie des cœurs.

Deux choses nous remplissent l'âme d'une saine et durable allégresse : le sentiment qu'on est dans la grâce de Dieu, et dans sa vocation.

1. — Etre en état de grâce ! Penser que Dieu vous regarde et qu'il vous trouve pures, que rien du moins ne le force à détourner ses yeux de vous ; vous dire aussi que vous pouvez contempler le ciel sans remords, que son azur des beaux jours ressemble à l'azur de votre âme ; que du haut du ciel les anges vous voient, que la sainte Vierge vous considère et qu'elle ne vous trouve pas indignes d'elle, que vous êtes dès maintenant marquées comme des habitantes de la cité des cieux, que vous n'avez qu'à attendre l'heure où la porte s'ouvrira pour que vous puissiez y entrer, y voir Dieu face à face, tous les saints, toutes les merveilles de là-haut, et pour l'éternité : se peut-il un bonheur plus doux, une félicité plus complète ? Comme saint Thomas a bien raison de dire que la grâce est le commencement de la gloire !

Mais qui vous procure la grâce, qui vous donne d'être dans cet état privilégié qui transforme pour vous la terre en un séjour céleste, sinon Marie qui est pleine de grâce, *gratia plena*, et que Dieu a établie la dispensatrice de la grâce ? C'est donc elle qui est la cause de cette joie des cœurs, de cette paix qui surpasse tout sentiment. *Causa nostræ lætitiæ.*

Aussi prenez garde de la laisser échapper, cette joie précieuse, au contact d'un monde malsain et par les fautes où vous entraînent tant de passions insinuantes ou violentes. Je vous en supplie au nom de Marie, ne restez pas alors dans cet état de péché où vous souffrez, où vous êtes mal à l'aise, où, comme Eve après sa faute, vous vous cachez, vous baissez les yeux, où Marie ne vous regarde plus qu'avec des yeux pleins de reproches. Revenez à Dieu par la prière, par le repentir, par une bonne et prompte confession, et rentrez ainsi dans la grâce de Marie.

2. — Une autre joie c'est d'être dans sa vocation, dans la voie où Dieu vous appelle. Or je n'hésite pas à dire que beaucoup de jeunes filles, beaucoup de personnes du monde, ne sont pas dans leur vocation.

Qu'est-ce que la vocation ? C'est l'appel de Dieu. Vous m'accorderez bien que la Providence conduit toutes choses, elle gouverne l'univers, il n'est pas une étoile qu'elle ne dirige, pas un brin d'herbe à qui elle ne ménage sa goutte de rosée. Mais qu'est-ce qu'une étoile ou qu'un brin d'herbe comparés à une âme intelligente ? Nous sommes des étoiles vivantes faites pour briller devant Dieu, l'aimer, pour le lui dire sans cesse. Il pense à nous toujours, il nous a tracé notre orbite comme aux astres du ciel, assuré de nobles destinées, mais à nous de les étudier, de les connaître ; et plus tard quand nous sommes entrés dans la carrière qu'il nous a prescrite, il nous accorde encore la dangereuse liberté d'en sortir. Aux mondes matériels qui ne pensent pas, il fixe, il détermine leur route ; aux hommes qui réfléchissent parce qu'ils sont doués de raison, il laisse le soin de la choisir et de la suivre.

Comment pouvons-nous la choisir ? Lui-même nous l'indique, il nous parle, il nous appelle par notre nom. Rien, semble-t-il, n'est plus facile que de l'entendre. Oui, il suffit d'écouter. Toutefois nous vivons dans un monde très bruyant, autour de nous la foule passe, s'agite et crie. La voix de Dieu retentit bien, mais elle est étouffée par les bruits assourdissants de la multitude. Alors, que faut-il faire ? Quittez la place publique, les milieux mondains et retirez-vous dans la solitude, dans cette chapelle pieuse où vous n'entendrez au fond de votre âme apaisée que la voix de Dieu et celle de Marie. Dieu vous parlera et vous lui répondrez.

Ah ! c'est une grande chose que la vocation, un point essentiel dans une vie, la sécurité de l'âme et la paix de la pensée. Priez donc ardem-

ment pour la connaître. Ici encore vous n'avez qu'à regarder votre modèle, la pieuse Vierge Marie. Que fait-elle au temple, pendant des années ? Elle étudie sa vocation. Dieu ne la lui révèle point tout d'abord, parce que le moment n'était pas venu ; il semble plutôt qu'il la lui dérobe, puisqu'elle lui demande, comme une grâce suprême, de devenir la petite servante de la mère du Messie. Il écoute ses prières, il attend pour les exaucer et lui indiquer ce qu'il veut d'elle, mais il la met sur le chemin.

Vous me direz peut-être que vous avez beaucoup prié et que vous ne savez toujours rien. C'est que l'heure de la lumière n'a pas encore sonné. Continuez à prier dans la solitude du cœur et du sanctuaire ; un jour, bientôt, la voix divine parlera. Permettez-moi cependant de vous donner un avis important. Prenez garde de substituer votre voix à celle de Dieu. Bien que vous ne connaissiez pas encore le but auquel il vous faut tendre, vous avez vos désirs, vos aspirations puissantes, vous caressez bien des rêves, vous nourrissez beaucoup de projets qui ne sont point les projets de Dieu. Et cependant vous vous y attachez avec obstination et vous finissez par vous figurer que vous devez les suivre. C'est la voix de l'homme et non celle de Dieu.

Qu'il est dangereux alors d'agir avec précipitation, par coup de tête ! Une jeune fille se croyait appelée au mariage, et je crois bien que c'était sa vocation. Ses parents mirent obstacle à ses désirs, parce que le parti ne leur convenait pas. Au lieu d'obéir, d'attendre et surtout de prier, elle dit : « Eh bien, puisqu'on m'empêche de me marier, j'irai au couvent ! » Et elle le fit, essayant de se persuader que ce coup de tête était un coup de la grâce. Elle entra dans un ordre cloîtré, où elle fut d'abord une religieuse exemplaire ; mais après quelques années elle comprit qu'elle n'était pas dans sa voie. C'était une nature pieuse, honnête, mais une tête faible ; elle fut prise de troubles étranges, de doutes, d'inquiétudes, de scrupules, et elle finit par en devenir folle, la pauvre enfant. Elle avait pris sa propre volonté, impérieuse et cabrée, pour la volonté de Dieu.

Combien d'autres par contre traînent dans le monde une existence traversée et malheureuse, qui s'arrêtent parfois dans la course pénible des années et se disent avec effroi : « Je ne suis pas à ma place ! Je n'ai pas assez prié dans ma jeunesse. Mes parents ont voulu me marier et je n'étais point faite pour le mariage ! »

Ils sont bien coupables ces parents qui contrarient ainsi les vues de la Providence et qui ignorent ce principe élémentaire que leurs enfants sont à Dieu d'abord, à eux ensuite. Pour vous, mes chères enfants, priez beaucoup afin de connaître votre voie. Vous êtes à l'âge décisif où il faut la choisir. Quand vous l'aurez trouvée, après avoir consulté Marie, cette vocation qui est la joie de la vie, vous lui rendrez de perpétuelles actions de grâces en lui redisant : « Vous êtes la cause de ma joie, de mon bonheur. » *Causa nostræ lætitiæ.*

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXII

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

I. — Je vous conjure, comme étrangers et voyageurs...

Combien saint Pierre a raison de nous rappeler notre véritable condition sur la terre ! Il nous semble que nous ne devons point quitter ce monde ; nous ne savons pas aller au-delà des espérances dont nous attendons la réalisation, et nous nous attachons à tout ce qui nous plaît, à tout ce qui nous procure quelque satisfaction, comme si nous n'avions pas à nous en séparer. Non, notre patrie n'est pas sur la terre. L'architecte et l'artisan de notre véritable demeure, c'est Dieu. Et pendant que nous nous fatiguons à nous préparer des jours de repos en ce monde, Jésus-Christ là-haut dans le ciel nous prépare une place, car il nous a dit : *Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père, et je vais vous préparer un endroit.* (Jean, XIV, 2). Saint Paul le savait bien, lorsqu'il écrivait aux Corinthiens : *Si cette maison de terre que nous habitons présentement se dissout, nous avons une autre maison construite par Dieu, non par la main des hommes, et éternelle dans les cieux. C'est pour cela que nous gémissons, désirant d'être mis en possession de notre habitation qui est du ciel.* (I Cor., V, 1-2).

Pourquoi ne partagerions-nous point cette espérance, en vivant comme des étrangers et des voyageurs ? Ah ! c'est qu'il faudrait suivre le chemin qui y conduit, et le chemin est pénible à notre nature, à notre mauvaise volonté. C'est que sur le chemin nous rencontrons des sacrifices, des peines et des devoirs qui vont à l'encontre de tous nos désirs, car *étroite et resserrée est la voie qui mène à la vie, large et spacieuse celle qui mène à la mort.* (Matth., VII, 13).

Mais quelle que soit notre volonté, bon gré mal gré, notre vie n'est rien autre que celle d'un étranger et d'un voyageur sur la terre. Que l'homme ne se fasse point d'illusion ; qu'il le veuille, qu'il ne le veuille pas, il est étranger ici-bas. Il laisse sa maison à ses enfants, c'est un voyageur qui la laisse à d'autres voyageurs. Votre père vous a cédé la place, vous la céderez vous-même à vos enfants. Mais l'essentiel est d'être des voyageurs qui marchent dans *la voie étroite et resserrée,* et qui s'éloignent de *la voie large et spacieuse.*

SAINT AUGUSTIN : « Il existe deux cités entièrement distinctes : la cité de ce monde et celle du paradis. Dans la première, le chrétien digne de ce nom ne cesse d'être un voyageur ; c'est dans la seconde qu'il obtient le titre de citoyen. Dans l'une les tribulations, dans l'autre le repos ; là les misères, ici le bonheur ; l'une nous soumet aux fatigues, l'autre nous donne le calme et la joie ; celui

qui vit mal dans la première, ne pourra jamais parvenir à la seconde. Nous devons être des pèlerins ici-bas, si nous voulons être admis dans la patrie céleste. Celui qui s'attache au monde et veut se faire du monde une patrie, n'aura pas droit de cité dans le ciel. Nous prouverons que nous sommes des pèlerins sur la terre, si nous aspirons à cette céleste patrie.

« Que personne ne se fasse illusion : ce n'est pas ici qu'est la patrie ou la cité des chrétiens ; ce n'est pas ici que les chrétiens peuvent trouver la véritable vie, l'éternelle béatitude. Celui qui cherche le bonheur sur la terre, ne l'aura pas dans le ciel. Le paradis est notre patrie, la Jérusalem céleste est notre cité, nous sommes les concitoyens des anges, nous avons pour parents les patriarches et les prophètes, les apôtres et les martyrs, le Christ est notre roi. Vivons donc pendant notre pèlerinage de telle façon que, tant que nous serons ici-bas, nos vœux soient dirigés vers cette patrie future. Celui qui consent à vivre dans le mal, n'a pas même le droit de la désirer [1].

« C'est pourquoi portez-vous à droite dans ce rude sentier dont l'heureux terme sera la vie. Ne vous laissez pas séduire ni captiver par la gauche. Là sans doute le chemin est large, orné de fleurs diverses ; mais ces fleurs sont bientôt flétries, et souvent cachent de venimeux reptiles, si bien qu'en courant à de faux plaisirs vous recevez une mortelle blessure. Oui, le chemin est large ; seulement il n'est pas long. Vous ne regardez que la route où vous marchez, et vous ne songez pas à quel séjour vous allez aboutir. Souvenez-vous de la manière dont le Christ s'est exprimé dans l'Evangile : *Large et spacieuse est la voie qui conduit à la mort, et nombreux sont ceux qui la suivent.* (Matth., VII, 13). Elle plaît, à la vérité, mais elle trompe. Que la voie droite ne vous cause ni tristesse ni frayeur. Sans doute elle est étroite ; mais elle n'est pas longue non plus. Ni l'une n'offre des joies durables, ni l'autre de durables labeurs. Par une ampleur bien vite parcourue, celle-là va s'enfoncer dans une prison éternelle ; par de courts défilés, celle-ci va s'épanouir dans les splendeurs éternelles. Je vous en conjure donc, vivons en ce monde comme des hôtes et des étrangers qui se regardent comme des citoyens du ciel [2]. »

II. — De vous abstenir des désirs charnels qui combattent contre l'âme.

Il le faut absolument, si nous voulons répondre à la fin surnaturelle et sublime pour laquelle nous avons été choisis. C'est pour y correspondre que *la grâce de Dieu est apparue à tous les hommes, nous enseignant à renoncer à l'impiété et aux désirs du siècle, et à vivre sobrement, justement, et pieusement dans ce monde.* (Tit., II, 11-12).

Quels sont ces désirs que saint Pierre appelle désirs charnels, et saint Paul les désirs du siècle ? Ce sont évidemment ces inclinations basses et terrestres qui courbent l'homme vers les vanités ; c'est l'asservissement aux sens qui le livrent à la merci des passions et le plongent dans la vile matière ; ce sont les mouvements de notre nature corrompue qui veulent souiller en nous tout ce qu'il y a de beau et de grand. En un mot ce sont toutes les convoitises dont saint Jean a dit : *Tout ce qui est dans le monde est convoitise de la chair, convoitise des yeux, orgueil de la vie ; or cela ne vient pas du Père, mais du monde.* (I Jean, II, 16). Quand le chrétien est entraîné, dominé par toutes ces convoitises, par ces sortes de désirs et d'inclinations, il ne connaît de biens que ceux de la terre ; de satisfaction, que celle des sens ; de gloire, que celle du monde ; de louanges, que celles des hommes ; et de vie que la vie présente, car il ne veut et n'attend que le bonheur du temps, il ne craint que le malheur du temps. Aussi ce chrétien s'est-il séparé de la grande famille de Jésus-Christ, il ne participe plus au sacerdoce royal, il ne fait plus partie de la nation sainte, et il n'appartient plus à ce peuple qui a été conquis. (I Pier., II, 9). C'est la chair qui a soumis l'esprit (Gal., V, 17), et la victoire est restée *aux désirs charnels qui combattent contre l'âme.*

Combien sont insensés ceux qui se livrent à ces désirs charnels et pernicieux ! Ils ne tardent pas à connaître les humiliations et les douleurs de l'enfant prodigue, qui désirait se rassasier des cosses que mangeaient les pourceaux qu'il avait à faire paître. (Luc, XV, 16). Puissent-ils comme lui se relever de leurs abaissements par le repentir !

Saint Augustin : « Le Christ avec ses anges attend dans le ciel l'issue de notre combat. Ne craignons pas ; le Christ n'attend pas dans l'inaction, car il nous aide. Non, ne vous livrez pas à la frayeur, moins encore au désespoir. Le diable sévit sans doute ; mais le Christ vous donnera la consolation. Il attend le succès de votre lutte, il vous aide dans vos labeurs, il couronne votre victoire ; ne perdez jamais courage, ne succombez jamais. Quoi ! vous avez un tel commandant à votre tête, et vous craignez !

« Considérez ce que vous promet le diable et ce que le Christ vous donnera. Le diable vous promet de trompeuses douceurs, le Christ vous donnera la vraie béatitude ; le diable vous inspire les vaines joies du monde, le Christ vous appelle au bonheur réel du paradis. Insistez : le diable vous procure une rapide et coupable volupté, pour frapper de mort une âme immortelle ; et le Christ vous recommande d'observer la chasteté pendant le peu de jours que vous passez en ce monde, afin de vous rendre semblable aux anges du ciel. En vous ouvrant la voie large et spacieuse de la luxure, le diable vous entraîne dans l'enfer ; tandis que par la voie étroite de la miséricorde et de la chasteté, le Christ vous élève à la félicité des cieux [1].

[1] Serm. LXXIX, n. 2, Trad. Vivès.
[2] *Ibid.* n. 5, Trad. Vivès.

[1] *Ibid.*, n. 4, Trad. Vivès.

« Non, les délices ne doivent pas nous préoccuper tant que nous sommes en voyage. Dégageons-nous de tous nos désirs charnels pour mieux le continuer. Si nous consumons sur la terre les fruits de nos labeurs, dans la luxure, la gourmandise ou l'ivresse, comment parviendrons-nous à l'éternelle patrie ? De quel front nous présenterions-nous devant les anges et les archanges, dénués que nous serions de toute œuvre de bien, couverts des sordides haillons du péché, blessés par nos propres vices ? Tout ce que la gourmandise eût perdu, que l'aumône le conserve ; tout ce que l'avarice eût détruit, que la miséricorde le transporte au ciel : de telle sorte que, lorsque l'âme quittera le corps, elle ait pour parure le splendide vêtement de la chasteté, de la miséricorde et de la patience, avec les riches pierreries de la charité et de l'humilité [1]. — Combattons donc sans redouter les fatigues, avec le secours de Dieu, pour repousser tous les désirs charnels ; combattons pour conquérir toutes les beautés de la vertu, afin que le Christ notre roi, les anges nos concitoyens, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs et les vierges, qui sont nos parents et qui nous ont heureusement précédés dans notre future patrie la Jérusalem céleste, nous y reçoivent avec des transports de joie. Combattons et Jésus-Christ nous dira : *Courage, bon et fidèle serviteur* [2]. »

III. — Ayez une bonne conduite parmi les Gentils, afin que vous considérant par vos œuvres, ils glorifient Dieu au jour de sa visite.

Lorsque saint Pierre parlait ainsi aux chrétiens, le nombre en était encore petit ; les nations étaient composées de païens. Or plusieurs chrétiens pouvaient croire que pour se mettre à l'abri de la contagion du mauvais exemple, ils devaient se retirer dans les déserts ou vivre au moins d'une manière séparée du commerce du monde. Il y en avait d'autres qui, étant obligés de vivre au milieu d'un monde corrompu, ne pouvaient pas être astreints à pratiquer une morale aussi parfaite.

Mais les temps n'étaient plus où Dieu séparait son peuple du milieu des nations : le peuple chrétien est destiné à vivre au milieu du peuple des pécheurs, comme le bon grain au milieu de la paille. Les chrétiens devaient donc édifier, prêcher l'Evangile par leurs exemples, apprendre aux hommes quel était le désintéressement ou le mépris des richesses que Jésus-Christ avait enseigné ; quelle était cette vie nouvelle, quant à l'extérieur, qui devait distinguer un disciple de Jésus-Christ du reste des hommes. C'était l'enfant qui, par ses œuvres, fait connaître son père, et porte les autres à l'aimer et à le glorifier. C'est ce que Jésus-Christ disait à ses apôtres : *Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.* (Matth., v, 16).

La bonne conduite que saint Pierre nous demande, doit avoir pour fin principale la gloire de Dieu, toujours et en tout, même dans nos actions les plus ordinaires. C'est ce que saint Paul écrivait aux Corinthiens : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez ou que vous fassiez n'importe quoi, faites tout pour la gloire de Dieu.* (I Cor., x, 31). L'Apôtre comprenait tellement l'utilité d'une telle conduite qu'il s'appliquait à s'y conformer lui-même, car il y trouvait le meilleur moyen de n'être point un sujet de scandale pour ceux qui étaient les témoins de sa vie. Aussi disait-il encore aux Corinthiens : *Ne soyez une occasion de scandale ni pour les Juifs, ni pour les Gentils, ni pour l'Eglise de Dieu ; comme moi-même je complais à tous en toutes choses, ne cherchant pas ce qui m'est avantageux, mais ce qui l'est au grand nombre, afin qu'ils soient sauvés.* (*Ib.*, 32-33). Allez, faites de même, et par votre bonne conduite vous sauverez des âmes.

Saint Chrysostome : « Ecoutez de quelle façon il vous est possible de ramener le païen à la vérité. Quand, examinant votre conduite, il en est scandalisé, songez alors à ce que vous aurez à lui dire. Le scandale qui proviendrait d'un autre côté, vous n'en devez pas rendre compte ; mais celui dont la cause est dans votre vie vous fait courir le dernier danger. Si l'on peut voir en vous un homme raisonnant admirablement du royaume céleste et soupirant après les biens présents, craignant la Géhenne et tremblant aussi devant les maux du temps, c'est le cas pour vous d'être en sollicitude. Que, voyant cela, il vienne à vous interpeller ainsi : Dès que vous aspirez au royaume, comment ne méprisez-vous pas les choses de la terre ? Ayant en perspective le redoutable tribunal, pourquoi ne méprisez-vous pas les calamités présentes ? Puisque vous attendez l'immortalité, comment ne vous riez-vous pas de la mort ? S'il vous adresse de telles questions, c'est à vous de voir avec soin comment vous lui répondrez. Lorsqu'il vous verra, vous qui devez vivre dans l'expectative du ciel, redouter une perte d'argent, bondir de joie pour le gain d'une obole, prêt à donner votre âme pour un peu d'or, c'est le moment d'avoir de l'inquiétude ; car voilà, oui, voilà ce qui scandalise le païen. Si vous avez donc à cœur votre salut, soyez en mesure de vous justifier à cet égard, non par des paroles, mais par des actes. Nul n'a jamais blasphémé Dieu pour une bonne conduite. Une vie corrompue au contraire soulève mille blasphèmes. Portez donc remède à cette corruption, si vous ne voulez pas que le païen vous dise : D'où puis-je savoir que Dieu a commandé des choses possibles, quand vous, né de parents chrétiens, élevé dans cette religion si belle, vous ne faites rien de pareil ? — Que répondrez-vous, encore une fois ? Vous direz sans doute : Je vous en montrerai d'autres qui le font, les solitaires habitant les déserts. — Et vous n'êtes pas couvert de honte, professant que vous êtes chrétien, d'être

[1] *Ibid.*, n. 8, Trad. Vivès.
[2] *Ib.*, n. 6.

obligé de renvoyer à d'autres, parce que vous ne pouvez pas montrer par vous-même ce que c'est d'être chrétien? — On ne manquera pas de faire cette remarque : Et quel besoin avons-nous de nous transporter sur les montagnes ou dans les déserts? S'il n'est pas possible de suivre cette philosophie au milieu des cités, s'il faut les abandonner pour s'enfoncer dans les solitudes, c'est une grave accusation faite à la religion même. Montrez-moi donc un homme ayant femmes, enfants, maison, et s'appliquant à la philosophie. — Que répondrons-nous à cela? Faut-il courber la tête et garder le silence? Telle n'est pas la volonté du Christ; cette volonté, la voici : *Que votre lumière brille devant les hommes.* (Matth., v, 16). Il ne dit pas : En face des montagnes, dans les déserts, mais : dans des lieux fréquentés. — Si je parle de la sorte, ce n'est pas certes pour blâmer ceux qui se réfugient sur les montagnes, c'est pour déplorer le sort de ceux qui ont exilé la vertu des villes qu'ils habitent. Des solitudes ramenons la philosophie dans les cités, je vous en conjure, pour que les cités méritent réellement leur nom. Voilà ce qui convertira les Gentils, ce qui supprimera tant de scandales. Voulez-vous donc donner aux païens un libre accès et gagner vous-même d'inappréciables récompenses, corrigez votre vie, faites qu'elle rayonne de tout côté, afin que les hommes voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux [1]. »

XXIII

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

I. — Que tout homme soit prompt à écouter

Combien nous avons besoin de suivre ce conseil! La parole de Dieu entendue et pratiquée, c'est notre salut : *Recevez avec docilité la parole semée en vous qui peut sauver vos âmes.* (Jac., I, 21). N'est-ce point la vérité que Jésus-Christ nous a enseignée? *Ce ne sont pas*, déclarait-il aux Juifs, *tous ceux qui me diront : Seigneur! qui entreront dans le royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux.* (Matth., VII, 21).

Ce conseil, l'Apôtre l'adresse à tous, au savant comme à l'ignorant, au juste comme au pécheur, à celui qui entre dans la voie du salut comme à celui qui est prêt d'en atteindre le terme, car il est écrit que tous seront enseignés de Dieu : *Tous vos fils seront instruits par le Seigneur, et une abondance de paix est réservée à vos fils.* (Is., LIV, 13; Jean, VI, 45).

C'est ce qui a eu lieu lors de l'avènement temporel du Sauveur qui prêchait le royaume de Dieu et qui disait : *Celui qui a reçu la semence dans une bonne terre, c'est celui qui écoute la parole du royaume et qui la comprend : il porte du fruit et rend cent, ou soixante ou trente.* (Matth., XIII, 23). Or les caractères distinctifs d'une bonne terre, c'est-à-dire d'une âme ayant les dispositions nécessaires pour écouter la parole de Dieu, ce sont le zèle et l'obéissance à la recueillir dans son âme pour la méditer. Ainsi faisait la sainte Vierge dont il est dit : *Elle conservait tout dans son cœur.* (Luc, II, 51). Ainsi se conduisit Marie-Madeleine dont il est écrit : *Marie, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. (Ib.*, X, 39).

Et à l'heure présente, le Seigneur Jésus nous fait entendre sa parole par le ministère de son Eglise : *Qui vous écoute*, a-t-il dit à ses apôtres, *m'écoute. (Ib.*, 16).

Mais il nous parle encore d'autres façons, car s'il est dit qu'autrefois Dieu a parlé aux Juifs en bien des manières (Hébr., I, 1), nous pouvons dire sans crainte de nous tromper qu'il nous parle, lorsque nous lisons les saintes Ecritures ou des livres de piété. Il nous parle encore par les instructions que nous pouvons retirer des divers événements de la vie et du spectacle que nous présentent les créatures. Aussi est-il nécessaire que chacun de nous ne cesse de lui dire, comme le jeune Samuel, jusqu'à ce que nous ayions entendu sa voix : *Parlez, Seigneur, votre serviteur écoute.* (I Rois, III, 10). Ah! soyez sans crainte, vous ne tarderez pas à voir votre prière exaucée, car le Seigneur n'a qu'un désir : c'est de vous faire connaître sa volonté pour que vous l'accomplissiez.

SAINT BERNARD : « Entre tous les signes qui nous donnent quelque confiance et qui nous permettent de concevoir une certaine espérance de notre salut, c'est bien la parole de Dieu entendue et pratiquée : *Quiconque est né de Dieu, écoute la parole de Dieu.* (Jean, VIII, 47).

« On en trouve quelquefois qui écoutent la parole de Dieu, comme si ce qu'on dit ne les regardait point. Ils l'écoutent sans rentrer en eux-mêmes, sans examiner leur conduite, sans se demander même si par hasard ce qu'ils entendent n'a point été dit pour eux. Bien plus, s'il arrive que la parole de Dieu, qui est pleine de vie et d'efficacité, qui va frapper là où il lui plaît, à son gré, non point au gré de celui qui parle, si, dis-je, il arrive que cette parole s'attaque ouvertement aux vices dont ils se sentent atteints, ils détournent les yeux de leur cœur, ou inventent je ne sais quelle excuse pour pallier leurs défauts, et se séduisent ainsi misérablement eux-mêmes. Dans ces gens-là je ne trouve pas les signes de salut, ou même je crains plutôt que, s'ils n'écoutent point la parole de Dieu, ce ne soit parce qu'ils ne sont point nés de Dieu [1].

« Quant à nous, ne l'oublions pas, la parole de Dieu court avec vitesse, et elle veut qu'on la suive avec une égale rapidité. Le Psalmiste a dit : *J'ai couru dans la voie de vos commandements, Seigneur.* (Ps. CXVIII, 32). Celui qui obéit fidèle-

[1] In Ep. *Ad Rom.*, Hom. XXVI, n. 4, Trad. Vivès.

[1] *In Septuag.*, Serm. I, n. 2, Trad. Vivès.

ment ne connaît point de retard, il a horreur du lendemain, il ne sait ce que c'est que temporiser, il devance le commandement, il a l'œil tout prêt à voir, les oreilles à entendre, la langue à parler, les mains à agir, et les pieds à marcher. Il se possède tout entier pour posséder tout à fait la volonté de celui qui commande. Voulez-vous voir le Seigneur commander promptement et un serviteur obéir sans tarder? Ecoutez: *Zachée, descendez vite, car il faut que je m'arrête aujourd'hui chez vous, dans votre maison. Et lui, se hâtant, descendit et le reçut chez lui avec joie.* (Luc, XIX, 5). Vous remarquerez qu'il est descendu en toute hâte, entendez aussi quelle fut la récompense: *Aujourd'hui cette maison a reçu le salut. (Ib.*, 9). Et vous aussi quand vous aurez uni la volonté au cœur, complétez votre vertu par la promptitude, et vous serez, comme le veut l'apôtre saint Jacques, *prompts à écouter*, et surtout plus prompts encore à exécuter [1]. »

II. — Lent à parler

Si nous avons besoin de montrer de la promptitude à écouter la parole de Dieu, combien il nous est encore plus nécessaire d'être tempéré dans notre langage, et même de garder le silence! *L'homme sage*, est-il écrit, *se taira jusqu'à un certain temps, mais le léger et l'imprudent n'observeront point le temps.* (Eccli., XX, 7). Il est encore écrit: *Mettez des portes et des serrures à votre bouche. Soyez attentif de peur que vous ne péchiez par la langue, que vous ne tombiez en présence de vos ennemis qui vous épient, et que votre chute ne soit incurable jusqu'à la mort.* (*Ib.*, XXVIII, 28-30). Vous le voyez, rien n'est plus nécessaire que d'être lent à parler. Ah! ils sont rares ceux qui ne tombent point dans le péché par la langue: *Celui*, nous dit encore saint Jacques, *qui n'a point péché par la langue est un homme parfait.* (Jacq., III, 2). Aussi je dis avec le Sage: *Quel est celui qui ne pèche point par la langue?* (Eccli., XIX, 17). Et saint Jacques semble nous le désigner, lorsqu'il dit: *Toute nature de bêtes sauvages, d'oiseaux, de reptiles, et d'autres animaux, se dompte et elle a été domptée par la crainte de l'homme. Mais la langue, nul homme ne peut la dompter: c'est un mal inquiet; elle est pleine d'un venin mortel.* (Jacq., III, 7-8).

La conclusion est évidente: c'est que l'homme qui n'a pas la puissance de dompter sa langue, doit avoir recours à Dieu, et c'est ce que dit Salomon: *C'est à l'homme de préparer son âme, et au Seigneur de gouverner la langue.* (Prov., XVI, 1). Mais comment préparer son âme? Le Psalmiste répond: *J'ai dit: Je garderai mes voies, afin que je ne pèche point par ma langue.* (Ps. XXXVIII, 2).

Faisons de même, c'est-à-dire pesons avec soin ce que nous avons à dire, examinons toutes choses, constatons la vérité intérieure; et puis tombons à genoux pour implorer le secours divin, disant: *Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche, et une porte autour de mes lèvres.* (Ps. CXL, 3). Si le cheval, l'oiseau, l'éléphant, le lion ont besoin de l'homme pour être domptés, combien l'homme a-t-il encore plus besoin de Dieu pour dompter sa langue!

Saint Chrysostome: « Rien ne favorise mieux les artifices du démon et ne contribue plus à notre perte qu'une bouche qui ne sait pas demeurer fermée. Ce danger nous est signalé dans ces paroles: *Beaucoup sont tombés par le glaive, moins cependant que par la langue.* (Eccli., XXVIII, 22). Le même auteur nous dit plus haut combien sont graves ces sortes de chutes: *Plutôt tomber sous la pierre que sous la langue. (Ib.*, XX, 20). Ce qui signifie sans doute qu'il vaut mieux que le corps tombe et soit broyé, que de prononcer une de ces paroles qui donnent la mort à l'âme.

« Il ne se borne pas à nous rappeler la chute elle-même; il nous exhorte à déployer une grande prudence pour éviter d'être renversé. Voici comment il s'exprime: *Mettez à votre bouche une porte et des verrous.* (*Ib.*, XXVIII, 28). Assurément, il ne s'agit pas là d'une porte ou de verrous matériels, il nous représente par cette image les précautions que nous devons prendre pour fermer notre bouche à toute parole mauvaise. Ailleurs, voulant nous montrer que notre zèle, à nous, doit être accompagné et précédé du divin secours, afin que nous puissions retenir notre langue, enchaîner cette bête sauvage, le prophète lève les mains vers Dieu en disant: *Mes mains élevées sont le sacrifice du soir. Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche, et que la circonspection forme une barrière à mes lèvres.* (Ps. CXI, 3). Et celui qui vous avait donné les premiers avertissements, dit encore: *Qui donnera une garde à ma bouche? Qui mettra sur mes lèvres le sceau de la prudence?* (Eccli., XXII, 33). Les voyez-vous l'un et l'autre tremblants devant les chutes de ce genre, poussant des gémissements, donnant des conseils, faisant entendre des prières pour que la langue soit soumise aux plus rigoureuses précautions?

« Mais pourquoi, direz-vous peut-être, si cet organe devait être pour nous la cause de si grands dangers, pourquoi Dieu l'a-t-il donné primitivement à l'homme? C'est qu'il nous procure aussi les plus grands avantages, et, si nous sommes prudents, il n'a même que des avantages, aucun mal n'en résultera pour nous. Ecoutez ce que dit de plus celui que nous venons d'entendre: *Au gré de la langue, la vie et la mort.* (Prov., XVIII, 21). C'est la même pensée que le Christ exprime par ces mots: *D'après vos discours vous serez condamné, et d'après vos discours vous serez justifié.* (Matth., XII, 37). La langue est pour ainsi dire entre deux; à vous de choisir, vous êtes le maître. Un glaive est également entre deux: si vous vous en servez contre les ennemis, il vous est un instrument salu-

[1] *De diversis*, Serm. XLI, n. 1, Trad. Vivès.

taire ; si vous le retournez contre vous-même, ce n'est pas la nature du fer, c'est votre perversité qui vous devient fatale. Ainsi devons-nous penser de notre langue ; c'est un glaive indifférent au bien comme au mal. Usez-en pour vous accuser vous-même de vos péchés, afin qu'il ne blesse pas votre frère [1]. »

III. — Lent à la colère

Combien cette passion est funeste à nos âmes ! Dès qu'elle est maîtresse de notre cœur, elle obscurcit de ses épaisses ténèbres notre regard intérieur, nous empêche de discerner le bien du mal et finit par nous priver des lumières de la grâce. C'est ce que reconnaissait David, lorsqu'il disait : *Mon œil, mon âme, mes entrailles ont été troublés par la colère.* (Ps. xxx, 9). Il en est tellement ainsi que l'Esprit-Saint déclare : *L'envie et la colère abrègent les jours, et la pensée amènera la vieillesse avant le temps.* (Eccli., xxx, 26). C'est donc avec raison que l'Apôtre nous dit : *Que toute amertume, toute colère, tout emportement, toute clameur et toute diffamation soit bannis de vous, avec toute malice. Mais soyez bons les uns envers les autres, miséricordieux, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu lui-même vous a pardonné en Jésus-Christ.* (Eph., iv, 31-32).

Mais qu'espérez-vous donc en vous mettant en colère ? Vous pouvez paraître sages aux yeux des hommes, mais que serez-vous devant Dieu ? L'Esprit-Saint vous répond : *Mieux vaut un homme patient qu'un arrogant. Ne soyez pas prompt à vous mettre en colère, parce que la colère repose dans le sein d'un insensé.* (Eccl., vii, 9-10). Pensez-vous ainsi acquérir des mérites pour la vie éternelle ? Saint Jacques vous avertit que *la colère de l'homme n'opère point la justice de Dieu.* (Jacq., i, 20). C'est nous indiquer que la colère viole toutes les règles et qu'elle nous fait commettre plusieurs péchés contre la douceur, la charité, la patience, la prudence, l'équité, et contre d'autres vertus que la justice chrétienne demande de nous. C'est donc avec raison que saint Paul donne à tous ce conseil, car tous nous sommes plus ou moins coupables de ce péché : *Que le soleil ne se couche pas sur votre colère.* (Eph., iv, 26). Qu'est-ce à dire ?

Cassien : « Le Psalmiste nous dit : *Mettez-vous en colère et ne péchez pas.* (Ps. iv, 5). Quand il nous est ordonné de nous mettre en colère, c'est contre nous-même, et contre les désirs mauvais qui nous tourmentent. C'est ce qu'explique clairement ce qui suit : *Ce que vous dites dans vos cœurs, repentez-vous-en dans votre repos*, c'est-à-dire : Ayez un regret salutaire des pensées qui auront troublé votre cœur, lorsque vous serez comme dans le lit de votre repos, en calmant, par une sage modération, les mouvements de la colère. Aussi saint Paul ajoutait : *Que le soleil ne se couche pas sur votre colère, et ne donnez pas entrée au démon.* (Eph., iv, 26). C'est comme s'il nous disait : Mettez-vous en colère contre vos vices et votre fureur, pour que le Christ, le soleil de justice, ne se couche pas et ne laisse pas vos âmes dans l'aveuglement de la colère, et que son absence ne permette pas au démon d'envahir vos cœurs. En effet Dieu parlait évidemment de ce soleil, lorsqu'il disait par son prophète : *Le soleil de justice se lèvera sur ceux qui craignent mon nom, et la force sera dans leurs ailes.* (Malach., iv, 2). Et un autre prophète nous dit que le soleil se couche au milieu de sa course, pour les pécheurs, les faux prophètes et ceux qui se mettent en colère : *Le soleil se couche pour eux à son midi.* (Am., viii, 9).

« Si vous voulez entendre ces paroles dans le sens moral, elles signifient que notre esprit ou notre raison, qui éclaire toutes les pensées et les jugements de notre cœur, ne doit pas être obscurci par le vice de la colère, parce que, si le soleil se couche, les ténèbres des passions, et le démon qui en est l'auteur, envahiront notre âme, et dans cette nuit profonde de la colère, nous ne saurons plus comment nous conduire. — Mais en entendant ces paroles du soleil qui brille au haut du firmament, que dirai-je de ceux qui, non seulement n'épuisent pas leur colère avant qu'il ait disparu de l'horizon, mais qui la conservent de longs jours ? Ils gardent rancune à ceux contre lesquels ils sont fâchés, et ils ont beau soutenir qu'ils ne sont pas en colère, leur conduite prouve le contraire avec évidence ; car ils ne leur parlent pas d'une manière convenable, et ne leur témoignent plus la même douceur. Ils s'imaginent ne commettre en cela aucune faute, parce qu'ils ne cherchent pas à se venger ; mais ils n'osent pas ou ne peuvent pas montrer leur colère, ils la renferment en eux-mêmes pour leur malheur ; ils la nourrissent en silence dans le fond de leur âme, et au lieu de s'en délivrer avec courage, ils laissent les jours s'écouler et le temps finir par l'éteindre. Cette colère est funeste, car si elle peut bien ne pas blesser notre prochain, en se cachant dans notre cœur, elle nous prive toujours des clartés ineffables de l'Esprit-Saint, autant que si elle se manifestait au dehors [1]. »

[1] *Instit. Monast.*, lib. viii, n. 8-11.

[1] *Ad illumin. Catech.*, Homil. i, n. 4, Trad. Vivès.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

L

JÉSUS, DE RETOUR A CAPHARNAUM, GUÉRIT UN PARALYTIQUE [1]

Après sa première mission en Galilée, Notre-Seigneur revint à Capharnaüm qu'il avait choisie pour être le centre de son action. Il y rentra probablement de nuit et s'installa dans la maison de Pierre où nous l'avons déjà vu opérer de nombreux miracles. Ainsi que l'artisan fatigué par une laborieuse campagne, Jésus désirait se reposer quelques jours, et laisser à la semence qu'il avait jetée le temps de germer dans les âmes.

En vain le divin Sauveur voulut tenir secret son retour. La nouvelle s'en ébruita bien vite et la foule accourut. On voulait revoir le grand prophète, l'entendre parler, être témoin de quelque prodige. Des pharisiens et des docteurs s'étaient mêlés aux assistants, poussés sans doute par la curiosité, mais plus encore par le désir méchant de surprendre quelque parole ou quelque acte du novateur en contradiction avec la Loi de Moïse. La foule était telle que la demeure de Simon fut envahie, la cour intérieure que possèdent les maisons de l'Orient, les appartements et tous les abords de la porte.

A la vue de cette multitude empressée, avide de l'entendre, Jésus se mit à lui prêcher son Evangile. Pendant qu'il parlait, voilà que quatre hommes s'avancent, portant sur une litière ou sur un grabat un pauvre paralytique qui venait demander sa guérison au divin thaumaturge.

Tous les efforts des porteurs pour percer les rangs de la foule furent aussi inutiles que leurs prières. Que faire? Attendre que la multitude se soit dispersée? Mais si Jésus venait à se retirer secrètement comme il avait déjà fait? S'ils laissaient échapper l'occasion de parvenir jusqu'à lui, la retrouveraient-ils? Leur foi leur suggéra un stratagème : la foi est si ingénieuse quand elle veut arriver à ses fins!

Afin de bien comprendre ce qui va suivre, il est nécessaire de savoir que les maisons des pays de l'Orient ne sont pas organisées comme les nôtres. En place de nos toits inclinés, elles possèdent généralement une terrasse ou plate-forme, car il pleut rarement dans ces contrées. Ces toits communiquent avec la rue par un escalier ou par une échelle. Formés d'une litière de roseaux ou de branchages étendus sur la charpente et recouverts d'une couche de terre végétale, le plus souvent ils sont entourés d'une balustrade, composée de briques reliées ensemble avec de l'argile ou du mortier. Ajoutons que, habituellement, ils sont peu élevés au-dessus du sol; presque toujours aussi un escalier intérieur donne accès à ces terrasses.

Ne pouvant donc pénétrer par la porte, les porteurs hissent leur malade sur le toit, dans lequel ils pratiquent une ouverture assez grande pour y faire passer le malade resté étendu sur son grabat, et ils le descendent ainsi jusqu'aux pieds de Jésus.

Certains auteurs pensent que le Sauveur, pendant sa conférence, se tenait dans la plus grande salle de la maison, appelée le cénacle, car c'était là qu'on avait coutume de se retirer pour la prière et les conversations pieuses. Or ce cénacle prenait jour sur le toit par une ouverture, recouverte d'un rideau ou de briques convenablement agencées, selon que l'on voulait se garantir du soleil ou de la pluie [1]. Et ainsi s'expliquerait littéralement le récit de saint Luc, disant que les porteurs descendirent le paralytique par les tuiles, au milieu, devant Jésus. (v, 19).

A la vue d'une foi si vive, le divin Sauveur se contente tout d'abord de dire au paralytique : « Mon fils, tes péchés te sont remis. » Cette formule d'absolution, énoncée d'une manière si peu attendue, alors qu'on espérait un miracle, frappa l'assistance, mais scandalisa profondément les scribes et les pharisiens présents. « Que dit-il là, celui-ci ? » pensaient-ils en leur cœur, car ils n'osaient l'exprimer tout haut. « Il blasphème! Qui peut remettre les péchés sinon Dieu seul? »

C'était vrai, Dieu seul peut remettre les péchés. Pour parler comme Jésus, il fallait être blasphémateur ou Dieu. Aussi le Sauveur va prouver à ces pharisiens qu'il est Dieu, puisqu'il lit dans leurs pensées et qu'il peut opérer des miracles. Il s'adresse donc à eux et leur dit : « Pourquoi ces mauvaises pensées dans vos cœurs? Lequel est le plus facile de dire à un paralytique : Tes péchés te sont remis, ou de lui dire : Lève-toi, prends ton grabat et marche? Afin donc que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir, sur la terre, de remettre les péchés : Je te l'ordonne, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ton grabat et va dans ta maison. »

Et aussitôt cet homme se lève, emporte la civière sur laquelle on l'a descendu, et s'en va aux yeux de la foule stupéfaite, émerveillée, qui se met à dire : « Non, jamais nous n'avons rien vu de pareil. »

* * *

Ce qu'il y a de plus frappant dans cette guérison d'un paralytique, c'est, sans contredit, la vivacité de la foi du malade et de ses porteurs. Ces hommes étaient animés d'une foi que rien n'arrête, qu'aucun obstacle ne saurait décourager. Jésus est là, ils connaissent sa bonté et sa puissance : ils passeront par dessus tout pour arriver jusqu'à lui.

Les spectateurs, témoins de leur entreprise audacieuse, ne manquèrent pas de critiquer leur

[1] Math., IX, 1-8 ; Marc, II, 1-12; Luc, V, 17-26.

[1] Conf. Le Camus, *Vie de N.-S. J.-C.*, chap. V.

projet, de blâmer ce qui semblait une démarche importune et indélicate: monter un malade sur une maison, au risque de subir quelque grave accident; démolir une partie du toit, ou du moins le dégrader, paraissait peu convenable et semblait devoir préparer à ces porteurs un accueil peu bienveillant. Oui, tout cela c'était le raisonnement humain, la prudence humaine; mais ce n'était pas la foi qui n'hésite point, celle qui arrache des miracles au ciel et transporte les montagnes. Et puis, ce n'était guère connaître le divin Maître que de s'arrêter à de si mesquines considérations.

Aussi, quel accueil touchant reçoivent ces hommes de foi! quelle récompense! La guérison de l'âme tout d'abord, et ensuite la guérison du corps. Notre bon Sauveur n'avait garde de laisser échapper l'occasion de rappeler à tous — il le fera souvent — que les plus grands maux ne sont point ceux du corps, mais de l'âme; que l'infirmité la plus grave, la plus terrible, ne consiste pas dans les diverses maladies qui peuvent torturer la nature humaine, mais bien dans le péché.

En commençant par guérir l'âme du paralytique, c'est-à-dire en lui pardonnant tous ses péchés, Notre-Seigneur manifestement nous fait entendre que le péché est le plus grand de tous les malheurs, le seul vrai mal, à proprement parler. Tout en admirant la foi du paralytique et de ceux qui le lui présentaient, Jésus leur donne une leçon ainsi qu'à tous ses auditeurs : c'est qu'il faut déployer au moins autant d'empressement à solliciter la guérison de l'âme qu'à rechercher celle du corps.

Prenons notre part de cette leçon. N'en avons-nous pas besoin? Nous possédons la foi, je le veux bien; mais cette foi est-elle assez vive, assez courageuse, assez persévérante pour ne pas se décourager à la moindre difficulté, à la plus légère épreuve? Pour arriver jusqu'à Jésus, il faut souvent avoir le courage de passer par dessus les obstacles qui nous séparent de lui. La foule qui nous arrête et, compacte, nous barre la route, ce sont les affaires matérielles, le respect humain, des compagnies plus ou moins mondaines; ce sont encore nos passions, nos penchants mauvais, des habitudes coupables, que sais-je? tous ces mille empêchements plus ou moins sérieux que nous trouvons sur notre chemin et que nous n'avons pas la générosité d'écarter, de franchir. Et nous nous étonnons de ne point voir ni entendre Jésus-Christ!

Nous croyons avoir la foi, mais qu'elle est peu logique, peu conséquente! Sommes-nous menacés d'un malheur, d'un revers de fortune, d'une infirmité, de la perte d'un être cher, nous recourons à la prière, nous adressons même à Notre-Seigneur, à sa Mère, d'ardentes supplications auxquelles nous joignons parfois des larmes. Hélas! et nous sommes surpris, découragés, presque scandalisés, lorsque le ciel semble sourd à nos instances.

Oui, mais dites-moi, déployons-nous la même ardeur, montrons-nous la même ferveur, la même persévérance à solliciter la guérison de la paralysie spirituelle qui retient notre âme ou celles de ceux qui nous entourent sur le grabat du péché, de l'indifférence, ou encore de l'oubli de nos devoirs? La perte d'un parent, d'un ami, nous est sensible : la perte de leur âme nous émeut-elle autant? Un revers de fortune, quelques milliers, quelques centaines de francs perdus nous attristent; et le naufrage de l'amitié de Dieu, de nos mérites, de nos droits au ciel, nous laissent souriants, joyeux! Et nous avons la foi? Nous trouvons des pleurs en sollicitant des grâces temporelles, et nous savons à peine murmurer une prière distraite pour demander des faveurs spirituelles, le pardon de nos fautes, la conversion de ceux que nous aimons, le salut de notre âme et de la leur!

Nous avons la foi, et si un membre de notre famille tombe malade, devient la victime d'un accident ou d'une grave infirmité, vite nous recourons au médecin, nous songeons à mettre en règle ses affaires, nous appelons un notaire; nous n'épargnons aucun remède, aucun soin, nous ne reculons devant aucune dépense, pour tâcher de sauver ce parent, de l'arracher à la maladie ou à la mort. Mais pour son âme, que faisons-nous? Quel empressement mettons-nous à avertir le prêtre, le confesseur? Quelle est notre sollicitude pour son salut éternel, pour le réconcilier avec Dieu, alors que nous savons que depuis longtemps ce malade, ce mourant, est éloigné de la pratique des devoirs religieux? Nous avons la foi, et nous n'osons lui parler de Dieu, de son âme, de son état? Notre foi ressemble-t-elle à la foi courageuse des porteurs du paralytique? Ah! si cette foi nous animait, nous passerions par dessus toute considération, nous braverions tout pour apporter à Jésus, du moins au moment de la mort, les pauvres paralytiques que nous avons été impuissants à guérir pendant leur vie. Nous ferions tout pour les arracher à l'enfer.

Profitons tous de la leçon que le bon Maître nous donne dans cette page de nos Evangiles. Commençons par chercher, avant tout, pour nous et les nôtres, la rémission des péchés, c'est-à-dire la réconciliation avec Dieu, l'état de grâce. Ensuite nous demanderons à la bonté divine les biens temporels selon qu'elle les jugera utiles à sa gloire et à notre salut. Si Dieu nous les accorde, nous l'en remercierons; s'il nous les refuse, nous l'en bénirons encore, en nous disant qu'il sait mieux que nous ce qui nous est nécessaire pour arriver au ciel.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 10 aprilis 1901.

† Sebastianus, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. Maitrier.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Pour une Adoration perpétuelle. — Les rapports de l'Eucharistie et de la sainte Vierge, 305.

Les litanies de la sainte Vierge, *Entretiens à des jeunes filles.* — XXXI. *Vas spirituale,* 309.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — III. Le culte extérieur et le culte public, 313.

Catéchisme de première communion. — *Troisième partie.* Moyens de salut. III. Les Sacrements. — B. *Les sacrements en particulier.* I. Le Baptême : Les cérémonies du baptême, 315.

Plan de sermon pour l'Ascension. — Le bonheur du ciel, 320.

POUR UNE ADORATION PERPÉTUELLE

LES RAPPORTS DE L'EUCHARISTIE ET DE LA SAINTE VIERGE [1]

Memoriam fecit mirabilium suorum... escam dedit timentibus se.
(Ps. cx, 4).

Mes frères,

La sainte Eucharistie est le résumé, le mémorial des merveilles du Seigneur. Ces merveilles sont si nombreuses que nous n'avons que l'embarras du choix. Puisqu'il nous faut choisir, nous nous inspirerons des circonstances. Cette belle solennité de l'adoration perpétuelle se célébrant dans cette paroisse au jour d'une fête de Marie, je crois entrer dans l'esprit de l'Eglise et être agréable à tous en venant vous entretenir des rapports qui existent entre la sainte Eucharistie et la vierge Marie.

Nous vous dirons 1° *ce que l'Eucharistie doit à la sainte Vierge,* et 2° *ce que Marie doit à la sainte Eucharistie.*

I

D'abord, mes frères, qu'est-ce que l'Eucharistie doit à la reine du ciel et de la terre ?

Nous le dirons, avec toute la sincérité de notre foi et la joie de notre cœur : après Dieu, source première de tous nos biens, c'est à la sainte Vierge que nous devons le don ineffable de la sainte Eucharistie.

1° C'est Elle, en effet, qui en a préparé les éléments essentiels, constitutifs de son être ;

2° C'est Elle aussi qui en a déterminé principalement l'ineffable institution ;

3° C'est Elle encore qui préside à sa réalisation quotidienne et universelle ;

4° C'est Elle qui la conserve à travers tous les âges et tous les siècles ;

5° C'est Elle enfin qui lui donne ces couronnes vivantes d'adorateurs et de convives si bien représentées par Raphaël sur sa toile immortelle, *La Dispute du Saint-Sacrement.*

Dans ce champ immense, tâchons de glaner du moins quelques beaux épis d'or !

I. — A la mère du divin Sauveur la gloire d'avoir préparé à l'Eucharistie les éléments qui la constituent essentiellement.

Sans descendre dans les détails, quel est, mes frères, dites-moi, le fond, le tout de ce mystère ? N'est-ce pas Notre Seigneur Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, le Verbe fait chair pour habiter parmi nous ? Et celui-ci n'est-il pas l'enfant adoré de Marie, le fruit béni de ses entrailles rendues fécondes sous le souffle seul de l'Esprit-Saint ? Aussi l'Eglise chante-t-elle dans l'hymne du *Pange lingua :* « Il nous a été donné, il nous est né de la Vierge immaculée. » Or, mes frères, remarquez bien la partie doctrinale de l'hymne liturgique : le Dieu de l'hostie n'est pas seulement né de la mère pure et sans tache, mais il nous a été *donné* par elle-même avant qu'il fut né : *Nobis datus, nobis natus, ex intacta Virgine.*

Elle nous l'a donné en effet, dès le moment même où après avoir débattu avec l'ange les clauses de l'Incarnation, elle répondit ainsi au plénipotentiaire du ciel : « Je suis la servante du Seigneur ! *Ecce ancilla Domini!* »

Elle nous l'a donné avec le Père Eternel, son cher trésor, parce qu'elle nous a aimés comme lui : « *Sic Deus dilexit mundum ut filium suum unigenitum daret,* » parce qu'elle nous a aimés comme son fils lui-même qui nous a aimés jusque-là, jusqu'à la fin : « *In finem dilexit eos.* »

Elle nous l'a donné pour tout ce qui exigeait notre salut, et pour l'oblation de la croix et pour l'oblation de l'autel. C'est pour l'une et pour l'autre qu'elle l'a conçu, nourri, élevé, enveloppé de toutes ses sollicitudes et de ses tendresses. D'où saint Augustin, dans sa douce et tendre imagination, a pu lui dire : « O Vierge, allaitez notre pain et donnez-lui cette maturité du Pain qui doit donner la vie au monde ! »

II. — Mais ce n'était pas assez pour la sainte Vierge d'avoir fourni les éléments de l'Eucharistie : elle devait encore concourir principalement, et dans une haute mesure, à son institution. Elle y a apporté, en effet, trois titres qui devaient la déterminer : ses mérites, ses bienfaits, sa prière.

Oui, *ses mérites.* Ils surpassaient presque à l'infini ceux de tous les saints, au dire des plus grands docteurs. Auprès d'Elle, qu'était-ce aux yeux de Dieu que l'humanité tout entière ? La terre en face du ciel, un grain de sable comparé à une montagne ! Aussi, n'en doutons pas, c'est en raison de l'incomparable dignité, de la perfection suréminente de la sainteté de sa mère, que Jésus-Christ nous ayant aimés jusque-là, nous a aimés jusqu'à la fin,

[1] Ce sermon est destiné à être prêché quand l'Adoration perpétuelle tombe un jour de fête de la Sainte Vierge, ou durant les mois de mai ou d'octobre.

qui était l'établissement de l'Eucharistie : « *In finem dilexit eos.* »

Oui, *ses bienfaits*. Que ne devait pas notre divin Sauveur à Marie sa mère ? Il lui devait le sang de son sang, la chair de sa chair, l'os de ses os. Que ne devait-il pas à Celle qui l'avait, pendant neuf mois, porté dans son sein virginal, qui l'avait allaité et entouré jusqu'à l'heure de la séparation, de toute la sollicitude et de toute la tendresse d'une mère ? Pouvait-il, je vous le demande, mes frères, pouvait-il la laisser seule, depuis l'Ascension jusqu'à sa mort, seule, sans soutien, isolée de Celui qui était tout à la fois son trésor et sa vie ? Evidemment non. Aussi sa présence réelle n'existant pas encore, son amour filial l'inventa : « *Non relinquam vos orphanos.* » Un Dieu seul peut faire ce prodige, et il l'a fait en prenant conseil de son cœur.

Oui, *sa prière*. Certes, elle en avait usé dans une circonstance moins solennelle, aux noces de Cana, et en somme et en dépit de tout, l'avait forcé à devancer l'heure fixée pour ses miracles. Ici, c'est l'humanité tout entière — et tout le long des siècles — qui allait manquer de vin, de ce vin qu'il lui faut pour réjouir son cœur et offrir le calice du salut. Comment donc supposer que, présente à la Cène et debout au Calvaire, elle n'ait pas songé à solliciter celui de nos autels en jetant ce cri de son cœur : « *Vinum non habent !* » Ainsi, mes frères, tout nous ramène à conclure, avec de nombreux et savants théologiens anciens et modernes, que c'est sous l'influence de sa sainte mère que Jésus-Christ nous a dotés du sacrement de son amour.

III. — L'auguste dispensatrice des grâces n'en reste pas là avec l'Eucharistie. Après avoir contribué de la manière et au degré que nous venons de dire à l'établissement de l'Eucharistie dans l'Eglise, elle concourt encore et même par un surcroît de puissance et d'amour, à en assurer l'exécution, c'est-à-dire à renouveler ce prodige tous les jours et sur chaque autel.

En effet, mes frères, pour assurer la consécration de l'Eucharistie, son fonctionnement dans le monde, il faut *des temples* pour l'abriter. Or, sous le souffle inspirateur de la sainte Vierge, se sont élevées des cathédrales, des églises splendides érigées sous le vocable significatif de Notre-Dame.

Pour confectionner l'Eucharistie, il faut des ministres, *des prêtres*. Or, la sainte Vierge, justement appelée *Regina Cleri*, ira, pourvoyeuse infatigable des vocations ecclésiastiques, chercher chez des cultivateurs, des ouvriers au cœur généreux et plein de foi, des enfants à l'âme candide, innocente et pure. Pendant dix et quinze ans, elle présidera à leur éducation cléricale dans les petits et les grands séminaires, et un jour elle les jettera sur le pavé du sanctuaire et ils se relèveront prêtres pour l'éternité : *Sacerdos in æternum.*

Enfin, pour consommer le sacrifice, il faut *une victime* sainte et divine. Cette victime, toujours la même, c'est Jésus-Christ, son fils et son Dieu, et Marie qui nous a donné cette victime une première fois, continue ce prodige de nous la donner tous les jours, sur chaque autel. La raison de ce bienfait, c'est que les splendeurs de la gloire ne sauraient supprimer les rapports de la nature ; au contraire, elles ne font que les perfectionner et les couronner. Or, sur la terre Jésus et Marie confondaient leurs cœurs dans le même amour et le même esprit de sacrifice et d'immolation. Là-haut, au ciel, leur amour est devenu plus parfait, leur sacrifice plus grand, plus complet encore. Ce que l'un et l'autre apportèrent à la première immolation, l'un et l'autre continuent de l'apporter à chacune de celles qui la suivent dans le monde. La mère donne son fils et le Fils se donne lui-même à son Père. C'est des deux côtés le même esprit d'amour et de sacrifice qui va se répétant toujours et partout dans le vaste domaine de l'Eglise.

Aussi, gardons-nous de l'oublier quand nous avons le bonheur d'assister ou de participer à l'oblation pure et sans tache annoncée par le prophète et réalisée par le Sauveur sur l'autel, où il est tout à la fois pontife et victime : il y a une place pour sa mère comme il y en eut une à la Cène et surtout au pied de la croix. Avec les yeux de la foi, voyez, mes frères, cette mère, la figure radieuse, inclinée, adorant la sainte Hostie renfermant son fils et son Dieu, réglant les effusions de son sang précieux dans les âmes, et offrant elle-même son Jésus au prêtre à l'autel comme elle l'offrait autrefois dans le temple de Jérusalem.

IV. — Après avoir assuré l'exécution, c'est-à-dire l'organisation et le fonctionnement de la sainte Eucharistie dans le monde, la sainte Vierge veille avec un soin jaloux sur ce trésor qui est le sien et celui de la sainte Eglise. C'est à Elle, en effet, que la garde en a été confiée à travers tous les peuples et tous les âges. Ah ! ne craignez rien, mes frères, ce trésor sera bien gardé, car il est gardé par le cœur d'une mère !

Un jour, sur la place de Florence, un lion échappé d'une ménagerie était sur le point d'égorger un enfant qu'il trouva, par hasard, couché sur son chemin. La mère est là heureusement, elle voit le danger, aussitôt elle jette ce cri d'alarme auquel rien ne résiste : « Oh ! monstre, arrête, c'est mon enfant ! » L'animal s'arrête interdit et l'enfant est sauvé.

Ainsi, Marie défend son fils Jésus dans son être sacramentel contre les efforts de l'enfer et de l'impiété. Contre le tabernacle, la lutte est toujours ardente, l'enfer voudrait anéantir l'Eucharistie et il lance contre elle ses plus terribles cohortes. Le démon sait bien que l'Eucharistie c'est la citadelle de la religion, l'arche sainte par excellence, le centre de la foi, le cœur de la piété et le foyer de toutes les grâces et de toutes les lumières : voilà pourquoi il fait donner contre elle toutes ses troupes et contre elle il dirige toute sa rage. Mais la sainte Vierge est là, mettant en ligne un bataillon d'élite, inspirant ses docteurs, au besoin faisant manœuvrer ses martyrs, et ses luttes deviennent autant de victoires. Je le sais bien : sans doute, ici

comme ailleurs, le Sauveur aurait pu se défendre lui-même et d'un souffle de sa bouche renverser ses ennemis. Mais il ne l'a pas voulu, tel n'est pas le plan général de la Rédemption. Il n'a pas voulu se défendre pas plus qu'au jour de sa passion. « *Amice, ad quid venisti ?* Mon ami, que venez-vous faire ? » dit-il au traître, et c'est tout. C'est à sa divine mère qu'il a confié l'honneur de le défendre et d'écraser partout, mais surtout contre la pierre de l'autel, la tête de l'antique serpent.

V. — Enfin, après avoir défendu d'une main Jésus-Hostie contre les assauts de l'impiété, de l'autre, la sainte Vierge amène les foules aux pieds de son fils pour l'adorer et pour le recevoir en nourriture. Voilà la mission eucharistique la plus douce au cœur de Marie. Quel bonheur pour cette tendre mère quand elle peut procurer à son fils des couronnes vivantes d'adorateurs, qui viennent se ranger comme de beaux plants d'oliviers soit autour de l'autel où il s'immole, soit autour de la table sainte où l'on distribue aux voyageurs le pain même des anges ! Ce sont bien là les aigles que l'Esprit-Saint nous représente s'abattant de tous les points du ciel partout où ils devinent le corps par excellence, celui qui a été divinisé par l'union personnelle du Verbe Eternel. Mais ces âmes d'élite dont le vol domine le monde entier, qui les appelle des quatre vents de l'horizon vers le Sacrement d'amour qui, seul, fait ici-bas toute leur faim, toute leur soif ? N'en doutez point, mes frères : c'est Marie, la mère de Dieu et des hommes qui, par ses sourires, ses faveurs, sa grâce et ses charmes attire ses enfants au culte et à l'amour de son premier-né. Pour atteindre ce but, que ne fait-elle pas ? Elle excite de toutes parts le zèle des pasteurs, des évêques et des instituts religieux créés sous ses auspices, elle en fait autant de gardes du corps du Roi pacifique de nos autels. C'est sous son souffle inspirateur qu'ont pris naissance en ces derniers temps ces fêtes splendides de l'Adoration qui finissent aujourd'hui dans un sanctuaire pour recommencer demain dans un autre. Saluez avec moi l'inaugurateur, le fondateur de ces belles fêtes dans notre diocèse, Monseigneur Bouange, de sainte et glorieuse mémoire, dont la devise était celle-ci : « *Ad Christum per Mariam !* » Saluons encore ces belles fêtes de l'Adoration nocturne, où, tous les jours de l'année, à Paris, au sanctuaire de Montmartre, une garde d'honneur est montée devant le Dieu caché de l'Eucharistie !

Tels sont, mes frères, les liens nombreux et puissants qui rattachent à l'Eucharistie la gracieuse souveraine du ciel et de la terre. En présence d'une action aussi universelle que profonde, nous voyons, nous touchons du doigt cette vérité que, seul, fait bien comprendre le christianisme : « Dieu ayant commencé ce grand ouvrage par la sainte Vierge, c'est par Elle qu'il le continue et qu'il veut le couronner. » Donc, gloire, amour et reconnaissance à Jésus et à Marie !

II

Nous avons essayé de vous dire ce que le sacrement de l'amour doit à Marie. Nous allons maintenant examiner ce que Marie doit au sacrement de l'amour. Ce sont de nouveaux horizons qui vont s'ouvrir devant vous et qui vous dévoileront des aspects pleins de charme et de beauté.

Que doit donc Marie à la sainte Eucharistie ?

Elle lui doit, mes frères, de voir s'agrandir, s'embellir sa triple auréole de *Mère de Dieu*, de *Mère des hommes* et de *Reine de tous les saints*.

I. — Pour nous en convaincre, la première des prérogatives de Marie, celle dont toutes les autres découlent comme les flots de la source et la lumière du soleil, son titre incomparable de *Mère de Dieu*, ce qui l'a valu à Marie, c'est l'incarnation en Elle du fils de Dieu, du Verbe Eternel. Un jour, la vertu du Très-Haut l'a couverte de son ombre féconde, l'Esprit-Saint est descendu dans ses entrailles virginales, et par son opération mystérieuse elles ont conçu le Christ, Dieu parfait, homme parfait, unis ensemble sous l'ineffable nœud d'une même personnalité, celle de la Sagesse infinie. Voilà le prodige des prodiges, la merveille des merveilles : le même instant, le même éclair nous a donné tout à la fois un sauveur et sa divine mère, deux trésors inséparables qui sont pour notre cœur le complément l'un de l'autre.

Sans doute, ce grand fait, ce fait immense d'un Dieu qui se fait homme et d'une femme qui devient la mère d'un Dieu pour opérer le salut du monde, est passé dans sa réalité historique, il a eu lieu une fois et ne se renouvellera plus. A quoi bon, d'ailleurs ? Et pourquoi Dieu consentirait-il à faire la répétition de son œuvre par excellence ? Le mystère est parfait et d'une efficacité souveraine, et sa grâce est puissante toujours et partout. Cependant, laissez-moi vous le dire, notre pauvre cœur ne saurait vivre de souvenir, il lui faut une réalité sensible, palpable ; si donc rien de sensible n'était venu dans le présent nous rappeler ce mystère de l'opération du Saint-Esprit qui nous a donné Jésus et Marie, il serait resté à jamais pour nous un souvenir du passé, un souvenir purement historique, et notre cœur aurait eu peine à en comprendre et savourer les douceurs.

Aussi, mes frères, Dieu a-t-il eu pitié de nous, et sans répéter son œuvre, il lui a plu de l'accommoder à notre faiblesse en instituant la sainte Eucharistie, qui n'est pas une Incarnation nouvelle, mais une triple extension de l'Incarnation, quant aux lieux, quant au temps, quant aux personnes.

Quant aux lieux. De la Judée, l'Incarnation s'est étendue à toutes les contrées de la terre. Car partout nos saints mystères sont célébrés, et partout où ils sont célébrés, la victime c'est Jésus-Christ en personne et tel qu'il est sorti du sein de Marie dans la crèche de Bethléem.

Quant au temps. Le jour de Noël s'est prolongé jusqu'à ce jour, et il se prolongera jusqu'au dernier jour qui clora la liste des siècles. Car, tous

les jours nos prêtres montent à l'autel et ils y font descendre l'Enfant de Bethléem formé du sang de Marie et nourri de son lait virginal.

Quant aux personnes. L'Incarnation particulière est devenue générale et s'est étendue des entrailles de Marie jusqu'aux nôtres, prêtres catholiques et fidèles, car dans la communion nous recevons tous et chacun dans notre poitrine le fils de Marie, nous nous l'incorporons et nous nous identifions avec lui.

C'est ainsi, mes frères, que l'Eucharistie est en toute vérité l'Incarnation, mais l'Incarnation agrandie et embellie. Par conséquent, agrandie et embellie sera la couronne de mère de Dieu que la sainte Vierge porte sur son front depuis tantôt dix-neuf siècles.

II. — Il en est de même de la couronne de *Mère des hommes* que revendique pour elle l'Eglise catholique. Cette dignité nouvelle est une conséquence de la maternité divine, disent les théologiens. Mère de Jésus par nature, elle sera logiquement Mère des chrétiens selon l'Esprit, par la grâce. Ils iront plus loin : Marie, diront-ils, n'est devenue la mère de notre Chef que pour devenir celle de ses membres, la nôtre, par adoption. Et pour le prouver, ils invoquent jusqu'à la conduite même de Marie. Voyez-la dans l'Evangile, disent-ils, assister aux scènes les plus poignantes, les plus capables de briser son cœur, se tenir assez haut et assez ferme pour forcer, sinon l'admiration, du moins l'étonnement. « D'où vient, dit un savant prélat [1], que devant la croix où est cloué le fils de ses entrailles, au lieu d'expirer de douleur, elle montre cette attitude héroïque que l'Evangile lui-même ne peut s'empêcher de nous faire remarquer ? Ah ! c'est que si elle a un enfant qui râle, qui agonise sur un gibet transformé en autel, elle en a d'innombrables dans le monde que cette mort, que ce sacrifice achève de lui donner ! Aussi, est-ce dans ce moment même, quand tout va être consommé, que le fils qui s'immole dit à ceux qu'il rachète : « Frères, voilà votre Mère ! »

Mais ce titre de Mère des hommes par grâce et par adoption, si chèrement acheté par la sainte Vierge, va s'embellir encore et recevoir son couronnement, sa perfection dernière, par le mystère eucharistique.

Comment cela ? Ecoutez. Sur ce nouveau Thabor qu'on appelle la Table sainte, nous contractons avec Jésus-Christ, le fils de Marie, l'union la plus intime, la plus étroite qu'on puisse imaginer. Elle est si grande, si incompréhensible, que pour nous en donner une idée les Pères de l'Eglise ont rivalisé d'ardeur, cherchant partout des comparaisons. Ils l'ont comparée tantôt à celle de deux cires fondues ensemble dans un même vase, tantôt à celle de deux morceaux de fer dans la même fournaise, ou encore à celle qui s'opère entre la pâte et le levain qu'on y mêle. Et alors, dans un style plein de grâce, ils nous appellent des « porte-Christ, » des « porte-Dieu. » Ils pouvaient aller plus loin, ils n'ont eu garde d'y manquer : ils nous ont nommés « les consanguins, les concorporels de notre divin Sauveur. » Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ les laisse tous derrière lui quand il nous dit : « Comme je vis par mon Père, ainsi celui qui mangera ma chair vivra par moi. » C'est ce que sentait, ce qu'éprouvait le grand Apôtre quand il jetait ce cri de son cœur aux échos étonnés du monde : « Je vis, non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ! » Comme lui donc et en vertu du même mystère, nous sommes transformés, transfigurés en notre divin Rédempteur et nous devenons d'autres Jésus. De la sorte, enfants de Marie que nous étions par grâce et par adoption, nous devenons presque aussi ses enfants selon la nature. Ainsi, votre auréole de Mère des hommes, ô Marie, s'agrandit, s'embellit sous le rayonnement divin de nos autels.

III. — Sous les mêmes irradiations, mes frères, nous allons voir resplendir la troisième couronne de la très sainte Vierge, celle de *Reine de tous les saints*. C'est sous ce titre glorieux que l'Eglise se plaît à l'invoquer, *Regina Sanctorum omnium*, et c'est justice. Les saints sont les serviteurs de Dieu et Marie est leur mère. Elle est encore leur Reine en raison de sa sainteté suréminente qui la fait appeler la très sainte Vierge, et en raison de sa puissance qui peut contrebalancer celle de Dieu même : *Omnipotentia supplex*, c'est une toute-puissance à genoux. Par droit de conquête Marie est encore la Reine des saints, parce que tout ce que sont les saints, ils le doivent à la grâce, et Marie est la dépositaire unique et l'unique dispensatrice de la grâce. Oui, c'est elle-même qui forme de la sorte ses sujets avant d'étendre sur leurs têtes royales son gracieux sceptre de souveraine. Mais c'est surtout enfin, mes frères, par l'Eucharistie que la Reine du ciel multiplie les saints et les élève aux dernières cimes de la perfection. Je n'en veux d'autre preuve que cette parole de saint Vincent de Paul à ses vaillants missionnaires : « Quand vous avez mon Fils dans vos poitrines, est-ce qu'il peut y avoir un sacrifice impossible pour vous ? » C'est bien vrai, quand on a reçu Dieu dans son cœur on est capable de tout. On dit que lorsque le voyageur des rives du Nil, admirant l'incomparable végétation d'or qui les recouvre, demande au paysan d'Egypte qui les cultive la cause de cette puissante fécondité, celui-ci se contente de lui indiquer le fleuve d'un simple signe de la main. Eh bien ! la merveilleuse moisson de saints qui ne cesse de s'élever dans le champ de l'Eglise, c'est un Nil divin qui la produit : c'est celui qui coule de l'autel, c'est le fleuve eucharistique.

Un exemple encore pour terminer.

Nous avons sur les Alpes, au sommet blanchi du Saint-Bernard, un couvent. Là, vivent des moines qui ont fait vœu de sauver le voyageur perdu dans les neiges. Depuis le IXe et le Xe siècle, c'est une race immortellement perpétuée. Ces hommes ne

[1] Mgr Billères, évêque de Tarbes, 1884.

craignent pas de se condamner à perdre la vue devant l'éclat des neiges, à perdre la vie dans les gouffres qui souvent sont ouverts sous leurs pas, pour sauver quelque voyageur étranger. Ils font vœu d'être les serviteurs de ces pauvres égarés des montagnes, et ce vœu ils le prononcent à minuit, à la fête de Noël, après avoir communié. L'illustre cardinal Mermillod, évêque de Genève, demandait un jour à l'un de ces religieux s'il n'avait jamais redouté cette existence terrible. Le moine sourit, et montrant de loin une avalanche qui venait avec un sourd grondement semblable au bruit d'une tempête, il dit : « Monseigneur, comment voulez-vous que je craigne les avalanches de la terre, quand j'ai communié et que j'ai reçu l'avalanche de Dieu? » Eh bien, mes frères, c'est là aussi le cri de l'Eglise catholique qui dit au monde : « Quand l'homme a reçu le Dieu de son cœur, est-ce qu'il n'est pas prêt pour tous les sacrifices? »

Ah ! ne craignez pas d'en faire l'expérience ! Communiez, vous dirai-je, communiez souvent, vous serez des saints et vous attacherez un nouveau fleuron au diadème de Marie, Mère de Dieu, Mère des hommes et Reine des saints. Ainsi soit-il !

LES LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Entretiens à des jeunes filles

XXXI

VAS SPIRITUALE

Après avoir célébré la sainte Vierge en lui prodiguant les plus beaux titres qui exaltent sa divine maternité et sa virginité ineffable, l'Eglise s'est arrêtée pour saluer en elle la plus haute *sagesse,* le miroir et l'exemple de toute *justice;* puis elle l'a proclamée la cause de toute *joie* sur la terre et dans le ciel. Comme chacune de ces invocations nous va doucement et droit au cœur ! Avec l'auteur inspiré nous avons dit : « J'ai souhaité de toute mon âme le sens de la sagesse ! » *Optavi!* et comme nous en comprenions le prix, Dieu nous a accordé en quelque chose ce sens précieux qui nous fait goûter les biens célestes, et mépriser les plaisirs plus ou moins grossiers qui nous ravalent ou nous diminuent toujours. La parole du poète nous est aussi revenue :

Que la terre est petite à qui la voit des cieux !

un beau vers, qui d'ailleurs n'a fait que traduire l'exclamation d'un grand saint.

Ensuite nous nous sommes considérés dans le *miroir de justice* et nos défauts nous y sont apparus nombreux et désolants. Mais nous avons fait quelques efforts pour les corriger, les combattre, et Marie nous en a récompensés en répandant une grande joie — la seule joie pure et sans remords — dans notre âme ravie de se sentir plus digne, plus proche d'elle.

Cependant l'Eglise n'a point achevé ses pieuses et admirables effusions envers la sainte Vierge. Il lui semble toujours qu'elle n'a pas assez dit ni assez fait pour elle, *quia major omni laude*, et voici que dans les invocations qui suivent, cris de son cœur désespéré de ne pouvoir mieux l'aimer et l'exalter, elle empruntera les comparaisons les plus frappantes, les plus séduisantes figures de la création, les meilleurs souvenirs de l'ancien Testament, afin d'achever ce merveilleux portrait qu'elle s'applique à peindre.

Elle commence par cette invocation : « *Vas spirituale,* Vase spirituel. » Elle est belle comme un beau *vase* aux formes pures et gracieuses, aux couleurs savamment nuancées. L'homme a mis tout son art à fabriquer ces vases qui serviront à son usage, mais aussi aux plaisirs des yeux. C'est son ouvrage le plus délicat, ciselé de ses mains, d'après les dessins les plus choisis, où il réunit la grâce de la ligne au charme du coloris. Il n'est pas une maison princière qui ne se donne le luxe d'un de ces beaux vases de Sèvres au blanc pâle, au bleu vif et puissant qui réjouissent la vue par leur art et leur éclat. Ce sont d'ailleurs les couleurs favorites de la sainte Vierge. Mais les palais opulents ne gardent pas pour eux seuls ce privilège ; sur chacune de vos fenêtres je vois des vases plus modestes, mais toujours harmonieux, d'où s'élèvent des fleurs fraîches et robustes qui sont l'objet de votre sollicitude quotidienne. Alors je me rappelle la sainte Vierge que l'Eglise compare à un de ces beaux vases dont chaque fleur est l'emblème de ses vertus.

Mais c'est un vase *spirituel,* d'une beauté incomparable par conséquent, et dont l'art des hommes, la parure des fleurs ne sauraient nous donner qu'une très imparfaite idée. Le corps, dit Platon, c'est le vase de l'âme, *corpus est vas animæ*, donc très inférieur à l'âme. Pour étudier l'homme tout entier, il faut considérer ces deux éléments essentiels qui le constituent. De même, pour étudier Marie nous considérerons non seulement le vase, mais la liqueur qu'il renferme, je veux dire l'abondance de ses vertus et des grâces qu'elle déverse sur nous.

I

Quand Jésus-Christ annonça à Ananie la conversion de saint Paul, il lui dit : « C'est mon vase d'élection, je l'ai choisi afin qu'il porte mon nom devant les Gentils, les rois et les fils d'Israël. » (Act., IX, 15). *Vas electionis mihi iste.* Cette appellation flatteuse désignait la mission complète du grand Apôtre et les diverses étapes de sa vie : il serait l'instrument qui annoncerait aux hommes la puissance du nom de Jésus, il serait l'œuvre admirable de Dieu, comme le soleil, ce vase parfait sorti des mains du Créateur, *sol, vas admirabile opus Excelsi.* (Eccli., XLIII, 2).

Ce titre de « vase d'élection, » qui le mérite mieux que Marie ? « Tout ce qu'il y a, après Dieu, dans la gloire de plus beau, de plus doux, de plus agréable, dit saint Bonaventure, c'est Marie, c'est en Marie, c'est par Marie [1]. »

1. — Elle est un vase, c'est-à-dire un réservoir de grâce. Est-ce qu'elle n'a pas renfermé pendant neuf mois l'auteur et le maître même de la grâce ? Oh ! comme alors elle était l'objet de la vénération, de l'adoration du ciel, car tous les anges venaient auprès d'elle, admirant leur reine et adorant leur Dieu qui reposait en elle ! Mais, vase intelligent, elle connaissait sa haute mission, sa vocation unique et quel était l'hôte divin qu'elle abritait. Elle était, dit saint André de Crète, « l'urne d'or qui rend la manne douce [2]. »

Quel bonheur pour elle, quelles effusions d'amour, quelle reconnaissance, surtout quelle humilité ! Plus elle méditait sur cette grâce inouïe, plus elle s'en déclarait indigne, et « se réfugiait jusqu'au centre de son néant. » Vase merveilleux que cette humilité rendait plus brillant encore aux yeux des anges, aux yeux de Dieu, vase plus resplendissant que le soleil, « cette œuvre admirable du Créateur. »

L'idée ne vous est-elle pas venue quelquefois que, lorsque vous avez la joie de communier, vous ressemblez à Marie, que vous portez en votre cœur le même Jésus, Fils de Dieu et Sauveur du monde, et que vous êtes aussi devant Dieu des vases glorieux tout remplis de la glorieuse majesté du Christ ? Voulez-vous être aussi agréables à Celui qui vous accorde l'inestimable grâce de se donner à vous, d'habiter un instant votre âme et votre corps, de faire partie de vous-mêmes, si bien qu'il est en vous et que vous êtes en lui, transformées en lui, ne faisant plus qu'un avec lui ? Rappelez-vous Marie effrayée de la grâce de l'Incarnation, s'humiliant de son indignité, conversant intimement avec Jésus et lui disant : « Je veux me rapprocher de vous et vous ressembler autant que le peut faire une créature. Détruisez en moi tout ce qui n'est pas vous. »

Que de choses alors vous aurez à supprimer en vous dans vos habitudes de vanité ou de curiosité, afin que rien n'offusque les regards du Maître bien-aimé ! Faites alors votre examen de conscience minutieux, et dites-lui : « Que voulez-vous de moi ? — Une plus grande obéissance ? — Vous l'aurez. — Une modestie plus scrupuleuse, la fuite des compagnies où l'on ne vous connaît pas, où l'on ne vous aime pas, une plus grande simplicité dans mes vêtements, moins de vanité, moins de recherche de moi-même ? — Je vous promets tout cela, afin que je sois comme un beau vase qui vous plaise, et que je ressemble davantage à Marie. » Comme elle, en effet, est-ce que vous n'êtes pas alors un vase spirituel qui renferme la divinité ?

2. — Marie est le vase qui contient toutes les grâces, vase qui déborde et répand sans cesse sur le monde la vie, la fécondité, l'espérance, toutes les confiances, toutes les vertus.

Quand les patriarches gémissaient dans l'attente si longue du Messie, elle était l'étoile qui versait dans leur âme les rayons consolateurs. C'est elle qui a conféré aux apôtres découragés, hésitants, les grâces d'énergie et de relèvement qui les a transformés en héros. Les premiers fidèles, les vierges, les veuves étaient des plantes tendres et délicates que le souffle de la persécution eût renversées et flétries : elle les arrose, elle les prémunit, elle les abrite de sa force et de son exemple, de ses enseignements et de sa foi.

Les martyrs, les docteurs, les fondateurs d'ordres ont tous été soutenus, inspirés par elle ; sa grâce débordante faisait naître et croître en eux les généreuses décisions, l'esprit de sacrifice, l'amour jusqu'à la mort. Allez au fond de toutes les grandes entreprises, depuis saint Augustin jusqu'à saint Ignace, depuis l'invasion des barbares jusqu'aux Croisades, jusqu'à Lépante, partout vous verrez, vous toucherez du doigt l'action de Marie.

Voulez-vous que nous examinions cette action sur chacun de nous, de sa grâce de bonté qu'elle répand sans mesure ?

L'Eglise lui applique ces paroles des Proverbes (VIII) : « Dieu m'a possédée dès le commencement de ses voies, avant qu'il créât rien. » J'étais là, avant les abîmes, avant les océans, « composant toutes choses de concert avec lui, *cum eo eram cuncta componens*, et je me jouais avec lui dans l'univers, et je me réjouissais chaque jour et mes délices étaient d'être avec les enfants des hommes. » Sans nul doute il est ici question de la Sagesse éternelle, « qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force et qui dispose tout avec suavité » ; cependant il nous est bien permis d'y voir aussi, avec l'Eglise, l'image de la sainte Vierge.

Elle n'a pas créé les mondes, mais elle était dans la pensée divine qui ramenait toute chose à elle et à son fils, qui la considérait comme l'œuvre la plus magnifique et qui devait les couronner toutes, *vas admirabile opus Excelsi*. Et si Dieu ne l'a pas associée à l'œuvre de la création, cependant rien n'a été fait que pour elle, et en vue d'elle.

Mais il est une autre création infiniment plus précieuse, une œuvre bien supérieure à celle qui a produit le soleil et les astres, « ces vases merveilleux » : c'est l'œuvre du salut des âmes. Là il faut une création constante, un effort sans trêve où l'intelligence et la volonté divines n'agissent plus seules, mais ont besoin de la coopération de l'intelligence et de la volonté humaines. Dieu dit : « Que la lumière soit ! » Et la lumière fut, et elle ne résista point, elle obéit. Il commanda ensuite aux étoiles. « Et les étoiles répondirent joyeuses : Nous voici ! Et depuis elles demeurent heureuses de luire en l'honneur de Celui qui les a faites. »

Or l'âme de l'homme est aussi une lumière, une étoile, mais une lumière pensante, une étoile

[1] Speculum de Virgin., cap. VI.
[2] Serm. de Annuntiatione Virginis.

douée de volonté. Dieu lui ordonne de luire, et elle préfère les ténèbres ; il l'appelle et elle ne vient point, parce qu'elle ne veut pas venir.

Comment donc plier cette âme à la volonté de Dieu qui est toute félicité et toute raison ? Comment l'unir à Dieu qui est sa vie et sans qui elle meurt, comme l'homme qui a perdu tout son sang ? Car la grâce de Dieu, c'est le sang surnaturel de l'âme. C'est à nous unir constamment à Dieu, que Marie emploie de concert avec lui toute sa *stratégie ingénieuse* et maternelle, *cum eo eram cuncta componens;* puis à enlever ce qui nous sépare de lui, tous les obstacles qui nous empêchent d'aller à lui ou de rester avec lui.

Qu'est-ce qui nous unit à Dieu ? La prière d'abord, par laquelle nous lui exprimons notre dépendance, notre confiance, notre résolution de n'avoir qu'une volonté, qu'une pensée, la sienne ; puis les sacrements, qui fortifient l'œuvre de la prière par une abondance nouvelle de grâce ; notre existence tout entière passée à l'aimer et à le lui dire, à travailler sous ses yeux et à n'accomplir que les œuvres qu'il commande ou qu'il désire. Oh ! quelle vie heureuse que la vôtre alors ! Vous êtes comme cette servante qui « a toujours les yeux sur les mains de sa maîtresse, » comme cet ouvrier qui sent le regard de son maître sur lui, et qui travaille, non par crainte mais par amour, afin que le maître soit satisfait et qu'il pense : « Voilà un serviteur qui a de la conscience et qui m'aime bien ! » Ainsi toutes vos actions doivent être faites pour plaire à Dieu. Alors votre cœur bat plus heureusement, il se dilate à plaisir ; vous considérez votre conscience, elle est toute claire, toute lumineuse ; vous jouissez de l'intime et immense félicité d'être unie à Dieu, la sainte Vierge est contente. Elle vous a prise dans ses doux filets, elle vous tient attachée à sa volonté, à son cœur par des liens solides qu'elle du moins ne rompra pas.

Hélas ! c'est vous qui les romprez, je le crains, par oubli, par faiblesse, par ingratitude voulue, peut-être. Alors elle s'appliquera à vous ramener à Dieu dont vous vous êtes séparée. Toujours la même adorable industrie maternelle, qui dispose tout avec Dieu pour le retour de ses enfants.

3. — Comment, me direz-vous, peut-on se séparer de Dieu quand on l'a connu et goûté de si près ? Est-ce possible de tomber si bas après s'être élevé si haut ? — Oui, c'est possible ; mais avant de faire une grande chute, on commence le plus souvent par descendre peu à peu.

Vous avez surtout trois ennemis : l'esprit de vanité, l'esprit de jouissance, l'esprit d'égoïsme. La vanité est bien de votre âge, et si elle n'absorbait pas votre âme tout entière, peut-être vous la reprocherais-je moins amèrement. Sainte Elisabeth de Hongrie se vêtissait magnifiquement, elle mettait des robes d'une étoffe fort riche et une couronne d'or sur sa tête. Mais elle faisait cela pour les convenances, pour le duc Louis, son mari, pour l'honneur de la maison, et elle ne pensait point à ces ornements brillants qui pourtant attiraient tous les regards. En est-il ainsi de vous ? Vous aimez à paraître, et vous voulez qu'on vous remarque. Vous songez surtout à cela, à vos parures, à la mode du jour ; vous regardez autour de vous, et vous faites des comparaisons, même à l'église, alors qu'il conviendrait de ne songer qu'à vos misères et à vos péchés.

Je veux bien que tout vous y porte, que vous ne puissiez lutter contre le torrent. J'admettrai même que le torrent vous entraîne dans les modes, mais non pas qu'il entraîne vos âmes dans la légèreté, la vanité qui vous jette dans la jouissance. Vous prétendez que vous seriez ridicules si vous ne faisiez pas comme tout le monde, alors faites-vous une robe comme tout le monde, mais prenez garde de vous damner comme tout le monde. L'esprit de jouissance qui vous dévore vous conduira jusqu'aux portes de l'enfer ; si vous frappez, elles s'ouvriront !

O chrétiennes ! où donc est l'esprit de sacrifice qui fait le fond de la doctrine chrétienne ? Quoi ! je vois en vous, filles de Marie, des âmes qui n'aspirent qu'au plaisir du moment, que des égoïstes sans cœur qui s'embarquent tranquillement sur le fleuve de la licence et de la curiosité plus ou moins malsaine, sous prétexte que toutes n'y font pas naufrage ! Vous y allez de gaîté de cœur, et vous y voyez aller sans les avertir vos meilleures amies, sous prétexte qu'il faut laisser à chacun sa liberté ? Est-ce qu'une mère donne à son enfant la liberté de se faire de graves blessures en tombant sur le pavé ?

Il y a heureusement une mère qui veille sur vous et qui, si elle ne peut paralyser les efforts de votre volonté mauvaise, intervient au moins pour vous aider à vous relever, et pour panser vos blessures. C'est elle qui vous amène à faire d'amères réflexions sur vos fautes, sur vos imprudences, afin que vos chutes, vos manquements, vos humiliations vous servent.

C'est le cœur souvent qui est blessé, en vous ; elle s'approche, alors, elle vous apporte le vin qui fortifie, tout en faisant souffrir. « Est-ce qu'il faut ainsi se laisser duper, entraîner, quand on a de la piété et des convictions ? Est-ce qu'il est possible qu'on renie tout un passé de grâces, depuis son baptême jusqu'aux promesses faites ici au pied de son autel ? Qu'est-ce qu'une volonté, une âme sur laquelle ni Dieu ni les hommes ne peuvent compter ? » C'est ainsi que Marie vous adresse des reproches dans votre conscience, tout en cautérisant les plaies vives du cœur endolori qui finit par se déprendre et par revenir au devoir, au côté sérieux de la vie, à la vérité, à Dieu. Car la vie est sérieuse, et non légère, dure, et non jouisseuse, sacrifiée, et non égoïste, et ceux-là seuls vont au ciel qui ont lutté, se sont renoncés et dévoués, ont porté leur croix à la suite de Jésus-Christ.

Mais elle apporte plus d'huile encore que de vin, elle la répand à flots, elle la distribue libéralement, car l'huile est un remède et à la fois une lumière,

Elle est la vierge sage qui en a son vase rempli; mais plus compatissante que celles de l'Evangile, elle éclaire toutes les âmes, elle remplit toutes les lampes. Les vierges sages, qui manquaient de charité, disaient : « De peur que nous n'en ayons pas assez pour nous et pour vous, allez plutôt chez les vendeurs et achetez-en. » Marie en a pour tout le monde, elle en a fait une provision, immense comme la charité, pour toutes les âmes qui souffrent et qui ont besoin de lumière.

Ainsi elle a achevé son œuvre. Vous étiez séparées de Dieu, elle vous ramène à lui, elle vous montre le néant des vanités et des jouissances; si vous tombez, elle vous relève, vous guérit, vous rend votre innocence et votre beauté première, puis elle vous présente à Dieu comme des vases précieux et redevenus dignes de lui parce que vous avez revêtu quelque chose de sa splendeur à elle, *vas spirituale*. Elle a été l'admirable auxiliaire de Dieu dans cette création nouvelle qui est le salut de votre âme, elle peut se réjouir en vous regardant, *et delectabar per singulos dies*.

II

Marie est appelée un *vase spirituel*, c'est-à-dire qu'elle agit sur les âmes ainsi que nous l'avons montré et qu'elle-même, comme tout ce qui est esprit, échappe aux regards du monde. Lorsqu'elle était ici-bas, elle ne paraissait point, elle demeurait volontairement ignorée, cachant dans une pieuse obscurité ses mérites et les faveurs divines. Les apôtres la connaissaient; n'eût-il tenu qu'à eux, ses privilèges et ses grandeurs eussent été publiés, mais elle leur ferma la bouche. Il était d'ailleurs dans les desseins de Dieu que celle qui fut « bénie entre toutes les femmes » fût aussi la plus humble, et qu'elle n'occupât en rien un monde qui n'était pas digne d'elle et qui ne l'eût pas comprise. Pendant sa vie, Marie était semblable à une lumière brillante, mais enfermée dans une maison close.

Jésus-Christ d'ailleurs ordonne à ses apôtres de porter son nom à la connaissance des hommes, il ne parle pas du nom de sa mère. *Ut portet nomen meum*. On en devine la raison. C'est le Fils de Dieu qui s'affirmait seul et à coups de miracles, parce que les païens pouvaient accepter cette idée d'un Dieu fait homme; mais le culte de Marie eût trouvé rebelles leurs esprits grossiers, habitués à s'incliner devant d'infâmes déesses. La pureté virginale mit des siècles à trouver créance dans cette société corrompue, où la pudeur n'existait pas. Marie demeura donc, alors, dans une ombre glorieuse mais effacée, honorée des seuls chrétiens. C'est seulement lorsque les siècles, les mœurs, les caractères, les idées, les peuples eurent été transformés par l'Eglise, que le culte de la sainte Vierge prit dans la piété chrétienne la place consolante qu'elle occupe.

Toutefois Marie, « vase spirituel » plein d'une grâce invisible, n'en jouait pas moins un rôle actif. Elle était dans l'Eglise comme l'âme dans le corps. L'âme ne se voit pas, mais elle agit, elle conduit, elle anime toute la masse, *mens agitat molem*, et à toute époque la Vierge Mère de Dieu exerça sur les âmes son ministère sauveur.

Ce qu'elle préférait cependant, c'était la vie cachée. Dieu lui avait assigné cette place. Elle y restait avec bonheur et ne demandait point à en sortir pour être mise en évidence. Il est, par delà les cieux, des étoiles brillantes dont la lumière ne parvient pas jusqu'à nous, elles ne s'en consument pas moins devant leur Créateur dans leur splendide clarté. Marie était comme une de ces étoiles, heureuse de se consumer aussi d'amour devant son Dieu. « Toute la gloire de cette fille du Roi était intérieure, » *omnis gloria ejus filiæ Regis ab intus*.

Ce « vase spirituel » devait donc être particulièrement rempli de vertus cachées, et celle qui dominait, c'est la plus cachée de toutes, l'humilité.

Plus l'édifice que l'on construit, dit un Père, doit être élevé, plus il faut y faire des fondements solides. Or le fondement de toutes les vertus, c'est l'humilité. Marie est l'édifice le plus merveilleux que Dieu ait jamais conçu, vous comprenez maintenant quelle fut la profondeur de son humilité.

On est humble quand on est grand sans le savoir. Marie était prédestinée à devenir la Mère de Dieu, et elle s'en doutait si peu qu'elle demandait sans cesse, comme une grâce unique, de connaître celle qui aurait le bonheur de mettre au monde le Messie, afin de se constituer sa petite servante. Déjà les anges, les séraphins, l'honoraient comme leur reine; et parmi ses compagnes du temple elle se croyait la moins méritante, elle se plaisait à la dernière place.

On est plus humble encore quand on sait que l'on est grand et que l'on n'est point tenté de s'enorgueillir. Le jour vint où elle apprit de la bouche de l'ange la sublime mission dont Dieu l'avait investie. Parvenue à ces hauteurs sublimes, la tête pouvait lui tourner. Devenir la mère de Dieu, pouvoir dire au Créateur : Vous êtes mon fils, j'ai sur vous les droits d'une mère sur son enfant ! Elle tourne à moins, et combien de jeunes filles, lorsqu'elles reçoivent une faveur inespérée, concluent une alliance ambitionnée, ne se souviennent point de leurs compagnes et ne les considèrent plus ; en quoi elles font preuve d'un très petit esprit et n'attirent guère sur elles qu'une juste et dédaigneuse mésestime. Mais elles se sont élevées si haut qu'elles ne regardent pas en bas. Combien différente est l'attitude de Marie ! Elle est troublée, elle s'interroge, elle réfléchit, elle s'humilie. Elle si petite, devenir si grande ! Et avant de répondre elle demeure perdue dans cette pensée, effrayée de son élévation. Comme son esprit est droit, son intelligence supérieure et conduite par le jugement le le plus exquis ! Ce qui lui apparaît, et qui la consterne, c'est son insuffisance, c'est sa bassesse ! Quelle âme, quelle femme d'esprit merveilleuse !

Les tentations cependant la poursuivent; elles lui viennent de la personne qui lui est la plus chère, d'Elisabeth qui la célèbre dans les mêmes termes, j'allais dire dans la même langue que l'ange Gabriel. Non seulement elle la déclare bénie entre toutes les femmes, mais elle la proclame bienheureuse : *Beata es quæ credidisti.* N'était-ce point là une tentation bien subtile et bien dangereuse ? Mais Marie l'évite aussitôt avec une humilité qui nous ravit. Elle ne saurait contester sa grandeur ni son bonheur, elle n'y songe même pas, car en elle tout est vérité. Alors elle s'écrie : « Oui, toutes les générations me proclameront bienheureuse, oui, mon bonheur est immense, mais je le dois uniquement à Dieu qui a daigné jeter les yeux sur la bassesse de sa servante. *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.*

Partout elle s'efface. Aux noces de Cana, elle rapporte tout à son Fils : « Faites tout ce qu'il vous dira. » Pendant les trois années du ministère apostolique du Sauveur, les foules parlent d'elle, la réclament, demandent à connaître la mère d'un homme si éloquent, si entièrement doux et bon que toute la Judée, toute la Galilée courent à lui, s'attachent à ses pas, le suivent jusqu'au désert, oubliant même de manger; mais elle ne paraît point, elle « aime à être ignorée, à être réputée pour rien. » C'est à elle sans doute que pensait le pieux auteur de l'*Imitation* quand il traçait d'un mot cette solide règle de conduite spirituelle : *Ama nesciri.*

On ne la voit qu'aux moments douloureux. Pendant les heures de triomphe elle s'éclipsait ; quand tous s'enfuient, qu'il faut du courage, de l'énergie, de l'audace dans l'amour, elle est là. Elle n'a pas voulu de la place d'honneur, mais elle revendique la place de l'angoisse, celle dont personne ne veut et qui reste vide. Et voilà comment c'est encore l'humilité qui fait les héros.

J'aurais voulu peindre comme il convient Marie, ce « vase spirituel » rempli de toutes les grâces, de toutes les vertus, de tous les enseignements, de tous les conseils évangéliques; mais quand on parle de Marie on a toujours le désespoir de se sentir infiniment au-dessous de son sujet, l'on ne termine jamais un discours sans un acte d'humilité. Cet acte d'humilité accompli, je ne finirai point sans vous presser de l'imiter, d'être comme elle de beaux vases spirituels, semblables à ceux qui égaient vos chambres, vos fenêtres, l'entrée de vos maisons, pleines de vertus cachées, intérieures, précieuses et parfumées comme le thym ou la violette que trahit seule leur odeur pénétrante.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

III

DE L'ADORATION DUE A DIEU *(suite)*

2° Culte extérieur. — 3° Culte public

Plan

1. Le culte extérieur. En quoi il consiste.
2. Sa nécessité.
3. Ses principaux actes ; la génuflexion.
4. Le culte public. Sa nécessité.
5. De ceux qui n'adorent pas Dieu ou ne l'adorent qu'en secret.
6. Traits historiques.

1. — Dans notre dernier entretien, nous nous sommes surtout occupés du culte *intérieur* que nous devons à Dieu par l'exercice des vertus théologales. Mais il ne suffit pas de croire en Dieu par la foi, d'attendre par l'espérance le ciel et les moyens d'y arriver, d'aimer Dieu plus que toutes choses et plus que nous-mêmes par la charité. Il faut encore que l'adoration intérieure se montre par des actes : c'est ce qui constitue le culte *extérieur.*

Nous avons un corps et une âme. Eh bien ! ne faut-il pas que notre corps adore l'Etre Suprême à sa manière ? Cela est si vrai que nous le faisons presque naturellement. Quand nous voulons témoigner à Dieu notre respect et nous humilier devant sa Majesté sainte, nous tombons à genoux; quand nous lui demandons pardon de nos fautes, nous nous frappons la poitrine ; quand nous désirons obtenir quelque chose, la prière s'échappe de nos lèvres : *Notre Père qui êtes aux cieux...* Voyez votre enfant : lorsque sa mère lui apprend à prier Dieu, comme il aime à se mettre à genoux, à joindre ses petites mains, à lever ses beaux yeux vers le ciel ! Si les anges avaient un corps, c'est ainsi qu'ils prieraient.

2. — Il est évident que le culte intérieur est l'âme de toute religion, l'essence de toute vraie piété. Mais il ne suit pas de là qu'on puisse mettre de côté les pratiques extérieures, comme étant inutiles et sous prétexte que le bon Dieu n'en a pas besoin. Les gens qui raisonnent ainsi se croient bien savants, et cependant ils montrent qu'ils sont très ignorants en fait de religion. — Remarquons d'abord que le bon Dieu nous impose beaucoup de choses dont il n'a pas besoin, lui, mais dont nous ne pouvons pas nous passer, nous autres. Or, les pratiques extérieures de religion sont précisément de ce nombre. Nous avons déjà dit que notre corps, appartenant à Dieu comme notre âme, doit aussi lui payer son tribut d'honneur et de respect. Nous avons dit encore que l'adoration *extérieure* est une conséquence naturelle de l'adoration *intérieure :* tous nous éprouvons le besoin de montrer au dehors ce que nous ressentons vivement

au dedans de nous-mêmes. Mais il y a bien d'autres raisons à donner. — Il y a l'enseignement de l'Eglise, qui approuve et nous recommande les pratiques extérieures, comme le meilleur moyen de nourrir et d'entretenir la dévotion. — Il y a l'exemple des saints, qui ont tous observé ces pratiques. — Il y a l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. L'Evangile nous apprend, en effet, qu'il priait à genoux, qu'il se prosternait la face contre terre ; qu'il levait les yeux et les mains vers le ciel ; qu'il priait après le repas, qu'il priait aussi la nuit et sur les montagnes ; qu'il priait à haute voix ; qu'il assistait aux cérémonies du temple de Jérusalem... Il est donc bien certain que les pratiques extérieures font partie de la religion.

3. — Les principaux actes du culte *extérieur* sont la *prière*, le *sacrifice* et les *cérémonies* de l'Eglise. Nous parlerons plus tard et en détail de la prière et du saint sacrifice de la messe. Mais parmi les cérémonies que l'Eglise a instituées pour le culte divin, il est un acte d'adoration dont je suis bien aise de vous entretenir aujourd'hui.

En France, depuis un certain temps, nous avions pris l'habitude de faire une simple inclination de tête pour saluer le Saint-Sacrement de l'autel. Cette manière de saluer peut très bien convenir quand elle s'adresse à un homme, à un égal, à un mortel comme nous. Mais quand il s'agit de Dieu, elle n'est pas assez respectueuse. L'Eglise, qui a mission d'établir des règles en cette matière importante, nous prescrit à tous, grands et petits, de saluer le Saint-Sacrement par une génuflexion profonde, c'est-à-dire en abaissant le genou droit jusqu'à terre. Dans cette pratique de piété, il y a tout ensemble un acte d'adoration et un acte de foi à l'égard de la présence réelle de Notre-Seigneur au Sacrement de l'autel.

Beaucoup d'entre vous l'ont déjà adoptée, et nous les en félicitons ; mais nous espérons bien qu'elle deviendra générale. Ce salut à Dieu que l'Eglise demande aux fidèles, Napoléon le trouvait si respectueux, si convenable, qu'il a voulu l'introduire dans l'armée et l'inscrire au nombre des règlements militaires. Aujourd'hui encore, quand un prêtre, portant la sainte communion à un malade, vient à rencontrer une troupe de soldats, si l'officier qui marche en tête ne craint pas de se montrer chrétien, il commande : « Présentez arme ! Genou terre ! » Et aussitôt le pieux mouvement s'exécute avec une merveilleuse précision, tandis que les tambours et les clairons sonnent au drapeau. C'est quelque chose de saisissant.

Ce que nous venons de dire nous amène tout naturellement à parler du culte *public*.

4. — Le culte est *public*, vous le savez, quand un peuple, une ville, une paroisse s'assemble pour adorer Dieu en commun. — N'est-ce pas Dieu qui a fait des habitants d'un même pays comme une grande famille ? N'est-ce pas Lui qui protège et conserve les nations aussi bien que les individus ? N'accorde-t-il pas souvent des grâces signalées à toute une paroisse, à toute une ville, à tout un peuple ? N'avons-nous pas mille choses à Lui demander qui nous concernent tous ? L'ordre, la paix, la prospérité, les bonnes saisons, les récoltes abondantes, l'éloignement des maladies contagieuses et des fléaux de toute sorte. Or, ces grâces qui nous intéressent tous, nous devons évidemment les demander en commun, c'est-à-dire *publiquement*, en nous réunissant tous autant que possible.

De fait, le devoir de l'adoration *publique* est encore si naturel qu'on ne pourrait citer aucun peuple ancien ou moderne qui ne l'ait rempli. Oui, tous les peuples, même les plus barbares, ont eu des sacrifices, des autels, des prêtres, des cérémonies religieuses en l'honneur de la divinité. Mais le besoin de s'assembler afin de prier en commun est surtout impérieux pour les chrétiens : car Jésus-Christ a promis d'être alors au milieu d'eux. Aussi voyons-nous les premiers fidèles, au temps des persécutions, se réunir jusque dans les souterrains, la nuit, à la lueur des flambeaux, pour puiser dans les saints mystères la force et le courage dont ils avaient besoin.

Vous comprenez maintenant pourquoi nous avons des églises, des assemblées religieuses, des offices publics, des prières communes : c'est Dieu qui l'exige par son premier commandement. Chez le peuple juif, il avait même pris soin de prescrire à Moïse tous les détails du culte extérieur et la manière dont il voulait être adoré. — Vous comprenez aussi pourquoi l'Eglise nous oblige, sous peine de faute grave, de nous assembler au moins chaque dimanche pour assister au saint sacrifice de la messe. C'est que la messe est le plus grand acte de notre religion, l'acte d'adoration par excellence. Quand on l'entend comme il faut, on rend à Dieu l'adoration *intérieure*, *extérieure* et *publique* qu'il demande.

5. — Que faut-il penser de ces hommes qui ne mettent jamais le pied dans nos temples, qui ne fléchissent jamais le genou devant Dieu, qui ne lui adressent jamais un mot de prières ?... Ils ont beau dire qu'ils reconnaissent l'Etre Suprême, qu'ils l'adorent dans leur cœur, qu'ils ont leur religion à eux... Ce sont tout simplement des impies, des *sans Dieu*. Lorsqu'on a de la religion, on doit la montrer de quelque manière : c'est le premier devoir que Dieu lui-même nous impose.

Quant à ceux qui sont religieux en secret, à la maison, mais qui n'osent pas accomplir publiquement leurs devoirs, ils font preuve d'une faiblesse honteuse, la plus honteuse de toutes. Aussi ne se rencontre-t-elle ordinairement que dans les petites âmes et dans les esprits bornés. Toute âme noble, généreuse et éclairée, fut toujours vraiment religieuse et aima à le paraître.

6. — Voyez Charlemagne, cet empereur si grand, si glorieux qui s'empara des trois quarts de l'Europe et se fit admirer de tous les peuples du monde par la sagesse de ses lois. Il croyait s'honorer en accomplissant les plus humbles pratiques de la religion. On le voyait chaque jour assister à la sainte messe et très souvent aux offices qui se chantaient pendant la nuit, la veille

de certaines fêtes ; il y chantait lui-même avec tout son peuple. Plus d'une fois on le surprit embrassant avec amour les piliers même des églises par respect pour la maison de Dieu.

Voyez Louis XIV, cet autre Charlemagne, cette autre grande gloire de la monarchie française. Malgré ses faiblesses, il manifesta toujours le zèle le plus vif pour la religion. Mais ce zèle parut s'accroître encore dans les dernières années de sa vie, quand il fut revenu à des mœurs plus chrétiennes. Son exactitude à s'acquitter des pratiques de la religion était extrême. Il entendait la messe tous les jours, même en voyage, même à l'armée. A l'église, il se tenait dans la posture la plus respectueuse et il voulait que toute sa suite donnât le même exemple. Allez visiter son château de Versailles : on vous montrera aujourd'hui encore, dans sa chambre à coucher, son crucifix, son prie-Dieu et jusqu'à son bénitier.

Je pourrais vous citer une foule d'autres grands hommes parmi nos rois, nos magistrats et nos savants, qui se firent toujours gloire d'être fidèles aux pratiques de la religion. Mais je sais combien vous aimez l'exemple des militaires : il y a chez eux en effet une franchise de caractère qui frappe et qui attire. Eh bien ! durant la guerre de 1870, nous avons vu plusieurs de nos généraux consacrer publiquement leurs troupes au Sacré-Cœur de Jésus et faire porter devant eux, comme étendard, une bannière représentant l'image de ce divin Cœur. Chefs et soldats communiaient ensemble la veille ou le matin de la bataille et couraient ensuite porter la terreur et la mort dans les rangs ennemis. Demandez aux Prussiens si ces hommes étaient moins braves, parce qu'ils ne craignaient pas de se montrer franchement religieux : ils sauront vous répondre.

Après de pareils exemples, soyons heureux et fiers de rendre à notre Créateur et souverain Maître tous les honneurs qui lui sont dus, et nous mériterons de l'adorer dans le ciel pendant l'éternité : c'est la grâce que je vous souhaite.

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

TROISIÈME PARTIE

Moyens de salut

III

LES SACREMENTS

B

Les sacrements en particulier

I. — Le Baptême

§ 6

Les cérémonies du baptême

— Henri, qu'entendez-vous par les cérémonies du baptême ?

— Par les cérémonies du baptême, j'entends les prières et les rites qui accompagnent l'administration du sacrement.

— Est-il nécessaire ou du moins utile que vous connaissiez quelles sont ces cérémonies ?

— Comme elles sont une figure et une image des effets invisibles que produit le sacrement, il est très avantageux de les connaître et de savoir ce qu'elles signifient ; autrement elles deviendraient inutiles.

— J'ajouterai, mes enfants, que ces cérémonies vénérables par leur ancienneté (l'enseignement de l'Eglise les fait remonter en effet jusqu'aux apôtres) non moins que par leur belle variété et le sens profond qu'elles expriment, et aussi par la fin pour laquelle elles ont été instituées, méritent notre respect et demandent une étude attentive.

Pour procéder avec ordre, après quelques questions préliminaires sur la bénédiction de l'eau baptismale, sur le sel mis dans la bouche de celui que l'on baptise, sur les ornements que revêt le ministre, sur l'huile des catéchumènes et le saint chrême employés dans l'administration du baptême, sur le vêtement blanc imposé au baptisé et sur le cierge remis entre ses mains, nous indiquerons, tout en les expliquant, la suite des cérémonies usitées :

1° Dans le baptême des petits enfants ;

2° Dans le baptême des adultes ;

3° Quand on supplée ce qui a été omis dans le baptême soit pour les enfants, soit pour les adultes.

Questions préliminaires

— Quel jour et à quel moment se fait la bénédiction de l'eau baptismale ?

— Cette bénédiction se fait le samedi saint et la veille de la Pentecôte, après le chant des prophéties et immédiatement avant la messe.

— Par qui est-elle faite et avec quel cérémonial ?

— Elle est faite par le prêtre officiant revêtu de la chape violette, et l'on se rend d'abord en procession aux fonts baptismaux, la croix en tête entre deux acolytes avec le cierge pascal, et au chant d'un trait emprunté au Ps. 41 : « Comme le cerf soupire après les sources d'eau vive... »

— Que fait le prêtre avant d'entrer dans le baptistère ?

— Il chante d'abord une oraison, et étant entré il commence aussitôt la bénédiction ou consécration de l'eau, en chantant ou récitant les belles prières marquées au missel.

— Ces prières ne sont-elles pas accompagnées de plusieurs cérémonies particulières ?

— Oui. Le prêtre fait sur les eaux le signe de la croix, les touche de la main et souffle sur elles pour en écarter toute influence maligne.

Il divise l'eau et en répand vers les quatre points cardinaux, parce que l'eau du baptême, figurée par ce fleuve qui, sortant du paradis terrestre, se divisait en quatre courants destinés à arroser toute la terre, doit régénérer les quatre parties du monde.

A plusieurs reprises, il plonge le cierge pascal dans les eaux baptismales, pour représenter le baptême de Jésus-Christ dans le Jourdain.

Ensuite, après l'aspersion des fidèles et de l'église, il mêle l'huile des catéchumènes et le saint chrême avec l'eau, pour figurer l'union du Christ et de l'Eglise, opérée par le baptême.

— Comment se termine cette cérémonie ?

— On retourne en procession à l'autel en chantant les litanies, après lesquelles est célébrée la messe.

— Que devient l'eau ainsi bénite ?

— Elle est conservée sans altération dans les fonts eux-mêmes, que l'on doit, à cet effet, tenir soigneusement couverts et fermés.

—

— Outre l'eau baptismale qui est la matière du sacrement, le prêtre n'emploie-t-il pas aussi le sel dans l'administration du baptême ?

— Le sel est le symbole de la sagesse : il donne du goût aux aliments et les préserve de la corruption. Notre-Seigneur s'est plu à appliquer ce symbole à ses apôtres, en leur disant : « Vous êtes le sel de la terre. » Aussi était-il convenable qu'il fût employé dans le baptême.

— Dites-nous ce qu'il signifie précisément ici ?

— Il signifie, d'après le catéchisme du Concile de Trente, que, par la doctrine de la foi et le don de la grâce, l'âme du baptisé sera délivrée de la corruption du péché, goûtera la saveur des bonnes œuvres, et trouvera ses délices à se nourrir de la divine sagesse.

— Le sel employé au baptême ne doit-il pas être bénit ?

— Il doit être bénit, mais d'une bénédiction spéciale, au moment même où on doit l'employer, à moins que l'on n'ait conservé du sel précédemment bénit pour le même usage.

—

— Quelles sont les saintes huiles qui servent à faire les onctions à celui qui est baptisé ?

— Ces saintes huiles sont l'huile des catéchumènes, appelée encore huile sainte, et le saint chrême. C'est l'évêque lui-même qui en fait la bénédiction chaque année à la messe du Jeudi Saint.

— Où sont déposées et conservées les saintes huiles ?

— Dans de petits vases distincts, appelés ampoules, qui doivent être d'argent, si possible, ou d'étain, dont le prêtre seul a la garde et qui ne peuvent être confiés aux fidèles.

— A quel moment sont employés l'huile des catéchumènes et le saint chrême dans l'administration du baptême ?

— Ils ne sont pas employés dans le même moment : l'huile sainte sert aux onctions faites avant l'administration du baptême, le saint chrême pour l'onction qui suit.

— Que marquent les onctions faites avec l'huile sainte ?

— Deux choses : la purification de l'âme et une grâce particulière de force pour résister à l'ennemi du salut. Dans l'antiquité, les lutteurs se frottaient d'huile pour donner à leurs membres force et souplesse.

— Que marque l'onction faite avec le saint chrême ?

— L'onction avec le saint chrême est l'onction par excellence. En dehors du baptême, elle est l'onction sacerdotale et l'onction royale.

Elle est donnée au baptisé, aussitôt le baptême achevé, pour lui apprendre « que dès ce moment il est uni et attaché à Jésus-Christ son chef, qu'il fait partie de son corps dont il est devenu membre, et qu'il prend son nom de chrétien du nom de Jésus-Christ, comme le nom de Christ vient de chrême ou d'onction. » (Cat. du Conc. de Trente).

—

— Quels ornements prend le prêtre pour l'administration du baptême ?

— Le prêtre, pour conférer ce sacrement, revêt le surplis et l'étole. Celle-ci est de couleur violette pour les cérémonies qui précèdent l'administration du baptême, et de couleur blanche pour celles qui accompagnent et celles qui suivent le baptême.

—

— N'est-il pas imposé au nouveau baptisé un vêtement particulier ?

— Oui ; le prêtre revêt le nouveau baptisé d'une robe ou d'un vêtement de couleur blanche, ou, si c'est un enfant, d'un petit linge blanc ou chrêmeau. Autrefois on le portait pendant sept jours ; de là le nom de « candidats, » c'est-à-dire « vêtus de blanc, » donné aux néophytes.

— Pourquoi ce vêtement blanc imposé à ceux qui sont baptisés ?

— Il faut y voir, suivant les saints docteurs, un symbole qui rappelle tout à la fois et la gloire de la résurrection à laquelle le baptême nous donne droit ; et l'éclat, la beauté de l'âme, après qu'elle a été purifiée par ce sacrement de tous ses péchés ; et l'innocence, la pureté de mœurs que le nouveau baptisé doit conserver toute sa vie.

—

— N'y a-t-il pas un dernier objet emblématique qu'il faut tenir prêt et dont l'usage est prescrit dans l'administration du baptême ?

— Il y a encore le cierge qui est remis, tout allumé, entre les mains du baptisé ou du parrain.

Ce cierge est la figure de la foi, embrasée par la charité, qui est communiquée dans le baptême et qu'il faut ensuite entretenir et augmenter par la pratique des bonnes œuvres.

=

— Ces explications préliminaires étant données, il nous sera plus facile de déterminer et de comprendre la suite et l'enchaînement des diverses cérémonies qui impriment à l'administration du baptême un caractère plus auguste de sainteté, en mettant pour ainsi dire sous les yeux les effets admirables et les dons divins renfermés dans ce sacrement.

1° Baptême des petits enfants

— Comment, Cécile, peut-on diviser les cérémonies du baptême ?

— On distingue communément :

a) Les cérémonies qui ont lieu avant que l'enfant soit arrivé aux fonts baptismaux ;

b) Celles qui se pratiquent aux fonts mêmes ;

c) Celles qui suivent l'administration du sacrement.

—

a) Cérémonies qui ont lieu avant l'entrée aux fonts baptismaux

— Quelles sont les cérémonies qui précèdent l'administration proprement dite du baptême ?

— On en compte neuf, qui ont lieu dans l'ordre suivant :

1° L'enfant est apporté aux portes de l'église ;

2° On dit au prêtre le nom que l'on donne à l'enfant ;

3° Une instruction, par manière de catéchisme, c'est-à-dire par une suite d'interrogations, est adressée par le prêtre à celui qui doit être baptisé ;

4° Le prêtre souffle trois fois sur le visage de l'enfant ;

5° Il lui fait le signe de la croix sur le front et sur la poitrine ;

6° Il lui impose la main sur la tête ;

7° Il lui met un peu de sel bénit dans la bouche ;

8° Viennent ensuite les prières, dites exorcismes, à la fin desquelles le prêtre trace encore une fois le signe de la croix sur le front de l'enfant ;

9° Enfin a lieu une dernière imposition des mains.

— *Expliquez-nous maintenant chacune de ces cérémonies.*

Et d'abord, comment l'enfant est-il présenté à l'église ?

— C'est aux portes de l'église que l'on doit présenter l'enfant, et là on le fait arrêter parce qu'il n'est pas digne d'entrer dans la maison de Dieu tant qu'il n'a pas brisé le joug du démon et qu'il ne s'est pas consacré entièrement à Jésus-Christ et à son service.

— *Que fait alors le prêtre ?*

— Avant de procéder aux cérémonies du baptême, le prêtre, s'il est nécessaire, pose différentes questions pour savoir quel est l'enfant qu'on lui présente, s'il est né sur la paroisse, s'il n'a pas été ondoyé et par qui, quel est son parrain et sa marraine, quel nom lui est donné. Enfin, d'ordinaire il rappelle au parrain et à la marraine l'importance de leurs fonctions, la piété et l'attention qu'ils doivent apporter à les remplir.

— *En quoi consiste l'instruction par laquelle commencent les cérémonies du baptême ?*

— Cette instruction comprend plusieurs interrogations du prêtre avec les réponses du parrain. Ces interrogations comme ces réponses sont déterminées par le Rituel, et il n'est point permis de s'en écarter.

— *Lisez-nous ces interrogations et ces réponses en latin, en donnant de chacune d'elles la traduction en français. Il est convenu que nous donnerons le nom de Paul à l'enfant qui est supposé être baptisé.*

— Le prêtre. — *Paule, quid petis ab Ecclesia Dei ?* Paul, que demandez-vous à l'Eglise de Dieu ?

Le parrain. — *Fidem.* La foi.

Le prêtre. — *Fides quid tibi præstat ?* Quel bien vous procure la foi ?

Le parrain. — *Vitam æternam.* La vie éternelle.

Le prêtre. — *Si igitur vis ad vitam ingredi, serva mandata : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua, et proximum sicut teipsum.* Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, gardez les commandements : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même.

— *Que faut-il voir dans cette courte instruction ?*

— Il faut y voir l'effet du commandement même que fit Notre-Seigneur aux apôtres quand il leur dit d'*aller par tout le monde et d'enseigner toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, en leur apprenant à garder toutes les instructions qu'il leur avait données.* Il suit de là, en effet, qu'il ne faut pas administrer le baptême avant d'avoir exposé, au moins en abrégé, les articles principaux de notre sainte religion. (Catéch. du Conc. de Trente).

— *Vous avez dit que le prêtre souffle alors par trois fois sur le visage de l'enfant : quel est le sens symbolique de cette triple insufflation ?*

— Cette insufflation, comme l'indiquent les paroles qui l'accompagnent, est le symbole de l'Esprit vivificateur qui va chasser l'esprit impur de l'âme de l'enfant et prendre sa place. Elle est triple, parce que le baptême est conféré au nom des trois Personnes de la sainte Trinité.

— *Que fait ensuite le prêtre ?*

— Il trace avec le pouce le signe de la croix d'abord sur le front, puis sur la poitrine de l'enfant, en disant :

« Reçois le signe de la croix, tant sur le front que sur le cœur; ajoute foi aux commandements du ciel et vis de manière à pouvoir être dès maintenant le temple du Seigneur. »

Une oraison complète et termine cette cérémonie.

— *Pourquoi ces signes de croix, de même que tous ceux qui doivent suivre ?*

— Pour montrer que l'effet du baptême est d'ouvrir ou de fortifier les sens, afin que le chrétien puisse recevoir Dieu en lui, comprendre ses commandements et les observer.

— *Après avoir tracé ces signes de croix et dit les prières convenables, le prêtre impose la main droite sur la tête de l'enfant : que signifie cette imposition de la main ?*

— Elle signifie que le ministre de Dieu couvre de sa protection l'enfant qui va être baptisé et sur lequel il appelle, par une oraison spéciale, les bénédictions et les faveurs célestes.

— *Que dit le prêtre en mettant un peu de sel bénit dans la bouche de l'enfant ?*

— Il dit ces simples, mais significatives paroles : « Reçois le sel de la sagesse, qu'il te serve à obtenir la vie éternelle. » Il y joint une oraison précédée de ces mots : « *Pax tecum,* la paix soit avec toi » ; on répond : *Et cum spiritu tuo.*

— *En quoi consistent les exorcismes que le prêtre fait ensuite ?*

— Ils consistent dans le commandement intimé au démon, au nom de l'adorable Trinité, de quitter cet enfant que Dieu a daigné appeler à la grâce du baptême. En même temps et au nom de chacune des trois Personnes divines, le prêtre trace trois fois le signe de la croix sur l'enfant, afin d'ajouter à ces paroles la puissance de ce signe sacré.

— *Comment se terminent ces exorcismes ?*

— Le prêtre ajoute, en traçant le signe de la croix avec le pouce sur le front de l'enfant : « Et ce signe de la croix sainte que nous imprimons sur son front, toi, maudit Satan, n'aie jamais l'audace de le profaner. »

— *Que fait alors le prêtre ?*

— Le prêtre impose une dernière fois la main sur la tête de l'enfant, en priant Dieu de l'éclairer, de le purifier et de le sanctifier, de lui donner la vraie science qui lui serve de guide et de soutien.

—

b) Cérémonies qui se pratiquent aux fonts baptismaux

— *Quelles sont les cérémonies des fonts baptismaux, jusques et y compris le baptême ?*

— Ce sont :

1° L'imposition de l'étole et l'entrée dans l'église ;

2° La récitation du *Credo* et du *Pater* pendant que l'on se rend aux fonts baptismaux ;

3° Un nouvel exorcisme ;

4° Le toucher, avec de la salive, des oreilles et des narines de l'enfant ;

5° Le renoncement à Satan ;

6° L'onction avec l'huile des catéchumènes ;

7° Les interrogations sur la foi et sur le désir du baptême ;

8° Enfin le baptême lui-même.

— *Comment, après les cérémonies qui ont lieu à l'extérieur, procède-t-on à l'entrée dans l'église ?*

— Le prêtre, ayant terminé les exorcismes, met

sur l'enfant l'extrémité de son étole, insigne de son autorité, et l'introduit dans l'église en disant : « Paul, entrez dans le temple de Dieu, afin que vous ayez une place, en compagnie du Christ, dans la vie éternelle. »

— *Que fait-on ensuite ?*

— Pendant que l'on se rend aux fonts baptismaux, le prêtre, et avec lui le parrain et la marraine, récite en latin à haute et intelligible voix le *Symbole des Apôtres* et l'*Oraison dominicale*.

Le Symbole est la profession de foi du chrétien ; l'Oraison dominicale est la première et la plus excellente des prières. Cette profession authentique de la foi, cette prière enseignée par Jésus-Christ, conviennent admirablement à une démarche si grave où il s'agit d'embrasser pour toujours la vraie religion avec tous ses dogmes et toutes les pratiques de son culte.

— *Cela fait, le prêtre prend de sa propre salive, et avec le doigt en touche les oreilles, d'abord l'oreille droite, puis l'oreille gauche, et ensuite chacune des narines de l'enfant. C'est là une cérémonie étrange, n'est-il pas vrai, et dont le sens a besoin d'être indiqué ?*

— Cette cérémonie n'a rien d'étrange, ni de difficile à comprendre pour celui qui connaît l'Evangile.

Il y est raconté, en effet, que Jésus, pour guérir un sourd-muet, toucha de son doigt mouillé de salive les oreilles et la langue de l'infirme, en prononçant cette parole : *Ephpheta*, c'est-à-dire *ouvrez-vous*.

Le prêtre, à l'exemple du céleste médecin, renouvelle ici cette cérémonie en faveur de celui à qui, comme à un malade, il va par le sacrement de baptême donner la santé.

Par là, il lui indique qu'il doit écouter volontiers la doctrine chrétienne, et qu'alors celle-ci lui sera comme un suave parfum.

— *Dites-nous maintenant la manière dont se fait le renoncement à Satan.*

— Le prêtre interroge l'enfant, et, l'interpellant par son nom, il lui dit :

Le prêtre. — *Paule, abrenuntias Satanæ ?* Paul, renoncez-vous à Satan ?

Le parrain. — *Abrenuntio.* J'y renonce.

Le prêtre. — *Et omnibus operibus ejus ?* Et à toutes ses œuvres ?

Le parrain. — *Abrenuntio.* J'y renonce.

Le prêtre. — *Et omnibus pompis ejus ?* Et à toutes ses pompes ?

Le parrain. — *Abrenuntio.* J'y renonce.

— *Pourquoi ce triple et formel renoncement à Satan ?*

— Pour marquer que le baptisé repousse absolument l'empire de Satan, auquel le baptême va l'arracher.

— *Que fait alors le prêtre ?*

— Trempant le pouce dans l'huile des catéchumènes, il fait en forme de croix une onction sur la poitrine, puis entre les épaules de l'enfant, en disant : « Je te fais une onction avec l'huile du salut en Jésus-Christ Notre-Seigneur, afin que tu possèdes la vie éternelle. »

— *Tout semble prêt pour le baptême. Le prêtre dépose l'étole violette, et il revêt l'étole blanche. Cependant il hésite encore. Il lui faut une dernière assurance qui confirme toutes les autres. Une nouvelle et décisive épreuve est imposée au baptisé, qui établisse nettement sa foi et sa volonté de recevoir le baptême. De là les interrogations que fait encore le prêtre et auxquelles répond le parrain aux lieu et place de l'enfant. Citez-nous, comme déjà vous l'avez fait, le texte du Rituel relatif à cette cérémonie.*

— Le prêtre. — *Paule, credis in Deum, Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ ?* Paul, croyez-vous en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ?

Le parrain. — *Credo.* J'y crois.

Le prêtre. — *Credis in Jesum Christum, Filium ejus unicum, Dominum nostrum, natum, et passum ?* Croyez-vous en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, qui est né, et qui a souffert ?

Le parrain. — *Credo.* J'y crois.

Le prêtre. — *Credis et in Spiritum sanctum, sanctam Ecclesiam Catholicam, Sanctorum communionem, remissionem peccatorum, carnis resurrectionem, et vitam æternam ?* Croyez-vous aussi au Saint-Esprit, la sainte Eglise catholique, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, et la vie éternelle ?

Le parrain. — *Credo.* J'y crois.

Le prêtre. — *Paule, vis baptizari ?* Paul, voulez-vous être baptisé ?

Le parrain. — *Volo.* Je le veux.

— *Que fait le prêtre après cette dernière réponse ?*

— Le prêtre prend de l'eau baptismale avec le petit vase destiné à cet usage, et en verse trois fois sur la tête de l'enfant, en forme de croix, disant distinctement et avec attention : « Paul, je te baptise au nom du Père (et il verse de l'eau), et du Fils (et il en verse une seconde fois), et du Saint-Esprit (et il en verse une troisième fois). »

— *Comment le parrain et la marraine doivent-ils se comporter au moment où l'enfant est baptisé ?*

— Ils doivent, de la main droite et sans gant, toucher l'enfant, jusqu'à ce que le prêtre ait achevé de verser l'eau et de prononcer les paroles.

— *Que doit-on faire de l'eau qui a servi à administrer le baptême ?*

— On doit la recueillir dans un vase et la verser dans la piscine, à moins qu'elle ne soit tombée directement dans la piscine ménagée dans les fonts baptismaux.

— *Peut-on essuyer la tête de l'enfant qui vient d'être baptisé ?*

— On le peut, si on le juge nécessaire.

—

c) Cérémonies qui suivent le baptême

— *Les cérémonies qui suivent le baptême sont-elles aussi nombreuses que celles qui le précèdent ?*

— Non, car l'Eglise a voulu plutôt fixer l'attention sur les dispositions au baptême. Tel est l'objet des premières cérémonies, si variées et si expressives. Les autres se réfèrent plus spécialement aux effets produits par le sacrement, et il était moins nécessaire de les multiplier.

— *Combien en comptez-vous ?*

— J'en compte trois :

1° L'onction avec le saint chrême ;

2° L'imposition du vêtement ou du petit linge blanc ;

3° La remise du cierge allumé.

— *Nous avons expliqué suffisamment la signification attachée à ces cérémonies. Toutefois, pour la rappeler et la préciser, lisez-nous la traduction des belles prières dites par le prêtre à chacune d'elles.*

— Le prêtre ayant trempé le pouce dans le saint chrême, fait une onction en forme de croix au sommet de la tête de l'enfant en disant :

« Que le Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vient de te régénérer par l'eau et la vertu du Saint-Esprit, et de t'accorder la rémission de tes péchés, te marque lui-même de l'onction du chrême salutaire, dans le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, et pour la vie éternelle. »

Il place ensuite sur la tête de l'enfant le chrêmeau, petit linge blanc qui tient lieu de l'ancienne robe baptismale, et il dit en même temps :

« Reçois ce blanc vêtement, qu'il te faudra présenter sans tache au tribunal de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour obtenir ainsi la vie éternelle. »

Après quoi il remet à l'enfant, ou plutôt au parrain, le cierge allumé, en disant :

« Reçois ce luminaire ardent, et garde, exempt de tout reproche, les engagements de ton baptême; observe les commandements de Dieu, afin qu'à l'heure où le Seigneur viendra te convier aux noces éternelles, tu puisses aller au-devant de lui avec tous les saints, et le suivre dans la Cour céleste, pour y jouir de l'éternelle vie dans les siècles des siècles. »

Enfin, il lui donne congé, disant : « Paul, va en paix et que le Seigneur soit avec toi. »

— Que convient-il de faire avant de se retirer ?

— Il convient de remercier Dieu, avec un sentiment profond d'admiration et de reconnaissance pour un tel bienfait, et de le prier d'affermir les dons de sa grâce dans le cœur du nouveau baptisé.

=

2° Baptême des adultes

— Ce qu'il vous importait le plus de connaître, mes enfants, c'est ce qui concernait le baptême des petits enfants. Aussi nous n'avons pas hésité à entrer à ce sujet dans des détails qui ont pu vous paraître longs, mais qui, j'en suis sûr, vous auront vivement intéressés et surtout vous auront fait mieux apprécier la grâce ineffable de votre baptême.

Nous serons plus brefs sur le baptême des adultes.

Aussi bien les cérémonies essentielles sont les mêmes, l'ordre seul diffère quelquefois, ainsi que la formule des prières. Nous nous contenterons de signaler ces différences.

Dites-nous d'abord, Martin, comment l'on peut diviser les cérémonies du baptême des adultes ?

— On peut les diviser, comme pour le baptême des enfants, en trois catégories, savoir :

a) Celles qui précèdent l'entrée à l'église;

b) Celles qui s'accomplissent à l'église et aux fonts baptismaux immédiatement avant le baptême;

c) Celles qui suivent le baptême.

—

— Quel est le moment de la journée le plus convenable pour le baptême des adultes ?

— C'est le matin, avant midi, à moins de justes raisons pour remettre à un autre moment. Par respect pour le sacrement, il convient, en effet, que tant le ministre du baptême que celui qui doit être baptisé, soient à jeun.

— Comment le prêtre doit-il se préparer au baptême des adultes ?

— Le prêtre revêtu du surplis, de l'étole, et même de la chape violette, et accompagné de plusieurs clercs, se rend devant l'autel. Là il se met à genoux, fait quelques prières pour demander la grâce de bien administrer le sacrement. Puis, si le temps le permet, il se lève et récite les psaumes et les oraisons indiqués au Rituel.

— Les adultes ne doivent-ils pas se présenter, pour le baptême, à la porte de l'église ?

— Oui ; et c'est là que le prêtre, se tenant lui-même sur le seuil, les attend et les reçoit. Si plusieurs personnes se présentaient pour le baptême, les hommes se placeraient à la droite, les femmes à la gauche du prêtre.

— Qui doit répondre aux interrogations faites par le prêtre, à différentes reprises, pendant l'administration du baptême ?

— C'est l'adulte, et non le parrain, à moins que le baptisé ne soit muet, ou tout à fait sourd, ou encore qu'il parle une langue étrangère.

— Dites-nous maintenant l'ordre des cérémonies qui précèdent l'entrée dans l'église ?

— Le prêtre, après avoir demandé son nom au catéchumène, procède comme pour le baptême des enfants.

LE PRÊTRE. — N., que demandez-vous à l'Eglise de Dieu ?

R. — La foi. Etc.

Cette première interrogation est suivie immédiatement de cette autre :

LE PRÊTRE. — N., renoncez-vous à Satan ?

R. — J'y renonce. Etc.

LE PRÊTRE. — Croyez-vous en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre ?

R. — J'y crois. Etc.

— Que fait ensuite le prêtre ?

— Il souffle par trois fois sur le visage de celui qui va être baptisé.

Puis, il le fait de nouveau en forme de croix.

Ensuite, il trace le signe de la croix sur son front et sur sa poitrine.

Il continue en marquant du signe de la croix les sens de l'élu :

« Que ce signe soit sur votre front, pour qu'il accepte la croix du Sauveur !

« Qu'il soit sur vos oreilles, pour qu'elles s'ouvrent aux préceptes de Dieu !

« Qu'il soit sur vos yeux, pour qu'ils contemplent la gloire divine !

« Qu'il soit sur vos narines, pour qu'elles respirent la bonne odeur de Jésus-Christ !

« Qu'il soit sur votre cœur, pour qu'il croie en Dieu !

« Qu'il soit sur vos épaules, pour qu'elles portent le joug de ses commandements ! »

Il trace enfin le signe de la croix sur tout le corps, sans le toucher, en disant :

« Que ce signe soit sur toute votre personne, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, pour que vous arriviez à la vie qui dure dans les siècles des siècles ! »

Après quoi a lieu l'imposition de la main sur la tête, puis la cérémonie du sel bénit. Mais avant de procéder aux exorcismes, on accomplit une cérémonie particulière.

— Quelle est cette cérémonie ?

— Le prêtre, s'adressant au catéchumène, lui dit : « Priez, élu, fléchissez les genoux, et dites : *Pater noster.* »

L'élu se met à genoux et récite le *Pater* jusqu'à ces mots : *Sed libera nos a malo,* inclusivement.

LE PRÊTRE. — Levez-vous, achevez votre prière, et dites : *Amen.*

L'ÉLU. — *Amen.*

LE PRÊTRE au parrain. — Signez-le.

A l'élu. — Approchez.

Le parrain trace sur son front le signe de la croix, en disant : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

Le prêtre fait de même.

Cette cérémonie se répète à trois reprises, savoir, avant chaque exorcisme.

Enfin, a lieu la dernière imposition des mains.

— *Quelles particularités offrent les cérémonies qui suivent l'entrée à l'église ?*

— Le prêtre prend l'élu par la main et l'introduit dans l'église.

Aussitôt celui-ci se prosterne sur le pavé du temple, il adore, ensuite il se lève et récite, avec le prêtre qui lui impose la main sur la tête, le Symbole des apôtres et l'Oraison dominicale.

Cela fait, et après un nouvel exorcisme, a lieu la cérémonie de la salive sur les oreilles et les narines de l'élu, — le triple renoncement à Satan, les onctions avec l'huile des catéchumènes, — puis l'entrée aux fonts baptismaux, — la profession de foi, qui se termine par cette double interrogation :

LE PRÊTRE. — N., que demandez-vous ?

R. — Le baptême.

LE PRÊTRE. — Voulez-vous être baptisé ?

R. — Je le veux.

— *Les cérémonies qui suivent le baptême des adultes sont-elles les mêmes que pour le baptême des petits enfants ?*

— Elles sont les mêmes exactement. Le baptisé reçoit lui-même et tient de la main droite le cierge allumé ; il le garde jusqu'à la fin, excepté s'il reçoit le sacrement de confirmation, que l'évêque lui donne alors s'il a été le ministre du baptême.

La messe est célébrée, si l'heure est convenable ; et celui qui a été baptisé est admis à y faire la sainte communion.

3° Cérémonies suppléées

— *Que doit-on faire quand, au moment où le baptême était administré, on n'a pu accomplir toutes les cérémonies ?*

— Aussitôt que les circonstances le permettent, on doit suppléer, à l'église même, tout ce qui a été omis.

— *Les cérémonies sont-elles alors les mêmes que celles du baptême solennel ?*

— Ce sont les mêmes cérémonies tant pour les petits enfants que pour les adultes ; il n'y a de différence que pour les paroles qui pourraient se rapporter expressément au baptême non encore reçu et qui sont modifiées en conséquence.

Les cérémonies qui ont pu avoir lieu quand le baptême a été administré, ne sont pas réitérées.

§ 7

Accessoires du baptême

— *Outre les cérémonies prescrites par le Rituel et obligatoires, n'y a-t-il point, en certains lieux, quelques autres également licites ?*

— Oui ; et en premier lieu, il faut signaler la consécration du nouveau baptisé à la sainte Vierge.

— *Comment peut-on faire cette consécration ?*

— L'enfant est déposé sur l'autel même, ou tenu entre les bras. S'il n'y a pas de formule de prière prescrite par l'Ordinaire du lieu, on peut chanter ou réciter une hymne, ou une antienne, ou quelque autre prière liturgique en l'honneur de la très sainte Vierge.

— *Que faut-il penser de l'usage de sonner les cloches, ou d'exécuter un carillon, pour donner plus de solennité au baptême et pour l'annoncer aux fidèles ?*

— C'est un usage fort louable, mais pour lequel il faut s'en tenir aux règles diocésaines, si elles existent, ou aux coutumes locales.

— *Pourquoi, à l'occasion du baptême d'un enfant, fait-on des distributions de dragées, particulièrement aux enfants de la paroisse ?*

— Afin d'associer les enfants chrétiens à la joie que procure à la famille la grande grâce conférée à l'un de ses membres et qui leur donne à eux-mêmes un jeune frère en Jésus-Christ.

— *Le Rituel ne prescrit-il pas l'accomplissement d'une dernière formalité avant que l'enfant ne soit emporté de l'église et que ses parrain et marraine se soient retirés ?*

— Le Rituel prescrit encore au prêtre de prendre les noms du parrain et de la marraine, et de dresser l'acte du baptême en bonne et due forme dans le registre destiné à cet effet.

— *Que doit-on mentionner dans cet acte ?*

— On y mentionne le nom et le titre de celui qui a administré le sacrement, les noms du père et de la mère, la date de la naisssance de l'enfant et celle de son baptême, les noms qui lui ont été donnés, enfin les noms de son parrain et de sa marraine.

PLAN DE SERMON POUR L'ASCENSION

LE BONHEUR DU CIEL

Jetons les yeux vers le ciel pour y considérer l'entrée triomphante de Jésus-Christ, et disons-nous que la même gloire nous attend si nous sommes fidèles. Elevons donc nos pensées au-dessus des tristes réalités de la vie présente, oublions le monde et ses vanités pour nous transporter en esprit dans ce beau ciel dans lequel nous avons l'espoir de régner un jour.

La béatitude du ciel a trois caractères : 1° la *certitude*, 2° la *plénitude*, 3° l'*éternité*.

I. — *La certitude*

Le ciel est quelque chose de réel, tous les témoignages en font foi. Il est accessible à mes efforts ; ce n'est pas seulement un spectacle que je puis admirer, c'est un but et un terme que je puis atteindre. Je puis parvenir au ciel si je le veux ; le vouloir est la seule condition. Il n'en est pas de même quand il s'agit des autres biens.

II. — *La plénitude*

Cette plénitude n'existe pas dans les bonheurs d'ici-bas. Au ciel, il y aura la joie complète de l'*intelligence*, la joie complète et parfaite du *cœur*. Les *sens* eux-mêmes purifiés seront satisfaits.

III. — *L'éternité*

Nous éprouvons le besoin d'être heureux toujours. Ce désir ne sera comblé qu'au ciel. Nous y jouirons toujours du bonheur, sans fatigue, sans dégoût, comme sans inquiétude.

Demandons à Notre-Seigneur de faire naître dans notre cœur des désirs ardents pour le ciel et de détourner nos yeux des vanités d'ici-bas [1].

[1] D'après Branchereau, *Méditations*, t. I. — Paris, Vic et Amat.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 17 aprilis 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis*.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Les litanies de la sainte Vierge, *Entretiens à des jeunes filles.* — XXXII. *Vas honorabile,* 321.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — IV. Nécessité de la prière, 325.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXIV. Pour le 5e dimanche après Pâques *(in Jac.,* I, 27), 327.

Instruction sur la bénédiction papale. — Avant la première visite de l'évêque dans une paroisse, 330.

Catéchisme de persévérance. — *La vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — Deuxième année. — L'Éducateur. — VII. Le *Pater* (première partie), 332.

Plan de sermon pour l'Ascension. — Jésus-Christ au ciel, 336.

LES LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Entretiens à des jeunes filles

XXXII

VAS HONORABILE

Marie est un vase spirituel, c'est-à-dire rempli de grâce intime, de dons magnifiques mais invisibles aux hommes, et de vertus cachées. « Toute la gloire de la fille du Roi est intérieure. » Cependant, de cette lumière intense, de cette gloire que Dieu lui-même admire, il rejaillit au dehors quelques rayons qui nous réjouissent. Pour nous, en effet, elle est le type de la beauté morale, de la dignité, de la pureté, du courage, de la modestie et de l'irréprochabilité. Elle nous apparaît ornée de toutes ces vertus si appréciées du monde et qu'on résume d'un seul mot : l'honneur. C'est pourquoi l'Eglise l'invoque sous ce titre : « Vase d'honneur. *Vas honorabile.* »

C'est qu'elle *est l'honneur même.* Mieux que cela : la terre avait perdu jusqu'à la notion de l'honneur, *c'est elle qui le lui a rapporté du ciel;* et elle a particulièrement *réhabilité la femme,* qui, après avoir traîné pendant des siècles une existence déshonorée, est devenue avec le christianisme, sous l'influence de Marie, respectée pour sa dignité reconquise, et ardente à concevoir puis à poursuivre, sans se lasser jamais, toutes les œuvres de bien.

I

Elle est bien appelée un vase d'honneur, car c'est un vase plein de grâce, *gratia plena,* et c'est l'ange lui-même qui la salue de ce titre. Après avoir reçu la plénitude des grâces et des faveurs surnaturelles, il a renfermé la plus belle fleur des siècles, la fleur divine qui monte de la tige de Jessé. Quel honneur incommunicable qui fera à jamais l'objet des saintes jalousies des anges ! Car Dieu n'a dit à aucun d'eux : « Vous êtes mon fils ! » et à la sainte Vierge il a dit : « Vous êtes ma mère ! »

1. — Vase immense, dont saint Bonaventure prononce ainsi le splendide éloge : « O Marie, vous êtes plus grande que le ciel, parce que Celui que les cieux ne pouvaient contenir, vous l'avez porté dans votre sein. Vous êtes plus grande que le monde, parce que Celui que le monde entier ne saurait renfermer dans ses bornes, a voulu tenir dans vos entrailles où il s'est fait homme. »

Vase fait de l'or le plus précieux, car il contenait l'or de la divinité, mêlé à la misérable terre de l'humanité qui, au contact de Marie, s'est revêtue d'une telle beauté que Dieu ne s'est point estimé déshonoré de s'unir à elle.

Vase qui n'a rien de fragile et qui demeure immuable dans sa splendeur sans éclipse. Les plus beaux vases se ternissent avec le temps, et sont toujours à la veille d'être brisés, victimes d'un incendie, d'un accident ou de quelque catastrophe imprévue. L'art qui donne la beauté n'assure pas la durée. Combien de chefs-d'œuvre des temps anciens ont disparu pour jamais, ou que nous retrouvons dans le sein de la terre, portant les marques de la destruction ou de leur humiliant séjour dans la poussière ! On en regarde les débris mutilés, par la pensée on les reconstitue dans leur intégrité première, mais on est contraint de gémir sur le peu de valeur de ces restes sans nom que l'on jette ensuite au rebut parmi les argiles méprisées et les pierres que foule le pied du passant.

Que d'âmes ressemblent à ces vils morceaux d'un vase autrefois en honneur devant les hommes et admiré des artistes ! Elles étaient incomparablement belles, puis est survenue la tache de la première faute, suivie d'autres qui l'ont souillée et maculée, ensuite la fêlure du péché mortel qui a préparé la cassure et les éclats. Dieu la regarde avec pitié et son ange pleure, impuissant à comprendre comment, après s'être élevée si haut, elle a pu descendre à une telle ignominie. Hier sur le piédestal, étincelante comme une étoile du ciel, aujourd'hui flétrie et enfouie dans la boue !

Telle n'est point Marie. En elle rien n'est terni, rien n'est altéré; en elle on n'aperçoit même pas ces hachures légères de la surface auxquelles n'échappent point les émaux les plus purs : elle est toute belle et en elle il n'est aucune tache, *tota pulchra es.*

Elle est encore le vase embaumé dont le parfum ne s'évapore jamais. Créée pour conserver Jésus, le parfum de la terre, elle avait été faite par Dieu avec amour, comme une œuvre d'une perfection unique : il l'avait ornée de perles inestimables, je veux dire ses vertus, *inæstimabilibus margaritis;* et au lieu que les perles, avec le temps et les mi-

lieux, perdent leur éclat et que les vases les mieux fermés perdent le parfum qu'ils conservaient, lorsque la substance odorante a disparu, les vertus de Marie n'ont fait que grandir en beauté, et quand Jésus se fut échappé de son sein, elle n'en conserva pas moins infiniment doux le parfum flagrant de la divinité et de l'innocence.

Elle est donc par excellence le vase d'honneur. Elle est l'honneur même personnifié.

2. — Qu'est-ce que l'honneur ? avons-nous demandé. C'est d'abord la dignité. Regardez Marie : elle est tout enveloppée de dignité et de modestie ; quand elle passe, on la regarde et l'on dit : Quelle femme vénérable ! quel auguste maintien ! quelle douce majesté ! Et l'on se sent pressé de baiser la trace de ses pas. Les autres femmes, on les considère parfois avec des yeux hardis, avec des intentions que réprouve Dieu qui voit le fond des cœurs, mais Marie arrêtait jusqu'au désir profane, jusqu'à la pensée intime du mal. Rien qu'à la voir on se sentait meilleur, on rougissait de n'être pas assez pur pour la contempler, pour obtenir d'elle la faveur d'une parole, l'aumône d'un sourire ; par sa vue on était excité à devenir bon, à se corriger de ses fautes, à se repentir d'un passé que sa présence rendait humiliant, et à courir vers un avenir fait d'honneur et de chasteté.

Regardez-la au jour de l'Annonciation, quand elle chante son *Magnificat*, c'est la dignité dans l'enthousiasme. A la Visitation, quand elle se jette dans les bras d'Elisabeth, c'est la dignité dans la joie. Son Calvaire, quand elle nous apparaît la plus éprouvée, la plus malheureuse des femmes, c'est la dignité dans la douleur : *Stabat.*

L'honneur, c'est aussi la pureté. Les mœurs chrétiennes ont attaché surtout l'honneur des femmes à leur chasteté. Vous savez le sens que le monde lui-même a donné à cette expression : « Voilà une jeune fille, voilà une femme qui a perdu son honneur. » Quand il a prononcé ce jugement sur la malheureuse créature qui le mérite, c'est un verdict qui inflige une note de mépris, un stigmate d'opprobre, et qui demeure sans appel. A une femme on pardonnera tout, excepté cette honte.

Non seulement Marie est pure : elle est l'idéal de la pureté ; non seulement elle est vierge : elle est la virginité. La société chrétienne se glorifie surtout de ses vierges. Quand elle étale aux yeux des hommes ses richesses et ses joyaux, comme Cornélie disait en montrant ses deux fils : « Voilà mes bijoux, » elle dit à l'univers qui a les yeux sur elle, aux hérétiques qui la jalousent, aux impies qui la haïssent : « Regardez ces jeunes filles qui ont voué leur virginité à Jésus-Christ, qui ont voulu se conserver pures pour rester dignes de Marie, mes vierges dans les salons comme dans les chaumières, dans le monde comme dans les cloîtres, dans les hospices où elles pansent les plaies du blessé ou dans les maisons de vieillards où elles donnent du pain au pauvre, tout en pansant avec une douceur charmante les plaies de son cœur, regardez-les : voilà mes joyaux, mes richesses, mes trésors, mes perles et mes diamants. Où sont les vôtres ? » Et si le monde éprouve tant d'irritation contre l'Eglise, n'est-ce pas aussi par rage de ne pouvoir opposer à ces splendides blancheurs que ses créatures flétries ?

Oui, nos vierges sont belles de pureté, saintes, immaculées, rayonnantes de vertu, et cependant elles ne se disent que d'humbles reflets de cette gloire incomparable de la virginité de Marie.

L'honneur, c'est enfin le dévouement, la générosité, la passion du devoir ; c'est Bayard qui veut mourir la face tournée vers l'ennemi victorieux ; c'est d'Assas qui jette un cri d'alarme pour sauver son corps d'armée et tombe aussitôt percé de coups ; c'est le soldat qui reste aux avant-postes à deux pas de l'ennemi, prêt à faire feu et à mourir ; c'est la sœur de charité rivée au chevet de ses malades jusqu'à ce qu'elle les ait guéris, ou ramassant les blessés sur le champ de bataille. L'honneur, c'est la constance dans les revers, l'énergie à supporter les coups de la fortune ou de la maladie, l'immuable probité qui veille, sans y toucher, sur les trésors confiés à sa garde.

Mais qui posséda autant que Marie toutes ces vertus ? Qui fut à un degré approchant d'elle femme d'honneur ?

Elle aussi demeure la face tournée vers les ennemis de son Fils et les siens, et l'on ne surprend en elle aucune amertume, aucune plainte, mais seulement, avec une immense douleur, une immense clémence. On la maudit, elle répond en bénissant. Aux apôtres elle signalera constamment l'ennemi, de peur qu'il n'entre dans le troupeau pour le ravager. Elle demeure au poste de la douleur et du devoir, au Calvaire, parmi les premiers chrétiens, et quand ceux-ci se prennent à trembler, à se décourager, à douter même, il leur suffit de contempler Marie, l'honneur même, pour rougir de leur faiblesse et pour s'exciter à garder avec un soin jaloux le trésor de la foi et de l'amour qui leur a été remis en dépôt.

L'honneur enfin, c'est l'attrait pour toutes les grandes choses. Or qui eut jamais des sentiments élevés, généreux, célestes comme Marie, qui ne sentit jamais passer en son âme un désir bas, un frisson coupable, une tendance vers le moins bien ? C'est en un mot l'irréprochabilité, or elle pouvait bien dire comme son Fils, et si elle ne le disait pas, tous le proclamaient : « Qui de vous me convaincra de péché ? »

II

Il était nécessaire qu'elle vînt pour ramener sur la terre l'honneur qui s'était réfugié au ciel, et il était temps.

1. — Pour commettre le péché qui causa notre perte, ils s'étaient mis deux, l'homme et la femme, Adam et Eve. Nous n'avons pas à examiner lequel des deux fut le plus coupable. Eve fut certainement séduite la première et servit d'insti

gatrice au démon pour faire tomber Adam ; cependant celui-ci pouvait, par sa nette résistance, l'arrêter sur la pente du crime, et il devait user de l'autorité qui lui avait été conférée pour cela. Il était la tête, le chef de la femme, *vir caput mulieris*. Elle prit l'initiative du mal, il eut le malheur et la faiblesse de le commettre avec elle.

Dieu résolut de racheter l'humanité coupable, et vous savez par quel miséricordieux procédé. Le Verbe de Dieu descendrait du ciel et se ferait homme, l'humanité verrait apparaître un nouvel Adam infiniment plus parfait que le premier, puisqu'il était Dieu, mais revêtu comme lui d'apparences méprisables. Et toutes les Ecritures retentissent de ce cri : « Il viendra un jour, le Messie, le Désiré des nations, le Sauveur du monde, et tous les peuples seront bénis en lui ! » Voilà les chères espérances qui soutinrent pendant quatre mille ans les hommes découragés, apeurés, qui sans cette brise constante de confiance et d'amour, eussent douté de la miséricorde de Dieu et n'eussent pu vivre dans leur atmosphère empoisonnée de crime et d'ennui.

Toutefois je vois bien le nouvel Adam qui relèvera notre race déshonorée, mais je ne vois pas la nouvelle Eve. Sans doute la réparation sera complète, puisqu'un Dieu paiera à Dieu les dettes infinies de l'homme ; mais il semble que l'œuvre divine ne sera point parfaite dans son exécution. Il y eut autrefois une Eve brillante et pure dont l'humanité se glorifie toujours, encore qu'elle ait failli ; et alors qu'Adam reparaîtra dans une splendeur incomparable, Eve ne reviendra pas, sous des traits doux et purs qui rappelleront l'ancienne, lorsqu'elle était vierge et toute sainte ! La moitié du genre humain croira qu'elle n'est pas rachetée. Nous saluerons avec bonheur notre père, mais notre cœur anxieux cherchera aussi notre mère et demeurera désolé de ne pas la retrouver assise et radieuse dans notre foyer régénéré.

Rassurons-nous : Dieu ne fait rien à demi. Il est venu au devant des aspirations les plus intimes de notre âme, il a voulu que le monde perdu d'honneur par une femme fût aussi réhabilité par une femme ; que nous pussions non seulement nous agenouiller devant le père qui nous a rachetés, mais encore invoquer la mère qui s'est associée à notre rédemption, et qui nous a enfantés dans les plus cruelles douleurs.

2. — D'ailleurs, c'était la femme qui avait le plus souffert des conséquences du crime dont elle avait eu la triste initiative. Elle nous avait enlevé l'honneur : elle vécut quatre mille ans dans la situation la plus déshonorée. Elle ne comptait pas dans la famille, elle était regardée comme un être inférieur, dégradé, uniquement destinée à satisfaire le caprice ou le plaisir de l'homme, d'ailleurs sans vertu, incapable de s'élever très haut dans les choses de l'esprit et privée d'instruction. Quand on l'interrogeait elle répondait : « Je ne sais pas, je ne suis qu'une femme ! »

Quand un enfant naissait, c'était une cause d'anxiété : si c'était un fils, la maison retentissait de cris de joie ; mais quand on annonçait une fille, on disait avec tristesse : « Encore une esclave de plus ! »

Les Juifs, dans leur prière du matin, faisaient à Dieu cette action de grâces : « Soyez béni, ô Seigneur, de ce que vous ne m'avez pas fait naître femme ! » Et la femme répondait avec une humble résignation : « Soyez béni, ô Seigneur, de ce que vous m'avez faite comme vous avez voulu ! »

« Chez les Grecs et chez les Romains, la loi déclarait les femmes inhabiles à hériter et incapables de témoigner en justice ; elles étaient traitées perpétuellement en mineures pendant toute leur vie : d'abord sous la tutelle d'un père qui pouvait trafiquer sur la vertu de sa fille ou la marier contre son gré ; ensuite sous la tutelle de son mari, qui pouvait la répudier sur de simples soupçons et uniquement pour satisfaire les écarts de ses passions. Platon prétendait — le sage, le divin Platon — que les âmes des méchants habitent les corps des femmes, en punition de leur méchanceté ; Hippocrate, que les femmes sont naturellement perverses ; et Caton le Censeur, à ces affirmations injurieuses ajoutant le mépris et le sarcasme, disait : « Il n'est pas une seule femme qui ne tienne plus à sa chevelure qu'à la République [1] ! »

« Le droit grec, le droit romain, le droit hindou, dit M. Fustel de Coulanges, s'accordent à considérer la femme comme toujours mineure. Elle ne peut jamais avoir un foyer à elle ; elle n'est jamais chef de culte. A Rome elle reçoit le titre de *mater familias*, mais elle le perd si son mari meurt. N'ayant jamais un foyer qui lui appartienne, elle n'a rien de ce qui donne l'autorité dans la maison. Jeamais elle ne commande ; elle n'est même jamais libre ni maîtresse d'elle-même, *sui juris*. Elle est toujours près du foyer d'un autre, répétant la prière d'un autre : pour tous les actes de la vie religieuse il lui faut un chef, et pour tous les actes de la vie civile un tuteur... A la mort de son mari, elle dépend de ses fils... Son mari a une telle autorité sur elle qu'il peut, avant de mourir, lui désigner un tuteur et même lui choisir un second mari. »

Il y a plus, il peut la condamner à mort et aucune autorité n'a le droit de modifier ses arrêts. « Le mari, dit Caton l'ancien, est juge de sa femme, son pouvoir n'a pas de limite, il peut ce qu'il veut. Si elle a commis quelque faute, il la punit ; si elle a bu du vin, il la condamne ; si elle a eu commerce avec un autre homme, il la tue [2]. »

Qui dira ce qu'elle a souffert pendant des siècles, l'infortunée créature, ainsi humiliée, dédaignée, ayant à peine droit à l'existence naturelle et ne comptant pour rien ni dans la société familiale,

[1] *Fleurs choisies des Litanies de la Sainte Vierge*, par l'abbé Thiébaud, p. 503-505.
[2] *La Cité antique*, par Fustel de Coulanges, p. 94 et 102.

ni dans la société civile ? Et je ne parle pas de ces peuples où existait la polygamie, où elle existe encore, ni de l'Inde par exemple où naguère encore la veuve était brûlée toute vivante dans le bûcher avec le corps de son époux !

3. — Mais tout change avec Marie. L'ordre primitif est rétabli. Quand Dieu créa la femme, dit saint Thomas après saint Augustin, il la tira non pas de la tête de l'homme, car elle ne doit pas commander ; ni de ses pieds, parce qu'elle n'est pas faite pour être esclave ; mais du voisinage de son cœur, parce qu'elle doit l'aimer. Il avait dit alors : « Faisons à l'homme une aide semblable à lui, *adjutorium simile sibi.* » Nous avons vu combien le péché avait dénaturé l'œuvre de Dieu, et comment, si la femme restait l'aide de l'homme, ce n'était plus l'aide « semblable à lui, » mais la bête de somme, l'instrument de plaisir, le jouet du moment. Or, voyez comment Marie a transformé cet être sans dignité et sans respect. Regardez-la auprès de son Fils, de Bethléem au Calvaire, l'enveloppant de langes ou debout au pied de la croix, le contemplant, versant dans son cœur le baume de son amour et de sa compassion : c'est bien la mère, l'aide pieuse, la femme régénérée et réhabilitée, plus grande que l'homme même, car elle n'est inférieure à son Fils que parce que celui-ci était Dieu.

Et sa dignité incomparable, son amour, son zèle, ses généreuses et inlassables initiatives, tout ce qui constitue sa couronne d'honneur, toutes ses vertus, elle les a léguées aux femmes de l'Evangile, puis à toutes les femmes chrétiennes. Elle leur a inspiré surtout l'amour de Jésus-Christ. Aussitôt les saintes femmes, les Marthe, les Madeleine, les Jeanne, les Suzanne se pressent sur les pas du Sauveur et sont heureuses de pourvoir à sa subsistance et de l'aider dans l'apostolat. Ce sont les premières religieuses. Quand les apôtres vont prêcher l'Evangile, ce sont les femmes d'abord qui se convertissent : à Joppé c'est Tabitha que Pierre ressuscite (Act., IX, 40), à Thyatire c'est Lydie, une marchande de pourpre, qui écoute saint Paul d'un cœur sincère que « Dieu ouvre aussitôt » aux enseignements de l'Evangile (Act., XVI, 14), et quand le grand Apôtre sort de prison avec ses compagnons, c'est chez elle qu'il trouve abri et refuge. Ce sont des femmes, Prisca et Flavia Domitilla, qui introduiront le christianisme dans le palais des Césars : là où l'homme ne saurait pénétrer, la femme entre toujours.

4. — Disons-le hautement, c'est par la virginité que la femme a reconquis son honneur. La virginité a enfanté en elle la charité. Qu'est-ce que la virginité, sinon le don complet, absolu de toute son âme, de tout son corps à Dieu, sans rien réserver de sa personnalité ? Ainsi la vierge ne s'appartient plus, elle est la chose de Dieu, la chose donnée et acceptée, elle n'est donc plus à elle-même, en elle il ne reste rien de profane, elle est consacrée à Dieu, elle est l'épouse de Dieu, unie à Jésus-Christ par les liens les plus intimes. Toucher à elle devient un sacrilège et Jésus-Christ lui-même se chargera de venger l'honneur de ses épouses.

Comme elle aime Dieu au point de lui sacrifier ce qu'elle a de plus cher, sa liberté, sa volonté, toutes ses pensées et toutes ses affections, d'un amour héroïque, elle n'aurait garde de ne point accomplir le second précepte de la charité : « Vous aimerez le prochain comme vous-même, pour l'amour de Dieu. » Aussi s'est-elle jetée avec ardeur dans les œuvres de dévouement. Des ordres se sont créés qui n'ont pour but que le service et le soulagement des malades, c'est par centaines de milliers que l'on compte, en France seulement, les orphelins, les vieillards, les infirmes qui sont soignés par les mains des vierges de Jésus-Christ. Aujourd'hui l'on parle beaucoup de bienfaisance, d'humanité, de secours à donner aux malheureux, et l'on a raison. Mais pour beaucoup, ce sont des paroles retentissantes et vides, c'est un moyen de se bien faire venir des foules ou même de les séduire. On ne les voit guère, ces beaux diseurs, ces philanthropes émérites dont les grands mots de solidarité et de mutualité fleurissent les lèvres, on ne les voit guère donner aux vieillards ces soins aussi rebutants que nécessaires, ni surtout se condamner à leur ordinaire pour leur table ou pour leur lit. Le dernier de nos plus humbles ordres religieux a rendu à l'humanité souffrante mille fois plus de services que tous les philanthropes de toutes les époques réunis.

Où nos vierges chrétiennes puisent-elles ce dévouement, qui même aux yeux du monde leur constitue leur inaliénable honneur ? C'est dans le cœur aimant de Marie tout enflammé de l'amour de Dieu et par là-même de l'amour de l'homme, créature faite à l'image de Dieu.

5. — Il n'y a pas toutefois que les vierges qui participent à l'honneur de Marie. Toute femme chrétienne est elle-même un foyer de dévouement, de sainteté, de pieuses initiatives. Quand elle reste attachée à son devoir, elle conquiert sur son mari un ascendant qui fait d'elle la reine respectée et écoutée de la maison. Sous le rayon irrésistible de sa charité, les caractères les plus durs s'adoucissent, les natures les plus rebelles fléchissent. Elle sait faire rentrer Dieu dans l'âme d'un vieillard qui toute sa vie a oublié Dieu ; dans le cœur de son mari qui uniquement préoccupé des intérêts matériels, ne se demande point si après cette terre des morts il n'y a pas une terre des vivants, si les âmes ne s'en vont pas résider là haut un jour, avec Dieu, dans le ciel qui est au-dessus de nos têtes ; dans la chaumière d'un malheureux, qui est aussi misérable moralement que physiquement. Rien ne l'arrête, parce qu'au bout de ses efforts sa foi lui montre la beauté d'une âme réconciliée, gagnée à Dieu, et faite pour vivre éternellement heureuse au lieu de mourir éternellement.

Oh ! la foi de cette femme est admirable, c'est une foi qui agit comme si elle voyait. Quelle différence entre la foi de l'homme et celle de la femme !

L'homme raisonne, discute, cherche, déduit, se laisse arrêter par des difficultés de détail ; et quand il a longtemps travaillé, étudié, il finit par aboutir à la vérité, avec quels efforts et quelle peine ! La femme, au contraire, arrive tout de suite par le cœur à ce but que la raison atteint si laborieusement, et elle y arrive heureuse, souriante, sans contention : la réflexion inquiète ne lui a pas creusé une seule ride au front, parce qu'elle a beaucoup prié, et humblement, et avec confiance ; précieuses qualités qui manquent trop souvent à l'homme chercheur et raisonneur.

Ne nous étonnons donc pas que les sociétés chrétiennes aient replacé la femme sur le pavois de l'honneur ; Marie, l'intendante des grâces et de l'honneur les a naturellement distribués d'abord à la femme qui, avant sa venue, en était demeurée si longtemps privée. Aussi bien celle-ci a-t-elle mérité cette faveur par ses vertus de bonté, de douceur, de générosité et de chaste dignité.

Autour de la reine autrefois, à la cour, on voyait un essaim de jeunes filles distinguées, aimables, exemplaires, attentives à son regard, et toujours prêtes à exécuter ses messages ou ses volontés. On les appelait les filles d'honneur de la reine.

Vous êtes, mes chères enfants, les filles d'honneur de la sainte Vierge. Vous aurez en effet à l'entourer de votre présence et de vos prières, à vous placer autour de son trône, à la contempler dans son nimbe d'étoiles d'où elle vous sourit, d'où elle vous fait connaître sa volonté. Restez fidèles à l'écouter. Interrogez-la, consultez-la, elle vous répondra toujours. Surtout demeurez dignes d'elle. Elle a apporté à l'humanité le baume qui devait guérir l'humanité ; ce baume elle l'a conservé toujours odorant et pur dans son âme, ce magnifique vase d'honneur, *vas honorabile*. Gardez de même en vous la grâce de Dieu, ce baume qui vous préserve ; gardez votre chasteté comme votre trésor d'honneur. La pureté dans une jeune fille, c'est une fleur si tendre que le moindre orage la courbe, la flétrit ou la brise ; c'est une chose si délicate que les seules apparences la blessent et la compromettent.

Marie vous a relevées, réhabilitées. Soyez lui reconnaissantes et fidèles. Par l'intégrité de votre vie, la pureté de vos pensées, la sainteté de vos désirs, la modestie de vos paroles, l'irréprochabilité de votre conduite et le dévouement religieux de votre cœur, méritez de rester toujours comme elle des vases d'honneur, *vas honorabile*.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

IV

LA PRIÈRE

1° *Sa nécessité*

Plan

La nécessité de la prière est démontrée :
1° Par le premier commandement de Dieu.
2° Par les paroles et les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
3° Par les droits de Dieu sur nous.
4° Par le sentiment intime des hommes.
5° Par nos besoins spirituels.
6° Par des traits historiques.

1. — Nous devons adorer Dieu : c'est notre premier devoir. Mais c'est surtout par la prière que nous pouvons nous acquitter de ce devoir indispensable. En effet, qu'est-ce que la prière ? C'est une élévation de notre âme vers Dieu pour l'adorer, le remercier, lui demander ses grâces et implorer le pardon de nos péchés. Or, tout cela constitue évidemment l'honneur suprême, le culte par excellence qui n'est dû qu'à Dieu. Le premier commandement nous impose donc le devoir de la prière. La prière ! ah ! je voudrais pour tout au monde réussir aujourd'hui à vous convaincre de sa nécessité ; parce que si j'avais ce bonheur, votre salut éternel serait assuré. C'est pourquoi je supplie le Seigneur, dont la grâce est plus puissante que toutes mes paroles, d'éclairer vos esprits et de toucher vos cœurs, pendant que je vais vous exposer une des vérités les plus importantes de la religion.

2. — Ce devoir de la prière, qui nous est déjà imposé par le premier commandement de Dieu, est encore celui qui revient le plus souvent dans l'Evangile. « Priez sans relâche, nous dit Notre Seigneur. Il faut toujours prier et ne jamais se lasser. Demandez et vous recevrez. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé. Celui qui demande reçoit, et on ouvre à celui qui frappe. »

Aux paroles, Notre-Seigneur a voulu joindre l'exemple. Il n'a jamais rien entrepris de quelque importance sans prier Dieu son Père. On peut dire qu'il a employé une grande partie de sa vie à ce saint exercice ; il y consacrait souvent toute la nuit ; la veille de sa mort, il passait trois longues heures en prières pour se préparer à ce dernier sacrifice.

3. — Mais quand bien même nous n'aurions pas reçu de Dieu et de son divin Fils l'ordre formel de prier, nous ne serions pas pour cela dispensés de le faire. Est-ce que Dieu n'a pas sur notre intelligence, sur notre raison, sur notre cœur, des droits qui s'imposent d'eux-mêmes, des droits qu'il est impossible de méconnaître et de ne pas sentir, tant ils sont profondément enra-

cinés dans la nature humaine ? Tous ses titres, Dieu, Créateur, Roi, Sauveur, Père, ne nous parlent-ils pas de ces droits imprescriptibles et inaliénables ? — Nous l'avons déjà dit, notre grand Dieu est le maître absolu de toutes les créatures visibles et invisibles. C'est Lui qui nous a donné l'être et la vie. Qu'étions-nous il y a cent ans ? Nous n'étions absolument rien ; l'agriculture, le commerce, l'industrie, la guerre occupaient les hommes comme aujourd'hui, et le monde marchait fort bien sans nous. C'est par un pur effet de sa bonté que Dieu nous a appelés à l'existence, qu'il nous a faits ce que nous sommes et nous a mis sur la terre pour le connaître, l'aimer, le servir et par ce moyen gagner un bonheur éternel... Et cette vie qu'il nous a donnée, n'est-ce pas Lui encore qui nous la conserve ? A chaque instant nous cesserions d'exister, s'il cessait de vouloir prolonger nos jours... N'est-ce pas son Fils qui nous a rachetés, au prix de son sang, de l'esclavage du démon ? Si, par sa mort, il n'avait pas satisfait à la justice divine, jamais nous ne serions entrés dans le paradis que nos péchés nous avaient fermé. Enfin c'est Lui qui nous donne l'intelligence, la santé, les forces, le courage, le pain de chaque jour.

Voilà ce que tout homme comprend avec sa raison ; et voilà ce que tout homme doit aussi comprendre avec son cœur. Nous avons à payer à Dieu une dette sacrée, une dette immense, une dette qui surpasse tous nos efforts, tous nos mérites. Par conséquent le moins que nous puissions faire, c'est bien de nous humilier devant sa majesté adorable, de lui offrir notre amour, de le remercier de ses bienfaits sans nombre et de lui demander pardon de nos fautes. Mais comment pouvons-nous rendre à Dieu tous ces devoirs ? Par la prière ; car la prière nous fait entretenir avec Dieu un saint commerce d'adoration, de louanges, d'amour, de reconnaissance, de gémissements sur nos fautes passées et de confiance en son éternelle miséricorde.

4. — Cette dette sacrée de la prière, ce droit rigoureux du Seigneur à notre adoration, à notre amour, à notre reconnaissance, vous le comprenez ou plutôt vous le sentez si bien, que vous voulez que vos enfants s'en acquittent avant même de le connaître. N'est-il pas vrai, parents chrétiens, que vous apprenez à vos enfants à prononcer le saint nom de Jésus, à lui donner leur petit cœur, à faire le signe de la croix, longtemps avant l'âge de raison ? Et vous êtes heureux de les voir ainsi offrir à notre Père du ciel leur première pensée, leur premier sentiment, leur première parole, leur première action. Je vous en félicite, parents chrétiens ; encore une fois, vous comprenez parfaitement le premier devoir que la religion nous impose.

Cette dette sacrée de la prière, ce droit rigoureux du Seigneur à notre adoration, à notre amour, à notre reconnaissance, tous les peuples l'ont compris comme nous. Oui, nous l'avons déjà dit, tous les peuples anciens et modernes, baptisés et civilisés ou non, tous ont prié, tous sans exception : les juifs ont prié, les chrétiens ont prié, les païens, les infidèles, les sauvages eux-mêmes ont prié, ils prient encore et ils prient beaucoup.

5. — Mais pour nous, chrétiens, la prière n'est pas seulement le droit le plus légitime du Seigneur, la dette la plus sacrée que tout homme doit être heureux d'acquitter, sous peine de renoncer à son titre de créature raisonnable ; c'est encore un besoin, un besoin immense, résultant de notre impuissance et de notre faiblesse. En effet, la foi nous enseigne que le bonheur du ciel étant une récompense au-dessus de nos forces, le secours de Dieu, que nous appelons la *grâce*, nous est absolument nécessaire pour le mériter. Ainsi sans le secours de la grâce de Dieu, nous ne pouvons faire aucune bonne œuvre, nous ne pouvons remplir aucun devoir, pratiquer aucune vertu de manière à mériter le ciel ; nous ne pouvons non plus quitter nos mauvaises habitudes, surmonter les tentations, résister toujours aux mauvais penchants qui nous entraînent vers le mal. La parole de Notre-Seigneur ne laisse aucun doute à cet égard : « Sans moi, nous dit-il dans l'Evangile, sans moi vous ne pouvez rien faire pour le ciel, » rien, absolument rien.

Or, il est un autre point qui n'est pas moins certain : c'est que la grâce dépend de la prière. Elle nous est assurée, si nous prions. « Demandez et l'on vous donnera, a dit Jésus-Christ ; car quiconque demande, reçoit. » Mais notez bien qu'il faut demander : c'est la condition pour obtenir. Si nous négligeons la prière, nous nous privons infailliblement des secours que Dieu nous avait destinés.

Il est donc évident que la prière est pour nous d'une nécessité absolue. Comprenez maintenant ces paroles si remarquables de saint Liguori, paroles que ce grand saint aurait voulu voir gravées d'une manière ineffaçable dans la mémoire de tous les fidèles. « Celui qui prie est sûr d'être sauvé, et celui qui ne prie pas est sûr d'être damné. Tous les saints qui sont au ciel, excepté les enfants que la grâce du baptême y a conduits, ne sont devenus saints que par la prière ; et les damnés ne se sont perdus que parce qu'ils ont négligé la prière. »

6. — Nous disions tout à l'heure que les païens, les infidèles et les sauvages eux-mêmes remplissent fidèlement le devoir sacré de la prière : nous aurions pu ajouter qu'en cela leur conduite est bien propre à nous faire rougir, nous autres chrétiens. Voyez, par exemple, les *musulmans*. Vous vous rappelez que les *musulmans* sont les disciples du faux prophète Mahomet. Où qu'ils se trouvent, à pied, à cheval, debout, couchés, à bord d'un vaisseau, soit qu'ils vendent, achètent, écrivent, soit qu'ils racontent, lisent, s'amusent ou s'ennuient, en un mot quoi qu'ils fassent, ils n'ont pas plutôt entendu sonner l'heure de la

prière, qu'à l'instant ils étendent leur tapis, tombent à genoux et prient. Jamais, à l'heure voulue, ils n'omettent ce devoir d'adoration et de reconnaissance. Quel est le chrétien, quel est le catholique assez zélé pour quitter la table et aller dire sa prière ? Aucun bon musulman ne se fait scrupule de rentrer dans sa chambre et d'interrompre ainsi le meilleur des repas. On le voit encore à genoux, dès le matin, l'œil fixé sur l'orient à peine rosâtre, épiant le lever du soleil, dépliant son tapis avec un soin merveilleux, et passant un quart d'heure dans cette situation.

Mais je suis bien aise, puisque l'occasion s'en présente, de vous citer en particulier un de ces fiers musulmans que vous connaissez tous, au moins de réputation. Qui n'a pas entendu parler en effet de cet homme qui, sans canons, sans armée, sans généraux, sans trésors, sans ministres, tint en échec, pendant plus de quinze ans, la nation la plus guerrière du globe ? Qui n'a pas entendu parler de cet indomptable fuyard qui but à longs traits dans les sables d'Afrique notre sang et notre or ? Vous avez déjà nommé Abd-el-Kader. Donc Abd-el-Kader, vaincu par nos armes et amené en France, voulut visiter en détail toutes les merveilles de Paris. Dans ces visites, il était accompagné d'une foule de grands personnages qui lui faisaient les honneurs de nos musées et lui donnaient toutes les explications dont il avait besoin. Il se trouvait un jour dans une des salles de l'hôtel de ville, lorsque tout à coup il entendit sonner trois heures. Interrompant aussitôt la conversation, il se retira gravement dans l'embrasure d'une fenêtre. Deux Arabes qui le suivaient étendirent un manteau sur le parquet, tous trois alors se déchaussèrent, et se tournant vers l'orient, ils firent une longue prière, baisant la terre à plusieurs reprises et s'inclinant profondément les mains croisées sur la poitrine.

Si une fausse religion a des disciples si fervents, n'est-ce pas une chose indigne que le christianisme, que le vrai culte du Seigneur trouve tant d'âmes tièdes et lâches ? Pour nous, mes frères, regardons la prière comme le premier et le plus essentiel de tous nos devoirs, pratiquons-la chaque jour, et notre salut sera certain.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXIV

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

I. — Voici la religion pure et sans tache devant Dieu le Père.

Notre religion ne consiste pas dans de vagues conceptions ni dans des suppositions qui viennent de notre esprit. C'est Dieu seul qui est l'objet et la fin de notre religion. — Combien il serait insensé, d'autre part, de ne voir dans notre religion qu'une œuvre humaine, inventée par des sages et imposée au nom de la science ou de la raison ! C'est Dieu seul qui en est l'auteur et qui nous la présente, et c'est le vrai Dieu, bonheur de la vie éternelle, qui la révèle et l'enseigne à ses véritables adorateurs. En un mot, notre religion consiste pour nous à connaître Dieu et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ. (Jean, XVII, 3).

De cette connaissance découlent des actes religieux par lesquels nous croyons en Dieu, nous espérons en Dieu et nous aimons Dieu de toute la puissance de notre âme. Donc, le premier acte de notre religion devant Dieu le Père, c'est la foi. Ensuite vient l'espérance : *Il est impossible de plaire à Dieu sans la foi. Car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie qu'il est, et qu'il récompense ceux qui le cherchent.* (Hébr., XI, 6). Alors croyant et espérant en Dieu, nous arrivons à l'aimer et à le servir, selon cette parole qui a été dite même au tentateur : *Retire-toi, Satan, car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul.* (Deut., VI, 13 ; Matth., IV, 10).

Et maintenant, cette vraie religion pure et sans tache, où est-elle ? Voyez l'Eglise catholique répandue dans tout l'univers d'une manière si puissante et si admirable. Elle se sert de toutes les erreurs, de toutes les faiblesses pour augmenter son développement, pour ramener ceux qui veulent sortir de leur sommeil. Le paganisme a été le champ livré au travail de ses ministres ; l'hérésie continue à démontrer la vérité de sa doctrine ; le schisme prouve sa stabilité et le judaïsme sa splendeur. Elle invite les uns, exclut les autres, abandonne ceux-ci, devance ceux-là ; mais elle fournit à tous les moyens de participer aux grâces divines, soit pour les initier ou les rappeler au bien, soit pour les ramener au bercail ou les y admettre [1].

Voilà la religion que Dieu le Père nous a donnée, que Dieu le Fils Verbe fait chair a rachetée, et que Dieu le Saint-Esprit comble de ses dons et remplit de sa présence. Que chacun de nous confesse de bouche et de cœur cette religion pure et sans tache.

Saint Augustin : « Que la religion nous relie donc au Dieu tout-puissant : car entre notre âme qui connaît le Père et la Vérité, c'est-à-dire la lumière intérieure par laquelle nous le comprenons, aucune créature ne vient s'interposer. Adorons en lui et avec lui cette vérité même, sa parfaite ressemblance, cette forme de tous les êtres qui ont été créés par un seul et qui tendent à une même fin. D'où il est manifeste pour les âmes spirituelles que tout a été créé par cette forme seule capable de combler tous les désirs. Toutefois le Père ne créerait rien par le Fils, et rien ne trouverait le bonheur dans sa fin véritable, si Dieu

[1] S. Aug., *Liber de vera Religione*, cap. VI, n. 10.

n'était souverainement bon. Il n'a envié à aucune nature la bonté qu'elle pouvait tenir de lui-même, et il a accordé aux différents êtres de demeurer dans le bien, les uns tant qu'ils voudraient, les autres tant qu'ils pourraient. Aussi devons-nous adorer et embrasser avec le Père et le Fils le Don divin, immuable comme eux, Trinité d'une seule substance, Dieu unique, de qui, par qui, en qui nous sommes. Nous nous en sommes séparés ; nous avons cessé de lui ressembler ; et il n'a point voulu que nous périssions. Il est le principe auquel nous retournons, le modèle que nous devons suivre, la grâce qui nous réconcilie. Nous adorons le Dieu unique auteur de notre création, celui qui est son image et qui nous a formés à l'unité, et la paix par laquelle nous nous y tenons attachés. Il est le Dieu qui a dit : *Qu'il soit fait !* (Gen., I), et le Verbe par qui a été faite substantiellement et naturellement toute chose, le Don de sa bonté par lequel l'auteur suprême a voulu, a consenti que rien ne périsse de tout ce qu'il avait fait par le moyen du Verbe. Il est le Dieu unique qui nous a créés et nous maintient à la vie, qui nous a régénérés et nous donne la sagesse, dont l'amour et la possession nous assure le bonheur de la vie, le Dieu unique, de qui, par qui, et en qui sont toutes choses. Adorons donc un seul Dieu, seul Principe de toutes choses, Sagesse de qui vient toute sagesse, Don céleste de qui vient tout bonheur. A lui la gloire dans les siècles des siècles ! [1] »

II. — C'est visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions.

L'Apôtre nous parle ici de notre religion pure et sans tache par rapport aux œuvres que nous devons accomplir en vue de plaire à Dieu ; et dans l'accomplissement de ces œuvres, c'est toujours Dieu qui en est la fin principale. De même que nous aimons le prochain à cause de Dieu, de même nous avons à nous montrer miséricordieux envers le prochain à cause de Dieu.

Il ne suffit donc pas, pour pratiquer notre religion, de nous abstenir de tout mal envers le prochain, il faut encore que nous lui fassions du bien, s'il est affligé ou dans le besoin. Vous n'avez point dépouillé votre frère, et en cela vous avez évité le mal ; mais si vous n'avez pas revêtu celui qui était nu, vous n'avez pas accompli la loi parfaite, la loi de charité, selon cette parole de saint Jacques : *Que servira-t-il que quelqu'un dise qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres ? Est-ce que la foi pourra le sauver ? Si un de vos frères ou une de vos sœurs sont nus, et s'ils manquent de la nourriture de chaque jour, et qu'un de vous leur dise : Allez en paix, réchauffez-vous et rassasiez-vous, sans leur donner ce qui est nécessaire au corps, à quoi cela leur servira-t-il ?* (Jacq., II, 14-16). C'est pourquoi le prochain doit être l'objet de toutes les œuvres de miséricorde, car ce mot *visiter* se prend souvent dans les saintes Ecritures pour « faire du bien, » comme les mots *orphelins et veuves* se mettent aussi souvent pour tous les malheureux, pour tous les pauvres, pour tous ceux qui sont dans l'affliction. C'est à la pratique de cette charité que saint Paul nous exhorte, disant : *N'oubliez pas la charité et la communication de vos biens : c'est par de telles hosties qu'on se concilie Dieu.* (Hébr., XIII, 16).

Mais vous demanderez peut-être : Comment, en pratiquant ces œuvres de miséricorde, pratiquons-nous notre religion ? Rien de plus grand et de plus consolant que cette vérité, à savoir que c'est Dieu lui-même, Jésus-Christ, qui se présente à nous dans la personne des pauvres, des malheureux venant solliciter notre charité. Voici la déclaration que fera Jésus-Christ, au jour du jugement dernier, quand il récompensera les justes de leurs bonnes œuvres : *En vérité je vous le dis, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.* (Matth., XXV, 40). C'est donc essentiellement un acte religieux que de pratiquer la charité en vue de Dieu.

Saint Grégoire : « Il faut joindre les bonnes œuvres à la foi, expier par des actions de piété qui naissent de l'amour de Dieu et du prochain toutes nos iniquités, et ne jamais refuser de faire du bien à nos frères quand nous le pouvons. Car nous ne saurions devenir les membres du Sauveur si nous ne nous attachons à lui et ne témoignons de la compassion pour les misères de notre prochain. Mais les exemples excitent l'amour plus que les paroles. Je vais vous raconter un fait qui vous prouvera de quel mérite est la compassion que nous pratiquons à l'égard des pauvres et des malheureux.

« Un religieux appelé Martyr se rendait dans un autre monastère. Il rencontra sur son chemin un lépreux couvert d'ulcères, qui s'efforçait de marcher pour se rendre dans sa demeure, et tout en lui disait ses souffrances et ses fatigues. Emu de compassion, Martyr lui ayant demandé où il se rendait, et ce lieu étant le monastère où il allait lui-même en visite, Martyr, dis-je, étendit aussitôt sur la terre le manteau dont il se couvrait, y fit placer le lépreux, puis le prenant sur ses épaules il s'en alla. Comme il approchait du monastère, le supérieur l'aperçut et s'écria : « Hâtez-vous d'aller ouvrir au père Martyr qui porte Notre-Seigneur sur ses épaules. » Mais dès que le religieux fut près du monastère, le lépreux sauta à terre, lui apparut en la forme que prend Jésus-Christ pour être reconnu des hommes, et en s'élevant au ciel, il lui dit : « Martyr, vous n'avez pas rougi de moi sur la terre, et moi je ne rougirai pas de vous dans le ciel. » Et le religieux, étant entré dans le monastère, fut interrogé par le supérieur qui lui dit « Où est-il celui que vous portiez ? » Martyr lui répondit : « Si j'avais su quel était celui que je portais, je me serais jeté à ses pieds. » Le religieux raconta dans la suite qu'il ne sentait pas le poids de

[1] *Ibid.*, cap. LV, n. 113, Trad. Vivès.

celui qu'il portait, et il n'en pouvait être autrement puisque celui-ci portait celui même qui paraissait le porter.

« Voilà le mérite et la force des œuvres de miséricorde pour nous unir à Dieu. Car nous approchons d'autant plus près de celui qui est au-dessus de tout, que nous nous rabaissons plus profondément au-dessous de ce que nous sommes, par la charité et la compassion que nous témoignons au prochain [1]. »

III. — C'est de se conserver sans être souillé par le siècle.

Dieu étant un esprit très pur, infiniment pur, ne peut être honoré que par un cœur pur. De là pour nous la nécessité de nous délivrer ou mieux de nous purifier de toute souillure avant de nous présenter devant lui pour lui offrir nos prières, nos adorations et nos sacrifices. Car Dieu a dit au pécheur : *Pourquoi racontes-tu mes justices et ta bouche annonce-t-elle mon alliance ?* (Ps. XLIX, 16). Non, Dieu ne veut pas d'un culte tout extérieur, il nous demande avant tout notre cœur : *Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur, de toute votre âme et de toute votre force.* (Deut., VI, 6). Et ce qui a été dit à Israël, Jésus-Christ l'a redit encore avec plus de persistance dans les jours de sa vie mortelle, et comme les Juifs n'entendaient point ainsi leur religion, Jésus-Christ leur adressa ce reproche du prophète, disant : *Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi.* (Is., XXIX, 13 ; VII, 6). Comment, nous, chargés de souillures, oserions-nous redire le cantique que les anges, les esprits si purs, chantent devant Dieu, disant : *Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées, toute la terre est pleine de sa gloire !* (Is., VI, 3). Ah ! gardons-nous de cette corruption du siècle, c'est-à-dire de cette concupiscence dont saint Jean nous a dit : *N'aimez point le monde ni ce qui est dans le monde, parce tout ce qui est dans le monde est convoitise de la chair, convoitise des yeux, orgueil de la vie. Or, cela ne vient pas du Père, mais du monde.* (I Jean, II, 15-16).

Mais comment se conserver sans être souillé par le siècle ? Le Psalmiste était cet homme qui se présente devant Dieu avec un cœur pur, lorsqu'il disait : *Seigneur, que mon cœur soit pur dans vos lois, afin que je ne sois pas confondu.* (Ps. CXVIII, 80). Il le savait bien, que l'homme trouve sa perfection dans l'observation des préceptes divins : *La loi du Seigneur est sans tache, elle convertit les âmes et donne la sagesse aux plus petits.* (Ps. XVIII, 7). Marchez dans cette voie, et vous ne serez point souillé par le siècle. C'est votre vocation, c'est votre religion.

Saint Augustin : « Vous êtes devenu chrétien pour faire en toutes circonstances les œuvres d'un chrétien, c'est-à-dire pour aimer la chasteté, fuir la luxure, détester l'orgueil et pratiquer l'humilité, car Notre-Seigneur Jésus-Christ a fait briller en lui l'humilité par ses exemples, et nous l'a enseignée par ses paroles en disant : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes.* (Matth., XI, 29). Il faut, en outre, rejeter la jalousie, exercer la charité les uns vis-à-vis des autres, et diriger toujours vos prières vers la vie future et le bonheur éternel. Travaillez également plus pour l'âme que pour le corps, car le corps n'a que quelques instants à passer sur la terre ; pour l'âme, si elle fait bien, elle règnera sans fin dans le ciel, et si elle fait mal, elle brûlera sans pitié au fond des enfers.

« Celui qui n'a de souci que pour cette vie, ressemble aux êtres sans raison. De quoi vous sert-il, en effet, d'avoir reçu le nom de chrétien et de n'en pas faire les œuvres ? Il est utile d'être appelé chrétien à celui qui a toujours présents à la mémoire les préceptes de Jésus-Christ et qui les met en pratique ; à celui qui ne commet point le vol, qui ne dit pas de faux témoignages ; à celui qui ne se rend coupable ni de mensonge, ni de parjure, ni d'adultère, qui ne hait personne, ne nuit pas au prochain, mais qui aime tous les hommes comme soi-même, qui ne rend point à ses ennemis le mal pour le mal, qui, au contraire, prie pour eux ; à celui encore qui ne suscite pas des divisions, mais qui fait rentrer sous le joug de la concorde ceux qui étaient en désaccord.

« Tels sont les préceptes que Notre-Seigneur Jésus-Christ a daigné nous donner lui-même dans son Evangile. Voici ses paroles : *Vous ne tuerez point, vous ne commettrez point d'adultère, vous ne déroberez point, vous ne porterez pas de faux témoignages, vous ne vous parjurerez point et vous ne tromperez point. Honorez votre père et votre mère. Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* (Matth., XIX, 18-19). Et ailleurs : *Faites aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent : c'est le moyen d'accomplir tout ce qui est contenu dans la loi et les prophètes.* (Matth., VII, 12).

« Voici d'autres préceptes plus élevés que les derniers, mais plus difficiles et donnant droit à plus de récompenses : *Aimez vos ennemis,* dit-il, *faites du bien à ceux qui vous haïssent. Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient.* (Matth., V, 44). Voilà un précepte difficile et qui semble dur à l'homme ; mais quelle récompense est accordée à son accomplissement ! Ecoutez : *C'est afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est aux cieux. (Ibid.,* 45). Quelle grâce immense ! De nous-mêmes, nous ne méritons pas même d'être des serviteurs, et en aimant nos ennemis nous devenons les enfants de Dieu. Aimez donc vos amis en Dieu, et aimez vos ennemis à cause de Dieu : *Celui qui aime son prochain,* dit l'apôtre, *a accompli la loi.* (Rom., XIII, 8). Celui qui veut être vraiment chrétien doit néces-

[1] *In Evang.*, Hom. XXXIX.

sairement garder ces préceptes, et ne pas les garder, c'est ce tromper soi-même. Voilà ce qui fait l'essence du chrétien. Autant que vous le pouvez, travaillez donc avec l'aide de Dieu, pour que ce nom ne soit point faux en vous. Mais, pour porter ce titre en toute vérité, ayez toujours à l'esprit les préceptes du Christ, et accomplissez-les dans vos actes [1]. »

INSTRUCTION SUR LA BÉNÉDICTION PAPALE

(AVANT LA PREMIÈRE VISITE DE L'ÉVÊQUE DANS UNE PAPOISSE)

Mes frères,

Nous serons prochainement honorés de la visite de Monseigneur l'évêque. Quand le premier pasteur du diocèse vient dans une paroisse, c'est un événement qui fait sensation, c'est une fête dont la date reste marquée dans les souvenirs. Et cela se comprend. L'évêque est notre chef spirituel, il est le guide et le père de nos âmes, dont il a la charge et la sollicitude. Lorsqu'il vient, il apporte aux petits enfants sa bénédiction, aux confirmands les dons de l'Esprit-Saint, aux fidèles de paternelles exhortations, à tous le charme de sa présence et le secours de sa prière.

Mais il dispose d'une faveur toute spéciale dans la première visite qu'il fait à son diocèse après avoir reçu la consécration épiscopale. En vertu d'un privilège qui lui a été gracieusement accordé, il a le pouvoir de donner aux fidèles la bénédiction papale avec les précieuses indulgences qui y sont attachées.

C'est de cette bénédiction que je voudrais vous parler, pour vous en faire apprécier la valeur et vous disposer à la recevoir avec les sentiments qu'elle mérite.

J'indiquerai les différentes bénédictions usitées dans l'Eglise, depuis celle du plus humble chrétien jusqu'à celle du Pontife suprême, et vous serez en mesure d'estimer comme il convient celle qui vous sera donnée au nom du Vicaire de Jésus-Christ.

Une bénédiction, mes frères, qu'est-ce que c'est? Le mot nous le révèle : c'est une bonne parole, c'est un souhait de bonheur, c'est une prière. Une bénédiction c'est un cri du cœur jeté vers Dieu, c'est une invocation pour réclamer sa protection en faveur de ceux que nous aimons, au profit de ceux auxquels nous nous intéressons.

Dans l'Eglise, personne n'est privé du pouvoir de bénir, puisque le pouvoir de formuler des vœux, d'exprimer un pieux désir, de prier, de faire appel à la bonté divine, appartient à tous et à chacun, et nous allons voir successivement la bénédiction du pauvre chrétien, la bénédiction des parents, la bénédiction du prêtre, la bénédiction de l'évêque, et enfin la bénédiction du Souverain Pontife.

1. — Mes frères, si le pauvre qui vient timidement à votre porte vous demander un morceau de pain vous témoigne sa reconnaissance en vous disant ce simple mot : « Que Dieu vous bénisse! » ne dédaignez point cette bénédiction, car elle peut, si Dieu la ratifie, — et souvent il la ratifie, — écarter les épreuves, les accidents, les dangers qui vous menacent.

Un des plus grands orateurs de ce siècle, qui fut aussi un apôtre des plus éminents, fut inspiré de rétablir en France l'ordre des dominicains, qui avait été supprimé par la Révolution. J'ai nommé le P. Lacordaire. L'entreprise paraissait audacieuse et rencontrait bien des difficultés, car l'opinion publique était hostile aux religieux. Lacordaire ne se laissa point déconcerter, il fit le voyage de Rome, et y demeura quelque temps pour mûrir son projet. Sa vocation était décidée : il revêtit les blanches livrées de saint Dominique et reprit le chemin de la France. En traversant le Piémont, il s'arrêta dans une maison de son ordre. Un jour qu'il se promenait dans la campagne, seul, anxieux, préoccupé de l'accueil qui l'attendait dans son pays, il vit venir un pauvre paysan qui s'approcha de lui, lui baisa respectueusement la main et lui dit : « Mon Père, soyez béni. » Le Père Lacordaire fut touché jusqu'au fond de l'âme par cette cordiale parole; ce souhait, tombé des lèvres d'un pauvre, lui parut de bon augure; il sentit son courage se raffermir et quand, rentré à Paris, il gravit les degrés de la chaire de Notre-Dame avec la robe du dominicain, la bonne parole du paysan lui revint en mémoire, elle l'encouragea et le soutint pendant son discours, et il lui attribua une part de son brillant succès.

La bénédiction du pauvre n'est pas sans efficacité; elle nous fait du bien; mais j'en indique une autre qui lui est supérieure : la bénédiction des parents.

2. — C'est un droit qui appartient au père et à la mère, de bénir leurs enfants.

Vous n'avez pas oublié, mes frères, les scènes émouvantes dont la Bible nous a gardé le souvenir : vous vous rappelez les patriarches et les grands personnages de l'ancienne Loi, Noé, Isaac, Jacob, David, Tobie, Raguel et d'autres encore bénissant leurs fils.

Les annales de l'Eglise nous décrivent des scènes analogues qui témoignent bien que la bénédiction donnée par les parents était une pratique des plus usuelles dans la société chrétienne. C'est Léonide qui bénit Origène; c'est sainte Macrine qui bénit ses petits-fils, Basile de Césarée et Grégoire de Nysse; c'est Nonna qui bénit son fils Grégoire de Naziance; c'est Théodose qui bénit aussi les siens.

Et, pour évoquer maintenant des souvenirs qui appartiennent à notre histoire nationale, c'est

[1] *De Rectitudine catholicæ conversationis*, n. 3-4, Trad. Vivès.

saint Louis qui, mourant sur les ruines de Carthage, bénit son cher fils, « en lui donnant toute bénédiction que bon père peut donner à son fils ; » c'est Charles le Sage, appelant le dauphin près de son lit de mort et le bénissant à la manière des patriarches ; c'est le père de Bayard imposant les mains au jeune et bouillant chevalier qui l'avait prié, avant de partir en guerre, de lui octroyer sa bénédiction, afin qu'on ait bientôt de bonnes nouvelles de lui ; c'est M. et Mme de Boisy, bénissant saint François de Sales ; c'est sainte Chantal donnant tous les jours sa bénédiction à ses enfants... Les exemples abondent : aux siècles de foi, dans les familles chrétiennes, les parents bénissent leurs enfants dans les circonstances mémorables, au jour de la première communion, avant le mariage, au moment douloureux des séparations.

Quelle est, mes frères, la vertu de cette bénédiction du père et de la mère aux enfants ? D'instinct, nous sentons qu'elle doit porter bonheur, qu'elle doit avoir une influence marquée. J'en crois la parole sainte qui affirme que la bénédiction du père consolide la maison de ses fils : *Benedictio patris confirmat domos filiorum.* Au surplus, je comprends que le père a grâce d'état pour bénir ses enfants, que participant à l'autorité de Dieu de qui vient toute paternité, sa prière doit avoir une efficacité particulière.

3. — Au-dessus de la bénédiction paternelle et maternelle, il y a la bénédiction pastorale, la bénédiction du prêtre.

Le prêtre, le pasteur, c'est sa fonction à lui, son office à lui, de bénir. Ses mains et ses lèvres ont été consacrées pour ce doux ministère ; il est l'homme de la prière ; il est le médiateur entre Dieu et les fidèles. Le Pontife lui a dit au jour de son ordination : « Que tout ce que vos mains auront béni soit béni ; » et chaque jour, à l'autel du sacrifice, il lève sur l'assemblée sa main toute chargée de bénédictions ; il bénit les enfants, il bénit les époux, il bénit les malades, il bénit les mourants, et sa bénédiction attire sur ceux qui la reçoivent pieusement les bienfaits du ciel.

Ici, mes frères, ce n'est plus un simple chrétien, c'est un ministre de Dieu, qui parle, qui bénit au nom de son Maître adoré. On s'explique alors le mérite de cette bénédiction et la vertu qui y est attachée.

4. — Si la bénédiction emprunte encore un nouveau prix à la main qui bénit, à la dignité dont elle émane, voici maintenant la bénédiction de l'évêque, qui prime toutes celles que j'ai énumérées. L'évêque a une autorité supérieure qui lui donne une plus grande puissance d'intercession près de Dieu. Son bonheur est d'en user, et dans ses tournées pastorales à travers son diocèse il se plaît à répandre les bénédictions de sa main et de son cœur sur les fidèles placés sous sa juridiction.

5. — Mais quelle bénédiction, mes frères, peut être comparée à celle du Souverain Pontife ? Il n'y en a pas de plus précieuse et de plus enviable. C'est la prière, c'est le souhait de celui que Jésus-Christ a établi le chef de son Eglise, son suppléant sur terre, la plus haute personnification de son autorité et de sa bonté.

Le père bénit sa famille, le pasteur bénit sa paroisse, l'évêque bénit son diocèse ; le Pape a un domaine plus étendu : il a devant lui tous les fidèles du Christ disséminés dans le monde ; son cœur se dilate, son geste s'élargit, il bénit l'univers. Comprenez-vous quel respect est dû à une bénédiction qui vient de si haut, et qui porte avec elle des grâces de choix ?

Je me reporte à l'année 1870, et je me rappelle la dernière bénédiction solennelle donnée par Pie IX, le jour de Pâques, pendant la célébration du Concile.

Spectacle grandiose ! Deux cent mille personnes sont là, réunies sur la place de Saint-Pierre ; et dans cette foule compacte on voit des évêques, des princes, des magistrats, des officiers, des chrétiens accourus de tous les points du monde. Cette immense multitude, recueillie et respectueuse, est dans l'attente. Tout à coup, un grand silence se fait. Le Pape est apparu au-dessus du portail de la Basilique. Il se lève, dans son vêtement d'or ; son regard se dirige vers le ciel, comme pour convier Dieu à contempler cette assemblée, son cœur s'ouvre dans une expansion d'amour, et pendant que le canon du château Saint-Ange retentit, pendant que toutes les cloches, ébranlées au même instant, jettent sur Rome leurs joyeuses volées, d'une voix sonore, le Pontife chante : « Que le Seigneur Dieu tout-puissant vous bénisse ! Bénédiction à la cité ! bénédiction à l'univers ! » Et toute tête s'incline, tout genou fléchit sous la main du Vicaire de Jésus-Christ.

Eh bien ! mes frères, c'est une bénédiction comme celle-là, c'est la bénédiction du Pape, que notre évêque nous offre dans la première de ses visites. C'est une faveur dont nous nous estimerons heureux de bénéficier, et parce que, pour en jouir pleinement et pour gagner l'indulgence qui y est attachée, il faut remplir les conditions ordinaires, vous songerez à vous approcher des sacrements pour disposer vos cœurs à la belle solennité qui se prépare.

Mes frères, Monseigneur l'évêque a été magnifiquement accueilli dans toutes les paroisses qu'il a déjà visitées ; il a reçu partout d'éclatants témoignages de respect et d'affection. Vous ne voudrez pas faire moins que d'autres. Au reste, je ne suis pas inquiet : je sais qu'il y aura parmi vous une noble et sainte émulation, je sais que vous rivaliserez de bonne volonté, de zèle et de pieux empressement pour recevoir dignement notre premier pasteur. Ainsi soit-il !

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

historique et apologétique

DEUXIÈME PARTIE

JÉSUS-CHRIST

II. — LA VIE PUBLIQUE

III. — Deuxième année

L'Éducateur

VII

LE PATER *(Première partie)*

« Notre Père, qui êtes aux cieux ! » En prononçant ces paroles, le Sauveur regardait le ciel, la demeure du Père, le lieu de la patrie après lequel il soupirait, lui, le plus exilé qui fut jamais. David autrefois se réjouissait aussi en contemplant les cieux : « Oui, Seigneur, je verrai votre beau ciel, les œuvres de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez créées. » *Quoniam videbo cœlos tuos.* Et il terminait son chant d'action de grâces par ce refrain enflammé : « Seigneur notre Dieu ! que votre nom est admirable dans tout l'univers ! »

Après avoir dirigé les yeux, les pensées, les désirs, le cœur des apôtres vers le Père qui réside dans les cieux, vers la patrie bienheureuse, Jésus leur apprend ce qu'ils doivent demander, et dans quel ordre ils formuleront leurs vœux.

L'ordre qu'il indique, c'est l'ordre même de la charité. Il faut aimer Dieu d'abord, travailler à sa gloire, ensuite seulement songer à nous.

Dieu ! — Demandez, dit-il, « que son nom soit sanctifié, que son règne arrive, que sa volonté soit faite, sur la terre comme au ciel. »

Il est évident que ces derniers mots « sur la terre comme au ciel » s'appliquent à chacune des trois demandes.

Le nom de Dieu ! Quand on prononce le nom d'un père, le nom d'une mère, le nom d'une sœur ou d'un ami, on y met toute la douceur de son âme, les lèvres les bénissent et les savourent, le cœur y trouve une jouissance délicieuse et l'on se complaît à redire les chères syllabes qui les composent. Que sera-ce quand nous prononcerons le nom de Dieu, notre Créateur et notre Père, « nom saint et terrible » mais suave aussi, miel à la bouche, baume d'allégresse et chant d'amour !

Pourquoi demander pour Dieu ? Est-ce qu'il manquerait de quelque chose ? — Comment aurait-il besoin de quelque chose, le Maître du ciel et de la terre « qui donne à tous la vie, le souffle, tout ce qui leur est nécessaire » (Act., XVII), et en quoi nos pauvres biens peuvent-ils lui être utiles ? *Bonorum meorum non eges.* (Ps. XV). Il peut tout ce qu'il veut, il possède tout à souhait, il distribue ses bienfaits à l'infini, mais n'en peut recevoir. — Cependant, oui, il a besoin de quelque chose : le Père a besoin de l'affection de ses fils, il leur demande l'aumône d'un peu d'amour ; il ne lui suffit pas d'avoir créé des intelligences raisonnables, des cœurs aimants, il veut que ces intelligences le connaissent, que ces cœurs l'aiment et le lui disent. Condescendance divine qui doit nous confondre, et nous donner en même temps une idée sublime de notre dignité de créatures faites à son image, puis divinisées par la grâce du baptême.

I. — Alors donc, *que votre nom soit sanctifié*, ô Père céleste ! Telle est la première demande de laquelle dérivent toutes les autres, car si nous désirons la gloire de Dieu nous voudrions aussi que son règne arrive.

Les hommes le *blasphèment*, ce nom de puissance, et de bonté : nous le bénirons, nous le glorifierons, nous l'adorerons, nous lui donnerons, et à lui seul, tout le respect, toute la vénération, tout l'amour de nos âmes.

Nous changerons cette terre en *paradis :* « La demeure splendide des bienheureux sans cesse retentit de vos louanges. » Les élus redisent jour et nuit : « Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui est, qui était, et qui sera éternellement [1] ; » nous mettrons une ardente émulation à chanter votre gloire comme les habitants de la céleste Sion [2].

Qu'il serait beau notre séjour d'ici-bas ainsi habité par des anges terrestres qui célébreraient par un chant continuel, *jugi canore*, les perfections infinies du Père, du Fils et du Saint-Esprit, l'unité de Dieu dans la Trinité des personnes !

Il ne suffit point toutefois à Dieu que nos louanges montent vers lui sincères, si elles demeurent isolées. Notre voix lui plaît, l'amour de notre cœur réjouit son cœur, mais c'est une seule voix, c'est un seul cœur, et il veut *le concert* de tous les amours. C'est pourquoi nous lui demandons que *toutes les nations* le connaissent, que tous les hommes l'adorent, que toutes les âmes soient sanctifiées par la grâce, vivifiées par la vie du baptême.

Tant d'infidèles l'ignorent qui seraient des saints s'ils savaient les douceurs et la joie de son nom ! Seigneur, montrez-vous à eux, amenez-les dans le bercail. Et combien de brebis égarées se sont éloignées du Pasteur, pour retomber aux mains du démon qui les rend malheureuses ! Seigneur, convertissez *tous les pécheurs*, et ils seront convertis.

L'Eglise n'a encore conquis rien qu'une partie de l'univers, la meilleure, la plus distinguée peut-être, mais est-ce que toutes les âmes ne sont pas précieuses devant Dieu ? Est-ce qu'elles n'ont pas été toutes rachetées au même prix sanglant ? Elle seule possède la vérité complète, elle seule est la source de toute bonté, de toute justice, de toute humanité. Seigneur, *donnez à l'Eglise tous*

[1] Requiem non habebant die ac nocte dicentia : Sanctus, Sanctus, Sanctus. (Apoc., IV).

[2] Sed illa sedes cœlitum
Semper resultat laudibus...
Illi canentes jungimur
Almæ Sionis æmuli.

ces peuples qui sont assis à l'ombre de la mort, qu'elle les éclaire de sa doctrine, comme un soleil bienfaisant, qu'elle les baigne de toutes les grâces chrétiennes, de la pure rosée de l'Evangile.

Enfin et surtout, que le nom de Dieu soit sanctifié *en nous-mêmes*. « Nous prions, dit saint Cyprien, que cette sanctification demeure en nous ; et parce que Dieu, notre Maître et notre Juge, lorsqu'il nous a guéris et justifiés, menace de nous abandonner si nous sommes ingrats, nous faisons prière sur prière ; constamment, le jour et la nuit, nous demandons que notre âme sanctifiée et vivifiée par la grâce de Dieu, soit conservée telle par sa protection. » *(De Orat. dominica)*.

II. — « *Que votre règne arrive!* »

1. Jean-Baptiste l'avait annoncé avec son énergie et son éclat ordinaires. Nous l'avons entendu crier dans le désert de Judée : « Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche [1]. » Et Jésus a commencé ainsi la splendide série des Béatitudes : « Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté, car le royaume des cieux leur appartient [2]. » Sa mission semble même se borner à cela. Quand le peuple de Capharnaüm veut le garder sur les bords du lac de Tibériade, par un égoïsme que l'on comprend, — le Sauveur était si bon, si attirant, si miséricordieux ! — il refuse vivement : « Il faut aussi, dit-il, que j'aille prêcher le royaume de Dieu aux autres cités, j'ai été envoyé pour cela [3]. » Enfin pendant les quarante jours qui suivent sa résurrection, il s'entretient avec ses apôtres, dans ses fréquentes apparitions, du royaume de Dieu : *Loquens de regno Dei* [4].

2. Qu'est-ce donc que le règne ou le royaume de Dieu ? Dieu est donc notre roi, puisqu'il règne, et comment règne-t-il ?

Oui, Dieu est le roi du monde, le roi des âmes, le roi du ciel.

Il est le maître de cet *univers* qu'il a créé et qu'il conduit d'après les lois très sages posées par sa Providence. Aussi les cieux lui obéissent et racontent sa gloire, les astres suivent joyeux la route qu'il leur a tracée, et la mer ne franchit point les bornes qu'il lui a assignées le jour où il lui a dit : « Tu iras jusqu'ici et pas plus loin. C'est ici que tu briseras l'orgueil de tes flots. »

Il est le maître de *toutes les âmes*, il règne même sur celles qui lui résistent et qui ne veulent pas de lui, mais c'est le règne du Dominateur, et combien il préfère le règne du Sauveur qui s'impose par l'amour ! C'est ainsi qu'il règne sur les âmes justes, en les inondant de paix, de joie et de confiance. Alors elles disent en toute vérité : « Le Seigneur me gouverne et rien ne me manquera. *Et nihil mihi deerit* [5]. » Elles ne vivent plus de leur propre vie, c'est Jésus-Christ qui vit en elles par la grâce, il est non seulement leur roi, mais leur vivificateur.

Enfin il est le *Maître du ciel*, le vrai royaume où il appelle tous les élus, toutes les âmes de bonne volonté, pour les réjouir et les remplir de félicité pendant l'éternité. Il n'en exclut que ceux qui s'excluent eux-mêmes, par leur impiété et leur ingratitude obstinée. Jésus n'a-t-il pas dit au bon larron lui-même qui lui faisait cette humble demande : « Souvenez-vous de moi, Seigneur, quand vous serez dans votre royaume. — Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis ! [1] »

Roi dans la nature, fondement nécessaire de la grâce ; roi dans la grâce, qui est la semence de la gloire ; roi dans le ciel, le terme admirable où il nous convie, pour nous rendre bienheureux !

3. Mais nous ne sommes pas encore au ciel : que devons-nous donc faire pour procurer ici-bas le règne de Dieu ?

« *Cherchez* premièrement le royaume de Dieu et sa justice, nous répond Jésus-Christ, et le reste vous sera donné par surcroît [2]. »

Le royaume de Dieu, c'est sa volonté qui gouverne notre vie, ce sont les biens célestes, les vertus surnaturelles. Nous sentons que nous ne sommes pas faits pour cette terre, pour ces biens qui passent comme l'ombre, pour les jouissances qui tombent avec les années, comme les feuilles tombent d'un arbre aux jours d'automne. Quand nous en serons bien convaincus, nous chercherons alors les choses qui ne passent point, et Dieu y ajoutera même les biens de ce monde. C'est ainsi qu'à Salomon qui sollicitait seulement la sagesse, il accorda de plus les richesses et les magnificences de la gloire royale. Il nous traitera tous comme il a traité Salomon, car il agit toujours grandement, en Dieu.

Cherchons activement ce qui plaît à Dieu, ce qui nous maintient dans sa grâce, dans l'état de sujets obéissants, mais prenons les moyens d'y rester : autrement nous serions déchus de nos privilèges. Le royaume de Dieu c'est la salle du festin où étaient conviées les dix vierges. Les vierges sages avaient de l'huile dans leurs lampes, les vierges folles en manquaient. Toutes dormaient. « Au milieu de la nuit un cri retentit : « Voici l'Epoux qui vient ; allez à sa rencontre ! » Elles se levèrent toutes ; les vierges sages allumèrent leurs lampes et les vierges folles leur dirent : « Donnez-nous de votre huile, car nos « lampes s'éteignent. » Mais les premières répondirent : « Il pourrait n'y en avoir pas assez pour « vous et pour nous, allez plutôt en acheter à « ceux qui en vendent. » Or pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux survint et les vierges sages entrèrent avec lui dans la salle du festin et la porte fut fermée. »

C'est en vain que les pauvres folles, quand elles revinrent, crièrent : « Seigneur, ouvrez-nous ! » Il leur répondit : « En vérité je vous le dis, je ne vous connais pas ! [3] »

Nous n'entrerons pas dans la salle du festin, c'est-à-dire au ciel, si nous ne sommes abondam-

[1] Matth., III, 2. — [2] Matth., V, 3. — [3] Luc, IV, 43. — [4] Act., I, 3. — [5] Ps. XXII.

[1] Luc, XXIII, 43. — [2] Matth., VI, 33. — [3] Matth., XXV.

ment pourvus de l'huile des bonnes œuvres. Aussi que d'âmes folles, que de conduites insensées, que d'esprits bornés qui cherchent premièrement le royaume de la terre, qu'ils ne trouvent même pas, car Dieu ne bénit point leurs efforts qui ne tendent qu'à la terre, il ne fait point fructifier leurs travaux entrepris sans lui, malgré lui ou contre lui !

4. *Désirons* le ciel. Désirons-le *pour nous* d'abord.

Le ciel ? Qui pourra le décrire, quand saint Paul nous dit : « L'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, son cœur n'a pu comprendre les délices que Dieu prépare à ceux qui l'aiment ! » Le ciel, c'est la vue de Dieu, le bonheur parfait, la paix, la joie et l'amour. Et la terre, qu'est-ce ?

Sans parler des misères, des maladies, des revers et des brisements de cœur qui nous accablent, ne sommes-nous pas en état de lutte continuelle en nous-mêmes ? « Malheureux homme que je suis, s'écrie encore le grand Apôtre, qui me délivrera de ce corps de mort ? Le bien que je veux, je ne le fais pas, et le mal que je hais, je le fais. C'est que *le péché habite en moi*, et je sens bien que ce n'est pas le bien qui habite en moi, c'est-à-dire dans ma chair [1]. » C'est pourquoi il y a en nous une guerre continuelle : la raison nous montre la voie, la passion nous en détourne et nous lance dans les abîmes. L'esprit ne se décourage point, la conscience se plaint, proteste et nous ramène au devoir ; mais en vain ! La chair nous entraîne de nouveau comme par un poids irrésistible vers les jouissances grossières des sens, les désirs de vengeance ou les ivresses de l'orgueil. Jamais nous ne sommes sûrs de nous, jamais deux heures de suite égaux à nous-mêmes, jamais nous ne pouvons nous dire : « Demain mes dispositions n'auront pas changé ; demain je serai comme aujourd'hui fidèle à Dieu, constant dans mon innocence, voué à la ferveur du devoir. » Et c'est cette effrayante constatation qui nous déconcerte et nous fait trembler. « Aujourd'hui je suis en état de grâce, demain je n'y serai peut-être plus, et je puis mourir ainsi dans l'inimitié de Dieu, après l'avoir librement offensé, être éternellement séparé de lui par la haine. Lui que j'ai aimé ici-bas avec tant de bonheur souvent, maudit moi-même par lui, je le maudirais à jamais ! »

Oh ! quand ces pensées nous surviennent, nous étreignent, comment ne pas appeler de toutes les voix de notre âme le royaume de Dieu, où nous serons enfin et pour toujours en paix avec nous-mêmes, dans l'heureuse impossibilité d'offenser Dieu, et fixés dans son amour pour toute une douce éternité !

Oui, ô Père céleste, que votre règne arrive enfin pour nous, afin que nous soyons délivrés de cette triste terre, de la crainte de pécher, et assurés de vous aimer toujours ! Car nous souffrons loin de vous, nous souffrons de nos maux physiques, de nos anxiétés matérielles, de nos inquiétudes morales, de nos cruelles incertitudes. Et nous regardons ce beau ciel bleu, votre royaume et notre patrie où nous vous voyons avec vos anges, avec vos saints, avec nos amis d'ici-bas qui nous attendent, et nous sommes impatients de l'heure bénie qui nous en ouvrira les portes.

Mais que votre règne arrive aussi *pour tous les hommes* qui ne vous connaissent pas, pour les païens et les hérétiques, pour ces millons d'infortunés qui vivent hors de l'Eglise, hors de la vérité, hors de l'espérance ! Laissez-vous toucher par notre prière, suscitez des prophètes nouveaux, des apôtres à la parole brûlante, des missionnaires nombreux, afin qu'ils portent votre nom d'une extrémité de la terre à l'autre, et qu'il n'y ait bientôt plus qu'un troupeau et qu'un pasteur !

III. — Comment faire régner Dieu dans nos cœurs et sur la terre ? — En accomplissant sa volonté. « Ce n'est pas celui qui dit : Seigneur ! Seigneur ! qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui accomplit la volonté de mon Père [1]. » De là cette troisième demande :

« Que votre volonté soit faite, sur la terre comme au ciel ! »

La volonté de Dieu n'est pas faite sur la terre, ses commandements ne sont pas observés, sa doctrine est méprisée. Par une interversion sacrilège, les hommes ont appelé le mal bien, et le bien mal [2] ; ils ont dit à la nuit : « Vous êtes la lumière ! » et à la lumière : « Vous êtes la nuit ! » ils ont changé l'amertume en douceur et la douceur en amertume. Malheur à eux !

Tous les êtres créés obéissent à Dieu, les astres accomplissent leur course, les fleuves et les rivières coulent suivant leur pente, les arbres portent les fruits naturels qui leur appartiennent chacun suivant son espèce, l'homme seul est rebelle. Dieu lui a assigné une direction, il en prend une tout opposée ; il doit produire des bonnes œuvres, il préfère produire des fruits de péché. Tous s'éloignent de Dieu, ils prennent le goût du désordre, et le Prophète qui les considère les stigmatise d'un mot : « Regardez ! Ils sont devenus inutiles à l'envi, il n'en est point qui fasse le bien, pas un ! [3] » Nous sommes donc constitués à l'état de désobéissance ; nous sommes en révolte contre la volonté de Dieu. Nous le savons, nous le sentons, c'est pourquoi nous disons : « Seigneur, que votre volonté soit faite ! » Ah ! si nous pouvions en la faisant, cette admirable prière, nous inspirer des sentiments qui la dictaient à Jésus-Christ ! Quelle ferveur dans son âme, quelle piété, quel amour dans son cœur et sur ses lèvres, quand il prononçait devant ses apôtres ces ardentes supplications !

Pour accomplir la volonté de Dieu, nous avons besoin d'abord de la *grâce d'agir*. Par nous-

[1] Rom., VII, 15, 17, 18, 24.

[1] Matth., VII, 21. — [2] Isaïe, V, 20. — [3] Ps. LII, 4.

mêmes nous ne pouvons rien, c'est Dieu qui fait naître en nous les bonnes pensées, qui nous donne « de vouloir et d'achever. » Cette grâce, il l'accorde toujours aux humbles qui sont pénétrés de leur faiblesse et de leur fragilité ; mais quand ils l'ont reçue ils sont tout-puissants dans l'action, parce que Dieu les affermit.

Combien grande alors est leur dignité morale, leur intimité avec Dieu ! « Celui qui fera la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est mon frère et ma sœur et ma mère ! [1] » Jésus-Christ alors les aime comme un frère ou comme une sœur ; mieux que cela, comme il aimait sa propre mère, la sainte Vierge. Se peut-il concevoir un plus grand honneur, une joie plus parfaite ?

Il nous faut ensuite l'*énergie pour agir*. Le mal « habite en nous, » et non le bien ; nous sommes donc sa demeure, avec le désespoir de ne l'en pouvoir chasser. Qu'elles sont puissantes, ensorcelantes, ses séductions, et combien faible est notre volonté ! Qu'il en coûte de renoncer aux désirs coupables de notre cœur et aux jouissances perverses de la vie ! Cependant il le faut. Celui qui veut suivre Jésus-Christ doit se renoncer lui-même [2]. Ayons donc l'énergie de le faire, lions notre volonté et attachons-la à celle de Dieu. Prenons des engagements avec nous-mêmes, avec Dieu qui nous regarde, afin de ne jamais forligner. Ne nous attachons même pas à des choses qui paraissent bonnes et qui en réalité sont dangereuses. Jacques et Jean étaient irrités contre les Samaritains qui avaient refusé de recevoir leur bon Maître et qui lui avaient fermé leurs maisons, ce qui était une grande injure, car les tribus d'Orient sont réputées pour leur hospitalité. Alors ils disent à Jésus : « Maître, voulez-vous que nous ordonnions au feu du ciel de descendre sur eux et de les consumer ? » Ils croyaient bien agir, leur intention était des meilleures, car ils voulaient venger le Sauveur outragé, faire un exemple, afin que désormais l'Evangile fût mieux accueilli, afin que cette ville ingrate subît la peine de son mauvais vouloir, comme Sodome de ses vices infâmes. Mais Jésus les reprend avec vivacité : « Vous ne savez pas quel esprit doit être le vôtre. Le Fils de l'homme n'est point venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver [3]. »

Donc, après l'énergie pour l'action, la *soumission* de notre volonté à la volonté de Dieu. Celle-ci, nous ne la comprenons pas toujours. Car la volonté de Dieu ce sont les épreuves, les persécutions, les disgrâces, les événements qui vous broient et qui vous laissent souvent au cœur une plaie que vous croyez inguérissable, *plaga insanabili*. Et vous vous demandez avec amertume : « Pourquoi Dieu a-t-il voulu, a-t-il permis cela ? » Ou encore c'est une âme bien chère qui vous a quitté, un père, une fille, enlevés par une mort foudroyante, des situations inextricablement douloureuses, et vous vous écriez : « Mon Dieu ! c'est trop fort pour moi ! Je ne puis pas accepter cette dureté de vos coups, je n'en saurais prendre mon parti ! »

Cependant vous dites tous les jours dans votre prière : « Notre Père, que votre volonté soit faite ! » Et en vérité vous avez grand mérite à cela, et Dieu vous écoute avec compassion, avec miséricorde. Votre prière n'est-elle pas alors un écho de celle de son Fils au jardin de Gethsémani : « Mon Père ! s'il est possible, que ce calice passe loin de moi ! Toutefois que votre volonté soit faite et non la mienne ! »

Dans nos peines les plus cuisantes, les plus profondes, allons par la pensée au Jardin de l'agonie, comparons nos douleurs à celles de notre Sauveur et rougissons d'être si peu courageux. La prière qu'il a enseignée, il s'en est fait le premier la cruelle et sanglante application. Mais attendons quelques jours, et la récompense la plus glorieuse couronne sa résignation et sa vaillance. Ayons aussi le courage de patienter, de laisser passer les mois ou les années, et nous bénirons Dieu des adorables coups de sa Providence qui nous ont mis durement, mais sûrement sur notre vraie voie.

« Que votre volonté soit faite sur la terre, *comme au ciel !* »

Notre obéissance doit donc être parfaite comme celle des anges du ciel. Les hommes servent Dieu de deux manières : par intérêt, ou par amour. Les uns ne considèrent que la récompense, le ciel, qu'ils gagneront au prix de leurs efforts, et par contre l'enfer où ils craignent de tomber s'ils s'écartent des ordres de Dieu. A coup sûr, ils ne sont point blâmables : Dieu veut qu'on le craigne, et quelle est l'âme, même la plus pieuse, qui à certains moments ne se soit prise à trembler en considérant la justice de Dieu ? « Suis-je digne d'amour ou de haine ? » se demande-t-elle avec terreur. Et cette crainte, tout en paralysant ses forces, en comprimant ses élans, en arrêtant son essor, la fixe toutefois dans un sentier étroit, mais sûr, qui la conduit au but.

Les autres s'oublient eux-mêmes et ne voient que le bonheur de servir Dieu dont les amabilités sont infinies. Comme sainte Thérèse, ils consentiraient à subir l'enfer s'ils pouvaient y amener Dieu, aussi bien l'enfer alors ne serait plus l'enfer, mais un coin du paradis, puisque Dieu y serait aimé. Servir Dieu par pur amour, c'est le servir comme font les anges, c'est travailler par conséquent à faire descendre le ciel sur la terre. Et Dieu bénit ceux qui le servent ainsi.

« La volonté de Dieu, conclut saint Cyprien, c'est celle que le Christ a accomplie et enseignée : l'humilité dans le commerce de la vie, la fermeté dans la foi, la modestie dans les paroles, la justice dans nos actions, la miséricorde dans nos œuvres, la discipline dans nos mœurs. C'est

[1] Matth., XII, 50. — [2] Matth., XVI, 24. — [3] Luc, IX, 54-56.

encore ne pas savoir faire une injure, la supporter quand on vous l'inflige, garder la paix avec vos frères, aimer Dieu de tout son cœur, chérir en lui le Père, craindre le Dieu, ne préférer rien au Christ, car il ne nous a rien préféré, adhérer indéfectiblement à son amour, porter sa croix avec force et confiance ; quand son honneur et son nom sont en jeu, montrer de la constance dans nos paroles qui les confessent, de l'assurance devant les tribunaux où nous sommes traduits, de la patience dans la mort qui nous couronne. » *(Op. cit.)*.

PLAN DE SERMON POUR L'ASCENSION

JÉSUS-CHRIST AU CIEL

Videntibus illis elevatus est.

EXORDE : *La scène de l'Ascension*

Sur la terre. — Quarante jours s'étaient écoulés depuis le matin de Pâques, durant lesquels avaient eu lieu de nombreuses apparitions du Sauveur qui voulait ainsi fournir à ses apôtres des preuves évidentes de sa résurrection, et leur donner ses dernières instructions pour la formation de son royaume terrestre, la Sainte Eglise.

Aux premières heures de l'Ascension, nouvelle apparition devant les apôtres revenus à Jérusalem et réunis dans le Cénacle. Jésus converse avec eux toute la matinée, puis il les emmène avec lui vers le mont des Oliviers. Ils suivent en sens inverse la route parcourue 43 jours auparavant, la veille de la Passion. Aux larmes et aux angoisses avaient succédé l'allégresse et le triomphe ; et Jésus, évoquant les bonheurs dont l'avenir allaient payer ces douleurs finies à tout jamais, pouvait commenter sa parole aux disciples d'Emmaüs : « Il fallait que le Christ souffrît tout cela pour entrer dans sa gloire. »

L'heure était arrivée maintenant d'y entrer. Tandis que sa mère, ses apôtres, ses disciples, ses amis contemplaient une dernière fois ici-bas son corps ressuscité, Jésus regarda le ciel, étendit ses deux mains en un geste de bénédiction, et commença lentement à s'élever dans les cieux.

Au ciel. — Il y monte accompagné par les anges, par tous les saints de l'Ancienne Loi. Le cortège arrive aux célestes parvis. Alors se passe une scène ineffable racontée par le Roi-Prophète avec des accents inspirés. Les portes du Paradis avaient été fermées par la désobéissance du premier homme, et des chérubins y veillaient comme un ange au glaive de feu veillait à celle du Paradis terrestre. « Ouvrez vos portes, princes des milices du ciel, ouvrez vos portes au Roi de gloire. — Quel est ce Roi de gloire ? — C'est le Dieu fort, le Dieu tout-puissant qui a détruit l'empire de Satan, brisé le péché et vaincu la mort, et qui amène à sa suite tous les pécheurs qu'il a délivrés de la captivité infernale. » Alors s'ouvrent les portes du Paradis si longtemps fermées, et la sainte humanité de Jésus monte au plus haut des cieux, et va s'asseoir à la droite du Père pour y prendre possession de la gloire divine et vivre et régner avec lui dans les siècles des siècles. *Qui tecum vivit et regnat.*

I. — *Jésus-Christ vit*

« Dux vitæ mortuus regnat vivus, » le bon Pasteur avait donné sa vie pour ses brebis, et il est vraiment ressuscité ; il était mort, et il vit éternellement.

Son âme avait été séparée de son corps ; maintenant elle lui est réunie, et n'en sera plus jamais séparée.

Son corps avait été meurtri, rongé par la lèpre des coups, percé par les clous et la lance et les épines, maintenant il défie la souffrance et la mort ; jadis opaque, maintenant translucide et rayonnant ; jadis matière épaisse et massive, maintenant subtil ; jadis, lourd et pesant, maintenant agile et rapide comme l'éclair de la pensée.

II. — *Jésus-Christ règne*

« Rex regum et Dominus dominantium. » Toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre. « Postula a me, et dabo tibi gentes. »

a) Il règne *sur les siens :* sur les élus déjà couronnés, auxquels il donne la gloire après avoir donné la grâce ; — sur ceux qui combattent encore ici-bas, puisque l'Eglise est son royaume.

b) Il règne aussi *sur ses ennemis.* — Les nations ont frémi, les chefs de la terre ont tramé des complots contre le Christ et son Eglise, ils veulent mettre Dieu à la porte et écraser l'Infâme ! Mais celui qui trône dans les cieux se moque d'eux ; à leurs provocations il répond par un sourire ; et quand la mesure est comble, alors le Christ prend son sceptre de fer et broie les révoltés comme un vase d'argile, et ses ennemis, l'Eglise s'en sert comme de marchepied. Le fils du Charpentier de Nazareth fait toujours des cercueils pour les Julien l'Apostat de tous les âges ; et depuis dix-neuf siècles que les suppôts de Satan creusent une tombe, ce sont eux-mêmes que l'Eglise y voit disparaître.

Des individus à leur tour, les pêcheurs, répondent par un « Non serviam » aux commandements du Christ-Roi et de son Eglise. Mais le Christ régnera sur eux quand même : par sa miséricorde et son pardon, s'ils y consentent enfin quelque jour ; ou sûrement par sa justice vengeresse, lorsque le pêcheur « dentibus fremet et tabescet, » lorsque « desiderium peccatorum peribit. »

Conclusions pratiques

Jésus était disparu, que les disciples regardaient encore. Ils regardaient le ciel, où s'était en allé le Maître si aimé et si doux. Ils regardaient leur avenir, leur espoir, leur héritage. Ils se souvenaient de ses paroles : « Ascendo ad Patrem meum et Patrem *vestrum*, ad Deum meum et Deum *vestrum*... Non vos relinquam orphanos... Vado parare vobis locum... » Et pleins de ces promesses, réconfortés par ces espérances et par les paroles des anges, ils revinrent à Jérusalem tout débordants d'une surnaturelle allégresse.

Le triomphe de Jésus était leur triomphe ; il est aussi le nôtre, puisque nous sommes des membres de son Eglise.

Jésus est monté au ciel nous *préparer une place*, c'est-à-dire qu'il nous a mérité et nous distribue les grâces de salut : à nous de leur faire produire en nos âmes des fruits pour le ciel, car Dieu qui nous a créés sans nous ne peut pas nous sauver sans nous.

Jésus est *au ciel :* vivons-y donc dès maintenant par l'amour. « Ubi est thesaurus tuus, ibi et cor tuum. » Que notre cœur soit où est notre trésor, notre bien suprême, Jésus notre Roi. *Sursum corda !* allons-nous chanter tout à l'heure : « En haut les cœurs ! » Et vous répondrez : « Nos cœurs, nous les avons auprès du Seigneur ! » Oh ! que cette réponse ne soit point un mensonge ! En haut les désirs, les ambitions, les espérances, les efforts !

Que nos âmes soient attachées par dessus tout aux choses d'En haut, passant à travers ce monde comme n'étant pas du monde, toujours en marche vers la patrie céleste, et attendant sans effroi, mais dans la confiance et dans les œuvres, les jours où Jésus reviendra : le jour de la mort et le jour de la résurrection.

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Conférences opportunes : La désorganisation de la famille. — *7e, 8e et 9e Conférences* : La mutilation de la famille par la stérilité volontaire, 337, 339 et 341. — *10e, 11e et 12e Conférences :* La dispersion de la famille par la vie en dehors du foyer, 343, 345 et 347.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — VIII. Institution divine de la confession, 349.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXV. Pour le dimanche après l'Ascension *(in I Petr.*, IV, 7), 353.

Les litanies de la Sainte Vierge, *Entretiens à des jeunes filles.* — XXXIII. *Vas insigne devotionis,* 355.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — V. Efficacité de la prière, 359. — VI. Qualités de la prière, 361.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LI. Vocation de saint Mathieu ; il donne un banquet en l'honneur du Sauveur, 363.

Allocutions de mariage. — II, 365. — III, 366.

Allocutions pour des noces d'or. — I, 367.

Plan de sermon pour la Pentecôte. — Le culte du Saint-Esprit, 368.

CONFÉRENCES OPPORTUNES

LA DÉSORGANISATION DE LA FAMILLE

7e Conférence

LA MUTILATION DE LA FAMILLE PAR LA STÉRILITÉ VOLONTAIRE

Messieurs, j'ai étudié avec vous jusqu'ici quelques-uns des désordres qui désorganisent les foyers : 1° la négation de la famille par l'union libre ; 2° la laïcisation de la famille par le mariage purement civil ; 3° la profanation de la famille par le sacrilège ; 4° la rupture de la famille par le divorce.

Ce n'est pas fini. J'arrive aujourd'hui à la plaie la plus secrète, la plus profonde, et, j'ose le dire, la plus mortelle de la famille contemporaine. J'ai à vous parler de la mutilation de la famille par la stérilité volontaire.

Je ne veux pas prendre de précautions oratoires. Sans rien exagérer, je dirai tout. Vous me blâmerez peut-être, je vous le permets ; mais au fond de vous-mêmes vous m'approuverez certainement, et cela me suffit.

I. — La stérilité involontaire.

Etablissons d'abord bien la question, et disons qu'il existe une stérilité involontaire, qui est une exception, un mystère et une épreuve.

Qui ne connaît les beaux vers de Victor Hugo ?

Il est si beau l'enfant avec son doux sourire !...
Seigneur, préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis, et mes ennemis même
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants.

Il y a des foyers déserts, où les époux attendent vainement les enfants qu'ils ont désirés et qui devaient réjouir leur existence... C'est une exception. Mais enfin l'exception existe. Des bas-fonds au sommet de la nature animée, dans l'immense germination de vies qui se fait tous les jours, des germes se perdent.

« Si vous me demandez pourquoi, dit le Père Monsabré, je vous répondrai que c'est le secret du gouvernement de Dieu. Ceux qui croient à la Providence doivent adorer ses desseins et laisser marcher ses lois. »

Il y a donc, de par la volonté de Dieu, des foyers qui restent déserts. C'est une épreuve. Et les époux vraiment chrétiens savent accepter cette épreuve noblement. Ils s'aiment d'autant mieux qu'ils se sentent plus nécessaires l'un à l'autre. Et puis ils se font une famille adoptive de tous ceux qui profitent des bienfaits de leur charité. Leur famille, ce sont les malheureux qu'ils assistent, les affligés qu'ils consolent, les pauvres petits qui leur doivent le pain de chaque jour, le vêtement, l'instruction, et, ce qui vaut mieux, les principes de la foi et le saint amour de Dieu. Nous voyons cela souvent, Messieurs. Nous voyons des époux, ou simplement des veuves sans postérité, qui font un bien immense dans leur entourage, qui sont la providence des faibles et le salut d'une multitude d'âmes. Pour moi, j'en connais plusieurs dans cette paroisse, et c'est à Dieu que souvent je les nomme, pour qu'il les récompense lui-même de leurs œuvres saintes et de leur dévouement toujours prêt à se dépenser sans mesure.

Telle est la stérilité involontaire, qui profite à la terre et que le ciel bénit.

II. — La stérilité volontaire.

Mais il est une autre stérilité, une stérilité volontaire, que Dieu réprouve. Il y a treize ans, en 1887, du haut de la chaire de Notre-Dame, le P. Monsabré a fait de cette plaie sociale une peinture magistrale. Entendez le grand orateur. Il dit : « Dès l'âge de 19 ans, la plupart de nos jeunes gens n'ignorent rien des secrets de la débauche. Ils ont rencontré la fille de perdition dont parle l'Ecriture, « et ils l'ont suivie comme le lâche bétail suit le bourreau qui le mène à l'abattoir : *statim eam sequitur quasi bos ductus ad victimam et quasi agnus lasciviens,* » peu soucieux, les insensés, des liens qui les garottent : *et ignorans quod ad vincula stultus trahitur ;* au lieu de se cacher, ils se font une gloire de leur esclavage ; et n'ayant point à redouter les mépris d'un monde libertin qui pardonne facilement les péchés

de jeunesse, ils se sont livrés aux plaisirs des sens jusqu'à corrompre, jusqu'à épuiser en eux les sources de la vie. Ils ne s'inquiètent pas de l'avenir. Quand ils auront été rassasiés des voluptés d'une vie licencieuse, ils sont sûrs de rencontrer des parents complaisants qui leur donneront l'absolution du passé. Ils n'auront qu'à dire : « C'est fini, je me range, » et on leur livrera une jeune fille de vingt ans, innocente peut-être, mais victime inconsciente des raffinements de la civilisation : anémiée, chlorosée par une vie molle et sensuelle, déformée, mutilée, atrophiée par des modes meurtrières ; être délicat et fragile pour lequel la maternité devient un supplice, quand ce n'est pas une catastrophe. Et avec de pareilles unions, on s'étonnerait qu'il y eût des foyers déserts ? Et s'ils ne sont pas frappés d'impuissance, les malheureux que la débauche, la mollesse, la mondanité ont en quelque sorte excommuniés, peuvent-ils en s'associant à l'action créatrice de Dieu donner à leurs enfants une santé qu'ils n'ont plus, et tirer de leurs entrailles malsaines autre chose qu'une race infirme, rachitique et défaillante ?

« Ce genre de profanation n'est pas rare, Messieurs, mais il en est un autre plus commun encore : c'est le crime de ceux qui, obéissant à de vaines craintes ou à de méprisables calculs, mesurent leur paternité. Dieu les a remplis de vie, et ils pourraient s'entourer d'une nombreuse famille ; mais ils se défient de la Providence, ils ont peur de la gêne, ils ont résolu de se reposer et de jouir de bonne heure ; ils ne veulent pas être troublés dans leur repos et leur jouissance par les sollicitudes, les labeurs et les privations que nécessite un surcroît de famille ; ils ont rêvé de transmettre à un unique enfant, à deux tout au plus, la fortune dont ils sont fiers. Ils disent donc à la vie : « Tu viendras jusqu'ici, tu n'iras pas plus loin. » Encore s'ils s'entendaient avec Dieu, s'ils lui demandaient la permission de se montrer prudents et discrets dans l'observation de sa loi ; s'ils payaient cette permission par le généreux sacrifice d'un plaisir ; s'ils ne se refusaient la paternité que pour être chastes, Dieu pourrait être indulgent pour leur faiblesse et entrer dans leurs vues. Mais non, chez les calculateurs défiants et avares de leur peine, ce n'est pas une vertu qui retient la vie, c'est un vice honteux et lâche qui la supprime, un vice dont il faut dire avec le rude Tertullien : « Empêcher de naître, c'est tuer à l'avance, car « celui-là est homme qui doit le devenir : tout fruit « est dans son germe. » Pour s'épargner les soucis et les embarras de la paternité, sans se priver d'une jouissance, l'homme a recours à des artifices inconnus de la bête ; en outrageant la loi de Dieu, il maltraite la conscience de sa tremblante compagne, s'il ne parvient pas à l'endormir par je ne sais quels mensonges et à la rendre complice de son impiété. »

Telle est, Messieurs, la mutilation de la famille par la stérilité volontaire. La plaie existe. Mettons-la en face de la loi divine.

III. — La loi divine.

La loi divine est aussi claire que possible.

Dieu a laissé tomber sur le berceau du monde une grande parole, la parole qui a créé les foyers, les races, les patries, l'humanité. Il a dit : « *Crescite et multiplicamini, et replete terram.* Croissez, multipliez-vous, remplissez la terre. »

Puis, par la bouche de David, il compare les enfants de l'homme juste aux plants d'oliviers qui croissent et qui grandissent autour de sa table ; il célèbre l'épouse du sage semblable à la vigne abondante et chargée de fruits ; il affirme qu'on n'a jamais vu le juste abandonné et sa postérité mendiant son pain.

Et après la Bible, l'Evangile nous montre les oiseaux du ciel à qui le nid ne manque jamais ; les lis des champs qui ne sèment ni ne plantent, mais qui sont vêtus avec plus de magnificence que Salomon dans sa gloire ; les petits que la poule appelle sous ses ailes et qu'elle tient à l'abri de la tempête, c'est-à-dire le foyer rempli et peuplé d'habitants sous l'égide de la bonne Providence.

La sagesse des peuples chrétiens a ratifié tous ces textes de l'ancien et du nouveau Testament, en déclarant que Dieu bénit les grandes familles.

Et Bossuet a tiré de l'Ecriture cette maxime de gouvernement, que les vraies richesses d'un royaume sont les hommes qui abondent dans son sein.

En somme, la loi de Dieu est formelle, impérieuse, aussi claire que possible. Elle condamne impitoyablement la mutilation de la famille par la stérilité volontaire.

IV. — Les prétextes de la science.

Cependant la science a prétendu que la loi divine était dans son tort. Une science est venue au commencement de ce siècle qui a porté un défi outrageant à la loi divine. « Croissez, » dit le Seigneur. Et 6.000 ans après, la science a dit : « Décroissez. » — « Multipliez-vous, » dit le Seigneur. Et 6.000 ans après, la science a dit : « C'est assez, c'est trop, ne vous multipliez plus. » — « Remplissez la terre, » dit le Seigneur. Et 6.000 ans après, la science a voulu interdire ce que Dieu a commandé.

Pour limiter la pullulation indéfinie de l'espèce humaine, la science économique, au début de ce siècle, avait un argument superbe. Elle démontrait mathématiquement que dans un avenir prochain l'espace et la subsistance allaient manquer sur le globe terrestre encombré et épuisé. — O aveuglement ! Avant le siècle révolu, voici qu'une crise éclate en effet. Mais ce n'est pas l'excès de la population, c'est l'excès de la production qui la provoque. Les prix baissent partout, tous les marchés du monde sont surchargés de produits, les consommateurs manquent aux subsistances. En même temps, et presque subitement, le globe s'élargit en quelque sorte, et les hommes manquent aux terres nouvelles qui appellent les colons.

Encore une fois, les textes sacrés assistent immuables à l'écroulement des systèmes humains qui les avaient méconnus. Encore une fois, la fausse science s'est trompée, et Dieu a raison.

Conclusion

Messieurs, on redoute le choléra, la peste, la tuberculose, et on cherche contre ces fléaux destructeurs des remèdes, des digues..., et on a raison. Mais je ne crains pas de l'affirmer : cent fois plus meurtriers sont les effets de la plaie sociale que je vous signale aujourd'hui, plaie redoutable dont la religion gémit et dont la politique elle-même est obligée de s'épouvanter. Il y a là le principe de plus de destructions que n'en peuvent opérer et la peste, et la famine, et le choléra, et la tuberculose. « Soient maudites de Dieu et des hommes, s'écrie Bossuet, les unions dont on ne veut pas de fruits, et dont les vœux sont d'être stériles! » Je termine sur cette parole de Bossuet.

8e Conférence

LA MUTILATION DE LA FAMILLE PAR LA STÉRILITÉ VOLONTAIRE *(suite)*

Messieurs, Bossuet dans son beau livre *De la politique sacrée* a écrit cette parole : « Soient maudites de Dieu et des hommes les unions dont on ne veut pas de fruits, et dont les vœux sont d'être stériles. » Commentons aujourd'hui cette parole du grand Bossuet, et parlons de la mutilation de la famille contemporaine par la stérilité volontaire.

Que les unions dont on ne veut pas de fruits et dont les vœux sont d'être stériles soient maudites *de Dieu*, c'est assez clair, puisque ces unions vont directement contre l'ordre le plus important que Dieu ait donné à l'humanité quand il lui a dit : « *Crescite, multiplicamini et replete terram.* Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre. » — Que ces mêmes unions méritent la malédiction *des hommes*, c'est non moins clair, puisqu'elles aboutissent fatalement à la ruine du foyer et à la ruine de la patrie.

Etudions très attentivement cette grave question au point de vue familial et au point de vue national.

I. — Au point de vue familial.

Au point de vue familial, la stérilité volontaire ou la dépopulation est un véritable fléau. Pendant la Terreur, Mme de Custine est entourée par les tricoteuses qui viennent de voir condamner son mari, et qui mises en goût voudraient avoir en plus la tête de la belle aristocrate. Une femme qui tient un enfant à côté d'elle le lui met dans les bras en lui disant : « Avec cet enfant, vous êtes sauvée! » Elle fut sauvée.

J'applique cet épisode à mon sujet, et j'affirme que les enfants sont le salut de la famille.

1° *Avec un foyer dépeuplé*, je vois toutes les espérances et tout l'amour du père et de la mère qui reposent dans un seul berceau, ou sur la tête de deux petits êtres éperdument choyés.

Cette tête si chère, *la mort* la guette comme une proie, fond sur elle à l'improviste, la ravit... et dans ce berceau malheureux devenu tout à coup une tombe, elle ensevelit la fortune, l'avenir, le nom, le bonheur de la famille. Dans un calcul d'égoïsme, on a dit : « Un, deux, » et Dieu dans sa justice répond : « Zéro! » Après cela, s'il y a des regrets, des gémissements, des larmes et des reproches au foyer dépeuplé par la justice de Dieu, à qui la faute?

Ou bien sur la tête de cet enfant unique, voici la griffe *du démon* plus cruel que la mort. Il vient de bonne heure rôder autour de la jeune idole. Les passions s'emparent de l'adolescent qui ne sait que jouir. Le camarade éhonté, la courtisane avide exploitent à l'envi sa vanité, sa bourse et sa corruption. Il est sur le chemin de la perdition. Ni les avertissements, ni les pleurs, ni les menaces de ses infortunés parents ne le peuvent arrêter. Ainsi s'écroulent tant d'unions infécondes, fondées sur le mépris du devoir... Au contraire,

2° *Avec un foyer peuplé de nombreux habitants*, je vois apparaître la bénédiction de Dieu sur le père et la mère, et sur la postérité qui les environne.

Les enfants sont obligés de compter sur eux-mêmes, et non sur un avenir tout fait. Ils reçoivent une éducation plus forte. Ils s'accoutument de bonne heure aux privations. Ils rendent mille petits services à la famille affairée. Témoins dès le berceau, du travail, du dévouement, du sacrifice paternels, ils en acceptent et ils en perpétuent les glorieuses et saintes traditions. — *Les filles* qui savent qu'elles seront moins riches que leur mère, se résignent à avoir plus d'ordre, d'économie et de vertu, et la médiocrité de la dot prépare de bonnes ménagères, et non de frivoles dissipatrices. Qui oserait dire que ce n'est pas un bien? — *Les fils* auront moins de confortable que leur père? Tant mieux. Ils travailleront davantage, et on les verra se partager, sans embarras comme sans jalousie, un patrimoine trop modeste pour exciter leur cupidité, et qui suffit cependant à assurer leurs premiers pas dans la vie. N'est-il pas d'expérience que plus la famille est nombreuse, et plus les membres qui la composent demeurent *unis?* Ils se sentent tous égaux. Ils s'aiment entre eux d'une affection profonde et sincère. Ils se forment aux sacrifices mutuels, aux contradictions, aux échanges de pensées et de sentiments qui assouplissent les caractères et fusionnent les âmes... Avec un foyer peuplé de nombreux habitants,

Le père et la mère ont sans doute beaucoup plus de labeurs et de tracas, mais ils ont aussi beaucoup plus de mérite, de consolation et de vraie joie. *Le sourire* de l'enfant est comme le rayon de soleil du foyer, et plus il y a de sourires, plus le foyer resplendit. Les berceaux sont le tré-

sor des familles. « Voilà mes joyaux, » disait une noble Romaine en montrant ses enfants. Dans une famille nombreuse, si *la mort* vient à passer, elle laisse après la fleur que Dieu moissonne d'autres fleurs qui embellissent et consolent le foyer. Si un enfant *s'oublie*, il est bien rare qu'un autre ne soit pas là pour rasséréner le cœur des parents. Il y a toute chance pour que parmi ces multiples rejetons il s'en trouve un ou deux plus vivants, plus verdoyants qui relèvent le niveau, le prestige, la prospérité de la famille.

Gloire aux nombreuses familles ! Dieu les aime particulièrement. Il tient en réserve pour elles ses meilleures bénédictions.

Gloire aux nombreuses familles ! Elles ont je ne sais quel charme provocant qui leur concilie la sympathie, la miséricorde et les largesses des cœurs bien faits.

Gloire aux nombreuses familles ! Là il y a des êtres pour peupler le ciel, des soldats pour servir le pays, des pionniers pour prendre possession du monde.

Ici se présente le second aspect de la question qui nous occupe : le point de vue national.

II. — Au point de vue national.

Au point de vue national, la stérilité volontaire ou la dépopulation est un véritable fléau.

1° *L'empire du monde appartient aux peuples prolifiques*, aux peuples à familles nombreuses. Ils ont dans leur sang généreux de quoi devenir les maîtres de l'avenir. Si le pays où ils vivent est trop étroit pour eux, on les voit prendre leur vol vers d'autres contrées, envahir l'ancien et le nouveau monde, les continents et les îles. Partout ils projettent leurs émigrations ; partout ils s'emparent des places libres...

Voyez *la race slave*, la Russie. Elle tient presque la moitié de l'Europe, et voilà qu'elle enveloppe l'Asie d'un cercle immense qui va au nord jusqu'au cœur de la Chine, à Port-Arthur, au midi jusqu'au plateau de Pamir, à Samarkand.

Voyez *la race anglo-saxonne*, l'Angleterre. Où n'est-elle pas ? Le petit coin de terre qu'elle occupe à l'extrémité de l'Europe n'est qu'une halte d'où s'élancent ses colons qui deviennent des peuples, et ces peuples s'appellent le Canada, le Cap, l'Australie, les grandes Indes.

Voyez *la race américaine*, fille de la Grande-Bretagne. Elle compte par centaines ses villes peuplées de plus de cent mille âmes. Elle présente le spectacle d'une vaste ruche dont les essaims bourdonnent au loin, et où les villes, les hommes, l'argent, tout se décuple à la fois en moins de dix ans.

Voyez enfin *la race allemande*. Son flot grossissant inquiète l'Europe. Son industrie et son commerce inquiètent l'Angleterre elle-même. Les Allemands sont devenus une puissance avec laquelle on est obligé de compter aux Etats-Unis. Il y en a 300.000 à New-York contre 10.000 Français.

2° *Dans ce mouvement progressif et ascensionnel des peuples, où en est la France ?...* Ayons le courage, Messieurs, de répondre à cette grave question. J'entends dire qu'il est des races qui croissent et qu'il en est d'autres qui décroissent, ou tout au moins qui restent stationnaires. J'entends dire cela dans le langage le plus éloquent de tous en fait de démonstration, dans le langage des chiffres..., et ce langage est navrant, parce que la race qui décroît on dit que c'est la nôtre, on dit que c'est la France ! Et en effet,

a) Au dedans, la ruche se dépeuple, ou du moins elle n'augmente plus. Parcourez nos populations agricoles qui sont les réserves suprêmes de la patrie, étudiez les recensements successifs de nos villages, et partout vous constaterez que les familles nombreuses sont rares, que le vide se fait, que les champs sont délaissés. Les paysans viennent à la ville ? Tant pis. C'est une émigration, mais ce n'est pas un progrès ; c'est un déplacement, mais ce n'est pas une augmentation. Et si nous gardons encore nos 38 millions d'habitants, nous le devons aux étrangers qui nous envoient leur trop-plein. Hier ils étaient des centaines ; ils sont aujourd'hui des milliers ; demain ils seront des millions. Il y a là un danger, un immense danger. Notre race est menacée par l'infiltration croissante d'un élément étranger. Elle s'arrête, elle diminue, elle s'affaisse au dedans.

b) Au dehors, elle ne rayonne pas suffisamment. Nous avons des colonies, et presque pas de *colons*. Nous avons le Tonkin, Madagascar, la Tunisie, l'Algérie..., l'Algérie conquise par notre épée, ombragée par notre drapeau, mais hélas ! encore peu occupée et travaillée par les Français, qui auraient dû lui donner depuis longtemps des lois, des mœurs et des habitants... Un peuple rayonne au loin par les colons qui représentent la mère-patrie,

Il rayonne par *sa langue*. La diffusion d'une langue manifeste la vitalité extérieure d'un peuple. Or, non seulement notre belle langue française n'est pas la plus répandue, la plus parlée, mais voilà qu'elle perd sa situation privilégiée dans les relations internationales. Elle est menacée par l'anglais et par l'allemand. Au congrès de La Haye l'usage exclusif du français a été amèrement contesté. L'anglais est en train de remplacer le français dans les rapports diplomatiques de l'Extrême-Orient. Tout cela est peu rassurant. Tout cela donne à réfléchir... La stérilité volontaire appauvrit la France au dedans et la diminue au dehors.

c) Et puis il faut à notre pays assez de bras pour prendre l'épée, pour la porter droite et fière, pour en frapper l'ennemi. Or, la stérilité volontaire compromet *la défense nationale*. Citons des chiffres. Ils sont plus éloquents que toutes les paroles et tous les raisonnements.

A l'heure actuelle nous avons 38 millions d'habitants. L'Allemagne en a 52 millions, juste 14 millions de plus que nous.

Depuis 19 ans, depuis 1881, la France ne s'est augmentée que de 800.000 âmes, et l'Allemagne s'est augmentée de 7 millions d'âmes.

Depuis le dernier recensement quinquennal, nous sommes au 5e rang en Europe. Notre population reste stationnaire, elle ne se maintient que grâce à un flot d'étrangers naturalisés, qui viennent à grand'peine combler nos vides.

L'Allemagne gagne tous les trois ans l'équivalent d'une Alsace-Lorraine. Le maréchal de Moltke a dit : « Les Français perdent tous les jours une bataille. » En effet, chaque jour l'Allemagne gagne 1.700 habitants de plus que la France.

Si l'infériorité numérique de notre nation continue dans les proportions actuelles, on calcule que dans 15 ans l'Allemagne comptera deux fois plus de conscrits que nous, et que dans 50 ans elle possédera 100 millions d'habitants tandis que la France en aura 40 millions à peine. Et alors ?... Alors le vide chez nous attirera comme en météorologie la tempête, et la tempête viendra du trop-plein constaté de l'autre côté des Vosges. De l'autre côté des Vosges on se frotte les mains et on annonce notre fin prochaine. Dans un livre intitulé : *Au pays de la revanche*, un docteur allemand, le docteur Rommel, vient d'écrire : « Le moment approche où les cinq fils pauvres de la famille allemande viendront facilement à bout du fils unique de la famille française. » Et il conclut que dans 40 ou 50 ans nos rares petits-fils apprendront la langue de Schiller sous la férule d'un maître d'école germanique.

Messieurs, ce ne sont pas là des prophéties, mais ce sont des avertissements..., des avertissements qui nous disent que la stérilité volontaire est un crime :

Non seulement parce qu'elle outrage la loi divine,

Non seulement parce qu'elle ruine le foyer domestique,

Mais encore parce qu'elle compromet l'avenir de la patrie.

9e Conférence

LA MUTILATION DE LA FAMILLE PAR LA STÉRILITÉ VOLONTAIRE *(fin)*

Messieurs, nous étudions la grande plaie sociale de la désorganisation de la famille, et nous en sommes à ce que j'ai appelé la mutilation de la famille contemporaine par la stérilité volontaire. J'achève aujourd'hui cet important sujet.

Le mouvement de la population en France se résume ainsi : accroissement annuel très faible, — accroissement inférieur à celui des autres pays, — accroissement avec une tendance prononcée à cesser d'exister. Pourquoi cette déchéance? *Meurt-on* chez nous plus qu'ailleurs ? Non assurément. Notre pays est riche, les médecins y sont nombreux et expérimentés, les conditions climatériques excellentes. Ce n'est pas la mortalité qu'il faut accuser ici, mais bien *la faiblesse de la natalité*. Telle est la cause de notre dégénérescence. Et aussitôt une question se pose, qu'il faut avoir le courage d'aborder, sinon de résoudre : Comment guérir cette plaie cachée de la stérilité volontaire, qui menace de nous faire descendre bientôt au dernier rang des nations ?

I. — Remèdes insuffisants.

1° *Quelques-uns prétendent qu'il n'y a rien à faire.* On leur montre les nations voisines pullulant au dedans et envoyant leurs essaims au dehors. On leur montre la France qui s'appauvrit, qui s'étiole, qui se vide, et on leur dit : « La France s'en va ! » — A cela ils répondent en secouant la tête et en reprenant leur sommeil interrompu : « Que nous importe ? Après nous l'invasion, après nous le déluge, après nous la fin ! » Et, en effet, si le fléau que je vous signale ne s'arrête pas, c'est la fin. « C'est la mort par le chloroforme, dit Bertillon; elle n'est pas douloureuse, mais c'est la mort quand même. » Voyons, hommes, chrétiens, Français, pouvez-vous assister d'un œil morne et d'un cœur léger à une telle destinée ? Ce serait une philosophie par trop facile. Que diriez-vous d'un capitaine de vaisseau qui, au lieu de lutter contre la tempête, irait se coucher dans sa cabine ? Il y a mieux à faire que de ne rien faire. Cherchons.

2° *Quelques-uns préconisent certaines réformes sociales*, telles que l'allégement des impôts, la révision de notre régime successoral, etc... Ils disent qu'il faudrait diminuer les droits de mutation. Ils disent que la diminution des naissances est en proportion de l'accroissement des contributions, que la courbe descendante de la population est égale à la courbe ascendante de l'impôt. Et ils s'ingénient à trouver des moyens légaux d'encourager les familles nombreuses. Ils ont raison. La législation d'un peuple n'est point du tout indifférente à sa moralité et à sa prospérité. Il est certain que le christianisme ne peut produire tous ses fruits et exercer son efficacité sur les mœurs, si les institutions et les lois civiles sont combinées de façon à dérouter tous les efforts et à imposer l'héroïsme à dix millions d'hommes. Il est certain que le Code Napoléon n'est pas intangible et qu'il est possible de l'améliorer.

Cependant, ne nous faisons pas illusion. N'exagérons pas le rôle des remèdes juridiques. Il est des régions profondes où les lois ne peuvent atteindre. Les lois s'arrêtent impuissantes sur le seuil de la conscience ; elles ne pénètrent pas dans le for intérieur de l'homme. Elles ne peuvent presque rien sans l'action tutélaire de la religion. C'est donc inutilement qu'on tournera et retournera la mèche dans la lampe où brûle l'huile de la France. Si vous n'avez que la loi civile pour ressusciter la race qui fléchit, vous n'obtiendrez qu'une lueur de vitalité fugitive qui n'aura ni consistance ni durée. C'est l'huile qui fait défaut.

II. — Le vrai remède.

Pour corriger les mœurs de cette fin de siècle, pour sauver du même coup le foyer et la patrie, *il faut restaurer et remettre en honneur l'idée chrétienne.*

1° Ce n'est pas niable, Messieurs, les causes les plus actives de la dépopulation sont des *causes morales...*, et il n'y a que la religion pour agir efficacement sur les mœurs, pour les purifier, pour les assainir, pour les revivifier.

Une jeunesse sans Dieu est une jeunesse sans mœurs, et une jeunesse sans mœurs n'arrive à la virilité qu'épuisée et stérile.

L'inconduite, la débauche, la prostitution, l'alcoolisme menacent les sources mêmes de la vie nationale... Et toutes ces formes du vice, vous pensez les supprimer sans l'influence religieuse ? Je vous en défie bien.

Ce qui tue notre génération, ce qui tue les âmes, les corps, les foyers, la patrie, c'est la recherche immodérée du plaisir... Et c'est avec des lois seulement et des règlements de police que vous mettrez un frein à cette recherche immodérée du plaisir ? Jamais !... Le mal est dans les consciences, et les consciences ne peuvent être saisies que par la force transcendante de la religion.

Oui, les familles nombreuses, autrefois si communes, sont aujourd'hui trop rares. Oui, la race décroît, ses forces s'affaiblissent, il y a là un péril à conjurer et il est urgent d'y trouver un remède. La vie s'en va. Il importe de savoir où elle est, comment elle se conserve, comment elle se perd, comment elle peut revenir. La vie, Messieurs, c'est la chasteté féconde des mœurs chrétiennes. La vie c'est le Décalogue, c'est l'Evangile, c'est le christianisme connu, accepté, pratiqué. Laissez-moi vous le prouver mathématiquement.

2° Même dans les meilleures conditions légales et économiques, même après toutes les réformes sociales réalisées, il restera toujours que l'*éducation d'une nombreuse famille* est une lourde charge, une charge qui écrase les épaules du père et de la mère, et il n'y a que la religion, la crainte de Dieu, l'abandon à la Providence qui puissent faire accepter la sainte et complète fécondité du mariage. Le remède, le vrai, le grand remède à la dépopulation, le voici :

Il faut croire en Dieu ;

Il faut craindre la justice de Dieu ;

Il faut avoir confiance dans la bonté, dans la miséricorde, dans la providence de Dieu ;

Il faut chercher d'abord et avant tout le règne de Dieu par l'observation de sa loi, et croire que le reste viendra par surcroît : *Quærite primum regnum Dei...* Ce précepte de l'Evangile devrait servir d'épigraphe à tous les traités d'économie politique. Il est d'une exactitude scientifique absolue. Ne dites pas que la religion n'a rien à voir dans la science économique. Elle la préserve de l'erreur, elle l'éclaire, elle la mène à des résultats féconds... En somme, le mal de la dépopulation ne peut être guéri que par un retour sérieux à l'idée chrétienne, à la loi de l'Evangile.

III. — Réponse à une objection.

A cela on fait *une objection*, une objection sotte, grossière, que je ne veux pas laisser sans réponse. Cette objection a été exposée tout au long par Zola dans son roman nauséabond intitulé *Fécondité*. Il dit et il prétend prouver que l'Eglise favorise la stérilité, et il en donne pour preuve le célibat des religieux et le culte de la virginité symbolisée par la vierge Marie.

Cette objection n'a pas le sens commun. Elle est démentie par les faits les plus patents et les plus irréfragrables.

1° *L'enseignement de l'Eglise préconise les mariages féconds* et les familles nombreuses. Si l'Eglise exalte la vierge, elle est loin de déprécier la femme mariée. Elle rehausse au contraire l'état du mariage, tout en le proclamant moins parfait que l'état de virginité. Elle a fait du mariage un sacrement... Et, de plus, elle exalte sans cesse la dignité maternelle et, avec la Bible, elle honore, elle encourage, elle célèbre les foyers bénis où germe une nombreuse postérité.

2° *Si certaines nations catholiques sont moins fécondes* que certaines nations protestantes, c'est là un phénomène purement accidentel et provisoire que l'observateur attentif explique sans difficulté. Par exemple, si la France catholique est moins prolifique que l'Angleterre protestante, qui oserait dire que cela tient à son catholicisme ? Ce n'est pas la religion qui chez nous dépeuple les foyers, c'est l'absence de religion. La religion ne nous menace pas, elle nous manque, et la place qu'on lui refuse est occupée par le sensualisme qui nous tue. L'Italie catholique a 31 millions d'habitants, par kilomètre carré elle a 109 habitants, la Belgique en a 220, tandis que la Suède protestante n'en a que 12 et la Norwège 6. Aux Etats-Unis, le Yankee n'a plus d'enfants, tandis que le Canadien et l'Irlandais peuplent les territoires immenses du Nouveau-Monde. Les races catholiques, par le seul afflux de la fécondité, y seront le nombre en peu d'années. L'Anglican riche est infécond. Le Germain cesse lui-même de procréer dans ses portions supérieures. Qu'on ne nous dise pas que le catholicisme met un frein à la fécondité. C'est le contraire qui est vrai.

3° *En général, les populations croyantes ont plus d'enfants que les populations sceptiques.* — Nous avons de cela chez nous une preuve palpable. Il est établi par la démographie que les régions de la France où les habitants sont restés le plus fidèles à la foi de leurs ancêtres, sont aussi celles où la natalité est restée la plus élevée. Les mœurs religieuses antiques qui ont survécu dans une douzaine de départements empêchent seules la natalité de France de descendre encore... Et, chose curieuse, c'est dans les régions où le plus grand nombre de jeunes filles se font religieuses

que la population augmente souvent le plus, parce que celles qui se marient ont plus d'enfants.

Devant tous ces faits, l'objection du pornographe Zola ne tient pas debout. Non, la religion ne tarit pas les sources de la vie. La religion divinise le mariage ; la religion épure les mœurs ; la religion favorise les familles nombreuses ; la religion sauve les âmes, les foyers, les peuples.

Conclusion

Qu'avez-vous gagné à déchristianiser la France ? L'augmentation du chiffre des criminels marche de pair avec la diminution des naissances. La vie s'en va et le crime abonde... Le seul patriotisme doit nous forcer d'avouer qu'on fait fausse route. Reprenons donc le bon chemin. Revenons à Jésus-Christ et à l'Eglise... Et n'oublions pas que, pour croître, un peuple avant tout doit croire. C'est la foi, je le répète, qui sauve les âmes. Et c'est la foi qui sauve les peuples.

10e Conférence

LA DISPERSION DE LA FAMILLE PAR LA VIE EN DEHORS DU FOYER

Messieurs, la désorganisation de la famille est une de nos plus grandes plaies sociales, et cette désorganisation se manifeste de bien des manières. Déjà nous avons étudié :

La négation de la famille par l'union libre ;

La laïcisation de la famille par le mariage purement civil ;

La profanation de la famille par le sacrilège ;

La rupture de la famille par le divorce ;

La mutilation de la famille par la stérilité volontaire.

Ce n'est pas fini. Continuons, et parlons maintenant de la dispersion de la famille par la vie en dehors du foyer. Voilà encore un mal contemporain qui mérite nos plus sérieuses réflexions. La vie en dehors du foyer tend de plus en plus à s'acclimater dans nos mœurs. Constatons la plaie, et, dans la mesure du possible, essayons de la guérir.

Je voudrais vous signaler aujourd'hui deux phénomènes particuliers à notre époque : 1° l'éducation en dehors du foyer, et 2° le travail en dehors du foyer.

I. — L'éducation en dehors du foyer.

Messieurs, l'homme est tout entier dans l'enfant. Tout ce que l'homme possède de force, tout ce qu'il goûte de joie, tout ce qu'il exerce d'influence, lui vient plus ou moins de son berceau, de cette heure matinale où la langue de la mère a délié la langue de l'enfant, de cette heure joyeuse où le sourire de la mère a provoqué le sourire de l'enfant. Il n'y a rien dans notre existence qui ne se rattache à ce premier moment. Notre berceau, dans la longue suite des espaces franchis, reste la place la plus rayonnante, la plus féconde où nos pieds se soient jamais arrêtés. Fussiez-vous arrivés au sommet des choses, comptés parmi ceux qui modifient les destinées des nations, parmi ceux qu'on appelle le plus justement les grands hommes, vous ne pourriez pas oublier la parole de Bossuet : « Les grands hommes se forment sur les genoux de leurs mères. » Or, que voyons-nous dans notre monde contemporain ? Nous voyons se briser ou se détendre beaucoup trop facilement le lien entre l'enfant et la famille.

1° *À peine l'enfant est-il né*, que trop souvent on se débarrasse de lui sur des étrangères, à qui on impose moyennant salaire tout ce qu'il y a de pénible et de rebutant dans les soins de la maternité. Que de femmes qui s'imaginent qu'être mère, cela consiste à envoyer à leur nouveau-né des risettes, des caresses et des baisers, et non point à le nourrir de leur propre vie, à le soigner et à le bercer de leurs propres mains ! Je ne crains pas de l'affirmer avec les moralistes et les médecins les plus sérieux : beaucoup de défaillances de l'âme et de défaillances de santé s'expliquent par les soins mercenaires auxquels les mères abandonnent leurs enfants en bas âge. Passons.

2° *L'enfant a grandi...*, et pour le mettre en état de faire noblement son chemin ici-bas, il faut l'instruire et il faut l'élever. Qui fera cela ? En principe, l'éducation des enfants appartient aux parents. En pratique, les parents ne peuvent pas remplir seuls ce grand office de l'éducation. Ils se font aider, et ils ont raison de se faire aider. Mais permettez-moi de vous signaler un danger, un tort, un travers de notre vie moderne. En général, les parents se séparent trop tôt, trop facilement, trop longtemps de leur jeune famille. Dès ses plus tendres années, l'enfant est pris au père, il est pris à la mère, il est pris au frère, il est pris à la sœur, il est pris au foyer domestique, il est pris à cet ensemble d'influences dont se compose le milieu familial, et le voilà jeté à la crèche, à l'asile, à l'école, dans le monde d'un pensionnat, quelquefois la jeune fille jusqu'à son mariage, le fils jusqu'à son entrée au régiment. On allègue *ses affaires*, comme si l'éducation des enfants n'était pas pour ainsi dire l'unique affaire des parents ; les devoirs de *sa charge*, comme si la charge de père et de mère n'était pas plus redoutable encore et plus sacrée que toutes les charges ; les habitudes et les plaisirs *du monde*, comme si le foyer ne valait pas à lui seul tout un monde, comme s'il y avait un plus grand plaisir pour un père que le plaisir de se voir renaître, vivre et penser dans l'âme d'un autre soi-même. Au fond, on ne veut ni se gêner, ni se contraindre, ni se priver de rien, et on repousse comme un poids trop lourd le souci de l'éducation... On se trompe. Les instituteurs de la jeunesse peuvent aider les parents ; ils ne doivent pas les remplacer. L'école continue et complète le foyer ; elle ne doit jamais le supprimer. Donc, Messieurs,

3° *Quand votre enfant quitte la maison de la famille pour entrer dans une maison d'éducation*, votre mission n'est pas finie. Elle devient plus importante et plus délicate. Vous avez trois choses à faire : 1° choisir le maître, 2° surveiller les camarades, 3° ramener souvent l'enfant au foyer.

a) Choisir le maître. Vous n'avez pas le droit de vous décharger du fardeau de l'éducation sur les premières épaules venues. Vous n'avez pas le droit d'envoyer votre fils et votre fille aux leçons d'un professeur quelconque. Vous ne devez les confier qu'à un autre vous-même. Père de famille, tu es intelligent ; il faudra donner à ton fils un maître intelligent. Tu es probe ; il faudra donner à ton fils un maître probe. Tu es croyant ; il faudra donner à ton fils un maître croyant. Tu es chaste, juste, tempérant ; il faudra donner à ton fils un maître chaste, juste, tempérant. Tu es l'exemple vivant de la virilité, de la foi, du patriotisme ; il faudra choisir un maître qui donne ce même exemple. Tu as de la conscience, de l'honneur, de la religion ; il faudra choisir un maître qui ait de la conscience, de l'honneur, de la religion. Si vous ne faisiez pas cela, Messieurs, quel malheur ce serait ! A vous qui êtes honnêtes, on vous rendrait vos fils avec des mœurs misérables ; chrétiens, on vous fabriquerait une postérité de jeunes mécréants, c'est-à-dire une engeance sans foi ni loi, sans pudeur et sans remords. Choisir le maître,

b) J'ai ajouté : *surveiller les camarades.* Ne livrez pas votre fils et votre fille à des compagnies suspectes, dont le premier soin serait d'effacer votre image et de combattre votre pensée au fond de l'âme encore naïve de vos enfants stupéfaits.

c) Et enfin, si loin de vous que soit votre enfant pour la préparation de sa carrière et à cause des exigences de ses études, si bonne et si sûre que soit la maison d'éducation à laquelle vous l'avez confié, *ramenez-le souvent au foyer.* Allez le voir, entretenez avec lui une correspondance suivie, tenez-le au courant des moindres événements de la vie de famille. Que son bonheur soit de revoir le clocher de sa paroisse et le toit de la maison paternelle. Que sa pensée et son cœur se retrempent sans cesse dans le souvenir de son père et de sa mère, de ses frères et de ses sœurs, dans le souvenir des chers visages qu'il n'a plus sous les yeux, mais dont les traits restent gravés dans son imagination.

Oh ! que j'ai lu ces jours-ci une belle parole ! Il faut que je vous la dise. Elle revient à mon sujet.

L'année dernière, le roi de Siam ayant visité toutes les cours d'Europe, y compris la cour romaine, rentrait dans son pays et faisait part de ses impressions de voyage à un de ses intimes. Il lui disait : « J'ai été splendidement reçu partout, mieux même que je ne l'avais espéré, mais tout cela était de l'officiel. Il n'y a qu'au Vatican où j'ai vu l'âme d'un père. On sent qu'il y a du divin dans ce cœur-là. » Ainsi vos enfants, où qu'ils soient et si bien qu'on les élève, doivent-ils dire : « Tout cela ne vaut pas la maison de mon père et de ma mère. O foyer de la famille, je te préfère à tout, et rien ne te remplace ! »

La dispersion de la famille commence par l'éducation en dehors du foyer. Elle se manifeste encore par

II. — Le travail en dehors du foyer.

Autre phénomène contemporain dont je dois vous dire un mot. Pour produire tout le bien qu'on attend d'elle, pour avoir toute sa valeur moralisatrice, la famille a besoin du rapprochement fréquent des membres qui la composent. Il faut que la mère soit à la maison pour s'occuper de son mari, de ses enfants et de son ménage ; que le mari se retrouve parmi les siens, aux heures du repas, tout un jour par semaine, et assez tôt chaque soir ; que les enfants restent au foyer jusqu'à ce que leur corps soit formé, et y reviennent ensuite assez souvent pour profiter des conseils de leurs parents et jouir de leur affection. Voilà ce qui devrait être. Et voilà ce qui n'est pas. Le travail contemporain disperse les membres de la famille.

Oui, *cette jeune femme*, le travail sans entrailles, le travail brutal et homicide enfonce sa porte à l'heure matinale, pose sur elle ses deux mains de fer, l'arrache à son foyer pour la traîner à l'atelier, lui tue ses enfants ou tout au moins les lui dérobe pour les livrer à des mains étrangères. Elle n'est plus ni épouse ni mère. Elle est un rouage dans l'immense engrenage du travail moderne. Elle est un numéro dans les régiments de l'immense armée industrielle.

Autrefois le chanvre et la laine étaient filés au coin du feu, pendant les longues veillées d'hiver, par la jeune fille qui chantait le printemps de sa vie, et par la grand'mère qui racontait à ses petits-enfants les histoires du temps passé. Aujourd'hui la mère et la fille sont rangées devant des broches qui tournent avec un bruit assourdissant, dans un air épais et humide où les plus belles joues pâlissent. Autrefois les étoffes et les denrées étaient débitées au public par de petits marchands, assis dans de petits magasins, à côté de leurs femmes qui faisaient la soupe et de leurs enfants qui jouaient sous le comptoir. A la place de ces milliers de foyers heureux et libres, le grand magasin enrégimente et caserne des centaines de jeunes gens et de jeunes filles qui ne connaissent plus la vie de famille, et s'exténuent du matin au soir à vendre à la hâte tout ce qu'un client peut désirer pour se vêtir, se meubler et se distraire. L'industrie se centralise. Le grand commerce tue les petits magasins. Les existences indépendantes disparaissent partout. Partout la vie de famille s'en va.

Que faire ? Faut-il renoncer à tous les progrès de la mécanique, à tous les avantages de la centralisation, démolir fabriques, chemins de fer et grands magasins ? Assurément non... Que faire ? Il faut aviser. Si on ne peut pas supprimer tous les inconvénients du travail moderne, il faut au moins

en supprimer quelques-uns et neutraliser les autres, v. g., il faut favoriser la petite culture, le petit commerce, les petits ateliers, les petits magasins, de manière à assurer, autant que possible, la permanence de la femme au foyer domestique. Dans les grandes agglomérations ouvrières, il faut protéger hommes, femmes et enfants, voués par la société moderne à une vie contre nature, par un ensemble de précautions hygiéniques pour la santé du corps et d'institutions chrétiennes pour la vie et la liberté des âmes. Messieurs, accusez-moi, si cela vous plaît, d'être un utopiste et de prêcher des chimères. Mais je persiste à penser et à dire que trop souvent le travail contemporain disperse les membres de la famille, que cette dispersion est un danger et un mal, et qu'il faut faire tout au monde pour atténuer ce danger et guérir ce mal.

La famille est un arbre dont le père et la mère sont les racines, et dont les enfants sont les rameaux. Racines et rameaux ne font qu'un. Respectons cette nécessaire unité qui est à la fois le charme et le salut de la famille !

11e Conférence

LA DISPERSION DE LA FAMILLE PAR LA VIE EN DEHORS DU FOYER *(suite)*

Messieurs, la dispersion de la famille se manifeste par l'éducation en dehors du foyer et par le travail en dehors du foyer.

Elle se manifeste encore par l'habitude que prennent de plus en plus les membres de la famille de chercher *leur plaisir* en dehors du foyer. Je dois vous signaler aujourd'hui des désordres qui ne sont pas minces, désordres dont ne sont exemptes ni les classes riches ni les classes populaires.

I. — Dans les classes riches.

Dans les classes riches je vois trop souvent la famille s'éparpiller et se disperser, et chacun aller prendre son plaisir où il le trouve.

On va *dans le monde*. On se visite, on se reçoit. Ce n'est pas un mal. C'est même un bien. Un salon correctement tenu est un spectacle charmant et une école de bon goût. Là tous les âges et tous les sexes se trouvent réunis sans contrainte dans un échange agréable d'idées justes et de procédés délicats. La jeunesse écoute avec intérêt et curiosité, les hommes mûrs causent avec tact et distinction, les vieillards sont entourés d'attentions, de silence et d'honneurs, les femmes commandent à tous de se respecter devant elles. Là point de licence dans le langage, point de trivialité dans les manières. La conversation est à la fois un art et un délassement. Hélas ! ce n'est pas ainsi que toujours les choses se passent. Trop souvent on ne se rencontre que pour se séparer. Au bout d'un quart d'heure le salon se désagrège. Des groupes se forment dans la même société. D'un côté les hommes qui traitent d'affaires ou de politique ; d'un autre côté les femmes qui parlent de religion avec une légèreté effrayante, de toilette avec une gravité ridicule ; plus loin des jeunes filles qui mettent en commun leurs observations malicieuses sur l'âge mûr et sur la vieillesse ; ou bien, dans un autre cercle, des jeunes gens affranchis de toute gêne et dont la conversation ne respire ni le bon ton ni les bonnes mœurs. On est dans le même lieu, mais chacun dans son coin... Et encore ce n'est là que demi mal.

Que de fois la famille est *coupée en deux ou en trois !* La mari voit son monde, et la femme le sien. Au mari le cercle, le club, le café ; à la femme ses relations, ses visites, ses causeries où le chiffon tient la première place. Un mot ici du cercle et du café. Je ne les condamne pas, mais j'en condamne l'excès. Que signifient ces journées entières, presque ces nuits passées au cercle et au café dans les vaines lectures, dans les libations ininterrompues, dans les conversations pour le moins inutiles, dans les plaisirs du jeu à outrance ? Quelle perte de temps ! quelle perte d'argent ! quelle perte de santé ! Le cercle et le café sont trop souvent la ruine non seulement de toute vie chrétienne et sérieuse, mais de toute vie de famille. Le père, la mère et les enfants s'entrevoient au repas du matin, le soir ils se retrouvent un instant à la table commune. Et c'est tout. Le reste du temps se consume en dehors du foyer. Le foyer n'est pas ce doux sanctuaire, que l'on ne quitte jamais qu'avec peine, et où l'on revient toujours avec un nouveau plaisir. Il ressemble plutôt à une place publique, où tous ne font que passer avec un air plus ou moins maussade et avec le désir d'en sortir au plus vite.

II. — Dans les classes populaires.

Dans les classes populaires, la dispersion de la famille prend un autre caractère, et offre un spectacle beaucoup plus lamentable.

Là on rencontre *des femmes* sans aucun souci pour l'intérieur de leur maison, sans aucun esprit d'ordre, d'économie et de prévoyance, ne faisant rien de ce qu'il faudrait pour faire aimer au mari son chez-soi, et le détourner des compagnies étrangères.

Là on rencontre *des époux et des pères* pour qui la résidence au foyer domestique est à charge, qui se trouvent mieux partout ailleurs qu'au lieu où leurs serments et leurs vrais intérêts devraient les retenir, et qui cherchent dans des plaisirs malsains des distractions à l'ennui que leur ménage leur inspire. Livrés à de faux amis, loin de la maison familiale, ils engouffrent le gain de

la semaine, le pain de leurs enfants et de leur femme, dans des satisfactions inutiles, souvent même dans des débauches dégradantes. On parle beaucoup, Messieurs, de la liberté moderne qui est censément la grande conquête et la suprême gloire de notre siècle. Hélas ! la liberté moderne, telle qu'on la pratique, n'est souvent qu'un solennel mensonge qui n'a affranchi l'homme de l'Eglise que pour en faire l'esclave et le pilier du cabaret. Le voyez-vous ce père de famille dénaturé qui s'est abruti au cabaret ? Quand il rentre à son logis, que voulez-vous qu'il y trouve, sinon des reproches et des récriminations ? que voulez-vous qu'il y suscite, sinon la haine, la vengeance, les querelles, les scènes les plus tristes et les plus désespérées ?

Pauvres *enfants*, élevés dans une pareille atmosphère d'antipathies et de dégradation, qu'allez-vous devenir ? O malheureuses victimes de la démoralisation contemporaine, je n'ai pas le courage de vous blâmer ! Je ne puis que vous plaindre. Ce n'est pas vous qui êtes responsables, c'est la famille en qui se trouve le plus redoutable obstacle à la persévérance religieuse et morale de l'adolescence ; et plus coupable que la famille, je vous signale, Messieurs, l'impiété libre-penseuse qui tue les croyances, qui déprime les mœurs, qui corrompt les foyers. La dispersion de la famille est un grand mal. Ce mal sévit dans les classes riches, et il sévit avec plus d'intensité dans les classes populaires.

III. — Partout.

Ce mal sévit partout. Il est un des phénomènes les plus marquants, les plus évidents de notre monde moderne. Laissez-moi vous faire toucher du doigt cette plaie qui vous semble peut-être inoffensive, mais que je regarde comme très dangereuse. Tenez, à l'heure qu'il est, la plupart des familles sont atteintes d'une double rage, que j'appelle *la rage des déplacements sans fin*, et *la rage des divertissements sans mesure*.

1° Quel nom portera dans l'histoire ce siècle qui va finir, ou qui vient de finir ? Faut-il l'appeler le siècle du télégraphe ou du téléphone, — le siècle de l'or ou du fer, — le siècle de la vapeur ou de l'électricité, — le siècle de la bicyclette ou de l'automobile ? — Je crois bien qu'on pourrait l'appeler d'un seul mot *le siècle du mouvement*. Oui, le mouvement, mouvement des idées et des faits, des hommes et des choses, des villes et des campagnes, mouvement toujours plus intense, plus général, tel est le signe caractéristique d'un temps où rien ni personne ne peut demeurer en place. La société contemporaine, entraînée dans le tourbillon d'une ronde vertigineuse, ne connaît plus les conditions d'équilibre et de calme indispensables à la vie, surtout à la vie de famille. On semble ne plus se plaire qu'en dehors de chez soi. Certes, quand notre regard s'étend du haut de cette chaire sur les foules assemblées, nous nous consolons à la vue de tant de fronts qui s'inclinent et de tant de genoux qui fléchissent devant le Seigneur. Mais, ne nous faisons pas illusion, il y a, le dimanche, des lieux plus fréquentés que l'église, il y a des portes qui s'ouvrent devant l'impatience d'une foule encore plus empressée : ce sont les gares et les embarcadères. Interrogez nos braves employés de chemins de fer, et ils vous diront que le dimanche est pour eux le jour de la fatigue et du surmenage.

2° Et avec la rage des déplacements sans fin coïncide la rage des divertissements sans mesure. Que veulent ces foules surexcitées, haletantes, enfiévrées ? Elles veulent s'amuser. Elles veulent voir courir des chevaux et lutter des hommes, elles veulent entendre des concerts et assister à des représentations théâtrales. Elles veulent contempler la mer et les montagnes. Les campagnards veulent se divertir à la ville, et les citadins se divertir à la campagne. Les hommes mûrs se précipitent aux réunions agricoles et industrielles, les jeunes gens aux réunions musicales, aux concours de tir, de gymnastique et de vélocipède, aux fêtes patriotiques...

Conclusion

Est-ce que tout cela nous le blâmons et le condamnons en bloc ? Pas du tout. D'un côté il est bon de favoriser les arts utiles ou seulement agréables et honnêtes ; et d'un autre côté l'homme a besoin de se distraire, et, si on lui refuse tout délassement permis, on risque de le pousser vers les plaisirs défendus. Mais à propos des distractions multiples que je viens de signaler, j'ai trois observations à vous présenter :

1° Ces distractions prises avec excès absorbent beaucoup de temps et beaucoup d'argent. C'est déjà un malheur.

2° Elles coïncident souvent avec les devoirs les plus impérieux de la religion. Il n'est pas rare de voir une fête profane usurper le jour et l'heure traditionnelle d'une fête religieuse. Les cloches sonnent et appellent les fidèles à l'église. Juste au même moment, a lieu un concours, une course, une parade... On manque la messe du dimanche avec une facilité étonnante. On sacrifie le devoir au plaisir. On oublie Dieu pour une partie de chasse, pour un voyage d'agrément, pour une exhibition foraine, pour un concert, pour un comice agricole, pour une manifestation censément patriotique. Voilà qui est grave. C'est de la sorte qu'on habitue tout un peuple à se passer de la religion, à la traiter comme une quantité négligeable, à la considérer comme à peu près rien.

3° Et enfin les divertissements sans mesure dont je parle ont l'immense inconvénient d'entamer non seulement la bourse, non seulement la religion, mais la vie de famille. Ils aiguisent et surexcitent l'appétit du plaisir, et ils dégoûtent des joies plus calmes, mais plus solides et plus

vraies du foyer domestique. Il apprennent à l'homme à trouver son bonheur loin de sa femme, de ses enfants, aux enfants à chercher le contentement loin de leurs parents. Convenez avec moi, Messieurs, qu'il y a là un danger, un danger sérieux contre lequel il est très important de se prémunir.

Messieurs, c'est dans la famille que se conservent et se transmettent les bonnes et saintes traditions d'honneur, de vertu et de religion. Ni l'atelier, ni le club, ni le cabaret, ni le café, ni la rue, ni la société ne peuvent remplacer la famille. Donc veillons sur la vie de famille. J'essaierai dimanche de vous dire en quoi elle consiste. Pour aujourd'hui, je m'arrête sur ce simple mot : « Aimez votre foyer ! » C'est là, Messieurs, qu'a été le berceau de vos enfants, là que vous avez reçu leurs premières caresses, là que vous avez goûté vos meilleures joies, là aussi que vous avez pleuré et qu'auprès des berceaux vous avez vu les cercueils. Aimez votre foyer !

12e Conférence

LA DISPERSION DE LA FAMILLE PAR LA VIE EN DEHORS DU FOYER *(fin)*

Messieurs, je vous ai montré la dispersion de la famille au triple point de vue de l'éducation, du travail et du plaisir. J'ai à vous montrer maintenant *la famille rassemblée dans la belle vie du foyer*. C'est un spectacle bien attendrissant. A mesure que je vais le faire passer sous vos yeux, je souhaite que chacun de vous puisse y reconnaître sa propre histoire et la vraie physionomie de sa maison familiale.

La famille rassemblée au foyer a deux caractères : on y partage ensemble les mêmes *épreuves* et les mêmes *joies*.

I. — On partage les mêmes épreuves.

1° *L'épreuve du travail et des affaires.* Là, dans la famille rassemblée au foyer, on travaille, *Chacun à sa manière,* selon son âge et son sexe. L'homme remue la terre, les métaux, les étoffes, les chiffres ; la femme met au monde les enfants, les nourrit, les élève. Le poids de l'enfantement pèse sur les entrailles de la femme ; le poids du jour et de la chaleur pèse sur la tête de l'homme. Qui dira les labeurs du père pour gagner le pain de la mère et des plus jeunes, pour leur procurer quelques surprises délicieuses dans leur simplicité et pour embellir la demeure commune, — les soins vigilants de la mère pour son petit monde, dont elle prépare la nourriture, taille, coud, blanchit les vêtements, — les premiers efforts de ces enfants pour aider leurs parents et prendre sur leurs épaules une partie du fardeau ? Chacun travaille à sa manière,

Tous en commun. Point de cachoteries de la part du mari pour dérober à sa femme les opérations équivoques dans lesquelles on risque ce qu'on a, ce qu'on n'a pas, ce qu'on n'aura jamais, dans lesquelles viennent s'engouffrer la fortune de l'époux, la dot de l'épouse, les biens déjà acquis aux enfants. Point de cachoteries de la part de la femme, pour dérober à son mari des dépenses de luxe qui appauvrissent la bourse et qui préparent la ruine, la déconfiture et le déshonneur. L'activité du mari, l'économie de la femme, la modestie des enfants, le travail honnête, courageux, persévérant de tous, les projets et les entreprises, les gains et les pertes, les recettes et les dépenses, l'épargne sagement amassée et la gêne momentanée, tout cela ne fait qu'un. On voit de vieux parents qui pendant 50 ans n'ont rien de caché l'un pour l'autre. Leurs bras sont unis dans le même labeur, comme leur cœur dans la même affection. Chacun travaille à sa manière, tous en commun. On partage ensemble l'épreuve du travail et des affaires. On partage

2° *L'épreuve des chagrins et des disgrâces.* Là, dans la famille rassemblée au foyer, on souffre.

C'est inévitable. C'est la loi universelle. Personne n'y échappe, ni les plus riches, ni les plus honorés, ni les plus vertueux. Votre femme comptait pour vous sur une position sociale honorable et lucrative ? L'intrigue vous devance et vous enlève cette position. Vous fondiez sur la dot de votre femme d'heureuses spéculations ? L'entreprise échoue, la dot est dissipée. Vous espériez conquérir sinon la gloire et les richesses, au moins le repos, à cause de votre talent, de votre vertu, de votre réputation si méritée, de vos bienfaits si connus, de vos services si longs, si éprouvés, si éclatants ? Hélas ! au milieu d'un monde ravagé par l'esprit d'envie, vous ne moissonnez que l'ingratitude. Ou bien encore c'est la mort, la cruelle mort qui impose à vos cœurs le plus dur sacrifice et vous enlève vos enfants ! Les meilleures familles ne sont pas à l'abri de l'adversité. On y souffre.

Mais on y souffre en commun. Les larmes qui tombent ensemble sur le même tombeau coulent moins amères et se mêlent avec douceur. Le fardeau est moins lourd quand on le porte à deux. Oubliés et méconnus de tous, le mari et la femme se rendent l'un à l'autre la justice que le monde leur refuse. Ils sont l'un pour l'autre une consolation et un appui. Le père, la mère et les enfants triomphent plus facilement des revers de cette vie, parce qu'ils réunissent toutes leurs forces pour les surmonter. On partage ensemble l'épreuve du travail et des affaires, l'épreuve des chagrins et des disgrâces. On partage

3° *L'épreuve des maladies et des infirmités.* Là, dans la famille rassemblée au foyer, on se soulage.

Au chevet du mari malade, je ne vois plus les amis d'autrefois qui fréquentaient la maison aux

heures joyeuses des plaisirs mondains. Ils ont fui, et le vide s'est fait. Mais je vois une épouse tendre et dévouée qui compatit aux peines d'un cœur qui s'aigrit et aux douleurs d'un corps qui se dissout, et qui ne veut pas confier à des mains mercenaires le soin d'une santé qui lui est si chère.

Au chevet d'une épouse malade, je salue le mari fidèle qui vient passer là ses heures de distraction et de loisir, qui s'ingénie à suspendre ou du moins à adoucir la douleur par un récit agréable, qui sait offrir avec les remèdes de l'art la parole qui les fait accepter. En face d'une infirmité qui semble n'avoir pas de fin, il ne se rebute pas. Il entoure d'attentions délicates la compagne de sa vie.

Vienne la vieillesse avec ses défaillances et ses exigences : les deux époux s'appartiennent plus que jamais l'un à l'autre, et leurs mains tremblantes se joignent dans une étreinte plus forte qu'aux premières heures de leur vie commune. Jusque sous les glaces du dernier âge ils se prodiguent les délicatesses d'un sincère et mutuel amour. Et puis ils se sentent comme enveloppés de l'affection de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Leur mort même est le soir d'un beau jour. Quelquefois Dieu leur donne la grâce de mourir ensemble... Qu'en dites-vous, Messieurs ? N'est-elle pas belle, ravissante, la famille rassemblée au foyer ? On y partage ensemble les mêmes épreuves.

II. — On partage les mêmes joies.

1° *La joie d'un intérieur agréable.* Là, dans la famille rassemblée au foyer, la femme, le mari, les enfants se concertent pour affermir et augmenter leur commune félicité.

La femme est à la fois le centre et le charme de la maison ; par sa seule présence elle écarte tout ce qui est débraillé, dévergondé, barbare, tout ce qui est contraire aux bienséances et au devoir, tout ce qui trouble la paix et le bon ordre ; par son sourire, par ses paroles et par ses caresses, elle éclaire la vie du mari, elle le remonte et lui donne du courage aux heures d'abandon, elle le relève quand il se sent abattu, elle dissipe ses soucis d'avenir. En un mot, elle lui fait un intérieur gai, riant, heureux. O homme, je te vois, le soir, accablé de fatigues, épuisé de besoins, la sueur au front, les mains durcies par la glèbe, le dos courbé par le fardeau de la journée... Reviens à ton foyer..., ange de pureté et de dévouement, ta femme est là pour te recevoir et pour te faire manger dans l'allégresse le pain que tu as gagné dans la tribulation !

De son côté *le mari* dédaigne souverainement le cabaret, le cercle, le club ou la loge maçonnique, quand il pense à la compagne de sa vie. Au lieu de la laisser seule dans l'isolement et dans l'obscurité du foyer, il lui procure assidûment la joie, la consolation, l'appui de sa présence. Tous les attraits du dehors s'éclipsent à ses yeux quand il les compare aux attraits de sa maison. Là il retrouve ses vrais trésors, sa femme, *ses enfants*, qui le soir, sur ses genoux, auront vite fait de le récompenser de toutes ses peines par leurs gazouillements et leurs baisers.

Quel touchant tableau ! Je vois ces chers enfants passer des bras de leur mère aux genoux de leur père. Le père, du regard et de la voix, leur inculque les leçons du véritable honneur, les leçons du devoir et du sacrifice, tandis que la mère tempère par la douceur de ses recommandations la rudesse parfois pénible des recommandations paternelles. Portés sur les grandes ailes de la sagesse et de l'amour, les enfants montent vers le bien, presque sans efforts..., et charmés des grâces naïves de leurs enfants, les parents oublient presque le travail et la peine, et ne songent plus qu'à leur bonheur. On partage ensemble les mêmes joies : la joie d'un intérieur agréable,

2° *La joie des délassements honnêtes.* Là, dans la famille rassemblée au foyer, on invite des parents et des amis de temps en temps *à la table* commune. Mais on se garde aussi bien d'un luxe ridicule que d'une dépense inutile. On se visite, on se reçoit pour se distraire, non pour se ruiner, pour s'aimer davantage, non pour faire assaut de vanité et d'ostentation.

On organise des courses et *des promenades.* Mais des plaisirs, même légitimes, non partagés par tous les membres de la famille, semblent incomplets. Des fêtes mondaines, volontairement cherchées loin de la maison, ne disent rien au cœur et pèsent comme des remords sur la conscience. Le père, la mère, les enfants préfèrent à tout, le bonheur de se trouver ensemble et de jouir le plus possible les uns des autres.

Ah ! ici, Messieurs, laissez-moi pousser encore un cri qui souvent déjà s'est échappé de mon cœur et de mes lèvres ! Laissez-moi réclamer pour la vie de famille la liberté sacrée *du Dimanche !* Toutes les réformes sociales et toutes les promesses de bonheur seront vaines, tant qu'on n'aura pas rendu à l'ouvrier son dimanche. Au Parlement et dans les administrations publiques, les plus farouches libres-penseurs ne se font pas faute d'en jouir. Pourquoi ne pas l'assurer à tant d'hommes qui ont une tâche cent fois plus dure que la leur ? C'est là la première, et la plus légitime, et la plus salutaire, et la plus facile limitation du travail.

La famille a ses souffrances et ses épreuves inévitables. Je réclame pour elle les joies nécessaires : la joie d'un intérieur agréable, la joie des délassements honnêtes,

3° *La joie des émotions saintes.* Là, dans la famille rassemblée au foyer, on prie en commun chaque soir. Ensemble on sanctifie le dimanche. Oh ! la belle journée que la journée du dimanche passée en famille au pied des autels dans la prière publique, dans l'audition de la parole divine, dans le chant des pieux cantiques, dans l'atmosphère

embaumée des divins offices ! Oh ! le beau spectacle que celui de cette famille s'approchant tout entière, père, mère, enfants, du tribunal de la pénitence et de la table de la communion, célébrant d'un élan unanime les solennités de l'Eglise, les grands anniversaires qui rappellent les allégresses ou les deuils du foyer ! Oh ! qu'elle est belle à voir, par exemple, la famille émue jusqu'aux larmes auprès de l'enfant qui communie pour la première fois ! Tout est bonheur dans cette première communion, tout, jusqu'aux regrets de ceux qui n'y participent plus et qui se promettent secrètement d'y revenir un jour.

Conclusion

Messieurs, je vous ai présenté successivement le tableau de la famille dispersée en dehors du foyer, et le tableau de la famille rassemblée au foyer dans les mêmes épreuves et dans les mêmes joies. Ai-je besoin de vous dire : « Choisissez » ? Les familles se décomposent, se désagrègent et s'effondrent. C'est notre grand mal. Réagissez contre les mauvaises mœurs qui nous envahissent et qui nous perdent. Sauvez vos familles. Sauvez les foyers. Sauvez les autels.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

VIII

INSTITUTION DIVINE DE LA CONFESSION

Résumé analytique

La confession d'une faute est une preuve de repentir, un droit au pardon. La confession auriculaire, telle qu'elle est exigée dans le sacrement de Pénitence, est une obligation pénible à la nature, mais bien douce à remplir quand on considère la bonté de Dieu qui nous pardonne. Elle a été instituée par Jésus-Christ lui-même et non par les hommes.

I. *Preuve d'Ecriture.* — Les apôtres ont reçu de Jésus-Christ le pouvoir de remettre les péchés : ils doivent juger les consciences, les actes, les désirs, les intentions les plus secrètes. Comment le feront-ils si on ne vient pas s'accuser devant eux ? Comment imposeront-ils une satisfaction proportionnée à la faute, s'ils en ignorent la gravité ? Ministres de justice et de miséricorde, ils ne peuvent condamner ou absoudre que d'après la confession qui leur est faite. C'est la doctrine du Concile de Trente.

II. *Preuve de Tradition.* — Les protestants prétendent que la confession a été inventée au XIIIe siècle par le Concile de Latran, ce qui suppose qu'elle aurait été inconnue avant. Or nous pouvons citer des témoignages irréfutables de son existence au XIIe, au Xe, au Ve, au IIe siècle, et même au Ier. La confession remonte donc à l'origine de l'Eglise, à Jésus-Christ.

III. *Preuve de sens commun.* — Le bon sens nous dit qu'il était impossible aux papes et aux conciles d'imposer à l'univers entier l'obligation de la confession si Jésus-Christ ne l'avait instituée, et que s'ils avaient essayé de le faire ils auraient échoué dans leur entreprise.

Conclusion. — Celui-là seul a pu instituer la confession qui pouvait pardonner le péché.

Si confiteamur peccata nostra, fidelis est Deus, ut remittat nobis.

Si nous confessons nos péchés, Dieu, fidèle à sa parole, nous les pardonnera.

(I Joan., I, 9).

Mes frères,

Vous devez être bien convaincus maintenant que la contrition est la condition nécessaire du pardon de nos péchés, et la base indispensable du sacrement de Pénitence. Vous en connaissez les qualités essentielles et vous comprenez les motifs par lesquels elle est excitée dans nos cœurs, à l'aide de la grâce du Saint-Esprit. Vous n'irez jamais chercher au saint Tribunal le pardon de vos fautes sans avoir produit un acte de contrition sincère, renfermant, avec le regret du passé, le ferme propos de vous corriger et de fuir les occasions dangereuses.

Toutefois la contrition, quelque nécessaire qu'elle soit, quelque parfaite qu'on la suppose, ne suffit pas, vous le savez aussi, pour recevoir l'absolution. L'Eglise nous demande, de la part de Jésus-Christ, la confession, l'aveu précis et détaillé de tous nos péchés mortels ; elle n'autorise ses ministres à nous absoudre que si nous leur faisons connaître, sans déguisement, les maladies de notre âme. C'est que le péché est un poison qui doit être rejeté par celui qui l'a pris ; c'est une plaie qu'il faut faire voir au médecin ; c'est un pesant fardeau dont il faut se débarrasser.

La confession, mes frères, a toujours paru une obligation très pénible, et c'est afin de s'y soustraire que tant d'impies attaquent notre sainte religion et nient sa céleste origine. Cependant, n'est-il pas naturel à celui qui souffre de communiquer sa peine ? N'est-ce pas un soulagement pour le criminel d'avouer sa faute ? La justice humaine n'emploie-t-elle pas tous les moyens pour arracher cet aveu aux coupables, afin de se montrer plus indulgente à leur égard ? Vouloir passer pour innocent quand on est coupable, n'est-ce pas mentir aux autres et à soi-même ? Aussi la victoire qu'on remporte sur soi et la honte que l'on accepte en avouant une faute, sont considérées comme une preuve de repentir et un droit à l'indulgence des juges.

Lorsque nos premiers parents eurent offensé Dieu dans le paradis terrestre, ils allèrent d'abord se cacher. Mais Dieu dit à Adam : « Où es-tu ? » C'est-à-dire : « Comment penses-tu me cacher ta faute ? Dans quel abîme de maux t'es-tu précipité ? Qu'as-tu fait ? » Et Adam, après avoir avoué qu'il avait mangé du fruit défendu, vit descendre sur lui la miséricorde. Lorsque Caïn eut tué Abel, Dieu lui dit : « Où est ton frère ? » Et Caïn, au lieu de confesser son crime pour en obtenir le

pardon, eut l'audace de répondre : « Je n'en sais rien, » et ainsi il attira sur lui la plus effrayante malédiction. Ainsi se trouve proclamée, aux première pages de la Bible, cette loi de la miséricorde divine : « Si vous confessez vos péchés, Dieu vous les pardonnera. »

Et si le Fils de Dieu a délégué ses apôtres et leurs successeurs pour recevoir la confession du pécheur, n'est-ce pas une preuve de sa charité infinie ? Ce n'est pas en public, en face de tous nos concitoyens, que nous devons confesser nos fautes, mais c'est en particulier, à un seul prêtre, lequel est tenu au plus inviolable secret. Au lieu de nous plaindre des rigueurs de la loi de Dieu, ne devrions-nous pas bien plutôt regarder la confession comme un remède d'une douceur infinie, et nous estimer heureux de pouvoir obtenir si facilement le pardon qui ouvre le ciel ?

C'est ce que nous ferons, si nous nous rappelons que la confession auriculaire n'est pas une invention des hommes, mais une institution dont Jésus-Christ lui-même est l'auteur. L'Ecriture, la Tradition, la nature même des choses, nous serviront à le prouver, pour éclairer et affermir notre foi.

I. — *Preuve d'Ecriture.*

Nous lisons dans les Actes des Apôtres qu'à l'époque où saint Paul prêchait à Ephèse et y opérait de merveilleuses guérisons, beaucoup de convertis « venaient confesser et déclarer leur conduite [1]. » Saint Jacques, dans son épître, exhorte les chrétiens « à confesser leurs péchés les uns aux autres » (c'est-à-dire les simples fidèles aux prêtres) [2] ; et saint Jean, dans le passage que nous avons pris pour texte, promet, au nom de Dieu, que les péchés seront remis à ceux qui les confesseront.

Ces textes montrent bien que dès l'origine du christianisme on a recommandé la confession ; mais ils ne sont pas assez formels pour nous permettre de conclure à la nécessité de la confession détaillée et secrète, telle qu'on l'exige dans le sacrement de pénitence. Mais il est d'autres textes plus décisifs : ceux où le Sauveur a promis et conféré aux apôtres le pouvoir de remettre les péchés.

« Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans les cieux, etc. » Qu'est-ce que le Fils de Dieu a voulu promettre à son Eglise ? C'est le pouvoir de lier et de délier les consciences, de les affranchir des liens du péché ou de les laisser dans la servitude du démon. Les prêtres seront établis juges en dernier ressort pour prononcer la sentence d'absolution sur ceux qui la mériteront, ou la refuser à ceux qui en seront indignes. Dispensateurs des trésors de la miséricorde divine, ils ne pourront pas jeter les choses saintes en pâture aux chiens, c'est-à-dire aux indignes ; ils devront examiner la cause de chaque pécheur avant de se prononcer, afin d'ouvrir la porte du ciel à tous ceux qui renonceront sincèrement au péché.

Ne voyez-vous pas de suite, mes frères, ce qui découle de cette souveraine juridiction donnée aux ministres de Dieu ? Les prêtres sont juges des consciences ; les coupables se présentent à leur tribunal pour être absous. Mais où sont les témoins, les accusateurs, les défenseurs ? Où sont les preuves de la culpabilité ? D'où viendra la lumière qui leur fera voir la vérité ? Si le divin Maître avait promis de leur dicter le jugement à prononcer, comme il a promis ailleurs de leur suggérer ce qu'ils auraient à répondre aux persécuteurs [1], ils n'auraient pas besoin d'interroger les coupables ; mais il ne leur a rien promis de semblable, il leur a dit simplement : « Ce que vous délierez sera délié..., les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. » Il est donc de toute nécessité que les pécheurs s'accusent eux-mêmes en confessant leurs péchés. « C'est du cœur, a dit Notre-Seigneur [2], que procèdent les désirs coupables, les injustices, les adultères, les blasphèmes ; » c'est l'intention mauvaise qui fait le péché et donne la mesure de sa malice. Or, « qui connaît ce qui se passe au fond du cœur humain, si ce n'est l'homme lui-même ? » et comment juger ces pensées intimes, si leur auteur ne les fait pas connaître telles qu'elles ont été ?

Mais il y a plus : un jugement équitable doit imposer une satisfaction pour réparer l'injustice commise. Dieu, en remettant aux apôtres le soin de rendre la justice en son nom, veut évidemment que l'innocent et le coupable ne soient pas traités de la même façon ; que les débiteurs soient astreints à des peines différentes, suivant qu'ils doivent cent deniers ou dix mille talents [3]. Le pardon n'exclut pas, il suppose au contraire la réparation des torts causés au prochain et autant que possible de l'injure faite à Dieu. Or, ici encore, sur quelle base reposera le jugement du confesseur, si le pénitent n'est pas obligé de révéler le fond de sa conscience, de dire non seulement le mal qu'il a fait, mais les conséquences de sa faute, le nombre de ses péchés, les circonstances qui leur donnent une gravité spéciale ? — Mais alors le confesseur est donc ce bourreau des consciences dont parle Luther ? — Non, mes frères, le véritable bourreau c'est le remords, et le remords ne cessera d'aiguillonner l'âme coupable jusqu'à ce qu'elle ait déposé son fardeau au pied du juge miséricordieux qui lui offre le pardon.

Vous le voyez, mes frères, sans la confession détaillée des péchés il serait absolument impossible au prêtre d'exercer les fonctions de juge et de représentant de Dieu, qui lui ont été confiées par Jésus-Christ. Par conséquent, la confession

[1] Act., XIX, 18.
[2] Jac., V, 16.

[1] Matth., X, 19.
[2] *Ibid.*, XV, 19.
[3] *Ibid.*, XVIII, 24.

détaillée des péchés est d'institution divine, au même titre que le sacrement de pénitence dont elle forme une partie essentielle.

Je suppose qu'un souverain, apprenant qu'une province de son royaume s'est révoltée, envoie des troupes pour soumettre les rebelles et dise au général en chef : « Je vous donne toute autorité pour punir les coupables, je ratifierai tout ce que vous déciderez ; allez, punissez les rebelles et pardonnez à ceux qui demanderont miséricorde. » Que fera ce plénipotentiaire ? Punira-t-il au hasard ? Non, mais il interrogera les accusés qui seront amenés devant son tribunal, il écoutera des témoins et pèsera mûrement toutes les preuves avant de prononcer la sentence de mort ou de pardon. — N'est-ce pas aussi ce que doit faire le représentant de Jésus-Christ ? S'il n'y a pas au monde de puissance plus grande que la sienne, il n'y a pas non plus de fonction dont l'exercice réclame plus de discernement et de prudence. Sa sentence devra être faite de justice et de miséricorde, mais pour qu'il puisse discerner entre le repentir et l'obstination, il faudra nécessairement qu'il connaisse le fond des cœurs, il faudra donc que les coupables fassent connaître et leurs fautes et la sincérité de leur pénitence.

Notre-Seigneur n'avait pas besoin de dire aux pécheurs : « Vous confesserez tous vos péchés, » dès lors qu'il avait dit aux apôtres : « Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, et retenus à qui vous les retiendrez. » L'institution divine de la confession auriculaire, appuyée sur ce seul texte, peut défier tous les sophismes des impies et toutes les attaques des hérétiques.

Toute la doctrine du Concile de Trente sur l'institution divine de la confession se résume en ces deux mots : « Les prêtres, représentants de Jésus-Christ et juges des consciences, ne pourraient remplir leur charge redoutable, ni imposer des satisfactions équitables, s'ils n'instruisaient la cause des coupables en exigeant la confession détaillée de tous les péchés mortels et des circonstances qui en changent l'espèce. Ceux qui cachent volontairement une seule faute grave ne reçoivent point leur pardon, car le médecin ne peut guérir ce qu'on ne lui fait point voir [1]. »

II. — *Preuve de tradition.*

La croyance à l'institution divine de la confession et la pratique de ce moyen de salut sont aussi anciennes que l'Eglise ; nous en trouvons des preuves dès le IIe siècle dans les écrits des Pères. Mais, si on en croyait les protestants, la confession ne serait en usage que depuis le XIIIe siècle et aurait été inventée par le quatrième Concile de Latran, en 1215, sous le pontificat d'Innocent III. La fureur du protestantisme s'est attaquée spécialement au sacrement de pénitence, qui serait assurément inutile si la foi seule justifiait le pécheur et lui ouvrait le ciel. Délivrer les hommes du joug de la confession était un moyen commode de les attirer à la Réforme ; aussi les chefs du protestantisme n'ont reculé devant aucun moyen pour la ridiculiser et la détruire.

Qu'un pape ait pu songer à inventer la confession, qu'un concile l'ait imposée d'un trait de plume à tout l'univers catholique, ce sont des faits si incroyables qu'on ne devrait pas avoir besoin de les discuter. Mais puisque ces mensonges font encore aujourd'hui beaucoup de dupes dans un monde si porté à l'indifférence religieuse, nous les réfuterons rapidement, d'abord en consultant l'histoire de l'Eglise, puis en faisant appel au simple bon sens.

Puisque nos adversaires reconnaissent que la confession secrète ou auriculaire faite au prêtre pour recevoir l'absolution, a été universellement en usage au XIIIe siècle, remontons de cette époque à celle des apôtres pour savoir quand cet usage a commencé. — Au XIIe siècle, saint Bernard, le vénérable Pierre de Cluny, les savants théologiens de l'abbaye de Saint-Victor parlent de la confession comme nous en parlons aujourd'hui, prêchent sa nécessité et en recommandent l'usage ; ils déplorent le malheur de ceux qui meurent sans s'être confessés. — Au XIe, saint Pierre Damien recommande aux pénitents de ne cacher aucun péché, et au confesseur de ne rien révéler de ce qu'on lui a découvert. Saint Anselme, comparant le péché à la lèpre, rappelle qu'il faut montrer au prêtre toutes les plaies de l'âme pour qu'elles soient guéries. — Au Xe siècle nous trouvons des livres pénitentiaux, où est décrite dans tous ses détails l'administration du sacrement de pénitence, et qui renferment des examens de conscience très détaillés. — Au IXe siècle commence le schisme de l'Eglise d'Orient. Si la confession n'avait pas été en usage avant cette époque, les patriarches de Constantinople auraient-ils jamais accepté que Rome la leur imposât ? — Un raisonnement analogue nous permet même de remonter tout d'un coup jusqu'au Ve siècle, car dès cette époque plusieurs sectes hérétiques, nestoriennes et eutychiennes en particulier, se sont séparées de l'Eglise catholique et ont conservé la confession comme une institution divine et une pratique nécessaire au salut. — Le Ve siècle est celui où saint Jean Chrysostome faisait l'objet de l'admiration de tout l'Orient, par sa sainteté, par son éloquence, par son énergie à défendre les droits de l'Eglise. Or, dans son magnifique traité *Du Sacerdoce*, il rappelle aux prêtres qu'ils ont reçu de Dieu un pouvoir supérieur à celui des rois, le pouvoir de remettre tous les péchés ; et ailleurs il proclame que celui qui refusera de confesser ici-bas ses péchés à un seul homme représentant de Dieu, se verra condamné à en rougir au dernier jugement devant tous les hommes. En Occident, saint Léon et saint Jérôme, en Afrique, saint Augustin, ne tiennent pas un autre langage. —

[1] Sess. XIV, cap. 5.

Au IVe siècle, l'illustre apologiste Lactance dit que le pardon est accordé à ceux qui découvrent tout ce qu'ils ont sur la conscience et refusé à ceux qui cachent leurs crimes. — Au IIe et au IIIe siècle, Tertullien, Origène et saint Cyprien font à chaque instant allusion à la confession ; le premier reproche aux hypocrites la fausse honte qui leur fait cacher leurs péchés, le second fait l'éloge des pécheurs qui accusent sincèrement non seulement les actions coupables, mais même les mauvais désirs, pour en recevoir le pardon. — Enfin, même dès le Ier siècle, dont il nous reste cependant si peu d'écrits, nous lisons dans saint Barnabé que, jusqu'à la mort, nous pouvons avoir recours à la pénitence en confessant nos péchés.

A ces témoignages nous pourrions ajouter ceux des nombreux conciles qui ont réglé, longtemps avant celui de Latran, la pratique de la confession, les ordonnances des évêques, l'institution de prêtres pénitenciers chargés de veiller à l'administration de la pénitence, la réforme d'abus qui s'étaient introduits dans la pratique de la confession publique, la condamnation d'hérétiques qui enseignaient qu'on ne devait accuser que certaines catégories de péchés ou qui refusaient à l'Eglise le pouvoir d'absoudre les relaps et les apostats, les exemples innombrables de personnes pieuses de toute condition qui se confessaient avant de mourir. Quiconque se donnera la peine de jeter seulement un coup d'œil rapide sur ces faits, qui ne peuvent être des mensonges inventés à plaisir, saura à quoi s'en tenir sur l'origine divine de la confession. Une institution qui remonte à l'âge des apôtres, qui fait corps avec le sacrement de pénitence lui-même, qui a toujours été considéré dans l'Eglise comme ayant force de loi divine, ne peut être attribuée qu'à Jésus-Christ [1]. C'est la doctrine du Concile de Trente : « Si quelqu'un nie que la confession sacramentelle soit d'institution divine et nécessaire au salut, s'il dit que l'usage de se confesser en secret au prêtre, comme l'Eglise l'a toujours pratiqué, est une invention humaine, qu'il soit anathème [2]. »

Mais il est temps d'écouter maintenant la voix du simple bon sens.

III. — *Preuve de sens commun.*

L'introduction de la confession dans l'Eglise aurait-elle pu se faire à l'improviste, sans provoquer des réclamations, sans faire une révolution dans le monde chrétien ? Un homme, quelque puissant ou habile qu'on le suppose, un pape, un concile aurait-il pu imposer aux consciences une telle obligation ?

A de pareilles questions le bon sens populaire répond instinctivement : *Non*. Il est dans la nature des choses que le cœur humain résiste à tout ce qui le contraint et l'humilie, à tout ce qui est pour lui un joug pénible ; il n'accepte une obligation contraire à ses plus fortes inclinations qu'autant qu'elle lui est imposée par une autorité indiscutable, et qu'il y trouve un avantage absolument sûr. Or, qui peut obliger un homme à révéler à un autre les plus intimes secrets de son âme ? qui peut lui promettre en échange de ce sacrifice la paix de la conscience et le pardon ? Dieu, et Dieu seul. Il n'y avait donc qu'un Dieu qui pût imposer aux hommes le devoir de la confession.

On peut même se demander si jamais il aurait pu venir à l'esprit d'un potentat quelconque d'inventer un pareil moyen de gouvernement. Car, remarquez-le bien, à qui peut servir la confession faite en secret à un prêtre qui ne peut rien en révéler à personne ? Quel intérêt peuvent avoir les rois, les papes, les conciles, à exiger la confession des péchés ? Quel avantage peuvent y trouver les prêtres qui administrent le sacrement de pénitence ? Ah ! quand on dit que ce sont les prêtres qui ont inventé la confession, on avance la plus énorme des absurdités qu'on puisse imaginer. Rien n'est plus pénible pour le prêtre que d'entendre les confessions ; ce devoir entraîne pour lui les plus grandes responsabilités, et le silence qui lui est imposé peut le mener au martyre.

Mais supposons qu'un pape ait essayé cette tentative, quels moyens aurait-il pu employer pour la faire réussir ? La persuasion ou la force. La persuasion n'aurait agi que peu à peu ; la force n'aurait pu vaincre les volontés rebelles, puisqu'il s'agit ici d'un acte qui atteint les profondeurs de la conscience, les pensées et les désirs du cœur. Cette institution aurait eu le sort de tant d'autres inventions humaines, qui après une alternative de succès et de revers sont tombées dans l'oubli.

En est-il ainsi de la confession catholique ? Non, mes frères. Depuis les aveux que les premiers chrétiens déposaient aux pieds des apôtres, jusqu'à ceux que vous venez nous faire chaque jour, il n'y a eu ni changements, ni alternatives dans la loi de la confession, parce que les fidèles ont toujours cru qu'en s'accusant devant le prêtre, ils se confessaient à Dieu lui-même. « Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul [1] ? » disaient les docteurs juifs, et ils avaient raison. Disons aussi : « Qui pouvait établir le précepte de la confession, sinon Dieu seul ? » Ce qu'un Dieu pouvait seul entreprendre, Jésus, Fils de Dieu, l'a réalisé dans sa sainte religion pour le salut des pécheurs. Bénissons-le de sa miséricorde, car « il est fidèle à sa parole, et il nous pardonnera toutes les fois que nous lui confesserons sincèrement nos péchés. »

[1] Marc, II, 7.

[1] Voir la quatrième lettre de Scheffmacher à un gentilhomme protestant.
[2] Sess. XIV, can. 6.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXV

POUR LE DIMANCHE APRÈS L'ASCENSION

I. — Soyez prudents.

Être prudent, c'est donner à chaque chose dans nos esprits et dans nos cœurs la place qu'elle mérite, et agir conformément à cette connaissance. Jésus-Christ voulait certainement nous inspirer la pratique de cette vertu, lorsqu'il nous a dit : *Ne demandez point ce que vous aurez à manger ou à boire, et ne vous élevez pas si haut. Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.* (Luc, XII, 31). La prudence chrétienne consiste donc avant tout et par dessus tout à n'aimer, à n'estimer que les choses divines et éternelles, et à ne compter pour rien celles de la terre et du temps.

En effet, ne serait-ce point de la folie, de préférer l'ombre à la réalité ? Le Sage nous dit en parlant des choses de la terre : *Vanité des vanités, et tout est vanité. Quel avantage a l'homme de tout le travail auquel il se livre sous le soleil ?* (Eccl., I, 2-3). Et Jésus-Christ en nous annonçant les biens du ciel, qu'a-t-il dit ? *Ne craignez point, petit troupeau, parce qu'il a plu à votre Père de vous donner son royaume. Faites l'aumône, ayez des bourses que le temps n'use point, un trésor qui ne vous fasse pas défaut dans les cieux, où le voleur n'approche point, et où les vers ne rongent point.* (Luc, XII, 32-33).

C'est en s'inspirant de cette prudence qu'on arrive à considérer l'affaire du salut comme étant la plus importante et la plus nécessaire, et que les autres ne nous paraissent plus que des jeux d'enfants, que des bagatelles indignes de nos préoccupations. Aussi le Sage nous dit : *L'homme prudent dirige ses pas* (Prov., XV, 21), c'est-à-dire dirige ses actions vers sa fin dernière qui est le salut de son âme, sait discerner les moyens qu'il doit prendre pour l'atteindre, et ne cherche en tout que la plus grande gloire de Dieu. Telle n'était point la prudence de Marthe, qui s'occupait avec trop d'empressement des soins nombreux qu'exigeait la présence de Jésus-Christ dans sa maison, et qui fut reprise en ces termes par Jésus-Christ lui-même : *Marthe, vous vous inquiétez et vous vous troublez de beaucoup de choses. Or une seule chose est nécessaire.* (Luc, X, 41-42). Autre fut la prudence de Zachée qui descendit de l'arbre en toute hâte, et dit à Jésus-Christ, en vue d'assurer son salut : *Seigneur, voici que je donne la moitié de mes biens aux pauvres ; et si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends le quadruple.* (Luc, X, 9). Il n'en est point ainsi des pécheurs, dont la voie est ténébreuse, et qui marchent à l'aveugle, pouvant à chaque instant tomber dans un précipice. (Prov., IV, 18-19).

SAINT AUGUSTIN : « C'est donc avec raison que le Psalmiste a dit : *L'imprudent et l'insensé périront ensemble.* (Ps. XLVIII, 11). Quel est l'imprudent ? Celui qui ne sait se pourvoir lui-même pour l'avenir. Quel est l'insensé ? Celui qui ne comprend pas le mauvais état dans lequel il se trouve. Quant à vous, comprenez dans quelle mauvaise position vous vous trouvez, et sachez pour l'avenir vous pourvoir d'une position heureuse. En comprenant votre fâcheux état, vous ne serez point insensé ; en pourvoyant à votre avenir, vous ne serez pas imprudent.

« Quel est celui qui pourvoit à son avenir ? Rappelez-vous le serviteur à qui son maître avait confié ses biens à administrer, et qui lui dit ensuite : *Vous ne pouvez plus gérer pour moi, rendez-moi compte de votre gestion.* Et le serviteur se dit : *Que vais-je faire ? Je ne puis travailler à la terre et je rougirais de mendier.* (Luc, XVI, 1-6). Et alors il se fit, aux dépens de son maître, des amis disposés à le recevoir, lorsqu'il aurait été renvoyé de chez son maître. Il a donc frauduleusement employé les biens de son maître, pour se faire des amis qui le recevraient au besoin.

« Pour vous, ne craignez pas d'user d'un semblable artifice. C'est le Seigneur lui-même qui vous y exhorte. Il vous dit : *Faites-vous des amis au moyen des richesses injustes. (Ib.,* 9). C'est pourquoi, de ces biens que les injustes appellent des richesses, faites-vous des amis et vous serez prudent ; vous amasserez pour vous, vous ne serez pas frustré. Maintenant peut-être vous paraîtrez perdre ce que vous donnez : mais perdez-vous ce que vous mettez dans une tirelire ? Car, lorsque les enfants veulent se faire une petite bourse pour acheter je ne sais quoi, s'ils trouvent une pièce de monnaie, ils vont bien vite la cacher dans leur tirelire, qu'ils n'ouvrent que plus tard. Mais, de ce qu'ils ne peuvent avoir sous les yeux ce qu'ils amassent, l'ont-ils perdu pour cela ? Et vous qui le mettez dans la main du Christ, vous pourriez craindre de le perdre ?

« Soyez prudent et songez à pourvoir pour l'avenir dans le ciel. Soyez prudent, imitez la fourmi. (Prov., VI, 6 ; XXX, 25). Faites provision pendant l'été, de peur d'avoir faim en hiver. L'hiver, c'est le dernier jour, le jour de la tribulation ; l'hiver, c'est le jour des scandales et des amertumes. Faites provision de biens que vous puissiez posséder alors pour l'avenir. Si, au contraire, vous n'en faites rien, votre imprudence et votre folie vous perdront [1]. »

II. — Veillez.

Qui n'a pas besoin de veiller sur lui pour ne pas tomber dans le péché ? L'Apôtre nous dit : *Que celui qui se croit être ferme prenne garde*

[1] *In Ps.* XLVIII, n. 12, trad. Vivès.

de tomber. (I Cor., x, 12). Qui encore n'a pas besoin de veiller sur lui pour ne pas être la proie du démon ? Saint Pierre nous avertit, disant : *Veillez, car votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui il pourra dévorer.* (I Pier., v, 8). Qui enfin n'a pas besoin de veiller ? Mais écoutez Jésus-Christ s'adressant à ses apôtres et dans leur personne à tous ses disciples : *Ce que je vous dis, je le dis à tous : veillez.* (Marc, xiii, 37). Connaissons-nous le jour et l'heure de notre mort, de notre jugement ? Jésus-Christ nous a déjà répondu : *Vous ne savez point quand viendra le maître de la maison. (Ibid.,* 35). Quel malheur, s'il vous trouvait endormis ! C'est donc avec raison que saint Paul écrivait aux Corinthiens : *Justes, veillez, et ne péchez point, car quelques-uns sont dans l'ignorance.* (I Cor., xv, 34).

Mais que deviendrait notre prudence, si elle n'est accompagnée de la vigilance ? Ces deux vertus ne peuvent exister l'une sans l'autre dans une âme, car la vigilance met en exécution ce que la prudence commande ; elle nous fait prendre tous les moyens que la prudence juge être nécessaires et ne permet pas que nous nous endormions dans une fausse sécurité. Enfin la vigilance s'exerce sur nous et autour de nous : d'abord elle nous rend attentifs à l'état de notre âme, et si cet état a quelque chose d'alarmant, aussitôt elle s'occupe de nous enlever tout sujet de crainte ; elle est toujours en éveil, pour ainsi dire, parce que nous avons toujours à redouter quelque danger ; elle nous est aussi utile pour repousser les attaques de nos ennemis que pour nous faire jouir du fruit de nos victoires. David l'avait si bien compris qu'il disait : *Dieu, mon Dieu, je veille et j'aspire vers vous dès l'aube du jour.* (Ps. lxii, 1). Aussi le Sage nous dit du Juste : *Il appliquera son cœur à veiller dès le point du jour pour le Seigneur qui l'a fait.* (Eccli., xxxix, 6). Puissions-nous donc connaître ces saintes veilles dont parle l'Epouse des Cantiques, quand elle dit : *Je dors, mais mon cœur veille.* (Cant., v, 2).

Saint Basile : « *Prenez garde à vous.* (Deut., xv, 9). Le Dieu créateur de l'univers a donné à chaque animal tout ce qui est nécessaire à sa conservation ; et pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que la plupart des animaux, sans avoir eu des maîtres, savent rejeter ce qui peut leur nuire, et que, par un penchant naturel, ils se portent vers ce qui leur est utile. Ainsi Dieu, qui prend soin de nous instruire, nous donne un précepte important, afin que ce que ces animaux font par le seul instinct et sans aucune réflexion qui précède, nous le fassions, nous, avec le secours de la raison et d'après une attention réfléchie. C'est pourquoi soyons vigilants à pratiquer les préceptes que Dieu nous donne, fuyons le péché comme les bêtes fuient les pâturages qui leur sont funestes, et recherchons la justice comme elles recherchent les herbes qui leur conviennent. *Prenez* donc *garde à vous*, afin que vous puissiez discerner ce qui vous est nuisible de ce qui vous est salutaire.

« Il est deux sortes d'attention : premièrement, on se sert de ses yeux pour bien examiner les objets visibles ; secondement, on emploie les lumières de l'esprit pour contempler les choses spirituelles. Si ce précepte devait être entendu de l'action du corps, il nous serait impossible de le pratiquer. Comment un homme se verrait-il tout entier ? Il nous reste donc à l'entendre de l'action de l'esprit. *Prenez garde à vous*, c'est-à-dire faites de sérieuses réflexions sur vous-même, que les yeux de vos âmes veillent sans cesse à votre garde. *Vous marchez au milieu des pièges.* (Eccli., ix, 20). Examinez donc autour de vous, *afin que vous soyez sauvé comme la chèvre ou comme l'oiseau qui échappent aux filets.* (Prov., vi, 5). La chèvre a le regard si perçant qu'elle ne peut être prise dans le filet que ses yeux aperçoivent toujours ; si l'oiseau est attentif, la légèreté de ses ailes trompe l'espoir du chasseur. Ne le cédez point à des animaux en attention à vous garder vous-même. Car il s'agit de vous seul, et non de ce qui est à vous : c'est notre âme que nous devons garder. Ne prenez donc point garde à la chair, ne recherchez pas avec empressement ce qui lui est agréable, la santé, la jouissance des plaisirs, une longue vie. Ne soyez pas ébloui par les richesses, la gloire, la puissance ; n'ayez pas une grande idée de tout ce qui contribue au bonheur d'une vie passagère. Prenez garde à votre âme, c'est-à-dire prenez soin d'elle, ayez attention à la purifier des souillures du vice, à l'embellir et à la parer de toutes les vertus [1]. »

III. — Persévérer dans la prière.

C'est le troisième moyen de salut que nous présente saint Pierre, et si nous remarquons comment il s'exprime, nous reconnaîtrons que pour être prudents nous devons nous appuyer sur le secours qui nous vient de la prière ; et d'autre part nous ne pouvons arriver à être vigilants si nous délaissons la prière. Car la prudence et la vigilance ne sauraient subsister sans la prière, et c'est ce que Notre-Seigneur nous a rappelé en disant : *Soyez prêts, veillez et priez.* (Marc, xiii, 33). Que serviraient la prudence et la vigilance qui viennent de l'homme, si Dieu lui-même ne nous secourait ? Le Psalmiste l'a dit : *Si le Seigneur ne garde une cité, inutilement veille celui qui la garde.* (Ps. cxxvi, 1).

En effet, l'homme que peut-il sans la grâce de Dieu ? Rien, absolument rien. Jésus-Christ nous l'a déclaré, disant : *Sans moi, vous ne pouvez rien faire.* (Jean, xv, 5). Dans l'ordre temporel, nous ne pouvons rien, et c'est avec raison que Jésus-Christ nous pose cette question : *Qui de vous peut ajouter à sa taille une seule coudée ?* (Matth., vi, 27). Et dans l'ordre spirituel, saint Paul le reconnaissait, disant : *Non que nous soyons suffisants pour former aucune pensée par nous-mêmes, comme de nous, mais notre suffisance*

[1] Hom. in illud : *Attende tibi ipsi.* (Deut., xv, 9, Juxta lxx).

vient de Dieu. (II Cor., III, 5). Il en est tellement ainsi que le même Apôtre écrivait : *Personne ne peut dire « Seigneur Jésus ! » que par l'Esprit-Saint.* (I Cor., XII, 3).

Ah ! sachons le comprendre, la divine Providence a eu pitié de nous en nous donnant la prière pour nous approcher de Dieu, pour nous rendre forts de la force de Dieu. En tout et partout, la prière nous vient en aide : la fin qu'elle nous fait atteindre, c'est notre salut ; les moyens qu'elle nous prescrit exigent des sacrifices bien légers ; les dispositions qu'elle nous demande sont faciles à acquérir ; les combats où elle nous engage sont autant de victoires ; les fruits qu'elle produit sont beaux à voir et doux à notre âme : ce sont les vertus, les joies et les consolations qui l'accompagnent.

Saint Bernard : « Il me semble entendre, cependant, au fond de votre cœur, certaines réflexions inspirées par la sagesse humaine, que j'ai entendues moi-même plusieurs fois dans le mien. A quoi tient-il, en effet, que, ne cessant presque jamais de prier, il soit si rare que nous recueillions quelques fruits de la prière ? Il semble que nous nous retrouvons, après avoir prié, ce que nous étions auparavant. Personne ne nous répond un mot, personne ne nous accorde rien, il semble vraiment que c'est en pure perte que nous prenons la peine de prier. Mais qu'est-ce que le Seigneur nous dit dans son Evangile ? *Ne jugez point selon l'apparence, mais jugez selon la justice.* (Jean, VII, 24). Rapportez-vous-en donc au jugement de la foi, non à ce que vous éprouvez, puisque la foi ne trompe point et que l'expérience nous induit en erreur. Or où trouver la vérité de la foi, sinon dans les promesses du Fils de Dieu lui-même qui nous dit : *Tout ce que vous demanderez dans la prière, croyez que vous le recevrez, et qu'il vous sera fait selon que vous le désirerez.* (Matth., XXI, 22). Par conséquent, qu'aucun de vous ne regarde sa prière comme étant de peu de valeur, attendu que Celui que nous prions, je puis vous l'affirmer, est loin d'en faire peu de cas. Elle n'est pas encore tombée de nos lèvres que déjà il l'a fait inscrire dans son livre, et nous pouvons être assurés d'une chose : c'est que s'il ne nous accorde pas ce que nous lui demandons, il nous donnera certainement quelque chose qu'il sait devoir nous être plus utile. Car nous ne savons point ce qu'il faut que nous demandions dans nos prières. Mais il aura pitié de notre ignorance, et recevant notre prière avec bienveillance, s'il ne nous accorde point ce qui ne peut nous être d'aucun bien, ou ce dont nous n'avons pas encore besoin, notre prière n'est point stérile pour cela. Il n'y a point là motifs à vous plaindre ; c'est plutôt une raison pour vous de témoigner votre reconnaissance de tout votre cœur, puisque tel est le soin que Dieu prend de vous que toutes les fois que, sans le savoir, il vous arrive de demander quelque chose d'inutile, il ne vous exauce point, mais au contraire il vous accorde en échange quelque chose de meilleur. C'est ainsi qu'un père selon la chair, quand son enfant lui demande du pain, s'empresse de lui en donner, mais s'il lui demande un couteau dont il ne croit pas qu'il ait besoin, il le lui refuse, et préfère lui couper lui-même son pain ou le lui faire couper par un de ses serviteurs, afin qu'il ne coure aucun danger et n'ait aucune peine [1]. »

LES LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Entretiens à des jeunes filles

XXXIII

VAS INSIGNE DEVOTIONIS

Marie est un vase spirituel, rempli de grâce divine, *gratia plena*, de vertus cachées aux yeux des hommes, mais éclatantes aux yeux du ciel et qui nous raviront de joie, d'admiration pendant toute l'éternité ; un vase d'honneur, car elle est la personnification même de l'honneur, elle l'a rapporté sur la terre qui ne le connaissait plus, et surtout elle a rendu l'honneur à son sexe déchu, méprisé depuis la faute originelle. Il est naturel de conclure avec l'Eglise qu'elle est en même temps un vase insigne et du plus haut prix.

Aussi nulle créature ne fut appréciée et célébrée autant qu'elle. C'est sainte Elisabeth qui entonne le premier cantique en son honneur : « Bienheureuse êtes-vous d'avoir eu une si grande foi ! » Les siècles l'ont continué et ils le continueront jusqu'à la fin d'une manière ininterrompue. Toujours ils la salueront avec l'Eglise comme « notre vie, notre douceur, notre espérance », *vita, dulcedo et spes nostra ;* avec saint Ignace, martyr, comme « un prodige céleste ; » avec saint Jean Damascène, comme « un abîme de miracles. » Ils lui diront avec saint Jérôme : « Aux autres la grâce n'a été accordée que partiellement, mais vous en avez reçu toute la plénitude. » Surtout ils admireront l'incroyable humilité de celle qui étant élevée à une si grande dignité, prédestinée à devenir la Mère de Dieu, ne veut s'appeler que la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.*

Cependant il est une face de ce vase inestimable, une vertu particulière de Marie qui attire ici surtout nos regards : c'est *sa piété,* sa dévotion. Nous l'invoquerons aujourd'hui avec plus d'ardeur et de suavité sous ce titre aimable : « Vase précieux de dévotion », et afin d'en mieux comprendre le sens doux et élevé, nous *méditerons sur son admirable dévotion* pendant toute sa vie mortelle, alors qu'elle vivait, travaillait et souffrait comme chacun de nous. Puis, tout en lui demandant de lui ressembler dans sa piété, nous la supplierons surtout de nous obtenir cette dévotion pour elle, qui est une dévotion de salut et pour les âmes et pour les peuples.

[1] *In Quadrages.*, Serm. v, n. 5 et 7, trad. Vivès.

I

Le monde raille volontiers les personnes dévotes. C'est ou qu'il ne les connaît pas, ou qu'il n'a voulu voir que leurs petits défauts. Plus vous êtes bonnes, pieuses, assidues à l'église, plus vous devez être irréprochables. Une jeune fille qui se glorifie d'être enfant de Marie, apparaît au milieu de la société chrétienne comme vêtue d'une robe blanche, tandis que les autres, moins pieuses, moins sévères dans leur conduite, semblent vêtues de robes de couleur sur lesquelles les taches ne ressortent pas. Sur une robe blanche, au contraire, une tache noire est visible à tout le monde et de très loin, et si les taches sont nombreuses, elles choquent beaucoup plus l'œil.

Dans les personnes dévotes, ordinairement sérieuses, un peu austères et pour elles et, hélas! aussi pour les autres, n'observant pas toujours à l'égard du prochain les règles de la charité, le monde n'a vu que ces défauts, que ces souillures, d'ailleurs légères, mais qui éclatent sur la blancheur honorée de leur conduite chrétienne. Il n'a pas vu le fond solide de haute vertu et de foi profonde.

Mais comme « votre lumière doit luire aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes actions, » il est nécessaire que vous enleviez de votre conduite extérieure, aussi bien que de votre conscience, ces taches qui blessent les regards. Alors votre dévotion sera parfaite et les hommes, même les plus prévenus, vous admireront et seront édifiés.

1. — La dévotion, c'est le résumé de toutes les vertus chrétiennes. Elle semble être l'apanage particulier de la femme, puisque l'Eglise, dans une prière touchante qu'elle a empruntée à saint Augustin, prie la sainte Vierge d'intercéder pour le sexe pieux, *intercede pro devoto femineo sexu*, pour la femme qui est comme naturellement portée vers la dévotion.

Qu'est-ce en effet que la dévotion? C'est le don complet, absolu, dévoué de tout soi-même à Dieu. La dévotion nous porte à faire avec empressement, promptitude, joie et ferveur, tout ce qui est agréable à Dieu.

Telle était la grande vertu de Marie au temple, si nous en croyons sainte Brigitte, dont l'Eglise a approuvé les révélations. « Elle fuyait, autant que possible, jusqu'aux visites inutiles de ses parents et de ses amis. Jamais, ni le jour, ni la nuit, son cœur ne se séparait de Dieu. Même lorsqu'elle travaillait des mains, son âme demeurait unie à Lui, car elle ne cessait de prier, elle vivait continuellement sous le regard de Dieu, le seul objet de son amour. Jamais elle ne désira le sommeil avant d'en ressentir la nécessité, et si son corps dormait, son cœur veillait [1], » comme celui de l'Epouse du Cantique. C'est aussi la pensée de saint Ambroise [2].

Son bonheur, ajoute saint Bonaventure, était de se dire : « J'ai Dieu pour père, je veux tout faire pour lui être agréable! » Et vous savez ce qu'elle demandait dans ses prières de chaque jour. Elle-même l'a révélé à sainte Elisabeth de Hongrie, et c'est saint Bonaventure qui nous l'a transmis : « Je lui demandais la patience, la douceur, l'humilité et toutes les vertus qui me rendraient agréable devant lui. Je lui demandais aussi de me faire voir le temps où devait naître cette Vierge trois fois bienheureuse qui mettrait au monde le Fils de Dieu; de me conserver mes yeux pour la voir, ma langue pour la louer, mes mains pour la servir, mes pieds pour me rendre auprès d'elle, mes genoux pour me prosterner devant le Fils de Dieu qu'elle tiendrait sur son sein. » Et comme « la chère sainte Elisabeth » lui disait : « O très douce Maîtresse, pourquoi lui demander toutes ces vertus? N'êtiez-vous pas pleine de grâces et de vertus? » — « Sachez, lui répondait Marie, que je me considérais, ainsi que vous le faites, comme très coupable, très vile et indigne de la grâce de Dieu. C'est pourquoi je demandais la grâce et les vertus [1]. »

En même temps qu'elle prie, elle médite, elle étudie la science sacrée, elle lit les saintes Ecritures, elle les repasse dans son esprit et dans son cœur, elle se les assimile. C'est là sa grande et caractéristique qualité, son état d'âme : la réflexion, le sentiment de la présence de Dieu, l'oraison qui l'unit constamment à Celui qu'elle appelle avec une gratitude sans égale « son Père. » Dans l'Evangile, nous la trouvons toujours dans cette attitude recueillie, toute perdue en Dieu, se rappelant sans cesse et ses bienfaits et son amour. *Maria conservabat omnia verba hæc.*

Elle travaille aussi la laine, le lin, la soie, dit saint Epiphane, mais jamais elle ne s'adonne à ces ouvrages frivoles qui remplissent trop souvent la vie d'une femme, et nuisent à sa dévotion en la plongeant dans la vanité habituelle. Son occupation à elle, c'est ce qui doit servir au culte dans le temple, comme plus tard ce seront les vêtements de famille.

2. — La vraie dévotion unit la contemplation, la prière à l'action, ainsi que nous l'apprend saint Jacques : « La vie pure et sans tache aux yeux de Dieu, notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction [2]. » Jésus est le grand orphelin qui lui est confié, véritable orphelin puisqu'il n'a point de père sur la terre. Quels soins pieux et maternels elle lui prodigue! Il n'est pas d'œuvre de miséricorde qu'elle n'exerça envers lui.

Il a faim et soif, elle le nourrit de son lait, car elle est la femme du devoir : son Fils est tout à elle, mais elle est aussi toute à son Fils, et elle ne voudrait pas qu'une étrangère assumât et cette charge et cette douceur de lui procurer la subsistance terrestre. Seuls les anges partageront avec

[1] Sainte Brigitte, *Révélations*, liv. I, chap. 10, et liv. III, chap. 8.
[2] Saint Ambroise, *De Virginibus*, lib. II.

[1] Saint Bonaventure, *Meditationes*, cap. 43.
[2] Jac., IV, 27.

elle l'heureux privilège de le servir : *Angeli ministrabant ei*[1]. Enfant, elle l'enveloppe de langes ; jeune homme, elle lui tisse elle-même ses habits ; et quand il est cloué sur la croix elle s'empresse de le couvrir de son voile virginal, afin qu'il puisse en toute vérité lui dire un jour : « J'étais nu et vous m'avez vêtu. »

Aimez à visiter les malades, en souvenir de Marie qui, au pied de la croix, demeure auprès de son Fils et lui constitue une garde d'honneur. Il souffrait, elle le console ; il gémit, elle pleure ; et qui dira à quel point ses douces, affectueuses et célestes paroles lui fortifièrent le courage ? Sans doute, c'est d'une angoisse inexprimable, mais aussi d'une suavité singulière d'avoir auprès de soi sa mère quand on est brisé, accablé par la douleur ou par la maladie : on se sent protégé par sa seule présence, parce qu'on se sent incomparablement aimé. Et quand Jésus est mort, elle aide à le détacher de la croix, instrument de son supplice, et le reçoit dans ses bras, le presse sur son sein, enlève les taches de sang et de poussière de son corps adorable, le revêt d'un riche linceul afin de le confier immaculé et honoré au tombeau d'emprunt qui le gardera jusqu'à la résurrection.

Toutes les œuvres de miséricorde, elle les a doucement accomplies envers Jésus, le grand orphelin, le grand pauvre, afin de nous apprendre comment nous devons aimer et soigner les pauvres qui sont d'autres Jésus-Christ. Car sachez-le, il n'y a pas de dévotion sérieuse sans la charité, et pas de charité sans la compatissance pour les déshérités de ce monde, sans l'amour sincère pour les membres souffrants du Christ. Et comment oseriez-vous bien vous dire les enfants de Marie, si vous ne l'imitez pas à l'égard de ses préférés, des meilleurs amis, des images les plus parfaites du Sauveur ? Maintes fois Jésus a apparu à ses serviteurs sous l'humble livrée du mendiant, jamais dans l'appareil opulent du riche ; car celui-ci ne ressemble en rien au Fils de Dieu qui vient chez lui et qui n'est pas reçu, qui est chassé de partout et qui doit se réfugier dans une misérable grotte abandonnée, auprès de deux animaux qui seuls sous le ciel consentent à lui faire place.

Ce qu'elle a fait pour son Fils, elle le continue après l'Ascension pour les apôtres et pour les premiers chrétiens. Elle dirige les uns, elle affermit les autres, elle instruit, elle prie, elle agit, elle conseille, elle donne l'exemple. Et parmi les fidèles, les plus humbles ont sa prédilection, elle console les tristesses, elle relève les courages, elle est partout au poste du dévouement et de la charité, où la porte son ardente dévotion pour son Fils.

Je ne sais pourquoi, mais quand je relis les paroles de saint Jacques que je citais tout à l'heure : « La vie pure, la religion immaculée consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions et à se garder sans tache au milieu du monde, » il me semble qu'elles ont été inspirées à l'apôtre par le souvenir de la sainte Vierge. Je la vois, en effet, suivre les rues de Jérusalem ou d'Ephèse, courir à la recherche de toutes les douleurs, franchir le seuil des indigents, apporter un mot d'espérance et de force aux veuves comme elle, privées de leurs enfants et de leur époux, aux orphelins comme son Fils, privés de leur père ou de leur mère, sans appui ici-bas, sans énergie pour lutter, pour supporter et pour vivre. Elle passe au milieu d'eux, elle leur parle, elle leur sourit. Quand elle entre, ils croient que c'est le ciel qui est descendu dans leur réduit ; quand elle les salue et leur adresse de ces exhortations simples et sublimes de bonté qui jaillissent de son cœur, ils croient entendre la voix d'un ange, ou même la voix de Jésus lui-même, car elle avait le même timbre, les mêmes intonations, comme la même miséricorde. Elle va partout, comme nos sœurs de charité, partout respectée, honorée, aimée, admirée, traversant la boue sans se salir, guérissant les maladies morales, touchant aux passions les plus séduisantes, les plus dangereuses, mais comme l'eau touche le feu de l'incendie pour l'éteindre, comme la bonté touche le cœur pour l'embraser de générosité et d'amour de Dieu, toujours immaculée : *Et immaculatum se custodire ab hoc sæculo.*

3. — Mais ce dévouement se réchauffait, se rajeunissait sans cesse à son foyer intérieur : l'oraison, l'union à Dieu. Elle méditait chaque jour sur les mystères de la vie et de la Passion de son Fils. Pourquoi le Verbe est-il descendu du ciel dans son sein virginal ? Par amour pour elle et pour le monde : *Sic Deus dilexit mundum.* Par amour, il a vécu, travaillé des mains, prêché à des multitudes au prix de fatigues physiques considérables, au prix de toutes les privations, au prix surtout de rebuts, d'écœurements et d'ingratitudes incroyables, divinement supportées ; par amour il a souffert, il est mort sur la croix après les tortures les plus inhumaines. Et pour s'exciter encore à une piété plus vive, plus profonde, elle revient souvent sur les traces de Jésus, elle le suit douloureusement, depuis la grotte de l'agonie où il a sué le sang de l'effroi, de l'ennui mortel, jusqu'au jardin des Oliviers, tout proche, où il a reçu le baiser du traître, jusque chez Caïphe, jusque chez Pilate, et de là tout le long de la Voie douloureuse qu'il a gravie sa croix pesante sur les épaules.

Elle puisait aussi à une autre source, la meilleure, la plus intarissable, à la source divine de l'Eucharistie. La tradition nous rapporte qu'elle communiait tous les jours. Si vous voulez sentir la dévotion naître et s'accroître en vous, il n'est pas de moyen plus puissant que celui-là : communiez souvent. Appelez Jésus dans votre cœur, il le guérira, le purifiera, l'embrasera d'amour pour lui et pour les œuvres qu'il commande, qu'il inspire. Mais communiez comme Marie, avec ferveur, avec le désir de vous corriger de vos défauts, de vos faiblesses, de ne plus vous appartenir, mais à Dieu seul, de ne plus avoir d'autre pensée que sa pensée, d'autres desseins que ses desseins.

Comment se figurer ce qu'étaient les commu-

[1] Matth., IV, 11.

nions de Marie? Sa première communion date du jour de l'Annonciation quand elle dit son sublime et doux *Fiat*. Le Fils de Dieu prit possession de son corps et de son âme, et alors commença une suave intimité qui dura neuf mois pendant lesquels ce ne furent que colloques délicieux, qu'actes d'amour, que don absolu d'elle-même à Jésus qui se donnait absolument à elle. Chaque jour elle grandissait en dévotion dans des proportions incalculables. Désormais Jésus ne quitta plus son âme toute remplie de lui et qui ne vivait plus que de lui et pour lui. D'ailleurs il était là, auprès d'elle, à Nazareth ou dans ses courses apostoliques, elle le regardait, l'adorait, conversait avec lui, sans se rassasier jamais de sa présence, de sa vue, de ses paroles.

Aussi après l'Ascension n'eût-elle pu rester sur la terre loin de lui, son cœur cédant à l'attraction du ciel l'y eût suivi et se fût brisé. Pour la retenir ici-bas, le Sauveur avait institué l'heureuse Eucharistie. Chaque matin elle se nourrissait de sa chair et de son sang, chaque matin elle renouvelait en quelque sorte le miracle de l'Incarnation, et c'est grâce à ce divin remède seulement qu'elle put supporter la nostalgie de son fils, du pays de son âme, du ciel. Comme aussi bien Jésus aimait à revenir réellement, substantiellement, en corps, en âme et en divinité dans ce cœur où il s'était plu à demeurer! Une belle âme pure, sainte, pleine de dévotion et d'amour, l'habiter, ne faire qu'un avec elle, voilà pour lui les grandes, les vraies délices! Mais habiter l'âme de Marie, qui dira le bonheur immense que Jésus y goûtait? C'était la plus admirable des créatures, et c'était sa mère!

Vous qui aimez la sainte Vierge, vous savez maintenant ce qu'il convient de faire pour lui plaire. Ayez un cœur pur, une âme animée d'une sainte et puissante dévotion. Donnez-vous tout à Dieu, tout aux œuvres de miséricorde, et pour attiser la flamme qui les produit, priez, méditez sur l'amour de Jésus pour vous, et communiez souvent comme Marie. Alors aussi à son exemple, vous serez des vases précieux de générosité et de dévotion.

II

La dévotion, vous l'avez compris, c'est le principe du dévouement. Vous ne pouvez prétendre à la vraie dévotion si vous n'êtes dévouées et généreuses dans le service de Dieu et de ses membres souffrants. Aussi bien n'y a-t-il ici-bas que deux foyers de dévouement, qui n'en font qu'un : Marie et l'Eucharistie. Supprimez-les, nous n'avons plus de missionnaires qui portent la foi, au risque de leur vie et avec la soif du martyre, aux peuples qui ne connaissent pas Jésus-Christ ; plus de Sœurs de charité qui bravent la mort au chevet des pestiférés, et qui s'en vont, faibles femmes, annoncer aussi, comme les apôtres, l'Evangile de la vérité et de la bonté; plus d'actions saintes, désintéressées, hardies, inspirées par l'amour; mais rien que des œuvres égoïstes, ayant pour unique mobile l'intérêt vil, l'espoir d'une récompense de jouissance terrestre et l'argent.

1. — Sans la dévotion à Marie, plus de foi non plus. Tous les grands hérésiarques se sont attaqués à elle. C'est Arius qui nie la divinité de Jésus-Christ, par conséquent la prérogative et la dignité incomparable de Marie. C'est Nestorius qui dit : « Marie n'est pas la mère de Dieu, mais seulement de la personne humaine. » Ce sont tous les chefs du protestantisme qui déclarent d'abord avec Luther et Elisabeth que le culte de la Mère du Sauveur est une détestable superstition. Alors le Fils s'est levé et il a vengé l'honneur de sa Mère. Tous sont morts manifestement punis de Dieu et dans les affres du désespoir. Après avoir décrit une course errante à travers les dogmes de l'Eglise, sans parvenir à se fixer, ils ont fini dans le doute et l'incrédulité. Dieu leur a retiré le don de la foi qu'ils avaient profané.

Les peuples privés de la dévotion à Marie sont retombés dans les ténèbres épaisses de l'erreur, et pour les empêcher de revenir à la vérité, Satan toujours habile a entretenu parmi eux des préjugés incroyables contre la Mère de Dieu, faisant croire que nous *adorons* la sainte Vierge et que nous vivons en état d'idolâtrie. La plupart des Anglais, même sincères, en sont convaincus et demeurent éloignés de nous malgré leur conscience inquiète, malgré les vieilles traditions chrétiennes qui sont demeurées à leur insu au fond de leur cœur. Aussi quand ils ont le bonheur de se convertir, ils se signalent par une dévotion ardemment tendre et pour la sainte Vierge et pour le Saint-Sacrement. L'un d'eux demeurait, devenu diacre de l'Eglise catholique, en contemplation devant la sainte Hostie qu'il tenait en ses mains pour la placer dans l'ostensoir et on lui en demandait la raison : « Ah! disait-il, nous avons trop longtemps jeûné de l'Eucharistie, trop longtemps jeûné de Marie, c'est pourquoi nos yeux ni notre cœur ne peuvent s'en détacher, s'en rassasier! »

Dieu a voulu que toutes les grâces de conversion fussent distribuées par Marie. Prions-la d'éclairer les hérétiques, les schismatiques, particulièrement les Anglais, si puissants par leur action dans tout l'univers. Le jour où ils la prieraient, ils seraient convertis, ils redeviendraient une nation chrétienne, « l'île des saints » d'autrefois, et comme la foi en Jésus-Christ, comme l'amour de Marie se répandraient rapidement à travers le monde! Que d'âmes sauvées et quelle belle civilisation partout, aussitôt que partout serait arborée avec la croix l'image de la Vierge !

2.—La dévotion à Marie convertirait les peuples : prions donc pour qu'elle soit connue, et nous-mêmes travaillons à la faire connaître. Elle nous affermit aussi dans la foi, elle nous donne l'intelligence de la vie en nous en montrant le but élevé. On a vu d'humbles filles sans instruction qui parlaient comme des oracles et donnaient des

conseils étonnamment éclairés même aux puissants de ce monde. D'où leur venaient ces lumières sinon de Celle qu'elles aimaient, qu'elles invoquaient et qu'elles consultaient ?

Que de saints lui ont dû leur talent, leur célébrité, ont obtenu d'elle des dons extérieurs qui leur manquaient et qui les ont aidés à exposer à d'immenses auditoires, à des peuples entiers, les magnificences et les justes sévérités de l'Evangile! Saint Bernardin de Sienne tout enfant professait une grande dévotion pour Marie. On avait peint à Sienne, au-dessus de la porte Camollia, une Vierge qui s'élevait dans les cieux portée par des anges qui chantaient et jouaient des instruments. Chaque jour il venait s'agenouiller devant cette pieuse image et les années n'interrompirent point ce pieux pèlerinage. Une de ses parentes, nommée Tobia, le voyant toujours se diriger du même côté, pensa qu'il allait visiter sa fiancée et lui demanda le nom de cette jeune fille ; et comme elle insistait : « Je vous livrerai, dit-il, le secret de mon cœur. Je suis épris de la Vierge bienheureuse, Marie, mère de Dieu. C'est elle que j'ai toujours aimée ; c'est elle que, brûlant d'amour jusqu'au plus profond de mon être, je désire voir ; c'est elle dont j'ai fait ma très chaste fiancée ; c'est sur elle que je voudrais toujours fixer mes regards avec la vénération qui lui est due. Mais ne pouvant le faire ici-bas, j'ai résolu de visiter chaque jour son image. »

Aussi aimait-il à dire que né le 8 septembre 1402 il avait été baptisé le même jour, en la fête de la Nativité de la sainte Vierge, et que plus tard en cette même fête il avait été reçu dans l'Ordre séraphique, il avait fait sa profession, célébré sa première messe et prononcé son premier sermon. Lors de ses premiers essais oratoires sa voix était si rauque que plusieurs lui disaient : « Jamais vous ne pourrez prêcher ! » Alors il se tourna vers Marie et la supplia de lui donner un organe convenable pour qu'il pût parler d'elle au peuple. Un globe de feu descendit sur sa bouche, semblable au charbon ardent d'Isaïe, et depuis il fut doué d'une voix admirablement musicale, étendue et sonore.

Par la dévotion à Marie les grands pécheurs reviennent à Dieu. Quiconque l'invoque est exaucé. De là cette belle prière de saint Bernard approuvée par l'Eglise et qui semble un défi porté à la puissance miséricordieuse de la sainte Vierge : « Souvenez-vous que l'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui vous ont imploré ait été abandonné ! » Souvent même elle n'attend pas qu'on l'implore, il suffit d'une prière amie pour qu'elle mette dans l'âme d'un indifférent, d'un impie parfois, la lumière qui éclaire victorieusement, la grâce qui transforme et renverse sur un autre chemin de Damas. Telle la conversion de Ratisbonne à Rome. Saisi et ému, il ne pouvait que dire ces mots : « Elle ne m'a rien dit, mais j'ai tout compris ! » Mais quelqu'un avait parlé à son cœur maternel pour cette belle âme qui avait le malheur de ne pas la connaître, et elle avait exaucé cette prière de l'amour dévoué jusqu'au sacrifice le plus touchant et le plus complet.

Par elle les mœurs refleurissent dans les familles, dans les paroisses, parmi la jeunesse surtout. Que d'âmes, comme saint Bernardin de Sienne, sont « éprises d'elle, » de sa beauté, de sa pureté virginale, et attirées par tant de vertus lui disent : « O ma Mère, je suis tout vôtre, je vous appartiens et n'appartiens qu'à vous. Faites que je demeure digne de vous ! » Et pour Elle, pour lui plaire, elles lutteront contre les suggestions du monde, contre le penchant au mal, contre les séductions extérieures. Elles se priveront de telle jouissance, de telle société, de telle lecture, parce qu'elles croiraient, en se permettant des choses que leur conscience réprouve, mériter des reproches de Marie, parce qu'elles n'oseraient plus regarder qu'en tremblant et la rougeur au front sa divine image, dont les traits prendraient une expression mécontente.

Mais quand vous avez fait de pareils sacrifices, comme vous vous sentez plus heureuses, plus joyeuses et plus libres ! Vous êtes affranchies d'un monde pervers et mauvais, vous avez reconquis votre liberté, la pleine propriété de vous-mêmes, et après avoir livré d'honorables batailles, vous chantez les joies de la victoire et vous jouissez d'une paix infiniment douce. C'est la première récompense de votre foi et de vos sacrifices.

Ah ! demandez à Marie une grande dévotion pour elle. Donnez-vous à elle, afin qu'elle vous donne à Dieu. Mais n'oubliez pas que si cette dévotion est si précieuse, c'est parce qu'elle est faite uniquement d'oubli de soi, de générosité et de dévouement. Alors on aime Dieu davantage, parce qu'on l'aime de tout son cœur ; mais l'on s'aime mieux aussi entre amis et amies, on s'aime d'une manière plus parfaite et plus intense, parce qu'on s'aime en Dieu, parce qu'on s'aime en Marie.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

V

LA PRIÈRE

2° *Son efficacité*

Plan

L'efficacité de la prière est fondée :
1° Sur la richesse infinie de Dieu.
2° Sur son infinie bonté.
3° Sur ses promesses.
4° Sur l'expérience générale.
5. — Conclusion.

J'ai lu dans la vie de sainte Thérèse, que cette grande sainte, brûlant de zèle pour le salut des

âmes, aurait voulu se voir transportée sur le sommet d'une haute montagne, avec une voix capable de se faire entendre par toute la terre, et y passer sa vie à répéter ce seul mot : « Prïez, priez, priez ! » Il y a là quelque chose de bien étonnant. Eh bien ! votre étonnement cessera, j'en suis sûr, quand je vous aurai parlé de l'*efficacité* de la prière, dont vous connaissez déjà la nécessité.

Avec quel empressement, avec quel bonheur, avec quelle assiduité nous nous livrerions à ce saint exercice, si nous étions bien sûrs que la prière peut nous obtenir de Dieu tout ce qui fait notre bonheur dans ce monde et dans l'autre, si nous étions bien sûrs que la prière est véritablement toute-puissante ! Rien n'est plus vrai, cependant ; et j'espère vous en convaincre aujourd'hui.

1. — Et d'abord réfléchissez que notre Dieu est infiniment riche. Sa richesse, en effet, est aussi grande que sa puissance, et sa puissance est sans bornes. Le ciel et la terre, avec toutes leurs merveilles, ne lui ont coûté qu'une parole. D'une parole, s'il le voulait, il pourrait les anéantir et créer mille autres mondes plus merveilleux. Tous les biens temporels et spirituels lui appartiennent ; tous les talents, toutes les bonnes qualités, toutes les vertus que nous admirons dans les hommes, viennent de Lui ; toutes les perfections que nous pouvons imaginer, il les possède et dans un degré qui dépasse notre intelligence... Notre Dieu est cela, notre Dieu est riche à ce point, et il serait avare de ses dons ? Oh ! ce n'est pas possible !

Je comprends que les hommes, même les plus riches, même les plus généreux, aient toujours la main qui donne un peu serrée, un peu paralysée ; je comprends qu'ils comptent avant de donner et qu'ils comptent plus encore après avoir donné... Comme ils perdent, hélas ! ce qu'ils donnent, il en résulte que plus ils donnent, moins il leur reste. Mais il n'en est pas de même de notre grand Dieu. Ses richesses étant sans bornes comme sa puissance, il ne perd rien de ce qu'il donne ; plus il donne, plus il a de quoi donner ; il lui serait impossible, quand même il le voudrait, je ne dis pas d'épuiser ses trésors, mais de les diminuer tant soit peu.

2. — Ici je vous entends me dire : « Oh ! si j'étais donc comme le bon Dieu ; si, étant riche, je ne perdais pas ce que je donne, ô bonheur ! mais je donnerais du matin au soir et du soir au matin, je donnerais à tout le monde, je donnerais autant et plus même qu'on ne demanderait. » Je n'ai pas de peine à vous croire ; vous feriez bien comme vous dites ; je vous connais, je connais votre bon cœur et votre générosité. Mais notre Dieu n'a-t-il pas aussi un bon cœur, Lui ? Est-ce qu'il n'est pas aussi généreux que nous ? Ecoutez donc ce qu'il nous apprend là-dessus : « Si vous qui êtes mauvais, dit-il dans l'Evangile, si vous qui êtes mauvais savez cependant donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste répandra-t-il ses bienfaits sur tous ceux qui les demanderont. » C'est ainsi qu'il nous remet à notre place. Et n'a-t-il pas mille fois raison de parler de la sorte ? Est-ce que la bonté et la générosité des hommes peuvent se comparer à sa bonté et à sa générosité ? — En effet, notre Dieu est de sa nature la bonté même, la bonté sans mélange, la bonté sans limites : il est le *bon Dieu*, comme nous l'appelons si justement. Or, le caractère propre de la bonté étant de s'épancher, de se communiquer au dehors pour faire des heureux, notre Dieu infiniment bon éprouve aussi un besoin immense, infini, de prodiguer à tous ses perfections et ses biens. Il ressemble au soleil qui ne cherche qu'à répandre partout sa lumière et sa chaleur : ouvrez-lui le moindre passage, ses rayons bienfaisants s'y précipitent aussitôt. Voilà pourquoi les saints nous assurent que Dieu nous aime plus que nous ne pouvons nous aimer nous-mêmes, qu'il désire plus nous accorder ses grâces que nous ne désirons les recevoir. Voilà pourquoi ils vont même jusqu'à dire que Dieu est en quelque sorte reconnaissant envers ceux qui le prient, parce qu'en le priant nous lui fournissons l'occasion de contenter son penchant naturel, qui est de faire du bien à tous.

Rappelez-vous la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ que je vous ai racontée en détail. Quel amour ! quelle condescendance ! quelle tendresse pour les hommes ! Pendant les trente-trois ans qu'il a passés sur la terre, a-t-il jamais rebuté personne, même les plus grands pécheurs ? A-t-il jamais rien refusé de ce qu'on lui a demandé ?... Mais son cœur est toujours le même, son amour pour nous est toujours aussi fort, il n'a pas retiré ces bonnes paroles que nous lisons dans l'Evangile : « Venez à moi, vous tous qui souffrez, vous tous qui êtes dans le besoin, et je vous soulagerai. »

3. — A présent que vous connaissez la richesse et la bonté infinies de Dieu, vous êtes déjà convaincus, j'en suis sûr, qu'il est heureux d'exaucer nos prières. Eh bien ! il y a plus, nous allons voir qu'il y est obligé. Oui, il est obligé de nous exaucer, par suite des engagements qu'il a pris, par suite des promesses qu'il a faites. Ecoutez ces paroles : « Demandez et il vous sera donné ; cherchez et vous trouverez ; frappez et il vous sera ouvert ; car quiconque demande reçoit, et qui cherche trouve, et on ouvrira à celui qui frappe. » Qui a dit cela ? C'est Dieu lui-même ; or Dieu ne peut pas mentir ni nous tromper.

Il exaucera donc nos demandes, et il les exaucera *toutes*, si elles sont dans l'ordre de sa Providence. « Demandez tout ce qu'il vous plaira, a-t-il dit encore, et vous l'obtiendrez. » Que peut-on dire de plus tendre à un ami pour lui prouver son amour : « Demande-moi tout ce que tu voudras et je te le donnerai » ?

Et pour nous ôter toute espèce de doute à ce sujet, il a confirmé sa promesse par serment : « En vérité, en vérité, je vous le dis (c'était là le serment de Notre-Seigneur), quand vous demanderez quelque chose à mon Père, en mon nom, il vous le donnera. » Si un honnête homme tient à son serment comme à sa vie, comme à son honneur, Dieu pourrait-il violer le sien ? Qu'en pensez-

vous, mes frères ? Etes-vous bien convaincus maintenant que vous pouvez tout obtenir par la prière ? Jésus-Christ l'affirme : le croyez-vous ? Croyez-vous à la parole de Jésus-Christ ? Croyez-vous à ses promesses ? Croyez-vous à son serment ?

4. — Désormais vous ne serez point surpris quand vous entendrez dire que la prière a opéré toute sorte de prodiges, quand vous entendrez dire qu'elle est la source de tout le bien qui se fait dans le monde, la source de toutes les vertus qui excitent notre admiration. Les faits sont là qui parlent trop haut pour ne pas achever de nous convaincre.

Quel miracle a jamais été opéré sans la prière ? Par quel moyen les saints ont-ils guéri les malades, chassé les démons, ressuscité les morts, adouci les bêtes féroces, rafraîchi les flammes des bûchers, suspendu les lois de la nature, si ce n'est par le moyen de la prière ?

Quel prodige plus étonnant que la conversion du monde païen par les apôtres, par douze pauvres pêcheurs, disciples d'un crucifié ? D'où venaient à ces hommes, ignorants et faibles, cette force et ce courage plus grands que le monde ? Quelles étaient donc les armes de ces conquérants d'une espèce si nouvelle ? La prédication sans doute ; mais aussi, mais surtout la prière, car la prière était la première occupation des apôtres.

Et, au milieu de nous, quelle est la cause de ces conversions surprenantes dont nous sommes témoins chaque jour, sans peut-être nous en rendre compte ? Pourquoi ce père de famille, qui, jusque-là, n'avait offert pour modèle à ses enfants qu'une conduite toute païenne, est-il rentré tout à coup dans la voie du devoir ? La prière d'une épouse vraiment chrétienne a opéré ce prodige. — Pourquoi ce jeune homme est-il revenu à la foi de son enfance, après s'être jeté dans tous les déréglements du vice ? La prière d'une pieuse mère ou d'une sœur fervente, voilà tout le secret de cet heureux changement.

Combien n'a-t-on pas vu de victoires remportées, de fléaux conjurés, de guérisons obtenues, de périls évités, de chagrins adoucis, d'épreuves abrégées par la seule force de la prière ! Rappelez vos souvenirs, interrogez les personnes qui mettent leur confiance dans ce saint exercice, et elles sauront vous répondre.

5. — Vous comprenez à présent, n'est-ce pas ? les paroles de sainte Thérèse que je vous ai citées. Oh ! je voudrais comme elle me voir transporté sur une haute montagne, avec une voix capable d'être entendue par toute la terre ; je répéterais sans cesse, le jour et la nuit : « Priez ! priez ! priez ! »

Venez, dirais-je à tous les hommes, venez donc « au trône de la grâce, » au trône de notre Dieu. Notre Dieu, « il est riche pour tous ceux qui le prient. » Il est si bon, que son plus grand désir est de nous rendre tous heureux. Venez, pauvres de Jésus-Christ : « demandez et vous recevrez » ; demandez pain et vêtements à Celui qui nourrit les petits oiseaux et qui habille la fleur des champs : il saura inspirer au riche la pensée de vous secourir... Venez, vous tous, hommes de labeur, exposer vos besoins au Dieu qui fut lui-même ouvrier, et il fera fructifier votre travail, et il vous donnera encore de quoi prendre part à toutes les bonnes œuvres... Vous qui souffrez sur un lit de douleur, priez, et vous obtiendrez patience et résignation ; priez, et le Seigneur abrégera vos souffrances... Vous qui êtes dans l'affliction, priez, et le Dieu de toute consolation essuiera lui-même vos larmes... Ne mettons point de bornes à nos demandes, puisque Dieu n'en met point à ses promesses et à ses dons. Prions dans les tentations et nous serons fortifiés. Prions et nos péchés nous seront pardonnés. Prions et nous triompherons de nos mauvaises habitudes. Prions et nous deviendrons vertueux. Prions et nous serons sauvés.

VI

LA PRIÈRE

3° *Ses qualités*

Plan

1. Ceux *qui prient mal*. La prière doit être faite avec attention, humilité, confiance et persévérance.
2. Dieu exauce toujours une prière bien faite.
3. Il faut prier au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
4. Ceux *qui ne prient pas du tout*. Réponse à leurs prétextes.
5. Traits historiques.

Maintenant que vous connaissez la nécessité et la puissance de la prière, vous serez empressés et heureux, j'en suis sûr, de vous livrer à ce saint exercice. Vous prierez le matin, vous prierez le soir ; vous prierez le jour, vous prierez la nuit ; vous prierez à la maison, vous prierez en voyage. En un mot, selon le désir et l'ordre de Notre-Seigneur, vous ne vous lasserez jamais de prier. Oh ! s'il en est ainsi, vous voilà dans le chemin du ciel : marchez-y courageusement. Et pour que rien ne puisse vous arrêter, je veux aujourd'hui en ôter jusqu'aux moindres pierres, en cherchant à vous prémunir contre les plaintes de ceux qui prient mal, et contre les faux prétextes de ceux qui ne prient pas du tout.

1. — Ecoutons d'abord les plaintes de ceux qui prient mal. — « Moi, dit celui-ci, je n'ai jamais obtenu ce que j'ai demandé. » — Vous n'avez jamais obtenu ce que vous avez demandé ? Mais avez-vous jamais demandé comme il faut ?

a) D'abord, avez-vous prié *avec attention ?* — Prier avec attention, c'est penser à ce que l'on dit ; c'est prier de cœur autant que possible, en même temps que l'on prie de bouche. Comment voulez-vous que Dieu vous écoute, si vous ne vous écoutez pas vous-même ?

b) En second lieu, avez-vous prié avec *humilité ?* — Prier avec humilité, c'est être bien convaincu

de sa misère, de ses besoins, de sa faiblesse, de ses péchés. Voyez le publicain dont parle l'Evangile. Couvert de confusion à la vue de ses fautes, il se tient à la porte du temple : il n'ose même plus lever les yeux vers le ciel ; mais il s'anéantit devant Dieu et se frappant la poitrine : « Seigneur, dit-il, ayez pitié de moi qui suis un pauvre pécheur. » Voilà l'homme que Dieu s'empresse d'exaucer, tandis qu'il repousse avec mépris le pharisien, qui vient prier la tête haute et le cœur plein d'orgueil.

c) En troisième lieu, avez-vous prié avec *confiance*, c'est-à-dire avec une foi pleine et entière en la bonté infinie de Dieu et en ses promesses, avec l'assurance ferme qu'il devait vous exaucer ? « Tout ce que vous demanderez dans vos prières, a dit Jésus-Christ, croyez fermement que vous devez l'obtenir et vous l'obtiendrez. » Remarquez ces paroles : *Croyez fermement que vous devez l'obtenir.* Ce n'est qu'à cette condition que vous pouvez y compter. Si vous doutez, si vous hésitez, si vous vous défiez, alors vous faites injure à Dieu ; car vous auriez confiance à un homme d'honneur qui vous aurait engagé sa parole et surtout son serment.

d) Enfin, avez-vous prié avec *persévérance ?* — Si Dieu s'est engagé à nous accorder toutes les grâces que nous sollicitons *de sa bonté*, il n'a jamais promis de nous exaucer toujours au premier mot, à la première demande. Au contraire, Notre-Seigneur nous recommande, dans l'Evangile, de ne pas nous lasser de prier : par conséquent d'insister, de presser, de revenir à la charge, d'importuner... Dieu a ses raisons pour agir ainsi avec nous ; il nous est très utile, par exemple, de comprendre notre faiblesse et notre dépendance, très utile d'estimer ses grâces.

Voilà les quatre qualités principales d'une bonne prière. Si l'une de ces dispositions vous a manqué, vous ne pouviez rien obtenir.

2. — Mais quand nos prières sont bien faites, Dieu les exauce toujours et nous accorde souvent plus que nous n'avons demandé.

Vous dites que vous n'avez jamais rien obtenu. Est-ce bien vrai ? En êtes-vous bien sûr ? Si, par exemple, vous aviez reçu quelque chose de beaucoup plus utile à votre âme, auriez-vous raison de vous plaindre ? Et qui vous a dit que Dieu n'a pas agi de la sorte envers vous ? En effet, tantôt Dieu nous exauce, en nous accordant précisément ce que nous désirons ; tantôt il nous exauce, en nous accordant quelque chose de meilleur, surtout quand il voit que l'objet de notre demande serait pour nous un mal au lieu d'un bien. Nous pourrions en citer mille exemples. — Saint Paul éprouvait une violente tentation et priait Dieu de l'en délivrer ; mais Dieu lui fit entendre qu'il valait mieux pour lui la supporter, parce qu'elle serait un moyen de perfectionner sa vertu. — Sainte Monique redoutait pour son fils Augustin le séjour de Milan, parce qu'elle craignait qu'il n'achevât de s'y corrompre ; or ce fut précisément à Milan qu'il se convertit. Elle demandait cette conversion avec larmes depuis longtemps et Dieu semblait sourd à ses prières. Or, voici que par une grâce de choix son fils devient prêtre et puis évêque.

Mais nous pouvons nous dispenser ici de chercher des exemples dans la vie des saints : il suffit de nous rappeler ce que nous avons vu cent fois nous-mêmes. Par exemple, nous avons vu mourir un père, une mère, un époux, une épouse, dont la vie avait été demandée par des messes, des neuvaines, des prières ferventes et sans nombre. Quelques mois, quelques années se passent. Voici qu'un malheur épouvantable tombe sur la famille : une ruine, un crime, un déshonneur... Et nous avons été les premiers à dire : « Oh ! que ce père, cette mère, cet époux, cette épouse sont heureux d'être morts ! Que de peines, que de chagrins, que d'épreuves le bon Dieu leur a épargnés ! » On peut dire en général que très souvent Dieu punirait les hommes, s'il leur accordait tout ce qu'ils lui demandent, parce qu'ils lui demandent très souvent des choses qui leur seraient nuisibles.

3. — Ecoutons une autre plainte : « Moi, dit celui-là, je suis si grand pécheur que je ne mérite pas d'être exaucé. »

Parce que vous êtes pécheur, vous prétendez que le bon Dieu refusera d'exaucer vos prières ! Où avez-vous pris cela ? Assurément ce n'est pas dans l'Evangile. Ecoutez en effet les paroles de Notre-Seigneur : « Je ne suis point venu chercher les justes, mais les pécheurs. » Pour être dans le vrai, il faut donc dire : « Parce que je suis un misérable pécheur, j'ai la ferme confiance que le bon Dieu m'exaucera. » Ecoutez encore ce que dit l'apôtre saint Paul : « Si quelqu'un a besoin, » juste ou pécheur, « qu'il demande... Dieu donne à tous, » sans distinction, sans exception, « il donne largement et sans reproche. » Il ne vous reprochera donc point vos péchés ni vos défauts ; il ne vous reprochera point surtout de demander trop souvent ou trop à la fois.

Vous ne méritez pas d'être exaucé, dites-vous. Mais nous en sommes tous là, justes ou pécheurs ; de nous-mêmes nous n'avons aucun mérite, et nos prières aucune vertu. Aussi n'est-ce pas en notre nom que nous devons nous présenter devant Dieu et lui adresser nos demandes ; mais au nom de Jésus-Christ son divin Fils. « Seigneur, devons-nous dire, je n'ai aucun titre à votre bienveillance, je ne suis digne que de votre colère ; mais je viens à vous de la part et au nom de Jésus-Christ, votre cher Fils, auquel vous ne pouvez rien refuser. Je viens appuyé par lui, recommandé par lui : il m'a tant aimé, quoique pécheur, qu'il est mort pour moi et m'a transmis tous ses mérites et tous ses droits. Je vous adore donc avec ses adorations ; je vous loue avec ses louanges ; je vous demande pardon avec la douleur et la peine qu'il a éprouvées pour nos péchés ; je vous remercie avec ses remerciements ; je vous aime avec son amour ; je vous prie avec ses prières ; je vous demande les

grâces qu'il vous a demandées lui-même pour moi... » Voilà qui s'appelle prier au nom de Jésus-Christ ; voilà ce que veut nous enseigner l'Eglise et ce qu'elle fait elle-même en finissant toutes ses prières par ces paroles : *Per Christum Dominum nostrum*, c'est-à-dire : « Nous vous en supplions, ô mon Dieu, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

4. — Après avoir entendu les plaintes des personnes qui prient mal, examinons les faux prétextes des personnes qui ne prient pas du tout.

a) « Dieu connaît parfaitement tous nos besoins, disent-elles, il n'est donc pas nécessaire de le prier. » — Très nécessaire au contraire, puisqu'il l'exige formellement. Est-ce qu'il n'est pas libre de mettre à ses grâces les conditions qu'il veut ?... Très nécessaire, non pas pour lui apprendre nos besoins qu'il connaît déjà et mieux que nous ; mais pour remplir envers lui nos devoirs sacrés de dépendance, de soumission, de confiance et d'amour. Vous connaissez les besoins de votre enfant ; est-ce que pour cela, vous le dispenserez de l'obligation de vous saluer, de vous parler, de vous être soumis et de vous traiter comme un père ?

b) « Je suis tellement accablé de travail et d'occupations, disent d'autres personnes, que je n'ai pas le temps de prier Dieu. » — Vous n'avez pas le temps de prier Dieu ! Mais, dites-moi, quelle est votre affaire la plus importante ? C'est de gagner le ciel, n'est-ce pas ? c'est votre salut... Vous trouvez bien du temps pour toutes vos affaires temporelles, et vous ne pouvez en trouver pour vous occuper un peu de votre éternité ? Vous êtes vraiment bien à plaindre.

Vous n'avez pas le temps de prier Dieu ! Est-ce que vous croyez par hasard que le temps donné à la prière est du temps perdu ? Plus nous avons d'affaires, de travail, d'occupation, plus nous avons besoin du secours et de la protection du Seigneur. Or la prière seule peut nous obtenir ses bénédictions.

Vous n'avez pas le temps de prier Dieu ! Faut-il bien cinq minutes pour faire la prière du matin et celle du soir ? Et vous n'avez pas cinq minutes à rendre au bon Dieu sur les 24 heures, sur les 1440 minutes qu'il vous donne chaque jour ?

5. — Vous n'avez pas le temps de prier Dieu ! Il faut alors que vous soyez bien plus occupé que saint Louis, qui avait toute la France à gouverner, qui rendait lui-même la justice à ses sujets, qui s'occupait de tout dans son vaste royaume, des sciences, des lettres, du commerce, de l'industrie, des finances, de la marine, de l'armée. Car le bon roi, avec ce surcroît de travail, savait encore trouver du temps chaque jour pour réciter, outre le bréviaire que récitent les prêtres, l'office de la sainte Vierge et celui des morts, pour assister à une ou deux messes, faire des lectures de piété et expliquer le catéchisme aux princes et princesses ses enfants. Il est vrai qu'un certain nombre de chrétiens — ce n'était pas les plus fervents, dit-on — lui reprochaient d'en trop faire et d'y employer trop de temps. Mais savez-vous ce qu'il répondait ? « Les hommes sont étranges ! On me fait un crime de mon assiduité à la prière ; on ne dirait mot, si j'employais les heures que j'y donne à jouer aux jeux de hasard, à courir la bête fauve ou à chasser aux oiseaux. »

En vous parlant de la prière je vous ai mis aux mains la clef du paradis. Puissiez-vous vous en servir ! C'est la grâce que je vous souhaite, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LI

VOCATION DE SAINT MATHIEU. — IL DONNE UN BANQUET DANS SA MAISON EN L'HONNEUR DU SAUVEUR [1]

De la maison où il avait guéri le paralytique, le divin Maître se rendit sur le rivage du lac. Tout le peuple accourait sur ses pas, et lui, sans se lasser, il l'instruisait. C'était déjà sur les bords de ce même lac que Jésus avait choisi ses premiers apôtres ; il va encore s'en adjoindre un nouveau pendant cette promenade.

Il avait terminé son sermon et continuait sa route, quand il vint à passer devant le bureau du péage. On nommait ainsi l'endroit où se tenaient les receveurs d'impôts, ce que nous appellerions un bureau d'octroi. Tantôt une maison ordinaire en faisait l'office, d'autres fois il consistait en une baraque construite en planches, parfois même c'était une simple table, exposée en plein air, qui servait de bureau au publicain assis près d'elle. La charge des employés d'octroi à Capharnaüm était considérable : outre les taxes personnelles, ils prélevaient sur les marchandises de nombreux droits de péage ou de transit. Les caravanes de la Phénicie, de l'Arabie, de l'Egypte, de l'Europe et des Indes, chargées des produits des contrées les plus diverses, se croisaient sur les rives du lac de Tibériade, et alors comme aujourd'hui, rien ne passait gratuitement.

D'un regard, Jésus a pénétré jusqu'au fond du cœur de l'employé, il en a deviné la droiture et la générosité. Sans préambule et sans discours, il lui adresse les deux seuls mots dont il s'était servi pour s'attacher Simon Pierre et ses compagnons : « Suis-moi ! » Et aussitôt Mathieu Lévi, fils d'Alphée, se lève et se met à la suite du Seigneur, sans discuter, sans même réclamer le temps de mettre en ordre ses affaires matérielles. Il laissa sans doute ce soin à quelque collègue qui dût être bien interloqué d'un pareil procédé.

[1] Math., IX, 9-10. — Marc, II, 13-15. — Luc, V, 27-29.

Les Orientaux et les Juifs aimaient à fêter par un grand repas les événements heureux de leur vie. Quelques jours après son appel, le nouvel apôtre donna un festin solennel qui devait être tout à la fois un repas d'action de grâces et un repas d'adieu. Le publicain, pour honorer son hôte, avait invité ses amis, de sa condition naturellement, publicains et pécheurs comme lui. Les convives étaient nombreux, Jésus occupait la place d'honneur, ses disciples étaient présents.

La miséricordieuse condescendance de Jésus se dévoile jusque dans ses démarches les plus ordinaires. Pendant que les spectateurs n'aperçoivent qu'un procédé de bienveillante sympathie dans cette assistance au banquet du publicain, le Sauveur, lui, voit les cœurs à gagner, les âmes à sauver. Quand le temps de sa mission sur terre était déjà si court, que ses heures étaient si comptées et pourtant si précieuses, il semble qu'il eût dû employer ses instants à autre chose qu'à s'asseoir à des festins. Mais là comme ailleurs il édifie, il prêche, il conquiert les âmes par sa bonté, il attire les pécheurs par sa miséricorde.

On sent déjà le bon pasteur qui court après les brebis perdues, on devine la miséricorde qui pardonnera à la femme adultère, à Madeleine la pécheresse, à Pierre, au larron repentant. Oh! que j'aurais voulu le voir présider ce festin, le sourire sur les lèvres, partageant la joie des convives, regardant son nouvel apôtre avec une particulière tendresse! Quel attrait! quel charme! quelle bonté dans ses paroles comme dans ses gestes! Du moins nous entendrons ses paroles dans la prochaine instruction; édifions aujourd'hui notre piété par quelques réflexions sur ce que vient de nous raconter l'évangile.

* * *

D'après la coutume juive, généralement un changement de vie ou de condition amenait aussi un changement de nom. C'est ainsi que le publicain converti, appelé par Notre-Seigneur, quitta son nom de famille, Lévi, pour garder désormais celui de Mathieu, son nom de conversion et d'apostolat. Et puis, Mathieu signifie « don de Dieu » et correspond au prénom grec Théodore; et ce nom répondait bien à la transformation profonde opérée dans le pauvre publicain devenu un apôtre, un ami de Jésus. Accordons, nous aussi, une préférence marquée à notre nom de chrétien, celui qui nous a été donné au baptême ou à la confirmation. Qui ne se rappelle avec quelle piété fidèle le saint roi de France, Louis IX, signait : *Louis de Poissy*, en souvenir de son baptême reçu dans cette ville?

Nous devons observer encore quel généreux et prompt empressement saint Mathieu met à répondre à l'appel du divin Maître. A peine celui-ci a-t-il prononcé la douce et amicale parole : « Suis-moi, » que le publicain se lève et s'attache aux pas du Sauveur. Que fût-il advenu s'il avait hésité ou différé? Sans doute, il eût manqué sa vocation et fût resté un péager plus ou moins consciencieux; il n'eût plus retrouvé le Sauveur ou du moins il n'est pas probable qu'il eût entendu une seconde fois le divin appel.

Jésus continue à passer sur les rives de ce lac qu'on nomme le monde. Combien de chrétiens ressemblent aux péagers de la Galilée! Ils restent assis, c'est-à-dire occupés uniquement de leur commerce, de leur travail, de leur état, de leurs plaisirs. Jésus passe, il leur redit la parole : « Suis-moi! » Et ils n'entendent pas, ou, s'ils entendent, ils ne se lèvent point.

Jésus passe et son appel se fait plus pressant à certaines heures. C'est un jour de fête, pendant le carême ou une mission; c'est dans une cérémonie touchante comme une première communion; c'est encore en un jour de deuil ou de revers. — « Suis-moi! » pauvre vieillard, la mort te guette, qu'attends-tu? — « Suis-moi! » père de famille, mère de famille, seul je puis faire votre bonheur et celui de vos enfants. — « Suis-moi! » jeune homme, « suis-moi! » jeune fille : vous trouverez à mon service paix, bonheur, joie et honneur. — « Suis-moi! » cœur déçu ou trahi, âme meurtrie, je suis le seul ami qui ne trompe jamais; à ma suite, tu ne connaîtras plus les déchirements du monde... Hélas! qu'il s'en faut que la voix du bon Sauveur trouve écho dans nos cœurs comme dans celui du publicain! Trop livrés aux choses qui passent, trop esclaves de nos passions ou de nos intérêts matériels, et trop confiants aussi dans le retour de Dieu, nous répondons sans remords : « Passe encore aujourd'hui, divin mendiant; attends, ce n'est pas l'heure, je suis occupé de moi, de mes affaires, tu reviendras plus tard. » Oui, mais plus tard, souvent Jésus ne revient plus. *Time Jesum prætereuntem et non redeuntem.* Craignons de laisser passer Jésus, il ne reviendrait peut-être plus. Cette pensée devrait nous effrayer.

Sans doute, le festin préparé par le douanier converti avait pour but d'honorer son bon Maître; mais par ce repas d'adieu auquel il avait invité les péagers ses compagnons, saint Mathieu désirait aussi les mettre en relations avec Jésus afin de les amener, sinon à le suivre partout, du moins à l'aimer et à croire en lui. Voilà bien le zèle tel qu'il se manifeste dans les cœurs dociles à la grâce. Non contents de se réconcilier avec Dieu, de retrouver la paix de l'âme, ils cherchent à procurer le même bonheur aux personnes de leur parenté et de leur entourage.

Est-ce ainsi que nous agissons, et ne nous estimons-nous pas quittes lorsque personnellement nous sommes revenus au service du Seigneur? Ce n'est point assez, et la meilleure manière de témoigner notre reconnaissance et notre amour à Jésus-Christ, c'est de nous ingénier à lui conquérir des cœurs, à le faire connaître et aimer.

Enfin admirons et, mieux encore, imitons la condescendante bonté du Sauveur qui ne dédaigne pas de s'asseoir à la table d'un publicain méprisé, en compagnie de pécheurs publics. Si les convenances en sont choquées, sa bonté est exaltée, il gagne le chemin de ces cœurs et les ramène au bien, à l'honnêteté, à la vertu.

Ce n'est point à dire que, sous prétexte de faire du bien à des impies, à des personnes irréligieuses ou libertines, il nous soit permis de les fréquenter sans discrétion, et de nous introduire dans leur intimité. Autre chose est de donner, une fois en passant, une marque de condescendante sympathie, et autre chose de s'abandonner à la familiarité. La première est charitable et utile, la seconde peut devenir dangereuse et coupable.

Non, à moins d'y être contraints par devoir d'état ou par notre position, ou par de graves raisons, ne fréquentons jamais les impies, les libertins, et surtout sans précautions et sans une excessive réserve. Ce serait courir le risque d'endommager nos mœurs et de voir sombrer nos croyances. Mais gardons-nous autant de prendre un air dédaigneux, hautain, méprisant, à l'égard des personnes pécheresses, quels que soient leurs désordres. Haïssons le vice, mais jamais les personnes. Notre dédain et nos mépris ne pourraient que contribuer à les enliser davantage dans leur état malheureux, car ils sont malheureux et bien à plaindre ceux qui ont perdu la foi ou les mœurs. Oh ! qu'une condescendance charitable, une visite rendue ou acceptée, une bonne parole, un gracieux procédé, un service rendu, un conseil délicatement glissé, produisent plus d'effet que des affronts ou des reproches pleins de fiel ! Combien le bon saint François de Sales avait raison de dire qu'on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec un tonneau de vinaigre !

Le monde, si indulgent pour les désordres cachés, mais si impitoyable pour les fautes découvertes, nous blâmera, nous critiquera, nous condamnera, peut-être même nous calomniera. Laissons-le dire. Forts de notre conscience et de la droiture de notre intention, continuons à tendre la main aux égarés, aux pauvres pécheurs. Si notre zèle réussit, quelle joie pour notre foi ! S'il échoue, nous aurons du moins suivi l'exemple du divin Maître, il sera content de notre bonne volonté. N'est-ce pas déjà une douce et magnifique récompense ?

ALLOCUTIONS DE MARIAGE [1]

II

Jeunes époux,

S'il y a des jours dont la date est inoubliable, dont le souvenir persiste à travers les vicissitudes de l'existence, celui-ci en est un, et je comprends l'émotion qui vous saisit à la pensée que, dans un instant, en face de cet autel, sous le regard attendri de vos excellents parents, en présence des nombreux amis de votre famille, au milieu d'une assemblée si sympathique, vous allez prononcer une parole, oh ! une parole bien grave, puisqu'elle engagera votre avenir, et recevoir un sacrement bien grand, puisqu'il imprimera un caractère sacré à votre union et la scellera pour jamais.

Effectivement, l'heure est solennelle et décisive et la démarche que vous faites en ce moment a une importance capitale.

Je vois dans le mariage autre chose qu'une communauté de biens, autre chose qu'une association d'intérêts matériels. Ceux qui n'y voient que cela, en ont une idée bien vulgaire ; ils en méconnaissent étrangement la nature, ils en abaissent honteusement la dignité. Le mariage est avant tout et par dessus tout l'alliance de deux âmes qu'un dessein providentiel, qu'une conformité de sentiments, qu'une mutuelle affection incline l'une vers l'autre ; c'est l'intimité de deux cœurs qui se promettent une inviolable fidélité ; c'est l'union de deux personnes qui mêlent leurs vies, leurs joies, leurs peines, leurs travaux, leurs espérances ; c'est l'alliance de deux chrétiens attendant de Dieu la bénédiction qui donne à la famille de nouveaux membres, à l'Eglise de nouveaux enfants, et au ciel un accroissement d'élus.

Cette notion du mariage vous fait pressentir les obligations qui en dérivent.

Affection réciproque, entente cordiale, respect des droits de chacun, support mutuel, dévouement qui va jusqu'à l'abnégation, jusqu'au sacrifice, indulgence toujours prête à excuser les torts, délicatesse qui évite avec soin tout ce qui peut froisser et qui cherche avec une aimable sollicitude tout ce qui peut faire plaisir, et si Dieu met sur vos fronts la couronne de la paternité et de la maternité, une continuelle émulation pour former les enfants à la vertu, par la parole et surtout par l'exemple : j'ai condensé, en ces mots rapides, les grands devoirs que votre nouvelle destinée vous impose.

Vous y serez fidèles, j'en ai la confiance, et s'il s'y rencontre des difficultés, vous en triompherez avec l'aide de Dieu et la grâce du sacrement qui va vous être conféré. Car vous envisagez le mariage comme il convient à des chrétiens sérieux et convaincus.

Le mariage chrétien ! Tertullien en fait un gracieux tableau que je veux mettre sous vos yeux, pour qu'il soit le modèle que vous vous efforcerez de reproduire.

Quelle alliance, dit-il, que celle de deux chrétiens portant le même joug, réunis dans une même espérance, attachés de la même manière au service de Dieu ! Tous deux, ils sont frères ; tous deux ils font partie de la maison du même Maître : un seul esprit comme un seul corps.

Ils prient ensemble ; ils s'instruisent et s'encouragent l'un l'autre et se supportent mutuellement.

[1] Voir page 111.

Vous les rencontrez de compagnie dans l'église, de compagnie au banquet divin. Ils n'ont nul secret à se dérober ou à se surprendre, ils n'ont pas à se cacher l'un de l'autre pour pratiquer la religion. Chez eux, point de signes de croix furtifs, point de timides adorations, point de muettes actions de grâces ; c'est une noble rivalité pour servir le Seigneur.

Tels sont, conclut l'illustre écrivain, les mariages qui font la joie de Jésus-Christ et auxquels il donnera la paix, la prospérité.

Et moi, j'ajoute avec confiance : tel sera votre mariage. En ces temps calamiteux, il arrive souvent au prêtre d'unir les mains sans unir les croyances. Ici, et Dieu en soit béni, les mains, les cœurs, les convictions, tout sera uni.

Vous apportez votre part, jeune épouse, dans cette association de sentiments et de vertus. Si le grave ministère que je remplis ne m'obligeait pas à donner des leçons plutôt que des éloges, je dirais votre piété, votre fidélité à tenir votre place dans les assemblées saintes et à fréquenter les sacrements. Le pasteur vénéré qui a bien voulu répondre à votre désir et qui honore de sa présence votre mariage, peut, à bon droit, se féliciter aujourd'hui de vous avoir initiée à la vie chrétienne et de vous avoir préparée à la première de vos communions. Vous avez été fidèle jusqu'ici à vos saints engagements, et je me persuade que, dans la nouvelle carrière qui s'ouvre devant vos pas, vous êtes bien décidée à ne pas vous y soustraire.

Et vous, jeune époux, pourquoi ne seriez-vous pas en ceci le rival de votre épouse ? Vous appartenez à une famille foncièrement religieuse ; vous avez eu les leçons et les exemples d'un digne père, d'une mère dévouée ; vous avez gardé un intime souvenir du prêtre qui a présidé à votre éducation chrétienne, vous avez entretenu et vous entretenez encore avec lui les plus cordiales relations, et c'est un regret bien senti pour vous, je le sais, que son absence en cette église et à ce moment. Tout ceci me prouve que vous êtes sincèrement attaché à la religion et il m'est agréable de penser que vous aurez à cœur d'en accomplir les devoirs et que vous serez un de mes meilleurs paroissiens.

Les vertueux exemples d'un père, d'une mère, sont un précieux héritage pour leurs enfants, en même temps qu'ils sont une éloquente et persuasive leçon. Vous recueillerez cet héritage, jeunes époux, et vous mettrez à profit cette leçon.

Le même vœu est dans tous les cœurs de ceux qui vous entourent et se traduit par les mêmes paroles : « Soyez heureux ! »

Votre bonheur aujourd'hui serait parfait s'il ne manquait à cette fête de famille les créatures tant aimées que la mort vous a trop tôt ravies ; leur absence projette une ombre sur une journée qui aurait pu être si pleinement radieuse. Vous me pardonnerez ce douloureux souvenir ; je l'ai laissé venir sur mes lèvres, parce qu'il est dans vos cœurs, et parce qu'il peut provoquer une prière à l'intention des chères âmes qui vous ont quittés... Qui vous ont quittés ? Je me trompe : non, elles sont ici, elles sont mêlées à cette assemblée où elles rencontrent tant de visages amis, elles appellent sur vous la bénédiction divine.

Le bonheur de demain, le bonheur de l'avenir, le bonheur des longues années que le ciel vous donnera, nous l'espérons, c'est Dieu qui en a le secret, et c'est pourquoi il faut élever vos regards vers lui.

Dans une circonstance aussi grave, nul ne peut vous refuser le secours de sa prière. Et les prêtres que vous avez conviés à cette fête, que vous avez voulu associer à vos joies, parce qu'ils s'étaient associés à vos deuils, et vos parents et vos amis, tous nous prierons avec vous et nous demanderons à Dieu de vous envelopper d'une spéciale protection.

En ce moment, ma pensée se reporte vers une époque déjà éloignée. Le poète dit que quinze ans constituent déjà une notable portion de la vie, et le souvenir que je vais évoquer remonte à vingt-trois ans. Il y a donc vingt-trois ans, j'étais ici, à cette même place, accomplissant les mêmes fonctions, et devant moi, là où vous êtes, deux jeunes gens, tout rayonnants de bonheur, échangeaient leurs serments de fidélité. C'était votre père, jeune épouse, c'était votre mère. Leur union a été bénie : plaise à Dieu que celle que vous contractez vous apporte les mêmes bonheurs ! Ainsi soit-il !

III

Jeunes époux,

Les jours de la jeunesse sont si beaux, si radieux, qu'on voudrait les voir durer toujours ; mais il arrive un moment où il s'agit de s'ouvrir un chemin dans la vie, de choisir une carrière, de fixer sa destinée. Vous en êtes là aujourd'hui ; vous êtes à une de ces étapes de l'existence où votre situation va se modifier et vous imposer des devoirs nouveaux. Ces devoirs ont une importance capitale, et pour les accomplir intégralement, la sympathie mutuelle, l'affection ne suffisent pas : il faut l'influence d'En-haut et la grâce qui en descend. Voilà pourquoi la religion intervient dans l'union de l'époux et de l'épouse, que Jésus-Christ a élevée à la dignité de sacrement.

En consacrant votre alliance, le ministère que je remplis est à la fois bien grave et bien doux.

Vous vous êtes présentés tout à l'heure devant le maire de la ville, vous avez fait acte de citoyens et obéi aux lois de votre pays ; mais les engagements que vous avez contractés devant le magistrat civil, ne doivent pas et ne peuvent pas s'étendre au delà de la sphère des intérêts matériels, qu'ils ont pour but de sauvegarder. Je n'entends pas supprimer ni amoindrir en quoi que ce soit l'influence protectrice et tutélaire de la législation humaine ; mais elle n'a qu'un caractère de règle-

mentation et d'ordre social ; elle ne touche pas aux choses de l'âme et de la conscience.

Ici, en face de cet autel, il n'est plus question seulement d'un acte légal, mais d'un acte solennel qui engage la conscience, qui forme des liens sacrés, qui unit d'une manière irrévocable deux cœurs qui se donnent l'un à l'autre, deux existences qui désormais mêleront leurs joies et leurs peines, leurs travaux et leurs espérances. Est-il un acte plus sérieux que celui-là ?

Il est donc vrai qu'en présidant à cette émouvante cérémonie et en recevant vos serments de fidélité, le ministère dont je m'acquitte est bien grave ; mais je me hâte d'ajouter qu'il est aussi doux et consolant. Pourquoi ? Parce que j'ai pour mission de vous bénir, et je ne sache rien de plus agréable que de bénir ceux à qui l'on porte intérêt. Qu'est-ce, en effet, que bénir ? C'est appeler sur des créatures humaines, sur leur personne, sur leur avenir, le regard de Dieu, sa protection, sa grâce, sa lumière, pour que leur vie s'écoule dans la paix et le bonheur, à l'abri, autant qu'il est possible, des ennuis, des vicissitudes, des épreuves qui guettent sans cesse notre pauvre humanité.

Je bénirai vos jeunes années et le premier pas que vous allez faire dans la nouvelle carrière que le mariage ouvre devant vous. Votre enfance s'est écoulée sous le regard de vos parents, au sein du foyer domestique où vous étiez si heureux et si aimés, où vous avez été élevés dans le respect et l'amour de tout ce qui est bien, de tout ce qui est honnête, de tout ce qui est vertueux. A votre tour maintenant de fonder une famille où seront conservées, perpétuées, les idées, les affections, les traditions que vous lèguent vos chers parents.

La famille ! c'est le père, la mère, les enfants, abrités sous le même toit, vivant de la même vie, servant le même Dieu. Et le foyer qu'elle habite a mérité d'être appelé un sanctuaire. C'est, en effet, le sanctuaire de l'affection, du dévouement, de la patience réciproque, où l'on porte à deux le poids de la vie et où l'on met en commun ses biens, son travail, ses joies, tous les trésors de sa foi et de son cœur.

Je bénirai vos affections, afin qu'elles ne deviennent pas, comme tant d'autres, d'éternelles qu'elles étaient la veille, éphémères, inconstantes et fugitives le lendemain, mais qu'elles soient profondes, intimes, durables.

Je bénirai vos joies pour qu'elles soient saintes, et vos peines pour qu'elles soient méritoires. Nous voudrions que l'horizon qui se lève devant vous fût toujours lumineux, sans trouble et sans nuage ; mais il ne faut pas se bercer de décevantes illusions, la vie réelle a un côté laborieux et pénible, et nous demandons à Dieu pour vous le courage d'en supporter les fatigues avec une vertu qui ne fléchisse point.

Je bénirai votre présent, je bénirai votre avenir, afin qu'il réponde à vos espérances.

Dans un diocèse voisin du nôtre, les jeunes époux, avant de quitter la maison pour venir à l'Eglise, se mettent à genoux devant leurs parents et demandent leur bénédiction. Et d'une voix que l'émotion rend tremblante, le père et la mère bénissent leur enfant et lui expriment tous leurs vœux.

Jeunes époux, si vos chers parents ne vous ont pas bénis tout à l'heure, parce que cette coutume n'existe pas chez nous, je suis persuadé qu'en ce moment, du fond du cœur, ils vous bénissent et font les vœux les plus ardents pour votre bonheur.

J'associe mes souhaits à tous ceux qui vous sont adressés et j'en ajoute un autre : c'est que vous souvenant de l'éducation que vous avez reçue, vous soyez toujours fidèles aux devoirs chrétiens. Là, croyez-moi, est la garantie de votre bonheur en ce monde et par delà. Ainsi soit-il.

ALLOCUTIONS POUR DES NOCES D'OR

I

Mes chers paroissiens,

J'applaudis à la pensée qui vous a amenés aujourd'hui dans cette église, après cinquante ans de mariage, pour vous recueillir devant Dieu, réclamer sa bénédiction, et rajeunir vos souvenirs.

Vous avez voulu qu'une cérémonie religieuse marquât l'anniversaire de vos noces, et vous êtes venus joyeusement escortés par les membres de votre famille.

Cinquante ans déjà se sont passés depuis que le sacrement de mariage a fixé vos destinées et scellé votre union. Cinquante ans ! bien plus que la moyenne de la vie humaine ! Cinquante ans ! la moitié d'un siècle, de cette durée qui sert à l'histoire pour mesurer les temps !

En remontant par la pensée le long chemin que vous avez parcouru ensemble, vous y trouverez sans doute la trace de bien des peines, de bien des maux ; mais vous y trouverez aussi des joies, des satisfactions, et vous devez sentir le besoin de dire merci à Dieu qui vous a guidés pendant la route et vous a environnés de ses bienfaits.

C'est un don et un bienfait de Dieu qu'une vie dont les jours se sont prolongés jusqu'à voir l'anniversaire que nous célébrons.

C'est un don et un bienfait de Dieu que la santé conservée aux corps en dépit des accidents et des traverses, dont personne n'est à l'abri.

C'est un don et un bienfait de Dieu qu'une vie honorable, consacrée à d'utiles labeurs, passée dans l'exercice constant des devoirs imposés par la famille, et entourée, par un juste retour, de l'estime publique.

C'est un don et un bienfait de Dieu, que d'avoir vu grandir autour de soi les membres d'une famille aimée. A tous n'a pas été donnée cette joie. Comme vous, d'autres ont vu les com-

mencements, comme vous ils ont salué les espérances ; mais moins heureux que vous, ils n'ont pas été les témoins de la réalisation. Autour de vous, au contraire, les petits enfants sont devenus des hommes, les familles se sont établies, et grands et petits, aujourd'hui pressés autour de vous, saluent avec affection et respect la fête de votre cinquantaine. Il ne manquerait rien à votre joie, si la mort n'était venue vous prendre à vous une fille bien-aimée, et à deux enfants une mère toute dévouée.

Mais, hélas! il est difficile de faire un long chemin dans la vie sans voir des tombes s'ouvrir, et vous devez remercier Dieu qui vous a épargné d'autres deuils.

Vous avez au moins le rare bonheur de voir tous vos enfants se réjouir avec vous et vous souhaiter encore de nombreuses années.

Vous permettrez aussi au pasteur de mêler ses souhaits à ceux qui vous sont exprimés. Son ministère l'autorise à y ajouter un conseil que vous accueillerez avec bienveillance.

La jeunesse, entraînée par la fièvre du sang, oublie les engagements de la première communion. L'âge mûr, absorbé par les affaires et par les soucis d'une maison à faire prospérer, néglige le service de Dieu. Mais la vieillesse désillusionnée, désabusée parce qu'elle a vu le fond des choses, est forcément grave, sérieuse, et elle sent le besoin de se rapprocher de Dieu, de songer à lui, de le prier, de regarder du côté du ciel et de s'en frayer le chemin par une vie plus chrétienne.

C'est la pensée que je voudrais laisser dans vos cœurs et que vous emporterez de cette touchante cérémonie.

Et maintenant nous allons chanter le *Te Deum*, pour remercier la divine Providence et lui demander de vous continuer ses bienfaits et de vous donner encore un peu de bonheur sur la terre, avant de vous donner le complet et inaltérable bonheur dans le ciel. Ainsi soit-il !

PLAN DE SERMON POUR LA PENTECOTE

LE CULTE DU SAINT-ESPRIT

Recommandé instamment par Léon XIII. — Culte *négatif :* ne pas manquer à l'honneur que nous devons au Saint-Esprit. Culte *positif :* les différentes dévotions qui l'ont pour objet.

I. — *Culte négatif*

D'après saint Paul : « Spiritum nolite *extinguere* » (I Thes., v, 19), et : « Nolite *contristare.* » (Eph., iv, 30). Donc, 1° ne pas éteindre, 2° ne pas contrister en nous l'Esprit-Saint.

1° Eteindre en nous l'Esprit-Saint, c'est le chasser de nos âmes.

a) C'est la suite de *tout péché mortel.* Celui-ci fait que l'homme répudie son Dieu, se sépare de lui et s'attache à la créature. Il oblige Dieu à lui retirer la grâce sanctifiante, par laquelle l'Esprit-Saint habitait en lui, avec les dons et privilèges surnaturels.

b) Certains péchés sont *spécialement* opposés aux attributs et opérations de l'Esprit-Saint. — C'est l'Esprit d'espérance (Rom., xv, 13) : on l'outrage en désespérant de sa bonté, ou en présumant orgueilleusement de sa miséricorde. — C'est l'Esprit de vérité (Joan., xiv, 17), de miracles (Ex., viii, 19), de prophétie (Apoc., xix, 10) et de toutes les merveilles qui attestent la vérité surnaturelle : on l'outrage en refusant de croire à une vérité surnaturelle clairement établie. — C'est l'Esprit de charité et d'amour : on l'outrage par la jalousie ou la haine de Dieu et du prochain.

Que le premier acte de notre dévotion envers le Saint-Esprit soit donc de fuir le péché mortel.

2° Nous contristons l'Esprit-Saint par les fautes vénielles (commises avec pleine advertance et entier consentement). En effet : *a)* ce péché véniel est une résistance à un ordre de Dieu (quoique pas *sub gravi*), tandis que l'Esprit Saint nous rend *docibiles Deo.* — *b)* C'est une offense commise contre l'amour de Dieu, et dont le résultat est d'empêcher Dieu de nous faire tout le bien qu'il voudrait : or l'Esprit-Saint est la Personne de l'amour et le principe de tout le bien que Dieu nous fait. — *c)* Le péché véniel dispose au péché mortel (qui éteint en nous l'Esprit-Saint), parce qu'il diminue notre amitié pour Dieu et la sienne pour nous.

Donc fuir toute faute, même vénielle, délibérée ; éviter les occasions ; invoquer le secours de l'Esprit-Saint, et cela nous amène à la seconde partie :

II. — *Culte positif*

1° *Intérieur.* — *a)* Culte d'adoration : croire qu'il est vraiment la troisième personne de la sainte Trinité, égal au Père et au Fils ; espérer dans sa bonté et recourir avec confiance à ses conseils intimes ; l'aimer en ayant un sentiment très vif de sa présence en nous. — *b)* Culte de réparation pour nos péchés et pour tous les péchés des âmes baptisées : par la fidélité à la grâce (énergie constante pour vaincre ses petits défauts, et accomplir ses moindres devoirs avec une grande exactitude).

2° *Extérieur.* — *a)* Bien user des pratiques ordinaires de dévotion à l'Esprit-Saint que nous offre la vie chrétienne : le signe de la croix, le *Gloria Patri*, le *Credo*, où il est nommé expressément. — *b)* Si l'on veut, s'en imposer de personnelles, telles que la récitation chaque matin du *Veni Creator* ou du *Veni Sancte Spiritus*, ou de quelque autre prière.

Conclusion

Trois esprits se livrent dans ce monde une guerre acharnée : l'Esprit de Dieu, l'Esprit de Satan, et notre pauvre esprit humain. Si vous êtes guidés par votre propre esprit, vous êtes les esclaves de vos caprices ; si vous êtes guidés par l'Esprit de Satan, vous êtes les serviteurs du Mauvais ; si vous êtes guidés par l'Esprit de Dieu, vous êtes enfants de Dieu. Or, cet Esprit, vous l'avez reçu au baptême, à la confirmation : qu'il soit donc la lumière de votre intelligence, l'amour de votre cœur et la force de votre volonté, pour qu'ici-bas vous puissiez toujours connaître, aimer et pratiquer votre devoir chrétien.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 1 maii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Les litanies de la sainte Vierge, *Entretiens à des jeunes filles.* — XXXIV. *Rosa mystica,* 369.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXVI. Pour le jour de la Pentecôte *(in Act.,* II, 1-11), 373.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LII. Discours de Jésus aux Pharisiens et aux disciples de Jean, 376.

Catéchisme de première communion. — *Troisième partie.* Moyens de salut. III. Les Sacrements. — B. *Les sacrements en particulier.* I. Le Baptême : Ses effets, 377.

Plan de sermon pour la Pentecôte. — L'Esprit de vérité, de sainteté et de force, 384.

LES LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Entretiens à des jeunes filles

XXXIV

ROSA MYSTICA

Après ces belles invocations que nous avons étudiées : « Miroir de justice, Siège de la sagesse, Vase d'honneur, » la piété chrétienne ne pouvait manquer de comparer Marie aux fleurs, elle la fleur de la Judée, la fleur de l'humanité, qui habita si longtemps Nazareth, la ville des fleurs. Mais à quelle fleur la comparer, sinon à la rose, la reine des fleurs? Nous ne sommes donc pas surpris de trouver dans la suite des Litanies cette gracieuse appellation : « Marie, rose mystique, priez pour nous. » *Rosa mystica.*

Elle est une *rose* admirable pour sa couleur, sa beauté, sa fraîcheur, son parfum, son humilité même et ses épines.

Elle est une rose *mystique,* dont Dieu seul connaît les mystérieux mérites, la beauté cachée; rose surnaturelle qui s'épanouit aux yeux des âmes qui se plaisent à la contempler et qui l'aiment, aux yeux du ciel surtout, seul capable d'apprécier ces doux trésors de candeur et de pureté.

Enfin cette rose mystique a transformé la terre, qui grâce à elle est devenue comme un immense champ de roses, un *rosaire* où éclosent chaque jour, par millions, ces fleurs délicieuses qui sont nos *Ave Maria* et qui, montant sans cesse vers elle, se changent en étoiles et augmentent l'éclat du nimbe de miséricorde et de gloire qui brille autour de sa tête.

I

S'il est une fleur qu'aiment les jeunes filles, c'est la rose, avec ses fraîches couleurs, qui s'élève ravissante au milieu du jardin, tout humide de rosée, aux premiers rayons du soleil. Les anciens l'appelaient la fille de la rosée, parce qu'elle emprunte à la rosée du matin sa belle parure de candeur et de grâce. Alors elle semble vivante, animée, elle s'incline et se balance sous le souffle caressant de la brise comme pour saluer l'aurore.

Est-ce que cette rose ne vous rappelle pas alors Marie faisant sa prière du matin, adorant le Père qui l'a aimée et qui l'inonde de ses bénédictions, le Fils de Dieu qui est devenu son fils bien-aimé, le Saint-Esprit dont elle est l'épouse ? Alors vous pensez aussi que votre prière ne ressemble guère à la sienne, si pure, si fervente, si pénétrée d'amour. Et cependant vous avez eu comme elle le sourire du Père au jour de votre baptême, vous avez reçu comme elle dans votre cœur le Fils toutes les fois que vous vous êtes approchées du banquet céleste de l'Eucharistie, et l'Esprit-Saint ne cesse de vous prévenir de ses grâces.

Toutes les fois que vous verrez une rose dans votre jardin, demandez-vous comment vous avez fait votre prière le matin ; pensez à Marie, « la rose » divine qui s'inclinait toujours docile au souffle de l'Esprit-Saint, et dites-vous que vous voulez aussi, à son exemple, suivre fidèlement toutes les inspirations de la grâce, cette brise surnaturelle qui caresse les âmes.

1. — Quelle était la couleur de Marie la « rose mystique » ?

Elle était blanche par sa virginité, par sa pureté immaculée, car Dieu jeta un regard sur elle, et il n'y vit aucune tache. Blanche par sa vertu parfaite, par son innocence qui ne subit aucune éclipse, depuis sa conception sans péché jusqu'à son Assomption, où le parfum des roses qui s'éleva de son tombeau révéla combien elle était agréable à Dieu. Blanche par son amour de Dieu qui surpassa la contemplation pénétrante des chérubins et les extases embrasées des séraphins.

Elle était rouge par sa charité active, vivante, qui laissait bien loin derrière elle, même la charité des martyrs. Dans son désir ardent de plaire à Dieu, elle mortifie ses sens, elle n'accorde à l'humaine nature que les nécessités que celle-ci réclame ; elle qui ne connaît point le péché, venge sur elle-même les péchés du monde, comme Jésus expia sur sa chair et en portant sa croix tous les crimes de l'humanité. Aussi est-elle éprise d'une immense compassion pour les hommes, parce que Jésus les aime, parce qu'il meurt pour eux, parce qu'ils sont malheureux de ne pas connaître Dieu et de croupir dans le mal. Elle a enduré tous les tourments du martyre, il ne lui a manqué que de verser son sang, mais avec quelle joie elle l'eût répandu si Dieu l'eût désiré !

L'Eglise, dans son office liturgique de l'Assomption, nous montre Marie entourée de roses et de lys, symbole du martyre et de la virginité, dans l'éternel printemps du ciel. Ces roses et ces lys, ce sont ses vertus entrelacées en quelque sorte, s'appuyant les unes sur les autres et formant un ensemble de beauté que Jésus lui-même admire en

lui disant : « Que vous êtes belle, ô ma bien-aimée, que vous êtes belle ! » *Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es !* Elle est en effet parfaitement belle dans son corps et dans son âme. Sainte Brigitte entendit un jour le Sauveur qui disait à la Sainte Vierge : « Les anges considèrent la beauté de tous les élus, ils admirent la beauté des âmes et des corps, mais ils voient que la beauté de votre âme surpasse toute beauté créée, que la distinction de votre corps l'emporte sur celle de tous les hommes. Oui, votre beauté est au-dessus de celle de tous les anges et de toute créature ! [1] »

2. — Mais la beauté de Marie était faite de pureté et de respect, d'innocence et de dignité. Tous ceux qui la voyaient monter au temple, parcourir les rues de Nazareth, étaient saisis de vénération pour elle, comme s'ils eussent aperçu la divinité sous une forme humaine. Elle participait au privilège unique de Jésus qui jamais ne subit l'outrage d'un soupçon touchant la sainteté de ses mœurs. Il vivait au milieu des foules, il leur parlait, les captivait par le charme de sa voix, de sa divine éloquence ; de pieuses femmes le suivaient, s'attachaient à ses pas, le recevaient chez elle, comme Madeleine qui s'asseyait à ses pieds pour mieux goûter ses enseignements, comme Marthe qui lui préparait un festin, comme Jeanne, Suzanne, Véronique et tant d'autres. Ses ennemis l'appelaient bien séditieux, séducteur du peuple, mais jamais ils n'osèrent formuler contre lui une accusation injurieuse pour son honneur. Et cependant les femmes sont promptes à s'enflammer, à se passionner pour quelqu'un, à l'exalter, en toute bonne intention je le veux, mais non sans compromettre au moins légèrement sa réputation. Dans la vie du Sauveur, nous ne trouvons rien de tel, et pourtant ses adversaires du jour et du lendemain ne l'ont point épargné. Cette vertu qui nous élève au-dessus de l'humanité, nous fait oublier les exigences de cette misérable chair qui nous sollicite toujours à descendre, nous donne une ressemblance avec les anges et nous rapproche le plus de Dieu. Aussi Dieu a-t-il voulu que la virginité, la chasteté fût la vertu incontestée de son Fils, ainsi que de la mère du Christ. C'est pourquoi Jésus était respecté, vénéré de tous comme un homme qui est supérieur aux tristes faiblesses humaines ; c'est pourquoi Marie allait au milieu du monde, enveloppée de sa virginale modestie, de son irréprochabilité, et tous les cœurs venaient à elle, avec l'estime universelle. Elle attirait les âmes pures, mais arrêtait toute parole, toute pensée hardie. Quand elle paraissait, tout regard provocant se baissait aussitôt et les désirs honteux se refoulaient d'eux-mêmes jusqu'au coin le plus ignoré de l'âme.

Pourquoi n'ajouterais-je pas que vous avez hérité en quelque chose de cette prérogative de respect, quand vous l'avez mérité par votre conduite? Le monde vous connaît et vous juge bien, il ne mésestime et ne persifle que celles qui lui donnent prise ; il ne prend de libertés coupables qu'avec celles qui lui ressemblent. Les autres, il peut feindre de les dédaigner, mais s'il parle contre elles, c'est par dépit de ne pouvoir les gagner, et par ailleurs il ne leur marchande point ses éloges. Pour lui, elles ressemblent à de belles fleurs gardées dans un jardin fermé. Restez toujours ces fleurs humbles et préservées. Elles ne sont pas à l'abri de tous les orages, car leurs tiges parfois se courbent sous l'effort du vent, leurs corolles laissent échapper quelques pétales effeuillées ; mais elles ne se brisent point et ne se ternissent un instant que pour reprendre toute leur fraîcheur après avoir reçu la rosée de la prière et des sacrements. Et vous continuez à fixer vos regards sur Marie la rose brillante, votre modèle, qui ne connut jamais pour elle ni ces tempêtes désolantes, ni cette flétrissure même passagère, et qui regarde avec bonté toutes ces fleurs fragiles et belles qui voudraient lui ressembler.

3. — Ce qui vous attire aussi dans la rose, c'est le parfum. Chaque fleur a son parfum, mais aucun n'est doux, agréable et sain comme celui de la rose. Le lis, dit saint Bernard, « donne une odeur d'espérance, » mais la rose, plus parfaite, rend une odeur de charité. En Marie ce parfum est mélangé et augmenté d'une manière exquise des baumes de la pureté, de l'humilité, de la foi, de toutes les autres vertus ; mais celui qui domine, c'est celui de l'amour, car Marie, comme Jésus, est avant tout un cœur ; elle aime, et quoique sa virginité soit immaculée, sa charité, la vertu la plus parfaite, la surpasse encore. La rose, couleur du sang, emblème de la charité et du martyre, a donc été bien choisie pour la symboliser, et c'est pour toutes ces touchantes raisons que vous chantez : « O Marie ! nous courons à l'odeur de vos parfums, nous jeunes filles, et combien nous vous chérissons ! » *Adolescentulæ-dilexerunt te nimis.*

Quel parfum exhalerait-elle, autre que celui de l'Esprit-Saint, elle qui est son épouse choisie entre toutes les créatures ? Vous comprenez aussitôt que c'est un parfum qui attire, mais aussi qui purifie.

Il attire toute âme noble, élevée, qui se sent appelée à faire du bien, à marquer ici-bas sa trace d'honneur, à se dévouer aux siens, aux malades, aux voisins, aux pauvres, pour l'amour de Jésus et de Marie. Marie a répandu dans l'univers un parfum de dévouement que vous aspirez toutes avec délices, et qui vous excite à vous faire des apôtres chacune dans votre modeste rayon. Ne repoussez point ces généreux désirs, ces pieuses énergies qui veulent se manifester, ces élans de charité qui vous sont suggérés par Marie, la « rose mystique. » Oh ! qu'elle se réjouit alors de vous voir ainsi assidues, zélées, enflammées d'amour pour les âmes, qui toutes sont ses filles et vos sœurs !

Avec le parfum de Marie dans le cœur, vous

[1] Révélations, liv. I, ch. 61.

pouvez aller partout, car il purifie, il préserve de toute contagion. Durant les épidémies ou les pestes, l'air est empoisonné, ce qu'on respire est enfiévré et corrompu. Alors la science humaine s'ingénie à trouver des remèdes, des odeurs qui chassent ou neutralisent les miasmes. Il est inutile de vous redire combien l'atmosphère où vous vivez est malsaine et délétère. Partout vous rencontrez le vice hypocrite, mielleux ou hardi, et qui s'affiche ; les tentations pour vous sont nombreuses, tentations du doute, des compagnies, des doctrines commodes qui autorisent jusqu'aux écarts, des journaux, des livres, des fausses amitiés. Emportez avec vous le parfum qui préserve et qui sauve. Si vous êtes obligées de fréquenter le monde, quand même vous marcheriez au milieu des cadavres, le fléau ne vous atteindra pas ; mieux que cela, vous aurez même le pouvoir de ressusciter ces cadavres lorsque vous parviendrez à leur communiquer le parfum que vous gardez toujours avec vous et qui fait vivre.

4. — Je ne sais quel auteur ancien prétend que si l'on met autour du front une couronne de roses, même desséchées, cela chasse ou calme le mal de tête [1]. Je ne me porte point garant du remède ; mais le mal de tête c'est aussi le mal de la pensée, et je suis bien assuré que Marie, la « rose mystique, » guérit ce mal aujourd'hui si répandu et qui est devenu la cause de folies de tout genre.

Votre mal à vous, celui qui est propre à la jeunesse, c'est la légèreté, la vanité. Combattez-le par la vertu de Marie, par la conviction que tout est grave dans votre vie, puisque d'elle dépend la grave éternité, que cette vie est courte, que les plaisirs du monde ne durent pas et ne laissent que des remords ; combattez-le par le parfum de la charité pour vous-même, pour votre pauvre âme qui souffre de s'empoisonner lentement et qui voudrait respirer plus haut un air pur.

Combattez-le enfin par l'humilité. La rose est brillante, mais point orgueilleuse, car si elle se considère elle-même, elle voit aussitôt qu'elle croît sur une plante frêle et sans consistance. Celle-ci n'a pas la force du chêne, l'incorruptibilité du cèdre, la hauteur du palmier ou du cyprès, elle est le jouet des vents, et quand elle gît à terre, tranchée par le fer, elle est à peine bonne pour le feu. N'est-ce pas aussi l'image saisissante de la jeunesse qui s'élève orgueilleuse et qu'un souffle renverse ? Dieu passe un jour dans le jardin où s'épanouissent toutes ces roses charmantes et qui promettent un superbe avenir, il tranche la tige du rosier, et voilà cet avenir perdu, cette jeunesse moissonnée. Heureux alors si cette tige, au lieu d'être la proie du feu, est transplantée pour le ciel auprès de Marie, la « rose mystique ! » Mais elle ne le sera que si la rose est restée pure, fraîche et non fanée.

Veillez donc sur vous-mêmes, sur votre vie, sur vos pensées les plus intimes, sur vos rapports avec le monde. Avez-vous remarqué que la rose est entourée d'épines ? Oui, sûrement. Mais pourquoi des épines ? Plusieurs Pères ont prétendu que la rose au temps de l'innocence de nos premiers parents n'en possédait pas, et je le comprendrais : elle n'avait pas besoin d'être protégée, car le péché n'avait point encore excité les convoitises de l'homme. Eve innocente fut cette rose sans épines, et l'on vit bientôt qu'elle était sans défense. Elle se laissa toucher et cueillir, et la rose se flétrit, elle tomba, et il ne resta plus que les épines. Il fallut que Marie vînt au monde pour que nous voyions reparaître la rose fraîche, parfumée, tout humide des grâces de Dieu. Elle fut sans épines, parce qu'elle était toute douceur et que le prince de ce monde n'avait aucun pouvoir sur elle. Saint Bernard se complaît à nous montrer en Eve l'épine qui nous a meurtris et en Marie la rose qui nous a guéris et embaumés de sa vertu. Soyez, comme Marie, sans épines à l'égard de Dieu et de ses généreuses inspirations ; mais gardez vos épines pour vous protéger contre le monde, contre Satan. Ne vous laissez point aborder par le mal, encenser de faux éloges, ou griser de fadeurs. Restez fières, conservez votre dignité, et si certaines gens vous trouvent des épines, tant mieux ! Votre âme demeurera pure, intacte, irréprochable, avec toute sa fraîcheur et tout son parfum, comme la rose protégée par ses épines salutaires.

II

Nous invoquons Marie sous le titre de « rose mystique, » c'est-à-dire mystérieuse, surnaturelle, céleste. Elle est belle et odorante comme la rose, mais sa beauté, le baume qu'elle exhale, Dieu seul en connaît le secret, les apprécie à leur sublime prix.

Pour nous tout est mystère, Dieu au contraire se réjouit de ces mystères qu'il a créés. Sa toute bonté a voulu que son Fils prît un corps et une âme comme nous, vécût avec nous et souffrît pour nous. Cette seule idée nous étonne d'abord, puis nous ravit. Comment Dieu si grand a-t-il pu condescendre à se faire comme l'un de nous qui sommes si petits ? Cela nous accable et à la fois nous relève : nous accable par la grandeur de l'Incarnation, nous relève à nos yeux en nous montrant de quelle valeur nous sommes devant Dieu. Jamais nous ne saurions trop nous exalter ; mais n'en concevons pas d'orgueil, car tout nous vient de Dieu, et sans nul mérite de notre part. De même humilions-nous, mais ne nous méprisons pas, car Dieu nous a faits trop grands.

Pour réaliser les généreux desseins de sa toute bonté, il a fait appel à sa toute-puissance, et je ne crains pas d'affirmer que jamais sa toute-puissance ne s'est montrée aussi éclatante que dans Marie, en qui elle a unis deux termes qui paraissaient inconciliables : la virginité et la maternité, deux gloires admirables mais qui s'excluent toujours.

[1] Pline, *Histoire Naturelle*, liv. XX.

Vous comprenez pourquoi Marie est une rose mystérieuse : Dieu seul a pénétré toute sa beauté, parce que seul il en pénètre tout le mystère. Au ciel même, quand nous glorifierons la « rose mystique, » nous n'en saisirons pas toutes les splendeurs, car elle renferme d'insondables abîmes d'amour divin. Dans aucune de ses œuvres Dieu ne s'admire davantage, car toutes ses perfections se sont réunies pour former ce merveilleux assemblage, cette rose dont les pétales et le calice ne s'ouvrent pleinement, ne donnent tout leur parfum que devant lui et pour lui.

Le ciel est semblable à un immense parterre de fleurs, où les fleurs sont des âmes. Quel ravissant coup d'œil que celui de toutes ces couleurs réunies, épanouies, joyeuses dans le soleil de Dieu ! Mais au milieu du parterre, regardez la « rose mystique » devant laquelle tout s'incline, pour laquelle toutes versent leur parfum : c'est Marie, mystérieuse et céleste, la fleur surnaturelle qui a produit ce merveilleux fruit, Jésus.

III

La terre aussi se prosterne devant elle comme devant la plus splendide des œuvres de Dieu, elle s'est changée en un *rosaire,* en un verger de roses, pour célébrer la Rose mystique; et sans cesse, de tous les points de l'univers, montent ces prières odorantes qui la réjouissent et qu'on a si bien appelées le saint Rosaire.

Qu'est-ce en effet que le Rosaire, sinon une couronne spirituelle tressée avec des paroles inspirées tirées de l'Evangile, prononcées par l'ange Gabriel et par sainte Elisabeth, complétées par la dévotion de l'Eglise, l'épouse qui connaît tous les secrets du cœur de l'Epoux divin, et offertes par des lèvres filiales à Marie la Vierge des vierges, la Mère de Dieu et la nôtre ?

On croit que c'est Marie elle-même qui présenta le Rosaire à saint Dominique, affligé de l'insuccès de ses prédications aux Albigeois, en lui disant : « Courage, Dominique ! C'est au prix de son sang et de sa vie que le Fils unique et bien-aimé du Père, qui est aussi mon Fils, a racheté les hommes : il ne veut pas que ceux qu'il a sauvés périssent maintenant. A de si grands maux voici le grand remède. Institue le Rosaire, transmets aux hommes la formule de prière que je vais t'enseigner et annonce-leur qu'elle est très agréable à mon Fils et à moi. Ce sera le moyen unique de renverser les hérésies, d'extirper les vices et d'exciter les vertus, ce sera le grand et extraordinaire instrument dans l'Eglise pour implorer la miséricorde de Dieu [1]. »

Tout le monde sait avec quel succès saint Dominique se servit du saint Rosaire pour instruire les peuples et les faire prier, quel zèle ensuite il apporta à créer partout des confréries où l'on redisait cette pieuse formule du Rosaire. Le Psautier de Marie, ainsi qu'on l'appelait, remplaçait pour ceux qui ne savaient pas lire ou qui n'avaient pas le temps de le réciter le Psautier de David. On y apportait tant d'assiduité et de ferveur que les fidèles, au dire du Bienheureux Alain, considéraient comme complètement perdue une journée où ils ne l'auraient pas récité [1].

Cette ferveur se ralentit, et le rosaire tomba presque dans l'oubli avec les malheurs de l'Eglise, le grand schisme d'Occident et la Réforme. Les papes s'empressèrent de le rétablir et de lui donner un essor nouveau, notamment Sixte-Quint avec le magnifique considérant qui suit : « Réfléchissant combien a été utile à notre religion l'institution de ce très saint psautier appelé Rosaire de la glorieuse et toujours Vierge Marie, la Mère de Dieu, institution qui a eu pour auteur le Bienheureux Dominique, fondateur des Frères Prêcheurs, qui fut, à ce que l'on croit, inspiré du Saint-Esprit, quels nombreux biens elle a produits et produit encore de jour en jour pour le monde... » (Lettre apostolique *Dum ineffabilia*, 30 janvier 1588). Saint Pie V, qui était de l'Ordre de Saint-Dominique, avait précédemment donné à la dévotion du saint Rosaire qui sauva l'Europe à Lépante ce témoignage encore plus éclatant : « Inspiré par l'Esprit-Saint, saint Dominique, fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, dans des circonstances semblables à celles que nous traversons, lorsque l'hérésie des Albigeois s'étendait malheureusement dans diverses parties de la France et de l'Italie, et aveuglait à un tel point un si grand nombre de séculiers qu'ils se portaient avec fureur contre les prêtres et les clercs, leva les yeux vers le ciel et vers cette sainte montagne de la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, imagina et répandit ensuite dans toutes les parties de l'Eglise romaine une manière facile, accessible à tous et très pieuse de prier Dieu, qu'on appelle le Rosaire ou le Psautier de Marie. On y vénère cette Bienheureuse Vierge en récitant la Salutation angélique autant de fois qu'il y de psaumes dans le *Psautier de David*, c'est-à-dire cent cinquante. Avant chaque dizaine, on récite l'Oraison dominicale et l'on médite ensuite sur un des mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (Bulle *Consueverunt Romani Pontifices,* 17 septembre 1567).

Ainsi les Souverains Pontifes nous apprennent l'origine exacte du Rosaire et la manière de le réciter. Sans doute, avant saint Dominique, les fidèles avaient offert déjà ces roses à la sainte Vierge, les paroles de l'*Ave Maria* étaient connues, étaient redites par les chrétiens, mais c'est le fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs qui a entrelacé les roses, qui en a tressé des guirlandes, dans une forme si gracieuse qu'elle a séduit aussitôt toutes les âmes dévouées à Marie.

Prière facile, car elle est courte, pénétrante comme une oraison jaculatoire, elle va droit au

[1] Bzowski, *Annales,* t. XIII, année 1213.

[1] *De la dignité du Psautier de la B. V. Marie,* ch. XVI.

cœur de Dieu en passant par le cœur de Marie. Prière admirable de douceur et de piété, car « le ciel sourit, dit saint Bernard, les anges se réjouissent, la terre est pleine d'allégresse joyeuse, le cœur de l'homme tressaille d'amour, les démons fuient, l'enfer tremble, quand je dis *Ave Maria.* » Prière féconde en enseignement, car elle résume les principales vérités de la doctrine catholique, et infiniment variée elle n'engendre pas l'ennui. Prière complète, car elle réunit les efforts de la voix à la méditation de l'âme.

Quand vous récitez le saint Rosaire, en même temps que vos lèvres prononcent les paroles, que votre cœur et votre esprit s'attachent à suivre partout Marie, depuis Nazareth où elle reçoit le message de l'ange, jusqu'au Calvaire où elle souffre auprès de son Fils, jusqu'au ciel où elle triomphe avec lui. En quelques minutes, toute sa vie vous passe ainsi sous les yeux, vous jouissez avec elle durant son voyage d'Aïn-Karem, quand sa charité la presse de traverser les montagnes abruptes pour se rendre auprès d'Elisabeth, et quand celle-ci la salue des mêmes paroles que vous prononcez vous-mêmes, comment votre bouche ne se purifierait-elle pas au contact des syllabes angéliques, comment votre cœur ne serait-il pas ému en lui disant : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes »? Comment ne seriez-vous pas prises d'une sainte émulation pour que votre ferveur ne soit point trop inférieure à celle de l'ange Gabriel et de l'épouse de Zacharie? Ensuite, vous vous attristez avec elle durant la Passion, vous restez debout auprès d'elle, au pied de la croix, vous lui dites : « Oh! que j'aurais voulu être là, comme Madeleine! Que j'aurais été heureuse de vous consoler, de vous soutenir, de sécher vos larmes! » Enfin vous triomphez avec elle quand son Fils ressuscite, qu'il gravit avec elle la montagne des Oliviers, qu'elle reçoit le Saint-Esprit au milieu des apôtres, surtout quand elle va retrouver Jésus dont elle est orpheline, et qu'elle s'élance au ciel, portée par les anges, laissant des roses dans son tombeau, symbole de la « Rose mystique » qui répand maintenant et à jamais devant Dieu son doux parfum au Paradis.

Elle aime les roses, et dans ses apparitions à Lourdes elle a honoré de nouveau cette belle fleur. Elle aime la jeunesse, que l'on compare volontiers à la rose. Mais n'oubliez pas cette parole de saint Ambroise : « C'est en vain que vous brillez par l'éclat de votre noblesse, par la grandeur de votre puissance, par la pureté de votre vertu, vous aurez toujours une épine près de vous, toujours les épines naîtront sous vos pas. La beauté et la grâce ne durent guère, la course rapide de notre vie nous flétrit comme des fleurs[1]. » Il existe bien des roses sans épines, je les ai vues à Notre-Dame des Anges, auprès d'Assise; mais si elles ont perdu leurs épines, c'est après que saint François se fût roulé dans les buissons armés de leurs aiguillons naturels qu'il empourpra de son sang. Voulez-vous que les épines de la vie n'aient aucune prise sur vous, jetez-vous généreusement dans les buissons du sacrifice. Dieu vous récompensera, en semant des roses sur vos pas, en remplissant votre âme de douceurs surnaturelles.

C'est en vain que nous voudrions échapper à la peine, Dieu ne nous le permet pas. Allez-y donc de grand cœur, puisqu'il le faut; conservez-vous pures et belles comme Marie, la Rose que le souffle du démon n'a jamais fanée; que toutes vos journées exhalent le parfum de la charité, et effeuillez aux pieds de la divine Mère les fleurs du Rosaire, afin qu'en échange de ces roses écloses dans vos cœurs et sur vos lèvres, elle vous mette un jour au front une couronne immortelle.

[1] *Hexameron*, lib. III, cap. XIII.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXVI

POUR LE JOUR DE LA PENTECÔTE

I. — Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, les disciples étant tous ensemble dans le même lieu, il se fit soudain un bruit du ciel, comme celui d'un vent impétueux.

Depuis le jour où cette parole : *Il est ressuscité comme il l'avait dit* (Matth., XXVIII, 6), a été dite dans tout Jérusalem, on croirait que les disciples de Jésus de Nazareth sont dispersés ou paraissent avoir abandonné leur Maître. Mais entrez dans le Cénacle, et là vous les trouverez tous réunis, attendant l'accomplissement des promesses divines. Jésus leur avait dit en montant au ciel : *Pour moi, je vais vous envoyer le don promis de mon Père. Vous, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.* (Luc, XXIV, 49). Et les disciples, en revenant à Jérusalem de la montagne des Oliviers, *montèrent dans le cénacle où ils persévéraient unanimement dans la prière, avec les femmes et avec Marie, mère de Jésus.* (Act. I, 12-14). Nous avons ici l'Eglise dans son berceau ; elle va recevoir le Consolateur promis, c'est-à-dire l'Esprit-Saint qui la gouvernera, qui la protègera au milieu des flots soulevés et qui la récompensera en lui donnant la victoire sur ses ennemis.

Les disciples ne furent point trompés dans leurs espérances. Le matin de la Pentecôte, *il se fit soudain un bruit du ciel, comme celui d'un vent impétueux. Alors apparurent aux disciples comme des langues de feu qui se partagèrent, et le feu se reposa sur chacun d'eux.* (Act., II, 3).

Lorsque l'Esprit-Saint dut se manifester à Jean, il se reposa sur la tête du Christ sous l'apparence d'une colombe; lorsqu'il s'agit de convertir au Sauveur des foules entières, il se repose sous la forme de langues de feu. Et c'est toujours le

même Dieu, le même Esprit-Saint qui descend du ciel. Il est descendu sur Jésus-Christ en forme de colombe (Matth., III, 17), pour nous montrer la pureté, la douceur, l'humilité, qui brilleraient en Jésus-Christ durant les jours de sa mission : *Apprenez de moi*, disait-il, *que je suis doux et humble de cœur.* (Matth., XI, 2). Pour les Apôtres, il vient sous la forme de langues de feu pour nous montrer qu'il est bien réellement Celui dont il est dit : *Le Seigneur ton Dieu est un feu consumant.* (Deut., IV, 24). Combien les apôtres avaient besoin d'être purifiés et éclairés ! Ils n'auraient pu remplir leur mission s'ils n'avaient pas été transformés, renouvelés, changés en des hommes nouveaux. Quand le Seigneur donna sa loi au peuple juif sur la montagne du Sinaï, il les frappa de crainte par le bruit des tonnerres, par le son de la trompette, par les éclairs et la montagne fumante. (Ex., XX, 18). Ici il y a un vent impétueux, des langues de feu, et ce n'est point seulement en vue d'étonner les hommes ou d'inspirer la crainte, mais encore pour marquer les grâces qu'il communiquera aux âmes et le caractère d'amour qui distinguera la loi nouvelle.

D'ailleurs Jésus-Christ avait dit : *Je suis venu jeter un feu sur la terre ; et que veux-je, sinon qu'il s'allume ?* (Luc, XII, 49). Le voilà le feu, l'Esprit-Saint, jeté sur la terre : il commence dès le jour de la Pentecôte à brûler dans le cœur des apôtres, et il y brûle si ardemment que tous deviennent autant de flambeaux auxquels tout flambeau pourra être allumé sans ôter à ceux-là une partie de leur éclat. Aussi l'Esprit-Saint passera du cœur des apôtres dans le cœur de tous les fidèles, et c'est ce qu'affirmait saint Paul, lorsqu'il écrivait aux Romains : *La charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné.* (Rom., V, 5). Vous donc qui êtes chrétiens, regardez l'hôte divin qui habite en vous, et vous reconnaîtrez que Jésus-Christ a réalisé pour vous la promesse qu'il vous avait faite, disant : *Je prierai mon Père et il vous donnera un autre Paraclet pour qu'il demeure éternellement en vous.* (Jean, XIV, 16). Aussi vous pouvez en toute confiance vous écrier avec l'apôtre : *Dieu nous a marqués de son sceau, et il nous a donné le gage de l'Esprit dans nos cœurs* (II Cor., I, 22), c'est-à-dire, vous avez reçu la foi, vous participez aux sacrements, vous avez la grâce qui vous fait pratiquer le bien et éviter le mal. Ah ! sachez aimer toutes ces belles et grandes richesses. Mais comment y arriverez-vous ? Saint Paul le disait à son disciple : *Conservez ce précieux dépôt, par l'Esprit-Saint qui habite en vous.* (II Tim., I, 14). Heureuses sont les âmes chrétiennes qui vivent sous l'empire de cette parole de l'apôtre : *Ne contristez point l'Esprit-Saint, dont vous avez le sceau pour le jour de la rédemption.* (Eph., IV, 4).

Saint Cyrille de Jérusalem : « Le jour de la Pentecôte, l'Esprit-Saint descendit du ciel pour protéger et sanctifier l'Eglise, pour conduire les âmes et rassurer ceux qui étaient ébranlés de l'absence de Jésus-Christ. Il descendit pour être la récompense de ceux qui combattraient avec Jésus-Christ, et pour être la couronne des vainqueurs. Il descendit pour revêtir de sa vertu les apôtres qu'il devait baptiser, selon cette parole du Maître : *Vous serez baptisés dans le Saint-Esprit.* (Act., I, 5). Ils reçurent donc en ce jour, non une portion, mais la plénitude de la grâce ; car celui qui est jeté et plongé dans l'eau, est environné d'eau de toute part, et c'est de cette manière qu'ils ont été baptisés dans le Saint-Esprit, mais avec cette différence que l'eau ne touche que la superficie extérieure du corps, au lieu que le Saint-Esprit lave d'une manière incompréhensible le dedans de l'âme.

« Considérez comment il vint alors : on entendit un grand bruit du ciel, comme celui d'un vent impétueux, pour marquer la présence de Celui qui donne aux hommes la vertu de ravir par violence le royaume des cieux. Les yeux le virent sous des langues de feu, les oreilles entendirent le son et le bruit du vent. Il remplit toute la maison où ils se trouvaient réunis. Cette maison fut comme le réservoir où fut reçue cette eau spirituelle. Les disciples furent entièrement purifiés et baptisés selon que Jésus-Christ l'avait promis. Ils furent revêtus dans l'âme et dans le corps de ce divin vêtement ; il parut des langues de feu, séparées les unes des autres, qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Les apôtres reçurent, non un feu qui brûle, mais un feu salutaire, qui brûle les épines des péchés, qui les efface, et qui éclaire l'âme : puisse-t-il descendre sur vous pour enlever et consumer le reste des épines de vos péchés ! Il parut sur les apôtres en forme de langues de feu, comme autant de couronnes spirituelles qu'il mettait sur leurs têtes : puisse-t-il descendre en vous pour mettre dans vos âmes autant de dons et de vertus que les apôtres reçurent en ce jour ! Autrefois Dieu se servit d'un glaive de feu pour garder l'entrée du paradis, et cette langue de feu, l'Esprit-Saint, communique à nos âmes une grâce salutaire, la charité qui donnera le droit d'entrer dans le paradis du ciel [1]. »

II. — Ils furent tous remplis de l'Esprit-Saint, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que l'Esprit-Saint leur donnait de parler.

Un des premiers effets de cette plénitude de l'Esprit-Saint dans les apôtres, ce fut de les faire passer tout d'un coup de l'ignorance à la connaissance de tant de langues différentes, en sorte que *chacun entendait les disciples parler en sa langue*, et là dans cette grande multitude il y avait des hommes de toutes les nations : *Parthes, Mèdes, Elamites, et ceux qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte et les contrées de la Libye voisine de Cyrène, et ceux venus de Rome, Juifs et Prosélytes, Crétois et Arabes.* (Act., II,

[1] Catech. XVII.

6-11). Et tous ces hommes entendaient les apôtres exposer en leurs langues les grandes œuvres de Dieu. C'était un étonnement général.

Autrefois les hommes qui voulurent construire une tour d'une hauteur incommensurable ne purent s'entendre ni s'accorder ensemble. Le Seigneur était descendu pour confondre leur langage, de manière que l'un n'entendait plus la langue de l'autre. (Gen., XI, 7-8). Ce fut une confusion générale, et c'est parce qu'ils s'étaient élevés contre Dieu. Ici nous avons au contraire des hommes, dans la personne des apôtres, qui n'ont qu'un dessein, c'est de suivre les ordres de Dieu, et Dieu est descendu pour ramener tous les hommes de la terre dans l'unité d'une même foi et d'une même charité. Voilà ce qui explique comment les apôtres furent entendus de tous.

Mais l'Esprit-Saint qu'ils avaient reçu demeura en eux pour leur donner la force et les lumières dont ils avaient besoin dans l'accomplissement de leur ministère, et nous le voyons, cet Esprit-Saint, agir sur les apôtres en maintes circonstances, et toujours en vue de l'établissement de l'Eglise. Voici d'abord saint Pierre : quand il parle aux Juifs de Jésus de Nazareth, il ajoute aussitôt : *Il a répandu en nous cet Esprit-Saint que vous voyez et entendez vous-mêmes.* (Act., II, 33). Et ce qui est plus frappant encore, c'est que pour montrer toute la vérité de leur prédication, ils en appellent à leurs propres témoignages et au témoignage de l'Esprit-Saint : *Nous sommes,* disaient-ils, *témoins de ces choses, nous et l'Esprit-Saint que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent.* (Act., V, 32). Bien plus, résister à leur prédication, c'est résister à l'Esprit-Saint : *Durs de tête et incirconcis de cœur et d'oreilles*, leur disait saint Etienne, *vous résistez toujours à l'Esprit-Saint : il en est de vous comme de vos pères.* (Act., VII, 51). Et saint Paul plus tard, tout rempli de l'Esprit-Saint, ne cessera de dire à tous : *Soyez remplis de l'Esprit-Saint.* (Eph., V, 18).

Ce n'est pas seulement dans leurs prédications que les apôtres nous apparaissent tout remplis de l'Esprit-Saint, c'est encore dans la direction qu'ils doivent suivre dans leurs courses apostoliques. Y a-t-il sur le chemin de Jérusalem à Gaza une âme qui cherche le royaume de Dieu, l'Esprit dit à Philippe : *Lève-toi et va vers cet homme, approche, et tiens-toi contre le char.* (Act., VIII, 26-28). Dès qu'il eut baptisé cet eunuque de la reine d'Ethiopie, l'Esprit du Seigneur l'enleva et le transporta dans la ville d'Azoth. (*Ib.*, 39-40). Y a-t-il un homme droit dont Dieu ait exaucé les prières, c'est l'Esprit-Saint qui le révèle à Pierre, et le centurion Corneille ainsi que toute sa maison reçoivent le baptême. (Act., X, 19-48), Y a-t-il enfin d'autres Gentils qui doivent recevoir la bonne nouvelle, c'est l'Esprit-Saint qui le révèle à l'assemblée d'Antioche, disant : *Séparez-moi Saul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.* (Act., XIII, 2). Mais voici que les apôtres désirent évangéliser une contrée et l'Esprit-Saint intervient aussitôt pour le leur défendre : *Comme Saul et Barnabé traversaient la Phrygie et le pays de Galatie, il leur fut défendu par l'Esprit-Saint d'annoncer la parole de Dieu dans l'Asie. Etant venus en Mysie, ils tentèrent d'aller en Bithynie : mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas.* (Act., XVI, 6-7). Bien plus, c'est l'Esprit-Saint qui envoie un prophète vers Paul pour lui annoncer qu'il doit revenir à Jérusalem pour y être lié par les Juifs et livré entre les mains des Gentils. (Act., XXI, 11).

Les apôtres, tout remplis de l'Esprit-Saint dans leurs prédications et dans la direction de leurs courses évangéliques, le sont encore dans les jugements qu'ils ont à prononcer sur les vérités de notre foi. Voici qu'ils sont tous réunis à Jérusalem ; c'est le premier concile dans lequel ils portent un jugement qu'ils notifient aux Eglises qu'ils ont fondées en disant : *Il a paru bon à nous et à l'Esprit-Saint.* (Act., XV, 28). Non, dirai-je avec un théologien, placer l'intelligence humaine sur la même ligne que l'intelligence divine, ce ne peut être une invention des hommes : c'est l'Esprit-Saint qui a voulu couvrir les apôtres de son autorité et leur donner son infaillibilité ; et cette infaillibilité s'attachera au siège de Pierre, de manière que tous ses successeurs, remplis de l'Esprit-Saint, parleront et agiront sous son inspiration. — Mais l'heure de la dispersion générale est venue, et voici que les apôtres, réunis une dernière fois à Jérusalem, composent une règle de foi que l'Esprit-Saint dicte à leurs cœurs. Et maintenant, apôtres de Jésus crucifié et mort sur le Calvaire, mais ressuscité et assis à la droite de son Père, allez sans crainte sous la conduite de l'Esprit-Saint annoncer la bonne nouvelle par tout l'univers, allez donner votre sang en témoignage de votre foi.

Saint Chrysostome : « Lorsque les apôtres eurent entendu cette parole du Seigneur : *Allez, enseignez toutes les nations* (Matth., XXVIII, 19), les apôtres n'en étaient pas moins dans l'ignorance et dans le doute, à l'endroit de la direction que chacun devait prendre, et de la partie du monde où ils devaient annoncer l'Evangile. Le Saint-Esprit descend sous la forme de langues, il indique à chacun les contrées de la terre où il doit enseigner, et, au moyen de la langue dont il lui accorde la science, il assigne à chacun, comme par une lettre de créance, les limites des fonctions et de l'enseignement dont il est chargé. Voilà pourquoi l'Esprit apparut sous forme de langues.

Il le fit encore, pour nous remettre en mémoire un fait de la plus haute antiquité. Les hommes en étaient venus autrefois à un tel point de démence qu'ils entreprirent de bâtir une tour qui s'élèverait jusqu'aux cieux, et le Seigneur avait brisé par la division des langues l'accord de leurs desseins pervers ; en apparaissant maintenant sous la forme de langues de feu, l'Esprit-Saint ramène la concorde sur la terre livrée antérieurement à la division. Il arriva à ce sujet une chose nouvelle et étrange. De même que la division des langues produisit autrefois sur la terre la division des peuples, et substitua cette division à l'unité qui régnait parmi les hommes pervers, de même au-

jourd'hui les langues rendent l'unité à la terre, et substituent à la division l'harmonie.

« C'est pourquoi, je vous en conjure, mettons-nous en fête en ce beau jour. Il ne s'agit pas de parer nos portes de couronnes, mais d'embellir nos âmes ; non point d'orner la place publique de riches tapis, mais de donner à notre âme le vêtement splendide de la vertu, en nous plaçant en tout et toujours sous la direction du Saint-Esprit [1]. »

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LII

DISCOURS DE JÉSUS AUX PHARISIENS ET AUX DISCIPLES DE JEAN, SCANDALISÉS DE LE VOIR ASSISTER AU FESTIN PRÉPARÉ PAR SAINT MATHIEU [2].

Le banquet donné par saint Mathieu commençait à peine, que des scribes et des pharisiens sont scandalisés en voyant Jésus à table avec des publicains et des pécheurs. Ces cœurs fourbes et hypocrites suivaient le divin Maître non point pour s'édifier ou s'instruire, mais bien afin de trouver quelque chose à reprendre dans ses actes ou dans ses paroles. Quelques heures auparavant ils ont été témoins du miracle de la guérison du paralytique, ils l'oublient pour s'offusquer de la compagnie qui entoure le Seigneur.

Toutefois, ils se souviennent des vertes répliques qu'ils se sont déjà attirées. C'est donc aux disciples qu'ils s'adressent, soit pour les mettre dans l'embarras, soit encore pour leur inspirer des sentiments de défiance à l'égard de Jésus. « Pourquoi, leur demandent-ils, votre Maître mange-t-il et boit-il avec des publicains et des pécheurs ? » Mais Jésus a entendu, et c'est lui qui répond : « Ce ne sont pas ceux qui vont bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. Allez donc et apprenez ce que veut dire : Je veux la miséricorde et non le sacrifice ; car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. »

A peine le Sauveur a-t-il répondu à l'insidieuse question des pharisiens, que des disciples de Jean-Baptiste lui en posent une autre, également relative à sa conduite en cette circonstance. Eux aussi sont scandalisés, car, ainsi que les pharisiens, ils avaient coutume de jeûner ; en cela, du reste, ils imitaient le genre de vie austère de leur Maître. Et puis ils portaient au cœur un sentiment de profonde jalousie de voir l'autorité de Jésus éclipser peu à peu celle de Jean-Baptiste, ainsi que celui-ci l'avait prédit.

Ils n'osent accuser le Sauveur, ils s'en prennent à ses disciples : « Pourquoi les disciples de Jean et les pharisiens jeûnent-ils, et vos disciples ne jeûnent-ils pas ? »

Jean-Baptiste avait jeûné toute sa vie, et, naturellement, il avait formé à son image ceux qui s'étaient placés sous sa direction. Les pharisiens jeûnaient régulièrement deux fois par semaine : le jeudi, en souvenir de l'ascension de Moïse sur le Sinaï ; et le lundi, pour honorer sa descente de la montagne sacrée. De plus, ils s'imposaient des jeûnes pour des motifs futiles et même ridicules, comme pour obtenir d'heureux songes, ou demander la grâce de pouvoir les interpréter. Sous leur demande perce une certaine satisfaction de pouvoir opposer leur mortification constante à l'amour apparent des aises de Jésus et de ses disciples.

La réponse de Notre-Seigneur est nette, quoique pleine de bonté. Il condescend à expliquer sa conduite et celle de ses disciples. C'est au moyen de trois comparaisons qu'il expose les raisons de convenance pour lesquelles ses disciples ne doivent pas, pour le moment, se livrer à la pénitence extérieure. Ecoutons ses paroles.

« Les amis de l'époux peuvent-ils être tristes pendant que l'époux est avec eux ? Aussi longtemps qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne peuvent jeûner. Mais viendront des jours où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront en ces jours-là.

« Personne ne coud une pièce d'étoffe neuve sur un vieux vêtement : autrement elle emporte une partie du vêtement et la déchirure se fait plus grande.

« Personne non plus ne met du vin nouveau dans de vieilles outres, sinon les outres se rompent, le vin se répand et les outres sont perdues. Mais le vin nouveau doit être mis dans des outres neuves et l'un et l'autre se conservent. Il n'est personne qui, buvant du vin vieux, en demande aussitôt du nouveau, car il dit : Le vieux est meilleur. »

Ces trois comparaisons, qui paraissent si divergentes, s'enchaînent et s'expliquent très bien. La première parle d'un mariage, la seconde des préparatifs de la toilette, la troisième de ceux du festin.

Les amis, les invités du marié doivent-ils paraître tristes, jeûner ? Or Jean-Baptiste lui-même a compris que Jésus est l'Epoux divin [1]. « Jésus-Christ, dit Bossuet, a épousé la nature humaine qui lui était étrangère, il en a fait un même tout avec lui. En elle il a épousé sa sainte Eglise, épouse immortelle qui n'a ni tache ni ride... Il a épousé les âmes saintes..., les comblant de dons, de chastes délices, jouissant d'elles, se donnant à elles, leur donnant non seulement tout ce qu'il a, mais encore tout ce qu'il est : son corps, son âme, sa divinité, et leur préparant dans la vie future une union incomparablement plus grande [2]. »

On ne jeûne pas sans raison, encore moins quand on est en fête, dans la joie. C'est ce sen-

[1] *Hom. in Fest. Pentecostes*, Hom. II, n. 2, trad. Vivès.
[2] Math., IX, 11-17. — Marc, II, 16-22. — Luc, V, 30-39.

[1] Jean, III, 29.
[2] Bossuet, XXIV[e] semaine, 1[re] élévation.

timent qui a inspiré l'Eglise dans sa défense de jeûner les dimanches et jours de fête, car le jeûne suppose toujours quelque tristesse intérieure ou extérieure.

L'application devenait évidente. Jésus était le divin fiancé, descendu sur terre afin de célébrer son mariage mystique avec l'Eglise, les apôtres étaient ses paranymphes spirituels, ses garçons d'honneur, s'il est permis d'employer cette expression qui désigne bien leur rôle, celui de lui conduire les âmes auxquelles il désire s'unir. Etait-il convenable de les condamner au jeûne, à d'incessantes mortifications durant le temps joyeux des noces, et tandis que l'Epoux était visible, présent à leur côté ? Il serait bien temps de se livrer à la tristesse et au jeûne lorsque sonneraient l'heure de la séparation violente du Calvaire et celle des épreuves et des persécutions.

Pour assister à une noce, on ne répare point un vêtement usé avec du drap neuf qui ne ferait qu'agrandir la déchirure, on prend un habit neuf. Pour préparer le festin, on ne place pas le vin fermentant encore dans de vieilles outres, mais dans des outres neuves. De même pour les noces éternelles il fallait un vêtement neuf, un esprit nouveau de générosité, de charité, de chasteté, qui ne pouvait se superposer à la vieille étoffe des pratiques purement externes du judaïsme. L'esprit nouveau du christianisme, esprit de charité, de pardon des injures, de sacrifice, de dévouement, ne pouvait se renfermer dans le vieux vase des prescriptions multiples de la religion mosaïque. L'extérieur et l'intérieur devaient être changés. C'est ce qu'expliquent les comparaisons du vêtement et du vin.

La pensée du divin Maître était claire : ceux qui voulaient être ses disciples devaient s'appliquer à des pratiques nouvelles, à une vie nouvelle.

* * *

Oh ! la parole bénie, la parole adorable que celle du bon Sauveur aux pharisiens : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice ; car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ! » Que d'âmes elle a conquises, que de cœurs elle a consolés, que de repentirs elle a suscités ! Quels que soient l'état de notre conscience et les souillures de notre vie, que nous considérions la divine Victime clouée sur la croix, ou que nos regards se tournent vers le tabernacle, qu'elle retentisse et qu'elle retentisse seule à notre âme, cette parole : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ! » Non, il ne serait pas venu, s'il n'y avait pas eu des pécheurs à sauver, à racheter. Comment donc alors avoir peur, trembler, désespérer du pardon ?

La conduite des pharisiens et des disciples de Jean nous prouve que les actes extérieurs de religion ou de pénitence ne sanctifient pas seuls. Les jeûnes fréquents de ces hommes n'ont pas suffi à chasser de leurs cœurs la haine, la jalousie, l'égoïsme. Rappelons-nous toujours que les pratiques extérieures de la religion ne sont que des moyens pour arriver à la sanctification, et non la sanctification elle-même. Que de personnes se méprennent sur ce point ! Parce qu'elles sont fidèles à la prière, à la messe quotidienne, à la visite au Saint-Sacrement, à la confession et à la communion fréquentes, elles s'imaginent avoir tout fait, mais leur cœur reste dur, il manque de charité pour le prochain, leur langue se montre acerbe, venimeuse envers les personnes qui leur déplaisent ; elles se croient parfaites ou du moins très avancées dans la spiritualité, et elles ne sont même pas chrétiennes.

Mettons-nous en garde aussi contre le scandale pharisaïque, qui n'est pas rare non plus. Un prêtre, un religieux, des personnes qui font profession de piété, ont accepté une visite, une invitation, que sais-je, d'un indifférent, d'un irréligieux, d'un impie, et nous critiquons, nous murmurons, nous nous récrions contre telle démarche, telle attention ou prévenance ; nous en sommes peut-être même jaloux ou froissés. Oh ! que c'est avoir peu l'esprit chrétien, l'esprit de Jésus-Christ ! Interprétons toujours charitablement les paroles ou les actes qui, de prime abord, nous paraissent condamnables ; excusons l'intention qui peut être bonne, et nous ne nous scandaliserons plus de choses qui devraient nous édifier.

Enfin, concluons de l'enseignement du bon Maître qu'il faut changer complètement notre esprit, notre manière de voir et d'apprécier, notre façon de vivre, si nous voulons être ses disciples. C'est toutes les vertus chrétiennes qu'il faut pratiquer si nous désirons être de véritables chrétiens. Cultiver une vertu et délaisser les autres serait mettre une pièce neuve sur un vieux vêtement, troué de défauts et de passions. Revêtons le vêtement neuf de l'homme nouveau : à ce prix-là seulement nous serons des disciples de Jésus-Christ.

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

TROISIÈME PARTIE

Moyens de salut

III

LES SACREMENTS

B

Les sacrements en particulier

I. — LE BAPTÊME

f

Effets du baptême

— *Dites-nous, Cyrille, ce qu'il y a de plus admirable, de plus merveilleux dans les sacrements ?*

— Assurément, ce sont les effets qu'ils produisent.

— *Comment cela ?*

— En toutes choses, c'est la fin qui est le principal.

Or, les effets sacramentaux sont la fin en vue de

laquelle les sacrements ont été institués. Il faut dès lors voir dans ces effets ce qu'il y a de plus essentiel, de plus saint, de plus divin dans les sacrements eux-mêmes.

— *Il est donc très important pour tous les fidèles de bien connaître les effets produits par chacun des sept sacrements ?*

— Cela est incontestable.

— *N'y a-t-il pas des sacrements pour lesquels cela est particulièrement nécessaire ?*

— Oui, ce sont les sacrements que l'on a reçus ou que l'on doit recevoir.

— *Parmi ces sacrements, le baptême n'a-t-il pas droit à une place à part ?*

— On peut légitimement l'affirmer, parce qu'il est le premier et le plus nécessaire des sacrements.

— *Citez les paroles d'un Père de l'Eglise à l'appui de cette vérité.*

— Entre beaucoup d'autres, on peut citer ces belles paroles de saint Grégoire de Naziance : « Le baptême, dit ce saint Docteur, est la splendeur des âmes ; c'est un char qui transporte jusqu'à Dieu ; c'est une pérégrination avec Jésus-Christ ; c'est la perfection de l'âme, la clef du royaume des cieux ; c'est le plus beau, c'est le plus grand bienfait de Dieu. » (Orat. XI).

— *D'où vous concluez ?*

— Qu'il ne peut être que très avantageux à la piété chrétienne d'être parfaitement instruit de ce qui concerne les effets du baptême.

—

— *Quels sont les effets du baptême ?*

— On peut en distinguer quatre principaux :

1° Grâce sacramentelle ;

2° Impression d'un caractère ;

3° Remise de tous les péchés et de toutes les peines dues au péché ;

4° Don de la grâce et des vertus.

— *Par suite et comme conséquence de ces effets, la réception du baptême ne confère-t-elle pas au baptisé certains droits, et ne lui impose-t-elle pas aussi des obligations spéciales ?*

— Ces droits et ces obligations sont très réels, et persévèrent pendant toute la vie.

=

§ 1er

Grâce sacramentelle du baptême

— *Quelle est, Félicie, l'effet propre et principal du baptême ?*

— Le baptême est essentiellement « le sacrement de la régénération spirituelle, » et tel est le caractère distinctif de la justification spéciale opérée par ce sacrement.

— *Qu'entendez-vous par cette régénération spirituelle ?*

— Deux choses, savoir :

1° Que l'homme, qui a déjà reçu l'existence par la naissance naturelle, *doit naître à nouveau* d'une manière surnaturelle pour être justifié et sauvé.

2° Que le sacrement *renouvelle* dans l'homme coupable et déchu une existence et une vie supérieures et célestes, possédées à l'origine par l'homme, mais perdues ensuite par le péché.

— *Notre-Seigneur n'a-t-il pas spécifié lui-même cet effet propre et direct du baptême ?*

— Oui, lorsqu'il a dit : « Si quelqu'un ne *renaît* de l'eau et du Saint-Esprit, il n'entrera pas dans le royaume des cieux. » (Joan., III, 5).

=

§ 2

Caractère imprimé par le baptême

— *Est-il de foi que le baptême imprime un caractère spécial dans l'âme de ceux qui le reçoivent ?*

— Cela est de foi certaine, comme il résulte de l'enseignement de l'Eglise et surtout de la définition formulée par le Concile de Trente.

— *Rappelez les termes de cette définition ?*

— « Si quelqu'un dit que ces trois sacrements, savoir, *le baptême*, la confirmation et l'ordre, n'impriment point dans l'âme un signe spirituel et ineffaçable, qui fait que ces sacrements ne peuvent être réitérés : qu'il soit anathème. » (Sess. VII, can. 9).

— *La régénération sacramentelle n'a-t-elle pas son point de départ et son principe dans le caractère baptismal ?*

— Très certainement, car si par la justification dont le baptême est la cause instrumentale, nous devenons « participants de la nature divine » (II Petr., I, 4) et par conséquent « enfants de Dieu » (Joann., I, 12) et « héritiers de Dieu » (Rom., VIII, 17), nous ne pouvons devenir ainsi les enfants adoptifs de Dieu qu'en tant que, d'une manière surnaturelle, nous sommes unis et rendus conformes à Jésus-Christ qui, par nature, est le véritable et unique Fils de Dieu. Or, d'après les théologiens, cette conformité, cette assimilation à Jésus-Christ est commencée par l'impression du caractère baptismal.

— *Quelle preuve en avez-vous ?*

— La preuve, c'est que cette conformité existe même chez celui qui, par manque de disposition, ne reçoit que le caractère sacramentel, selon la parole de saint Paul : « *Vous tous* qui avez été baptisés en Jésus-Christ, *vous avez revêtu Jésus-Christ.* » (Gal., III, 27).

— *Le caractère baptismal n'est-il pas appelé quelquefois « le sceau de la sainte Trinité » ?* (Rit. Rom. ; S. Bonav., *De myst. Trin.*, etc.).

— Il est ainsi appelé avec raison, car d'après les paroles mêmes de la forme sacramentelle : « Je te baptise *au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, » il constitue l'homme dans un rapport spécial et tout intime avec l'adorable Trinité.

— *En quoi consiste ce rapport spécial ?*

— En ce que le baptisé est voué et consacré au service particulier de la sainte Trinité.

— *Le caractère baptismal est encore désigné sous le nom de « signe du chrétien » (signum christianitatis) : pourquoi ?*

— Parce que c'est lui qui fait de l'homme un chrétien, un membre de l'Eglise.

— *Comment cela ?*

— Par le caractère sacramentel, le baptisé est incorporé à Jésus-Christ, c'est-à-dire à l'Eglise visible qui est le corps mystique de Jésus-Christ.

— *Que résulte-t-il de là ?*

— Il résulte de là que, en quelque lieu et par quelque ministre que le baptême soit administré, tous ceux qui le reçoivent validement sont, par le fait même, incorporés à la seule Eglise véritable, qui est l'Eglise catholique, et non pas aux sectes protestantes ou autres.

— *Quelles sont les autres conséquences de cette incorporation sacramentelle à l'Eglise de Jésus-Christ ?*

— D'abord, le caractère forme une marque par laquelle le baptisé se distingue de celui qui n'est pas baptisé.

— *Et encore ?*

— Le baptisé devient apte à recevoir validement

les autres sacrements. Le baptême est « la porte » des sacrements.

— *Enfin ?*

— Le baptisé a droit aux dons précieux, — grâces et bénédictions,— que le Seigneur a laissés après lui dans son Eglise.

—

— *Comment le Concile de Trente qualifie-t-il le caractère spirituel imprimé par le baptême ?*

— Il déclare que c'est un signe ineffaçable, et par conséquent inamissible.

— *Celui qui a été baptisé ne pourrait donc pas détruire et effacer en lui, par une volonté contraire, le caractère sacré qu'il a reçu au baptême ?*

— Non, cela n'est aucunement en son pouvoir.

— *Pas même s'il commettait quelque crime énorme qui l'exclue de l'Eglise et de la communion des fidèles ?*

— Même dans ce cas, il conserverait le caractère sacramentel.

— *Quelle conséquence en faut-il tirer ?*

— C'est que le baptême ne peut être reçu validement qu'une seule fois par une seule et même personne, et qu'il ne peut jamais être réitéré quand il a été validement reçu.

— *Cette vérité est-elle de foi ?*

— Cette vérité est de foi certaine, ayant été, nous l'avons vu, l'objet d'une définition du Concile de Trente.

— *Donnez quelques raisons qui l'expliquent et la fassent comprendre ?*

— Le baptême est une régénération spirituelle de l'homme; or, l'homme ne peut naître qu'une fois à la vie temporelle; il ne peut donc non plus naître qu'une fois à la vie surnaturelle.

Le baptême est principalement un remède contre le péché originel; quelle raison y aurait-il de le réitérer, puisque ce péché une fois effacé ne reparaît point ?

=

§ 3

Remise des péchés et des peines dues aux péchés

— *Le caractère constitue-t-il à lui seul la régénération spirituelle dans le baptême ?*

— Non. Le caractère baptismal, qui prépare et établit la mystérieuse union et assimilation à Jésus-Christ, appelle un autre effet : la grâce du baptême qui est la cause formelle de la rémission des péchés comme de la sanctification positive, et qui, par là-même, opère à proprement parler et achève la régénération spirituelle.

—

a) Remise de tous les péchés

— *Combien de péchés sont remis par le baptême ?*

— Trois sortes de péchés ont leur rémission par le baptême : le péché originel, le péché mortel, le péché véniel.

+

1° Péché originel

— *En vue de quel péché à effacer le baptême a-t-il été tout d'abord et spécialement institué ?*

— Le baptême a été tout d'abord et spécialement institué pour effacer le péché originel.

— *Expliquez cela.*

— Le baptême a pour but premier de rendre à l'âme la vie surnaturelle perdue par le péché d'Adam. Or, cette sainteté et cette justice ne peuvent être recouvrées, sans que disparaisse le péché qui est la mort de l'âme.

— *Comment le péché originel est-il effacé par le baptême ?*

— Il est effacé sans aucune coopération de la volonté, parce qu'il n'a point pour cause un acte personnel de l'homme, qui l'a contracté d'ailleurs.

Voilà pourquoi le baptême est donné aux petits enfants, incapables par eux-mêmes de tout acte volontaire et libre, comme seraient les actes de foi, de contrition, etc.

+

2° Péché mortel

— *Le baptême a-t-il été institué uniquement et exclusivement pour effacer le péché originel ?*

— Non, car il est de foi qu'il efface aussi les péchés actuels, c'est-à-dire ceux que nous avons commis par notre volonté propre, lors même, dit le catéchisme du Concile de Trente, qu'ils seraient les plus infâmes qu'on puisse imaginer.

— *Comment savons-nous que tel est l'effet propre du baptême ?*

— D'abord, longtemps avant Notre-Seigneur, Ezéchiel avait prédit cet effet : « Je verserai sur vous une eau pure, dit Dieu lui-même par la bouche du prophète, et vous serez purifiés de *toutes vos souillures.* » (Ezéch., XXXVI, 25).

— *N'avons-nous pas aussi sur ce point le témoignage de saint Paul ?*

— L'apôtre saint Paul, après avoir fait aux Corinthiens une longue énumération de péchés différents, ajoute : « C'est ce que vous avez été autrefois; mais *vous avez été lavés*, vous *avez été sanctifiés.* » (I Cor., VI, 11).

— *Citez encore les paroles non moins formelles de saint Jérôme ?*

— « *Tous les crimes,* dit ce saint Docteur, sont pardonnés par le baptême. » (Ep. ad Oceanum).

— *Cette vérité, enfin, n'a-t-elle pas été affirmée et définie par le Concile de Trente ?*

— Oui, car ce Concile a prononcé l'anathème contre ceux qui oseraient penser différemment et qui prétendraient « que tout ce qui a vraiment et proprement la nature du péché n'est pas entièrement détruit par le baptême, mais est seulement raturé ou non imputé. » (Sess. V, can. 5).

— *Qu'est-ce que le saint Concile a ajouté pour confirmer et compléter cet enseignement ?*

— « Dieu, ajoute-t-il, ne hait rien dans ceux qui sont régénérés, parce qu'il n'y a aucune cause de condamnation dans ceux qui ont été véritablement ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, pour mourir au péché ; qui ne vivent plus selon la chair ; qui ont dépouillé le vieil homme ; qui se sont revêtus de l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu ; et qui sont devenus innocents, purs, sans tache et agréables à Dieu. »

— *Ne trouvons-nous pas une image sensible et une figure vivante de cette même vérité dans ce que l'Ecriture rapporte de Naaman le Syrien ?*

— Sur l'ordre du prophète Elisée, Naaman se baigna sept fois dans le Jourdain, et il fut si parfaitement guéri de sa lèpre que « sa chair semblait être celle d'un enfant. » Pareillement l'effet propre du baptême est d'effacer d'une manière complète et parfaite tous nos péchés, tant le péché originel que nos péchés personnels. (Cat. du Conc. de Trente).

— *Vous avez dit cependant que le baptême avait été institué principalement en vue d'effacer le péché originel ?*

— C'est que, si le baptême efface aussi les péchés personnels ou actuels, il ne le fait qu'en tant qu'ils sont unis au péché originel ou qu'ils ont été commis avant la réception de ce sacrement.

— *Les péchés mortels, commis avant le baptême, sont donc toujours remis par le sacrement, en même temps qu'est effacé le péché originel ?*

— Oui, à moins que l'on y mette obstacle par le manque de foi ou d'attrition au moins habituelle.

— *Celui qui reçoit le baptême à l'âge de raison, est-il tenu de confesser dans la suite les péchés mortels qu'il aurait commis antérieurement à son baptême ?*

— Il n'est point tenu de les confesser.

— *Cette rémission plénière des péchés actuels par le baptême n'est-elle point une raison suffisante pour retarder le plus tard possible, et même jusqu'à un âge avancé, la réception de ce sacrement ?*

— On ne saurait le prétendre, à cause des nombreux et graves inconvénients qu'entraînerait le retard apporté à la réception du sacrement, sans compter le danger d'en être privé à jamais.

+

3° Péché véniel

— *Y a-t-il parité, pour ce qui regarde la rémission plénière, entre les péchés véniels et les péchés mortels ?*

— Non, les péchés véniels, malgré la justification sacramentelle, peuvent encore subsister plus ou moins longtemps chez le baptisé qui n'en aurait point la contrition suffisante au moment du baptême.

— *Mais si plus tard cette contrition requise existe ?*

— Alors, l'obstacle étant écarté, ces fautes vénielles sont entièrement remises, ainsi que les peines qui leur étaient dues, et cela en vertu du sacrement précédemment reçu.

—

b) Remise des peines dues aux péchés

— *Le baptême ne remet-il que les péchés ?*

— Le baptême remet encore toutes les peines dues à ces péchés.

— *Qu'est-ce que l'on entend par les peines dues aux péchés ?*

— On entend par là les peines que le pécheur encourt, de la part de la justice divine, peines qui, en elles-mêmes, doivent être acquittées en l'autre monde : peine éternelle dans l'enfer, peine temporelle dans le purgatoire.

— *Comment ces peines sont-elles remises par le baptême ?*

— Le baptême les remet toutes entièrement, en sorte que ceux qui meurent avant d'avoir commis une nouvelle faute, sont admis aussitôt, sans délai, au ciel et à la vision de Dieu.

— *Cet effet n'est-il point particulier au baptême ?*

— Entre tous les sacrements, le baptême seul a cette vertu merveilleuse qu'il ne partage qu'avec le martyre d'effacer de telle sorte le péché qu'il n'en reste plus aucune trace.

— *Qu'est-ce qu'en a toujours conclu l'Eglise ?*

— L'Eglise en a toujours conclu que, sans une très grande injure envers ce sacrement, on ne pouvait imposer à ceux qui doivent le recevoir ces œuvres de piété que les Pères appellent communément des œuvres de satisfaction.

— *Pourquoi alors ne sommes-nous pas également, aussitôt après le baptême et dès cette vie mortelle, délivrés de toutes les autres suites du péché originel, de l'ignorance, de la mort, de la souffrance, etc., et rétablis dans tous les dons de l'intégrité originelle ?*

— Il y a de cela trois raisons principales.

— *Quelle est la première ?*

— La première est tirée du rapport qui existe entre le baptisé et Jésus-Christ.

En effet, par le baptême, nous sommes incorporés à Jésus-Christ. Or, il ne convenait pas de nous donner plus de privilèges qu'à notre chef lui-même. Puisque Jésus-Christ a dû souffrir et par ses souffrances entrer dans la gloire, il est convenable et il est juste que nous aussi nous entrions dans le royaume de Dieu par beaucoup de peines et d'afflictions.

— *Quelle est la seconde raison qui a fait laisser en nous après le baptême l'infirmité du corps, les maladies, les douleurs, les mouvements de la concupiscence ?*

— C'était afin que nous trouvions dans les luttes continuelles, dans les peines et les douleurs, une ample matière à l'exercice des plus excellentes vertus, l'occasion d'amasser les plus riches mérites, et par là d'acquérir la gloire du ciel.

— *Comment cela ?*

— Si nous supportons avec patience toutes les incommodités, et si avec la grâce de Dieu nous soumettons à l'empire de la raison les affections déréglées de notre cœur, nous avons l'espérance certaine, avec l'Apôtre, que, ayant bien combattu, achevé notre course et conservé la foi, le Seigneur nous réservera la couronne de justice, et que ce juste juge nous la donnera au dernier jour. (II Tim., IV, 7).

— *Vous avez indiqué une troisième raison : quelle est-elle ?*

— La nécessité de sauvegarder la dignité du sacrement et de conserver à la foi tout son mérite.

— *Expliquez-vous ?*

— Si le baptême, tout en ornant l'âme des dons célestes, procurait encore des avantages sensibles, plusieurs seraient tentés de le recevoir plutôt à cause de ces avantages temporels, que par l'espérance de la vie future. Et cependant les biens que le chrétien doit avoir sans cesse en vue, ne sont pas les biens faux et fragiles que nous voyons, mais les biens véritables et éternels qui ne se voient pas ici-bas. (Cat. du Conc. de Trente).

— *Le baptême ne modère-t-il pas au moins l'ardeur de la concupiscence ?*

— Oui. Si la concupiscence n'est pas entièrement éteinte par l'eau du baptême, elle demeure assez affaiblie pour ne plus dominer l'homme ; et celui-ci par la lutte, par la mortification, avec le secours de la grâce du baptême, pourra désormais réprimer ses atteintes et remporter la victoire.

— *N'est-il pas vrai de dire aussi que la vie présente, quoique pleine de misères, n'est pas sans joies et sans douceurs pour les bons chrétiens, fidèles à la grâce de leur baptême ?*

— On le peut affirmer très justement ; et ces joies et ces consolations qui résident dans la paix de la conscience, dans l'amitié de Dieu, dans la conformité avec Jésus-Christ, dans l'attente des biens célestes, sont le gage et l'avant-goût de celles que Dieu réserve à ses enfants dans la patrie.

=

§ 4

Don de la grâce et des vertus

— *Tout l'effet du baptême est-il terminé quand il nous a délivrés de tout péché, et purifiés entièrement de toute faute ?*

— Non, car en même temps qu'il remet le péché, le baptême communique à l'âme la grâce sanctifiante qui nous rend justes, et qui nous fait enfants de Dieu, héritiers du salut éternel.

— *En quels termes l'Apôtre marque-t-il cet effet du sacrement ?*

— D'après saint Paul, le baptisé n'est pas seulement mort et enseveli avec Jésus-Christ : il ressuscite aussi avec lui à une vie nouvelle, c'est-à-dire surnaturelle. (Rom., VI, 4).

Ailleurs il dit expressément que « la grâce est répandue dans nos cœurs » et qu'elle est « un gage du Saint-Esprit. » (Eph., I, 14 ; II Cor., I, 22).

— *Quel est sur ce point l'enseignement du Concile de Trente ?*

— C'est que la grâce reçue dans le baptême n'efface pas seulement le péché, mais elle est encore comme une qualité divine, inhérente à l'âme, un éclat, une lumière qui en absorbe et en détruit toutes les taches, et la rend elle-même plus pure et plus brillante. (Sess. VI, c. 7, *De just.).*

— *Cette grâce n'est-elle pas en outre accompagnée de toutes les vertus ?*

— C'est encore la doctrine de l'Apôtre, lorsqu'il dit : « Dieu nous a sauvés par l'eau de la régénération et de la rénovation du Saint-Esprit, qu'il a répandu sur nous avec abondance, par Jésus-Christ notre Sauveur. » Saint Augustin affirme que ces paroles : « *Il a répandu avec abondance,* » doivent s'entendre de la rémission des péchés et de l'abondance de toutes les vertus.

— *Rappelez-nous ces vertus et ces dons qui accompagnent la grâce sanctifiante ?*

— Ce sont les trois vertus théologales (foi, espérance, charité), et les vertus morales surnaturelles.

Ce sont aussi les sept dons du Saint-Esprit qui disposent l'âme à obéir facilement et promptement aux inspirations de l'Esprit-Saint.

— *De quoi deviennent ainsi capables les chrétiens baptisés ?*

— Ils deviennent capables de vivre d'une vie surnaturelle en harmonie avec leur dignité d'enfants de Dieu.

— *Ne reçoivent-ils pas aussi par l'effet et la vertu du sacrement une plus riche abondance de grâces actuelles ?*

— Oui ; il est certain qu'ils reçoivent de ce chef, dans la suite, une plus riche abondance de grâces actuelles spéciales afin qu'ils puissent se conduire en tout d'une manière digne de leur nouvelle et sublime vocation.

—

— *Nous n'avons guère fait qu'énumérer les effets principaux du baptême ; à peine avons-nous entrevu cette transformation de l'âme, transformation si sublime qu'au dire du Sauveur lui-même le plus petit d'entre les chrétiens l'emporte sur le plus grand des prophètes de l'ancienne alliance. Mais c'est assez déjà pour vous porter à exalter et à bénir la sagesse de Celui qui a su découvrir un moyen si simple et à la fois si parfait de salut. Rappelez-vous toujours et méditez souvent cette doctrine, et, en même temps que la connaissance de ces merveilleux effets, croîtront votre admiration et votre reconnaissance ; vous comprendrez mieux le devoir qui s'impose à vous de garder fidèlement la grâce de votre baptême.*

§ 5

Les grandeurs et les droits du baptisé

1° Grandeurs du baptisé

— *Le petit enfant qui vient d'être baptisé doit être, à en juger par les effets du sacrement, élevé à une grande dignité ?*

— Oui ; car, il est fait tout à la fois l'enfant de Dieu, un membre de Jésus-Christ, le temple du Saint-Esprit.

—

— *N'est-ce pas un grand honneur de naître fils d'un prince ou d'un roi ?*

— Tout le monde le pense ainsi.

— *Quel honneur sera-ce donc de naître fils du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs ?*

— On peut dire qu'il n'y a pas d'honneur comparable.

— *Par le baptême, ne devenons-nous pas réellement les enfants de Dieu ?*

— Oui, nous devenons les enfants de Dieu, non point par nature, mais par adoption.

— *Que faut-il entendre par cette adoption divine ?*

— Une adoption telle que les adoptions humaines n'en sont qu'une très imparfaite image ; une adoption par laquelle Dieu nous fait « communiquer à sa propre nature, par une certaine participation de ressemblance avec lui. » (S. Thomas).

— *Cette adoption ne confère-t-elle pas un droit très précieux à celui qui en a été favorisé ?*

— Elle confère le droit le plus excellent de tous, le droit à l'héritage de Dieu, c'est-à-dire le droit au ciel lui-même.

— *Que suit-il de là ?*

— Que par le baptême le chrétien devient frère et cohéritier de Jésus-Christ.

—

— *Est-ce là toute la grandeur du baptisé ?*

— Non ; car, par le baptême, nous entrons encore dans un rapport surnaturel avec Jésus-Christ, dans une union surnaturelle avec lui, vivant d'une même vie avec lui.

— *Quand l'Apôtre dit : « Vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez revêtu Jésus-Christ »* (Gal., III, 27), *que veut-il dire par là ?*

— Il veut dire précisément, selon le sentiment des Pères et des Docteurs, que nous sommes transformés en Jésus-Christ, et rendus conformes à son image, remplis de son esprit et de sa vie, participant à la filiation et à l'héritage de Jésus-Christ.

— *Quels sont les avantages de cette transformation surnaturelle ?*

— Le baptême nous unit à Jésus-Christ comme des membres à leur chef. C'est donc de la plénitude de Jésus-Christ que reçoivent la grâce et l'influence divine tous ceux qui sont justifiés ; c'est par lui qu'ils sont rendus capables de toutes les œuvres de la piété chrétienne.

— *Ce n'est donc pas un vain nom que celui de « chrétien » que l'on reçoit au baptême ?*

— Non ; mais aucun nom n'a un sens plus complet et plus parfait, car il ne signifie pas seulement que nous appartenons à Jésus-Christ, mais que nous lui sommes unis de la manière la plus intime, la plus admirable qui se puisse imaginer.

—

— *Que devenons-nous encore par le baptême ?*

— Les temples du Saint-Esprit, selon ces paroles de saint Paul : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? » (I Cor., III, 16).

— *Citez la belle parole de saint Augustin à ce sujet ?*

— « Quand vous venez à l'église, dit-il, c'est un temple qui entre dans un autre temple, un temple vivant dans un temple inanimé. »

— *Pourrions-nous désirer quelque chose au-dessus de ces rapports si intimes par lesquels la grâce du baptême nous unit aux trois Personnes de l'adorable Trinité ?*

— Non ; nous ne pouvons pas désirer ni même imaginer de grandeur comparable à celle qui fait le baptisé tout à la fois fils de Dieu, membre du Christ, temple de l'Esprit-Saint.

— *Cette grandeur de l'enfant baptisé n'est-elle pas le fondement de ses droits ?*

— Elle l'est très certainement.

+

2° Droits du baptisé

— *Par la réception du baptême, nous conquérons donc aussi des droits ?*

— Oui, des droits très réels et très importants.

— *N'en distingue-t-on pas de plusieurs sortes ?*

— Le baptisé a des droits par rapport à Dieu, par rapport à l'Eglise, par rapport à la société civile et à la famille.

—

— *Dites-nous ses droits par rapport à Dieu ?*

— Dieu doit à son fils d'adoption l'héritage qu'il lui a promis, c'est-à-dire le ciel.

— *Alors Dieu donnera nécessairement le ciel à tous ceux qui auront été baptisés ?*

— Il le donnera à tous ceux qui auront été fidèles à la grâce de leur baptême.

—

— *Quels sont les droits que le baptisé peut revendiquer de la part de l'Eglise ?*

— Le droit à la réception des sacrements et à la dispensation de toutes les grâces dont l'Eglise a le dépôt.

—

— *Et de la part de la société civile et de la famille ?*

— Le premier de ces droits est le droit au respect.

— *Qu'est-ce à dire : le droit au respect ?*

— C'est-à-dire au respect de son existence, de sa vie, de sa santé, au respect de son corps et surtout de son âme.

— *L'antiquité pratiquait-elle ce respect de l'enfant ?*

— Non, car elle affichait à son égard un mépris profond et souvent une cruauté atroce.

— *Pourquoi cela ?*

— Parce qu'elle ne voyait dans l'enfant qu'un membre de la société humaine, et non point une âme prédestinée pour le ciel.

— *Et alors ?*

— Alors si l'enfant trompait les calculs intéressés de la famille ou de la société, s'il naissait difforme, contrefait, ou trop faible, la loi elle-même commandait de le tuer, sans délai ni miséricorde.

— *Tandis que chez les chrétiens ?*

— Le petit enfant est d'autant plus honoré et aimé qu'il ressemble mieux à Celui dont les souffrances ont racheté le genre humain.

— *A qui doit-il ce respect et ces délicates attentions ?*

— A la divine vertu du baptême, qui en faisant de lui le fils de Dieu, un membre du Christ, le temple de l'Esprit-Saint et l'héritier de la gloire éternelle, en a fait du même coup, pour tous, un être vénérable et sacré.

— *Dites-nous maintenant quel est le second droit conféré à l'enfant chrétien par rapport à la famille et à la société ?*

— Le droit qu'on prenne son baptême comme point de départ et comme règle de son éducation.

— *Plus explicitement ?*

— Il a droit à ce qu'on lui apprenne, aussitôt qu'il en est capable, à connaître et à bénir le Père qui l'a adopté, le Christ dont il est membre, l'Esprit-Saint dont il est le temple.

Il a droit à être initié aux pratiques du culte catholique.

Il a droit enfin à être préparé aux sacrements qui conservent et perfectionnent sa vie chrétienne.

— *Que faudrait-il penser de toute éducation qui, soit du fait de la famille ou de la société civile, contrarierait ces droits ou n'en tiendrait pas compte ?*

— Que ce serait une éducation fausse, criminelle, meurtrière ; une éducation aussi contraire aux véritables intérêts de l'enfance qu'à ceux de la famille et de la société elle-même.

=

§ 6

Obligations du baptisé :

Promesses ou vœux du baptême

— *Dieu, par le baptême, a opéré de grandes choses pour nous : ne lui devons-nous rien en retour ?*

— Ces grâces inestimables du baptême et les effets qui en découlent nous imposent, au contraire, de graves et importants devoirs.

— *Quels sont ces devoirs ?*

— Il y en a de deux sortes. Les uns résultent du sacrement lui-même : ce sont les obligations proprement dites ; et les autres ont été formellement exprimées : ce sont les promesses ou les vœux du baptême.

+

— *Quelles obligations résultent, pour le baptisé, du sacrement lui-même ?*

— C'est tout d'abord l'obligation de connaître, d'aimer et de servir Dieu.

Le Père l'a adopté. Il doit bénir son nom, dès que ses lèvres innocentes s'ouvrent pour parler, et concevoir pour lui une piété toute filiale.

Il a été incorporé à Jésus-Christ. Il doit porter en lui l'image de l'homme céleste, vivre de la vie du Christ, voir dans la souffrance et les afflictions de la vie le moyen assuré de se rendre de plus en plus conforme à son divin modèle.

Il est devenu le temple du Saint-Esprit. Il doit sans cesse invoquer la lumière et la force de cet Esprit sanctificateur, afin de mettre à profit la consécration qu'il en a reçue.

— *La foi constante à la Trinité, la courageuse confession des trois Personnes divines, le zèle à travailler à leur gloire, ne forment-elles pas pour le chrétien, à l'heure de la mort, un des plus puissants motifs de confiance, malgré la pensée du jugement et de l'éternité ?*

— C'est le sentiment de l'Eglise, qui met sur les lèvres de son ministre, au moment où le chrétien mourant va paraître devant son Juge, ces consolantes paroles : « S'il a péché, il n'a cependant point renié le Père et le Fils et le Saint-Esprit ; il a conservé le zèle de la gloire de Dieu, il a fidèlement adoré Dieu, le créateur de l'univers. » (Rit. rom.).

— *Le baptême, en nous faisant chrétiens, membres du corps mystique de Jésus-Christ, ne*

nous impose-t-il pas des devoirs particuliers envers l'Eglise ?

— Oui; au caractère ineffaçable du baptême est attachée l'obligation irrévocable d'obéir et de se soumettre à toutes les lois et à tous les commandements du royaume de Jésus-Christ, qui est l'Eglise catholique.

— *Et parce que cette obligation a son principe dans le caractère baptismal, qu'en résulte-t-il pour ceux qui ont été baptisés validement hors de l'Eglise catholique, et pour les catholiques séparés de l'Eglise ?*

— Le caractère baptismal étant indélébile, cette obligation subsiste également toujours pour eux, et l'Eglise conserve toujours ses droits à leur égard.

+

— *Qu'entendez-vous par les promesses du baptême ?*

— J'entends les engagements que le baptisé contracte envers Dieu.

— *Quelle est la raison de ces engagements ?*

— Elle se tire du contrat qui s'établit entre Dieu et nous par le baptême.

— *Comment cela ?*

— En nous adoptant comme ses enfants, Dieu s'engage à nous donner la vie éternelle et toutes les grâces nécessaires pour y arriver.

Mais il ne nous les accorde qu'à la condition que nous nous engagions, de notre côté, à faire tout ce qu'il demande de nous pour nous sauver.

— *Citez les belles paroles de saint Grégoire de Naziance qui confirment cette vérité ?*

— « Le baptême, dit-il, n'est autre chose qu'un pacte que nous faisons avec Dieu de mener une seconde vie dans un état plus pur et plus parfait. »

— *Pourquoi ces engagements sont-ils appelés « promesses ou vœux du baptême » ?*

— Parce que nous les avons solennellement reconnus et acceptés par la bouche de nos parrains et marraines, et ratifiés ensuite par nous-mêmes, lorsque parvenus à l'âge de raison nous avons professé la religion chrétienne.

— *Ces engagements sont-ils des vœux proprement dits ?*

— Non ; mais on les appelle ainsi par suite d'un très ancien usage datant des premiers siècles de l'Eglise, et parce qu'ils ont des analogies spéciales avec le vœu.

— *Un enfant peut-il être obligé en conscience d'accomplir des obligations qu'il ne connaissait pas, et que d'autres ont contractées pour lui ?*

— Sans aucun doute; d'autant plus que dans le baptême il ne contracte pas pour ainsi dire d'engagements nouveaux. Les promesses du baptême portent principalement sur la foi et les mœurs, choses qui obligent toute créature de Dieu.

— *En quoi consistent les promesses du baptême ?*

— Elles consistent : 1° à renoncer à Satan, à ses œuvres et à ses pompes; 2° à vivre selon la doctrine de Jésus-Christ.

—

— *Pourquoi, pour être baptisé, faut-il renoncer à Satan, à ses œuvres et à ses pompes ?*

— Parce qu'il est impossible de servir deux maîtres, Dieu et le démon.

— *Qu'appelez-vous Satan ?*

— Satan, qui veut dire tentateur, est le premier des anges rebelles, le chef des démons.

— *Qu'est-ce donc que renoncer à Satan ?*

— C'est déclarer hautement qu'on ne veut plus lui appartenir, ni lui obéir; c'est le regarder comme un ennemi avec lequel on n'aura désormais aucun rapport.

— *Et aux œuvres de Satan ?*

— C'est affirmer sa volonté de s'abstenir de tout péché, c'est-à-dire de tout ce qui est contraire à la loi de Dieu.

— *Pourquoi les péchés sont-ils appelés les « œuvres du démon » ?*

— Parce que le démon a été le premier des pécheurs et qu'il ne cesse de porter les hommes au péché.

— *Qu'entendez-vous par les pompes du démon ?*

— Ce sont d'abord les fausses maximes sur lesquelles les mondains règlent leur conduite : par exemple, « il faut que jeunesse se passe, il est nécessaire de faire comme tout le monde, il sera temps de se convertir à la mort, » etc.

— *Pourquoi faut-il renoncer à ces maximes ?*

— Parce qu'elles sont fausses, pernicieuses et opposées à celles de Jésus-Christ.

— *Qu'entendez-vous encore par les pompes du démon ?*

— J'entends encore les plaisirs du monde : les délices de la vie, les danses, les spectacles et les divertissements profanes.

— *Et enfin ?*

— Enfin toutes les vanités du monde, le luxe, les modes, et généralement ce qui respire le faste et la magnificence.

— *Pourquoi appelle-t-on ces maximes, ces plaisirs et ces vanités, les pompes du démon ?*

— Parce que le démon les étale et les fait briller aux yeux des hommes comme s'ils constituaient de vrais biens; et il s'en sert ainsi comme d'un puissant moyen de séduction.

— *Qu'est-ce que renoncer aux pompes du démon ?*

— C'est s'engager à ne jamais aimer ni rechercher ces faux biens, au détriment de sa conscience.

—

— *Est-ce assez de renoncer à Satan, à ses œuvres et à ses pompes ?*

— Non ; car par là on écarte seulement l'obstacle à la vie chrétienne.

— *Quelle est donc la promesse principale du baptême ?*

— Celle de vivre selon la doctrine de Jésus-Christ.

— *C'est-à-dire ?*

— De conformer sa vie tout entière, ses pensées, ses jugements et ses actions à l'Evangile et aux exemples de Notre-Seigneur.

— *En d'autres termes ?*

— De vivre et de mourir pour Jésus-Christ.

— *Comment ces promesses nous obligent-elles ?*

— Elles nous obligent d'une manière grave, pendant toute notre vie, car elles ont pour objet des devoirs essentiels et indispensables. Notre salut éternel dépend absolument de la fidélité à les remplir.

— *L'homme parvenu à l'âge de raison n'est donc pas libre de ne pas les ratifier et même de les désavouer, si tel est son bon plaisir et sa volonté ?*

— Non ; ce serait là une sorte d'apostasie qui le rendrait grandement coupable devant Dieu.

—

— *Mais comment remplir toujours des obligations si graves parmi les orages des passions et les difficultés de toute sorte semées tout le long de la vie ?*

— Ce qui paraît impossible ou trop difficile quand on n'envisage que les faiblesses de la nature déchue, devient possible et même facile, si l'on considère l'efficacité toute-puissante de la grâce sacramentelle, et si aux efforts énergiques et constants on sait joindre la prière incessante et la pratique de la mortification chrétienne.

— *Ne connaissez-vous pas un autre moyen d'assurer notre fidélité aux promesses de notre baptême ?*

— Oui, c'est d'y penser souvent devant Dieu.

— *Et pour y penser souvent ?*

— Rien de plus utile que de faire entrer la formule des vœux du baptême dans nos prières habituelles de chaque jour.

— *Les bons chrétiens ne font-il pas davantage encore ?*

— Ils aiment à célébrer chaque année l'anniversaire de leur baptême par une visite aux fonts baptismaux, l'assistance à la sainte messe et la communion, où ils se font un pieux devoir de renouveler expressément les promesses de leur baptême.

— *N'est-il pas une circonstance où l'Eglise nous engage à faire cette rénovation non plus seulement d'une manière privée, mais d'une manière publique et solennelle ?*

— Elle nous y engage à l'occasion de la première communion.

— *Comment convient-il de faire cette rénovation ?*

— En se rendant aux fonts baptismaux, on se rappelle l'heureux jour où l'on y a été porté et où l'on y a trouvé, avec la grâce de la régénération, l'innocence parfaite de l'âme. On excite en soi le sentiment d'une plus vive reconnaissance envers l'infinie bonté de Dieu. Puis, après avoir demandé pardon pour les nombreuses infidélités commises depuis son baptême, on récite du fond du cœur, avec sincérité et dévotion, la formule de rénovation. Pour terminer, on demande à Notre-Seigneur de bénir et de confirmer la résolution renouvelée d'être à lui tout entier, sans partage et sans réserve, à la vie et à la mort.

PLAN DE SERMON POUR LA FÊTE DE LA PENTECOTE

L'ESPRIT DE VÉRITÉ, DE SAINTETÉ ET DE FORCE

Repleti sunt omnes Spiritu Sancto.
Ils furent tous remplis du Saint-Esprit. (Act., II).

Cette solennité n'est pas, comme les autres fêtes de l'année, un simple souvenir, mais c'est le mystère même de la descente du Saint-Esprit : mystère toujours vivant, non entouré des mêmes prodiges et du même éclat, mais produisant les mêmes effets de sanctification. L'Esprit-Saint est un esprit de vérité qui éclaire, de sainteté qui purifie, de force qui anime.

I. — *Esprit de vérité*

Il n'appartient qu'à l'Esprit-Saint *a)* d'enseigner sans exception toute vérité, car il y a des vérités qui semblent choquer la raison, vérités salutaires toutefois, mais crucifiantes et gênantes. L'homme ne peut être convaincu de ces vérités qui sont opposées à ses inclinations que par l'Esprit de Dieu. *b)* D'enseigner toute vérité à toutes sortes de sujets, grossiers ou obstinés, rebelles ou prévenus. Ce que ne peuvent faire les maîtres humains. *c)* D'enseigner toute vérité en un instant sans qu'il en coûte ni étude, ni travail, et avec une telle persuasion que ceux qui sont ainsi convaincus sont prêts à mourir pour la vérité. — Voilà les trois prodiges opérés par le Saint-Esprit dans les apôtres. Il leur enseigne les vérités les plus austères, les plus contraires à la nature, vérités qu'ils n'avaient pas bien compris à l'école du Sauveur ; malgré leurs mauvaises dispositions, incrédulité, lenteur à comprendre, aveuglement, le Saint-Esprit les instruit en un instant, et ils sont prêts à verser leur sang pour défendre ces vérités. — Ces trois prodiges ont été renouvelés dans des millions de chrétiens. Mais le démon est venu opposer l'esprit du monde, qui est un esprit de mensonge, qui conduit tout ici-bas, qui pénètre dans toutes les conditions, qui obscurcit les lumières de la foi et de la raison. A nous voir agir, peut-on dire que nous sommes bien convaincus des vérités que l'Esprit-Saint est venu nous apprendre ?

II. — *Esprit de sainteté*

L'Esprit de Dieu est un esprit sanctificateur. Aussi Jésus en parle à ses apôtres comme d'un second baptême qui purifie et sanctifie. — *a) Excellence de ce baptême* qui les a inondés de l'Esprit de Dieu, allusion au baptême d'eau par immersion. C'est un baptême de feu dont la vertu est plus purifiante et plus pénétrante que celle de l'eau. Aussi après ce premier baptême d'eau, les apôtres étaient encore très imparfaits, et leur attachement pour Jésus était très humain. Le Saint-Esprit purifie leurs cœurs de ces imperfections et de ces attaches trop naturelles. Jugeons par là ce que nous devons penser de ces attaches non seulement criminelles, mais de bien d'autres que nous appelons innocentes et honnêtes, et qui nous détournent de nos devoirs et sont pour nous une matière prochaine de péché. Si nous étions dociles à la voix de l'Esprit-Saint, il nous montrerait le danger où nous sommes et nous détacherait de tous ces liens. — *b) Obligations de ce baptême.* C'est de retrancher tout ce qu'il y a d'humain dans nos pensées, désirs, paroles, actions ; de mortifier en nous tout ce qui est incompatible avec l'esprit de charité. Renouveler nos cœurs charnels est un miracle plus grand que la création du monde.

III. — *Esprit de force*

L'Esprit-Saint est le principe substantiel de toutes les opérations de la grâce, qui est une force par excellence. Aussi les apôtres remplis de cet Esprit sont embrasés d'un zèle *a)* qui les fait parler hautement, sur les places publiques, pour rendre témoignage à Jésus-Christ ; — *b)* qui les pousse à entreprendre et à exécuter un projet humainement parlant impossible, la conversion du monde païen, sans ressources aucunes ; — *c)* qui leur fait mépriser les persécutions, les supplices, la mort elle-même. Si nous avons peur de paraître chrétiens, si nous n'avons aucun courage pour le service de Dieu, si nous redoutons les mortifications et les sacrifices qu'il impose, nous n'avons pas reçu l'Esprit-Saint. Imitons donc le zèle des apôtres et faisons agir l'Esprit qui est en nous et qui est essentiellement amour. Or l'amour opère de grandes choses partout où il est. Nous parlerons, nous agirons, nous souffrirons.

BOURDALOUE.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 8 maii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Les litanies de la Sainte Vierge, *Entretiens à des jeunes filles.* — XXXV. *Turris Davidica,* 385. — XXXVI. *Turris eburnea,* 389.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — VII. Le culte des saints, des reliques et des saintes images, 394.

Catéchisme de persévérance. — *La vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — Deuxième année. — L'Éducateur. — VIII. Le *Pater* (seconde partie), 396.

Plan de sermon pour la fête de la Sainte Trinité. — Le mystère du jour, 400.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXVII. Pour le dimanche après la Pentecôte *(in I Joan.,* iv, 16-17), 401. — XXVIII. Pour le 2e dimanche *(in I Joan.,* iii, 14 et 17), 403. — XXIX. Pour le 3e dimanche *(in I Petr.,* v, 6-7), 406.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LIII. Jésus guérit un malade près de la Piscine probatique, 408.

L'Eglise et la civilisation, *Essais de conférences apologétiques.* — IX. La poésie, 410.

LES LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Entretiens à des jeunes filles

XXXV

TURRIS DAVIDICA

Autrefois, quand le sol était envahi par des hordes ou des bandes de passage, aussitôt on abandonnait les villages et l'on courait se réfugier dans le château voisin, flanqué de hautes tours, bâti lui-même sur une montagne et dominant la plaine. L'ennemi se mettait à la poursuite des fuyards, mais déjà ils avaient gravi les pentes escarpées qui conduisaient au fort, et maintenant derrière les murailles épaisses ils bravaient l'envahisseur. Celui-ci furieux de son insuccès avançait parfois jusqu'en vue du château, montait jusqu'auprès des assises puissantes qui supportaient les tours ; on le laissait venir à portée et alors on l'accablait de projectiles, à travers les créneaux, l'on prenait son temps pour le cribler plus sûrement de traits, et bientôt il s'enfuyait honteux et décimé pendant que derrière les murs protecteurs retentissaient des cris d'allégresse et des cantiques de délivrance.

Cette tour clémente et secourable, c'est Marie. Nous sommes entourés d'ennemis qui en veulent à notre innocence, à notre foi, à nos mœurs, à la vie de notre âme. Quand nous nous sentons trop faibles pour leur résister, fuyons, venons nous abriter dans cette tour puissante où nous trouvons notre Mère qui nous accueille, nous appelle et nous défend.

I

Isaïe, dans son admirable parabole de la vigne, nous dit : « Mon bien-aimé s'est fait une vigne choisie dans la meilleure terre, il l'a entourée d'une haie, il y a planté les meilleurs ceps, il a bâti une tour au milieu, puis il y a construit un pressoir [1]. » L'allégorie est transparente, le Prophète d'ailleurs prend soin de l'expliquer : « La vigne du Seigneur, c'est la maison d'Israël. » C'est nous, c'est toute âme chrétienne.

Nous sommes les enfants privilégiés du Seigneur. La terre de notre âme est une bonne terre, bien arrosée des grâces continuelles qui tombent du ciel chaque jour comme la rosée du matin, comme les douces pluies d'été. Les plants ont été bien choisis : toutes les vertus surnaturelles sont semées le jour du baptême, et aussitôt elles y prennent un admirable développement. Rien n'est beau comme l'âme d'un enfant, joyeuse et parfumée ainsi qu'une vigne en fleurs. L'Eglise l'a protégée d'une haie de prudence, de circonspection. Ne vous recommande-t-elle pas, en effet, de vous défier du monde mauvais, des compagnies, des livres, des fréquentations, des entretiens pervers ? Que de fois elle vous a dit : « Soyez fières à l'endroit du mal, gardez avec un soin jaloux votre noble et profonde dignité de jeunes filles. Vous êtes des roses que des mains flétries et flétrissantes veulent cueillir, que des lèvres impures veulent baiser pour les ternir ; gardez vos épines les plus aigües pour les éloigner, les repousser ou les meurtrir. »

En outre de cette haie, au milieu de la vigne elle a placé une tour. Les bêtes sauvages peuvent percer et traverser la haie, pénétrer dans l'intérieur, dévaster les ceps, manger les raisins tout verts, et comme elles sont parfois vigoureuses, pour se défendre contre elles il faut entrer dans la tour. De là il est facile de les intimider, de les combattre et de les chasser. En tout cas le propriétaire de la vigne est en sûreté pour lui-même.

Cette tour, c'est encore Marie. Elle est au milieu de votre âme avec Jésus-Christ son Fils, avec la grâce de Dieu qui y resplendit. Tout autour grondent les passions, hurlent les bêtes sauvages qui veulent ravager votre esprit, votre cœur, vos sens. Mais si vous restez avec Marie, d'un mot, d'un signe de dénégation, de refus, d'indignation, elles s'enfuient, et vous demeurez heureuses dans la pleine possession de votre vigne, de votre âme qui fleurit sous le soleil constamment doux de la grâce et qui prépare les fruits savoureux de la vendange, le vin qui fait germer les vierges.

La lutte pour vous n'est donc pas pénible, pas même incertaine. Vous êtes assurées de la victoire, si vous demeurez toujours réservées, prudentes, et si lorsque les cris du dehors se font menaçants vous vous réfugiez dans la tour, dans la dévotion

[1] Is., v, 2.

à Marie. L'ennemi ne vous poursuivra même pas, car c'est la tour dont l'accès est interdit au démon, *turris draconi impervia.*

Voulez-vous savoir maintenant ce qu'il adviendrait de vous, si vous étiez imprudentes, présomptueuses, si vous aimiez à vous exposer au danger, et que vous négligiez, en infidèles, en indifférentes, la terre de votre vigne ? — Dieu, parce qu'il est patient, attendrait les raisins, puis ne voyant que des broussailles sur un sol abandonné, couvert de longues branches stériles, de ceps qui n'ont pas subi la taille du sacrifice, ni la culture de l'effort, de la bonne volonté, de la bèche salutaire, il accomplirait les menaces qu'il formule par la bouche de son Prophète. Je ne sais rien de plus effrayant :

« Et maintenant je vais vous dire ce que je ferai à ma vigne : J'enlèverai la haie, et les bêtes sauvages la dévasteront ; je détruirai sa tour, et elle sera foulée aux pieds. Et je la laisserai déserte, et les épines et les ronces croîtront sur son sol, et j'ordonnerai aux nuées de ne plus pleuvoir sur elle. »

Voilà ce que vous deviendriez. La haie protectrice, votre conscience étant ôtée, vous êtes la proie des passions les plus viles, vos sentiments s'abaissent, vous abdiquez votre sainte fierté qui imposait le respect, et le mépris du monde même, mépris mérité, hélas ! vous accable et vous foule aux pieds, comme la poussière. La tour ensuite est détruite, c'est-à-dire votre foi qui vous soutenait, votre piété envers Marie où vous trouviez un abri propice, un refuge, une défense. Combien vous seriez malheureuses ! car c'est dans cette pure dévotion que vous avez passé vos années les plus douces, c'est elle qui vous a laissé les souvenirs les plus fortifiants et les meilleurs. Abandonnées de Marie ! ce serait un commencement de réprobation.

Dépourvues de conscience et de foi, que vous resterait-il ? Une âme aride comme le désert, où rien ne pousse, sauf des épines et des ronces. Plus de ces bonnes œuvres que vous étiez si contentes d'accomplir, plus de sacrifices faits pour elle, où vous trouviez la paix de l'âme, plus de bonheur dans votre vie, plus d'ailes à votre âme pour l'élever jusqu'à Dieu, portée sur les brises de la simplicité et de l'innocence ; mais les épines d'une conscience mal à l'aise, les ronces des passions qui vous retiennent en vous déchirant, les tristesses du cœur délaissé, du remords qui crie, de l'incertitude sur l'avenir ; les préoccupations de penser que l'horizon se rétrécit, que le ciel se ferme pour vous ; enfin les souffrances et les peines de la vie, que Dieu n'adoucit plus par l'espérance.

Mais surtout la privation de la rosée de la grâce. Vous en avez tant reçu de cette chère et féconde rosée, et vous n'en avez pas profité ! Vous êtes la vigne ingrate qui ne veut rien produire, vous vous êtes donc rendues indignes de la continuation de ces bienfaits du ciel. Les avez-vous comptés ces bienfaits depuis votre baptême, les enseignements de la religion, les offices de l'Eglise, les exhortations à suivre la voie droite du devoir, les bonnes et ferventes résolutions prises, les sacrements reçus et particulièrement les temps heureux passés dans cette tour qui vous protégeait et d'où vous regardiez l'ennemi pour le mépriser, pour vous rire de ses machinations et de ses pièges grossiers ?

Aussi bien, si vous vous êtes éloignées de Dieu, vous saviez que c'était mal et très mal. Tout vous engageait à rester ; le jour où vous avez quitté l'Eglise a été pour vous une sorte d'apostasie réfléchie. Vous avez renié votre passé, vos convictions, vous dispersiez au vent toutes vos saintes provisions lentement accumulées, vous ne gardiez que vos remords. Oh ! que vous êtes malheureuses ! Dieu alors, dont vous avez lassé la bonté, défend à sa grâce désormais de pénétrer votre âme. *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem.*

II

Mais non ! Vous demeurerez dans cette tour inexpugnable où vous êtes si bien, à l'abri de toutes les influences pernicieuses et de tous les dangers. Restez fidèles à Marie. Elle est la tour élevée et solide qui protège les âmes, qui défend la place de l'Eglise.

1. — Marie en effet est élevée, plus élevée que toutes les créatures, par ses *pensées,* par ses *mérites*, par ses *qualités intérieures* qui la distinguaient et se reflétaient au dehors de manière à faire d'elle un ensemble exquis de force et de beauté.

Elle est élevée dans ses *pensées* qui sont fixées au ciel, et au plus haut du ciel où réside la majesté divine. Saint Paul disait qu'il conversait avec les cieux, avec les anges, avec Dieu ; mais quelle conversation supérieure Marie devait entretenir avec la sainte Trinité !

Aussi dans sa vie nulle vanité, nulle frivolité, nul amour du monde et de ses misérables séductions. Cependant ne nous figurons pas notre divine Mère comme une rêveuse qui passait son temps à songer à mille choses très hautes et très vagues. Elle méditait, mais ne rêvait pas. Aucune femme, d'ailleurs, ne fut jamais autant positive, autant à son devoir, à la chose présente qu'elle. Sachez qu'elle brillait au-dessus des meilleures ménagères et des plus laborieuses. Sa maison était plus propre, son linge mieux tenu, saint Joseph et l'enfant Jésus plus convenablement vêtus que tout autre ; elle s'entendait à manier l'aiguille et le fuseau, à tisser le lin et la laine. Ce qui constitue sa perfection inimitable, c'est qu'elle apportait tous les soins, toute la clairvoyance même aux plus humbles détails. Elle embrassait d'un coup d'œil tous les besoins de la maison, elle y pourvoyait, et cependant son âme demeurait unie à Dieu, sa pensée habitait le ciel. Mais pour elle la terre était le moyen, le lieu de passage ; le ciel, le

but, le terme ; et elle ne les séparait point l'un de l'autre dans son esprit. Elle méprisait les choses d'ici-bas, comme de nul prix, mais elle aimait ardemment les âmes, créées à l'image de Dieu, les âmes, objets de l'amour passionné de son Fils et faites pour être éternellement heureuses.

Elle est élevée par l'immensité de ses *mérites*. « Beaucoup de femmes ont accumulé des richesses, s'écrie le Sage, mais vous les avez surpassées toutes. » *Tu supergressa es universas*. Ses mérites à elle seule sont supérieurs à ceux de tous les anges et de tous les saints, ils grandissaient dans une proportion progressive incalculable, si bien que seuls les mérites de Jésus-Christ leur sont supérieurs, parce qu'ils sont infinis. Que n'a-t-elle pas mérité par sa douleur, sa résignation, son douloureux *Fiat* au pied de la croix ! Dieu seul peut récompenser dignement cet héroïsme de l'amour qui souffre et qui dit : « Mon Dieu ! faites-moi encore et toujours souffrir, pour vous, parce que je vous aime, pour les âmes, parce que vous les aimez ! Heureuse et bénie souffrance qui me vient de votre main, et à laquelle vous daignez permettre d'être féconde ! » Et la souffrance fut la compagne habituelle de Marie toute sa vie, car elle demeurait toujours, surtout depuis la prédiction de Siméon, dans la situation d'un condamné à mort attendant qu'on lui signifie l'heure de monter à l'échafaud. Son échafaud à elle, ce fut le Calvaire.

Oh ! demandons-lui de couvrir notre indigence de quelques-uns de ses brillants mérites et de nous donner la science, de nous faire comprendre l'honneur de souffrir !

Mais que dire des *qualités* de son âme ? De ceux que nous aimons nous exigeons beaucoup. Nous voulons qu'ils soient bons, aimables, intelligents, dévoués, à l'épreuve de tous les revers, afin que nous puissions toujours nous appuyer sur eux. La force d'âme, la bonté du cœur, la beauté morale qui resplendit dans toute leur personne, voilà qui nous attache et qui nous ravit. Aussi l'Esprit-Saint a-t-il ajouté ces traits au visage admirable de sa femme forte, qui n'est autre que Marie : « La force et la beauté, voilà son vêtement. » *Fortitudo et decor indumentum ejus*.

Force dans l'esprit qui porte et saisit tout ; force dans le caractère qui ne fléchit jamais, pas plus lors de la fuite en Egypte qu'à la rencontre de son Fils, en marche vers le Golgotha ; force dans le cœur qui ne se brise pas ; force dans le corps même qui ne faiblit un instant que pour se relever avec une vaillance surhumaine, et qui désormais reste debout. *Stabat*.

Et sa beauté intérieure de fille de roi, seuls les anges pourraient en concevoir l'idée ; nous sommes contraints, nous, dans l'infirmité de notre langage et de notre pinceau, de la deviner d'après l'harmonie extérieure de ses paroles, de ses démarches, de sa modestie virginale, de sa grâce pleine de douceur et d'autorité. Nous la suivons dans l'Evangile, nous étudions son portrait traditionnel, et plus nous la contemplons, plus nous l'admirons et l'aimons. Elle est vraiment belle et bénie par dessus toutes les femmes.

2. — Marie est encore la tour solide où jamais le démon n'a pu pratiquer une brèche. Depuis le jour de sa conception immaculée, il s'est appliqué cependant à en démolir, à en souiller le splendide appareil. Toutes ses tentatives furent vaines sur la Vierge pure, établie dans la justice, la sainteté et l'inamissible vertu. Alors il s'acharna sur le Fils, et croyez bien que, dans sa malice infernale, il cherchait aussi à atteindre la Mère. Mais il se brisa les dents sur les pierres de la tour de granit. A mesure qu'il la tourmentait, il redoublait ses forces. Telle est d'ailleurs la conduite de Dieu à l'égard de ceux qu'il éprouve : il les laisse tenter, et au moment de détresse, dans la crise aiguë de la douleur il accourt, et change la douleur en joie, la détresse en espérance.

Elle est enfin la forteresse avancée qui défend chacune de nos âmes, et d'où, sentinelle active et clairvoyante, elle découvre et signale les périls de l'Eglise. Elle est bâtie sur ce roc indestructible, Jésus-Christ. *Petra autem erat Christus*. Heureux donc ceux qu'elle abrite, ils ne périront pas.

Après son Fils, elle n'aime rien tant que l'Eglise, qui est sa fille. Aussi lui multiplie-t-elle les avertissements, les grâces et les secours. Ses apparitions merveilleuses lui indiquent sa voie. Durant le siècle qui vient de s'écouler, elle n'a cessé de répéter aux chrétiens ce mot : « Pénitence, pénitence ! » tant à la Salette qu'à Lourdes et sans doute parce qu'ils se relâchaient, ou se décourageaient, elle ajoutait à Pontmain : « Mais priez, mes enfants ! »

Du haut de sa tour d'observation, elle interroge l'horizon des peuples et de l'histoire, elle voit poindre les hérésies, elle les dénonce, elle les fait périr, toutes ont été écrasées sous son pied virginal comme Satan qui les a inspirées : *Cunctas hæreses interemisti*. La grande hérésie contemporaine, c'est l'alliance du bien et du mal par le libéralisme qui professe pour l'erreur une tendresse inexplicable. Gardons une affection profonde pour les personnes, pour les malades, dévouons-nous à les sauver ; prodiguons-leur tous nos soins, tout notre cœur, mais professons la haine de l'erreur et de la maladie. Il y a autour de nous tant de grands malades, dans nos familles, dont les idées sont fausses, dont les théories sont malsaines ! Et le plus triste c'est qu'ils aiment leur mal, ils aiment la fièvre qui les dévore, comme l'alcoolique aime son absinthe !

Ah ! comme nous sommes atteints du péché originel ! Toute diminution de notre liberté de faire le mal nous inquiète, nous indispose, nous révolte. Nous en sommes beaucoup plus contristés que si l'on bridait notre liberté de faire le bien. Et maintenant qui ne voit les effets déplorables de cette hérésie moderne fille du protestantisme et de la révolution ? La liberté du mal a feint des colères terribles, puis elle est entrée à la sourdine dans

nos mœurs, dans nos institutions, dans nos lois, enfin elle est devenue prépondérante et elle s'est jetée sur la liberté du bien pour l'opprimer, pour l'étrangler.

Qu'est-ce que ces lois nouvelles au sujet des associations, sinon le projet d'interdire les associations pour le bien, comme les ordres religieux qui se dévouent à l'éducation, à la formation des intelligences, aux vieillards privés de protection, d'asile et de pain, aux malades, aux enfants et aux orphelins ; et de ne laisser subsister que les associations indifférentes, surtout les associations pour le mal, comme la franc-maçonnerie qui démoralise, désorganise le pays et prétend chasser Dieu, Jésus-Christ, la sainte Vierge du cœur de la patrie et du cœur de nos enfants ?

Marie est là qui veille sur son beau royaume, la France, et sur les âmes qui s'égarent dans l'impiété conduites par le sophisme et la mauvaise foi. Elle est mère, elle défend ses fils et ses filles. C'est alors qu'elle se montre terrible comme une armée rangée en bataille ; le démon n'ose affronter sa présence ni ses coups, il s'enfuit au loin, en souvenir des défaites éclatantes qu'elle lui a constamment infligées. Les enfants de Marie sont assurés du triomphe, mais seulement s'ils se réfugient dans cette tour redoutable. Prenons garde d'en sortir, l'ennemi rôde en rase campagne, il tombe sur les imprudents qui s'y aventurent, les fait prisonniers et les attache à son char. Oh ! prions pour ces infortunés, comme aussi pour tous ceux qui n'aiment pas, ne servent pas notre divine Mère. Pour eux, disons-lui souvent : *Tu nos ab hoste protege.* O Marie ! protégez-nous contre l'ennemi, réparez nos témérités, excusez notre faiblesse, défendez-nous contre Satan qui veut nous entraîner, montrez que vous êtes notre Mère. *Monstra te esse matrem !*

III

Nous l'invoquons sous le titre de Tour de David, *Turris Davidica.* Cela nous rappelle un souvenir historique. Après avoir régné sept ans à Hébron, David devint seul roi d'Israël par la mort d'Isboseth, fils de Saül. Mais il n'avait point de capitale, c'est-à-dire de ville fortifiée, qui le mît à l'abri des incursions et des assauts de ses nombreux ennemis. La citadelle de Jérusalem était encore au pouvoir des Jébuséens, et elle passait pour imprenable. Alors il conduisit ses guerriers au pied de la montagne de Sion et leur dit : « Celui qui y entrera le premier sera prince du peuple et chef de l'armée. » Les possesseurs l'en raillaient en disant : « Nos aveugles et nos boiteux suffiront à défendre nos remparts. » Mais rien ne put arrêter l'élan de ses braves électrisés par sa parole. Joab gravit avec une vaillance héroïque la pente de la montagne, puis les murailles, et s'empara de la forteresse, qu'il remit à son roi. David la fortifia,. l'enferma dans une enceinte nouvelle et l'appela désormais la cité de David [1]. Il y bâtit une tour dont nous parle Salomon, la tour de David, et put enfin défier les attaques des Ammonites ou des Philistins.

« Cette tour était haute, protégée par des redoutes, mille boucliers y étaient suspendus, toute l'armure des forts [2]. » Elle faisait l'orgueil et l'espoir de la nation, elle était la terreur des assaillants.

Marie est vraiment la tour de David, d'abord parce qu'elle est la fille de David, ensuite parce qu'elle a renfermé dans son sein Celui qui était la seule espérance de l'humanité, son fils Jésus. Elle est haute par ses vertus, elle est protégée par des redoutes qui ont arrêté et repoussé le démon, sa prudence, sa modestie virginale, sa vie de travail et d'oraison.

Cantonnez-vous dans les mêmes redoutes. La grande qualité de toute chrétienne, mais surtout d'une jeune fille, c'est la *prudence.* Hélas ! il semble, par contre, que vous soyez nées imprudentes.

La première imprudence, c'est la curiosité, le même défaut qui a procuré la chute d'Eve, à la fois ignorante et curieuse du mal.

Vous n'étiez que des enfants, la blanche robe de votre première communion n'était pas encore souillée, et vous restiez heureuses dans ce vêtement d'honneur et de candeur qui vous avait été conféré pour le jour de vos fiançailles avec l'Agneau. Puis, avec le temps, votre imagination s'éveille, vous interrogez, vous rêvez, vous cherchez à acquérir la connaissance du mal, et pour l'apprendre vous fréquentez les compagnies où on l'enseigne. Qu'est-ce que le mal ? C'est le consentement au désir mauvais. Quand vous vous enquérez ainsi de la jouissance coupable, vous avez déjà consenti, comme Eve n'était déjà plus innocente quand elle regardait avec convoitise le fruit défendu, qu'elle n'avait pas encore cueilli cependant.

Un jour, vous écoutez complaisamment une conversation déplacée, vous regardez un bal, vous entendez une chanson immodeste, vous assistez à un spectacle dont une jeune fille honnête doit s'abstenir ; vous n'avez rien dit, pas fait un geste, ni une avance, et cependant vous êtes déjà coupable et pervertie dans votre cœur. C'est d'ailleurs la parole même de l'Evangile. Vous avez été imprudente ; et si vous ne vous hâtez d'écouter votre foi qui proteste, votre raison qui vous ramène au devoir, votre conscience qui est mécontente, qui sait jusqu'où vous descendrez ? Vous vous complairez dans ces compagnies malsaines, vous lirez des livres sans pudeur, des journaux impies, vous cesserez d'être agréables à Dieu, et le monde, qui vous comptera parmi ses créatures, commencera à vous juger.

Vous n'aimerez plus le saint travail qui autre-

[1] II Reg., v.
[2] Cant., iv, 4.

fois faisait vos délices, quand tout en maniant le crochet ou l'aiguille, votre cœur s'élevait vers Dieu, votre pensée se tournait vers Nazareth auprès de Marie laborieuse comme vous. Vos lèvres s'ouvraient souvent alors pour murmurer une prière. Votre cœur, où est-il maintenant ? A quoi ou à qui pensez-vous lorsque vous laissez tomber vos mains inertes et que vos yeux pâlis regardent vaguement devant vous? Je l'ignore, mais ce que je sais, c'est que vous ne priez plus, que vous n'aimez plus à rester à l'église, auprès de cet autel virginal ; c'est que les cantiques, la prière, la prédication, les avis qui vous sont donnés, tout vous ennuie, tout vous pèse, comme un remords.

C'est qu'imprudentes, vous avez abandonné les saintes redoutes de la piété, de la modestie et du devoir. *Turris David, cum propugnaculis.*

A la tour de David « étaient suspendus mille boucliers, et toute l'armure des forts, » tout l'arsenal pour l'attaque et surtout pour la défense. Ces boucliers, dit saint Thomas, « ce sont les mille remèdes contre les dangers dont Marie peut nous préserver [1]. » Vous remarquez qu'il y a surtout des armes défensives : cela nous indique qu'il faut surtout fuir le danger, car qui s'y expose, et qui l'aime, y périra.

Ne vous risquez donc pas en dehors de cette tour où vous êtes si heureusement à l'abri, dans la maison de Marie. Cette tour, c'est ce temple, cette chapelle, où vous priez si bien, où les bonnes pensées vous viennent naturellement, où lorsque vous considérez la sainte Vierge, vous vous sentez tellement portées à l'imiter, à rester comme elle, pures, généreuses, attachées à votre devoir, qu'il vous semble impossible que vous déviiez jamais. Qu'il fait bon contempler cette douce statue qui vous sourit et vous tend les bras, et que de fois vous lui avez dit spontanément dans toute l'ardente sincérité de votre âme : « O Marie, je suis vôtre, toute vôtre, prenez mon cœur tout entier, il n'est qu'à vous ! »

Mais une fois sorties de ce sanctuaire, vous êtes comme les petits oiseaux sans expérience qui essaient leurs ailes en dehors du nid : un souffle violent les emporte et les jette sur le sol où ils se meurtrissent. Ne sortez de votre doux nid qu'avec la résolution d'y revenir bientôt, car vos ailes ont beau être fortes, vous avez constamment à redouter les ouragans plus forts.

Les remèdes à votre faiblesse, aux maladies de votre âme, vous les trouverez toujours ici. Le meilleur c'est la prière, avec l'imitation de Marie. Représentez-la auprès de vous et dites-vous souvent : « Si elle était à ma place, que ferait-elle ? » Dans sa vie brille surtout une vertu *défensive*, comme les boucliers de la Tour de David : c'est la réserve, la discrétion, qui est la fleur délicate de la charité. Un de vos défauts c'est de médire les unes des autres, de chercher avec âpreté vos manquements, de souligner avec jouissance vos petites inconséquences, ce qui suppose un fonds de malveillance et de jalousie. Jetez au contraire le manteau de la charité sur ces fautes graves ou légères, au lieu de les commenter et de vous en réjouir ; éloignez la médisance, écartez sévèrement les personnes qui aiment à vous en entretenir, gardez discrètement le mal que vous connaissez et appliquez-vous à le corriger, non à l'aggraver.

Ainsi vous aurez peut-être gagné une âme, ramené une brebis égarée, en la faisant rentrer doucement dans la voie de la sagesse et de la piété, dans la « Tour de David. »

[1] Opuscul., IV.

XXXVI

TURRIS EBURNEA

Haute, puissante, inexpugnable comme la Tour de David, Marie défend l'Eglise sa fille, elle défend nos âmes et leur offre un sûr abri. Cependant nous n'avons pas envisagé toutes les faces de cette tour imposante. Nous en avons admiré la force, la merveilleuse construction, il nous reste à en considérer la grâce et la beauté. C'est pour nous amener à cette douce méditation que l'Eglise appelle la sainte Vierge « Tour d'ivoire, *Turris eburnea.* »

Elle est *pure, blanche, solide* comme l'ivoire, elle en a le *brillant.* Cette nouvelle étude nous sera particulièrement agréable au cœur, à nous qui aimons ardemment Marie, parce que nous pourrons suivre le développement progressif de sa gloire depuis cette demeure terrestre et passagère où elle faisait la joie des apôtres et des premiers chrétiens, jusqu'au ciel où nous la contemplerons éblouissante de clarté, belle comme une tour d'ivoire, illuminée des rayons de lumière et d'amour de la sainte Trinité.

I

Pure et blanche comme l'ivoire, elle est plus sainte que les anges, et la clarté des étoiles pâlit devant sa splendeur.

1. — Avez-vous pensé quelquefois à la pureté, à la blancheur de la conscience de Marie ? Pas une faute vénielle, pas une tache, pas une imperfection. Dieu a regardé les anges, et en eux il a vu chez les uns de l'orgueil, de la révolte, chez tous une tendance au mal. Il a regardé la conscience de Marie, et il n'y a vu que de la tendance au bien, au mieux, le désir constant du parfait. En elle tout était charité, pensées, paroles, actions. Elle n'en faisait pas moins son examen de conscience, et malgré tout elle n'était pas pleinement contente d'elle-même, parce qu'elle comparait ce qu'elle avait fait avec ce qu'elle voulait faire, et elle le trouvait toujours infiniment indigne de la bonté et de la majesté de Dieu. Alors elle s'ani-

mait à faire mieux et s'élevait ainsi dans une sublime progression de mérites, toujours plus aimante, plus pure, plus dévouée, et cependant jamais satisfaite.

Et maintenant, examinez vous-mêmes à votre tour votre conscience, placez-la en regard de celle de Marie. Vous, par contre, vous êtes toujours contentes de vous; quand vous avez assisté à un office qui n'est pas obligatoire, récité votre chapelet, chanté les louanges de la sainte Vierge, il vous semble bien vite que vous en avez trop fait, et vous pensez volontiers que l'on exige beaucoup de vous. Et cependant, si vous analysez vos pensées, vos actions, quelle part Dieu peut-il y prendre, alors que l'égoïsme, la vanité, la médisance, la haine et la jouissance parfois ont tout pris? Rougissez d'être si pauvres, si peu zélées, si terrestres devant la généreuse et céleste Marie.

Un jour cependant, vous avez été vraiment dignes d'elle, c'était le jour de votre baptême ; aussi vous avait-on revêtues de robes blanches, qui symbolisaient votre pureté, votre innocence. Vous étiez devant Dieu pures comme l'ivoire. Sûrement votre robe s'est plus ou moins souillée depuis ; appliquez-vous à la *blanchir* dans les eaux de la pénitence, à lui rendre toute sa splendeur par la sainte Eucharistie reçue fréquemment et avec ferveur, et conservez votre conscience belle aux yeux de Dieu comme un lac limpide et bleu qui reflète le ciel et le soleil.

Salomon s'était fait construire un magnifique trône d'ivoire revêtu d'or, avec six degrés, et douze lions sur chaque degré, à droite et à gauche. « Aucun roi, dit l'écrivain sacré, n'eut jamais un ouvrage d'art semblable[1]. » Jésus, le vrai Salomon, se fit en Marie un trône infiniment plus beau, un trône de pureté, où la divine Sagesse pût se reposer, élevé au-dessus de toute la création, et protégé par la grâce, par les vertus virginales de Marie mieux que par ces douze lions qui en étaient la figure. Car la divine Vierge était bien la douceur même, mais contre le mal, contre l'ennemi, contre Satan, elle était terrible comme une armée rangée en bataille.

2. — L'ivoire est remarquable par sa solidité. Jamais Marie ne subit même l'affront de la tentation, car elle était confirmée en grâce. Elle ressemblait à ces forteresses que l'on n'ose attaquer, parce qu'on les sait inexpugnables. Je veux dire que Marie ne connut point les mouvements désordonnés de l'âme, les luttes intérieures contre le mal; mais les épreuves extérieures ne lui furent pas épargnées. Pour prendre toute ressemblance avec l'humanité, Jésus voulut tout connaître de la tentation, *tentatus per omnia*, sauf le péché. Marie de même subit tous les assauts de l'enfer au Calvaire. Ce jour-là se livra la grande bataille du mal contre le bien. Satan ne pouvait prendre son parti de voir sur la terre ces deux justes, Jésus et Marie, et il déchaîna contre eux toutes les puissances dont il disposait. De là ces perfidies et ces raffinements de cruauté durant la Passion du Sauveur, devant Caïphe, qui le livre à ses valets; devant Pilate, qui essaie vainement de lutter contre la population en délire. Ce cri de toute une tourbe surexcitée : « Nous voulons Barabbas! Pas lui, mais Barabbas! » n'a rien d'humain et ne s'explique pas même par l'argent et les calomnies des pharisiens, il est diabolique.

Sur le Calvaire donc, Satan, comme un habile général, avait disposé ses troupes, combiné ses plans; il s'était entouré de ses meilleurs lieutenants et ils assistaient à leur triomphe commun dans l'agonie du Christ sur la croix et dans les douleurs surhumaines de Marie qui, malgré tout, demeurait debout. Soudain le Christ rendit l'esprit, le voile du temple se déchira, et Satan vit que ce crucifié c'était le Fils de Dieu. Lucifer était vaincu : il s'enfuit plein d'effroi au fond de l'enfer pour y ronger ses remords et sa honte, pendant que Marie, toujours debout, commençait à se réjouir aussi, malgré son immense douleur, du triomphe de son Fils, dont l'œuvre était accomplie, et bien accomplie.

Considérez-la un instant au pied de la croix. Qu'elle est admirable, ferme, inébranlable! C'est bien la Tour d'ivoire, précieuse, solide, qui demeure immobile et debout pendant que passent les orages.

A cause même de sa solidité et de sa finesse, l'ivoire prend et reçoit merveilleusement les nuances et les couleurs. Les artistes y dessinent des miniatures d'un fini achevé et tout ce qu'on y peint, tout ce qu'on y grave est éternel. L'œil s'arrête volontiers à considérer ces traits ingénieux, ces figures expressives où tout est définitivement fixé, avec des contours harmonieux mais bien arrêtés, tandis que sur la toile il faut se placer à distance pour bien juger de l'œuvre : le peintre se défie des sévérités de l'œil, qui de près ne verrait dans les coups de pinceau que confusion et qu'artifices trompeurs.

Vous savez ce que Marie ne cessa de graver et de retoucher sur l'ivoire de son âme. Elle voulait être l'image parfaite de son Fils, reproduire sa douceur, sa bonté, sa charité, son esprit de générosité et de sacrifice. Il accueillait les pécheurs, elle allait à la recherche des brebis égarées. Il pardonnait à Madeleine, et bien que les désordres de cette pécheresse publique dussent souverainement répugner à sa nature toute virginale, Marie l'admettait dans son intimité et achevait de purifier son cœur et d'élever sa grande âme. Jésus enseignait, elle mettait la première en pratique ses conseils. Il voulut souffrir, elle demanda à souffrir autant qu'il plairait à Dieu, pour lui ressembler, pour être avec lui la corédemptrice de l'humanité. Aussi dans la mère, même physiquement, l'on retrouvait tous les traits du Fils ; dans ses paroles, dans son accent, les paroles, l'accent, la pure doctrine de Jésus-Christ.

[1] III Reg., x, 20. Non est factum tale opus in universis regnis.

Gravez aussi sur l'ivoire plus imparfait de votre âme les traits de Jésus et de Marie. Nourrissez-vous de la lecture et de la méditation de l'Evangile, le livre divin, lisez-le comme Marie le lisait, avec le désir d'en comprendre toute la profondeur et de le traduire avec sincérité dans votre vie. Soyez tellement semblables à Marie dans vos paroles, vos démarches, votre travail, que l'on puisse dire : C'est ainsi que Marie parlait, agissait, travaillait ! dans vos pensées mêmes, afin que Jésus qui voit le fond des cœurs y retrouve les pensées de pureté, de bienveillance, de zèle et d'amour de sa mère.

II

Elle a le brillant de l'ivoire, et nous allons admirer ensemble cette beauté progressive qui, après avoir réjoui les hommes, transporte d'admiration les anges et les élus au ciel.

1. — Elle était parvenue au terme de sa vie, et même aux yeux des hommes ses vertus brillaient, comme des pierreries étincelant au sommet d'une tour d'ivoire, le ciel l'enviait à la terre. Elle-même ne vivait plus ici-bas que par obéissance, son cœur était auprès de son Fils, et comme en elle jamais il n'y eut une ombre d'égoïsme, même dans son amour, si elle désirait ardemment revoir Jésus, c'était aussi parce qu'elle était sûre d'être plus puissante au ciel qu'ici-bas pour secourir et sauver les âmes. Recueillons pieusement les traditions qui entourent d'un honneur singulier les dernières journées qu'elle passa parmi les premiers chrétiens.

L'ange Gabriel se présenta devant elle, un rameau d'olivier à la main et lui dit : « Salut, Vierge qui êtes bénie par Celui qui a apporté le salut à Jacob. Votre Fils, le Seigneur Jésus attend sa pieuse Mère. Dans trois jours, vous serez portée avec votre corps dans les demeures célestes qui se réjouissent [1]. »

Quelle joie pour elle ! Mais comment laisser ainsi l'Eglise de la terre sans revoir les apôtres qui en étaient les colonnes ? Dieu prévient ce désir et il permet que tous les apôtres se réunissent pour la contempler et jouir de ses entretiens une dernière fois. En attendant, elle se prépare à mourir. Comment pouvait-elle mourir, sinon dans une extase, après une apparition glorieuse de Jésus ? « Je me préparai à la prière, dit-elle à sainte Brigitte, en parcourant, selon ma coutume, tous les lieux où mon Fils avait souffert. Un jour, comme j'étais en extase dans la contemplation de l'amour divin, mon âme fut remplie d'une si grande joie que je pouvais à peine la contenir, et pendant cette contemplation, mon âme se sépara de mon corps [2]. » Elle avait vu son Fils, dit Denys le Chartreux, et elle en éprouva tant de bonheur, que son âme attirée comme par un irrésistible aimant, céda à cette douce et impérieuse attraction. Pour qu'elle pût rester sur la terre, Dieu avait en quelque sorte suspendu les lois de cette attraction divine ; pour qu'elle s'arrachât à notre misérable terre, il lui avait suffi de les rétablir.

Comment exprimer en langue humaine le charme de cette rencontre divine et définitive du Fils et de la Mère ? Essayons de le faire, en empruntant les paroles de l'Ecriture. Jésus lui dit : « Levez-vous, hâtez-vous, mon amie, ma colombe, et venez. L'hiver est passé, la froide pluie s'est éloignée pour jamais, venez jouir de l'éternel printemps. *Jam hiems transiit.* Les fleurs ont apparu dans notre terre des vivants, elles vous serviront de couronne. Venez, ô vous que j'ai choisie, c'est en vous que je placerai mon trône. *Veni, electa mea!* »

Il y eut dans le ciel une joie telle que les anges n'avaient jamais connu pareille allégresse, chanté d'aussi beaux cantiques. « Le roi Jésus, dit saint Jean Damascène, vint au devant de sa Mère pour recevoir dans ses divines et très pures mains son âme sainte et exempte de tache [1]. » Ainsi s'élevait aux yeux des légions célestes, blanche et radieuse, la Tour d'ivoire. *Turris eburnea.*

Pendant que son âme sainte s'élevait ainsi jusqu'au pied du trône de Dieu, fêtée par les anges qui la proclamaient leur reine, par les patriarches et les prophètes qui saluaient leur fille ou qui contemplaient enfin dans leur splendide réalité les visions qui les avaient charmés, mais qui demeuraient pour eux pleines d'ombre, trois vierges, dit saint Méliton, veillaient auprès de son corps qui leur apparut soudain d'une si éblouissante clarté, qu'elles ne pouvaient le contempler. « Quand elles l'eurent revêtu de lin, peu à peu la lumière disparut, mais le visage de la Bienheureuse Mère de Dieu demeura beau comme des fleurs de lis [2]. » Saint Pierre et saint Paul, poursuit-il, portaient son corps, saint Jean marchait devant le cercueil, une palme à la main, et les autres apôtres chantaient des psaumes. Mais soudain retentissent dans les cieux des mélodies admirables : les anges ont voulu honorer le corps de leur reine, l'air est tout rempli de leurs cantiques, et le peuple sort en disant : « Quel est donc ce chant si harmonieux ? » Sur le passage triomphal de Marie, les aveugles voient, les sourds entendent, les infirmes sont guéris. Un Juif puissant, le fils sans doute de ceux qui ont crucifié Jésus, se jette furieux sur le cercueil pour le renverser, mais ses mains demeurent collées au bois, et ne se détachent qu'après un acte de foi en Jésus-Christ. Alors le prince des apôtres lui dit : « Maintenant, approchez-vous du corps, baisez le cercueil et dites : Je crois en Dieu et au Fils de Dieu, Jésus-Christ, dont elle est la mère ! » Il le fit, et ses mains douloureuses furent aussitôt guéries.

Les Pères ne tarissent pas en exclamations

[1] Métaphraste, *Orat. de Virgine.* — Nicéphore, lib. II, *Histor.*, cap. 22.
[2] *Revelat.*, lib. VI, cap. 62.

[1] *Orat.*, II.
[2] *De Assumptione B. M. V.*

d'actions de grâces et en réflexions pieuses au sujet de l'Assomption de Marie. Saint Anselme particulièrement traduit sa dévotion envers la sainte Vierge par des hardiesses de pensée sans égales : « Pourquoi, s'écrie-t-il, ô bon Jésus, avez-vous souffert qu'en retournant dans le royaume de votre gloire, la Vierge demeurât privée de vous, son enfant, aux prises avec les misères de ce monde? Pourquoi ne l'avez-vous pas emmenée aussitôt pour la faire régner avec vous? C'était peut-être, Seigneur, de peur que votre cour céleste ne sût pas s'il fallait d'abord courir au devant de son Roi ou de sa Souveraine. Vous vouliez la précéder afin de lui préparer un trône immortel dans votre royaume, et aller ensuite à sa rencontre avec toute votre cour céleste pour l'élever comme il convenait au dessus de toutes les créatures [1]. »

Ils comparent l'Assomption avec l'Ascension du Sauveur, et disent comme saint Pierre Damien : « Il y eut dans l'Assomption de Marie quelque chose de plus glorieux que dans l'Ascension de Jésus, car le Christ, montant au ciel, ne fut suivi que des anges et des saints. Marie, elle, ne fut pas seulement accompagnée des anges et des saints, mais de Jésus lui-même, dont la dignité est infinie [2]. » C'est Jésus, en effet, qui conduit l'armée du ciel au devant de sa Mère, pour lui organiser un triomphe unique durant les annales de l'éternité. Des âmes du purgatoire qu'elle a délivrées l'accompagnent avec la foule des élus « de toute tribu, de toute langue, de toute nation, » chantant : « Gloire à Marie ! »

« Comme au printemps la terre est embaumée de fleurs et de parfums, dit saint Bernardin de Sienne, ainsi Marie est entourée d'anges, d'apôtres, de martyrs, de confesseurs ; tous se tiennent autour d'elle, l'enveloppent des chants et des odeurs les plus suaves. Il me semble que vous pouvez la voir par la pensée s'élever à la gloire, invitée par tous les esprits bienheureux, avec de si doux cantiques, avec une telle fête que rien qu'à en éveiller l'idée par de telles paroles, on est ravi. »

2. — Et les anges et les saints contemplent Marie, tout entière, son corps et son âme.

Son corps très pur reposait dans le tombeau. Le Seigneur Jésus était venu recueillir l'âme de sa Mère qu'il confia au plus beau de ses anges, pour la conduire en paradis. Les apôtres réunis avaient joui de l'inestimable faveur de contempler une fois encore les traits de leur bon Maître, puis ils demeurèrent auprès de la couche funèbre devenue glorieuse déjà.

Là se trouvaient Jacques, frère du Seigneur, et Pierre, le chef suprême des théologiens, raconte saint Denys l'Aréopagite, avec de nombreux disciples, avides de contempler une dernière fois en ce monde la mère de Dieu, leur mère à tous. Alors ils ne purent retenir les flots de leurs larmes et de leurs pensées, leur cœur débordait, et ils entonnèrent un hymne de louanges en l'honneur de Marie. Hiérothée, « tout ravi et transporté hors de lui-même, ajoute saint Denys, profondément ému de ce qu'il voyait, les surpassa tous » par l'éloquence de ses regrets et par les sentiments embrasés qui remplissaient son âme, qui en jaillissaient et qu'il communiquait à tous [1].

Arrêtons-nous un instant auprès de ce lit de gloire de Marie, au milieu de cette assemblée d'apôtres et de saints qui, déjà, la célèbrent et la prient. Ils inaugurent le culte de Marie ici-bas, ils sont les premiers qui nous montrent la beauté et la splendeur de cette blanche et rayonnante Tour d'ivoire, ils entonnent en son honneur la première hymne qui sera ensuite répétée par toutes les lèvres des fidèles durant tous les siècles. Que nous voudrions pouvoir reproduire les paroles brûlantes que leur foi leur a inspirées ! Mais notre cœur, notre piété les pressent. S'il est une chose toutefois qu'ils aient louée alors, c'est à coup sûr son humilité qui, jusque-là, avait enfermé dans leur âme, malgré eux, les éloges et l'admiration qui en sortent maintenant avec impétuosité, comme les eaux d'un fleuve dont on vient de briser la digue !

Mais le tombeau qui est la demeure de la mort, pouvait-il garder ce corps virginal qui avait été la demeure de la vie? Quoi ! la chair immaculée de la Vierge aurait subi les flétrissures du ver du sépulcre? Après avoir reçu le Fils de Dieu, elle serait redevenue poussière ! L'humiliation de la poussière, c'est le châtiment du péché, or Marie n'avait pas péché, Dieu ne pouvait lui infliger cette injustice, cet outrage. Les apôtres, raconte saint Grégoire de Tours, déposèrent le corps de Marie dans le sépulcre de famille taillé dans le roc, près de la grotte de Gethsémani ; mais pendant qu'ils étaient près du monument, Jésus revint près d'eux le troisième jour, puis prenant le corps sacré de sa mère, il le transporta au ciel dans une nuée brillante et le réunit à son âme glorieuse qui l'attendait afin qu'il eût sa part méritée du triomphe.

Si l'on en croit une autre tradition, saint Thomas ne serait arrivé que le troisième jour après la mort de la Vierge. Désespéré de n'avoir pas revu ses traits une dernière fois ici-bas, il supplie les apôtres d'ouvrir le tombeau pour qu'il puisse la contempler, rassasier d'elle ses yeux. Ils accèdent à sa prière et trouvent le tombeau vide. A la place du corps de Marie, des lis et des roses du paradis qui embaument l'air d'un parfum inénarrablement doux. Ils se rappellent alors qu'ils avaient entendu des mélodies angéliques qui avaient cessé soudain. C'étaient les anges qui emportaient au ciel le corps transfiguré de leur Reine.

3. — Plus belle, plus glorieuse, plus brillante encore est son âme. Elle voit Dieu face à face,

[1] *De Excellentia Virginis*, cap. VII.
[2] *De Assumptione.*

[1] Darras, t. VI, p. 21.

elle considère en Lui seul toutes choses, elle jouit de la vision de la divine essence, elle l'aime d'un indicible amour.

Alors « un grand prodige parut dans le ciel, dit saint Jean : c'était une femme vêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles. »

Quel bonheur pour elle, quel cri de joie quand son corps s'est réuni à son âme ! Compagnon de son exil, de ses douleurs, plus d'une fois il a fléchi sous le poids de la souffrance, et ce n'est que grâce aux efforts surhumains de la volonté fortifiée par la grâce de Dieu qu'il resta debout au pied de la croix. Il avait connu toutes les peines, ne devait-il pas être aussi à l'honneur ? L'âme privée de son corps demeure veuve en quelque sorte, et Dieu ne pouvait souffrir ce veuvage pour sa Mère, dont la félicité devait être absolue.

Elle apparaît donc « vêtue du soleil, » c'est-à-dire qu'elle l'emporte en splendeur sur tous les élus, comme le soleil l'emporte en éclat sur tous les astres. Elle monte vers les régions du paradis, elle a déjà la lune sous ses pieds. Que symbolise ici la lune, s'écrie saint Bernard, sinon l'Eglise triomphante et l'Eglise militante qui reçoivent leur lumière de Dieu, le foyer de gloire, de grâce et de justice, comme la lune emprunte sa lumière au soleil ? Elle les domine, elle les éclaire, elle les inonde de ses rayons, comme bientôt elle les inondera des dons célestes.

Elle monte vers Dieu le Père, ornée de toutes les vertus qui rendent l'âme belle, et « elles sont là, autour d'elle, dit encore saint Bernardin de Sienne, toutes les vertus qui peuvent se nommer ; chacune plus ou moins haut suivant leur rang, toutes désirant parvenir à la bonté suprême de Dieu, qui est la source d'où elles découlent en nous. Et Marie, ainsi entourée montait, avec une telle fête, une telle volonté, tout enflammée du désir de s'unir à la divinité incréée du Père. »

Le Père l'accueille avec les paroles les plus tendres et la présente au Fils. Elle ne connaissait que le Fils de l'homme, voici maintenant que le Fils de Dieu — et son Fils — lui apparaît dans sa ravissante et divine beauté. Quels embrassements, quelle félicité !

« Elle jouit de Dieu, le voit, le considère, le possède ; elle se mire en lui uni au Père éternel. Elle voit dans son Fils bien-aimé la propre chair qu'elle a nourrie de son lait, qu'elle a conçue dans son sein virginal. Elle voit cette même chair avec laquelle il a passé trente-trois années durant cette vie. Elle voit cette même chair qui a souffert de si âpres douleurs sur le bois de la croix pour le salut des âmes qui voudraient suivre sa doctrine évangélique. Et à cette vue Marie éprouve tant d'allégresse, tant de consolation, tant de joie triomphante, que jamais elle ne se lasse de regarder son Fils [1]. »

[1] *Saint Bernardin de Sienne,* par Thureau-Dangin, p. 216.

Le Saint-Esprit lui dépose sur la tête sa couronne de douze étoiles, c'est-à-dire tous ses dons, toutes ses grâces. Enfin la sainte Trinité tout entière lui ceint le front du diadème de reine. Elle est établie la reine du ciel et de la terre, la dispensatrice des faveurs divines ; toutes les prières, toutes les miséricordes lui passeront par les mains. C'est elle qui présente à Dieu nos supplications et qui nous communique les grâces qu'elle a obtenues pour nous. Elle n'est pas la toute-puissance par essence, mais elle est la toute-puissance qui demande, qui supplie et qui obtient toujours. *Omnipotentia supplex.*

A elle seule, dit Gerson, elle forme une hiérarchie à part, tout au-dessous de Dieu. Au sommet des cieux, c'est Dieu, Unité et Trinité, Créateur, Rédempteur et Sanctificateur des âmes. Puis vient Marie, placée au-dessus de tous les anges et de tous les saints, dont elle réunit toutes les prérogatives, tous les mérites. Quelle gloire incomparable ! N'avoir au-dessus de soi que Dieu, et voir au-dessous toutes les légions célestes, tous les élus, tous les cieux, tous les astres, toute la terre, qu'elle domine et gouverne en reine excellemment providente et bonne !

On comprend maintenant pourquoi tout le ciel est en fête : il reçoit sa Souveraine. Pour le première fois il la contemple dans sa beauté rayonnante. Il la voyait déjà sur la terre, il l'admirait, il s'associait à ses rares joies, il la suivait dans ses douleurs constamment héroïques, mais sa gloire était comme éteinte sous le vêtement de la chair. Il apercevait bien les traits principaux, les grandes et admirables lignes de l'édifice, la tour se dessinait avec ses principaux linéaments, elle était revêtue de blancheur et de pureté : il lui manquait « ce je ne sais quoi d'achevé » qu'ajoute la douleur immense divinement supportée ; enfin, après le Calvaire, il lui manquait la gloire.

Maintenant elle jouissait de la gloire parfaite, l'œuvre était complète ; terminée, la tour d'ivoire avait revêtu une splendeur céleste qui en faisait valoir les détails comme l'ensemble, la puissance, l'inexpugnabilité, la beauté, et des chants s'élevaient qui célébraient cette merveille incomparable du temps et de l'éternité. *Turris eburnea.*

Toute cette fête qui se fait dans la gloire du ciel, vous n'en demanderez plus la cause. « Ce sont les noces qui s'y font, les noces de Marie épouse de Dieu. Voilà pourquoi, depuis qu'elle a été élevée au ciel, ce ne sont plus que réjouissances, chants suaves qui n'auront pas de fin [2]. » Un jour aussi nous prendrons notre part de cette félicité, de ces joies infinies. Ici-bas il ne nous est donné que d'envisager les gloires terrestres de Marie, que de suivre les traces bénies qu'elle y a laissées et qui embaument encore la terre, les âmes pures, les cœurs généreux. Nous étudions avec ravissement la progression de la sainteté,

[1] *Ibid.*

de la pureté, de l'héroïsme de Marie. Dans chacune de ses actions nous trouvons un suave aliment à notre piété et à notre admiration. Que sera-ce quand nous la contemplerons au ciel, brillante de clarté, dans son nimbe d'honneur et de lumière, dans son imposante et blanche beauté ? *Turris eburnea.*

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

VII

LE CULTE DES SAINTS, DES RELIQUES ET DES SAINTES IMAGES

Plan

1. Raisons du culte des saints : *a)* la pratique de l'Eglise ; *b)* conformité avec nos sentiments ; *c)* l'exemple de Dieu lui-même ; *d)* notre intérêt.
2. Différence entre le culte de Dieu et le culte des saints. — Erreur des protestants. — Les saints peuvent-ils nous entendre ?
3. Le culte des saintes reliques.
4. Le culte des saintes images.
5. Le culte de la croix.
6. Trait historique.

1. — Après avoir parlé du culte qui est dû à Dieu, nous parlerons du culte qui convient aux saints, et tout d'abord nous indiquerons les raisons qui le justifient.

a) Le culte des saints a toujours été en usage dans l'Eglise. Dès les premiers temps, au milieu même des persécutions, elle élevait des autels sur les tombeaux des martyrs ; elle donnait en exemple aux fidèles leur vertu et leur courage héroïque ; elle proclamait leurs noms et les invoquait pendant le saint sacrifice de la messe. Plus tard, quand vinrent des jours plus calmes, elle institua des fêtes en leur honneur, elle les donna pour patrons aux cités et aux royaumes, elle leur érigea des temples d'une beauté et d'une richesse incomparables. C'est ainsi que la plus belle et la plus grande église du monde a été construite à Rome pour honorer l'apôtre saint Pierre.

b) D'ailleurs il n'y a rien de plus naturel, de plus raisonnable que le culte des saints, rien qui soit plus conforme à nos sentiments intimes, rien qui réponde mieux aux besoins de notre cœur. En effet, nous sommes naturellement portés à admirer tout ce qui est grand, tout ce qui est beau, tout ce qui est illustre, tout ce qui sort du commun. Voyez ce que l'on fait pour honorer les grands hommes de la terre, les hommes qui se sont distingués par leur génie, leur science ou des actions d'éclat. On les comble d'éloges, on leur donne des distinctions, des décorations, des titres de noblesse ; on proclame leurs noms dans les journaux et les livres, on les grave sur la pierre et sur le métal pour les immortaliser autant que possible, on leur érige des statues sur les monuments et les places publiques.

Mais les saints ne sont-ils pas les premiers des grands hommes par leur sagesse, leurs vertus héroïques et tout le bien qu'ils ont fait à leurs semblables ? Chez les autres grands hommes, le mérite est presque toujours déprécié par un peu d'orgueil : chez les saints, la plus haute perfection est toujours unie à l'humilité la plus profonde. Nul homme ne mérite donc autant d'être honoré qu'un saint.

c) Aussi est-ce Dieu lui-même qui veut ici nous donner l'exemple. Il est dit dans l'Evangile que Dieu, pour récompenser au ciel ses fidèles serviteurs, les fera asseoir à sa table et les servira lui-même. Ces paroles signifient évidemment qu'il les comblera des plus grands honneurs ; car le plus grand honneur qu'on puisse faire à quelqu'un est de le servir soi-même. Donc nous aurons beau dépenser tous nos efforts pour honorer les saints, nous ne les honorerons jamais autant que Dieu les honore.

d) Un dernier motif qui nous engage à honorer les saints, c'est leur charité et leur dévouement pour nous. Quand ils étaient sur la terre, on les a vus pleins de compassion pour les misères de leurs semblables et très empressés à les secourir. Ce doit être bien autre chose à présent qu'ils sont auprès de Dieu, qui est la bonté même : leur charité est immense et leur crédit sans mesure.

Voilà quelques-unes des raisons qui expliquent le culte que nous rendons aux saints.

2. — Mais il faut nous rappeler qu'il y a une grande différence entre ce culte et celui que nous rendons à Dieu.

Quand notre culte s'adresse à Dieu, c'est le culte suprême, le culte d'*adoration* : nous reconnaissons Dieu pour le souverain Maître de toutes choses. Quand notre culte s'adresse aux saints, ce n'est qu'un culte tout à fait secondaire, un simple culte d'honneur et de respect. Nous vénérons les saints comme les amis de Dieu, et nous les invoquons comme des intercesseurs. — Voilà pourquoi nous ne prions pas Dieu et les saints de la même manière. A Dieu nous disons : « *Seigneur, ayez pitié de nous ; Seigneur, donnez-nous ; Seigneur, exaucez-nous...* ; » aux saints : « Priez pour nous, demandez pour nous, obtenez-nous... » — Voilà pourquoi encore le sacrifice de la messe, qui est le plus grand acte public d'adoration, n'est jamais offert aux saints, mais à Dieu seul. — Voilà pourquoi enfin on n'élève des temples qu'à Dieu, bien qu'on puisse les mettre sous le nom d'un saint, qu'on y invoque spécialement.

D'après ces explications, vous voyez de suite combien les protestants se trompent, quand ils s'imaginent que les catholiques mettent les saints à la place de Dieu : c'est là un des grands reproches qu'ils nous adressent. Mais qu'ils interrogent le premier venu de nos enfants, sachant un mot de catéchisme ; ils apprendront de sa bouche que nous savons fort bien mettre chacun à sa place,

puisque nous n'adorons que Dieu seul et que nous honorons simplement les saints. Ce sont eux, les protestants, qui ne mettent pas les saints à leur place, puisqu'ils les laissent de côté et ne leur rendent aucun honneur. Et savez-vous pourquoi ils aiment si peu les saints ? C'est que leur religion est incapable d'en produire un seul, tandis que la nôtre en produit chaque jour de nouveaux.

Non seulement les catholiques ne mettent pas les saints à la place de Dieu, mais ils ne les confondent même pas entre eux. — Ainsi, après Dieu, c'est à la sainte Vierge que nous rendons les plus grands hommages : la sainte Vierge est en effet la créature que Dieu a le plus honorée et que Jésus-Christ a le plus aimée. — Après la sainte Vierge, nous devons invoquer surtout nos saints patrons du baptême et ceux de notre paroisse et du diocèse, parce que l'Eglise les a chargés d'une manière particulière de veiller sur nos intérêts.

Ici, je voudrais pouvoir répondre à une question que vous vous êtes adressée bien souvent : « Les saints peuvent-ils savoir que nous les invoquons ? Connaissent-ils nos prières ? » Que Dieu leur donne cette connaissance, personne ne saurait sérieusement le contester. Il est dit dans l'Evangile que la conversion d'un seul pécheur cause plus de joie dans le ciel que la persévérance de 99 justes : donc la conversion d'un pécheur de ce monde est connue des habitants de l'autre. D'ailleurs, pendant qu'ils étaient sur la terre, un grand nombre de saints ont connu les choses cachées : pourquoi, maintenant qu'ils sont dans le ciel, ne sauraient-ils pas ce qui se passe sur la terre ? Nous sommes donc fondés à croire qu'ils voient tout en Dieu comme dans un miroir et que la prière est comme un fil électrique qui nous met en communication avec eux.

3. — Nous ne devons pas seulement honorer la personne des saints, mais encore leurs *reliques*, c'est-à-dire ce qui reste d'eux, leurs corps, leurs ossements, les objets qui ont été à leur usage.

On rend des honneurs à la dépouille mortelle des grands hommes ; on conserve précieusement l'épée d'un capitaine illustre, les livres d'un savant. Nous vénérons dans nos familles certains objets qui nous conservent le souvenir d'un père, d'une mère, d'un ami. A plus forte raison devons-nous honorer les reliques des saints. Leurs corps ont été les temples vivants du Saint-Esprit, les membres de Jésus-Christ, les instruments de leurs vertus, et ils seront un jour, après la résurrection, les compagnons de la gloire éternelle de leurs âmes.

Ah ! qui nous rendra la dévotion des premiers chrétiens pour les saintes reliques ! Ils s'exposaient souvent à la mort pour recueillir les corps des martyrs ; ils trempaient des linges dans leur sang généreux ; ils les renfermaient dans des châsses précieuses ; ils leur élevaient des temples magnifiques ; ils les portaient en triomphe aux jours de fête ; ils entreprenaient de longs pèlerinages pour les visiter ; ils les couvraient de fleurs et de baisers.

Imitons cette touchante dévotion de nos pères et nous en recueillerons, comme eux, des fruits abondants ; car Dieu s'est toujours plu à multiplier les grâces et même les miracles autour des saintes reliques, pour récompenser la confiance des fidèles.

4. — Après le culte des saintes reliques, vient le culte des *saintes images*. Ce n'est pas le bois, la pierre, le métal ou la toile que nous honorons, quand nous nous mettons à genoux devant la statue ou l'image d'un saint. Tous nos hommages comme toutes nos prières s'adressent aux saints que les images représentent.

Ce culte est si naturel et si simple que les enfants même le comprennent. Présentez à un enfant le portrait de sa mère absente, il lui sourira, il l'embrassera avec amour ; et pourtant il sait bien qu'il n'a sous les yeux qu'une image inanimée : oui, mais cette image le fait penser à sa mère... Eh bien ! nos images religieuses sont pour nous des portraits de famille, qui nous rappellent nos ancêtres et nos modèles dans la foi, qui nous racontent leurs vertus et leurs belles actions... Nos images religieuses sont le livre des ignorants, où les savants eux-mêmes ont besoin de lire pour ne rien oublier des sublimes enseignements de la piété chrétienne.

5. — Parmi toutes nos représentations religieuses, la *croix* mérite un culte à part, parce que c'est le signe de notre rédemption. Cependant si nous allons jusqu'à dire que nous adorons la croix, ce n'est toujours qu'une manière de parler. Cela signifie que nous adorons Jésus-Christ souffrant et mourant sur la croix pour le salut des hommes. Nous savons fort bien qu'en vénérant une croix, même la *Vraie Croix*, en la baisant avec amour, en l'adorant avec respect, ce n'est pas le bois insensible que nous adorons, mais le Dieu qui est mort pour nous entre ses bras. Cette croix sainte qui a racheté le monde, pourrons-nous jamais l'honorer comme elle le mérite ! Aimons du moins à en tracer souvent sur nous le signe vénéré ; portons-la sur notre poitrine ; qu'elle soit suspendue à notre lit ; qu'elle ait la place d'honneur dans nos maisons : est-ce une famille chrétienne, celle où l'on ne trouve pas même un crucifix ? enfin ne manquons jamais de saluer avec respect les croix que nous rencontrons au bord des chemins.

Pour terminer cette instruction, laissez-moi vous rappeler que Dieu a toujours puni d'une manière exemplaire les profanateurs publics des saintes reliques et des saintes images.

6. — Au sortir de la Révolution de 93, un respectable ecclésiastique travaillait dans un hôpital au salut des âmes et prodiguait les secours de la religion aux malades et aux blessés qui s'y trouvaient en grand nombre. On lui parla d'un soldat dont la vie paraissait un prodige, dans l'état de mutilation où il était. Il eut le désir de le voir. Il s'approche et il aperçoit un homme dont la

figure portait l'empreinte d'un grand calme. « Mon ami, lui dit-il, on m'a dit que vos blessures étaient très graves. » Le malade sourit : « Monsieur, lui dit-il, levez un peu la couverture. » Il la lève et recule d'horreur, en voyant que cet infortuné n'a plus de bras. « Quoi ! lui dit le blessé, vous reculez pour si peu de chose !... Levez la couverture aux pieds. » Il la lève et voit que ce malheureux n'a plus de jambes. « Ah ! mon enfant, s'écrie le prêtre, comme je vous plains ! — Non, ne me plaignez pas, mon père, je n'ai que ce que je mérite : c'est ainsi que j'ai traité un crucifix. Je me rendais à l'armée avec mes camarades ; nous rencontrâmes sur la route une croix qui avait échappé à la fureur des patriotes : aussitôt on se mit en devoir de l'abattre ; je fus un des plus empressés ; je montai, et avec mon sabre je brisai les bras et les jambes du crucifix et il tomba: A mon arrivée au camp, on livra bataille, et, dès la première décharge, je fus réduit à l'état où vous me voyez. Mais Dieu soit béni, qui me punit de mon sacrilège en ce monde pour m'épargner dans l'autre, comme je l'espère de sa grande miséricorde ! »

Ce n'est pas là un fait isolé ; il y en a mille de ce genre ; partout les révolutionnaires impies qui en 93 brisèrent les croix et brûlèrent les saintes images, ont été punis de la sorte.

Adorons la croix ; honorons les saintes reliques et les saintes images ; invoquons souvent les saints ; mais surtout tâchons de les imiter en pratiquant leurs vertus et nous partagerons leur bonheur pendant l'éternité. Ainsi soit-il !

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

historique et apologétique

DEUXIÈME PARTIE

JÉSUS-CHRIST

II. — LA VIE PUBLIQUE

III. — Deuxième année

L'Éducateur

VII

LE PATER *(Seconde partie)*

Les apôtres attentifs regardent le ciel où réside le Père, pendant que Jésus leur apprend à prier. Quoi demander ? Mais que le Père soit glorifié d'abord et qu'ensuite nous jouissions de la gloire de son règne. Ensuite ? Que son adorable volonté soit accomplie sur cette terre transformée en paradis par les hommes devenus purs et obéissants comme les anges. Mais peut-être alors se disent-ils que le Sauveur ne parle guère à Dieu de leurs besoins, de leurs tristesses, de leurs terreurs... Ils se pressent trop de juger : la condescendance divine admirablement délicate n'oublie pas l'homme qui souffre dans son corps, qui souffre dans son âme et qui sans cesse appelle le ciel à son secours.

« Avec quelle charmante bonté, dit Tertullien, la Sagesse divine détermine l'ordre de la prière ! Après les choses célestes, c'est-à-dire après le nom de Dieu, la volonté de Dieu, le règne de Dieu, elle donne une large place à nos demandes touchant les nécessités terrestres [1]. »

I

C'est qu'elles sont nombreuses. Le péché les a multipliées : il a rendu la terre ingrate, stérile, maudite, le travail pénible et dur, le présent attristé, l'avenir incertain et précaire, si bien que cette pensée nous tourmente toujours : « Aurai-je du pain demain, pour moi, pour les miens ? Pourrai-je faire face à mes obligations ? » Dieu avait planté au milieu du paradis l'arbre de vie, et quand l'homme sentait ses forces défaillir, il venait manger ses fruits qui aussitôt lui rendaient sa pleine vigueur. Adam trouvait de plus de la douceur dans son labeur quotidien, il n'était plus le forçat du travail que ses fils sont devenus ; mais nous, outre que notre travail est accablant, nous ne sommes même pas assurés d'en recueillir les fruits. Les fléaux de tout genre ravagent le sol que nous avons arrosé de nos sueurs : la gelée, la grêle, l'incendie, les cyclones ; nous sommes à leur merci et demain nous pouvons nous trouver sans pain, sans vêtements, sans abri. Et si ces fléaux nous épargnent, il en est un qui nous menace toujours, si nous vivons : la vieillesse, qui est l'infirmité et l'impuissance.

Aussi le Sauveur nous met-il dans la bouche cette prière qui respire la plainte : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, nécessaire. »

1. — « Notre pain ; » non pas seulement la nourriture de chaque jour, mais tout ce qui nous est nécessaire, des vêtements plus chauds quand il fait froid, du bois l'hiver, des remèdes et des soins lorsque survient la maladie.

« Notre pain ; » point le luxe des vêtements, point la nourriture raffinée, point les festins avec les mets recherchés et les vins exquis, point la richesse insolente qui écrase le pauvre de son indifférence ou de son dédain. « Si nous avons des aliments et de quoi nous couvrir, nous sommes contents. » (I Tim., VI). « Seigneur, ne me réduisez pas à la mendicité et ne me donnez point l'opulence ! Je ne vous demande que les biens nécessaires à la vie. » *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi.* (Prov., XXXI, 8).

« Notre pain ; » donnez-le-nous dans une juste mesure. Rien qui favorise la sensualité ou la mollesse. Pas de provisions considérables et superflues qui semblent défier la Providence, nous soustraire à son action ; car nous voulons demeurer sous son aile, dans sa main.

« Notre pain ; » c'est-à-dire encore le pain noblement et légitimement acquis. Nous avons la fierté

[1] Sed quam eleganter divina sapientia ordinem orationis instruxit, ut post cœlestia, id est post Dei nomen, Dei voluntatem et Dei regnum, terrenis quoque necessitatibus petitioni locum faceret ! (Tertull., *De oratione*).

de manger les fruits de notre travail. *Labores manuum.* (Ps. CXXVII).

« Notre pain quotidien, » celui qui suffit à nos besoins de chaque jour. Nous voulons le demander à Dieu chaque matin, car demain n'est pas à nous. Savons-nous si nous serons demain ? Laissons donc demain à Celui à qui il appartient, qui en est le maître et qui le prépare pour nous, dans sa bonne Providence. Ne soyons pas comme ces avares qui usurpent le rôle divin et voudraient être à eux-mêmes leur Providence. « Malheur à vous qui joignez maison à maison, dit le prophète, qui ajoutez héritage à héritage jusqu'à l'extrême frontière des champs ! Est-ce que vous prétendez habiter seuls au milieu de la terre ? » (Is., V).

« Donnez-nous, » car nous sentons bien que Dieu nous tient en sa dépendance, qu'il possède seul et garde tous nos biens. Un événement heureux, une chance favorable, et le pauvre devient opulent ; un retour de fortune, et le riche est ruiné. Riches et pauvres doivent donc à l'envi dire au Père céleste : « Donnez-nous. »

« Donnez-nous, » de votre main, par votre choix, ce qui nous est meilleur. La main qui donne centuple le prix du bienfait, mais quand c'est Dieu qui nous donne, nous sommes sûrs que rien ne saurait nous être plus salutaire. « Lorsqu'un enfant demande à son père un œuf, est-ce que celui-ci lui donne un scorpion ? » Et quand notre mère nous présente un breuvage même amer, ne savons-nous pas que c'est pour nous soulager ou nous guérir ?

« Donnez-nous » à tous, car Dieu ne veut pas que nous soyons égoïstes. Un chrétien peut-il manger en paix son pain lorsqu'il sait que son voisin n'en a pas ? Et le devoir des riches n'est-il pas de se montrer ce qu'ils sont : les intendants de la Providence ? C'est l'ordre de Dieu : « Ordonne aux riches du siècle de ne point se confier en des richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant qui nous fournit abondamment toute chose pour notre subsistance. Ordonne-leur de bien faire, de devenir riches en bonnes œuvres, de donner volontiers, de répandre leurs biens, de se préparer un fondement solide pour l'avenir, afin qu'ils acquièrent la vie éternelle. » (I Tim., VI, 17-19). Aussi les Pères déclarent-ils hautement que le superflu du riche ne lui appartient pas, c'est le bien du pauvre. « Le pain que tu retiens, s'écrie saint Ambroise, c'est le pain de ceux qui ont faim ; le vêtement que tu caches, c'est le vêtement de ceux qui ont froid ; cet argent que tu enfouis dans la terre, c'est le rachat et la délivrance des malheureux. Sache que tu usurpes autant de richesses que tu pourrais en distribuer et que tu ne veux pas [1]. »

« Donnez-nous aujourd'hui. » Le temps nous est mesuré, nous ne saurions ajouter ni une coudée à notre taille, ni une minute à notre vie, et demain ce sera peut-être l'éternité où nous n'aurons plus besoin du pain terrestre, mais seulement de la miséricorde de Dieu.

Je sais bien que parfois nous demandons à Dieu le pain nécessaire et qu'il ne nous l'accorde pas. Il ne l'accorda pas non plus au prodigue, mais c'était pour le ramener plus sûrement à lui par la faim, le besoin, le sentiment de sa misère. S'il paraît sourd à notre prière, n'est-ce pas aussi que nous l'avons abandonné ?

2. — Quand Jésus parlait du pain quotidien, pouvait-il oublier le pain de l'âme ! « J'enverrai la famine sur la terre, non pas la famine du pain, ni la soif de l'eau, dit le Seigneur par la bouche d'Amos, mais la famine de la parole de Dieu [4]. » Et cette famine est la plus terrible privation. C'est la famine de la grâce que Dieu ne fait plus pleuvoir, de l'enseignement qui ne nous éclaire plus, de la prière qui ne nous fortifie plus ; la famine des consolations spirituelles nécessaires pour relever le courage dans les moments d'épreuve ; la famine surtout de Celui qui a dit : « Je suis le pain vivant descendu du ciel [2]. »

Seigneur, donnez-nous toujours de ce bon pain de la prière et de la grâce, de la joie spirituelle qui transportait les apôtres au sein de leurs tribulations [3] et qui leur mettait au front un rayon de transfiguration, quand ils venaient d'être battus de verges [4], surtout le pain eucharistique, cette manne cachée que vous distribuez à profusion aux âmes victorieuses de leurs passions [5].

L'Eucharistie, c'est l'antidote souverain, le remède précieux qui nous délivre des fautes journalières et nous préserve des péchés mortels [6]. Et « si c'est un pain quotidien, s'écrie saint Ambroise, pourquoi attendre toute une année pour vous en nourrir ? Recevez chaque jour ce qui vous est utile chaque jour, et vivez de telle sorte que vous méritiez de le recevoir tous les jours [7]. »

II

Comme la foule est touchée de cette prière qui répond à ses plus intimes et ses plus lancinants besoins : « Donnez-nous du pain tous les jours, » Jésus ajoute cette demande qu'il est plus difficile de faire sincèrement : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Il exige ici le sacrifice le plus pénible de tous, celui de renoncer à ces haines, à ces rancunes, à ces ressentiments qui nous sont si chers, car ils sont faits de notre orgueil, de notre

[1] Esurientium panis est quem tu detines ; nudorum indumentum est quod tu recludis ; miserorum redemptio est et absolutio, pecunia quam tu in terram defodis. Tot te ergo scias invadere bona quot possis præstare et nolis. (Ambros., *Serm.* 81).

[1] Amos, VIII, 11.
[2] Jean, VI, 51.
[3] Superabundo gaudio.
[4] Act., V, 41.
[5] Apoc., II, 7.
[6] Antidotum quo liberamur a culpis quotidianis, et a peccatis mortalibus præservamur. (Trid., Sess. 13, cap. II).
[7] Si quotidianus est panis, cur post annum illum sumis ? Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit ; sic vive ut quotidie mereari accipere. (Ambros., lib. V, *De sacram.*, cap. IV).

jalousie, de nos passions les plus personnelles, de celles qui font partie étroite de nous-mêmes.

« Pardonnez-nous ! »

1. — Nous sommes donc pécheurs? Nous le sentons et nous en avons donc un regret sincère ? Sans doute ; autrement comment oserions-nous implorer notre pardon ?

Nous avons donc aussi confiance que Dieu prendra pitié de nous ? Nous en sommes certains, et notre certitude repose sur toutes les paroles miséricordieuses de l'Evangile : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs !... Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui souffrez, et je vous soulagerai... »

Ces deux mots, c'est tout l'Evangile, depuis Bethléem où Jésus attire les bergers d'abord, jusqu'au Calvaire où il pardonne au bon larron.

« Pardonnez-nous à tous, » car nous ne saurions jouir d'une paix parfaite si nos frères n'étaient point pardonnés avec nous. Déjà Moïse disait à Dieu : « Seigneur, ou pardonnez aux enfants d'Israël, ou effacez-moi de votre livre ![1] » La Loi nouvelle expose des sentiments plus élevés, plus généreux encore, elle nous fait demander à Dieu le grand pardon de tous les hommes.

« Pardonnez-nous nos offenses, » ou « remettez-nous nos dettes, » suivant le texte exact : c'est que nos péchés sont bien des dettes que nous avons contractées envers Dieu. Que de justes peines nous aurons à lui payer un jour ! et où prendrons-nous pour payer ? Car nous sommes des débiteurs insolvables. Aussi avons-nous uniquement confiance dans la bonté de Dieu.

2. — Que nous serions heureux si nos iniquités nous étaient remises ! Rien n'est angoissant comme de se dire : « Dieu est irrité contre moi, parce que je lui ai désobéi ! » Quelle chose « triste et amère, de l'avoir abandonné ! » Quelle torture dans notre conscience et quelles anxiétés intimes !

Cependant Jésus nous propose un moyen, un baume, un remède qui calme nos inquiétudes et nous constitue en état de paix :

« Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

Ainsi donc, pour que nous soyons pardonnés, il suffit que nous-mêmes nous pardonnions. Telle est d'ailleurs la constante doctrine du Sauveur et qu'il ne cessera d'enseigner. Il l'a tant à cœur, il attache une si grande importance à ce point particulier du pardon que tout après avoir achevé sa belle prière, il y reviendra pour dire : « C'est que si vous remettez aux hommes leurs péchés, votre Père vous remettra les vôtres, et si vous ne remettez pas aux hommes leurs péchés, votre Père non plus ne vous remettra pas les vôtres. » (Matth., VI, 14-15).

3. — Aussi bien, qu'il est doux, qu'il est raisonnable de pardonner ! Ainsi nous sommes les dignes fils de Dieu qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants ; nous lui ressemblons et quel honneur que de ressembler à Dieu, de penser qu'il nous regarde avec une complaisance toute paternelle et qu'il dit aux anges du ciel : « Ce sont bien mes enfants, je les reconnais à leur bonté, » *ut sitis filii Patris vestri.* (Matth., V).

Alors, direz-vous, si je ne pardonne pas à mes ennemis, je ne puis pas, je ne dois pas faire cette prière, prononcer ces paroles qui me condamnent?

Etes-vous bien assuré d'abord que vous haïssez de haine votre ennemi ? Il peut exister dans votre cœur un ressentiment qui ne soit pas dans la volonté. Il y a en nous deux hommes qui luttent sans cesse l'un contre l'autre. En réalité vous ne voudriez pas faire du mal à cet homme qui vous a outragé, vous l'aideriez même si vous le voyiez dans le malheur. La haine n'est pas au fond de votre âme.

Mais si elle y était, priez tout de même. Dites à Dieu : « Pardonnez-nous comme nous pardonnons ! » Car toute l'Eglise prie avec vous, et elle vous aidera à obtenir aussi les grâces nécessaires afin que vous sachiez pardonner. Pour vous, songez que vous êtes un grand coupable devant Dieu, et les fautes du prochain vous paraîtront singulièrement diminuées. Rappelez-vous Madeleine arrosant de ses larmes les pieds du Sauveur, Pierre après son reniement versant des pleurs amers ; redites la prière du publicain : « Ayez pitié de moi qui suis un pauvre pécheur ! » et le pardon vous sera facile et doux.

III

Dieu nous a pardonné et nous sommes en paix, heureux, rayonnants de joie intérieure. Sommes-nous donc cependant confirmés en grâce et devenus impeccables ? Quelle erreur de le penser ! Est-ce que nous n'avons pas vu tomber, foudroyés, des cèdres et des chênes ? Comment, humbles roseaux que nous sommes, pauvre petite herbe des champs, échapperions-nous au feu des tentations? Quand le feu envahit une forêt, l'herbe et les roseaux sont consumés, seuls les grands arbres restent debout. Ah ! quel danger pour nous de perdre le sentiment de notre fragilité !

1. — « L'esprit est prompt et la chair est faible. » Adam, ce cèdre, est tombé le premier. Pierre, ce chêne, qui disait : « Quand même tous vous abandonneraient, moi je ne vous abandonnerai jamais ! » s'est troublé à la voix d'une servante et il a fait cette triple chute mémorable qui demeure comme un enseignement décisif à l'entrée même de l'Eglise.

Les tentations nous viennent du dedans et du dehors, de notre orgueil, des désirs de la chair, de nos jalousies profondes, comme des suggestions extérieures. Mais notre ennemi le plus terrible nous vient de l'enfer.

Avec quelle éloquence saint Paul nous décrit « ces puissances » qui sortent de l'enfer pour nous perdre dans des combats continuels ! « Nous avons à lutter, dit-il, contre la chair et le sang, mais surtout contre les princes et les puissances, contre

[1] Ex., XXXII, 32.

les maîtres de ce monde des ténèbres, *mundi rectores tenebrarum harum,* contre les esprits de malice répandus dans l'air. » (Ephes., VI).

Le monde des ténèbres, c'est le monde de l'injustice, de l'impureté et des passions mauvaises. Le démon y règne en souverain sur les enfants de ténèbres. Avec lui il a non seulement sept esprits aussi méchants qu'il l'est lui-même, mais des légions « d'esprits de malice. » Ils révoltent en nous la chair qui résiste à la pénitence, ils la poussent aux voluptés coupables, ils l'enflamment de toutes les concupiscences ; ils excitent de plus dans notre âme les passions d'orgueil, d'ambition, de richesse, de vengeance surtout. Et ils sont « répandus dans l'air, » comme pour nous intercepter le chemin du ciel. On frémit à la pensée de leur pouvoir que Dieu est contraint de modérer, de réprimer, tant leur puissance de mal est terrible. Aussi saint Pierre nous les représente-t-il comme des lions rugissants cherchant partout des proies à dévorer. (I Petr., V).

2. — Peut-être en m'entendant vous vous direz : « Mais je ne connais point ces tentations-là, je ne les ai jamais ressenties. N'est-ce pas une pure imagination, une chimère ? »

C'est vrai, il est des âmes que le démon laisse en paix, il ne les tente pas, à quoi bon ? Elles lui appartiennent. C'est alors une paix mauvaise et plus effrayante qu'une guerre sans trêve ni merci. Les saints ont tous été effroyablement tourmentés par le démon, et l'on peut assurer que la mesure de la sainteté de chacun s'apprécie d'après la vigueur des tentations repoussées. Or nul ne saurait les vaincre sans la prière. C'est pourquoi aux merveilleuses demandes qu'il a déjà formulées, Jésus ajoute celle-ci qui est douloureusement pratique :

« Et ne nous laissez pas succomber à la tentation. »

3. — Qu'est-ce que tenter quelqu'un ? C'est éprouver sa vertu. Dieu a tenté Abraham afin de faire ressortir sa foi merveilleuse ; il a tenté Tobie en lui envoyant l'épreuve de la cécité, et l'ange Raphaël lui explique les desseins divins : « C'est parce que tu étais agréable à Dieu qu'il était nécessaire que la tentation t'éprouvât. *Necesse fuit ut tentatio probaret te.* » L'on ne devient pas un saint, une âme d'élite, un caractère fort, sans le sceau de la tentation. Mais Dieu ne tente pas pour faire tomber dans le mal : *Intentator malorum est.* Ceci c'est l'œuvre du démon. Il nous tente, c'est-à-dire qu'il s'acharne par tous les moyens à nous faire offenser Dieu.

Nous sommes aujourd'hui prodigieusement tentés. Outre les tentations ordinaires de la chair, de l'orgueil ou de la vanité, nous avons à subir celles du siècle. Elles nous viennent des idées fausses, des livres faux, de l'art faux, de l'atmosphère fausse où nous vivons, et des faux succès où s'étale l'erreur, où trône l'opinion, où s'exalte la presse impie et démoralisatrice.

Ne nous en plaignons point. Rien n'est utile comme la tentation ; elle nous apprend ce que nous valons, elle nous prépare des couronnes immortelles si nous sommes victorieux ; elle nous rend plus semblables à Jésus-Christ qui a voulu être tenté. « Il a vaincu nos tentations par les siennes, dit saint Grégoire, comme il est venu détruire notre mort par sa mort, et c'était juste [1]. »

Rien n'est plus facile non plus que de les repousser : il nous suffit d'avoir confiance en Dieu, et d'être dans la volonté de rester bons. Nous n'aurons pas à subir les épreuves de Joseph jeté en prison, ou de Suzanne condamnée à mort, sur d'infâmes calomnies. « Or le cœur de cette sainte femme était plein de confiance dans le Seigneur [2], » et sa confiance ne fut point point trahie, pas plus que celle de Job ou de ces innombrables héros qui, par leur foi, « ont conquis des royaumes, accompli la justice, obtenu le ciel, brisé les dents des lions, éteint la violence du feu, émoussé les glaives, vaincu la maladie, triomphé dans la guerre et mis en fuite les armées ennemies. » (Hébr., XI).

Luttons surtout dans la jeunesse, où les passions sont plus vives, mais l'énergie plus grande aussi, comme ces jeunes gens à qui saint Jean adressait ces précieux éloges : « Je vous écris, à vous, jeunes gens, parce que vous êtes forts, que la parole de Dieu demeure en vous et que vous avez vaincu le malin. » (I Jean, II). Mais rappelez-vous ces graves paroles de saint Alphonse de Liguori sur les tentations de la chair : « Nul ne peut vaincre les tentations d'impureté sans se recommander à Dieu quand il est tenté. La chair est notre ennemie la plus redoutable. Lorsqu'elle nous attaque, elle nous ôte presque toute lumière, en sorte que nous perdons de vue toutes les considérations et les bons propos que nous avons faits, nous ne tenons plus compte des vérités de la foi et nous ne craignons plus guère même les vengeances de Dieu ; car cette tentation est secondée par le penchant naturel qui nous pousse avec violence vers les plaisirs des sens. Si dans ce danger on ne recourt pas à Dieu, on est perdu ! »

IV

Est-ce là tout ce que nous avons à demander à Dieu ?

Non, il nous reste notre constante et multiple misère humaine. Qu'est-ce que l'homme ? Lisez Job pour concevoir une juste idée du néant et de la vanité de notre vie : « L'homme, né de la femme, vit peu de temps et il est rempli de mille infirmités. Il ressemble à la fleur qui s'ouvre et qui aussitôt se flétrit, il passe comme l'ombre et ne demeure jamais dans le même état. » (Job, XIV). C'est la maladie qui nous tourmente, la mort qui approche, les deuils répétés qui nous brisent le

[1] Justum quippe erat ut sic tentationes nostras suis tentationibus vinceret, sicut mortem nostram venerat sua morte superare. (S. Greg., *Homil.* XVI in Ev.).

[2] Dan., XIII. Erat cor ejus fiduciam habens in Domino.

cœur. Combien il est vrai que la terre est une vallée de larmes et que la trame de notre vie est faite de croix !

1.—A qui recourir alors, quand les hommes nous abandonnent, eux qui n'aiment pas le malheur ni les malheureux ? A qui nous plaindre quand nos cris seraient importuns ? — A Dieu, qui se plaît à écouter « les gémissements des pauvres » et qui porte une prédilection délicate à ceux que le monde écrase et refoule. Aussi, comme cette dernière demande clôt divinement le cycle de la prière divine, qui est en même temps si humaine, si douce au cœur broyé :

« Mais délivrez-nous du mal ! »

Il fallait être Dieu pour être si prévoyant et si bon.

Nous sentons douloureusement nos maux, parce qu'ils nous touchent dans notre vive affection, dans notre fortune, dans notre chair; nous pourrions même en oublier les admirables plans de Dieu. C'est pourquoi Jésus nous fait dire d'abord : « Que votre volonté soit faite ! » nous apprenant ainsi qu'il nous est permis de nous plaindre, de demander d'être délivrés de nos maux, mais à la condition que nos désirs n'aillent point contre la volonté et la gloire du Père céleste.

La prière ne doit jamais être égoïste.

2. — Qu'est-ce que le mal ?

Le seul mal véritable, c'est le péché et la peine du péché.

Délivrez-nous du mal, Seigneur, c'est-à-dire de la douleur de vous offenser. Les tentations ne sont pas un mal, le soufflet de la chair dont fut frappé saint Paul n'était pas un mal, le mal eût été de succomber sous les coups de la chair.

Le mal, c'est tout ce qui est nuisible à notre salut, ce sont les richesses, ce sont les honneurs s'ils doivent nous perdre; et le bien, ce sont les revers, les maladies, les fléaux même s'ils devaient nous sauver.

Cependant, délivrez-nous de ces fléaux trop redoutables pour notre fragilité, des incendies, des grêles, des inondations, de la foudre, des révolutions, de la perturbation effroyable des éléments et des événements.

Dieu ne nous préservera pas de toutes les épreuves, car elles sont nécessaires à qui veut gagner le ciel, mais il saura nous en adoucir l'acuité, nous donner une grande patience et égaler les consolations aux douleurs. « Autant les douleurs de mon âme ont été extrêmes, s'écriait David, autant vos consolations m'ont rempli de joie[1] ! »

Le mal, c'est la mort subite. Préservez-nous-en, Seigneur !

Le mal, c'est le démon, qui est « le méchant. » Les « méchants » sont ses instruments, parfois inconscients, mais lui, il veut le mal pour le mal.

Le mal enfin, c'est l'enfer.

Seigneur, délivrez-nous de tous ces maux ! Nous savons qu'il nous faut entrer dans le ciel par beaucoup de tribulations, et qu'elles sont nombreuses, les épreuves des justes; mesurez-nous avec bonté les épreuves et les grâces, afin que nous supportions avec patience, calme, consolation et confiance en vous, toute les peines que nous jugera nécessaires votre adorable volonté.

3. — *Amen !*

Ce mot est comme le sceau de l'Oraison dominicale, dit saint Jérôme. C'est-à-dire : « Qu'il en soit ainsi ! » comme vous l'avez déterminé dans votre immense miséricorde. Accordez-nous tous les justes effets de cette prière. Nous l'avons faite sur votre ordre, par obéissance et par amour. Nous nous sommes unis à vous, non point par des paroles humaines indignes de vous, mais par des paroles divines prononcées par vous, sorties de votre bouche et de votre cœur. Nous avons confiance que vous nous exaucerez.

Telle est l'Oraison du Seigneur. « Autant sa brièveté s'est renfermée en peu de mots, autant elle abonde en sens multiples et pieux. Car elle embrasse non seulement les devoirs propres de la prière, l'adoration de Dieu ou les demandes de l'homme, mais presque tous les discours du Seigneur, elle rappelle tout son enseignement, si bien qu'en réalité elle comprend le résumé de tout l'Evangile[1]. »

PLAN DE SERMON POUR LA FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ

LE MYSTÈRE DU JOUR

1° Dieu nous fait connaître d'une manière voilée dans l'Ancien Testament, puis d'une façon précise dans le Nouveau, qu'il y a en Lui trois personnes distinctes. — L'Eglise, dès son berceau, l'a enseigné, et nous le fait confesser dans le *Credo*, le signe de la Croix et le *Gloria Patri*.

2° Ces personnes qui sont : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, ne sont pas trois Dieux, mais un seul. Chacune est vraiment distincte, divine, et égale aux autres en toutes choses.

3° Notre raison ne peut rien trouver de contradictoire en cette vérité. — Loin de là, on remarque que tous les peuples en ont eu une idée dans leurs croyances. — Enfin, on ne peut sans étonnement observer que le nombre 3 est la base de toutes les sciences humaines.

[1] Secundum multitudinem dolorum meorum in sinu meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.

[1] Brevitas ista quantum substringitur verbis tantum diffunditur sensibus. Neque enim propria tantum orationis officia complexa est, venerationem Dei, aut hominis petitionem, sed omnem pene sermonem Domini, omnem commemorationem disciplinæ, ut revera in oratione breviarium totius Evangelii comprehendatur. (Tertull., *lib. de Oratione*).

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXVII

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — Dieu est charité.

Quelle consolante vérité ! Dieu étant tout amour, nous ne pouvons qu'être aimés de lui, puisque nous sommes son ouvrage. C'est ce que le Sage lui disait : *Seigneur, vous aimez tout ce qui est, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait.* (Sages., XI, 25). Cet amour en Dieu n'a point commencé au jour de notre existence, comme il en a été pour nos parents, car il nous dit encore à chacun de nous : *Je vous ai aimé d'un amour éternel.* (Jér., XXXI, 3). Cet amour ne s'est jamais démenti en lui, malgré nos ingratitudes et nos iniquités : *J'ai nourri des enfants,* dit-il, *et je les ai élevés, mais eux m'ont méprisé.* (Is., I, 2). Remarquez qu'il continue à nous regarder comme ses enfants, alors que nous nous éloignons de lui. On dirait qu'il souffre d'être séparé de nous et qu'il ne peut trouver de bonheur en dehors de nous, car il a dit : *Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes.* (Prov., VIII, 31).

Aussi ne cesse-t-il de nous rappeler à lui, dès que nous nous en éloignons : *Revenez à moi,* nous dit-il, *et je reviendrai à vous.* (Mal., III, 7). N'est-ce point là l'invitation d'un cœur qui nous aime ? Non, il ne saurait nous oublier, car il a pour nous l'amour d'une mère et il peut nous dire en toute vérité : *Est-ce qu'une mère peut oublier son enfant, de sorte qu'elle n'ait pas pitié du fils de son sein ? Mais quand même elle l'oublierait, pour moi, je ne vous oublierai jamais.* (Is., XLIX, 15). Il l'a bien prouvé, lorsqu'il est venu nous chercher, comme un pasteur cherche sa brebis perdue, et après nous avoir retrouvé, il fait éclater sa joie, disant : *Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue.* (Luc, XV, 6). Quand on lit le saint Evangile, on est forcé de reconnaître que Jésus-Christ n'est venu en ce monde que pour nous témoigner son amour.

En effet, les divers mystères dont sa vie se compose ne sont autre chose que des témoignages de son amour. — Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation ? Jésus-Christ nous a répondu lui-même, disant : *Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* (Jean, III, 16). — Qu'est-ce que le mystère de sa passion ? Jésus-Christ nous répond encore : *Personne n'a un amour plus grand que celui qui donne sa vie pour ses amis.* (Jean, XV, 13). Adorez-le sur la croix mourant pour vous et vous direz : *Il m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi.* (Gal., II, 20). — Qu'est-ce enfin que le mystère de sa résurrection ? Saint Paul nous répond : *Le Christ a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification.* (Rom., IV, 25). Et maintenant qu'il est au ciel, quel est son amour pour nous ? Il l'a déclaré à ses apôtres, disant : *Je vais vous préparer une place.* (Jean, XIV, 2).

Saint Chrysostome : « Dieu nous aime plus que nos parents ; autant la bonté diffère de la malice, autant l'amour de Dieu l'emporte sur l'amour de ceux qui nous ont donné la vie. Ce langage n'est pas de moi, il est du Christ, qui nous atteste ainsi sa tendresse ; écoutez-le plutôt : *Quel est l'homme parmi vous qui, son fils demandant du pain, lui donnerait une pierre ? Si donc vous savez, tout méchants que vous êtes, donner à vos enfants les biens que vous avez reçus, combien plus votre Père qui est dans le ciel donnera-t-il à ceux qui lui demandent ?* (Matth., VII, 10). Il avait dit, par la bouche de son prophète : *Une mère pourrait-elle n'avoir pas pitié des enfants sortis de son sein ? Eh bien, la mère les oublierait-elle, que je ne vous oublierai jamais.* (Is., XLIX, 15). S'il ne nous aime pas, pourquoi nous a-t-il créés ? Lui étions-nous nécessaires ? Avait-il besoin de notre concours, de notre service, de quoi que ce soit venant de nous ? Entendez comment David s'exprime : *J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez nul besoin de mes biens.* (Ps., XV, 2) [1].

« Pourquoi donc ne voudriez-vous point reconnaître que personne, ni père ni mère, ni ami quel qu'il soit, nous porte une aussi vive affection que l'auteur même de notre être ? C'est ce qui ressort admirablement des préceptes qu'il nous impose, non moins que des bienfaits qu'il nous accorde chaque jour. Si vous m'objectez les chagrins, les peines et les autres maux de la vie, songez, vous dirai-je, aux offenses que vous ne cessez de commettre envers lui, et vous ne vous étonnerez plus de vos nombreuses souffrances ; vous vous étonnerez plutôt et vous serez dans l'admiration d'avoir encore en partage quelque bien [2]. »

II. — Qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui.

Quel est ce mystère ? L'amour ayant pour but d'unir l'objet aimé à celui qui aime, il en résulte une union plus intime ou plus complète selon les natures dont sont composés et celui qui est aimé, et celui qui aime. C'est pourquoi nous ne dirons point ici qu'il s'agit de cette union qui existe entre Dieu le Père et Dieu le Fils, dont Jésus-Christ a dit : *Moi et mon Père nous sommes une seule chose.* (Jean, X, 30). Il en est autrement de l'union de l'homme avec Dieu, et saint Paul nous en parle, disant : *Celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec lui.* (I Cor., VI, 17). David la connaissait, cette union avec Dieu, il en a goûté toutes les douceurs, et il disait : *Il m'est bon d'être uni à*

[1] *In Ep. ad Eph.*, Hom. XIX, n. 2-3, trad. Vivès.
[2] *In Matth.*, Hom. XIX, n. 7, trad. Vivès.

Dieu. (Ps. LXXII, 27). Une âme qui adhère ainsi à Dieu est un même esprit avec lui, et la pluralité des essences ne préjudicie point à cette unité, parce qu'elle ne se forme pas par la confusion des natures, mais par le consentement des volontés [1].

Cette union entre Dieu et l'homme a toujours existé sur la terre, parce qu'il y a toujours eu des justes qui ont vécu conformément à la volonté de Dieu. Tels furent Abel, Noé, Abraham, qui tous n'avaient qu'un désir, plaire à Dieu, l'aimer et le servir. Et cette union, c'est la charité qui l'établit, qui en est le lien, et il n'y a que le péché ou la désobéissance à la volonté divine qui puisse la briser. De là cette parole de Jésus-Christ: *Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi-même j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour.* (Jean, XV, 10). Alors demeurant dans l'amour de Jésus-Christ, Dieu demeurera en nous, et nous en Dieu, puisque Jésus-Christ nous a dit : *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure en lui.* (Jean, XIV, 21. Nous n'aurons pas, à la suite de cette demeure de Dieu en nous et de nous en Dieu, une même substance avec Dieu, mais un même consentement, ou si vous aimez mieux, étant unis à Dieu par la charité, nous serons comme le sarment qui est uni à la vigne. (Jean, XV, 5).

Aussi Jésus-Christ, pour nous affermir dans cette union, la rendre aussi complète que le permettait notre nature, a-t-il institué le sacrement de l'amour, la sainte Eucharistie, dont il a dit: *Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui.* (Jean, VI, 57). Et cette union que nous contractons avec Jésus-Christ dans la communion est si grande que nous arrivons à vivre par lui: *Comme mon Père,* dit-il, *qui est vivant m'a envoyé, et que moi je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi. (Ib.,* 58). De plus cette union avec Jésus-Christ comporte l'union avec toute l'auguste sainte Trinité, car ne croyez point qu'au moment de la communion, il cesse d'être une seule et même nature avec Dieu le Père et Dieu le Saint-Esprit. Alors nous demeurons tellement en Dieu et Dieu en nous que nous sommes consommés dans l'unité des trois personnes divines. C'est ce que Jésus-Christ avait demandé à son Père dans sa prière après la Cène. *(Ib.,* XVII, 23).

SAINT AUGUSTIN : « Dieu et l'homme habitent mutuellement l'un dans l'autre, celui qui contient et celui qui est contenu. Vous habitez dans Dieu, mais comme dans celui qui vous contient ; Dieu habite en vous, mais pour vous contenir et vous préserver de toute chute.

« N'allez pas croire que vous devenez l'habitation de Dieu de la même manière que votre maison sert d'habitation à votre corps. Si la maison que vous habitez vous fait défaut, vous tombez ; si vous vous dérobez vous-même à Dieu, Dieu ne tombe pas. Il reste entier lorsque vous l'abandonnez, il reste le même lorsque vous revenez à lui. Vous recouvrez la santé que vous aviez perdue sans que Dieu en retire aucun avantage ; c'est vous qu'il vous purifie, vous qu'il répare, vous dont il redresse les erreurs.

« Tous les avantages sont donc pour nous ; car Dieu ne recherche rien de ce qui est à nous, et malheur à nous si nous ne le recherchons pas! Admirez cette charité : Dieu ne recherche rien de ce qui est à nous, et il nous a recherchés lorsque nous ne songions pas à le faire. Une seule brebis s'était égarée, il l'a retrouvée et l'a rapportée sur ses épaules dans la joie de son âme. Est-ce que la brebis était nécessaire au pasteur ? N'était-ce pas bien plutôt le pasteur qui était nécessaire à la brebis ? Comprenons donc cet enseignement de l'amour, il n'y a rien de plus doux, et il n'y a pas de boisson plus salutaire, mais à la condition d'affermir en vous votre union avec Dieu par une sainte vie [1]. »

III. — La charité de Dieu n'est parfaite en nous, de manière que nous ayons confiance au jour du jugement, qu'autant que nous sommes en ce monde ce qu'Il est lui-même.

La charité, comme toutes les autres vertus, a ses commencements, ses progrès, et quand elle entre dans une âme, elle n'atteint pas tout d'un coup sa perfection, car elle est soumise à cette loi que nous pouvons toujours progresser dans la vie spirituelle tant que nous demeurons en ce monde. De là cette parole de nos saints livres en nous parlant des justes : *Ils iront de vertu en vertu.* (Ps. LXXXIII, 7). En effet, autre était le degré de charité que possédait saint Pierre, lorsqu'il dit au Seigneur : *A qui irons-nous ? Vous avez les paroles de vie éternelle* (Jean, VI, 69), autre était le degré de charité qui le portait à répondre à Jésus-Christ : *Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime.* (*Ib.*, XXI, 17). A ce point de vue, le degré de notre charité est plus parfait dans les uns que dans les autres : il est dans la mesure de la grâce qui nous est donnée et selon notre vocation, et il n'atteindra jamais le degré de charité qui est en Dieu, puisqu'il est infini.

Mais si notre charité ne peut égaler celle de Dieu, elle peut du moins lui ressembler, et c'est en cela que nous pouvons et devons même chercher à atteindre la perfection avec le secours de la grâce divine. En d'autres termes, c'est prendre Dieu pour modèle dans l'exercice de la charité. Or cette charité de Dieu s'affirme plus particulièrement à l'égard de tous les pécheurs. C'est Jésus-Christ qui nous le rappelle, disant : *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez les enfants*

[1] S. Bern., *In Cant.*, Serm. LXXI, n. 6-8.

[1] *In I Joan.*, Tract. VIII, n. 14, trad. Vivès.

de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes. (Matth., v, 44-45). Aussi Jésus-Christ a-t-il voulu lui-même être semblable à son Père, lorsqu'étant sur le point de mourir, il le priait pour ses bourreaux, disant : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* (Luc, xxiii, 34). Ayons cette charité, et elle sera parfaite en nous.

L'apôtre ne se contente pas de nous inviter à avoir la charité parfaite, il nous signale le fruit que nous en recueillerons, même en ce monde. Quel est-il ? C'est de désirer l'avènement du Seigneur, de l'aimer au point de souhaiter d'être dissous et d'être avec Jésus-Christ. (II Tim., iv, 8; Philipp., i, 23). Lorsqu'un chrétien partage ces sentiments, il dit avec le psalmiste : *Et vous, Seigneur, jusqu'à quand ? Revenez, Seigneur, et délivrez mon âme.* (Ps. vi, 1). Alors la charité lui fait, non pas aimer, mais supporter la vie, car il vit dans l'attente *de la couronne de justice qui lui est réservée.* (*Ib.*). Il sait bien qu'au jour du jugement il ne sera pas confondu, selon cette parole : *Quiconque a cette espérance en Dieu se sanctifie comme lui est saint.* (I Jean, iii, 3).

Saint Augustin : « Ne vous semble-t-il pas qu'il nous soit impossible d'être ce qu'est Dieu lui-même ? L'apôtre n'indique pas ici une égalité absolue, mais une certaine analogie. Ainsi lorsque vous dites : Cette statue a des oreilles comme moi, est-ce absolument comme vous ? Et cependant vous dites : Comme moi. Si donc nous avons été faits à l'image de Dieu (Gen., i, 26), pourquoi ne serions-nous pas comme Dieu ? Il ne s'agit pas d'une égalité parfaite, mais d'une ressemblance proportionnée à notre faiblesse. Quel est donc le motif de notre confiance au jour du jugement ? *Parce que nous sommes dans le monde ce qu'il est lui-même.* Il nous faut rapporter ces paroles à la charité elle-même, et en bien comprendre le sens. Notre-Seigneur nous dit dans son Evangile : *Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ?* (Matth., v, 46). Que veut-il donc que nous fassions ? *Aimez vos ennemis,* nous dit-il, *faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent.* Or, sur quel exemple appuie-t-il ce commandement ? Sur l'exemple de Dieu lui-même. Et comment Dieu nous apprend-il par son exemple à aimer nos ennemis ? Parce qu'il aime ses ennemis, lui qui fait lever son soleil sur les bons et sur les mauvais, et qui répand sa pluie sur les justes et sur les pécheurs. Dieu nous appelle donc à ce haut degré de perfection, et de même qu'il aime ses ennemis en leur faisant du bien, ainsi nous-mêmes, qui ne pouvons disposer en faveur de nos ennemis ni du soleil, ni de la pluie, nous répandons sur eux des larmes et des bienfaits, lorsque nous prions Dieu pour eux [1]. »

[1] *Ibid*, Tract. ix, n. 3, trad. Vivès.

XXVIII

POUR LE 2e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Qui n'aime pas demeure dans la mort. Quiconque hait son frère est homicide.

Notre âme ne peut vivre spirituellement que par son union avec Dieu. Or dès l'instant que nous n'observons pas sa loi, nous perdons la grâce, et Dieu se sépare de nous ; car le témoignage de son amour, c'est de garder les préceptes qu'ils nous a donnés. Jésus-Christ nous l'a déclaré, disant : *Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour.* (Jean, xv, 10). D'autre part l'amour qui doit régner en nous embrasse Dieu et le prochain, selon cette parole : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* (Matth., xxii, 37-39). C'est donc avec raison que l'apôtre a dit : *L'amour est la plénitude de la loi.* (Rom., xiii, 10). Ainsi une âme qui n'aime pas, c'est-à-dire qui n'aime pas Dieu et le prochain, est morte devant Dieu, se trouve plongée dans les ténèbres les plus épaisses et ne voit rien de ce qui peut intéresser son salut. C'est l'histoire du peuple juif dont il est dit : *La lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise.* (Jean, i, 5).

Mais voici un autre malheur qui nous est signalé : c'est qu'en n'aimant pas Dieu on ne peut aimer le prochain et on arrive même à professer à son égard des sentiments d'envie ou de haine. En effet, *la charité n'étant plus répandue en nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné* (Rom., v, 5), comment pourrions-nous être des hommes doux et patients, sans envie et sans orgueil à l'égard du prochain ? Comment pourrions-nous encore dans nos rapports avec lui ne point rechercher nos intérêts et ne point penser mal ? (I Cor., xiii, 4-5). Il en résulte forcément des critiques, des jugements téméraires, et même des sentiments de colère. Or, lorsque nous nous trouvons dans ces conditions, nous ne sommes pas loin de concevoir à l'égard de notre prochain des mouvements d'antipathie ou de haine. Et c'est pourquoi saint Jean nous en avertit, disant : *Il vous a été annoncé et vous avez entendu dès le commencement que vous deviez vous aimer les uns les autres : non pas comme Caïn, qui était du Malin, et qui tua son frère. Or pourquoi le tua-t-il ? Parce que ses œuvres étaient mauvaises et celles de son frère justes.* (I Jean, iii, 11-12).

C'est cette haine dont Jésus-Christ parlait à ses apôtres en leur disant : *Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a eu en haine avant vous.* (Jean, xv, 18). Tous les justes la connaissent bien, cette haine dont les méchants les poursuivent, et quel ne serait pas notre malheur si nous arrivions à la partager à l'égard du prochain ou de nos ennemis que nous ne voulons pas aimer ! Savez-vous quelle

serait notre condition? Saint Jean nous le dit : *Celui qui hait son frère est dans les ténèbres, il marche dans les ténèbres, et ne sait où il va, parce que les ténèbres ont aveuglé ses yeux.* (I Jean, II, 11). — Savez-vous encore quelle serait notre condition ? Nous n'arriverions jamais à aimer Dieu, et si nous le disions nous serions des menteurs. Saint Jean nous le déclare, disant : *Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur. Car celui qui n'aime point son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas?* (I Jean, IV, 20). — Enfin savez-vous quelle serait notre condition ? Nous serions des homicides.

Saint Augustin : « Tremblez donc devant ces paroles : *Celui qui hait son frère est un homicide.* Vous n'avez point tiré le glaive contre lui, vous ne lui avez fait aucune blessure, vous n'avez porté à son corps aucun coup mortel ; une seule pensée de haine s'est emparée de votre cœur, et vous êtes regardé comme homicide, vous êtes coupable aux yeux de Dieu. Votre ennemi est vivant, et cependant vous l'avez tué. Oui, autant qu'il dépend de vous, vous mettez à mort celui que vous haïssez. Réprimez donc le sentiment de haine, hâtez-vous de vous corriger. S'il y avait dans quelque coin de vos demeures des scorpions ou des aspics, que ne feriez-vous pas pour les en délivrer, afin que vous puissiez les habiter en toute sécurité ? Vous vous mettez en colère, et ces colères s'invétérant dans vos cœurs, deviennent autant de haines, autant de poutres, autant de scorpions, autant de serpents, et vous ne voulez pas en purifier la maison de Dieu, votre propre cœur ? Accomplissez donc cette condition qui vous est imposée : *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés,* et alors vous pourrez dire avec assurance : *Pardonnez-nous nos offenses.* (Matth., VI, 12). Récitez donc tous les jours cette prière avec le pacte et la convention qu'elle renferme. Si vous ne la dites point dans ces conditions, vous ne recevrez rien, et si vous la dites autrement, vous faites un mensonge[1]. »

II. — Nous avons connu la charité de Dieu en cela, qu'il a donné sa vie pour nous : ainsi nous devons de même donner notre vie pour nos frères.

Rien de plus admirable et de plus digne de notre reconnaissance que la charité de Jésus-Christ qui a consenti à mourir pour notre salut. C'est la vérité que saint Paul rappelait aux Colossiens en leur disant : *Jésus-Christ vous a fait revivre avec lui, vous remettant tous vos péchés, effaçant la cédule du décret porté contre vous, qui nous était contraire, et qu'il a abolie en l'attachant à la croix.* (Coloss., II, 13-14). Nous avons donc reçu de Jésus-Christ un grand témoignage d'amour, car *personne*, disait-il, *n'a un plus grand amour, que celui qui donne sa vie pour ses amis.* (Jean, XV, 13). Et il nous a fait ce sacrifice dans la plénitude de sa volonté, puisqu'il a dit : *Je donne ma vie pour mes brebis. Personne ne me la ravit, mais je la donne de moi-même ; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre.* (Jean, X, 15, 18). Bien plus, il était si embrasé d'amour pour nous qu'il disait à ses apôtres en leur parlant de sa passion et de sa mort : *Je dois être baptisé d'un baptême ; or, combien je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse!* (Luc, XII, 50).

Or, Jésus-Christ, tout en mourant pour notre salut, a voulu nous donner aussi un exemple, c'est-à-dire nous porter à mourir pour nos frères. En paraissant dans le monde, il s'est attaché à nous ouvrir les voies du salut, plus par ses exemples que par ses paroles, car il a commencé, selon l'expression de saint Luc, par *faire*, puis *il a enseigné.* (Act., I, 1). Il ne s'agit point ici de l'imiter dans ses miracles dont le peuple disait : *Il a fait entendre les sourds et parler les muets* (Marc. VII, 37), ni dans ses discours dont certains auditeurs disaient : *Jamais homme n'a parlé comme cet homme.* (Jean, VII, 46). L'imitation qu'il demande de nous, c'est que nous reproduisions ses vertus, et plus particulièrement sa charité, c'est-à-dire que nous accomplissions ce commandement qu'il nous a donné, disant : *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.* (Jean, XV, 12). De là cette conclusion évidente que Jésus-Christ nous ayant aimés jusqu'à mourir pour nous, nous devons nous aussi mourir pour nos frères.

Mais quelle est l'étendue de ce précepte, ou mieux, quand devons-nous être disposés à donner notre vie pour nos frères ? Nous sommes tenus de mourir pour nos frères, s'il y a eu promesse ou serment : un soldat doit exposer sa vie pour le salut de sa patrie, un citoyen doit agir de même pour préserver sa ville d'une ruine ou d'un malheur public. C'est à ce point de vue que Samson exposa sa vie pour délivrer le peuple juif du joug des ennemis de son peuple. (Juges, XVI). Un ami, au contraire, n'est pas tenu d'exposer sa vie uniquement pour sauvegarder la vie de son ami, car nous devons aimer le prochain comme nous-même, et non pas plus que nous-même. Si nous le faisions, ce serait louable, mais rien ne nous y oblige. D'autre part, nous sommes tenus d'exposer notre vie temporelle s'il s'agit de procurer le salut éternel du prochain. Dans cette circonstance, si c'est un pasteur des âmes qui se trouve dans cette nécessité, il remplit un devoir, selon cette parole de Jésus-Christ : *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.* (Jean, X, 11). Si c'est un simple fidèle qui se sacrifie ainsi pour son frère, il atteint tout d'un coup la perfection de la charité.

Saint Augustin : « Nous lisons dans les Proverbes de Salomon : *Quand vous serez assis à la table d'un prince, considérez attentivement ce qui est en votre présence, et en y portant la main, sachez que vous devez préparer vous-même un semblable festin.* (Prov., XXIII, 1-2).

[1] *De Temp.*, Serm. LVIII, cap. VII, n. 8, trad. Vivès.

Quelle est cette table du prince ? N'est-ce point celle où l'on prend le corps et le sang de celui qui a donné sa vie pour nous ? Qu'est-ce que s'asseoir à cette table ? C'est s'en approcher avec humilité. Comment considérez-vous attentivement ce qui vous est servi ? Lorsque votre esprit conçoit des pensées dignes d'une si grande grâce. Qu'est-ce enfin que porter la main à cette table en sachant que vous devez préparer un semblable festin ? Nous devons donner notre vie pour nos frères, de même que Jésus-Christ a donné sa vie pour nous. Car, comme l'a dit l'apôtre saint Pierre, Jésus-Christ a souffert pour nous, nous laissant un grand exemple afin que vous suiviez ses traces. (I Pier., II, 21). Voilà ce que c'est que de préparer un semblable festin. C'est ce que les martyrs ont fait dans leur ardent amour pour Jésus-Christ, et si nous ne voulons point célébrer sans fruit leurs mémoires, si nous voulons nous approcher nous-mêmes de la table du Seigneur et du festin où ils ont été rassasiés, il faut, à leur exemple, que nous préparions un semblable festin [1]. »

III. — Si celui qui a des biens de ce monde voit son frère dans le besoin et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui !

Si la charité de Dieu aussi bien que le précepte de Jésus-Christ nous obligent à mourir pour nos frères, ce qui constitue la perfection, combien sommes-nous tenus de faire l'aumône au prochain, de venir à son secours dans ses nécessités ! Dieu disait au peuple juif : *Les pauvres ne manqueront pas dans la terre de ton habitation : c'est pour cela que moi, je t'ordonne d'ouvrir ta main à ton frère indigent et pauvre, qui demeure avec toi dans ta terre.* (Deut., XV, 11). Et Jésus-Christ nous a dit : *Donnez, et il vous sera donné. Faites l'aumône de ce que vous avez, et tout sera pur pour vous.* (Luc, VI, 38 ; XI, 41). Pour nous y exhorter davantage, il nous en signale les bienfaits, disant : *Faites-vous des amis avec les richesses injustes, afin que, lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.* (Luc, XVI, 9). Il a même dit que Dieu nous tiendra compte de la plus petite aumône que nous ferons au prochain : *Quiconque,* déclara-t-il, *aura donné à l'un de ces plus petits seulement un verre d'eau froide à boire, il ne perdra point sa récompense.* (Matth., X, 41).

Hélas ! combien nous serions à plaindre, si nous ne comprenions pas l'importance de ces grandes vérités ! Le mauvais riche qui avait fermé ses entrailles à la demande du pauvre Lazare, vit à son tour sa prière repoussée, et Abraham lui répondit : *Souviens-toi que pendant ta vie tu as reçu les biens, de même que Lazare les maux : or maintenant il est consolé, et toi tu es tourmenté.* (Luc, XVI, 25). La parole du Sage s'accomplissait pour le mauvais riche, et elle s'accomplira de même pour tous ceux qui sont insensibles aux misères du prochain : *Celui,* dit-il, *qui ferme son oreille au cri du pauvre, criera lui-même et ne sera pas exaucé.* (Prov., XXI, 13). C'est justice, car Jésus-Christ nous a dit : *On usera pour vous de la même mesure dont vous aurez usé pour les autres.* (Luc, VI, 38). Gardons-nous bien de mépriser le pauvre, ce serait nous mépriser nous-même, selon cette parole du prophète : *Rompts ton pain pour celui qui a faim, et fais entrer dans ta maison les indigents et ceux qui errent sans asile ; lorsque tu verras quelqu'un nu, couvre-le, et ne méprise pas ta chair.* (Is., LVIII, 7). Gardons-nous d'exciter des murmures dans le pauvre par la manière dont nous faisons l'aumône : *N'exaspérez pas le pauvre dans la détresse. Dans aucun don ne mettez la tristesse d'une parole mauvaise.* (Eccli., IV, 2 ; XVIII, 15).

D'ailleurs ce serait se tromper étrangement que de croire pouvoir aimer Dieu et pouvoir refuser d'être charitable envers le prochain. En effet, la charité est une et indivisible : l'amour de Dieu et l'amour du prochain procèdent de la même source. Ce sont les rameaux d'un même arbre, les rayons d'un même soleil, c'est-à-dire de Dieu qui est charité. De là cette parole de saint Paul : *Qui aime le prochain a accompli la loi.* (Rom., XIII, 8). En voici la raison : Dieu nous demande notre amour, et en témoignage de notre amour il nous demande l'observation de ses préceptes. Or, le premier qu'il nous présente, c'est d'aimer le prochain, de lui faire du bien et de venir à son secours. Aussi celui qui n'aime pas son prochain, ne lui fait pas l'aumône, refuse à Dieu le témoignage d'amour qu'il lui demande, et par là même il prouve qu'il ne l'aime pas. Dirait-on d'un sujet qu'il aime son roi, quand il désobéit à ses lois ? C'est donc avec raison que saint Jean nous dit : Si vous ne venez pas au secours du prochain, *comment l'amour de Dieu demeure-t-il en vous ?*

Saint Augustin : « Si vous n'êtes pas assez généreux pour mourir pour votre frère, soyez du moins disposé à l'assister de vos biens. Que vos entrailles s'ouvrent à la charité, n'agissant point par un motif de vaine gloire, mais par un profond sentiment de compassion en considérant votre frère réduit à l'indigence. Si vous ne pouvez donner votre superflu à votre frère, serez-vous capable de donner votre vie pour lui ? Quoi ! vous avez là dans vos coffres de l'argent, de l'or que les voleurs peuvent vous dérober, et quand les voleurs ne vous en dépouilleraient point, la mort vous forcera de vous séparer de ces richesses quand même vous les auriez conservées jusqu'à votre dernier soupir. Qu'allez-vous donc faire ? Votre frère a faim, il est réduit à la dernière nécessité, il est dans une cruelle attente, pressé, harcelé par son créancier, il ne possède rien, mais vous êtes riche ; il est votre frère, vous avez été rachetés ensemble, le prix de votre rédemption est le même, tous deux vous avez été rachetés par le sang de Jésus-Christ. Voyons si vous aurez compassion de

[1] *In Joan.*, Tract. LXXXIV, n. 1, trad. Vivès.

lui, vous qui avez les biens de ce monde. — « Que « m'importe ! me direz-vous peut-être, moi j'irai « donner mon argent pour sauver cet homme de « cette triste extrémité ? » Si telle est la réponse que vous fait votre cœur, l'amour du Père n'est pas en vous, vous n'êtes pas né de Dieu. Comment donc oserez-vous vous glorifier d'être chrétien ? Vous en avez le nom, mais vous n'en faites pas les œuvres. Si, au contraire, le nom est chez vous inséparable des œuvres, qu'on vous donne tant qu'on voudra le nom de païen, montrez par vos œuvres que vous êtes chrétien. Mais si vous ne pouvez donner ce témoignage des œuvres, quand tous unanimement vous donneraient le nom de chrétien, que vous servira le nom si la chose vous manque [1] ? »

XXIX

POUR LE 3e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Humiliez-vous sous la main puissante de Dieu, pour qu'il vous exalte au temps de sa visite.

I. — L'apôtre nous exhorte à être humbles dans nos rapports avec Dieu. En avons-nous besoin ? Il semble qu'il n'est pas nécessaire d'insister sur des vérités qui s'imposent et qui sont évidentes d'elles-mêmes. Qui d'entre nous oserait se croire plus que Dieu et même s'égaler à lui ? Il est la majesté infinie, et nous sommes le néant ; il est la bonté infinie qui nous comble de ses biens, et nous ne pouvons rien lui donner ; il est la sainteté infinie, et nous sommes des pécheurs.

C'est donc avec raison que le Psalmiste lui disait : *Seigneur, Dieu des armées, qui est semblable à vous ?* (Ps. LXXXVIII, 9). En effet, *le Seigneur a dit et tout a été fait ; il a commandé et toutes choses ont été créées.* (Ps. CXLVIII, 5). Voilà sa puissance, et voici sa bonté : *Tous, Seigneur, attendent que vous leur donniez leur nourriture dans le temps où ils en ont besoin.* (Ps. CIII, 27). Enfin quelle est sa sainteté ? Job nous répond : *Les cieux ne sont pas purs en sa présence, et même dans ses anges il a trouvé de la dépravation.* (Job, XV, 15 ; IV, 18). — Et nous, que sommes-nous ? *Qui de vous en s'inquiétant,* nous dit-il, *peut ajouter à sa taille une seule coudée ?* (Matth., VI, 27). Telle est notre faiblesse. Quant à notre bonté, il nous répond : *Dieu seul est bon.* (*Ib.*, XIX, 17). Et pour ce qui est de notre sainteté, nous ne pouvons que lui dire : *Mes iniquités se sont multipliées plus que les cheveux de ma tête.* (Ps. XXXIX, 12).

Eh bien ! malgré ces sentiments d'humilité que nous ressentons en nous-même à la suite de ce qu'est Dieu et de ce que nous sommes, nous avons besoin de nous humilier devant lui, c'est-à-dire *de lui être soumis* pour observer sa loi (Jac., IV, 7), car l'obéissance suppose l'humilité, et lorsqu'on commet le péché, c'est une preuve que l'orgueil est en nous. L'humilité qui nous est demandée consiste donc à observer la loi divine et à nous montrer soumis à Dieu en toutes choses.

II. — Nous devons encore nous humilier devant Dieu, lorsqu'il appesantit sa main sur nous par les peines et les adversités de ce monde ; et saint Pierre se place plus spécialement à ce point de vue lorsqu'il ajoute : *Sous la main puissante de Dieu,* c'est-à-dire quand il vous afflige, acceptez en toute humilité les peines dont vous souffrez, en reconnaissant que vous les avez méritées et que s'il vous traitait selon sa justice, vous auriez à endurer bien d'autres châtiments plus terribles.

Mais il en est ainsi, Dieu se plait à user de clémence à l'égard des pécheurs. C'est ce que le Sage lui dit : *En exerçant vos jugements par degrés, vous donnez aux hommes le temps de faire pénitence.* (Sages., XII, 10). Telle fut la conduite miséricordieuse qu'il suivit à l'égard des Juifs : chaque fois qu'ils se rendaient coupables de nouveaux crimes, il les châtiait jusqu'à ce qu'ils en vinssent à s'humilier devant lui : *Ils ont crié vers le Seigneur,* a dit le Psalmiste, *lorsqu'ils étaient dans la tribulation, et il les a délivrés de leurs nécessités pressantes.* (Ps. CVI, 6). En sorte que le seul moyen de sortir de nos peines, c'est de les accepter avec humilité et d'en demander à Dieu la délivrance dans des sentiments d'entière soumission.

Cette règle de conduite s'applique non seulement aux peines qui sont peu communes, mais encore à toutes celles que nous rencontrons dans le cours de la vie. En toute occasion, nous devons reconnaître la main de Dieu qui nous afflige, et par conséquent nous humilier devant lui. En effet, qui ne souffre pas dans son corps ou dans son âme ? Qui n'éprouve pas des contradictions dans la société et même dans sa famille ? Or, toutes les tribulations, Dieu nous les envoie pour nous faire expier nos péchés ou pour nous éprouver. Et si nous ne le comprenons pas, nous arrivons à perdre les fruits de sanctification que nous devrions en retirer. Voulez-vous savoir comment vous devez vous humilier sous la main puissante de Dieu durant ces heures d'angoisses ? Considérez Job et entendez-le s'écrier : *Dieu m'a donné, Dieu m'a ôté ; comme il a plu au Seigneur, ainsi il a été fait. Que le nom du Seigneur soit béni !* (Job, I, 21).

III. — Il est donc essentiel d'entrer dans les vues de Dieu, lorsqu'il nous afflige lui-même ou qu'il permet aux hommes de nous opprimer. C'est toujours un père qui punit ses enfants parce qu'il les aime et que la correction leur est utile. Saint Paul l'a dit : *Le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de verges tout fils qu'il reçoit.* (Hébr., XII, 6). Telle est la visite, non de colère, mais de miséricorde que Dieu nous fait en nous affligeant. C'est pour nous rendre son amitié et nous délivrer de nos péchés. Et si nous en comprenions

[1] *In I Joan.*, Tract. V, n. 12, trad. Vivès.

tout le prix, nous la désirerions de tout notre cœur au lieu de nous en plaindre.

L'or, s'il avait une voix, ne demanderait-il pas de passer par le creuset afin d'être purifié ? D'autre part, pouvons-nous ignorer que lorsque la tribulation aura terminé son œuvre, nous jouirons d'une paix inaltérable ? Regardez le ciel après un jour d'orage : n'a-t-il pas retrouvé sa pureté ? Disons donc au Seigneur : *Vous ne vous plaisez pas à notre perte, puisqu'après la tempête vous faites le calme, et qu'après les larmes et les soupirs vous répandez la joie. Que votre nom soit béni dans les siècles !* (Tob., III, 22-23).

Combien ce temps d'épreuves est donc favorable pour notre exaltation ! C'est le père de famille qui taille les branches, afin qu'elles portent plus de fruits : *Tous les sarments qui portent du fruit, mon Père les émondera, pour qu'ils portent plus de fruit encore.* (Jean, XV, 2). C'est ainsi que le Seigneur, au jour de sa visite, exalte le chrétien qui s'humilie devant lui. Telle a été l'exaltation de Joseph le fils de Jacob, qui fut tiré de prison pour être élevé à la plus haute dignité de l'Egypte. (Gen., XLI). Cette exaltation était plus propre à l'ancienne loi, tandis que sous la loi nouvelle le Seigneur exalte les âmes en leur accordant une plus grande abondance de grâces.

SAINT BERNARD : « C'est être insensé que de se confier dans d'autres mérites, dans une autre espérance, dans une autre religion et dans une autre sagesse que l'humilité. Auprès de Dieu, nous ne pouvons nous appuyer sur aucun droit, attendu que nous commettons tous bien des fautes. Nous ne pouvons pas non plus le tromper : s'il connaît tous les secrets mêmes de notre cœur, à combien plus forte raison connaît-il nos œuvres qui paraissent en dehors ? Enfin, nous ne saurions lui résister de vive force : il est le Tout-Puissant. Que nous reste-t-il donc à faire, sinon à recourir de toute notre âme au remède de l'humilité, et de suppléer par elle à ce qui nous manque sous tous les autres rapports ?

« Mais, ô vanité surprenante, ô fatuité étonnante de notre cœur ! Malgré tant de motifs que nous avons de nous humilier, non seulement l'humilité ne réussit point à réprimer complètement les élans de notre cœur ni à dompter ses mouvements orgueilleux, mais il faut que tout cendre et poussière qu'il est, il s'enorgueillisse encore. Or, le tout de l'humilité semble consister dans la soumission de notre volonté à celle de Dieu, selon le mot du prophète : *Est-ce que mon âme ne sera point soumise à Dieu ?* (Ps. LXI, 1)[1]. »

II. — Jetez en lui toute votre sollicitude, parce qu'il a lui-même soin de vous.

I. — Si nous devons la soumission à Dieu à cause de sa grandeur, combien lui devons-nous notre confiance à cause de sa Providence qui veille toujours sur nous ! En effet, il ne nous a pas créés pour nous abandonner à notre malheureux sort, il ne nous a pas rachetés pour nous délaisser. Ce qu'il a dit à Josué il le redit encore à tous les hommes qui veulent lui rester fidèles : *Je ne vous laisserai, ni ne vous abandonnerai.* (Jos., I, 5). Et Jésus-Christ a dit à ses apôtres : *Voici que je suis avec vous tous les jours.* (Matth., XXVIII, 20).

Le Psalmiste le comprenait si bien qu'il disait : *Comme les yeux des domestiques sont fixés sur les mains de leurs maîtres, comme les yeux d'une servante le sont sur les mains de sa maîtresse, ainsi nos yeux sont fixés sur le Seigneur notre Dieu jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.* (Ps., CXXII, 21). Il allait si loin dans cette confiance en Dieu qu'il ne s'en remettait point à sa force, à son arc pour être délivré de ses ennemis : *Ce n'est pas en mon arc,* disait-il, *que j'espérerai, et mon glaive ne me sauvera pas. Car vous nous avez sauvés de ceux qui nous affligeaient et vous avez confondu ceux qui nous haïssaient.* (Ps. XLIII, 6-7). Job avait tellement remis entre ses mains toutes choses et même sa vie qu'il s'écriait : *Quand il me tuerait, c'est en lui que j'espérerais, et j'exposerais mes voies en sa présence.* (Job, XIII, 15). N'est-ce point là jeter en Dieu toute sollicitude ? Une âme qui se trouve dans de semblables dispositions n'a-t-elle pas tout remis entre les mains de son Dieu ? Or, qu'y a-t-il de plus facile pour nous ?

D'autre part, qu'y a-t-il encore de plus facile de la part de Dieu que de venir à notre secours ? Dans le monde, lorsque nous avons un protecteur puissant, nous n'avons aucune crainte ni préoccupation tant pour le présent que pour l'avenir. Eh bien, regardez en haut. Dieu vous fait entendre sa voix et vous redit ce qu'il a dit à Abraham : *Ne craignez pas, je suis votre protecteur et votre récompense grande à l'infini.* (Gen., XV, 1).

II. — Mais quelle doit être l'étendue de cet abandon en Dieu pour qu'il prenne soin de nous ? Saint Pierre semble ne rien excepter lorsqu'il nous dit : *Jetez en Dieu toute votre sollicitude.* Cet abandon s'étend donc à tout, embrasse tous les moments de notre vie, toutes les positions où l'homme peut se trouver ; il regarde tous les hommes en général, et sans distinction d'âge ou de sexe, car nous sommes tous et toujours l'objet des attentions de la divine Providence. Saint Paul ne parlait point autrement lorsqu'il écrivait aux Philippiens : *Ne vous inquiétez de rien, mais que, dans toutes vos prières et dans toutes vos supplications, ce soit avec des actions de grâces que vos demandes paraissent devant Dieu.* (Philipp., IV, 6).

Cet abandon doit même comprendre les choses les plus ordinaires qui regardent notre vie temporelle, telles que le manger, ou le boire ou le vêtement. C'est ce que Jésus-Christ nous a dit : *Ne vous inquiétez point, disant : Que mangerons-nous ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous ? Car ce sont toutes choses que les païens recherchent, mais votre Père sait que*

[1] *De Divers.*, Serm. XXVI, n. 1 et 2, trad. Vivès.

vous en avez besoin. (Matth., VI, 31-32). David l'avait compris, lorsqu'il disait : *Déposez vos soucis dans le sein du Seigneur, et lui-même vous nourrira, il ne laissera pas éternellement le juste dans l'agitation.* (Ps. LIV, 22). Aussi s'en rapportait-il à Dieu de tout ce qui le concernait : *Je suis*, avouait-il, *mendiant et pauvre ; mais le Seigneur prend soin de moi.* (*Ib.*, XXXIX, 18).

Que faut-il donc faire ? Avoir recours à la divine Providence en toute occasion, à chaque instant et dans tous les événements de la vie. Abandonnons-nous à elle comme l'enfant se laisse conduire par sa mère ; sa bonté ne saurait nous faire défaut. Que ce soient les joies ou les adversités, les peines ou les délivrances qui remplissent notre vie, souvenons-nous toujours *que tout coopère au bien pour ceux qui aiment Dieu.* (Rom., VIII, 28). C'est ce qu'Abraham pratiqua dans la plus haute perfection, lorsqu'il dit à Isaac au sujet du sacrifice qui lui était demandé : *Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même de sa victime pour l'holocauste.* (Gen., XXII, 8).

III. — Il y a cependant une sollicitude dont nous ne devons pas nous dépouiller : c'est celle de notre salut. Saint Paul nous en parle, disant : *Opérez votre salut avec crainte et tremblement.* (Philipp., II, 12). Malheur à l'homme qui n'aurait pas cette sollicitude ! Bien que Dieu veille sur lui, comme un père sur son enfant, il aurait tort de croire qu'il n'a rien à craindre. L'apôtre lui dit : *Que celui qui se croit ferme, prenne garde de tomber.* (I Cor., X, 12).

Cette sollicitude doit avoir surtout pour objet la pratique du bien et la fuite du péché. C'est ce que nous rappelle le Psalmiste, lorsqu'il nous dit : *Eloignez-vous du mal et faites le bien.* (Ps. XXXVI, 27). Car le démon voudrait nous faire partager son malheureux sort, selon cette parole de saint Pierre : *Votre adversaire le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui il pourra dévorer. Résistez-lui, forts dans la foi.* (I Pier., V, 8). Et Jésus-Christ nous avertit, disant : *Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation : à la vérité, l'esprit est prompt, mais la chair est faible.* (Matth., XXVI, 41).

Aussi Jésus-Christ tout en nous exhortant à nous dépouiller des sollicitudes temporelles, désire-t-il que nous conservions celle qui concerne notre salut, lorsqu'il nous dit : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît. Ne soyez donc point inquiets pour le lendemain.* (*Ib.*, XI, 33). Ayons cette sollicitude et Dieu prendra pour lui toutes les autres, c'est-à-dire *il aura soin de nous.* Quand nous voyons sa Providence s'étendre à la conservation de tous les êtres qui sont dans l'univers, comment ne veillerait-elle pas sur nous qu'il a créés à son image, qu'il a rachetés et qu'il destine à une grande gloire ?

SAINT BERNARD : « Quant à moi, Seigneur, je veux me souvenir de cette parole que le Psalmiste a dite : *Le pauvre est abandonné à vos soins, et vous donnerez secours à l'orphelin.* (Ps. IX, 14). Je me souviendrai de votre parole que vous avez dite : *Ne soyez point inquiets du lendemain.* Si on me parle de récompenses, c'est par vous que je veux les obtenir. Si on me fait la guerre, si le monde exerce contre moi sa fureur, si l'ennemi, qui est la méchanceté même, frémit de rage contre moi, si ma chair me tourmente par des désirs contraires à l'esprit, je mettrai mon espérance en vous. Voilà quels doivent être vos sentiments. Les avoir, c'est vivre de la foi ; et personne ne saurait dire du fond de son cœur : *Vous êtes mon espérance* (Ps. LIV, 23), sinon celui à qui l'esprit de Dieu a fortement persuadé d'abandonner tous ses soins et toutes ses pensées à Notre-Seigneur, en se tenant assuré qu'il ne manquera pas de pourvoir à sa nourriture.

« Si nous avons ces sentiments dans le cœur, pourquoi différons-nous de rejeter entièrement les espérances qui n'ont rien que de vain, d'inutile, de trompeur et de misérable, pour nous attacher de toute notre âme et avec toute la ferveur de notre esprit, à cette espérance si solide, si parfaite, si heureuse ? Si quelque chose est impossible à notre Dieu, si quelque chose lui est difficile, cherchez un autre fondement à vos espérances que lui [1]. »

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LIII

JÉSUS GUÉRIT UN MALADE PRÈS DE LA PISCINE PROBATIQUE [2]

Une fête que l'Evangéliste n'a pas désignée nommément était proche. Jésus monta à Jérusalem pour la célébrer. Or il y avait dans la ville sainte une porte appelée « probatique » ou porte des brebis, ainsi désignée parce que c'était par elle qu'on introduisait fréquemment les troupeaux de brebis destinés aux sacrifices du temple. Elle se trouvait, du reste, tout près du sanctuaire juif ; et c'est encore par là que les Arabes du désert amènent aujourd'hui à Jérusalem les moutons engraissés dans les steppes.

Près de cette porte avait été creusée une piscine ou bassin portant le nom de Béthesda. Cinq galeries couvertes, ou portiques, disposées autour de cette piscine, en faisaient le rendez-vous d'une multitude de malades : aveugles, boiteux, paralytiques venaient y chercher un abri, en attendant le mouvement des eaux. C'est que, en effet, il se passait là un phénomène merveilleux : un ange descendait dans ce réservoir, à des époques indéterminées, et l'eau était agitée ; alors le pre-

[1] *In Ps. XC*, Serm. IX, n. 5-6, trad. Vivès.
[2] Jean, V, 1.

mier qui entrait dans la piscine après le mouvement des eaux, était guéri, de quelque infirmité qu'il fût atteint.

Or, parmi ces malades, il y en avait un qui était perclus depuis trente-huit ans. Jésus passait par là, il s'émeut à la vue de ce malheureux, étendu là et souffrant depuis si longtemps. — « Tu voudrais bien être guéri? » lui demande-t-il. — « Ah! Seigneur! répond le malade, mais je n'ai personne pour me jeter dans la piscine lorsque l'eau est agitée, et pendant que je m'y traîne, un autre y descend avant moi. » — « Lève-toi, lui dit le Sauveur, prends ton grabat et marche. » Et voilà qu'aussitôt cet homme fut guéri; il prit son pauvre lit, formé de lattes et de courroies recouvertes d'un mince matelas ou d'une couverture, et il s'en allait heureux, on le devine.

Mais ce jour-là était un sabbat, et les Juifs, rencontrant dans les rues l'ancien paralytique, chargé de son léger fardeau, au lieu de lui demander qui l'a guéri, lui criaient : « C'est le sabbat, il ne t'est pas permis d'emporter ton lit. » D'après les rabbins, il était interdit, aux jours de sabbat, de déplacer un objet d'un endroit dans un autre : « Si quelqu'un, disaient-ils, porte autant de paille qu'une vache en peut prendre dans sa bouche, autant d'épis qu'en peut prendre un agneau, assez de feuilles d'ail ou d'oignon pour constituer la grosseur d'une figue, il viole la loi du sabbat [1]. »

Le paralytique guéri n'avait qu'une réponse : « Celui qui m'a guéri m'a dit : « Prends ton « grabat et marche. » Et les Juifs de lui demander : « Quel est cet homme qui t'a dit : « Prends ton « grabat et marche ? » Mais il ignorait son nom, car Jésus, pour éviter le bruit et l'attroupement, s'était retiré de la foule.

L'homme guéri n'eut rien de plus pressé que d'aller remercier Dieu dans le temple. Là il rencontra le Sauveur qui lui dit : « Te voilà rendu à la santé, ne pèche plus, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire. » Et aussitôt cet homme alla annoncer aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri.

* * *

Chez les Juifs, il n'y avait qu'une seule piscine miraculeuse, la Probatique qui se trouvait près du temple, à Jérusalem. Chacune de nos églises chrétiennes en possède deux : celle du baptême et celle de la pénitence. Elles guérissent mieux que les infirmités corporelles, elles chassent les maladies de l'âme et purifient les souillures du cœur.

1. — A notre entrée dans la vie, nous sommes plongés dans la sainte piscine du baptême, dont les eaux effacent en notre âme la hideuse tache du péché originel. Nous en sortons régénérés, transformés, devenus les enfants de Dieu, les frères de Jésus-Christ, héritiers du ciel avec lui.

[1] Surenhusius, t. II. p. 31, etc.

Nous plaignons le malheureux paralysé de la piscine de Bethesda qui attendait sa guérison mais ne la trouvait point, faute d'une main amie pour l'aider à descendre dans l'eau au moment propice, parce qu'il n'avait point de parents ou que ceux-ci se souciaient peu de lui rendre ce service. Que dire des enfants nouveau-nés à qui l'on fait attendre le baptême durant des semaines et parfois de longs mois? Chères petites créatures qu'on laisse, sans remords, sous la puissance du démon, qu'on expose à être éternellement privées du titre d'enfants de Dieu et du bonheur du ciel! Chers petits anges déchus qui sollicitent le sacrement institué pour leur rendre leurs ailes d'anges et les placer au rang de ceux-ci!

Que penser de ces parents soi-disant chrétiens qui retardent, sous le plus futile prétexte, de porter leur nouveau-né dans la piscine sacrée? Ignorent-ils qu'ils commettent une faute très grave et ne sauraient être en sûreté de conscience lorsqu'ils diffèrent, un certain nombre de jours, de présenter leur enfant au baptême? Le désir de l'Eglise, qui doit régler notre conduite, est que l'on ne dépasse pas deux ou trois jours sans faire baptiser un nouveau-né. Où est la foi de nos pères qui veillaient pendant les quelques nuits qu'un enfant devait passer sans être baptisé? Hélas! de nos jours, il n'est pas rare de voir, même des familles chrétiennes, attendre pour présenter leur nouveau-né aux fonts du baptême, que la mère soit complètement rétablie et en état d'assister à la fête de famille organisée à cette occasion ; ou encore que tel parent ou parente puissent faire le trajet qui les sépare, parce qu'on désire les avoir pour parrain ou marraine. Il y a là un très grave abus contre lequel protestent la foi, l'Eglise et les intérêts du petit nouveau-né. A quels remords, pour toute leur vie, ne s'exposent pas les pères et mères négligents, si leur enfant venait à mourir sans baptême, et à perdre ainsi, par leur faute, le bonheur du ciel?

2. — Tout à côté de la piscine baptismale se trouve l'autre piscine, celle de la pénitence, toujours ouverte aux infirmités morales, et dont les eaux salutaires, quand elles sont agitées par l'ange du repentir, possèdent la miraculeuse propriété de guérir toutes les plaies du cœur, de purifier toutes les souillures de l'âme. A la différence de la Piscine probatique, celle-ci est à la disposition des malades spirituels aussi souvent que la maladie les ressaisit ou que l'impureté les atteint. Que n'est-elle, comme celle de Jérusalem, le rendez-vous de tous ceux que le démon, le monde ou les passions ont blessés! Combien de malheureux, blessés, meurtris, paralysés par le péché, depuis de longues années, gisent sur le triste grabat du remords, de l'état de péché mortel, du sacrilège, attendant qu'une main amie, une grâce plus forte, les jettent dans les eaux mystérieuses du sacrement de pénitence! Pendant une mission ou une retraite, la veille d'une fête, au temps du carême ou des pâques, l'ange du Seigneur agite

les eaux de la divine piscine : le respect humain, je ne sais quelle fausse honte, quelles habitudes ou quels liens retiennent sur le bord ces pécheurs. Ils voient les autres s'y plonger, s'y guérir, ils désirent peut-être même les imiter : ils ne le peuvent, ils n'en ont plus l'habitude, depuis si longtemps qu'ils sont paralysés par le péché !

Oh ! la bonne et sainte œuvre que de les aider en leur obtenant les grâces nécessaires, en les encourageant à descendre dans l'eau qui guérit et sauve ! Quelle joie pour eux quand ils entendent Jésus leur dire par la bouche du prêtre auquel ils ont fait l'aveu de leurs fautes : « Lève-toi, prends ton grabat et marche. Oui, je t'absous, je te pardonne. Lève-toi maintenant, quitte ce triste grabat du péché sur lequel tu gisais depuis si longtemps. Lève-toi de cette vie sans prière, sans adoration, passée loin du Seigneur. Lève-toi, sors de cet état d'indifférence religieuse, de tiédeur, de négligence de tes devoirs. Laisse là le grabat des passions mauvaises. Et marche, marche généreusement, courageusement, joyeusement, dans le chemin de la vertu, de la religion, de la piété : c'est le chemin de la paix, de la conscience, du bonheur de l'âme, c'est le chemin du ciel. »

Ainsi que le Sauveur fit au miraculé de la Piscine probatique, le prêtre ajoutera : « Te voilà rendu à la santé, guéri, ne pèche plus, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire. » Oui, pire que le remords, pire que ton état passé : l'abandon du ciel, la perte de la foi, l'endurcissement, la damnation finale. Ne pèche plus, fuis les occasions, défie-toi du monde, des mauvaises sociétés, lutte contre tes passions, sois un bon soldat du Christ.

L'ÉGLISE ET LA CIVILISATION

Essais de conférences apologétiques[1]

IX

LA POÉSIE

Sursum corda !

La poésie est la sœur de l'éloquence. L'une et l'autre, par des moyens divers, conduisent l'âme au milieu des grandes pensées, la rapprochent d'un idéal vers lequel elle soupire de toute la force de ses désirs et de ses tendances les plus impérieuses. Par l'éloquence comme par la poésie, l'âme monte parmi ces sommets où le beau a construit sa retraite inacessible aux cœurs terrestres et aux inclinations rampantes de la chair. Pour goûter un poème comme pour tressaillir sous les ondes d'une voix éloquente, il faut nécessairement que l'âme sorte de son entourage matériel, s'échappe un instant des liens qui l'enserrent et se transporte dans des régions plus élevées.

[1] Voir p. 39.

Arracher l'âme aux attaches périssables de la terre et la faire habiter dans ces régions supérieures, n'est-ce pas le but du christianisme, le but de l'Eglise ? « *Sursum corda !* dit-elle à l'âme. Monte ! Plus haut ! Toujours plus haut ! Dégage-toi de ces chaînes qui te rivent aux voluptés et aux passions ; brise ces anneaux que les créatures matérielles forgent constamment pour t'étreindre, pour te faire à leur image, et élève-toi sur les ailes de tes facultés comme l'oiseau qui s'échappe du filet meurtrier. Tu es née pour de plus grandes choses ; tu es née pour te plonger dans les profondeurs immenses de l'idéal dont tu portes l'image. Plus haut ! Toujours plus haut ! »

L'Eglise n'a donc fait que continuer sa mission en favorisant et en cultivant la poésie qui, dans son plus noble effort, n'est qu'une intuition de l'infini. Mais, comme nous l'avons remarqué pour l'éloquence, dans quelles régions bien supérieures à l'antiquité n'a-t-elle pas placé le trône de la poésie ! Comme pour l'éloquence, elle ne s'adresse pas seulement aux lettrés, elle parle à tous, elle chante avec tous. C'est là un des caractères propres de la civilisation chrétienne sous quelque aspect qu'on la considère : l'universalité. La poésie classique n'était pas essentiellement populaire ; les poètes latins n'enviaient guère que les honneurs, les richesses, les applaudissements des lettrés ou la protection des Mécènes. La poésie chrétienne est pour tous, car tous ont la même âme, tous ont la même dignité, tous ont le même idéal, le même infini à aimer et à posséder..... *Sursum corda !*

I

Dieu avait donné à l'Eglise l'exemple de la culture de la poésie dans les Livres qu'il avait inspirés. Sans le faire intervenir immédiatement dans la composition, dans la forme donnée par les écrivains sacrés à leurs pages immortelles, sans enlever à la langue hébraïque son génie oriental, on peut faire remonter à Dieu et à son inspiration divine un grand nombre de ces beautés poétiques dont sont remplies les saintes Ecritures.

La beauté infinie de Dieu y est empreinte, elle s'y cache sous l'écorce des lettres, elle s'insinue dans l'âme du lecteur, et si quelquefois la langue en paraît trop rude, comme elle le semblait à Augustin encore païen, c'est que le cœur est trop enfoncé dans les choses terrestres ; qu'il laisse un peu se fondre la glace qui le refroidit, et une douce émotion le saisira pour l'élever insensiblement et lui faire entrevoir un reflet de cette idéale beauté. Dans la Bible, le livre par excellence, le livre de l'humanité plus encore que le livre de la divinité, on admire la plus belle poésie qui soit au monde.

Le chef-d'œuvre de ce qu'on appelle l'épopée, ce sont les œuvres d'Homère, et c'est aux relations des mortels avec les habitants de l'Olympe que la poésie homérique doit ses effets les plus saisissants et les plus grandioses. Si l'on compare la Bible à ce chef-d'œuvre sorti des mains de l'homme, quelle

différence entre la faiblesse du Jupiter antique et la majesté toute-puissante de l'Eternel ! Le père des dieux dans Homère ébranlant le ciel d'un signe de ses sourcils est grand, mais Iahveh descendant dans le chaos et prononçant le *Fiat lux !* le fait rentrer dans le néant; et c'est ce Dieu qui prend son vol sur les ailes des Chérubins, qui abaisse les cieux et s'appuie sur les nuages, c'est ce Dieu qui

> ...Donne aux fleurs leur aimable peinture ;
> Il fait naître et mûrir les fruits,
> Et leur dispense avec mesure
> Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits.

Au lieu des divinités variées, ridicules, et souvent scandaleuses de l'*Iliade*, le lecteur de la Bible y suit de globes en globes les Séraphins, les Trônes, les Chérubins qui roulent les mondes, et redescend avec eux sur la terre pour les contempler aux côtés de l'homme, le dirigeant dans sa course incertaine, consolant Agar affligée, ramenant à son père Tobie sain et sauf, écartant du chemin de l'enfant les pierres qui ensanglanteraient ses pieds si tendres.

L'Olympe ou l'Elysée des poètes antiques, qu'est-ce, sinon un banquet monotone, des réjouissances matérielles, une satiété de plaisirs sensuels sans souvenir pour les malheureux laissés ici-bas ? Oh ! comme la mythologie ancienne semble prendre à tâche de rapetisser notre nature, de la courber toujours, même dans ses pages les plus idéales, sous un sensualisme grossier, sous un assouvissement des passions sans noblesse et sans grandeur ! Tandis que la Bible l'arrache à tout prix à ce corps de boue, lui rend sa dignité, y ajoute une dignité surnaturelle en la faisant enfant de Dieu et sœur de Jésus-Christ : son ciel, c'est l'union avec Dieu dans le calme et le repos, dans le silence des désirs matériels, dans le rassasiement des tendances les plus nobles.

Les psaumes de David passent chez tous les peuples pour l'ouvrage le plus parfait que la poésie lyrique ait produit. Le chantre d'Israël sut tirer de sa lyre des sons d'une variété infinie. Il a épuisé toutes les joies et toutes les douleurs, et il y a dans ses psaumes des angoisses pour lesquelles les langues modernes n'ont pas d'expression. Les larmes s'y unissent à la résignation filiale, à une confiance courageuse. Ne lui comparez ni Horace ni Pindare : Horace chante le vin, l'amour, le sang, la médiocrité dorée ; Pindare célèbre les victoires des Muses ou des coursiers dans les jeux de l'Elide. David, s'il commence par un fait accidentel, une chose insignifiante, s'en sert comme de point de départ pour arriver aux plus hautes conséquences, comme d'un piédestal pour se rapprocher du ciel. Tantôt il se laisse pénétrer par l'idée de la présence de Dieu, et les expressions les plus magnifiques se présentent en foule à son esprit, tantôt il jette les yeux sur la nature qui raconte la gloire de l'Infini ; ici, sa phrase s'arrête coupée par l'élan de son âme qui n'a plus le temps de l'achever ; là, il gémit sur la faiblesse de l'homme et la triste nécessité de souffrir, ou il exhale en strophes touchantes le repentir de son âme coupable.

On ne sait vraiment quel psaume rappeler pour donner un exemple. Sera-ce le *Super flumina Babylonis* si mélancolique et si naturel, qui répond à toutes les notes plaintives du cœur humain, à tous les gémissements des espérances déçues pour les individus comme pour les nations ; ou le *De profundis*, explosion d'un pathétique tellement expressif que l'Eglise en a fait la lamentation liturgique des adieux suprêmes ; ou encore le *Benedic anima mea Domino* (Ps. 103), l'hymne de la création au Seigneur qui a étendu le ciel comme un tapis et a fondé la terre sur sa propre solidité ?

Les accents enflammés confiés aux sons de sa lyre divine retentissent encore après trente siècles dans toutes les parties de l'univers. La Synagogue conserva les psaumes ; l'Eglise se hâta de les adopter ; la poésie de toutes les nations chrétiennes s'en est emparée : on les chante à Rome, à Madrid, à Londres, à Québec, à Moscou, à Pékin ; on les murmure au Japon [1].

Qu'après les psaumes on lise les prophéties d'Isaïe dans leur majesté incomparable, ou les lamentations de Jérémie, les cantiques de Débora la prophétesse, de Moïse après le passage de la mer Rouge, ou de Judith : y a-t-il quelque chose dans la poésie profane qui puisse rivaliser avec ces pages immortelles ?

Lisons l'épisode d'Agar dans le désert, ou le livre d'Esther, ou l'histoire de Joseph qui faisait pleurer Voltaire, et comparons-les aux plus belles créations de Virgile : quelle différence !

Le livre de Job est le premier drame du monde : l'action s'y engage dès le début où le saint homme apprend successivement les épreuves terribles qui l'accablent, où cette maladie repoussante le sépare du reste des humains. Elle se resserre dans les trois actes qui suivent, trois discussions entre Job et ses amis, entremêlées de monologues douloureux, de plaintes déchirantes, mais résignées, que laisse échapper le juste du fond de son angoisse. Les discours d'Eliu viennent préparer l'intervention divine, et celle-ci amène d'une manière admirable le dénouement et la récompense de Job pour qui l'épreuve bien supportée devient une source de bonheur. Dans aucun drame, les passages émouvants ne sont aussi nombreux ; pas une parole dans la bouche du patriarche de l'Idumée qui ne pénètre et ne touche l'âme : c'est ici l'humanité qui souffre, qui pleure, qui se plaint, qui jette au monde le cri éternel de son infortune, qui lutte contre la douleur d'une part, et d'autre part contre les rébellions qui grondent dans son cœur ulcéré.

En un mot, il n'est peut-être pas de livre dans la Bible dont on n'ait célébré les accents vraiment poétiques, et dans ce chant en l'honneur du livre divin, on est heureux de rencontrer les ennemis de Dieu à côté de ses enfants : Herder, Voltaire,

[1] Cf. De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 7e entretien.

confondus avec Joseph de Maistre, Saint-Marc-Girardin, Gœthe, le protestant Réville et Chateaubriand [1].

II

La harpe de David n'est pas restée suspendue aux saules des fleuves de Babylone : elle a passé des mains des prophètes sacrés dans celles des enfants de la nouvelle alliance. Le christianisme reçut comme un précieux héritage le Livre des Hébreux et il en tira ses premiers chants comme il y cherchera ses dernières paroles sur la terre.

Mais, à côté de cette source poétique, il en a une autre plus abondante et plus suave. Il n'a qu'à regarder en lui, qu'à s'étudier, à s'aimer lui-même pour y découvrir des beautés supérieures à toute imagination créée. Le christianisme est rempli de poésie, il est lui-même poésie, non pas un idéal enfanté par la seule imagination, mais un idéal réel, vrai, qu'il est permis à chacun d'atteindre et d'obtenir. Nous l'avons déjà indiqué plus haut : la poésie païenne rapetissait l'homme, le poète chrétien l'élève ; les trésors de la première sont comme des fleurs qui jonchent la surface de la terre, elles se multiplient sous les pas de l'homme, et il les recueille en se baissant; les trésors de la poésie chrétienne sont comme les astres placés dans les hauteurs du ciel : il faut les ailes de l'aigle pour monter à la région qui les cache, elle est un sanctuaire où nul profane ne peut entrer.

Sans doute, cette poésie du christianisme a quelque chose de sérieux et de grave qui sourit moins à l'imagination que les gracieuses divinités de la Grèce : notre Dieu est trop grand pour que nous lui fassions jouer le rôle des Olympiens d'Homère en le mêlant sans cesse aux petites actions et aux passions mesquines des hommes, et, à première vue, il semble vrai de dire avec Boileau que

> De la foi d'un chrétien les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont point susceptibles.

Oui, cela est vrai du Dieu janséniste de De Hauranne et de Saint-Cyran ; mais du Dieu de saint Paul et de saint Augustin, du Dieu de Corneille et de Racine, du Dieu du Calvaire et de l'autel, cela n'est pas vrai. Le Dieu des chrétiens n'est pas un être abstrait ; l'Evangile n'offre pas que pénitences à faire et tourments à subir, et il n'est pas besoin d'égayer la tristesse de la religion du Jésus de Bethléem, même par des légendes et des embellissements empruntés du dehors. Malgré sa perfection infinie, — il faudrait plutôt dire : à cause de sa perfection infinie, — le Dieu de l'Ecriture nous apparaît avec les passions des hommes : il aime et il hait, il désire et il se repent, sa colère monte comme un tourbillon ; le Fils de l'homme a pitié de nos souffrances et il se fait l'un de nous pour pleurer comme nous, aimer comme nous ; la Vierge sans tache, les saints, les anges sont émus par le spectacle de nos misères.

On trouvera dans la doctrine chrétienne des milliers de sujets capables de poésie. Quoi de plus émouvant et de plus doux pour l'âme que les faibles vagissements de l'enfant de Bethléem couché sur sa pauvre crèche, avec la Vierge pure et le chaste Joseph pour seuls soutiens, lui le Dieu éternel et infini, avec ces deux animaux, l'âne et le bœuf, que la pieuse tradition place à ses côtés, avec ces anges de lumière qui le chantent dans l'immensité des cieux, et ces bergers inconnus qui l'adorent sous son abri rustique ! Qu'il est divinement beau le fils du charpentier creusant le bois dur qu'il arrose de ses sueurs, le docteur parsemant les routes de la Palestine de ses paraboles populaires, le thaumaturge répandant les miracles et les bienfaits pour toucher les âmes de ses frères de la terre et les soulever au-dessus des préoccupations charnelles ! Il faudrait une âme de feu, l'âme d'un François d'Assise ou d'une Thérèse, pour esquisser les sublimes beautés du Calvaire et de l'Eucharistie. On n'a qu'à puiser à pleines mains dans l'Evangile ; la source est intarissable.

Si l'on considère la religion chrétienne dans sa pratique ou, pour être plus concret, dans ses saints, leur vie n'est-elle pas toute de poésie elle aussi ? Là on rencontre le beau idéal moral ; là, on n'a pas besoin de choisir, de recueillir les traits plus susceptibles d'ornements, de faire ressortir certains côtés pour tenir dans l'ombre d'autres coins du tableau. La poésie profane est toujours un peu menteuse ; la nature n'apparaît chez elle qu'ornée de formes plus parfaites, dépouillée de certains détails trop grossiers : telle couleur y est plus vive, telle autre plus adoucie, certains contours demeurent un peu indécis et même voilés tandis que d'autres lignes sont appuyées, et cet ensemble où tout est bien combiné, bien contrebalancé de part et d'autre, où l'on a omis à dessein les taches du modèle, forme une peinture de tout point agréable et attrayante, en réalité un tableau qui n'est pas la nature toute simple, mais la nature poétisée et idéalisée. Dans la vie des saints, rien à cacher, rien à omettre, on n'a pas à choisir entre les actions plus ou moins parfaites, les détails dont ils aient plus ou moins à rougir ; pas de voile à jeter sur certaines parties de leur vie. Les ombres n'y manquent pas assurément, mais les ombres paraissent nécessaires à la beauté du tableau, et il y a ceci de particulier que les traits qu'on serait plus porté à cacher sont ceux qui peuvent donner à l'ensemble de leur vie plus de relief et d'impérissable beauté. Une vie de saint où le juste est représenté sans aucun défaut est monotone dans sa grandeur, elle est trop haute pour notre faiblesse, trop parfaite pour nos misères, trop sublime pour nos infirmités; la vue de quelques-unes des petitesses, même des fautes de notre vie à nous, la rendrait plus attachante et y mettrait plus de poésie pour notre âme humaine. Notre courage se ressaisira mieux si nous sentons dans ces saints l'homme avec sa

[1] Cf. abbé Henry, *Eloquence et poésie des Livres Saints;* — Alex. de Saint-Albin, *La poésie dans les Livres Saints;* — Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, 3e partie.

nature à côté du juste parfait. Augustin ne serait plus Augustin et sa vie nous toucherait moins intimement s'il n'avait pas eu à lutter et à se dégager de l'étreinte des passions ; saint Louis nous paraîtrait moins beau si nous ne savions qu'il était très enclin à la colère comme saint Français de Sales ; la vie de sainte Thérèse a pour nous quelques charmes de plus parce qu'elle a dû résister à l'entraînement du monde. Ainsi nous trouvons dans les saints la poésie tout entière, non pas seulement ce qu'elle a de divin et de merveilleux, mais aussi ce qu'elle a d'humain.

Ajoutons que les saints ont été de vrais poètes. Personne autant qu'eux n'a aimé et idéalisé la nature : car plus on est pur, plus on sort des basfonds où l'homme s'enlise, plus on se rapproche de l'idéal absolu. Ils ont su mettre la poésie partout, dans toutes les créatures ; qu'on se souvienne de saint François d'Assise les traitant comme des frères et des sœurs et montrant par sa tendresse envers elles comme par leur miraculeuse obéissance envers lui, ce que l'homme victorieux du péché peut être pour cette nature qui n'est déchue qu'à cause de lui et qui attend de lui sa réhabilitation.

Ne peut-on pas dire aussi que le christianisme dans son ensemble est le poème de Dieu ? Le but de ce poème n'est-il pas la glorification de Dieu dans les créatures et des créatures en Dieu ? La durée est le temps, l'univers est le lieu, l'action marche d'une éternité à l'autre. Elle semble quelquefois suspendue, rétrograde même, mais elle avance toujours, emportant avec elle et les siècles et les peuples. Des obstacles se présentent qui paraissent tout renverser : ces obstacles deviennent des moyens. Le Christ s'annonce, il paraît, c'est le personnage principal ; il crée et il rachète, il combat et il triomphe, il unit et réconcilie tout dans sa personne, et en lui, le restaurateur universel, toutes les créatures si diverses qu'elles soient, si dissonantes qu'elles paraissent, forment une ineffable harmonie. Le drame se continue et durera jusqu'à la fin du monde, il finira au moment du dernier chœur des humains ressuscités, et la dernière parole qui doit clore à jamais le poème du christianisme terrestre, nous la connaissons, Jésus-Christ nous l'a révélée d'avance : « Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde... »

III

Les voûtes des catacombes ne retentirent guère des chants de la poésie chrétienne. A la différence des littératures profanes, la littérature chrétienne n'a pas commencé par le culte des muses : les premiers chrétiens n'en avaient pas le loisir, ni probablement guère le goût ; la vérité était trop forte pour faire des poètes à cette époque, elle ne pouvait faire encore que des martyrs.

La paix de l'Eglise fut comme une aurore qui, de toutes parts, réveilla les chants. Il semble qu'en prenant la couronne des Césars avec Constantin, le christianisme voulut prendre aussi le laurier de Virgile, tant furent nombreux les auteurs chrétiens qui écrivirent en vers. D'une exacte et scrupuleuse fidélité, ils mettent en vers les récits et les traditions bibliques, les pages de l'Evangile, tantôt se bornant à les adapter aux lois de la versification, tantôt leur prêtant un certain éclat avec des ornements dérobés aux poètes païens. Mais, sobres jusqu'à la sécheresse, ils veulent rester dans la stricte exposition du dogme et on sent en eux trop de préoccupations doctrinales pour qu'ils se laissent aller à semer beaucoup de fleurs poétiques ; c'était le temps des discussions ariennes où un seul iota soulevait les peuples.

La religion chrétienne a ceci de particulier que, si elle renferme des trésors de poésie, il lui faut des génies pour les ouvrir et les faire briller aux yeux du monde. Au IVe siècle, saint Grégoire de Naziance est le premier qui ait ouvert vraiment ce trésor. Il chante Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, le monde, la loi ancienne et la loi nouvelle, l'âme, la Providence, la vertu. Ce n'est pas la poésie d'Homère, c'est une autre poésie plus grave, mais plus vraie, ce qui n'exclut pas la délicatesse et l'harmonie. Qui ne connaît son ravissant poème sur la chasteté et la tempérance, compagnes inséparables, saintes beautés, dont une vision lui avait fait admirer les yeux baissés, les lèvres closes, lèvres prêtes à s'ouvrir, comme des boutons qui promettent des roses ? Quels sons touchants sa lyre plaintive module sur les misères de l'homme qui naît faible et souffrant, qui, dans son enfance, doit étendre ses deux bras pour soutenir son corps, tandis que les animaux ont leurs forces presque en naissant !

Ambroise, dont le nom est synonyme de douceur et d'élégance, verse dans ses hymnes et dans tous ses écrits le miel de ces abeilles dont l'essaim avait touché ses lèvres : chants sacrés dont l'harmonie berçait l'âme d'Augustin. « Vos hymnes et vos cantiques, les chants si doux de votre église, disait le converti, me remuaient et me pénétraient, et ces voix ruisselaient à travers mes oreilles, et elles faisaient couler la vérité dans mon cœur ; l'émotion pieuse y bouillonnait ; les larmes débordaient enfin, et je me trouvais bien avec elles[1]. » Augustin était capable d'apprécier le génie poétique d'Ambroise : les *Confessions* sont une élégie que n'atteindront jamais les plus tendres accents de la poésie profane.

Juvencus et Sedulius mériteraient certes autre chose que l'oubli : leurs poèmes évangéliques ont servi d'*A b c* à nos pères dans ces siècles qu'on appelle barbares ; et, malgré leur talent secondaire ils reparaîtraient avec profit dans les mains des étudiants modernes. Saint Paulin et Prudence ont une place à part parmi cette foule de lettrés profanes qui, après une longue résistance de la chair et des passions, sont venus se réfugier dans la vie

[1] *Confessions*, liv. IX, chap. 6.

chrétienne. Le premier disciple d'Ausone avait cette grâce de l'imagination, cette tendresse du cœur, ce charme insaisissable que l'art ne donne pas, une alternative de divins sourires et de larmes divines ; en lisant ses vers avec foi et piété, on sent déjà germer en soi quelque chose de divin, on se sent déjà soulevé par ces ailes dont il parle quelque part, et qui nous égaleront aux anges. Prudence a été jugé digne d'être nommé le « poète des chrétiens » ; tous les écrivains du VIIe siècle se plaisaient à emprunter ses vers pour servir d'exemples à côté des églogues de Virgile et des odes d'Horace.

Nous ne pouvons que citer saint Avit, évêque de Vienne, dont les six poèmes excitaient à un si haut point l'admiration du protestant Guizot, et Fortunat qui semait ses vers dans toute la Gaule et, devenu évêque de Poitiers, nous a donné entre autres le *Vexilla regis*.

Il faut en passer et, tout en rappelant Alcuin, les moines de Saint-Gall avec proses et séquences, les chants qu'on dirait inspirés d'Adam de Saint-Victor, arriver en plein moyen âge, époque de symbolisme universel éminemment favorable à l'éclosion poétique. Si l'on veut deviner l'essor poétique de ce temps, on n'a qu'à jeter les yeux sur les enluminures, ici charmantes, là gracieuses, qui courent le long des pages des vieux manuscrits, ou sur les murs de nos cathédrales que tapissent les dessins et les sculptures les plus variés. Les proses de saint Thomas d'Aquin, le terrible et pathétique *Dies iræ* d'Innocent III, la tendresse et l'angoisse du *Stabat* du franciscain Jacopone de Todi, n'ont rien à envier aux productions antérieures ou suivantes.

C'est alors que surgit la poésie vraiment nationale, vraiment française : l'épopée chevaleresque qui convenait si parfaitement aux bouillantes ardeurs du sang gaulois. Si l'on en excepte de très rares sujets, toute cette poésie des chansons de geste est chrétienne, respire le souffle chrétien de la foi, en même temps que l'amour le plus passionné pour la « terre libre, » pour la belle et douce France. Dieu y apparaît constamment ; les anges y descendent à chaque page pour veiller aux côtés de Charlemagne, pleurer autour de Roland qui meurt, ou épier le trépas des guerriers chrétiens, dont ils reçoivent les âmes dans leurs mains invisibles pour les présenter à Dieu ; et les trois grands personnages qui sont les centres de nos trois grands cycles, ont été honorés d'un certain culte par nos aïeux : saint Charlemagne, saint Renaud (de Montauban), et saint Guillaume de Gellone (d'Orange).

La *Chanson de Roland* est une épopée aussi chrétienne que nationale : les chevaliers y ont la foi qui fait les martyrs, ils regardent la lutte comme un véritable martyre dont les palmes s'achètent non plus dans les tortures, mais sur les champs de bataille. Elle est le cri de guerre de la croisade sainte poussé près d'un siècle avant Pierre l'Ermite, elle est déjà comme une croisade contre les mécréants, et Roland est bien, comme on l'a dit, le faucon de la chrétienté.

Les autres chants épiques sont tous remplis de la même idée. Ici leur sujet est presque tout entier chrétien comme les légendes d'Artus et des chevaliers de la Table Ronde à la recherche du Saint-Graal, ce vase qui avait reçu le sang du Sauveur ; là ce sont des épisodes d'un parfum de foi et de vertu qu'on ne retrouve pas ailleurs, par exemple, la première communion de Vivien après la bataille d'Aliscamps : il est là étendu, baigné dans son sang ; près de lui, son oncle, le terrible guerrier, déposant sur ses lèvres pâles le corps du Christ qui récompense les martyrs. Ce ne fut que plus tard qu'au surnaturel chrétien se mêla indignement le merveilleux d'une superstition grossière et que les fées remplacèrent les anges ; mais alors la foi n'était plus aussi vive, l'Eglise était persécutée dans son chef et la papauté soufflétée par le gant de Nogaret.

C'est dans l'Eglise qu'a pris naissance notre art dramatique. Le mystère, qui composa d'abord à lui seul tout le théâtre, dérive en droite ligne de l'office liturgique, et même, à sa naissance, il se confond avec lui. D'abord simple dialogue sur le texte évangélique, il s'agrémente peu à peu de gestes, de personnages, de décors, de scènes, de tableaux vivants et variés. Les mystères du moyen âge sont autre chose que des productions légendaires et absurdes ; on ne peut leur demander d'être des drames parfaits, on ne peut exiger de leurs auteurs toutes les finesses, la noblesse soutenue, et toutes les ressources du théâtre moderne, le style y est diffus, le réalisme parfois trivial, mais « la conception du genre était véritablement grande ; le mystère remplissait les âmes d'une émotion profonde et salutaire, et élevait le théâtre à une hauteur où il n'est plus jamais remonté. » (Petit de Julleville).

Il est impossible de parler de la poésie du moyen âge sans que le souvenir de Dante ne vienne hanter notre esprit comme une vision de l'autre monde. Inutile de chercher à le comparer à des rivaux, il ne peut être comparé qu'à lui-même. Son poème de la *Divine Comédie* embrasse tout ce que le monde chrétien, l'Eglise et l'Empire, la science et l'art possèdent de trésors intellectuels ; l'humanité parcourt avec l'âme du poète les régions éternelles d'outre-tombe ; elle plonge dans les sombres et terribles horreurs du royaume ténébreux ; elle revient vers ces douleurs douces et paisibles où s'expient les fautes légères, pour s'envoler radieuse et éclatante dans les délices célestes, emportant avec elle le souvenir de la réalité des choses d'ici-bas. Dans cette épopée, tout se mêle ; mais elle réalise presque toujours l'idéal sublime de la vraie poésie, qui est d'arracher l'âme aux vulgarités de la terre et de l'emporter vers Dieu sur les ailes de l'imagination et de l'amour.

Remarquons aussi que, chez tous les peuples, les plus grands poètes furent chrétiens, et les plus belles poésies furent inspirées par la foi chrétienne.

C'est en Italie, après Dante, Le Tasse qui chante les croisades et Jérusalem délivrée.

En Angleterre, le drame de Shakespeare vient directement des mystères français ; le *Paradis perdu* de Milton est tout théologique et les peintures poétiques y sont innombrables : tout revêt sous la plume du poète aveugle un coloris incomparable, aussi bien les scènes délicieuses de l'Eden où Adam et Eve innocents vivent leur bonheur, que ce voyage audacieux à travers le chaos à la recherche du soleil et de la terre. Guizot et Chateaubriand se sont rencontrés dans l'admiration de cette œuvre d'un génie chrétien, et tout homme qui le lira s'unira à leurs louanges, ne réservant que quelques critiques pour des défauts inséparacles d'un travail humain.

La catholique Espagne a vu naître Le Camoëns, Lope de Véga, Calderon, trois chrétiens également fiers et énergiques dont les vers ont chanté la guerre contre les Maures perfides avec autant de perfection que dramatisé les mystères religieux.

L'Allemagne a produit un nom trop injustement oublié. La *Messiade* de Klopstock, puisée dans le Nouveau Testament, mérite, au jugement de Mme de Staël, autre chose que le dédain : « Lorsqu'on commence le poème, disait-elle, on croit entrer dans une grande église, au milieu de laquelle un orgue se fait entendre, et l'attendrissement et le recueillement qu'inspirent les temples du Seigneur s'emparent de l'âme en lisant la *Messiade.* »

Dans toutes ces œuvres, il y a des ombres, il y a même des taches, et il y a des ombres et des taches qu'on chercherait en vain dans les écrits les plus parfaits de l'antiquité classique. Mais qu'importe, après tout, que l'*Iliade* et l'*Enéide* surpassent aux yeux des délicats toutes les épopées modernes, si le *Paradis perdu*, la *Divine comédie* ou la *Jérusalem délivrée*, moins parfaites dans l'ensemble, renferment des beautés de détail que la muse païenne n'a jamais entrevues ? Qu'importe que Corneille et Racine soient parfois inférieurs à Sophocle et à Euripide, si *Polyeucte* et *Athalie* sont restés sans rivaux dans toutes les langues de la terre ? Qu'importe même que chez les peuples chrétiens le poète ait parfois manqué à la poésie, si la poésie est toujours là, attendant une âme de génie pour la comprendre, pour la saisir, pour en jeter les échos dans les âmes de ses frères ? Il y aura toujours des âmes capables de comprendre, en les séparant, ces harmonies poétiques de la religion chrétienne ; mais, en face de l'ensemble, les Homères et les Virgiles les plus artistes seraient sans intelligence et sans voix : Dieu seul et son Verbe et son Esprit peut pénétrer les profondeurs insondables de la divinité.

Nous venons de nommer *Polyeucte* et *Athalie*. Le génie de Corneille était chrétien, et il laissa l'empreinte de sa foi jusque dans ses vers les plus profanes. *Polyeucte*, une histoire de martyre, est un coup de génie, dit Sainte-Beuve, et la plus belle des œuvres du poète qui compte pourtant à son actif le *Cid* et *Cinna* : tout y est d'une croissante et souveraine beauté, d'une de ces beautés de génie et d'art inimitables, ce semble, et que rien, dans la réalité de la vie, ne paraîtrait pouvoir égaler.

« L'*Athalie* de Racine est peut-être le chef-d'œuvre de l'esprit humain. » On ne se douterait guère que ces paroles sont de Voltaire, et Voltaire n'était pas le seul à penser ainsi ; le grand Frédéric de Prusse aurait mieux aimé avoir fait *Athalie* que la guerre de Sept ans, et Fénelon ne voyait rien chez les anciens, pas même dans Sophocle, qui l'égalât. Or y a-t-il quelque scène dans *Athalie* qui ne soit pas religieuse, inspirée par la Bible ? Le grand personnage, ou plutôt l'unique personnage, depuis le premier vers jusqu'au dernier, c'est Dieu. Dieu est là au-dessus du grand-prêtre et de l'enfant, il y est invisible et immuable, pourtant senti, caché par le voile du Saint des Saints. Quand on a lu *Esther* et *Athalie*, « œuvres virginales et pareilles à deux lys, l'un frêle et fier, l'autre fort et magnifique », dit Jules Lemaître, on commence à deviner toutes les ressources littéraires du christianisme, et l'on se prend à regretter que les grands poètes n'y aient pas recouru plus souvent et se soient cru obligés à végéter dans les pâturages grecs et romains, à suivre les sentiers battus depuis des siècles, toujours identiques, plutôt que de pénétrer de plain pied dans les régions chrétiennes.

Nous ne nommerons pas tous les poètes chrétiens du XVII^e^ siècle qui ont alimenté les inspirations de leur muse aux fleuves païens ; mais on peut bien observer que tous étaient chrétiens et même membres du clergé : Boileau n'eut-il pas un bénéfice ecclésiastique et Fénelon ne fut-il pas archevêque de Cambrai ? Molière et La Fontaine, malgré leurs écarts, étaient loin d'être des athées. Nous ne pouvons mieux quitter le siècle de Louis XIV qu'en répétant ces paroles de Sainte-Breuve : « Le *Discours sur l'histoire universelle*, *Athalie* et *Polyeucte*, ce sont les trois plus hauts monuments d'art chrétien au XVII^e^ siècle, les *Pensées* de Pascal, par malheur, n'ayant pu atteindre au monument proprement dit, et étant restées à l'état de grandes ruines [1]. »

Celui qui, au XVIII^e^ siècle, rendait hommage à l'*Athalie* de Racine, Voltaire, a cru bien faire lui aussi en se montrant parfois chrétien dans ses vers, et les endroits de ses œuvres où il célébrait celui qu'il appelait « l'infâme » n'ont pas été les premiers à tomber dans l'oubli. Les croisades lui ont fourni de nombreuses pièces : *Zaïre* met en scène les héros et les chevaliers chrétiens, et *Alzire*, le plus religieux de ses drames, oppose, à l'occasion de la conquête de l'Amérique, les vertus naturelles du paganisme à

[1] *Port-Royal*, tom. VI, p. 151. — Qu'on nous pardonne ces nombreuses citations : nous aimons à cueillir sur des lèvres d'hommes non suspects de cléricalisme, des témoignages en faveur de l'Eglise.

celles du christianisme. Il n'est pas jusqu'à la *Henriade* qui ne doive au culte chrétien, que Voltaire persécute, ses morceaux les plus frappants.

Les catacombes se sont de nouveau ouvertes, les épaisses profondeurs des forêts ont offert un refuge aux chrétiens persécutés ; les chants ont cessé, la France est en deuil sous le manteau rouge de la Révolution. Plus de poésie profane ; la guillotine met fin aux envolées poétiques d'André Chénier et la prison fait taire la voix du chansonnier Ange Pitou ; on n'entend que cris de guerre et hymnes de vengeance. Comment la lyre chrétienne eût-elle pu faire entendre ses sons de douceur et de vertu ? Elle ne chanta que dans le cœur des victimes : sur l'échafaud, dans la terre d'exil, sous le soleil brûlant de la Guyane ou dans les infectes dépôts des îles de Ré et d'Oleron, chacun entendit au fond de son âme la voix de l'ange s'élever en cantiques d'amour, de charité, de patience, et l'on vit les élévations poétiques chrétiennes des siècles précédents devenir des réalités pour ces saintes victimes et ces martyrs du Dieu de toute beauté.

Après l'ouragan révolutionnaire, Dieu envoya sur la terre Chateaubriand qui ramena les esprits vers les beautés chrétiennes. Le *Génie du christianisme* initia une génération incrédule aux mystères de poésie de l'Ecriture sainte et de la liturgie, lui montrant par des exemples que le christianisme « favorise le génie, épure le goût, développe les passions vertueuses, donne de la vigueur à la pensée, offre des formes nobles à l'écrivain et des moules parfaits à l'artiste. » Les *Martyrs* ont été composés pour servir de modèle, mais le modèle est, il faut l'avouer, inférieur à son sujet ; ne refusons pourtant pas d'y constater des passages magnifiques, la poésie des détails et l'éclat des descriptions. (René Doumic).

Il n'est pas de poète en vogue au XIXe siècle qui ne compte parmi ses plus beaux vers ceux que son âme a trouvés sous une pensée chrétienne et sur un sujet chrétien. Qu'on parcoure Lamartine : ses *Harmonies poétiques*, ses *Méditations* redisent les émotions du croyant et sa foi religieuse ; poésie suave, triste, douce, qui cherche Dieu, qui le trouve, qui s'attache à lui, qui l'aime, qui se repose en lui ; on y entend toutes les voix, et toutes nous répètent ce même nom de Dieu, le Dieu du berceau comme le Dieu de la tombe, le Dieu du Calvaire et du crucifix, le dernier confident de l'âme qui s'envole vers

l'éternelle plage
Où l'on comprend le mot *toujours*.

« Lamartine, c'est plus qu'un poète, c'est la poésie pure, » dit Jules Lemaître.

Victor Hugo, plus chrétien qu'il ne le croyait lui-même, a mêlé des paroles impies à ses chants les plus sacrés ; mais beaucoup de ses strophes religieuses se réciteront encore quand ses vers de blasphème seront depuis des années dans le tombeau du Panthéon, oubliés avec ses ossements sans croix.

Malgré moi l'infini me tourmente,

écrivait Alfred de Musset, analysant les angoisses douloureuses qui gémissaient dans le fond de son âme sous les passions tyranniques. Son cœur inassouvi, à ces heures mélancoliques où il sentait la fatigue de la vie, le néant des plaisirs, le lent et impitoyable mouvement des choses qui passent, redevenait chrétien et, voyant dans la nuit briller une espérance, il murmurait :

Soyez comme l'oiseau posé pour un instant
Sur des rameaux trop frêles,
Qui sent ployer la branche, et qui chante pourtant,
Sachant qu'il a des ailes !

Que de belles pages on ferait en réunissant les harmonies poétiques chrétiennes qu'ont chantées les poètes de notre siècle ! Beaucoup furent éloignés de Dieu et roulèrent dans les abîmes du doute et de la passion ; mais lorsque l'âme déchirée aux épines du précipice et aux aspérités aiguës des rochers, ils se retrouvaient en présence d'eux-mêmes, la vieille foi de leur enfance, le Dieu de leur première communion, le souvenir de l'Eglise se traduisaient en des élans sublimes, car, avec toutes ses faiblesses,

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Ne parlons pas des contemporains, sinon pour constater — encore une fois — que tous ont, quelque jour de leur vie, senti la foi chrétienne souffler à travers leur âme et en tirer des sons doux et délicieux, comme la brise d'automne qui fait vibrer les cordes harmonieuses d'une harpe parfaite.

La pensée des poètes contemporains nous ramène à notre première parole : *Sursum corda !* Ils essaient quelquefois de s'élever, mais bientôt ils retombent lourdement à terre : le cœur est trop bas, l'esprit trop orgueilleux. Oui, c'est vrai : en haut ! mais avec Dieu, avec la vertu ; ce n'est pas l'esprit, c'est le cœur qui doit s'élever pour trouver la véritable poésie, l'idéal qui transporte l'homme tout entier, la nature tout entière vers sa perfection. Soyons saints d'abord, nous aurons bientôt des poètes aux envolées merveilleuses. *Sursum corda !*

IMPRIMATUR

Lingonis, die 15 maii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXVIII. *Pour la fête de saint Louis de Gonzague :* La piété, 417.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — IX. Avantages de la confession, 421.

Instruction pour le dimanche avant la Fête-Dieu. — La Fête-Dieu, 425.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — VIII. L'idolâtrie et le sacrilège, 428. — IX. La superstition, 430.

Allocutions de mariage. — IV. Allocution prononcée au mariage d'un médecin, 431.

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXVIII

POUR LA FÊTE DE SAINT LOUIS DE GONZAGUE

La piété

Exerce autem teipsum ad pietatem.
Exercez-vous à la piété.
(I Tim., iv, 7).

Il me semble tout naturel en cette fête de saint Louis de Gonzague de vous parler de la piété, qui était sa vertu favorite. Il avait dix ans seulement et commençait à étudier à Florence, avec son frère ; dans une lettre charmante à son père don Ferdinand il disait : « Nous continuons nos *exercices* de piété et nos études. » La piété d'abord, c'est la meilleure préparation à l'étude, au travail, aux luttes de la vie, car « la piété est utile à tout. » Que de fois il a médité sur ces paroles de saint Paul à Timothée : « Exercez-vous à la piété! » C'est pourquoi il n'en négligeait pas les « exercices. »

L'exercice, disait un ancien, est le principe de la santé : *Exercitium causa sanitatis.* Pourquoi vos bras sont-ils robustes ? pourquoi votre corps est-il capable de supporter de grandes fatigues ? Parce que vous lui donnez l'exercice constant du travail. C'est une chose consacrée par l'expérience que le travail conserve et que l'inaction étiole le corps comme l'esprit. Le fer qui fouille la terre est brillant, éprouvé, résistant ; mais au repos il se couvre d'une sorte de lèpre qui le ronge, la rouille hideuse qui le dévore lentement et pénètre jusqu'aux molécules les plus profondes, les mieux protégées.

Prenez garde que les dons les plus précieux de Dieu ne se rouillent en vous, et en première ligne votre piété. Et n'allez pas croire que ce soit une vertu réservée aux âmes idéales, parfaites, qui vivent dans le cloître. Saint Paul nous apprenait tout à l'heure qu'elle est utile à tout, saint Augustin ajoute qu'elle est nécessaire pour bien vivre.

La piété, nous dit ce grand docteur, c'est le culte de Dieu, culte sincère et affectueux par lequel nous l'aimons comme un père et nous craignons de lui désobéir. De ces deux sentiments, l'amour et la crainte, naissent tous les devoirs qui règlent et composent notre vie [1].

La piété est donc nécessaire *pour vous afin que votre vie soit honnête : Promissionem habens vitæ quæ nunc est.* Elle est ensuite nécessaire *dans votre famille,* pour l'éducation de vos enfants.

I

Sans la piété, votre vie ne saurait être *droite* et *heureuse.*

1. — Qu'est-ce en effet qui *règle* notre vie et nos actions ? C'est la conscience. Et qu'est-ce que la conscience sinon la voix de Dieu ?

La première et unique qualité d'une règle, c'est d'être *droite,* d'une rectitude immuable. Or en matière morale rien n'est droit que Dieu, et ce qui est inspiré par Dieu.

Si vous vous réglez d'après vos passions, votre intérêt, vos ressentiments, vos caprices, vos idées personnelles étroites, vos actions ne sauraient être droites ni votre vie honnête : vous suivez des règles *courbes* et fatalement vous dévierez.

Que devez-vous faire tous les jours si vous voulez être vraiment chrétiennes et par là-même parfaitement honnêtes, car la vie chrétienne c'est la perfection de l'honnêteté ?

Chaque matin vous offrirez à Dieu cette journée nouvelle qu'il vous accorde et à laquelle vous n'aviez nul droit ; vous le remercierez de sa paternelle et infiniment douce bonté ; vous lui témoignerez tout l'amour et toute la reconnaissance de votre cœur. Car si vous l'aimez vous lui parlerez, vous le consulterez, vous voudrez lui être agréables. Que demandez-vous de vos enfants ? Qu'ils reconnaissent votre bonté pour eux, qu'ils s'efforcent de vous plaire par leur obéissance, leur sagesse, leurs prévenances, et qu'ils évitent de vous faire de la peine. C'est aussi ce que Dieu exige de vous qui êtes ses enfants. Ah ! si vous l'aimiez vraiment, je vous expliquerais volontiers le mot profond de saint Augustin : « *Ama et fac quod vis.* Aimez Dieu et faites ce que vous voudrez. » Ce sera toujours droit, honnête et juste. Et le soir, quand vous vous endormirez, votre conscience calme ne vous reprochera rien, car votre journée n'aura été qu'un tissu de bonnes œuvres. Vous aurez cherché le bien, travaillé pour Dieu, sous son regard, accompli sa très sainte volonté, vous aurez pratiqué la piété.

2. — Cette journée aura été de plus *heureuse*; et une vie passée avec une succession de journées pareilles s'appellera à bon droit une vie de bon-

[1] Est verax veri Dei cultus, unde omnia recte vivendi ducuntur officia. (S. Aug., Epist. 52).

heur, elle aura réuni la piété et le contentement, ce qui, au dire de saint Paul, est un bien très précieux : *Est magnus quæstus pietas cum sufficientia.*

Qu'il est rare de rencontrer quelqu'un qui soit content de son sort ! Si je vous interrogeais l'une après l'autre et que je vous demande : « Etes-vous contente de votre situation ? » je crois que bien peu me répondraient : « Oui. »

L'une me dirait : « Je suis constamment souffrante, mes enfants sont malades, mon mari non plus n'a pas de santé, je passe des nuits sans sommeil, et puis cette inaction, le temps perdu, les remèdes deviennent coûteux. »

Une autre, et plusieurs avec elle, accentueront la plainte : « Les affaires ne vont pas. Nous sommes bien éprouvés, nous ne gagnons pas notre vie, nous ne parvenons pas à nourrir notre famille, à conduire la maison, à faire face à nos dépenses. Ah ! que je désirerais voir l'abondance dans mon ménage ! Mais elle n'y entre pas, elle n'y entrera jamais ! »

Une troisième ajouterait : « Nous serions heureux si nous avions encore telle chose qui nous manque ! » Dans toute vie il y a toujours quelque terrible *si* qui préoccupe et tourmente. Et même ce *si* réalisé, il s'en présenterait d'autres pour continuer la torture morale.

Bref, personne n'est absolument content du commerce, du temps, de la santé, de la température, des affaires, de son mari ou du gouvernement.

Eh bien ! je prétends que si vous aviez la piété de saint Louis de Gonzague, vous posséderiez ce « contentement qui passe richesse » et que votre vie serait heureuse. Voyez ce jeune fils de donna Marta qui se reproche quelques paroles qu'il a entendues dans les camps et qu'il a répétées sans les comprendre, et qui veut les effacer dans la pénitence. Pénitence ! ce mot si austère, c'est un enfant de dix ans qui le prononce, qui sent le besoin d'expier pour lui et pour les hommes qui ont péché. Comparez votre existence traversée de fautes de toutes sortes avec son existence innocente, et rougissez de vos plaintes. Ah ! si vous aviez l'intelligence de votre vie de mères, de femmes chrétiennes, si vous compreniez que Dieu vous a ménagé des épreuves afin de vous contraindre à faire des mortifications que jamais vous n'auriez eu le courage de pratiquer, afin de vous imposer des privations et des souffrances nécessaires à votre salut, à votre âme, vous remercieriez Dieu des épreuves qu'il vous envoie et qui pour toutes les mères sont nombreuses. Vous lui diriez : « Vous êtes juste, Seigneur ! Les prospérités aveuglent les hommes, et vous leur ouvrez les yeux par vos fléaux et par tant de coups redoublés. Mais que ces peines qui nous font pousser vers le ciel de si grandes plaintes sont douces en comparaison de celles que vous réservez dans vos trésors [1] ! »

La piété vous ferait aimer la volonté de Dieu. Or Dieu veut qu'il y ait des riches et des pauvres, des malades et des gens doués d'une belle santé. Sa volonté étant souverainement raisonnable, pourquoi ne pas nous y conformer de bon gré, au lieu de nous y soumettre malgré nous, après des protestations et des récriminations ? « Pourvu que j'aie la nourriture et le vêtement, disait saint Paul, cela me suffit. » Et lui, le plus laborieux et le plus éprouvé des hommes, était aussi le plus heureux parce qu'il était content de son sort. *His contenti sumus.* Mais nous, le pain quotidien ne nous suffit pas, il nous faut une nourriture plus raffinée ; les vêtements simples ne nous satisfont pas, il nous faut des habits plus somptueux, bien ajustés, faits à la dernière mode. C'est ainsi que nous sommes toujours pauvres, parce que nous désirons toujours plus ; toujours malheureux, parce que rien ne nous contente ; toujours esclaves des autres, parce que nous avons besoin de beaucoup de personnes, de beaucoup de travail pour assouvir nos irrésistibles caprices, rassasier nos insatiables cupidités, et qu'à notre traverse, nous rencontrons mille obstacles d'argent, d'envie, de mauvais vouloir, de maladie ou de méchanceté [1].

Et cependant, que sont toutes ces vanités ? Cette perle brillante, dit saint Jean Chrysostome, longtemps la mer l'a roulée sans honneur et méprisée dans la vase. Cet or et cet argent qui vous attirent, ce n'était jadis qu'une vile poussière perdue au sein de la terre. Ce beau vêtement de soie, c'est le produit d'un ver hideux. Leur beauté vient non pas de leur propre substance, mais de l'opinion.

L'âme qui regarde plus haut, toujours contente de ce qu'elle a, confiante en la parole de Dieu qui ne permet pas que le juste mendie son pain, goûte une grande joie, même dans la pauvreté. Elle sait que ce bonheur intime de ne rien désirer, de se plaire en son sort parce que Dieu le veut ainsi, est une jouissance, une compensation supérieure aux richesses, et pourtant ce n'est qu'un acompte sur les compensations éternelles.

Surtout elle peut défier l'avenir, le malheur, la ruine, la maladie même. Saint Paulin de Nole était extrêmement riche. Un jour les barbares firent irruption dans ses domaines, brûlèrent ses splendides maisons et lui pillèrent tous ses trésors. Il se borna à dire : « Seigneur, il n'y a pas de quoi me tourmenter pour cet or que j'ai perdu. Tous mes biens, vous savez où je les ai placés ! » Car il les avait tous déposés là où le Christ l'avait averti de les cacher et de thésauriser [2].

Nous trouvons, d'ailleurs, dans la mère de notre saint de beaux exemples de détachement et de confiance en Dieu. Elle se sépare de son fils, ce qui lui coûte beaucoup ; puis elle perd son mari, elle voit sa famille divisée, sa fortune presque dissipée ; bientôt c'est son bien-aimé Louis qui meurt à son tour victime de son dévouement à soigner les pes-

[1] Bossuet.

[1] Serviet æternum qui parvo nesciat uti.
[2] S. Aug., *De civitate Dei*, lib. I, cap. x.

tiférés de Rome ; les sujets de son fils François se révoltent contre lui. Enfin elle tombe malade elle-même et en peu de jours elle est réduite à l'extrémité. Elle reçoit l'Extrême-Onction et le saint viatique. On la croit morte. Mais donna Marta est une femme forte qui espère contre toute espérance et qui même dans les affres de l'agonie, ne s'abandonne pas. Dieu peut-il ne pas exaucer ses prières, relever sa famille qui lui est dévouée et la laisser périr misérablement dans une révolution ? Elle a prié, son fils lui apparaît alors tout brillant de gloire, et Dieu qui conduit jusqu'aux enfers puis en ramène, lui rend la santé, la richesse et la gloire, même la gloire humaine. Un jour son fils François qui a failli perdre son titre de marquis de Castiglione et de duc de Mantoue, deviendra prince du Saint-Empire, et nul doute que cette dignité il ne la doive à la protection de saint Louis, mais aussi à la piété de sa pieuse mère.

II

C'est donc la piété qui rend la vie droite et heureuse, mais le bonheur des individus rejaillit sur les foyers. Si vous voulez que le bonheur s'établisse dans vos maisons, faites-y fleurir la piété, qu'elle règne dans vos familles, qu'elle soit la base de l'éducation de vos enfants.

1. — J'ai fait remarquer qu'elle consiste dans l'amour et la crainte de Dieu. Toujours chez les enfants il semble que la crainte précède l'amour. Vous le savez si bien que vous leur faites peur pour les apaiser, de fantômes imaginaires. Vous excellez à inventer de ces délicieux mensonges qui sèchent les pleurs, arrêtent les colères de l'enfant, et le retiennent sur la pente de ses caprices. Je n'ai garde de blâmer ces terreurs innocentes, cependant elles ne me paraissent point suffire, et il serait dangereux à tout point de vue de trop insister dans cette voie et de frapper trop vivement leur imagination. Vous les rendriez peureux pour le moment et plus tard sceptiques. La seule crainte sérieuse à leur inspirer, c'est la crainte de Dieu. Votre enfant n'a que deux ans, trois ans, moins peut-être, son esprit est déjà entr'ouvert et peut comprendre quelque chose de Dieu. Pénétrez-le de cette crainte dont vous vous servirez ensuite comme d'un levier pour soulever en lui les bons sentiments et démolir les mauvais instincts.

Avec vos enfants vous n'êtes ni assez graves, ni assez conséquentes. Ils sont vos idoles, et plutôt que de les contrarier, vous leur accordez tout. Ils savent, tout petits qu'ils sont, qu'il leur suffit de crier avec insistance pour obtenir tout ce qu'ils veulent, et les palliatifs du polichinelle en colère dont vous leur faites peur seront bien vite usés. Pourquoi ne pas leur parler de Dieu qui les voit, qui les entend et qui les punira ? Pourquoi ne pas leur enseigner la vérité exacte ? Car Dieu est là, il faut qu'ils le sachent et le croient. Mais parlez-leur de Dieu, comme si vous le voyiez vous-mêmes, avec conviction, avec respect, comme faisait Newton, l'illustre savant, qui se découvrait en prononçant le nom divin. Or est-ce bien ainsi que vous agissez ? Est-ce avec cette foi voyante et vivante que vous leur signalez la présence de Dieu ? Hélas ! la crainte du polichinelle en colère et la crainte de Dieu, vos lèvres les inspirent avec le même accent ; l'enfant démêle sur votre visage le même sourire, et à mesure qu'il grandit, comme votre parole a manqué d'assurance convaincue et de fermeté, sa croyance en Dieu à peine naissante est déjà ébranlée, et vous nous faites de petits blasés, de petits sceptiques de cinq ans !

C'est la foi qui engendre la foi, et souvent vos représentations, vos conseils, votre attitude respirent peu la foi profonde, sérieuse, sincère. Mais Dieu vous a donné l'expérience, l'intelligence du cœur, vous me comprenez, eh bien ! je vous le demande, qu'est-ce que craindra cet enfant s'il n'est pas pieux, s'il ne craint pas Dieu ?

Combien j'en ai déjà vus, élevés, suivis dans la vie, d'enfants qui promettaient pourtant ! C'est une douloureuse constatation à faire, mais tels ils étaient à sept ou huit ans, volontaires, gâtés, mal élevés par des mères trop faibles, sans convictions ni caractère, tels je les retrouvais dix ans ou vingt ans après avec une aggravation d'égoïsme, d'irrespect et de dureté.

Oui, de dureté. Il ne faut pas se le dissimuler, le fond de la nature humaine c'est la dureté, et si la piété, la religion ne viennent pas attendrir le cœur et le fondre en miséricorde, l'enfant passera de « l'âge sans pitié » où du moins il a pour excuse l'inconscience, à cet âge définitif où il sera de propos délibéré hautain, impitoyable pour tous et particulièrement pour ses parents.

Quel bonheur cependant peut-on chercher dans une famille en dehors de l'enfant qui est l'avenir en fleur, l'espérance rose, l'objet de toutes les pensées, de toutes les prédilections, de toutes les caresses ? La maison tout entière gravite autour de lui, repose sur lui. Et si l'enfant est mal élevé, s'il n'a pas de cœur, pas de bonté, pas d'idées ni de tendances généreuses, c'est l'espérance effeuillée, l'avenir défloré, la tristesse permanente, et au lieu d'être la joie de la famille, il en devient le fléau.

S'il ne craint pas Dieu, il ne craindra personne, comme il n'aimera personne que lui. Rappelez-vous le vers fameux du poète :

D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte.

C'est-à-dire si vous ne croyez plus, si vous n'espérez rien après cette vie, vous ne craindrez plus ni l'Eglise, ni la loi, ni aucune autorité humaine ou divine. Or savez-vous ce que serait un « siècle sans crainte ? » Un siècle de tigres. Le tigre ne redoute rien que la force brutale, que la balle du chasseur, et ceux qu'elle atteint sont en bien petit nombre, comme ils sont bien peu nombreux les malfaiteurs que ramasse le gendarme.

Inspirez donc à vos enfants la crainte de Dieu, sur cette crainte salutaire vous grefferez l'amour,

et la piété sera solide, vigoureuse, complète. A la suite de la piété envers Dieu viendront toutes les autres : piété envers le malheur, piété envers la patrie, piété filiale surtout, cette piété tant oubliée de nos jours où les vieux parents sont si déplorablement délaissés que parfois on se demande si ce n'est pas un châtiment.

2. — Cette piété nécessaire, c'est vous particulièrement, femmes chrétiennes, qui devez la communiquer à vos enfants. Saint Paul qui exhortait son disciple Timothée à s'exercer à la piété, le loue, ailleurs, de sa foi sincère, qu'il attribue en partie à l'influence de la famille, à l'influence maternelle. « Cette piété, lui dit-il, a habité d'abord dans votre aïeule Loïs, puis dans votre mère Eunice. Aussi suis-je certain qu'elle est aussi en vous [1]. »

Laissez-moi attirer votre attention sur ces paroles. La piété *habitait* dans le cœur de l'aïeule de Timothée, elle y avait établi sa demeure, elle y était comme chez elle. Ce n'était pas une piété feinte, une foi de convention, un acte passager, un élan d'un moment, mais une habitude durable. L'âme de Loïs ressemblait à un beau palais où la foi résidait avec complaisance, où elle était reçue non comme une hôtesse, une étrangère, mais où elle s'installait en maîtresse.

Loïs en était tout imprégnée, elle en vivait, c'était l'air surnaturel que respirait son âme; et ce don précieux, abondant, inaltéré, elle le transmit à sa fille Eunice. La même flamme continua à brûler dans le même foyer, douce, vivifiante, impérissable, et ces nobles mères l'allumèrent à leur tour dans l'âme de leur illustre enfant.

C'est une grande grâce que de naître de parents chrétiens, et surtout d'avoir reçu de Dieu une sainte mère comme l'étaient Loïs et Eunice. Alors les grâces surnaturelles de foi et de piété deviennent comme naturelles aux enfants, leur esprit se tourne de lui-même vers la vertu, la vérité, le bien, tandis que les autres, ceux qui n'ont pas eu l'heureux privilège de sucer la piété avec le lait, sont contraints de faire beaucoup plus d'efforts pour devenir et pour rester bons. Ils ressemblent à ces enfants mal doués qui n'apprennent rien qu'à force de travail, et se rebutent à chaque pas, en face des difficultés dont la science leur paraît hérissée.

Saint Grégoire de Naziance, dans l'oraison funèbre de son frère Césaire, célèbre aussi leur commune mère qui avait su convertir son mari païen et qui de ses trois enfants avait fait trois saints. Car c'est la mère surtout qui établit la famille, qui la marque à son empreinte, qui façonne déjà dans son sein l'âme et le corps de son enfant, qui lui infuse dans la suite l'amour de Dieu ou l'amour du monde, des idées étroites ou des idées élevées, des aspirations terrestres ou des visées plus hautes, plus dignes d'une âme créée à l'image de Dieu. Donna Marta avait une ressemblance frappante avec son fils. Rien qu'à voir Louis, on reconnaissait la mère. Même profil candide et fin, même douceur dans la physionomie, même regard profond et pur, même visage. Mais la ressemblance de l'âme était plus saisissante encore, les qualités du jeune enfant c'est elle qui les avait fait germer, qui les avait cultivées, et l'on pouvait dire de lui ce que saint Paul disait à Timothée : « Je suis certain que l'esprit et la foi de sa mère ont passé en lui. » *Certus sum autem quod et in te.*

La piété, la foi, les saintes traditions des aïeux, l'amour de l'Eglise, la compassion pour les malheureux, développez-les dans l'âme de vos enfants. Mais la piété est la base de l'édifice. Théodose mourant ne recommandait que cette vertu à ses deux fils Arcadius et Honorius : « Avec la piété, leur disait-il, la paix règnera dans votre royaume et tous les bonheurs y fleuriront. » Il en sera de même de ces petits royaumes qui sont vos familles. A vous, mères chrétiennes, incombe cette tâche difficile, mais féconde ; vous voyez vos enfants de plus près, ils sont toujours à vos côtés dans leurs jeunes années, vous recevez toutes leurs confidences, vous pénétrez jusqu'au fond de leur esprit pour en deviner les petites anxiétés, jusqu'au fond de leur cœur pour y lire leurs peines d'un instant, ils n'ont rien de caché pour vous; sachez provoquer leur confiance et entrer dans leur âme, elle s'ouvrira toute grande devant votre tendresse.

3. — Ici encore c'est donna Marta qui va vous instruire. Pour élever son fils jusqu'à la piété, jusqu'à Jésus-Christ, elle lui fit aimer la prière et les pauvres, en même temps que son père lui enseignait le mépris du danger et le formait à la vie dure des camps.

Aimer les pauvres, c'est être désintéressé, c'est se dépouiller volontiers pour eux de ce que l'on possède, argent, vêtements, provisions.

Les richesses recèlent des pièges dangereux. Si vous ne le savez pas, ne les désirez pas. Faisons la prière du Sage : « Seigneur, ne me donnez ni la pauvreté, ni la fortune, mais seulement ce qui est nécessaire à ma vie. » (Prov., xxx, 8). Ceux qui sont riches ont plus de tentations, s'attachent davantage à la terre, et par conséquent s'éloignent du ciel. C'est pour cela que le Sauveur a dit : « Malheur aux riches ! » ce qui signifie : Malheur à ceux qui sont retenus par les biens de ce monde et qui ne désirent pas les biens d'en haut, qui sont infiniment supérieurs ! Ils manquent de sagesse, et leur salut sera plus difficile à opérer. La juste aisance est un bienfait plus précieux que les trop grandes richesses.

Ensuite inspirez-leur l'amour du travail ; qu'ils comptent pour rien l'effort et la fatigue. Oh ! ne leur dites jamais : « Heureux ceux qui peuvent vivre sans rien faire ! » Voilà une parole funeste, une pernicieuse doctrine. Vivre sans rien faire? Mais c'est aller contre l'impérieuse volonté de Dieu. « L'homme, dit Job, est né pour travailler,

[1] Recordationem accipiens ejus fidei, quæ est in te non ficta, quæ et habitavit primum in avia tua Loide, et mater tua Eunice, certus sum autem quod et in te. (2 Tim., I, 5).

comme l'oiseau pour voler. » Adam venait de se lever tout frémissant de vie de la boue d'où Dieu l'avait tiré, quand le Créateur lui montra les splendeurs du paradis en lui disant : « Tu travailleras à l'embellir. » Et, après sa faute, il ajouta cet ordre douloureux : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Il veut bien que nous goûtions des fruits du labeur de nos mains, mais il ne permet pas que nous en jouissions, comme de notre fin dernière.

Elevez les à la dure, car pour eux la vie ne sera pas clémente. Quand l'empire romain fut sur le point de s'écrouler et de disparaître, un de ses grands poètes annonça cette ruine prodigieuse en des vers célèbres qui sont restés comme un enseignement terrible pour la jeunesse qui s'étiole dans le bien-être et pour les nations qui vieillissent dans une jouisseuse décrépitude.

« Où est le temps, s'écriait-il, où nos pères supportaient un dur travail, passaient des nuits sans dormir, campés en plein air, mal vêtus, les mains calleuses, alors qu'Annibal menaçait Rome? Maintenant nous subissons les malheurs d'une trop longue paix. Plus funeste que les batailles les plus sanglantes, la luxure pèse sur nous, elle venge l'univers que nous avons vaincu. Nul crime qui nous soit épargné, nul vice qui nous manque. La débauche la plus effroyable nous dévore depuis que nous sommes devenus riches, depuis que la vieille pauvreté romaine a péri[1]. »

Qu'il me serait facile d'appliquer ces paroles au temps présent, avec cette différence toutefois que nous ne sommes plus le peuple vainqueur qui a fait tant de fois trembler le monde! Mais rappelez-vous que le mépris des jouissances, l'amour du pénible labeur, la pauvreté sont un bienfait pour la santé de l'individu comme pour la vitalité des nations, et qu'il n'y a pas d'autre principe de noble et féconde éducation sociale. Il n'y a aujourd'hui que les forts qui triomphent, que les familles fortes, que les peuples forts qui vivent. Et ceux-là seuls sont forts qui ont au cœur la piété, la croyance en Dieu, le culte des traditions religieuses. Ils peuvent alors courir à la frontière, voir sans crainte l'ennemi, affronter la mort, s'ils ont la conscience en paix, car s'ils sont tués à l'ennemi ils savent qu'ils échangent la patrie terrestre contre la patrie céleste, que Dieu leur fera bon visage, et c'est cette assurance qui donne du courage.

[1] Nunc patimur longæ pacis mala. Sævior armis
Luxuria incubuit victumque ulciscitur orbem.
Nullum crimen abest facinusque libidinis ex quo
Paupertas romana perit...

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

IX

AVANTAGES DE LA CONFESSION

Résumé analytique

I. — La confession répond au besoin instinctif du cœur humain de communiquer ce qui se passe en lui, de se faire connaître tel qu'il est, de se soulager en cherchant dans le cœur d'un ami consolation et sympathie. Elle est aussi le point de départ de la véritable et parfaite connaissance de soi-même.

II. — Les avantages qui en découlent sont *pour l'individu :* un puissant moyen de contrition, un commencement de satisfaction, une garantie contre la rechute ;

III. — *Pour la famille :* un soutien puissant de la fidélité des époux et du respect de l'autorité paternelle ;

IV. — *Pour la société :* un remède à l'impuissance de la justice humaine, à la haine des pauvres contre les riches, une garantie de l'accomplissement des devoirs sociaux.

Jugum meum suave est et onus meum leve.
Mon joug est doux et mon fardeau léger.
(Math., XI, 30).

Mes frères,

Le plus grand bienfait qu'on peut avoir pour un chrétien, c'est de lui persuader qu'il doit embrasser avec joie le service de Dieu, malgré toutes les répugnances de la nature, parce que c'est là seulement qu'il trouvera le bonheur véritable, la paix du cœur, le salut. Il y a des remèdes qui sont bien amers, cependant on est heureux de les prendre, lorsqu'on est sûr qu'ils rendront la santé. Le soldat s'avance avec joie au devant de la mort, parce qu'il espère cueillir sur le champ de bataille les palmes de la gloire. Il faut qu'un chrétien ait le même courage pour remplir les devoirs pénibles que la loi de Dieu lui impose ; et il verra que, selon la parole de Jésus-Christ, cette loi est un fardeau bien léger et un joug facile à porter.

La confession est sans doute un des devoirs religieux qui effraient le plus les pauvres pécheurs ; l'orgueil de la nature se révolte contre cette obligation de révéler à un homme les blessures secrètes de la conscience, nous rougissons d'avouer ce que nous n'avons pas rougi de faire, et, le démon aidant, nous aimons quelquefois mieux mourir avec le mal qui nous ronge, que de le faire voir au médecin.

Mais réfléchissons-y bien, mes frères. Se peut-il que la divine Sagesse, qui a institué le remède propre à guérir les maux de notre âme, n'y ait pas mis quelque force secrète qui nous attire à en faire usage, et n'ait pas compensé par de grands avantages la peine réelle que nous éprouvons à l'employer? Non, mes frères, tout n'est

pas épine et amertume dans la confession. De loin elle paraît effrayante, vous l'envisagez comme une torture affreuse ; mais considérée de plus près, à la lumière de l'expérience, elle vous apparaîtra comme la satisfaction d'un besoin intime du cœur humain, et une source des plus grands avantages pour l'individu, la famille et la société.

I

L'homme n'est pas fait pour vivre isolé sur la terre, il prend part à ce qui arrive autour de lui, et il éprouve le besoin de communiquer à d'autres hommes ce qui se passe dans les profondeurs de son âme. Il ne se sentirait pas heureux s'il ne pouvait partager sa joie avec personne, et la première consolation qu'il cherche dans ses moments de tristesse, c'est de dire le sujet de sa peine à un ami. L'enfant découvre à sa mère, à son frère, à sa sœur, les secrets de son âme, l'époux à son épouse ; deux inconnus lient amitié en se racontant leurs malheurs.

Ce besoin d'ouvrir son cœur à son semblable se manifeste aussi même chez le malheureux qui a commis en secret une mauvaise action ; il lui semble qu'on lit sur son visage la cause de sa honte, et c'est un soulagement pour lui de se rendre justice en avouant sa faute. Les consciences blasées ou endurcies peuvent être inaccessibles à ce sentiment, mais pour peu qu'elles aient conservé un reste de pudeur, elles finissent presque toujours par céder au besoin de s'avouer coupables. On a vu des criminels décidés à rester muets se trahir pendant le sommeil, en dévoilant sans le vouloir les secrets qui pesaient sur leur âme. Est-ce le désir de recevoir une parole de commisération, ou le besoin de se faire connaître tel que l'on est ? toujours est-il que l'homme est porté instinctivement à révéler à un ami sûr ce qui se passe en lui, et qu'il lui est difficile de lutter contre ce penchant de sa nature.

C'est en se plaçant à ce point de vue qu'on peut affirmer que la confession répond à un besoin du cœur de l'homme, et soulagerait déjà sa conscience oppressée, alors même qu'elle ne serait pas accompagnée de la contrition qui obtient le pardon. Nous ne devons donc pas être étonnés de trouver la confession en usage chez beaucoup de peuples de l'antiquité, au Pérou et au Japon, et en particulier chez les disciples de Bouddha. Chez les Juifs, elle n'était pas comme chez nous la matière d'un sacrement, toutefois elle est recommandée à plusieurs endroits des livres sapientiaux, comme un utile remède aux maladies de l'âme : « Celui qui cache ses fautes n'arrivera pas à bonne fin, mais celui qui les avoue et y renonce en recevra le pardon, » lisons-nous dans les Proverbes [1], et : « N'ayez pas honte de confesser vos péchés, » dans le livre de l'Ecclésiastique [2]. Les protestants eux-mêmes, après avoir fait surtout contre la confession leur réforme religieuse, cherchent, en plusieurs pays, à la rétablir [1], justifiant par là ce qu'a dit Joseph de Maistre : « qu'il n'y a pas de dogme catholique qui n'ait ses racines dans les dernières profondeurs de la nature humaine, qui ne soit appuyé sur quelque opinion universelle, plus ou moins altérée ça et là, mais commune cependant, dans son principe, à tous les peuples de tous les temps [2]. » Le plus grand moraliste de Rome, Sénèque, ne cesse de recommander de s'étudier soi-même, d'examiner souvent sa conscience, et il ajoute : « Confesser ses fautes, c'est vouloir se guérir [3]. » C'est une grande illusion de s'imaginer qu'on se connaît bien soi-même, si on ne veut se faire connaître à personne tel que l'on est. Si donc la connaissance de soi-même est le premier besoin de la vie morale, la confession orale est un moyen indispensable de perfection. Dès lors la confession sacramentelle est en parfaite harmonie avec notre nature.

II

Examinons maintenant les principaux avantages qu'elle offre à l'individu, à la famille et à la société. Et d'abord à l'individu.

Nous ne parlons plus que de la confession envisagée comme élément du sacrement de pénitence, et nous disons qu'elle est pour chacun de nous un puissant moyen de contrition, un commencement de satisfaction, une garantie contre la rechute, un gage de persévérance.

Vous n'avez pas oublié, mes frères, la nécessité absolue de la contrition pour obtenir de Dieu le pardon du péché : sans contrition aucun péché n'est pardonné. Que suppose la contrition ? D'une part la connaissance exacte et détaillée des fautes commises, d'autre part un effort vigoureux sur soi-même pour renoncer au péché. La parfaite connaissance de notre intérieur, nous venons de le voir, est bien difficile à acquérir avant que la parole nous ait fait exprimer ce que nous apercevons au fond de notre âme. Les idées restent bien vagues tant qu'elles ne sont pas revêtues de termes précis, et qu'est-ce qui nous amènera mieux à préciser nos jugements que l'obligation de les communiquer par un aveu sincère ? L'orateur n'arrive à la pleine possession de son sujet que quand il est d'avance bien sûr de sa phrase ; de même on peut affirmer que le pécheur ne se rendra bien compte de ses fautes que quand il sera prêt à en exprimer clairement l'espèce, le nombre et les circonstances importantes. C'est alors seulement qu'il comprendra la nécessité de sortir de son triste état par un courageux effort qui lui fera détester le péché, embrasser la vertu et accepter l'expiation. La confession bien préparée sera ainsi la meilleure disposition à la

[1] Prov., XXVIII, 13.
[2] Eccli., IV, 31.

[1] Hettinger, *Apologie*, t. IV, ch. 13.
[2] *Du pape*, p. 37.
[3] Epist. LIII.

contrition. Mais j'ajoute que la confession accomplie au saint tribunal sera elle-même une preuve de la contrition.

Il est quelquefois bien difficile au confesseur de juger de la sincérité des dispositions intérieures de son pénitent ; ce sont des choses qui échappent aux sens, des mouvements de volonté presque insaisissables. On donne beaucoup de signes extérieurs auxquels on croit reconnaître la contrition : les promesses, les regrets, les larmes, les efforts déjà faits pour se convertir, etc. Mais il y en a un que présupposent tous les autres, c'est la confession elle-même : un homme que rien n'obligeait à venir tel jour, à tel moment se confesser, poussé par les remords de sa conscience et désireux de retrouver la paix de l'âme, vient à l'église, il se jette aux pieds d'un confesseur qui lui est inconnu, mais en qui il révère un ministre de Dieu, il lui ouvre son cœur, lui avoue toutes ses fautes, se reconnaît coupable devant Dieu et les hommes, s'humilie pour implorer pardon. Quels efforts n'a-t-il pas dû faire pour triompher de lui-même ! quelle victoire sur l'orgueil et la fausse honte ! Quel sentiment l'a poussé sinon la haine du péché, le besoin de se réconcilier avec Dieu, le désir de rentrer dans le sentier de la vertu ? Cet homme a la contrition, parce qu'il s'est bien confessé.

Ne faut-il pas admettre aussi qu'il a déjà en grande partie satisfait à la justice de Dieu ? Quand Notre-Seigneur a pardonné à la femme adultère, il lui a dit : « Va, et ne pèche plus, » il ne lui a imposé aucune pénitence. Pourquoi ? Parce que cette femme avait été assez punie par la confession publique de son crime. L'aveu secret fait au prêtre est moins pénible sans doute que la confession publique de la femme coupable, mais néanmoins c'est un acte de grand courage, c'est le mépris du respect humain, c'est une profession publique de foi en présence de gens qui peuvent en faire l'objet de leurs sarcasmes ; oui, c'est une expiation qui dispense souvent le confesseur d'imposer une pénitence plus sévère.

Enfin, mes frères, la confession est une garantie contre la rechute. Ah ! le pécheur converti se souviendra longtemps des luttes qu'il a eu à soutenir avant de triompher de lui-même, et il se dira au moment de la tentation : « Si je succombe, tout est à recommencer, je perds le fruit de ma victoire, il faudra me confesser de nouveau, en aurai-je encore le courage ? » Ne croyez-vous pas que l'enfant prodigue, après s'être jeté au cou de son père, a été heureux de passer le reste de sa vie au foyer de la famille ? La miséricorde que Dieu témoigne en pardonnant, la bonté parternelle avec laquelle le confesseur panse les blessures, le repos que l'on a goûté depuis qu'on s'est confessé, la joie indicible avec laquelle on a entendu les paroles de l'absolution, tout cela préservera le pécheur des dangers d'une rechute, et assurera sa persévérance dans le bien. Le nombre des péchés que la confession fait éviter est peut-être plus grand que celui des fautes qu'elle efface. Bénissons mille fois le Fils de Dieu de nous avoir donné un moyen si efficace de sanctification, et sachons en profiter pour notre salut.

III

Les lois morales destinées à améliorer les individus ont nécessairement leurs conséquences dans la famille et la société, puisque les hommes sont faits pour la vie domestique et sociale. A notre époque, où l'on estime tant tout ce qui contribue au progrès humain, on devrait au moins respecter une institution comme la confession, à cause des avantages qu'elle procure à la famille et à la société.

Deux choses contribuent puissamment à la prospérité et au bonheur des familles : la fidélité des époux aux saintes lois du mariage, le respect de l'autorité des parents. Maintenant, plus que jamais, il est nécessaire que la religion soutienne ces deux bases de la famille, si fortement ébranlées depuis que le divorce est autorisé par la loi de l'Etat, et que les théories révolutionnaires de liberté et d'égalité ont pénétré partout. Si les époux peuvent briser les liens qui les unissent, si les enfants n'obéissent pas, il n'y a plus de famille, il n'y a plus qu'une association soumise aux caprices de ceux qui l'ont formée, le père n'est plus le représentant de l'autorité divine, c'est un maître auquel on se hâte d'échapper. Où trouvera-t-on des remèdes assez énergiques pour guérir ces grands maux de la famille, l'infidélité et l'insubordination ? Dans le sacrement de pénitence.

Il est rare que les orages qui brisent l'union des familles éclatent tout d'un coup ; ce sont quelquefois les causes les plus futiles qui indisposent l'un des époux et lui font prendre en dégoût le foyer domestique, d'autres fois des soupçons injustes, une antipathie de caractère qu'on ne peut dominer. Si on allait se confesser, si on se rendait bien compte à soi-même de ce qui cause ces légers nuages, si on profitait des bons conseils d'un confesseur expérimenté, la blessure serait vite guérie, et la paix rétablie. Mais je suppose qu'un jeune mari, une jeune femme éprouvent soudain une de ces passions violentes qui mènent si vite aux abîmes ; ils n'ont plus qu'un pas à faire pour tomber. Leur reste-t-il un remède ? Oui, la confession. Elle seule les préservera, parce qu'elle leur donnera la force d'en haut avec laquelle on peut toujours triompher du mal. Sans doute la prière est bien puissante pour obtenir la grâce, mais le sacrement l'est plus encore, parce qu'il la produit infailliblement dans les âmes bien disposées. Quels que soient les attraits du vice, quelle que soit la force de la passion, l'imminence du danger, celui qui aura le courage de demander le remède céleste ne périra pas. Et si dans un moment de surprise, une première chute s'était déjà produite, tout serait-il perdu ? Non,

Jésus-Christ a pardonné à la femme adultère, et en lui disant : « Ne pèche plus, » il lui a donné la force de se relever. Cette force, l'absolution la donne encore tous les jours aux pauvres âmes qui ont succombé; elles sont bien à plaindre, mais Dieu ne les abandonne pas, elles trouveront dans l'humiliation de leur aveu et dans les larmes de leur repentir la grâce du pardon, et dans cette grâce la force de lutter contre les faiblesses du cœur et de triompher d'elles-mêmes.

Le confessionnal sera de même l'école où les enfants apprendront le respect de l'autorité paternelle. Rien n'est plus difficile aujourd'hui aux parents que d'obtenir de leurs enfants l'obéissance. Les enfants, même élevés avec les plus grands soins, prennent de bonne heure des habitudes d'indépendance qui les gâtent bien vite. On a beau veiller sur leur conduite, leur défendre le mal; ils n'obéissent pas, ils fréquentent des libertins, ils lisent de mauvais livres, et ils se laissent entraîner par leurs passions. En serait-il ainsi si ces jeunes gens allaient souvent se confesser? On est effrayé de constater combien a augmenté le nombre des criminels précoces, depuis qu'on a soustrait l'éducation du peuple à l'influence religieuse. Ce fait seul suffirait à prouver ce que nous avançons, car l'influence du prêtre sur la jeunesse s'exerce surtout au confessionnal. Voulez-vous que vos enfants vous respectent, vous obéissent, soient fidèles à tous leurs devoirs? Envoyez-les eux-mêmes à confesse; mais faites mieux encore, conduisez-les avec vous à l'église, confessez-vous comme eux, car vos paroles ne pourront rien si vous n'y joignez pas l'exemple.

IV

Terminons en indiquant rapidement quels avantages la confession procure à la société en général. Les païens disaient aux chrétiens, du temps de saint Augustin : « Vous rendez les hommes plus pervers en leur promettant le pardon [1]. » C'est le contraire qui est vrai. Que le pécheur perde tout espoir de pardon, et il entassera crimes sur crimes; le désespoir lui fera tout oser, l'habitude du mal étouffera la voix de la conscience, il renversera tout ce qui s'opposera à ses passions. Qu'une société soit composée de pareils hommes, elle sera bientôt anéantie. Les tribunaux humains ne suffisent-ils donc pas pour maintenir le sentiment de la justice et l'amour de la vertu? Non, mes frères; les juges ne punissent que les crimes publics, ils ne peuvent rien sur les fautes secrètes; ils peuvent se tromper, et sont souvent trompés par de faux témoignages, et on peut leur échapper. Il faut au dessus d'eux une justice qui sonde les cœurs, qui ne confonde jamais l'innocent avec le coupable, une justice dont les châtiments soient en même temps des remèdes. C'est cette justice qui s'exerce au tribunal de la pénitence. Aussi tous les vrais moralistes ont rendu hommage à la confession, Voltaire et Rousseau en ont fait l'apologie, et Raynal a proclamé que « le meilleur des gouvernements serait une théocratie où l'on établirait le tribunal de la confession [1]. »

La cause perpétuelle des révolutions sociales c'est la jalousie, la haine des classes inférieures contre ceux qui ont entre les mains la fortune et le pouvoir; c'est l'orgueil, qui ne reconnaît ni Dieu ni maître. Or, mes frères, que fait le chrétien aux pieds du confesseur? Il s'humilie, il reconnaît que les maux qu'il endure, les épreuves que Dieu lui impose, sont de justes châtiments du péché, il accepte de prendre sa part des satisfactions que l'Homme-Dieu a dû offrir pour expier les péchés des hommes. Ce ne sont pas ces chrétiens qui fomenteront des grèves, qui dresseront des barricades; ils seront bons citoyens dans l'Etat, comme ils ont été fils soumis et respectueux dans la famille.

Une autre condition essentielle à la paix des sociétés, c'est la pratique des devoirs de la justice et de la charité, et c'est ici surtout que la religion vient au secours de l'Etat. « Tu ne voleras pas, tu ne tromperas pas, tu ne désireras pas le bien d'autrui, » dit la loi de Dieu; les voleurs, les avares ne posséderont pas le royaume des cieux. Au respect de la justice, la loi divine ajoute le précepte de la charité : « Vous aimerez le prochain comme vous-même, vous donnerez à manger à ceux qui ont faim, vous donnerez des vêtements à ceux qui en ont besoin. » Représentez-vous, mes frères, une société où ces règles seraient parfaitement observées, et dites-moi si ce ne serait pas l'Etat modèle que rêvent nos législateurs. On a essayé de faire des lois pour attribuer aux pauvres le superflu des riches, mais le paupérisme va en augmentant tous les jours, et la richesse mobilière perd tous les jours de sa valeur. Que chacun de nous s'interroge et se demande s'il donne assez aux pauvres, si l'égoïsme ne lui a pas fait quelquefois fermer les yeux sur les principes de la justice; que ceux qui se sentent coupables aillent chercher au tribunal de Dieu le pardon, et y prennent la résolution sincère de réparer le passé, en donnant, s'il le faut, comme Zachée, la moitié de leurs biens aux pauvres, et alors ils auront plus fait pour résoudre la question sociale que tous les congrès et toutes les législations.

Ces vues générales suffiront, je pense, mes frères, pour vous convaincre des grands avantages de la confession et pour vous mettre en garde contre ceux qui l'attaquent. « Tous les gens de bien, dit le catéchisme du Concile de Trente, sont convaincus que tout ce qu'il y a de sainteté, de piété, de religion dans l'Eglise est dû en grande partie à la confession, et c'est pour cela que l'ennemi du genre humain, lorsqu'il essaie

[1] S. Aug., *Serm.* CCCLII, n. 9.

[1] Voir Hettinger, *Op. cit.*

d'anéantir la foi, fait tous ses efforts pour renverser, à l'aide de ses infâmes suppôts, cette citadelle de la vertu chrétienne [1]. » C'est donc notre devoir le plus sacré de la défendre. Grâce à elle, la paix règnera dans vos familles, l'innocence fera l'ornement de vos foyers, l'amour du travail, le respect de la justice vous guideront dans le chemin de l'honneur ; et si la fortune vous trahit ici-bas, vous aurez confiance dans les promesses de l'autre vie, vous vous présenterez un jour au tribunal du Souverain Juge avec une conscience purifiée par la confession de vos fautes, et vous entrerez dans le royaume de Dieu [2].

INSTRUCTION POUR LE DIMANCHE AVANT LA FÊTE-DIEU

LA FÊTE-DIEU

Ecce Rex tuus venit mansuetus.

Voici que votre Roi vient à vous plein de bonté.
(Matth., xxi, 5).

Mes frères,

Jésus-Christ est Dieu, et il est présent dans la sainte Eucharistie. C'est vous dire que la sainte Eucharistie a sur nous tous les droits et que nous avons envers elle tous les devoirs.

Pour nous aider à reconnaître ces droits et nous faire remplir ces devoirs envers l'Eucharistie, l'Eglise a établi une fête spéciale, la fête du Saint-Sacrement, qui porte encore le nom de Fête-Dieu, et que nous devons célébrer dimanche prochain.

Nous allons donc aujourd'hui nous entretenir de la Fête-Dieu pour étudier son *origine*, son *but* et la *manière de la bien célébrer*.

I. — *Origine*

C'est, mes frères, la bienheureuse Julienne, religieuse hospitalière du Mont-Cormillon, près de Liège, en Belgique, qui, à la suite de plusieurs visions et révélations dont Dieu la favorisa, demanda l'établissement de cette fête. Jean de Lausanne, chanoine de la Collégiale de Saint-Martin de Liège, à qui la Bienheureuse fit part de ses révélations, consulta Jacques Pantaléon, archidiacre, qui devint le pape Urbain IV, et d'autres personnes éminentes par leur vertu et leur science. Tous furent d'avis que l'Esprit de Dieu était avec Julienne et qu'il était juste et utile à l'Eglise de célébrer l'institution du Très Saint Sacrement plus solennellement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. En conséquence de cette réponse, un pieux évêque, Robert de Torote, transféré de l'évêché de Langres à celui de Liège, fit célébrer en 1246, dans tout son diocèse, une fête chômée du Saint-Sacrement, précédée d'une vigile jeûnée.

Ce fut là une grande consolation pour la bienheureuse Julienne ; mais elle mourut en 1258 et ne vit point cette solennité célébrée dans toute l'Eglise, comme elle l'avait désiré si ardemment.

Eve la recluse, son amie, poursuivit l'œuvre entreprise, en suppliant l'évêque de Liège de s'employer auprès du pape Urbain IV pour qu'il étendît la fête liégeoise à toute la chrétienté. Le pape hésitait, quand un événement miraculeux vint lever toutes ses craintes.

Un prêtre allemand, obsédé de doutes sur la présence réelle, avait supplié Dieu de lui donner un signe manifeste qui raffermît sa foi. Se trouvant à Bolseno, il célébrait la messe dans l'église de Sainte-Christine. Au moment où il élevait l'hostie sur le calice, une chair réelle lui apparut toute couverte d'un sang abondant qui se répandit sur le corporal. Sans achever le Saint Sacrifice, le prêtre mit l'hostie dans le tabernacle et alla se jeter aux pieds du pape Urbain IV, qui se trouvait alors à Orvieto, petite ville de Toscane située à trois lieues de là. Il en obtint l'absolution pour son doute contre la foi. Une enquête épiscopale ayant démontré l'indiscutable réalité du prodige, le pape fit apporter à Orvieto le corporal tout couvert du sang divin et le déposa solennellement dans la cathédrale, où on le vénère encore aujourd'hui.

C'est cet événement qui décida le pape à instituer pour l'Eglise universelle la solennité réclamée par Notre-Seigneur. Il fit composer l'office de cette fête par saint Thomas, et, en 1264, il adressa à tous les évêques une bulle par laquelle il ordonnait de célébrer spécialement la fête du Saint-Sacrement le premier jeudi après l'octave de la Pentecôte. Mais le pape étant mort le 2 octobre de la même année, et des troubles politiques étant survenus, ce décret ne put être exécuté.

Ce fut le pape Clément V qui, au concile général de Vienne, remit en lumière la bulle d'institution d'Urbain IV. La Fête-Dieu se propagea alors dans toute la chrétienté, et vers l'an 1318 elle était célébrée dans presque toutes les églises de France [1].

Telle est l'origine de la Fête-Dieu. Disons maintenant quel en est le but.

II. — *But*

Ce but est triple.

C'est d'abord d'honorer Notre-Seigneur présent dans la sainte Eucharistie, et de le remercier d'avoir institué ce sacrement. Sans doute le Jeudi Saint est consacré à honorer la sainte Eucharistie et à remercier le Sauveur ; mais en ce jour, dit le pape

[1] Cat. Rom., P. II, cap. v, n. 36.

[2] D'infâmes journaux attaquent tous les jours la confession comme une école d'immoralité. Il est impossible de discuter leurs calomnies devant un auditoire honnête ; il suffit de faire remarquer que ceux et celles qui vivent dans le vice s'éloignent du confessionnal. Le confesseur est homme et peut faillir, mais que neuf sur dix soient dans ce cas, comme on ose le prétendre, c'est une affirmation sans preuves, par conséquent sans force.

[1] Corblet, *Histoire du Sacrement de l'Eucharistie.*

Urbain IV, « l'Eglise étant absorbée par la réconciliation des pénitents et par plusieurs autres fonctions qui l'empêchent de s'occuper uniquement de ce mystère, » il convenait qu'il y eût une fête spéciale destinée uniquement à honorer de toute manière la divine Eucharistie.

Le second but, c'est de réparer les outrages que Notre-Seigneur reçoit dans la sainte Eucharistie de la part des indifférents, des incrédules, des impies et même de la part des chrétiens.

Enfin le troisième est de confondre, en faisant éclater la foi des peuples, les hérétiques qui ont la témérité de nier la présence de Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement.

III. — *Manière de la célébrer*

Pour répondre à ce triple but que s'est proposé l'Eglise, nous devons, mes frères, célébrer la Fête-Dieu avec toute la piété dont nous sommes capables. « Oui, qu'en ce jour, dit Urbain IV dans sa bulle d'institution, les dévotes troupes des fidèles s'assemblent dans les temples en grand nombre et avec une ferveur extraordinaire. Que le clergé et le peuple témoignent leur joie par des cantiques de louange. Que la foi s'épanche en bénédictions. Que l'espérance bondisse de joie. Que la charité tressaille d'allégresse. Que la dévotion jubile. Que la pureté se console, et que l'assemblée des saints soit remplie d'une douceur spirituelle [1]. »

1. — La première chose que nous devons faire pour répondre aux intentions de l'Eglise, c'est donc, le jour de la Fête-Dieu, de nous rassembler dans l'église, en grand nombre et avec une ferveur extraordinaire, et de témoigner notre joie par des cantiques de louange.

2. — Mais cela ne serait pas suffisant. Il nous faut de plus prendre part à la procession du Saint-Sacrement. Le saint Concile de Trente a déclaré « très pieuse et très sainte la coutume qui s'est introduite dans l'Eglise de consacrer chaque année une fête spéciale à célébrer de toute manière l'auguste Sacrement, comme aussi de le porter en procession par les rues et les places publiques avec pompe et honneur. »

a) La procession du Saint-Sacrement est, en effet, l'affirmation de la présence et de la divinité de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, une excitation puissante à l'amour de Dieu, une prédication efficace, une prière capable d'attirer sur la terre des grâces nombreuses.

« Qu'il est beau l'aspect d'une église lorsque les hymnes, l'encens et les flambeaux qui brillent nous révèlent la majesté de Dieu ! Mais quand on voit aux mains d'un homme faible le Tout-Puissant qui laisse son temple pour marcher dans les sentiers que nous foulons tous, il nous semble qu'il est plus notre frère et que son sourire est plus doux... C'est le Père qui visite sa famille, qui s'approche du cœur de tous ses fils, qui leur dit combien il aime à les chercher et à vivre avec eux... Que nous rappelle l'Eglise dans toutes les cérémonies sacrées ? La sollicitude d'une tendre mère qui nous dit d'espérer et d'aimer. Quand le Seigneur descend, quand il marche au milieu de nous, il demande à ses fils qu'ils l'aiment, il demande et il donne en même temps l'amour... Je vous aime, ô processions, je vous aime toutes, publiques prières, que l'Eglise élève pour nous purifier dans les luttes périlleuses ! Ma jeunesse fut affligée de doutes malheureux ; pourtant je vous recherchais et je vous ai loyalement honorées [1]. »

« Je n'ai jamais vu, écrivait l'impie Diderot, ces jeunes acolytes vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leur large ceinture, ces petits enfants jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement, cette foule qui les précède et qui les suit dans un silence religieux, tant d'hommes le front prosterné contre terre, je n'ai jamais entendu le chant grave et pathétique entonné par le prêtre et répondu affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles en aient été émues, en aient tressailli, et que les larmes ne m'en soient venues aux yeux. »

b) La procession de la Fête-Dieu n'est pas seulement une affirmation de la présence et de la divinité de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, une prédication efficace, une supplication toute-puissante ; c'est, de plus, une réparation nécessaire, et la plus belle, la plus touchante de toutes les réparations.

Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas oublier que l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, a subi par amour pour nous, durant sa vie mortelle, de douloureuses processions... Rappelez-vous la procession de Judas avec sa bande armée d'épées et de bâtons, cherchant, dans la nuit, le Sauveur au jardin des Oliviers, le conduisant devant les tribunaux... Rappelez-vous la procession de Jésus du palais d'Anne au palais de Caïphe, du palais de Caïphe au tribunal de Pilate, du tribunal de Pilate à celui d'Hérode, ce prince corrompu qui fit revêtir le Sauveur d'un vêtement particulier aux fous et qui le renvoya ainsi vêtu, en procession, à travers les rues de Jérusalem, au milieu des huées de la multitude, suivi d'une foule d'enfants portant dans les plis de leur robe des pierres dont ils le frappaient... Rappelez-vous surtout la procession du prétoire au Calvaire. Quelle douloureuse, quelle terrible, quelle épouvantable procession que celle-là !

Et de nos jours, mes frères, que de processions douloureuses pour le cœur de Jésus organisées par la foule des profanateurs et des sacrilèges !

Pour réparer toutes ces processions impies qui ont causé au divin Sauveur tant d'amertume, qu'y a-t-il de mieux, de plus efficace que la procession de la Fête-Dieu, pendant laquelle abondent les actes de foi et d'amour, pour laquelle les

[1] Bulle *Transiturus*.

[1] Sylvio Pellico, *Pensées catholiques*.

jardins sont dépouillés de leurs fleurs les plus belles et les cloches font retentir au loin leurs plus joyeux carillons ?

La procession de la Fête-Dieu, mais c'est comme l'écho et la continuation des processions faites à Bethléem pour les anges, les bergers et les mages !

La procession de la Fête-Dieu, mes frères, mais c'est comme l'écho et la continuation de la procession des foules qui suivaient Jésus lorsqu'il parcourait la Judée et la Galilée, semant ses miracles sous ses pas, rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, aux affligés la consolation !

La procession du Saint-Sacrement ! Lorsqu'on y assiste à Lourdes, on se croirait en Judée au temps de la vie mortelle de Jésus. Ce sont les mêmes acclamations, les mêmes prières et parfois les mêmes miracles. « Vive Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Hosanna, hosanna au Fils de David ! Seigneur, ayez pitié de nous ! Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir ! Seigneur, faites que je voie ! Seigneur faites que je marche ! Seigneur, faites que j'entende ! » Et ces acclamations et ces prières sont répétées par des milliers de voix et par les échos des montagnes d'alentour. Et là aussi, de temps en temps, comme en Galilée et comme en Judée, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, au milieu des larmes et des cris de joie, un malade se lève rendu à la santé et au bonheur.

La procession de la Fête-Dieu, mais c'est comme l'écho et la continuation de la procession des Rameaux à Jérusalem, pendant laquelle les enfants des Hébreux jonchaient les chemins de vêtements et de feuillage et criaient : « Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

Mes frères, célébrez bien la Fête-Dieu, la fête du Saint-Sacrement, en assistant en ce jour aux offices avec une foi plus vive, un recueillement plus grand, un amour plus ardent, une reconnaissance plus profonde envers la très sainte Eucharistie. Célébrez bien la Fête-Dieu, la fête du Saint-Sacrement en assistant, en grand nombre, à la procession. Que toutes les familles y prennent part, y soient représentées du moins par quelqu'un de leurs membres.

Mais j'entends déjà des prétextes qui vont peut-être se produire.

« Je dois m'absenter ce jour-là, dites-vous, je dois assister à une réunion de famille, je dois prendre part à un banquet. » — Quoi ! vous savez que tel jour, à telle heure, on va dans la paroisse dont vous êtes membre honorer Notre-Seigneur par une procession, vous le savez des jours, des semaines, une année à l'avance, et vous choisissez ce jour-là pour vous absenter, et tandis que vos compatriotes, que vos voisins s'efforceraient d'honorer Notre-Seigneur, vous iriez à une réjouissance que vous auriez pu remettre, vous resteriez à table occupé à boire et à manger ! Y songez-vous ? Songez-vous à l'affront que vous feriez à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à l'étonnement, pour ne rien dire de plus, que vous causeriez à ceux qui constateraient votre abstention ?

« Je redoute la fatigue, » dites-vous encore. — Quoi ! vous ne pourriez vous résigner à supporter un peu de fatigue pour Celui qui a versé pour vous jusqu'à la dernière goutte de son sang ?

3. — Il ne faut pas seulement assister à la procession, il faut y assister avec un très grand respect. Une procession du Saint-Sacrement à laquelle on assisterait en causant et en riant, ce ne serait plus un acte de foi, ce ne serait plus un acte d'amour, un acte de réparation, un acte de religion ; ce serait bien plutôt une parodie, une moquerie adressée à Notre-Seigneur, et une insulte ajoutée à tant d'autres.

4. — Et puis, mes frères, si vous le pouvez, ne vous contentez pas d'assister à la procession, contribuez à la rendre plus belle en y prenant une part active, en dressant à Notre-Seigneur, si la procession passe devant votre demeure, un petit reposoir d'où il répandra ses bénédictions plus particulières et plus abondantes sur vous, sur votre maison, sur votre famille. Ah ! si on savait, si on comprenait toutes les bénédictions même temporelles que Notre-Seigneur peut répandre et répand souvent sur les familles qui lui donnent asile, comme on se disputerait l'honneur de l'accueillir et de le recevoir !

Parents chrétiens, contribuez à rendre la procession plus belle en revêtant vos jeunes filles de la robe blanche, vêtement des fiancées du Christ. Les autres parures les feront admirer des hommes peut-être, celle-là les rendra sûrement agréables aux yeux de Dieu. Notre-Seigneur ne mérite-t-il pas que vous preniez un peu de peine et que vous fassiez une petite dépense pour lui ? N'en a-t-il pas fait assez pour vous ? Du reste, ne craignez rien, il saura vous récompenser : c'est lui qui tient entre ses mains souveraines l'avenir, le bonheur, la santé, la vie même de vos enfants.

Vous surtout que Dieu a favorisés davantage des dons de la fortune, contribuez à rendre la procession plus belle en fournissant ce qui est nécessaire, par exemple en donnant ou en prêtant aux enfants pauvres la robe blanche qu'ils convoitent et qu'ils ne peuvent se procurer, en jonchant de la verdure et des fleurs de vos jardins la terre des chemins où doit passer Notre-Seigneur.

5. — Enfin un dernier moyen de bien célébrer la Fête-Dieu, moyen que je ne saurais trop vous recommander et qui sera on ne peut plus agréable à Notre-Seigneur, c'est de transformer vos cœurs en des reposoirs vivants où par la communion le bon Maître viendra habiter.

Célébrons tous à l'envi la Fête-Dieu, multiplions pendant l'octave nos actes de foi et d'amour, nos fleurs et nos chants. Soyons de la Fête-Dieu de la terre, pour participer à la Fête-Dieu du ciel. Prenons part à la procession du Saint-Sacrement sur la terre, pour faire partie de la procession glorieuse des anges et des saints dans les parvis célestes. Ainsi soit-il !

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

VIII

L'IDOLATRIE ET LE SACRILÈGE

Plan

1. Nature et gravité de l'*idolâtrie*.
2. Idolâtrie chez les anciens; chez les modernes.
3. Nature et malice du *sacrilège*.
4. Espèces : *a)* sacrilège de personnes; *b)* sacrilège de lieux; *c)* sacrilège de choses.
5. Traits historiques.

Deux devoirs principaux nous sont imposés par le premier commandement de Dieu, l'*adoration* et la *prière*. Nous en avons parlé dans les instructions précédentes. Nous nous occuperons maintenant des choses qu'il défend.

Or, le premier commandement défend surtout trois choses : l'*idolâtrie*, le *sacrilège* et la *superstition*.

1. — Vous savez en quoi consiste l'idolâtrie : c'est l'adoration des idoles. Une idole est une image ou une statue qui représente une fausse divinité. Ceux qui adorent ces représentations, ces fausses divinités, et en général tous ceux qui rendent à des créatures le culte qui n'est dû qu'à Dieu, sont des idolâtres.

On comprend sans peine que l'idolâtrie est un crime énorme. Dieu étant le créateur de toutes choses, le seul Maître de la vie et de la mort, il mérite seul qu'on l'adore. C'est donc lui faire une horrible injure, comme aussi c'est le comble de la déraison, que de mettre une créature sur le pied d'égalité avec Lui.

2. — Cependant, nous l'avons déjà vu, autrefois presque tous les peuples étaient devenus idolâtres et barbares, et nos ancêtres eux-mêmes n'étaient ni plus éclairés ni meilleurs que les autres.

Il a fallu que le Fils de Dieu, Jésus-Christ, vînt sur la terre pour changer le monde. Aujourd'hui encore la plupart des nations chez qui l'Evangile n'a pas été prêché, sont plongées dans les désordres les plus monstrueux. C'est la religion seule qui nous a faits ce que nous sommes, c'est-à-dire le peuple le plus civilisé du monde, et sans elle nous retomberions bientôt dans notre ancien état, nous deviendrions bientôt ce qu'étaient nos pères, des idolâtres et des barbares. En voulez-vous une preuve bien frappante?

Voyez ce qui s'est passé en France, à l'époque de notre grande Révolution de 93. Un beau jour, l'Assemblée nationale réunie à Paris décréta que la religion chrétienne était abolie. On la trouvait trop vieille et bonne à rien. Oh! oui, elle était bien vieille, vieille comme Dieu; mais bonne à rien, nous allons voir! On ferma donc toutes les églises, on persécuta, on égorgea les évêques et les prêtres. Et qu'arriva-t-il? Comme les hommes ont besoin d'adorer quelque chose, à la place du vrai Dieu, on adora la *Déesse Raison*, c'est-à-dire une créature, la Raison humaine, représentée par une femme plus ou moins belle et souvent même par une comédienne ou une prostituée. Et ces femmes sans cœur et sans honneur, ces comédiennes, ces prostituées, on les fit monter sur des autels, on leur offrait de l'encens, on fléchissait le genou devant elles..., et on compta en France jusqu'à cinquante mille temples de la Raison!

Voilà ce qui se passait chez nous il n'y a guère plus de cent ans! C'était le dernier degré de l'idolâtrie. Par une conséquence nécessaire, nous portâmes aussi la barbarie jusqu'à ses dernières limites. Est-il besoin de vous rappeler toutes les atrocités qui se commirent alors? Plus d'une fois vos pères et vos mères vous les ont racontées, pendant les longues soirées d'hiver, au coin du foyer domestique, et vous ne les oublierez jamais : l'affreuse guillotine fonctionnant du matin au soir sur les places publiques, et le plus pur sang de la nation versée par la main du bourreau, les processions de l'Eglise remplacées par d'autres processions où l'on portait des têtes humaines en guise de bannières... O quelle honte! Quelle vilaine page d'histoire pour le peuple français! C'était si horrible que nous disions tous : « Non, de pareilles choses ne pourraient plus se renouveler!... »

Nous disions cela et nous nous trompions. Que s'est-il passé en plein Paris, il y a trente ans à peine? Des misérables voulurent aussi mettre la religion de côté : ils brûlèrent les églises, ils massacrèrent les prêtres. Puis on vit régner dans la capitale, quoi?... l'incendie, la dévastation et la mort. Et qui sait jusqu'où ces horreurs seraient allées, si notre brave armée n'y avait mis ordre!

Oh! comme c'est vrai! comme vous avez raison quand vous dites : « Sans la religion les hommes deviendraient pires que des sauvages. » Eh bien! aimons-la donc cette bonne religion, pratiquons-la donc avec bonheur, puisque seule elle peut nous préserver de l'idolâtrie et de la barbarie qui en est la suite.

Occupons-nous maintenant du *sacrilège*.

3. — Le *sacrilège* est la profanation d'une chose sainte. Profaner une chose sainte, c'est la traiter sans respect, avec indifférence ou avec mépris, l'employer à des usages communs, à des usages étrangers à la religion. Une chose est sainte, quand elle est consacrée au culte de Dieu; dès lors elle cesse d'être du nombre des objets profanes et mérite des égards particuliers.

Le *sacrilège* est tantôt un péché grave, tantôt une faute légère, suivant la nature de l'acte et les circonstances qui l'accompagnent.

4. — On distingue trois sortes de sacrilèges : le sacrilège *de personnes*, le sacrilège *de lieux*, et le sacrilège *de choses*.

a) Parlons d'abord de la profanation des per-

sonnes consacrées à Dieu. Ces personnes sont le pape, les évêques, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les religieux et les religieuses qui ont fait un vœu de chasteté reçu par l'Eglise.

C'est un sacrilège de leur manquer de respect et de les outrager. L'injure qu'on leur fait remonte jusqu'à Dieu, qui a daigné les prendre à son service. Si l'on s'oubliait jusqu'à porter la main sur elles, jusqu'à les frapper d'une manière grave, ce serait un péché dont le pape seul pourrait donner l'absolution; de plus, le coupable serait excommunié, c'est-à-dire retranché de la communion des fidèles et privé des prières et des autres biens spirituels de l'Eglise. « Honorez les prêtres, a dit le Seigneur..., celui qui les méprise me méprise. » Et il a souvent puni d'une manière visible et exemplaire ceux qui n'ont pas craint de les outrager publiquement.

Au temps des Juifs, quarante enfants furent dévorés par des bêtes féroces pour avoir insulté un prophète.

Saint Ambroise assistait un jour à l'office divin dans une ville où se trouvaient des hérétiques. Une jeune fille de leur parti eut l'impudence d'aller tirer le saint évêque par ses habits pour l'insulter. « Quoique je me reconnaisse indigne du sacerdoce, lui dit saint Ambroise, il ne vous convient nullement de mettre la main sur un prêtre quel qu'il soit. Si vous ne craignez pas les hommes, craignez au moins le Dieu dont je suis le ministre. » Le lendemain on voyait un cercueil traverser les rues de la ville... C'était le corps de cette malheureuse fille qu'on portait en terre. Elle avait été frappée de mort subite au sortir de l'église.

b) Les *lieux saints* sont ceux qui sont consacrés au culte divin par un acte de l'autorité ecclésiastique, comme les églises, les chapelles publiques et les cimetières.

On profane les églises, quand on y tient des postures inconvenantes, quand on y parle ou qu'on s'y amuse comme dans un lieu ordinaire. Mais combien la faute serait plus grande, si l'on osait s'y abandonner à des pensées impures, à des regards criminels, à des propos déshonnêtes, à des actions indécentes ! L'église est la maison de Dieu, une maison de recueillement et de prière, n'en faisons jamais un lieu de dissipation et de turpitude.

Les cimetières doivent aussi nous rappeler des pensées pieuses. Là dorment, en attendant la résurrection, nos amis, nos parents, nos frères; n'allons pas troubler le silence de leurs tombeaux par l'éclat de nos rires et de nos amusements; n'allons pas souiller la terre qui les couvre par l'ordure de nos péchés. Ecoutons-les plutôt qui nous crient du fond de leurs sépulcres : « Hier c'était mon tour, demain ce sera le vôtre. »

c) Il nous reste à parler de la profanation des *choses saintes*. Les choses saintes sont celles qui font partie du culte divin ou s'y rapportent immédiatement, comme les sacrements, les vases sacrés, les reliques et les images des saints, les autels, les croix, les ornements des prêtres, l'eau bénite et tout autre objet de ce genre.

On profane les choses saintes, avons-nous dit, quand on les traite avec mépris ou d'une manière inconvenante. Ainsi lorsque, pendant la première Révolution, on s'affublait des habits sacrés des évêques et des prêtres pour les traîner dans les rues, lorsqu'on représentait par bouffonnerie les cérémonies de la religion, lorsqu'on élevait sur nos autels les honteuses déesses de la Raison, qu'on brisait les statues de la sainte Vierge et des saints, qu'on brûlait sur les places publiques les reliquaires et les tableaux d'église, c'était autant d'énormes sacrilèges.

C'est encore profaner les choses saintes que de recevoir les sacrements sans les dispositions nécessaires. Par exemple, on profane le sacrement de pénitence, lorsqu'on se confesse sans examen, sans bon propos de se corriger ou en cachant quelque péché grave. On profane le sacrement d'Eucharistie, quand on communie après avoir fait une mauvaise confession. On profane le mariage (et ce péché est malheureusement trop commun de nos jours), quand on reçoit ce sacrement sans être en état de grâce. Le péché en ce genre est d'autant plus grand que la chose que l'on profane est plus sainte. Or, les sacrements étant les choses les plus saintes de la religion, puisqu'ils sont comme les canaux des grâces de Jésus-Christ, les recevoir sans les dispositions convenables, c'est un indigne sacrilège; et comme le plus auguste des sacrements est sans contredit l'Eucharistie, qui renferme le Saint des saints lui-même, le profaner par une communion indigne ou de tout autre manière, c'est le plus abominable des sacrilèges.

5. — Ici encore, que de punitions publiques et exemplaires ! Toutes nos villes, tous nos villages ont conservé le souvenir de quelques-uns de ces grands coupables que la justice divine a frappés pour avoir profané les choses saintes.

Les vieillards de la paroisse ne vous ont-ils pas raconté, comme à nous, ce qu'ils ont vu de leurs yeux ? Sur la place de l'église, une bande de misérables avait allumé un feu de joie pour y brûler les statues et les images des saints, les vêtements sacrés des prêtres, les livres d'Evangile, et ils dansaient autour en se moquant et en blasphémant. Mais voici que tout à coup la danse est interrompue, soudain un cri de douleur s'est fait entendre : le chef de la bande s'était brisé la jambe et d'une manière si grave qu'il resta boiteux toute sa vie. Le crime et le châtiment de cet insulteur de saints furent ainsi affichés publiquement pendant plusieurs années; impossible à lui de cacher sa honte.

Que Dieu nous préserve à jamais de toute espèce de sacrilèges !

IX

LA SUPERSTITION

Plan

1. La divination par les songes et par les cartes.
2. La vaine observance : *a)* des jours ; *b)* des nombres ; *c)* de certains signes et paroles ; *d)* de certaines pratiques de piété ; *e)* de certains objets protecteurs.
3. Trait historique.

Le premier commandement, en nous faisant un devoir de rendre à Dieu le culte par excellence, nous défend par là-même de dénaturer ce culte, de l'abaisser, de l'avilir par des croyances et des pratiques fausses, inutiles, dangereuses, exagérées ou ridicules. Aussi l'Eglise, établie sur la terre comme l'interprète et la gardienne des volontés divines, a-t-elle toujours combattu toutes les *superstitions*. Elle les a toujours et toutes combattues et néanmoins, en dépit de ses efforts, les superstitions sont encore vivaces parmi les hommes : chacun a la sienne pour ainsi dire, et ceux qui se donnent pour esprits forts ou qui passent pour tels, n'en sont point exempts eux-mêmes.

1. — Combien de personnes, par exemple, qui prétendent lire l'avenir dans leurs *songes*, qui regardent leurs songes comme les signes presque infaillibles de certains événements bons ou mauvais, et qui les prennent pour la règle de leur conduite!

Dieu condamne cette superstition dans plusieurs endroits des saints Livres, et les théologiens nous enseignent avec saint Thomas que la connaissance des choses futures, qui dépendent de la liberté des hommes, n'appartient qu'à Dieu seul : les anges eux-mêmes ne peuvent l'avoir qu'autant qu'il lui plaît de la leur révéler. Mais le simple bon sens suffit pour montrer la fausseté de cette prétention de lire dans les songes. En effet, d'où viennent ordinairement nos songes ? Du tempérament, des dispositions de l'esprit, des inclinations du cœur. Ils ne font que reproduire, d'une manière souvent confuse, nos affections, nos pensées, nos désirs, nos travaux de la veille, nos projets du lendemain. Eh bien ! je vous le demande, comment ces idées confuses, décousues, pourraient-elles avoir quelque rapport avec ce qui doit nous arriver ?

Il est vrai que Dieu s'est souvent servi des songes pour manifester ses volontés à de saints personnages ; mais ce n'est pas une raison pour qu'il en use ainsi envers nous. Ce que nous avons de mieux à faire habituellement, c'est de traiter nos rêves comme ils le méritent, c'est-à-dire de les mépriser.

Combien d'autres personnes qui se font dire leur bonne fortune, leur bonne aventure, qui se font *tirer les cartes!* Et cette superstition ne se rencontre pas seulement dans les campagnes et chez les ignorants faciles à tromper, mais dans les grandes villes et parmi les classes riches et éclairées. Il n'y a pas longtemps qu'une célèbre tireuse de cartes faisait courir tout Paris, et les équipages encombraient sa porte. Prétendre connaître, par un jeu de cartes, les choses secrètes, c'est outrager également la religion et le bon sens.

2. — C'est encore une superstition *a)* que d'observer des jours *heureux* et *malheureux*. Prétendre, par exemple, que si l'on entreprend un travail ou un voyage le *vendredi*, on s'expose à quelque accident fâcheux, c'est une absurdité. Pourquoi, en effet, le vendredi serait-il un jour de malheur ? Est-ce que tous les jours de la semaine ne sont pas les jours du bon Dieu ? Et si un jour devait être plus heureux qu'un autre, ne serait-ce pas le vendredi, puisque c'est le jour où Jésus-Christ a sauvé les hommes en mourant sur la croix ?

Le jour malheureux de la semaine, non, ce n'est pas le vendredi. Voulez-vous le savoir ? Eh bien ! c'est le lundi : oui, le lundi ! N'est-ce pas le lundi que l'ouvrier offense Dieu ? N'est-ce pas le lundi qu'il dépense son travail et sa paie au cabaret ? N'est-ce pas le lundi qu'il abandonne et fait souffrir sa femme et ses enfants ? N'est-ce pas le lundi qu'il ruine ses forces et sa santé, qu'il apprend à blasphémer et à parler le langage du vice ? Ah ! pauvre lundi, jour qui nous vient comme les autres de la bonté de Dieu, la plupart des ouvriers ont fait de toi le jour de l'enfer !

b) C'est se rendre coupable de superstition que de s'imaginer que si l'on se trouve *treize* personnes à la même table, il en mourra sûrement une dans l'année, car le nombre *treize* n'a aucune qualité funeste pour procurer la mort, et Dieu ne l'a point établi pour en être le pronostic. Moi, je prétends qu'il y a plus de danger à être *quatorze* à table que *treize*, et plus encore à être *quinze* à table que *quatorze*. Pourquoi cela ? Parce qu'il y a plus de chances de mort. On a calculé, en effet, qu'il meurt par an un individu sur *trente*. Donc, si vous êtes *trente* personnes à table, il est à peu près sûr qu'il en mourra une dans l'année ; donc plus on approche du nombre *trente*, plus il y a de danger.

Soutiendra-t-on que ce nombre *treize* est dangereux à cause de Judas qui était le *treizième* à table avec Notre-Seigneur ? Il faudrait dire alors, pour être conséquent, que si *treize* personnes se trouvent à la même table, l'une d'elles ira se pendre, à l'exemple du traître Judas.

On rapporte qu'un président célèbre du Parlement de Rouen ne supportait pas d'être lui *treizième* à table. Un jour donc qu'il se trouvait dans une maison avec douze autres convives, il fallut adhérer à sa superstition et faire venir une autre personne, afin qu'on fût quatorze. Alors il dîna tranquillement et gaiement. Or, à peine fut-il sorti de table qu'il tomba frappé d'une apoplexie dont il mourut sur-le-champ. Ainsi cette fois, ce n'est pas le nombre *treize*, mais bien le nombre *quatorze*, qui avait eu le pouvoir funeste de procurer la mort.

c) Il est dans chaque contrée des individus qui prétendent guérir les maladies par certaines

paroles ou par certains signes, ou même par certaines prières. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer qu'elles ont peu de confiance dans leur pouvoir de faire des miracles ; car au lieu de chercher à se guérir elles-mêmes, quand elles sont malades, elles sont les premières à appeler un médecin.

d) Mais que faut-il penser des personnes qui, afin de se réveiller le matin à l'heure qu'elles ont fixée, ont coutume de réciter cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* pour les âmes du purgatoire ? Que faut-il penser de celles qui récitent les mêmes prières en l'honneur de saint Antoine de Padoue dans l'espoir de retrouver une chose qu'elles ont perdue ? Si ces personnes ont simplement l'intention de se recommander aux âmes du purgatoire ou à saint Antoine de Padoue afin d'obtenir, par leur intercession, l'avantage qu'elles désirent, il n'y a rien de répréhensible dans ces pratiques de piété. Mais si, comme il arrive souvent, on attribue à ces prières un effet *certain, infaillible,* si l'on est convaincu qu'il ne pourrait en être autrement, par cela seul qu'on a récité ces prières, c'est une superstition formelle : c'est attendre un effet infaillible de pratiques religieuses qui n'ont pas été établies pour cette fin. La prière est bonne sans doute ; mais vouloir qu'elle opère toujours son effet, c'est tenter Dieu, c'est prétendre le forcer à acquiescer à tous nos désirs et quelquefois même à nos caprices.

Que faut-il penser des personnes qui se figurent qu'en récitant certaines oraisons, entre autres les *oraisons* de sainte Brigitte, elles obtiendront *infailliblement* de Dieu quelques faveurs extraordinaires, comme de connaître le jour de leur mort, de voir la sainte Vierge avant d'expirer, de ne pas mourir de mort subite, de ne point passer par le purgatoire ?... Ces personnes pèchent par superstition, à moins que la bonne foi ne les excuse. Il est très certain, quoiqu'en disent leurs livres de prières, que Dieu n'a pas attribué de pareils effets à ces oraisons et l'Eglise ne s'en sert point pour cela. Par conséquent cette prétendue efficacité qu'on leur attribue ne peut être qu'une imagination sans fondement.

Mais ce n'est point une pratique superstitieuse, c'est au contraire une dévotion approuvée par l'Eglise, que d'invoquer saint Joseph pour obtenir la grâce d'une bonne mort. Saint Joseph a eu la faveur unique de mourir entre les bras de Jésus et de Marie de la plus heureuse des morts. Il est donc tout à fait naturel de s'adresser à lui pour obtenir la présence spirituelle de Jésus à cette heure qui décide de l'éternité. De plus, il jouit sûrement d'un grand crédit dans le ciel ; et sainte Thérèse nous assure qu'elle n'a jamais rien demandé par son intercession sans l'avoir obtenu.

e) Il est enfin des personnes qui se figurent qu'en portant sur soi certains objets, certaines herbes cueillies à certains jours et à certains moments, elles éviteront une rencontre fâcheuse, elles seront heureuses au jeu, elles se mettront à l'abri d'un mal qu'elles redoutent. C'est encore là une superstition grossière ; car c'est compter sur des effets que ces choses n'ont pas la vertu de produire.

Mais ce n'est pas une pratique superstitieuse que de porter sur soi, par dévotion, une relique, un scapulaire, une médaille de la sainte Vierge ou d'un saint. C'est au contraire une marque d'amour et de confiance envers les saints du ciel. C'est leur dire qu'on se met sous leur garde et leur protection. Le culte des saintes Reliques et des saintes images, nous l'avons vu, a toujours été approuvé par l'Eglise, et la confiance que cette dévotion inspire aux fidèles est justifiée par les faveurs extraordinaires qu'ils en ont obtenues dans une foule de circonstances.

3. — C'était au moment où nos troupes s'embarquaient pour la campagne de Crimée. Le général Canrobert étant allé prendre congé de l'impératrice, celle-ci lui donna une médaille de la sainte Vierge, en lui disant : « Général, portez cette médaille avec foi et elle vous gardera. » Un mois après, s'engageait la sanglante bataille de l'Alma. Notre armée, sous une pluie de mitraille, de boulets et de balles, abordait des positions inexpugnables et mettaient les Russes en pleine déroute. Le général Canrobert était à cheval au premier rang. Un éclat d'obus vient l'atteindre en pleine poitrine. Mais, ô prodige ! il n'a pas reçu la moindre blessure. C'est que la médaille de Marie était là. Il écrivit aussitôt à l'impératrice pour la remercier, en lui rappelant les paroles qu'elle lui avait adressées à son départ : « Général, portez cette médaille avec foi et elle vous gardera. »

Pour nous, suivons toujours les enseignements de l'Eglise, quand il s'agit de croyances et de pratiques religieuses, et nous marcherons d'un pas sûr dans le chemin de la vérité, nous marcherons d'un pas sûr jusqu'au séjour du paradis.

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

IV

ALLOCUTION PRONONCÉE AU MARIAGE D'UN MÉDECIN

Mademoiselle, Monsieur,

Avant d'être le témoin de votre union et le ministre qui la consacre en appelant sur vous la bénédiction divine, je veux tout d'abord remercier le vénérable curé de cette paroisse qui a bien voulu me céder ses droits en cette circonstance et me déléguer ses pouvoirs.

Je vais ensuite écrire une page de votre livre de famille.

Je vous suppose vivant en l'an de grâce 1951, à

l'heure de vos noces d'or, comme vous êtes aujourd'hui aux noces de vos premières années et de vos jeunes cœurs. Dieu vous a donc accordé ce demi-siècle de mariage que je vous souhaite du meilleur de mon âme, et vous avez vieilli, blanchi, travaillé et mérité pendant cette longue série de jours. Quelque respectable curé qui aura préparé vos enfants et même vos petits-enfants à la première communion et peut-être consacré leur union, vous tiendra le langage suivant, que je devine sans être nullement prophète :

« Madame, vous dira-t-il, le 10 avril 1901, vous étiez une jeune fille pleine de droiture, de candeur et de piété ; vous aviez reçu de vos parents, si distingués et si considérés, un nom honorable ; vos qualités natives s'étaient épanouies sous le souffle d'une forte et chrétienne éducation.

« La Providence avait conduit vers vous aux confins de la terre française un jeune cœur vers lequel vous n'avez pas tardé à vous incliner et que vous avez aimé. Les bénédictions qui furent appelées sur votre union se sont pleinement accomplies. Parce que vous vous êtes souvenue que tout est vanité, hors servir Dieu, vous vous êtes étudiée à devenir et vous avez été réellement la femme forte de nos saints Livres, qui vaut plus que les plus grands trésors, la femme qui peut recevoir dans son cœur la confiance de son époux (c'est toujours l'Esprit-Saint qui parle ainsi), partageant ses inquiétudes et doublant ses joies, relevant son courage et exerçant une influence merveilleuse, puisque ce n'est pas seulement, en fin de compte, les maris, mais Dieu lui-même qui, d'après le Proverbe, s'incline devant la volonté énergique et sage de la femme modèle. Vous avez apporté, comme la très sainte Vierge Marie, dans votre Nazareth, le charme de la pureté, le parfum de la prière, le préservatif du travail, le bon exemple de l'ordre, en un mot vous avez uni les vertus familiales aux pratiques chrétiennes ; aussi les yeux sont ouverts sur vous ; votre éloge est sur toutes les lèvres et vous êtes tenue par tous comme l'épouse et la mère parfaite... »

Ainsi pourra parler le ministre de l'Eglise, quand vous célébrerez votre jubilé conjugal, et je suis sûr d'avance que, le passé répondant de l'avenir, vous réaliserez pleinement ce programme de vie chrétienne et mériterez au moins ces éloges.

Et de vous, Monsieur, que dira-t-on et que dirais-je moi-même si, par impossible (j'aurais quatre-vingt-quinze ans), j'étais de la fête ? — Je m'exprimerais ainsi :

« Depuis cinquante ans, vous avez entouré votre épouse de respect, de prévenance, de délicatesse, vous souvenant que si vous êtes le chef de la famille, c'est moins pour vous que pour elle que ce titre vous était donné. Quand elle unit sa destinée à la vôtre, elle comptait trouver en vous ce qu'elle perdait ailleurs : la protection d'un père, la tendresse d'une mère et les doux épanchements de l'amour fraternel. Vous avez répondu à cette attente, vous avez offert à votre épouse cette triple affection, et vous vous êtes promis de l'offrir toujours, car les richesses d'un cœur fidèle sont inépuisables.

« En exerçant votre noble profession, vous avez fait pour la vie physique de vos semblables ce que le prêtre fait pour la vie morale ; le médecin, c'est le prêtre des corps, comme nous, nous sommes les médecins des âmes. Avec un dévouement de tous les instants, vous vous êtes tenu à la disposition des malades et des êtres souffrants ; vous avez mis au service des pauvres et des riches votre science et les connaissances acquises par de solides études ou révélées par un sûr diagnostic. Ce long ministère, s'il vous a mérité au point de vue humain une réputation bien établie et une considération universelle, vous a permis surtout de mettre en pratique le grand précepte de la charité, car c'est Dieu lui-même que vous avez secouru, que vous avez visité, que vous avez soigné, que vous avez guéri quand vous avez rempli envers le plus petit des mortels une des œuvres de vos fonctions professionnelles, et vous partagerez avec le divin Maître cette louange qui dépasse toutes les autres : « *Pertransiit benefaciendo.* » Vous avez passé en faisant le bien. »

Tel est, Monsieur et Mademoiselle, le résumé des paroles qu'alors on vous adressera. L'un et l'autre, en inaugurant cette vie nouvelle qui va commencer demain, vous allez préparer les actes et les œuvres que l'orateur de vos noces d'or aura la joie de célébrer.

Pour que, durant cette imposante période d'années, votre bonheur mutuel marche de pair avec l'accomplissement de votre devoir, demandez bien à Dieu de fixer son séjour sous votre toit. Il n'est de trop nulle part, il est indispensable partout, Celui qui distribue la prospérité, la joie, le contentement parfait sur les familles, comme il répand les rayons de son soleil sur les différents jours de nos vies.

Ce n'est pas seulement un devoir, c'est encore la plus grande habileté de le servir avant tout autre et de nous le rendre favorable.

Que le saint auprès du tombeau duquel vous allez vivre s'unisse à l'ange qui va recevoir mission spéciale de garder votre foyer, pour vous obtenir en ce moment les grâces qui sont la base et l'assurance des mariages heureux !

IMPRIMATUR

Lingonis, die 22 maii 1901.

† Sebastianus, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. Maitrier.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Discours de première messe. — I. Le soldat et le prêtre, 433. — II. Mariage et sacerdoce, 437.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — X et XI. Le serment, 441 et 443.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LIV et LV. Discours de Notre-Seigneur aux Juifs pour justifier sa conduite, 445 et 447.

DISCOURS DE PREMIÈRE MESSE

I

LE SOLDAT ET LE PRÊTRE

Labora sicut bonus miles Christi... Nam et qui certat in agone non coronatur nisi legitime certaverit.

Travaillez comme un bon soldat de Jésus-Christ..., car celui qui combat dans les jeux publics n'est couronné qu'après avoir combattu selon la loi de ces combats.
(II Tim., II, 3-4).

Mon cher confrère et ami,

Mes frères,

« La vie de l'homme sur la terre, dit la sainte Ecriture, est une milice continuelle. » (Job, VII, 1). La vie du prêtre plus encore que celle de l'homme ordinaire est une milice continuelle. « Le champ de bataille, dit un illustre écrivain, c'est là aujourd'hui la patrie du prêtre, c'est là qu'il doit vivre et là qu'il doit mourir[1]. » Il y a donc entre le soldat à qui est échu le rôle de défendre la patrie, et le prêtre chargé de défendre l'Eglise, des ressemblances, presque de l'identité.

Ce sont ces ressemblances, c'est cette quasi-identité que je viens proposer à vos méditations afin qu'en ce beau jour, où, pour la première fois, un jeune prêtre, l'enfant et l'honneur de cette paroisse, monte à l'autel, sous les regards attendris de nombreux parents et amis, parmi lesquels j'en distingue, avec bonheur, plusieurs revêtus de l'uniforme de soldat et d'officier, vous conceviez pour le sacerdoce un profond respect, une grande admiration et une vive reconnaissance.

I

Quelle est belle, quelle est sublime, mes frères, la mission du soldat! Sa vie est une vie d'abnégation et de sacrifice ; sa charge, sa mission, c'est de veiller à l'indépendance de la société civile, c'est de défendre la patrie. « Pour son prochain le soldat abandonne sa famille, la maison, le champ, la tombe de ses pères. Il laisse souvent sa vieille mère dans la misère pour aller monter la garde aux portes du trésor public. Il était timide, et la loi le fait hardi. Il aimait le silence, et la loi le jette dans le tumulte... Ses jours et ses nuits, son passé et son présent, son corps et ses facultés, ses biens, sa liberté, sa vie, il les donne à la société qui dort en paix parce que cet homme veille; à la société qui s'enrichit parce que cet homme renonce à la richesse ; à la société qui vit parce que cet homme meurt[1]. » Aussi à cause de la noblesse de sa mission, des services qu'il rend à la société, à la patrie, le soldat est digne du respect et de la reconnaissance de tous.

Comme celle du soldat, la mission du prêtre est belle et sublime. Comme le soldat, en effet, le prêtre ne vit point pour sa famille ; sa charge, sa mission c'est de veiller non à l'indépendance de la société civile, mais de la société religieuse, c'est de défendre non la patrie terrestre, mais l'Eglise, la patrie des âmes, c'est de protéger non les biens temporels, mais les trésors spirituels, de défendre non les corps mortels, mais les âmes immortelles faites à l'image de Dieu, rachetées au prix des souffrances et du sang de Jésus-Christ ; et autant l'âme l'emporte sur le corps, autant la société religieuse l'emporte sur la société civile, autant les biens spirituels l'emportent sur les biens temporels, autant la mission, la charge du prêtre est supérieure à la mission, à la charge du soldat.

Comme le soldat, mais d'une autre manière, le prêtre sert son pays. « N'est-ce pas, en effet, servir son pays que d'être le représentant de ses sentiments religieux et l'ambassadeur de ses hommages près de Celui sans qui les peuples ne seraient plus que de vils troupeaux ? N'est-ce pas servir son pays que d'appeler sur lui par prières et par sacrifices les bénédictions du ciel, dans la paix comme dans la guerre ? N'est-ce pas servir son pays que d'être auprès de l'ignorance l'interprète des volontés divines, que d'apprendre à tous, à partir de l'enfance, les grands mystères de leur origine, de leur état, de leurs destinées, et les devoirs qui font l'honnête homme et le chrétien ? N'est-ce pas servir son pays que d'avoir les mains constamment pleines des grâces qui régénèrent et vivifient les âmes, et de consacrer sa vie à guérir les plaies, la corruption, les langueurs, les infirmités des consciences ? N'est-ce pas servir son pays que d'être auprès de toutes les infortunes et de toutes les misères humaines, le plénipotentiaire de la miséricorde divine[2] ? » Aussi à cause de sa dignité sublime, à cause des bienfaits qu'il répand, des services qu'il rend à la société et à son pays, le prêtre a droit au respect, à la reconnaissance de tous.

[1] Lamennais, *Œuvres*, VIII, 6.

[1] Général Ambert, *Les soldats français*, ch. I.

[2] Père Monsabré, *Conférence sur les droits du prêtre*, Carême 1886.

II

Le soldat donne sa vie pour la patrie, il lui paie l'impôt de son sang. « Au moindre signe, il traverse les mers et va mourir silencieux et résigné, sans connaître même les causes de la guerre. C'est la victime toujours prête, le défenseur toujours armé, le serviteur, l'apôtre et le martyr éternel [1]. » — « C'est à la mort que je vous envoie, » disait un officier de l'état-major à un soldat à qui il confiait une mission périlleuse pendant la guerre de 1870. — « Je le sais, général, et j'y cours, » répondit le soldat.

Comme le soldat, le prêtre donne sa vie pour ses semblables et sait payer, quand il le faut, à son pays l'impôt du sang. Comme le soldat, il est la victime toujours prête, le défenseur toujours armé, le serviteur, l'apôtre et le martyr éternel. « Viennent les fléaux qui dévastent les villes et les campagnes, et vous verrez partout les prêtres au premier rang de ceux qui se dévouent. Viennent les jours des sanglantes collisions qui mettent le pays en danger, vous pourrez faire appel à leur patriotisme et en user jusqu'à la mort. Les services ne manqueront pas pour utiliser dignement et saintement la fiévreuse activité de leur zèle. Les hôpitaux, les ambulances et les champs de bataille les verront surmonter l'écrasante fatigue des nuits sans sommeil, braver la pourriture et la contagion, affronter sans les avoir provoqués les balles et les obus, se pencher avec amour sur les blessés et sur les mourants, soigner, consoler, bénir, absoudre, montrer le ciel, recevoir avec une tendresse et une fidélité d'amis les dernières volontés de ceux qui expirent, mourir eux-mêmes, d'une mort moins héroïque et glorieuse que celle des soldats tués à l'ennemi [2]. »

Que de fois l'évêque, en confiant à un de ses prêtres un poste, une mission, pourrait lui dire en toute vérité : « C'est à la mort que je vous envoie! » Et lui aussi entendrait cette simple mais belle et sublime réponse : « Je le sais, monseigneur, et j'y cours, » car le dévouement du prêtre n'est pas moins grand que celui du soldat, il est même, en un certain sens, plus grand et plus méritoire, car lui, en donnant sa vie, en mourant, il n'agit pas comme le soldat sous l'empire de l'enthousiasme, sous l'œil de ses supérieurs, mais il n'a pour témoin que l'œil invisible de Dieu. Lui, le prêtre, il pourrait fuir la mort sans s'exposer comme le soldat à être fusillé, mais il reste au poste retenu par le seul devoir, redisant avec le poète :

> Non ; ce peuple est mon peuple et sa vie est la mienne.
> Ma place est là : j'y cours. Auprès de son troupeau
> Le pasteur attendra l'homicide fléau [3].

Et ce ne sont pas là, croyez-le bien, des suppositions sans fondement : il y a des faits. Interrogez l'histoire et l'histoire vous dira que partout et toujours le prêtre a su donner sa vie pour les âmes qui lui étaient confiées, pour la société, pour la patrie. Elle vous dira le dévouement de Mgr de Belzunce pendant la peste de Marseille en 1720 et celui de ses prêtres dont un grand nombre périrent en donnant leurs soins aux malades. Elle vous montrera Mgr Affre frappé d'une balle pendant la révolution de 1848, tombant près d'une barricade en prononçant ces belles paroles : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Que mon sang soit le dernier versé ! » Elle vous dira les noms de ces curés, aumôniers militaires, religieux de tout ordre, qui versèrent leur sang pour le pays durant l'année terrible. Elle vous citera « le curé de Gunstatt (Alsace), fusillé pour n'avoir pas voulu servir de guide à l'ennemi ; l'abbé Henri Gros, aumônier militaire du 6e bataillon des mobiles de la Seine, tué à sa place de bataille, sur le plateau d'Avron ; l'abbé Fouqueray, tué parmi les zouaves pontificaux, en gravissant avec eux sous la mitraille les pentes du plateau d'Auvours ; l'abbé Allard, blessé à Buzenval, pendant qu'une canne à la main il entraînait au feu des soldats de son bataillon en leur criant : « Allons, mes amis, en avant, et vive la France ! » le curé de Moigny, attaché par les poignets et traîné par deux uhlans au galop de leurs chevaux, sur la route, pour avoir appelé aux armes une troupe de francs-tireurs et les avoir conduits dans une position favorable au combat ; l'abbé Car, curé d'un village des Ardennes, lié à la queue d'un cheval, traîné sur les chemins et abandonné dans un fossé pour avoir guidé la marche de l'armée française ; le curé de Bue, frappé et condamné à être pendu, pour avoir refusé d'indiquer à un général prussien la direction prise par l'armée de l'Est ; le curé des Horties, venant remplacer en face du peloton d'exécution un des six paysans condamnés à être fusillés dans sa paroisse [1], » et bien d'autres encore qu'il serait trop long de nommer.

III

Le soldat travaillant pour la patrie, pour la société, ne vivant que pour elle, il est juste qu'il soit nourri, entretenu, rétribué par la société.

Le prêtre comme le soldat travaillant au bien de la société, ne vivant que pour elle, a le droit également d'être nourri, entretenu, rétribué par la société.

Ce droit, l'apôtre saint Paul le proclame hautement au nom de la nature, du bon sens, de la raison, de la loi, au nom du Christ. Dans ses Epîtres aux Corinthiens, il leur déclare « qu'il a le droit de manger et de boire aux dépens de ceux qu'il instruit des vérités du salut, que nul n'est obligé de porter les armes à ses frais, que celui qui plante une vigne a le droit d'en manger les fruits, que le

[1] Général Ambert, *Op. cit.*
[2] P. Monsabré, *loc. cit.*
[3] Millevoye, *La peste de Marseille.*

[1] *Les soutanes sanglantes*, dans le *Bulletin paroissial de Naintré*, n. 19, 1900.

pasteur a le droit de boire du lait de son troupeau. » Et pour que les Corinthiens ne regardent point ce privilège comme autorisé uniquement par une coutume humaine, il fait appel à la loi de Dieu : « La loi ne dit-elle pas : Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule les grains? » Cette loi, dit saint Paul, n'a point été portée pour les bœufs, mais elle a été portée pour nous montrer que comme celui qui laboure la terre doit labourer avec l'espérance d'en tirer du fruit, et comme celui qui foule le grain doit espérer d'y avoir part, de même celui qui vous prêche l'Evangile a le droit d'attendre que son occupation lui fournisse les choses nécessaires à la vie. Si donc, conclut l'Apôtre, nous semons parmi vous les biens spirituels, est-ce une si grande affaire que nous moissonnions un peu de vos biens temporels? (I Cor., IX, *passim*; II Tim., II, 16).

Ce droit qu'a le prêtre d'être nourri par la société, saint Paul le prouve enfin par l'exemple des ministres du temple de Jérusalem, du Pontife, des sacrificateurs et des lévites, et par la volonté du Christ. « Ne savez-vous pas, disait-il, que les ministres du temple mangent de ce qui appartient au temple, et que ceux qui servent à l'autel ont part aux oblations de l'autel? Ainsi, le Seigneur a pareillement établi que ceux qui annoncent l'Evangile doivent vivre de l'Evangile. »

IV

Un soldat qui est infidèle à sa mission, qui trahit la patrie, est rayé des cadres de l'armée, on le dégrade; mais ni la patrie, ni ses frères d'armes ne sont responsables de sa félonie et de sa trahison, qu'ils sont les premiers à déplorer et à condamner.

De même, quand un prêtre est infidèle à sa mission et trahit l'Eglise, on le raye des cadres. Autrefois même, quand l'Eglise jugeait elle-même ses prêtres, elle faisait subir aux coupables de certaines fautes la peine de la dégradation. Elle leur arrachait, un à un, leurs vêtements sacerdotaux : la chasuble, l'étole, le cordon et l'aube; elle leur grattait, avec la lame d'un couteau, les doigts consacrés, puis elle les rejetait de son sein. L'Eglise, les autres prêtres ne sont pas plus responsables de la faute et de la trahison commise par un prêtre, que la patrie, que les autres soldats ne sont responsables de la faute commise par un soldat.

Si, un jour de bataille, un soldat reniant tous les sentiments honnêtes trahissait la cause de la patrie en danger et passait à l'ennemi, auriez-vous le droit d'insulter ses compagnons d'armes qui reviendraient du combat tout couverts de sueur, de poussière et de sang? Auriez-vous le droit de rendre ces héros responsables de la lâcheté commise par l'un d'eux? Non, vous n'en auriez pas le droit! Le faire, ce serait vous montrer injustes, cruels et déraisonnables. Eh bien, vous n'avez pas davantage le droit de mépriser et d'insulter les autres prêtres quand l'un d'eux vient à faillir. A l'origine du christianisme, il n'y avait que douze prêtres. L'un d'eux, Judas Iscariote, a foulé aux pieds les devoirs de sa vocation, les grâces qui lui étaient offertes, il devint voleur, traître, déicide, mais cela n'a pas empêché les autres apôtres de sauver une infinité d'âmes, de verser leur sang pour la foi de Jésus-Christ, de devenir de grands saints. Aujourd'hui, en France, il y a près de soixante-dix mille prêtres : comment voulez-vous, à moins d'un miracle, qu'il ne s'en trouve pas un de temps en temps qui oublie ses devoirs et se montre infidèle à sa vocation? Mais cela ne prouve rien contre la religion, cela ne prouve rien contre les autres prêtres, cela ne les empêche pas de sauver une infinité d'âmes, de se dévouer au salut de la société et de se sanctifier eux-mêmes.

Quand donc vous apprenez qu'un prêtre a failli à ses devoirs, — ce qui n'est pas impossible, car le prêtre est homme et conserve sa liberté, — ne vous réjouissez pas comme font les démons en enfer et les impies sur terre; n'en concluez rien surtout contre l'Eglise, la religion et le sacerdoce; conservez-leur votre confiance et votre amour, et priez en pensant à ces paroles de Notre-Seigneur : « Il faut qu'il y ait des scandales, mais malheur à celui par qui vient le scandale! » (Matth., XVIII, 7).

V

La patrie recrute ses soldats, ses défenseurs dans tous les rangs de la société, parmi les riches comme parmi les pauvres, dans la noblesse comme dans le peuple.

Comme la patrie, l'Eglise fait appel à tous les rangs de la société pour recruter ses prêtres. Elle n'exclut personne de son sacerdoce pourvu que l'on ait les conditions requises : la vocation, la sainteté, la science. Les riches, les fortunés du monde doivent se rappeler par conséquent que s'il est beau de servir sa patrie, de verser son sang pour elle, de défendre des intérêts matériels, il est bien plus beau, bien plus honorable encore de servir l'Eglise, de se sacrifier pour elle, de travailler au salut des âmes. Lacordaire, qui avait renoncé, pour devenir prêtre, à la brillante carrière qui s'ouvrait devant lui dans le monde, s'indignait en voyant le sacerdoce abandonné par les riches. « Ainsi, écrivait-il à son frère Antoine, ce qui était entouré du respect de toutes les classes (le sacerdoce), ce que les plus beaux génies recherchaient pour se rendre leurs talents plus sacrés à eux-mêmes et aux autres, ce qui a fait Bossuet, Fénelon, Vincent de Paul, est devenu de peu de valeur dans cette génération-ci! » Vous donc à qui Dieu a donné la fortune en partage, ne renoncez pas, de parti pris, au sacerdoce et ne demeurez point sourds à l'appel de Dieu s'il se fait entendre. « O vous, mes jeunes frères et amis, vous dirai-je avec l'abbé Perreyve, si au milieu du chemin de votre ardente jeunesse et au sein de votre fière liberté Jésus-Christ vous dit le mot qui

fait les apôtres : « Viens et suis-moi ! » comprenez que l'honneur qui vous est fait est grand, courbez la tête sous le poids d'une gloire trop sainte et acceptez en tremblant, mais en aimant cette couronne du sacerdoce qui a ses épines comme celle de Jésus-Christ, mais qui n'ensanglante le front de l'homme que pour l'amour des hommes et la gloire de Dieu [1]. »

VI

Le soldat n'a pour ennemis que les ennemis de la patrie, les ennemis de l'ordre, les ennemis de la société.

Comme le soldat, le prêtre a déjà pour ennemis les ennemis de la patrie, les ennemis de l'ordre, les ennemis de la société, et en plus il a contre lui les ennemis de la morale et des bonnes mœurs. « Vous pouvez être sûrs, disait un illustre orateur du haut de la chaire de Notre-Dame, de rencontrer à peu près tous les voleurs, tous les intempérants, tous les libertins, tous les tarés dans les bataillons panachés que recrutent les ennemis du sacerdoce [2]. » — « L'Eglise et l'armée, s'écriait Donoso Cortès, sont les seules qui conservent intactes les notions de l'inviolabilité, de l'autorité, de la sainteté, de l'obéissance et de la divinité de la charité, elles sont aujourd'hui les deux représentants de la civilisation européenne [3]. » Voilà pourquoi les ennemis de la société ont voué haine à mort à l'Eglise et à l'armée, aux galonnés et aux ensoutanés. Voilà pourquoi ils s'efforcent d'ébrécher le sabre et d'épiler le goupillon, comme ils disent dans leur argot. Ils savent bien, les ennemis de la société, de l'ordre, de la propriété, qu'aussi longtemps que le prêtre et le soldat seront là, ils n'atteindront pas ou n'atteindront que difficilement le but maudit qu'ils poursuivent. Leur haine, loin de nous décourager, doit être pour nous un motif puissant de nous attacher plus fortement que jamais à l'Eglise et à l'armée, d'aimer plus ardemment le prêtre et le soldat.

VII

La vie du soldat est une vie d'épreuves et de dangers. Sans cesse il a les armes à la main pour lutter contre les ennemis de l'ordre et de la patrie, et au milieu de ses combats toujours renaissants et parfois bien terribles, il lui est difficile, il lui est impossible même de ne pas recevoir des coups parfois bien douloureux, et ils sont bien rares les soldats vraiment courageux qui ne portent pas quelque glorieuse balafre. Mais cette vie de souffrance, de privations, de luttes, de dangers n'est point faite pour détourner un homme au cœur vaillant de la noble carrière des armes. Qui n'a lu avec une profonde émotion la noble et courageuse parole de Madame de Pimodan ? Après le service funèbre du général de Pimodan, son époux mort au champ d'honneur, prenant son jeune fils sur ses genoux elle lui dit : « Georges, tu seras soldat ! »

Comme celle du soldat, la vie du prêtre est une vie d'épreuves, de luttes et de dangers. Sans cesse le prêtre comme le soldat a les armes à la main, il porte le glaive, et son glaive à lui c'est la parole, c'est la prière, c'est la plume. Avec ces armes, il lutte continuellement contre les ennemis de l'ordre, de la famille, de la société, contre les passions mauvaises, contre les corrupteurs des âmes. Il lutte avec cet acharnement que met une mère à défendre le fruit de ses entrailles, il lutte jusqu'à l'héroïsme et dans cette lutte il reçoit parfois des coups bien douloureux, mais comme le soldat se console en disant : C'est pour la patrie, il se console en disant : C'est pour Dieu, c'est pour l'Eglise, c'est pour les âmes. Ces luttes, cher confrère et ami, vous aurez un jour à les supporter peut-être, oh ! demandez à Dieu au jour de votre première messe de toujours combattre comme un bon soldat du Christ, sans jamais vous retirer à l'écart comme font les soldats félons que n'intéressent ni le combat, ni l'issue du combat.

Et de même que les épreuves, les dangers de la vie militaire ne détournent pas les cœurs généreux de se consacrer au service de la patrie, mais les y excitent au contraire, de même les épreuves et les dangers de la vie sacerdotale ne doivent pas détourner les cœurs généreux de se consacrer au service de l'Eglise, mais au contraire les y porter davantage. « Savez-vous, disait un jour le comte de Montalembert à la Chambre des Pairs, ce qui sort de toute cette fange qu'on remue contre nous ? Il en sort l'amour fécond, généreux, complet, de cette religion qu'on insulte. Et s'il m'était permis de me citer moi-même pour exemple, ajoutait-il, et si l'on me demandait à quelle occasion se sont ancrées dans mon âme ces convictions que je viens d'exprimer devant vous avec une hardiesse légitime, mais inaccoutumée, je dirais que ce fut un jour où, il y a quatorze ans, en 1830, je vis la croix arrachée du fronton des églises de Paris, traînée dans les rues et précipitée dans la Seine aux applaudissements d'une foule égarée. Cette croix profanée, je la ramassai dans mon cœur et je jurai de la servir et de la défendre. Ce que je me suis dit alors, je l'ai fait depuis et, s'il plaît à Dieu, je le ferai toujours [4]. »

Cher confrère et ami, dans les temps que nous traversons, l'Eglise est vilipendée. Répondant à l'appel de Dieu, vous avez voulu néanmoins la servir, la défendre et partager ses opprobres. Soyez béni de la résolution généreuse que vous avez prise et qui vous honore grandement. En attendant que vous combattiez le bon combat, sous les ordres et la direction de vos supérieurs, dans le poste que Dieu vous assignera par leur intermé-

[1] Dernier discours à la Sorbonne.
[2] Père Monsabré, *Conférence sur les ennemis du sacerdoce*, Carême 1886.
[3] *Discours du Quart.*
[4] Mgr Baunard, *Le Collège chrétien*, t. II, p. 312.

diaire, combattez aujourd'hui avec l'arme de la prière, montez à l'autel et demandez à Dieu qu'il mette fin aux épreuves de son Eglise, qu'il la fasse triompher ! Priez pour le pape, priez pour votre évêque, priez pour le pasteur dévoué qui vous a formé et qui aujourd'hui trouve en vous sa plus belle récompense, priez pour votre mère et votre père bien-aimés, priez pour tous ces prêtres qui vous entourent, et demandez à Dieu qu'ils soient fidèles aux devoirs de leur sublime vocation afin que tous à la fin de notre carrière nous puissions nous consoler en répétant les paroles de l'apôtre saint Paul : « J'ai combattu le bon combat, j'ai consommé ma course, j'ai conservé la foi, il ne me reste plus qu'à attendre la récompense que me réserve le juste Juge. » (II Tim., IV, 7).

Ainsi soit-il.

II

MARIAGE ET SACERDOCE

Mon cher confrère et ami,
Mes frères,

La belle et touchante cérémonie des prémices qui nous rassemble aujourd'hui est connue dans le langage des fidèles sous le nom de *mariage du prêtre*. Cette appellation jusqu'ici m'avait paru bien étrange, malséante même, et cependant, après de mûres réflexions, j'y ai trouvé un sens profond, car elle indique les analogies, les ressemblances qui existent entre les deux derniers sacrements de la loi nouvelle : l'ordre et le mariage.

Ce sont ces analogies, ces ressemblances que je viens soumettre à vos méditations. Elles seront de nature à vous inspirer un profond respect pour ces deux sacrements, et surtout à vous montrer que le prêtre n'entre point dans les ordres sacrés par égoïsme et par amour du bien-être, mais par dévouement et par héroïsme, puisqu'en acceptant le sacerdoce il assume des devoirs plus grands, des responsabilités plus lourdes que ceux du mariage, et qu'il se met en état de rendre aussi plus de services à la société.

I

1. — Par le mariage, l'homme s'unit à la femme et la femme s'unit à l'homme de la manière la plus intime, la plus complète, la plus parfaite qu'on puisse imaginer. Cette union est tellement grande qu'ils ne forment plus, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'une seule chair en deux corps : *Et erunt duo in carne una.*

Cette union est tellement grande que tout devient commun entre les époux : les biens, les parents, les amis, les ennemis de l'époux deviennent les biens, les parents, les amis, les ennemis de l'épouse et réciproquement; les joies et les tristesses, les plaisirs et les déplaisirs, la honte et l'honneur de l'époux deviennent les joies et les tristesses, les plaisirs et les déplaisirs, la honte et l'honneur de l'épouse et réciproquement. Aussi la plus grande marque d'estime, de confiance et d'amour qu'un homme puisse donner à une femme, c'est de la demander pour épouse, et la plus grande marque d'estime, de confiance et d'amour qu'une femme puisse donner à un homme, c'est de l'accepter pour époux.

2. — Par le sacerdoce, l'homme s'unit à l'Eglise, à la religion, se consacre à Dieu de la manière la plus intime, la plus complète, la plus parfaite qu'on puisse imaginer. De même en effet que par le mariage l'homme ne s'appartient plus, mais appartient à sa femme et la femme à son mari, de même par le sacerdoce dont il est revêtu, l'homme ne s'appartient plus à lui-même, il n'appartient plus à sa famille, il appartient à l'Eglise, il appartient à la religion, il appartient à Dieu, il appartient aux âmes.

De même que par le mariage tout devient commun entre l'homme et la femme, de même par le sacerdoce tout devient commun entre le prêtre et l'Eglise : les joies et les triomphes de l'Eglise deviennent les joies et les triomphes du prêtre, les épreuves et les persécutions de l'Eglise deviennent les épreuves et les persécutions du prêtre. « Vous vous trompez, répondait Lacordaire au baron d'Ekstein, qui croyait lui adresser un éloge en lui écrivant : « Vous êtes du sacerdoce et non de la « sacristie, » vous vous trompez, je suis de la sacristie : je tiens à tous les noms que la malice et la légèreté créent successivement contre l'Eglise, parce qu'il y a quelque chose que je défendrai toute ma vie contre tous : l'Eglise ; parce qu'un de mes devoirs est de partager ses opprobres, puisque je veux un jour partager ses gloires. » Aussi la plus grande marque d'estime, de confiance et d'amour que Dieu puisse donner à un homme, c'est de l'appeler au sacerdoce, et la plus grande marque d'estime, de confiance et d'amour que l'homme puisse donner à l'Eglise et à Dieu, c'est de répondre à cet appel.

II

1. — Le mariage est un grand sacrement. Il est un grand sacrement parce qu'il figure l'alliance du Verbe divin avec l'humanité, l'union de Jésus-Christ avec son Eglise.

Il est un grand sacrement parce que sa matière, ce sont « des corps formés sur l'idée de la sainte humanité de Jésus-Christ, sanctifiés par le baptême, oints et consacrés en la confirmation, membres de Jésus-Christ, temples du Saint-Esprit, organes et instruments de l'âme, qui est l'image de Dieu [1]. »

Il est un grand sacrement puisqu'il donne le droit et qu'il impose le devoir à ceux qui le reçoivent de participer à la paternité même de Dieu, parce qu'il donne le pouvoir de peupler le ciel

[1] P. Lejeune, Sermon CCXV, *Sur le Mariage.*

d'élus. » Comment, s'écrie Tertullien, ma bouche pourrait-elle suffire à raconter la gloire et le bonheur de cette alliance sainte, dont l'Eglise serre les nœuds, que l'obligation du sacrifice confirme, que le sceau de la bénédiction consacre, que les anges publient comme témoins, et que le Père céleste ratifie d'en haut ! »

Comprenez par là, mes frères, quel respect mérite le mariage, puisqu'il est un si grand sacrement, comme il faut consulter Dieu pour savoir si l'on y est appelé, avec quelle pureté d'intention on doit le recevoir, comme on doit s'y préparer par une prière ardente et persévérante, par une conduite sage et chrétienne, par une confession humble, sincère, loyale, accompagnée d'un sérieux repentir !

2. — Ainsi que le mariage, l'ordre est un grand sacrement. Il est un grand sacrement parce qu'il fait de celui qui le reçoit « le coadjuteur de Dieu, le dispensateur de ses mystères et de ses grâces ; » parce qu'il lui donne puissance, non sur un corps humain comme fait le mariage, mais « sur le corps naturel de Jésus-Christ pour le consacrer, pour l'offrir et le distribuer, et sur son corps mystique qui est l'Eglise, pour absoudre des péchés, administrer les sacrements et faire les autres fonctions sacrées du caractère qui lui est imprimé, puissance qui lui est plus excellente, plus éminente et relevée que toutes les souverainetés séculières, autant que l'esprit est plus que le corps, que le ciel est plus que la terre, et que les choses divines et éternelles sont plus que les humaines et temporelles [1]. »

Il est un grand sacrement surtout parce qu'il fait participer ceux qui le reçoivent à la paternité même de Dieu, paternité toute spirituelle et toute céleste, infiniment supérieure à celle que donne aux époux le sacrement de mariage. « Imiter les œuvres de Dieu et coopérer autant que cela est possible avec Jésus-Christ au salut des âmes, voilà, dit saint Denis l'Aréopagite, un office plus qu'humain, tout à fait divin. » Cet office est celui du prêtre. « J'ai créé le ciel et la terre, peut dire Dieu au prêtre, mais je te donne à toi le pouvoir de transformer cette terre vile et méprisable en un ciel resplendissant de clarté ; j'ai allumé les astres au firmament, à toi il appartient d'en allumer de plus brillants au ciel de l'Eglise ; tu ne peux pas créer l'homme, mais tu as le pouvoir de le rendre juste et agréable à Dieu. Vois combien je t'estime, puisque je te donne la puissance de faire des œuvres supérieures à celles que j'ai accomplies dans la création [2]. » — « Après Dieu, le prêtre c'est tout, disait le vénérable curé d'Ars. Voyez la puissance du prêtre ! La langue du prêtre d'un morceau de pain fait un Dieu ! C'est plus que de créer le monde... Si je rencontrais un prêtre et un ange, je saluerais le prêtre avant de saluer l'ange. Celui-ci est l'ami de Dieu, mais le prêtre tient sa place... Sainte Thérèse baisait l'endroit où le prêtre avait passé. »

Le pouvoir du prêtre est si grand que saint Bernardin de Sienne va jusqu'à dire que ce pouvoir dépasse celui de la très sainte Vierge elle-même : *Excedit sacerdotalis potestas Virginis potestatem* [1]. C'est vrai : Marie ne fait que demander pour nous la grâce, tandis que le prêtre la répand dans nos âmes. Marie ne fait qu'implorer notre pardon, le prêtre nous l'accorde. « O puissance ineffable ! s'écrie saint Ephrem. O qu'il y a de profondeur dans le formidable et merveilleux sacerdoce de la loi nouvelle ! [2] »

Puisque le prêtre est quelque chose de si grand, de si puissant, ayez toujours, mes frères, un respect profond pour le caractère dont il est revêtu, comprenez la grièveté des fautes de ceux qui l'outragent, puisqu'ils outragent Dieu lui-même en sa personne, usez toujours, avec un saint empressement, de la toute-puissance dont Dieu l'a revêtu pour votre plus grand bien.

III

1. — L'union que l'homme et la femme contractent dans le mariage est indissoluble, elle ne peut être rompue par aucune autorité humaine. Seule la mort peut briser l'union que les époux concluent au jour de leur mariage. L'indissolubilité du mariage est une loi divine. Un jour, lisons-nous dans l'Evangile, « les pharisiens s'étant approchés de Jésus pour le tenter lui dirent : Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce soit ? Et il leur répondit : N'avez-vous pas lu que celui qui fit l'homme au commencement le créa un seul homme et une seule femme ? A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair. Donc ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas... Je vous dis que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est à cause de sa fornication, et en épouse une autre, commet un adultère ; pareillement celui qui épouse la femme renvoyée. » (Matth., XIX, 3-11).

« Par la loi du mariage, écrivait aux Romains l'apôtre saint Paul, la femme est liée à son mari tant qu'il est vivant ; quand il est mort, elle est dégagée du lien qui l'unissait à lui. Si donc elle épouse un autre homme du vivant de son mari, on l'appellera adultère, mais si son mari vient à mourir, elle est affranchie et peut sans honte et sans crime en épouser un autre. » (Rom., VII, 1-3). « Ce n'est pas moi qui le commande, écrivait encore le même Apôtre, c'est Dieu lui-même : que la femme ne se sépare pas de son mari. Si elle s'en est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie. De même, que le mari ne se sépare pas de sa femme. » (I Cor., VII, 10-11).

« Le lien du mariage est un nœud si serré et si

[1] P. Lejeune, Sermon CCXIV, 2e point.
[2] S. Jean Chrysostome.

[1] Sermon XX.
[2] S. Ephrem, *De Sacerdotio*.

gordien qu'aucune créature ne le peut jamais délier. Non, l'Eglise même qui a une puissance souveraine, qui peut rompre les chaînes des plus étroites obligations, des vœux, des serments et des crimes les plus énormes, qui ouvre le ciel et qui ferme l'enfer, qui commande aux démons et qui produit la grâce de Dieu, ne saurait pour quelque raison que ce soit dissoudre un mariage consommé, quand ce serait pour convertir tous les infidèles à la foi ; car, si l'on dit quelque fois qu'un mariage a été rompu et défait, comme celui d'Henri le Grand, ce n'est pas que l'Eglise ait rompu un mariage valide, mais c'est qu'elle l'a déclaré nul, faute de consentement volontaire ou d'autres conditions essentielles au mariage [1]. » Le pape Clément VIII laissa se consommer le schisme d'Angleterre plutôt que de consentir au divorce du roi Henri VIII.

Le divorce, mes frères, est donc une loi humaine qui ne peut absolument rien contre la loi de Dieu, qui est contraire à la loi de Dieu, et à laquelle par conséquent il est absolument interdit d'avoir recours. Et ceux qui le font, l'Eglise ne les reconnaît plus pour ses enfants, elle leur refuse ses sacrements, même à la mort, tant qu'ils ne montrent pas des signes sincères de repentir et qu'ils ne réparent pas le scandale donné par eux à la société chrétienne.

Le divorce est une impiété, car il veut opposer la volonté de l'homme à celle de Dieu, il prétend réformer l'œuvre de Dieu en séparant ce que Dieu entend unir à jamais.

Le divorce est un sacrilège, car il viole une chose sainte entre toutes : la fidélité conjugale. Il est la source des plus grands maux. « Il détruit, dit Léon XIII, la bienveillance et l'affection entre les époux, il encourage à l'infidélité, il rend plus difficile la protection et l'éducation des enfants, il sème des germes de discorde entre les familles, il méconnaît la dignité de la femme qu'il expose à se voir méprisée après avoir servi d'instrument aux passions de l'homme, il est l'ennemi le plus redoutable des familles et des Etats en ouvrant la porte aux habitudes les plus vicieuses et dans la vie privée et dans la vie publique [2]. »

2. — Comme l'union que les époux chrétiens contractent entre eux par le sacrement de mariage est indissoluble et ne peut être rompue par aucune autorité humaine, de même l'union que le prêtre contracte avec l'Eglise par le sacrement de l'ordre est indissoluble également et ne peut être rompue par aucune autorité humaine. L'union du prêtre avec l'Eglise est plus indissoluble encore que celle des époux, car l'union des époux, la mort peut la briser, mais elle ne brise pas celle du prêtre avec l'Eglise. « Le Seigneur l'a juré et il ne s'en est point repenti : Vous êtes prêtre pour l'éternité. *Juravit Dominus et non pœnitebit eum : Tu es sacerdos in æternum.* »

« Quand j'étais prêtre..., » disait un jour à l'Assemblée législative Lamennais revolté... — « Monsieur, prêtre, on l'est toujours ! » lui répondit Lacordaire, qui siégeait à la même Assemblée.

L'ordre, en effet, vous le savez, imprime à l'âme un caractère indélébile qui distingue pour toujours ceux qui ont reçu ce sacrement de ceux qui ne l'ont pas reçu. Rien ne peut faire disparaître de l'âme d'un prêtre le caractère de son ordination.

« Le prêtre est marqué ! Son caractère n'est pas seulement une chose sainte et salutaire, c'est une chose tenace, ineffaçable, perpétuelle et incorruptible comme l'esprit dans lequel elle est imprimée...

« Le prêtre est marqué ! Quoi qu'il fasse, il ne se démarquera pas. Son caractère persiste : éternel honneur pour lui s'il le respecte, éternel déshonneur s'il est infidèle à sa consécration. En vain il regretterait de s'être donné à Dieu et protesterait contre son état ; en vain il abandonnerait les autels et se dépouillerait du grave vêtement qui le distingue des enfants du siècle ; en vain il jetterait sa vie consacrée dans le gouffre de la vie mondaine ; en vain il se livrerait au tourbillon des affaires et des plaisirs ; en vain, fatigué de son isolement, il chercherait une compagne et dépenserait son cœur qui devrait être à tous sur les fruits d'un amour sacrilège ; en vain il s'efforcerait d'effacer de sa physionomie, de ses allures, de ses habitudes, tout ce qui sent le prêtre : les efforts qu'il ferait pour avoir l'air d'un profane ne pourraient tromper ceux qui l'ont connu. On se sentirait mal à l'aise auprès de ce sycophante et l'âme indignée murmurerait : *Tu es sacerdos in æternum.*

« La mort, la mort elle-même n'aura pas raison de la consécration sacerdotale. Le prêtre impénitent emportera aux enfers l'inscription du serment de Dieu. Ce lugubre reflet d'une gloire trahie ameutera contre lui les sinistres légions des damnés. Ils se le montreront du doigt en criant : Le voilà ! Le voilà ! O maudit ! Tu es prêtre pour toujours : *Tu es sacerdos in æternum* [1]. »

Puisque les liens contractés par le mariage et par le sacerdoce sont indissolubles, il faut en conclure qu'il ne faut pas s'engager à la légère ni dans l'état du mariage ni dans l'état du sacerdoce, mais qu'il faut à l'avance réfléchir mûrement et sur les devoirs qu'on aura à remplir, et sur les responsabilités qu'on aura à assumer, et sur les épreuves qu'on aura à subir. Il faut en conclure surtout qu'il ne faut jamais pousser ni au mariage ni au sacerdoce les enfants malgré leurs attraits et sans qu'ils y soient appelés de Dieu, car ce serait causer leur malheur à tout jamais. « On ne s'engage pas pour toujours sans peser les chaînes qu'on veut porter, on ne se donne pas

[1] P. Lejeune, Sermon ccxv, 1er point.
[2] Encycl. *Arcanum divinæ Sapientiæ.*

[1] Père Monsabré, 79e Conf., 1886.

tout entier et pour toujours sans sonder l'abîme où l'on va se jeter. [1] »

IV

1. — Le mariage a pour but principal de propager le genre humain. « *Crescite et multiplicamini et replete terram.* Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre. » Telle est la grande loi tracée par Dieu lui-même dès l'origine du monde à ceux qui sont unis ensemble par les indissolubles liens du mariage. D'où il suit que tout ce qui est contraire à cette fin est un crime pour les époux. « C'est un crime à nos yeux que d'empêcher de naître, » disait aux païens de son temps le célèbre Tertullien. C'est même plus qu'un crime ordinaire, c'est un crime contre la patrie et contre la société tout entière. « A quoi bon une guerre avec la France ? s'écriait naguère l'empereur d'Allemagne en parlant de la dépopulation de notre pays... La France se tue elle-même. » — « Comment pourrions-nous être vaincus ? Nous n'avons contre nous que des armées composées surtout de fils uniques ! » disait en 1870 un officier prussien. Ne commettez jamais, mes frères, un pareil crime contre Dieu, contre la nature, contre la foi jurée, contre la patrie ; ne mettez jamais d'obstacles volontaires à l'effusion de la vie que Dieu vous a donné mission de répandre ; autrement vous assumeriez sur vous de lourdes fautes et d'épouvantables responsabilités. Souvenez-vous que les enfants au foyer se comptent « comme les bénédictions du ciel, » qu'ils sont « l'héritage que Dieu donne à ceux qu'il aime : *hæreditas Domini, filii,* » que « les époux seront sauvés par les enfants qu'il mettront au monde : *Salvabitur per filiorum generationem.* » (I Tim., II, 15).

2. — Comme le mariage a pour but principal de propager le genre humain, d'empêcher la société de finir, de donner à l'Eglise et à la patrie de nouveaux enfants et au ciel de nouveaux héritiers, de même le sacerdoce a pour but principal d'empêcher la société religieuse de finir, de donner à l'Eglise de nouveaux chrétiens et au ciel de nouveaux habitants. Comme le mariage, le sacerdoce doit être fécond, et la vie qu'il doit répandre, qu'il doit communiquer, c'est une vie bien plus précieuse et bien plus noble que la vie matérielle : c'est la vie de l'âme, c'est la vie de la grâce, c'est la vie surnaturelle et divine. « C'est aux prêtres qu'a été confié l'enfantement spirituel des âmes, dit saint Jean Chrysostome ; oui, c'est à eux qu'il a été donné de les faire naître à la grâce par le baptême ; par eux nous sommes revêtus de Jésus-Christ, nous sommes ensevelis avec le Fils de Dieu, et nous devenons les membres de ce divin chef. Aussi devons-nous plus respecter les prêtres que les princes et les rois ; nous devons même les honorer plus que nos parents : nos parents, en effet, nous ont fait naître du sang et du désir de la chair ; mais les prêtres nous font enfants de Dieu, par cette heureuse génération, par une vraie liberté et par notre adoption selon la grâce [1]. »

Et de même que les époux sont grandement coupables et grandement responsables s'ils mettent des obstacles volontaires à l'effusion de la vie que Dieu leur a donné le pouvoir et la mission de répandre, de même les prêtres sont gravement responsables et gravement coupables envers Dieu, envers l'Eglise, envers les âmes, s'ils mettent des obstacles volontaires à l'effusion de la vie divine, à l'effusion de la grâce que Dieu leur a donné le pouvoir et la mission de répandre ; si, par leur faute, ils ne remplissent pas d'élus la patrie céleste.

V

1. — La vie conjugale est une vie de grandes difficultés. Les époux, en effet, doivent se conserver l'un à l'égard de l'autre un amour respectueux, fidèle, condescendant, durable et chrétien, et cela malgré les défauts. « Ils doivent accorder ensemble trois choses les plus difficiles à concilier, savoir, la licence conjugale avec la continence et la chasteté ; une véritable et intime amitié pour la créature avec une fidélité inviolable pour le Créateur ; un soin exact et vigilant des affaires temporelles avec un détachement d'esprit et un dégagement intérieurs des biens de la terre [2]. » Quelles difficultés !

La vie conjugale est une vie d'épreuves. C'est le support mutuel, ce sont les peines, les inquiétudes pour élever les enfants, les nourrir, leur procurer une bonne éducation. Et quand la maladie ou la mort vient à frapper un de ces êtres chéris, quels déchirements le cœur éprouve !

La vie conjugale est une vie de lourdes responsabilités. Les époux n'ont pas seulement leur âme à sauver : ils ont en plus à sauver l'âme de leurs enfants. Ils n'auront pas seulement à rendre compte de leurs fautes personnelles : ils auront à rendre compte des fautes de leurs enfants. Si leurs enfants se pervertissent et se damnent parce qu'ils n'ont pas suffisamment veillé sur eux, parce qu'ils ne les ont pas suffisamment repris et corrigés, c'en est assez pour qu'ils soient réprouvés eux-mêmes, fussent-ils irréprochables par ailleurs.

2. — Comme la vie conjugale et plus encore que la vie conjugale, la vie sacerdotale est une vie de grandes difficultés. « Faire l'énumération de toutes les difficultés qui se présentent dans le sacerdoce et mesurer la mer, ce sont deux choses parfaitement égales, » dit encore saint Jean Chrysostome.

Comme la vie conjugale et plus encore que la vie conjugale, la vie sacerdotale est une vie d'épreuves. « Les vagues courroucées que soulèvent les vents sur la face des mers sont moins

[1] *Id.*, 86e Conf., 1886.

[1] S. Chrysostome, *De sacerdotio.*

[2] Bourdaloue, Sermon pour le 2e dimanche après l'Epiph., *Sur le mariage.*

terribles que celles qui assaillent l'âme du prêtre [1]. » Quelle épreuve en particulier pour le prêtre qui ne répand que des bienfaits autour de lui, de se voir traité « comme la balayure du monde et le rebut des hommes ! » (I Cor., IV, 13).

Comme la vie conjugale et plus encore que la vie conjugale, la vie sacerdotale est une vie de lourdes responsabilités. Oh ! qu'ils se trompent ceux qui reprochent au prêtre d'entrer dans le sacerdoce pour fuir les charges du mariage, car en entrant dans le sacerdoce le prêtre assume des charges bien plus lourdes que celles qu'impose le mariage, il assume des charges qui seraient redoutables pour les anges eux-mêmes : *Onus humeris angelicis formidandum.* Il n'a pas seulement comme les époux à procurer son salut et celui de quelques âmes, il doit faire son salut et celui des centaines, des milliers d'âmes peut-être dont il a la charge et dont il est responsable devant Dieu.

« Il n'a pas d'enfants à nourrir et à élever, » dit-on. — Non, le prêtre n'a pas d'enfants à élever et à nourrir, mais il a des pauvres et des malheureux à secourir, des affligés à consoler ; mais il a à organiser, à diriger, à soutenir toutes ces œuvres par lesquelles la charité chrétienne vient en aide à toutes les faiblesses, à toutes les hontes, à toutes les souffrances humaines. Il y a même des prêtres qui, à l'exemple de saint Vincent de Paul, prennent à leur charge des centaines d'enfants à élever et à nourrir. Pour ne parler que de notre diocèse, c'est ce qu'a fait le P. Halluin à Arras, c'est ce que font l'abbé Damlencourt à Calais, l'abbé Boudringhin à Hardinghem, à Bouvelinghem et à Dohem.

Un jour, le Père Joseph voyageait pour son œuvre, l'orphelinat de Douvaine. Un monsieur avec qui il se trouvait en wagon l'interpella en lui disant : « Pourquoi ne vous mariez-vous pas, vous ? — Parce que, répondit le P. Joseph, je n'en ai pas envie, et depuis quand marie-t-on les gens malgré eux ? Et puis, pourquoi voulez-vous que je me marie ! — Mais, pour avoir des enfants. — Des enfants ! reprit le P. Joseph, j'en ai assez sur les bras. Si vous voulez m'aider à les nourrir ? » Et il lui présenta sa carte de directeur d'orphelinat.

Les orphelins, les pauvres, les malheureux, les affligés, les abandonnés, les rebutés du monde, voilà les enfants du prêtre ! Ne sont-ils pas assez nombreux, et la charge du prêtre n'est-elle pas assez lourde ?

VI

Les difficultés, les épreuves, les responsabilités qu'on rencontre dans la vie conjugale, ne doivent pas en détourner ceux que Dieu appelle à ce saint état, car Dieu donne à ceux qui écoutent sa voix et qui ont des intentions pures, des grâces proportionnées aux difficultés, aux épreuves et aux responsabilités, et il réserve dans le ciel une récompense magnifique aux époux qui auront été fidèles aux devoirs du mariage.

De même, les difficultés, les épreuves, les responsabilités qu'on rencontre dans le sacerdoce, ne doivent pas en détourner ceux que Dieu appelle à cet état sublime, car Dieu leur donnera toutes les grâces nécessaires, et il leur réserve dans le ciel une récompense incomparablement plus grande que celle des époux : Notre-Seigneur leur a promis qu'ils brilleront dans le ciel comme des étoiles et « qu'assis sur des trônes ils jugeront le monde » avec lui.

Mon cher confrère et ami, les charges du sacerdoce, ses épreuves, ses responsabilités, son lien indissoluble ne vous ont point arrêté, vous avez répondu à l'appel de Dieu et en sondant l'abîme vous vous êtes dit comme le nautonier : « A la grâce de Dieu ! » Soyez tranquille, la grâce de Dieu ne vous fera pas défaut. Vous vous êtes donné tout à Dieu, Dieu se donnera tout à vous. Bannissez donc toute crainte de votre âme et dites avec l'apôtre saint Paul : « Je puis tout en Celui qui me fortifie. »

Et maintenant montez à l'autel, priez pour votre mère et votre père bien-aimés, priez pour votre pasteur, pour tous vos parents et amis. Surtout demandez à Dieu qu'il bénisse votre ministère et le rende fécond, demandez-lui d'enfanter beaucoup d'âmes à la vie de la grâce.

Et ainsi, à cause de ce ministère fécond, lorsque vous paraîtrez au tribunal de Dieu, vous serez entouré d'une foule d'âmes qui vous devront leur salut, qui plaideront votre cause et qui seront votre gloire : *Salvabitur per filiorum generationem.* Ainsi soit-il.

[1] S. Chrys., *De sacerdotio*, lib. III, n. 8.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

X

LE SERMENT

Plan

1. Nature du serment.
2. Différentes manières de jurer. — Des locutions qui ressemblent aux jurements.
3. Interprétation du deuxième commandement.
4. Réponse à une objection.
5. Trait historique.

Le deuxième commandement est ainsi formulé : « Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement. » Il défend tout ce qui peut déshonorer le saint nom de Dieu, et en particulier les *mauvais serments*, les *blasphèmes*, les *imprécations* et l'*infidélité aux vœux*.

1. — Nous nous occuperons d'abord du *serment*, qu'on appelle encore *jurement*.

Jurer, ce n'est pas, comme le croient certaines personnes, proférer des paroles malhonnêtes, tenir

des propos grossiers et de mauvaise compagnie. Non ; *jurer* ou *faire un serment*, c'est prendre Dieu à témoin de la vérité de ce qu'on assure ou de ce qu'on promet.

Vous le comprenez, il ne peut y avoir de société possible sur la terre que si nous ajoutons foi aux paroles les uns des autres. Mais hélas ! les hommes ne sont pas tous ni toujours croyables ; ils peuvent mentir et tromper. Que faire alors ? Pour donner plus de poids à nos affirmations, nous en appelons à Dieu ; nous le prenons pour témoin et garant de la vérité de nos paroles. C'est comme si nous disions : « Ce n'est pas seulement à ma parole d'homme que je vous prie de vous en rapporter, mais encore au témoignage de Dieu, qui voit tout et qui lit dans mon cœur. Que ce grand Dieu me juge et me confonde, si j'ai l'intention de vous tromper ! » Voilà ce que signifie le serment, quelle que soit la manière dont on l'exprime.

2. — Il y a en effet différentes manières de jurer ou de faire un serment.

On peut prendre Dieu à témoin ou par Lui-même ou par ses créatures. Par Lui-même, quand on l'invoque formellement, directement : « Dieu m'est témoin, j'en jure par Dieu, j'en atteste le Seigneur. » Par ses créatures, quand on s'adresse à Lui d'une façon indirecte : « Je jure par le ciel, je jure par l'Evangile, par la croix. » En prononçant ces paroles, on a ordinairement l'intention d'interpeller Dieu lui-même.

On peut encore jurer sans prononcer de paroles, lorsqu'on fait un signe convenu pour indiquer le serment : ainsi lever la main, la poser sur le livre des Evangiles, la mettre sur son cœur. C'est comme si l'on disait : « J'atteste le Dieu qui règne au ciel, et dont la vérité est renfermée dans l'Evangile, ou qui voit dans le fond de mon âme. »

En général, on jure toutes les fois qu'on prononce des paroles qui, par elles-mêmes, expriment un serment, ou qu'on fait des signes qui, d'après l'usage reçu, montrent qu'on a l'intention de jurer. — Moïse jurait par le ciel et la terre. Autrefois, en France, les hommes de guerre avaient coutume de jurer par saint Jacques ou saint Denis. Aujourd'hui, dans les tribunaux, on jure en levant la main devant un crucifix.

Il est certaines locutions assez fréquemment employées, qui ne sont pas par elles-mêmes des jurements, à moins qu'on ait en les proférant l'intention formelle de jurer ; car la force de ces paroles dépend surtout de l'intention. Par exemple, dire : « En conscience, sur mon honneur, ma foi, par ma foi, » ce n'est pas jurer, parce qu'on entend simplement dire par là qu'on mérite d'être cru comme étant homme de conscience, homme d'honneur. — De même quand on dit : « C'est aussi vrai que Dieu existe ; c'est aussi vrai qu'il n'y a qu'un Dieu, que Dieu m'entend, » c'est une comparaison et non pas un serment. — Ce n'est pas non plus jurer que de dire : « Je vous parle devant Dieu, Dieu le voit, Dieu connaît ma pensée, » parce qu'en s'exprimant de la sorte, on n'a pas l'intention d'appeler Dieu en témoignage, mais seulement d'affirmer avec plus d'énergie ce qu'on avance. En tout cas, c'est prononcer beaucoup trop à la légère le saint nom du Seigneur.

Nous avons déjà remarqué qu'il ne fallait pas non plus confondre les jurements avec les *jurons*, c'est-à-dire avec certains mots grossiers, tels que ceux de B... et de F..., dont les gens mal élevés assaisonnent leur conversation. Ce n'est pas la religion seule qui les proscrit, comme contraires à la charité, mais encore la bonne éducation et la bonne compagnie.

3. — Revenons maintenant aux termes du deuxième commandement : « Dieu en vain tu ne jureras. » — Remarquez qu'il ne dit point d'une manière absolue : « Vous ne jurerez pas du tout... Vous ne jurerez jamais, » il dit seulement : « Vous ne jurerez pas en vain, » c'est-à-dire vous ne jurerez pas mal à propos, inutilement, faussement, vous n'abuserez pas du serment, vous n'en ferez pas mauvais usage. Ce n'est donc pas de jurer que Dieu nous défend : c'est seulement le mauvais usage du serment qu'il condamne et réprouve.

Jurer à propos, pour un bon motif, pour une chose vraie, honnête, importante, c'est au contraire honorer Dieu et l'honorer d'un culte souverain, c'est reconnaître que Dieu sait tout, qu'il aime la vérité, qu'il déteste et punit le mensonge. Aussi voyons-nous dans l'Ancien et le Nouveau Testament les plus saints personnages faire usage du serment. Mais que dis-je ? Dieu lui-même, pour nous inspirer plus de confiance en sa parole, jure par son propre nom qu'il sera fidèle à ses promesses comme à ses menaces, et il nous engage à l'imiter, pourvu que nous le fassions avec un saint respect : « Vous craindrez le Seigneur votre Dieu, nous dit-il, et vous jurerez par son nom. »

4. — Ici, je dois répondre à une objection que vous ne manqueriez pas de m'adresser.

Notre-Seigneur dit quelque part dans l'Evangile : « Vous ne jurerez en aucune sorte : ni par le ciel, qui est le trône de Dieu, ni par la terre qui est son marchepied. Bornez-vous à dire : Cela est, cela n'est pas ; ce que vous dites en plus, vient du mal. » Ces paroles ne semblent-elles pas contredire toute la doctrine que nous venons d'exposer ? — Je réponds : par ces paroles Notre-Seigneur n'entendait certainement pas défendre tous les serments, puisque, nous venons de le voir, de saints personnages et Dieu lui-même ont juré plusieurs fois. Mais les Juifs donnaient au commandement un sens qu'il n'a pas. Jurer *en vain*, selon eux, signifiait jurer *à faux* ; de sorte que, pourvu qu'ils évitassent le mensonge dans le serment, ils se croyaient autorisés à jurer sans scrupule pour les moindres raisons. C'est cette habitude pernicieuse que Jésus-Christ attaque et condamne, en nous apprenant qu'il ne faut recourir au serment que dans les circonstances importantes.

5. — Tel est le cas du général Cambronne. Connaissez-vous l'histoire de son fameux serment ? Elle est un peu militaire, il est vrai ; mais elle renferme cependant de quoi nous édifier.

C'était en 1795. Le célèbre Cambronne était alors simple caporal, en garnison à Nantes. Ayant la déplorable habitude qui perd tant d'hommes, l'habitude de boire et même de s'enivrer, il s'oublia un jour jusqu'à frapper un officier qui lui donnait des ordres. Il passa devant le conseil de guerre et fut condamné à mort, comme il est de règle en pareil cas. Il n'avait que vingt-cinq ans. Le colonel de son régiment, qui appréciait toutes ses qualités militaires, entreprit de le sauver; à force de démarches et d'instances, il obtint en effet sa grâce, mais à une condition expresse : c'est que Cambronne ne s'enivrerait plus jamais de toute sa vie.

Le colonel va trouver le condamné dans sa prison. « Tu as commis une grande faute, caporal, lui dit-il. — C'est vrai, mon colonel : aussi vais-je la payer de ma vie. — Peut-être ! dit le colonel. — Comment ! Peut-être ? Je suis condamné à mort et n'ai point de grâce à attendre. — Eh bien ! je t'apporte cette grâce dont tu désespères ; je l'ai arrachée à grand'peine au commissaire du gouvernement. Il te remet ta peine et te remet même ton grade, mais à une condition... — Une condition !... Parlez, mon colonel, parlez ! je ferai tout pour sauver ma tête... et surtout pour sauver mon honneur. — C'est à la condition que tu ne te griseras plus jamais. — Oh ! mon colonel, ça, c'est impossible ! — Comment, impossible ! Pour échapper à la mort ! Tu vas être fusillé demain : penses-y donc ! — Voyez-vous, mon colonel, pour ne plus m'enivrer, il me faudrait ne plus jamais boire; car une fois que c'est commencé, il faut que ça finisse, impossible de s'arrêter ! Je ne peux donc pas promettre de ne plus me griser. — Mais, malheureux, ne peux-tu pas promettre de ne plus boire de vin ? — Plus du tout ? — Sans doute. — C'est une grande affaire que vous me proposez là, mon colonel. Ne plus boire de vin... Ne plus jamais, jamais boire ! » Et il baissa la tête. — « Mais, mon colonel, dit-il après un instant, si je vous promettais de ne plus boire de vin de ma vie, qu'est-ce qui vous garantirait cette promesse ? — Ta parole d'honneur ; je n'ai pas besoin d'autre chose : je te connais et je sais que quand tu la donnes, tu n'y manques pas. — Vous êtes trop bon pour moi, mon colonel, lui répond Cambronne d'un ton grave et pénétré ; merci de votre confiance. » Et il baissa encore la tête, sans rien dire. Puis tout à coup levant la main : « Dieu nous entend ! Moi, Cambronne, je jure que jamais de ma vie une goutte de vin ne touchera mes lèvres... Etes-vous content, mon colonel ? — Oui, mon ami, lui dit celui-ci, ému et heureux de ce qu'il venait d'entendre. Oui, je suis content de toi. Demain tu auras ta liberté. Sois un brave et honnête soldat. »

Vingt-cinq ans après, le *caporal* Cambronne était devenu le *général* Cambronne, il avait commandé la vieille garde impériale à Waterloo et avait déployé un merveilleux courage dans cette retraite héroïque que tout le monde connaît. Rentré dans ses foyers, après la chute de l'Empire, il vivait paisiblement à Paris. Son ancien colonel, lui aussi retiré dans sa famille, l'invita un jour à dîner avec quelques vieux frères d'armes. Dès qu'on fut à table, il s'empressa de lui offrir un verre de son meilleur vin. Cambronne regarde le colonel, et avec surprise et vivacité : « Que me proposez-vous là ? » lui dit-il. — « Mais du vin délicieux, mon général ; il a plus de cent ans : vous n'en trouverez guère de semblable à Paris. — Et ma parole d'honneur ! mon colonel, ma parole d'honneur ! s'écrie Cambronne en frappant sur la table. Et Nantes ! et la prison ! et la grâce ! et mon serment ! Avez-vous donc oublié tout cela, mon excellent ami ? Pour qui prenez-vous Cambronne ? Depuis ce jour, pas une goutte de vin n'a touché mes lèvres. Je vous l'avais juré : j'ai tenu ma parole. »

Il n'est pas besoin d'être chrétien pour tenir ses serments : il suffit d'être homme d'honneur. Pour vous, mes frères, vous êtes l'un et l'autre. Vous ne ferez donc jamais de serments que pour de bons motifs ; mais quand vous en aurez fait quelqu'un, vous y tiendrez plus qu'à votre vie ; vous y tiendrez comme à votre honneur et à votre religion. De cette manière, vous honorerez le saint nom de Dieu parmi les hommes et vous mériterez de le louer un jour dans le ciel parmi les anges.

XI

LE SERMENT *(suite)*

Plan

1. Trois espèces de serments défendus.
2. Serment sans nécessité.
3. Serment contre la vérité. — *a)* Différentes espèces de parjure. — *b)* Malice et châtiments. — *c)* Exemples de parjures.
4. Serment contre la justice. Malice et nullité de ce serment.
5. Traits historiques.

1. — Le deuxième commandement de Dieu nous défend non pas de jurer, nous l'avons établi, mais de faire un mauvais usage du serment. Or, on fait un mauvais usage du serment dans trois cas : quand on jure *sans nécessité,* quand on jure *contre la vérité,* et quand on jure *contre la justice.*

2. — Jurer *sans nécessité,* c'est jurer sans y être obligé par une cause importante. La cause est importante, lorsque l'autorité civile ou religieuse exige le serment, lorsqu'il s'agit de sauver la vie, l'honneur ou la fortune de quelqu'un, lorsqu'il s'agit d'éclairer la justice, lorsqu'il s'agit en général de procurer quelque grand bien ou d'éviter quelque grand mal. Ainsi on prête serment devant les tribunaux, parce qu'alors la loi l'exige pour donner plus de force au témoignage ; on prête serment en entrant dans la plupart des emplois publics qui demandent confiance : les magistrats jurent de s'acquitter de leur charge avec probité et justice, les militaires d'être fidèles à l'honneur du drapeau et aux lois de la guerre.

Mais jurer à tout propos, sans raison, sans

réflexion, pour les choses les plus futiles, c'est toujours un péché et souvent un péché grave. Ne serait-ce pas manquer de respect à un personnage haut placé que de l'appeler en témoignage pour assurer une bagatelle? Or ici on manque de respect à Dieu lui-même.

Dans nos discours ordinaires nous devons donc nous contenter de dire : Cela est ou cela n'est pas, ainsi que Notre-Seigneur nous l'ordonne. « Un honnête homme n'a que sa parole, » disait Napoléon. En effet, si je ne puis me fier à votre parole, comment pourrais-je me fier à votre serment? Si vous n'êtes pas un honnête homme, comment seriez-vous un chrétien, un homme craignant Dieu? Vous connaissez la leçon que s'attira un jour un fripon connu, qui avait l'habitude de jurer sur sa part du Paradis : « En jurant sur votre part du Paradis, lui dit quelqu'un, il faut avouer que vous ne risquez pas beaucoup; car il y a longtemps que vous l'avez perdue ou gravement compromise! »

3. — Jurer *contre la vérité*, c'est faire un faux serment, c'est assurer avec serment une chose qu'on sait n'être pas vraie ou dont on n'est pas sûr.

a) On peut jurer contre la vérité de trois manières. — 1° En donnant pour vraie une chose qu'on sait être fausse, ou pour fausse une chose qu'on sait être vraie. Par exemple, on vous met au serment au sujet d'une dette que vous n'avez pas payée, et vous jurez que vous ne devez rien, malgré le cri de votre conscience : évidemment vous jurez contre la vérité. — 2° En donnant comme tout à fait sûre une chose qui ne l'est pas. Par exemple, vous prêtez serment que votre voisin vous a volé un objet disparu de votre maison, et vous n'avez à ce sujet que de simples doutes : vous jurez encore contre la vérité. — 3° Enfin, on jure contre la vérité, quand on fait, sous la foi du serment, une promesse qu'on n'a pas l'intention de tenir.

b) On appelle *parjure* soit le crime de jurer contre la vérité, soit l'homme qui s'en rend coupable. Ce péché est toujours très grave, à raison de l'outrage qu'il fait à Dieu et du tort qu'il cause à la société. — Avec le parjure, plus de bonne foi dans le monde, plus de confiance, plus de sécurité, plus de commerce, plus d'affaires : par conséquent destruction de la société. Aussi tous les peuples civilisés ont-ils porté des lois pour punir ce crime de la manière la plus sévère. — Mais comment mesurer l'outrage qu'il fait à Dieu! Quoi! parjure infâme, tu veux que Celui qui est la vérité même, soutienne ton mensonge! Tu veux que son nom serve à faire passer ton imposture! Tu en appelles à son témoignage, tu veux donc qu'il devienne un faux témoin comme toi... Et tu ne crains pas d'exciter sa colère? Et tu n'as pas peur de sa foudre? Eh bien! prends-y garde : crois-moi, écoute ces paroles qu'on lit dans les saintes Ecritures : « Vous ne souillerez pas mon nom par de faux témoignages; c'est Moi qui vous dis cela, Moi, votre Seigneur et Maître. » (Lév., XIX, 12). Et ces menaces sont répétées en mille endroits des saints Livres. Or, mes frères, quand Dieu fait des menaces, il les exécute toujours, comme ses promesses. Malheur donc aux faux témoins! malheur aux parjures! il y aura pour eux des châtiments exemplaires. L'histoire en rapporte un grand nombre tous très certains. Nous n'en citerons qu'un seul, attesté par un monument public qui se voit encore en Angleterre.

Une femme avait acheté quelques légumes et, comme elle ne payait pas, on lui réclamait la modique somme dont elle était redevable. « Que Dieu me frappe de mort, dit-elle, si je n'ai pas payé! » et elle tombe aussitôt sans mouvement et sans vie. Les magistrats avertis arrivent et trouvent dans la main de cette malheureuse l'argent qu'elle avait juré avoir donné. L'Etat fit élever un monument sur le lieu même du crime et du châtiment, pour servir de leçon à la postérité.

c) Rien donc de plus odieux que le parjure, rien de plus contraire à l'honneur et à la religion, et cependant le parjure n'est pas rare. Combien de témoins vendus ou complaisants, qui faussent leur serment devant la justice! Combien de marchands qui jurent pour mieux tromper sur le prix ou la qualité de leur marchandise! Combien de débiteurs de mauvaise foi qui jurent qu'ils paieront sûrement à telle époque, quoiqu'ils sachent très bien qu'ils ne seront pas en état de le faire! Combien d'époux qui violent les serments sacrés d'amour et de fidélité qu'ils se sont prêtés au pied des autels! Combien de gens toujours disposés à changer de conscience aussi facilement qu'ils changent d'habits! Nous n'en finirions pas, si nous voulions énumérer tous les cas de parjure qui se rencontrent dans le monde... Passons au serment contre la justice.

4. — Jurer *contre la justice*, c'est promettre avec serment une chose mauvaise ou injuste, une chose contraire aux commandements de Dieu ou de l'Eglise, comme un amour criminel, une vengeance, un procès, l'omission d'un devoir. Tout homme qui jure contre la justice dit à Dieu : « Je sais que vous me défendez cette action; mais je vous prends à témoin que je la ferai quand même; je le jure en votre nom aux hommes; approuvez vous-même votre déshonneur en approuvant le mal. » Quelle insulte au Dieu trois fois saint!

De pareils serments veulent être pleurés et non exécutés. Les faire, c'est déjà un péché énorme, les accomplir en serait un autre. On ne peut être tenu d'offenser Dieu, parce qu'on a eu l'insolente audace de le prendre à témoin qu'on l'offenserait. « Le serment, dit saint Jérôme, est un lien religieux et non un lien d'iniquité. »

D'après cela, vous comprenez combien sont condamnables les sociétés de francs-maçons et autres sociétés secrètes dont le but est de détruire la religion et de conspirer contre les gouvernements établis. Là on s'engage en effet, avec d'horribles serments, à obéir à des ordres donnés par

des chefs qu'on ne connait pas, qui se cachent dans l'ombre et dont la vengeance, en cas de refus, n'en est que plus à craindre.

5. — Mais combien sont dignes de notre admiration tant de généreux confesseurs, tant de saints prêtres, qui lors de notre grande Révolution, aimèrent mieux subir la prison, l'exil et la mort que se déshonorer par un serment sacrilège ! On avait entrepris, vous le savez, de leur faire jurer obéissance, pour le spirituel, à l'autorité civile. C'était contraire à leur devoir : ils refusèrent énergiquement. On eut beau faire retentir à leurs oreilles ces hurlements affreux : « A la guillotine les évêques et les prêtres qui ne jureront pas ! » ils furent inébranlables. Leurs ennemis confus ne purent s'empêcher de rendre plusieurs fois hommage à tant de fermeté, et l'un d'eux, le trop fameux Mirabeau, fut forcé de dire : « Nous avons leurs biens, mais ils ont conservé leur honneur ! »

Vous devez être heureux et fiers de pouvoir compter au nombre de ces prêtres héroïques, deux de vos anciens curés, dont il serait injuste de ne pas garder le souvenir.

Le vénérable M. Renardet avait 66 ans et administrait depuis 35 ans votre paroisse, quand on vint lui proposer de prêter serment à la constitution civile du clergé. Comme autrefois saint Polycarpe, il répondit qu'il servait Dieu depuis trop longtemps et qu'il en avait reçu trop de biens pour le trahir. Il prit donc le chemin de l'exil et aima mieux endurer toute sorte de privations que de souiller ses cheveux blancs par une apostasie.

Durant sa longue absence, son troupeau ne resta pas abandonné. Un autre prêtre, encore jeune et robuste, M. Guitet, chassé de sa paroisse par la persécution, vint se réfugier dans nos pays, où n'étant pas connu il pouvait se cacher plus facilement. Pendant le jour, il habitait les bois ou quelque maison isolée dans la campagne; mais pendant la nuit, il prodiguait les secours de la religion à vos pères. Les longues courses au milieu de l'obscurité, la privation du sommeil, le froid rigoureux, les pièges des scélérats, rien ne l'arrêtait lorsqu'il y avait une âme à sauver. Il mena pendant près de six ans ce genre de vie si pénible; et quand vinrent des temps meilleurs, vos pères voulurent le conserver au milieu d'eux. Il succèda à M. Renardet revenu de l'exil et resta de nombreuses années dans la paroisse. Honneur donc à ces deux prêtres vénérables, vos anciens pasteurs, qui nous ont laissé un si bel exemple de fidélité au devoir et à la religion !

Pour nous, mes frères, qui savons à présent combien le serment est chose sainte et redoutable, n'en proférons jamais sans y être obligés. Et pour cela, suivons le conseil que nous donne le Saint-Esprit dans les saints Livres : il nous dit de mettre une garde de sûreté à notre bouche. Or, vous savez ce que fait la garde de sûreté, ce que fait une sentinelle vigilante. Au moindre danger, elle crie : « Qui vive ! » pour donner l'éveil. Eh bien ! que la crainte de Dieu soit dans notre cœur et, comme une sentinelle vigilante, elle nous avertira du danger, elle ne laissera sortir de notre bouche aucun serment sans avoir crié : « Qui vive ! » c'est-à-dire sans s'être assurée que la chose est importante, qu'elle est juste et véritable. Mais s'il s'agit au contraire d'un serment inutile, d'un serment qui puisse blesser la vérité ou la justice : « Halte-là ! criera-t-elle au mauvais serment, au serment coupable, halte-là ! on ne passe pas ! » Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LIV

DISCOURS DE NOTRE-SEIGNEUR AUX JUIFS POUR JUSTIFIER SA CONDUITE [1]

I

La haine aveugle et rend injustes ceux qu'elle inspire. L'évangéliste saint Jean nous apprend que les Juifs persécutaient Jésus parce qu'il guérissait le jour du sabbat. Alors le Sauveur leur fait comprendre qu'il est le maître du sabbat, puisqu'il est le Fils de Dieu et par conséquent Dieu lui-même. Il commence par leur rappeler que l'action de Dieu est perpétuelle dans le monde, même aux jours du sabbat, et que lui agit de même : « Mon Père travaille sans cesse, et moi aussi je travaille. » Les Juifs s'imaginaient que depuis la création, c'est-à-dire depuis le 7e jour, Dieu restait dans un repos absolu, et pour cette raison, disaient-ils, le repos du sabbat devait être absolu aussi. Jésus veut prouver que, comme Fils de Dieu, il est au-dessus de la loi du sabbat, faite par lui et non pour lui ; que, du reste, Dieu continue de conserver, de gouverner, de vivifier tout par sa Providence. Le jour du sabbat ne doit donc être sanctifié que par un repos relatif, et faire du bien aux hommes, ce n'est pas violer ce repos, au contraire.

A cette explication du divin Maître, et en l'entendant appeler Dieu son Père, la haine et l'indignation des Juifs éclatent, elles leur font oublier le miracle qu'il vient d'accomplir sur le paralytique de la piscine. A leurs yeux, il n'y a plus qu'une impiété et un horrible blasphème qui méritent la mort : « Les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, nous dit le texte sacré, parce que non seulement il violait le sabbat, mais encore qu'il disait Dieu son Père, se faisant égal à Lui. »

Sans s'émouvoir de leurs menaces, avec un calme admirable, Jésus répond aux paroles et aux sentiments de ses ennemis. Il leur présente, pour ainsi dire, ses lettres de créance, en leur démontrant qu'il n'est point un violateur du sabbat ni

[1] Jean, v, 19-47.

un vulgaire blasphémateur comme ils l'en accusent, qu'il est non seulement le Messie, mais le Fils de Dieu, Dieu lui-même. C'est la première fois que le divin Sauveur parle longuement de lui-même : il va résumer tout son enseignement sur sa propre personne.

Ecoutons d'abord, sinon à genoux, du moins avec l'attention et le respect qu'il mérite, cet entretien, ou mieux cette instruction, j'allais presque dire ce cours théologique du divin Maître. Pénétrons-nous des sentiments qui animaient les premiers apôtres en entendant tomber des lèvres de Jésus ces paroles si extraordinaires et si relevées. Quelle admiration, quel ravissement, quelle foi naïve mais absolue, en présence de ces affirmations dont ils ne saisissaient point encore toute la portée !

« En vérité, en vérité, je vous le dis : le Fils ne peut rien faire de lui-même s'il ne le voit faire au Père ; car tout ce que celui-ci fait, le Fils aussi le fait pareillement. Car le Père aime le Fils et lui montre tout ce qu'il fait ; et il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-ci, de sorte que vous soyez dans l'étonnement. De même en effet que le Père ressuscite les morts et les vivifie, ainsi le Fils vivifie ceux qu'il veut. Le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé.

« En vérité, en vérité, je vous le dis : qui écoute ma parole et croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle, il ne vient pas en jugement, mais il a passé de la mort à la vie. En vérité, en vérité, je vous le dis : l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. Car, comme le Père a la vie en lui-même, ainsi a-t-il donné au Fils de l'avoir pareillement. Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme ; et ne vous en étonnez pas, car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux, entendront la voix du Fils de Dieu, et ils se lèveront : ceux qui ont fait le bien, pour ressusciter à la vie ; ceux qui ont fait le mal, pour être jugés.

« De moi-même, je ne puis rien faire. Selon que j'entends, je juge, et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé. Si je me rendais témoignage à moi-même, mon témoignage pourrait sembler suspect ; mais c'est un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que son témoignage est véridique. Vous avez envoyé interroger Jean, et il a rendu témoignage à la vérité. Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois témoignage, mais je dis ceci afin que vous soyez sauvés, car il a été le flambeau qui brûle et qui brille et, à sa lumière, vous avez voulu vous réjouir un moment.

« Mais, en réalité, j'ai un témoignage plus important que celui de Jean : ce sont les œuvres que mon Père m'a donné d'accomplir ; ces œuvres mêmes que je fais me rendent le témoignage que c'est le Père qui m'a envoyé. Et le Père qui m'a envoyé a rendu, lui aussi, témoignage de moi. Sa voix, vous ne l'avez jamais entendue ; sa face, vous ne l'avez point vue. Et sa parole, vous ne l'avez pas permanente en vous, parce que vous ne croyez pas en Celui qu'il a envoyé.

« Scrutez les Ecritures, puisque vous pensez avoir en elles la vie éternelle ; ce sont elles qui rendent témoignage de moi, et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie. Moi, je n'attends pas ma gloire des hommes, car je vous connais, vous n'avez pas l'amour de Dieu en vous. C'est au nom de mon Père que je suis venu, et vous ne me recevez pas ; qu'un autre vienne en son propre nom, et vous le recevrez. Comment pourriez-vous croire, vous si avides de gloire humaine et qui ne recherchez point celle qui vient de Dieu seul ? Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accuserai devant le Père : celui qui vous accuse, c'est Moïse en qui vous placez votre espérance. Car si vous croyiez Moïse, peut-être croiriez-vous aussi en moi : en effet, il a écrit de moi. Mais si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles ? »

* * *

Au lieu des acclamations reconnaissantes dues à sa compatissante bonté à l'égard du paralytique, Jésus ne recueille qu'un débordement de haine, de persécutions. En guise d'actions de grâces, ce sont des menaces de mort qu'il reçoit. Tant de perversité nous révolte ; qu'elle nous instruise plutôt. Le fond du cœur humain n'a pas changé depuis. Nous aurions donc grand tort d'escompter la gratitude des hommes lorsque nous faisons le bien, et si cette gratitude était le mobile de nos actions, nous nous exposerions à de graves déboires. A l'exemple du divin Maître, accomplissons nos devoirs, semons les bienfaits autour de nous, uniquement pour Dieu, pour satisfaire au précepte de la charité chrétienne. Laissons au ciel le soin de nous récompenser plus tard, notre récompense n'en sera que plus belle.

La conduite de Notre-Seigneur nous prouve aussi qu'il ne nous est pas interdit de nous justifier parfois aux yeux de nos ennemis. Il est quelquefois utile et même nécessaire de le faire, lorsqu'il y va de la gloire de Dieu, de l'édification du prochain, de l'honneur de la religion ou du nôtre. Mais alors, que cette justification ne devienne pas notre propre panégyrique, qu'elle ne trahisse ni amour-propre ni vengeance, mais qu'elle respire le calme, la fermeté, la vérité. Défions-nous qu'un faux zèle nous fasse prendre notre orgueil blessé pour une revendication légitime des droits de la religion, et nous entraîne à un emportement, à des exagérations de discours qui nuisent plus à la cause de l'Evangile qu'ils ne la servent.

Ne nous est-il pas arrivé, sous le coup de quelque calomnie ou d'une maligne interprétation de nos actes, de nous justifier en outrepassant les bornes tracées par la charité, et de nous donner le tort, à notre tour, de blesser la vérité en voulant nous en constituer les trop ardents champions ? Le modèle à suivre, ici comme toujours, c'est la con-

duite du divin Maître, ce sont sa douceur et sa bonté qui ne l'abandonnent jamais, même au milieu des plus énergiques affirmations de ses droits et de sa mission. Intransigeants quand il s'agit de l'honneur, des droits de Dieu et de sa religion, quand la doctrine et les principes de l'Evangile sont en jeu, quand notre honneur ou nos convictions chrétiennes sont attaqués, montrons-nous conciliants lorsqu'il s'agit seulement de questions de personnes, de préséance ou d'amour-propre. Inflexibles à l'égard du vice ou du scandale, soyons bons et miséricordieux envers les personnes : les méchants sont déjà si à plaindre!

LV

DISCOURS DE NOTRE-SEIGNEUR AUX JUIFS POUR JUSTIFIER SA CONDUITE *(suite)*

II

Afin de mieux saisir la pensée de Notre-Seigneur dans son discours que nous allons étudier, pour mieux comprendre le but qu'il se propose, les graves vérités qu'il veut inculquer aux Juifs et à nous-mêmes, rappelons-nous que ce discours se divise en deux parties.

Dans la première, Jésus expose quelle est la nature du Fils : le Fils est égal au Père, le Fils est Dieu. Il a pour prérogatives d'agir en union avec Dieu le Père, d'être aimé de lui, d'avoir droit aux honneurs divins, de procurer aux hommes la vraie vie, de juger et de condamner les méchants. (19-30). Dans la seconde partie de son instruction, Jésus parle des témoignages rendus au Fils, et de l'incrédulité des Juifs. (31-47).

Le Sauveur commence son discours par l'affirmation solennelle : « En vérité, en vérité, je vous le dis, » qu'il employait lorsqu'il voulait insister sur une vérité. Cette expression, dont il s'est servi vingt-cinq fois dans ses instructions rapportées par saint Jean, il la répète à trois reprises dans le discours présent, comme pour bien marquer l'importance de ses déclarations.

Pour affirmer sa divinité, Jésus expose qu'il est tellement uni à son Père par la volonté et par l'amour, qu'il fait tout ce que fait son Père, et qu'il ne fait que cela.

« Par là, écrit saint Augustin, il prouve l'identité de son essence avec son Père. C'est donc comme Dieu véritable, issu de Dieu le Père, vrai Dieu, qu'il dit pouvoir faire les mêmes choses que lui. » Ainsi que son Père, Jésus est revêtu de la puissance de ressusciter les morts, et c'est à lui, le Fils, qu'a été confié le jugement des hommes,

Voilà énoncée clairement la divinité du Sauveur. Jésus est donc Dieu, il peut ressusciter et vivifier qui il veut, les corps comme les âmes, il l'a prouvé, et, à la fin du monde, il ressuscitera tous les hommes pour les juger, au jugement général. Aussi déclare-t-il que ceux qui n'honorent pas le Fils, qui ne lui rendent pas les honneurs dus à sa divinité, les refusent par là-même au Père, car il en est ainsi : lorsqu'on fait outrage à un ambassadeur, cet outrage retombe sur le monarque qui l'a envoyé.

Et aussitôt, à deux reprises, Jésus reprend sa formule : « En vérité, en vérité, » pour attester une promesse magnifique faite à tous ceux qui voudront remplir deux conditions : écouter sa parole, c'est-à-dire s'y soumettre, obéir à ses prescriptions, et croire en lui, à sa mission. Eh bien! les hommes qui réaliseront cette double condition : pratiquer et croire, accepter son dogme et sa morale, ceux-là possèdent déjà la vie éternelle dans son principe; il les vivifie et ne les juge pas, car ils sont déjà passés de la mort spirituelle à la vie de même nature.

Oui, l'heure est venue, où il suffit aux morts spirituels d'entendre sa voix, c'est-à-dire de croire et de vivre selon ses enseignements, pour avoir part à la vie éternelle. Le monde moral ressemble à un vaste cimetière où gisent sans vie les âmes mortes par le péché. La voix du Fils de Dieu retentit et fait pénétrer la vie à travers ces sépulcres. Ceux qui entendent ou accueillent cet appel sortent régénérés de leur tombeau. Car, ainsi que le Père, le Fils est la source de la vie.

Il est remarquable que Notre-Seigneur, après s'être nommé Fils de Dieu en parlant de résurrection, s'appelle Fils de l'homme lorsqu'il est question du jugement. C'est que, en effet, le juge, ainsi que le médiateur et le prêtre, comme l'observe l'apôtre saint Paul[1], semble plus apte à ses fonctions, s'il participe à la nature de ceux qu'il fait comparaître devant lui. L'Homme-Dieu, ayant connu, par expérience, nos infirmités, nos douleurs et nos tentations, sera plus sûrement pour nous le juge juste, *justus judex*, mais miséricordieux.

La résurrection spirituelle et le jugement partiel trouveront leur couronnement dans la résurrection et le jugement qui auront un caractère universel, car « tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu » et les ressuscités se diviseront en deux groupes : ceux qui auront fait le bien pour aller à la vie bienheureuse, ceux qui auront fait le mal pour être jugés et condamnés. Et le jugement du Fils de Dieu sera juste, parce qu'il jugera en conformité avec la volonté du Père.

* * *

Arrêtons un instant nos pensées et nos réflexions sur les graves vérités que notre divin Maître a énoncées dans la première partie de son discours. Et d'abord prononçons sur ces vérités un acte de foi, aussi soumis, aussi humble que celui du père d'un enfant muet, possédé du démon, lorsqu'il disait à Jésus : « Je crois, Seigneur, aidez mon incrédulité[2]. » Ajoutons-y la prière des apôtres : « Seigneur, augmentez en nous la foi[3]. » Redi-

[1] Hébr., v, 1-3.
[2] Marc, ix, 23.
[3] Luc, xvii, 5.

sons, du fond du cœur, l'acte de foi de Marthe, sœur de Lazare : « Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde [1]. » Le chef des apôtres avait déjà affirmé sa foi dans les mêmes termes : « Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant [2]. » Que cette foi soit la nôtre !

En entendant le Sauveur dire qu'il imite son Père, il faut nous souvenir que le devoir du chrétien est d'imiter Jésus-Christ, de marcher à sa suite. Ecoutez ce que dit l'admirable livre de l'*Imitation :* « Qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, dit le Seigneur [3]. C'est Jésus-Christ qui parle et nous avertit d'imiter sa conduite, si nous voulons être véritablement éclairés et affranchis de tout aveuglement du cœur. Que notre suprême étude soit donc de méditer la vie de Jésus-Christ. » (Livre I, I). Ajoutons : et d'y conformer la nôtre. Hélas ! nous nous laissons souvent distraire de ce but, par le monde, par les plaisirs, les passions ou le désir des richesses.

Quoi d'étonnant, dès lors, que notre cœur et notre âme, enveloppés de ténèbres, tombent dans le sépulcre du péché ! Mais ne désespérons point : Jésus-Christ possède la vie en lui, il ressuscite les morts et vivifie ceux qu'il veut, à la condition qu'ils écoutent sa voix et croient en lui. Or, cette voix se fait entendre souvent sur ces tombeaux spirituels où dorment tant de chrétiens. Sans se lasser, elle appelle ces morts à la résurrection et à la vie de la grâce. Le plus grand malheur qui puisse nous arriver, c'est de fermer l'oreille à ses instances. Aussi, chaque jour, au commencement de l'office de ses prêtres, l'Eglise jette-t-elle à ses enfants cette supplication qui trahit ses angoisses maternelles : « Aujourd'hui, si vous entendez la voix du Seigneur, n'allez pas endurcir vos cœurs [4] ! »

Ceux qui entendent la voix bénie du Sauveur sortent de leur tombeau, du tombeau maudit du péché, et retrouvent la vie, la vie de la grâce, l'amitié du Seigneur, gage de la vie éternelle. Toutefois, gardons-nous d'oublier que nous ne pouvons rien de nous-mêmes, il nous faut la grâce, et la première des grâces c'est la docilité à la parole céleste, à l'appel divin. Demandons-la instamment pour nous et pour ces morts spirituels sur lesquels nous pleurons.

Si nous avons le bonheur de croire en Jésus-Christ et d'écouter sa parole, de la pratiquer, et par conséquent de posséder en nous la vie éternelle, craignons de perdre ce bonheur, tremblons que le bruit des créatures, de notre concupiscence ou du mauvais exemple nous empêche d'entendre l'appel divin, la voix qui réveille et qui sauve.

Dans notre prière du matin et du soir, chaque dimanche, en chantant ou en récitant le *Credo,* nous déclarons croire à la résurrection, au jugement, à la vie éternelle. Mais il ne suffit pas que nos lèvres professent cette foi : que notre vie tout entière, nos sentiments, nos paroles, nos actes soient conformes à cette croyance.

Quel encouragement, quelle sauvegarde, quelle force pour le chrétien dans ces seuls mots : la résurrection, le jugement, la vie éternelle !

Credo resurrectionem. Je puis être infirme, vivre misérablement, on peut me persécuter, m'ôter les biens de la terre, me faire mourir : *Exspecto resurrectionem mortuorum.* Je descendrai, confiant, dans la tombe, en attendant la résurrection. « Regardez-nous bien, disaient, en souriant, les premiers chrétiens à leurs bourreaux, afin de mieux nous reconnaître au jour de la résurrection. »

Credo... inde venturus est judicare vivos et mortuos. Je crois que Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts. Je crois au jugement particulier et au jugement général.

La volupté m'offre ses séductions, sollicite mes sens et mon cœur, mais au prix d'un crime. La fortune me fournit l'occasion d'acquérir l'aisance, la richesse, mais elle exige la fraude, l'injustice, un forfait contre la probité et l'honneur. La pensée de mon juge met un frein à mes passions, à mon désir de l'or, elle arrête mon bras et enchaîne mes pas. C'était aussi cette pensée qui inspirait les martyrs, leur faisait mépriser les richesses, les honneurs proposés à l'apostasie, et choisir les bûchers, les arènes et tous les supplices réservés à la fidélité au Christ.

Que la calomnie me poursuive, que la justice humaine me dépouille de mes droits et m'accable, qu'on me jette en prison, qu'on me traite en esclave, que le vice triomphant lève la tête et piétine la vertu : je m'incline et j'attends. J'attends le jugement de celui qui réformera les jugements humains, réparera les injustices, vengera les calomniés, les opprimés, dévoilera et châtiera toutes les perfidies.

Credo vitam venturi sæculi. Je crois et j'attends la vie du siècle à venir : je ne m'attache donc point aux choses ni aux biens d'ici-bas, je ne considère donc pas cette terre comme ma patrie ; ma demeure permanente est là-haut, maintenant je ne suis qu'un passager ; je ne pleure point nos morts comme ceux qui n'ont plus d'espérance, là-haut je les retrouverai, je les reverrai pour toujours, car je crois à la vie éternelle : *Credo vitam æternam.*

IMPRIMATUR

Lingonis, die 29 maii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

[1] Jean, XI, 27.
[2] Math., XVI, 16.
[3] Jean, VIII, 12.
[4] Invitat. de Matines.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — X. Qualités de la confession, 449.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — XII. Le blasphème, 452.

Réflexions sur des passages de l'épitre. — XXX. Pour le 4e dimanche après la Pentecôte (*in Rom.*, VIII, 18), 454.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LVI. Discours de Notre-Seigneur aux Juifs pour justifier sa conduite *(fin)*, 457.

Allocutions de mariage. — V. 459.

Catéchisme de première communion. — *Troisième partie.* Moyens de salut. III. Les Sacrements. — B. *Les sacrements en particulier.* I. Le Baptême *(fin)* : Sa nécessité, 461. — Moyens de le suppléer, 462.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

X

QUALITÉS DE LA CONFESSION

Résumé analytique

La confession doit être entière, sincère, humble.

I. — *Entière*

1. Elle doit s'étendre au moins à tous les péchés mortels, qu'il faut accuser en détail, tels qu'on les connaît, selon leur espèce, leur nombre, et leurs circonstances graves. La gravité du péché dépend ou de sa nature, ou de l'importance de la matière, ou des conséquences qu'il peut avoir en de certaines circonstances. Il faut bien accuser les péchés de pensées, de désirs, d'omissions, et ceux qu'on a fait commettre.

2. Il faut accuser le nombre des péchés mortels, car l'omission volontaire d'un seul empêcherait de recouvrer la grâce.

3. Il faut accuser les circonstances graves, mais avec prudence, quand elles sont nécessaires pour que le confesseur sache s'il s'agit d'un péché mortel, mais ne pas imiter les scrupuleux qui n'en finissent pas et racontent des détails inutiles.

II. — *Sincère*

1. Sans excuses,
2. Sans équivoques,
3. De peur de commettre un sacrilège, qui pourrait être suivi de beaucoup d'autres, et mener en enfer.

III. — *Humble*

1. C'est la disposition nécessaire à un criminel qui reconnaît sa faute ;
2. A un chrétien, qui sait jusqu'où Jésus-Christ s'est humilié pour le salut des hommes.
3. Cette humilité, si elle est réelle, se manifestera dans tout l'extérieur et sera une preuve de contrition.

Ite, ostendite vos sacerdotibus.
Allez vous faire voir aux prêtres. (Luc, XVII, 14).

Mes frères,

Un jour, dix pauvres lépreux avaient demandé à grands cris à Notre-Seigneur d'avoir pitié d'eux. Celui-ci leur dit : « Allez vous faire voir aux prêtres. » Ils obéirent, et en route ils furent guéris.

La loi de Moïse ordonnait aux prêtres de constater la guérison de la lèpre, avant de permettre aux malades de rentrer dans les relations ordinaires de la vie. Plus puissants que les descendants d'Aaron, les prêtres du Nouveau Testament guérissent par l'absolution l'horrible lèpre du péché ; mais c'est à la condition essentielle que le pécheur fasse voir toutes ses blessures, c'est-à-dire qu'il fasse une bonne confession.

Le sacrement de pénitence est un remède très efficace par lui-même, mais il suppose dans ceux qui le reçoivent des dispositions préalables sans lesquelles ce divin remède deviendrait un poison mortel. Le démon le sait bien, aussi il emploie sa ruse infernale à aveugler les pécheurs qu'il n'a pu empêcher de s'approcher du saint tribunal ; il leur cache la grièveté de leurs fautes, il leur suggère toutes sortes de prétextes pour dissimuler l'état de leur conscience, il leur persuade qu'ils n'auront jamais le courage de se corriger, et ainsi il les prépare à faire une mauvaise confession.

Nous avons insisté à juste titre sur la première disposition requise du pécheur au saint tribunal : la contrition ; mais dès lors que Notre-Seigneur a prescrit la confession, vous comprenez qu'il ne servirait à rien de se repentir, si on n'accusait pas convenablement ses péchés. Nous expliquerons donc aujourd'hui quelles sont les trois qualités essentielles d'une bonne confession. L'une se rapporte aux fautes qu'il faut accuser, les autres à la manière de les accuser : en d'autres termes, la confession doit être *entière*, *sincère* et *humble*.

I. — *Confession intègre.*

1. — Une confession *entière*, ou *intègre*, est celle qui fait parfaitement connaître la nature, le nombre et les circonstances graves de tous les péchés mortels que l'on a commis. Par leur nature, les péchés sont opposés aux différents commandements de Dieu, aux différentes vertus que ces commandements nous obligent de pratiquer. L'apôtre saint Paul énumère, dans la première épître aux Corinthiens, un certain nombre de ces crimes qui excluent à jamais du royaume de Dieu ceux qui en sont souillés, comme le vol, l'ivrognerie, l'injustice, l'idolâtrie, l'adultère et les péchés d'impureté.

A quoi reconnaîtrez-vous qu'un péché est mortel et par conséquent mérite l'enfer ? Quiconque a reçu une éducation religieuse solide sait que, pour constituer un péché mortel, il faut deux choses : une matière grave et un plein consentement. Il y a matière grave, d'après saint Thomas et tous les théologiens, lorsque le pécheur préfère formellement l'amour de la créature à celui du Créateur, renonce à Dieu comme à sa fin dernière, et lui refuse l'hommage de dépendance absolue qui lui est dû. L'idolâtrie, le blasphème, l'hérésie par exemple renferment une négation absolue des

droits de Dieu sur l'homme, une insulte aux attributs essentiels de sa souveraine majesté. Les excès révoltants des passions honteuses sont une insulte des plus graves aux lois sur lesquelles Dieu a établi la famille et la société, et vont souvent jusqu'à une dégradation complète de la nature elle-même. Dans d'autres matières, comme le vol, l'injustice, le mensonge, la désobéissance, la gourmandise, il y a des degrés de gravité plus ou moins grande, et c'est à une conscience délicate à se régler sur l'opinion des gens prudents pour distinguer le péché mortel du véniel.

Afin d'éviter toute inquiétude sur ce point, il faudrait, conformément à la pratique de toutes les personnes pieuses, accuser non seulement les fautes graves, mais toutes ses fautes telles qu'on les connaît. C'est la plus mauvaise disposition et le plus dangereux des calculs que de se dire : « Je n'accuserai pas ceci ou cela, parce que ça ne doit pas être un péché mortel. » Faites-y attention : la gravité d'une faute dépend quelquefois ou des circonstances qui l'accompagnent, ou des funestes conséquences d'un acte qui est presque insignifiant en lui-même. Avaler une goutte d'eau n'est rien, mais le faire avant d'aller communier est considéré par l'Eglise comme une insulte grave au sacrement d'Eucharistie. Voyez comme le démon est habile à nous tromper : il a su persuader à Eve qu'elle n'avait rien à craindre en mangeant du fruit défendu ; c'était si peu de chose ! Vous apprécierez donc la gravité de vos fautes non seulement par la nature du péché ou par l'importance de l'objet lui-même, mais par la gravité de la loi et par les conséquences présumées de l'acte ; et si vous avez le moindre doute, vous consulterez votre confesseur, vous vous accuserez généreusement de ce que vous avez fait, pour éviter toute inquiétude.

Ne négligez pas d'accuser les péchés de pensée et de désir comme les actions coupables. C'est la volonté qui fait le péché. C'est du cœur, a dit Notre-Seigneur, que naissent, avec les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les vols, les parjures [1]. Si vous avez consenti intérieurement à ces pensées et désirs, vous êtes coupables, vous devez vous en accuser. Quelque répugnance que vous ayez à dévoiler ainsi le fond de votre âme, triomphez-en, ne cachez rien, car si vous cachez une seule faute grave, aucune ne sera pardonnée. N'oubliez pas d'accuser les omissions dont vous avez pu vous rendre coupables, en négligeant certains devoirs, ou en vous mettant dans l'impossibilité de les remplir. Enfin songez aux péchés que vous avez fait commettre, ou auxquels vous avez poussé d'autres personnes, aux scandales que vous avez pu donner au prochain [2].

2. — Faut-il dire le nombre de tous les péchés mortels qu'on accuse ? Sans doute, car un seul de ces péchés vous prive de la grâce sanctifiante, et mérite l'enfer. A quoi vous servirait-il de vouloir payer la moitié ou les trois quarts de vos dettes, si la partie qui reste suffit pour vous faire damner ? Or, c'est ce qui arriverait si vous n'accusiez pas tous vos péchés exactement. — Si le nombre en est si grand qu'il vous soit devenu impossible de le calculer, ou si votre mémoire est si mauvaise qu'elle se refuse à ce calcul, vous direz au moins à peu près ce que vous estimez avoir à vous reprocher, vous vous ferez voir au prêtre comme vous vous connaissez, c'est l'essentiel. — Que de confessions sont rendues mauvaises, et par conséquent sacrilèges, par la négligence que l'on met à s'accuser, aussi soigneusement qu'on le peut, du nombre de ses péchés ! Combien de personnes ne s'examinent jamais suffisamment là-dessus, et viennent au confessionnal avec la pensée que le prêtre les interrogera ! Sans doute, il vous questionnera, mais comment répondrez-vous exactement, sans vous être préparés ? Est-ce qu'un avocat attend d'être à la barre, pour songer à ce qu'il aura à dire pour sauver son client ? Est-ce qu'un intendant attend qu'on lui fasse rendre ses comptes, pour mettre ordre à ses affaires ? Quel est l'étudiant qui attend le moment de l'examen pour préparer ses réponses ? Voulez-vous mettre moins de soin à l'affaire de votre salut qu'un écolier n'en met à préparer ses examens ?

3. — Quant aux circonstances qui accompagnent le péché, il y en a de très importantes, qui en fixent la gravité, ou en modifient la nature ; il faut les accuser nettement. Un enfant qui dans un mouvement de colère a frappé son père et sa mère, doit s'accuser et de sa colère, et de deux péchés contre le respect dû aux parents ; celui qui a tenu des propos impies devant dix personnes, a péché contre la religion et a posé la cause de dix scandales.

Il y a au contraire des circonstances insignifiantes qu'il est inutile de raconter ; il y en a même qu'il est défendu de faire connaître, par exemple le nom des personnes par qui on a été poussé au mal, ou avec qui on l'a commis. Soyez bien prudents dans l'explication de vos fautes, mais soyez exacts à ne rien omettre de ce que le confesseur doit connaître pour juger de l'état de votre conscience. Ne dites pas à la hâte : « Je suis arrivé en retard à la messe, j'ai fait du tort au prochain, j'ai lu des romans ; » il faut dire à quel moment vous êtes arrivé à la messe, quel tort vous avez causé, quel sorte de livres vous avez lus. — Il y a aussi des circonstances qui atténuent la gravité du péché, ou excusent même complètement, et qu'on oublie de confesser ; vous avez été sérieusement malade pendant trois mois, et vous vous accusez de n'être pas allé à la messe pendant tout ce temps, d'avoir toujours fait gras, et il faut que le confesseur devine que vous étiez malade. Quelle contrition pouvez-vous avoir de péchés que vous n'avez pas commis ?

Il y a des personnes qui s'accusent, non de leurs péchés, mais de leurs défauts : « Je suis

[1] Matth., xv, 17.
[2] Voir ce qui a été dit à propos de l'*examen de conscience*, dans le prône IV, p. 108.

orgueilleux, gourmand, paresseux. » Hélas ! nous le sommes tous ! Cela n'apprend rien au confesseur ; il faut dire : « J'ai péché cinq fois, dix fois par orgueil ; j'ai fait tous les jours quelque gourmandise, etc. » Mais si vous voulez dire tous vos défauts, vous n'en finirez pas. Les personnes scrupuleuses allongent ainsi singulièrement leurs confessions, soit en voulant raconter par le menu les plus petites circonstances de leurs péchés, soit en recommençant toujours les mêmes accusations, sous prétexte qu'elles ont peur de n'avoir pas tout dit. Le plus grand inconvénient de ces détails inutiles n'est pas de faire perdre le temps, c'est de détourner l'attention de l'objet principal de la confession, qui est d'obtenir le pardon par la contrition. A force de dire : « Mon père, j'ai oublié ceci, et j'ai encore oublié cela, » on finit par oublier qu'on doit avoir la contrition pour obtenir le pardon de ses péchés. Rappelez-vous donc bien qu'on n'est obligé de revenir sur le passé, que quand on a des raisons sérieuses de croire qu'on a omis l'accusation d'une faute grave. Laissez de côté les scrupules ridicules et les détails insignifiants ; accusez tous vos péchés véniels si vous le voulez, c'est la pratique universelle des personnes pieuses, mais avec la préoccupation d'en avoir le repentir et de vous en corriger, plutôt que d'en dire exactement le nombre et les circonstances. Faites connaître votre défaut dominant, c'est très bien, mais c'est matière de direction et non d'absolution. Dans l'accusation de vos péchés, visez à l'exactitude plutôt qu'à l'abondance des détails. Votre confession sera parfaitement complète quand vous aurez dit l'espèce, le nombre et les circonstances graves de vos péchés mortels ; si vous n'avez commis que des péchés véniels, il suffit que vous en accusiez nettement au moins un avec contrition ; si vous ne pouvez même pas vous en rappeler un à part, il suffit que vous accusiez en général telle ou telle catégorie de fautes de votre vie passée, ou des péchés mortels antérieurs, sans perdre de vue la contrition et le ferme propos.

Toutes ces règles sont élémentaires, mais elles sont trop souvent négligées et peut-être ignorées.

II. — *Confession sincère.*

1. — Après nous être étendus si longuement sur l'intégrité de la confession, nous n'aurons que peu de chose à dire de la sincérité, qui lui est aussi essentielle.

En effet, la première condition de la sincérité est de ne rien dissimuler, de se montrer tel qu'on est, de faire voir toutes les blessures que le péché a causées à l'âme, de s'accuser de tous les péchés dont on peut se souvenir après un examen sérieux.

Cependant il faut vous prémunir contre les défauts qui viennent d'un manque de sincérité.

C'est d'abord de chercher à atténuer la gravité des péchés en y trouvant des excuses, ou en rejetant sur d'autres la plus grande part de responsabilité. En général, n'apportez point d'excuses. Ne connaissez-vous pas le proverbe : « Qui s'excuse, s'accuse » ? Vous croyez vous innocenter aux yeux de votre confesseur, et vous lui prouvez au contraire que vous n'avez pas la conscience tranquille. Lorsque notre premier père a voulu s'excuser de sa désobéissance en répondant en face à Dieu lui-même : « C'est la femme que vous m'avez donnée qui m'a fait manger de ce fruit, » il a trahi par là sa lâche complaisance pour le fatal caprice d'Eve, il a augmenté sa faute au lieu de la diminuer. Vous avez commis une faute dans un moment de surprise, d'entraînement, vous n'avez pas réfléchi, vous ne saviez pas ce que vous faisiez ; c'est possible, mais dès lors que vous avez consenti au péché, vous êtes coupable ; dites-le. Si réellement vous ne pouviez ni ne deviez prévoir ce qui est arrivé, votre responsabilité est hors de cause, et vous n'êtes pas coupable ; mais ne vous fiez pas à cette excuse si commode : « Je n'avais pas mauvaise intention. » Consultez votre confesseur, quand vous êtes vraiment dans le doute. Il y a, en théorie, une foule de ces cas de conscience où le premier venu ne peut pas se prononcer ; mais en pratique, dès lors que votre conscience vous reproche votre conduite, accusez-vous sincèrement, comme vous vous croyez coupable.

2. — Un autre manque de sincérité consiste à se servir de termes vagues, équivoques, de parler très bas ou très vite, dans l'espoir que le confesseur n'entendra pas et ne grondera pas trop fort. Mais si l'on arrive par là à cacher un péché mortel, on aura fait une confession sacrilège, et c'est une faute grave de s'exposer à un sacrilège. Certaines personnes, après avoir confessé quelques fautes vénielles, englobent tous leurs péchés mortels dans cette formule : « J'ai manqué souvent aux devoirs de mon état. » Ou bien le confesseur ne tiendra pas compte de cette accusation vague, croyant qu'elle ne porte que sur des scrupules ; ou bien il devra entrer dans le détail de tous les devoirs auxquels le pénitent a pu se soustraire. Est-ce là une confession sincère ?

3. — Songez, mes frères, aux conséquences qu'aurait pour vous une seule confession sacrilège par manque de sincérité. Malheur à vous, si elle vous procurait un semblant de paix ! car vous seriez exposés à ne jamais la réparer, pas même au moment de la mort. Le désespoir qui empêche les pécheurs de se convertir à la dernière heure, est souvent le châtiment de ces sacrilèges commis pendant toute une vie, peut-être depuis la première communion. Et puis, combien de malheureux sont surpris par la mort, sans avoir même le temps de faire un acte de contrition ! Ah ! si nous avions une foi vive, quelle reconnaissance ne devrions-nous pas témoigner à Notre-Seigneur, qui nous promet, en récompense de notre sincérité, le pardon de nos fautes et le ciel ! Il est bien pénible d'avouer une faute honteuse ; hélas ! oui. Mais ne sera-t-il pas infiniment pénible de l'expier en enfer pendant toute l'éternité, après avoir porté pendant

une longue vie le poids d'affreux sacrilèges ? Entre l'alternative de souffrir une ou deux minutes au confessionnal, ou éternellement dans les flammes de l'enfer, hésiterez-vous à faire votre choix ?

Dieu, qui vous oblige à la sincérité, oblige aussi étroitement le confesseur au silence : votre péché, une fois bien accusé, sera oublié de Dieu et caché à la connaissance des hommes, vous aurez recouvré le pardon et obtenu la paix ; soyez donc sincères en confession.

III. — *Confession humble.*

1. — On manque de sincérité en confession parce qu'on manque d'humilité. Cet orgueil qui a poussé Lucifer à se révolter contre le Très-Haut, et qui porte de même tous les pécheurs à transgresser la loi de Dieu, à braver sa colère et à se moquer de ses menaces, cet orgueil poursuit jusque dans l'intérieur du confessionnal le pauvre pécheur qui a pris la résolution d'aller y chercher le pardon de ses fautes. Il se révolte à la pensée qu'il doit révéler toutes ses hontes à un homme, pécheur comme lui, il oublie que cet homme est le ministre des miséricordes de Dieu et le représentant de sa justice. Persuadez-vous bien, mes frères, que c'est à Dieu lui-même que vous demandez votre pardon, que c'est pour éviter les terribles châtiments de sa justice que vous venez faire l'aveu de vos fautes, et prenez les sentiments du pauvre publicain qui, n'osant lever les yeux au ciel, se frappait la poitrine en disant : « Seigneur, ayez pitié de moi qui ne suis qu'un pécheur. » Un pécheur, un coupable qui vient comparaître devant son juge pour lui demander de changer la condamnation qu'il a méritée, en une sentence de pardon, un pécheur qui s'accuse à genoux et demande grâce, peut-il avoir encore le moindre sentiment d'orgueil et d'estime de lui-même ?

2. — Un pécheur qui sait que Jésus-Christ, pour le sauver, a consenti à devenir l'opprobre des hommes et l'objet de l'exécration de son peuple, peut-il encore se préoccuper de sa réputation et de l'estime de ses semblables ? Votre confesseur aura mauvaise opinion de vous ! Qu'importe ? puisque vous l'avez mérité. Mais vous vous trompez : il se gardera bien de vous mépriser, du moment qu'il vous jugera digne de l'absolution. Et puis, il ne vous connaît peut-être pas, il ne vous reverra peut-être jamais : quel mal peut vous faire son opinion ? Rien n'est plus puéril et plus sot que cette crainte d'être jugé défavorablement par un homme qui a reçu de Dieu la charge de vous réconcilier avec lui, et qui ne peut dire à personne ce qu'il pense de vous. Cette crainte est certainement suggérée par le démon pour pousser le pécheur à faire une mauvaise confession. De même qu'on trouve l'orgueil à l'origine de tout péché, on doit trouver l'humilité à l'origine de toute contrition, et on peut dire qu'une confession sans humilité est une confession sans contrition.

3. — Vous témoignerez cette humilité dans votre tenue à l'église avant d'entrer au saint tribunal, dans votre docilité à écouter les avis du confesseur et à répondre à ses questions, dans le ton de voix avec lequel vous vous accuserez. En un mot, vous témoignerez par tout votre extérieur combien vous êtes confondu et pénétré de honte d'avoir offensé Dieu, votre bienfaiteur, votre Sauveur et votre père. Si vous n'éclatez pas en sanglots à la vue de vos fautes, du moins que votre humilité montre que c'est sincèrement que vous en demandez le pardon. Humilité dans tout l'extérieur, sincérité dans le cœur, intégrité dans l'accusation, ces trois qualités se tiennent de si près qu'on est porté à les confondre à chaque instant en les expliquant. Demandez-les à l'Esprit-Saint toutes les fois que vous irez à confesse, afin que son ministre reconnaisse à ces marques que vous méritez le pardon que Dieu a promis à tout cœur contrit et humilié. Ainsi soit-il [1] !

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XII

LE BLASPHÈME

Plan

1. Du blasphème en général. — Différentes manières de blasphémer.
2. Le mot *sacré*.
3. Le blasphème du saint Nom de Dieu. Sa malice.
4. Les peines portées contre les blasphémateurs.
5. Trait historique.
6. Conclusions.

Je vous parlerai aujourd'hui d'un des plus grands fléaux de la société, d'une des causes les plus fécondes des châtiments que nous inflige la Providence, d'une des maladies morales les plus répandues dans le monde et surtout en France. Je vous parlerai du *blasphème*, de ce que plusieurs d'entre vous ont peut-être fait et dit souvent dans leur vie, de ce dont certainement vous êtes témoins tous les jours, presque à toutes les heures du jour.

1. — Qu'est-ce donc que le blasphème ? On appelle blasphème toute parole injurieuse à Dieu, aux saints ou à la religion.

a) On blasphème toutes les fois qu'on parle mal de Dieu, par exemple en disant : « Dieu est in-

[1] Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de donner une instruction sur *la mauvaise confession*. Comme les causes des confessions sacrilèges sont l'absence de contrition ou le manque de sincérité dans l'accusation, on trouvera dans ce prône et dans le précédent tout ce qui a rapport à ces deux points. On pourra, si l'on veut, y ajouter les conséquences de la mauvaise confession, qui sont : la mauvaise communion, quelquefois une longue série de sacrilèges, enfin la mort en état de péché mortel.

juste, Dieu est cruel, il prend plaisir à nous faire souffrir, Dieu m'en veut..., Dieu gouverne mal le monde, Dieu ne s'occupe pas de nous, il n'y a point de Providence. »

Comment, misérables, vous osez outrager Dieu de la sorte ! — Vous osez l'accuser de cruauté, comme s'il n'était pas le meilleur et le plus tendre des pères, comme s'il pouvait en vouloir à quelqu'un ! — Vous osez l'accuser d'injustice, comme s'il n'avait pas toute une éternité pour faire justice à chacun ! — Et vous l'accusez de ne pas s'occuper du monde, lorsqu'il nous assure, dans l'Evangile, qu'il connaît le nombre des cheveux de notre tête et que pas un ne tombe sans sa permission !

b) On blasphème quand on parle mal de la sainte Vierge ou des saints, par exemple en leur attribuant des défauts ou des vices, ou lorsqu'on plaisante sur leurs miracles... De pareils propos s'adressent indirectement à Dieu lui-même, parce que les saints sont ses meilleurs amis et les chefs-d'œuvre de sa grâce.

c) On blasphème encore, quand on parle mal de la religion : lorsqu'on dit qu'elle est fausse, ridicule, superstitieuse, fanatique ; lorsqu'on parle mal de l'Eglise, de son infaillibilité, de ses décisions, de ses conciles, de ses cérémonies, de ses ministres, du pape, des évêques et des prêtres. Ce blasphème retombe sur Jésus-Christ même : c'est dire que la religion, qui est son œuvre, est une œuvre mauvaise et détestable ; c'est dire qu'il a été un imposteur, en promettant d'être avec son Eglise jusqu'à la fin des siècles pour la soutenir, la diriger et l'empêcher de jamais tomber dans l'erreur.

2. — Nous devons faire remarquer ici que ce n'est pas un blasphème ni un grand péché de prononcer le mot *sacré*, en l'accompagnant de quelque parole grossière, telle que le C... ou l'M... Ces paroles sont ordinairement lancées contre les hommes ou les animaux, et non contre Dieu. Cependant les chrétiens doivent éviter de jamais prononcer le mot *sacré* dans un mauvais sens.

3. — Mais que faut-il penser de ceux qui ont la mauvaise habitude de prononcer le saint nom de Dieu, soit seul, soit avec le mot *sacré* ?

a) Les uns, et cette classe n'est peut-être pas la moins nombreuse, prononcent ainsi le saint nom de Dieu, avec l'intention de s'en prendre à Lui, de s'emporter contre Lui et de l'injurier, quand ils éprouvent quelque violente contrariété, quand leur travail marche mal, quand leurs animaux ne font pas comme ils le désirent. — Dans ce cas, c'est un blasphème infernal : c'est commettre le péché des démons et des damnés, c'est haïr Dieu. Haïr Dieu ! qui peut entendre ce mot sans se sentir bouleversé jusqu'au fond des entrailles ? Vous haïr, ô mon Dieu ! vous, qui êtes digne de tout amour, à cause de vos perfections infinies et de vos infinis bienfaits ; vous, qui nous avez créés par amour, rachetés par amour, sanctifiés par amour, et qui, mettant le comble à tous vos dons, nous appelez à jouir éternellement des délices de votre amour ! Vous haïr, ô mon Dieu, et l'exprimer par des paroles, oui, c'est un crime, c'est un malheur pour lequel il n'y aura jamais assez ni d'horreur ni de larmes.

b) Il en est d'autres qui prononcent le saint nom de Dieu sans colère, sans vengeance, par simple habitude, quelquefois par plaisanterie ou par bravade, sans avoir intention de faire injure à Dieu. Si ce n'est pas un blasphème ni un péché grave, c'est toujours au moins une profanation et en tout cas une déplorable habitude.

Et d'abord c'est grossier, c'est brutal, c'est faire preuve aujourd'hui d'une complète absence d'éducation. Pour s'abstenir de profaner ainsi le saint nom de Dieu, il n'est pas nécessaire d'être chrétien, il suffit de se respecter soi-même et de respecter les autres, il suffit d'avoir un peu de fierté, un peu d'amour propre... Vous n'entendrez jamais un homme bien élevé, un homme comme il faut, proférer de pareilles paroles.

En second lieu, cette habitude est un scandale. Vous apprenez à blasphémer aux enfants, à vos propres enfants peut-être. Ainsi on rencontre souvent de tout petits enfants qui blasphèment à faire trembler l'enfer, et si on leur demande : « Eh ! mon petit ami, qui donc vous a appris à si bien jurer ? » ils vous répondent : « C'est papa. » Malheureux père ! quelle éducation donnez-vous à votre enfant ? Vous lui apprenez à outrager Dieu, à outrager son Père du ciel ! Et qui l'empêchera d'outrager plus tard son père de la terre ? Prenez-y garde, ordinairement l'un ne va pas sans l'autre.

4. — Une autre manière de juger de la gravité du blasphème, c'est de considérer de quelles peines les législateurs l'ont frappé. Dès le commencement du christianisme, l'empereur Justinien fit une loi qui portait peine de mort contre les blasphémateurs ; il donnait pour motif que les blasphémateurs sont la cause d'une foule de calamités qui désolent les empires. A son exemple, dans tous les pays et dans tous les âges, les souverains jaloux de la gloire de Dieu publièrent des arrêts sévères pour extirper de leur royaume ce vice abominable. En France, saint Louis ordonna que les blasphémateurs seraient marqués d'un fer rouge au front, et qu'en cas de récidive on leur percerait les lèvres et la langue. Presque tous nos rois, depuis cette époque, François Ier, Henri II, Charles IX, Louis XIV ont porté des ordonnances semblables. Un roi d'Ecosse voulait qu'on leur coupât la langue. Mahomet lui-même ordonne dans son Coran de partager en deux quiconque blasphème Dieu, Jésus-Christ ou la sainte Vierge.

Nous sommes loin de désirer qu'on fasse revivre parmi nous des lois qui ne s'accordent plus avec nos idées et nos mœurs, avec notre indifférence et notre lâcheté ; mais à ceux qui seraient tentés de les trouver injustes, à ceux qui s'obstinent à ne voir dans le blasphème qu'une bagatelle, qu'une parole en l'air, nous voulons citer une autorité qu'ils ne récuseront pas. Un blasphémateur ayant été traîné autrefois devant Moïse, le

saint législateur consulta l'oracle du Seigneur, afin qu'il daignât prononcer lui-même la sentence. Dieu la prononça en effet : « Que le téméraire soit conduit hors du camp et lapidé vif par tout le peuple. » Ce qui fut exécuté. Et ainsi fut établie chez le peuple juif la loi par laquelle tout blasphémateur, citoyen ou étranger, devait être puni du même genre de mort. Qu'en pensez-vous ? Osera-t-on dire que Dieu ne connaît pas la justice, qu'il ne s'entend pas à proportionner le châtiment à la faute ?

Mais cet arrêt de mort que Dieu a prononcé contre les blasphémateurs, il ne l'a jamais aboli ; et si les législateurs modernes n'en tiennent plus compte, Lui s'est réservé de l'exécuter quand il lui plaît, et il l'exécute souvent, très souvent, je pourrais vous en citer mille exemples.

5. — Il y a quelques années, la ville d'Autun fut témoin d'une de ces punitions comme Dieu les sait infliger dans sa colère. Un malheureux charretier bien connu par les horribles blasphèmes qu'il faisait entendre dans les rues, conduisait à la rivière, un dimanche matin, son cheval et sa voiture pour les y laver. C'était la saison des pluies, la rivière coulait à pleins bords. Le cheval, sentant les profondeurs de l'eau, refusait d'entrer plus avant, et son maître furieux l'accablait de coups, en vomissant les plus affreux blasphèmes qu'il put inventer. Beaucoup de personnes attirées par le bruit regardaient ce spectacle. Tout à coup le cheval excité par la douleur, s'élance avec impétuosité et disparaît sous les flots, entraînant son maître et la voiture. A l'instant l'alarme est donnée, des secours s'organisent, tout le monde travaille à fouiller la rivière. On retrouve facilement le cheval noyé et la voiture, mais point d'homme. Pendant toute une semaine on continue les recherches les plus minutieuses et les plus intelligentes, elles n'aboutissent à rien. Trois ou quatre mois se passent. Voici qu'un jour le bruit se répand qu'on a trouvé dans un endroit désert de la vallée un cadavre à moitié dévoré par les bêtes, et qu'on eut grand'peine à reconnaître : c'était le cadavre du blasphémateur. Mais son âme, où était-elle ?... Un brave ouvrier, voisin de ce malheureux, nous disait, en nous parlant de cette mort épouvantable : « Cet homme-là ne pouvait finir autrement. Quand il se mettait à blasphémer, je ne suis pas plus dévot qu'un autre, mais il me faisait peur que j'en avais froid dans le dos. »

6. — De ces faits nous conclurons que Dieu ne manque presque jamais de punir même ici-bas les blasphémateurs dans leur personne ou dans leurs biens. D'ailleurs il l'a déclaré formellement dans les saintes Ecritures. Mais il y a plus : les saints Livres nous apprennent encore que les blasphémateurs attirent toute sorte de calamités sur les maisons et sur les pays qu'ils habitent. C'est donc chose sûre et certaine, le blasphème est, comme nous le disions en commençant, un des plus grands fléaux de la société.

Maintenant, ô mon frère, si par malheur vous avez l'habitude de blasphémer le saint nom de Dieu, ah ! de grâce, dans l'intérêt de votre âme, dans l'intérêt de votre salut éternel, dans l'intérêt même de votre sort ici-bas, travaillez sérieusement à vous corriger. Vous êtes homme de bonne volonté, je le sais, eh bien ! c'est le cas de le montrer. — Non seulement vous devez détruire en vous ce péché, mais encore vous devez user de toute votre autorité pour le détruire dans les personnes qui dépendent de vous. Vos enfants blasphèment-ils : reprenez-les avec force, et s'ils retombent, châtiez-les. Vos domestiques blasphèment : donnez-leur du temps pour se corriger, et s'ils ne tiennent pas compte de vos avertissements, délivrez votre maison de ces ennemis de Dieu, qui provoquent à chaque instant sa colère. Mais si les blasphèmes sortent de la bouche de gens sur qui nous n'avons aucune autorité, prions pour eux, et disons du fond du cœur, à chaque blasphème que nous sommes forcés d'entendre : « Mon Dieu, que votre saint nom soit béni ! » Puisse le blasphème disparaître enfin de dessus la terre ! C'est le vœu le plus ardent de votre cœur, j'en suis sûr, eh bien ! qu'il en soit donc ainsi déjà dans cette paroisse !

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXX

POUR LE 4e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Je suis persuadé que les souffrances de la vie présente...

I. — Que sont-elles, les souffrances du temps présent ? — Pour le juste, ce sont pour ainsi dire des jeux d'enfants, car c'est le pain quotidien qu'il doit manger durant son voyage. Jésus-Christ lui a dit : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, et porte sa croix chaque jour, et me suive.* (Luc, IX, 23). Et cette croix comprend toutes les souffrances que nous rencontrons dans notre vie, soit qu'elles nous viennent de Dieu ou des créatures, soit qu'elles affectent notre corps ou notre âme. En ce monde, c'est notre héritage.

Que sont-elles encore ? — Ce sont des témoignages de l'amour de notre Dieu envers nous. C'est la parole transmise par l'ange de l'Eglise de Laodicée : *Voici ce que dit le témoin fidèle et véritable, qui est le principe des créatures de Dieu : Pour moi, je reprends et je châtie ceux que j'aime.* (Apoc., III, 14, 19). Or, lorsque Dieu vient ainsi nous reprendre, qui aurait le droit de s'en plaindre ? Ce serait le contraire qui pourrait nous jeter dans la peine, car il a dit en parlant des pécheurs : *Malheur à eux, quand je me serai retiré d'eux !* (Os., IX, 12). S'il lui plaît donc

de frapper à notre porte par les souffrances du temps présent pour se redonner à nos âmes, pourquoi ne lui ouvririons-nous pas? Ce serait se méprendre sur la visite de miséricorde qu'il nous réserve dans son amour.

Que sont-elles enfin? —Nous désirons être heureux, nous nous efforçons d'y arriver par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. Hélas! il y a pour nous une impossibilité presque absolue de réaliser ce désir, car en tout et partout nous rencontrons la souffrance, et même les choses de ce monde sont pour nous un sujet de peines et d'angoisses. Aussi Job disait-il : *L'homme né d'une femme, vivant peu de temps, est rempli de beaucoup de misères.* (Job, XIV, 1). Sommes-nous donc condamnés à souffrir sans connaître aucune joie, sans pouvoir même en ce monde satisfaire notre désir de bonheur? David répond à notre question en disant à Dieu : *Vous m'avez mis au large dans ma tribulation; selon la multitude des douleurs de mon cœur, vos consolations ont rempli mon âme de joie.* (Ps. IV, 1; XCIII, 19).

II. — Mais élevons nos pensées, et voyons ce que sont les souffrances par rapport à la vie future. Jésus-Christ nous l'a enseigné, car dès les premiers jours de sa vie publique, il disait dans son sermon sur la montagne : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce qu'à eux appartient le royaume des cieux.* (Matth., V, 10). Et lorsqu'il fut ressuscité et que les apôtres s'étonnaient de ne point le voir apparaître pour rétablir le royaume d'Israël, il dit aux disciples qui allaient à Emmaüs : *O insensés et lents de cœur à croire tout ce qu'ont dit les prophètes! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et entrât ainsi dans sa gloire?* (Luc, XXIV, 25-26). Croiriez-vous par hasard avoir un autre chemin à suivre que celui qu'a suivi votre Maître? Quand vous souffrez, vous acquérez des titres à la possession du royaume des cieux, et vous vous préparez à entrer dans la gloire. *Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense est grande dans les cieux.* (Matth., V, 12).

Les apôtres ne se sont point trompé en s'appliquant à prêcher cette doctrine aux premiers chrétiens. Il est dit que saint Paul et saint Barnabé *revinrent à Antioche où ils affermissaient les âmes des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et disant que c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu.* (Act., XIV, 20-21). Voyez comment les apôtres prêchent en même temps et la foi et l'acceptation des tribulations, à l'unique fin de pouvoir entrer dans le royaume de Dieu.

Pour nous engager davantage à souffrir avec patience, saint Paul nous dira : *Les tribulations si courtes et si légères de la vie présente produisent en nous le poids éternel d'une sublime et incomparable gloire.* (II Cor., IV, 17). Réjouissez-vous donc *puisque Dieu vous a donné, touchant le Christ, non seulement de croire en lui, mais aussi de souffrir pour lui.* (Philipp., I, 29).

D'ailleurs il serait impossible d'admettre que Jésus-Christ ayant souffert pour nous, nous, de notre côté, nous n'ayions rien à souffrir. Ecoutez saint Pierre vous disant : *Si, faisant le bien, vous souffrez patiemment, c'est un mérite devant Dieu. Car c'est à quoi vous avez été appelés, parce que le Christ même a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces.* (I Pier., II, 20-21). C'est à cette condition seulement que nous pourrons être ses disciples et lui être unis : *Celui qui dit qu'il demeure dans le Christ doit marcher lui-même comme il a marché.* (I Joan., II, 6).

III. — Nous avons donc à souffrir, mais encore faut-il savoir souffrir avec patience, car il n'y a que ce que nous endurons dans la plénitude de notre volonté, qui puisse nous servir devant Dieu.

Jésus-Christ, en annonçant à ses disciples les dernières tribulations qu'ils auraient à supporter, leur disait : *Mais pas un cheveu de votre tête ne périra. C'est par votre patience que vous possèderez vos âmes.* (Luc, XXI, 18-19). C'était leur dire: Pourquoi craindriez-vous toutes les souffrances qui peuvent affliger votre corps, alors même que vous ne perdrez pas un seul cheveu, et que vous sauverez votre âme par votre patience à souffrir? En effet, que peut nous faire celui qui tue le corps et qui ne peut rien contre notre âme que la patience garde de la colère et des murmures?

C'est cet enseigement que saint Jacques rappelait aux premiers chrétiens en leur disant : *Soyez patients jusqu'à l'avènement du Seigneur. Voyez, le laboureur espère recueillir le fruit précieux de la terre, attendant patiemment jusqu'à ce qu'il reçoive celui de la première et de l'arrière-saison. Soyez donc patients, vous aussi, et affermissez vos cœurs; car l'avènement du Seigneur est proche. Ne vous plaignez pas les uns les autres, afin que vous ne soyez pas condamnés. Prenez pour exemple de mort cruelle, de souffrances et de patience, les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur.* (Jac., V, 7-10). Vous qui souffrez, ah! sachez comprendre cette leçon que vous donne l'apôtre.

En voulez-vous une autre, vous qui pliez sous le poids de la calomnie et des injustices des hommes? Saint Pierre vous la donne en disant : *C'est un mérite, si en vue de Dieu quelqu'un supporte des peines, souffrant injustement.* (I Pier., II, 19).

SAINT JÉROME : « Aucun saint n'a été couronné sans avoir combattu. Le juste Abel est mis à mort; Abraham est menacé de se voir enlever sa femme. Cherchez, et vous verrez que chacun a porté le poids de l'adversité. Or n'est-il pas préférable de soutenir pour un peu de temps les labeurs de la guerre, de se fatiguer sous l'équipement, les armes et la cuirasse, pour obtenir après cela le bonheur de la victoire, plutôt que de se condamner pour toujours à l'esclavage par l'impa-

tience d'un moment ? Rien n'est dur pour ceux qui aiment, il n'est pas de travail que l'espoir ne rende facile. Vous savez qu'il a été dit : *Le royaume des cieux souffre violence, et les violents seuls l'emportent.* (Matth., XI, 12). Si vous ne livrez pas l'assaut, vous ne prendrez pas ce royaume. Si vous ne frappez pas avec importunité, vous ne recevrez pas le pain du mystère. N'est-ce pas une violence à vos yeux, que la chair aspire à devenir ce qu'est Dieu lui-même, et qu'elle escalade les hauteurs d'où les anges sont tombés, afin de juger les anges ? [1] »

II. — Les souffrances n'ont aucune proportion avec la gloire future.

I. — Quelle est l'excellence de cette gloire future ? — Saint Paul nous le dit en écrivant aux Corinthiens : *C'est ce que l'œil de l'homme n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, ce qui n'est point monté dans le cœur de l'homme, ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.* (Is., LXIV, 1 ; I Cor., II, 9). Et qu'est-ce que tout cela ? Saint Jean nous répond : *Nous sommes maintenant enfants de Dieu ; mais on ne voit pas encore ce que nous serons. Nous savons que lorsqu'il apparaîtra nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.* (I Joan., III, 2). Telle est la gloire qui nous est réservée, à nous cendre et poussière, à nous pauvres pécheurs, et s'il en est ainsi peut-il y avoir sur la terre une souffrance ou des souffrances qui soient dignes de lui être comparées ?

D'autre part, cette gloire future ne nous sera point accordée comme en passant. Les apôtres sur le Thabor ne firent qu'entrevoir la gloire de Jésus-Christ, et seulement durant quelques instants, tandis qu'elle sera pleinement notre partage durant l'éternité, cette gloire qui nous est réservée. Saint Paul en effet nous dit que *les afflictions de la vie présente opèrent un poids éternel d'une sublime et incomparable gloire.* (II Cor., IV, 17). Or, ce qui est éternel surpasse naturellement ce qui est temporel. Aussi dès que nous serons en possession de cette gloire, nul ne pourra plus nous la ravir. *Vous avez maintenant de la tristesse ; mais je vous reverrai et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.* (Jean, XVI, 22).

D'ailleurs, si cette gloire future une fois possédée devait nous être enlevée, la prière que Jésus-Christ adressait à son Père ne serait point exaucée : *Mon Père, je veux que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée.* (Jean, XVII, 24). Ce n'est donc pas pour un jour ou pour quelques années que nous jouirons de cette gloire, ce sera durant toute l'éternité, et nous en jouirons sans aucun mélange de tristesse, car il est dit des élus qui seront dans la gloire : *Dieu essuiera toute larme de leurs yeux, et il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni cris, ni douleur, parce que les premières choses sont passées.* (Apoc., XXI, 4). En est-il ainsi des joies ou des consolations dont nous jouissons sur la terre ? Hélas ! nous sommes bien forcés de reconnaître la vérité de cette parole du Sage : *Le rire sera mêlé de douleur, et la tristesse prend la place de la joie.* (Prov., XIV, 13).

II. — Il n'en saurait être autrement de cette gloire future, qui sera éternelle et délicieuse, puisque c'est Dieu lui-même qui se donnera en récompense. Nous ne le verrons pas seulement, mais nous le posséderons. Pour y croire, la raison ne suffirait pas, nous avons besoin d'en appeler à notre foi, c'est-à-dire à la promesse qu'il nous a faite. Voici ce qu'il nous dit à tous dans la personne d'Abraham : *Ne craignez point, je suis votre protecteur et votre récompense grande à l'infini.* (Gen., XV, 1). C'est nous dire : Vous endurez des souffrances, vous embrassez des travaux, vous me servez dans l'amour et l'obéissance ; eh bien ! moi, en retour, je serai votre récompense dans la mesure où vous avez vécu dans la conformité à ma volonté. Nous serions donc bien malheureux si nous disions avec les impies : *C'est en vain qu'on sert Dieu.* (Mal., III, 14).

Abraham n'a point été le seul à le comprendre et à vivre dans cette espérance. Le saint roi David ne voulait point d'autre récompense que Dieu lui-même, et voici ce qu'il disait : *Seigneur, vous m'avez dirigé selon votre volonté, et vous m'avez reçu avec gloire. Car qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et hors de vous qu'ai-je voulu sur la terre ?* (Ps. LXXII, 23-24). Combien sont nombreuses les âmes qui regardent Dieu comme devant être leur héritage, et ne veulent point d'autre récompense, disant avec le prophète : *Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice ; c'est vous qui me rendrez mon héritage.* (Ps. XV, 5).

Voyez saint Paul combattre entre le désir de vivre pour être utile au salut de ses frères, et le désir d'être uni par la mort à Jésus-Christ : *Pour moi,* disait-il, *vivre c'est le Christ, et mourir un gain. Que si je vis dans la chair, j'ai le fruit de mon travail : et ainsi je ne sais que choisir. Car je me sens pressé des deux côtés, désirant d'être dissous et d'être avec Jésus-Christ, chose bien meilleure pour moi.* (Philipp., I, 21-23). Quant à nous, sachons souffrir pour mériter cette gloire future.

III. — En effet, Dieu se donnera en récompense aux élus qui, malgré les souffrances, auront répondu à leur vocation : *Appelez,* est-il dit, *les ouvriers, et donnez-leur leur salaire.* (Matth., XX, 8). Il ne se donnera qu'à la vertu : non à ces vertus de parade et d'ostentation qui mendient la louange et l'approbation des hommes, mais à ces vertus surnaturelles qui ont la grâce pour principe et Lui seul pour fin. Alors la moindre souffrance, la plus petite contrariété, la plus légère piqûre d'une langue médisante ou calomniatrice, comme les plus grandes souffrances, les plus

[1] *Ad Eustoch.*, Ep. XXII, n. 39-40, trad. Vivès.

cruelles angoisses, les contradictions les plus injustes seront plus estimées que toutes les actions éclatantes aux yeux des hommes : *Dieu rendra à chacun selon ses œuvres.* (Matth., XVI, 27).

De plus, il se donnera à chacun dans la mesure de ses mérites. C'est justice. De là cette parole de l'Apôtre : *Qui sème peu moissonnera peu, et qui sème dans les bénédictions moissonnera aussi dans les bénédictions.* (II Cor., IX, 6). La louange n'aura de prix que parce qu'elle sortira de la bouche de Dieu, seul juste appréciateur des choses.

Et ce qu'il y aura de consolant, c'est que toutes ces diverses donations de Dieu, ou mieux les divers degrés par lesquels Dieu se révèlera aux uns plus qu'aux autres, n'exciteront aucun sentiment d'envie ni d'orgueil. Chacun sera aussi peu jaloux d'être ce qu'il ne sera pas, que la main n'est jalouse d'être l'œil. Car tous nous verrons Dieu, tous nous le verrons, et tous nous le posséderons dans l'amour, puisque tous nous serons consommés dans l'unité divine. (Jean, XVII, 23).

SAINT CHRYSOSTOME : « Comptez donc sur cette gloire, elle vous est préparée, elle est réservée à vos travaux. S'il vous en coûte d'avoir à l'attendre, consolez-vous en songeant qu'elle est ineffable et magnifique, infiniment au-dessus de toute gloire en ce monde, et qu'elle vous est gardée en lieu sûr. Ce n'est pas sans motif qu'il nous est parlé des afflictions du temps présent; nous apprenons par là que la gloire dont il est question l'emporte sur les afflictions, autant par l'abondance que par la qualité. En définitive, ces afflictions, quelles qu'elles soient, ne vont pas au delà de cette vie. Quant aux biens à venir, la jouissance nous en est accordée pour des siècles sans fin. Paul, ne pouvant nous en parler en détail et nous en faire un tableau exact, nous en donne une idée en nous les représentant sous la forme du bien le plus ambitionné sur la terre, sous la forme de la gloire, qui semble s'élever au-dessus de tous les autres biens et en être le couronnement [1]. »

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LVI

DISCOURS DE NOTRE-SEIGNEUR AUX JUIFS POUR JUSTIFIER SA CONDUITE *(fin)*

III

Le divin Sauveur s'était affirmé, auprès du peuple juif et des pharisiens, fils de Dieu, égal à son Père, juge des hommes, revêtu de la toute-puissance comme lui, Dieu lui-même, en un mot. Le miracle qu'il avait accompli sous leurs yeux, à la piscine des Brebis, suffisait, semble-t-il, à confirmer ses déclarations. Et en effet, le miracle, qui nécessite l'intervention de la toute-puissance divine, a toujours été, avec raison, considéré comme la lettre de créance accordée par Dieu à qui reçoit de lui une mission extraordinaire à remplir auprès des hommes; le miracle est une signature divine.

Il ne suffit pas qu'un mortel, même honnête et vertueux, se dise envoyé de Dieu pour qu'aussitôt on doive ajouter foi à ses paroles. Mais lorsqu'un homme se présente comme venant de la part de Dieu, chargé par lui d'un message ou d'un ordre, on a le droit d'exiger de lui la preuve qu'il est véritablement l'envoyé de Dieu. Que cet homme appuie ses paroles d'une prophétie véritable qui se réalise, ou d'un miracle authentique, — deux choses qui exigent chacune l'intervention divine, — il deviendra évident qu'il est réellement l'envoyé du Seigneur, puisque, autrement, Dieu lui-même nous tromperait, et penser que Dieu puisse ou veuille nous tromper serait un blasphème.

Jésus pouvait donc se dispenser de proposer aux Juifs d'autre preuve que ses miracles. Par condescendance et afin d'ancrer plus profondément la foi dans le cœur de ses auditeurs, il leur apporte des témoignages, ce que nous appellerions des preuves testimoniales. Il leur rappelle qu'ils ont envoyé interroger Jean-Baptiste et que celui-ci a rendu témoignage à la vérité. Or ce témoignage avait été éclatant, nous l'avons dit : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde, » s'était écrié Jean-Baptiste, à la vue du Sauveur, et il avait ajouté : « J'ai vu l'Esprit descendant du ciel comme une colombe, et il s'est reposé sur lui..., et j'ai vu, et j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu [1]. »

« Mes œuvres, mes miracles, continue Jésus, prouvent que c'est Dieu le Père qui m'a envoyé; cette preuve est plus forte que le témoignage de Jean. Et puis, le Père lui-même a rendu témoignage de moi. »

Le bon Sauveur termine son discours par quelques reproches dont le ton trahit la peine que son cœur éprouve à voir ses adversaires incrédules : « Ce que je vous dis, c'est pour vous sauver... Vous scrutez les Ecritures parce que vous pensez trouver en elles la vie éternelle; pourtant elles rendent témoignage de moi, et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie... J'ai reconnu que vous n'avez pas l'amour de Dieu en vous. Je suis venu au nom de mon Père et vous ne me recevez pas, et d'autres viennent en leur propre nom et vous les recevez [2]. »

* * *

Il ne faut pas laisser entamer ni obscurcir notre foi en Jésus-Christ par les attaques et les sarcasmes de l'impiété qui s'acharne à semer le doute et l'incrédulité dans les cœurs. Les siècles qui

[1] *In Ep. ad Rom.*, Hom. XIV, n. 4, trad. Vivès.

[1] Jean, I, 29, 32, 33.
[2] Jean, V, 34, 39, 40-43.

s'écoulent ne peuvent rien contre la vérité de la mission divine du Sauveur ; au contraire, tous nous apportent, à leur manière, un témoignage éclatant de la divinité de Jésus-Christ. Ses œuvres et ses miracles ne continuent-ils pas d'âge en âge à rendre témoignage au divin Maître, et notre siècle a-t-il été moins fécond ? Considérez ces institutions de charité et de dévouement qui ont surgi de toutes parts : hôpitaux pour les malades ; asiles pour les vieillards sans fortune, ouverts par les admirables Petites-Sœurs des pauvres ; missions pour porter aux contrées les plus lointaines et les plus sauvages les bienfaits du christianisme et de la civilisation ; maisons d'éducation, écoles pour la formation de la jeunesse ; ouvroirs, patronages, orphelinats pour les enfants déshérités des biens de la terre ; refuges offerts aux Madeleines repenties ; conférences de Saint-Vincent de Paul instituées pour porter à domicile, aux pauvres honteux ou délaissés, aide et consolation, le pain matériel avec le pain de l'âme. Pas une misère, pas une infériorité physique ou morale qui n'aient vu éclore, au nom de Jésus-Christ, une œuvre destinée à les soulager et à les évangéliser. Quelque répugnantes ou contagieuses qu'elles aient été, rien n'a découragé le zèle de la charité. N'a-t-on pas vu des prêtres, des religieuses, aller s'enfermer avec des lépreux retranchés de la société humaine, et sacrifier leur santé et leur vie pour sauver l'âme de ces infortunés ? C'est Jésus-Christ qui inspire ces œuvres, c'est lui qui suscite ces dévouements.

Nul siècle n'a été plus fécond, ne les a produits en plus grand nombre que celui qui vient de finir, à tel point que l'enfer en a pris ombrage et a conçu le projet d'anéantir, à tout prix et pour jamais, ces œuvres qui le combattent et lui arrachent des milliers de victimes en propageant l'esprit de Jésus-Christ. Oh ! ne craignez pas pour ces institutions chrétiennes auxquelles la charité laïque entend se substituer ! L'impiété sectaire peut, comme il y a un siècle, aux jours néfastes de la Révolution, les ébranler, les abattre, les noyer dans le sang même, mais elles renaîtront un jour, bientôt, plus vigoureuses, plus nombreuses que jamais, parce qu'elles sont les œuvres de Jésus-Christ, et que Jésus-Christ, malgré son éternel ennemi, continuera ses œuvres dans le monde et à travers tous les siècles.

Ses miracles, eux aussi, se perpétuent en dépit des dénégations de l'impiété. Lisez la vie des saints, elle est un tissu de faits miraculeux, et à notre dix-neuvième siècle qui s'était intitulé le siècle de la raison et avait jeté au ciel une sorte de défi, Jésus-Christ a répondu par les miracles d'Ars, de la Salette et surtout de Lourdes, ces derniers si manifestes et si nombreux qu'ils ont étonné le monde et l'ont remué. Ces œuvres dont nous parlions tout à l'heure ne sont-elles pas, à elles seules, un miracle permanent ?

Retrempons donc notre foi, nos espérances et notre courage dans ces éclatants témoignages rendus à la divinité de notre Seigneur et adorable Maître, Jésus-Christ. Qu'elle reste, cette foi, inébranlable et ardente comme ces phares dressés sur les rochers, dont la lumière brille et redouble d'éclat au milieu des plus violents orages et au sein des nuits les plus sombres ! Qu'elle raffermisse celle de nos frères chancelants et découragés en présence des épreuves ou en face des persécutions !

Gardons-nous, par notre pusillanimité, de mériter ces reproches, si douloureux pour son cœur, que Notre-Seigneur était contraint d'adresser aux Juifs : « Vous scrutez les Ecritures parce que vous pensez y trouver la vie éternelle. Elles rendent témoignage de moi, et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie. » Oui, nous aimons l'Evangile et nous avons raison, car il est l'Ecriture inspirée de Dieu, la parole de Dieu lui-même, nous savons que nous trouverons en ce livre divin les moyens de gagner la vie éternelle. Mais nous nous en tenons à une certaine admiration, nous n'avons pas le courage d'aller jusqu'au bout, de remplir tous nos devoirs chrétiens ; en un mot, de nous unir à Jésus-Christ par le repentir, par une conversion sincère. Pourtant, c'est le seul moyen d'avoir la vie en nous, Jésus-Christ seul est la source qui donne la vie surnaturelle, l'Evangile n'est qu'une voie pour arriver à Jésus-Christ.

Combien de chrétiens, hélas ! restent ainsi à mi-chemin ! Pleins de respect et de vénération pour la doctrine de l'Evangile, pour les préceptes divins qu'il renferme, pour la divinité de la religion qu'il propose, ils ne savent ou n'osent aller jusqu'à l'union avec Jésus-Christ. Ils l'invoquent pourtant, mais il leur redit la même parole attristée : « Vous n'avez pas l'amour de Dieu en vous. Je suis venu au nom de mon Père et vous ne me recevez pas. Vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie. Ce que je vous dis, c'est pour vous sauver [1]. »

* * *

En terminant, le Sauveur indique aux Juifs la source de leur incrédulité : c'est leur orgueil, et cet orgueil sera cause de leur damnation. Voilà un avertissement qu'il nous faut recueillir et mettre à profit, afin de nous tenir soigneusement en garde contre les tentations dangereuses suscitées en notre cœur par le vice de l'orgueil. Quand on étudie l'histoire de l'Eglise, on est épouvanté à la vue des chutes, des apostasies retentissantes occasionnées par l'orgueil. Depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, chaque fois que la religion a dû pleurer sur des scandales qui l'ont désolée, il est inutile d'en rechercher la cause ailleurs que dans l'orgueil. C'est que, voyez-vous, pour croire, pour avoir la foi, il faut être humble, incliner sa raison devant la révélation divine, la soumettre à la parole de Dieu et à l'enseignement inspiré de l'Eglise ; et l'orgueilleux ne veut s'incliner devant personne. Et puis, la foi est une grâce du ciel, un

[1] Jean, v, 40, 42-43, 34.

don surnaturel que nous ne pouvons obtenir par nous-mêmes ; or, nous disent les grands apôtres Pierre et Jacques dans une de leurs lettres : Dieu résiste aux superbes, mais il accorde sa grâce aux humbles [1].

Voulez-vous savoir pourquoi ce jeune homme, cette jeune fille ont perdu la foi ? Ils ont seize, dix-huit, vingt ans, ils ont reçu une éducation chrétienne, peut-être même appartiennent-ils à une famille pieuse ; et ils ne pratiquent plus, ils rougiraient de paraître chrétiens. Sans doute, les passions du cœur peuvent susciter des nuages qui obscurcissent la foi, mais alors ce n'est qu'une éclipse temporaire, passagère, tandis que ces jeunes gens, si communs de nos jours, ont perdu la foi de leur première communion. Eh bien, la cause, c'est l'orgueil. Songez donc ! ils ont fait quelques études pendant lesquelles certains pédants — devenus sans foi, par orgueil, eux aussi — n'ont cessé de leur parler science, de leur vanter la science, d'exalter la science, de la placer sur je ne sais quel fabuleux piédestal. Et voilà qu'on leur a ensuite décerné, après un examen plus ou moins réussi, un brevet, un baccalauréat ou un certificat d'études quelconque, et aussitôt ces jeunes têtes ont tourné sous ces prétentieuses couronnes ; ces cœurs inexpérimentés ont cru à la valeur de ces hochets parfois si grotesquement surfaits, ils se sont gonflés d'orgueil et il n'y a plus eu place en eux pour les vieilles croyances de l'Evangile, des martyrs et de tant de générations. Ils se sont imaginé qu'ils se haussaient d'autant qu'ils les dédaignaient davantage. Et après avoir perdu la foi par orgueil, les bouffissures de ce vice resteront encore, plus tard, l'obstacle presque insurmontable qui les empêchera de la retrouver. N'est-ce pas ainsi, par un sot orgueil, que des enfants, âgés à peine de douze ou treize ans, méprisent déjà la foi de leur famille, de leur mère, de leur curé, après qu'ils ont été dotés d'un certificat ? Il est vrai d'ajouter que, trop souvent, on les voit aussi mépriser leurs parents parce qu'ils ne sont pas nantis, comme eux, d'un brevet dont la valeur n'excède guère que celle des enluminures qui le décorent.

Pardonnez-moi ces réflexions, peut-être un peu piquantes ; un grand nombre de pères et de mères de famille ne les trouveront que trop vraies ; et terminons sur cette pensée : la foi exige l'humilité, l'orgueil la fait perdre et la tue ; Dieu refuse sa grâce aux orgueilleux, mais il l'accorde aux humbles. Si nous voulons garder la foi, restons humbles ; si nous l'avons perdue, redevenons humbles pour la retrouver.

[1] I Pierre, v, 5 ; Jacques, iv, 6.

ALLOCUTIONS DE MARIAGE [1]

V

Monsieur,
Mademoiselle,

J'ai joui, il n'y a pas longtemps, d'un spectacle qui m'a ravi.

C'était à quelques pas d'ici, un matin. Le jour, qui depuis peu avait paru, venait de dissiper les ténèbres, sans enlever aux choses leur dernière auréole de mystère. Tout, autour de moi, semblait s'éveiller à la vie ; les prairies étaient plus vertes, les fleurs plus gracieuses, les chants d'oiseaux plus mélodieux, et c'était dans ce décor lumineux, dessiné par Dieu lui-même, qu'à mes pieds, la jolie rivière auquel notre département doit son nom, et le grand fleuve qui fait notre orgueil, s'unissaient pour toujours.

Je les voyais, tous deux, accourir vers cette mutuelle rencontre. Celui-ci, d'une majesté immense, vient des hautes montagnes couvertes de neige ; celle-là a sa source au pied des côteaux et coule doucement ; l'un parcourt des horizons grandioses, l'autre réfléchit dans son courant paisible des paysages tranquilles et pleins de grâce ; l'eau du fleuve a connu déjà bien des luttes et a rapporté du haut des cimes natales sa couleur d'or, l'eau de la rivière, abritée contre les tempêtes, a gardé sa nuance azurée. L'un et l'autre semblent heureux d'unir leur sort ; leurs flots se mélangent sans secousse ; pendant quelque temps, on peut encore discerner leur teinte réciproque ; mais, peu à peu, les tons, comme les eaux, se fondent, et bientôt il n'y a plus qu'un grand fleuve, artère de la richesse nationale, qui va glorieusement faire son entrée dans l'immensité incomparable de l'Océan.

La comparaison, Monsieur et Mademoiselle, avec votre vie et votre union, n'est-ce pas qu'elle est frappante ?

Bien des fois déjà l'existence humaine a été assimilée à un fleuve. Je ne crois pas qu'elle puisse jamais l'être aussi justement qu'en une circonstance comme celle-ci.

Où vas-tu, petite goutte d'eau qui vient, devant moi, de sourdre de terre ?

La petite goutte d'eau ne répond pas. Qu'elle soit née sur les cimes ou dans les replis de la vallée, elle va devant elle sans savoir où elle va, sans savoir où Dieu la mène. Mais Dieu ne la perd pas des yeux, Dieu la garde, et par des voies que Lui seul connaît, la conduit où Il veut.

Et vous..., il y a quelques mois, saviez-vous où vous alliez ?... Dieu le savait, Lui, et c'est Lui qui, par des sentiers connus de Lui seul, vous acheminait vers cette union pour laquelle il vous avait faits, et en vue de laquelle il n'a cessé de vous pétrir.

[1] Voir pages 111, 365 et 431.

A vingt-cinq ans, un jeune homme a déjà beaucoup travaillé ; c'est le fleuve aux flots d'or qui coule fièrement, avec la conscience de sa force et de sa valeur. Mais savez-vous, Monsieur, pourquoi vous êtes ce que vous êtes ?... Savez-vous pourquoi Dieu vous a fait naître dans une famille sérieuse, laborieuse et honorée ?... Savez-vous pourquoi Dieu vous a donné un nom dignement porté, une situation vaillamment conquise, une éducation forte et grave, des aptitudes heureusement développées ?

Etait-ce pour que vous en jouissiez personnellement ?... Non !... Etait-ce même pour que vous fussiez l'orgueil et la récompense bien méritée de votre père et de votre mère ?... Pas davantage... Tout cela c'était pour que vous fussiez digne de l'action que vous accomplissez aujourd'hui, et à laquelle, à votre insu, Dieu vous préparait.

A vingt ans, une jeune fille n'a encore coulé qu'une existence paisible ; c'est la charmante et limpide rivière qui, doucement, s'attarde sous des ombrages aussi calmes qu'elle-même. Pourtant, son cours se développe ; sans qu'elle s'en doute, la pente providentielle l'amène au grand fleuve qui l'attend et pour lequel Dieu l'a fait naître.

Telle a été votre vie, Mademoiselle. Si, à ce moment tant décisif, vous jetez un regard sur elle, vous la trouverez heureuse et tranquille. Dieu, vous le savez bien, et vous avez voulu que j'en fusse témoin, Dieu a eu pour vous de ces tendresses qui feraient croire à la prédilection, si les grâces données par Lui n'étaient pas des dettes contractées par nous.

Que vous lui êtes donc redevable ! Rien ne vous a manqué : ni ce dévouement paternel qui n'a su reculer devant aucun labeur pour vous faire une existence fortunée, et qui, aujourd'hui, ne recule devant aucun sacrifice pour assurer votre bonheur ; ni cette affection maternelle à qui nous devons deux fois la vie, et que nul ne peut, sans crime ou sans folie, essayer de restreindre ; ni ces affections fraternelles qui ont été le charme de votre jeunesse et qui demeureront toujours votre appui.

Ce n'est pas tout. Il fallait former votre âme, et c'est ici surtout que Dieu se montre.

En apparence, rien de moins suivi que votre vie. En réalité, rien de plus providentiel.

Dieu vous mène du tombeau de saint Martin au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. Il vous conduit ensuite à Troyes pour que vous y receviez la bénédiction du vénérable évêque qui vient de mourir, et qui, du haut du ciel, se souviendra aujourd'hui de la petite enfant qu'il admettait, il y a quelques années, dans une de ses associations charitables.

Dieu enfin vous amène ici. Est-ce pour compléter votre formation ?... Je craindrais de paraître trop osé en le disant. Pourtant, je suis sûr que vous garderez bon souvenir de notre vieille église, de nos réunions si simples et si édifiantes du Catéchisme de persévérance... Pourtant j'imagine qu'un jour peut-être une larme, larme sans tristesse ni amertume, viendra doucement à vos yeux quand vous retrouverez, un peu pâli, votre ruban d'enfant de Marie, ou quelque prière tout intime placée par vous à la fin d'une analyse.

Tout cela vous rappellera La Chapelle, cette humble résidence où Dieu vous amenait sans que vous vous en doutiez, pour que, là, fût décidé votre avenir et fixée votre vie.

A présent, dites adieu à tout cela !

Les desseins providentiels se découvrent. Par ces voies inconnues dont je parlais tout à l'heure, Dieu a rapproché votre vie d'une autre vie ; il l'a fait de telle façon et avec de telles marques, qu'il a montré sa volonté de les unir en une seule : ce que Dieu veut, que cela soit.

Mais Dieu ne fait rien sans but ; et plus les moyens employés par Lui sont persévérants et puissants, plus le but doit être grand et élevé. Quel est-il donc ici ?

Quand il réunit deux gouttes d'eau, c'est pour un fin matérielle, soit ! Quand il réunit deux âmes, deux âmes immortelles, deux âmes empourprées du sang rédempteur du Calvaire, pourquoi sera-ce, sinon pour une fin surnaturelle ?

Cette fin, c'est la famille.

On a dit beaucoup de choses sur le foyer chrétien : on a bien fait, car après l'autel, où se célèbre la religion, après le drapeau, dans les plis duquel palpite la patrie, il ne peut rien être de plus sacré que cette pierre sur laquelle est bâtie la famille, pierre sainte, car le mariage est indissoluble ; pierre intangible, car le mariage est la base de la société, la base de l'Eglise, la base même du ciel.

Unis vous le serez donc, Monsieur et Mademoiselle, mais vous ne comprendriez ni la grandeur ni la portée de votre union, si vous la rapetissiez aux proportions d'une démarche humaine. La vérité, c'est que vous allez être investis d'une mission surnaturelle ; la vérité, c'est que Dieu va vous confier, l'un à l'autre, votre salut éternel ; la vérité, c'est que désormais vous aurez charge d'âmes, et que vous devrez à l'avenir vous soutenir l'un l'autre, vous purifier réciproquement, vous sanctifier mutuellement, vous aider par une affection toujours fidèle et un dévouement toujours illimité, à vous rapprocher de Dieu et à mieux comprendre ses volontés.

Vous serez donc chrétiens comme vous l'avez été jusqu'ici, et plus encore, — puisque votre responsabilité sera et plus chère et plus grande. — Ensemble vous prierez ; ensemble vous souffrirez ; ensemble vous croirez ; il n'y aura pas entre vous deux ce douloureux fossé qui s'appelle la dissemblance d'idées au point de vue religieux ; vous vous comprendrez sur tout le reste, du moment que vous vous serez rencontrés sur le même point principal, et ainsi vous complétant l'un l'autre, vous répondrez aux desseins d'En Haut.

Ces desseins ne se bornent pas à votre propre sanctification. Dieu vous confiera des âmes ; des

âmes que vous aimerez passionnément, parce qu'elles vous devront la vie ; des âmes que vous aimerez puissamment, puisque vous les pétrirez à votre image et ressemblance ; des âmes que vous aimerez chrétiennement, puisque vous les donnerez à Dieu, de qui vous les aurez reçues.

Tout cela est bien beau, et vous réaliserez tout cela. Semblable à ce grand fleuve dont nous parlions tout à l'heure, votre vie commune s'écoulera ainsi, heureuse parce que fidèle, bénie parce que sacrifiée, glorieuse parce que surnaturelle. Tous deux vous avez déjà fait vos preuves ; vous ne tromperez aucune des espérances que vous avez fait concevoir, et vous montrerez au monde, qui ne le sait plus guère, ce que c'est qu'un mariage chrétien.

En agissant ainsi, de même que le fleuve va à l'Océan, de même vous irez à Dieu.

C'est beau aussi à voir, l'estuaire d'une de nos grandes rivières, le soir, au couchant du soleil. La Loire est bien belle au pied de notre église, mais elle est plus belle encore quand elle se jette, sa course finie, dans la mer immense qui l'attend et lui fait fête. — Tel sera le couchant de votre vie. Sanctifiés par l'accomplissement délicat et persévérant de vos nouveaux devoirs, soutenus par votre constante et mutuelle affection, vous entrerez dans le sein de Dieu, et ainsi seront réalisés, dans la joie et la gloire, les souhaits de bonheur que tous, du meilleur de leur âme, forment ici pour vous, et que le prêtre de Jésus-Christ, appelé à l'honneur de recevoir vos serments, sera trop heureux, dans quelques instants, de présenter à la bénédiction d'En Haut. Ainsi soit-il !

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

TROISIÈME PARTIE

Moyens de salut

III

LES SACREMENTS

B

Les sacrements en particulier

I. — Le Baptême

g

Nécessité du baptême

— *Nous avons dit précédemment que, de tous les sacrements, le baptême était le plus nécessaire. En quel sens, Charles, faut-il l'entendre ?*

— En ce sens d'abord qu'on ne peut, si l'on n'a pas reçu le baptême, recevoir aucun autre sacrement.

En ce sens surtout que le baptême est le sacrement le plus indispensable pour le salut.

— *La nécessité du baptême pour le salut s'étend-elle à tous les hommes ?*

— Elle s'étend à tous les hommes sans exception, aux enfants comme aux adultes. Les enfants eux-mêmes ne peuvent donc être sauvés, depuis la promulgation de l'Evangile et du baptême, qu'autant qu'ils sont baptisés.

— *D'où vient cette nécessité universelle et absolue du baptême pour le salut ?*

— Elle vient de ce que Jésus-Christ a institué et prescrit ce sacrement comme l'unique moyen de régénération spirituelle, par conséquent comme le moyen nécessaire pour le salut.

— *Quand est-ce que Jésus-Christ a formulé cette nécessité du baptême ?*

— Quand il a dit : « Si un homme ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » (Jean., III, 5).

On peut déduire la même preuve de l'ordre donné aux apôtres de baptiser tous les hommes. (Matth., XXVIII, 19).

— *Que concluez-vous de ces paroles ?*

— Je conclus qu'elles ont une signification générale, qu'elles n'admettent pas d'exception, et qu'ainsi elles s'étendent même aux petits enfants : « *Si quelqu'un n'est pas baptisé*, c'est-à-dire tout homme qui n'est pas baptisé, ne peut entrer dans le royaume de Dieu, il demeure exclu du ciel. »

— *Est-ce bien de la sorte que l'Eglise a toujours entendu et interprété cette nécessité qui ressort si expressément de l'Evangile lui-même ?*

— Oui, la tradition est unanime sur ce point. C'est l'enseignement catégorique des Pères et des Docteurs, authentiquement confirmé par les définitions du Concile de Trente.

— *Citez en particulier le témoignage de saint Ambroise.*

— « Il est certain, dit ce saint docteur, que Jésus-Christ n'excepte personne, pas même les petits enfants, pas même ceux que la nécessité empêche de recevoir ce sacrement. Personne ne peut monter au ciel, si ce n'est par le sacrement de baptême. » (*De Abrah.*, l. 2, c. 11).

— *Par quels conciles a été définie cette nécessité du baptême ?*

— Par le concile de Florence et par celui de Trente. « Si quelqu'un dit que le baptême est libre, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire au salut, qu'il soit anathème. » (Conc. de Trente, sess. VII, can. 5).

— *La condition des enfants est-elle exactement la même que celle des adultes par rapport à la nécessité du baptême ?*

— Non ; et pour préciser cette différence, il convient de distinguer une double nécessité en ce qui regarde le baptême, savoir : la nécessité de moyen et la nécessité de précepte.

1° Nécessité de moyen

— *Le baptême est-il nécessaire de nécessité de moyen ?*

— Le baptême est nécessaire de nécessité de moyen, c'est-à-dire que s'il fait défaut et n'existe ni en fait ni en désir, la fin surnaturelle qui est le salut éternel ne peut être aucunement atteinte.

— *Comment l'établissez-vous ?*

— Par les preuves données précédemment et qui doivent être entendues de cette nécessité de moyen.

— *Qu'en résulte-t-il pour les adultes ?*

— C'est que, alors même qu'il n'y aurait pas de faute de leur part, ils ne sont sauvés que s'ils ont été baptisés.

— *Et pour les enfants ?*

— C'est qu'il ne suffit pas qu'ils soient nés de parents chrétiens ou que ceux-ci aient le désir

de les faire baptiser; il faut de toute nécessité qu'ils aient été réellement baptisés pour être sauvés.

— *Sur quoi appuyez-vous cette doctrine ?*

— Sur l'enseignement formel du Concile de Trente lui-même : « Si quelqu'un nie qu'il faille baptiser les enfants nouvellement nés, même ceux qui sont nés de parents chrétiens, qu'il soit anathème. » (Sess. v, can. 4).

— *N'est-ce pas cela précisément qui rend si rigoureux et si étroit le devoir qu'ont les parents de faire baptiser leurs enfants aussitôt après leur naissance ?*

— Oui ; car tout retard dans l'administration du sacrement expose au grave danger d'être privé à jamais de la vision et de la jouissance de Dieu.

— *Le baptême d'eau n'est-il pas plus indispensable encore aux petits enfants qu'aux adultes ?*

— Très certainement, puisque les petits enfants sont incapables du baptême de désir ; le baptême d'eau constitue pour eux, en dehors du martyre, l'unique moyen de salut.

— *Les tentatives faites par quelques théologiens pour trouver un autre moyen de salut en faveur des enfants morts sans baptême sont donc inadmissibles ?*

— Elles ne sont pas admissibles et doivent être tenues tout à fait pour telles, étant contraires à la tradition et à l'enseignement certain de l'Eglise catholique.

2° Nécessité de précepte

— *Le baptême est-il aussi de nécessité de précepte ?*

— La nécessité de précepte suit la nécessité de moyen. Le baptême étant le moyen nécessaire et indispensable pour le salut, est rigoureusement de précepte pour quiconque peut le recevoir.

— *Le précepte du baptême n'est-il pas également fondé sur l'obligation de précepte divin qui existe pour tous les hommes de faire partie de la vraie Eglise ?*

— On doit l'affirmer, puisque le baptême est la porte par laquelle on entre dans la vraie Eglise.

— *Qu'entendez-vous par là ?*

— J'entends que l'omission consciente et volontaire du baptême constituerait pour les adultes une désobéissance coupable et par conséquent une faute grave.

— *Quand le baptême est-il devenu ainsi obligatoire pour tous les hommes ?*

— A partir de sa promulgation, c'est-à-dire dès le jour même de la Pentecôte pour les Juifs, et un peu plus tard pour les Gentils.

— *Le martyre imminent ou encore le baptême de désir ne suffisent-ils pas pour délier de ce précepte ?*

— Non ; car, même alors, il faudrait de plus qu'il y ait impossibilité de recevoir le sacrement.

— *Le précepte du baptême existe-t-il aussi pour les enfants ?*

— Il ne saurait exister pour les enfants, qui n'ayant pas la raison sont incapables de l'accomplir par eux-mêmes.

— *A qui alors, en ce qui les regarde, incombe le précepte ?*

— Aux fidèles adultes aux soins desquels ils sont confiés.

— *Le sort des petits enfants morts sans baptême ne sera donc pas le même que celui des adultes morts après avoir refusé ou négligé de recevoir le sacrement ?*

— Non, puisque pour les adultes il y a désobéissance à un précepte et par conséquent péché actuel qui mérite châtiment ; ce qui n'existe pas pour les enfants.

— *Pourriez-vous nous dire alors quelle sera, dans l'autre vie, la condition des enfants morts sans baptême ?*

— Il est certain d'abord, d'après la foi et l'enseignement catholique, que ces enfants, restant éternellement souillés du péché originel et mourant dans la disgrâce de Dieu, subiront la peine du dam et seront à jamais privés de la bienheureuse vision de Dieu.

— *Le ciel ne sera donc pas le lieu de leur séjour ?*

— Il va de soi, après ce qui vient d'être dit, que le séjour de ces enfants ne sera pas le ciel, mais plutôt un lieu de châtiment, celui qui est appelé les enfers ou les limbes et où se trouvaient les âmes des justes morts avant Jésus-Christ.

— *Que sait-on encore du sort de ces enfants ?*

— Devant le silence de la sainte Ecriture et des Pères, on ne peut rien affirmer avec certitude, et l'on est obligé de s'en tenir à des conjectures plus ou moins probables.

— *Citez-en quelques-unes parmi les mieux fondées ?*

— D'une part, ces enfants pour qui la privation de la vision béatifique est déjà un châtiment extrêmement grand, ne souffriraient pas la peine du sens, c'est-à-dire la peine de l'enfer et du feu corporel.

D'autre part, ils auraient conscience de la perte de la béatitude céleste, et en souffriraient réellement, quoique cette douleur fût d'ailleurs pour eux très légère et très douce.

Enfin, ils arriveraient, d'une manière plus ou moins parfaite, à l'amour et à la connaissance de Dieu ; ils jouiraient ainsi d'un certain bonheur naturel et seraient contents de leur sort.

— *Quelle conclusion devons-nous tirer de ce qui vient d'être exposé ?*

— Une double conclusion.

— *Premièrement ?*

— « Le sort éternel de ces enfants est malheureux, les fidèles ne doivent donc rien négliger pour que leurs enfants ne meurent point sans la grâce du baptême. »

— *Deuxièmement ?*

— « Le sort de ces enfants est relativement doux, et c'est là, pour les parents chrétiens, une consolation non médiocre lorsque, malgré leur sollicitude, ils ne réussissent pas à assurer à leurs enfants enlevés par une mort prématurée le bonheur et la grâce du baptême. » (Gihr, *Les sacrements de l'Eglise catholique*, traduction de l'abbé Mazoyer).

h

Moyens extraordinaires de suppléer le baptême

— *Nous n'avons parlé jusqu'à présent que du baptême d'eau, c'est-à-dire du sacrement véritable institué par Jésus-Christ pour la régénération spirituelle des âmes. Pour être complets, nous devons ajouter que ce sacrement, quoiqu'il soit le plus indispensable au salut, n'est cependant pas d'une nécessité absolue, car il peut en certains cas être suppléé. Il nous reste à expliquer comment il peut l'être.*

Dites-nous, Emélie, combien, lorsqu'il est impossible de recevoir le sacrement, il existe de moyens de le suppléer ?

— Il y a deux moyens de suppléer le sacrement

de baptême : on les appelle le baptême de désir et le baptême de sang.

— *Pourquoi ai-je dit : Lorsqu'il y a impossibilité de recevoir le sacrement ?*

— Parce que le sacrement de baptême est le moyen ordinaire du salut, et qu'on n'est pas libre de le délaisser pour recourir de préférence aux moyens extraordinaires.

— *Le baptême de désir et le baptême de sang sont-ils totalement indépendants du baptême d'eau ?*

— Non ; en ce sens qu'ils ne peuvent procurer la justification qu'autant qu'ils renferment la volonté au moins implicite de recevoir le sacrement.

+

§ 1er

Du baptême de désir

— *En quoi consiste le baptême de désir ?*

— Le baptême de désir n'est pas précisément le désir du baptême, bien qu'il le renferme implicitement et que de là vienne son nom.

Le baptême de désir est tout acte de charité et de contrition parfaites dans celui qui n'est pas baptisé.

— *Le baptême de désir peut-il exister même chez celui qui ignore l'existence du baptême ?*

— Très certainement ; car la charité ou la contrition parfaites renferment toujours la volonté générale d'observer tous les préceptes divins et de recourir à tous les moyens nécessaires au salut, donc nécessairement le désir implicite du baptême.

— *Le désir du baptême joint à la charité ou à la contrition imparfaites pourrait-il suppléer le sacrement ?*

— Il ne le suppléerait pas.

— *Pourquoi ?*

— Parce que la charité ou la contrition imparfaites produisent la justification non par elles-mêmes, mais seulement lorsqu'il s'y joint la réception effective du sacrement.

—

— *Comment établit-on que le baptême de désir supplée le baptême d'eau ?*

— On l'établit par quatre sortes de preuves.

— *Premièrement ?*

— Par la sainte Ecriture :

« Quiconque, dit l'Apôtre, invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » (Rom., x, 13).

« J'aime ceux qui m'aiment. » (Prov., viii, 17).

« Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure » (Jean, xiv, 23), etc. Or, quiconque aime Dieu, observe ses préceptes, veut aller à lui, et en prendrait les moyens s'il les connaissait.

— *Deuxièmement ?*

— Par le témoignage de la tradition :

« Ce n'est pas seulement le martyre enduré pour le nom du Christ qui peut suppléer le baptême, mais encore la foi et la conversion du cœur, lorsque les circonstances ne permettent pas d'administrer le sacrement. » Ainsi s'exprime saint Augustin. (L. 4 *De bapt.*, c. 22).

Les paroles de saint Ambroise prononçant l'oraison funèbre de l'empereur Valentinien que la mort avait surpris étant seulement catéchumène, ne sont pas moins formelles :

« Vous vous lamentez, à ce que j'apprends, qu'il n'ait pas reçu le sacrement du baptême... N'a-t-il pas eu la grâce qu'il a désirée, qu'il a sollicitée ? Certainement il l'a reçue... Si les martyrs sont baptisés dans leur sang, pour lui sa piété et sa volonté de recevoir le baptême l'ont purifié. »

— *Troisièmement ?*

— Par l'enseignement de l'Eglise :

Le Concile de Trente déclare que, « après la promulgation de l'Evangile, on ne peut passer de l'état du vieil Adam à l'état de grâce, sans le bain de la régénération ou sans le désir de ce bain salutaire. » (Sess. vi, c. 4). Or, ce désir du baptême, d'après le Concile, est l'acte de charité ou de contrition parfaite. (Sess. xiv, c. 4).

— *Quatrièmement ?*

— Par la raison :

Notre-Seigneur a sans doute institué le baptême comme l'unique moyen à employer en règle ordinaire pour renaître spirituellement.

Mais il n'a point exclu ni supprimé un moyen de salut déjà existant, savoir la charité et la contrition parfaites, qui sont de leur nature la disposition prochaine et suffisante pour recevoir la grâce de la justification en dehors de la réception du sacrement, et renferment toujours le désir au moins implicite du baptême.

—

— *Comment agit le baptême de désir ?*

— Il agit non point *ex opere operato*, comme le sacrement, mais seulement *ex opere operantis*, c'est-à-dire en vertu des dispositions du sujet ; il ne peut donc justifier que les adultes.

— *Quels effets produit le baptême de désir ?*

— L'effet propre du baptême de désir est de conférer la grâce qui efface le péché originel et toutes les fautes actuelles dont on a la contrition.

— *Ne remet-il pas aussi la peine éternelle ?*

— Il remet également la peine éternelle attachée à ces péchés.

— *En est-il de même des peines temporelles ?*

— Le baptême de désir ne remet les peines temporelles dues aux péchés que dans la mesure de l'amour, et suivant la ferveur de l'acte de contrition.

— *Du moins imprime-t-il le caractère, comme le sacrement lui-même ?*

— Le baptême de désir ne peut pas imprimer le caractère, ce qui est l'effet propre et direct du sacrement.

Donc il n'incorpore pas visiblement non plus à l'Eglise, ni ne confère l'aptitude à recevoir les sacrements.

— *Ainsi on ne devrait pas s'en tenir à ce baptême de désir, s'il y avait ensuite possibilité de recevoir le sacrement ?*

— Cela est de toute évidence. Le baptême réel peut seul compléter les effets du baptême de désir, et négliger de le recevoir si on en avait la facilité constituerait une faute grave.

— *Pourquoi est-il nécessaire d'insister pour bien préciser cette doctrine ?*

— Parce que c'est aujourd'hui une erreur très commune de ne plus regarder les sacrements et le baptême en particulier comme rigoureusement indispensables au salut, et de croire qu'ils peuvent être avantageusement suppléés par les seules dispositions du cœur.

+

§ 2

Du baptême de sang

— *Qu'entend-on par le baptême de sang ?*

— Par le baptême de sang on entend le martyre véritable, c'est-à-dire le témoignage rendu à la vérité chrétienne par l'effusion du sang, soit par une

mort violente, soit par des souffrances de nature à produire la mort.

— *Quelles conditions sont requises pour qu'il y ait martyre ?*

— Pour les enfants, il suffit qu'ils soient mis à mort en haine du Christ et de la religion.

Pour les adultes, il faut :

1° Qu'ils subissent réellement la mort ou des souffrances capables de causer la mort pour avoir rendu témoignage en faveur de la vérité chrétienne ou encore d'une vertu. Le simple désir du martyre ne suffirait pas.

2° Qu'ils acceptent la mort librement et sans résistance et pour quelque motif surnaturel.

— *Si le martyre supplée le baptême, celui qui va subir la mort pour Jésus-Christ n'est donc plus tenu de recevoir le sacrement ?*

— Si cela est possible, il est toujours obligé de le recevoir, parce que le baptême est pour lui comme pour tous, sans exception, le moyen ordinaire de salut.

— *Citez un exemple à l'appui ?*

— Romanus, l'un des soldats qui torturèrent le diacre Laurent, vit près du saint un ange, sous la figure d'un jeune homme d'une grande beauté : éclairé de la lumière de la foi, il se convertit et de persécuteur devint martyr. Mais avant de subir la flagellation et la peine capitale, il demanda à Laurent de le baptiser aussitôt.

—

— *Peut-on établir par des preuves certaines que le baptême de sang supplée réellement le baptême d'eau ?*

— Oui ; et aucune vérité n'a été aussi constamment et formellement enseignée par l'Eglise. Les Pères et les théologiens sont unanimes à proclamer que les martyrs entrent aussitôt dans la gloire, même sans avoir reçu le baptême, parce qu'ils sont baptisés dans leur propre sang.

— *Notre-Seigneur n'a-t-il pas lui-même déclaré que « celui qui perdra sa vie pour l'amour de lui la retrouvera, et que lui-même glorifiera devant son Père celui qui l'aura confessé et lui aura rendu témoignage devant les hommes » ?* (Marc, VIII, 35 ; Matth., X, 32). *Comment faut-il entendre ces paroles ?*

— Ces paroles du Sauveur se rapportent clairement à notre proposition, car elles ne contiennent pas d'exception et s'appliquent à tous les vrais martyrs, baptisés ou non baptisés, enfants ou adultes.

— *Le martyre supplée-t-il le baptême, en tant seulement qu'il renferme et suppose la charité parfaite ?*

— Non, car alors il ne se distinguerait pas du baptême de désir et ne pourrait pas être un moyen de salut pour les enfants, ce qui est contraire à l'enseignement catholique.

— *D'où le baptême de sang tire-t-il donc sa valeur et son efficacité propres ?*

— Il les tire non des dispositions ou des mérites personnels du martyr, mais de la promesse divine, de la Passion et de la mort du Sauveur, dont le martyre est l'imitation la plus expressive et la plus parfaite.

—

— *Quels effets produit le baptême de sang ?*

— Comme le baptême d'eau et le baptême de désir, il a d'abord pour effet d'effacer le péché et de remettre la peine éternelle.

En outre, comme le baptême d'eau, il remet entièrement la peine temporelle due aux péchés.

— *Confère-t-il également le caractère sacramentel ?*

— Pas plus que le baptême de désir, le baptême de sang ne confère le caractère sacramentel. Le martyr non baptisé appartient à l'âme de l'Eglise ; il n'appartient pas à son corps, et ne peut, à moins d'être baptisé, recevoir aucun sacrement.

—

— *Ne faut-il pas, chez les adultes, certaines dispositions pour s'assurer les fruits du martyre ?*

— Rien de plus assuré, car il est nécessaire qu'ils n'apportent aucun obstacle à l'infusion de la grâce et, par conséquent, qu'ils aient au moins la contrition imparfaite de leurs péchés.

— *N'est-il pas nécessaire également qu'ils aient le désir du baptême ?*

— Oui, et même le désir explicite, s'ils connaissent le baptême comme moyen de salut.

— *Enfin, pour les adultes qui, avant de subir le martyre, auraient commis des fautes graves, n'est-il pas exigé des dispositions plus parfaites ?*

— On doit l'affirmer, puisqu'il est vrai de dire de ces adultes qu'ils sont tenus à tout ce qu'ils seraient d'ailleurs tenus de faire, en un autre danger de mort, pour assurer leur salut. Mais alors même la contrition imparfaite suffirait jointe au martyre, si, sans qu'il y eût de faute en cela de leur part, ils n'avaient pu recevoir le sacrement ni fait d'acte de charité ou de contrition parfaite.

—

— *Le baptême de sang n'a-t-il pas une efficacité merveilleuse et toute particulière qui assure sa supériorité par rapport au baptême de désir, et même, jusqu'à un certain point, par rapport au baptême d'eau ?*

— Oui, au témoignage des saints et des Docteurs, le baptême de sang est vraiment vénérable et heureux. (S. Jean Damascène).

Outre les effets principaux que nous avons rapportés et qui lui sont communs soit avec le baptême de désir, soit avec le baptême d'eau, il renferme le don précieux de la persévérance finale.

Il introduit immédiatement le martyr dans la joie du ciel et il lui assure une sainteté et une gloire éminentes entre toutes, comme l'atteste l'Eglise dans sa liturgie (Gihr, *Op. cit).*

+

— *Quels sentiments et quelles résolutions vous a inspirés cette dernière leçon et en général tout ce que nous avons dit touchant le baptême ?*

— Les sentiments d'un religieux respect pour ce grand et admirable sacrement, qui a été pour moi et pour l'immense multitude des fidèles le premier et principal instrument de salut ;

D'un profond attachement à l'Eglise qui me l'a conféré ;

D'une reconnaissance très vive, d'un amour sans borne à Jésus-Christ, son auteur.

La résolution de garder plus soigneusement la foi et la grâce de mon baptême ;

D'en revendiquer hautement et toujours les droits à l'encontre de tous ceux qui tenteraient d'y porter atteinte ;

De procurer le bienfait de ce sacrement à tous ceux qu'il dépendra de moi ;

De multiplier enfin mes prières en faveur de ceux qui moins privilégiés ne peuvent être sauvés, en dehors du privilège insigne du martyre, que par le baptême de désir.

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Instruction pour inviter les fidèles à l'Adoration perpétuelle, 465.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — XI. La satisfaction, 468.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXXI. Pour le 5e dimanche après la Pentecôte *(in I Petr.,* III, 18), 472.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. LE DÉCALOGUE. XIII. Les imprécations, 474. — XIV. L'infidélité aux vœux, 476.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LVII. Les disciples cueillent et mangent des épis un jour de sabbat, 478.

Plan de sermon pour la fête de saint Jean-Baptiste. — Le mépris du monde, 480.

Conférences opportunes : La désorganisation de la famille. — *13e, 14e, 15e et 16e Conférences :* La désunion de la famille par la disparité des âmes, 481, 483, 485 et 487. — *17e et 18e Conférences :* La ruine de la famille par la mauvaise tenue des ménages, 489 et 490.

Catéchisme de persévérance. — *La vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — DEUXIÈME ANNÉE. — L'ÉDUCATEUR. — IX. Fin du Sermon sur la montagne, 492.

INSTRUCTION POUR INVITER LES FIDÈLES A L'ADORATION PERPÉTUELLE

Venite, adoremus Dominum.
Venez, adorons le Seigneur.

Pour nous faire reconnaître les droits que Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie a sur nous, pour nous aider à remplir les devoirs que nous impose sa présence au milieu de nous, l'Eglise, en plus de la Fête-Dieu, a établi une autre fête encore : celle de l'Adoration perpétuelle, que nous devons célébrer jeudi prochain.

Nous allons donc aujourd'hui nous entretenir de cette fête de l'Adoration perpétuelle. Nous verrons son *origine*, son *but*, et la *manière de la bien célébrer.*

I. — *Origine*

Son origine est ancienne : elle remonte jusqu'au XVIe siècle. « La fête de l'Adoration, dit Mgr Thomas, prit naissance à Milan et se propagea dans plusieurs villes d'Italie ; mais avant de se répandre dans tout l'univers, elle reçut à Rome, au centre de la piété comme de la foi, l'approbation solennelle du vicaire de Jésus-Christ. »

Le pape Clément VIII, en effet, à la fin du XVIe siècle, institua l'exposition dite des Quarante-Heures dans toutes les églises de Rome, de manière que le Saint-Sacrement y fût exposé tous les jours de l'année successivement [1]. « A Rome, dit M. Blanchon dans sa notice sur les œuvres eucharistiques, le premier jour de l'année liturgique, c'est-à-dire le premier dimanche de l'Avent, le Saint-Sacrement est exposé par le Saint-Père dans la chapelle Pauline au Vatican ; il y reste jusqu'au mardi matin, environné d'adorateurs. De là il passe à Saint-Jean de Latran, puis dans les autres églises patriarcales, et enfin dans toutes celles qui sont désignées par le cardinal-vicaire. Après avoir parcouru toute l'étendue de la ville et épuisé le cycle de l'année, la grande Victime de propitiation revient à son point de départ, d'où elle recommence son miséricordieux pèlerinage. »

Ce qu'il y a de particulièrement touchant pour nous, Français, dans l'institution de l'Adoration perpétuelle par le pape Clément VIII, c'est que cette institution a eu pour principal objet la sollicitude du Souverain Pontife envers la France, qui était alors cruellement éprouvée par les persécutions dirigées contre les ordres religieux et par les guerres entre les catholiques et les protestants. « Ce qui émeut notre cœur et remue nos entrailles paternelles, écrivait en effet Clément VIII, c'est l'état lamentable du noble et autrefois florissant royaume de France, qui, depuis tant d'années, est bouleversé profondément, et lutte contre la tempête de toutes les calamités. Priez, ajoutait le Pontife en s'adressant aux fidèles de Rome, priez pour le royaume de France plongé dans l'affliction, afin que Celui qui est le Souverain Maître et à la volonté duquel rien ne résiste, lui rende son antique piété et sa tranquillité première. »

Instituée principalement pour apporter remède aux calamités de la France, l'Adoration perpétuelle ne tarda pas à s'établir dans notre pays, et avant la grande Révolution elle existait dans presque tous nos diocèses. Mais, comme tant d'autres œuvres, elle fut renversée par l'impiété triomphante. Depuis longtemps déjà elle a été rétablie presque partout, et les paroisses de chaque diocèse sont invitées à célébrer à tour de rôle l'Adoration.

C'est à nous, mes frères, que jeudi prochain sera dévolu l'honneur de représenter notre diocèse et l'Eglise tout entière devant Notre-Seigneur. Montrons-nous dignes de cet honneur, et afin de mieux répondre au but que l'Eglise s'est proposé en instituant cette belle fête, voyons quelle a été son intention.

II. — *But*

1. — Le premier but que s'est proposé l'Eglise, c'est de rendre à Jésus-Christ les hommages, les marques de respect et d'amour qui lui sont dus. « Puisque Jésus-Christ est toujours vivant sur nos autels, dit Mgr Thomas, ne convient-il pas qu'il soit toujours honoré, toujours aimé, et que notre culte ait quelque chose d'immense comme la charité du Rédempteur, quelque chose de permanent comme sa présence au milieu de nous ? Telle a été la pensée de l'Eglise en instituant la fête de l'Adoration perpétuelle qui ne s'interrompt dans un sanctuaire que pour recommencer dans un

[1] Constitution *Graves et diurnas.*

autre, et qui égale la continuité des hommages de l'homme à la continuité des bienfaits de Dieu. »

Jésus-Christ, vous le savez, est toujours présent dans la sainte Eucharistie et il est Dieu. Il a droit par conséquent à être adoré, loué et remercié continuellement par les hommes pour qui il reste là présent. Or, comme il nous est impossible à cause des nécessités de la vie matérielle, d'être toujours prosternés devant Jésus-Christ à l'autel, les chefs des diocèses chargent tantôt une paroisse, tantôt une autre, de remplacer auprès de Notre-Seigneur toutes les autres paroisses, tout le diocèse, le monde tout entier. Par conséquent, mes frères, jeudi prochain, toutes les paroisses, le diocèse tout entier, l'Eglise comptent sur nous pour les remplacer auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ présent à l'autel, pour lui rendre, en notre nom et au leur, les hommages, l'amour, le respect, les remerciements, les louanges, les adorations qui lui sont dus, qu'il demande et auxquels il ne peut renoncer. Par conséquent encore, jeudi prochain, Notre-Seigneur compte sur nous, paroissiens de Saint-Jean, pour être adoré, loué, remercié, consolé, au nom de tous, comme il le mérite.

Nous avons la foi, nous aimons Notre-Seigneur : donc répondons tous avec joie, avec empressement, à son attente, à l'attente de l'Eglise et du diocèse. Et que jeudi soir, en rentrant dans son tabernacle, Notre-Seigneur puisse nous dire : « Paroissiens de Saint-Jean, je suis content de vous ! »

2. — Le deuxième but de l'Adoration, c'est de réparer les outrages que Notre-Seigneur Jésus-Christ a reçus et reçoit encore dans l'Eucharistie de la part des impies et des mauvais chrétiens.

Il y a des incrédules qui refusent de croire à la Présence réelle, malgré les paroles si claires du Sauveur : « *Hoc est corpus meum.* Ceci est mon corps, » malgré l'enseignement infaillible de l'Eglise, malgré la croyance de tous les temps et de toutes les nations, malgré les miracles nombreux qui affirment cette présence. Aussi, pour réparer cette incrédulité si outrageante pour Jésus, nous devons avoir une foi très vive en la présence réelle et nous la manifesterons, le jour de l'Adoration, par notre présence à l'église et par notre tenue profondément respectueuse en face du saint autel.

Il y a des indifférents qui ne s'inquiètent pas plus de Notre-Seigneur que s'il n'était pas dans le tabernacle. Absorbés par les affaires matérielles et les plaisirs des sens, ils ne jugent pas Jésus-Christ digne de leurs préoccupations et d'un dérangement. Mais nous, pour la réparer, cette indifférence si pénible au cœur de Jésus, cette indifférence en quelque sorte plus outrageante que la haine, le jour de l'Adoration, nous quitterons nos occupations ordinaires, et nous viendrons montrer à Notre-Seigneur en quelle haute estime nous tenons sa présence dans l'Hostie consacrée.

Il y a des profanateurs qui, dit saint Cyprien, « font violence au corps et au sang de Jésus-Christ, » qui contraignent le Sauveur, par des communions indignes, à descendre dans un lieu qui lui déplaît infiniment, dans un cœur souillé par le péché, qui renouvellent à son égard, autant qu'il est en eux, les scènes de sa passion et le crucifient de nouveau. Le jour de l'Adoration, mes frères, par notre respect, par notre fidélité, par notre amour, nous viendrons ici, aux pieds de Jésus, réparer tous ces outrages sanglants.

3. — Enfin le troisième but de l'Adoration perpétuelle, but qui, nous l'avons dit tout à l'heure, a contribué davantage à son institution, c'est de venir en aide « à l'état lamentable du noble et autrefois florissant royaume de France, qui depuis tant d'années est bouleversé profondément et lutte contre la tempête de toutes les calamités. »

Il y a des ressemblances entre l'état de la France au moment où le pape Clément VIII écrivait ces lignes, et l'état où elle se trouve aujourd'hui. Aujourd'hui comme alors, les ordres religieux sont menacés, non seulement dans leurs biens, mais dans leur existence. Aujourd'hui comme alors, la France est livrée à la furie non pas des guerres de religion, mais de la guerre contre la religion. Aujourd'hui comme alors, la France est couverte sinon de ruines matérielles, du moins de ruines morales. Vous qui êtes de bons chrétiens et de bons Français, venez donc célébrer la fête de l'Adoration pour remédier aux maux dont souffre notre patrie bien-aimée, et venez en ce jour prier pour elle, de toute votre âme, le Christ qui continue toujours d'aimer les Francs. *Vivat Christus qui diligit Francos !*

III. — *Moyens de bien célébrer l'Adoration*

Mais quels moyens devrons-nous employer pour bien célébrer la fête de l'Adoration, pour rendre à Notre-Seigneur, jeudi prochain, au nom de tout le diocèse, au nom de toute l'Eglise, au nom de la France, les hommages, les louanges, les remerciements, les adorations qui lui sont dus, pour réparer les outrages que lui font subir les incrédules, les indifférents et les sacrilèges ?

Trois moyens, mes frères, sont à notre disposition.

1. — Le premier, c'est la communion. Le plus grand honneur que nous puissions faire à Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie, le plus grand plaisir que nous puissions lui causer, la consolation la plus douce que nous puissions lui donner, c'est de faire une bonne communion, c'est de le recevoir dans un cœur purifié par une confession sincère, loyale, accompagnée d'un vrai repentir. « Communier, c'est dire à Jésus : Seigneur, on vous méconnaît, et moi je vous confesse hautement ; Seigneur, on vous insulte, et moi je me prosterne devant vous ; Seigneur, on nie votre divinité, et moi je vous proclame au ciel et au tabernacle mon Créateur et mon Dieu ; Seigneur, on se rit de vos mystères sacrés, et moi je veux m'approcher de l'autel, je veux manger votre chair, boire votre sang pour

avoir la vie en moi [1]. » — « Toutes les autres actions, en comparaison d'une communion bien faite, c'est comme un grain de sable devant une montagne, » disait le vénérable curé d'Ars aux milliers de fidèles qui accouraient chaque jour l'entendre. Et il ajoutait : « O mes enfants, vous qui avez reçu souvent et dignement le bon Dieu, que vous serez beaux dans les cieux ! Le corps de Jésus-Christ brillera à travers votre corps, son sang à travers votre sang pendant l'éternité ! »

Pour nous exciter plus fortement à employer ce moyen de la communion, l'Eglise accorde une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, à tous ceux qui s'étant bien confessés communient le jour de l'Adoration et prient quelques instants aux intentions du Souverain Pontife.

Communiez donc très nombreux en ce jour, mes frères, et vous en retirerez les plus précieux avantages.

2. — Le deuxième moyen, c'est de faire, en dehors des offices, une visite au Saint-Sacrement. Depuis la première messe jusqu'après vêpres, et dans beaucoup de paroisses jusque bien avant dans la soirée, après le salut, dans quelques paroisses populeuses pendant toute la nuit, Jésus-Christ demeure exposé. Ayons soin qu'en dehors des offices Notre-Seigneur ne reste jamais sans adorateurs dans notre église, et pour cela faisons tous notre visite au Saint-Sacrement. Jésus-Christ sera là comme un roi sur son trône pour recevoir les demandes, les requêtes de ses sujets ; visitons-le, exposons-lui tous nos besoins, toutes nos peines : il ne pourra et ne voudra rien nous refuser.

3. — Enfin, le troisième moyen de rendre à Notre-Seigneur, en notre nom et au nom de tout le diocèse, les hommages qui lui sont dus, de réparer les outrages qu'il reçoit, de remédier aux maux dont souffre la France, c'est d'assister aux offices et tout particulièrement à la messe solennelle, qui sera chantée à 11 heures afin de permettre d'y assister à ceux-là même qui ne peuvent interrompre leur travail.

Si cela vous est possible, mes frères, employez à la fois ces trois moyens : la communion, la visite au Saint-Sacrement, l'assistance aux offices. Comme le dit saint Thomas dans la belle prose *Lauda Sion*, quand il s'agit d'honorer Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie, osons faire tout ce qu'il nous est possible de faire : *Quantum potes, tantum aude*, parce qu'il mérite beaucoup plus que tout ce que nous pourrons jamais faire pour lui : *Quia major omni laude*, et que jamais nous n'arriverons à lui rendre autant d'hommages et d'adorations qu'il en mérite : *Nec laudare sufficis*.

[1] Mgr de Margerie, évêque d'Autun.

Mais si vous ne pouvez pas employer ces trois moyens, du moins ne manquez pas d'assister à la messe solennelle, ne manquez pas de venir honorer Notre-Seigneur de votre présence, de venir unir votre prière aux prières du prêtre, vos chants aux chants de l'Eglise. Ne manquez pas de venir écouter la parole de Dieu que Bossuet appelle le second corps de Jésus-Christ et qui sera distribuée, ce jour-là, par une voix moins connue et plus autorisée que la mienne.

Du reste, vous le savez, il y va de l'honneur de notre paroisse. Les prêtres qui seront ici présents le jour de l'Adoration, jugeront de la valeur morale et religieuse de notre paroisse par le nombre des personnes qui assisteront à la grand'messe. Si, comme j'en suis convaincu, notre église est complètement remplie : « Quelle bonne paroisse, diront-ils, quel peuple religieux et plein de foi que celui-ci qui sait ainsi se déranger et quitter ses travaux pour venir adorer le bon Dieu ! »

Venite, adoremus Dominum. Venez donc jeudi prochain adorer le Seigneur ; venez nombreux, plus nombreux que jamais, venez tous !

Venite, adoremus Dominum. Venez, et ne vous laissez pas arrêter par les plaisanteries des mauvais chrétiens et des impies qui voudraient faire passer l'Adoration uniquement pour la fête des curés. Non, l'Adoration ce n'est pas uniquement la fête des curés. C'est la fête de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est la fête de la paroisse et une de ses fêtes les plus belles et les plus solennelles, c'est votre fête, c'est notre fête à tous, c'est la fête de tous ceux qui croient en Notre-Seigneur et de tous ceux qui l'aiment ! Si le curé de la paroisse invite des prêtres étrangers, c'est afin de rendre cette fête plus grandiose encore, c'est afin que ces prêtres l'aident à mieux honorer Notre-Seigneur. Et après que ses confrères l'ont ainsi aidé, n'est-il pas juste, n'est-il pas raisonnable qu'il les reçoive à sa table et qu'il leur donne à manger autre chose que du pain sec et à boire autre chose que l'eau claire du ruisseau ? S'il agissait autrement, vous seriez les premiers à protester contre son avarice et son manque de savoir-vivre. Et d'ailleurs, vous en êtes témoins, même pendant ce repas Notre-Seigneur n'est pas oublié par ses prêtres, car ils vont tous, chacun leur tour, passer un quart d'heure en adoration devant le Saint-Sacrement.

Venite, adoremus Dominum. Venez, jeudi prochain, adorer le Seigneur, venez, maîtres et maîtresses de maison, venez, ouvriers, serviteurs et servantes, et ne vous laissez pas arrêter par vos travaux ni par vos intérêts matériels. Croyez-vous que si, pour assister à la messe solennelle, vous vous privez du fruit de quelques heures de travail, Dieu n'est pas assez puissant et assez bon pour vous rendre, d'une manière quelconque, ce que vous aurez perdu à cause de lui ? Ne tient-il pas entre ses mains votre avenir, votre santé, vos

moissons, votre fortune, votre bonheur, votre vie, en un mot, tout ce que vous aimez ? [1]

Je termine, mes frères, en vous racontant un trait bien touchant emprunté à la vie de saint Alexis.

Saint Alexis appartenait à une famille très noble et très riche. Affamé de pauvreté, de mortifications et de pénitences, il s'enfuit un jour de la maison paternelle. Quand les austérités, les souffrances, les privations l'eurent complètement rendu méconnaissable, il revint dans son pays et s'en alla frapper à la porte de la maison de sa mère, lui demandant l'aumône et l'hospitalité. Sa mère ne le reconnut point ; elle l'accueillit, comme tous les autres mendiants, avec une grande charité. Elle lui donna à manger et à boire et lui permit de s'abriter aussi longtemps qu'il le voudrait dans une petite chambre située sous l'escalier de son palais. Alexis vécut là pendant trente années sans jamais se faire connaître. Au bout de ce temps il mourut, et voici que pendant qu'on l'ensevelissait, sa mère aperçut sur son corps des marques qui prouvaient, à n'en pouvoir douter, que ce mendiant était son fils. Alors elle se précipita sur lui, l'enlaça de ses bras, le couvrit de ses baisers et s'écria avec l'accent du désespoir : « O mon fils ! fallait-il vous connaître si tard ! »

Quand ce Jésus qui se cache dans la sainte Eucharistie se dévoilera à vous dans l'éternité, oh ! alors nous nous écrierons comme la mère de saint Alexis, mais avec infiniment moins d'excuses : « O mon Dieu ! fallait-il vous connaître si tard ! »

Faisons donc, jeudi prochain, le jour de l'Adoration, faisons quelque chose de ce que nous voudrions avoir fait quand nous paraîtrons devant Dieu. Faisons une bonne et sainte communion, faisons une visite au Saint-Sacrement en dehors des offices. Tout au moins, venez tous assister à la messe solennelle, afin que le pasteur et le troupeau, prêtres et laïques, patrons et ouvriers, nous soyons réunis aux pieds du divin Maître pour l'honorer, le bénir, le remercier, pour implorer ses grâces, pour réparer, pour prier pour la France, en attendant que nous soyons réunis dans le ciel pour l'aimer et jouir de lui pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

[1] Dans les paroisses ouvrières et chrétiennes, on pourra intercaler ce qui suit :

Il y a des pays, mes frères, par exemple dans la plupart des paroisses du diocèse de Cambrai et même dans certaines contrées de notre diocèse d'Arras, où la fête de l'Adoration est aussi chômée que la fête de Pâques. Je connais des pays où des industriels donnent congé, le jour de l'Adoration, dès 10 heures ou 10 heures 1/2, à tous les ouvriers et ouvrières afin de leur permettre d'assister à la messe solennelle, et qui se privent ainsi d'une somme considérable de travail. Leurs affaires n'en marchent pas plus mal, car il est impossible, soyez-en sûrs, que Dieu permette qu'on s'appauvrisse en l'honorant. C'est toujours le contraire qui arrive.

Ce qu'on fait dans un grand nombre de pays, pourquoi les patrons et les fermiers de cette paroisse ne le feraient-ils pas ? Pourquoi, jeudi prochain, tous les patrons ne viendraient-ils pas, avec leurs ouvriers, s'agenouiller au pied du tabernacle ? Quel beau spectacle ce serait que celui-là, et comme les maîtres qui le donneraient relèveraient leur autorité aux yeux de Dieu et aux yeux des hommes !

« Impossible ! » vont peut-être répondre à la fois patrons et ouvriers. — Mes frères, écoutez et vous verrez que c'est très possible. Si jeudi prochain on enterrait dans cette paroisse un personnage quelconque, quelqu'un, je suppose, de qui vous avez reçu beaucoup de services, beaucoup de bienfaits, ne trouveriez-vous pas le temps nécessaire pour honorer de votre présence la cérémonie de ses funérailles ? Et si, pour vous en détourner, votre famille, vos patrons vous disaient : « Aller aux funérailles ! mais ne savez-vous pas qu'il y a ceci et cela à faire ? » vous répondriez : « C'est vrai, il y a des travaux très pressants, mais il m'est impossible de ne pas assister à cet enterrement, j'ai trop reçu de ce défunt, mon absence serait une ingratitude, elle étonnerait douloureusement la paroisse tout entière. »

Eh bien ! mes frères, ce que vous trouveriez moyen de faire pour un mort, même au prix de sacrifices, trouvez le moyen de le faire pour un vivant, pour le Vivant par excellence, pour Notre-Seigneur Jésus-Christ de qui vous avez tant reçu, qui ne fait que vous combler de ses biens. Et si, jeudi prochain, on vient à vous dire : « Assister à la messe de l'Adoration, mais ne savez-vous pas qu'il y a ceci et cela à faire ? — Je le sais, répondrez-vous, mais il est impossible que je manque à cette cérémonie dont le but est d'honorer Jésus-Christ. J'ai trop reçu de lui. Mon absence serait une ingratitude, elle étonnerait douloureusement Notre-Seigneur, mon pasteur, et la paroisse tout entière. »

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

XI

LA SATISFACTION

Résumé analytique

Il y a dans tout péché : une faute commise librement (insulte à la majesté divine), une tache inhérente à l'âme, une dette contractée envers la justice de Dieu (un châtiment à subir). — Dieu pardonne l'insulte, lave la tache, remet la peine éternelle de l'enfer. Dispense-t-il de toute satisfaction ? Remet-il toujours toute la dette ? Non.

1. — Lisez l'Ecriture : Adam est condamné à la mort et aux misères de la vie, quoique son péché lui soit pardonné ; Moïse n'entrera pas dans la terre promise ; David verra mourir son enfant chéri, etc.

2. — La doctrine de Jésus-Christ sur la nécessité de la mortification, sur le renoncement, sur les avantages des tribulations, nous montre que nous devons toujours travailler à expier nos péchés. Saint Paul parle le même langage.

3. — La pratique des pénitences publiques, si sévères aux premiers siècles, les enseignements des Pères et des conciles établissent clairement la croyance de l'Eglise.

4. — La satisfaction sacramentelle est aussi un remède contre les rechutes, un stimulant d'amélioration morale, un moyen d'augmenter le mérite.

5. — Les œuvres satisfactoires sont surtout la prière, le jeûne et l'aumône, la conformité à la volonté de Dieu, le zèle dans la pratique des devoirs chrétiens.

6. — Toute bonne œuvre, accomplie en état de grâce, peut être satisfactoire. Il faut offrir chaque jour à Dieu toutes nos actions et nos souffrances pour l'expiation de nos péchés en union aux mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Si voluisses sacrificium, dedissem utique.

Si vous voulez des sacrifices, ô mon Dieu, je suis prêt à les faire.

(Ps. L, 18).

Mes frères,

D'après les lois immuables de la justice divine, toute faute appelle un châtiment, comme tout acte vertueux mérite une récompense. Or, le péché ne renferme pas seulement une insulte à la majesté de Dieu, une ingratitude pour tous ses bienfaits, c'est encore un bouleversement de l'ordre établi par la Providence. Dès lors qu'il y a un Législateur suprême qui veille sur l'exécution des lois et qui doit, dans sa souveraine justice, atteindre toutes les transgressions, il faut que la rébellion soit punie, que l'ordre soit rétabli, que la justice ait le dessus dans une sanction finale. Le mauvais riche a abusé des biens de ce monde pour vivre dans les délices, le pauvre honteux a souffert sans se plaindre ; il est juste que l'un soit châtié, l'autre récompensé.

Lors même que Dieu rend au pécheur, avec la grâce, son amitié et l'espoir du salut, il est en droit d'exiger de lui une satisfaction pour son honneur lésé, pour le scandale donné, pour la jouissance coupable goûtée au mépris de sa loi. Les théologiens distinguent dans le péché trois choses : la culpabilité ou transgression de la loi, la tache qui souille l'âme, et la dette contractée envers la justice divine. Si le péché est grave, cette dette entraîne la condamnation aux peines éternelles de l'enfer, parce que le lien d'amour divin qui rattachait la créature à son Créateur a été complètement brisé ; si le péché est léger, la dette ne sera qu'une peine temporelle plus ou moins longue.

La foi nous enseigne que le Fils de Dieu est venu sur la terre pour nous racheter, c'est-à-dire nous réconcilier avec son Père par les mérites de son sang, et nous rendre le droit à l'héritage céleste ; il est donc de foi que le pardon obtenu par les mérites de Jésus-Christ efface la tache du péché et rend au coupable l'amitié de son Dieu. Mais nous nous tromperions si nous prétendions que cette grâce du pardon dispense le pécheur de toute satisfaction envers la justice divine. Notre-Seigneur ordonne à tous les chrétiens de demander à son Père qu'il leur remette leurs dettes, il oblige les justes comme les pécheurs à le suivre en portant leur croix. Il faut donc admettre que la situation ordinaire du chrétien, même justifié, est celle d'un débiteur à qui il reste quelque chose à payer à son créancier. Par conséquent, ne nous étonnons pas que le ministre de Dieu, en nous pardonnant nos fautes, nous oblige à les expier encore par des œuvres satisfactoires.

Nous expliquerons aujourd'hui la nécessité de la satisfaction, considérée et comme élément du sacrement de pénitence, et comme moyen d'amélioration morale. Nous la prouverons à l'aide de l'Ecriture et de la Tradition, et nous dirons quels sont les principaux moyens de satisfaire à la justice de Dieu.

1. — Que lisons-nous à la première page de la Bible ? Adam a désobéi à son Créateur, il a mérité la mort éternelle ; Dieu lui laisse entrevoir dans l'avenir un Rédempteur qui expiera sa faute, il ne le précipite pas en enfer comme les anges rebelles, il lui laisse l'espoir du pardon, mais à quelles conditions ? Il quittera le paradis terrestre et gémira pendant une longue vie sous le poids de la souffrance, il arrosera la terre de ses sueurs pour en tirer péniblement sa nourriture, puis il mourra, et son corps retournera dans la poussière d'où il avait été tiré ; et ce ne sera pas le châtiment d'Adam seulement, mais de tous ses descendants, de l'humanité tout entière qu'il représentait. Cependant l'humanité sera rachetée, Adam et tous les hommes qui voudront profiter de l'expiation offerte à Dieu par son Fils sur la croix, seront sauvés, sans que pour cela l'humanité cesse de souffrir sous le poids de la sentence divine : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ; tu es poussière, tu retourneras en poussière. » — La mort, les maladies du corps, les souffrances de l'âme, les épreuves de la vie, apparaissent donc dès l'origine comme une conséquence du péché, et puisqu'elles atteignent même ceux à qui le péché a été remis, il nous est bien permis de conclure qu'il reste au pécheur, après le pardon, une dette à payer à la justice divine.

La conduite que Dieu a suivie en plusieurs autres circonstances envers ceux à qui il pardonnait leurs fautes. nous prouve cela plus clairement encore. Lorsque les Hébreux souffraient de la soif dans le désert et murmuraient contre Moïse, celui-ci pria le Seigneur de leur ouvrir une source d'eau vive pour les désaltérer. Dieu ordonne à Moïse et à Aaron de commander au rocher de laisser jaillir l'eau dont ils avaient besoin ; ils obéirent, mais avec une sorte de défiance : Moïse crut devoir frapper à deux reprises le rocher de sa verge de thaumaturge ; aussitôt le Seigneur leur dit : « Parce que vous ne m'avez pas cru et honoré devant les enfants d'Israël, ce n'est pas vous qui introduirez mon peuple dans la terre que je veux leur donner [1], » et tous deux moururent dans le désert, bien que Dieu leur eût pardonné leur faute. De même, lorsque les Hébreux se révoltèrent contre Moïse et tentèrent de retourner en Egypte, Dieu était prêt à les anéantir ; Moïse intercéda pour eux, et le Seigneur leur pardonna, mais il déclara qu'aucun d'eux, excepté Caleb et Josué qui n'avaient point pris part à la révolte, n'entrerait dans la terre promise [2].

La punition infligée à David est aussi significative. Le roi, coupable d'adultère et d'homicide, avait pleuré ses crimes et en avait reçu le pardon, mais parce qu'il avait donné un scandale au peuple, le prophète Nathan lui annonça, de la part

[1] Num., XX, 12.
[2] *Id.*, XIV, 22.

du Seigneur, que l'enfant qui lui était né mourrait bientôt[1].

Sans doute, ce sont là des châtiments qui auraient pu être subis sans aucun mérite satisfactoire de la part de ceux qui en étaient l'objet. Mais ils nous montrent que le pardon d'une faute n'entraîne pas, comme conséquence nécessaire, la remise de toutes les peines qui lui sont dues ; le châtiment imposé par Dieu, la pénitence prescrite par le confesseur, des pénitences volontaires, des œuvres satisfactoires, devront souvent compléter l'expiation. Les exemples que nous venons d'emprunter à l'ancien Testament suffisent pour prouver combien sont fausses ces théories des protestants : « Que Dieu ne peut pas pardonner le péché sans remettre toutes les peines qui lui sont dues ; que les prêtres n'ont pas le droit d'imposer une pénitence pour les péchés pardonnés, etc. »

2. — On dira peut-être que sous la loi nouvelle, loi de miséricorde et d'amour, Dieu doit se montrer plus libéral que sous la loi de crainte, et que depuis le sacrifice du Calvaire il ne peut plus être question de satisfactions offertes par les hommes[2].

Vous ne pouvez ignorer, mes frères, quelle est sur ce point la doctrine de l'Evangile. Notre-Seigneur n'a pas dit : « Vous entrerez tous au ciel par la foi à la vertu de mon sacrifice, » mais : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car il y en a peu qui réussiront à y passer ; tenez-vous prêts, veillez et priez ; si vous voulez entrer au ciel après moi, il vous faut renoncer à vous-mêmes, porter votre croix et me suivre ; le serviteur n'est pas au-dessus de son maître ; vous serez haïs et persécutés dans le monde, mais vous vaincrez le monde, etc. » Le grand théologien du nouveau Testament, saint Paul, nous assure que « nous ne ressusciterons pas avec Jésus-Christ, si nous ne mourons d'abord avec lui, » et il déclare qu'en ce qui le concerne, « ni la tribulation, ni l'épreuve, ni la faim, ni le glaive, ni la vie, ni la mort ne le sépareront de la charité du Christ, » car il veut dans la sainte audace de son zèle « suppléer, par les souffrances de sa chair, à ce qui manque à la passion du Sauveur[3]. » Et c'est là une conséquence légitime de sa doctrine sur l'union du chrétien avec Jésus-Christ : nous sommes les membres du corps de Jésus-Christ, il vit en nous, il nous communique sa vie et ses vertus, comme l'arbre communique sa sève au bourgeon ; il faut donc que nous souffrions pour expier le péché comme Jésus-Christ a souffert, que nous arrivions à crucifier en nous cette chair que notre Sauveur a crucifiée sur la croix : c'est à ce prix que « Jésus-Christ sera pour nous la vie, et que mourir sera le gain du ciel[4]. »

3. — La doctrine que nous venons d'expliquer d'après le nouveau et l'ancien Testament a toujours été enseignée dans l'Eglise par ses docteurs. Des pénitences quelquefois très sévères étaient imposées aux pécheurs, surtout pour les grands crimes ; ces pénitences devaient même être accomplies en public, à la porte des églises, et pouvaient durer des années entières[1]. — « Il faut prier avec ardeur, passer les journées dans le deuil et les larmes, coucher sur la dure, se couvrir de cendre et du cilice, pour mériter et le pardon et la gloire, » disait saint Cyprien aux chrétiens de son temps[2]. — Tertullien, comparant les mortifications de la pénitence aux sacrifices que s'imposent les mondains pour arriver aux honneurs, s'écriait : « Nous hésiterions à faire, pour éviter un malheur éternel, ce que font les ambitieux pour arriver au pouvoir[3] ? » — Saint Augustin, en commentant les psaumes de David, remarque avec quelle humilité et quelle soumission le roi pénitent accepta tous les châtiments dont il fut frappé à la suite de ses fautes, et combien il était heureux d'offrir à Dieu ses souffrances comme un sacrifice qui lui était agréable[4]. « Le châtiment dure plus longtemps que le crime, dit-il ailleurs, parce que si tout était fini avec le pardon, on ne comprendrait pas assez la gravité de la faute[5]. » — Saint Jean Chrysostome, comparant les maladies du corps à celles de l'âme, dit : « Les médecins ne peuvent pas toujours faire disparaître les cicatrices des blessures, ni rendre au corps toutes ses forces, mais Dieu efface jusqu'aux derniers vestiges du péché, et rend à l'âme tout l'éclat de la grâce, si le pécheur fait pénitence[6]. »

A chaque siècle, nous trouverions des conciles qui ont réglé les pénitences à imposer pour les plus grands scandales, et pour réformer les abus introduits par le relâchement des fidèles ou du clergé. Ces témoignages sont si éclatants, que les protestants n'ont pu en éluder la force qu'en prétendant que sur cette matière les docteurs se sont trompés ou se sont montrés trop sévères[7].

Le Concile de Trente a promulgué solennellement la doctrine catholique, conformément à la tradition de quinze siècles, en anathématisant ceux qui soutiennent « que toute la peine due aux péchés est toujours remise par Dieu avec le pardon de la faute, et que la satisfaction consiste uniquement à croire que le Christ a satisfait pour nos péchés, » ou encore « que les prêtres agissent contrairement aux fins du sacrement et à l'institution de Notre-Seigneur, en imposant des pénitences à accomplir[8]. » Il est donc de foi qu'il peut rester des peines à subir pour le péché après l'absolution, et que les ministres du sacrement de Pénitence

[1] II Reg., XII, 13.
[2] Schanz, *Die Lehre der Sacram.*, page 586.
[3] Coloss., I, 24.
[4] Philip., I, 21.

[1] Voir pour les détails de la pénitence publique, Migne, tome XX, col. 509 ; les canons pénitentiaux, tome XXII, col. 1182.
[2] *De lapsis*, n. 35.
[3] *De pœnit*, 11.
[4] *In Ps.* L ; et *Contra Faust.*, 22, 67.
[5] *In Joan.*, Tr. 124, 5.
[6] Hom. 80 *ad pop. Antioch.*
[7] Calvin, *Instit. chrét.*, liv. 3, ch. 4.
[8] Conc. Trid., sess. XIV, can. 13 et 15.

ont le droit d'imposer aux pénitents des œuvres satisfactoires. Comparant la pénitence au baptême, le Concile fait remarquer que la justice divine devait traiter autrement ceux qui, avant d'être baptisés, ont péché par ignorance, et ceux qui, après avoir été arrachés à la servitude du péché et du démon, et éclairés par les dons du Saint-Esprit, ont foulé aux pieds le sang du Fils de Dieu et manqué à leurs serments. La miséricorde infinie de Dieu leur offre le pardon, mais sa justice exige qu'ils se punissent eux-mêmes, s'ils veulent se soustraire à sa vengeance.

4. — Nous n'avons considéré jusqu'ici la satisfaction que comme une réparation offerte à Dieu pour compenser, autant que cela est possible, l'injure que lui a faite le péché. Il est bon de l'envisager sous un autre aspect, par rapport au pécheur lui-même, à qui elle procure un moyen de se corriger et une garantie contre de nouvelles chutes. Elle est à la fois un châtiment et un remède : elle répare le passé, elle pourvoit à la persévérance dans l'avenir. « Il est de fait, dit le Concile, que les peines expiatoires sont comme un frein qui retient le pécheur, le rend plus vigilant et plus circonspect, en même temps qu'elles guérissent peu à peu les cicatrices de l'âme, effacent les mauvaises habitudes, et disposent à la pratique des vertus contraires [1]. » Enfin elles nous rendent plus semblables à Jésus-Christ, qui a satisfait sur la croix pour nos péchés, et dont les mérites infinis doivent être la cause de notre salut. Nous ne pouvons être glorifiés avec lui dans le ciel qu'après avoir souffert avec lui : plus nous souffrirons en son nom sur la terre, plus nous recevrons une abondante participation aux mérites de son sacrifice. A côté du châtiment que nous aurons accepté, ou que nous nous serons nous-mêmes imposé, il y aura encore de nouveaux mérites acquis, car la grâce doit surabonder là où avait abondé le péché. A ceux qui feront de dignes fruits de pénitence, et qui par crainte de l'offenser renonceront aux jouissances de la terre, le Sauveur a promis le centuple ici-bas et l'héritage du ciel. L'expiation d'une vie criminelle devient ainsi pour le pécheur le point de départ du mérite et le gage du salut.

5. — Nous ne devons donc pas nous contenter d'accomplir la légère pénitence imposée par le confesseur. L'omettre, la mal faire, la différer trop, seraient déjà des fautes d'autant plus condamnables, que c'est là une bien faible compensation pour l'injure que le péché a faite à Dieu. Mais se contenter de cette pénitence, et laisser de côté toutes les œuvres et pratiques de la mortification chrétienne, serait ne plus vivre en chrétien, car le chrétien c'est un homme qui a crucifié sa chair avec toutes ses vicieuses convoitises. Or, quelles sont les œuvres satisfactoires les plus agréables à Dieu, et les plus utiles soit pour expier le péché, soit pour acquérir des mérites ? La prière, le jeûne et l'aumône sont spécialement recommandés par l'Ecriture sainte et par les docteurs de l'Eglise : comme nous péchons ou en abusant des biens de la terre, ou en cherchant à satisfaire nos sens, ou en attaquant par nos discours l'honneur de Dieu, la vérité, la charité, il est juste que nous fassions pénitence en nous privant des richesses et des plaisirs, et en adressant à Dieu nos prières [1]. C'est surtout la prière qui peut, au défaut des autres œuvres, pénétrer les nuées du ciel et en faire descendre sur nous la pluie des miséricordes divines.

Il ne faut pas oublier que la patience dans les maux, la soumission à accepter les épreuves que Dieu nous envoie, est aussi un excellent moyen de satisfaire à sa justice. « C'est par un effet admirable de son amour, dit le Concile de Trente, que Dieu nous offre le moyen de satisfaire pour nos péchés en acceptant patiemment les épreuves et fléaux qu'il nous envoie [1]. » Toutes ces satisfactions, accomplies par nous, sont offertes en notre nom par Jésus-Christ et acceptées, en union avec les siennes, par le Père céleste, soit pour celui qui fait ces bonnes œuvres, soit pour d'autres membres de l'Eglise à l'intention de qui elles lui sont offertes.

6. — Les conditions de ces œuvres satisfactoires sont les mêmes que celles des œuvres méritoires en général. — Il faut d'abord qu'elles soient faites en état de grâce. Il est vrai que tout pécheur doit accomplir sa pénitence, lors même qu'il serait déjà retombé dans le péché ; mais cette pénitence n'aura pas son effet expiatoire, s'il ne recouvre pas un jour la grâce, sa prière et ses aumônes seront en abomination devant Dieu. — Il faut aussi que l'œuvre elle-même soit bonne, surnaturelle, faite pour plaire à Dieu, et pénible pour l'homme, en un mot que ce soit un acte de quelqu'une des vertus chrétiennes, car on peut dire que tout acte de vertu surnaturelle est pénible, parce qu'il renferme quelque chose de contraire aux instincts de la nature. C'est l'habitude des bons chrétiens d'offrir, dans leur prière du matin, toutes les actions de la journée en expiation de leurs fautes. Quels trésors vous pourriez acquérir pour expier vos péchés et gagner le ciel, mes frères, si vous maintenant toujours dans la grâce de Dieu, vous lui offriez ainsi en sacrifice tout ce que vous avez à souffrir chaque jour à son service ! C'est bien peu de chose, direz-vous peut-être ; oui, mais la persévérance est une grande chose, votre vie peut être encore longue, et vous savez qu'une toute petite somme placée pendant longtemps à gros intérêts produit énormément. Faites donc pour votre salut éternel ce que vous faites pour augmenter votre fortune, ne négligez pas une seule occasion de gain spirituel, thésaurisez pour

[1] Conc. Trid., sess. XIV, cap. 8.

[1] S. Thom., *Suppl.*, q. XV, art. 3.

le ciel, et ni la rouille ni les voleurs ne pourront vous enlever vos trésors.

Puissiez-vous désormais, mes frères, envisager sous cet aspect si consolant la loi divine de la pénitence, les mortifications et les sacrifices qui servent à expier ici-bas le péché ! Que sont ces peines si légères en comparaison des peines de l'enfer que Dieu nous remet si généreusement par l'absolution, et même en comparaison des peines du purgatoire qu'il nous restera à subir dans l'autre vie si nous ne faisons pas pénitence ! Portez donc au saint tribunal avec une bonne contrition la ferme résolution de payer à Dieu toutes vos dettes, de réparer aussi les torts que vous avez pu causer à l'honneur ou aux biens du prochain, et les scandales que vous avez donnés [1], mais surtout de faire honneur à la majesté divine qui vous pardonne, au sang du Christ qui a coulé pour vous, en pratiquant courageusement toutes les vertus chrétiennes qui vous ouvriront un jour la porte du ciel. Ainsi soit-il.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXXI

POUR LE 5e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Soyez tous unis de cœur.

Il le faut bien, si nous voulons qu'il y ait harmonie entre notre vie intérieure et notre vie extérieure. Nous professons tous la même foi, nous suivons tous le même Evangile, nous appartenons tous à la même Eglise, et nous devons tous reproduire le même modèle qui est Jésus-Christ. Il est donc évident que nous devons avoir tous les mêmes sentiments les uns pour les autres, selon cette parole de saint Paul : *Que le Dieu de patience et de consolation vous donne d'être unis de sentiments les uns aux autres en Jésus-Christ.* (Rom., xv, 5)

Il est certain qu'il n'y a que la charité qui puisse nous rendre tous unanimes de sentiments, car où elle ne règne point il y a diversité de pensées et d'affections, de désirs et même d'actions. C'est le royaume divisé en lui-même, et vous connaisssez la parole de Jésus-Christ à ce sujet : *Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné, et toute ville ou maison divisée contre elle-même ne subsistera pas.* (Matth., xii, 25).

C'est cette unanimité qui faisait la beauté de la primitive Eglise. Tous les fidèles n'avaient qu'un même sentiment les uns pour les autres, et saint Luc nous en parle en disant : *La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme.* (Act., iv, 32). Et cette union faisait leur force, les maintenait dans la foi, et les portait à se déclarer les disciples de Jésus, malgré les persécutions.

D'où venait cette union de sentiments ? Saint Paul nous l'a dit : *La charité de Dieu est répandue en nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné.* (Rom., v, 5). Ayant donc un même Esprit, et recevant de cet Esprit une même charité, les fidèles ne pouvaient être qu'unis des mêmes sentiments les uns envers les autres.

Saint Grégoire : « S'il y en a qui ne veulent point vivre d'union avec leurs frères, qu'ils jettent les yeux sur ce qui se passe à côté d'eux. Ils verront souvent les oiseaux de même espèce voler ensemble sans se séparer, et les animaux aller ensemble au pâturage. L'union qui règne parmi les êtres privés de raison leur donnera lieu de sentir, s'ils y réfléchissent sérieusement, combien ils se rendent coupables lorsqu'ils n'ont pas la sagesse de faire ce que des êtres sans raison font par instinct [1]. »

II. — Compatissants.

Dès lors que nous sommes unis de sentiments, nous ne pouvons faire autrement que de prendre part au souffrances et aux peines de nos frères, tant au point de vue temporel que spirituel. De l'union des cœurs résulte la compassion. Chaque jour nous le voyons dans le monde : il n'y a que ceux qui nous sont unis par une communauté de sentiments qui compatissent à nos maux.

Or, cette compassion, saint Pierre nous la demande, parce que ne formant tous qu'un corps, un membre doit ressentir en lui-même ce que souffre un autre membre. C'est ce que saint Paul de son côté écrivait aux Corinthiens : *Dès qu'un membre souffre,* disait-il, *tous les autres souffrent avec lui, ou si un membre est glorifié, tous les autres se réjouissent avec lui. Or vous êtes le corps du Christ, et les membres d'un membre.* (I Cor., xii, 26-27). Si vous appartenez au corps du Christ, montrez-le : *Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, pleurez avec ceux qui pleurent.* (Rom., xii, 15).

Nous disons que nous devons être compatissants tant au point de vue temporel qu'au point de vue spirituel. N'est-ce point l'exemple que Jésus-Christ nous a donné lorsqu'il a pleuré sur Jérusalem et qu'il disait : *Combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme un oiseau rassemble sa couvée sous ses ailes, et tu ne l'as point voulu !* (Luc, xiii, 34 ; xix, 41). Et lorsqu'il vint au tombeau de Lazare, ne montra-t-il point sa compassion ? *Jésus pleura, et les Juifs dirent : Voyez comme il l'aimait.* (Jean, xi, 35-36).

Saint Augustin : « A Dieu ne plaise que nous refusions d'entendre les maux et les tristesses de ceux qui nous sont chers ! Je ne sais comment il se fait que quand un membre souffre, sa douleur devient plus légère si les autres membres souffrent avec lui ; et ce soulagement de la douleur ne vient

[1] Il nous est impossible de nous étendre ici sur la réparation due au prochain, quand le péché a lésé ses droits. Nous en parlerons en traitant des dispositions requises pour recevoir l'absolution.

[1] *Liber de Pastoral.*, Pars III, cap. xxiii.

pas d'un partage commun des mêmes maux, mais de la consolation que l'on trouve dans la charité des autres. En effet, bien que les uns souffrent par les maux qui les accablent, les autres souffrent avec eux en les apprenant, et tous se trouvent réunis dans une tribulation commune, comme ils le sont dans la même épreuve, dans la même espérance, dans le même amour, dans le même esprit. Mais pour tous, notre consolation est dans le Seigneur[1]. »

III. — Pleins d'amour pour vos frères.

Le sentiment de compassion fait naître en nos cœurs l'amour, et cet amour doit revêtir dans les chrétiens un caractère tout particulier. Si nous devons aimer les hommes comme notre prochain, nous devons davantage à ceux qui ont une même foi que nous et qui, comme nous, sont enfants de Dieu par le saint baptême : c'est l'amour fraternel. Saint Paul le rappelait tant aux Romains qu'aux Hébreux ; aux premiers, il disait : *Aimez-vous mutuellement d'un amour fraternel* (Rom., XII, 10) ; aux seconds : *Que la charité fraternelle demeure en vous.* (Hébr., XIII, 1).

Aussi devons-nous regarder tous les chrétiens comme nos frères : ils ont ainsi que nous Dieu pour Père, car à tous Jésus-Christ a dit : *Vous prierez ainsi : Notre Père, qui êtes dans les cieux.* (Matth., VI, 9). Nous avons tous reçu Jésus-Christ, nous lui appartenons, et il nous a tous reconnus pour ses frères, quand il donna le message à Madeleine le jour de sa résurrection : *Allez à mes frères et dites-leur : Je monte vers mon Père et votre Père.* (Jean, XX, 17). Lorsqu'il s'exprimait ainsi, il entendait dans la personne de ses disciples, reconnaître tous les chrétiens pour ses frères. C'est donc avec raison que saint Paul nous dit que *Jésus-Christ a été le premier-né entre beaucoup de frères.* (Rom., VIII, 29). Qui donc ne verrait Jésus-Christ en chaque chrétien qu'il doit aimer comme son frère ?

C'est pourquoi saint Jean ne cessait de rappeler cette loi fondamentale de notre sainte religion en écrivant aux premiers chrétiens : *Mes bien-aimés,* leur disait-il, *aimons-nous les uns les autres, parce que la charité est de Dieu. Nous avons reçu ce commandement de Dieu. Que celui qui aime Dieu aime aussi son frère.* (I Jean, IV, 7, 21).

Saint Augustin : « Vous me direz : J'ai pour Dieu un amour véritable, bien que je haïsse mon frère. Non, il est tout à fait impossible que vous aimiez Dieu, si vous haïssez votre frère. En voici une preuve. Le même apôtre nous dit : *Le commandement qu'il nous a donné est de nous aimer les uns les autres.* (I Jean, III, 23). Or, comment pouvez-vous aimer celui dont vous méprisez le précepte ? Qui oserait dire : J'aime l'empereur, mais je déteste ses lois ? A quel signe l'empereur reconnaît-il qu'on l'aime ? A l'observation fidèle de toutes ses lois dans toutes les provinces de l'empire. Quelle est la grande loi de l'empereur ? *Je vous donne un commandement nouveau : c'est de vous aimer les uns les autres.* (Jean, XIII, 34). Vous dites que vous aimez Jésus-Christ, gardez donc son commandement et aimez votre frère[1]. »

IV. — Miséricordieux.

Qu'est-ce qu'être miséricordieux ? Jésus-Christ nous l'enseigne, lorsqu'il nous dit : *Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde.* En effet, quand nous voyons souffrir notre frère et que nous cherchons à le soulager, nous pratiquons la miséricorde ; quand nous sommes blessés par notre prochain et que nous lui parlons, nous pratiquons la miséricorde ; quand nous voyons un pauvre dans le besoin et que nous venons à son secours, nous pratiquons encore la miséricorde.

C'est bien cette miséricorde que saint Paul nous recommande à l'égard les uns des autres, lorsqu'il nous dit : *Soyez bons les uns envers les autres, miséricordieux, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu lui-même vous a pardonné en Jésus-Christ.* (Eph., IV, 32). Et cette miséricorde, nous avons occasion de la pratiquer en maintes circonstances. En effet, ne voyons-nous pas autour de nous de nos frères qui plient sous le poids de leurs peines ? N'avons-nous pas été offensés par ceux qui vivent à nos côtés ? Et nous d'autre part n'avons-nous pas aussi des peines à porter, des offenses à nous faire pardonner ? C'est donc avec raison que saint Paul écrivait aux Galates : *Portez les fardeaux les uns des autres, et c'est ainsi que vous accomplirez la loi du Christ.* (Gal., VI, 2). Voilà ce que c'est d'être miséricordieux.

Aussi Jésus-Christ voulant nous y exciter par les motifs les plus élevés, nous a dit : *Soyez miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux.* (Luc, VI, 36). Dieu lui-même devient notre modèle dans la pratique de la miséricorde ; et de plus en nous montrant miséricordieux à l'égard de nos ennemis, en faisant du bien à nos frères, nous acquérons de nouveaux titres à notre filiation divine : *Afin,* nous dit Jésus-Christ, *que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux.* (Matth., V, 45).

Saint Chrysostome : « Comprenez bien cette parole : *Heureux les miséricordieux.* Ce n'est pas seulement ceux qui font l'aumône de leur argent que cette parole désigne ; à mon avis, c'est encore ceux qui la font par leurs œuvres. La miséricorde revêt diverses formes, et le précepte s'étend bien loin. Quelle en sera la récompense ? *Car eux-mêmes obtiendront miséricorde.* Dans les termes, ce n'est que l'équivalent ; mais en réalité, la récompense l'emporte de beaucoup sur la bonne œuvre. Eux exercent la miséricorde comme il est possible à des hommes de l'exercer,

[1] Ep. XCIX, n. 2, trad. Vivès.

[1] *In I Ep. Joan.,* Tract. IX, n. 11, trad. Vivès.

tandis qu'ils la reçoivent du Dieu de l'Univers. Or, il n'existe aucune comparaison entre la divine miséricorde et la miséricorde humaine ; elles diffèrent autant que la bonté diffère de la malice [1]. »

V. — Modestes, humbles.

Ces deux vertus marchent ensemble : ce sont deux sœurs, deux compagnes qui ne peuvent vivre dans une âme l'une sans l'autre. Jésus-Christ ne les a point séparées, lorsqu'il nous a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (Matth., XI, 29). Car la douceur est une des manifestations de la modestie.

D'autre part, que serait une modestie sans humilité ? Ce serait de l'hypocrisie, et l'humilité sans la modestie ne serait rien autre qu'une vertu sans mesure, sans règle. Si l'humilité règle votre intérieur, la modestie s'occupe plus spécialement de l'extérieur. Certainement la modestie règle l'intérieur, mais c'est l'humilité qui rend parfaite l'œuvre accomplie en nous par la modestie même.

Aussi l'Apôtre nous dit-il : *Que votre modestie soit connue des hommes* (Phil., IV, 3), c'est-à-dire que vos œuvres manifestent vos sentiments d'humilité dans la mesure qui convient à la modestie, à la décence, et aux diverses situations où vous pouvez vous rencontrer.

Il y a cependant des circonstances où la modestie s'affirme seule et doit présider à nos actions : c'est lorsqu'elle règle notre maintien, nos gestes, nos regards, notre habillement, et surtout lorsqu'elle nous fait éviter tout excès dans le boire et dans le manger. C'est elle qui nous maintient dans les bornes les plus exactes de la tempérance et de la sobriété.

Il y a aussi des circonstances où c'est l'humilité qui s'affirme seule. Car c'est elle qui constitue l'homme devant Dieu, tel qu'il est en lui-même ; elle le porte à se reconnaître vil à ses propres yeux, d'après la connaissance qu'elle lui inspire de lui-même. Alors l'homme humble rend à Dieu ce qu'il a reçu de Dieu, et ne s'attribue à lui-même que ce qu'il a de son propre fond. C'est l'histoire du pauvre publicain, priant debout à l'entrée du temple et disant : *O Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur !* (Luc, XVIII, 13).

Mais considérez comment ce pauvre publicain pratiquait en même temps la modestie. Il est dit de lui : *Il n'osait pas même lever les yeux au ciel, et il frappait sa poitrine. (Ibid.).* Il était donc paré tout à la fois de modestie et d'humilité ; et dans ces conditions, comment n'aurait-il pas été justifié ? Imitons cet exemple. Lorsque nous prions, *revêtons-nous,* selon l'expression de saint Paul, *d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité et de modestie.* (Colos., III, 12).

Saint Grégoire : « Faisons toutes choses avec modestie. Tous ceux qui agissent avec précipitation, dénaturent les bonnes œuvres en les faisant avant leur temps, et ils tombent souvent dans le mal, faute de savoir discerner le bien. Ils n'ont égard ni à ce qu'ils font, ni à la manière dont ils le font, ni au temps où ils le font, et ils ne s'aperçoivent qu'ils n'auraient pas dû la faire que lorsque l'action est terminée. Salomon leur donne cette leçon dans la personne de son disciple : *Mon fils, réfléchissez avant d'agir, et le repentir ne suivra jamais votre action* (Eccli., XXXII, 24) ; et ailleurs : *Que vos paupières précèdent vos pas.* (Prov., IV, 25). Or, nos pas sont précédés de nos paupières lorsque nos actions sont précédées d'une mûre délibération. Celui qui agit inconsidérément marche les yeux fermés, avance sans rien prévoir, parce que sa marche n'est pas réglée [1]. »

« Embrassez aussi l'humilité. C'est l'orgueil du démon qui occasionna notre perte, et c'est à l'humilité du Fils de Dieu que notre Rédemption est due, car l'ennemi du genre humain, sorti des mains du Créateur, voulut dominer sur toutes les créatures, tandis que notre Sauveur, qui est et qui sera éternellement au-dessus de nous tous, s'est abaissé pour devenir petit avec nous. Que les personnes humbles se souviennent que le mépris qu'elles ont d'elles-mêmes les élève et les rend semblables à Dieu ; que les personnes orgueilleuses, d'autre part, se souviennent que l'estime qu'elles ont pour elles-mêmes les avilit et les rend semblables à l'ange apostat. Quoi de plus méprisable que l'orgueil, puisqu'il nous éloigne de la véritable grandeur ? Quoi de plus estimable que l'humilité, puisqu'elle nous unit à celui qui est au-dessus de toutes les grandeurs humaines [2] ? »

[1] *In Matth.,* Hom. XV, n. 4, trad. Vivès.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XIII

LES IMPRÉCATIONS

Plan

1. Nature.
2. Des imprécations contre soi-même.
3. Contre le prochain.
4. Contre les créatures privées de raison.
5. De l'esprit qui inspire les imprécations.
6. Réfutation des excuses : l'absence de malice, la colère, l'habitude.
7. Malice de ces péchés.
8. Trait historique.

Nous parlerons aujourd'hui des *imprécations* ou *malédictions,* qui sont encore choses défendues par le deuxième commandement de Dieu.

1. — Que faut-il entendre par *imprécations ?* On appelle *imprécations* ou *malédictions,* ces expressions de colère, de haine ou de vengeance, par lesquelles on souhaite du mal au prochain ou à soi-même. L'imprécation est le contraire de la

[1] *Lib. de Pastoral.,* Pars III, cap. XVI.
[2] *Ibid.,* cap. XVIII.

bénédiction : bénir quelqu'un, c'est lui souhaiter du bien, c'est demander que le ciel lui soit propice ; faire une imprécation contre quelqu'un, c'est le maudire, c'est le vouer au malheur, c'est souhaiter que Dieu l'afflige.

En prononçant des imprécations, on pèche contre le 2e commandement, soit parce que souvent on y fait intervenir le saint nom de Dieu, soit parce qu'on les accompagne de mauvais serments pour donner plus de poids à ce qu'on avance. Entrons dans quelques détails.

2. — On peut lancer des imprécations contre soi-même, avons-nous dit. Combien de personnes en effet qui ont la mauvaise habitude de ne prononcer aucun discours sans se maudire elles-mêmes, sans se faire les souhaits les plus affreux ! Elles diront à tout propos : « Que je meure, que la terre m'engloutisse, si ce que j'avance n'est pas vrai !... Que la foudre m'écrase, que le démon m'emporte, que Dieu me punisse de mort, si je ne fais pas ce que je dis !... Que je ne bouge pas d'ici ! que ce vin me serve de poison !... » Savez-vous à qui ressemblent tous ceux qui se maudissent ainsi eux-mêmes ? A un enragé qui se déchire les membres et se tue de ses propres mains ; à un fou furieux armé d'un poignard qui s'en frappe à coups redoublés.

3. — Ces malédictions, certaines personnes les lancent aussi contre le prochain, quand elles croient avoir à s'en plaindre. La colère les pousse à des désirs de haine et de vengeance, et si elles ne peuvent mettre ces désirs à exécution, elles s'en dédommagent en proférant les souhaits les plus pernicieux.

Mais les malédictions les plus dignes de blâme et d'horreur sont celles que les parents profèrent contre leurs enfants. Parents dénaturés, comment pouvez-vous souhaiter la mort à ceux à qui vous avez donné la vie ? Pour une faute souvent légère, pour un tort souvent bien pardonnable à leur âge, vous vous emportez aussitôt et, dans votre fureur, vous vous oubliez jusqu'à leur faire des souhaits abominables, jusqu'à les dévouer à l'enfer et au démon ! Quoi ! vous dévouez à l'enfer et au démon des enfants qui sont votre sang, que Jésus-Christ a rachetés au prix de sa vie et que le Père céleste réclame pour les mettre au nombre de ses élus ? Et après cela, vous vous plaignez, coupables et malheureux parents, de ne pouvoir plus les gouverner ! Vous dites qu'ils vous désolent et vous font mourir de chagrin par leur inconduite, par leurs désordres. Je n'en suis point surpris : vous les avez donnés au démon, il est tout naturel qu'ils ressemblent à leur maître. Le démon exerce sur eux son empire : il les rend désobéissants, rebelles et vicieux comme lui. Et Dieu veuille que ces enfants maudits n'en viennent jamais jusqu'à vous maudire à leur tour !

4. — Non seulement il est des personnes qui se maudissent elles-mêmes, qui maudissent le prochain, mais on en rencontre encore qui maudissent les créatures privées de raison : le chaud, le froid, la pluie, le vent, les animaux, les instruments de travail. Ce n'est plus de la colère, c'est une espèce de folie.

5. — Proférer des imprécations, c'est 1° aller contre l'esprit de Jésus-Christ. Ce divin Sauveur n'a respiré que bonté, douceur, charité ; il n'a jamais rendu malédiction pour malédiction, ni menaces pour menaces. Il nous recommande de bénir ceux qui nous persécutent, de faire du bien à ceux qui nous font du mal. C'est donc agir d'une manière toute contraire à ses enseignements et à ses exemples que d'éclater en invectives contre le prochain.

Proférer des imprécations, c'est 2° se laisser conduire par l'esprit du démon, cet ennemi de Dieu et des hommes toujours plein de rage. C'est lui qui anime la langue accoutumée à maudire ; il s'en sert, dit saint Jean Chrysostome, comme de l'instrument le plus propre pour nous induire au péché. Avoir souvent le démon dans la bouche, c'est une preuve qu'on l'a souvent dans le cœur.

6. — Les imprécations sont quelque chose de si vilain et de si déraisonnable que ceux qui s'en rendent coupables cherchent à se justifier par toute sorte d'excuses. Examinons les principales, qui sont aussi celles que les blasphémateurs mettent en avant.

a) C'est l'absence de malice. « Je n'y mets pas de malice, dit celui-ci ; je le fais sans y penser. Je n'ai pas du tout l'intention d'outrager Dieu et je serais désolé qu'il exauçât mes mauvais souhaits. » — Vous n'y mettez pas de malice, vous n'avez pas du tout l'intention d'outrager Dieu : je suis heureux de vous croire ; mais alors pourquoi prononcer des paroles qui sont pour Lui une injure ? Si l'on agissait de la sorte envers vous, est-ce que vous admettriez une pareille excuse ? Je suppose qu'un de vos enfants prononce à chaque instant votre nom dans l'impatience, dans la colère, en le mêlant avec des termes de mépris, de haine ou de vengeance, et qu'il vienne vous dire qu'il fait cela sans malice, sans mauvais dessein, par amusement, par badinage : est-ce que vous seriez satisfait du procédé ? est-ce que vous l'engageriez à continuer ? Eh bien ! pourquoi traitez-vous Dieu comme vous ne voudriez pas l'être par vos enfants ? Vous dites que vous seriez désolé que Dieu exauçât vos imprécations. Mais prenez garde, c'est après coup que vous regrettez ces paroles de malheur ; dans le moment même où vous les prononcez, n'y donnez-vous pas un plein consentement ? Si donc le Seigneur permettait, dans sa justice, à vos mauvais souhaits de s'accomplir, de quoi auriez-vous à vous plaindre ? Et qui vous a dit que les accidents fâcheux qui vous arrivent de temps en temps, ne sont pas l'effet de vos malédictions ?

b) C'est la colère. « La colère m'emporte, dit celui-là, et dans la vivacité, je dis tout ce qui me vient à la bouche contre ceux qui me fâchent. » — Mais la colère est elle-même un des sept péchés capitaux. Or, depuis quand un péché peut-il servir d'excuse à un autre péché ? La colère ne rend-elle pas vos imprécations plus criminelles en augmen-

tant la vivacité de vos sentiments de haine et de vengeance ?

c) C'est l'habitude. « C'est par habitude que je profère ces paroles, » dit un autre. — Si vous avez rétracté cette mauvaise habitude, si vous en avez demandé pardon à Dieu, si vous en avez gémi, si vous l'avez pleurée, si vous avez fait des efforts dans le but de vous en corriger, Dieu aura pour vous beaucoup d'indulgence ; car il peut arriver que ces paroles de blasphème et de malédiction vous échappent encore malgré vous. Mais si vous n'avez rien fait pour déraciner cette mauvaise habitude, vous n'en êtes que plus coupable. D'où est-elle venue, cette mauvaise habitude ? Qui l'a produite ? Etes-vous né avec elle ? Non ; c'est vous-même qui en êtes l'auteur, c'est vous-même qui l'avez entretenue et fortifiée, en multipliant vos blasphèmes et vos imprécations, et vous croyez que cela vous rend plus excusable ? Que dirait-on à un voleur, à un assassin, à un incendiaire qui viendrait se justifier en alléguant qu'il est dans l'habitude de voler, de tuer, d'incendier ? On le condamnerait, et avec raison, beaucoup plus sévèrement.

7. — Maintenant que nous avons fait tous nos efforts pour vous inspirer l'horreur des malédictions, nous allons en apprécier avec soin la malice.

Maudire seulement de bouche, ce n'est en général qu'une faute légère. — Maudire de cœur et avec un véritable désir que le mal arrive, c'est un péché mortel ou véniel, suivant que le mal qu'on souhaite est plus ou moins grand. — Maudire les bêtes par un motif de haine envers le maître à qui elles appartiennent, est un péché mortel ou véniel, suivant que leur perte est de nature à causer plus ou moins de dommage. Les maudire dans un emportement, ce n'est pas un crime en soi ; mais c'est toujours une faute, parce que Dieu nous les a données pour servir à nos usages, et non pour être les victimes de notre cruauté. Mais comme en s'engageant dans cette voie on s'expose à aller beaucoup trop loin, le mieux est de s'abstenir de toute malédiction.

Les imprécations les plus coupables, avons-nous dit, sont celles que les parents lancent contre leurs enfants. Nous devons ajouter que Dieu a souvent exaucé ces vœux impies, pour punir à la fois ceux qui les font et ceux qui se les attirent. En voici un exemple rapporté par saint Augustin.

8. — Une dame de Césarée en Cappadoce, d'un rang élevé, devenue veuve, ayant été outragée par ses enfants, ne put supporter cette injure. Elle se rendit à l'église, et, prosternée contre terre, elle pria Dieu de châtier les coupables d'une manière exemplaire. Cette malheureuse mère vit sa prière exaucée à l'instant même. Ses dix enfants furent aussitôt saisis d'un tremblement nerveux de tous leurs membres, qui excitait à la fois la pitié et l'horreur. La honte de paraître en cet état devant leurs compatriotes, porta ces enfants maudits à voyager au loin, de telle sorte que le monde entier, pour ainsi dire, fut témoin de leur punition. Deux des plus âgés, un garçon du nom de Paul et une fille du nom de Pallade, vinrent heureusement à Hippone en Afrique. Tous les habitants de cette ville furent effrayés en voyant le tremblement convulsif qui les agitait sans interruption. Mais saint Augustin était alors évêque d'Hippone, et de grands miracles s'opéraient par l'intercession de saint Etienne, dont on avait reçu depuis peu de temps les reliques. L'évêque les exhorta à demander à Dieu leur guérison par l'intercession de saint Etienne et engagea les fidèles réunis pour les fêtes de Pâques à prier en leur faveur. Ils furent en effet guéris pendant la sainte messe, et saint Augustin les fit monter à la tribune, afin de les montrer au peuple. Ce miracle excita des transports de joie dans toute l'assemblée, qui fit retentir l'église de ses acclamations.

Pour nous, mes frères, si nous voulons éviter les péchés dont nous venons de parler, aimons notre prochain, pratiquons la patience et la douceur, ayons toujours un langage honnête et digne d'un chrétien, et Dieu nous récompensera en nous appelant à chanter ses louanges pendant l'éternité.

XIV

L'INFIDÉLITÉ AUX VŒUX

Plan

1. Nature du vœu. Les vœux faits aux saints.
2. Conditions de la validité du vœu.
3. Matière des vœux.
4. Différentes espèces de vœux.
5. Obligation d'accomplir les vœux.
6. Est-il bon de faire des vœux ? Règles pratiques de conduite.
7. Excellence et mérite des vœux.
8. Trait historique.

Pour finir l'explication du deuxième commandement, il nous reste à parler de la violation des *vœux*. Les *vœux*, vous le savez déjà, occupent une grande place dans la religion ; nous sommes donc sûrs de ne pas perdre notre temps en retenant un moment votre attention sur ce sujet si important.

1. — Qu'est-ce qu'un *vœu ?* Un vœu, dit notre catéchisme, est une promesse faite à Dieu, avec connaissance et liberté, par laquelle on s'oblige à quelque bonne œuvre.

Expliquons cette réponse. Un vœu est une *promesse par laquelle on s'oblige*. Un vœu n'est donc pas la même chose qu'une résolution, ou un acte de ferme propos. Quand on prend devant Dieu la résolution de faire quelque bonne œuvre, de pratiquer telle ou telle vertu, on fait bien une promesse, mais sans s'obliger sous peine de péché. Vous prenez la résolution de réciter chaque samedi le chapelet pour honorer la sainte Vierge, d'assister à la messe les jours de la semaine ; vous pouvez y manquer sans pécher. Mais si vous dites : « Seigneur, je fais vœu d'accomplir tel pèlerinage, de faire tel don à l'église ou aux pauvres, » vous ne pouvez manquer à votre promesse sans vous

rendre coupable devant Dieu. Un vœu est donc un véritable engagement de notre parole à Dieu, une espèce de serment par lequel on le prend à témoin de l'exécution d'une promesse qu'on lui a faite.

Le vœu est une promesse *faite à Dieu,* et non pas à la sainte Vierge ni aux saints. En s'engageant par un vœu, on fait le sacrifice d'une portion de sa liberté, d'une portion de ses biens, quelquefois même le sacrifice de sa personne ; or, c'est là un acte d'adoration qui ne convient qu'à Dieu seul, souverain Maître de toutes choses.

Mais si un vœu ne peut s'adresser directement à la sainte Vierge ni aux saints, on peut très bien faire des vœux pour les honorer, se mettre sous leur protection, et obtenir plus sûrement par leur intercession la grâce qu'on demande à Dieu. C'est même là une pratique de piété très ancienne et très autorisée dans l'Eglise.

2. — Le vœu est une promesse faite *avec connaissance et liberté.* Si elle était arrachée par des menaces, par la force ou la violence, si c'était l'effet de l'ignorance, de l'irréflexion ou de la crainte, elle serait nulle et de nul effet. Dieu est un bon Maître : il ne veut rien par force ni par erreur et ne réclame ses droits que sur les dons qu'on lui a présentés de bon cœur et à bon escient.

3. — Un vœu est la promesse de *faire quelque bonne œuvre.* Ce serait outrager Dieu, vous le comprenez sans peine, que de lui promettre d'accomplir une mauvaise action, comme de voler, de se venger.

En général, toutes les choses de conseil et de surérogation auxquelles nous ne sommes obligés à aucun titre peuvent être la matière d'un vœu : ainsi le jeûne à certains jours non prescrits, une aumône extraordinaire, un don pour une église ou un hospice, un pèlerinage, certaines pratiques de piété.

On peut aussi s'engager à des choses qui nous sont déjà imposées par les lois de Dieu ou de l'Eglise : par exemple à jeûner pendant le carême, à faire maigre le vendredi, à entendre la messe le dimanche, à ne s'enivrer jamais, à ne pas blasphémer le saint nom de Dieu. Mais alors, en manquant à son vœu, on se rend coupable d'un double péché : le premier en violant un commandement, le second en violant sa promesse.

Si la chose à laquelle on s'engage était moins parfaite que la chose contraire, le vœu serait complètement nul. Je suppose qu'un père fasse promettre à son fils de ne pas entrer dans l'état ecclésiastique, qu'une mère fasse promettre à sa fille de se marier au lieu d'entrer au couvent : ces promesses ne sont pas obligatoires, parce que l'état sacerdotal ou religieux est plus parfait que l'état du mariage.

4. — On distingue plusieurs sortes de vœux.

Le vœu *absolu* et le vœu *conditionnel.* — Le vœu absolu est celui qui ne dépend d'aucune condition, par exemple : « Je fais vœu, pour honorer la sainte Vierge, d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Fourvières. » — Le vœu conditionnel est celui qui dépend d'une condition, par exemple : « Je fais vœu d'offrir tel don à l'église, si j'obtiens telle grâce, si je recouvre la santé. » Ce vœu ne devient obligatoire que quand la condition est remplie.

Le vœu *personnel* et le vœu *réel.* — Un vœu est personnel quand il n'engage que la personne qui le fait. Vous avez fait vœu de jeûner les samedis, pour honorer la sainte Vierge : vous êtes obligé de jeûner vous-même ; si vous ne pouvez le faire, vous en êtes dispensé. — Un vœu est réel quand on promet de donner quelque chose, par exemple de l'argent aux pauvres. Si celui qui l'a fait ne l'accomplit pas, ses héritiers sont obligés de l'accomplir pour lui : en acceptant un héritage, on se charge des dettes dont il est grevé vis-à-vis de Dieu comme vis-à-vis des hommes.

Les vœux les plus célèbres sont les trois vœux d'*obéissance,* de *chasteté* et de *pauvreté,* appelés *vœux de religion,* parce qu'on les prononce en s'engageant dans un ordre religieux.

5. — Maintenant que vous savez parfaitement en quoi consiste un vœu, vous connaissez par là-même l'obligation qui en résulte.

On est libre de faire des vœux ou de n'en pas faire ; mais une fois faits, on n'est plus libre de ne pas les accomplir. Les Livres saints nous l'enseignent formellement : « Quand vous aurez fait un vœu au Seigneur, disent-ils, ne tardez pas à l'accomplir, parce que le Seigneur votre Dieu vous en demandera compte. » Au reste, le simple bon sens le dit assez. Les promesses que l'on fait à Dieu doivent être encore plus inviolables que les promesses faites aux hommes. Manquer à un vœu, retirer sa parole, reprendre à Dieu ce qu'on lui avait offert, c'est donc l'outrager, c'est donc manquer au respect et à l'honneur qu'on lui doit.

Mais quel péché commet-on quand on viole un vœu ? Cela dépend de l'intention de la personne qui s'est engagée. Si elle s'est engagée sous peine de péché mortel, elle pèche grièvement ; si sous peine de péché véniel, légèrement. — Mais si l'on n'a pas déterminé de quel péché on entendait se rendre coupable en cas d'infidélité ? La violation du vœu est plus ou moins grave, selon que la matière du vœu est plus ou moins importante. Ainsi, celui qui aurait fait vœu de donner cent francs aux pauvres, pécherait mortellement s'il ne les donnait pas, parce qu'il y a matière grave.

6. — Il nous reste une dernière question à examiner : *Est-il bon de faire des vœux ?* La religion les approuve-t-elle ? Cette pratique de piété est-elle conseillée par l'Eglise ?

a) Nous répondrons d'abord qu'on ferait preuve d'une dévotion très mal entendue, en s'imposant par vœu des choses de *conseil,* quand on manque aux choses d'*obligation.* Il faut avoir le courage et le bon sens d'accomplir les devoirs que nous prescrivent rigoureusement les commandements de Dieu et de l'Eglise, avant de songer à des pratiques de surérogation.

b) Nous répondrons ensuite qu'il vaut beaucoup mieux ne point faire de vœux que d'en faire à la

légère. Souvent, à la suite d'une retraite, d'une mission, l'on est tout feu et tout flamme, on se croit capable des plus grandes choses, et on se charge d'obligations dont on ne tarde pas à sentir la pesanteur et la gêne. Ainsi cette jeune personne, dans un transport de dévotion, a promis à Dieu de garder la chasteté ; et voici qu'au bout de quelque temps, un mari se présente : il a bonne tenue, on le dit riche, on le trouve tout à fait comme il faut, évidemment elle ne pensait pas rencontrer si bien quand elle a fait son vœu : le vœu est mis de côté... D'autres fois, c'est une mère qui a un enfant malade, elle se voue à tous les saints du paradis, elle promet de faire dire tant de messes, d'accomplir tel pèlerinage : l'enfant guérit et il n'est plus question des vœux... Telle autre personne est elle-même souffrante, les promesses ne lui coûtent rien dans l'espoir de recouvrer la santé : la santé revient et toutes les promesses sont oubliées... Si nous avions eu l'imprudence de nous charger d'un vœu téméraire, il faudrait recourir à notre confesseur, qui obtiendrait de l'évêque ou du pape la dispense ou l'adoucissement de notre vœu.

c) Nous répondrons enfin qu'il faut réfléchir sérieusement et avoir essayé longtemps ses forces avant de faire des vœux qui durent autant que la vie. Saint François de Sales, qui avait fait vœu de réciter chaque jour le chapelet, convenait lui-même qu'il en avait été embarrassé quelquefois, et ne conseillait à personne de suivre en cela son exemple.

7. — Après vous avoir mis en garde contre la fausse dévotion, contre l'entraînement et la légèreté, nous devons proclamer bien haut l'excellence et le mérite des vœux.

Que pourrions-nous faire de plus agréable au Seigneur que de lui consacrer une partie de notre liberté, de lui offrir des sacrifices volontaires, de lui donner non seulement les fleurs et les fruits d'un bon arbre, mais encore l'arbre lui-même ?... Que pourrions-nous faire de plus utile pour notre âme que d'augmenter nos mérites en multipliant nos bonnes œuvres ? Tout vœu bien rempli double en effet nos mérites et nous donne droit à une double récompense dans le ciel.

Aussi ne trouverait-on guère de saints qui n'aient fait quelque vœu pendant leur vie, et même quelque vœu vraiment héroïque. Sainte Thérèse et sainte Jeanne de Chantal s'étaient engagées à faire toujours ce qu'elles jugeraient plus parfait ; saint Liguori, à ne pas perdre un seul instant dans la journée ; saint François de Sales encore tout jeune avait promis de rester vierge toute sa vie.

A l'exemple des saints, une multitude innombrable de pieux fidèles ont employé ce moyen de toucher le cœur de Dieu, et le cœur de Dieu s'est laissé toucher. Combien de marins sauvés du naufrage, combien de militaires préservés des balles, combien de malades arrachés aux souffrances et à la mort, combien de pécheurs convertis par suite d'un vœu ! Allez visiter quelque sanctuaire célèbre dans les annales de la religion, Notre-Dame de Fourvières à Lyon, Notre-Dame de la Garde à Marseille, Sainte-Anne d'Auray en Bretagne, Notre-Dame de Lourdes, vous y verrez non pas des centaines, mais des milliers d'offrandes et de noms, qui vous parleront de l'efficacité des vœux d'une manière bien plus éloquente que tous les discours.

8. — Vous savez tous à quelle occasion les Francs, nos ancêtres, qui étaient païens, se convertirent au christianisme. Clovis, leur chef, avait épousé une princesse chrétienne d'une rare vertu, nommée Clotilde, nièce du roi des Bourguignons. En 496, étant en guerre avec les Allemands, il leur livra bataille à Tolbiac, près de Cologne ; mais le désordre se mit dans son armée, et il était lui-même sur le point de tomber entre les mains de ses ennemis. Il a recours à ses faux dieux ; mais ils ne l'écoutent point. Dans cette extrémité il s'écrie : « Dieu de Clotilde, secourez-moi ! Si vous me rendez victorieux, je jure de n'adorer plus d'autre Dieu que vous. » A peine eut-il achevé cette prière que la victoire passa de son côté. Les Allemands prirent la fuite ou se rendirent à discrétion. Clovis reçut le baptême, se fit chrétien, et tout son peuple imita son exemple.

Nous avons fini l'explication du deuxième commandement de Dieu. Il nous défend, vous vous en souvenez, les mauvais serments, les blasphèmes, les imprécations et la violation des vœux. Puissiez-vous toujours, en évitant soigneusement ces péchés, honorer le saint nom de Dieu sur la terre, afin de le bénir éternellement dans le ciel ! C'est la grâce que je vous souhaite au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il !

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LVII

LES DISCIPLES DU SAUVEUR CUEILLENT ET MANGENT DES ÉPIS UN JOUR DE SABBAT

Quelque temps après son retour de la fête où il avait guéri le paralytique de la piscine, Jésus, entouré de ses disciples, passait le long d'un champ de blé mûr. Les disciples avaient faim, ils se mirent à cueillir des épis et, tout en marchant, les froissaient dans leurs mains et en mangeaient le grain.

Les pharisiens, toujours aux aguets pour surprendre Jésus en faute, ayant vu les apôtres cueillir et manger des épis, disent au Sauveur ; « Voilà vos disciples qui font ce qui n'est pas permis les jours de sabbat. » Et en effet c'était un jour de sabbat. Mais Jésus leur répond aussitôt : « N'avez-vous pas lu ce que fit David quand il eut faim, ainsi que ceux qui étaient avec lui, comment il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de proposition qu'il ne lui était pas permis de manger, ni à ses compagnons, mais aux

prêtres seuls ? Ou bien n'avez-vous pas lu dans la loi que, aux jours de sabbat, les prêtres dans le temple violent le sabbat et ne sont point coupables ? Or je vous déclare qu'il y a ici quelqu'un qui est plus grand que le temple. Et si vous saviez ce que signifie : Je veux la miséricorde, et non le sacrifice, vous n'auriez jamais condamné des innocents. » Et il ajoute : « Le sabbat a été fait pour l'homme et non pas l'homme pour le sabbat. C'est pourquoi le Fils de l'homme demeure le maître du sabbat [1]. »

La foi est heureuse de ces intéressants détails de lieu et de temps, quand elle les rencontre dans l'Evangile, mais les auteurs sacrés n'en sont pas prodigues. On était à la veille de la moisson, puisque les épis étaient déjà mûrs, c'est-à-dire, pour la Palestine, vers la fin de mars ou au commencement d'avril. Peut-être Jésus allait-il à la synagogue ou en revenait-il avec ses disciples, car les Juifs érigeaient volontiers leurs maisons de prière à quelque distance des habitations. Peut-être faisait-il une simple promenade, afin de profiter, selon sa coutume, du beau spectacle de la campagne, pour les instruire en leur racontant quelque parabole. Mais sûrement le Sauveur et ses compagnons n'étaient pas alors en voyage, puisque, aux jours de sabbat, on ne pouvait parcourir qu'une faible distance, limitée par la loi. Saint Luc appelle « second premier sabbat » le jour dont il est question, ce qui signifie probablement que c'était le premier sabbat après le second jour de la Pâque.

Touchant détail encore : les disciples avaient faim et Jésus aussi, sans doute, on manquait d'aliments, ce qui arriva plus d'une fois pendant les courses apostoliques à la suite de celui qui n'avait pas même une pierre pour reposer sa tête.

En cueillant des épis du champ le long duquel ils cheminaient, les disciples ne commettaient ni vol ni injustice. La loi permettait, en effet, à quiconque traversait une vigne ou un champ de blé, de cueillir autant de grappes ou d'épis qu'il en désirait et de s'en nourrir sans scrupule, à la condition de les manger dans l'intérieur de la vigne même ou du champ. Aujourd'hui encore cette coutume subsiste dans ces contrées. Un voyageur raconte qu'il en fut témoin plusieurs fois en parcourant la Palestine : « Nos Arabes avaient faim, dit-il, et tandis que nous traversions les champs, ils se mirent à arracher des épis dont ils mangeaient les grains après les avoir frottés entre leurs mains. Aux questions que nous leur adressâmes à ce sujet, ils répondirent que c'était un ancien usage et que personne n'y trouverait à redire [2]. »

Ce n'était donc point une question de probité qui scandalisait les pharisiens, mais bien une profanation du sabbat qu'ils voyaient dans cet acte. Nous l'avons déjà dit dans une autre circonstance : sous prétexte de compléter et expliquer la loi divine du repos sabbatique, ils y avaient ajouté des traditions et des prescriptions aussi ridicules qu'insupportables. Ils avaient divisé les œuvres défendues le jour du sabbat en trente-neuf catégories, subdivisées elles-mêmes en sections. C'est ainsi qu'ils interdisaient de monter sur un arbre parce qu'on s'exposait à casser quelques branches, ce qui avait de l'affinité avec le travail proscrit du bûcheron. Voilà aussi pourquoi ils condamnaient l'acte des disciples, qui était de même nature que celui du moissonneur.

On sait que les Juifs modernes, ceux qui sont demeurés religieux, observent le samedi avec la même rigueur que leurs pères. Il en est qui n'osent remonter leur montre ce jour-là, et qui appellent un chrétien pour allumer ou éteindre leur lampe.

Le Sauveur prend aussitôt la parole pour disculper ses disciples et aussi pour protester contre l'interprétation exagérée, par les pharisiens, du précepte du repos sabbatique. La nécessité ne connaît pas de loi, leur rappelle-t-il, en citant l'exemple de David qui, poursuivi par les satellites de Saül, se trouvant dénué de ressources, pénétra dans le sanctuaire du temple, y prit sur la table d'or les douze pains de proposition ou pains sanctifiés, et les mangea avec ses compagnons, quoique les prêtres seuls eussent le droit de les manger. La faim justifiait David, comment n'aurait-elle pas justifié les apôtres ?

Jésus continue à prouver l'innocence de ses disciples en rappelant aux pharisiens ce que faisaient, le jour du sabbat, les prêtres juifs, obligés par la loi elle-même d'exécuter divers travaux sacrés. Et il ajoute : « Il y a ici quelqu'un de plus grand que le temple. » C'était leur dire : S'il n'y a plus de sabbat quand il s'agit de travailler pour le temple ou dans le temple, comment y en aurait-il un pour le Messie et ses disciples ? Le Messie, fils de Dieu, est maître du sabbat qui, du reste, a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat.

Et afin de mieux flageller ces pharisiens formalistes qui auraient laissé des hommes mourir de faim plutôt que de permettre une violation légère et purement matérielle du sabbat, destinée à leur procurer un peu de nourriture, Jésus répète une parole qu'il a déjà dite : « Si vous saviez ce que signifie : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez jamais condamné des innocents. »

Lorsqu'il s'agit d'interpréter la loi du dimanche, prenons garde de juger ou de décider d'après notre seule manière de voir, nous risquerions de tomber dans un rigorisme pharisaïque ou dans un relâchement non moins funeste. Si quelqu'un de nos frères nous semble violer le repos dominical en se livrant à une œuvre servile, au lieu de nous scandaliser et de le blâmer, souvenons-nous d'abord de la belle parole du Sauveur : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice, » et nous ne nous exposerons pas à condamner un innocent. Car enfin, quelque flagrante que soit la violation du dimanche, savons-nous si notre frère n'a pas demandé la permission de travailler, s'il n'est pas mû par

[1] Matth., XII, 1-8 ; Marc, II, 23-28 ; Luc, V, 1-5.
[2] Dr Robinson, *Palæstina*, II, 319.

des raisons graves qui l'obligent à agir ainsi, si les circonstances ou la nécessité dans lesquelles il se trouve ne l'excusent point ou même peut-être ne légitiment pas son travail? Quoi qu'il en puisse être, nous ne risquons rien de nous montrer charitables dans notre interprétation, et dans nos réprimandes s'il y a lieu. Même en cas de profanation évidente et de scandale, si nous avons l'autorité nécessaire et si notre position nous oblige à reprendre, à adresser des remontrances, faisons-le avec bonté et indulgence, n'oublions pas alors encore que « la miséricorde vaut mieux que le sacrifice. » Sans doute, certains actes, certaines scandaleuses profanations du dimanche, exigent parfois, pour le bien public et pour l'exemple, une répression, une condamnation sévères, mais la personne, mais ses intentions, mais les circonstances où elle se trouve plaident souvent indulgence et miséricorde.

Un trait pour finir. Il y a quelques années, c'était un dimanche, des touristes avaient décidé de faire une ascension dans les montagnes voisines d'Annecy. Après avoir entendu une messe matinale, ils se mirent en route dans la direction de la Tournette dont le sommet majestueux domine le lac si pittoresque. Comme l'excursion devait être longue et pénible, ils avaient pris un guide avec eux. Ils s'étaient éloignés de leur point de départ de quelques centaines de mètres seulement, lorsqu'ils aperçoivent un paysan occupé à labourer avec une charrue attelée de plusieurs chevaux.

A cette vue, un des touristes ne put s'empêcher de faire remarquer au guide combien ce fait lui semblait surprenant dans un pays chrétien comme la Haute-Savoie. « Il ne faut pas vous en étonner, répondit simplement le Savoyard, et cet homme n'est probablement pas seul à tracer des sillons aujourd'hui. Il y a au village un fermier malade, les autres cultivateurs se sont entendus, ils ont demandé la permission à M. le curé, et ils vont labourer et ensemencer les terres de leur confrère. Au premier coup de la messe, ils redescendront pour assister à l'office; ils agiront ainsi autant de dimanches qu'il faudra, et de cette façon le pauvre malade n'éprouvera aucun retard ni détriment au sujet de ses terres. On a l'habitude de s'entr'aider ainsi dans nos pays. »

Ces montagnards chrétiens estimaient que la charité doit passer avant tout, que le dimanche est fait pour les hommes et non les hommes pour le dimanche, et qu'ils ne pouvaient mieux sanctifier le saint jour que par un acte aussi charitable que désintéressé, et ils avaient raison.

PLAN DE SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

LE MÉPRIS DU MONDE

Nous devons admirer et imiter dans saint Jean son mépris du monde dès sa plus tendre enfance. Le monde frappé des anathèmes de Jésus-Christ, n'est autre chose que l'assemblée des pécheurs conduits par l'esprit du démon.

Trois motifs nous engagent à mépriser le monde à l'exemple de saint Jean-Baptiste.

I. — *Le monde n'a rien qui doive nous occuper.*

Vanitas vanitatum et omnia vanitas. (Eccl., I, 2). Tout est vanité dans le monde.

1° Dans le monde, rien d'essentiel : il importe peu d'y réussir ou de n'y pas réussir, parce qu'il n'est qu'une seule chose nécessaire, d'où dépend totalement le bonheur de l'homme.

2° Dans le monde, rien de certain et d'assuré. Après beaucoup de peines, de soins, un mondain se voit souvent aussi avancé que le premier jour, il a beaucoup travaillé et il n'a rien recueilli.

3° Dans le monde, rien de durable : *Filii hominum, ut quid diligitis vanitatem?* (Ps. IV, 3). Accumulez tous les avantages possibles sur une seule tête, un monde ne lui suffira pas, demain un cercueil lui suffira. Qu'est-ce que la vie? Une vapeur qui ne jette quelquefois un éclat emprunté que pour se dissiper à l'instant. (Jac., IV, 15).

II. — *Le monde n'a rien qui doive nous attacher.*

Nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt. (I Joan., XI, 15). Comment pourrait-on s'attacher au monde? Car :

1° Dans le monde, point de sincérité; on n'y trouve que faux amis, que fausses caresses, que faux compliments, que fausses promesses : insensé qui s'y fie.

2° Dans le monde, point d'équité; c'est le vice qui paraît dans l'éclat, c'est la vertu qui demeure dans l'oubli. Chacun cherche ses intérêts aux dépens d'autrui; le monde décide de tout suivant ses caprices.

3° Dans le monde, point de contentement : le trouble, l'inquiétude, le remords, le dégoût, la jalousie, un accident imprévu, viendront infailliblement troubler les parties de plaisir les mieux concertées et y répandront mille secrètes amertumes. Le monde est donc bien méprisable. Aman : « Cum hæc omnia habeam, nihil me habere putò, quamdiu videro Mardochæum Judæum sedentem ante fores regias. » (Esther, V, 13).

III. — *Le monde n'a rien qui doive nous intimider.*

Timorem eorum ne timueritis neque conturbemini. (I Petr., III, 14). Craindre le monde, c'est terreur panique, car :

1° Dans le monde, point de jugements formidables, ils ne méritent qu'un souverain mépris, soit qu'on en considère les auteurs, des libertins, des gens capricieux ou passionnés, soit qu'on leur oppose le jugement des gens de bien, celui de Dieu et les maximes de l'Evangile.

2° Dans le monde, point de haines ou d'aversions redoutables : il a haï le Maître, faut-il s'étonner s'il hait les disciples. Quelle haine est redoutable : est-ce celle de Dieu ou celle du monde? car il faut de toute nécessité encourir l'une ou l'autre.

3° Dans le monde, point de fureurs ni de menaces effrayantes : ses caresses, ses flatteries sont plus à plaindre que ses cruautés (*Periculosior cum blandus quam cum molestus*, dit saint Augustin); celles-ci firent autrefois des martyrs, celles-là aujourd'hui font des apostats. Jésus-Christ nous ordonne de ne pas craindre ceux qui, après avoir épuisé leur rage sur le corps, ne peuvent atteindre jusqu'à l'âme. (Matth., X, 28).

Trois conclusions pratiques :

1° Méprisons en chrétien toutes les vaines occupations et toutes les affaires du monde.

2° Méprisons en chrétien tous les plaisirs et tous les avantages du monde.

3° Méprisons en chrétien tous les faux jugements et tous les reproches du monde.

CONFÉRENCES OPPORTUNES

LA DÉSORGANISATION DE LA FAMILLE

13e Conférence

LA DÉSUNION DE LA FAMILLE PAR LA DISPARITÉ DES AMES

1° *La disparité d'éducation*

Messieurs, je vous ai parlé de la dispersion de la famille par la vie en dehors du foyer. C'est un grand mal. Mais il y a un mal plus profond. Pourquoi les membres du foyer se dispersent-ils si facilement ? Parce qu'ils sont juxtaposés, et non unis. La désunion de la famille par la disparité des âmes : tel est le sujet très délicat dont j'ai maintenant à vous entretenir.

Parlons aujourd'hui de la *disparité d'éducation* qui met ensemble sous le même toit des âmes absolument dissemblables. Constatons le fait, et étudions-le dans ses conséquences. Vous allez voir que la chose en vaut la peine.

I. — Le fait.

La sagesse antique dit qu'il ne faut communément se marier qu'entre gens de même condition : *Nubere pari*. Elle a fait de cette assertion un axiome populaire. Il ne faudrait pas pousser trop loin cet axiome, et prétendre qu'il n'y a de bons mariages que ceux qui associent des qualités égales de beauté, d'esprit, de naissance et de fortune. Ce serait une exagération. Cependant le principe reste vrai dans son fond, et si on ne peut pas toujours l'appliquer rigoureusement, il faudrait au moins s'en rapprocher le plus possible. Il faudrait en général n'associer dans le mariage que des âmes à peu près semblables par leur éducation, par leurs qualités substantielles, par leurs traditions de familles. Hélas ! très souvent on procède tout autrement. L'harmonie des âmes, c'est la dernière des choses à laquelle on pense.

On fait des mariages *de hasard*..., au petit bonheur. On ne songe pas à demander au passé des gages pour l'avenir, ni à sonder les cœurs pour y prendre la mesure des caractères et des vertus. On choisit dans les ténèbres, comme à une loterie. On s'épouse sans se connaître. Du jour au lendemain, deux vies presque étrangères l'une à l'autre s'entrevoient, se rencontrent, échangent des serments éternels.

On fait des mariages *de passion*. On voit la beauté de la chair, les charmes qui parlent aux sens. On ne voit que cela. Y a-t-il des vertus ou des vices sous le fragile manteau que le temps va détruire ? On n'y veut pas penser. On bâtit tout son avenir sur une impression fugitive née d'un premier regard ou entretenue par d'agréables dehors.

On fait des mariages *de vanité*. Une jeune fille rougit de l'humble condition d'où sa famille est partie, et des laborieux efforts qui ont fait de sa petite personne une héritière enviable. Pour cacher sa roture et donner à sa suffisance le droit et le moyen de se rengorger, elle épouse les yeux fermés un nom et un titre, sans s'occuper de posséder un cœur.

On fait des mariages *d'argent*. Le mariage, tel qu'il est trop souvent pratiqué en France, le mariage est une affaire, et non pas l'union intime de deux personnes destinées à passer leur vie ensemble. On veut sortir d'une honnête médiocrité, ou bien refaire une fortune compromise. On cherche une situation, un sac d'écus, un gros sac d'écus. La dot prime tout le reste. La dot a des charmes souverains qui éclipsent toutes les beautés et remplacent avantageusement toutes les vertus théologales et morales.

Messieurs, ne me demandez pas d'entrer ici dans plus de détails. Vous savez aussi bien que moi, mieux que moi, que le mariage contemporain ne repose pas toujours sur la similitude des âmes, et qu'il se ramène souvent à une improvisation hâtive, à une surprise des sens, à une satisfaction d'orgueil, à une affaire d'argent.

Et alors ?... Il faut voir maintenant

II. — Les conséquences.

Je ne dis pas que tous les mariages qui se font au hasard, par passion, par vanité ou par intérêt, sont nécessairement désunis et malheureux. Ce serait faux. Il peut arriver que ces mobiles défectueux coexistent avec les qualités sérieuses qui font les bonnes unions. Il peut arriver qu'on soit bien servi par le hasard, que la passion rencontre la beauté de l'âme derrière la beauté du masque, qu'en ne cherchant que l'argent on trouve en même temps des richesses d'ordre moral auxquelles on ne pensait pas.

Et puis, après s'être marié à la légère, on peut ensuite, par l'effort personnel et avec la grâce de Dieu, rectifier son chemin, corriger son erreur et neutraliser les conséquences fâcheuses d'un faux point de départ. Cela peut arriver, et heureusement cela arrive de temps en temps.

Mais que de fois aussi, — et c'est de beaucoup le cas le plus fréquent, — que de fois il y a désunion au foyer parce qu'il y a disparité des âmes, parce qu'on n'était pas fait l'un pour l'autre, parce qu'en se mariant on n'a pris conseil que de ses mauvais instincts et de sa sottise !

La disparité des âmes engendre généralement la désaffection, la discorde, la division.

1° La désaffection. — Si l'homme a recherché et reconnu dans la compagne de sa vie la pudeur naïve, la douce vertu, les qualités solides de la femme d'intérieur, ou, comme disaient nos ancêtres, de la bonne ménagère ; — si la femme a recherché et reconnu dans le compagnon de sa vie l'honneur, la probité, la délicatesse, les qualités réelles que ni l'âge, ni la fortune, ni les hommes ne peuvent enlever ; — si c'est par ces côtés

si nobles et si beaux que deux âmes se sont rencontrées..., ne craignez rien pour leur sécurité et leur bonheur. Les liens de leur mutuelle affection ne feront que croître avec le temps, et après 50 ans de vie commune la flamme de leur foyer sera aussi vive qu'au premier jour.

Mais comment pourront-ils s'aimer, s'aimer profondément, s'aimer longtemps, s'aimer toujours, si leur amour ne repose sur rien, ou à peu près sur rien ?... Les unions bâclées au hasard risquent fort d'être mal assorties... Les unions que la passion seule inspire et détermine, sont fragiles : l'amour s'en va, quand la beauté se fane... Les unions conclues comme un marché sont exposées à mal tourner : quelle que soit la vertu magique de l'argent, l'argent ne crée pas nécessairement l'affection et n'enchaîne pas toujours deux cœurs l'un à l'autre.

Messieurs, s'il y a aujourd'hui tant de maisons en deuil, tant de foyers éteints, tant de larmes dans les yeux d'une épouse abandonnée et solitaire, tant de soucis sur le front d'un époux..., ne serait-ce point parce que trop souvent on associe dans une indissoluble alliance deux noms, deux destinées, deux êtres humains qui n'étaient pas faits pour vivre ensemble, et qui se repoussent par des différences radicales d'éducation et de tradition, d'idées, de goûts, de dispositions intimes ?

La disparité des âmes engendre généralement la désaffection.

2° *La discorde.* — Parce que deux âmes ont les mêmes qualités substantielles, cela ne veut pas dire qu'elles sont identiques. Non, elles ont chacune leur caractère, et chacune leurs défauts. Mais, comme elles ont un fond commun de qualités sérieuses et de sympathie réciproque, elles se supportent assez facilement et les concessions qu'elles se font donnent un charme de plus à leur commerce.

Il n'en va point de la sorte, quand les deux âmes sont foncièrement dissemblables. On se contredit pour des riens. La lutte s'engage, tantôt éclatante, tantôt sourde, mais incessante, opiniâtre, renouvelée sous toutes les formes. Après de légers refroidissements, une humeur marquée, puis une secrète blessure, et enfin des plaies qui s'enveniment à chaque parole, et presque à chaque regard.

La disparité des âmes amène la désaffection, la discorde.

3° *La division.* — On est divisé d'*origine*, de naissance. On appartient à deux mondes différents, plus différents l'un de l'autre que le blanc ne l'est du noir et le jour de la nuit. On a été élevé sous deux drapeaux qui n'ont pas les mêmes couleurs. Vous aurez beau jeter des monceaux d'or dans le fossé qui sépare ces conjoints condamnés à vivre ensemble, vous ne comblerez pas ce fossé. L'argent ne refait ni tout un siècle, ni toute une parenté, ni toute une éducation.

On est divisé d'*idées* sur la religion, sur la politique, sur la morale, sur l'ordre social. L'un adore ce que l'autre est prêt à brûler. Et alors, jamais de communications intimes et élevées : on ne se dit rien, parce qu'on n'a rien à se dire. Et si la conversation s'engage sur les sujets graves, c'est pour aboutir aussitôt à la contradiction tenace ou à la dispute violente. Chacun a ses souvenirs, ses opinions arrêtées, ses relations, ses lectures, sa manière de voir, de juger et de conclure.

On est divisé *sur l'éducation des enfants.* Encore une occasion terrible de conflit et d'antagonisme ! Elèvera-t-on une postérité de mécréants ou une postérité de croyants ? Apprendra-t-on aux enfants le culte désintéressé de l'honneur, ou la recherche à tout prix des places et des honneurs ? Leur donnera-t-on des maîtres qui leur obtiendront des diplômes, ou des maîtres qui leur inculqueront surtout des vertus ? Questions tragiques qui déchirent le foyer et qui souvent sont résolues au détriment des enfants.

On est divisé même sur le terrain *des intérêts matériels.* Aux spéculations du mari répondent les reprises de la femme, du vivant ou après la mort de son mari, reprises de la femme qui laissent quelquefois crier vengeance des dettes d'honneur ou de justice. Ou bien la femme prêche le luxe, tandis que le mari voudrait l'économie. L'un veut amasser, et l'autre veut donner. En un mot, ni on ne pense, ni on ne sent, ni on ne veut en commun.

Conclusion

Je mets les choses au mieux. On se gardera mutuellement les promesses échangées, on se respectera, et l'on aura l'un pour l'autre les égards convenables. Mais ce sera tout. Est-ce là, je vous le demande, la famille idéale, la famille telle que Dieu l'a faite, telle que Dieu la veut ?

Non. Dans la famille idéale, dans la famille telle que Dieu l'a faite, telle que Dieu la veut, les intérêts sont communs, les vues sont les mêmes, les cœurs sont unis, parce que les âmes se ressemblent. L'harmonie des âmes engendre l'harmonie du foyer. Oh ! l'harmonie des âmes, l'harmonie du foyer !... quel sublime et ravissant concert ! Il y a là, à la portée du pauvre comme du riche, des joies ineffables que rien ne saurait remplacer.

Je demande à Dieu, Messieurs, qu'il vous procure à tous ces joies fortifiantes et saintes. Je demande à Dieu qu'il bénisse vos maisons, vos femmes, vos enfants... Heureuses, mille fois heureuses les familles où la douce harmonie habite, que l'amour réciproque cimente, que la prospérité même temporelle couronne le plus souvent, que dans tous les cas l'estime publique environne toujours, et que toujours la bénédiction de Dieu soutient !

14e Conférence

LA DÉSUNION DE LA FAMILLE PAR LA DISPARITÉ DES AMES *(suite)*

2° La disparité de religion

Messieurs, la désunion de la famille résulte surtout de la disparité des âmes. Nous avons parlé de la disparité d'éducation. Parlons maintenant de la *disparité de religion*, et voyons combien il est difficile que la famille soit unie, quand les âmes sont désunies dans les choses spirituelles et divines.

Il n'est pas rare en ce siècle de voir habiter sous le même toit et s'asseoir au même foyer deux conjoints dont l'un a de la religion et dont l'autre n'en a pas. Je dis que *c'est un malheur*, et je me demande : *Que faire?*

I. — C'est un malheur.

Je n'ai pas besoin de beaucoup de paroles pour le prouver. Quelques mots vont suffire. Quand on ne partage pas les mêmes croyances et les mêmes pratiques religieuses, est-il bien facile de s'aimer, de se supporter, de se consoler mutuellement? Je ne le crois pas.

L'*amour*, l'amour vrai, profond et durable, naît de la conformité des âmes et s'alimente de pensées et d'espérances communes. Elle ne peut être que superficielle, donc fragile, l'union de deux existences qui ne se touchent point par leurs côtés profonds : la vie morale et religieuse, — l'union de deux époux qui n'osent pas se dire l'un à l'autre : « Nous croirons, nous prierons, nous aimerons ensemble le Dieu de nos pères et de nos enfants, le Dieu de Bethléem et du Calvaire. »

Et puis, s'ils ont de la peine à s'aimer, ils ont encore beaucoup plus de peine à *se supporter*. Dans les âmes les plus honnêtes et les mieux appareillées, la nature a des saillies et peut faire sentir si vivement ses imperfections que la vie commune en soit profondément troublée. Si bien doués que soient l'homme, la femme et les enfants, je rencontre en eux la variété des caractères et l'opposition des goûts et des sentiments. Point de foyer domestique sans support mutuel. Et le support mutuel s'épuise vite, ne dure pas longtemps, quand il n'a pas son point d'appui dans une foi commune, dans l'habitude partagée de craindre Dieu, de lui plaire et de lui obéir.

Enfin, sous ce toit d'abord ensoleillé par l'attrait de la nouveauté et les enivrements d'un amour tout jeune, voici l'épreuve qui arrive, sombre, pesante, impitoyable. Comment vont *se consoler* ces cœurs affligés? Il leur faudrait un refuge pour échapper ensemble aux écrasements de la douleur. Ils n'en ont pas. La seule intimité qui pourrait les aguerrir et leur faire braver le découragement, l'intimité religieuse, leur est impossible. Chacun rentre amèrement en soi-même, et une incurable tristesse vient assombrir la vie de ceux qui comptaient sur un avenir sans nuage.

Divisés pendant la vie, plus divisés encore *à la mort*, ils se quittent, hélas ! avec l'appréhension de ne plus se revoir. Ils n'ont pas vécu dans l'unité sainte de la foi et de la grâce : comment pourraient-ils avoir la certitude de se retrouver dans l'unité parfaite de la gloire?

Il n'est pas nécessaire, Messieurs, de creuser davantage ce triste sujet. Beaucoup de foyers ont perdu cette communauté de religion, qui est le meilleur ciment de la famille.

Je dis que c'est un malheur, et je demande tout de suite :

II. — Que faire?

La rupture de l'unité religieuse au foyer domestique : voilà un fait qui n'est pas niable. D'ailleurs cette grande division de la famille est aussi dans la société. Nous sommes deux Frances dans la France, et je pourrais presque dire deux Europes dans l'Europe : une France virile et généralement sceptique, et puis une France féminine et croyante. Voilà le mal social, et en même temps le mal domestique.

Que faire? A cette grave question il y a deux solutions : une solution extrême et violente, et une solution raisonnable et honnête.

1° *La solution extrême et violente* est la solution des sectaires, des francs-maçons et des libres-penseurs qui disent carrément, impudemment : « Puisque l'homme n'est pas chrétien, que la femme ne le soit pas non plus ! Nous avons déchristianisé l'homme, déchristianisons la femme. Point de prêtre pour bénir notre couche, point de prêtre pour bénir nos enfants, point de prêtre pour pleurer et prier sur notre tombe ! Arrière l'unité dans une même religion ! Etablissons l'unité dans un même athéisme. » Et ils se sont mis à l'œuvre. Et ils sont à l'œuvre. On a dissous l'homme, on veut dissoudre la femme... Oh ! les sinistres farceurs ! Ils ne parlent que de liberté... et ils n'ont qu'une préoccupation, et ils n'ont qu'une occupation : supprimer dans la conscience humaine la plus sacrée, la plus intime, la plus inviolable des libertés, la liberté de croire et de pratiquer, la liberté d'aimer Dieu et de le servir... Messieurs, au nom du simple bon sens et de la simple équité naturelle, repoussons énergiquement cette solution extrême et violente qui consiste à introduire au foyer l'unité dans la négation et dans l'irréligion. Ce ne serait pas atténuer le mal, ce serait l'accroître et le consommer.

2° *La solution raisonnable et honnête*, je vais maintenant vous l'exposer.

Ramenons peu à peu dans la famille la sainte unité religieuse qui en est tout ensemble la force et la parure. C'est désirable et c'est possible.

a) C'est désirable. Tenez : pouvez-vous imaginer quelque chose de plus beau qu'un foyer vivifié par la foi commune des deux époux? Tertullien attendrit sa plume de fer pour nous en tracer le

ravissant tableau. Ecoutez-le. « Quelle alliance que celle de deux chrétiens portant le même joug, réunis dans une même espérance, dans une même discipline, dans une même servitude ! Tous deux ils sont frères, tous deux serviteurs du même maître, ne formant qu'un seul esprit aussi bien qu'une seule chair. Ils prient ensemble, ils se prosternent ensemble, ils jeûnent ensemble, s'instruisent et s'encouragent l'un l'autre et se supportent mutuellement. Ils sont ensemble dans l'Eglise de Dieu, ensemble au banquet divin. Nul secret à se dérober ni à se surprendre l'un à l'autre. Ils n'ont pas à se cacher l'un de l'autre pour visiter les malades ni assister les indigents. Leurs aumônes se font sans dispute, leurs sacrifices sans scrupule, leurs pratiques sans entraves. Chez eux point de signes de croix furtifs, point de timides félicitations, point de muettes actions de grâces. Ils font résonner ensemble les hymnes et les psaumes ; leur unique rivalité, c'est à qui chantera le mieux les louanges du Seigneur. »

Qu'en dites-vous, Messieurs ? Ne trouvez-vous pas qu'ils sont fous, ceux qui rêvent une institution, un régime meilleur que la famille chrétienne, — et criminels ceux qui en sapent les bases séculaires, ceux qui en ébranlent les divines fondations ? Ne trouvez-vous pas qu'il est sage de maintenir au foyer l'unité religieuse quand elle existe, et de la rétablir quand elle est entamée ? Vous en doutez ? Ecoutez-moi encore.

Voilà deux époux qui vivent ensemble sous le même toit. Ils n'y sont pas seuls : Dieu est avec eux. Et Dieu, en consacrant leur amour, le rend immortel, lui communique quelque chose de sa propre incorruptibilité. Leur foyer resplendit des lumières de la foi, et la paix du Seigneur y est souveraine. Ils croient les mêmes vérités ; ils adorent, ils aiment, ils prient, ils servent ensemble le même Dieu et le même Christ qui les a bénis ; ils l'appellent au partage de leurs joies ; ils se consolent de leurs peines au pied de la croix qu'ils tiennent embrassée ; ils sont de moitié dans tous les travaux et toutes les adversités comme dans tous les bonheurs. Dieu est le lien qui les unit, le levier qui les élève, le refuge qui les abrite. Et la religieuse unité de leur vie sert de modèle à la famille qui naît de leur amour sanctifié... Voyez plutôt :

Voyez *ces frères et ces sœurs.* Ensemble ils grandissent dans les bras de la mère, sur les genoux du père, sous le regard de Dieu. Ensemble ils s'ébattent dans des délassements variés, mais toujours simples, dans les joies calmes, solides et vraies du foyer domestique. Ensemble ils se sanctifient par la connaissance et la pratique de la loi de Dieu.

Voyez auprès du père, de la mère et des enfants, *ces aïeux, ces grands-parents.* Comme on respecte leurs cheveux blancs ! Comme on entoure de vénération et d'amour ces beaux et doux vieillards sur le front desquels tombe déjà comme un reflet de l'éternité ! Comme on écoute avec attendrissement ces patriarches, ces prophètes, ces docteurs qui ont connu la vie et ses douloureux secrets ! Je ne sais rien de plus beau, de plus touchant, de plus digne d'envie que le sort des aïeux, des grands-parents environnés d'une postérité nombreuse dont ils possèdent le respect et l'amour... Ramenons donc peu à peu et de plus en plus au foyer la sainte unité religieuse qui en est la force et la parure. C'est désirable.

b) C'est possible. Et d'abord *cela n'était pas rare autrefois.* Les révolutions qui ont passé sur notre société depuis cent ans ont fini par tout déraciner : le trône, l'autel, le foyer. Elles ont altéré profondément l'esprit chrétien, et aux habitudes de subordination, de respect et d'union, elles ont substitué les goûts d'indépendance personnelle qui produisent l'anarchie et la guerre. Mais dans la vieille France catholique, toutes les familles à peu près étaient constituées chrétiennement, et quelques-uns de vous, les plus âgés, ont dû voir cela souvent et de très près. Or ce qui a été, ce qui a cessé d'être, peut-il revenir ? Pourquoi pas ?

Oui, l'unité religieuse du foyer peut revivre. Elle revivra. *Déjà elle commence à revivre.* Sans doute à l'heure actuelle beaucoup de familles sont attristées par l'indifférence ou désolées par l'incrédulité qui ont été apportées dans la corbeille de mariage, comme le triste présent de noces. Beaucoup de familles sont en quelque sorte coupées en deux au point de vue des croyances et des pratiques. L'Eglise ne refuse ni ses bénédictions ni ses encouragements à des mariages contractés dans de telles conditions. L'état de nos mœurs les a rendus tristement fréquents. Pourtant ne gémissons pas à l'excès. Dieu sait tirer le bien du mal. Nous voyons souvent une épouse fidèle convertir un mari infidèle. Nous voyons des pères qui n'ont pas été élevés chrétiennement sentir la nécessité d'élever leurs enfants mieux qu'ils n'ont été élevés eux-mêmes. Nous voyons un bon nombre de familles revenir aux idées, aux traditions, aux observances essentielles de la religion... et, chose significative ! ces familles, qu'elles appartiennent aux classes populaires ou aux classes élevées, ces familles sont précisément les plus appréciées, les plus estimées, les plus influentes. On s'aperçoit qu'en somme les foyers chrétiens sont les plus unis, les plus prospères, les plus considérés, en un mot les meilleurs foyers. C'est à ces foyers qu'on va demander des alliances sûres et honorables. Les mécréants eux-mêmes ne sont pas fâchés d'introduire leurs fils et leurs filles dans des familles notoirement religieuses.

Revenons, Messieurs, revenons aux autels du vrai Dieu, à la belle unité religieuse familiale. Là est l'ordre, là est la paix, là est le salut !

15e Conférence

LA DÉSUNION DE LA FAMILLE PAR LA DISPARITÉ DES AMES *(suite)*

3° *La femme sans religion*

Messieurs, la désunion de la famille par la disparité des dispositions religieuses est un grand mal. Nous l'avons constaté. Or ce mal peut prendre une double forme : c'est tantôt l'homme et tantôt la femme qui n'a pas de religion.

Etudions aujourd'hui la seconde hypothèse, et voyons : 1° combien c'est un grand malheur qu'une femme sans religion ; 2° combien il importe d'élever chrétiennement vos filles.

I. — Combien c'est un grand malheur qu'une femme sans religion.

Cela est rare, mais enfin cela se voit. Connaissez-vous quelque chose de plus répugnant qu'une femme sans religion, qu'une femme incrédule, impie, libre-penseuse ? C'est une horreur. C'est au foyer domestique l'abomination de la désolation. La femme en effet a besoin de la religion plus encore que l'homme. Elle en a besoin pour elle-même, pour son mari, pour ses enfants.

1° *Pour elle-même :* pour son esprit, pour son cœur, pour sa volonté, pour son imagination.

Son imagination est vagabonde et curieuse ; la religion la règle. Sa volonté est vacillante et incertaine ; la religion la fortifie. Son cœur est avide et insatiable ; la religion est le lest qui le remplit et qui le charge. Son esprit est comme un vaisseau emporté par mille vents contre mille écueils ; la religion est l'ancre qui le fixe et le gouvernail qui le conduit.

Si la femme n'a pas de religion, qu'aura-t-elle ? *De la science ?* Messieurs, je ne veux pas calomnier la science, ni les certificats, ni les brevets, ni les diplômes. Mais avouez qu'on en a mis partout. Nous en avons à n'en savoir que faire. Les brevets courent les rues. On en fabrique tous les ans des milliers. O mon Dieu, préservez-nous de la fureur des brevets ! Délivrez-nous, Seigneur, de cette engeance féminine qui n'est bonne qu'à tapoter sur un piano et qui n'est pas capable de tenir un ménage ; — de ces petites filles du peuple qui savent la chimie et qui ne savent pas raccommoder des bas ; qui s'enorgueillissent d'un parchemin sans valeur et qui rougissent de leurs braves parents ; qui ont un brin de science, pas du tout de religion, et encore moins de sens commun !

Tenez, que je vous raconte une histoire ! Au commencement du siècle dernier, on amenait à Massillon une jeune fille de dix-huit ans très intelligente, très cultivée, mais très ignorante en matière religieuse. La maîtresse du couvent s'adressant à l'illustre orateur lui demanda quel livre il fallait donner à cette jeune fille pour l'instruire. « Elle est charmante, répondit Massillon, mais elle n'a pas le sens commun ; donnez-lui un catéchisme de cinq sous. » Il était déjà trop tard. Cette jeune fille devint tristement célèbre sous le nom de Madame du Deffant, elle vécut en courtisane et mourut en incrédule.

Oh ! que Napoléon avait donc bien raison de dire aux personnes qu'il avait chargées d'élever les jeunes filles de la Légion d'honneur : « Faites-en des croyantes, et non des raisonneuses ! » Je vous le demande, Messieurs, quand l'irréligion aura arraché Dieu de son âme, quand elle n'aura plus de prières, plus d'espérances immortelles, plus de foi à sa mission divine, cette jeune fille sera-t-elle plus gracieuse, cette épouse plus fidèle, cette mère plus divine ? Prenez garde ! En secouant les colonnes du temple, vous risquez d'être écrasés sous les ruines.

Car la femme n'a pas seulement besoin de la religion pour elle-même, elle en a besoin

2° *Pour son mari.* Dieu, dans sa prévoyante sagesse, a voulu que ce qui périssait par l'homme se sauvât par la femme. On a dit : « Attention ! Si vous faites des femmes religieuses pour des hommes qui ne le sont pas, vous préparez le schisme dans le ménage. » En voilà un beau raisonnement ! C'est comme si l'on disait : « Si vous élevez des filles riches pour des maris pauvres, vous créez l'inégalité dans le ménage. » A cela je réponds une chose très simple : « Enrichissez les maris, si vous le pouvez. » — Et l'on viendrait me dire : « Nullement ! Nous appauvrirons la femme. » Ce serait absurde.

Ce qui importe, Messieurs, ce qui est nécessaire, c'est que la femme ait assez de religion pour en donner à son mari. Et, grâce à Dieu, cela arrive, cela n'est pas rare. Combien d'hommes intelligents et sérieux pour tout le reste, mais aveugles et indifférents en matière religieuse, qui se seraient laissé absorber par les intérêts de la terre et auraient tout oublié : leur Dieu, leur âme, leur avenir éternel, s'il n'y avait eu près d'eux un cœur où l'irréligion n'entra jamais, une âme tendre et forte, intrépide et pure, une femme chrétienne qui gardait, pour les leur rendre, les croyances que le monde répudie et les vertus dont il ne saurait se passer ! Voilà, Messieurs, la beauté du plan de Dieu ! Dieu se sert du cœur de la femme pour relever le cœur de l'homme vers les choses d'en haut.

La femme a besoin de la religion. Elle en a besoin pour elle-même, elle en a besoin pour son mari, elle en a besoin

3° *Pour ses enfants.* Entendez ici une belle parole de Jules Simon. « Il faut confier l'enfant, dit-il, aux trois forces autoritaires : le prêtre, le maître et la mère. La mère est mon grand espoir, parce que le maître souffle souvent le scepticisme et que le prêtre est souvent proscrit. La mère, elle, est toute pleine de Dieu. Dieu en soit béni ! »

C'est la mère en effet qui communique à l'enfant ses premières impressions, ses premiers

goûts, et par suite ses habitudes souvent définitives.

a) Si la mère a de la religion, je suis sans crainte pour l'avenir de la famille. L'enfant qui a eu une mère pieuse et tendre a grande chance de ne jamais devenir tout à fait mauvais. Il pourra perdre le bon chemin, mais il y reviendra. Combien de fois, dans les plus fougueux emportements, la pensée d'une bonne mère et la crainte de l'affliger arrêta l'enfant prodigue sur le bord du précipice! Et combien de fois, dans l'heureux travail du repentir, le souvenir d'une de ses paroles ou même d'un seul de ses regards détermina pour lui le retour au bien! Rappelez-vous, Messieurs, l'exemple classique de sainte Monique et de saint Augustin. Monique pleure, Monique prie, Monique suit son fils partout. Le fils de tant de larmes, de tant de prières et de tant de labeurs ne saurait périr. Après dix-sept ans de résistance, Augustin se rend et il s'écrie : « Si je suis votre fils, ô mon Dieu, c'est que vous m'avez donné pour mère une de vos servantes! »

b) Mais *si la mère n'a pas de religion...*, oh! combien je tremble pour l'avenir de la famille. Elle n'a pas même conscience de sa dignité, de ses devoirs, de sa responsabilité, de sa sainte vocation. Elle ne voit que les petits côtés, les côtés vulgaires de la maternité. Elle croit avoir rempli toutes ses obligations quand elle a procuré à ses enfants, comme elle le ferait à de petits animaux, à peu près ce qui suffit à leur existence matérielle. Elle ne s'inquiète, elle ne s'occupe nullement des besoins de leur âme, ni pour leur insinuer les pensées de la vraie foi et les sentiments de la saine morale, — ni pour les préserver des impressions nuisibles et des inclinations vicieuses, — ni pour les protéger contre les mille dangers qui menacent leur piété et leur innocence. Oui, c'est un grand malheur qu'une femme sans religion, un grand malheur pour elle-même, pour son mari, pour ses enfants. C'est au foyer domestique l'abomination de la désolation.

Maintenant, Messieurs, il vous est facile de comprendre

II. — Combien il importe d'élever chrétiennement vos filles.

Elevez chrétiennement vos filles. *La religion est leur vraie parure.* Vous ne pouvez pas en douter. Le monde lui-même subit le charme de la piété dans la jeune fille. Les impies eux-mêmes s'inclinent respectueux et vaincus devant ce spectacle. Ils veulent bien l'impiété pour eux, ils s'en font gloire, mais ils en ont horreur, quand ils la voient passer comme un nuage sur le front de leur fille. La religion est la parure de la vierge, sa meilleure beauté, sa richesse la plus précieuse. Les mécréants le savent bien, et quand ils veulent marier leurs fils mécréants comme eux, généralement ils se gardent bien de leur choisir une épouse mécréante. Ils ne sont pas fâchés de leur procurer une jeune fille pieusement élevée. Et, malheureusement, il n'est pas rare de voir des parents confier leur enfant très chrétienne à des hommes tout à fait antichrétiens.

Elevez chrétiennement vos filles. *Vous avez tout à y gagner pour vous-mêmes.* Vous ne sauriez travailler plus sûrement au bien de votre famille. La main divine fait croître de petites plantes au pied des chênes, et donne des grains de sable pour barrière aux grands flots de l'Océan. Ainsi la vierge chrétienne assise au foyer domestique dans sa faiblesse apparente, impose autour d'elle le respect, la vertu, l'ordre, la paix. Elle étend les ailes de sa pureté sur son père, sa mère, ses frères et ses sœurs... Et l'irréligion toucherait cette fleur? De son souffle desséchant elle dissiperait ce parfum, ce pur et bienfaisant arôme du foyer? Elle abaisserait cet ange?... Non, non, Messieurs, ce n'est pas possible. Sauvegardez cet endroit réservé, cette éclatante pureté, cette auréole de modestie, cette beauté grave, cette liberté aimable, cette vertu généreuse, cette jeune fille pieuse qui vient du ciel et qui vous y ramène, qui possède Dieu et qui vous le donne, qui réjouit votre maison et qui la sanctifie!

Elevez chrétiennement vos filles. *Et préparez de la sorte un avenir favorable.* Tout l'avenir des familles dépend en grande partie de la conduite des jeunes filles adolescentes. Comment voudrait-on qu'elle comprît jamais ses devoirs de mère, la femme qui ne se serait préparée à cette haute dignité que par la frivolité des pensées et des actes, par des dissipations coupables? Nous ne régénérerons la famille que par la femme. Si donc elle est élevée comme il faut, dans la crainte de Dieu et dans l'habitude de lui plaire, elle sera plus tard l'épouse fidèle, sur qui pourra se reposer en toute confiance le cœur de son mari, — la mère dévouée qui écartera avec une attention scrupuleuse de ses chers enfants tout ce qui serait un danger pour leur foi et leur vertu. Elle sera la femme forte qui soutient la maison et qui en assure la prospérité et l'honneur! Elevez chrétiennement vos filles.

Conclusion

Et si vous faites cela, Messieurs, j'ose vous dire : *Espoir!* Rien n'est perdu. Tout peut revivre. Tant que les impies n'auront pas clos les lèvres de l'épouse et de la mère chrétiennes, ils n'en auront pas fini avec le règne de Dieu sur la terre. Elevez chrétiennement vos filles, et vous aurez des petits-fils et des arrière-petits-fils dignes de vous, peut-être encore meilleurs que vous. Car généralement nous valons ce que vaut notre mère. Après 20 ans, après 30 ans et plus, nous avons gardé dans nos âmes l'écho de sa parole et la marque de ses embrassements. Le feu de ses caresses est encore brûlant sur notre front. La blessure que ses lèvres nous ont faite saigne encore à notre visage et à notre cœur, et nous

portons dans ce baiser maternel le sceau permanent de la vérité et du bien.

Elevez chrétiennement vos filles... Rarement, Messieurs, leçon plus pratique est descendue de cette chaire sur vos âmes saintement attentives !

16e Conférence

LA DÉSUNION DE LA FAMILLE PAR LA DISPARITÉ DES AMES *(fin)*

4° L'homme sans religion

Mes frères, il me serait facile et il me serait doux d'étudier avec vous le mystère de la Pentecôte, et d'en extraire des enseignements utiles à vos âmes. Mais au lendemain de la première communion, j'aime mieux reprendre et continuer mon sujet de dimanche : la désunion de la famille par l'absence de religion chez les parents.

J'ai parlé de l'irréligion de la femme. Parlons aujourd'hui de l'irréligion de l'homme, et voyons : 1° le mal que peut faire au foyer l'homme qui n'a pas de religion ; 2° le bien que font au foyer l'homme et la femme qui ont de la religion.

I. — Le mal que peut faire au foyer l'homme qui n'a pas de religion.

L'homme qui n'a pas de religion risque fort de déchristianiser sa femme et ses enfants.

1° *Sa femme.* — L'homme et la femme doivent se sanctifier et se sauver ensemble. La chose est compliquée, laborieuse, difficile. Un saint, comparant le monde à une mer orageuse, déclare que le prêtre la passe sur un pont, le célibataire dans une barque, les mariés à la nage. Cette vive et poétique figure dit bien les soucis, les tribulations, les dangers inséparables du mariage. Les deux époux, pour traverser heureusement et saintement la vie présente, ont besoin de se tendre une main secourable, de s'élever ensemble au-dessus des flots turbulents, de se signaler l'un à l'autre les écueils et les abîmes, et de ne se quitter qu'au rivage.

Parlons sans figure. La femme doit sanctifier son mari, c'est évident. Mais de son côté *l'homme doit sanctifier sa femme.* C'est non moins évident. Pouvez-vous en douter ? La compagne de votre vie est simple, bonne et naïve. Elle aime Dieu et elle le craint. Elle aime son mari et elle a confiance en lui. Son père vous l'a donnée pour la rendre heureuse. Vous l'avez promis. Vous l'avez juré. La rendre heureuse, qu'est-ce à dire ? Est-ce à dire que vous allez simplement la couvrir de parures, lui assurer l'aisance, lui procurer un rang honorable, des distractions et des plaisirs ? Non. Tout cela n'est rien, si vous ne lui donnez pas autre chose de meilleur, de plus élevé, de plus nécessaire. Tout cela n'est rien, si vous ne prenez pas soin de son âme, si vous dilapidez son patrimoine de foi et de vertu, si vous ne travaillez pas à son bonheur dans la vie future par sa sanctification dans la vie présente.

Or, je dis que l'homme qui n'a pas de religion me semble peu capable de sanctifier sa femme. Un païen n'est guère en mesure de diriger une chrétienne.

Et même *il risque fort de la déchristianiser.* L'école conjugale est la plus persuasive de toutes, parce qu'elle est de tous les jours et de toutes les heures. Il est bien à craindre que l'homme sans religion diminue peu à peu et finisse par anéantir la religion de sa compagne. Il lui fera déserter d'abord les pratiques de surérogation et de convenance, — puis les devoirs essentiels, — puis les principes, les Sacrements, le Décalogue, l'Eglise, Jésus-Christ, Dieu lui-même. En quelques années, la piété de l'épouse devient languissante, sa foi s'étonne et se déconcerte, ses souvenirs d'éducation chrétienne s'effritent et disparaissent, sa conscience tombe comme par lambeaux. Un beau jour, la femme se trouve au niveau de l'homme. Les voilà semblables l'un à l'autre, sans pratiques, sans croyances, sans espoir, comme deux astres éteints, comme deux anges foudroyés. L'homme qui n'a pas de religion risque fort de déchristianiser sa femme.

2° *Ses enfants.* — Pour élever chrétiennement ses enfants, pour les soumettre au noble joug de l'Evangile, pour en faire une race honnête et croyante, le père a besoin de prestige et il a besoin d'autorité.

De prestige. Le plus vulgaire des pères doit resplendir aux yeux de ses enfants. Et, pour resplendir devant ses enfants, le père doit leur apparaître comme je ne sais quelle vision de la Divinité entrevue dans la pénombre, dans une sorte de crépuscule lumineux. O père, vous voulez forcer le respect, l'amour et la confiance de votre fils ? Vous voulez rayonner jusqu'aux sommités de son intelligence et jusqu'aux profondeurs de son cœur ? Mettez Dieu avec vous. Ayez de la religion. Priez. Oh ! que le père est plus auguste, plus royalement père, à genoux que debout ! Les enfants ne vénéreront jamais mieux leur père, que quand ils l'auront vu découvrir chaque soir son front majestueux et l'incliner devant Dieu. L'homme qui n'a pas de religion manque de prestige aux yeux de ses enfants.

Il manque *d'autorité.* C'est l'exemple qui donne l'autorité. C'est l'exemple qui fait tout. L'exemple est un discours abrégé, toujours compris, toujours puissant. La parole indique ce que vous pensez, l'exemple le montre. La parole parle aux oreilles, l'exemple parle aux yeux. On peut suspecter la sincérité de la parole, on ne se défie pas de l'exemple. La parole est discutable, l'exemple s'impose. L'homme qui n'a pas de religion est sans autorité pour l'imposer à sa progéniture. L'enfant ne saura jamais prier, s'il ne l'a appris aux côtés de son père. Sans doute, la mère peut beau-

coup pour la formation morale et religieuse des enfants, mais elle ne peut pas tout.

Elle ne peut même presque rien pour la formation définitive *des fils*. En général, quand le fils commence à grandir, il regarde du côté de son père, et c'est là, dans les exemples paternels, qu'il va prendre son mot d'ordre et sa direction incommutable. L'homme est au foyer l'être fort, l'être influent, l'être prépondérant, et la plupart du temps la famille s'incline du côté où il penche.

Ceci vous dit clairement le mal que peut faire au foyer l'homme qui n'a pas de religion. Il risque fort de déchristianiser sa compagne, et de procréer une postérité qui lui ressemble...

Et maintenant, mes frères, détournez vos yeux de ces horizons désolés, et contemplez avec moi

II. — Le bien que font au foyer l'homme et la femme qui ont de la religion.

Ils se sanctifient l'un par l'autre, et ensemble ils sanctifient leurs enfants. Cela se fait tout seul en quelque sorte.

Je vois, le soir, autour d'une table éclairée d'un modeste flambeau, l'ouvrier souriant à ses enfants, et, la main posée sur l'épaule de l'un deux, enseignant à sa jeune et gracieuse postérité l'art sacré de se bien conduire parmi les hommes. D'une voix douce et mâle, il lui explique : « Un seul Dieu tu adoreras... Tes père et mère honoreras... Impudique point ne seras... Bien d'autrui tu ne prendras... » Ou bien, c'est dans une somptueuse demeure. Le chef de famille commente devant ses fils et ses filles l'événement du jour, qu'il met en présence de la loi de Dieu, et d'où il dégage un enseignement moral. La femme appuie, répète, développe la leçon donnée par le mari. Les enfants ravis écoutent. Ils ont entrevu dans les hauteurs une majesté qui dépasse la majesté de leur père, une tendresse qui dépasse la tendresse de leur mère, et ils montent sans effort vers le bien, portés sur les deux grandes ailes de la religion et de la famille.

Oh ! *comme la vertu* s'épanouit à l'aise dans ces foyers sanctifiés ! La vertu..., l'enfant la boit avec le lait sur le sein maternel, il la lit dans le regard de son père, il la respire avec l'air qui entre dans sa poitrine, et après dix ans d'éducation sévère, de mâles exemples et de rudes leçons mêlées d'un sincère amour, il sort du foyer domestique armé pour la lutte, cuirassé contre les tentations, apte à porter sur ses épaules le poids des grands devoirs et des lourdes responsabilités.

Prêtre, il honore le sacerdoce, il relève les murs de Sion, il embaume une paroisse, il trace au milieu de ses frères un sillon lumineux et fécond, et dans le vase fragile de son cœur consacré il porte à travers le monde les nécessaires trésors de la vérité, de la grâce et du salut.

Magistrat, il honore sa toge, il tient d'une main inflexible la balance de la justice, il rassure les bons et fait trembler les méchants, et par la dignité de son caractère il impose autour de lui le respect de la loi dans le respect de sa personne.

Soldat, il honore et défend la patrie. D'où sort l'armée, sinon de la famille ? Quelle est sa première école ? Le foyer. Quel est le premier sergent instructeur du jeune soldat ? Son père. Quelle est sa première caserne ? Le giron maternel. Notre armée sera ce que seront les familles qui la donnent.

Agriculteur, industriel, commerçant, il honore sa profession. Il met au-dessus de la fortune la conscience, au-dessus des machines les hommes qui les font mouvoir, au-dessus du corps l'âme, au-dessus de l'âme Dieu, qui juge les mortels avec d'égales lois et du haut de son trône interroge les rois : rois de l'industrie, rois du commerce, rois de la finance.

Artisan, employé, domestique, valet de ferme, il honore sa fonction. Il transfigure son labeur, il surnaturalise ses sueurs, et, les yeux fixés sur le Fils de Dieu fait homme, ouvrier et fils d'ouvrier, il tombe au bout de son sillon entre les bras de la mort et entre les bras de Dieu, aussi noblement que ces humbles et vaillants soldats que nous ensevelissions naguère au soir des sanglantes batailles.

N'en doutez pas, mes frères, c'est de la sorte, par l'action de la famille sainement et religieusement constituée, que l'avenir se prépare, que l'honneur se sauve, que la France se retrouvera au milieu des nations, et que notre monde finissant ressuscitera à une vie nouvelle. Tout vient de la famille.

Conclusion

Vous, parents, vous seuls êtes de force à faire rentrer le christianisme dans le monde d'aujourd'hui, et dans les jeunes générations qui sont le monde de demain. En dehors de vous, je ne vois rien ni personne qui puisse suffire à une pareille tâche. Toutes les forces sociales sont à l'heure présente ou hostiles, ou indifférentes, ou impuissantes au point de vue religieux.

Le pouvoir se désintéresse de la religion, quand il ne la bat pas en brèche.

La presse n'est trop souvent que la complice de l'incrédulité et de la corruption.

L'exemple qui descend des hauteurs n'est pas toujours irréprochable ; on le suit quand il est mauvais, et quand il est bon, on met son orgueil à s'en affranchir.

L'école publique a cessé d'être chrétienne, et elle déprécie la religion aux yeux de l'enfant, en la traitant comme une quantité négligeable.

Le prêtre lui-même ne peut pas tout auprès de la jeunesse. Sans vous, nous ne pouvons presque rien, parce que les premiers maîtres de vos enfants dans l'ordre du temps c'est vous ; parce que vos enfants ne sont entre nos mains que très transitoirement ; parce que, si nous avons votre autorité, nous n'avons pas vos sanctions.

Donc, ô parents, mettez-vous à l'œuvre ! Rien

n'est plus beau que votre mission : estimez-la. Je sais qu'elle est difficile : mettez Dieu avec vous. Il soutiendra votre courage, il validera vos efforts, il bénira votre ministère.

17e Conférence

LA RUINE DE LA FAMILLE PAR LA MAUVAISE TENUE DES MÉNAGES

1° *Le luxe*

Messieurs, depuis quatre mois que je vous parle de la désorganisation de la famille contemporaine, je n'ai pas encore épuisé le sujet. Il me reste un huitième chapitre à étudier. Je dois maintenant vous entretenir de la ruine de la famille par la mauvaise tenue des ménages.

Sous ce titre, je place tout d'abord une plaie que nous allons aujourd'hui scruter ensemble : *le luxe*. Etudions-la dans son intensité et dans ses résultats. J'ai à vous dire là-dessus des choses bien pratiques et bien actuelles.

I. — L'intensité du luxe contemporain.

1° *Qu'est-ce que le luxe ?* Le luxe est un excès, l'excès de la magnificence. Il y a une magnificence permise, approuvée de Dieu et profitable aux hommes. Une famille riche a un grand train de maison, proportionné à sa richesse : c'est bien. Une famille ouvrière se compose une belle physionomie faite de propreté, de dignité et d'aisance : c'est bien. Tout cela n'est pas du luxe ; c'est de la magnificence utile et raisonnable.

Mais voilà un milliardaire qui fait des dépenses insensées de table, d'habitation, d'ameublement et de parure... Voilà un honnête bourgeois qui marche avec une allure de Rothschild sans en avoir la fortune... Voilà un brave ouvrier qui n'a que son travail pour vivre, et qui tient sa maison, qui habille sa femme et ses filles comme s'il avait des rentes... Tout cela c'est du luxe, c'est de la magnificence inutile, déplacée, dangereuse. Le luxe est l'excès de la magnificence.

2° *Le luxe a-t-il toujours été ce qu'il est aujourd'hui ?* Je ne le crois pas. Autrefois l'essor du luxe était comprimé par l'état social et par l'état des esprits.

Par l'état social. Il était moins facile qu'aujourd'hui de sortir de sa condition et d'aspirer à une autre plus élevée. L'ambition, la vanité et l'envie étaient contenues par les mœurs publiques, et avaient peu d'occasions de se donner carrière.

Et puis l'*état des esprits* mettait d'ordinaire la simplicité au-dessus de vaines apparences. Chacun aimait sa condition, et chacun prenait naturellement le degré de magnificence que comportait la classe à laquelle il appartenait. Les fortunes se faisaient lentement. On mettait presque un siècle à former une maison. Le fils reprenait les habits de son père, et, bien loin de rougir de la condition paternelle, il se faisait un devoir et un honneur de l'accepter et de la continuer. Ainsi vivait l'ancienne société chrétienne, d'habitudes simples et de traditions solides, transmises d'âge en âge. Elle a duré dix-huit siècles. Avouons que c'est quelque chose. Elle n'était pas parfaite, elle a eu bien des fautes à se reprocher ; mais en général, au point de vue du luxe, elle a été meilleure et plus sage que nous.

3° *Le luxe est aujourd'hui une plaie intense et universelle.* Je m'explique. Il y a aujourd'hui plus de bien-être qu'autrefois... Est-ce un mal ? Est-ce de cela que je fais un reproche à notre temps ? Non ; au contraire, il convient de s'en réjouir, et de souhaiter une amélioration croissante du sort matériel du plus grand nombre... Où donc est le mal ? Il consiste en ceci : que tous veulent avoir le même niveau de magnificence. Cela n'est pas possible, et cela n'est pas dans l'ordre. Il y a cent ans, des tyrans, barbouilleurs de lois, ont écrit sur nos murs, entre l'échafaud et le char de la déesse Raison : « Liberté, égalité, fraternité. » De ces trois mots, il y en a deux qui n'ont guère cessé de mentir, car nous ne sommes, depuis cette époque, ni citoyens plus libres, ni meilleurs frères. Avons-nous au moins l'égalité ? Oui et non. L'égalité dans la distribution des emplois ? Non. Les uns y parviennent aisément, et les autres y aspirent en vain. — L'égalité dans les conditions sociales ? Non. La noblesse redore son blason, la bourgeoisie aspire à la noblesse, et le peuple à la bourgeoisie. — L'égalité dans la fortune ? Non. Il y a toujours des riches et des pauvres. — Où donc est l'égalité ? Dans les habits ! Oui, à ne regarder que ce qui paraît, à ne voir que l'extérieur, il devient difficile de distinguer les conditions, de séparer les faux éclats du véritable, la grande dame de l'ouvrière qui la pare, l'aisance de la gêne, la roture de la noblesse, le débiteur du créancier. Celui qui demande l'aumône est souvent bien mieux vêtu que celui qui la donne. Le luxe confond toutes les classes et tous les rangs.

« Quel mal y a-t-il à cela ? » disent quelques-uns. Quel mal ? Je vais essayer de vous le dire, en vous exposant

II. — Les résultats du luxe contemporain.

1° *Dans les classes aisées,* le luxe a deux résultats : il amollit et il endurcit.

Il amollit les âmes. Il habitue les enfants à une vie efféminée. Il développe en eux l'égoïsme, l'amour du plaisir à outrance, le désir de plaire. C'est ainsi qu'on prépare une jeunesse oisive, brillante et dorée, jouisseuse et voluptueuse, qui sait manger et non travailler, dormir et non veiller, céder et non vaincre, végéter et non vivre. C'est ainsi qu'on prépare une race impuissante, énervée, sans ressort, sans élan, sans avenir parce qu'elle est sans valeur. Le luxe amollit.

Il endurcit les âmes. Quand le luxe s'est emparé d'une maison, on lui sacrifie tout : le denier de Saint-Pierre, le denier des écoles catholiques, le pain du pauvre, le budget de l'aumône que la sagesse de nos pères avait fixé au dixième du revenu, et qui est descendu dans certaines familles au-dessous du centième. Le luxe a des exigences toujours plus impérieuses, et il va quelquefois jusqu'à fermer les cœurs et les bourses aux appels les plus pressants de la charité.

2° *Dans les classes populaires,* le luxe est encore beaucoup plus démoralisant. Tenez, voilà de braves artisans qui n'ont pour vivre que leurs bras, et qui suent sang et eau, pourquoi? Pour économiser quelques sous en vue de subvenir aux besoins de leurs dernières années, ou bien en vue d'établir honnêtement leurs enfants? Non. Ils s'épuisent pour parer avec un luxe inouï et insensé des enfants qui ne leur en sauront aucun gré. Voyez-vous cette fille d'ouvrier, couverte de brillants habits qui semblent insulter à la pauvreté du foyer domestique? Toute fière des richesses indigentes et misérables qui la parent, elle rougit de ses honorables parents. Elle méconnaît le sein qui l'a nourrie et les flancs qui l'ont portée. Elle ne rêve que plaisir. Elle court à toutes les fêtes. Un beau jour elle laisse tomber la couronne virginale de son front flétri, et elle apporte à la maison paternelle le fruit de ses précoces déréglements. Le luxe lui a tourné la tête; le luxe lui a gâté le cœur ; le luxe l'a perdue! Sous la poussée du luxe, que de foyers populaires désolés! que d'avenirs compromis! que de vieillesses abreuvées d'amertume! que de maisons ruinées! Oui :

3° *Dans les classes aisées et dans les classes populaires,* le luxe est la ruine du foyer.

Vous, Messieurs, qui connaissez le monde, parlez, et dites si j'exagère! Dites où vont s'engloutir trop souvent les épargnes de l'ouvrier et des domestiques, les successions les plus opulentes et les plus minces héritages, la considération, l'honneur, l'avenir, la vie de trois ou quatre générations! N'est-ce pas dans le luxe? — Pour satisfaire son luxe, on épuise les économies péniblement amassées, on fait des dettes, on escompte d'avance les espérances d'un travail problématique, on oublie de payer le terme du loyer. — Les enfants demandent du pain et des vêtements, on ne peut pas leur en donner. Le luxe a tout dévoré. — On n'est pas toujours jeune et bien portant ; voici la maladie et la vieillesse. Hélas! on s'est paré selon la dernière mode, et le lit même sur lequel on est cloué appartient à un créancier... Messieurs, je ne dis pas que toutes les misères viennent du luxe ; ce serait faux. Mais je dis que beaucoup de misères ont là leur origine et leur explication ; et c'est vrai. Le luxe est la ruine de beaucoup de foyers. Je suis sûr que vous êtes de mon avis.

4° Je vais plus loin, et je prétends que le luxe est *l'un des principaux obstacles à l'établissement du foyer.* En présence des exigences du luxe devenues si impérieuses et depuis que les parures coûtent dix fois plus que les aliments nécessaires à la vie, le jeune homme appelé à l'état du mariage s'arrête, s'interroge, et se demande avec effroi s'il est capable d'en supporter les charges. S'il ne suit pas la mode, il sera ridicule ; s'il la suit, il sera condamné à une gêne perpétuelle. Que faire? Pour éviter ce double écueil, il s'abstient, il détourne à tout jamais son cœur et ses yeux de la pensée du mariage, et il se condamne à un célibat plein de périls.

Conclusion

Messieurs, le luxe est un grand danger pour la famille. Il faut donc prendre la rame et remonter le courant sous peine de périr... Elevez-vous, Messieurs, avec une noble indépendance au-dessus des préjugés et des habitudes qui asservissent tant d'esprits.

Aimez la simplicité et pratiquez-la dans votre train de vie ordinaire, dans votre ameublement, dans vos fêtes, dans vos déplacements, dans vos divertissements.

Aimez la simplicité, et faites-la régner autour de vous. Vos femmes et vos filles seront modestes, si vous le désirez, si vous le voulez, si vous le commandez.

Aimez la simplicité, et tâchez de l'accréditer non seulement dans votre famille, mais dans votre voisinage, dans votre monde contemporain, dans les classes laborieuses.

Voilà, Messieurs, des conclusions bien pratiques. Ne dites pas qu'elles sont un peu terre à terre. Rien n'est petit, quand il s'agit de restaurer la famille et de relever les mœurs publiques.

18e Conférence

LA RUINE DE LA FAMILLE PAR LA MAUVAISE TENUE DES MÉNAGES *(suite)*

2° *Le mal*

Messieurs, je vous ai parlé de la ruine de la famille par le luxe. Mais il y a pire que le luxe, pour ruiner la famille. Il y a la mauvaise tenue des ménages. J'ai beaucoup de choses à vous dire là-dessus. J'ai à vous montrer le mal, à vous en indiquer les causes et les remèdes.

Aujourd'hui nous allons *constater le mal.* La mauvaise tenue des ménages est pernicieuse dans le grand monde, dans le monde moyen, surtout dans le monde ouvrier.

I. — Dans le grand monde.

Dans le grand monde, la mauvaise tenue des ménages est pernicieuse. Imaginez une famille possédant une grande fortune, ayant un grand train de maison, et à la tête de cette famille une femme formée, dès son jeune âge, à l'ordre, à la prévoyance, à tous les devoirs d'une bonne ménagère. C'est merveille de voir le bien que fait cette

femme dans son entourage. Elle sait unir la simplicité à la distinction, la condescendance à l'autorité, la charité à l'économie. Elle écarte les dépenses de pure ostentation. Elle paie régulièrement toute les créances et toutes les factures. Elle persuade aux serviteurs la moralité et le travail. Et par sa générosité bien placée elle exerce sur beaucoup d'œuvres chrétiennes une puissante influence.

Que si au contraire la grande dame ne sait pas tenir sa maison, voici infailliblement ce qui arrive. Les dépenses se multiplient sans raison. Les ouvriers et les fournisseurs, ou bien ne sont pas payés à temps et voient leur situation compromise, — ou bien réclament ce qui leur est dû, et risquent de perdre leur clientèle. Les domestiques ne sont ni surveillés ni dirigés. Les revenus sont considérables, mais, parce que le gaspillage est partout, il ne reste presque rien pour les bonnes œuvres.

Dans une grande maison mal administrée, l'argent s'en va par toutes les fissures et se consume en pure perte.

II. — Dans le monde moyen.

Dans le monde moyen, la mauvaise tenue des ménages n'est pas moins pernicieuse. Imaginez une famille, non plus opulente, mais simplement aisée. La femme a apporté une dot de 2.000 ou 2.500 fr. de rente, et le mari a un traitement qui s'élève à peu près au même chiffre. Dans cette famille je vois une maîtresse de maison qui dirige tout et qui met la main à tout. Elle a de l'ordre, de l'économie, du courage. Elle sait coudre et recoudre le linge, confectionner les vêtements de ses plus jeunes enfants, faire la cuisine ou du moins en surveiller les secrets. C'est bien. La maison est en bon état. Le mari et les enfants peuvent être tranquilles.

A côté de cette famille, en voici une autre d'une situation identique, mais qui marche tout autrement. La femme n'a pas les premières notions des humbles travaux du ménage, ou elle les méprise. Après avoir joué du piano, ou fait de la peinture sur porcelaine, elle lit les romans nouveaux et les livres du jour. Elle a, pour tenir sa maison, une jeune domestique qui ne sait absolument rien, et qu'elle est d'ailleurs incapable de dresser. Tout va à la dérive. La division, le désordre et la ruine s'installent dans cette maison. On aurait de quoi vivre à l'aise, et on est condamné à la peine perpétuelle.

III. — Dans le monde ouvrier.

Mais c'est surtout dans le monde ouvrier que la mauvaise tenue des ménages est désastreuse.

1° Rien de plus beau que *le ménage ouvrier bien tenu*, rien de plus attrayant, rien de plus moralisant. Tout y est à sa place, tout y est propre, tout y est luisant. La femme est la reine respectée et aimée de ce petit royaume. Elle gouverne l'intérieur. Rien n'échappe à son regard scrutateur. Sa main habile et vaillante ne redoute aucune besogne, ni la lessive, ni la couture, ni la lingerie, ni le raccommodage, ni la cuisine. Le mari est heureux dans ce sanctuaire modèle et recueilli ; il ne songe pas aux plaisirs troublants du dehors ; il méprise les amusements vains et dangereux du cabaret, du club et de la loge. — On vit au jour le jour, mais on vit honnêtement et dignement. Quelquefois même, par un tour de force qui tient du miracle, on voit ce bon ouvrier et sa femme arranger si bien leur petit budget, qu'ils prélèvent sur leurs maigres recettes de légères économies qui trouveront plus tard un emploi utile, soit pour l'établissement des enfants, soit pour les besoins des années de la vieillesse. Elevés sous l'influence de tels exemples, les enfants prennent tout naturellement des habitudes de simplicité, et demain, quand ils voudront fonder eux-mêmes une famille, chaque pièce de cent sous qu'ils auront mise à la Caisse d'épargne sera pour eux une joie, un gage de liberté, un moyen noble d'échapper aux angoisses du salariat. Voilà quelques linéaments du ménage ouvrier bien tenu. Je dis, Messieurs, que cela est beau. Tous les palais des rois n'ont rien de comparable aux beautés que je vois dans cette humble, mais ravissante maison ouvrière.

2° Jetons maintenant un regard sur le *ménage ouvrier mal tenu*. Partout le *désordre* et la malpropreté. Des objet de tout genre, du linge, des instruments de travail, s'étalent ou s'entassent pêle-mêle dans tous les coins. Les vêtements de la mère de famille, ceux de son mari et de ses enfants sont en très mauvais état, ou non blanchis, ou déchirés, ou non repassés, ou abandonnés au hasard sur un meuble. Ils sont encore neufs, qu'ils sont déjà hors de service. — *La nourriture* est mal préparée, ou même elle ne l'est pas du tout. Le mari revient accablé par un travail qui a épuisé ses forces, les enfants commencent à grandir, tous ont besoin d'une nourriture saine et fortifiante. Le mari voudrait emporter, pour le repas qu'il prendra à l'usine, ou dans les champs, ou sur son chantier, ou sur sa machine, une alimentation au moins suffisante. Il la réclame en vain. C'est toujours la même nourriture, apprêtée de la même façon, ou plutôt pas apprêtée du tout..., car on est allé l'acheter toute faite au restaurant voisin, dans de mauvaises conditions à tous égards.

a) Dans ce ménage ouvrier mal tenu, *le mari* s'ennuie, se déplait, s'aigrit, se décourage, se démoralise. Quand il vient à son logis, il le trouve nu, malpropre. Il s'assied à une table incapable de le satisfaire et de réparer ses forces. Mécontent, irrité, il se réfugie au cabaret, il y prend l'habitude des boissons alcooliques, et il y dépense une grande part de sa paie de la semaine. Il oublie qu'il est époux. Il oublie qu'il est père. Il oublie qu'il est responsable... Blâmez-le, Messieurs, mais surtout plaignez-le. Nous serions dans sa peau, que probablement nous ne ferions pas mieux que lui. Il se réfugie dans une ivresse sans dignité pour échapper à un intérieur sans joie.

b) Dans ce ménage ouvrier mal tenu, *les enfants* marchent sur les traces des parents. Eux

aussi se trouvent mal à l'aise au logis et l'abandonnent le plus souvent possible. Quand ils gagnent un salaire, ils ne l'apportent pas à la mère de famille pour subvenir aux dépenses communes. Témoins du désordre qui s'étale sous leurs yeux, ils se révèlent indociles, paresseux, dissipateurs et révoltés ; ils n'ont ni estime ni respect pour l'autorité du père et de la mère ; ils marchent à grands pas dans les voies déplorables où les parents les précédent ; ils deviennent instinctivement dépravés par imitation... Blâmons-les, Messieurs, mais plaignons-les davantage encore ; ils sont moins coupables qu'ils ne sont victimes, victimes inconscientes et qui font pitié, des influences domestiques.

c) Dans ce ménage ouvrier mal tenu, ne cherchez pas *l'économie et l'épargne*. Malheur à qui désapprend l'économie et l'épargne ! Malheur au paysan qui mange ses provisions et son bétail, qui boit son champ et sa maison pour aller vivre au jour le jour à la ville, où il vend sa liberté à qui l'emploie, où il se fait volontairement le serf de ceux qui lui donnent de l'ouvrage ! Malheur à l'ouvrier qui dépense tout ce qu'il gagne, qui ne sait pas mettre quelque chose de côté ! L'homme vit de son travail, et n'est libre que par les économies qu'il fait et dont il use à son gré. On ne devient indépendant que par l'épargne. Par l'épargne, le plus humble artisan conquiert la liberté de se construire un foyer, la liberté de choisir un mari pour sa fille et de donner une position à son fils, la liberté enfin de passer ses vieux jours dans le repos après une vie consacrée au devoir. Mais l'épargne est un grand effort et un sacrifice très dur... Et dans le ménage ouvrier mal tenu on est incapable de cet effort et de ce sacrifice. Tout est plus cher dans ce ménage si mal dirigé ; les dettes s'accumulent et préparent la ruine inévitable. Cette famille avait peut-être quelques avances ; elle possédait peut-être une maison, un petit jardin ; le père gagne de bonnes journées. Avec de l'ordre, de l'économie, on pouvait arriver à l'aisance, et amasser un patrimoine respectable. Mais la maison est en désordre, la nourriture est insuffisante ou tout à fait nulle ; le père et les fils fréquentent le cabaret ; ils y perdent leur santé et leur argent ; au lieu de multiplier leurs épargnes, ils font des dettes. La maladie et la vieillesse arrivent, on ne peut plus travailler. La maison et la petite propriété sont vendues. L'ouvrier devient un simple manœuvre, et meurt dans l'abjection et la misère.

d) Dans ce ménage ouvrier mal tenu, *la démoralisation* suit de près la misère. Je ne parle pas des habitudes religieuses : elles sont rendues impossibles par le désordre qui règne au foyer. Il n'y a point de vêtements pour l'homme qui voudrait assister à la messe ou à quelque office religieux les jours de grande fête. Il n'ose pas se présenter mal vêtu dans le lieu saint, et il s'abstient... Avec la religion, la dignité morale la plus élémentaire s'en va. Dans la maison mal tenue, les enfants, garçons et filles, partagent le même lit et sont condamnés à la promiscuité la plus répugnante. Ils sont élevés comme de petits animaux.

Conclusion

Il y a des plaies dans notre société, Messieurs, il y a des plaies purulentes ; il y a des parties gangrenées ; il y a bien des branches pourries. Ayons le courage d'en convenir d'abord, pour ensuite y porter remède. Allons, Messieurs, revenons aux mœurs, aux vertus, aux habitudes de l'ancienne famille chrétienne et française. Que la mère se lève de bonne heure, qu'elle prenne l'aiguille et le fuseau, qu'elle soit avant tout femme d'intérieur, ou, comme disaient nos pères, bonne ménagère. Que sa fille apprenne d'elle l'art de gouverner une maison, cet art que les femmes du plus haut rang avaient encore en France il y a soixante ans, et que les parvenues des dernières classes dédaignent aujourd'hui.

Je vous adjure, Messieurs, de faire rentrer dans vos familles les grandes qualités qui en sont la richesse et la parure : l'ordre, l'économie, la simplicité, la bonne tenue, la dignité, la religion... O mon Dieu, bénissez nos foyers !

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

historique et apologétique

DEUXIÈME PARTIE

JÉSUS-CHRIST

II. — LA VIE PUBLIQUE

III. — Deuxième année

L'Éducateur

IX

FIN DU SERMON SUR LA MONTAGNE

Avant d'achever notre étude du Sermon sur la montagne, rappelons-en les grands traits. A cette foule qui l'écoute avidement et qui se demande comme nous nous le demandons tous : « Où est le bonheur ? Quels sont les heureux de ce monde ? » Jésus a répondu : « Les heureux sont les pauvres, les mortifiés, les affligés, les persécutés. » (Matth., v, 1-13).

Ensuite, il a développé cette doctrine nouvelle, l'Evangile qu'il apporte non pour abréger, mais pour perfectionner la Loi. L'Evangile, en effet, c'est la perfection de la charité et de la pureté du cœur. Aimez-vous, vivez ensemble dans la paix, aimez jusqu'à vos ennemis. En un mot, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.

Maintenant, quelles sont les œuvres à accomplir ?

C'est l'*aumône* : « Quand vous faites l'aumône, que votre main gauche ignore ce que donne votre main droite. » (Matth., vi, 1-5).

La *prière*. N'ayez pas l'ostentation hypocrite des Pharisiens. Adorateurs de Dieu en esprit et en vérité, que Dieu seul connaisse le secret de votre prière. Voici comment vous le prierez : vous direz :

« Notre Père qui êtes dans les cieux. » (Matth., VI, 5-15).

Le *jeûne* qui afflige l'âme (Rom., XXX, 14) et qui apaise la justice de Dieu. Lui-même, d'ailleurs, n'a-t-il pas jeûné quarante jours et quarante nuits afin de se préparer à sa mission évangélique ? Les Pharisiens jeûnaient deux fois la semaine : le cinquième jour, où Moïse, suivant la créance commune, était monté sur le Sinaï, et le deuxième jour où il en était descendu.

« Mais lorsque vous jeûnez, n'affectez pas un air triste, comme les hypocrites, car ils se font des visages émaciés afin que les hommes voient bien qu'ils jeûnent. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense.

« Toi, au contraire, lorsque tu jeûnes, parfume ta tête et lave-toi le visage pour ne pas montrer aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père à qui rien n'est caché, et ton Père qui voit dans le secret te récompensera. » (16-19).

Les jours de fête, les Juifs se parfumaient et multipliaient les ablutions ; pour l'âme fidèle, les jours de jeûne sont des jours de fête spirituelle ; mais que Dieu, pour qui vous mortifiez vos sens, soit le seul témoin de vos privations, de peur que le désir de la louange humaine ne vienne en ternir le mérite. La loi nouvelle c'est la vérité, la sincérité. Donnons, prions, jeûnons pour plaire à Dieu uniquement, et non aux hommes, autrement nos meilleures actions seraient entachées d'hypocrisie, *sicut hypocritæ*. Or, c'est l'hypocrisie qui est la grande ennemie, c'est pourquoi Jésus la flétrit trois fois de suite avec énergie.

Il est encore deux autres vices dangereux, parce qu'ils éteignent la charité ; il va les signaler à la multitude : c'est l'*avarice* (Matth., VI, 19-34) et la *sévérité* pour les défauts du prochain. (VII, 1-5).

I

Ne vous amassez point de trésors sur la terre où la rouille et les vers les détruisent, où les voleurs les déterrent et les dérobent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel où la rouille ni les vers ne les détruisent, où les voleurs ne les déterrent ni ne les dérobent. Car là où est votre trésor, là aussi est votre cœur.

« L'œil est le flambeau du corps. Si ton œil est bon, tout ton corps sera éclairé ; s'il est mauvais, tout ton corps sera dans les ténèbres. Si donc la lumière qui est en toi se fait ténèbres, qu'elles seront épaisses, ces ténèbres !

« Nul ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez à la fois servir Dieu et Mammon. » (Matth., VI, 19-25).

Les trésors de ce monde, c'est l'or, les diamants, les métaux précieux, les splendides vêtements ; ils ne durent que le temps que leur laissent les vers, les voleurs et la vanité ; ils font de nous les pires des esclaves, s'ils nous dominent, et nous enlèvent à la fois, dit saint Jean Chrysostome, et notre noblesse et notre liberté. Ces richesses, répandez-les dans le sein des pauvres, et vous vous amasserez au ciel des trésors inamissibles et incorruptibles.

Alors, par la pensée, par le cœur surtout, vous ne vivrez plus qu'au ciel où est votre trésor, le Dieu que vous aimez.

Le cœur empêtré dans l'amour de l'or et des splendeurs de la terre, ressemble à un œil qui ne voit plus ou qui voit mal. L'œil du cœur, c'est la conscience, éclairée par les lumières de la raison et par les enseignements surnaturels de la foi. Si elle est aveugle, comment nous dirigera-t-elle dans la vie ? Or, elle est aveugle quand elle n'est pas illuminée des clartés naturelles fortifiées des clartés de l'Evangile. Qu'attendre dans ce cas, sinon de rouler misérablement dans la fange, les erreurs de l'esprit, ou les fautes énormes ?

Ainsi les richesses de ce monde passent vite et nous aveuglent fort ; surtout l'or est un dur maître. Il vous domine, vous maîtrise, vous absorbe, vous rend méprisant, hautain et violent ; il s'empare tellement de vous, que vous lui appartenez tout entier et vous n'avez même plus la pensée de servir le seul bon Maître, celui que vous devez aimer de toute votre âme et de toutes vos forces. Celui-ci vous le dédaignez, pour devenir la chose de celui-là.

Et dans votre inquiète sollicitude, vous vous substituez à la Providence, vous prétendez vous passer d'elle, si bien que l'avarice impie devient aussi la négation de Dieu. L'avare ne se prosterne plus que devant une seule idole devenue son dieu, Mammon.

« C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps des vêtements que vous aurez. Est-ce que la vie n'est pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ?

« Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent rien dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas plus qu'eux ?

« Qui de vous peut, avec tous ses soins, ajouter une journée à sa vie, une coudée à sa taille ?[1]

« Et pourquoi vous inquiéter du vêtement ? Considérez comment croissent les lis des champs. Ils ne travaillent ni ne filent. Cependant je vous dis que Salomon dans toute sa gloire n'est pas vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu revêt ainsi une herbe des champs qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée au four, combien plus fera-t-il pour vous, hommes de peu de foi ?

« Ne soyez donc pas inquiets et ne dites pas : « Que mangerons-nous ? » ou : « Que boirons-nous ? » ou : « De quoi nous vêtirons-nous ? » Car c'est de tout cela que se préoccupent les païens.

« Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera surajouté.

« Et ne vous inquiétez pas de demain ; demain

[1] Le mot grec ἡλικία signifie âge ou taille. Il semble qu'ici il soit mieux de traduire : Qui peut... ajouter une *coudée* à son *âge* ? c'est-à-dire une journée à sa vie.

s'inquiètera de lui-même. A chaque jour suffit sa peine. » (Matth., VI, 25 34).

Quelle adorable simplicité, et comme ces paroles nous font aimer le Père céleste dont elles nous dépeignent l'ineffable bonté !

Dieu ne veut pas d'un cœur partagé, il faut que le cœur de l'homme soit détaché des choses terrestres et tout à lui : qu'il ait une confiance absolue dans la bonne Providence. Les oiseaux du ciel et les fleurs des champs nous servent de modèles. Quel tissu soyeux, quelle pourpre royale peut être comparée à cette humble fleur qui pousse sans culture ? « Quoi de rose, frais et pur comme la rose? dit saint Jérôme ; quoi de blanc comme le lis ? quelle splendeur purpurine peut se comparer à celle de la violette ? » Voilà ce que Dieu fait pour une plante éphémère : que ne fera-t-il pas pour vous à qui il a donné un corps vivant, une âme immortelle, faite à son image ! C'est pour vous qu'il a créé les merveilles visibles qui enchantent les yeux, qu'il a dicté sa loi et fait parler ses prophètes, pour vous qu'il a envoyé son Fils unique sur la terre, et vous vous inquiétez encore, après tous ces témoignages d'amour ? Vous êtes vraiment « des hommes de peu de foi ! »

Et les oiseaux, ils ne sèment pas, et Dieu les nourrit ; toutefois ils vont chercher la nourriture où elle est, car le Sauveur n'a pas dit: « Ne travaillez pas ! » mais : « Ne vous inquiétez pas ! » Dieu est un bon père qui veut que ses enfants soient laborieux, car le travail est la grande sauvegarde de l'honnêteté et des mœurs. Travaillez avec une confiance d'oiseaux du ciel dans sa Providence qui sait tout, prévoit tout, et qui vous aime.

Pour lui plaire, cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, observez les commandements, remplissez vos devoirs d'état, et Dieu vous accordera même les biens de la terre. Mais point d'inquiétude qui respirerait la défiance, touchant le lendemain qui ne vous appartient pas, et sur lequel vous ne pouvez rien. Préparez-le, comme Joseph prépara des provisions pour la famine à venir, avec prudence, avec intelligence, mais sans contention, dans la certitude que Dieu fera le reste. Des difficultés de tout genre vous attendent que vous n'avez pas prévues, il sera temps alors de les regarder en face, et combien se résoudront d'elles-mêmes !

II

L'amour de l'or nous éloigne de Dieu qui veut être uniquement aimé; la sévérité de nos jugements à l'endroit de nos frères nous sépare encore de lui davantage, parce qu'elle tue dans nos cœurs la charité.

1. — L'avarice et la dureté, c'étaient les deux vices principaux des Pharisiens qui regorgeaient de vices, c'est pourquoi Jésus ajoute :

« Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés, car vous serez jugés d'après le jugement que vous aurez porté des autres. » (Matth., VII, 1-2).

« Ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés. Pardonnez, et l'on vous pardonnera. Donnez, et l'on vous donnera, et l'on versera dans votre sein une bonne mesure, pleine, pressée et débordante. Car on se servira pour vous de la mesure dont vous aurez mesuré les autres. » (Luc, VI, 37-38).

Mais les pharisiens étaient aveugles, ils ne voulaient pas entendre cette doctrine ; et cependant ils étaient les conducteurs du peuple.

« Est-ce qu'un aveugle peut conduire un autre aveugle ? Est-ce qu'ils ne tomberont pas tous deux dans la fosse ? Le disciple n'est pas au-dessus du maître, et il ne sera parfait que s'il ressemble à son maître. » (Luc, VI, 39-40).

Le maître, c'est Lui, le seul qu'il faille écouter et qui rende parfait. Puis, cette critique esquissée, il revient aux pharisiens, censeurs superbes des autres, très éclairés sur les fautes du prochain, très aveugles sur les leurs.

« Pourquoi regardes-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu point la poutre qui est dans ton œil propre ?

« Et comment peux-tu dire à ton frère : « Mon frère, laisse-moi ôter la paille qui est dans ton œil, » alors que tu ne vois pas la poutre qui est dans le tien ? Car elle est bien dans ton œil, la poutre. *Et ecce trabes est in oculo tuo.* (Matth., VII, 4). Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton œil et alors tu verras clair pour ôter la poutre de l'œil de ton frère ! » (Luc, VI, 41-42).

Toujours la doctrine de la sincérité parfaite. Ne pensez pas mal, même dans l'intérieur de votre esprit, car Dieu voit les pensées des cœurs. Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés. Quelle sécurité pour nous ! quelle raison puissante de nous inspirer toujours de la plus indulgente charité ! Sans doute Jésus ne condamne point la correction fraternelle, mais corrigeons-nous d'abord, afin d'avoir plus d'autorité pour reprendre nos frères. Autrement nous cédons au désir non de leur faire du bien, mais d'exercer notre verve maligne ou notre amère censure, et nous sommes des hypocrites qui cachent leurs défauts, et feignent une sagesse qu'ils ne possèdent pas.

Saint Thomas dit à propos de la correction : « L'homme qui n'a jamais péché doit craindre de tomber, et par conséquent il ne reprend qu'à regret ; s'il a connu le péché, qu'il reprenne avec mansuétude. Peut-être le Seigneur a-t-il permis la chute de Pierre, qui devait être le pasteur de l'Eglise, afin qu'il se montrât plus doux envers les pécheurs. »

2. — Aussi bien, la correction fraternelle ne doit-elle se faire qu'à l'heure opportune, quand elle a chance d'être entendue, autrement « vous jetez des perles devant les pourceaux, » et vous irritez les âmes, vous les rendez plus coupables.

« Ne donnez pas les choses saintes aux chiens et ne jetez pas des perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds et ne se retournent contre vous pour vous déchirer. » (Matth., VII, 6).

Les chiens et les pourceaux, que caractérisent

l'avidité et la brutalité, ce sont les païens grossiers, esclaves des passions viles et animales, qui ne sauraient « percevoir les choses de l'esprit de Dieu. » Les Juifs leur donnaient volontiers ces titres flétrissants et le Sauveur lui-même dira dans ce sens à la Chananéenne : « On ne doit pas prendre le pain des enfants et le jeter aux chiens. » (Matth., xv, 26). Cette recommandation toutefois ne signifie point qu'il faut exclure les Gentils de la prédication de l'Evangile, mais qu'il convient d'agir avec prudence et de choisir, de chercher l'heure de la grâce. L'œuvre est ardue et difficile à l'homme, mais non pas à Dieu. C'est pourquoi, soit pour se sanctifier soi-même, soit pour sanctifier les autres, il faut appeler Dieu à son secours : il nous exaucera toujours.

« Demandez et l'on vous donnera, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira ; qui demande reçoit, qui cherche trouve, et l'on ouvre à qui frappe.

« Y a-t-il parmi vous un homme assez méchant pour présenter une pierre à son fils qui lui demande du pain ? Et si l'enfant lui demande un poisson, est-ce qu'il lui donnera un serpent ?

« Si donc, vous qui êtes méchants, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien mieux encore votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il les vrais biens à ceux qui les lui demandent !

« Faites donc pour les autres tout ce que vous voulez qu'ils fassent pour vous. C'est la loi et les prophètes. » (Matth., vii, 7-12).

On ne saurait employer des termes plus pressants pour nous engager à prier. Il faut demander avec insistance, chercher avec soin, frapper avec force. Nous demandons notre voie, nous cherchons la vérité, nous frappons pour obtenir la vie. Et Dieu nous exauce rigoureusement. Non pas qu'il nous accorde toujours ce que nous sollicitons, mais ce qui nous est le plus utile, car souvent nos prières sont aveugles et réclament des choses qui nous seraient nuisibles.

Pour mieux nous exciter à la prière, Jésus se sert des comparaisons les plus engageantes. Nous accordons à nos enfants le pain qu'ils réclament, — est-ce que Dieu n'est pas infiniment meilleur que nous ? Nous avons beau avoir bon cœur : comparé au sien notre cœur est toujours mauvais, puisqu'il est, Lui, l'infinie tendresse.

La conclusion établit bien l'esprit de la loi nouvelle qui est parfaite. L'ancienne loi disait : « Ne faites pas à un autre ce qui vous serait pénible, si on vous le faisait. » (Tob., iv, 16). Le Sauveur ajoute : « Faites-lui le bien que vous désirez qu'on vous fasse. » C'est vraiment la loi d'amour qu'il inaugure.

III

Il termine son discours par de précieux avis :

1. — « Entrez par la porte étroite ; car elle est large la porte, elle est spacieuse la voie qui mène à la perdition, et ils sont nombreux ceux qui y passent. Qu'elle est étroite la porte, et resserrée la voie qui conduit à la vie, et qu'ils sont peu nombreux ceux qui la trouvent ! » (Matth., vii, 13-14).

Ils étaient nombreux surtout alors ceux qui prenaient le chemin de l'enfer, en fermant les yeux volontairement aux lumières naturelles de leur conscience ; et même dans les siècles chrétiens « les hommes, dit saint Jérôme, cherchent la voie large de la volupté du siècle. Nous ne la cherchons même pas ; elle s'offre d'elle-même. Quant à la voie étroite, tous ne la trouvent point, et ceux qui l'ont trouvée n'y entrent pas aussitôt. Un grand nombre, après avoir trouvé la voie de la vérité, séduits par les plaisirs mondains, lorsqu'ils sont à mi-chemin, s'en reviennent. »

2. — Un autre péril, c'est celui des docteurs de l'erreur.

« Défiez-vous des faux prophètes qui viennent à vous, vêtus de peaux de brebis, mais qui au fond sont des loups rapaces. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits.

« Est-ce que l'on cueille des raisins sur des épines et des figues sur des ronces ? Ainsi tout arbre bon produit de bons fruits, mais l'arbre mauvais produit de mauvais fruits. Un arbre bon ne peut produire de mauvais fruits et un arbre mauvais n'en peut produire de bons. Tout arbre qui ne donne pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez.

« Tout homme qui dit : « Seigneur ! Seigneur ! » n'entrera pas pour cela dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est au ciel, c'est celui-là qui entrera dans le royaume des cieux.

« Beaucoup me diront en ce jour-là : « Seigneur, Seigneur, n'est-ce pas en votre nom que nous avons prophétisé, en votre nom que nous avons chassé les démons, en votre nom que nous avons fait beaucoup de miracles ? » Alors je leur répondrai, devant tous : « Je ne vous ai jamais connus. Eloignez-vous de moi, ouvriers d'iniquité ! » (Matth., vii, 16-24).

Saint Luc ajoute ce développement à la comparaison de l'arbre et de ses fruits : « C'est ainsi que l'homme bon fait sortir le bien du bon trésor de son cœur, et l'homme méchant tire le mal de son mauvais trésor. Car la bouche parle de l'abondance du cœur. Pourquoi m'appelez-vous : « Seigneur, Seigneur ! » et ne faites-vous pas ce que je dis ? » (Luc, vi, 45-47).

Les vrais disciples du Christ se distinguent par leurs fruits d'humilité, de modestie et de charité. Ils font le bien, se dévouent aux âmes, ne recherchent point les faveurs du monde et maintiennent avec une fermeté inflexible les droits de la vérité. Les faux docteurs, au contraire, sont ambitieux et pervers ; sous des apparences douceâtres, ils ne songent qu'à leurs seuls intérêts et n'ont point souci des âmes ni du règne de Dieu. Les principes, ils les plient aux circonstances ; la vérité, ils la prostituent devant le pouvoir ennemi du Christ. Sous prétexte de tolérance, ils laissent tout dire, tout faire, tout usurper, sans paraître s'apercevoir

qu'à leurs concessions perpétuelles on ne répond que par une intolérance méprisante et voulue. Ce sont « des artisans d'iniquité. »

Ce que Jésus demande, ce ne sont pas des paroles, mais des œuvres. L'arbre, c'est la volonté qui est le principe de la conduite. Si la volonté est bonne, les œuvres seront bonnes ; si elle est mauvaise, elle ne produira que des œuvres mauvaises et le feu de l'enfer sera son partage, son juste châtiment.

Les hérétiques, les Nestorius ou les Luther, étaient d'admirables parleurs ; les hommes de génie n'ont pas manqué à l'erreur, et les siècles de l'histoire retentissent des échos vibrants de leur pensée, de leurs écrits. Un instant, leur personnalité, leur renommée, leur gloire ont rempli l'univers ; mais ils étaient les ennemis du Christ, au jour du jugement le Fils de Dieu leur dira : « Je ne vous ai jamais connus ! » Vous vous croyiez grands, et vous êtes infiniment au-dessous du plus humble de mes élus. Retirez-vous de moi. Je vous avais donné la flamme du génie pour que vous embrasiez les cœurs de charité, vous avez mis le feu aux quatre coins du monde, vous avez perdu les âmes, accumulé des ruines, je ne vous connais pas !

D'autres se présenteront qui diront : « Mais nous, c'est en votre nom que nous avons prêché, enseigné, lutté contre l'erreur, fait même des miracles ! »

Il ne suffit pas de prêcher la foi, il faut la pratiquer. Ils n'ont pas observé les commandements divins qu'ils enseignaient ; à ceux-là encore Jésus dira : « Retirez-vous de moi, vous êtes aussi des ouvriers d'iniquité ! »

3. — La conclusion est saisissante. Il parle à tous ceux « qui viennent à lui » (Luc, VI, 47) et qui l'écoutent, et il leur laisse cette comparaison comme fruit de son admirable discours :

« Tout homme donc qui entend ces paroles et qui les met en pratique, ressemble à un homme prudent qui a bâti sa maison sur le roc. Et la pluie est tombée, et les fleuves sont venus, et les vents ont soufflé, et les torrents se sont rués sur cette maison, et elle ne s'est pas effondrée, parce qu'elle avait ses fondations sur le roc.

« Mais celui qui entend ces paroles et qui ne les met pas en pratique, ressemble à cet insensé qui a bâti sa maison sur le sable. Et la pluie est tombée, et les fleuves sont venus, et les vents ont soufflé, et les torrents se sont rués sur cette maison, et elle s'est effondrée et sa ruine a été grande. » (Matth., VII, 24-29).

Qu'est-ce que cette pluie, ces fleuves, ces vents et ces torrents ? Saint Jérôme a vu dans les pluies douces qui pénètrent, les jouissances, les plaisirs qui entrent par les fentes de l'âme mal préservée ; dans les fleuves et les torrents, les passions impérieuses qui grondent et réclament ; et dans les tempêtes du vent, toute la puissance du démon qui sévit renversant tout dans l'âme. Pour saint Chrysostome, ce sont les peines, les luttes, les revers, les deuils, les persécutions, surtout les mépris qui démoralisent et vous arrêtent sur le seuil de la porte étroite de la vertu. La vie en effet est pleine de ces orages, de ces dédains et de ces navrantes tristesses. Personne n'y résiste, à moins que l'on ne soit pleinement chrétien, que l'âme ne soit fondée sur le roc de la foi inébranlable et de la charité quand même.

Ces menaces prophétiques se sont réalisées durant les siècles, qui ont été bouleversés par les ouragans du schisme et de l'hérésie ; mais parmi ceux qui entendaient Jésus, combien plus tard se rappelèrent ces sentences lors de la destruction de Jérusalem par Titus ! « La ruine en fut grande, » parce qu'elle avait fermé ses oreilles et son cœur à Celui qui l'aimait et qui par amour lui apportait la vérité et le salut !

Les foules s'étaient rapprochées de lui, charmées par la beauté de cet enseignement, la clarté de ces paroles, la splendeur de ces comparaisons qui restaient gravées dans la mémoire ; et elles demeuraient silencieuses, immobiles, dans l'admiration de cette doctrine, car il les enseignait « comme un homme qui a autorité et non comme leurs scribes et leurs pharisiens. » (Matth., *Ibid.*, 29). Les docteurs de la loi redisaient les pensées de maîtres plus réputés, aussi leur éloquence manquait de vie et de personnalité ; les prophètes ne répétaient que les révélations divines, mais ils ne parlaient pas d'eux-mêmes comme Jésus, ils n'affirmaient pas leur doctrine comme lui, ils n'avaient pas l'autorité complète comme lui. Jésus n'hésite pas à déclarer : « Vous savez qu'il a été dit aux anciens ceci, eh bien ! moi je vous dis qu'il faut croire et agir de telle manière. » C'est précis, grand, large, éclatant de lumière, de loyauté, de franchise, de sincérité. Dans la loi nouvelle, plus d'ombre, plus de réticences, plus d'obscurités, plus d'arrière-pensée : tout doit être vrai, non seulement les actes et les paroles qui sont extérieurs, mais les pensées secrètes du cœur, car Dieu voit au fond du cœur, et « il veut des adorateurs en esprit et en vérité. » Plus d'hypocrisie, plus d'actions qui ne répondent pas aux sentiments intérieurs : rien que des âmes qui se montrent telles qu'elles sont, qui accomplissent ce qu'elles croient.

Dans ce long discours d'ailleurs, quoi qu'aient dit ceux qui ont cherché surtout à l'obscurcir et à soulever de vétilleuses questions de mots, tout se tient, tout s'enchaîne, tout est merveilleusement coordonné. Il suffit, pour résoudre tous les doutes, de se rappeler que le génie oriental a ses exigences et qu'il ignore les transitions si chères au génie grec qui est devenu le génie moderne et surtout le génie français.

Mais pour comprendre l'enthousiasme et le saisissement des foules, il convient aussi de se représenter le divin Maître avec son visage inspiré, sa parole suave et communicative, tout son extérieur qui attirait et provoquait plus que l'admiration : l'amour et l'adoration.

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Conférences opportunes : La désorganisation de la famille. — *19e et 20e Conférences :* La ruine de la famille par la mauvaise tenue des ménages *(suite et fin)*, 497 et 499.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — XII. L'absolution, 501.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXXII. Pour le 6e dimanche après la Pentecôte *(in Rom.*, VI, 3-4 et 8-11), 504.

Discours d'un curé pour son installation. — Le père de la famille paroissiale, 507.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LVIII. Jésus guérit un homme dont la main droite était desséchée, 510.

Plan de sermon pour la fête des saints Pierre et Paul. — La papauté : ses prérogatives et nos devoirs envers elle, 512.

CONFÉRENCES OPPORTUNES

LA DÉSORGANISATION DE LA FAMILLE

19e Conférence

LA RUINE DE LA FAMILLE PAR LA MAUVAISE TENUE DES MÉNAGES *(suite)*

3° La cause : l'instruction défectueuse de la femme

Messieurs, nous étudions la ruine de la famille par la mauvaise tenue des ménages. Nous avons constaté le mal. Il faut maintenant en pénétrer *la cause*. Je n'ai pas le temps de tout dire sur un si vaste sujet. Qu'il me suffise de vous indiquer la cause principale de la mauvaise tenue des ménages, à savoir, l'instruction défectueuse de la femme.

Voyons : 1° ce que toujours doit être l'instruction de la femme ; 2° ce que souvent n'est pas l'instruction de la femme.

I. — Ce que toujours doit être l'instruction de la femme.

L'instruction de la femme doit être sérieuse, proportionnée, pratique.

1° *Sérieuse.* La femme sérieusement instruite *a une valeur supérieure.* Ses idées sont élevées ; ses sentiments sont nobles, grands, généreux ; ses facultés intellectuelles et morales se développent, se fortifient et se perfectionnent. Elle dédaigne les futilités misérables, les vanités mondaines, les visites multipliées et inutiles, les lectures vaines ou dangereuses, vides ou abjectes, qui abaissent toujours et quelquefois corrompent. Et puis, au point de vue religieux, elle connaît sa foi, elle est capable d'en rendre compte et de la défendre. Elle a une piété intelligente, éclairée, pure de tout alliage, et non une piété sotte et inconséquente, sans conviction, sans efficacité, sans prestige. La femme sérieusement instruite a une valeur supérieure.

Elle exerce sur son entourage *une puissante et salutaire influence.* Elle commande le respect. Elle élève le niveau des conversations. Elle se fait écouter, parce qu'elle a quelque chose à dire. Elle surveille et dirige les études de ses enfants jeunes, et, quand ils grandissent, quand ils prennent leur essor dans la vie, elle s'intéresse à tous leurs travaux et à toutes leurs entreprises. Par son intelligence et par son cœur, elle est le centre aimé de la famille, l'appui moral de son mari et de ses enfants, l'inspiration du foyer et de tout ce qui s'y fait d'utile, de bon et de grand... L'instruction de la femme doit être sérieuse.

2° *Proportionnée.* La femme n'est pas l'homme, et toutes les femmes n'ont pas la même condition sociale. Respectons l'ordre providentiel. Sans quoi, nous tombons dans le faux, dans l'excès, dans le monstrueux.

On ne donne pas à une fleur la même culture qu'à un chêne. Si l'instruction de la femme n'est pas proportionnée à ses facultés et à sa mission essentielle, elle la fatigue, l'écrase, l'écarte des voies que la nature et par conséquent Dieu même lui a tracées.

Si l'instruction de la femme n'est pas proportionnée à sa condition sociale et à son avenir, elle la pousse à un déclassement qui est pour la femme et pour la société un des grands périls de notre temps. « Si une fille doit vivre à la campagne, dit Fénelon, de bonne heure tournez son esprit aux occupations qu'elle y doit avoir... Formez-la pour les choses qu'elle doit faire toute sa vie... Renfermez-la dans les bornes de sa condition. » C'est du bon sens... L'instruction de la femme doit être proportionnée.

3° *Pratique.* Le docte Huet, évêque d'Avranches, ne vivait qu'avec ses livres, et si quelques-uns de ses diocésains accouraient vers lui pour le consulter, ils trouvaient toujours porte close : « Monseigneur étudie, » leur répondait-on. Ce qui faisait dire à ces braves gens : « Quand donc nous donnera-t-on un évêque qui ait fini ses études ? » En effet, un évêque, un curé et un vicaire n'ont pas le droit de mener une vie de bénédictin et de s'enfermer dans leur cabinet, fût-ce même pour étudier et pour prier. Leur vocation est de se tenir incessamment au service de leur peuple. Ainsi, la femme à qui appartient-elle, sinon à son mari et à ses enfants ? Que doit-elle être avant tout, sinon une bonne ménagère, une bonne maîtresse de maison, une bonne mère de famille ? Donc son instruction doit être principalement pratique.

A quoi bon donner à des femmes d'ouvriers et de petits cultivateurs le goût et la connaissance de choses qui leur seront parfaitement inutiles ? Qu'elles comprennent la nécessité et la dignité du travail manuel. Qu'elles connaissent les mathématiques de leur avoir et de leurs dépenses, la chimie de la cuisine, la géographie de leur intérieur. Qu'elles sachent diriger un ménage, faire la cuisine, coudre du linge, confectionner des vêtements. Voilà de l'utile, du nécessaire, du pratique.

Mais dans les classes riches, est-ce que l'instruction de la femme peut et doit avoir le même caractère d'utilitarisme ou de réalisme ? Pourquoi pas ? A Saint-Cyr, sous la direction de *Mme de Maintenon*, on apprenait à coudre et à tricoter, à confectionner le linge de la maison et de l'infirmerie, les robes et les vêtements des dames et des élèves ; on apprenait les soins du ménage et les détails de l'économie domestique..., et on mettait les travaux utiles, couture, lingerie, au-dessus des travaux exquis tels que broderies, tapisseries, crochet, filet, fleurs artificielles, etc.

L'instruction de la femme doit être sérieuse, proportionnée, pratique. Ce n'est pas plus clair, mais c'est aussi clair que le jour. Voyons maintenant

II. — Ce que souvent n'est pas l'instruction de la femme.

Souvent l'instruction de la femme n'est ni sérieuse, ni proportionnée, ni pratique. Elle est tout le contraire : futile, démesurée, trop spéculative.

1° *Dans le monde aisé ou opulent*, il n'est pas rare qu'on inspire aux jeunes filles un dédain transcendant pour les humbles occupations du ménage. *Charlemagne* faisait apprendre à ses filles les travaux manuels, afin, disait-il, « qu'elles évitent l'oisiveté, et qu'elles aient un moyen de subvenir à leurs nécessités, si jamais elles éprouvaient une fortune adverse, puisque rien ne peut garantir contre les coups du sort. » Combien de mères de famille moins illustres que le grand empereur croiraient déshonorer leurs filles, si elles les élevaient comme les filles de Charlemagne ! — *Ce préjugé* est grandement encouragé par les conditions de la vie moderne. Les découvertes de l'industrie ont amoindri ou supprimé beaucoup de travaux qui s'accomplissaient jadis à la maison et qui étaient de la compétence de la femme. Autrefois la ménagère même la plus opulente n'aurait pas voulu perdre de vue la lessive, que l'abondance du linge dans les trousseaux rendait si solennelle et plus rare. Le pétrissage et la fabrication du pain était comme un honneur domestique auquel on ne voulait point renoncer. Aujourd'hui trop souvent la femme du grand monde n'a qu'à se croiser les bras. Tout va de soi autour d'elle, sans qu'elle prenne la peine de s'en mêler. Elle en est réduite à imaginer des occupations factices, à défaut de celles que la vie réelle lui a retirées. Ça n'en vaut pas mieux... Mais c'est surtout

2° *Dans le monde populaire* que l'instruction de la femme est souvent mal dirigée, et quelquefois complètement faussée. On voit des filles d'ouvriers, de petits cultivateurs, de petits commerçants recevoir un enseignement que volontiers j'appelle insensé. Ne me faites pas dire ce que je ne dis pas. Je ne dis pas que l'instruction est un mal. Si je disais cela, l'Eglise, à cette heure même où elle vient de mettre sur les autels Jean-Baptiste de la Salle, l'homme qui a fondé les méthodes en usage pour l'enseignement populaire, si je disais que l'instruction est un mal, l'Eglise se lèverait pour m'imposer silence et pour m'accabler. Je ne le dis pas. Mais je dis que le bien finit où l'excès commence. Je dis que de nos jours beaucoup de filles du peuple sont poussées par l'ambition de leurs parents vers des études excessives, qui ne sont bonnes qu'à les déclasser et à les désorienter. Elles obtiennent le brevet, peut-être le brevet supérieur. Elles prennent à dégoût la vie des champs, l'humble situation de leur famille, tous les travaux manuels. Elles attendent des places et des fonctions qui ne viennent pas. Elles sont exposées à toutes les déceptions et à tous les périls. Un beau jour, elles se marient plus ou moins au hasard, et les voilà épouses, mères, maîtresses de maison. Voyez-les un peu à l'œuvre.

Elles ignorent la science nécessaire du ménage. Elles ne savent pas dépenser et épargner à propos, proportionner exactement la dépense au revenu. Si dans un intérieur l'homme apporte l'argent, c'est la femme qui en dispose, qui fait le budget. L'homme c'est le contribuable, la femme c'est le ministre des finances. Tant pis si elle n'est pas un bon ministre : on va au déficit et à la banqueroute. Une femme intelligente et soigneuse entretient à peu de frais l'aisance et la propreté dans la maison, tandis qu'une autre, avec des déboursés deux ou trois fois plus considérables, laisse tout à l'abandon et ne donne à ceux qui l'entourent ni l'agrément ni le confortable. Trop de femmes dans le monde ouvrier ignorent totalement l'art difficile, mais nécessaire de la dépense et de l'épargne. Elles dispersent en pure perte les gains du mari. Elles ne savent rien faire par elles-mêmes : ni les lessives, ni le raccommodage, ni la cuisine.

Elles ne savent pas faire une bonne soupe. Préparer une bonne soupe exige de l'activité, de l'attention, des efforts, et tout cela dépasse le courage et les connaissances de beaucoup de femmes ouvrières. La bonne soupe, et, d'une façon générale, la bonne tenue de la maison, contribuent puissamment à la paix du ménage et par conséquent au bonheur de la famille. Si donc, Messieurs, vous aimez vos filles, si vous voulez qu'elles soient heureuses en ménage, apprenez-leur à faire de la bonne soupe, apprenez-leur de bonne heure à faire le ménage, à avoir de l'ordre, à bien ranger la maison, à bien raccommoder les vêtements et à bien entretenir le linge, afin que plus tard elles sachent employer utilement le salaire du mari, et lui faire un intérieur confortable où il se plaise, au milieu de sa femme et de ses enfants. Le métier de ménagère, c'est comme tous les métiers : il faut l'apprendre pour le bien faire.

Conclusion

Messieurs, la mauvaise tenue des ménages est un grand mal. Je viens de vous dire une des causes principales de ce mal. Dans l'éducation de beaucoup de jeunes filles on a oublié le côté pra-

tique, les devoirs indispensables et la vie réelle. On a élevé des nullités vaniteuses, et non de bonnes chrétiennes, des ménagères intelligentes, des mères parfaites. Après avoir vu le mal et la cause du mal, il nous reste à en étudier les remèdes. C'est ce que je ferai dimanche avec toute la sincérité que me commande votre bienveillante attention.

20e et dernière Conférence

LA RUINE DE LA FAMILLE PAR LA MAUVAISE TENUE DES MÉNAGES *(fin)*

4° Le remède

Messieurs, j'achève aujourd'hui notre étude sur la ruine de la famille par la mauvaise tenue des ménages. Nous avons constaté le mal. Nous en avons pénétré la cause. Il nous reste à en signaler le remède. Pour empêcher la mauvaise tenue des ménages, que faire ? — Tout le monde doit s'y mettre : l'Etat, les éducatrices de la jeunesse, les particuliers.

I. — L'Etat.

Peut-on demander à l'Etat de faire *des lois* sur ce grave sujet ? L'idée a été émise au Parlement de Norwège. Pas commodes, les députés de ce pays-là ! Ne s'en est-il pas trouvé un pour proposer tout simplement d'interdire le mariage aux jeunes filles qui ne savent pas tricoter, coudre, laver et faire la cuisine !... Pareille idée n'a pas encore germé dans l'esprit de nos législateurs. Les qualités qui font la bonne ménagère et la bonne maîtresse de maison échappent manifestement à la compétence de l'Etat. L'Etat n'a rien à voir dans les affaires de la vie privée. Cependant la mauvaise tenue des ménages intéresse de très près le bien public, et l'Etat qui doit pourvoir au bien public a le droit et le devoir de se préoccuper de l'instruction de la femme.

L'instruction de la femme est généralement trop spéculative, et les études à outrance poussent beaucoup de jeunes filles vers le déclassement. C'est un malheur pour ces pauvres enfants, qui attendent vainement des situations inabordables et qui sont exposées à glisser sur le chemin de tous les périls, de toutes les corruptions et de toutes les hontes. C'est un malheur aussi pour la société, qui se trouve encombrée de tout ce monde féminin impatient et sans emploi. L'Etat ne devrait pas encourager un tel déclassement. L'Etat ne devrait pas stimuler la folle ambition des parents et des jeunes filles, en faisant miroiter à leurs yeux des espérances qui ne se réaliseront jamais et des avantages problématiques et impossibles. Avec l'argent des contribuables, avec des subventions accordées sans mesure à l'instruction féminine, il est facile d'ouvrir partout et de remplir des lycées de filles et des écoles primaires supérieures, il est facile de grossir le flot toujours montant des brevetées, des bachelières et des doctoresses. On a cru sans doute que c'était un bien. Mais on en reviendra. Les législateurs finiront par comprendre que la société n'a rien à gagner au développement exagéré de la science spéculative de la femme.

En Belgique, l'Etat comprend autrement son devoir. Il favorise l'instruction pratique de la femme. Le gouvernement belge, non seulement encourage les écoles ménagères sous toutes leurs formes, mais il leur accorde des subsides. Pour remédier à la mauvaise tenue des ménages, l'Etat n'a pas de lois à faire. Il a tout simplement à encourager les initiatives particulières et à leur donner une orientation... Sur ce terrain de l'instruction de la femme,

II. — Les éducatrices de la jeunesse ont une grande mission à remplir.

1° Je viens de nommer *les écoles ménagères*. Qu'est-ce qu'une école ménagère ? C'est une école qui donne à la jeunesse féminine un enseignement pratique. Ces écoles peuvent être annexées aux écoles ordinaires, ou établies à part. Elles reçoivent un jour par semaine pendant quelques heures, ou une heure par jour deux ou trois fois la semaine, des jeunes filles de 12 à 20 ans qui apprennent là tout ce qui concerne la tenue du ménage : couture, lingerie, cuisine et le reste.

Ces écoles s'établissent aujourd'hui un peu partout. Elles sont déjà très nombreuses en Belgique, surtout dans les villes industrielles, où s'agglomèrent les ménages ouvriers. La Russie possède plusieurs écoles de ce genre. L'Amérique vient d'entrer dans cette voie. A Tourcoing, on reçoit dans une école ménagère plus de cent jeunes filles des fabriques les lundi, mardi et mercredi de 7 à 9 heures du soir, et on leur apprend la cuisine, la couture, le repassage et la coupe des vêtements. J'ai visité à Paris, sur la paroisse de Plaisance, une école ménagère magnifiquement installée, et qui rend de réels services aux familles de ce quartier essentiellement populaire.

2° Sans doute, les écoles ménagères ne sont pas partout nécessaires et possibles. Mais ce qui toujours et partout est possible et nécessaire, *c'est l'enseignement ménager*. Toutes les éducatrices de la jeunesse féminine pourraient et devraient faire entrer cet enseignement dans leur programme.

A la campagne, il faudrait dans les écoles donner aux jeunes filles quelques notions d'agriculture, et surtout quelques notions de tenue de ménage, de manière que les cultivateurs, les fermiers, les ouvriers des champs restent plus volontiers chez eux et renoncent plus facilement au cabaret. Il faudrait préparer des ménagères et des mères de famille pour la campagne, et non point des servantes pour les villes ou des ouvrières pour les ateliers.

Et *dans les villes*, il faudrait à l'école donner aux filles d'ouvriers les notions essentielles du ménage, leur enseigner la propreté, l'ordre et l'économie, leur apprendre à tenir un compte de recettes et de dépenses pour leur ménage, et un compte de petit commerce.

Pourquoi *nos écoles libres*, qui peuvent disposer de leur temps et de leur enseignement, ne prendraient-elles pas cette importante initiative ?

Pourquoi tous *nos ouvroirs* si nombreux de jeunes filles ne deviendraient-ils pas, dans une certaine mesure, des écoles ménagères, de manière que les orphelines qui sortent de ces ouvroirs à 18 ou 21 ans soient en mesure de se caser utilement dans une place très bien rétribuée ?

Je vais plus loin, et je prétends qu'on devrait distribuer l'enseignement ménager non seulement dans les écoles primaires et les orphelinats, mais aussi *dans les pensionnats* où l'on instruit les enfants de la classe bourgeoise, de la classe élevée ou moyenne. Il ne suffit pas de faire de ces enfants des demoiselles distinguées et parfaitement cultivées au point de vue des sciences, des lettres et des arts. Il faut leur apprendre les obligations de la vie réelle qui s'imposent à toute maîtresse de maison, à toute mère de famille intelligente, consciencieuse et active. Il faut qu'elles sachent, comme la femme forte louée par l'Esprit-Saint, diriger leur maison dans tous les détails, distribuer le travail à leurs serviteurs, tenir le fuseau et mettre la main aux œuvres difficiles : *Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum.* Qu'on les élève donc dans ces habitudes, et qu'on les y encourage par des leçons souvent répétées, par des prix de tenue de maison. Les éducatrices de la jeunesse féminine doivent orienter de ce côté leur enseignement, leurs conseils, leur vigilance... Ce n'est pas assez :

III. — Tout le monde doit s'y mettre.

1° *Les parents* d'abord. Vous, Messieurs, pères de famille, surveillez de très près l'éducation de vos filles. Ne permettez pas qu'on en fasse des poupées bien habillées, mais plutôt des femmes sérieuses, instruites, ayant encore plus de fond que de forme, encore plus de vertu que de science, de bonnes chrétiennes et de bonnes ménagères. Que dans le monde populaire surtout les filles soient élevées d'une manière très sérieuse et très pratique.

2° *Les patrons*, les chefs d'industrie doivent user de toute leur influence pour combattre le fléau de la mauvaise tenue des ménages. Les femmes et les filles de patrons, les dames patronnesses peuvent ici exercer une admirable puissance dans les visites qu'elles font aux ouvriers, aux femmes et aux enfants malades. Elles peuvent dire un mot, donner un conseil, imprimer une direction, réformer des abus, inculquer de bonnes habitudes.

Et si on pouvait procurer du travail à domicile aux femmes des ouvriers, quelle belle œuvre ce serait ! Le travail des femmes hors de chez elles est une source de désordre, il est la négation des devoirs de la mère de famille. Le grand anglais Gladstone a dit que celui qui trouverait le moyen de retenir les femmes au foyer domestique en leur procurant une occupation lucrative serait un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. En effet le travail des femmes à domicile leur permet d'être fidèles aux soins de leur ménage, en même temps qu'il ajoute une ressource au salaire, souvent bien restreint, du père et du mari. Je sais bien que je pose là devant vous un problème difficile à résoudre. Mais ce problème est sérieux, inquiétant, décisif... ; donc il faut le regarder en face, il faut y penser, il faut l'étudier, il faut s'en préoccuper. Nous ne pouvons pas guérir tous les maux de l'humanité ; mais nous devons au moins en guérir quelques-uns. Que tout le monde travaille à la bonne tenue des ménages : les pères de famille, les patrons, tous les hommes qui ont le noble souci d'acclimater sur la terre le règne de Dieu par la justice et par la charité.

3° *Le clergé*, Messieurs, ne peut pas, ne doit pas se désintéresser de ces questions vitales qui touchent de si près à la sanctification des âmes. Comment voulez-vous que la maison soit chrétienne, quand elle est mal tenue ? Comment voulez-vous que les âmes se sauvent, quand elles habitent des demeures où un ange lui-même perdrait la blancheur de ses ailes ? Le clergé ne fait donc qu'accomplir son devoir quand il combat la mauvaise tenue des ménages, quand il établit des associations de mères de famille et des associations de jeunes filles, à qui il distribue des exhortations et des conseils très pratiques pour l'accomplissement de leur grande et difficile mission.

Ne me reprochez pas, Messieurs, d'avoir apporté en chaire un tel sujet et de l'avoir traité un peu longuement. Il faut sauver la famille. L'entreprise est assez sérieuse pour que tout le monde s'y mette, pour que le clergé y emploie son temps, sa parole, ses efforts, sa bonne volonté. Travaillons ensemble, Messieurs, à la restauration des foyers, au relèvement national..., et glorifions Dieu en sauvant nos frères [1].

[1] L'arrivée des vacances empêcha M. le curé de Saint-Paterne de développer le dernier chapitre de son programme : la décomposition de la famille par la mauvaise éducation des enfants. Il nous a permis de combler cette lacune, en nous autorisant à reproduire les allocutions que chaque année, depuis 1888, il adresse aux parents le soir de la Première Communion. Nos lecteurs auront là des modèles de première valeur à tous points de vue, et nous ne saurions remercier assez M. Gibier de les avoir mis à leur disposition.

(Note de la Direction)

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

XII

L'ABSOLUTION

Résumé analytique

Après avoir parlé en détail de l'*institution* de la pénitence, du *ministre* et de la *matière* de ce sacrement, il nous reste à parler de la *forme*, qui est l'absolution.

I. — *Détails historiques sur la formule de l'absolution.*

1. La formule usitée en Occident est : « Je t'absous, etc. » Elle convient parfaitement pour exprimer l'effet du sacrement, et clore le jugement confié au confesseur.

2. Ni l'Ecriture, ni la Tradition ne nous disent ce qu'a déterminé Jésus-Christ relativement à la formule de l'absolution. Des variantes se sont produites, surtout en Orient. Notre formule est restée seule en usage en Occident depuis le XIIIe siècle, et le Concile de Trente l'a rendue obligatoire ; mais elle était beaucoup plus ancienne.

II. — *Conditions requises de la part du prêtre.*

1. Le prêtre qui absout doit avoir la juridiction nécessaire sur le pénitent, et sur les péchés accusés.

2. Dans le cas où on lui accuse des *péchés réservés*, il doit avertir le pénitent, et demander les pouvoirs nécessaires ; ou bien le pénitent ira trouver un autre confesseur.

3. L'absolution ne peut se donner qu'en paroles, non par écrit, ni à un absent.

III. — *Conditions requises de la part du pénitent.*

1. Le pénitent doit avoir la contrition de tout ce qu'il a accusé (au moins en matière grave), le ferme propos d'éviter tout péché, toute occasion dangereuse, et d'accomplir sa pénitence.

2. S'il n'est pas suffisamment disposé, on lui différera l'absolution, et alors il devra, non se décourager, mais se mettre au plus tôt en état de rentrer en grâce avec Dieu.

Remittuntur tibi peccata.
Vos péchés vous sont remis.
(Matth., IX, 2.)

Mes frères,

Avant de faire un dernier pas dans l'explication des éléments constitutifs du sacrement de pénitence, il nous sera très utile de résumer tout ce que nous avons déjà dit, pour embrasser d'un seul coup d'œil tout le chemin parcouru.

Puisque le péché est une injure faite à la majesté infinie de Dieu, Dieu seul peut pardonner le péché, et faire grâce des peines qui lui sont dues. Sans doute, la bonté de Dieu est assez grande pour qu'il pardonne à un repentir sincère, mais il faut à l'homme coupable un signe sensible, une preuve certaine de sa réconciliation ; il se sent tellement incapable de payer la dette infinie de son péché, qu'il serait toujours écrasé sous le poids de la crainte du châtiment éternel, s'il ne recevait du ciel même l'assurance que ce péché est pardonné. Le Fils de Dieu, en se faisant victime pour nos fautes, nous a donné l'assurance que sa grâce laverait nos âmes de toutes leurs taches et nous rendrait nos droits à l'héritage du ciel. « Il a expié pour nous afin que mourant au péché nous vivions d'une vie sainte [1]. »

Mais que devons-nous faire pour mourir au péché et puiser dans le sang du Christ Rédempteur une vie nouvelle ? Le baptême est la première condition de la régénération et du salut ; mais Dieu abandonnera-t-il au désespoir tous ceux qui l'auront encore offensé après le baptême ? Non, ses apôtres seront pêcheurs d'hommes, ils jetteront leurs filets dans les eaux agitées de ce monde d'iniquité, pour en retirer les âmes pénitentes, et les conduire sur la barque de l'Eglise jusqu'aux rivages de la patrie céleste ; ils auront le pouvoir de remettre les péchés, et ils le légueront à leurs successeurs, afin que la vertu rédemptrice du sang de Jésus-Christ s'étende à toutes les générations.

Nous avons trouvé dans l'institution même de la pénitence tout ce qui constitue un sacrement : un signe sensible, le jugement dans lequel le pécheur s'accuse et le prêtre pardonne ; une grâce conférée, la rémission du péché ; un acte de l'autorité divine exercé par un ministre établi par Jésus-Christ. Matière, forme, ministre investi d'un pouvoir divin, rien ne manque donc au sacrement de pénitence.

Mais tandis que, dans les autres sacrements, la matière, comme l'eau du baptême, est un élément pris dans la nature sensible pour devenir l'instrument de la grâce, ici la matière consiste dans les actes mêmes du pénitent : contrition, confession, satisfaction, et la forme sera la sentence d'absolution. Nous avons vu quelles qualités doit avoir la contrition pour faire rentrer le pécheur en grâce avec Dieu, nous avons insisté particulièrement sur le ferme propos qu'elle doit toujours renfermer. Nous avons prouvé l'institution divine de la confession contre les hérétiques qui la rejettent, sa nécessité contre les mauvais chrétiens qui veulent s'y soustraire, et pour les ramener à la pratique de ce remède si salutaire, nous avons fait le tableau des immenses avantages dont elle est la source pour l'individu, pour la famille et la société. La dernière instruction a été consacrée à la satisfaction, que nous avons considérée comme nécessaire pour réparer l'honneur de Dieu et le tort causé au prochain, aussi bien que pour prémunir le pécheur contre les dangers d'une rechute, et graver plus fortement dans sa conscience le sentiment du devoir. Après avoir rappelé la sévérité de la discipline des premiers siècles, nous vous avons exhortés à ne pas vous regarder comme complètement libérés envers la justice de Dieu par la légère pénitence imposée par le confesseur, mais à satisfaire aussi abondamment que possible, pour vous et pour les autres, par la prière, le jeûne, l'aumône, la mortification et toutes les bonnes œuvres de la vie chrétienne.

Il ne nous reste donc plus qu'à traiter de la

[1] I Petr., II, 24.

forme du sacrement de pénitence, qui consiste dans la sentence que prononce le prêtre sur le pénitent bien disposé : « Par l'autorité de Jésus-Christ, je t'absous de tes péchés, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. » Nous donnerons quelques détails historiques sur cette formule sacramentelle, et sur celles qui sont en usage dans l'Eglise d'Orient. Puis nous dirons quelles conditions doivent remplir, et le prêtre qui donne l'absolution, et le pénitent qui la reçoit. Quant aux effets qu'elle produit, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà exposé touchant les effets du sacrement de pénitence [1].

I

1. — La forme prescrite dans notre Eglise latine est celle-ci : « Je t'absous de tes péchés, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ; » elle est précédée et suivie de prières accessoires, que l'on peut omettre en cas de pressante nécessité.

On voit que ces mots expriment parfaitement l'effet du sacrement et conviennent bien pour formuler la sentence de pardon que Notre-Seigneur a donné à ses ministres le droit de porter après avoir reçu l'accusation de la bouche même du coupable, et s'être assurés de son repentir. « Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel, » leur a-t-il dit en la personne des apôtres. Le pécheur retenu par les liens du péché, comme Lazare était enveloppé dans son linceul, ne peut se jeter dans le sein de son Dieu pour se réconcilier avec lui ; le prêtre s'approche de lui, il lui dit au nom de Jésus-Christ : « Je te remets tes péchés, je t'absous. » Aussitôt les liens tombent, le prisonnier est libre, Dieu ne voit plus rien à condamner en lui, il lui rend sa grâce et son amour. — Si l'extrême effort d'une très parfaite contrition avait déjà obtenu au pécheur la grâce sanctifiante, ainsi que nous avons dit que cela est possible, il resterait néanmoins lié par l'obligation de soumettre par la confession ses fautes mortelles au jugement du prêtre, et l'absolution ferait tomber ce dernier lien, semblable aux légères bandelettes qui entouraient les membres de Lazare ressuscité, et l'empêchaient de marcher.

Les paroles sacramentelles : « Je t'absous de tes péchés », signifient par elles-mêmes la rémission des péchés, et, par le fait de l'institution divine du sacrement, elles signifient aussi l'infusion de la grâce sanctifiante, car nous savons que dans l'ordre surnaturel établi par la miséricorde de Dieu pour l'homme régénéré, le péché mortel n'est remis que par le don de la grâce sanctifiante qui accompagne toujours une nouvelle effusion de l'amour divin ; et la rémission du péché véniel se fait également par une augmentation de la grâce qui existait déjà dans le cœur du pénitent.

2. — Bien que les paroles dont se sert le ministre du sacrement, soient si bien en harmonie avec le rôle qu'il remplit, elles ne pourraient avoir par elles-mêmes l'effet de purifier l'âme coupable, si l'auteur du sacrement, Jésus-Christ, n'avait voulu le leur conférer. Vous n'avez pas oublié ce que nous avons dit de la vertu des sacrements de la loi nouvelle : qu'ils agissent comme des instruments dans la main de celui qui s'en sert, mais que Dieu seul a pu donner à ces instruments la puissance d'opérer un effet surnaturel. Or, l'Ecriture ne nous dit pas que Jésus-Christ ait fixé les termes de l'absolution. Il a dû donner à ses apôtres les instructions nécessaires à la bonne administration du sacrement, il a dû leur indiquer en quoi consisterait le signe sensible auquel la grâce serait attachée, mais nous ignorons ce qu'il leur a communiqué à ce sujet. La tradition des premiers siècles ne nous a laissé parvenir que peu de témoignages sur la manière dont l'absolution était donnée : c'est sans doute à cause des lois sévères qui obligeaient les nouveaux convertis au secret sur les mystères de la religion, qu'on ne voulait point livrer aux sarcasmes des païens. Nous savons seulement que les péchés étaient remis, et les pénitents réconciliés, par l'imposition des mains et les prières du prêtre ; vous voyez que c'est en substance ce qui se fait encore aujourd'hui, et vous comprenez que des variations accessoires, comme celles que nous avons constatées pour la forme du baptême usitée en Orient, ne changent rien à la valeur du sacrement.

Lorsque les sacrements étaient administrés dans la langue parlée par tout le monde, les formules liturgiques devaient nécessairement subir de fréquentes transformations ; on les traduisait d'une langue dans une autre, du latin en grec, en arménien, en arabe, en slavon ; le génie des langues étant différent, on rendait une expression par une autre dont la forme variait sans que le sens ait changé. Il y eut donc, surtout dans les Eglises d'Orient, une grande variété dans les formules d'absolution, et ce n'est guère qu'au treizième siècle que la forme que nous employons a été adoptée universellement dans l'Eglise latine. Mais ce n'était pas une nouveauté ; saint Thomas, qui en recommande l'usage, ne l'aurait certainement pas fait, s'il n'avait été sûr qu'elle était déjà depuis longtemps employée et approuvée par l'Eglise. Les Orientaux ont préféré des formules comme celles-ci : « Que Dieu te pardonne tes péchés. — O mon Dieu, pardonnez-lui toutes ses fautes. » Le sens est bien le même que celui de notre absolution, car le prêtre faisant un signe extérieur, comme d'imposer les mains, de donner sa bénédiction, en même temps qu'il dit : « Que Dieu te pardonne, » sous-entend : « Par le ministère que je remplis en son nom ; » et affirme ainsi qu'il est bien le ministre du pardon, qu'il donne vraiment l'absolution au nom de Jésus-Christ [1]. De son côté, le prêtre latin, après avoir dit : « Je t'absous de tes péchés, » ajoute : « Au nom du Père,

[1] Voir le 3e prône, 2e partie, p. 54.

[1] Sasse, *De Pœnit.*, sect. 3, cap. 5.

et du Fils, et du Saint-Esprit, » pour témoigner qu'il agit comme ministre du Dieu des miséricordes. Les Conciles généraux de Florence et de Trente ont déclaré que la forme du sacrement de pénitence consistait dans ces paroles du ministre : « Je t'absous de tes péchés, » mais ils n'ont pas réprouvé les formules équivalentes dont se servent quelques Eglises d'Orient. Clément VIII a seulement prescrit aux prêtres grecs catholiques qui auraient à confesser des latins de se servir alors de la forme en usage dans l'Eglise latine.

II

1. — Quelles sont les conditions requises de la part du prêtre qui absout? D'après ce que nous avons dit du ministre des sacrements, il n'est pas nécessaire qu'il soit en état de grâce pour absoudre validement. Il commettrait un sacrilège, s'il remplissait ses fonctions en état de péché mortel, mais il remettrait les péchés. Il faut qu'il ait reçu de son évêque la juridiction sur le pénitent qu'il absout. En cas de nécessité, l'Eglise donne au prêtre qui assiste un mourant tout pouvoir pour l'absoudre de tous ses péchés, même de toute excommunication. Un prêtre schismatique, excommunié même, peut entendre la confession d'un mourant, si aucun autre prêtre ne se trouve là. Toutefois, dans les pays où vivent ensemble des catholiques et des schismatiques, on considère généralement la confession faite à un schismatique comme une abjuration de la vraie foi, et on conseille aux malades de se contenter de produire un acte de contrition parfaite. Un pécheur qui, craignant pour le salut de son âme, tiendrait à se confesser à un schismatique, devrait le faire en secret pour ne scandaliser personne.

2. — En dehors du cas de nécessité, le confesseur doit donc être pourvu de la juridiction nécessaire sur le pénitent et sur les péchés accusés. Il y a, vous le savez, des péchés dont l'absolution est réservée au pape ou aux évêques, comme l'hérésie, l'apostasie, la violation des droits de l'Eglise, le duel, l'affiliation aux sociétés secrètes. Faut-il, dans le cas où on serait coupable d'un de ces crimes, aller à Rome pour se faire absoudre ? Non, mes frères, mais il faut que le prêtre, sans jamais trahir le secret de la confession, demande à Rome le pouvoir d'absoudre, à condition que l'on fera la pénitence que l'Eglise jugera à propos d'imposer. Par cette sévérité, qui n'est qu'un faible reste de celle des premiers siècles, l'Eglise veut nous montrer, mes frères, l'horreur qu'elle a et que vous devez avoir des grands crimes qui ferment le ciel à tant de malheureux. Combien n'y a-t-il pas au milieu de nous d'apostats qui, en pratique, ont renoncé à toute croyance religieuse, ont renié la foi de leur baptême pour ne plus croire qu'aux droits de la raison ! Combien d'imprudents et d'ambitieux donnent leurs noms à d'infâmes associations, dans l'espoir d'assurer leur avenir temporel, et après s'être perdus eux-mêmes en entraînent tant d'autres !

L'Eglise n'a-t elle pas raison de se montrer sévère à leur égard ? Que Dieu les ramène au bercail du Christ, et nous préserve de les imiter !

3. — On s'est demandé si l'absolution pouvait être donnée à un absent par un intermédiaire, par lettre, par télégraphe, par téléphone[1]. Puisque l'absolution est un des éléments essentiels du sacrement, il faut qu'elle fasse corps avec les autres ; or on ne voit pas quelle union il y aurait entre la matière et la forme, si l'absolution donnée à Paris était reçue le lendemain à Marseille. Sans doute, Jésus-Christ, en instituant le sacrement de pénitence, aurait pu régler qu'une telle absolution fût valide, mais aucun monument de la Tradition ne nous autorise à le supposer ; aussi Clément VII a condamné en 1602 ceux qui soutenaient alors qu'on peut envoyer l'absolution à un absent[2]. Le prêtre peut absoudre à distance un pestiféré, un homme qui se noie, quelqu'un qui est tombé au fond d'un précipice et dont il entend les cris de détresse, en un mot un sujet qui se trouve à la portée d'un quelconque des sens ; mais il doit toujours donner l'absolution en paroles, jamais par d'autres signes, jamais à un absent.

III

1. — Quelles conditions intérieures sont requises du pénitent, au moment où il va recevoir l'absolution ? La contrition, revêtue des qualités que nous avons indiquées, a dû accompagner l'accusation des péchés, qui ne serait sans cela qu'un exercice de mémoire, une narration, et non un élément de sacrement. Si cette condition n'avait pas été remplie, le confesseur y remédierait en excitant le pénitent à une contrition sérieuse, et en lui faisant renouveler, d'une manière générale, l'accusation de ses péchés avant de l'absoudre. Il peut arriver aussi que le pénitent se souvienne de quelques péchés mortels après avoir reçu l'absolution, et que le confesseur la réitère ; alors il faut réitérer aussi l'acte de contrition, de peur qu'on ne se soit repenti des péchés précédents que pour des motifs spéciaux qui ne s'étendraient pas aux autres fautes. Il suffit, en effet, que la contrition s'étende à tous les péchés accusés ; mais il pourrait se faire que, si on avait pensé plus tôt à tel péché, l'attachement qu'on y avait eût empêché d'en avoir la contrition ; il faut donc, au moment où on s'en souvient, s'en repentir sincèrement.

Retenez bien aussi, mes frères, que le ferme propos d'éviter à l'avenir le péché, doit s'étendre non seulement à ceux qu'on a commis, mais à tous les péchés en général, tandis que le repentir ne s'étend qu'aux fautes dont on s'est rendu coupable. Le ferme propos est donc, dans ce sens, plus étendu que la contrition, et mérite une attention particulière. Il doit s'étendre également aux

[1] *Ami du Clergé*, 1898, p. 1097 ; 1901, p. 266.
[2] Denzinger, n. 962.

occasions dangereuses, et à l'accomplissement de la satisfaction qui sera imposée.

2. — D'où vient que le confesseur refuse ou diffère quelquefois l'absolution ? C'est qu'il ne reconnaît pas d'une manière assez sûre les marques de la contrition et du ferme propos. Les pécheurs d'habitude, ceux qui sont retombés cent et cent fois dans les mêmes fautes honteuses, sans faire d'efforts pour se corriger, qui ne renoncent pas aux occasions prochaines du péché, ou qui ne veulent pas faire les pénitences qu'on leur impose, ont beau jurer qu'ils se repentent et qu'ils se corrigeront : on n'est pas obligé de les croire, puisqu'ils ont déjà souvent manqué de parole. Il faut donc les soumettre à une certaine épreuve avant de les absoudre.

D'autres ne peuvent pas recevoir l'absolution parce qu'ils n'ont pas restitué au prochain ce qu'ils lui ont pris. Vous savez, mes frères, qu'on n'exige pas que la satisfaction sacramentelle due à Dieu soit accomplie avant l'absolution ; on se contente d'une promesse sincère. Mais quand il s'agit d'une restitution à faire, d'un dommage à réparer, d'une inimitié à effacer, il arrive souvent qu'on impose quelque chose à faire avant de donner l'absolution. Ce sont là des prescriptions très sages de l'Eglise, et non des exigences arbitraires du confesseur. Ne vous découragez donc jamais, pauvres pécheurs, si on vous renvoie à huit ou quinze jours pour vous absoudre. Ne savez-vous pas que les médecins attendent souvent, pour faire certaines opérations ou donner certains remèdes, que le malade y ait été préparé ? Ce qui lui sera bienfaisant dans huit jours pourrait le tuer aujourd'hui. Il en est ainsi des maladies de l'âme : le remède divin de l'absolution serait plus nuisible qu'utile si on le donnait, sans discrétion aucune, à ceux même qui n'y sont pas suffisamment préparés.

Représentez-vous par la pensée ce qui va se passer dans votre âme au moment où le prêtre prononcera sur elle ces deux mots : « Je t'absous. » Le ciel s'ouvrira pour vous, votre âme sortira de l'état du péché, belle et pure comme après son baptême, les saints du ciel se réjouiront de votre conversion, et Dieu vous donnera comme à son enfant chéri toutes les grâces qui vous seront nécessaires pour achever, s'il le faut, de satisfaire à sa justice, et pour persévérer dans le bien.

Est-ce acheter trop cher ce bonheur que de s'y préparer par quelques sacrifices, par quelques jours d'attente ? Remerciez plutôt la divine bonté qui vous a rendu si facile le chemin du pardon, et une fois réconcilié avec votre bon Père par l'absolution, soyez-lui fidèle jusqu'à la fin, pour obtenir la couronne de gloire. Ainsi soit-il.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXXII

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — Nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, nous avons été baptisés en sa mort. Car nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour mourir.

Quand est-ce que nous avons été baptisés dans le Christ Jésus ? C'est lorsque l'eau sainte du baptême a coulé sur notre tête, et que par la vertu du sacrement nous avons été délivrés du péché. L'Eglise a été envoyée vers nous par Jésus-Christ qui avait dit à ses apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* (Matth., XXVIII, 19).

Ayant ainsi reçu le sacrement qui nous justifie devant Dieu, il en est résulté une sorte de conformité avec Jésus-Christ, selon cette parole de l'apôtre : *Vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous vous êtes revêtus de Jésus-Christ* (Gal., III, 27), c'est-à-dire de sa grâce et de ses vertus. Mais si vous avez conservé dans vos âmes le fruit spécial de ce sacrement, c'est que le péché n'étant plus en vous, c'est l'esprit et les marques du Seigneur Jésus que vous portez (*Ib.*, VI, 17), et vous devez être aux yeux de Dieu et des hommes comme un autre Jésus-Christ.

C'est en sa mort que nous avons été baptisés. C'est par la vertu de sa mort que le baptême a produit des fruits de salut dans nos âmes : *Il nous a lavés de nos péchés.* (Apoc., I, 5). C'est ce que saint Paul rappelait aux Corinthiens : *Vous avez été lavés, sanctifiés, justifiés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu.* (I Cor., VI, 11). Car le Christ, s'il est mort, c'est pour nos péchés. Saint Paul encore le proclamait hautement en disant : *Je vous ai transmis en premier lieu ce que j'ai reçu moi-même : que le Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures. (Ib.*, XV, 3).

Nous avons été ensevelis en lui par le baptême. Ce que la croix et le sépulcre ont été pour le Sauveur, le baptême d'eau l'a été pour nous-mêmes, quoique dans des conditions différentes. Jésus est mort et a été enseveli dans sa chair ; nous ne sommes morts et n'avons été ensevelis que par rapport au péché. Il y a mort et ensevelissement des deux côtés ; seulement le sujet en est différent : du côté du Christ, c'est la mort de la chair, du côté des hommes, c'est la mort au péché. Mais de même que la première est véritable, la seconde ne l'est pas moins.

Le baptême est donc une mort, une sépulture. Mais en quoi consiste notre mort au péché ? Ici apparaît la part qui nous revient dans notre régé-

nération : c'est que nous devons renoncer à celui qui nous a précipités dans le péché, c'est-à-dire mourir au démon, à ses pompes, à ses œuvres. De même que la mort et l'ensevelissement du Sauveur ont été volontaires pour notre salut, de même notre mort et notre sépulture doivent avoir ce caractère. Aussi l'Eglise, avant de nous admettre au saint baptême, exige-t-elle de nous tous ces renoncements.

Saint Augustin : « Vous avez fait profession de renoncer au démon, et dans cette profession qu'ont reçue, non les hommes, mais Dieu et ses anges qui l'inscrivaient, vous avez dit : *Je renonce.* Renoncez, non seulement par des paroles, mais par vos mœurs ; non seulement par le son de la langue, mais par l'action de la vie ; non seulement par le bruit des lèvres, mais par des œuvres significatives. Sachez que vous êtes en guerre avec un ennemi rusé, expert et rompu dans la malice. Après votre renoncement, qu'il ne trouve plus en vous ses œuvres, pour n'avoir pas le droit de vous attirer dans son esclavage. Tu es surpris et découvert, ô chrétien, quand tu fais une chose et que tu en professes une autre ; fidèle de nom, tu te démens dans tes actes et tu ne tiens pas la foi de ta promesse, entrant aujourd'hui dans l'église pour prier, et un instant après dans les spectacles pour applaudir impudemment aux histrions. Qu'as-tu de commun avec les pompes du diable ? Tu y as renoncé.

« Pourquoi boitez-vous des deux pieds ? Si Dieu est votre Dieu, suivez-le ; si c'est le monde, marchez à sa suite. Si Dieu est votre choix, servez-le suivant sa volonté ; si c'est le monde, pourquoi feignez-vous, comme si vous donniez à Dieu votre cœur ? Celui qui méprise Dieu pour suivre le monde, le monde lui-même l'abandonne. Tu ne veux pas de bon cœur accomplir la volonté de Dieu, tu l'accompliras malgré toi. Suis encore selon ton pouvoir le monde fugitif ; et si tu le peux, saisis-le, tiens-le ; mais je le vois, tu ne peux pas, tu te fais illusion. Car le monde se précipitant comme un torrent dans sa chute, voit que tu t'attaches à lui ; alors il t'entraîne, non pour te sauver, mais pour te perdre. Qu'as-tu de commun avec le démon, ô ami du Christ ? Ne t'y trompe pas, Dieu déteste de tels hommes, et ne compte point parmi ses disciples ceux qu'il a vu déserter ses drapeaux [1]. »

II. — Comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, ainsi nous devons marcher, nous aussi, dans une nouvelle vie.

C'est la conclusion que l'Apôtre tire de la vérité qu'il vient d'établir. De même que par le baptême nous sommes formés à la ressemblance de la mort et de la sépulture de Jésus-Christ, de même nous devons être formés à la ressemblance de sa résurrection. Or Jésus-Christ étant ressuscité est entré dans une vie nouvelle ; nous aussi nous avons à marcher dans cette vie nouvelle qui est le fruit de notre baptême. Saint Paul disait à ce sujet : *Jésus-Christ a été livré pour nos péchés et il est ressuscité pour notre justification.* (Rom., iv, 25). Car si la mort du Christ est la cause de la destruction de nos péchés, sa résurrection, par laquelle il est revenu à une vie nouvelle, est bien la cause de notre justification, par laquelle nous aussi nous revenons au renouvellement de la justice.

Mais remarquez le motif que saint Paul nous donne de la résurrection de Jésus-Christ : c'est *par la gloire du Père.* Le bon Maître, qu'avait-il cherché durant les jours de sa vie mortelle ? Ah ! ce n'est pas sa gloire, car il disait : *Pour moi, je ne cherche point ma gloire ; il est quelqu'un qui la cherchera et qui jugera.* (Jean, viii, 50). Il l'a si peu cherchée qu'*il s'est humilié lui-même, prenant la forme d'esclave, ayant été fait semblable aux hommes, s'étant fait obéissant jusqu'à la mort de la croix.* (Philipp., ii, 7-8). Aussi le jour de sa résurrection *Dieu le Père l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom.* (*Ib.*, 9). De même le chrétien baptisé doit dans sa vie nouvelle vivre pour la gloire de son Père céleste, et tout en reconnaissant les belles transformations qui se sont opérées en lui, dire : *Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à votre nom donnez gloire.* (Ps. cxiii bis, 1).

Il faut donc pour être semblables à Jésus-Christ que nous marchions dans une nouvelle vie. Quelle est-elle ? Saint Paul le disait aux Ephésiens : *Vous avez appris du Christ, selon la vérité de sa doctrine, à dépouiller, par rapport à votre première vie, le vieil homme qui se corrompt par les désirs de l'erreur. Renouvelez-vous dans l'esprit de votre âme, et revêtez-vous de l'homme nouveau, qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité. C'est pourquoi quittant le mensonge, que chacun dise la vérité avec son prochain, parce que nous sommes membres les uns des autres ;* et l'Apôtre concluait en disant : *Ne contristez point l'Esprit-Saint, dont vous avez reçu le sceau pour le jour de la rédemption.* (Eph., iv, 21-30). En écrivant aux Hébreux, il définit d'un seul mot quelle doit être cette vie nouvelle : *Recherchez,* leur dit-il, *la sainteté sans laquelle nul ne verra Dieu.* (Hébr., xii, 14).

Saint Chrysostome : « Bien que Paul nous ait indiqué la résurrection à venir, il nous demande encore une autre résurrection, c'est-à-dire une nouvelle direction de vie basée sur un changement radical dans nos mœurs. Que l'impudique devienne chaste ; l'avare, charitable ; l'homme insensible, miséricordieux : ce seront autant de résurrections dont la résurrection à venir sera la récompense. Comment y a-t-il là une résurrection ? Parce que la justice s'élève à la place du péché qui a été effacé, parce qu'il n'est plus question de la vie d'autrefois, et qu'une vie nouvelle,

[1] *De Symbolo,* Ad Catuchem. Sermo alius, cap. i, n. 1, trad. Vivès.

une vie angélique lui a été substituée ; si l'on vous parle d'une vie nouvelle, c'est pour marquer la différence profonde et les changements décisifs que présente la vie dont il s'agit.

« Comment ne pas pleurer, comment ne pas gémir, en songeant à la sagesse admirable que Paul nous demande, et à la torpeur dans laquelle nous vivons, nous qui, au sortir du baptême, retournons à notre précédente décrépitude, et soupirons après la manne et les oignons de la vieille Egypte ? Or, ce n'est pas un nombre de jours limités que Paul réclame pour la vie chrétienne à laquelle nous sommes appelés, mais notre existence tout entière. C'est la pensée qu'il développe ensuite et qu'il cherche à établir pour que nous vivions toujours d'une vie nouvelle comme Jésus-Christ ressuscité [1]. »

III. — Ainsi pour vous, estimez que vous êtes morts au péché, mais vivants à Dieu dans le Christ Notre-Seigneur.

C'est nous montrer la nécessité d'avoir une vie conforme à Jésus-Christ ressuscité. C'est la conformité de l'homme fidèle avec Jésus-Christ ressuscité : *Si nous sommes morts avec le Christ*, c'est-à-dire si par la vertu de sa mort nous sommes morts au péché, *nous croyons que nous vivons également avec le Christ* (Rom., VI, 8), à savoir, à la ressemblance de sa vie : nous vivrons sur la terre de la vie de la grâce, et dans le siècle futur, de la vie de la gloire : *Lorsque nous étions morts par le péché, il nous a rendus à la vie en Jésus-Christ.* (Eph., II, 5).

L'Apôtre exprime ensuite quelle est la condition de Jésus-Christ ressuscité. *Le Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus.* (Rom., VI, 9). Bien plus, la mort qui a puissance sur l'homme *n'aura plus d'empire sur Jésus-Christ. (Ib.)*. Il a désormais lui-même la domination sur la mort. Ainsi en est-il du chrétien ressuscité à la vie de la grâce : la mort du péché ne doit plus avoir de puissance sur lui, et heureux sera-t-il s'il peut dire comme son divin modèle : *J'ai été mort, mais je suis vivant.* (Apoc., I, 18).

L'Apôtre enfin établit que *Jésus-Christ étant mort pour le péché, il est mort une seule fois, et s'il vit, il vit pour Dieu.* (Rom., VI, 10). Qu'est-ce à dire ? *Jésus-Christ est mort pour détruire le péché, il a été la victime pour l'expier.* (II Cor., V, 21). *Et il est mort une seule fois : par une oblation faite une seule fois, il a consommé pour toujours notre sanctification.* (Hébr., X, 10). Pourquoi vous, ô âmes chrétiennes, voudriez-vous de nouveau souffrir la mort du péché une fois ressuscitées ? D'autre part, *si Jésus-Christ vit, il vit pour Dieu. (Ib.)*. De même que la vie de Dieu est éternelle et sans corruption, ainsi la vie de Jésus-Christ est immortelle, et cette vie immortelle sera notre partage, si nous vivons pour Dieu, c'est-à-dire selon la ressemblance de Dieu.

De là cette conclusion de l'Apôtre : *Estimez que vous êtes morts au péché* de manière à ne jamais y revenir, mais *vivants pour Dieu*, de sorte que chacun puisse dire avec l'Apôtre : *Si je vis maintenant dans ce corps mortel, j'y vis en la foi du Fils de Dieu.* (Gal., II, 20). En Jésus-Christ Notre-Seigneur, c'est-à-dire par lequel nous mourons au péché et vivons pour Dieu, comme incorporés à Jésus-Christ : *Il nous a rendus à la vie en Jésus-Christ, par la grâce duquel et en qui nous avons été sauvés.* (Eph., II, 5). C'est ainsi que par sa mort nous mourons au péché et que par sa résurrection nous vivons pour Dieu [1].

Saint Chrysostome : « Si donc vous êtes morts par le baptême, ne sortez pas de cet état de mort ; celui qui est mort ne saurait plus commettre le péché. Si vous en commettez de nouveaux, vous faites injure à la grâce de Dieu. Et cet état de mort nous permettra de vivre pareillement avec lui. Or, Jésus-Christ étant ressuscité ne mourra pas une seconde fois, car la vie qu'il possède ne lui sera pas ravie. Non, la mort ne dominera plus sur lui, mais il vivra pour Dieu. De là ce que l'Apôtre disait dans son épître aux Hébreux : *Il n'a paru qu'une fois, vers la fin des siècles, pour abolir le péché, en s'offrant lui-même pour victime. De même qu'il a été décrété que tous les hommes mourront une fois, le Christ s'est offert une fois pour effacer les péchés de plusieurs ; lors de son second avènement, il paraîtra, non pour expier le péché, mais pour le salut de ceux qui l'attendent.* (Hébr., IX, 26-28).

« Cette doctrine met bien en relief la puissance d'une vie selon Dieu et la puissance du péché : la puissance d'une vie selon Dieu, puisqu'elle n'est plus sujette à la mort ; la puissance du péché, puisque ayant conduit à la mort celui qui était au-dessus de tout péché, il causera infailliblement la perte de ceux qui en subissent le joug.

« L'Apôtre venant de parler de la vie du Sauveur, on aurait pu objecter : Que nous importe ce langage ? C'est pourquoi il ajoute : *Pour vous aussi, estimez que vous êtes morts au péché, mais vivants à Dieu.* Expression fort juste : *Estimez*, car impossible de voir des yeux du corps ce qui vient d'être dit. Et que devons-nous considérer ? *Que nous sommes morts au péché, pour vivre en Dieu par le Christ Jésus Notre-Seigneur.* Quiconque vit de la sorte pratiquera toutes les vertus, puisqu'il aura pour auxiliaire le Sauveur lui-même. Telle est la portée de ce mot, *par le Christ Jésus.* Il nous a rappelés de la mort à la vie, à plus forte raison nous conservera-t-il la vie que nous avons recouvrée [2]. »

[1] *In Rom.*, Hom. X, n. 4-5, trad. Vivès.

[1] S. Thomas, *In Rom.*, Lect. II, cap. VI, 8-11.
[2] *In Rom.*, Hom. XI, n. 2, trad. Vivès.

DISCOURS D'UN CURÉ POUR SON INSTALLATION

LE PÈRE DE LA FAMILLE PAROISSIALE

Ero vobis in patrem, et vos eritis mihi in filios et filias.
Je serai votre père, et vous serez mes fils et mes filles.
(II Cor., VI, 18).

La paroisse chrétienne, mes bien chers frères, est une grande famille, et le curé est à la fois le père et la mère de cette famille.

Depuis quelques semaines, votre famille paroissiale était en deuil par suite de la mort de ce prêtre pieux, instruit et rempli de dévouement, que la Providence vous avait donné et dont Monsieur le Doyen vient de faire un éloge si mérité.

Aujourd'hui, le bon Dieu m'envoie pour consoler votre douleur, pour remplacer auprès de vous, autant que possible, celui que vous avez perdu; et il m'adresse par la voix du grand saint Bernard ces paroles qui sont tout un programme pour le prêtre ayant charge d'âmes, et le plus beau de tous les programmes : « Ecoutez bien, ô pasteurs des peuples ! Sachez que vous devez être mères et non pas maîtres de ceux qui vous sont soumis. Appliquez-vous à vous rendre aimables plutôt que redoutables. Et s'il vous arrive quelquefois d'être obligés de déployer de la sévérité, que ce soit en pères et non pas en tyrans. Montrez-vous mères par l'affection, pères par le conseil. Que votre langage soit celui de l'insinuation, jamais celui de l'aigreur et de la dureté [1]. »

Quelles touchantes analogies, mes frères, quelles ressemblances frappantes il existe entre le père et la mère de famille d'une part, et le curé d'autre part !

Ce sont ces ressemblances que je viens, au jour de mon installation au milieu de vous, soumettre à vos méditations. Cette comparaison vous montrera parfaitement ce que je veux être pour vous, ce que je désire que vous soyez pour moi.

I

Le père et la mère de famille donnent la vie à leurs enfants, et après leur avoir donné la vie ils ont le devoir de l'entretenir et de la développer en eux.

Le curé communique aux chrétiens la vie, et une vie infiniment supérieure à celle que le père et la mère de famille transmettent à leurs enfants ; il leur communique la vie de l'âme, la vie de la grâce, la vie spirituelle, surnaturelle et divine ; « il les enfante, comme dit saint Paul, jusqu'à ce que soit formé en eux Jésus-Christ. » (Gal., IV, 19).

Et de même que le père et la mère de famille ont le devoir d'entretenir et de développer dans leurs enfants la vie qu'ils leur ont donnée, le curé a le devoir d'entretenir et de développer, dans ceux dont il a la charge, la vie surnaturelle et divine. Ce devoir, il le remplit en leur distribuant la parole de Dieu, la vérité qui est la nourriture de l'âme, « nourriture qu'il élabore de manière à la rendre universelle. Son intelligence est le sein maternel où se prépare le lait dont se nourrissent les enfants et la cuve où fermente la liqueur généreuse dont s'enivrent les grandes âmes [1]. » — Et ce n'est pas seulement la vérité, la parole de Dieu qu'il donne comme nourriture aux âmes, c'est Dieu lui-même. « Quand une âme avide d'infini vient lui dire : « Père, j'ai faim ; donnez-moi le pain céleste qui doit alimenter en moi la vie divine, » il ouvre le tabernacle, il prend en ses mains l'hostie sainte : « Voici l'agneau de Dieu, dit-il, reçois et mange. Que le corps du Christ te nourrisse pour la vie éternelle [2]. »

Non seulement le prêtre est père et mère des âmes en leur donnant la vie spirituelle et divine, en les nourrissant de la vérité et de la divinité : il est encore leur père et leur mère en leur rendant cette vie quand ils ont eu le malheur de la perdre par le péché mortel. « Lui seul, en face de la terrible mort des âmes, peut dire avec le calme de la toute-puissance : « Ce mal ne va pas à la mort, » et jeter au cadavre le grand « mot de réconciliation » qui le rappelle à la vie [3]. »

II

Le père et la mère de famille aiment leurs enfants, se dévouent pour eux, sont heureux de leur bonheur, partagent leurs peines et s'efforcent de les consoler.

Comme le père et la mère de famille aiment leurs enfants, le curé aime ses paroissiens et il peut, en s'adressant à eux, redire en toute vérité les paroles que l'apôtre saint Paul, ce modèle des prêtres et des pasteurs, adressait aux habitants de Corinthe : « Y a-t-il parmi vous une infirmité dont je ne souffre, une chute dont je ne ressente le contre-coup, un scandale qui ne soit par la douleur que j'en éprouve comme un feu qui me brûle ?... Oh ! que volontiers je sacrifierais pour vos âmes non seulement tout ce que j'ai, mais moi-même, quoique je sois loin d'être aimé de vous autant que je vous aime !... Notre cœur vous est ouvert, il s'est dilaté pour vous réunir tous, et vous n'y êtes point à l'étroit. » (II Cor., *passim*). Au jour de deuil, au jour de l'épreuve, quand tous vous abandonneront, souvenez-vous qu'il vous reste toujours un ami : cet ami, c'est votre curé. « Savez-vous, disait un jour un homme de la haute société devant une assemblée nombreuse, savez-vous pourquoi je salue toujours

[1] Sur le Cantique des cantiques.

[1] P. Monsabré, 81e conf., *Devoirs du prêtre*, Carême 1886.
[2] *Ibid.*, 80e conf., *Dignité du prêtre.*
[3] Doublet, *S. Paul étudié en vue de la prédication*, t. II, ch. VIII.

un prêtre ?. C'est parce que cet homme que je ne connais pas est un ami, il porte l'uniforme de la charité, et que vous et moi, en sortant d'ici, nous pouvons nous approcher et lui dire : « Mon père, mon corps est souffrant et mon âme est en peine ! » vous trouverez toujours un bras pour vous soutenir, un cœur pour vous entendre et vous consoler. Et voilà pourquoi je salue toujours un prêtre. »

Un jour, c'était en 1848, le peuple était ameuté dans la rue. Un prêtre, portant à un moribond le saint Viatique, vint à passer auprès de cette foule en furie. Un jeune homme apercevant ce prêtre, le montra au peuple, en s'écriant par une inspiration sublime : « Frères, le véritable ami du peuple, le voilà ! » Aussitôt toutes les têtes se découvrirent, on se précipita derrière le prêtre et on l'acclama.

Oui, votre curé est pour vous un véritable ami, ne l'oubliez jamais. C'est par le prêtre que l'Eglise exerce sa maternité et sa royauté sur les âmes. Il est le héraut de la vérité, le canal de la grâce, le guide de la vertu, le conseiller de la vie, l'instrument du salut... Au nom du Christ il baptise, il donne aux âmes l'adoption divine et la vie surnaturelle, il accomplit la transsubstantiation au sacrement de l'autel, il remet les péchés... Oui, le prêtre c'est l'Eglise avec sa vertu bienfaisante et sanctifiante. « Qui a mis Notre-Seigneur dans le tabernacle ? disait à ses paroissiens le vénérable curé d'Ars. C'est le prêtre. Qui est-ce qui a reçu votre âme à son entrée dans la vie ? Le prêtre. Qui la nourrit pour lui donner la force de faire son pèlerinage ? Le prêtre. Qui la préparera à paraître devant Dieu, en lavant cette âme, pour la dernière fois, dans le sang de Jésus-Christ ? Le prêtre, toujours le prêtre... Vous ne pouvez pas vous rappeler un seul bienfait de Dieu sans rencontrer à côté de ce souvenir l'image du prêtre... Le prêtre ne se comprendra bien que dans le ciel. Si on le comprenait sur la terre, on mourrait, non de frayeur, mais d'amour. »

Même au point de vue matériel, le prêtre est votre ami, le véritable ami du peuple, « il étend à toutes les infortunes son ministère d'amour. Coopérateur né de la Providence, dans un ordre tout spirituel, il sent le besoin de la suivre partout, et de descendre avec elle jusqu'aux menus détails de ses bontés. C'est dans le temple et à l'autel qu'il fait ses plus grandes largesses. Mais, n'est-ce pas lui encore qu'on rencontre le plus souvent dans la demeure des pauvres et près de ceux qui souffrent ? [1] » L'histoire nous apprend que le clergé s'est montré partout et toujours l'ami du peuple, même dans les choses matérielles. Qui n'a lu avec une émotion et une admiration profondes par exemple le récit du dévouement de Mgr Belzunce et de ses prêtres pendant la peste de Marseille en 1720 ? Aujourd'hui encore si un de ces épouvantables fléaux qui sèment partout l'épouvante, la désolation et la mort, venait à fondre sur la France, Dieu nous en préserve ! vous verriez encore vos prêtres, que vous entendez insulter et calomnier tous les jours, que vous insultez et calomniez peut-être parfois vous-mêmes, vous les verriez courir au chevet des pestiférés, des cholériques ou des varioleux, non seulement pour leur donner les secours de la religion comme c'est leur devoir, mais, comme les prêtres d'autrefois, pour les soigner et les ensevelir de leurs propres mains, ce à quoi ils ne sont nullement obligés, tandis que leurs insulteurs d'aujourd'hui se tiendraient prudemment pour ne pas dire lâchement à l'écart, tandis que les parents eux-mêmes, comme cela s'est vu souvent, n'oseraient approcher !

Gardez-vous donc à jamais de vous laisser séduire et tromper par ceux qui vous représentent les prêtres comme vos ennemis ! Non, les prêtres ne sont pas vos ennemis. Ils sont au contraire les plus grands et les plus dévoués de vos amis. Vos ennemis, ce sont ceux qui calomnient vos prêtres, qui jettent le trouble et le doute dans vos âmes pour y ruiner la foi. Ceux-là sont semblables à des loups qui pour égorger plus facilement le troupeau cherchent à le séparer du pasteur et des chiens fidèles préposés à sa garde. Ne les écoutez pas, ne les fréquentez pas, ne lisez ni leurs livres ni leurs journaux.

III

Le père et la mère de famille aiment tous leurs enfants sans exception, même et surtout ceux qui sont disgraciés de la nature, même et surtout ceux qui sont malheureux, même et surtout ceux qui sont égarés.

Comme le père et la mère de famille, le curé aime tous ses paroissiens sans exception aucune, même et surtout ceux qui sont malheureux, ceux qui sont égarés. Voyez le père de l'enfant prodigue qui, chaque jour, courbé sous le poids de la douleur, les yeux remplis de larmes, gravissait la colline pour interroger l'horizon et voir si son fils ne revenait encore pas. Voyez comme aussitôt qu'il l'eut aperçu, il courut vers lui les bras ouverts. C'est le portrait du Christ, c'est le portrait du prêtre. Ah ! comme le curé pense à ses pauvres égarés, à ses paroissiens qui ont déserté l'église où ils ont été baptisés, où ils ont fait leur première communion ! Comme il prie pour eux ! Que de fois, le cœur rempli d'angoisses, il interroge l'horizon pour voir si ces fils prodigues ne reviennent point ! Et quand, dans le lointain, il en voit un revenir, il vole à sa rencontre, il lui ouvre les bras, il le presse tendrement sur son cœur, et, dans sa joie, il crie à tous ceux qui l'entourent : « Réjouissez-vous avec moi : mon fils était perdu et je l'ai retrouvé, il était mort et il est ressuscité ! » Ah ! frères bien-aimés, si parmi vous il y a des égarés qui ont fui la maison paternelle, qui ne connaissent plus le chemin de l'église, qu'ils re-

[1] Père Monsabré, 81e conf., *Les devoirs du prêtre*, Carême 1886.

viennent, je les en conjure, qu'ils reviennent consoler et réjouir le cœur de leur nouveau pasteur ; qu'ils reviennent sans aucune crainte, car plus ils sont malheureux, plus ils sont coupables, plus ils seront reçus avec miséricorde, avec bonté, avec amour ! Et si ces égarés ne sont point ici pour m'entendre, dites-leur, ah ! dites-leur combien leur nouveau curé les aime, combien il désire les voir, leur parler, dissiper les préjugés qui les éloignent du prêtre, de l'église, du Dieu si bon de leur première communion !

IV

L'amour que le père et la mère de famille ont pour leurs enfants les porte à les protéger, à les défendre même au péril de leur vie, à être intolérants pour tous ceux qui voudraient leur nuire de quelque façon que ce soit.

L'amour que le prêtre a pour ses paroissiens le porte à les protéger, à les défendre même au péril de sa tranquillité, même au péril de sa vie, à être intolérant pour tous ceux qui voudraient leur nuire. On reproche souvent, de nos jours, aux curés leur intolérance, et l'on a tort ; car c'est leur devoir d'être intolérants pour les ennemis de la religion et les ennemis des âmes.

Que diriez-vous du père et de la mère de famille qui seraient tolérants pour les corrupteurs de leurs enfants ? Vous diriez, et vous auriez raison, qu'ils sont mauvais père, mauvaise mère, et qu'ils méritent plutôt le nom d'homicides que de pères : *Non parentes, sed peremptores,* comme dit saint Bernard. Que diriez-vous du pasteur qui serait tolérant pour les loups qui veulent ravager son troupeau ? Vous diriez, et vous auriez raison, que c'est un mauvais pasteur, un mercenaire, comme dit Notre-Seigneur. Que diriez-vous du laboureur qui serait tolérant pour les mauvaises herbes qui étouffent ses moissons, pour les animaux nuisibles qui les ravagent ? Vous diriez, et vous auriez raison, que c'est un laboureur paresseux et mauvais.

Et parce qu'un curé, qui est à la fois père et mère, pasteur et laboureur, se montre intolérant et pour les corrupteurs qui veulent ravir les âmes dont il a la charge, et pour les loups qui veulent dévaster le troupeau qui lui est confié, et pour les scandales et les vices qui sont l'ivraie semée par l'ennemi dans son champ, vous lui en feriez un crime ? Ce serait irraisonnable et injuste. Oui, le prêtre, oui le curé est intolérant, et il faut qu'il le soit, et s'il ne l'était pas ce ne serait plus un vrai curé, un bon prêtre, ce serait un mercenaire qui n'aimerait point les âmes.

V

Le père et la mère de famille doivent procurer à leurs enfants une éducation chrétienne, capable de leur inspirer l'amour de Dieu et l'horreur du péché ; ils doivent les surveiller, les corriger, surtout leur donner en tout et toujours le bon exemple. Le père et la mère de famille ont une grande responsabilité, car ils ne sont pas seulement responsables de leur salut, mais encore du salut de leurs enfants ; ils auront à rendre compte à Dieu non seulement des fautes qu'ils auront commises eux-mêmes, mais de plus de celles qu'auront commises leurs enfants s'ils n'ont pas fait tout ce qu'ils auraient pu, tout ce qu'ils auraient dû, pour les empêcher. Et fussent-ils complètement irréprochables pour leur propre compte, si leurs enfants, par suite du manque d'éducation chrétienne, par suite du manque de surveillance et de correction de la part des parents, se pervertissent et se damnent, c'en est assez pour que les parents eux-mêmes soient condamnés au tribunal de Dieu.

Pères et mères de famille, comprenez bien vos devoirs, pesez bien votre responsabilité. Procurez donc à vos enfants une éducation bien chrétienne, veillez bien sur eux, reprenez-les quand ils font mal, surtout donnez-leur en tout et toujours le bon exemple, il y va de votre intérêt et de l'intérêt de vos enfants, il y va de votre salut éternel et du salut éternel de vos enfants.

Le curé doit procurer non pas à quelques âmes, mais à des centaines d'âmes, une éducation capable de leur inspirer l'amour de Dieu et l'horreur du péché. Il doit, comme le père et la mère de famille, veiller au salut de ceux dont il a la charge, il doit les reprendre s'ils font mal, écarter d'eux tout ce qui pourrait les porter au péché, les avertir, les exhorter continuellement, en un mot, comme dit saint Paul, leur prêcher à temps et à contre-temps ; il doit surtout leur donner en tout et toujours le bon exemple. Aussi, vous le comprenez, tous ces devoirs font peser sur les épaules du curé une responsabilité effrayante. « Ah ! que c'est effrayant d'être prêtre ! s'écriait le vénérable curé d'Ars. La confession ! les sacrements ! quelle charge ! Oh ! si l'on savait ce que c'est que d'être prêtre, on s'enfuirait comme les saints dans les déserts pour ne pas l'être !... Ah ! si j'avais su ce que c'était qu'un prêtre, au lieu d'aller au séminaire, je me serais bien vite sauvé à la Trappe. »

Le prêtre n'est pas seulement chargé du salut de son âme, il est chargé du salut de tous ses paroissiens. Si ses paroissiens se damnent par sa faute, parce qu'il ne les a pas assez instruits, assez avertis, assez repris, parce qu'il a voulu passer pour tolérant, c'en est assez, fût-il absolument irréprochable dans sa vie privée, pour qu'il soit condamné au tribunal de Dieu. C'est ce qu'enseigne saint Isidore : « Les prêtres, dit-il, sont damnés à cause de l'iniquité des peuples, s'ils n'instruisent pas ceux qui sont ignorants et s'ils ne reprennent pas ceux qui pèchent. » C'est ce qu'enseigne également saint Jean Chrysostome : « Souvent les prêtres ne sont pas damnés à cause de leurs propres péchés, mais pour n'avoir pas réprimé les péchés des autres. »

Ne murmurez donc pas contre un curé lorsqu'il fait le catéchisme, lorsqu'il prêche le dimanche, lorsqu'il reprend les vices : c'est son devoir qu'il fait et il ne peut pas l'omettre sans se damner.

VI

Le père et la mère de famille ont droit, malgré leurs défauts, au respect, à l'amour, à la reconnaissance, à l'obéissance et à l'assistance de leurs enfants, et Dieu tient tellement à l'accomplissement de ces devoirs qui incombent aux enfants, qu'il a promis à ceux qui les remplissent une vie longue en ce monde et éternelle en l'autre :

Tes père et mère honoreras
Afin de vivre longuement,

et qu'au contraire il poursuit de ses malédictions ceux qui ne les remplissent pas.

Par conséquent, chers enfants, jeunes hommes et jeunes filles de la paroisse, entourez de votre respect, de votre amour, de votre reconnaissance, vos parents à qui vous devez tout ; ne leur désobéissez jamais ; venez-leur en aide dans leurs besoins spirituels et temporels ; et, par votre fidélité à marcher dans le chemin de la vertu, rendez-leur facile à porter le poids de leur responsabilité.

Comme le père et la mère de famille ont droit au respect, à l'amour, à la reconnaissance, à l'obéissance et à l'assistance de leurs enfants, le curé a droit lui aussi, malgré ses défauts, au respect, à l'amour, à la reconnaissance, à l'obéissance et à l'assistance de ses paroissiens ; et de même que les enfants qui manquent de remplir ces devoirs envers leurs parents attirent sur eux les malédictions divines, de même ils attirent sur eux les malédictions de Dieu les paroissiens qui manquent de remplir ces devoirs envers leur curé. Dieu venge ses prêtres : leurs larmes cachées, leurs plaintes solitaires montent au ciel, elles y forment des tonnerres de vengeance et retombent en malédiction sur les coupables. « La plus terrible vengeance du prêtre, dit saint Jean Chrysostome, sont ses pleurs et ses gémissements. »

Par conséquent, mes frères, ayez toujours un profond respect pour le caractère dont le prêtre est revêtu, montrez toujours une soumission religieuse à tout ce que votre curé vous enseigne de la part de Dieu, ayez toujours un saint empressement à recevoir les grâces qu'il dispense. Aidez-le, par vos prières, par vos bons exemples, par votre participation aux œuvres, à convertir et à sauver les âmes ; instruisez autour de vous ceux qui ignorent les vérités du salut, faites-vous catéchistes volontaires, en un mot pratiquez l'apostolat chrétien, devenez les aides du prêtre ; et comme les enfants doivent travailler, de concert avec leur père et leur mère, à la prospérité de la famille, travaillez, vous, de concert avec le prêtre, à la prospérité de la paroisse et de la religion. Tous ensemble, travaillons à hâter le règne de Dieu dans les âmes, et un jour, après avoir vécu ici-bas dans la charité, après avoir fait l'œuvre de Dieu, nous nous retrouverons pour ne plus jamais être séparés, et nous jouirons tous ensemble du bonheur et de la récompense que Dieu réserve à ses fidèles serviteurs.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LVIII

JÉSUS GUÉRIT UN HOMME DONT LA MAIN DROITE ÉTAIT DESSÉCHÉE

Un autre jour de sabbat, Jésus entra dans la synagogue pour y prêcher. Dans l'assistance se trouvait un homme dont la main droite était desséchée, atrophiée, comme nous dirions, où la vie ne circulait plus. Or, les scribes et les pharisiens, irrités de ce que Jésus avait excusé et innocenté ses disciples au sujet des épis cueillis en passant le long d'un champ, l'observaient pour voir s'il oserait opérer une guérison un jour de sabbat, en pleine synagogue. Ils espéraient trouver là un motif d'accusation contre lui. Ils l'interrogèrent donc : « Est-il permis de guérir, aux jours de sabbat ? »

Le divin Maître connaissait leurs pensées, il s'adressa à l'homme qui avait la main desséchée : « Lève-toi, lui dit-il, et tiens-toi debout ici au milieu. » Et celui-ci obéit. Alors se tournant vers ses adversaires, Jésus leur demande à son tour : « Est-il permis, aux jours de sabbat, de faire du bien ou du mal, de sauver la vie à un homme ou de le laisser mourir ? » Et comme ils gardent le silence, Jésus continue : « Qui donc d'entre vous, possesseur d'une brebis, si elle vient à tomber dans une fosse, un jour de sabbat, ne la saisit et ne l'en retire ? Combien un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis ! Il est donc permis de faire du bien aux jours de sabbat. » Promenant alors sur eux un regard indigné, et attristé de l'aveuglement de leur cœur : « Etends la main, » dit-il à l'estropié. Celui-ci obéit et l'usage de sa main lui fut rendu.

Vous pensez peut-être que ce nouveau prodige va ouvrir les yeux des ennemis du Sauveur ? Point du tout ! Leur dépit ne fait que s'accroître, ils quittent l'assemblée, et pharisiens et partisans d'Hérode tiennent aussitôt conseil pour trouver le moyen de perdre Jésus [1].

Saint Jérôme rapporte, d'après l'évangile des Nazaréens et des Ebionites, que l'homme à la main desséchée adressait au Sauveur la prière suivante : « J'étais maçon, demandant mon pain au travail de mes mains ; je t'en prie, ô Jésus, rends-moi la santé afin que je n'aie pas la honte de mendier pour vivre. »

D'après la manière habituelle de faire de Jésus, ses adversaires étaient assurés qu'il s'apitoyerait sur le sort de l'estropié et qu'il le guérirait sur-le-champ. Ils l'observaient, prêts, s'il agissait ainsi, à déposer aussitôt une accusation de viol du sabbat contre lui, entre les mains des dignitaires de la synagogue, qui formaient un tribunal de troisième classe. Nous avons cité dans la précé-

[1] Math., XII, 9-14 ; Marc, III, 1-6 ; Luc, VI, 6-11.

dente instruction quelques-unes des prescriptions ridicules et méticuleuses du Talmud. Ajoutons les suivantes pour l'éclaircissement de ce passage. Un médecin ou une autre personne ne pouvait tenter une guérison, le jour de sabbat, sous peine de le violer, à moins que la maladie ne pût pas attendre. Ceux qui étaient en bonne santé ne pouvaient faire usage de remèdes ce jour-là. Celui qui souffrait d'une douleur de reins ne devait pas se frictionner avec de l'huile et du vinaigre, le jour du sabbat. Il n'était pas permis de chercher à calmer le mal de dents avec du vinaigre, à moins de l'avaler ; le rejeter était interdit. Défense de se gargariser la gorge avec de l'huile, à moins, également, de ne pas la rejeter.

Or, la main atrophiée pouvait attendre sa guérison au jour suivant. Jésus, d'après les pharisiens, n'avait donc pas le droit de la guérir au jour du sabbat.

Notre bon Sauveur veut démontrer l'absurdité de la querelle qu'on lui cherche, et couvrir de confusion les hypocrites pharisiens. D'abord, d'une voix ferme, il commande à l'estropié de se lever et de se tenir debout au milieu de l'assemblée ; de cette façon, il n'y aura aucune méprise possible, tous les assistants seront témoins de ce qui va se passer.

Cela fait, pour répondre à la question qu'on lui adresse : « Est-il permis de guérir les jours de sabbat ? » il pose la suivante dont la réponse ne pouvait faire de doute : « Est-il permis de faire le bien ou le mal, de sauver la vie à quelqu'un ou de le tuer ? » Cette interrogation portait un coup droit à ses ennemis : lui, il allait faire le bien, guérir ; eux, en ce même jour, allaient comploter sa mort. Qui de lui ou d'eux profanerait le sabbat ? Il semblait leur dire : « Guérir est une bonne œuvre qui convient très bien à un jour sanctifié. Or, s'il est permis de faire le bien en un jour de sabbat, pourquoi m'épier comme vous faites ? Si cela est défendu, Dieu trangresse donc ses propres lois, puisque, même aux jours de sabbat, il permet au soleil de se lever, à la pluie de tomber, à la terre de porter des fruits ? »

Jésus achève sa démonstration par un cas de conscience, ou, si vous voulez, par une comparaison. En Orient, où les citernes sont dissimulées au milieu des champs par des branchages recouverts d'herbes, il arrive fréquemment qu'une brebis ou quelque autre animal domestique y tombe. Il était permis avec raison de les retirer aussitôt sans s'inquiéter du sabbat ; à plus forte raison, conclut le divin Maître, doit-on pouvoir faire du bien à un homme, qui l'emporte de beaucoup sur une brebis. Le raisonnement était irréfutable et la conclusion aussi : « Il est donc permis de faire du bien les jours de sabbat. »

Notre-Seigneur nous présente ici les œuvres de miséricorde sous un nouveau jour, en les distinguant nettement des œuvres serviles vulgaires. Faire le bien est toujours permis, même en un jour de sabbat ; mais une guérison, en même temps qu'elle est un bienfait pour l'humanité, est aussi un hommage rendu au Créateur ; comment serait-elle opposée au repos du sabbat ? Au contraire, et, sous la loi de grâce de l'Evangile, la visite et le soin des malades sont une des œuvres recommandées pour sanctifier le dimanche.

* * *

En parlant du regard que Jésus promène sur ses contradicteurs, saint Marc nous dit qu'il y avait à la fois, dans les yeux du Sauveur, de la colère et de la tristesse. C'est le seul endroit des Evangiles où il est dit que le Sauveur ait été ému de colère. Sainte colère qui ne provenait point de la passion, car en Jésus il n'y avait aucune passion, tout était pur et parfait. Il faut donc entendre par là une sainte indignation, provoquée par l'hypocrisie méchante des scribes et des pharisiens. C'est d'une colère de cette sorte contre le vice qu'il est parlé dans le premier psaume des Complies : « *Irascimini et nolite peccare.* Mettez-vous en colère, mais ne péchez pas. »

Touchante preuve de la miséricordieuse bonté de Jésus : en même temps que son âme est indignée, son cœur s'attriste de rencontrer un pareil endurcissement. Il voudrait sauver ces âmes, mais leur haine et leur orgueil les éloignent de lui et les endurcissent, les conduisent infailliblement à leur perte. Combien de malheureux chrétiens se trouvent dans ce cas ! Ils provoquent l'indignation divine par leurs crimes, et, par leur haine orgueilleuse contre tout ce qui touche à Jésus-Christ et à sa religion sainte, ils se ferment les voies du repentir et de la miséricorde. Quoi de plus attristant pour le cœur du divin Maître que ces associations de renégats où des chrétiens baptisés signent l'infernal engagement de mourir sans sacrements, et l'obligation pour leur famille, après leur mort, de refuser les prières et les bénédictions que l'Eglise se plaît à répandre sur la cendre de ses enfants ?

Ce passage de nos Evangiles nous rappelle aussi que c'est surtout par des œuvres de miséricorde que nous sanctifierons le repos du dimanche. Tout chrétien sait que l'œuvre de miséricorde par excellence pour son âme, est l'assistance au saint sacrifice de la messe. En dehors de celle-là, il y a ce qu'on appelle les œuvres de miséricorde à l'égard du prochain, que tout disciple de Jésus-Christ doit s'efforcer de pratiquer, dans la mesure du possible, afin de sanctifier le repos dominical.

A ceux qui ne connaissent pas ces œuvres, et qu'on entend parfois dire : « Lorsque nous avons assisté à la messe, que pourrions-nous faire de plus ? » je veux apprendre d'abord qu'il y a deux sortes d'œuvres de miséricorde : les œuvres qui s'adressent au corps, et celles qui ont plutôt l'âme pour objet. On en compte sept principales de chaque sorte.

Les sept œuvres corporelles sont les suivantes : visiter les malades ; donner à boire à ceux qui ont

soif, à manger à ceux qui ont faim ; racheter les prisonniers ; vêtir ceux qui manquent d'habits ; recueillir ceux qui n'ont pas de foyer ; enfin ensevelir les morts. Voici les sept œuvres spirituelles : donner des conseils, selon notre pouvoir, à ceux qui sont dans l'embarras ; reprendre les pécheurs ; instruire les ignorants ; consoler les affligés ; pardonner à ceux qui nous ont offensés ; supporter les personnes ennuyeuses et celles qui nous sont à charge ; prier pour tous.

N'est-il pas vrai que tous, depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, nous pouvons exercer quelqu'une de ces œuvres de miséricorde ? A chacun de nous à voir ce que sa position, ses moyens, son âge lui permettent. Qui donc n'a autour de soi quelque infirme ou malade, quelque vieillard ou quelque cœur dans la peine à qui il pourrait aisément, le dimanche, faire la charité d'une visite, de quelques bonnes paroles d'encouragement ou de consolation ? Qui n'a parfois quelques douceurs, quelques fruits à porter à un malade ou à un vieillard pauvre ? Qui ne peut trouver l'occasion de partager son morceau de pain avec quelque nécessiteux, de faire une place à son foyer pour réchauffer quelque miséreux grelottant ?

Et au point de vue spirituel : manque-t-il des personnes dans notre voisinage ou parmi nos connaissances, un jeune homme, une jeune fille, un père, une mère de famille, auxquels un bon conseil, une admonition amicale, feraient du bien, qu'ils ramèneraient peut-être dans le droit chemin ? Ici, c'est un enfant, mal doué, à instruire pour le préparer à sa première communion, là un vieillard qui s'en va et ne songe point à revenir à Dieu. Ou bien c'est une personne dans la peine ou dans le deuil que tout le monde délaisse ; c'est encore, à nos côtés, un caractère pénible et rebutant ; que d'occasions, que de manières d'exercer la miséricorde ! Enfin, qui ne peut prier, pour tous ceux qui en ont besoin ? Voilà de quoi nous occuper, le dimanche, et le moyen d'amasser de nombreux mérites. Ce sera faire plaisir à notre bon Sauveur en l'imitant ; ce sera, en un mot, nous montrer véritablement ses disciples, animés de son esprit qui est un esprit de miséricorde et de charité.

PLAN DE SERMON POUR LA FÊTE DES SS. PIERRE ET PAUL

LA PAPAUTÉ : SES PRÉROGATIVES ET NOS DEVOIRS ENVERS ELLE

Tu es Petrus.

Pour continuer son œuvre sur la terre, Notre-Seigneur a fondé l'Eglise. Celle-ci étant une société visible, composée d'éléments visibles, il convenait qu'elle eût comme chef suprême un être visible, un homme. Ce chef visible, ce fut d'abord saint Pierre, le premier pape ; ce furent ensuite les autres papes, successeurs légitimes de saint Pierre.

I. — *Institution de la papauté.*

Quatre phases : figure, promesse, collation, exercice de la primauté de saint Pierre.

1° Dès la première rencontre de Notre-Seigneur avec l'apôtre, il arrête sur lui un regard de prédilection et lui impose un nom symbolique : « Vous êtes Simon, fils de Jean ; mais à partir d'aujourd'hui vous vous appellerez Céphas, c'est-à-dire *Pierre*. » C'était signifier qu'il ferait de lui la pierre angulaire de la Jérusalem nouvelle qu'il devait édifier ici-bas. (Jean, I, 42).

2° La scène se passe auprès de Césarée. A l'interrogation de Jésus : « Qui les hommes disent-ils que je suis ?... Et vous, qui suis-je à vos yeux ? » Pierre seul répond : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » Et Jésus continue : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, etc... » La vérité, la grâce, les clefs des consciences, les clefs du ciel, Jésus promet de donner à son apôtre toute puissance sur les membres et sur les chefs de son Eglise. (Math., XVI, 13-19 ; Luc, XXII, 31-32).

3° Nouvel interrogatoire, plein de grandeur et de simplicité, après la chute de Pierre et la résurrection du Maître. « Pais mes agneaux, pais mes brebis, » dit Jésus-Christ à Pierre, c'est-à-dire gouverne souverainement toute l'Eglise, et les fidèles et les évêques, je te constitue mon vicaire et je te donne la plénitude de mes pouvoirs. (Jean, XXI, 15-17).

4° Et ces pouvoirs, Pierre les exerce. Le premier, il prêche aux Juifs le jour de la Pentecôte ; il reçoit, dans la personne du centurion Corneille, les Gentils dans le sein de l'Eglise ; il préside le concile de Jérusalem ; Paul vient reconnaître son autorité ; enfin il va mourir à Rome, laissant à ses successeurs, les évêques de cette ville, les prérogatives dont il était investi.

II. — *Nos devoirs envers elle.*

1° Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le Pape a la majesté divine : donc il faut le *respecter*, dans nos paroles et dans nos actes. Le soufflet de Nogaret a déshonoré à jamais la main qui l'a porté ; il est aussi des injures qui déshonorent les lèvres qui les prononcent ou la plume qui les écrit.

2° Vicaire de Jésus-Christ, le Pape a des pouvoirs divins : donc il faut lui *obéir*. « C'est l'esprit du schisme et de l'hérésie de se dérober à son autorité par la révolte ouverte ou par de subtiles distinctions : ce n'est pas le nôtre. Sans doute, l'infaillibilité pontificale a des limites, et il est vaste encore le champ où peut s'exercer la libre activité de l'esprit humain. Mais, en général, il est hardi de discuter la pensée du Pape et de mesurer son autorité. Il est plus sûr, pour un chrétien, de s'incliner devant elles et de relever son obéissance par la promptitude, la délicatesse et la simplicité. N'oublions pas que le Pape est le Vicaire de Jésus-Christ ; que par une assistance spéciale, l'Esprit-Saint l'éclaire et le guide, et que souvent notre intelligence est dans les ténèbres, tandis que la sienne est illuminée de clartés supérieures, comme ces hauts sommets qui sont inondés de lumière alors qu'une ombre épaisse s'étend sur les vallées. »

3° Enfin, le Pape est un Père, le Saint Père : donc il faut l'*aimer*. Les préceptes et les conseils qu'il nous donne sortent de son cœur, qui ne désire que notre bonheur, sur la terre d'abord, au ciel ensuite. Sachons donc lui témoigner notre reconnaissance, par nos prières et nos aumônes.

(Cf. Mgr Laroche, *Œuvres*, 2e édit., t. I, p. 376).

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — XV. Le jour du Seigneur. 513.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXXIII. Pour le 7e dimanche après la Pentecôte *(in Rom.*, vi, 19-21), 515.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LIX. Jésus se retire dans la solitude et guérit tous les malades qui viennent à lui, 517.

Panégyrique de saint Vincent de Paul. — Il reproduit la vie de l'Eglise dans ses vertus et dans ses œuvres, 519.

Catéchisme de première communion. — *Troisième partie.* Moyens de salut. III. Les Sacrements. — B. *Les sacrements en particulier.* II. La Confirmation : Notions préliminaires, 526.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XV

LE JOUR DU SEIGNEUR

Memento ut diem sabbati sanctifices.

Les dimanches tu garderas
En servant Dieu dévotement. (Ex., xx, 8).

Plan

1. Le jour du Seigneur sous l'Ancienne Loi.
2. Sous la Nouvelle : substitution du dimanche au samedi.
3. Importance du dimanche pour le corps de l'homme.
4. Pour son âme.
5. Pour la vie de famille.
6. Même pour les bêtes de somme. Trait historique.

1. — Le premier commandement nous impose le devoir d'adorer Dieu. Le deuxième nous défend tout ce qui peut déshonorer son saint nom. Le troisième nous ordonne de lui consacrer un jour par semaine, le *dimanche* : « Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement. »

Expliquons d'abord ce que veut dire le mot *dimanche*. Le mot *dimanche* signifie le *jour du Seigneur*. Tous les jours appartiennent bien à Dieu, puisque c'est Lui qui les a tous faits ; mais le dimanche est le jour qu'il s'est réservé et consacré.

« Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement. » C'est en ces termes si courts et si généraux qu'on nous a enseigné le troisième commandement dès notre enfance, afin d'aider notre mémoire ; mais dans le code du bon Dieu, dans les Livres saints, il est plus détaillé. Ecoutez-le : « Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat. Tu travailleras six jours et tu feras tous tes ouvrages ; mais le septième, c'est le sabbat, le jour du Seigneur ton Dieu. En ce jour, tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ta bête de somme, ni l'étranger qui sera sur ton territoire. Car le Seigneur a fait le ciel et la terre et la mer en six jours, avec tout ce qu'ils renferment, et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a bénit le jour du sabbat et l'a sanctifié. » Voilà le troisième commandement tel que Dieu lui-même l'a proclamé devant le peuple Juif, du haut de la montagne du Sinaï.

Remarquez que Dieu ne dit pas : « Sanctifie le jour du Seigneur, » ou : « Je t'ordonne de sanctifier le jour du Seigneur ; » mais : « Souviens-toi de sanctifier. » *Souviens-toi !* pourquoi Dieu commence-t-il par ces paroles ? Pour nous apprendre que ce commandement n'est pas nouveau, que c'est au contraire un commandement ancien qu'il ne fait que renouveler. En effet ce commandement est aussi vieux que le monde. L'Ecriture sainte vient de nous dire que Dieu, ayant créé le monde en six jours, se reposa le septième, le *bénit* et le *sanctifia*. Que veulent dire ce *repos*, cette *bénédiction*, cette *consécration* du septième jour, sinon que Dieu a voulu, dès le commencement, que le septième jour fût consacré à un saint repos et employé à le bénir et à le remercier du grand bienfait de la création ?

Ce qui prouve encore que ce commandement remonte à l'origine du monde, c'est que partout et toujours, chez tous les peuples de la terre et à toutes les époques de l'histoire, on trouve le temps divisé en semaines de sept jours, dont six pour le travail ordinaire et le septième pour le repos et le service de Dieu. Or, une coutume si universelle ne peut venir que d'une loi donnée aux premiers hommes.

2. — Dans l'ancienne Loi, c'était donc le dernier jour de la semaine, le *sabbat* ou *samedi*, qu'on devait consacrer spécialement au service du Seigneur. Depuis la nouvelle Loi, c'est-à-dire depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est le premier jour de la semaine ou le *dimanche* qui est devenu le jour du repos et de la prière. Les apôtres ont fait ce changement par l'autorité de Dieu, pour nous rappeler, avec le miracle de la création du monde, les deux plus grands miracles de notre religion. Ce fut en effet le premier jour de la semaine ou le dimanche que la création du monde a commencé ; ce fut un dimanche, le jour de Pâques, que Jésus-Christ est ressuscité des morts et est entré dans son repos éternel ; ce fut enfin un dimanche, le jour de la Pentecôte, que le Saint-Esprit descendit visiblement, en forme de langues de feu, sur les apôtres réunis dans le cénacle. Le *dimanche* est donc un jour trois fois saint, un jour consacré aux trois personnes de l'adorable Trinité, au Père qui nous a créés, au Fils qui nous a rachetés, au Saint-Esprit qui nous sanctifie.

3. — Mais ce jour que le Seigneur s'est réservé, ce jour qu'il a fait pour sa gloire, il l'a fait aussi pour le bonheur de l'homme. Il a voulu que le dimanche fût pour l'ouvrier un jour de bénédiction : un jour de bénédiction pour son corps et pour son âme, un jour de bénédiction pour sa femme et ses enfants, un jour de bénédiction même pour les animaux employés à son service.

Une chose que vous savez aussi bien que moi, c'est que l'homme ne pourrait pas travailler tous les jours de l'année, sans se reposer ; non, il n'en serait pas capable. S'il entreprenait de le faire, il se verrait bientôt à bout de forces et impuissant à gagner sa vie. Aussi, afin de conserver à l'homme ses forces et sa santé, Dieu lui a-t-il commandé de se reposer un jour par semaine. Voyez comme il a été bon pour l'ouvrier en instituant le *dimanche !* Malheur à vous si vous n'en profitez pas! Vous aurez bientôt épuisé vos forces et vous serez vieux avant le temps. Alors ceux qui vous donnent du travail ne se gêneront pas pour vous dire : « Ecoute ! tu te fais vieux, tes journées ne sont plus bonnes, j'aime mieux des jeunes gens. Vas-t-en, tire-t-en comme tu pourras, avec toi j'y perdrais... » Et vous voilà sans travail et sans pain, tombé à la charge de la charité ou de vos enfants. Qui sait s'ils ne s'ennuieront pas..., s'ils ne vous feront pas comprendre que quand on ne travaille plus, on ne doit plus commander ?... Bienheureux encore si l'on ne donne pas à entendre au pauvre vieillard que quand on ne travaille plus, on ne devrait plus manger !... Voilà ce que vous aurez gagné à votre travail sans repos, à votre travail du dimanche !

Quant aux hospices, croyez-moi, n'y comptez pas trop. Ils sont encombrés et toutes les places sont retenues d'avance. Aujourd'hui, ne va pas mourir qui veut dans un hôpital : il faut de fortes protections pour obtenir cette faveur... Pauvres hommes ! Les voilà donc voués à la misère et à la douleur le reste de leur vie, alors qu'ils devraient être heureux et profiter de leur travail. Comme c'est triste !... Aussi il faut entendre les plaintes qui s'échappent de leur poitrine ; c'est à fendre le cœur : « Pourquoi Dieu me laisse-t-il si longtemps sur la terre?... Si j'étais donc mort !... »

Allez visiter maintenant les pays religieux, la Bretagne, la Basse-Normandie, la Franche-Comté, vous y trouverez des vieillards magnifiques, des vieillards de soixante-quinze et quatre-vingts ans même, droits comme des cierges, robustes comme des jeunes gens, et gagnant leur vie jusqu'au bout. Ils n'ont jamais travaillé le dimanche, par exemple !

L'institution du *dimanche* est donc un bienfait inestimable pour le corps de l'homme. C'est encore une bénédiction pour son âme.

4. — Notre âme en effet a des besoins aussi impérieux que notre corps. Elle a besoin d'être éclairée, soutenue, encouragée, fortifiée, relevée ; autrement elle tombe dans l'ignorance, la superstition, la matière, les jouissances grossières ; autrement elle est pleine d'ardeur pour le mal et sans énergie pour le bien ; autrement elle se laisse abattre par les épreuves et les peines de la vie. Il faut donc qu'on nous parle souvent de notre Père du ciel, du bonheur réservé aux vrais chrétiens, des avantages de la vertu, des châtiments du vice. Il faut qu'on nous parle souvent de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre modèle et notre ami. Il faut qu'on nous explique en détail tous nos devoirs de père, de fils, de frère, d'époux, de citoyen. Voilà l'enseignement religieux, voilà la nourriture saine et abondante que distribuent les pasteurs de l'Eglise à ceux qui assistent aux offices du dimanche. Or, je le demande, comment s'instruiront de leur religion et de leurs devoirs ceux qui ne le sanctifient pas ? Où iront-ils chercher des leçons de morale et de vertu ? Au cabaret ? Mais c'est là que l'ouvrier apprend à blasphémer, à tenir de mauvais propos, à décrier le prochain, à maudire son patron, à porter envie aux riches ; en un mot, c'est là qu'il apprend à avilir et à dégrader sa pauvre âme. — On me dira : « Mais ceux qui travaillent le dimanche ne vont pas au cabaret. » S'ils n'y vont pas le dimanche, ils s'y rendent le lundi ; et quand ils n'y mettraient jamais le pied, ce n'est pas en travaillant dans une boutique ou dans les champs, ce n'est pas en conduisant des chevaux et des bœufs que l'ouvrier et le domestique apprendront leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers eux-mêmes.

L'institution du *dimanche* est donc aussi nécessaire à l'âme de l'ouvrier qu'à son corps.

5. — Rien de plus désirable, rien de plus délicieux que la vie de famille. Une famille bien unie, une famille où chacun remplit ses devoirs comme il faut, c'est un vrai paradis sur terre. Mais qu'est-ce qui entretient cette bonne vie de famille ? La sanctification du dimanche, et pas autre chose. Le dimanche en effet, plus de travail forcé, plus de courses au dehors, plus de préoccupations, tout le monde est réuni et libre de son temps. Le père et la mère peuvent s'entretenir longuement de tout ce qui les intéresse, parler de leurs enfants, se communiquer leurs projets, leurs espérances, leurs craintes, passer en revue les dépenses, les recettes et les économies du ménage. Le père peut à loisir causer avec ses enfants, étudier leur caractère, leurs aptitudes, savoir ce qu'ils font, leur donner de bons conseils, les prémunir contre les mauvaises compagnies... Voilà la bonne vie de famille comme Dieu la veut, comme la Religion la prêche, et qui ne règnera jamais chez l'ouvrier sans la sanctification du dimanche.

6. — Enfin Dieu a porté la prévoyance et la bonté jusqu'à s'occuper des animaux qui aident l'homme dans son travail. Il avait donc ordonné dans l'ancienne Loi que toutes les bêtes de somme se reposassent également un jour par semaine, parce que le repos est aussi nécessaire aux animaux qu'aux hommes. C'est là une expérience de tous les jours et qui malheureusement ne corrige pas assez les chrétiens.

Un riche cultivateur avait entrepris de bâtir une belle maison pour son fils, qu'il espérait établir prochainement. Afin de n'être pas trop en retard pour la culture de ses terres, il employait une partie du dimanche à voiturer les matériaux, et put économiser ainsi une somme de cinq cents francs. Mais, à la fin de l'année, il perdit ses deux bœufs les plus forts, qui en valaient au moins quinze cents. Voilà quel fut le résultat de ses travaux du dimanche.

Oui, le repos du dimanche est aussi nécessaire aux animaux qu'aux hommes. Cette vérité, il n'était pas nécessaire de l'apprendre à nos pères. Savez-vous ce qu'ils répondaient aux Révolutionnaires de 93, qui avaient entrepris d'abolir le dimanche et de le remplacer par le *décadi*, c'est-à-dire par le repos du dixième jour ? « C'est aujourd'hui dimanche, nos bœufs ne veulent plus travailler. »

Sanctifions le dimanche, c'est le jour du Seigneur, c'est le jour qu'il s'est réservé pour sa gloire. C'est aussi le jour qu'il a fait pour le bonheur de l'ouvrier, jour de bénédiction pour son corps, pour son âme, pour sa famille et même pour les animaux qui le servent. Sanctifions le dimanche ici-bas et nous mériterons d'être heureux dans le ciel pendant l'éternité. C'est la grâce que je vous souhaite...

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXXIII

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — Comme vous avez fait servir vos membres à l'impureté et à l'iniquité pour l'iniquité, ainsi maintenant faites servir vos membres à la justice pour votre sanctification.

Rien de plus convenable et de plus juste. Nous devons employer notre corps à la justice, comme nous l'avons employé pour servir au péché. Les œuvres mauvaises, conçues d'abord dans le cœur, se manifestent au dehors par nos actions, et ces actions sont accomplies à l'aide de nos membres. Jésus-Christ a dit : *Du cœur viennent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes. C'est là ce qui souille l'homme.* (Matth., xv, 19). Ce sont donc nos membres, notre langue, nos mains, notre corps tout entier qui a servi à commettre l'iniquité, car sans eux tout cela serait resté à l'état de pensées.

De là cette conclusion que l'homme doit être puni par où il a péché, ou mieux l'instrument du mal doit servir à la réparation, selon cette parole de nos saints livres : *Par où quelqu'un a péché, c'est par là qu'il est tourmenté.* (Sages., xi, 17).

Et ce fut le supplice du mauvais riche. Il avait vécu dans les délices, il avait fait bonne chère, et il s'était livré à toutes sortes d'excès par rapport au boire et au manger ; mais une fois dans son éternité, il adressait cette prière à Abraham : *Père, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau pour rafraîchir ma langue.* (Luc, xvi, 24). Combien il nous est avantageux dès ce monde de faire servir à la réparation ce qui nous a servi pour nous conduire à notre ruine ! Et si nous n'accomplissons point en nous cette œuvre de salut, Dieu la réalisera dans l'éternité pour notre tournent.

Aussi l'apôtre ajoute avec raison : *Maintenant faites servir vos membres à la justice.* Qu'est-ce à dire ? Voyez quels sont les péchés que vous avez commis et il vous sera facile de reconnaître quels sont les membres dont vous vous êtes servi pour les commettre ; puis accomplissez des œuvres qui soient en opposition avec celles que vous regrettez d'avoir faites. Vous vous êtes souillés des vices dont parle l'Apôtre ? Pratiquez les vertus qui en sont la condamnation. Il y en a d'autres qui se sont attachés à vous ? Eh bien, appliquez-vous à vous en dépouiller en vous efforçant d'acquérir les vertus qui en sont le remède et la réparation. C'est ce que saint Paul nous a déjà enseigné, disant : *N'abandonnez donc plus vos membres au péché, comme des instruments d'iniquité, mais faites-en des instruments de justice.* (Rom., vi, 13).

Heureux serions-nous si nous montrions le zèle pour la justice, l'ardeur que nous avons montrée à commettre l'iniquité ! C'est ce que Dieu désire de nous : *Que celui qui est saint se sanctifie encore.* (Apoc., xxii, 11). Et le prophète le disait aux Juifs : *Comme votre esprit vous a fait errer loin de Dieu, en revenant à lui vous le rechercherez avec dix fois plus d'ardeur.* (Bar., iv, 28).

Sachons comprendre le choix que l'apôtre nous propose : il nous demande simplement un égal dévouement pour la justice, ce dévouement que nous avons eu le malheur de déployer à l'égard de l'iniquité. D'une part c'est l'impureté, de l'autre c'est la sanctification ; là le péché, ici la vertu. Qui serait dès lors assez insensé, assez infortuné pour servir Jésus-Christ avec moins de générosité qu'il n'en a mis à servir le démon ?

Saint Chrysostome : « Le corps est en quelque sorte placé entre le vice et la vertu. Il en est de lui comme d'une arme ; à celui qui en use revient toute la responsabilité. Le soldat qui combat pour sa patrie, le voleur qui envahit une maison paisible, emploient les mêmes armes ; la faute n'en est pas aux armes mêmes, elle remonte à ceux qui s'en servent pour faire le mal. Ainsi en est-il de la chair, qui agit dans un sens ou dans un autre, conformément aux décisions de la volonté, non conformément à ses décisions propres. Lorsque l'œil se fixe d'une façon inconvenante sur la beauté

d'autrui, l'œil devient un instrument d'iniquité, non par nature, car le propre de l'œil est de voir simplement et non de voir en faisant le mal, mais à cause de la perversité de l'âme qui commande. Que ce regard soit réprimé, et l'œil sera un instrument de justice. Ainsi faut-il raisonner touchant la langue, les mains et tous nos membres. C'est avec un sens profond que l'apôtre qualifie le péché d'iniquité ; car le pécheur cause toujours un dommage, sinon au prochain, du moins à lui-même, plutôt à lui-même qu'au prochain. Il n'y a qu'à se considérer soi-même pour en être convaincu [1]. »

II. — Lorsque vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l'égard de la justice.

L'apôtre nous marque ici la condition de l'état de péché. Il est certain que l'homme jouit de son libre arbitre, parce que la raison et la volonté ne peuvent jamais être forcées ; elles peuvent toutefois être inclinées par quelques causes. Mais l'homme, quant à l'usage de la raison, demeure toujours libre de coaction. Il n'en est pas de même de sa liberté d'inclination. Quelquefois le libre arbitre est incliné au bien par l'habitude de la grâce ou de la justice, ou au mal par l'habitude du péché. Dans le premier cas il est sous la servitude de la justice et affranchi du péché, tandis que dans le second cas il est sous la servitude du péché et affranchi de la justice [2].

Qu'est-elle cette servitude du péché ? C'est celle qui entraîne l'homme à consentir au péché contre le jugement de la raison. Elle existe dès l'instant que l'homme, de son propre mouvement et par une obéissance volontaire, se place sous l'empire du péché et semble lui dire : Sois mon maître, je te servirai. C'est dans ce sens que Jésus-Christ a dit : *Quiconque commet le péché est esclave du péché.* (Jean, VIII, 34). Il n'en saurait être autrement, puisque le péché est l'ennemi qui nous a livré bataille, et lorsque nous cessons de lui résister, nous sommes semblables au soldat qui a été vaincu. C'est la parole de saint Pierre, disant : *On est esclave de celui par qui on a été vaincu.* (II Pier., II, 19). Regardez tous ceux qui vivent dans le péché : ne sont-ils pas les esclaves de leurs vices ?

Alors on est libre à l'égard de la justice. Lorsqu'on arrive à commettre le péché, il y a une situation où on lui est si soumis qu'on ne fait plus rien pour le devoir, pour la vertu, on appartient au mal sans partage, et entre la justice et le pécheur il n'y a plus rien de commun. C'est ce que le Seigneur disait à son peuple : *Dès les temps anciens tu as brisé mon joug, tu as rompu mes liens et tu as dit : Je ne servirai pas.* (Jér., II, 20). Aussi celui qui se livre au péché se croit libre, et il ne l'est pas, car il est dit de lui : *Un homme vain s'élève jusqu'à l'orgueil, et il se croit libre comme le petit d'un âne sauvage.* (Job, XI, 12). Combien cette parole est vraie ! Il n'a qu'une liberté apparente, car on est esclave dès qu'une cause étrangère nous détourne de ce qui est selon la raison.

Non, il n'existe pas de servitude plus déplorable que celle du péché. En effet, c'est bien un esclave que cet homme vivant dans l'iniquité ; il n'est point enchaîné dans des fers étangers, mais dans ceux de sa volonté ; l'ennemi s'est emparé de son vouloir et il en a fait une chaîne avec laquelle il le tient étroitement attaché ; il ne sait pas vouloir et ne pas vouloir, car il est à la merci de son péché. Aussi est-il l'esclave, non pas d'un seul maître, mais d'autant de tyrans qu'il compte de vices, et pour lui sera toujours vraie la parole de saint Pierre, à savoir que *l'homme est l'esclave de celui qui a pu lui imposer des chaînes.* (II Pier., II, 19).

SAINT CHRYSOSTOME : « Pour moi, l'homme constitué en dignité est un homme méprisable, dès qu'il a des sentiments d'esclave. Quel est l'esclave, sinon celui qui commet le péché ? Tout autre esclavage n'est que le résultat des vicissitudes humaines ; mais l'esclavage du péché est celui qui distingue les âmes ; d'autant plus qu'il a été la source de l'esclavage. Dieu qui a créé l'homme ne l'a pas créé esclave, mais libre. Il créa Adam et Eve, et Adam et Eve étaient libres. D'où est donc venue la servitude ? Le genre humain déchut, et les hommes, franchissant les limites de la convoitise, se précipitèrent dans l'impureté, et c'étaient autant d'esclaves. En voulez-vous une autre preuve ? Entendez Noé dire à son fils : *Maudit soit Chanaan ; il sera le serviteur de ses frères.* (Gen., IX, 25). Ce qui revient à dire : Tu seras esclave, parce que tu as publié le déshonneur de ton père. Voyez-vous l'esclavage sortir du péché, et la perversité engendrer la servitude ?

« Vous montrerai-je la servitude enfanter à son tour la liberté ? Onésime était un esclave, misérable et fugitif. Il rompit ses liens, se retira auprès de Paul, reçut le baptême, fut purifié de ses péchés, et resta aux pieds de l'apôtre. Paul écrit à son maître : *Accueillez Onésime, qui vous a été autrefois inutile, mais qui sera maintenant très utile à vous et à moi, comme vous m'accueilleriez moi-même.* Qu'est-il donc survenu ? *Je l'ai engendré dans mes fers.* (Philém., 10-12). Telle est la véritable noblesse, telles sont les mœurs qui engendrent la liberté.

« Les noms d'*esclave* et de *libre* ne sont, après tout, que des mots. Esclave, qu'est-ce, sinon une pure qualification ? Combien de maîtres sont étendus sur leurs lits sous le poids de l'ivresse, tandis que leurs esclaves observent, à côté d'eux, la tempérance ! Lequel traiterai-je d'esclave, celui qui est ivre, ou celui qui est tempérant ? le serviteur de l'homme, ou le captif du vice ? Si l'un porte les apparences de la servitude, l'autre porte en son âmes les fers de la captivité [1]. »

[1] *In Rom.*, Hom. XI, n. 3, trad. Vivès.
[2] S. Thomas, *In Rom.*, Lect. IV, cap. VI, 20-21.

[1] *In Laz.*, Conc. VII, n. 7-8, trad. Vivès.

III. — Quel fruit avez-vous donc retiré alors des choses dont vous rougissez maintenant? Car leur fin, c'est la mort.

Ce n'est que trop certain que l'homme ne peut recueillir des fruits de bonheur de ses œuvres mauvaises. Le prophète l'annonçait, disant : *Les toiles que les pécheurs auront tissées ne serviront pas de vêtement, ils ne se couvriront pas des fruits de leur travail : leurs œuvres seront inutiles ; et toute œuvre d'iniquité est dans leurs mains.* (Is., LIX, 6). Que reste-t-il aux avares, aux voluptueux et aux hommes livrés à leurs passions? Il leur restera un linceul à l'heure de la mort, et leur demeure sera le sépulcre. Comme un arbre, planté dans un jardin sans eau, finit par être dépouillé de ses feuilles et se dessèche, ainsi seront-ils eux-mêmes au terme de leur vie : *Vous rougirez au souvenir des jardins que vous aurez choisis, lorsque vous serez comme un chêne dépouillé de ses feuilles, et comme un jardin sans eau.* (*Ib.*, I, 29-30). Et nous disons à tous les pécheurs : *Malheur à vous qui méditez des projets stériles et qui, sur vos lits, songez à commettre le mal!* (Mich., II, 1).

Il y a un fruit que vous recueillerez de votre péché, et ce fruit est mauvais. L'apôtre vous en parle, disant : *Vous rougissez maintenant.* En effet tout péché laisse après lui, quand le plaisir a disparu, une honte intérieure et même extérieure dont nous ne pouvons nous défendre. C'est la crainte du châtiment, ou bien l'humiliation que nous ressentons en nous-même de nous être abaissé. David le disait au Seigneur : *Vous m'avez rendu un objet d'opprobre aux yeux de l'insensé. Je suis resté muet, et je n'ai pas ouvert la bouche.* (Ps. XXXVIII, 9-10). Dès le jour où l'homme eut péché, la honte fondit sur lui. Voyez Adam et Eve dans le paradis terrestre : *Ils se cachèrent de la face du Seigneur Dieu au milieu des arbres.* (Gen., III, 8). Voyez encore l'enfant prodigue : quelle honte ne ressent-il point de se nourrir des cosses que mangeaient les pourceaux dont il avait reçu la garde ! (Luc, XV, 16).

Cette honte, cependant, est une grâce que Dieu nous a faite en l'attachant au péché, car si nous savons la rendre salutaire, elle produira un fruit de sanctification. C'est de cette honte ou tristesse que saint Paul a dit : *La tristesse qui est selon Dieu produit pour le salut une pénitence stable.* (II Cor., VII, 10). C'est cette tristesse que connut David, lorsqu'il répondit au prophète Nathan : *J'ai péché contre le Seigneur.* (II Rois, XII 13). Saint Pierre en fut tout saisi après son reniement, car *étant sorti, il pleura amèrement.* (Luc, XXII, 62). C'est de cette honte que saint Paul parle aux Romains, parce qu'il connaissait leur pénitence. Et nous aussi puissions-nous dire avec Israël : *Après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence, et après que vous m'avez ouvert les yeux, j'ai été confondu et j'ai rougi.* (Jér., XXXI, 19).

C'est le seul moyen d'éviter le malheur que saint Paul nous signale, lorsqu'il dit des pécheurs : *Leur fin, c'est la mort.* Bien que le pécheur ne se propose point la mort pour fin, quand il pèche, il en est néanmoins victime. La fin des pécheurs ne peut être autre, puisque de sa nature le péché amène la mort temporelle. N'est-il pas juste que le corps se sépare de l'âme, lorsque l'âme se sépare de Dieu? C'est ce qui fut dit au premier homme : *Tu es poussière, tu retourneras à la poussière.* (Gen., III, 19). — D'autre part, la fin du péché est encore la mort éternelle. Voici un homme qui veut être séparé de Dieu pour un temps afin de satisfaire ses convoitises, et si la mort temporelle le surprend dans cet état, comment ne serait-il pas séparé de Dieu pour l'éternité? *Ceux*, dit saint Paul, *qui agissent ainsi méritent la mort*, c'est-à-dire la mort temporelle et la mort éternelle. (Rom., I, 32).

SAINT CHRYSOSTOME : « L'esclavage qui pesait sur nous était d'une nature telle qu'il suffit d'y penser pour être couvert de confusion. Mais, si le simple souvenir nous rend tout confus, qu'adviendrait-il à la suite de l'acte lui-même?

« Voilà donc pour vous maintenant un double avantage : vous n'avez plus à rougir, et vous connaissez l'état dans lequel vous étiez. Alors, au contraire, il y avait pour vous deux choses déplorables : en premier lieu, vous commettiez des actes dont vous auriez dû rougir ; en second lieu, vous ne saviez pas rougir de votre conduite, symptôme beaucoup plus alarmant que le premier ; et vous demeuriez toujours sous le joug du même esclavage. Mais voici que l'apôtre va droit à la chose elle-même. Quelle est-elle donc? *Le résultat de tout cela, c'est la mort.* La honte ne faisant pas d'impression assez profonde, Paul en vient à ce qui est vraiment terrible, je veux dire, à la mort ; encore que son langage précédent eût pu suffire. Car enfin, il devait y avoir un venin bien puissant dans le péché, puisque l'on était affranchi du châtiment sans pouvoir se soustraire à la honte, conséquence du péché. Qu'attendez-vous donc de l'acte lui-même, alors que le simple souvenir de cet acte vous couvre de rougeur et de confusion, vous qui néanmoins n'avez plus de châtiment à subir, et qui êtes comblés de grâce[1] ? »

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LIX

JÉSUS SE RETIRE DANS LA SOLITUDE ET GUÉRIT TOUS LES MALADES QUI VIENNENT A LUI

Il semble qu'après la guérison du paralytique de la piscine de Bethsaïda, et celle de la main atrophiée d'un malheureux ouvrier, les ennemis

[1] *In Rom.*, Hom. XII, n. 1, trad. Vivès.

de Jésus auraient dû désarmer et joindre leurs acclamations à celles de la foule. Mais ce serait bien mal connaître le cœur humain et le caractère de l'envie que de penser qu'on parvient à dompter la haine jalouse par des bienfaits ou des prodiges. Ce qui aurait dû éclairer les pharisiens, s'ils avaient été des hommes loyaux et de bonne foi, ne sert qu'à les aigrir et à les pousser au crime. Jésus les gêne, ses vertus les offusquent, sa mission manifestement divine les confond : eh bien ! ils tâcheront de le faire disparaître, ils vont tramer sa mort.

Le bon Sauveur à qui sa science divine découvre les infâmes machinations de ses ennemis, quitte aussitôt le pays où il vient d'accomplir ces deux miracles. Son heure n'était pas venue. Et puis ne fallait-il point nous apprendre à ne jamais tenter Dieu en nous exposant sans nécessité au péril, à prendre d'abord les mesures dictées par la prudence avant de demander au ciel des prodiges ? Jésus pratique donc le conseil qu'il donnera plus tard à ses apôtres : « Quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. » (Matth., x, 23). Il se retire dans les solitudes qui environnent le lac de Tibériade.

Mais les foules accourent de toutes parts, le désert s'anime et se peuple de gens venus de Tyr et de Sidon, de la Galilée, de Jérusalem, enfin des contrées voisines de la mer. Alors Jésus dit à ses disciples de mettre à sa disposition une petite barque. Il voulait ainsi pouvoir s'échapper, de temps en temps, en traversant le lac, et aussi prêcher plus à l'aise, de cette chaire improvisée, lorsque la foule se pressait trop nombreuse autour de lui. On a remarqué enfin, avec raison, que le Sauveur affectionnait le voisinage des lacs et des montagnes, sans doute parce que leur vue élève l'âme et parle de Dieu aux cœurs pur et délicats.

Qu'il devait être touchant le spectacle de cette multitude à la recherche de Jésus ! Tous les sentiers, tous les chemins étaient couverts de groupes variés autant que bizarres, se croisant, se communiquant leurs impressions. Quelle joie chez les malades qui s'en retournaient tous guéris ! Quelle espérance confiante et quel empressement à arriver, chez ceux qui n'avaient pu parvenir encore auprès du divin guérisseur !

Qu'on se représente ces familles débouchant de tous côtés, de toutes les routes, amenant, celle-ci un possédé du démon, celle-là un lunatique ou un malheureux en proie à la fièvre ; les unes un paralytique, d'autres un aveugle ; toutes, pressées de parvenir auprès de Jésus, cherchant à dépasser les autres, et l'on comprendra qu'il y eût, à certains moments, des poussées tumultueuses. On tombait littéralement sur le bon Maître, qui, souriant, laissait faire et les guérissait tous, non toutefois sans leur avoir recommandé la discrétion à ce sujet, afin de ne pas irriter davantage la haine et la colère de ses ennemis.

Ami de la modération et de la paix, Jésus ne se soucie pas de triompher bruyamment de ses adversaires, de les écraser en quelque sorte sous le poids de ses nombreux miracles : pourvu qu'il touche les cœurs et s'attache les âmes, peu lui importe le reste. En évitant de provoquer ses ennemis sans nécessité, en se montrant si humble et si doux envers tous et surtout envers cette foule qui l'assaille constamment, le Sauveur réalisait une prophétie célèbre du prophète Isaïe que l'évangéliste traduit ainsi : « Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé en qui mon âme s'est complue. Je ferai reposer mon esprit sur lui, et il annoncera la justice aux nations. Il ne disputera point, il ne criera point et personne n'entendra sa voix dans les places publiques. Il ne brisera pas le roseau cassé et il n'éteindra pas la mèche fumante, jusqu'à ce qu'il ait poussé la justice au triomphe, et les nations espéreront en son nom. » (Matth., xii, 18-21).

Ce qui ne surprenait pas moins la multitude, c'est que les esprits immondes, c'est-à-dire les possédés du démon, à la vue de Jésus, se prosternaient devant lui en s'écriant : « Vous êtes le Fils de Dieu ! » A eux aussi le Sauveur imposait silence et défendait de manifester sa mission. Enfin, personne ne voulait se retirer sans avoir touché le puissant thaumaturge, parce qu'une force, une vertu mystérieuse sortait de lui et guérissait toutes les infirmités corporelles et spirituelles.

. . .

1. — Quelle ne doit point être notre surveillance à l'égard de notre cœur, afin d'en interdire l'accès au double sentiment de l'orgueil et de l'envie !

L'exemple des pharisiens nous prouve jusqu'à quels abîmes d'injustice et d'iniquité ces deux passions peuvent conduire. Ces hommes, si instruits dans la loi de Moïse, considèrent comme une humiliation que Jésus soit plus considéré, plus suivi, mieux honoré qu'eux. Leur orgueil froissé donne naissance à une jalousie qui les torture et les amènera au déicide.

Quand nous avons le malheur de céder à un sentiment de basse envie, les effets produits dans notre cœur et dans notre âme sont plus ou moins les mêmes. Que de fautes, de bassesses, de perfidies, de crimes même cette passion nous fait commettre ! Au lieu de reconnaître les qualités, les vertus de telle personne qui nous est supérieure en plusieurs points, au lieu de chercher à l'imiter ou même à la dépasser dans le bien, nous nous ingénions à rabaisser son prestige, à diminuer le piédestal sur lequel nous la voyons placée par l'opinion publique. Nous appelons à notre aide la médisance, le dénigrement, parfois la calomnie, pour atteindre notre but ; nous critiquons l'intention lorsque nous ne pouvons attaquer la conduite ; nous suspectons la bonne foi et la droiture quand les faits sont évidents et irréprochables. Cette personne que nous considérons comme rivale pratique-t-elle le bien ? c'est par ostentation. Observe-t-elle religieusement les prescriptions de l'Evangile ? c'est par hypocrisie. Paraît-elle suivre le droit

chemin des commandements ? c'est parce qu'on ne connaît point les secrets de sa conduite. L'envie arrive à ne plus s'accorder de trêve ni de repos qu'elle n'ait souillé une vertu, sali une réputation, dissipé un bonheur, compromis un avenir, parfois divisé une famille, rompu la bonne harmonie d'un ménage uni, blessé des cœurs dans leurs sentiments les plus intimes, jeté la discorde dans un foyer ou entre des amis.

Ce qu'il y a de plus affreux, c'est qu'elle réussit souvent dans ses entreprises venimeuses et dans ses œuvres de haine. Quelle responsabilité devant Dieu !

2. — D'un autre côté, deux sentiments également poussaient le peuple sur les pas de Jésus : une foi confiante en sa bonté, en sa puissance, et un vif désir d'être guéri. Or Jésus continue dans le monde sa mission à l'égard des cœurs et des âmes. Il ne passe point seulement par hasard, il réside au milieu de nous, dans son tabernacle. Hélas ! comme au jour où les foules accouraient à lui de toutes parts, c'est encore dans un désert qu'il demeure, et les chrétiens le laissent souvent seul. Oh ! si nous avions la foi vive des populations de la Judée, avec quel empressement nous irions le trouver, le recevoir dans la communion ! Et les mêmes effets se reproduiraient pour nos âmes, sinon pour nos corps. Car enfin, c'est toujours le même Dieu, animé de la même douceur, de la même miséricordieuse tendresse, investi de la même puissance. La même force divine, la même vertu mystérieuse continuent à émaner de sa personne sacrée et à produire leurs merveilleux effets en ceux qui l'approchent, c'est-à-dire qu'elles guérissent toute langueur d'âme et toute infirmité spirituelle.

L'humilité et la douceur dont Jésus fait preuve dans la circonstance qui nous occupe, doit nous servir de leçon et d'exemple en mainte occasion. « Apprenez de moi, dira un jour le Sauveur, que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez la paix de vos âmes. » N'est-il pas vrai que, bien souvent, c'est pour nous être départis de cette douceur et de cette humilité que nous nous sommes engagés dans des contestations, dans des querelles qui ont troublé notre cœur et inquiété notre âme ?

Le chrétien qui désire plaire à Dieu s'efforce d'imiter son bon Maître, il s'étudie à pratiquer la douceur et l'humilité recommandées par Jésus. Il ne dispute pas, il ne crie point, ne conteste point avec opiniâtreté. Si un de ses frères tombe en quelque dérèglement, s'il s'égare dans les sentiers du vice, le vrai disciple de Jésus, au lieu d'achever de briser le roseau cassé, cherche à le redresser ; au lieu d'éteindre la mèche fumante par des reproches amers, humiliants, par un mépris dédaigneux, il essaie de rallumer la flamme de la foi et de la vertu chrétienne dans le cœur des pauvres égarés. Pour atteindre ce but, il emploie les moyens de douceur, il s'inspire d'une miséricordieuse commisération, il prodigue avec ses conseils les marques d'une affection qui les fait accepter.

En tout cas, si sa douceur, si son humilité n'obtiennent pas toujours le résultat désiré, elles lui valent une grande paix d'âme et de cœur, cette paix promise par le Sauveur, qui, à elle seule, est une récompense suffisante.

PANÉGYRIQUE DE SAINT VINCENT DE PAUL[1]

(19 JUILLET)

IL REPRODUIT LA VIE DE L'ÉGLISE DANS SES VERTUS ET DANS SES ŒUVRES

In sole posuit tabernaculum, in manifestatione Ecclesiam, non quæ lateat, non quasi opertam.

Le Seigneur a dressé sa tente dans le soleil, c'est-à-dire il a mis son Eglise en telle évidence qu'elle ne peut être cachée ou obscurcie par aucun voile. (Ps. XVIII, et paraphrase de saint Augustin).

Mes frères,

Un jour, au début du XVIe siècle, un homme d'un grand génie, mais d'une audace plus grande encore, portant sous l'habit de la vertu un cœur vicieux et rancunier, poussa une clameur lugubre, immense, qui réveilla l'Europe en sursaut et jeta la perturbation dans des millions de consciences.

Que signifiait cette clameur ? Que voulait ce moine apostat en brûlant sur une place publique d'Allemagne la bulle de Léon X et en proférant son formidable anathème ? — Ce qu'il voulait ? — Prouver que Rome était devenue Babylone, la prostituée des nations ; que l'Eglise, épouse vierge du Christ, avait disparu sous les erreurs et la corruption du sanctuaire ; et sur sa tombe déshonorée, reconstruire un édifice épuré et rajeuni.

Tout semblait favorable à l'hérésie nouvelle. Les intelligences et les volontés étaient descendues à ce niveau où le génie du mal s'exerce sans résistance. Le paganisme, ressuscité et réhabilité par les rhéteurs, avait déposé à tous les degrés de l'échelle sociale des aspirations au désordre, à la haine et au sang ; et l'on put voir bientôt des princes aussi imprudents que lâches, et des peuples peut-être moins coupables que séduits, accepter aveuglément le mensonge et tirer l'épée pour le soutenir.

Assurément, notre Eglise est assez divine pour que nous ne craignions pas d'avouer les éclipses partielles que de loin en loin les hommes font subir à son élément terrestre. Mais nous savons aussi qu'elle ne peut périr, parce qu'elle est pétrie d'immortalité. L'Eglise est une voyageuse : quoi d'étonnant si la poussière des siècles s'attache à ses vêtements ? Mais elle la secoue elle-même ;

[1] Prêché par Mgr Gassiat dans plusieurs cathédrales.

elle se régénère par sa propre fécondité, et en aucun cas elle ne demande à l'orgueil ce service.

D'ailleurs, cette fois, quand on la disait morte, elle n'était même pas endormie. Le révolté parlait encore, qu'elle s'affirmait au Concile de Trente, comme elle vient de s'affirmer au Concile du Vatican, comme elle s'affirmera toujours, par ses coups de foudre et le triple rayonnement de sa science, de sa sagesse et de sa sainteté.

Mais ces sortes d'affirmations ne sont comprises que des intelligences. Il en fallait une autre que le vulgaire pût saisir. Dieu la donna. Le cri d'insurrection eut une brillante antithèse : Luther fut réfuté par saint Vincent de Paul !

Tel, mes frères, apparaît à mes yeux le saint qu'aujourd'hui votre piété vénère, et tel je voudrais essayer de vous le montrer.

L'objection contre la visibilité et la vitalité de l'Eglise ne s'est pas évanouie avec celui qui l'a faite ; elle est le prétexte permanent du protestantisme et d'une certaine philosophie. Il ne saurait donc être inopportun de proclamer la sublime réponse que Dieu lui donne par l'existence et les œuvres des saints. C'est la preuve de fait, la plus claire et la plus irréfragable. Un disciple d'Aristote voulant définir le mouvement se contenta de marcher en pleine école. Ainsi Dieu, pour prouver la vie de son Eglise, la fait marcher et agir en résumant dans quelques âmes d'élite toutes ses forces et toutes ses clartés.

Ce fut la mission des saints en général. Toutefois, on peut dire que chacun d'eux, pris séparément, n'offre que des aspects particuliers, et, pour ainsi parler, des fragments isolés de la vie de l'Eglise ; ils ne sont que des étincelles de son foyer, *scintillæ in arundineto*. Vincent de Paul reproduit le foyer en entier, autant qu'il est donné à l'être humain de le reproduire. Il est la miniature de l'Eglise, de même que l'homme, selon le mot de saint Grégoire de Naziance, est la miniature de l'univers, *homo mundusculus* (μικροκοσμος). C'est là sa gloire spéciale, ce qui caractérise sa personnalité, ce qui explique son apparition à la fin d'un siècle dont Luther avait obscurci et souillé le commencement. *In sole posuit tabernaculum*, etc.

Voilà, mes frères, la pensée que je me propose de développer. Mon discours sera moins un panégyrique qu'une série de réflexions sur une existence aussi prodigieuse dans ses détails que dans son ensemble. Toutefois, pour introduire quelque ordre dans un sujet aussi complexe et poser de justes limites à votre attention, j'établirai *en premier lieu* comment Vincent de Paul reproduit la vie de l'Eglise dans sa conduite privée ou ses vertus, et, *en second lieu*, dans sa conduite publique ou ses œuvres.

I. — *Ses vertus.*

1. — Il s'est produit dans ces derniers temps sur saint Vincent de Paul une opinion accueillie, paraît-il, avec grande faveur, et qui, selon moi, est entachée d'erreurs au point de vue historique, et pleine de périls au point de vue religieux.

Des orateurs plus brillants que solides, et des écrivains moins soucieux de la doctrine que de l'originalité, se plaisent à distinguer dans Vincent de Paul un double personnage : l'homme et le saint, le produit de la nature et le produit de la grâce. Puis, s'éprenant d'amour et d'enthousiasme pour le premier, ils l'exaltent au point de faire oublier le second, c'est-à-dire qu'ils s'absorbent dans l'élément terrestre qui est l'accessoire, au préjudice de l'élément divin qui est le principal.

Qu'un philosophe rationaliste, par conséquent étranger aux lois et aux mystères de l'ordre surnaturel, argumente de la sorte, on peut le comprendre. En voyant une vie si extraordinaire, une activité si féconde, une fécondité si universelle ; en embrassant d'un coup d'œil toutes les contrées où le zèle de Vincent s'est déployé, les monuments et les œuvres qui portent son empreinte, la langue humaine ne lui fournira qu'un mot pour exprimer la supériorité de cette nature : celui de génie. De fait, c'est le titre que la pure raison lui donne, et c'est à ce titre que nous voyons quelquefois le buste du saint présider aux congrès de la philanthropie.

Mais que des croyants catholiques marchent sur de telles brisées, la foi ne peut qu'en gémir et voir dans ce procédé une basse flatterie à l'adresse de la raison.

Réduit aux proportions humaines, armé de ses seules forces, en supposant même qu'il eût mis à profit la science et la vertu collectives de tous les siècles et de toutes les civilisations, Vincent de Paul n'aurait pas conçu la dixième partie de ses entreprises ; et, les eût-il conçues, il aurait échoué dans l'exécution.

Qu'ont produit les incalculables efforts de la raison livrée à elle-même ? Ils ont produit la franc-maçonnerie qui, au temps des Césars, se tenait prudemment blottie dans ses arrière-loges, mais qui, sous la protection des Brutus, usurpe insolemment le haut du pavé. Dites-lui donc de créer une sœur de charité !... Le modèle existe ; elle n'a qu'à copier... Impossible ! le génie humain, cet océan superbe, a rencontré le grain de sable qu'il ne saurait franchir.

Je ne dis rien de l'hérésie qui est, au moins, aussi incapable. Elle l'avouait tout récemment et d'une manière solennelle, quand elle est venue, en mendiante, solliciter de nous quelques héroïnes pour accompagner ses soldats au champ de la mort. Oui, la Prusse protestante, cette Prusse qui dans l'ivresse de ses derniers triomphes n'eut pas toujours une tenue bien correcte vis-à-vis de nos Sœurs infirmières, s'est traînée un jour à nos pieds pour nous les emprunter, confessant ainsi l'impuissance où elle était d'en créer elle-même... Et, d'un jet, sans précédent et sans exemple, Vincent de Paul simple penseur, Vincent de Paul simple philanthrope, aurait enfanté le chef-d'œuvre ? — Non, mes frères, pas d'illusion !

D'ailleurs, ce jugement, nous l'avons dit, est historiquement inexact. Au point de vue où se

placent ses néo-panégyristes, Vincent de Paul était un homme ordinaire, et même au-dessous de l'ordinaire sous beaucoup de rapports. — Brillait-il par la science? Il a mis sept ans à devenir simple bachelier en théologie! Il est resté plus de temps encore, sans le deviner, en présence du jansénisme. — Etait-il écrivain? Si nous lisons les fragments qui nous restent de ses ouvrages, nous y trouvons une haute sagesse et surtout de la piété, mais jamais cette verve qui captive, ces aperçus brillants qui frappent, cet éclat de couleurs qui distingue une plume et donne à celui qui la tient une place d'honneur parmi les lettrés. — Avait-il, à proprement parler, l'éloquence? Aucun de ses historiographes n'a songé à la lui attribuer jusque dans ces derniers temps, et, sans le trait enflammé que le surnaturel faisait parfois jaillir de sa phrase, son nom n'eût pas figuré au catalogue des orateurs.

Vincent de Paul, génie humain? Autant vaudrait dire que l'Eglise est une création humaine. Qu'est-ce donc que le génie? Une faculté éblouissante autant que vigoureuse, qui conçoit sans travail et enfante sans douleur. Ses allures sont fières. Il est hardi, spontané, incisif. Il ne marche pas, il bondit, il vole. A-t-il aperçu le but, il devine aussitôt les moyens et sait les approprier. Mais le génie humain a des limites; et c'est en cela qu'il se distingue du génie divin qui n'en a pas. Donnez-lui un levier, a-t-on dit, il soulèvera le monde. Oui, s'il a un point d'appui. Mais ce point d'appui lui manque complètement quand il le cherche loin du centre de gravité de toutes choses, qui est la grâce, c'est-à-dire Dieu.

Si, par impossible, on parvenait à séparer dans Vincent de Paul ses œuvres de l'esprit qui les inspirait et de la force qui les produisait, je ne crains pas de dire qu'il n'avait pas un seul des caractères du génie. Ainsi, il n'apercevait les choses que jour par jour, pièce à pièce. Sa conduite avait des lenteurs et des hésitations qui, plus d'une fois, lui furent reprochées par les siens. Il était lui-même stupéfait de ses succès, par humilité sans doute, mais aussi et surtout parce qu'il était conscient de l'infériorité de sa nature en dehors de Dieu.

Si donc il fut grand organisateur, exécuteur de plans magnifiques; s'il a couvert la terre des fruits de son zèle et de sa charité; s'il fut l'homme incomparable, le conseiller des rois, le sauveur de nombreuses provinces, le fondateur d'ordres, l'inspirateur des siècles à venir; s'il souleva le monde enfin..., — c'est parce qu'il avait cessé d'être lui-même, qu'il se laissait emporter, comme le prophète, par l'esprit du Seigneur, parce qu'il consentait à être un instrument souple et docile entre les mains du seul génie véritable, éternel, tout-puissant, parce que Dieu dictait enfin et qu'il se contentait d'écrire sous sa dictée. « *Iste homo perfecit omnia quæ locutus est ei Dominus.* » Voilà l'éloge que la liturgie lui décerne. C'est le plus beau et en même temps le plus vrai!

Ce caractère surnaturel de Vincent de Paul fut le trait principal de sa ressemblance avec l'Eglise; mais il ne fut pas le seul. Pour mieux dire, il les eut tous : ressemblance d'origine, ressemblance de but, ressemblance de moyens, ressemblance de résultat.

2. — Lorsque le Christ songea à se perpétuer parmi les hommes, il ne recourut ni à la Synagogue, ni à l'Athénée, ni aux politiciens, ni aux soldats. Il ramassa sur les bords d'un lac quelques pêcheurs grossiers, ignorants, sans crédit, sans fortune, dépourvus de tout ce qui humainement fait réussir; et, avec ces moyens nuls, en face de résistances infinies, il opéra l'étonnante révolution qui a bouleversé et renouvelé le monde.

A quinze siècles de distance, dans un but analogue, il agit de la même manière. Pour dissiper la nuit païenne que le protestantisme ramenait sur la société avec ses ignorances et ses turpitudes, où choisit-il son prophète? Où l'ouvrier divin va-t-il prendre son outil? — Dans les bruyères de nos Landes, au sein d'une famille pauvre, dans l'exercice de la plus humble profession !...

Voilà comment notre Dieu procède : pour confondre la science, il se sert de l'ignorant; pour humilier la force, il emploie la faiblesse; il détruit ce qui est quelque chose avec ce qui n'est rien,... et c'est ainsi qu'il se joue de la sagesse des sages et de la prudence des prudents.

Toutes ces propositions semblent autant de paradoxes; elles ne sont que l'admirable logique de la Providence dans l'ordre surnaturel. L'homme étant radicalement incapable par lui-même dans cet ordre éminent, c'est Dieu seul qui opère le bien en lui. Mais avec ses péchés, ses passions, ses attaches mondaines, l'homme offre à l'action divine une surface très restreinte et il restreint d'autant l'action de Dieu sur lui. Bien plus, grâce à son libre arbitre, il peut l'arrêter court et la rendre complètement impossible. C'est ce qui fait le suprême orgueil, et voilà pourquoi il constitue le suprême crime. L'orgueil qui domine une âme la remplit d'elle-même, et alors, la place étant prise, comment Dieu entrerait-il?

Pour une raison contraire, l'humilité est la première vertu; car elle dépouille l'homme de tout ce qui lui est propre et personnel; elle fait le vide dans ses prétentions et ses illusions pour le remplir des choses de Dieu. Tel, le vase qui perd de sa liqueur reçoit en proportion l'air qui l'environne. Dieu est notre air ambiant à nous; il nous a fait de la grâce, c'est-à-dire de lui-même, comme une atmosphère dans laquelle il nous plonge : *In ipso vivimus, movemur et sumus.* Ce que nous perdons du côté de la terre, nous le gagnons du côté du ciel, et quand il ne reste plus rien de l'homme dans l'homme, on n'y trouve que Dieu : Dieu vivant, Dieu agissant dans notre cœur comme sur son trône immuable, c'est-à-dire faisant fléchir toute résistance et brisant toute opposition.

Telle est la loi mystérieuse de l'ordre surnaturel : elle explique les héros chrétiens en général et

Vincent de Paul en particulier. Pour ne l'avoir pas connue ou pour l'avoir oubliée, on est arrivé à donner à sa grandeur un piédestal de fange, à lui décerner le titre de « génie » qu'il eût considéré comme une injure et le dernier des affronts. Son génie fut de reconnaître son néant, sa nullité, son incapacité radicale. Que faisait-il pendant que l'Europe retentissait de son nom, que la royauté lui rendait hommage, que les prodiges se multipliaient sous ses pas comme les fleurs au souffle du printemps? Il s'appelait « misérable... insensé... infâme pécheur... » Bien plus, il croyait l'être. Ecoutez cette prière à la fois étrange et sublime qui sortait incessamment de ses lèvres et de son cœur : « Seigneur, je ne suis pas un homme, je suis un ver de terre qui rampe, qui ne sait où il va, mais qui cherche à se cacher en vous, ô mon Dieu ! »

Il ne se croyait aucune aptitude ; il fuyait la louange comme une peste, ne se justifiait jamais quand il était repris. Non seulement il savait accepter une humiliation, mais il allait à sa rencontre. Son bonheur était de passer pour un être vil et méprisable ; et, quand l'occasion ne se présentait pas, il la provoquait. Un jour, une femme, soit par adulation, soit par ignorance, lui cria : — « Monseigneur, faites-moi l'aumône ! — O ma bonne femme, lui répondit-il, vous me connaissez bien mal ; car je ne suis qu'un porcher et le fils d'un pauvre villageois ! »

Quel coup de foudre, mes frères, que ces paroles dans un siècle de révolte, d'exaltation et de vanité ! dans un siècle qui retentissait encore des insolents propos d'un moine apostat contre le vicaire de Jésus-Christ, et de ses lugubres déclamations sur l'inertie et la décrépitude de l'Eglise! — Cetes, celui qui se traitait de la sorte, celui qui signait « indigne prêtre de la Mission..., supérieur indigne, » comment n'aurait-il pas forcé le monde à se souvenir d'un autre plus grand et plus puissant qui s'intitule « le serviteur des serviteurs de Dieu » ? Son langage était trop ressemblant à celui de Pierre : « Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un homme de péché ! » et à celui de Paul : « Je suis le rebut et l'abjection du monde, » pour que la voix ne fût pas démontrée par un tel écho. En d'autres termes, il était une copie trop fidèle de l'Eglise pour qu'il fût possible désormais de nier l'original.

3. — Par sa foi et son humilité, Vincent de Paul donnait un premier démenti au protestantisme. Il lui donna le second en arrivant, comme l'Eglise, au sommet de la puissance et de la gloire par la voie de l'épreuve et de la contradiction.

Est-ce que l'Eglise, née d'un coup de lance, n'a pas, en effet, germé, fleuri et fructifié au souffle des colères et des malédictions humaines ? Traquée durant trois siècles comme une bête fauve, mise au ban de l'univers, se traînant blessée de catacombe en catacombe, s'y faisant suivre à la trace de son sang, de quelque côté qu'elle se tournât, la main de l'ennemi était levée sur elle ; elle n'avait qu'à courber la tête, et la hache des licteurs tombait pour l'achever. Mais répandu au Colysée son sang rejaillissait au bout du monde. L'ouragan qui devait l'écraser retrempait sa vigueur, la mort centuplait sa vie, et Dieu la vengeait en convertissant ses bourreaux.

Cette consécration violente de la vertu par le malheur ne fit point défaut à Vincent de Paul. Sans parler du travail de sa propre sanctification, travail qui eut ses épines et dont Dieu seul avec lui connut le déchirement, nous le voyons en butte à la persécution du sarcasme, de la jalousie, des accusations calomnieuses. Une fois, il passe pour voleur, une autre fois pour simoniaque ; il est soufflété par un soldat sur le seuil de la demeure royale ; plusieurs le traitent d'ignare et d'ambitieux... Il s'incline et se tait.

Presque au début de sa carrière, dans un voyage par mer de Marseille à Narbonne, il est pris par des pirates. Conduit en Afrique, il essuie une tempête pendant le trajet, et assiste à un combat de corsaires où il est blessé. Parvenu chez les infidèles, il se voit, la corde au cou, exposé sur les places publiques pour être vendu, et finit par devenir la propriété d'un Italien renégat qui l'accable de vexations et de mauvais traitements. Il eût dû périr cent fois sous le faix des souffrances. Mais Dieu, qui le réservait pour ses grands desseins, fit de sa captivité un gymnase moral, une école de force ; et, renouvelant pour lui et par lui le prodige mille fois opéré pour l'Eglise et par l'Eglise, il le vengera des maux qu'il avait endurés en convertissant son maître et en leur rendant à tous deux la patrie et la liberté.

Ainsi Vincent de Paul grandissait de jour en jour et d'heure en heure en toutes sortes de vertus. L'image de l'Eglise qui s'était d'abord montrée en lui à l'état d'ébauche et d'une manière confuse, s'était développée ensuite jusqu'aux splendeurs de l'identité. Tous les brillants de sa couronne, ses prérogatives, ses caractères, étincelaient dans son âme et de là rayonnaient sur la société. Il était prophète et thaumaturge, apôtre et martyr. Il avait la foi du confesseur et la pureté des vierges. A son tour, le protestantisme était frappé au cœur ! Il fallait bien avouer que l'Eglise n'était pas encore en défaillance ayant de tels enfantements, et reconnaître la Mère dans la physionomie du Fils !

L'hérésie la reconnut, en effet, non pour l'honorer, mais pour essayer de la séduire. C'est là, mes frères, un des traits caractéristiques de l'erreur. Son premier soin est de chercher à corrompre la vérité et à s'en faire une complice. — « Cède-moi de tes dogmes, lui dit-elle, et moi je te céderai des miens. Formons alliance et vivons en paix ! » — Ainsi, de siècle en siècle, on a vu l'impudique épouse de Putiphar attenter à la vertu de Joseph. Mais l'Eglise a toujours repoussé l'adultère ; toujours elle a mieux aimé abandonner son manteau, c'est-à-dire des provinces et des royaumes aux mains des séducteurs, que de trahir sa foi.

Cette attitude de l'Eglise vis-à-vis des hérésies de tous les temps, Vincent de Paul l'a eue vis-à-

vis du jansénisme. Comme je le disais au début, il fréquenta le monstre, sept années durant, sans le reconnaître : comment une âme pure et candide comme la sienne l'aurait-elle soupçonné sous les doux et charmants dehors de l'amitié? Mais le jour où le bayonnais Saint-Cyran jeta le masque et présenta le pacte infâme à son adhésion, Vincent de Paul sentit bondir sa conscience outragée... et, repoussant le traître, il s'écria comme Pierre à Simon le magicien : « Tu mens à l'Esprit-Saint ! Arrière ! que ton œuvre périsse avec toi ! »

Grâces vous soient rendues, ô illustre défenseur de la foi catholique ! Oui, je le déclare au nom de mes frères dans le sacerdoce et de tout cet auditoire chrétien, votre exemple ne sera pas perdu pour nous !... Nous le savons, le vieux serpent n'a pas renoncé à ses conquêtes. Chaque jour, il nous appelle à la révolte et cherche à nous entraîner hors des voies de la vérité et de l'honneur. Mais qu'il vienne ! notre réponse est prête : « Plutôt la mort que la honte ! Arrière, ô révolution ! Arrière, ô naturalisme religieux ! Arrière, ô libéralisme prétendu catholique ! Arrière ! arrière ! Que votre œuvre périsse avec vous ! »

II. — *Ses œuvres.*

Jusqu'ici, mes frères, vous avez pu remarquer combien la vie intime de Vincent de Paul correspond à la vie intime de l'Eglise. Des deux côtés c'est une concentration de l'esprit divin produisant un double effet : la destruction des éléments énervés de la nature, et l'introduction des principes fécondants de la grâce. C'est la sève céleste substituée à la sève terrestre pour développer l'homme surnaturel jusqu'au jour où elle éclate et se manifeste par une ample moisson d'œuvres prodigieuses qui proclament à la face du monde la puissance et la bonté de Dieu.

1. — Cette vitalité chrétienne longtemps amassée dans le cœur de Vincent fit explosion comme celle de l'Eglise, et ce qui en sortit porta le même caractère de fécondité et d'universalité. Supputez, si vous le pouvez, toutes les entreprises de cet homme pour rendre ses semblables meilleurs et moins malheureux !

Pour les rendre meilleurs, — écoutez ceci, ô colporteurs de science athée et de morale indépendante ! — pour les rendre meilleurs, il se fait missionnaire. Il parcourt les bourgs et les villages, prêchant la pénitence et le royaume de Dieu. Il porte en lui le feu qui dévore ; il faut qu'il le propage, qu'il brûle toutes les convoitises, qu'il éclaire toutes les ignorances, qu'il culbute toutes les passions, tous les préjugés, tous les sophismes... Et il réussit merveilleusement. A sa voix, les cœurs se brisent ; l'air retentit de gémissements et de sanglots ; les larmes de repentir coulent en abondance ; des populations entières viennent se jeter à ses pieds en se frappant la poitrine et en confessant leurs iniquités... Que de conversions éclatantes, d'inimitiés éteintes, d'injustices réparées !

Pour se multiplier encore davantage — toujours comme l'Eglise, — il s'adjoignit des aides ; il créa des ouvriers à son image et à sa ressemblance, comme lui dévorés de zèle pour la maison de Dieu. De cette manière, il eut à son service mille bouches et mille cœurs ; il put parler, agir, exercer l'influence de son génie bienfaisant en mille endroits à la fois. Ce fut, avec l'institution des séminaires, des retraites pour les ordinands, et les conférences, le coup décisif pour la régénération de son siècle. Sous les efforts de cette armée de missionnaires inspirés et gouvernés par Vincent, tout s'ébranle, tout est entraîné, rien ne résiste. La conscience humaine, ébréchée par les révoltes de la raison plus encore que par les défaillances de la chair, revient sous l'empire de la grâce ; le monde retrouve la paix, en retrouvant la vertu.

Et que n'aurions-nous pas à dire de son heureuse croisade contre la sauvage coutume du duel et de ses efforts civilisateurs au bagne de Marseille ? O religion, vous êtes belle, grande, sublime dans vos dogmes, votre morale, votre culte ! Je vous admire au chevet des mourants, au sein de l'épidémie, sur les champs de bataille ; je vous admire surtout quand vous résistez aux tyrans, et jetez la vérité à la face du despotisme. Mais lorsque je vous vois agenouillée devant un forçat, embrasser ce lépreux moral, faire de ce démon un ange, je me prosterne à mon tour, je vous adore et m'écrie : « *Tu solus sanctus ! tu solus Dominus... Jesu Christe !* O catholicisme ! ô Christ ! vous seul êtes saint ! vous seul êtes Dieu ! »

S'il est impossible, mes frères, de dire tout ce que Vincent de Paul a fait pour moraliser les masses, qui pourrait raconter tout ce qu'il conçut et exécuta pour améliorer et adoucir leur sort ? Comment suivre sa course de géant dans le champ des miséricordes corporelles ? — Quand Notre-Seigneur racontait à ses disciples la parabole du Samaritain, il parlait de lui-même. C'était bien lui, en effet, qui, au refus de la loi et de la conscience symbolisées par le lévite et par le prêtre, était descendu de la gloire pour panser l'humanité blessée. Il parlait aussi de l'Eglise ; car, après avoir dit aux nations en leur montrant l'Eglise : « Voilà votre mère ! » il avait dit également à l'Eglise en lui montrant les nations : « Voilà vos enfants ! » — Or, une mère se dévoue surtout à ses enfants les plus déshérités. Voilà pourquoi l'amour de l'Eglise pour les faibles, les pauvres et les malades, présente le caractère d'une passion violente qui la trouble jusque dans son sommeil. Ce que son cœur lui inspira pour le soulagement des misères humaines, nul ne le saurait dire ; les misères que, de fait, elle a soulagées, nul ne le saura jamais, jusqu'au jour où le Christ l'en remerciera en la couronnant.

Comme celle de l'Eglise, la vie de saint Vincent de Paul ne fut qu'un acte perpétuel de charité ardente. Dès son enfance, il révéla la passion qui remplissait son cœur. On parle encore dans nos Landes de sa première générosité qui consista à donner à un pauvre tout ce qu'il possédait : dix-

sept sous, ses épargnes de quatre ans ! « *Ex ungue leonem* ! A la griffe, dit le proverbe, on reconnaît le lion : » reconnaissez à ce trait d'enfant l'apôtre de la charité ! C'était le ruisseau alors coulant à petit bruit dans une plaine ignorée ; quelques années plus tard, ce sera le fleuve torrentiel charriant des fortunes et alimentant des royaumes.

On a cherché à évaluer approximativement les sommes qui ont dû passer par les mains de Vincent pour ses œuvres et ses fondations, et l'on est parvenu au capital fabuleux de cinq millions, équivalent à une somme triple de notre époque. Et, chose étrange ! l'œuvre accomplie, il ne lui restait plus rien. Je me trompe : il lui restait la fameuse pierre introuvable qui fait le désespoir des savants : la compatissance avec laquelle il changeait en or tous les cœurs. Un jour, le grand et bon Pie IX disait en parlant des Français qu'ils avaient tous un cœur d'or, et qu'ils le devaient à saint Vincent de Paul. Eh bien ! nous avons assez souffert pour qu'on pardonne à notre patriotisme cette petite satisfaction d'amour-propre. Oui, il faut le reconnaître, notre gloire la plus pure, celle que nul peuple au monde ne saurait nous ravir, c'est d'être toujours riches quand il faut donner, couvrir une nudité, guérir une blessure. La France est la nourrice de tous les affamés !

Vincent de Paul trouvait donc de l'argent comme il trouvait toutes choses. *Dixit et facta sunt*, il n'avait qu'à parler, il était obéi. A son appel, accoururent les fortunes et les dévouements ; à sa voix surgissent des hôpitaux et des asiles pour toutes les misères. Plus l'inconduite et le désordre engendrent de souffrances, plus sa charité invente de moyens pour les faire disparaître ou les adoucir. A cette époque, hélas ! comme à la nôtre, les fils de l'iniquité pullulaient. Des mères dénaturées, et sans doute aussi malheureuses que coupables, refusaient le sein aux fruits de leurs entrailles, et, sourdes à leurs gémissements, les abandonnaient dans les lieux publics à la commisération ou à la barbarie des passants. Nous ne devons pas permettre à l'histoire de dire toute la vérité sur le sort de ces petits êtres ; car il est des images dont la nature a horreur. Qu'il suffise de savoir que, nus et affamés, la plupart périssaient faute d'assistance et souvent sans baptême ; les autres ne survivaient que pour se consumer bientôt de langueur ou pour être vendus aux saltimbanques, comme de vils animaux.

C'est alors que Vincent de Paul, ému de compassion, résolut de se faire leur père nourricier. Mais il savait qu'à l'enfance comme à la vieillesse et à la douleur — ces deux autres formes de l'enfance — il fallait les soins, la tendresse, les douces manières dont la femme seule possède le secret ; et, coup sur coup, il fit jaillir de son cœur les Sœurs et les Dames de charité. Par ces nouvelles fondations, sa fécondité devint universelle comme celle de l'Eglise. Elle se répand dans les provinces, franchit les montagnes et les mers, se multiplie avec les siècles. En quelques jours, l'arbuste devint un arbre dont les branches couvrirent l'Europe ; aujourd'hui il réjouit de son ombre et alimente de ses fruits l'univers entier.

Il semble que cet effort aurait dû épuiser la charité de Vincent ; au contraire, il la centupla. Ce qui est purement humain se détériore et s'amoindrit par l'usage, les ressorts les plus puissants se détendent, le fer est rongé par le frottement. Mais voilà précisément ce qui caractérise la charité chrétienne et révèle d'une manière infaillible son élément divin : la charité est un feu qui s'alimente lui-même et prend d'heure en heure de nouveaux accroissements ; ses pertes se tournent en profits.

A l'époque dont nous parlons, la France traversait une crise des plus violentes. Les armées de cinq nations différentes se disputaient la Lorraine et le duché de Bar, et mettaient tour à tour ce malheureux pays à feu et à sang. Depuis l'invasion des barbares, on n'avait pas vu de pareils désastres. Sous les pas d'une soldatesque indisciplinée, les vivres vinrent à manquer complètement, et l'on vit — spectacle atroce ! — on vit des hommes se dévorer entr'eux. Aux horreurs de la guerre et de la famine s'ajouta bientôt une affreuse contagion. Les victimes étaient entassées pêle-mêle sur les chemins, dans les fossés, et celles qu'épargnaient les bêtes carnassières devenaient les unes pour les autres des principes de mort.

Que faire ? L'Etat, qui doit être la Providence visible et immédiate du peuple, était obéré. Au lieu de pouvoir secourir, il eût eu besoin d'être secouru lui-même. Tout le monde parlait de ces affreux malheurs, et tout le monde demeurait les bras croisés, comme de lâches spectateurs d'un incendie ou d'un naufrage. Seul, Vincent de Paul sonde d'un regard la profondeur du mal et demande à son cœur le remède. Il se trouve en présence de la plus formidable difficulté qui puisse entraver un courage : le manque absolu de ressources devant d'immenses besoins.

Certes, Vincent de Paul, simple moraliste, simple philosophe humanitaire, eût reculé ; mais Vincent de Paul, disciple du Christ et apôtre de l'Eglise, ne recule pas. Il connaît les saintes montagnes d'où le secours descend : il les gravit ; il connaît l'océan des forces divines : il s'y plonge ; et, ainsi préparé, à cette heure suprême de l'agonie d'un peuple, il se présente à la société parisienne comme le prophète devant Israël. On dirait qu'il a reçu la toute-puissance, qu'il est le régisseur de tous les domaines et de toutes les fortunes. Aussi, son aspect provoque-t-il un ébranlement général. C'est à qui se dépouillera pour revêtir les membres souffrants de Jésus-Christ ; c'est à qui l'emportera en libéralités et en largesses. La reine démeuble ses palais, les princesses vendent leurs bijoux et leurs carrosses, quelques-unes vont jusqu'à contracter des emprunts usuraires chez des Juifs.

En attendant, Vincent de Paul avait battu monnaie et, pendant vingt années consécutives, transformé en intendant général du divin Pharaon aidé de ses prêtres et de ses religieuses, il pu

nourrir vingt-cinq villes et plus de deux cent cinquante bourgs, villages et hameaux.

O Luther ! et tu dis que l'Eglise était morte ? — C'est toi qui es mort, toi incapable non seulement de produire, mais encore de voir cet épanouissement, cette explosion de vie !

2. — Il y aurait, mes frères, bien d'autres rapprochements à signaler entre la vie de l'Eglise et celle de notre héros ; mais ne faisant qu'effleurer le sujet, je ne puis ni tout prévoir ni tout dire. Toutefois, il existe un rapport d'un caractère spécial que je ne puis passer sous silence, à cause de son opportunité : je veux parler des relations de saint Vincent de Paul avec la puissance séculière à la cour. A Dieu ne plaise que je m'oublie à transformer la chaire sacrée en tribune politique et que, des hauteurs de l'immuable et de l'absolu, je vous fasse descendre dans l'arène mouvante des partis ! Non, soyez sans crainte ! Mais il y a ici une question majeure touchant aux intérêts sociaux des peuples que la religion a mission de conduire à Jésus-Christ, et il appartient à cette religion de l'étudier et de la résoudre. Il est surtout une objection qui, partie inconsidérément d'en haut, a réveillé en bas chez le peuple de funestes instincts, et qui consiste à accuser l'Eglise de s'immiscer dans le temporel des peuples, de vouloir tenir d'une main l'encensoir et de l'autre les rênes de l'Etat. Eh bien ! notre devoir est de réfuter cette objection dont l'impiété et l'ignorance abusent ; et Vincent de Paul va nous fournir sur ce point d'éblouissantes clartés.

Vincent de Paul n'a pas brigué l'honneur de siéger au conseil de la reine. C'est la reine qui, voyant en lui l'homme de Dieu, sollicita le concours de sa sagesse et de sa prudence pour la distribution des bénéfices ecclésiastiques : affaire épineuse et délicate, qui, on en conviendra, était plus de la compétence d'un prêtre, que d'un juif, par exemple, d'un franc-maçon, d'un libre-penseur, ou même d'un chrétien séculier.

Ce fut après avoir refusé longtemps et avec persistance qu'il accepta, non pour se hausser dans l'opinion des hommes, mais pour élargir sa sphère d'action dans le bien ; non comme un honneur, mais comme une charge ; et il l'exerça avec tant de droiture, de tact, d'intégrité et de fermeté que, dans une lettre adressée au pape Clément XI, l'illustre Fléchier ne craignait pas d'affirmer que l'Eglise gallicane lui était redevable de la splendeur dont elle brilla jusqu'au jour de sa lamentable éclipse en face du Parlement.

Vincent de Paul, prêtre, s'occupant des affaires de prêtres, était donc à sa place. Prétendre le contraire, crier à l'empiétement, c'est intervertir les rôles, c'est ressembler à ces libéâtres dont l'unique souci est de confisquer à leur profit toutes les libertés.

Mais il était trop voisin du grand foyer de la politique, et la politique d'alors était trop compromettante pour qu'il ne fût pas forcé un jour de s'en préoccuper et même de s'en occuper un peu. Il s'en occupa donc officieusement, mais dans la mesure et de la manière dont Dieu s'en occuperait, s'il daignait se montrer visiblement dans les cours, c'est-à-dire pour combattre l'intrigue, défendre le peuple et épargner aux rois eux-mêmes tant de ces lourdes fautes qui mettent bien souvent leur couronne en péril. C'est dans ce triple but que le fils du porcher landais se fit l'adversaire d'un grand et puissant ministre, d'un homme certes plus brillant que lui dans le sens humain, mais dont l'âme, à coup sûr, ne valait pas la sienne.

Auquel des deux, de Mazarin ou de Vincent de Paul, l'histoire a-t-elle donné raison ? Si le saint avait été entendu, Paris n'aurait pas eu à subir les horreurs d'un siège, et, pour se sauver elle-même, la royauté n'aurait pas eu besoin de capituler devant la rébellion. Mais la passion l'emporta sur les conseils. Ce n'est qu'en piétinant dans le sang de ses sujets, à travers les rues de la capitale, qu'Anne d'Autriche put apprécier la valeur du désintéressement et le génie de la sainteté.

Il y aurait un curieux parallélisme à établir entre les politiques des deux adversaires. Celle de l'éminent Italien mâtinée de machiavélisme, a-t-elle jamais été comprise ? Je ne sais. Celle du prêtre français est claire comme le jour, car elle se résume en deux mots : prière et charité ; et parce qu'elle est peu connue, et surtout peu pratiquée, il était bon de la mettre en relief à l'aurore d'un siècle qui devait porter le nom de Louis le Grand.

L'Eglise non plus, mes frères, n'a jamais jeté de regard jaloux sur la pourpre des Césars. Elle savait que son royaume n'est pas de ce monde, et que son sceptre ne peut et ne doit être qu'une croix de bois. Mais comment aurait-elle empêché les chefs des peuples de voir en elle l'œuvre du Christ, c'est-à-dire l'expression la plus haute du bien et du vrai, et de l'appeler dans leurs conseils pour introduire un peu de lumière céleste dans les inextricables difficultés du gouvernement des hommes ? Elle a donc fréquenté les cours, mais à son corps défendant. Elle ne s'y appliqua, d'ordinaire, qu'au maniement des affaires ecclésiastiques, et lorsque, accidentellement et par force, elle se mêla à la politique, ce fut toujours au nom de la justice et de la vérité, pour défendre quelque droit ou rappeler quelque devoir, cherchant autant que possible à rapprocher les partis extrêmes, à les unir dans les embrassements d'une même charité. Et c'est ainsi, nous avons le droit de le proclamer, qu'elle a servi avec une égale ardeur les intérêts de la religion, des rois, des peuples et de la civilisation. La religion lui a été fidèle, et c'est pourquoi elle n'est pas descendue de son glorieux piédestal. Les autres l'ont lâchement abandonnée et trahie, et je ne sache pas que les rois soient plus solides sur leur trône, les peuples plus heureux et la civilisation plus triomphante.

3. — Enfin, mes frères, après avoir permis que Vincent de Paul fût la reproduction vivante de l'Eglise par ses vertus et ses œuvres, Dieu a voulu qu'il le fût également par sa longévité et sa glorification. Il lui accorda, en effet, le nombre complet de jours que comporte actuellement la vie

humaine, puisqu'il mourut plus qu'octogénaire, à l'âge de 85 ans; et l'on trouvera qu'une si longue existence tenait déjà du prodige, si l'on songe au délabrement presque continuel de sa santé, aux austérités qu'il infligeait à son corps, et aux travaux herculéens qu'il ne cessait d'entreprendre.

Or, au moment où la dépouille mortelle usée par tant de labeurs succombait enfin, son âme était dans la plénitude de la force. Jamais il n'avait tant aimé son Dieu et son prochain; jamais il n'avait eu tant de foi et d'espérance. Ses innombrables créations, au lieu de l'épuiser, n'avaient fait que le rajeunir. Il les voyait belles, florissantes, portant dans leurs flancs l'avenir. Sa tâche était donc remplie; il pouvait attendre sans crainte et sans regret le dénouement final, et Dieu, anticipant sur la récompense, le lui ménagea paisible, heureux, suave; car il s'éteignit doucement comme le soir d'un beau jour.

Ainsi, mes frères, en sera-t-il de la sainte Eglise, lorsqu'elle aura complété sur la terre le nombre des élus. Ceux qui rêvent pour elle une mort honteuse et violente seront déçus dans leur inique espoir; car elle aussi s'éteindra doucement dans l'épanouissement de sa force et tout l'éclat de sa mâle beauté. Jusque-là, on pourra la combattre, non la vaincre; l'outrager, non l'avilir. Fille du ciel, que peuvent bien sur sa robe immaculée les fanges de la terre? Elle est la vérité : que lui importe le mensonge? Elle a l'éternité : que lui importe le temps? Vivante, elle engendre la vie; sainte, elle produit des saints, et par la vertu agissante des saints, elle éclaire, réchauffe et féconde les âmes. Au XVIe siècle, il ne lui fallut qu'un Vincent de Paul; elle l'a eu et elle a triomphé. Au XIXe il lui en faut des milliers; elle les a et elle triomphe. A l'ignorance, elle répond par des écoles; au chômage, par des ouvroirs. Par elle, le jeune homme est soutenu, la jeune fille protégée, les orphelins trouvent des mères, et les malheureux des anges consolateurs. Elle est toujours là, jeune, vaillante, vigoureuse, mettant le baume où l'on fait la blessure, appliquant l'antidote où l'on glisse le poison.

Que l'impiété ou l'ignorance ou la politique dise encore de l'Eglise ce que les pêcheurs de Galilée disaient du Christ marchant sur les eaux : « *Phantasma est! phantasma est!* C'est un fantôme! c'est un fantôme! » nous lui répondrons fièrement : « L'Eglise un fantôme? Mais regardez donc notre Vincent de Paul et cette magnifique légion d'hommes qui marchent sur ses traces! Ne vous contentez pas de regarder : palpez, auscultez! Un fantôme n'a ni de la chair ni des os! un fantôme n'a ni de ces actions ni de ces paroles! *Palpate, videte!* C'est l'Eglise du Christ, c'est le Christ lui-même s'affirmant par la foi et l'amour! » — Et grâce à ce spectacle, malgré toutes les négations, toutes les obscurités, toutes les défaillances, le monde pourra toujours savoir où se trouve la vérité et avec la vérité le bonheur!

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

TROISIÈME PARTIE

Moyens de salut

III

LES SACREMENTS

B

Les sacrements en particulier

II. — La Confirmation

a

Notions préliminaires

Place, noms, prophéties, promesses, institution, définition.

Place

— *Quelle place occupe la confirmation parmi les sacrements?*

— La deuxième : la confirmation vient tout après le baptême, et précède l'Eucharistie.

— *Pourquoi la confirmation est-elle placée entre le baptême et l'Eucharistie?*

— Ce n'est point en raison de sa dignité ou de sa nécessité, mais à cause de son rapport intime avec le premier des sacrements, le baptême.

— *En quoi consiste ce rapport intime qui existe entre la confirmation et le baptême?*

— La confirmation est le complément surnaturel du baptême.

— *Comment cela?*

— Le baptême est le sacrement de la régénération, de la naissance à la vie de la grâce; la confirmation est l'accroissement, la perfection de cette vie surnaturelle.

— *Faites-nous comprendre cela par une comparaison?*

— Dans l'ordre naturel, avant tout, pour l'homme il faut vivre, recevoir la vie, commencer par être un petit enfant.

Ensuite, l'enfant se forme et grandit, il devient un homme.

Par le baptême l'homme reçoit la vie, il commence à être chrétien.

Par la confirmation il le devient complètement, il est parfait chrétien.

— *N'est-ce pas précisément ce qu'enseigne saint Cyrille, lorsqu'il dit : « Avant la confirmation, le fidèle n'est pas digne à proprement parler de s'appeler chrétien. Il est seulement en voie de le devenir »?*

— Oui; et cela seul nous fait déjà entrevoir la grandeur et l'excellence de ce sacrement.

— *Le sacrement de confirmation n'a-t-il pas aussi quelque analogie avec celui de l'Eucharistie?*

— Ce rapport est évident, si l'on considère que chacun de ces deux sacrements contribue d'une manière spéciale à la complète sanctification du chrétien.

— *D'où vous concluez?*

— Que c'est avec raison que l'on assigne à la confirmation le second rang parmi les sacrements.

+

Noms

— *Ce sacrement a-t-il été, toujours et universellement, désigné sous le nom de « confirmation »?*

— Non; mais, comme chacun des autres sacrements et avant que l'usage et l'enseignement de l'Eglise ait fixé l'appellation qui a prévalu et sous laquelle nous le connaissons, ce sacrement a été désigné sous divers noms.

— *Pourquoi cette diversité d'appellations?*

— Parce que, parmi les Pères et les Docteurs, les uns avaient en vue plus spécialement la matière éloignée ou prochaine, les autres la grâce, le caractère, ou certain effet particulier du sacrement.

— *Citez quelques-uns de ces noms ?*

— Parmi les plus usités, sont les suivants : sacrement ou mystère du chrême, l'onction, l'imposition des mains, ou encore le sceau *(sigillum)*, le don *(donum)*, puis enfin consommation, perfection par l'imposition des mains.

— *Quelle est l'étymologie du mot « confirmation » ?*

— Etymologiquement, confirmation vient du latin *firmare*, fortifier, affermir. Ce mot est donc parfaitement choisi pour désigner le sacrement qui fortifie et affermit les baptisés, en les armant pour la confession et la défense de leur foi.

— *Ce terme ne se trouve-t-il pas dans les paroles mêmes de la forme ?*

— Oui ; puisque l'évêque, en administrant le sacrement, dit expressément : « ... *Je te confirme* par le chrême du salut, etc. ; » et cela même est une nouvelle preuve que nulle appellation ne convenait mieux pour désigner ce sacrement.

+

Prophéties

— *La confirmation étant un des grands sacrements de la nouvelle Alliance, un des fruits les plus précieux de la Rédemption, a dû comme tous les principaux mystères du christianisme, être annoncée à l'avance par les prophètes. Pourriez-vous citer quelques-unes de ces prophéties ?*

— D'après le saint roi David, c'est par une effusion de l'Esprit-Saint que Dieu renouvellera la face de la terre. (Ps. CIII, 30).

Les prophètes Joel (II, 23-30), Aggée (II, 6), Zacharie (XII,10), Isaïe (XXXII, 15), prédisent également que, sous le règne du Messie, le Saint-Esprit sera communiqué surabondamment et descendra sur toute chair, sur le peuple tout entier.

Il est hors de doute que ces textes contiennent l'annonce des sacrements de la Loi nouvelle, et en particulier du sacrement de confirmation.

— *Qu'est-ce qui rend cette interprétation si certaine ?*

— C'est d'une part l'affirmation de saint Pierre déclarant, dans son premier discours, que ces prédictions des prophètes, nommément de Joel, ont alors leur réalisation non seulement à l'égard des apôtres, mais des Juifs et aussi des Gentils.

C'est d'autre part le récit des Actes, où l'on voit le soin des apôtres à imposer les mains aux premiers fidèles, pour que tous reçoivent le Saint-Esprit.

+

Promesses

— *N'avons-nous pas, en faveur de la confirmation, quelque chose de plus que l'annonce faite par les prophètes ?*

— Nous avons les promesses si souvent renouvelées de Jésus-Christ lui-même.

— *Quelles sont ces promesses ?*

— « Si je ne m'en vais pas, disait Notre-Seigneur aux apôtres, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. » (Jean, XVI, 7). — « Lorsque viendra cet Esprit de vérité, il vous enseignera toute vérité. » (Jean, XVI, 13). Etc.

— *A qui s'adressent ces promesses ?*

— Aux apôtres, et aussi aux fidèles de tous les temps.

— *La preuve ?*

— La preuve, c'est que l'Esprit-Saint promis à l'Eglise « demeurera éternellement, » selon la propre parole de Jésus-Christ. (Jean, XIV, 16).

— *Comment ces promesses se sont-elles réalisées pour les apôtres ?*

— Elles ont eu, pour eux, leur merveilleux accomplissement au jour de la Pentecôte. Depuis dix jours, réunis au Cénacle, dans la ville même de Jérusalem, ils persévéraient unanimement dans la prière, avec Marie, mère de Jésus. Tout à coup, vers la neuvième heure, il se fit du ciel un bruit semblable à celui d'un vent violent qui arrive. Et ce vent remplit toute la maison où ils se tenaient. En même temps des langues divisées, comme du feu, leur apparurent et elles se reposèrent sur chacun d'eux, et tous furent remplis de l'Esprit-Saint. (Act., I et II).

— *Rappelez en quelques mots ce que signifient ce vent impétueux et ces langues de feu ?*

— Les langues sont le symbole du don des langues accordé aux apôtres, et de la diffusion de la parole évangélique dans le monde entier.

Le feu signifie la lumière qui vint éclairer l'esprit des apôtres, la charité et le zèle ardent qui embrasa leur cœur.

Le vent représente la force irrésistible de la prédication évangélique.

— *Quel fut l'effet de cette descente du Saint-Esprit sur les apôtres ?*

— Les apôtres parlent diverses langues. Revêtus de la force d'en haut, ils rendent témoignage à Jésus-Christ et prêchent l'Evangile, non seulement à Jérusalem et dans la Judée, mais par toute la terre. Fermes et intrépides, enfin, ils se réjouissent de souffrir pour le nom de Jésus-Christ et versent généreusement leur sang pour la foi.

— *Que concluez-vous de tout cela ?*

— Je conclus, avec saint Thomas, que Jésus-Christ, par le pouvoir d'excellence qu'il a sur les sacrements, conféra ainsi aux apôtres, d'une manière miraculeuse et éclatante et sans le sacrement, la chose même ou l'effet du sacrement de confirmation, c'est-à-dire la plénitude du Saint-Esprit.

+

Institution

— *Comment la promesse du Sauveur eut-elle son accomplissement par rapport au reste des fidèles ?*

— Par l'institution et l'administration du sacrement de confirmation.

— *Notre-Seigneur, lorsque, à plusieurs reprises, il impose les mains aux petits enfants et prie sur eux, n'a-t-il pas préparé et annoncé ce sacrement ?*

— Assurément, et il est permis de reconnaître dans cette imposition des mains accompagnée de prières, une image de la confirmation elle-même.

— *Est-il fait mention dans la sainte Ecriture de l'institution par Notre-Seigneur du sacrement de confirmation ?*

— On ne trouve pas cette mention spéciale dans la sainte Ecriture. Mais l'institution divine ressort manifestement de l'empressement des apôtres à conférer ce signe sacré dès le début de leur mission évangélique.

Il est certain, d'ailleurs, que Jésus-Christ seul est l'auteur de tous les sacrements, Dieu seul pouvant attacher le don de la grâce à des signes sensibles ; donc, il est aussi l'auteur du sacrement de confirmation.

— *N'y a-t-il pas des indices qui permettent de préciser, avec quelque certitude, le moment où Notre-Seigneur institua ce sacrement ?*

— Non ; mais il est vraisemblable qu'après avoir commencé et préparé l'institution de ce sacrement à la dernière cène par la promesse de l'Esprit-Saint, il l'a complétée après sa résurrection, alors

qu'il entretenait ses apôtres du royaume de Dieu, réglant et ordonnant tout ce qui regardait l'organisation et le gouvernement de l'Eglise.

— *Vous avez dit que les apôtres eux-mêmes mettaient le plus grand empressement à administrer ce sacrement. Pourriez-vous en donner des preuves ?*

— Le diacre Philippe évangélisait la Samarie et y opérait une foule de miracles. A la vue de ces prodiges, un grand nombre demandèrent le baptême.

A cette heureuse nouvelle, Pierre et Jean, les deux plus illustres d'entre les apôtres, se rendirent à Samarie pour achever ce que le diacre Philippe avait si bien commencé et pour imposer les mains aux nouveaux néophytes.

Lorsqu'ils furent venus, ils firent des prières pour les baptisés, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit; car il n'était encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient été seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors ils leur imposèrent les mains et ils reçurent le Saint-Esprit. (Act., III).

— *Citez encore un exemple ?*

— Durant son séjour à Ephèse, saint Paul rencontra quelques disciples. Il leur demanda : « Avez-vous reçu le Saint-Esprit depuis que vous avez embrassé la foi ? » Les disciples répondirent qu'ils ignoraient même qu'il y eût un Esprit-Saint et qu'ils avaient reçu seulement le baptême de Jean. L'apôtre les instruisit, leur donna le baptême chrétien, et lorsque ensuite il leur eut imposé les mains, leur conférant le sacrement de confirmation, le Saint-Esprit descendit sur eux. (Act., XIX, 1-7).

— *Qu'arrivait-il souvent, en ces premiers temps, lorsque les apôtres administraient le sacrement de confirmation ?*

— Le Saint-Esprit descendait d'une manière visible sur les fidèles confirmés, comme il était descendu au Cénacle sur les apôtres eux-mêmes.

— *Et de plus ?*

— L'opération du Saint-Esprit dans les cœurs se manifestait aussi, sous une forme sensible, en beaucoup de circonstances, par le don des langues, par des guérisons et des miracles.

— *Rapportez à ce sujet l'histoire de Simon le Magicien ?*

— Témoin des merveilles opérées par le Saint-Esprit, lorsque les apôtres imposèrent les mains aux Samaritains convertis, Simon le Magicien offrit de l'argent à saint Pierre en lui disant : « Donnez-moi le pouvoir de communiquer comme vous l'Esprit-Saint à ceux à qui j'imposerai les mains. » Mais Pierre lui répondit : « Que ton argent périsse avec toi, puisque tu crois que l'on peut acquérir le don de Dieu à prix d'argent ! Fais donc pénitence de ton péché et prie Dieu afin que, s'il est possible, il te pardonne. » (Act., VIII, 18-24).

+

Définition

— *Qu'est-ce que la confirmation ?*

— La confirmation est un sacrement dans lequel, par une onction que l'évêque fait avec le saint chrême en prononçant des paroles déterminées et par l'imposition des mains, le baptisé est consacré soldat de Jésus-Christ et rempli de la plénitude de l'Esprit-Saint pour professer ouvertement et courageusement sa foi.

—

— *Tout d'abord, nous expliquerons en peu de mots cette définition, pour montrer qu'elle renferme tout ce qu'il y a d'essentiel dans le sacrement.*

Vous avez dit que la confirmation était un sacrement, qu'est-ce à dire ?

— Un sacrement, c'est-à-dire un signe sensible d'une grâce invisible institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour notre sanctification.

— *Comment savez-vous que la confirmation est un sacrement ?*

— Je le sais par l'enseignement de l'Eglise, par l'Ecriture sainte et la tradition.

1° L'Eglise a défini, au Concile de Trente, comme de foi, que les sacrements de la loi nouvelle sont au nombre de sept, savoir : le baptême, la confirmation... (Sess. VII, can. 1).

Plus formelle encore est la définition suivante : « Si quelqu'un dit que la confirmation des baptisés est une vaine cérémonie, et non pas plutôt véritablement et proprement un sacrement : qu'il soit anathème. » (Sess. VII, *de Conf.*, c. 1).

2° D'après le livre des Actes, les apôtres ont conféré eux-mêmes ce sacrement, en imposant les mains, en prononçant des paroles : « ils priaient sur ceux qui étaient confirmés » (signe sensible); et « les fidèles recevaient le Saint-Esprit » (grâce produite).

3° Parmi les Pères qui parlent de la confirmation comme d'un véritable sacrement, distinct de tout autre et en particulier du baptême, on peut citer, dès le Ier ou IIe siècle, le pape saint Clément; au IIIe, saint Cyprien; au IVe, saint Cyrille de Jérusalem, auteur d'un catéchisme entier sur la confirmation, etc.

— *Les protestants qui suppriment la confirmation en tant que sacrement, pour la transformer en une simple cérémonie, un examen, dans lequel l'adolescent ratifie les promesses de son baptême, contredisent donc non seulement l'enseignement de l'Eglise, mais l'Ecriture elle-même, ainsi que la foi et la pratique de tous les siècles ?*

— Cela est de toute évidence, et la substitution essayée par eux pour échapper à cet inconvénient ne répond à aucun des caractères de l'institution primitive; il est facile de s'en convaincre par le texte même des Actes.

— *Quel sentiment cela doit-il vous inspirer ?*

— Un sentiment de respectueuse soumission envers l'Eglise qui me préserve de toute erreur; et de gratitude envers Dieu qui m'a fait naître au sein de cette Eglise catholique, la seule véritable Eglise du Christ.

—

— *Dès lors que la confirmation est un sacrement, la définition donnée, pour être exacte, doit exprimer la nature du signe sensible. Quels sont donc les mots qui désignent ce signe sensible, matière et forme ?*

— Ce sont les expressions : « par une onction que l'évêque fait avec le saint chrême, en prononçant des paroles déterminées, et par l'imposition des mains. » L'onction et l'imposition des mains indiquent la matière prochaine, le saint chrême la matière éloignée, les paroles déterminées la forme du sacrement.

— *Le ministre et le sujet du sacrement sont-ils également spécifiés ?*

— Le ministre est « l'évêque » qui fait l'onction; le sujet est « le baptisé » qui seul peut validement recevoir ce sacrement.

— *Que reste-t-il pour que notre définition soit exacte ?*

— Il reste que les effets, ou la grâce du sacrement, soient énoncés; et ils le sont en effet en ces termes : « un sacrement dans lequel... le baptisé est consacré soldat de Jésus-Christ et rempli de la plénitude de l'Esprit-Saint pour professer ouvertement et courageusement sa foi. »

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Allocutions pour distributions de prix. — I. *Dans une école de jeunes filles :* L'Eglise et l'instruction, 529.

Panégyrique de saint Jacques le Majeur. — La générosité d'âme, 531.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — XIII. La confession fréquente ; la confession générale, 536.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. XVI. La profanation du dimanche, 539.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXXIV. Pour le 8e dimanche après la Pentecôte *(in Rom.,* VIII, 15-17), 541.

Récits et Causeries. — IV. Un beau rêve, 544.

ALLOCUTIONS POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX

I

Dans une école de jeunes filles

L'ÉGLISE ET L'INSTRUCTION

Un publiciste demandait ces jours derniers à quoi peuvent bien servir les discours de distributions de prix. « Tradition antique, coutume respectable si l'on veut, disait-il, mais pratique surannée et vieillotte, qu'il serait temps de supprimer, parce qu'elle ne fait qu'irriter l'impatience des lauréats en retardant l'heure du triomphe, parce qu'elle n'offre aucune utilité qui compense l'ennui qu'elle cause. » Voilà certes une réflexion bien capable de refroidir la verve des orateurs des fêtes scolaires. Ce publiciste venait cependant d'entendre un discours très brillant et très applaudi.

Entendre un beau discours, c'est déjà quelque chose d'utile, ce me semble, c'est un plaisir qui mérite d'être apprécié ; mais il n'est pas donné à tout le monde de le procurer, et si c'était l'unique avantage qui pût vous être offert, à mon grand regret, je devrais dire à ma honte, vous en serez privés aujourd'hui. Il m'est impossible de vous offrir cet agrément. Mais le discours d'usage me fournit l'occasion d'encourager vos enfants, qui ont activement travaillé pendant une année, de féliciter leurs maîtresses du dévouement qu'elles ont témoigné, et de remercier les personnes qui, dans cette circonstance, sont venues donner aux unes et aux autres des marques de sympathie.

Voilà pourquoi je ne partage point les idées de ce publiciste trop radical. Voilà pourquoi je me suis levé pour vous adresser quelques paroles, en réponse au gracieux compliment qui vient de m'être adressé.

Mesdames et Messieurs,

La multiplication des écoles, la diffusion de l'enseignement primaire, ce sera, devant la postérité, l'honneur de ce siècle. Une vive impulsion a été donnée ; il en est résulté un progrès tangible dans l'instruction des classes populaires. A qui revient la gloire de ce succès ?... Je ne veux pas qu'on m'accuse de malveillance et de partialité. Je reconnais et je constate les efforts et le zèle des instituteurs et des institutrices laïques ; mais j'affirme en même temps que le clergé, que les instituts catholiques, que les corporations religieuses ont contribué largement à la propagation de l'enseignement, et qu'ils ont par conséquent un droit légitime à la reconnaissance nationale.

Un célèbre écrivain traçait, il y a quelques années, le programme des œuvres à entreprendre et à soutenir : jeter bas la cloison de l'ignorance, ouvrir des écoles, montrer à lire aux petits enfants, attaquer la faute, le vice, multiplier les abécédaires, améliorer la nutrition des intelligences et des cœurs... Mais c'est ce que l'Eglise a toujours fait, l'histoire est là pour l'attester, et c'est ce qu'elle continue de faire.

Et cependant, on dit et on répète à satiété que nous sommes hostiles à la lumière, opposés à l'instruction, ennemis de la science et des progrès modernes. On a tout un répertoire de mots flatteurs à notre endroit. « Ignorantins ! rétrogrades ! obscurantistes ! » voilà un échantillon des aménités dont on nous gratifie tous les jours. On nous décerne, oh ! bien généreusement ! des brevets d'incapacité, d'idiotisme ; on pousse la courtoisie jusqu'à nous désigner sous le nom peu glorieux d'un objet à forme conique qui sert à tout autre chose qu'à produire la lumière. Nous devrions être habitués à ces douceurs, car on nous les prodigue assez...

Mais j'avoue, pour mon compte, que rien ne me blesse, que rien ne me donne sur les nerfs comme ces accusations calomnieuses.

Comment ! nous, ennemis de la lumière ! — Mais notre Maître adoré veut que nous soyons les fils de la lumière ; il n'entend pas que la lumière reste sous le boisseau, et il nous enjoint de la faire rayonner dans le monde.

Nous, les ennemis de l'enseignement ! — Mais la mission qui a été donnée à nos aînés, pour être continuée par leurs successeurs à travers les siècles, est précisément la mission d'enseigner et d'enseigner tous les peuples. *Docete !* Voilà le mot divin qui a suscité dans l'Eglise et qui suscitera jusqu'à la fin des âges, des maîtres et des maîtresses, pour combattre l'ignorance qui est une plaie de l'humanité déchue.

Mais c'est l'Eglise qui a ouvert les premières écoles. Nos belliqueux ancêtres se souciaient bien de cela ! Ils ne songeaient qu'à batailler. C'est l'Eglise qui a recueilli dans les plis de son manteau l'esprit humain fuyant tout effaré devant les invasions des barbares ; c'est elle qui l'a abrité, qui l'a cultivé, à l'ombre de ses cathédrales, dans

la solitude de ses cloîtres ; c'est elle qui a entretenu des foyers permanents de lumière, qui a créé et propagé l'enseignement populaire, qui a fondé les universités d'où sont sortis les hommes les plus éminents. L'histoire impartialement étudiée oblige nos adversaires à le confesser. L'un d'eux, et je le nomme par son nom, Duruy, écrivait, dans un rapport sur l'enseignement, que l'Eglise a été la dépositaire de toute science et qu'elle distribuait le pain de l'esprit comme celui de l'âme, gratuitement.

Nous, les ennemis de l'instruction ! — J'ai transcris une parole de Voltaire. Celui-là c'est un intellectuel, et vous le soupçonnez de prime abord favorable à la diffusion de l'enseignement populaire. Eh bien ! voici ce qu'il disait : « Il est à propos que le peuple soit guidé, mais non pas qu'il soit instruit : il n'est pas digne de l'être. » Pendant que Voltaire parlait avec ce suprême dédain du peuple, de l'ouvrier, du pauvre, l'Eglise, elle, au même moment encourageait les fondateurs d'écoles ; le pape Benoît XIII bénissait l'institut de saint Jean-Baptiste de la Salle et l'approuvait solennellement, parce qu'il devait combattre l'ignorance si funeste aux peuples. En 1789, lors de la tenue des Etats généraux, les trois ordres de la nation apportèrent ce qu'on appelle leurs cahiers, c'est-à-dire l'expression des vœux de l'ordre qu'ils représentaient. Or, savez-vous qui plaida la cause des écoles ? Ce fut surtout le clergé. Le tiers-état, ou la bourgeoisie, n'en dit pas un mot ; la noblesse réclama des écoles populaires en plus grand nombre ; le clergé, à l'unanimité, demanda qu'on en couvrît la France.

L'Eglise n'a pas changé ; elle est aujourd'hui ce qu'elle était dans les siècles antérieurs ; elle félicite, elle encourage de ses bénédictions les maîtres et les maîtresses voués à l'enseignement ; elle envoie partout des religieux et des religieuses, pour ouvrir des écoles.

Vous ne lisez pas les *Annales de la Sainte Enfance, de la Propagation de la foi*, le *Bulletin des écoles d'Orient*. S'il vous en tombait des exemplaires sous la main, cédez à un mouvement de curiosité, ouvrez-les, et vous y verrez que des Frères et des Sœurs de tout nom ont dit adieu à leurs familles et se sont héroïquement expatriés pour aller, dans des pays perdus, instruire de pauvres enfants, et leur apprendre avec l'idiome de leur nationalité la langue française.

Nous, hostiles à la science ! — En vérité, il faut être d'une mauvaise foi insigne pour accuser l'Eglise de repousser la science. La preuve sans réplique que nous ne la dédaignons pas, c'est que l'on trouve dans nos rangs des savants de premier ordre dans tous les genres de connaissances. Il y en a eu dans le passé ; il y en a dans le présent. En mathématique, en physique, en astronomie, en histoire naturelle, nous saluons des croyants qui ont acquis une réputation universelle : Pascal, Biot, Cauchy, le Père Secchi, Cuvier, Quatrefages, et combien d'autres qui se sont levés parmi nous et qui ont inscrit leurs noms dans le livre d'or de la science ! En médecine, je nommerai Récamier, Claude Bernard, Pasteur, qui sont aussi des nôtres ; et je suis assuré qu'en affirmant leur supériorité dans la science médicale, je ne serai pas contredit par les honorables docteurs qui ont bien voulu nous apporter ici, par leur présence, un témoignage très apprécié de sympathie.

Je regarde à l'origine des inventions, des découvertes dont nous n'avons pas tort d'être fiers, et j'y vois souvent le nom d'un moine, d'un religieux, d'un catholique. N'ai-je pas lu que c'est un professeur de nos facultés catholiques qui a eu la première idée du télégraphe sans fil, dont on parle tant depuis quelques mois ?

Qu'on cesse donc de nous calomnier et de dire que nous sommes les ennemis de la science, les ennemis du progrès et des inventions modernes ! Que le génie de l'homme atteigne la foudre et la fasse tomber à ses pieds ; qu'il appelle l'étincelle électrique et l'envoie, messagère de ses volontés, à travers les abîmes de l'Océan, dans les régions les plus reculées ; qu'il ordonne à la vapeur de prendre des ailes et de nous transporter avec une vertigineuse rapidité ; qu'il trouve le moyen de dialoguer à mille lieues de distance : l'Eglise bénit ces conquêtes de l'esprit humain ; elle applaudit et nous applaudissons avec elle ; et, pour ma part, je me réjouis de voir le téléphone établi dans cette ville pour le plus grand avantage de nos industriels, et quand la locomotive abordera ce pays en mêlant son panache de fumée et les cris de son sifflet à la fumée et au bruit de nos usines, je ne serai pas le dernier à la saluer.

Au point de vue des connaissances à acquérir, nous sommes plus exigeants qu'on ne l'est ailleurs. Nous enseignons tout ce que l'on enseigne dans les autres écoles, et quelque chose en plus. Nous ne retranchons rien au programme des connaissances classiques ; nous l'élargissons, nous le complétons, en lui donnant pour couronnement la science de la religion, l'étude et la pratique des devoirs chrétiens. Que l'on sache l'art de compter, de parler et d'écrire correctement : à merveille ! Mais que l'on sache aussi l'art de bien croire et de bien agir. Nous ne voulons point de fautes d'orthographe ; mais nous ne voudrions point non plus de fautes de conduite. Nous réprouvons les accrocs faits à la syntaxe française ; mais nous réprouvons plus vivement encore les accrocs faits à la morale chrétienne. A l'instruction qui fait des élèves distinguées, nous ajoutons la science, qui fait les jeunes filles vertueuses, et nous estimons qu'en suivant ce programme, nous travaillons efficacement dans l'intérêt des familles et de la société. Les grands esprits du paganisme nous donnent raison et font la leçon à nos contemporains qui ne se préoccupent pas assez du côté moral et religieux de l'éducation. Le ministre de l'instruction publique, présidant l'autre semaine la distribution des prix du concours général, rappelait cette parole de Socrate : « Qui sait si toutes les sciences, sans la science du bien, ne seraient pas plus nuisibles qu'utiles ? »

D'ailleurs, chez nous, la science religieuse n'entrave aucunement la science profane ; le catéchisme n'atrophie pas l'intelligence, et la lecture du palmarès vous démontrera tout à l'heure que la connaissance de la religion n'empêche point d'obtenir le brevet de capacité, et que le premier prix de mathématiques et le premier prix d'instruction religieuse ne sont point étonnés de se trouver dans les mêmes mains.

Non, encore une fois, nous ne sommes point antipathiques à la diffusion de l'enseignement populaire, à la culture des intelligences, au développement des facultés humaines. Nous souhaitons que l'instruction se répande encore davantage ; nous avons tout à y gagner, et j'en appelle ici à mes chers confrères que je suis flatté de voir à mes côtés : est-ce que nous n'avons pas un intérêt majeur à voir le progrès de l'instruction ? Car plus l'esprit de l'enfant sera cultivé, plus sa raison sera épanouie, plus nous aurons de facilité pour lui faire comprendre les leçons du catéchisme ; plus son instruction sera solide, plus nous aurons confiance qu'il saura dans l'avenir faire bonne justice des préjugés et s'affranchir des erreurs qui encombrent tant de consciences au milieu de nous.

Et, pour finir, je vous répéterai ce mot d'un poète d'Outre-Rhin qui est l'expression de nos désirs : « De la lumière ! encore de la lumière ! » et j'y ajouterai celui-ci : « De la vertu ! encore de la vertu ! »

Tel est le programme que l'on a adopté dans cette maison, et je suis heureux, mesdames, de constater qu'il ne vous déplaît pas, puisque vous envoyez ici vos chères enfants, pour en suivre les sages prescriptions !

PANÉGYRIQUE DE S. JACQUES LE MAJEUR

(25 JUILLET)

LA GÉNÉROSITÉ D'AME [1]

Generositatem illius glorificat, conturbernium habens Dei.

Les amis de Dieu glorifient sa générosité.

(Sap., VIII, 3).

Mes frères,

Un jour, douze hommes grossiers, ignorants, sans crédit, sans fortune, méprisés, poltrons..., se sentent agités soudain par une force surnaturelle. Ils se partagent la terre, comme des orphelins l'héritage de leurs parents... Ils partent, prêchant une religion qui déclare fausses toutes les religions pratiquées jusque-là, qui culbute tous les systèmes de philosophie, tous les préjugés d'école. Ils opposent aux débordements de la débauche, l'unité, la sainteté, l'indissolubilité du mariage chrétien et l'état plus noble encore de la virginité... Ils vont droit au chef-lieu de la science, Athènes ; au boulevard du despotisme, Rome ; là, proposant des mystères, ici proclamant l'égalité des hommes dans la vie et dans la mort... Ils font une loi du pardon et un crime de la vengeance... Ils demandent aux filles de proconsuls de raser leur superbe chevelure, et les envoient dans la Thébaïde pleurer leurs propres faiblesses et les excès de leur patrie.

Ce n'est pas tout... Quand ils se présentèrent devant le Paganisme, ils le trouvèrent armé jusqu'aux dents. Pour parvenir à le vaincre, il fallait descendre au Colysée où rugissaient des tigres et des lions, braver le feu, affronter le glaive, oser parler, savoir mourir... Ils parlèrent, ils moururent... Et le monde, un matin, se réveilla disciple du Christ !

Tel est, mes frères, le grand souvenir que rappelle toute fête d'apôtre et que les orateurs chrétiens se plaisent parfois à jeter à la face du scepticisme, sans que celui-ci puisse jamais leur opposer autre chose que les inepties de l'ignorance ou les injures de la mauvaise foi.

Cette brillante et irréfutable apologie de la vérité chrétienne, je ne la ferai pas aujourd'hui, bien que l'apôtre saint Jacques en soit l'un des plus forts et peut-être le plus magnifique argument. On ne prouve pas le soleil à ceux qu'inonde sa lumière ; on ne démontre pas Jésus-Christ à ses fidèles adorateurs.

Mais, à défaut d'esprit à convaincre, peut-être y a-t-il, perdu dans ce magnifique auditoire, quelque cœur à améliorer. Car nous ne saurions oublier qu'ici-bas nous sommes des voyageurs en terre étrangère et que, semblables à ces troupeaux des montagnes qui laissent quelques brins de leur toison aux broussailles du chemin, nous aussi, subissant la tyrannie des milieux et des habitudes, nous laissons des fragments de nous-mêmes, souvent les meilleurs, aux ronces et aux aspérités de la vie.

Sous ce rapport, qui n'a expérimenté cent fois sa propre dégénérescence ? Et, pour ne parler avec Salomon que de la *générosité d'âme*,— qui fut un jour notre apanage,— qui peut se flatter de l'avoir encore dans toute sa force et sa fraîcheur ? d'en apprécier au même degré la beauté et les charmes ? d'en savourer le délicieux parfum ? de la glorifier enfin en la reproduisant dans sa conduite, comme il convient aux vrais amis de Dieu : *Generositatem illius glorificat, conturbernium habens Dei ?*

Tels sont les points interrogatifs qui se dressent devant nous et auxquels je vous prie de répondre dans vos consciences, pendant que j'essaierai d'établir que la générosité d'âme, cette noble et divine vertu, fut le triomphe et, en quelque sorte, le trait distinctif de votre illustre et saint patron.

I

Et d'abord, m. f., qu'est-ce que la générosité d'âme ? A défaut de définition, un auteur ancien nous la

[1] Sermon prêché par Mgr Gassiat.

représente très ingénieusement sous l'image du fameux coursier dépeint dans le Livre de Job. *Effigies viri generosi est equus a Jobo descriptus.* Ce superbe animal creuse du pied le sol; il s'élance avec orgueil; il court au devant des armes; il se rit de la peur; il affronte le glaive; d'impatience, il mord la terre; il tressaille, il frémit. A-t-il entendu la trompette, il dit : Allons! *Ubi audierit buccinam, dicit : Vah !* Et de loin il respire le combat, la voix tonnante des chefs et le fracas des armes.

Si, dépouillant ce texte de sa poésie orientale, nous transportons à l'âme humaine les sentiments dont il est l'expression figurée, la générosité d'âme est donc une disposition intérieure qui nous porte à exécuter rapidement et comme d'instinct, sans calcul, sans hésitation ni retour sur soi, toutes les inspirations du vrai et du bien. C'est un dévouement toujours en éveil que rien n'altère, une volonté de fer que rien ne fléchit, un désintéressement que rien n'ébranle.

L'âme généreuse ne se prête pas, elle se donne, et elle est toujours prête à se donner. Y a-t-il des abîmes à franchir? elle l'ignore; des obstacles à vaincre? elle ne veut pas le savoir. Que lui importe ce qu'on peut gagner ou perdre, la nature de l'obstacle ou du péril? *Ubi audierit buccinam, dicit : Vah !* Que Dieu parle; cela suffit, elle répond : « Me voici! »

Et maintenant, l'Evangile en main, nous allons voir avec quelle rare perfection se réunissent dans saint Jacques tous les traits de cette sublime description : la spontanéité et la promptitude de la décision, le courage jusqu'à la témérité, l'abnégation jusqu'à l'holocauste.

Et d'abord *dans sa vocation.*

Pêcheur de son état au lac de Tibériade, il raccommodait ses filets avec son frère et son père, lorsque Jésus vint à passer et lui dit cette simple parole : « Suivez-moi. »

Et aussitôt, *statim,* abandonnant tout, il suit le Sauveur. Plusieurs, avant lui et après lui, avaient été appelés, et les réponses sont loin d'être identiques. L'un avait dit : « Seigneur, je voudrais préalablement aller ensevelir mon père... » Un autre : « Je vous suivrai, Seigneur, mais auparavant souffrez que j'aille prendre congé des miens et leur dire adieu... »

Jacques n'hésite pas, *statim ;* il ne demande ni à réfléchir, ni à parlementer, ni à prendre conseil. Il y avait pourtant là un point d'interrogation formidable, le mystère de l'inconnu! Suivre le Christ, où? A la honte ou à la gloire? Au plaisir ou à la mort?... La simple sagesse veut savoir où on la mène; la vulgaire prudence désire connaître ce qui l'attend... Oui, la sagesse et la prudence du siècle; mais celles-là, Jacques ne les connaît point.

Si encore le divin Interlocuteur avait laissé échapper quelques rayons de sa gloire, comme plus tard au Thabor; s'il s'était présenté sur les bords du lac dans le fastueux attirail des rois, dans l'éblouissement du luxe asiatique, étincelant d'or et de pierreries; s'il l'avait enthousiasmé par l'éloquence, comme on vit dans la suite des siècles un Pierre l'Ermite soulevant votre antique et chrétienne Picardie! — Mais non. Celui qui lui parle a pris la forme de l'esclave, *formam servi accipiens,* c'est un ancien proscrit, fils putatif d'un simple charpentier... Il ne dit rien, il ne promet rien, il ne s'engage à rien... Et Jacques ne balance pas! *Statim,* immédiatement, sans condition ni réserve, il quitte tout, *relictis retibus et patre,* sa barque, ses filets, ses parents, sa patrie; il brise à la fois tous les liens : ceux de l'intérêt, de l'habitude, du sang et de l'amitié; en un mot, tout ce qui fait le prix et le charme de l'existence!

J'entends quelqu'un me dire : « Après tout, quel était donc son sacrifice? Qu'est-ce qu'une barque vermoulue? des filets qu'on raccommode? un pays qui a perdu son autonomie et gémit sous le joug de l'étranger? un vieillard voué par son âge à une mort prochaine? un métier pénible et sujet à mille déceptions? »

Oui, en un sens, il quitte peu; je vous l'accorde. Mais, remarquez-le, il quitte tout. C'est dans l'abandon de la totalité qu'apparaît la grandeur de l'offrande. Sachons donc être mathématiciens quand il le faut. Lequel quitte davantage, de celui qui livre l'intérêt en retenant le capital, ou de celui qui donne capital et intérêts? Qui vous apparaît plus magnifique, de celui qui ne fait que renoncer au superflu ou de celui qui se dépouille du nécessaire?

Ah! vous trouvez que le pêcheur de Galilée quitta peu!... Je voudrais bien connaître l'auteur de l'objection et pouvoir pénétrer dans le sanctuaire de son âme pour établir une comparaison, pour savoir comment il répond, lui, quand Dieu l'appelle non à l'héroïsme de la vertu, mais à la pratique du simple devoir; quand Dieu lui demande, non de renoncer aux biens de ce monde, mais seulement de n'en être pas l'esclave, de savoir les acquérir sans injustice, les conserver sans inquiétude et les employer avec honneur; quand il l'invite à rompre, non pas les amitiés que la nature forme et que la religion consacre, mais les liaisons malsaines qui font la honte et le tourment de la vie!...

Que de fois et de combien de manières Jésus-Christ ne nous dit-il pas, comme aux fils de Zébédée : *Venite post me,* suivez-moi..., et nous nous bouchons les oreilles! Une seule parole a suffi pour déterminer l'apôtre; des invitations réitérées ne nous touchent pas! Jésus-Christ ne lui promet rien, et il accourt; il nous promet tout, tout ce qu'il y a de plus enviable, et nous fuyons! — Ah! ne me parlez pas de vos aumônes qui ne retranchent rien à votre luxe, de vos bonnes œuvres qui ne diminuent en rien vos plaisirs, de vos vertus mondaines qui vous laissent avec les mêmes défauts!... Jacques donne tout : le corps, le cœur, l'âme, son patrimoine, sa liberté... ; et, si nous ne sommes pas de taille pour un pareil sacrifice, inclinons-nous du moins devant la majesté et la magnificence du sien!

II

La deuxième circonstance où se révéla d'une manière éclatante la générosité d'âme de saint Jacques, ce fut au pays de Samarie.

Jésus s'y était fait précéder de quelques disciples chargés de lui préparer une demeure ; mais quand il se présenta lui-même, les habitants refusèrent de le recevoir. Il en éprouva quelque mécompte. C'est alors, en effet, qu'il dit amèrement à son entourage : « Les oiseaux du ciel ont des nids, et les renards des tanières ; le Fils de l'homme seul n'a pas où reposer sa tête ; » et il se disposait à prendre une autre direction.

Tel ne fut pas l'avis de l'impétueux fils de Zébédée. Loin d'imiter l'inaltérable douceur du divin Maître, il éprouve, au contraire, un vif ressentiment, ou plutôt une violente colère. Uniquement attentif à l'outrage fait à son ami, son cœur bondit d'indignation, et sa première pensée est d'en tirer vengeance : « — Seigneur, s'écrie-t-il, voulez-vous que nous fassions descendre le feu du ciel sur cette insolente bourgade et périr tous ses habitants ? *Vis dicimus ut ignis descendat de cœlo et consumat illos ?* » (Luc, xv, 54).

Il y avait sans doute là, mes frères, un excès de zèle auquel le tempérament nervo-sanguin de l'Apôtre n'était pas étranger. Le Seigneur l'en blâma, comme il blâma plus tard le trop excusable coup d'épée de Pierre sur l'un des complices de Judas, et, après une telle condamnation, je ne puis que condamner moi-même. Mais le sentiment qui l'inspirait était si noble, si grand, si généreux que je ne puis m'empêcher de l'admirer. Bien qu'il eût sa part dans l'affront, Jacques ne songe qu'à son Maître grossièrement insulté, à sa mission méconnue, à ses miracles méprisés, et, incontinent, son amour révolté lui suggère une punition proportionnelle à l'offense. Rien ne lui paraît difficile pour avoir raison des insulteurs, pas même un prodige ; il le demande avec insistance, et il faut toute l'autorité du Christ pour l'empêcher de l'accomplir.

Certainement, mes frères, si sensible qu'on puisse être aux intérêts de Jésus-Christ, de son Eglise, de ses institutions, de son sacerdoce ; si monstrueux que nous apparaissent, d'un autre côté, les misérables qui les calomnient et les persécutent sans motif, nous savons qu'il faut pardonner et bénir, nous savons qu'on ne répare pas le péché en exterminant le pécheur, mais bien plutôt en le convertissant, et que ce miracle est plus difficile que d'incendier une ville coupable et d'en faire le sépulcre de ses habitants. Mais nous savons aussi, — et par l'exemple du Christ lui-même, — qu'il y a de saintes colères et de justes indignations ; qu'à certaines heures, l'inaction est une complicité, le silence une lâcheté, et la tolérance une trahison.

Et qui oserait dire, mes frères, que nous ne sommes pas à l'une de ces heures solennelles, à l'un de ces moments psychologiques, comme on dit aujourd'hui ? — Ce n'est plus Samarie, ville étrangère, refusant sa porte à un prophète étranger ; c'est Jérusalem, c'est la patrie française rejetant de son sein le Dieu qui la fit grande et prospère pendant des siècles ; qui lui apporta la civilisation avec la liberté ; qui la consola dans ses malheurs, l'exalta dans sa gloire, la couvrit, d'une frontière à l'autre, des monuments de sa charité !... Ce sont aussi les mêmes Caïphes et les mêmes Pilates qui le chassent ignominieusement de son propre pays, de l'école et du prétoire, de la caserne et de l'hôpital, et qui, ne pouvant le faire mourir, cherchent du moins à le déshonorer.

Et devant ce sacrilège attentat, devant ce crime de lèse-divinité et de lèse-patrie, l'âme chrétienne ne se sentirait pas blessée ? et, au lieu de bondir sous l'outrage, elle les couvrirait, au nom de je ne sais quel principe de tolérance, d'un silence protecteur ?... Ce serait un pacte infâme !... Que le glaive de Pierre reste dans son fourreau et que les foudres de Jacques ne quittent pas leur nuage, soit ! Mais que notre attitude apprenne du moins aux coupables que la même sainte et apostolique colère gronde dans nos cœurs ; que nous les frappons moralement d'ostracisme ; qu'ils n'obtiendront jamais de notre complaisance ni un sourire, ni une parole, ni une poignée de main ; et que dans tous les temps et tous les lieux, nous saurons faire au Christ, objet de leur haine, un rempart de notre foi et de notre amour !

III

Ce n'est pas assez, mes frères, que la générosité d'âme de saint Jacques l'ait rendu capable de tout quitter et de tout entreprendre pour Jésus-Christ ; elle le rendit aussi capable de tout souffrir ; et c'est par ce dernier trait surtout que se révèle son caractère surnaturel et divin.

Jusqu'ici, en effet, malgré son éclat et sa magnificence, elle ne franchit pas manifestement les bornes d'une nature ardente favorisée par des circonstances exceptionnelles. Car il ne faut pas oublier que Jacques était le familier de Jésus, son cousin-germain d'après quelques-uns, le confident intime de ses secrets, le témoin oculaire de presque tous ses miracles, l'auditeur assidu de toutes ses instructions, et quelles instructions !... Continuellement en communication directe et immédiate avec le Fils de Dieu, comment aurait-il résisté à sa bonté rayonnante, et, sous l'action de cette bonté, comment ne se serait-il pas épris d'enthousiasme et d'amour pour sa personne sacrée ? A moins d'avoir un cœur de pierre, il semble que la générosité devait en jaillir presque fatalement, comme du choc de l'acier et du silex jaillit l'étincelle. Il aimait donc, il aimait ardemment et sincèrement ; or, l'amour adoucit tout sacrifice et rend facile tout devoir. Si donc la générosité de saint Jacques n'avait consisté qu'à renoncer à sa barque et à ses filets, qu'à rompre avec quelques habitudes d'enfance, qu'à relever avec violence les grossièretés d'un peuple ingrat, je me demande si elle eût mérité l'honneur de vous être présentée comme modèle.

Mais attendez ! elle va faire explosion, et dans des conditions tellement opposées à la nature humaine que la raison en est absolument déconcertée.

Rappelons-nous la scène évangélique où apparaît dans toute sa naïveté l'éternel et adorable type de la mère rêvant l'empire et le bonheur pour ses enfants. Sous ce rapport, celle de Jacques et de Jean ne le cède à aucune autre. — « Seigneur, s'écrie-t-elle en s'adressant à Jésus, quand vous serez dans votre royaume, ordonnez donc que mes deux enfants soient à côté de vous, l'un à droite et l'autre à gauche. *Dic ut sedeant.* »

Vous n'aurez pas de réponse, ô femme téméraire dont l'amour maternel égare les sentiments ! Mais vos enfants l'auront, non comme l'attendent vos visées ambitieuses et mondaines, mais comme l'a résolu l'incompréhensible Providence de Dieu. Ne vous en plaignez pas ! Même inexaucée, vous avez le droit d'être fière !

Se tournant vers ses deux fils, Jésus leur dit : « Vous me faites demander les premières places de mon royaume ; et moi je vous demande : pouvez-vous boire le calice que je dois boire moi-même ? Le pouvez-vous ? »

Question terrible, par le mystère qui l'enveloppe et par les abîmes qu'elle peut cacher ! Question troublante et propre à rendre perplexe l'âme la plus fortement trempée ! — Jacques ne s'en trouble pas, et sans émotion comme sans hésitation, toujours comme le coursier biblique, il répond : Je le peux, *possumus !*

— O imprudent ! vous n'avez donc pas lu les saintes Lettres ? Vous ne savez donc pas ce qu'est le calice dont il est ici question ? Vous ignorez donc l'horrible peinture qui en a été faite ? — *Possumus,* je le peux !

— Le calice du Sauveur ? Mais c'est un océan d'amertume, *sicut mare contritio tua...* ; mais c'est le confluent, au point de vue moral, de tous les dégoûts et de toutes les angoisses ; au point de vue physique, de toutes les horreurs et atrocités... Et cette coupe empoisonnée et débordante, vous vous faites fort de la vider ? — *Possumus,* je le peux !

— Le Christ, un jour, essaiera d'y porter les lèvres, et il reculera épouvanté, conjurant son Père de lui épargner cette épreuve : *Pater, si possibile est, transeat a me calix iste...* Et vous, pauvre épave de la nature naufragée, et vous qui tout à l'heure n'avez pu réprimer un mouvement de colère et maîtriser une palpitation de votre cœur, vous pensez pouvoir ce qu'un Dieu regarde comme impossible ? — *Possumus,* je le peux !

Avouez, mes frères, qu'il y a dans ce langage quelque chose de noble et de grand, mais dont vous ne sauriez être surpris. Que de fois ne fut-il pas le vôtre ! Il me semble vous voir à ces heures de piété fervente où, repoussant d'un pied dédaigneux les fanges de la terre, vous n'aspiriez qu'à l'idéal qui habite le ciel ; à ces moments trop fugitifs où, remués par l'éloquence divine et surtout par la grâce qui la féconde et la vivifie, vos cœurs aussi palpitaient de nobles et généreux sentiments ; à ce jour solennel entre tous où pour la première fois un Dieu, esclave d'amour, venait s'enfermer dans votre poitrine... Il y avait du feu apostolique alors au foyer de votre âme, et dans vos veines, du sang de martyr. Vous aussi, vous avez dit : « *Possumus ;* nous pouvons lutter, souffrir et mourir. *Etiamsi omnes,* quand bien même la terre entière déserterait votre drapeau, ô sainte religion, moi seul, moi je vous serai fidèle !... »

Vous comptiez sur vous, pauvre roseau humain !... Et c'est pourquoi, au premier souffle de la fortune adverse, vous avez plié ! Il ne peut nous en coûter de le reconnaître : la simple piqûre d'une guêpe nous fait crier et maudire la guêpe, un chagrin nous écrase, une mauvaise nouvelle nous abat. Nous sommes sous l'éperon de la souffrance, comme le ver de terre sous le pied qui le foule, nous nous tordons en demandant merci !... Pourquoi ? parce que notre courage s'appuie sur lui-même ; et, comme la faiblesse ne peut engendrer que faiblesse, nous tombons de notre propre poids dans notre propre néant.

Tel n'est pas celui de Jacques, parce qu'il procède d'une autre source et qu'il repose sur un autre appui. La source, c'est le Calvaire où expire le Dieu victime ; et l'appui, c'est le Thabor où apparaît un instant le Dieu vainqueur. Le premier lui fait aimer la souffrance, le second la lui fait rechercher ; le premier l'adoucit, le second la couronne. Avec ce double idéal dans l'âme, il pouvait tout promettre, parce qu'il était sûr de tout tenir. — Et il tint tout, en effet. A peine entré dans la carrière, avec les autres messagers du Christ, il les surpasse tous par l'ardeur de son zèle, par l'impétuosité de ses mouvements, par la rapidité et l'importance des résultats. Nous avons, sous ce rapport, un double témoignage trop tenu dans l'ombre jusqu'ici, celui d'Eusèbe de Césarée et celui du plus illustre écrivain anonyme, l'auteur du livre intitulé *Imparfait.* L'un nous apprend que saint Jacques subit le martyre juste un an après la Passion du Sauveur, *uno anno integro revoluto post passionem Christi ;* et l'autre nous le représente, *proximo pedissequus intervallo,* mourant sur ce même Calvaire encore tout fumant du sang de Jésus-Christ, accusé par les mêmes misérables, condamné par les mêmes juges, et exécuté par les mêmes bourreaux.

C'est donc dans ce court intervalle de douze mois qu'il entreprit et mena à bonne fin le prodigieux apostolat que l'histoire raconte et qui excède toute imagination. C'est en douze mois qu'il évangélise Jérusalem et la Judée entière ; qu'il traverse les mers ; qu'après avoir converti d'innombrables peuplades le long de la Méditerranée, il aborde l'Espagne ; qu'il y implante la foi et avec une telle force que ce noble pays, duquel on a pu dire que le soleil ne se couche

jamais sur ses terres, l'a toujours conservée sans éclipse et sans intermittence, quand presque toutes les autres chrétientés sont retombées sous le joug du démon, et qu'il la conserve encore avec son indéfectible dévotion à la Vierge et avec son titre justement mérité de *peuple théologien*.

Je n'avais jamais compris pourquoi le Sauveur, en introduisant le fils de Zébédée dans le sacré collège, avait changé son nom de Jacques en celui de Boanergès, qui signifie *fils du tonnerre*. Je le comprends maintenant ; ma raison est initiée. Nul mieux que lui ne rappelle la foudre, sa nature, ses effets, son éclat, sa rapidité et sa puissance. *Sicut fulgur exit ab Oriente et paret usque in Occidentem.* (Math., XXIV, 27). Comme elle, il est en quelque sorte partout à la fois, en Orient et en Occident ; il brise, il renverse, il éclaire, il échauffe, il féconde, il vivifie, créant partout sous son action foudroyante des peuples à Jésus-Christ ; et, après avoir ainsi donné la mesure de la générosité de son âme, il livre sa tête au glaive du bourreau, afin qu'ayant eu la primauté de la vaillance il eût aussi la primauté du martyre !

Il a tenu parole : le calice du Sauveur est épuisé.

IV

Tel est, mes frères, le merveilleux spectacle que nous offre aujourd'hui votre saint patron. Le monde, je le sais, ne saisit pas le mystère de ces existences qui sont la condamnation permanente de ses défaillances et de ses lâchetés. S'il ne les nie pas en bloc, il n'y veut voir que du scandale avec les Juifs ou de la folie avec les païens, *stultitiam gentibus, judæis vero scandalum.* La foi plus perspicace s'en rend compte avec une étonnante facilité. Familière du Christ, *contubernium Dei habens,* elle puise dans sa fréquentation une lumière spéciale. Non seulement elle en pénètre les principes, mais, ainsi que nous le disions dans notre texte, elle en glorifie les conséquences en les reproduisant à travers les siècles avec la même magnificence et la même grandeur, *generositatem illius glorificat.*

Ouvrez le martyrologe ; parcourez la série entière des saints : quelle est la vertu qui ait désespéré leur courage ? La foi ? ils avaient celle qui transporte les montagnes. L'espérance ? leur regard était continuellement tourné vers le ciel. La charité ? leur vie ne fut qu'un acte d'amour envers Dieu et envers les hommes. Serait-ce la force ? ils ont vaincu le démon et le monde ; ils se sont vaincus eux-mêmes : c'est plus difficile et plus grand. La douceur ? ces hommes qu'on traînait aux cirques et aux bûchers bénissaient d'un dernier soupir leurs bourreaux et jetaient en expirant à la haine homicide un sourire de leur tendresse. Ils étaient sobres, ils étaient chastes, ils méprisaient l'argent comme la douleur, toujours prêts à s'élancer, se riant de la peur, affrontant le glaive, insultant à la mort.

Et qu'avons-nous besoin de remonter si haut pour chercher nos démonstrations ? Ces héroïsmes renouvelés de saint Jacques, ces sublimes élans de l'âme, ces splendides abnégations du cœur, est-ce qu'il ne les avait pas, ce prêtre, votre compatriote, qui a tout quitté lui aussi, père, mère, fortune, patrie, pour aller répandre en Corée la semence évangélique et l'arroser de son sang ? — Et, dans un ordre inférieur de choses, bien que non moins important au point de vue social, n'est-ce point la même pensée généreuse qui inspira et fonda votre œuvre deux fois séculaire de la *Consolation* ?

Oui, mes frères, je le dirai hautement à votre gloire, — et ce sera la conclusion de mon discours, — votre œuvre porte avec elle le sceau de la Divinité et du génie chrétien. Il suffit de se rappeler ce qu'a été la première moitié du XVII^e^ siècle, les horreurs de tout genre que la peste, la guerre et la famine avaient multipliées et répandues dans tout le pays. Tout le monde parlait de ces affreux malheurs, et tout le monde demeurait les bras croisés comme de lâches spectateurs d'un incendie ou d'un naufrage. Seuls, deux prêtres, Vincent de Paul à Paris et le P. Leclerc à Abbeville, sondent d'un regard la profondeur du mal et demandent à leur cœur le remède. Ils se trouvent en présence de la plus formidable difficulté qui puisse entraver un courage : le manque absolu de ressources devant d'immenses besoins. Certes, simples moralistes ou philosophes humanitaires, l'un et l'autre auraient reculé ; disciples du Christ et apôtres de l'Eglise, ils ne reculent pas. Ils connaissent les saintes montagnes d'où le secours descend : ils les gravissent ; ils connaissent l'océan des forces divines : ils s'y plongent. Et, ainsi préparés, à cette heure suprême de l'agonie d'un peuple, ils se présentent, l'un à la société parisienne, l'autre à la société abbevilloise, comme le prophète devant Israël. Vous savez le reste ; la crise était conjurée, et la charité était à jamais naturalisée française !

Toutefois, ne soyons ni injustes ni ingrats. Il ne faut point que la gloire du saint promoteur de votre œuvre nous fasse oublier les dévouements qui se groupèrent autour de lui, et sans lesquels, du reste, il n'eût pu aboutir. S'il en fut l'architecte, ce sont vos aïeules qui en jetèrent les fondements et en garantirent l'existence, non seulement en lui consacrant leurs loisirs, leurs soins, leur fortune, tout ce qu'une nature prodigue a mis dans la femme de grâces charmantes, de douceur, de délicatesse, de compatissance et de bonté, mais encore en la défendant, comme des lionnes, aux jours terribles de l'injustice et de la persécution.

Eh bien ! les filles seront dignes de leurs mères : j'en atteste le beau spectacle dont je suis en ce moment le témoin attendri ! Oui, femmes chrétiennes, au milieu de nos angoisses patriotiques, nous avons besoin d'espérer que, fidèles aux traditions du passé, vous tiendrez à honneur de transmettre intact à vos enfants ce précieux héritage.

Les hommes s'en vont ! les hommes s'en vont !

C'est certain, c'est manifeste; je ne sais quel souffle empesté les entraîne, les emporte dans les labyrinthes du vice ou de l'erreur. Mais vous, vous restez; et c'est plus que l'espérance, c'est la certitude du salut. Consultez l'histoire. C'est presque toujours par des femmes que Dieu a opéré ses grandes miséricordes sur nous. C'est une femme, sainte Clotilde, qui a rendu la France chrétienne; c'est une femme, sainte Geneviève, qui l'empêcha de retomber dans la barbarie; c'est une femme, la pure et vaillante Jeanne d'Arc, qui la délivra du joug odieux de l'étranger. Eh bien! c'est encore à vous, ô femmes chrétiennes, de la régénérer, de lui rendre sa vieille gloire et son antique splendeur. Mais vous ne le pourrez, ici comme ailleurs, qu'en marchant sur les nobles traces de vos mères et de votre illustre et saint patron, en répondant au doute qui nous envahit, par une foi ardente, à l'égoïsme qui nous étouffe, par la charité... O vous donc que la pensée de l'avenir épouvante, groupez-vous autour de l'œuvre qui vous promet le salut! Apportez-y votre cœur, votre âme, les spontanéités du dévouement. Apportez votre or aussi, car il est le meilleur médecin de la misère. Donnez largement et toujours! La charité expie, la charité obtient, la charité rend grâces. Et qui donc n'a pas de fautes à expier? Et qui donc n'a pas de bienfait à reconnaître ou quelque bénédiction à obtenir? Donnez, mes frères, donnez! Ne dites pas : « C'est trop, on nous écrase, on nous pressure; la charité est un abîme. » — Quand on ne cesse de recevoir, il ne faut pas cesser de donner. Et, après tout, c'est vrai, la charité est un abîme, mais un abîme de bonheur!

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

XIII

LA CONFESSION FRÉQUENTE. — LA CONFESSION GÉNÉRALE

Résumé analytique

I. — *La confession fréquente*

1. Elle est nécessaire aux pécheurs pour les guérir; elle devrait suivre immédiatement chaque rechute, puisque la mort peut arriver subitement.

2. Elle est utile aux âmes pieuses, pour les faire avancer dans la vertu. Elle doit se faire à intervalles réguliers. On la conseille aux plus parfaits pour les empêcher de décliner, aux imparfaits pour les faire avancer.

3. Elle est le seul moyen assuré d'échapper à la tiédeur et de se corriger de ses défauts. Saint François de Sales n'admet pas qu'on se confesse moins que tous les mois.

4. Vains prétextes : — on n'a pas le temps, — on a peur de se familiariser avec les choses saintes, — on ne sait que dire. Mais il ne faut ni beaucoup de temps ni de longs discours : il suffirait de bien prier.

II. — *La confession générale*

1. C'est un remède extraordinaire, nécessaire à ceux qui ont fait de mauvaises confessions, très efficace pour assurer leur conversion et leur persévérance.

2. On la conseille aux personnes pieuses tous les ans, pour mieux se préparer à la mort; aux enfants qui font leur première communion; aux jeunes gens qui choisissent une carrière ou qui vont se marier.

Cette confession n'est pas très difficile à faire, car il suffit de bien accuser les fautes graves; on récapitule les autres sommairement.

Qui justus est, justificetur adhuc.
Que celui qui est juste se sanctifie encore.
(Apoc., XXII, 11).

Mes frères,

Saint Jean, après avoir annoncé dans son Apocalypse que le jour du jugement est proche, recommande aux justes de profiter du temps qui leur est laissé pour se sanctifier encore davantage, pour acquérir de nouveaux mérites, parce que le Seigneur rendra à chacun selon ses œuvres. Il y a malheureusement beaucoup de pécheurs qui s'endurcissent dans le mal, sans crainte des supplices qui les attendent, ou qui retombent dans l'abîme du mal aussitôt après qu'on les en avait tirés; il faut que ceux qui aspirent au ciel redoublent chaque jour de zèle et de vigilance pour se purifier de plus en plus. La nécessité où nous sommes de nous conformer à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour arriver à la perfection, nous oblige à ne point mettre de bornes aux efforts que nous faisons pour nous sanctifier. Deux choses surtout s'opposent à nos progrès dans la vertu : le péché et la faiblesse de notre nature. Quoique nous conservions l'état de grâce en évitant le péché mortel, il nous est à peu près impossible d'éviter le péché véniel, et de ne pas sentir diminuer peu à peu en nous la ferveur de la charité; d'autre part notre nature est si faible en face des difficultés, que nous reculons trop souvent devant un effort à faire pour plaire à Dieu.

Le remède à ces deux maladies de l'âme, ce sont les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Nous avons déjà dit combien la communion fréquente est utile à tous les chrétiens; or la pénitence étant une préparation à la communion, on comprend d'avance combien il est nécessaire d'y avoir recours fréquemment. Mais comme la *confession fréquente* a aussi par elle-même une très heureuse influence sur l'état de l'âme, nous croyons utile d'attirer votre attention sur les effets qu'elle produit dans les différentes classes de chrétiens, justes ou pécheurs. En terminant nous parlerons d'un autre remède, nécessaire à beaucoup d'âmes, utile à toutes, la *confession générale*.

I. — *La confession fréquente.*

1. — Le concile de Latran a porté la loi qui oblige tous les chrétiens à se confesser au moins

une fois par an [1]. Ce mot *au moins* montre bien que le désir de l'Eglise est de voir ses enfants se confesser plus souvent : les pécheurs, pour rentrer au plus tôt en grâce avec Dieu, les justes pour obtenir la grâce de la persévérance. Ne dites donc pas, mes frères, si vous avez eu le malheur de commettre un péché mortel : « J'irai me confesser à Pâques. » Qui sait si vous serez encore en vie à Pâques ? qui sait si vous serez disposé alors à vous confesser comme il faut ? Réfléchissez aux terribles conséquences du péché mortel : il tue en vous la vie surnaturelle de la grâce, par conséquent il vous empêche de faire aucune œuvre méritoire pour le ciel, et il vous expose à tomber en enfer, si la mort vient vous surprendre. Si vous aviez un véritable souci de votre salut, et une grande crainte de l'enfer, vous diriez au contraire : « Je suis en état de péché mortel, il faut que j'aille tout de suite me confesser. » Si vous aviez une fluxion de poitrine très grave, attendriez-vous quinze jours pour consulter le médecin et essayer un remède ? N'attendez donc pas à Pâques pour vous confesser, si vous en avez besoin maintenant ; vous avez dans l'absolution un remède infaillible pour guérir votre âme de toutes ses maladies, employez-le sans retard, demain peut-être il ne serait plus temps.

La première règle de conduite pour le pécheur doit donc être de se confesser aussi souvent qu'il en aura besoin pour recouvrer la grâce sanctifiante ; plus les chutes graves seront fréquentes, plus la confession devra être fréquente. C'est le seul moyen de combattre le mal et d'empêcher les mauvaises habitudes qui ont pour résultats l'endurcissement dans le péché et l'impénitence finale. Saint Philippe de Néri raconte qu'il a guéri des plus grands vices de pauvres pécheurs, en leur enjoignant pour pénitence de revenir se confesser aussitôt qu'ils auraient commis un nouveau péché. Après un certain nombre de confessions, qui leur faisaient voir de plus près leur misère et le danger où ils étaient de se perdre pour toujours, ces pénitents arrivaient à se corriger.

2. — Nous ne dirons pas aux bons chrétiens, qui ne commettent que des fautes légères, de se confesser toutes les fois qu'ils ont quelque chose à se reprocher : ils seraient sans doute obligés de se déranger trop souvent ; cependant on a vu de saints prêtres se confesser tous les jours avant de célébrer la messe, pour être plus sûrs de recevoir Notre-Seigneur avec la pureté qu'il exige. La règle à établir pour les personnes pieuses est de se confesser exactement à intervalles fixes, tous les mois, tous les quinze, tous les huit jours, afin de se rendre compte de leurs progrès ou de leurs négligences, en comparant des périodes de temps égales. Ces personnes ne vont pas seulement se confesser pour recevoir l'absolution, mais pour être dirigées utilement dans la voie du salut ; il est donc très important qu'elles se confessent régulièrement, afin que le confesseur soit bien au courant de leur état. C'est ainsi que les médecins font des visites régulières à leurs malades, même pendant leur convalescence, pour assurer leur complète guérison.

Quelles sont les personnes à qui l'on doit conseiller spécialement la confession fréquente des fautes vénielles ? Saint François de Sales, parlant de la communion fréquente, dit très à propos : « Deux sortes de gens doivent souvent communier : les parfaits, parce qu'étant bien disposés, ils auraient grand tort de ne point s'approcher de la source de toute perfection ; et les imparfaits, afin de pouvoir justement prétendre à la perfection ; — les forts, afin qu'ils ne deviennent faibles, et les faibles, afin qu'ils deviennent forts ; — les malades, afin d'être guéris, et les sains, afin qu'ils ne tombent en maladie [1]. » On peut en dire autant du sacrement de Pénitence : les âmes parfaites doivent s'en approcher pour conserver la perfection, et les imparfaites pour sortir de leurs imperfections ; les âmes ardentes et généreuses, pour faire à Dieu de nouveaux sacrifices, et les tièdes, pour s'exciter à la vertu. C'est un principe reconnu, qu'il n'y a point d'état stationnaire dans la vie dévote, il faut avancer ou reculer, celui qui ne veut pas avancer reculera.

Les âmes les plus parfaites ne peuvent, tant qu'elles restent sur la terre, secouer complètement la poussière des mille imperfections humaines, ni se tenir complètement à l'abri du péché véniel sans un secours extraordinaire de Dieu. Le juste, dit l'Ecriture, tombe sept fois par jour [2], il faut qu'il se relève ; celui qui prétend ne jamais commettre de péchés est un menteur [3] ; quelque parfaits que nous soyons, nous devons toujours nous tenir en garde contre les tentations, et pour peu que cette vigilance faiblisse, nous tombons dans de légères fautes de vanité, d'impatience, de sensualité, etc. Si nous ne voulons pas perdre chaque jour du terrain, il faut réparer ces fautes au plus tôt. Sans doute, nous pouvons le faire par des actes de contrition, d'amour de Dieu, des mortifications, des aumônes. Mais sommes-nous aussi sûrs de l'efficacité de ces moyens de pénitence, que de celle de l'absolution sacramentelle ? Assurément non. Si nous voulons avoir recours au remède infaillible du péché, il faut recevoir le sacrement de Pénitence.

3. — Ce sont précisément les personnes les plus pieuses qui s'aperçoivent le plus facilement des petites taches produites par les moindres péchés, et qui ont le plus grand soin de s'en purifier par la confession. C'est aux âmes tièdes qu'il est plus

[1] Cette confession doit se faire régulièrement à Pâques, puisqu'alors il faut recevoir la communion ; mais ceux qui n'ont pas pu se confesser à Pâques, doivent le faire au plus tôt. On sait que l'obligation de se confesser au *propre prêtre* (à l'évêque ou au curé) a cessé depuis longtemps ; on peut s'adresser à tout prêtre approuvé dans le pays où l'on se trouve.

[1] *Introd. à la Vie dévote*, 2e part., ch. XXI.
[2] Prov., XXIV, 16.
[3] I Joan., I, 8.

difficile de persuader la nécessité de recourir souvent à l'absolution, et ce sont elles pourtant qui en ont le plus besoin. L'attache qu'elles ont conservée à beaucoup de péchés véniels leur ferme les yeux sur leurs fautes les plus ordinaires ; les sociétés légères et mondaines qu'elles fréquentent leur enlèvent toute possibilité d'une vie calme et recueillie ; le moindre effort pour se vaincre leur coûte tant, qu'elles ne peuvent ni fuir le péché, ni s'en repentir sincèrement ; la confession les effraie, elles la retardent le plus possible, elles attendent une grande solennité, une occasion extraordinaire, où elles feront comme tout le monde. Hélas ! que faut-il espérer de pareilles dispositions ? Combien de temps durera la persévérance de ces âmes qui, exposées à tous les dangers du monde, se contentent d'aller trois ou quatre fois par an redire toujours à leur confesseur les mêmes choses, sans aucune intention sérieuse de se corriger ? Vous le sentez, mes frères, pour secouer cette indifférence et échapper aux dangers de la tiédeur, il faudrait faire souvent de bonnes confessions.

On ne se corrige pas tout d'un coup d'un défaut, surtout d'un ces défauts qu'on a longtemps caressés et qui sont devenus une seconde nature. Ce ne sont pas des péchés mortels, je le sais, mais ils peuvent si facilement y conduire ; il semble qu'ils ne sont pas fortement enracinés dans l'âme, mais pourtant ils y ont une si grande quantité de petites racines qu'on ne vient jamais à bout de les arracher toutes, et plus on attendra, plus ce travail sera difficile. Il n'y a donc qu'un moyen de réussir : c'est d'imiter les jardiniers qui nettoient leurs jardins tous les jours, ou au moins toutes les semaines, et arrachent les mauvaises herbes à mesure qu'elles repoussent. Oui, confessez-vous souvent, arrachez une à une toutes ces mauvaises racines d'orgueil, de jalousie, de médisance, de paresse ; ne laissez pas à ces vilains défauts le temps de croître pour étouffer vos bonnes résolutions.

N'avez-vous pas remarqué comme vous êtes plus en garde contre les tentations, comme vous avez plus peur d'offenser Dieu, le lendemain et le surlendemain de la confession ? Si cela pouvait durer ! Eh bien, retournez vous confesser aussitôt que vous sentez arriver le relâchement, et vous prendrez un nouveau courage. Vous savez bien que l'absolution n'a pas seulement pour effet d'effacer le péché, elle donne des forces pour l'éviter ; elle ne tue pas seulement le vieil homme, mais elle crée et fortifie l'homme nouveau, elle lui donne des armes pour vaincre le démon. Tenez-vous-en donc à la règle de saint François de Sales, « que la plus grande distance entre les communions (et par le fait, entre les confessions) est celle de mois en mois, pour ceux qui (bien qu'imparfaits encore) veulent servir Dieu dévotement [1] ; » mais, si vous le pouvez, si vous en sentez le besoin, ne craignez rien, confessez-vous plus souvent encore.

[1] *Loc. cit.*

4. — Quelles excuses allègue-t-on ordinairement, pour se dispenser d'aller à confesse ?

On n'a pas le temps ; on ne peut pas laisser ses affaires, quitter son ménage ; on a des enfants à élever, etc. — Comment se fait-il qu'on trouve tous les jours le temps de manger, de se reposer, de s'amuser, et qu'on n'ait pas le temps d'aller à l'église ? Je comprends qu'une mère de famille ne quitte pas ses enfants quand ils ont besoin d'elle ; mais ne pourrait-elle pas, une fois par mois, trouver une demi-heure pour mettre ordre aux affaires de sa conscience ?

On craint de se familiariser avec la confession, et de se confesser par routine. — Sans doute, il y a là un danger à éviter ; mais d'autre part, rappelez-vous qu'on n'arrive à bien faire que ce que l'on fait souvent : pour bien tricoter, bien faucher, bien écrire, suffirait-il de tricoter, de faucher, d'écrire une heure tous les jours ?

Mais on ne sait que dire au confesseur, quand on va le trouver si souvent. — C'est précisément pour apprendre à bien vous connaître vous-mêmes, et à bien vous faire connaître, qu'on vous recommande de vous confesser souvent. Faites de bons examens de conscience, fixez vos résolutions sur deux ou trois points plus importants, que vous avez toujours négligés, profitez des avis qu'on vous donnera, et surtout priez beaucoup, priez bien, et vous arriverez à trouver matière suffisante à vos confessions. Ces conseils s'adressent surtout aux jeunes gens et aux jeunes filles, qui ont plus de temps à consacrer au service de Dieu, qui courent plus de dangers, et ont besoin de prendre de bonnes habitudes ; mais chacun de vous, quels que soient son âge ou sa condition, doit comprendre combien il lui serait utile de recevoir souvent, avec le pardon de ses fautes, les forces si nécessaires pour les combats de la vie. Ce serait le plus sûr moyen d'expier ses péchés ici-bas et d'avancer rapidement dans la vertu.

II. — *La confession générale.*

1. — Si la confession fréquente est le remède ordinaire auquel tout chrétien doit avoir recours pour guérir les maladies de l'âme, il y a pour certaines situations plus critiques un remède extraordinaire, qu'il est bon, et quelquefois nécessaire d'employer : c'est la confession générale.

Vous savez qu'on donne ce nom à une confession dans laquelle on accuse tous les péchés de sa vie (au moins les péchés mortels), ou d'une période plus ou moins longue. On peut avoir des raisons graves de faire cette récapitulation, si l'on a fait pendant longtemps de mauvaises confessions, ou si l'on a de sérieuses raisons de craindre de s'être mal accusé de fautes graves, ou d'avoir souvent manqué de contrition et de bon propos. Un pécheur qui, malgré des confessions assez fréquentes, ne s'est pas corrigé de ses mauvaises habitudes, qui ne se sent pas de goût pour la piété, pas de force pour repousser les tentations, qui ne pardonne pas sincèrement à ses ennemis, qui n'évite pas les mauvaises occasions, ne doit-il

pas soupçonner qu'il manque quelque chose à ses dispositions ordinaires, et que ses confessions ont dû être autant de sacrilèges? Quelle perplexité pour une âme qui a la foi et qui veut se sauver! Que faire alors ? Remonter le cours de sa vie jusqu'à l'heureuse époque où l'on se trouvait dans l'innocence, et renouveler l'accusation de tous les péchés commis depuis lors.

Il est facile de comprendre qu'une confession de ce genre, mettant sous les yeux du pécheur de longues années de désordres, peut-être de nombreux sacrilèges, sera nécessairement accompagnée d'une contrition abondante, si on en demande à Dieu la grâce. Celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui êtes accablés de souffrances, et je vous soulagerai, » ne manquera pas de suggérer au pécheur qui veut se convertir, et la confiance dont il a besoin pour faire une accusation sincère, et les sentiments de contrition qui sont la condition du pardon, et le ferme propos qui assurera la persévérance. Ce pécheur dira comme David : « Je reconnais maintenant mon iniquité et mes péchés sont sans cesse devant mes yeux ; vous ne mépriserez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié. » Quelle humiliation, en effet, de se voir comme anéanti sous le poids de péchés si graves et si nombreux, d'avoir renoncé à la dignité d'enfant de Dieu pour se faire l'esclave du démon, d'avoir profané les sacrements et abusé des grâces de Dieu! Quel malheur de s'être exposé bien volontairement à la damnation éternelle, d'avoir tant de fois mérité l'enfer! Ne suffira-t-il pas au pénitent de jeter alors les yeux sur le crucifix, pour fondre en larmes et implorer le pardon de ses fautes ?

C'est surtout dans les temps de missions, de jubilés, qu'on a l'occasion de faire un retour sérieux sur sa vie passée et de réparer ses mauvaises confessions par une confession générale. Les grâces plus abondantes qu'on reçoit dans ces circonstances, les instructions des prédicateurs, ouvrent les yeux sur l'état de la conscience, réveillent la foi endormie, et provoquent des remords salutaires, suivis souvent des plus consolantes conversions.

2. — Ne croyez pas pourtant, mes frères, que tous ceux qui font des confessions générales sont de grands pécheurs, rongés de remords et accablés sous le poids de leurs crimes. Les personnes pieuses font de temps en temps des confessions générales, surtout après une retraite, ou avant de choisir un état de vie ; on engage les enfants à en faire une avant leur première communion ; les religieux en font une chaque année. Quelle satisfaction ne doit-on pas éprouver, au moment de la mort, si l'on peut se rendre témoignage qu'on a mis ainsi de temps en temps les comptes de sa conscience en ordre ! Avec quelle sérénité ne paraîtra-t-on pas devant le souverain Juge, après avoir obtenu, à maintes reprises, le pardon des fautes de toute la vie !

Mais, comment peut-on se rappeler tous ses péchés, tout ce que l'on a fait pendant dix, vingt, cinquante ans ? L'essentiel est de confesser les péchés mortels, d'en dire le nombre aussi exactement qu'on peut s'en souvenir. Si on a toujours mené le même genre de vie, on n'a qu'à examiner une année, ou même un mois en détail. Si au contraire il s'est produit une série de fautes plus graves, qui chargent encore la conscience, il est impossible qu'elles échappent à la mémoire ; il faudra commencer l'accusation par là, et dire ensuite les fautes ordinaires. Si on ne fait la confession générale que par piété, pour s'exciter à de plus grands sentiments de pénitence, à un plus grand zèle dans le service de Dieu, on comprend qu'il est inutile d'énumérer en détail toutes ses fautes vénielles, il suffit d'une accusation sommaire.

Enfin, il y a des gens scrupuleux qui veulent toujours recommencer toutes leurs confessions, parce qu'ils ne sont jamais sûrs d'avoir tout dit ; ils sont plus à plaindre qu'à blâmer ; ce qu'ils ont de mieux à faire est de se conformer à l'avis de leur confesseur. A ces âmes si craintives les confessions générales sont plus nuisibles qu'utiles.

Puissé-je, mes frères, avoir contribué à vous inspirer un grand désir de vous approcher souvent du sacrement de pénitence ! Notre-Seigneur, en recommandant à saint Pierre de pardonner jusqu'à soixante-dix fois sept fois, n'a-t-il pas donné à entendre à tous les chrétiens qu'ils doivent avoir souvent recours à sa miséricorde, qui est infinie ? Mais quelque soin que vous puissiez apporter à vos confessions, ne croyez pas être à l'abri des tentations du démon, et tremblez toujours en pensant à la faiblesse de votre nature. Veillez et priez, en attendant que le Maître vienne frapper à votre porte. Heureux les serviteurs qu'il trouvera dans ces bonnes dispositions ; ce sont ceux-là qu'il recevra dans son royaume, pour les faire participer à son bonheur. Ainsi soit-il.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XVI

LA PROFANATION DU DIMANCHE

Plan

1. Le travail du dimanche, surtout en France.
2. Mauvaises excuses.
3. Le dimanche en Amérique et en Angleterre.
4. Le travail du dimanche n'enrichit pas.
5. Trait historique.

1. — Le dimanche est le jour du Seigneur, le jour de l'ouvrier, le jour de la famille. Mais c'est aussi le jour du prêtre. Ce jour-là, en effet, le prêtre devient vraiment le pasteur de la paroisse : il peut compter tout son troupeau rassemblé autour de lui et pourvoir à ses besoins spirituels..., les autres jours de la semaine, ses brebis sont dispersées. Ce jour-là il remplit son double office de représentant de Dieu auprès des hommes et de re-

présentant des hommes auprès de Dieu : il offre au ciel le saint sacrifice au nom de toute la paroisse et en fait descendre sur toute la paroisse de précieuses bénédictions.

Le dimanche ne devrait donc apporter au prêtre comme à tout le monde que bonheur et joie. Mais hélas ! il ne lui apporte souvent que douleur et tristesse : l'église est abandonnée, le saint repos violé de toute manière.

Et ce qu'il y a de plus navrant, c'est qu'un pareil désordre ne se voit qu'en France. Oui, la France est le seul pays qui profane le dimanche, le seul pays qui donne au monde cet affreux scandale. Après cela, faut-il s'étonner que nous éprouvions des malheurs inconnus aux autres peuples ? Quand verrons-nous donc cesser cette révolte publique contre l'autorité de Dieu ? Pour vous en inspirer de plus en plus l'horreur, nous allons examiner ensemble aujourd'hui ce que valent les excuses des profanateurs du saint jour.

2. — Ces excuses, vous les avez entendues cent fois ; elles sont toutes présentes à votre mémoire : « Il faut vivre. — On mange le dimanche comme les autres jours. — Ce n'est pas la religion qui donnera du pain à ma femme et à mes enfants. — Mieux vaut travailler que d'aller au cabaret. — Il y a les nécessités du commerce, de l'industrie, de l'agriculture... »

Reprenons-les une après l'autre.

Il faut vivre, dites-vous. — Oui, vous avez raison ; c'est aussi mon avis ; mais c'est précisément pour cela qu'il ne faut pas tuer votre pauvre corps par un travail excessif... Vous n'aurez pas toujours trente ans, soyez-en sûrs. Et comme nous l'avons déjà dit, si vous ne vous reposez pas, vous verrez bientôt arriver les maladies, la vieillesse et la mort. Si donc vous voulez vivre, croyez-moi, respectez la loi de Celui qui donne et reprend la vie quand il lui plait.

On mange le dimanche comme les autres jours, dites-vous encore. — Est-ce que le bon Dieu ne le sait pas ? Si donc il vous commande de ne pas travailler, soyez tranquilles, il saura bien vous donner aussi de quoi manger ce jour-là comme les autres jours. Connaissez-vous des ouvriers qui aient enduré la faim pour s'être reposés le dimanche ? Pourriez-vous en nommer un seul ?... Après tout, est-ce que nous ne sommes sur la terre que pour manger ? Est-ce qu'il n'y a pas autre chose à faire ? Est-ce qu'il n'y a pas de devoirs plus saints ? Est-ce que nous n'avons pas une âme à sauver, une éternité bienheureuse à gagner ?

Il faut que je donne du pain à ma femme et à mes enfants : ce n'est pas la religion qui leur en donnera. — Voyez donc le brave homme ! Comme c'est admirable ! Comme il est aux petits soins pour sa femme et ses enfants !... Mais vous savez bien que ce n'est pas l'église qui vous le prend, votre pain ; vous savez bien que c'est un autre lieu... On dirait, à vous entendre, que la religion n'est bonne à rien et tout à fait incapable de vous rendre service. Eh bien ! essayez de vous reposer le dimanche, comme elle l'ordonne, et vous verrez si vous ne gagnez pas des forces, de la santé, du courage, de l'adresse. N'est-ce pas là une fortune pour l'ouvrier ? Avec cela, venez à l'église et pratiquez les devoirs qu'on y prêche, et je vous garantis que vous serez bientôt ce que vous désirez être, le modèle des pères de famille. Rappelez-vous donc que l'apôtre saint Paul a dit que la religion est utile à tout, qu'elle seule peut nous rendre heureux dans ce monde et dans l'autre.

Mieux vaut travailler que d'aller au cabaret. — Et qui vous force d'aller au cabaret ? Le devoir d'un ouvrier honnête, d'un bon père de famille, après avoir entendu la messe, est de passer le dimanche chez soi, en famille, avec sa femme et ses enfants, en prenant d'honnêtes récréations. Hors de là, il n'est plus à sa place.

Enfin vous avez entendu dire que *les besoins du commerce, de l'industrie, de l'agriculture* exigent qu'on travaille le dimanche. — Nous le savons en effet et nous le dirons prochainement, il faut quelquefois travailler le dimanche, il y a quelquefois nécessité ; mais c'est rare, mais c'est l'exception. Quant aux besoins du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, c'est vieux, c'est usé, c'est une excuse pitoyable qui ne passe plus. Voyez donc l'Angleterre, voyez donc l'Allemagne, voyez donc les Etats-Unis d'Amérique où l'on ne travaille jamais le dimanche : est-ce que ces pays-là ne font pas de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, comme nous et plus que nous ?

3. — En Allemagne, où se trouvent beaucoup de protestants, repos complet le dimanche à la ville comme aux champs.

Dans les villes des Etats-Unis, les seuls magasins ouverts le dimanche sont les pharmacies. Les marchés sont déserts, le roulement des voitures, les cris des marchands ambulants, le choc des marteaux, tout a cessé. Non seulement les voitures ne marchent pas le dimanche, mais le service sur beaucoup de chemins de fer est suspendu, les bateaux à vapeur restent à quai. Les théâtres, les billards, les concerts, les salles de jeu sont fermés, l'église seule est ouverte, et, vers 10 heures du matin, les cloches s'ébranlent du haut de cent clochers pour appeler les habitants à la prière, et à cet appel toutes les rues se remplissent d'une foule soigneusement vêtue. Voilà comme les protestants font le dimanche en Amérique.

C'est la même chose en Angleterre. Les Anglais ont des fabriques immenses, qui fournissent des produits à l'univers entier : aucune ne fonctionne le dimanche. Je le répète, il n'y a qu'en France, rien qu'en France, que l'on profane le saint jour du Seigneur. Aussi les étrangers qui nous visitent sont-ils scandalisés et étonnés. L'un d'eux s'écriait dernièrement : « En vérité, qui êtes-vous donc, vous autres Français ? Il faut que vous soyez les enfants du diable, puisqu'il n'y a rien de sacré pour vous !... » Il avait raison.

4. — Vous avez dû le remarquer : toutes les excuses que l'on met en avant viennent de la cupidité. On veut gagner de l'argent : on prétend faire un profit en travaillant le dimanche. Eh

bien ! je me hâte de le dire, il n'y a pas de plus mauvaise spéculation. Vous ne connaissez donc pas le vieux proverbe : *Travail du dimanche n'a jamais enrichi !*

Dites-moi, pour faire grandir un arbre, une plante, que faut-il ? Il ne suffit pas de les cultiver et de les arroser, il faut que Dieu leur donne l'accroissement en leur ménageant l'air, la rosée, le froid et la chaleur. Qu'une seule de ces choses vienne à manquer et tous les soins du jardinier sont perdus. De même, pour acquérir du bien-être et gagner de l'argent, il ne suffit pas de se livrer au travail, il faut que Dieu le bénisse et le fasse prospérer : vouloir se passer de Dieu, c'est bâtir sur le sable. Or, Dieu ne peut pas bénir, il n'a jamais béni, il ne bénira jamais le travail du dimanche. La raison très simple en est que le travail du dimanche est une révolte contre son autorité. Travailler le dimanche, c'est dire au bon Dieu, dans un langage d'action : « Vous m'ordonnez de sanctifier votre saint jour, je n'en ferai rien ; vous ne recevrez ni mes adorations ni mes prières. Vous me défendez de travailler : je travaillerai dans ma maison et dans les champs, à la face du soleil, sous vos yeux. Ce jour-là ne sera point distingué pour moi des autres jours... » Si un enfant tenait ce langage à son père, un serviteur à son maître, que leur arriverait-il ? Et Dieu bénirait la révolte contre lui-même et contre sa loi ! Evidemment il n'en peut être ainsi : le simple bon sens le dit assez.

Que dit à son tour l'expérience ? L'expérience nous apprend que, loin de bénir les profanateurs du dimanche, le Seigneur les a toujours punis de quelque manière. Rien de plus commun aujourd'hui que ces coups de la justice divine : bien aveugle celui qui ne les remarque pas. Je pourrais en citer un grand nombre, dont vous avez été les témoins dans la paroisse ; mais je préfère prendre mes exemples ailleurs, pour vous montrer que la justice de Dieu s'exerce partout.

5. — Il y a quelque temps, dans une localité voisine de Toul, un malheureux charretier, profanateur habituel du saint jour, voiturait le dimanche des pierres destinées à la construction d'une salle de danse. Une personne pieuse le rencontre et lui dit : « Le bon Dieu te punira, malheureux, pour travailler ainsi le dimanche ! N'as-tu pas peur d'être damné ? » Le misérable vomit un blasphème épouvantable et ajoute : « Bah ! la damnerie est pleine ! » Quelques minutes après, il tombait raide mort au milieu de la rue. Il n'y avait pas quinze jours que son curé se plaignait à lui de ne pas le voir à l'église ; il lui répondit avec ce triste ricanement de l'impiété : « Vous m'y verrez, monsieur le curé, quand on m'y portera. » Et quinze jours après, on l'y portait effectivement, au milieu de la consternation qu'imprimait dans tous les cœurs ce coup sévère de la justice de Dieu.

C'est donc chose sûre et certaine : le travail du dimanche ne profite jamais et porte toujours malheur. Puissiez-vous ne jamais l'oublier !

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXXIV

POUR LE 8e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Vous n'avez pas reçu de nouveau dans la crainte l'esprit de servitude, mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants, dans lequel nous crions : Abba (Père) !

Nous voilà devenus enfants de Dieu par l'Esprit-Saint qui s'est communiqué à nos âmes. En effet, l'Esprit-Saint produit en nous par ses dons deux effets qui nous distinguent du reste des hommes. C'est d'abord la crainte, selon cette parole : *Il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur.* (Is., XI, 3). Puis c'est l'amour, selon cette parole de saint Paul : *L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné.* (Rom., V, 5).

Voyez comment cette crainte et l'amour s'harmonisent en nous. — La crainte qui nous vient de l'Esprit-Saint nous porte à fuir le mal de la peine, parce qu'on redoute de l'avoir à subir de la part de Dieu. Telle est la crainte que Jésus-Christ voulait nous inspirer, lorsqu'il nous a dit : *Craignez celui qui peut précipiter l'âme et le corps dans la géhenne.* (Matth., X, 28). Et Dieu désirerait la voir naître en nous et gouverner notre vie. Il la demandait à son peuple, car voici la parole qu'il avait dite à Moïse : *Qui leur donnera d'avoir un esprit pour me craindre ?* (Deut., V, 29). — Quant à l'amour qui nous vient aussi de l'Esprit-Saint, c'est la charité qui nous porte à aimer Dieu comme notre souverain bien et nous le fait regarder comme notre unique fin, selon cette parole de Jésus-Christ : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Et moi je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet, pour qu'il demeure éternellement avec vous.* (Jean, XIV, 15-16).

C'est pourquoi nous n'avons pas reçu l'Esprit-Saint de la même manière que le peuple juif. — La loi ancienne a été donnée dans la crainte, ce qui était marqué par le bruit du tonnerre et les autres prodiges qui eurent lieu à sa promulgation. (Ex., XIX, 16-19). Aussi a-t-elle été donnée dans l'esprit de servitude, qui portait, par la crainte du châtiment, à garder les commandements de Dieu. — Il en est autrement de la loi nouvelle qui nous a été donnée dans l'esprit d'adoption des enfants, c'est-à-dire dans la charité, que l'Esprit-Saint lui-même est venu répandre en nos cœurs, et c'est ce que figuraient les langues de feu qui se reposèrent sur chacun des disciples réunis dans le cénacle. (Act., II, 3). De la première, saint Paul a dit : *La première alliance établie sur le mont Sinaï n'engendre que des esclaves.* (Gal., IV, 24). De la seconde, il dit ici : *Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont enfants de Dieu.* (Rom., VIII, 14).

Mais, hâtons-nous de le reconnaître, c'est toujours un même esprit dans la première comme dans la seconde alliance. Dans la première l'Esprit-Saint produit la crainte servile, c'est-à-dire un amour imparfait, et dans la seconde l'amour, c'est-à-dire un sentiment parfait. Aussi donnons-nous à Dieu ce doux nom : Père, dans la vivacité de l'amour filial pour lui que l'Esprit-Saint fait naître en nous. Ce nom de Père donné à Dieu peut être aussi bien revendiqué par les Juifs que par les Gentils, mais en passant par le cœur et les lèvres d'un chrétien il exprime encore un amour plus vif et plus ardent, puisque c'est l'Esprit-Saint qui le produit en nous.

Saint Augustin : « L'Apôtre nous dit : *Vous n'avez point reçu de nouveau l'esprit de servitude, qui inspire la crainte.* Que veut dire cette expression, *de nouveau ?* Comme lorsque vous étiez sous le joug de cet importun pédagogue, qui ne vous inspirait que la crainte. Que veut dire *de nouveau ?* Comme lorsque vous avez reçu l'esprit de servitude sur le mont Sinaï. — On me dira : L'esprit de servitude est différent de l'esprit de liberté. S'il était différent, l'Apôtre ne dirait point : *de nouveau.* C'est donc le même esprit, gravant sa loi : d'un côté, sur des tables de pierre, pour imprimer la crainte ; de l'autre, sur les tables du cœur, pour inspirer l'amour. Ce n'est donc plus le règne de la crainte qu'il vient établir, mais celui de l'amour, pour faire de nous, non plus des esclaves, mais des enfants. Celui qui fait encore le bien par crainte du châtiment n'est pas encore au nombre des enfants, heureux cependant s'il a cette crainte. La crainte est esclave, la charité est libre, et, s'il m'est permis de le dire, la crainte est l'esclave de la charité.

« Vous avez donc reçu l'esprit d'adoption des enfants, dans lequel nous crions : *Abba, Père !* Ce cri vient du cœur, et non de la bouche, ni des lèvres ; c'est au dedans de nous qu'il se produit, c'est aux oreilles de Dieu qu'il retentit. Que notre cœur crie donc : *Notre père, qui êtes dans les cieux.* (Matth., vi, 9). Que le peuple de la circoncision vienne d'un côté, que le peuple de la gentilité vienne de l'autre pour n'en former qu'un seul en Jésus-Christ et s'écrier ensemble dans la reconnaissance et l'amour : *Notre Père, qui êtes aux cieux !* C'est maintenant le Nouveau Testament, ce n'est plus l'Ancien. *Les choses anciennes ont passé ; voilà que tout est devenu nouveau, et tout vient de Dieu.* (II Cor., v, 17) [1]. »

II. — L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.

Comment l'Esprit-Saint nous rend-il témoignage que nous sommes les enfants de Dieu ? Ce n'est point au moyen des sons extérieurs que les hommes peuvent entendre, comme Dieu le Père rendit témoignage à son Fils à l'heure où Jean-Baptiste le baptisait sur les bords du Jourdain. (Matth., iii, 17). C'est par l'amour filial que l'Esprit-Saint produit en nous, et l'Esprit-Saint rend ce témoignage à notre esprit, au-dedans de nous-mêmes, par ses dons et ses grâces.

D'autre part l'Esprit-Saint nous rend ce témoignage, lorsqu'il imprimera et montrera dans notre cœur certains signes de prédestination. C'est d'abord l'intime conviction qu'il communique, à savoir que nous sommes réconciliés avec Dieu. C'est ensuite la force de la vie, de manière que ce qui est impossible à la nature, deviendra non seulement possible, mais vous sera facile, et vous marcherez avec bonheur au sein de la richesse, au milieu des travaux et des veilles. C'est enfin la lumière de la science qui vous fera dire du fond de votre cœur, lorsque vous aurez fait quelque chose comme il faut le faire, que vous n'êtes qu'un serviteur inutile, et vous ne vous attribuerez jamais le bien que vous pourriez trouver en vous [1].

Il y a encore d'autres manifestations de ce témoignage que l'Esprit-Saint rend à notre esprit. L'Evangile va nous en fournir une preuve. Jésus-Christ avait dit au paralytique : *Ayez confiance, vos péchés vous sont pardonnés.* (Matth., ix, 2). Ces paroles furent considérées, par ceux qui les entendirent, comme un blasphème. Le pauvre malade au contraire les comprit si bien qu'il se sentit aussitôt guéri. Il avait entendu une voix au-dedans de lui-même qui lui donnait l'assurance que ses péchés lui étaient pardonnés. Nous en avons un autre exemple dans le saint Evangile. C'est lors de la visite de la Vierge Marie à sainte Elisabeth : *Dès qu'Elisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein, et Elisabeth fut remplie de l'Esprit-Saint.* (Luc, i, 41).

Quant à nous, nous ne pouvons prétendre à de semblables témoignages ; mais si nous nous arrachons aux péchés, si nous nous élevons par le désir jusqu'à l'amour des choses d'en haut, si nous nous avançons dans la voie des vertus avec le ferme propos d'y faire des progrès et de ne plus retomber dans le péché, vous pouvez être assurés, non d'une certitude de foi, mais d'une certitude conjecturale, que vous êtes justifié. Saint Paul lui-même ne l'avait point, cette foi, puisqu'il disait : *A la vérité ma conscience ne me reproche rien, mais je ne suis pas pour cela justifié.* (I Cor., iv, 4). Le Sage refuse même à l'homme la possibilité *de savoir s'il est digne d'amour ou de haine.* (Eccl., ix, 1). Les novateurs modernes sont donc dans l'erreur, lorsqu'ils affirment que chaque fidèle doit croire fermement qu'il est justifié, et l'Eglise a eu raison de les condamner en disant que nul ne peut se croire, d'une certitude de foi, en état de grâce. (Concil. Trid., Sess. vi, cap. ix).

Saint Bernard : « Vous me demanderez peut-être à quoi et comment vous pourrez reconnaître que vous avez obtenu le pardon ; car, pour con-

[1] *De Temp.*, Serm. clvi, cap. xiii, n. 14, trad. Vivès.

[1] S. Bernard, *In Pentec.*, Serm. ii, n. 6.

server l'humilité, la bonté de Dieu dispose ordinairement les choses de telle sorte que plus un homme fait de progrès dans le bien, moins il estime lui-même qu'il avance. C'est que, en effet, jusqu'au plus haut degré de la spiritualité, quand on peut y monter, on conserve toujours quelque chose de l'imperfection du premier, qui empêche qu'on a bien de la peine à croire qu'on l'a atteint.

« Mais, pour vous, si vous vous élevez au désir des choses d'en haut, si vous vous élevez au-dessus des voluptés terrestres, en sorte que votre âme ne soit plus entraînée par les plaisirs de la chair, et que plutôt elle la dirige comme il convient, et la conduise où elle ne voudrait pas aller ; si, enfin, vous avancez, en perdant le souvenir de ce qui est derrière vous, pour ne plus tendre que vers les choses qui sont en avant, vous n'avez pas à en douter, vous avez reçu votre pardon. En effet, il n'est pas possible de marcher d'un pas dégagé dans les sentiers d'une vie pleine de ferveur, si on est encore sous le faix pesant de ses péchés [1]. »

III. — Si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ, pourvu cependant que nous souffrions avec lui, afin d'être glorifiés avec lui.

C'est la conséquence de notre adoption. Si nous sommes enfants de Dieu, nous devons être ses héritiers, car les enfants, non seulement naturels, mais encore adoptifs, ont droit à l'héritage de leur père. Saint Pierre nous le dit : *Béni soit le Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés, pour un héritage incorruptible, qui n'est pas souillé, qui ne peut se flétrir, réservé dans les cieux pour vous.* (I Pier., I, 3-4).

Il n'en saurait être autrement, dès l'instant que ce sont des biens qui appartiennent à Dieu et qui viennent de lui. Aussi le Psalmiste disait avec raison : *Un lot m'est échu dans les lieux excellents, car mon héritage est magnifique.* (Ps. XV, 6). Ce lieu, c'est le ciel. Jésus-Christ nous l'a dit : *Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père ; je vais vous préparer une place.* (Jean, XIV, 2). Il est magnifique, non aux yeux de tous, mais aux yeux de ceux qui savent l'apprécier : *Dès les temps anciens on n'a pas entendu, et on n'a pas prêté l'oreille ; l'œil n'a pas vu, ô Dieu, hors vous, ce que vous avez préparé à ceux qui vous attendent.* (Is., LXIV, 4).

Quel est donc cet héritage ? Le bien principal qui fait la richesse de Dieu, c'est lui-même. En effet, il est riche de lui-même et non pas par quelqu'un autre ou par un trésor qu'il aurait trouvé. *J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, vous n'avez pas besoin de mes biens.* (Ps. XV, 2). Et c'est si vrai que Dieu disait à Abraham : *Je suis ta récompense grande à l'infini.* (Gen., XV, 1). Les enfants de Dieu obtiennent donc pour héritage Dieu lui-même. L'homme aurait-il pu jamais croire à une pareille destinée, si Dieu ne la lui avait révélée ? Et cette révélation est tellement acceptée, que les âmes chrétiennes redisent avec le prophète : *Mon partage est le Seigneur, et c'est pourquoi je l'attendrai.* (Lam., III, 24).

De là cette conséquence : c'est qu'étant héritiers de Dieu, nous sommes aussi cohéritiers de Jésus-Christ. Il est héritier par nature ; nous, nous le sommes en vertu de notre adoption. Aussi nous fait-il participer d'abord à l'adoption divine, puis il nous associe à tous les biens qu'il a reçus de son Père, autant que notre condition d'homme le permet ; et enfin étant notre frère, *le premier né entre beaucoup de frères* (Rom., VIII, 29), il nous fait part de ses richesses, c'est-à-dire des mérites de ses travaux, de ses fatigues, de sa passion et de sa mort. Quelle bonté du Sauveur ! Il a voulu lui aussi, comme son Père, que nous fussions non seulement ses cohéritiers mais encore ses héritiers pour tout ce qu'il a fait sur la terre. Il a donc raison, l'Apôtre, lorsqu'il nous dit : *Tout est à vous, soit vie, soit mort, soit choses présentes, soit choses futures, oui, tout est à vous ; mais vous au Christ, et le Christ à Dieu.* (I Cor., III, 22-23).

Mais il faut de notre côté, pour entrer en possession de cet héritage, que nous remplissions les conditions auxquelles Dieu nous a constitués ses héritiers et Jésus-Christ ses cohéritiers. L'Apôtre nous les indique d'un seul mot : *Pourvu que nous souffrions avec lui.* L'héritier principal, Jésus-Christ, *n'est arrivé à l'héritage de la gloire que par les souffrances.* (Luc, XXIV, 26). Et nous aussi *c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu.* (Act. XIV, 21). Aussi nous devons supporter patiemment avec Jésus-Christ les épreuves de ce monde, *afin d'être glorifiés avec lui ;* car *si nous mourons avec Jésus-Christ, nous vivrons de même avec lui.* (II Tim., II, 2). La vie éternelle, si elle nous est représentée par saint Paul comme un héritage, elle nous est d'autre part présentée à nous, les enfants d'adoption, comme un héritage que nous ne pourrons posséder qu'en remplissant certaines conditions, et la première entre toutes, c'est de souffrir avec Jésus-Christ.

Saint Chrysostome : « Comme l'Apôtre s'applique à nous rapprocher autant que possible du Seigneur ! Tous les enfants n'étant pas héritiers par cela même, il nous déclare que nous sommes l'un et l'autre. Tous les héritiers ne jouissent pas toujours d'un brillant héritage : il nous apprend qu'il n'en est pas ainsi de nous, à qui l'héritage même de Dieu est réservé. Enfin, comme l'on pouvait être l'héritier de Dieu sans être le cohéritier du Fils unique, il nous montre que nous sommes l'un et l'autre également. C'est un inexprimable honneur d'être enfant de Dieu ; que sera-ce d'être ses héritiers ? Si l'un est grand, l'autre doit être plus grand encore. Cependant, cet honneur n'est

[1] *De Divers.*, Serm. XXV, n. 4, trad. Vivès.

pas purement gratuit ; c'est ce qui rend la doctrine de l'Apôtre encore plus plausible. Si nous partageons les souffrances de Jésus-Christ, nous partagerons également et surtout sa gloire. Après nous avoir comblés de bienfaits, quand nous n'avions rien fait pour les mériter, comment le Sauveur ne nous récompenserait-il pas avec largesse, lorsque nous aurons subi l'épreuve des persécutions et des souffrances ? Les biens qui nous sont promis sont une récompense, et ils sont aussi une grâce à certain point de vue, car la récompense est toujours supérieure au mérite, et le mérite l'Apôtre l'indique, disant : *Si nous souffrons avec lui, nous serons glorifiés avec lui* [1]. »

RÉCITS ET CAUSERIES

IV

UN BEAU RÊVE

C'était une des nuits dernières. Oh ! qu'il était beau le rêve que je fis !...

— *Voulez-vous nous le raconter ?*

— Très volontiers !... Sachez donc que, parcourant les sentiers de ma chère paroisse, je la trouvais absolument parfaite à tous égards.

Matériellement, elle était encore plus belle que nous la connaissons. La grande Loire aux eaux scintillantes coulait au pied du coteau que surmonte l'église... Le Séminaire, avec son joli clocher, avait toujours son aspect de ruche active... La Guide retentissait du bruit des marteaux vigoureux, retombant avec rythme sur les enclumes sonores... Les champs, à perte de vue, étaient couverts de vignes enfin reconstituées... A l'horizon, la fumée des locomotives emportant au loin nos denrées...

— *Jusqu'ici...*

— Il n'y a rien de bien neuf ?... Attendez !... Cette prospérité, plus grande dans mon rêve que celle d'aujourd'hui, était due à un changement moral que je veux vous dépeindre.

Imaginez-vous d'abord que toute la paroisse était unie comme une famille : plus de dissentiments, plus de rancunes, plus de mauvais procédés, plus de difficultés entre parents ou voisins, plus de procès !...

Plus de blasphèmes non plus. Le saint nom de Dieu était respecté comme il doit l'être, et dans les conversations il n'y avait jamais rien de blâmable, à aucun point de vue.

Les enfants, nombreux à chaque foyer, n'avaient pour leurs parents que respect et déférence. Ils étaient tous si bien élevés, qu'on ne savait lequel admirer le plus en eux, de leur modestie, de leur bonne grâce, ou de leur politesse.

Naturellement, jeunes gens et jeunes filles suivaient les mêmes traditions. Très gais : mais d'une gaieté qui restait toujours de bon aloi. Ils n'avaient qu'une seule pensée : aider leurs parents de toutes leurs forces, et se préparer à leur avenir.

Bien entendu, il n'était plus question, depuis longtemps, de certains désordres qui portent la honte dans les familles et le scandale dans les cœurs.

Le dimanche, jour de repos, est gardé par tout le monde. C'est pour cela que les récoltes sont si belles. Joie et paix sur toute la ligne. On se retrouve sur le chemin de l'église où on remercie Dieu des bienfaits de la semaine. Le soir, réunions de famille. Point d'argent dépensé mal à propos. Beaucoup de contentement.

En cas de maladie ou d'accident, on se vient en aide fraternellement. On prend part aux joies et aux peines les uns des autres. C'est un vrai paradis.

— *Et comment ce résultat a-t-il été obtenu ?*

— D'une manière toute simple. Les enfants de la première communion se sont mis à tenir, tous, leurs promesses ; et cela, en quelques années, a suffi pour amener la perfection dont je vous parlais tout à l'heure.

— *Comment cela ?*

— Le voici. En moyenne nous avons 20 enfants qui font leur première communion. En cinq ans, cela fait 100 jeunes gens qui ont renoncé à tout ce qui est mal et qui ont promis d'être à Jésus-Christ pour toujours. Les 100 jeunes gens tenant fidèlement ce qu'ils ont juré solennellement sur les fonts de leur baptême, ont suffi à tout transformer. Peu à peu, ils se sont imposés par leur vertu ; on les a suivis.

— *Mais ce n'était qu'un rêve !*

— Oui, mais cela ne devrait pas en être un... D'abord, est-ce que les jeunes gens dont je parle ne devraient pas tous tenir leurs engagements ?... J'imagine qu'il est encore moins permis de manquer de parole à Dieu qu'aux hommes... Quand on ne veut pas faire quelque chose, on ne doit pas le promettre. Du moment qu'on promet, on doit, si on a un peu de cœur, faire honneur à son serment.

— *Est-ce bien possible que les jeunes gens persévèrent dans le bien ?*

— Oui, si les parents le veulent. Le jour de la première communion, les enfants sont ravissants de piété, de vertu et de grâce. Tout le monde le reconnaît et le proclame. Aux parents de veiller sur le trésor qui leur est confié.

— *Et qu'ont-ils donc à faire ?*

— Deux choses. D'abord, entretenir chez leurs enfants la foi qui les a rendus si purs, et pour cela, les encourager à fréquenter les sacrements, à prier, à s'instruire, à rester bons. Pour y réussir, il ne suffit pas de parler, il faut prêcher d'exemple. C'est très bien de dire à un jeune homme : « Va à la messe ! »... mais quand on n'y va pas soi-même, c'est arracher d'une main ce qu'on plante de l'autre.

— *Ensuite ?*

— Il faut éloigner des jeunes gens ce qui peut altérer leur foi et blesser leur conscience : mauvaises compagnies, mauvaises lectures, mauvais exemples, etc...

— *Vous demandez beaucoup !*

— Mais je promets plus encore, puisque si tout le monde veut bien remplir ce qui n'est, après tout, que son devoir, mon rêve deviendra une réalité, et notre chère paroisse sera la terre promise de la paix et du bonheur.

(L'Echo de La Chapelle Saint-Mesmin).

IMPRIMATUR

Lingonis, die 3 julii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT

[1] *In Rom.*, Hom. XIV, n. 3, trad. Vivès.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

L'éducation des enfants. *Allocutions aux parents le soir de la première communion.* — I. Les trois grands devoirs des parents, 545. — II. La famille selon le cœur de Dieu, 548. — III. L'instruction religieuse dans la famille, 551. — IV. La vigilance des parents, 555.

Allocutions pour distributions de prix. — II. *Dans un pensionnat de jeunes filles :* La vie de famille, 559.

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXIX. *Pour la fête de sainte Anne :* Les bienfaits de sainte Anne, 561.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXXV. Pour le 9e dimanche après la Pentecôte *(in I Cor.*, x, 12-13), 565. — XXXVI. Pour le 10e dimanche *(in I Cor.*, xii, 2-3), 568.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LX. Jésus choisit ses apôtres, 570.

Catéchisme de première communion. — *Troisième partie.* Moyens de salut. III. Les Sacrements. — B. *Les sacrements en particulier.* II. La Confirmation : Nécessité, 572. — Matière et forme, 573.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS[1]

ALLOCUTIONS AUX PARENTS LE SOIR DE LA PREMIÈRE COMMUNION

1

24 mai 1888.

LES TROIS GRANDS DEVOIRS DES PARENTS

Mes frères,

Cette journée va finir ; nous allons remettre entre vos mains ces chers enfants que vous nous avez confiés. Mais avant d'appeler sur eux et sur vous une dernière bénédiction, avant de vous laisser reprendre le chemin de vos demeures pour y épancher votre pieuse allégresse, je voudrais évoquer dans vos âmes la pensée des graves obligations que ce jour vous rappelle.

Pères et mères, nous vous rendons vos enfants, et certes vous ne pouvez pas dire que la religion les a amoindris, détériorés. Un homme intelligent, mais privé de la lumière et du bienfait de la foi, assistait dans cette église, il y a quelques années, à la première communion de son enfant. Il avait suivi des yeux toutes les cérémonies de la journée ; le soir, il avait senti monter à sa paupière des larmes émues, et retrouvant dans un coin de son cœur, de lui-même ignoré, d'un peu de vieille foi le parfum évaporé, il s'écriait : « C'est beau ! c'est beau ! cela élève ! »... Messieurs, la religion n'est point faite pour abaisser vos enfants ; elle les grandit, elle les élève, elle les transfigure, et, fière de son œuvre, elle va vous les rendre dociles, purs, chrétiens !

La religion a fait son devoir, et elle vous adjure maintenant de faire le vôtre. Elle vous adresse par ma bouche un suprême appel, et, en vous montrant par la main de son ministre vos enfants bien-aimés, elle vous demande en leur faveur les trois choses nécessaires que je vais vous dire.

Puisse ma faible parole, bénie de Dieu, trouver le chemin de vos cœurs ! Puisse ma voix retentir dans toutes les âmes, pour y éveiller les pensées salutaires et les généreuses résolutions !

I

Parents, je veux d'abord mettre le droit sur une de nos plaies les plus funestes et les plus actuelles : *l'autorité n'est plus respectée dans la famille.*

Les enfants ne savent plus obéir, parce que les parents ne savent plus commander. Où sont-ils, ces sanctuaires domestiques où rayonne sans intermittence la majesté paternelle, tel que dans le ciel irradie la volonté toujours obéie de Dieu ? Nous appartenons à un temps que la sensibilité émousse à l'excès, et par elle nous arrivons à une atténuation de toute les obligations morales, à un amoindrissement de toutes les vertus. L'enfant parle de ses droits avant d'avoir appris à connaître ses devoirs. Il se croit admis à faire entendre des réclamations, discute le plus souvent l'ordre donné, et à chacun de ses arguments c'est un lambeau de son respect qui tombe et disparaît. Une égalité funeste pénètre dans la famille, et par la condescendance fâcheuse des parents, ce n'est pas l'enfant qui s'est élevé, c'est le père qui s'est abaissé. Sous prétexte de se faire aimer davantage, le père et la mère ont cessé de se faire respecter et de se faire obéir. Or, les abdications se mesurent dans leurs effets mauvais à la grandeur qu'elles répudient. Plus on tombe de haut, et plus bas on descend. Le père était Dieu sur la terre, et il est devenu trop souvent l'esclave de caprices qui ne sont pas même des passions d'homme, puisqu'ils sont des caprices d'enfant.

Et quand vous en êtes là, pères et mères, quand, dépouillant votre royauté, vous vous constituez naïvement les humbles serviteurs de votre fils et de votre fille et comme l'escabeau de leurs pieds, vous auriez la prétention de rayonner jusqu'aux sommités de leur intelligence et jusqu'aux profondeurs de leur cœur ? Non, ce n'est pas possible. L'amoindrissement de l'autorité paternelle est la ruine du foyer domestique. Lorsque les parents ne savent plus tenir le sceptre, lorsqu'ils règnent, mais ne gouvernent plus, l'éducation et l'avenir de l'enfant sont compromis, et la famille se désagrège. Il n'y a plus sous le même toit que des âmes juxtaposées, et non des âmes fondues.

Et parce que la société repose tout entière sur la famille, dès que la famille est ébranlée dans sa constitution, c'est la pierre angulaire de la société qui vacille. Ah ! vous dites et vous répétez avec amertume que, dans la société, tout se relâche, tout est faible, tout est méprisé, que le respect s'en va et que le principe d'autorité est énervé et comme anéanti !... Messieurs, ce qui se développe et

[1] Voir la note de la page 500.

ce qui triomphe dans la société a pris naissance dans la famille, et si vous voulez que demain soit meilleur qu'aujourd'hui, il faut nécessairement que vous, enfants, vous ayez le courage de revenir à la soumission et au respect; que vous, pères et mères, vous ressaisissiez vos enfants!

O parents chrétiens, replacez donc et conservez inviolable sur vos fronts la sainte auréole de la paternité! En aimant vos fils et vos filles, sachez vous priver des tendresses excessives et des familiarités capables de compromettre la dignité du caractère sacré dont vous êtes revêtus. L'amour paternel ne doit pas être une passion, mais un devoir. La crainte révérentielle en honneur autrefois dans les familles patriarcales n'excluait pas l'amour du cœur des enfants, et de cette crainte salutaire il faut dire comme de celle du Seigneur: qu'elle est le commencement de la sagesse. *Initium sapientiæ, timor Domini!*

II

Le moins que la religion puisse vous demander, c'est de maintenir votre autorité à l'égard de vos enfants et de les conserver dociles. Elle va plus loin et elle vous commande non seulement d'étendre la main pour les conduire, mais d'ouvrir l'œil pour les *surveiller*.

Les voyez-vous à cette heure? Ils sont purs... Limpides et paisibles au fond de ce sanctuaire, comme ces lacs inconnus qui sont perdus dans les hautes montagnes et où se mirent en silence toutes les splendeurs du ciel, ces âmes d'enfants ont mérité de voir le face à face de Dieu; elles reflètent le visage de Dieu même! La beauté d'une âme de douze ans qui vient de communier, comment la peindre? A quoi la comparer dans ce monde déchu où les rayons du beau sont épars, brisés et ternis? Nulle majesté dans l'univers, nulle distinction de ce monde ne peuvent en donner une idée. Ce n'est point avec les lampes de la terre que l'on peut faire voir et pour ainsi dire éclairer les astres du ciel, et la parole humaine est impuissante à dire tout ce qu'il y a de lumière et de fraîcheur, de grandeur et de simplicité, tout ce qu'il y a d'adorablement beau dans une âme printanière où Dieu est descendu comme une perle de rosée dans le calice d'une fleur! Eh bien, cette beauté souveraine, cette pureté odorante, c'est à vous, parents, de la conserver, de la protéger contre tous les souffles mauvais.

Veillez!... Respectez l'innocence de vos enfants. Ne laissez pas traîner sur votre table des journaux, des livres qui insultent toutes les saintes choses et associent dans une même page le mépris de la vertu avec le mépris de la religion. Ne livrez pas votre fils et votre fille à des compagnies suspectes, dont le premier soin serait d'effacer votre image et de combattre votre pensée au fond de l'âme encore naïve de vos enfants stupéfaits. Respectez les yeux de votre enfant, et que jamais dans ces yeux limpides ne vienne se refléter aucun spectacle dangereux. Respectez les oreilles de vos enfants, et ne leur faites jamais entendre aucune parole qui puisse porter à leur âme une impression périlleuse. Respectez l'ignorance de vos enfants, et répondez à leurs questions indiscrètes avec une mesure et un tact parfaits. Respectez même les scrupules de vos enfants, et s'ils se reprochent amèrement des fautes sans gravité, ayez bien soin, tout en rectifiant leur conscience, de ne pas en altérer la délicatesse: quand une lame est trop fine, il ne faut pas l'ébrécher sous prétexte de l'affermir.

Et puis, ces chers enfants, ils vont sortir demain de la maison paternelle, ils vont s'ébattre au milieu du monde, ils vont vivre au grand air, et si jusqu'ici ils ont été heureusement préservés de l'universelle corruption, ils ne tarderont pas à rencontrer la tentation. Les murs de cette église reculent et disparaissent à mes yeux, et derrière vous, mes frères, j'aperçois le monde, le monde avec ses maximes perverses, avec ses scandales, avec sa liberté d'allure, avec ses séductions, avec cet éclat tumultueux qui frappe les sens, qui fascine l'imagination et qui remue les âmes les plus contemplatives et les plus sereines. Parents, ai-je tort de vous dire que vos enfants sont exposés et terriblement menacés dans un pareil milieu? Veillez, vous dis-je une seconde fois. Qu'y a-t-il de plus précieux, votre argent ou la vertu de vos enfants? Or, votre argent, qu'en faites-vous? Le laissez-vous traîner sur les meubles? L'exposez-vous à la cupidité du premier venu? Mais non, vous le mettez dans un lieu secret, dans un coffre soigneusement fermé, et bien audacieux serait celui qui oserait s'en emparer: vous faites bonne garde, et les voleurs ne peuvent approcher. Veillez sur la vertu de vos enfants comme vous veillez sur l'argent de votre bourse, car l'une est infiniment plus précieuse que l'autre.

La religion vous donne aujourd'hui des enfants qui sont purs, et par ma bouche elle vous crie la parole de l'Apôtre: *Depositum custodi!* Gardez ce dépôt! il vous sera demandé compte de ces trésors d'innocence, de ces richesses de pureté qui sont confiés à votre vigilance paternelle!

III

Mais pour conserver vos enfants purs et dociles, il est nécessaire de les conserver chrétiens. Pour les défendre contre l'esprit d'indépendance et l'amour du plaisir, il faut les abriter sous les ailes de la religion, et quand il s'agit de protéger la foi de vos enfants, il ne vous suffit plus d'ouvrir l'œil et d'étendre la main. A l'autorité qui impose le respect et à la vigilance qui protège la vertu, il faut joindre *les exemples* qui sont seuls capables d'enraciner la foi dans l'âme de vos enfants.

Aujourd'hui plus que jamais, puisque Dieu est banni de l'enseignement national et de l'éducation officielle, il faut que le foyer devienne un sanctuaire pour Dieu, et que les chefs de famille y remplissent des fonctions presque sacerdotales. O

parents, soyez rois ! Ce n'est pas assez dire. Soyez prêtres. Est-ce qu'il n'en était pas ainsi il y a seulement cinquante ans ? Si nous remontons à moins d'un demi siècle dans les annales chrétiennes de notre pays, si nous entr'ouvrons avec le respect qu'on a pour un tabernacle un des sanctuaires domestiques d'alors, quel tableau touchant s'offre à notre regard ! Voici que, dans l'épanouissement de l'ordre et de la paix, l'autorité incontestée du chef de la famille semble refléter celle du ministre de Dieu ; la maison paternelle est la reproduction atténuée, mais fidèle, de l'église. Prêtez l'oreille : les parents parlent comme les pasteurs. Regardez : les enfants écoutent les conseils et reçoivent les ordres comme l'écho de la grande voix du Seigneur. C'est la prédication du dimanche qui est répercutée durant la semaine et traduite en actes vivants. Le père et la mère observent la loi de Dieu, et leur vie est comme l'Evangile en action. Les enfants n'ont qu'à ouvrir les yeux pour apprendre ce qu'ils doivent faire. On leur a dit qu'un jour sur sept il faut se reposer et aller à la messe, et, guidés par les exemples paternels, ils apprennent à respecter le jour du Seigneur. On leur a dit que l'abstinence est une obligation sérieuse, et ils en prennent l'habitude à la table de famille. On leur a dit que la prière est un devoir de tous les jours, et chaque soir ils s'agenouillent avec leurs parents aux pieds du vieux crucifix qui a béni les aïeux. Oh ! quel harmonieux murmure que celui qui se concerte pour faire envoler sans entraves ces supplications que les anciens avaient raison d'appeler « les prières ailées ! » Chacun semble dire avec le Roi-prophète : « Que ma prière monte vers vous, ô Dieu puissant, comme la vapeur parfumée de l'encens ! » Et le Seigneur de répondre à travers les bénédictions des cieux qui s'entr'ouvrent : « En vérité, si deux ou trois se réunissent pour prier en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux. » Fidèle à ses promesses, Dieu montrait en effet qu'il se trouvait au sein de cette famille, la main pleine de bienfaits. Il était au centre de l'union des époux, afin de cimenter leur alliance et d'en vivifier le fidèle attachement. Il devenait l'âme de cette réunion d'enfants nombreux, pleins de vie, qui souriaient à l'avenir et à la vertu. Il préservait la candeur de l'innocence et sanctifiait les ardeurs légitimes des cœurs. Il consolait dans les deuils inévitables, relevait au milieu des épreuves et soutenait le courage dans le choc fatal des adversités humaines. Enfin, au-dessus des peines passagères d'ici-bas, rayonnaient là-haut l'espoir des immortelles récompenses et les joies entrevues du ciel à conquérir !

Telle était jadis la famille chrétienne, et telle elle doit revivre aujourd'hui. Dans ce sanctuaire où Dieu a placé son berceau, il faut que l'enfant se trouve sans cesse en contact avec la religion, qu'il l'aspire par tous ses sens, qu'il la devine dans le sourire de sa mère, qu'il la lise dans les yeux de son père, qu'il la rencontre dans les paroles, dans les actes, dans les habitudes de ses frères et de ses sœurs, qu'il la boive en quelque sorte avec l'air qu'il respire. Il faut que tous les mouvements de sa vie naissante soient comme des chemins qui le déposent au seuil de la foi, entre les bras de Dieu. Donc, au foyer domestique, pas un acte, pas une parole, pas un signe, rien qui puisse altérer dans l'âme de l'enfant la foi de son baptême ni arrêter les élans de sa jeune piété. Au foyer domestique, que la religion paraisse ; qu'elle se dresse aux yeux de l'enfant avec la croix pendue à la muraille ou dressée sur un meuble ; qu'elle s'affirme dans les conseils, dans les exhortations, dans les réprimandes du père et de la mère ; qu'elle intervienne dans les conversations, dans les lectures, dans les habitudes communes ; qu'elle resplendisse sur tous les fronts, qu'elle mêle son parfum à toutes les émotions et à toutes les fêtes ; qu'elle s'impose à l'enfant, l'enveloppe, le pénètre et le possède ; qu'elle descende dans son âme comme une rosée bienfaisante et pure, comme une sève généreuse et féconde qui baigne les racines et qui monte jusque dans les branches. Non, — je le dis devant ces autels, — non, les pères et les mères qui élèvent chrétiennement leurs enfants ne seront pas frustrés de leur récompense ! Non, un jeune homme élevé et nourri dans la crainte de Dieu n'abjurera jamais définitivement l'honneur de la vertu ! Que son esprit s'arrête avec plus de curiosité que de raison aux erreurs du jour, qu'il s'abandonne dans l'éclat tumultueux du monde aux vanités, aux rêves, aux folles espérances du siècle, ce n'est là qu'un nuage qui passe à la surface de l'âme sans en entamer le fond, ce n'est que l'écume d'une source pure troublée un moment par la violence de l'orage. Il aura après une jeunesse plus ardente une maturité plus précoce. Il se remettra de lui-même sous le joug de la loi. La religion, fortement enracinée dans son enfance, redeviendra maîtresse de sa vie et sauvera son âme pour le temps et pour l'éternité !

Parents, mettez-vous donc à l'œuvre et sauvez vos enfants. Vous les voulez dociles ? Etendez sur eux le sceptre de votre autorité paternelle. Vous les voulez purs ? Entourez-les de votre vigilance la plus attentive. Pour les défendre contre l'esprit d'indépendance et l'amour du plaisir, pour les affermir contre les tentations du dedans et les séductions du dehors, vous les voulez chrétiens ? Marchez devant eux et tracez-leur par vos exemples le sillon lumineux où vous les entraînerez sur la trace de vos pas. L'*autorité*, la *vigilance*, l'*exemple*, voilà vos grands devoirs, et, ces devoirs accomplis, la bénédiction de Dieu descend sur la famille.

Chers enfants, enfants bien-aimés, ma dernière parole sera pour vous. La reine Blanche tout en larmes disait au roi son fils qui allait partir pour la Terre Sainte : « Mon enfant, votre serment de prendre la croix pour aller en Terre Sainte ne vous engage pas ; vous étiez fiévreux et en délire

quand vous le fîtes. » Le roi alors sortant le petit crucifix d'or qu'il portait toujours sur lui se mit à genoux et dit : « Et maintenant, ma mère, qu'il n'y a plus chez moi ni fièvre ni délire, je renouvelle mon serment sur l'image de mon Sauveur, et avec sa grâce, je le tiendrai ! »

Jusqu'ici, n'est-ce pas, on avait pu vous dire que votre serment d'appartenir à Jésus-Christ vous obligeait à peine, et que, ayant fait ce serment sur les fonts du baptême à un âge où vous ne pouviez ni penser, ni parler, ni agir, vous étiez libres de le révoquer et de n'en pas tenir compte. Mais aujourd'hui, au pied des saints autels, à la face du ciel attentif et de la terre émue, dans la pleine liberté de votre douzième année, vous avez dit : « O mon père, ô ma mère, je renouvelle publiquement et à haute voix mon serment devant l'image de mon Sauveur, et avec sa grâce, je le tiendrai ! »

Enfants, restez comme saint Louis fidèles à vos engagements sacrés ; et vous, parents, imitez Blanche de Castille, dites comme elle à vos fils et à vos filles que vous aimeriez mieux les voir mourir que de les voir jamais commettre un péché mortel, et les prenant par la main, conduisez-les vous-mêmes dans la région sainte de la vertu, de la piété, de la persévérance chrétienne !

2

6 juin 1889.

LA FAMILLE SELON LE CŒUR DE DIEU

Bossuet, jeune encore, prêchait le carême dans la chapelle du Louvre en présence de Louis XIV, et son père, qui se trouvait alors à Paris, venait assidûment l'entendre. « Voilà un père qui doit être bien heureux ! » s'écria un jour Louis XIV en présence de toute sa cour. — Et moi aussi, mes chers enfants, quand je vous contemple à la fin de cette grande journée, pendant laquelle votre pieuse attitude a été pour nous si suavement éloquente, quand je considère la magnifique assemblée qui vous fait cortège dans ce saint lieu, quand je vois vos parents vous couvrir d'un regard où palpite leur âme tout entière, je m'écrie avec l'accent de la plus vive émotion : « Voilà des pères et des mères qui doivent être bien heureux ! »

Oui, mes frères, la joie vous est permise, car vos enfants vous apparaissent aujourd'hui transfigurés dans la lumière de la première communion et marqués au front d'un reflet surnaturel d'innocence et de piété.

Ah ! puisse la joie qui inonde vos cœurs ne pas s'éteindre avec le jour qui finit ! et, pour qu'elle dure et se renouvelle sans cesse, laissez-moi vous indiquer la source nécessaire et intarissable du véritable bonheur. La famille heureuse, c'est la famille selon le cœur de Dieu. Or cette famille, où la religion règne, que la vertu embaume, que l'amour réciproque cimente, que la prospérité même temporelle couronne le plus souvent et que toujours la bénédiction de Dieu soutient, je voudrais la faire palpiter sous vos yeux, afin que, charmés par cette apparition, vous emportiez le désir d'en copier tous les traits et d'en goûter toutes les douceurs.

I

La famille selon le cœur de Dieu repose d'abord sur la mère. « Les grands hommes, a dit Bossuet, se forment sur les genoux de leurs mères. » Oui, mes frères, nous restons à peu près toujours ce que nous avons été dès la première heure de notre existence. Tout ce que l'homme possède de force, tout ce qu'il goûte de joie, tout ce qu'il exerce d'influence lui vient plus ou moins de cette heure où la langue de la mère a délié la langue de l'enfant, de cette heure où le sourire de la mère a provoqué le premier sourire de l'enfant. Nous ne serions nulle part ni jamais des hommes capables de domination sur nous-mêmes, de victoire contre aucune passion, si Dieu n'avait pas placé près de notre berceau une mère aimante et dévouée pour nous donner la notion exacte de la vie intellectuelle et morale, pour surveiller et régler les premiers élans de notre nature. C'est la mère qui communique à l'enfant ses premières impressions, ses premiers goûts, et par suite ses habitudes souvent définitives. L'enfant qui a eu une mère vertueuse et tendre ne sera jamais tout à fait mauvais. Combien de fois, dans les plus fougueux égarements, la pensée d'une bonne mère et la crainte de l'affliger arrêta l'enfant prodigue sur le bord du précipice et combien de fois, dans l'heureux travail du repentir, le souvenir d'une de ses paroles ou même d'un ses regards détermina pour lui le retour au bien !...

Voyez-la à l'œuvre, la véritable mère qui comprend la grandeur de sa vocation et l'importance de sa tâche. On dirait qu'elle est pour sa famille toute la religion, tout le sacerdoce.

On dirait que son cœur est un tabernacle d'où s'épanchent sur les âmes les trésors nécessaires : Dieu, la loi morale, la justice, la pureté, l'honneur. Elle initie peu à peu son enfant aux grandes vérités qui feront plus tard l'objet de sa foi raisonnée et qui dès lors, mêlées aux plus chères impressions de ses jeunes années, aux caresses de sa mère, s'incrustent doucement dans les dernières profondeurs de son âme naïve et confiante. Elle l'initie à la divine morale de l'Evangile qui, associée elle aussi à tous les charmes, à toutes les suavités de l'amour maternel, restera gravée parmi ses meilleurs et ses plus impérissables souvenirs. Et parce que ce cœur, si jeune qu'il soit, renferme en germe les passions qui se réveilleront plus tard impétueuses et fières, la mère les sent et les dirige, et je la vois, sublime ouvrière, penchée sur son fils et sur sa fille, leur inspirant l'attrait de tout ce qui est pudeur, justice et sainteté, de tout ce qui est vraiment aimable, de tout ce qui est noblesse et mérite devant Dieu, honneur et vertu dans la vie.

II

Que si, en esquissant le portrait de la famille selon le cœur de Dieu, je parle d'abord de la mère, c'est que sa place étant toujours au foyer domestique, son action sur l'enfant est une action de tous les jours et de tous les instants. Mais j'entends bien n'en séparer en rien l'action du père de famille. L'enfant, dès qu'il paraît, n'appelle pas seulement la sollicitude maternelle ; il meurtrit le front de son père, il l'accable sous le poids de la plus lourde responsabilité. Ce cher petit être, il faut le nourrir. Et encore s'il suffisait de veiller à la conservation de sa santé, à l'épanouissement de sa vie au milieu de tant de périls ! Mais il a une âme immortelle. Il faut l'élever, y mettre la dignité, l'honneur, la pureté, la tendresse, la foi ; il faut lui inspirer le respect de soi-même dans l'amour de Dieu et des hommes. Et s'il venait à faillir, si le vent des orages, si violents en nos tristes jours, venait à courber sa faible tige, si sa liberté naissante voulait échapper au joug et dévier de la ligne du devoir, il faut lui parler, l'avertir, le relever, le redresser, le discipliner... Et vous croyez que le père de famille peut impunément se soustraire à de si redoutables offices ? Non, non ! Comme la mère, il veille, il parle, il agit, unissant la fermeté qui n'exclut pas la tendresse à la tendresse qui n'exclut pas la fermeté, et par là assurant le succès de l'œuvre grande et sainte qu'ils font en commun. Chef incontesté de la famille, il se croit comme tel obligé d'en être le modèle, surtout dans le service de Dieu, et si le soin de son propre salut l'oblige de vivre en chrétien, la charge des siens le rend plus attentif encore et plus scrupuleux observateur des divins préceptes... Sa parole et ses exemples resplendissent au foyer domestique comme une émanation et un reflet de la paternité divine, et, l'autorité du père venant s'ajouter à la tendresse de la mère, l'enfant monte vers le bien, sans effort pour ainsi dire, porté vers lui sur les grandes ailes de la sagesse et de l'amour.

III

Oh ! qu'elle est belle, la famille ainsi constituée, la famille selon le cœur de Dieu !

Là on prie, ensemble on sanctifie le jour du Seigneur... La prière commune est comme une douce pluie qui tombe chaque soir sur les sécheresses de la journée, comme un baume qui adoucit les froissements et cicatrise les plaies, comme une école de respect et de religion où les enfants apprennent à s'incliner devant Dieu et à vénérer leurs parents... Et puis, quand vient le dimanche, on va dans la maison de Dieu écouter sa parole, solliciter ses grâces, chanter ses louanges, respirer l'atmosphère sanctifiante et embaumée de nos divins offices. Le chef de la famille laisse le travail, les plaisirs, les affaires ; il vient prendre sa place et graver ses pas sur le pavé du temple, et c'est un chemin qu'un fils n'oublie jamais quand son père le lui a tracé.

Entrez dans ce foyer... : c'est un sanctuaire où Dieu est connu, adoré, servi, et maintenu sans hésitation à son rang suprême. Là, on parle souvent des choses de la religion, parce que ce sont celles que l'on connaît et que l'on estime le plus. Les fêtes qui se partagent l'année catholique forment naturellement matière à ces conversations domestiques, et comme ces fêtes ne sont autre chose que la suite des mystères de notre foi et que chacun les célèbre selon son âge, les enfants, en entendant ces entretiens et en y prenant la petite part qui leur est permise, reçoivent sans efforts et même sans étude tous les enseignements de salut et l'intelligence de toutes les obligations qui s'y rattachent. La famille est ainsi la première et la principale école primaire où se forment les consciences par la connaissance inévitable et l'invincible discernement du bien et du mal moral,... et malgré les imperfections ou même les fautes qui peuvent échapper à la conduite de quelques-uns, en principe les appréciations morales sont toujours exactes et pures, parce qu'elles sont invariablement fondées sur la loi de Dieu.

Aussi comme elle est chère à tous ses membres, cette famille selon le cœur de Dieu ! C'est un chez-soi que l'on ne quitte jamais qu'avec peine, où l'on revient toujours avec un nouveau plaisir, et qu'au fond l'on préfère à tout. On est heureux de se trouver ensemble, père, mère, enfants, de jouir le plus possible les uns des autres. On ne connaît, on ne cherche rien au delà. Le père sait et sent qu'il se doit tout entier et à toute heure aux siens ; la mère sait et sent que son premier devoir est de faire aimer l'intérieur de sa maison ; les enfants savent et sentent que rien n'est plus précieux que la conservation d'un père, rien de plus parfaitement doux que le cœur d'une mère ; et les plaisirs même légitimes volontairement cherchés loin de la famille semblent toujours incomplets. On prend ensemble de modestes récréations, qui remplissent l'âme d'une satisfaction complète, sans l'enivrer ou la fatiguer jamais, et on évite les émotions et les jouissances dangereuses qui dépassent les vrais besoins et en font naître de factices. Pour de telles familles, la vie a tout l'éclat d'un beau jour. C'est la fraîcheur du matin dans l'enfant qui s'éveille à la vertu. C'est la force et la splendeur du midi dans les heures de la jeunesse et de l'âge mûr. C'est le repos lumineux du soir dans le vieillard qui se voit entouré comme d'une couronne par ses fils et par les enfants de ses fils, et qui sourit à leur avenir de ses derniers regards et de ses derniers baisers.

IV

Heureux l'enfant élevé par de tels parents et dans un tel milieu ! Quand il est mis en rapport avec le prêtre pour recevoir de lui le complément des leçons de la famille, il porte déjà en lui-même, dans toute leur netteté et solidité, les premières et

saines notions de la vérité divine qu'il n'y a plus pour nous qu'à développer dans le même sens, sans qu'il y ait rien à combattre ni à détruire de ce qui a été fait,... en sorte que les enseignements du catéchisme ne sont que l'extension des enseignements et des exemples de la vie de famille, où ils trouvent encore leur écho fidèle et leur énergique confirmation. Quand ils nous sont envoyés, ces chers enfants, nous les accueillons comme une terre vierge dans laquelle la bonne semence de la foi entre sans obstacles et germe comme naturellement. Et quand pour la première fois Dieu descend dans ces jeunes cœurs, quand, après avoir été longtemps désiré, appelé par des vœux ardents et par de courageux efforts, le Seigneur vient prendre asile dans ces tabernacles vivants, qui pourra jamais dire ce qu'il y rencontre et ce qu'il y suscite d'aspirations mystérieuses et ineffables vers le bien, d'élans de reconnaissance et de saints enthousiasmes, d'émotions pures et de généreuses résolutions ?

Les séductions de l'erreur et du mal viendront plus tard frapper à la porte de ce jeune cœur et voudront peut-être en forcer l'entrée. Mais cet enfant est armé pour la lutte, il est en mesure d'accepter le combat et d'espérer la victoire, car le travail de sa formation morale et religieuse est un travail d'une admirable profondeur et d'une portée qui s'étend jusqu'aux dernières limites de la vie. Quand le père et la mère ont coalisé leurs efforts, leur autorité, leur tendresse et leurs exemples, et quand, sous de tels auspices, Dieu a pris possession d'une âme, il y a certainement dans les profondeurs de cette âme une empreinte ineffaçable qui survivra à tous les orages, un germe indéracinable de résurrection et de vie. Ce qu'un enfant a senti d'émotions saines et généreuses sur les genoux d'une mère chrétienne, dans les bras d'un père fidèle à Dieu, sur le pavé de nos temples, il le sentira toujours à son insu, dans un repli de sa conscience, comme ces parfums qui s'obstinent aux doublures d'un vêtement. Il peut tomber, il peut déchoir de sa foi, de sa pureté première : mais, quoi qu'il fasse, toutes les pages de sa vie charrieront des parcelles du diamant brisé, des fragments confus de la mélodie divine qui a retenti sur son berceau. Vos enfants, parents chrétiens, seront, resteront ou redeviendront ce que vous les aurez faits. Un jour, heureux et estimés, et peut-être entourés d'honneurs, ils diront de vous ce que disait de sa mère un des plus grands hommes de la libre Amérique, celui qui dans notre siècle eut la double gloire de pacifier sa patrie et d'y abolir l'esclavage : « Ce que je suis, je le dois à mon père et à ma mère ; que leur mémoire soit bénie ! » Ou bien si, ce qu'à Dieu ne plaise, ils oubliaient pour un temps, dans les ardeurs de la jeunesse, la foi de leur berceau et de leur première enfance, ramenés à leur point de départ comme à un aimant irrésistible, rendus à eux-mêmes et à la paix de leur cœur, ils diront encore : « Ce que j'étais, ce que je suis redevenu, je le dois à mon père et à ma mère ; que leur mémoire soit bénie ! » Par les sentiers secrets où ont passé naguère les leçons et les exemples d'un père et d'une mère, par là passeront aussi les souvenirs qui relèvent et les remords qui sauvent, et la vie refleurira dans le sillon profond, encore tout humide des senteurs matinales de la première éducation.

V

D'ailleurs, dans la famille selon le cœur de Dieu, le zèle du père et de la mère ne s'arrête pas à la première communion de l'enfant. Ils savent que leur vigilance devient plus nécessaire à l'heure où les périls deviennent plus nombreux, et la grandeur de leur tâche est encore dépassée par l'ardeur qu'ils apportent à la bien remplir. Ils parlent, ils conseillent, ils reprennent, ils encouragent, et surtout ils surveillent.

Ils ne disent pas, comme certains parents apathiques au commandement et faciles à la soumission : « Je veux bien élever mon enfant ; mais lui, il ne veut pas, il ne voudra pas. » Et pourquoi êtes-vous donc sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec sagesse et pour faire vouloir avec autorité ? Qui êtes-vous donc et que sont vos enfants ? Vous en êtes les appuis, et vous tremblez ? Les guides, et vous vous retirez à l'entrée du chemin ? Les maîtres, et vous n'osez parler ? Les rois, et vous abdiquez ?

Les parents selon le cœur de Dieu ne laissent point défaillir entre leurs mains l'autorité familiale. Ils ont conscience de leurs droits et de leurs devoirs et, dès que le mal se présente, ils le répriment dans ses premières manifestations. Ils aiment mieux étouffer une étincelle que d'avoir plus tard un vaste incendie à éteindre. Ils savent que leurs enfants ne sont point invulnérables et qu'un rien, une parole, une lecture, un regard, un souffle mauvais peut les flétrir et les perdre pour toujours... Oh ! qui nous dira combien de jeunes âmes se sont ainsi perdues ! Nous les avions vu partir sur l'océan de la vie chrétienne, comme des vaisseaux qui sillonnaient rapidement les ondes ; le vent enflait leurs voiles, un avenir brillant les attendait. Mais dans les profondeurs du navire une fissure à peine aperçue laissait pénétrer l'eau ; goutte à goutte elle entrait, jour et nuit, à chaque heure ; et la marche du vaisseau devenait plus lente, et nul ne savait pourquoi, jusqu'au jour où le vaisseau tourna sur lui-même et où il ne nous resta que le lugubre souvenir d'une foi disparue et d'une vertu anéantie... Les parents bien avisés préviennent cet immense malheur de la ruine de la foi et de l'innocence, et on les voit monter une garde attentive et infatigable auprès de leurs chers enfants, pour les protéger soit contre les séductions du dehors, soit contre ces passions impétueuses dont les meilleures âmes ne sont pas exemptes.

Laissez-moi vous offrir un exemple héroïque de vigilance paternelle que j'ai rencontré dans les

annales du dix-septième siècle. Un jour, le marquis de Fénelon, déjà avancé en âge, s'engage comme simple volontaire dans l'armée royale. Et pourquoi ? Pour veiller davantage sur la conduite de son fils qui suivait le métier des armes. Vous pensez peut-être que la campagne finie, il va rentrer dans le repos d'une vie bien remplie ? Non. Il conduit son fils unique au siège de Candie contre les Turcs, non pas pour avancer sa fortune, mais pour le soustraire aux dangers que courait son salut. Louis XIV, qui devinait le dessein d'un si vertueux père, lui dit avant son départ : « Avouez-moi la vérité : vous faites ce voyage pour retirer votre fils des débauches de la cour ? — Sire, répondit-il, c'est vrai ; et quand j'y pense, je trouve que Candie n'est pas encore assez loin ! »

Eh bien ! mes frères, je vous demande avec toute l'énergie de la parole sainte et toutes les larmes de l'Eglise épouvantée, je vous demande d'être des parents selon le cœur de Dieu, c'est-à-dire de veiller sur la foi et sur l'innocence de vos enfants, c'est-à-dire de défendre et de consolider l'édifice si laborieusement construit de leur éducation chrétienne.

VI

Vous l'entendez. Je ne sépare point la foi de l'innocence, et je proclame la liaison intime, la corrélation exacte, qui existe toujours entre la foi et la conservation de la vertu dans une jeune âme. C'est qu'en effet il y a des pères et des mères, excellents d'ailleurs, qui se font là-dessus des illusions étranges. Ils veulent, ils veulent sérieusement que leurs enfants soient purs, dociles, honnêtes, amis du devoir et parés des charmes de la vertu, et ils ne se préoccupent pas de les conserver chrétiens. Ils s'imaginent que la rupture du frein religieux dans la jeunesse est un accident de médiocre importance et qu'il n'y a pas de quoi jeter les hauts cris. Mes frères, la rupture du frein religieux est un malheur et un immense malheur ; la ruine de la foi est une ruine qui en amène cent autres. L'intervention de la religion dans la vie de vos enfants n'est pas facultative, elle est obligatoire ; l'influence religieuse n'est pas simplement utile, elle est rigoureusement nécessaire. Si donc vous voulez l'effet, ne supprimez pas la cause, et, puisque vous tenez à la conservation de la vertu dans votre postérité, tenez encore davantage à la foi et aux habitudes chrétiennes, qui sont les sources où la vertu s'alimente et se répare.

Oh ! qu'il est beau, l'enfant de la première communion avec la double parure de la piété et de la pureté ! Passez, jeunes chrétiennes, fleurs privilégiées du jardin du bon Dieu ; mêlez vos chastes parfums à notre air corrompu. Passez, jeunes chrétiens, fils bien-aimés de l'Eglise ; mettez un peu de souffle, un peu de votre regard dans notre atmosphère viciée. Et vous, parents, pressez-vous avec bonheur autour de ces blanches robes, de ces brassards aux franges d'or et d'argent. Serrez fortement le nœud sacré qui unit aujourd'hui Dieu et vos enfants ; et rendez immortelle, infrangible, indestructible, en la scellant de vos larmes, de vos prières et de vos serments, l'alliance de la foi et de l'innocence qui resplendit en ce jour au front de votre postérité. Dites à vos enfants la parole de la reine Blanche : « Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort à mes pieds que souillé d'un seul péché mortel, » et que votre famille gouvernée par cette maxime héroïque reste à jamais la famille selon le cœur de Dieu.

* * *

Chers enfants, le dernier mot de cette grande journée vous appartient, et pour qu'il vous impressionne plus profondément, je veux l'emprunter au grand évêque qui a tant aimé les enfants. Monseigneur Dupanloup racontant les joies de sa première communion écrit : « Une des plus profondes et des plus délicates émotions de ce jour béni, c'est qu'au milieu de ces cérémonies si majestueuses, les enfants sentent qu'ils sont un spectacle d'admiration aux hommes et aux anges ; rien ne les élève et les purifie davantage. » Oui, enfants bien-aimés, vous êtes en cet instant la vision du ciel et de la terre. Restez dignes de l'admiration des hommes et des anges, dignes des parents qui vous ont élevés, des prêtres qui vous ont instruits, du Dieu qui vous a visités !

— — —

3

5 juin 1890.

L'INSTRUCTION RELIGIEUSE DANS LA FAMILLE

Pourquoi suis-je ému jusqu'au fond de l'âme, toutes les fois que j'exerce mes fonctions sacerdotales ? Parce que je prête à Dieu mon ministère, mon cœur, mes lèvres, ma main, et qu'il veut, ce grand Dieu, se servir de moi, tout faible que je suis, pour accomplir ses œuvres. Toute dignité est une charge, et c'est un fardeau encore plus redoutable qu'honorable que d'avoir à représenter Dieu et à tenir sa place devant les hommes.

Pères et mères, comme le prêtre vous exercez un sacerdoce, vous avez charge d'âmes, vous représentez Dieu auprès de vos enfants. Votre grandeur est là, là aussi votre responsabilité. Eh bien, qu'avez-vous à faire pour suffire à un tel honneur et pour élever votre conduite à la hauteur de votre rôle ? Qu'avez-vous à faire pour être auprès de vos enfants les dignes représentants de Dieu, pour répondre aux exigences de votre vocation et aux besoins de votre postérité ? La réponse à cette question sera le dernier mot de cette grande journée.

Je salue dans cette église, mes frères, la rencontre de la religion et de la famille, et, placé entre l'une et l'autre, tout ému du voisinage de Dieu qui m'envoie et de la présence des nombreux parents qui m'entendent, je rappellerai aux pères et aux mères un devoir capital. Puisse ma voix

jeter dans vos esprits une lumière intense et laisser dans vos cœurs une impression profonde et durable !

I

Qu'avez-vous à faire pour représenter Dieu auprès de vos enfants ? Je viens de vous dire que la paternité est un sacerdoce. Or, que fait le prêtre, partout et à toute heure ? Il parle, il enseigne, il instruit. Portant en lui la parole de Jésus-Christ, le prêtre ne s'arrête point aux charmes d'une méditation égoïste. C'était bon aux disciples discrets de la philosophie antique ; tranquilles et séparés de la foule, ils ruminaient sous les portiques de l'école les graves leçons de leurs professeurs, et craignaient de les profaner en les laissant tomber dans l'oreille du peuple. Mais, semblable aux montagnes que travaille sourdement une lave impatiente, l'âme du prêtre tourmentée par la foi et brûlée par le feu de la doctrine, éclate, lance vers le ciel des gerbes lumineuses et répand autour d'elle des torrents de lumière. Il parle et il parlera jusqu'à ce que le souffle s'éteigne dans sa poitrine épuisée.

Pères et mères, voilà votre impérieux devoir. Vos enfants ont une intelligence qui relève de la vôtre, et Dieu vous commande de les instruire et de les faire instruire.

Donnez-leur et faites-leur donner une large provision de connaissances humaines. Où avez-vous vu un homme sans études se faire honneur dans les postes qu'il occupait ? En n'accoutumant pas votre fils au travail, vous vous préparez la douleur ou de le voir rejeté de tous les emplois par son incapacité, ou si, malgré son incapacité, il parvient à en obtenir, de s'y voir avili, inférieur à sa tâche, et devenu l'objet du mépris universel. Et si vous êtes uniquement occupés de rendre votre fille agréable et fêtée dans le monde, je vous le demande, comment lui formerez-vous un esprit solide au milieu des frivolités et des vanités dont vous la nourrissez ? Comment ornerez-vous son esprit de connaissances utiles ? Tout cela n'est point indifférent, et le Sage a prononcé, il y a bien des siècles, cet oracle que l'on voit tous les jours s'accomplir : « La femme sensée élève l'édifice de sa maison ; celle qui ne l'est pas renverse la maison la mieux fondée. *Mulier sapiens ædificat domum, insipiens extructam manibus destruet.* » (Prov., XIV, 1). Instruisez vos enfants : la religion ne vous le défend pas, elle vous l'ordonne, et, pour vous encourager, pour vous aider dans l'accomplissement de ce devoir, que ne fait-elle pas ? Elle ouvre des écoles, des collèges, des universités, des bibliothèques dans tous les lieux, des classes pour tous les âges, des conférences sur tous les sujets. Elle suscite des maîtres par milliers et des élèves par millions. Elle se déclare et elle est en effet l'ennemie éternelle et irréconciliable de l'ignorance.

A quoi bon d'ailleurs, mes frères, stimuler ici votre zèle ? Témoins comme vous l'êtes de cette prodigieuse activité d'intelligence qui est l'honneur et le péril de notre temps, vous comprenez facilement la nécessité de l'instruction. Vous comprenez que l'instruction crée les individualités supérieures, et que, dans la lutte pour la vie, dans le combat acharné pour satisfaire aux besoins pressants de l'existence à l'heure actuelle, la victoire appartient d'ordinaire, sinon aux plus dignes, du moins aux plus instruits.

II

Mais, parents, avez-vous accompli tout votre devoir, quand vous avez appris à vos enfants la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, la physique, la chimie et même une langue étrangère ? Non, certes. La science humaine est bonne, mais ce n'est pas de ce pain, si désirable qu'il soit, qu'il faut nourrir exclusivement l'âme de l'enfant. Au-dessus de la science humaine, il y a une science nécessaire aux familles, aux Etats, à l'Eglise ; une science profonde, pratique, complète, base immuable de la probité et de la pureté des mœurs, la science de tous les âges et de toutes les conditions, la science de tous les jours et de tous les lieux, la science du temps et de l'éternité, et c'est celle-là que le père et la mère doivent donner à leurs enfants : c'est la *science de la Religion*.

Vous dites : « La science ! la science !... Je veux que mon fils soit savant, que ma fille soit instruite ! » C'est bien, mais, prenez garde, ce n'est pas suffisant. A quoi leur servirait de savoir lire, s'ils ne lisent que de mauvais livres ? A quoi leur servirait de savoir écrire, si leur main coupable devait un jour rédiger des faux ? A quoi leur servirait de savoir calculer, si le calcul devenait pour eux un instrument de fraudes, de prêts illicites et de procès injustes ? A quoi leur servirait de savoir chanter, si la musique était l'humble servante de leurs mauvaises passions et l'auxiliaire de leurs penchants honteux ? A quoi leur servirait d'avoir leur certificat d'études, s'ils n'étaient pas respectueux, obéissants et dévoués ? A quoi leur servirait même d'être brevetés, bacheliers, licenciés, docteurs, s'ils étaient incapables de pratiquer la probité, la chasteté, le désintéressement ? A quoi leur servirait d'avoir la science qui est bonne, s'ils n'avaient pas la vertu qui est meilleure encore, la vertu sans laquelle la science n'est plus qu'un vain simulacre et un puissant moyen de corruption ?

Eh bien, pères et mères, essayez d'asseoir la vertu dans l'âme de vos enfants sans faire intervenir la science religieuse, sans poser au fond de leur cœur ces fondements de l'éducation chrétienne qu'on appelle les principes ! Ou plutôt, non, ne l'essayez pas. Ce serait un rêve insensé. Même avec le frein religieux, vous aurez de la peine à garder vos enfants dociles, honnêtes, chastes, irréprochables, purs et gracieux comme des anges. Que serait-ce donc si vous aviez la prétention de vous en passer ? Dépourvu des croyances autorisées et fermes, des pratiques sévères et nécessaires qui mettent l'esprit du chrétien dans la lumière, son cœur dans la paix et sa vie dans la rectitude, le jeune homme est une proie promise au péché.

Entouré d'ennemis qui en veulent à son innocence, travaillé au dedans par ses passions fougueuses, assailli au dehors par mille séductions puissantes, il n'a rien pour se défendre; il est vaincu d'avance dans les grands combats de la vertu. Un homme de ce siècle qui avait perdu la foi, mais à qui restait le désir de la retrouver et le courage de la chercher, M. de Tocqueville, disait : « Mon âme est comme une roue sortie de son engrenage. » Pères et mères, voilà l'enfant dépourvu de l'instruction religieuse. C'est une roue sortie de l'engrenage ; c'est une locomotive ardente, mais sans frein, qui descend une pente, à bride abattue ; ses flancs sont pleins de vapeur, mais d'une vapeur qui n'est pas dirigée ; les roues s'enflamment, les rouages se brisent, elle va à l'abîme. Parents, saisissez la vérité de cette comparaison. Donnez à vos enfants une direction, un frein, un préservatif contre le vice, donnez-leur l'instruction religieuse et sauvez du même coup leur innocence et votre propre bonheur, l'honneur de leur vie et la paix de votre foyer domestique.

III

En ai-je dit assez pour venger l'instruction religieuse, et suffit-il pour vous la recommander de faire appel à l'intérêt de votre foyer? Non. Cet intérêt, si sacré qu'il soit, est purement humain et temporel. Les maisons tombent, les familles s'éteignent, les noms périssent, la fortune passe d'une main à l'autre, d'une famille à une autre, avec cette inconstance et cette rapidité qui est le propre partage des affaires humaines. Et des cendres du foyer, de la poussière du tombeau, des lettres qui composent votre nom, que restera-t-il? Une ombre, un rien, moins encore. Ce n'est pas là qu'est l'intérêt suprême. Ce n'est pas là que vous devez vivre toujours. Ce n'est pas là que vos enfants doivent terminer leur destinée.

Chrétiens, prenez des ailes et montez avec moi plus haut que la terre... L'âme de vos enfants à perdre ou à sauver, voilà quelque chose de plus grand qu'un foyer à soutenir et qu'une carrière à préparer, voilà l'intérêt suprême ! Quand Eve, la mère du genre humain, enfanta son premier-né, elle le prit dans ses bras, le montra au ciel et s'écria : « *Possedi hominem per Deum*, j'ai possédé un homme par Dieu ! » Parents, vous possédez. L'enfant est à vous ; mais il vient de Dieu, et il est pour Dieu ; il vient du ciel et il doit y retourner. Cette âme, cette petite âme, cette chère, aimable et vraiment divine créature dont vous avez la charge et la responsabilité, vous savez bien qu'elle ne doit pas s'éteindre au souffle de la mort, vous savez bien qu'elle doit un jour entrer dans la vie future... Je ne sais plus quel professeur allemand au XVIe siècle avait coutume de donner ses leçons la tête découverte, pour honorer, disait-il, les consuls, les chanceliers, les docteurs et les maîtres qui sortiraient un jour de son école... Parents chrétiens, c'est plus qu'un consul, plus qu'un docteur que vous portez dans vos bras et que vous couvrez de vos baisers : c'est un élu, c'est un saint !... Sans doute, c'est un élu en germe. Mais qu'est-ce que cela fait? Le grand chêne n'est-il pas tout entier dans la modeste graine que le pâtre ramasse entre ses doigts? Attendez. Le germe va se développer, et avec les années devenu un grand arbre, il dilatera dans les airs sa puissante végétation. Tel est votre enfant. C'est un saint en germe. Il est destiné à s'épanouir dans les cieux au grand soleil de l'éternité.

Pères et mères, quelle majestueuse et redoutable alternative dont vos enfants sont l'enjeu et dont vous êtes les arbitres! Selon que vous donnerez ou que vous refuserez à vos enfants l'instruction religieuse, ils seront chrétiens, ou ils seront tout au plus de vulgaires honnêtes gens. S'ils ne sont pas chrétiens, ils ne seront point élus; ils végèteront pendant quelques années sur la motte de terre où vous aurez fixé leur fragile existence... et puis, ce sera fini ! Ils s'en iront dans la cité des larmes, et par votre faute, ils y seront malheureux pour toujours. Quelle chétive et pitoyable destinée ! Mais si vos enfants sont chrétiens, après avoir vécu ici-bas dans le sein de l'Eglise, ils vivront là-haut dans le sein de Dieu. Ils passeront des bras de la mort dans les bras de Dieu, et l'éternité ne sera pas trop longue pour leur permettre de bénir votre amour et de savourer leur bonheur ! Quelle grande et magnifique destinée !

Parents, vous voulez le bonheur de vos enfants en cette vie et dans l'autre : assurez-leur donc le bienfait de l'instruction religieuse qui sauve tout ensemble leur persévérance dans le bien et leur éternel avenir.

Et ici, mes frères, laissez-moi attaquer un préjugé et dissiper une illusion trop commune, qui consiste à réserver au prêtre seul le soin de former les jeunes intelligences à la science de la religion.

Oui, c'est notre mission à nous, prêtres, de catéchiser l'enfance. Nous aimons vos enfants, nous leur donnons des principes, nous leur apprenons les vérités qu'il faut croire, les devoirs qu'il faut pratiquer et les sacrements qu'il faut recevoir. Nous leur enseignons la religion et, j'ose le dire, le plus humble curé de village, entouré des enfants de sa paroisse et leur distribuant le lait de la saine doctrine, est moins illustre, mais non moins utile que l'académicien, professeur au Collège de France, qui, devant un savant auditoire, prononce un discours sur la philosophie des Grecs et des Romains. Il tient la première place parmi les docteurs de ce monde. Et cependant qu'est-ce que le prêtre peut faire sans vous, ô parents? Rien, ou presque rien. C'est à la maison, et dès le premier âge, que doit se donner l'instruction religieuse par le ministère du père et de la mère.

Saisissez donc dans vos enfants les premières lueurs de la raison pour leur parler du Père qu'ils ont dans les cieux, et leur en faire prononcer le nom terrible et doux avec les aimables noms de Jésus et de Marie ; soyez leurs premiers catéchistes, pénétrez dans ces intelligences toutes neuves pour y graver les sentences et les principes de la foi ; conduisez-les aux instructions, et revenus à

la maison, répétez, commentez devant eux les belles vérités et les fortes maximes entendues à l'église. Quand l'enfant est mis en rapport avec le prêtre pour recevoir de lui le complément des leçons de la famille, qu'il porte déjà en lui-même dans toute leur netteté et leur solidité les premières notions de la vérité divine, en sorte que les enseignements du catéchisme de la paroisse ne soient que l'extension des enseignements et des exemples de la vie de famille, où ils trouveront encore leur écho fidèle et leur énergique confirmation.

Il me semble la voir, la mère chrétienne, tenant son petit enfant sur ses genoux, il me semble l'entendre lui dire : « Mon enfant, je ne puis rien pour ton corps; mais au moins tu boiras jusqu'à la dernière goutte du lait de mon sein, et tu n'iras jamais dans les bras d'une mercenaire. Je ne puis rien pour ton esprit; mais du moins, malgré mon ignorance, je tâcherai de l'ouvrir, je tâcherai d'y faire descendre des rayons, je tâcherai de le tourner toujours en haut. Je ne puis rien pour ton avenir : les bruits de la terre, les tentations du monde, les flots de la vie vont élever une voix foudroyante autour de toi, et ces bruits vont bientôt effacer le souvenir des paroles de ta mère ; mais j'approcherai mes lèvres de ton oreille et je te dirai avec une intensité si ardente le nom de Dieu qu'il ne sera jamais effacé de ta pensée, qu'il n'en sera jamais écarté et que jusqu'à la dernière heure de ta vie ce nom sacré restera scellé dans ton âme par un baiser de ta mère ! »

Le père de famille, trop souvent absorbé par le souci du pain quotidien, n'a guère le temps de s'occuper de l'éducation de ses enfants. Mais la mère, quand elle comprend sa mission et qu'elle s'y livre avec passion, quand elle travaille sans relâche et sans murmure à la formation morale et religieuse de son fils et de sa fille, quand elle est pieuse, humble et dévouée, c'est là une de ces créatures exquises qu'il faut saluer avec respect partout où on les rencontre, parce que ces femmes-là, ces femmes obscures, ces femmes inconnues, savez-vous ce qu'elles sont? Elles sont tout simplement le salut du genre humain.

IV

Cependant, l'enfant a grandi, il a fait sa première communion, et au soir de ce beau jour il vous revient tout paré d'innocence et de bonheur. Est-ce fini ? N'y a-t-il plus rien à faire pour son instruction religieuse?... D'abord, parents, je vous en supplie, ne démolissez pas de vos propres mains l'édifice de la foi qui a été construit si laborieusement dans ces jeunes âmes. Ne le démolissez pas. Ce serait une folie qui tournerait à votre honte et à la ruine de vos espérances paternelles, ce serait un attentat contre Dieu et une conspiration contre le bonheur de vos enfants.

Ecoutez cette histoire. Le jour de la naissance de sa fille, Littré dit à sa femme : « Tu es une catholique fervente et pratiquante. Elève ta fille dans les habitudes de piété qui sont les tiennes. Seulement, j'y mets une condition : le jour où elle aura quinze ans, tu me l'amèneras, je lui exposerai mes idées, et elle choisira. » — La mère accepte. Les années s'écoulent. Un matin, elle entre dans le cabinet de son mari : « — Tu te rappelles ce que tu m'as demandé et ce que je t'ai promis. Je viens tenir ma promesse. Ta fille est là, prête à t'entendre avec tout le respect et toute la confiance que lui inspire un père adoré et vénéré. Veux-tu qu'elle entre ? — Oh, certes, oui ! mais pourquoi ? Pour que je lui expose mes idées ? Non, non, mille fois non ! Quoi ! tu as fait de notre enfant une créature bonne, tendre, simple, droite, éclairée et heureuse : heureuse !... ce mot qui chez un être pur résume toutes les vertus !... Et tu crois que je vais jeter mes idées au travers de ce bonheur et de cette pureté ?... Mes idées ! mes idées !... Elles sont bonnes pour moi. Qui me dit qu'elles seraient bonnes pour elle ? qui me dit que je ne risquerais pas de détruire ou d'ébranler ton œuvre ?... Oui, que notre fille entre..., pour que je te bénisse devant elle de tout ce que tu as fait pour elle et qu'elle t'aime encore un peu plus qu'auparavant ! » — « Et moi aussi, ajoute M. E. Legouvé à qui j'emprunte ce récit, et moi aussi, j'ai eu et j'ai encore autour de moi des âmes croyantes ; et comme Littré, je me tiendrais pour criminel si jamais je troublais par mes doutes, si j'offensais par mes railleries, si j'ébranlais par mes objections des convictions religieuses d'où ces êtres si aimés n'ont jamais tiré que des joies, des consolations et des vertus... »

Messieurs, quelles leçons ! Pères de famille, vous êtes les chefs de la maison ; votre supériorité est un dépôt dont vous rendrez compte à Dieu, et suivant une noble et charmante image de Bossuet, vous devez vous considérer comme étant de ces fontaines publiques qu'on n'élève que pour les répandre. Quel malheur ce serait si, pendant que nous versons la liqueur sacrée de la foi dans l'âme de la jeunesse, vous y faisiez couler les eaux bourbeuses et empoisonnées de l'irréligion, du doute et de l'impiété ! Quel malheur ce serait si, au moment même où nous vous rendons vos enfants transfigurés par la première communion, vous alliez effacer dans ces jeunes âmes les notions et les impressions saintes que nous leur avons données, et leur inspirer la défiance et le dédain contre nos enseignements les plus simples et notre dévouement le plus pur ! De grâce, ne ravagez pas cette vigne si bien cultivée, si belle à voir, ce champ si bien ensemencé où nous avons répandu nos sueurs, nos larmes et nos prières, et dans lequel nous saluons d'avance les moissons de l'avenir ! Après tout, qu'est-ce que nous voulons, nous, vos prêtres et vos amis ? La main sur la conscience, devant le ciel qui m'entend, je déclare que nous avons la noble et unique ambition de faire du bien à vos enfants et de leur inspirer avec la foi les vertus qui honorent et réjouissent le foyer domestique. Au nom de vos plus chers intérêts, ne contrariez pas notre mission !

V

Pères et mères, aidez-nous. Joignez votre parole à la nôtre, et que vos enfants, saisis par la double action du prêtre et des parents, portés sur les ailes de la religion et de la famille, montent graduellement dans la lumière, dans la vertu et dans l'honneur.

Envoyez-les à nos catéchismes de persévérance, et leur science religieuse se développera, s'affermira avec leur raison grandissante. Nous les nourrirons d'une instruction plus étendue et plus solide, et ces vérités, qu'ils ont crues d'abord sans les comprendre, qu'ils ont reçues dans leur bas âge par voie d'autorité, ils en découvriront la convenance, l'ordre, la beauté et l'enchaînement. Ne sevrez pas votre postérité de l'instruction religieuse à l'heure même où elle lui est plus nécessaire que jamais.

Et non contents de vous servir des auxiliaires que la religion vous offre, façonnez de vos propres mains l'intelligence de vos enfants. Entrez avec eux dans des entretiens intimes, répondant à leurs difficultés et élevant la conversation, trop souvent frivole, à la dignité d'un grand ministère. Dans ces jeunes esprits, ouverts comme de tendres fleurs à tous les souffles qui passent, il y a des aspirations multiples. Redressez celles qui penchent vers l'erreur, fortifiez celles qui montent vers Dieu et vers le ciel, déracinez celles qui flattent l'indépendance, qui poussent à la révolte. Point de pacte avec les préjugés, point de concessions aux fausses maximes du temps, point de compromis avec le mal ! Et cette feuille publique dont vous détestez les mauvais principes et les affreux sentiments, pourquoi la laissez-vous errer sur votre table ? pourquoi permettez-vous à votre fils d'y satisfaire sa curiosité ? Et ce livre perfide d'où suinte le doute et l'impiété, ne craignez-vous pas de le voir tomber entre les mains de vos enfants qui en goûteront à votre insu la mortelle saveur ? N'introduisez chez vous que des livres irréprochables, et, puisque votre maison est un sanctuaire dont vous êtes les prêtres et les gardiens, que les lectures qu'on y fait, comme les discours qu'on y tient, soient dignes de Dieu et capables de le faire de plus en plus connaître, adorer, aimer et servir.

Un grand peintre de ce siècle, Ingres, disait à ses élèves, au milieu de ses toiles inspirées par la religion : « On m'a reproché d'avoir fait de mon atelier une église. Eh bien ! oui, qu'il soit une église, un sanctuaire consacré au culte du beau et du bien, et que tous ceux qui y sont entrés soient partout et toujours les propagateurs de la vérité. »

Parents, je finis par où j'ai commencé, et de ma voix la plus vibrante je vous rappelle que vous représentez Dieu auprès de vos enfants. Votre paternité est un sacerdoce, votre maison est un temple.

Pour vous, chers enfants, vous êtes les anges du sanctuaire domestique. Restez dignes de ce beau titre que la religion vous décerne aujourd'hui ; tâchez d'en soutenir l'honneur au milieu de vos familles, et, par votre fidélité inaltérable à la loi divine, par votre innocence unie à votre piété, glorifiez les parents qui vous ont élevés et le Dieu qui vous a visités !

4

28 mai 1891.

LA VIGILANCE DES PARENTS

Que c'est beau, une première communion !

Le spectacle s'en étale chaque année sous nos yeux, et vous, parents, vous n'êtes ni surpris ni lassés de le voir, et nous, prêtres, en le contemplant, nous sommes toujours également émus.

Un profane qui entrerait ici par hasard se sentirait lui-même atteint aux côtés les plus élevés de son être ; il verrait la plus grande et la plus rare chose qui soit en ce monde : la majesté de l'innocence..., et au fond de son âme attendrie se réveillerait le souvenir de sa première communion.

C'est qu'en effet ce jour est si étincelant dans la vie qu'il reste inoubliable dans la pensée. Il rayonne sur toute la suite de nos années comme une lampe d'or qui, suspendue à la voûte d'un sanctuaire, en illumine toutes les profondeurs.

Pères et mères, nous vous rendons vos enfants. Ils sont beaux sous la blanche parure que vous leur avez faite ; ils sont plus beaux encore avec les richesses intérieures de foi et de pureté, avec les dons surnaturels qui les signalent à l'admiration du ciel et de la terre.

Ils sont purs, ils sont pieux. Gardez-les toujours comme la religion vous les donne aujourd'hui.

Veillez sur vos enfants !... C'est le mot suprême que je veux laisser dans vos oreilles et dans vos cœurs à la fin de cette grande journée.

* * *

Veillez sur vos enfants !

L'autorité du père et de la mère s'affirme par la vigilance. Les chefs d'empire mettent des armées et des forteresses à la frontière. Ils bâtissent Brest et Cherbourg d'un côté, Toulon de l'autre ; ils envoient des garnisons vers les montagnes et vers les fleuves qui protègent la patrie, et appuyés sur l'épée flamboyante de la France, ils semblent dire aux ennemis du dehors : « On ne passe pas ! » Et non contents de protéger la frontière, ils veillent encore sur la sécurité du dedans. Ils font asseoir le magistrat sur un trône et ils lui disent : « Veille sur la société et défends-la contre les passions qui la menacent. » Et si nous respirons tranquilles, rendons justice au sceptre pacifique et vigilant du magistrat qui donne à tous la sécurité.

Parents, vous êtes les rois du foyer domestique. Une royauté sans vigilance est une royauté aveugle, inerte, impuissante, inutile et méprisée. « Je veux être aimé, » disait Louis XVI au commencement de son règne, avec ces illusions généreuses qui caractérisaient sa grande âme. Et son règne, inauguré à 20 ans par des statues, se termi-

nait à 40 sur un échafaud. Sous prétexte de se faire aimer davantage, que de parents ne savent plus se faire obéir ! Qui êtes-vous donc et que sont vos enfants ? Vous en êtes les appuis, et vous tremblez ; les guides, et vous vous retirez à l'entrée du chemin ; les maîtres, et vous n'osez plus parler ; les rois, et vous abdiquez ! Rois constitutionnels, vous régnez encore, mais ne gouvernez plus. Et parce que les abdications se mesurent dans leurs effets mauvais à la grandeur qu'elles répudient, tombant de plus haut, le père et la mère descendent plus bas. Ils étaient par vocation les représentants de l'autorité divine dans la famille ; ils déposent le sceptre et ils deviennent quoi donc ? les esclaves de caprices qui ne sont même pas des passions d'homme, puisqu'ils sont des caprices d'enfant. Du moment qu'ils cessent de veiller sur leurs enfants, les parents abdiquent, et leur autorité n'est plus qu'un vain mot.

* * *

Veillez sur vos enfants !

L'amour du père et de la mère se prouve par la vigilance. Vous aimez la santé de vos enfants et vous faites des merveilles pour la protéger. Rien ne vous coûte. Vous n'épargnez ni votre temps, ni votre repos, ni votre argent. Vous savez même au besoin faire souffrir votre enfant, afin de le préserver d'une mort inévitable. Il joue sur le bord d'un abîme. Il veut cueillir une fleur, poursuivre un papillon. Il se penche, il va tomber. Tout à coup, les yeux vigilants du père s'en aperçoivent ; de ses deux bras violents, il le saisit, l'emporte, l'arrache au danger. L'enfant crie, mais il est sauvé. Ou bien il est malade, sa mère le prend et le présente elle-même au couteau du chirurgien. L'enfant crie. Il repousse le médecin. Il a envie de battre sa mère. Elle ne s'en émeut pas, elle aime, et son impitoyable amour sauve les jours de ce cher fils qui demain, la remerciant avec larmes, lui dira : « Mère, vous avez bien fait ! »

Parents, il y a dans vos enfants une vie plus haute, plus précieuse et plus délicate que la vie corporelle : c'est la vie de l'âme ; au-dessus de la santé il y a l'innocence et la foi. Portez-là le regard et l'action de votre vigilant amour ! Souvent vous avez entendu parler de Monique sauvant son fils Augustin par la puissance de sa prière et de ses larmes, et vous avez cru peut-être que Monique s'était contentée de gémir et de prier. Détrompez-vous. D'abord, Monique avait élevé son enfant dans l'amour de Jésus-Christ. Dès l'enfance, elle lui avait fait goûter ce nom béni avec les délices du lait maternel. Elle avait façonné son âme à l'amour du bien, à l'horreur du mal et à la pratique de la piété. Puis, quand Augustin égaré abreuve sa jeunesse à la coupe de toutes les vanités, de toutes les erreurs et de tous les plaisirs, que fait Monique ? Elle le suit dans toutes les villes et dans toutes les écoles où il va chercher des amours coupables et cueillir les palmes de l'éloquence ; elle le suit dans tous les détours par où il essaie d'échapper à la grâce. Nous la voyons successivement à Carthage, à Rome, à Milan.. Cerné par un tel amour, Augustin devait succomber. Entre la vigilance de Monique et une grandeur épiscopale devant laquelle s'inclinait Théodose, que vouliez-vous qu'il fît ? Il se rendit et reçut le baptême à trente ans. Monique était victorieuse et elle obtenait à la fin plus qu'elle n'attendait : un saint au lieu d'un fils, un guide au lieu d'un disciple, un enfant de Dieu au lieu d'un enfant de ses entrailles... Vous aimez vos enfants ? Veillez sur eux. Sans vigilance, l'amour du père et de la mère n'est plus qu'un aveugle instinct et un sentiment stérile.

* * *

Veillez sur vos enfants !

La mission du père et de la mère s'exerce par la vigilance.

Elever vos enfants... quelle mission ! Si vous aviez seulement à les instruire, à meubler leur intelligence de connaissances humaines, à leur donner un peu de grammaire, de mathématiques et de littérature, ce serait peu de chose. Mais en faire des honnêtes gens, des chrétiens et des élus, — leur donner des principes solides, des croyances raisonnées, des habitudes saines, un caractère ferme, — les arracher aux bas attraits du plaisir sensible et les passionner pour les luttes glorieuses de la vertu, — leur apprendre à aimer, non pas l'argent, le succès, les places, les honneurs, mais l'honneur, le bien, la famille, la patrie et la religion, — leur transmettre avec votre sang votre dignité morale, avec votre intelligence votre foi, avec vos biens vos traditions..., quelle œuvre ! et c'est la vôtre... Si vous ne faites pas cela, vous n'avez rien fait ! Entendez le général de Sonis. Il disait : « Je ne sais pas ce que deviendront mes enfants (il en avait douze) ; je crois fermement que Dieu leur donnera du pain ; mais je ne suis préoccupé que de les voir fidèles au Seigneur et aux traditions que je leur laisserai. »

Veillez donc sur l'éducation morale et religieuse de vos enfants. La science est une grande et belle chose ; mais elle devient souvent pernicieuse et funeste, si elle n'est réglée, complétée et vivifiée par une piété profonde. Le progrès est une loi de notre nature ; mais le plus nécessaire de tous les progrès est celui de la vie chrétienne qui arrête les âmes sur les pentes de l'orgueil et du matérialisme. Sans doute il faut que vos enfants soient d'honnêtes et utiles citoyens ; mais ils le seront d'autant mieux qu'on aura commencé par en faire de bons chrétiens. L'avenir de la France se prépare chaque jour auprès de chaque foyer, et ce n'est pas avec des familles sans religion qu'on refera une France chrétienne. Ah ! de grâce, pères et mères, formez-nous une race nouvelle avec la pureté du sang, la noblesse du cœur, la force du caractère, — une race qui s'accoutume aux privations, qui accepte les sacrifices, — une race incapable de transiger avec l'honneur et le devoir, et prête, s'il le fallait, à mourir pour la justice et pour la vérité ! Pensez-vous que ce soit facile ? Non. Et cependant, c'est nécessaire. Ayez donc

l'esprit toujours attentif, le cœur toujours inquiet, l'œil toujours ouvert pour veiller à la formation morale et religieuse de vos enfants. Vous avez charge d'âmes, et si vous ne veillez pas, votre conscience est compromise et votre mission manquée.

* * *

La nature même de vos enfants vous fait un devoir de veiller sur eux.

Ils sont faibles ; ils ne sont pas sans défauts. Ils vous apparaissent aujourd'hui ornés de la parure des anges ; mais ils n'ont point la nature angélique. Dites la vérité à quelqu'un sur ses propres défauts, il vous en croira ordinairement ; essayez de la lui dire sur les défauts de ses enfants, vous n'aurez plus ni autorité, ni crédit. Et pourtant, pères et mères, pourquoi suis-je ici, entre ciel et terre, sinon pour vous dire la vérité, toute la vérité, au risque de vous étonner et de faire passer un nuage sur vos fronts ? Ayez donc le courage de m'entendre et la sincérité de me croire. Au nom du Dieu qui m'envoie, au nom d'une expérience que confirment des milliers de faits, je vous déclare que vos enfants, si bons qu'ils soient, si protégé qu'ait été leur berceau, descendent tous d'Adam et portent tous dans leur âme les traces et les suites de la souillure originelle... Quoi ! Voilà des enfants qui n'ont respiré dans la famille que des souffles célestes ; à les voir reposer dans le sanctuaire, sous l'œil de Dieu, on dirait ces lacs inconnus qui sont perdus dans les hautes montagnes et où se mirent en silence toutes les splendeurs du ciel... ; tout à l'heure ils vont se retirer et ensoleiller de leur innocence le foyer domestique... ; et ces enfants sont des êtres déchus, inclinés au mal, travaillés sourdement par la germination du péché ? Oui, il en est ainsi. Il n'y a point de saint qui n'ait eu besoin dans son jeune âge d'être repris et châtié dans sa famille. Il n'y a point de héros ni de grand homme à qui une verte réprimande ou une sévère correction n'ait fait commencer l'apprentissage de la vie. Les saint Louis, les Augustin, les Basile, les Jérôme, les Thérèse, les Xavier ne sont devenus des prodiges de force morale que parce qu'ils ont été les uns avertis, les autres corrigés, tous exactement surveillés. Et si aujourd'hui il y a si peu de berceaux qui tiennent leurs promesses, j'en accuse, devant les autels, l'aveuglement et l'inertie des pères et des mères.

Si un jeune homme ne naît pas dans une famille qui verse en lui goutte à goutte les enseignements du bien, si la tendresse vigilante d'une mère, si la sévérité protectrice d'un père ne le sèvrent pas du côté du mal, il ne tardera pas à faire les plus honteuses fautes. Le voilà jeté au milieu du monde et de ses scandales : pensez-vous qu'il va y vivre en paix comme un agneau qui dort sans trouble dans une forêt de bêtes fauves ? Non. Si vous ne prenez pas garde, le péché originel qui sommeille dans son âme et dans sa chair va faire explosion et incendier son adolescence. Vous direz peut-être : « Il faut que jeunesse se passe... » Erreur ! Les années passeront sur sa tête, ses cheveux blanchiront, ses sens s'éteindront, tout périra en lui, excepté cette faiblesse lamentable que vous n'avez pas su arrêter à temps. Le mal grandira avec les années, tantôt caché sous un vernis d'apparente moralité, tantôt faisant irruption au dehors. Ce n'était au début qu'un penchant, une pente, une inclination, puis ce sera une passion, c'est-à-dire un mouvement si violent qu'à peine on peut lui résister. Ce sera cette soif des jouissances sensuelles, ce délire de la volupté qui tourmente la jeunesse sans la satisfaire, qui l'épuise et qui la corrompt, qui lui ôte jusqu'à la sensibilité même et qui, après les folles débauches que le monde excuse si facilement, ne laisse au fond de l'âme ni une fibre, ni une pensée, ni un regret pour les souvenirs et les amours de la famille. Malheur aux pères et aux mères qui ignorent ces choses ou qui les oublient ! Pour n'avoir pas su ou n'avoir pas voulu surveiller leurs enfants, ils ont posé d'avance la cause de bien des misères qu'il sera trop tard de déplorer quand elles seront irréparables.

* * *

L'âge de vos enfants vous fait un devoir de veiller sur eux. Quand le fleuve est déchaîné, ce n'est plus le moment d'élever les digues ; il fallait qu'elles fussent élevées plus tôt. Vos enfants sont jeunes ; ils sont riches des dons de la grâce ; les voilà parés d'innocence et de piété. C'est l'heure ou jamais de les protéger.

Chose étrange et vraiment désolante ! Il n'arrive que trop souvent que l'acte si décisif de la première communion se réduit pour les parents à une réunion vulgaire de famille, à un renouvellement de costume pour l'enfant, et, ce qui est plus triste, à une certaine orientation dans la vie qui ressemble à une émancipation complète de l'enfance au point de vue religieux. Pères et mères, ayez des pensées plus saines et des vues plus intelligentes sur les besoins actuels et pressants de votre postérité. A cet âge de 12 ou 13 ans, l'enfant n'est qu'un inexpérimenté et un apprenti au point de vue des sciences et du travail manuel. Pensez-vous qu'à cet âge d'inexpérience de toutes choses il soit capable de marcher seul dans les voies si difficiles et si orageuses de l'adolescence ? Pensez-vous que sa science religieuse soit complète et ses habitudes de persévérance suffisamment affermies ? Mais non. De jeunes enfants de 12 à 13 ans sont des arbres en fleurs, et il faut veiller sur ces fleurs printanières pour sauvegarder et préparer les moissons de l'avenir. Certes, il est de notre devoir de remercier ici à haute voix et de féliciter publiquement certaines familles solidement chrétiennes, et toutes nos maisons d'éducation religieuse, de leur pieux empressement à veiller sans cesse sur la conservation et le développement des connaissances et des vertus acquises au jour de la première communion. Mais s'il y a de ce côté des consolations très grandes pour le cœur du prêtre, que de tristesses d'autre part en voyant un si grand nombre d'enfants oublier immédiatement

leurs résolutions prises de pratiquer la vertu, et faire profession d'indépendance vis-à-vis de Dieu, sans être réprimandés par leurs parents ! Et même, si je voulais tout dire ici, ne devrais-je pas ajouter que trop souvent de malheureux enfants, au lendemain même de leur première communion, sont entraînés dans la mauvaise voie, sinon par les conseils, du moins par les exemples du foyer domestique ? Nous voyons cela tous les ans, et en présence de nos efforts rendus inutiles et de nos espérances trompées, en présence de tant de jeunes âmes découronnées et jetées à terre comme des lis qu'on a déracinés et foulés aux pieds, nous redisons avec larmes la parole funèbre du vieux Périclès, pleurant sur la jeunesse d'Athènes moissonnée par la guerre : « L'année a perdu son printemps ! »

Prenez garde, pères et mères, à votre responsabilité ! Vos enfants sont des temples, et leur cœur, au jour de la première communion, devient une sorte de tabernacle et de ciboire. Vous avez la garde de ce temple et de ce vase sacré ; malheur à vous si, par défaut de vigilance de votre part, ce temple venait à être profané, si cette jeune âme venait à perdre le trésor précieux de son innocence ! Votre sort deviendrait terrible devant Dieu, et au jour du jugement, le premier de vos accusateurs serait, n'en doutez pas, ce même enfant égaré par votre faute. Veillez donc sur ces dépôts sacrés, parents chrétiens, maintenez vos enfants dans la voie droite de la religion et de la vertu. Leur douzième année est absolument décisive pour leur avenir, et si vous ne veillez pas sur ces vies qui débutent, sur ces fleurs qui s'entr'ouvrent, sur ces nouvelles recrues qui partent pour la lutte et qui sont encore si inexpérimentées, vous pouvez faire d'avance votre deuil de toutes vos espérances.

Que vous dirai-je encore pour vous convaincre ? Regardez autour de vous. Observez ce monde qui vous enveloppe de ses influences et auquel, bon gré mal gré, vous appartenez, vous et votre postérité :

. . .

Le siècle où vivent vos enfants vous fait un devoir de veiller sur eux.

Les temps sont mauvais. La foi et les mœurs sont menacées d'un commun naufrage. Certes l'impiété n'est qu'une petite exception dans ce noble pays de France. Mais elle enfle sa voix, elle fait du bruit, elle s'agite dans la rue, sur les places publiques, à la ville, à la campagne, à l'atelier, dans la presse. Dix hommes qui parlent font plus de bruit que cent hommes qui se taisent. Les chrétiens se taisent et gémissent tout bas, à l'heure qu'il est, et les impies remuent ciel et terre pour accréditer le mensonge et propager la peur dans les âmes faibles qui ne savent ni ne peuvent se défendre.

Et en même temps que l'impiété fait fureur, la corruption nous envahit. La raison flétrie par le doute et l'incrédulité irrite les passions coupables et leur lâche la bride, et nous voyons le vice rouler ses eaux fangeuses au milieu d'un monde qui constate sa présence et qui semble n'avoir plus la force d'arrêter ses progrès. Contemplez dans un tel milieu la situation d'un adolescent. Que voit-il ? Les joies de la chair dans un splendide progrès, le plaisir primant la conscience et le devoir, l'intelligence elle-même et ses diverses aptitudes devenues les instruments du sensualisme et les servantes des passions les plus grossières. Qu'entend-il ? Des conversations souvent légères, quelquefois licencieuses, des maximes commodes qui tantôt excusent le vice et tantôt le glorifient. Que lit-il ? Sainte-Beuve, qui pourtant n'était pas difficile en matière de mœurs, disait des romans de Balzac : « Quand j'ai lu de ces choses-là, j'ai besoin de me laver les mains. » Et depuis Balzac nous avons marché... Un climat doux, un soleil rayonnant, un ciel bleu, une atmosphère pure, voilà ce qu'il faut aux tempéraments jeunes pour les fortifier, pour les assainir. Et le jeune homme qui s'aventure sans guide et sans retenue dans la littérature contemporaine, commence une promenade dans les marais. Il tombe asphyxié. Il succombe, moins consumé au dedans par les passions de la jeunesse qu'empoisonné au dehors par l'air qu'il respire. Pères et mères, oserez-vous dire que cela n'est pas ? Parfois le flot du mal vient battre le seuil de vos maisons ; il fait des victimes parmi ceux que vous aimez ; vous poussez des cris d'effroi ; vous versez des larmes amères... et je connais des parents dont les cheveux ont blanchi, dont la vie a été abrégée sous le coup de ces catastrophes domestiques.

Que faire donc ? Gémir ? Mais les gémissements sont stériles, les larmes versées sur des morts ne les raniment pas. Vous résigner ? Vous abstenir et vous croiser les bras ? Vous asseoir sur le bord de la rivière et attendre qu'elle ait cessé de couler ? Mais le torrent du siècle va vous saisir et vous emporter, vous et les vôtres, dans les abîmes de l'impiété et de la corruption. Oui, les temps sont mauvais, les exemples entraînants, la pente glissante et rapide. Eh bien, plus on descend bas à côté de vous, plus vous êtes obligés de monter haut pour ne pas descendre ; plus vos enfants sont menacés par un siècle corrompu et fatalement corrupteur, plus vous devez les défendre par une vigilance héroïquement attentive.

Veillez sur le *sanctuaire* de votre famille ! Les païens eux-mêmes avaient des dieux pénates ; on les saluait sous le péristyle des palais comme au seuil des chaumières ; on faïsait fumer l'encens devant eux ; leurs images étaient parées de fleurs dans les jours de fête, et quand Enée sortait de Troie mise en cendres, il emportait dans ses bras vaillants et son père et ses dieux. La religion est l'âme du foyer. Jésus-Christ, le Dieu vivant et véritable, réclame chez vous la première place. Qu'il y soit connu, adoré, aimé, servi. Arrêtez toute parole ou tout acte contraire à sa loi, et que par vos soins toute vertu s'épanouisse sous l'action de son invisible présence.

Veillez sur le *seuil* de votre famille ! Armez-vous des saintes rigueurs que commande l'amour bien

entendu de vos âmes et des âmes qui vous sont confiées, et repoussez impitoyablement ces livres malsains qui distillent la corruption, ces journaux qui tuent avec le respect des saintes choses l'innocence et la vertu, ces compagnies suspectes, ces amitiés dangereuses, ces visiteurs perfides qui d'un mot peuvent détruire votre image et combattre votre pensée au fond de l'âme encore naïve de vos enfants stupéfaits. Par votre incurie, par vos timidités, ne vous faites pas les complices des pires ennemis de votre foyer...

Veillez sur vos fils et sur vos filles. Les murs de cette église reculent et disparaissent à mes yeux, et derrière vous j'aperçois le monde, le monde avec ses scandales, ses doctrines faciles et ses séductions entraînantes..., avec son indifférence ou son hostilité religieuse..., avec ses mœurs légères ou corrompues. Là vont vivre vos enfants. Vous ne pouvez pas les suivre. Tâchez au moins de les avertir, de les prémunir, de les armer, de les encourager s'ils hésitent, de les aguerrir s'ils reculent, de les relever s'ils tombent, et de les guérir s'ils sont blessés dans la lutte. Et répétez sur eux la parole du Christ à son divin Père : « Seigneur, je ne vous demande pas de les enlever du monde, mais de les préserver du mal qui est dans le monde ! »

. . .

Chers enfants, ce que Dieu garde est bien gardé. Il y a dans le ciel et dans l'Eucharistie une puissance qui dépasse la puissance de vos pères, une tendresse qui dépasse la tendresse de vos mères. C'est Dieu !... Il est à vous aujourd'hui, soyez à lui toujours ! Restez dans ses bras et sur son cœur, et traversez les orages de la vie doublement protégés par la vigilance de vos parents et par l'amour de votre Dieu.

L'œil de votre père et la main de votre mère ne vous suivront pas partout. Mais le Dieu de votre douzième année ne vous délaissera jamais, et au milieu des luttes les plus ardentes, dans les régions les plus lointaines, à votre dernière heure, vous pourrez chanter encore le cantique de la première communion :

Je ne crains rien, mon Dieu combat pour moi !

ALLOCUTIONS POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX

II

Dans un pensionnat de jeunes filles

LA VIE DE FAMILLE

Mesdames et Messieurs,

C'est plus qu'un banal remerciement, c'est une reconnaissance bien sentie que je veux exprimer aux personnes honorables qui siègent à mes côtés, aux affectionnés confrères qui ont bien voulu prendre part à cette fête, à cette assemblée nombreuse et sympathique que je vois devant moi.

En répondant gracieusement à l'invitation que vous avez reçue, vous donnez à ces enfants un témoignage d'intérêt, et à leurs distinguées maîtresses un témoignage d'estime et de confiance.

C'est ainsi du moins, et je ne crois pas me tromper, que j'interprète votre démarche. Elèves et institutrices vous en sauront gré.

Mes chères enfants,

Pendant l'année scolaire, votre existence a été partagée entre la famille et l'école ; vous alliez, chaque jour, de la maison au pensionnat, et du pensionnat à la maison. Vos parents et vos maîtresses vous donnaient tour à tour leurs sollicitudes et leur dévouement.

Pendant les vacances, vous resterez habituellement à la maison pour y vivre de la vie de famille.

C'est cette vie de famille que je viens vous recommander chaudement, et puisse ma parole vous la faire apprécier comme elle mérite de l'être, et vous y attacher autant pour votre bonheur que pour la satisfaction de vos chers parents !

Le foyer, la demeure de la famille ! Les littérateurs en ont décrit les charmes d'une plume attendrie ; les poètes en ont chanté les délices avec une émotion communicative... Mais qu'avons-nous besoin de leurs descriptions pour nous en inspirer l'amour ? Le mouvement spontané de notre cœur y suffit largement.

N'est-ce pas là qu'a été posé notre berceau, que nos yeux se sont ouverts à la lumière, que notre langue a balbutié sa première parole, que nos lèvres ont esquissé leur premier sourire, que notre pied a essayé ses premiers pas ? N'est-ce pas là que notre jeunesse s'est épanouie sous le regard vigilant d'un père et sous les effusions de tendresse d'une mère ?

Délicieux asile qui s'est réjoui de nos premières joies, qui s'est attristé de nos premiers chagrins, je comprends que sa douce image reste empreinte dans nos esprits, et que son souvenir nous émeuve jusque dans l'âge le plus avancé.

Quand on est contraint de le quitter, on ne s'en éloigne point sans un serrement de cœur, et on aspire à y rentrer. Le soldat attend avec impatience le congé qui lui permettra de le revoir ; l'étudiant compte avec une sûreté mathématique, — qui lui fait parfois défaut dans ses compositions, — les jours qui le séparent des vacances et de sa famille ; le négociant aventureux qui s'expatrie pour tenter les hasards de la fortune est soutenu par l'espoir de rentrer au pays, pour y goûter les douceurs du repos ; pour l'homme d'affaires, pour l'ouvrier, son foyer est le rêve de toute sa journée ; ses fonctions, son labeur l'en tiennent écarté pendant de si longues heures ; mais le soir, le soir est à la famille, si le jour est au travail !

Je vous ai dit la raison de ce culte intime, de cet impérissable attachement pour la demeure familiale. C'est le doux nid de nos plus pures et de nos plus légitimes affections ; c'est le trésor de nos plus chers souvenirs.

Qu'il fait bon y habiter entre le père et la mère,

dans la société des frères et des sœurs, dans la communauté des peines et des joies, des travaux et des délassements !

Non, nulle part, on n'est aussi bien que chez soi ; nulle part, le cœur n'est aussi à l'aise.

Mais il paraît que cette vie de famille est moins appréciée, moins aimée aujourd'hui ; il paraît qu'on ne se soucie plus de ce calme bonheur dont elle a le secret ; il paraît qu'on résiste mal à la tentation d'aller chercher au dehors des distractions, qui ne sont pas toujours sans danger.

Effectivement, nous constatons avec regret que la demeure familiale est désertée. Le chez-soi est à charge ; et ce foyer domestique si aimé de nos aïeux qui le regardaient comme un sanctuaire, n'est plus aujourd'hui qu'une prison désertée.

Un homme d'esprit écrivit jadis un livre qu'il intitula : *Voyage autour de ma chambre.* Les voyages de ce genre ont cessé de plaire : ils sont trop courts, trop monotones ; ils n'offrent pas assez d'intérêt ; toujours les mêmes rivages, toujours les mêmes objets ; c'est à mourir d'ennui.

Au voyage autour de sa chambre on préfère le voyage autour de la chambre des autres.

Je vous signale, mes chères enfants, cette défaillance de notre temps qui est la vie épanchée au dehors, la vie dissipée, errante ; et je vous recommande la vie calme, recueillie, laborieuse du foyer domestique comme la meilleure école d'éducation, comme la meilleure gardienne de la vertu.

Mes chères enfants, aimez à rester près de vos mères : c'est de leurs leçons et de leur expérience que vous apprendrez tout ce qu'il vous importe de connaître.

Qu'est-il nécessaire que vous sachiez, pour être plus tard à la hauteur de vos devoirs ? Le voici à peu près, si je ne me trompe. Il vous faut contracter des habitudes d'ordre, de propreté, de travail, de respect, de dignité ; il vous faut apprendre à soigner un ménage, à gouverner une maison, à employer utilement de longues journées, à commander avec douceur, à recevoir avec courtoisie ; il faut savoir se dévouer.

Mais, où apprendrez-vous cela mieux qu'à l'école de votre mère, au sein du foyer domestique ? surtout si votre mère ressemble à celle dont une noble femme trace ainsi le portrait :

« Ma mère, disait-elle, avait un cœur droit, un caractère fort, un esprit sage et profond. Toutes ses facultés étaient appliquées à faire notre bonheur : sa prévoyance, à détourner ce qui pouvait nous nuire ; sa pénétration, à discerner nos caractères ; sa droiture, à les diriger ; la force de son esprit, à nous accoutumer à raisonner juste et droit ; sa vive tendresse pour nous, à cimenter notre union ; enfin, sa douce éloquence, fortifiée par son exemple, à nous faire connaître les vertus chrétiennes et pratiquer le service de Dieu. »

Mes chères enfants, j'ai cité ces paroles de Mme de Montagu pour rappeler à vos mères ce qu'elles doivent être à votre égard, et pour vous dire à vous les leçons que vous êtes en droit d'attendre d'elles, dans l'intérieur de la maison.

D'autre part, mes chères enfants, la vie de famille sera pour vous un abri tutélaire contre les périls et les séductions du monde. Si vous aimez les pures délices du foyer, vous n'aurez que de la répugnance pour les joies plus ou moins saines du dehors. Laissez là ces curiosités toujours en quête de nouvelles à sensation, ces vanités vulgaires, ces conversations frivoles, ces courses incessantes d'une maison à l'autre, ces liaisons suspectes. Ce n'est pas ce qui fait le bonheur. « Auprès d'un baiser donné à nos enfants, écrivait une mère, tous les voyages, toutes les distractions du monde étaient peu de chose pour moi. Je suis contente de sentir que les vrais biens de la vie sont sous le toit qu'on habite. »

« Le paradis est aux pieds des mères, » a dit un auteur. Retenez cette parole, mes enfants, et qu'elle vous attache de plus en plus étroitement au foyer domestique.

N'allez pas croire cependant que je proscris les visites, les relations de maison à maison, de famille à famille. Non, mais je demande que vous ne passiez pas vos journées dans un va-et-vient perpétuel, et qu'après avoir satisfait aux exigences de la politesse mondaine, vous aimiez à revenir dans votre demeure, pour y faire un bon emploi de votre temps et de vos aptitudes.

Mais avant de vous laisser entrer dans cette vie de famille qui sera la vôtre pendant deux mois, et pour quelques-unes pendant de longues années, je demanderai à cette assemblée de s'associer à moi pour vous féliciter de vos succès scolaires.

C'est une habitude depuis longtemps contractée dans ce pensionnat : toute élève qui se présente aux examens du brevet ou du certificat d'études, est admise dans les premiers rangs. Vous avez continué cette année les traditions de vos aînées, et je suis persuadé que les plus jeunes feront tous leurs efforts pour soutenir et accroître la réputation de cette maisen.

Aucune époque de notre histoire ne fut plus fertile en événements glorieux que le règne de Louis XIV.

Deux écrivains contemporains et non des moins illustres, — ils s'appelaient Racine et Boileau, — furent chargés d'en faire le récit pour le transmettre à la postérité.

Une campagne n'était pas achevée qu'une autre était déjà entreprise, la France était comme enivrée de gloire militaire, les victoires succédaient aux victoires, et Boileau fatigué de les enregistrer adjurait le monarque de suspendre ses exploits : « Grand roi, disait-il, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire. »

Pour moi, mes chères enfants, je ne suis nullement las de proclamer chaque année vos succès, et je vous dirai : « Ne cessez pas d'en remporter, et je ne cesserai pas de les publier ; ne cessez pas de vaincre, et je ne cesserai pas d'applaudir ! »

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXIX

POUR LA FÊTE DE SAINTE ANNE

Les bienfaits de sainte Anne

Anna Gratia interpretatur.
Anne signifie Grâce.
(S. Epiphane).

Quand il s'agit des personnages prédestinés par Dieu à remplir une haute mission, rien n'est indifférent dans leurs actions ; dans leur existence, au contraire, tout nous apparaît plein d'enseignement, de symbolisme, et nous nous appliquons à chercher dans les moindres détails les traces de la pensée divine. Ne soyez donc pas étonnées si je m'arrête aujourd'hui devant ce beau nom d'Anne, si j'en étudie la signification pour y trouver des leçons peut-être inattendues, mais à coup sûr élevées et d'ailleurs acceptées en principe par l'Eglise. Les Pères, en effet, se sont plu à lire dans le sens des mots la profondeur des choses et la valeur des âmes. Joachim, disent-ils, signifie « préparation du Seigneur », parce que l'aïeul du Sauveur préparait sa venue en lui donnant pour mère la plus auguste et la plus pure des créatures, mais cette préparation se fit dans la « grâce » de Dieu la plus signalée que le monde ait vu avant l'apparition de Jésus et de Marie.

Sainte Anne était donc « la grâce » personnifiée. Elle a répandu *sur le monde* un flot intarissable de grâce, ainsi que le prouve toute sa vie ; mais elle paraît avoir eu une prédilection *pour la France* et pour la *femme française*. Deux idées que nous essaierons de creuser, afin d'exciter en nous une dévotion plus grande encore pour cette douce sainte, assurés qu'en honorant la mère nous mériterons un regard de reconnaissance de Marie, qui fut la meilleure des filles.

I

Nous savons que sainte Anne était, comme son époux saint Joachim, de la tribu de Juda, et de la famille de David. Pieux et bons, ils vivaient plutôt dans une riche aisance, car ils possédaient des troupeaux au Carmel, une maison à Nazareth, une demeure fort convenable à Jérusalem, en face du temple, et, sans doute, un héritage apprécié sous les murailles de la cité sainte, à Gethsémani. Mais il leur manquait le trésor le plus précieux d'une maison, ce qui en fait la joie et l'espérance : des enfants.

1. Dieu qui leur réservait une fille incomparablement supérieure non seulement aux filles des hommes, mais aux plus beaux des séraphins, voulut qu'ils l'obtinssent par leurs prières et leurs larmes. Ils priaient, ils travaillaient, ils accomplissaient toute la volonté de Dieu, contre tout espoir humain. Leur unique sollicitude, dit saint Jean Damascène, était de rechercher ce qui était agréable au Seigneur, et digne de celle qui devait naître d'eux. Car ils avaient bien renoncé en apparence au bonheur de la famille, mais dans leur cœur navré ils conservaient pourtant une espérance indestructible. Je n'en veux pour preuve que les plaintes inconsolées et inconsolables d'Anne, bien qu'avancée en âge.

Aussi continuaient-ils à régler leur vie, à la conduire, à la diriger en toutes choses suivant les intentions divines. Savoir diriger et gouverner sa vie, quelle science, et qui ne s'acquiert qu'à force de réflexion et de piété ! Accepter les événements, même les plus pénibles, comme l'expression de la volonté de Dieu, se soumettre sans murmurer aux forces supérieures qui vous emportent et vous brisent, c'est la sagesse chrétienne qui a toujours raison, car Dieu veille sur nous, et s'il paraît nous abattre rudement, c'est pour nous relever plus amoureusement ensuite.

Leur vie était donc édifiante, bien qu'attristée, sainte, admirablement ordonnée, rayonnante d'amour de Dieu. C'est ainsi qu'ils préparaient le trésor de virginité qui devait réjouir leur vieillesse [1]. Si l'on connaît les arbres à leurs fruits, quelle devait être la noblesse et la beauté de cette racine, née de la tige de Jessé, quelle leur pureté de vie, quel l'éclat de leurs vertus ! Comme ils devaient plaire à Dieu ! comme le ciel aimait à contempler en eux la plus parfaite image divine sur la terre !

« Un jour donc la Grâce, — ainsi se traduit le nom d'Anne, — la Grâce, dit saint Jean Damascène, enfanta la Reine, — c'est bien aussi le sens du nom de Marie, car elle est vraiment devenue la reine souveraine de toute la création, quand elle fut la mère du Créateur [2]. »

2. Mais où donc naquit Marie, la fille de « la Grâce ?»

Ecoutons avec saint Jean Damascène, le chantre d'Anne et de Marie, qui passa une grande partie de sa vie à Saint-Sabbas, à quatre lieues de Jérusalem et qui a recueilli la tradition à sa source authentique, saint Epiphane qui touche encore de plus près aux temps apostoliques : « La mère de Dieu nous est née auprès de la Sainte Probatique [3]. Ses parents furent Joachim et Anne. Durant toute leur vie ils plurent à Dieu et ils germèrent ce beau fruit, la sainte Vierge Marie qui fut à la fois le temple et la mère de Dieu, et tous trois ensemble ils offraient un sacrifice de louange à la sainte Trinité [4]. »

[1] Ut Deo gratum erat ac dignum eâ quæ a vobis orta est vitæ vestræ rationes instituistis. Caste enim ac sancte munere vestro functi, virginitatis thesaurum produxistis. (S. Jean Damascène, *Oratio I* de Nativitate B. M. V.).

[2] Itaque Gratia, nam hoc sonat Annæ vocabulum, Dominam parit, id enim nomine Mariæ significatur. Vere etenim rerum omnium conditarum Domina facta est cum Creatoris Mater exstitit. In lucem autem editur in domo probatica Joachim atque ad templum adducitur, ac demum in domo Dei plantata... (Au Bréviaire, Fête de la Présentation. — S. Jean Dam., *de Fide orthodoxa*).

[3] Nata est nobis Dei Mater in sancta probatica. (*Ibid*).

[4] Cujus parentes fuerunt Joachim et Anna, qui quidem

C'est donc auprès de la Piscine probatique qu'est née la sainte Vierge. Aujourd'hui encore on peut voir la chambre transformée en chapelle où elle vint au monde. Vous entrez à l'église Sainte-Anne, où des Pères Blancs français élèvent des prêtres pour les Grecs catholiques, vous prenez le bas côté de droite et vous descendez dans une crypte qui servit de demeure autrefois aux parents de Marie. C'est là qu'elle est née pour la joie de la terre et la douceur de nos âmes. Les siècles ont passé : du temple qui s'élevait en face de l'humble maison il ne reste plus pierre sur pierre, les ruines ont été accumulées sur le sol ingrat de la cité qui n'a pas voulu « connaître le jour où le Sauveur l'a visitée », mais ces ruines elles-mêmes servaient à protéger le lieu auguste de la nativité de Marie. Après tant de bouleversements la paix et la sécurité sont pour un temps du moins revenues à Jérusalem, des mains savantes et courageuses ont fouillé la terre, et aux yeux ravis des chrétiens du XIXe siècle a apparu la pièce vénérée où Marie vit le jour. Tout s'explique désormais, on comprend comment elle fut amenée si jeune au temple, comment elle se consacra à Dieu sans pourtant frustrer ses parents du rayon de joie nécessaire à leurs vieux jours, et comment elle y grandit, semblable à un olivier planté sur le bord des eaux.

Enfin, ce qui réjouit tout cœur qui aime la France, cette église de Sainte-Anne, cette crypte précieuse, la Probatique et les maisons voisines appartiennent à la France. Quand on prie dans cette chambrette qui a abrité les plus doux mystères, on prie sur un sol français, et comment alors ne pas prier pour la France celle que les époques chrétiennes en proclamaient la Reine ?

Avais-je tort de dire que sainte Anne a répandu sur le monde entier un flot merveilleux de grâce et que personne n'a fait plus qu'elle pour l'humanité, ne l'a gratifiée de bienfaits plus heureux, puisqu'elle nous a donné Marie ?

Arrêtons-nous un instant à contempler cet intérieur délicieux, cette Trinité de la terre qui réfléchit avec tant de pureté et de perfection la Trinité du ciel. Les épreuves y ont été grandes, mais combien puissantes les vertus ! Aussi même parmi les angoisses qui les étreignaient, angoisses de la stérilité d'abord, plus tard angoisses de la séparation et du départ final, ils trouvaient toujours un bonheur profond : le bonheur de servir Dieu, de l'aimer, de lui offrir le sacrifice de louange, même lorsque leurs cœurs étaient en proie au plus intense chagrin. Ils remontaient alors dans la partie supérieure de leur âme et y adoraient en paix l'adorable volonté de Dieu.

3. Allons nous aussi dans cette sainte Probatique, où Anne enfanta Marie. Celui qui y descendait le premier était assuré d'y trouver sa guérison. Baisons avec saint Sophronius, patriarche de Jérusalem, « ces murs chers et sacrés, » témoins de tant de joie[1], et transformons nos maisons en foyers semblables à celui de sainte Anne où règnent la paix, la résignation, la charité, la ferveur et la piété. Remercions notre sainte patronne de nous avoir donné en sa fille une mère bien-aimée et d'avoir mis au ciel de l'humanité le seul astre vraiment consolateur. Oh ! qu'il fait bon prier dans cette petite chapelle souterraine où Marie enfant vous attire et vous sourit, où vous la voyez par la pensée sourire aussi à sa mère ravie en extase. Vous comprenez cela, mères chrétiennes, à qui le sourire de vos enfants est si précieux et si doux ; mais quel sourire comparable à celui de Marie, et quelle joie semblable à celle d'Anne, « la Grâce qui avait enfanté la Reine » du ciel et de la terre !

Toutefois, dans la maison de Jérusalem, la vraie Grâce c'était surtout Marie, comme à son image, quoique très imparfaite, vos enfants sont la grâce de vos foyers. N'oubliez pas que ce qui faisait la félicité de sainte Anne, c'était l'innocence et l'obéissance de sa fille. Sans doute vos enfants n'égaleront jamais la sainte Vierge en pureté et en bon vouloir, cependant ils peuvent l'imiter de loin, et alors dans votre demeure Dieu enverra comme un reflet du bonheur qui enivrait les pieux époux.

Ce qui vous divise, ce sont toujours vos enfants. Vous les gâtez, vous êtes aveugles sur leurs défauts ; ils désobéissent outrageusement et vous les admirez quand même. Vos maris, plus éclairés, vous font des représentations, se plaignent que leurs fils sont volontaires, que leurs filles ont des tendances trop libres, incompatibles avec la modestie qui seule leur sied ; vous prenez aussitôt le parti des uns et des autres, et il en résulte des querelles qui empoisonnent vos ménages.

Rappelez-vous comment sainte Anne faisait l'éducation de Marie. La tradition nous la représente lui apprenant à lire dans l'Ecriture Sainte, à épeler les syllabes divines ; et l'enfant suit docilement le doigt et les inspirations de sa mère, soumise à ses parents, comme le fut plus tard l'enfant Jésus. Marie n'avait point le péché originel, les mauvais penchants ne la tourmentaient ni ne l'entraînaient, elle était par nature portée au bien : et sa mère pourtant veille sur elle, l'instruit, l'élève, l'exhorte, absolument comme si elle devait lutter contre des passions impérieuses !

Vos fils, au contraire, sont pétris d'un limon vicieux, vos filles sont portées à la vanité, à la

in vita sua Deo placuerunt atque etiam fructum ejusmodi germinaverunt sanctam Mariam virginem, templum simul et matrem Dei. Joachim porro, Anna et Maria, hi tres Trinitati palam sacrificium laudis offerebant. (Saint Epiphane, *de Laudibus Virginis*).

[1] In Probaticam sanctorum ingrediar ubi Anna præclara peperit Mariam. Subiens templum, templum illud purissimæ Deiparæ, deosculans amplectar parietes mihi carissimos. In medium forma gradiens ubi in patriis nata est thalamis Regina Virgo, ibi descendit Paralyticus e terra tollens grabatum. (S. Sophronius, Patrol. de Migne, t. 87).

jouissance, au plaisir, à la désobéissance, et vous paraissez ne vous en point préoccuper. Des uns vous dites : « Il faut qu'ils s'amusent ; » les autres, vous les croyez bonnes et vous vous dispensez de vigilance, vous dormez tranquilles, même quand elles fréquentent les pires compagnies. Aussi regardez-les bien ! La grâce de Dieu a fui de leurs âmes, demain les convictions suivront, et c'est vainement que dans vos maisons je chercherai le bonheur. Anne la Grâce a enfanté Marie, reine du monde et reine d'elle-même ; et vous, mères malheureuses, mères coupables, vous n'avez mis au jour que des enfants esclaves de leurs passions, de leurs vices, de leurs concupiscences, esclaves du monde, esclaves de Satan. Comment seriez-vous alors les servantes de Dieu, et comment la grâce ne fuirait-elle pas vos demeures ?

II

La France est un pays prédestiné.

J'ai dit que la maison de sainte Anne, où naquit la sainte Vierge, appartient à la France, et vraiment elle lui revenait de droit. Ce sont les Francs qui ont découvert à côté de la basilique la Piscine probatique, ce monument remarquable par ses cinq portiques, comme ses eaux amères étaient célèbres par leurs miracles, qui persévèrent même de notre temps [1]. C'est enfin la terre de France qui a donné asile aux ossements de sainte Anne.

1. Il est une chose frappante dans l'histoire des années qui suivirent la mort de Jésus et de Marie : c'est que les Juifs voulurent se débarrasser de tout ce qui leur rappelait le souvenir du Christ, souvenir cuisant comme le remords. Lazare demeurait là, tout près de Jérusalem, preuve vivante de la divinité du Sauveur, et qui disait aux nouveaux convertis : « Il m'a arraché à la mort, et délivré du tombeau où j'étais depuis quatre jours ! » Sa présence était importune à ceux qui avaient crucifié Jésus ; importune aussi celle de Marthe, de Madeleine, de Véronique, de Marie, de Salomé et de Jacobé. Alors ils les chasseront de Jérusalem et, n'osant les faire mourir, ils les placeront sur un navire sans voile ni gouvernail, destiné à devenir le caprice des flots de la Méditerranée et à être englouti avec tous ses passagers.

En s'embarquant sur cette nef de mort qui devait être leur nef de salut, les bannis illustres emportèrent avec eux les reliques de sainte Anne comme le plus précieux de leurs trésors, car elle était la mère de l'Auguste Vierge mère de Dieu.

Que vont-ils devenir sur cette mer féconde en tempêtes ? Sans doute Dieu veille sur eux, lui qui n'abandonne ni ses amis, ni les ossements de ses saints, et personne de nous ne s'étonnera qu'il les ait protégés et conduits vers quelque rive hospitalière.

Mais quelle sera cette rive hospitalière ? Sera-ce la Syrie où déjà les disciples du Christ se comptent par milliers et s'appellent déjà bravement chrétiens ? Sera-ce l'Italie où Pierre a planté son bâton de voyageur devenu le sceptre du monde ? Sera-ce l'Espagne, qui a déjà été remuée par la voix de saint Jacques, ou l'Asie-Mineure toute florissante de jeunes chrétientés ?

Non, la main de Dieu pousse doucement cette nef, qui porte la fortune de l'avenir, vers une terre admirablement située, récemment conquise tout entière par les Romains, ces grands et persévérants facteurs de l'unité dans l'univers, vers Marseille qui est la clef des Gaules. Ces nobles saintes débarquent sur le sol que la Providence leur a désigné, elles se font apôtres avec Lazare, avec saint Maximin, elles prêchent avec leur parole ardente, persuasive, avec leurs miracles, avec leur cœur de femme embrasé de la charité divine.

Ce qu'elles disent, nous le devinons. Elles parlent de Jésus, le bon Maître, elles racontent sa vie, ses bienfaits, sa mort sur une croix, elles rappellent ses paroles miséricordieuses, les plus puissants instruments de la grâce. Elles parlent de sa mère, la plus pure, la plus accomplie, la plus bénie d'entre les femmes. Quel enthousiasme alors, quel foi dans leurs discours ! et si les populations ravies s'écrient : « Avez-vous des souvenirs réels, des reliques de la Mère de Dieu, des vêtements qui l'ont touchée ? » elles répondent : « Marie a été transportée au ciel, en corps et en âme, mais voici les reliques de sa mère, elles sont saintes aussi et bénies. »

Ces reliques de sainte Anne furent déposées par saint Auspice dans une crypte de la cathédrale d'Apt ; il les cacha dans une armoire qu'il enferma ensuite dans la muraille avec une lampe allumée, qui continua miraculeusement de brûler pendant des siècles. Ne nous étonnons pas de ce prodige : n'était-ce pas Marie qui faisait veiller son amour devant les reliques d'Anne, et qu'y a-t-il d'impossible à l'amour de cette incomparable fille pour sa mère incomparablement aimée ?

Vinrent les Barbares qui saccagèrent vingt fois la Provence, mais les restes sacrés de sainte Anne échappèrent à leurs recherches, et quand avec Charlemagne la paix fut rendue à l'Occident, ce fut un miracle qui les découvrit, car tous les témoins étaient morts dès longtemps et la chaîne de la tradition avait été brisée.

Charlemagne avait ordonné de consacrer de nouveau la cathédrale d'Apt, qui avait été souillée par les Sarrasins. Pendant l'imposante cérémonie, tout à coup, un jeune homme, Jean de Caseneuve, aveugle, sourd et muet de naissance, se lève, monte les degrés du maître-autel, et par des signes persistants indique qu'il faut en soulever les dalles. L'empereur veut qu'on lui obéisse, parce qu'il voit

[1] Ante cujus Ecclesiam (sanctæ Annæ) piscina aquæ a Francis inventa est veteris piscinæ adhuc vestigia, quinque porticus habens..., et reperitur aqua ibi gustu amara, quæ plerumque ægrotantibus confert medelam. *(Gesta francorum Jerusalem expugnantium.* Recueil des historiens des Croisades. Hist. occid., t. III, p. 511).

dans cette démarche une inspiration du ciel. On creuse et l'on tombe sur une porte fermée par des pierres énormes. On la force à coups de marteau et l'on aperçoit un long souterrain. Tout aveugle qu'il est, Jean descend le premier, pénètre dans la crypte oubliée et montre la lampe qui brûlait toujours devant l'armoire murée. Dieu couronne cette série de prodiges par un prodige nouveau. Soudain, l'aveugle voit, le sourd entend, la langue du muet se délie et il dit à haute voix : « Dans cette crypte est le corps de sainte Anne, mère de la très sainte Vierge Marie, mère de Dieu. »

Les assistants poussent des cris de joie, le prince commande qu'on ouvre le reliquaire, une odeur suave se répand qui embaume la crypte, et sur la caisse de cyprès enveloppée d'un voile précieux, on lit ces paroles : « Ici est le corps de la bienheureuse Anne, mère de la Vierge Marie. » Au contact de l'air, l'humble petite lampe s'est éteinte, mais dans les cœurs chrétiens s'est allumée une dévotion dont les siècles ne feront qu'augmenter la flamme pieuse et ardente.

C'est ainsi que furent retrouvées les reliques de sainte Anne qui devinrent universellement vénérées, si bien que la Révolution elle-même n'osa y toucher.

2. Ces reliques avaient été confiées à la France. Qu'on s'étonne maintenant que notre pays ait été honoré de tant de faveurs, de tant d'apparitions de la sainte Vierge ! Marie aime à revenir sur ce sol où elle retrouve les ossements précieux de sa mère, elle veille auprès de son tombeau, comme fait une fille auprès du tombeau d'une mère très aimée, et de son côté sainte Anne la prie pour nous, la presse de protéger la France qui l'a recueillie. Aucune prière, à coup sûr, n'est mieux écoutée de la Vierge Marie que celle-là. Souvent nous nous plaisons à exalter Marie même au dessus de son Fils, parce qu'elle garde sur lui l'autorité maternelle et que, tout Fils de Dieu qu'il est, il a voulu lui obéir ici-bas et continue au ciel à reconnaître les droits de sa toute-puissance suppliante sur lui. C'est ainsi que la douce Vierge est la dispensatrice de toutes les grâces de Dieu sur les âmes. Mais n'ai-je pas la même raison à invoquer pour déclarer que sainte Anne étant sa mère, ayant sur elle la supériorité naturelle d'une mère sur sa fille, Marie non plus ne saurait rien refuser à celle dont nous célébrons la fête avec tant de confiance et de foi ?

Prions donc sainte Anne de tout notre cœur : elle est bien aussi à sa manière la reine du paradis, et qu'il doit lui être agréable d'exercer aujourd'hui les prérogatives de sa royauté ! Car, ainsi que son nom le rappelle, c'est une reine aimable et « gracieuse. »

Une autre pensée me vient, qui s'impose à mon esprit et qui me paraît ressortir naturellement de mon sujet. J'ajoute qu'elle n'est point faite pour vous déplaire, mais pour vous encourager.

Il est des âmes qui exercent sur leur temps, sur plusieurs siècles même, une influence persistante et victorieuse. Prenez par exemple saint Vincent de Paul. Cet homme trop peu connu, trop peu admiré, parce que nous n'admirons que le génie éblouissant qui nous étonne par l'éloquence, l'esprit, les qualités extérieures et intellectuelles, cet homme était doué pourtant d'un génie modeste mais puissant, universel. Il avait le génie du bon sens, aussi ne donna-t-il jamais dans les doctrines gourmées du jansénisme, je crois même que c'est lui qui a tué en France cette hérésie dans le germe ; il avait le génie de l'éducation : éducateur lui-même sans rival, il était recherché des hommes les plus distingués de la cour et de la ville ; il avait surtout le génie de la bonté, et il a marqué la France de sa généreuse empreinte. Après deux siècles et plus, c'est lui qui inspire toutes nos entreprises charitables, nos conférences de saint Vincent de Paul, nos visites des pauvres, toutes nos œuvres en un mot. Avant lui, le nom d'homme d'œuvres était inconnu, aujourd'hui l'on n'estime pas un personnage, si élevé soit-il, qui ne serait pas un homme d'œuvres ; on le considérerait comme un égoïste, un être inutile et méprisable qui vit pour lui tout seul et ne comprend rien à son temps.

C'est encore l'esprit de saint Vincent de Paul qui nous anime et soulève dans nos cœurs les élans de la charité, et cette heureuse influence, j'espère, se prolongera longtemps, semblable à des courants vivants qui poussent des flots généreux vers les rivages de la pauvreté et de la misère.

Mais vous avez subi et vous subissez, vous, chrétiennes françaises, une influence plus puissante encore et plus profonde. Avez-vous remarqué toutes ces saintes que je vous ai montrées, emportant du tombeau où elle reposait, à Jérusalem, sainte Anne, pour se diriger vers la France, l'emportant comme des enfants qui sont contraints de s'expatrier prennent pieusement avec eux le cœur de leur mère ?

Regardez-les, admirez-les, aimez-les ! C'est Marthe, l'irréprochabilité et le zèle ; c'est Madeleine, l'amour sans limites ; c'est Véronique, le dévouement, l'héroïsme et l'apostolat. Ce sont elles qui vous ont faites ce que vous êtes. Chacune dans son genre est étonnante de vertu, mais réunies ensemble elles offrent un modèle de perfection idéale, de pureté, de foi, de charité, d'amour du Christ et de ses pauvres, de compassion pour les pécheurs qui n'a jamais été dépassée.

Ce sont vos mères ; et le ciel qui vous a gâtées a voulu que vous ayez pour mères, pour éducatrices, les âmes les plus belles, les plus élevées de l'Evangile. Les femmes des autres nations n'ont pas reçu le même privilège ; elles admirent les vertus d'une Marthe ou d'une Véronique, mais elles les admirent de plus loin ; elles ne les ont pas vues, entendues, elles ne les trouvent pas à leur berceau, foulant le sol des aïeux instruits et attirés par elles. C'est ce qui fait que nulle part ailleurs on ne rencontre ce chef-d'œuvre de grâce, de patience, de charité, de délicatesse et de bonté

qu'est la femme française. Cet hommage lui est unanimement rendu et, parmi les âmes saintes du moins, sans esprit de jalousie. Or, quand je prononce ce mot de grâce qui lui convient si bien et qui la caractérise vraiment, comment ne pas me rappeler et vous faire souvenir que cette grâce, vos mères du premier siècle l'avaient empruntée à la mère de la sainte Vierge et qu'elle vous constitue avant tout les filles de sainte Anne ?

Soyez fières de vos origines, mais sachez que noblesse oblige. Plus privilégiées et mieux douées que d'autres, ayant reçu des dons plus signalés, des dons uniques, vous devez être plus parfaites, plus généreuses, meilleures en un mot que les autres, afin que vous répandiez autour de vous un plus grand nombre de bienfaits ; afin que vous fassiez mieux aimer Jésus-Christ, l'Eglise qui vous aime et qui vous regarde comme sa plus belle couronne ; afin que vous sauviez beaucoup d'âmes et qu'on puisse dire de vous, en vous appliquant le mot de saint Epiphane touchant sainte Anne : « La femme française, c'est-à-dire la grâce. »

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXXV

POUR LE 9e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Que celui qui croit être ferme prenne garde de tomber.

Combien nous avons besoin de cet avertissement ! Chaque jour il y a des justes qui tombent dans le péché, bien que rien ne fasse prévoir un semblable malheur. Quant à nous, nous croyons être du nombre de ceux qui sont fermes, et cependant il suffirait peut-être de la plus petite tentation pour nous éloigner du bon Dieu. Ne savons-nous pas que nul n'est dispensé de veiller ? C'est Jésus-Christ qui l'a déclaré : *Ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.* (Marc, XIII, 37).

Voyez notre ennemi : loin de s'endormir, il ne cesse de nous poursuivre. D'un autre côté, nous devons sans cesse nous défier de nous-mêmes. Et c'est pourquoi nous redisons à tous cette autre parole de saint Paul aux Ephésiens : *Ayez soin, mes frères, de vous conduire avec une grande circonspection.* (Eph., V, 15). Le salut est à ce prix.

1. — Considérez en effet les nombreuses occasions de chutes que vous trouvez en vous-même. C'est d'abord votre faiblesse : on manque de force pour résister au péché parce qu'on est inconstant et tiède dans l'accomplissement de ses devoirs, et il n'y a plus dans les âmes cette ferveur des premiers jours de la conversion. Aussi est-il dit : *Les enfants défailleront et se fatigueront, et les jeunes hommes tomberont par affaissement.* (Is., XL, 30).

Il y a aussi vos péchés auxquels vous en ajoutez d'autres, et vous succomberez certainement sous ce pesant fardeau : *Là sont tombés ceux qui opèrent l'iniquité ; et ils ont été chassés et n'ont pu se soutenir.* (Ps. XXXV, 13). Que ces âmes ne s'en prennent qu'à leur négligence qui les éloigne des voies de la pénitence.

Or, toutes ces causes en engendrent une autre qui est encore plus déplorable : c'est l'ignorance. On n'a aucun zèle pour faire le bien et éviter le mal, parce qu'on ne veut pas apprendre la science de la vie chrétienne. Mais si un aveugle conduit par un autre aveugle tombe dans un précipice, qu'en sera-t-il d'un aveugle qui voudra se conduire lui-même et ne s'en rapporter qu'à lui-même de ce qu'il devra faire ou éviter ?

2. — Voici d'autres occasions de chutes qui sont hors de vous : ce sont les convoitises, les séductions du siècle. De même qu'un arbre cède sous l'effort d'un grand nombre de bras et finit par être arraché à la terre, ainsi les convoitises nous entraînent dans le péché : *Tout ce qui est dans le monde est convoitise de la chair, convoitise des yeux, orgueil de la vie.* (I Jean, II, 16).

Voyez enfin ces pierres d'achoppement qui sont placées devant vous : comme l'oiseau est pris dans les filets du chasseur, ainsi le sommes-nous dans les lacets du démon. Heureux serions-nous si nous pouvions dire : *Les pécheurs ont été pris dans des lacets, et ils sont tombés ; mais nous, nous nous sommes relevés et nous sommes restés debout.* (Ps. XIX, 9).

Prenons donc garde de tomber. Si notre œil droit nous scandalise, arrachons-le ; si notre main nous scandalise, coupons-la. *Car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, que si tout votre corps était jeté dans la géhenne.* (Matth., V, 29-30). C'est Jésus-Christ qui nous donne ces sages conseils.

Saint Chrysostome : « On n'est pas ferme comme il convient parce qu'on se confie en soi-même : la présomption amène une chute précipitée ; plus humbles et plus défiants, les Israélites se seraient épargné tous les fléaux. Donc l'orgueil, la lâcheté et la gourmandise furent la source de leurs maux... Si vous êtes ferme, prenez garde de tomber. On peut toujours tomber en ce monde, et nous ne serons vraiment stables dans le bien qu'après avoir échappé aux flots de la vie présente et touché le port tranquille du ciel. Au lieu donc d'être fiers de votre force, ayez peur de tomber. Si Paul, le plus fort des hommes, redoutait une chute, n'avons-nous pas à la redouter plus que lui ? L'Apôtre disait : *C'est pourquoi, que celui qui se croit ferme, prenne garde de tomber.* Nous ne pouvons même pas tenir ce langage ; combien parmi nous, en effet, qui sont tombés et qui gisent dans la poussière ! A qui donc adresser ces paroles ? Au voleur de profession ? mais n'est-il pas misérablement couché par terre ? A l'impudique ? il est dans la boue. A l'ivrogne ? il est tombé et il ne s'en doute pas.

Oh ! qu'il est plus opportun de s'écrier comme le prophète : *Celui qui tombe ne se relèvera-t-il pas ?* (Ps. XL, 9). Car tous sont étendus par terre et ne veulent pas ressusciter. Nous avons donc moins besoin de vous exhorter à ne pas tomber, qu'à vous relever après votre chute. Relevons-nous et soyons fermes [1]. »

II. — Que la tentation ne vous saisisse pas, sinon celle qui tient à l'humanité.

L'Apôtre établit ici deux sortes de tentations que nous éprouvons : il y a la tentation que nous devons *fuir* sous peine de tomber dans le péché, et la tentation que nous devons *supporter* sous peine de tomber dans le péché.

1. — Voici quelle est la tentation que nous devons fuir. C'est celle d'abord qui vient du démon. Saint Pierre nous en parle disant : *Votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui il pourra dévorer.* (I Pier., v, 8). Qui y consent, tombe dans le péché, puisque *le diable,* selon la parole de Jésus-Christ, *a été homicide dès le commencement, et il n'est pas demeuré dans la vérité, parce qu'il n'y a pas la vérité en lui; lorsqu'il parle mensonge, il parle de son propre fonds, parce qu'il est menteur et le père du mensonge.* (Jean, VIII, 44).

C'est à cette tentation que se rapporte l'exhortation de l'Apôtre : *Qu'elle ne vous saisisse pas.* C'est nous dire : Le démon par ses suggestions veut vous porter au mal, mais soyez forts, résistez-lui et ne consentez jamais à ce qu'il voudrait exiger de vous. Cette tentation saisit nos premiers parents dans le paradis terrestre, mais elle fut vaine contre Jésus-Christ. Nos premiers parents s'entretinrent avec lui, et ils succombèrent sous ses coups ou mieux ils acceptèrent ses mensonges. (Gen., III, 1-7). Jésus-Christ, au contraire, le repoussa et il le confondit. (Matth., IV, 1-11). Hélas ! qui de nous ne la connaît, cette tentation du démon ? C'est pourquoi notre ennemi se servant toujours des mêmes armes qui lui donnèrent la victoire sur nos premiers parents, nous, servons-nous des armes dont Jésus-Christ s'est servi contre lui.

Il y a encore une autre tentation que nous devons fuir et qui vient de nous. Jésus-Christ nous la signale, disant : *Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation : à la vérité l'esprit est prompt, mais la chair est faible.* (Matth., XXVI, 41). Il ne s'agit point ici d'une fuite semblable à celle dont le Sage nous parle, disant : *Comme à l'aspect d'un serpent, fuyez les péchés* (Eccli., XXI, 2), mais de cette fuite qui consiste à donner à l'esprit le gouvernement de notre vie, comme le dit saint Paul : *Marchez selon l'esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Car la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair.* (Gal., v, 16-17). Et vous y arriverez sûrement, si vous êtes de ceux dont il est écrit : *Ceux qui sont au Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises. (Ib.,* 24).

2. — Voici maintenant la tentation qu'il nous faut savoir supporter, si nous ne voulons pas tomber dans le péché : c'est la tribulation, c'est la persécution pour la cause de Dieu et de Jésus-Christ.

Tous, nous nous trouvons dans la nécessité de souffrir, à quelque condition que nous appartenions ou à quelque degré de vertu que nous soyons parvenus. Saint Paul l'écrivait à son disciple, disant : *Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffriront persécution.* (II Tim., III, 12). Il en est tellement ainsi que c'est notre vocation sur la terre d'avoir à supporter la souffrance. L'Apôtre le disait aux Thessaloniciens : *Vous savez vous-mêmes*, leur déclarait-il, *que c'est à cela que vous êtes destinés.* (I Thess., III, 3). Telle est la *tentation humaine* dont nous parle saint Paul : c'est la souffrance qui nous vient de Dieu et qui nous est présentée par Jésus-Christ.

Combien sont nombreux les justes de l'ancien Testament qui ont dû l'accepter pour arriver au salut ! Il nous suffira de citer le mot de l'ange Raphaël à Tobie pour le reconnaître : *Parce que vous étiez agréable à Dieu*, lui dit-il, *il était nécessaire que la tentation vous éprouvât.* (Tob., XII, 13). Dès l'instant que Dieu les admettait à jouir de ses grâces et de son amitié, il les éprouvait par la tribulation.

Quant à nous, nous la connaissons, et Jésus-Christ nous l'a annoncée, disant à ses apôtres : *S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront.* (Jean, XV, 20). Et pourquoi ? Il leur en avait donné la raison, disant : *Si vous aviez été du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes point du monde, c'est pour cela que le monde vous hait. (Ib.,* 19). Aussi nous disons à tous ceux qui savent supporter cette tentation : *Bienheureux l'homme qui souffre patiemment la tentation, parce qu'après avoir été éprouvé il recevra la couronne de vie, que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.* (Jac., I, 12).

SAINT AUGUSTIN : « L'Apôtre veut que lorsque les hommes tentent notre fidélité à la loi de Dieu, ils nous trouvent forts et inébranlables, et que tandis que les hommes charnels doutent de notre fidélité, nous passions pour éprouvés aux yeux de Dieu, car ceux qui ne sont pas éprouvés devant lui, il les tente pour les rendre meilleurs. Il y a donc une double tentation : nous sommes tentés quelquefois comme fidèles, quelquefois comme atteints par la défiance. Or, la tentation des fidèles est une tentation humaine. Nous sommes alors éprouvés par les hommes pour la cause de la foi ; ils nous tentent pour nous faire renoncer à la foi. Les tentations qui ont pour cause la défiance, ont pour objet de ramener les hommes dans la voie de Dieu par la souffrance et le repentir, comme il est arrivé pour les Juifs. Ils n'avaient

[1] *In I Cor.*, Hom. XXIII, n. 4, trad. Vivès.

plus de confiance dans la providence de Dieu, ils ont été tentés par les serpents, afin que la souffrance leur inspirât des sentiments plus justes. Il y a une autre tentation à laquelle ont été soumis Abraham, Job et Tobie, les grands serviteurs de Dieu. Abraham, par le sacrifice qui dut lui être si pénible de son fils unique et bien-aimé, recueillit des fruits abondants de justice pour la gloire éternelle (Gen., XXII, 1) ; Job vit succéder à la perte de tous ses biens des richesses beaucoup plus grandes (Job, I-II) ; enfin la perte de la vue fut si avantageuse pour Tobie, qu'elle fut suivie d'une guérison glorieuse pour lui sur la terre, avec l'espérance des clartés éternelles pour la vie future. (Tob., II).

« Les justes ne sont donc éprouvés que pour leur avancement Et voilà pourquoi nous devons faire preuve dans les tentations d'un grand courage, puisque, loin de nous nuire, elles ne peuvent que nous être utiles, si nous les supportons patiemment avec la grâce de Jésus-Christ [1]. »

III. — Dieu est fidèle et il ne souffrira pas que vous soyez tenté au-dessus de vos forces, mais il vous fera tirer profit de la tentation même, afin que vous puissiez persévérer.

Quelle consolante parole ! Si nous sommes réellement justes, si nous livrons le combat pour le devoir et la vertu, nous n'avons à craindre aucune défaite : Dieu nous garde, il veille sur nous, et à l'heure du danger il viendra à notre secours. Aussi nous dirons volontiers avec saint Paul : *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?* (Rom., VIII, 31). Voilà notre confiance, et elle est fondée sur cette promesse qu'il nous a faite en disant : *Invoquez-moi au jour de la tribulation ; je vous délivrerai et vous m'honorerez.* (Ps. XLIX, 15).

Israël le savait bien, puisqu'il recevait le secours dont il avait besoin, alors que tout semblait perdu, et Dieu pouvait lui dire : *C'est moi, le Seigneur ton Dieu, qui te prends par la main et qui te dis : Ne crains pas : c'est moi qui suis ton aide.* (Is., XLI, 13). David de son côté l'avait éprouvée, cette bonté de Dieu, et chaque fois qu'il se trouvait accablé par les tribulations, il lui disait : *Faites pour moi un signe favorable, afin qu'ils le voient ceux qui me haïssent, et qu'ils soient confondus, parce que c'est vous, Seigneur, qui m'avez aidé et consolé.* (Ps. LXXXV, 16).

Il en est encore de même pour nous tous, car le peuple chrétien n'est pas moins favorisé sous ce rapport que le peuple juif. Jésus-Christ a dit à tous dans la personne des apôtres : *Dans le monde vous aurez des tribulations, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* (Jean, XVI, 33). Plaçons en lui toute notre espérance, et gardons-nous bien d'encourir le reproche qu'il fit à ses apôtres, lorsqu'ils étaient sur la mer de Tibériade, assaillis par la tempête : *Pourquoi craignez-vous,* leur dit-il, *hommes de peu de foi ?* (Matth., VIII, 25-26). Jésus-Christ est encore le Dieu qui commande aux vents et à la mer, c'est-à-dire aux tentations soulevées contre nous.

Vous seriez certainement tentés par le démon au-dessus de vos forces, si Dieu lui en laissait la liberté. Souvenons-nous de la prière de Jésus pour ses apôtres, lorsqu'il dit à Pierre : *Simon, voilà que Satan vous a demandés pour vous cribler comme le froment.* (Luc, XXII, 31). Et cette demande, Satan ne cesse de l'adresser à Dieu pour chacun de nous, mais Jésus-Christ intercède pour nous ; il se conduit envers nous comme le potier à l'égard du vase qu'il a placé dans la fournaise : il nous retirera de la fournaise de la tribulation, avant que nous soyons consumés.

Reconnaissons donc que celui qui tombe, ne tombe que par sa propre volonté, car *Dieu est tout-puissant pour l'affermir.* (Rom., XIV, 4). Mais reconnaissons d'autre part que nous avons besoin de sa grâce, et que sa grâce il l'accorde à ceux qui ne présument point de leurs propres forces. De là ce conseil de l'Apôtre : *Demeurez fermes par votre foi, ne cherchez pas à vous élever, mais craignez.* (Rom., XI, 20). C'est pourquoi soyez fidèles à Dieu, et Dieu à son tour sera fidèle à vous secourir, et ne permettra point que vous soyez tentés au-dessus de vos forces.

SAINT AUGUSTIN : « En Dieu est la puissance, en Dieu est la miséricorde. Il humilie les uns par sa puissance, il élève les autres par sa miséricorde. *En effet,* dit l'Apôtre, *Dieu voulant montrer sa colère et prouver sa puissance, souffre avec une patience extrême les vases de colère, propres à être détruits.* (Rom., IX, 22). Vous venez d'entendre la puissance ; cherchez maintenant la miséricorde : *Pour faire paraître les richesses de sa gloire dans les vases de miséricorde.* (*Ib.*, 23). Il appartient donc à sa puissance de condamner les injustes.

« Le démon voudrait aussi condamner, car il est une certaine puissance ; le plus souvent cependant, il voudrait nuire et ne le peut pas, parce que sa puissance est soumise à une puissance supérieure. Si le démon pouvait nuire autant qu'il le veut, il ne resterait ni un seul juste, ni un seul fidèle sur la terre. Il les pousse, au moyen de ceux qui sont devenus ses instruments, comme une muraille qui penche ; mais il ne les pousse qu'autant qu'il en a reçu le pouvoir. Mais, pour empêcher la muraille de tomber, le Seigneur la protégera, parce que s'il donne du pouvoir au tentateur, il donne sa miséricorde à celui qui est tenté. Car il n'est permis au démon de nous tenter que dans une certaine mesure : *Vous nous abreuverez de vos larmes,* dit le prophète, *avec mesure.* (Ps. LXXIX, 6).

Ne craignez donc pas le tentateur, même lorsqu'il lui est permis de faire quelque chose contre vous, car vous avez un Sauveur très miséricordieux. Il n'est permis au démon de vous tenter qu'autant que cela vous est utile, afin que vous soyez exercé, afin que vous soyez éprouvé, afin

[1] *Quæstiones Veter. et Nov. Testam.*, q. XCIX, trad. Vivès.

que vous vous trouviez vous-même, vous qui ne vous connaissiez pas. Car en quel endroit et par quel moyen pourrions-nous trouver la sécurité, si nous ne la trouvons par cette puissance et par cette miséricorde divine, ainsi que nous l'apprend l'Apôtre : *Dieu est fidèle, et il ne permettra pas que vous soyez tenté au delà de vos forces* [1]. »

XXXVI

POUR LE DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — Vous vous souvenez que lorsque vous étiez Gentils, vous couriez aux idoles muettes selon qu'on vous y conduisait.

Les Corinthiens, avant leur conversion, vivaient comme tous les Gentils, dont le prophète disait : *Tous ont suivi leur cours, comme un cheval qui s'élance avec impétuosité au combat.* (Jér., VIII, 6). Ils s'adonnaient au culte infâme des idoles et ils n'imposaient aucune borne à leurs désirs déréglés. Mais une fois baptisés, ils marchaient dans la voie de la perfection, et s'appliquaient à faire valoir les grâces de l'Esprit-Saint qu'ils avaient reçues dans la mesure de leur vocation.

Pourquoi donc l'Apôtre vient-il leur dire de se souvenir de la misérable condition d'où ils ont été retirés ? Il leur en indique la raison : *Il y a des grâces diverses, mais c'est le même Esprit ; il y a des opérations diverses, mais c'est le même Dieu qui opère en tous.* (I Cor., XII, 4, 6). C'est-à-dire : si les uns ont plus reçu que les autres en des dons plus élevés, qu'ils ne s'en glorifient pas au point de se croire au-dessus de leurs frères, mais que tous se souviennent qu'ils étaient autrefois des pécheurs dont Dieu a eu également pitié.

L'Apôtre avait vu dans cette disposition de leurs cœurs une source de division, car ceux qui étaient les mieux favorisés s'élevaient contre ceux qui l'étaient moins, et ces derniers portaient envie aux premiers. Or, comme c'était pour eux une plaie mortelle, puisqu'ils y perdaient la charité, l'Apôtre voulait remédier à ce mal en leur inspirant des sentiments d'humilité par le souvenir de leur ancienne condition qui était si misérable.

Mais les fidèles de Corinthe n'étaient point les seuls à souffrir de cette maladie ; nous apprenons de l'Apôtre lui-même que les Romains en souffraient également, car il leur écrivait : *Comme dans un seul corps, nous avons beaucoup de membres, et que tous les membres n'ont point la même fonction, ainsi, quoique beaucoup, nous sommes un seul corps en Jésus-Christ, étant tous en particulier les membres les uns des autres.* (Rom., XII, 4-5). Et voici la conclusion pratique qu'il donnait à son enseignement : *C'est de vous unir tous dans les mêmes sentiments, de ne point aspirer à ce qui est élevé, mais de vous incliner vers ce qu'il y a de plus humble. Ne soyez point sages à vos propres yeux.* (*Ib.*, 16).

Quant à nous, si l'Eglise n'a pas à nous rappeler qu'autrefois nous étions Gentils, ne convient-il pas qu'elle nous dise : Souvenez-vous de vos péchés qui vous avaient séparés de Jésus-Christ, rendus les ennemis de votre Dieu ? En effet, nul ne peut dire : « Il n'y a pas en moi des sentiments d'orgueil dans mon cœur, tant à cause des biens spirituels que des biens temporels qui m'ont été accordés. » Ce sentiment inné qui nous porte à nous élever au-dessus des autres nous vient du péché originel, et si nous ne pouvons l'arracher entièrement de notre cœur, travaillons du moins à le combattre de manière à ne jamais y consentir. Nous ne le savons que par une trop triste expérience : nous ne voyons en nous que des qualités et aucun défaut, tandis que dans le prochain nous ne voyons que des défauts et aucune qualité. Et puis, cette inclination si fréquente à toujours exagérer le mal dans le prochain n'est-elle pas en nous ? Aussi, nous devrions souvent méditer sur cette parole de Jésus-Christ : *Otez d'abord la poutre de votre œil, et alors vous songerez à ôter la paille de l'œil de votre frère.* (Matth., VII, 5).

SAINT CYPRIEN : « Envier le bien que nous voyons et jalouser le mérite qui nous surpasse, n'est regardé par quelques-uns que comme une prévarication sans gravité. En la regardant comme une faiblesse légère, on cesse de la craindre ; en cessant de la craindre, on la méprise ; en la méprisant, on néglige les précautions pour l'éviter ; en négligeant les précautions, on se précipite en aveugle dans des pièges que la vigilance eût découverts, mais qui surprennent l'imprévoyance. Le Seigneur, néanmoins, nous a ordonné d'être prudents et de veiller sans cesse, de peur qu'un ennemi, toujours sur pied, toujours occupé d'embûches, en se glissant adroitement dans notre cœur, d'une étincelle ne fasse un incendie, d'une brèche imperceptible une ruine immense ; de peur enfin qu'en nous berçant, pleins de sécurité, au souffle d'une brise caressante, il ne déchaîne tout à coup des tempêtes contre nous, et n'engloutisse notre foi, notre espérance et notre vie dans un éternel naufrage.

« Aussi le Sauveur, pour nous prémunir contre le péril et empêcher que la malveillance, jalouse des prospérités fraternelles, ne précipitât l'homme dans les filets de la mort, répondit à ses disciples qui lui demandaient quel était le plus grand parmi eux, *que celui d'entre eux qui aurait été le plus petit serait le plus grand.* (Luc, IX, 48). Par là, il coupait jusque dans sa racine et détruisait tout sujet de rivalité, de dissension et d'envie. Ces passions honteuses sont interdites au disciple de la croix. A quoi lui serviraient les disputes pour la prééminence ? Il sait par quelle voie il réussit à plaire : c'est par les abaissements de l'humilité qu'il s'élève au faîte de la gloire [1]. »

[1] *In Ps.* LXI, n. 20, trad. Vivès.

[1] *De Zel. et Livore*, n. 9-10.

II. — Je vous fais savoir que personne, parlant dans l'esprit de Dieu, ne dise anathème à Jésus.

Que signifient ces paroles de l'Apôtre, et quel abus veut-il réformer ?

1. — Il veut tout d'abord nous enseigner que nul homme parlant par l'esprit de Dieu, c'est-à-dire sous son inspiration, n'ose dire *anathème* à Jésus, car ce serait proférer un horrible blasphème contre Jésus-Christ. On peut encore entendre cette expression : *anathème*, de tout péché mortel, car l'anathème exprime la séparation que le péché accomplit en nous éloignant de Jésus-Christ, selon cette parole du prophète : *Vos iniquités ont fait une séparation entre vous et Dieu.* (Is., LIX, 2). Quiconque donc pèche mortellement, dit de cœur ou de bouche : *anathème*, c'est-à-dire séparation de Jésus, attendu que personne, sous l'inspiration de Dieu, ne pèche mortellement.

En nous plaçant à ce double point de vue, combien sont nombreux ceux qui auraient besoin d'entendre la déclaration de l'Apôtre et de s'y conformer ! Le blasphème n'a-t-il point passé dans les mœurs des enfants du siècle ? Le péché mortel ne règne-t-il pas dans le monde ?

2. — Mais il y a une autre interprétation que nous devons remarquer. L'Apôtre ne veut-il pas prémunir les Corinthiens contre les Juifs et les Gentils tout à la fois ? — Les Juifs, quand ils se réunissaient dans leurs synagogues, avaient l'habitude de dire : « Anathème à Jésus et aux chrétiens ! » Or, comme les Juifs paraissent être aux yeux des Gentils des adorateurs du vrai Dieu, il aurait pu arriver que des catéchumènes ou des fidèles nouvellement convertis en vinssent à prendre cette habitude des Juifs. — D'autre part, les Corinthiens vivaient au milieu des Gentils, et leurs prêtres et eux-mêmes avaient l'habitude de blasphémer le saint nom de Jésus. C'était un exemple qui était là pour eux une continuelle occasion de péché. — Enfin, lorsque les persécutions sévissaient, les gouverneurs chargés de poursuivre les chrétiens, afin de les amener à apostasier, leur demandaient de blasphémer le Christ, et, dès qu'ils cédaient à leurs instances, ces pauvres chrétiens étaient regardés comme des apostats. Voilà pourquoi l'Apôtre, en se plaçant à tous ces points de vue, leur disait : *Que personne ne dise anathème à Jésus.*

De nos jours, l'Eglise souffre de cette plaie horrible du blasphème. C'est un péché, cependant, qui ne peut invoquer pour lui aucune excuse. Quel plaisir trouve-t-on à le commettre ou quel profit peut-on en retirer ? Allez dans le monde, et vous en serez les témoins attristés. Vous l'entendrez proférer à la moindre occasion, et il revient souvent dans les conversations les plus indifférentes. De plus, la moindre contrariété, la plus petite peine suffisent pour qu'aussitôt on exhale sa colère dans des blasphèmes les plus épouvantables, les plus grossiers et les plus injurieux à Dieu et à Jésus-Christ. Les enfants eux-mêmes, ceux qui ne savent pas encore leurs prières, savent blasphémer. C'est donc avec raison que l'Eglise nous redit l'exhortation de l'Apôtre.

SAINT CHRYSOSTOME : « Il convient que les âmes faibles fuient tout commerce avec tous ces infortunés blasphémateurs, et qu'elles évitent tout entretien, de peur que l'amitié n'ouvre la porte à l'impiété. Voici la sage leçon que Paul nous donne : *Les mauvaises conversations corrompent les bonnes mœurs* (I Cor., XV, 33) ; et plus loin : *Sortez du milieu de ces hommes, séparez-vous d'eux, dit le Seigneur.* (II Cor., VI, 17). Que le médecin s'approche du malade, c'est souvent un bien pour celui-ci et même pour celui-là ; qu'un homme infirme en fasse autant, il peut en résulter un effet entièrement contraire : cet homme ne sera d'aucun secours au malade, et lui-même peut avoir beaucoup à souffrir des influences de la maladie.

« Il suffit, dit-on, de regarder attentivement des yeux troublés pour contracter quelque chose de cette infirmité. Eh bien ! on risque de même, si l'on a l'imprudence de vivre avec des blasphémateurs sans être suffisamment affermi dans le bien, on risque d'être plus ou moins infecté par la contagion. Ne nous exposons donc pas à des maux aussi terribles en fréquentant une telle société ; mais prions et conjurons le Dieu clément, qui veut que tous les hommes se sauvent et viennent à la connaissance de la vérité ; supplions-le de les arracher à leur erreur, de les tirer des filets du diable et de les ramener à la clarté de la vraie science, c'est-à-dire à Dieu lui-même, père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à son Esprit, source de vie et de sainteté, à qui soient gloire et puissance, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles [1]. »

III. — Personne ne peut dire « Seigneur Jésus » que par l'Esprit-Saint.

C'est en ces termes que saint Paul nous marque la nécessité de posséder l'Esprit-Saint pour acquérir des mérites en vue de la vie éternelle. Si l'Esprit-Saint peut seul donner quelque vertu à l'invocation que nous faisons du nom de Jésus, combien avons-nous davantage besoin de lui pour faire le bien et éviter le mal ! Aussi le Psalmiste disait-il : *Votre Esprit, Seigneur, qui est toute bonté, me conduira dans une voie droite.* (Ps. CXLII, 9). D'autre part, l'homme ne peut sans la grâce, c'est-à-dire sans l'Esprit-Saint, éviter le péché, et c'est ce que constatait encore le Psalmiste, lorsqu'il disait : *Si ce n'était que le Seigneur m'a secouru, peu s'en serait fallu que dans l'enfer n'eût habité mon âme.* (Ps. XCIII, 17). Enfin, Jésus-Christ nous a déclaré que sans lui nous ne pouvions rien faire. (Jean, XV, 5). Or, si nous n'avons pas Jésus-Christ, nous n'avons pas davantage l'Esprit-Saint.

[1] *De Incomprehensibili*, Hom. II, n. 7, trad. Vivès.

En effet, qui dit Jésus dans le sens qu'indique l'Apôtre, si ce n'est celui qui l'aime de bouche et de cœur ? C'est pourquoi Jésus-Christ nous a demandé de l'aimer et de garder ses commandements, afin de recevoir l'Esprit-Saint, sans la présence duquel nous ne pouvons l'aimer et garder ses commandements. *Si vous m'aimez,* nous a-t-il dit, *gardez mes commandements. Et je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir.* (Jean, XIV, 15-16). Voulez-vous donc dire « Jésus est le Seigneur » d'une manière surnaturelle ? Cherchez à aimer Jésus-Christ et à garder ses commandements, et alors, si vous avez déjà l'Esprit-Saint, vous mériterez de le posséder davantage, car vous posséderez la charité de Dieu. Les Apôtres confessaient hautement que Jésus était le Seigneur, et comme ils parlaient sans déguisement, c'est qu'ils l'aimaient en réalité dans l'Esprit-Saint.

Aussi nous devons nous appliquer, tout en confessant Jésus, à ne point contredire par nos œuvres ce que nous disons de bouche. Révérons-le comme le Seigneur notre Dieu et obéissons-lui en toutes choses. C'est à ce titre que, nous reconnaissant pour ses disciples, il demandera à son Père de nous envoyer l'Esprit-Saint qui viendra habiter en nos âmes.

SAINT CYRILLE DE JÉRUSALEM : « C'est l'Esprit-Saint qui est, de tous les dons de Dieu, le plus grand, le plus efficace et le plus merveilleux. Considérez tous ceux qui sont ici assemblés : il est au milieu de nous et agit en chacun de nous comme il le juge à propos ; il voit la disposition intérieure de chacun de nous ; il connaît les pensées, la conscience, ce que nous disons ; mais bien que tout cela soit grand, voici encore quelque chose de plus considérable.

« Pensez, vous qui êtes maintenant éclairés de sa lumière, et repassez par votre esprit combien il y a de chrétiens dans cette province ; parcourez ensuite toute l'étendue de l'empire, et de là parcourez tout le monde, les Perses, les Indiens, les Goths, les Sarmates, les Gaulois, les Espagnols, les Africains, les Ethiopiens, et tous ceux dont les noms vous sont inconnus, car il y a des pays et des nations dont nous ne savons pas même les noms ; pensez ensuite à ce nombre innombrable d'évêques, de prêtres et de laïques qui vivent parmi tous les peuples. Eh bien ! tous ces chrétiens qui confessent Jésus-Christ de bouche et de cœur sans le renier par leurs œuvres prononcent son nom dans l'Esprit-Saint ; car c'est lui le grand évêque qui préside à tous, et le grand pasteur, ou le dispensateur des grâces dans tout le monde, Comme il donne aux uns la chasteté, aux autres la charité, à d'autres l'amour de la pauvreté, à d'autres la puissance de chasser les démons, et comme la lumière répand un seul rayon et éclaire tout le lieu où elle est, ainsi l'Esprit-Saint éclaire tous ceux qui ont des yeux, et celui qui ne veut pas les ouvrir ne jouira pas de ses faveurs. Il devra s'en prendre non au Saint-Esprit, mais à sa propre infidélité. C'est pourquoi nous ne devons point cesser d'adresser à Dieu cette prière : *Ne m'enlevez pas, Seigneur, votre Esprit-Saint.* (Ps. L, 11) [1]. »

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LX

JÉSUS CHOISIT SES APOTRES [2]

Jusqu'alors Jésus n'avait encore fait que réveiller les âmes et appeler sur lui l'attention du peuple juif. Par ses prédications et ses prodiges, il avait ravivé le sentiment que les temps prédits par les prophètes étaient accomplis, il avait manifesté sa mission divine, mais il n'avait rien fondé. Le moment était venu d'organiser la nouvelle société, d'en établir la base sur une hiérarchie régulièrement constituée. Jésus ne devait pas durer longtemps sur terre, il lui fallait se donner des aides et des successeurs.

Comme en toutes les graves circonstances de sa vie, le Sauveur cherche dans la prière l'aide et le conseil de son Père céleste. Il se retire sur la montagne voisine et y passe toute la nuit à prier Dieu. Le jour venu, il réunit ses disciples et choisit douze d'entre eux qu'il nomma aussi *apôtres*. Il appela ceux qu'il voulut, fait remarquer l'évangéliste saint Marc, et ils le suivirent. Alors il les investit de la puissance de guérir les maladies et de chasser les démons.

Voici les noms des douze apôtres : le premier, Simon à qui Jésus imposa le nom de Pierre, André son frère, Jacques le Majeur et Jean, tous deux fils de Zébédée, Philippe et Barthélemy, Thomas surnommé Didyme et Mathieu le publicain, Jacques fils d'Alphée ou Jacques le Mineur, Simon Zélote ou le Zélé, Jude, frère de Jacques le Mineur, et enfin Judas Iscariote, le traître dont le nom sinistre est resté le synonyme de la plus horrible de toutes les trahisons.

La montagne sur laquelle Jésus choisit ses douze apôtres et où il prononcera le célèbre discours des béatitudes, porte en arabe, aujourd'hui, le nom de Kouroûn-Hattin ou Cornes de Hattin. Il est intéressant de connaître un peu ce lieu à jamais illustre où se passa un des événements décisifs dans l'histoire de l'Evangile. Cette montagne est située à mi-chemin entre le mont Thabor et la ville de Capharnaüm, faisant face, à peu près, au lac de Tibériade, et à trois heures de marche environ de ce lac. Elle se distingue des autres montagnes par sa forme particulière et son élévation un peu plus grande. Vue de loin, elle

[1] *Cath.* XVI, *in fine.*
[2] Math., X, 2-4 ; Marc, III, 13-19 ; Luc, VI, 12-16.

ressemble à une selle terminée des deux côtés par deux pointes ou cornes aiguës que sépare une belle plateforme. De là on jouit d'une magnifique perspective et l'on domine le village de Hattin, situé à quatre cents pieds au-dessous, et qui a donné son nom aux deux cornes de la montagne. C'est au pied de cette montagne que le sultan Saladin battit les croisés en 1187, fit prisonnier Guy, roi de Jérusalem, et s'empara de la vraie croix qu'avait apportée l'évêque de Bethléem. Là encore, six cents ans plus tard, en 1799, Bonaparte, à la tête de trois mille Français, triomphait de vingt-cinq mille Turcs.

Retiré là-haut, sur le sommet, Jésus passa toute la nuit en prière. Que demanda-t-il à son Père, durant cette longue oraison ? Sans nul doute, une foi vive et profonde pour ses futurs apôtres, une fidélité inébranlable à leur sublime mission. Plus tard, saint Jean, dans le discours d'adieu du Sauveur, nous fera entendre comme un écho de cette prière [1]. Hélas ! elle ne devait pas être exaucée complètement. O profondeur de l'iniquité et de la faiblesse humaines ! Judas, choisi par Jésus lui-même, deviendra l'horrible traître qu'on sait.

Le jour venu, le divin Maître appelle à l'écart douze de ses disciples, pour leur communiquer ses pouvoirs et les associer à ses travaux. Il les choisit parmi ces hommes qui croyaient en lui, s'étaient attachés à sa personne et l'accompagnaient dans ses voyages et dans ses missions. Jésus procède, en quelque sorte, à leur ordination apostolique, en attendant l'ordination sacerdotale du soir du Jeudi saint. Le pouvoir que reçoivent les apôtres est double : il consiste à chasser les démons et à guérir les maladies et les infirmités qui affligent l'humanité. Saint Grégoire le Grand nous explique la nécessité de ce double pouvoir, aux origines de l'Eglise : « Il fallait des miracles pour accroître la multitude des croyants. Nous agissons de même lorsque nous plantons des jeunes arbres : nous leur donnons de l'eau jusqu'à ce que nous les voyons repris ; une fois leurs racines fixées au sol, nous cessons de les arroser [2]. »

* * *

A part le pouvoir d'opérer des miracles, qu'il ne confère que rarement et à ses saints, Jésus continue de se choisir parmi les fidèles des hommes qu'il sépare des autres, auxquels il donne une puissance surnaturelle sur les démons, celle de remettre les péchés et de conférer ses grâces. Après les avoir formés, dans la retraite des séminaires, pendant plusieurs années, il les envoie au milieu des peuples continuer son œuvre et sa mission. De quel respect ne devons-nous pas les environner, et avec quelle docilité il convient d'écouter leur enseignement ! Comme si c'était Jésus-Christ lui-même que nous voyions, et sa parole que nous entendions.

[1] Jean, XVII, 6-9
[2] S. Grég., Homil. XXIX in Evang.

On a cherché la raison du nombre *douze* et on s'est demandé si le Sauveur n'a pas eu quelque intention mystérieuse en s'y arrêtant. Il est certain que ce nombre n'a point été choisi sans dessein par le Seigneur : l'empressement de saint Pierre, au lendemain de la Pentecôte, à combler le vide créé dans les rangs des apôtres par la mort du traître Judas, suffirait à le prouver. « Jésus, dit un savant auteur, a voulu douze apôtres, afin de réaliser ce que figuraient les douze patriarches. De même que tout le peuple juif est sorti des douze patriarches, ainsi tout le peuple chrétien devait sortir, pour le spirituel, des douze apôtres. » Il y eut donc douze apôtres en souvenir des douze patriarches et des douze tribus, afin d'établir une ressemblance d'origine entre les deux Testaments.

Le mot *apôtre* signifie légat, envoyé, ambassadeur, il fut choisi par Notre-Seigneur lui-même ; cette appellation mérite d'autant plus notre vénération.

Il est à remarquer que les évangélistes ne nomment pas les apôtres dans le même ordre ; toutefois, saint Pierre est toujours désigné le premier et Judas le dernier. Saint Mathieu a même une façon toute particulière de dénommer le prince des apôtres : il l'appelle *le premier*, alors qu'il ne parle plus de second ni de troisième. Cette dénomination indique nettement la supériorité de Pierre sur les autres apôtres, une véritable primauté d'honneur et de juridiction. L'Apôtre, en maintes circonstances, agira d'après cette primauté.

Ajoutons quelques détails sur chacun des apôtres. Le premier, *Simon Pierre* reçut ce prénom de Jésus lui-même lorsqu'il fut présenté au Sauveur par son frère saint André. Ce changement de nom devenait une prophétie, il présageait pour Simon, frère de Jona, comme autrefois pour Abraham et pour Jacob, une transformation de rôle. Ce prénom de « Pierre » indiquait que cet apôtre serait un jour le roc inébranlable sur lequel se poserait l'Eglise du Christ. Magnifique surnom qui faisait de Simon le principal personnage après Jésus !

Saint André était le frère de Simon. André signifie *viril*, en grec. Ni pendant sa vie apostolique ni à l'heure de sa mort, l'apôtre ne démentit son nom ; et il garde l'honneur de s'être, le premier, attaché à Jésus.

Saint Jacques, le frère de saint Jean, dit l'Evangéliste, est appelé fils de Zébédée pour éviter de le confondre avec son homonyme, fils d'Alphée. On le désigne plus communément sous le nom de saint Jacques le Majeur, sans doute en raison de son âge supérieur à celui de saint Jacques le Mineur, ou de sa taille plus élevée. Il eut la gloire d'être le premier martyr apostolique, et il est le seul dont le Nouveau Testament raconte la mort [1].

Saint Jean l'Evangéliste, le disciple préféré du Sauveur, le plus jeune des apôtres, auteur du qua-

[1] Actes, XII, 2.

trième Evangile, de trois Epîtres et de l'Apocalypse, eut une destinée bien diverse de celle de son frère. Celui-ci mourut le premier des apôtres, lui mourra le dernier. Tous deux avaient reçu de Jésus le surnom de « fils du tonnerre », sans doute pour prophétiser leur éloquence irrésistible, leur zèle entreprenant et leur caractère ardent.

Saint Philippe, disciple de la première heure, était de Bethsaïda, et par conséquent compatriote de saint Pierre et de saint André.

Saint Barthélemy n'était autre que Nathanaël, « ce bon israélite » présenté à Jésus par l'apôtre saint Philippe, sur les bords du Jourdain. Le prénom de Nathanaël, *Dieudonné*, en hébreu, lui aurait été imposé à la circoncision. Il était de Cana.

Saint Thomas, Didyme ou le Jumeau, nous est connu par plusieurs circonstances qui mettent en relief son caractère raisonneur et lent à croire.

Saint Mathieu ou Lévi, le publicain, employé aux bureaux de péage, avait reçu quelque culture intellectuelle, il était tout naturel qu'il entreprît d'écrire les discours et les actes du Sauveur. Il est l'auteur du premier Evangile.

Saint Jacques, fils d'Alphée, ou Jacques le Mineur. Son père qui portait le nom d'Alphée ou Cléophas avait épousé une Marie, sœur ou proche parente de la sainte Vierge. Saint Jacques le Mineur appartenait donc à la famille de Jésus. Il fut trente-sept ans évêque de Jérusalem.

Saint Jude surnommé Lebbée ou Thaddée, « le courageux, l'homme de cœur », était le frère de saint Jacques le Mineur. Il a écrit une Epître qui est placée la dernière dans le Nouveau Testament.

Saint Simon le Zélé, d'après quelques-uns, aurait été lui aussi cousin du Sauveur, mais cette opinion n'est pas probable.

Le traître Judas est trop connu pour en dire autre chose sinon que son histoire est bien faite pour jeter l'épouvante dans l'âme. Choisi par Jésus, admis pendant trois années dans la société la plus intime de ses amis, témoin de tous ses miracles et auditeur de tous ses discours, il finit par la trahison ! Il y a là un mystère qui étonne notre foi : elle se demande comment, avec sa prescience divine, le Sauveur avait pu choisir un pareil auxiliaire. « Hélas ! dit un pieux auteur, Judas est parmi les apôtres au même titre que le serpent dans le paradis terrestre, Caïn au sein de la première famille humaine, Cham dans l'arche, le mal toujours et partout avec le bien. Il fait partie du collège apostolique pour servir d'instrument à l'exécution des décrets providentiels relatifs au Messie. Hâtons-nous d'ajouter que cet instrument de malédiction agira dans toute la plénitude de sa liberté. Bien plus, il sera constamment comblé de grâces de choix, à l'aide desquelles il pourra se soustraire à son rôle ignominieux. Nous verrons le divin Maître, à différentes reprises, frapper à la porte de ce cœur endurci pour tenter de le convertir, mais en vain, le traître abusera de tout. Dire que Jésus, dont la science connaissait tous les secrets de l'avenir, aurait dû ne pas fournir à Judas l'occasion de son crime, serait un blasphème. Dieu était-il donc tenu de ne pas créer les mauvais anges dont il prévoyait la révolte et l'éternelle damnation ? Est-il injuste parce qu'il ne laisse pas dans le néant les hommes qu'il sait devoir se perdre à tout jamais ? La vocation de Judas se rattache donc à la grande question de la prédestination qui, malgré ses mystères, proclame si complètement la justice des droits divins [1]. »

C'est le cas de redire les paroles de nos saints Livres : « Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est équitable [2]. » « O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables ! Car qui a connu le dessein du Seigneur, ou qui a été son conseiller [3] ? »

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

TROISIÈME PARTIE

Moyens de salut

III

LES SACREMENTS

B

Les sacrements en particulier

II. — La Confirmation

b

Nécessité

— *Comment un sacrement peut-il être nécessaire ?*

— Il peut l'être de deux manières, savoir : de nécessité de moyen, s'il est indispensable au salut ; et de nécessité de précepte, si l'obligation de le recevoir résulte seulement d'un commandement divin ou ecclésiastique.

— *La confirmation est-elle nécessaire de nécessité de moyen ?*

— Non, car on peut être sauvé sans avoir reçu ce sacrement, par exemple : les enfants qui meurent après avoir été seulement baptisés.

— *Comment cela ?*

— Quiconque meurt en état de grâce est sauvé ; or, la confirmation étant un sacrement des vivants exige et suppose déjà la grâce sanctifiante chez celui qui la reçoit.

— *Ne peut-on pas dire cependant que, dès lors que Notre-Seigneur les a institués, tous les sacrements sont nécessaires ?*

— Non seulement on peut, mais on doit l'affirmer, en ce sens toutefois que les uns sont nécessaires en eux-mêmes pour nous procurer la grâce, et que les autres contribuent puissamment à entretenir, à développer et à accroître cette grâce une fois acquise.

La confirmation appartient à cette dernière classe : elle nous aide à faire notre salut plus parfaitement.

— *Y a-t-il obligation pour tous les adultes de*

[1] Fillion, Comment. sur l'Evang. de S. Mathieu.
[2] Psaume CXVIII, 137.
[3] Rom., XI, 33.

recevoir ce sacrement, obligation résultant d'un précepte soit divin, soit ecclésiastique ?

— On peut dire, à proprement parler, qu'il n'existe pas de précepte strict obligeant tous les adultes à recevoir la confirmation, bien qu'on puisse cependant voir une sorte de précepte dans l'institution de ce sacrement et dans le soin de l'Eglise à en recommander instamment, par ses conciles ou autrement, la réception à tous les fidèles.

— Que faut-il dès lors penser quant à la nécessité de recevoir ce sacrement ?

— Il faut penser que, pour un grand nombre, il y a des circonstances, par exemple des dangers pressants pour leur vertu ou leur foi, qui leur font une obligation proprement dite de recevoir ce sacrement ;

Que d'autre part, même en dehors de tout péril particulier, il ne peut être qu'extrêmement avantageux à tous de le recevoir.

— Ceux qui, surtout dans le premier cas, omettraient ce devoir, se rendraient donc coupables de péché ?

— Oui, s'ils refusaient ou négligeaient de recevoir le sacrement, en ayant la facilité ; à plus forte raison si, par suite de ce mépris et de cette négligence, il résultait un certain scandale pour le prochain, ou si par là ils exposaient à de graves dangers la foi et le salut de leur âme.

— Cette négligence ne serait-elle pas plus téméraire encore de nos jours ?

— Assurément, et cela à cause de tant d'ennemis acharnés à la perte de la foi et de la vertu chrétienne, de tant de combats à livrer pour sortir victorieux de ces redoutables attaques.

— Mais voici, par exemple, un jeune homme qui aurait le plus vif désir de la confirmation et se trouverait empêché de la recevoir uniquement par le fait de ses parents ou de ses maîtres ?

— Ce jeune homme ne serait point coupable, et en attendant qu'il lui soit donné de réaliser son désir, il peut espérer que Dieu lui communiquera par d'autres voies la grâce attachée, en règle ordinaire, à la réception du sacrement.

— Celui qui, par négligence ou empêchement, n'a pas reçu la confirmation dans sa jeunesse, peut-il la recevoir plus tard ?

— Très certainement, car, d'une part, le combat est de toute la vie, et il n'est jamais trop tard, à quelque âge que l'on soit parvenu, pour s'assurer les grâces et les avantages considérables qui résultent de la réception de ce grand sacrement.

— A qui incombe le devoir de procurer et de faciliter aux enfants la réception du sacrement de confirmation ?

— C'est d'une part aux parents ou aux supérieurs des enfants, qui doivent regarder ce soin comme une obligation importante de leur charge ;

Et d'autre part aux pasteurs, qui doivent employer tout leur zèle à instruire les fidèles de la nature, de la vertu, des dons et des effets admirables du sacrement de confirmation, et à disposer les fidèles qui leur sont confiés à le recevoir avec le respect le plus profond et la plus grande piété.

c

Matière et forme

— Qu'entendez-vous en général par la matière et la forme du sacrement ?

— J'entends les deux éléments qui constituent le signe sensible dans le sacrement.

— Expliquez en quelques mots ce qu'est le signe sensible ?

— Le signe sensible, dans les sacrements, est ce à quoi est attachée la production de la grâce et la sanctification. Chacun des sept sacrements a, de par l'institution divine, son signe particulier et distinct.

— Par exemple ?

— Par exemple, dans le baptême, l'action de verser l'eau sur la tête de l'enfant, et les paroles prononcées en même temps : « Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, » constituent le signe sensible, en tant que, au moment même où l'eau est versée et les paroles dites, la grâce sacramentelle est communiquée à l'âme, et cette grâce, d'après la signification de l'infusion de l'eau et le sens des paroles, est une grâce de purification et de naissance à une vie nouvelle.

— Pourquoi ce signe sensible dans les sacrements ?

— Parce que l'homme étant composé d'un corps et d'une âme, le sacrement doit répondre à sa nature qui est essentiellement sensible.

— Il existe donc un signe sensible particulier pour la confirmation ?

— Comme chaque sacrement, la confirmation a un signe sensible tout à fait particulier qui la distingue des autres sacrements, et en rapport avec la grâce qu'elle est appelée à signifier et à produire.

— En quoi consiste ce signe sensible ?

— Il consiste dans l'onction du saint chrême faite par l'évêque, en forme de croix, sur le front du confirmé, et l'imposition des mains (matière), et dans les paroles récitées en même temps (forme).

§ 1er

Matière

— Comme dans les autres sacrements, on doit distinguer ici la matière éloignée et la matière prochaine : la matière éloignée, c'est-à-dire la chose ou substance matérielle apte à devenir élément sacramentel ; la matière prochaine, c'est-à-dire cette même chose ou substance appliquée par l'acte sacramentel au sujet du sacrement.

Nous parlerons séparément d'abord de la matière éloignée, puis de la matière prochaine.

+

Matière éloignée

— Qu'est-ce que l'on entend par la matière éloignée de la confirmation ?

— On entend la matière avec laquelle se fait l'onction du front.

— Quelle est cette matière ?

— Elle se compose d'huile d'olive mélangée avec du baume et consacrée par l'évêque à la messe du jeudi saint.

— Sous quel nom la désigne-t-on ?

— Elle s'est toujours appelée et elle s'appelle le chrême ou le saint chrême.

— Que signifie le mot « chrême ? »

— Ce mot qui vient du grec signifie ce qui sert à oindre, onction.

— Le saint chrême, matière de la confirmation, est-il le même que l'huile sainte, matière de l'extrême-onction ?

— Si ces deux matières offrent une grande analogie, puisque l'huile d'olive qui entre dans la composition du saint chrême est la matière de l'extrême-onction, elles présentent néanmoins une différence très caractéristique.

— *Savoir?*

— L'huile d'olive employée pour l'extrême-onction est une huile simple et ordinaire, tandis que le saint chrême est un mélange, une mixture spécialement parfumée faite d'huile et de baume.

— *Quel est le premier et le principal des éléments constitutifs du saint chrême?*

— C'est l'huile d'olive, c'est-à-dire, à l'exclusion de toute autre, l'huile extraite du fruit de l'olivier.

— *Qu'est-ce que l'olivier?*

— Un arbre du midi qui reste toujours vert et dont les fruits, appelés olives, fournissent l'huile la meilleure et la plus renommée.

— *N'est-ce pas un rameau de cet arbre que portait la colombe de l'arche, annonçant après le déluge la paix à la terre?*

— Oui; et c'était là un symbole des faveurs que nous réservait l'avenir. (Pontifical).

— *Cette huile n'a-t-elle pas été célébrée par les prophètes et employée, dans l'ancienne alliance, à des usages sacrés?*

— David, dans ses psaumes, a chanté l'huile qui doit rendre la joie à notre visage. (Ps. XXII, 5; CIII, 15).

Dans l'ancienne loi, l'huile servait à consacrer les prêtres, les rois et les prophètes.

— *C'est le lieu de rappeler une circonstance de la Passion qui assure à l'huile d'olive, à l'huile de la confirmation, une sorte de prédestination.*

— Cette circonstance est l'agonie du Sauveur au jardin de Gethsémani, c'est-à-dire au jardin du « pressoir de l'huile, » où la sueur du divin Maître coula en gouttes pressées et comme une vivifiante rosée au pied des oliviers, dont on vénère, aujourd'hui encore, les rejetons séculaires.

— *L'huile d'olive suffit-elle seule à constituer le saint chrême?*

— Non, mais pour la validité du sacrement il y faut de plus l'addition du baume.

— *Dans quelle proportion le baume doit-il entrer dans la composition du saint chrême?*

— Il n'est pas nécessaire qu'il y soit en quantité égale, ni même en grande quantité, mais il suffit que le mélange tout entier en soit pénétré et parfumé.

— *Qu'est-ce donc que le baume?*

— C'est un parfum, une sorte de résine aromatique, qui nous vient de la Palestine, de l'Arabie ou des Indes.

— *L'Eglise d'Orient n'emploie-t-elle que le baume, comme parfum, dans la composition du saint chrême?*

— L'Orient étant plus riche en plantes aromatiques que l'Occident, elle ajoute au baume la canelle, l'ambre, le bois d'aloès, des clous de girofle, des noix muscades, des roses rouges d'Irack et d'autres fleurs odoriférantes. L'Eucologe des Grecs marque jusqu'à quarante espèces d'aromates qui, condensées avec l'huile, en forment une sorte d'onguent d'une odeur délicieuse.

— *Le saint chrême existe-t-il simplement par le seul mélange matériel de l'huile et du baume?*

— Il faut de plus et surtout qu'il soit consacré ou bénit par l'évêque, et cela sous peine d'invalidité du sacrement.

— *Le pouvoir de consacrer le saint chrême est-il exclusivement propre à l'évêque?*

— Oui, de par l'institution divine, ainsi qu'en font foi la croyance et la pratique de tous les siècles, en sorte que ce pouvoir ne peut jamais être confié à un simple prêtre.

— *Connaissez-vous la raison de cette prérogative épiscopale?*

— D'après saint Thomas, le prince des théologiens, on en peut reconnaître du moins la parfaite convenance à ce que toute matière sacramentelle, en tant qu'elle est une substance matérielle, doit recevoir une certaine sanctification soit par Jésus-Christ lui-même, soit par l'évêque comme son représentant spécial, sanctification précédant celle qui résulte de l'union avec la forme.

La matière du baptême et celle de l'Eucharistie l'ont reçue de Jésus-Christ lui-même par l'usage qu'il en a fait personnellement pour un but sacramentel.

Il n'en est pas de même du saint chrême, qui ne peut ainsi recevoir sa consécration préparatoire que de l'évêque comme tenant, d'une manière spéciale, la place de Jésus-Christ. (S. Thom., 3, Q. 72, a. 3).

— *Vous avez dit que cette consécration du saint chrême se faisait solennellement à la messe du Jeudi saint. Exposez-nous en peu de mots le rite de cette cérémonie?*

— L'évêque, en habits pontificaux, est assisté de douze prêtres, de sept diacres et d'autant de sous-diacres, tous revêtus des habits de leur ordre.

Aussitôt après la communion, l'évêque bénit le baume. Puis il prélude à la bénédiction de l'huile du chrême, en soufflant sur elle trois fois en forme de croix. Les douze prêtres viennent tour à tour faire cette insufflation : elle signifie la vertu du Saint-Esprit, dont le nom veut dire « souffle. » Auparavant l'évêque a prononcé sur l'huile l'exorcisme, et il célèbre ensuite la dignité du chrême dans une magnifique préface qui remonte aux premiers siècles de l'Église.

Alors, il prend le baume qu'il a d'abord mêlé avec de l'huile sur une patène, et versant ce mélange dans l'ampoule, il consomme ainsi la confection et la consécration du chrême.

Enfin, pour rendre hommage à l'Esprit-Saint, qui doit opérer par cette huile sacramentelle, il salue l'ampoule qui la contient, en disant : « Chrême saint, je te salue! » Les douze prêtres assistants viennent à leur tour répéter cette salutation, et par trois fois s'inclinent avec respect, en chantant : « Saint Chrême, je te salue! » (F. Pracht, *La confirmation).*

+

Matière prochaine

— *Quelle est la matière prochaine du sacrement de confirmation?*

— C'est l'onction que l'évêque fait, avec la main, en forme de croix sur le front du confirmand, et l'imposition de la main qui a lieu en même temps.

— *Quelles indications nous fournit l'Ecriture au sujet de cette matière prochaine de la confirmation?*

— L'Ecriture tantôt désigne cette matière prochaine sous le nom d'imposition des mains (Act.,

VIII, 17; XIX, 6; Hébr., VI, 2), et tantôt sous le nom d'onction. (I Joann., II, 20, 27).

— *Que déduisez-vous de ces deux expressions différentes pour désigner un seul et même sacrement?*

— Je déduis qu'elles s'appliquent l'une et l'autre à un même acte sacramentel.

— *Qu'est-ce qui confirme ce sentiment?*

— La tradition universelle et ininterrompue dans l'Eglise romaine et même en dehors de cette Eglise.

— *Expliquez-vous.*

— D'une part, des textes et des documents remontant aux tout premiers siècles du christianisme nous montrent que l'onction faite sur le front par l'évêque a toujours été regardée comme le signe productif de la grâce et par là-même est d'origine apostolique et d'institution divine.

D'autre part, la même affirmation se reproduit touchant l'imposition des mains, sans qu'il soit fait ici mention de l'onction, pas plus que dans le premier cas il n'est parlé de l'imposition des mains.

On ne peut supposer que les auteurs aient, d'un commun accord, désigné par un seul de ses éléments un sacrement qui en aurait renfermé deux distincts, mais plutôt que par deux expressions différentes ils ont entendu marquer un seul et même acte sacramentel.

— *Est-ce ainsi que l'entendent les théologiens?*

— Oui; car, bien que plusieurs opinions différentes de la nôtre aient eu leurs défenseurs, celle-ci néanmoins est la plus commune et la plus certaine.

— *N'est-elle pas d'ailleurs conforme à la pratique de l'Eglise?*

— On doit l'affirmer; car, 1° la confirmation des Grecs et des Orientaux est admise comme valide par l'Eglise romaine, bien qu'elle se fasse sans aucune imposition particulière des mains, par la seule onction avec le chrême.

2° Consultée pour savoir si la confirmation devrait être réitérée dans le cas où l'évêque, pour un motif quelconque, aurait omis l'imposition préliminaire des mains sur les confirmands, Rome a répondu qu'il n'y avait pas lieu de le faire, pas même sous condition.

— *L'imposition des mains sur tous les confirmands réunis ne doit donc pas être considérée comme partie constitutive essentielle du sacrement?*

— Non, mais seulement comme une cérémonie accidentelle, à laquelle cependant il est prescrit aux confirmands d'être présents.

— *Montrez alors que, à l'onction faite sur le front, se trouve jointe une véritable imposition des mains?*

— En marquant le front du signe de la croix et en faisant l'onction avec le pouce, l'évêque touche la tête, sur laquelle il étend ou pose la partie antérieure de la main, et c'est ainsi que l'onction est accomplie par manière d'imposition de la main.

— *Comment donc, d'après le Pontifical, cette onction doit-elle être faite par l'évêque?*

— Elle doit être faite : 1° avec la main directement et immédiatement, et jamais au moyen d'un instrument; 2° sur le front lui-même; 3° en forme de croix.

+

§ 2

Forme

— *Quelle est la forme dans le sacrement de confirmation?*

— Ce sont les paroles que le ministre prononce en même temps qu'il fait l'onction du front avec l'imposition de la main et la marque de la croix comprises dans cette onction.

— *Citez ces paroles en latin, telles que l'évêque les prononce.*

— « *N.* (prénom du confirmand), *signo te signo crucis et confirmo te chrismate salutis. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* — R. *Amen.* »

— *Ce qui en français signifie?*

— « N., je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme par le chrême du salut. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. — R. Ainsi soit-il. »

— *La forme réside-t-elle tout entière dans ces paroles?*

— Elle réside évidemment tout entière dans ces paroles, puisque ce sont celles mêmes qui accompagnent la matière prochaine.

— *Les termes de la forme ont-ils toujours et partout été exactement ceux qui viennent d'être cités?*

— Il ne semble pas, mais ces paroles ont subi suivant les temps et les lieux plusieurs variations.

— *Par exemple?*

— On a dit en certains pays : « *Signum Christi ad vitam æternam.* Voici le signe du Christ pour la vie éternelle, etc. »

Aujourd'hui encore les Grecs disent : « *Signaculum doni Spiritus Sancti.* Voici le sceau du don de l'Esprit-Saint. »

— *Qu'y a-t-il à observer dans ces différentes formules?*

— C'est qu'elles ont toutes à peu près le même sens, et qu'elles expriment toutes absolument la même grâce sacramentelle.

— *Et alors?*

— Il faut conclure que Jésus-Christ, en fixant lui-même le sens essentiel de la forme pour la confirmation, a laissé aux apôtres et à l'Eglise le soin d'en déterminer et d'en préciser les expressions.

+

§ 3

Signification de la matière et de la forme

— *Quel est le rôle de la matière et de la forme dans les sacrements?*

— C'est de signifier et de produire la grâce.

— *En ce qui regarde notre sacrement, la production de la grâce fera l'objet d'une leçon spéciale où nous parlerons des effets de la confirmation; ici nous ne nous occuperons que de la signification de la grâce.*

Montrez d'abord comment y contribue la matière elle-même, soit éloignée, soit prochaine?

— Pour ce qui est de la matière éloignée, chaque élément, huile et baume, comme leur mélange, le saint chrême, fournit une signification spéciale qui appelle l'attention.

Il faut aussi, dans la matière prochaine, signe de croix, onction, imposition de la main, voir l'indication très précise des effets sacramentels.

—

— *Reprenez donc en détail chacun de ces divers éléments de la matière soit éloignée soit prochaine, et dites-nous en premier lieu quelles sont les propriétés de l'huile ?*

— L'huile est un corps gras et onctueux, et c'est ainsi qu'elle est employée pour panser les blessures ;

Elle active le feu et entretient la lumière ;

Elle conserve ;

Elle fortifie : autrefois les athlètes, avant de combattre dans l'arène, se frottaient d'huile pour donner à leurs membres plus de souplesse et de vigueur.

— *Comment ces propriétés s'appliquent-elles à la grâce de la confirmation ?*

— La grâce de la confirmation a pour effet d'*adoucir* ce que la loi de Dieu peut avoir de trop pénible ;

De *conserver* les vertus surnaturelles et les bonnes habitudes reçues en germe au baptême ;

D'*éclairer* l'esprit des lumières du Saint-Esprit et d'enflammer le cœur de la divine charité ;

De *fortifier* l'âme et de l'armer pour les luttes de la foi et de la vertu ;

Enfin, et surtout par cette propriété de l'huile d'être un liquide très gras et spécialement onctueux est signifiée la plénitude des grâces et des bénédictions dont le Saint-Esprit remplit les fidèles par la confirmation.

— *L'huile d'olive n'ajoute-t-elle pas encore à cette signification ?*

— En effet, l'arbre dont les fruits la produisent reste vert en tout temps et en toute saison ; ce qui est le symbole de la constance que le confirmé doit apporter et manifester dans toute la suite de sa vie chrétienne.

— *Le baume n'a-t-il pas aussi des qualités qui lui sont particulières ?*

— Le baume répand une odeur agréablement parfumée ; il a de plus la propriété de préserver de la corruption, car on embaume les corps pour éloigner d'eux la pourriture du tombeau.

— *Et dans la confirmation, ces qualités symbolisent ?*

— La « bonne odeur de Jésus-Christ » que, selon l'expression de l'Apôtre, le chrétien confirmé doit être par ses vertus et ses bonnes œuvres ;

La grâce de préservation par laquelle nous pourrons plus efficacement nous garder de la corruption du vice au milieu d'un monde tout entier perverti et plongé dans le mal.

— *De tout cela vous concluez ?*

— Que Notre-Seigneur, dans le choix d'une matière sacramentelle, après l'eau, le pain et le vin, devait naturellement songer à l'huile, l'huile si symbolique et si connue, surtout l'huile embaumée.

— *Le mélange de la matière n'a-t-il pas lui-même une signification que les auteurs sacrés n'ont eu garde de méconnaître ?*

— Oui ; car, pour eux, le nombre seul de ces diverses substances dont la composition forme une matière unique, fait du saint chrême un symbole de la plénitude et de la diversité des grâces de la confirmation, et marque l'excellence du sacrement lui-même.

—

— *Combien de choses distinguez-vous dans la matière prochaine, et quel symbole renferme chacune d'elles ?*

— Des trois choses, onction, marque du signe de la croix, et imposition de la main qui concourent à former la matière prochaine, la première est l'onction sensible et extérieure, symbole d'une onction ou consécration intérieure et invisible par la communication de l'Esprit-Saint. L'Esprit-Saint est appelé lui-même l'« onction spirituelle ; » il est personnellement l'onction substantielle de la force et de la consolation, de la félicité et de la joie.

Les autres caractères de cette onction ont été déjà suffisamment indiqués.

— *Que remarquez-vous ensuite dans cette circonstance que l'onction est faite en forme de croix sur le front du confirmand ?*

— 1° Elle est faite *en forme de croix*, pour indiquer que le chrétien, par la confirmation, est enrôlé dans la sainte milice de Jésus-Christ dont la croix est l'étendard glorieux, afin de combattre, officiellement et en vertu de son caractère, pour l'honneur du Très-Haut ;

2° Elle est faite *sur le front*, qui est la partie la plus éminente de la tête et du corps et comme telle exposée à tous les regards, parce que le chrétien doit attester au grand jour qu'il est le soldat du Christ.

De plus, le front est le siège particulier de la honte et de la rougeur. La croix imprimée sur le front apprend au confirmé que vivre en catholique c'est souvent s'exposer aux railleries et aux persécutions, qu'il doit en conséquence mépriser la honte et la crainte, et confesser hardiment sa foi, soutenu qu'il est par la vertu toute-puissante de la croix.

— *L'imposition de la main ne complète-t-elle pas ces diverses significations ?*

— Oui, car elle marque d'un côté non pas une communication quelconque de la grâce, mais une abondance de grâce, et c'est ainsi que par la confirmation on reçoit vraiment la plénitude du Saint-Esprit ;

D'autre part, dans l'imposition des mains, « la vertu d'En-Haut » revêt le confirmand, le rendant fort et puissant pour combattre les ennemis de son salut.

—

— *Quel est, par rapport à la matière, le rôle de la forme dans les sacrements ?*

— C'est de déterminer, de préciser, de compléter l'application de la matière, pour l'élever à sa perfection de signe sensible de la grâce produite.

— *Cela se vérifie-t-il pleinement pour la confirmation ?*

— On doit le tenir pour certain ; car les paroles de la forme usitée dans l'Eglise romaine, outre qu'elles indiquent nettement le ministre et le sujet du sacrement, spécifient encore le signe extérieur et la grâce de la confirmation. — Elle mentionne l'onction avec le saint chrême, et la force qui en découle pour affermir le confirmé en vue des combats de la foi : « Je vous confirme par le chrême du salut. » — Elle spécifie l'impression du signe de la croix, enrôlement du fidèle dans la milice de Jésus-Christ : « Je vous marque du signe de la croix. » — Enfin la sainte Trinité, cause principale du sacrement et des effets sacramentels, est nommée et invoquée : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

Imprimatur : † Sebastianus, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *La Pénitence.* — XIV. Les indulgences, 577.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — XVII. La sanctification du dimanche, 581. — XVIII. Devoirs des enfants et autres inférieurs, 583. — XIX. Devoirs des parents et autres supérieurs, 584.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXXVII. Pour le 11e dimanche après la Pentecôte *(in I Cor.*, xv, 1, 9 et 10), 587.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXI. Le Sermon sur la montagne, 589.

Catéchisme de première communion. — *Troisième partie.* Moyens de salut. III. Les Sacrements. — B. *Les sacrements en particulier.* — II. La Confirmation : Ministre, 591. — Sujet, 592.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

La Pénitence

XIV

LES INDULGENCES

Résumé analytique

I. — Nature des *indulgences.* Ce sont les moyens que l'Eglise nous offre d'expier les peines temporelles de nos péchés, en nous appliquant les mérites surabondants de Jésus-Christ et des saints. C'est une conséquence de la loi de solidarité établie par le mystère de la Rédemption. Les âmes du purgatoire peuvent aussi participer à ce bienfait. L'Eglise accorde les indulgences à ceux qui font certaines prières, certaines aumônes, mais elle ne les vend pas ; les abus contre lesquels Luther a voulu protester ne prouvent rien contre la doctrine des indulgences, si conforme à la foi et à la raison.

II. — Historique des *indulgences.* Elles ont d'abord été accordées sur la recommandation des martyrs et des confesseurs de la foi, plus tard à ceux qui donnaient des marques extraordinaires de contrition. On permit aux pécheurs de remplacer la pénitence publique par des jeûnes, des prières, des pèlerinages, des aumônes. On proposa les indulgences plénières aux fidèles qui allaient aux croisades, qui bâtissaient des églises, etc. Enfin le jubilé fut institué en 1300.

III. — On distingue les *indulgences* plénières et partielles, celles qu'on gagne pour soi et celles qu'on applique aux défunts. — Les conditions essentielles du gain d'une *indulgence* sont le caractère de chrétien, l'intention de la gagner, l'état de grâce (ordinairement la confession et la communion, pour les *indulgences* plénières) ; il faut en outre qu'on ait renoncé à toute affection aux péchés (même véniels) dont on veut expier les peines. — En aucun cas l'indulgence ne peut remplacer la contrition.

Apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio.

Auprès du Seigneur on trouve la miséricorde, et la rédemption la plus abondante. (Ps. cxxix, 7).

Mes frères,

Chez tous les peuples, le souverain est investi du pouvoir de gracier les coupables condamnés par les tribunaux, de leur faire une remise partielle ou totale de leur peine, ou de la commuer en une plus légère. Est-ce que l'autorité ecclésiastique, à laquelle Notre-Seigneur a remis le gouvernement de son Eglise, ne jouirait pas d'un pouvoir analogue ? Nous avons vu que les ministres de Dieu remettent les péchés ; mais nous avons dit qu'il reste le plus souvent aux coupables une peine temporelle à expier, en ce monde ou en l'autre, même après qu'ils ont reçu l'absolution. Ce qui empêche les pécheurs d'obtenir aussitôt la remise de ces peines temporelles, c'est que leurs dispositions ne sont pas assez parfaites. Dieu est indulgent à leur égard, alors même qu'ils se laissent guider, dans leur retour à lui, par la crainte plus que par l'amour, et il se contente de commuer en une peine légère celle qu'il aurait été en droit d'exiger d'eux. Nous ne saurions douter que Dieu ne puisse et ne veuille accorder à ces pécheurs une nouvelle preuve de sa miséricorde, en achevant ce que l'absolution a commencé. — Nous avons déjà expliqué [1] tout spécialement comment l'oblation du saint sacrifice de la messe sert à obtenir des grâces de pardon et la remise des peines temporelles du péché ; mais l'Eglise n'a-t-elle pas d'autres moyens d'aider ses enfants à obtenir tous les effets de la miséricorde divine ? Les paroles de Notre-Seigneur : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, » ne doivent-elles pas s'entendre d'un pouvoir discrétionnaire de remettre non seulement les péchés, au tribunal de la pénitence, mais encore les peines dont le pécheur reste débiteur après le jugement du prêtre ? Oui, mes frères, tous les siècles chrétiens ont reconnu à l'Eglise ce pouvoir, elle l'a exercé depuis l'époque des martyrs jusqu'à nous, et malgré les blasphèmes du protestantisme, elle offre tous les jours aux fidèles la facilité de puiser dans le trésor de ses *indulgences* pour payer à Dieu une rançon qui les délivrera des châtiments de sa justice. Vous comprenez de suite combien cette pratique est conforme à l'idée que nous nous faisons de la miséricorde de Dieu et du pouvoir judiciaire de son Eglise.

L'hérésie et l'incrédulité ont tellement dénaturé ce dogme, qu'il est nécessaire de le venger de leurs attaques ; nous allons l'essayer en expliquant en quoi consistent les *indulgences*, quel usage l'Eglise a fait de son pouvoir à différentes époques, et à quelles conditions elle les accorde aujourd'hui.

I

Ainsi que nous venons de le donner à entendre, l'*indulgence* n'est autre chose que la remise totale ou partielle des peines *temporelles* [2] dues

[1] Prône xix sur l'Eucharistie, 1900, p. 449.

[2] Les peines *temporelles* sont celles qui doivent être subies ici-bas ou dans le purgatoire ; elles ne durent qu'un *temps* plus ou moins long.

aux péchés pardonnés, faite par l'Eglise [1] au nom de Jésus-Christ, en vertu de ses mérites et de ceux des saints, dont elle dispose pour le bien des âmes.

Il y a, dans l'économie admirable de la Rédemption, une grande loi de solidarité entre tous les membres de l'humanité et leur divin Rédempteur. Jésus-Christ, s'étant fait caution pour tous les hommes, les a rachetés, a payé à son Père un prix plus que suffisant pour le pardon de leurs péchés et l'expiation de tous les châtiments qu'ils avaient pu encourir. Les mérites infinis du Sauveur sont comme un bien commun duquel peuvent s'enrichir tous les pauvres d'ici-bas, une rançon dont peuvent profiter tous les captifs qui veulent voir briser leurs chaînes. En vertu de la même loi de solidarité, tous les membres du corps mystique de Jésus-Christ sont aussi unis entre eux par les liens les plus étroits, ils doivent se considérer comme *membres les uns des autres* [2] ; de même que chaque membre profite du travail des autres, il doit aussi lui venir en aide ; la santé ou la maladie de l'un influe sur les autres [3], parce que tous ne font qu'un. Il suit de cet enseignement de saint Paul que les vertus et les mérites d'un fidèle peuvent être utiles aux autres [4], et que si des saints ont payé à Dieu en bonnes œuvres plus qu'ils ne lui devaient pour leurs dettes, le surplus peut être appliqué à payer les nôtres. Ainsi le dogme des *indulgences* est une conséquence naturelle de celui de la *communion des saints*. On appelle ce fonds surabondant de mérites, unis à ceux de Jésus-Christ qui en sont la source, le *trésor* de l'Eglise, et on a reconnu à l'Eglise, qui en est comme la dépositaire et qui est chargée de l'administrer, le droit d'y faire participer ses enfants, à des conditions déterminées.

Les membres de l'Eglise ne sont pas tous sur la terre, il y en a dans le purgatoire, et ce sont précisément ceux-là qui ont le plus besoin d'être aidés, parce qu'ils ne peuvent plus mériter eux-mêmes quoi que ce soit. Le Concile de Trente enseigne que ces âmes peuvent être soulagées par les prières des fidèles ; il est donc bien naturel de croire que l'Eglise peut aussi les faire participer au trésor des indulgences. Léon X l'a déclaré formellement en condamnant les erreurs de Luther, et Pie VI en condamnant d'autres hérétiques [5]. Bien que nous ignorions de quelle manière se fait cette application des mérites de Jésus-Christ et de ses saints à des âmes qui ne sont plus dans la voie du mérite, ni sous la juridiction de l'Eglise, nous sommes sûrs que les satisfactions offertes à Dieu obtiennent pour elles un soulagement, et s'il plaît à sa miséricorde, la libération entière de leur peine [1].

La doctrine des *indulgences* se résume donc en ces quatre points : — la plupart des justes ont à subir des peines temporelles pour l'expiation de leurs péchés ; — ils peuvent puiser au trésor des mérites du Sauveur, de sa sainte Mère, des martyrs et de tous les saints du ciel et de la terre ; — l'administration de ce trésor ou la distribution des *indulgences* a été confiée au chef de l'Eglise par Jésus-Christ, qui lui a dit : *Tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel ;* — les indulgences peuvent être utiles aux défunts, à qui l'Eglise permet de les appliquer.

Des abus ont pu se produire à certaines époques, soit à cause de l'ignorance des fidèles, soit par suite d'un zèle mal entendu ; on a cru que l'Eglise vendait les indulgences, parce qu'elle les accordait à ceux qui faisaient certaines aumônes ; mais ces abus et ces erreurs que l'Eglise a toujours condamnés, ne changent rien à la doctrine que les conciles et les papes ont sanctionnée. Luther prétendait s'attaquer aux abus de la *vente des indulgences*, mais il en vint bientôt à nier les indulgences mêmes, l'autorité de l'Eglise qui les accorde, la nécessité des bonnes œuvres pour le salut, l'action salutaire de la grâce, la liberté de l'homme, et à rejeter la plupart des sacrements. On ne persuadera à personne qu'il fût nécessaire d'aller jusqu'à de tels excès pour réformer les abus qui avaient pu se produire dans la prédication des indulgences.

II

On croirait, à entendre Luther et les protestants, que les indulgences étaient au seizième siècle une chose nouvelle, une pratique jusqu'alors inconnue, contraire à la doctrine de l'Evangile. Il est pourtant facile de montrer que l'Eglise, à toutes les époques, a usé d'indulgence envers ses enfants, et accordé aux pécheurs la dispense d'accomplir les pénitences qu'ils avaient encourues [2].

Le plus ancien exemple de cette conduite miséricordieuse nous est fourni par saint Paul. Il avait excommunié un fidèle de Corinthe dont la conduite était une cause de scandale [3] ; mais cet homme ayant donné des marques de repentir, il consentit à le laisser rentrer dans la communion de l'Eglise [4].

Au temps des persécutions, les pécheurs obte-

[1] En dehors du tribunal de la pénitence, mais comme complément du jugement d'absolution qui y a été prononcé.
[2] Rom., XII, 5.
[3] I Cor., XII.
[4] Un fidèle ne peut pas mériter le ciel pour un autre, mais ses mérites peuvent obtenir à un autre la grâce de se convertir, ses satisfactions peuvent être acceptées par Dieu pour payer les dettes d'un autre.
[5] Condamnation de 85 proposit. du synode de Pistoie.

[1] Les fidèles vivants puisent dans le trésor de l'Eglise, offrent à Dieu une rançon pour leurs frères défunts ; c'est ce qu'on appelle *suffrage*. Dieu applique cette rançon selon les vues infiniment sages de sa miséricorde.
[2] La théorie théologique des *indulgences* n'a été formulée complètement qu'au XIIIe siècle (trois cents ans avant la Réforme), mais la pratique date de saint Paul et de l'ère des martyrs.
[3] I Cor., V, 5.
[4] II Cor., II, 10.

naient d'être réconciliés avant la fin de leur pénitence, afin de recevoir les sacrements et d'avoir plus de courage pour confesser la foi devant les juges. D'autres, qui avaient succombé et sacrifié aux idoles pour échapper à la mort, demandaient aux martyrs des lettres de recommandation à l'aide desquelles ils rentraient en grâce plus promptement. Il y eut même, déjà, au troisième siècle, des abus dans l'emploi de ces lettres, et Tertullien s'éleva sévèrement contre la trop grande indulgence des évêques. Origène fait souvent allusion dans ses plus belles pages à cette pieuse pratique; il compare les martyrs à ces héros de l'antiquité qui se dévouaient à la mort pour sauver tout un peuple ou gagner une bataille, et il dit que le démon travaillait quelquefois à ralentir les persécutions [1], parce qu'il savait bien que le sang des martyrs sert à expier les péchés. Saint Cyprien explique clairement que Dieu seul peut remettre le péché commis contre sa loi, mais que le pénitent peut bénéficier de la grâce demandée pour lui par les confesseurs de la foi. Cette grâce était un bien spirituel, la rentrée du pécheur dans le sein de l'Eglise ; elle supposait donc que la dette contractée par le pécheur envers Dieu lui était remise par l'autorité de l'Eglise en considération des mérites des martyrs [2]. On comptait sur le crédit des martyrs pour obtenir de Dieu, quand ils seraient au ciel, ce pardon qu'ils promettaient avant de mourir. Mais ces promesses et cette intercession en faveur des coupables ne les dispensaient pas de faire pénitence ; c'était aux évêques de juger si les sujets recommandés en étaient dignes [3]. Quoi de plus conforme à l'idée que nous nous faisons des indulgences d'après la doctrine actuelle de la théologie?

Après les persécutions, le zèle et la ferveur des communautés chrétiennes se ralentit, et on relâcha beaucoup de la rigueur des pénitences canoniques. Saint Basile atteste qu'on accordait souvent des dispenses aux pécheurs qui donnaient des marques extraordinaires de contrition [4], et l'historien Eusèbe rapporte qu'une célèbre pénitente, Marie l'Egyptienne, fut admise à recevoir la sainte communion aussitôt après qu'elle eût confessé les crimes de sa vie scandaleuse. Dès lors, les jeûnes, les prières, les pèlerinages, les aumônes remplacèrent les longues stations de l'ancienne discipline pénitentiaire, et en cas d'impossibilité, en danger de mort, on se contenta de marques évidentes de pénitence. On croyait donc, comme à présent, que l'Eglise a le droit de remettre les peines temporelles dues au péché, de commuer ces peines, d'en dispenser ceux qui ne peuvent pas les subir.

L'époque des croisades nous apporte les preuves les plus convaincantes de la foi universelle des fidèles au dogme des indulgences. Pour encourager les chrétiens à prendre part à ces expéditions lointaines, les papes leur offrirent l'indulgence plénière, ou la remise complète de toutes les peines dues à leurs péchés, à la condition expresse que ces péchés auraient été confessés et pardonnés. On pouvait bien considérer le dévouement de ceux qui partaient en Terre Sainte pour combattre les infidèles, comme un acte héroïque de charité analogue à celui des martyrs, et on ne croyait pas trop récompenser ce dévouement en lui accordant de remplacer toutes les autres pénitences. Il paraît que dès lors les concessions d'indulgences (plénières surtout) se multiplièrent partout; car plusieurs conciles firent des décrets pour maintenir l'ancienne discipline et régler l'usage des indulgences. Malgré cela, elles obtinrent de plus en plus de faveur auprès des fidèles, et les papes ne cessèrent d'en accorder, soit à l'occasion des canonisations, soit en instituant de nouvelles fêtes, comme celle du Saint-Sacrement, soit pour encourager l'établissement des confréries, la construction des églises, etc. Boniface VIII institua en 1300 l'indulgence solennelle du jubilé, renouvelée ensuite tous les cinquante, puis tous les vingt-cinq ans [1]. Peu à peu, toutes les pratiques de piété, toutes les associations pieuses, furent enrichies d'indulgences innombrables, et une congrégation de cardinaux fut spécialement chargée [2] de régler tout ce qui concerne cette importante matière. Grâce à cette sage institution, et au zèle des évêques, la dévotion aux indulgences a fait de rapides progrès dans toute l'Eglise, pour le plus grand bien des fidèles et le plus grand avantage des âmes du purgatoire.

III

Hâtons-nous maintenant d'expliquer les différentes sortes d'*indulgences*, et les conditions requises pour les gagner.

Les indulgences accordées par les Souverains Pontifes sont ou plénières ou partielles. Celles-là peuvent obtenir à celui à qui elles profitent la rémission de toutes les peines temporelles de ses péchés ; les autres n'en remettent qu'une partie plus ou moins grande, proportionnée à l'importance des œuvres pies auxquelles elles sont attachées, et aux dispositions du sujet. On exprime leur valeur en disant que ce sont des indulgences de cent jours, un an, sept ans, etc., ce qui signifie qu'on les assimile à cent jours, un an, sept ans de la pénitence publique d'autrefois, et qu'elles sont acceptées par la justice de Dieu comme l'aurait été cette pénitence. Les hérétiques qui ont prétendu que les indulgences n'avaient d'autre effet que de dispenser des peines canoniques, et que le trésor où l'Eglise les puise n'est pas formé par les mérites de Jésus-Christ et des saints, ont été condamnés par Léon X et par Pie VI [3].

Les indulgences ne sont applicables aux âmes

[1] Schanz, *Das Sacram. der Busse*, § 45.
[2] Cypr., *De lapsis*, 17, 18.
[3] Id., *Ep.* 16, 3 ; 57, 1.
[4] Can. 74.

[1] Schanz, *loc. cit.*
[2] Sous Clément IX, en 1669.
[3] Denzinger, nos 641, 642, 1403, 1404.

du purgatoire qu'autant que l'Eglise permet de leur en faire l'application ; il est de foi qu'elles leur sont utiles [1], mais personne ne peut savoir, sans une révélation, dans quelles limites elles leur sont appliquées par Dieu. Ces âmes ne sont plus sous l'autorité judiciaire de l'Eglise, les peines qu'elles endurent ne peuvent pas, strictement parlant, être remplacées par nos pénitences ou nos bonnes œuvres, à moins que Dieu n'y consente ; ce qui est certain, c'est que les *indulgences* offertes pour les défunts peuvent obtenir pour eux, de la manière qu'il plaira à Dieu, un adoucissement à leurs souffrances, ou même leur libération complète des feux du purgatoire. Quelle consolation c'est pour nous de pouvoir contribuer si efficacement par nos prières et nos bonnes œuvres au bonheur de ceux que nous avons aimés ici-bas !

Plusieurs conditions sont requises par l'Eglise pour le gain des *indulgences*. De même que, pour obtenir le pardon des péchés au saint tribunal, pour recevoir avec fruit la sainte communion, il faut s'y préparer d'avance, il est nécessaire aussi de remplir certaines conditions préalables, si l'on veut gagner une indulgence [2]. La première est le caractère de chrétien, car l'Eglise n'a de juridiction que sur ses enfants. La seconde est l'accomplissement exact des œuvres prescrites, avec l'intention au moins générale de profiter de l'*indulgence*. La troisième est l'état de grâce. Dieu ne saurait pardonner la peine du péché si le péché lui-même n'a pas encore été remis, et l'*indulgence* ne peut remplacer la contrition ni l'absolution ; aussi l'Eglise n'accorde ordinairement les *indulgences* plénières qu'à la condition expresse que les fidèles se seront confessés et auront communié. Pour gagner ces *indulgences*, l'état de grâce ne suffit donc pas, il faut se confesser, lors même qu'on n'aurait pas de péché mortel à accuser, et recevoir la sainte communion [3]. Les personnes qui se confessent tous les huit jours [4] peuvent gagner toutes les indulgences qui se rencontrent dans l'intervalle, elles peuvent même gagner le même jour plusieurs *indulgences* plénières au moyen d'une seule communion, à moins pourtant qu'une communion toute spéciale ne soit exigée, comme cela a lieu pour l'*indulgence* du jubilé. Remarquez que si les œuvres à accomplir sont longues et doivent durer plusieurs jours, comme les visites des églises, il suffit d'être en état de grâce au moment où l'on achève l'accomplissement des conditions exigées ; on peut donc toujours terminer par la confession et la communion.

Suffirait-il pour gagner dans toute son étendue une indulgence plénière, d'être dégagé de toute affection au péché mortel ? Non, sans doute, si on conservait une affection secrète à quelque péché véniel, ou si on s'en était confessé sans contrition, car ils ne seraient pas pardonnés, et tant qu'ils souillent l'âme, les peines temporelles qu'ils méritent ne peuvent être remises. Il faut donc apporter le plus grand soin à préparer la confession qui doit disposer au gain d'une indulgence plénière, afin de retirer de cette indulgence le plus grand profit possible. Du reste, comme l'absolution perfectionne la contrition du pécheur, et que la communion contribue à effacer les fautes vénielles pour lesquelles on n'a plus d'affection actuelle, il n'est pas bien difficile à une âme de bonne volonté d'arriver à gagner complètement une *indulgence* plénière [1]. Mais n'espérerait-on la gagner qu'incomplètement, on devrait toujours s'y préparer aussi bien qu'on en est capable. Les conditions requises pour les indulgences partielles sont plus simples en ce qui concerne les œuvres prescrites, mais l'état de grâce et l'exemption de l'affection au péché sont toujours nécessaires. S'il s'agit des indulgences qu'on applique aux âmes du purgatoire, on peut croire que Dieu accepterait pour elles-mêmes les offrandes d'un pécheur, car ces âmes ne mettent de leur côté aucun obstacle à l'effet de l'*indulgence ;* mais ce point n'a pas encore été tranché par l'Eglise.

On s'étonne quelquefois, mes frères, que Dieu offre aux pécheurs tant de facilités pour expier leurs péchés. Mais il faut bien se rappeler que ces faveurs ne sont accordées qu'aux pécheurs vraiment convertis, animés du ferme propos de se corriger sérieusement et de mener une vie chrétienne. Ne croyez pas qu'il suffise d'avoir pris part aux exercices d'un jubilé, d'avoir donné son nom à une confrérie, de porter un scapulaire, pour être sauvé. Tous ces moyens extérieurs ne signifieraient rien sans la conversion intérieure, sincère et complète d'un cœur contrit et humilié. Offrez à Dieu ce sacrifice, pleurez vos péchés dans le silence de la retraite, mortifiez vos sens, renoncez à toutes vos mauvaises habitudes, mettez tous vos soins à observer la loi de Dieu ; et alors aidez-vous des secours que vous offre l'Eglise, puisez au trésor de ses *indulgences* pour achever d'expier vos fautes ; le Seigneur écoutera vos prières, vous comblera de ses faveurs ; votre âme déjà purifiée se transformera de plus en plus sous les rayons de la grâce, elle deviendra plus éclatante de blancheur que la neige, plus brillante que le soleil, et elle sera prête à se plonger avec amour dans le sein de Dieu. Ainsi soit-il.

[1] Béringer, *Les Indulgences*, 1re partie, x, § 2. — S. Lig., *Praxis conf.*, n. 154.

[1] *Id.*, 615, 1405.
[2] Lierheimer, 21 Vortrag, p. 337.
[3] Il n'y a d'exception que pour les indulgences du *Chemin de la croix*.
[4] Ou tous les quinze jours, en vertu d'un indult accordé à beaucoup de diocèses.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XVII

LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE

Plan

1. Cessation des œuvres serviles.
2. Raisons qui légitiment le travail du dimanche.
3. Diverses questions de détail sur le repos du dimanche.
4. La pratique des œuvres de religion : l'assistance à la messe.
5. L'assistance aux autres offices.

Pour sanctifier le dimanche, pour en faire un jour différent des autres jours, un jour vraiment saint, deux choses sont nécessaires, *le repos* et *la prière*. En d'autres termes, il faut s'abstenir d'œuvres serviles et pratiquer des œuvres de religion. Nous nous occuperons d'abord de la cessation des œuvres serviles.

1. — On distingue les œuvres *serviles* et les œuvres *libérales*. Les œuvres *libérales* ou *intellectuelles* sont les occupations où l'esprit a plus de part que le corps, comme la lecture, l'écriture, l'étude, l'enseignement, le dessin, la musique. Ces sortes d'occupations sont permises le dimanche.

Les œuvres *serviles* sont les occupations où le corps a plus de part que l'esprit, comme le travail des champs, les arts mécaniques et en général tout ce que font les gens de métier pour gagner leur vie. Ce sont ces occupations que l'Eglise a toujours défendues le dimanche. Elle défend même certains travaux ordinaires aux femmes et qui semblent n'avoir rien de pénible, comme de tricoter, de broder, de faire des fleurs artificielles. Peu importe d'ailleurs qu'on travaille pour soi ou pour autrui, par intérêt ou pour son plaisir : c'est l'œuvre servile et non le gain qui est défendu.

2. — Cependant l'Eglise est une mère pleine d'indulgence pour ses enfants. Si elle exige d'eux une grande bonne volonté, elle n'a point l'intention de les traiter durement ni d'une manière préjudiciable à leurs intérêts. Elle autorise donc le travail du dimanche dans un assez grand nombre de cas.

1° Quand il existe une *coutume légitime*. Ainsi, d'après l'usage partout établi, il est permis de préparer ce qui est nécessaire pour les repas, d'entretenir la propreté du corps et des appartements, de soigner les animaux et les troupeaux. — Les boulangers, les bouchers, les pâtissiers peuvent vendre du pain, de la viande, des pâtisseries. Il est encore permis aux boulangers de cuire pour le public, si le besoin de la population l'exige. Mais chacun ne peut pas faire cuire son pain le dimanche, à moins d'un besoin pressant.

2° Quand il y a *nécessité*. Ainsi il est permis, après des pluies compromettantes ou à la vue du mauvais temps, de tourner, de ramasser le foin ou le blé coupés, s'il était en danger de se gâter; mais il est défendu d'en abattre. — Il est permis d'arroser des plantes qui périraient sans cela. — Il est permis à une mère de famille de raccommoder les vêtements de son mari et de ses enfants, s'ils n'en ont pas d'autres à prendre le lendemain. — Les domestiques peuvent aussi raccommoder leurs vêtements, si l'on ne veut pas leur accorder le temps nécessaire les autres jours de la semaine. Mais ils doivent, quand ils se placent, stipuler cette condition dans leur marché. — Les pauvres peuvent glaner et aller chercher du bois. — Il est permis d'entretenir le feu dans une tuilerie, un four à chaux, une usine, lorsque des ouvrages y sont commencés et ne peuvent être suspendus sans une perte considérable. — Les meuniers peuvent moudre le dimanche, s'ils craignent de manquer d'eau ; mais ils ne doivent pas aller chercher le grain ni reporter les farines, sans un besoin pressant. — Il est encore permis à un maréchal-ferrant de ferrer les chevaux des voyageurs ; à un cordonnier, d'achever les souliers d'un homme qui n'en a pas ; à un tailleur, de finir les habits dont on a un besoin pressant pour une noce, pour un enterrement, pour un voyage. — Dans tous les cas où l'on est autorisé à travailler le dimanche, il faut autant que possible ne pas travailler en public, pour éviter le scandale, et prendre toutes ses précautions pour entendre la messe.

3° Enfin, quand il s'agit du *service divin*, comme nettoyer, orner une église, préparer un reposoir et autres choses semblables, lorsqu'on n'a pu le faire commodément la veille.

3. — Pour compléter ces détails, il nous reste à examiner diverses questions qui nous intéressent tous.

1° Puisque c'est toujours un péché de travailler, sans raison, le dimanche, pendant combien de temps faut-il travailler pour se rendre coupable d'un péché mortel ? — D'après tous les théologiens, même les plus indulgents, il suffit de travailler pendant *trois* heures, consécutives ou non, et selon quelques-uns pendant *deux* heures. Ceux qui ne travaillent pas, mais qui font travailler les autres, sont encore plus coupables que ceux qui travaillent.

2° Peut-on faire un voyage le dimanche ? — Oui, pourvu qu'on assiste à la sainte messe. Mais il n'est pas permis de se mettre en route en prévoyant qu'on manquera la messe, à moins qu'on n'ait une grave raison de le faire. Beaucoup de personnes sont trop peu scrupuleuses sur ce point.

3° Peut-on aller à la chasse ou à la pêche, le dimanche ? — Oui, pourvu qu'on assiste à la messe. La pêche et la chasse sont regardées comme des récréations, à moins qu'on n'y emploie trop de temps, qu'on ne s'y donne beaucoup de peine, ou qu'on n'en fasse un métier.

4° Est-il permis aux aubergistes et aux cafetiers de donner à manger ou à boire aux gens de l'endroit, pendant les saints offices, surtout pendant la messe? — Non, ils ne le peuvent pas sans se rendre coupables d'une faute grave, lors même qu'ils ne seraient pas tenus d'assister eux-mêmes à la sainte messe.

5° Est-il défendu de vendre et d'acheter le dimanche? — On peut acheter et vendre ce qui est nécessaire à la vie, le pain, le vin, la viande, les légumes et autres provisions de bouche. Les gens de l'endroit ne doivent pas acheter autre chose. Quant aux gens de la campagne, qui sont éloignés de la ville et que leurs occupations empêchent d'y venir pendant la semaine, ils peuvent encore acheter les vêtements et les différents objets dont ils ont besoin ; mais ils ne doivent pas faire leurs emplettes pendant les offices.

En ce qui concerne les marchands, il leur est permis de vendre le dimanche, parce qu'ils peuvent supposer que les personnes qui viennent chez eux ont des raisons suffisantes pour acheter ce jour-là. D'ailleurs, s'ils refusaient de vendre, on irait chez d'autres qui ne seraient pas aussi scrupuleux, et il pourrait en résulter pour eux un tort considérable. — Mais ils ne doivent pas vendre pendant les saints offices, surtout pendant la messe. De plus, il ne leur est pas permis d'étaler leurs marchandises le dimanche. Exposer publiquement des marchandises, c'est mettre sur son enseigne : *Ici on vend le dimanche.* Ce jour-là, les marchands doivent laisser leurs boutiques fermées ou du moins ne les ouvrir qu'en partie, afin de faire voir qu'ils savent distinguer entre le jour du Seigneur et les jours ordinaires.

On remarque, dans plusieurs villes de France, un certain nombre de magasins sur la porte desquels on voit écrit cet avertissement : *Ici on ne vend pas le dimanche. Ce magasin n'est pas ouvert le dimanche.* Veut-on savoir par qui ces magasins sont tenus ? Eh bien ! c'est par des étrangers, des Allemands, des Suisses, dont la plupart sont protestants. Ce sont eux qui viennent nous donner chez nous cette leçon de respect pour la loi du Seigneur. Nos marchands ne pourraient peut-être pas agir ainsi isolément, sans s'exposer à des pertes considérables ; mais au moins nous les supplions au nom de Dieu, au nom de l'Eglise, de ne pas vendre pendant la sainte messe, de ne pas étaler publiquement leurs marchandises, pour montrer qu'eux aussi savent respecter le dimanche et que s'ils vendent ce jour-là, ils ne vendent qu'à regret.

4. — Il ne suffit pas de se reposer le dimanche, en cessant toute œuvre servile ; il faut encore sanctifier ce jour en pratiquant des œuvres de religion.

La première de toutes, qui nous est expressément commandée, c'est l'assistance au saint sacrifice de la messe. Vous le savez, la messe est le plus grand et le plus excellent acte de notre culte envers Dieu. C'est à la messe que Jésus-Christ prie pour nous ; c'est là qu'il s'offre pour nous à son Père, comme autrefois sur le Calvaire ; c'est là qu'il distribue abondamment à tous les fidèles les grâces dont ils ont besoin... Et nous ne répondrions pas, chaque dimanche, à l'appel qu'il nous fait, chaque dimanche, de venir prier avec Lui, de venir nous présenter avec Lui devant son Père pour l'adorer comme il le mérite, de venir recevoir le pardon et les grâces qu'il veut bien nous offrir ?... Cette indifférence ou plutôt cette ingratitude, ce mépris, serait certainement un péché mortel. Oui, manquer la sainte messe le dimanche, par sa faute, sans motif sérieux, c'est commettre un péché qui rend digne de l'enfer. Ainsi l'a décidé l'Eglise, interprète infaillible de la volonté de Dieu.

Nous avons dit : *sans motif sérieux.* En effet, ici comme partout, l'Eglise est la première à approuver nos raisons quand elles sont bonnes. Si la maladie, si le soin nécessaire d'un infirme, d'un enfant ou d'un troupeau, si un voyage pressé, si toute autre affaire importante nous empêche de remplir l'obligation sacrée d'entendre la messe, nous sommes en sûreté de conscience. Mais n'est-il pas vrai que souvent, très souvent même, on s'en dispense sur les prétextes les plus futiles ?

Ah ! comme nous sommes loin de la ferveur des premiers fidèles qui, pour assister aux saints mystères, ne craignaient pas de s'exposer à tous les dangers !... Comme nous sommes loin même de la piété de nos pères ! Pendant les tristes jours de notre grande Révolution, ils faisaient souvent de longues courses, la nuit, dans des chemins affreux et par de mauvais temps, pour aller entendre la sainte messe au milieu d'un bois ou dans quelque maison isolée. Que penseraient-ils de nous, qui nous en dispensons si facilement ?

5. — Est-ce assez d'entendre la messe pour bien sanctifier le dimanche, c'est-à-dire pour en faire un jour véritablement consacré à Dieu, employé pour Dieu ? Les bons chrétiens, les chrétiens qui veulent sérieusement se sauver, ne le pensent pas. Aussi regardent-ils comme un devoir d'assister aux *vêpres,* aux *bénédictions du Saint-Sacrement,* aux *instructions.* Le dimanche, ils aiment encore à lire la vie des saints ou quelque autre bon livre. Un bon livre instruit, éclaire l'esprit, fortifie la volonté. C'est comme un bon ami qui nous dit nos vérités avec franchise, et cependant sans nous blesser... Enfin, si un voisin, si quelqu'un de leur connaissance est malade ou dans la peine, c'est encore le dimanche qu'ils vont lui rendre visite, comme à un frère de Jésus-Christ, et ils ne le quittent pas sans lui adresser quelques bonnes paroles, sans lui donner une de ces cordiales poignées de main qui font tant plaisir... Voilà comme les bons chrétiens sanctifient le dimanche et le consacrent tout entier à Dieu, pour amasser un trésor dans le ciel.

XVIII

DEVOIRS DES ENFANTS ET AUTRES INFÉRIEURS

Plan

1. Les enfants doivent à leurs parents : l'amour ;
2. Le respect intérieur et extérieur. Que penser du tutoiement ?
3. L'obéissance ;
4. L'assistance.
5. Récompense attachée à l'observation du quatrième commandement.
6. Devoirs des autres inférieurs.

Honora patrem tuum et matrem tuam.

Tes père et mère honoreras
Afin de vivre longuement.
(Ex., xx, 12).

Les trois premiers commandements, que nous avons expliqués, renferment nos devoirs envers Dieu. Les sept autres renferment nos devoirs envers le prochain. Mais notre prochain le plus proche, quel est-il ? Nos père et mère. Donc après Dieu viennent tout de suite les parents.

Tous les devoirs des enfants envers leurs parents se réduisent à quatre principaux : l'*amour*, le *respect*, l'*obéissance* et l'*assistance*. Ce sont ces quatre devoirs que nous allons expliquer aujourd'hui.

1. — Et d'abord les enfants doivent aimer leurs père et mère. C'est là un devoir si naturel qu'il est inutile de le prouver. Il suffit de se rappeler ce que nos parents ont fait pour nous et de laisser parler son cœur. Est-ce que nous pourrons jamais comprendre ce que nous avons coûté à notre mère ? Tous le temps qu'elle nous a portés dans son sein a été pour elle un temps de malaises, de souffrances, de dangers... Une fois entrés dans la vie, nous n'avons fait que multiplier ses peines, ses soucis, ses angoisses, ses privations... Quel empressement à essuyer nos larmes ! Quelle infatigable sollicitude pour veiller sur notre berceau, le jour, la nuit, le soir, le matin, à toute heure ! Quelle vigilance pour nous préserver du moindre danger !... Et cette bonne mère qui nous a tant aimés, nous ne l'aimerions pas ?... Et ce bon père, pour qui s'impose-t-il tant de sacrifices ? Pour qui tant de fatigues, tant de sueurs, tant de démarches ?... Pour qui ce travail incessant du matin au soir ?... Pour ses enfants. Rien ne lui coûte quand il s'agit de leur procurer un peu de bien-être, un peu de bonheur... Et ce père si dévoué, nous ne l'aimerions pas ? Un enfant qui n'aimerait pas ses père et mère serait pire que les animaux les plus féroces ; car les petits du lion et du tigre éprouvent ce besoin impérieux.

Mais l'amour se montre surtout par des actions. Si donc vous faites tous vos efforts pour rendre heureux vos père et mère, si vous partagez leurs joies et leurs tristesses, si vous cherchez par tous les moyens à leur témoigner votre reconnaissance et à les payer de retour, vous êtes un bon fils, vous êtes une bonne fille, vous avez du cœur, vous aimez véritablement, sincèrement, vos père et mère.

Les enfants qui ne cherchent jamais à donner la moindre satisfaction à leurs parents, qui les laissent de côté, qui sont insensibles à leurs peines, ce sont des enfants sans cœur, des ingrats, des enfants cruels, dénaturés, qui méritent d'être traités un jour de la même manière.

Quant à ceux qui en viennent jusqu'à haïr leurs père et mère, jusqu'à lever la main sur eux, jusqu'à les frapper, ou qui pour être plus tôt débarrassés d'eux, pour hériter de leurs biens, pour vivre avec plus de liberté, portent la malice jusqu'à désirer leur mort, ce sont des monstres qui ne sont pas dignes eux-mêmes de voir plus longtemps la lumière du jour.

2. — Le second devoir des enfants envers leurs parents, c'est de les respecter. « Honorez votre père et votre mère, » dit le Seigneur dans son commandement. Nos parents tiennent en effet à notre égard la place de Dieu. C'est par leur entremise que Dieu nous a donné l'être et la vie ; c'est eux qu'il a chargés de nous nourrir, de nous élever, de nous guider, de nous donner un nom et une place dans le monde. Ils méritent donc tout notre respect ; et notre respect doit être à la fois *intérieur* et *extérieur*, dans le cœur et dans les actions.

Respect *intérieur* : nous devons avoir pour eux des sentiments sincères d'estime et de vénération ; et cela quand bien même ils seraient pauvres, infirmes, ignorants et que nous serions riches, savants, élevés dans les honneurs.

Respect *extérieur*, dans notre langage. Nous devons toujours leur parler avec douceur, politesse, soumission... On pèche donc quand on se sert d'un ton arrogant et impérieux ; quand on leur fait des menaces ou des réponses dures et insolentes ; quand on se moque d'eux en leur présence ; quand on les tourne en ridicule. — Respect *extérieur*, dans nos actions. Un enfant vraiment respectueux envers ses parents, écoute leurs conseils, leurs observations, leurs remontrances avec une pieuse attention ; il supporte sans plaintes et sans murmures leurs infirmités, leur mauvaise humeur, leurs défauts... Mais le meilleur moyen d'honorer ses parents, c'est d'avoir soi-même une conduite honorable. Rien n'est plus douloureux au cœur d'un bon père, d'une bonne mère, que l'inconduite d'un enfant.

Ici se présente une question dont je suis bien aise de dire un mot en passant. Un enfant peut-il tutoyer son père et sa mère ? C'est une chose tout à fait inconvenante. Le *tu* et le *toi* supposent en quelque sorte l'égalité des personnes ; or, un fils ne doit pas, ne peut pas être l'égal de son père ; une fille ne doit pas, ne peut pas être l'égale de sa mère... Car l'autorité d'un père et d'une mère est la plus sacrée et la plus respectable qui soit sur la terre. Donc, parents chrétiens, faites respecter votre autorité qui vient de Dieu lui-même. Vos enfants, soyez-en sûrs, ne pècheront jamais par excès de respect pour vous...

3. — En troisième lieu, les parents étant les

représentants de Dieu, les supérieurs et les chefs de la famille, ont droit à l'obéissance de leurs enfants. Mais cette obéissance, pour être agréable à Dieu, doit être *prompte* et *joyeuse*. *Prompte*, c'est-à-dire sans délai, sans hésitation, sans retard ; *joyeuse*, c'est-à-dire de bon cœur, sans murmurer, sans se plaindre, sans se fâcher.

Donc, enfants chrétiens, votre père ordonne, votre mère parle : c'est Dieu qui commande : allez, courez, obéissez, ressemblez aux bons anges toujours prêts à exécuter ponctuellement et avec bonheur les volontés du Très-Haut.

Cette obligation d'obéir ne regarde pas seulement l'enfance et la jeunesse ; n'importe à quel âge on doit déférence et soumission à ses parents ; n'importe à quel âge on a besoin de prendre conseil. Nous pouvons avoir beaucoup de science, beaucoup de talent ; mais il est une chose que nos parents posséderont toujours dans une plus grande mesure que nous : l'expérience de la vie.

Cependant, ce qu'à Dieu ne plaise ! si des parents étaient assez déraisonnables pour commander quelque chose de nuisible au salut, les enfants ne devraient point leur obéir ; car où la loi de Dieu défend et où les parents commandent, *il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes*. Mais encore, dans ce cas, convient-il d'employer la plus grande douceur pour leur exposer votre détermination.

4. — Le quatrième devoir des enfants envers leurs parents, c'est de les assister dans leurs besoins temporels et spirituels. « Mon enfant, dit le Seigneur dans les saints Livres, mon enfant, prenez soin de la vieillesse de votre père et n'oubliez jamais les peines de votre mère. Rendez-leur ce qu'ils ont fait pour vous. » Rendre à nos chers parents ce qu'ils ont fait pour nous, est-il rien de plus raisonnable, rien de plus juste, rien de plus doux ? Nous serons donc heureux, s'ils sont dans l'indigence, de leur procurer de quoi vivre et se vêtir honnêtement selon leur condition. S'ils sont vieux, nous redoublerons de soins et d'attentions pour adoucir leurs infirmités et prolonger leur existence... Combien d'enfants maudits méconnaissent aujourd'hui ce devoir sacré ! Savez-vous ce qu'on dit à présent ? On dit qu'un père nourrit ses sept enfants et que sept enfants ne peuvent nourrir leur père ! Et on le dit parce que c'est vrai, trop vrai malheureusement... Oui, tous les jours, on voit de pauvres vieillards, incapables de gagner leur vie, en appeler aux tribunaux afin d'obliger leurs mauvais sujets d'enfants à leur donner quelque assistance. Et combien qui aiment mieux endurer la faim que de faire connaître au public une pareille scélératesse dans leur famille ! Oh ! quelle honte ! quelle honte pour des enfants !

Mais c'est surtout quand nos parents sont malades que tout notre amour doit se montrer. En leur prodiguant les soins corporels, n'oublions pas leur âme, ne négligeons rien de ce qui peut les disposer à bien mourir : ce sera un jour notre plus grande consolation... Que notre dévouement les suive même jusqu'au delà du tombeau ; exécutons fidèlement leurs dernières volontés ; prions et faisons prier pour eux.

5. — Amour, respect, obéissance, assistance : tels sont donc les principaux devoirs des enfants envers leurs parents. Heureux ceux qui s'en acquittent avec fidélité ! Ils recevront ici-bas les plus abondantes bénédictions. Dieu l'a promis : il ne manquera pas à sa promesse. « Honorez votre père et votre mère, nous dit-il, afin que vous ayez une longue vie sur la terre. » Vous aurez donc une vie longue par le nombre des années ; ou si le nombre des années ne doit pas vous être un avantage, vous aurez une vie longue par le bonheur, la paix, la joie, les consolations dont elle sera remplie. Quant aux enfants dénaturés, ils n'auront en partage que les malédictions de Dieu et des hommes.

Enfants chrétiens, savez-vous quel doit être votre modèle ? C'est Jésus-Christ lui-même. Pendant trente ans, il n'a fait que pratiquer la soumission, l'obéissance, le respect envers Marie et Joseph, deux de ses créatures. Et comment dire de quel amour il les a aimés avec un cœur le plus parfait de tous les cœurs ! Il a travaillé péniblement afin de subvenir à leurs besoins. Il a voulu assister saint Joseph à ses derniers moments et l'ensevelir de ses mains divines. Avant de mourir sur la croix, sa dernière pensée, sa dernière parole, le dernier mouvement de son cœur a été pour sa mère. Il l'a confiée à saint Jean, son ami le plus intime, et lui a recommandé de l'aimer comme il l'avait aimée lui-même... Voilà donc l'exemple admirable de piété filiale que Jésus-Christ a voulu nous donner.

6. — Maintenant, tout ce que nous avons dit des enfants par rapport aux parents, s'applique en partie aux serviteurs par rapport à leurs maîtres, et aux inférieurs par rapport aux supérieurs.

Les serviteurs doivent respecter leurs maîtres, leur obéir et les servir avec fidélité.

A leurs supérieurs spirituels qui sont le Pape, les évêques et les prêtres, tous les chrétiens doivent amour, respect, obéissance, assistance.

Quant à nos supérieurs temporels, qui sont les souverains et les magistrats, nous leur devons seulement respect et obéissance.

Tel est l'ordre établi de Dieu pour le bien de la société. Que chacun de ses membres observe comme il faut les devoirs que lui impose le quatrième commandement, et nous aurons un paradis sur terre, en attendant le bonheur du ciel.

XIX

DEVOIRS DES PARENTS ET AUTRES SUPÉRIEURS

Plan

1. Les parents doivent : aimer leurs enfants ;
2. Les bien élever, c'est-à-dire en faire des hommes (santé, nourriture, vêtement, instruction, état, mariage)

et des chrétiens (prière, catéchisme, surveillance et correction) ;
3. Leur donner le bon exemple.
4. Un conseil aux parents.
5. Devoirs des autres supérieurs.

Le quatrième commandement renferme non seulement les devoirs des enfants envers leurs parents, mais encore les devoirs des parents envers leurs enfants. Nous avons déjà parlé des premiers : nous nous occuperons aujourd'hui des seconds. Or, tous les devoirs des parents envers leurs enfants peuvent se ramener à trois principaux : les aimer, les bien élever et leur donner le bon exemple.

1. — Les parents doivent *aimer* leurs enfants. Ce devoir, Dieu l'a si bien gravé dans le cœur des pères et mères qu'il s'est dispensé de l'écrire dans sa loi. C'est en effet le cri du sang, le premier, le plus vif, le plus impérieux sentiment de la nature humaine... La seule chose qu'on puisse reprocher sur ce point à bon nombre de parents, c'est de ne pas toujours aimer leurs enfants comme il le faudrait... On aime ses enfants comme il faut, quand on les aime non pour soi, mais pour eux-mêmes et surtout pour Dieu ; car, ne l'oubliez jamais, pères et mères, vos enfants vous ont été donnés non pour que vous en tiriez satisfaction, plaisir ou profit ; mais pour que vous en fassiez des serviteurs de Dieu ici-bas et des saints dans le ciel... On aime ses enfants comme il faut, quand on les aime tous également, sans préférence ni prédilection aucune. Sans doute on peut donner des marques d'affection particulière à ceux qui sont plus soumis, plus obéissants, plus vertueux ; mais il est essentiel que les autres voient clairement que ce n'est pas là une faveur, mais une récompense qui les attend eux-mêmes, s'ils veulent la mériter.

2. — Le second devoir des parents, c'est de *bien élever* leurs enfants. Le mot seul d'*élever* dit tout ce qu'il faut pour en montrer l'importance ; *élever* signifie *faire monter en haut*, vers le ciel, vers Dieu. Bien élever ses enfants, c'est donc en faire tout à la fois des hommes et des chrétiens.

a) Que faut-il d'abord pour en faire des hommes ? Il faut leur donner une bonne constitution, un bon tempérament, une bonne santé. Par conséquent dès qu'une mère s'aperçoit que Dieu a béni sa fécondité, elle doit éviter les lourds fardeaux, les emportements, les danses, les excès, toutes les choses en un mot qui pourraient nuire à la perfection naturelle de l'enfant ; le père, de son côté, doit éviter tout ce qui est de nature à chagriner et à fatiguer gravement la mère ; et quand l'enfant sera venu au monde, le père et la mère ne sauraient prendre trop de précautions afin de le préserver de tout accident fâcheux.

Je ne parle pas de l'obligation de nourrir ses enfants : c'est le cri de la nature. Et cependant combien de mères qui, sans raisons sérieuses, se hâtent de les confier aux soins d'une étrangère ! Elles ignorent sans doute que le lait est un extrait du sang et qu'avec le lait de l'étrangère passe non seulement son sang, mais encore sa vie, et avec sa vie ses dispositions au mal comme à la vertu... Combien de mauvais pères qui laissent leurs enfants manquer du nécessaire, tandis qu'eux-mêmes ne se refusent rien et vont satisfaire au cabaret leurs appétits grossiers !...

Je ne parle pas non plus de l'obligation de vêtir ses enfants selon sa condition : le bon sens le dit assez. Et cependant, combien de mères qui ne craignent pas d'inspirer à leurs filles le goût du luxe et de la vanité ! Mères aveugles, attendez un peu et vous verrez l'effet de ces goûts funestes. Vos filles vous mépriseront, elles rougiront de votre honorable simplicité ; et plaise à Dieu qu'un jour vous n'ayez pas à rougir vous-mêmes de leur inconduite !...

Pour faire de vos enfants des hommes, des citoyens utiles à la société, à la patrie, vous devez les faire instruire. Il n'est plus permis d'être illettré aujourd'hui que tout le monde est savant... Combien de fois n'avez-vous pas dit vous-mêmes : « Ah ! je n'en serais pas là dans mes affaires, si j'avais reçu de l'instruction !... » Qui sait ? Vous seriez peut-être devenu millionnaire !... Donc envoyez de bonne heure tous vos enfants à l'école.

Il faut ensuite leur donner un bon état, parce que l'homme est sur la terre pour travailler et gagner sa nourriture. Mais, dans leur intérêt comme dans le vôtre, ne les poussez pas hors de leur condition. Autrement, écoutez ce qui arrivera : après de longs et pénibles sacrifices de votre part, votre fils manquera son but et ne sera plus bon à rien. Je me trompe, il sera bon à embarrasser sa famille et à faire du désordre dans la société. En général ce qu'un enfant a de mieux à faire, c'est de suivre la carrière de son père ; là du moins il aura un maître dévoué et un guide sûr.

Enfin, quand l'enfant a grandi et qu'il est devenu homme, il faut lui procurer un établissement convenable. Ayez soin de l'éclairer et de le guider dans son choix. Préférez la vertu à l'argent ; préférez à l'argent l'honnêteté, la douceur, la modestie, la simplicité, un bon cœur, un bon caractère, une bonne conduite, et votre fils sera sur la terre le plus heureux des hommes.

b) Mais il ne doit pas vous suffire de faire de vos enfants des hommes honnêtes, de dignes citoyens. Elever ses enfants, c'est encore en faire des chrétiens, de bons serviteurs de Dieu. En effet, si l'homme ne sert pas Dieu ici-bas, il ne jouira pas de Lui dans l'éternité. Donc par-dessus tout, le service de Dieu, le salut de l'âme ; c'est la seule chose essentielle, a dit Notre-Seigneur dans l'Evangile.

Dès que la langue de votre enfant commence à se délier et son intelligence à s'ouvrir, que votre plus grand bonheur soit de lui faire prononcer les saints noms de Jésus et de Marie, de lui parler de

notre Père qui est au ciel et de lui apprendre à le prier. C'est surtout à la mère qu'appartient ce devoir sacré ; car nul ne pénètre mieux qu'elle dans l'esprit et dans le cœur de son enfant. Avez-vous remarqué combien l'homme est naturellement chrétien ? Voyez ce petit être qui sait à peine quelques mots de prière : comme il aime à s'agenouiller et à joindre ses innocentes mains, dans la posture d'un suppliant ! Comme ses beaux yeux se lèvent doucement en haut pour y chercher le Dieu dont il prononce le nom terrible et doux ! On dirait un ange qui veut déployer ses ailes et s'en aller rejoindre ses frères du ciel. Oh ! combien serait coupable et indigne du nom de chrétienne la mère qui ne cultiverait pas ces germes divins que la grâce du saint baptême a déposés dans l'âme de son nouveau-né !

Votre enfant fait déjà honneur à sa bonne mère : il sait parfaitement ses prières et les vérités essentielles de la foi. Le moment est venu pour lui de fréquenter les catéchismes de la paroisse : soyez heureux de l'y envoyer. C'est de là que va dépendre peut-être tout son avenir, tout son bonheur dans cette vie et dans l'autre. Le prêtre lui donnera une connaissance détaillée de notre sainte religion, une connaissance détaillée de ses devoirs envers Dieu, envers lui-même, envers ses parents, envers ses semblables. Le prêtre fera plus encore : il emploiera tout son zèle à le mettre dans le bon chemin, dans le chemin du ciel... Rien donc n'importe plus à un enfant que la fréquentation du catéchisme ; et il faut plaindre sincèrement les parents qui ne savent pas le comprendre.

Avec l'instruction religieuse doivent marcher de front la surveillance pour préserver les enfants du mal, et la correction pour les rendre meilleurs. « Celui qui ménage la verge hait son fils, » et : « Qui aime bien, châtie bien, » disent nos saints Livres. Quoi ! vous laissez grandir vos enfants avec toute sorte de vilains défauts, qui ne peuvent manquer de causer leur malheur et le vôtre, et vous dites que vous les aimez ! Allons donc ! Vous êtes au contraire leurs plus grands ennemis et un jour viendra où ils vous reprocheront votre faiblesse envers eux.

Mais *corriger* ne veut pas dire *assassiner*. Non, non, pères et mères, pas de colère, pas d'emportement, pas de violence ; mais plutôt *douceur, fermeté, justice*. — *Douceur :* vous le savez, on prend plus facilement les mouches avec du miel qu'avec du vinaigre : les enfants ressemblent beaucoup aux mouches sous ce rapport. — *Fermeté :* si vous avez donné un ordre, imposé une punition, ne revenez jamais sur votre parole. — *Justice*, c'est-à-dire aux fautes graves les punitions graves, aux fautes légères les punitions légères.

3. — Enfin la chose la plus essentielle c'est de *donner le bon exemple* aux enfants. Grâce à Dieu, vos enfants ont fait une bonne première communion ; ils ont d'excellents sentiments, des dispositions admirables, je vous en félicite. Mais le moment décisif est arrivé, ils commencent à se rendre compte et à juger par eux-mêmes ; désormais ils ne s'en rapporteront plus aux paroles, ce sont les actes qui vont les frapper. Qu'allez-vous faire ? Si votre conduite dément vos leçons, prenez garde ; vous détruirez d'une main ce que vous aurez édifié de l'autre : tout sera fini pour vos enfants... Vous ne priez pas, vous n'allez pas à la messe, vous ne vous confessez pas, vous ne communiez pas ; bientôt vos enfants suivront votre exemple, ils mettront de côté tous leurs devoirs de chrétiens : puisque tout cela ne vaut rien pour les parents, tout cela ne vaut rien non plus pour les enfants... Malheureux père ! Qu'as-tu fait de ton fils ? Tu lui as ôté sa foi, son espérance, son amour, sa religion, son Dieu, son innocence, sa paix, son bonheur !... Tu l'as perdu, toi, son père, son guide, son maître, son protecteur !... Pourquoi ne l'avoir pas étouffé dans son berceau, après le saint baptême ? Comme cela, tu en aurais fait un ange de plus dans le ciel et Dieu t'aurait traité moins sévèrement ; au lieu que par tes mauvais exemples tu l'as damné avec toi... O mon Dieu ! quel malheur ! quel malheur irréparable ! Et dire qu'il y a aujourd'hui grand nombre de parents qui en sont là ! Encore une fois quel malheur, ô mon Dieu, quand vous leur avez confié une si belle mission !

Cette grande mission que Dieu vous a confiée, pères et mères de famille, j'ai cherché à vous la faire comprendre. Il vous a chargés de lui faire de bons serviteurs sur la terre et des saints pour le ciel. Voulez-vous en remplir tous les devoirs ? Priez souvent le Seigneur de bénir vos enfants ; priez souvent le Seigneur de vous aider, de vous éclairer, de vous fortifier. Nulle prière ne sera plus agréable à son cœur ni plus sûre d'être exaucée.

4. — Avant de finir cette instruction, parents chrétiens, laissez-moi vous donner un conseil d'ami. Si vous avez quelques biens à distribuer à vos enfants, ne vous pressez pas trop de le faire, ne leur donnez jamais tout avant de mourir. — Un père de famille qui avait commis cette imprudence, ne tarda pas de s'apercevoir qu'un homme de qui on n'a rien à attendre, est un fardeau incommode. Il confia sa peine à un de ses amis qui, touché de compassion, lui prêta une certaine somme, en lui recommandant de compter souvent cet argent, lorsqu'il serait seul dans sa chambre et de le faire sonner de manière à être entendu. Les enfants, surpris de voir que leur père avait encore beaucoup d'argent, changèrent aussitôt de conduite à son égard ; ce fut à qui gagnerait ses bonnes grâces, à qui l'inviterait plus souvent et lui témoignerait plus d'amitié. Jamais le bon vieillard n'avait été si heureux et ce bonheur dura jusqu'à sa mort. A peine eut-il rendu le dernier soupir que tous ses enfants s'empressèrent d'ouvrir l'armoire et ils y trouvèrent, au lieu d'or et d'argent, un sac rempli de pierres

avec ce billet : « Ces pierres sont destinées à lapider le malheureux père de famille qui aura l'imprudence de donner tous ses biens à ses enfants avant sa mort. » Cet homme avait rendu à son ami l'argent qu'il en avait reçu. Que les parents donc n'oublient jamais ce proverbe : « Personne ne doit se déshabiller totalement avant de se mettre au lit, » c'est-à-dire se dépouiller de tous ses biens avant de mourir.

5. — Aux devoirs des parents envers leurs enfants se rapportent les devoirs des supérieurs envers leurs inférieurs. Les supérieurs doivent aimer leurs inférieurs et procurer leur bonheur spirituel et temporel autant qu'ils peuvent. Tel est pour eux, comme pour les parents, le vrai chemin du ciel.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXXVII

POUR LE 11e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Je vous ai rappelé l'Evangile que je vous ai prêché, que vous avez reçu, dans lequel vous demeurez fermes, et par lequel vous serez sauvés.

Les bienfaits divins devraient toujours rester présents à notre pensée, non pour nous en glorifier, mais pour rendre grâces à Dieu. David n'en détachait point son cœur, et il s'écriait : *Mon âme, bénis le Seigneur, et n'oublie point ses bienfaits.* (Ps. CII, 2). Rien de plus utile pour nous, car la reconnaissance nous mérite de nouveaux bienfaits, et c'est ce qui portait l'Apôtre à écrire aux Philippiens : *Il vous est avantageux que je vous écrive les mêmes choses, c'est-à-dire les grâces que vous avez reçues, de manière à vous glorifier dans le Christ Jésus et à ne pas mettre votre confiance dans la chair.* (Philip., III, 1-3).

Mais l'Apôtre indique ici un autre motif qui le porte à rappeler ce souvenir : *L'Evangile,* leur dit-il, *que vous avez reçu.* Est-ce à la suite des miracles qui se sont accomplis au milieu d'eux, ou simplement à la suite de la prédication de l'Evangile, que les fidèles de Corinthe se sont convertis ? Dans le premier cas, Dieu leur avait fait une grâce en confirmant la prédication de l'Apôtre par des signes de sa puissance ; mais dans le second cas, il leur avait fait une plus grande grâce, puisqu'ils avaient reconnu dans la parole de l'Apôtre la parole de Dieu même. C'est pourquoi leur raison ou leurs intérêts n'ayant eu aucune part à leur conversion, ils en devaient témoigner davantage leur reconnaissance à Dieu.

D'ailleurs, comment les Corinthiens auraient-ils pu ne point reconnaître toutes ces grâces, alors qu'ils jouissaient des fruits de la prédication de l'Evangile ? *Dans lequel évangile,* leur dit-il, *vous demeurez fermes.* A qui les fidèles de Corinthe étaient-ils redevables d'être fermes dans la foi ? Saint Paul l'avait écrit aux Romains : *Etant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur, par qui aussi nous avons accès par la foi à cette grâce en laquelle nous sommes établis.* (Rom., V, 1-2). C'était leur déclarer clairement que leur conversion comme le don de persévérer était le fruit de la grâce de Jésus-Christ, et qu'ils devaient en remercier Dieu et non pas s'en glorifier eux-mêmes.

Enfin, les fidèles de Corinthe, au même titre que tous les chrétiens, aspiraient au salut. Aussi l'Apôtre leur déclare-t-il encore que le salut ils le recevront par l'Evangile : *Par lequel,* leur dit-il, *vous serez sauvés.* C'était leur dire : Vous commencez à être sauvés dans la vie présente par la fermeté de l'espérance, qui est comme le commencement du salut que nous obtenons par la foi ; et vous le serez réellement dans la vie future par la possession du bonheur que vous espérez ici-bas. De là cette conclusion qui s'imposait, à savoir que les fidèles de Corinthe devaient continuer à recevoir avec docilité la parole de l'Evangile et y conformer leur conduite, s'ils voulaient être sauvés.

Il en est de même pour nous : *Recevez avec docilité la parole entée en vous qui peut vous sauver* (Jac., I, 21), et louez Dieu des grâces que vous recevez. En effet, combien sont nombreux et variés les bienfaits que nous avons reçus et que Dieu ne cesse de nous accorder ! Chaque jour, la prédication de l'Evangile retentit à nos oreilles ; chaque jour nous sommes appelés au salut en bien des manières. Le don de la foi, nous l'avons reçu dès notre entrée dans la vie, le Saint-Esprit nous a été donné et les moyens de salut sont là placés sous notre main. Souvenez-vous-en, et au lieu de vous en orgueillir, écoutez le conseil que vous donne le Psalmiste : *Louez le nom du Seigneur, vous ses serviteurs, louez le Seigneur, vous qui demeurez dans sa maison.* (Ps. CXXXIV, 1).

SAINT AUGUSTIN : « Ils louent le Seigneur, ceux qui demeurent fermes, c'est-à-dire qui persévèrent dans la pratique des commandements de Dieu, qui servent Dieu avec une foi véritable, une espérance inébranlable, et une charité sincère ; qui honorent son Eglise et ne causent point de scandale par leurs mauvaises mœurs à ceux qui veulent entrer dans l'Eglise. C'est pourquoi, *vous qui vous tenez dans la maison du Seigneur, louez le nom du Seigneur.* (Ps. CXXXVI, 1). Soyez reconnaissants : vous étiez dehors et vous vous tenez dedans. Puisque vous êtes ainsi debout, est-ce donc un devoir que vous puissiez négliger que celui de reconnaître et de louer le Seigneur dans la demeure où il mérite d'être loué pour vous avoir relevés de votre chute et vous avoir donné de vous tenir dans la maison du Seigneur ? Lui devons-nous peu de reconnaissance de nous avoir donné de nous tenir ici-bas, en ce lieu de passage,

en ce lieu d'exil, dans cette maison qu'on appelle encore une tente de voyage ? Ne devons-nous pas considérer que nous y sommes debout et ce que nous sommes devenus, que nous étions tombés et que nous avons été recueillis ? Quiconque réfléchit à ces choses se méprise en se comparant à l'amour du Seigneur, qui l'a comblé de biens ; et n'ayant rien à rendre à Dieu pour de si grands bienfaits, que lui reste-t-il sinon l'action de grâces, où il ne peut même dire qu'il rend grâces ? Car son action de grâces est de recevoir le calice du Seigneur et d'invoquer son nom [1]. »

II. — Je suis le moindre des apôtres, et je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu.

L'Apôtre, après avoir rappelé sommairement les grandes vérités qu'il leur avait prêchées, révèle aux Corinthiens quels sont ses sentiments tant par rapport à sa mission que pour ce qu'il est lui-même. S'il est apôtre, il est le moindre de tous, et même il n'est pas digne d'être appelé apôtre, puisqu'il a persécuté l'Eglise. Autant de mots dans cette déclaration, autant de sentiments d'humilité qu'il avait auparavant exprimés d'un mot en disant : *Le Christ s'est fait voir aussi à moi, comme à l'avorton.* (*Ib.*, 8). Vous l'entendez nous révéler la grande grâce qu'il a reçue, mais vous l'entendez aussi se placer le dernier de tous, et même comme n'ayant pas atteint son complet développement.

D'autre part, il y a deux différences principales entre la vocation de saint Paul et celle des autres apôtres. D'abord saint Paul n'a été régénéré qu'après les autres, qui avaient été régénérés par Jésus-Christ avant la descente du Saint-Esprit. En second lieu, Paul fut pour ainsi dire contraint de se donner à Jésus-Christ, puisqu'il fut renversé à terre, tandis que les autres apôtres se convertirent spontanément à Jésus-Christ. Voilà l'humilité de l'Apôtre.

Il va même plus loin, car il déclare qu'il n'a pas atteint la vertu, non seulement des Douze, mais encore de tous ceux qui sont apôtres : *Je suis le moindre des apôtres,* dit-il, *je ne mérite pas le nom d'apôtre.* C'était prononcer un jugement contre lui, et il n'hésite point à le faire, tant sa modestie était sincère, si profonde était la connaissance de la faveur insigne qui avait marqué sa vocation à l'apostolat. Aussi loin de tirer vanité ou de s'arroger quelque droit de ce que Jésus-Christ lui était apparu, il ajoute : *Je ne suis pas digne,* non pas d'être apôtre, mais même *d'être appelé apôtre.* Souvenez-vous de ce que saint Paul a été dans l'Eglise, des grâces spéciales qu'il a reçues, des nombreux travaux qui ont marqué son apostolat, et comparez tout cela à ses sentiments d'humilité, à cette déclaration qu'il nous fait entendre. Il vous sera facile de reconnaître que l'Apôtre pratiquait à la lettre ce conseil du Sage : *Plus vous êtes grand, plus vous devez vous humilier en toutes choses.* (Eccli., III, 20).

Remarquez, enfin, que l'Apôtre ne se borne point à cette simple déclaration. Il prouve qu'il est le dernier des apôtres et qu'il ne mérite pas d'être appelé apôtre, en ajoutant : *Parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu.* Quelle sublime humilité ! Le pardon a passé là-dessus, mais lui ne manque pas de rappeler ses torts. Il sait que les autres apôtres n'ont point commis ce crime, mais lui, au contraire, se plaît à le rappeler pour s'humilier davantage. Il le rappelait non seulement aux Corinthiens, mais aux Galates en leur écrivant : *Je persécutais à outrance et je ravageais l'Eglise de Dieu.* (Gal., I, 13). Et à son disciple Timothée, il disait : *Moi qui étais autrefois un blasphémateur, un persécuteur et un ennemi.* (I Tim., I, 13). Telle était l'humilité de saint Paul alors qu'il jouissait de toutes les gloires de l'apostolat.

Saint Chrysostome : « Nous aussi, formés par de telles leçons, publions nos défauts, taisons nos bonnes œuvres ; si nous sommes dans la nécessité de les révéler, n'en parlons qu'avec modestie, attribuons tout à la grâce. Que nul homme plongé dans l'iniquité ne désespère de lui-même, que nul homme pratiquant la vertu ne se livre à la confiance : à celui-ci de trembler, à celui-là de montrer du courage. Le négligent ne saurait rester vertueux ; le lâche ne pourra jamais se dérober au mal. David nous est un exemple de l'un et de l'autre ; s'étant un instant oublié, il fit une profonde chute ; à peine se fut-il repenti, qu'il revint à son élévation première. Le désespoir et l'indolence, deux travers funestes au même degré : l'un précipiterait de l'abside des cieux, l'autre ne permet pas qu'on remonte l'abîme. Au sujet du premier, l'Apôtre dit : *Celui qui croit être debout doit prendre garde de tomber.* (II Cor., X, 12). Il est écrit du second : *Aujourd'hui, si vous entendez la voix divine, n'endurcissez point vos cœurs* (Ps. XCIV, 8) ; et de plus : *Relevez les mains abattues et les genoux qui chancellent.* (Hébr., XII, 12). C'est pourquoi revenons tous à des sentiments d'humilité [1]. »

III. — C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a pas été stérile en moi, mais plus qu'eux tous, j'ai travaillé, non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu avec moi.

L'Apôtre s'est humilié, et voici qu'il se glorifie, mais tout en se glorifiant, il s'humilie, puisqu'il attribue tout à la grâce de Dieu. Je ne suis rien par moi-même, semble-t-il nous dire, mais si je suis cependant quelque chose, s'il y a en moi quelque mérite, c'est par la grâce de Dieu. S'il est apôtre, il dira : *J'ai été fait le ministre de l'Evangile en vertu du don de la grâce de Dieu, qui*

[1] *In Ps.* CXXXIV, n. 2, trad. Vivès.

[1] *In I Cor.*, Hom. XXXVIII, n. 6, trad. Vivès.

m'a été donnée par l'opération de sa vertu. A moi, le moindre des saints, a été donnée cette grâce d'annoncer parmi les Gentils les richesses incompréhensibles du Christ. (Eph., III, 7-8). Voilà comment il attribue à Dieu ses bonnes œuvres.

Il poursuit : *Et sa grâce n'a pas été stérile en moi.* Il nous marque ici la manière dont il a usé de cette grâce qui n'a point été oisive en lui, mais qui a été employée pour le bien. Aussi pouvait-il dire : *Ce n'est pas en vain que j'ai couru, ni en vain que j'ai travaillé.* (Philip., II, 16). Et cette grâce a été si fructueuse en lui qu'il ajoute : *Mais j'ai travaillé plus que tous les autres*, à savoir en prêchant, car aucun d'eux n'a prêché et annoncé Jésus-Christ en autant de lieux, puisqu'il pouvait écrire aux Romains : *J'ai annoncé partout l'Evangile, depuis Jérusalem et les pays d'alentour jusqu'à l'Illyrie.* (Rom., XV, 19). Il l'a même prêché en Espagne. *(Ib.,* 24). Voulez-vous savoir combien il a surpassé les autres apôtres ? Ecoutez ce qu'il dit ailleurs aux Corinthiens : *Ils sont ministres du Christ* (il parle ici de ceux qui le calomniaient), *je le suis plus qu'eux, ayant enduré plus de travaux, plus de prisons, une infinité de coups, et ayant été exposé fréquemment à divers genres de mort.* (II Cor., XI, 23).

Mais ici l'Apôtre ne parle que de travail, car il se hâte de revenir à sa modestie habituelle pour attribuer de nouveau tout à Dieu, et franchissant tout le reste, il dit : *Non pas moi, mais la grâce de Dieu avec moi.* Quoi de plus admirable ! Après s'être humilié tant de fois, l'Apôtre a dit une seule chose qui le relève ; mais il y revient aussitôt pour déclarer qu'elle n'est pas de lui, pour l'effacer en quelque sorte, et il montre ainsi qu'il n'a prononcé cette parole que par nécessité. Comment l'Apôtre aurait-il pu parler autrement, alors qu'il avait écrit aux Philippiens : *C'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire.* (Philip., II, 13). Dieu, en effet, nous donne non seulement la grâce qui rend nos œuvres agréables et méritoires, mais il détermine encore à bien user de la grâce qu'il répand en nous : c'est la grâce de la coopération.

Pour nous donc, quelle que soit notre condition, n'oublions pas que nous ne sommes rien par nous-mêmes, et que nous devons tout rapporter à Dieu, disant avec le prophète : *C'est vous, Seigneur, qui avez fait en nous toutes nos œuvres.* (Is., XXVI, 12). Voilà l'humilité que Dieu demande de nous et c'est la seule louange qui lui soit agréable.

Saint Bernard : « Dans toutes les opérations, la grâce agit de telle sorte qu'elle commence par prévenir la volonté et qu'ensuite elle l'accompagne toujours ; elle ne la prévient que pour en obtenir ensuite la coopération, en sorte que ce que la grâce commence seule, s'accomplit ensuite par elle et par le libre arbitre ; ils agissent conjointement, non séparément ; ensemble, non pas successivement. La grâce ne fait point une partie de l'œuvre et le libre arbitre l'autre ; ils agissent ensemble, par une coopération indivise. Le libre arbitre fait tout et la grâce fait tout aussi ; mais de même que la grâce fait tout dans le libre arbitre, ainsi le libre arbitre fait tout par la grâce. En m'exprimant ainsi je ne m'éloigne pas des termes de Paul qui dit : *Cela ne dépend ni de Dieu qui veut, ni de celui qui court, mais de celui qui fait miséricorde.* (Rom., IX, 16). Ce qui ne veut pas dire qu'on puisse vouloir ou courir en vain, mais que celui qui veut et qui court, ne doit point se glorifier en lui-même, mais en celui de qui il a reçu le vouloir et le courir. Aussi ajoute-t-il : *Qu'avez-vous, que vous n'ayez reçu ?* (I Cor., IV, 7). Tu as été créé, tu as été guéri, et tu as été sauvé. Qu'y a-t-il en ces trois choses qui vienne de toi, ô homme ? Laquelle des trois n'est point impossible au libre arbitre ? Tu ne pouvais évidemment pas te créer toi-même quand tu n'étais pas, ni te justifier quand tu étais pécheur, ni te ressusciter quand tu étais mort, sans parler encore des autres biens qui te sont nécessaires pour être guéri et qui sont prodigués aux prédestinés. Quiconque pense bien reconnaîtra donc dans toutes ces opérations, non pas le libre arbitre, mais la grâce de Dieu en lui [1]. »

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXI

LE DISCOURS DE JÉSUS SUR LA MONTAGNE [2]. — LES BÉATITUDES

I

Le divin Sauveur avait commencé l'organisation officielle de son Eglise par le choix des douze apôtres, il va maintenant lui donner sa constitution. Les rois, les chefs d'Etat, après quelque grande crise ou quelque changement important survenu dans la nation, publient une nouvelle charte, une constitution neuve ou modifiée : Jésus fait de même, il publie la grande Charte de son royaume, dans laquelle ils retrouveront sa pensée et son esprit. Jusqu'alors, il a partagé les journées de son apostolat entre la guérison des malades et l'instruction des ignorants ; les miracles qu'il a opérés suffisent pour provoquer la foi des foules, il faut un code maintenant qui inspire les sentiments et règle la conduite des adhérents à la nouvelle doctrine.

Après avoir choisi les douze, Jésus avait descendu avec eux la pente de la montagne qui conduisait au plateau voisin où l'attendait une foule considérable, venue de partout pour le voir, l'entendre et surtout obtenir la guérison de ses malades. Des fragments de rochers tracent sur ce

[1] *Liber de Gratia et libero Arbitrio,* cap. IX, n. 17-18, trad. Vivès.

[2] Math., V-VII ; Luc, VI, 20-49.

plateau, encore aujourd'hui, comme une ceinture de sièges pittoresques. Nul endroit n'était plus favorable pour une pareille circonstance.

Tout naturellement, les groupes se forment autour du Sauveur et l'entourent d'une large couronne. Alors, nous dit l'Evangile, « Jésus ouvrit la bouche et se mit à parler. » Quel contraste entre la publication de la législation chrétienne et celle de la Loi mosaïque, entre l'appareil qui accompagne la promulgation de l'Ancien Testament et celui dans lequel fut publié le Nouveau ! Au Sinaï, le désert brûlant, un affreux et gigantesque rocher, tout fumant de foudre et d'éclairs, une contrée d'épouvante. Ici, sur la montagne des Béatitudes, un plateau gazonné d'où la vue s'étend sur un gracieux et splendide paysage. Là-bas, la parole divine retentit terrible et menaçante, comme un tonnerre qui angoisse les cœurs ; ici, elle est pleine de douceur et de suavité. Là, les sujets reçoivent l'ordre de se tenir à l'écart, Dieu semble vouloir rester éloigné d'eux ; ici, la foule s'approche familièrement du Législateur qui a voulu supprimer toute distance. Comme on devine déjà que si la Loi du Sinaï était une loi de crainte, celle-ci sera une loi d'amour !

Jésus ouvre son discours par la série des huit Béatitudes, sentences ainsi dénommées parce qu'elles commencent chacune par le mot : *Bienheureux*. Les voici :

Bienheureux les pauvres de gré, car le royaume des cieux est à eux. Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre. Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux. Bienheureux serez-vous lorsqu'on vous maudira, qu'on vous persécutera et qu'on dira, d'une manière mensongère, toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans les cieux, car ils ont persécuté ainsi les prophètes qui étaient avant vous.

* * *

« Bienheureux les pauvres de gré, car le royaume des cieux est à eux ! »

Les esprits forts ont souvent tenté de tourner en dérision cette parole du divin Maître, en y attachant un sens qu'elle ne comporte nullement. Par respect pour la parole du Sauveur, on avait traduit l'expression du texte évangélique par ces mots : *Bienheureux les pauvres en esprit,* ou bien encore, *d'esprit,* et l'impiété, depuis Julien l'Apostat qui vivait il y a quinze siècles, affectait de trouver en ce passage un sens qu'il n'a nullement. Pauvres en esprit ou d'esprit, désigne tout simplement ceux qui sont détachés, d'esprit et de cœur, des biens de la terre, qu'ils les possèdent ou non ; c'est pourquoi nous avons préféré la traduction du Père Lacordaire : « pauvres de gré » ou pauvres volontaires.

Que l'impie et l'incrédule ricanent, nous, recueillons avec foi et amour cette parole consolante de notre bon Maître. Jésus veut répondre dès le début de son discours au désir le plus vif, le plus ardent du cœur humain, le bonheur. Tout le but de l'homme est d'être heureux, c'est là que tendent toutes nos aspirations, tous nos efforts. Jésus nous indique le moyen d'atteindre le bonheur : détacher notre esprit et notre cœur des biens d'ici-bas.

Quoi de plus vrai ? C'est le désir ou la possession de la fortune qui éloignent le plus l'homme de son but, qui troublent davantage son cœur et sa vie et lui font commettre le plus de fautes. Les biens de la terre, disait saint Bernard, deviennent un fardeau pour ceux qui les possèdent, ils blessent ceux qui les aiment, ils torturent ceux qui les ont perdus. Le désir de la richesse constitue, pour un cœur, un grave danger : « Ceux qui veulent devenir riches, écrivait l'apôtre saint Paul à son cher disciple Timothée, tombent en tentation et dans les pièges du démon. » (I Tim., VI, 9).

Il était donc sage et naturel de recommander à ceux qui veulent devenir ou rester disciples de Jésus, le détachement du cœur des biens de la terre. En échange de ces biens, ils recevront des richesses qui ne passent pas, des biens qui ne se perdront plus, les richesses célestes, les biens de l'éternité.

En ces quelques mots, le divin Sauveur assigne au chrétien le but de sa vie, il lui en fixe le caractère. Le but, c'est de gagner le bonheur du ciel ; sa vie ici-bas ne doit donc être que celle d'un voyageur, d'un passant ; son pays n'est pas la terre qui le porte, sa patrie est le ciel. Il ne doit donc pas s'attarder ici-bas, s'attacher aux choses terrestres, s'il veut entrer dans le royaume des cieux.

Quelle leçon pour nous qui ne rêvons que d'agrandir notre avoir, d'accroître notre fortune, qui ne songeons qu'aux biens temporels et au moyen de les acquérir ! Quelle leçon pour nous qui, contrairement à la parole de Jésus-Christ, dans le fond de notre cœur, proclamons bienheureux ceux qui possèdent, qui sont riches ! Il faut en prendre notre parti : « Bienheureux ceux qui sont pauvres, » c'est-à-dire détachés de l'or, de l'argent, de la richesse en un mot.

Si nous sommes pauvres réellement, par notre naissance, notre état ou par le caprice de la fortune, gardons-nous de murmurer contre la Providence, de nous indigner des privations auxquelles nous sommes condamnés, de porter envie à la condition des riches. Bénissons le ciel. Quel baume pour nos souffrances : nous sommes heureux, un royaume nous attend, nous sommes des rois ! C'est la parole de Jésus-Christ même.

Sommes-nous doués de la fortune, des biens de la terre, détachons-en notre cœur et nos affections,

usons-en modérément, conservons-les sans inquiétude, perdons-les sans murmure, employons-les en bonnes œuvres pour la gloire de Dieu, pour le bien de nos frères. Qu'ils nous servent, à nous et aux autres, mais n'en soyons point les esclaves.

Demandons à Dieu comme une grande faveur la grâce d'être détachés des biens de la terre, et nous jouirons d'un vrai bonheur. Oui, heureuses, bienheureuses les âmes assez grandes pour mépriser la richesse si elles la possèdent, ou ne pas la désirer si elles en sont privées! Le royaume céleste leur est réservé en héritage, car jamais le cœur n'a plus d'élan vers la patrie spirituelle que lorsqu'il n'est point enserré dans des entraves temporelles. Mépriser la terre et ses biens, c'est acheter le ciel et déjà le posséder.

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

TROISIÈME PARTIE

Moyens de salut

III

LES SACREMENTS

B

Les sacrements en particulier

II. — La Confirmation

d

Ministre

— *Rappelez ce qu'on entend par le « ministre » du sacrement, et combien on en distingue de sortes ?*

— Le ministre d'un sacrement est celui qui confère, qui administre le sacrement.

Le ministre *principal* de tous les sacrements est Jésus-Christ lui-même. « De même que les sacrements ont été institués par Jésus-Christ, ils sont administrés intérieurement par lui. » (Catéchisme romain).

Le ministre *secondaire*, c'est-à-dire celui qui, au nom de Jésus-Christ, a le pouvoir de conférer le sacrement, est ou bien ministre *ordinaire*, s'il confère le sacrement en vertu de son ordination ou de sa charge; ou bien ministre *extraordinaire*, s'il le confère soit en vertu d'un privilège spécial ou d'une délégation, soit en raison d'une urgente nécessité.

— *Quel est le ministre principal de la confirmation ?*

— C'est Jésus-Christ lui-même.

— *Qu'entendez-vous quand vous dites que Jésus-Christ est le ministre principal de la confirmation ?*

— J'entends que le sacrement tire toute sa vertu et son efficacité de la Passion du Sauveur; que c'est Jésus-Christ qui sanctifie intérieurement l'âme pendant que le ministre secondaire accomplit le rite extérieur, et donne le Saint-Esprit aux fidèles confirmés comme il l'a donné à ses disciples au jour de la Pentecôte.

— *Quel est le ministre ordinaire ?*

— L'évêque seul est le ministre ordinaire de la confirmation.

— *Qu'est-ce que les évêques ?*

— Les évêques sont les successeurs des apôtres, qui, ayant reçu la plénitude du sacerdoce, sont chargés par le Saint-Esprit du gouvernement spirituel des diocèses, sous l'autorité du Pape.

— *Est-il certain et de foi que l'évêque seul est le ministre ordinaire de la confirmation ?*

— Le Concile de Trente l'a déclaré en ces termes : « Si quelqu'un dit que l'évêque seul n'est pas le ministre ordinaire de la sainte confirmation, mais que tout simple prêtre l'est aussi : qu'il soit anathème. » (Sess. VII, can. 3).

— *Sur quelles preuves s'appuie et se fonde cette déclaration ?*

— Elle s'appuie d'abord sur l'Ecriture elle-même, où l'on voit que ce sacrement a été administré exclusivement par les apôtres; d'où il faut conclure, avec saint Jean Chrysostome, que nul ne possède maintenant ce pouvoir apostolique, sinon les chefs de l'Eglise.

— *Ensuite ?*

— Elle s'appuie sur la coutume constante de l'Eglise depuis les apôtres.

— *Et encore ?*

— Sur des raisons de haute convenance, qui montrent la sagesse de cette disposition divine qui réserve à l'évêque seul le ministère ordinaire de la confirmation.

— *Indiquez quelques-unes de ces raisons ?*

— Ces raisons sont déduites soit de la nature et des effets du sacrement, soit du rang et de la dignité de l'évêque.

1° L'excellence du sacrement et l'importance de ses effets apparaissent mieux par cela que, seul, un ministre élevé au plus haut degré de la hiérarchie peut l'administrer.

Par le caractère sacramentel de la confirmation, le fidèle baptisé passe à un état plus élevé, plus parfait : il convient dès lors que l'administration de ce sacrement soit réservée aux évêques, comme une fonction du souverain sacerdoce qui leur appartient.

2° L'évêque est, dans le combat spirituel de la foi, le chef des fidèles : à lui dès lors de les enrôler publiquement et irrévocablement dans la milice de Jésus-Christ.

L'évêque possède la plénitude du sacerdoce, il est dans l'état de perfection : rien de plus juste qu'il ait exclusivement la haute mission de conférer la plénitude du caractère chrétien.

Enfin, il est expédient que les évêques, établis pour gouverner l'Eglise de Dieu, administrent eux-mêmes au moins un sacrement à tous leurs fidèles.

— *D'où provient à l'évêque le pouvoir de confirmer ?*

— De la consécration épiscopale; car ce pouvoir est exclusivement un acte du pouvoir de l'ordre. Tout évêque validement ordonné peut donc validement aussi administrer le sacrement de confirmation.

— *Que faut-il de plus pour qu'il puisse l'administrer licitement ?*

— Il faut qu'il ait juridiction sur les confirmands.

— *N'existe-t-il pas, en dehors de l'évêque, de ministre extraordinaire de la confirmation ?*

— Un simple prêtre peut être autorisé par le Pape à donner la confirmation.

— *Comment le prouvez-vous ?*

— 1° Par la pratique de l'Eglise. Plus d'une fois les Souverains Pontifes, surtout dans les pays de missions lointaines, pour un motif fondé et urgent, ont accordé ce pouvoir à de simples prêtres.

2° Chez les Grecs, où il est d'usage de confirmer aussitôt après le baptême, les prêtres confèrent ce sacrement, ce qui ne saurait être tenu pour valide, si le Pape n'approuvait tacitement ou ne tolérait cette coutume très ancienne et qui date des premiers siècles.

— *Qu'avez-vous à observer touchant ce pouvoir de confirmer confié à un simple prêtre ?*

— C'est que cette autorisation n'est donnée qu'à un prêtre, et non pas à tout autre clerc d'un rang inférieur ;

Que seul le Pape, en vertu de la plénitude de son pouvoir de juridiction, peut l'accorder, et non les évêques ;

Et qu'un simple prêtre n'est autorisé à confirmer qu'en se servant du chrême préparé par un évêque.

e

Sujet

— *Qu'est-ce que l'on entend par le sujet de la confirmation ?*

— Par sujet de la confirmation, on entend celui qui est apte à recevoir ce sacrement.

Or, quiconque est baptisé et n'a point encore été confirmé, peut recevoir la confirmation.

— *Pourquoi avez-vous dit : « quiconque est baptisé ? »*

— Parce que, d'une part, le baptême est la porte de tous les autres sacrements ;

De plus, pour cette raison spéciale que la confirmation est destinée à affermir et perfectionner ce que le baptême a commencé dans l'âme.

— *Les petits enfants qui n'ont pas encore l'usage de la raison, peuvent-ils recevoir ce sacrement ?*

— Oui ; car ce fut longtemps un usage général dans l'Eglise romaine, et c'est encore l'usage en Orient, de les confirmer tout après ou le plus tôt possible après le baptême.

— *En est-il de même des aliénés, des moribonds ?*

— Ils peuvent également être confirmés, non seulement validement, mais avec fruit, sinon pour les combats à soutenir, du moins à l'effet d'obtenir la croissance dans la vie de la grâce, et par là une félicité et une gloire plus grandes dans le ciel.

— *La discipline de l'Eglise n'a-t-elle pas varié touchant l'âge où l'on est admis à recevoir la confirmation ?*

— Oui ; il est certain que la pratique de l'Eglise relativement à l'âge où l'on reçoit la confirmation, a varié et varie encore selon les circonstances, particulièrement à cause de la difficulté provenant de ce que l'évêque est le seul ministre de ce sacrement, et d'autre part à cause des dispositions qu'il a paru bon d'exiger de ceux qui se présentaient pour être confirmés.

— *Quel âge, à ce dernier point de vue, a paru généralement le plus convenable ?*

— L'Eglise a jugé qu'il était utile d'attendre que l'on ait atteint l'âge de raison.

— *Pourquoi ?*

— Parce que c'est l'âge où le besoin de la grâce spéciale du sacrement commence à apparaître et où le confirmand peut, par sa libre coopération et par ses dispositions actuelles, recevoir le sacrement avec plus de fruit.

— *L'Eglise ne recommande-t-elle point de ne pas différer trop longtemps pour les enfants parvenus à l'âge de raison la réception de ce très important et très utile sacrement ?*

— Elle le recommande expressément, à cause des inconvénients graves qui peuvent résulter du retard apporté, et des avantages multiples qu'il y a à recevoir de bonne heure ce sacrement.

— *A quoi, dans la pratique, doit-on s'en tenir ?*

— On doit, dans la pratique, s'en tenir aux statuts diocésains et aux ordonnances épiscopales.

—

— *Quelles dispositions sont requises, chez les adultes, pour la confirmation ?*

— Pour la validité de la confirmation, il est requis que la réception du sacrement soit volontaire, c'est-à-dire qu'il faut avoir l'intention au moins habituelle implicite de recevoir le sacrement.

— *Et pour recevoir la confirmation licitement et avec fruit ?*

— Il faut de plus être en état de grâce, parce que la confirmation est un sacrement des vivants.

— *Celui qui sciemment recevrait ce sacrement en état de péché mortel, commettrait-il une grande faute ?*

— Il commettrait un sacrilège, et ne recevrait pas les grâces et les dons de l'Esprit-Saint.

— *Si le sacrement avait été reçu indignement, que faudrait-il faire ?*

— Il faudrait, le plus tôt possible, écarter, par une pénitence suffisante, l'obstacle qui s'oppose à l'efficacité du sacrement, afin que revive la grâce de la confirmation.

— *Est-ce assez de l'exemption du péché mortel, de l'état de grâce, comme disposition à la confirmation ?*

— Oui, comme disposition essentielle. Mais il faut se rappeler que plus les dispositions actuelles sont parfaites, plus abondante aussi est la mesure de la grâce communiquée à l'âme.

— *Et alors ?*

— Les chrétiens vraiment soucieux de leur salut mettront tout leur zèle à se bien préparer pour recevoir ce sacrement.

— *En quoi consistera cette préparation spéciale et immédiate ?*

— A passer les jours qui précèdent dans la retraite et la prière, à l'exemple des apôtres qui restèrent enfermés dans le cénacle jusqu'à ce qu'ils fussent « revêtus de la force d'en haut », et à faire une bonne confession.

— *N'y a-t-il pas aussi des dispositions qui regardent le corps ?*

— Oui. Ainsi il est de toute convenance : 1° d'être vêtu modestement ; 2° d'avoir le front propre et découvert ; 3° d'être à jeun, si on peut, à cause du respect dû à ce grand sacrement, mais ceci n'est point une obligation rigoureuse.

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Discours aux jardiniers pour la fête de saint Fiacre. — Les fleurs, 593.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie* : *La Morale.* — I. Le Décalogue. — XX. Le 5e commandement, 597.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXXVIII. Pour le 12e dimanche après la Pentecôte *(in II Cor.*, III, 4-6), 599.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXII. La deuxième Béatitude, 602.

Varia. — I. A propos des distributions de prix, 604.

Catéchisme de première communion. — *Troisième partie.* Moyens de salut. III. Les Sacrements. — B. *Les sacrements en particulier.* II. La Confirmation : Effets, 605.

DISCOURS AUX JARDINIERS POUR LA FÊTE DE SAINT FIACRE

(30 AOUT)

LES FLEURS [1]

Benedicite universa germinantia in terra Domino.

Plantes et fleurs de la terre, bénissez le Seigneur.

(Daniel, III, 76).

Il est un livre immense, plein de lumières et d'harmonies, ouvert et intelligible à tout le monde, mais sur lequel la masse des hommes ne jette qu'un regard distrait ou insouciant. Je veux parler de la création physique : du ciel avec ses myriades d'étoiles, de la terre avec sa luxuriante végétation, des montagnes aux entrailles fécondes, du vaste et mystérieux océan.

Si, en pleine possession de son intelligence, on était soudainement transporté au milieu de tant de beautés et de splendeurs, il y aurait de quoi mourir de bonheur et d'étonnement, à moins d'y avoir été préparé, comme Adam, par une grâce particulière.

Mais, vous le savez, le goût s'affadit par l'usage et, de par la fatale routine, ces sublimes et extasiants spectacles nous laissent froids, indifférents, presque insensibles. Nous réservons nos admirations pour les mesquines et parfois lamentables combinaisons de l'art.

Un autre motif qui nous rend de plus en plus étrangers au magnifique langage de la nature, c'est la fascination qu'exerce sur nous son côté mercantile et lucratif.

La terre ne connaît pas la sordide avarice ; elle rend au centuple ce qu'elle a coûté. Mais cette prodigalité même, source des plus pures et des plus légitimes jouissances, produit un effet désastreux : elle absorbe et possède le cœur et l'âme à tel point que, pour la plupart des cultivateurs, il n'y a rien en deçà, rien au delà. C'est un esclavage, — le pire de tous, — parce qu'il les courbe vers la terre sans leur laisser le temps de regarder le ciel.

Une telle appréciation de la nature, mes amis, est absolument fausse, et malheureuse surtout : fausse, car elle fait de l'univers un sombre laboratoire de physique et de chimie, au lieu du miroir qui reflète la divinité ; malheureuse, parce qu'elle transforme la vie humaine, qui devrait être le vestibule du ciel, en un labyrinthe sans issue, un sacrifice sans but, un exil sans espérance.

Eh bien ! si vous me le permettez, en ce jour où un fils de roi, devenu votre collègue et, par droit de sainteté, votre patron, vous réunit autour de sa glorieuse bannière et au pied du saint autel, je soulèverai devant vous un coin du voile qui recouvre tant de suaves et de saints mystères, et, afin de donner à mon allocution le charme de la couleur locale en restant sur votre propre terrain, à vous, les amis et les artistes de Flore, j'ouvrirai le grand livre à la page des Fleurs.

Daigne Celui qui qualifia son Père de « divin Cultivateur » (Jean, XV, 1) et qui, au matin de la Résurrection, se montra lui-même à Madeleine sous la figure d'un jardinier (Jean, XX, 15), ouvrir vos âmes à l'éloquence et aux enseignements de ces gracieuses plantes !

I

Dès notre premier pas, nous faisons la plus douce et la plus heureuse rencontre : Notre-Seigneur Jésus-Christ nous apparaît sous l'image d'une fleur. Il le dit lui-même par la bouche d'un prophète : « *Ego flos campi*, je suis la fleur des champs. » (Cant., II, 1).

Pourquoi le divin Maître se donne-t-il cet aimable nom ?

La raison en est toute simple : la fleur des champs pousse sans culture ; il ne lui faut pour naître et s'épanouir que la rosée du ciel et la lumière fécondante du soleil.

Ainsi en est-il de Jésus-Christ. Sans le concours d'aucune puissance humaine, par la seule opération du Saint-Esprit, qui est comme le soleil de l'indivisible Trinité, il est conçu dans le sein d'une terre vierge, les chastes entrailles de Marie, et il s'épanouit librement parmi les hommes.

Cette image, du reste, et la doctrine qu'elle symbolise ont été l'objet d'une prophétie : « *Et flos ascendet de radice Jesse*, de la tige de Jessé, c'est-à-dire de David, jaillira une fleur. » La tige de Jessé, c'est Marie, fille de David, fleur elle-même des plus brillantes et des plus embaumantes, qui devait entraîner à l'odeur de ses parfums mille générations de vierges séduites par la vertu des lis. (Cant., I, 2). Jésus-Christ étant le fils de Marie

[1] Discours prêché par Mgr Gassiat aux jardiniers de Marnes-la-Coquette (Seine-et-Oise), le 30 août 1878.

dans sa génération humaine, il était donc la fameuse fleur annoncée par l'inspiré d'Israël.

Il y a une autre raison pour laquelle le Sauveur s'intitule la « Fleur des champs. »

La fleur des champs appartient à tout le monde, parce qu'elle n'appartient à personne. Le premier venu, passant auprès d'elle, a le droit de tendre la main, de la cueillir, d'en orner sa poitrine, d'en aspirer les suaves parfums.

De même, le Christ, venu librement et spontanément dans le vaste champ de l'humanité, appartient à l'humanité tout entière ; il se donne à quiconque fait le simple effort de le cueillir. *Non est acceptio personarum apud Deum* (Col., III, 25), il n'y a pour lui ni catégorie, ni race, ni caste ; il ne regarde pas si vous êtes juif ou païen, riche ou pauvre, heureux ou malheureux, si vous sortez de l'école rurale ou de l'Académie. Vous passez près de lui ; il vous charme par la beauté de sa doctrine, il vous séduit par la suavité de sa loi ? Cédez à l'attrait, inclinez-vous, prenez-le, saisissez-le ; il vous appartient. Et, comme « son bonheur est de se trouver avec les enfants des hommes » (Prov., VIII, 31), il fait aussi leurs délices en réjouissant leur cœur, en illuminant leur intelligence, en les rendant bons, généreux, clairvoyants et forts, et, après avoir embelli le chemin de leur pèlerinage sur la terre, il devient l'ornement et le bonheur de leur ciel.

II

Jésus-Christ est donc dans les fleurs comme il est dans tout le reste. Elles révèlent sa sagesse, proclament sa bonté ; et leur langage a cela de commun avec l'Eglise qu'il est universel et catholique comme elle, intelligible comme elle à tous les peuples et à tous les pays.

Qui ne verrait là le miracle permanent de la Pentecôte ? Les apôtres, prêchant sur les places publiques de Jérusalem, parlaient leur propre langue ; et cependant les peuples nombreux et divers composant l'auditoire les entendaient chacun dans son idiome national. (Act., II, 6). Ainsi la langue unique des fleurs est comprise sans interprètes par tous les peuples de la terre, indépendamment de tout climat et de toute nationalité.

Toutefois, prenons garde de confondre le langage des fleurs dont il est ici question avec le langage des fleurs tel qu'un monde vain et frivole l'entend, dont il se sert pour exprimer les sentiments les moins avouables, parfois même comme messager des plus avilissantes passions.

Cette parole qu'on leur prête est à leur idiome naturel ce qu'un patois barbare est à une langue policée et régulièrement formée ; c'est l'argot des bagnes destiné à tromper la vigilance des gardiens.

Quand le Prophète convie les fleurs et les plantes à bénir le Seigneur, il entend qu'elles le fassent en un langage naturel et non emprunté, celui-là même que le Créateur leur donne. Or, ce langage est harmonieux et sonore ; il a des accents purs et religieux ; c'est la belle littérature des âmes, la suave poésie des cœurs.

En voulez-vous un spécimen ? Le voici.

Un jour, deux gentilshommes, revenant d'un tournoi où ils s'étaient couverts de gloire et d'honneur, eurent à traverser un grand et beau jardin, émaillé des fleurs les plus gracieuses et les plus embaumées. Ils furent saisis de la beauté du spectacle et l'un dit à l'autre :

— « Convenons d'une chose ; nous allons parcourir ce jardin en silence, recueillant avec attention toutes les pensées que ces fleurs feront naître en notre esprit ; et puis, en toute franchise, nous nous les communiquerons réciproquement. »

Le pacte est accepté, et aussitôt ponctuellement exécuté.

Parvenus à l'extrémité du parterre, ils prirent chacun une feuille de papier blanc pour y consigner séparément leurs impressions ; et — hasard providentiel ! — il se trouva que tous les deux avaient écrit cette parole du Prophète : « *Gloria quasi flos agri,* la gloire est comme la fleur champêtre » (Is., XL, 6), c'est-à-dire qu'elle brille, mais ne dure pas.

Frappés de cette coïncidence, ils ne s'en tinrent pas à une stérile admiration, mais, s'excitant l'un l'autre par de saints colloques, ils résolurent de s'enfermer dans un cloître, pour y vaquer plus librement à la contemplation de la Beauté éternelle, celle qui ne connaît ni défaillance ni déclin, et leur décision accrut le trésor de l'Eglise de deux illustrations nouvelles dans la science et la vertu [1].

Comme vous le pensez bien, mes amis, en vous invitant à méditer sur les fleurs, je n'ai ni la prétention ni même le désir de vous amener à de pareilles conséquences, de vous transformer en trappistes ou en chartreux. Mes visées sont moins hautes ; je veux uniquement prouver que la contemplation des fleurs, faite dans le recueillement de l'âme, dans le silence des passions, et lorsque la conscience est seule en présence du Dieu qui doit la juger, répand d'éblouissantes clartés sur le problème de la vie humaine, et donne une merveilleuse facilité pour le résoudre infailliblement.

Analysons l'observation des gentilshommes.

— Quoi de plus gracieux qu'une fleur sur sa tige svelte, élégante, élancée ?

C'est l'image de la jeunesse, si fière de ses charmes naturels, de sa santé, de sa force, si folle dans ses espérances, si impétueuse dans ses désirs.

Mais « la fleur tombe, » dit le Prophète, *cecidit flos.* (Is., XL, 7). Ainsi, la plus verdoyante jeunesse s'étiole et s'évanouit ; et, par une dérision amère, elle l'ignore ou elle l'oublie...

— Quoi de plus brillant, aux jours printaniers, que les perles et les diamants de ses corolles, rivalisant d'éclat et de superbe avec le soleil ?

[1] Lhoner, *Bibl. conc.*, t. IV, *Histor.*, § II, n. 13.

C'est l'image de l'ambition, de l'esprit de conquête, du luxe éblouissant des grands de ce monde, ivres de puissance et d'orgueil.

Mais « la fleur tombe, » dit encore le Prophète, *cecidit flos*. Ainsi, toutes les ambitions, toutes les présomptions, toutes les audaces, toutes les enflures de la fortune ou du génie, vont tristement naufrager contre la pierre du tombeau. Vous qui connaissez l'histoire, souvenez-vous de la Roche tarpéienne [1]; et vous qui ne la connaissez pas, contentez-vous d'entrer dans un cimetière, et concluez!

— Quoi de plus délectable au regard que les mille nuances des fleurs, et au tact que le velouté de leurs pétales, la poussière soyeuse de leurs étamines et de leurs pistils?

C'est l'image des plaisirs mondains apportant aux sens des joies immodérées et à l'âme ces passions frémissantes qui font tout oublier, jusqu'à la conscience et l'honneur.

Mais « la fleur tombe, » dit toujours le Prophète, *cecidit flos :* nuances, velouté, poussière soyeuse, étamines et pistils, tout s'effondre et disparaît sans retour, après quelques heures.

Ainsi passent les plaisirs de ce monde, ne laissant au cœur que des souvenirs : trop heureux quand ces souvenirs ne sont pas des remords!

— Enfin, que dire du parfum des fleurs, de ces enivrantes émanations qui, en pénétrant tout notre être, ont le merveilleux privilège d'endormir nos douleurs physiques et de calmer un instant les peines morales dont la vie est semée?

C'est bien l'image saisissante de cette volupté indéfinissable qui s'élève de la lecture de certains livres, où l'imagination des auteurs, parlant à la nôtre, nous berce dans des rêves enchanteurs.

Effrayant symbole, mes amis!

La science, en effet, nous avertit de nous prémunir, pendant le sommeil et dans un appartement clos, contre les exhalaisons des fleurs. Pourquoi? Parce que la nuit, les fleurs *aspirent* l'oxigène, c'est-à-dire l'air vital, et *expirent* le carbone, c'est-à-dire l'air vicié, et, après quelque temps, elles font ainsi à l'imprudent dormeur une atmosphère corrompue qui recèle la mort.

Or, ce que la science et l'expérience disent des fleurs, la foi le dit avec une égale raison des lectures frivoles, de certains ouvrages modernes au style entraînant et fascinateur. Ils ont le triste destin d'absorber la morale chrétienne, le dogme chrétien, la grâce divine qui forme l'air ambiant, l'atmosphère des âmes, et d'exhaler, au contraire, les principes subversifs de tout ordre, l'impudicité, la révolte, et cet indifférentisme religieux qui jette la confusion dans les consciences en attendant de les asphyxier.

[1] « *La Roche tarpéienne est près du Capitole.* » Parole de Mirabeau qui est devenue proverbiale et qui signifie que le supplice touche souvent au triomphe, l'ignominie à la gloire. La Roche tarpéienne, d'où l'on précipitait à Rome les criminels, était située près du Capitole, où l'on couronnait les triomphateurs.

Voilà ce que disent les fleurs. Certes, je comprends la grande résolution des deux soldats dont je parlais tout à l'heure et qui, en plein éblouissement de la gloire, en reconnurent la caducité et le néant. Mais je ne comprendrais pas des enfants du Christ qui, sans concevoir de tels desseins, se montreraient inaccessibles à leurs saines et saintes pensées.

III

Mais poursuivons... Les fleurs renferment bien d'autres enseignements encore; on peut dire que leur vie est une prédication éloquente de toutes les vertus. Qui mieux que vous, habiles jardiniers-fleuristes, connaît leur proverbiale sobriété?

Sans doute il est des fleurs naturellement altérées, elles exigent de fréquents arrosages, dans une juste mesure toutefois; et c'est en cela précisément que la sobriété consiste : *Ne quid nimis!* pas d'excès! Car si le trop peu d'arrosage les dessèche, l'excès contraire les débilite, et l'une et l'autre faute amènent d'une manière infaillible le dépérissement, la dégénérescence, la mort.

Je n'insisterai pas sur ce point, à cause de la transparence du symbolisme, et parce que j'ai hâte d'arriver aux vertus majeures dont les fleurs nous offrent des emblèmes charmants.

1. — Et d'abord la charité, dans ce qu'elle a de plus simple et en même temps de plus noble et de plus élevé.

Les fleurs se plaisent ensemble, comme des sœurs affectueuses, à l'âme pure et au cœur droit, qui s'honorent d'une mutuelle sympathie. Et cela, quels que soient leur forme, leur mérite personnel, leur éclat respectif, leur parfum. Le parterre est pour elles comme un foyer domestique, un banquet fraternel où elles vivent de la même rosée et du même soleil dans l'union la plus cordiale et dans la plus suave harmonie. Le myosotis n'est pas écrasé par la rose; le lis n'insulte pas à l'héliotrope ou au muguet. Quoique l'on ait dit de la marguerite qu'elle est « la reine des fleurs et la fleur des reines, » elle porte son sceptre sans fierté; elle ne tient pas cour plénière, elle n'éclabousse pas les humbles et les petits. Aimables plantes, qui rendent toute l'amitié qu'on leur donne et qui ne blessent jamais les oreilles par des bruits de guerre et de révolution! Et cependant elles viennent de toutes les parties du monde; il n'est pas rare de rencontrer dans la même serre la flore de toutes les zones et de tous les climats!

Sans doute il y a la sensitive un peu trop susceptible, et la balsamine impatiente qui se referme aussitôt qu'on la touche. Il le faut bien, pour que la société chrétienne se retrouve tout entière en raccourci dans l'ordre végétal. Mais ce sont là des nuances de caractère qui ne troublent pas l'harmonie générale. On peut dire, au contraire, qu'elles multiplient les charmes de la variété.

Et maintenant, auscultons-nous nous-mêmes. Nous sommes les fleurs vivantes du Christ, nous

composons l'immense parterre de l'Eglise. La bonne et douce fraternité est-elle notre trait distinctif? Elle le fut un jour dans les siècles antiques : — « Voyez comme ils s'aiment! » disaient les païens en parlant des premiers fidèles.

Ah! si l'on pouvait dire la même chose, non seulement des jardiniers, mais de tous les corps d'état, de tous les citoyens, de toutes les familles, de tous les degrés de la hiérarchie sociale, quel délicieux concert! quelle céleste symphonie! La France aurait bientôt repris le rang d'honneur qui lui appartient; et chacun bénéficierait de la prospérité commune, après en avoir été l'artisan. — « Paresseux, regarde la fourmi, » disait le Prophète (Prov., VI, 6); moi, j'oserai dire : Enfants de Dieu, regardez les fleurs!

Il y aurait des volumes à écrire sur ce délicieux symbolisme des fleurs, et ils doivent être faits sans doute, car rien de nouveau sous le soleil. Je terminerai donc par quelques mots sur une vertu de premier ordre que les fleurs nous enseignent *ex cathedra* : la reconnaissance.

2. — La reconnaissance n'est pas une vertu vulgaire, parce qu'elle suppose un ensemble de qualités qui se trouvent réunies rarement.

Elle suppose d'abord, dans le cœur, l'instinct de l'affection, et dans l'âme cette sagacité du regard qui sait discerner un bienfait. Beaucoup de personnes ont le premier élément de la reconnaissance, car elles sont aimantes, mais elles manquent absolument du second. De même qu'il y a des yeux qui ne savent pas discerner certaines couleurs, de même il y a des personnes incapables de discerner le caractère des actes accomplis en leur faveur, confondant volontiers la dette avec la créance, et ne voyant dans un service rendu que le paiement d'une dette imaginaire. C'est illusion d'optique morale; elles voient faux.

En second lieu, la reconnaissance étant un élan du cœur, suppose l'absence de l'égoïsme, de ce principe réflexe qui nous retient invinciblement dans le cercle étroit de notre personnalité. Pour parler comme en physique, la reconnaissance est une espèce de force centrifuge qui jette le cœur hors de lui-même, et l'égoïsme une espèce de force centripète qui le ramène à soi et sur soi. De la combinaison de ces deux énergies puissantes et en sens contraire naît une rotation : le cœur tourne sur lui-même, il ne s'élance pas.

Enfin, la reconnaissance exclut formellement l'orgueil, qui est une des formes les plus accentuées de l'égoïsme. Considéré philosophiquement, le bienfait, dans son essence, implique une idée d'infériorité dans celui qui le reçoit et de supériorité dans celui qui le dispense. C'est pourquoi il ne justifierait pas son nom entre les égaux ou censés tels, comme les époux, les frères, les amis véritables. Dans ces circonstances, il n'est plus un bienfait; il devient bon office, cadeau ou souvenir; il constitue un devoir dont l'accomplissement ne donne droit à aucune reconnaissance. On ne se doit pas de la reconnaissance à soi-même, et les parents et les amis sont une partie de nous-mêmes; ils complètent notre être moral et social.

Mais le bienfait proprement dit crée une sorte de subordination de la partie prenante à la partie donnante. C'est pourquoi il heurte directement et violemment l'orgueil; il le blesse, et de cette blessure jaillissent les ingrats.

Cette observation explique les rancunes religieuses d'un certain nombre de journalistes et d'écrivains publics, transfuges du sanctuaire que je ne nommerai pas ici par respect pour la chaire chrétienne. Voulez-vous savoir pour quel motif, ayant aimé l'Eglise dans leur jeunesse, quelquefois passionnément, ils la détestent dans l'âge mûr, au point de l'outrager ignominieusement et d'allumer contre elle des haines féroces?

Ouvrez leur histoire et vous trouverez que cette même Eglise les avait ramassés un jour dans leur abjection. Abrités sous son toit, admis à sa table, initiés par elle aux secrets de la science et aux charmes de la vertu, ils doivent tout à cette mère auguste et vénérable; et, tout à coup, ils lèvent la main sur elle pour la frapper et ils n'écrivent que pour la flétrir!...

La reconnaissance, joug aimable et léger pour les esprits modestes et les cœurs généreux, devient un fardeau intolérable pour leur orgueil indompté. Ils se déchaînent contre le créancier, espérant périmer ainsi la créance... Quel spectacle révoltant!

Tournons-nous vers les fleurs, mes amis! Au triple point de vue que j'ai signalé, elles sont d'admirables modèles de reconnaissance.

Leur infaillible instinct ne les trompe jamais sur la réalité du bienfait. Etrangères à l'égoïsme, leur entière existence roule autour d'un centre unique : le prochain ou, si l'expression vous paraît trop hardie, l'homme, leur maître et leur fin dernière.[1]. Rien pour elles, tout pour nous. Mourir où l'on eut le bonheur de naître, sous le toit paternel, au milieu des parents et des amis d'enfance, c'est le rêve des hommes de cœur et des âmes délicates. Les fleurs renoncent pour nous à cette douce et chère destinée. Leur principal souci est de plaire à ceux qui les cultivent, de faire leur fortune, leur joie et leur orgueil. Etre détachées de leur tige et composer un bouquet, c'est la mort précoce pour elles, elles le savent, n'importe! Elles s'en vont joyeuses et fières, parce que ce dernier sacrifice fera le bonheur de quelque être aimé. Voilà pourquoi le bouquet a été de tout temps et sera à jamais le symbole de la reconnaissance vis-à-vis d'un bienfaiteur et exprimera ce que les lèvres humaines sont impuissantes à exprimer, ce mot qu'en le disant toujours on ne répète jamais : « Je vous aime! »

Mais dans la reconnaissance, comme dans l'amour, il y a une hiérarchie dont Dieu occupe le sommet. C'est aussi à Dieu que les fleurs adressent d'abord leurs actions de grâces. Déjà dans le parterre, c'est vers lui qu'elles dirigent les pré-

[1] Mundum homini non sibi fecit. (Tertullien).

mices de leurs parfums. Le parfum est un fluide qui se dégage et monte. Qui monte où? Au ciel d'où il est descendu, vers Dieu qui s'occupe de la fleur et du brin d'herbe comme de l'ange, comme de l'homme.

Mais ce Dieu, si haut par sa nature, s'est rapproché de nous par sa bonté; il s'est abaissé jusqu'au niveau des plus humbles, jusqu'à se cacher sous l'enveloppe opaque de l'humanité, s'appliquant à dérober aux faibles regards des mortels les éblouissements de sa gloire. Un jour aussi il essaya de se cacher pour se soustraire aux pieuses obsessions de la Chananéenne (Marc, VII, 24), et il ne put réussir, dit Tertullien après l'Evangéliste, *voluit et non potuit*; la foi ardente d'une femme sut le découvrir dans sa retraite et le forcer en quelque sorte à entendre sa prière et à l'exaucer.

Il n'a pas échappé davantage à l'instinct des fleurs. Elles l'ont aussi cherché, et elles l'ont trouvé au tabernacle de l'autel, vivant et glorieux sous le voile des saintes espèces; et dès ce moment elles ne cessent de lui tresser des couronnes et de faire monter vers lui l'encens de leur haleine embaumée.

Ah! le Prophète peut être content; les fleurs ont entendu sa parole et répondu à son invitation; jamais harpe harmonieuse n'a mieux chanté les louanges du Créateur, béni et exalté le nom sacré de Jéhovah.

Vous me pardonnerez, mes braves et chers amis; mais j'éprouve ici une émotion dont je ne me sens pas le maître, et il faut que vous accordiez à mon cœur la permission de vous l'exprimer.

Tout ce que le céleste Horticulteur fait pour les fleurs de vos parterres, il l'a fait également pour vous. Comme à elles il vous donna l'existence, la chaleur qui féconde, la lumière qui vivifie, la force et la souplesse du corps, le bienfait de la santé; mais, ce qui vous met infiniment au-dessus d'elles, ce sont les grandeurs et les splendeurs qu'il accumula dans votre nature en vous donnant la parole et la pensée, la volonté et la mémoire, la liberté et l'immortalité. Et ce n'est là qu'un détail de sa munificence dans l'ordre naturel. Que serait-ce si nous abordions l'ordre surnaturel et le domaine de la grâce? s'il nous était loisible d'énumérer ici les miséricordes de ce Dieu pour nous, son incarnation, ses souffrances, sa mort, les ingénieuses inventions de son amour pour nous rectifier dans nos erreurs, nous relever dans nos chutes, nous consoler dans nos angoisses, nous soutenir dans nos labeurs? si nous le contemplions bénissant nos berceaux, pleurant sur nos tombes et nous introduisant, après l'exil, dans le royaume des éternelles clartés?

Non, jamais, si zélés, si diligents, si passionnés que vous soyez pour votre art, jamais vous n'avez cultivé et soigné une fleur quelconque comme Notre-Seigneur cultive et soigne votre âme... Et vous, qu'avez-vous fait et que faites-vous pour lui? Fleurs précieuses de son parterre, la sainte Eglise, lui rendez-vous gloire et honneur? Dirigez-vous vers lui le parfum de vos prières? Lui tressez-vous des couronnes en vous groupant, selon son désir et sa loi, autour de ses autels? Hélas!... trois fois hélas!...

La vieille botanique de nos pères dit une étrange chose du rosier des Alpes. Tant que cet arbuste reste sauvage et sans culture, il n'a pas d'épines; mais dès qu'il est transplanté, arrosé, cultivé avec soin, il se hérisse de pointes aiguës qui blessent la main de ses cultivateurs [1]. Sinistre emblème du chrétien ingrat qui répond aux bienfaits du ciel par les épines du péché et de l'indifférence religieuse.

Ah! vous n'imiterez pas le rosier des Alpes... Vous prendrez pour modèles vos propres fleurs, si fraîches, si gracieuses, si parfumées. Il en est une surtout qui se recommande d'elle-même. On l'appelle tournesol, et même vulgairement soleil, parce qu'elle en a quelque peu la forme, la magnificence et l'éclat. De plus, comme si elle voulait rendre grâces à l'astre du jour à qui elle doit son éclatante parure, elle est sans cesse tournée vers lui, elle le suit en le fixant de l'aurore au couchant.

Telle doit être, mes chers amis, votre attitude en face du Soleil de justice, notre divin Rédempteur. Il vous donne la grâce, il vous promet la gloire. Que de l'aurore au couchant de l'existence humaine vos cœurs soient fixés sur son cœur; ambitionnez d'en reproduire ici-bas la pureté et les tendresses. Soyez des fleurs divines, afin qu'au jour suprême le céleste Jardinier, vous reconnaissant au parfum de vos vertus, vous cueille comme un bouquet digne d'orner et d'embaumer le ciel pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il!

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XX

LE CINQUIÈME COMMANDEMENT

Plan

1. L'homicide. Enormité de ce crime; cas où l'homicide est permis; sa fréquence.
2. Le duel.
3. Le suicide.
4. Les sentiments de haine et les désirs de vengeance.
5. Le scandale. Nature, énormité, châtiments.

Non occides.

Homicide point ne seras
De fait ni volontairement.
(Exod., xx, 13).

Après nos devoirs envers nos parents, viennent nos devoirs envers les autres hommes. Le cin-

[1] Cette particularité est attribuée à une espèce d'églantier alpestre, par le P. Caussin, prédicateur célèbre du XVII[e] siècle, confesseur de Louis XIII. Malgré nos recherches, nous n'avons pu la contrôler scientifiquement.

quième commandement nous défend tout ce qui peut nuire au prochain soit dans son corps, soit dans son âme.

1. — Il défend d'abord l'*homicide* ou le meurtre injuste de nos semblables. « *Non occides,* Vous ne tuerez point, » dit en deux mots énergiques la loi de Dieu ; et ces deux mots suffisent à nous faire sentir toute l'énormité de cet attentat.

a) Tuer son prochain !... Quel crime énorme en effet ! C'est attaquer le Créateur lui-même en lui ravissant son droit le plus inviolable ; car Dieu seul est le maître de la vie et de la mort... Quel affreux déshonneur ! L'assassin devient un objet d'horreur pour les autres hommes ; sa vue seule excite dans tous les cœurs un mouvement d'effroi, de répulsion ; l'infamie qui s'attache à son nom rejaillit sur sa famille et dure autant que sa race... Quel enfer anticipé ! L'assassin voit toujours un cadavre devant ses yeux, du sang sur ses mains ; le jour et la nuit, au milieu du bruit comme dans le silence, au milieu du monde comme dans la solitude, il entend toujours une voix effrayante qui lui crie comme autrefois à Caïn : « Malheureux, qu'as-tu fait de ton frère ? » Et constamment le regret, le remords, le désespoir lui déchirent le cœur.

b) Nous avons dit que le meurtre défendu est le meurtre *injuste,* parce qu'il y a *trois* cas où l'homicide est permis et devient légitime. — *Premièrement,* l'autorité publique a le droit de condamner à mort les criminels ; car Dieu accorde à la société tous les pouvoirs nécessaires pour se défendre. — *Secondement,* pour la même raison, il est permis de tuer à la guerre autant d'ennemis qu'on peut, à la condition cependant de respecter les lois de la justice et de l'honneur militaire. — *Troisièmement* enfin, il nous est permis de tuer un adversaire qui attente visiblement à notre vie ; car, dit saint Thomas, c'est un principe admis par toutes les lois qu'on peut repousser la violence par la violence.

c) En dehors de ces trois cas, l'homicide est un grand crime, et ce crime est malheureusement plus commun qu'on ne le croirait d'abord. — En effet, ne sont-elles pas coupables d'homicide toutes ces filles débauchées qui, voulant cacher leur déshonneur au public, emploient toute sorte de moyens pour faire disparaître le fruit honteux de leur libertinage ? — Ne sont-elles pas coupables d'homicide toutes ces personnes qui, se mêlant de faire de la médecine sans la connaître, se jouent de la vie de leurs semblables ?... toutes ces personnes qui laissent les malades confiés à leurs soins commettre des imprudences mortelles ? — Ne sont-ils pas coupables d'homicide tous ces maris brutaux qui, sans égard pour leurs épouses enceintes, les frappent et les maltraitent ?... toutes ces mères imprudentes qui, faute de veiller sur leurs enfants, les laissent s'exposer au danger de périr dans l'eau ou par le feu ? — Nous n'en finirions pas, si nous voulions dresser la liste complète de tous les homicides qui se commettent journellement dans le monde et passent pour ainsi dire inaperçus.

2. — Outre l'homicide par violence et par surprise, il y a l'homicide par convention ou le *duel.* Quel usage barbare ! De quel droit le duelliste attaque-t-il la vie de son adversaire et expose-t-il la sienne, comme si ces deux vies n'appartenaient pas à Dieu et à la patrie ? De quel droit se fait-il justice à lui-même ? Est-ce que jamais le sang d'un ennemi peut rétablir notre honneur offensé ? Quel usage absurde ! Est-ce que, dans le duel, ce n'est pas l'adresse ou le hasard et non la bonne cause qui rend victorieux ?

Pour faire disparaître de nos mœurs cette folie criminelle, nos législateurs devraient employer le moyen qui réussit autrefois à merveille à Gustave-Adolphe, roi de Suède. La fureur du duel faisait de cruels ravages dans son armée. Or, ayant appris un jour que deux de ses officiers descendaient sur le terrain pour s'y battre, il s'y rendit lui-même accompagné du bourreau. « Allons, ferme, Messieurs, leur dit-il, battez-vous maintenant jusqu'à ce que l'un de vous d'eux tombe mort. » Puis s'adressant au bourreau en présence de tout le monde : « Aussitôt qu'il y en aura un de tué, coupe devant moi la tête à l'autre. » A ces mots, les deux officiers n'eurent plus l'envie de se battre, et depuis ce moment on n'entendit plus parler de duel dans les armées suédoises.

3. — Après l'homicide du prochain, il y a l'homicide de soi-même ou le *suicide,* la mort par désespoir.

Se tuer soi-même, c'est le dernier des crimes et le plus funeste de tous. Pour tous les autres crimes en effet, il y a possibilité de repentir et par conséquent de pardon, parce que le coupable survit à sa faute ; mais dans le suicide, nul espoir de repentir ni de pardon, puisque le coupable meurt dans l'acte même du crime. Voilà donc un malheureux qui, afin de se soustraire à quelques maux temporels, se précipite dans les maux éternels de l'enfer ! Quel choix affreux ! Quelle fin épouvantable !

L'Eglise refuse la sépulture aux suicidés ainsi qu'aux duellistes qui meurent dans le combat. Quoi de plus juste que de priver des derniers honneurs ces lâches soldats qui ont quitté leur poste, sans l'ordre du général qui les y avait placés ? Est-ce qu'ils méritent d'être mis sur le même rang que le chrétien fidèle qui a porté jusqu'à la fin avec courage les peines et les tribulations de notre pèlerinage sur la terre ? D'ailleurs, celui qui s'arrache la vie de ses propres mains et se retranche ainsi de la société chrétienne, dit assez haut qu'il entend se passer de la religion et de ses ministres. Après cela comment ose-t-on quelquefois tourmenter les prêtres pour leur arracher des prières ou les faire assister aux funérailles de gens qui, s'ils pouvaient revenir, seraient les premiers à s'en plaindre ? L'intolérance n'est donc pas dans le prêtre qui refuse son ministère : elle est dans ceux qui l'exigent.

4. — Défendre l'homicide, c'est défendre par là-même de blesser et de frapper. Mais il y a plus. Afin de couper le mal dans sa racine, Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, expliquant le cinquième commandement, condamne jusqu'aux sentiments intérieurs de haine, d'envie, de vengeance, parce que toutes ces mauvaises dispositions sont la source maudite des attentats contre la vie du prochain. Aussi, après avoir dit qu'il ne faut pas être homicide *de fait* : « Homicide point ne seras *de fait*, » notre commandement ajoute-t-il ces mots : « *ni volontairement*, » pour nous apprendre que la seule volonté de nuire au prochain nous rend coupables devant Dieu, quand même nous ne l'exécuterions pas. « Celui qui hait son prochain, dit l'apôtre saint Jean, est homicide, » s'il le hait jusqu'à vouloir sa mort, quand même il n'exécuterait pas ce vœu criminel.

5. — Le cinquième commandement défend encore tout ce qui peut nuire à l'âme du prochain, avons-nous dit. Comment peut-on nuire à l'âme de quelqu'un ? En le portant au mal. Cette espèce de péché s'appelle *scandale*. Le scandale tue l'âme comme l'homicide tue le corps. Donnons quelques explications.

a) On entend par *scandale* toute parole, action ou omission pouvant faire tomber quelqu'un dans le péché. Mais remarquez qu'il n'est pas nécessaire, pour qu'il y ait scandale, que le prochain tombe réellement dans le péché ni qu'on ait l'intention formelle de l'y faire tomber ; il suffit que l'action ou la parole qu'on se permet devant lui soit capable de l'y faire tomber, l'expose réellement au danger de pécher. Votre frère a pu résister à la tentation, son âme n'a pas reçu le coup mortel : c'est fort heureux pour lui ; mais vous le lui avez porté : vous êtes donc coupable de scandale.

En second lieu, telle est notre faiblesse, tel est notre penchant à imiter les autres et à nous autoriser de leur exemple, dans les choses qui nous plaisent, que la plupart de nos fautes extérieures peuvent devenir une occasion de péché, un scandale pour celui qui en est témoin. — Ainsi on scandalise par paroles, en tenant de mauvais propos contre la religion ou contre les mœurs, en blasphémant le saint nom de Dieu, en chantant de mauvaises chansons, en donnant de mauvais conseils. — On scandalise par actions, en travaillant le dimanche sans nécessité, en mangeant gras les jours défendus devant d'autres personnes, en lisant ou prêtant de mauvais livres, en tenant des salles de danse où la jeunesse se pervertit. — On scandalise par omissions, en négligeant ouvertement ses devoirs religieux les plus importants, par exemple, quand on manque sans raison à la messe et à ses pâques, donnant ainsi autour de soi l'exemple de l'impiété pratique.

b) Le scandale est donc un péché bien commun dans le monde ; et cependant c'est un péché énorme, celui que la sainte Ecriture appelle le *grand péché*. Le scandaleux est en effet le plus abominable des assassins. L'assassin ordinaire tue le corps de l'homme ; le scandaleux tue son âme dans un sens : il lui ravit l'innocence, l'amitié de Dieu, la vie de la grâce, qui est mille fois plus précieuse que la vie temporelle ; il l'expose à perdre éternellement le bien au-dessus de tout bien, le paradis, son Dieu... En perdant les âmes, il travaille avec le démon, il détruit l'œuvre de Jésus-Christ qui s'est sacrifié pour notre salut.

Quel compte à rendre au tribunal de Dieu ! De même qu'un malfaiteur qui mettrait le feu à une maison deviendrait responsable de la ruine de toute la ville, si l'incendie se propageait ; de même celui qui commet un scandale est responsable de tous les péchés qui en sont la conséquence. Ainsi, qu'un scandale ait porté au mal un enfant et, comme il arrive ordinairement, que celui-ci l'apprenne à d'autres et ceux-ci à d'autres encore, il peut se faire que, par suite de ce scandale donné, des milliers de péchés se commettent chaque jour... La justice de Dieu les découvrira tous et les représentera aux regards du pécheur scandaleux comme étant son ouvrage.

c) Quel châtiment n'aura-t-il pas à attendre ! Le scandaleux sera puni non seulement pour les péchés qu'il a commis, mais encore pour ceux qu'il aura fait commettre ; il aura pour bourreaux non seulement les démons, mais encore toutes les âmes qu'il aura damnées ; en un mot, le scandaleux aura autant d'enfers qu'il aura jeté de personnes en enfer...

Vous comprenez maintenant cette malédiction de Notre-Seigneur : « Malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! Mieux vaudrait pour lui être précipité avec une meule au cou dans le fond de la mer ! » Comme elle est juste cette malédiction ! Mais aussi comme elle est effrayante ! Craignons-la donc. Il a bien pu arriver que nos paroles et nos exemples aient fait du mal à quelques âmes, beaucoup de mal peut-être ; car le scandale est une contagion qui se communique et se prend facilement. Pleurons devant Dieu ce malheur et demandons-Lui souvent la grâce de ne plus donner que de bons exemples, afin de mériter la récompense promise au fidèle serviteur. Ainsi soit-il !

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXXVIII

POUR LE 12e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — C'est par le Christ que nous avons une grande confiance en Dieu.

Si Jésus-Christ ne s'était pas donné comme notre médiateur, qui oserait s'entretenir avec Dieu, compter sur le secours de la grâce et vivre dans

l'espérance du salut ? Nos péchés, nos faiblesses, nos résistances à sa volonté sont autant de motifs qui nous portent à redouter sa justice. Mais Jésus-Christ a paru, et il nous a dit : *Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* (Matth., XI, 28). L'Apôtre le savait bien, puisqu'il écrivait aux Romains : *Nous avons la paix avec Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur, par qui aussi nous avons accès par la foi à cette grâce en laquelle nous sommes établis, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire des enfants de Dieu.* (Rom., V, 1-2). Qui donc ne voudrait point redire avec l'Apôtre, dans des sentiments de reconnaissance : *C'est par Jésus-Christ que nous avons une grande confiance en Dieu?*

Mais cette confiance dont parle ici l'Apôtre prend sa source encore dans un autre motif. Il l'a signalé auparavant lorsqu'il a dit aux Corinthiens : *Vous êtes la lettre du Christ écrite par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant ; non sur des tables de pierre, mais sur les tables charnelles du cœur.* (II Cor., III, 3). C'était leur dire que les chrétiens, ayant reçu l'Esprit-Saint, portent en leurs cœurs la loi de charité qui les établit enfants de Dieu et leur donne *l'espérance de pénétrer jusqu'au dedans du voile, où Jésus comme précurseur est entré pour nous, ayant été fait pontife pour l'éternité.* (Hébr., VI, 18-19).

Comment ne concevrait-on pas une grande confiance en Dieu, alors qu'il nous a donné Jésus-Christ, et que Jésus-Christ nous a envoyé l'Esprit-Saint ? Il est dit : *Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* (Jean, III, 16). Jésus-Christ d'autre part nous a fait cette déclaration : *Personne ne vient à mon Père que par moi.* (Jean, XIV, 6). Enfin saint Paul nous dit : *Dieu nous témoigne son amour pour nous, en ce que, dans le temps où nous étions encore pécheurs, le Christ est mort pour nous. Maintenant donc, justifiés par son sang, nous serons, à plus forte raison, délivrés par lui de la colère.* (Rom., IV, 8-9).

Ne sont-ce point là des motifs suffisants pour partager la confiance de saint Paul ? Ah ! si vous ne l'aviez pas, ce serait une preuve que l'Esprit-Saint n'est point venu répandre la charité en vos cœurs. Mais laissez-nous exercer envers vous notre saint ministère, et comme les Corinthiens vous serez *la lettre du Christ.* Alors nous vous dirons : *L'espérance ne confond point, parce que la charité de Dieu est répandue en nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné. (Ib.*, 5).

Saint Augustin : « Que le Seigneur Dieu soit votre unique espérance ; n'espérez autre chose du Seigneur votre Dieu, sinon que le Seigneur lui-même soit votre espérance. Il y en a beaucoup qui espèrent de Dieu des honneurs fragiles et périssables ; ils espèrent de Dieu toute autre chose que Dieu lui-même. Mais vous, demandez votre Dieu lui-même ; bien plus, méprisez tout ce qui n'est pas lui et avancez-vous vers lui, oubliez toute autre chose, et souvenez-vous de lui ; laissez en arrière tout le reste et étendez-vous vers lui. C'est assurément lui qui a remis dans le chemin l'homme qui se détournait de lui, lui qui le dirige quand il marche droit, lui qui le conduit jusqu'au terme. Que celui-là donc soit votre espérance, qui dirige et conduit jusqu'au terme [1].

« Que notre Dieu soit donc notre espérance. Celui qui a fait toutes choses est meilleur que toutes choses ; celui qui a fait ce qui est beau est plus beau lui-même ; celui qui a fait ce qui est fort est plus fort lui-même ; celui qui a fait ce qui est grand est plus grand lui-même. Quelque chose que vous aimiez, Dieu sera pour vous cette chose. Apprenez à aimer le Créateur dans la créature, et celui qui a fait dans ce qu'il a fait. Ne vous laissez point captiver par une autre espérance [2].

« En effet, le Christ, que vous a-t-il promis ? S'il vous a promis les félicités de ce siècle, murmurez contre lui lorsque vous voyez l'infidèle heureux. Quelle félicité vous a-t-il promise ? Quand vous l'a-t-il promise, si ce n'est à l'époque de la résurrection des morts ? Mais, en cette vie que vous a-t-il promis ? Ce qu'il y a trouvé lui-même. Est-ce que vous dédaignez, vous son serviteur, ce que votre maître a eu pour partage [3] ? »

II. — Car nous ne sommes pas capables de nous-mêmes de former aucune bonne pensée, mais c'est Dieu qui nous en rend capables.

L'Apôtre, pour nous montrer que notre confiance en Dieu vient de Dieu lui-même, que c'est un don de son amour, apporte une preuve qui s'étend à tout ce qui regarde la piété et le culte que nous rendons à Dieu. C'est dans ce sens que saint Jacques disait : *Toute grâce excellente et tout don parfait viennent d'en haut, descendant du Père des lumières, en qui il n'y a ni changement, ni ombre de vicissitudes.* (Jac., I, 17). Pourquoi le prêtre se glorifierait-il des œuvres d'apostolat qu'il accomplit dans le sein de l'Eglise ? Pourquoi les fidèles tireraient-ils vanité de leurs vertus ? Tous, à quelque condition que nous appartenions, nous plantons, nous semons, mais c'est Dieu qui cultive. Jésus-Christ a dit : *Mon Père est le vigneron.* (Jean, XV, 1). Et saint Paul : *Moi*, dit-il, *j'ai planté, Apollo a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné la croissance. C'est pourquoi ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose, mais celui qui donne la croissance.* (I Cor., III, 6-7).

Il y a une autre vérité qui est affirmée dans les paroles de l'Apôtre. C'est que même la pensée du bien en nous vient de Dieu, ou si vous voulez, la

[1] *In Ps.* XXXIX, n. 7, trad. Vivès.
[2] *Ib.*, n. 8.
[3] *In Ps.* XXXVI, n. 9, trad. Vivès

semence que nous jetons dans votre âme pour lui faire porter des fruits, nous l'avons reçue de Dieu lui-même. Aussi nous ne pouvons de nous-mêmes réaliser le bien, pas même en concevoir la pensée. C'est ce que saint Paul écrivait aux Philippiens, disant: *Je rends grâces à mon Dieu de notre participation à l'Evangile du Christ, ayant cette confiance que celui qui a commencé en nous la bonne œuvre, la perfectionnera jusqu'au jour du Christ Jésus.* (Philip., I, 3-6). C'est ce que les Pélagiens ne voulaient point admettre, car ils prétendaient que le commencement des bonnes œuvres venait de nous, et que leur perfection venait de Dieu. Il est donc de foi que la grâce ou le secours de Dieu nous est nécessaire dans tous nos actes et pour chacun d'eux en particulier, si nous voulons les faire en vue de notre salut, c'est-à-dire d'une manière méritoire pour le ciel.

Remarquons que cette doctrine, loin d'annihiler le libre arbitre, défend au contraire la liberté de l'homme. L'Apôtre dit: *de nous-mêmes*, c'est-à-dire de notre côté; et par rapport à la grâce, il ajoute: *comme venant de nous,* mais par Dieu. Ainsi je fais le bien, parce que le conseil ou la pensée m'en a été donnée, et cette pensée vient de Dieu, qui mène les hommes et tout ce qu'ils font dans leurs actions, mais par des moyens qui ne sont pas les mêmes pour tous: il mène les êtres, chacun suivant sa nature. Ceux dont la nature est de jouir d'une libre volonté, il les détermine librement par leurs opérations. Quant aux autres, il les détermine selon leur nature ou leurs instincts. N'oublions pas cependant que nous avons la capacité de vouloir le bien et de commencer à croire, et cette capacité nous vient de Dieu. Cette parole de l'Apôtre est donc vraie dans toute son étendue: *Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu?* (I Cor., IV, 7).

Saint Augustin: « Le Sauveur, répondant par avance aux Pélagiens, n'a pas dit: Sans moi vous pouvez difficilement faire *quelque chose;* mais: *Sans moi vous ne pouvez rien faire.* (Jean, XV, 5). Il n'a pas dit non plus: Sans moi vous ne pouvez rien parfaire, mais *faire.* Car s'il eût dit: *parfaire,* on pourrait croire que le secours de Dieu est nécessaire non pour commencer le bien, ce qui vient de Dieu, mais pour le parfaire. Mais l'Apôtre explique plus nettement l'une et l'autre chose, comme s'il avait voulu donner du jour à la pensée du Seigneur: *Celui,* dit-il, *qui a commencé en vous l'œuvre de votre salut, l'achèvera et la perfectionnera jusqu'au jour de Jésus-Christ.* (Philip., I, 6). Dans une autre épître du même Apôtre, nous trouvons quelque chose de plus précis encore: *Nous ne sommes pas capables de nous-mêmes de former aucune bonne pensée, comme de nous-mêmes; mais c'est Dieu qui nous en rend capables.* (II Cor., III, 5). Penser à quelque chose, dit-il, est un bien, mais la pensée est moindre que le désir, car nous pensons à tout ce que nous désirons, mais nous ne désirons pas tout ce à quoi nous pensons, parce que quelquefois nous pensons à ce que nous ne désirons pas. La pensée étant moindre que le désir, comment pourrions-nous, par notre libre arbitre et sans le secours de Dieu, faire ce qui est beaucoup plus, c'est-à-dire désirer le bien? Remarquez donc que l'Apôtre ne dit pas ici que nous ne sommes pas capables de penser à ce qui est parfait, comme de nous-mêmes, mais de penser à quelque chose. *Rien* est opposé à *quelque chose,* et c'est ce que Jésus-Christ a voulu nous déclarer en disant: *Sans moi vous ne pouvez rien faire* [1]. »

III. — La lettre tue, et l'esprit vivifie.

Dans quel sens devons-nous entendre ces paroles? Cette expression *la lettre* répond à la connaissance de la loi, et cette autre expression *esprit* regarde la charité. Ainsi, *la lettre tue,* c'est-à-dire la connaissance de la loi rend prévaricateur, *et l'esprit vivifie,* c'est-à-dire la charité répandue dans nos cœurs nous porte à observer la loi. En effet, autre est l'action d'une loi écrite dans un livre dont on prend connaissance, et autre est l'action de la grâce dans une âme qui lui donne la force d'accomplir cette loi.

Mais comment la lettre ou la connaissance de la loi peut-elle tuer? D'abord la loi donne la connaissance du péché, mais elle ne réprime pas la concupiscence, elle l'augmente même occasionnellement, en ce sens que la concupiscence n'étant pas détruite, finit par tuer et aggrave la prévarication. N'est-il pas plus grave de pécher à la fois et contre la loi écrite et contre la loi naturelle, que de pécher seulement contre cette dernière? Saint Paul le reconnaissait en écrivant aux Romains: *Prenant occasion du commandement, le péché a opéré en moi toute concupiscence.* (Rom., VII, 8).

Il ne faudrait point conclure que la loi était mauvaise parce qu'elle provoquait la concupiscence; elle était seulement imparfaite, en tant qu'elle n'éloigne pas les causes du péché. La loi, sans l'Esprit imprimant les préceptes dans le cœur, est une occasion de mort, et voilà pourquoi il est devenu nécessaire de donner une loi de l'Esprit qui vivifie en produisant la charité en nos cœurs. C'est dans ce sens que Jésus-Christ disait à ses disciples qui ne le comprenaient point, quand il leur annonça la sainte Eucharistie: *C'est l'Esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien* (Jean, VI, 64), c'est-à-dire c'est la grâce de l'Esprit-Saint qui vous donnera l'intelligence de ce mystère; et par rapport à la question qui nous occupe, l'Esprit vivifie signifie: C'est l'Esprit-Saint qui vous communiquera l'énergie dont vous avez besoin pour observer la loi.

Saint Chrysostome: « Qu'est-ce à dire: *La lettre tue et l'esprit vivifie?* Sous la loi, qui pèche est puni. Désormais le pécheur qui s'approche du bap-

[1] *Ad Bonifac., Contra duas Epist. Pelagian.,* lib. II, cap. VIII, n. 18, trad. Vivès.

tême est justifié ; devenu juste, il vit, se trouvant affranchi de la mort du péché. Si la loi met la main sur un homicide, elle le fait mourir : la grâce ne l'entreprend que pour l'éclairer et le vivifier. Et que dis-je, un homicide ? Quelqu'un avait ramassé du bois le jour du sabbat, la loi s'en empare et le lapide : *La lettre tue.* La grâce saisit sans compter des voleurs et des homicides, elle les baptise et les délivre ainsi de leurs funestes iniquités : *L'esprit vivifie.* L'une fait passer de la vie à la mort, l'autre appelle de la mort à la vie. *Venez à moi,* dit la seconde, *vous tous qui succombez sous le fardeau, et je vous ranimerai,* bien loin d'augmenter votre peine. (Math., XI, 28). Dans le baptême, les péchés sont ensevelis, le passé disparaît, l'homme est vivifié, et toute grâce est inscrite dans son cœur comme sur une table. Reconnaissez là le pouvoir de l'Esprit-Saint. A quel point ses tables sont supérieures à celles de l'ancienne loi ! Il accomplit même une chose supérieure à la résurrection. La mort dont il délivre, en effet, est autrement terrible que l'autre, tout comme l'âme l'emporte sur le corps ; et la vie qu'il donne agrandit et soutient l'autre. Or, s'il peut donner celle-là, à plus forte raison celle qui est moindre ; les prophètes donnent celle-ci, mais non la précédente ; personne ne peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu. Ce n'était pas même sans le secours de l'Esprit que les prophètes rendaient la vie ordinaire. Ce qu'il y a de merveilleux, ce n'est pas seulement qu'il vivifie ; c'est encore et surtout qu'il donne ce pouvoir aux autres. *Recevez l'Esprit-Saint,* disait le divin Maître. (Jean, XX, 22). Pourquoi ? Cela n'était-il pas possible en dehors de l'Esprit ? Dieu veut ainsi nous montrer que cet Esprit a l'autorité suprême, l'essence divine, le pouvoir souverain ; aussi poursuit-il en ces termes : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les aurez remis, ils seront retenus à ceux à qui vous les aurez retenus.* Puisqu'il nous a vivifiés, demeurons dans la vie, ne retombons pas dans notre mort antérieure ; car *le Christ ne meurt plus.* (Rom., VI, 10). Or, il ne veut pas que la grâce soit tout dans l'œuvre de notre salut, il en résulterait que nous serions dénués de tout bien ; et c'est pour cela qu'il exige notre concours. Contribuons-y donc en gardant notre âme vivante [1]. »

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXII

DISCOURS DE JÉSUS SUR LA MONTAGNE. — LA DEUXIÈME BÉATITUDE

II

Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre. La douceur recommandée et pratiquée par Notre-Seigneur ne désigne pas une douceur purement extérieure, mais un sentiment qui a sa racine dans le fond du cœur et qui est fils de la charité. Il faut aimer, en effet, avoir la sainte charité, pour rester toujours doux et patient, pour pratiquer cette vertu qui semble, de prime abord, le don des âmes faibles, et pourtant n'appartient de fait qu'aux esprits généreux, dépouillés d'eux-mêmes.

La douceur chrétienne n'est point une affaire de tempérament, ni d'habileté ou d'intérêt ; ce n'est pas non plus une question d'insensibilité ou de lâcheté, le désir de plaire à quelques personnes. C'est une vertu difficile qui met le mors de la foi et de la charité aux passions ou aux sentiments trop vifs de notre cœur ou de notre âme, et les maintient dans le calme et dans la paix, maîtres d'eux-mêmes dans les circonstances les plus irritantes, au milieu des événements les plus fâcheux, des contradictions les plus injustes, en présence des personnes et des caractères les plus insupportables.

La douceur suppose et exige une grande énergie de volonté, une continuelle possession de soi-même, afin de réprimer tout ce qui sentirait dans les actes, les paroles, les gestes, dans le visage même, l'aigreur, l'impatience, le mépris. Bienveillant et affable envers tout le monde, d'une patience qui ne se dément pas, d'un désir de faire plaisir ou de rendre service qui ne se lasse de rien, l'homme doux évite de blesser, de froisser, de causer la moindre peine volontaire. Pareil à certaines mousses ou lichens, son contact adoucit et empêche les froissements.

Celui qui a reçu la douceur en partage ou l'a péniblement acquise, — car il en coûte pour être doux, — peut s'estimer bienheureux. Son influence sera grande dans le monde, plus grands encore seront ses mérites devant Dieu, et il jouira d'une paix profonde, la paix de l'âme promise par le Sauveur doux et humble de cœur.

Le divin Maître déclare que les doux posséderont la terre en héritage ; et pourtant, au contraire, nous voyons presque toujours les hommes doux et pacifiques devenir les victimes des puissants et des violents ; souvent ils sont dépouillés de leur liberté ou de leurs biens, tracassés, maltraités, loin de posséder la terre et de vivre en paix.

C'est qu'il ne faut pas entendre par « terre » les biens d'ici-bas, mais la terre par excellence, le royaume des cieux, la terre où abonde la douceur, où coulent le lait et le miel de la paix et du bonheur.

. . .

Que de contrariétés, de troubles, de querelles, d'ennuis et de peines de toute sorte nous nous éviterions si nous nous appliquions à pratiquer la douceur évangélique ! Nos efforts déployés dans ce but seraient largement compensés par la satisfaction et la paix dont nous jouirions au fond du cœur. On rencontre souvent des chrétiens qui

[1] *In II Cor.,* Hom. VI, n. 3, trad. Vivès.

croient excuser leur emportement ou leur manque de douceur, en disant : « Que voulez-vous ? C'est mon caractère. » Ils oublient qu'on peut et qu'on doit modifier son caractère lorsqu'il en est besoin ; ils oublient que, avec de la volonté, et surtout avec l'aide de la grâce, on réussit dans cette tâche, parfois pénible, et qui exige une persévérance opiniâtre. François de Sales était né avec un caractère emporté, violent ; à force de constance et d'application, il est devenu le bon, le doux saint dont le commerce gagnait le cœur de tous ceux qui l'approchaient.

Si nous voulons acquérir la douceur, — et nous devons tous le vouloir, — il nous faut prendre notre doux Sauveur pour modèle : « Apprenez de moi que je suis doux, » disait-il un jour à ses disciples.

Oui, apprenons de lui à être doux, nous en avons grand besoin, « sans aigreur, dit Bossuet, sans enflure, sans dédain, sans nous arroger d'avantage sur personne, sans insulter aux coupables ou aux malheureux, sans même choquer le superbe, mais tâchant de le gagner par la douceur. Soyons doux, même à l'égard de ceux qui sont aigres, n'opposant point l'humeur à l'humeur, la violence à la violence, mais corrigeant les fautes, les défauts d'autrui, par des paroles et des procédés vraiment doux. »

Hélas ! est-ce ainsi que nous agissons envers ceux qui vivent autour de nous ? Pourraient-ils rendre témoignage que nos paroles, notre manière de faire, nos réprimandes, nos avis mêmes, sont exempts d'amertume, d'arrogance, de suffisance ? Nous punissons, nous réprimandons, nous conseillons, et nous sommes surpris que tout cela nuise au lieu d'être utile : ne serait-ce point parce que la douceur, qui fait tout accepter, manque totalement ? Pour déterminer les malades à prendre certains remèdes amers ou d'une saveur répugnante, on enveloppe ceux-ci de miel ou de sucre, ou les mélange avec du sirop, et cette simple précaution fait disparaître l'amertume et le goût désagréable de la potion ou des pilules qui portent en elles le soulagement ou la guérison. Nous devrions toujours envelopper nos observations, nos réprimandes, nos conseils, du miel de la douceur : comme ils feraient plus de bien et produiraient plus d'effet !

Quel exemple ne nous donne point Jésus-Christ ! Le prophète Isaïe avait dit de lui : « Mon serviteur que j'ai élu, mon bien-aimé en qui j'ai mis ma complaisance, sera revêtu de mon esprit et il annoncera la justice aux nations. Il ne querellera pas, il ne criera point, on n'entendra pas sa voix sur les places publiques. Il ne brisera point le roseau cassé et n'éteindra pas la mèche qui fume encore [1]. »

« Aussi, continue le pieux évêque de Meaux, Jésus est doux envers les plus faibles : quoique un roseau déjà faible soit rendu encore plus faible en le brisant, loin de prendre aucun avantage sur cette faiblesse, il se détournera pour ne pas appuyer le pied dessus. Faisons-en autant à notre prochain infirme. Loin de chercher l'occasion de lui nuire, prenons garde que, par mégarde et comme en passant, nous ne marchions sur lui et n'achevions de le rompre.

« Mais quel est ce prochain infirme, si ce n'est le prochain en colère, le prochain qui s'emporte ? Il est brisé par sa propre colère, et ce faible roseau s'est cassé en frappant : n'achevons pas de le rompre en le foulant aux pieds. »

N'achevons pas d'éteindre la mèche qui fume encore. Cette mèche, c'est la colère dans le cœur, c'est la foi non encore complètement perdue, c'est le pécheur tombé mais qui peut se relever. La colère fume encore dans ce cœur qui a proféré des injures contre nous : gardons-nous bien de l'éteindre avec violence, laissons-la fumer et s'éteindre toute seule, laissons-la s'exhaler et se perdre inutilement au milieu de l'air sans nous blesser ni nous atteindre. La foi n'est pas morte encore dans ce pécheur : n'allons pas, sous prétexte d'un zèle mal éclairé et intempestif, lui adresser des reproches sanglants, humiliants, qui ne feraient que l'aigrir et peut-être éteindre pour jamais la lueur vacillante qui existe encore. La douceur peut raviver cette flamme mourante et rallumer le flambeau sauveur, la colère ou l'aigreur l'éteindraient sûrement.

Il n'est pas de reproche calomnieux qu'on n'ait adressé à Jésus, pas d'injure dont on ne l'ait couvert, et pourtant il ne se départit jamais de sa douceur. Même alors qu'il prononce des malédictions contre les hypocrites, les pharisiens et les scandaleux, il reste le cœur doux et humble. Sa douceur éclate dans sa Passion, au point qu'on l'a comparé à la plus douce des créatures, à l'agneau qui, non seulement se laisse tondre, mais encore conduire à la boucherie sans se plaindre [1].

O la délicieuse, la bienfaisante vertu que la douceur ! Efforçons-nous donc tous de l'acquérir et de la pratiquer. S'il nous faut, pour cela, lutter, combattre notre nature, entendons la divine parole retentir à notre âme et nous encourager : « Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre ! »

Soyons doux envers les nôtres et doux envers les étrangers, doux envers nos ennemis comme à l'égard de nos amis.

Soyons doux à notre foyer, doux sous le toit d'autrui, doux sur les places publiques, doux à l'atelier et au milieu des champs.

Soyons doux envers les vieillards, — oh ! envers les vieillards et les pauvres surtout ! — doux envers les grands, doux envers les petits, doux envers les enfants.

Soyons doux envers ceux qui prospèrent, dont le cœur chante, et doux plus encore envers ceux

[1] Isaïe, XLII, 1-3.

[1] D'après Bossuet, *Méditations sur l'Evangile*, 2e Béatitude.

qui sont dans le malheur ou la misère, envers ceux qui souffrent et dont les yeux pleurent.

Soyons doux envers ceux qui nous font du bien et aussi envers ceux qui nous font du mal; doux envers ceux qui pratiquent la vertu et envers ceux qui vivent dans le désordre ou l'impiété.

Bienheureux ceux qui sont doux! Ils auront le bonheur dans l'âme, leur vie s'écoulera dans la paix du cœur, ils seront semblables à leur Maître. Ecoutons et retenons un dernier avis de l'Esprit-Saint : « Renonce à la colère et mets de côté la fureur ; n'aie point l'émulation de mal faire, car ceux qui font le mal seront exterminés ; mais ceux qui se confient au Seigneur auront la terre en héritage. Encore un peu et le pécheur ne sera plus ; tu chercheras sa place et ne la trouveras pas. Mais ceux qui sont doux posséderont la terre et goûteront les délices d'une profonde paix [1]. »

VARIA [2]

I

A PROPOS DES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Mes frères,

Dans les jours où nous sommes, il n'est question que de fêtes scolaires, que de distributions de prix. Ouvrez une revue, un journal de petit ou de grand format, qu'il vienne de la capitale ou de la province, vous y lirez des comptes rendus de ces fêtes si chères à la jeunesse studieuse, vous y verrez, en longues colonnes, les noms des lauréats. C'est pour plusieurs, comme disait le Père Lacordaire, le premier coup de clairon de la gloire.

Prix d'excellence, prix d'honneur, prix d'histoire... et toute la série..., on ne parle que de cela!

Pourquoi n'en parlerai-je pas à mon tour? Le sujet aura au moins le mérite de la nouveauté ; et bien qu'à première vue il paraisse étranger à cette chaire, je trouverai peut-être le moyen de l'y adapter. En tout cas, il me fournira l'occasion de vous rappeler quelques vérités chrétiennes et de vous soumettre quelques réflexions utiles.

Qu'est-ce que la vie scolaire? Les enfants répondraient, et nous savons par nos vieux souvenirs, que c'est une suite d'études à faire, de leçons à apprendre, d'efforts à tenter, de difficultés à surmonter, d'exercices à suivre pour acquérir la science. Et la vie chrétienne maintenant, n'est-elle pas aussi une succession d'œuvres à entreprendre, d'actes à poser, de préceptes à observer, de luttes à soutenir pour acquérir la vertu?

L'année scolaire se termine par le don des récompenses à ceux qui les ont méritées, par une distribution de prix. Avez-vous réfléchi, mes frères, que la vie humaine se clôt également par une distribution de prix?

Des prix, donnez des prix à l'enfant qui s'est signalé par sa docilité, par son application, par son travail, par ses succès ; quant à l'élève indiscipliné et fainéant, sa main restera vide, son nom ne sera pas prononcé, l'oubli avec la honte sera sa punition.

Il est juste aussi que le chrétien qui a été fidèle au devoir, qui a observé la loi divine, qui a réparé ses défaillances, reçoive une récompense. Dieu la lui tient en réserve et il l'aura ; mais il est non moins juste que le chrétien négligent, prévaricateur, obstinément rebelle, soit livré à l'ignominie, à l'opprobre.

Je vois une couronne sur le front du lauréat et entre ses mains un livre à tranche dorée. Voilà sa récompense. La couronne est l'emblème de la victoire. Il en est digne, celui qui a lutté contre la paresse et l'a vaincue, celui qui a lutté contre l'ignorance et en a triomphé.

Ne mérite-t-il pas d'être couronné, lui aussi, ce chrétien qui a réprimé ses passions et les a tenues en captivité, qui a livré bataille au génie du mal et lui a infligé de nombreuses défaites, qui a résisté victorieusement aux ennemis de son âme?

Aussi, Dieu placera sur sa tête une couronne de pierre précieuse, *posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso*, une couronne de vie, une couronne de justice, une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.

Et la récompense, quelle sera-t-elle? C'est moi, dit le Seigneur, c'est moi-même qui serai la récompense, moi avec les inexprimables et éternelles jouissances du ciel, *ego ero merces vestra* ; c'est moi qui serai le partage, la couronne, le prix de mes vaillants serviteurs, *Deus tuorum militum sors et corona et præmium*.

Ah! c'est là un beau prix, je pense, un prix d'une incomparable valeur, *ego ero merces vestra magna nimis*. Pour l'obtenir, ne voudrons-nous pas travailler, lutter, souffrir quelque chose? Hésiterons-nous à observer ponctuellement, alors même qu'il nous en coûterait, les commandements de Dieu et de l'Eglise? Hésiterons-nous à reconnaître, à regretter et à réparer nos fautes? N'aurons-nous pas le courage d'accomplir les devoirs que la religion nous impose?

L'espérance d'un prix, cela suffit à provoquer l'émulation parmi les élèves, à stimuler leur indolence naturelle, à soutenir leur courage défaillant. L'espérance du ciel n'est pas non plus sans efficacité sur le chrétien, parmi les labeurs, les difficultés et les épreuves de l'existence. Sans doute, il serait mieux, il serait plus parfait de pratiquer la vertu parce que c'est la vertu, de faire le bien parce que c'est le bien ; mais puisque Dieu a daigné promettre un prix d'une valeur infinie à ceux qui le serviront, il ne nous est pas défendu d'y songer, de le convoiter. La pensée du ciel, la perspective d'un bonheur qui ne finira jamais, a été et sera toujours un puissant encouragement, un énergique mobile. On se dit qu'à ces tribulations et ces fatigues d'un jour succédera une éternité

[1] Psaume xxxvi, 8-11.

[2] Nous commençons sous ce titre une nouvelle série d'instructions où nous traiterons les sujets les plus variés.

de bien-être, et on passe avec plus de fermeté à travers les vicissitudes de la vie.

A moins d'une indiscrétion, l'élève ignore si le prix qu'il rêve lui sera attribué, et jusqu'au dernier moment il demeure dans une anxiété grande. Le chrétien, lui aussi, ne peut savoir, à moins d'une révélation, quelle sera sa destinée, car nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.

Cependant, l'écolier qui a eu une conduite irréprochable, qui a consciencieusement travaillé, a l'espoir plus fondé d'entendre proclamer son nom. Pareillement, le chrétien qui a accompli régulièrement son devoir a le droit d'attendre avec plus de confiance la céleste récompense.

Il y aura des premiers prix dans le ciel, comme il y en a sur la terre, car il y a des degrés dans la vertu, comme il y en a dans la science. Tel est placé au premier rang, quand un autre n'a droit qu'à un accessit. Jésus-Christ nous avertit qu'il y a plusieurs demeures dans la maison de son Père et que les élus seront glorifiés selon leurs mérites.

Mes frères, si vous n'êtes pas prédestinés à occuper les premières places dans le royaume des cieux, je vous souhaite à tous, quand sonnera votre heure dernière, d'entendre au moins cette parole : « Venez recevoir la récompense qui vous a été réservée. *Accipe coronam, quam tibi Dominus præparavit in æternum.* » Ainsi soit-il.

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

TROISIÈME PARTIE

Moyens de salut

III

LES SACREMENTS

B

Les sacrements en particulier

II. — La Confirmation

f

Effets

— Voici, mes enfants, la leçon, importante entre toutes, qui vous fera mieux comprendre les grandeurs, les richesses incomparables du sacrement de confirmation. Elle mettra dans vos âmes, si vous y apportez une attention soutenue, une estime plus profonde pour ce sacrement, un plus grand désir de le bien recevoir, un zèle plus empressé à parfaire votre préparation. Invoquons avec ferveur l'Esprit-Saint qui seul peut nous donner l'intelligence de ces mystères.

Nous parlerons d'abord des effets proprement dits de la confirmation. Nous ajouterons quelques explications relatives aux dons et aux fruits de l'Esprit-Saint.

§ 1

Effets propres du sacrement de confirmation

— Combien distinguez-vous d'effets propres au sacrement de confirmation ?

— J'en distingue trois : la confirmation imprime un *caractère ;* elle augmente *la grâce sanctifiante ; elle donne le Saint-Esprit, Esprit de force,* qui, d'enfants nouveaux-nés, fait des hommes, des soldats de Jésus-Christ.

+

Elle imprime un caractère

— Qu'est-ce que le caractère imprimé par la confirmation ?

— C'est un signe qui consacre le confirmand soldat de Jésus-Christ, champion ou défenseur officiel de la foi, en l'établissant dans une relation permanente avec Jésus-Christ « auteur et consommateur de la foi. »

— Quelle est la nature du combat auquel la confirmation appelle le chrétien ?

— C'est particulièrement le combat extérieur et public pour la défense de la foi chrétienne.

— N'est-ce pas ce que nous montre clairement l'attitude des apôtres après qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit ?

— Oui ; car, de faibles et pusillanimes qu'ils étaient auparavant, nous les voyons aussitôt devenir intrépides, confessant librement Jésus-Christ, portant et glorifiant son nom devant les peuples et les rois.

— Ce caractère ne brille-t-il pas aussi du plus vif éclat dans la confession des martyrs ?

— Très certainement, selon ces belles paroles du pape saint Léon le Grand : « Pour cette foi, que le don de l'Esprit-Saint fortifie dans l'âme, non seulement des hommes, mais encore des femmes, non seulement de jeunes hommes, mais encore de tendres jeunes filles ont, dans le monde entier, combattu jusqu'à l'effusion de leur sang. » *(De Ascens. Dom.*, Serm. II, c. 3).

— Le chrétien simplement baptisé ne doit-il pas aussi rendre témoignage de sa foi, en face même des persécuteurs ?

— Il le devrait en cas de nécessité, mais non en vertu d'une obligation spéciale comme le confirmé.

— A quoi donc est-il tenu en vertu de son baptême ?

— Il est appelé à témoigner sa foi par une conduite chrétienne et par la réception des sacrements. Les ennemis qu'il a à combattre sont surtout les ennemis invisibles du salut.

— Et que doit être la confession de la foi de la part du confirmé ?

— Elle doit être une confession publique, libre, courageuse, inébranlable, jusque, s'il est nécessaire, à l'effusion du sang.

— Quelle qualité distingue le caractère sacramentel ?

— C'est qu'il est inamissible ; ce qui fait que le sacrement ne saurait être réitéré.

+

Elle augmente la grâce sanctifiante

— La confirmation produit-elle la grâce sanctifiante première ?

— De règle ordinaire, elle produit seulement la grâce sanctifiante seconde, c'est-à-dire une augmentation de cette grâce reçue au baptême ou recouvrée par la pénitence.

— Pourquoi ne produit-elle que cette grâce seconde ?

— Parce qu'elle est un sacrement des vivants et qu'elle réclame l'état de grâce chez ceux qui veulent la recevoir.

— Vous avez dit : « de règle ordinaire. » Est-il donc des cas où la confirmation pourrait donner la grâce sanctifiante première ?

— Les théologiens enseignent qu'il en serait ainsi dans le cas, par exemple, où un adulte étant dans le péché sans en avoir conscience, s'approcherait du sacrement avec la seule contrition imparfaite. Il recevrait par la confirmation la rémission de ses péchés et la grâce de la justification.

+

Elle donne le Saint-Esprit

— L'Esprit-Saint n'est-il pas donné à l'âme avec la grâce sanctifiante dans tous les sacrements ?

— Sans aucun doute.

— Pourquoi a-t-on coutume d'attribuer à la confirmation plus particulièrement, la communication de l'Esprit-Saint ?

— Pour se conformer d'abord au langage de l'Ecriture qui mentionne spécialement cet effet de la confirmation : « Ils (les apôtres) imposaient les mains aux fidèles, et ceux-ci recevaient le Saint-Esprit. » (Act., VIII, 17).

L'Eglise, au concile de Florence et dans le Catéchisme romain, mentionne aussi en particulier ce dernier fruit, qui est également le principal dans la pensée des fidèles.

— Rappelez-nous brièvement ce qu'est l'Esprit-Saint ?

— L'Esprit-Saint est la troisième Personne de la sainte Trinité.

On l'appelle encore le Paraclet, ou Esprit consolateur.

Il est Dieu comme le Père et le Fils.

Il procède éternellement du Père et du Fils, étant l'amour vivant et substantiel du Père et du Fils l'un pour l'autre.

Comme le Père nous a créés et que le Fils nous a rachetés, ainsi est attribuée au Saint-Esprit la mission particulière de nous sanctifier.

— En quoi consiste la communication du Saint-Esprit qui a lieu dans la confirmation ?

— En ce que le Saint-Esprit est donné avec une certaine plénitude de ses grâces habituelles et surtout des grâces actuelles, en vue des combats que le confirmé est appelé à soutenir.

— Ainsi la grâce sacramentelle de la confirmation sera... ?

— Le don de force, le don de l'Esprit-Saint pour nous fortifier dans la lutte contre les ennemis du nom chrétien.

— Quel est le premier effet de cette grâce, de ce don de l'Esprit-Saint ?

— C'est de guérir la faiblesse qui provient de la blessure faite à notre nature par le péché originel.

— Où trouvez-vous mieux exprimée cette vérité ?

— Dans les hymnes et les prières que l'Eglise adresse au Saint-Esprit, lequel « donne la stabilité aux cœurs hésitants, » — « fortifie les mains languissantes et affermit les genoux débiles, » — « par sa vertu inépuisable transforme jusqu'à notre corps si débile et lui communique la résistance, » etc.

— La grâce de la confirmation est-elle simplement un remède contre la faiblesse de notre nature ?

— Elle procure de plus à l'âme un accroissement positif, une perfection positive de la vie surnaturelle, et en particulier de la vertu et du don de force qui doit rendre le chrétien confirmé inaccessible à la crainte, courageux jusqu'à la mort et invincible.

— Quelle est la fin directe en vue de laquelle le chrétien confirmé est ainsi fortifié par la grâce de la confirmation ?

— C'est afin qu'il confesse librement et intrépidement sa foi à la face de toute la terre.

— L'efficacité du sacrement est-elle limitée à cet effet ?

— On peut affirmer que le chrétien confirmé y trouve aussi, du moins indirectement, un secours, un ferme appui contre tous les ennemis visibles ou invisibles du salut.

— Quels sont ces ennemis ?

— Le monde, le démon, les passions.

— Comment le monde, le démon, les passions sont-ils les ennemis de notre salut ?

— Le monde l'est par ses maximes pernicieuses, ses séductions, ses scandales, ses persécutions ;

Le démon, par ses tentations et les pièges de toutes sortes qu'il tend à la vertu ;

Les passions, par la triple concupiscence qu'elles excitent et entretiennent en nous.

— A qui importe-t-il davantage, en vue de la résistance à opposer à tant d'ennemis, de se munir de la grâce de la confirmation ?

— C'est sans contredit à la jeunesse, dont la faiblesse et l'inexpérience ont un si pressant besoin de confort et d'appui.

—

— Ne résume-t-on pas d'un mot ces merveilleux effets produits par la confirmation ?

— On dit simplement que la confirmation nous rend parfaits chrétiens.

— Comment l'expliquez-vous ?

— On peut l'expliquer en ce sens que le baptême étant le sacrement de la régénération, de l'enfance chrétienne, la confirmation est le sacrement de l'accroissement, de l'âge parfait, de la virilité chrétienne.

— En d'autres termes ?

— Insigne sacré de la milice chrétienne, la confirmation, par la dignité qu'elle confère et les besoins qu'elle crée, non seulement produit une augmentation de la grâce sanctifiante, mais encore sollicite et sollicitera sans relâche une surabondance de grâces actuelles, toutes les grâces nécessaires pour vivre en homme chrétien, en parfait chrétien.

— Avons-nous lieu d'être fiers de ce nom de « chrétien » que nous assure par dessus tout la grâce de la confirmation ?

— Très certainement, aucun n'est plus glorieux, aucun plus salutaire.

— Quelles sont les gloires attachées au nom de chrétien ?

— Gloires de l'origine : chrétien vient de Christ. Ce nom marque l'étroite union du maître et des disciples.

Gloires de l'ancienneté : il date des premiers jours du christianisme.

Gloires de tout genre que lui ont acquises, de siècle en siècle, les saints apôtres, martyrs, confesseurs, vierges, et toute la multitude des hommes illustres qui l'ont porté.

— Le nom de chrétien n'est-il pas pour nous la source de grands biens ?

— En effet, non seulement c'est lui qui réprime la tentation du mal, inspire les pensées généreuses, les nobles dévouements, mais encore il nous donne droit à toutes les grâces, à tous les avantages dont l'Eglise est la dépositaire.

— Quel est donc, même de nos jours, et quel sera jusqu'à la fin le nom dont il convient de nous glorifier et de nous prévaloir préférablement à tous les autres ?

— C'est sans contredit le nom de chrétien.

— N'est-ce pas ce que nous enseignent les héros eux-mêmes du christianisme, les saints confesseurs et les martyrs ?

— Oui, car ils revendiquaient hautement et uniquement ce titre devant les persécuteurs, et leur triomphante réponse à toutes les accusations comme à toutes les menaces était de s'écrier : « Je suis chrétien ! »

— Pouvons-nous invoquer ce nom avec la même assurance ?

— Oui ; nous pouvons le dire et l'invoquer avec la même assurance, pourvu toutefois qu'il réponde en nous à la même sublime réalité.

— N'est-ce pas, enfin, dans ce nom que nous trouverons, à l'heure de la mort, nos meilleures et nos plus sûres consolations ?

— Incontestablement ; comme notre plus bel éloge alors sera que l'on dise de nous : « Il fut un bon chrétien. »

+

— Outre les effets que nous avons mentionnés, la confirmation n'en a-t-elle pas produit d'autres dans les premiers siècles de l'Eglise ?

— Fréquemment, les confirmés ont reçu, dans ces premiers temps, le don des langues, des miracles, de prophétie, etc.

— Pourquoi ces effets ont-ils cessé et ne se produisent-ils plus de nos jours ?

— Il faut en voir la raison dans ce que ces dons étaient spécialement nécessaires à ce moment et pour la propagation de la foi et pour sa justification.

Aujourd'hui la foi a fait ses preuves, l'Eglise est établie ; les dons gratuits ne sont plus aussi indispensables, car nous avons, pour les remplacer, l'accomplissement des promesses d'immortalité faites à l'Eglise par son divin Fondateur.

§ 2

Dons et fruits de l'Esprit-Saint

— L'abondance des grâces célestes, résultant de la présence du Saint-Esprit dans les âmes pieuses, ne se manifeste-t-elle point de plusieurs manières ?

— Elle se manifeste de beaucoup de manières, mais surtout par les sept dons appelés les dons du Saint-Esprit et par les fruits bénis que cet Esprit divin apporte aux hommes justes, même dans cette vie périssable.

+

Les dons de l'Esprit-Saint

— Que produisent dans les âmes les dons du Saint-Esprit ?

— Grâce à ces dons, l'esprit se fortifie et devient apte à obéir plus facilement et plus promptement aux paroles et aux impulsions de l'Esprit-Saint.

— Qu'entendez-vous par ces paroles et ces impulsions de l'Esprit-Saint ?

— J'entends ces secrets avertissements, ces mystérieuses invitations, sans lesquels on ne peut ni s'engager dans la voie de la vertu, ni y progresser, ni parvenir à l'heureux terme de la vie éternelle.

— Les dons du Saint-Esprit sont-ils doués, dans l'ordre du salut, d'une grande efficacité ?

— Ils sont si efficaces qu'ils conduisent l'homme au plus haut degré de la sainteté.

— Montrez-nous aussi leur excellence ?

— Ils sont si excellents qu'ils subsisteront dans le royaume des cieux, quoique plus parfaits.

— A quoi, par leur secours, est invitée l'âme chrétienne ?

— Par leur secours, l'âme chrétienne est invitée et conduite à désirer et à conquérir les béatitudes évangéliques qui, de même que des fleurs qui éclosent au printemps, sont les marques et les messagères de l'éternelle félicité. (Le Pape Léon XIII, Encycl. *Divinum illud*).

— Combien compte-t-on de dons du Saint-Esprit ?

— On en compte sept : la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte.

— Où les trouve-t-on ainsi énumérés pour la première fois ?

— Dans le livre des prophéties d'Isaïe. (XI, 2).

— Que remarquez-vous touchant cette énumération ?

— C'est que le prophète commence par la sagesse et finit par la crainte de Dieu ; il descend du plus grand au plus petit, pour nous apprendre, dit le vénérable Bède, à remonter, mais en sens contraire, la route qu'il a suivie.

—

— Qu'est-ce que le don de sagesse ?

— La *sagesse* est un don qui rectifie notre jugement dans la contemplation des choses divines et nous détache du monde.

— Quels sont les effets de ce don ?

— Par rapport aux choses de Dieu, le don de sagesse nous dispose à les accepter, à nous y attacher, à les goûter, à nous délecter dans leur possession.

— Et par rapport aux choses humaines ?

— Le don de sagesse nous apprend à conduire les choses humaines, à les soumettre aux règles divines, à les ordonner à notre salut, à mépriser et à rejeter tout ce qui ne tend pas à ce but suprême de la vie chrétienne.

—

— Qu'est-ce que le don d'intelligence ?

— L'*intelligence* est un don qui nous aide à comprendre les vérités divines, à les pénétrer autant qu'il convient à notre condition.

— Quels sont les effets particuliers de ce don ?

— Il nous fait distinguer la vérité du mensonge et de l'erreur, aux séductions desquels nous sommes si exposés à nous laisser prendre.

Il nous éclaire sur les mystères de la foi, comme on le voit par l'exemple des Docteurs et de tant de saints parvenus, à l'aide de ce seul don, à la science la plus étonnante des choses divines.

Il nous fait pénétrer le sens des divines Ecritures, des livres et des traités spirituels.

Enfin il assigne, dans notre estime, la première

place à la fin dernière vers laquelle doivent converger toutes nos actions.

—

— *Qu'est-ce que le don de conseil?*

— Le *conseil* est le don qui nous montre et nous fait discerner, dans les circonstances difficiles et imprévues, ce qui convient mieux à notre salut et à la gloire de Dieu.

— *Quels sont les effets de ce don?*

— Il perfectionne notre prudence naturelle, la mettant à l'abri de toute précipitation inconsidérée.

Il nous rend prompts et alertes dans nos délibérations et nos jugements.

Il nous établit dans une parfaite tranquillité d'âme, assurés que nous sommes, en prenant pour guide le Saint-Esprit, de marcher dans la voie de Dieu et de sa divine providence.

—

— *Qu'est-ce que le don de force?*

— La *force* est un don qui nous fait surmonter tous les obstacles et tous les périls pour arriver à la vie éternelle.

— *Quels sont les effets de ce don?*

— Le don de force nous rend courageux pour vaincre les tentations.

Il nous fait accomplir, avec générosité et constance, les projets que nous avons formés dans l'ordre du salut.

Il nous rend fermes parmi tout ce que nous avons à supporter et à souffrir dans le service de Dieu.

—

— *Qu'est-ce que le don de science?*

— La *science* est un don qui nous fait discerner et prendre les moyens qui conduisent au salut, et repousser tout ce qui nous en écarterait.

— *Quels sont les effets de ce don?*

— Le don de science nous préserve de la contagion des opinions fausses et dangereuses.

Il dicte à notre foi ce qu'il faut croire et lui soumet la raison.

Il agit sur la volonté et met ses actes en rapport avec les lumières de l'entendement.

Il nous apprend à juger les choses humaines au point de vue de l'éternité.

—

— *Qu'est-ce que le don de piété?*

— La *piété* est un don qui nous incline à révérer Dieu comme notre père, par le sentiment d'une affection toute filiale, et nous fait aimer les hommes en tant qu'ils appartiennent à Dieu.

— *Quels sont les effets de ce don?*

— Le don de piété nous rend empressés, agiles, généreux pour le culte de Dieu.

Il nous fait éprouver une grande joie de tout ce qui tend à glorifier notre Père céleste, et nous fait ressentir vivement l'injure que lui cause le péché.

Il nous inspire une tendre dévotion envers Marie, et nous porte à honorer les anges et les saints.

Enfin, il nous presse de nous dévouer au service de tous ceux en qui nous reconnaissons l'image et les traits divins.

— *Qu'est-ce que le don de crainte de Dieu?*

— La *crainte de Dieu* est le don qui nous fait éviter avec soin tout ce qui pourrait déplaire à Dieu et nous séparer de lui.

— *De combien de manières pouvons-nous craindre Dieu?*

— Nous pouvons le craindre :

1° Comme un juge sévère qui ne laisse aucun mal impuni, et c'est ce que l'on appelle proprement la crainte servile, la plus imparfaite de toutes;

2° Comme un rémunérateur magnifique dont on ne peut sans folie s'exposer à perdre les éternels bienfaits;

3° Comme un Père tendre dont on ne veut point être séparé;

4° Comme le bien suprême dont rien ne doit offenser l'infinie perfection.

— *Quels sont les effets de la crainte de Dieu?*

— Elle nous inspire une vive horreur du péché;
Elle calme les emportements des passions;
Elle nous fait persévérer dans la vertu.

+

Les fruits de l'Esprit-Saint

— *Qu'appelle-t-on fruits du Saint-Esprit?*

— On appelle ainsi les œuvres divines, les opérations surnaturelles, les actes méritoires du ciel accomplis par l'âme sous la motion du Saint-Esprit.

— *Quels sont les fruits du Saint-Esprit?*

— L'apôtre saint Paul en énumère douze principaux qui sont : la charité, la joie, la paix, la patience, la longanimité, la bonté, la bénignité, la mansuétude, la foi ou fidélité, la modestie, la continence et la chasteté.

— *Donnez de chacun une courte définition?*

— La *charité* est l'exercice même de cette vertu.

La *joie* et la *paix* naissent de la charité, et consistent la première dans le bonheur qu'on éprouve à voir Dieu si bon et si parfait, la deuxième dans la fidélité à Dieu et l'union avec le prochain.

La *patience* supporte les maux par amour pour Dieu.

La *longanimité* attend patiemment les biens dont on est privé.

La *bonté* est la volonté de faire du bien aux autres.

La *bénignité* est la courtoisie, l'affabilité, la bienveillance dans les relations avec le prochain.

La *mansuétude* supporte les défauts d'autrui.

La *foi* ou *fidélité* signifie ici la véracité dans les discours et le respect de la parole donnée.

La *modestie* règle notre extérieur.

La *continence* s'abstient même des plaisirs permis.

La *chasteté* repousse les plaisirs coupables.

— *Quel est le caractère qui distingue ces fruits du Saint-Esprit?*

— Ils sont pleins de douceur et de joie, provenant de l'Esprit « qui est dans la Trinité la suavité du Père et du Fils et qui remplit de dons généreux et féconds toutes les créatures. » (S. Aug., *De Trin.*, l. VI, c. 9).

IMPRIMATUR

Lingonis, die 24 julii 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermon pour la fête de l'Assomption. — Glorification de Marie, vierge, épouse et mère, 609.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *L'Extrême-Onction.* — I. Son institution, 611.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — XXI. Le péché d'impureté, 615.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XXXIX. Pour le 13e dimanche après la Pentecôte *(in Gal.,* III, 16 et 19), 617.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXIII. La troisième Béatitude, 619.

Varia. — II. La transgression du dimanche pendant la saison des travaux, 621.

Catéchisme de première communion. — *Troisième partie.* Moyens de salut. III. Les Sacrements. — B. *Les sacrements en particulier.* — II. La Confirmation : Liturgie, 623. — Conduite du chrétien confirmé, 624.

SERMON POUR LA FÊTE DE L'ASSOMPTION

GLORIFICATION DE MARIE, VIERGE, ÉPOUSE ET MÈRE

Mes frères,

Il est une femme si grande et si haute qu'elle reste un idéal pour les meilleurs de l'humanité ; si puissante que Dieu lui-même est aux ordres de ses supplications : *Omnipotentia supplex;* si glorieuse que le firmament constellé pâlit devant elle ; si pure que la neige n'est pas assez immaculée pour la figurer ; si belle qu'elle résume en les éclipsant toutes les magnificences de la création ; si gracieuse, si douce et si bonne qu'elle attire les plus indifférents et triomphe des plus rebelles ; si compatissante que toute douleur se réfugie dans son sein ; si miséricordieuse que pour les plus grands coupables elle n'a que des sourires ; une créature si parfaite et possédant la grâce dans une telle plénitude qu'elle confine à la divinité. Qu'ajouterai-je ? Une vierge, et quelle vierge ! Une mère, et quelle mère, mère de Dieu, mère des hommes, Marie !

C'est elle que l'Eglise propose aujourd'hui à notre vénération et à notre amour, dans cette fête de l'Assomption qui est bien la plus grande de toutes celles qui sont établies en son honneur ; et si je cherche le mot qui caractérise le mieux cette fête, il me semble que c'est celui de *triomphe.* Oui, ce jour est la glorification de Marie comme *Vierge*, comme *Epouse*, et comme *Mère* de Dieu.

Comme Vierge, Dieu glorifie Marie en préservant son corps de la corruption du tombeau ;

Comme Epouse, Dieu glorifie Marie en lui donnant une part dans l'enfantement des âmes ;

Comme Mère de Dieu, il la glorifie en l'élevant au-dessus de toute créature sur un trône de gloire et de majesté.

I. — *Comme Vierge, Dieu glorifie Marie en préservant son corps de la corruption du tombeau.*

1. — Comment dire l'incomparable pureté de la Vierge Marie ? Seule de tous les enfants d'Adam elle fait son apparition sur la terre sans tache et sans souillure. Les plus privilégiés après elle, Jérémie, saint Jean-Baptiste et peut-être saint Joseph, ont été sanctifiés dès le sein de leur mère, mais ils ont eu besoin de l'être, car ils portaient la tache originelle, tandis que Marie n'en a jamais été atteinte.

Ecoutez les expressions ravissantes que l'Eglise a empruntées aux Livres saints pour dépeindre cette splendeur de l'âme de Marie.

C'est la colombe de l'arche qui apporte à la terre le rameau d'olivier ;

C'est le buisson d'Horeb qui ne brûle que des ardeurs divines ;

C'est la toison de Gédéon qui, sur une terre désolée et aride, reçoit seule la rosée du ciel ;

C'est la fontaine scellée aux eaux limpides ;

C'est la rose de Jéricho qui fleurit sur une tige hérissée d'épines.

Puis, quand l'Eglise semble avoir épuisé tout ce que le langage humain renferme de plus gracieux et de plus délicat, elle laisse parler les anges, et les anges s'écrient dans leurs transports : « Quelle est celle-ci qui s'élève du désert, belle comme la lune, étincelante comme les rayons du soleil, terrible au démon comme une armée rangée en bataille ? »

Et à mesure qu'elle s'épanouit sous l'influence de la grâce, l'âme de Marie exhale un parfum plus suave et brille d'un éclat plus vif.

Comment peindre cette perfection toujours croissante, cette sainteté sans ombre ? Les saints étaient au désespoir de ne pouvoir célébrer Marie comme elle le mérite.

Quand le bienheureux Angelico de Fiésole voulait peindre la Vierge sans tache, il s'agenouillait et regardait. Bientôt, envahi par l'extase, il laissait tomber son pinceau et les anges achevaient son œuvre.

Lorsque saint Alphonse de Liguori montait en chaire pour parler de la divine Vierge, il arrivait parfois qu'il s'arrêtait soudain. On le voyait s'élever de terre et rester là, les yeux au ciel, le visage radieux et baigné de larmes. Il se taisait, la parole expirait sur ses lèvres, mais son silence exaltait plus magnifiquement Marie que les plus sublimes discours.

Un poète allemand a bien rendu ce qu'opère sur les âmes la contemplation de la pureté de Marie quand la foi et l'amour l'inspirent. « Marie, dit-il, je l'ai vue dans mille tableaux, mais nul ne l'a peinte telle que je l'ai vue dans mon âme. Je sais seulement que depuis cette apparition divine le

bruit du monde passe autour de moi comme un rêve et que le ciel est descendu dans mon cœur. »

2. — Pour glorifier cette innocence de Marie, Dieu préserve son chaste corps de la corruption du tombeau.

Regardez cette divine Vierge sur le lit de mort qui va devenir son lit de triomphe. Elle est là, attendant le moment où il plaira à son Fils de l'appeler à lui. Une joie profonde et douce est peinte sur son visage. Ils sont là auprès d'elle, les compagnons, les amis, les disciples de son Fils. C'est Pierre, qui a déjà fait retentir l'univers des accents de la parole évangélique. C'est Jean le disciple bien-aimé, consolation et soutien de ses dernières années. Quelle scène ! La sainte Vierge tient les yeux fixés sur le séjour de bonheur qui l'attend ; son pèlerinage est achevé, Dieu lui ouvre les portes du paradis. Alors comme un fruit déjà mûr tombe de lui-même de l'arbre qui l'a nourri de sa sève, comme une flamme légère s'élève dans les airs, ainsi cueillie par la main de Dieu, cette âme très pure s'envole tout à coup vers le ciel.

Tristes et joyeux tout à la fois, les apôtres abandonnent à regret sa dépouille mortelle ; puis ils reviennent bientôt pour embaumer le corps de Marie ; mais déjà un arome tout céleste a préservé de la corruption cette chair virginale. Des fleurs, indices de sa pureté, sont là pour témoigner qu'il ne reste plus sur la terre que le parfum de son innocence.

Bientôt le corps de Marie a rejoint sa sainte âme ; Dieu a glorifié l'innocence de la Vierge en préservant son corps de la corruption du tombeau.

II. — *Comme Epouse, Dieu glorifie Marie en lui donnant une part dans l'enfantement des âmes.*

1. — Marie est l'épouse du Saint-Esprit.

Transportez-vous par la pensée, mes frères, dans l'humble maison de Nazareth ; l'heure est venue où le monde va être racheté. Dieu a envoyé un de ses anges pour traiter la question de notre réconciliation et préparer l'Incarnation de son Fils. Gabriel, le messager des bonnes nouvelles, descend vers Nazareth. Marie est ou en prière ou en travail. « Je vous salue, pleine de grâces, lui dit le messager céleste, le Seigneur est avec vous. » Ces paroles autant que l'apparition inattendue troublent la candeur de la Vierge et inquiètent sa modestie. « Ne craignez pas, Marie, lui dit Gabriel, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voici que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus. On l'appellera le Fils du Très-Haut, et son règne n'aura point de fin. »

Quelle nouvelle ! et comme la pieuse Vierge doit être bouleversée ! Ce que les femmes d'Israël avaient désiré depuis tant de siècles allait donc s'accomplir en elle. Mais cela, tout en étant beau et grand, était inquiétant pour sa pureté virginale. De là cette question si pleine de simplicité et de candeur que lui dicte sa conscience alarmée : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? »

Alors Gabriel de calmer les susceptibilités de cette âme troublée et de lui donner le secret de ce chaste mystère : « L'Esprit-Saint, dit-il, viendra sur vous, et la puissance du Très-Haut vous couvrira de son ombre. » — Dieu donc demandait une épouse. Le père selon la nature était supprimé et l'Esprit-Saint prenait sa place ; cet Esprit qui, au commencement, couvrit l'abîme pour y déverser des germes de vie, devait envelopper Marie de son ombre pour préparer une création nouvelle, et choisissant dans ses entrailles virginales le germe d'une créature humaine qui y sommeillait, il devait le réveiller, le féconder et le vivifier.

2. — Il convenait de glorifier Marie, épouse du Saint-Esprit, en lui donnant une part dans l'enfantement des âmes à la vie surnaturelle. Dieu n'y manqua pas.

Comprenez bien cette doctrine, mes frères. Marie est associée au mystère de la dispensation de ses grâces.

Le disciple bien-aimé, saint Jean, l'a entendue pousser des cris comme une femme qui enfante, et elle ne se reposera point que le nombre des élus ne soit complet [1].

Sans doute, par les humiliations de sa crèche, les travaux de sa vie, le martyre de sa croix, Jésus-Christ seul nous a mérité la grâce et nous ne pouvons être sauvés que par lui ; mais dans le plan admirable de la Rédemption, Dieu a voulu que toute grâce avant de tomber dans une âme passât par les mains de sa mère. C'est donc elle qui fait couler à travers l'Eglise en flots intarissables cette eau mystérieuse de la grâce qui porte partout la fécondité et la vie. Du haut des cieux elle ne cesse de veiller et de concourir à la distribution des dons spirituels, à l'application du sang et des mérites de son Fils.

Elle se penche sur les innocents pour les garder, sur les ignorants pour les instruire, sur les pécheurs pour les convertir, sur les dégradés pour les relever, sur les désolés pour les consoler, sur les désespérés pour les raffermir, sur les naufragés pour les sauver, sur les mourants pour les assister.

Prions-la de plus en plus d'attirer tous ses enfants sur le sein de leur Père, sur le cœur de Dieu, d'enfanter nos âmes ici-bas à la grâce, et là-haut à la gloire.

III. — *Enfin Dieu glorifie en Marie la dignité de la mère, en l'élevant au-dessus de toutes les créatures sur un trône de gloire et de majesté.*

1. — Marie est mère de Dieu ! Quelles paroles capables de confondre la pensée ! Quoi, une femme, que Dieu salue du nom de mère ! Une femme à laquelle un Dieu est soumis, à laquelle

[1] Mgr Pie.

il doit le respect et l'honneur! Y a-t-il quelque chose de plus auguste? Y a-t-il une relation plus intime et plus sainte que celle qui existe entre un fils et sa mère? N'est-ce pas à notre mère que notre cœur appartient tout d'abord? Quand bien même toutes les autres affections s'éteindraient en nous, celle-là y resterait du moins. Comme nous aimons notre mère! comme nous aimons à faire rejaillir sur ses cheveux blancs l'éclat de nos actions bonnes et belles! S'il en est ainsi du cœur de l'homme, que sera-ce du cœur d'un Dieu?

2. — Aussi je comprends que Jésus-Christ ait dû rassembler tout ce qu'il y avait dans le ciel de gloire et de splendeur pour orner le front de sa mère.

Quelle dut être belle, la pompe de ce triomphe!

« Le ciel, a dit Bossuet, aussi bien que la terre, a ses solennités et ses triomphes, ses cérémonies et ses jours d'entrées, ses magnificences et ses spectacles; ou plutôt la terre usurpe ces noms pour donner quelque éclat à ses vaines pompes, mais les choses ne s'en trouvent véritablement dans toute leur force, que dans les fêtes augustes de notre céleste patrie, la sainte et triomphante Jérusalem [1]. »

Or, parmi ces solennités glorieuses qui ont réjoui les anges et tous les esprits bienheureux, l'un des plus illustres et, comme dit encore Bossuet, « l'un des plus beaux jours de l'éternité, » a dû être l'exaltation de Marie sur le trône que Dieu lui destinait.

A son approche toute la cour céleste a tressailli. Gabriel, au nom de tous les anges, lui dit comme jadis à Nazareth : « Salut, ô Marie! *Ave Maria!* » Adam, au nom de l'humanité, salue avec un transport inexprimable cette Vierge puissante dont le pied avait écrasé la tête du serpent. Les saintes femmes du premier Testament reconnaissent avec amour celle dont elles n'ont été qu'une ombre et qu'une figure. Les saints prophètes répètent leurs chants d'autrefois. Les martyrs de l'Eglise naissante inclinent leurs palmes devant la Reine des Martyrs. Le Christ enfin présente à Dieu celle qui a été sa mère, et au milieu des cieux Celui devant qui nous ne sommes rien, enveloppant de lumière sa créature, la couronne de gloire et d'immortalité. Et Marie entonne encore une fois le *Magnificat* de sa reconnaissance qu'elle chantera durant toute l'éternité.

L'Assomption est la glorification de Marie comme Mère de Dieu.

Un peintre très chrétiennement inspiré a représenté saint Augustin entre Marie qui nourrit Jésus enfant et Jésus qui meurt sur la croix. D'une main, le saint tient cette inscription : « *Hic ab ubere lactor...* là je reçois la douceur du lait; » et de l'autre, celle-ci : « *Hic a vulnere pascor...* là je recueille la force du sang. » Et on lit au-dessus de sa tête : « *Positus in medio quo me vertar nescio.* Placé entre ces deux attraits, où me tourner, je ne sais. Ne voulant me soustraire ni à l'un ni à l'autre, je m'écrierai donc : « Jésus! Marie! »

N'est-ce pas là, en effet, les deux attraits divins qui doivent solliciter notre âme de chrétiens? Sans doute, en réalité, il n'y a point d'indécision possible, parce qu'il est un nom au-dessus de tout nom, c'est celui du Sauveur béni qui nous a rachetés par son sang. Mais cette indécision voulue du peintre n'indique-t-elle pas d'une façon sublime les deux grands amours inséparables qui doivent remplir notre cœur et tirer de notre poitrine ces deux cris du célèbre repenti : « *Jesu! Maria!* Jésus! Marie! »

A Jésus donc le Sauveur, le Médiateur nécessaire pour aller à Dieu, notre adoration, notre fidélité, notre sang, nos vies!

A Marie, chef-d'œuvre de Dieu après l'humanité sainte du Christ, Mère de Dieu et des hommes, Reine du ciel et de la terre, nos hommages, notre amour à jamais!

[1] Bossuet, *1er Sermon pour la fête de l'Assomption.*

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

L'Extrême-Onction

I

SON INSTITUTION

Résumé analytique

L'*Extrême-Onction* est la dernière onction qui nous est donnée, avec la grâce sacramentelle, pour nous fortifier contre les ennemis de notre salut; nous avons reçu les autres au baptême et à la confirmation. C'est un véritable sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

I. — *Preuve d'Ecriture*

Le texte de saint Jacques indique parfaitement le signe sensible (l'huile), la forme (la prière), le ministre (le prêtre) et les effets (rémission du péché, soulagement); Notre-Seigneur pouvait seul donner à l'onction la force de produire ces effets surnaturels. Luther a nié l'authenticité du texte de saint Jacques, d'autres protestants l'ont expliqué dans le sens figuré, ou comme une recommandation hygiénique, ou enfin comme une allusion aux guérisons miraculeuses opérées par les apôtres. Aucune de ces explications ne soutient l'examen.

II. — *Preuves de Tradition*

On ne saurait assigner le nom de l'inventeur ni l'époque de l'invention de ce rite, il remonte donc aux apôtres et à Jésus-Christ. Les sectes hérétiques les plus anciennes le pratiquaient. Au cinquième siècle le pape Innocent Ier a recommandé l'usage de l'Extrême-Onction comme d'un sacrement. Saint Jean Chrysostome, Origène, saint Irénée en parlent comme nous en parlons aujourd'hui. Les Rituels les plus anciens la mettent au rang des sacrements; les *Vies des Saints* renferment un foule d'exemples de son administration.

Imitons ces exemples et sachons procurer à temps la grâce de l'Extrême-Onction aux malades.

Infirmatur quis in vobis? Inducat presbyteros Ecclesiæ.

Quelqu'un de vous est-il malade? Qu'il appelle les prêtres de l'Eglise.

(Jac., v, 14).

Mes frères,

Parmi les sept sacrements institués par Notre-Seigneur, il y en a cinq qui se rapportent aux

différentes phases de la vie individuelle des fidèles et peuvent être reçus par tout le monde. Le divin Sauveur a voulu par là fournir à chacun de nous, aux moments les plus importants de notre vie terrestre, les secours surnaturels dont nous avons besoin pour notre salut. A peine étions-nous entrés dans ce monde, que l'Eglise nous a purifiés du péché originel et mis au nombre des enfants de Dieu par le baptême. Plus tard, lorsqu'il nous a fallu choisir entre le chemin du ciel et les mille voies de la perdition, elle nous a éclairés et fortifiés par les dons de la confirmation, elle nous a nourris du pain eucharistique, et pour nous aider à nous relever de nos chutes elle nous a offert le secours de la pénitence. Ainsi elle nous a menés comme par la main au milieu de tous les périls du voyage ; mais nous voici arrivés au terme, il nous reste à livrer un terrible combat à l'ennemi de nos âmes, pour nous assurer la victoire d'où dépend la récompense éternelle.

La bonté de Dieu nous abandonnera-t-elle ? Oh non ! elle soutiendra notre faiblesse par le sacrement de l'*Extrême-Onction* [1].

Nous recevons trois fois dans le cours de notre vie les onctions saintes : au baptême, pour nous consacrer au Christ ; à la confirmation, pour nous fortifier contre nos ennemis ; au moment de la mort, pour nous préparer à la victoire. Nous retrouvons dans la vie du roi David un symbole de ces trois onctions : il reçut la première des mains du prophète Samuel, dans la maison de son père, lorsqu'il fut désigné par Dieu pour succéder à Saül ; la seconde à Hébron lorsqu'il fut établi chef de la maison de Judas ; la troisième enfin, lorsqu'il fut sacré roi de toute la nation, et commença à gouverner en paix un peuple victorieux. Nous pouvons appliquer au chrétien ce que Dieu dit de ce roi dans l'Ecriture : « J'ai trouvé David mon serviteur, je l'ai oint de mon huile sainte, ma main le soutiendra, et mon bras le rendra fort, et ses ennemis n'auront pas le pouvoir de lui nuire [2]. » L'huile sainte nous a déjà fortifiés au début et au milieu de notre vie contre les attaques incessantes du démon ; le danger augmente à mesure que nous approchons du terme, nos ennemis redoublent leurs efforts pour nous perdre, c'est alors que l'Extrême-Onction nous sera donnée comme un dernier secours au moment le plus décisif du combat.

Le nom de ce sacrement indique qu'il est la dernière des onctions qui confèrent au chrétien la grâce de lutter victorieusement contre le démon pour conquérir le ciel. Le mot *Extrême-Onction* ne signifie donc pas qu'il faut attendre qu'un malade soit à la dernière extrémité pour la lui administrer. Les Pères l'appelaient le sacrement des *partants*. Les Grecs l'appellent l'*Huile sainte*, l'*Onction sanctifiante*, et ils l'ont souvent donnée même aux personnes valides qui désiraient la revoir.

[1] Conc. Trid., Sess. XIV, *De extr. unct.*, proœmium.
[2] Ps. LXXXVIII, 21-22.

Le Concile de Trente a déclaré que l'Extrême-Onction n'est pas seulement un rite pieux reçu de nos pères, mais un sacrement qui confère la grâce aux malades pour les soulager et leur remettre leurs péchés [1]. La première chose qui va nous occuper sera l'institution de ce sacrement par Jésus-Chrit. Nous la prouverons par l'Ecriture et la Tradition, en répondant aux vaines objections des hérétiques.

I

1. — Commençons par donner une idée exacte de la nature et des effets de l'Extrême-Onction, d'après la définition de la théologie.

C'est un sacrement des vivants, qui a été institué par Jésus-Christ pour le soulagement spirituel et corporel des fidèles dangereusement malades, et qui consiste essentiellement dans l'onction d'une huile consacrée par l'évêque, accompagnée d'une prière du prêtre. Tous les éléments de cette définition sont renfermés dans le texte célèbre de l'épître de saint Jacques, où cet apôtre recommande aux premiers chrétiens l'usage de l'Extrême-Onction. « Y a-t-il chez vous un malade ? Qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise, que ceux-ci récitent sur lui des prières en l'oignant d'huile au nom du Seigneur ; la prière de la foi sauvera l'infirme, le Seigneur le soulagera, et s'il est chargé de péchés, ils lui seront remis [2]. »

Ces paroles si précises de saint Jacques suffisent pour prouver qu'il y a dans l'Extrême-Onction un véritable sacrement, c'est-à-dire un signe sensible institué par Jésus-Christ pour communiquer la grâce. Ce qui saute aux yeux tout d'abord, c'est le signe extérieur, la matière et la forme qui constituent l'élément sensible d'un sacrement. L'apôtre parle en effet de l'huile dont il recommande d'oindre le malade, et de prières qui accompagnent ces onctions, de prières qui se font avec foi, par un ministre sacré, et au nom du Seigneur, c'est-à-dire par son ordre, en vertu d'une autorité reçue de lui. L'effet invisible (la production de la grâce) est indiqué aussi clairement par ces paroles : *La prière sauvera le malade, il sera soulagé, et ses péchés lui seront remis*. Le soulagement peut s'entendre des consolations apportées au malade, et même de sa guérison corporelle, si elle est utile au salut ; mais il signifie avant tout la guérison de l'âme par la rémission des péchés qui pourraient encore s'y trouver, par l'augmentation de la grâce sanctifiante et l'effacement des restes du péché, ainsi que nous l'expliquerons plus tard.

L'institution immédiate du sacrement d'Extrême-Onction par Notre-Seigneur n'est pas mentionnée dans ce texte, mais on n'en saurait douter, si on pèse bien toutes les expressions dont se sert saint Jacques. Il dit, en effet, que l'onction doit être faite par les prêtres, ministres du Christ et

[1] Conc. Trid., Sess. XIV, *De extr. unct.*, can. 1 et 2.
[2] Jacq., V, 14.

dispensateurs des mystères divins [1], qu'elle est faite au nom du Seigneur, qu'elle a la vertu d'effacer les péchés. Or, qui peut attacher à une simple cérémonie extérieure une pareille vertu, si ce n'est l'auteur même de la grâce, le Christ dont le sang efface les péchés des hommes ? Aussi le saint Concile de Trente a porté contre les hérétiques la condamnation suivante : « Si quelqu'un dit que l'Extrême-Onction n'est pas un vrai sacrement, institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ et proclamé par saint Jacques, mais seulement un rite reçu de nos pères et une institution humaine, qu'il soit anathème [2]. »

2. — Quoique le sacrement de l'Extrême-Onction soit si formellement indiqué dans la sainte Ecriture, les protestants l'ont rejeté, comme tant d'autres dogmes qui leur déplaisent. Quelles raisons décisives peuvent-ils invoquer pour se justifier ? Luther, ne pouvant nier l'importance du témoignage de saint Jacques, a eu recours à un expédient ingénieux : il a nié l'authenticité de l'Epître de cet apôtre, l'a appelée une *épître de paille*, et l'a jetée au feu, l'a rayée de la liste des livres inspirés. Ses disciples ont compris qu'on ne peut pas se défaire si facilement d'un document public, accepté par toute l'antiquité chrétienne, aussi authentique que les épîtres de saint Paul et les Evangiles ; ils ont essayé d'expliquer le texte de saint Jacques dans le sens figuré ; voyons combien ce procédé est puéril et ridicule.

Pour les protestants, l'onction dont parle saint Jacques n'est autre chose qu'une parole de consolation, une exhortation *onctueuse* faite au malade pour le disposer à détester ses fautes. La prédication, ou la lecture de la Bible, et la foi, voilà toute la religion des protestants. Lorsque Notre-Seigneur dit aux apôtres : « Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, » ils ne voient là que l'ordre de prêcher la pénitence ; lorsque le Sauveur dit : « Prenez et mangez, ceci est mon corps, » ils s'imaginent qu'il a voulu dire : « Croyez à ma parole, mangez la nourriture de la foi, et vous recevrez spirituellement mon corps et mon sang. » De même, si on dit aux prêtres : « Faites des onctions sur les malades, » les protestants traduisent : « Faites-leur des discours pleins d'onction et d'éloquence pour leur inspirer la foi qui remet les péchés. » Ce serait perdre son temps que de réfuter une pareille interprétation, le bon sens suffit pour la condamner.

D'autres hérétiques ont inventé un autre subterfuge, mais il n'est guère plus heureux. Saint Jacques ne serait d'après eux qu'un praticien habile, qui connaissant les propriétés médicales de l'huile, a conseillé aux fidèles de s'en servir pour soulager les pauvres malades en même temps qu'ils prieront pour eux, imitant ainsi le bon Samaritain qui versait de l'huile et du vin sur les blessures du malheureux qu'il avait recueilli. Mais à qui fera-t-on croire que toutes les maladies peuvent être guéries de la sorte, et qu'il faut aller chercher des prêtres pour faire ces onctions ? Et quelle propriété ce remède peut-il avoir pour remettre les péchés ? Il suffit de lire d'un bout à l'autre l'épître de saint Jacques, et les recommandations qu'elle renferme, pour se convaincre qu'il ne parle pas ici des remèdes de la médecine, mais des moyens surnaturels à employer pour assurer le salut des malades, par conséquent d'un vrai sacrement qui a la vertu de communiquer et d'augmenter la grâce.

On a encore essayé d'appliquer les paroles de saint Jacques à ces guérisons miraculeuses qu'opéraient quelquefois les apôtres en versant de l'huile sur les malades, ou en mettant les mains sur eux, comme le racontent saint Marc et saint Luc [1]. Nous savons, en effet, que Notre-Seigneur avait donné à ses apôtres le pouvoir extraordinaire de guérir les malades, de chasser les démons, de ressusciter les morts ; mais ces miracles fréquents aux débuts de la prédication de l'Evangile sont devenus de rares exceptions. Quelle autorité spéciale saint Jacques pouvait-il s'attribuer pour ordonner aux fidèles d'avoir recours, dans toutes les maladies graves, à ces moyens extraordinaires ? Ne serait-ce pas tenter Dieu que de lui demander à tout propos des miracles ? Saint Paul avait certes reçu le don des miracles et en a fait un grand nombre ; cela n'empêche pas que lorsqu'il apprit que son cher disciple Timothée était malade, il lui conseilla de prendre du vin et non de l'huile [2]. Et lorsqu'il dut laisser en Crète un autre disciple malade, il ne songea pas à lui conseiller les onctions comme remède naturel. Oui, les apôtres ont pu, avec la puissance que leur avait conférée le Sauveur, guérir beaucoup de malades en les signant d'huile : c'était là un signe prophétique de l'Extrême-Onction, comme le baptême de saint Jean était une figure de celui qui nous fait enfants de Dieu ; mais les paroles de saint Jacques nous font connaître autre chose que la figure, elles proclament le sacrement institué par Jésus-Christ, avec l'onction et la prière comme matière et forme, pour le soulagement corporel et spirituel des enfants de son Eglise, au moment où ils ont à livrer les derniers combats au démon.

Le témoignage de la sainte Ecriture est formel, les objections des hérétiques sont ridicules, écoutons maintenant la voix de la *Tradition* catholique.

II

Aucun de ceux qui nient l'institution divine de l'Extrême-Onction ne peut indiquer une époque dans l'histoire où ce sacrement jusque-là inconnu serait apparu tout à coup comme une nouveauté. En Orient aussi bien qu'en Occident il a été en usage dès les temps les plus reculés, et son origine

[1] I Cor., IV, 1.
[2] Sess. XIV, *De extr. unct.*, can. 1.

[1] Marc, III, 15 ; VI, 13 ; — Luc, IX, 1 ; X, 9.
[2] I Tim., V, 23.

remonte aussi loin que celle de l'Eglise. Les sectes hérétiques qui se sont séparées de Rome dès le quatrième siècle le possédaient et l'ont conservé, ce qui prouve évidemment qu'elles le tenaient des apôtres; les Grecs schismatiques l'ont toujours mis au même rang que les autres sacrements et l'administrent avec une grande solennité.

La foi de l'Eglise est encore attestée par les témoignages des Pères et des auteurs ecclésiastiques; nous citerons quelques-uns des plus anciens seulement. Au commencement du cinquième siècle, un évêque d'Ombrie, Décentius, consulta le pape saint Innocent Ier sur différents points de doctrine et de discipline; il lui demanda en particulier si on devait donner l'onction sainte seulement aux malades, ou bien encore aux pénitents publics; si elle devait être faite exclusivement par les prêtres, et non par les évêques. Ces questions prouvent déjà la pratique habituelle du sacrement d'Extrême-Onction, mais la réponse du pape ne laisse plus aucun doute. Il explique, en effet, que conformément à l'usage de l'Eglise de Rome, mère et maîtresse des autres églises, l'onction sainte doit être donnée aux fidèles malades, avec l'huile consacrée par l'évêque; que ce ministère confié aux prêtres pouvait, à plus forte raison, être rempli par les évêques, si les occupations de leur charge ne les empêchaient pas de se transporter vers tous les malades; enfin que cette onction ne devait pas être accordée aux pénitents publics, ni aux excommuniés, puisque la participation aux sacrements leur est refusée. Il résulte clairement de cette réponse qu'on mettait au cinquième siècle l'Extrême-Onction au rang des sacrements, et qu'on regardait ce point de doctrine comme faisant partie de l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

Au siècle précédent, saint Jean Chrysostome occupait le siège patriarcal de Constantinople. Dans son remarquable livre sur *le Sacerdoce*[1], il parle en terme très précis de l'onction pour la rémission des péchés, proclamée par saint Jacques comme le remède spirituel des malades. « Ce n'est pas seulement lorsque les prêtres nous régénèrent par le baptême, qu'ils effacent les péchés; ils les remettent encore plus tard, puisqu'il est dit : Y a-t-il un malade chez vous? qu'il envoie chercher les prêtres, etc.[2] » Cent ans avant, l'illustre Origène comparait les effets de l'*Extrême-Onction* à ceux de la *Pénitence*, comme saint Chrysostome les rapproche de ceux du *Baptême*. Enfin on peut citer un témoignage plus ancien encore que ceux-là, celui de saint Irénée, évêque de Lyon, à la fin du second siècle. Il raconte dans son ouvrage magistral *Contre les hérésies*[3], que dans certaines sectes de Gnostiques, on contrefaisait les sacrements de la véritable Eglise, qu'on versait de l'eau et de l'huile sur les malades, en prononçant certaines formules superstitieuses pour les protéger contre les mauvais esprits. Du reste, les plus anciens *rituels* des Grecs et des Latins renferment les rites de l'administration de l'Extrême-Onction, et le *Sacramentaire* de saint Grégoire (VIe siècle) indique les cérémonies de la consécration de l'huile des infirmes, qui se fait le Jeudi Saint.

L'histoire ecclésiastique est pleine de faits qui prouvent la pratique générale de l'Extrême-Onction; elle nous montre les saints personnages, évêques, moines, princes, monarques, demandant et recevant sur leur lit de mort les onctions des malades et le saint viatique. Ainsi nous lisons dans la vie de saint Ogend, abbé de Condat[1], que, sentant approcher sa dernière heure, il fit venir le prêtre chargé d'administrer l'*Extrême-Onction* et reçut de lui ce sacrement. Joinville, dans les détails qu'il nous a donnés de la dernière maladie de saint Louis sous les murs de Tunis, a eu soin de raconter avec quelle dévotion le roi reçut les sacrements d'*Extrême-Onction* et d'*Eucharistie*, répondant lui-même aux prières liturgiques. Saint Eloi, nous dit son historien[2], recommandait instamment aux fidèles de son diocèse de Noyon, de se préoccuper moins des remèdes humains pour sauver la vie des malades que de leur procurer le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ, et l'onction de l'huile sainte pour le salut du corps et de l'âme, selon la parole de saint Jacques.

C'est notre devoir de vous faire à notre tour les mêmes recommandations : ayez recours au médecin de l'âme au moins avec autant d'empressement qu'au médecin du corps; n'attendez pas qu'un malade ait perdu connaissance pour lui procurer les derniers sacrements. Si vous avez une foi vive, que devez-vous avoir de plus à cœur que de soulager ce pauvre infirme, et de le fortifier contre les dangers et les surprises de la mort? Or, l'Apôtre nous le dit : l'onction sainte soulagera le malade, la prière le fortifiera, la grâce de Dieu ramènera dans son âme la paix et l'espérance, et sans qu'il y ait besoin d'un miracle pour le guérir, l'heureuse influence de la joie de l'âme sur un corps défaillant pourra lui rendre pour quelque temps encore les forces de la vie. Vous avez sous la main un remède infaillible, employez-le à temps; Notre-Seigneur l'a institué pour le salut des âmes qu'il a régénérées par le *Baptême*, purifiées par la *Pénitence*, nourries de la sainte *Eucharistie*, mais qu'un reste de faiblesse ou les blessures mal fermées d'anciennes passions mettent encore en danger de succomber aux derniers assauts de l'ennemi. Si vous êtes zélés pour aider vos frères à se préparer saintement au dernier voyage, vous mériterez de le faire heureusement vous-mêmes, et de terminer une vie chrétienne par une bonne mort. Ainsi soit-il.

[1] *De Sacerd.*, I, 6. Le contexte prouve que le saint auteur ne confond nullement ce sacrement avec la *Pénitence*, dont il venait de parler.
[2] *In Levit.*, Hom. 2.
[3] *Adv. hær.*, l. I, 11.

[1] Actuellement *Saint-Claude*.
[2] S. Audenus, *in Vita S. Eligii*, l. II, cap. 15.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XXI

LE PÉCHÉ D'IMPURETÉ

Plan

1. Sa *malice :* il déshonore le corps.
2. Il souille l'âme et corrompt le cœur.
3. Il éteint la foi et conduit à l'impiété.
4. Il cause les plus grands désordres dans la famille et la société.
5. Il provoque la colère de Dieu.
6. Traits historiques.
7. *Moyens* d'éviter ce péché.

Non mœchaberis... Non desiderabis uxorem proximi tui.
Luxurieux point ne seras
De corps ni de consentement.
L'œuvre de chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.
(Exod., xx, 14, 17).

Le 6e et le 9e commandements, que vous venez d'entendre, défendent le péché d'impureté et tout ce qui est capable d'y porter. On peut commettre ce péché de cinq manières : par pensées, par désirs, par regards, par paroles et par actions.

1. — Que Dieu déteste les choses déshonnêtes, qu'elles lui déplaisent souverainement, vous le comprendrez sans peine, si vous voulez bien vous rappeler d'abord combien est grande la dignité du corps d'un chrétien, car en nous tout est saint, le corps aussi bien que l'âme.

La foi nous enseigne donc que notre corps est l'ouvrage de Dieu, qu'il lui a été consacré par le baptême et qu'en vertu de l'union du Saint-Esprit avec nos âmes il est comme le temple de la divinité. — La foi nous enseigne encore que notre corps et nos membres, nourris de la chair et du sang de Jésus-Christ par la communion, sont devenus saints, sont devenus en quelque sorte le corps et les membres de Jésus-Christ lui-même. — La foi nous enseigne enfin que notre corps est destiné à être glorifié un jour dans le ciel. Livrer son corps à l'impureté, c'est donc le déshonorer. C'est faire un plus grand mal que de profaner une église ou des vases sacrés. Aussi saint Thomas ne craint-il pas de dire que l'impureté, qui est un grand péché dans un païen, est un énorme sacrilège dans un chrétien, *horrendum sacrilegium.*

2. — Ce péché ne déshonore pas seulement le corps, il souille encore l'âme et corrompt le cœur. En effet, rien ne peut profaner et déshonorer notre corps, s'il n'a d'abord passé par l'âme : tout mal extérieur dénote un mal intérieur. L'esprit de l'impudique est donc toujours rempli de pensées grossières, de désirs charnels, de combinaisons coupables ; et c'est de ce cloaque infect que sortent toutes les actions honteuses et criminelles... Son cœur devient incapable de sentir ce qui est beau, ce qui est noble, généreux, délicat : il n'est sensible qu'à ses ignobles plaisirs, qu'aux jouissances de la brute. Il ne sait même plus aimer : car le premier effet du feu impur est d'éteindre la vraie flamme de l'amour. Aussi le jeune homme livré à l'impureté n'aime plus sa mère, n'aime plus ses sœurs ; leur compagnie lui déplaît, leurs regards l'embarrassent, leurs chastes embrassements le fatiguent, leur vertu lui fait honte ; son cœur est ailleurs, dans le vice, dans la fange, dans la corruption.

3. — Plus que toute autre, la passion de l'impureté éteint la foi et éloigne de Dieu. Vous avez remarqué, pères et mères, tout ce qu'il y a de beau, de bon, d'aimable dans vos enfants, tant qu'ils conservent l'innocence. Voyez en effet ce jeune homme qu'une mère chrétienne a su préserver du mal, garantir du contact impur des libertins. Elle a veillé constamment sur lui, comme l'avare sur son trésor ; mais sa vigilance et ses soins n'ont pas été perdus. Son fils est un saint, un ange ! La pureté éclate sur son visage, brille sur son front, perce dans son regard. Comme il aime le bon Dieu ! Comme il aime la sainte Vierge ! La prière, les offices de l'Eglise, les sacrements font ses délices. Il comprend d'instinct toutes les vérités de la religion. La pensée du ciel l'excite, l'encourage et lui rend facile l'accomplissement de ses devoirs. Encore une fois, tout jeune homme qui a conservé son innocence est un ange, un saint, un lis au milieu des épines. Mais attendez un peu : que des compagnons d'atelier viennent à le corrompre ; que le vice impur vienne à souiller son âme et à profaner son corps ; tout est perdu, il devient méconnaissable. Dès ce moment il n'aimera plus ni la prière, ni les offices de l'Eglise, ni les sacrements ; il fuira le prêtre dont la vue est pour lui un reproche amer, quoique secret ; il doutera des vérités de la religion ; il attaquera ses divins enseignements, il en viendra peut-être jusqu'à la haine de Dieu, jusqu'à souhaiter qu'il n'y ait pas de Dieu, parce que la crainte de ses jugements trouble encore sa conscience et empoisonne trop ses joies criminelles.

Vous savez maintenant pourquoi il y a dans le monde beaucoup d'incrédules et beaucoup de mauvais chrétiens : c'est en effet parce qu'il y a beaucoup de voluptueux. Oui, tant que le cœur reste chaste, la foi reste pure ; mais la chasteté perdue, adieu la foi. J'en appellerais au témoignage de ceux dont la foi serait devenue chancelante, s'il y en avait dans cette assemblée. Je leur dirais : Vous, mon ami, qui faites un mépris public des sacrements, qui ne tenez aucun compte des lois de Dieu et de l'Eglise, qui regardez peut-être l'enfer comme une invention des prêtres, depuis quand pensez-vous de la sorte ? Allons, dites la vérité : n'est-ce pas depuis que vous avez cessé d'être chaste ? Oui, vous ne faites l'impie que depuis que vous êtes impur ; vous ne doutez des flammes éternelles de l'enfer que depuis que vous brûlez, en ce monde, des flammes criminelles de

la luxure. Ah ! qu'on vous rende votre chasteté et on vous rendra votre foi !

4. — Vous ne seriez pas étonnés à présent, si je vous disais que le vice impur est une des principales causes des désordres qui se produisent chaque jour dans les familles et dans la société. Le père dominé par ce vice oublie tout ce qu'il doit à sa femme et à ses enfants ; l'épouse devient le fléau et la perte de sa maison ; la jeune fille, le déshonneur et la honte de ses parents; le jeune homme foule aux pieds les devoirs les plus saints. Quand on en vient là, quand on ne respecte plus rien, quand on n'a plus d'honneur, plus de considération, on ne recule devant aucun attentat, devant aucun crime. Le voluptueux se fera donc, au besoin, hypocrite, faussaire, parjure, voleur, assassin. Aussi est-il impossible d'énumérer tous les forfaits qu'inspire et produit chaque jour l'aveugle et brutale passion. Je ne me rappelle plus quel magistrat disait dernièrement : « Quand je suis appelé pour découvrir la cause d'un crime, je demande d'abord *où est la femme*, je cherche d'abord *la femme...* » C'est répéter en d'autres termes ce que nous venons de dire, à savoir que le vice impur est la cause de la plupart des crimes qui se commettent.

5. — Puisque tels sont les effets déplorables qu'il produit dans le monde, il est clair, il est évident que Dieu doit l'avoir en horreur. Aussi a-t-il fait deux commandements tout exprès pour le défendre, le 6e et le 9e. Et par ces deux commandements, il condamne non seulement les actes ; mais, afin d'étouffer le mal dans son germe, il condamne encore jusqu'aux pensées et jusqu'aux désirs contraires à la pureté. Dieu doit l'avoir en horreur, avons-nous dit ; il doit aussi le punir, dès ce monde, de châtiments exemplaires.

6. — Le premier et le plus grand de tous les fléaux dont il soit parlé dans l'histoire, c'est le déluge. Savez-vous ce qui l'attira sur la terre ? Les saints Livres nous apprennent que ce fut la corruption du monde et ils nous donnent clairement à entendre que cette corruption venait surtout de l'impureté. Dieu, touché de repentir et de douleur, s'écria donc : « C'en est fait, *j'exterminerai l'homme de dessus la terre.* » Aussitôt les nuages s'amoncellent, toutes les eaux suspendues dans les régions de l'air tombent par torrents, les mers se soulèvent et franchissent leurs barrières, portant leurs flots jusqu'au-dessus des plus hautes montagnes ; pas moyen d'échapper à la vengeance divine ; le genre humain tout entier est englouti, à l'exception d'une seule famille qui avait trouvé grâce devant le Seigneur. Certes ! un pareil châtiment était bien fait pour épouvanter toutes les générations suivantes et les éloigner des désordres de l'impureté.

Cependant, peu de siècles après le déluge, cinq villes superbes, opulentes, situées dans un pays fertile et enchanteur, parmi lesquelles Sodome et Gomorrhe, abusent de leurs richesses pour se livrer à toutes les débauches, à tous les raffinements du libertinage que peut inventer la passion impure. Le besoin d'un châtiment exemplaire se fait sentir de nouveau, mais cette fois Dieu choisira le soufre et le feu comme instruments de sa justice. Représentez-vous les habitants de ces villes voluptueuses au moment où finissent leurs orgies infâmes de la nuit ; tout à coup tombe une pluie brûlante de soufre enflammé, chaque maison devient un brasier, le feu est partout, dehors, dedans, sous les pieds, sur la tête, tout autour : il coule par torrents. Au lever du soleil, la vallée n'était plus qu'une immense fournaise dont l'épaisse fumée portait au loin l'épouvante. Il y a de cela trente siècles. Aujourd'hui les voyageurs qui vont visiter l'emplacement de ces villes maudites ne trouvent plus qu'une vallée sombre, stérile et solitaire, un terrain mêlé de bitume et de soufre ; au milieu, un lac dont les eaux pesantes et amères exhalent des vapeurs fétides ; pas un oiseau, pas une fleur, à peine quelques brins d'herbe sans verdure. Le cœur se serre dans ces tristes lieux, on voit que la malédiction de Dieu s'y fait encore sentir.

Nous pourrions citer un grand nombre d'autres punitions terribles infligées par la justice divine non seulement aux peuples et aux villes corrompus, mais encore aux familles et aux individus. Ceux que nous venons de rapporter suffiront à nous faire détester ce que Dieu déteste et punit de la sorte.

7. — Maintenant, quels sont les moyens qu'un chrétien doit prendre pour éviter cet infâme péché ? Les principaux sont : la fuite des occasions dangereuses, la prière, la dévotion à la sainte Vierge et la fréquentation des sacrements.

a) La fuite des occasions dangereuses, parce que fuir le danger est le plus sûr moyen de n'y pas succomber. Ainsi on doit éviter avec grand soin les mauvaises compagnies, les mauvaises lectures, les danses, les excès dans le boire et le manger.

b) La prière : de nous-mêmes nous ne sommes que faiblesse, nous ne sommes forts qu'avec Dieu, par conséquent ayons soin d'implorer son secours, surtout quand nous sommes tentés.

c) La dévotion à la sainte Vierge. Marie étant la reine des Vierges prend sous sa protection spéciale tous ceux qui veulent garder l'angélique vertu de pureté.

d) La fréquentation des sacrements. C'est là que nous trouverons des forces en abondance. La confession nous fera connaître toute la mesure de notre faiblesse et l'Eucharistie, qui est le pain des forts, nous rendra capables de résister aux plus violents assauts du démon.

Employons ces moyens et nous aurons le bonheur de pratiquer sur la terre la vertu des anges, qui nous méritera la grâce de régner éternellement avec eux dans le ciel. Ainsi soit-il !

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XXXIX

POUR LE 13e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — Les promesses ont été faites à Abraham et à Celui qui naîtrait de lui.

Cette déclaration de l'Apôtre est appuyée sur de nombreux témoignages de nos saints Livres, car il n'y a rien que Dieu se soit appliqué davantage à renouveler que les promesses qu'il avait faites à Abraham son serviteur.

Voici la parole qu'il lui adressa, dès le jour où il lui demanda de sortir de son pays pour habiter la terre qu'il devait lui donner : *En toi*, lui dit-il, *seront bénies toutes les générations de la terre* (Gen., XII, 3), c'est-à-dire par le moyen de celui qui naîtra de toi. Et pour montrer à Abraham que ce n'est pas seulement une simple promesse qu'il lui a faite, mais qu'il veut contracter avec lui une alliance stable, le Seigneur lui déclara plus tard ses desseins en disant : *J'établirai mon alliance entre moi et toi, et entre ta postérité après toi dans ses générations, afin que je sois ton Dieu et le Dieu de ta postérité après toi.* (Gen., XVII, 7). Aussi commence-t-il à instruire Abraham de ses desseins, même quand il s'agit de punir les villes coupables : *Pourquoi*, dit-il, *cacher à Abraham ce que je vais faire, puisqu'il doit être père d'une nation grande et très puissante, et qu'en lui toutes les nations de la terre doivent être bénies ?* (Gen., XVIII, 17-18). De même qu'il lui a révélé ses miséricordes à l'égard des hommes, ainsi lui annonce-t-il les châtiments qu'il va exercer sur les pécheurs. Enfin, ayant soumis la vertu d'Abraham à une rude épreuve, et de son côté Abraham ayant accepté le sacrifice d'Isaac qui lui avait été demandé, le Seigneur renouvelle de nouveau ses promesses, disant : *Toutes les nations de la terre seront bénies en toi, parce que tu as obéi à ma voix.* (Gen., XXII, 18).

Voilà le testament ou la promesse que Dieu a faite à Abraham : il lui a déclaré que par quelqu'un de sa race les bénédictions seraient transmises aux nations étrangères. C'est vers l'accomplissement de cette parole que convergent tous les événements qui marqueront et l'histoire du peuple élu, et l'histoire du monde entier. Puis viendra un jour où les peuples de la Judée entendront Jésus-Christ leur dire : *Abraham votre père a tressailli pour voir mon jour ; il l'a vu et il s'est réjoui.* (Jean, VIII, 56). Et quand les Gentils demanderont quel est ce Jésus de Nazareth que les Juifs ont rejeté, les apôtres répondront : *Voici le livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.* (Matth., I, 1). Et saint Pierre, en rappelant aux Juifs la promesse que Dieu avait faite à Abraham, a pu leur dire : *C'est pour vous premièrement que Dieu, suscitant son Fils, l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun revienne de son iniquité.* (Act., III, 25-26). Aussi cette bénédiction promise à Abraham s'étend, à l'heure présente, sur tout le monde entier, jusqu'aux extrémités de la terre, et partout est redite cette parole de l'Apôtre, quand on prêche Jésus-Christ : *Dieu l'a exalté et lui a donné un nom au-dessus de tout nom : afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père.* (Philip., II, 9-11).

SAINT CHRYSOSTOME : « C'est pourquoi imitons ce patriarche et confions-nous aux promesses divines. Que le temps n'attiédisse pas l'ardeur de notre espérance. Que les obstacles qui surgissent ne découragent pas notre foi. Fortifions-nous par la pensée de la puissance de Dieu et ayons en sa promesse une foi aussi pure, aussi vive que si nous la voyions réalisée sous nos yeux. Considérez les grandes choses que le Seigneur nous a promises, des choses qui dépassent tout entendement. Il nous a promis que nous participerions à son royaume, que nous entrerions en possession de biens ineffables, que nous deviendrions les frères des anges, que nous n'aurions pas à craindre la géhenne. Tous ces biens ne sont pas des biens sensibles ; mais ce ne doit pas être une raison de douter. N'oubliez pas que Celui qui nous les a promis ne peut mentir. Pensons encore une fois à l'étendue de sa puissance ; fixons des yeux de la foi ce que nous ne pouvons apercevoir des yeux du corps ; apprenons par les biens qui nous ont été concédés à espérer toujours en ceux que nous attendons. Et pourquoi croyez-vous donc que tant de faveurs nous aient été accordées sur cette terre, si ce n'est pour nous servir de soutien et de guide, pour être l'aliment de notre espérance dans les biens à venir ?

« Celui que sa charité pour nous a poussé à livrer son fils, que peut-il ne pas nous donner après ? C'est le langage du bienheureux Paul : *Celui qui n'a pas épargné son propre fils*, dit-il, *mais qui l'a livré pour nous tous, que ne nous donnera-t-il pas après nous l'avoir donné ?* (Rom., VIII, 32). S'il a livré son Fils pour nous, pécheurs, s'il nous a accordé la grâce du baptême, s'il nous a pardonné nos premières fautes, s'il nous a ouvert une voie à la pénitence, s'il a fait tant d'autres choses pour notre salut, il est manifeste aussi qu'il nous donnera tous les biens qu'il nous réserve. Nous n'existions pas encore, et dans sa bonté il nous préparait tous ces biens. Entendez, en effet, ce qu'il dit à ceux qui sont à sa droite : *Venez, les élus de mon Père, entrez en possession du royaume qui vous a été préparé avant la création du monde.* (Matth., XXV, 34). Voilà ce que Dieu faisait pour nous quand nous n'étions pas encore, et vous ne voulez pas qu'il nous mette en possession de ces biens ?

« Mon Dieu, que vous êtes bon, et que votre miséricorde s'est montrée magnifique envers

nous, puisqu'avant de jeter les fondements du monde, vous daigniez déjà nous préparer la jouissance du royaume des cieux. Loin de nous donc l'ingratitude! Ah! je vous en conjure, ne nous montrons pas indignes de ces faveurs, aimons notre Seigneur comme il convient, et ne mettons pas d'obstacle aux intentions de sa bonté sur nous. Et qu'avions-nous fait pour mériter ses bienfaits? Le premier, il nous a aimés ; le premier, il nous a déclaré sa charité inénarrable. Ne serait-il pas absurde de ne pas aimer de toutes nos forces celui qui nous a tellement aimés? Pour nous, il a tout supporté avec joie; il s'est pour ainsi dire élancé du sein de son Père pour revêtir la forme d'un esclave ; il est passé par toutes les conditions humaines ; il a été couvert d'opprobres et maltraité par les Juifs ; il est mort sur la croix de la mort la plus ignominieuse ; et tout cela afin de nous tirer de la boue dans laquelle nous nous traînions, de nous délivrer du poids écrasant de nos péchés et de nous rendre la liberté par la foi que nous aurions en lui [1]. »

II. — Pourquoi donc la loi? Elle a été établie à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt le rejeton pour lequel Dieu avait fait la promesse, et remise par les anges dans la main d'un médiateur.

Cette question que l'Apôtre vient de se poser revient à celle-ci : S'il y a eu des promesses de Dieu, et si d'autre part la loi était impuissante à nous justifier, quelle utilité y avait-il donc à l'établir? La solution qu'il donne n'a point d'autre but que de nous montrer combien la loi nous a été profitable sous plusieurs rapports.

C'est pourquoi nous disons que la loi a été donnée tout d'abord pour nous détourner du péché, par les prohibitions et les peines qu'elle renfermait à l'égard des violateurs. De là cette parole de l'Apôtre: *A cause des transgressions.* L'homme bien disposé est porté de lui-même à pratiquer la vertu ; il suffit pour lui d'un avertissement paternel, *car ceux qui sont tels, se tiennent à eux-mêmes lieu de loi; et ils font voir que ce qui est écrit par la loi, est écrit dans leur cœur.* (Rom., II, 14). Il en est autrement de ceux qui sont mal disposés : ils avaient besoin d'être détournés du péché par une loi qui eût une puissance coercitive, qui édictât des châtiments. C'est ce que saint Paul écrivait à son disciple, en lui disant : *Nous reconnaissons que la loi n'est pas établie pour le juste, mais pour les injustes.* (I Tim., I, 9).

La loi, en second lieu, a été établie pour nous faire sentir notre infirmité. L'homme est porté à présumer de lui-même. Il croit arriver par lui-même à discerner le bien du mal, et, comme il porte écrite en lui-même la loi de nature, il ne voulait reconnaître aucun maître. C'est ainsi que son orgueil l'a précipité dans toutes sortes d'erreurs. Il ne se conduisait plus selon les lumières de la raison, et il était bon que Dieu lui donne une loi, afin qu'il sût ce qui était défendu. De là cette parole de saint Paul: *La loi a été portée pour donner la connaissance du péché.* (Rom., III, 20).

En troisième lieu, cette loi a été établie pour mettre un frein à la convoitise. Dans l'ancien monde, les peuples étaient portés à la licence et à l'idolâtrie. Israël fut choisi de Dieu pour garder les promesses divines, et comme il se laissait facilement entraîner à ses désirs déréglés par les exemples qui lui venaient des autres nations, il reçut une loi destinée à lui montrer comment il devait correspondre à sa vocation. En d'autres termes, c'était un joug que Dieu lui avait donné pour le préserver des erreurs dans lesquelles étaient tombés tous les autres hommes, et ce joug était dur et pesant. C'est ce qui faisait dire à saint Pierre : *C'est un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter.* (Act., XV, 10). Mais Jésus-Christ est venu, et cette loi, loin de l'abolir, il l'a complétée et perfectionnée : elle est maintenant non pas une loi de servitude et de crainte, mais une loi de grâce et d'amour. Aussi dit-il à toutes les âmes chrétiennes : *Prenez mon joug sur vous, et vous trouverez du repos pour vos âmes.* (Matth., XI, 29). En effet, la loi ancienne et la loi nouvelle ont une origine commune, elles viennent de Dieu. La première Dieu l'a donnée par le ministère des anges, par un médiateur, Moïse, sur la montagne du Sinaï ; la seconde par Jésus-Christ qui a dit : *La parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais de mon Père qui m'a envoyé.* (Jean, XIV, 24). Voilà le véritable médiateur, *le rejeton dans lequel toutes les nations seraient bénies*, et *c'est à l'avènement de ce Fils auquel la promesse avait été faite* que les hommes ont reçu tout à la fois la connaissance complète de la loi d'amour et la grâce de pouvoir l'accomplir dans la perfection ; car *le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous; et nous avons vu sa gloire, comme la gloire qu'un fils unique reçoit de son père, plein de grâce et de vérité.* (Jean, I, 14).

Cette grâce cependant existait dans l'Ancien Testament, mais elle y était comme voilée. Elle a été révélée dans l'Evangile de Jésus-Christ et dispensée selon l'ordre et la convenance des temps, comme Dieu dans son éternelle sagesse sait régler et disposer toutes choses. Aussi pouvons-nous dire que la loi ancienne était un acheminement vers la loi nouvelle, qu'elle nous y préparait. C'était l'aurore annonçant le plein midi de la loi de grâce et d'amour en Jésus-Christ et par Jésus-Christ.

Saint Augustin : « L'Apôtre nous dit : *L'Ecriture a tout renfermé dans le péché, afin que l'effet de la promesse fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croiraient.* (Gal., III, 21). C'est par l'effet de cette promesse, c'est-à-dire par la grâce de Dieu, que la loi est accomplie, car

[1] *In Gen.*, Hom. XXXIV, n. 5, trad. Vivès.

sans cette grâce la loi ne fait que des prévaricateurs, soit qu'ils accomplissent déjà le mal, si la crainte ne peut mettre un frein à la violence de la concupiscence, soit qu'ils en aient seulement la volonté, si la crainte du châtiment l'emporte sur la douceur que l'on trouve dans le péché. C'est ainsi que l'Apôtre par cette parole indique dans quelle fin tout a été renfermé de la sorte. Or, quelle est cette fin sinon celle qu'il explique en ajoutant à ce qu'il venait de dire : *Avant que la loi fût venue, nous étions comme sous la garde de la loi qui devait être révélée. (Ib.*, 23). La loi a donc été donnée pour nous faire rechercher la grâce, et la grâce pour nous faire accomplir la loi. Si la loi n'est pas accomplie, ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre, mais à l'amour des choses de la chair que la loi a découvert en nous, et qui ne peut être guéri que par la grâce. *Car ce qu'il était impossible que la loi fît, la chair la rendant faible et impuissante, Dieu l'a fait, lorsqu'ayant envoyé son propre Fils revêtu d'une chair semblable à celle du péché, et victime pour le péché, il a condamné le péché dans la chair, afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'esprit.* (Rom., VIII, 3-4).

« C'est ce que nous apprend aussi le passage du prophète où le Seigneur dit : *J'établirai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda.* (Jér., XXXI, 31). Il y a donc une ancienne alliance et une nouvelle alliance. Mais pourquoi appeler l'une ancienne et l'autre nouvelle, puisque la même loi qui dit dans l'ancienne : *Vous ne convoiterez pas*, s'accomplit également dans la nouvelle ? *C'est parce que*, dit le Seigneur, *ils n'ont pas observé l'alliance que j'avais faite avec eux et je les ai abandonnés. (Ib.*, 33). C'est donc à cause de l'iniquité du vieil homme que la lettre, qui ordonne et menace, ne pouvait guérir, que l'une est appelée l'ancienne alliance, et que l'autre est appelée l'alliance nouvelle, à cause du renouvellement de l'esprit qui guérit l'homme nouveau des défauts de l'ancienne. Nous sommes donc dans ces jours dont le Seigneur a parlé, disant : *Je graverai mes lois dans leur esprit et je les écrirai dans leur cœur. (Ib.*). Quelles sont ces lois de Dieu, écrites par Dieu lui-même dans les cœurs, sinon la présence du Saint-Esprit, qui est le doigt de Dieu, et qui, lorsqu'il est présent en nous, répand dans nos cœurs la charité qui est la plénitude de la loi et la fin du précepte[1] ? »

[1] *Liber de Spiritu et Littera*, cap. XIX-XX, n. 34-36, trad. Vivès.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXIII

SERMON SUR LA MONTAGNE : TROISIÈME BÉATITUDE

« *Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.* »

Quelle étrange parole que celle-là ! Et comme elle prouve une fois de plus que les pensées, les sentiments du chrétien ne doivent en rien ressembler aux pensées et aux sentiments du monde. Les pleurs, une source de consolation, alors que le monde les redoute, les maudit et estime malheureux ceux qui les répandent ! Et pourtant, le monde a-t-il raison contre Jésus-Christ qui proclame bienheureux ceux qui pleurent ici-bas ?

Il faut entendre par ces « pleurs » toutes les afflictions de la vie, tout ce qui fait couler nos larmes, pourvu, bien entendu, que cette tristesse soit patiemment supportée, que ces pleurs soient versés pour Dieu et avec soumission à sa volonté sainte. Il est, en effet, des tristesses mondaines, des larmes charnelles : tristesses accueillies avec murmure, découragement, parfois même avec désespérance ; larmes versées par haine, par envie, par déception, par orgueil froissé. Ce n'est point à de telles tristesses, à de pareils pleurs qu'est promise la consolation céleste.

Les afflictions, les larmes, si amères qu'elles soient, renferment une douceur que le monde ne soupçonne point, lorsque la religion et la foi les imprègnent des célestes consolations et des divines espérances.

Ceux qui ont quitté le monde, les hommes, par suite de deuils déchirants, de déceptions amères, de trahisons cruelles, goûtent au fond des cloîtres une consolation et une joie du cœur qui surpassent infiniment les plaisirs qu'ils avaient pu rencontrer auparavant. C'est l'accomplissement de la parole du Sauveur : « Bienheureux ceux qui pleurent, ils seront consolés, » et de cette autre encore : « Le monde se réjouira et vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse sera changée en joie. » (Jean, XVI, 20). Oh ! si les pierres des vieux monastères pouvaient parler, si les dalles des cloîtres pouvaient nous livrer leurs secrets, elles nous diraient de combien de larmes elles ont été témoins et de quelle douceur ces larmes étaient remplies en coulant au pied de la croix.

« Bienheureux ceux qui pleurent, ils seront consolés ! » Cette consolation est réservée ici-bas plus encore à celui qui pleure ses égarements, ses péchés. Et c'est en ce cas qu'elle arrive prompte et complète, car la miséricorde divine n'attend guère pour répondre à l'appel qui lui est adressé. Madeleine pleure sur les pieds de Jésus et elle entend tomber sur elle, de la bouche du Sauveur, l'adorable absolution : « Tous tes péchés te sont par-

donnés. » La pécheresse trouve une telle douceur dans ses larmes, qu'elle continuera, plus de trente ans encore, à les répandre dans la grotte bénie de la Sainte-Baume où elle passa le reste de ses jours. Pierre pleure son moment d'oubli, il le pleurera toute sa vie, plus touché de la bonté infinie de son bon Maître qui lui a pardonné, que du regret de sa propre lâcheté. O saintes larmes de Madeleine, de Pierre et de tous les cœurs qui devaient imiter leur repentir, dites-nous donc ce que vous renfermez de douceur et de consolation pour avoir coulé si longtemps, sans que rien vous ait pu faire tarir! Mais qui donc, au moins une fois dans sa vie, après quelque chute, n'a goûté le bonheur qu'on éprouve à vous verser, quand, au sortir du tribunal de la pénitence, l'âme débarrassée de son lourd fardeau et de ses blessures, regarde le tabernacle ou le ciel avec une reconnaissance inexprimable?

« Pleurons sans fin, pécheurs, s'écrie Bossuet, tous tant que nous sommes. Que nos yeux soient changés en sources intarissables, dont le cours perpétuel creuse nos joues, comme parle le Psalmiste. La rémission des péchés est le fruit de ces pieuses larmes. Ah! mille fois heureux ceux qui pleurent leurs péchés, car ils seront consolés [1]. » Oui, si les pécheurs savaient combien il est doux de se repentir et de pleurer ses fautes, s'ils savaient quelle suavité est attachée à ces larmes, ils n'hésiteraient point à venir à Jésus, comme Madeleine, et à baiser ses pieds adorés. O vous tous, saints pénitents, saintes repenties, qui avez pleuré depuis ces dix-neuf siècles, dites-nous donc combien est consolante et vraie la parole du bon Sauveur : « Bienheureux ceux qui pleurent, ils seront consolés! »

Il est enfin quelques âmes privilégiées, pures, ardentes de foi et d'amour divin, qui soupirent après la délivrance de la terre, qui pleurent, selon la belle parole de sainte Thérèse, « du regret de ne pouvoir mourir. » Leur cœur, comme parle l'Ecriture, se fond en eux-mêmes et semble vouloir s'écouler par leurs yeux. Elles seront consolées, les jours passent vite et bientôt leurs chaînes tombent, leur âme prend son essor vers le ciel où le torrent des éternelles délices efface pour toujours les traces des larmes terrestres.

Abraham, c'est encore la réflexion de Bossuet, disait au mauvais riche : « Tu as reçu tes biens en ce monde, et Lazare a reçu ses maux; c'est pourquoi il est consolé, et tu es dans les tourments. » Il est heureux, car il a souffert avec patience, son état pénible le forçait souvent à pleurer des maux extrêmes, il n'avait aucune consolation du côté des hommes, le riche impitoyable ne daignait pas le regarder. Mais parce qu'il a souffert avec patience, il est consolé; Dieu l'a reçu dans le lieu où il n'y a plus de douleur ni de peine; sa douleur, sa tristesse s'est changée en joie.

[1] Bossuet, *Médit. sur l'Evang.*, Sermon sur la montagne.

Chrétiens de peu de foi que nous sommes, nous apprécions les peines, les épreuves, les douleurs, les larmes de la vie, à la façon des gens du monde, de ceux qui n'ont pas la foi ou vivent comme s'ils ne l'avaient pas. Pendant que Jésus-Christ nous déclare solennellement que ceux qui sont éprouvés, qui pleurent, doivent s'estimer heureux, nous, nous proclamons bienheureux ceux qui sont dans la joie, à qui tout réussit, qui coulent leur vie dans les fêtes et au milieu des rires. Quand la foi nous assure que l'épreuve est une marque d'amitié de Dieu, nous déclarons préférer que Dieu nous aime moins et nous éprouve moins aussi, sans songer que cette parole est un blasphème. Ames terrestres, cœurs matériels, nous ne voulons pas comprendre et nous convaincre que la terre n'est qu'un passage, une halte de quelques années, pour nous permettre de gagner le ciel par nos mérites.

Malgré que nous en pensions, il faut bien qu'il y ait quelque chose de providentiel dans les épreuves et dans les larmes, puisque Dieu y soumet ses plus saints, ses plus dévoués serviteurs, depuis son Fils, son égal, la Vierge toute pure, jusqu'aux millions de martyrs et de confesseurs. Il n'y a donc pas de milieu : ou démentir Jésus-Christ ainsi que fait le monde, ou accueillir sa parole, la bénir et la croire.

« Regardez-nous bien, disaient à la foule spectatrice les martyrs des premiers siècles au moment de marcher vers les supplices qu'on leur préparait, regardez-nous bien, afin de nous mieux reconnaître au jour du jugement. » Cette parole nous pouvons la redire à la multitude de ceux qui ne cherchent que les rires et les joies sur cette terre : Si vous trouvez vos consolations ici-bas, vous ne les aurez point dans l'autre vie; maudissez nos larmes, riez-en; nous verrons dans quelques années qui fut sage et avait raison, du Christ ou de vous, du monde ou de l'Evangile.

Heureux qui comprend le mystère des larmes et en apprécie la récompense. Il les laisse couler, non sans tristesse, mais adoucies par la divine promesse. Oh! qu'ils sont à plaindre au sein du malheur, du deuil ou de l'épreuve, ceux qui n'ont pas la foi! Ils souffrent, ils pleurent et leurs larmes, leurs souffrances ne leur seront pas comptées; malheureux ici-bas on les voit — trop souvent de nos jours, hélas! — chercher à en tarir la source par un crime, par le suicide et ajouter ainsi à leur infortune le plus irrémédiable des malheurs, celui de la perte éternelle.

Avec le pieux auteur de l'*Imitation*, adressons souvent au Seigneur la belle prière qu'il faisait pour lui demander les sentiments qui doivent animer un cœur chrétien dans l'affliction et au milieu des larmes :

« Père saint, c'est une grâce réservée à vos amis de souffrir et d'être affligés en ce monde pour votre amour, n'importe combien de fois et par qui vous le permettez. Rien n'arrive sur terre sans dessein, sans cause et sans votre providence. Ce m'est un

bien, Seigneur, que vous m'ayez humilié, afin que je m'instruise de votre justice et que je chasse de mon cœur l'orgueil et la présomption. Ce m'est utile d'avoir été couvert de confusion, afin que j'aspire à me consoler en vous plutôt que dans les hommes. Cela me fait aussi redouter vos jugements impénétrables qui affligent le juste avec l'impie, mais non sans équité et justice. Grâces à vous qui, loin de m'épargner les châtiments, m'avez frappé de terribles coups, m'écrasant de douleurs et m'accablant d'angoisses au dedans et au dehors ! Rien sous le ciel, personne ne peut me consoler que vous, Seigneur, mon Dieu, céleste médecin des âmes « qui blessez et guérissez, qui menez jusqu'au tombeau et en ramenez. »

« Père bien-aimé, me voici entre vos mains, je m'incline sous votre verge qui corrige. Frappez sans relâche, afin que je plie à votre volonté ce qui n'est pas droit en moi. Faites de moi, comme vous le savez si bien faire, un humble et pieux disciple vous obéissant au moindre signe... Je m'abandonne à votre correction avec tout ce qui est à moi : il vaut mieux être châtié en ce monde qu'en l'autre...

« Donnez-moi, Seigneur, de savoir ce que je dois savoir, d'aimer ce qu'il faut aimer, de louer ce qui vous plaît souverainement, d'estimer ce qui est précieux devant vous, de blâmer ce qui est vil à vos yeux. Ne me laissez pas « juger d'après les dehors que l'œil aperçoit, ni prononcer sur le rapport des hommes peu sensés » ; mais faites-moi discerner avec justesse les choses sensibles et les choses spirituelles, et chercher surtout et toujours votre bon plaisir [1]. »

VARIA

II

LA TRANSGRESSION DU DIMANCHE PENDANT LA SAISON DES TRAVAUX

Memento ut diem sabbati sanctifices.
N'oubliez pas de sanctifier le dimanche.

Mes frères,

Il se rencontre des personnes légèrement indiscrètes, qui me posent parfois des questions fort embarrassantes. Ainsi, quelqu'un me disait l'autre jour : « Le dimanche est-il bien sanctifié chez vous, pendant la chaude saison ? L'assistance à la messe est-elle satisfaisante ? Délaisse-t-on les vêpres ? S'interdit-on tout travail qui ne serait pas justifié par une impérieuse nécessité ? Enfin, êtes-vous content de vos paroissiens ?... »

Pour échapper à ces indiscrétions, je répondais d'une manière évasive ; car il me répugne de dire du mal de vous et de diminuer votre réputation aux yeux des étrangers. Mais, entre nous, mes frères, — car nous sommes ici en famille, et nous pouvons tout dire, on ne le saura pas plus loin, — convenons qu'en ce temps de l'année le dimanche est bien mal observé.

A voir ce qui se passe, on serait tenté de croire que le précepte du dimanche n'oblige plus, que c'est simplement une pratique facultative à l'usage de ceux qui n'ont rien à faire dans la campagne.

C'est une chose bien triste, mes frères, qu'une église vide le dimanche ; et il est peu agréable au pasteur — vous pouvez m'en croire — de constater de nombreuses absences, non seulement parmi les hommes, mais encore parmi les femmes ; il lui est peu agréable de voir ses paroissiens, à l'heure des offices, prendre le chemin des champs, quand il faudrait prendre le chemin de l'église ; et il se dit avec amertume qu'on se met bien à l'aise avec les devoirs de la religion.

Je vous rendrai cette justice — si cela peut vous être agréable — qu'en temps ordinaire vous sanctifiez le dimanche assez régulièrement ; mais, depuis quelques semaines, vous avez sensiblement dérogé à cette habitude. On n'a pas fait acte de bonne volonté pour venir à la messe, et il y a des travaux entrepris et continués sans nécessité urgente.

Laissez-moi donc, mes frères, vous rappeler un peu votre devoir, et vous dire à quoi vous vous exposez, en le négligeant sans raison sérieuse.

Vous invoquez volontiers l'autorité de la loi pour défendre vos intérêts, protéger vos droits ; vous dites : « La loi est souveraine ; respect à la loi ! » Et moi, je vous dis à mon tour : La loi du dimanche a un caractère qui n'appartient qu'à elle ; elle a été décrétée par un pouvoir qui est supérieur à tous les autres ; elle vient de Dieu et de l'Eglise ; il n'y en a point qui s'impose au respect à autant de titres que celle-là.

Le commandement est formel, précis, positif : « Les dimanches tu garderas... Les dimanches messe entendras... » Aucun dimanche n'est excepté ; aucun chrétien n'est dispensé. Mais, hélas ! on se fait à soi-même un Décalogue raccourci, mutilé, bien commode. On dit : « Certains dimanches tu garderas et certaines fêtes pareillement... A l'église tu iras, quand bon te semblera... » Il paraît bien que c'est ainsi qu'on interprète la loi ; c'est autrement qu'il faut la comprendre.

Le précepte dominical renferme deux obligations : l'obligation de cesser toute œuvre servile, et l'obligation d'assister à la messe. Avec une condescendance de mère, l'Eglise permet le travail quand il est nécessaire, quand les récoltes sont menacées par des pluies compromettantes ; mais, en autorisant le travail, elle ne vous affranchit pas, pour ce seul motif, du devoir d'assister à la messe. C'est ici que la confusion s'introduit dans certains esprits. On croit volontiers que quand on a des raisons valables pour travailler le dimanche, les mêmes raisons suffisent pour vous dispenser d'entendre la messe ; on s'imagine que les

[1] *Imit.*, III, 50.

deux obligations se tiennent, et que lorsque l'une est levée, l'autre disparaît avec elle.

C'est une erreur qu'il importe de corriger. Retenez bien ceci : quand même, à cause de l'urgence du travail, il vous serait permis de déroger à la loi du repos, vous devriez encore, à moins d'impossibilité, assister à la messe.

Travailler sans scrupule et ne faire aucun acte religieux, le dimanche, c'est une injure à Dieu, compliquée d'ingratitude.

Voilà pourtant l'effet inévitable, la conséquence naturelle des préoccupations matérielles poussées à l'excès. Elles passionnent l'homme jusqu'à lui faire oublier ses fatigues ; elles lui prennent toutes ses pensées, toutes ses aspirations ; elles absorbent toutes ses forces vives ; elles ne lui laissent plus de temps pour songer à autre chose. Alors, plus de prière, plus de dimanche ; pas un souvenir, pas un regard, pas un battement de cœur pour Dieu. A l'ouvrage ! aujourd'hui, demain, après ; à l'ouvrage ! le jour, la nuit, pendant la semaine et le dimanche ; à l'ouvrage, sans relâche !

Ne sentez-vous pas, mes frères, que c'est faire injure à Dieu, que de le congédier ainsi et de reléguer toujours son service au dernier plan ? S'il y a nécessité de travailler, il vous demande tout au plus une heure le dimanche ; ses exigences ne dépassent pas la limite, et vous lui répondez : « Non ; je n'ai pas le temps ; il y a, dans la prairie, de l'herbe qui demande à être épandue ; il y a, dans les champs, du blé qu'il faut mettre en gerbes... Je répondrai à votre appel plus tard. »

Franchement, mes frères, ce n'est pas être généreux, ce n'est pas être poli envers Dieu, que de lui dire : « Je penserai à vous, quand il ne me restera plus rien à faire. D'abord, le souci de ma maison, la rentrée de mes récoltes, mes foins, mes moissons, mes vendanges ; après cela, nous verrons. Si je ne suis pas excédé de fatigue, si plus rien ne me retient, je reprendrai ma place à l'église... »

Encore une fois, n'est-ce pas faire injure à Dieu que de le traiter ainsi ? Et ici, l'ingratitude s'ajoute à l'injure, pour l'aggraver. Effectivement, c'est au moment où vous recueillez les dons de sa Providence, que vous le délaissez ; c'est au moment où sa pensée devrait vous être familière, que vous le repoussez. Dire que vous êtes coupables de la plus noire ingratitude, ce n'est pas mentir. Dire maintenant que vous commettez une imprudence et que vous vous causez à vous-mêmes un notable préjudice, c'est être encore dans le vrai.

Mes frères, tout est fragile ; pas un épi de blé n'est assuré d'arriver à la maturité ; pas une grappe de raisin n'est à l'abri des injures du temps ; pas un d'entre nous ne peut compter sur le lendemain. Nous sommes de frêles créatures, qu'un rien peut abattre ; il y a, là-haut, dans les régions aériennes, des nuages chargés de grêle qui, dans un instant, si Dieu le permettait, pourraient anéantir nos espérances, ravager et détruire nos belles récoltes,... et c'est dans ces conditions que vous oseriez jeter un défi à Dieu et provoquer sa colère par une continuelle et publique violation de sa loi ! Dites-moi, mes frères, ne serait-ce pas la dernière des imprudences ?

Songez enfin au préjudice que vous portez à vos intérêts spirituels. En transgressant plusieurs fois de suite la loi du dimanche, vous vous privez des grâces dont vous avez un incessant besoin ; une brèche est faite à vos habitudes de régularité ; l'omission de la messe vous laisse presque indifférents ; en un mot, votre christianisme est atteint.

Oh ! je sais bien que pour motiver vos absences, vous invoquez des circonstances atténuantes, vous trouvez des excuses. Sur ce chapitre, vous en avez des litanies, que vous savez mieux que les litanies de la sainte Vierge. On allègue la nécessité impérieuse, le péril des récoltes, l'incertitude du temps, les pertes à redouter...

Si vous vouliez un instant consulter votre conscience chrétienne, elle vous répondrait : « C'est vrai, le travail presse ; mais le travail de la prière est aussi pressant que le travail des champs. Tes récoltes sont exposées, et il y a à craindre un dommage matériel. Certainement, il est permis de t'en préoccuper ; mais songe aussi qu'un dommage spirituel est plus regrettable encore qu'un dommage temporel, par cette raison que l'âme est supérieure au corps, et que les intérêts de celle-là priment les intérêts de celui-ci.

« D'ailleurs, il y a du temps pour tout, et avec une volonté bien décidée, on peut mener de front les affaires de ce monde et les affaires de l'autre. Une heure donnée à Dieu, le dimanche, pour assister à la messe, apportera-t-elle un retard bien préjudiciable aux travaux de la campagne ? On n'y regarde pas toujours de si près, quand il s'agit de ses plaisirs. Fais ton devoir, et advienne que pourra ; le temps que tu réserveras au service de Dieu te vaudra, pour le jour des récompenses, mieux qu'un gain matériel. »

Voilà, mes frères, ce que vous dira votre conscience, si vous l'interrogez. Ecoutez ses leçons et convenons ensemble que le dimanche sera toujours pour vous un jour sacré ; qu'en ce jour vous ne travaillerez jamais, à moins d'une évidente nécessité. Convenons encore que s'il y a lieu de déroger à la loi du repos, vous assisterez cependant à la messe. Convenons enfin que vous n'entreprendrez jamais le dimanche un ouvrage qui pourrait être renvoyé au lendemain.

Je vous suggère, mes frères, ces nobles résolutions. Plaise à Dieu que mes paroles ne soient pas vaines, et qu'en vous rappelant votre devoir elles vous décident à l'accomplir fidèlement ! Ainsi soit-il !

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

TROISIÈME PARTIE

Moyens de salut

III

LES SACREMENTS

B

Les sacrements en particulier

g

Liturgie de la confirmation

— *Y a-t-il quelque chose de prescrit, relativement au temps, pour l'administration du sacrement de confirmation ?*

— Le sacrement de confirmation peut être administré tous les jours de l'année, et n'importe à quel moment de la journée.

Cependant, il y a certaines raisons de convenance à l'administrer pendant les fêtes de la Pentecôte, et le matin de préférence à l'après-midi.

— *Le confirmand ne doit-il pas avoir un parrain ou une marraine ?*

— Il est requis que le confirmand, si c'est un garçon, ait un parrain, et si c'est une fille, une marraine.

— *Quelles sont les conditions requises pour être parrain dans la confirmation ?*

— Il faut : 1° Etre désigné par le confirmand, ou, si celui-ci est un enfant, par ses parents ou par l'évêque ;

2° Toucher le confirmand, au moment où s'administre le sacrement, en mettant la main droite (sans gant) sur son épaule droite ;

3° Etre confirmé soi-même.

4° Il convient que le parrain n'appartienne pas à un ordre religieux, qu'il soit bon catholique et donne l'exemple des vertus chrétiennes.

— *La confirmation fait-elle naître, comme le baptême, une parenté spirituelle pour le parrain et la marraine ?*

— La confirmation fait naître une parenté spirituelle de même nature que le baptême et formant par conséquent empêchement au mariage, entre le parrain ou la marraine et le confirmé ainsi que les parents du confirmé.

— *Pourquoi un parrain ou une marraine dans la confirmation ?*

— Afin qu'ils soient les guides et comme les maîtres du confirmé pour lui apprendre l'art du combat dans la foi. Ainsi, dans les guerres terrestres, les soldats ont des instructeurs pour les former et des chefs pour les diriger.

— *Peut-on prendre un nouveau nom pour la confirmation ?*

— Il est d'usage de le faire et de choisir ainsi un patron spécial de confirmation avec la protection duquel on espère s'acquitter plus fidèlement des obligations d'un soldat de Jésus-Christ.

—

— *Comment l'évêque commence-t-il les cérémonies de la confirmation ?*

— D'ordinaire, il interroge ou fait interroger par le prêtre qui l'accompagne les confirmands sur les principales vérités de la religion et particulièrement sur la confirmation.

Il adresse une pieuse exhortation aux confirmands et aux fidèles présents.

Ensuite, agenouillé au pied de l'autel et revêtu des habits pontificaux, il entonne le *Veni Creator* dont on chante la première strophe.

Immédiatement l'évêque se lève et, tourné vers les confirmands tous présents et à genoux devant lui, il récite les premières prières.

— *Lisez ces premières invocations.*

— ℣. *Spiritus Sanctus superveniat in vos, et virtus Altissimi custodiat a peccatis.*

℟. *Amen.*

℣. *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*

℟. *Qui fecit cœlum et terram.*

℣. *Domine, exaudi orationem meam.*

℟. *Et clamor meus ad te veniat.*

℣. *Dominus vobiscum.*

℟. *Et cum Spiritu tuo.*

— *Que fait en ce moment l'évêque ?*

— Il tient les mains étendues sur les confirmands en disant :

Oremus. — Omnipotens sempiterne Deus, qui regenerare dignatus es hos famulos tuos ex aqua et Spiritu Sancto, quique dedisti eis remissionem omnium peccatorum, emitte in eos septiformem Spiritum tuum Sanctum Paracletum de cœlis. ℟. *Amen.*

Spiritum sapientiæ et intellectus. ℟. *Amen.*

Spiritum consilii et fortitudinis. ℟. *Amen.*

Spiritum scientiæ et pietatis. ℟. *Amen.*

Adimple eos Spiritu timoris tui et consigna eos signo Crucis Christi in vitam propitiatus æternam. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate ejusdem Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. *Amen.*

— *Donnez la traduction en français de cette belle prière.*

Prions. — Dieu tout puissant et éternel, qui avez daigné régénérer par l'eau et le Saint-Esprit vos serviteurs ici présents, et qui leur avez accordé le pardon de tous leurs péchés, faites descendre du ciel en eux votre Esprit-Saint, le Paraclet, avec ses sept dons. ℟. Ainsi soit-il.

L'Esprit de sagesse et d'intelligence. ℟. Ainsi soit-il.

L'Esprit de conseil et de force. ℟. Ainsi soit-il.

L'Esprit de science et de piété. ℟. Ainsi soit-il.

Remplissez-les de l'Esprit de votre crainte et marquez-les, dans votre miséricorde, du signe de la croix de Jésus-Christ pour la vie éternelle. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, votre Fils qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. ℟. Ainsi soit-il.

— *Que signifie cette cérémonie et cette imposition des mains ?*

— Cette imposition des mains signifie que l'Esprit-Saint va se reposer sur les confirmands et les couvrir de ses grâces, comme l'évêque les couvre en quelque sorte de ses mains.

—

— *Qu'est-ce qui a lieu ensuite ?*

— On chante le *Veni Creator*. En même temps, les confirmands s'avancent modestement vers l'évêque, portant à la main le billet signé de leur curé et où est écrit leur nom de baptême ou le nom du patron spécial qu'ils ont adopté pour la confirmation. Ils peuvent aussi porter à la main une bandelette de lin blanche, destinée à leur ceindre le front, après l'onction du saint chrême.

Ils sont accompagnés de leur parrain.

L'évêque fait alors succesivement à chacun d'eux l'onction avec le saint chrême.

— *Comment se fait cette onction ?*

— Le confirmand à genoux devant le prélat présente son billet. L'évêque, l'appelant par son nom, lui fait, en forme de croix, sur le front, l'onction avec le saint chrême en disant :

N. Signo te signo Crucis, et confirmo te chrismate salutis.

Il fait ensuite trois signes de croix en disant :

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti.

Et l'on répond : *Amen.*

— *Comment l'évêque congédie-t-il le confirmé ?*

— Il le congédie en lui donnant un léger soufflet, et en ajoutant : *Pax tecum.*

— *Pourquoi l'évêque donne-t-il un léger soufflet au confirmé ?*

— Fortifié par l'onction divine, le confirmé est devenu soldat de Jésus-Christ. Le Pontife semble vouloir mettre aussitôt à l'épreuve la constance de son courage.

Par ce soufflet symbolique, il lui apprend qu'il doit être prêt à souffrir avec joie les injures et les affronts pour Jésus-Christ, et, par la patience, à mériter cette paix qui surpasse toute pensée et que le monde ne peut donner.

—

— *Quelles cérémonies et quelles prières suivent l'onction du saint chrême ?*

— Après que l'on a, par respect pour le saint chrême, essuyé le front aux confirmés, ceux-ci retournent à leur place.

On chante alors :

Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis, a templo sancto tuo quod est in Jerusalem.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto. Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

On répète : *Confirma hoc...*

— *Que fait l'évêque ensuite ?*

— L'évêque, après s'être lavé et essuyé les mains, et tourné vers l'autel, dit :

℣. *Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam.*
℟. *Et salutare tuum da nobis.*
℣. *Domine, exaudi orationem meam.*
℟. *Et clamor meus ad te veniat.*
℣. *Dominus vobiscum.*
℟. *Et cum spiritu tuo.*

OREMUS

Deus, qui Apostolis tuis Sanctum dedisti Spiritum, et per eos eorumque successores cæteris fidelibus tradendum esse voluisti, respice propitius ad humilitatis nostræ famulatum, et præsta, ut eorum corda, quorum frontes sacro chrismate delinivimus, et signo sanctæ Crucis signavimus, idem Spiritus Sanctus in eis superveniens templum gloriæ suæ dignanter inhabitando perficiat. Qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas in sæcula sæculorum.
℟. *Amen.*

— *Donnez la traduction en français de cette prière.*

PRIONS

O Dieu, qui avez donné le Saint-Esprit à vos apôtres, et qui avez voulu que, par eux et par leurs successeurs, il fût donné aux autres fidèles, regardez avec bonté le ministère que nous exerçons malgré notre faiblesse, et faites que le même Esprit, venant dans le cœur de ceux dont nous avons oint le front avec le saint chrême et que nous avons marqués du signe de la sainte croix, daigne y habiter et en faire le temple de sa gloire. Vous qui vivez et régnez avec le Père et le même Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. ℟. Ainsi soit-il.

— *Par quelle cérémonie l'évêque termine-t-il l'administration du sacrement ?*

— L'évêque, une fois ces prières achevées, donne sa bénédiction aux confirmés agenouillés devant lui, en faisant sur eux un grand signe de croix, et en disant :

Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum.

Benedicat vos Dominus ex Sion, ut videatis bona Jerusalem omnibus diebus vitæ vestræ, et habeatis vitam æternam. ℟. *Amen.*

Et la cérémonie s'achève par la récitation commune, à haute voix, par tous les confirmés du *Credo*, du *Pater* et de l'*Ave Maria*.

— *Que doivent faire les confirmands pendant que l'évêque administre le sacrement ?*

— Ils doivent : 1° se tenir dans un grand recueillement, évitant de se laisser aller à la curiosité et à la dissipation, gardant exactement le silence, et occupant leur esprit à adorer et à invoquer le Saint-Esprit ;

2° Ne point sortir pendant la cérémonie sans avertir et sans avoir obtenu la permission.

3° Ils peuvent prendre part au chant des hymnes et des cantiques, ou encore, surtout si la cérémonie est longue, réciter quelques prières, par exemple le chapelet.

— *La réception du sacrement ne doit-elle pas être suivie de l'action de grâces ?*

— Il va de soi qu'après avoir reçu la confirmation le premier soin doit être de remercier Dieu par une action de grâces fervente, et cette action de grâces doit se prolonger pendant le reste du jour, particulièrement s'il y a quelque autre office auquel on puisse assister.

— *Quelle résolution faut-il prendre en ce moment ?*

— La résolution de faire fructifier la grâce de la confirmation, de vivre toujours en parfait chrétien, et de persévérer jusqu'à la fin.

=

h

Conduite du chrétien confirmé

— *Pourquoi tant de chrétiens confirmés remportent-ils si peu de fruits de la confirmation ?*

— Parce qu'ils se sont préparés très imparfaitement à la confirmation, qu'ils ont été peu ou point instruits de ce qui regarde ce grand sacrement, et qu'en ignorant profondément les effets comme aussi les obligations qui en découlent, ils ne se sont point mis en peine de correspondre aux grâces et aux inspirations de l'Esprit-Saint.

— *Que ferez-vous pour éviter ces défauts ?*

— Je n'aurai garde d'oublier les enseignements et la doctrine concernant le sacrement de confirmation.

En toute occasion je me rappellerai que je suis soldat de Jésus-Christ et que comme tel j'ai des devoirs à remplir.

— *Quels sont ces devoirs ?*

— C'est principalement de confesser Jésus-Christ par mes paroles et par mes œuvres.

— *Comment confesserez-vous Jésus-Christ par vos paroles ?*

— En me déclarant toujours franchement en faveur de la vérité niée ou défigurée ; en prenant, autant que j'en serai capable, la défense des maximes chrétiennes contre ceux qui cherchent à les décrier et à les affaiblir ; et, si Dieu m'en fait la grâce et si les circonstances le demandent, en rendant témoignage de ma foi devant les persécuteurs.

— *Comment confesserez-vous Jésus-Christ par vos œuvres ?*

— En accomplissant au grand jour, et sans respect humain, tous mes devoirs de chrétien, étant fidèle surtout à sanctifier le dimanche et à m'approcher des sacrements.

— *Et pour affermir, rendre efficaces et constants ces bons desseins, à quoi vous appliquerez-vous ?*

— Je professerai une tendre dévotion envers l'Esprit-Saint, m'attachant de préférence aux pratiques que recommande l'Eglise. De plus, chaque année je célébrerai spécialement le souvenir de ma confirmation, soit au jour anniversaire, soit à la Pentecôte qui est la fête de l'Esprit Saint.

Imprimatur : † Sebastianus, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

L'éducation des enfants. *Allocutions aux parents le soir de la première communion.* — V. L'exemple du père et de la mère au foyer domestique, 625. — VI. Les défauts de l'amour paternel et maternel, 629.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *L'Extrême-Onction.* — II. Matière, forme, ministre, sujet, 634.

Varia. — III. La fête patronale, 638. — IV. Simples avis à ceux qui donnent des conseils et adressent des reproches, 639.

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXX. Pour la fête de saint Augustin : *Son baptême*, 641.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — XXII. Les mauvais livres, 645.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XL. Pour le 14e dimanche après la Pentecôte *(in Gal.*, v, 16-17), 647.

Panégyrique de saint Louis, roi de France. — Jeune homme, roi, malheureux, 650.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

ALLOCUTIONS AUX PARENTS LE SOIR DE LA PREMIÈRE COMMUNION

5

2 juin 1892.

L'EXEMPLE DU PÈRE ET DE LA MÈRE AU FOYER DOMESTIQUE

Mes frères,

Pendant cette grande journée, vos chers enfants ont concentré sur eux l'attention du ciel et de la terre. Ils ont été l'objet de toutes les tendresses et de toutes les sollicitudes de l'amitié, de la famille et de la religion.

Nous, prêtres, nous n'avons pensé qu'à eux. Après leur avoir distribué le pain des anges, nous avons ajouté à ce divin trésor des conseils, des exhortations, des chants, des cérémonies saintes qui, en relevant le prestige de la première communion, doivent en assurer les effets et en immortaliser le souvenir dans ces jeunes âmes.

Mais ces enfants, qui donc nous les a confiés, sinon la famille ? Et à qui maintenant allons-nous les rendre, sinon à leurs parents, qui sont là pressés dans cette église et impatients de les recevoir ?

Pères et mères de famille, ma pensée revient à vous, et la dernière parole qui va retentir au soir de ce jour vous appartient.

Daignez ouvrir à ma voix le chemin de vos cœurs ! J'ai une *question grave* à vous adresser et un *devoir important* à vous rappeler.

Chaque année nous voyons de nombreux enfants s'agenouiller à l'autel de la première communion. Ils y apportent la foi et l'innocence. Leurs pensées sont celles de l'ange sous l'œil de Dieu ; leurs illusions sont pures comme les flocons de neige que le vent d'hiver amoncelle au flanc des montagnes. Ils se relèvent, riches des dons de la grâce, sincèrement décidés à servir Dieu, à fuir le mal et à pratiquer la vertu. Ils l'ont promis, ils l'ont juré.

Hélas ! nous les avions vus partir avec des croyances affermies et des résolutions généreuses sur l'océan de la vie comme des vaisseaux qui sillonnaient rapidement les ondes ; le vent enflait leurs voiles, une main ferme tenait leur gouvernail, un avenir brillant les attendait. La religion et la famille les suivaient du regard et saluaient d'avance leurs pures et glorieuses destinées. Et puis tout a sombré, la piété avec l'innocence ! Et par un fatal enchaînement qui lie le premier degré de l'impiété avec le dernier degré de la dépravation, ils descendent quelquefois dans les plus profonds abîmes.

Et maintenant, il ne nous reste plus que le triste et navrant souvenir de ces âmes que le mal a saisies et sur lesquelles les anges de Dieu pleurent avec nous !

Mes frères, n'est-il pas vrai que nous assistons tous les ans à la ruine morale et religieuse d'une portion notable de la jeunesse ? Voici un enfant, voici une multitude d'enfants à qui vous avez tout donné, vos sueurs et vos larmes, vos jours et vos nuits, tout ce que vous avez de vigueur dans vos membres et de pensées dans votre esprit, l'argent de votre bourse et l'affection de votre cœur. Tout à coup, quelques années, quelques mois peut-être après leur première communion, ils se détachent du vrai et du bien, de Dieu et de la vertu. Toutes les digues rompent, toutes les ancres cassent. Ils jettent par dessus bord les croyances et les habitudes religieuses qui revêtaient leurs premières années d'innocence, de charme et d'éclat.

Pourquoi cette défaillance de la jeunesse dans la foi et dans la vertu ? Pourquoi cette catastrophe si précoce, si lamentable, si universelle ? Pourquoi ce naufrage qui épouvante tous les moralistes ? Pourquoi ? Pourquoi ?

I

On dit : « Rien n'est plus simple. Ce sont les passions qui en sont la cause. Et puis, le monde est si mauvais, si corrompu et si corrupteur ! La jeunesse est consumée au dedans par les passions, et empoisonnée au dehors par l'air qu'elle respire. »

Il y a du vrai là dedans. Une heure, heure fatale, sonne pour l'enfant : le voile tombe devant ses yeux, l'illusion fait place à la réalité, le monde paisible de l'innocence disparaît, et l'horizon calme et serein se convertit en une mer de feu et de tempêtes. Une lecture, une conversation imprudente, la présence d'un objet séducteur suffit à

bouleverser une jeune âme et à la jeter dans des luttes qu'elle soupçonnait à peine. « Les passions, comme des chiens sauvages, dit Lacordaire, sont aux portes de l'adolescence. »

Mais est-ce que les passions sont d'aujourd'hui? Non. Elles sont éternelles... Est-ce qu'elles ont jamais produit dans la jeunesse les ruines morales et religieuses que nous constations tout à l'heure, et qui marqueront notre siècle d'un signe douloureux entre tous les siècles? Non... Les éternelles passions du cœur de l'homme qui expliquent tant de choses, n'expliquent pas un état de choses si nouveau et si particulier à notre temps.

Je sais bien, mes frères, que les ardentes passions de l'adolescence trouvent dans le monde contemporain des stimulants, des attraits, des complicités, des séductions de tout genre, et vous ne m'apprenez rien en me disant que vos enfants sont appelés à vivre et à grandir dans un milieu qui réserve de rudes épreuves à leur piété et à leur vertu naissante. Je sais tout cela. Mais j'affirme que, si empoisonné que soit l'air qu'on respire, il ne suffit pas non plus à expliquer la défaillance des générations nouvelles.

Vos enfants sont plus menacés que jamais. Oserez-vous dire qu'il est impossible de les sauver? Parce que les causes de ruine sont plus nombreuses, oserez-vous dire que tout est perdu et qu'il n'y a rien à faire? Ce serait de votre part un aveuglement sans excuse doublé d'une honteuse capitulation... Vos enfants périssent. Pourquoi? Pourquoi?

Serait-ce que la religion les abandonne? J'ose le dire, mes frères, jamais la religion ne s'est montrée plus soucieuse qu'aujourd'hui de la persévérance de la jeunesse. De sa nature, le christianisme a adopté par préférence ce qu'il y a de plus faible et de plus dénué. Il a comparativement plus fait pour la femme que pour l'homme, plus pour le peuple que pour les rois. Ses prédilections avouées ont toujours été pour le simple préférablement au savant, pour le pauvre préférablement au riche. Or, l'enfant est une faiblesse, et plus cette faiblesse est menacée, plus la religion l'entoure de tendresse et de soins empressés. On nous reproche quelquefois, à nous prêtres catholiques, d'aimer la jeunesse, de chercher à conquérir noblement son estime et son affection; j'accepte ce reproche, et je m'en glorifie. Oui, nous aimons passionnément les âmes de vos enfants, et pour les sauver, nous sommes disposés à leur prodiguer tout ce qu'il y a en nous de tendresse, d'industrie et de dévouement.

Hélas! combien nous sommes impuissants! Lorsqu'aux champs tristement fameux de Reischoffen, nos intrépides cuirassiers voulurent sauver l'honneur du drapeau français, ils firent contre les bataillons allemands trois charges qui resteront célèbres. Vainement essayèrent-ils de pénétrer l'épée à la main dans les rangs ennemis; ils ne purent que s'ensevelir, non pas dans leur triomphe cette fois, mais dans leur magnanime défaite. Nous aussi, prêtres, nous essayons de charger l'incrédulité et le vice qui étreignent les générations nouvelles. Sommes-nous plus heureux que nos cuirassiers héroïques? Pas toujours!

Sans vous, pères et mères de famille, nous ne pouvons presque rien.

Les premiers maîtres de l'enfant, dans l'ordre du temps, c'est vous, et la parole du prêtre peut bien aider votre parole, mais non la remplacer.

L'enfant ne nous appartient pas, et si nous avons votre autorité, nous n'avons pas vos sanctions.

L'influence du prêtre est transitoire; l'influence du père et de la mère est perpétuelle, et nos enseignements n'ont de valeur, nos efforts n'ont d'efficacité que dans la mesure où ils trouvent au foyer domestique leur écho fidèle et leur énergique confirmation.

Non, pères et mères, si vos enfants succombent, ce n'est point la religion qui en est responsable!

Comment donc devrons-nous expliquer la ruine précoce d'une portion notable de la jeunesse contemporaine? Parents, je parle au nom de Dieu, et j'ai ici le droit de tout dire. Ecoutez-moi.

Certains enfants, à l'heure actuelle, naissent et grandissent dans une atmosphère d'impiété et de dégradation. On dirait de jeunes plantes flétries dès l'aurore et couchées à terre par une tempête matinale.

On nous les amène pour que nous les formions à la vie chrétienne. On nous les amène... dans quel état! Non seulement ils ne savent pas un mot de la religion, si lumineuse et si pure, que l'on avait charge de leur apprendre et de leur faire pratiquer, mais ils ont constamment entendu, appris et vu faire tout ce qu'elle défend et condamne. Ils ne savent d'autre prière qu'un refrain obscène ou une chanson impie. Le nom adorable de Dieu devant lequel tout genou fléchit et qu'on ne doit jamais prononcer qu'avec un saint respect, ils ne l'ont entendu le plus souvent que mêlé à d'horribles formules d'imprécations et de blasphèmes; les devoirs les plus essentiels du salut, ils les ont constamment vus enfreints sans aucun remords, et souvent repoussés avec hauteur et sarcasmes. Ce que nous avons à leur enseigner sur l'obligation continuelle de combattre les penchants vicieux, de soumettre la chair à l'esprit, de sacrifier le plaisir au devoir, l'intérêt à la conscience..., c'est précisément tout l'opposé de ce qui a toujours frappé leurs yeux et leurs oreilles depuis les premières lueurs de leur raison.

Cependant, ces pauvres enfants, nous les accueillons avec amour, nous les instruisons de notre mieux, nous formons leur conscience, nous purifions leur cœur, nous les préparons à la première communion, et généralement ils nous consolent, quelquefois nous édifient et nous donnent les plus douces espérances. Mais hélas! ils rentrent bientôt dans leur famille, ils y entendent les

mêmes discours et ils y voient les mêmes exemples en opposition directe avec la loi de Dieu ; et les passions de la jeunesse se développant précisément alors, d'accord avec ces influences domestiques, ils s'affranchissent des engagements contractés au pied des autels, comme d'un fardeau qu'on leur dit ne plus convenir à leur âge. Ils abandonnent du même coup la foi et la vertu... A qui la faute, sinon à la famille, qui devait être l'école du bien et le sanctuaire de Dieu, et qui devient trop souvent le plus redoutable obstacle à la persévérance religieuse et morale de l'adolescence ? Voilà le mal : le voilà dans toute sa vérité, tel qu'il apparaît aux hommes observateurs et sincères. Le mal est dans la famille. Beaucoup d'enfants périssent, victimes précoces et presque inconscientes de l'impiété ouverte et de la dégradation morale du foyer domestique.

Mais, me dites-vous, il est bien rare que l'enfant rencontre dans sa famille des exemples positivement mauvais. — Je vous l'accorde, et je vous fais remarquer que sa perte sera quand même à peu près certaine, s'il ne rencontre pas dans son père et dans sa mère des exemples positivement bons, des exemples éclatants de foi, de vertu et de soumission à la loi de Dieu. Hélas ! que de familles qui, sans être des foyers d'impiété, sont des centres d'indifférence ! L'atmosphère n'est pas empoisonnée, mais elle est glacée ! J'ai vu la mansarde de l'ouvrier ; elle est devenue froide et triste, elle coûte plus cher, mais le Dieu qui bénit le travail en a été exilé. J'ai vu les salons des riches et des grands ; on en a renouvelé les meubles et les parures, mais on a oublié d'y remettre le crucifix cher aux ancêtres. Ce qui manque dans un trop grand nombre de familles, c'est l'exemple. Or, l'enfant ne sera jamais chrétien, ne saura jamais prier, s'il ne l'a pas appris tout petit, sur les genoux de sa mère ; un peu plus grand, aux côtés de son père.

La religion est un joug, Messieurs, qui contrarie les passions, et un âge arrive, l'âge des tempêtes, où le jeune homme sent que la religion le gêne. A ce moment, il aurait besoin d'un grand exemple, tombant de la vie de son père sur la sienne, pour le fortifier contre les courants et pour sauver sa vertu en même temps que sa foi. Hélas ! si en ouvrant les yeux et en scrutant la vie paternelle, il peut se dire : « Mon père n'est pas chrétien, pourquoi le serais-je moi-même ? » son apostasie est à peu près certaine.

Il sombre dans l'indifférence et, du fond de l'abîme où il est tombé, il pourrait s'écrier d'une voix accusatrice : « O mon père, il n'est point vrai que vous soyez innocent de ma catastrophe ; car il y avait de saintes observances, des sacrements destinés à attiédir mes passions de 15 ans, et votre exemple m'a enseigné à les abandonner ! Il y avait des prêtres, c'est-à-dire des hommes aux pieds desquels on étudie l'art de gouverner sa jeunesse, et votre exemple m'a appris à les fuir ! Enfin, il y a un Dieu dont la crainte pouvait aider votre paternité impuissante, et nous ne l'avons jamais prié ensemble, ni à la maison, ni dans le temple ! »

Mes frères, j'avais tout d'abord à vous adresser une grave question : Pourquoi tant d'enfants perdent-ils la foi et les mœurs presque au lendemain de leur première communion ?

Vous venez d'entendre la réponse... La faute en est non pas aux passions et au monde qui les menacent, non pas à la religion, qui les protège plus qu'elle ne l'a jamais fait. La faute en est trop souvent à la famille, aux pères et aux mères, qui ne leur donnent pas suffisamment les exemples saints dont ils auraient besoin.

Parents, soyez chrétiens, et vos enfants le deviendront à votre exemple.

Tel est le grand devoir que je viens vous rappeler : le devoir de l'exemple !

II

L'exemple est, sans contredit, le plus populaire et le plus éloquent de tous les langages. Tous les traités de patriotisme imaginables n'auraient pas fait sur le peuple romain ce que fit le dévouement de Régulus. Il n'y a pas de harangue qui vaille l'action du grand Condé jetant son bâton de commandement dans les retranchements de l'ennemi et s'élançant le premier pour aller le reprendre. *Exempla trahunt.*

Songez, pères et mères, que vos enfants vous regardent plus souvent et plus attentivement qu'ils ne vous écoutent. Agissez bien et parlez peu, et vous aurez bien élevé vos enfants.

Et la vérité que je vous annonce est si capitale et si certaine, que je ne puis résister au désir de la mettre dans tout son jour et de vous la faire en quelque sorte toucher du doigt.

A côté de l'influence volontaire qui s'exerce par l'autorité et qui s'affirme par la parole, il en est une autre bien autrement puissante qui se dégage constamment de notre vie de chaque jour. Elle n'est pas bruyante, mais cela n'ôte rien à sa force. On a remarqué que, dans la nature, les agents les plus puissants sont ceux qui agissent d'une manière insensible et douce. Un ouragan peut sembler d'abord une manifestation sans égale de la puissance des éléments : quand les nuages courent, emportés par une force infernale, quand la mer mugit avec furie, quand les éclairs déchirent la nuée et nous aveuglent, nous sommes étourdis et comme écrasés... Et, cependant, qu'est-ce que la puissance de l'ouragan à côté de celle de la lumière qui se lève paisible et pure chaque matin sur notre terre ? Si douce est son approche qu'elle ne troublerait pas notre sommeil ; et cependant, sous la silencieuse influence de ses rayons, tout se ranime, tout se colore, tout se réchauffe et se renouvelle ; le monde est comme créé de nou-

veau par elle ; et si le soleil oubliait de se lever demain, notre hémisphère ne serait plus qu'une immense et glaciale solitude, où la mort seule règnerait dans un hiver éternel. Il en est de même au foyer domestique. A côté de l'action voulue du père et de la mère, il y a l'influence involontaire de leur vie, influence naïve et sincère, prédication muette, mais véridique et incessante.

Parents, songez que toutes vos paroles, que toutes vos leçons, que tous vos jugements n'auront jamais l'autorité paisible que mettra sur votre front une heure de communion véritable avec Dieu. Songez que votre vie est la meilleure de toutes les leçons. La parole indique ce que vous pensez, l'exemple le montre. La parole parle aux oreilles, l'exemple parle aux yeux. On peut suspecter la sincérité de la parole, on ne se défie pas de l'exemple. Le langage des œuvres est le langage de l'âme même, il sort de nos convictions et de nos affections les plus intimes, il sort du cœur, et c'est pour cela qu'il entraîne les cœurs.

Heureux les parents qui font revivre autour d'eux, avec leur sang, la piété et la noblesse de leur âme ! Plus heureux les enfants qui, pour toute vertu, n'ont qu'à suivre l'inclination naturelle qui les porte à copier ces modèles aimés et vénérés ! Pour des enfants soumis à de telles influences, le foyer domestique est la première et la principale école primaire où se forme leur jeune conscience, et quand on nous les amène au catéchisme et aux sacrements, nous trouvons en eux une terre vierge dans laquelle la bonne semence de la foi et de la vertu entre sans obstacle et germe comme naturellement.

Parents, vous voulez assurer la persévérance morale et religieuse de vos enfants ? Donnez-leur l'exemple. Tout est là. Quand vous voulez leur apprendre à marcher, vous ne vous amusez pas à leur donner de grands préceptes, à leur dire qu'il faut mettre un pied l'un devant l'autre. Non, vous les mettez d'abord à la pratique. Vous les faites marcher et vous marchez vous-mêmes devant eux et avec eux. Ne vous contentez donc pas de dire à votre fils : « Pierre, mettez-vous à genoux. » Dites : « Pierre, mettons-nous à genoux... Pierre, allons à la messe. »

Parents, chaque dimanche, votre place est ici, non à l'atelier, non au plaisir, non dans les affaires. Et à côté de vous, on verra votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, vos enfants et petits-enfants. Gravez vos pas sur le pavé du temple, c'est un chemin qu'un fils n'oublie jamais quand son père le lui a tracé.

L'Eglise a des jours marqués pour la pénitence : c'est le vendredi, les quatre-temps, le carême. Nous avons dit à vos enfants qu'on était obligé ces jours-là de s'abstenir des mets que l'Eglise défend. Que votre exemple vienne appuyer notre parole ; que votre jeune famille apprenne de vous le cas qu'il faut faire de la loi divine, et que par votre faute elle ne se trouve jamais dans la cruelle alternative ou de vous imiter en rougissant, ou de vous démentir en tremblant.

Il y a, dans l'année chrétienne, certaines époques plus solennelles et plus saintes. Tous les fidèles sont appelés à la Table sainte pour se nourrir du pain des forts et pour puiser dans l'Eucharistie le courage du devoir et du sacrifice. Ici encore donnez l'exemple, et n'allez pas, par votre abstention, faire dire à vos enfants : « Les sacrements sont facultatifs ; on peut les négliger à mesure que l'on grandit, et l'âge mûr a le droit de les oublier. »

Je me suis souvent représenté une touchante image de la famille chrétienne. Là, dans cette maison, comme dans un sanctuaire, la croix était présente, plantée à la muraille ou dressée sur un meuble. Là, le père apparaissait avec la majesté du sacerdoce, et la mère avec cette tendresse et cette sollicitude qui l'a fait comparer à la poule rassemblant ses petits sous ses ailes pour les mettre à l'abri de l'orage. Là, je voyais, le soir, autour d'une table éclairée d'un modeste flambeau, l'ouvrier souriant à ses enfants, et, la main posée sur l'épaule de l'un d'eux, enseignant à sa jeune et gracieuse postérité l'art sacré de se bien conduire parmi les hommes. D'une voix douce et mâle il leur expliquait : « Tes père et mère honoreras... » Et pour appuyer sa doctrine, il remontait à Dieu, ouvrier éternel, artiste souverain, qui a tissé les ailes du moucheron et dessiné le tronc superbe du palmier. Ses enfants, ravis, l'écoutaient. Ils avaient aperçu au front de leur père un rayon de la divine majesté, et ils montaient vers le bien, portés sur les deux grandes ailes de la religion et de la paternité.

Pères de famille, je viens de vous nommer ! C'est qu'en effet vous avez la première place au foyer domestique, et l'exemple doit descendre de vous comme un fleuve du sommet de la montagne.

Sans doute, les mères ont une puissante influence sur les enfants. Elles répondront de l'éducation première de leurs fils et de l'éducation plénière de leurs filles.

Mais le rôle du père est encore plus important, plus décisif. A quinze ans, le fils regarde son père et emboîte le pas derrière lui.

Hélas ! que voit-on dans beaucoup de foyers ? « La mère croit, dit Mgr Bougaud ; le père ne croit pas. La mère prie et adore ; le père ni ne prie ni n'adore. Jamais de leurs âmes les parties sublimes ne se sont touchées. L'enfant qui sortira de cette fausse union pourra être vigoureux de corps, il sera rachitique d'âme. Si le père n'est pas chrétien, à sept ans l'enfant s'en aperçoit ; à dix ans il s'en étonne ; à quinze ans il s'en scandalise ; et au premier cri des passions il s'en fait une arme. » Quel immense danger pour vos enfants, Messieurs, s'ils ont à choisir entre l'indifférence de leur père et la piété de leur mère ! s'ils sont tiraillés et déchirés en sens contraires par des influences et des

exemples qui se combattent et s'entrechoquent sous leurs yeux ! Ce danger est tel, au moins pour vos fils, qu'ils y succomberont à peu près toujours.

Pères, ayez conscience de votre devoir. Chefs incontestés de la famille, vous êtes obligés d'en être les modèles, surtout dans le service de Dieu, et si le soin de votre propre salut vous oblige à vivre en chrétiens, la charge de votre postérité doit vous rendre plus attentifs encore et plus scrupuleux observateurs des divins préceptes.

Pères, la famille, la société et la religion comptent sur vous, ont besoin de vous et vous implorent.

Tout le monde, à cette heure, interroge avec anxiété l'avenir.

On se demande ce que va devenir l'Evangile, quel sort attend la patrie, et ce que sera demain la génération qu'on élève aujourd'hui.

Pères de famille, il vous appartient de répondre à ces questions.

Vos enfants seront ce que vous les aurez faits par vos exemples, et si vous les façonnez par votre vie plus encore que par vos paroles à la fermeté de la foi et à la noblesse du cœur, vous aurez préparé à la patrie et à la religion de glorieuses destinées et un magnifique avenir !

Les civilisateurs de la race humaine, ne pensez pas que ce sont les princes et les magistrats, les penseurs et les orateurs, ni même les prêtres et les apôtres. Tous ces hommes, sans doute, sont des envoyés de Dieu et des bienfaiteurs de l'humanité, mais leur part est nécessairement secondaire. Les législateurs des sociétés modernes, les créateurs de la France, les vrais propagateurs de l'Evangile et de la civilisation, ce sont les pères de famille !

Saint Vincent de Paul avait recueilli des enfants abandonnés et les avait confiés à des dames de charité qui se chargeaient de les nourrir et de les élever. Les dépenses étaient énormes et l'œuvre allait sombrer, quand Vincent de Paul, réunissant les vaillantes chrétiennes qui succombaient sous le fardeau d'une telle entreprise, leur dit : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures ; voyez maintenant si vous voulez les abandonner. Leur vie et leur mort sont entre vos mains ; je m'en vais prendre les voix et les suffrages ; il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un charitable soin ; et, au contraire, ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez ! » Et l'histoire nous dit qu'au souffle de cette parole apostolique l'œuvre subsista et prit un nouvel essor.

Parents, voici vos enfants. Leur vie et leur mort sont entre vos mains. Voulez-vous les abandonner ? Non... Protégez-les de vos puissants exemples contre les périls de l'erreur et du mal. Ils vivront. Ils seront l'honneur de votre vieillesse, la consolation de la sainte Eglise, l'espoir de la patrie. Ils seront votre gloire ici-bas et votre couronne là-haut ! *Amen !*

6

25 mai 1893.

LES DÉFAUTS DE L'AMOUR PATERNEL ET MATERNEL

Mes frères,

La religion, cette divine amie de l'homme, vous donne aujourd'hui un témoignage éloquent de sa puissance et de sa fécondité. Voyez, elle fait des âmes pures, pures comme ces cimes neigeuses dont aucun pied n'a violé la blancheur d'hermine, si pures qu'on a peur de les flétrir en y posant le doigt. Parents, nous vous rendons vos enfants, et à la fin de cette grande journée, je viens vous demander de les garder toujours comme la Religion vous les donne. Ils ont la foi et ils ont l'innocence...

Qu'avez-vous à faire pour leur conserver cette double parure ? Saint Augustin rappelant aux chrétiens leurs devoirs envers Dieu leur disait avec une sublime concision : « *Ama et fac quod vis*... Aimez Dieu et faites ce que vous voudrez, » c'est-à-dire ayez pour Dieu un amour sérieux, et le reste ira tout seul ; vos pensées, vos paroles et vos œuvres, tout sera dans l'ordre si votre cœur est à Dieu. Je dirai la même chose aux parents : *Ama et fac quod vis*... Aimez vos enfants comme il faut les aimer, et votre famille marchera comme elle doit marcher, et si vous avez des épreuves, du moins vous n'aurez pas de remords. Aimez vos enfants, et cela suffit : *Ama et fac quod vis.*

Un laïque très intelligent que je rencontrais hier me racontait l'émotion profonde dont il fut saisi en pénétrant dans un intérieur de famille et en voyant assis à la table commune de nombreux enfants, parfaitement sages, dociles, aimables. Après le repas, s'adressant au père et à la mère, il leur disait : « Comment faites-vous pour avoir des enfants si admirablement élevés ? — Nous les aimons, » lui fut-il répondu. Voilà le secret de la bonne éducation. *Ama et fac quod vis.* Quoi donc ? est-ce que tous les parents n'aiment pas leurs enfants ? Ah ! c'est ici que j'ai besoin de m'expliquer. Laissez-moi vous signaler les défectuosités de l'amour paternel et maternel. Ce sera le dernier mot de ce grand jour, et plaise à Dieu qu'il trouve le chemin de vos cœurs !

I

Il y a des pères et des mères qui aiment leurs enfants d'un amour *insuffisant.*

Que les parents doivent aimer leurs enfants, la chose est si naturelle qu'il est presque inutile de la rappeler, et saint Augustin n'a pas craint de

prononcer cette sentence : « *Non laudandus qui amat filios, detestandus qui non amat.* Celui qui aime ses enfants ne mérite pas qu'on le loue, tant la chose est naturelle, mais celui qui ne les aimerait pas serait un être tout à fait monstrueux et digne de la plus complète exécration. » Voilà la loi. Les parents doivent aimer leurs enfants et les aimer plus que toutes les choses de la terre, plus que leur fortune, plus que leur considération, plus que leur propre vie. Il n'y a que Dieu seul qui les leur a donnés qu'ils doivent aimer davantage. Et c'est pourquoi par amour pour leurs enfants ils ne doivent jamais offenser Dieu. Les parents doivent aimer leurs enfants après Dieu, mais plus que tout le reste. Ceci est l'évidence même... Et cependant, ce que personne ne nie, tout le monde le met-il en pratique ?

Ne rencontre-t-on pas aujourd'hui, dans certaines régions basses de notre société, des pères et des mères qui n'aiment *pas du tout* leurs enfants ? C'est une monstruosité..., mais enfin elle existe et je la signale, je la flétris.

L'enfant qui n'est pas aimé de ses parents, tous les jours vous le voyez passer dans les rues de nos grandes villes, et à force de le voir vous n'y faites plus même attention. Il est venu au monde dans une de ces mansardes où la paresse, l'ignorance et la haine semblent avoir fait élection de domicile. Là il a grandi sans caresses, sans éducation et sans amour. Il a grandi sans jamais connaître les joies intimes du foyer, entouré de mauvais exemples, témoin de scènes horribles entre un père et une mère se disputant sans cesse et se jetant à la face leurs misères et leurs vices. Il a grandi avec la rue pour école et le cabaret pour temple, ne sachant d'autre prière qu'un refrain obscène ou une chanson impie. Puis il entre à l'atelier où il commence sans émulation et sans goût la pénible étude d'un métier stérile. Au foyer domestique il n'a pas trouvé d'affection, il en trouve encore moins à l'atelier.

Que va-t-il devenir ? Dépravé par ses grossiers compagnons, le corps usé, l'âme flétrie, le cœur abreuvé d'amertume, souillé de vices, plein de fiel, gris de haine, assoiffé de vengeance, il appartient de droit au mal et au désordre. Peut-être restera-t-il dans les strictes limites de l'honnêteté extérieure, peut-être évitera-t-il les crimes retentissants que la loi punit. Mais peut-être aussi suivra-t-il jusqu'au bout sa nature dépravée..., et un jour on le verra échouer, l'œil fauve et la face abrutie, sur les bancs de la correctionnelle ou de la cour d'assises. En attendant, il insulte la religion et la morale par une conduite désordonnée et par des propos licencieux ; il rend à ses parents le centuple du dédain qu'il en a reçu ; il traîne une vie déshonorée au milieu d'une société qui le redoute et qui le méprise... Cet enfant n'a pas été aimé, il est devenu un monstre. L'amour d'un père et d'une mère en eût fait un apprenti studieux et sage, un vaillant ouvrier, un honnête homme, un citoyen vertueux, un chrétien solide. Mais, parce qu'il n'a pas connu ce bien si précieux, qu'on ne tient qu'une fois de la bonté des cieux, il est flétri, à jamais flétri, et il s'avance dans la vie sans conscience, sans foi ni loi. Jetons un regard de tristesse et de pitié sur l'enfant qui n'est pas aimé... et passons.

A côté des rares parents qui n'aiment pas du tout leurs enfants, j'en aperçois quelques-uns qui ne les aiment *pas assez*.

O sublime invention de la Providence ! Quand nous paraissons à la vie, Dieu députe vers nous deux cœurs qui nous aiment, qui pensent à nous, qui sont disposés à se sacrifier pour nous, qui bâtissent pour nous des châteaux en Espagne, qui s'emparent d'avance de notre avenir et y disposent toute chose à la meilleure place, qui nous apportent des secours tout prêts et une destinée toute faite. Quand nous vinmes au monde, l'amour d'un père et d'une mère était là pour nous recevoir, pour nous défendre, pour nous élever. Que serions-nous devenus, si dès la première heure de notre existence et pendant tout le cours de nos jeunes années, nous n'avions pas reçu l'assistance matérielle et les notions exactes de la vie intellectuelle et morale ; si on n'avait pas surveillé, réglé les premiers élans de notre nature ; si on n'avait pas encouragé nos bons mouvements et réprimé nos mauvais instincts ; si nous n'avions pas été entourés des exemples, des conseils, des réprimandes, des encouragements d'un père et d'une mère ? Hélas ! abandonnés aux incertitudes et aux défaillances d'une vie à peine ébauchée, nous aurions presque fatalement sombré dans les précipices. Les grands hommes, dit Bossuet, se forment sur les genoux de leurs mères, c'est-à-dire que l'homme est tout entier dans l'enfant, et que par conséquent tout ce que l'homme possède de force, tout ce qu'il goûte de joie, tout ce qu'il exerce d'influence, lui vient plus ou moins du cœur paternel et maternel. Si l'enfant, en attachant son regard fixe et interrogateur sur les yeux du père et de la mère, n'y voit pas pétiller la flamme d'une vive affection, si dans la rudesse parfois pénible des leçons paternelles, si dans la douceur un peu molle des caresses maternelles, l'enfant ne voit pas percer un vrai et solide amour, son éducation est manquée, ou du moins grandement compromise.

Malheur à l'enfant qui ne rencontre auprès de son berceau qu'un amour faible et languissant ! Cet amour ne réchauffe pas. Il est comme ces soleils d'hiver sous les rayons desquels on frissonne et qui ne vous apportent ni joie ni réconfort. La terre ne produit qu'en proportion des semences qu'on lui a confiées, et encore pas toujours : car il n'est pas rare qu'une maigre semence ne prépare qu'une moisson absolument nulle. La semence du cœur, c'est l'affection. Tout cœur d'enfant qui n'en reçoit pas n'en donne pas. Tout cœur d'enfant qui en reçoit peu en donne peu.

Tout cœur d'enfant qui ne se sent pas suffisamment aimé devient un sol froid et ingrat, une terre stérile, à qui il manquera presque toujours ces qualités éminentes de bonté, de générosité et de dévouement qui sont la vraie richesse et la plus belle parure de l'âme humaine. Qu'arrive-t-il trop souvent? Cet enfant, dont le cœur n'a été qu'à moitié cultivé et ensemencé, voilà qu'il se replie sur lui-même; il se défie, il évite de se livrer. Au lieu de tout dire à ses parents, il a avant tout le souci de leur cacher sa vie, de vivre en dehors d'eux, de se protéger contre leurs regards, de s'isoler le plus possible de son père, de sa mère, de ses frères, de ses sœurs. La défiance..., c'est le grand mal social, et c'est aussi le grand mal domestique. Les pères ne sont plus les confidents de leurs fils; la fille ne laisse pas l'œil maternel arriver jusqu'à son cœur. Dès l'aurore de la virilité, lorsque le jeune homme commence à s'appartenir, il met entre lui et sa famille le plus de barrières possible, l'ombre la plus épaisse, le silence le plus absolu.

Parents, pour que leur cœur se développe et vous soit toujours ouvert, aimez vos enfants, aimez-les plus que votre plaisir, plus que votre argent, plus que votre réputation, plus que votre vie; aimez-les d'un amour intense, et même quand vous êtes obligés de les punir, que votre amour transparaisse à travers vos sévérités, comme la lumière d'une lampe sous l'abat-jour qui la tempère sans la supprimer. Aimez-les d'un violent amour...; vous ne préviendrez pas toutes les misères, mais vous en préviendrez beaucoup; après vingt ans, après trente ans et plus, l'enfant gardera dans son âme l'écho de la parole paternelle et la marque des embrassements maternels, et ce vivant souvenir sera le principe de sa persévérance, s'il se sent entraîné au mal, ou de son repentir, s'il y a succombé... Aimez vos enfants, aimez-les beaucoup, et si vous avez des déboires, vous aurez plus encore de consolations. Plus tard, quand vous aurez vieilli, vos enfants consultant leurs souvenirs domestiques ne trouveront que des expressions de reconnaissance pour vous bénir et vous exalter; et quand vous serez à votre dernière heure, vos enfants seront là, debout à votre chevet, recevant vos derniers baisers et consolant votre suprême agonie; et plus tard encore, quand vous ne serez plus, vous vivrez dans la mémoire de vos enfants. Sans cesse ils verront gravés en traits ineffaçables devant leurs yeux les portraits du père qui est parti, mais dont la vertu demeure impérissable..., et de la mère qui s'en est allée, mais qui laisse après elle la trace d'un inoubliable amour. Votre amour, parents chrétiens, sera plus fort que la mort, et, après avoir germé sur le berceau de votre famille, il refleurira sur la tombe où viendra prier votre postérité!

Aimez vos enfants. Mais ici prenez garde! La vertu finit où l'excès commence, et j'ai à vous signaler une seconde défectuosité de l'amour paternel et maternel.

II

Il y a des pères et des mères qui aiment leurs enfants d'un amour *excessif*.

L'amour insuffisant est rare. L'amour excessif n'est que trop fréquent. On le rencontre à tous les degrés de l'échelle sociale dans un grand nombre de familles, où il amène du même coup la ruine lamentable de l'autorité paternelle et de l'éducation des enfants.

N'aimez pas vos enfants jusqu'à *les laisser s'amollir*.

L'héroïque marin Jean Bart prend son fils tout jeune et le met à la mer, à côté de lui..., et un jour de grande bataille navale, quand le jeune homme semble ému, que fait Jean Bart? il s'empare de son fils et l'attache au mât du vaisseau.

Messieurs, vous êtes pères, ressemblez à Jean Bart. Travaillez et faites travailler vos enfants. Sur ce vaisseau amiral qui s'appelle la France, il y a de l'ouvrage pour tout le monde, et personne n'a le droit de rester oisif. Malheur à l'enfant de la fortune s'il s'oublie dans la fascination de sa naissance, s'il végète entre la mollesse et l'adulation, incapable d'appliquer son esprit à de mâles études et son âme à de généreux mouvements, s'il se laisse conduire au flot des puérilités de chaque jour, aux caresses de ses proches, aux empressements de ses serviteurs, à l'abondance trompeuse d'une vie qui ne lui coûte rien dans le présent et ne le menace de rien pour l'avenir! Peu à peu sa personnalité s'énerve, et le fils des vieux héros, dit Lacordaire, n'est tout au plus qu'un homme aimable, et encore aimable aux yeux qui ne cherchent point la beauté dans la vertu... Malheur à l'enfant qui est trop aimé, qui n'apprend point des rudes exemples et des rudes leçons de son père et de sa mère l'art de se vaincre et de vaincre les aspérités du devoir, qui n'accoutume point son cœur aux fermes pensées, son esprit aux sévères cultures et son travail à la préparation persévérante d'un noble avenir! Parents qui nourrissez, entretenez et flattez la mollesse du corps et la mollesse de la volonté, vous corrompez par là les générations dans leur fleur. Tout languit, tout s'étiole, tout meurt dans l'enfant à qui on ne refuse rien. Si vous voulez lui insinuer des vertus, aimez-le assez pour lui imposer des sacrifices. Ne plonge-t-on pas l'or dans la fournaise pour le purifier? Ne frappe-t-on pas le fer à coups redoublés pour le polir et lui donner son lustre? Ne déchire-t-on pas les entrailles de la terre pour la rendre féconde? Ne coupe-t-on pas sans pitié le rameau de l'arbre fertile pour multiplier ses fruits? Admirables images de l'amour paternel dans l'œuvre laborieuse de l'éducation de l'enfant! Pour lui donner une intelligence cultivée, une âme forte, un grand caractère, un nom honoré, apprenez-lui à dominer sa chair, à gouverner ses sens, à dompter ses passions. Apprenez-lui à avoir des goûts

simples, des habitudes modestes, une vie de règle. Apprenez-lui à travailler et non à manger, à veiller et non à dormir, à vaincre et non à céder, à vivre et non à végéter.

Hélas ! que de parents, non seulement dans les classes riches ou aisées, mais même dans les classes populaires et laborieuses, perdent leurs enfants en les amollissant ! Que de pères qui sont des hommes de labeur et qui, cédant à un amour excessif et mal entendu, élèvent des jeunes gens de plaisir ! Que de mères de famille qui n'ont que leurs bras pour vivre et qui parent avec un luxe inouï leurs filles vaniteuses et adulées ! Que de parents s'exténuent et s'épuisent pour enrichir leurs enfants, et les façonnent ainsi à l'égoïsme, à la soif de la jouissance, à l'inaction, et quelquefois au vice et au désordre ! Que d'enfants élevés de la sorte deviennent plus tard pour leur famille un opprobre, pour la terre un poids insupportable ! Que de malheurs domestiques n'ont pas d'autre origine ! que d'avenirs compromis ! que de maisons ruinées ! que de vieillesses abreuvées d'amertume !

Tenez, laissez-moi dévoiler tout entier l'énervement de nos mœurs contemporaines. On voit des parents qui aiment leurs enfants jusqu'à les laisser non seulement s'amollir, mais *se pervertir*. On supporte tout, leurs défauts de caractère, leurs réponses impertinentes et déplacées, leurs actes d'insubordination, leurs écarts de conduite, leurs vices même et leur impiété précoce. Ici, parents, faites bien attention à une chose. L'homme, bien qu'il ait été fait pour le vrai et pour le bien, n'a cependant pas pour le bien et pour le vrai un amour sans partage. Il hésite entre deux attractions, et généralement il penche davantage aux abîmes qu'il n'est entraîné vers les sommets. La vérité s'achète par bien des combats, l'erreur ne coûte rien. Pour pratiquer la vertu, il faut monter ; pour faire le mal, il n'y a qu'à descendre. Si donc vous voulez sauver vos enfants et les empêcher de choir, pressez-les du poids de votre autorité sainte. Si votre amour excessif lâche la bride à leur volonté incertaine, vous les verrez plutôt descendre que monter... Un jeune homme est parvenu à l'âge de 15 ans. Que sait-il de Dieu, de l'âme humaine, de la destinée, de Jésus-Christ et de sa religion ? Pas grand'chose, à peu près rien. Et cependant il nie, il nie tout ; il nie son père et sa mère dans leur foi, sa patrie dans son passé, tout ce qu'a fait l'humanité jusqu'à lui. « Dieu, dit Lacordaire, l'a mis au monde ; Dieu lui a versé cette goutte de lait et d'absinthe qui est la vie ; Dieu lui a donné un père et une mère, des frères et des sœurs, une patrie, une destinée, son esprit, tout ce qu'il est, tout ; mais il ne croit pas lui rien devoir et être autre chose pour Dieu qu'un étranger. » Et à côté de cette perversion printanière, que vois-je trop souvent ? Des parents qui se taisent, qui se croisent les bras, qui se résignent et qui semblent dire : « Oh ! oui, mon fils de quinze ans, sois incrédule, je t'aime trop pour te contrarier dans tes goûts, pour t'empêcher de répudier les croyances et les pratiques religieuses qui ont revêtu tes premières années d'innocence, de charme et d'éclat ! »

Parents, n'appelez pas du nom d'amour une pareille conduite, qui serait une démence si elle n'était un crime ! Aimez vos enfants, mais de grâce, ne les aimez pas à l'excès, jusqu'à les laisser tout dire et tout faire, jusqu'à les laisser s'amollir et se pervertir. Ne les aimez pas jusqu'à les perdre et jusqu'à vous perdre vous-mêmes avec eux.

L'amour excessif va quelquefois jusque-là, jusqu'à effacer le prestige et *détruire l'autorité du père et de la mère*. Sous prétexte de se faire aimer davantage, certains parents cessent de se faire respecter. Le père devient le camarade de son fils, et la fille l'égale de sa mère. Entre les parents et les enfants, toutes les distances sont supprimées, tout éloignement a disparu. Les parents abdiquent, et parce que les abdications se mesurent dans leurs effets mauvais à la grandeur qu'elles répudient, on voit des parents entraînés sur la pente d'un amour immodéré devenir les inférieurs, les humbles serviteurs, les esclaves de leurs enfants. Et quand vous en êtes réduits à ce point, ô parents, d'être l'escabeau des pieds de votre enfant, vous auriez la prétention de rayonner jusqu'aux sommités de son intelligence et jusqu'aux profondeurs de son cœur ? Non. Votre enfant ne vous respecte plus... Avez-vous du moins son amour ? Pas davantage. Vous vous êtes laissés déchoir, vous avez pris plaisir à vous découronner, vous n'avez plus d'ascendant et vous n'êtes plus aimés. Vos enfants vous mettent de côté, vous relèguent dans l'oubli et répondent par l'ingratitude à vos concessions exagérées, à vos abdications injustifiables. Et alors la famille se désagrège. Il n'y a plus que des âmes juxtaposées et non des âmes fondues. L'amour excessif du père et de la mère est comme ce soleil intense et persistant qui dessèche nos récoltes ; au lieu de réchauffer simplement la famille, il la décompose et la pulvérise. Parents, ressaisissez vos enfants : aimez-les, mais sachez discerner la limite où l'amour dégénérant en faiblesse amène du même coup dans la famille décomposée la ruine des enfants et la ruine de l'autorité paternelle.

J'ai encore un mot à vous dire et un péril à vous signaler.

III

Il y a des pères et des mères qui aiment leurs enfants d'un amour *capricieux*.

J'appelle amour capricieux un amour qui obéit à des préférences injustes, ou à l'humeur changeante du moment.

On rencontre quelquefois des parents qui con-

çoivent de l'éloignement, de l'aversion pour un ou quelques-uns de leurs enfants, qui les traitent durement, qui les repoussent avec aigreur, et cela parce qu'ils sont disgraciés de la nature, qu'ils ont des défauts corporels, qu'ils sont affligés d'infirmités. Quoi donc ? ne sont-ils pas assez malheureux sans que vous aggraviez encore leur sort ? A quoi aboutissez-vous en agissant ainsi ? L'enfant disgracié par ses parents devient sombre et défiant ; il se sent méprisé et il méprise à son tour. C'est une victime injustement sacrifiée, et neuf fois sur dix, qui a été pris en aversion par son père ou sa mère manquera son éducation et son avenir. Et à qui en sera la faute ? Aux parents. Oh ! que j'aime mieux et combien j'admire davantage la mère intelligente et bonne qui, discernant au milieu de ses enfants beaux et pleins de santé celui qui est chétif, malingre et souffreteux, semble lui dire : « Mon fils, je t'aime tel que tu es. En raison même de tes infirmités, j'éprouve pour toi des tressaillements que je n'ai pas ressentis pour tes frères. Tu vivras, je le veux, et tu vivras non moins aimé, non moins choyé que tes frères et tes sœurs ! » Et elle le serre sur son cœur palpitant dans des étreintes délicatement affectueuses, et sous la chaude atmosphère de cette commisération maternelle, l'enfant se reprend à espérer et à vivre.

Mais, ce qui est beaucoup plus commun que les aversions, ce sont les préférences données à un seul sur les autres, préférences souvent injustes, toujours odieuses, quelquefois funestes. Le motif de ces préférences est pour l'ordinaire aussi frivole que condamnable. Une figure plus belle, des manières plus gracieuses, un esprit plus sémillant, un caractère plus ouvert, plus insinuant, plus flatteur, voilà ce qui presque toujours détermine ces amours exclusifs qu'on ne se met pas en peine de dissimuler. Quoi de plus injuste ? et quoi de plus odieux ? Pour cet amour d'un seul on s'attire fatalement l'éloignement, la haine de tous les autres, et, ce qui n'est pas rare, l'ingratitude de celui-là même que l'on gâte par des caresses excessives, par des complaisances réitérées, par une indulgence déplacée. L'enfant choyé, adulé, encensé aux dépens de ses frères et sœurs devient presque toujours un petit tyran et quelquefois un petit monstre. Quoi de plus dangereux que ces préférences pour la paix des familles ? S'il fut jamais une faiblesse de ce genre excusable, ce fut la tendresse particulière du vieux patriarche Jacob pour Joseph. Il trouvait dans sa douceur le charme de ses vieux jours, dans son innocence, dans sa vertu, dans sa piété la consolation des écarts trop fréquents de ses autres fils. Israël, dit le texte sacré, chérissait Joseph plus que ses frères, il le traitait avec une partialité marquée. De là naquit cette haine d'eux tous contre lui, haine terrible, qui produisit les crimes et les malheurs que vous savez.

Mais quoi ? Est-ce donc une obligation stricte à des parents de s'interdire toute marque de préférence dans la distribution de leurs tendresses et de leurs soins ? Nullement. L'égalité de traitement peut quelquefois n'être ni juste ni utile, et ce qui corrompt l'amour c'est le caprice et non l'équité. Il serait contraire à l'équité, parents, de verser vos faveurs avec la même abondance sur l'enfant obéissant et sur l'indocile, sur l'appliqué et sur le paresseux, sur le doux et sur le violent, sur le pieux et sur l'irréligieux. Récompensez et punissez ; mais que vos récompenses et vos punitions soient toujours justes, et alors, bien loin de faire naître la jalousie dans la famille, elles y entretiendront une horreur salutaire pour le mal et une sainte émulation pour le bien. L'amour vrai exclut les préférences et les aversions injustes.

L'amour vrai exclut aussi l'humeur changeante du moment, essentiellement préjudiciable au bon ordre de la famille.

Combien de personnes sont au dehors tout autres qu'au dedans ! Avec des étrangers, quelle amabilité, quelle grâce, quel esprit ! Elles sont admirables. Dans leur intérieur, quelle froideur, quelle brusquerie, quel ennui ! Elles sont insupportables. Quelquefois un même instant les voit passer d'une extrémité à l'autre, de l'extrême amabilité à l'extrême irritabilité. Il arrivera même que l'on sera dans son intérieur d'autant moins égal et moins modéré qu'on saura le paraître davantage aux yeux du monde. On épuise dans les relations extérieures toutes ses ressources de bonté et d'affabilité, et quand on rentre chez soi on n'a plus à donner à ses enfants et aux personnes de la famille que paroles sèches et procédés offensants. Parmi les personnes même qui se piquent de mener une vie pieuse, y en a-t-il beaucoup qui vivent du véritable esprit de renoncement, c'est-à-dire de sacrifices intérieurs et d'efforts sans cesse renouvelés sur leur caractère ? L'égalité de caractère est chose rare et difficile.

Et cependant quelle qualité indispensable pour un père et une mère ! Sans cela ils manquent leur mission. Tantôt ils seront doux jusqu'à la faiblesse et tantôt énergiques jusqu'à la rigidité. Par un retour soudain et un changement inouï ils passeront instantanément et sans motif de la tempête à la sérénité, de la menace à la promesse, de la sévérité qui ne pardonne rien à la mollesse qui accorde tout. Au milieu de ces vicissitudes injustifiables, l'autorité perd tout prestige et n'a bientôt plus aucune influence. Les ordres seront acceptés avec défiance, et pendant qu'il fera semblant de trembler et d'obéir, l'enfant dira en lui-même : « Ma mère se fâche, mais cela ne durera pas. » Les félicitations et les promesses elles-mêmes auront moins de valeur, et l'enfant, plus d'une fois trompé dans son espoir, murmurera tout bas : « Mon père me flatte, mais combien de temps cela va-t-il durer ? » Ce qu'il faut aux parents, c'est du cœur sans doute, mais aussi de la volonté et du caractère, une volonté nette, précise, inflexible, un caractère égal qui ne recule pas, qui n'abdique

jamais, qui ne se laisse décourager par rien, pas même par les insuccès. Rappelez-vous Monique, la mère de saint Augustin. Elle consultait sur ses douleurs maternelles un saint évêque; elle lui parlait de son fils qu'elle poursuivait de Carthage à Rome, de Rome à Milan, par tous les pays. Le saint évêque lui répondit : « Priez et attendez ! » Elle pria, elle attendit, et saint Augustin fut donné à l'Eglise. Voilà l'amour véritable; il triomphe à la fois du ciel et de la terre, et sa flamme est aussi durable qu'elle est ardente.

O mon Dieu, à la fin de cette grande journée, je vous invoque, je viens frapper à la porte de votre cœur avec toute ma puissance de prêtre et de pasteur, et je vous demande de laisser tomber sur cette assemblée un rayon de votre lumière et l'abondance de vos grâces !

Bénissez les pères et les mères, et apprenez-leur à aimer les enfants comme ils doivent les aimer ! Qu'on ne voie point parmi nous ces foyers maudits où les enfants, comme des anges qui pleurent auprès d'un soleil éteint, cherchent vainement une affection qui les réchauffe et les réconforte ! Qu'on ne voie point parmi nous ces maisons mal dirigées où les pères sont des rois qui règnent et ne gouvernent pas, où les mères ayant pour leurs filles une complaisance servile ne songent qu'à les parer d'ajustements frivoles et à les former pour la vanité, où les enfants toujours flattés et obéis deviennent presque fatalement des êtres violents, despotiques, paresseux, pleins d'eux-mêmes, incapables de se dominer et par suite très malheureux ! Qu'on ne voie point parmi nous ces familles déséquilibrées, comme des vaisseaux sans gouvernail et sans pilote, où l'on n'a pour règle d'éducation que l'humeur changeante du moment, tantôt faible, tantôt impatiente, tantôt colère et injuste ! O mon Dieu, donnez aux pères et aux mères de comprendre et de remplir chrétiennement et sérieusement tous les devoirs de leur fonction auguste, et que leur amour, comme le vôtre, soit un amour intense, un amour égal et patient, un amour divinement composé de douceur, de force et de dévouement !

O mon Dieu, bénissez tous ces chers enfants, aujourd'hui si purs, si pieux et si calmes, et destinés demain à tant de tempêtes !... Protégez-les contre les influences corruptrices qui vont les environner, contre les relations mauvaises, contre les funestes lectures, contre la naturelle tendance au mal que portent en eux tous les fils d'Adam. Protégez-les contre les pièges du démon, contre les scandales du monde, contre leur propre faiblesse ! Bénissez leur enfance, bénissez leur jeunesse, bénissez leur âge mûr, bénissez leur vieillesse ! Qu'ils soient la joie de nos maisons et l'espérance du genre humain ! Qu'au sortir de nos mains sacerdotales ils aillent porter dans leur famille et dans la société le parfum de la foi et la sève printanière de la vertu ! Qu'ils restent demain et toujours ce qu'ils sont aujourd'hui, et que leur persévérance prépare à la Famille, à la Patrie et à la Religion des destinées heureuses et un lendemain meilleur que l'heure présente !

Parents, nous vous rendons vos enfants. En essayant de les affermir dans la piété et dans l'innocence, nous avons fait notre devoir. A vous maintenant de faire le vôtre, en les conservant fidèles à la grâce qu'ils ont reçue et dignes du Dieu qui les a visités ! *Amen !*

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

L'Extrême-Onction

II

MATIÈRE, FORME, MINISTRE, SUJET

Résumé analytique

L'Extrême-Onction a été instituée pour aider les mourants à se défendre contre leurs trois ennemis : la mort, le péché, le démon. Nous parlerons aujourd'hui de la *matière*, de la *forme*, du *ministre* et du *sujet* de ce sacrement.

I. — *Matière*

1. La matière *éloignée* est l'huile d'olives, bénite par l'évêque. L'huile sert à fortifier, adoucir, éclairer; le malade a besoin de tout cela. L'huile a reçu une consécration particulière, lorsque la sueur de sang du Sauveur s'est répandue au pied des oliviers de Gethsémani; l'évêque la bénit chaque année le jeudi saint.

2. La matière *prochaine* est l'onction faite avec l'huile sur chacun des sens du malade. C'est par les sens que le péché est entré dans l'âme, il faut qu'ils soient purifiés.

II. — *Forme*

La forme est une prière par laquelle le prêtre demande pour le malade la rémission de ses péchés, par la vertu de l'onction faite en forme de croix.

III. — *Ministre*

Le ministre du sacrement doit être un prêtre, agissant au nom de Jésus-Christ; on ne peut expliquer le texte de saint Jacques par le mot vieillard.

IV. — *Sujet*

Le malade qui reçoit l'Extrême-Onction doit être en danger de mort (prochain ou éloigné), par suite de l'état actuel de sa santé; il ne suffit pas qu'il soit exposé à mourir, comme le soldat qui va au combat. Il doit être en âge de raison, et en état de grâce. S'il est privé de toute connaissance, il faut qu'on puisse supposer qu'il aurait désiré mourir chrétiennement.

Conclusion. — Mourons tous les jours, comme saint Paul, c'est-à-dire : préparons-nous tous les jours à la mort.

Orent super eum ungentes eum oleo in nomine Domini.

Qu'on prie sur le malade, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. (Jac., v, 14).

Mes frères,

Il y a trois ennemis qui s'attaquent au chrétien à la fin de sa vie, et cherchent à lui fermer le ciel.

Le premier est la mort avec ses avant-coureurs les maladies. Pour beaucoup d'hommes, la seule pensée de la mort est quelque chose d'effrayant;

que sera-ce donc quand ils se verront atteints par elle sur un lit de souffrances, quand tout espoir de guérison sera perdu pour eux et qu'il leur faudra dire adieu à tout ce qu'ils ont aimé pendant la vie? Ah ! combien ils désireront alors qu'on leur enseigne un remède qui leur apporte quelque soulagement !

Aux frayeurs de la mort se joint un second ennemi. Plus l'homme approche de sa fin, plus il se sent près de l'éternité, plus aussi il voit dans leur triste réalité les fautes de toute sa vie, plus il redoute le compte qu'il va bientôt en rendre au jugement de Dieu. Tant de péchés auxquels il n'avait peut-être jamais pris garde, ou qu'il regardait comme des bagatelles, tant de négligences dans le service de Dieu, tant d'omissions de ses devoirs les plus essentiels, tant de jouissances coupables dont le souvenir l'obsède, tant de confessions faites à la hâte, tant de rechutes, tant d'années vides de bonnes œuvres et de mérites, voilà ce qui l'effraie toutes les fois que la violence de ses souffrances lui permet de rentrer en lui-même pour jeter un regard sur le passé. Sa conscience ne lui laisse pas un moment de repos, c'est un nouvel ennemi contre lequel il lui faut se défendre. Oh ! combien il doit désirer qu'on vienne à son secours et qu'on lui indique un moyen de chasser tous ces fantômes !

Mais voici un troisième ennemi qui se joint aux deux autres. Ce n'est pas le moins terrible, c'est l'adversaire de Dieu même, l'esprit malin, le démon, qui veut mettre à profit les dernières heures que le malade a encore à vivre, pour le perdre à jamais. Hélas ! c'est à ce moment décisif que les tentations de résistance à la grâce, de découragement, de désespoir, redoublent; c'est alors que d'affreuses ténèbres obscurcissent l'esprit de l'homme pour lui cacher l'abîme ouvert devant lui, et l'empêcher de se préparer à paraître devant Dieu. D'où viennent ces ténèbres, ces tentations affreuses? De l'auteur de tout mal, du démon père du mensonge. Qui viendra au secours du moribond que ses forces abandonnent? qui luttera avec lui contre tous ses ennemis ?

Loué et remercié soit à jamais le Seigneur Jésus qui nous a préparé les armes avec lesquelles nous triompherons du péché, de la mort et du démon ! Non content de nous avoir oints pour le combat au jour de la confirmation, il a voulu nous offrir dans l'Extrême-Onction toutes les grâces dont nous aurons besoin au dernier moment de la vie pour résister aux tentations du démon et assurer notre salut. Nous avons déjà puisé, dans l'Ecriture sainte et la tradition de l'Eglise, les preuves de l'institution de ce précieux sacrement ; nous chercherons aujourd'hui à le mieux connaître en expliquant ce qui a rapport à sa matière et à sa forme, au ministre qui le confère et au sujet qui le reçoit.

I

1. — La *matière éloignée* du sacrement d'Extrême-Onction, ainsi que l'indique le texte même de l'Ecriture, est l'huile dont on se servait en Judée du temps de saint Jacques, c'est-à-dire l'huile d'olives. Elle doit être bénite par l'évêque.

Notre-Seigneur a choisi pour chaque sacrement une matière sensible qui indique l'effet produit. L'eau du baptême rappelle la purification de l'âme, le pain eucharistique signifie la nourriture spirituelle de l'âme ; ainsi l'huile d'olives indique les effets de l'Extrême-Onction. Dans l'antiquité les lutteurs se servaient d'huile pour assouplir leurs membres et les fortifier avant le combat ; on a toujours employé l'huile pour panser les blessures et adoucir les souffrances causées par certaines maladies ; enfin elle sert à entretenir la lumière des lampes et à donner de la chaleur. Voyez combien ces significations ont de rapports avec le sacrement des mourants ! Le malade n'a-t-il pas à lutter contre de dangereux ennemis, la mort, le péché, le démon? Contre la mort et la maladie, il a besoin d'un remède qui adoucisse la souffrance, qui calme les frayeurs du dernier moment ; contre les souvenirs du péché, les remords et les reproches de la conscience, il a besoin d'une grande énergie ; et contre les assauts de la puissance des ténèbres il a besoin de lumière et de courage. Et comme tous ces ennemis se réunissent pour lui livrer un dernier assaut, il faut qu'il soit aidé, soutenu, fortifié jusqu'au bout par une grâce toute spéciale : c'est cette grâce que lui apporte l'Extrême-Onction, l'huile est donc une matière bien convenable pour ce sacrement.

Cette huile n'est pas mélangée de baume, comme le saint chrême de la Confirmation, parce que le baume signifie le doux parfum des bonnes œuvres que le fidèle devra répandre autour de lui pendant sa vie ; or pour le malade le temps du mérite et des bonnes œuvres est à peu près terminé, il ne s'agit plus que de vaincre dans une dernière lutte, pour arriver à la récompense céleste. Mais l'huile des dernières onctions doit être bénite par l'évêque : l'Eglise a déclaré formellement que l'on ne doit jamais se servir pour le sacrement des malades d'huile non bénite, ou bénite par un simple prêtre[1]. Cette bénédiction se fait solennellement dans les églises cathédrales le Jeudi Saint, à la grand'messe pontificale, après la consécration et la prière *Nobis quoque peccatoribus*. Ce moment est bien choisi pour bénir l'huile des infirmes, car on vient de demander à Dieu, par les mérites de Jésus-Christ, de nous accorder une place au milieu des saints dans le ciel, et le sacrement d'Extrême-Onction a pour effet principal d'effacer les restes des péchés qui pourraient mettre obstacle à notre salut. Dans les prières de la bénédiction, l'évêque après avoir adjuré le démon de s'éloigner de cette substance qui va être sanctifiée, demande à Dieu d'y répandre les grâces de son Saint-Esprit, afin qu'elle serve au soulagement spirituel et corporel de tous ceux à qui elle sera appliquée.

Vous savez, mes frères, que le divin Sauveur,

[1] Denzinger, n. 1494-1495.

en se plongeant dans le Jourdain pour être baptisé par Jean-Baptiste, a communiqué à l'eau naturelle une vertu toute divine qui en a fait l'instrument de notre régénération spirituelle ; il a bénit aussi le pain et le vin avant de les changer en son corps et en son sang à la dernière cène. Quelle bénédiction a-t-il donnée à l'huile, destinée à devenir comme l'eau, le pain et le vin, matière d'un sacrement ? Rappelez-vous une des circonstances les plus dramatiques de la passion du Fils de Dieu : il était seul au fond d'un jardin planté d'oliviers, il avait quitté ses apôtres pour se prosterner devant son Père et lui offrir le sacrifice de sa vie ; c'est alors que les forces de son humanité succombèrent, et qu'étendu à terre comme une victime, il arrosa d'une sueur de sang les racines des oliviers, jusqu'à ce qu'un ange vînt du ciel pour le relever. Voilà pourquoi l'huile des fruits de l'olivier, sanctifiée par un contact divin et par les prières de l'Eglise, servira jusqu'à la fin du monde de véhicule à la grâce pour le soulagement des malades ; l'*ange* de chaque église, c'est-à-dire l'évêque la bénira de nouveau, et les anges de Dieu viendront encore soutenir le chrétien dans son agonie et le fortifier pour les derniers combats, et le faire triompher par les mérites du Christ, l'*oint* du Seigneur.

2. — La matière éloignée du sacrement est donc l'huile d'olives. La *matière prochaine* est cette huile appliquée sur les membres du malade par les onctions que fait le prêtre, selon les paroles de saint Jacques : « Ils l'oindront d'huile au nom du Seigneur. » Quelles sont les parties qui reçoivent ces onctions ? Les cinq sens du malade, parce que c'est par les sens que le péché arrive ordinairement dans l'âme. Toutefois, dans un cas pressant, une seule onction pourrait suffire. Remarquez qu'on évite d'oindre les parties du corps qui ont déjà reçu les huiles saintes dans d'autres sacrements : le sommet de la tête a été oint au baptême, le front à la confirmation, on ne fait pas de nouvelles onctions à ces parties du corps. Mais on oint les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, les pieds et les mains. Les yeux ne sont-ils pas la source de beaucoup de péchés ? les oreilles ne s'ouvrent-elles pas à de mauvais discours ? la bouche n'en prononce-t-elle pas trop souvent ? les pieds ne nous conduisent-ils pas quelquefois dans les sentiers du vice, et les mains n'accomplissent-elles pas de nombreuses iniquités ? Il est bien juste que les organes des sens, par lesquels l'âme communique avec le monde matériel, et qui reçoivent des créatures tant d'impressions malsaines, que les membres qui servent d'instruments à la volonté du pécheur dans sa révolte insensée contre la majesté divine, soient purifiés, sanctifiés par l'huile sacramentelle. Tous ces organes, souillés par le péché, ont conservé, malgré la pénitence de l'homme, un reste de corruption qui peut encore communiquer à l'âme de nouvelles maladies, c'est-à-dire l'amener à de nouvelles fautes ; l'huile sainte guérira ces dispositions mauvaises et les prières de l'onction protégeront l'âme contre les dangers qui lui viennent des sens du corps qu'elle va bientôt quitter.

II

La forme doit se joindre à la matière pour faire le sacrement ; « le prêtre doit prier sur le malade, dit saint Jacques, en faisant les onctions au nom du Seigneur. » Voici la formule de prière usitée dans l'Eglise latine : « Que le Dieu tout-puissant vous remette, par cette sainte onction, et par sa très pieuse miséricorde, tout ce que vous avez péché par le sens de la vue, du goût, du toucher, etc. » Dans les autres sacrements le prêtre parle ordinairement à l'indicatif, comme un maître qui commande, un juge qui décide : « Je vous baptise, je vous absous ; » ici au contraire, il s'adresse à la puissance et à la miséricorde divine : « Que Dieu vous pardonne ! » Pourquoi cela ? Pour faire comprendre au malade que l'efficacité du sacrement dépend surtout de la prière faite pour lui par le prêtre, que le jugement de Dieu est proche, et que son salut est entre les mains du Seigneur ; c'est une invitation à se jeter tout entier dans les bras de la miséricorde divine. — En prononçant la forme sacramentelle, le prêtre fait avec l'huile sainte une croix sur les membres du malade ; il est facile de comprendre le sens de ce symbole. Le signe de la croix est un abrégé de la confession de la foi chrétienne, il nous rappelle que nous avons été rachetés par le sang de Jésus-Christ, et que les mérites de ce sang précieux nous sont appliqués par les sacrements pour nous faire arriver au ciel. La croix est encore le signe de ralliement des soldats du Christ, c'est l'étendard sacré à l'ombre duquel ils doivent combattre pour vaincre les ennemis de leur salut ; aussi le signe de la croix accompagne toujours l'administration des sacrements, et à l'approche de la mort il doit inspirer au chrétien la confiance dans le secours du ciel et l'espoir du triomphe. — Avant de faire les onctions, le prêtre avait demandé à Dieu de bénir son ministère, aux anges, aux saints de l'ancien et du nouveau Testament de s'intéresser au salut du malade ; après la formule sacramentelle, il continue à prier encore, et il demande pour le malade une guérison qui lui permette de servir Dieu dans son Eglise. Enfin, si le mal fait des progrès, si la mort semble imminente, le prêtre récite les belles et touchantes prières de la recommandation de l'âme, il conjure toute la cour céleste de venir au-devant de cette âme rachetée par le sang de Jésus-Christ et marquée du signe de sa croix.

III

Les onctions et la courte formule qui les accompagne constituent seules le sacrement. Le ministre à qui appartient le droit de le conférer est le prêtre, et à plus forte raison l'évêque, s'il jugeait à propos de le faire. Saint Jacques dit expressément qu'il faut aller chercher les prêtres pour faire les onctions au malade et prier sur lui.

Ce mot de *prêtres* au pluriel a donné à penser qu'il était bon d'appeler plusieurs prêtres auprès du malade ; cela s'est fait à certaines époques, et aujourd'hui encore, en Orient, l'extrême-onction est souvent administrée par trois, cinq ou sept prêtres. Mais assurément un seul suffit, car de même qu'on dit que les prêtres remettent les péchés, quoiqu'un seul prêtre suffise pour donner l'absolution, ainsi saint Jacques a dit : « Allez chercher les prêtres, » c'est-à-dire : Adressez-vous aux ministres de l'Eglise, pour que l'un d'eux vienne au plus tôt.

Comme le mot grec que nous traduisons par *prêtre* signifie aussi *vieillard* ou *ancien*, quelques hérétiques ont prétendu que l'Apôtre recommandait simplement d'aller chercher un bon vieillard pour faire les onctions au malade. On ne comprend pas bien pourquoi les prières et onctions faites par un vieillard seraient plus efficaces que d'autres ; mais remarquez que saint Jacques a eu soin de dire *les prêtres de l'Eglise*, ce ne sont donc pas seulement des *vieillards ;* et il ajoute qu'ils agiront « au nom du Seigneur, » ce sont donc bien ses ministres, comme l'a toujours cru l'Eglise, et non des laïques, quelque pieux ou âgés qu'ils soient.

Ordinairement on doit s'adresser, pour l'extrême-onction, au curé de la paroisse, car c'est lui qui a la charge du salut de tous ses paroissiens, c'est à lui qu'est confiée la garde des saintes huiles, c'est lui qui vous a oints du saint chrême au baptême, c'est lui qui vous a donné la première communion, c'est à lui de vous apporter, au lit de mort, les suprêmes consolations. Mais en cas de nécessité, ou avec la permission du curé, tout autre prêtre peut administrer les derniers sacrements.

IV

Il nous reste à dire maintenant quelles conditions doit remplir le chrétien à qui on administre l'extrême-onction. Il doit être non seulement atteint d'une maladie grave, mais en danger de mort ; ce danger peut être encore éloigné, mais doit être réel. Saint Jacques ne parle que d'une infirmité qui peut mener à la mort, puisqu'il dit que « la prière de la foi pourra sauver le malade ; » c'est ainsi que l'Eglise l'a toujours compris. Les onctions d'huile faites quelquefois à des personnes bien portantes, celles que se font les uns aux autres les prêtres orientaux après avoir administré un malade, ne sont pas des onctions sacramentelles, mais des pratiques pieuses. Un danger de mort qui ne vient pas d'une maladie corporelle, mais de toute autre circonstance, ne suffit pas pour recevoir l'extrême-onction ; aussi on ne la donne pas aux matelots pendant une tempête, ni aux soldats avant la bataille [1].

[1] Ni aux condamnés à mort, ni aux personnes qui vont subir une opération chirurgicale, si leur vie n'est pas en danger avant l'opération.

Le sacrement ayant pour effet d'obtenir la grâce de supporter saintement les souffrances de l'agonie, ou de guérir, ne peut se donner qu'aux malades menacés de mort. Mais son effet principal étant d'enlever les restes des péchés ou même les péchés eux-mêmes, il ne peut être administré qu'à ceux qui ont pu offenser Dieu ; on ne le donne donc pas aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge de raison, ni aux insensés qui n'ont jamais pu commettre un péché volontaire.

Toute maladie grave, qui peut amener la mort, toute langueur considérée comme incurable, l'extrême vieillesse qui expose à un danger constant de mort, sont donc des raisons suffisantes pour recevoir l'extrême-onction. Mais qu'on ne s'imagine pas que ce sacrement soit l'annonce et le messager d'une mort prochaine ; il a été au contraire institué pour soulager les malades et leur donner l'espoir de la guérison. Nous voyons souvent cet effet se produire : le calme que procure à l'âme la réconciliation complète avec Dieu et l'effacement des peines des péchés, permet à la nature de réagir contre la maladie, et puis la grâce attachée au sacrement augmente les forces du corps et prolonge au moins quelque temps la vie.

Mais vous comprenez, mes frères, qu'il faut, pour obtenir ces heureux effets du sacrement, s'y préparer pieusement ; il faut au moins être en état de grâce. Comme on administre ordinairement l'extrême-onction après le saint Viatique, les dispositions que la communion exige suffisent, avec une parfaite résignation à la volonté de Dieu, pour assurer l'efficacité de l'extrême-onction ; mais si on attend que le malade n'ait plus conscience de ce qu'il fait, pour aller chercher un prêtre, quel profit pourra-t-il retirer du sacrement ? Cependant, comme vous ignorez ce qui se passe dans l'âme du moribond privé de connaissance, procurez-lui en toute hâte l'extrême-onction, si vous n'avez pu le faire plus tôt. On peut administrer ce sacrement à tout fidèle qu'on suppose avoir eu l'intention de le recevoir avant de mourir.

Le Catéchisme du Concile de Trente nous recommande de vous exhorter souvent par la pensée des fins dernières, à vous préparer à faire une bonne mort, et il nous invite à vous parler souvent des avantages que procure aux malades l'extrême-onction, afin que vous n'hésitiez pas à la recevoir de bonne heure, et que vous puissiez le faire dans de bonnes dispositions [1]. Il est important que vous soyez bien instruits sur ce point, et pour vous-mêmes, et pour que vous ayez soin de procurer aux autres les consolations de la religion. Quand quelqu'un est gravement malade dans votre famille, que votre plus grand souci soit, non pas la crainte de le perdre, puisque tout homme est mortel, mais de le voir mourir sans les secours que Notre-Seigneur lui a préparés dans les derniers sacrements.

L'extrême-onction n'imprime pas un caractère,

[1] Catec. Conc. Trid., *De Extr. Unct.*, 1.

comme la confirmation; elle peut se réitérer si, après une convalescence, le danger de mort reparaît; mais on ne peut la recevoir qu'une fois dans la même crise dangereuse, et son effet total n'est produit qu'au dernier moment de la vie. Elle n'est pas indispensable au salut, mais la mépriser serait une faute bien grave, et négliger de la recevoir serait s'exposer à manquer des secours nécessaires pour bien mourir, or il n'est pas permis de jouer avec le salut éternel. Quiconque a la foi, bénira l'infinie bonté du Sauveur qui nous a ménagé un secours si puissant au moment qui doit décider de notre éternité, et s'empressera de le mettre à profit. Surtout si la nature de la dernière maladie empêchait le chrétien de communier, il devrait mettre tous ses soins à se préparer par une bonne confession à recevoir, dans l'extrême-onction, les dernières grâces que Dieu lui a préparées pour lui faciliter son salut. Ne l'oublions donc pas, mes frères, notre bonheur éternel peut dépendre de la manière dont nous profiterons de l'extrême-onction ; ce ne serait pas trop d'emploÿer toute notre vie à nous y préparer. Imitons saint Paul qui « mourait tous les jours » au monde par le détachement et la mortification, et qui désirait de toutes les forces de son âme être arraché à la prison de son corps pour se réunir à Jésus-Christ[1]. Préparons-nous tous les jours à la mort, et nous la verrons arriver sans crainte, parce qu'elle sera pour nous le moment du triomphe. Ainsi soit-il.

VARIA

III

LA FÊTE PATRONALE

Mes frères,

Autrefois la fête patronale avait un caractère essentiellement religieux. Le saint protecteur de la paroisse n'était pas oublié; toutes les familles venaient à l'église invoquer son nom et se placer sous son patronage; on faisait largement la part de la religion.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Le saint patron, on ne s'en occupe guère, et la solennité patronale n'est plus qu'une occasion de réjouissances mondaines, de festins, de récréations bruyantes, de divertissements qui sont souvent un danger pour les bonnes mœurs et un piège tendu à la jeunesse... Vous savez si je dis vrai! En ce pays, la fête n'amène pas plus de fidèles à l'église qu'un dimanche ordinaire; j'en appelle à vos souvenirs. Il y a du mouvement dans les rues, des foules sur la place publique ; mais l'église est presque déserte. Si l'on demandait même à certains quel est le nom du patron de la paroisse, ils seraient embarrassés de répondre.

Et ce ne sont pas seulement les gens sans foi et sans religion qui profanent un jour qu'un pieux respect devrait consacrer; les meilleurs même se laissent entraîner par le courant et prennent part à des jeux, à des spectacles, à des divertissements dont ils devraient s'éloigner, et ils se font ainsi les complices des désordres qui se produisent. Les enfants, les jeunes gens, les jeunes filles, des femmes que l'on voudrait voir plus réfléchies, plus sérieuses, suivent l'impulsion donnée, et s'émancipent non sans détriment pour leur âme, et non sans remords pour leur conscience... Ces jours de fête ne font pas qu'alléger la bourse familiale ; ils causent un préjudice sensible aux habitudes religieuses, et j'ai toujours remarqué, dans les semaines qui suivent ces réjouissances, une dépression dans les pratiques chrétiennes et des absences plus nombreuses à l'église. Quoi d'étonnant? Ces fêtes troublantes font sortir de la réserve ordinaire, excitent la curiosité, exaltent l'imagination, provoquent la dissipation et poussent aux plaisirs malsains. Ce n'est pas au sortir d'un bal que l'on songe à se recueillir et à prier. On y perd fatalement la paix du cœur, les délicatesses de la conscience, et le goût des choses sérieuses. On ne rêve plus que joyeux ébats, éclats de rire et amusements perfides. Parlez donc de devoirs religieux, d'assistance aux offices, de réception des sacrements, de culte de la sainte Vierge, à une jeune fille qui s'est laissé fasciner par ces folles joies! Elle n'entend plus ; la borne est franchie ; la voilà engagée dans une voie dangereuse, et Dieu sait si elle en reviendra. C'est là, qu'on n'en doute pas, l'origine de bien des défaillances et le premier anneau d'une chaîne de désordres qui va s'allonger pendant toute une existence.

Si j'en parle en ce moment, et à la veille de notre fête, c'est pour prémunir les jeunes filles et les personnes que j'ai sous les yeux; c'est pour les mettre en garde contre les tentations de légèreté, et contre les séductions auxquelles on est exposé en pareille circonstance.

Il peut se faire, et je le crains, que mon exhortation ne produise pas tout l'effet que je désire; mais je veux dégager ma responsabilité en vous avertissant, et en vous indiquant ce que l'on doit faire en une fête patronale, et ce que l'on doit éviter.

Ce que l'on doit faire? Il faut d'abord, et de toute nécessité, assister à la messe; il faut venir aux vêpres et au salut du Saint-Sacrement. Il vous arrive habituellement, pour ce jour-là, des parents, des amis. Vous ne pouvez rien faire de mieux que de les inviter à vous accompagner à l'église. Ne soyez pas de ceux qui n'ont aucun souvenir pour le saint Patron que l'on fête; présentez-lui vos pieux hommages et priez-le de bénir et de protéger vos familles.

Ce que l'on doit faire? Il faut garder la modé-

[1] I Cor., xv, 31.

ration en toutes choses, se tenir sur la réserve, respecter sa dignité, se montrer irréprochable dans son attitude, dans ses conversations, dans ses rapports avec le monde.

Ce que l'on doit faire? Il faut — et je m'adresse ici aux enfants, et particulièrement à ceux qui seront prochainement admis à la première communion, — il faut, mes enfants, rester dans la société de vos parents, ne rien faire sans leur assentiment, et rentrer de bonne heure à la maison. J'aurais une bien mauvaise idée de ceux qui échapperaient à la surveillance de leur père, de leur mère, et qui prolongeraient outre mesure leur station au milieu des jeux publics.

Disons maintenant ce que l'on doit éviter. Vous le devinez bien. D'abord, point d'excès. La religion n'interdit pas les réunions de famille; elle les approuve, parce que c'est un moyen de resserrer les liens d'amitié entre les membres dont elles se composent; mais elle condamne avec raison les excès, les intempérances.

Ensuite, point de folle dissipation. Je ne suis pas un intransigeant; je veux bien qu'on se réjouisse. A chaque page des livres saints, le mot de joie est écrit; nous sommes invités à nous réjouir. Mais il y a joies et joies. Il y a des joies honnêtes, pures, innocentes : les joies qui viennent du devoir accompli, de la vertu pratiquée, les joies de la conscience, et dans un autre ordre d'idées, les joies qui viennent des spectacles de la nature, de la contemplation des œuvres de l'art, des merveilles de la civilisation, les joies que l'on savoure dans l'intimité de la famille ; celles-là sont permises et personne ne vous défendra de vous y associer. Mais il y a les joies sensuelles, débordantes, passionnées, les mauvaises joies, *mala gaudia*, les joies coupables qui ont leur source dans les plus vils instincts de notre nature; celles-ci sont condamnées et vous devez vous en abstenir.

Enfin, point de participation aux danses, aux divertissements qui sont un péril pour la vertu. Oui, sans doute, il y a des jeunes filles bien frivoles et légères; mais il y a des mères bien imprudentes, car elles laissent toute liberté à leurs enfants. Elles devront faire leur *mea culpa*, si un jour le déshonneur pénètre dans leur maison, si la déconsidération vient s'abattre sur leur famille. Ce sera bien leur faute, et elles l'expieront.

Mes frères, il n'est pas en mon pouvoir de prévenir tous les désordres, mais il est de mon devoir de les signaler. Les jeunes filles, les personnes qui ont bon esprit et bon cœur retiendront les réflexions que je viens de faire, et elles éviteront avec soin tout ce qui pourrait troubler leur conscience et atteindre leur réputation.

Vous allez prendre votre part des joies que procure une fête patronale... Mais songez que, dans la paroisse, à côté de vous, il y a des nécessiteux qui n'ont qu'un morceau de pain; des familles en deuil, plongées dans une profonde tristesse; songez qu'il y a de pauvres malades qui gémissent sur leur lit de souffrance. Ce souvenir, cette grave pensée servira de contrepoids et vous retiendra dans de justes limites. Elle modérera votre joie et vous éloignera des tumultueuses distractions.

IV

SIMPLES AVIS A CEUX QUI DONNENT DES CONSEILS ET ADRESSENT DES REPROCHES

Mes frères,

Je prendrai la liberté de donner des conseils à ceux qui en donnent à leur prochain, et j'oserai même adresser des reproches à plusieurs de ceux qui en font aux autres.

I

Les bons avis, les sages conseils sont utiles, voire même nécessaires à ceux qui sont incapables de se gouverner par eux-mêmes, de prendre une décision, qui ne savent quel chemin suivre, quelle conduite tenir dans les circonstances qui peuvent se présenter.

Mais ces avis, ces conseils, à qui appartient-il de les donner ? Assurément, ce n'est pas au premier venu; il faut avoir qualité pour cela; il faut être instruit, expérimenté, compétent sur les choses où l'on est appelé à émettre son jugement.

Donc, si l'on vous demande conseil et que vous n'ayez ni les connaissances, ni l'expérience voulues, récusez-vous. Vous pourriez induire en erreur.

Et quand même vous auriez les lumières et la compétence nécessaires, ne vous pressez pas trop de donner des conseils; attendez qu'on vous les demande, parce que tel, qui en a pourtant un besoin très urgent, n'est pas disposé à les recevoir, ou se persuade à tort qu'il n'en a pas besoin. Si on vous les demande, en les donnant, vous n'aurez pas à craindre des froissements d'amour-propre, des répliques désobligeantes. Il y a, dans le monde, tant de présomption, tant de susceptibilité ! Il faut bien tenir compte de ces dispositions, et pour ne pas les heurter, soyons prudents et réservés.

Les conseilleurs feront bien aussi de se demander si leurs avis seront écoutés et suivis. S'ils sont à peu près sûrs qu'on passera outre, qu'ils les gardent pour eux, puisque non seulement ils ne serviraient à rien, mais qu'ils blesseraient peut-être le prochain.

Si vous donnez des conseils, que ce soit toujours la charité qui vous les inspire, et l'intérêt du prochain qui vous les dicte. Par conséquent, écartez toute pensée d'égoïsme, tout sentiment d'envie, toute idée de malveillance.

Enfin, vous donnez des conseils aux autres : n'allez pas les contredire dans vos actes. Quelle

autorité pourront avoir vos conseils, si vous ne vous les appliquez pas à vous-même ? Une mère ne prie pas et elle dit à sa fille de prier ; elle ne va pas à la messe et elle conseille à sa fille d'y aller. Une telle contradiction entre les paroles et la conduite détruit l'efficacité des bons conseils.

Suivez donc au moins les avis que vous prodiguez aux autres.

Un jour, sur une place publique, un homme faisait valoir, à grand renfort d'éloquence, le mérite d'une eau merveilleuse pour la guérison des yeux. Un malin, qui écoutait son boniment, observa que le personnage avait une maladie d'yeux bien caractérisée. « Pourquoi ne fait-il pas usage de son eau ? » se dit-il. Une idée lui vient. Il demande le prix du remède. Aussitôt, il en remet le double au marchand. Celui-ci veut rendre la moitié de l'argent ; l'acheteur le refuse et lui dit : « Je vous donne la moitié de cet argent pour le remède que je garde pour moi, et je vous cède l'autre moitié afin que vous preniez pour votre usage un flacon de votre eau ; car je m'aperçois que vous avez bien mal aux yeux. »

Une réponse analogue pourrait être faite à ces prétendus sages, si habiles à donner des conseils aux autres, et qui se refusent à les suivre eux-mêmes.

II

S'il est des gens qui ont besoin de conseils, il s'en trouve aussi qui méritent des reproches, parce que leur conduite est défectueuse, coupable. La correction est un devoir prescrit par l'Evangile. Mais il s'agit de savoir à qui ce devoir incombe et avec quelles précautions il faut s'en acquitter.

La réprimande est généralement le droit et le devoir des supérieurs, des parents, des maîtres. Quand ceux-ci exercent ce droit et accomplissent ce devoir, il n'y a pas d'objection raisonnable à leur faire. Mais je n'approuverais pas celui qui adresse un reproche sans avoir autorité pour le faire. Car, non seulement il ne sera pas écouté, mais il s'exposera à entendre une réponse comme celle-ci : « Cela ne vous regarde pas... De quoi vous mêlez-vous... De quel droit me faites-vous la leçon ? »

Vous avez le droit de faire des reproches, soit ; mais si ces reproches tombent à faux, s'ils ne sont pas justifiés, s'il n'y a pas des raisons sérieuses qui les motivent, s'ils sont faits à la légère, vous êtes dans vos torts. Assurez-vous donc que le reproche est mérité, avant de le formuler.

Vous avez le droit de faire des réprimandes et je ne le conteste pas. Mais comment les faites-vous ? L'Evangile a prescrit la règle. Reprenez votre frère, a-t-il dit, mais à part d'abord, discrètement, charitablement, afin de ménager son amour-propre. Vous contrevenez à ce précepte et vous n'avez pas raison, si vous le réprimandez devant d'autres personnes.

Socrate, se trouvant un jour avec quelques-uns de ses amis, s'avisa de blâmer l'un d'eux publiquement. Platon, qui était là, ne put s'empêcher de lui dire : « Il me semble que vous eussiez mieux fait de réserver cette réprimande pour une autre fois, et de l'avertir en secret. — Mais vous-même, reprit Socrate, n'auriez-vous pas mieux fait de me dire cela en particulier ? » Il lui faisait sentir par là qu'il tombait dans la même faute qu'il lui reprochait.

Vous avez le droit et le devoir de faire des reproches. Si vous les faites avec prudence, avec modération, au moment favorable, avec calme, je n'ai qu'à vous louer ; mais si vous les faites avec aigreur, dans un mouvement de colère, sans mesure, sans ménagement, en termes violents, je vous blâme ; car votre réprimande manquera son but ; elle fera plus de mal que de bien ; elle exaspérera ceux qu'elle se proposait d'amender.

Quand les remèdes que l'on veut administrer aux malades ont une amertume répugnante, on cherche le moyen de les édulcorer, de les enrober pour les rendre plus supportables. On y mêle le sucre ou le miel, ce qui les rend plus faciles à prendre, sans qu'ils perdent de leur efficacité.

Les reproches, qui sont un remède pour les maladies de l'âme, ont bien quelque chose qui répugne. Voilà pourquoi il faut atténuer l'amertume qu'ils contiennent par l'onction de la mansuétude, par les douceurs de la charité.

Ainsi, que vos réprimandes n'aient jamais rien qui puisse froisser ni décourager le prochain. Suivez toujours le précepte de l'apôtre : ne reprenez personne avec rudesse.

Vous avez le droit de faire des reproches ; votre âge, votre fonction, votre charge vous donnent ce droit ; mais, avant de l'exercer, demandez-vous si vous êtes vous-même sans reproche ; car, on n'est pas disposé à recevoir des monitions de la part de ceux qui ne sont pas des modèles de vertu. On s'inclinera plus volontiers sous la réprimande d'une personne dont la vie est irréprochable ; mais, on ne se gênera pas pour renvoyer la leçon à celui qui la donne, quand il devrait d'abord se l'appliquer à lui-même.

L'exemple n'est pas rare. Ceux dont la conduite n'est pas irrépréhensible, sont souvent les plus prompts, les plus ardents à accuser les autres, à leur jeter la pierre.

Donc, avant de condamner si sévèrement votre prochain, faites votre examen de conscience, regardez dans votre famille, dans votre entourage, et vous serez plus enclin à l'indulgence ; vous vous rappellerez cette parole de Notre-Seigneur, au sujet de la femme coupable : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre ; » et bien souvent vous resterez silencieux !

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXX

POUR LA FÊTE DE SAINT AUGUSTIN

Son baptême

Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.

Nous vous louons, ô Dieu! Seigneur, nous confessons la grandeur de votre nom.

Le voici venu bientôt l'heureux moment où sainte Monique entendra saint Ambroise et son cher Augustin s'animer l'un l'autre à composer et à chanter ces strophes sublimes, qui nous viennent toujours aux lèvres dans les heures où la joie déborde de nos cœurs. Elle les entendra, mais elle les redira aussi, car il n'y aura pas alors sur terre femme plus heureuse qu'elle.

O vous qui m'écoutez, voulez-vous connaître le vrai bonheur? Travaillez comme elle à convertir vos Augustins. Ils ne manquent pas autour de vous et ils sont moins endurcis que n'était le fils de Monique. Ce sont les mêmes passions qui les ont entraînés : pourquoi les mêmes grâces, les mêmes moyens ne les ramèneraient-ils pas? Ces moyens auraient-ils perdu de leur efficacité? La grâce de Dieu serait-elle moins puissante? Ah! la plus grande grâce que Dieu puisse nous faire, c'est de nous donner une sainte mère. Mais si vous n'êtes pas cette mère-là pour vos fils, pour vos époux, ce n'est pas que la grâce vous ait manqué, c'est que vous avez résisté à la grâce. Dieu voulait que vous fussiez des saintes, et vous n'avez pas voulu accepter les charges de la sainteté.

Car il en coûte pour sauver une âme, même une âme très aimée, alors qu'il semble que la tendresse doive diminuer la peine. Mais quand elle est sauvée, quelle joie, et comme on remercie Dieu de ce miracle! *Te Deum laudamus!*

N'est-ce pas un miracle en effet que de ramener à la lumière une âme plongée dans les obscurités du doute ou de la négation, à la vertu un cœur ravagé par les passions? Rappelez-vous ces orages effroyables qui ont dévasté le cœur d'Augustin, comme la tempête dévaste une forêt d'arbres, les luttes terribles entre sa conscience et ses passions, ses chutes et ses rechutes honteuses. Qui l'eût relevé sinon un miracle de Dieu qui avait produit pour cela cette merveille de bonté et de persévérance, d'énergie, de foi, de tendresse inlassable qui est une mère chrétienne!

Sainte Monique maintenant prépare son fils au baptême dans la solitude de Cassiacum, elle achève de l'instruire et de le former. Nous allons assister aux *dernières luttes*, admirer ce magnifique édifice de l'âme repentante et d'une beauté achevée. Puis nous nous réjouirons avec la mère du *baptême régénérateur du fils*, et nous demanderons à Dieu qu'il nous accorde aussi la jouissance céleste de chanter le *Te Deum* de la conversion des nôtres.

I

Voulez-vous que vos Augustins, plus ou moins matérialistes aussi, deviennent chrétiens? Amenez-les à prier. Le jour où ils commenceraient à dire à Dieu : « Mon Dieu! vous voyez ma misère, aidez-moi! augmentez en moi la foi! » ce jour-là, ils seraient à moitié vaincus par la grâce. Sans cesse sainte Monique s'est appliquée à faire prier son fils, et d'abord elle pria longtemps, sans répit, ardemment, pour lui. Ses prières étaient mêlées de pleurs et vous vous souvenez de ces paroles que lui dit un jour pour la consoler un évêque à qui elle s'était confiée : « Il est impossible que le fils de tant de larmes périsse! » Parole bien douce qui a réconforté des milliers et des milliers de mères.

1. — Aujourd'hui à Cassiacum elle jouit de son œuvre. Dans ce charmant cénacle dont elle est l'âme, dont il est l'enfant gâté, durant ces heureuses vacances, — qui pour lui pourtant sont sans lendemain, car il a perdu son avenir, il ne pourra plus professer, et il ignore comment désormais il se procurera le pain quotidien, — il se recueille, il lit les psaumes de David, et y trouve un puissant élément d'espérance. D'autres auraient été rongés par l'inquiétude; ni lui ni sa mère ne sont absorbés par ces soucis vulgaires, ensemble ils prient et s'abandonnent complètement à la Providence. Ecoutez ces paroles et dites-moi si vous y trouvez trace des ennuis humains, des sollicitudes où devait le plonger l'incertitude de sa situation :

« Avec quel bonheur ma voix vous chantait ces psaumes! comme je m'enflammais de leurs sentiments! Oui, je brûlais de les réciter si possible dans tout l'univers, afin de protester contre la folie du genre humain [1]. »

Mais ajoute-t-il aussitôt, « ils sont bien chantés dans tout l'univers, et il n'est personne qui puisse se soustraire à vos rayons! » Nous pouvons dire de plus que dans le monde entier retentissent encore les pieux accents d'Augustin et que ses écrits continuent d'éclairer, de réchauffer une multitude d'âmes.

Il prie, il s'abandonne aux mains maternelles de Dieu, mais en lui la charité est ardente, complète. Aussi les souvenirs d'autrefois lui reviennent et le tourmentent, souvenirs de ses fautes sans doute, souvenirs surtout de ses amis, de ses gais compagnons de fête, de ces Manichéens méprisables mais qu'il aime mieux que jamais, car maintenant ce qu'il aime en eux c'est leur âme, leur âme qu'il a peut-être contribué à égarer, leur âme qui demeure dans le bourbier des doctrines viles et des vices.

[1] Quas tibi voces dabam in Psalmis illis, et quomodo in te inflammabar ex eis : et accendebar eos recitare, si possem, toto orbe terrarum adversus typhum generis humani! (*Confess.*, lib. IX, cap. 4).

A cette pensée il est pénétré d'une vive douleur, *vehementi et acri dolore*, mais surtout d'une compassion profonde pour eux, car ils ignorent les remèdes à leur mal, et ils demeurent prévenus contre l'antidote qui leur rendrait la santé.

« Ah ! je voudrais qu'ils fussent là, sans que je connusse leur présence, et qu'ils vissent mon visage et qu'ils entendissent ma voix quand je lisais le psaume quatrième : « Pendant que je l'invoquais, il m'a exaucé le Dieu qui m'a rendu mon innocence ; dans ma douleur vous m'avez dilaté le cœur ! Ayez pitié de moi, Seigneur, et écoutez ma prière [1]. »

Tous ces sentiments de joie et d'espérance, ses yeux les exprimaient, sa voix les chantait lorsqu'elle redisait avec l'Esprit-Saint : « Fils des hommes, jusques à quand votre cœur demeurera-t-il endurci ? Pourquoi aimez-vous la vanité et recherchez-vous le mensonge ? »

« Oui, j'avais aimé la vanité et recherché le mensonge. » Et ses amis d'autrefois continuaient à s'attacher à ces futilités, à cette boue, à cette glu funeste qui les retenait. Et il en gémissait.

A cette charité attristée reconnaissez la sincérité de son repentir.

2. — Dieu pourtant jugeait que son corps qui avait abusé de la jouissance n'était pas encore assez maté, renouvelé par la souffrance. Il lui envoya donc des douleurs de dents épouvantables. Il ne pouvait même plus parler, et dans ses crises terribles il demeurait un objet de pitié pour tous ceux qui l'environnaient. Il y avait là autre chose qu'un mal vulgaire, Dieu achevait de l'éprouver et de l'épurer, il le tourmentait comme à plaisir, mais c'était pour faire éclater « l'admirable promptitude de sa miséricorde. » Comme il gisait là, douloureux et inerte, la pensée lui vint de demander à tous les hôtes de Cassiacum réunis autour de lui de prier Dieu en sa faveur. Ne pouvant parler, il écrivit son désir sur une tablette. Tous aussitôt tombent à genoux et adressent au ciel leurs prières les plus ferventes, les plus affectueuses.

C'était la prière faite en commun, en famille, la plus délicieuse de toutes, car là tous s'aiment tendrement, et je ne suis pas surpris que le Sauveur ait déclaré qu'il serait là lui-même, toujours, au milieu des croyants qui se réunissaient en son nom. Il encourage ainsi la prière en famille, où l'on prie mieux parce qu'on s'aime mieux, où parce qu'on prie ensemble, le mari à côté de sa femme, la mère auprès de ses enfants, l'on sent se resserrer davantage les liens du foyer qui alors se font indestructibles.

Arrêtons-nous un instant à jouir de ce spectacle qu'on voudrait voir dans tous vos intérieurs. A peine Augustin a-t-il exprimé son désir que Monique donne le signal, comme il convient à la mère de famille, et tous avec elle, écoutant ses inspirations, font monter au ciel leurs prières pour son fils infortuné dont les douleurs atroces fendent l'âme.

Aussitôt la douleur s'enfuit, *fugit dolor ille*. O merveilleuse efficacité de la prière faite en commun ! Puissiez-vous toutes vous en souvenir, et l'établir aussi dans vos maisons ! Et si vous jugez parfois que c'est impossible et qu'une insistance imprudente n'amènerait que des blasphèmes, vous saurez toujours, cependant, prier avec vos enfants, avec vos petits enfants surtout qui, plus innocents, sont aussi mieux écoutés de Dieu. C'est d'ailleurs la prière d'Adéodat qui était resté pur, et celle de Monique que ses larmes avaient sanctifiée, qui produisirent ce miracle.

« Quelle douleur ! s'écrie saint Augustin, et comment s'est-elle enfuie ? J'eus peur, je l'avoue, car depuis mon enfance je n'avais rien éprouvé de tel. Vos regards pénétrèrent jusqu'au fond de moi-même, et dans la joie que me procurait ma foi, je louai votre nom. Et cette foi pourtant ne me donnait pas encore pleine sécurité touchant mes péchés passés, car ils n'avaient pas encore été lavés par votre saint baptême [1]. »

3. — Aussi comme il soupirait après cet heureux jour ! L'Eglise alors attendait au samedi saint pour baptiser les catéchumènes, et le temps des vacances venait seulement de s'achever. N'importe, il veut être tout entier à sa préparation, tout lointain que soit encore son baptême.

D'abord il mande à ses élèves milanais de se pourvoir d'un autre vendeur de paroles, *venditorem verborum alium providerent* [2], d'un autre maître. Qu'il dût leur en coûter de quitter un maître aimé, éloquent et savant comme Augustin ! Lui-même nous laisse deviner que ce fut aussi une de ses plus grandes peines... Passionné pour la parole, pour la belle forme littéraire, maintenant il était de plus passionné pour la vérité et il la possédait ! Mais il avait résolu de servir Dieu et Dieu seul, désormais. Adieu aux triomphes de la chaire publique ; adieu à l'éloquence humaine, toute captivante et ensorcelante qu'elle était ; adieu aux applaudissements qui le saluaient toujours au commencement et à la fin de ses brillantes leçons ! Sa poitrine d'ailleurs se refusait à tout service, et il éprouvait une telle difficulté de respirer que chaque phrase prononcée lui arrachait une toux douloureuse.

Dieu ne le voulait plus là. Où irait-il ? Que deviendrait-il ? Ce n'était point son souci actuel. Il s'agissait pour lui de se préparer à la grande action du baptême.

Il écrit alors à Ambroise pour lui rappeler ses erreurs anciennes et lui exposer son pieux désir. En même temps il lui demande ce qu'il doit lire afin d'être mieux préparé et plus apte à recevoir

[1] Vellem ut alicubi juxta essent tunc et intuerentur faciem meam... *(Ibid)*.

[1] Expavi, fateor, Domine Deus meus... Et insinuati sunt mihi in profundo nutus tui, et gaudens in fide laudavi nomen tuum. *(Ibid.)*

[2] *Ibid.*, cap. 5.

une si grande grâce. Le saint docteur lui recommande la lecture du prophète Isaïe, comme une introduction à l'Evangile et à l'intelligence du grand mystère de la vocation des Gentils [1]. Mais il trouve ces pages trop difficiles à comprendre et remet à plus tard de les étudier. En attendant il n'a pas d'autre direction que celle de Monique, avec la pieuse émulation de s'élancer comme Alypius dans la voie intrépide de la pénitence, car son ami, « dompteur courageux de son propre corps, » marchait nu-pieds pendant l'hiver sur le sol glacé de l'Italie [2].

4. — L'on ne saurait avancer même d'un pas dans cette admirable vie de sainte Monique sans y trouver aussitôt des leçons qui nous confondent.

Le temps n'est plus où l'on se préparait au baptême seulement quand on était devenu responsable de ses actions et de sa vie. Le baptême n'en garde pas moins son importance capitale, car il est la porte de l'Eglise et des sacrements; il rend l'âme de vos enfants pure comme le plus beau ciel ; et quand ils vous reviennent de l'Eglise, que les cloches saluent leur innocence et leur titre de citoyen candidat à la cité céleste, vous pouvez les embrasser avec une joie parfaite, vous embrassez des anges. Aujourd'hui votre rôle se borne à hâter pour eux l'heure de leur baptême et à ne point permettre qu'ils diffèrent longtemps de revêtir leur robe de pureté et de grâce. Plus tard votre rôle devient plus difficile et plus absorbant : vous devez alors, comme Monique, veiller sur leur âme qui s'éveille, sur leur raison qui commence à distinguer le bien du mal, sur les jeunes tentations qui assiègent leur cœur.

Vous ne les avez pas préparés au baptême; préparez-les à leur première confession d'abord, puis à leur première communion. Sachez qu'il n'est pas d'éducateur qui puisse vous remplacer auprès d'eux. On remarque que les enfants qui n'ont pas connu leur mère ne ressemblent pas aux autres enfants : — ils sont tristes, moins délicats, il leur manque quelque chose. Ils n'ont pas reçu des soins aussi tendres, ils ne se sont pas enivrés du sourire maternel, la plus douce chose qui soit au monde; aussi de quel trésor de bonheur ils demeureront privés ! Le cœur est une plante qu'on arrose avec des gouttes d'amour; leur cœur ne s'est point développé parce qu'on ne les lui a pas assez prodiguées.

Eh bien ! l'enfant qui n'a connu que des éducateurs étrangers, garde je ne sais quoi d'orphelin dans son cœur, sa foi n'est pas vivante, heureuse, elle ne s'épanouit pas au soleil de la grâce comme la foi de ceux qui ont connu le divin arrosage maternel.

A l'approche surtout de la première communion, conduisez vos enfants dans leur petit Cassiacum, parlez-leur comme faisait sainte Monique, instruisez-les avec votre science, avec votre foi, avec votre exemple, avec votre cœur surtout, et, le grand jour venu, les considérant dans le rayonnement de leur innocence recouvrée, vous pourrez chanter aussi : *Te Deum laudamus... Tu rex gloriæ Christe!*

II

Au commencement du carême de l'année 387, Augustin, suivant l'usage, se fait inscrire au nombre de ceux qui doivent être baptisés la veille de Pâques. Il pouvait, lui qui était si bien instruit de sa foi, et par ses études personnelles, et par la pénétration de son génie, et par les nombreuses leçons de sa mère, il pouvait se soustraire à cette obligation qui ne le regardait guère. Mais il ne le voulut pas et pendant six semaines il suivit le catéchisme des enfants du peuple, assis sur les mêmes bancs qu'eux et se nourrissant comme eux de la même céleste doctrine qui le ravissait. Vingt ans plus tard il rappelait les pures jouissances et les consolations spirituelles qu'il y avait goûtées et qui n'avaient rien perdu de leur charme pénétrant dans son souvenir.

1. — C'est le côté admirable de la doctrine de l'Evangile : elle est faite pour tout le monde, pour les hommes instruits comme pour les ignorants, pour les esprits intelligents comme pour les talents plus modestes et même bornés. Vos enfants, après leur première communion, négligent d'assister au catéchisme, prétextant qu'ils le savent. Ils l'ont appris, mais point compris ; les développements des vérités religieuses demandent, pour être saisis, des esprits élevés et éclairés. Plus encore que pour toute autre science, à mesure qu'on étudie les vérités de la foi, on les « voit » mieux, des horizons nouveaux apparaissent que vous ne soupçonniez pas, et vous percevez toujours quelque chose de nouveau et d'infiniment beau, qui repose et satisfait pleinement l'homme, parce que c'est divin. Mettez sous les yeux de vos enfants cet exemple de saint Augustin, qui ne pouvant contenir son émotion et son enthousiasme en contemplant la vérité qui se découvrait à lui, s'écriait dans un pieux désespoir : « Je vous ai aimée trop tard, ô beauté toujours ancienne et toujours nouvelle ! Oui, je vous ai aimée trop tard! Je vous cherchais dehors et vous étiez en moi ! [1] »

Le soir du samedi saint, on veillait dans les églises en attendant l'aurore de Pâques, et c'est pendant la nuit que les catéchumènes recevaient le baptême. Augustin entre dans la petite église dédiée alors à saint Jean-Baptiste, sa mère et ses amis l'accompagnent, car Alypius, Adéodat et plu-

[1] At ille jussit Isaïam prophetam : credo quod præ cœteris Evangelii vocationisque gentium sit prænuntiator apertior. *(Ibid.,* cap. 5).

[2] Placuit et Alypio renasci in te mecum, jam induto humilitate sacramentis tuis congrua et fortissimo domitori corporis usque ad Italicum solum glaciale nudo pede obterendum insolito usu. *(Ibid.,* cap. 6).

[1] Sero te amavi, pulchritudo tam antiqua et tam nova ! Sero te amavi ! Et ecce intus eras, et ego foris et ibi te quærebam. *(Conf.,* lib. x, cap. 27).

sieurs autres doivent être baptisés avec lui. Monique, « vêtue de la robe blanche bordée de pourpre des veuves, enveloppée de longs voiles, » essayait en vain de dissimuler son bonheur. Ah ! cette heure bénie elle l'appelle de ses vœux depuis plus de trente ans ! Elle est venue enfin. Voici Ambroise qui entre ; il s'agenouille et prie un instant. Augustin est debout près de la cuve baptismale, les yeux fixés du côté de l'Occident ; sur l'ordre de l'évêque il regarde l'Orient, symbole de Jésus, la lumière qui s'est levée sur le monde, puis il se plonge trois fois dans les fonts sacrés, « et trois fois il en sort comme d'un tombeau avec un cri de foi sur les lèvres. La première fois : « Je crois en Dieu ! » la seconde fois : « Je crois en Jésus-Christ ! » la troisième fois : « Je crois au Saint-Esprit ! » Puis l'évêque de Milan lui verse l'eau sainte sur la tête en disant : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Augustin est chrétien.

On le revêt d'une longue tunique blanche, symbole de l'innocence qu'il a recouvrée, tunique précieuse préparée par sa mère elle-même qui avait répandu plus de larmes de joie en y travaillant, qu'elle n'y avait cousu de points. Puis il prend à la main un cierge allumé et s'avance auprès de l'autel pour y recevoir de la main d'Ambroise le pain sacré qui fait les forts et le sang divin qui fait germer les vierges [1].

Le voilà pur, le voilà chrétien ! Maintenant il marchera dans le monde comme une lumière, il y prêchera l'amour de Jésus-Christ pour nous, et sa lumière brillera, et sa parole enflammée retentira jusqu'aux confins de l'univers.

Alors le cœur d'Ambroise se dilate, Dieu lui révèle sans doute les œuvres admirables qu'accomplira ce beau jeune homme qui porte au front l'auréole du génie et qui maintenant ne veut plus étudier que la seule vérité de l'Evangile. Il voit l'Eglise réjouie, les hérésies refoulées et terrassées, les âmes éclairées et converties, les plaines blanches moissonnées par ce robuste ouvrier, et le grenier céleste qui se remplit de bon grain. Son bonheur, son allégresse éclatent en ces paroles inspirées :

« O Dieu, nous vous louons ! Seigneur, nous confessons votre grandeur. *Te Deum laudamus...* »

Et le jeune chrétien répond, saisi par la grâce qui le fait parler :

« O Père éternel, toute la terre vous adore ! »

Et ils poursuivent ainsi longuement, alternant des strophes enflammées qui jaillissent de leur âme, sans effort, comme des effusions de reconnaissance, de joie et d'amour [2]. Mais elles célèbrent surtout Jésus-Christ, le Roi de gloire, le Rédempteur qui nous a rachetés de son sang précieux. C'est lui qu'elles prient, qu'elles implorent, qu'elles bénissent, lui qui a opéré ce miracle, en se servant de cet instrument admirable qui est un cœur de femme et un cœur de mère. Jamais dans sa pensée Monique n'avait séparé Jésus-Christ d'Augustin, elle avait donné son fils à Jésus-Christ, et Jésus-Christ l'avait accepté, l'enchaînant dans les liens d'amour préparés par sa mère.

2. — Saint Augustin nous peint en deux mots son intime bonheur : « Plus de souci touchant notre vie passée ! » Dieu lui sourit dans son âme, le présent lui sourit, l'avenir lui sourit. Plus d'inquiétudes sur sa situation. Est-ce que la Providence ne se chargera pas de lui montrer sa voie ?

« Et je ne pouvais me rassasier de l'admirable douceur que j'éprouvais en ces jours, à considérer, Seigneur, la hauteur de vos desseins sur le salut du genre humain ! Combien j'ai pleuré au chant de vos hymnes et de vos cantiques, remué jusqu'au fond de l'âme par les voix de votre Eglise qui les faisaient suavement retentir ! Ces voix charmaient mes oreilles et la vérité pénétrait dans mon cœur, elle enflammait en moi de pieux sentiments et mes larmes coulaient, et j'y trouvais un grand bonheur [1]. »

Dans la première ferveur du baptême sa foi se fait voyante, il parle en homme qui voit ce qu'il raconte, ce qu'il décrit, les beautés du paradis, les splendeurs de la Jérusalem du ciel, les jouissances des élus. Jamais homme n'a poussé des accents aussi brûlants, aussi pénétrants que lui après son heureuse conversion, et il est impossible d'en trouver de plus beaux dans la langue humaine : « O demeure étincelante de lumière et de splendeur, j'ai aimé votre beauté et le lieu de la glorieuse demeure de Dieu mon Créateur et mon Maître ! Que mon exil soupire vers vous ! Je prie Celui qui vous a créée, qu'il me possède et qu'il m'ouvre la patrie, car il m'a créé aussi. J'errais comme une brebis perdue, mais j'espère que les épaules de mon pasteur, votre divin architecte, me reporteront dans votre séjour ! [2] »

Qu'on ne lui parle plus maintenant ni des biens de ce monde, ni des richesses, ni même des jouissances permises, comme celles du mariage. On lui propose une jeune fille belle, pieuse, lettrée, douée de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, pourvue d'une jolie dot : « Non, non, répond-il, pour la liberté de mon âme je me suis ordonné de ne point désirer ni chercher d'épouse, de ne pas me marier [3]. »

[1] *Histoire de sainte Monique*, par Mgr Bougaud. (P. 405 et 406).

[2] « Ce n'est point une composition (le *Te Deum*), c'est une effusion ; c'est une poésie brûlante, affranchie de tout mètre ; c'est un dithyrambe divin dû à l'enthousiasme, volant de ses propres ailes, méprisant toutes les ressources de l'art. Je doute que la foi, l'amour, la reconnaissance aient parlé jamais de langage plus vrai et plus pénétrant. » (J. de Maistre, *Soirées*, t. II, Entretien VII).

[1] Et fugit a nobis sollicitudo vitæ præteritæ... Nec satiabar illis diebus dulcedine mirabili, considerare altitudinem consilii tui super salutem generis humani. Quantum flevi in hymnis et canticis tuis... (*Conf.*, lib. IX, cap 6).

[2] O domus luminosa et speciosa !... Tibi suspiret peregrinatio mea, et dico ei qui fecit te, ut possideat et me in te, quia fecit et me. (Lib. XII, cap. 15).

[3] ... Pro libertate animæ meæ mihi imperavi, non cupere, non quærere, non ducere uxorem. (*Soliloq.*, lib. I, cap. 10).

Son âme est désormais fiancée, mais à Jésus-Christ.

Quelle joie aussi pour sa sainte mère de le voir dans ces heureuses dispositions ! Elle demandait seulement qu'il fût chrétien. A-t-elle assez prié et pleuré ! Quel chemin parcouru depuis dix ans ! Mais comme sa vie tout entière a été traversée ! Son mari était païen, et cynique, et brutal. Jamais elle n'a goûté avec lui une journée de bonheur. A force de patience, de charité, de douceur et de patience, elle l'a ramené à Dieu. Mais alors, perverti par son propre père, Augustin se vautrait dans les compagnies manichéennes.

En vérité, quelle existence que la sienne ! et parmi vos traverses, qu'il vous est bon de vous en souvenir ! Car elle n'a point désespéré de la grâce de Dieu, elle ne s'est point lassée, elle a sans cesse frappé à la porte du cœur de Jésus, et Dieu l'a exaucée, et le cœur du Sauveur s'est ouvert, et elle a reçu plus qu'elle ne demandait. Son fils ne sera pas seulement chrétien, il s'élancera sur les sommets de la perfection et de la science, il renoncera au monde, aux honneurs qui l'attendaient, à la gloire humaine, et Dieu fera de lui un saint, un grand évêque, un docteur de l'Eglise.

Voilà l'œuvre de Monique, la récompense de ses larmes et de ses sacrifices. Car rien n'est perdu de nos peines chrétiennement supportées. Dieu voit nos luttes, il nous aide à vaincre ; même lorsque nous croyons la défaite irrémédiable, il la change en victoire. Alors nous pouvons chanter aussi le cantique d'action de grâces : *Te Deum laudamus !* Le ciel et la terre se réjouissent avec nous.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XXII

LES MAUVAIS LIVRES

Plan

1. Diffusion des mauvais livres.
2. Leurs effets déplorables.
3. Leurs dangers pour les femmes en particulier.
4. Excuses des liseuses de romans.
5. Des auteurs de romans et feuilletons. *a)* Leurs tristes aveux. *b)* Leur valeur morale.
6. De l'obligation de s'abstenir des mauvais livres et de les détruire.

Nous avons parlé du péché d'impureté défendu par les 6e et 9e commandements de Dieu. Nous avons vu combien ce péché est abominable : il déshonore le corps, il souille l'âme, il corrompt le cœur, il éteint la foi et conduit à l'impiété, il mène au crime. Aussi Dieu l'a-t il souvent puni, dès ce monde, de châtiments exemplaires.

En indiquant les moyens qu'un chrétien doit prendre pour l'éviter, nous avons mis en première ligne la fuite des occasions dangereuses. Or, parmi ces occasions, il en est deux surtout dont il est nécessaire de vous parler en détail, parce qu'elles sont plus dangereuses et plus communes que les autres : la lecture des mauvais livres et la fréquentation des danses.

1. — J'ignore, mes frères, si les mauvais livres ont pénétré parmi vous ; mais ce que je sais bien, c'est qu'aujourd'hui la France en est inondée. On les trouve partout, dans les campagnes comme dans les villes ; on les trouve affublés de tous les titres : *romans, feuilletons, comédies, mémoires, histoires galantes, poésies licencieuses.* Et ces livres détestables on les recherche avec ardeur, on les dévore avec avidité, on les vante, on se les fait passer l'un à l'autre, on va jusqu'à faire des sacrifices d'argent pour se les procurer. Comprenez-vous un pareil désordre ? C'est à n'y pas croire. Cependant rien de plus certain, nous avons des chiffres. Il y a déjà cinquante ans, on comptait en France 3500 colporteurs, qui, circulant partout, distribuaient neuf millions de volumes. Sur ces neuf millions de volumes ainsi vendus, huit millions étaient des livres immoraux, tels que la pudeur ne permet pas d'en nommer les titres, et souvent complétés par des gravures obscènes. Voilà où nous en étions avec les mauvais livres, et depuis cette époque le mal n'a fait qu'augmenter dans des proportions incroyables [1]. (*Extrait d'un rapport de la Commission pour le colportage,* 1848).

2. — Je ne m'étonne plus maintenant des scandales inouïs qui règnent partout dans la société. D'où viennent l'éloignement de Dieu, la dépravation des mœurs, l'infidélité des époux, la jalousie, les suicides, les excès de tout genre ? Vous en trouverez la principale cause dans la lecture des mauvais livres. Oh ! quelle peste affreuse que les mauvais livres et combien un pasteur, même le moins vigilant, doit avoir à cœur d'en préserver son troupeau ! Vous nous saurez donc gré de remplir aujourd'hui ce devoir de notre saint ministère.

3. — Une chose qui attriste l'âme et navre le cœur, quand on parle des mauvais livres, c'est de penser qu'ils sont lus surtout par les femmes. Oui, c'est surtout entre les mains des femmes qu'on les trouve le plus ordinairement. Des mauvais livres entre vos mains, mes chères sœurs, est-ce bien possible ? Pensez-vous à la grande mission que Dieu vous a confiée ? N'avez-vous pas été créées pour aider l'homme à faire le bien et le soutenir par l'exemple de vos vertus ? N'êtes-vous pas chargées d'élever les enfants de Dieu, d'en faire des chrétiens et des saints ? Sur vous, mes chères sœurs, repose par conséquent le plus solide espoir de l'Eglise ; elle compte sur vous comme sur des apôtres zélées et infatigables.

[1] Voir sur cette question de la *mauvaise presse* les dix Conférences de M. l'abbé Gibier que nous avons publiées en 1899.

Mais pour remplir cette mission si grande, si belle, si sainte, vous comprenez tout ce qu'il vous faut d'idées sérieuses, de dévouement, d'abnégation, d'esprit de sacrifice, de vertus en un mot.

Or, sachez-le bien, mes chères sœurs, vous ne trouverez rien de tout cela dans les mauvais livres; vous y trouverez plutôt en abondance des idées fausses, de folles imaginations, des intrigues coupables, des tableaux dangereux, des doutes contre la foi, des excuses pour le vice, du mépris pour la vertu, c'est-à-dire tout ce qui peut corrompre votre cœur et diminuer votre piété, tout ce qui peut vous détourner de la mission que vous avez reçue de Dieu. Connaissez-vous, dites-moi, une seule personne, mais une seule, qui soit devenue meilleure par la lecture des *feuilletons* et des *romans*, ou plutôt en connaissez-vous une seule qui n'en soit pas devenue plus mauvaise chrétienne? Cette personne-là, si elle se rencontrait, serait un vrai prodige; car il est une loi aussi certaine dans l'ordre moral que dans l'ordre physique : c'est qu'une mauvaise cause ne peut produire que de mauvais effets.

4. — Les femmes qui lisent des *romans* sont donc bien imprudentes, bien coupables, bien ennemies d'elles-mêmes et de leur salut. Mais cependant ne les condamnons pas sans les entendre et voyons les excuses qu'elles mettent en avant pour se justifier.

a) Presque toutes soutiennent que cette lecture ne leur fait aucune impression et qu'elles n'y trouvent aucun mal. — Eh bien! mes chères sœurs, permettez-moi de vous dire que vous ne vous rendez pas bien compte de ce qui se passe en vous. La lecture des *romans* ne vous fait aucune impression? Et cependant vous les dévorez, et cependant on ne peut pas obtenir de vous que vous cessiez d'en lire. — Vous dites que vous n'y trouvez aucun mal?... Mais prenez garde : votre cœur, ordinairement si délicat, ne serait-il pas déjà flétri et incapable de s'apercevoir du danger? Car rien ne s'émousse plus vite que le sens moral.

b) Les femmes qui lisent des *feuilletons* ajoutent que ce n'est guère qu'un passe-temps, une sorte de remède contre l'ennui. — D'abord, mes chères sœurs, je vous ferai observer qu'une femme, surtout si elle est mère de famille, ne doit pas avoir beaucoup de temps à perdre. Il lui faut en effet tenir son ménage, conduire sa maison, soigner ses enfants, rendre son mari heureux et l'encourager dans son travail... Que si ces occupations ne suffisent pas à votre activité et vous laissent encore libres, apprenez qu'une femme chrétienne ne doit chercher de délassement que dans des récréations honnêtes. Quoi! vous trouvez du temps pour lire de mauvais feuilletons et vous ne pouvez point en trouver pour prier Dieu! Qu'est-ce en vérité que les courts instants que vous donnez chaque jour à une prière mal faite? Encore ne les donnez-vous qu'à regret peut-être... Quoi! vous trouvez du temps pour lire de mauvais feuilletons et vous ne pouvez en trouver pour venir à l'église entendre la sainte messe ou adorer Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour! C'est une pratique de piété si avantageuse cependant et si consolante pour l'heure de la mort!... Vous avez du temps à perdre! Mais travaillez donc un peu à vêtir les pauvres, si vos ressources vous le permettent... Vous avez du temps à perdre! Mais apprenez donc le catéchisme aux enfants. Voilà certes une belle et bonne occupation, digne d'un cœur noble et généreux. Instruire les ignorants, c'est en effet continuer l'œuvre des apôtres et contribuer à étendre le règne de Dieu. Il y a dans le monde un grand nombre de femmes chrétiennes qui font tout cela et beaucoup d'autres bonnes choses encore; mais ces chrétiennes-là ne s'amusent pas à lire des romans-feuilletons; elles préfèrent la *Vie des Saints*, où elles trouvent abondamment de quoi nourrir leur piété, de quoi les consoler dans leurs épreuves, de quoi les encourager à remplir fidèlement leurs devoirs.

5. — Mais vous savez, mes chères sœurs, qu'on ne gagne rien à discuter avec personne, encore moins avec vous, et nous avons un moyen infaillible de couper court à toutes les discussions, à tous les raisonnements, à toutes les excuses : c'est d'interroger les auteurs eux-mêmes de ces livres qu'on aime tant à lire. Consultons-les donc, demandons-leur ce qu'ils pensent de leurs propres ouvrages, surtout ce qu'ils pensent des personnes qui les lisent.

a) Voici ce qu'un écrivain tristement célèbre a mis en tête d'un de ses romans : « Les jeunes personnes qui liront ce livre, je les regarde comme perdues. Cependant, ajoute-t-il, comme pour se justifier, celles qui oseront l'ouvrir, après en avoir vu le titre, n'ont plus rien à craindre, parce que jamais fille chaste n'a lu de romans. » (Préface de la *Nouvelle Héloïse).* — Il vous semble, mes frères, qu'un pareil aveu, écrit à la première page d'un livre, devrait en empêcher la lecture et le faire jeter immédiatement au feu. Ah! on voit bien que vous ne soupçonnez pas même jusqu'où peut aller la passion des liseuses de romans; il n'y a pas de livre plus répandu ni plus recherché que celui-là, elles en font leurs délices. Qu'elles viennent nous parler désormais de leur vertu et de la pureté de leur cœur, nous les croirons! « *Jamais fille chaste n'a lu de romans,* » c'est un homme faisant métier d'écrire ces livres-là qui a dit ces paroles-là. Certes! il devait s'y connaître et personne ne mérite mieux d'être cru. « *Jamais fille chaste n'a lu de romans;* » un pareil aveu sorti d'une telle bouche nous en dit assez, n'y ajoutons rien... — On raconte d'un autre écrivain irréligieux qu'ayant trouvé sa fille occupée à lire un de ses propres ouvrages, il le lui arracha des mains, en s'écriant avec indignation : « Si j'ai une défense à vous faire, c'est de ne jamais toucher ce livre... » Encore une fois, vous l'entendez, les liseuses de romans sont condamnées par ceux-là mêmes qui devraient les absoudre.

b) Oh! si l'on connaissait bien la plupart de ces écrivains qui composent feuilletons et romans,

comme on laisserait leurs livres tranquilles! Ce sont en général des gens sans religion, sans principes, sans moralité, sans pudeur, sans autre mérite que celui de savoir tenir une plume, des vaniteux qui désirent se faire un nom, des ambitieux qui veulent avant tout s'enrichir aux dépens du public. Et voilà ceux qu'on prend pour maîtres et pour guides, ceux à qui on va demander des leçons de sagesse et de vertu, ceux avec lesquels on aime à s'entretenir de longues heures! Je vous demande si ce n'est pas d'abord absurde et ensuite excessivement dangereux.

6. — Maintenant, mes frères, vous devez conclure comme moi que c'est une obligation pour tous, sans aucune exception, de s'abstenir de toute lecture réprouvée par la religion et les bonnes mœurs. Par conséquent vous ne devez jamais ouvrir un livre sans savoir d'où il vient, sans savoir ce qu'il renferme et ce qu'il peut vous apprendre ; par conséquent vous devez vous défaire des mauvais qui seraient en votre possession : ce sont là des ennemis qui ne méritent aucune grâce. Si vous souffrez qu'ils habitent dans votre maison, pour prix de votre hospitalité, tôt ou tard ils vous donneront la mort et après vous ils la donneront à beaucoup d'autres. On parle d'un homme qui retardait toujours le sacrifice qu'il était bien décidé à faire des mauvais livres qui abondaient dans sa bibliothèque, il attendait pour cela un moment où il serait libre de tout autre soin ; ce moment ne lui fut pas donné, la mort le surprit avant qu'il eut accompli sa bonne résolution. Ses héritiers sans conscience vendirent tous ses mauvais livres et toute une ville en fut empoisonnée. Quelque temps après, dans le même lieu, une femme devenait folle, et une jeune personne, fille unique, se donnait la mort par suite des mauvaises lectures. On peut dire que les mauvaises lectures ne conduisent pas toujours là, c'est vrai ; mais en revanche, elles mènent sûrement à la perte de la foi et des mœurs, ainsi que nous l'avons démontré.

Donc, ne lisons jamais que de bons livres, que de très bons livres même, car les livres excellents sont si nombreux que notre vie ne suffira pas à les épuiser, et nous y trouverons des lumières pour notre esprit, de la force pour notre cœur, du courage pour pratiquer toutes les vertus et en particulier la vertu des anges ; et ainsi éclairés, fortifiés, encouragés, nous marcherons d'un pas plus sûr dans le chemin du ciel.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XL

POUR LE 14e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Marchez selon l'esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair.

Que signifient ces paroles de l'Apôtre ? — Nous devons d'abord comprendre sous cette expression : *Esprit*, notre âme elle-même, et c'est dans ce sens que saint Paul écrivait aux Ephésiens : *Renouvelez-vous dans l'esprit de votre âme* (Eph., IV, 23) ; et aux Corinthiens : *Je prierai d'esprit, mais je prierai aussi avec l'intelligence. Je chanterai d'esprit des cantiques, mais je les chanterai aussi avec l'intelligence.* (I Cor., XIV, 15). L'Apôtre veut donc nous dire : Vivez de manière à suivre les inspirations de votre raison et de votre intelligence.

Nous pouvons entendre encore cette expression *Esprit*, de l'Esprit-Saint dont saint Paul parlait aux Romains, disant : *Tous ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu sont les enfants de Dieu.* (Rom., VIII, 14). Car c'est l'Esprit-Saint qui détermine les cœurs et les porte à faire le bien. De là pour nous la nécessité de vivre selon l'esprit, c'est-à-dire par l'âme, de manière que la raison et l'intelligence ou l'âme soient d'accord avec la loi de Dieu. Tous ceux qui vivent ainsi peuvent dire avec l'Apôtre : *Je me complais dans la loi de Dieu, selon l'homme intérieur.* (Rom., VII, 22).

Si telle n'est point notre vie, c'est-à-dire si nous ne sommes point gouvernés par l'esprit, nous le serons par de vains caprices ou des illusions qui nous feront vivre selon les désirs de la chair. Aussi le Sage nous dit : *Votre cœur est en proie à des visions imaginaires ; ne l'appliquez point à ces visions, à moins que le Très-Haut ne vous les envoie lui-même.* (Eccli., XXXIV, 6). Et saint Paul nous définit d'un seul mot quelle est la vie de ceux qui ne vivent pas selon l'esprit, en disant aux Ephésiens : *Je vous en conjure par le Seigneur de ne plus marcher comme les Gentils, qui marchent dans la vanité de leurs pensées, qui ont l'intelligence obscurcie de ténèbres, entièrement éloignés de la vie de Dieu, par l'ignorance qui est en eux, à cause de l'aveuglement de leur cœur.* (Eph., IV, 17-18).

C'est pourquoi nous devons être conduits par l'Esprit-Saint, car il n'y a que lui qui puisse nous indiquer la voie ou mieux nous donner la connaissance de notre fin surnaturelle, selon cette parole de l'Apôtre : *Ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment, il nous l'a aussi révélé par son Esprit ; car l'Esprit pénètre toutes choses, même les profondeurs de Dieu.* (I Cor., II, 9-10). Il nous faut encore vivre selon l'Esprit-Saint, puisqu'il n'y a que lui qui incline et pousse l'affection à vouloir le bien : *Seigneur*, est-il dit, *votre Esprit, qui est souverainement bon, me conduira dans une voie droite.* (Ps. CXLII, 9).

Ainsi placés sous la direction de l'Esprit-Saint, *vous n'accomplirez point les désirs de la chair*, c'est-à-dire vous ne vivrez pas dans les plaisirs que suggère cette chair. Saint Paul en souffrait, et il demandait d'en être affranchi : *Malheureux homme que je suis!* s'écriait-il, *qui me délivrera de ce corps de mort?* (Rom., VII, 24). Il le savait bien, puisqu'aussitôt après il disait : *Il n'y a point maintenant de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, et qui ne marchent pas selon la chair.* Et pourquoi? *Parce que*, ajoute-t-

il, *la loi de l'esprit de vie, qui est dans le Christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.* (Rom., VIII, 1-2). Mais ce serait une erreur de croire que l'Apôtre veut condamner les désirs qui ont rapport aux nécessités de la chair, il ne s'agit ici que de ceux qui ont pour objet ses superfluités.

SAINT BERNARD : « Paul, le docteur des Gentils, prenant occasion de la nature spirituelle, selon laquelle nous vivons, pour nous exciter à vivre d'une manière spirituelle, dit à ses disciples : *Si nous vivons par l'Esprit de Dieu, conduisons-nous aussi d'après ce même Esprit.* (Gal., V, 25). C'est comme s'il avait dit : Si *la chair ne sert de rien,* et si *c'est l'Esprit qui vivifie* (Jean, VI, 65), il faut séparer ce qui est précieux de ce qui est vil et méprisable, et préférer ce qu'il y a de meilleur, c'est-à-dire marcher selon l'esprit, non point pour que la chair soit servie par lui, mais pour le servir elle-même, en sorte que l'esprit puisse lui dire comme à un serviteur : Viens ici, et qu'elle y vienne ; fais cela, et qu'elle le fasse. Voilà comment notre âme sauvera nos bonnes œuvres, si toutefois elle se tient elle-même à côté de notre maison, c'est-à-dire dans quelque endroit humble et caché. Quant à l'âme, qu'elle habite au beau milieu de la maison, comme la maîtresse, comme le père de famille, comme le juge, et il en sera alors comme disait le Prophète, quand il s'écriait : *Mon âme est constamment dans mes mains.* (Ps. CXVIII, 109). D'autre part, l'Apôtre nous atteste que si nous vivons selon la chair nous mourrons (Rom., VIII, 15), attendu que ceux qui marchent dans la chair ne sauraient plaire à Dieu, et que ceux qui sèment dans la chair ne peuvent moissonner de la chair que la corruption. Mais, au contraire, si nous mortifions par l'esprit les actions de la chair, nous vivrons, car ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu sont les vrais enfants de Dieu [1]. »

II. — La chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair.

Nul n'ignore qu'il y a en nous des désirs qui viennent de la chair et qui vont à l'encontre des désirs de l'esprit, comme il y a des désirs qui nous viennent de l'esprit et qui vont à l'encontre des désirs de la chair. De cette situation résulte la lutte entre la chair et l'esprit.

Dans quel sens devons-nous entendre cette expression *la chair,* ou mieux quelle est cette chair qui lutte contre l'esprit ? Apportons un exemple pour bien saisir la pensée de l'Apôtre. L'acte de convoiter quelque chose est un acte de l'âme, mais en tant que l'âme le fait par la chair, qui n'est rien autre qu'un instrument. Ainsi je vois quelque objet, je le vois par l'œil, mais c'est plutôt l'âme qui voit par l'œil. De là cette conclusion que l'âme convoite par la chair, quand elle se porte vers ce qui est une délectation, un plaisir pour la chair ; mais l'âme désire par elle-même, quand elle trouve sa délectation dans ce qui est selon l'esprit. Considérez une âme se livrant à la contemplation des choses divines : c'est l'esprit qui convoite la possession de la sagesse, et par la sagesse arriver au royaume du ciel, selon cette parole : *C'est le désir de la sagesse qui conduit au royaume éternel.* (Sages., VI, 21). Il en est ainsi de tous les actes de vertus que nous accomplissons.

Si la chair, direz-vous, convoite par l'esprit, comment a-t-elle des désirs contraires aux désirs de l'esprit ? Voilà la question, et voici la réponse. Les délectations de la chair ont pour objet les biens qui sont au-dessous de nous. Aussi lorsque l'âme s'occupe de ces choses inférieures qui appartiennent à la chair, elle s'éloigne des choses supérieures qui appartiennent à l'esprit ; et lorsqu'elle s'occupe des choses supérieures qui appartiennent à l'esprit, elle s'éloigne des choses inférieures qui appartiennent à la chair. Il est facile, d'après cet exposé, de comprendre que les désirs de la chair mettent obstacle aux désirs de l'esprit, comme les désirs de l'esprit mettent obstacle aux désirs de la chair. Or la vertu consiste à ne jamais laisser les désirs de la chair dominer les désirs de l'esprit, et c'est dans ce sens que l'Apôtre nous disait plus haut : *Vous n'accomplirez point les désirs de la chair,* c'est-à-dire, qui ont pour objet le superflu ; car dans ce qui tient aux nécessités, l'esprit n'a pas de désirs contraires à ceux de la chair : *Nul ne hait sa propre chair, mais il la nourrit et l'entretient.* (Eph., V, 29).

SAINT CHRYSOSTOME : « Ce n'est pas le corps que l'Apôtre désigne en cet endroit sous le nom de corps ; car autrement sa parole n'aurait point de sens raisonnable. Le corps est du nombre des choses qui reçoivent le mouvement et l'action, nullement de celles qui les impriment ; comment alors aurait-il un désir ? Ce n'est pas à la chair, c'est à l'âme qu'il appartient de désirer. Nous lisons ailleurs dans l'Ecriture : *Mon âme désire avec ardeur* (Ps. LXXXIII, 2) ; *Que désire ton âme ? et je le ferai pour toi* (I Rois, XX, 4) ; *Ne marchez pas selon les désirs de votre âme* (Eccli., XVIII, 30) ; *Tel est le désir de mon âme* (Ps. XLI, 2). Comment Paul dit-il ici : *La chair a des désirs contraires à l'esprit ?* C'est qu'il a coutume de désigner sous le nom de chair, non la substance corporelle elle-même, mais la volonté dépravée ; comme lorsqu'il dit : *Vous n'êtes pas dans la chair, vous êtes dans l'esprit... Ceux qui sont dans la chair ne peuvent pas plaire à Dieu.* (Rom., VIII, 9, 8). Quoi donc ! faut-il supprimer la chair ? Celui qui parlait ainsi n'en était-il pas revêtu ? Ce ne sont pas là les raisonnements de la chair, ce sont ceux du diable : *Il fut homicide dès le commencement.* (Jean, VIII, 41). Mais alors que veut dire l'Apôtre ? Par le nom de chair, il entend les pensées terrestres, lâches et rampantes. L'accusation n'est pas dirigée contre le corps, elle va droit à l'âme. Le corps n'est qu'un instrument, et l'instrument ne saurait être un objet d'aversion et de haine ; celui qui s'en sert pour le mal excite

[1] *De Divers.,* Serm. XXIII, n. 1, trad. Vivès.

seul un pareil sentiment. L'Apôtre parle donc ici de deux sortes de pensées et les oppose l'une à l'autre : il s'agit de la vertu et du vice, non de l'âme et du corps [1]. »

III. — Ils sont opposés l'un à l'autre, de sorte que vous ne faites pas tout ce que vous voulez.

Après avoir annoncé la lutte entre la chair et l'esprit, l'Apôtre nous la fait constater en disant qu'ils sont opposés l'un à l'autre. C'est comme s'il disait : Il est manifeste par l'expérience qu'il y a opposition et lutte entre eux, à tel point que *ce que vous voudriez*, c'est-à-dire le bien ou le mal, *vous ne le faites pas toujours*, c'est-à-dire que la chair ne vous le laisse pas faire. C'est ce qu'il écrivait aux Romains en parlant de lui-même : *Le bien que je veux, je ne le fais pas, mais le mal que je hais, je le fais.* (Rom., VII, 15). Il ne faudrait point croire que l'Apôtre par cette parole détruise le libre arbitre en nous. Ce libre arbitre qui consiste à choisir, marche de concert avec la liberté, partout où l'élection est possible. Nous devons d'autre part reconnaître que tout ce qui est en nous ne tombe pas sous la possibilité de l'élection ou du choix d'une manière absolue, mais seulement sous certain rapport. Prenons un exemple : vous pouvez en particulier éviter tel ou tel mouvement de la concupiscence ou de la colère, mais vous ne pouvez éviter, en général, tous les mouvements de colère ou de concupiscence, à cause de la corruption qui a été introduite en vous par le péché.

Il faut enfin observer qu'il y a quatre sortes d'hommes qui ne font pas ce qu'ils voudraient par rapport à la concupiscence, et ici nous allons citer textuellement saint Thomas que nous avons suivi dans cette exposition [2]. — Ce sont d'abord les intempérants, qui de propos délibéré suivent les passions de la chair, suivant cette parole : *Ils se réjouissent lorsqu'ils ont fait du mal, et triomphent dans les choses les plus criminelles.* (Prov., II, 14). Ils font, à la vérité, ce qu'ils veulent, en tant qu'ils suivent leurs passions mêmes ; mais en tant que leur propre raison murmure et en ressent un déplaisir, ils font ce qu'ils ne veulent pas.

En second lieu, les incontinents, qui se proposent de s'abstenir, et toutefois sont vaincus par leurs passions. Ils font aussi ce qu'ils veulent, en tant que contre leur résolution ils suivent leurs passions, mais ils vont ainsi un peu au-delà de leur volonté.

Troisièmement les continents, qui voudraient ne sentir aucune atteinte de la convoitise, mais parce qu'ils ne peuvent pas prévenir entièrement les mouvements de cette convoitise, ils font ce qu'ils ne veulent point.

Enfin les tempérants font ce qu'ils veulent, quand après avoir dompté leur chair ils ne convoitent plus ; mais parce que la concupiscence ne peut être domptée sans qu'elle résiste à l'esprit en quelque point, comme aussi la malice ne peut croître à un tel degré qu'elle étouffe tout murmure de la raison, il leur arrive parfois de convoiter, et alors ils font ce qu'ils ne veulent pas, en allant au-delà de leur volonté.

Saint Augustin : « Il en est qui voient dans ces paroles de l'Apôtre une négation du libre arbitre de l'homme. Ils ne réfléchissent pas que saint Paul parle ici à ceux qui sont infidèles à la grâce de la foi qu'ils ont reçue et sans laquelle il est impossible de se conduire par l'esprit et de résister aux convoitises de la chair. Si donc ils ne conservent point cette grâce, ils ne pourront point faire ce qu'ils veulent. Ils veulent par exemple accomplir les œuvres de justice que prescrit la loi, mais ils sont vaincus par la concupiscence de la chair, qu'ils n'ont pu suivre sans abandonner la grâce de la foi. Voilà pourquoi saint Paul écrivait aux Romains : *La sagesse de la chair est ennemie de Dieu, parce qu'elle n'est point soumise à la loi de Dieu*, et elle ne peut l'être. (Rom., VIII, 7). En effet, la charité accomplit la loi, tandis que la sagesse de la chair, toujours à la recherche des avantages de la terre, est diamétralement opposée à la charité, qui est spirituelle. Comment donc pourrait-elle être soumise à la loi de Dieu, c'est-à-dire se porter avec empressement et docilité à l'accomplissement de la justice et ne point lui résister, alors que ses efforts mêmes sont suivis nécessairement de sa défaite dès qu'elle découvre que l'iniquité lui promet ici-bas de plus grands avantages que la fidélité aux lois de la justice ?

« En effet, il faut distinguer trois vies successives dans l'homme. La première avant la loi, lorsqu'aucun acte vicieux ou mauvais ne lui était défendu, et qu'en l'absence de toute défense il ne résistait aucunement à ses passions déréglées. La seconde sous la loi, avant la grâce : alors le mal lui est défendu, et il s'efforce de s'en abstenir ; mais il est vaincu parce qu'il n'aime pas encore la justice pour Dieu et pour la justice elle-même, et qu'il veut la faire servir comme un moyen de se procurer les biens de cette vie. Si donc il voit d'un côté la justice, de l'autre un avantage temporel, il est entraîné par le poids de la convoitise pour les jouissances de la terre, et il sacrifie la justice, dont il n'observait les prescriptions que pour obtenir les jouissances qu'il perd nécessairement, il le voit, s'il lui reste fidèle. La troisième vie est celle de l'homme sous la grâce ; aucun avantage temporel ne l'emporte alors sur la justice, ce qui ne peut se faire qu'à l'aide de la charité spirituelle que Notre-Seigneur nous a enseignée par son exemple et donnée par sa grâce. Car bien que pendant cette vie les désirs charnels se fassent sentir dans ce corps mortel, cependant ils n'entraînent pas l'âme jusqu'à consentir au péché et à s'en rendre esclave. Le péché ne règne donc plus dans notre corps mortel (Rom., VI, 12), bien qu'il y habite nécessairement tant que ce corps est soumis

[1] *Ad Gal.*, cap. V, n. 5, trad. Vivès.
[2] *In Ep. ad Galat.*, cap. V, lect. IV.

aux lois de la mortalité. Il cesse donc d'abord de régner lorsque nous sommes soumis à la loi de Dieu par l'esprit, quoique nous le soyons encore à la loi du péché par la chair (Rom., VII, 25), c'est-à-dire à cette inclination qui est la suite du péché et le principe de ces désirs coupables auxquels nous refusons cependant notre consentement[1]. »

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS ROI DE FRANCE

(25 AOUT)

JEUNE HOMME, ROI, MALHEUREUX

Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.
Tout tourne à bien, pour ceux qui aiment Dieu.
(Rom., VIII, 28).

Quand un esprit chrétien examine la conduite des hommes, il remarque avec une profonde douleur que chacune des vicissitudes humaines devient pour la plupart une pierre de scandale et une occasion de ruine. J'entends sur tous les points de la terre s'élever des plaintes ou des excuses, et il n'est presque personne qui ne trouve dans sa position des empêchements et des impossibilités pour l'accomplissement de ses devoirs. Quoi ! Dieu s'est-il donc à ce point trompé ? Et ses créatures sont-elles en droit de lui donner un si éclatant démenti ?

Dieu affirme qu'il aime tout ce qu'il a fait ; qu'il veut diriger ses enfants, même les pécheurs, dans la voie du salut ; qu'il fait tout ce qu'il y a de mieux pour la prospérité de sa vigne. Et l'homme a élevé sa voix contre cette voix ; il dit, lui, que sur la terre tout le détourne de Dieu, tout lui fait oublier ses destinées éternelles.

Je ne parle pas ici, vous le voyez bien, mes frères, de l'orgueil qui raisonne, et qui se croit honoré par l'obstination de son incrédulité. Il m'en coûterait d'avoir affaire, dans cette solennité toute fraternelle, à des hommes qui s'excluent eux-mêmes de toute religion. L'indifférence à l'égard des obligations qu'on n'ose pas encore méconnaître hautement, voilà surtout la plaie qui dévore et qui tue les âmes. On ne peut pas s'occuper de Dieu, parce que les conjonctures dans lesquelles on se trouve placé multiplient les obstacles ; c'est l'entraînement de la jeunesse, c'est la préoccupation des affaires, c'est le rang auquel on est élevé, c'est le trouble apporté par les malheurs.

Et pourtant, c'est Dieu qui a fait la jeunesse avec son ardeur et son enthousiasme ; c'est Dieu qui a fait les conditions avec leurs travaux et leurs privilèges ; c'est Dieu surtout qui a fait la souffrance avec ses ennuis et ses épreuves. D'où vient donc le scandale ? Et pourquoi ces choses tournent-elles au détriment des âmes ? Mes frères, c'est qu'on n'aime pas Dieu, c'est qu'on ne se soucie pas de l'éternité, c'est qu'on est enchanté de trouver des prétextes pour colorer sa négligence. On n'aime pas Dieu, et on se sert de tout contre lui, de la jeunesse pour courir aux plaisirs, de sa position dans le monde pour s'y endormir sans contrainte, de la tribulation pour maudire Dieu comme un persécuteur ou l'abandonner comme un indifférent.

C'est en face de ces coupables abus que je place aujourd'hui le saint qui doit être plus que les autres notre protecteur et notre modèle. Je le considère dans une jeunesse environnée de séductions, dans le poste le plus difficile, dans les adversités les plus décourageantes. Triple danger, qui devint pour lui une triple grâce. Dans la jeunesse, saint Louis fut d'une angélique piété ; sur le trône, il fut d'une sainteté héroïque ; dans le malheur, il fut d'un sublime courage.

Puissé-je vous proposer ainsi quelques-uns des hauts enseignements que cette belle vie renferme ! Puissé-je (car c'est à Dieu que doit revenir tout éloge et toute gloire), puissé-je vous montrer dans les exemples de saint Louis, que Dieu dispose tout avec sagesse et pour notre utilité, et que si dans nos mains les événements deviennent des sources de péché, c'est que nous tournons contre nous les armes qui devaient nous rendre vainqueurs !... Oui, pour ceux qui aiment Dieu, tout concourt à leur sanctification : je ne connais guère, à cette vérité religieuse, de démonstration plus éloquente que l'histoire de saint Louis.

On peut être chrétien avec la fougue et les périls de la jeunesse, au milieu des embarras et des grandeurs, sous les coups d'une douleur amère. Saint Louis l'a été et saint Louis a fait servir à sa perfection les ardeurs des premières années, les difficultés de la couronne, les amertumes de l'épreuve.

Trois considérations auxquelles je m'arrêterai et dont nous allons recommander le succès à Marie, la jeune Vierge sans tache, la Reine des rois, et la Mère des douleurs. *Ave Maria.*

I

C'est un des mystères de notre nature, mes frères, que la transformation successive à laquelle l'homme est sujet. Chaque âge a ses nuances, chaque âge apporte à nos penchants quelques modifications. La jeunesse surtout présente des caractères saillants, et qui ne souffrent guère d'exception.

Lorsque l'esprit n'est encore fixé par aucune doctrine forte et raisonnée ; lorsque l'âme ayant à peine conscience d'elle-même, semble vivre tout entière par le corps et les sens, il doit se manifester une inconstance excessive, une extrême sensibilité pour tout ce qui flatte à l'extérieur,

[1] *Expos. Epist. ad Galat.*, n. 46, trad. Vivès.

une répugnance insurmontable pour les privations matérielles, une insouciance habituelle pour tout ce qui est sérieux, pour tout ce qui s'appelle devoir, pour tout ce qui n'intéresse que l'avenir. De là, dans les jeunes gens, ces continuelles variations dans leurs goûts et leurs passions naissantes; et, au milieu de ces diversités cependant, cette recherche persévérante, uniforme, pour les jeux et les plaisirs. De là ces téméraires excès d'une nature immodérée, cet éloignement pour les conseils et la réflexion qui pourraient imposer un frein et une règle importune. De là cette facilité, quelquefois désespérante, pour le vice qui plaît dans le présent, quoiqu'il doive plus tard entraîner infailliblement les plus tristes conséquences.

Voilà le jeune homme, mes frères, et quelle famille n'a pas tremblé pour quelqu'un de ses enfants? Et quel cœur aussi ne s'est point ému d'admiration et d'amour, en trouvant le calme et la sérénité d'une âme tranquille, dans l'âge du trouble et des agitations?

Je me plais à contempler avec attendrissement la jeunesse du saint roi qui occupe aujourd'hui nos pensées. On a mille fois répété, et c'était justice, les louanges de cet adolescent, Louis de Gonzague, qui se conserva pur et fervent dans le palais de son père, et résolut de le quitter pour fuir des périls qui devenaient de jour en jour plus menaçants. Que dirons-nous donc de saint Louis, nourri dans la cour d'un roi, où tout le monde devait s'empresser à le servir, comme le fils aîné du monarque et l'héritier de sa couronne, de saint Louis qui ne pouvait chercher la sécurité dans la retraite, et qui, au milieu des dangers, se garda toujours sans reproche?

Sans reproche! Ah! ici je dis trop peu, et à Dieu ne plaise que je ne trouve dans notre jeune saint que cette vertu mondaine qui évite les scandaleux écarts, et sauve les apparences!... On peut rencontrer parfois des âmes prudentes, réfléchies, mesurées dès l'adolescence, quoiqu'elles n'aient pas le soutien de la religion. Je crois peu cependant à ces perfections qu'on nous vante, et je ne voudrais pas voir à découvert les cœurs où la foi n'habite pas, fussent-ils, au reste, dignes d'estime, car il y a loin de cet état à la véritable piété. La piété dans le jeune homme, savez-vous ce que c'est, mes frères? C'est une passion, pleine de charme et de suavité, qui porte vers le bien tous les éclairs si naïfs de son âme, qui donne aux besoins de son cœur aimant et généreux un objet toujours noble et vraiment aimable, qui transforme en célestes espérances ses rêves et ses projets d'avenir. Non, le monde ne forme pas de ces fronts purs et sereins, de ces visages modestes et confiants, dont la fraîcheur semble contraster avec cet air d'expérience qui attend ordinairement les années. Sous cet extérieur qui se développe encore, se cache une âme pieuse, c'est-à-dire une âme qui juge avec sagesse les événements de la terre; une âme qui a compris déjà la plus sublime morale, celle de la privation, du sacrifice, du renoncement à soi-même; une âme qui déjà s'est faite à la lutte et sait triompher; une âme dans laquelle s'agite une imagination fougeuse, où s'élève sans cesse des brûlants désirs, qui a soif de jouissances, de mouvements, d'aventures, et qui, malgré tout cela, se contient, se possède, et commande aux orages; une âme qui veille contre ses propres impressions, qui comprime, qui étouffe à leur naissance des penchants dont la douceur, dont la délicatesse fait le danger.

Tel était saint Louis, mes frères, quoique entouré d'illusions et de périls. A douze ans, il était roi; et le caractère sacré que l'huile sainte avait imprimé sur son front semblait lui donner le droit de n'être plus contrarié. Il n'avait qu'à parler, et de jeunes courtisans se fussent empressés de servir ses souhaits et d'encourager son émancipation précoce. Pour compagnons de ses loisirs, il aurait pu naturellement préférer ceux dont la société excitait davantage les joies bruyantes et licencieuses. Au contraire, Louis les évitait avec soin, et recherchait les plus graves et les plus retenus.

On ne s'étonnerait pas de voir le noble enfant se donner la satisfaction vaniteuse de briller, entre ses pairs, par plus d'audace et plus de mépris pour toute loi. A son âge, on se persuade aisément que la grandeur est dans la hardiesse, qu'on est distingué parce qu'on sort de la ligne ordinaire, qu'on est presque un génie parce qu'on fait l'esprit fort. Parmi les jeunes seigneurs de la cour, saint Louis est le plus soumis, le plus respectueux, le plus réservé, j'allais dire le plus timide.

Il se fait remarquer, oui, mais par cette douce piété qui ne perce pas, qui n'éblouit pas, et qui fait que celui qui la possède est aperçu le dernier de tous.

S'il a de l'influence, c'est pour faire prévaloir la simplicité de ses goûts; s'il fait acte quelquefois de volonté, c'est parce qu'il ne peut cacher son horreur pour le vice et la licence.

Il entend autour de lui des chansons mondaines; aussitôt, malgré sa douceur, il trouve de l'énergie pour intimer une sévère défense. On riait de lui peut-être; son respect pour la loi de Dieu lui semblait une considération plus importante, et, en dépit de la frivolité de cette jeunesse qui l'entourait, son amour pour la prière sanctifiait toutes ses parties de plaisirs: « Quand il chevauchait, dit un de ses vieux historiens, il faisait réciter à ses côtés l'office de l'Eglise. » Ainsi se révélait déjà, mes frères, cette âme fortement trempée, qui devait mettre Dieu au-dessus de tout et, à cause de cela, porter dans toutes les circonstances une irréprochable vertu. Oui, sans doute, le Seigneur tient en réserve, pour les élus, des grâces de choix et des moyens puissants de sanctification.

Saint Louis fut ainsi privilégié: il reçut une grâce qui semble dominer toutes les autres, une grâce qui n'a point l'éclat du miracle, qui ne

paraît pas sortir de l'ordre habituel de la Providence, et qui toutefois a formé bien des saints ; une grâce dont on peut abuser quelque temps, mais qui n'est presque jamais perdue ; une grâce qui, si elle n'assure pas la persévérance, prépare au moins le repentir.

Cette grâce, faut-il vous la nommer, mes frères ? C'est la vigilance d'une mère chrétienne, énergiquement chrétienne, suavement chrétienne. Blanche de Castille a formé saint Louis, et les leçons qu'il reçut d'elle, avec la sollicitude dont il fut l'objet, l'attachèrent sans retour à l'accomplissement de ses devoirs. Jalouse de ses droits maternels, elle voulait que son fils ne dût qu'à elle seule la nourriture de sa jeune âme, comme elle avait exigé qu'aucun autre lait que le sien ne lui fût donné dans son enfance : « Je ne puis endurer, avait-elle dit alors, qu'une autre femme ait le droit de me disputer la qualité de mère. »

Et grâce à son affection maternelle, jalouse et presque tyrannique, qui surveillait tout elle-même et ne quittait son poste que pour le confier à des hommes éprouvés et pensant comme elle, saint Louis eut, de bonne heure, des convictions solides, et une préférence obstinée pour le bien. « C'était tout de bon, écrit un historien, que la reine disait à ses enfants, en prenant soin de leur éducation, qu'elle aimerait mieux les perdre que les voir privés de l'innocence de leur baptême. » Je ne m'étonne plus de l'horreur que le jeune prince témoignait pour le péché : la lèpre, il l'aurait mieux aimée qu'une faute mortelle. Je comprends aussi le respect qu'il avait pour sa qualité de chrétien : son titre le plus chéri était celui qui lui rappelait sa régénération spirituelle dans le sang de Jésus-Christ, aussi signait-il d'ordinaire Louis de Poissy, en souvenir de l'église où il avait reçu le saint baptême.

Cherchez maintenant, mes frères, où se trouvent ces beaux sentiments ; quand vous les rencontrez dans une famille, il y a là, soyez-en sûrs, une pieuse mère, une femme de foi et de vertu. Il serait injuste, évidemment, de faire porter à toutes les mères la responsabilité de l'indifférence, de la vanité, des fautes, des désordres quelquefois de leurs enfants. Mais personne n'ignore l'influence précieuse d'une éducation chrétienne.

Que j'aime à voir une mère, prenant au sérieux son admirable mission, se réserver, quand les circonstances le lui permettent, la première part, ou plutôt la direction entière, dans le travail de formation morale que son enfant exige ! Elle se charge de lui donner elle-même la certitude de la foi, de lui exposer ces vérités premières, que ses lèvres savent si bien préparer pour lui.

Elle sait bien que, ballottée entre mille idées sans consistance, sans suite et sans rapports, cette jeune intelligence ignorerait tout, hésiterait sur tout, douterait de tout ; qu'il faut à son enfant des principes arrêtés, des principes auxquels il soit persuadé qu'on ne peut jamais porter atteinte ; qu'il lui faut, sous le rapport des doctrines religieuses, une invariable égalité dans les jugements et les appréciations. Aussi, l'enseignement ne se termine pas avec la leçon de catéchisme ; tous les exemples dont il est témoin, toutes les paroles qu'il recueille sont une application des enseignements dont on a voulu le pénétrer.

Sans cela, mes frères, que ferait-on de ses enfants ? Hélas ! on tient à eux souvent, ils ne le voient que trop, plus qu'à leur vertu ; on tient à leur vie, à leur santé, à leur esprit, à leurs manières, à leur beauté. Comment voulez-vous alors que leur estime pour l'innocence, pour la fidélité au Seigneur, ne soit pas toute secondaire ?

Dirai-je qu'il y a des parents plus coupables encore ? Et il n'est pas rare d'en rencontrer de nos jours ! Ce sont ceux qui s'opposent, dans les jeunes cœurs où la grâce de Dieu établit son empire, au développement des idées religieuses. Ces idées, on veut bien les souffrir, mais pas à la première place ; on veut bien que ses enfants aiment Dieu, mais avec mesure ; on veut bien qu'ils détestent le péché, mais pas sans exception ; on veut bien une certaine piété, mais de composition facile, sans ténacité et sans progrès.

Tout est perdu, ce semble, quand l'amour de Dieu commence à dominer dans une âme, et que la fortune engendre la lâcheté dans les devoirs religieux. En deux mots, on n'est pas chrétien parce qu'on est tout entier aux intérêts matériels ; on n'est pas fervent chrétien parce qu'on aime cette douce inaction, ces habitudes de mollesse que permet une condition élevée. Esquisser la vie royale de saint Louis sera sous ce double rapport une prédication très utile.

Presque tous les hommes, pour acquérir ou pour conserver, sont esclaves de leurs occupations, et l'on se croit fondé à négliger l'avenir parce que les exigences du présent se multiplient : « Si je pense à autre chose, dit-on, tout est compromis. » Etrange légèreté, mes frères ! Qu'est-ce que donc qui sera compromis en admettant avec vous que vous soyez moins actifs ? Il me semble voir les alarmes d'un enfant pour un souffle qui menace de renverser son château de cartes. Quoi que vous soyez, vous n'êtes pas sûrs au moins de ne pas risquer par votre négligence à l'égard de la religion un sort qui doit durer toujours. Est-ce un intérêt qui ne mérite aucune sollicitude ?

Blanche de Castille, elle, était heureuse de voir s'accroître la piété de son fils, absorber si je puis le dire toutes les affections, toutes les facultés de cette âme admirable. Modèle des bonnes mères elle fit de saint Louis le modèle de la jeunesse chrétienne et la plus belle preuve peut-être que cet âge si fertile en dangers peut devenir quand on le veut riche de vertus et de sainteté.

II

Le roi grandissait, et sa mère le maria, à l'âge de dix-neuf ans, avec la princesse Marguerite de Provence, digne de partager le trône de saint Louis. Deux années après, Blanche remit le pou-

voir entre les mains de son fils, et là commence la seconde période ou plutôt le second enseignement que nous fournit l'histoire de notre saint.

Qu'attendez-vous, mes frères, ou plutôt qu'attendrait le monde d'un jeune prince élevé dans les pratiques d'une piété simple et régulière ? Le voilà chargé de tout un royaume ; le voilà environné de gloire et d'éclat. Avec la couronne il accepte le poids des affaires et les périls de la grandeur. Oh ! que la sainteté va trouver d'obstacles dans cette haute position ! Qui ne sait que les préoccupations de la vie absorbent tous les soins ? Avec ses pieuses pratiques Louis sut concilier les devoirs de la royauté, et il ne s'est pas encore rencontré, que je sache, un esprit assez téméraire pour dire que sa piété avait retardé son zèle, que ses obligations de roi avaient souffert de son dévouement au Seigneur, et que ses sujets avaient pu se plaindre d'avoir un monarque trop chrétien.

Habitué sous la régence de sa mère à porter les armes contre les vassaux insoumis, saint Louis ne recula pas devant les difficultés sans cesse renaissantes que lui suscitaient les grands vassaux ligués pour l'affaiblir, et il eut bientôt appris à toutes les provinces qu'elles devaient le regarder comme un maître.

En même temps le saint roi réformait bien des abus, il forçait les seigneurs à cesser leurs vexations, il ramenait l'administration de la justice à des formes plus régulières et mieux appropriées aux besoins de son temps, descendant quelquefois dans les moindres détails et voulant connaître par lui-même les causes embarrassantes et douteuses. Mais croyez-vous du reste que le soin des choses temporelles exclue nécessairement la ferveur du chrétien ? Penser à Dieu pour ne point désobéir à ses lois, cela n'empêche pas la prudence et l'activité dans les affaires du temps. S'il est vrai de dire même, et je le crois, que la justice et la loyauté font ordinairement prospérer les entreprises ; s'il est vrai de dire encore, et c'est incontestable, que la modération dans les jouissances, la fuite de ces excès qui désunissent les familles, le courage soutenu dans les travaux, sont des moyens de réussite, une religion solide et bien entendue doit augmenter inévitablement les chances de succès. Non, ils n'étaient point perdus pour le bonheur de ses peuples, les instants que Louis consacrait au recueillement et à la prière, les moments où il rentrait en lui-même, où il interrogeait sa conscience, où il examinait ses actions et ses projets devant la justice divine, où il apprenait à aimer les hommes sur le modèle de Jésus-Christ, à les estimer comme ses frères et comme les amis de Dieu.

Déjà la renommée du jeune prince s'étendait au dehors et ses relations se multipliaient. L'Orient tournait les yeux vers lui et le Souverain Pontife lui demandait son concours dans les débats entre le Saint-Siège et l'empire d'Allemagne. « Saint Louis, dit le chroniqueur Guillaume de Nangis, fut le sûr défenseur de l'Eglise de Rome au temps de la tempête qu'elle subissait de par l'empereur Frédéric. » Ah ! voilà le roi très chrétien, le fils aîné de l'Eglise, le successeur de Charlemagne, l'héritier de ces nobles traditions que notre France a gardées comme un glorieux droit et que nous avons vu revivre de nos jours !

Les ennemis du trône étaient vaincus, mais non découragés ; les vassaux mécontents mirent dans leurs intérêts le roi d'Angleterre.

Après une fête magnifique donnée à Saumur, saint Louis est enfermé par surprise dans Poitiers ; il en sort au bout de quinze jours, et se prépare à la guerre.

Quatre-vingts vaisseaux sont équipés ; vingt mille hommes se rassemblent sous les ordres du roi ; on se met en marche vers la Charente, en prenant les villes qui se trouvaient sur le passage. A Taillebourg, Louis rencontra les Anglais, maîtres de la position. On combattit quelque temps d'une rive à l'autre, mais il fallait à l'ardeur du prince des efforts plus décisifs. Il passe la rivière à la tête de ses troupes, déconcerte les ennemis par son intrépidité menaçante et les force de fuir en désordre. Quelques jours après, les ennemis surprennent une poignée de Français et les mettent en pièces. Le roi accourt avec son armée fatiguée, livre une nouvelle bataille, et remporte une nouvelle victoire. La ligue ne pouvait plus tenir et le vainqueur imposa ses conditions.

Quand il avait ainsi tout pacifié, saint Louis se reposait ; mais son repos n'était qu'un travail plus utile pour la félicité de ses sujets. La grande pensée qui domine sa politique, c'est de faire disparaître de ses Etats tout ce qui pouvait en troubler la tranquillité.

Traités, alliances, relations amicales, réconciliations qu'il procure, règlements intérieurs, tout cela tend au même but : la paix de son royaume.

Et, au milieu de cette activité, le roi fut toujours un fervent chrétien, toujours fidèle même à des pratiques de piété qui ne sont point des obligations.

Tant il est vrai, mes frères, que le service de Dieu n'entrave point les occupations du siècle ! Tant il est vrai qu'un saint peut bien être un grand homme !

Ajoutons que l'éclat de la grandeur n'est pas un empêchement à la sainteté. Je ne viens pas, mes frères, contredire cette parole évangélique : « Bienheureux les pauvres ! » et pourtant, j'apporte une autre parole, parole divine aussi, parole qui trouve sa réalisation dans saint Louis : « *Bienheureux les riches !* » Ne vous étonnez point de ces sentences qui paraissent opposées, et qui n'expriment au fond qu'une même doctrine. « *Heureux les pauvres !* » Oui, d'une manière générale, parce qu'ils sont moins exposés à perdre leur éternité. « *Heureux le riche !* » Mais lequel ? Poursuivons l'oracle sacré : « *Heureux le riche qui a été trouvé sans tache, qui ne s'est point reposé sur ses trésors. Sa vie est pleine de merveilles. Il a passé par l'épreuve,*

et il est demeuré parfait. » Le riche est donc heureux, quand il est resté juste, parce qu'il a su éviter les périls dont l'exemption fait le bonheur du pauvre. A vous, pauvres, la sécurité ; à vous, riches, de dangereux honneurs. Dieu vous a traités comme de grandes âmes, en vous confiant un poste redoutable ; et à cause des difficultés, le succès sera pour vous plus illustre et plus magnifique.

Avec l'argent et la grandeur vient naturellement l'oubli de Dieu. Tous les désirs sont satisfaits ; pourquoi prier ? On ne songe pas même à la vie future ; on se trouve si bien sur la terre ! Au sein de l'abondance, comme on a horreur de songer qu'il faudra quitter tous ces biens ! Avec l'argent et la grandeur, vient naturellement une répulsion habituelle pour tout ce qui est une contrainte et une privation. On devient d'une délicatesse extrême, et la moindre mortification paraît une cruauté.

C'est là, de toutes les tentations de la fortune, la plus puissante peut-être et la plus générale ; on n'aime pas les exercices de la dévotion, les œuvres de la charité, les fatigues de la pénitence, parce qu'on ne peut pas consentir à se gêner.

Grands du monde, voilà vos écueils ; mais apprenez comment saint Louis y trouvait une occasion pour rehausser sa vertu ; apprenez comment vous pouvez devenir des héros.

Je me figure ce glorieux roi, récitant chaque jour avec ses chapelains les heures canoniales, se levant à minuit pour commencer l'office. Tous les jours, il entendait plusieurs messes ; et, quelle que fût la rigueur de la saison, raconte le confesseur de la reine Marguerite, son épouse, « *quand il était en l'église ou en la chapelle, il était toujours debout, ou bien agenouillé à terre et sur le pavé, sans avoir sous lui nul coussin.* » Oh ! le bel hommage rendu au Seigneur ! Extérieurement, les pauvres n'ont rien, presque rien à abaisser devant Dieu. Vous, mes frères, rassemblez tout ce que vous avez de puissance, de possessions, de célébrité et de gloire, pour humilier, pour anéantir tout cela en présence de l'Eternel.

« Et le saint roi, continue l'historien, écoutait très volontiers et très souvent la parole de Dieu. Et il s'asseyait à terre, sur la paille, quand on prêchait devant lui ; et quand il voyageait, il aimait à se détourner de son chemin pour entendre un sermon dans quelque abbaye. »

Rougissons, mes frères, de nos délicatesses et de nos négligences ! La moindre incommodité nous retient, et le plus petit déplaisir nous ennuie et nous dégoûte ; et il semble que c'est faire beaucoup pour Dieu, que de lui accorder juste ce qu'il demande.

Tous les jours, Louis lisait dans la Bible ou dans un autre livre ; et son bonheur était de se trouver seul devant Dieu, de se prosterner le front contre terre, et de rester ainsi en oraison, se plaignant quelquefois de ne point s'attendrir à la pensée de son Sauveur. « Je n'ose demander une fontaine de larmes, disait-il ; mais, Seigneur, il me suffirait de quelques gouttes pour arroser la sécheresse de mon cœur. »

Et puis, voyez-vous cet illustre souverain déposant la plus belle couronne de l'univers, oubliant pour quelques heures les grands intérêts dont il était le représentant, se dérobant à l'admiration de la France et de l'Europe qui recevaient ses lois, pour s'enfermer avec des pauvres, auxquels il lavait les pieds, qu'il nourrissait à sa table, qu'il servait lui-même de ses royales mains ?

Il secourait toutes les familles dans le besoin, il fondait des hôpitaux, les dotait de revenus. Un jour, ses conseillers lui représentèrent qu'il donnait trop. « Taisez-vous, répondit le saint roi ; Dieu m'a donné tout ce que j'ai. Ce que je place en cette manière, c'est le mieux placé. »

Quand une province était affligée par la disette, il y envoyait des sommes considérables, et y partait quelquefois en disant : « Allons visiter les pauvres. » Quand il en rencontrait de bien malades, que personne ne voulait soigner, il les soignait, lui, leur rendait les services les plus minutieux et les plus humbles.

Surtout, il les exhortait à la résignation, profitant toujours, pour le bien des âmes, du droit que semblait lui donner sa bienfaisance.

Il savait bien que la charité chrétienne aime les hommes, pour les aider à conquérir le ciel. Voilà pourquoi il usait de son autorité, pour faire observer les lois divines ; il voulait aussi que tous ses sujets fussent fidèles à leur foi ; il ne croyait pas que ce fût outrepasser son pouvoir que de bannir ceux dont les doctrines jetaient la confusion dans les esprits, que de châtier, par des amendes ou d'autres peines, les fautes scandaleuses qui outragent le bon sens, en insultant le Créateur.

Chefs de famille, réglez-vous sur ce modèle, et votre influence empêchera, sans doute, bien des désordres et sauvera peut-être bien des âmes.

La mortification, mes frères, cette vertu qui embrasse, dans sa généralité, tous nos devoirs religieux envers nous-mêmes, oh ! comme nous la craignons !

Nourriture, repos, vêtements, récréations, tout nous devient une occasion de jouissances.

Saint Louis jeûnait souvent, se privait, dans ses repas, de ce qui flattait le plus son goût, et s'était fait les plus sévères habitudes de sobriété. Il couchait sur la dure, et faisait porter son lit de pénitent partout où il allait. Au moins, si nous savions nous priver un peu de temps en temps, et n'attacher jamais notre cœur à toutes ces grossières satisfactions ! — Hors des grandes cérémonies, il était simplement vêtu ; et pour vous donner à ce sujet la pensée de saint Louis tout entière, laissez-moi vous rapporter dans quels termes il écrivait à sa fille Isabelle, reine de Navarre : « Il me semble qu'il est bon que vous n'ayez pas trop grand surcroît de robes ensemble et de joyaux, selon l'état où vous êtes ; il m'est avis que meilleure chose est que vous en fassiez vos aumônes, au moins de ce qui serait trop ; et il

m'est avis qu'il est bon que vous ne mettiez pas trop grand temps ni trop grande étude à vous parer et orner; et prenez garde que vous ne fassiez excès en votre parure, mais soyez plus portée au moins qu'au plus. »

Et enfin vos divertissements, mes frères, comment croyez-vous que saint Louis les aurait jugés? Qu'aurait-il dit de toutes ces réunions, pleines d'éclat, d'agitation, d'enivrement, où le luxe et la vanité triomphent à leur aise, où c'est une loi de ne plus tenir compte des lois de la retenue ou de la modestie? Lui aussi, sans doute, il aimait les beaux-arts, et il a puissamment contribué à les mettre en faveur et à les développer; mais il croyait qu'on peut donner au talent une plus noble mission que celle de gâter les cœurs, de faire haïr le devoir, de rendre le vice aimable et de jeter dans les imaginations l'incendie destructeur des passions violentes.

Ainsi vécut saint Louis au milieu des splendeurs du trône; chrétien malgré les difficultés, et d'autant plus généreux qu'il avait plus d'obstacles à vaincre, faisant ainsi servir à une plus admirable sainteté les tracas des affaires et les honneurs de son rang.

III

Il nous reste à raconter les malheurs de saint Louis. L'histoire en est terrible; elle serait inexplicable, si la foi ne nous venait en aide.

Le roi avait toujours eu une santé délicate. A l'âge de trente ans, il fit une maladie grave qui le conduisit aux portes du tombeau. Revenu à lui, après quelques instants d'une léthargie profonde, il demande l'évêque de Paris, et fait entre ses mains le vœu de se croiser contre les infidèles, oppresseurs des chrétiens d'Orient. La reine Blanche se désole et s'effraie; Louis est inflexible; il croit que Dieu l'appelle, et, pour la première fois peut-être, il résiste aux volontés de sa mère.

Pendant plus de trois ans, le prince dispose son royaume, afin de pouvoir s'en éloigner sans crainte.

Il rassemble ses chevaliers avec leurs hommes, se sépare tristement de sa mère, qu'il n'avait jamais quittée et à laquelle il confie le gouvernement de ses Etats, puis se rend à Aigues-Mortes où l'attendait sa flotte. Aucune puissance étrangère ne voulut prendre part à l'expédition. Louis restait donc chargé, lui seul, de cette guerre lointaine, qu'il entreprenait pour la gloire de la religion.

En débarquant sur les plages de l'Egypte infidèle, saint Louis donne le signal de l'attaque; les Français se précipitent vers le rivage, et lui-même se jette à la mer, pour défendre en soldat l'étendard de la croix, planté déjà sur la terre musulmane. Enfin le reste de la flotte arriva, et l'armée chrétienne, forte de soixante mille combattants, se dirigea vers le Caire. Il fit preuve personnellement dans cette journée d'une valeur infatigable, et la victoire lui resta; mais elle lui coûtait cher. Combien de nobles chevaliers avaient péri! et au nombre des morts se trouvait le comte d'Artois, frère de saint Louis. Quand on lui annonça cette nouvelle, il répondit que Dieu devait être adoré pour tout ce qu'il ordonnait; et alors, continue la chronique, « il commença à lui tomber de grosses larmes des yeux, et ceux qui étaient présents furent émus de le voir ainsi pleurer, en louant le nom du Seigneur de ce qu'il lui faisait endurer. » Ah! le beau spectacle, mes frères, que cette sensibilité résignée! Son cœur souffre, mais se résigne et se soumet sans murmurer.

Trois jours après, un autre combat s'engage et force les infidèles à abandonner le terrain. Mais bientôt la maladie et la famine décimèrent l'armée chrétienne. Saint Louis, dans une retraite, tomba aux mains des musulmans, fut chargé de fers et conduit en prison. Je ne parlerai point des mauvais traitements qu'il y endura : ses souffrances touchaient le cœur même de ses farouches ennemis. « Si notre Mahomet, disaient-ils, nous eût laissé souffrir autant que Dieu en a laissé supporter à ce prince, jamais nous n'eussions cru en lui! »

Voilà bien, mes frères, les raisonnements du monde. On ne croit pas à la Providence, parce qu'on se trouve malheureux. Il resterait un peu de foi peut-être si on n'avait pas tant à se plaindre; mais tant d'accidents qu'on taxe d'injustice en ont ébranlé les dernières racines. On ne comprend plus rien aux événements de la vie, on n'adore plus la main qui les dispose, une fois qu'on en est la victime, et l'on s'écrie : « Qu'ai-je donc fait à Dieu pour être ainsi partagé? »

Ce que vous lui avez fait, mes frères? N'avez-vous donc mérité sans cesse que des bénédictions? Ne l'avez-vous jamais oublié, ce Dieu bon, et d'ailleurs n'a-t-il pas le droit de vous faire mériter davantage en vous demandant plus de courage?

Ne voyez-vous pas qu'il y a dans le malheur une sorte de noblesse qui attire, qui enchaîne et commande le respect? Vous pardonnez à un ennemi quand il est malheureux, et le génie lui-même vous paraît embelli quand il a traversé de cruelles épreuves. Homère, César, Grégoire VII, Napoléon Ier exciteront toujours des sympathies parce qu'ils ont connu la douleur et l'amertume; et il semble que quand Dieu veut refuser à un homme l'attachement de ses semblables et les affections de la postérité, il n'est pas de plus sûr moyen que de lui épargner les larmes. J'ai quelquefois remercié le Seigneur de ce que les grands ennemis de la religion généralement n'ont pas beaucoup souffert, ou bien alors ils souffraient avec un caractère de révolte et de fureur qui ne produisait autour d'eux que de l'éloignement. Henri VIII, par exemple, Calvin, Voltaire, ces hommes-là n'ont jamais pleuré; on les admira peut-être, on ne les aima jamais. Le monde le reconnaît donc, il y a quelque chose de sacré dans l'infortune!

Mais il faut invoquer les pensées de la foi pour comprendre tout ce qu'il y a de sublime dans le malheur, et la philosophie serait impuissante à nous en donner l'intelligence complète.

Ah ! je comprends cette parole de saint Jacques : « L'œuvre parfaite se trouve dans la patience. *Patientia opus perfectum habet.* » Voyez saint Louis prisonnier après avoir entrepris une guerre avec tant de zèle et d'abnégation ; voyez-le levant vers le ciel ses yeux mouillés de larmes, et dites s'il n'est pas plus grand qu'au milieu des rois qui le prenaient pour arbitre.

Louis redoubla de ferveur à partir de ces grandes calamités. Il rendit Damiette et obtint au poids de l'or la liberté de son armée. Puis il s'embarqua pour la Palestine. Il voulait, malgré le départ de beaucoup de ses chevaliers, secourir la Terre-Sainte ; il guerroya pendant quelques temps en Syrie, releva des forteresses, racheta des chrétiens esclaves, convertit un grand nombre d'infidèles, visita la Galilée, Cana, Nazareth. Sa noble fierté le retint loin de Jérusalem ; le gouverneur de Damas lui permettait d'y entrer : « Seigneur, dit alors le prince, ne souffre pas que je voie ta sainte cité, puisque je ne la puis délivrer des mains de tes ennemis. »

Hâtons-nous, mes frères ! Le calice n'est point épuisé, la mort va frapper à coups redoublés dans la famille du saint roi.

On vient lui annoncer que la reine Blanche avait succombé à une courte maladie. Louis jette un grand cri, fond tout en larmes, dit le chroniqueur, se met à genoux devant l'autel et remercie Dieu à mains jointes : « Seigneur, je vous rends grâces et merci, pour m'avoir laissé si longtemps ma chère mère ; mais puisque vous avez voulu qu'elle meure, béni soit votre nom. » Il songea dès lors pourtant à regagner son royaume. Il l'avait quitté depuis six ans, il y rentra après une laborieuse traversée. Bientôt son fils aîné mourut, celui à qui il destinait sa couronne ; et il vit ainsi sans se plaindre ses espérances cruellement déçues.

Malgré tout, il garda sa fermeté royale, continua le gourvernement des affaires avec la même application, fit respecter son sceptre, s'occupa de législation et publia des codes dont la sagesse suffirait à établir une grande renommée. Cependant le pieux monarque n'oubliait point la Terre-Sainte : il souffrait de la savoir sous le joug du Coran. Le Pape fit prêcher une nouvelle croisade, Louis se mit à la tête d'une seconde expédition en Afrique.

Combien d'autres, découragés, auraient renoncé à ce dessein ! Lui n'a pas de ces hésitations, car il se confie tout en Dieu. Sur ces entrefaites, il perd une sœur bien-aimée, la vertueuse Isabelle ; mais surmontant sa douleur, il s'arrache à la tendresse de son épouse et s'embarque à nouveau, malgré sa faiblesse et ses infirmités.

Des vents contraires jettent sa flotte sur l'île de Sardaigne ; elle arrive cependant aux côtes voisines de Tunis ; et à peine quelques succès, plus brillants que profitables, ont-ils encouragé les croisés, qu'une terrible maladie se déclare, et multiplie les ravages.

Saint Louis voit expirer sous ses yeux le comte de Nevers, son fils, jeune homme de vingt ans, qui lui était né sur cette terre d'Afrique, dans sa première croisade. Quelle série de malheurs, mes frères ! Et si le roi n'avait pas été chrétien, n'aurait-il pas cru, sans doute, à une fatalité ? Non ; son front s'incline devant les décrets qui le frappent, et les coups de foudre du fléau ne font qu'augmenter sa vertu.

Son martyre va finir : lui-même est atteint de la contagion, et il ne pense plus qu'à paraître devant Dieu. Philippe, qui devait lui succéder, reçut, écrites de sa main, des leçons admirables que l'histoire nous a transmises. Quelquefois, il se préoccupait encore des Lieux saints et de la conversion des infidèles.

Il demanda les derniers sacrements, répondit à toutes les prières, invoqua pieusement les saints patrons de la France, se fit coucher sur un lit couvert de cendres, et mit ses mains sur sa poitrine... Il attendait..., il attendait la mort, laissant échapper de ses lèvres défaillantes de courtes invocations pleines d'espérance et de calme. Oh ! qui nous révèlera ce qui se passait alors dans cette âme ! Humblement confiante, elle pouvait rappeler ses souvenirs, et compter sur le Maître fidèle pour lequel elle avait travaillé. « Seigneur, j'entrerai dans votre maison, et je vous adorerai dans votre saint temple. » Ce furent ses dernières paroles ; et, regardant vers le ciel, il rendit au Créateur son esprit, en cette heure même où le Fils de Dieu expira sur la croix.

Quelle mort, mes frères ! Quelle vie et quelle mort ! Durant cinquante-six années, combattre incessamment contre soi-même ; imposer à sa jeunesse le frein de la modération ; trouver au milieu de multiples affaires le temps d'être un pieux chrétien, dans la grandeur le courage d'être fervent, charitable, mortifié ; accepter en bénissant la Providence les plus déplorables revers, les plus cruels déchirements de cœur ; voilà l'histoire de saint Louis.

O mort, oui, viens consommer une si noble existence ! Viens ! ton approche est précieuse et ton heure désirée ; car tu annonces le laurier au vainqueur, le rivage au matelot, la patrie à l'exilé. Entrez, grand saint, entrez en vainqueur dans cette patrie céleste tant désirée. Que le monde s'attriste de ne plus garder que vos dépouilles glacées ! Pour nous, nous nous livrons à l'allégresse parce que vous êtes admis dans la cité des bienheureux et que de là-haut vous penserez encore à ceux que vous laissez ici-bas. Enseignez à notre jeunesse une suave piété et une généreuse ardeur ; apprenez-nous à servir Dieu dans la condition qu'il nous a ménagée ; soutenez-nous dans les épreuves auxquelles il nous soumet ; et puis, fiers de votre patronage, nous irons partager un jour avec vous la félicité éternelle. Ainsi soit-il !

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Entretiens sur les paraboles évangéliques. — XXXII. Les ouvriers à la vigne, 657.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XLI. Pour le 15e dimanche après la Pentecôte *(in Gal.*, v, 26, et vi, 1-2), 663.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — XXIII. Les danses, 665.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXIV. La quatrième Béatitude, 667.

Varia. — V. Etre prompt à écouter, et lent à parler, 669. — VI. Etre lent à s'irriter, 670.

Allocutions de mariage. — VI, 671.

ENTRETIENS SUR LES PARABOLES ÉVANGÉLIQUES

XXXII

LES OUVRIERS A LA VIGNE [1]

C'est encore dans le cours de son dernier voyage vers Jérusalem [2] que Notre-Seigneur prononça la parabole des ouvriers envoyés à la vigne.

Presque aussitôt après la scène touchante où des mères lui avaient amené leurs enfants pour qu'il les bénît, Jésus voit venir à lui un jeune homme riche, selon toute apparence chef de synagogue, qui lui adresse cette question : « Bon Maître, quel bien dois-je faire pour posséder la vie éternelle? — Gardez les commandements, reprend Jésus : Vous ne commettrez point d'homicide, vous ne serez pas adultère, vous ne volerez pas, vous ne direz pas de faux témoignage ; honorez votre père et votre mère, et vous aimerez votre prochain comme vous-même. — Le jeune homme répondit : Maître, j'ai observé tout cela depuis mon enfance; que me manque-t-il encore? — Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; puis venez et suivez-moi. » A ces paroles, le jeune homme s'en alla tout triste, dit l'Evangile, ne se sentant pas le courage de renoncer à ses biens, car il possédait de grandes richesses.

Ce départ précipité dut jeter aussi la tristesse dans l'âme du Sauveur, car, le voyant venir à lui, Jésus regarda ce jeune homme et l'aima (Marc, x, 21), sans doute parce qu'il découvrait en lui de bonnes dispositions. Mais la grâce ne contraint personne, et ce riche n'eut pas la force d'y correspondre en quittant tout pour Jésus. C'est alors que jetant les yeux autour de lui : « Je vous le dis en vérité, s'écrie le Sauveur, combien il est difficile qu'un riche entre dans le royaume des cieux! Oui, je vous le dis de nouveau : Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux [1]. »

Cette sentence sévère fit sur les apôtres une impression profonde, d'autant plus que très peu de temps auparavant le divin Maître avait proclamé avec énergie la sainteté et l'indissolubilité du mariage et exalté les grandeurs de la chasteté. Ils se demandent donc, pleins d'angoisse : « Qui alors pourra être sauvé? » Non pas qu'ils fussent inquiets pour eux-mêmes, dit saint Jean Chrysostome, puisqu'ils accomplissaient les préceptes rappelés par Jésus ; mais la charité apostolique dont ils étaient animés déjà leur faisait craindre pour le salut de tant d'âmes qu'ils savaient attachées soit aux plaisirs, soit aux biens de ce monde. Notre-Seigneur les console par sa réponse : « Aux hommes cela est impossible, mais tout est possible à Dieu.» Et par conséquent quiconque veut être le vrai disciple de Jésus-Christ, trouver le courage d'observer ses commandements, spécialement surmonter les deux grands obstacles qui s'opposent à son salut : l'amour des plaisirs et l'attachement aux richesses, doit se tourner vers Dieu et implorer son secours par la prière. Car, — le Maître l'a rappelé il y a quelques jours dans deux paraboles, — une prière humble et persévérante obtient tout de Dieu.

Cette réponse était un encouragement pour les apôtres. Pierre s'adresse donc avec confiance à Jésus : — Seigneur, vous venez de dire au jeune homme : Vendez ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres et suivez-moi. Eh bien! « voici que nous, nous avons tout quitté et vous avons suivi, qu'y aura-t-il donc pour nous? quelle sera notre récompense? » Sans doute, ce qu'ils avaient quitté était peu de chose : leurs filets. Mais encore, c'était à peu près leur seul moyen de subsistance, leur gagne-pain. Et avec quel cœur ils avaient abandonné tout cela, à la première parole de Jésus! Or, dit saint Augustin, celui-là quitte beaucoup, quitte « le monde tout entier, qui, avec ce qu'il possède, renonce au désir même de posséder. *Totum mundum dimittit, qui et illud quod habet, et quod habere optat dimittit.* »

Notre-Seigneur connaît la promptitude des apôtres à tout laisser, leur générosité à venir à sa suite. Aussi leur promet-il la plus magnifique récompense : « En vérité, je vous le dis, vous qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la régénération,» au jour du jugement dernier, « le Fils de l'homme siégera sur le trône de Sa Majesté, vous aussi vous siégerez sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël, » c'est-à-dire tous les hommes, figurés par les douze tribus.

[1] Matth., xx, 1-16.
[2] Jésus était alors en Pérée ; fin de mars.

[1] Locution proverbiale chez les Juifs pour désigner une chose impossible ou très difficile.

Puis sa pensée se portant sur tous ceux qui deviendront un jour ses disciples, Jésus ajoute : « Et quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou son épouse, ou ses fils, ou ses champs, à cause de mon nom, recevra le centuple et possédera la vie éternelle. » Se peut-il plus précieux encouragement ? Oui, c'est le Fils de Dieu qui l'assure, tous les sacrifices que nous aurons faits pour lui nous seront payés au centuple « maintenant, dans le temps présent. » Récompense le plus souvent spirituelle, sans doute, mais « dont le prix, comparé aux autres biens, sera comme le nombre cent auprès d'un nombre infime » (saint Jérôme), et qui sera elle-même peu de chose à côté de la vie éternelle qui nous est réservée « dans le siècle futur. »

Toutefois, que les apôtres, que les chrétiens ne s'enorgueillissent pas ; que personne ne se laisse aller à la présomption, source de la négligence dans le service de Dieu. C'est le conseil que Notre-Seigneur nous donne par cette parole : « Beaucoup de premiers seront les derniers, et beaucoup de derniers deviendront les premiers : » premiers appelés au salut, au royaume de Dieu, derniers dans la gloire ; derniers ici-bas par la dignité et l'estime, premiers au ciel dans la récompense. (Moissonnier). C'est à expliquer ce changement que Jésus consacre la parabole des ouvriers envoyés à la vigne.

I

Un père de famille est sorti de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Il convient du salaire de la journée, un denier, et les envoie au travail. Quatre fois encore durant le jour, à la troisième, à la sixième, à la neuvième, enfin à la onzième heure, ce père de famille sort sur la place publique, où il trouve chaque fois des ouvriers inoccupés, et chaque fois les envoie à sa vigne.

C'est sur la place publique en effet que se réunissaient chaque matin les ouvriers sans travail pour se mettre à la disposition de ceux qui auraient besoin d'eux. C'est là que le père de famille les trouve dès le matin et aux différentes heures du jour.

La journée de travail, chez les Juifs comme chez beaucoup de peuples anciens, commençait au lever du soleil, et se terminait au moment où cet astre disparaît de l'horizon. Toute l'année elle se divisait en douze heures, dont la longueur variait, suivant les saisons, avec la longueur des jours. La troisième heure répond donc au premier quart de la journée, la sixième au milieu du jour, et la neuvième aux trois quarts.

A la onzième heure enfin, alors qu'il n'y avait plus qu'une seule heure de travail, le père de famille trouve encore sur la place des ouvriers inactifs. « Pourquoi, leur demande-t-il, restez-vous ici oisifs tout le jour ? — C'est, répondent-ils, que personne ne nous a pris à gages. — Et vous aussi allez à ma vigne. » C'est une marque particulière de sa bonté de ne pas leur demander comment ils se fait qu'ils n'étaient point là aux heures précédentes où il a passé. Peut-être sont-ils restés une bonne partie de la journée dans les amusements ; mais si tardive qu'elle soit, leur bonne volonté est réelle, le père de famille en tient compte, et nous allons voir qu'elle sera généreusement récompensée.

Le soir venu, le maître de la vigne, fidèle observateur de la loi qui ordonnait de payer le jour même les mercenaires qu'on avait employés (Deut., XXIV, 15), envoie son intendant appeler les ouvriers pour leur donner leur salaire. Ce salaire était, nous le savons, d'un denier, pas même un franc de notre monnaie [1], somme assurément bien modique aujourd'hui, mais relativement importante au temps de Notre-Seigneur.

Vous savez ce qui s'est passé dans ce paiement. Le père de famille ordonne de commencer par les derniers arrivés au travail, et de finir par les premiers, et de plus, de donner à tous les ouvriers exactement le même salaire, un denier, même à ceux qui n'avaient travaillé qu'une heure. Voyant le maître si généreux pour les derniers venus, les premiers espéraient recevoir davantage ; et aussi, ne recevant que le denier convenu, ils murmurent : « Ceux-ci n'ont travaillé qu'une heure, et vous les égalez à nous qui avons porté le poids du jour et de la chaleur ! » C'était la jalousie qui parlait. On leur donnait le prix convenu, on ne leur faisait point de tort ; recevant tout ce à quoi ils avaient droit, ils n'avaient rien à réclamer. Mais, comme s'il ne devait pas leur suffire que le père de famille fût juste à leur égard, ils prétendent lui interdire d'être généreux à l'égard des autres et lui refuser le droit de disposer de ses biens comme il l'entend.

Ils méritaient une leçon ; elle fut vertement donnée. A coup sûr, il y a lieu de croire que les ouvriers des dernières heures, surtout ceux de la onzième, avaient eu à cœur de réparer le temps perdu par une ardeur plus grande au travail. Mais l'Evangile à dessein est muet sur cette circonstance, et, d'ailleurs, il était impossible de fournir en une heure une tâche égale à celle des premiers arrivés. Aussi le maître n'en dit rien ; il ne reproche non plus aux mécontents aucune négligence, c'est donc qu'ils avaient travaillé consciencieusement. Mais à quoi bon discuter avec des envieux ? Si donc il est juste envers eux, pourquoi ne serait-il pas charitable et généreux envers d'autres ? « Mon ami, » dit-il à l'un d'eux, sans doute au chef des meneurs, « je ne vous fais aucun tort. Vous êtes convenu avec moi d'un denier, n'est-ce pas ? » Je vous le donne, je ne vous dois donc plus rien. « Prenez ce qui est à vous, et allez. » Que si je veux donner (sans m'y croire obligé en justice) à ce dernier autant qu'à vous, ne suis-je pas libre de faire en cela comme je

[1] Environ 0 fr. 78 au temps de Jésus-Christ.

veux ? « Votre œil est-il mauvais parce que je suis bon ? » c'est-à-dire ma bonté doit-elle être pour vous une cause de jalousie ? Si dure qu'elle paraisse, la réponse n'était que juste ; aussi les mécontents se gardèrent-ils de rien répliquer ; ils s'en allèrent confondus et humiliés.

Il n'y avait plus qu'à conclure la parabole. Jésus le fait en reprenant la sentence qui la précède et dont elle n'est que l'explication. « C'est ainsi que » les choses se passeront au royaume de Dieu : plus d'une fois, comme dans cette parabole, « les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers. » Il arrivera même que ces derniers seront supérieurs aux autres, « car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. »

II

Telle est la parabole. Mais que signifie-t-elle ? A qui faut-il en faire l'application ? En un mot, quelle a été la pensée, l'intention de Notre-Seigneur ?

I. — Suivant un certain nombre de docteurs de l'Eglise, le but que Jésus-Christ se propose, but exprimé par la sentence finale : *Les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers*, est d'annoncer que les Gentils, les peuples infidèles, précéderont les Juifs, jusqu'ici le peuple choisi, au royaume de Dieu, dans l'Eglise. *Les derniers*, les Gentils appelés à la onzième heure, *deviendront les premiers* parmi les disciples de Jésus-Christ, tandis que *les premiers*, les Juifs appelés aux heures précédentes, *seront les derniers* à entrer dans l'Eglise.

Les différentes heures du jour figurent donc les divers âges du monde auxquels Dieu, le père de famille, appelle des ouvriers à sa vigne, invite les hommes à son service. Cette invitation, Dieu l'a faite dès le matin avec Adam, à la troisième heure avec Noé qu'il sauve du déluge et dont il accepte le sacrifice à sa sortie de l'arche. Puis c'est aux Juifs spécialement qu'il s'adresse à la sixième heure dans la personne d'Abraham, dont il fait le père de son peuple ; à la neuvième dans la personne de Moïse, qui sera comme son organe dans la promulgation de ses lois à Israël. A la onzième heure, enfin, quand Jésus-Christ est venu, ce n'est plus seulement le peuple juif qui est l'objet de sa sollicitude et de son invitation, c'est à tous les peuples de l'univers qu'il s'adresse, ce sont tous les hommes qu'il appelle à travailler à sa vigne, à vivre sous la loi de l'Evangile, à faire partie de son Eglise.

Vous savez comment le monde a répondu à cette invitation. Les nations qui jusque-là vivaient dans les ténèbres et les ombres de la mort se sont levées soudain à la lumière de l'Evangile ; les infidèles, ouvriers de la onzième heure, sont venus en masse travailler à la vigne du Père de famille en se faisant chrétiens. Au contraire, le peuple juif, si longtemps l'objet de la sollicitude divine, refusant de reconnaître le Messie que pourtant ses prophètes lui avaient si souvent annoncé et dont ils lui avaient dépeint tous les traits, ce peuple s'est montré rebelle à l'appel divin et a mérité par sa révolte d'être rejeté de Dieu. Sans doute, des Juifs se sont convertis à la prédication de Jésus et à celle des apôtres, et ces conversions se sont continuées à travers les âges. Mais ce sont là des faits isolés, individuels. Comme corps de nation, ce peuple ne répondra à l'appel du Père céleste que plus tard, quand l'Evangile aura été prêché et pratiqué dans tout l'univers [1]. Ainsi s'est vérifiée la conclusion de la parabole : « Les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers. »

Alors le soir venu, au dernier jour du monde, l'intendant du Père de famille, Jésus-Christ, juge des vivants et des morts, appellera pour le salaire de la journée tous ceux, Juifs ou Gentils, qui auront travaillé jusqu'à la fin. *Jusqu'à la fin*, ai-je dit, car ceux qui ne persévéreraient pas jusqu'au soir seraient au nombre des appelés, mais non pas des élus. Ceux-ci seulement recevront le denier promis : la vie éternelle [2].

II. — Il y a tout lieu de croire qu'en effet Notre-Seigneur, exposant cette parabole devant un auditoire israélite, ait voulu prédire la préséance des Gentils sur les Juifs. Mais là ne s'arrête point sa pensée. Celle-ci est plus profonde et son intention plus universelle. N'a-t-il pas dit lui-même, immédiatement auparavant, qu'au jour du jugement ses apôtres « siègeront sur douze trônes (à côté de lui) pour juger les douze tribus d'Israël ? » que quiconque se fera chrétien, « renoncera, à cause de son Nom, à son père, à sa mère, à ses frères, etc., recevra au centuple *dans ce temps* (Luc, XVIII, 30) et possèdera la vie éternelle ? » (Matth., XIX, 28, 29). Puis, pour les prémunir contre la tentation de la vaine gloire, il ajoute aussitôt : « Beaucoup de premiers deviendront les derniers et de derniers les premiers. » Sentence dont notre parabole n'est que l'explication. C'est donc à tous les hommes et particulièrement à ses disciples, aux chrétiens, à chacun de nous que Jésus s'adresse, et c'est à nous que nous devons faire l'application de ses paroles.

1. Le père de famille, c'est Dieu ; sa vigne, c'est l'Eglise ; les ouvriers, c'est nous. Tous nous avons à cultiver un coin de la vigne du père de famille, au moins un rameau, un cep à faire fleurir et fructifier, notre âme. La tâche que nous devons fournir, le labeur qui nous incombe ressemble assez au travail du vigneron. Il lui faut bêcher, défricher sa vigne, enlever les mauvaises herbes, tailler, supprimer les branches inutiles et gour-

[1] Les Juifs seront donc ainsi des ouvriers de la onzième heure, celle-ci allant, suivant l'interprétation exposée, depuis la prédication de l'Evangile jusqu'au jugement dernier.

[2] Explication donnée, dans ses grandes lignes au moins, par Origène, *in Matth.*, Tr. x ; saint Irénée, l. IV, c. 36 ; saint Grégoire le Grand, Hom. XIX *in Evang.* ; saint Hilaire, *in h. l.* ; puis Théophylacte, Bède, saint Thomas, *Cat. aur.*, D. Calmet.

mandes. Image de ce que nous avons à faire pour notre âme. Nous aussi nous avons à extirper de notre cœur les vices et les péchés, à corriger nos défauts, à réprimer nos mauvaises passions, à redresser notre caractère, à produire enfin les fleurs des vertus et les fruits des bonnes œuvres.

A ce travail, Dieu nous appelle dès le matin, c'est-à-dire dès notre jeune âge ; car la journée de travail imposée aux ouvriers de la parabole figure le temps de notre vie. Et ce temps n'est vraiment qu'un jour. Qu'est-ce que la vie la plus longue, surtout comparée à l'éternité ? Et vous qui en avez déjà parcouru plusieurs phases, vous surtout qui êtes arrivés à son déclin, jetez un regard en arrière et dites si vos années ne se sont pas évanouies comme un songe. « Mon Dieu, que le temps passe donc vite ! » C'est le refrain de tous les jours. Oui, vraiment, notre vie n'est qu'un jour, et c'est ce jour si rapide et si court qui nous est donné pour cultiver cette partie de la vigne que le Seigneur nous a confiée.

Travail long et pénible, et qui demande une attention continue. C'est vous dire que nous n'avons pas de temps à perdre, qu'il faut nous mettre à l'œuvre aussitôt que Dieu nous appelle, poursuivre notre tâche avec ardeur et persévérance, être enfin de ces bons ouvriers qui, suivant l'expression de saint Jean Chrysostome, « emploient tout le jour au labeur imposé par leur maître, et se réservent à peine une heure pour prendre leur nourriture. Ainsi devons-nous employer tout le temps de notre vie à procurer la gloire de Dieu, et le moins possible à nos intérêts terrestres [1]. »

C'est là notre premier devoir, c'est pour cela même que nous sommes créés. Dieu nous a faits non pour nous, mais pour lui, pour le connaître, l'aimer et le servir sur la terre. Dès lors donc que nous sommes les créatures de Dieu, que nous dépendons de lui, notre grande et principale obligation c'est de faire sa volonté. Et cette volonté est que nous évitions le mal et que nous pratiquions le bien.

Ajouterai-je que c'est aussi notre intérêt ? Que nous refusions à Dieu ce qu'il demande, il n'en sera ni moins parfait, ni moins heureux. C'est à nous-même que nous ferions tort et un tort irréparable, puisque notre révolte serait punie par des supplices éternels. Servons Dieu, au contraire, travaillons à sa vigne ; il nous promet pour salaire le denier de la journée et nous savons qu'il sera fidèle à sa parole. Heureux donc ces ouvriers de la première heure, qui dès leur jeune âge se sont adonnés à la pratique de la vertu et qui persévèrent tout le jour, toute leur vie ! Le Père céleste, qui les a loués, compte tout le bien qu'ils font, toutes leurs peines et leurs fatigues, pour leur donner, au soir de la journée, une magnifique récompense !

2. Malheureusement ceux-là sont le très petit nombre. La plupart ne répondent à l'invitation divine qu'à la troisième, à la sixième, à la neuvième, et même beaucoup à la onzième heure, c'est-à-dire à un âge plus ou moins avancé, parfois au moment de la mort. Encore en est-il un certain nombre qui, même à cette heure suprême, résistent à l'appel de Dieu.

Car Dieu qui est la bonté infinie ne se lasse pas. Il nous presse de nous donner à son service à toutes les époques de notre vie. Il nous invite à la troisième heure, dans notre jeunesse, et il accepte, avec promesse de salaire, tous ceux qui obéissent. Mais, encore une fois, qu'ils sont peu nombreux ! Voyez l'adolescence et la jeunesse, et dites si, à part de très heureuses exceptions, elle n'est pas ordinairement l'esclave des mauvaises passions. Dieu invite à la sixième heure, à l'âge mûr, et heureux sont ceux qui alors reviennent sincèrement à lui et s'occupent sérieusement de leur avenir éternel. Mais il faut bien convenir encore que beaucoup, uniquement occupés de leurs intérêts temporels, ne vivent que pour la terre, ne pensent qu'au présent, laissent sans culture la vigne qui leur est confiée, leur âme, et ne s'occupent aucunement de la vie future pour laquelle ils sont faits.

Ouvriers inactifs, auxquels s'applique à bon droit ce reproche adressé par le père de famille à ceux de la onzième heure : « Pourquoi restez-vous ainsi oisifs tout le jour ? » et qui ne pourraient pas répondre : « Personne ne nous a loués. » Ils travaillent, direz-vous, oui, et peut-être beaucoup ; ils peinent du matin au soir pour gagner leur pain de chaque jour. Et pourtant ce sont des oisifs. Semblables à des journaliers qui se seraient assis au milieu de la vigne, regardant les autres travailler, ou qui auraient fait autre chose que la tâche imposée par le père de famille, ils n'emporteront rien de ce qu'ils auront amassé sur la terre, rien qu'un linceul pour ensevelir leur corps, et ils n'auront pas droit au salaire.

Ils sont inexcusables, parce qu'ils ont entendu souvent l'appel de Dieu. L'éducation chrétienne qu'ils ont reçue, leur première communion, les sacrements qu'ils ont autrefois fréquentés, les bons exemples qu'ils ont sous les yeux, la parole de Dieu qu'ils viennent quelquefois entendre, est-ce que ce ne sont pas là autant d'invitations du père de famille ? Ils ne peuvent donc pas dire : « Personne ne nous a loués. » D'autant plus inexcusables que Dieu ne leur demande pas d'abandonner leurs intérêts matériels. Que seulement ils rentrent en grâce avec lui, et qu'ensuite ils remplissent chrétiennement leurs devoirs d'état : alors leurs occupations, leurs labeurs, leurs fatigues et leurs peines ne seront plus pour eux un travail inutile, ils pourvoiront en même temps à leurs intérêts d'ici-bas et à leur bonheur éternel. Jésus-Christ l'a promis : *Cherchez avant tout le*

[1] Sicut mercenarius totum diem circa opus domini impendit, unam autem horam circa suum cibum ; sic et nos omne tempus vitæ nostræ debemus impendere circa opus gloriæ Dei, modicam autem partem circa usus nostros terrenos. *(Op. imperf.* in Matth., Hom. XXXIV, n. 3).

royaume de Dieu et sa justice, et le reste, les choses nécessaires à la vie, *vous sera donné par surcroît.* Et Jésus-Christ ne trompe pas.

Et faites attention, s'il vous plaît, aux risques qu'ils courent. La parabole nous dit ou du moins suppose que les ouvriers loués aux différentes heures du jour ont répondu tout de suite à l'invitation du père de famille. N'est-il pas permis de se demander ce qui serait arrivé à ceux d'entre eux qui, faisant la sourde oreille, auraient refusé de se rendre au travail, par exemple à la troisième ou à la sixième heure ? C'est que, selon toute apparence, le propriétaire de la vigne les aurait dédaignés aux heures suivantes, peut-être même aurait repoussé leurs offres de service venues trop tard, et qu'ainsi ils auraient perdu leur journée. Pareillement n'est-il pas à craindre que Dieu, voyant ses grâces si longtemps méprisées, n'en vienne à les retirer, du moins ne refuse les secours suffisamment efficaces pour entraîner la volonté de l'homme et le convertir ?

3. Est-ce à dire que les hommes qui ont décliné l'invitation divine à la troisième, à la sixième, à la neuvième heure, n'aient plus rien à espérer et ne doivent plus que se décourager ? Non, bien sûr. A Dieu ne plaise que je veuille apporter des limites à la miséricorde divine ! Notre-Seigneur nous montre le père de famille allant à la dernière heure du jour louer encore des ouvriers pour sa vigne. Image de ce que Dieu fait pour le pécheur. Toute sa vie et jusqu'à son dernier soupir, ce Père infiniment bon l'attend, le cherche, l'invite à revenir à lui. Si grand pécheur que vous soyez, si nombreuses que soient vos années passées loin de Dieu, n'auriez-vous plus qu'un souffle de vie, vous n'avez pas le droit de désespérer. Oui, sans doute, repentez-vous de vos égarements, faites pénitence de vos fautes, et, si tardive que soit votre contrition, Dieu l'accepte dès qu'elle est sincère ; il considère « moins le temps de service que l'affection avec laquelle on le sert » (Origène), et, soyez-en sûr, il vous donnera, comme à l'ouvrier de la onzième heure, le salaire de la journée. La pénitence du bon larron en croix ne fut pas longue ; il accepte ses souffrances en expiation de ses crimes : *Nos quidem digna factis recipimus ;* il adresse une fervente prière à Jésus ; et il en obtient cette réponse : *Aujourd'hui même vous serez avec moi dans le paradis.*

C'est là sans doute une grande consolation, un puissant encouragement pour le pécheur. Mais ce serait un très grand mal d'abuser de cette doctrine pour rester dans le péché, et de dire : « Puisqu'une pénitence d'un instant suffit, à quoi bon se gêner ? Ne vaut-il pas mieux jouir de la vie pendant qu'on est jeune et fort, quitte après cela, la vieillesse venue, à rentrer dans le bon chemin ? Ce qui importe, c'est de travailler à la onzième heure. » — Oui, c'est bien cela qui importe. Mais quel étrange raisonnement que celui-là ! Quoi ! vous resterez méchant parce que Dieu est bon ? *An oculus tuus nequam est quia ego bonus sum ?* Mais vous mériteriez que le Seigneur vous retire ses grâces, pour abuser si effrontément de sa miséricorde. — Oui encore, pour recevoir le salaire il suffit d'être un ouvrier de la onzième heure. Mais, vous répondrai-je avec saint Augustin, « si le père de famille vous promet le denier de la journée, alors même que vous ne viendriez qu'à la onzième heure, personne, que je sache, ne vous a promis que vous seriez encore en vie même à la septième. *Paterfamilias tibi etiam undecima hora venienti denarium promisit ; sed utrum vivas usque ad septimam nemo promisit.* » Et qu'en serait-il de vous, si, comptant sur cette onzième heure, vous étiez arrêté soudain dans votre course ? Vous savez bien que la mort ne connaît et ne respecte aucun âge, et le fait n'est pas si rare de personnes enlevées subitement au commencement ou au milieu d'une carrière qu'elles espéraient plus longue. Quelle imprudence alors de renvoyer votre conversion à une heure qui peut-être ne vous sera pas accordée et sur laquelle en tout cas vous n'avez pas le droit de compter !

III

Nous arrivons enfin au paiement des ouvriers et à la conclusion de la parabole. Vous savez ce qui s'est passé dans la distribution du salaire. Le maître ordonne de commencer par les derniers venus et de finir par les premiers ; de plus tous, même ceux qui n'ont travaillé qu'une heure, reçoivent le denier de la journée. Et à ceux qui murmurent contre cette manière d'agir, le maître répond que, ne faisant tort à personne, il est libre d'accorder ses faveurs à qui il lui plaît.

Voilà le symbole et voici la réalité. Le soir de la journée, c'est la fin de notre vie ; l'économe du père de famille, c'est Jésus-Christ ; le denier, c'est la vie éternelle. Tous ceux qui ont accompli leur tâche dans la vigne que le Seigneur leur a confiée, ouvriers de toutes les heures, même d'un instant, reçoivent ce denier, la récompense céleste. Est-ce à dire que celle-ci soit égale pour tous les élus ? Nullement. Notre-Seigneur Jésus-Christ nous déclare lui-même qu'il y a « plusieurs demeures dans la maison de son Père, » au ciel ; et la foi nous apprend qu'il y a des degrés différents dans la gloire et le bonheur des saints. « Le même denier est donné à tous, dit encore saint Augustin, parce que tous les saints règneront sans fin ; mais ils ne règneront pas tous avec la même splendeur. C'est ainsi qu'au firmament toutes les étoiles ont leur éclat, mais non pas égal en toutes. » C'est que si Dieu se communique à tous les élus, il le fait pour chacun à un degré différent, correspondant à ses mérites. Et voilà comment le denier, la récompense, la même pour tous dans son objet, n'est pas égale dans son étendue. Chacun reçoit selon ses mérites.

Cependant la parabole renferme un mystère plus profond. Il y est dit formellement que les ouvriers de la dernière heure reçoivent exactement

autant que les premiers ; c'est bien le même denier donné à tous. Et le murmure des uns et la réponse du père de famille n'ont pas d'autre but que de faire ressortir davantage cette égalité du salaire et la liberté du maître dans la distribution de ses dons. Et Jésus ajoute aussitôt qu'il en sera ainsi dans le royaume des cieux : « *Sic* erunt novissimi primi, et primi novissimi. » C'est donc qu'au ciel, des âmes venues sur le tard à la vigne du Seigneur, peut-être à leur dernier moment, recevront un denier, une récompense, un degré de gloire et de bonheur égal au denier, à la récompense, à la gloire et au bonheur d'autres âmes plus longtemps fidèles. C'est même que la gloire et le bonheur de ces derniers arrivés pourront très bien surpasser la gloire et le bonheur des ouvriers de la première heure. *Ainsi,* au ciel comme dans la parabole, *les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers.*

Comment cela ? me direz-vous. C'est d'abord que Dieu a plus d'égards à la ferveur et aux sentiments intimes avec lesquels on le sert qu'au temps de service ; que telle âme peut par son ardeur surpasser en peu de temps cette autre qui apporte une certaine négligence dans l'accomplissement de ses devoirs. — C'est aussi et surtout que la valeur surnaturelle de nos actions dépend beaucoup plus de Dieu que de nous, de la grâce que de nos efforts. Or la grâce est un don gratuit de Dieu, il la donne à qui il lui plaît et dans la mesure qu'il lui plaît. Plus cette grâce est abondante, plus nos œuvres sont méritoires si nous y correspondons fidèlement. Qui alors peut empêcher Dieu, au moment voulu par sa providence, d'accorder à une âme jusque-là rebelle et pécheresse, quelqu'une de ces grâces de choix qui l'élève rapidement à un haut degré de perfection et de sainteté, lui mérite aussi pour l'autre vie une félicité égale, plus grande même que celle réservée à d'autres âmes, fidèles depuis longtemps sans doute, mais qui n'ont reçu que des grâces ordinaires et communes ?

Que celles-ci ne se plaignent pas cependant, qu'elles n'imitent pas les ouvriers de la première heure dans leur jalousie et leurs murmures contre le père de famille [1]. Comme lui, Dieu serait en droit de leur répondre : « Je ne vous fais point d'injustice, » je vous donne ce qui vous appartient, ce que je ne refuse à personne, les grâces suffisantes et nécessaires pour vous sauver ; profitez-en plutôt et vous recevrez la récompense de vos travaux. Que si je veux donner à cet autre autant (et plus) qu'à vous, ne suis-je pas libre de faire comme je le veux ? Votre œil est-il mauvais, parce que je suis bon ? »

Il est vrai, ces faveurs extraordinaires sont le partage du petit nombre. Ce sont des miracles de l'ordre surnaturel, et les miracles sont l'exception. Notre-Seigneur nous le dit clairement dans la sentence finale : « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. » Beaucoup d'appelés au royaume céleste, puisque Dieu veut le salut de tous les hommes ; mais peu d'élus, peu qui soient l'objet de ces prévenances singulières du père de famille, ou qui correspondent de tout leur pouvoir aux grâces de choix qui peuvent leur être départies. Le plus souvent, il y a tout lieu de le croire, ceux qui ne se convertissent que sur le tard ou au dernier moment, ne précéderont pas au ciel ceux qui furent longtemps fidèles ; ils restent au nombre des appelés, mais ordinairement dans les derniers, et c'est le petit nombre, les élus, qui de derniers deviennent les premiers.

Je ne puis cependant pas oublier que la plupart des docteurs de l'Eglise donnent de ces dernières paroles une explication plus sévère. Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ; « il y en a beaucoup qui ont la foi, mais peu qui parviennent au royaume du ciel, » dit saint Grégoire, et la raison c'est que la plupart ne vivent pas d'une manière digne de leur vocation. Cette explication n'est-elle pas fondée d'ailleurs sur une autre parole du Fils de Dieu ? « Entrez par la porte étroite, car la porte large et la voie spacieuse est celle qui conduit à la perdition, et ils sont nombreux ceux qui entrent par elle. Combien étroite, au contraire, la porte et combien resserrée la voie qui conduit à la vie ! et il y en a peu qui la trouvent. » (Matth., VII, 13-14).

Que le juste ne se laisse donc pas aller à la présomption, qu'il ne s'enorgueillisse pas de sa longue fidélité à Dieu. De lui-même il n'est que faiblesse et misère. « Que celui qui paraît se tenir debout prenne garde de ne pas tomber, » dit saint Paul. Si justes que nous nous croyons, demeurons donc toujours dans une profonde humilité. Craignons toujours que notre faiblesse nous fasse abandonner le travail que le Seigneur nous a confié, la sanctification de notre âme. Et puisque nous ne pouvons rien sans sa grâce, ne cessons pas de la lui demander jusqu'à notre dernier soupir.

Ne méprisons pas non plus nos frères. Aujourd'hui peut-être ils sont pécheurs ; mais nous ignorons ce qu'ils seront demain ; en un instant la grâce peut faire d'une grand pécheur un grand saint, et rien ne nous dit que ceux que nous méprisons ainsi ne nous précéderont pas dans le royaume des cieux.

Défiance de nous-même, charité pour le prochain, persévérance dans la prière, vigilance à rendre notre élection assurée, tel est le fruit que nous devons retirer de cette parabole.

[1] A vrai dire, ce murmure des ouvriers n'est mis ici que pour rendre le récit plus vivant et pour faire ressortir la liberté du père de famille dans la distribution de ses dons. « *Non oportet,* dit à ce sujet saint Jean Chrysostome, *in parabolis omnia ad litteram explorare, sed, cum scopum parabolæ didicimus, hunc decerpere, nec cætera curiosius explorare.* »

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XLI

POUR LE 15e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Ne devenons pas avides d'une vaine gloire, nous provoquant les uns les autres, enviieux les uns des autres.

Il y a deux sortes de gloire : l'une selon Dieu et l'autre selon le monde. C'est de cette dernière que saint Paul nous dit : *Ne devenons pas avides d'une vaine gloire.* En effet, il n'y a rien dans la gloire de ce monde qui soit digne de notre amour. Jésus-Christ nous dit : *Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme?* (Matth., XVI, 26). La gloire selon le monde est vaine, puisqu'elle est fragile et qu'elle passe bien vite : *Toute chair,* dit le prophète, *est de l'herbe, et toute sa gloire est comme la fleur des champs.* (Is., XL, 6), La gloire selon le monde est fausse : *Toute la gloire du pécheur, c'est de la boue et un ver.* (I Mac., II, 62). — Mais la gloire selon Dieu, combien elle est belle et digne de notre amour ! Elle réside dans les biens propres de l'homme, c'est-à-dire dans les biens spirituels qui sont la grâce, les vertus et les bonnes œuvres. Tous les saints se sont attachés à la rechercher, cette gloire selon Dieu, qui n'est autre chose qu'une parfaite conformité avec Dieu pour faire le bien et éviter le mal. De là cette parole de saint Paul : *Notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience.* (II Cor., I, 12).

L'Apôtre ajoute : *Nous provoquant les uns les autres.* Dès l'instant qu'on se laisse dominer par l'amour de la vaine gloire, on ne trouve que des défauts dans le prochain, on s'érige en censeur de sa conduite. Voyez les scribes et les pharisiens cherchant à surprendre Jésus-Christ dans ses paroles, ne cessant de l'interroger pour obtenir des réponses dont ils se seraient servis en vue de le perdre dans l'esprit du peuple. C'est ainsi que les amis de Job se conduisirent envers lui. Ils semblaient désirer, tout en compatissant à ses maux, le trouver pécheur devant Dieu, et ils s'efforçaient de le lui prouver. Mais le saint patriarche leur disait : *Répondez, je vous en conjure ; et, disant ce qui est juste, jugez. Et vous ne trouverez pas d'iniquité sur ma langue ; et dans ma bouche la folie ne retentira pas.* (Job, VI, 29-30). Pour nous, nous n'avons qu'à nous mettre à l'école de notre divin Maître qui nous dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (Matth., XXVIII, 29). C'est pourquoi mettons plus de soin à vivre en bonne intelligence qu'à nous reprendre mutuellement. De même que le vinaigre finit par infecter le vase dans lequel il séjourne trop longtemps, de même la colère souille le cœur dans lequel elle reste plus d'un jour.

L'Apôtre enfin nous dit : *Envieux les uns des autres.* L'envie provient de la vaine gloire, et elle produit des maux sans nombre. C'est ce que nous marquent nos saintes Ecritures : *La mort,* dit le Sage, *est entrée dans le globe de la terre par l'envie du diable.* (Sages., II, 24). Voyez Caïn : *Pourquoi tua-t-il Abel? Parce que ses œuvres étaient mauvaises et celles de son frère justes.* (I Jean, III, 12). L'homme envieux peut-il se glorifier d'avoir la sagesse qui vient d'en haut ? Non, répond saint Jacques, car *où est l'envie et l'esprit de contention, là est l'inconstance de toute œuvre perverse.* (Jac., III, 16). C'est donc avec raison que le Sage nous dit : *Celui qui s'envie lui-même, rien n'est pire que lui, et c'est là la peine de sa malice. Et s'il fait du bien, c'est par ignorance et ne le voulant pas, qu'il le fait ; et à la fin il manifeste sa malice. L'envieux a l'œil méchant, il détourne sa face et méprise son âme.* (Eccli., XIV, 6-8). Quant à nous, souvenons-nous des ouvriers qui avaient travaillé à la vigne durant toute la journée et qui murmuraient parce qu'ils ne recevaient qu'un denier, comme les ouvriers qui n'avaient travaillé que depuis la onzième heure. Le maître leur dit : *Votre œil est-il mauvais parce que je suis bon ?* (Matth., XX, 15).

SAINT JÉROME : « Gardez-vous bien de vous laisser prendre à l'amour de la vaine gloire. Quand vous faites l'aumône, que Dieu seul en soit témoin. Quand vous accomplissez vos jeûnes, que votre figure respire la joie. Que votre vêtement ne soit ni recherché ni sordide ; qu'il ne se fasse remarquer par aucune singularité ; il ne faut pas qu'on s'arrête à votre passage, et qu'on vous montre du doigt. Ne cherchez pas à paraître avoir une grande religion, ni plus d'humilité qu'il ne faut, de peur de courir après la gloire en ayant l'air de la fuir. Beaucoup, dérobant aux regards des autres leur abnégation, leurs aumônes ou leurs jeûnes, ont le désir de plaire par cela même qu'ils dédaignent de plaire : les éloges qu'on fuit sont ceux qu'on ambitionne le plus. Je trouve un grand nombre d'hommes étrangers aux autres passions qui font la joie ou le tourment, l'espérance ou la frayeur de l'âme humaine ; il en est bien peu qui soient entièrement à l'abri de ce vice ; et celui-là est le plus parfait qui ne compte que quelques taches, comme répandues sur un beau corps [1]. »

II. — Si un homme est tombé par surprise dans quelque faute, vous qui êtes spirituels, instruisez-le en esprit de douceur, regardant à toi-même, de peur que toi aussi tu ne sois tenté.

Nous pouvons commettre le péché ou par un acte positif ou dans un moment d'aliénation.

C'est de ce dernier cas que parle ici l'Apôtre en disant : *Si un homme est tombé par surprise dans quelque faute...* Il est évident que celui qui tombe par surprise est plus digne de miséricorde que celui qui tombe par malice. Job nous parle de ces pécheurs qui s'éloignaient de Dieu dans des sentiments de haine : *Le Seigneur,* disait-il, *les a*

[1] *Ad Eustoch.*, Ep. XXII, n. 27, trad. Vivès.

frappés comme impies dans un lieu où on les voyait, eux qui, de propos délibéré, se sont retirés de lui, et n'ont pas voulu comprendre ses voies. (Job, XXXIV, 26-27). Mais lorsqu'on est circonvenu par la tentation, et entraîné ainsi à pécher, le pardon doit être plus facilement accordé. — D'autre part, si c'est par surprise, il ne peut y avoir qu'un petit nombre de péchés, tandis que celui qui en contracte l'habitude, boit l'iniquité comme l'eau. Ce sont de ces péchés d'habitude que le prophète a dit : *Les outrages, le mensonge, l'homicide, le larcin et l'adultère s'y sont répandus comme un déluge, et le meurtre a succédé au meurtre.* (Os., IV, 2). N'est-il pas évident qu'on doit agir avec sévérité contre de semblables prévarications, et relever au contraire avec douceur celui qui n'a commis que quelques manquements ? — Enfin les péchés qui proviennent de la transgression de la loi sont plus graves que les péchés qui sont le résultat d'une omission de la loi. Les premiers sont des actes positifs, opposés aux préceptes négatifs, qui obligent toujours et en tout temps ; tandis que les seconds peuvent être considérés comme étant commis par surprise et imprudemment, puisqu'ils sont opposés aux préceptes affirmatifs, qui laissent quelque indécision pour savoir quand ils obligent, ou quelque latitude de temps pour les accomplir. Ce sont ces derniers péchés dont saint Paul nous parle, et c'est à ce sujet que David se posait cette question : *Quel est celui qui comprend ses fautes ?* (Ps. XVIII, 13).

C'est pourquoi nous devons, selon le conseil de l'Apôtre, exercer la miséricorde envers ceux de nos frères qui tombent ainsi par surprise dans le péché. *L'homme spirituel*, d'après saint Paul, *juge tout* (I Cor., II, 15), c'est-à-dire il guide ses pensées selon les lumières de l'Esprit-Saint, jugeant ainsi sainement des choses spirituelles et temporelles. Aussi doit-il se prononcer, répondre, non sous l'inspiration de l'esprit du monde, mais éclairé par les lumières de l'Esprit-Saint qui produit dans l'homme une sorte de suavité et une certaine douceur : *Seigneur, que votre esprit est bon et qu'il est doux dans toute sa conduite !* (Sages., XII, 1). C'est ce que demandait David, lorsqu'il disait : *Le juste me reprendra dans sa bonté, et il me corrigera ; mais l'huile d'un pécheur ne parfumera pas ma tête.* (Ps. CXL, 5). Voulez-vous un exemple de cette correction pratiquée tant par les pécheurs que par les justes ? Voici les pharisiens qui viennent vers Jésus, disant : *Pourquoi jeûnons-nous fréquemment, et vos disciples ne jeûnent-ils point ?* (Matth., IX, 14). Et dans une autre circonstance, ils lui dirent : *Vos disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire aux jours de sabbat. (Ib.*, XII, 2). Les pharisiens avaient parlé comme des hommes ignorants qui n'écoutaient que leur envie, mais Jésus les reprit chaque fois avec douceur et les instruisit. Ah ! gardons-nous bien de cet esprit pharisaïque, mais imitons Dieu *qui ne brisera pas un roseau froissé, qui n'éteindra pas une mèche fumante.* (Is., XLII, 3).

Enfin l'Apôtre nous donne la raison de cette modération que nous devons apporter dans la correction de notre frère : *Regardant à toi-même*, nous dit-il, *de peur que toi aussi tu ne sois tenté.* Tant que nous sommes sur la terre, nous pouvons tomber dans le péché que nous déplorons en notre prochain. Or rien n'adoucit la sévérité de celui qui reprend, comme la crainte de sa propre chute. De là cette parole du Sage : *Jugez de la disposition de votre prochain par la vôtre.* (Eccli., XXXI, 18).

Saint Augustin : « N'entreprenons jamais d'exercer le devoir de la correction avant d'avoir examiné notre conscience, de nous être interrogés intérieurement et d'avoir pu nous répondre clairement devant Dieu que nous n'agissons que par amour. Si les injures, les menaces, les persécutions même de celui que vous reprenez trouvent votre cœur trop sensible, et que cependant la guérison de votre frère vous paraisse encore possible, ne répondez rien avant d'avoir guéri le premier la blessure de votre âme. Autrement il est à craindre que le mouvement naturel d'un cœur froissé vous porte à le blesser lui-même et que vous ne fassiez servir votre langue d'instrument d'iniquité pour le péché (Rom., VI, 13), en rendant le mal pour le mal et outrage pour outrage. (Rom., XII, 17). Car tout ce que vous dites avec un cœur blessé est un acte de vengeance, et non une correction inspirée par la charité.

« Commencez par aimer, et dites ce que vous voulez. Une parole sévère en apparence perdra tout ce qu'elle a de dur, d'outrageant même, si vous vous rappelez, si vous êtes profondément convaincu que votre intention doit être de délivrer par le glaive de la parole de Dieu votre frère des vices qui l'assiègent. Si cependant, comme il arrive souvent, vous voulez remplir le devoir de la correction par un principe d'amour et que vous l'entrepreniez par un motif de charité, mais que dans l'accomplissement de ce devoir la résistance qu'on vous oppose vous détourne de la pensée de corriger la faute de votre prochain et vous irrite profondément contre lui, lavez cette tache dans vos larmes et rappelez-vous cette pensée salutaire que nous devons bien nous garder de nous enorgueillir à la vue des péchés d'autrui, puisque nous péchons nous-mêmes en voulant les reprendre, et que la colère du pécheur nous irrite bien plus contre lui que sa misère ne nous inspire de compassion [1]. »

III. — Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi du Christ.

Dans quel sens faut-il entendre ces paroles ? D'abord on porte les fardeaux des autres en supportant avec patience leurs défauts corporels ou spirituels : *Nous devons, nous qui sommes plus forts, supporter les faiblesses des infirmes.* (Rom., XV, 1). En second lieu, on porte les fardeaux des autres en subvenant à leurs nécessités : *Dans les besoins des saints, partagez avec eux.* (Rom.,

[1] *In Gal.*, n. 57, trad. Vivès.

XII, 13). Enfin on supporte les fardeaux des autres en offrant des satisfactions, des prières et des bonnes œuvres pour les péchés de nos frères : *Jésus-Christ a porté nos péchés en son corps sur la croix.* (I Pier., II, 24).

C'est ainsi qu'on accomplit la loi du Christ, parce que *l'amour est l'accomplissement de la loi.* (Rom., XIII, 10). Et Jésus-Christ nous a dit : *Je vous donne un commandement nouveau : C'est que vous vous aimiez les uns les autres ; mais que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés.* (Jean, XIII, 34). Recueillons sur ces différentes interprétations les témoignages les plus autorisés.

SAINT CHRYSOSTOME : « Comme il ne se peut pas qu'un homme vive sans avoir ses défectuosités, l'Apôtre veut qu'on ne soit pas inflexible pour les défaillances d'autrui, qu'on les supporte avec indulgence, afin d'avoir droit au même support. Dans la structure d'une maison, toutes les pierres ne peuvent pas occuper la même place ; l'une sera propre à l'angle et non aux fondations, l'autre aux fondations et non à l'angle. La même chose a lieu dans le corps de l'Eglise. On peut l'observer même dans notre corps à nous ; l'un des membres soutient ainsi l'autre, et nous n'exigeons pas de tous tous les genres de service. C'est d'un ensemble bien concerté que résulte le corps ou l'édifice.

« *De la sorte, accomplissez la loi du Christ.* Le texte porte une idée de concours : Accomplissez tous avec entente, aidez-vous réciproquement. Cet homme est emporté, par exemple, et vous êtes mou : supportez donc ses impétueux élans afin qu'il supporte votre indolence ; et par ce moyen, vous ne pécherez ni l'un ni l'autre, l'excès étant mitigé par le mutuel support. Vous tendant ainsi la main quand il y a péril de chutes, servez-vous de mutuel appui pour l'accomplissement de la loi, de telle sorte que chacun supplée par sa patience et son courage aux défaillances du prochain. Si telle n'est pas votre conduite, si même vous empiétez toujours les uns sur les autres, jamais vous n'obtiendrez ce qui vous manque. De même que, si quelqu'un entreprenait d'imposer à tous les membres le même emploi, le corps ne saurait subsister, de même une guerre incessante divisera les frères, si nous voulons tout exiger de tous [1]. »

SAINT AUGUSTIN : « Tous peuvent pratiquer ce commandement de l'Apôtre. Ayons pour Dieu, dans nos bonnes œuvres, un amour désintéressé et pour le prochain une charité généreuse. Nous n'avons rien à offrir à Dieu, mais nous pouvons donner au prochain, et en l'assistant dans sa pauvreté, obliger celui qui est dans l'abondance. Que chacun donc donne de ce qu'il possède, qu'il distribue à l'indigent ce qu'il a de superflu. L'un a une grande fortune : qu'il nourrisse le pauvre, qu'il donne des vêtements à celui qui est nu, qu'il bâtisse une église, qu'il fasse avec son argent tout le bien qu'il peut faire. Un autre a de la prudence : qu'il la fasse servir à diriger le prochain et à dissiper les ténèbres du doute par la lumière de la piété. Un autre enfin a de la science : qu'il puise dans les trésors du Seigneur pour nourrir ses compagnons, qu'il fortifie les fidèles, ramène ceux qui s'égarent, cherche ceux qui sont perdus, et qu'il fasse également tout le bien possible. Les pauvres eux-mêmes peuvent exercer cette générosité les uns à l'égard des autres. Celui-ci peut prêter ses pieds aux boiteux, celui-là donner ses yeux à l'aveugle pour le conduire, un autre visiter les malades, un autre enfin ensevelir les morts. Tous peuvent rendre ces services, et il est difficile de trouver quelqu'un qui ne puisse rien donner à un autre. Et c'est ainsi que tous nous pouvons porter les fardeaux les uns des autres et accomplir la loi de Jésus-Christ [1]. »

SAINT JÉRÔME : « Que le péché soit un fardeau, c'est ce qu'atteste le Psalmiste lui-même lorsqu'il dit : *Mes iniquités se sont élevées au-dessus de ma tête, et se sont appesanties sur moi comme un poids accablant.* (Ps. XXXVII, 5). Et le prophète Zacharie vit sous la figure d'une femme l'iniquité assise sur une masse de plomb. (Zach., V). Le Sauveur s'est chargé de ce fardeau pour nous, nous enseignant ainsi par son exemple ce que nous devons faire nous-mêmes. Car lui-même *porte le fardeau de nos iniquités, il s'attriste pour nous* (Is., LIII), et il invite ceux qui sont accablés sous le fardeau de la loi et de leurs péchés, à porter le fardeau si léger de la vertu. (Matth., XI, 30). Celui donc qui ne désespère point du salut de son frère, mais tend la main à celui qui pleure, est faible avec les faibles et regarde les péchés d'autrui comme les siens propres, celui-là accomplit par la charité la loi de Jésus-Christ. Quelle est cette loi de Jésus-Christ ? *Aimez-vous,* nous dit-il, *les uns les autres comme je vous ai aimés.* (Jean, XIII, 34). Comment le Fils de Dieu nous a-t-il aimés ? *Personne ne peut avoir un amour plus grand que de donner sa vie pour ses amis.* (*Ib.*, XV, 13). Celui qui n'a point de clémence, qui ne s'est point revêtu des entrailles de la miséricorde et des larmes, quelque élevé qu'il soit en spiritualité, n'accomplira point la loi de Jésus-Christ [2]. »

[1] *In Gal.*, cap. VI, n. 1, trad. Vivès.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XXIII

LES DANSES

Plan

1. Le prêtre et les vérités importunes.
2. L'usage de la danse condamné : *a)* par l'Evangile, *b)* par les saints, *c)* par les laïques les plus compétents.

[1] *De Temp.*, Serm. XCI, cap. VII, n. 9, trad. Vivès.
[2] *In Gal.*, cap. VI, trad. Vivès.

3. L'usage de la danse incompatible, aujourd'hui surtout, avec l'esprit du christianisme.
4. Les deux camps opposés par rapport à la danse.

Dans notre dernier entretien, nous avons dit que les deux causes les plus efficaces et les plus communes du péché d'impureté sont la lecture des mauvais livres et la fréquentation des danses, et nous avons examiné ce qu'il faut penser de la première. Occupons-nous aujourd'hui de la seconde.

1. — Singulière destinée que celle du prêtre qui veut faire son devoir ! Il faut qu'il vienne troubler les mondains dans leurs divertissements les plus chers ; il faut qu'il entreprenne de les sevrer de leurs plaisirs les plus attrayants ; il faut par conséquent qu'il s'expose à devenir désagréable, ennuyeux, importun. Quelle mission pénible ! Ce n'est pas tout : il sait d'avance qu'il entreprend l'impossible, qu'il va perdre son temps et sa peine, que le monde n'en fera ni plus ni moins. Voilà donc où en est le prêtre dès qu'il aborde certains sujets. Un prophète, se trouvant autrefois dans la même situation, s'en plaignit au Seigneur. Le Seigneur lui répondit : « C'est moi qui t'envoie, ne crains pas les hommes et ne t'inquiète pas s'ils sont dociles à tes paroles. Dis-leur seulement la vérité. Je suis avec toi pour te soutenir. » Ainsi, mes frères, je désire vivement que nos entretiens des dimanches produisent toutes sortes de fruits spirituels, des lumières vives et abondantes, des remords salutaires, des résolutions énergiques, des retours édifiants ; je le demande à Dieu du fond du cœur ; mais je ne lui rendrai pas compte du succès de ma prédication : la seule chose qu'il exige de ses ministres, c'est de dire toute la vérité, c'est de prêcher la vérité.

2. — Or, c'est une vérité certaine, incontestable, que les chrétiens jaloux de faire leur salut doivent s'abstenir des danses et des bals. Ici je ne dirai rien de moi-même, de peur d'être taxé d'exagération ou d'ignorance. Nous interrogerons successivement l'Evangile, les saints, l'expérience, la raison, en un mot toutes les autorités capables de vous convaincre.

a) Commençons par l'Evangile. Vous le connaissez tous, vous vous rappelez comment Notre-Seigneur s'élève contre tous les divertissements du monde. « Malheur à vous qui aimez les plaisirs et les réjouissances ! Malheur à vous qui cherchez votre bonheur dans les vaines joies d'ici-bas ! Vos plaisirs se changeront un jour en tristesse, et vos joies en larmes amères. » C'est ainsi que parle Jésus-Christ lui-même.

b) Les saints ne parlent pas autrement que leur divin Maître. *Saint Jean Chrysostome* ayant appris qu'un bal avait été donné dans sa ville épiscopale et que quelques-uns de ses auditeurs s'y étaient trouvés, aussitôt qu'il fut monté en chaire, commença son discours par de grandes invectives contre cet abus : « Si je connaissais ceux qui ont été à ces folies, s'écria-t-il, je les chasserais de l'église, je ne leur permettrais pas d'assister aux saints mystères de l'autel après avoir assisté aux pompes du diable. » Je vous laisse à penser ce qu'aurait dit ce saint évêque s'il eût été à ma place, dans cette chaire, et s'il eût vécu dans un pays comme le nôtre, où les bals sont pour ainsi dire en permanence.

Dans un autre discours, il fait remarquer qu'aux noces des patriarches et des autres saints que l'Ecriture raconte, il n'est fait aucune mention de danses ni de semblables folies. Aussi Dieu bénissait-il leurs mariages, au lieu que vous attirez souvent sa malédiction sur les vôtres, parce que vos noces sont l'occasion de mille péchés qui s'y commettent.

Savez-vous comment *saint Augustin* appelle les divertissements du monde ? Il les appelle *lugendas lætitias*, des joies pitoyables, des joies qu'on doit pleurer, parce qu'elles sont la ruine de la vertu. Savez-vous comment il appelle une salle de danse ? Il l'appelle l'infâme caverne du diable, *turpissimam diaboli caveam*, parce que c'est là que le démon s'empare des âmes tout à son aise. Il ajoute que si les danseurs sont chrétiens dans l'église, ils sont païens dans les danses.

Qu'en dites-vous, mes frères ? Peut-on flétrir et condamner les danses d'une manière plus énergique ? Mais nos oreilles sont devenues trop délicates pour entendre un pareil langage ; restons-en là avec les saints des premiers siècles de l'Eglise.

Interrogeons un saint de notre temps, celui qui passe pour le moraliste le plus doux, le plus facile, le plus tolérant, *saint François de Sales*. Bien loin de prendre les partis rigoureux, saint François de Sales, vous le savez, inclinait toujours vers l'indulgence. Il connaissait le penchant des gens du monde pour les divertissements, pour la dissipation, pour les folles joies, et il invoquait toutes les excuses qui peuvent diminuer la faute et décharger la conscience. Eh bien ! écoutez ce que pensait et disait de la danse ce saint si dur à lui-même et si doux envers les autres : « L'usage des danses et des bals, tel qu'il est maintenant établi, est si déterminé au mal par toutes ses circonstances qu'il porte de grands dangers pour l'âme... Je vous parle donc des bals comme les médecins parlent des champignons : les meilleurs, disent-ils, ne valent rien, et je vous dis que les meilleurs bals ne sont guère bons. » Ainsi saint François de Sales regarde l'usage de la danse comme renfermant de grands dangers pour l'âme, et à ses yeux les meilleurs bals ne sont guère bons.

c) Vous venez d'entendre le saint ; écoutez à présent l'homme du monde, l'homme à la conscience large, l'homme parfaitement au courant de tout ce qui se passe dans la société. Après avoir été capitaine, courtisan et grand amateur de tous les plaisirs, le comte de Bussy-Rabutin s'était retiré à Autun pour y mener une vie plus sérieuse et plus chrétienne. L'évêque d'alors désirant donner à son peuple une instruction contre les danses, voulut avoir l'opinion d'un juge si compétent, et voici la réponse qu'il en reçut : « J'ai toujours cru les bals dangereux ; ce n'a pas été seulement ma

raison qui me l'a fait croire, ç'a encore été mon expérience. Quoique le témoignage des Pères de l'Eglise soit bien fort, je tiens que, sur ce chapitre, celui d'un courtisan doit être d'un plus grand poids... Ainsi je tiens qu'il ne faut point aller au bal quand on est chrétien, et je crois que les confesseurs feraient leur devoir s'ils exigeaient de ceux dont ils gouvernent la conscience qu'ils n'y allassent jamais. » Vous voyez que l'homme du monde va beaucoup plus loin que l'évêque, vous voyez que le vieux courtisan est beaucoup plus sévère que le saint. C'est que probablement le saint ne connaissait pas tout : les saints ignorent bien des choses qui se passent dans le monde, et puis ils sont toujours portés à l'indulgence.

3. — Quoi qu'il en soit, saint François de Sales parlait de la danse dans un temps ordinaire ; il parlait pour son temps où les habitudes de religion sanctifiaient les familles, où l'esprit de foi pénétrait dans les mœurs publiques, où l'on ne connaissait pas la licence et la dépravation de nos jours. Mais s'il parlait de la sorte aujourd'hui, je serais le premier à l'accuser de faiblesse et de relâchement. Est-ce un temps ordinaire que le nôtre ? Est-ce un monde religieux et aux habitudes simples que celui où nous vivons ? Jamais la recherche des plaisirs sensuels n'a été poussée plus loin, jamais le dévergondage n'a été aussi grand, jamais la corruption aussi générale ni aussi profonde.

Et que dire des danses auxquelles on se livre ? Je suis heureux d'en ignorer les noms, mais ce que je sais fort bien pour l'avoir appris de personnes dignes de foi et capables d'en juger, c'est que ces danses sont très dangereuses pour la pudeur et qu'elles autorisent des libertés dont on rougirait partout ailleurs. Et ce sont des femmes, et ce sont des jeunes filles qui se disent chrétiennes qui osent se permettre de pareilles choses ! Des chrétiennes, ces femmes-là ! Des chrétiennes, ces jeunes filles-là ! Grand Dieu ! Mais qu'est-ce donc qu'un chrétien ? Qu'est-ce donc que le christianisme ? On ne sait plus du tout aujourd'hui ce que signifie ce beau nom. Le christianisme, c'est la pénitence, c'est la mortification, c'est la privation des plaisirs sensuels et dangereux. Le christianisme, c'est Jésus pleurant et agonisant au Jardin des Oliviers, c'est Jésus livré à la torture de la flagellation ; c'est Jésus portant sa croix sur le chemin du Calvaire... Et quand notre divin Chef est couronné d'épines, vous voudriez le suivre en vous couronnant de roses ? Quand notre divin Chef est crucifié, vous voudriez être ses disciples en vous abandonnant à des plaisirs coupables ? Allons donc ! Vous prenez un nom que vous ne pouvez pas porter, vous n'êtes pas du bois dont sont faits les chrétiens de l'Evangile... Quoi ! après vous avoir vues le matin prosternées au pied des autels, on vous trouverait le soir folâtrant dans un bal et valsant entre les bras d'un homme ! Et moi, gardien du troupeau de Jésus-Christ, et moi, placé en sentinelle avancée dans le camp du Seigneur, je n'élèverais pas la voix, je ne crierais pas : Halte-là ! Oui, halte-là ! Sachez qu'on ne peut servir deux maîtres, Dieu et le monde. Sachez que celui qui n'est pas avec Jésus-Christ est contre lui. Il n'y a pas de milieu : il vous faut renoncer aux plaisirs que la religion condamne, ou renoncer à votre titre de chrétiennes.

4. — C'est ici surtout qu'on voit se dessiner nettement les deux partis opposés entre lesquels se divise le monde. D'un côté, tous les saints, tous les docteurs, tous les moralistes, même les plus tolérants, qui condamnent les danses, qui les regardent comme le théâtre de toutes les vanités, le tombeau de la pudeur, l'excitant de toutes les mauvaises passions, la source de mille dangers pour le salut. De l'autre côté sont tous ceux qui approuvent les danses, et parmi eux nous trouvons en quantité des libertins, des jeunes gens qui ne pensent qu'à se divertir, des jeunes personnes qui veulent plaire, des femmes légères dont tout le mérite se réduit à savoir porter une toilette, dont tout le désir est de paraître et de se faire remarquer.

D'un côté donc la sainteté, la vertu, la sagesse, la science. De l'autre la passion, la vanité, la légèreté d'esprit.

Pour les danses, nous avons les démons, les libertins, les femmes légères et tous ceux qui veulent vivre au gré de leurs caprices. Contre les danses, nous avons Jésus-Christ, les apôtres, tous les papes, tous les évêques, tous les prêtres, tous les chrétiens sérieux qui ont à cœur de faire leur salut.

Choisissez maintenant le parti auquel vous préférez appartenir.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXIV

SERMON SUR LA MONTAGNE : QUATRIÈME BÉATITUDE

« *Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.* » La justice dont parle Notre-Seigneur doit s'entendre de la perfection, de la sainteté, prises dans toute leur étendue, et qui consiste à se conformer en tout à l'adorable volonté du Seigneur. La faim et la soif de cette justice auxquelles est promis le bonheur, consistent dans un ardent désir, dans une volonté inébranlable d'accomplir la justice, c'est-à-dire de parvenir à la perfection que Dieu demande de nous, d'acquérir la sainteté qu'il réclame.

C'est afin de nous faire comprendre quelle intensité est nécessaire à ce désir, que Jésus emploie l'expression « avoir faim et soif. » De même que la faim et la soif sont un besoin impérieux de notre nature corporelle, besoin qui nous tourmente jusqu'à ce qu'il soit satisfait, ainsi le

désir de la justice doit être une sorte de faim et de soif qui aiguillonne notre âme et ne lui laisse de repos qu'elle ne soit rassasiée.

L'âme du disciple de Jésus doit donc, non pas simplement souhaiter, vouloir la justice de Dieu ; mais la désirer avec une telle ardeur qu'elle souffre tant que ce souhait n'est pas accompli, et il ne le sera que dans l'autre vie, car ici-bas nous ne verrons jamais régner triomphantes la perfection et la sainteté. Aussi est-ce durant toute notre vie que cette faim et cette soif mystérieuses devront tourmenter notre cœur et notre âme.

Ayons faim et soif de la justice pour nous-mêmes. Que le désir de notre perfection, de notre sainteté personnelle travaille sans cesse notre âme. Que pareil au sentiment de la faim et de la soif qui nous suit partout et que les plaisirs et les occupations ne sauraient faire taire, ce désir de notre âme la poursuive, s'attache à elle et la force de le satisfaire. Que rien, ni parents, ni amis, ni position, ni richesses, ni joies, ne puisse lui imposer trêve ou silence.

Ainsi en était-il des saints. Plus ils devenaient saints, plus ils avaient le désir de l'être davantage. Plus ils s'éloignaient des occasions dangereuses, de ce qui aurait pu les écarter de la perfection chrétienne, plus ils cherchaient à s'en séparer davantage encore. Plus ils accomplissaient la justice de Dieu, plus ils tendaient à la réaliser d'une manière plus étroite, plus absolue. Et de cette façon, ils faisaient des progrès considérables dans les voies de la sainteté, ils y marchaient à pas de géants, soutenus, excités par cette faim et cette soif surnaturelles qui donnaient des ailes à leur âme, sans lui laisser jamais aucun répit.

Au contraire, cette faim et cette soif de sainteté vient-elle à diminuer ou à cesser, la marche dans le progrès diminue, bientôt elle s'arrête, et l'âme languit, devient tiède, trop heureuse quand elle ne meurt point. Jugeons de la vérité des paroles du Sauveur par notre propre expérience. Rappelons-nous nos jours de ferveur et la rapidité de nos progrès, nos jours de tiédeur et le ralentissement de notre piété, de notre zèle, hélas ! peut-être le malheur de notre chute.

O la bienheureuse faim, la bienheureuse soif qui nous poussent en avant, nous font aspirer à la patrie où se trouve l'éternelle source qui rafraîchit et désaltère ! Avez-vous vu déjà, par les grandes chaleurs de l'été, un voyageur suivre une grande route ensoleillée, brûlante? La pensée que, là-bas, dans le village dont il aperçoit le clocher, il trouvera repos, nourriture et boisson fraîche, soutient son courage et lui fait accélérer sa marche. Ainsi en va-t-il du chrétien, voyageur altéré sous le soleil des passions humaines, sur la grande route du temps vers l'éternité. Heureux, mille fois heureux et béni du ciel, celui qui est dévoré de la faim et de la soif divines ! il marche courageusement, il avance, au terme il sera rassasié.

Ayons faim et soif de la justice non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour ceux qui nous sont chers, qui vivent à nos côtés. C'est-à-dire, désirons vivement que leur âme tende à la perfection, aidons-les de toutes nos forces à parvenir à la sainteté requise pour entrer au ciel. Ce vieillard, votre père ou votre mère, votre époux, votre enfant, votre frère, ne pratiquent plus peut-être le devoir chrétien, ils ne tendent plus, par conséquent, vers la perfection exigée par l'Evangile ; si vous les aimez véritablement, si vous avez la foi, comment n'auriez-vous pas faim et soif de les ramener, de les sauver? Eh bien ! c'est cette faim et cette soif qui vous inspireront les prières, les larmes, les sacrifices, les conseils, les prévenances, un dévouement inlassable dont vous remplirez votre vie pour gagner à Dieu ces chères âmes.

Bienheureuses les mères, les épouses, les filles, les sœurs qui ont cette faim et cette soif ! Elles seront rassasiées, elles auront tôt ou tard la consolation inappréciable de voir revenir au Seigneur, rentrer dans les voies de la justice par le repentir et le pardon, ce père, cet époux, cet enfant, ce frère pour lesquels elles auront tant prié, tant pleuré, tant souffert. Elles seront rassasiées de joie et de bonheur.

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, ils seront rassasiés, rassasiés pour eux-mêmes, rassasiés pour les autres, tous leurs désirs seront satisfaits, que pourraient-ils souhaiter encore? « L'œil de l'homme n'a jamais vu, son oreille n'a point entendu, son cœur n'a point goûté ce que Dieu a préparé pour ceux qu'il aime. » — « Je serai rassasié, chantait le Psalmiste, lorsque votre gloire m'apparaîtra. »

« Celui qui boit de l'eau de ce puits, disait Notre-Seigneur à la Samaritaine, aura encore soif, — cette eau signifiait les plaisirs, les richesses, les joies de ce monde ; — mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif ; cette eau deviendra en lui une fontaine jaillissante pour la vie éternelle. » Sans doute, sur cette terre, il aura encore soif, dans ce sens qu'il ne cessera de désirer ce bien suprême. Mais il ne convoitera plus d'autre plaisir, d'autre joie, d'autre bien que celui qu'il goûtera en Jésus-Christ. L'heureux chrétien ! il a toujours soif, mais aussi, toujours il se désaltère, parce qu'il a en lui la fontaine éternellement jaillissante. Il ne connaît plus cette soif fatigante, insatiable, de ceux qui cherchent les plaisirs des sens. Il a toujours soif de la justice ; mais comme ses lèvres demeurent attachées à la source qu'il porte en lui-même, sa soif ne le fatiguera ni ne l'affaiblira. « Celui qui croit en moi, disait le Sauveur, des fleuves d'eau vive couleront éternellement de ses entrailles ; qu'il vienne donc et qu'il boive. »

Telle est la vérité : les joies saines et pures de la religion, assaisonnées des grandes pensées éternelles, seules donnent le calme et la joie au cœur. Et nous sommes si aveugles ou si inconséquents que nous nous en détournons pour courir après les biens de la terre, les plaisirs des

sens. Et pourtant, que tout cela est loin de rassasier le cœur ! Au contraire, plus nous les poursuivons, plus ils nous font souffrir, en creusant toujours dans notre âme des aspirations plus profondes, des désirs plus ardents. Arrivons-nous, par hasard, à les atteindre, nous ne tardons guère à éprouver toutes les déceptions, les déboires, la lassitude qu'ils mènent après eux. En vain nous les entassons sans compter, toujours retentit, au fond de notre cœur, la voix qui réclame : « *Affer! affer!* Apporte, apporte ! Encore, encore ! Toujours, toujours ! »

Les sources mondaines, quelque rafraîchissantes qu'elles paraissent, ressemblent aux fontaines amères de certaines contrées : l'eau qui en découle donne la fièvre, excite la soif au lieu de l'éteindre, altère au lieu de désaltérer.

Ames chrétiennes, disciples de Jésus et de son Evangile, gardons-nous de la faim et de la soif du monde. Allons au Sauveur qui nous promet l'eau véritablement désaltérante, la nourriture seule réconfortante. Désirons-les, ayons-en faim et soif, mangeons et buvons, sans crainte que cette nourriture et cette soif viennent à nous manquer : la nourriture est plus abondante que nos besoins, la fontaine que notre soif. Ayons faim et soif de Dieu, faim et soif de perfection, de sainteté, le jour viendra où nous serons rassasiés avec les saints et comme eux.

VARIA

V

ÊTRE PROMPT A ÉCOUTER, ET LENT A PARLER

Mes frères,

Une phrase détachée d'une épître de saint Jacques me fournira le thème de mon allocution.

L'Apôtre, écrivant aux chrétiens de son temps, entre autres recommandations leur faisait celle-ci : « Que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler et lent à s'irriter. » La leçon était bonne, sans doute, à l'époque où l'Apôtre la donnait ; elle est bonne encore aujourd'hui, et elle ne manque pas d'opportunité, car l'humanité est toujours la même.

Je vous redirai donc, par manière d'exhortation, la parole de l'Apôtre : « Soyez prompts quand il s'agit d'écouter, et lents quand il faut parler et que vous êtes tentés de vous mettre en colère. *Sit omnis homo velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum, tardus ad iram.* »

I

Ecouter, cela suppose que quelqu'un nous parle. Or le premier qui nous parle et qui a le droit d'être écouté, c'est Dieu.

Dieu nous parle dans le secret du cœur, dans l'intimité de la conscience ; il nous inspire le bien, il nous rappelle le devoir, il nous reproche nos négligences.

Il nous parle et nous exprime ses volontés, dans les commandements qui nous tracent nos devoirs.

Il nous parle par ses représentants, qu'il a chargés de nous instruire, de nous diriger, de nous enseigner la vérité, de nous mettre en garde contre l'erreur, de nous détourner du mal.

Il nous parle par la voix de son Eglise ; il nous parle de nos destinées et des moyens d'y parvenir ; il nous parle de nos besoins et de nos espérances immortelles.

C'est lui d'abord, lui avant tous, qu'il faut écouter, avec empressement et avec docilité ; car il y va de notre bonheur en ce monde et en l'autre. Fermer l'oreille à sa voix, mépriser ses ordres, c'est compromettre son salut, c'est risquer son éternité.

Combien de chrétiens, hélas ! qui ne se soucient point d'honorer les commandements de Dieu, qui méprisent les enseignements de l'Eglise ! Plaignez-les, mais ne les imitez pas.

Le père et la mère parlent, dans l'intérieur du foyer domestique, et eux aussi veulent être écoutés. Ils tiennent de Dieu et de la nature le droit et le devoir de parler à leurs enfants, d'imposer leurs volontés, de les reprendre, de veiller sur leur conduite. Les enfants sont-ils toujours prompts à obéir à leurs parents, à profiter de leurs monitions et à mettre en pratique leurs recommandations ?

Qu'ils fassent leur examen de conscience, et s'ils reconnaissent que leur docilité n'est pas aussi entière, aussi respectueuse, aussi empressée qu'elle devrait l'être, qu'ils prennent pour eux la parole de l'Apôtre : « Soyez prompts à écouter, *velox ad audiendum.* »

Il y a la parole qui flatte, qui séduit, qui enseigne le mal et qui y provoque ; la parole qui attise les passions, qui propage la calomnie, la médisance ; la parole qui outrage la religion, qui insulte ses dogmes et ses pratiques.

Celle-là, il faudrait la repousser ; mais, on l'écoute souvent avec une curiosité avide, on lui fait bon accueil, et la parole qui nous dit la vérité, qui nous rappelle au devoir, qui nous signale nos défaillances, qui corrige nos mauvaises habitudes, qui travaille à nous rendre meilleurs, notre amour-propre froissé ne la supporte pas ; et c'est celle-là, cependant, qu'il serait utile d'entendre, et qu'il conviendrait de recueillir avec une entière docilité, *velox ad audiendum.*

II

La seconde exhortation que nous fait l'Apôtre, c'est d'être lent à parler : *tardus ad loquendum.*

Ecouter beaucoup et parler peu : c'est un axiome populaire de la sagesse.

Modérer sa langue, parler avec mesure, avec réserve : pourquoi ?

C'est parce que ceux qui parlent au hasard, sans réflexion, sans à propos, à tort et à travers, disant tout ce que l'impression du moment ou l'imagination leur suggère, sont bien exposés à dire des sottises. Avez-vous vu un homme prompt

à parler ? dit l'auteur des *Proverbes*. Attendez de lui des folies. Il est presque impossible qu'il n'en dise point.

Et c'est déjà pour cela sans doute que la loquacité a toujours été, même dans le monde, sévèrement jugée. Une personne qui parle inconsidérément et avec une continuité fatigante, on la décore d'un adjectif peu flatteur, qui vous revient à l'esprit sans que j'aie besoin de le répéter.

Mais, voici la grande raison pour laquelle l'Apôtre veut qu'on parle toujours avec mesure, avec discrétion : c'est que l'intempérance de la langue est la source de beaucoup de péchés. N'est-ce point en effet la démangeaison de parler qui est la cause ordinaire des propos qui blessent la charité, qui outragent la morale, qui divisent les esprits, qui aigrissent les cœurs, qui engendrent les haines et les discordes ?

Ah ! si l'on avait assez de vertu pour retenir sa langue, il y aurait bien des péchés évités, bien des divisions de famille qui n'existeraient pas.

Quoi donc faire alors ? Mais, ne rien dire de faux, de calomnieux, ne pas répéter ce qui n'est pas certain ; réserver ses confidences, demeurer silencieux.

On se reproche souvent d'avoir trop parlé ; on ne se reproche jamais d'avoir gardé le silence. Si la parole est d'argent, dit le langage populaire, le silence est d'or.

Le silence est une grande vertu. J'admire celui qui se tait, qui retient sa parole, quand il prévoit que cette parole pourrait blesser, susciter des haines, provoquer des représailles ; j'admire celui qui garde le silence sur les commérages que la rumeur publique met en circulation ; j'admire celui qui se tait devant un reproche, encore plus celui qui se tait devant une injure. Il fait preuve d'un grand courage.

Mais, il y a des silences que je n'approuve pas. Je n'approuve pas le silence de ceux qui laissent insulter la religion et la morale, quand ils devraient les faire respecter autour d'eux. Je n'aime guère non plus le silence de l'enfant que j'interroge au catéchisme et qui ne répond pas.

Il me resterait encore un point à traiter, pour compléter mon sujet ; mais j'y reviendrai ce soir.

Si nous avons compris la leçon de l'Apôtre, dorénavant nous serons plus attentifs à écouter la voix de Dieu, à obéir à ses préceptes, à faire notre profit de toute parole, de tout conseil qui nous porte au bien, à la vertu ; nous mettrons un frein à notre langue et nous veillerons pour ne rien dire qui blesse la justice, la vérité, les bienséances, la charité. Ainsi soit-il !

VI

ÊTRE LENT A S'IRRITER

Mes frères,

La promptitude pour écouter, la lenteur pour parler, voilà deux choses que l'Apôtre nous recommande, et je vous les ai recommandées, après lui, matin. Il en est une troisième qu'il conseille avec autant d'instance : c'est l'effort pour prévenir et arrêter la colère, *tardus ad iram*.

Nous sommes tous, dans une mesure diverse, selon le tempérament, le caractère et la situation, portés à la colère. Il s'agit de se contraindre pour en réprimer les mouvements.

C'est sur ce point que j'appellerai votre attention, ce soir.

La colère, c'est une émotion excessive de l'âme, qui nous porte à rejeter avec violence et indignation ce qui nous déplaît.

Il y a une colère légitime et raisonnable : c'est celle qui éclate en présence du mal, à la vue du désordre et du scandale. Telle fut la colère de Jésus-Christ chassant avec un fouet les vendeurs du Temple. J'avoue que de notre temps elle devient de plus en plus rare. Nous sommes tellement habitués à voir et à entendre des choses mauvaises, nous sommes tellement blasés et l'horreur du mal s'est tellement amoindrie dans nos consciences insensibilisées, que nous n'éprouvons plus d'indignation, même devant des crimes. Il n'y a pas à craindre que nous péchions par excès sous ce rapport.

La colère qui ne se justifie pas, ni aux yeux de la raison, ni aux yeux de la foi, la colère dont il faut écarter l'explosion, c'est la colère sans motif plausible, la colère violente.

Pourquoi faut-il l'éviter ? C'est parce que Notre-Seigneur l'a sévèrement condamnée dans l'Evangile, quand il a formellement déclaré coupable quiconque se laisse aller à ce vice.

Il l'a expressément condamnée, parce qu'elle est la source d'une multitude de fautes. Effectivement, elle est le plus souvent accompagnée d'injures, de grossièretés, de blasphèmes, de voies de fait qui peuvent avoir les plus graves conséquences.

Il l'a condamnée, parce qu'elle n'aboutit à aucun résultat pour le bien. Dans une famille, l'indocilité des enfants, leur inconduite, leur légèreté, leur irréflexion, leur paresse provoquent souvent l'irritation des parents. Se fâcher, en venir à la violence, est-ce un moyen bien sûr pour les ramener à de meilleurs sentiments ? En règle générale, non. La colère n'obtient pas l'effet désiré. La fermeté, une fermeté constante tempérée par la bonté, oui ; mais la colère, l'exaspération, non.

C'est pour cela qu'il faut se surveiller, rester maître de soi, et prévenir ainsi les explosions de la colère. *Sit omnis homo tardus ad iram.*

En d'autres termes, ce que l'Apôtre nous conseille ici, c'est la patience.

Etre patient ! Ce mot qui tire son origine de la langue latine, signifie souffrir, *pati*, supporter, endurer ce qui nous est désagréable dans les personnes ou dans les choses.

La patience, il en faut faire une bonne provision, car on en dépense chaque jour, dans toutes les positions, dans toutes les circonstances, envers les autres, envers soi-même, envers ses égaux, envers ses inférieurs, envers ses supérieurs.

Vous travaillez, vous souffrez, on vous calomnie, on vous persécute ; vous êtes accablés de sollicitudes, de tribulations ; que sais-je ? les épreuves de la vie ne se comptent pas, tant elles sont nombreuses. Le meilleur remède n'est pas la colère, l'emportement, la menace ; le meilleur remède, c'est la patience, la patience qui tempère toute amertume, qui adoucit toute peine, qui expie nos fautes et accroît nos mérites.

C'est dans l'intérieur des familles que se multiplient chaque jour les actes qui provoquent la vivacité des paroles et des mouvements, et c'est là surtout qu'il faut pratiquer la patience, si l'on veut maintenir au sein du foyer domestique l'ordre, la paix, l'union, qui rendent les familles heureuses.

Je vous prêche la patience, mais je ne dis pas que la pratique de la patience est chose des plus simples et des plus faciles.

La patience est une vertu. Or, toute vertu suppose un effort, une lutte, un déploiement d'énergie. Il en est pour lesquels l'exercice de la patience devient une lutte incessante : ce qui est d'autant plus méritoire. Les caractères et les tempéraments ne sont pas les mêmes ; mais, en tout cas, nul n'est patient sans effort.

Cependant, mes frères, la patience est à la portée de tout le monde, et je dis ceci à ceux qui excusent leur vivacité, leur emportement, en alléguant qu'ils ne peuvent se contenir : « Que voulez-vous ? Je ne puis pas ; c'est plus fort que moi !... Comment rester calme devant pareilles choses ?.. » Vous avez entendu ces paroles, et d'autres encore.

Eh bien ! oui, et je le répète, la patience est accessible à tous. Pas n'est besoin d'être un héros, ou un homme de génie, pour la pratiquer : la plus humble des créatures, pour peu qu'elle ait de volonté, peut, avec la grâce de Dieu, en produire des actes. Mais, il faut vouloir ; il faut se surveiller, discipliner son caractère, et refouler à temps les premières émotions trop vives.

Mes frères, Notre-Seigneur, qui a réprouvé la colère, a glorifié la douceur. Il a dit : « Heureux les doux ! heureux les pacifiques ! » Ainsi, il a proclamé la patience, qui est une forme de la douceur, comme une condition de notre bonheur. Efforçons-nous de la pratiquer, et la parole du Seigneur se vérifiera pour nous ; nous aurons notre part de la félicité promise aux âmes douces et pacifiques. Ainsi soit-il !

ALLOCUTIONS DE MARIAGE [1]

VI

Monsieur, Mademoiselle,

Rien de grand ne se fait sans Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Sans doute, le génie de l'homme est puissant, et plus puissant encore est son cœur ; ni l'un ni l'autre pourtant n'échappent à cette fatale servitude des choses humaines : l'imperfection.

Être imparfait !... rester dans cette douloureuse et inébranlable certitude que, quoi qu'on fasse, il viendra un moment où, de soi-même, uniquement par impuissance, on se brisera, et cela avant d'avoir atteint le but, avant d'avoir trouvé la formule définitive, avant d'avoir réalisé l'idéal : quelle humiliation que celle-là et quelle torture !...

Oui, c'est bien dur pour notre orgueil, cette angoisse, et nous l'éprouvons partout, quoi que nous entreprenions. Mais, dites-moi, l'homme peut-il la subir jamais avec plus de désespoir qu'au moment où vous êtes, alors qu'il s'agit de fixer sa vie et de donner son cœur ?...

Quoi donc ? Vous sentez en votre âme le besoin impérieux de vous dévouer, — non pas pour un temps, mais pour toujours ! non pas à moitié, mais tout entier ! non pas à la légère, mais saintement ! — et vous ne pourriez pas répondre que vous êtes dans le vrai et que vous y resterez ?...

Hélas !... Sans Jésus-Christ, il faut répondre : *Non !*

Voyez, si vous en doutez, ce qui se passait avant sa venue sur la terre ; ce qui se passe encore dans les contrées où son Evangile ne brille pas ; ce qui se passera bientôt, sous nos yeux, dans notre propre société contemporaine, si elle persiste à poursuivre, hors du christianisme, la solution de ses doutes.

Soyez béni, ô Christ Jésus, parmi tant de lumières prodiguées à notre esprit, tant de forces infusées à notre cœur, tant de consolations accordées à notre âme, d'avoir donné au monde cette grande et pure chose qui s'appelle le mariage chrétien !

« Ce que Dieu unit, l'homme ne doit pas le séparer. » La voilà donc, cette parole de granit contre laquelle viendront se briser éternellement les arguties des sophistes, les railleries des esprits superficiels et les sacrilèges tentatives de l'impiété. Parole lumineuse qui dissipera toujours les ténèbres entassées par la passion et la mauvaise foi ; parole féconde qui, au milieu des pires bouleversements, perpétuera dans le monde le spectacle des unions saintement préparées, saintement accomplies et saintement gardées.

Ce n'est pas chez les chrétiens, en effet, — je veux dire chez les vrais, — qu'on trouve ces alliances hâtivement conclues, basées sur les considérations les moins surnaturelles, célébrées sans gravité, et vouées à toutes les désolations. On n'a pas appelé Jésus-Christ à Cana ; Jésus-Christ n'est point venu, ni le respect, ni la sécurité, ni le bonheur.

Tout autre est le mariage tel que vous l'avez compris, Monsieur et Mademoiselle. Celui-là, on s'y prépare depuis longtemps ; toute la jeunesse est consacrée à cela ; on prie, on réfléchit, on se travaille, on se garde pur. Puis, quand le moment approche de faire son choix, on s'entoure de plus de lumières, on devient plus attentif aux indica-

[1] Voir pages 111, 365, 431 et 459.

tions de la Providence, on met sous l'immédiate protection de Dieu le *oui* qui décidera de tout. Enfin, quand tout semble prêt, on se rappelle la parole de l'abbé Perreyve : « Celui-là seulement sait aimer qui immole son repos, ses joies, sa fortune, sa vie même, à l'être qu'il doit aimer sur la terre et dans le ciel... » Est-on disposé à tout cela?... Oui!... Alors, on est mûr pour la chère mission reçue de Dieu et on peut donner sa main.

C'est bien là votre histoire, Monsieur et Mademoiselle, et voilà pourquoi tous ceux qui vous aiment vous font fête en ce jour. Leurs souhaits de bonheur ne sont empreints d'aucune inquiétude, puisque, d'avance, ils les savent ratifiés par le ciel.

Vous êtes allée en Bretagne, Mademoiselle, et sûrement vous y avez vu, dans quelque vieille cathédrale, une tombe sur laquelle est gravé un nom illustre. Le grand patriote qui y dort n'y est point couché seul, avec lui repose la compagne de sa vie ; vaillante, elle avait choisi ce vaillant, et c'était elle qui, plaçant sa douce main dans le dur gantelet de fer, avait dit : « Je serai tienne parce que tu es rude soldat de France et de Jésus-Christ. »

C'est bien cela que vous avez depuis longtemps demandé à Dieu, Mademoiselle ; non pas qu'il soit nécessaire, à notre époque, pour défendre « France et Jésus-Christ, » de porter armure et de ceindre glaive. Aujourd'hui, c'est sur le terrain des influences et des idées qu'est circonscrite la lutte. Honneur à qui, dans cette bataille, prend, comme le héros breton, position pour « France et Jésus-Christ, » et heureuse aussi la jeune fille qui, voyant cela surtout et avant tout, peut s'écrier un jour, comme la femme de Du Guesclin : « Oui, je serai vôtre parce que vous êtes, parce que vous serez rude soldat de France et de Jésus-Christ! »

Ce bonheur si rare, Mademoiselle, il vous est dévolu... Oh! ne craignez point que je transforme en compliments les graves paroles de l'Eglise. Vous n'aimez pas cela, et je ne m'y connais guère. Aussi bien, n'est-ce pas tant pour vous féliciter que pour vous instruire qu'il faut dire ces choses.

Ne croyez pas, en effet, que ce soit uniquement pour vous que Dieu a fait cette jeunesse laborieuse et chrétienne. Si l'époux que le ciel vous donne a été élevé dans une famille patriarcale, s'il a trouvé autour de son berceau cet honneur intègre et ce dévouement éclairé, s'il a reçu plus tard, dans une maison admirablement dirigée, une éducation qui a continué fidèlement l'éducation domestique, s'il a pu, à Paris et à Orléans, voir de si près les apôtres de la jeunesse et bénéficier de leur sacerdotale affection, ç'a été surtout pour qu'il fût plus tard, dans la société, un « rude soldat de France et de Jésus-Christ, » et ce sera votre rôle, Mademoiselle, de l'y aider.

Quoi qu'on ait dit, l'intelligence, la fortune, la situation, l'influence ne sont pas choses sans responsabilité ; suivant une formule heureuse, ce sont des fonctions sociales, et vous devrez, Mademoiselle, vous en souvenir et y collaborer.

Cela vous sera-t-il impossible?... Je crois pouvoir dire que non.

Un jour, Mgr Dupanloup vit entrer dans son cabinet de travail une jeune fille qu'il avait pu, souvent, remarquer dans les catéchismes de persévérance fondés par lui avec tant d'amour et suivis avec une si sage sollicitude. Cette jeune fille était devenue la trésorière des patronnesses, et elle venait sommer le grand évêque d'avoir à gonfler un peu la bourse dont elle tenait les cordons. Mgr Dupanloup s'exécuta en souriant ; de telles audaces lui plaisaient d'autant plus qu'elles sont généralement héréditaires. Elles l'ont été doublement pour vous, Mademoiselle, puisque ici je puis invoquer la plus haute autorité des temps présents : celle du suffrage universel.

Voilà, en effet, Monsieur, ce qui a fixé votre choix. Issu d'une famille chrétienne, vous avez cherché une autre famille chrétienne, et vous avez voulu trouver votre épouse dans ce groupe admirable de jeunes filles qui sont l'orgueil de cette paroisse et de cette ville. Leur sérieux, leur piété, leur charité intelligente et modeste sont leur honneur et encore plus le nôtre. C'est à elles que nous devons ces foyers orléanais où la dignité s'allie avec la plus parfaite urbanité. Le vôtre, Monsieur, n'aura rien à envier aux plus respectés.

Notre histoire nationale, si riche en traits héroïques, abonde aussi en détails touchants. C'est elle qui nous a conservé la devise que saint Louis avait fait graver sur son alliance ; et cette devise était celle-ci : « Dieu, France et Marguerite ; hors cet anel, point n'est amour... » Ce sera bien aussi la vôtre ; elle vous vaudra les plus douces joies qu'âme humaine puisse espérer ici-bas.

Oui, Monsieur et Mademoiselle, votre union sera bénie ; j'en ai pour garants tant de gages de félicité que Dieu lui-même a placés dans votre vie, et tant de services rendus à la cause chrétienne par vos familles, et tant de sympathies sincères groupées autour de vous, et par dessus tout tant de prières en ce moment offertes à votre intention. Ils prient pour vous, ces aïeux connus et inconnus qui, du haut du ciel, saluent en vous l'honneur de deux races ; ils prient pour vous, les chers disparus, — le frère bien-aimé surtout, — dont l'âme, soyez-en sûrs, est ici invisiblement présente ; ils prient pour vous, les prêtres à qui Dieu fit la joie de le remplacer près de vous, celui entre tous qui va offrir le saint sacrifice pour votre bonheur ; ils prient pour vous, vos pères et vos mères, et leur prière à eux sera toute-puissante, étant pétrie de sacrifice.

Puisse le ciel entendre toutes ces prières! C'est le vœu de tous ; et puisqu'une vieille affection a voulu que j'en fusse l'interprète, permettez-moi d'y joindre les souhaits d'un ami.

Ainsi soit-il.

Imprimatur : † Sebast., Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

L'éducation des enfants. *Allocutions aux parents le soir de la première communion.* — VII. L'amour intelligent, 673.

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXXI. Pour les Sept-Douleurs : *Les enfants, douleur des mères,* 678.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XLII. Pour le 16e dimanche après la Pentecôte *(in Eph.,* III, 14, 16 et 19), 682. — XLIII. Pour le 17e dimanche *(in Eph.,* IV, 1-2), 684.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. XXIV. Les danses *(suite),* 687.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

ALLOCUTIONS AUX PARENTS LE SOIR DE LA PREMIÈRE COMMUNION

7

31 mai 1894.

L'AMOUR INTELLIGENT

Mes frères,

Voici vos enfants... Comme ils sont beaux au soir de cette grande et inoubliable journée! Ils sont beaux sous les vêtement de fête que votre amour leur a préparés. Ils sont beaux surtout parce que l'innocence et la piété marquent leurs fronts d'un rayon lumineux, qui est comme le reflet du ciel dans un lac tranquille et pur. Le ciel a visité la terre, et vos enfants sont remplis de la divinité... Ai-je besoin de vous dire de les aimer? Non!

Et cependant je tremble pour eux et pour vous. Car, si beaux qu'ils soient aujourd'hui, demain ils peuvent être défigurés. Ah! quel malheur ce serait si demain la couronne tombait de leur front assombri! si demain était renversé le piédestal que la religion leur a fait!

Ils sont menacés, et vous avec eux.

Il est donc nécessaire, ô parents, que j'essaie par une dernière parole de prévenir les malheurs qui en ont perdu tant d'autres. Il est nécessaire que je vous recommande, non point d'aimer vos enfants, ce que vous faites tous, mais de les aimer d'un amour intelligent, ce qui est oublié par plusieurs.

Qu'est-ce donc qu'un amour intelligent? — C'est un amour gradué, qui met chaque chose à sa place, qui donne à chaque chose le degré d'estime et d'attention qu'elle mérite.

I

Aimez dans vos enfants l'âme plus que le corps.

Il y a dans l'enfant les deux éléments qui constituent la personne humaine : le corps et l'âme, et ces deux éléments demandent des soins attentifs et une culture délicate. Il faut les faire sortir de l'état rudimentaire et imparfait, il faut leur donner la vigueur qui leur manque, il faut les entourer d'un amour intelligent, en réservant à l'âme la primauté sur le corps... Qu'est-ce que Dieu aime dans la création? Dieu prend-il pour objet de sa complaisance ces quelques milliers de globes qui étincellent dans le firmament, ou la rapidité de leur course, ou leur fidélité à leur orbite, ou leurs excentricités, ou les espaces du ciel sidéral, ou les combinaisons diverses de la nature, ou les filons des métaux cachés dans le sein des montagnes, ou la vertu vivifiante des rayons du soleil, ou les jeux gigantesques de l'électricité partout présente, ou la beauté des arbres, ou la limpidité des lacs, ou les vallées ombreuses, ou la découpure des côtes de la mer, ou la splendeur des couchers de soleil, ou la magnificence des tempêtes, ou quoi que ce soit de ce genre? Non, non, tout cela ne dit rien à Dieu, parce que dans tout cela il n'y a pas un atome d'intelligence, pas une parcelle de volonté, pas un brin d'amour. Aux yeux de Dieu toute la création matérielle n'est rien en comparaison du cœur d'un paysan ou de la première prière d'un enfant. Il a généreusement donné tout le reste de la création avec l'indifférence d'une inépuisable richesse; mais il a gardé pour lui les cœurs, et loin d'y renoncer, il ne veut pas même les partager. Voilà le jugement de Dieu. Plus que tous les êtres matériels réunis, il aime l'âme isolée d'un petit enfant.

Parents, jugez comme Dieu! Aimez dans vos enfants l'âme plus que le corps.

Ce corps fragile et périssable, vous le nourrissez de vos sueurs, vous le couvrez de vos caresses, vous cherchez à l'ennoblir d'un rayon de beauté, et je ne saurais vous en blâmer. Mais, ne l'oubliez pas, sous cette enveloppe qui mérite l'attention et le respect, il y a une substance infiniment plus précieuse, il y a une âme qui appelle les premières préoccupations de votre esprit et les meilleures tendresses de votre cœur. Attention donc! Que votre amour soit intelligent. Respectez l'ordre établi par Dieu et ne sacrifiez pas la vigueur de l'âme aux soins exagérés du corps.

Vous voulez pour votre fils un esprit distingué, une âme forte et un grand caractère, et vous avez raison. Mais prenez garde. Les soins exagérés du corps nuisent toujours à la culture de l'intelligence, à la force de l'âme, à la formation du caractère. Pour développer dans ce jeune homme la vie morale et spirituelle, apprenez-lui à gouverner ses sens, à dominer ses passions, à être sobre, à souffrir, à veiller et non à dormir, à vaincre et non à céder, à vivre et non à végéter, à travailler et non à manger. Inspirez-lui l'horreur de l'oisiveté. C'est le travail qui façonne et qui forge les âmes, et il n'y a d'épées rouillées que celles qui ne sortent pas du fourreau. Que l'enfant s'habitue de bonne heure à compter, pour assurer son avenir, de plus en plus sur sa valeur personnelle, de

moins en moins sur un héritage que menacent et entament de toutes parts les conditions économiques d'une société en voie de transformation. Inspirez-lui des goûts simples, des habitudes modestes, une vie de règle, de travail et d'efforts. Nourrissez-le, ne l'amollissez pas, ne sacrifiez pas l'âme au corps.

Vous voulez pour votre fille un esprit droit, une volonté ferme, un cœur pur, une éducation distinguée, et vous avez raison. Mais prenez garde, ô mère de famille ! Pour ne pas faire pleurer un visage adoré dont le rire vous enivre, vous contentez tous les caprices, vous cédez à tous les penchants, vous ne refusez rien à la sensualité précoce de votre enfant. Vous ne savez donc pas que la plus robuste constitution s'étiole parmi les douceurs d'une vie efféminée ? Au lieu d'une santé florissante, votre fille n'aura qu'un sang appauvri, et par des précautions exagérées vous aurez du même coup compromis sa vie physique et manqué son éducation. Nourrissez-la, ne l'énervez pas, ne sacrifiez pas l'âme au corps.

Oh ! parents, qu'il y aurait ici de choses à vous dire ! Vous avez un enfant qui est porté à la gourmandise, aux jouissances du manger et du boire, qui se jette sur la nourriture avec un appétit sans mesure. Obligez-le donc à se contenir et à soumettre le corps à l'empire de l'âme. Modérez sa sensualité, imposez-lui une nourriture qui lui déplaît, privez-le de temps en temps d'un aliment qu'il désire avec ardeur et qu'il savoure avec excès. Ne craignez pas de le faire souffrir. — Quand le vigneron se penche sur les ceps que le printemps va renouveler, il compte avec soin les nœuds où la sève égarée perdrait sa vertu féconde, et son outil impitoyable les retranche des rameaux. La vigne tremble, et de grosses larmes montent lentement à l'endroit où elle vient d'être mutilée ; mais elle ne sait pas, la pauvrette, que ses blessures deviendront tout à l'heure son bien et sa gloire ; elle ne sait pas que la vie qui l'anime avait besoin de ces retranchements pour s'épanouir, non en sarments inutiles, mais en pampres chargés de fruits. — Ainsi en est-il de vos enfants. Les privations que vous leur imposez sagement arrêtent la fermentation folle d'une vie trop plantureuse, réduisent le bois au profit de la sève et assurent à l'âme la prédominance sur le corps. Ma conviction intime et appuyée sur les faits est que beaucoup d'enfants ont été prédisposés aux jouissances funestes du plaisir et du vice par une vie matérielle trop abondante et trop exquise. Habitués dès leur jeune âge à manger et à jouir sans mesure, ils ont été incapables plus tard de réagir contre les violentes sollicitations d'une chair adulée et constamment obéie. Voyez-le, ce rejeton, souvent unique, qui grandit auprès d'un père et d'une mère acharnés à lui faire plaisir. Parvenu à l'âge de la virilité, il ne connaît que l'égoïsme et la paresse, il se repose à l'ombre de la fortune paternelle, et trop souvent il arrive que le sang s'appauvrit dans ses veines, que le sentiment de l'honneur s'appauvrit dans son âme, que la gloire de la famille s'éclipse sur son front, et que la richesse transmise fond comme la neige dans ses mains molles et inoccupées. Il y a des larmes alors dans les yeux du père et de la mère. Mais il est trop tard. Leur amour inintelligent a tout perdu, en sacrifiant l'âme au corps.

Parents, écoutez les avertissements de la religion et du bon sens. Epargnez-vous pour l'avenir des remords qui ne pourront rien réparer, et ne soyez pas les artisans du malheur de vos enfants. Aimez leur âme plus que leur corps : telle est la première fonction d'un amour intelligent.

II

Aimez dans vos enfants le fond plus que la forme.

Ici, mes frères, ne vous méprenez pas sur le sens de mes paroles. J'entends par la forme les dehors de la bonne éducation, les talents corporels et les manières honnêtes et agréables qui sont utiles pour se présenter dans la société et pour y faire son chemin. Et je déclare que ces qualités de surface ne sont point à dédaigner. Il y a dans le monde toute une série d'usages, de convenances, d'habitudes acceptées et légitimes, qu'un enfant bien élevé doit connaître. Ces choses ne sont pas l'éducation, mais elles en sont le complément et comme la parure. L'habit ne fait pas le moine, mais il le décore. Et dès lors les parents ont raison d'ambitionner pour leurs fils et pour leurs filles la politesse, l'urbanité, la bonne tenue, la correction du langage et la distinction des manières.

Cependant, il importe de mettre chaque chose à sa place et de subordonner les qualités extérieures aux qualités intellectuelles et morales. Où avez-vous vu un homme sans études se faire honneur dans les postes qu'il occupait ? Si votre fils n'a pas d'instruction, vous vous préparez la douleur ou de le voir rejeté de tous les emplois par son incapacité, ou, si malgré son incapacité il parvient à en obtenir, de s'y voir avili, inférieur à sa tâche et devenu l'objet du mépris universel. Et si vous êtes uniquement occupée, ô mère, de rendre votre fille agréable et fêtée dans le monde, je vous le demande, comment lui formerez-vous un esprit solide au milieu des frivolités et des vanités dont vous la nourrissez ? Comment ornerez-vous son esprit de connaissances utiles ? Tout cela n'est pas indifférent, et le Sage a prononcé, il y a bien des siècles, cet oracle que l'on voit tous les jours s'accomplir : « La femme sensée élève l'édifice de sa maison, celle qui ne l'est pas renverse la maison la mieux fondée. *Mulier sapiens ædificat domum ; insipiens extructam quoque manibus destruet.* » (Prov., XIV). Et si vos enfants, dépourvus de la science qui est utile, sont en même temps dépourvus de la vertu qui est nécessaire, qu'avez-vous gagné à leur donner des manières correctes et irréprochables ? Vous avez simplement jeté quelques fleurs sur le vide et mis un peu d'or sur le fer.

Hélas ! que de parents auraient ici à rentrer en eux-mêmes et à se frapper la poitrine ! Ils sacrifient le fond à la forme, l'esprit et le cœur de leurs enfants à des intérêts beaucoup moins relevés. Ils façonnent leurs enfants avec un soin excessif pour le monde, et ils ne les façonnent que pour le monde. On veut qu'ils aient les talents, les qualités superficielles qui font briller dans les réunions mondaines, qui procurent les agréments de la société ; on veut cela, et on ne veut rien de plus. Les vœux de certains parents sont satisfaits quand ils voient leurs enfants accueillis, recherchés, trouvés aimables ; ils s'embarrassent peu qu'en même temps on les juge estimables. C'est ce pernicieux et trop commun usage qui peuple la société de ces esprits légers, superficiels, que l'on rencontre à chaque pas, dépourvus de connaissances, dénués de jugement, et cependant voulant tout connaître et tout juger, vides de mérites et pleins de prétentions, d'autant plus suffisants qu'ils sont plus incapables, et couvrant quelquefois sous des dehors exquis une fourmilière de défauts et de vices.

Parents, je vous permets et je vous conseille de former vos enfants aux bienséances du monde ; mais si vous ne faites que cela, sachez que vous n'avez presque rien fait. Vous sauverez peut-être les apparences, mais vous aurez perdu le principal !

Je viens de viser plus particulièrement les classes élevées. Je dois aussi la vérité aux classes populaires, et je leur signale un péril à redouter et à fuir. On parle beaucoup d'égalité aujourd'hui. En réalité, l'égalité n'existe ni dans les demeures, car les palais s'élèvent toujours à côté des chaumières ; — ni dans la distribution des places, car les uns y parviennent aisément et les autres y aspirent en vain ; — ni dans les conditions sociales, car il y a et il y aura longtemps encore des riches et des pauvres. Mais l'égalité règne, triomphe dans les habits, et à ne regarder que le costume, il serait souvent difficile de distinguer les conditions, de séparer le faux éclat du véritable, la grande dame de l'ouvrière qui la pare, l'aisance de la gêne..., et celle qui demande l'aumône est quelquefois mieux vêtue que celle qui la donne. Cela n'est pas dans l'ordre. Voilà une jeune fille née dans une famille sans fortune ; elle a l'instinct de la vanité et le goût du luxe, et sa mère, bien loin de la retenir sur cette pente fatale, est la première à l'approuver et à l'encourager. O mère inintelligente, vous pensez à l'accessoire et vous oubliez l'essentiel ! O mère imprévoyante, vous faites plaisir à votre enfant, mais vous travaillez à sa perte ! Vous jouissez naïvement des richesses indigentes et misérables qui parent votre fille,... et pendant ce temps-là son esprit et son cœur s'éloignent de vous, elle rougit de votre honorable pauvreté, à peine ose-t-elle reconnaître le sein qui l'a nourrie et les flancs qui l'ont portée..., et qui sait si après avoir commencé par la vanité elle ne finira pas par le vice ? Qui sait si en jouant aujourd'hui sans pudeur avec son innocence, elle ne se prépare pas à laisser facilement tomber demain sa couronne virginale de son front flétri ?

Oui, dans toutes les classes de la société, j'aperçois des parents qui, dans l'éducation de leurs enfants, sacrifient le fond à la forme. Peu leur importe que leur fils soit instruit et chrétien, pourvu qu'il brille dans le monde et s'y comporte convenablement... ; que leur fille soit instruite et solidement pieuse, pourvu qu'elle soit distinguée et parée. Peu leur importe que l'édifice soit bâti sur une terre ferme et avec de bonnes pierres, pourvu qu'il soit joli et remarqué, pourvu qu'on dise en passant : « Oh ! quelle charmante construction ! » Et moi je dis : « Construction légère ! Un coup de vent la jettera à bas ! Cette tête et ce cœur sont vides. Il n'y a là que de belles apparences sur une éducation manquée. » Qui a fait cela ? L'amour inintelligent d'un père et d'une mère.

Une jeune fille de dix-huit ans, amenée dans un couvent au commencement du siècle dernier, étonnait, par son incrédulité précoce, ses maîtresses chargées de l'instruire. Massillon ayant été prié de l'entendre, admira la vivacité de son esprit, le tour agréable de sa phrase, le choix heureux de ses expressions : c'était un prodige ! L'abbesse, s'adressant à l'illustre orateur, lui demanda quel livre il fallait lui donner pour l'instruire : « Elle est charmante, répondit Massillon, mais elle n'a pas le sens commun. Donnez-lui un catéchisme de cinq sous. » Hélas ! il était trop tard. Cette jeune fille si distinguée avait manqué de la culture nécessaire ; elle devint tristement célèbre sous le nom de Mme du Deffant, et mourut en incrédule et en courtisane.

Parents, aimez, aimez dans vos enfants le fond plus que la forme : telle est la seconde fonction de l'amour intelligent.

III

Aimez dans vos enfants la vertu plus que la science.

Mes frères, la science est bonne, mais elle est par elle-même insuffisante à vos enfants. Dans un de ses plus mauvais livres, Victor Hugo disait : « Voulez-vous fermer les bagnes ? Ouvrez des écoles. » Et pendant cinquante ans nous avons vécu de cette fausse antithèse et nous avons obéi à cette pitoyable maxime. Nos plus forts penseurs se sont évertués à démontrer l'influence salutaire, miraculeuse de l'alphabet, et ont érigé la science de l'A, B, C, à la hauteur d'une vertu théologale. L'école, à leurs yeux, devait transformer, du jour au lendemain, en citoyen vertueux, le malandrin le plus accompli. Nous voici en 1894, et aujourd'hui, soixante ans après l'aphorisme tombé de la bouche inspirée de V. Hugo, tous les hommes sérieux et compétents sont obligés de reconnaître que l'instruction toute seule, dépourvue de sanction morale, est insuffisante. Ce n'est pas plus clair, mais c'est aussi clair que le jour. La science est un instrument, et on peut s'en servir pour le mal comme on peut s'en servir pour le bien. La science est un flambeau ; or, avec un flambeau on

peut pénétrer dans la maison du prochain pour voler ou pour incendier, et avec ce même flambeau on peut descendre dans une chambre basse pour sécher les larmes et apaiser la faim d'un malheureux qui va mourir. Disons toute la vérité, rien que la vérité : la science est bonne, mais elle n'est pas suffisante, et tout dépend de l'usage qu'on en fait. Heureux l'enfant qui sait lire, mais à condition qu'il ne lira que de bons livres. Heureux l'enfant qui sait écrire, mais à condition que sa main ne se prêtera jamais à rédiger des faux, à fabriquer des calomnies anonymes, à souiller un papier coupable du venin de la corruption. Heureux l'enfant qui sait chanter, mais à condition que de ses lèvres profanées ne tomberont jamais des accents licencieux. Heureux l'enfant qui est savant; mais plus heureux, cent fois plus heureux, l'enfant qui est vertueux. La vertu vaut mieux que la science; elle est l'arome qui empêche la science de se corrompre.

Hélas ! que de parents qui n'ont pas l'air de s'en douter ! Ils ambitionnent pour leurs enfants la science, toujours la science. Jamais l'ardeur d'apprendre n'a été plus grande, ni les moyens de s'instruire aussi multipliés. Ce serait un bien, si l'éducation morale et religieuse n'était pas sacrifiée à l'instruction, et si la passion de l'égalité n'entraînait pas toutes les familles à rechercher pour la génération qui s'élève un même niveau de culture. Mais, au lieu de cela, que voyons-nous dans le monde aveuglé et désorienté qui nous environne ?

Nous voyons d'abord l'orgueil des parents pousser l'enfant du peuple sur le chemin des hautes études. Les succès de quelques-uns nourrissent les illusions du grand nombre; l'Etat lui-même, par les faveurs qu'il prodigue, encourage cette folie. Le résultat est la dépopulation des campagnes, et, dans les villes démesurément grossies, l'effrayante multiplication des déclassés. Il y a là un danger social que tous aperçoivent sans oser le conjurer, et un danger moral qu'on refuse trop souvent de reconnaître et qui aggrave le premier.

Eh bien ! mes frères, ce que personne n'a le courage ou la mission de vous dire, moi, prêtre, au nom de la religion effrayée, au nom de la société menacée, au nom de vos plus chers intérêts compromis, je vous le dis ! Ouvrier ou paysan, modeste employé ou humble commerçant, mettez dans la main de votre fils l'outil plutôt que la plume. Mères de famille, inspirez à vos filles l'amour du travail manuel plutôt que la recherche d'un certificat ou d'un brevet qui nourrira certainement leur vanité, et qui peut-être les laissera mourir de fin sur le dur pavé de nos cités. Parents, imposez-vous la loi de ne donner à vos enfants que la part d'instruction qui convient à leur condition. Cette courageuse sagesse n'étouffera pas les vocations véritables; elle n'arrêtera que l'essor des ambitions injustifiées. Vos enfants, s'ils ont du génie, ce que je leur souhaite ainsi qu'à vous, sauront toujours bien se frayer leur voie.

Et puis, quand vous leur donnez l'instruction que réclament votre position et leur avenir, que ce ne soit jamais au détriment de leur vertu. Aimez dans vos enfants la vertu plus que la science. Ne soyez pas de ces parents qui tremblent sur le résultat d'un examen, qui prient et font prier pour obtenir un succès légitime et désiré, mais qui ne pensent pas même à la conservation de l'innocence, qui croient tout sauvé parce que leur fils a emporté un prix ou un brevet, mais qui ferment les yeux sur la perte d'une vertu cent fois plus précieuse que tous les grades.

Un père dira : « Je veux que mon fils soit instruit, qu'il se fasse une carrière. Il faut qu'il arrive, qu'il arrive vite, qu'il arrive haut, qu'il monte toujours. » Un peu de science et une belle carrière : voilà la suprême et unique ambition de beaucoup de parents. Le reste leur importe peu. Et en effet, l'enfant, ses classes terminées, sait quelque chose, des chiffres, de l'histoire, de la géographie, de la littérature. Mais il ignore la tempérance, la justice, la chasteté, l'abnégation qui est l'essence de la vie morale. Ce sera peut-être un habile ouvrier, un parleur éloquent, un commerçant faisant de bonnes affaires...; mais ce ne sera pas un homme. Qui a fait cela ? L'amour inintelligent d'un père et d'une mère qui ont mis la science au-dessus de tout, qui ont soigné l'instruction de l'esprit au préjudice et à l'exclusion de l'éducation du cœur.

Une mère dira : « Je veux que ma fille soit une bonne ménagère, se levant de bonne heure, présidant aux soins de la maison, prenant l'aiguille et le fuseau. » C'est bien. Cet art de gouverner une maison, les femmes du plus haut rang l'avaient encore en France il y a soixante-dix ou quatre-vingts ans, et les parvenues des dernières classes le dédaignent aujourd'hui. Vous avez donc raison de dresser votre fille au travail, à l'économie, à la prévoyance, aux soins du ménage. Mais pensez-vous assez à la dresser à la délicatesse de conscience, à l'amour de la parfaite innocence, à la fuite des occasions dangereuses, aux habitudes d'une vertu rigoureuse ? Pensez-vous assez à lui inspirer l'horreur du péché qui tue l'âme et de l'apparence même du péché ?

Ah ! parents, vous aimez vos enfants. Pour eux vous répandez vos sueurs et vos larmes. Pour eux vous dépensez la vigueur de vos membres et l'argent de votre bourse. Pour eux nuit et jour vous épuisez les préoccupations de votre esprit et les tendresses de votre cœur. Vous aimez vos enfants et vous avez raison, et je vous admire autant que je vous bénis. Mais, de grâce, aimez-les d'un amour intelligent. Aimez en eux l'âme plus que le corps, le fond plus que la forme, la vertu plus que la science. — Est-ce tout ? Non. J'ai encore un mot à vous dire.

IV

Aimez dans vos enfants la piété plus que tout le reste.

Qu'il est beau, l'enfant, quand la piété le pé-

nètre, le couronne et le transfigure! Qu'il est beau, quand on vous le rapporte des fonts du baptême! la vie divine a envahi son âme. Qu'il est beau, quand, arrivé à sa douzième année, il s'approche tout tremblant de la Table sainte, quand il vous revient le soir transfiguré dans la lumière de la première communion! Son visage respire la douceur; son front calme et pur s'épanouit dans une sérénité qui fait penser à un ciel sans nuages; ses lèvres donnent un sourire qui rappelle les premières brises du printemps; ses yeux lancent une flamme qui jaillit comme la splendeur matinale de l'aurore; tous ses traits sont vifs, animés, limpides, et reflètent en quelque sorte les splendeurs idéales de l'infini. Qu'il est beau surtout, quand il passe de l'enfance à l'adolescence, jouissant de sa jeune liberté sans en abuser, quand il s'avance dans le monde, héritier intrépide de la foi de son père et de la piété de sa mère, luttant d'une âme implacable contre toutes les séductions, étalant sur son visage je ne sais quel mélange d'enthousiasme et de gravité, d'ardeur et de réflexion, qui annonce les grandes destinées pour lesquelles Dieu le prépare! Ah! ceux qui nous accusent de rapetisser l'âme humaine et d'arrêter ses élans, ceux qui nous accusent de méconnaître les besoins de la jeunesse et de l'enfermer dans des programmes étroits, devraient bien nous interroger et nous voir à l'œuvre, et force leur serait de nous absoudre et de se condamner, de confesser la vanité de leurs systèmes et la majesté de notre foi! Aimez dans vos enfants la piété plus que tout le reste, car c'est la piété qui les ennoblit et les transfigure.

C'est la piété qui assure leur bonheur éternel. Si vos enfants n'ont pas la foi, s'ils ne sont pas élevés chrétiennement, s'ils perdent demain leur piété d'aujourd'hui, le ciel leur est fermé. S'ils ont la foi, s'ils reçoivent une éducation chrétienne, s'ils restent dans l'avenir fidèles à leur baptême et à leur première communion, l'éternité bienheureuse leur est acquise. Est-ce grave, cela? Quand Eve, la mère du genre humain, enfanta son premier-né, elle le prit dans ses bras, le montra au ciel et s'écria : « *Possedi hominem per Deum.* J'ai possédé un homme par Dieu. » Parents, vous possédez. L'enfant est à vous, mais il vient de Dieu et il est pour Dieu. Il est venu du ciel et il doit y retourner. Cette âme, cette petite âme dont vous avez la charge et la responsabilité, vous savez bien qu'elle ne doit pas s'éteindre au souffle de la mort, vous savez bien qu'elle doit entrer un jour dans une vie impérissable. Or, entendez-le encore une fois, si vos enfants ne sont pas chrétiens, ils ne seront pas élus. Ils végéteront pendant quelques années sur la motte de terre où vous aurez fixé leur fragile existence... et puis ce sera fini. Ils s'en iront dans la cité des larmes, et ils seront malheureux pour toujours. Quelle chétive et pitoyable destinée!... Mais si vos enfants sont chrétiens, après avoir vécu ici-bas dans le sein de l'Eglise, ils vivront là-haut dans le sein de Dieu. Ils passeront des bras de la mort dans les bras de Dieu, et l'éternité ne sera pas trop longue pour leur permettre de bénir votre amour et de savourer leur bonheur. Quelle grande et magnifique destinée! Aimez donc dans vos enfants la piété plus que tout le reste, car c'est la piété qui garantit leur immortelle félicité.

C'est la piété, enfin, qui est seule capable d'assurer leur persévérance ici-bas. A l'heure qu'il est, vos enfants sont bons, ils sont purs, ils sont riches de toutes les richesses de l'innocence. Mais, en les voyant, il me souvient d'une grande scène. C'était à l'époque de la Révolution. Mirabeau évoquait devant l'Assemblée Constituante le spectre de la banqueroute, et se penchant au bas de la tribune et montrant avec un geste formidable l'abîme qu'il semblait entrevoir, il disait : « Elle est là! » Et tous les auditeurs terrifiés se penchaient en avant afin de voir comme lui. Parents, vos enfants vont quitter ce sanctuaire, et leur vertu m'apparaît menacée d'une banqueroute. Tant d'autres les ont précédés ici et sont maintenant à jamais perdus! Fleurs odoriférantes arrachées à l'autel, je les vois jonchant le fond de l'abîme..., et vous montrant cet abîme, je vous crie : « Elle est là, la banqueroute, la hideuse banqueroute! » Penchez-vous, et plaise à Dieu que dans quelques jours ou dans quelques années le gouffre ne se soit pas refermé sur ceux que vous aimez et que vous n'aurez pas su ou pas voulu sauver! « Peu ou point de religion! » disait un père à un principal de collège en lui présentant son fils. « Peu ou point de vertu! » ont répondu par des faits des milliers de fils à de semblables pères... Messieurs, vous voulez que vos enfants soient purs toujours comme ils le sont aujourd'hui! Par vos paroles et par vos exemples, par vos prières et par votre vigilance, faites-en des chrétiens. La piété est le bouclier de la vertu. Même sous ce bouclier, ils ne seront point invulnérables. Que serait-ce donc s'ils se présentaient aux grandes batailles de la vie, découverts, accessibles à tous les traits, désarmés et impuissants, sans une foi pour les guider, sans une prière pour les fortifier, sans les sacrements pour les relever? Allons, parents, aimez vos enfants d'un amour intelligent. Aimez en eux l'âme plus que le corps, le fond plus que la forme, la vertu plus que la science, et la piété plus que tout le reste!

C'était à Paris, à la réunion des évêques qui suivit la promulgation des lois sur l'enseignement laïcisé. Les évêques conversaient ensemble sur les tristesses et les alarmes que leur inspiraient ces nouvelles lois. Tout à coup on entendit dans un coin de la salle des sanglots étouffés. On se regarde, on s'empresse vers le lieu d'où partaient ces sanglots; c'était l'évêque d'Orléans qui pleurait à chaudes larmes. « Etes-vous malade, Monseigneur? lui dit-on de toutes parts. — Non, dit-il, je pleure cette jeunesse, ces enfants que j'ai tant aimés et qu'on voudrait arracher au cœur de l'Eglise! »

Eh bien, non, pour vous, mes enfants, il n'en sera pas ainsi ! Rien ni personne ne pourra vous arracher au cœur de l'Eglise, au cœur de vos prêtres, au cœur de votre Dieu !

Et vous, parents, si jamais le monde et les passions veulent profaner vos enfants et leur enlever cette couronne d'innocence et de grâce qui les pare aujourd'hui, vous ne le permettrez pas ! Vous les aimerez d'un amour intelligent, et tels la religion vous les donne aujourd'hui, beaux, purs, pieux, tels vous les conserverez demain et toujours !

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXXI

POUR LA FÊTE DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS

Les enfants, douleur des mères

In dolore paries.
Tu enfanteras dans la douleur.

Ce n'est pas seulement au moment angoissé de l'enfantement que la mère sent peser sur elle ce terrible anathème ; toute sa vie elle continue d'enfanter dans la douleur, à l'exemple de saint Paul qui disait : « Mes petits enfants, que je mets au monde de nouveau et toujours, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous. *Filioli quos iterum parturio.* »

Vous avez en effet une grande mission à remplir, et à voir les résultats obtenus, il y a lieu de se demander comment vous la remplissez et si vous êtes vraiment à l'abri des reproches de votre conscience : il y a lieu de vous plaindre, car vous devez beaucoup souffrir.

Quelle est cette mission, sinon celle d'élever la jeunesse ? Or celle-ci n'est pas élevée. Je ne prétends point que tout soit de votre faute et que vous soyez seules coupables. Loin de là. Souvent je remarque des efforts éclairés, généreux, persistants même, et j'y applaudis. Toutefois il est des lacunes certaines et, si vous le voulez, nous les étudierons ensemble. Le prêtre et la mère sont faits pour s'entendre, ils se complètent mutuellement dans l'éducation de la jeunesse, et il est essentiel qu'ils s'appuient l'un sur l'autre. Ne nous séparons donc pas, travaillons à l'unisson, au bien de votre famille, à l'éducation morale de vos enfants. Je ne vous dirai pas que c'est votre intérêt : vous avez tant souffert de leurs mauvaises dispositions, de leurs faux raisonnements, peut-être de leur conduite douteuse, que vous en êtes pleinement convaincues. Non, il ne reste pour vous aider efficacement que le prêtre ! « S'il n'y avait plus de curés, disait le curé d'Ars, dans vingt ans la France serait un pays barbare, un peuple féroce dont les enfants s'entredévoreraient. » Le seul bien moral qui demeure dans notre société désorganisée vient des efforts combinés du pasteur et des mères de famille, et s'il n'est pas plus complet, c'est que celles-ci ne veulent pas écouter strictement le pasteur. Vous le trouvez exigeant, alors qu'il est simplement clairvoyant.

Comment empêcher dans vos familles ces douleurs intimes qui vous brisent le cœur ?

Il suffirait d'en supprimer les causes.

Vous ne faites pas acquérir à vos enfants *les vertus naturelles* qui sont la base de la vie. Ayez d'abord le culte de ces vertus-là, pour *les inculquer* dans l'âme de vos fils et de vos filles.

Et quand elles y seront, *surnaturalisez-les* par *la crainte* de Dieu et par *son amour*.

I

Les vertus naturelles sont les fondements de l'édifice de l'âme. Pas d'édifice sans fondement, n'est-ce pas ? et il serait insensé de se figurer que l'on donnera à une âme des vertus chrétiennes, si elle est dénuée des vertus naturelles qui s'acquièrent par la volonté, par les efforts de l'énergie individuelle.

Elevez donc vos enfants dans l'habitude de l'effort, amenez-les à se vaincre eux-mêmes, à ne pas céder à leurs petites sensualités ni à leurs dangereuses fantaisies. Inspirez-leur la générosité qui est la belle vertu propre à la jeunesse. Mais il faut commencer dès le bas âge : ne leur supportez pas alors leurs caprices, afin de ne pas être réduites plus tard à subir leurs exigences. Pour cela, gardez le rang de supériorité que Dieu vous a donné sur eux. Vous êtes trop leurs grandes sœurs, pas assez leurs mères.

En leur accordant tout ce qu'ils désirent, vous les amenez fatalement à demander toujours, enfin à commander, alors qu'ils sont faits pour obéir. Façonnez-les donc à l'obéissance, quand leur volonté est entre vos mains semblable à une cire molle ; soyez maîtresses chez vous et parlez-leur en maîtresses qui entendent se faire écouter. Peu à peu ils se plieront au joug, parce que vous leur direz que Dieu le veut, et ils vous croiront, et vous obtiendrez d'eux des renoncements qui vous étonneront. Quand ils auront une fois goûté au sacrifice, qu'ils comprendront que Jésus-Christ leur en fait une loi, ils y trouveront une joie profonde, une jouissance telle qu'ils y voudront revenir.

Telle était la pratique des saints et des maîtres éducateurs. Aussi saint Jean écrivait-il ces lumineuses paroles : « Je vous adresse cette lettre, jeunes gens, parce que vous êtes forts, *quoniam fortes estis*, et à vous, adolescents, parce que vous avez vaincu l'esprit malin. » Ces jeunes gens avaient lutté et ils se sentaient virils ; ces adolescents avaient combattu dans toute la générosité de leur âme neuve et vaillante, et ils avaient remporté sur le démon des triomphes qui les rendaient heureux.

Ah ! si l'Apôtre bien-aimé écrivait aujourd'hui à nos jeunes gens, à nos jeunes filles, comme il changerait de langage ! Il dirait : « Je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes faibles, pour vous

fortifier ; je vous écris, adolescents, parce que vous n'avez pas su résister au démon, pour vous donner des armes contre lui et vous prémunir contre ses séductions. » Ce qui signifierait aussi : « Je vous écris, parce que vos mères ne vous ont pas enseigné la générosité, ni l'obéissance, ni l'amour du combat ; parce que vous ne travaillez pas à triompher des tentations, à résister aux attraits du monde, à devenir vaillants, à rester bonnes. »

Car, remarquez-le bien, vos enfants, vos jeunes gens ne luttent pas : vous ne leur avez pas appris cette science-là. Le pasteur a essayé de la leur apprendre, mais vous êtes intervenues pour neutraliser ses efforts, arrêter ou briser leurs élans vers le sacrifice, accoutumer peut-être leur conscience aux pratiques du mal, en les exposant aux compagnies mondaines qui sont toujours plus ou moins le mal.

Posez des bases solides. Qu'ils soient convaincus, qu'ils soient animés d'une foi réelle, vivante. « Ce qui nous manque, disait un homme d'Etat célèbre, M. Guizot, c'est la fixité dans les idées, la fermeté dans la foi. » Et si vous n'avez pas cette fermeté vous-mêmes, comment l'inculquerez-vous à vos enfants ? Alors le fond manquera,... et il manque, hélas !

Mères imprudentes, vous vous bornez à l'extérieur, à je ne sais quel vernis de conduite et d'honnêteté convenue. C'est bien là le monde ! Oui, l'extérieur est décent, l'attitude convenable, les apparences sont sauves ; mais le prêtre qui descend dans l'intérieur, qui regarde surtout les ravages invisibles mais effrayants que votre faiblesse, votre imprévoyance, votre complicité y ont laissé causer, le prêtre se dit qu'à chaque fois l'âme se dépeuple de convictions, que la foi, la conscience, l'honnêteté s'en vont, et que ces innocences qu'il ne faut pas considérer de trop près ressemblent à des sépulcres blanchis, à ces beaux fruits colorés dont le cœur est gâté.

Vous n'avez pas formé la conscience de vos enfants, vous ne les avez pas habitués à la générosité, au sacrifice, à la lutte pour le bien ; jamais vous n'avez rien su leur refuser. Aussi contemplez maintenant votre œuvre : ils sont avant tout égoïstes, puis jouisseurs ; ils ne luttent plus, à moins que ce ne soit pour le mal. Aussi je comprends vos douleurs, votre peine profonde de voir qu'ils ne vous écoutent plus, qu'ils ne réaliseront pas vos belles espérances. Mais n'êtes-vous pas les premières coupables ?

II

Alors, me direz-vous, que faut-il faire ? Comment développer en eux ces vertus nécessaires sur lesquelles se grefferont les vertus chrétiennes qui donnent à l'âme sa perfection ?

Je l'ai dit, mettez en œuvre d'abord en eux toutes les forces naturelles que Dieu leur a communiquées, forces vives qui sont aussi étonnamment puissantes, car rien ne résiste à la volonté humaine. Ensuite faites-les prier tout enfants, et inspirez-leur la *crainte de Dieu*.

L'enfant est naturellement porté vers Dieu. Quand vous lui parlez de Dieu, il écoute, il jouit de vous entendre, il sent que c'est vrai. En lui-même à chaque parole, à chaque interrogatoire, il entend des réponses de vérité et de lumière. Profitez de ces pieuses dispositions afin de commencer et d'opérer en lui l'œuvre de Dieu. Puissiez-vous un jour recevoir toutes de vos enfants le témoignage que le P. Lacordaire rendait de sa mère : « Elevé par une mère chrétienne, courageuse et forte, la religion avait passé de son sein dans le mien, comme un lait vierge et sans amertume. »

Ils auront besoin, allez, de toute leur foi pour se soustraire au mal et rester honnêtes. Si vous n'en êtes pas convaincues, c'est que vous ne les connaissez pas, c'est que vous vous ignorez vous-mêmes et que vous ne savez point combien grande est la faiblesse humaine. Je demandais un jour à un homme qui a la pratique du monde, et du meilleur, pourquoi il avait refusé de conduire ses filles et d'aller lui-même à un bal dans une noce des plus honorables. Il me répondit : « Je dois veiller sur mes filles, et quoiqu'elles aient reçu une forte éducation dans une maison religieuse, je crains tout pour elles, même dans le plus honnête des bals, — s'il y en a d'honnêtes. — Croyez-vous donc que les hommes y fassent du mal ? — Comment ! si je le crois ! Mais ils n'y vont que pour cela. Autrement ils ne seraient pas hommes. Vous comprenez pourquoi j'ai refusé. Que de jeunes filles ont été perdues à leur premier bal par des hommes sans scrupules qui se sont fait un jeu de les corrompre et de les pervertir ! »

C'est pourquoi, parce qu'ils sont exposés, la crainte de Dieu, la pensée religieuse est la seule qui soit capable de mettre un frein aux passions aveugles de leur violente jeunesse. Seule la foi peut leur communiquer un peu de raison. Un grand chrétien, Auguste Cochin, écrivait à son fils : « Garde bien ton cœur, et mets dedans ton père, ta mère et Dieu [1] ! » Dites cela à vos enfants, et donnez-leur l'exemple religieux ; alors vous pourrez concevoir de justes espérances.

Cette doctrine, des impies même, comme Diderot, en avaient compris l'efficacité. « Si j'avais un enfant à dresser, écrivait-il, je lui ferais de la divinité comme une compagnie réelle. Je lui dirais : « Dieu t'entend et tu mens...! » Je multiplierais autour de lui les signes indicatifs de la présence divine. S'il se faisait, par exemple, un cercle chez moi, j'y marquerais une place à Dieu et j'accoutumerais mon élève à dire : « Nous étions quatre : Dieu, mon ami, mon gouverneur et moi [2] ! »

Quelle confiance peut-on garder en un homme qui ne croit pas en Dieu ? Quel lien l'enchaîne ? Quel frein le retient ? Qui l'empêchera de commettre une injustice ou même une scélératesse, s'il est

[1] Sa *Vie*, par M. de Falloux.
[2] Diderot, *Pensées philosophiques*.

sûr de n'être pas vu et qu'il y trouve son intérêt ? Il se laissera emporter par la cupidité insatiable ou par l'ardeur de son tempérament. Alors adieu la loyauté, la bonne foi, l'honnêteté ! Cela saute aux yeux de quiconque ne veut pas s'aveugler. C'est ce que répondait Abd-el-Kader à nos généraux qui alors ne brillaient point par leurs sentiments religieux : « Comment traiter avec des hommes qui n'ont point de Dieu ? Quand on n'a pas de Dieu, on n'a pas de conscience ; et quand on n'a pas de conscience, on ne tient pas à un traité [1]. »

Oui, « qu'ils gardent bien leur cœur, » ce précieux trésor dont tant de larrons briguent de s'emparer ; qu'ils gardent leur cœur pur, pieux, élevé, les enfants commis à vos soins ! Mais pour qu'il reste pur et bon il faut mettre dedans Dieu, le seul arome qui conserve les autres affections, les légitime et les grandit. Sans lui, pas d'amour honnête et viable. Mais qui veillera efficacement sur ce cœur inexpérimenté et prêt à s'abandonner, sinon vous, leur mère, qui, avez été placée à l'entrée, comme la sentinelle qui veille à la porte d'un palais ? Et quand je vois vos négligences et votre aveugle confiance d'une part, et de l'autre les dangers auxquels ils sont exposés, auxquels vous les exposez vous-mêmes, par vos imprudences et votre faiblesse, je me sens pressé de crier et je crie : « Sentinelles de Dieu, prenez garde à vous et aux vôtres ! Veillez et ne vous endormez pas ! Un jour vous verseriez des larmes de sang, si vous aviez été la cause de la perte de l'âme de vos enfants ! »

Les lois modernes ont volontairement laissé dans l'éducation une lacune qui ne s'explique que par des raisons sorties de l'enfer. Elles veulent que l'on cultive beaucoup, exclusivement, l'esprit de l'enfant. Des maîtres instruits et zélés lui apprennent des principes d'orthographe, des règles d'arithmétique, des dates d'histoire et des notions de géographie, de physique, de chimie, que sais-je ? Rien de mieux, la science est toujours belle. Mais l'homme n'est-il donc qu'une intelligence ? Dieu ne lui a-t-il donc accordé que cette faculté précieuse sans doute, mais qui, l'expérience l'atteste, rabaisse l'horizon aux besoins matériels, aux habiletés qui favorisent l'égoïsme ou l'intérêt, et parfois fait de nos jeunes gens des maîtres consommés et précoces dans la science du crime !

Nullement ! A côté de l'esprit qui comprend, Dieu a placé le cœur qui aime, le cœur dont la loi ne se soucie pas et qui est infiniment plus précieux que l'esprit, car il nous rend doux, aimables, compatissants, dévoués. L'un est brillant, l'autre est bon, ce qui vaut mieux. Le cœur, c'est la meilleure partie de nous-mêmes ; c'est aussi le cœur qui fait les vrais éducateurs, c'est pourquoi Fénelon dit à ceux qui se consacrent à l'éducation des enfants : « Soyez pères ! Ce n'est pas assez : soyez mères ! »

Vous êtes donc les éducatrices par excellence, car vous êtes *mères* par nature et par grâce. A vous de garder, de transformer, de conserver le cœur de vos enfants, mais avant tout et après tout, mettez-y Dieu ! Elevez-les dans la crainte de Dieu.

III

Ensuite vous les élèverez dans son amour.

Enseignez-leur la piété. « Il faut regretter pour la jeunesse, dit un grand penseur, les leçons de piété que jadis ses regards rencontraient partout, jusque sur les vitraux des cloîtres, dans l'aspect des monastères, et à la vue de ces prie-Dieu au pied d'un crucifix qui formaient dans chaque maison, à la tête du lit du maître, une chapelle domestique. Des écoles de piété nous paraîtraient, si nous étions sages, indispensables à cet âge qui a besoin qu'on le dresse à aimer le devoir, car il va aimer le plaisir [1]. »

1. — Mais oui, chacune de vos maisons devrait être une sorte d'*école normale de piété*. Dans les écoles normales officielles, établies pour instruire les enfants et développer en eux l'intelligence, le maître parle, enseigne, expose la leçon et répète sans cesse ; il *fait* d'abord un problème, un devoir de style, et il *dit* ensuite : « Répétez mon enseignement, faites comme vous m'avez vu faire, inspirez-vous de mes paroles, de mes explications. » Et vous qui êtes chez vous les maîtresses de cette école normale de piété qui est votre demeure familiale, dites-moi : parlez-vous, enseignez-vous, répétez-vous les leçons de piété ? Surtout, *faites-vous*, donnez-vous l'exemple ?

Comment la jeunesse serait-elle forte contre le plaisir « qu'elle aime, » et qui la conduira à la frivolité, à l'égoïsme, à la vanité, aux jouissances défendues, parfois au déshonneur, s'il n'y a personne auprès d'elle pour la retenir, l'éclairer, lui faire « aimer le devoir ? » Surtout si dans son foyer elle rencontrait une direction faible, des conseils pervers, des excitations au mal ?

Rien ne serait facile à élever comme l'enfance, comme la jeunesse, si les parents étaient sérieux. Mais leur vie est un tissu d'inconséquences, et parfois l'on se prend à penser que pour résister aux suggestions et aux tentations qu'elle trouve tout près d'elle, vraiment il faut que la jeunesse ait une bonne nature avec quelque vertu.

Pour lui faire « aimer le devoir », faites-lui donc d'abord aimer Dieu ; après avoir fortifié leurs énergies naturelles, habituez vos enfants à « donner leur cœur à Dieu » et commencez par dire vous-mêmes dans toutes vos prières du matin et du soir : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur ! »

Et puis, secondez en toutes choses l'action du pasteur. A peine l'enfant a-t-il une lueur de raison, qu'il le fait venir au catéchisme, lui apprend que Dieu l'a créé, que Jésus-Christ l'a aimé jusqu'à naître, vivre et mourir pour lui. Cet enfant n'a pas encore six ans que déjà le prêtre lui fait entrevoir le jour de sa première communion, c'est-à-dire qu'il le forme à aimer Jésus-Christ. Pour

[1] Sicard, *Les deux maîtres de l'enfance*, p. 160.

[1] Joubert, *Pensées*.

l'amener à obéir à ses parents, à ses maîtres, nous lui disons : « Sois sage comme l'enfant Jésus ! Il est ton modèle et ton Dieu, il te regarde, il te récompensera ou te punira. Quand tu as obéi, il te sourit dans ta conscience ; quand tu as été méchant, ses yeux sont sévères et menaçants. » Et l'enfant nous croit. Il nous croit parce qu'il sent, qu'il a l'intuition que c'est vrai. Et lorsque approche la première communion, qui est le grand acte d'amour de Jésus-Christ pour l'âme et de l'âme pour Jésus-Christ, nous obtenons de lui tous les sacrifices, tous les actes de vertu, tous les renoncements. Un cœur qui aime Jésus-Christ est capable de tous les héroïsmes.

C'est ce qu'écrivait Lacordaire à un jeune homme : « Oh ! si vous pouviez l'aimer ! La beauté extérieure est si peu de chose pour une âme qui a vu Dieu une seule fois et qui l'a senti ! Jamais, depuis que j'ai connu Jésus-Christ, rien ne m'a paru assez beau pour le regarder avec concupiscence ! »

Or, remarquez-le bien, il n'y a que l'amour de Dieu, l'amour de Jésus-Christ qui puisse être un stimulant suffisamment énergique pour nous aider à lutter, à demeurer bons, à nous contraindre, à nous renoncer. Une jeunesse qui n'aime pas Jésus-Christ roulera dans tous les écarts, toutes les lâchetés.

Au nom de qui restera-t-elle honnête, le jour où son intérêt ou son plaisir lui commanderont de ne l'être plus ?

Au nom de qui défendra-t-elle son pays ? Au nom du drapeau ? Au nom de la France ? Mais si elle n'espère pas être récompensée par Dieu qui aime la France, la fille aînée de son Eglise, et qui considère ceux qui tombent pour elle à l'envi des martyrs, qu'est-ce que le drapeau, sinon une loque qui flotte au vent jusqu'à ce qu'elle soit décolorée et usée, un symbole désagréable à son égoïsme et à son instinct de conservation ? Qu'est-ce que la patrie, sinon un lambeau de terre morte qui ne vaut pas qu'on verse pour elle une goutte de sang vivant ? Qu'est-ce qu'un champ de bataille, sinon une vaste tuerie qui vous fait horreur ?

Je n'aime mon pays, mon sol natal, mes frères, mes sœurs, les âmes, que parce que j'aime Jésus-Christ ; et à cause de lui, pour lui, je suis prêt à tout, mais pour lui seul !

Dites cela à vos enfants, qu'ils aiment Jésus-Christ, et ils seront élevés, courageux, dociles, désintéressés.

Hélas ! dans nos maisons, l'on n'aime pas vraiment Dieu. Dans les bagnes non plus, mais parce qu'ils sont l'image de l'enfer et que les forçats subissent déjà la rude étreinte de la justice. Encore le temps, le travail, la réflexion, la solitude les amènent-ils parfois à se repentir et même à prier. Que de maisons inférieures encore à des bagnes, à ce point de vue moral ! Car sachez-le bien : un homme qui ne prie pas est l'être le plus dégradé de la création, inférieur même au chien, qui, ne connaissant pas Dieu, lève du moins des yeux suppliants et dévoués vers son maître !

Mais que vos enfants laissent pénétrer dans leur âme Jésus-Christ avec la lumière de son Evangile, quelle joie sereine et victorieuse ! Que les malheureux qui blasphèment parce qu'ils ne connaissent pas la religion, parce qu'ils ne prient pas, réfléchissent et se laissent éclairer, attendrir, par exemple le jour de la première communion de leur fils : quel bonheur soudain ! Et s'ils vont jusqu'au repentir, de quel fardeau ils se sentent déchargés ! Comme Pascal dans la nuit fameuse où il vainquit le doute qui l'obsédait, ils s'écrieront : « Certitude ! certitude ! Sentiment, joie, paix ! Joie, joie, pleurs de joie ! Jésus-Christ, Jésus-Christ ! » Et Jésus s'empare d'eux, il les charme, les subjugue, les fortifie, les relève et les guérit. Et lui seul peut les guérir, les retenir, les attacher, panser leurs plaies, leur rendre la pleine santé. Ceux qui ne l'aiment pas demeurent de pauvres malades perpétuellement languissants.

2. — « Depuis la venue du Christ, écrivait un des plus grands observateurs du dernier siècle, la moralité humaine a fait un pas dont les incrédules eux-mêmes sont forcés de tenir compte. Un nouvel idéal a été trouvé et proposé aux hommes. Ceux qui le nient en portent la peine. Quiconque a méconnu Jésus-Christ, regardez y bien : dans l'esprit ou dans le cœur il lui a manqué quelque chose. » Il le sut mieux que personne, ce malheureux qui s'appelait Sainte-Beuve, et qui se constitua plus tard l'ennemi insensé et impuissant du Christ.

Vous êtes dans vos familles les amies de Jésus-Christ, les Marthes diligentes dont la mission est de le faire aimer pour y relever le niveau moral. Vous ne remplissez pas votre mission avec un zèle convaincu, et c'est le principe de vos douleurs. Cependant, si je blâme votre faiblesse, je n'incrimine pas vos intentions. Je n'ai pas la prétention d'apprendre aux mères à aimer leurs enfants, je ne leur reproche que de ne point les aimer d'une manière éclairée. Vous les aimez trop, je veux dire vous les aimez mal, car vous craignez de leur refuser le poison qu'ils réclament parfois. Alors votre amour devient cruel et homicide, comme celui d'une mère qui ne sait pas résister à son petit enfant et lui laisse un rasoir à lame tranchante dans les mains, sous prétexte qu'en le lui retirant elle le ferait pleurer.

Je me résume. Donnez d'abord à vos enfants les vertus naturelles qui leur manquent, habituez-les à se vaincre, à lutter, à obéir, à se renoncer. Ensuite inspirez-leur la crainte de Dieu et l'amour de Jésus-Christ. Sans cela ils ne seront rien et ils vous prépareront des journées douloureuses. Vous serez alors d'autres mères de douleur, mais sans les mérites de vos douleurs, car ces peines si terribles ne seraient au fond qu'un châtiment. Il en coûte, je le sais, pour les réprimer et les gronder ; c'est un autre enfantement qui se poursuit toute la vie et qui achève d'accomplir la parole divine : *In dolore paries*. Après cette féconde douleur vient la joie profonde d'avoir enfanté un chrétien, à force de vertu, de remontrances et de courage. Mais sans la religion, vous ne ferez rien.

« Nulle société ne saurait exister sans morale, disait Napoléon Ier, et il n'est pas de bonne morale sans religion. Il n'y a que la religion qui donne à l'Etat un appui ferme et durable. Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole [1]. » Il en est de même de la famille, cette petite et charmante société domestique dont le père est le roi, la mère la reine, les enfants les sujets. Dieu doit en être le maître adoré devant qui chacun s'incline; le crucifix, l'image sainte devant laquelle tout le monde prie.

J'ajouterai même pour vos filles en particulier une autre pratique que je juge nécessaire : celle de l'assistance à la messe durant la semaine. Napoléon Ier dont j'invoque encore l'autorité, parce qu'en ces matières elle ne manque pas de poids, Napoléon Ier visitait un jour le pensionnat d'Ecouen, dirigé par Mme Campan. Il voulut en connaître le règlement. Ce règlement portait que les jeunes filles entendraient la messe le dimanche et le jeudi. Il demanda une plume et écrivit en marge : « *Tous les jours.* » Certes, il avait de graves défauts, mais nul ne lui refuse les intuitions du génie. Peu scrupuleux pour lui-même, il voulait dans son empire une société vertueuse, de belles familles, et il estimait que pour une jeune fille la messe de tous les jours est une sécurité, une sauvegarde, un moyen d'éducation. Rien n'élève, en effet, comme la piété, comme l'Evangile, comme l'assistance sinon quotidienne, au moins fréquente à la messe.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XLII

POUR LE 16e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Je fléchis les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'humilité est la première condition de toute prière bien faite, et saint Paul le savait si bien qu'il se prosterne devant Dieu. Le Psalmiste l'a dit : *Le Seigneur a jeté un regard sur la prière des humbles, et il n'a point méprisé leur demande.* (Ps. CI, 18). Saint Pierre, reconnaissant sa bassesse, son indignité, *se jeta aux pieds du Sauveur, en disant : Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un homme pécheur.* (Luc, V, 8). Et Jésus-Christ lui-même au jardin des Oliviers, *s'étant mis à genoux, priait. (Ib.,* XXII, 41). Cette posture était tellement regardée comme un signe d'humilité, que le tentateur voulut l'exiger de Jésus, lorsqu'il lui dit : *Je vous donnerai toutes ces choses, si vous prosternant vous m'adorez.* (Matth., IV, 9). Il en fut de même de l'orgueilleux Aman qui exigeait qu'on fléchît les genoux devant lui. (Esther, III, 2). Voulez-vous donc que vos prières soient favorablement accueillies ? Commencez par vous humilier devant Dieu, et que cette humiliation extérieure soit l'expression des sentiments de votre cœur.

En effet, saint Paul en s'humiliant ainsi voulait marquer combien il s'estimait petit devant Dieu, combien sa faiblesse était grande. Fléchir les genoux devant quelqu'un, c'est reconnaître sa dépendance, c'est avouer qu'on ne saurait lui résister. Aussi Manassé dans sa prière ne parle pas seulement de cette posture extérieure, mais des sentiments de son cœur, en disant à Dieu : *Voici que je fléchis devant vous les genoux de mon cœur, et j'invoque votre bonté.* (Oratio Manass.). Sachons donc mettre de l'harmonie dans nos prières entre notre attitude extérieure et nos sentiments intérieurs, si nous ne voulons pas que Dieu nous dise ce qu'il disait de son peuple : *Leur cœur est loin de moi.* (Marc, VII, 6).

Saint Paul s'adresse à *Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Il exprime ainsi sa confiance, puisque nous sommes tous les enfants de Dieu, et comme le dit saint Jacques : *Toute grâce excellente et tout don parfait descend d'en haut du Père des lumières.* (Jac., I, 17). D'autre part il s'appuie sur l'autorité de Jésus-Christ qui a dit : *Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera.* (Jean, XVI, 23).

SAINT JÉROME : « Il nous faut expliquer qu'il y a les genoux de l'homme extérieur et les genoux de l'homme intérieur. En effet, lorsqu'Isaïe a dit : *Fortifiez-vous, mains languissantes, affermissez-vous, genoux tremblants* (Is., XXXV, 3), et l'Apôtre dans un autre endroit : *Afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre, et dans les enfers* (Philip., II, 10), ils veulent parler non des genoux du corps, mais de la soumission de l'esprit et de l'humilité de l'âme qui s'abaisse jusqu'à terre, comme le Psalmiste lui-même le chante : *Mon âme s'est attachée à la terre.* (Ps. CXVIII, 25). Car comment l'âme, être spirituel et incorporel, aurait-elle pu s'attacher à la terre ? Soit encore qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse sur la terre, pouvons-nous affirmer que les anges et les autres vertus habitant les cieux aient une nature corporelle qui leur permette de fléchir les genoux ? ou que dans les enfers, les âmes séparées de leur corps fléchiront les genoux qu'elles n'ont pas ? De même donc qu'on dit de tout homme qui est soumis au Sauveur, qu'il fléchit le genou devant lui, ainsi peut-on dire de celui qui est l'esclave du péché et de l'esprit de servitude dans la crainte, qu'il fléchit le genou devant le péché. *Je me suis réservé, dit le Seigneur, sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal* (III Rois, XIX, 18), c'est-à-dire devant les idoles, devant le péché. Le fornicateur qui court les lieux de débauche et de prostitution, fléchit le genou devant l'impureté. L'homme irascible fléchit le genou devant la colère. Celui qui ne voit que l'argent et qui fait son Dieu de son ventre, fléchit le genou devant l'avarice et

[1] Discours au clergé de Milan, 5 juin 1800.

la luxure. Et pourquoi m'étendre davantage ? Autant de fois que nous péchons, autant de fois nous fléchissons le genou devant le démon.

« Mais en donnant cette explication spirituelle, nous ne supprimons pas l'usage de prier en suivant ces paroles au sens littéral ; et en fléchissant le genou, nous avons la confiance d'obtenir plus facilement ce que nous demandons. Nous lisons, en effet, que saint Paul a prié de cette manière sur le rivage, et qu'il nous est recommandé de fléchir les genoux lorsque nous prions. (Act., XXVII). Ce signe d'humilité édifie les simples. Mais nous ne laissons pas d'enseigner que la vraie manière de fléchir le genou, c'est de le faire en esprit ; car combien fléchissent les genoux du corps, et qui ne songent point à fléchir les genoux de l'âme ! D'autres, au contraire, prient Dieu étant debout, et s'abaissent d'autant plus dans l'intérieur de leur âme [1]. »

II. — Afin qu'il vous accorde, selon les richesses de sa gloire, que vous soyez puissamment fortifiés par son Esprit dans l'homme intérieur, que le Christ habite par la foi dans vos cœurs et que vous soyez enracinés et fondés dans la charité.

Telles sont les grâces que saint Paul demande dans sa prière pour les fidèles d'Ephèse.

Il souhaite d'abord qu'ils ne perdent point courage, mais qu'ils demeurent pleins de force, puisque Dieu est riche en miséricorde. C'est ce qu'il leur avait déjà rappelé, disant : *Dieu est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés.* (Eph., II, 4). Mais ici il parle des richesses de la gloire de Dieu, car en lui il ne peut rien y avoir autre chose : *La gloire et les richesses sont dans sa maison.* (Ps. CXI, 3). Ne nous dit-il pas lui-même : *Les richesses et la gloire sont avec moi?* (Prov., VIII, 18). C'était donc demander leur bonheur à Dieu, afin qu'ils ne vînssent point à s'écarter de la voie droite, lorsque saint Paul priait ainsi pour les Ephésiens.

Mais quelles sont ces richesses? Ce sont des grâces qui soutiennent les âmes fatiguées, qui remplissent d'un saint zèle celles qui seraient sur le point de défaillir et qui donnent la force de continuer sa route. *C'est lui qui donne la vigueur à l'homme fatigué; et pour ceux qui ne sont pas, il augmente la force et le courage. Tous ceux qui espèrent dans le Seigneur prendront une force nouvelle; ils prendront des ailes comme les aigles, ils courront, et ne se fatigueront pas.* (Is., XL, 29-30). Toutes ces opérations de la grâce se font dans l'homme intérieur, car si l'homme n'est pas fortifié dans ses puissances intérieures, il est facilement vaincu par son ennemi : *Le Seigneur l'affermira et le fortifiera pour toujours.* (Is., IX, 7).

C'est par son Esprit que le Seigneur viendra à notre secours, c'est-à-dire l'Esprit-Saint viendra dans l'homme intérieur, alors que le Christ habitera dans son cœur par la foi. Ainsi par l'Esprit-Saint qui est un esprit de force, nous avons des grâces qui nous empêchent de défaillir dans nos tribulations. Et l'action de l'Esprit-Saint est en nous si bienfaisante qu'elle fait habiter Jésus en nous par la foi. De là cette parole de saint Pierre nous disant : *Ayez soin de sanctifier dans vos cœurs le Seigneur Jésus.* (I Pier., III, 15). Et comment y arriver? Par la charité. Aussi l'Apôtre ajoute : *Que vous soyez enracinés et fondés dans la charité.* De même qu'un arbre aux profondes racines, qu'une maison établie sur de solides fondations résistent aux assauts de la tempête, ainsi en est-il d'une âme enracinée et fondée dans la charité.

Saint Jérome : « Voici la raison, dit l'Apôtre, pour laquelle je fléchis les genoux devant le Père à la ressemblance duquel toute paternité tire son nom dans le ciel et sur la terre : je le prie et le supplie de vous accorder la puissance de sa gloire, c'est-à-dire, de vous faire entrer en participation de sa majesté, de vous fortifier, de vous confirmer par l'Esprit-Saint, car nulle force ne peut se concevoir en dehors de l'Esprit-Saint, et de vous fortifier, et de vous confirmer dans l'homme intérieur. En effet, ce ne sont pas les forces du corps, mais les forces de l'âme que nous cherchons ; ce n'est pas l'homme extérieur, mais l'homme intérieur que nous désirons voir fortifié, afin que lorsque Jésus-Christ aura fixé sa demeure dans l'homme intérieur, il habite dans la partie principale de cet homme intérieur, c'est à-dire dans nos cœurs, ne se répandant point dans les divers membres, mais habitant dans la partie principale, et y fixant son domicile et sa résidence.

« Or, tout cela s'accomplira par la foi, si nous croyons en lui. C'est pourquoi l'Apôtre dit : *Que le Christ habite dans vos cœurs par la foi.* Or, cette demeure qui se construit d'abord à l'aide de la foi, a ses racines et son fondement dans la charité ; c'est-à-dire que comme nous sommes le champ que Dieu cultive, la maison qu'il bâtit (I Cor., III), tout doit croître et s'élever sur la racine et le fondement de la charité. Lorsqu'après avoir été enracinés et fondés dans la charité, nous aurons reconnu dans toute la confiance de notre âme que le Christ habite dans l'homme intérieur, nous commencerons alors avec les saints à tendre vers un but plus élevé, c'est-à-dire, à comprendre dans toute la pénétration de notre esprit quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de l'amour de Jésus-Christ pour nous [1]. »

III. — Afin que vous puissiez connaître la charité du Christ qui surpasse toute science, et que vous soyez remplis de toute plénitude de Dieu.

Toutes les grâces précédentes avaient pour but principal de préparer les Ephésiens à cette grâce, à ce don par excellence qui consiste à savoir reconnaître la charité que Jésus-Christ nous a

[1] *In Eph.*, cap. III, trad. Vivès.

[1] *Ut supra.*

témoignée. L'amour appelle l'amour, et qui se sait aimé finit par aimer. Tel est l'objet final de la prière de l'Apôtre : c'est de reconnaître qu'ayant été aimés par Jésus-Christ, ils doivent à leur tour l'aimer comme il les a aimés.

Cette connaissance de la charité faisant naître dans le cœur l'amour de Jésus-Christ, il en résulte qu'on se trouve par là-même placé sur le chemin du ciel. En effet, aimer Jésus-Christ, c'est être admis à jouir de ses manifestations, car il a dit : *Celui qui m'aime sera aimé de mon Père, je l'aimerai aussi et je me découvrirai à lui.* (Jean, XIV, 21). Il se découvre à lui d'abord par ses grâces et ses sacrements, puis il se découvrira à lui dans la gloire, et ce sera le jour où il lui dira : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé.* (Matth., XXV, 34). Alors nous jouirons de la pleine vision de cet amour de Jésus que nous aurons connu et contemplé sur la terre dans les mystères de sa vie temporelle.

En effet, c'est à la connaissance de ces mystères qu'il nous faut remonter pour connaître la charité de Jésus-Christ. Tout ce que renferme le mystère de la Rédemption des hommes et de l'Incarnation de Jésus-Christ est tout entier l'œuvre de l'amour. *Lorsque nous étions morts par le péché, Dieu nous a vivifiés dans le Christ par la grâce duquel vous êtes sauvés.* (Eph., II, 5). S'il est mort, c'est pour nous témoigner son amour : *Personne n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis.* (Jean, XV, 13). Et saint Paul à son tour le reconnait, cet amour, en disant : *Le Christ s'est livré lui-même pour nous en oblation à Dieu, et en hostie de suave odeur.* (Eph., V, 2).

Mais ce qui distingue plus particulièrement cet amour, c'est qu'il nous a aimés et s'est livré pour nous alors que nous étions ses ennemis. *Si lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son fils, à plus forte raison, réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie.* (Rom., V, 10). Voilà l'exemple qu'il nous a laissé, et le reproduire en nous, c'est connaître son amour, c'est être remplis de toute la plénitude de Dieu au point d'entrer en participation de tous les dons de Dieu, de la plénitude des vertus ici-bas, et ensuite de la plénitude de la béatitude. Ce sera le beau fruit de la charité qui ne saurait finir.

SAINT CHRYSOSTOME : « Méditons donc, afin d'apprendre la charité de Dieu. Voilà qui est vraiment grand ; rien ne saurait nous être plus utile, rien ne nous pénètre autant de componction ; ce sentiment est bien plus capable de saisir nos âmes que la crainte de l'enfer. Comment le savons-nous ? Par les faits qui s'accomplissent tous les jours. Pourquoi les choses sont-elles de la sorte ? Etaient-elles nécessaires à Dieu ? Nullement. Dans le ciel et sur la terre, il n'a pas d'autre mobile que la charité. Cette charité se manifeste d'une manière toute spéciale quand Dieu comble les hommes de ses bienfaits, avant qu'ils aient accompli pour lui la plus légère œuvre méritoire. Tâchons d'imiter Dieu, faisons du bien à nos ennemis, aimons ceux qui nous haïssent, allons vers ceux qui nous fuient.

« C'est au Seigneur lui-même qu'il faut demander l'exemple. Il nous le donne quand il dit qu'il fait lever son soleil sur les bons et les méchants. (Matth., V, 45). Il cite l'exemple de son Père ; à nous de prendre celui du Christ. Il est venu parmi les hommes, je parle de son incarnation ; pour eux il s'est fait esclave, il s'est abaissé et comme anéanti en revêtant cette forme servile ; quoique descendu sur la terre, il n'est pas lui-même allé dans la voie des nations, il a laissé cette tâche à ses disciples ; non content de cela, il parcourait la Judée, guérissant toutes les maladies et toutes les souffrances. Aussi les hommes étaient-ils frappés d'étonnement et d'admiration ; ils s'écriaient : *D'où vient une telle puissance ?* (Matth., XIII, 56) ; et ceux-là même qu'il comblait de ses bienfaits disaient : *Il est possédé du démon, il blasphème, il délire, c'est un séducteur.* (Jean, X, 20 ; Matth., IX, 3 ; XXVII, 63). Les repoussait-il pour cela ? Non, certes ; il répond à ces paroles par de plus grands bienfaits ; il va vers ceux qui doivent le crucifier, dans l'unique but de les sauver. A peine est-il crucifié, que dit-il ? *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* (Luc, XXIII, 34). Accablé de mauvais traitements, soit avant soit après, il ne cesse d'agir et de prier pour eux. Que n'a-t-il pas fait à la suite même de son supplice ? N'a-t-il pas envoyé les apôtres, déployé son pouvoir miraculeux, tout mis en œuvre ? Ainsi devons-nous aimer nos ennemis et marcher sur ses traces. Alors nous connaîtrons la charité du Christ qui surpasse toute science, et remplis de la plénitude de Dieu nous lui deviendrons semblables [1]. »

XLIII

POUR LE 17e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Je vous conjure, moi chargé de liens pour le Seigneur, de marcher d'une manière digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés.

C'est en ces termes que l'Apôtre nous révèle sa charité pour les Ephésiens. Il souffre pour eux la persécution, la prison, et il les invite à ne point déchoir de la grâce qui leur a été accordée. Au lieu d'implorer leur compassion pour lui-même, il les prie de penser à eux-mêmes ; au lieu de commander en maître, il se borne à exhorter. Ainsi se conduisit-il à l'égard de Philémon auquel il écrivait : *C'est pourquoi, bien qu'ayant en Jésus-Christ une entière liberté de t'ordonner ce qui convient, cependant j'aime mieux te supplier par charité, puisque tu es tel que moi le vieux Paul, qui de plus suis maintenant prisonnier de Jésus-Christ.* (Phil., 8-9).

[1] *In Eph.*, Hom. VII, n. 3-4, trad. Vivès.

Mais si l'Apôtre, d'autre part, leur parle des chaînes dont il est lié pour le Seigneur, c'est en vue de leur utilité et non pour en tirer vanité. Pourquoi est-il prisonnier, si ce n'est parce qu'il les a gagnés à Jésus-Christ? De là sont venues ses tribulations, et il veut ainsi les mettre dans l'obligation de faire ce qu'il leur demandera, puisqu'il souffre pour leur salut. Aussi pourrait-il leur dire comme il a dit aux Corinthiens : *Si nous sommes dans l'affliction, c'est pour votre encouragement et votre salut ; si nous sommes consolés, c'est pour votre consolation ; si nous sommes encouragés, c'est pour votre encouragement et votre salut qui s'accomplit par votre patience à supporter les mêmes souffrances que nous supportons nous-mêmes.* (II Cor., I, 6). C'est donc un sentiment plein d'affection qui le porte à parler de ses chaînes aux Ephésiens, et même il aurait désiré qu'ils eussent à porter eux aussi non des chaînes matérielles, mais les chaînes spirituelles de la charité tant pour le Seigneur que pour leurs frères.

Or, quelle est la demande que l'Apôtre leur adresse en retour de tout ce qu'il souffre pour leur salut? *Je vous conjure,* leur dit-il, *de marcher d'une manière digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés.* Grande est notre vocation et grand en est l'objet. Aussi est-il de notre devoir de nous en montrer dignes durant les jours de notre voyage. Ayant été appelés à être les concitoyens des saints, il ne serait pas convenable de nous livrer à des soins terrestres ou à des actes contraires aux maximes de Jésus-Christ. De là cette parole de saint Paul aux Colossiens : *Conduisez-vous d'une manière digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choses* (Colos., I, 10) ; et aux Philippiens : *Ayez soin de vous conduire d'une manière digne de l'Evangile de Jésus-Christ.* (Philip., I, 27).

Saint Jérome : « Un homme dans les fers pour Jésus-Christ et emprisonné pour souffrir ensuite le martyre peut s'exprimer ainsi en écrivant ; mais il vaut mieux entendre cette expression : *Chargé de liens pour le Seigneur*, de la charité de Jésus-Christ. Nous pouvons à l'appui citer le témoignage de Clément écrivant aux Corinthiens : *Qui pourra dire le lien de la charité qui nous unit à Dieu?* (I Cor., XIII). Nous lisons encore dans le premier livre des Rois : *Or, il arriva, lorsqu'il eut achevé de parler à Saül, que le cœur de Jonathas fut comme lié au cœur de David.* (I Rois, XVIII, 1). Et le Psalmiste dit, en parlant des apôtres : *Ils vous suivront les mains chargées de chaînes.* (Ps. CVI, 10). Car ceux qui aiment Jésus-Christ, le suivent enchaînés par les liens de la charité. — Il y a une autre explication qu'on peut admettre ou non, au gré du lecteur. Le lien de l'âme ce serait ce corps, et comme Paul avait été revêtu de ce corps pour le ministère évangélique, il se dit enchaîné pour le Seigneur. Que ce corps soit appelé une chaîne, et que ceux qui sont emprisonnés dans ce corps soient appelés les captifs de la terre, c'est ce que Jérémie atteste, disant : *Afin de fouler aux pieds tous les captifs de la terre.* (Lam., III, 34). Et dans un autre endroit, nous voyons la même expression : le Seigneur dit au Christ, dans la personne de son prophète : *Je vous ai envoyé pour dire aux captifs : Vos fers sont brisés ; et à ceux qui sont dans les ténèbres : Voyez la lumière.* (Is., XLIX, 9). On peut dire que le prophète a voulu nous montrer ici que le lien du péché et les ténèbres de l'ignorance avaient été brisés et dissipés par l'avènement et la prédication du Christ. — Mais l'Apôtre ajoute : *De marcher d'une manière digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés.* Celui-là marche d'une manière digne de sa vocation qui entre par celui qui dit : *Je suis la voie* (Jean, XIV, 6 ; Is., XXX, 21), ne s'écarte pas à droite ni à gauche, détourne ses pieds de toute voie mauvaise, et fait voir en lui l'accomplissement de ces paroles : *Les pas de l'homme sont dirigés par le Seigneur.* (Ps. XXXVI, 22) [1]. »

II. — Pratiquant en toutes choses l'humilité, la douceur et la patience.

L'Apôtre ne se contente pas de nous exhorter à marcher d'une manière digne de notre vocation, il nous indique encore les vertus que nous devons pratiquer durant le voyage à l'égard de nos compagnons de route.

En effet, nous ne sommes point seuls à suivre le chemin du ciel : ils sont nombreux, et Dieu en soit béni, ceux qui portent les mêmes espérances que nous et qui en désirent la réalisation. Il est donc évident que partout où il y a des hommes réunis ensemble, les passions s'agitent et portent le désordre. Aussi l'Apôtre nous recommande d'abord l'humilité qui est opposée à l'orgueil. On est digne quand on est humble, et c'est par cette vertu qu'on devient un voyageur plein de droiture et de prévenance pour les autres. *Ne faites rien par esprit de contention, ni par vaine gloire, mais par humilité, croyant les autres au-dessus de soi.* (Philip., II, 3). Il en est autrement des orgueilleux qui veulent toujours l'emporter sur les autres et ne se soumettent à personne, il en résulte des dissensions dans la société et la paix est troublée : *Entre les superbes, il y a toujours des querelles.* (Prov., XIII, 10).

L'humilité doit être accompagnée de douceur. Qu'y a-t-il de plus agréable que la douceur dans nos relations? On se sent porté à rechercher la société de ceux dont Jésus-Christ a dit : *Bienheureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre.* (Matth., V, 4). Aussi ce sont ceux que les hommes estiment et finissent par aimer. L'Esprit-Saint l'a dit : *Accomplissez vos œuvres avec douceur, et vous serez plus aimé que glorifié par les hommes.* (Eccli., III, 19). D'ailleurs, quels sont ceux qui reçoivent les grâces de Dieu ? Salomon nous répond : *C'est aux hommes doux que le Seigneur accorde sa grâce.* (Prov., III, 34). Hélas ! combien

[1] *In Eph.*, cap. IV, trad. Vivès.

sont nombreuses les occasions où nous oublions la pratique de cette vertu pour nous livrer à des sentiments et même à des actes de colère! Nous sommes prompts à faire injure ou à ne point la supporter, et de là ces antipathies, ces froissements, ces blessures qui nous affligent et qui donnent naissance à bien des divisions. *L'homme colère excite des querelles.* (Prov., xv, 18).

Enfin l'Apôtre nous recommande la patience. Qui n'en a pas besoin dans ses rapports avec le prochain, et même avec ceux que nous aimons d'un tendre amour? L'Apôtre écrivait aux Hébreux: *La patience vous est nécessaire, afin que, faisant la volonté de Dieu, vous obteniez l'effet de la promesse.* (Héb., x, 36). Et cette parole nous la redisons à tous, car tous nous éprouvons des ennuis et des tristesses, tous nous rencontrons des contradictions sur notre chemin. Gardons-nous bien de molester qui que ce soit, ou de murmurer contre qui que ce soit, nous perdrions le fruit de nos œuvres, car il n'y aura d'œuvres récompensées que celles qui auront été accomplies dans des sentiments de soumission à la volonté de Dieu. *Au temps de votre humiliation,* est-il dit, *conservez la patience.* (Eccli., II, 4).

Saint Jérome: « Celui qui sait qu'il est terre et cendre, et qu'il doit dans peu de temps retourner en poussière, ne se laissera jamais soulever par l'orgueil. Et celui qui, les regards fixés sur l'éternité de Dieu, réfléchit sur la durée si courte, si fugitive de la vie humaine, aura toujours la mort devant les yeux, et par là-même sera humble et modeste. *Car le corps sujet à la corruption appesantit l'âme, et cette demeure terrestre abat l'esprit préoccupé de mille soins.* (Sages., IX, 15). Disons donc en toute humilité: *Seigneur, mon cœur ne s'est point enorgueilli, et mes yeux ne se sont point élevés.* (Ps. CXXX, 1). Or, toute humilité consiste, non point dans les paroles, mais dans les sentiments de l'âme; notre conscience seule doit savoir que nous sommes humbles et nous ne devons jamais nous arrêter à cette pensée que nous savons, ou que nous comprenons, ou que nous sommes quelque chose. La douceur est cette vertu qui n'est troublée par aucune passion, et qui en particulier ne se laisse vaincre ni par la colère ni par la fureur. Celui qui possède cette vertu, obtiendra la béatitude promise par le Seigneur, il possédera la terre, c'est-à-dire, commandera à son corps et aura l'empire sur lui, et son premier héritage sera de ne point vivre d'une manière charnelle, quoiqu'étant dans la chair. Il en est qui avec un front plissé, des sourcils abaissés et un langage composé, s'arrogent l'autorité de docteurs et de juges; non qu'ils reconnaissent rien en eux qui motive cet orgueil, mais parce qu'ils voient leurs frères plus simples ignorer certaines choses qu'ils s'imaginent savoir [1]. »

[1] *Ut supra.*

III. — Vous supportant mutuellement en charité.

Dans toute société, il y a des hommes qui sont plus au moins imparfaits comme il y a des hommes qui sont animés d'un vrai zèle pour le bien. C'est toujours le mauvais grain qui est mêlé au bon grain. Or, si les hommes parfaits sont impatients de corriger les imparfaits, ou mieux s'ils ne peuvent rien supporter des choses qu'ils regardent dans les autres comme des imperfections, il en résultera certainement des désordres, et surtout la charité sera profondément blessée. C'est ce que saint Paul écrivait aux Galates en disant: *Que si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres.* (Gal., v, 15).

Quel est le remède à un si grand mal? L'Apôtre l'indique en nous disant: *Supportez-vous mutuellement en charité,* et en parlant aux Galates, avant de signaler le mal, il avait indiqué le remède en disant: *Toute la loi est renfermée dans une seule parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* (Gal., v, 14). Il faut donc que nous nous appliquions à supporter les défauts les uns des autres, et cela dans un esprit non d'intérêt ou de bienséance, mais dans des sentiments de charité. Loin de nous ce support des défauts des autres qui proviendrait de la faiblesse, de l'amitié et, ce qui est pire, d'une certaine connivence ou d'un amour selon la chair! C'est la charité et rien que la charité qui doit être ici notre guide, notre règle. C'est dans ce sens que saint Paul disait aux Galates: *Portez les fardeaux les uns des autres.* (Gal., VI, 2).

Il le faut bien, si nous voulons vivre en société avec nos frères. Qui d'entre nous n'a pas de défauts? Nul n'oserait l'affirmer, et il aurait raison. Que penserions-nous, si nous voyions nos frères s'élever contre nous, ne voulant en aucune façon supporter nos défauts? Eh bien! ce que vous voulez qu'on fasse pour vous, faites-le pour les autres. C'est la parole du Maître, disant: *Comme vous voulez que les hommes vous fassent, faites-leur pareillement.* (Luc, VI, 31). Or, que désirons-nous des autres? C'est qu'ils aient compassion de nos misères, qu'ils prennent patience des saillies de notre caractère et qu'ils vivent en bonne intelligence avec nous malgré les peines que nous pouvons leur causer par suite de nos défauts; et si nous sommes repris par eux, nous voulons que ce soit avec bonté et dans des sentiments de charité, car *la charité supporte tout.* (I Cor., XIII, 7). Agissons de même.

Enfin, si nous ne savons rien supporter de la part du prochain, de quel droit pourrons-nous demander à Dieu de nous supporter? Si vous ne supportez pas votre frère, comment Dieu vous supportera-t-il? Si vous êtes intolérants entre serviteurs, pouvez-vous espérer la tolérance du maître? Ah! souvenons-nous de cette parole de Jésus-Christ: *On usera envers vous de la même mesure dont vous aurez usé envers les autres.* (Luc, VI,

38). Si vous voulez donc qu'on vous supporte, supportez aussi votre prochain.

Saint Jérome: « Si quelqu'un comprend le sens de ces paroles : *Vous supportant mutuellement en charité,* il doit croire que cette recommandation est faite non pour les saints, mais pour ceux qui sont encore aux éléments des vertus. Les saints en effet n'ont rien entre eux qui puisse être matière au support, mais bien ceux qui comme des hommes sont encore dominés par les passions. Il n'est pas étonnant que les Ephésiens reçoivent cet avertissement, car dans la multitude des croyants il y en avait quelques-uns qui avaient besoin de pratiquer le support mutuel. C'est dans le même sens qu'il faut entendre la recommandation que saint Paul fait aux Galates : *Portez les fardeaux les uns des autres.* (Gal., vi, 2).

« Nous pouvons donner une autre explication de ce double témoignage en disant que porter les fardeaux les uns des autres, ou se supporter mutuellement avec charité, se trouve accompli par ceux qui sont riches et qui soulagent l'indigence des pauvres. Si un chrétien donne des soins à son frère qui est malade, il le supporte dans la charité. Qu'un homme menant une vie heureuse dans le célibat vienne en aide à un autre qui a femme et enfants et peut à peine subvenir à sa subsistance, qu'il lui donne toutes les consolations possibles, il sera loué de porter le fardeau des autres. Il en est qui sont condamnés à voir une mère, une sœur veuve, dépérir dans l'indigence, sans pouvoir les secourir ; si quelqu'un lui ouvre la main, il l'a supporté dans la charité. Du reste, qu'on adopte le premier sens ou le second, il restera toujours vrai que ne pas consoler son frère qui pèche ou qui est dans le besoin, c'est n'avoir point la charité et mépriser cet avertissement de l'Apôtre : *Nous devons, nous qui sommes plus forts, supporter les faiblesses des infirmes, et ne pas nous complaire en nous-mêmes.* (Rom., xv, 1) [1]. »

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XXIV

LES DANSES *(suite)*

Plan

1. Réfutation des prétextes en faveur des danses. — *a)* « Il n'y a pas de mal à se divertir. » — *b)* « Il faut aller au bal pour trouver à se marier. »
2. Dangers qu'offrent les danses. *a)* Les danses amènent la fréquentation des mauvaises compagnies. *b)* Elles ruinent la pudeur. *c)* Elles tuent la piété.

Nous avons promis de vous dire toute la vérité au sujet des danses : c'est Dieu qui nous impose ce devoir dans l'intérêt de vos âmes. Or, vous savez déjà que l'usage des danses est contraire à l'esprit du christianisme et condamné par l'Evangile, par tous les papes, tous les évêques, tous les prêtres, tous les chrétiens sérieux. Tel a été l'objet de notre dernier entretien, que vous avez suivi avec une attention dont je vous remercie cordialement. Vous écouterez de même, j'en suis sûr, les choses importantes qu'il nous reste à vous dire aujourd'hui.

1. — Voulez-vous que nous commencions par examiner les prétextes dont s'autorisent les personnes qui fréquentent les danses ? Nous sommes ainsi faits, remarque un Père de l'Eglise, que si nous avons affection à quelque plaisir, à quelque profit temporel, notre passion devient très ingénieuse à trouver des raisonnements spécieux pour plaider sa cause. Ainsi les avares, les vindicatifs, les ivrognes vous allèguent mille raisons apparentes, afin de justifier leur conduite. Ils ne remarquent pas qu'au jugement de Dieu tous ces beaux raisonnements seront comme des toiles d'araignées habilement construites, mais qui se dissipent au moindre vent.

Voici donc le beau plaidoyer qu'on nous adresse dès qu'il est question des danses : « Il y a donc du mal à se divertir ? Moi, je ne suis pas une religieuse et je n'ai jamais eu envie de l'être ; mon intention est de me marier, je ne dois pas vivre comme une carmélite. Si je ne vais pas au bal, je ne trouverai pas de parti, et on me laissera. D'ailleurs ce sont des divertissements qui ne font de tort à personne. »

a) Reprenons à notre tour : « Il y a donc du mal à se divertir ? » — Nullement. Il n'est pas du tout défendu de se récréer ; mais avec des personnes du même sexe, mais modestement et honnêtement. Autant l'Eglise condamne les danses, autant elle approuve les réunions d'amis, les fêtes de famille, où tout se passe chrétiennement, sous les yeux du père et de la mère. Là, le caractère se polit au contact des autres, le cœur devient plus généreux et l'esprit se délasse pour s'appliquer ensuite avec plus de vigueur aux choses de notre profession.

b) Vous allez au bal, dites-vous, afin que portant une belle toilette et dansant avec grâce, vous trouviez un parti avantageux pour votre établissement. — C'est entendu : vous ne voulez pas que Dieu soit le médiateur de votre mariage, vous voulez que ce soit la danse, la toilette et la vanité. Puisque vous le voulez ainsi, c'est votre affaire. Mais ce mari que vous prétendez attirer, ne serait-il pas un grand sot de se laisser ainsi tromper par une contenance étudiée et une beauté contrefaite ?... Et vous croyez bonnement que les jeunes gens vont dans ces lieux-là afin de s'occuper de leur mariage ! Ils y vont, je vais vous dire pourquoi : pour se faire un passe-temps des jeunes filles vaniteuses et crédules. Ils y vont, je vais vous dire pourquoi encore : pour se moquer des autres en votre présence et pour se moquer de vous en présence des autres... On veut aller au bal pour trouver un parti ! Je comprends jusqu'à un certain point qu'une jeune fille qui manque d'expérience, puisse s'imaginer que c'est là un bon moyen de s'établir promptement ; mais ce qui me dépasse, c'est qu'il y ait des parents qui partagent cette manière de voir. Oui, vous trouvez des parents qui vous répondent sans hésiter : « On ne peut pas garder sa maison pleine d'enfants ; il faut bien qu'ils cherchent des partis et qu'ils se marient. » Que dites-vous là, pères et

[1] *Ut supra.*

mères, que dites-vous là? —Prenez-y garde : vous calomniez vos enfants. Vos filles sont donc bien dépourvues de mérites, si vous êtes obligés de les produire en public comme une marchandise qu'on livre au premier amateur qui se présente. Encore une fois vous calomniez vos enfants sans vous en apercevoir. — De plus, vous montrez que vous ne connaissez pas du tout les jeunes gens. Vous croyez qu'un jeune homme qui a du bon sens ira prendre pour femme la première fille venue? Allons donc! On dirait vraiment que vous ne savez pas comment se font les mariages et que c'est à moi à vous l'apprendre. Quand des parents songent à établir un garçon, ils savent parfaitement distinguer les qualités de la fille qui deviendra un jour une bonne épouse. « As-tu remarqué, lui disent-ils, comme cette fille est rangée, laborieuse, modeste, comme elle aide sa mère dans le ménage, comme elle tient la maison avec ordre et propreté? Et de plus, c'est une fille vertueuse, point du tout volage, qui préfère aller à l'église que courir au bal. Voilà bien ton affaire ; tu serais heureux avec elle. » Ils se défieront toujours d'une danseuse. Ils feront comprendre à leur fils qu'une danseuse étant une fille vaniteuse et légère, devient ordinairement une femme sans ordre et sans économie, une femme qui aime mieux perdre son temps que travailler et ne craint pas de dépenser en toilette souvent beaucoup plus que son mari ne peut gagner.

C'est ainsi que les choses ont coutume de se passer ; c'est ainsi que le monde raisonne, et franchement, en pareil cas, ce n'est pas moi qui lui donnerai tort. Ne me parlez pas, en effet, de ces mariages qui se concluent dans les danses : ce sont des mariages de caprice, des mariages pour rire ; ça ne dure pas, ça ne réussit jamais. Dès que s'éteignent les derniers sons du violon de la noce, la misère entre à petit bruit et bientôt elle dévore le ménage ; ensuite viennent les disputes, les reproches, les larmes et les scandales. Tristes mariages que ces mariages-là!

2. — Mais je veux faire appel aux mères de famille, bien convaincu qu'elles entendront ma voix. En effet, quand on s'adresse à des mères comme nous en avons dans cette paroisse, on est sûr de ne pas frapper inutilement à la porte de leur cœur. Eh bien, donc, mères de famille, vous voulez, n'est-ce pas, que vos enfants soient heureux ; vous voulez qu'ils vous fassent honneur, c'est là votre plus grand désir ; vous voulez surtout que vos filles soient vertueuses, simples, modestes, pour qu'elles deviennent comme vous, plus tard, des femmes solidement chrétiennes, des femmes sérieuses, attachées à leurs devoirs et capables de porter le fardeau d'un ménage. Vous avez raison, mille fois raison! Mais si vous voulez cela, mères de famille, ah! croyez-moi, ne laissez pas vos enfants fréquenter les danses.

a) Voyez en effet ce qui s'y passe : personne n'a plus d'intérêt que vous à le savoir et à s'en rendre compte. Dans ces réunions, les deux sexes se trouvent ensemble et presque toujours sans surveillance suffisante ; dans ces réunions, il y a toujours des personnes que vous ne connaissez pas et d'autres que vous ne connaissez guère, des personnes dont la conduite est peut-être mauvaise et les sentiments plus mauvais encore. Là, une fille innocente et chaste se rencontre à côté d'une fille dissipée, mondaine et dont le cœur est déjà corrompu ; un jeune homme encore bon et moral est rapproché d'un camarade dépravé... Or, dans ce cas, vous le savez, ce n'est pas le bon qui corrige le mauvais, c'est le mauvais qui gâte le bon. Les danses amènent donc nécessairement le danger des mauvaises compagnies.

b) Ce n'est pas tout. La liberté de la danse autorise des familiarités souvent répréhensibles, des privautés que vous ne permettriez pas dans vos maisons ; la liberté de la danse amène certains propos, certaines paroles que vous ne pouvez entendre, mais qui ne sont pas des paroles de piété, je vous en assure. Eh bien ! mettez la main sur la conscience, mères chrétiennes, et dites-moi si de pareils divertissements ne sont pas la ruine de la chasteté et de la modestie.

c) Les danses ! mais elles tuent dans l'âme de vos enfants la dévotion, la piété et tous les sentiments chrétiens que vous avez pris soin d'y mettre. Trouvez une danseuse qui consente à renoncer à son plaisir pour s'enrôler sous la bannière de la sainte Vierge ! Trouvez une danseuse qui aime à s'approcher souvent de la Table Sainte! On m'a nommé des filles de seize ans qui ne font plus leurs Pâques ! Quand une fille en vient là, vous le savez, tout est fini : on ne parle plus de vertu... Et qu'est-ce qui les a amenées à l'abîme? Rien autre chose que la passion de la danse.

De grâce, mères chrétiennes, de grâce ne soyez pas insensibles aux avertissements de vos pasteurs. S'ils s'élèvent contre les danses, ah! croyez-le bien, c'est dans votre intérêt, dans l'intérêt de vos enfants, de ce que vous avez de plus cher au monde. Habitués à lire dans les consciences, ils savent mieux que personne tous les ravages que cette passion des plaisirs exerce sur la jeunesse : et c'est parce qu'ils connaissent tous ces ravages qu'ils s'efforcent d'en préserver des cœurs sans expérience et qui ne soupçonnent même pas le danger. C'est parce qu'ils comprennent aussi toute la responsabilité qui pèse sur vous qu'ils s'efforcent de vous éclairer et de vous soutenir. Ne vous y trompez pas, mères de famille, si vous avez trop de faiblesse pour vos enfants, ils seront un jour les premiers à la condamner et à vous la reprocher. Quand ils auront acquis de l'expérience à leurs dépens, ils vous blâmeront bien haut, ils diront ce que nous avons déjà entendu dire cent fois : « Ah ! si ma mère n'avait pas été si faible ! si ma mère ne nous avait pas laissé tant de liberté, je n'en serais pas là !... Pour moi, si j'ai des filles, je ne veux pas faire comme ma mère. » Mais si vous êtes déjà condamnées sur la terre par la bouche de vos propres enfants, que sera-ce donc quand vous paraîtrez devant Dieu? Oh! alors, mères de famille, vous nous rendrez justice... Mais non, vous n'attendrez pas ce moment : ce serait trop tard. Dès aujourd'hui vous voudrez seconder notre dévouement et notre zèle ; dès aujourd'hui vous nous direz : « Merci ! merci mille fois pour vos bons conseils, merci pour votre sollicitude, merci pour l'intérêt que vous portez à nos enfants. Ce que vous dites est la vérité et vous faites bien de nous la dire ; nous allons demander à Dieu le courage et la force de la mettre en pratique. » Ainsi soit-il !

Imprimatur : † Sebastianus, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

L'éducation des enfants. *Allocutions aux parents le soir de la première communion.* — VIII. L'amour chrétien, 689.

Sermon pour la Nativité. — L'Arche d'alliance et Marie, 693.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *L'Extrême-Onction.* — III. Ses effets, 696.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXV. La cinquième Béatitude, 700.

Sept instructions pour une Octave des Morts. — I. L'appel des morts, 701.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

ALLOCUTIONS AUX PARENTS LE SOIR DE LA PREMIÈRE COMMUNION

8

30 mai 1895

L'AMOUR CHRÉTIEN

Mes frères,

Après tout ce que vous avez vu, entendu et senti pendant cette imposante et inoubliable journée de la Première Communion, qu'ai-je besoin de vous parler encore? Est-ce que la Religion ne vous est point apparue aujourd'hui divinement bonne et divinement puissante? N'avez-vous pas touché du doigt son empreinte sur le front de vos enfants et respiré ses délicieux parfums dans la candeur de leur attitude? Même ceux d'entre vous qui sont déshabitués de nos fêtes et peu familiarisés avec nos augustes cérémonies, n'ont-ils point retrouvé dans le temple des émotions inattendues, et dans leur cœur un peu de vieille foi, parfum évaporé?... Je devrais me taire, et laisser Dieu parler à vos âmes. Mais non. Sa voix discrète serait trop vite emportée et trop facilement étouffée par les préoccupations terrestres qui vont vous ressaisir au soir de cette journée, et Dieu lui-même m'impose le devoir de vous parler en son nom. Il faut que je vous traduise sa pensée et que je vous intime ses ordres.

Ecoutez donc ce que Dieu vous dit par ma bouche. Il vous dit d'aimer vos enfants *d'un amour chrétien*... Voilà vos enfants; ils sont purs et ils sont pieux. Aimez-les... C'est facile, et tous je vous entends me répondre : « Nous aimons nos enfants! » — Aimez-les d'un amour chrétien... La chose est rare et elle appelle des explications qui vont faire tout l'objet de ce dernier entretien.

I

Parents, la foi de vos enfants est un don d'incomparable prix. *Estimez-la* à sa juste valeur.

1. Vous ambitionnez pour vos enfants *la santé*, la pureté du sang, la vigueur des membres, la longévité. Et que ne faites-vous pas pour leur assurer ce bienfait? Travail assidu, veilles prolongées, sueurs du jour, heures dérobées au sommeil des nuits, rien ne vous paraît pénible dès qu'il s'agit d'entretenir et de sauvegarder la vie de ceux à qui vous avez donné le jour. Ici vous ne péchez pas par défaut, mais plutôt par excès. Il vous arrive quelquefois d'aimer la santé de vos enfants jusqu'à la compromettre par des soins exagérés, de flatter leur corps jusqu'à l'amollir, et d'abréger leur vie en efféminant leur sang. Loin de moi la pensée de blâmer les pères et les mères qui se préoccupent sérieusement et modérément de la santé de leur enfants! La santé est un bien précieux, dont l'absence a les plus tristes effets et dont la présence se prête aux plus merveilleux avantages.

Cependant, je sais quelque chose de plus désirable. La vie terrestre, après tout, n'est qu'un commencement. Cet enfant, dont vous avez la charge et la responsabilité, ne doit pas s'éteindre au souffle de la mort; c'est une fleur qui germe et qui verdoie un instant ici-bas pour s'épanouir bientôt dans les cieux au grand soleil de l'éternité. Précieuse est la santé qui conserve la vie temporelle; infiniment plus précieuse est la foi chrétienne qui mène à la vie éternelle! Si vos enfants n'ont pas la foi, le ciel leur est fermé. Ils ne seront pas Elus. Ils végéteront pendant quelques années sur la motte de terre où vous aurez fixé leur fragile existence; ils mangeront avec plus ou moins d'honneur le morceau de pain que vous leur aurez gagné ou qu'ils auront détrempé de leurs sueurs; et puis ce sera fini! Ils s'en iront dans la cité des larmes; ils y seront malheureux pour toujours... Si vos enfants ont la foi, le ciel leur est acquis. Après avoir vécu ici-bas dans le sein de l'Eglise, ils vivront là-haut dans le sein de Dieu; ils passeront des bras de la mort dans les bras de Dieu; et l'éternité ne sera pas trop longue pour leur permettre de bénir votre amour et de savourer leur bonheur. Estimez la foi de vos enfants!

2. Vous ambitionnez pour vos enfants *la richesse*, le bien-être, une situation aisée et opulente. Votre rêve est de leur laisser une fortune équivalente, sinon supérieure à celle que vous avez reçue, et vous employez à réaliser ce rêve, votre intelligence, vos peines, votre santé, vos travaux, votre vie, soixante ans passés à calculer et à amasser. Je vous approuve, pourvu toutefois que votre projet si bien conçu et si bien soutenu n'aboutisse pas à assouvir l'égoïsme précoce de vos enfants et à les perdre aussitôt que vous les avez enrichis. J'admire le père de famille qui, par la privation et l'effort, prépare à sa postérité une honnête aisance. La richesse bien acquise et bien employée n'est point un mal, et elle peut être un moyen de pratiquer les plus hautes vertus.

Il y a mieux, cependant. J'ai lu qu'un jour Napoléon devisant avec ses officiers supérieurs, un courtisan s'arrêta devant lui, le regarda en face et lui dit : « Sire, vous êtes plus grand que le

monde ! » Ce n'était qu'une flatterie d'un goût douteux. Parents chrétiens, quand votre enfant nouveau-né sort des fonts du baptême, ou quand arrivé à sa douzième année il s'approche de la Table sainte, quand il vous revient le soir transfiguré dans la lumière de la Première Communion et tout pénétré des essences surnaturelles, la Religion peut vous dire : « Cet enfant est plus grand que le monde ! » Et c'est une parole de vérité, car il porte, cet être si frêle et si petit, il porte Celui qui porte le monde. Il y a en lui la grâce sanctifiante, la participation à l'Etre Divin. Il est vraiment le sanctuaire, le tabernacle, le ciboire du Dieu vivant. Il est riche de la vie même de Dieu,... et sur ce front éclairé d'un rayon du ciel vous pouvez déposer le baiser d'une affection tendre et respectueuse. La foi met Dieu dans l'âme de vos enfants, et tous les trésors de la terre s'éclipsent devant cette royale opulence. Parents chrétiens, aucune grandeur humaine n'est comparable à cette petite fleur exquise que la Religion met dans vos mains et qui s'appelle un enfant en état de grâce. Estimez la foi de vos enfants.

3. Vous ambitionnez pour vos enfants *la science*, une large provision de connaissances humaines. Et vous n'avez pas tort. En négligeant l'instruction de vos enfants, vous risqueriez de les voir rejetés de tous les emplois par incapacité, ou de les y voir déconsidérés, avilis, inférieurs à leur tâche. Dans la lutte pour la vie, dans le combat acharné pour satisfaire aux besoins pressants de l'existence à l'heure actuelle, la victoire appartient d'ordinaire aux plus instruits, et vous avez raison de procurer à vos enfants la mesure d'instruction qui convient à leur avenir et à votre situation sociale.

Mais, ne l'oubliez pas, s'il est utile que vos enfants soient instruits, il est absolument nécessaire qu'ils soient vertueux. Et comment seront-ils vertueux s'ils ne sont pas chrétiens, s'ils n'ont pas la foi ? La Religion est un frein, et même avec le frein des croyances et des pratiques religieuses, il est encore difficile de garder la jeunesse docile, honnête, chaste. Vous avez à conduire une locomotive ardente, et vous supprimez l'appareil qui doit en modérer la vitesse et en arrêter les écarts. Ce n'est pas raisonnable ; vous méritez et vous préparez des catastrophes. Hélas ! que de parents auraient ici à faire leur examen de conscience et à se demander si dans leur pensée et dans l'éducation de leurs enfants la religion tient la place majeure à laquelle elle a droit ! Que de parents qui ont des larmes dans les yeux, des sanglots plein le cœur, dont les cheveux ont blanchi et dont la vie a été remplie d'amertume, parce qu'ils n'ont pas compris ou parce qu'ils ont compris trop tard l'importance du frein religieux pour leur postérité. Ils ont cru que la perte de la foi était un événement sans conséquence, et ils ont fermé les yeux ; puis, regardant de plus près, instruits par une douloureuse expérience, ils se sont aperçu que la foi en s'en allant avait emporté la vertu.

Sachez donc, parents, que la foi religieuse assure la persévérance morale de vos enfants... Je ne dis pas que l'enfant chrétien trouve dans sa foi un brevet d'impeccabilité, mais je dis qu'il y trouve une protection puissante contre le mal qui est en lui et autour de lui... Je ne dis pas que le jeune homme chrétien ne tombera jamais ; mais je dis qu'il tombera moins souvent, moins profondément que celui qui n'est pas chrétien. Il tombera quelquefois, mais il se relèvera toujours. Même égaré, il portera en lui un principe de résurrection et de vie. Il aura après une jeunesse ardente une maturité plus précoce. Il se remettra de lui-même sous le joug de la loi. La foi fortement enracinée dans son enfance redeviendra maîtresse de sa vie et sauvera son âme pour le temps et pour l'éternité.

Estimez la foi de vos enfants. Elle est la garantie de leur immortel bonheur là-haut, et ici-bas elle est la meilleure sauvegarde de leur innocence et de leur persévérance dans le bien.

II

Parents, la foi de vos enfants est une proie que se disputent de nombreux et puissants ennemis. *Préservez-la* au prix des plus grands sacrifices.

1. D'abord, ne vous faites pas illusion : l'enfant, quel qu'il soit, porte *en lui-même* des périls qui menacent la foi de son baptême et de sa première communion. Il est né d'un père et d'une mère qui sont l'incarnation vivante de la vertu. Il n'a respiré sur les lèvres maternelles que des souffles célestes ; il a été entouré des précautions les plus minutieuses... ; et cependant, presque dès le berceau, le voilà emporté par une pente mystérieuse vers le mal, vers la révolte, vers la colère, vers la domination injuste, vers le plaisir sensible. Il est menteur, emporté, cruel, voluptueux... Etudiez à fond cette jeune âme, et, si belle qu'elle soit par certains côtés, si ornée qu'elle paraisse des dons de la nature et de la grâce, je vous affirme qu'elle recèle en elle-même des racines mauvaises, et en particulier ce que l'apôtre saint Paul appelle une racine d'incrédulité : *radix incredulitatis*. Il faut savoir cela, parents, pour que, le sachant, vous teniez les yeux ouverts sur les tentations secrètes dont sont assaillis vos enfants. « Les passions, comme des chiens sauvages, dit Lacordaire, sont aux portes de l'adolescence. » Et si les passions menacent la vertu des adolescents, elles menacent davantage encore leur foi naissante, puisque la foi est le rempart de la vertu, puisque ce rempart étant renversé la citadelle est prise et le mal triomphe. Préservez donc la foi de vos enfants.

Préservez-la contre les complicités cachées dans leurs cœurs. Préservez-la contre les périls du foyer domestique.

2. Chose étonnante à croire et qu'il est cependant nécessaire de dire ! Il y a des parents *intolérants* qui refusent à leurs enfants la sainte liberté de servir Dieu et de lui obéir, de le prier ou d'accomplir sa loi. Le soir, le jeune enfant qui a appris à l'école chrétienne et au catéchisme qu'il ne faut

jamais se livrer au sommeil sans s'être auparavant recommandé à Dieu, est obligé de dérober son signe de croix et de prier d'une manière secrète et furtive. Le dimanche, l'assistance à la messe lui est interdite. Le vendredi, on lui impose des mets défendus. Et quand il veut aller à la table sainte pour y retrouver le Dieu de sa première communion, il rencontre un père, une mère peut-être qui lui disent en l'arrêtant : « Non, mon fils, non, ma fille, tu n'iras pas communier! » La chose est rare, dites-vous... Ah! plaise à Dieu qu'elle soit plus rare encore et que parmi les chers enfants qui m'écoutent, il ne s'en trouve pas un seul qui soit jamais privé de la liberté sacrée de sauver son âme en servant son Dieu! Si vous refusiez, mes frères, à vos enfants le pain qui nourrit les corps, si vous les faisiez mourir de faim, vous seriez responsables devant la justice humaine, et la société indignée chercherait dans ses codes les lois les plus sévères pour vous flétrir et vous condamner. Les parents qui tuent dans leurs enfants la vie de l'âme, cent fois plus précieuse que la vie du corps, ne sont pas justiciables des tribunaux civils, mais ils seront appréhendés par le bras de Dieu, et la justice éternelle leur prépare les plus effrayantes représailles!

Pères et mères, vous respecterez la liberté religieuse de vos enfants. Je vous demande davantage. Vous éviterez toute parole qui serait de nature à ébranler leurs saintes croyances et à déconcerter leurs pieuses pratiques. Il y a des parents *imprudents* qui ne savent pas se contenir devant leurs enfants. Ils jugent cavalièrement la religion et ses dogmes, la religion et ses préceptes, la religion et ses cérémonies, la religion et ses ministres. Volontiers ils émettent une critique malveillante, ils expriment une opinion désavantageuse, ils ébauchent un sourire moqueur à l'endroit des choses religieuses. La plupart du temps ils n'y mettent pas malice. Mais, sans le vouloir peut-être, ils font un mal certain. Ah! grâce et pitié! grâce et pitié sinon pour votre âme, du moins pour celles qui vous entourent! Ce doute qui obscurcit votre esprit, épargnez-le aux autres. Avant de railler ce prêtre, de suspecter la vérité de ces mystères, la sainteté de cette loi morale, l'opportunité de cette loi de l'Eglise, regardez autour de vous, comptez ceux qui vous entendent... Ce sont vos enfants... De grâce, arrêtez sur votre bouche indiscrète un mot malheureux, une plaisanterie déplacée... Vous avez charge d'âmes, et pour quiconque tue la foi dans les âmes, ne fût-ce que par un sourire, il est écrit qu'il vaudrait mieux qu'on lui liât une meule au cou et qu'on le jetât dans la mer!

Je vais plus loin, et je vous signale au foyer domestique un dernier danger pour la foi de l'enfance et de la jeunesse. Il y a des parents *indifférents* qui respectent jusqu'au scrupule la liberté religieuse de leurs enfants et qui s'interdisent devant eux toute parole préjudiciable à la foi. Ils sont corrects ; mais ils s'abstiennent des pratiques les plus élémentaires de la vie chrétienne. On ne les voit jamais prier, jamais aller à la messe, jamais s'agenouiller à la Table sainte. On les voit appliqués aux soins les plus pénibles et les plus futiles que leur impose ou le commerce, ou l'industrie, ou la magistrature, ou le barreau, ou le métier des armes, ou la vie d'un monde désœuvré ; on ne les voit pas adonnés à l'étude et à la pratique de la religion. Et au spectacle de cette indifférence, que se passe-t-il dans l'âme de votre postérité? Hélas! c'est trop facile à deviner! Si vos enfants ne vous voient pas prier, aller à la messe, observer les lois de la sainte Eglise, immanquablement il leur vient à l'esprit que la prière est un devoir que l'on peut négliger à mesure que l'on grandit; — qu'il y a un âge pour entendre la messe et un âge pour y manquer; — que les lois de l'Eglise ne sont que de pures formalités dont on peut se dispenser à la première occasion ; — que les sacrements sont bons pour l'enfance, mais que l'âge mûr a le droit de les oublier et de n'en pas tenir compte. « Mon père n'est pas chrétien, se dit le jeune homme sollicité par ses passions et lié par sa foi, mon père n'est pas chrétien, pourquoi le serais-je moi-même? » Et dans un brusque mouvement d'émancipation il jette par dessus bord les croyances et les pratiques religieuses qui revêtaient ses premières années d'innocence, de charme et d'éclat... Parents, je vous adjure de prévenir un pareil malheur! Préservez la foi de vos enfants contre les périls du dedans.

3. Préservez-la contre les périls du dehors. Chers enfants, les murs de cette église reculent et disparaissent à mes yeux, et derrière vous j'aperçois le monde, qui demain va vous recevoir, au milieu duquel demain vous allez vivre. Et là, sur ces vagues tumultueuses où vous devez conduire votre barque, qu'allez-vous voir, entendre et lire? Hélas! vous serez exposés à tout lire, à tout entendre et à tout voir. Livres, brochures et journaux vous présenteront une philosophie sceptique, une philosophie malsaine, une histoire menteuse, une littérature falsifiée. Y a-t-il un Dieu? Jésus-Christ est-il Dieu ? L'Eglise est-elle divine ? Où est le devoir ? Y a-t-il une vie future? On discutera et on niera devant vous ces grandes vérités qui sont le flambeau de votre vie chrétienne. On assemblera des nuages, on obscurcira ce qu'il y a de plus clair, on ébranlera ce qu'il y a de plus certain et on voilera à vos regards la beauté, la grandeur et la divinité de votre foi! Et puis, considérant la foule de vos contemporains, vous verrez les uns déserter le drapeau, plusieurs le tenir à peine, beaucoup le cacher dans leur poche... ; et comme une fumée malsaine, la tentation de l'apostasie montera jusqu'à votre âme inquiète du spectacle dont vous serez les témoins, des paroles qui vous seront dites et des lectures qui vous seront offertes. Quand la foi court de tels périls et que les jeunes âmes sont circonvenues avec tant de ruse, d'audace et de persévérance, c'est trop peu de gémir et de se lamenter, parents, il faut agir!... Je me lève

devant vous dans toute l'autorité de ma mission sacerdotale, et je vous adjure de remplir votre devoir. Pères et mères, vous avez reçu la puissance, et avec la puissance le devoir de léguer à vos enfants, non seulement votre sang, mais votre âme... A vous donc d'éloigner les spectacles, les conversations, les lectures qui sont un danger pour la vie religieuse de votre race.

Préservez la foi de vos enfants, au prix des plus grands sacrifices, préservez-la contre les périls du dedans et contre les périls du dehors.

J'ai encore un mot à vous dire.

III

Parents, la foi de vos enfants est un germe qui demande pour croître et mûrir des conditions favorables. *Cultivez-la* avec un soin jaloux.

1. Pour qu'une plante se développe, il importe d'abord de la placer dans une atmosphère qui lui convienne. La foi de vos enfants est une foi qui vient de naître ; faites-la grandir sous les chaudes influences de votre piété familiale.

Je me représente votre foyer comme un sanctuaire. Là je vois l'image de la Vierge et des saints ; je vois les cachets de la première communion, ceux des enfants faisant suite à ceux des parents, chaîne simple et touchante qui va du petit-fils à l'aïeul et de la terre au ciel. Là je vois l'eau bénite et le buis bénit. Là je vois le catéchisme et l'Evangile où les enfant apprennent à lire, tandis que les parents y apprennent à bien vivre et à bien mourir. Là je vois la croix... L'enfant la regarde, et en la regardant il devine une majesté qui dépasse la majesté de son père, une tendresse qui dépasse la tendresse de sa mère ; il se rappelle la Crèche, Nazareth, le Calvaire, l'Hostie, tout l'Evangile, tout le dogme, toute la morale... La croix en face d'une jeune âme est un des plus puissants moyen d'éducation... Avec la croix pendue à la muraille ou dressée sur un meuble, il n'y a pas de cabane si pauvre au fond des campagnes, pas de mansarde si étroite sous le toit d'une grande ville, pas de salon si mondain au sein de l'opulence qui ne puisse être un sanctuaire. Quand je vois dans une famille l'image du Dieu Rédempteur, je m'incline comme au seuil d'un temple.

Et puis là, dans cet intérieur chrétien, riche ou modeste, on prie en commun, on va à la messe ensemble, ensemble on observe les lois de l'Eglise. Là, la mère donne l'exemple d'une piété sincère, et le père, chef incontesté de la famille, se croit comme tel obligé d'en être le modèle, surtout dans le service de Dieu, et si le soin de son propre salut l'oblige de vivre en chrétien, la charge des siens le rend plus attentif encore et plus scrupuleux observateur des divins préceptes. Vivant dans une telle atmosphère, l'enfant s'imbibe naturellement des saintes influences dont il est enveloppé ; comme la plante sous les tièdes ondées du printemps, sa foi grandit et devient peu à peu capable de résister à tous les orages... Voilà comment étaient généralement constituées les familles dans notre France chrétienne, et grâce à Dieu, nous connaissons encore dans le monde actuel et dans toutes les classes de la société un certain nombre de foyers qui ont conservé les heureuses traditions de ces mœurs évangéliques. Nous voudrions voir se multiplier parmi nous ces bonnes et saintes familles... Parents, la foi de vos enfants est un germe qui est appelé à se développer ; placez-la dans une atmosphère favorable.

2. Donnez-lui une culture intelligente et intensive. Pourquoi ne pas cultiver la foi de vos enfants comme vous cultivez leur instruction ? Sur ce terrain de l'instruction, on déploie aujourd'hui une ardeur qui va jusqu'à la fièvre. On va si loin que souvent on dépasse le but. Tenez, depuis quinze ans la rage du brevet agite toutes les cervelles et égare les classes populaires. Les malheureuses brevetées sans emploi qui battent le pavé de Paris forment une véritable légion. Elles sont si nombreuses qu'en désespoir de cause certaines d'entre elles finissent par se faire gouvernantes ou bonnes d'enfants. Hélas ! l'arbre de la science n'est pas toujours l'arbre de vie..., et telle jeune fille qui, avec son aiguille, eût gagné noblement son pain, pourra avec son brevet être exposée à mourir de faim. Et quoique la science soit particulièrement utile aux jeunes gens pour la préparation de leur carrière, n'a-t-on pas encore de ce côté-là dépassé le but? Que de jeunes gens qui délaissent les labeurs de la campagne, qui fuient le travail manuel, qui rougissent de la condition paternelle et deviennent dans la société des déclassés et des encombrants ! Ah ! si seulement les parents ambitionnaient pour leur postérité la science religieuse autant que la science humaine ! Mais non, nous périssons d'ignorance religieuse, et tous les efforts d'évangélisation tentés par le clergé ne réussissent que médiocrement parce qu'il y manque la coopération des familles.

Parents, cultivez la foi de vos enfants, en leur tenant des conversations utiles, dans lesquelles ils retrouveront l'écho fidèle et l'énergique confirmation des enseignements du catéchisme. Parlez-leur des choses de la Religion. Prémunissez-les contre les objections courantes. Faites-leur peu à peu comprendre ce qu'ils ont appris d'abord par voie d'autorité. Découvrez-leur la convenance, l'ordre, la beauté, l'enchaînement des vérités chrétiennes. Il leur faut des réponses et des solutions pour échapper victorieusement aux agressions du doute et de l'impiété. Suggérez-leur ces solutions et ces réponses. Ne les jetez pas désarmés dans la mêlée ardente des opinions et des disputes humaines. Et parce que vous ne pouvez pas suffire seuls à cette tâche, aidez-vous des secours providentiels qui vous sont offerts.

Cultivez la foi de vos enfants en les envoyant à nos catéchismes de persévérance, où une instruction religieuse plus abondante et plus forte leur est distribuée. Amenez-les avec vous à l'église, pour qu'ils entendent nos grandes prédications du dimanche et du carême. De grâce, Messieurs,

n'habituez pas vos fils à se contenter chaque dimanche d'une messe basse entendue à la hâte, et à se dispenser de l'audition de la parole de Dieu. Nos jeunes gens, même chrétiennement élevés, ne sont pas suffisamment robustes dans la foi. Ils ont emporté de l'école ou de la pension un tout petit bagage de science religieuse, ils vivent de ce médiocre patrimoine, ils ne l'augmentent pas. On les voit encore agenouillés devant l'autel, mais on ne les voit plus assis et attentifs devant la chaire. Leur foi n'a plus de nourriture, elle s'étiole, elle baisse, elle végète comme une plante oubliée par un jardinier négligent.

Cultivez la foi de vos enfants en leur procurant des lectures saines, substantielles et intéressantes, en leur choisissant non pas des romans moitié niais et moitié faux, qui commencent par une intrigue et se terminent par un mariage, non pas simplement des traités de géographie, d'agriculture ou d'industrie, mais des livres sérieux qui soient le magnifique commentaire de la doctrine chrétienne et la révélation vivante du beau style aussi bien que de la saine morale. Hélas ! combien y a-t-il de parents qui pensent à cela ? Où sont-ils les pères et les mères bien avisés qui se préoccupent de faire de leurs enfants, non seulement des croyants, mais de doctes croyants ; non seulement des intelligences distinguées, mais des intelligences sérieuses et armées pour la lutte ? Voyez-vous ce jeune homme qui grandit à vos côtés, les yeux pleins de lumière, le front plein de sérénité, l'âme pleine de passion ?... Mettez-le sur le pied de guerre, et qu'après avoir dit à douze ans : « Je crois ! » il puisse ajouter bientôt dans toute la plénitude de sa conviction éclairée : « Je sais pourquoi je crois ! »

Cultivez la foi de vos enfants, en les initiant aux bonnes œuvres. Ah ! il y a des hommes qui se plaignent de n'avoir pas la foi... Qu'ils pratiquent la charité, qu'ils fassent du bien, le plus de bien possible, et ils arriveront à la vérité... Une goutte d'amour dans un cœur développe plus de lumière que la lecture de cent volumes. On demandait un jour à Donoso Cortès comment il avait fait pour passer de l'indifférence à la foi. « Je n'en sais rien, répondit-il, je ne me souviens que d'une chose : c'est que jamais je n'ai vu un pauvre sans penser qu'il était mon égal et mon frère. » Or la foi se développe comme elle s'acquiert, par la charité, par les bonnes œuvres. Parents, je vous signale cette méthode de culture. La foi et l'égoïsme ne sont pas faits pour vivre ensemble dans la même âme. Arrachez l'égoïsme du cœur de vos enfants ; formez-les à l'apostolat, à la charité, à l'exercice du zèle, et leur foi grandissante bravera la tempête et défiera tous les assauts !

Un vieux jardinier étonnait tous ses voisins par l'abondance et la belle venue des fruits de son jardin. Ses laitues s'arrondissaient à souhait ; ses espaliers étaient couverts de fleurs qui échappaient aux morsures de la gelée ; son gazon toujours vert défiait les ardeurs du soleil de juillet. « Que faites-vous donc à vos plantes, pour que tout vous réussisse de la sorte ? » lui demandaient ses voisins stupéfaits. — « Une seule chose, répondit le vieux jardinier, je les aime ! »

Parents, faites de même. Aimez vos enfants. Aimez-les d'un amour chrétien. Estimez, préservez, cultivez leur foi plus précieuse que leur vie !

Et vous, chers enfants, gardez vivant et impérissable dans vos cœurs le souvenir de ce grand jour ! Vous avez pour vous protéger l'amour de votre Dieu et l'amour de vos pères et de vos mères. Restez dignes des parents qui vous ont élevés, des prêtres qui vous ont instruits, du Dieu qui vous a visités. Que la foi vous conserve purs en vous conservant pieux ! Qu'elle soit la parure de vos jeunes années, la règle et le soutien de toute votre vie, la consolation de votre dernière heure, la garantie de votre éternelle félicité !

SERMON POUR LA NATIVITÉ

L'ARCHE D'ALLIANCE ET MARIE

Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens ?
Quelle est celle-ci qui monte du désert toute comblée de délices ?
(Cant., VIII, 5).

Mes frères,

C'est de Marie que l'auteur du Livre des Cantiques prononçait ces paroles, environ mille années avant la naissance de cette Vierge bénie, et c'est en elle que, dès son berceau, nous trouvons la réalisation de cet oracle.

Marie, en effet, dès sa naissance, possède la transcendance et dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel, étant la plus belle, la plus parfaite, la plus pure, la plus privilégiée de toutes les créatures. *Ascendit.*

Marie, dès sa naissance, sort du désert, c'est-à-dire, enseignent les interprètes, du sein stérile et infécond de sainte Anne. *Ascendit de deserto.*

Marie, dès sa naissance, est pleine de grâces et de délices, *deliciis affluens.* Elle en est si remplie qu'elle en verse de tous côtés et qu'elle en comble tous ceux qui s'approchent d'elle.

Il y a dans l'Ancien Testament une merveille bien capable de nous donner une idée de Marie, de ses vertus, de ses grandeurs, du rôle qu'elle a rempli dans l'Eglise, de l'influence qu'elle y a exercée dès sa naissance et qu'elle y exerce maintenant plus que jamais du haut du ciel où elle règne : cette merveille, c'est l'Arche d'alliance.

Nous allons établir entre elles deux la comparaison, et nous verrons que Marie possède une parfaite ressemblance avec l'Arche sainte, une ressemblance si parfaite qu'elle a mérité d'être

invoquée par l'Eglise elle-même sous le vocable d'Arche d'alliance : « *Fœderis arca, ora pro nobis.* Arche d'alliance, priez pour nous. »

Nous allons donc considérer l'Arche d'alliance et Marie : 1° en elles-mêmes, 2° dans les honneurs dont elles sont l'objet, et 3° enfin dans les prodiges et les bénédictions dont elles sont la cause.

I. — *Ressemblances de Marie avec l'Arche d'alliance considérée en elle-même.*

1. — Dieu fit construire l'Arche d'alliance pour y renfermer les objets les plus respectables de la religion juive : les deux tables de la Loi, un vase rempli de la manne, nourriture miraculeuse des Israélites dans le désert, la verge fleurie d'Aaron. Et comme la loi qu'elle renfermait était le titre de l'alliance que Dieu avait contractée avec son peuple, cette arche reçut, avec raison, le nom d'arche d'alliance.

De même, Dieu créa Marie pour y renfermer l'objet le plus adorable de la religion catholique, à savoir, non pas seulement la loi, mais Jésus-Christ, l'auteur même de la loi ; non pas seulement une manne périssable, mais Jésus-Christ préfiguré par la manne, vrai pain de vie, qui devait nourrir les âmes pour la vie éternelle. Et comme l'Arche mérita le nom d'Arche d'alliance parce qu'elle renfermait la loi titre de l'alliance de Dieu avec les hommes, Marie, à plus forte raison, mérite le nom d'Arche d'alliance du Nouveau Testament, parce qu'en elle et par elle s'opéra une triple alliance merveilleuse : « l'alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jésus-Christ qui devient Homme-Dieu; l'alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie qui devient mère de Dieu ; l'alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous qui devenons enfants de Dieu [1]. »

2. — L'Arche de l'Ancien Testament était de bois incorruptible, elle était couverte d'un or très pur en dedans et en dehors et surmontée d'une couronne. (Exod., xxv).

Marie fut douée d'incorruptibilité. Elle n'a jamais eu d'inclination que pour le bien, elle n'a jamais senti le moindre penchant vers le mal, elle n'a jamais consenti à aucun péché, même véniel, durant toute sa vie. « L'Eglise, dit le saint Concile de Trente, tient que la sainte Vierge, par un privilège spécial de Dieu, n'a jamais commis aucun péché, même véniel. » (Sess. vi, can. 23). Son corps lui-même a été doué d'incorruptibilité et n'a point payé de tribut à la corruption du tombeau. Tous ces privilèges sont les suites des grâces que Marie a reçues dans sa naissance.

Elle brille d'un or tout céleste, d'une beauté surnaturelle et divine, « beauté si grande, dit S. Epiphane, que celle des séraphins, des chérubins, des neuf chœurs des anges, est sans éclat auprès d'elle, beauté si grande qu'elle est la première après celle de Dieu [1]. » Marie brille de toute la splendeur de la virginité et son front est ceint de la couronne des vierges.

3. — L'Arche était surmontée d'un couvercle appelé propitiatoire, fait aussi d'un or très pur, aux deux extrémités duquel étaient placés deux grands chérubins en or massif qui se regardaient l'un l'autre, le corps penché et le visage tourné vers le propitiatoire. (Exode, xxv, 17-21).

Marie, disent les interprètes, est le vivant propitiatoire, le miroir de justice qui reflète dans l'or uni de ses perfections la sainteté divine et dans lequel deux grands chérubins, l'Ancien et le Nouveau Testament, contemplent et adorent Jésus-Christ le Rédempteur du Monde.

4. — C'est du propitiatoire que Dieu donnait ses ordres aux enfants d'Israël. (Exod., xxv, 22).

C'est par Marie également que le Verbe de Dieu nous a été communiqué. C'est par Marie qu'en ces derniers temps, à La Salette, à Lourdes, à Pontmain, Dieu a rappelé son peuple de France à la sanctification du dimanche, à la prière, à la pénitence, au respect de son nom ; qu'il lui a communiqué les châtiments terribles dont il allait le frapper s'il ne revenait à lui, et ses desseins miséricordieux s'il voulait se convertir.

II. — *Ressemblances de Marie avec l'Arche d'alliance par rapport aux honneurs dont elles sont l'objet.*

1. — L'Arche d'alliance contenant les objets les plus vénérables de la religion, étant le lieu d'où Dieu faisait entendre sa voix, fut grandement honorée chez les Juifs. On la considérait comme « l'escabeau et le marchepied » de Dieu, et le saint roi David disait qu'on devait l'adorer, c'est-à-dire la vénérer. « Et de fait, dit saint François de Sales, Dieu avait rendu si honorable cette sainte Arche qu'il n'en fallait approcher que de bien loin : et Oza la touchant indignement, en est incontinent châtié à mort. Bref, il n'était permis qu'aux prêtres et lévites de toucher et manier ce bois, tant on le tenait en respect [2]. » — Lorsqu'elle fut portée de la maison d'Obédédom en la ville de Jérusalem, le saint roi David, pour l'honorer, s'humilia devant elle. Il déposa sa pourpre royale pour prendre un vêtement sacré et se mit à danser devant elle en signe de joie. Sa femme Michol s'étant moquée de sa façon d'agir, il lui répondit : « Vous ne savez ce qu'est le vrai honneur, je m'abaisserai encore plus, je m'humilierai, je me rendrai vil et abject devant Dieu tant qu'il me sera possible : c'est en cela que consiste le vrai honneur, la vraie et solide gloire. » Et l'Ecriture ajoute que Michol, en punition de sa moquerie, fut frappée de stérilité, malédiction de Dieu et sujet de honte devant les hommes. David, au contraire, fut comblé de bénédictions. — Pour abriter l'Arche, Salomon fit construire le merveilleux temple de Jérusalem, et,

[1] Bourdaloue, *Sermon sur l'Annonciation.*

[1] S. Epiph., *Orat. de Laudibus Virg.*
[2] *L'Etendard de la Sainte Croix,* chap. v.

quand il l'y fit transporter, « la réjouissance fut si grande, dit saint François de Sales, que le sang des sacrifices ruisselait par les rues, l'air était obscurci par la fumée des encensements, et les maisons et places publiques retentissaient d'hymnes et de psaumes que l'on chantait partout en musique [1]. »

Comme l'Arche d'alliance, Marie fut grandement honorée pendant sa vie et elle continue de l'être au ciel et sur la terre dont elle a été proclamée la Reine. Saint Bernardin de Sienne dit qu'au jour de sa Nativité les Esprits célestes descendirent du ciel dans la maison de sainte Anne pour rendre hommage à l'enfant que cette mère fortunée venait de mettre au monde, qu'ils se rangèrent autour de son berceau et se mirent à chanter ces paroles du Cantique des cantiques : « *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?* Quelle est celle-ci qui s'élève du désert remplie et comme surchargée de délices? Elle est belle comme la lune, pure comme le soleil, terrible au démon comme une armée rangée en bataille. »

Saint Germain, patriarche de Constantinople, décrivant l'entrée de Marie au temple de Jérusalem le jour de sa présentation, dit que non seulement les bras de son père et de sa mère lui servaient de char de triomphe et toute sa parenté d'un beau cortège, mais qu'elle fut accompagnée invisiblement de plusieurs légions d'anges qui la servirent dans le temple et lui présentaient à manger de leurs propres mains.

Marie fut honorée de la visite de l'archange Gabriel, qui la salua pleine de grâces et se prosterna devant elle. Elle fut honorée dans sa visite à sa cousine Elisabeth. Celle-ci en effet la déclara bienheureuse entre toutes les femmes et comme David, le prophète du Messie, avait bondi de joie devant l'Arche de l'Ancien Testament, saint Jean-Baptiste, le précurseur de ce même Messie, bondit de joie dans le sein de sa mère en présence de Marie, l'Arche d'alliance du Nouveau Testament.

Marie fut honorée des anges à la crèche. « Après avoir rendu leurs adorations à leur Dieu fait homme, ils payent un tribut d'hommages à celle qui est devenue la mère de leur Dieu, ils se prosternent à ses pieds et la réunissant à Jésus dans leur cœur, ils lui adressent ces paroles prophétiques prononcées longtemps d'avance : « Soyez notre Reine comme votre Fils sera notre roi. *Dominare nostri, tu et filius tuus* [2]. » (Juges, VIII, 22).

Marie fut honorée des bergers de Bethléem et des mages de l'Orient. Plus tard les apôtres l'entourèrent de respect et prirent conseil près d'elle. Elle fut également l'objet de la vénération des premiers fidèles.

2. — Et de même que l'Arche d'alliance, après avoir été longtemps sous les tentes et les pavillons, fut transportée au milieu des chants d'allégresse dans le magnifique temple de Jérusalem, ainsi Marie, après avoir été longtemps sur cette terre, fut transportée au milieu des chants de triomphe, des cris de joie de toute la cour céleste, dans le temple du ciel où elle fut accueillie par Dieu le Père comme sa fille bien-aimée, par Dieu le Saint-Esprit comme son épouse chérie, par Dieu le Fils comme sa tendre mère; où les anges, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges la saluent et la proclament leur Reine bien-aimée. « Elevez vos yeux pour contempler avec quelle magnificence la très sainte Vierge a été reçue dans le ciel, et vous remarquerez que sauf la majesté du Fils unique, la pompe et la gloire du triomphe de Marie a quelque chose de plus digne ; car le Fils n'a vu que des anges venir au-devant de lui, mais la mère a vu le Dieu même des anges venir en personne au-devant d'elle, accompagné de tous les princes de sa cour céleste et la recevoir avec tout l'amour et la joie qu'un tel Fils pouvait rendre à sa mère et qu'une telle mère était digne de recevoir de lui [1]. » — « Mais ne peut-on pas ajouter, dit un pieux auteur, que tous les temps écoulés depuis son entrée dans le ciel ont répondu selon leur pouvoir à son éternité bienheureuse? On n'a point cessé de travailler à élever sa gloire au-dessus de tout ce qui est au-dessous de Dieu, on n'a point fini ses panégyriques ; et qui saurait au vrai l'histoire de tout ce que la piété des fidèles a produit par toute la terre, peut-être verrait-il qu'il ne s'est peut-être pas passé un siècle, pas une année, pas un jour, pas une heure, pas un moment, dans lequel il n'y ait eu des personnes appliquées à penser à elle, ou à parler d'elle, ou à publier ses louanges, ou à la prier, ou à la servir en quelque autre manière [1]. »

3. — De même encore que les honneurs rendus par David à l'Arche d'alliance furent pour ce pieux roi une source féconde de bénédictions, de prospérités et de grandeurs, ainsi ceux qui s'humilient, ceux qui mettent sous les pieds le respect humain, ceux qui font des sacrifices pour honorer la sainte Vierge, par exemple en prenant part à des pèlerinages établis en son honneur, en assistant à des processions qui ont pour but de la glorifier, ceux-là, comme David, se voient comblés de bénédictions et de faveurs célestes. Au contraire, ceux qui se moquent de ces honneurs rendus à Marie, comme Michol se moquait des honneurs rendus à l'Arche d'alliance, ceux qui outragent Marie comme Oza, les Philistins et les Bethsamites outragèrent l'Arche d'alliance, ceux-là souvent se voient frappés comme eux de plaies honteuses et parfois même de mort, car Dieu est aussi sensible, plus sensible même aux outrages adressés à sa mère qu'à ceux adressés à lui-même. Arius, pour avoir outragé Marie, expira dans les douleurs subites d'un trépas ignominieux. Condamné par le concile d'Ephèse, chargé de l'exécration du peuple à cause de ses blasphèmes contre Marie, l'impie Nestorius mourut en exil à Teunès, au fond de l'Egypte, la langue dévorée par les vers. Après avoir attaqué

[1] Sermon sur l'Assomption.
[2] Larfeuil, *Le quart d'heure pour Marie*, Considération sur Marie à la crèche.

[1] Saint Pierre Damien, *Sermon sur l'Assomption.*
[2] D'Argentan, *XXXe Conférence sur les grandeurs de Marie*, art. 6.

Marie, l'empereur Constantin Copronyme se vit consumé d'un feu intérieur et terrible qui en peu de temps le conduisit au tombeau. Ainsi périrent misérablement une multitude d'insulteurs de la mère de Dieu.

III. — *Ressemblances de Marie avec l'Arche d'alliance par rapport aux prodiges et aux bénédictions dont elles sont la cause.*

1.—L'Arche d'alliance rendait les Juifs victorieux dans les combats. C'est sur son secours que comptait Moïse pour mettre les ennemis en déroute. Lorsque l'Arche était élevée, nous disent les Livres saints, Moïse s'écriait : « *Surge, Domine, et dissipentur inimici tui.* Levez-vous, Seigneur, et que vos ennemis soient dissipés. » Ainsi furent souvent vaincus les Philistins, car l'Arche de Dieu était là : *Erat enim ibi Arca Dei.* (I Reg., XIV, 18). — L'Arche d'alliance fut souvent la cause de prodiges opérés en faveur des Israélites. Par elle les eaux du Jourdain livrèrent passage au peuple, les murs de Jéricho s'écroulèrent, les Philistins virent leur dieu Dagon jeté par terre et furent eux-mêmes frappés de maux si grands qu'ils durent la renvoyer dans le camp d'Israël.

De même, dit saint Bernardin de Sienne, lorsque Marie, l'arche du Nouveau Testament, fut élevée à la dignité de reine du ciel, le pouvoir de l'enfer sur les hommes fut affaibli et ruiné. Les démons s'enfuient en présence de Marie, comme les voleurs s'enfuient quand arrive l'aurore. — Comme l'Arche d'alliance opéra des prodiges en faveur du peuple hébreu, Marie opère une foule de prodiges en faveur du peuple chrétien. Que de prodiges accomplis chaque année à Lourdes par Marie en faveur de son peuple de France ! Que de malheureux, que de désespérés y recouvrent l'espérance, la santé et le bonheur ! N'est-ce pas Marie qui, sous le pontificat de saint Grégoire le Grand, délivra miraculeusement Rome du fléau de la peste ? A mesure que la procession passait dans une rue, le fléau cessait, et comme la procession touchait à sa fin on entendit dans les airs retentir cette hymne que l'Eglise chante au temps pascal : « *Regina cœli, lætare, Alleluia !* » et en même temps, au-dessus du môle d'Adrien, on vit l'ange exécuteur de la colère divine remettre au fourreau un glaive ensanglanté. N'est-ce pas Marie qui rendit miraculeusement nos armées victorieuses à Lépante, à Belgrade, à Malakoff ? Et pour dire un mot de nos régions si dévouées à Marie, n'est-elle pas invoquée tout près d'ici, à Saint-Omer, sous le vocable de Notre-Dame des Miracles, à cause des prodiges nombreux qu'elle a accomplis en faveur des habitants de cette ville et de ceux d'alentour ?

2. — Que ces bénédictions dont Marie est la cause nous encouragent à la vénérer, à l'aimer comme elle le mérite, à l'invoquer avec la plus grande confiance. Toutefois, mes frères, gardons-nous bien d'avoir envers elle la dévotion des présomptueux qui se livrent volontairement, opiniâtrément et de propos délibéré, à toutes leurs passions et qui espèrent néanmoins leur salut de Marie. Ceux qui agissent ainsi voudraient faire de la Vierge sainte par excellence la protectrice de leurs désordres, mais leur espoir est vain ; et c'est là une dernière ressemblance qui existe entre Marie et l'Arche d'alliance, laquelle n'était d'aucun secours aux Hébreux quand ils s'étaient rendus indignes de la protection du Seigneur.

C'est en vain, lisons-nous au chapitre IVe du premier livre des Rois, qu'après avoir été vaincus par les Philistins, les Israélites envoyèrent à Silo chercher l'Arche d'alliance et tentèrent à nouveau le combat lorsqu'elle fut au milieu d'eux ; ils furent à nouveau vaincus, trente mille d'entre eux restèrent sur place, et l'Arche sainte elle-même fut prise. Ce qu'apprenant, le grand-prêtre Héli, coupable d'une trop grande complaisance envers ses fils, tomba de son siège à la renverse et se brisa la tête.

De même, quand les chrétiens ne veulent pas cesser d'offenser Dieu, la présence de Marie, son secours, son intercession finissent par ne plus leur servir. C'est ce que la sainte Vierge elle-même a enseigné en apparaissant sur la montagne de La Salette : « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, disait-elle, *je suis forcée* de laisser aller le bras de mon Fils. *Il est si lourd et si pesant que je ne puis le retenir.* » Et la Vierge Marie versait des larmes abondantes et indiquait les trois crimes surtout qui attirent sur la France les malédictions divines : la profanation du dimanche, le blasphème, la violation du précepte de l'abstinence, et elle recommandait la prière et demandait la conversion de son peuple.

Soyons sensibles, mes frères, à ces avertissements, à ces recommandations, à ces larmes de Marie. Observons fidèlement et faisons observer autour de nous les lois de Dieu et de l'Eglise ; donnons en tout, partout et toujours, l'exemple de la fidélité à Dieu et de la dévotion envers Marie ; réparons les blasphèmes, prions pour la conversion des pauvres pécheurs, devenons de véritables apôtres, des apôtres surtout de la sanctification du dimanche. Ainsi soit-il.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

L'Extrême-Onction

III

SES EFFETS

Résumé analytique

Les effets du sacrement d'extrême-onction sont bien indiqués par saint Jacques : force et soulagement communiqués à l'âme et au corps pour supporter les luttes de l'agonie, rémission des péchés, si cela est nécessaire. Le soulagement corporel peut aller quelquefois jusqu'à la guérison.

I. — *Grâce de force*

L'extrême-onction est un *sacrement des vivants*, elle augmente la grâce sanctifiante et donne des grâces de force en rapport avec les besoins du malade, pour assurer son salut. Le moribond a besoin de confiance en la miséricorde de Dieu, de courage pour souffrir patiemment, de consolations spirituelles et temporelles, de vigilance contre les tentations ; tout cela lui est préparé par Notre-Seigneur dans l'extrême-onction. Tout n'est pas fait quand un malade est confessé, il faut l'amener à recevoir les derniers sacrements.

II. — *Rémission des péchés*

L'extrême-onction efface aussi les péchés, c'est-à-dire les péchés véniels dont on a la contrition (même les mortels dans certains cas), et les restes de ces péchés : inclinations perverses, langueur de l'âme, peines de l'autre vie. Tout cela est compris dans le terme général de *péché ;* l'extrême-onction est le complément de la *pénitence*, et a pour but de préparer l'âme à entrer au ciel.

III. — *Soulagement corporel*

Enfin l'extrême-onction, outre l'effet indirect qu'elle a sur la santé par l'influence de l'âme sur le corps, peut produire directement la guérison, si Dieu la juge utile pour le salut du malade. Telle a toujours été la croyance de l'Eglise, appuyée sur les guérisons opérées par les apôtres au moyen d'onctions. Mais le malade guéri ne sera assuré de son salut que s'il persévère dans le bien.

Mes frères,

L'Eglise catholique a toujours eu fort à cœur de prodiguer aux malades, surtout à ceux qui sont pauvres ou délaissés, les soins les plus dévoués pour les soulager, pour rétablir leur santé et surtout pour assurer le salut de leur âme à l'approche de la mort. A l'exemple de son divin Chef, qui se rendait avec tant d'empressement auprès des malades, elle a envoyé ses ministres porter à tous ceux qui souffrent les secours et les consolations que réclame leur état ; elle a favorisé l'établissement de pieuses confréries, de congrégations religieuses qui ont pour but le service des pauvres malades ; elle a créé des hôpitaux, des asiles, des dispensaires pour toutes sortes de malheureux ; elle a inspiré à des milliers d'âmes de dire adieu au monde pour se consacrer au soin des plus tristes infirmités... Ce qui soutient et guide ces âmes dévouées, ce n'est pas seulement l'espoir de la récompense promise à ceux qui exercent la charité envers le prochain, mais c'est le désir de sauver des pécheurs, de rapprocher enfin de Dieu des âmes qui souvent ont passé de longues années loin de lui. Quel bonheur c'est pour une sœur hospitalière d'amener doucement, à force de patience et de bonté, un malade à recevoir en bon chrétien les derniers sacrements !

Vous aussi, mes frères, vous devez pratiquer envers vos parents et vos amis ce devoir de charité ; je vous l'ai déjà rappelé dans nos dernières instructions, mais vous le comprendrez mieux encore aujourd'hui en écoutant ce que j'ai à vous dire des effets de l'*extrême-onction*. C'est assurément ce qu'il y a de plus important à connaître par rapport à ce sacrement, et c'est par là que nous terminerons l'étude que nous en avons entreprise.

Ces effets sont nettement indiqués par saint Jacques : le malade est fortifié par la grâce dans son âme et dans son corps, pour soutenir la lutte contre le démon et la mort ; et ses péchés lui sont remis, c'est-à-dire que les funestes suites des péchés passés sont effacées, et s'il lui reste des péchés qu'il n'a pu accuser, ils lui sont remis. La santé peut même lui être rendue, dans l'intérêt de son salut, mais ce n'est pas l'effet nécessaire du sacrement ; aussi nous n'en parlerons qu'en dernier lieu.

I

Tous les sacrements ont été institués pour communiquer à l'homme la grâce sanctifiante, et le faire participer aux fruits de la passion du Sauveur. Tantôt c'est la première grâce, la robe d'innocence, qui est donnée au pécheur, comme dans le baptême ; tantôt c'est un accroissement des faveurs divines qui vient augmenter la charité du juste, comme au banquet eucharistique. La grâce de l'extrême-onction doit être une grâce de force, qui mènera le malade au port du salut malgré les orages, — une grâce de soulagement, qui lui fera supporter plus facilement la souffrance, — une grâce de pardon, qui achèvera la réconciliation opérée par la *pénitence* et pourra même suppléer ce sacrement, s'il n'avait pas encore pu être reçu. Donc, pour l'ordinaire, l'*extrême-onction* ne fait qu'augmenter la grâce, disposer à en mieux profiter pendant les maladies et à la mort ; elle remédie à la langueur que laissent après eux les péchés pardonnés ; en un mot, elle fortifie et soulage, c'est un sacrement des vivants [1].

Voici comment le Concile de Trente explique ce phénomène surnaturel. Le divin Sauveur, dit-il, a voulu fournir à tous ses fidèles serviteurs, pendant le temps de leur vie, les armes qui leur sont nécessaires pour se défendre contre l'ennemi de leur salut qui ne cesse de les attaquer, et il a institué pour cela plusieurs sacrements. Mais il a tenu à leur donner encore, au dernier moment de leur existence, un moyen infaillible de résister aux derniers assauts du démon, car c'est alors que celui-ci déploie contre eux toutes ses forces et a recours à tous ses stratagèmes pour les perdre : ce moyen infaillible de défense, c'est l'extrême-onction. La grâce du Saint-Esprit qu'elle communique au malade lui inspire une confiance sans bornes dans la miséricorde divine, lui fait supporter plus facilement les souffrances et repousser les tentations de désespoir que lui suggère le démon.

Force, patience, confiance, espoir, courage, voilà donc les bonnes dispositions que produit le sacrement des malades, avec l'augmentation de la grâce sanctifiante.

Ce sont bien aussi les secours dont les malades ont alors le plus grand besoin. Qu'elle est triste et lamentable, la situation de ce chrétien que la faiblesse de son tempérament, la décrépitude de l'âge, la violence de la maladie, le manque de ressources

[1] Saint Thomas remarque que l'extrême-onction est une sorte de remède spirituel ; or on ne donne de remèdes qu'à ceux qui ont la vie ; donc c'est un sacrement des vivants. (*Suppl.*, q. xxx, art. 1).

peut-être ont réduit à la dernière extrémité ! Mais qu'elle est encore plus déplorable la situation de cette âme rachetée par Jésus-Christ, mais retenue dans les liens du péché ! Elle va paraître devant le souverain Juge, et elle a la conscience chargée de crimes ; elle n'a pas même le courage de prier, elle est assaillie de tentations d'impureté, de blasphème, de haine, de désespoir ; elle a peut-être perdu tout sentiment de foi et d'amour de Dieu, et cependant il est encore temps pour elle de gagner le ciel. Qu'on lui fasse donc comprendre que Notre-Seigneur, qui est mort sur la croix pour elle, lui a préparé dans son infinie bonté un remède qui la guérira de toutes les blessures du péché, qui lui donnera la force d'offrir ses maux pour obtenir le ciel et de franchir heureusement le passage de ce temps à l'éternité. Qu'on l'amène à se confesser et à recevoir l'extrême-onction, et elle verra combien le Seigneur est infini dans ses miséricordes, combien il est bon pour ceux qui reviennent à lui.

On croit trop facilement que tout est fait pour le salut d'un mourant quand il s'est confessé ; on évite même à dessein de lui parler de l'extrême-onction, de peur de l'effrayer. Même après une bonne confession, il reste au pauvre malade une grande appréhension de la mort, des tentations de toute espèce et un grand danger d'y succomber ; c'est pour soutenir l'âme au milieu de toutes ces difficultés, c'est pour donner au moribond tous les secours dont il a besoin pour son salut, que l'extrême-onction a été instituée ; il faut donc disposer le malade à la recevoir, et après qu'il l'a reçue l'engager à prier pour profiter des grâces qui lui seront faites jusqu'au dernier moment ; c'est à cette condition que Dieu le soulagera, le consolera, le fortifiera, le sauvera. Mais si le malade, dans les transes d'une douloureuse agonie, ne peut plus prier, si ses idées confuses ne peuvent plus se fixer sur rien, si l'excès de la douleur lui ôte tout autre sentiment, c'est alors surtout qu'une force surnaturelle lui est indispensable pour le soutenir, c'est alors que l'onction sainte, la parole du prêtre, les prières des assistants sont nécessaires pour adoucir les derniers moments et préparer une bonne mort.

Tel est, mes frères, l'effet premier et immédiat de l'extrême-onction, découlant du but même de son institution : fournir au chrétien en danger de mort tous les secours dont il a besoin pour supporter ses souffrances, espérer en Dieu, résister aux tentations du démon et mourir saintement [1].

II

Le second effet de l'extrême-onction est d'éloigner tous les obstacles qui pourraient s'opposer au salut. Il n'y a en réalité qu'une chose qui empêche le salut d'une manière absolue : c'est le péché mortel, il a dû être effacé par le sacrement de pénitence. Mais il y a des obstacles secondaires qui peuvent retarder l'entrée du juste dans le ciel, ou créer pour lui avant la mort de nouveaux dangers : ce sont les péchés véniels, les dettes contractées envers la justice de Dieu, les mauvaises habitudes, les cicatrices mal fermées des anciennes fautes, une sorte de torpeur ou d'anémie spirituelle qui rend impuissant à faire le bien, en un mot tout ce qu'on peut appeler avec le Concile de Trente les restes du péché. L'absolution ne peut pas remédier complètement à toutes ces misères, le baptême lui-même nous a laissé les tristes suites de la concupiscence et des passions, l'âme la plus sainte porte toujours quelques traces des blessures du péché, et ces blessures peuvent se rouvrir tout à coup aux approches de la mort. Là encore il y a un besoin urgent d'une grâce spéciale, ce sera celle de l'extrême-onction.

Les théologiens, en expliquant la dernière partie du texte de saint Jacques : « Si le malade est encore chargé de péchés, ils lui seront remis, » enseignent que l'effet secondaire de l'extrême-onction est de remettre, à celui qui n'y met pas obstacle, les péchés véniels, quelquefois même les mortels, et d'effacer les restes ou conséquences funestes de ces péchés. C'est aussi ce que signifient les paroles de la *forme* : « Que Dieu vous accorde rémission de *tout* ce en quoi vous avez pu l'offenser. »

Puisque la sainte Ecriture affirme que l'onction sacramentelle peut remettre les péchés, ce serait une hérésie de soutenir le contraire ; il est donc certain que l'extrême-onction remet les péchés véniels non encore pardonnés, pourvu que le malade en ait la contrition. De même, si le malade se croyait de bonne foi en état de grâce et qu'il n'y fût pas, si le confesseur avait oublié de l'absoudre, s'il avait commis un péché mortel depuis sa confession et ne pouvait plus l'accuser parce qu'il a perdu connaissance, dans ces cas et autres semblables, l'extrême-onction complétant l'œuvre de la pénitence remet ces fautes graves, si le pécheur a la contrition au moins imparfaite ; elle sauve une âme qui probablement aurait été à jamais perdue faute de l'absolution ou de la contrition parfaite.

En outre, elle peut remettre les peines temporelles dues aux péchés ; c'est ainsi qu'on doit comprendre ces mots : « Les péchés seront remis. » La mort et les souffrances de cette vie ne sont-elles pas les châtiments du péché ? ne peuvent-elles pas servir à expier le péché et à nous préserver des peines du purgatoire ? Assurément ; mais que faut-il pour cela ? Qu'elles soient acceptées avec une parfaite soumission à la volonté de Dieu, et offertes volontairement pour satisfaire à sa justice. Si ces sentiments sont difficiles à exciter dans l'âme d'un malade, et surtout d'un pécheur endurci, il en sera tout autrement quand la grâce du sacrement y sera descendue, et alors, avec l'aide du prêtre, le moribond, unissant son sacrifice à celui du Christ, pourra payer en un instant les dettes de toute sa vie, ou du moins se libérer d'une bonne partie de son purgatoire.

Enfin, la dernière conséquence du péché, ce sont

[1] Sasse, *De Extr. unct.*, cap. IV, Assert. 1.

ces cicatrices mal fermées dont nous avons parlé, ces inclinations mauvaises, fruits d'une longue habitude, cette paralysie spirituelle dont tant de malades semblent atteints. Jusqu'à quel point l'extrême-onction remédiera-t-elle à ce mal? On peut répondre que pour cela, comme pour la rémission des peines de l'autre vie, l'effet obtenu dépendra en grande partie des bonnes dispositions du malade. L'Eglise enseigne que l'extrême-onction peut remettre les péchés avec leurs conséquences et en effacer les restes; c'est assez pour que nous fondions les plus grandes espérances sur l'efficacité de ce précieux sacrement, et que nous nous y préparions avec le plus grand désir d'en profiter. Qui de nous voudrait tracer des bornes à l'excessive miséricorde d'un Dieu qui nous a donné son Fils pour nous racheter, et qui n'a point de plus ardent désir que de nous recevoir dans son royaume? L'extrême-onction doit préparer les membres de Jésus-Christ à se réunir à leur Chef dans le ciel; elle peut donc faire disparaître tous les obstacles qui s'opposeraient à cette union.

III

Il nous reste à dire en terminant quels sont les effets de l'extrême-onction sur la santé du corps, autant pour nous exciter à une plus grande reconnaissance envers Notre-Seigneur que pour éloigner de nous ce faux préjugé qu'on hâte la mort d'un malade en le faisant administrer. Puisque nous reconnaissons en Dieu le maître de la vie et de la mort, l'auteur et le conservateur de notre existence, il ne nous coûtera pas de reconnaître qu'il peut choisir tel moyen qu'il lui plaît pour rendre aux malades la santé. Nous croyons fermement qu'il peut exaucer nos prières quand nous lui demandons la guérison d'un malade, par conséquent nous devons croire également qu'il peut attacher à un sacrement des grâces de guérison. L'extrême-onction, dit le Concile de Trente, a été figurée avant la passion du Sauveur par les onctions d'huile que faisaient les apôtres sur les malades [1] pour les guérir; si le simple signe du sacrement avait tant de vertu, que sera-ce du sacrement lui-même? Aussi peut-on entendre de la santé du corps ce que dit saint Jacques : « Le Seigneur soulagera le malade. » Le terme dont il s'est servi signifie réveiller, soulever, donner de la vigueur, aussi bien que soulager, et comme l'Apôtre avait déjà dit : « La prière de la foi [2] sauvera le malade, » il semble que le mot suivant s'applique plutôt au corps. L'âme sera sauvée et le corps soulagé. L'Eglise semble le comprendre ainsi, puisque, dans les prières qu'elle fait réciter au prêtre, elle demande à plusieurs reprises pour le malade la santé de l'âme et du corps, sa guérison même dans l'intérêt de son salut et pour le bien de l'Eglise.

Nous avons déjà fait remarquer que les grâces spirituelles qui inondent l'âme d'un malade, lorsqu'il a le bonheur de recevoir le viatique et l'extrême-onction, sont de nature à exercer une réaction salutaire pour le rétablissement de sa santé; mais il faut reconnaître en outre que le sacrement peut avoir directement pour effet sa guérison ou au moins l'amélioration de son état, si cela doit être utile pour son salut. Saint Thomas a remarqué que l'extrême-onction est administrée à la manière d'un remède, qu'elle doit par conséquent opérer une guérison. Sans doute elle a pour effet la guérison des restes du péché, ou du péché lui-même, et des blessures qui peuvent encore compromettre le salut après la réconciliation; mais le signe extérieur de l'onction bienfaisante de l'huile d'olives nous fait songer aussi à la guérison du corps et doit nous encourager à la demander avec l'Eglise.

Est-ce à dire que si un malade guérit après avoir reçu l'extrême-onction, il sera certainement sauvé? Non, mes frères; car il nous est impossible de savoir si cette guérison est due à l'action naturelle des remèdes, plutôt qu'à l'action du sacrement, à une disposition particulière de la Providence. Du reste, quelles que soient les avances faites à un homme par la grâce, elle suppose toujours le libre concours de celui qui la reçoit. Rien n'est plus facile que d'abuser des bienfaits de Dieu, et souvent il serait plus avantageux à un chrétien de mourir après avoir bien reçu les derniers sacrements, que de revenir à la santé pour courir de nouveau le danger journalier de se perdre.

Priez donc surtout, mes frères, pour obtenir aux malades la santé de l'âme, la grâce d'une bonne préparation à la mort, et pour le reste confiez-vous à la Providence, soumettez-vous à ses arrêts. Priez souvent aussi pour que Dieu vous fasse la grâce de recevoir, en temps opportun, le sacrement d'extrême-onction, pour le plus grand bien de votre âme. Vous en avez compris les effets admirables, et vous avez béni la sagesse et la bonté du Sauveur qui a bien voulu l'instituer afin de nous donner jusqu'à notre dernier soupir des preuves de cet amour qui l'a fait mourir lui-même pour nous.

Je ne m'étendrai pas sur les cérémonies qui accompagnent l'administration de ce sacrement; j'en ai parlé à plusieurs reprises en vous indiquant le symbolisme de l'huile et des onctions, le sens de la formule sacramentelle et des prières que fait le prêtre avant et après les onctions. — L'indulgence plénière qu'on donne souvent aux moribonds après l'extrême-onction est une cérémonie distincte dans laquelle le prêtre, qui a reçu pour cela de l'évêque un pouvoir spécial, applique au malade une indulgence plénière pour la rémission des peines temporelles de ses péchés, en récitant sur lui une formule de prière prescrite par Benoît XIV. Pour gagner cette indulgence, le ma-

[1] *De Extr. Unct.*, cap. I.

[2] Il faut entendre par *prière de la foi* la prière du prêtre (faite avec une entière confiance dans la miséricorde de Dieu) qui constitue un élément essentiel du sacrement, puisqu'elle en est la *forme*. Cela ne contredit pas l'action propre du sacrement *ex opere operato*, et n'exclut pas la coopération des prières des assistants pour obtenir *ex opere operantis* des grâces de salut ou de guérison au malade.

lade doit être en état de grâce, accepter la mort avec résignation et invoquer de bouche ou de cœur le saint nom de Jésus. Voyez, mes frères, de quelles minutieuses sollicitudes l'Eglise entoure le lit de mort de ses enfants, et comprenez que si, malgré cela, tant d'âmes se perdent, c'est qu'elles méprisent les dons de Dieu et abusent de ses grâces. Ceux-là seront sauvés qui, une fois convertis, auront persévéré jusqu'à la fin dans l'amour de Dieu et l'observation de sa loi.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXV

SERMON SUR LA MONTAGNE : CINQUIÈME BÉATITUDE

« *Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.* » Miséricorde, d'après la belle définition de saint Augustin, signifie « donner son cœur aux malheureux, *miseris cor dare.* » L'homme miséricordieux est donc celui dont le cœur s'incline vers les malheureux, vers tous ceux qui souffrent physiquement et surtout moralement, afin d'adoucir leurs maux ou leurs peines, de quelque côté qu'ils proviennent.

Fille de la charité, ennemie de l'égoïsme, la miséricorde s'oublie, ainsi que ses propres souffrances, pour compatir aux souffrances d'autrui. Pareille à l'aiguille de la boussole qui se tourne toujours vers le nord, la miséricorde s'oriente toujours vers la pitié, vers la bonté. Partout où elle passe, elle laisse après elle un parfum de charité qui réjouit le ciel et charme la terre.

Aussi, n'est-il pas étonnant que Notre-Seigneur, qui devait nous laisser de si touchants exemples de sa miséricorde, nous ait engagés à pratiquer cette vertu en déclarant bienheureux ceux qui seront miséricordieux, et en leur promettant d'obtenir miséricorde à leur tour, devant le tribunal de Dieu.

Presque chaque page de nos Evangiles nous rappelle un trait de la miséricorde du divin Maître et la nécessité pour nous de l'imiter. — Que nous prêchent la rencontre du Sauveur avec la Samaritaine, ses paroles, sa conduite à son égard? La miséricorde. — Une malheureuse femme a été surprise dans le crime d'adultère, les Juifs veulent la mettre à mort selon la rigueur des lois de Moïse; Jésus lui fait miséricorde, il lui pardonne et la sauve. — Madeleine avait souillé sa jeunesse et sa beauté à toutes les fanges de la volupté, elle vient s'agenouiller en pleurant aux pieds de Jésus, les Pharisiens se scandalisent, ils murmurent : le Sauveur lui fait miséricorde. — Pierre renie son bon Maître, le soir même de sa première communion et de son ordination sacerdotale : pour tout reproche, Jésus jette sur lui un regard long et douloureux, mais si plein de miséricordieuse tendresse, que l'apôtre ne l'oubliera plus et pleurera toute sa vie son moment d'oubli. — Le bon larron va mourir sur un gibet voisin de celui du Sauveur; il adresse à Jésus un mot qui sent un peu le repentir, et lui aussi entend une parole de miséricorde et de pardon.

Et comme si Notre-Seigneur eût craint de n'avoir point assez prêché la miséricorde par son exemple, il se sert des plus touchantes paraboles pour nous faire comprendre la miséricorde dont son cœur est rempli. Qui ne connaît la parabole du bon pasteur qui laisse là les brebis fidèles pour courir après celle qui a quitté le troupeau et s'est égarée? Avec quelle joie il la retrouve, la dégage des épines où elle s'est empêtrée, et la rapporte sur ses épaules! Quelle miséricorde dans l'accueil fait par son père au malheureux prodigue! Quelle leçon de miséricorde dans la parabole du serviteur pardonné et qui refuse de faire miséricorde à son compagnon!

La vie de notre divin Sauveur est-elle autre chose qu'une leçon de miséricorde mise en pratique? Aussi, tout ce que ce bon Maître a établi, tous les sacrements qu'il a laissés, ne sont rien autre chose que des sources de miséricorde. Que nous crient l'autel, le tabernacle, la table sainte, le confessionnal, la chaire, les fonts du baptême, les images du crucifix, sinon miséricorde et pardon?

La récompense promise à ceux qui seront miséricordieux est la plus précieuse qu'on puisse imaginer : ils obtiendront miséricorde eux-mêmes devant Dieu. C'est-à-dire que le Seigneur, selon sa parole, se servira envers nous de la même miséricorde que celle dont nous nous serons servi envers les autres. Plus nous aurons été miséricordieux et bons envers nos frères, plus grande sera la miséricorde et la bonté de Dieu à notre égard, même en ce monde.

Soyons donc miséricordieux à l'égard de nos frères, quels qu'ils soient et quels que soient leurs torts; miséricordieux comme notre Père céleste qui fait tomber sa pluie et luire son soleil sur le champ du méchant qui le blasphème ou l'oublie, aussi bien que sur les sillons du juste qui l'adore à genoux. Il vaut mieux excéder dans le sens de la miséricorde que dans celui de l'austérité et de la rigueur. Le bon et doux saint François de Sales disait un jour, à quelqu'un qui lui faisait le reproche d'être trop indulgent : « Oh! que ce sera bon d'être damné pour avoir été trop miséricordieux! » Comme s'il avait voulu faire comprendre qu'il n'y avait pas à craindre d'encourir la disgrâce de Dieu pour avoir voulu imiter sa bonté.

Gardons-nous toutefois de confondre la miséricorde avec une certaine faiblesse aveugle qu'on rencontre chez certains parents ou supérieurs. Fermer les yeux sur des fautes graves répétées, sur une conduite vicieuse, tolérer le désordre et l'inconduite chez des enfants ou des subordonnés, ne s'appelle plus miséricorde, mais bien défaillance grave, abdication coupable d'un devoir

sacré. Agir ainsi, ce n'est pas pratiquer la miséricorde, ce n'est plus de la charité envers les enfants ou les inférieurs ; c'est une condescendance criminelle qui leur prépare un triste avenir et compromet leur salut éternel. La miséricorde s'exerce envers le repentir ou les fautes légères, de pure fragilité, mais non envers les vices et la mauvaise volonté.

Si Dieu se montre infiniment miséricordieux envers tous les hommes et envers nous, si notre bon Sauveur a ainsi recommandé et pratiqué la miséricorde, que ne devons-nous pas faire, nous qui avons tant besoin de miséricorde pour nous-mêmes? Comment pourrions-nous hésiter à nous montrer miséricordieux à l'égard de notre prochain, quand nous savons que c'est le moyen assuré de nous concilier la miséricorde du Seigneur ?

Ouvrons donc notre cœur grand et large à cette vertu. Etudions-nous à en faire l'inspiratrice de nos sentiments, de nos pensées, de nos paroles et de nos actes. Oui, soyons miséricordieux envers les misères physiques et morales qui nous entourent. Que notre cœur s'attendrisse à la vue des privations, des maux, des souffrances et des peines de nos frères; qu'il soit empressé à les secourir toujours, heureux de les diminuer quelquefois.

Soyons miséricordieux dans nos jugements et dans nos sentiments sur la conduite de nos frères, en cherchant les raisons qui excusent ou diminuent leurs fautes plutôt que celles qui les aggravent.

Soyons miséricordieux dans nos paroles, dans nos critiques, fermant impitoyablement nos lèvres à la médisance et à la calomnie. Lorsque, devant nous, on attaque, on déchire le prochain, prenons la défense de sa réputation, plaidons sa cause en atténuant ses torts. Montrons-nous miséricordieux encore à l'égard de ses travers, et jusque dans les reproches que nous aurions à lui adresser.

Soyons miséricordieux dans notre conduite à l'égard du prochain, en pardonnant volontiers. Que notre cœur, blessé dans son orgueil ou dans ses affections, n'aille point rester insensible aux avances ou aux excuses, sans pitié, inflexible. Montrons-nous miséricordieux envers ceux qui nous ont manqué, ou qui nous ont froissés par leurs procédés, leur ingratitude ou même par des injures.

Soyons miséricordieux envers les pécheurs, les faibles, les pauvres, les ignorants, tous ces privilégiés du cœur de Jésus. Supportons-les, aimons-les, témoignons-leur de la sympathie, écoutons-les avec grande patience et bonté; aidons-les de notre mieux, de notre bourse et de nos conseils.

« Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. » D'abord parce qu'ils auront ainsi accompli le grand commandement de la charité, et ensuite parce que Dieu leur fera miséricorde dans une mesure d'autant plus large qu'eux-mêmes auront été plus miséricordieux.

Et puis, quelle consolation pleine d'espoir et de confiance, de pouvoir se dire, au moment de paraître devant le divin Juge : « Je vais mourir, j'ai vécu quarante ans, soixante ans, quatre-vingts ans, j'ai connu bien des orages, j'ai eu bien des traverses et des misères, je me suis souvent déchiré le cœur et l'âme aux épines du chemin; oui, hélas ! j'ai souvent, trop souvent offensé mon Dieu ! Mais j'ai pratiqué la miséricorde envers mes frères, je me suis efforcé d'être bon, indulgent pour eux. La Vierge, mère de miséricorde, ne peut manquer d'être là pour plaider ma cause, je suis sûr qu'elle la gagnera. Je meurs tranquille, j'ai été miséricordieux ; en ce moment c'est mon bonheur d'y penser, Jésus me fera miséricorde. »

SEPT INSTRUCTIONS POUR UNE OCTAVE DES MORTS

I

L'APPEL DES MORTS

Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.

Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins qui êtes mes amis, parce que la main du Seigneur m'a frappé. (Job, XIX, 21).

Mes frères,

C'est un cri de détresse que l'Eglise me supplie de vous jeter ce soir : cri terrible, cri poignant entre tous, puisque c'est celui de la mort.

Quelle chose étrange !

Hier, tout était à la joie; vous assistiez à un triomphe et vous entendiez des chants de fête; c'était un chœur immense qui accompagnait la lyre des anges, des voix innombrables qui venaient du ciel, de ces régions mêmes qu'habite le Très-Haut ; elles traversaient les airs et elles redisaient avec un charme infini le refrain des cantiques éternels : « Réjouissez-vous dans le Seigneur et tressaillez d'allégresse, vous tous qui êtes justes, et chantez votre gloire, vous tous qui êtes saints. »

Mais aujourd'hui, quel changement !

A peine les chants célestes se sont-ils éloignés, qu'une autre voix s'est fait entendre, lugubre et gémissante... Elle vient, celle-là, des entrailles de la terre; d'abord, ç'a été un soupir étouffé et lointain ; à présent, c'est une clameur formidable et désolée. Ecoutez bien, vous tous qui vivez, et frémissez ! Cette voix, c'est la voix des tombeaux; c'est la voix de la mort, et elle crie avec un accent lamentable : « Pitié, pitié pour nous, vous du moins qui êtes nos amis, car la main du Très-Haut nous a frappés. »

O sainte Eglise catholique, dis-moi, pourquoi ce changement ? Ne sais-tu pas que l'homme a peur de la mort ?... Fais taire ces chants sinistres qui

nous glacent, et rends-nous les voix harmonieuses, les chants joyeux de nos élus !

Mais non, mes frères, l'Eglise est une mère, et une mère aime également tous ses enfants ; ou plutôt, si elle a des préférences, elle les donne non pas à ceux qui sont heureux, mais à ceux qui pleurent et à ceux qui souffrent. Oui, sans doute, elle a été fière hier, bien fière même de déchirer les voiles du ciel et de nous y montrer tous ces apôtres et tous ces pontifes, tous ces martyrs invaincus et toutes ces vierges idéales qu'elle a enfantés à la vie ; mais, en même temps, dans les rangs des bienheureux elle voyait des vides, elle cherchait des figures absentes, et, troublée jusque dans son allégresse, elle songeait à tous ces pauvres défunts, ses enfants aussi, qui n'ont pas encore entendu la parole de vie. Elle a donc brusquement laissé retomber sur les magnificences célestes le voile qu'elle avait un moment soulevé ; et maintenant sa main souveraine impose silence à tous les bruits d'ici-bas, afin de laisser arriver à nos âmes, dans toute sa navrante tristesse, la voix des trépassés.

Cette voix, mes frères, vous ne refuserez pas de l'entendre. Après avoir écouté, et avec quel ravissement ! les chants du ciel, vous prêterez l'oreille à ceux de la tombe, et, j'en suis sûr, votre cœur fera le reste.

I

Et d'ailleurs, ne sommes-nous pas naturellement portés aux pensées mélancoliques par le spectacle qui nous entoure ?

Je n'en disconviens pas : si la fête des morts était placée au printemps, nous aurions quelque raison de lui mesurer notre attention ; il est si difficile de songer à la mort alors que la nature s'éveille, sourit et chante, alors qu'autour de nous tout germe, naît, pousse et recommence le poème éternel de la vie !

Mais l'Eglise connaît trop bien notre âme et son impressionnabilité extrême, pour commettre une telle erreur ; elle a placé la fête des morts au mois de novembre, à cette époque où la nature, dépouillée de sa vivante parure, revêt déjà la sombre et lugubre livrée de la mort.

Voyez donc, en effet, comme tout a pris le deuil autour de nous.

Ces fleurs éclatantes et diversifiées à l'infini que nous aimions tant, où sont-elles ? Elles ont disparu au premier souffle de la bise ; celles qui sont restées n'ont ni grâce, ni éclat, ni parfum : elles croissent aux abords des tombeaux et nul ne va ouvrir leur terne corolle, de peur d'y trouver des larmes. Les moissons ont été coupées. Les fruits ont été cueillis. L'unique parure qui reste aux arbres est leur feuillage, et encore, regardez bien et voyez comme leurs feuilles desséchées et jaunies les quittent peu à peu. Les unes sont violemment arrachées à leur tige et emportées brusquement par la tourmente : c'est l'image de ces personnes qu'un coup soudain ravit à leur foyer et jette dans le gouffre de la mort sans qu'elles aient un seul instant pour se reconnaître. Les autres, incapables de supporter leur propre poids, se détachent d'elles-mêmes et tombent lentement, sans bruit, semblables à ces malades en qui la souffrance a tari peu à peu les sources de la vie, et qui enfin s'éteignent doucement dans les bras de ceux qui les ont aimés.

Ce n'est pas tout. Entendez le vent qui siffle à travers les branches dépouillées ; ne dirait-on pas des gémissements d'outre-tombe ?... Et cette neige qui, en une nuit, et à perte de vue, couvre le sol, n'a-t-elle pas l'air d'un immense et rigide linceul ?... Et cette bise âpre et mordante qui se glisse dans les abris les mieux défendus comme dans les greniers les plus délabrés, ne rappelle-t-elle pas la visite inévitable de la mort et sa touche glacée ?... Et cette terre, enfin, qui voit successivement se flétrir tous ses charmes, ne prend-elle pas de plus en plus chaque jour l'aspect morne et mélancolique d'un champ du repos ?

Saint Paul l'a dit : *Nil sine voce.* Sur la terre tout parle. Oui, tout parle en ce moment autour de nous, et tout nous redit la terrible souveraineté de la mort. Hélas ! à nos côtés, il n'y avait pas que des fleurs, il n'y avait pas que des moissons et des ombrages, il y avait des créatures humaines. Les unes étaient fortes comme des chênes ; les autres gracieuses et frêles comme des lis. Où sont-elles maintenant ?

Telle est la question qui se pose invinciblement à nous en ces jours désolés, que l'aspect de la nature fait naître à chaque instant dans notre esprit, et que nous ne pouvons pas chasser de notre imagination parce que aussitôt lui répond le cri des trépassés : « Pitié, pitié pour nous, vous tous qui êtes nos amis, parce que la main du Très-Haut nous a frappés ! »

II

Mes frères, une des plus belles prérogatives de notre nature est cette sensibilité admirable qui ne nous permet pas de rester froid en présence des malheurs d'autrui. Voir quelqu'un souffrir, entendre quelqu'un gémir, voir quelqu'un pleurer, cela veut dire souffrir soi-même, gémir soi-même et soi-même pleurer.

Pourquoi cela ? Peu importe. C'est un fait, et un fait trop glorieux pour que nous ayons le droit de le mettre en doute.

Voilà dans la rue, à quelques pas de vous, une personne qui tombe ; cette personne, vous ne savez qui elle est, c'est peut-être une étrangère, peut-être une ennemie ; et pourtant vous courez à elle pour connaître sa douleur, la partager et l'adoucir.

S'il en est ainsi, pourquoi plaint-on si peu les morts ? J'ai entendu bien des réflexions sur le chemin fatal du cimetière, mais presque toutes pouvaient se ramener aux deux suivantes : « Les défunts sont bien heureux, ils ne souffrent plus... Ce ne sont pas ceux qui s'en vont qui sont à plaindre, mais ceux qui restent. » Voilà bien, n'est-ce pas, ce que l'on entend la plupart du temps.

Bien heureux! Mais vous ne savez donc pas combien il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, et de voir chaque journée, chaque minute de sa vie, passer au crible de la justice éternelle? Vous ne savez donc pas quelle pureté éclatante il faut avoir pour paraître devant le Seigneur, et de quelle tunique immaculée il faut être revêtu pour assister aux noces divines de l'Agneau?

Oui, c'est vrai, cette personne qui vient de nous quitter avait beaucoup souffert. Pendant des années et des années elle a tourné et retourné sur sa couche douloureuse un pauvre corps meurtri. Oui, c'est vrai, elle a eu la même patience dans les tortures incomparablement plus cruelles de l'âme; elle s'est laissée, sans une plainte, froisser dans toutes ses aspirations et briser dans toutes ses affections. Oui, c'est vrai, elle était sainte, puisqu'elle a été toute sa vie charitable, humble, dévouée jusqu'au sacrifice et fidèle jusqu'à la mort.

Mais savez-vous ce qui se passe au moment même où vous redites avec admiration toutes ces choses? Eh bien! il se trouve que cette pauvre âme n'avait pas assez souffert; il se trouve qu'elle n'était pas assez sainte; elle s'élançait vers Dieu de toute l'ardeur de son amour, et Dieu, Dieu son Père et son Epoux, Dieu n'en veut pas!

Oui, Dieu la repousse! Et il faut qu'elle recommence un nouvel exil, loin de cette beauté suprême, infinie, divine, qu'elle a désirée toute sa vie, qu'elle a entrevue un instant, qu'elle a cru tenir, et qui lui échappe en irritant encore ses désirs et ses impatiences.

C'est comme si un malheureux proscrit, après un demi-siècle passé dans les larmes et le désespoir, loin de sa famille, de ses amis, de son pays, était enfin rappelé d'exil. Déjà le navire qui le porte est entré dans le port. Ivre de joie, le passager a salué avec transport les rivages de sa France bien-aimée, et maintenant le voilà qui reconnaît là-bas, sur la jetée, le petit groupe des siens. Oui, c'est bien son père; oui, c'est bien sa mère; dans quelques minutes il sera dans leurs bras... Tout à coup le vaisseau s'arrête; qu'est-ce donc? C'est un ordre qui arrive : l'ordre de repartir immédiatement, sans avoir touché terre. Quel coup! et comme on comprend bien que certains ne l'aient pu supporter et en aient été foudroyés!

Foudroyées, les pauvres âmes des trépassés le seraient si elles pouvaient encore mourir; car, qu'est-ce que la patrie la plus ardemment désirée, qu'est-ce que la famille la plus aimée, qu'est-ce que la mère la plus filialement chérie, auprès du Bien nécessaire et suprême, qui est Dieu?

Et cependant cette douleur n'est pas la seule.

Cette pauvre âme séparée brusquement de Dieu, vous savez ce qui l'attend : c'est ce gouffre effrayant qui s'appelle le purgatoire. Elle y est jetée pour s'y voir purifier à force de souffrances, comme le métal en fusion est purifié dans la fournaise. Ce sont alors des tourments dont rien ici-bas ne peut donner une idée; des douleurs qui l'atteignent, qui la pénètrent, qui fouillent dans tous ses sens, dans toutes ses facultés, dans toutes ses fibres, pour y consumer impitoyablement tout ce qui n'est pas parfaitement pur; des tortures qui, au dire de saint Thomas, seraient les mêmes que celles de l'enfer, si elles devaient durer toujours.

Et ce supplice dont chaque minute, si l'on en croit les saints, paraît un siècle, ce supplice dure des jours et des mois, parfois des siècles, durant lesquels les âmes infortunées de vos défunts ne peuvent faire entendre leurs plaintes ni à la terre, qui ne songe pas à elles, ni à Dieu, ce suprême refuge des malheureux, qui est irrité contre elles et qui les frappe.

O douloureux mystère du purgatoire, ce n'est pas moi qui me révolterai contre toi! Trop de clartés t'environnent pour que j'écoute l'instinctive protestation qui s'agite en mon âme! J'aime mieux, Seigneur, me soumettre, et adorer, dans les larmes, la dure main que vous suspendez au-dessus de tous les lits de mort. Oui, je confesse, ô mon Dieu, que votre infinie justice doit poursuivre dans vos élus et anéantir toute trace de péché. Je confesse que votre infinie sainteté ne peut souffrir rien de souillé dans les parvis immaculés de Sion. Je confesse que votre amour infini nous veut aussi purs et aussi resplendissants que les anges. Je sais que pour atteindre ce triple but l'expiation ira jusqu'au bout, et je m'y soumets par avance... Mais vous me laisserez du moins, Seigneur, frémir et pleurer sur les pauvres âmes que vous avez frappées!

III

Oui, mes frères, je sens que vos cœurs sont en ce moment remplis d'une immense pitié. Vous avez l'âme trop compatissante pour n'être pas émus de tant de maux. Livrez-vous sans réserve à ce sentiment, car voici une autre pensée qui vient vous en faire un devoir plus impérieux encore.

Parmi ces âmes dont j'évoque à vos yeux le douloureux souvenir, plusieurs ne vous sont pas étrangères; ce sont des âmes avec lesquelles vous avez vécu, que vous avez connues, que vous avez aimées, peut-être, d'un amour sans égal.

Que ne vous est-il donné de jeter aujourd'hui un regard rapide dans ce séjour des expiations suprêmes, sur cette multitude désolée qui implore votre secours!

Qui sait si vous n'y reconnaîtriez pas l'âme de telle personne que vous avez longtemps connue et estimée?... Ce vieux maître qui vous a initiés à la science, ce bienfaiteur à qui vous devez tant, ce prêtre qui vous a préparés à votre première communion, ce directeur qui, pendant tant d'années, a eu la lourde responsabilité de votre conscience, peut-être les retrouveriez-vous là. Durant leur vie, vous eussiez été très honorés qu'ils eussent recours à vos services, et trop heureux de leur être utiles. Est-ce parce que vous le pouvez

maintenant, que vous allez au contraire les abandonner ?

Qui sait si vous n'y reconnaîtriez pas l'âme de tel ami dont la confiance était autrefois le parfum de votre vie ? Vous l'aimiez comme un autre vous-même ; c'était votre Jonathas, la moitié de votre cœur ; tout était commun entre vous, pensées et désirs, volontés et projets, joies et peines. Peines surtout ! que n'eussiez-vous pas fait pour vous réserver toutes les larmes ! Agissez donc encore de même et montrez par votre fidélité que votre affection était plus forte que la mort.

Qui sait enfin si vous ne reconnaîtriez pas dans les ombres du purgatoire, des âmes plus intimement unies encore à la vôtre ? Par exemple, celles de ces aïeuls vénérables qui ont entouré votre berceau d'un amour si profond ; — celles peut-être de ce fils bien-aimé, de cette fille tendrement chérie que la mort a arrachés d'entre vos bras, arrachant du même coup un lambeau de votre cœur et lui faisant une blessure inguérissable ; — l'âme de ce père que vous avez tant pleuré, parce que vous saviez bien que vous ne le pleureriez jamais assez ; — plus que cela, l'âme de votre mère, si Dieu vous a demandé ce sacrifice suprême qui s'appelle la mort d'une mère ! Oui, parmi ces voix lamentables qui arrivent à vos oreilles, ô chose affreuse ! vous reconnaissez la voix de votre mère, cette voix si tendre et si caressante, dont chaque inflexion était pour vous comme un chant, la mélodie ravissante et exquise de l'amour ; et maintenant, elle fait entendre des sanglots, elle vous crie pitié, et vous refuseriez de l'écouter ?... Oh ! non, mille fois non ! Cela n'est pas possible !...

Réjouissez-vous donc, chères âmes qui nous avez quittés, vos plaintes ne seront pas stériles. Autrefois la Pologne se désespérait parce que Dieu était trop haut et la France trop loin. Vous n'avez pas, vous, le même sujet de douleur. Si Dieu est trop haut pour se laisser fléchir, la terre n'est pas trop loin pour se laisser émouvoir. La voilà aujourd'hui qui se penche sur vos tombes et qui, suivant une parole célèbre, y verse des larmes avec des prières..., larmes bénies, prières réconfortantes, sorties de notre cœur pour tomber sur vos flammes et apaiser vos douleurs.

C'est bien là, en effet, mes frères, ce que vous avez commencé de faire. Aujourd'hui, chacun d'entre vous s'est rendu dans ces cités silencieuses où vos morts bien-aimés dorment leur dernier sommeil. Là, vous avez ravivé leur souvenir dans votre âme ; vous avez pendant quelques instants revécu avec eux ; vous leur avez parlé ; vous les avez pleurés... Visite touchante de la ville vivante à la ville morte, tu resteras toujours, en dépit des prédications matérialistes et athées, une coutume sacrée et un besoin du cœur !

Mais ce n'est pas assez. Il ne suffit pas d'aller voir une tombe, d'y arracher les plantes parasites, d'y attacher une couronne d'immortelles, d'y réciter une prière. Il faut faire plus, il faut faire mieux : il faut rester en relations avec ces pauvres délaissés qu'on appelle les trépassés. L'Eglise catholique vous y invite et votre âme le désire.

Venez donc tous les soirs ici pendant cette octave des morts. Nous y parlerons de vos chers disparus, du culte que nous leur devons, des consolations et de la puissance de ce culte. Nous prierons surtout, nous pleurerons ensemble ; et ainsi, d'une manière bien généreuse et bien excellente, nous répondrons, nous les chrétiens de l'Eglise militante, à nos frères de l'Eglise souffrante, à ceux qui furent nos amis et que la main du Seigneur a frappés. Ainsi soit-il.

LA PASSION DU SAUVEUR ET LE JEUNE COMMUNIANT

Un saint prêtre rappelait le trait suivant à un Congrès catholique de Paris :

Je m'occupais un jour, dit-il, de préparer à la première communion un jeune ouvrier de quatorze ans qui n'avait jamais entendu parler de Dieu. Je ne pouvais disposer que de quelques jours pour son instruction, ses parents devaient quitter la localité. Du matin au soir je lui répétais les trois grands mystères de la religion, entrecoupant les explications par l'enseignement de la prière. Je n'arrivais absolument à rien. J'allais tout laisser là quand il me vint en pensée de raconter à cet enfant la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A ce récit, je vois mon jeune élève devenir attentif.

— Vous comprenez ce que je vous raconte ? lui dis-je.

— Ah ! oui, avant d'être ouvrier, j'ai été quelque temps dans les baraques ; on y représentait la Passion.

— Quel rôle avez-vous joué ?

— J'ai fait le coq de saint Pierre ; quelquefois c'était moi que l'on crucifiait.

L'enfant me racontait le drame avec une naïveté charmante. Je paraissais écouter avec une vive curiosité ; tout à coup, réunissant dans mon cœur tout ce que j'avais d'amour pour Jésus-Christ et pour cet enfant, je lui dis :

— Savez-vous que tout cela est arrivé réellement ? Le Fils de Dieu est descendu du ciel pour nous sauver. Il a guéri les malades, il a fait du bien à tout le monde, et on l'a crucifié !

Voilà que cet enfant se met à pleurer, mais de tout son cœur. A dater de ce moment, je n'eus plus de difficulté pour son instruction. Au bout de deux jours, il était parfaitement préparé ; il savait ses mystères et ses prières, et la première communion de ce petit ouvrier est une des plus grandes joies de ma vie sacerdotale.

(La Vérité populaire, n° 285).

Imprimatur : † SEBAST., Episcopus Lingonensis.
Le gérant : J. MAITRIER.
LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

L'éducation des enfants. *Allocutions aux parents le soir de la première communion.* — IX. Respectez vos enfants, 705.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. XXV. Le vol, 709.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XLIV. Pour le 18e dimanche après la Pentecôte *(in I Cor.*, I, 4-7), 711.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXVI. La sixième Béatitude, 714.

Sept instructions pour une Octave des Morts. — II. L'Eglise et la douleur, 715.

Récits et Causeries. — V. Le dimanche d'une bonne maison, 719.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

ALLOCUTIONS AUX PARENTS LE SOIR DE LA PREMIÈRE COMMUNION

9

4 juin 1896

RESPECTEZ VOS ENFANTS

Mes frères,

Le grand jour de la première communion s'achève, et vous attendez de moi une dernière parole.

Que vous dirai-je ?

Je ne vous dirai pas d'aimer vos enfants, car ils sont comme une portion de vous-mêmes, et vous ne pouvez presque pas ne pas les aimer. Et puis, ils vous apparaissent aujourd'hui si aimables sous la parure que vous leur avez faite et dans la lumière d'innocence qui les transfigure à nos yeux ! Ma parole n'ajouterait rien à la très pieuse et très vive affection que vous leur accordez.

Que vous dirai-je donc ?

Je vous dirai de respecter vos enfants... Les voilà, ces chères créatures de Dieu, les voilà, au soir d'une journée qui a été sans nuage... Que vont-ils devenir ? Tout à l'heure, une dernière fois bénis par le Dieu qui les a visités, ils s'en iront au foyer qui les a vus naître et qui les verra grandir. Parents, je vous adjure de comprendre votre devoir, et, avec toute l'autorité que me donne devant vous mon ministère sacré, je vous dis : Respectez vos enfants !

I

Respectez vos enfants parce qu'ils sont *un dépôt*, parce qu'ils sont *une chose sacrée*, parce qu'ils sont *une faiblesse*.

1. Oh ! comme on respecte un dépôt ! On le respecte plus que son propre bien, plus que sa vie. On a vu des hommes languir dans la misère plutôt que d'entamer un dépôt confié à leur conscience et à leur honneur. On a vu des soldats perdre la vie plutôt que de lâcher le drapeau, dépôt sacré confié par la patrie à la vaillance de ses défenseurs. Vos enfants sont un dépôt.

Quand Eve, la mère du genre humain, enfanta son premier-né, elle le prit dans ses bras, le montra au ciel et s'écria : « *Possedi hominem per Deum*, j'ai possédé un homme par Dieu ! » Vous possédez, l'enfant est à vous, mais il vient de Dieu et il est pour Dieu. Il est venu du ciel et il doit y retourner... L'enfant est à vous. Est-ce bien vrai ? Un jeune enfant peuplait de sa présence, de son sourire et de sa pureté la solitude du foyer domestique ; on bâtissait pour lui des châteaux en Espagne ; on échaffaudait sur sa tête les plus magnifiques espérances ; et puis, tout à coup, un mal de gorge ou un mal de tête vient attaquer sourdement cette frêle organisation. En quelques jours, en quelques heures peut-être, la santé s'étiole, la vie s'éteint, la fleur à peine éclose tombe sur sa tige flétrie, tout est fini, vous laissez à la terre la dépouille inanimée d'un fils chéri ou d'une fille adorée. Dieu a repris son dépôt, ce dépôt dont vous n'étiez point les propriétaires, mais seulement les gardiens, les fermiers révocables à volonté !... Dieu ne vous a pas donné vos enfants ; il vous les a confiés, il vous les a prêtés, il peut d'un moment à l'autre vous les reprendre, vous êtes des fermiers sans bail et vous ne savez jamais combien de temps doit durer votre gestion.

2. Respectez vos enfants comme on respecte une chose sacrée. On raconte que saint Léonide, le père d'Origène, lui découvrait quelquefois la poitrine pendant son sommeil et la baisait respectueusement comme un tabernacle que Dieu habitait et ornait de toutes les vertus. Les enfants sont les anges de la famille. Ils sont des tabernacles vivants. Jésus-Christ les a touchés de son regard, de sa parole, de ses mains divines ; il a dit : « Laissez venir à moi les enfants. » Ils ont une âme et, si petits qu'ils paraissent, ils sont couverts de toute la majesté de l'homme. Mais, par le baptême et par la communion, il y a plus et mieux encore : ils sont couverts de la majesté de Dieu. Dieu est en eux comme dans des vases sacrés. Ils sont plus grands que le monde. Ils portent celui qui porte le monde. Je ne sais plus quel professeur allemand, du XVIe siècle, avait coutume de donner ses leçons la tête découverte pour honorer, disait-il, les consuls, les chanceliers, les docteurs et les maîtres qui sortiraient un jour de son école. C'est plus qu'un consul, plus qu'un docteur que vous conduirez tout à l'heure, parents chrétiens, de l'église à votre maison, et que vous avez vu ce matin s'agenouiller gravement à la Table sainte... C'est un élu, c'est un Dieu en fleur : *Deum in flore*. C'est un élu en germe. Le grand chêne réside tout entier dans la modeste graine que le pâtre ramasse entre ses doigts. Donnez au germe le temps de se dévelop-

per, et avec les années il devient cet arbre puissant qui dilate dans les airs sa vaste ramure. Ainsi votre enfant. Il est destiné à s'épanouir dans les cieux au beau soleil de l'éternité.

3. Vos enfants sont un dépôt. Ils sont une chose sacrée. Et enfin, ils sont une faiblesse. Est-ce qu'on attaque un homme qui est désarmé ? Oui, les lâches font cela ; mais les hommes d'honneur, jamais. Qu'est-ce qui fait la force de la femme au milieu de notre société pourtant si sensuelle et si effrénée ? C'est sa faiblesse. Même en temps de guerre, les vainqueurs qui se respectent respectent la femme et la jeune fille. Pourquoi le pape, à l'heure qu'il est, recueille-t-il les hommages non seulement des catholiques, mais encore des nations hérétiques et de tous ceux qui, sans être chrétiens, ont gardé le sentiment de la justice et de l'honneur ? Parce qu'il est faible. Il faut descendre dans la presse immonde et vendue pour trouver des plumes ignominieuses qui insultent le pape, ce vieillard désarmé qui tient dans ses mains débiles les destinées de l'Evangile. Eh bien ! vos enfants sont faibles. Symbole de la faiblesse même, et toutefois plus grand que l'univers par son âme faite à l'image de Dieu, monument d'un dessin magnifique, mais monument inachevé, temple dégradé avant l'injure des ans, l'enfant semble jeté sur la terre comme une ébauche que le moindre choc peut briser. Je vous l'ai dit, l'enfant est un germe, et le germe est essentiellement faible... Malheur à ceux qui ne respectent pas les germes, qui tuent dans le sillon les moissons de l'avenir, qui détruisent dans le nid la couvée tout entière ! Parce que la fleur est petite, c'est un crime si on la foule aux pieds, ou si un gantelet de fer s'appesantit sur elle.

J'ai lu quelque part que Marie-Thérèse d'Autriche sentait sa main trembler en signant l'acte du partage de la Pologne. « Comte de Barck, disait l'infortunée souveraine, l'affaire de Pologne me désespère... C'est une tache à mon règne. » Et comme le courtisan croyait lever tous les scrupules en répondant : « Les souverains ne doivent de compte qu'à Dieu ! — Ah ! s'écria-t-elle, c'est celui-là que je crains ! »

Ainsi, parents, respectez vos enfants, parce que, en eux, derrière eux et plus haut qu'eux, il y a Dieu, Dieu qui vous les a confiés, Dieu qui les consacre, Dieu qui les protège, Dieu qui vous en demandera compte.

II

Mais *qu'avez-vous à respecter* dans vos enfants ? Leurs caprices ? leurs passions naissantes ? leur insubordination ? leurs défauts ?

Parents, vous vous imaginez trop facilement que tout est bien dans vos enfants, qu'il n'y a rien à surveiller, à corriger, à reprendre. De grâce, voyez les choses comme elles sont. L'homme naît déchu, avec des tendances pour le vrai, je le reconnais, avec des aspirations vers le bien, je le proclame : l'homme est demeuré grand jusque dans sa chute, comme un palais écroulé sur lui-même, comme un temple qui garde dans ses ruines quelque chose de la majesté du Dieu qui l'habita... L'homme est resté grand dans ses ruines, mais l'homme est en ruines... Par conséquent, l'enfant que vous avez à élever n'est point un être intègre, c'est un être déchu. Il y a en lui des instincts pervers qu'il faut réprimer ; il y a en lui une invasion de la barbarie qu'il faut vaincre et dompter. Les barbares ne viennent que rarement des forêts de la Germanie, des déserts de la Scandinavie et de la Scythie ; ils viennent chaque jour et à chaque heure des profondeurs du péché originel. Vos enfants, tels que la nature vous les donne, ce sont des barbares, et c'est à vous de les civiliser. Les civilisateurs de la race humaine, ne dites pas que ce sont les princes et les magistrats, les penseurs et les orateurs, lesquels n'ont qu'une part très secondaire dans l'éducation des générations naissantes. Les vrais civilisateurs, les créateurs de la France et de l'Europe, les législateurs des sociétés modernes, ce sont les pères et mères de famille, qui ont pour mission de préparer dans l'enfant l'homme et l'humanité de l'avenir. Et pour satisfaire à une telle mission, ô parents, sachez voir dans vos enfants, à côté des bonnes aspirations qu'il faut toujours favoriser, les tendances mauvaises qu'il ne faut jamais respecter.

Il y a des parents qui respectent béatement la liberté de leurs enfants et dont tout le système d'éducation se ramène à cette formule : « Laissons faire et laissons passer. » Quelle sottise ! Voyons. Tenez-vous absolument à ce que votre fils et votre fille aiment le bon Dieu, pratiquent la vertu, consolent votre vieillesse et honorent votre maison ? Eh bien ! agissez en conséquence. N'assistez pas les bras croisés et l'œil indifférent aux progrès du mal qui les envahit, sous prétexte que vous respectez leur libre arbitre. Tant qu'ils sont sous votre direction, tant qu'ils ne se sont pas détachés de votre foyer pour fonder une famille, vos enfants sont vos sujets, vos élèves, vos subordonnés, et vous êtes responsables de leur conduite, de leurs actes, de leur formation morale. Sans doute, vos enfants sont libres ; mais leur liberté a besoin d'être guidée, réprimée, fortement disciplinée. Est-ce qu'on respecte les saillies d'un cheval fougueux ? Est-ce qu'on respecte les débordements d'un fleuve gonflé par les pluies ? Mais non. Quand le coursier est difficile à gouverner, on serre le frein, et quand le fleuve veut déborder, on fortifie les digues qui le contiennent.

Il y a des parents qui ont peur de faire souffrir leurs enfants et qui éloignent de ces êtres aveuglément chéris la fatigue, l'effort, la douleur, la répression et la correction. O illusion ! Pères et mères, dussé-je vous faire frémir, sachez donc que la douleur n'est pas un poison ; c'est une nourriture de l'âme, c'est un tonique amer, mais puissant. L'enfant, l'adolescent qui a eu le malheur d'en être privé, qui a trouvé devant lui tous les chemins frayés et toutes les portes ouvertes, qui

n'a eu ni roche dure à écarter de sa route, ni sommets audacieux à gravir, ni périls à conjurer, qui n'a jamais été aiguillonné par le châtiment, tombera au premier choc. Il n'est pas de bronze, il est de verre fragile; à quoi sera-t-il bon pour sa famille, pour son pays, pour l'humanité? Il ne saura ni résister, ni combattre, ni vaincre. Il n'a pas bu le breuvage amer de la douleur. Ce ne sera jamais un chrétien, pas même un homme.

Il y a des parents qui disent : « Mon fils a quinze ans, je ne peux plus rien lui commander! » Tant pis..., il fallait vous y prendre plus tôt. Il fallait serrer le frein, appesantir le joug, dresser les barrières quand cette volonté plus jeune eût facilement fléchi sous votre main paternelle. Il fallait, dès le lendemain de la première communion, joindre votre autorité à celle du prêtre, et de concert avec les ministres de la religion, organiser l'endiguement de cette vie commençante. Il fallait, dès la dixième ou la douzième année, prendre fermement la direction de vos enfants et ne plus la quitter. Et d'ailleurs, est-il dans l'ordre que, quand vos fils ont quinze ans, ils saisissent le sceptre du commandement et se mettent sur le trône à votre place? A quinze ans, ils n'ont pas même l'âge de l'émancipation légale... Oh! familles contemporaines, combien triste est votre sort! A travers vos portes mal closes et vos murs décrépits, vous avez laissé passer le grand souffle d'indépendance qui a ébranlé les trônes. Un vent de démence a bouleversé la belle harmonie des foyers! O pères, ô mères, revenez à des sentiments plus droits, à une ligne de conduite plus conforme à la nature et à vos intérêts!...

Respectez dans vos enfants... leurs caprices, leurs passions, leurs défauts? Non. Quoi donc?

III

Respectez d'abord l'*innocence* de vos enfants. Déjà les païens avaient dit : « *Maxima debetur puero reverentia.* On doit à l'enfant les plus grands égards. » Et quand ils disaient cela, le christianisme commençait à pénétrer le monde ancien de ses maximes, et les poètes comme les philosophes trouvaient bon de se les approprier. C'est en effet le christianisme qui a réhabilité l'enfance, qui a fait comprendre au monde la dignité de l'enfance, qui a ramené ici-bas l'amoureux respect de l'enfance. « Le temple de Dieu est saint, et tout chrétien baptisé est le temple de Dieu, dit saint Paul. Si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra! » Respect à vos enfants qui sont les temples de Dieu.

Respectez les yeux de vos enfants, et que jamais dans ces yeux limpides ne vienne se refléter aucun spectacle dangereux.

Respectez les oreilles de vos enfants, et ne leur faites jamais entendre aucune parole qui puisse porter une impression fâcheuse dans leur âme virginale, où demain peut-être elle se réveillerait avec une terrible vivacité.

Respectez l'ignorance de vos enfants, et répondez à leurs questions indiscrètes et curieuses avec une prudence et un tact parfaits.

Respectez même les scrupules de vos enfants, et s'ils se reprochent amèrement des fautes sans gravité, ayez bien soin, tout en rectifiant leur conscience, de ne pas en altérer la délicatesse.

Arrière donc, ces compagnies suspectes qui attaquent d'une manière sourde et persévérante le plus beau don de l'âme, l'innocence, la naïve et limpide innocence!

Arrière, ces exemples pervers qui dépravent l'enfance dès le berceau et lui enlèvent le sens moral, — ces foyers maudits dans lesquels de jeunes enfants boivent à longs traits, sans même s'en douter, le poison des sentiments les plus vils, — ces intérieurs pestilentiels où l'adolescent se familiarise avec le mal, s'en pénètre, se l'assimile, jusqu'à devenir instinctivement méchant par imitation, jusqu'à grandir dans des habitudes presque inconscientes de dégradation et d'immoralité!

Arrière, ces journaux et ces livres qui insultent du même coup le vrai et le bien et qui associent dans une même page le mépris de la vertu et le mépris de la religion!

Il y a une presse éhontée qui étale complaisamment sous les yeux de tous le tableau de toutes les infamies, qui montre impudemment à tous, non seulement le réel, mais le nu; non seulement le nu, mais le laid; non seulement le laid, mais l'obscène! Que voulez-vous que devienne l'innocence des enfants sous un pareil flot de boue? Elle tombe asphyxiée.

Il y a une presse élégante, plus dangereuse peut-être que la presse éhontée. Presque tous les romans et feuilletons contemporains ne sont que la mise en scène d'une grossière passion qui poursuit de vils triomphes et qui finit par les obtenir. Que voulez-vous que j'en dise? Si bien écrits, si intéressants qu'ils soient, si inoffensifs qu'on les proclame souvent, je déclare que c'est de la fange sur laquelle on a jeté quelques fleurs. Qu'importe qu'il y ait des fleurs sur la route, si elle est bordée d'abîmes; — que la coupe soit belle à voir, si elle contient un poison qui vous tue; — que le poignard soit d'un métal précieux, s'il réussit à vous donner la mort? Et que pensez-vous que va devenir l'innocence de l'adolescent et de la jeune fille au milieu de cette boue et de ces fleurs mélangées? L'épreuve est trop forte, l'innocence succombe.

Il y a une presse judiciaire et anecdotique qui ramasse pour les offrir à la curiosité de tous, les iniquités et les immoralités de quelques-uns, qui raconte par le menu les drames de la justice criminelle. On juge un coupable. La presse quotidienne s'empare de l'affaire, et pendant huit jours tout un peuple de bourgeois, d'artisans, de jeunes ouvrières, de jeunes apprentis, perdra le souci de son travail et attendra, anxieux, le dénouement des assises. Que voulez-vous que devienne l'innocence de l'enfance et de la jeunesse dans une telle atmosphère de scandale et de dépravation? L'in-

nocence ahurie s'altère, se détériore, se décompose, meurt.

Cette jeune fille embellissait de pureté la maison de son père. Elle perd en un jour sa candeur, sa modestie, sa gaieté, la grâce de son sourire, le charme de son âge. Vous vous attristez. Ah! plutôt frappez-vous la poitrine! Qui donc lui a ravi tous ces biens? Un mauvais livre, et c'est vous qui l'avez laissé traîner sur votre table, vous peut-être qui l'avez lu avant votre fille.

Ce jeune homme était l'espoir de sa famille, il en est devenu l'opprobre. Et depuis quand? Depuis qu'une coupable curiosité lui a fait ouvrir un mauvais livre, que votre coupable négligence avait mis sous sa main et sous ses yeux.

Ah! on a chassé le Catéchisme, l'Evangile et la Vie des saints. On a laïcisé l'école, la famille et la société. On a délivré les âmes et les foyers de l'obsession des idées religieuses. Qu'y avez-vous gagné? A la place du Catéchisme, vous avez le roman, c'est-à-dire le catéchisme de l'impudeur. A la place de l'Evangile, vous avez le journal, c'est-à-dire trop souvent l'évangile du scandale et du mensonge. A la place de la Vie des saints, vous avez des feuilles, des brochures et des images où s'étalent des nudités parfois révoltantes pour les yeux les plus hardis.

Allons, parents, si vous ne pouvez pas tout empêcher, faites du moins tout votre possible! Si vous êtes destinés à voir des pièges tendus à vos enfants au coin des rues, sur les places publiques, avec l'appât du bon marché, l'attrait des gravures et la facilité du secret, puissiez-vous du moins vous rendre ce témoignage que vous avez interdit aux écrits pervers l'entrée de vos maisons!

Respectez l'innocence de vos enfants!

IV

Respectez *la foi* de vos enfants. Vous les voulez vertueux? Conservez-les chrétiens. Chateaubriand, parlant de sa première communion et de la confession qui l'avait précédée, exprime ainsi la joie qui suivit ses aveux : « Je n'aurai jamais un tel moment dans ma vie. Si l'on m'avait débarrassé du poids d'une montagne, on ne m'eût pas plus soulagé ; je sanglotais de bonheur. J'ose dire que c'est de ce jour que j'ai été créé honnête homme... Combien elle est divine, cette religion qui se peut emparer ainsi de nos bonnes facultés! Quels préceptes de morale suppléeront jamais à ces institutions chrétiennes? » Ces deux choses, la religion et la morale, ne sont pas séparables, et d'ordinaire la morale périt dans le naufrage de la religion. C'est la foi qui crée la vertu dans l'âme de vos enfants.

Respectez la foi de vos enfants. Ils n'ont pas de meilleur trésor. Ecoutez le plus grand savant de ce siècle, Pasteur, qui a été en même temps un chrétien convaincu et pratiquant et qui disait un jour : « Quand on a bien étudié, on revient à la foi du paysan breton; si j'avais plus étudié encore, j'aurais la foi de la paysanne bretonne. » Ecoutez un académicien, qui n'est pourtant pas un apôtre du catholicisme, M. Legouvé, disant à la distribution des prix de l'Ecole Monge, en 1877 : « Pour moi, je ne crains pas de le dire, si j'étais absolument forcé de choisir pour un enfant, entre savoir prier et savoir lire, je dirais : Qu'il sache prier! Car prier, c'est lire au plus beau de tous les livres, au front de Celui d'où émane toute lumière, toute justice et toute bonté. »

Respectez la foi de vos enfants. Ne laissez personne porter sur leur âme, baptisée et croyante, une main impie et sacrilège. Un jour, maîtres d'eux-mêmes et aveuglés par leurs passions, vos enfants renonceront peut-être à la foi de leur baptême et de leur première communion, et vous n'aurez plus qu'à gémir et à pleurer sur leur apostasie. Mais, autant qu'il est en vous, prévenez cette catastrophe. Donnez-leur des maîtres qui continuent dans l'école les enseignements de la religion. Ne permettez pas qu'on nous prépare une génération d'impies, qui croiront tout, excepté en Dieu et à leur âme, et qui vivront sans loi après avoir été élevés sans foi. Que si demain vos enfants doivent être apprentis ou employés, ne permettez pas non plus qu'on démolisse à l'atelier ou au bureau l'œuvre commencée de leur éducation chrétienne. Vous avez des droits, faites-les valoir ; vous avez des devoirs, accomplissez-les ; protégez contre toute atteinte la vie religieuse de votre postérité.

Respectez la foi de vos enfants. Ne prononcez jamais devant eux une parole qui puisse diminuer l'estime qu'ils ont de la religion et de ses ministres, de ses croyances et de ses pratiques. Vous avez charge d'âmes, et, pour quiconque tue la foi dans une âme, ne fût-ce que par un sourire railleur ou par une parole sceptique, il est écrit qu'il vaudrait mieux qu'on lui liât une meule de moulin au cou et qu'on le précipitât dans la mer.

Respectez *la piété* de vos enfants. En les voyant s'agenouiller matin et soir pour faire leur prière, ayez soin de ne pas les contrarier dans cet acte élémentaire de la vie chrétienne, mais plutôt encouragez-les de votre parole et de votre exemple. S'ils vous demandent des aliments maigres un jour de vendredi, de Vigile ou de Quatre-Temps, n'allez pas leur imposer des aliments que leur conscience réprouve, mais simplement, docilement, inclinez-vous avec eux sous la loi salutaire de l'Eglise. Si vous les voyez s'approcher chaque mois ou même plus souvent de la table de communion, d'où l'on se relève plus fort et plus pur, plus pieux et meilleur, n'ayez pas l'air de trouver qu'ils en font trop pour Dieu. Cette attitude découragerait leur bonne volonté, et, pour n'avoir pas voulu les laisser se livrer aux saintes habitudes de la piété, vous auriez la douleur peut-être de les voir tomber au-dessous de l'indifférence. O parents, prenez bien garde! N'entravez pas la piété de vos enfants. Ne dites rien, ne faites rien qui puisse froisser ou inquiéter ces êtres candides livrés sans défense à votre autorité... Vous respec-

tez leur vie physique : de même et beaucoup plus encore, respectez ce qu'il y a de meilleur en eux, la vie morale et religieuse, le développement progressif de leur jeune âme du côté de Dieu et du ciel.

J'ai encore un mot à vous dire : respectez *la vocation* de vos enfants. Dieu, qui est le roi du ciel et de la terre, choisit dans l'humanité certaines âmes privilégiées. Il met la main sur ces âmes, il les arrache à un père et à une mère éplorés, à un foyer dont elles sont la joie et l'honneur, et il les consacre pour toujours à son service. Est-ce qu'il n'a pas ce droit-là ? Qu'avez-vous à dire contre sa volonté et son choix ? Ah ! quand un jeune soldat quitte sa famille, son père l'accompagne, sa mère lui donne le bras, ses petits frères s'attachent à ses pas. Tous pleurent, nul ne l'arrête, parce que tous comprennent qu'il va accomplir une grande mission. Et quand votre fille, ô mère, obéissant à la vocation commune, quitte votre foyer pour entrer dans l'état du mariage, quand vous la confiez pour toujours à quelqu'un que vous connaissez à peine et qui va prendre la première place dans son cœur et la direction de sa vie, vous tremblez, vous versez des larmes, mais vous ne l'arrêtez pas, parce que vous comprenez qu'elle obéit à une loi du Créateur, à une loi qui domine votre volonté en brisant votre cœur. Eh bien ! au-dessus de la famille terrestre, au-dessus de la patrie terrestre, il y a autre chose, il y a plus et mieux. Il y a Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent toutes les âmes, tous les foyers et toutes les patries. Laissez donc faire Jésus-Christ ; laissez-le prendre quelques âmes choisies et les conduire avec lui à la rédemption du monde. Dans cette grande agglomération de cinq cents enfants, y a-t-il des âmes que Dieu appelle à la vie sacerdotale, à la vie religieuse, à la vie consacrée ? Oui, certainement. Et si, demain ou après-demain, ces âmes se lèvent respectueusement devant vous, ô parents, et viennent vous demander de suivre leur vocation, aurez-vous le droit de ne pas les entendre et de les retenir au milieu d'un monde pour lequel elles ne sont pas faites ? Non, vous n'aurez pas ce droit-là !

Respectez la foi, la piété, la vocation de vos enfants !

Parents, écoutez en ce jour le cri de la Religion majestueuse et éplorée. De ses mains tremblantes elle couvre toutes ces jeunes têtes, et, d'une voix émue et terrible, elle vous dit : « Ne touchez pas à ceux que Dieu a sanctifiés ! *Nolite tangere christos meos !* »

Ecoutez cette exclamation qui retentit à tous les échos de notre société inquiète de son lendemain : « Les temps sont mauvais. Que faire en des temps comme les nôtres ? » On se plaignait de la sorte autour de saint Augustin, et voici ce qu'il répondait à son peuple : « Beaucoup répètent : « Les « temps sont mauvais ; » mais que chacun se fasse bon, et les temps seront bons. » Ainsi, parents, pas tant d'inquiétude sur les affaires du dehors, et un peu plus de sollicitude sur celles du dedans. Respectez l'innocence et la foi de vos enfants, et avec une postérité pieuse et pure vous referez une société chrétienne, une France agréable à Dieu et glorieuse devant les hommes.

Ecoutez enfin le cri de ces chers enfants. Ils vous disent qu'ils sont faibles, et, se tournant vers vous, ils vous supplient de les épargner, de les ménager, de les respecter !

Oui, enfants très chers, vous êtes faibles, mais voici vos pères et vos mères, et ils promettent de vous protéger, de vous abriter, de vous sauver... Vous êtes faibles, mais Dieu est avec vous. Ne le quittez pas, soyez-lui fidèles, gardez les serments de votre première communion, et que l'onction de ce grand jour demeure dans vos âmes comme une blessure qui ne se ferme plus, comme un parfum qui vous embaume toujours et vous accompagne partout !

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XXV

LE VOL

Plan

1. Différentes manières de voler.
2. Malice du vol.
3. Matière du péché de vol.
4. Les désirs injustes.

Non furtum facies. Non concupisces.
Biens d'autrui tu ne prendras
Ni retiendras à ton escient.
Biens d'autrui ne convoiteras
Pour les avoir injustement.
(Exod., xx, 13).

C'est Dieu qui nous a donné tous les biens de la terre dont nous jouissons ; c'est Lui qui les a départis à chacun selon sa volonté sainte. Mais admirez sa bonté infinie pour les hommes : il veut encore nous en assurer la tranquille possession en les mettant sous sa sauvegarde. Il a porté tout exprès pour cela le septième et le dixième commandements, le septième qui condamne le vol, le dixième qui défend jusqu'aux désirs injustes du bien des autres. Nous réunirons encore, pour les expliquer, ces deux commandements, puisqu'ils se rapportent au même objet.

1. — On se tromperait grandement si on ne regardait comme voleurs que les brigands, les coupeurs de bourse et les maraudeurs ; il y en a une infinité d'autres. Vous en jugerez vous-mêmes quand nous aurons exposé les différentes manières dont on peut se rendre coupable d'injustice.

a) C'est commettre un péché d'injustice et voler le prochain que de tromper sur la quantité ou la qualité de la marchandise que l'on vend. Tel est le cas de tous ceux qui se servent de faux poids ou de fausses mesures. Ces gens-là vous disent pour s'excuser que ce qu'ils prennent est fort peu de chose, presque rien. Mais si peu que ce soit, ce rien vous appartient-il? Quelle différence y a-t-il entre voler en détail et voler en gros? Au fond, n'est-ce pas toujours voler? Et, à la longue, ces petits vols ne peuvent-ils pas faire une grosse somme et vous rendre grandement coupables? — Tel est encore le cas de tous ceux qui donnent comme sans défaut une marchandise tarée, un rebut, un animal malade ou ayant des vices cachés. « Mais si j'ai été le premier trompé, vous disent-ils, pourquoi ne passerais-je pas le dommage à un autre? » Pourquoi? Parce que si on vous a volé, ce n'est pas une raison pour devenir vous-même un voleur. Il est fâcheux pour vous, j'en conviens, d'avoir été trompé; mais il vaut encore mieux être dupe que fripon. A l'avenir, prenez mieux vos mesures; mais dans aucun cas il ne nous est permis de nous faire payer par des innocents ce que d'autres nous ont volé.

b) Non seulement il est défendu de tromper sur la quantité ou la qualité des marchandises, mais encore sur le prix, comme par exemple quand on fait payer une chose plus qu'elle ne vaut. Sans doute, il est permis à ceux qui vendent de se procurer un honnête bénéfice : c'est pour cela même qu'ils travaillent; mais il faut cependant qu'il y ait toujours une juste proportion entre le prix et la valeur de la marchandise. Et ce serait de leur part une tromperie manifeste s'ils abusaient de la simplicité, de l'ignorance ou du besoin des gens, pour leur vendre au-dessus du prix ordinaire.

c) C'est commettre un péché d'injustice et voler le prochain que de tromper dans les jeux où il y a de l'argent engagé. Quand on est fripon au jeu, on peut l'être en toute autre circonstance. A ce propos, qu'il nous soit permis de donner un conseil : c'est de ne jamais jouer des sommes importantes. Un jeu où l'on est dévoré par le désir du gain et désespéré de la perte peut-il être une récréation et un délassement? Celui qui gagne, s'il a un peu de cœur, éprouvera-t-il beaucoup de joie à la vue du noir chagrin de celui qui perd? Ah! que de maux ont causé les gros jeux! Que de fois ils ont porté le deuil, la désolation et le désespoir au sein des familles!

d) C'est commettre un péché d'injustice et voler le prochain que de prêter à gros intérêts, comme font les usuriers. Que si l'usure est défendue à l'égard de tout le monde, elle est beaucoup plus criminelle à l'égard du pauvre, dont Dieu se déclare expressément le protecteur. Quoi! ce malheureux ouvrier, ce petit propriétaire a besoin de quelque argent dans un moment de détresse, et vous profitez de son embarras pour lui serrer la gorge et lui arracher des intérêts énormes! Pourrez-vous être étonné si un jour la colère de Dieu s'appesantit sur vous?

e) C'est commettre un péché d'injustice et voler le prochain que de recevoir ou d'acheter des objets qu'on sait ne pas appartenir à celui qui les vend. Aussi la loi civile punit-elle les recéleurs avec la même sévérité que les voleurs; et en cela elle a parfaitement raison, parce que s'il n'y avait pas de recéleurs, il n'y aurait pas de voleurs.

f) Que faut-il penser de ceux qui ne paient pas leurs dettes? — Disons de suite qu'on peut se trouver dans l'impossibilité de payer ses dettes, sans cesser d'être honnête homme. Que voulez-vous faire, par exemple, contre un accident, une perte, une maladie? Evidemment il y a de ces cas de force majeure contre lesquels la volonté de l'homme ne peut rien. Respect donc et pitié à l'honnête homme malheureux! Il n'est pas coupable. — Mais ils sont coupables ceux qui nient leurs dettes ou qui paient par des injures le service qu'on leur a rendu. On croyait se faire un ami en prêtant, et l'on s'aperçoit, lorsqu'on veut être payé, qu'on s'est fait un ennemi. De là ce proverbe, qu' « il vaut mieux prêter à ses ennemis qu'à ses amis. » — Ils sont coupables ceux qui, sans nier ouvertement leurs dettes, ne se donnent aucun souci et ne veulent se gêner en rien pour les payer. De là cet autre proverbe : « Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué. »

Je pourrais vous signaler encore beaucoup d'autres cas d'injustice. Je pourrais vous parler des maîtres qui ne tiennent pas leurs engagements; des domestiques qui ne surveillent pas les intérêts de leurs maîtres; des ouvriers qui font mal l'ouvrage et le font payer comme s'il était bien fait; des manœuvres qui perdent leur temps; des propriétaires et des fermiers qui dévorent leurs colons; des tuteurs qui s'enrichissent aux dépens de l'orphelin; des héritiers qui n'exécutent pas les volontés du testateur... Mais à quoi bon attrister plus longtemps vos âmes?

Elles sont donc innombrables les injustices qui se commettent journellement dans le monde. Elles sont innombrables, et cependant le vol est un grand péché, puisqu'il est opposé à toutes les lois, naturelle, divine et humaine.

2. — Il est opposé à la loi naturelle. Il suffit en effet d'avoir un peu de raison et de bon sens pour comprendre qu'il ne faut pas faire aux autres ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse à nous-mêmes. Or, où sont les gens qui consentent qu'on leur prenne ce qui leur appartient?

Il est opposé à la loi divine. Nous avons déjà dit que le Seigneur a porté tout exprès pour le défendre les septième et dixième commandements. De plus saint Paul nous enseigne que les ravisseurs du bien d'autrui n'entreront pas dans le royaume de Dieu.

Enfin il est opposé à la loi humaine. Chez tous les peuples du monde on punit les voleurs,

souvent par des châtiments terribles, et quelquefois même par la mort. Il doit en être ainsi pour le bonheur ou plutôt pour l'existence même de la société. Laissez aujourd'hui l'injustice impunie : demain plus de confiance, plus de bonne foi, plus de probité, plus de commerce, plus d'affaires, plus de paix, plus de tranquillité pour personne ; partout la haine, la vengeance, le désordre, le meurtre, la guerre ; la société n'est plus possible.

Cela nous explique pourquoi le monde, qui pardonne tant de choses cependant, ne pardonne jamais l'injustice. Si, par malheur, on vient à dire de quelqu'un : « C'est un voleur ! » il est marqué au fer rouge pour sa vie ; il est pour toujours flétri et déshonoré, pour toujours repoussé par tout ce qu'il y a d'honnête... On se défiera même de ses enfants et on les traitera, sans les connaître, comme s'ils étaient nés avec le défaut de leur père. Malheur donc au voleur ! C'est un homme qui se jette dans un abîme de maux éternels et temporels.

Ajoutez à cela que *le bien mal acquis ne profite jamais*. Cette maxime est une vérité d'expérience. On voit à chaque instant des fortunes qu'on croyait bien assises, disparaître comme la rosée sous les rayons du soleil ; des affaires qu'on croyait magnifiques, s'en aller tout à coup dans la honte et le déshonneur... Si vous remontez à l'origine, quelques années en arrière, vous trouverez souvent qu'il y avait là du bien mal acquis.

3. — Cependant, quoiqu'il y ait toujours péché à prendre le bien d'autrui, péché bas et honteux, tout vol n'est pas un péché mortel. Il faut tenir compte ici et de la valeur de l'objet volé et du tort fait au prochain. Dérober un ou deux francs est une faute légère, à moins qu'on ne les prenne à un pauvre ; dérober cinq francs, même à un riche, est une faute grave. Mais, en cette matière, la pente est rapide et le chemin glissant. Un petit vol ressemble à un faux-pas ; or, un faux-pas amène souvent des chutes déplorables. Ce qui est certain, c'est que tous les grands voleurs ont commencé par de petits vols. « Qui vole un œuf, volera bientôt un bœuf, » dit le proverbe.

4. — Le septième commandement nous défend de prendre ou de retenir le bien d'autrui, ainsi que nous venons de l'expliquer ; mais le dixième va plus loin : « Biens d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement. » Il attaque jusqu'au mal intérieur. Otez en effet la cupidité et l'avarice du cœur de l'homme, et vous aurez tari la source de la plupart des injustices qui se commettent dans le monde. Le dixième commandement condamne donc le désir de voler, le désir de nuire, le désir de tromper, l'envie, la jalousie et tous les mauvais sentiments qu'engendre l'amour déréglé des biens de la terre.

C'est ici l'occasion favorable de nous rappeler l'avertissement de l'Evangile : « Que servirait à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ? » Donc avant l'argent, avant toutes choses, faisons passer notre âme, faisons passer la probité et l'honneur. L'argent mal acquis conduit l'âme en enfer et reste à la porte ; la probité et l'honneur conduisent au ciel et y entrent avec nous, pour nous mériter les biens éternels.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XLIV

POUR LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — Je rends grâces à mon Dieu pour vous sans cesse, à cause de la grâce de Dieu qui vous a été donnée dans le Christ Jésus.

C'est ainsi que l'Apôtre reconnaît pour lui-même et pour les autres que *toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut, descendant du Père des lumières*. (Jac., I, 17). Il en était tellement convaincu qu'il leur dit peu après : *Moi, j'ai planté, Apollo a arrosé ; mais Dieu a donné la croissance. C'est pourquoi ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose ; mais celui qui donne la croissance, Dieu.* (I Cor., III, 6-7). Si les prêtres, les dispensateurs des grâces, qui ne sont que les auxiliaires de Dieu, n'ont pas même le droit de se glorifier de leur ministère, il est évident que ceux qui reçoivent les grâces ont encore moins le droit de s'attribuer quelque mérite. En effet, la grâce dans nos cœurs serait bien stérile si nous ne recevions pas un nouveau secours pour la faire fructifier, c'est-à-dire si Jésus-Christ nous abandonnait à nos propres forces. Aussi nous a-t-il dit : *Sans moi vous ne pouvez rien faire*. (Jean, XV, 5). Qui donc ne comprendrait pas qu'il doit rendre grâces à Dieu pour les biens qui lui ont été accordés afin de pouvoir porter des fruits de sanctification ?

Remarquez qu'il rend des actions de grâces à *son Dieu*. Bien que Dieu soit le Dieu de tous par la création et par sa providence, il l'est cependant de Paul et des justes d'une manière plus spéciale, c'est-à-dire par la foi et par la dévotion. C'est dans ce sens que David disait : *Vous êtes mon Dieu et je vous rendrai grâces*. (Ps. CXVII, 28). Si Dieu, lorsqu'il se manifesta à Moïse sur la montagne d'Horeb, lui dit : *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob* (Ex., III, 6), combien le peuple chrétien peut-il davantage le reconnaître pour son Dieu ? *C'est lui qui nous a choisis d'entre les nations pour faire de nous son peuple destiné à annoncer ses grandeurs*. (I Pier., II, 9).

L'Apôtre ajoute : *Des actions de grâces continuelles*. De même que nous ne devons jamais nous lasser de prier, mais prier sans interruption (Luc, XVIII, 1 ; I Thess., V, 17) ; ainsi devons-nous

rendre continuellement des actions de grâces à Dieu. D'autre part, l'action de grâces procédant d'un mouvement de charité, ne peut qu'être continuelle pour qu'elle soit vraie, à moins que l'amour n'existe plus ou qu'il cesse de produire son fruit. Aussi l'Apôtre rendait-il des actions de grâces sans cesse, parce que la charité était continuellement dans son cœur; et c'était pour les Corinthiens qu'il accomplissait ce devoir, car bien qu'il les aimât en tout temps et qu'il rendit grâces dans le moment même pour les biens qu'ils avaient reçus, cependant il rendait grâces pour eux à toutes les heures qu'il consacrait à la prière. C'était se réjouir devant Dieu de leurs biens, comme s'ils eussent été les siens propres, puisqu'il leur était uni par les liens de la charité. C'est dans ce sens que saint Jean écrivait aux premiers chrétiens : *Je n'ai pas de joie plus grande que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité.* (III Jean, 4).

Enfin l'Apôtre leur dit d'un seul mot quel est le motif ou mieux l'objet de ses actions de grâces : *A cause de la grâce de Dieu qui vous a été donnée dans le Christ Jésus.* C'est d'abord la grâce de la vocation à la foi, c'est ensuite la grâce de la prédication de l'Evangile que l'Apôtre leur avait annoncé, et c'est enfin la grâce de correspondance à la parole de Dieu qu'ils avaient reçue. Et toutes ces grâces leur ont été accordées par Jésus-Christ : *Nous avons tous reçu de sa plénitude et grâce pour grâce.* (Jean, I, 16).

C'est pourquoi nous devons, nous aussi, rendre des actions de grâces. D'abord pour nous-mêmes, à cause des biens que nous avons reçus, de quelque ordre ou de quelque importance qu'ils soient, et l'Apôtre l'écrivait aux Thessaloniciens, disant : *Rendez grâces en toutes choses, car c'est la volonté de Dieu dans le Christ Jésus par rapport à vous tous.* (I Thess., V, 18). Nous devons ensuite rendre à Dieu des actions de grâces pour les infidèles et les pécheurs qui se convertissent, pour les justes qui persévèrent, pour l'Eglise tout entière à cause du bien qu'elle accomplit en vue de la gloire de Dieu. Aussi l'Apôtre, en écrivant aux Ephésiens, voulait qu'ils rendissent grâces en toutes circonstances : *Rendez grâces toujours et pour toutes choses*, leur disait-il, *au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à Dieu le Père.* (Eph., V, 18),

Ce devoir est d'une importance si grande que Jésus-Christ a voulu nous en donner des exemples dans le cours de sa vie mortelle. Il ne s'est jamais attribué aucun mérite. Voici ce qu'il déclarait au sujet de ses discours dont les foules étaient dans l'admiration : *Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même.* (Jean, XIV, 10). Il avait été plus explicite dans une autre circonstance en disant : *Je ne fais rien de moi-même, mais je parle comme mon Père m'a enseigné. (Ib.,* VIII, 28). Aussi rendait-il grâces à son Père à la suite des enseignements qu'il avait donnés à ses disciples, et il disait : *Je vous rends gloire, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et que vous les avez révélées aux petits.* (Luc, X, 21). D'autre part, lorsqu'il multiplia les pains, l'Evangéliste nous dit : *Ayant pris les sept pains et rendu grâces, Jésus les rompit et les donna à ses disciples pour les servir.* (Marc, VIII, 6). Il fit de même au moment où il allait ressusciter Lazare. Jésus, levant les yeux en haut, dit : *Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez écouté.* (Jean, XI, 41). Enfin les Evangélistes, en racontant l'institution de l'Eucharistie, nous disent : *Ayant pris du pain, Jésus rendit grâces. Prenant le calice, il rendit grâces.* Et lorsqu'il eut terminé la cène, *Jésus dit l'hymne d'actions de grâces.* (Luc, XXII, 19; Matth., XXVI, 27, 30). Tel est l'exemple que l'Apôtre a suivi et que nous devons suivre à notre tour.

Saint Chrysostome : « L'exhortation qu'il adresse aux autres quand il dit : *Que vos prières se répandent en présence de Dieu avec actions de grâces*, Paul s'y conforme le premier, nous apprenant à commencer toujours par de semblables paroles, à rendre avant tout grâces à Dieu. Rien ne lui plait autant, en effet, que la reconnaissance, soit pour nous, soit pour nos frères. Aussi l'Apôtre débute-t-il par là dans presque toutes ses épîtres, mais ici c'était plus nécessaire que partout ailleurs. Celui qui témoigne de la reconnaissance atteste un bienfait reçu, il remercie Dieu pour une grâce. Or, une grâce ne suppose pas un droit, n'est pas une récompense ni le paiement d'une dette. Il ne fallait pas se lasser de le dire aux Corinthiens surtout, dont l'esprit était constamment tourné vers ceux qui divisaient l'Eglise. — *A mon Dieu.* Son insatiable amour le fait s'approprier le bien de tous par excellence; ce qui du reste était ordinaire aux prophètes : *Dieu, mon Dieu.* Il les engage donc à suivre cet exemple. Celui qui parle ainsi s'éloigne de toutes les choses humaines et s'attache de plus en plus à Celui qu'il invoque avec tant d'affection; et celui-là peut vraiment parler ainsi qui se sépare de la terre pour s'élever incessamment vers Dieu, le préférant à tout et, d'une manière invariable, le bénissant à jamais, non seulement de la grâce qu'il a donnée, mais encore du bien qu'on a pu faire soi-même s'il arrive qu'on ait profité du don divin. — Paul ne se borne pas à dire : *Je rends grâces;* il complète ainsi sa pensée : *Sans interruption pour vous,* nous enseignant à témoigner une continuelle reconnaissance à Dieu seul cependant et non point à d'autres, *à cause de la grâce de Dieu.* C'est ainsi qu'il les redresse. Si c'est grâce, il n'est pas question d'œuvres; où les œuvres seraient, il ne s'agirait plus de grâce. Du moment donc que vous avez été l'objet d'une grâce, pourquoi vous enorgueillir et comment expliquer vos prétentions? *Qui vous a été donnée,* et par qui l'a-t-elle été? Est-ce par moi ou par un autre apôtre? Nullement, mais *dans Jésus-Christ,* c'est-à-dire par Jésus-Christ et en vertu des mérites de Jésus-Christ [1]. »

[1] *In I Cor.*, Hom. II, n. 1, trad. Vivès.

II. — Je rends grâces de ce que vous avez été faits en Jésus-Christ riches en toutes choses, en toute parole et en toute science. Ainsi le témoignage du Christ a été confirmé en vous.

Quelles sont ces richesses que les Corinthiens avaient reçues? Ce n'étaient pas des biens ordinaires, c'était la réunion de tous les biens. Puisque ce sont là les richesses mêmes de Dieu, des richesses qui ne souffrent pas d'exception, il est évident qu'elles sont inappréciables et qu'elles dépassent toutes nos espérances. Car si c'est par Jésus-Christ que nous sommes faits riches, nous n'avons plus rien à désirer : *C'est en lui que se trouvent réunis tous les trésors de la sagesse et de la science.* (Coloss., II, 3). Dès l'instant que Jésus-Christ est devenu notre frère, il nous a rendus participants de tous ses biens, tant de ses biens de la gloire que de ses biens de la grâce, selon cette parole de saint Paul : *Tout est à vous, mais vous au Christ, et le Christ à Dieu.* (I Cor., III, 22-23). Il n'a point eu d'autres intentions en se faisant homme. Dans le mystère de son incarnation il est devenu semblable à nous pour nous rendre semblables à lui : *Il s'est fait pauvre pour nous,* dit l'Apôtre, *bien qu'il fut riche, afin que par sa pauvreté vous fussiez riches.* (II Cor., VIII, 9).

Et *riches en toutes choses.* Que faut-il comprendre sous cette expression? Veut-il nous dire qu'il nous a rendus riches selon le monde, nous mettant en possession de l'or et de l'argent de la terre? Loin de nous pareille interprétation. Il s'agit ici des choses qui appartiennent au salut, telles que la rédemption, l'adoption des enfants de Dieu, la charité répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint, les mérites des souffrances et de la mort de Jésus-Christ le droit à l'héritage du ciel, la puissance d'acquérir des mérites, les choses présentes en tant qu'elles peuvent nous servir à pratiquer la vertu, les choses futures qui nous sont réservées comme récompenses dans l'autre vie, et même les richesses de ce monde dans la mesure où elles nous sont nécessaires ou utiles pour arriver au salut, car il est dit : *Nous savons que tout contribue au bien pour ceux qui aiment Dieu, pour ceux qui, selon son décret, sont appelés à être saints.* (Rom., VIII, 28). Voilà toute l'étendue des richesses que vous pouvez posséder en Jésus-Christ et par Jésus Christ : rien n'est excepté. Il vous rend participants de tout ce qu'il a et de tout ce qu'il est. Ne croyez-vous donc point qu'en raison de ces richesses, vous avez à lui rendre des actions de grâces et à ne point chercher en dehors de lui d'autres richesses ?

L'Apôtre nous annonce cependant d'autres richesses que Jésus-Christ aurait pu nous refuser, puisqu'il tient à en mentionner de particulières, car s'il a dit d'abord : *riches en toutes choses*, il continue en disant : *riches en toute parole et en toute science.* Il s'agit ici, non de la parole humaine, mais de la parole de Dieu ; non de cette science qui parle et qui remplit d'orgueil, mais de cette science qui fait pratiquer le bien et éviter le mal. Etre riche en toute parole et en toute science par la vertu du Christ, c'est encore avoir la connaissance des saintes Ecritures et des vérités qui se rapportent au salut. Aussi les chrétiens qui possèdent ces richesses sauront être modestes et humbles, tant dans leurs paroles que dans leurs actions. Aussi devons-nous désirer être riches à ce double point de vue. C'est pourquoi nous vous dirons avec saint Jacques : *Recevez avec docilité la parole entée en vous, qui peut sauver vos âmes.* (Jac., I, 21). Nous vous redirons encore l'invitation que Jésus-Christ vous adresse, en disant : *Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes.* (Matth., XI, 29). Soyez donc riches en Jésus-Christ, ayant sa parole gravée en vos cœurs, et possédant la science de l'humilité ; et vous arriverez de cette manière à posséder les richesses éternelles qu'il vous réserve dans son amour.

Ainsi le témoignage du Christ sera confirmé parmi vous, c'est-à-dire la foi du Christ sera gravée en vos cœurs, et vous la manifesterez au dehors par vos œuvres, car vous serez semblables à *celui qui examine à fond la loi parfaite, la loi de la liberté, et qui s'y attache, n'écoutant pas pour oublier, mais pour faire.* (Jac., I, 25). Car vous n'êtes point formés par la philosophie des sages selon le monde, mais par la grâce de Dieu, par l'abondance de sa parole et de la science sacrée ; en sorte que vous pouvez rendre témoignage au Seigneur soit en parlant de sa doctrine, soit en la faisant passer dans les actions de votre vie.

Saint Bernard : « La source des fontaines et des fleuves, c'est la mer ; et la source des vertus et des sciences est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Car, qui est le Seigneur des vertus, sinon le roi de gloire? Il est encore *le Seigneur des sciences,* selon le cantique d'Anne la prophétesse. (I Rois, II, 3). La continence de la chair, la pureté du cœur, la rectitude de la volonté, procèdent de cette source divine. C'est peu, mais la vivacité de l'esprit, la grâce de la parole, la sainteté des mœurs ont la même source. C'est de là que les discours de la science et de la sagesse tirent leur origine, car *tous les trésors de la sagesse et de la science y sont renfermés.* (Coloss., II, 3). Que dirai-je des conseils purs, des jugements équitables et des saints désirs? Ne sont-ce pas encore des ruisseaux de cette source? Si toutes les eaux retournent sans cesse à la mer par des conduits cachés et souterrains, afin d'en sortir ensuite par cours perpétuel et infatigable pour servir à l'usage des hommes, pourquoi ces ruisseaux spirituels ne retourneraient-ils pas aussi à leur propre source, sans intermittence et sans diminution, pour ne point cesser d'arroser le champ de nos âmes? Que les fleuves des grâces retournent au lieu d'où ils partent, pour couler de nouveau ; que cet écoulement céleste remonte à son principe, pour se répandre ensuite sur la terre avec plus d'abon-

dance. Comment l'entendez-vous ? me dira-t-on. Je l'entends selon ces paroles de l'Apôtre : *Rendant des actions de grâces à Dieu en toutes choses.* (I Thess., v, 18). Tout ce que vous croyez avoir de sagesse et de vertu, attribuez-le à la vertu et à la sagesse de Dieu, qui est Jésus-Christ [1]. »

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXVI

SERMON SUR LA MONTAGNE : SIXIÈME BÉATITUDE

« *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.* » Ce n'est point seulement la virginité, la chasteté, que Jésus proclame bienheureuses, quoique ces vertus occupent tout naturellement la première place dans la sixième béatitude, mais encore la conscience pure, le cœur innocent, éloigné de tout péché.

Les saints se sont servis des images les plus gracieuses pour faire comprendre la beauté d'une âme pure, d'un cœur que le péché n'a point souillé ou qui a retrouvé son innocence dans le repentir et la pénitence. Pour eux, la pureté du cœur est à peine suffisamment exprimée par une glace du cristal le plus pur, par la limpidité d'une fontaine dont rien ne vient troubler le calme et la transparence.

Dieu se plaît à contempler son image dans ce miroir, dans cette fontaine, car alors il y retrouve la ressemblance avec lui qu'il y a mise ; il considère cette image avec amour, la compénètre, pour ainsi dire, de sa beauté, et lui en communique comme un rayonnement. A son tour, l'âme ainsi illuminée par Dieu, le voit, le sent, le goûte, en jouit, autant que sur la terre un œil humain peut le voir, qu'une âme peut le sentir, qu'un cœur peut en jouir et le goûter.

Qui de nous, après une confession sincère et pleine de repentir, quand il est sorti du tribunal sacré, pardonné et régénéré, n'a éprouvé ce sentiment que nous venons de dire, n'a senti Dieu tout près de lui, n'a deviné son regard plein d'une amoureuse complaisance ? Qui alors n'a compris la vérité de la parole du divin Sauveur : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu ! »

Mais aussi, puisque la pureté de l'âme ressemble à une glace parfaitement polie, à une fontaine d'une limpidité absolue, la moindre souillure, la ride la plus légère, le plus petit grain de poussière doit la ternir. C'est-à-dire que le plus léger souffle mondain, la moindre faute vénielle mais volontaire, suffisent à l'altérer dans sa beauté, à la troubler dans son éclat. L'image de Dieu s'y reflète déjà moins bien.

[1] *In Cant.*, Serm. XIII, n. 1, trad. Vivès.

Que si quelque passant mal avisé, quelque bête fauve altérée, viennent à troubler l'eau d'une pure fontaine, le premier avec son bâton de voyage, la seconde en s'y plongeant, cette fontaine est aussitôt transformée en une sorte de cloaque répugnant. Triste image de ce qui arrive au cœur de l'homme troublé par le péché mortel, à l'âme dans laquelle les passions humaines se donnent libre carrière pour se satisfaire. Comment ce cœur et cette âme verraient-ils encore Dieu ? Comment la divine image pourrait-elle se refléter dans cette source devenue fange ?

Il est à remarquer en effet que dans une âme, la vue de Dieu, l'intelligence des vérités divines, diminuent dans la même proportion que l'innocence et la pureté. Il y a longtemps qu'on l'a dit : « C'est le cœur qui fait mal à la tête. » Ce qui signifie que ceux qui s'éloignent de Dieu, qui perdent la foi ou refusent de se soumettre aux lois du Seigneur et de sa sainte Eglise, ne le font que parce que leur cœur est gâté. « L'homme, devenu animal, dit l'apôtre saint Paul, ne comprend plus les choses de Dieu. » (I Cor., II, 14). C'est là l'histoire de tous les hérétiques, de tous ces hommes dont la chute a scandalisé le monde et fait pleurer l'Eglise. C'est la corruption du cœur qui a obscurci leur intelligence et leur a fait perdre la foi.

Considérons ce qui se passe autour de nous et ce qui peut-être, hélas ! s'est passé en nous-mêmes. Pourquoi ce jeune homme, cette jeune fille qui avaient fait une bonne première communion, qui étaient restés pieux les années suivantes, ont-ils abandonné les sacrements, les pratiques chrétiennes, méprisé les résolutions d'autrefois ? Pourquoi sont-ils devenus presque sans foi et sans religion ? Ce n'est ni l'étude ni la réflexion qui les ont changés ; c'est uniquement que l'âme a perdu son innocence, le cœur s'est gâté.

On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que généralement, à de très rares exceptions près, c'est la perte de la pureté de l'âme, de l'innocence du cœur, qui cause l'abandon de la religion, la diminution et même la ruine de la foi.

Le vénérable curé d'Ars, avec sa grande expérience des âmes, ne s'y trompait point. Un jour, il vit entrer dans la petite sacristie où il confessait les hommes, un Monsieur qui lui déclara, en l'abordant, qu'il venait discuter avec lui et non se confesser, puisqu'il n'avait pas la foi. « Mettez-vous là, mon ami, répondit doucement le saint prêtre en lui indiquant le prie-Dieu, je ne suis pas un savant, moi, je ne sais pas discuter. — Mais, Monsieur le curé, je vous répète que je ne crois pas. — Mettez-vous là, poursuivit le ministre du Seigneur. » L'incrédule s'agenouille, se confesse, se relève croyant, avec des larmes dans les yeux.

Oui, *bienheureux ceux qui ont le cœur pur, ils verront Dieu !* Une fois la pureté du cœur et de l'âme retrouvée par une bonne confession, pleine de repentir, la vue de Dieu reparaît, ainsi

qu'après un orage ou une journée de brume reparaît lumineux et chaud l'astre du jour, au souffle de la brise qui chasse les nuées et dissipe le brouillard.

Pauvres cœurs souillés par les boues qui bordent la route humaine! Pauvres âmes à qui je ne sais quels nuages, quelles passions voilent le ciel et vous empêchent de voir Dieu, vous dites que vous ne croyez plus, vous déclarez même la foi impossible. Allez donc vous agenouiller aux pieds d'un prêtre, ouvrez-lui votre cœur et votre âme, et quand le ministre de la miséricorde en aura balayé la fange, vous trouverez la foi facile, vous verrez, vous comprendrez ce qui vous semble si obscur.

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, ils verront Dieu! N'oublions jamais que l'œil de notre âme ressemble à celui de notre corps : il ne voit qu'à la condition d'être pur; pour peu qu'il soit terni, il ne distingue plus aussi parfaitement les vérités d'en haut; qu'il devienne gravement souillé, il ne voit plus rien.

Préservons donc jalousement notre cœur des souillures de l'impureté, de l'injustice et de la haine; gardons notre âme des nuages de l'orgueil, si nous ne voulons pas que la vue de Dieu, du devoir, s'obscurcisse en nous. Nul sens ne nous est aussi cher et aussi nécessaire que celui de la vue, aussi prenons-nous mille précautions afin que rien ne le blesse. Combien plus ne devons-nous pas craindre que le péché vienne atteindre et affaiblir l'œil de notre âme! car, la vue de Dieu nous est un bien plus précieux et plus nécessaire encore que la vue des objets matériels.

Si nous voulons continuer sûrement notre route vers l'éternelle patrie, le regard fixé sur Dieu, écartons soigneusement de notre cœur tout ce qui pourrait élever un nuage entre le ciel et notre âme, et lui en dérober la vue. Sacrifions impitoyablement tout sentiment, toute pensée, tout désir volontaire, toute passion, qui troubleraient notre vue et cacheraient Dieu à nos regards.

Cette lecture frivole, légère, inconvenante, que votre conscience vous reproche, va troubler votre imagination, votre cœur, elle va soulever un nuage entre Dieu et votre âme, vous ne le verrez plus, vous ne le sentirez plus pendant la prière, la sainte messe, la sainte communion même. Fermez ce livre, ce roman, ce feuilleton, brûlez sans pitié ces œuvres du démon, votre cœur restera pur, votre âme en paix : Bienheureux les cœurs purs, ils verront Dieu!

Cette compagnie, cette personne, cet ami que vous fréquentez, loin de vous édifier vous scandalisent par leurs conseils, leurs récits, leurs paroles irréligieuses, elles portent atteinte à votre foi, à votre piété, à votre chasteté. Fuyez-les, rompez avez eux si vous voulez rester l'ami de Dieu : Bienheureux les cœurs purs, ils verront Dieu!

Ce sentiment d'aversion ou de haine, ce refus de pardonner vous poursuivent et vous invitent à la vengeance. Prenez garde, hâtez-vous de pardonner si vous voulez garder l'amitié du Seigneur et éviter à votre âme la souillure du péché : Bienheureux les cœurs purs, ils verront Dieu!

Cette affection trop naturelle, un peu sensuelle, vous préoccupe et s'est rendue maîtresse de toutes vos pensées. Votre cœur s'émeut, votre âme se trouble, votre imagination travaille. Remontez vite le courant qui vous emporte; retranchez généreusement ces sentiments trop naturels, autrement vous êtes perdu. Ne voyez-vous pas déjà ces nuages qui montent de votre cœur, précurseurs d'orage? Ne remarquez-vous point que déjà ils ont diminué en vous la perception de la présence du Seigneur? Bienheureux les cœurs purs, ils verront Dieu!

SEPT INSTRUCTIONS POUR UNE OCTAVE DES MORTS

II

L'ÉGLISE ET LA DOULEUR

Fili, in mortuum produc lacrymas.

Mon fils, pleurez ceux qui ne sont plus. (Eccli., XXXVIII, 16).

Mes frères,

Hier, je le sais, j'ai ravivé bien des deuils : il y a dans les âmes certaines blessures toujours saignantes qu'on ne peut toucher sans réveiller une souffrance et provoquer un sanglot.

Combien je serais heureux de vous apporter aujourd'hui les paroles consolatrices que je vous ai promises et que vous attendez de moi!... Je ne le puis pas encore, je ne le pourrai pas tant que je n'aurai pas vengé l'Eglise d'un reproche calomniateur.

Oh! ce n'est pas d'hier qu'il date... Il s'est fait jour pendant les persécutions, à cette époque où des mères plus qu'héroïques tressaillaient de joie en voyant leurs enfants courir à la mort. — « Les chrétiens, commençait-on à dire, n'ont pas d'entrailles; au lieu de pleurer, ils se réjouissent quand un des leurs les a quittés. » — « La religion catholique, ont répété comme un écho grossissant les impies de tous les siècles, la religion catholique condamne la douleur; de quel droit prétend-elle la consoler? »

Je vous l'ai dit, mes frères, c'est là une calomnie, et je ne tarderais pas davantage à en faire justice, si, dans ces derniers temps, on n'avait fait à l'Eglise un reproche tout différent.

Il y a quelque temps, en Amérique, un ministre protestant s'avisa de trouver blâmable, quoi donc? Le deuil dont les catholiques entourent la sépulture de leurs défunts. « C'est là, s'écria-t-il, un manque absolu de sens religieux; on ne doit pas pleurer ceux qui sont entrés dans une vie meilleure; et l'Eglise catholique qui se répand en

lamentations sur leurs tombes ne commet ni plus ni moins qu'un acte d'idolâtrie. »

Vous le voyez, mes frères, ce reproche ne ressemble en rien à celui que nous avons entendu tout à l'heure. Il lui est même diamétralement opposé. — « Vous pleurez trop, » dit-on d'un côté. — « Vous ne pleurez pas assez, » dit-on de l'autre. — Que va faire l'Eglise devant ces accusations contradictoires ? Elle pourrait, et ce ne serait pas sans quelque intérêt, mettre aux prises rationalistes et protestants, et assister au combat comme simple spectatrice. Mais c'est un rôle qui déplaît à une mère, quand les adversaires sont ses enfants.

Nous allons donc ce soir venger l'Eglise des imputations injustes qui lui sont faites, et pour cela, nous verrons qu'elle met tout en œuvre pour satisfaire la douleur, qu'elle ne saurait la condamner sans renier sa mission ; mais que, pourtant, elle manquerait à son devoir si elle la laissait tomber dans l'abîme du désespoir.

I

Un jour, Frédéric II, roi de Prusse, s'entretenait avec quelques amis sur les moyens d'écraser le christianisme. Tout à coup il s'écria : « Messieurs, pour en finir avec l'Eglise catholique, savez-vous ce qu'il faut en faire ? *Il faut en faire un hibou.* »

L'expression était heureuse. Faire croire que l'Eglise contrarie toutes les inclinations, tous les besoins de l'âme humaine, c'est détacher d'elle tous les cœurs, c'est faire le vide autour d'elle et, en peu d'années, la laisser seule et triste dans un coin, comme l'oiseau sinistre auquel le roi la comparait.

Par bonheur, il est des calomnies qu'on ne peut faire passer, parce qu'elles sont trop monstrueuses. Allez donc persuader au monde que l'Eglise catholique condamne la douleur, quand il suffit d'entrer dans un de ses temples un jour d'enterrement pour voir le contraire !

Un fidèle est mort. L'Eglise, qui l'a pris à son berceau et l'a porté pendant toute sa vie dans ses bras pour le défendre contre ses ennemis, va-t-elle, maintenant que la lutte est finie, entonner le *Te Deum* de la victoire ? Non, au contraire ! Elle fait taire sur ses lèvres tout ce qui peut sentir l'allégresse. Elle oubliera que le Christ son Dieu est venu sur la terre pour lui donner la vie, et elle ne chantera plus le *Gloria in excelsis*. Elle oubliera encore que ce même Jésus-Christ a vaincu la mort et l'enfer, et elle ne chantera plus son triomphal *Alleluia*. Elle oubliera même que le ciel attend ses louanges, et elle ne chantera plus en l'honneur de la sainte Trinité cette hymne du *Gloria Patri* qu'elle aime tant à répéter. Elle remplacera tout cela par des plaintes déchirantes, qu'elle tirera de ses Livres sacrés, et plus encore de son cœur ; et ces plaintes, il ne lui suffira pas de les dire à voix basse, elle les chantera sur un mode lugubre, d'une mélancolie poignante et sublime.

O mélodies inimitables de l'Office des morts ! qui donc serait capable d'analyser toutes vos beautés ?... Entendez-vous, mes frères, le début du *Requiem* ? C'est d'abord une plainte timide ; puis les notes se succèdent lentement et tristement : on dirait les marches d'un tombeau qu'une pauvre mère gravit à genoux et en s'arrêtant à chaque instant pour se frapper le front aux dalles funéraires. Par moments, le chant s'élève ; on croirait qu'il va regagner les hauteurs où il se tient habituellement ; mais aussitôt il retombe, comme s'il avait été brisé dans son essor, pour recommencer toujours dans une sublime monotonie la monotone expression de la douleur.

Rossini pleurait chaque fois qu'il entendait la messe des morts. Le grand artiste eût donné toutes ses œuvres pour un seul verset du *Dies iræ*. C'est lui-même qui le répétait sans cesse, et cet hommage rendu par le plus grand musicien de ce siècle est assez éloquent pour que je n'insiste pas davantage.

Pourtant, l'Eglise ne se contente pas de cette expression si parfaite de la douleur. Il ne lui suffit pas que ses enfants trépassés soient pleurés,

Et pleurés par des chants d'une plainte infinie,

comme a dit un poète incrédule. Elle veut que tout prenne le deuil autour de leur cercueil. Elle cache les merveilleuses ciselures de ses colonnes, les richesses inestimables de ses autels, sous des draperies noires sur lesquelles elle sème des larmes ; elle remplace par des ornements sombres les vêtements d'or et de soie qu'elle a consacrés au service de Dieu ; et pour que sa douleur soit connue de plus loin, elle demande à ses cloches de livrer à toutes les brises qui passent les notes lugubres de leur glas.

Voilà comment l'Eglise entend son rôle de mère dans les funérailles. Loin d'arrêter nos larmes, elle les fait couler ; loin de blâmer nos sanglots, elle y unit les siens ; elle pleure avec nous, elle pleure plus que nous. Non, ce n'est pas une marâtre dénaturée qui assiste, l'œil sec, aux derniers instants de ses enfants ; c'est Rachel qui fait monter jusqu'au ciel les cris déchirants de sa douleur et qui ne veut pas être consolée, parce que ses bien-aimés ne sont plus.

II

Mais ce deuil encouragé par l'Eglise et porté par les chrétiens quand un des leurs est moissonné par la mort, ce deuil est-il légitime ?

En vérité, j'ose à peine répéter cette question, tellement elle ressemble à un blasphème !

Oui, sans doute, la mort est, dans certaines circonstances, la porte du paradis. Un petit enfant qui meurt au lendemain de son baptême est un ange de plus au ciel. Mais pourtant, allez donc défendre de pleurer à cette pauvre femme en deuil que je vois là-bas penchée sur un berceau vide ! Elle vous regarderait sans vous comprendre, et si elle vous répondait, ce serait pour refaire encore une fois la triste peinture des douleurs maternelles : voir tomber en quelques heures cette force, cette gaieté qui faisait votre orgueil ; voir se faner ce visage chéri, comme une fleur trop

vite coupée ; puis sentir contre ses lèvres les glaces de la mort, presser entre ses bras des restes insensibles que les caresses ne peuvent ranimer et que la tombe réclame... Oh ! qui saura dépeindre ce martyre ?... O souvenirs qui ne vous effacez pas !... O douleurs toujours nouvelles qui, après des années, faites encore couler des larmes de sang !

Voilà ce que répondrait la pauvre mère. Elle avait fait un rêve de bonheur ; ce rêve s'était incarné dans ce petit être charmant qu'elle aimait plus que sa vie. L'enfant est parti en emportant un lambeau de son âme : comment voulez-vous que la blessure ne saigne pas ?

Comment voulez-vous aussi que la blessure ne saigne pas quand c'est un ami, un frère, un père ou une mère qui s'en vont ? Eux aussi s'étaient enracinés dans notre cœur : la mort les arrache brusquement, et vous ne voulez pas qu'après un tel déchirement nous poussions un cri de douleur ? Mais alors commencez par ouvrir nos poitrines et enlevez-en nos cœurs !...

D'ailleurs, pourquoi ne pas pleurer le triste sort des trépassés ? A supposer même qu'ils s'échappent de nos bras pour passer dans ceux de Dieu, n'ont-ils pas droit encore à notre compassion ? Telle était du moins l'opinion du P. Lacordaire, et il l'a développée dans une page sublime que je voudrais citer tout entière :

« Il y a peu de jours, dit-il, je me promenais dans la campagne de Rome, proche des catacombes de Saint-Laurent ; je me dirigeai vers un cimetière nouveau qu'on a creusé dans le vieux cimetière et je fus frappé à la porte par cette inscription : « Pleure sur le mort parce qu'il s'est reposé. » J'entrai en la méditant, car que voulait-elle dire ? Il ne me fut pas difficile de le comprendre. Pleure sur le mort parce qu'il s'est reposé de bien faire, parce que ses mains ne peuvent plus donner ni ses pieds aller au devant du malheur, parce que ses entrailles ne sont plus émues par la plainte et que son esprit, envolé loin des disputes des hommes, ne leur oppose plus l'acte d'une foi humble et patiente. Pleure sur le mort parce qu'il s'est reposé, tandis que celui qui le nourrissait sur la terre de la doctrine et du pain de la vie, son Seigneur et son Maître, est encore sujet aux contradictions. Pleure sur le mort parce que le temps de la vertu est fini pour lui, parce qu'il n'ajoutera plus à sa couronne. Pleure sur le mort parce qu'il ne peut plus mourir pour Dieu. »

Que ces paroles sont belles ! On sent qu'elles sont sorties d'une grande âme, et nul ne les oserait taxer d'exagération, car, après tout, elles ne sont que la traduction du verset de l'Ecclésiastique qui m'a servi de texte : « *Fili, in mortuum produc lacrymas*. Mon enfant, pleurez ceux qui ne sont plus. »

Voulez-vous, mes frères, une autre traduction encore plus belle des mêmes paroles ? Nous la trouverons dans un livre qui pourrait s'appeler le christianisme en action, dans la *Vie des Saints*.

Les saints ont été la fleur de l'humanité. Ils nous apprennent comment il faut diriger la nature quand elle est bonne, la dompter quand elle contrarie le devoir. Quelle a donc été leur conduite dans les deuils qui les ont frappés ? Ont-ils étouffé leur douleur et imposé silence à leurs sanglots ? Oh ! non ! Ils ont pleuré comme nous, ils ont pleuré plus que nous, puisqu'ils avaient aimé comme nous et aimé plus que nous.

En voulez-vous une preuve ? Regardez cette héroïque sainte Chantal qui, pour aller à Dieu, n'avait pas hésité à marcher sur le corps de son fils. Certes, c'est là une âme fortement trempée et qu'on eût pu croire au-dessus des faiblesses de la nature. Pourtant, voyez : quand son mari lui est enlevé par un accident épouvantable, elle est remplie d'une telle douleur qu'elle en devient méconnaissable et qu'on tremble pour sa vie. On essaye de la consoler, mais elle s'écrie : « Pourquoi ne me laisse-t-on pas pleurer à mon aise ? On croit me soulager et l'on me martyrise ! » Et aussitôt elle s'enfuit dans la solitude pour tomber à genoux et donner un libre cours à ses larmes. Plus tard, quand sa fille, l'angélique Marie-Anne de Thorens, succombe sous ses yeux, elle tombe dans un tel accablement qu'en peu de jours elle semble à l'extrémité ; on lui donne les derniers sacrements et elle mourrait sans un miracle obtenu par saint François de Sales.

Et saint François de Sales lui-même ? Puis-je prononcer son nom sans me souvenir des témoignages de regret qu'il a donnés à tous ceux qu'il a aimés ? — Un jour il apprend la mort de son vieux précepteur, et il monte à l'autel pour offrir le saint sacrifice à l'intention de cette âme vénérée. Quand il est arrivé au *Pater*, il est obligé de s'interrompre, à cause des sanglots qui le suffoquent, et s'il peut continuer ensuite, ce n'est qu'en versant beaucoup de larmes. « Voulez-vous savoir, dit-il ensuite à ceux qui s'efforcent de le consoler, voulez-vous savoir ce qui m'a tant fait pleurer quand j'ai commencé à dire *Pater noster ?* C'est que je me suis rappelé que c'était cet homme vraiment bon qui m'avait appris le premier à dire mon *Pater*. » — Le saint évêque ressent la même peine à la mort des enfants de Madame de Chantal. « Restez donc pour la consoler, » lui dit-on. — « Non, répond-il, car j'ai autant besoin de consolation qu'elle. » — A la mort de sa mère qu'il a dirigée si longtemps, à qui il a donné les derniers sacrements et qu'il a, pour ainsi dire, introduite dans le ciel, ses larmes sont intarissables et il dit à ses amis : « Je serais inconsolable, mais je n'ose crier sous les coups de la main paternelle de mon Dieu. »

Il me serait facile de multiplier à l'infini pareils traits et semblables paroles ; il suffirait pour cela d'ouvrir la *Vie des Saints* et de lire au hasard les pages qui nous tomberaient sous les yeux. Cela nous entraînerait trop loin. Laissez-moi pourtant vous citer encore un nom, — illustre il est vrai entre tous, — celui d'Augustin.

Quand sa mère, l'admirable Monique, eut expiré, Augustin voulut d'abord retenir ses larmes. Il était tellement persuadé du bonheur éternel de

cette femme héroïque qu'il ne voulait pas s'attrister par une douleur trop humaine. Mais est-ce qu'un deuil comme celui-là pouvait ne pas éclater? Bientôt il lui fallut livrer passage à ses larmes, et se tournant vers ses amis, ou plutôt vers la postérité tout entière, il s'écria : « Oh! laissez-moi pleurer la mort de celle qui a tant pleuré pour me donner la vie! »

Qu'il fait bon, mes frères, voir ces grands docteurs, ces grands évêques, ces grandes saintes, pleurer comme nous à la mort de leurs amis ou de leurs parents! Ce n'est donc pas vrai que la piété dessèche l'âme et rend insensible. Non, les saints n'ont pas eu un cœur de bronze ou de marbre; ils ont eu un cœur de chair comme nous, un cœur ouvert comme le nôtre aux souffrances et aux deuils d'ici-bas. Eux aussi ont connu ce cruel trajet du cimetière dont chaque pas est un martyre et qu'on voudrait pourtant voir durer toujours. Eux aussi ont senti leurs forces les quitter en contemplant cette tombe béante où allait bientôt s'engloutir tout ce qu'ils avaient aimé sur la terre. Eux aussi ont frémi en entendant la première pelletée de terre tomber sur le cercueil vénéré. A d'autres religions la décourageante ambition de nous donner des saints sans humanité! Les nôtres sont moins durs, car un de leurs plus grands bienfaits aura été de nous révéler la sainte légitimité de la douleur.

Mais pourquoi nous arrêter si longtemps à considérer les larmes des saints? Est-ce que l'humanité émue n'a pas vu tomber des larmes plus augustes et plus sacrées encore? Est-ce que le Fils de Dieu fait homme, est-ce que Jésus-Christ n'a pas pleuré?

Certes, si quelqu'un avait le droit d'être insensible aux coups de la mort, c'était bien lui, qui était le Maître de la vie; si quelqu'un avait le droit de condamner la douleur, c'était bien lui, qui jouissant sans cesse de la vision béatifique de son Père, sentait dans son âme toujours heureuse les ineffables félicités du paradis. Eh bien, écoutez ce récit.

Ce jour-là, Naïm la charmante était plongée dans le deuil. Un jeune homme, l'unique espoir d'une pauvre veuve, venait de mourir, et l'on portait son cadavre au tombeau. Toute la ville était là, accompagnant sa malheureuse mère et mêlant ses larmes aux siennes; mais cette femme ne voyait rien, n'entendait rien et faisait monter jusqu'au ciel les cris de son inconsolable douleur. Tout à coup, au sortir de la ville, voici que le funèbre cortège rencontre une autre troupe qui s'arrête : c'est Jésus et ses apôtres... Que va faire le Maître? Va-t-il attendre que cette veuve vienne se jeter à ses pieds et embrasser ses genoux? Non, il n'en demandera pas tant. Voyez : les sanglots et le désespoir de la malheureuse l'ont déjà remué jusqu'au fond de l'âme. Il n'y tient plus; il accourt; il va directement à la mère, car ses larmes lui fendent le cœur : « Ne pleurez plus, » lui dit-il. Puis, se tournant vers les porteurs, il leur fait signe de s'arrêter; il dit un mot, et le jeune homme, rendu à la vie, est remis par Jésus à sa mère.

Quelle scène incomparable! Comme elle montre bien la puissance de la douleur sur le cœur de Dieu! Ici, aucune supplication ne s'est fait entendre, seules des larmes ont coulé, et Jésus-Christ qui ne peut pas sans frémir voir cette chose indiciblement triste qu'on appelle le deuil d'une mère, Jésus-Christ s'est laissé aller au désir de son cœur, il a fait un miracle.

Que pourrions-nous désirer après cela pour rassurer notre douleur? Une chose encore, mais celle-là tellement extraordinaire qu'à peine osons-nous la concevoir... Oui, pour sanctifier nos larmes, nous pourrions souhaiter que le Christ eût lui-même pleuré sur la mort d'un être chéri... Quelle consolation ineffable ce serait pour ceux qui souffrent et qui, par leur souffrance, craignent d'offenser Dieu!

Eh bien! ce souhait sera réalisé. Ouvrez l'Evangile à la page de la résurrection de Lazare, et lisez :

« Cependant Marie, étant arrivée au lieu où était Jésus et le voyant, tomba à ses pieds et lui dit : — Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort.

« Jésus, la voyant pleurer, et voyant pleurer aussi les Juifs qui étaient venus avec elle, frémit en son esprit et se troubla lui-même. Et il dit : — Où l'avez-vous placé?

« Ils lui dirent : — Seigneur, venez et voyez.

« *Et Jésus pleura.* »

O larmes sacrées, laissez-moi vous bénir! Vous aussi, vous êtes une révélation. Vous nous faites connaître la tendresse de Jésus-Christ. Vous nous montrez non seulement la légitimité de la douleur, mais sa divinité. Désormais nous pourrons pleurer nos chers disparus sans crainte de nous éloigner de vous; nous aurons au contraire la consolation suprême de nous en rapprocher et de vous imiter. Pour toutes ces choses que vous nous faites connaître, encore une fois, larmes de mon Dieu, soyez bénies!

III

Pourtant, mes frères, et c'est par cette réflexion que je veux terminer, il est une douleur que l'Eglise ne peut pas encourager, que Jésus-Christ n'a pas bénie : c'est la douleur désespérée.

Que faut-il entendre par là? Vous le savez, mes frères, car vous n'avez jamais assisté à une messe d'enterrement sans entendre ces paroles de saint Paul : « *Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut cæteri qui spem non habent.* Sachez à quoi vous en tenir sur ceux qui se sont endormis dans le Seigneur, et ne vous attristez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. »

Nous autres chrétiens, nous savons que la tombe n'est pas le dernier mot de la vie humaine; nous savons que la meilleure partie de nos amis défunts, leur âme, est toujours vivante, et que leur corps, exposé maintenant à la dissolution du tombeau, doit un jour ressusciter.

N'oublions jamais ces grandes vérités, ne perdons jamais de vue ces phares lumineux allumés par Dieu pour nous guider dans la nuit de nos deuils. « Nous ne pouvons pas ne pas pleurer, écrivait à ce sujet saint Jean Chrysostome ; le Christ lui-même pleura Lazare. Pleurez donc, mais sans éclat ; pleurez avec retenue, comme pleurent ceux qu'animent des sentiments d'un respectueux amour de Dieu. Alors vous pleurerez, non comme si vous ne croyiez pas à la résurrection, mais comme quand on se sépare de ceux qu'on aime avec l'espérance de les revoir. »

En apprenant la mort d'une femme illustre, un grand poète disait : « Je pleure une morte et je salue une immortelle ! » Que ce soit là notre pensée quand un deuil viendra assombrir notre âme. Pleurer un mort est permis, mais à condition de saluer l'âme immortelle qui a brisé son enveloppe et qui s'est envolée vers le Dieu tout-puissant.

Ainsi comprise, mes frères, notre douleur ne sera pas une insulte à Jésus-Christ ; elle sera bénie de lui et méritera de recevoir dès ici-bas ces ineffables consolations qu'il nous a préparées et dont nous parlerons demain, en attendant que le Seigneur récompense notre foi en nous appelant dans le séjour bienheureux d'où toute peine et toute larme sont à jamais bannies. Ainsi soit-il.

RÉCITS ET CAUSERIES

V

LE DIMANCHE D'UNE BONNE MAISON

Portrait de Madame X...

Madame X... est légion. Elle est bonne épouse, bonne mère, bonne chrétienne ; elle est de toutes les œuvres, surtout de *celle du dimanche*, dont elle vante les bienfaits et proclame la nécessité. Elle est en un mot d'une correction absolue en tout. On pourrait cependant lui faire un reproche — oh ! un tout petit — sur sa façon de comprendre le dimanche... des autres. Laissez-moi plutôt vous conter la journée dominicale, fantaisiste mais trop vraie, de Mme X...

5 heures 1/2 du matin

Drin n... n... n... C'est le réveil. L'heure du lever est avancée, car Monsieur doit aller à la chasse. Monsieur s'étend, bâille, puis se lève et toussotte un peu.

— Diantre ! dit-il à sa femme en frissonnant légèrement, il ne fait pas chaud... Crois-tu qu'il soit prudent d'aller à une messe matinale ?

— C'est précisément ce que je me demandais en t'entendant tousser... Eh bien, si tu allais à la messe de 9 h. 1/2 ?

— Mais tu sais bien que le rendez-vous est à midi. Et le temps d'arpenter mes 7 kilomètres !

— Tiens, veux-tu que je te dise, mon ami ? Avec ton rhume, je ne me hasarderais pas dans une église glaciale comme la nôtre. Tu pourras faire un bout de prière en marchant...

7 heures

Madame se lève et regarde par la fenêtre. Temps sec. « Quelle chance ! je vais pouvoir mettre ma robe neuve. Pourvu que ma couturière la rapporte ! »

Madame commence sa toillette et se chausse. Allons, bon ! un bouton de sauté ! Elle cherche dans le panier à ouvrage. Tout le monde sait que ce n'est pas un péché de recoudre un bouton. Justement, il n'y en a plus.

— Marie !... ma fille, va chez le mercier ; je ne puis pas aller à la messe avec une bottine sans bouton.

— Mais, maman, c'est dimanche. L'aumônier nous a dit que c'était une faute d'acheter aujourd'hui.

— Oh ! pour un bouton ! !

7 heures 1/2

On frappe... C'est un ouvrier peintre (ami de Monsieur) qui profite de son dimanche pour venir, par complaisance, donner une couche de peinture au colombier et restaurer les cabanes à lapins. Affaire de quelques heures, quoi !

Par la porte entre-bâillée :

— Combien de petits pains aujourd'hui, Mme X... ?

— Six, mademoiselle. Avez-vous de la brioche ?

— De l'excellente, madame, qui sort du four.

— Laissez-en deux livres.

8 heures

Enfin, voici la couturière.

— J'ai bien cru que vous me manqueriez de parole.

— Y pensez-vous, madame ? Chose promise, chose due. Tenez, je la finis à l'instant. Mon ouvrière et moi nous avons voulu y passer une partie de la nuit.

— Ah ! merci.

Madame flattée passe sa robe, son boléro, sa toque, enfile ses gants et sort.

A l'église

La voici à la messe qu'elle lit très dévotement. Elle prie un peu pour son mari qu'une santé trop délicate retient hors de l'église. Pensez donc, s'il avait froid aux pieds, lui qui tousse déjà si fort !... « Je redoute tant pour lui les congestions. »

Le prédicateur du jour tonne ferme contre la profanation du jour de Dieu. Madame, touchée plus que toute autre, applaudit à l'éloquence de l'orateur et joint ses malédictions aux siennes. « Se révolter contre la loi du Maître ! Mon Dieu, merci de ne pas leur ressembler ! »

11 heures

Madame sort de la messe. Sur le chemin, elle aborde sa modiste qui a reconduit une cliente à la porte.

— Avez-vous vu, madame, la cocarde du chapeau de Mlle Delphine ? C'est charmant.

— Mais, madame, cela s'ajoute très bien à tous les chapeaux. Je vais vous en chiffonner une à

l'instant : c'est l'affaire de rien. Tenez, vous l'aurez pour les vêpres.

— Je ne voudrais pourtant pas vous faire travailler aujourd'hui...

— Que dites-vous, madame ? mais c'est une amusette. Tenez, je viens d'en faire une pour la présidente des Mères chrétiennes.

Midi

Madame déjeune. Un plat charcuterie assortie que Marie a acheté en revenant de l'église. Deux côtelettes de veau que le boucher a envoyées par son commis. Un chou-fleur que la fruitière du coin a déposé pendant la messe. Au dessert, la brioche, c'est tout.

2 heures 1/2

Les vêpres sonnent. Madame s'habille pour aller à l'église.

Deux amies passent.

— Vous venez avec nous ?

— Où donc ?

— Aux courses d'automobiles.

— Ah ! c'est aujourd'hui ! Mais très volontiers... Voulez-vous passer chez ma modiste ?

4 heures 1/2

Le concours est terminé. En revenant, on fait visite au pâtissier où l'on grignote un cornet à la crême. Ce que ça creuse l'estomac que de se promener ainsi le nez au vent, la bouche en cœur, la taille serrée, l'air guindé, tout cela pour paraître mieux qu'on n'est !

5 heures

Madame rentre. Le mari va revenir pour dîner.

— Oh ! mon Dieu ! je n'ai plus de tapioca... Tiens, je ne trouve plus d'échalottes... Marie, cours vite chez l'épicier.

— Mais, maman, la boutique est fermée.

— Cours chez le franc-maçon d'en face : je ne puis pourtant pas priver mon bouillon de tapioca et mon veau d'épices pour procurer à Monsieur mon épicier la faculté de se promener avec sa dondon !... Un épicier fermer le dimanche, est-ce raisonnable ?

Retour de Monsieur

Monsieur ne tarde pas à rentrer. Il tousse fortement et à de fréquents intervalles. Un peu de fièvre et pas beaucoup d'appétit.

— Tu auras pris froid quelque part ? lui dit sa femme inquiète.

— Je ne vois pas trop où. A moins que ce ne soit sur la lisière du bois où j'ai dû poser plus de 2 heures pendant qu'on rabattait le gibier.

— Tu sais, il faut soigner ce rhume dès le début. Pauvre ami ! Heureusement que tu n'as pas été à la messe ce matin !... Pense donc... dans notre église sans feu ! !

9 heures

Monsieur monte se coucher. Ah ! le pauvre homme, ce qu'il en a de kilomètres dans les jambes ! Ce que ça repose, le dimanche du chasseur !

Madame monte aussi. Pendant que Monsieur ronfle, elle fait sa prière et son examen. Oh ! il n'est pas lourd. A peine l'ombre d'une faute ! Une vivacité vis-à-vis de sa fille, une ou deux distractions involontaires pendant la messe. « Merci, mon Dieu, pour cette bonne et sainte journée. » Elle ne tarde pas à s'endormir du sommeil du juste.

Pendant ce temps, le bon Dieu écrivait à son grand livre :

3 février 1901. — Madame X... doit :

Complicité dans le péché de son mari . .	1
Le péché du mercier	1
Le péché du peintre	1
Le péché de la porteuse de pain	1
Le péché du boulanger	1
Le péché de la couturière	1
Le péché de son ouvrière . , ...	1
Le péché de la modiste	1
Le péché du charcutier	1
Le péché du boucher	1
Le péché de la fruitière	1
Vêpres manquées	1
Scandale donné.	1
Péché du pâtissier.	1
Péché de l'épicier franc-maçon	1
Insultes à l'épicier chrétien . , . . .	1
Total. . . .	16

Voyez-vous d'ici le bilan formidable de Mme X... au jour de la balance finale des comptes ?

Pitié pour tous !

Amis lecteurs, qui aimez à jouir du repos du dimanche, ne soyez point des égoïstes comme Mme X... Aimez aussi à en laisser jouir les autres.

Pitié pour les ouvriers aux services de qui vous pourriez avoir recours. Donnez-leur enfin le dimanche.

Pitié pour les commerçants, vos fournisseurs. N'achetez plus le dimanche. De préférence donnez votre clientèle à ceux qui ferment en ce jour. Ainsi vous imposerez aux autres le repos bienfaisant dont ils ne veulent pas jouir et dont ils privent leurs commis.

Pitié pour vos couturières, modistes et blanchisseuses. Portez-leur toujours vos commandes *à l'avance*, afin qu'elles aussi soient libres de se reposer.

Vous criez à la persécution : gardez-vous d'être vous-mêmes les persécuteurs de vos employés comme de vos fournisseurs. Vous déplorez la ruine de la liberté : ne faites point des autres des esclaves rivés à votre chaîne.

Vous voulez la sanctification et le bonheur de tous : respectez chez les autres le temps de la prière, le temps de la joie, le temps du repos. Faites-le parce que Dieu vous le commande ; faites-le par pitié pour l'ouvrier et par amour pour ceux qui souffrent.

(*La Vérité populaire*, nº 263).

Imprimatur : † Sebast., Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. Maitrier.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermon pour le Rosaire. — Le Rosaire et la vie chrétienne, 721.

L'éducation des enfants. *Allocutions aux parents le soir de la première communion.* — X. Aujourd'hui et demain, 725.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. — XXVI. Restitution ; aumône, 729.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XLV. Pour le 19e dimanche après la Pentecôte *(in Eph.,* IV, 23-26), 731.

Sept instructions pour une Octave des Morts. — III. Les consolations du culte des morts : *Le souvenir,* 733.

SERMON POUR LE ROSAIRE

LE ROSAIRE ET LA VIE CHRÉTIENNE

Abiit et oravit tertio, eumdem sermonem dicens.

Il s'en alla et pria pour la troisième fois, redisant les mêmes paroles. (Math., XXVI, 44).

Rien de plus gracieux que les emblèmes dont la piété des peuples s'est servie pour rendre à la Mère de Dieu son perpétuel tribut d'hommages. Lorque saint Dominique, après un avertissement de la sainte Vierge elle-même, restaura la dévotion à la *Couronne de Marie* ou *Psautier de Notre-Dame*, il en obtint les plus merveilleux résultats pour la conversion des Albigeois, et les chrétiens, se rappelant que Marie est comparée dans l'Ecriture à la *Rose* de Jéricho, donnèrent à cette pratique le nom si poétique et devenu si populaire du *Rosaire*. N'est-ce pas en effet cette dévotion qui est plus particulièrement destinée à faire connaître l'éclat et le parfum de la *Rose mystique* ? Le fidèle, redisant à l'honneur de Marie les paroles de l'archange Gabriel, ne semble-t-il pas jeter aux pieds de sa Mère des cieux avec chaque *Ave* une rose choisie, ou bien tresser pour la Reine des anges la couronne de fleurs qu'elle préfère ? — Jeune enfant, dis-moi, dans ce diadème que tu formes en chantant pour ta mère, pourquoi ne places-tu pas tous les ornements du jardin ? — Non, des roses encore, des roses toujours, car rien ne peut les égaler. — Et nous, enfants de la plus tendre des mères, nous allons redisant sans cesse sur tous les chemins de la vie et redisant toujours l'*Ave Maria,* car nulle prière n'est plus glorieuse pour notre Mère et plus consolante pour nos cœurs de fils. Toujours des roses pour sa couronne et toujours le *Rosaire !*

Mais, vous le savez, mes frères, pendant que les lèvres murmurent à la Reine du ciel ce salut plein de charme, l'âme ne doit pas rester inactive ; elle doit, se rappelant les principales circonstances de sa vie, s'abandonner à une pieuse méditation. Si la récitation des formules accoutumées est pour ainsi dire le corps du Rosaire, le suave souvenir de ces mystères où Marie est associée si intimement à l'œuvre de notre Rédemption, en est l'âme, et ainsi cette dévotion devient réellement grave, intelligente et vraiment efficace.

Tout mon désir est de vous en donner la preuve en ce discours. Joie, douleur, espérance, c'est toute la vie humaine. Mais la joie, l'homme en abuse ; la douleur, il la maudit ; l'espérance, il n'en sait pas affermir l'ancre consolatrice. Interrogez le Rosaire, méditez-en les ineffables mystères et vous connaîtrez les saintes joies que Dieu réserve à ses élus, vous apprendrez la force surnaturelle et réparatrice de la souffrance, et vous sentirez votre âme s'élever sur l'aile de l'espérance chrétienne qui du doigt vous montrera le séjour de la paix et du bonheur inaltérables.

Daigne la Reine du très saint Rosaire bénir mes humbles paroles et votre pieuse attention ! *Ave Maria !*

I

Qui d'entre nous, mes frères, ne désire la joie et le bonheur ? Le bonheur ! Enfants, vos yeux innocents le cherchent de tous côtés, vos lèvres souriantes en sont affamées, vos pas timides s'essayent à sa poursuite ; votre imagination, jeunes filles, l'entrevoit dans ses rêves dorés, votre cœur en palpite de crainte et d'espérance ; vous allez le réclamant partout, en ramassant avidement les parcelles, hommes de jeux, d'affaires, de voyages, sans compter vos labeurs et vos anxiétés. D'où vient donc ce désir, ce besoin, cette soif de jouissance, sinon de Dieu qui l'a déposée au fond de notre cœur ? Oui, notre Père céleste nous a créés pour le bonheur ; mais ce bonheur, lui seul il peut nous l'accorder, car notre cœur est plus grand que les richesses, que les plaisirs, que les vanités d'ici-bas, plus grand que tous les mondes créés ; notre cœur est un abîme que Dieu seul peut combler. Elles sont donc fausses et pernicieuses, les joies cueillies dans le tumulte, dans les triomphes de la vanité, dans la satisfaction des sens.

Mères chrétiennes, le comprenez-vous assez ? Savez-vous combien votre illusion sur ce point est funeste pour vos fils, combien dangereux pour l'adolescence de vos filles peuvent être vos discours et vos exemples ? Vos menaces, vos promesses, vos récompenses, vos punitions ne leur inspirent-elles pas surtout la haine de ce qui blesse ou mortifie les sens ?

Et vous vous étonnez de ce besoin effréné de luxe, de jouissances et de plaisirs qui va chaque jour grandissant et menace d'engloutir fortune, vertu, honneur ! On habitue les enfants à se faire obéir, on satisfait leurs moindres caprices, on

s'amuse de leurs passions naissantes, et ces petites idoles de l'égoïsme maternel n'estiment rien tant que des jeux prolongés, des aliments exquis, de riches vêtements et des éloges menteurs, semence fatale qui prépare pour l'avenir une moisson de pénibles regrets, d'amertumes et d'ennuis !

Et puisque la multitude, ô mon Dieu, court sur ce grand chemin des frivoles plaisirs, n'ayant appris à aimer que ces passagères délices et à ne goûter que ces matérielles saveurs, à qui parlerons-nous de nos joies saintes et pures ? Nous irons par les carrefours et les sentiers de nos villages, nous réunirons les pauvres et tous les déshérités de ce monde, nous leur apprendrons à retrouver l'âge d'or des plaisirs innocents, nous leur révélerons des joies ignorées du monde, des joies intimes, suaves, inaltérables, un bonheur vrai, céleste, réparateur, qui sera la sauvegarde de leur vertu, l'ange consolateur de leurs tribulations, et l'assidu compagnon de leur vieillesse.

Et ces joies chrétiennes, c'est le Rosaire qui leur en donnera le secret. Plaçons-nous donc tous sous le patronage du Rosaire, à l'école du Rosaire, pour en apprendre les aimables allégresses dans les *Mystères joyeux*.

Le premier, c'est l'Annonciation de la sainte Vierge. Le divin Messager révèle à l'humble vierge de Nazareth les merveilleux desseins du Seigneur. Quelle surprise et quelle joie ! — Ame chrétienne, rappelez-vous ! Un jour, au jour où s'épanouit votre intelligence et s'ouvrit votre cœur, on vous conduisit dans la maison de Dieu ; un vénérable maître, s'inclinant vers vous en souriant, vous raconta avec des mots d'enfant les sublimes histoires de la création, de l'Incarnation et de la Rédemption, disant : « C'est pour toi, mon enfant, que tout cela s'est accompli. » Et les yeux dans ses yeux, le cœur plein de ravissantes émotions, vous avez goûté une joie inoubliable à l'entendre parler du paradis, des anges et de votre Père qui est dans les cieux. Sublime annonciation dont le souvenir encore vous fait tressaillir !

Connaître la vérité, c'est un bonheur ; la faire connaître est un bonheur plus grand ; Marie nous l'apprend dans la Visitation. C'est la charité, c'est le zèle des âmes qui à son exemple vous transportait vous aussi, ô Paul, ô Xavier, par dessus les montagnes et par delà les mers. Ah ! qu'elle est puissante cette passion d'apostolat qui n'est jamais rassasiée d'ouvrir des esprits à la vérité et des cœurs à la vertu ! Heureux les enfants qui, de bonne heure instruits par le Rosaire, connaissant le prix d'une âme, mettent leur meilleure joie à empêcher le mal et à aider le bien autour d'eux ! Heureux les parents qui encouragent ces fécondes dispositions, car la charité apporte toujours avec elle la bénédiction et la joie du cœur !

Noël ! Noël ! Voici dans la crèche l'enfant qui doit sauver le genre humain. Marie tient dans ses bras celui qui porte le monde ; elle nourrit de son lait celui qui donne à toute créature l'être, le mouvement et la vie. Quel bonheur comparable à ce bonheur ? — Une heure vient dans la vie, heure où l'âme ravie pour la première fois donne naissance à ce même Jésus, né de la très pure vierge Marie. Et il reste là vivant et palpitant sur l'autel, tous les jours, désirant d'un immense désir reposer dans nos cœurs, en devenir l'hôte assidu et préféré. Ah ! courez, mortels, à vos fêtes, à vos plaisirs ! Pour moi, ma joie, mon repos, mes délices, mon bonheur, ma vie, c'est l'Eucharistie, et ici-bas je n'envie plus rien ni aux anges, ni à la vierge Marie.

Mon unique plaisir sera l'obéissance, à l'exemple de Marie, qui, exempte des observances mosaïques, se soumet néanmoins à la Purification et présente son fils au Grand-Prêtre. Mais sacrifier son enfant, l'offrir en toute propriété au Seigneur, entendre les sinistres prédictions de Siméon, est-ce donc une joie pour le cœur d'une mère ?... Oui, mes frères, je ne crains pas de le proclamer bien haut : accomplir la divine volonté, se dévouer, s'immoler soi-même et ce qu'on a de plus cher pour la gloire de Dieu, triompher des tentations, compter ses victoires, et voir l'un après l'autre tomber tous ses défauts, imprimer chaque jour en son âme un nouveau trait de ressemblance avec le maître de toute perfection, voilà la plus solide et la plus précieuse de toutes les joies. J'en appelle à ceux-là qui, victimes volontaires, vont s'enfermer dans la solitude du cloître, et redisent sans cesse avec le Prophète :

> Un jour, Seigneur, au pied de vos autels
> Vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels.

Si les quatre premiers mystères sont de préférence le partage du juste, le cinquième offre au pécheur une joie toute particulière : Marie trouvant Jésus dans le temple après trois jours de séparation. Qui dira l'intime satisfaction de ce pécheur repentant, pardonné, ressuscité après trois jours, trois ans, quarante ans, du tombeau de ses iniquités, recouvrant ses droits au ciel ? le bonheur de ce prodigue pressé sur le cœur de son père, du Père des miséricordes ? « Il reçoit avec tant d'amour les pécheurs réconciliés que l'innocence la plus parfaite, — ô mon Dieu ! permettez-moi de le dire ! — aurait en quelque sorte sujet de s'en plaindre ou du moins d'en avoir de la jalousie ; il les traite si doucement que pourvu qu'on y ait regret on n'a presque plus sujet d'y avoir regret[1]. »

II

La rose, avons-nous dit, est le parfait emblème de Marie. Elle nous rappelle en effet si éloquemment par sa forme, son parfum, sa couleur, la vie et les vertus de notre Souveraine ! Les vierges portent le lis de la pureté, les martyrs la palme du triomphe, les saints contemplatifs ont d'humbles fleurs qui rappellent leur vie cachée en Dieu ; mais on n'a donné la rose à aucun. C'est la reine des

[1] Bossuet.

fleurs, elle ne pouvait convenir qu'à la Reine des anges et des saints. Aussi bien le Rosaire est-il le *rosier* de Marie, l'arbuste qui porte la fleur de charité, reine de toutes les fleurs spirituelles.

Mais peut-on penser à la rose, à ses brillantes couleurs, à son suave parfum, sans se rappeler les épines qui l'entourent ? Et qui pourrait penser aux gloires sublimes, aux allégresses ineffables de l'auguste Vierge, sans se souvenir de ses cruelles angoisses et de ses incomparables douleurs ?

Le Seigneur députe à la fille de David un des chefs des hiérarchies célestes, et elle conçoit dans ses flancs très purs le Verbe incarné ; les chœurs angéliques chantent la naissance de l'Emmanuel ; des rois sur son berceau déposent leurs couronnes ; voilà la gloire, voilà la rose. Mais Marie n'ignore aucune des amertumes qui doivent accabler son cœur maternel : c'est sur la paille d'une misérable crèche qu'elle donne naissance à son Jésus, Roi du ciel et de la terre, et bientôt elle devra par l'exil le dérober à la fureur d'un tyran ; voilà la peine, voilà l'épine. Plus tard, elle voit la foule se presser sur les pas de son divin Fils, avide de recueillir sa parole et ses bienfaits ; elle est témoin des ovations du peuple après chaque miracle, elle écoute les chants d'amour et les *hosanna* d'enthousiasme retentir sur le passage du Messie ; mais elle sait les ténébreuses menées des Pharisiens, elle entend les cris de haine et de mort proférés contre son Fils, le *Crucifigatur* du prétoire ; et l'agonie sanglante, et la cruelle flagellation, et le douloureux couronnement d'épines qu'elle subit dans son cœur de mère, tout cela l'afflige et la consterne, et c'est enfin sur les traces sanglantes de son Bien-Aimé, chargé du bois de son sacrifice, qu'elle gravit le Calvaire pour y recevoir son dernier soupir et son dernier regard. Toujours, pendant ces trente-trois années de la vie de Marie, l'allégresse et la douleur, l'épine et la rose !

Et n'est-ce pas l'histoire de notre vie à tous ? La souffrance, qui peut l'éviter ici-bas ? L'homme est livré corps et âme à cette terrible ennemie qui le harcèle sans trêve ni merci. Misères, infirmités, maladies, déshonneurs, pertes, séparations, la douleur sous toutes ses formes est toujours là ; ni position, ni puissance, ni beauté, ni talent ne nous mettent à l'abri de ses coups, d'autant plus meurtriers qu'ils sont moins prévus. Et quand, broyé par les angoisses d'un mal incurable, l'homme est sous l'étreinte d'une de ces afflictions solennelles qui brisent son existence, et que fatigué des vains propos du monde il s'écrie avec le Psalmiste : « Je n'accepte pas de consolation, *Renuit consolari anima mea,* » quelle sera votre ressource auprès de ce désespéré qui vous est plus cher que vous-même peut-être ? Ah ! prenez votre rosaire et méditez-en avec lui les mystères douloureux. Dites-lui : « Regardez votre Dieu, regardez-le au Jardin des Oliviers, sous les fouets des soldats, sous son diadème d'épines, sous le faix de sa croix, sur son ignominieux gibet. A ses pieds, versez vos larmes avec vos prières. Vous êtes victime d'une calomnie victorieuse, persécuté, diffamé, honni, trahi par une amitié sur laquelle vous vous étiez reposé : eh bien ! Jésus a été mille fois plus maltraité que vous ; il n'est pas une souffrance qu'il n'ait connue avant vous, pas une torture qu'il n'ait endurée, pas une amertume qu'il n'ait savourée. Voyez-le agenouillé, prosterné, épouvanté des horreurs qui l'environnent et l'assaillent toutes à la fois, et redites avec lui ces mots sublimes échappés de ses lèvres tremblantes : « *Fiat !* O Dieu, que votre volonté soit faite ! » Et s'il vous faut un autre soutien, et si vous avez parfois senti que la plus cruelle souffrance est celle qu'on éprouve à voir souffrir ceux qu'on aime et qu'on ne peut soulager, pénétrez dans la retraite où Marie se tenait cachée, voyez ce qu'elle endurait et dites-moi si votre part est plus amère et votre fardeau plus pesant ! »

C'est ainsi que le Rosaire a popularisé non seulement la résignation, mais l'amour des souffrances. « *Le calice que j'ai bu, à votre tour pouvez-vous le boire ?* » demandait Jésus aux fils de Zébédée ; et l'âme chrétienne, pressée de s'enivrer des âcres voluptés de la douleur, accepte cet amer breuvage des mains bénies de son Sauveur. « Aussi loin que vous voudrez aller, j'irai moi-même, » dit-elle avec Ruth, cette noble femme de la Bible : *Quocumque perrexeris, pergam.* Et foulant aux pieds la nature, acceptant ou s'imposant de crucifiantes douleurs, désireuse toujours de nouvelles souffrances, elle s'attache à la croix avec Jésus et s'écrie : « Ou souffrir, ou mourir ! » et mieux encore : « Toujours souffrir, jamais mourir ! »

III

Enfin le Rosaire ranime, fortifie, élève nos immortelles espérances. Voyez cheminer sous un ciel inclément, par des sentiers arides, ce voyageur accablé de fatigue et torturé par la faim : vous le plaignez. Non ; plutôt, criez-lui confiance et courage : c'est l'héritier présomptif d'un grand royaume ; exilé d'un jour, il regagne la patrie où l'attendent avec les splendeurs du trône toutes les gloires d'une royale existence... O homme, Dieu t'a fait de merveilleuses promesses, lève donc au-delà des mondes, lève jusqu'à l'infini, jusqu'à l'éternel, tes magnifiques espérances : ta patrie, c'est celle de Dieu même ; ton royaume, le sien ; ta gloire, sa gloire. Que l'objet unique de ton attente et de tes soupirs soit la demeure d'en-haut bâtie par Dieu même. Que t'importe l'exil, à toi dont la seule patrie est le ciel ? la prison, à toi dont l'âme habite aux cieux ? la mort, à toi dont l'unique désir doit être de tomber en dissolution pour vivre avec le Christ ?

Voilà, mes frères, la grandeur de l'homme tel que le fait l'espérance chrétienne. Et c'est en vain qu'on dit à ce dieu tombé qui se souvient des cieux : « Rassasie tes convoitises et tes sens, vis de la terre comme en vivent les êtres qui t'environnent et qui, recevant d'elle leur pâture quoti-

dienne, s'endorment contents le soir. » Il écoute, et à peine a-t-il essayé de combler le vide de son âme, que le dégoût du présent, la lassitude des créatures s'empare de lui ; il sent qu'une mystérieuse tristesse est déposée au fond de toutes choses d'ici-bas et qu'il est l'hôte d'un monde supérieur et le concitoyen d'une meilleure patrie, et avec l'Apôtre il s'écrie : « Nous n'accordons plus même un regard aux choses visibles ; ce sont les invisibles que nous contemplons, car ce qui se voit n'est qu'éphémère, ce qui ne se voit pas est éternel. »

Et le Rosaire, mes frères, est le mémorial éloquent de toutes ces grandeurs et de nos sublimes destinées. C'est le Rosaire, ami serviable et fidèle, qui sans cesse nous les rappelle, qui leur fait jour dans notre cœur à travers les préoccupations de cette vie ; c'est lui qui leur donne sur nos actions, nos pensées, nos désirs, une influence pratique surnaturelle et durable. Par le Rosaire, « notre conversation est vraiment dans les cieux, » comme disait l'Apôtre ; nous nous entretenons des magnifiques scènes de l'éternité, de la Résurrection glorieuse, de l'Ascension triomphante du Sauveur ; nous invoquons le divin Paraclet venant consoler notre attente et enflammer nos cœurs ; nous nous réjouissons de voir Marie s'élevant au milieu de la troupe harmonieuse des chœurs angéliques ; nous l'honorons couronnée dans les cieux pour jamais Reine du ciel et de la terre.

Quoi de plus consolant, de plus fortifiant que ces réflexions inspirées par les mystères glorieux à qui veut bien les parcourir ? Au ciel, c'est là qu'ils portent toutes nos aspirations ; derrière la mort et par delà la tombe, c'est là qu'il faut fixer nos regards et notre espérance, vers Jésus et Marie, dont la gloire sera la nôtre, si nous voulons seulement la désirer d'un désir efficace et constant. Prenons donc le chapelet et saluons Marie dans les mystères glorieux où sa vertu récompensée prend sa large part ; le désir du ciel naîtra sans effort en notre âme désabusée de l'*enchantement de la bagatelle*, et nos espérances placées au delà de ce monde périssable, entretenues par la foi, ranimées par la charité, ne nous échapperont plus.

Quel bonheur, quel calme, quelle paix surpassant tout sentiment, pour le chrétien qui a placé le terme de ses labeurs aux confins de ce monde ! Les événements le trouvent inébranlable ; il sourit avec confiance à l'épreuve et à la souffrance. Oui, l'Apôtre a dit avec raison : « L'espérance ne trompe point... c'est une ancre assurée ! » Viennent la tempête et ses fureurs, viennent l'orage et ses clameurs, ils pourront bien, rugissant autour du navire, le balloter sur les flots en courroux, mais l'emporter, jamais !

Tels sont, mes frères, les fruits de salut produits par le Rosaire. Qui pourrait les compter ? Qui pourrait dire les merveilleux effets et les grâces nombreuses, et les abondantes bénédictions obtenues par la vertu de cette humble fraction du Rosaire, le *chapelet*, que tout chrétien s'honore de porter et d'honorer comme une relique et une protection ? De pieux fidèles n'ayant à la main que cette arme inoffensive ont gagné des batailles ; j'en atteste la fameuse victoire de Lépante délivrant l'Eglise et l'Europe chrétienne de l'invasion musulmane. Blanche de Castille attribuait à sa dévotion au chapelet la naissance de son fils saint Louis, un de nos plus grands rois ; saint Thomas en faisait ses délices ; Louis XIV le récitait chaque jour ; et Mozart et Pergolèse ont maintes fois avoué que c'est au chapelet qu'ils ont dû ces inspirations sublimes dont l'éloge n'est plus à faire. A certains jours, l'illustre docteur Récamier disait : « Parfois, au moment d'une consultation épineuse, je me suis trouvé dans l'embarras ; alors je récitais mon chapelet, et le ciel me venait toujours en aide. »

Le savant et l'ignorant, l'enfant et le vieillard, le voyageur et le moine, le Frère de nos écoles et la Sœur de nos hôpitaux se plaisent à égrener leur chapelet et tous, par un miracle permanent, se sentent éclairés, consolés. « En les voyant passer, redisant une même prière, dit le P. Lacordaire, le rationaliste sourit ; celui qui est éclairé d'une meilleure lumière comprend que l'amour n'a qu'un mot et qu'en le redisant toujours il ne le répète jamais. » L'enfant sur les genoux de sa mère, se lasse-t-il de lui redire cent fois le jour les mots naïfs que son cœur bégaie sur ses lèvres ? Craint-il de l'importuner ? Nous lassons-nous de faire à nos amis les mêmes et interminables questions sur leur santé, leurs proches, leurs affaires ? O inconséquence du cœur humain ! L'ennui serait-il donc inséparable des hommages rendus à Jésus-Christ, à sa sainte Mère ? Mais réciter le Rosaire, n'est-ce pas redire les plus belles prières de l'Eglise ? le *Credo*, code auguste de notre foi ; le *Pater*, sublime oraison tombée des lèvres du Verbe incarné pour nous apprendre à parler à notre Père des cieux et à l'implorer ; l'*Ave Maria*, angélique salutation qui renferme les paroles du céleste ambassadeur Gabriel et celles de sainte Elisabeth, et qui a pour corollaire la supplication suprême de l'Eglise universelle.

Le Rosaire donc, *cette reine des dévotions*, dit le P. Faber, doit être notre dévotion de prédilection ; disons-le souvent, disons-le chaque jour au moins en partie. Qu'il soit un *trésor de prières* où puise notre cœur pour offrir à Dieu son tribut d'honneur et notre loi d'expiation. La terre où croît la rose est une terre choisie, dit un saint Père ; que nos âmes fécondées par cette précieuse dévotion soient cette terre bénie où croissent, embaumées et multiples, les roses mystérieuses de l'humble dévouement et de l'ardente charité.

Et d'ailleurs, c'est Dieu lui-même qui nous prêche la vertu du Rosaire par des exemples aussi nombreux qu'indéniables. Lorsque dans une gorge des Pyrénées, non loin de cette cité de Toulouse où saint Dominique eut sa première révélation du Rosaire, la Vierge Immaculée se montra

naguère aux regards d'une jeune bergère pour raviver dans le monde l'esprit de prière et de pénitence, elle apparut un chapelet à la main comme pour engager tous les fidèles à tourner contre l'envahissement de l'erreur, du désordre et du mal, cette arme dont les siècles passés ont si souvent éprouvé la force victorieuse. Recourons, mes frères, avec confiance et fidélité à cette arme pacifique, et nous en ressentirons à notre tour les merveilleux effets pour la protection de nos cœurs et pour le triomphe de la cause de Jésus-Christ, fils de Marie et notre Roi. Ainsi soit-il.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

ALLOCUTIONS AUX PARENTS LE SOIR DE LA PREMIÈRE COMMUNION

1O

3 juin 1897

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Mes frères,

Au soir de cette grande journée, je me sens pris de joie et de crainte.

Je salue avec allégresse vos chers enfants. Leurs pensées sont celles de l'ange sous l'œil de Dieu. Leurs illusions sont pures comme les flocons de neige que le vent d'hiver amoncelle au flanc des montagnes. Ils sont revêtus d'innocence et de sérénité.

Mais je les vois tout à l'heure quitter cette église, et je me demande avec inquiétude ce qu'ils vont devenir. Après cette journée printanière, y aura-t-il des fruits et des moissons, ou bien verrons-nous les fleurs à peine écloses s'étioler bientôt sur leur tige et tomber tristement dans la poussière ?

Pères et mères, nous avons savouré ensemble les joies d'aujourd'hui. Scrutons ensemble les secrets de demain.

I

Aujourd'hui, c'est la fête de la *Religion*. Elle a paré son temple, comme si elle célébrait les grands anniversaires de la naissance et de la résurrection de Jésus-Christ, son divin fondateur. Dans ce temple, où l'encens fume, où les chants retentissent, où la foule se presse, vos enfants ont été accueillis comme des rois par la grande voix des orgues. Les prêtres, ministres de la religion, ont oublié toutes leurs fatigues et toutes leurs préoccupations pour jouir sans réserve du délicieux spectacle de la première communion. Ils ont pleuré de joie en contemplant cette blanche légion d'âmes pures admises au banquet des anges. O prêtres, mes frères dans le sacerdoce et mes collaborateurs dans le ministère apostolique, soyez heureux ! Ce n'est pas en vain que vous avez travaillé, que vous avez prié, que vous avez souffert. Ce n'est pas en vain que vous avez prodigué à l'enfance la plus grande partie de votre temps et le meilleur de votre cœur... Soyez fiers ! Aucune main profane n'eût été capable de faire ce que vous avez fait. L'innocence et la piété de ces enfants sont votre œuvre, et j'affirme devant ces autels la fécondité et le triomphe de votre zèle. Hier, vous étiez à la peine ; aujourd'hui, vous êtes à la joie et à l'honneur ! Aujourd'hui, c'est la fête de la Religion.

Aujourd'hui, c'est la fête de la *Famille !* Oui, je le dis à la louange de notre société contemporaine, la première communion est une fête de famille autant qu'une fête de l'Église. Et même, depuis quelques années, depuis qu'on a voulu soustraire l'enfance aux divines étreintes de la Religion, la première communion a revêtu parmi nous une dignité, une grandeur, un prestige qu'elle n'avait pas jadis. En présence des assauts criminels livrés à la foi naissante de la jeunesse, les parents intelligents comprennent mieux leur devoir. Rarement ils disputent à Jésus-Christ et aux âmes les heures de prière et d'instruction qui précèdent et préparent la première communion, et, à mesure que le grand jour approche, il se fait autour de l'enfant, dans les foyers qui se respectent, comme une sorte de silence et de recueillement. Il arrive enfin ce jour tant désiré,... et près de l'enfant qui communie pour la première fois je vois une famille émue jusqu'aux larmes, une mère qui suit sa fille à la sainte Table, un père qui essuie ses yeux en se rappelant qu'il y a trente ans il éprouvait les mêmes transports. Oui, tout est bonheur dans cette première communion, tout, jusqu'aux regrets de ceux qui n'y participent plus, tout, jusqu'au remords qui s'éveille au fond de l'âme attendrie et qui dit à l'incrédule, à l'indifférent, à l'homme aveuglé par les préjugés ou absorbé par les affaires : « O homme, le plus beau jour de ta vie, c'est le jour de ta première communion... » Aujourd'hui c'est la fête de la Famille.

Aujourd'hui, c'est la fête des *Ames*. Pourquoi ce temple a-t-il revêtu sa plus belle parure ? Pourquoi êtes-vous là, parents, attentifs, recueillis, attendris, émus jusqu'aux entrailles ? Pourquoi, dans la rue, l'étranger qui passe et qui ne sait pas même votre nom s'arrête-t-il interdit, respectueux, le front découvert ? Pourquoi regarde-t-il d'un œil sympathique ? Ah ! une grande vision nous apparaît en ce jour, la vision de l'innocence et de la foi ! Voyez cette troupe de vierges à la blanche parure, et ces jeunes gens dont les visages sont modestement baissés... Ce sont des âmes, et ces âmes sont pures, ces âmes sont pieuses. Elles envahissent le saint lieu, et le saint lieu en est comme rafraîchi et comme embaumé. Elles se répandent dans la rue, et elles y sèment des parfums qui la purifient. Salut, jour de la première communion, jour sans pareil dans la vie, jour du

ciel sur la terre! Aujourd'hui, c'est la fête des Ames, la fête de la Famille, la fête de la Religion!

II

Demain sera-t-il aussi beau qu'Aujourd'hui? Chers enfants, c'est à vous d'abord de répondre.

Demain vous ne serez plus ici. Les murs de cette église reculent et disparaissent à mes yeux, et derrière vous j'aperçois le monde, le monde qui va vous recevoir dans son vaste sein et qui sera pour vous un vrai champ de bataille. Demain vous serez dans la lutte.

Demain on voudra vous prendre votre foi. On tournera vos croyances en dérision ; on vous fera mille objections, les unes sottes, les autres perfides ; on vous présentera la nourriture empoisonnée des mauvais livres et des mauvaux journaux. Au nom de la liberté de penser, inscrite hypocritement dans les chartes et dans les programmes, on vous dira sur tous les tons, sur le ton de la colère, sur le ton de l'ironie, sur le ton de l'insinuation : « Pensez ce qu'il vous plaira, pourvu que vous ne pensiez pas selon la foi chrétienne. » Votre foi est votre meilleur trésor, on essaiera de vous le ravir.

Demain on voudra vous prendre votre vertu. Tout sera mis en œuvre pour vous faire goûter à la coupe des plaisirs mauvais. De tous côtés le mal vous environnera, vous sourira, vous attirera. Au dehors, il aura pour vous des paroles enchanteresses ; au dedans, des sollicitations puissantes. O pauvres cœurs de douze ans, de combien de tempêtes ne serez-vous pas le jouet! Déjà j'entends les vents furieux qui soufflent dans vos vergues et je vois les flots qui menacent de vous submerger!

Demain on voudra vous prendre vos pratiques religieuses. L'ennemi de votre salut vous détournera de la prière et des sacrements. Si les plaisanteries ne suffisent pas, il aura recours à la menace ; si la menace ne vous arrête pas, il arrangera les conditions de votre vie pour que vous soyez retenus de force loin de Dieu, loin du prêtre, loin de l'autel. Il mettra tout en œuvre pour vous ravir vos pratiques religieuses, qui sont le plus sûr garant et la plus solide défense de votre foi et de votre vertu.

Demain vous rencontrerez de mauvais camarades et de faux amis qui, tantôt vous contamineront par simple contact, sans même avoir le dessein de vous perdre, et tantôt vous harcèleront de leurs flatteries ou de leurs quolibets, jusqu'à ce qu'ils vous aient séduits ou intimidés.

Demain vous rencontrerez dans la rue, à l'atelier, peut-être à la maison, des exemples et des conseils qui vous seront un grand péril et une occasion de scandale. Que sais-je encore ? Vous rencontrerez, — pour quelques-uns la chose est certaine, — vous rencontrerez des sectes organisées qui ont pour but secret ou avoué de capter la jeunesse et de la pousser à l'erreur et au mal. Elles vous attireront d'abord par des plaisirs en apparence innocents ; puis, avant d'avoir eu seulement le temps d'y réfléchir, vous serez enrôlés. Où enrôlés? Dans une troupe qui vous semblait inoffensive, et qui en réalité fait la guerre à la vertu et à la religion. Comme le pauvre mécanicien dont un pan d'habit a été saisi par une dent de l'impitoyable engrenage, y passe tout entier et en sort à l'état de lambeaux de chair informes, ainsi en est-il du jeune homme qui se laisse saisir par les premières avances des sectes impies.

Enfants, vous êtes avertis. Demain vous rencontrerez de redoutables tentations. Demain on voudra entamer votre foi, votre vertu, vos pratiques religieuses... Eh bien, qu'allez-vous faire? Demain vous resterez ce que vous êtes aujourd'hui, c'est-à-dire fidèles à Jésus-Christ, votre Dieu. Vous garderez vos pratiques religieuses : vous en avez besoin. Vous garderez votre vertu : comme vous tenez à la prunelle de vos yeux, vous tiendrez à votre vertu. Vous garderez votre foi : vous ne serez ni traîtres, ni transfuges. Quoi qu'il advienne des autres, vous serez bons, vous serez chrétiens. Rien ni personne ne sera capable de vous faire fléchir.

Pyrrhus faisait la conquête de l'Italie. Il avait employé le fer avec succès. Il pensait que l'or ferait le reste. Le premier Romain qu'il tenta de corrompre fut l'ambassadeur du Sénat, Fabricius. Cinéas, son ministre, y mit tout son art ; il n'obtint que l'indignation. A bout de ressources, il retourna trouver son maître : « Prince, lui dit-il, il est plus facile de détourner le soleil de sa course que Fabricius du chemin de l'honneur. »

Tels vous apparaîtrez au milieu du monde, mes enfants. En dépit des attaques dont vous serez l'objet et des défections dont vous serez les témoins, vous resterez ouvertement du parti de Dieu, du parti du vrai et du bien, et tous les Cinéas de l'erreur et du mal, tous les démons de l'enfer et du monde, vaincus par la fermeté de vos résolutions et par la splendeur tranquille de votre vertu, seront obligés de s'écrier : « Il serait plus facile de détourner le soleil de sa course que ce jeune chrétien, que cette jeune chrétienne du chemin de l'honneur, de l'innocence et de la piété! »

Demain sera-t-il aussi beau qu'Aujourd'hui? Oui, mes enfants, j'en jure par votre attitude, par vos promesses, par le ciel qui vous a visités et par la terre qui vous contemple, oui, les joies d'aujourd'hui ne sont que le prélude de votre persévérance demain et toujours!

III

Demain sera-t-il aussi beau qu'Aujourd'hui? Pourquoi pas? Demain comme aujourd'hui, chers enfants, la Religion vous prodiguera toutes ses tendresses et vous soutiendra de sa main bienfaisante.

Demain les prêtres qui ont formé votre enfance veilleront sur votre adolescence. Pourquoi nous

prêtres, avons-nous tout quitté, sinon pour être plus uniquement à autrui? Nous n'avons pas de famille, pas de souci de fortune; rien ne distrait notre affection; aucun intérêt terrestre ne nous captive; nous n'avons nulle préoccupation d'avenir. Nous ne connaissons pas les exigences de la vie mondaine, la fièvre des affaires, les luttes de l'ambition, les désirs inassouvis et les mécomptes. Notre famille, notre fortune, notre avenir, notre bonheur, c'est vous, fidèles, c'est vous surtout, enfants chrétiens! Nous vous avons aimés hier, pendant les années laborieuses de votre formation morale et religieuse; nous vous aimons aujourd'hui sous la radieuse parure de votre douzième année; demain nous vous aimerons davantage encore, parce que, dans les luttes qui vous attendent, vous aurez de notre affection, de notre parole, de notre dévouement, un besoin plus pressant. Dans vos embarras, nous serons vos prudents conseillers; dans vos peines, vos affectueux consolateurs; dans vos défaillances, vos généreux soutiens. A un vaisseau qui prend la mer et qui va être jeté par tous les orages contre tous les écueils, il faut une main vigoureuse et sûre qui tienne le gouvernail et triomphe de toutes les tempêtes. Nous serons là, nous, vos prêtres, vos confidents, vos amis, vos directeurs et vos pilotes. Vous viendrez à nous et nous sauverons votre adolescence.

Demain nous vous apporterons, avec la parole qui guide, les sacrements qui relèvent et qui fortifient. Le soldat blessé sur le champ de bataille sera sauvé, s'il se hâte de faire extraire le plomb meurtrier qui a pénétré dans sa chair; de même nous garantissons le salut d'une âme qui, sitôt qu'elle est blessée, court aux pansements et aux remèdes. Et puis relevés et guéris par la Pénitence, vous aurez l'Eucharistie pour vous fortifier et vous nourrir. Enfants, ne dédaignez pas le pain eucharistique. Recevez-le saintement, recevez-le souvent. Voulez-vous demeurer purs? Communiez. Voulez-vous recouvrer la vertu? Communiez. Voulez-vous réparer les ruines causées par vos premières fautes et vous aguerrir contre les tentations inévitables? Communiez. Lacordaire, pressé par un de ses amis de Paris de demeurer auprès de lui quelques jours de plus, s'excusait sur les confessions qu'il avait à entendre en son école de Sorrèze : « J'ai là, disait-il, des jeunes gens qui m'attendent, et vous ne savez pas ce que c'est qu'une communion de moins dans la vie d'un jeune homme. » Et il laissait les joies de l'amitié pour aller distribuer à ses chers enfants de Sorrèze les trésors de l'Eucharistie. Demain comme aujourd'hui, mes Enfants, l'Eucharistie sera là au divin Tabernacle, et il ne tiendra qu'à vous de vous en approcher et de vous en nourrir. Venez à l'Eucharistie, et elle sauvera votre adolescence.

Ce n'est pas tout encore. La Religion, dans sa tendresse maternelle et dans sa prévoyance impeccable, a deviné tous vos périls et préparé un abri à toutes vos défaillances. Elle a créé des Œuvres de persévérance, destinées à vous défendre contre les mille séductions de l'heure présente. Sans doute, le milieu providentiel où doit s'épanouir la jeunesse, c'est la famille, c'est la maison domestique, et les Sociétés, même religieuses, patronages, conférences, cercles, Œuvres de charité et de préservation, ne doivent pas vous isoler de vos parents. Toutes ces Sociétés sont faites pour suppléer, et non pour supplanter la famille. Mais, depuis que la vie de famille s'est brisée, dans les grandes villes surtout, il a bien fallu créer pour l'adolescence et la jeunesse une famille d'adoption où se rencontrent, pour l'enfant qui grandit, des compagnies honnêtes, des délassements inoffensifs, des secours habilement appropriés aux besoins de sa vie morale et religieuse. Demain, les Œuvres de persévérance vous seront ouvertes; elles vous tendront leurs bras protecteurs. Vous viendrez à elles, et elles abriteront sous leur toit hospitalier votre piété naissante et votre vertu encore faible.

Dans la terrible retraite de Russie, Napoléon, visitant la nuit son camp enseveli sous un linceul de neige, apercevait une lumière au travers du brouillard glacé et dépêchait un officier vers la tente où scintillait cette lumière. « Sire, lui rapporta l'envoyé, c'est le colonel Drouot qui travaille et qui prie. » Drouot retrempait ses forces dans la prière. A quelque temps de là il se battait comme un lion, il était nommé général. Et comme Napoléon le félicitait de sa bravoure : « Sire, répondit Drouot, je ne crains ni la mort ni la pauvreté; je ne crains que Dieu. Voilà toute ma force! »

Demain, chers enfants, vous aussi, vous serez dans la bataille. De temps en temps, le plus souvent possible, retirez-vous sous votre tente, sous le regard du prêtre, à la Table sainte, dans vos œuvres de persévérance, sur le cœur de Dieu, à l'ombre de la religion. Là sera votre force. Là sera votre salut. Et le monde, en vous voyant appliqués au travail, agenouillés dans la prière, le monde vous respectera, le monde s'inclinera silencieux devant la beauté grandissante de votre foi et de votre vertu. Vous recueillerez sur votre chemin l'estime des hommes avec la bénédiction de Dieu.

IV

Demain sera-t-il aussi beau qu'Aujourd'hui? Parents, cela dépend de vous, et, à la fin de cette grande journée, vous allez promettre à Dieu de remplir votre devoir, tout votre devoir. « La prédestination de l'enfant, dit Lamartine, c'est la maison où il est né; son âme se compose surtout des impressions qu'il y a reçues. » Oh! la belle et profonde parole! Pères et mères qui m'entendez, l'avenir de vos enfants est entre vos mains. Aussi vraiment que vous avez composé la parure qui les couvre aujourd'hui, vous allez tisser leur histoire de demain. Vos enfants seront ce que vous les ferez. Vos enfants seront ce que vous serez vous-mêmes.

A l'œuvre donc, pères et mères, et dès demain, par votre irréprochable parole et par votre vigilance infatigable, préservez et façonnez l'âme de vos enfants. Un jour, maîtres d'eux-mêmes et aveuglés par leurs passions, vos enfants s'en iront peut-être loin, bien loin de Dieu et de sa Loi sainte, et vous n'aurez qu'à gémir et à pleurer sur leur apostasie. Mais, autant qu'il est en vous, travaillez à prévenir cette catastrophe.

Parlez d'abord. Parlez haut et ferme, et dites à vos enfants que vous n'entendez pas les voir s'éloigner de la prière, des sacrements, des prêtres qui les ont élevés et des pratiques religieuses qu'on leur a enseignées. Littré était un incrédule, et, à la naissance de sa fille, il avait dit à sa femme : « Elève ta fille dans les habitudes de piété qui sont les tiennes. Seulement j'y mets une condition : le jour où elle aura quinze ans, tu me l'amèneras, je lui exposerai mes idées, et elle choisira. » La mère accepte, les années s'écoulent et la jeune fille atteint sa quinzième année. Elle paraît devant son père, et Littré, s'adressant à sa femme, lui dit : « Quoi, chère femme, tu as fait de notre enfant une créature bonne, tendre, simple, droite, éclairée et heureuse, et tu crois que je vais jeter toutes mes idées au travers de ce bonheur et de cette pureté ?... Mes idées ! mes idées ! elles sont bonnes pour moi. Qui me dit qu'elles seraient bonnes pour elle ? Qui me dit que je ne risquerais pas de détruire et d'ébranler ton œuvre ? » Messieurs, vous n'êtes pas tous des chrétiens convaincus et pratiquants ; mais tous vous aimez vos enfants, et je vous tiendrais pour criminels et insensés, si jamais vous troubliez par vos doutes, si vous offensiez par vos railleries, si vous ébranliez par vos objections, des convictions et des résolutions d'où ces êtres chéris ne tirent que des joies, des consolations et des vertus. — Parlez à vos enfants ; c'est votre droit et votre devoir. Mais parlez en faveur de la religion, et non contre ses ministres ; en faveur de Jésus-Christ, et non contre son Evangile ; en faveur de la vertu, et non contre la foi qui en est le meilleur soutien. De grâce, ne mettez pas votre autorité paternelle au service des doctrines impies qui ne sont bonnes qu'à démoraliser les âmes et à désenchanter la terre. Ne démolissez pas demain l'édifice que nous avons aujourd'hui si laborieusement construit. Nous vous donnons des temples vivants, où réside la divinité ; n'en faites pas des ruines qui enseveliraient votre propre bonheur, et que vous n'auriez plus qu'à arroser de vos larmes inutiles et inconsolables... Parlez. Ce n'est pas assez.

Veillez. Voici vos enfants. Dès leur bas âge, vous les avez entourés de mille soins. Vous n'avez rien omis pour leur procurer une bonne éducation. Mais, à l'heure où commencent les périls, vous cessez de veiller... Et un soir, votre fils qui a quatorze ou seize ans tarde à revenir. Votre cœur paternel est inquiet. Enfin il rentre et vous dites comme Jacob : « Je suis consolé, car j'ai retrouvé mon Joseph. » Hélas ! infortuné père, mère infortunée, non, ce n'est pas Joseph, c'est sa robe sanglante. Une bête féroce a dévoré votre enfant. Une mauvaise lecture a perverti ses idées ; une mauvaise conversation a corrompu son cœur ; une mauvaise société a dévalisé son âme. Une bête féroce a dévoré votre enfant. Elle a pris son innocence, son respect, sa santé, son honneur, et elle vous a renvoyé avec dédain son masque défiguré. Regardez plutôt : cette physionomie n'est plus la même, cet œil s'est obscurci, ce caractère sérieux et calme a fait place à une humeur emportée. Ce n'est plus là Joseph, ô Jacob, une bête féroce a dévoré ton fils, ô père, ta fille, ô mère ! *Bestia pessima devoravit Joseph !* Veillez. Parlez.

Et puis, à la parole qui guide et à la vigilance qui protège, joignez l'*exemple* qui entraîne. Que manque-t-il trop souvent à vos enfants ? Je vous le dirai, car je suis de ceux qui vous aiment et non pas de ceux qui vous flattent. Ce qui manque à beaucoup d'enfants, c'est l'exemple du père et de la mère. Parents, prenez garde. Vos enfants ont les yeux grandement ouverts sur vous. Ils regardent... et ils vont copier dans leur adolescence les leçons que leur donnera votre vie. L'apostasie du fils sera la conséquence de l'indifférence du père, et la frivolité de la mère se répercutera dans la légèreté de la fille. Ah ! parents, malheur à vous, si par le seul spectacle de votre vie vous alliez corrompre ces petits ! Il vaudrait mieux, comme dit le Seigneur, qu'on vous mît au cou une meule de moulin et qu'on vous jetât au fond de la mer. Parents, vous êtes l'Autorité, vous êtes la Vigilance, et vos enfants seront ce que vous les ferez ; mais vous êtes surtout l'Exemple, et vos enfants seront ce que vous serez vous-mêmes.

Demain sera-t-il aussi beau qu'Aujourd'hui ? Oui, pères et mères, oui, si vous le voulez..., et qui donc ici ne le voudrait pas ?

Il y a de cela plus de 4,000 ans. Le peuple d'Israël, marchant vers la Terre promise, était attaqué par les innombrables phalanges des Chananéens, entre la ville de Gabaon et la vallée d'Aialon. Israël, victorieux, voyait venir avec terreur les ténèbres de la nuit qui allaient l'empêcher de consommer son triomphe. Mais voici que Josué s'écrie au milieu de son armée : « Soleil, n'avance pas sur Gabaon, ni toi, lune, sur la vallée d'Aialon. » Et le roi du jour s'arrêta au milieu du firmament : *Stetit sol in medio cœli*. C'était une manière de parler. Josué n'arrêtait pas le soleil ; il n'arrêtait pas même la terre ; il obtenait seulement du Seigneur que la lumière du jour continuât miraculeusement de briller sur la tête de son peuple pour lui permettre de terminer sa victoire.

Et moi aussi, mes frères, je demande à Dieu de prolonger sur vous et sur vos enfants la lumière de ce jour. La première communion est finie ; la loi du temps l'exige. La première communion ne finira pas ; la loi de nos cœurs s'y oppose. Cette grande et sainte journée ne sera pas un crépus-

cule, mais une aurore, l'aurore d'un avenir sans souillure et béni de Dieu. Non, ces chers enfants ne connaîtront pas les noires ténèbres de l'erreur et du mal. Ils rencontreront sur la route les Chananéens, c'est-à-dire les ennemis de leur âme croyante et pure ; mais le souvenir toujours vivant de leur première communion les illuminera dans la lutte qui les attend et leur assurera une victoire définitive. Les fleurs d'aujourd'hui s'épanouiront demain en fruits de persévérance et de vertu... Et là-haut, dans ce beau ciel qui est une première communion sans fin et sans voile, dans cette Terre promise qui est notre commun rendez-vous, Dieu couronnera de la même récompense le zèle des prêtres, la fidélité des parents, et la pieuse docilité des enfants chrétiens.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XXVI

RESTITUTION. — AUMÔNE

Plan

1. Nécessité de restituer établie par différentes preuves.
2. Difficulté de restituer.
3. Temps où il faut restituer.
4. Personnes qui doivent et à qui l'on doit restituer.
5. Obligation de faire l'aumône.
6. Règle de l'aumône.
7. Sa qualité principale.
8. Ses avantages.

1. — Le 7e commandement défend le vol et toutes les autres sortes d'injustice. Mais, à côté de cette défense, il renferme un ordre sans lequel il ne serait pas complet : celui de *restituer le bien mal acquis* et de *réparer le tort fait au prochain.*

Il n'en est pas des péchés de vol et d'injustice comme des autres. Pour obtenir le pardon des autres péchés, il suffit de s'en repentir, de s'en confesser et d'en faire pénitence ; mais aux péchés de vol et d'injustice, cela ne suffit pas pour que Dieu les pardonne ; il faut encore qu'on rende au prochain ce qu'on lui a pris et qu'on répare le tort qu'on lui a fait. « Le pécheur aura la vie éternelle, » disent nos saints Livres ; mais à quelle condition ? « A la condition qu'il rende le dépôt qui lui a été confié, qu'il restitue le fruit de ses injustices et qu'il fasse pénitence. » — « Le péché n'est point remis, tant que la chose volée n'est point rendue, » a dit saint Augustin, et tous les docteurs l'ont répété après lui.

Il n'est pas de code parmi les nations civilisées qui, tout en punissant les voleurs et les malfaiteurs, ne les condamne à restituer ce qu'ils ont pris et à réparer les dommages qu'ils ont causés.

Du reste, le simple bon sens parle assez haut sur ce point, sans qu'il soit besoin d'insister. Le nombre des voleurs déjà si grand le deviendrait bien davantage s'il était jamais permis de garder ce qu'on a pris injustement.

L'obligation de restituer est si rigoureuse, si inflexible, que nulle autre bonne œuvre ne peut la remplacer. Quand vous feriez toutes les pénitences, toutes les prières, toutes les aumônes possibles, dès que vous ne réparez pas vos injustices, pouvant le faire, vous n'avez point de pardon, vous n'avez point de salut à espérer. Ou restituer le bien d'autrui ou être damné, il n'y a pas de milieu.

2. — Mais qu'il est difficile, qu'il en coûte de se dessaisir du bien mal acquis ! Car ce bien, si on l'a pris, c'est qu'on le convoitait, c'est qu'on l'aimait ; mais on l'aime bien davantage quand on le possède, quand on en jouit. Comment donc s'en séparer, comment donc le rendre ? Saint Augustin compare avec raison le bien volé à la glu. De même que la glu retient l'oiseau qui a eu le malheur d'y toucher et qu'il s'y empêtre d'autant plus qu'il se démène davantage ; de même, le voleur qui a une fois touché au bien d'autrui s'y attache de telle manière qu'il ne peut plus s'en dessaisir ni le rendre. Aussi les restitutions sont-elles extrêmement rares, et cependant nous avons vu que les vols sont innombrables. Oh ! que d'âmes l'injustice conduit en enfer !... Comme c'est triste de penser qu'on se damne ainsi de gaieté de cœur pour des biens périssables qu'on ne peut emporter avec soi !...

3. — Non seulement il faut restituer, mais encore il faut restituer sans délai. Plus on diffère, plus le péché s'aggrave, plus le tort fait au prochain augmente ; plus augmente aussi le danger d'être surpris par la mort avant d'avoir restitué. Or, il faut bien se garder de laisser ce soin à des héritiers avides et avares, qui s'inquiéteront bien plus de partager les dépouilles du défunt que de réparer ses injustices.

4. — L'obligation de restituer passe donc aux héritiers, si l'auteur de l'injustice ne l'a pas réparée avant sa mort. Car en succédant aux biens du défunt, ils succèdent aussi à ses charges ; et, d'un autre côté, il est évident qu'un père voleur ne peut transmettre à ses enfants un bien qui ne lui appartient pas. Mais, comme nous venons de le dire, qu'il est dangereux d'hériter d'une fortune mal acquise ! La glu dont parle saint Augustin, la glu est là ; le cœur s'y laisse prendre ; et voilà des victimes de plus pour l'enfer.

A qui faut-il restituer ? Le bon sens le dit : c'est à celui auquel on a fait tort. Mais s'il n'est plus de ce monde ? C'est à ses enfants ou à ses héritiers. Mais si on ne peut pas les découvrir ? C'est alors, et dans ce cas seulement, qu'il faut restituer entre les mains des pauvres et employer en bonnes œuvres le bien mal acquis. On présume, et avec

raison, que c'est là le désir et la volonté de celui qui a souffert le préjudice.

Nous avons dit que les restitutions sont extrêmement rares, même à la mort; c'est la vérité. Cependant il ne faudrait pas en conclure qu'il ne s'en fait jamais. Grâce au ciel, on rencontre encore de temps en temps des âmes où la crainte de Dieu n'est pas complètement éteinte et qui ne veulent pas se vendre au démon pour de l'argent. Ce sont des personnes qui ont eu un moment d'oubli, une faiblesse : elles ont touché au bien des autres, mais ce bien dérobé leur brûle maintenant les mains : il faut qu'elles s'en débarrassent, il faut qu'elles le rendent au plus vite... Eh bien ! indiquons-leur les précautions qu'elles peuvent prendre pour restituer sans se déshonorer. C'est de se servir d'un homme discret, d'un homme de confiance, tel qu'un confesseur, par exemple, qui fera la restitution sans nommer personne et en exigera une quittance en règle. De cette manière, on satisfait à Dieu et au prochain, sans compromettre son honneur. Il n'y a pas un prêtre qui n'ait eu, plusieurs fois dans sa vie, l'occasion de remplir ce consolant ministère.

5. — Pour accomplir le 7e et le 10e commandements de Dieu, ce n'est pas assez de ne nuire en aucune manière à la fortune du prochain et de réparer le tort qu'on lui a causé, il faut encore faire l'aumône.

C'est Dieu lui-même qui nous ordonne à tous de faire l'aumône suivant nos moyens. On rencontre dans le monde une foule de chrétiens qui s'imaginent que l'aumône est une chose de pur conseil, une chose de surérogation. Partant de là, celui qui la fait, si peu qu'il donne, trouve qu'il a beaucoup de mérite; et celui qui ne la fait pas du tout, ne croit pas se rendre coupable devant Dieu. Erreur ! erreur !... Ecoutez la parole du Souverain Maître : « Je t'ordonne d'ouvrir la main à ton frère pauvre et nécessiteux, » est-il écrit dans les Livres saints. — Et encore : « Ne refusez pas au pauvre son aumône et ne détournez pas les yeux de l'indigent. » — Et encore : « A cause de mon commandement, accueillez bien le pauvre et ne le renvoyez pas les mains vides. »

Nous ne pouvons pas vous citer toute la sainte Ecriture ; mais vous vous rappelez l'histoire du mauvais riche racontée dans l'Evangile. Pourquoi est-il dans l'enfer ? Pour n'avoir pas fait l'aumône à son voisin qui était pauvre : l'Evangile ne lui reproche rien autre chose..... Vous vous rappelez encore les paroles que Notre-Seigneur adressera aux réprouvés, quand il jugera le monde : « J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger. J'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. J'étais nu, et vous ne m'avez pas donné de vêtements. » Il n'est question que de l'aumône. Ce n'est pas que nos autres devoirs seront passés sous silence ; mais Notre-Seigneur insiste sur celui-là d'une manière spéciale pour le rappeler aux hommes qui ont intérêt à l'oublier et les faire souvenir qu'on se damne en ne l'accomplissant pas. Tous nous sommes donc rigoureusement obligés de faire l'aumône, suivant nos moyens, sous peine de damnation.

Mais j'ai honte vraiment, quand il s'agit de l'aumône, de vous parler d'obligation, de commandement, de damnation et d'enfer, à vous qui avez la foi vive, à vous qui avez le cœur si bien fait, qui avez tant de noblesse et de générosité dans les sentiments. Faire l'aumône, secourir le malheur, soulager la misère, n'est-ce pas pour vous, non seulement la plus douce satisfaction, mais encore un besoin impérieux et comme le cri de la nature ? Est-ce qu'il est nécessaire de vous apprendre que ce pauvre est la créature et l'enfant de Dieu, l'ami, le parent, le frère de Jésus-Christ ? Est-ce qu'il est nécessaire de vous apprendre que ce pauvre est votre semblable, votre frère, de la même famille, de la même chair et du même sang que vous ? Non ; vous savez tout cela comme moi, et vous faites mieux que de le savoir, vous le mettez en pratique.

6. — Tous nous ferons donc l'aumône, *selon nos moyens,* nous ne manquerons pas à ce devoir sacré. Mais que faut-il entendre par *nos moyens ? Nos moyens pour faire l'aumône,* c'est notre superflu, c'est tout ce qui dépasse le nécessaire. Quand donc vous avez prélevé tout ce qui vous est nécessaire pour la vie, tout ce qui vous est nécessaire pour l'entretien de votre famille et de votre maison, tout ce qui vous est nécessaire pour vous assurer un avenir convenable selon votre condition et votre rang, faites la part du pauvre ; et, dans votre intérêt, faites-la bonne, faites-la large ; dépassez plutôt la limite que de rester en-deçà ; la limite d'ailleurs n'est pas tracée dans l'Evangile, et personne ne la connaît, afin que nous allions toujours au-delà.

7. — Et puis, quand vous donnerez, rappelez-vous encore ce que Notre-Seigneur a dit : « Ne sonnez pas de la trompette autour de vous ; » pas de bruit, pas d'ostentation, pas de vanité. « Que votre main gauche ignore ce qu'a donné votre main droite. » Si c'est pour le bon Dieu que vous faites l'aumône, il saura toujours ce que vous donnerez, soyez-en sûr, sans qu'il soit nécessaire de le publier sur les places et dans les maisons... Si vous faites l'aumône pour recueillir les louanges et les applaudissements du monde, c'est votre affaire ; mais je vous plains, car vous n'aurez pas d'autre récompense : la parole de l'Evangile est formelle.

8. — Nous vous disions tout à l'heure de faire toujours bonne part au pauvre, même dans votre intérêt. Oh ! oui, dans votre intérêt ; car l'aumône nous procure à la fois les biens du ciel et les biens de la terre.

Jamais l'aumône n'a porté la disette au sein des familles bienfaisantes ; au contraire, c'est « *un prêt fait au Seigneur,* » dit la sainte Ecriture ; et quand on prête au Seigneur ici-bas, il paie aussi les intérêts ici-bas. La sainte Ecriture l'appelle encore « *une semence ;* » or toute semence, jetée

dans la terre, produit un gain, un accroissement, une multiplication. Il est vrai que la récolte peut manquer quelquefois au laboureur, mais jamais à celui qui fait l'aumône ; car Dieu a engagé sa parole.

L'aumône attire des grâces de conversion sur les pécheurs ; l'aumône expie nos fautes ; l'aumône intercède pour nous et nous obtient mille faveurs ; l'aumône nous délivre de la mort éternelle et nous fait trouver miséricorde devant le souverain juge. — Mes frères, ce sont tous ces biens précieux que Notre-Seigneur veut nous indiquer, quand il dit dans l'Evangile : « Faites l'aumône et on vous rendra une bonne mesure, une mesure pressée, bien tassée et s'épandant par dessus les bords. » O Seigneur Jésus ! quelle parole consolante ! Je veux la répéter pour la graver dans ma mémoire et surtout dans mon cœur : « On vous rendra une bonne mesure, une mesure pressée, bien tassée et s'épandant par dessus les bords. » Oh ! accordez-nous la grâce de faire l'aumône selon nos moyens, pour l'amour de vous, afin d'avoir cette bonne mesure de bonheur et de gloire dont vous parlez. Ainsi soit-il !

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XLV

POUR LE 19e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

I. — Renouvelez-vous dans l'esprit de votre âme, et revêtez-vous de l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vie.

L'Apôtre nous invite à passer à un état nouveau. Lequel ? L'état de justice et de sainteté dans lequel Adam avait été créé. Voilà l'état qu'il a perdu et que nous devons retrouver par un renouvellement de notre âme. L'Apôtre, d'autre part, le redisait aux Colossiens : *Dépouillant le vieil homme avec ses œuvres, revêtez-vous de l'homme nouveau qui, par la connaissance de Dieu, se renouvelle selon l'image de celui qui l'a créé.* (Colos., III, 9). C'est cette image imprimée dans l'intérieur de notre âme qu'Adam a perdue par le péché, qui nous est rendue par la grâce de Jésus-Christ, et cette justice est la *robe première* dont parle le saint Evangile. (Luc, XV, 22). Reconnaissons donc qu'Adam est tombé et que nous sommes tombés avec lui, car comment pourrions-nous être renouvelés dans un état qui n'aurait jamais été celui de l'homme ?

Mais quel sens devons-nous attacher à ces mots : *Renouvelez-vous dans l'esprit de votre âme ?* Ici l'Apôtre nous enseigne que le principe de notre renouvellement est l'Esprit-Saint qui habite dans notre âme, selon cette parole : *Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils qui vous fait crier : Abba, mon Père !* (Gal., IV, 6). En acceptant cette interprétation, nous devons conclure que nous avons besoin de nous renouveler dans l'Esprit qui habite en nous, c'est-à-dire de nous renouveler dans l'intérieur de notre âme par l'Esprit-Saint qui nous est donné. Et ce renouvellement doit avoir lieu dans le temps présent, afin que notre corps reçoive par l'âme le principe de son renouvellement dans le temps à venir, car si l'âme n'est point renouvelée, le corps ne le sera jamais.

L'Apôtre continue : *Revêtez-vous de l'homme nouveau.* Le premier principe de vétusté, en toutes choses, ce fut Adam, et nous l'avons en nous, puisque par lui le péché est entré dans tous les hommes. Le premier principe, au contraire, de la nouveauté et du renouvellement que nous n'avons pas en nous, c'est Jésus-Christ. Il faut donc que nous l'acquérions, et comment y arriver ? Saint Paul l'écrivait aux Romains : *Revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* c'est-à-dire, ayez dans votre vie l'esprit, les sentiments, les vertus de Jésus-Christ, et que tout dans votre vie soit semblable à la vie de Jésus-Christ. (Rom., XIII, 14). Alors vous recevrez une nouvelle naissance par laquelle vous deviendrez semblables à Dieu. Jésus-Christ en a parlé, de cette naissance spirituelle, à Nicodème : *Si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit.* (Jean, III, 5-6).

Enfin l'Apôtre ajoute : *Qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité.* D'abord nous pouvons l'entendre dans ce sens que l'homme doit retourner à son premier état de justice originelle. Nous pouvons l'entendre aussi de Jésus-Christ qui a été formé dans le sein de la Vierge par l'opération du Saint-Esprit, et à ce point de vue, il est bien l'homme nouveau ; et nous, nous sommes le vieil homme qui doit chercher à être nouveau par la sainteté du cœur, par la vérité sur les lèvres et dans les œuvres.

Saint Bernard : « Il y a deux hommes : le vieil homme, Adam, l'homme nouveau, Jésus-Christ. La vétusté est l'image du premier, et la nouveauté celle du second. Il y a une triple vétusté, et trois nouveautés. Il y a la vétusté du cœur, de la bouche et du corps, car nous avons péché par là en trois manières différentes, c'est-à-dire par pensée, par parole et par action. Le cœur est le siège des désirs charnels et mondains. Il y a une double vétusté dans la bouche : l'ignorance et la détraction. Le corps aussi a ses deux vétustés : le crime et la turpitude... Il faut que notre cœur d'abord se renouvelle en se purifiant de tous les désirs charnels et mondains, et qu'à leur place s'établisse l'amour de Dieu et de la céleste patrie. Que l'arrogance et la détraction s'éloignent de notre bouche et qu'à leur place succèdent la confession de nos

péchés, et des paroles de bienveillance et d'estime à l'endroit du prochain. A la place des hontes et des turpitudes qui sont la vieillesse du corps, mettons la continence et l'innocence. Chassons ainsi les vices par les vertus contraires. Cette rénovation est l'œuvre du Christ, qui habite en nous par la foi : *Voici,* dit-il, *que je fais tout nouveau.* (Apoc., XXI, 5). Voilà ce qui fait dire à l'Epouse des Cantiques : *Placez-moi comme un sceau sur votre cœur.* (Cant., VIII, 6). Quand il habite dans notre cœur, c'est la sagesse ; quand il habite dans notre bouche, c'est la vérité ; et quand il habite dans notre corps, c'est la justice [1]. »

II. — C'est pourquoi, quittant le mensonge, que chacun dise la vérité avec son prochain, parce que nous sommes les membres les uns des autres.

L'Apôtre nous explique ici comment nous pouvons passer à l'état nouveau auquel nous sommes appelés.

Il nous faut d'abord quitter le mensonge. Rien de plus évident : le mensonge, c'est le péché du diable, et *qu'y a-t-il de commun entre le Christ et Bélial ?* (II Cor., VI, 15). Jésus-Christ l'a dit : *Lorsque le diable parle mensonge, il parle de son propre fonds, parce qu'il est menteur et le père du mensonge.* En effet, n'est-ce point ainsi qu'il s'est conduit à l'égard de nos premiers parents ? Lorsqu'il poussait la première femme à transgresser le précepte que Dieu leur avait donné et que la première femme lui dit : *Le Seigneur nous a commandé de ne point manger de ce fruit et de ne pas y toucher, le tentateur lui répondit : Point du tout, vous ne mourrez pas de mort !* (Gen., III, 3-4). Ecoutez-le encore parlant à Jésus-Christ lui-même, lorsqu'il le tenta au désert : *Je vous donnerai tous ces royaumes, si, vous prosternant, vous m'adorez.* (Matth., IV, 5). Est-ce que toutes ces choses lui appartenaient pour en disposer à son gré ? Nullement, puisque le Psalmiste nous dit : *Au Seigneur appartient la terre et toute sa plénitude, le globe du monde et tous ceux qui l'habitent.* (Ps. XXIII, 1).

Aussi Dieu nous a-t-il défendu expressément le mensonge dans la loi qu'il nous a donnée : *Vous fuirez le mensonge,* nous dit-il. (Ex., XXIII, 7). Il le rappelait à son peuple, disant : *Vous ne mentirez point, et nul ne trompera son prochain.* (Lév., XIX, 11). Ce péché est en abomination devant Dieu et se trouve compris parmi ceux qu'il hait d'une manière toute particulière : *Il y a six choses,* dit Salomon, *que le Seigneur hait : des yeux altiers, une langue menteuse.* (Prov., VI, 16-17). Nous ne devons donc pas être étonnés de la destinée que Dieu réserve aux menteurs. Le Psalmiste lui a dit : *Seigneur, vous perdrez tous ceux qui profèrent le mensonge.* (Ps. V, 7). Non, ils n'iront point au ciel ceux qui ne savent pas dire la vérité. C'est encore le Psalmiste qui nous l'affirme : *Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle, et qui reposera sur votre montagne sainte ?* Et il se répondait : *Celui qui n'a pas trompé avec sa langue.* (Ps. XIV, 1-3). Voulons-nous ne jamais être répréhensibles dans nos paroles par rapport à la vérité ? Eh bien, suivons le conseil de Jésus-Christ : *Que votre langage soit : Oui, oui ; Non, non ; car ce qui est de plus vient du mal.* (Matth., V, 37).

C'est pourquoi l'Apôtre nous dit : *Que chacun parle à son prochain dans la vérité.* Nous arriverons ainsi à être semblables à notre Dieu dont le Psalmiste disait : *C'est vous qui m'avez racheté, Seigneur, Dieu de vérité.* (Ps. XXX, 6). Jésus-Christ n'est venu dans le monde que pour dire la vérité, et nous tous nous n'avons point d'autre vocation ; en sorte que nous devrions pouvoir dire avec lui : *Si je suis né et si je suis venu dans le monde, c'est pour rendre témoignage à la vérité.* (Jean, XVIII, 37). Et pourquoi devons-nous la vérité au prochain ? L'Apôtre nous répond : *Parce que nous sommes les membres les uns des autres.* Nous ne formons, en effet, qu'un seul corps : *Quoique plusieurs, nous ne sommes qu'un corps et tous réciproquement les membres les uns des autres.* (Rom., XII, 5). Que les membres d'un même corps s'aiment donc mutuellement et qu'ils s'entraident dans la vérité.

Saint Augustin : « Si vous voulez rester homme, vous serez certainement menteur. Cessez d'être homme, et vous échapperez au mensonge. Revêtez-vous de Jésus-Christ, et votre langage sera celui de la vérité, dans ce sens que vos paroles ne seront ni votre propriété, ni de votre invention, mais l'œuvre de la vérité, qui répand sa lumière éclatante dans votre âme. Si vous êtes privé de cette lumière, vous resterez dans vos ténèbres, et vous ne pourrez dire autre chose que le mensonge. Notre-Seigneur lui-même l'a déclaré : *Celui qui profère le mensonge dit ce qui lui est propre* (Jean, VIII, 44), parce que *tout homme est menteur.* (Ps. CXV, 11). Celui donc qui parle selon la vérité ne la tire point de son propre fonds, mais bien du fonds même de Dieu... Cessez donc d'être comme Adam, et vous ne serez plus homme. Or, si vous n'êtes plus homme, vous ne serez plus menteur. Mais lorsque vous aurez commencé à être affranchi du mensonge, ne vous en attribuez point le mérite, comme si la vérité sortait de votre propre fonds, de peur que le vent de l'orgueil ne vienne à vous éteindre comme un flambeau qu'on allume à un autre foyer de lumière, et que vous ne retombiez dans les ténèbres de votre mensonge. Le vieil homme régnait autrefois en vous, et vous êtes devenus des hommes nouveaux. Le mensonge est le caractère propre d'Adam, la vérité est celui de Jésus-Christ. Il faut donc que cette chair mortelle, que vous avez reçue d'Adam, sanctifiée d'abord par la nouveauté de l'esprit, mérite à son tour d'être renouvelée, d'être changée au jour de sa

[1] *De Divers.*, Serm. LXIX, n. 1-2, trad. Vivès.

résurrection, et qu'ainsi déifié tout entier l'homme puisse s'attacher à l'éternelle et immuable vérité [1]. »

III. — Irritez-vous, et ne péchez pas ; que le soleil ne se couche pas sur votre colère.

C'est encore à nous dépouiller d'un autre vice que l'Apôtre nous invite. La colère est mauvaise, lorsqu'elle tend d'une manière désordonnée à la vengeance qui serait contre la justice ; mais elle est légitime, quand elle s'exerce contre qui il convient et comme il convient. S'il s'agit de la colère mauvaise, l'avertissement de l'Apôtre signifierait : s'il arrive qu'un mouvement de colère s'élève en vous, ce qui tient à l'humanité, gardez-vous d'y consentir. *Qu'il ne vous arrive que des tentations qui tiennent à l'humanité* (I Cor., x, 15), car *celui qui se met en colère contre son frère méritera d'être condamné par le jugement.* (Matth., v, 22). C'est ce que Joseph disait à ses frères : *Ne vous mettez point en colère en chemin.* (Gen., xlv, 24).

S'il s'agit au contraire de la colère que le pécheur exerce contre lui-même dans un esprit de pénitence, cette colère est bonne, et c'est de celle-là que l'Apôtre nous dit : *Irritez-vous* contre vos prévarications, *et ne péchez pas* à l'avenir, car il vous faudrait de nouveau vous irriter contre vous-même. Et cette colère nous devons parfois l'exercer contre le prochain à cause de ses vices, et cette colère est inspirée par le zèle de la gloire de Dieu. C'est ce que fit Phinées contre l'Israélite prévaricateur, et le Seigneur dit à Moïse : *Phinées, fils d'Eliazar, fils d'Aaron, prêtre, a détourné ma colère des enfants d'Israël, parce qu'il a été animé de mon zèle contre eux.* (Nombr., xxv, 11). C'est dans ce sens que le prophète Elie disait : *Je brûle de zèle pour vous, Seigneur, Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance.* (III Rois, xix, 10). Et *gardez-vous de pécher.* Quand vous vous irritez ainsi, que la raison et la charité soient vos guides, selon cette parole : *Que chacun de vous soit prêt à écouter, mais lent à parler, lent à se mettre en colère.* (Jac., i, 19).

L'Apôtre ajoute : *Que le soleil ne se couche pas sur votre colère.* Comment devons-nous entendre ce conseil ? De quel soleil l'Apôtre veut-il parler ? S'il s'agit de la colère mauvaise, l'Apôtre veut nous dire : Ne persistez pas dans les sentiments de colère que vous avez conçus et auxquels vous avez consenti, avant que la fin du jour arrive, car le premier mouvement, bien qu'il soit excusable à cause de notre fragilité, ne doit pas durer, puisque ce serait alors avec réflexion et plein consentement qu'on serait en colère. S'il s'agit de la colère que nous exerçons contre nos péchés, l'Apôtre veut nous dire : Que votre colère ne se couche point sur vos péchés, en sorte qu'il vous soit encore nécessaire de vous punir vous-même dans les jours suivants. *Pendant que vous êtes en chemin mettez-vous d'accord avec votre adversaire.* (Luc, xii, 58). S'il s'agit de la colère à exercer contre le prochain à cause de ses vices, l'Apôtre nous redit ici ce que Jésus-Christ disait : *Il faut que j'accomplisse les œuvres de celui qui m'a envoyé, tandis qu'il est jour : la nuit vient, pendant laquelle personne ne peut agir.* (Jean, ix, 4).

Saint Augustin : « *Que le soleil ne se couche pas sur votre colère.* Ces mots peuvent être compris littéralement du temps qui nous est donné ; car, si parfois la colère vient à surprendre le chrétien, en raison de la condition humaine et de la faiblesse de notre nature mortelle, du moins ne doit-elle pas durer longtemps et provenir de la veille. Bannissez-la de votre cœur avant le coucher de la lumière visible de peur que vous ne soyez abandonné de la lumière invisible. Mais il y a pour ces paroles une autre interprétation satisfaisante. Le Christ qui est la vérité est notre soleil de justice ; non point ce soleil qu'adorent les païens et les méchants et que les pécheurs mêmes peuvent voir, mais cet autre soleil dont la vérité éclaire la nature humaine et qui réjouit les anges. Les yeux affaiblis du cœur humain tremblent sous ses rayons ; cependant ils se purifient par la pratique des commandements et parviennent à le contempler. Quand ce soleil a commencé à habiter en vous par la foi, prenez garde que la colère qui naîtrait dans votre cœur ne soit assez violente pour qu'il se couche sur cette colère, c'est-à-dire pour que le Christ se refuse à habiter avec votre colère. Il paraît, en effet, se coucher pour vous, et c'est vous qui vous couchez pour lui : car la colère en vieillissant devient de la haine, et dès que la haine se produit en vous, vous devenez homicide, *car quiconque hait son frère*, dit saint Jean, *est homicide.* (I Jean, iii, 15). Le même apôtre dit encore : *Tout homme qui hait son frère, demeure dans les ténèbres.* (II Jean, ii, 9). Quoi d'étonnant que celui-là reste dans les ténèbres, pour qui le soleil est couché [1] ? »

[1] *De Temp.*, Serm. clxvi, cap. iii-iv, n. 3-4, trad. Vivès.

[1] *In Ps. XXV*, Serm. ii, n. 3, trad. Vivès.

SEPT INSTRUCTIONS POUR UNE OCTAVE DES MORTS

III

LES CONSOLATIONS DU CULTE DES MORTS

1° *Le souvenir*

Dereliquerunt me propinqui mei, et qui me noverant obliti sunt mei.

Mes proches m'ont abandonné et mes amis m'ont oublié.

(Job, xix, 14).

Mes frères,

Par un soir de novembre, un homme contemplait Paris, du haut d'une de ces collines qui

entourent la grande ville. Au loin se déroulait à ses yeux cet immense assemblage de maisons, de palais, d'usines et d'églises. Ça et là, une flèche dorée émergeait de l'ombre et semblait veiller sur la cité endormie. C'était un spectacle grandiose qui remplissait l'âme de fierté, car tout cela, n'était-ce pas le génie d'un peuple qui l'avait édifié ?

Tout à coup, l'attention du poète fut attirée par un espace vide qui s'étendait à ses pieds. Pourquoi donc ce terrain inoccupé où la vie n'avait pas encore pénétré ? L'air y était-il moins pur et le sol moins ferme ? Non, ce n'était pas cela. Le spectateur le comprit quand il eut distingué, à travers le feuillage des arbres, des rangées de taches blanches. L'espace n'était pas vide : c'était un cimetière.

Qui donc reposait là ? Ceux, sans doute, qui avaient bâti la superbe capitale. Leur œuvre à peine achevée, ils avaient disparu ; d'autres avaient pris leur place, et maintenant nul ne songeait à eux, pas même ceux qui profitaient de leurs travaux et qui jouissaient de leurs conquêtes. A cette pensée, l'âme du poète fut saisie d'une tristesse indignée ; et son imagination s'exaltant elle-même, il conçut la pensée de réveiller tous ces morts et de les lancer, en bataillons serrés, sur la ville ingrate qui dormait sous ses yeux. Mais bientôt un sourire amer plissa ses lèvres ; brusquement il se redressa et disparut dans la nuit en murmurant :

Les morts durent bien peu : laissons-les sous la pierre...
Hélas ! dans le cercueil ils tombent en poussière
Moins vite qu'en nos cœurs !

Cette impression, mes frères, vous l'avez sans doute éprouvée vous-mêmes plus d'une fois. N'avez-vous pas, bien souvent, en lisant sur une tombe solitaire quelque nom célèbre naguère, répété ces mots : « Quoi ! c'est ici que repose ce personnage !... Il y a quelque temps tout le monde parlait de lui... Aujourd'hui, personne n'y songe ! »

Paroles mélancoliques !... Comme le poète, vous étiez douloureusement émus de cet oubli dans lequel disparaissent si vite les morts. Vous frémissiez à la pensée que le même sort était réservé à ceux que vous aimiez, vous était réservé à vous-même.

Eh bien ! rassurez-vous ! Il y a quelqu'un qui ne vous abandonnera jamais, quelqu'un qui ne délaissera pas votre mémoire ni celle de vos chers disparus : c'est l'Eglise. L'un des buts qu'elle s'est proposés, l'un des résultats qu'elle a obtenus en établissant le culte des morts, a été précisément de préserver de l'oubli les âmes des trépassés.

Pensée d'une délicatesse infinie, bien digne d'un cœur de mère, et qui ne saurait manquer de vous toucher profondément ; car si le christianisme offre aux deuils de ses enfants beaucoup d'autres consolations, je n'en connais pas de plus douces que celle-là.

I

C'est un bien triste fléau que l'oubli !

Mais s'il est triste d'oublier, il est encore plus triste d'être oublié.

Etre oublié, c'est mourir dans une âme. Non pas tout d'un coup, mais lentement et en pleine connaissance. Ne connaissez-vous pas cette agonie, vous qui aviez des amis, qui les aimiez comme la moitié de vous-mêmes et qui les avez vus peu à peu se détacher de vous, ne plus vous reconnaître ? Quelles tristesses n'avez-vous pas ressenties alors ! Eh bien, renouvelez en vous tous ces douloureux souvenirs, et vous aurez une idée du sort qui attend, au lendemain de leur sépulture, les trépassés.

Oh ! je le sais bien, cet oubli n'est pas absolument volontaire. N'avez-vous pas dit avec une sincérité parfaite à ces chères âmes, en leur faisant le dernier adieu : « Moi, vous oublier ! jamais ! Votre souvenir sera mon plus cher trésor et après m'avoir accompagné pendant toute ma vie, je l'emporterai dans ma tombe. »

Et de fait, comme il vous était facile alors de tenir votre promesse ! Est-ce que vous pourriez oublier ces traits chéris et vénérés, creusés et amaigris par le mal, mais dotés ensuite par la mort d'une si calme et si radieuse beauté ?

Est-ce que vous pourriez oublier cette dernière journée, si longue et pourtant si vite écoulée ; ces angoisses mêlées d'espérance aussitôt détruite ; ces tortures de la dernière agonie qui faisaient dire à celui que vous aimiez : « Je ne savais pas qu'il fût si difficile de mourir ! » ces derniers moyens, barbares dans leur énergie, que vous employiez pour combattre la mort qui venait, et retenir la vie qui s'en allait ?

Est-ce que vous pourriez oublier ces dernières paroles, ces dernières recommandations, ces dernières prières murmurées à votre oreille par une voix qui s'éteignait ?... Et ce dernier baiser imprimé sur votre front par des lèvres mourantes, et ce dernier soupir échappé dans un regard qui était une dernière bénédiction et un suprême adieu, est-ce que vous pourriez jamais oublier tout cela ?

Non, c'est impossible ! Vous aviez l'âme encore trop remplie ou plutôt trop débordante de douleur. Vos yeux gardaient encore la fatigue des larmes incessantes ; votre gorge était encore serrée par plusieurs jours de sanglots ; et vos lèvres conservaient encore la froide sensation de ce dernier baiser que vous aviez, avant la sépulture, posé sur un front glacé.

Et comme alors vous eussiez bondi d'indignation, si quelqu'un vous eût parlé d'oubli ! Et comme vous étiez sincères en faisant graver sur la pierre ces mots qui vous semblaient encore trop faibles : Regrets éternels !

Avez-vous tenu ces promesses ?... Oui, pendant quelque temps.

Pendant plusieurs semaines, plusieurs mois

peut-être, on vous a vus venir sur ces tombes chéries et y verser des larmes avec des prières. Les fleurs que vous y faisiez croître n'étaient pas un vain symbole, car elles étaient l'image d'une douleur qui ne faisait que de naître et qui aspirait à grandir toujours.

Puis un jour, sous un prétexte ou sous un autre, votre visite quotidienne a été omise ; votre attention a été sollicitée par d'autres préoccupations ; peu à peu vos pèlerinages au cimetière sont devenus plus rares ; vos pleurs y ont coulé moins abondamment ; votre chagrin s'est apaisé ; votre deuil s'est fait moins farouche. Vous avez souffert que des images plus vivantes vinssent dans votre âme couvrir celle du défunt ; et quand s'est approché le jour anniversaire de la mort, vous avez murmuré, tout effrayés, ce mot qui disait tout : « Comment, mon Dieu ! Déjà !... »

Loin de moi la pensée de vous reprocher cet oubli fatal ! Vous en souffrez les premiers ; vous en pleurez ; mais, quoi que vous fassiez, vous n'en pouvez éviter complètement les atteintes. Que voulez-vous ? la faute n'en est pas à vous ; elle en est surtout à cette existence si fiévreuse que nous menons. On vit si vite ! La vie d'aujourd'hui ressemble à un champ de bataille où l'on n'a plus le temps d'enterrer ses morts.

II

Oui, vous souffrez de cet oubli qui vient insensiblement étouffer en vous le souvenir des trépassés. Mais vous n'êtes pas seuls à en gémir. Est-ce que les morts eux-mêmes n'en versent pas des larmes amères ?

Ici-bas, quand un ami vous abandonne, — et c'est chose fréquente, hélas ! — il vous reste une ressource immense : c'est de vous en faire un autre et de remplacer par une affection neuve et fidèle celle qui vous a été ravie. Mais au purgatoire, on est pour toujours séparé des vivants et dans l'impuissance de recommencer avec eux le délicieux poème de l'amitié.

Ici-bas, quand vous craignez qu'une âme chérie ne vous oublie, vous êtes libre de vous rappeler à sa mémoire ; libre de dissiper par des prévenances nouvelles ses premières froideurs ; vous pouvez lui écrire, lui faire de doux reproches, avoir avec elle une franche explication. Mais que peut-on faire quand six pieds de terre vous séparent du reste de l'univers ?

Ici-bas, vous pouvez à la rigueur ignorer ce qui se passe dans le cœur d'un ami ; vous pouvez le croire encore dévoué et affectueux, alors que vous êtes depuis longtemps pour lui un étranger. Les âmes du purgatoire n'ont pas cette triste consolation ; elles suivent pas à pas les progrès de l'oubli qui les poursuit ; elles se voient peu à peu bannir des cœurs qui leur étaient les plus dévoués, et elles assistent ainsi, impuissantes et désolées, au triste spectacle de leur délaissement.

Et à quel moment se produit cette ruine ? Au moment où les plus cruelles infortunes ont fondu sur elles, où leur seule espérance était qu'on se souviendrait d'elles et que, par ce naturel et religieux souvenir, elles seraient soulagées et délivrées de tortures indicibles. Et ce souvenir, d'ailleurs, n'avaient-elles pas le droit d'y compter, après l'affection qu'elles avaient eue, après celle qu'on leur avait témoignée, après les promesses solennelles que vous leur aviez faites ?

Il y a un siècle (je vous ai déjà cité cette parole), un noble peuple agonisait. Longtemps il avait lutté, longtemps il avait prié, longtemps il avait attendu ; mais rien n'était venu. Alors, désespéré, il s'enveloppa de son infortune comme d'un suaire et tendit la gorge à ses ennemis en poussant ce cri déchirant : « Dieu est trop haut, et la France est trop loin ! »

O malheureuse Pologne, tu n'es pas seule à parler ainsi ! Car il y a sous terre un autre peuple, plus gémissant encore, le peuple des morts qui répète avec désespoir : « Dieu est trop haut, et la terre est trop loin ! »

Consolez-vous pourtant, âmes délaissées, vous ne serez pas entièrement sacrifiées ! Consolez-vous aussi, âmes chrétiennes, qui tremblez d'oublier vos défunts ! Il y a sur terre quelqu'un qui veille avec sollicitude sur le souvenir des morts et qui ne le laissera jamais périr... Ce quelqu'un-là, c'est l'Eglise !

III

Au moyen âge, dans plusieurs contrées de l'Europe, il existait une coutume profondément chrétienne. A certaines heures de la nuit, des crieurs étaient chargés de parcourir les rues désertes et silencieuses des villes, et de faire entendre à tous les carrefours ces paroles touchantes : « Réveillez-vous, gens qui dormez, et priez pour les trépassés. » Et à leur voix nos ancêtres, suspendant un moment leur sommeil, faisaient à Dieu une courte prière pour les âmes infortunées qui ne sont pas encore sorties de la nuit éternelle.

Le cri des veilleurs du moyen âge a depuis longtemps disparu ; il est parti avec tant d'autres coutumes religieuses dont la vie de nos pères était remplie ; mais l'Eglise a pris la place du crieur, et c'est elle, maintenant, qui, tous les jours et à toute heure, nous dit : « Réveillez-vous, vous tous qui sommeillez dans l'oubli, et priez pour les trépassés ! »

C'est dans ce but qu'elle avait placé les cimetières autour de ses temples. Il fallait, pour aller à Dieu, passer devant les tombes de ses amis et entendre leur plainte muette et leur appel silencieux. « Ne m'oubliez pas devant Dieu, » disaient les habitants du cimetière, et leur voix suivait chaque fidèle à l'autel, comme celle de ces pauvres mendiants qui se groupent aux portes de nos églises... Comment ne pas entendre de telles supplications ? et comment, l'office terminé, ne

pas apporter aux morts quelqu'une des grâces qu'on avait reçues, en faisant une prière sur leur tombe ? C'était comprendre la pensée de l'Eglise et la faire tressaillir de joie ; c'était donner un bel exemple de cette fraternité chrétienne qui est plus forte que la mort.

Mais une telle idée était trop belle pour être comprise par un siècle sans foi. La vue de la mort importunait les hommes de ce temps ; sous prétexte de salubrité, on a relégué les cimetières, bien loin, à l'extrémité des villes, et maintenant il faut faire un voyage pour aller prier sur la tombe de son père... Tant pis pour celui qui n'en a pas le temps !

L'Eglise, pourtant, ne s'est pas découragée, car elle a bien d'autres moyens de nous rappeler le souvenir de nos morts. Et comment les énumérer tous ? Ne nous parle-t-elle pas d'eux à chaque instant ?

Vous venez dans cette cathédrale, chaque dimanche, pour assister au saint sacrifice de la messe, et vos yeux ne peuvent errer sur le sol, sur les colonnes, sur les murs, sans rencontrer ici une dalle mortuaire, là une inscription commémorative, là enfin un monument funèbre. L'Evangile fini, un prêtre monte en chaire, et à peine a-t-il prononcé quelques mots, que vous entendez cette formule : « Nous recommandons à vos prières telle et telle personnes, décédées la semaine dernière. » Comme un écho à sa parole, l'assemblée tout entière entonne un chant sublime qui est le résumé de sa foi. Quelle en est la dernière affirmation ? Celle-ci : « J'attends la résurrection des morts. » Puis, l'assistance se recueille ; voici le moment d'offrir à Dieu ce pain immaculé qui, tout à l'heure, sera changé au corps de Jésus-Christ. Ecoutez en quels termes est fait cet offertoire : « Seigneur, recevez cette hostie pour les fidèles vivants et pour *les fidèles défunts*, afin qu'elle obtienne à tous le salut et la vie éternelle. » Est-ce tout ? Non ; car l'Eglise tient à rappeler d'une manière plus solennelle encore la mémoire des trépassés. Elle attend que le corps du Dieu trois fois saint soit descendu sur l'autel. Le prêtre alors prend la parole, et que dit-il à ce Jésus immolé dont le corps et le sang sont là sous ses yeux ? « Seigneur, souvenez-vous de vos serviteurs et de vos servantes qui nous ont précédés dans le signe de la foi et qui dorment du sommeil de la paix. » Quelle prière ! Et en quel moment ! Et comme il faut que l'Eglise aime ces chères âmes du purgatoire pour distraire alors sa pensée du Dieu crucifié et la leur appliquer !

Il en est de même à toutes les parties de l'office divin ; de même dans tous les actes de la vie religieuse, dans les grandes prières du *Benedicite ;* partout et toujours, il est une prière qui revient sans cesse : « *Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.* Que les âmes des fidèles, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix ! »

Mais c'était peu pour l'Eglise de renouveler ainsi chaque jour, et dans les circonstances les plus sacrées, le souvenir des morts ; elle a voulu, en outre, chaque année, célébrer spécialement leur mémoire. Ce jour-là toutes les messes du monde se disent en noir ; toutes les prières sont faites pour les défunts ; tous les trésors spirituels sont ouverts aux trépassés. Pas un qui soit oublié ; ni celui qui a vécu ignoré de tous ; ni celui qui a habité des contrées inconnues ; ni celui qui a vécu dans des siècles depuis longtemps écoulés. Tous sont réunis dans le même souvenir et dans les mêmes regrets. Communauté merveilleuse, qui a fait dire à Chateaubriand : « La religion seule était capable d'élargir assez le cœur de l'homme pour qu'il pût contenir des soupirs et des amours égaux en nombre à la multitude des morts qu'il avait à honorer. »

Et nous ajoutons, après Chateaubriand : Qu'ils sont à plaindre, ceux qui détournent les yeux pour ne pas voir l'incomparable grandeur de tels spectacles, de nos fêtes religieuses, de nos solennités funèbres ! Mais les hommes de bonne foi agissent autrement, ils admirent sans réserve et, tout émus, répètent cet aveu d'un protestant célèbre : « C'est à la religion qu'il appartient de perpétuer les souvenirs et de prendre sous sa garde les tombeaux. » On feint aujourd'hui d'ignorer cette parole : je ne demanderai pas ce que la dignité humaine et le culte des morts y ont gagné.

Un jour, mes frères, une reine d'Angleterre se mourait. Quel était donc le mal inconnu qui emportait Marie Tudor ? Ses médecins se le demandaient quand la mourante, faisant un dernier mouvement, montra sa poitrine et murmura ces mots : « Après mon dernier soupir, si l'on ouvre mon cœur, on y trouvera gravé le mot de *Calais !* »

Calais ! c'était le nom d'une ville qu'elle avait perdue et dont le souvenir la faisait périr. Mais qu'était-ce toutefois que ce fidèle attachement, à côté d'un autre que je connais !

Car je sais une autre reine, une mère, qui porte gravés dans son cœur bien des caractères sanglants. Approchez-vous, vous lirez des noms innombrables : ce sont ceux de ses enfants qu'elle a perdus, et dont elle garde le souvenir avec une infatigable tendresse... Cette reine, c'est l'Eglise !

O sainte Eglise, ma mère, soyez mille fois bénie pour ce culte que vous rendez à vos fils trépassés ! Soyez bénie par eux que vous préservez de l'oubli ; soyez bénie par nous que vous gardez de l'ingratitude ; et puissiez-vous, en retour de cette première consolation que vous nous donnez, voir tous vos enfants un jour couronnés dans le ciel. Ainsi soit-il.

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXXII. Pour la fête des saints Anges gardiens : *La mère, ange gardien de la famille*, 737.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *L'Ordre.* — I. Nature et institution, 741.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XLVI. Pour le 20e dimanche après la Pentecôte *(in Eph.*, v, 15-16), 744.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — I. Le Décalogue. XXVII. Le 8e commandement, 747.

Sermon pour une fête patronale d'un martyr, 749.

Allocution avant la Confirmation, 751.

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXXII

POUR LA FÊTE DES SAINTS ANGES GARDIENS

La mère, ange gardien de la famille

Angelis suis Deus mandavit de te ut custodiant te in omnibus viis tuis.
Dieu a ordonné à ses anges de vous garder dans toutes vos voies.

S'adressant à l'homme qui « a placé sa demeure sous l'aile du Très-Haut, » le prophète inspiré lui dit : Ne crains point ! Dieu a ordonné à ses anges de prendre soin de toi, de t'accompagner partout. Vienne l'heure du danger : dans les plus mauvais chemins « ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte durement la pierre. »

Cette image me frappe aujourd'hui, en cette fête des saints anges gardiens. Qui donc est l'ange de la famille, si ce n'est vous, mères pieuses qui êtes les gardiennes de la famille ? Est-ce que Dieu ne vous a pas ordonné de veiller sur elle, de la suivre « dans toutes ses voies » ? Et je vous vois comme les anges dont parle le prophète porter dans vos bras vos petits enfants, les soutenir ensuite dans les tentations et les périls, de vos conseils, de votre tendresse de vos prières : *in manibus portabunt te.*

Voilà donc votre mission bien définie.

Le grand restaurateur de la famille fut Jésus-Christ. « Vous êtes tous frères, disait-il à ses disciples ; car vous n'avez qu'un même Père qui est au ciel. » Et ses disciples s'aimaient, en effet, comme des frères. Les contestations et les disputes ne manquaient point cependant parmi eux : l'esprit de famille ne se forme que lentement. Mais à chaque querelle le Sauveur les reprenait en joignant la douceur à la sévérité, leur apprenait à se faire de mutuels sacrifices et leur enseignait constamment la doctrine de l'humilité, principe du sacrifice : « Celui d'entre vous, ajoutait-il, qui veut être le plus grand au ciel, doit ressembler aux petits enfants, » devenir humble et modeste comme eux.

Et quand le père de famille eut quitté la terre, il laissa, pour veiller sur ses enfants et devenir leur ange gardien, Celle qui avait mérité le titre, l'honneur et la douleur d'être la mère du genre humain. Marie le remplaça donc auprès d'eux et les éleva dans l'esprit de charité, le grand lien de famille. Aussi bientôt, sous l'influence de ses paroles et de ses exemples, « la multitude des croyants n'eut plus qu'un cœur et qu'une âme. » La primitive Eglise avait reçu le meilleur des anges gardiens.

« Après ma mort, disait saint Paul, feront invasion parmi vous des loups ravisseurs, sans pitié pour le troupeau. » Ces loups se sont acharnés sur la famille. Il est bon, femmes chrétiennes qui m'entendez, que vous connaissiez ces loups, ces *ennemis de la famille*, afin que vous sachiez les combattre. Je vous dirai ensuite quels sont les *amis de la famille*, afin que vous aimiez à les accueillir.

I

Les ennemis de la famille sont nombreux et cruels, *non parcentes gregi.* Ils ont juré de la perdre et s'y appliquent avec un zèle que je désire vous voir pour la garder. J'en signalerai trois principaux qui viennent chaque jour s'asseoir à votre foyer :

L'irréligion qui la désunit ;

L'influence perverse d'un monde redevenu païen qui en fausse les rouages ;

Enfin l'égoïsme qui l'a envahie, elle, le siège de l'union, la haine qui y tue l'amour.

1. — Nul n'ignore le terrain que gagne chaque jour l'irréligion. Autrefois c'était de l'indifférence, aujourd'hui c'est de l'impiété. Et elle marche tête levée, elle parle haut, elle entre chez vous le chapeau sur la tête et elle s'impose par son audace à votre foi déconcertée qui se fait timide et chancelante. Cette hardiesse impudente est le propre de deux classes de gens peu recommandables : les impies et les effrontés. Ils spéculent sur la faiblesse et le manque de courage universels pour inspirer la terreur et peser sur les caractères.

Oui, l'impiété a pénétré dans la famille, et vous allez voir les ravages qu'elle y a causés.

La famille, c'est l'union intime et infiniment douce de plusieurs personnes qui s'allient d'amour, qui s'enchaînent de liens éternels afin de rester étroitement enlacées et fortes dans les épreuves de la vie. Ce sont des passagers unis d'une affection profonde et communicative, qui s'embarquent sur le même petit navire afin d'arriver ensemble sans faire naufrage au port de l'éternité. Mais le ciel se couvre, la tempête menace et d'étranges querelles s'élèvent parmi l'équipage. On se demande quelle

direction prendre. — Il faut aller au Nord, hasarde l'un. — Non, au Sud, répond l'autre. — Où est le Nord ? où est le Sud ? dit un troisième avec une expression de douteuse pitié. — Mais nous avons notre boussole, reprend le premier. — Défiez-vous de votre boussole ! s'écrie l'impiété... Qui vous dit qu'elle est sûre, qu'elle n'a pas dévié, que son mécanisme ne s'est point dérangé ? Qui vous dit qu'elle ne vous fera pas faire fausse route ? Compagnons infortunés, nous sommes condamnés à périr. Déjà la tempête gronde, les flots nous engloutiront sûrement. En attendant, jouissons de ce reste de vie, dévorons nos dernières provisions. Il n'y a point d'étoile directrice, point de boussole infaillible, point de guide ; il n'y a point de Dieu, point de vérité, point de Sauveur, point de Christ !

Dans cet équipage désemparé vous avez reconnu l'image des familles divisées de croyances ; vous avez entendu la voix désespérante de l'irréligion. Parmi la traversée de ce monde il arrive un temps où les calamités, les revers, les déceptions de tout genre ont aigri l'âme et l'ont rendue défiante, presque haineuse. On voit partout des trahisons, l'on ne s'aime plus et l'on traîne en maudissant les hommes une vie sans horizon, en attendant la vieillesse maussade et désenchantée. Le foyer s'est fait vide, froid, désert, l'on n'a pas voulu le peupler d'enfants, de consolations chrétiennes et de foi. L'homme devient injuste et dur pour la douce compagne de ses jeunes années qui a vieilli en partageant ses souffrances et en subissant ses caprices parfois criminels. Au milieu de ces chagrins domestiques, gros d'épouvantables divisions, on eût pu garder un centre d'union et d'amour : les croyances communes, la confiance en Dieu. Il y avait dans les foyers chrétiens une image vénérée vers laquelle se portaient avec émotion les regards fatigués de la vie, devant laquelle on s'agenouillait en oubliant un instant ses peines et en se consolant par les espérances éternelles. Cette image, c'était le christ de la famille, le crucifix noirci qui occupait la place d'honneur sur la cheminée. Il a disparu, ou s'il est resté par habitude dans quelque coin pondreux, les regards ne se portent plus vers lui, parce qu'on ne croit plus. « Peut-être quand viendra votre dernière heure, lorsque le ministre de ce Christ, votre roi et votre modèle, cherchera pour vous la montrer l'image du Christ, la seule qui dans les tristesses et les abattements de la mort puisse encore vous parler de bonheur et d'espérance, peut-être on répondra au prêtre étonné de voir le Christ absent de la demeure d'un chrétien : « Il n'y a pas de christ dans « la maison [1] ! » Alors il se dira en lui-même : Voilà une famille malheureuse, c'est ici le séjour permanent des haines et des dissentiments, car ce que le Christ n'a pas lié demeure désuni ! Puis promenant ses regards autour de lui il verra d'autres images, insignifiantes ou impures, — car il faut à l'homme des images, des emblèmes, et quand Dieu a disparu les idoles prennent sa place, — qui témoigneront de l'abaissement ou de la dégradation des amis ; et il éprouvera en lui-même une immense et irrémédiable compassion pour cette famille qui aurait été si heureuse si elle avait connu Jésus-Christ.

Mais l'impiété l'a chassé ! Elle a semé d'abord les germes de division dans les esprits, l'incrédulité, le doute, le désespoir ; puis est venue la division des cœurs. Plus de croyances chrétiennes, plus d'affection commune. Chacun adore ses dieux, c'est-à-dire ses passions divinisées qui sont devenues l'unique règle de ses actes, l'unique ligne de sa conduite.

Laissez-moi déplorer amèrement ces tristes conséquences des principes d'irréligion que vous avez sinon posés, du moins permis de poser vous-mêmes. Mères de famille qui êtes l'âme et les anges gardiens de la famille, je vous le dirai hautement : vous en prenez trop facilement votre parti. Vos maris ne fréquentent plus l'église, vos enfants méprisent ce que vous adorez : sachez au moins les rappeler au respect, parlez à Dieu par une prière constante, parlez aux chers vôtres le langage toujours victorieux du bon exemple, soyez assidues à remplir vos devoirs, et ne vous laissez pas gagner vous-mêmes par une funeste indifférence qui vous enlèverait toute autorité.

2. — Le monde aussi a faussé la famille. Ce qu'on appelle le monde n'a pas de famille. Hommes de plaisir et d'amusement, sans foyer, sans racines dans le sol, ici aujourd'hui, demain ailleurs, restés seuls ici-bas parce qu'ils n'ont pas voulu contracter d'attachements qui lient irrévocablement, sans passé, car on ne leur connaît point de maison pure au sein de laquelle ils aiment à se reposer, sans présent, car ils n'ont ni femme ni enfants, ordinairement sans avenir : voilà le monde qui prétend régir la famille et lui dicter des lois.

D'après lui, le mariage est, non pas un état qui exige une vocation spéciale, mais une simple affaire de spéculation. On se marie, non pour être plus heureux parce que meilleurs, non pour mériter d'être les chefs d'une famille qu'on élèvera pour Dieu, à laquelle on se dévouera pendant de longues années, afin qu'elle devienne la glorieuse couronne et le soutien affectueux de la vieillesse ; non, l'on se marie pour s'enrichir, pour doubler une fortune, pour réunir deux patrimoines. Peu importe que les mariages soient bons, pourvu qu'ils soient beaux ! On ne consulte ni les goûts ni les inclinations légitimes, on fait un marché dans lequel on considère le profit. S'il y a bénéfice, c'est une bonne affaire ; on ne voit pas plus loin.

C'est ainsi que l'amour, et partant le bonheur, est exclu du mariage.

Remarquez bien toutefois que je ne condamne pas la prudence des parents qui veulent assurer aussi l'avenir temporel de leurs enfants : c'est

[1] Le P. Félix, Conférences de 1860.

leur devoir d'y songer pour ceux qui dans l'entraînement et les aveuglements de la jeunesse pourraient l'oublier ; mais votre prudence ne doit être ni bornée ni excessive. Il faut pourtant tenir compte de la nécessaire question du bonheur, et ne pas leur créer une vie qui serait pour eux un enfer perpétuel. Un jour peut-être on pourrait graver ces mots sur leur tombe : « Ils n'ont pas été heureux, mais ils ont été riches ! » Ce serait une mince compensation. Mais ce qui est plus grave, c'est le contre-coup de leurs malaises privés sur leur famille. Quel intérieur au sein de ces unions auxquelles l'affection mutuelle n'a pas servi de base ! Comment les enfants grandiront-ils dans ce milieu où ils ne respireront point l'amour ? Quelles idées présideront à leur éducation ? Élevés dans le culte de la richesse et non dans celui de la famille qu'ils n'ont jamais connue, ils formeront eux-mêmes d'autres générations sans cœur qui seront le fléau de la société. La charité ne brisera jamais la cuirasse d'argent qui protège leur âme contre les sentiments d'humanité ; le pauvre leur tendra vainement la main. Que dis-je même ? Pour un lambeau d'héritage, pour une prétendue injustice qui n'atteindrait pas la millième partie de leur lot, les frères deviendront entre eux plus ennemis que les étrangers, et seuls les actes publics constateront leur parenté, — pour les héritages à venir.

Voilà ce qui m'effraie dans les idées égoïstes du monde, dans ces mariages d'argent, dans cette passion de s'enrichir que vous inculquez à vos enfants, dans ces sentiments étroits que vous consultez seuls lors des circonstances les plus décisives de leur vie et qui préparent les ruines de la famille.

3. — Aussi bien, comme je viens de l'indiquer, le principe de ces erreurs fatales réside-t-il dans l'égoïsme. Il faut faire des sacrifices mutuels et persistants pour s'accorder ; il faut de la vertu pour vivre de la vie de famille. Or la vertu est trop souvent absente du foyer. Aussi regardez : chacun agit à sa guise et va de son côté.

La direction n'est à personne, parce que le père n'a ni la force ni la constance qui fait tenir avec une dignité sereine le sceptre de l'autorité. Parfois du reste il quitte la famille, il s'y déplaît, il désire quelque chose de moins calme que son paisible intérieur, une atmosphère plus bruyante, et il la cherche sans souci des désastres de son absence. Quand le père déserte le foyer, comment l'attachement à la maison n'en serait-il pas singulièrement diminué ?... Mais d'autre part, n'est-ce point votre faute ? Lui faites-vous toujours par vos attentions et vos prévenances cet aimable nid de repos où il trouverait doux de rester ?

Alors, il n'y a plus de centre d'affection, plus d'attrait, plus de lien. Les jeunes gens sont assez portés d'eux-mêmes à se soustraire à la surveillance de leurs parents ; à plus forte raison, quand ceux-ci donnent l'exemple scandaleux du départ et du désordre. Hélas ! c'est pour les jeunes gens surtout que la vie de famille n'existe plus. Ils s'ennuient auprès de vous, ils sont détachés de leurs sœurs : les fêtes du dimanche soir, autour de l'âtre réjoui, ne leur disent plus rien ; la maison paternelle leur pèse comme une prison dont ils ont hâte de s'évader. Ils ne vous aiment plus !

En revanche ils aiment le cabaret, ils aiment le bal, ils aiment le jeu, les compagnies légères, les plaisirs étourdissants ; il n'éprouvent de bonheur qu'autant que vous n'êtes plus là pour les surveiller et leur porter ombrage. Quels mystères de perversion sous ces tristes constatations !

Mères infortunées, vous ne possédez plus leur affection, leur cœur !

Et quand ils se retrouvent auprès de vous, ensemble, ils ne savent rien se passer, ils ne cèdent rien à personne, pas même à leur père et à leur mère. Elevé par vous sur un pied d'égalité, — sinon de supériorité, — l'enfant est devenu le tyran de la famille ; abusant de la situation que lui a faite votre faiblesse, il est une cause perpétuelle de chagrin pour son père et de larmes pour vous. Pourquoi ? sinon parce que de cet enfant, par un excès de prévenances, que dis-je ? par une sorte d'adoration, vous avez fait un égoïste, un être sans cœur !

Aussi vos enfants n'aiment-ils plus ni leurs frères, ni leurs parents ; ils n'aiment que leurs caprices, c'est-à-dire eux.

Que de fautes vous avez à déplorer et à réparer ! Ramenez dans la famille l'autorité, et vous y ramènerez l'amour, le dévouement, l'esprit de sacrifice, le bonheur. Nos aïeux jouissaient d'un moindre bien-être que nous, mais ils jouissaient d'un plus grand bonheur aussi ; s'ils mangeaient un morceau de pain noir, ils le mangeaient en famille, et en le mangeant ils chantaient. Nous ne chantons plus, parce que nous n'avons plus de joie, et si parfois un soir de fête des voix retentissent, ces chants vous attristent : ce ne sont plus les chants de la famille, mais les chants de la débauche, du ruisseau ou de l'orgie.

Pourquoi ne reviendrions-nous pas à ces temps dont j'évoque le souvenir, à ces fêtes de famille, bruyantes parfois mais si douces et animées d'une si saine expansion ? Nous y sommes tous intéressés. A vous, femmes chrétiennes, de réaliser ces désirs qui doivent être surtout les vôtres. Si un instant vous avez négligé vos devoirs d'ange gardien de vos familles, reprenez-les avec courage et en toute conscience, afin que Dieu bénisse vos maisons, afin que, quand les étrangers verront passer vos enfants tous ensemble, unis, la main dans la main, les rangs serrés, ils disent ce que disaient les païens de nos premiers ancêtres dans la foi : « Voyez comme ils s'aiment ! » Tertullien leur répondait : « Cela vous étonne ? Je le crois bien, vous ne savez que vous haïr ! » Nous redescendions cette pente de haine, remontons-la. A l'œuvre, toutes, contre les ennemis de la famille ; et pour vous aider, appelez à votre secours les amis de la famille.

II

Les vrais et grands amis de la famille sont Jésus-Christ et l'Eglise qui parle en son nom, surtout pour la mère chrétienne.

1. — Jésus-Christ apparaît dans votre foyer à toutes les époques, dans toutes les joies et les douleurs de la vie. Quand l'enfant revient de l'église, le front humide encore de l'eau régénératrice, le Sauveur habite sa jeune âme, belle comme un temple orné de fleurs et vêtu d'or; il y réside avec délices, il ne la quitte plus, et partout où vous voyez l'enfant, apparaît aussi Jésus-Christ dont la présence embaume la famille. Oui, ô mères, caressez bien vos enfants; en les embrassant vous vous sentirez devenir meilleures : ils sont resplendissants de la grâce divine, comment n'en recevriez-vous point quelques rayons ?

Ensuite élevez-les, avec la délicatesse que l'enfant réclame. Il est si faible, si fragile et dans son âme et dans son corps, que seule sa mère saura le toucher sans le blesser. Vous parlerez à son esprit qui interroge, vous répondrez à ses mille pourquoi; à son imagination qui aime le merveilleux vous raconterez les merveilles de l'Evangile; puis peu à peu, vous lui mesurerez les vérités du catéchisme jusqu'à ce qu'il puisse en comprendre le sens et la portée, en goûter toute la suavité. C'est encore Jésus-Christ qui vous le demande, parce qu'il veut faire un nouveau pacte avec lui sur le seuil de l'adolescence, quand la raison est éveillée et que le cœur est resté neuf encore, pur, vierge d'impressions mauvaises.

Alors il descend visiblement, sensiblement dans cette jeune âme ravie, et si toute la famille qui regarde le jour de la première communion comme précieux entre tous participe elle-même au banquet sacré, dites-moi, quelle expression pourrait exprimer la grandeur et la beauté de votre foyer transformé en sanctuaire, la félicité profonde qui le remplit!

C'est que ce jour-là, le plus heureux peut-être de votre vie, l'ami de la famille est descendu chez elle.

Aussi bien veut-il y demeurer, vous accompagner partout durant la route. Il se pourra qu'à certains moments vous hésitiez, vous vous sentiez fléchir, et même que vous fassiez des chutes pénibles; appelez-le alors, aussitôt il accourra à votre voix pour vous relever et vous fortifier, jusqu'au jour où aux prises avec les angoisses de la mort, il viendra vous visiter une dernière fois, au milieu de votre maison attristée, mais consolée aussi par la vision de la couronne immortelle réservée à la chère âme qui s'en va.

2. — Il n'est pas un moment de votre vie où Jésus-Christ ne vienne pour vous apporter ses grâces de lumière, et pour sanctifier votre famille. Il lui parle ensuite par la voix de son Eglise, qui donne des conseils salutaires, qui avertit, encourage, détourne du chemin les pierres et les dangers.

L'Eglise ne se borne même point à des paroles, à des conseils, elle s'est établie en quelque sorte au sein de la famille, elle s'y est incarnée en votre personne. Oui, elle a produit ce chef-d'œuvre de prudence, de douceur, de dévouement et de bonté qui s'appelle la mère chrétienne, autorité tutélaire, ange gardien qui veille, commande, instruit au nom de Jésus-Christ.

Oh! comme l'Eglise ici s'est montrée bonne pour la famille en façonnant la mère qui présente à son enfant le divin modèle qu'il doit copier, qui le prend tout petit, le grandit, l'élève jusqu'à Jésus-Christ!

« Une mère, raconte le P. Félix, faisait l'éducation de son enfant. Mère digne de sa vocation et de son nom, mère vraiment chrétienne, elle portait dans son âme l'empreinte de Jésus-Christ qu'y avait gravée l'éducation, et elle voulait elle-même la reproduire dans l'âme de son enfant, pour faire de lui comme un fac-simile vivant du portrait de son Dieu. Et savez-vous ce qu'elle faisait pour imprimer en lui avec cette image Jésus-Christ tout entier? Elle ouvrait devant lui le divin Livre où un art ingénieux avait peint en vives couleurs les mystères du Christ racontés par l'Evangile; et passant tour à tour du livre à l'image et de l'image au livre, comme pour montrer à l'enfant dans un double rayon la beauté de Jésus-Christ, elle lui répétait, non dix fois mais dix mille fois, avec des accents qu'il est plus facile de deviner que de reproduire : « Vois-tu comme il fut à Nazareth obéissant et docile? Lui, le maître du monde, il obéissait, mon enfant, il obéissait toujours!... Regarde encore : oh! vois comme il fut tendre pour Lazare, clément pour Madeleine, bon pour saint Jean, doux pour Judas lui-même! Comme il fut tranquille sous l'outrage, patient dans la souffrance, serein dans l'iniquité! Comme il aime à sa dernière heure! Comme il bénit de son dernier regard! Comme il pardonne de son dernier soupir!... Comme lui, mon enfant, tu seras bon, comme lui tu seras patient, comme lui tu seras doux, comme lui tu pardonneras, et si un jour pour sauver tes frères il fallait souffrir, souffrir jusqu'à la mort, mon enfant, souviens-toi que pour te sauver toi-même il a donné sa vie! » Ainsi disait la mère chrétienne, et au milieu de ce discours mêlé de caresses, de sourires et de larmes, prenant le crucifix, la plus expressive image du Dieu des chrétiens, elle le mettait dans les petites mains de l'enfant, elle y attachait ses regards, elle le posait sur ses lèvres, et elle le pressait sur son cœur comme pour lui apprendre à le connaître, à l'aimer et à l'embrasser tout ensemble, et elle lui disait : « Oh! vois-tu, comme il a souffert! Vois ces clous, ces épines, ces pieds, ces mains, ce côté ouvert! Cher enfant! il est ton maître, il faut écouter sa voix; il est ton capitaine, il faut suivre ses pas; il est ton modèle, il faut imiter ses exemples! »

Non, je n'exagérais pas en déclarant que la

mère chrétienne est le chef-d'œuvre de l'Eglise dans la famille, l'ange gardien du foyer. Cette mère aimante et vigilante ne croit jamais avoir assez veillé, assez instruit, assez aimé son enfant. A mesure qu'il grandit, elle lui prépare les voies, lui applanit le chemin, lui ouvre l'esprit, lui donne l'intelligence de la vie et de ses dangers. Elle n'accorde rien à l'aventure ni au hasard, elle tremble que son fils, que sa fille, ne rencontrent de perfides conseillers qui lui dérobent son âme. Et cette mère admirable, on la trouve partout dans le monde catholique : elle n'est pas une exception, cette bonne et vaillante mère, c'est la mienne, ce fut la vôtre, bien que votre conduite tranche sur la sienne.

C'est que les meilleures choses étant corrompues deviennent les pires; c'est que si la mère chrétienne est le chef-d'œuvre de l'Eglise de Jésus-Christ, la mère mondaine ou frivole est aussi le chef-d'œuvre de l'Eglise du démon. Je ne ferai point le portrait de cette dernière, je craindrais de ne pas le flatter; mais s'il est une mère dont la prudence et la vigilance restent en défaut, dont la faiblesse pour ses enfants soit tellement aveugle qu'elle admire tout d'eux, même leurs vices, excuse tout, même leurs écarts, approuve tout, même des plaisirs que l'Eglise condamne sévèrement, c'est celle-là ! Et si, ce qu'à Dieu ne plaise ! cette mère se rencontrait, assez confiante pour se croire dispensée de veiller sur la vertu de sa fille, que dis-je ? assez dénaturée pour la jeter de gaieté de cœur en plein péril, au risque de l'y voir succomber, et pour déclarer hautement : « On aura beau dire, je veux que ma fille lise ce qui lui plaît, fréquente les compagnies où l'on s'amuse et qu'elle aille au bal, elle n'y court aucun danger et j'ai la conscience en repos sur ce point ! » eh bien ! elle abdiquerait jusqu'à son caractère sacré de mère, jusqu'à son titre d'honnête femme, et je l'affirme non sans trembler : sur elle et sur sa famille elle attirerait la malédiction divine.

Vous écouterez les amis de la famille, et non ceux qui cherchent à y pénétrer pour y porter la ruine ou le désordre. Quand les anciens combattaient l'ennemi qui envahissait leur territoire, ils disaient : « Mourons pour nos autels et pour nos foyers ! » C'est toujours l'autel qui a protégé les foyers ; c'est l'autel qui garde les berceaux et les tombes; c'est l'autel qui reçoit les serments les plus sacrés, les engagements les plus indissolubles. Mais remarquez, je vous prie, que les ennemis de la famille disent hautement qu'ils ne reconnaissent point d'autels. Nous savons aussi qu'ils n'ont point de foyer. Quelle folie donc serait celle qui vous pousserait à leur ouvrir le vôtre, à introduire l'ennemi dans la place ? Non, anges gardiens de la famille, vous placerez votre foyer à l'ombre de l'autel, et il demeurera sous la plus assurée des sauvegardes.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

L'Ordre

I

NATURE ET INSTITUTION

Résumé analytique

Les deux derniers sacrements se rapportent à la vie sociale de l'Eglise, tandis que les autres se rapportent à la vie individuelle de ses membres.

1. Qu'est-ce que l'Ordre ? C'est un sacrement qui donne le pouvoir d'exercer les fonctions sacrées et la grâce de s'en bien acquitter.

2. Il y a toujours eu des prêtres ; ceux de l'ancienne Loi furent désignés par Dieu lui-même et consacrés par Moïse.

3. Jésus-Christ est le seul Pontife de la nouvelle Loi ; il a institué son Eglise pour y communiquer aux hommes ses grâces, il a créé un sacerdoce pour continuer le sien. Puisqu'il était à la fois Docteur, Pontife et Roi, les prêtres revêtus de sa puissance rempliront ces trois fonctions.

4. Jésus-Christ a donné aux apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de prêcher l'Evangile, de remettre les péchés, d'offrir le saint sacrifice. Cette institution, destinée à se perpétuer dans l'Eglise, est un vrai sacrement.

5. Le concile de Trente l'a décidé contre les protestants et l'Eglise l'a toujours cru.

6. D'après plusieurs textes des Actes et des Epîtres, l'ordination confère la grâce du Saint-Esprit, au moyen d'un signe sensible qui est l'imposition des mains. C'est donc un sacrement.

7. Jésus-Christ seul a pu instituer ce rite sacré ; du reste, il y a dans le sacerdoce quelque chose de divin, qui ne peut être que l'œuvre de la grâce et doit avoir un Dieu pour auteur.

Hoc facite in meam commemorationem.

Faites ceci en mémoire de moi.

Mes frères,

En parlant des sacrements en général et de leur nombre, nous avons remarqué, avec saint Thomas, que de ces sept sources de la grâce il y en a cinq qui se rattachent à la vie individuelle du chrétien, et deux à la vie sociale de l'Eglise. Il n'y a pas de société sans une autorité qui la gouverne, qui fasse respecter ses lois et pourvoie par une sage économie à la vie de ceux qui la composent; d'autre part, il n'y aurait pas de société durable, si de nouveaux membres ne venaient remplacer ceux que la mort lui enlève chaque jour. La famille a été instituée par le Créateur pour propager la race humaine à travers les siècles ; et l'autorité a été mise entre les mains des chefs d'Etats pour veiller à la conservation des familles et des individus.

Les cinq sacrements que nous avons étudiés jusqu'ici consacrent et sanctifient les phases les plus importantes de la vie individuelle du chrétien, depuis sa régénération spirituelle jusqu'à sa mort. Mais l'Eglise est une société vivante et agissante, il est donc naturel qu'elle reçoive de son divin Chef les moyens de se propager et de gou-

verner tous ses membres. C'est en effet ce qui a lieu : les dépositaires de l'autorité divine du Christ reçoivent de lui un caractère sacré qui les fait médiateurs entre Dieu et les hommes ; et l'union de l'homme et de la femme, nécessaire à la création des générations nouvelles, est sanctifiée par un sacrement qui est le symbole de l'union mystérieuse du Christ avec son Eglise. Ainsi l'*Ordre* et le *Mariage* complètent la série des sacrements.

1. On a donné au sacrement qui consacre les ministres de Jésus-Christ le nom d'*Ordre*, soit parce qu'il est le principe de cet ordre merveilleux qui tient à leur place tous les membres de l'Eglise dans une respectueuse subordination aux pasteurs légitimes, soit parce que les différents degrés de la hiérarchie sacrée forment comme un majestueux édifice où règne, de la base au sommet, le plus bel ordre, la plus splendide harmonie. On a étendu ce nom d'*Ordre* à chacun des degrés de la hiérarchie sainte, même à ceux qui n'ont pas le caractère de sacrements. On dit l'ordre d'acolyte, de lecteur, d'exorciste, parce qu'on reconnaît, dans ces ministères inférieurs, une participation aux fonctions que les prêtres et les pontifes exercent en vertu de leur caractère sacré.

La définition propre du sacrement ne s'applique qu'aux ordres supérieurs (d'évêque, de prêtre, de diacre), qui ont seuls le caractère sacramentel[1] ; elle se formule ordinairement ainsi : « L'Ordre est un sacrement qui donne à ceux qui le reçoivent le pouvoir de remplir les fonctions sacrées, et la grâce de s'en acquitter saintement. » C'est le sacrement qui fait les prêtres du nouveau Testament, qui élève à la dignité de pontifes, de sacrificateurs, d'intermédiaires entre Dieu et l'homme, ceux que l'Eglise destine à cette haute dignité.

2. Il y a eu des prêtres chez tous les peuples, à toutes les époques, dans toutes les religions. Naturellement, les premiers hommes ont offert eux-mêmes à Dieu leurs sacrifices, les fruits de leurs champs ou les brebis de leurs troupeaux ; mais peu à peu, les chefs de famille, quelquefois les chefs d'Etats, se sont considérés comme investis des fonctions sacerdotales, ou bien certaines catégories d'hommes en ont été chargées au nom de toute une société. Lorsque Dieu eut choisi un peuple pour lui révéler la vraie religion, il lui donna une constitution sociale et des lois qui réglèrent tous les détails du culte. Non seulement il prescrivit les sacrifices qu'on devait lui offrir, mais il choisit Aaron et ses descendants pour exercer les fonctions sacerdotales, il ordonna à Moïse de les revêtir d'ornements particuliers et de les lui consacrer par des rites solennels. Dès lors, ils eurent seuls le droit d'offrir des sacrifices agréables à Dieu, soit pour l'expiation des péchés du peuple, soit pour remercier le Créateur de ses bienfaits, et lui rendre le culte de l'adoration et de la prière. Malheur aux audacieux qui croyaient pouvoir offrir l'encens ou immoler des victimes sans avoir reçu la consécration sacerdotale ! Ils étaient punis de mort, engloutis dans les profondeurs de la terre, comme Coré et Dathan, ou réprouvés de Dieu comme Saül. — Si le sacerdoce ancien, qui n'était qu'une figure passagère, a été entouré de tant de majesté et traité par Dieu lui-même avec tant d'honneur, que sera-ce du sacerdoce chrétien par lequel devront être appliqués aux hommes les fruits infiniment précieux du sacrifice de la Croix ?

3. Jésus-Christ, mes frères, est le seul médiateur entre Dieu et les hommes, le seul pontife au nom duquel nous pouvons présenter nos prières à Dieu, la seule victime dont le sang ait pu effacer nos péchés, le seul auteur de la foi qui sauve et de la grâce qui vivifie les âmes. Rachetés par lui, nous ne pouvons parvenir au ciel qu'en recevant de lui le pardon du péché, et en restant attachés à lui comme la branche de vigne au cep qui la porte. Nous avons vu comment le Sauveur a institué son Eglise pour y communiquer à tous les hommes qu'il y appelle la vérité et la grâce, comment il lui a promis de rester avec elle jusqu'à la consommation des siècles ; nous l'avons entendu changer le pain et le vin en son corps et en son sang pour en faire la matière d'un sacrifice de propitiation qui sera offert de l'Orient à l'Occident jusqu'à la fin des temps ; nous savons qu'il a laissé ses apôtres après lui sur la terre pour continuer son œuvre et porter l'Evangile, avec la croix, jusqu'aux extrémités du monde.

Par conséquent, mes frères, tant qu'il y aura dans ce monde des âmes à sauver, il y aura à côté d'elles des hommes, des représentants de Jésus-Christ, des successeurs des apôtres, investis du pouvoir de leur enseigner l'Evangile, de les purifier du péché, de les nourrir du pain de vie, de leur ouvrir le ciel; il y aura des prêtres.

Les fonctions sacrées confiées par le sacrement de l'*Ordre* aux ministres de Jésus-Christ ne diffèrent pas de celles que le Sauveur a lui-même remplies sur la terre pour notre salut. Le Christ est à la fois Docteur ou Prophète, Pontife, Pasteur ou Roi; il est la *Vérité* que nous devons croire, la *Voie* que nous devons suivre, la *Vie* qui nous préserve de la mort éternelle. Les prêtres, ses ministres et ses lieutenants, devront instruire, sanctifier, gouverner les âmes. En considérant la nature même de ces fonctions sublimes, les difficultés qu'il doit y avoir pour des hommes faibles et pécheurs comme leurs frères, de les exercer dignement, nous comprenons que personne n'aurait jamais osé y prétendre s'il n'y avait été appelé de Dieu, comme Aaron le fut dans l'ancienne Loi, et que le secours divin de la grâce est nécessaire à ceux qui en sont chargés. Ouvrons maintenant l'Evangile, consultons la tradition chrétienne et l'histoire de l'Eglise, nous verrons clairement qne le sacerdoce est d'institution divine et qu'il a tous les caractères d'un véritable sacrement.

[1] C'est du moins l'opinion la plus commune.

4. Les enfants d'Aaron se trouvaient élevés à la dignité du sacerdoce par le seul droit de la naissance ; il n'en est pas de même des prêtres de la Loi nouvelle : ils sont choisis par le Sauveur et placés par le Saint-Esprit à la tête du troupeau qu'ils doivent conduire. Les premiers prêtres, qui étaient les apôtres, ont reçu directement leur mission du Sauveur qui leur a dit solennellement : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre ; je vous envoie comme mon Père m'a envoyé ; allez, instruisez toutes les nations, baptisez-les, apprenez-leur à observer toutes mes lois ; les péchés seront remis à qui vous les remettrez et retenus à qui vous les retiendrez [1], » et il leur avait déjà ordonné d'offrir le saint sacrifice ainsi qu'il l'avait offert lui-même, puisqu'il leur avait dit formellement : « Faites ceci en mémoire de moi [2]. » Comme sceau de sa parole divine, il leur avait promis de leur envoyer le Saint-Esprit qui les rendrait assez courageux pour aller jusqu'au bout du monde remplir leur mission de témoins, d'apôtres et de martyrs ; et voilà que dix jours après l'Ascension la promesse est accomplie, l'Esprit de Dieu descend du ciel comme un ouragan impétueux, et achève par le feu de la charité la consécration sacerdotale commencée par le Sauveur. — Mais le sacerdoce mourra-t-il avec eux ? Non, mes frères, car Jésus-Christ leur a dit : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles [3]. » Que peuvent signifier ces paroles ? sinon : « Je serai avec les successeurs que vous choisirez, comme j'ai été avec vous que j'ai choisis ; mon Eglise doit durer jusqu'à la fin du monde, elle aura toujours des pontifes pour offrir mon sacrifice, baptiser, prêcher l'Evangile et remettre les péchés. » En un mot, mes frères, le sacerdoce de la Loi nouvelle a été institué immédiatement par Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais de plus il a été institué comme un vrai sacrement.

5. Les protestants, qui ne veulent pas reconnaître l'efficacité du sacrifice de la messe, de peur de porter atteinte au sacrifice du Calvaire, ont rejeté le sacrement de l'*Ordre ;* ils prétendent que tous les chrétiens ont reçu au baptême le caractère de prêtres, et que l'Eglise n'a qu'à désigner ceux d'entre eux qu'elle charge de prêcher et de baptiser. Le Concile de Trente a décidé, contre ces hérétiques, que l'Ordre est un vrai sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il communique le Saint-Esprit, par conséquent la grâce, et imprime un caractère ineffaçable [4]. Nous allons expliquer cette doctrine de l'Eglise et l'appuyer sur des preuves irréfutables.

Lorsque l'hérésie protestante éclata, l'Eglise tout entière admettait l'*Ordre* au nombre des sept sacrements ; non seulement les catholiques soumis à Rome, mais les schismatiques de l'Orient professaient sur ce point la même croyance ; dans toutes ces sociétés chrétiennes il y avait des évêques, des prêtres, des diacres, et tous ces ministres sacrés recevaient par le sacrement de l'*Ordre* l'investiture de leurs fonctions. On trouve dans les livres liturgiques de tous les siècles la preuve que l'ordination était regardée comme un sacrement, puisqu'elle avait précisément pour but de conférer aux sujets ordonnés la grâce du Saint-Esprit et un caractère sacré. De quand datait cette croyance ? Assurément elle était antérieure au huitième siècle, où s'est manifestée la défiance des Orientaux contre tout ce qui leur venait de Rome ; elle est même antérieure au cinquième siècle, où se sont déjà séparées du pape plusieurs églises hérétiques. Or, en remontant du cinquième siècle à celui des apôtres, à l'aide de la chaîne de la tradition chrétienne, on trouve à chaque instant dans les écrits des Pères des témoignages frappants de leur foi. « Ce qui fait d'un simple fidèle un pasteur, un dispensateur des saints mystères, dit saint Grégoire de Nysse, c'est la grâce invisible qui a transformé son âme. » — « Nous n'aurions pas de prêtres, dit saint Chrysostome, si le Saint-Esprit n'était descendu en eux. » Et saint Augustin comparant le caractère du sacerdoce à celui du baptême, déclare que ni l'un ni l'autre ne peuvent se perdre, même par l'hérésie, parce que tous deux sont produits dans l'âme par des sacrements. Le Concile de Chalcédoine défend aux évêques de recevoir de l'argent pour les ordres qu'ils confèrent, parce que ce serait trafiquer de la grâce de Dieu [1]. Ces citations suffiront pour prouver qu'on n'a jamais hésité à regarder l'Ordre comme un vrai sacrement.

6. Ouvrons maintenant le Nouveau Testament, nous y trouverons de nouvelles preuves de cette vérité. Que Jésus-Christ ait conféré à ses apôtres, pour en user eux-mêmes et les transmettre à leurs successeurs, les pouvoirs tout divins de remettre les péchés et de célébrer le saint sacrifice, nous venons de le rappeler, en citant l'Evangile. Que cette collation de pouvoirs soit accompagnée de la communication de la grâce et d'un signe sensible, c'est ce que saint Paul a formellement déclaré dans ses épîtres à Timothée son disciple, qu'il avait ordonné lui-même évêque d'Ephèse. Ecoutez bien ce qu'il lui dit : « Ne néglige pas la grâce qui est en toi, qui t'a été donnée, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, avec l'imposition des mains du clergé [2] ; » et ailleurs : « Je te recommande de ranimer la grâce de Dieu, qui est en toi par l'imposition de mes mains [3]. »

[1] Matth., XXVIII, 18 ; Joan., XX, 21.
[2] Luc, XXII, 19.
[3] Matth., XXVIII, 20.
[4] Conc. Trid., Sess. XXIII, can. 2 et 3.

[1] Voir ces citations dans Sasse, *De sacr. Ordinis*, p. II, th. 3.
[2] I Tim., IV, 14.
[3] II Tim., I, 6.

Or, qu'est-ce que cette grâce qui est dans l'âme de Timothée, qui y demeure tant qu'il ne la perdra point par sa négligence, sinon la grâce sanctifiante, fruit du sacrement? Qu'est-ce que l'imposition des mains, sinon le rite extérieur, le signe sensible auquel est attachée la communication de la grâce? Notre-Seigneur a-t-il imposé les mains aux apôtres lorsqu'il les a faits prêtres? Nous l'ignorons; mais il suffit que ce rite soit mentionné dans l'Ecriture toutes les fois qu'il y est parlé d'ordination, pour que nous soyons assurés qu'il a dû être institué par Jésus-Christ.

Nous lisons au treizième chapitre des Actes des Apôtres ce qui s'est passé à Antioche, lorsque le Saint-Esprit suggéra au clergé de cette ville de confier une mission apostolique à Saul et à Barnabé. Après avoir jeûné et prié, l'évêque et les prêtres imposèrent les mains aux deux élus et les envoyèrent prêcher l'Evangile ; ceux-ci, à leur tour, établirent dans chaque ville des prêtres [1], consacrés par l'imposition des mains, selon l'expression du texte grec. C'est également par la prière et l'imposition des mains que les apôtres avaient ordonné les premiers diacres, se conformant sans doute en cela aux instructions du Sauveur; aussi le mot grec qui signifie *imposition des mains* est devenu synonyme d'ordination. Si on a ajouté plus tard d'autres cérémonies auxquelles on attache beaucoup d'importance, parce qu'elles précisent, dans la collation de chaque ordre, le sens de l'imposition des mains, il n'en est pas moins vrai que celle-ci est toujours le signe sensible du sacrement de l'*Ordre*.

7. Mais, mes frères, si l'imposition des mains confère avec le sacerdoce la grâce divine, qui a pu lui donner ce privilège, sinon l'auteur de la grâce, Jésus-Christ? C'est donc à lui que nous devons faire remonter l'institution de l'*Ordre*, aussi bien que celle du sacerdoce, quand même les différentes attributions des ministres sacrés ont varié dans la suite des siècles. C'est Jésus-Christ, pouvons-nous dire avec le pape saint Clément, qui a donné à chacun ses fonctions : au pontife sa dignité, aux prêtres leurs places respectives, aux lévites les charges qu'ils doivent remplir [2]. « Sans les trois ordres de diacres, de prêtres et d'évêques, dirons-nous encore avec saint Ignace d'Antioche, il n'y aurait pas d'églises [3], » parce que le Christ a voulu que sa grâce fût distribuée aux fidèles, jusqu'à la fin des temps, par ces trois ordres de ministres, que sa loi fût prêchée par leur bouche, le saint sacrifice offert par leurs mains, et que les agneaux et les brebis de son bercail fussent confiés à leurs soins.

Nous pouvons maintenant, pour confirmer les textes de l'Ecriture et de la Tradition, faire appel au témoignage de l'histoire. Interrogeons les dix-neuf siècles qui nous ont précédés, nous les verrons prodiguer au clergé catholique le tribut de leur estime et de leur vénération, ou celui de leur haine et de leur mépris. Si nous recueillons tout ce qui a été dit à la louange du sacerdoce, nous comprendrons que c'est vraiment une institution divine ; mais si nous comptons toutes les haines qui se sont déchaînées contre lui, toutes les attaques, les calomnies, les persécutions dont il a été l'objet, et dont il a toujours triomphé, nous verrons mieux encore que ce n'est pas l'œuvre des hommes, mais l'œuvre de Dieu. C'est ce clergé qui, soutenu par la grâce du Saint-Esprit, a purifié le monde de la corruption païenne, converti les barbares, adouci leurs mœurs, ouvert les écoles, frayé la voie à la civilisation moderne, sanctifié toutes les classes de la société. S'il y a eu quelquefois dans ses rangs des lâches, des apostats, des traîtres, ils ont été reniés par leurs frères, et ces abus devinrent pour l'Eglise l'occasion d'affirmer sa confiance dans la puissance du bras de Dieu ; elle a prié, elle a sévi quand les circonstances l'ont exigé, elle est restée la chaste épouse du Christ, et à toutes les époques elle a pu mettre sur les autels, avec l'auréole de la sainteté des apôtres, des évêques, des prêtres, des lévites qui avaient puisé dans le sacrement de leur ordination la force d'en exercer saintement tous les devoirs. Où est la réforme des mœurs promise par le protestantisme? Où sont les saints formés par la religion de Luther, de Calvin, d'Henri VIII?

Dieu a permis, par d'éclatants exemples, que nous apprenions de plus en plus à connaître l'arbre à ses fruits. Bénissez donc, mes frères, la Providence qui vous a conservé, par le ministère de vos prêtres, tous les biens spirituels dont vos âmes ont besoin; priez pour que le clergé soit toujours à la hauteur de ses sublimes obligations, afin que pasteurs et brebis arrivent ensemble au port du salut éternel. Ainsi soit-il!

[1] Act., XIV, 22.
[2] S. Clément, Ep. 42.
[3] S. Ignace, *Ad Trall.*, 3.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XLVI

POUR LE 20e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — Ayez soin de marcher avec circonspection, non comme des insensés, mais comme des hommes sages.

1. Quel est le voyageur qui, durant sa marche, n'a pas besoin de considérer la route qu'il suit, d'examiner tout ce qui peut l'aider à atteindre son but ou l'en détourner, et de voir où il doit placer son pied afin de ne pas heurter contre les pierres ni de tomber dans un précipice? Or cette circonspection qui nous est si nécessaire dans l'ordre naturel, combien l'est-elle davantage dans l'ordre spirituel! Notre voyage de la terre au ciel ne s'accomplit pas sans que nous ayions à surmonter

de nombreuses difficultés. *Combien est étroite la porte et resserrée la voie qui conduit à la vie, et qu'il en est peu qui la trouvent!* (Matth., VII, 14). D'autre part, il y a sur ce chemin des ennemis implacables qui nous poursuivent de leurs attaques et voudraient nous dépouiller de tous nos biens. Saint Pierre nous en parle : *Soyez sobres et veillez, car votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant rôde autour de vous, cherchant qui il pourra dévorer.* (I Pier., V, 8). Enfin nous ne pouvons, durant notre marche, porter nos regards à droite ou à gauche sans rencontrer des séductions, car, comme l'a dit saint Jean, *tout ce qui est dans le monde est convoitise de la chair, convoitise des yeux, orgueil de la vie : or cela ne vient pas du Père, mais du monde.* (I Jean, II, 16). Aussi le Sage nous dit : *Que vos yeux voient ce qui est droit, et que vos paupières précèdent vos pas. Dressez un sentier pour vos pieds, et toutes vos voies seront affermies. N'inclinez ni à droite ni à gauche ; détournez votre pied du mal ; car les voies qui sont droites, le Seigneur les connaît; mais perverses sont celles qui sont à gauche. Or lui-même rendra droite votre course et fera que vos chemins seront en paix.* (Prov., IV, 25-27).

2. Cette circonspection nous est d'autant plus nécessaire que sans elle nous marcherions comme des insensés, c'est-à-dire que nous ne saurions pas éviter les obstacles que nous rencontrons, nous ne pourrions pas résister à nos ennemis, et nous ne tarderions pas à être entraînés dans la voie mauvaise. Nous serions les victimes de notre imprudence, car nous ne saurions pas garder une juste mesure dans le bien que nous devons faire et dans le mal que nous avons à éviter. Il faut toujours en revenir à cette parole du Maître : *Veillez.* (Marc, XIII, 37). Et l'Apôtre le disait en d'autres termes aux fidèles de Rome : *Je dis à tous ceux qui sont parmi vous de ne pas être sages plus qu'il ne faut, mais de l'être avec modération, et selon la mesure de la foi que Dieu a départie à chacun.* Et l'Apôtre terminait son exhortation par cette parole : *Ne soyez point sages à vos propres yeux.* (Rom., XII, 3, 16). Voyez l'insensé : il marche ne prenant conseil que de lui-même, et cependant le Sage lui a dit : *Mon fils, ne fais rien sans conseil, et après l'action tu ne te repentiras pas.* (Eccli., XXXII, 24). Voyez encore l'insensé : il marche comme s'il n'avait rien à craindre de son ennemi, et cependant l'Apôtre lui dit : *Que celui qui se figure être ferme prenne garde de tomber.* (I Cor., X, 12). Voyez enfin l'insensé : il marche en portant les yeux sur tout ce qui l'entoure pour satisfaire sa curiosité, ses désirs, et l'incendie se déclare aussitôt dans son cœur. Saint Jacques nous le déclare, disant : *Chacun est tenté par sa concupiscence, qui l'entraîne et le séduit. Puis la concupiscence, lorsqu'elle a conçu, enfante le péché, et le péché, quand il a été consommé, engendre la mort.* (Jac., I, 14-15).

3. C'est pourquoi nous devons marcher, *non comme des insensés, mais comme des hommes sages.* Qu'est-ce à dire ? Il est véritablement sage celui qui examine comment il doit marcher et avec quelle circonspection il doit poser le pied. Or on est sage dans le sens absolu, quand on fait toutes choses avec ordre et mesure ; mais on est sage dans le sens relatif, quand on fait avec ordre et mesure les choses seulement à l'égard desquelles on est sage. C'est dans ce sens que saint Paul disait : *J'ai posé le fondement comme un sage architecte.* (I Cor., III, 10). Or, quiconque veut l'ordre et la mesure, considère la fin, et celui-là est sage, dans la justesse du terme, qui connaît la fin ou qui agit pour la fin universelle, c'est-à-dire pour Dieu. Aussi le Seigneur disait-il à son peuple : *C'est en cela que vous ferez paraître votre intelligence et votre sagesse devant les peuples.* (Deut., IV, 6). C'est pourquoi la prudence ou la circonspection étant la prévoyance particulière sur tel ou tel point, la sagesse est la prudence de l'homme, selon la parole du Sage. (Prov., X, 23). Et cette sagesse, l'homme la possède lorsqu'il règle sa conduite sur la parole de Dieu qu'il a entendue. Jésus-Christ nous l'a déclaré, disant : *Quiconque entend ces paroles que je dis et les accomplit, sera comparé à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre. Et la pluie est descendue et les fleuves ont débordé, et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, et elle n'a pas été renversée, parce qu'elle était fondée sur la pierre.* (Matth., VII, 24-25). Appliquons-nous donc à marcher avec circonspection, en prévoyant l'avenir et en l'assurant par nos bonnes œuvres. Alors nous n'aurons point la destinée des *hommes imprudents et insensés qui périront ensemble.* (Ps. XLVIII, 11).

Saint Augustin : « La sagesse qui vous est demandée consiste à comprendre dans quelle mauvaise situation vous vous trouvez, et à savoir pour l'avenir vous pourvoir d'une position heureuse. En comprenant votre fâcheux état, vous ne serez point insensé ; en pourvoyant à votre avenir, vous ne serez pas imprudent. Quel est celui qui pourvoit à son avenir ? Le serviteur à qui son maître avait confié du bien à administrer, et qui lui dit ensuite : *Vous ne pourrez plus gérer pour moi, rendez-moi compte de votre gestion.* (Luc, XVI, 1-6). Et le serviteur se dit : *Que vais-je faire ? Je ne puis travailler à la terre et je rougirais de mendier.* Et alors il se fit, aux dépens du bien de son maître, des amis disposés à le recevoir, lorsqu'il aurait été renvoyé de chez son maître. Il a donc frauduleusement employé les biens de son maître, pour se faire des amis qui le recevraient au besoin. Pour vous, ne craignez pas d'user d'un semblable artifice, le Seigneur lui-même vous y exhorte, il vous dit : *Faites-vous des amis au moyen des richesses injustes.* De ces biens que les injustes appellent des richesses, faites-vous des amis et vous serez prudent ; vous amassez pour vous, vous ne serez pas frustré. Maintenant, peut-être, vous paraîtrez perdre ce que vous donnerez :

mais perdez-vous ce que vous mettez dans une tirelire? Or, votre argent vous le mettez dans la main du Christ, et vous craignez? Soyez prudent et songez à vous pourvoir pour l'avenir dans le ciel. Soyez prudent, imitez la fourmi, comme dit l'Ecriture. (Prov., VI, 6; XXX, 25). Faites provision pendant l'été, de peur d'avoir faim en hiver. L'hiver, c'est le dernier jour, le jour de la tribulation; l'hiver, c'est le jour des scandales et des amertumes; faites provision de biens que vous puissiez posséder pour l'avenir. Si, au contraire, vous n'en faites rien, votre imprudence et votre folie vous perdront [1]. »

II. — Rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais.

1. L'Apôtre nous donne ici la raison qui doit nous porter à marcher avec circonspection. Qu'est-ce que racheter le temps? C'est d'abord acquérir ou posséder de nouveau ce qu'on avait perdu. Ainsi vous laissez passer l'occasion de faire le bien, c'est du temps perdu; mais vous vous mettez à l'œuvre aussitôt, vous travaillez avec plus de ferveur, vous multipliez vos efforts, et vous faites en peu de temps ce que vous auriez fait dans d'autres circonstances en y mettant plus de temps. En sorte que l'Apôtre semble nous engager à avoir des intentions plus pures et un zèle plus grand dans l'accomplissement de nos bonnes œuvres, afin de réparer le temps où nous étions semblables aux ouvriers dont parle le saint Evangile, qui demeuraient sur la place publique sans rien faire. Voyez comment le maître récompensa ceux qu'il avait envoyés travailler à sa vigne. Les derniers reçurent autant que les premiers, parce que les derniers avaient racheté le temps perdu. (Matth., XX).

Qu'est-ce encore que racheter le temps? C'est chercher à acquérir ce qui nous appartient au moyen de reconnaissance ou d'autres objets que l'on donne. C'est ainsi que l'on dit : se racheter de vexations au moyen de gages, d'argent, ou en relâchant de ses droits. A ce point de vue, nous avons besoin de racheter le temps, ce temps qui nous avait été donné pour acquérir le ciel, et ce temps nous l'avons perdu. Dieu nous fournit les moyens de retrouver et le temps et le ciel; ce sont les sacrifices qu'il nous demande, les tribulations qu'il nous envoie, les bonnes œuvres qu'il veut bien accepter en retour de notre négligence. Tel est l'argent qui nous permettra d'acquérir le ciel. Souvenons-nous du figuier stérile. Le maître avait dit: *Coupez-le donc: pourquoi occupe-t-il encore la terre?* Et le vigneron demanda qu'on le laissât encore une année dans l'espérance qu'il porterait des fruits. (Luc, XIII, 7-9). Et nous aussi nous avons passé bien des années sans produire de fruits pour la vie éternelle, mais il y a des voix amies qui ont plaidé notre cause, et Dieu nous donne encore du temps pour que nous puissions porter des fruits, et lui-même nous laisse en ce monde dans l'espérance que nous deviendrons un arbre bon, afin de trouver en nous des fruits de sanctification.

2. Et pourquoi devons-nous ainsi racheter le temps? *Parce que les jours sont mauvais.* Il y a deux choses qui rendent les jours mauvais : le mal et la misère. C'est la méchanceté et la misère des hommes qui leur font passer de mauvais jours. Si nous considérons ces jours dans les heures qui composent leur durée, rien n'est mieux ordonné; ils se succèdent régulièrement et mesurent le temps, le soleil se lève, il se couche, et ainsi s'écoule la durée de la vie. Or la misère étant commune à tous les hommes, il en résulte que nos jours sont mauvais. Job le disait : *L'homme, né d'une femme, vivant peu de temps, est rempli de beaucoup de misères.* (Job, XIV, 1). En effet, depuis la chute d'Adam et son expulsion du paradis, les jours n'ont pas cessé d'être mauvais pour tous les hommes. Interrogeons les enfants qui viennent de naître; pourquoi commencent-ils leur existence par les pleurs, alors qu'ils pourraient aussi bien la commencer par le rire? Or, en pleurant dès sa naissance, cet enfant annonce quelle sera sa vie, et les larmes qu'il verse sont un témoignage de sa misère. Aussi nous pouvons tous, en nous plaçant à ce point de vue, dire avec les ouvriers de l'Evangile : *Nous avons porté le poids du jour et de la chaleur.* (Matth., XX, 12). C'est pour que nous ayons la force de supporter ces jours mauvais que Jésus-Christ nous appelle, disant : *Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* (Matth., XI, 28).

3. Mais si la misère est commune à tous, la méchanceté ne doit point l'être. Et pourtant, c'est notre destinée à nous tous, car les hommes se rendent mutuellement les jours mauvais, et surtout les pécheurs cherchent à rendre la vie des justes pleine de tribulations. L'Apôtre l'a dit : *Tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés.* (II Tim., III, 10). En effet, les méchants persécutent les bons, non pas toujours par le fer ou en les lapidant, mais par leur vie et leurs mœurs. Est-ce que Loth, cet homme juste, était persécuté dans Sodome? (Gen., XIX). Personne ne l'attaquait, et cependant il vivait au milieu des impies, au milieu d'hommes infâmes, blasphémateurs, orgueilleux, et il souffrait persécution, non par les coups qu'il recevait, mais par le spectacle qu'il avait sous les yeux. Et David que disait-il? Entendez-le se plaindre des jours mauvais qu'il avait à traverser. Il en demandait la fin, disant : *Malheur à moi, parce que mon séjour a été prolongé dans une terre étrangère! J'ai demeuré avec les habitants de Cédar, mon âme a beaucoup séjourné dans une terre étrangère.* (Ps. CXIX, 5). Et sachez-le bien, vous aurez toujours de ces jours mauvais, quand même votre vie serait irréprochable et conforme aux règles de la justice, parce que les tentations qui viendront vous assaillir seront pour vous une source de craintes

[1] *In Ps. XLVIII*, Conc. I, n. 12, trad. Vivès.

continuelles. Il y aura donc toujours sur votre chemin des embûches préparées et sans cesse tendues pour vous porter au péché.

Saint Jérôme : « L'homme qui est sage et qui par là-même dirige ses pas avec prudence, rachète le temps. Or, il rachète le temps, parce qu'il y a des jours mauvais. Lorsque nous passons le temps dans la pratique des bonnes œuvres, nous achetons le temps et nous nous rendons propre ce que la malice des hommes avait vendu. Nul de ceux qui sont préoccupés des nécessités de cette vie, et dont la pensée est tout entière dans les richesses et les sollicitudes que l'Evangile appelle des épines, ne peut racheter le temps pour lui. (Marc, iv, 18; Luc, viii, 14). Or, en rachetant le temps qui s'est écoulé dans les jours mauvais, nous lui donnons une certaine transformation, nous changeons les jours mauvais en bons, et nous faisons qu'ils appartiennent non plus au siècle présent, mais au siècle futur. — On peut encore donner une autre explication de ces paroles. O vous, Ephésiens, qui en vous levant du sommeil de ce siècle avez vu se lever pour vous le soleil de justice, Jésus-Christ, marchez avec circonspection et prudence, et après avoir renoncé à la folie, appliquez-vous à la sagesse qui vous préservera des changements qu'entraîne la diverse face des temps, et qui de cette diversité des temps ne fera pour vous qu'un seul temps, afin que vous demeuriez en tout temps ce que vous êtes. Citons un exemple de l'Ecriture. Joseph n'avait qu'un but, c'était de plaire à Dieu. Cette résolution fut immuable, au milieu des circonstances les plus différentes, et ne fut ébranlée ni par la jalousie de ses frères, ni par les chaînes de l'esclavage, ni par l'horreur du cachot, ni plus tard par le faste de la puissance égyptienne; mais il fut toujours le même, et en rachetant dans son intérêt cette diverse face des temps, il rendit bons les jours mauvais. Il en fut de même de Job qui, en butte à mille épreuves diverses, resta inébranlable dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, devant la perte de ses richesses, les plaies dont il était couvert, les reproches de ses amis, et plus tard lorsque tous ses biens lui furent rendus. Il avait racheté le temps, et il avait rendu bons les jours mauvais [1]. »

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

XXVII

LE HUITIÈME COMMANDEMENT

Plan

1. Chaque commandement de Dieu est un bienfait pour l'homme.

2. Péchés défendus par le huitième commandement. — Le faux témoignage.

3. Le mensonge. Sa nature; sa malice; ses différentes espèces. De certaines formules mensongères tolérées par l'usage.

4. Diffamation du prochain par la calomnie et la médisance : péché très commun; sa malice; prétextes; cas où la diffamation est permise; réparation du tort causé.

5. Le jugement téméraire. Sa nature. Sa malice.

Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium.
Faux témoignage ne diras
Ni mentiras aucunement.
(Ex., xx, 16).

1. — En avançant dans l'explication de la Loi de Dieu, nous avons eu mille fois l'occasion d'admirer sa bonté paternelle à notre égard et de constater avec reconnaissance que chacun de ses commandements est un immense bienfait pour l'homme. Ainsi, par le cinquième commandement, il protége notre vie et notre personne : « Homicide point ne seras de fait ni volontairement; » par le sixième et le neuvième, il protège l'honneur du mariage en général et notre chasteté : « Luxurieux point ne seras... L'œuvre de chair ne désireras...; » par le septième et le dixième, il protège nos propriétés et les garantit de toute injustice : « Biens d'autrui tu ne prendras... Biens d'autrui ne convoiteras... »

2. — Que restait-il donc à faire à la bonté divine pour mettre le comble à ses attentions envers nous? C'était qu'elle protégeât encore notre réputation et notre honneur. Elle l'a fait par le huitième commandement qui défend tous les péchés de la langue et tout ce qui peut blesser le prochain dans son honneur ou sa réputation, c'est-à-dire le faux témoignage en justice, le mensonge, la médisance, la calomnie et le jugement téméraire. Disons un mot de chacun de ces péchés.

Le premier crime défendu par le huitième commandement est le faux témoignage, c'est-à-dire la déposition faite en justice contre la vérité. Nous en avons parlé assez en détail, quand il a été question du serment et du parjure.

3. — Le second péché défendu par le huitième commandement c'est le mensonge. Personne ne l'ignore : mentir c'est parler contre sa pensée avec l'intention de tromper. On peut donc mentir tout en disant la vérité, si on ne le croit pas; comme aussi on peut dire des choses fausses sans mentir : c'est ce qui arrive toutes les fois qu'on se trompe et que néanmoins on dit sincèrement ce qu'on pense.

Le mensonge fait injure au bon Dieu, qui est la vérité même. Aussi le défend-il en mille endroits des saintes Ecritures... Notre-Seigneur dit des menteurs qu'ils sont les enfants du démon, parce que le démon est le premier des menteurs et le père du mensonge... Où en serions-nous si le mensonge était permis? La fourberie et la ruse remplaceraient la bonne foi et la sincérité; on

[1] *In Eph.*, lib. iii, cap. v, 16.

n'oserait plus se fier à personne ; il n'y aurait plus moyen de vivre ensemble... Aussi voyez comme on méprise les menteurs ; ils ne sont pas même crus quand ils disent la vérité ; et un homme loyal à qui on donne en face un démenti, aimerait mieux recevoir un soufflet... Le mensonge est donc un mal.

Cependant tous les mensonges ne sont pas également condamnables. Si le mensonge *pernicieux* peut devenir péché mortel, dès qu'il cause un tort considérable au prochain, le mensonge *joyeux* qu'on dit par plaisanterie, et le mensonge *officieux* qu'on dit pour s'excuser ou rendre service, ne sont que véniels. Mais si véniels qu'ils soient, on ne doit jamais se les permettre, quand bien même il en résulterait le plus grand bien, par la raison qu'il n'est jamais permis de faire un mal pour qu'il en arrive un bien, dit l'apôtre saint Paul.

Pour mentir, avons-nous dit, il faut non seulement parler contre sa pensée, mais encore avoir l'intention de tromper les autres. Ce n'est donc pas mentir que de raconter certaines choses impossibles ou contradictoires, afin d'égayer la conversation. Si quelqu'un racontait, par exemple, qu'un voleur a dépendu nos cloches et s'est sauvé en les emportant, ce serait évidemment une plaisanterie qui ne tromperait personne. — Ce n'est pas non plus mentir que d'employer certaines manières de parler qui ne sont pas vraies à la lettre, mais qui sont partout en usage et dont le sens est bien connu. Par exemple, un pauvre vous demande l'aumône, vous lui répondez que vous n'avez rien ; c'est une restriction mentale qu'il est aisé de comprendre. Votre réponse équivaut à celle-ci : « Je n'ai rien à vous donner pour le moment. » — Un domestique répond que son maître n'est pas à la maison, quoiqu'il y soit réellement ; c'est une manière polie de dire qu'il n'est pas visible, qu'il ne peut pas recevoir parce qu'il est occupé. — Une personne qui vous a invité à dîner, vous demande si tel met est bon, et vous le trouvez détestable : faut-il faire un affront ? Non ; l'usage vous autorise à répondre qu'il est *excellent*, sous-entendu : *pour faire pénitence*. — Vous faites une question indiscrète à quelqu'un : il a le droit de vous répondre : « Je n'en sais rien ; » ce qui signifie : « Je ne sais rien que je puisse vous dire. » — Enfin lorsque les marchands vous assurent qu'ils vous vendent *à perte parce que c'est vous*, ils vous trouveraient bien simples, si vous aviez l'air d'y croire.

4. — Le troisième vice défendu par le huitième commandement, c'est la diffamation du prochain.

On peut diffamer le prochain par *calomnie* ou par *médisance*. C'est une *calomnie*, si l'on invente du mal contre quelqu'un, et une *médisance*, quand on fait connaître ses défauts sans nécessité.

Je ne vous surprendrai pas, j'en suis sûr, en vous disant qu'il n'y a pas de péché plus commun que la calomnie et la médisance. Parler mal du prochain, c'est pour une foule de personnes le besoin le plus pressant, l'occupation la plus ordinaire, le plaisir le plus goûté...

Quel vice abominable cependant ! L'apôtre saint Paul nous assure que « les médisants sont détestés de Dieu et n'ont point de ciel à espérer. » — La mauvaise langue fait toujours du même coup au moins trois victimes. Elle blesse d'abord celui qui diffame. Si vous attaquez gravement la réputation du prochain, vous commettez un péché mortel ; par conséquent vous perdez la vie de la grâce, vous vous tuez vous-même... La mauvaise langue blesse ensuite celui qui l'écoute ; car trop souvent on prend part à la médisance, on la provoque, on l'encourage, on trouve du plaisir à l'entendre... Enfin la mauvaise langue blesse la personne qu'elle attaque, en lui enlevant son honneur, en déchirant sa réputation. Or, la bonne réputation est un bien plus précieux que les richesses, un bien que beaucoup de gens font passer même avant la vie. La médisance est donc pire que le vol et l'homicide.

Ajoutons à cela que la gravité de la diffamation augmente encore selon la nature des choses que l'on dit, — selon le nombre des personnes qui les entendent, — selon la qualité de ceux que l'on déchire. Il est bien évident, par exemple, que si l'on attaque l'honneur d'un prêtre, on peut faire un mal incalculable. Aussi Notre-Seigneur lui-même a-t-il pris soin d'avertir les mauvaises langues que toucher à la réputation d'un de ses ministres, c'est toucher à la prunelle de son œil.

Les mauvaises langues, qui le croirait ? ont cependant des excuses pour se justifier. — « Ce que j'ai dit, je l'ai dit sans aucune mauvaise intention, sans aucun dessein de faire du mal... » Belle excuse ! qu'importe que vous n'ayez pas eu l'intention de faire le mal, si véritablement vous en avez fait un très grand ? Qu'importe que vous n'ayez pas eu l'entention de tuer cette personne dans l'opinion publique, si véritablement vous l'y avez tuée ? Est-ce que nous ne sommes pas obligés de veiller sur nos paroles ?

« Mais, dit-on encore, je n'en ai parlé qu'à une seule personne, à un ami discret à qui je ne cache rien, et encore le lui ai-je confié sous le sceau du secret le plus absolu. » Très bien ! Mais cet ami a sans doute de son côté un ami, un confident, et cet ami un autre ami. Ainsi bientôt les amis des amis de vos amis connaîtront la chose, sous le sceau du secret bien entendu ; mais la chose n'en sera pas moins devenue publique.

Cependant n'exagérons rien dans l'interprétation de la loi de Dieu. Il y a plusieurs cas où il est certainement permis de découvrir les défauts du prochain ; par exemple, s'il s'agit de se justifier soi-même, s'il s'agit de prendre conseil, s'il s'agit de renseignements consciencieux qu'on vous demande sur un ouvrier, sur un domestique ou à propos d'un mariage. Mais dans ces circonstances ou autres semblables, n'oublions pas que nous ne devons jamais dire que le néces-

saire, et surtout ne jamais céder à des sentiments de haine ou de vengeance. Enfin, si les fautes du prochain sont devenues publiques, il est permis d'en parler même à des gens qui les ignorent, parce qu'il n'y a pas à craindre de perdre sa réputation qui est déjà perdue.

A quoi sont tenus ceux qui ont diffamé le prochain ? A réparer autant que possible l'injustice qu'ils ont commise en portant atteinte à sa réputation et à son honneur. — Si donc vous avez calomnié quelqu'un en inventant du mal contre lui, vous êtes rigoureusement obligé de vous rétracter auprès des personnes qui vous ont entendu. — Si c'est une médisance que vous avez faite, vous ne pouvez pas vous rétracter, puisque le mal que vous avez dit est vrai. Comment faire alors ? Dire tout le bien possible de votre malheureuse victime, publier partout son éloge, vanter ses bonnes qualités ; mais cela suffira-t-il ? Très souvent, avoir été soupçonné et accusé même à faux est une tache qui ne s'efface jamais... Et puis, où retrouver toutes les personnes qui ont eu connaissance des vilaines choses que vous avez dites ?... Mais ce n'est pas tout. Si, par vos coups de langue, vous avez fait tort au prochain dans ses biens de fortune, si, par exemple, vous avez empêché un domestique de se placer, un ouvrier de travailler, un marchand de vendre, une jeune personne de se marier, vous êtes encore tenu de réparer ce nouveau dommage que vous avez causé. Aurez-vous le courage de le faire ? Vous en inquiéterez-vous seulement ? La chose même sera-t-elle possible ?... O mon Dieu ! préservez-nous à tout jamais d'un vice si nuisible au prochain et si détestable à vos yeux ! Préservez-nous à tout jamais d'un vice qui, par ses suites irréparables, nous expose à mourir sans pardon et à être jugés sans miséricorde !...

5. — Un dernier péché défendu par le huitième commandement, c'est le *jugement téméraire*. On forme des jugements téméraires, quand on pense mal sûr le compte du prochain sans raison suffisante. Ces sortes de jugements blessent tout à la fois la justice et la charité : la justice, parce que chacun a droit à notre estime tant qu'il ne l'a pas déméritée par quelque mauvaise action ; la charité, parce que « la charité ne pense pas le mal, » dit l'apôtre saint Paul... Mais si l'on a des raisons suffisantes de penser mal du prochain, alors le jugement n'est plus téméraire et cesse d'être coupable. Il est donc permis de surveiller de plus près ses enfants, si on les voit fréquenter de mauvaises compagnies ; permis de surveiller des domestiques, si on s'est aperçu déjà de leur infidélité, de prendre des précautions contre des étrangers et des inconnus pour n'être par volé, car souvent ce sont les voleurs qu'on soupçonnerait le moins.

Nous avons fini l'explication des commandements de Dieu ; mais, avant de descendre de cette chaire, je tiens à vous remercier de l'attention religieuse et soutenue avec laquelle vous l'avez écoutée. Oh ! mes frères, puissiez-vous comprendre maintenant la parole de l'apôtre saint Paul que je vous ai citée en commençant ces entretiens : « La fidélité à la Loi du Seigneur peut seule nous rendre heureux dans ce monde et dans l'autre. » Puissiez-vous la comprendre et ne jamais l'oublier ! C'est le vœu le plus ardent de mon cœur ; c'est la grâce que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il !

SERMON POUR UNE FÊTE PATRONALE D'UN MARTYR

Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam et sequatur me. (Math., xvi, 24).

Mes frères,

Je suis venu au milieu de vous pour m'édifier à votre contact, pour chanter avec vous les gloires et les bienfaits de vos illustres patrons, les martyrs saints Félix et Augebert, l'honneur et la gloire de cette contrée. Je suis venu pour vous rappeler les devoirs et les obligations que vous impose un si glorieux patronage ; et si par hasard la foi était assoupie et dormait dans le cœur de plusieurs, je demande à Dieu, par l'entremise de vos saints martyrs, de la réveiller et de vous rendre dignes de vos glorieux ancêtres.

C'est dans ce but que j'essaierai de vous dire ce qu'ont été vos saints patrons, et comment Dieu les a faits apôtres d'un grand peuple.

I

Et d'abord, que vous dirai-je de vos saints patrons ? Leur vie, vous la connaissez mieux que moi, car on vous l'a racontée plusieurs fois dans ses moindres détails. Je me contenterai de rappeler que vos saints martyrs Félix et Augebert n'eurent pas l'honneur d'appartenir à notre glorieuse nation. Tous les deux sont les fils de la richissime et commerçante Angleterre, notre sempiternelle ennemie à travers les âges. Dans une de ces guerres incessantes entre les deux nations rivales, au VII^e^ siècle, Félix et Augebert furent emmenés en captivité en France, au printemps de leur vie, vers l'âge de 18 ans environ.

Ne les plaignons pas trop de ce malheur et de cet exil. Dieu veille sur eux, la religion les guette, et si le pain de l'étranger est dur en général, le pain de France est plus savoureux que celui de Sainte-Hélène et d'ailleurs. Un grand pape, sorti des entrailles du peuple, saint Grégoire le Grand, régnait en ce moment sur le trône de Pierre. Il a vu sur le forum de Rome de jeunes Anglais à la figure si intéressante. « *Angli*, dit-il, *non, sed angeli !* Anglais, ces jeunes gens, non, ce sont des anges, plutôt ! Quel dommage qu'ils soient encore sous la domination de Satan ! » Et le pape donne l'ordre de racheter les Anglais esclaves sur les divers marchés des capitales de l'Europe.

C'est ainsi qu'en vertu de cet ordre un prêtre français, Candide, racheta nos deux jeunes Anglais et les envoya ensuite à Rome pour être placés dans un monastère, parmi les anges de la terre, afin d'y être élevés, baptisés et préparés à la profession religieuse. Nos deux heureux captifs répondirent merveilleusement aux desseins du Souverain Pontife : l'un d'eux, Félix, fut appelé plus tard à l'honneur du sacerdoce, et Augebert à celui du diaconat. Comme le grand Pontife n'avait rien tant à cœur que la conversion des Anglais au christianisme, il choisit ces deux religieux et les adjoignit aux saints abbés Augustin et Mellite, désignés par lui pour être les apôtres de l'Angleterre, afin de leur servir de coopérateurs et d'interprètes de leur langue maternelle.

Admirons ensemble les desseins de la Providence. Comme Dieu est bon, mes frères ! comme il sait tirer le bien du mal ! Voyez-vous ces captifs qui pleuraient au souvenir de la patrie absente, qui se lamentaient au sujet de leurs parents perdus pour eux, et qui regrettaient le soleil brumeux de l'Angleterre, si fort est dans les cœurs l'amour de la patrie ? Ne pleurez plus, chers enfants ! Dieu a vu vos larmes, à travers vos larmes il a vu votre cœur innocent et pur ; pour vous, il fera des prodiges de tendresse, et vous, en retour, vous le paierez par des merveilles de dévouement et d'amour.

Dieu, en effet, a parlé au cœur de son représentant, de son vicaire sur la terre, et Grégoire le Grand mettra tout en œuvre pour mener à bonne fin la conversion d'un grand peuple encore enseveli dans les ténèbres de la mort et agenouillé aux pieds des idoles. Tremblez, puissances infernales ! statues vermoulues, descendez de vos piédestaux et roulez dans la poussière ! L'heure de Dieu est venue, les fers de l'Angleterre vont tomber et elle va commencer ses destinées glorieuses sous le souffle de la liberté des enfants de Dieu. Réjouis-toi, terre d'Albion, si longtemps infidèle et perdue dans les mers ! Voici tes enfants qui te reviennent transfigurés par l'amour du Christ, et qui, une croix de bois à la main, accourent vers toi sous la conduite de saints religieux et de moines pour t'apporter la liberté et la vie !

II

Nous allons maintenant suivre vos saints martyrs sur un nouveau théâtre : celui de l'apostolat.

Quelle œuvre redoutable et difficile que celle de la conversion d'un peuple ! Rappelez vos souvenirs en ce qui concerne notre nation. Dieu a choisi une femme et un évêque pour convertir nos ancêtres, de telle sorte qu'un jour un historien anglais protestant dira : « Les évêques ont formé la France comme les abeilles leur ruche. » Pour convertir l'Angleterre, Dieu choisira aussi des religieux et des enfants, saint Félix et saint Augebert. Mais aussi, quels hommes que ces enfants ! quels apôtres que ces moines ! Jugez-en vous-mêmes.

Comment vous dépeindrais-je, mes frères, ces âmes d'élite qui marchent toujours de l'avant et ne reculent jamais ! Qu'est-ce qu'un apôtre ? Pour le définir en trois mots, je dirai avec un orateur célèbre que c'est *un voyant, un soldat* et *un martyr*, c'est-à-dire un homme de science et de lumière, de courage et d'héroïsme, un homme qui parle comme un savant, qui lutte comme un soldat, et qui meurt comme un martyr.

1. *Un voyant, un homme de doctrine.* Il n'est pas d'apôtre sans cela. Pour instruire les autres, il faut être instruit soi-même, être un homme de science et de doctrine. Il faut avoir scruté avec une haute clairvoyance les grands mystères de Dieu pour révéler à tous, petits et grands, les grands mystères de l'infini, ou, comme parle l'apôtre saint Paul, « l'économie des secrets de Dieu. » Et encore, pour propager la vérité, il faut que l'apôtre la comprenne parfaitement et en ait le sens profond. S'il ne la voyait pas dans l'éclat de sa splendeur, comment, je vous le demande, mes frères, pourrait-il être ravi par elle, subjugué par elle ? Et où s'allumerait cet enthousiasme qui fait de lui une nature de feu ? Voyez saint Paul, ce type de l'apôtre par excellence, il a été ravi jusqu'au troisième ciel, il a scruté là les profondeurs de la divinité. Et ce feu sacré qu'il y a puisé et qui le dévore, il le porte partout, sur les places publiques aussi bien qu'à l'Aréopage devant les grands de la nation. Ainsi vos bienheureux patrons : après avoir étudié dans les monastères la science des saints et senti le feu de l'amour s'allumer dans leur cœur, ils ont brûlé du désir de communiquer aux autres, à leurs compatriotes de préférence, et la lumière qui illuminait leur intelligence et le feu de l'amour qui dévorait leur cœur.

2. *Un soldat.* Les visions les plus sublimes ne suffisent pas au missionnaire, à l'apôtre, au propagateur de la vérité. Pour gagner des prosélytes, pour faire des convertis, il faut une âme virile et vaillante, prête à toutes les épreuves et à toutes les luttes, une âme robuste et martiale qui ne capitule pas, une âme audacieuse enfin, vraie guerrière qui sache aller au devant du péril, dût-elle succomber ; car, sachez-le bien, mes frères, la vérité, la vérité chrétienne surtout, a des ennemis et des ennemis implacables. Vous possédez la vérité : fort bien. Croyez-vous que pour la répandre, il n'y ait qu'à ouvrir les lèvres, à s'en aller par le monde, de porte en porte, annonçant aux âmes distraites le Dieu qu'elles oublient ? La parole divine, voyez-vous, mes frères, est une semence, et cette semence, pour lever et fructifier, a besoin de la tempête. Tout s'insurge contre elle, — la nature, — les événements, — les hommes. La nature élève des barrières, dresse ses montagnes, étend au loin ses mers inexplorées, ses glaces ou ses déserts de feu devant les pas de l'apôtre. L'homme lui oppose des barrières plus formidables encore : ses passions et ses préjugés, ses intérêts et ses haines, le glaive des Césars, la politique ou la trahison de leurs ministres, l'impiété des doctrines, la corruption des mœurs..., et que sais-je encore ? L'homme a tant de ressources contre Dieu ! Qui donc vaincra

ces ennemis? Qui dira à la nature : « Ecarte-toi, abaisse tes montagnes, rapproche tes continents, voici ton maître et le mien qui va passer ! » Qui dira aux tyrans, aux peuples, aux multitudes ameutées : « Arrière ! il faut que le Verbe de Dieu circule ! *Verbum Dei non est alligatum !* On n'entrave pas plus sa vérité qu'on ne fait échec à sa justice ! » Qui dira cela? Je l'ignore, mais celui qui le dira, certes, celui-là sera un vrai apôtre du Christ, car il est soldat de Dieu et il sait guerroyer pour la vérité.

Cette parole, mes bien chers frères, vos patrons l'ont dite ; les moines Boniface, Augustin et Mellite l'ont dite ; les apôtres du Christ, élevés à l'école du Maître, l'avaient dite avant eux : « Nous ne pouvons pas ne pas parler ! *Non possumus non loqui.* » On les menace, on les incarcère, on les frappe de verges, toujours le même cri vainqueur sortira de leur poitrine : *Oportet obedire Deo magis quam hominibus*, et ce cri d'indépendance et de sainte liberté, les siècles le rediront aux siècles, les générations le répéteront aux générations, et il deviendra la devise de nos pères chrétiens : « *Potius mori quam fœdari !* La mort tant qu'on voudra, la honte et l'infamie, jamais ! »

3. *Un martyr.* L'apôtre de Jésus-Christ, mes frères, n'est pas seulement un voyant par la doctrine et par la science, un soldat par son courage : le plus souvent, il est martyr par le suprême témoignage du sang qu'il donne à la vérité qu'il annonce. Tel fut le cas de vos saints patrons, Félix et Augebert, égorgés en haine de la foi, à quelques pas d'ici, dans le bois voisin qui sépare Silvarouvres de Villars.

III

Je ne veux point descendre de cette chaire avant de tirer quelques conclusions pratiques du discours que vous venez d'entendre.

Souvenez-vous, mes chers frères, que la foi chrétienne prêchée par vos saints patrons à leurs compatriotes et arrosée de leur sang versé sur votre territoire par des mains païennes, il y a treize siècles, est la vôtre aussi. Sachez comme eux, l'estimer, la pratiquer, la défendre, même au péril de votre vie. Bien plus, soyez comme eux apôtres dans vos maisons, en particulier et en public. Chefs de famille, cultivateurs, vignerons, que votre foi ne demeure point cachée dans les profondeurs de votre conscience, qu'elle se traduise au dehors et qu'elle rayonne autour de vous afin que vos enfants, encouragés par vos exemples, vous suivent toujours dans le chemin de l'honneur et de la vertu. Et vous, mères de famille, mes sœurs, toujours si religieuses en dépit du malheur des temps, restez toujours fermes dans la foi, faites-la connaître, aimer autour de vous, et ne souffrez jamais qu'on y porte atteinte en votre présence. Ce sera votre éternel honneur de défendre les droits de Dieu et de la vérité dans le monde.

Tous, qui que vous soyez, accourus à cette solennité, restez fidèles à la foi de vos pères et ne consentez jamais à ce que par de lâches complaisances on l'arrache du cœur de vos enfants, et quand la voix de votre conscience vous intimera des ordres à l'encontre des exigences du pouvoir et des brutalités de la force, que ce cri de liberté chrétienne, « *Non possumus*, nous ne pouvons pas ! » sorte de votre poitrine et jette l'épouvante dans le camp des ennemis de Dieu et de la Patrie ! Que la devise des martyrs soit toujours la vôtre : *Oportet obedire Deo magis quam hominibus !*

Chrétiens, fils d'une génération de onze millions de martyrs, souvenez-vous tous les jours de votre vie du sang qui coule dans vos veines et montrez-vous toujours dignes de vos ancêtres. Ne rougissez jamais de votre foi comme ces lâches esclaves du respect humain qui, chrétiens dégénérés, ont toujours peur de se compromettre en affichant leurs croyances et surtout en les confirmant par leurs œuvres. Non, non, mes frères, ne portez jamais à crédit ce beau nom de chrétiens ! Soyez, au contraire, fiers de Jésus-Christ et de son Evangile. Soyez ses apôtres, ses témoins dans le monde. Aujourd'hui que les forts viennent de plus en plus à disparaître de notre beau pays de France, le pays des braves : *fortes cessaverunt in Israel*, agissez avec courage et soyez fermes dans la foi : *Viriliter agite et confortamini.*

Et vous, illustres martyrs, patrons de cette paroisse, du haut du ciel où vous régnez dans la gloire, abaissez un regard protecteur sur cette paroisse qui vous est consacrée, bénissez le zélé pasteur qui la conduit dans les voies de Dieu depuis tant d'années, bénissez les familles dans les parents et dans les enfants, afin que toutes soient des sanctuaires de religion et des foyers d'édification. Bénissez-nous tous, ô saints martyrs, et obtenez-nous la grâce du courage et de la fermeté dans la foi. Ainsi soit-il !

ALLOCUTION AVANT LA CONFIRMATION

Mes enfants,

Dans quelques instants, un grand mystère va s'opérer en vous : vous allez être confirmés.

Etre confirmés ! Quelle est donc la signification de ces deux mots qui, en ce moment, font tressaillir vos âmes, et remplissent de joie le cœur de vos mères ?

Ce qu'ils signifient ? Vous l'avez appris depuis longtemps, avec étonnement ; oui, vous avez été ravis, quand on vous a dit que le jour de la première communion, avec ses splendeurs et ses joies, aurait pour vous un lendemain ; quand vous avez su qu'après avoir reçu dans votre poitrine le Fils de Dieu, une autre personne de l'Adorable Trinité, celle qui est l'Amour infini, le Saint-Esprit, descendrait à son tour dans vos âmes frémissantes, pour en prendre possession, les éclairer de ses lumières, les embraser de ses ardeurs, les combler de ses dons et de ses grâces, faire d'elles des temples inviolables et sacrés.

Le jour où toutes ces promesses doivent se réaliser, mes enfants, ce jour est arrivé; encore quelques minutes, et, à la voix de Mgr l'évêque, successeur des apôtres et représentant de Jésus-Christ, tous ces prodiges seront accomplis.

Je me garderais bien de retarder cet heureux moment, s'il n'était utile, indispensable même, de vous faire vous recueillir encore, et de vous exhorter une dernière fois à vous rendre dignes des grandes choses qui vous attendent.

Ah! sans doute, vous êtes bien préparés. Depuis plusieurs mois, le prêtre zélé qui dirige cette paroisse vous a instruits; il vous a engagés à prier, à fuir les occasions dangereuses, les divertissements profanes, et vous avez suivi ses conseils avec une filiale docilité.

Mais il faut donner à cette préparation son dernier fini, et pour que l'auguste sacrement de la confirmation opère en vous tous ses divins effets, il faut mettre dans vos âmes les dispositions qu'il réclame.

La première de ces dispositions est la *crainte*.

Un jour, un homme qui errait dans le désert vit un spectacle étrange. C'était un buisson enflammé, le feu qui s'y était allumé s'élançait vers le ciel avec impétuosité, et cependant le buisson restait toujours intact, comme si la flamme l'eût respecté.

Et cet homme entendit une voix qui lui dit : « Moïse! Moïse! » — « Me voici, Seigneur, répondit-il. » Et la voix reprit : « N'approche pas d'ici; mais retire ta chaussure, car le lieu où tu es est une terre sainte. »

Vous connaissiez cette histoire, mes enfants, et vous savez que c'était Dieu lui-même qui avait pris cette forme du buisson ardent pour parler à Moïse, son serviteur, et lui donner ses ordres.

C'est aussi Dieu qui vous appelle, puisque le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils; et c'est le même prodige qui va se reproduire en vous, puisque le feu sacré va s'allumer dans vos âmes. — Sans doute, il ne descendra pas visiblement sur vos têtes, comme il le fit au jour de la Pentecôte, mais il n'en descendra pas moins réellement en vous. Je puis donc vous dire : « Soyez saisis d'une crainte respectueuse, vous tous qui voulez répondre fidèlement à l'appel de Dieu. Et malheur à celui qui s'approcherait de ce sacrement avec légèreté et irrévérence! car la chose qu'il outragerait est une chose sainte, la plus sainte de toutes les choses, puisque c'est Dieu! »

Après la crainte, le second sentiment qui doit occuper vos âmes, c'est le *désir*.

A votre baptême, et plus tard à votre première communion, vous avez fait des serments bien solennels : vous avez juré, à la face du ciel et de la terre, de renoncer au démon, à ses pompes et à ses œuvres; vous avez juré de n'aimer que Jésus-Christ, de ne croire qu'à son Evangile, de n'obéir qu'à son Eglise. Eh bien! le moment est venu de montrer si ces promesses étaient sincères, si vous êtes des chrétiens ou des apostats, des fidèles ou des traîtres, des braves ou des lâches.

Jusqu'ici, en effet, il vous a été facile de tenir vos serments. On respectait encore la piété et l'innocence de vos douze ans; mais, maintenant, les ennemis vont se lever devant vous bien nombreux et bien redoutables : le monde et le démon, les mauvaises lectures, les mauvaises fréquentations, le mauvais exemple; et, par-dessus tout, cet adversaire si puissant que Notre Saint Père le Pape nous signalait encore dernièrement : *le respect humain*.

Pauvres enfants! que deviendriez-vous, en face de tels obstacles, si vous étiez laissés à vous-mêmes et abandonnés à vos seules forces!

Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous aime et qui veille sur vous avec plus de tendresse qu'une mère, a prévu ce qui vous attendait, et Il n'a pas voulu vous laisser sans secours au milieu du danger. Il a institué, pour l'époque critique que vous allez traverser, un sacrement qui s'appelle la *confirmation*, c'est-à-dire l'*affermissement*. Ce sacrement vous donnera la *sagesse*, cette sagesse que le roi Salomon désira et qui le rendit si grand; et avec elle l'*intelligence*, le *conseil* et la *science*; la *force*, pour repousser les attaques du monde et braver ses menaces; et enfin la *piété* et la *crainte de Dieu*, qui seront le charme et la sauvegarde de votre vie, et vous rendront, dans un sens très vrai, des chrétiens parfaits, fidèles à leur conscience et à Jésus-Christ.

Mais suffit-il, pour les recevoir, de désirer tous ces bienfaits? Non, il faut encore que l'Esprit-Saint trouve en vous la *bonne volonté*, c'est-à-dire la ferme résolution de lui obéir en tout. Quand vos excellents parents cultivent un champ, il ne sert de rien qu'ils le fécondent de leurs sueurs, que le Bon Dieu fasse pleuvoir sur lui sa rosée et l'échauffe des rayons de son soleil, si la terre n'est pas bonne, n'est-il pas vrai?... Mais cette disposition est déjà dans vos cœurs. Vous l'avez montrée depuis plusieurs mois, et je la lis maintenant sur vos fronts. Développez-la encore, s'il est possible; livrez-vous entièrement à l'action de l'Esprit-Saint; abandonnez-lui vos intelligences pour qu'Il les éclaire, vos volontés pour qu'Il les dirige, vos âmes enfin pour qu'Il les sanctifie.

Et maintenant, mes enfants, venez avec ces sentiments de profonde adoration, d'ardent désir et de bonne volonté complète, venez vous agenouiller aux pieds de Mgr l'évêque. Courbez votre tête sous sa main toute-puissante; et, quand vous vous relèverez, puissiez-vous être des hommes nouveaux, de bons chrétiens, de vrais soldats de Jésus-Christ, décidés à vivre pour Dieu, et prêts, s'il le faut, à mourir pour Lui! Ainsi soit-il.

Imprimatur : † Sebast., Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. Maitrier.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

L'éducation des enfants. *Allocutions aux parents le soir de la première communion.* — XI. Parents, vous avez besoin de la religion, 753.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — II. Les commandements de l'Église. — I. Entretien préliminaire, 756. — II. 1er et 2e commandements, 759.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XLVII. Pour le 21e dimanche après la Pentecôte *(in Eph.*, vi, 14-17), 761.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXVII. La septième Béatitude, 764.

Sept instructions pour une Octave des Morts. — IV. Les consolations du culte des morts : *Le suffrage*, 765.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

ALLOCUTIONS AUX PARENTS LE SOIR DE LA PREMIÈRE COMMUNION

11

26 mai 1898

PARENTS, VOUS AVEZ BESOIN DE LA RELIGION

Mes frères,

Le grand jour de la première communion s'achève. Nous vous rendons vos enfants.

Avons-nous encore quelque chose à leur donner? Non, puisque nous leur avons donné Dieu.

Avons-nous encore à leur parler? Non. Nous leur avons tout dit.

Mais c'est à vous, parents, qu'une dernière parole est nécessaire. Et quand fut-il plus facile de captiver votre attention et d'attendrir vos cœurs? Au soir de cette grande journée, la voix du prêtre peut sans crainte et sans apprêt se faire entendre. Elle est sûre d'avance de ne recueillir que des sympathies et des adhésions.

Pères et mères, je viens vous dire une chose, une seule chose, mais une chose décisive, capitale, essentielle; je viens vous dire que *vous avez besoin de la religion.*

I

Parents, vous avez besoin de la religion *pour porter le fardeau des devoirs et des épreuves.*

Qu'ai-je dit? Je parle de fardeau. Est-ce que je ne me trompe pas? La vie serait-elle un fardeau? A quinze ans on ne le croit pas, à vingt-cinq ans on en rit, à quarante ans on commence à s'en apercevoir. Oui, pères et mères, sur votre tête qui s'incline, sur vos épaules qui fléchissent, je vois peser le fardeau du travail et des affaires, le fardeau des chagrins et des disgrâces.

Dieu n'a pas donné à l'homme et à la femme la même tâche, mais il leur a donné à chacun une tâche également pénible. L'homme travaille la terre, et la femme met au monde les nations qui doivent peupler la terre; le poids de l'enfantement pèse sur les entrailles de la femme, le poids du jour et de la chaleur sur la tête de l'homme; et on ne peut retourner la terre qu'à la sueur de son front, on ne peut mettre l'homme au monde qu'avec des cris, des larmes et des douleurs.

Et puis, autour du père et de la mère, voici une troupe d'enfants qui demandent du pain, des vêtements, des soins, qui réclament l'instruction, l'éducation, qui attendent qu'on les élève, qu'on les protège, qu'on les établisse. Quel touchant tableau que celui du foyer domestique, où grandissent de nombreux rejetons comme des plants d'oliviers! Ils sont la richesse de la maison, ils en sont la parure et la joie. Hélas! ils en sont aussi le fardeau et l'anxiété. Car, pour conduire ces enfants du berceau à leur vingt-cinquième année, pour veiller sur leur santé et sur leur âme immortelle, pour leur préparer une situation honorable ici-bas et là-haut une heureuse éternité, que de sueurs il y a à répandre, et peut-être que de larmes à verser!

Je n'en finirais pas, si je voulais énumérer toutes les épreuves, tous les orages, toutes les disgrâces qui de nos jours surtout visitent les familles, même les plus riches, même les plus honorées, même les plus vertueuses. C'est une position lucrative qui échappe; c'est une dot qu'on croyait sûre et qui se dissipe dans une entreprise malheureuse; c'est une maladie qui s'abat sur votre foyer, qui se prolonge, qui épuise les dernières épargnes, qui semble sans remède et sans fin; c'est la mort, la cruelle mort, qui vous prend une fille très chère, un fils très intelligent et très aimé. Que sais-je encore?... Et vous croyez que sans Dieu, sans religion, vous supporterez virilement de si lourdes épreuves, vous accomplirez de si redoutables offices? Non!

Mères de famille, vous avez besoin de la religion! Vous êtes les reines du foyer, mais que d'épines à votre couronne! C'était en 1791. La famille royale était aux Tuileries déjà à moitié prisonnière. Un matin que le jeune Louis XVII s'amusait dans son jardin, une pauvre femme du peuple vint le trouver et le pria de solliciter une faveur pour elle : « Ah! Monseigneur, dit-elle, si je l'obtenais, je serais heureuse comme une reine. — Heureuse comme une reine! reprit l'enfant en jetant sur elle un profond et mélancolique regard, heureuse comme une reine! moi j'en connais une qui ne fait que pleurer! » — Et moi aussi, mes frères, je connais beaucoup de mères de famille qui sont des reines, mais des reines qui ne font que pleurer, qui ont les yeux pleins de larmes et le cœur plein de sanglots. J'en connais. Il y en a ici. Et je déclare qu'elles ne peuvent pas se passer de Dieu, qu'elles ne peuvent pas ne pas croire,

parce qu'elles ont besoin de force pour elles-mêmes et pour les autres !

Et vous aussi, vous surtout, pères de famille, vous avez besoin de la religion. Vous êtes les chefs du foyer, et volontiers je vous compare au mécanicien qui dirige la locomotive. Voyez-le debout, tenant dans sa main la vie de cent, de cinq cents voyageurs. La nuit et les yeux bandés, sur une route dont il a l'habitude, il sait précisément où il est. A l'air frais qui frappe son visage, il reconnaît l'approche des vallées. Par le bruit plus strident du train en marche, il est prévenu qu'il passe entre des remblais. Une fade odeur de moisi lui annonce le voisinage des tunnels. Le parfum humide et pénétrant des bois endormis lui apprend que la forêt est là, tout près de lui. Quand le train glisse presque sans rumeur, c'est qu'on descend une pente. Si, au contraire, il peine comme un homme chargé d'un fardeau trop lourd, c'est qu'on gravit une rampe. Les oscillations de la machine lui indiquent une voie fatiguée et qui a besoin de réparations. Quelle fonction délicate, difficile, compliquée, que celle du mécanicien ! Il faut qu'il observe, qu'il devine, qu'il n'oublie rien, qu'il pourvoie à tout. — Tel le père de famille. Il est la providence du foyer domestique ; tout porte sur lui ; la vie de la femme et des enfants est superposée à la sienne et en dépend. Une immense provision lui est nécessaire de lumière, de force, de résignation, de persévérance, d'abnégation. Et vous croyez qu'il peut sans effroi, dans une pareille tâche, se passer de Dieu ? Et vous croyez que son esprit tourmenté, sa volonté défaillante, son cœur meurtri n'ont pas besoin des lumières, des énergies et des consolations de la foi ? Moi, je crois le contraire, et je dis que si la religion est nécessaire à la mère de famille, elle est encore plus nécessaire au père de famille... Parents, vous avez besoin de la religion pour porter le fardeau des devoirs et des épreuves.

II

Parents, vous avez besoin de la religion *pour sauver votre prestige et votre autorité.*

Ici, laissez-moi d'abord détruire une illusion et vous préserver d'une faute capitale. Beaucoup de parents s'imaginent qu'ils peuvent être payés d'une affection égale à celle qu'ils éprouvent, et ils se tiennent pour satisfaits dès qu'ils croient posséder le cœur de leurs enfants. — « Je veux être aimé, » disait Louis XVI au commencement de son règne... Et son règne, inauguré à vingt ans par des statues, se terminait à quarante sur un échafaud. — « Je veux être aimé, » dit une mère aveugle, un père abusé ; et avec cette idée fixe, ils couvrent de caresses leur petit chérubin, ils l'accablent de flatteries, ils ferment les yeux sur ses défauts, et ils font de l'enfant une idole sans cœur, un monstre d'égoïsme ! Parents, prenez garde ! n'allez pas abdiquer votre dignité, en vous agenouillant devant vos enfants et en mendiant leur cœur avec bassesse. Non. L'amour filial n'est qu'un vain mot et une fiction dangereuse, s'il n'est précédé, accompagné, suivi et comme tout pénétré de respect et d'obéissance. Or, êtes-vous respectés et obéis ? Hélas ! je prête l'oreille à vos discours, et j'entends une mère qui me dit : « Mon fils a quinze ans ; on ne peut plus rien lui commander. » J'entends un père qui me fait à peu près la même confidence, et qui ajoute tristement : « Ah ! autrefois, comme on obéissait mieux ! mais les mœurs sont bien changées. » Oui, les mœurs sont changées, parce que la base du foyer a été déplacée et renversée. Oui, les mœurs sont changées, parce que dans beaucoup de familles les pères et les mères ont pris plaisir à se découronner et à se désarmer en présence de leur postérité. Oui, les mœurs sont changées, parce que Dieu n'est plus là pour tenir la couronne sur le front maternel, pour consolider le sceptre dans les mains du père. « Un jour, raconte Mgr de Ségur, dans la campagne romaine, je questionnai sur son catéchisme un petit pâtre de treize ou quatorze ans, qui me servait de guide au milieu des merveilleuses montagnes du Latium. L'enfant était tout déguenillé, il ne savait peut-être ni lire ni écrire, mais ce qu'il savait, et avec une précision qui me ravissait, c'était tout ce qui concernait la religion, c'est-à-dire l'unique nécessaire de l'homme ici-bas. Après plusieurs questions auxquelles ce petit Romain avait très bien répondu, j'eus l'idée de le questionner sur le Pape. « Dis-« moi un peu, mon enfant, qu'est-ce que le Pape ? » A cette parole, l'enfant s'arrête, se découvre et me regardant avec une sorte de fierté et de religieux respect, il répond : « Le Pape, c'est Jésus-Christ « sur la terre ! » — Oh ! la belle parole !... Parents, voulez-vous être respectés, obéis et aussi aimés, vraiment aimés ? Apparaissez dans la famille comme je ne sais quelle vision de la divinité. Voulez-vous avoir du prestige et de l'autorité ? Que la religion vous illumine, vous grandisse, vous consacre, et que vos enfants, venant à vous dans dans un amour tout plein de vénération, disent de vous sans broncher : « Mon père, ma mère, c'est Dieu sur la terre ! »

Messieurs, je vous annonce là une chose de première importance. Le père le plus vulgaire doit resplendir devant ses enfants... Et comment resplendira-t-il, si la religion ne le consacre, si la majesté de Dieu ne vient pas irradier sur son front ? A genoux devant Dieu et priant, le père de famille est auguste. Ni on ne le craint comme un tyran, ni on ne le dédaigne comme un esclave. Il n'a pas besoin, pour avoir du prestige, de recourir à la faiblesse qui permet tout, ou à la dureté qui ne pardonne rien. Il est devant ses enfants le représentant de Dieu, et cette sublimité d'attitude, de physionomie et de fonction tempère et fortifie son autorité, en l'identifiant avec l'autorité même de Dieu.

Oh ! il peut commander sans crainte à ses subordonnés, ce chef de famille qui obéit lui-même à

son divin supérieur. Scrupuleux observateur de la loi divine, il peut sans témérité compter sur l'obéissance filiale. Que si, au contraire, il espère s'affranchir de ses devoirs envers Dieu et exercer quand même tous ses droits sur ses enfants, il risque fort de voir sa puissance paternelle s'évanouir et le sceptre se briser entre ses mains. Quoi ! Il veut avoir un trône dans la famille, et il commence par détrôner Dieu, le premier Maître... Est-ce logique ? — Il exige que ses enfants s'abaissent devant lui, et il oublie, lui, de s'abaisser, de s'agenouiller devant Dieu le matin, le soir, le dimanche... Est-ce logique ? — Il s'irrite des résistances qu'il rencontre et il gémit sur l'émancipation précoce de sa jeune postérité, et lui-même depuis longtemps, sans remords et sans pudeur, transgresse les commandements de Dieu et les observances nécessaires de la religion... Encore une fois, est-ce logique ? — Non, Messieurs, ce n'est pas avec de telles mœurs que nous pouvons asseoir, fonder, perpétuer des familles solides et durables. Avec de telles mœurs nous bâtissons sur le sable, nous élevons des édifices qui s'écroulent, nous ne faisons que des ruines. Le mal est là, au foyer domestique. La religion n'a plus dans la famille la place qui lui appartient. Ne croyez pas que ce soit un petit malheur. Parce que le clocher est placé au milieu du village, les pierres qui tombent du clocher écrasent les maisons d'alentour, et parce que la religion est la colonne centrale qui porte tout, quand elle croule, elle entraîne avec elle dans sa chute toutes les prétentions de l'autorité paternelle et toutes les délicatesses du respect filial. Pères de famille, si vous voulez ressaisir vos enfants, revenez franchement à la loi de votre Dieu. Mettez Dieu avec vous, et Dieu mettra dans vos paroles, dans vos actes, et jusque dans votre regard et sur votre front, la splendeur, le prestige et l'autorité qui élèveront votre paternité à la hauteur d'un sacerdoce.

III

Parents, vous avez besoin de la religion *pour assurer l'empire de la vertu dans l'âme de vos enfants.*

Ici j'ai deux questions à vous poser : 1° Vos enfants seront-ils vertueux, s'ils ne restent pas chrétiens ? 2° Vos enfants resteront-ils chrétiens, si vous ne l'êtes pas vous-mêmes ? Et à ces deux questions je réponds carrément : Non !

1° Vos enfants ne seront pas vertueux sans religion. Beaucoup ont essayé, ils n'ont pas réussi. Combien d'enfants nous avons vus partir d'ici, transfigurés dans la lumière de la première communion, couverts d'un reflet surnaturel, et s'avancer dans la vie le front plein de sérénité, le cœur plein d'innocence ! Peu de temps après, nous les avons cherchés vainement dans le temple, à la prière, au pied de l'autel, dans nos catéchismes et nos œuvres de persévérance. Ils étaient perdus pour la religion, perdus aussi pour la vertu ! La flétrissure du cœur avait suivi de près la défaillance et la ruine de la foi !... Voyez-vous ce jeune homme qui a jeté par dessus bord les croyances et les pratiques religieuses qui revêtaient ses premières années d'innocence, de charme et d'éclat ? Délivré du joug, il s'élance comme un cheval échappé dans la région malsaine du plaisir, et sous sa crinière qui flotte au vent j'aperçois le chancre hideux de la luxure. Triste spectacle que celui de l'adolescent qui échappe au joug de la religion, et qui tombe presque fatalement sous le joug de ses sens indisciplinés et de ses passions victorieuses !

Ah ! vous croyez peut-être que la rupture du frein religieux dans la jeunesse est un accident de médiocre importance, et qu'il n'y a pas là de quoi jeter les hauts cris ! Et moi, armé des clartés de l'évidence, usant de cette liberté apostolique que me permettent mon ministère et vos sympathies, évoquant les faits douloureux que j'ai pu constater dans les vingt-cinq années de ma vie sacerdotale mêlée à tant d'âmes et à tant de familles, j'ose vous dire que c'est un malheur et un immense malheur ! J'ose vous dire que le jeune homme et la jeune fille, le jeune homme surtout est placé entre deux attractions, l'attraction du bien et l'attraction du mal, et que s'il ne monte pas vers le bien sur les ailes de la religion, il sera entraîné vers le mal par le poids de la passion. Et j'ose ajouter que s'il se laisse prendre une fois par la passion, sans que la religion vienne l'y soustraire, il ressemble à l'ouvrier dont la blouse est saisie par l'engrenage d'une machine en mouvement ; quels que soient ses efforts et son énergie, rien ne le sauvera ; il y passera tout entier. Même avec la religion, il aura encore de la peine à rester honnête et vertueux ; ce serait merveille qu'ayant rejeté toute religion, toute prière, il conservât la pureté des mœurs.

Non, vos enfants ne seront pas vertueux, s'ils ne restent pas chrétiens.

2° Et vos enfants ne resteront pas chrétiens si vous ne l'êtes pas vous-mêmes.

Aujourd'hui vos enfants sont pieux, et ils le sont sans grand mérite, car ils n'ont pas eu de grands combats à livrer pour servir Dieu, et leur foi a été généralement très protégée et très cultivée. Mais... demain... demain ! « Les passions, dit Lacordaire, les passions comme des chiens sauvages sont aux portes de l'adolescence. » Et à ces ennemis du dedans viendront se joindre les périls du dehors : périls de l'atelier, périls du magasin, périls du bureau, périls de la rue, périls des conversations, périls des lectures. Pauvres enfants, que va devenir sous de tels assauts votre religion naissante ? que va devenir la piété de votre première communion ? Les murs de cette église reculent et disparaissent à mes yeux, et derrière vous j'aperçois le monde qui va bientôt vous recevoir, le monde avec ses brutales négations, avec ses leçons et ses exemples d'impiété... Chers enfants, aujourd'hui si beaux, fleurs printanières qui buvez aujourd'hui la rosée de la grâce et le soleil du bon Dieu, que serez-vous demain ?... N'en dou-

tez pas, mes frères, vos enfants seront ce que vous les ferez, ce que vous serez vous-mêmes. Vous, mères, vous êtes responsables de l'éducation plénière de vos filles. Et vous, pères, vous êtes responsables de l'éducation plénière de vos fils. Il ne suffit pas que la mère soit chrétienne. « Si le père ne prie ni n'adore, dit Mgr Bougaud, à sept ans l'enfant s'en aperçoit, à dix ans il s'en étonne, à quinze ans il s'en scandalise, et au premier cri des passions il s'en fait une arme. » La religion est un joug, Messieurs, et un âge arrive, l'âge des tempêtes, où le jeune homme sent que la religion le gêne. A ce moment-là, il aurait besoin d'un grand exemple tombant de la vie de son père sur la sienne, pour le fortifier contre les courants et pour sauver sa vertu avec sa foi. Hélas ! si en ouvrant les yeux et en scrutant la vie paternelle il peut se dire : « Mon père n'est pas chrétien, pourquoi le serais-je moi-même ? » son apostasie est à peu près certaine. Il sombre dans l'indifférence d'abord, puis dans l'impiété, et du fond de l'abîme où il est tombé, il pourrait s'écrier d'une voix accusatrice : « Mon père, vous n'êtes point innocent de ma catastrophe ! Je vous ai regardé, et j'ai fait comme vous. » Parents, vous ne mériterez pas ce reproche. Vous serez chrétiens, et vos enfants le seront comme vous.

Que si un jour votre enfant, même chrétiennement élevé, vient à courber sa faible tige et à défaillir sous le vent des orages, si violents en nos tristes jours, ne vous désolez pas outre mesure et ne dites pas que tout est perdu. On objectait à un grand éducateur chrétien l'impuissance et l'inutilité de son ministère, et à la vue des nombreux disciples sortis de son école et moissonnés par les passions, on lui disait : « A quoi bon tous vos efforts ? quels sont vos résultats ? qu'avez-vous obtenu ? » — « Ce que nous faisons ? répondit-il. Nous faisons beaucoup : nous créons des remords. » Oui, mes frères, dans l'âme égarée, la religion implante le remords, et le remords est le germe de la vie, la racine de la vertu future, la prophétie d'une résurrection prochaine. Oui, ce qu'un enfant a senti d'émotions saines et généreuses sur les genoux d'une mère pieuse, dans les bras d'un père fidèle à Dieu, sur les bancs d'une école chrétienne, sur le pavé de nos temples, il le sentira toujours à son insu dans un repli de sa conscience, comme ces parfums qui s'obstinent aux doublures d'un vêtement. Il n'abjurera jamais définitivement l'honneur de la vertu. Il aura après une jeunesse ardente une maturité précoce. Il se remettra de lui-même sous le joug de la foi. La religion fortement enracinée dans son adolescence redeviendra maîtresse de sa vie, et sauvera son âme pour le temps et pour l'éternité !

Parents, vous avez besoin de la religion. Vous en avez besoin pour vous et pour vos enfants. Vous en avez besoin pour porter noblement le fardeau de vos devoirs et de vos épreuves, pour sauver votre prestige et votre autorité, pour assurer l'empire de la vertu dans l'âme de vos enfants.

Vous avez besoin de la religion. Pratiquez-la donc, et faites-la pratiquer autour de vous. Exigez qu'on l'enseigne à vos enfants dans les écoles ; vous en avez le droit et le devoir. — Priez pour vos enfants, et faites-les prier avec vous chaque soir en famille, si c'est possible... Et pourquoi ne serait-ce pas possible ? — Par vos paroles, par vos exemples, par votre vigilance, encouragez et affermissez la formation morale et religieuse de votre jeune postérité. — Ne nous faites pas une race de mécréants. Préparez-nous pour le siècle qui va venir une phalange pure et croyante, une génération neuve aux fortes convictions et aux saints enthousiasmes. Arrière les sceptiques, les blasés et les amollis ! Qu'elle mûrisse enfin au soleil du vingtième siècle la moisson opulente des croyances ressuscitées et des vertus fructifiantes dans la foi !

Parents, vous avez besoin de la religion. Pratiquez-la, et faites-la pratiquer autour de vous. Tout vous y invite..., et les excès eux-mêmes de l'impiété contemporaine ne vous disent-ils pas assez haut quelle orientation nouvelle vous devez donner à votre vie et à votre famille ? Au XVIIIe siècle, le littérateur Chamfort disait à propos des incrédules tapageurs de son temps : « Ils en diront tant qu'ils finiront par me faire aller à la messe. » Les incrédules de ce siècle sont loin d'avoir la valeur intellectuelle de ceux du siècle dernier, mais vraiment ils ont fait tant de bruit et si péu de bonne besogne qu'ils finissent par obtenir un résultat contraire à leurs desseins, et voici qu'au déclin de ce siècle nous voyons tout ce qui est sensé, tout ce qui est honnête, se reprendre à aller à la messe.

Entrez, mes frères, dans ce mouvement réparateur, et en vous replaçant vous et vos enfants sous les saintes lois de l'Evangile, travaillez à votre propre salut, au bonheur de vos familles, et à la prospérité de la patrie.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

LES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

I

ENTRETIEN PRÉLIMINAIRE

Plan

1. Coup d'œil rétrospectif sur les commandements de Dieu.
2. Autorité de l'Eglise et obligation de lui obéir.
3. Pourquoi a-t-elle fait ses commandements ?
4. Elle n'impose pas des devoirs nouveaux.
5. Histoire d'une mission paroissiale.

Mes frères,

1. — Lorsqu'un voyageur, au milieu de sa course, rencontre une montagne d'où la vue peut

se porter au loin, il aime à s'y arrêter un moment pour jeter un dernier regard sur les pays qu'il a traversés et se rendre compte du chemin qui lui reste à parcourir. Faisons comme ce voyageur. Nous avons fini l'explication des dix commandements de Dieu : consacrons-leur un dernier souvenir.

Et d'abord, rappelons-nous leur origine. Ces commandements ont été donnés pour la première fois à Adam dans le paradis terrestre ; car l'homme n'a jamais été sans loi. Créature raisonnable, faite à l'image de Dieu, capable de connaître le bien et le mal, il ne pouvait être mis au rang des animaux qui vivent selon leur instinct et leur caprice. Dieu lui enseigna donc les devoirs qu'il avait à remplir. Seulement nous devons remarquer que la défense de toucher au fruit défendu ne regardait que nos premiers parents, tandis que les autres commandements regardent tout le genre humain.

Plus tard, dans la suite des âges, les hommes étant devenus mauvais oublièrent la loi divine et n'en tinrent plus aucun compte. Alors Dieu, voulant les ramener dans la bonne voie, leur donna de nouveau ses commandements. Il choisit le peuple juif, le fit venir au pied d'une haute montagne, appelée Sinaï, et là au milieu des éclairs et des tonnerres il proclama le Décalogue, donnant pour mission à ce peuple privilégié de faire connaître sa loi aux autres nations.

Enfin le monde retombant de nouveau dans l'erreur et les vices, Dieu envoya sur la terre son propre Fils, Jésus-Christ Notre-Seigneur, pour le racheter et le ramener à l'observance de sa loi. Telle est l'histoire des *dix* commandements que nous récitons dans nos prières. Vous voyez qu'ils sont bien vieux, puisqu'ils remontent jusqu'à Adam, notre premier père. Vous voyez aussi combien sont ignorants les hommes qui disent que Dieu ne s'occupe pas du monde.

Nous avons ensuite examiné en détail chacun des *dix* commandements. Pendant cette explication que vous avez écoutée si attentivement, vous avez fait, j'en suis sûr, une remarque qui, pour ainsi dire, s'offre d'elle-même à l'esprit. Oui, plus d'une fois vous avez pensé : « Comme les œuvres de Dieu sont grandes et simples tout à la fois ! Pour conduire les hommes, il ne leur donne que dix lignes d'écriture, dix commandements, et ces dix commandements embrassent tous leurs devoirs, sans en excepter un seul : devoirs envers Dieu, devoirs envers le prochain, devoirs envers soi-même. Et ces dix commandements sont à la portée de tout le monde : les ignorants les comprennent comme les savants. Ces dix commandements une fois promulgués Dieu ne les a jamais changés ; il n'y a rien retranché ni rien ajouté, et ils resteront tels jusqu'à la fin du monde. Quelle différence entre les œuvres de Dieu et celles des hommes même les plus savants ! Il faut aux hommes des volumes et des volumes pour contenir toutes les lois qu'ils font. Ils n'ont jamais tout prévu, ce qui les oblige à les changer et à les refaire. Elles sont souvent si obscures et si embrouillées que les plus habiles s'y égarent... » Voilà donc le chemin que nous avons parcouru ensemble. Jetons maintenant un coup d'œil sur celui qui nous attend.

2. — Nous allons nous occuper des *six* commandements de l'Eglise.

De qui viennent ces commandements ? Qui nous les a donnés ? — Dans la grande société des chrétiens, on distingue deux sortes de personnes : les personnes qui enseignent et qui gouvernent, ce sont le Pape et les évêques, successeurs des apôtres ; et les personnes qui doivent être enseignées et gouvernées, ce sont les simples fidèles. Le Pape et les évêques ont reçu de Jésus-Christ lui-même le droit et le pouvoir de nous commander. Ouvrez l'Evangile et lisez les paroles qu'il adresse aux apôtres et à leurs successeurs : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre... Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Allez, enseignez toutes les nations... Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise moi-même... Voilà que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles. » Le Souverain Pontife et les évêques, successeurs des apôtres, sont donc établis par Jésus-Christ lui-même les dépositaires de son autorité, et c'est d'eux que nous viennent les commandements de l'Eglise. Nous sommes donc obligés de nous soumettre à ces commandements et de les observer comme s'ils venaient de Dieu lui-même, car « si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, a dit encore Jésus-Christ, regardez-le comme un païen, » c'est-à-dire, qu'il soit retranché du nombre de mes disciples.

3. — « Mais, me direz-vous, pourquoi l'Eglise nous impose-t-elle des commandements ? Est-ce que les commandements de Dieu ne suffisent pas ? Pourquoi ces devoirs nouveaux dont l'Evangile ne dit rien ? » — Nous répondons à cela que l'intention de l'Eglise n'a pas été de nous rendre plus pesant le joug du Seigneur ni plus difficile le chemin du ciel. Au contraire, elle a voulu nous faire marcher d'un pas plus sûr ; elle a voulu nous éclairer ; elle a voulu aider notre faiblesse, combattre notre négligence, nous indiquer les moyens de mieux accomplir la loi de Dieu et d'éviter les châtiments réservés à ceux qui les violent.

4. — Détrompez-vous, si vous croyez que les commandements de l'Eglise sont des devoirs nouveaux. Ils sont tous renfermés dans l'Evangile et ne font que nous prescrire des choses que Notre-Seigneur nous a déjà prescrites lui-même formellement.

En effet, quand l'Eglise ordonne que nous assistions à la messe les dimanches et les fêtes : « Les dimanches messe entendras... Les fêtes tu sanctifieras... », elle veut nous indiquer le meilleur moyen de payer à Dieu le tribut d'adoration, de reconnaissance et d'amour que nous lui devons et qu'il exige de nous. Et en cela, elle est l'interprète des volontés de Notre-Seigneur qui nous a laissé le sacrifice adorable de son corps et de son sang

pour rendre gloire à son Père comme il le mérite. — Si elle nous commande de confesser nos fautes chaque année : « Tous tes péchés confesseras au moins une fois l'an, » c'est afin de nous amener à nous rendre compte de l'état de notre âme et à la maintenir pure devant Dieu. La mort pourrait nous surprendre dans l'inimitié de notre Souverain Juge. Eh bien ! l'Eglise nous défend de rester plus d'un an sans nous réconcilier avec lui. — Dans l'Evangile, Jésus-Christ nous oblige à nous nourrir de sa chair sacrée, sous peine d'être exclus du ciel. Eh bien ! par son commandement : « Ton créateur tu recevras au moins à Pâques humblement, » l'Eglise précise ce devoir et fixe le temps où nous devons accomplir la volonté du Sauveur. — Enfin quand l'Eglise nous dit : « Quatre-temps, vigiles, jeûneras et le Carême entièrement. Vendredi chair ne mangeras ni le samedi mêmement, » c'est pour nous donner un moyen de faire pénitence de nos péchés et nous rappeler cette obligation rigoureuse, consignée dans les Livres saints et que nous perdons de vue trop souvent.

Ainsi, vous le voyez, les commandements que l'Eglise nous a donnés viennent nous aider à accomplir les commandements de Dieu et la volonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils ne nous imposent donc pas, comme le croient de mauvais chrétiens, une charge nouvelle, des devoirs nouveaux. En nous les donnant, l'Eglise a agi comme une mère *sage*, qui veut que toute espèce de devoirs soient accomplis dans la famille avec exactitude et uniformité ; comme une mère *prudente* qui précise ce que l'on doit accomplir afin qu'on ne l'oublie pas ; comme une mère *attentive et dévouée*, qui s'efforce de faciliter à ses enfants l'accomplissement de leurs obligations les plus importantes.

Oui, l'Eglise est pour nous une mère, et la meilleure des mères, nous ne saurions trop le répéter. C'est elle qui nous lave dans les eaux du baptême, pour nous faire enfants de Dieu, — qui nous enseigne les vérités du salut, — qui nous nourrit du pain céleste, — qui nous console dans nos peines et nos maladies... Elle nous suit jusqu'à la tombe et veille sur nos ossements qu'elle dépose dans une terre bénite. Elle ne nous oublie pas encore après notre mort : elle offre pour nous le saint sacrifice de la messe tant que nous sommes en purgatoire... Oh ! quelle bonne mère que notre sainte Mère l'Eglise catholique, apostolique et romaine ! Comme nous sommes heureux d'être ses enfants !

5. — Dans une petite ville d'un diocèse voisin se trouvait un prêtre que j'ai connu tout particulièrement. Il nourrissait depuis longtemps dans son cœur un beau rêve pour le bien de sa paroisse, sans pouvoir le réaliser. L'argent lui manquait. Il venait de reconstruire son église et il se trouvait plutôt dans les dettes. Cependant Dieu, qui a laissé inventer l'argent, ne le refuse pas à ceux qui ont confiance, quand il s'agit du bien. Ce bon curé le savait, il l'avait enseigné aux autres, il espérait donc que Dieu lui viendrait en aide au moment voulu dans ses desseins adorables. Un jour, on l'appelle auprès d'un malade. Il se trouve en présence d'un beau vieillard, comme on n'en voit plus guère aujourd'hui : visage calme et ouvert ; parole douce et honnête ; âme simple et droite ; et avec cela chrétien du vieux temps. Simple ouvrier, il avait su par sa bonne conduite, sa sobriété, ses goûts modestes, amasser de quoi suffire à ses vieux ans. Il était à peu près seul au monde, ayant perdu depuis longtemps sa femme et ses enfants. Après l'échange de paroles amicales entre pasteur et paroissien, le malade dit à son curé : « J'ai là, sur le cœur, quelque chose à vous confier. Si je suis aujourd'hui dans le bon chemin, c'est à notre sainte Mère l'Eglise que je le dois. Sans elle, sans son secours, je me serais perdu ; car, dans un temps, j'étais bien égaré. C'est une *Mission* qui m'a éclairé et ramené. Eh bien ! avant de mourir, je voudrais, par reconnaissance, procurer la même grâce à mes compatriotes... Je sais que pour avoir les exercices d'une Mission en grand, on a besoin de ressources. Il vous faut plusieurs missionnaires, qui resteront là au moins trois semaines. Comme souvenir de la *Mission*, il vous faudra une belle croix, avec un beau christ, quelque chose qui frappe et qui puisse durer... J'ai pensé à tout cela et j'ai mis de côté une petite somme à cette intention. Seulement vous n'en parlerez à personne ; ce n'est pas nécessaire. » Et en disant cela, le bon vieillard prend sous son traversin un petit papier qu'il remet à son curé. C'était un billet de banque de mille francs ! Quelle agréable surprise ! Quelle aumône ! Les larmes en viennent aux yeux du pasteur ; son cœur se fondait de joie. Il embrasse tendrement son paroissien : « O mon cher ami, lui dit il, vous mettez le comble à mes vœux ! Celui qui a promis de récompenser même un verre d'eau fraîche donné pour son amour, est seul capable de récompenser comme elle le mérite la belle et bonne action que vous faites là. En attendant, en son nom et au mien : merci ! mille fois merci !... »

La mission eut lieu. Son succès dépassa les espérances. Toute la ville et plusieurs paroisses voisines y prirent part. A certains jours, les hommes seuls remplissaient l'église. Quatre cents d'entre eux se relayaient pour porter en triomphe le beau christ destiné à perpétuer le souvenir de cette fête sans pareille. Une seule chose attrista le cœur du pasteur : son bienfaiteur n'était plus de ce monde... Mais s'il n'était pas là de corps, nous pouvons croire et nous croyons que Dieu lui fit voir en esprit ce qui se passait sur la terre et lui révéla tout le bien qu'il avait fait et dont il recevait la récompense.

O Seigneur Jésus, qui avez établi votre Eglise pour nous diriger dans la voie du salut, faites-nous la grâce d'observer fidèlement ses lois, afin d'arriver sûrement au bonheur du ciel ! Ainsi soit-il.

II

PREMIER ET DEUXIÈME COMMANDEMENTS

Plan

1. Institution des fêtes.
2. Les fêtes supprimées en France.
3. Deux classes de fêtes : fêtes de Notre-Seigneur et fêtes de la sainte Vierge.
4. Manière de sanctifier les fêtes.
5. Excellence de l'assistance à la messe.
6. Exemples des saints et de nos pères.

Mes frères,

1. — Le premier commandement de l'Eglise est ainsi formulé : « *Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement.* » Par ce commandement, elle nous ordonne de sanctifier les jours de fêtes de la même manière que nous sommes obligés de sanctifier le dimanche.

Le mot *fête* signifie *heureux* et *favorable,* parce que les jours de fêtes sont des jours de bonheur et de réjouissance pour les chrétiens. Parmi les fêtes, plusieurs remontent jusqu'aux premiers siècles du christianisme et ont été instituées par les apôtres eux-mêmes, par exemple, Pâques et la Pentecôte dont il est fait mention dans la sainte Ecriture. D'autres ont été établies plus tard ; mais elles n'en sont pas moins vénérables que les premières, puisqu'elles nous viennent également de ceux que Jésus-Christ a fait les dépositaires de son autorité pour nous conduire dans les voies du salut.

2. — Aujourd'hui les fêtes qui se célèbrent le jour même qu'elles tombent sont en France au nombre de quatre : Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint. Autrefois il y en avait un plus grand nombre. Mais, en 1802, le gouvernement français fit des instances auprès du Pape pour que ce nombre fût diminué chez nous. Le Pape crut devoir y céder, mais il ne céda pas sans regret. Le gouvernement français trouvait que l'ouvrier avait trop de jours de repos ; le Souverain Pontife voulait, au contraire, que l'ouvrier se reposât davantage ; il pensait qu'un repos religieux était le meilleur moyen de conserver sa santé et ses forces. Nous sommes à un siècle de distance, et l'on peut se demander si la suppression de quelques-unes des fêtes de l'Eglise a été favorable à l'ouvrier. Des personnes très compétentes sur la question assurent que l'ouvrier français n'y a pas gagné. Il peut travailler quelques jours de plus, il est vrai ; mais en est-il plus riche et plus heureux ? Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui on ne voit plus de vieillards parmi nous, tandis qu'autrefois il y en avait beaucoup : rien n'use les forces et n'abrège la vie comme un travail exagéré ; ce qui est certain, c'est que les ateliers refusent d'occuper un homme de cinquante ans, on le trouve trop âgé, tandis qu'autrefois, à cet âge-là, il était encore jeune.

Vous savez maintenant pourquoi certaines fêtes sont renvoyées au dimanche, les *Rois,* la *Fête-Dieu,* la *Saint-Pierre,* la *fête patronale* des paroisses ; pourquoi d'autres, sans être renvoyées, comme la *Chandeleur,* la *Saint-Jean,* la *Notre-Dame* de septembre, ne sont plus obligatoires.

3. — Relativement à leur objet, les fêtes se partagent en deux classes : celles qui se rapportent à Notre-Seigneur et celles qui se rapportent à la sainte Vierge et aux saints.

a) Les premières ont été établies pour nous rappeler les principaux mystères de la vie du Sauveur et pour entretenir dans nos âmes les sentiments qu'ils suggèrent. Ainsi la fête de *Noël,* en nous faisant honorer la naissance du Fils de Dieu dans une pauvre étable, nous enseigne à mépriser les plaisirs, les richesses et les honneurs de ce monde. La fête de l'*Epiphanie* ou des *Rois* doit exciter notre reconnaissance envers ce divin Sauveur qui, dès son entrée dans la vie, nous appelait à la connaissance de sa sainte religion, puisque les Mages qu'il fit venir pour l'adorer étaient comme nos représentants. La fête de *Pâques* nous rappelle la résurrection glorieuse de Notre-Seigneur, qui veut que nous reprenions aussi une vie nouvelle, en quittant nos mauvaises habitudes. La fête de l'*Ascension* nous fait désirer le ciel où Jésus-Christ est monté pour nous préparer une place. La *Pentecôte* nous apprend le changement que le Saint-Esprit opéra dans les apôtres et celui qu'il peut opérer en nous, si nous sommes fidèles à ses grâces. La *Fête-Dieu* nous retrace l'amour immense de Notre-Seigneur, qui, non content de s'être fait victime pour nos péchés, veut encore habiter avec nous et devenir notre nourriture spirituelle dans la sainte Eucharistie... Voilà comment ces saintes solennités nourrissent notre foi, excitent notre espérance et enflamment notre amour pour un Dieu si bon à notre égard.

b) Les fêtes qui se rapportent à la sainte Vierge et aux saints ont été instituées pour plusieurs motifs. — 1° Pour remercier Dieu des grâces qu'il leur a faites ; car c'est le Seigneur qui les a enrichis de ses dons, qui leur a fait aimer la vertu et leur a donné le courage de la pratiquer d'une manière héroïque. — 2° Pour nous réjouir avec eux de la gloire et des honneurs dont ils jouissent dans le ciel. — 3° Pour implorer leurs secours : s'ils ont été puissants par leurs prières ici-bas, ils le sont bien plus auprès de Dieu, dont ils sont les amis ; s'ils ont eu pitié des pécheurs sur la terre, combien plus à présent qu'ils sont au ciel ! — 4° Pour nous encourager à imiter leur exemple. Ce qu'ils ont fait, pourquoi ne le ferions nous pas ? S'ils ont pratiqué la patience, la douceur, la mortification, la chasteté, la pauvreté, pourquoi ne pas marcher sur leurs traces ? Ils étaient des pécheurs comme nous... Nous avons les mêmes secours : la grâce, la prière, les sacrements. Courage donc, et travaillons à conquérir le ciel !

4. — De quelle manière faut-il sanctifier les fêtes ? Pour les fêtes qui ne sont pas de commandement, comme la *Chandeleur,* le *Jeudi de la Fête-Dieu,* la *Nativité de la sainte Vierge,* cha-

cun demeure libre de les célébrer suivant sa dévotion. L'Eglise ne nous impose aucun devoir particulier ces jours-là et nous pouvons, sans aucune faute, vaquer à nos occupations ordinaires. Mais pour les fêtes qui sont d'obligation, nous devons les sanctifier comme le dimanche. Or, vous le savez, deux choses sont nécessaires pour sanctifier le dimanche : ne pas travailler et entendre la messe. En expliquant le 3e commandement de Dieu, nous avons parlé du repos du dimanche, vous vous en souvenez. Aujourd'hui nous devons vous entretenir de l'obligation d'entendre la messe, ce qui nous amène au 2e commandement de l'Eglise : « Les dimanches messe entendras et les fêtes pareillement. »

5. — Pourquoi l'Eglise nous fait-elle un commandement spécial d'entendre la messe les jours de dimanche et de fête ? C'est pour nous faire mieux sentir l'importance qu'elle attache à cet acte de religion.

Rappelons-nous en effet l'excellence de la sainte messe. Qu'est-ce que la messe ? C'est un sacrifice dans lequel Jésus-Christ s'offre à son Père, sous les apparences du pain et du vin, par le ministère des prêtres, afin de perpétuer le sacrifice de la croix et de nous en appliquer les mérites. Il n'y a pas de meilleur moyen pour rendre à Dieu les devoirs que nous lui devons.

a) Nous lui devons d'abord nos adorations. Eh bien ! voilà que sur l'autel, à la messe, Jésus-Christ vient lui-même s'humilier sous de viles apparences et rendre un honneur infini à Dieu son père. « Une seule messe, dit saint Alphonse de Liguori, procure plus d'honneur à Dieu que ne lui en ont procuré toutes les prières et toutes les pénitences des saints, tous les travaux des apôtres, toutes les ardeurs des séraphins et de Marie, qui fut si embrasée d'amour pour Dieu, puisque nous présentons à Dieu un hommage consacré par la divinité de son propre Fils et que, sur le saint autel, un Dieu devient lui-même l'adorateur de Dieu et s'offre à lui en holocauste. »

b) Nous devons aussi à Dieu des devoirs de reconnaissance pour les bienfaits sans nombre dont il nous a comblés. Or, en lui offrant le saint sacrifice de la messe pour le remercier, nous lui offrons ce qu'il y a de plus grand et de plus précieux au ciel et sur la terre, son propre Fils ; nous lui offrons une victime qui vaut tout ce que nous avons reçu de sa bonté infinie.

c) Non seulement Dieu trouve sa gloire dans le saint sacrifice de la messe, mais l'homme y trouve aussi son salut. En offrant à son Père ses souffrances et le sang qu'il a versé sur la croix, Jésus-Christ obtient pour les pécheurs la grâce du repentir et pour les justes la grâce d'expier leurs offenses. Sur nos autels, comme sur la croix, notre bon Sauveur est encore l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, et pendant la messe il nous dit encore : « Ceci est mon corps livré pour vous ; ceci est mon sang versé pour le salut des hommes. Venez à moi vous tous qui êtes chargés et je vous soulagerai ; venez puiser à pleines mains dans le trésor de mes mérites, venez puiser la grâce de vous convertir, la grâce d'expier vos péchés et les secours dont vous avez besoin pour marcher d'un pas sûr dans le chemin qui mène au ciel. »

d) Enfin, si nous voulons que nos demandes soient sûrement écoutées, allons les présenter à Notre-Seigneur au saint sacrifice de la messe ; car, à la messe, c'est Jésus-Christ qui prie pour nous et avec nous. Comme ses prières ne peuvent être rejetées, il nous obtiendra tout ce que nous demanderons d'utile à notre âme. La messe est donc le premier et le plus grand acte de religion qu'on puisse offrir à Dieu. Aussi on ne mérite pas le nom de chrétien quand on ne l'estime pas, quand on ne se fait pas un devoir d'y assister les dimanches et les fêtes, suivant le précepte de l'Eglise : « Les dimanches messe entendras et les fêtes pareillement. »

6. — Tous les saints se sont distingués par leur empressement à assister au saint sacrifice de la messe, mais surtout notre bon roi saint Louis dont nous avons déjà parlé. Il avait fait pratiquer dans sa chambre une petite fenêtre qui prenait vue sur l'autel de la chapelle de son palais, et, dès que ses occupations le laissaient libre, il suivait les messes qui s'y disaient chaque jour. Il en entendait souvent deux ou trois dans la matinée. Et malgré cela, il ne négligeait aucune des affaires importantes du royaume, et il les traitait avec une facilité et une aptitude remarquables. C'est qu'il puisait à la messe des lumières, de l'activité, des grâces d'état abondantes et efficaces. Certains seigneurs qui fréquentaient la cour trouvaient qu'il employait mal son temps. Le saint roi, instruit de ces critiques, répondait avec bonne humeur : « Les hommes sont parfois plaisants ! Ces Messieurs trouvent que j'emploie mal mon temps en allant à la messe, et ils le trouveraient bien employé si je le passais, comme eux, à chasser ou à jouer. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de s'efforcer de plaire à Dieu sans s'inquiéter des faux jugements des hommes. »

Faut-il vous rappeler encore l'exemple de vos grands-pères ? A l'époque de la Révolution de 93, vous le savez, la France fut toute bouleversée, la religion interdite, Dieu banni de ses temples, les prêtres persécutés, réduits à se cacher, sous peine d'être mis à mort ou déportés, ce qui était à peu près la même chose. La messe se célébrait quand même, mais la nuit, dans une chambre solitaire ou dans une grange, au fond d'un village isolé et éloigné de la ville. Entre gens sûrs, on se disait tout bas à l'oreille : « Vous savez, cette nuit, dans tel endroit, un prêtre, une messe... — Merci pour la bonne nouvelle ! Nous y serons ! » Et on partait par de mauvais chemins, par de mauvais temps ; on faisait une lieue, deux lieues pour entendre une messe, et au risque d'être surpris, dénoncé, jeté en prison et conduit à l'échafaud.

Voilà ce qu'ont fait vos grands-pères, il n'y a

guère plus d'un siècle. Nous en avons connu quelques-uns de ces vénérables vieillards. Comme ils étaient heureux de vous raconter leur histoire, les émotions qu'ils avaient éprouvées à ces messes célébrées la nuit, en secret, les précautions qu'ils prenaient pour dépister la police, les dangers qu'ils avaient courus ! Comme ils étaient fiers de leur belle conduite et comme nous étions heureux de les féliciter !... Mais de pareils temps ne reviendront-ils pas ? Qui sait ? L'histoire se recommence souvent, surtout en France. Vous seriez certainement capables d'imiter vos ancêtres, de faire ce qu'ils ont fait. Nous n'en doutons pas. Mais le meilleur moyen de le montrer c'est d'obéir à l'Eglise et ne jamais manquer la sainte messe sans raison grave, les dimanches et les fêtes.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XLVII

POUR LE 21e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — Soyez fermes, ceignant vos reins de la vérité, et revêtant la cuirasse de la justice, et chaussant vos pieds pour vous préparer à l'Evangile de la paix.

Le chrétien, semblable au soldat, doit être toujours prêt pour le combat, car notre vie est une lutte continuelle. *C'est une milice que la vie de l'homme sur la terre* (Job, VII, 1) ; et ce qui est vrai de la vie de l'homme en général l'est encore davantage de la vie chrétienne, car dès le jour où nous avons reçu le baptême, nous nous sommes enrôlés dans la milice du Dieu vivant. De là cette exhortation que l'Apôtre adressait à son disciple : *Travaille comme un bon soldat du Christ Jésus. Celui qui combat dans l'arène n'est point couronné, s'il n'a légitimement combattu.* (II Tim., II, 3, 5).

C'est pourquoi nous devons nous revêtir des armes spirituelles qui peuvent nous assurer la victoire, et la première, c'est de ceindre nos reins de la vérité, c'est-à-dire travailler à nous délivrer des illusions et des désirs de la chair, pour nous composer une ceinture de toutes les bonnes œuvres, et plus particulièrement de la vertu de chasteté. En effet, c'est l'ennemi le plus proche que nous devons d'abord combattre ; or, il y a en nous-mêmes un ennemi, notre propre concupiscence : *Chacun est tenté par sa concupiscence, qui l'entraîne et le séduit.* (Jacq., I, 14). Combien nous avons à craindre les surprises de cet ennemi intérieur ! *D'où viennent les guerres et les procès entre vous ? N'est-ce pas de vos convoitises qui combattent dans vos membres ? (Ib.*, IV, 1). — Aussi prenons la ceinture de la vérité, c'est-à-dire que nos intentions soient droites, qu'il n'y ait aucune dissimulation dans nos actions comme dans nos paroles. Jésus-Christ nous a dit : *Que vos reins soient ceints et ayez dans vos mains des lampes allumées* (Luc, XII, 35), c'est-à-dire soyez ceints de Jésus-Christ comme de la vérité, alors vous relèverez vos vêtements et les porterez haut, vous couvrirez du bouclier spirituel la nudité honteuse de vos côtés, vous les tiendrez serrés et vous les renfermerez pour vous préparer au combat, et vous aurez des œuvres lumineuses à cause de votre charité, selon cette parole : *Faites avec amour tout ce que vous faites.* (I Cor., XVI, 14).

L'Apôtre ajoute : *Revêtant la cuirasse de la justice.* De même que la cuirasse couvre les membres du corps, la justice protège toutes les vertus. Nous conserverons le cœur pur, sous cette cuirasse qui nous défendra des désirs et des passions furieuses, en sorte que nous ne serons point percés par le trait qui vole pendant le jour, ni brûlés par les flèches enflammées.

Enfin l'Apôtre nous dit : *Chaussant vos pieds pour vous préparer à l'Evangile de la paix,* c'est-à-dire débarrassez-vous des soins superflus pour vaquer librement aux choses de Dieu, en ayant des affections bien disposées qui vous donnent la force de marcher dans la voie de la sainteté où l'Evangile de la paix vous sera annoncé.

SAINT CHRYSOSTOME : « L'Apôtre commence par ceindre le soldat. Quelle en est la signification ? L'homme lâche et dissolu, dont les pensées et les sentiments rampent sur la terre, il le relève en l'étreignant ; il ne veut pas que les vêtements embarrassent ses jambes, il le dispose à courir en toute liberté. Comme tout se rattache aux flancs dans la structure du corps humain des pieds à la tête, il est aussi dans l'âme un point fondamental. Nous la ceignons de la vérité, ce principe de toute action intellectuelle. Que toute espèce de mensonge nous soit donc en horreur, que la vérité préside à toute notre conduite ; ne nous trompons jamais réciproquement. Dans la gloire ne cherchons que le vrai, le vrai dans la vie. Si nous avons une telle protection, si nous sommes réellement ceints de la vérité, nul ne pourra plus nous vaincre. Quand on aspire à la lumière de la vérité, on ne tombe pas à terre. Comme c'est sur la terre que sont les vaines et trompeuses apparences, tous ceux qui vivent en dehors de la religion obéissent à leurs appétits sensuels, n'ayant pour guides que leurs propres pensées [1].

« *La cuirasse de la justice.* L'Apôtre entend ici la vertu complète, une vie sans tache. Un tel homme ne sera jamais terrassé. Beaucoup le blesseront peut-être, pas un ne lui portera le coup mortel, pas même le diable. C'est comme si vous disiez : J'ai couvert ma poitrine de toute sorte d'équité. A cela se rapporte la parole du Christ : *Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.* (Matth., V, 6). Celui qui s'en est enveloppé la poitrine est fort comme une

[1] *In Eph.*, Hom. XXIII, n. 1, trad. Vivès.

cuirasse bien trempée ; avec de telles dispositions, on ne se livre pas à la colère. — *Ayez la chaussure aux pieds.* L'Apôtre veut nous dire d'être prêts à nous mettre en marche pour aplanir et fortifier les voies par lesquelles l'Evangile doit s'avancer ; ou bien d'être toujours dans la disposition de quitter la terre. La préparation de l'Evangile n'est donc pas autre chose que la perfection de la vie. Voilà bien ce que disait le prophète : *Votre oreille entend la préparation de son cœur* (Ps. x, 17), c'est-à-dire vous accueillez un cœur bien disposé. Soyez donc sans crainte, c'est l'Evangile, la bonne nouvelle : la victoire est déjà remportée [1]. »

II. — Prenant surtout le bouclier de la foi dans lequel vous puissiez éteindre les traits enflammés du Malin.

Après nous être armés contre notre ennemi intérieur, nous devons encore prendre en nos mains le bouclier de la foi. De même que le bouclier est mis en avant de toute l'armure, ainsi la foi précède toutes les autres vertus, selon cette parole : *Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu. Car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie qu'il est, et qu'il récompense ceux qui le cherchent.* (Hébr., xi, 6). Tous les saints de l'ancien Testament l'avaient si bien compris que l'Apôtre nous en parle, disant : *C'est par la foi qu'ils ont conquis des royaumes, pratiqué la justice et fermé la gueule des lions. (Ib.*, 33). Notre condition n'est point différente : il faut que nous ayions la foi, si nous voulons être sauvés ; et cette foi doit être accompagnée des œuvres, pour qu'elle puisse purifier nos cœurs. (Luc, vii, 47 ; Act., xv, 9). N'est-ce pas d'ailleurs la première vertu que l'Eglise demande à ses enfants ?

La foi nous est donc absolument nécessaire pour le but que nous voulons atteindre, et ce but, c'est le salut de notre âme ; elle nous est d'autant plus nécessaire qu'elle nous aide à nous protéger contre tout ce qui détruirait en nous les principes de la vie spirituelle. Le soldat porte le bouclier pour protéger sa poitrine et sa tête ; cette arme défensive le met à l'abri des traits de l'ennemi. Ainsi le chrétien doit-il se servir de la foi comme d'un bouclier, pour que son cœur et son cerveau ou l'intelligence, qui sont les deux principes de la vie spirituelle, soient protégés contre les tentations qui viennent du démon, car les traits du malin ne sont autre chose que les tentations des mauvais anges. Combien sont nombreuses et funestes toutes les tentations qui, semblables à des traits de feu, enflamment les convoitises ! *Un feu est tombé sur eux, et ils n'ont plus vu le soleil.* (Ps. lvii, 9). C'est pourquoi nous pouvons faire face à toutes les attaques de notre ennemi, éteindre ses traits enflammés, en croyant aux biens spirituels et éternels que Dieu nous a promis, en adhérant d'esprit et de cœur à tous les enseignements dogmatiques et moraux qui sont renfermés dans la sainte Écriture. C'est l'exemple que Jésus-Christ nous a donné lorsqu'après son jeûne il fut tenté au désert par le démon.

Saint Jérôme : « L'Apôtre nous invite à prendre le bouclier de la foi. Il semble nous dire : Dans toutes vos œuvres, portez le bouclier de la foi, afin que, couverts et abrités sous ce bouclier, vous puissiez recevoir toutes les flèches lancées contre vous, et les éviter de côté et d'autre par les moyens que suggère la science de la guerre. C'est cette foi en vertu de laquelle Abraham, après tant de bonnes œuvres et de vertus, a pu mériter à peine que l'Ecriture dit de lui : *Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice.* (Gen., xv, 6). On connaît du reste les traits que le malin esprit veut jeter dans les cœurs par les pensées criminelles. C'est un de ces traits qu'il a lancés dans le cœur de Judas pour le porter à trahir le Seigneur. L'ennemi ne pourra même pas commencer à blesser notre âme, si nous tenons au-dessus de nous le bouclier de la foi, contre lequel non seulement les traits lancés viennent se briser, mais le feu même des traits vient s'éteindre. C'est de ce feu que le prophète dit en gémissant : *Ils sont tous adultères, semblables à cet âtre où l'on a porté la flamme.* (Os., vii, 4). Celui qui tient fortement à la main ce bouclier de la foi et qui, mettant toute sa confiance en Dieu, sait qu'il est à l'abri des traits lancés contre lui, pourra dire hardiment : *J'ai mis ma confiance dans le Seigneur, pourquoi donc dites-vous à mon âme : Passereau, fuis vers la montagne ! Voilà que les impies ont tendu leur arc, ils ont préparé leurs flèches sur la corde pour percer dans les ténèbres ceux qui ont le cœur droit.* (Ps. x, 1-2). Puisque je mets ma confiance en Dieu, pourquoi donc me donnez-vous le conseil de ne point tenir ferme contre l'attaque de mes ennemis et contre les traits qu'ils ont préparés dans leurs carquois dans l'intention d'en percer non seulement moi, mais tous ceux qui ont le cœur droit ? Voici que je me tiens debout sur la pierre, je ne fuis pas vers les montagnes couvertes de ténèbres, et tous les traits de l'ennemi sont repoussés et retournés contre ceux qui les ont lancés [1]. »

III. — Prenez aussi le casque du salut et le glaive de l'Esprit qui est la parole de Dieu.

L'Apôtre, après nous avoir signalé les armes qui peuvent nous aider à remporter la victoire, nous indique celles qui doivent nous raffermir dans le bien et même nous servir dans nos attaques contre notre ennemi, car il ne suffit pas de se défendre, il faut encore marcher contre lui. De là son invitation : *Prenez le casque du salut.* Ayant arrêté par la foi les traits que l'ennemi nous lance, les bonnes pensées afflueront en nous, car les pensées mauvaises étant étouffées, il est naturel que celles du salut, celles qui nous inspirent

[1] *Ib.*, Hom. xxiv, n. 1, trad. Vivès.

[1] *In Eph.*, lib. III, cap. vi, 16, trad. Vivès.

une heureuse espérance, germent et se fortifient. De même que le casque protège la tête, les bonnes pensées qui nous viennent de notre espérance en Dieu nous guident dans la voie et nous font surmonter tous les obstacles que nous rencontrons. Aussi Jésus-Christ notre chef nous dit-il : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* (Jean, XVI, 33).

C'est le casque du salut que David avait pris, lorsqu'il alla combattre contre Goliath, et il disait au Philistin : *Je viens à toi au nom du Seigneur des armées, du Dieu des troupes d'Israël que tu as défiées.* (I Rois, XVII, 45). N'est-ce point encore le casque du salut ou mieux l'espérance en Dieu qu'il portait en son cœur qui lui a donné la victoire sur tous ses ennemis ? *C'est vers vous, Seigneur,* disait-il, *que j'ai élevé mon âme. Mon Dieu, je me confie en vous, et je n'en rougirai pas. Que je ne sois pas un sujet de dérision pour mes ennemis, car tous ceux qui vous attendent avec constance ne seront pas confondus.* (Ps. XXIV, 1-3). A notre tour soyons tout pénétrés de cette espérance en Jésus-Christ, et nous remporterons la victoire. — Mais l'Apôtre veut encore que nous prenions *le glaive de l'Esprit qui est la parole de Dieu.* Voilà l'arme par excellence : de même que le soldat marche au combat portant en ses mains un glaive matériel dont il frappe son ennemi, de même le chrétien doit marcher dans la vie portant dans son cœur ce glaive spirituel qui est la parole de Dieu pour abattre à ses pieds le démon, le monde, les passions et toutes les tentations qu'il rencontre sur son chemin. Et si la parole de Dieu est appelée le glaive de l'Esprit, c'est parce qu'elle ne saurait pénétrer jusqu'à l'esprit sans être conduite par l'Esprit-Saint. De là cette parole de Jésus-Christ à ses apôtres : *Ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui est en vous.* (Matth., X, 20).

Aussi l'âme qui garde l'espérance et qui sait repousser les traits enflammés, se présentera pleine d'une noble assurance devant l'ennemi, elle le brisera avec le glaive qui est la parole de Dieu, comme l'ont abattu et rendu captif les apôtres, les martyrs, les confesseurs et les saints de tous les siècles. *La parole de Dieu est vivante et efficace, elle perce plus qu'une épée à deux tranchants, elle entre et pénètre jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit.* (Hébr., IV, 12). Non, ce ne sont point les rois et les puissants du siècle, les armées nombreuses qui ont rempli le monde du bruit des victoires de l'Eglise et de ses enfants : c'est la parole de Dieu, c'est la prédication de l'Evangile. Jésus-Christ a dit à ses apôtres et dans leur personne à tous les prêtres : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle.* (Matth., XXVIII, 19-20).

Telle est la parole de Dieu que vous avez reçue, et par cette parole de Dieu, vous devez entendre les ordres ou les lois que les apôtres ont prêchés partout au nom de Jésus-Christ et que l'Eglise continue de vous annoncer. Vous n'avez donc qu'à garder en toutes ces choses ces divins commandements, et vous aurez pris, selon le conseil de l'Apôtre, le glaive de l'Esprit. Pour vous en servir, il vous suffira de mettre en pratique les enseignements de Jésus-Christ, et vous exterminerez tous vos ennemis. C'est à ce prix que vous remporterez une victoire définitive, c'est-à-dire que vous arriverez au ciel. *Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! qui entreront dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux.* (Matth., VII, 21).

SAINT JÉRÔME : « *Prenez le casque du salut.* Telle est l'invitation de l'Apôtre. C'est à cause de ce casque du salut que tous les sens, qui ont leur siège dans la tête, persévèrent dans leur intégrité, et surtout les yeux dont Salomon dit dans l'Ecclésiaste : *Les yeux du sage sont dans sa tête.* (Eccle., II, 14). Il savait en effet quelle était la tête de l'homme, et quels sont ces yeux placés dans la tête du sage. Car si la tête de l'homme c'est Jésus-Christ, et que les yeux du sage soient dans sa tête, il s'ensuit que tout notre esprit, notre âme, nos pensées, nos discours, nos conseils (si toutefois nous sommes sages), sont en Jésus-Christ, dans le Christ Verbe qui est la lumière, la justice, la vérité et la réunion de toutes les vertus.

« *Et le glaive de l'Esprit qui est la parole de Dieu.* Cette parole de Dieu coule de la source de l'Esprit-Saint ; la parole de l'homme vient de la terre et tire de là son origine. *Car celui qui est sorti de la terre parle de la terre ; celui qui est venu du ciel est au-dessus de tout, et il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu.* (Jean, III, 31). Or la parole de Dieu, c'est le glaive de l'Esprit, comme saint Paul le dit : *Le glaive de l'Esprit qui est la parole de Dieu.* En effet, la parole de Dieu est vivante et efficace, et plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants, et elle entre et atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moelles. Cet esprit coupe et divise, et fait de grands progrès par la prière et les supplications de ceux qui prient le Seigneur en esprit et en tout temps [1]. »

[1] *Ibid.*, cap. VI, 17, trad. Vivès.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXVII

SERMON SUR LA MONTAGNE : SEPTIÈME BÉATITUDE

« *Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu.* » La paix est un des plus grands biens dont puisse jouir le cœur de l'homme : la raison aussi bien que l'expérience nous l'enseignent. Personne, en effet, n'est heureux ou malheureux en cette vie que par la paix ou le trouble du cœur ou de l'âme.

Jésus-Christ est venu sur la terre pour nous l'apporter, cette paix, et nous convier à en jouir. Aussi n'est-il pas étonnant que les anges aient chanté sur son berceau : « Paix aux hommes de bonne volonté ! » et que lui-même, avant de mourir, ait laissé cette paix à ses apôtres dans une sorte de testament : « Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix. »

« Dieu est un Dieu de paix et non point de dissension, je l'enseigne dans toutes les églises des saints, » écrivait l'apôtre saint Paul aux chrétiens de Corinthe. (I Cor., XIV, 33). Jésus-Christ est le grand pacificateur « qui a pacifié par le sang de sa croix ce qui est sur la terre comme ce qui vit dans les cieux. » (Col., I, 20). « C'est lui qui est notre paix, dit encore le grand Apôtre, qui est venu l'annoncer à ceux qui étaient loin et à ceux qui étaient près. » (Eph., II, 14-16).

Quoi d'étonnant que le bon et doux Sauveur, si pacifique lui-même, si ami de la paix, ait proclamé bienheureux les pacifiques et leur ait promis comme récompense d'être appelés les enfants de Dieu ?

A l'exemple du Fils unique, les fils d'adoption doivent se revêtir du caractère de leur Père et se montrer de vrais enfants de Dieu par leur amour pour la paix. Les cœurs pacifiques manifestent précisément, par cet air de famille, la légitimité de leur divine filiation. Aussi Jésus ne dit point aux amis de la paix qu'ils seront les enfants de Dieu, mais bien qu'ils seront « appelés » enfants de Dieu. C'est-à-dire qu'ils seront reçus dans les cieux dont ils sont véritablement les héritiers en qualité de fils de Dieu ; c'est-à-dire encore que, sur la terre, on les reconnaîtra comme des enfants de Dieu et on leur donnera ce titre sans conteste.

Sur la terre déjà, les pacifiques sont bénis et jouissent d'un bonheur que ne connaissent point les esprits chicaniers, toujours mécontents de tous et d'eux-mêmes, toujours en querelle avec tout le monde, et pour les motifs les plus futiles ; qui, au lieu d'apaiser les controverses, les luttes prêtes à éclater, s'appliquent, au contraire, à les attiser. L'âme et le cœur du pacifique goûtent les joies d'une paix profonde, et cette paix leur est si chère, ils y tiennent tant, qu'on les voit n'hésiter pas à sacrifier de leurs droits, à céder malgré qu'ils aient raison, afin de ne pas troubler cette paix qu'ils estiment plus précieuse que les honneurs et que l'or.

Non seulement le pacifique veut la paix pour lui-même avec son prochain, il la veut encore et il s'efforce de la faire régner entre les autres. Au risque d'en pâtir, de voir ses intentions mal interprétées, on le voit s'interposer entre des ennemis afin de ramener la paix entre eux. Il ne ménage ni ses conseils, ni ses démarches, ni son argent, quand il le faut, pour arrêter des procès ou des discordes, pour rétablir la bonne harmonie rompue ou menacée.

Aussi, malgré que parfois on repousse ses offres de conciliation et ses instances d'apaisement, ne peut-on s'empêcher de l'estimer, de l'approuver, de l'aimer même. Le cœur pacifique possède je ne sais quoi qui plaît et attire les cœurs : on est si sûr de respirer le calme et la tranquillité dans sa compagnie, de trouver à ses côtés appui et protection contre les querelles et les disputes amères ! Pareil à ces murs qui, dressés vers le nord, protègent ceux qu'ils abritent contre la bise ou le vent des orages, l'homme pacifique arrête le souffle des tempêtes suscitées par la discorde, il fait régner autour de lui une atmosphère de paix qu'on envie. On le fréquente avec bonheur, et l'influence qu'il en retire lui permet de semer le bien sur ses pas. Son rôle est celui de son Père céleste, il se montre l'enfant du Dieu de paix, il le fait bénir, et son exemple stimule les cœurs à l'imiter.

Le Seigneur Jésus, ressuscité, quand il apparaissait à ses disciples, leur souhaitait tout d'abord la paix, afin de leur faire comprendre quel grand bien elle est et avec quel soin ils devraient la garder entre eux. C'était pour se rappeler cette leçon que les premiers chrétiens, dans leurs assemblées, se donnaient le baiser de paix. Et aujourd'hui encore, aux messes solennelles, quelques instants avant la communion, les officiants se donnent le baiser de paix et le portent aux membres du clergé présents. Que la vue de cette touchante cérémonie nous rappelle donc la parole du Seigneur : « Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés les enfants de Dieu. »

Il se rencontre dans le monde, même parmi les chrétiens, des esprits brouillons, querelleurs, toujours en discussion ou en lutte, non seulement avec leurs voisins, mais même avec leurs parents les plus proches. On dirait que c'est un besoin pour eux de quereller les autres, de contester avec eux. S'ils ne trouvent point l'occasion de dispute ou de procès pour eux-mêmes, ils cherchent à semer la discorde entre les autres. Quand elle existe, ils l'attisent ; leurs paroles ne tendent qu'à envenimer par des rapports indiscrets ou des exagérations les différends qui s'élèvent entre des amis ou des voisins. Ils remplissent, en réalité, le rôle du démon et se préparent un compte terrible à rendre au tribunal de Dieu. On peut prévoir avec quelle sévérité le Seigneur jugera leur conduite odieuse, par ce passage de nos saints Livres : « Il y a six

choses que hait le Seigneur, et la septième est en abomination à son âme : les yeux altiers, la langue menteuse, les mains qui versent le sang innocent, le cœur qui médite d'abominables pensées, les pieds prompts à courir au mal, le faux témoin qui profère des mensonges, et celui qui sème des divisions entre frères. Ce dernier crime est le septième, celui que Dieu a en abomination. » (Prov., VI, 16-19).

Cette considération devrait suffire à effrayer et à corriger les semeurs de discorde, ces conseilleurs néfastes qui se font un jeu d'allumer les divisions, de souffler les haines. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, nous nous reconnaissions coupables, corrigeons-nous promptement et appliquons-nous, au contraire, à devenir du nombre de ces pacifiques bénis du ciel, et que le bon Sauveur proclame bienheureux.

Soyons donc et montrons-nous vraiment pacifiques en tout et partout. Fermons impitoyablement nos lèvres à toute parole de trouble et de dissension ; qu'il n'en tombe que des discours bienveillants, des conseils de réconciliation et de paix. Si des rapports plus ou moins exacts nous instruisent de faits capables de jeter la division entre des amis ou diverses personnes, gardons-nous soigneusement de les répéter : une simple indiscrétion suffit parfois à créer des discordes interminables autant que profondes. Que si nous sommes obligés d'entendre les récriminations des deux partis, loin de raconter ce qui nous a été confié, efforçons-nous d'excuser les intentions, d'atténuer les actes, de diminuer la tension des rapports, bref, de rapprocher les adversaires, de les réconcilier si possible. Oh ! que nos conseils ne soient jamais que des conseils chrétiens, c'est-à-dire d'oubli, de réconciliation, de paix, de pardon. Dieu qui aime les pacifiques nous bénira, il nous regardera comme ses enfants, notre récompense sera magnifique. Nos ennemis eux-mêmes seront, sinon désarmés par nos procédés pacifiques, du moins forcés de nous estimer.

Un animal domestique appartenant à un cultivateur s'était échappé de l'enclos où il pâturait. Il allait commettre de graves dégâts, lorsqu'il fut rencontré par un habitant du village. Celui-ci avait eu beaucoup à se plaindre du propriétaire, il eut la pensée de passer son chemin ; mais il était chrétien, il saisit l'animal et le ramena chez son maître : « J'ai trouvé votre bête dans les champs, lui dit-il, je vous la ramène afin de vous éviter un procès. » Le cultivateur, touché d'un pareil procédé, serra la main de celui qu'il avait traité jusque-là en ennemi ; la réconciliation fut sincère, et dans la suite ils demeurèrent bons amis.

« Bienheureux les pacifiques ! » N'oublions pas que, pour le devenir et le rester, pour savoir garder la paix avec nos frères, il faut avoir la charité chrétienne, être en paix avec le Seigneur et en paix avec nous-mêmes par la pureté de conscience.

SEPT INSTRUCTIONS POUR UNE OCTAVE DES MORTS

IV

LES CONSOLATIONS DU CULTE DES MORTS

2° Le suffrage

Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut a peccatis solvantur.

C'est donc une sainte et salutaire pensée que de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. (II Mach., XII, 46).

Mes frères,

Depuis quelque temps, deux femmes vêtues de deuil se rencontraient dans le champ du repos. Elles avaient reçu au cœur, l'une et l'autre, cette affreuse blessure qui s'appelle la mort d'un fils, et elles venaient chaque jour verser sur deux tombes voisines des pleurs également inconsolables. Pourtant leur attitude était différente : pendant que l'une, prosternée et comme affaissée sur la pierre sépulcrale, regardait obstinément la terre qui lui cachait le corps de son enfant, l'autre pleurait doucement, sans désespoir, en levant fréquemment vers le ciel de longs regards chargés de larmes.

Pour quiconque connaissait ces deux femmes, cette différence n'était point un mystère, car la première était protestante et la seconde catholique.

On se lie vite quand on souffre.

A un moment donné, comme elles se relevaient toutes deux de leur agenouillement, leurs yeux se rencontrèrent et, mues par le même sentiment, elles tombèrent dans les bras l'une de l'autre, en échangeant un sanglot. Puis, peu à peu, les cœurs s'ouvrirent et, en face de ces deux tombes à peine fermées, commença un dialogue qui dut faire tressaillir les anges.

— Oh ! qu'il est affreux, disait au travers de ses larmes celle des deux mères qui n'était pas catholique, qu'il est affreux d'être tout à coup séparé de cet enfant qu'on a tant aimé, et de ne pouvoir plus rien pour lui, après lui avoir tout donné ! La mort serait mille fois préférable à ce martyre !

— Non, répondit l'autre mère, car la tombe n'a pas rompu les liens d'amour qui m'attachaient à mon enfant. Il a encore besoin de moi, et je puis encore lui faire sentir ma tendresse maternelle. Bénies soient mes larmes, bénie soit ma douleur, bénie soit la vie brisée que je mène, puisque tout cela peut contribuer au bonheur de mon fils !

A ces mots, la pauvre protestante comprit le secret de cette douleur si calme et, poussant un soupir d'envie, s'écria : « Heureuse êtes-vous, oui, heureuse dans votre malheur, d'avoir une religion qui comprenne toutes les aspirations de votre douleur et leur donne une si consolante satisfaction ! »

Quelques jours après, elle renonçait au culte

desséchant qui lui refusait toute espérance, pour embrasser les fortifiantes croyances de l'Eglise catholique.

I

Il ne suffit pas, en effet, d'être assuré de ne pas oublier ses morts. C'est une consolation qui deviendrait un supplice, si l'on ne pouvait rien faire pour eux.

Quel est le premier, le grand et sublime effet de l'amour ? C'est le sacrifice, c'est-à-dire l'abandon de soi-même au profit de l'être aimé.

Voyez cette mère. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle chérit son enfant. Se contente-t-elle de penser à lui ? Oh ! non, il lui faut davantage ; il faut que chaque jour et à chaque instant du jour, elle renonce à ses aises et à son bonheur à elle, pour se dévouer aux aises et au bonheur de son fils. Compte-t-elle avec son repos, avec ses fatigues, avec ses inquiétudes ? Pour épargner à cette âme bien-aimée une souffrance ou même un soupir, elle en supporterait mille fois plus, elle irait jusqu'au bout du monde ; n'a-t-on pas vu souvent des mères risquer leur vie ?

Ce besoin de se dévouer et de se sacrifier, comme il éclate admirablement au lit de mort de l'enfant ! Voilà déjà plusieurs mois, peut-être, qu'il est malade, et depuis lors sa mère est restée jour et nuit à son chevet, les yeux fixés sur lui, suivant anxieusement sur son visage enfiévré les progrès du mal, accourant au moindre signe, prévenant les moindres désirs, tressaillant aux moindres plaintes, se désespérant à chaque alarme, et cependant refoulant dans son cœur toutes ses angoisses, afin de montrer au pauvre petit un sourire rassurant et consolateur.

Hélas ! il faut que certaines maladies soient bien incurables pour n'être pas guéries par un tel dévouement !... Mais l'enfant meurt... Croyez-vous que ce dévouement mourra avec lui ?... Ne le craignez pas, car il faudrait pour cela deux choses également irréalisables : que cette mère cessât d'aimer son enfant, et que cet enfant cessât d'avoir besoin de sa mère.

Cette mère cesser d'aimer son enfant ! — Y songez-vous ? Mais regardez donc avec quel soin pieux elle a réuni tous les objets qui lui ont appartenu, et quelles larmes elle verse à chaque circonstance qui réveille son souvenir ! D'ailleurs, sa foi, sa raison, son cœur, tout lui dit que ce fils n'a pas complètement cessé de vivre. La terre n'a reçu que son corps ; la meilleure et la plus noble partie de son être, son âme, existe toujours. Qu'importe son invisibilité et l'incertitude de son sort ! Elle vit, et c'est plus qu'il n'en faut pour que sa mère lui conserve un immortel amour.

Cet enfant, cesser d'avoir besoin de sa mère ! — Mais jamais il n'a été si malheureux, puisque jamais il n'a autant souffert. Autrefois, même au plus fort de son agonie, il pouvait encore faire quelques mouvements, appeler à son secours ; maintenant, son corps est entouré de bandelettes et son âme de chaînes invisibles qui la retiennent loin du bonheur. Et vous voulez que sa mère, qui devine tout cela et qui l'aime, se résigne à ne plus pouvoir rien faire pour lui ?

Et ce que je dis des mères, je le dis de toutes les âmes aimantes qui pleurent sur un cercueil. Que ce soit un père, ou un frère, ou un ami que la mort leur ait ravi, peu importe ! Au fond de leur douleur vous trouverez le même désir d'être utile au défunt et de se dévouer pour lui.

II

Ce besoin, si élevé et si profond à la fois, restera-t-il inassouvi ? Le récit par lequel j'ai commencé a déjà répondu à cette question. Oui, il y a de par le monde une religion toute détrempée d'amour, qui apporte aux cœurs affligés cette suprême consolation qu'ils appellent de tous leurs vœux. Elle enseigne que les âmes de nos parents et de nos amis, lorsqu'ils meurent en état de grâce, ont souvent bien des imperfections à expier dans le purgatoire ; mais cette religion ajoute aussitôt que nous pouvons, nous les vivants, venir à leur secours et abréger le temps de leur douloureux bannissement.

Chose étrange ! Devant une doctrine si consolante, si bien faite pour être comprise du cœur humain et lui plaire, il semble qu'il eût dû se produire unanimité de foi et de reconnaissance. Hélas ! il n'en fut pas ainsi. Un jour le ciel et la terre virent un spectacle qui les fit frémir : c'était un moine qui, après avoir offert le saint sacrifice pour sa mère, déclarait qu'il ne recommencerait plus jamais, le suffrage pour les morts étant chose idolâtrique et fausse.

O Luther, tu as laissé bien des ruines sur ta route, puisque tu as réussi à enlever du *Credo* chrétien tout ce qui touche et tout ce qui rassure ! Mais je ne sais si jamais ton influence s'est montrée plus néfaste qu'ici. Quoi ! on ne pourra plus prier pour les morts ? Il faudra les conduire au cimetière sans implorer pour eux miséricorde ? Il faudra les quitter sans les confier à la bonté divine, sans avoir le droit de dire à Dieu les mots sacrés qu'on fait entendre même aux tyrans : « Grâce et pitié ! »

Par bonheur, la vérité n'est pas à la merci d'un sectaire. Elle demeure l'éternel apanage de l'Eglise catholique, et les attaques de l'hérésie, si perfides et si formidables qu'elles soient, n'y pourront rien changer.

Bien plus, les efforts des novateurs ont ordinairement pour résultat de mettre dans une plus vive lumière les dogmes qu'ils contestent. Avant eux, l'Eglise les croyait sur la foi des siècles passés, sans beaucoup se préoccuper de leurs preuves. Un hérétique les nie, et aussitôt les évêques, les docteurs, les conciles, les Souverains Pontifes se lèvent. Ils remontent aux sources des croyances ; ils les trouvent dans la Sainte Ecriture, dans la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'enseignement des apôtres ; ils montrent l'harmonie profonde qui existe entre les points discutés et

les aspirations du cœur humain ; et, toujours, ils finissent par concentrer autour de ces dogmes une clarté si éblouissante qu'il devient impossible de les nier.

C'est ce qui arriva pour le sujet spécial qui nous occupe. Quand Luther eut nié l'efficacité des suffrages pour les morts, l'Eglise tout entière se souleva contre lui et le convainquit d'erreur. De fait, il suffisait pour cela d'ouvrir les Ecritures, car cette croyance est une des plus anciennes qui se puissent rencontrer.

La première page où je la trouve est bien touchante, car c'est celle où sont retracées les instructions du patriarche Tobie à son fils. Le vieillard aveugle est étendu sur son lit et, croyant que sa fin est proche, il fait venir le jeune homme pour lui adresser ses dernières recommandations. Et savez-vous quelles paroles admirables j'entends? « Mon fils, mettez du pain et du vin sur le tombeau du juste, et gardez-vous bien de partager cette nourriture avec les pécheurs. » Pourquoi cette invitation? C'est que les Juifs avaient coutume, à cette époque et depuis longtemps sans doute, de placer sur les tombes de leurs amis, des aliments et des aumônes. Les pauvres venaient et recueillaient ces offrandes, en priant Dieu de faire retomber sur l'âme du défunt le mérite de cette bonne action. Croyez-vous qu'un tel usage eût existé et eût été cher aux Israélites fidèles, s'ils n'avaient pas cru à l'efficacité de la prière pour les morts?

La seconde page où je lis le témoignage de l'antiquité est tellement claire que les protestants, pour ne pas être confondus, ont été obligés d'en nier l'authenticité. C'est un procédé commode: quand un document vous gêne, on le supprime; quand un livre vous condamne, on le déchire; quand un monument vous contredit, on le démolit; quand un témoin dépose contre vous, on le bâillonne. Reste à savoir si la conscience publique se montrera aussi facile et ne jugera pas sévèrement les argumentateurs de mauvaise foi.

Voici le passage auquel je fais appel. Il se trouve dans le livre des Machabées, et je le cite textuellement : « Après le combat, Judas Machabée ordonna une collecte et, ayant réuni douze mille drachmes d'argent, les envoya à Jérusalem afin d'y faire offrir un sacrifice pour les morts. Il fit cela parce qu'il avait la sagesse et la piété de croire à la résurrection. » Et l'auteur du livre inspiré ajoute ces paroles que l'Eglise chante à toutes les messes d'anniversaire : « Donc, c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les défunts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. »

Vous le voyez, mes frères, la foi des Juifs est ici évidente. Ils faisaient des prières pour les morts, ils offraient des sacrifices pour eux, ils croyaient que leurs âmes en étaient soulagées : c'est tout ce qu'enseigne l'Eglise catholique.

Mais pourquoi tant nous arrêter sur les siècles qui ont précédé la venue du Messie, alors que l'Evangile lui-même nous offre les mêmes enseignements? — « Il y a des péchés, a dit Jésus-Christ, qui ne seront remis ni en ce monde ni en l'autre. » C'est donc qu'il y en a d'autres qui seront remis après la mort ; et comment le seront-ils, sinon par l'intercession des vivants, puisque les morts sont incapables de se justifier eux-mêmes?

Quoi d'étonnant, après cela, que l'Eglise des catacombes ait placé partout l'expression de ses espérances? Quand on descend dans le cimetière de Saint-Callixte, on aperçoit, sur l'enduit des murs, une foule d'inscriptions. Nul souci artistique ne s'y révèle : on a pris le premier instrument venu, un couteau, un poinçon, un clou, et l'on a écrit à la hâte, comme font les passants sous le péristyle de cette cathédrale. Jusqu'à ces dernières années, on avait dédaigné ces inscriptions. Un jour, un chercheur plus curieux que les autres, s'avisa de les étudier à la loupe ; et savez-vous ce qu'il découvrit à côté de supplications adressées aux martyrs de la catacombe?... Des prières faites pour les défunts qui y étaient ensevelis. Quelques-unes sont très touchantes : « Seigneur Jésus, souvenez-vous de notre enfant. — C'est ici, ô très doux fils, que ta vie s'est achevée. Et maintenant, ô Père tout-puissant, je vous en prie, *ayez pitié de ses douleurs, ayez pitié de notre bien-aimé.* » — Des parents catholiques ne parleraient pas autrement à notre époque. Qu'on songe maintenant que ces inscriptions-là n'ont pas été dictées par des savants ni gravées par des artistes, mais qu'elles furent griffonnées par la foule, et l'on ne pourra refuser d'y reconnaître l'expression de la foi populaire.

Que les protestants ne se hâtent pas trop pourtant de mépriser cette foi des simples, car je la trouve confirmée par toutes les liturgies, par une foule de conciles, par tous les Pères et Docteurs de l'Eglise. C'est par le témoignage de l'un d'eux que je veux terminer cette longue série de preuves. C'est une prière sublime qu'on ne peut lire sans avoir les larmes aux yeux, tellement elle est touchante. Vous devinez déjà qu'elle est sortie toute vibrante de l'âme de saint Augustin. « Dieu de mon cœur, s'écrie-t-il, je ne songe point aux vertus de ma mère, pour lesquelles je vous rends grâces ; c'est pour ses péchés que je vous prie. Pardonnez-lui, Seigneur, pardonnez-lui, vous souvenant qu'au lit de mort elle n'a pas songé à son corps, ni demandé les honneurs funèbres, mais ardemment souhaité qu'on fît mémoire d'elle à votre autel. Inspirez, mon Dieu, à tous mes frères, vos serviteurs, qui liront ceci, de se souvenir à l'autel de Monique votre servante, et de m'aider à accomplir sa dernière volonté. »

Et maintenant, que le protestantisme nous conteste s'il le veut le droit de prier pour nos morts! Nous avons avec nous la parole de Jésus-Christ ; nous avons avec nous le témoignage des siècles et des saints ; nous avons avec nous l'âme reconnaissante de tous ceux qui pleurent ; c'est assez pour que nous croyions à la bonté infinie de Dieu et aux consolations ineffables qu'il nous offre.

III

Nous pouvons donc être utiles à nos morts et leur faire goûter les bienfaits de notre tendresse. Mais pour atteindre ce résultat, comment nous y prendrons-nous ?

Oh ! ce n'est pas la difficulté ni la peine qui nous effraieront. Que ne ferions-nous pas pour épargner aux âmes bien-aimées de nos proches une seule de ces angoisses dont la pensée nous fait frémir ? Oui, Seigneur, demandez-nous tout ce que vous voudrez et nous vous le donnerons avec joie, fallût-il briser notre cœur, fallût-il verser notre sang !

Mais non, mes frères, Dieu n'en exige pas tant, puisqu'il lui suffit d'une prière, puisqu'il se contente, qui le croirait ? d'un simple désir.

Qu'est-ce que c'est qu'une prière qui ne dure pas même une minute ? Qu'est-ce que c'est qu'un *Ave Maria ?* Peu de chose, n'est-ce pas ! Pourtant Dieu a donné à cette chose infinie une puissance merveilleuse. Celui qui prie peut tout sur son cœur. Semblable à l'Esther de l'ancienne Loi, il lui suffit de dire un mot pour obtenir le salut de tout un peuple. Employons donc cette arme incomparable, et par nos supplications délivrons de leur captivité les âmes infortunées du purgatoire.

Mais voici quelque chose de plus merveilleux encore : c'est le suffrage.

Vous êtes chrétien, et comme vous faites chacune de vos actions avec une intention et dans un état surnaturels, vous faites chaque jour une moisson très abondante de mérites. Vos prières du matin et du soir bien récitées, votre règlement de vie bien observé, votre travail courageusement accepté et accompli, vos peines patiemment subies, vos aumônes généreusement et discrètement faites, vos pénitences humblement multipliées, vos sacrifices pieusement accomplis, vos indulgences gagnées à l'infini, tout cela forme un trésor inestimable. Eh bien ! Dieu vous permet de vous en servir pour payer les dettes des défunts. Il veut bien que vous preniez leur place, que vous vous fassiez leurs répondants ; il consent à ce que vous souffriez, pleuriez, peiniez et expiiez pour eux. Quelle étonnante substitution, et comme nous devons être joyeux, quand nous sommes riches, de leur donner notre superflu ; quand nous sommes rassasiés, de leur laisser prendre les miettes qui tombent de notre table ; quand notre coupe déborde, de la pencher au-dessus des flammes du purgatoire et d'y répandre la pluie rafraîchissante de nos mérites !

Certaines âmes d'élite ont fait mieux encore : elles ne se sont pas contentées de donner aux défunts leur superflu, elles leur ont abandonné, par le vœu héroïque, tout ce qu'elles possédaient et devaient posséder à l'avenir de richesses satisfactoires. L'une d'elles a fait école, et c'est ainsi que s'est fondée une congrégation admirable dont le nom seul d'*Auxiliatrices des âmes du purgatoire* est une profession de foi et un acte de charité.

Mais il est un dernier moyen de soulagement que Dieu a mis à notre disposition et dont lui seul connaît la puissance. C'est la messe.

Jésus-Christ s'immole sur l'autel et, en s'immolant, accomplit à notre profit un miracle d'amour. Vos prières sont imparfaites et impuissantes : sachez que Jésus-Christ met à votre disposition la prière infinie. Vos expiations sont insuffisantes : sachez que Jésus-Christ met à votre disposition une expiation infinie. Vos adorations et vos actions de grâce sont indignes de Dieu : sachez que Jésus-Christ met à votre disposition les adorations et les actions de grâce d'un Dieu même. Et tout cela est à vous ; vous pouvez le prendre et l'appliquer à vos défunts, et Jésus, docile à votre appel, unira sa voix à la vôtre et donnera à vos supplications l'irrésistible appui de son intercession.

Oh ! qui dira l'effet d'une messe sur les tourments du purgatoire ? « Quand le prêtre, dit saint Jean Chrysostome, offre le sacrifice de la messe, les anges accourent auprès de l'autel, ils recueillent dans des coupes d'or le sang de la nouvelle alliance, ils volent ensuite dans les sombres demeures où les âmes des justes achèvent de se purifier et ils répandent sur elles ce sang précieux. » Ce sang, nous pouvons le faire couler à flots, puisque Notre-Seigneur n'a pas mis de bornes à son amour ; c'est dire qu'il ne tient qu'à nous d'ouvrir les portes du purgatoire et de rendre à nos morts la liberté et la vie.

Je ne m'arrêterai pas, mes frères, à vous montrer la beauté d'une pareille doctrine. Elle a ému toutes les grandes âmes, celle, entre autres, de Chateaubriand, qui a écrit ceci : « C'est une belle chose d'avoir par l'attrait de l'amour forcé le cœur de l'homme à la vertu, et de penser que le même denier qui donne le pain du moment au misérable, donne peut-être à une âme délivrée une place éternelle à la table du Seigneur. »

Ainsi, vous voyez, âmes affligées, toute la consolation que vous offre, ainsi compris, le culte des morts : vos défunts ne vous sont pas ravis tout entiers, vous restez en communication avec eux ; vous leur êtes encore utiles, vous pouvez leur consacrer toutes vos pensées, toutes vos actions, toute votre vie. Vous pouvez les soulager, vous pouvez les sauver.

L'histoire a gardé avec admiration le nom de certaines femmes qui n'ont pas tremblé devant la tyrannie et lui ont arraché la grâce d'un des leurs, condamné à mort.

Notre tâche à nous est plus facile. Dieu n'est pas un tyran : c'est un père qui se laisse volontiers fléchir. Jetons-nous donc à ses pieds et obtenons de lui, pour notre plus douce consolation, la grâce éternelle des âmes que nous avons aimées.

Ainsi soit-il.

Imprimatur : † Sebast., Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. Maitrier.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermons pour la Toussaint. — I. Ce qu'il faut faire pour le ciel, 769. — II. Le culte des saints est raisonnable et consolant, 771.

Pour la reprise des catéchismes. — I. Sur la première communion, 775. — II. La science profane et la science religieuse, 778.

Pour la remise d'un drapeau du Sacré-Cœur à une Société de secours mutuels, 781.

Varia. — VII. La grandeur des petites vertus, 783.

Sept instructions pour une Octave des Morts. — V. Les consolations du culte des morts : *La réunion,* 785. — VI. La contrefaçon du culte des morts, 788. — VII. La récompense du culte des morts, 791.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — II. Les commandements de l'Eglise. — III. Le 2e commandement *(suite)*, 794.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *L'Ordre.* — II. Hiérarchie, matière, forme, ministre, sujet, effets, 796.

Petite instruction pour le dimanche avant la Toussaint, 800.

SERMONS POUR LA TOUSSAINT

I

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR LE CIEL

Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.

Nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente, mais nous en cherchons une autre où nous vivrons éternellement.

Mes frères,

Quand on visite à Paris notre musée du Louvre, un tableau vous attire tout d'abord, et on y revient encore une dernière fois après avoir quitté les autres chefs-d'œuvre. C'est sainte Monique et saint Augustin, que l'artiste a représentés durant leur célèbre entretien sur les bords du Tibre à Ostie.

Leur visage, d'une expression et d'une beauté toute céleste, semble plongé dans le ravissement et l'extase. Les vaines images de la terre se sont effacées pour eux. Leur regard s'enfonce dans les profondeurs de l'espace. Leur âme transpire à travers l'enveloppe de la chair, leurs traits s'illuminent, leurs lèvres s'ouvrent et l'on croirait entendre Monique exhalant les soupirs de son cœur et disant à son cher fils Augustin la grave parole de l'Ecriture : « Nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente, mais nous en cherchons, nous en attendons une autre, où nous vivrons éternellement. *Non habemus...* » (Hébr., XIII, 14).

C'est cette même parole que l'Eglise nous répète aujourd'hui, en nous montrant le séjour du bonheur que Jésus-Christ nous a promis. Nous entrerons dans ses sentiments en méditant sur les trois pensées suivantes :

1° Il faut croire au ciel ;
2° Il faut le désirer ;
3° Il faut le mériter.

I. — *Il faut croire au ciel*

Il y a des gens qui ne croient pas au ciel. L'Esprit-Saint nous a tracé, mes frères, il y a plus de deux mille ans, le portrait des infortunés qui vivent ici-bas sans espérance. Ils ont dit dans l'égarement de leurs pensées : « Le temps de la vie est court et fâcheux ; la fin de l'homme est sans adoucissement et sans consolation. Venez donc et jouissons des biens qui sont en nos mains. Oui, hâtons-nous de jouir, il n'y a pas de vie future, pas de ciel : quatre planches de bois vil et grossier, et dans cette dernière demeure la pourriture et les vers, voilà tout ce qui nous attend après cette vie. Bien fou serait celui qui ne donnerait pas à son corps, à son être tout entier, la plus grande somme de jouissances possible. »

N'entendez-vous pas, mes frères, pareils discours retentir souvent à vos oreilles, sous une forme ou sous une autre ? Et chose plus navrante, ce ne sont plus des païens qui tiennent ce langage, ce sont des hommes baptisés, ce sont des chrétiens !

Faut-il les croire ?

1. Il me semble qu'on ne doit attacher créance à quelqu'un qui s'élève à l'encontre du genre humain tout entier pour nier la vie future, que si cet homme a étudié sérieusement cette affaire capitale, ou encore s'il n'a aucun intérêt à penser ainsi.

Eh bien ! ont-ils étudié sérieusement les grands problèmes de la vie, ces merveilleux génies ? Ont-ils fouillé, approfondi, contrôlé, compulsé, comparé, réfléchi ? Se sont-ils fait des convictions solides, appuyées sur des raisons sérieuses ?

Allonc donc ! Demandez-leur si pour se former une telle opinion, ils ont beaucoup lu, si seulement ils ont feuilleté les défenseurs de nos dogmes. Ils vous répondront qu'ils n'ont pas lu les premières pages de leurs ouvrages, que leur lecture se borne à quelques journaux et à des romans. « J'ai vu de près ces fanfarons, disait un vaillant homme de guerre, je les ai pratiqués. Ils s'appellent libres, et ils sont au licou. Ils s'appellent penseurs, et ils ne savent rien de rien, pas même qu'ils déraisonnent. Ils disent : « J'ai mes principes, j'ai mes convic- « tions, » et ils n'ont que de la pose et le plus souvent de grossiers appétits. »

2. Et à supposer qu'un homme ayant étudié sérieusement vienne me dire qu'il n'y a pas de vie future, j'en appellerais aux plus nobles sentiments de son cœur et au jugement de sa droite et saine raison.

Mes frères, est-ce que vous ne vous sentez pas faits pour quelque chose de plus grand, de plus beau, de plus durable que les richesses, les hon-

neurs, les plaisirs ? Est-ce que vous ne sentez pas au fond de votre âme, comme un désir insatiable de bonheur ? Or ce bonheur véritable, parfait, qui comble pleinement, qui ne laisse plus rien à souhaiter, n'existe pas sur la terre : vous en avez fait la décevante expérience. Ce n'est qu'au ciel que vous le goûterez.

La raison vous conduit à la même conclusion. La justice nous dit, en effet, que le vice doit être puni et la vertu récompensée. Vous ne pouvez pas mettre sur le même pied le bon et le méchant, le juste et l'impie, l'homme chaste et le voluptueux. Or, comme en cette vie chacun n'est pas toujours partagé suivant son mérite, la saine raison demande une autre vie où nous serons récompensés de tous nos travaux, de toutes nos fatigues, de toutes nos souffrances.

Ah ! mes frères, devant toutes ces négations de l'impiété, qu'il fait bon se dire, en un jour comme celui-ci : « Oui, il y a un ciel, pour lequel j'ai été créé. Il y a un ciel, où Dieu sera lui-même ma récompense, où il inondera de lumière mon intelligence, où il abreuvera mon cœur au torrent de sa béatitude infinie. Il y a un ciel éternel : c'est mon cœur qui le pressent, c'est ma raison qui me le dit, c'est Jésus-Christ, mon Dieu, qui me l'enseigne. J'y crois sans difficulté, sans l'ombre d'un doute, j'y crois de toute mon âme. Oui, je crois à la vie éternelle ! »

II. — *Il faut le désirer*

Croire au ciel, c'est bien ; le désirer, c'est mieux, et c'est notre deuxième devoir.

Lorsque notre ministère nous met en relations avec vous, et que poussés par un affectueux intérêt, nous vous posons des questions sur ce qui vous touche de près, nous entendons des réponses comme celle-ci :

« — Mon commerce va bien. La clientèle est fidèle, l'année est bonne.

« — Et vos enfants ?

« — Ils travaillent à se faire une position ; dans quelques années ils pourront s'établir honorablement, et alors nous commencerons à nous reposer, à jouir des biens que nous avons amassés.

« — Et vos jardins ?

« — Les plants se vendent assez bien ; il faut se donner beaucoup de mal, sans doute, mais on peut écouler ses produits. »

Souvent aussi, plus souvent peut-être, ce sont des plaintes sur les affaires qui ne marchent pas, sur le temps qui n'est pas favorable à la culture de la terre, sur les ennuis, les tristesses, les déboires que le cours de la vie amène avec lui.

Tout cela, mes frères, ne nous est pas indifférent, car nous désirons ardemment vous voir heureux et réussir dans toutes vos entreprises temporelles.

Tout cela prouve aussi que vous êtes des hommes sérieux, qui vous inquiétez des choses qui doivent être l'objet de vos préoccupations, de votre activité. On ne concevrait pas, en effet, un jardinier qui ne s'intéresserait pas à son jardin, un commerçant à son négoce, un père ou une mère de famille à ses enfants. Mais, laissez-moi vous communiquer une réflexion que nous faisons après vous avoir quittés : « Cet homme, nous disons-nous, songe à ses intérêts matériels, et il a raison. Mais hélas ! quelle place la pensée du ciel et des biens à venir occupe-t-elle dans son existence ? »

Je ne vous demande pas, mes frères, de vous écrier comme une sainte Thérèse à tout instant du jour : « Dieu soit béni ! Encore une heure de moins à passer dans ce lieu d'exil ! » Ce que je vous demande, c'est de ne pas river votre âme aux choses vulgaires et fragiles de ce monde, comme si vous deviez y vivre toujours ; c'est de porter quelquefois vos regards et vos cœurs en haut ; c'est d'avoir au moins chaque jour une pensée, un désir, une espérance pour le ciel. Est-ce que tout ne vous y engage pas, tout ce que vous voyez, tout ce que vous entendez, même tout ce dont vous souffrez ?

Est-ce que vous n'êtes pas trop souvent les malheureuses victimes de la maladie ? Est-ce que les tentations ne vous assaillent pas ? Est-ce que les épreuves ne fondent pas sur vous ? Est-ce que les deuils ne viennent pas vous frapper à l'improviste, coup sur coup, juste à l'instant où vous vous promettiez un peu de bonheur ?... Et vous ne pouvez pas, de temps en temps, rêver quelque chose de mieux ?

Quoi donc !... Je regarde, et je vois que le vide s'est formé peu à peu autour de vous ; la mort vous a ravi, un à un, vos parents, vos amis, vos frères, vos sœurs, vos enfants, tous ces êtres si chers qui vous retenaient ici-bas et qui faisaient la moitié de votre bonheur. Ils vous ont devancé, je l'espère, dans l'éternelle patrie ; ils sont là-haut, dans les bras et sur le cœur de Dieu. Et votre âme ne s'envole pas vers eux, avec l'espérance de les retrouver un jour, comme l'âme de l'exilé vers le toit qui abrite ses joies et sa famille ? Ah ! mes frères, ils pensent à vous, ces chers disparus, ils vous suivent du regard, ils vous désirent, ils vous appellent. Demandez-leur la grâce de ne pas trop vous attacher aux réalités passagères de ce monde, et de ne pas oublier la béatitude vraie pour laquelle vous êtes faits, et où vous jouirez de Dieu dans la société de ceux que vous avez aimés sur la terre.

III. — *Il faut le mériter*

Et pour peu que votre désir du ciel soit sincère, il ne saurait manquer d'être efficace. C'est-à-dire que si vous souhaitez vraiment le ciel, vous travaillerez à l'acquérir et à le gagner.

« Mais, me direz-vous, pour aller au ciel, il faut être un saint, et c'est difficile de devenir un saint. » — Eh bien ! mes frères, entendons-nous une fois pour toutes sur le sens du mot *saint*.

Lorsqu'il est prononcé, immédiatement on se représente un de ces hommes héroïques qui se sont

livrés à des mortifications dont le seul récit fait frémir, qui n'ont rien accordé à leurs sens, et qui ont par un sublime renoncement tout donné à Dieu. On les voit comme dans les images, revêtus de pourpre et d'or, avec une auréole au front, ou bien élevés sur les autels, tellement au-dessus de nous, pauvres humains, qu'on est tenté de se dire avec un soupir de découragement : « Si c'est cela un saint, jamais je n'y arriverai ! »

Mes frères, il y a au ciel trois groupes de saints.

Il y a d'abord les héros qui ont écouté la parole du Christ : « Si vous voulez être parfaits, allez, vendez tout ce que vous possédez, et donnez-le aux pauvres. » Pour gagner le ciel, vous n'êtes pas tenus à tant d'héroïsme.

Il y a ensuite les fidèles qui ont mis en pratique la parole dite à tous : « Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, gardez les commandements. »

Enfin, il y a les pénitents qui après des écarts ou une vie plus ou moins coupable, se sont convertis généreusement et ont expié par la pénitence les fautes que la fragilité ou la malice leur avaient fait commettre.

Il faut, mes frères, que vous soyez de l'une ou de l'autre de ces deux dernières catégories, quoi qu'il vous en coûte. Fidèles ou pénitents, le salut est à ce prix.

Et vraiment, est-ce trop vous demander que de faire tous les matins et tous les soirs une prière de trois minutes, montre en main, pour dire à votre Dieu que vous êtes sa créature, que vous lui êtes reconnaissant de ce qu'il fait pour vous, que vous l'aimez, que vous avez besoin de son secours pour rester vertueux ?

Est-ce trop vous demander que d'assister tous les dimanches à la messe ? Alors que vous avez six jours pour vaquer à vos affaires, vous trouveriez trop onéreux de consacrer une demi-heure à Dieu le septième pour participer à l'acte le plus auguste de la religion ?

Est-ce trop vous demander que d'aller vous agenouiller chaque année aux pieds du prêtre, votre meilleur ami et le représentant de la miséricorde divine, pour retrouver la pureté de l'âme dans le bain salutaire de la pénitence ?

Est-ce trop vous demander, à vous, les hommes, de ne pas rougir de la foi de vos pères, qui n'étaient pas moins intelligents que ceux qui se targuent de ne plus croire à rien ? A vous, époux, d'être fidèles ? A vous, jeunes gens, d'être chastes ? A vous, jeunes filles, d'être modestes ? A vous, chers enfants, d'être respectueux ?

Non, mes frères, Dieu n'est pas trop exigeant ; c'est nous qui sommes trop lâches, et si nous ne devenons pas des saints, au moins quant au minimum de la sainteté vulgaire, c'est parce que nous refusons de faire un léger effort que Dieu rendrait puissant par sa grâce.

Nos pères dans la foi avaient ambitionné de conquérir la Terre Sainte. Or, quand ils partirent pour ces lointaines contrées, les privations et les fatigues ne leur manquèrent pas. Ils ne trouvèrent pas toujours le chemin facile et sûr, et lorsqu'ils apercevaient une oasis au milieu des sables du désert, les femmes et les enfants avides de repos s'écriaient : « Est-ce là Jérusalem ? Est-ce là Jérusalem ? » Les guerriers robustes et forts les encourageaient de leurs exemples et de leurs paroles. Et le lendemain, la route était brûlante et le désert sans eau ; et le soleil couchant découvrait dans le lointain le sommet de quelque tour abandonnée, et les enfants demandaient encore : « Est-ce là Jérusalem ? » Et les soldats ne se lassaient jamais. Enfin un jour arriva, la ville sainte se dessinait à l'horizon ; les guerriers, tombant à genoux, inondèrent le sol de leurs larmes et le couvrirent de leurs baisers ; un cri retentit que les échos répétèrent cent fois : « Jérusalem ! Jérusalem ! »

Et nous aussi, chrétiens, nous marchons à la conquête de cette terre que le Christ sanctifie par sa vie glorieuse, à la conquête de la Jérusalem céleste. Ne nous plaignons jamais de nos peines et de nos fatigues. Imitons ces vaillants qui marchaient sans défaillance sur des chemins arrosés de leur sang. Armons-nous de courage, à l'exemple de nos frères couronnés dans la gloire, à l'exemple du Christ qui a vaincu par la croix ; et quand le dernier jour sera venu, le maître et les disciples viendront nous attendre à la porte du ciel. Alors, tombant à genoux sur les parvis éternels, inondés de délices, rassasiés de bonheur, nous bénirons le Roi immortel des siècles et un cri s'échappera de nos âmes ravies : « Jérusalem ! Jérusalem ! Le ciel ! Le ciel ! » Ainsi soit-il.

II

LE CULTE DES SAINTS EST RAISONNABLE ET CONSOLANT

Vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus et tribubus et populis et linguis.

J'ai vu une foule innombrable rassemblée de toutes les nations et de toutes les extrémités de la terre.

Quelle est, mes frères, cette multitude innombrable qu'a vue l'illustre et saint vieillard de Pathmos ? Saint Jean, plongé déjà, quoique vivant et mortel, dans les immortelles splendeurs de la cité céleste, en contemplait avec une pieuse curiosité les heureux habitants ; et c'est à eux, c'est aux saints du ciel qu'il fait allusion dans les paroles de mon texte. Voyez sous quels traits caractéristiques il nous les peint. Ils sont rassemblés, dit-il, de toutes les nations, de toutes les langues, de toutes les tribus, de tous les âges. Ils sont revêtus de robes blanches, parce qu'il ne reste en eux aucun vestige de la contagion du péché ; ils environnent le trône de Dieu, parce qu'ils sont admis à jouir éternellement de sa divine essence ; ils ont

en main des vases d'or pleins de parfums, parce que les prières qu'ils adressent pour nous au Seigneur lui sont toujours agréables. Oh ! que cette sainte et nouvelle Jérusalem est auguste et éclatante ! Essayons aujourd'hui d'en franchir le seuil, mes frères. L'Eglise nous y convie. Venons avec respect baiser la poussière des sacrés parvis où retentit l'*Alleluia* éternel. Infortunés pécheurs que nous sommes, ne craignons pas de nous présenter devant nos frères qui ont déjà abordé aux rivages de la bienheureuse immortalité, tandis que nous, pauvres passagers errants sur la mer de ce monde, nous avons encore à maintenir notre barque contre la fureur des vents et le courroux des flots. Félicitons-les, ces saints amis de Dieu, de leur bonheur, de leurs triomphes, et en déposant à leurs pieds l'hommage de nos vénérations, peut-être que nous nous les rendrons favorables et que nous mériterons leur puissante intercession. Dans ce dessein, je veux vous parler aujourd'hui du culte des saints. Je vous montrerai que c'est un culte tout à la fois souverainement *raisonnable* et éminemment *consolant*.

I

Tous les jours, dans le monde, quand nous sommes engagés dans une entreprise difficile et périlleuse, nous tâchons de trouver quelque ami, quelque protecteur généreux qui veuille bien intercéder pour nous et recommander nos intérêts aux hommes puissants qui tiennent, pour ainsi dire, en leurs mains l'issue heureuse ou malheureuse de nos affaires. C'est là aussi, mes frères, ce qui arrive dans l'ordre surnaturel, et le culte que nous rendons aux saints n'a pas de meilleur fondement.

Les saints sont les amis de Dieu, ses serviteurs les plus dévoués, honorés de ses faveurs toutes spéciales et revêtus, en récompense de leur fidélité et de leurs mérites, d'une participation à sa puissance. Ils sont couronnés de la gloire divine, et ils puisent abondamment à la source de tous les biens. D'autre part, ils nous portent une tendre affection. Ils ont été comme nous voyageurs et exilés ; comme nous ils ont mangé sur la terre un pain souvent trempé de leurs larmes; comme nous, ils se sont assis plus d'une fois en pleurant, sur le bord du chemin, au souvenir de la céleste patrie qu'ils craignaient tant de ne pouvoir gagner. Les saints, ce sont nos frères ; les saintes, ce sont nos sœurs; le sang d'Adam a coulé dans leurs veines comme dans les nôtres ; ils ont traversé les premiers nos faiblesses, nos misères et nos angoisses. Donc ils voudront nous secourir parce qu'ils sont puissants auprès de Dieu, et qu'ayant passé par toutes les difficiles épreuves auxquelles nous sommes nous-mêmes exposés, ils nous savent plus malheureux, plus dignes de leur tendre compassion. Ainsi a pensé de tout temps l'Eglise de Dieu, et c'est pour cela qu'elle s'est empressée de se lier d'intérêt avec tous les saints habitants du ciel et de recourir à leur intercession.

Voyez en effet comment depuis dix-huit siècles elle a toujours honoré les saints. Quel respect, quelle vénération n'a-t-elle pas professé dès l'origine pour la bienheureuse Vierge Marie, pour les apôtres, pour les martyrs, pour les confesseurs, pour les vierges, pour toute la cour du Roi éternel des siècles ! Combien de temples érigés sous leur invocation, combien de sociétés établies sous leur nom, combien de fêtes instituées pour célébrer leurs triomphes, combien d'écrits publiés pour défendre leur culte, pour annoncer leurs miracles, pour proposer l'exemple de leurs vertus ! S'agit-il d'offrir pour la première fois le divin sacrifice sur un autel nouveau, on enchâsse dans la pierre ou dans le marbre les reliques d'un saint. Si l'on consacre des pontifes et des prêtres, si l'on veut détourner les fléaux de la justice divine, attirer les bénédictions d'en haut sur les fruits de la terre, préparer le chrétien mourant au passage terrible de l'éternité, je vois encore l'Eglise recueillir les suffrages de tous les amis de Dieu, implorer leur protection, solliciter le secours de leurs prières. Quoi de plus touchant que cette voix de notre mère commune ? quoi de plus instructif pour nous ?

Et que l'hérésie ne vienne pas objecter qu'il n'y a qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, Notre-Seigneur Jésus-Christ qui nous a tous rachetés au prix de son sang. Sans doute lui seul, selon la pensée de l'Apôtre bien-aimé, est notre avocat auprès du Père, en ce sens qu'il n'a besoin que de lui-même et de ses propres mérites pour obtenir de Dieu tout ce qu'il lui demande en notre faveur. Mais les saints sont aussi nos avocats, nos intercesseurs, quoique avec cette différence essentielle qu'ils ne peuvent prier que par Jésus-Christ et qu'ils ne sont exaucés qu'en son nom.

L'esprit de notre foi est donc de regarder les saints comme prosternés devant le trône de l'Eternel et lui faisant hommage de tout ce qu'ils ont acquis de grandeur et de sainteté. Ils tiennent à la main des couronnes ; mais ils les jettent aux pieds de l'Agneau immolé dès le commencement, pour témoigner qu'ils ne les tiennent que de Dieu. On érige des temples qui portent leur nom ; mais ces temples sont consacrés à la gloire de Dieu, et l'Eglise entend toujours que ces lieux de prière sont la maison du Seigneur. On nous met, au saint baptême, sous la protection des saints, on nous communique leurs noms ; mais nous ne sommes régénérés que par les mérites de Jésus-Christ, et c'est Jésus-Christ seul qui nous fait enfants de Dieu. Nous nommons les saints dans les prières du sacrifice ; mais c'est à Dieu seul que l'adorable victime est offerte. Nous conjurons les saints d'intercéder pour nous ; mais au lieu de leur dire, comme à Dieu et à Jésus-Christ : « Ayez pitié de nous, » nous leur disons seulement : « Priez pour nous. » Nous révérons les images des saints ; mais seulement à cause du rapport qu'elles ont avec les saints qu'elles représentent; en sorte, dit le Concile de Trente, que quand nous nous prosternons

devant ces images, nous adorons Jésus-Christ et nous honorons les saints dont ces figures rappellent le vivant souvenir. Nous recueillons avec respect les reliques des saints ; mais ce n'est que parce qu'ils furent durant leur vie les temples du Saint-Esprit, et que leurs corps ayant reçu, par leur fréquente et étroite union avec le corps sacré de Jésus-Christ, le germe de l'immortalité, ils doivent un jour ressusciter glorieux.

En un mot, mes frères, le culte que nous rendons à Dieu, c'est le culte suprême de l'adoration ; c'est le cri de la créature faible, pauvre, misérable, dénuée de tout, jeté en face de l'infinie majesté de son Créateur et de son Père. Le culte que nous rendons aux saints, c'est un culte d'honneur, un culte de vénération ; c'est la reconnaissance de l'excellence de leurs qualités et des grâces sans nombre dont ils ont été comblés. Mais ce culte des saints se rapporte toujours à Jésus-Christ et à Dieu, et il leur est d'autant plus agréable que la gloire de Dieu et de Jésus-Christ s'y manifeste avec plus d'éclat. Or, je vous le demande, y a-t-il rien là-dedans qui fasse injure à la majesté divine, comme nos adversaires ne cessent de le répéter avec la plus insigne mauvaise foi ? Y a-t-il rien là-dedans qui ne soit juste et raisonnable ?

Mais d'ailleurs, quels sont donc les hommes qui s'élèvent avec tant d'acharnement contre le culte des saints, de leurs reliques, de leurs images ? Ce sont les protestants qui vont eux-mêmes en pèlerinage sur le tombeau de Luther. Et ils ont fait la prétendue réforme du XVIe siècle en poussant le cri sauvage : « A bas la croix ! A bas les saints ! » Ce sont les soi-disant esprits forts, partisans aveuglés du philosophisme du siècle dernier qui donneraient bien bonne chose à l'occasion pour posséder le fauteuil du cynique Voltaire ou la plume qui essaya de flétrir la chaste vierge de Domremy. Et ils osent crier au fanatisme, à l'idolâtrie, à la superstition quand l'Eglise honore les saints, c'est-à-dire les amis de Dieu, les bienfaiteurs de l'humanité, tout ce qu'il y a jamais eu sur la terre de bon, de pur, de vertueux !

Il faut bien cependant que l'incrédulité en prenne son parti : le culte des saints a ses racines mêmes dans le cœur de l'homme et dans les lois les plus imprescriptibles de notre nature. Nous aimons, nous vénérons un père, une mère, une sœur, une épouse, un enfant ; la simple vue d'une personne solidement vertueuse nous impressionne, nous touche ; nous nous sentons pénétrés en sa présence comme d'une muette admiration ; on dirait qu'il s'échappe d'elle une vertu secrète qui saisit et fait tressaillir. Or, cela même, qu'est-ce que c'est ? C'est un culte ; c'est le culte de la piété filiale, c'est le culte de l'amour maternel, c'est le culte de la vertu dans ses plus touchants représentants ; c'est un hommage, un honneur rendu publiquement à d'éminentes qualités. Eh bien ! le culte des saints n'est pas autre chose. C'est aussi la reconnaissance solennelle et pleinement manifestée de leurs mérites et de leurs vertus. Et de même que nous enchâssons quelquefois dans l'or et les pierreries les souvenirs d'un père ou d'une mère qui n'est plus, ainsi nous conservons aussi précieusement, nous honorons, nous révérons les reliques des saints, leurs ossements sacrés, les objets qui ont servi à leur usage. Qui osera nous en faire un crime ?

Ecoutez encore. Voilà un soldat sur le champ de bataille ; on lui remet la garde du drapeau ; il en est heureux et fier, il saura mourir plutôt que de trahir son devoir. Est-ce que vous lui reprocherez ce culte d'amour pour son drapeau, ce culte qui va jusqu'au sacrifice de la vie ? Non, car un drapeau ce n'est pas un lambeau d'étoffe hissé à une hampe ; un drapeau c'est un signe de ralliement, c'est l'honneur d'un peuple, c'est un instrument de gloire et de civilisation, c'est tout un monde d'idées. Et quand le soldat, au lieu de se rendre, tombe criblé de balles, s'ensevelissant lui-même dans les plis de son drapeau troué par la mitraille, ce n'est pas pour un morceau d'étoffe qu'il meurt, c'est pour tout ce qu'il y a de plus grand au monde après la religion, pour la patrie et la liberté ! Ainsi partout nous retrouvons quelque culte qui nous explique et nous fait comprendre le culte des saints.

Singulière préoccupation du monde ! Il y a des hommes, — et c'est un mérite que je reconnais, loin de le déprécier, — il y a des hommes qui recherchent avec une infatigable persévérance tous les débris d'un passé qui n'est plus. Ils ramasseront les armures rouillées qu'ils trouveront sur tous les champs de bataille anciens ou modernes, ils recueilleront les vieilles pièces de monnaie que le soc de la charrue aura par hasard mises à découvert en traçant un sillon ; ils rapporteront une branche de laurier cueillie sur le tombeau d'un poète, ou une petite pierre détachée de la villa du grand orateur de Rome païenne ; ils enrichiront nos capitales et nos musées des tronçons de colonnes retrouvés dans les sables de la vieille Egypte ; et ces mêmes hommes s'indigneront du culte que nous rendons aux saints, ils ne pourront pas comprendre que nous attachions à leurs ossements quelque importance ! Mais qu'ils sachent donc, ces hommes aveugles et inconséquents, qu'ils sachent que nous avons, nous aussi, nos musées à nous, des musées religieux, des musées sacrés ; qu'ils sachent que les saints, les martyrs, les confesseurs, les pontifes, les vierges sont nos glorieux ancêtres, et qu'en recueillant pieusement leurs restes vénérés, ce sont les témoins du berceau de notre civilisation, les témoins du commencement de nos croyances, les témoins du principe de notre bonheur, que nous conservons avec un religieux respect. Nous ne réclamons pas d'autre droit pour nous-mêmes que celui dont nous laissons jouir nos adversaires ; et s'ils peuvent, sans être taxés de folie, rassembler les ruines du passé profane, nous pouvons donc nous aussi, de la même manière, vénérer les débris du

passé religieux. Donc le culte des saints ne saurait être attaqué au nom de la logique et du bon sens ; donc il est souverainement raisonnable.

J'ajoute dans une courte réflexion qu'il est éminemment consolant.

II

Dieu, mes frères, habitant une lumière inaccessible, ne pouvait être connu et aimé des hommes comme il le voulait, car il ne désire rien tant que d'être aimé. Et c'est pour cela qu'il s'est rendu visible. Il nous a envoyé son Fils unique, son Verbe, la splendeur de sa gloire. Jésus est ainsi devenu le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme ; c'est par lui et par lui seul que nous pouvons aller à son Père. Puis, comme si le Verbe fait chair eût pensé que ce n'était pas encore assez aimer l'homme que de se réduire pour lui à cette prodigieuse humiliation, comme s'il eût craint que ses souffrances, son sang répandu, sa chair sacrée mise en lambeaux, ne fussent pas encore un assez puissant motif pour nous attirer à lui, et que malgré ses infinis abaissements, nous ne conservassions toujours une sainte terreur à cause de la gloire de sa divinité, il nous a encore donné les saints, et à la tête de tous les saints sa bienheureuse Mère, pour médiateurs entre lui et nous, afin que par leur intermédiaire nous puissions avec plus de confiance nous approcher de son trône. Ainsi toutes nos craintes devront tomber, nous ne nous laisserons plus effrayer par la redoutable pensée de la majesté divine ; car il y a entre cette souveraine grandeur et notre néant, entre cette puissance infinie et notre bassesse, entre cette force adorable et notre faiblesse, des intermédiaires, des médiateurs qui lui présenteront nos prières et solliciteront sa miséricorde à notre égard.

Mais le culte des saints a encore un autre effet qui n'est pas moins consolant. Jésus-Christ étant le type accompli de la perfection, l'exemplaire de toutes les vertus, l'homme eût pu trouver trop difficile l'imitation d'un Dieu, et la perfection même du modèle divin qui nous était présenté nous eût détournés peut-être de l'imiter. Dieu alors, dans sa bonté, nous a donné des modèles plus accessibles à notre faiblesse : il nous a proposé les saints pour nous servir d'exemple, afin qu'il nous fût plus facile, à travers ces copies du modèle divin, d'en retracer les vertus, car en imitant les saints, ce sont les vertus mêmes de Jésus-Christ dont les saints ont été les plus parfaites images, que nous reproduisons en nous. Par là, la voie de la perfection devient plus facile à tous. Les saints ont gagné le ciel dans toutes les positions de la vie par où nous pouvons passer nous-mêmes. Dans les mêmes dangers, dans les mêmes tentations, ils ont conservé ceux-ci l'intégrité d'une chair virginale, ceux-là l'honnêteté du lit nuptial. Les uns ont fait briller les plus éclatantes vertus sur les degrés du trône ; les autres, sous les toits de chaume, ont mené une vie plus obscure aux yeux du monde, mais également précieuse aux yeux de Dieu. Celui-ci a fait son salut au milieu des travaux des champs, celui-là en gardant ses troupeaux. Telle pauvre jeune fille, telle humble servante qui s'est sanctifiée dans les soins si vulgaires de sa condition, porte aujourd'hui dans le ciel une couronne plus brillante que celle des reines et des impératrices. Or, les saints étaient des hommes comme nous, nous pouvons donc faire ce qu'ils ont fait. Nous avons les mêmes secours, les mêmes grâces, les mêmes moyens ; beaucoup même n'avaient pas à leur disposition l'abondance des ressources spirituelles que Dieu daigne nous prodiguer dans sa royale libéralité. Il ne tient donc qu'à nous de marcher sur les traces de nos glorieux aînés. Eux-mêmes veulent bien nous aplanir les voies et lever devant nous toutes les difficultés, en nous aidant de leurs suffrages et de leur intercession. Ils prient pour nous, ils font à Dieu une sainte violence, et pour ajouter à nos mérites qui sont si peu de chose, ils jettent dans la balance de la justice divine la surabondance des leurs. C'est ce qu'on appelle la communion des saints, c'est-à-dire la communauté de foi, de charité et de prières entre tous les membres de l'Eglise. Sainte et touchante fraternité qui relie la terre au ciel, qui unit dans une même pensée d'amour et les chrétiens qui combattent ici-bas, portant le poids du jour et de la chaleur, et les vainqueurs heureux qui ont déjà été couronnés dans l'éternelle patrie. Il y a là pour nous, fidèles, une mine intarissable de biens spirituels où nous pouvons puiser sans cesse. Et l'on comprend tout de suite tout ce qu'une pareille doctrine renferme de consolant. Dès lors, l'homme n'est plus seul pour repousser les assauts que lui livrent le monde et le démon ; il ne succombera pas sous le nombre de ses ennemis ; il a des aides, des protecteurs. Quand il est sur le point de plier et de faiblir sous le fardeau des épreuves, il pense qu'il a au ciel des intercesseurs, des médiateurs qui s'intéressent à son salut ; et cette pensée réveille son courage ; son âme auparavant abattue et comme étiolée, se relève touchée et fortifiée par ce rayon divin de l'espérance ; il s'anime à la lutte, il sera soutenu par ses saints protecteurs, et sa pieuse confiance lui gagnera des victoires.

Ce qu'il y a de plus admirable encore et de plus touchant, c'est que nul de ceux qui ont porté sans tache le nom de chrétien n'est exclu de cette grande et magnifique société où l'on met en commun tous les biens spirituels. Il y a dans un lieu de supplice et d'expiation, livrées à des tortures qui passent tout langage, de pauvres âmes que la justice divine retient captives, jusqu'à ce qu'elles aient purifié par le feu la robe nuptiale sans laquelle on n'entre pas aux noces de l'Agneau. Eh bien ! ces âmes infortunées détenues dans le purgatoire, elles participent aussi à la communion des saints. Les mérites de leurs frères du ciel, les combats de leurs frères de la terre vont les faire tressaillir et espérer jusqu'au milieu de leurs cris de douleur. C'est ce que nous indique clairement l'Eglise en

ces jours de salut. Elle ne sépare pas le culte glorieux des saints du culte compatissant des morts. Vous avez entendu le carillon qui annonçait la solennité de ce jour; bientôt vous entendrez le glas funèbre qui vous invitera à la méditation des tombeaux. Vous voyez maintenant l'église parée de ses plus brillants habits de fête; vous la verrez ce soir, comme une royale veuve, se couvrir de ses crêpes funèbres. Ces pieuses solennités, nous en avons la confiance, ne seront pas perdues pour vous, mes frères. Vous vous rappellerez que nous pouvons entretenir un doux commerce de pensées et de prières avec les êtres chéris que nous pleurons; que nous pouvons les aider de nos mérites et de nos bonnes œuvres, les soulager dans leurs souffrances, jeter une goutte d'eau au milieu de leurs flammes. Et ainsi, après avoir honoré les saints du ciel, vous viendrez avec nous crier miséricorde et pardon pour les pauvres âmes des fidèles trépassés. Nous vous attendons tous à ce pieux rendez-vous. Ainsi soit-il.

POUR LA REPRISE DES CATÉCHISMES

I

SUR LA PREMIÈRE COMMUNION

Opus namque grande est, neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.

L'entreprise dont il s'agit est grande, parce que ce n'est pas à un homme, mais à Dieu même, que nous voulons préparer une habitation.

(I Paral., XXIX, 1).

Vous venez d'entendre, mes bien chers frères, l'annonce de la réouverture des catéchismes. Oui, c'est une œuvre grande et importante que l'instruction religieuse que nous allons donner à vos enfants, que ces catéchismes que nous allons leur faire, puisque cette instruction religieuse a pour but de préparer en eux une habitation au Dieu qu'ils doivent recevoir au jour de leur première communion.

La première communion! Comme ce mot retentit harmonieusement aux oreilles des parents et des enfants chrétiens! Comme les âmes s'attendrissent à cette pensée! C'est l'heure de l'innocence et de la paix, c'est le grand jour, le jour béni, le jour inoubliable, le plus beau jour de la vie.

Mais pour que la première communion soit tout cela, il faut qu'elle soit bien faite; pour qu'elle soit bien faite, il faut qu'elle soit bien préparée; et pour qu'elle soit bien préparée, il faut votre concours à tous : le concours des enfants, le concours des parents, et même, comme la première communion intéresse la paroisse tout entière, j'ajoute qu'il faut le concours de tous les fidèles, au moins le concours de leurs prières.

Aussi, pour vous déterminer tous à apporter votre dévouée collaboration à cette grande œuvre, nous allons vous parler aujourd'hui de la première communion. Nous verrons 1° la nécessité de la première communion, le temps et le lieu où on doit la faire; 2° son importance, et par suite l'obligation pour les parents d'y préparer leurs enfants, l'obligation pour les enfants de s'y préparer eux-mêmes, et comment ils doivent le faire.

I. — *Nécessité de la première communion, temps et lieu où on doit la faire.*

1. Il y a, mes frères, une obligation grave, une nécessité absolue de faire sa première communion. Les paroles de Notre-Seigneur sont formelles et n'exceptent personne : « Prenez et mangez, ceci est mon corps... Si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez point la vie en vous. » Les ordres de l'Eglise ne sont pas moins formels. Réunie au Concile général de Latran, en 1215, l'Eglise a obligé tous les chrétiens de l'un et l'autre sexe, *parvenus à l'âge de discrétion*, de recevoir avec révérence, au moins chaque année, à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie. Et pour montrer combien son ordre est grave, elle a menacé d'excommunication ceux qui refuseraient de s'y soumettre.

2. C'est donc, d'après le Concile de Latran, à l'âge de discrétion qu'on doit commencer à se soumettre à la loi grave de la communion, qu'on doit faire sa première communion, c'est-à-dire à l'âge où l'on a assez de discernement et d'instruction pour la faire.

Cet âge pouvant exister plus tôt pour les uns et plus tard pour les autres, car il y a des intelligences précoces et il y en a de tardives, les évêques de ce diocèse, comme la plupart des évêques des autres diocèses, pour tracer une règle uniforme, ont décidé que la première communion pour les filles aurait lieu dans leur onzième année et pour les garçons dans leur douzième année. « Pour être admis à la première communion, disent les statuts ou règlements de notre diocèse, art. 91, les garçons doivent avoir douze ans et les filles onze ans accomplis avant le premier janvier suivant. » Et si les enfants arrivés à cet âge ne font point leur première communion parce que, par leur faute ou par la faute de leurs parents, ils n'ont pas rempli les conditions requises, il s'ensuit que ces enfants-là ou leurs parents sont gravement coupables devant Dieu et devant l'Eglise, qu'ils sont en état de damnation, et que leur faute est d'autant plus grande qu'ils attendent plus longtemps à se mettre en règle avec la loi de Dieu et celle de l'Eglise.

3. La première communion doit se faire dans l'église de la paroisse à laquelle on appartient, et doit être donnée par le propre curé ou par celui qui tient sa place. « Un enfant ne peut être admis à faire sa première communion dans une paroisse étrangère à la sienne qu'après six mois continus de résidence, » disent encore les règlements de notre diocèse, art. 92. Pour faire la première communion

dans une paroisse étrangère à la sienne sans y résider six mois, il faut la permission de son curé ou de l'évêque. — Je vous engage, mes frères, à ne jamais demander cette permission sans des motifs graves, pour ne pas vous exposer à un refus. Car rien n'attache davantage à l'église de sa paroisse que le souvenir de la première communion qu'on y a faite. N'est-il pas convenable aussi de faire sa première communion dans l'église où l'on a reçu le saint baptême ? Du reste, c'est un droit du pasteur de donner la première communion aux enfants dont il a la charge, et il est juste qu'il n'abdique pas ce droit sans de sérieux motifs. Un père tient à ses enfants, il aime à les avoir près de lui, à leur fournir de sa propre main ce qui leur est nécessaire. Le prêtre, le curé est père, lui aussi, et il tient, lui aussi, à avoir près de lui ses enfants, à s'en voir environné comme d'une couronne, à subvenir lui-même aux besoins de leur âme, à leur distribuer de sa propre main le pain des anges ; et un curé qui accorderait facilement, sans raison grave, aux enfants de sa paroisse la permission d'aller faire leur première communion dans des paroisses étrangères, serait, il me semble, un curé qui ne tiendrait pas à ses paroissiens, qui ne les aimerait pas.

II. — *Importance de la première communion, nécessité de la préparer, et comment ?*

1. La première communion est un des plus grands actes de la vie. C'est même le plus grand. Après tous les théologiens et les directeurs de consciences, nous pouvons dire que la première communion est pour l'enfant l'acte le plus auguste, le plus admirable, le plus divin, le plus grave, celui dont l'influence est presque toujours décisive pour son avenir. « C'est le jour de la première communion, a-t-on dit, que l'enfant signe son éternité. » La première communion bien faite laissera dans l'âme de vos enfants une impression profonde et ineffaçable. Versez dans un vase un parfum précieux et pénétrant : le vase, malgré tout, gardera l'odeur et le goût de ce parfum. La première communion bien faite versera dans le cœur de vos enfants le goût de la vertu, le goût de Dieu même, *sapor Dei*, selon la belle expression d'un grand docteur, et tous les autres goûts qu'on y pourra mettre par la suite n'empêcheront pas celui-là de rester, et après bien des égarements peut-être, les grâces de cette grande action finiront par revivre. « Oui, dit un écrivain très connu [1], ils pourraient vivre mille ans, ceux qui font bien leur première communion : quand, à leur lit de mort, un prêtre prononcera ce mot *Première Communion*, aussitôt un vol de souvenirs s'élèvera dans leur âme comme aux renouveaux chantent nos oiseaux familiers ; les mauvais rêves des hivers coupables s'évanouiront, et sur leur agonie consolée rayonnera encore quelque chose de la joie exquise, de la consolation divine de cette journée... Ah ! malheur à l'enfant qui ne fait pas sa première communion » ou qui la fait mal ! La première communion bien faite, c'est comme une bonne semence jetée dans un profond sillon. L'hiver des passions pourra venir : tôt ou tard, malgré tout et quand même, cette semence lèvera.

Que conclure de là, mes frères, sinon qu'il importe par-dessus tout de bien préparer la première communion ? Mais cette préparation n'est pas seulement l'œuvre du prêtre. C'est en même temps l'œuvre des parents, l'œuvre des enfants et, à certains égards, l'œuvre de tous les fidèles d'une paroisse.

2. C'est l'*œuvre des parents*. Et pour préparer leurs enfants à bien faire leur première communion, les parents doivent d'abord *a)* leur donner l'exemple d'une vie sérieusement chrétienne. Ils doivent par conséquent leur donner l'exemple de l'accomplissement de tous les devoirs religieux, de la prière du matin et du soir, du repos dominical, de l'assistance aux offices, de la confession et de la communion, de l'abstinence aux jours prescrits. Ah ! qu'ils sont à plaindre les enfants qui, avant leur première communion, n'ont sous les yeux, dans la famille, que des exemples de désobéissance et de révolte contre les préceptes divins ! Quelle épouvantable responsabilité ils assument, les parents qui donnent ces exemples à leurs enfants, et comme Dieu les en châtiera terriblement au jour et à l'heure qu'il s'est réservés pour ses justices et pour ses vengeances !

b) Pour préparer leurs enfants à bien faire leur première communion, les parents doivent encore veiller avec grand soin sur la pureté et l'innocence de leurs enfants et éloigner d'eux tout ce qui pourrait la ternir. Ils doivent veiller avec grand soin à ce qu'ils apprennent la lettre du catéchisme et qu'ils assistent régulièrement aux offices et à toutes les réunions faites à l'église. Ils doivent enfin prier pour eux, afin de leur obtenir toutes les grâces qui leur sont nécessaires, et surtout ils doivent insister souvent auprès de leurs enfants sur l'importance de la première communion, leur en parler avec un très grand respect, afin de leur en donner une haute idée.

Hélas ! mes frères, qu'il est loin d'en être toujours ainsi ! « Qu'est-ce qui fait souvent le fond des entretiens relatifs à la première communion entre parents et enfants ? Parle-t-on de la grandeur et de la sainteté du sacrement de l'Eucharistie ? de la pureté dont l'âme de l'enfant doit être ornée pour s'unir à son Dieu ? des vertus que Jésus aime à trouver dans les âmes ? des grâces qu'il apporte à tous ceux qui le reçoivent dignement ? Quand les parents parlent à leurs enfants de la première communion, est-ce pour les engager à prier, à étudier sérieusement le catéchisme, à déraciner leurs défauts naissants, à remplir parfaitement les devoirs qui incombent au jeune âge ? Est-ce pour promettre à leurs enfants qu'ils prieront chaque jour pour eux, et qu'au grand jour ils iront s'asseoir avec eux au banquet eucharis-

[1] Pierre l'Ermite, *La Croix* du dimanche 13 juin 1900.

tique? — Il arrive malheureusement que, dans ces conversations entre parents et enfants sur la première communion, il est question de tout, excepté de la communion elle-même et de Jésus-Christ! L'idée du monde, de ses frivolités et des vanités, fait tellement le tout de ces entretiens, que le jour de la première communion apparaît à l'horizon aux yeux des enfants comme un jour profane plutôt que comme un jour saint. Le jour de la première communion, c'est pour l'enfant le jour rêvé et désiré, où il portera une belle toilette, où il recevra des cadeaux, où il fera des visites, où il sera regardé comme un personnage important. Pères et mères de familles, soyez donc sérieux et traitez chaque chose comme elle doit l'être. Soyez donc chrétiens et n'abaissez pas les plus saints mystères au niveau de vos vanités [1]. »

3. J'ai dit en second lieu que la bonne préparation à la première communion est aussi l'*œuvre des enfants*. — *a*) Ils doivent d'abord étudier le catéchisme et suivre exactement le cours d'instruction religieuse que le prêtre est obligé de leur faire. Une des conditions rigoureusement nécessaires pour être admis à la première communion, c'est d'être suffisamment instruit des vérités et des préceptes de la religion. Voilà pourquoi les évêques de ce diocèse ont pris cette sage mesure que les curés sont obligés d'appliquer : « Nul enfant ne sera reçu à la première communion s'il n'a suivi les catéchismes pendant deux ans, » dit l'article 91 de notre règlement.

Ainsi, mes frères, par ordre de Mgr l'évêque, il est interdit à un curé d'admettre à la première communion un enfant qui n'a pas assisté régulièrement, pendant deux ans, aux catéchismes de la paroisse. Autrefois, je le sais bien, on était beaucoup moins sévère, mais les temps sont bien changés! Autrefois, à l'école, les enfants apprenaient le catéchisme en même temps qu'ils apprenaient la géographie, le calcul et l'histoire ; mais aujourd'hui, comme l'enseignement du catéchisme n'est plus donné à l'école et qu'il est impossible de faire sa première communion sans cet enseignement, il faut, de toute nécessité, que les enfants assistent plus souvent et pendant un temps plus long au cours d'instruction religieuse, au catéchisme.

Par conséquent, mes frères, si vous voulez que vos enfants fassent leur première communion, — et ce serait pour vous une faute grave, une lourde responsabilité, une impiété satanique de ne pas veiller à ce qu'ils la fassent quand ils ont atteint l'âge de la faire, — si vous voulez que vos enfants fassent leur première communion, vous devez les envoyer aux catéchismes de la paroisse, non pas pendant six mois ou un an, mais pendant deux ans; non pas de temps en temps, mais régulièrement, chaque fois qu'on le fait, à moins, bien entendu, d'empêchement sérieux, que les convenances les plus vulgaires vous obligeraient alors à faire savoir au prêtre.

« — Je donne ou je fais donner l'instruction religieuse à mes enfants chez moi, » diront peut-être quelques-uns. — Je les en félicite ; mais qu'ils me permettent de leur faire observer que ce n'est pas de leur enseignement religieux seulement, ni d'un enseignement religieux quelconque seulement, que l'Eglise veut pour leurs enfants; c'est surtout, en même temps que du leur, de l'enseignement du prêtre à qui il a été dit : « Allez et enseignez. » De même que l'enseignement de la médecine est réservé aux médecins diplômés par l'Etat, de même l'enseignement religieux est réservé principalement aux prêtres approuvés et diplômés par l'Eglise, et cela avec beaucoup de raison, car il n'y a rien de plus difficile, de plus délicat, que l'enseignement de la religion, que la formation des consciences, et il n'y a pas de matière où il soit plus facile de se tromper, surtout lorsqu'on n'a point fait d'études théologiques, et il n'y a pas de matière où les erreurs aient de plus graves conséquences. Voilà pourquoi dans les collèges, dans les pensionnats et lycées, l'enseignement de la religion est réservé à un aumônier, c'est-à-dire à un prêtre approuvé et diplômé par l'Eglise, bien qu'il se trouve là des professeurs et des maîtres éminemment capables. Ce n'est donc pas une instruction religieuse quelconque, la vôtre seulement, que doivent suivre vos enfants, c'est celle d'un prêtre approuvé. Si vous ne voulez pas de celle du prêtre, l'Eglise refusera à vos enfants ses sacrements. Si vous jugez que le prêtre que vous a envoyé la Providence n'est pas suffisamment digne ou suffisamment capable pour donner à vos enfants cette instruction religieuse, faites valoir vos raisons auprès de l'autorité diocésaine. Elle les examinera avec soin, et si elle reconnaît qu'elles sont autre chose qu'une invention du caprice, de l'amour pour la nouveauté ou de la haine, elle vous en donnera un autre et plus digne et plus capable.

J'insiste sur ce point, mes frères, car il n'est pas inouï, quand arrive le moment de la première communion, qu'on fasse auprès du curé de la paroisse des démarches pour le supplier d'admettre tels ou telles qui n'ont pas fréquenté régulièrement les catéchismes, sous prétexte qu'on les a instruits chez soi. Le curé de la paroisse ne le peut pas, et il ne se laisserait toucher ni par des cadeaux ni par des larmes.

« — Mais alors, direz-vous, ces enfants ne feront donc jamais leur première communion? » — Je n'en sais rien, mais en tout cas la faute et la responsabilité n'en seront pas au curé de la paroisse, qui ne fait qu'observer un règlement imposé par ses supérieurs dans l'intérêt général. Qu'arriverait-il, mes frères, si l'on admettait à la première communion des enfants qui n'ont pas fréquenté régulièrement, pendant deux ans, les catéchismes de la paroisse? Il arriverait ceci : c'est que plus un seul enfant ne viendrait régulièrement aux catéchismes, au grand détriment de la foi et de la religion. Soumettez-vous donc tous, et de bon

[1] *Semaine Religieuse d'Arras*, 17 mai 1901.

cœur, à cette loi juste et raisonnable ; et que ceux qui sont dans une condition plus élevée l'observent, s'il est possible, plus exactement encore que les autres, afin de donner un bon exemple qui aura d'autant plus d'influence qu'il viendra de plus haut.

b) Pour se préparer à bien faire leur première communion, les enfants doivent encore, ainsi que les y engagent les règlements diocésains, se confesser tous les mois, faire, quelques jours avant ce grand acte, une confession générale, et suivre pour ces confessions les avis du prêtre. Ils doivent faire de réels et continuels efforts sur eux pour se montrer obéissants, modestes, assidus à la prière. Ils doivent en un mot mettre en pratique le conseil que Josué donnait au peuple : « *Sanctificamini : cras enim faciet Dominus mirabilia.* Sanctifiez-vous, car bientôt le Seigneur fera en vous des choses admirables. » (Josué, III, 15).

4. Enfin, la bonne préparation à la première communion est l'*œuvre de tous les fidèles*, la première communion intéressant la paroisse tout entière. Comment donc vous en acquitterez-vous ? — Ce sera d'abord *a)* par vos bons exemples. Ah ! je vous en conjure, mes chers paroissiens, ne scandalisez jamais un seul de ces petits enfants qui se préparent à la première communion, et pour cela ne profanez jamais le dimanche, ne blasphémez point, ne prononcez point de paroles indécentes ; en un mot, ne faites rien de ce qui pourrait les détourner du bien ou les porter au mal, mais au contraire que vos bons exemples soient pour eux tous un secours et un enseignement.

b) Mais cela ne suffirait point. Vous prierez, afin d'implorer et d'attirer sur eux les grâces dont ils ont besoin. Que les enfants soient connus de nous ou nous soient étrangers, ne sont-ce pas des chrétiens, des jeunes âmes, sœurs de la nôtre, sur lesquelles reposent l'espérance de l'avenir et de la société ?

c) Faites davantage encore pour ces enfants : si vous le pouvez, faites-vous catéchistes volontaires en leur faveur, comme ne dédaignent pas de le faire de grands chrétiens et de grandes chrétiennes ; prenez par exemple, de temps en temps, un de ces enfants dépourvus sous le rapport de l'intelligence ou trop abandonnés par des parents négligents, et instruisez-le des vérités du salut. Ce sera là de votre part une belle œuvre de miséricorde dont Dieu vous récompensera au centuple dans le ciel.

Allons, mes frères, mettons-nous tous à l'œuvre. Pasteur, pères et mères de famille, enfants et pieux fidèles, rivalisons tous ensemble de zèle, d'amour, de dévouement, de prières, pour préparer à Jésus-Christ, dans ces jeunes âmes, une demeure digne de lui, et en attendant la récompense éternelle des élus nous goûterons, au jour de cette fête de la première communion que nous aurons contribué à rendre plus sainte, comme un avant-goût du bonheur céleste. Ainsi soit-il.

II

LA SCIENCE PROFANE ET LA SCIENCE RELIGIEUSE [1]

Mes frères,

Au lendemain de la rentrée des classes dans les écoles et pensionnats, à la veille de la réouverture des catéchismes, sur le point de reprendre au prône du dimanche mon cours suivi d'instruction religieuse interrompu durant vos travaux de l'été, je crois ne pouvoir rien faire de plus utile que de vous parler aujourd'hui, en les comparant, de la science profane et de la science religieuse.

Avant de commencer le développement de ce parallèle, laissez-moi vous dire que la religion n'est point du tout, comme on l'en a malhonnêtement accusée, l'ennemie des sciences humaines, l'ennemie de l'instruction du peuple. L'Eglise catholique, la religion en a toujours été, au contraire, la grande amie et la grande propagatrice. « Bien loin d'être opposée à la culture des arts et des sciences humaines, l'Eglise leur vient au contraire en aide et les favorise, dit le concile du Vatican, car elle n'ignore pas et ne méprise pas les avantages qui en découlent pour la vie ; elle confesse, au contraire, que les sciences, de même qu'elles viennent de Dieu, peuvent, si elles sont traitées comme il convient, moyennant la grâce divine, ramener à Dieu [2]. » Presque tous les hommes remarquables dans les sciences humaines, presque tous les vrais savants sont sortis de l'Eglise ou tout au moins furent ses enfants respectueux et soumis. « Depuis le commencement de notre pays jusqu'à la Révolution, l'Eglise, la religion, à ses frais et sans qu'il en coutât rien du tout aux contribuables, a pourvu au service de l'instruction publique dans les Universités, les collèges et les écoles de village... Dans la plupart des communes, même dans beaucoup de hameaux qui n'en ont plus aujourd'hui, il y avait avant la Révolution (sous l'ancien régime) des écoles gratuites, vraiment gratuites celles-là : elles ne coûtaient rien à ceux qui en profitaient, rien à l'Etat, rien aux communes, rien aux contribuables [3]. »

[1] Ce discours pourra servir aussi pour la rentrée des classes et la reprise du cours d'instruction religieuse au prône du dimanche.

[2] Ch. IV, *De Fide et Ratione.*

[3] Nous poursuivons en note la citation : « Il y avait des fondations venant de prêtres, de nobles, de bourgeois qui assuraient les rentes nécessaires à l'instruction. — L'empereur Julien l'Apostat faisait déjà le reproche, il y a 1500 ans, aux catholiques de s'avilir jusqu'à ouvrir des écoles pour les enfants des esclaves et des ouvriers. L'Eglise, en effet, a toujours mérité ce reproche, elle n'a jamais cessé de s'en glorifier. — D'après les témoignages recueillis par le protestant Hurter, au XII[e] et au XIII[e] siècle il n'y avait pas en France une ville ni même un bourg qui ne possédât une école, où les personnes même de basse extraction pouvaient se faire instruire. — M. Villemain, ministre de l'instruction publique, reconnait qu'en 1763 la France possédait 562 collèges rendant aptes à toutes les carrières pour une population qui n'était que de 25 millions d'âmes, sans compter de nombreuses écoles particulières. — Un autre universitaire, M. Michel Chevalier, dit que nous avons étrangement

Et tout cela, mes frères, était l'œuvre de l'Eglise, de la religion. Et toutes ces écoles étaient des charges régulières qui pesaient sur les biens de l'Eglise.

— « Comment se fait-il donc, objecteront peut-être quelques-uns, que mon aïeul ou mon bisaïeul ne savait pas lire ? » — C'est bien simple : c'est qu'ils avaient été élevés pendant la Révolution ou immédiatement après. A cette époque troublée il n'y avait plus d'instruction publique, et il en fut ainsi pendant 40 ans. Elle ne fut sérieusement réorganisée que par la loi de 1833.

Aujourd'hui encore l'Eglise, pour répandre l'instruction, n'hésite pas à payer, rien qu'en France, des millions et des millions par an sans rien recevoir de l'Etat, sans rien demander aux contribuables. L'Eglise n'est donc pas l'ennemie de la science, elle en a toujours été au contraire et elle en est encore la grande amie et la grande propagatrice.

Cela établi, entrons dans le développement de notre parallèle entre la science profane d'une part et la science religieuse d'autre part.

I. — La science humaine, la science profane a pour objet surtout les choses de la terre, les intérêts du temps ; elle n'étudie guère que les corps, les corps terrestres et les corps célestes. La science religieuse a surtout pour objet les choses de l'autre monde, les choses du ciel, les intérêts de l'éternité ; elle étudie surtout Dieu et l'âme humaine créée à l'image de Dieu. Aussi autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant l'âme l'emporte sur le corps, autant la science religieuse l'emporte sur la science humaine et profane.

II. — La science humaine est utile, très utile. Elle orne l'intelligence de l'homme, elle l'aide à sortir de la position obscure dans laquelle il était né, à se faire estimer et honorer de ses semblables, à gagner largement de quoi subvenir aux nécessités de sa condition [1].

Comme la science humaine, la science religieuse est très utile. On peut dire d'elle ce que l'apôtre saint Paul (I Tim., IV, 8) dit de la piété : qu' « elle est utile à tout. » S'il est utile de connaître la description de la terre, la description de régions que nous ne verrons peut-être jamais, à combien plus forte raison est-il utile de connaître la description de régions que nous devrons habiter pendant toute l'éternité.

Même en se plaçant au simple point de vue humain, la science religieuse est très utile, car plus que la science humaine encore, elle développe et élève l'intelligence. « Avec le pain qui nourrit l'âme, elle donne aussi le pain qui nourrit le corps, en rendant l'homme laborieux, sobre, en réglant sa conduite et en lui apprenant l'économie qui est selon la sagesse. Avec la doctrine du catéchisme, vos enfants ne dissiperont pas le patrimoine que vous leur laisserez, au contraire ils le transmettront à leur tour agrandi et embelli à la postérité qu'ils auront élevée dans la crainte de Dieu [1]. » — La science religieuse est utile, très utile pour aider, pour illuminer la science humaine. Il y a des vérités, des connaissances auxquelles la science humaine ne peut arriver par elle-même, mais la science religieuse vient à son secours. « Avec le catéchisme l'enfant en sait plus que tous les philosophes de l'univers. Il y a plus de doctrine dans une réponse du catéchisme que dans les nombreux et gros volumes des savants. Demandez-leur d'où l'homme vient et où il va, comment il a fait son apparition sur la terre, quelle est sa nature et sa destinée finale : les uns avoueront qu'ils n'en savent rien, d'autres émettront des doutes, d'autres feront des réponses erronées. Avec le catéchisme l'enfant répond en toute certitude que Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance, pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen obtenir la vie éternelle [2]. » En sorte que l'on peut appliquer à la science religieuse ce que Notre-Seigneur disait du royaume des cieux : qu' « il faut la chercher d'abord et que le reste arrivera avec elle. »

III. — La science humaine, la science profane n'est pas simplement utile ; son utilité est tellement grande qu'elle est moralement nécessaire. Sans elle, en effet, impossible d'arriver à quoi que ce soit, il faut rester paria, homme de peine, on est à la merci de tout le monde, exposé à chaque instant à se voir impudemment trompé.

Bien plus que la sience humaine, la science religieuse est nécessaire. — *a*) Elle est nécessaire *à la conservation de la foi.* « Pourquoi tant d'impies

rétrogradé depuis 1789. Il y a, dit-il, beaucoup moins de jeunes gens qui reçoivent l'instruction secondaire ; il y avait alors plus de bourses dans une seule province, la Franche-Comté par exemple, qu'il y en a aujourd'hui dans la France entière ; enfin il est aujourd'hui plus difficile à un jeune, capable, mais pauvre, de surgir intellectuellement. — M. Fayet, ancien recteur de l'Académie de la Haute-Marne, ancien inspecteur de l'Académie de Dijon, ayant résumé de nombreuses études sur l'enseignement populaire avant la Révolution, constate qu'à la fin du XVIIe siècle l'instruction primaire était déjà très répandue en France et qu'elle s'est développée de plus en plus jusqu'à la fin du siècle suivant ; il constate encore que longtemps avant la Révolution presque toutes les communes étaient pourvues d'écoles, qu'il n'y avait pas plus d'illettrés qu'aujourd'hui, moins en certaines contrées... — Un historien libre-penseur qu'il est impossible de suspecter de partialité, M. Taine a écrit : « Il y avait avant 1789 25.000 écoles primaires fréquentées et efficaces, qui ne coûtaient rien au Trésor, presque rien aux contribuables, très peu aux parents. Il y avait au moins 900 collèges, comptant 72.000 élèves. Il y avait 40.000 boursiers, tandis qu'aujourd'hui, nous en avons à peine 5000. » (*Les lois scolaires*, opuscule de l' « Union nationale, » *passim*).

[1] « Par la science, l'homme ose franchir les bornes étroites dans lesquelles il semble que la nature l'ait renfermé. Citoyen de toutes les républiques, habitant de tous les empires, le monde entier est sa patrie. La science, comme un guide aussi fidèle que rapide, le conduit de pays en pays, de royaume en royaume ; elle lui en découvre les lois, les mœurs, la religion, le gouvernement : il revient chargé des dépouilles de l'Orient et de l'Occident ; et joignant les richesses étrangères à ses propres trésors, il semble que la science lui ait appris à rendre toutes les nations de la terre tributaires de sa doctrine. » D'Aguesseau, *Nécessité de la science.*

[1] Mgr Rosset, *L'instruction religieuse.*

[2] *Ibid.*

dans le temps où nous vivons ? » disait le vénérable curé d'Ars. « Parce qu'ils ne connaissent pas leur religion. Pourraient-ils ne pas l'aimer et pratiquer ce qu'elle commande, s'ils la connaissaient ? [1] » — *b*) Elle est nécessaire *à la conversion des pécheurs.* « Avec une persone instruite il y a toujours de la ressource, » disait encore le vénérable curé d'Ars. « Elle a beau s'égarer dans toutes sortes de voies mauvaises, on peut toujours espérer qu'elle reviendra au bon Dieu, tôt ou tard, quand ce ne serait qu'à l'heure de la mort. Au lieu qu'une personne qui n'est pas instruite est là comme une personne languissante, comme un malade à l'agonie, qui n'a plus sa connaissance ; elle ne connaît ni la grandeur du péché, ni la beauté de son âme, ni le prix de la vertu ; elle se traîne de péché en péché, comme une guenille qu'on traîne dans la boue [2]. » — *c*) Elle est nécessaire *au salut des adultes.* Elle leur est aussi nécessaire que le baptême, et plus nécessaire que tous les autres sacrements. « Combien de personnes, poursuivait le saint curé, sont allées au ciel sans avoir reçu le sacrement de pénitence ! Combien sans avoir reçu le corps et le sang précieux de Jésus-Christ ! Et combien sont dans le ciel qui n'ont reçu ni la confirmation, ni l'extrême-onction ! Mais dès que nous avons l'âge de nous faire instruire, il nous est aussi difficile d'y aller sans être instruits que sans être baptisés. Aussi les premiers mots de Notre-Seigneur à ses apôtres dans la mission qu'il leur confia furent ceux-ci : « Allez et instruisez, » pour nous faire voir que l'instruction religieuse passe avant tout. Hélas ! mes frères, nous verrons au jour du jugement que le plus grand nombre des chrétiens damnés l'auront été parce qu'ils n'ont pas connu leur religion... O mon Dieu, que l'ignorance damne de monde ! Une personne ignorante est une personne perdue [3]. »

S'il en est ainsi, vous devez en conclure qu'il y a pour vous une obligation impérieuse de vous instruire de la science de la religion, en suivant très assidûment et très attentivement les instructions que le curé de la paroisse est obligé de vous faire au moins les jours de dimanche et de fête. S'il en est ainsi, vous devez en conclure que, s'il est utile d'envoyer vos enfants à l'école, afin qu'ils y puisent au moins les premiers principes de la science humaine, il est utile également, il est absolument nécessaire même de les envoyer aussi souvent et aussi longuement que possible aux catéchismes de la paroisse, afin qu'ils y puisent la science religieuse, sans laquelle nul adulte ne peut être sauvé, à défaut de laquelle, dit Bossuet, « non pas seulement des pauvres, mais des puissants, des riches, des grands et des princes même tombent pêle-mêle avec la foule dans les abîmes [4]. » C'est pour obliger les parents à faire donner à leurs enfants cette science religieuse si nécessaire au salut, que l'Eglise défend à ses prêtres d'admettre aux sacrements les enfants qui ne vont pas chercher cette science, et qu'en particulier les évêques de ce diocèse ont porté cette loi rigoureusement obligatoire, sans exception pour personne : « Nul ne sera admis à la première communion s'il n'a fréquenté les catéchismes pendant deux ans. »

IV. — La science humaine réclame la foi de ceux à qui elle est enseignée. Que de choses il faut que nous admettions sur la foi du témoignage des autres, sans pouvoir contrôler ce témoignage ! Que de choses nous sont enseignées par la science humaine et qu'il faut croire sans pouvoir les comprendre !

Comme la science humaine réclame la foi de ceux à qui elle est enseignée, comme elle leur impose la croyance de choses au-dessus de la plupart des intelligences, la science religieuse, elle aussi et à plus forte raison, réclame la foi de ceux à qui elle est enseignée, elle impose aux fidèles des croyances non pas au-dessus de la plupart des intelligences, mais au-dessus de toutes les intelligences humaines. S'il y a dans la science humaine des choses qui sont, par exemple, comprises par un Newton et incompréhensibles à d'autres, comment n'y aurait-il pas dans la religion, des choses comprises de Dieu et incompréhensibles à l'homme ? Et de même qu'il serait insensé de la part du vulgaire de rejeter les vérités comprises et enseignées par les savants, sous prétexte qu'il ne les comprend pas, de même et à plus forte raison il serait insensé de rejeter, sous prétexte qu'on ne les comprend pas, des vérités enseignées par Dieu.

V. — La science humaine varie. Les choses enseignées autrefois sur le monde, sur les planètes, ne sont plus les mêmes que celles enseignées par les savants d'aujourd'hui.

La science religieuse ne varie pas. Les vérités crues et enseignées au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des apôtres sont les mêmes que celles qui sont enseignées et crues aujourd'hui. Le Symbole que nous récitons, que nous croyons, que nous enseignons, est toujours le Symbole des apôtres.

VI. — La science humaine, à elle seule, ne rend pas meilleurs ceux qui la possèdent. Au contraire, souvent elle les enfle, elle les enorgueillit, elle les pervertit, elle les mène à la damnation. Un illustre converti doublé d'un savant, M. Brunetière, faisait jadis une conférence qui eut grand retentissement et dans laquelle il prouvait la faillite de la science, en fait de morale. Du reste, qu'est-il besoin de démonstration à ce sujet ? Les faits sont là. La science humaine a fait de grands progrès en ces derniers temps. Pour la développer on a fait des dépenses incroyables, on a prodigué les encouragements de tout genre, et on est obligé de reconnaître qu'en même temps que la science profane se développe, les crimes ne font que se multiplier, et qu'ils sont commis précisément surtout par les nourrissons de la science profane.

[1] *Sermons*, t. I, p. 277.
[2] *Catéchisme sur la parole de Dieu.*
[3] Le Vén. curé d'Ars, *Sermons*, t. I, p. 255 ; t. III, p. 83.
[4] 3e sermon pour le 1er dim. de carême.

La science religieuse, au contraire, rend meilleurs ceux qui la possèdent, en leur faisant connaître la grandeur, la bonté, la miséricorde de Dieu, le prix de l'âme, la malice du péché, la dignité du corps humain. La science religieuse mène aux vertus chrétiennes, elle rend les enfants respectueux, soumis, remplis d'amour filial ; elle leur fait porter noblement votre nom et elle en fait la couronne de vos cheveux blancs et le bâton de votre vieillesse. Sans doute, la science religieuse ne détruit point les passions, n'éteint pas la concupiscence et par conséquent ne rend pas impeccable. Mais elle apprend à maîtriser les passions, à combattre la concupiscence, et elle montre à ceux qui sont tombés l'indignité de leur conduite, elle leur fait éprouver des remords si déchirants que tôt ou tard ils finissent par rentrer dans le chemin du devoir. De là il faut conclure qu'il ne faut jamais séparer la science humaine de la science religieuse. Comme le disait un protestant, M. Guizot, « la science religieuse n'est pas une étude, un exercice auquel on attribue son lieu et son heure ; c'est une foi, c'est une loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix, sur l'âme et la vie, toute sa salutaire action [1]. »

VII. — La science humaine finit avec la vie. La science humaine ne franchit pas la porte du ciel, elle s'évanouit quand les âmes entrent dans le face à face de la béatitude céleste, comme disparaît la lumière des étoiles lorsque le soleil paraît à l'horizon. — La science religieuse ne finit pas avec la vie. Elle se continue, elle se complète, elle s'achève au delà du tombeau. Le chrétien en mourant va de clarté en clarté, il voit tout sans voile, sans ombre, dans la lumière même avec laquelle Dieu contemple ses perfections infinies. La science religieuse est éternelle. « Les cieux et la terre passeront, a dit Notre-Seigneur, mais mes paroles, c'est-à-dire ma science, mes enseignements ne passeront pas. »

Conclusion

La science humaine étant, comme nous l'avons vu, très utile, moralement nécessaire même, à de rares exceptions près, on court avec empressement la recevoir. Pour se la procurer ou pour la procurer à ses enfants on ne recule devant aucun sacrifice, devant aucune dépense. Pour leur procurer la science humaine, les parents se séparent de leurs enfants bien-aimés, ils les enferment pendant des années entières dans des maisons d'éducation, ils consentent à payer pour eux des sommes qu'ils sont obligés de gagner par un rude et incessant labeur. Pour se procurer la science humaine, certains entreprennent de longs, de coûteux, de périlleux voyages. Tout cela est bien.

Mais la science religieuse étant beaucoup plus utile encore, infiniment plus nécessaire, si nécessaire même que sans elle on ne peut sauver son âme, on ne peut aller au ciel, il s'ensuit qu'on doit faire tous les sacrifices pour se la procurer et pour la procurer à ses enfants, d'autant plus que la science religieuse ne nuit en rien à la science humaine, mais qu'au contraire elle l'aide, l'illumine et la complète. Aussi, mes frères, n'hésitez pas à faire des sacrifices pour vous procurer la science des sciences, la science la plus nécessaire, la seule vraiment nécessaire, la science religieuse, la science du salut. Pour cela, relisez de temps en temps ce précieux petit livre qu'on appelle le *catéchisme*, ainsi que le faisait Montalembert, un académicien, un pair de France. « Chaque matin, écrivait-il à Mgr Dupanloup, je commence mes heures d'études par lire un chapitre du catéchisme, et j'en suis ravi. » — « Le catéchisme, disait le cardinal de Cheverus, est le livre des vieillards comme des enfants, des savants comme des ignorants ; tous y trouvent à admirer, à méditer, et il n'y a qu'un absurde préjugé qui regarde le catéchisme avec dédain. » — « Les principes de la religion chrétienne contenus dans le catéchisme, dit Bossuet, ont cela de grand que plus on les relit plus on y découvre de vérités ; de sorte qu'il y a dans le catéchisme à apprendre pour tout le monde [1]. »

Pour vous procurer cette science religieuse si nécessaire au salut, venez de plus écouter avec une très grande assiduité et une très grande attention toutes les instructions qui vous sont faites par le curé de votre paroisse, dont la charge principale est de vous instruire de la science religieuse.

Enfin, mes frères, pour la procurer à vos enfants, ne manquez jamais de les envoyer à tous les catéchismes de la paroisse. Ainsi soit-il.

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

POUR LA REMISE D'UN DRAPEAU DU SACRÉ-CŒUR A UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

Mes frères,

Le 2 décembre 1870, le général de Sonis et le colonel de Charette prenaient leurs dispositions pour attaquer les Prussiens qui menaçaient le village de Loigny. Le général de Sonis, commandant le 17e corps d'armée, avait sous ses ordres une troupe d'élite, composée de zouaves, et connue dans les annales de la guerre franco-allemande sous le nom de *Volontaires de l'Ouest*. Ceux-ci venaient de recevoir un précieux drapeau, une bannière blanche sur laquelle était cousue l'image du Sacré-Cœur. On attendait, pour le déployer, une rencontre sérieuse avec l'ennemi, afin qu'il pût recevoir glorieusement le baptême du feu.

Le moment était solennel, l'heure décisive. Les Prussiens massaient leurs bataillons autour de Paris, et il s'agissait de faire une trouée, d'ouvrir

[1] *Avertissement.*

une brèche dans cette muraille vivante, pour essayer de délivrer la capitale.

La bataille s'engage dans la matinée; elle reste indécise jusqu'à deux heures du soir. Mais alors, les renforts ennemis se succédant sans relâche, on entrevoit le moment où, à moins d'un effort héroïque et heureux, il faudra songer à la retraite. Le général de Sonis prend sa résolution : il ramasse une colonne d'attaque et essaye de la lancer contre le bourg de Loigny. Deux régiments se couchent par terre et refusent d'avancer. Le général n'hésite plus; il précipite son cheval vers les zouaves : « Messieurs, leur crie-t-il d'une voix vibrante, voici l'heure de montrer ce que savent faire des chrétiens et des Français! En avant! » — Un cri d'enthousiasme part de toutes les poitrines. Le sergent Henri de Verthamon s'élance à cinquante pas à la tête du bataillon et déploie hardiment le drapeau jusque-là renfermé dans sa gaîne. Tous s'élancent au cri de : « Vive la France! »

Les Prussiens étaient retranchés dans un bois épineux d'où ils pouvaient tirer sur les Français sans courir trop de dangers. Il fallait un élan d'une violence extrême pour les approcher et les déloger. Les zouaves se précipitent avec cet entrain irrésistible, avec cette fougue que nos voisins ont appelée la furie française; ils se ruent sur l'ennemi, ils le chargent à la baïonnette et en font un horrible massacre. Ils arrivent au village et plantent leur drapeau triomphant sur la place, au milieu d'un nuage de poudre.

Les Allemands se croient perdus, ils poussent des hurrahs de détresse et commencent à battre en retraite.

Mais tout à coup, ils se ravisent, et voyant qu'ils n'avaient affaire qu'à une poignée d'hommes, — ils étaient huit cents, — ils se remettent de leur effroi, appellent en toute hâte leur réserve, massent leurs rangs et reviennent à la charge.

Que vont faire les zouaves ? Après avoir étonné les Prussiens par leur élan, ils vont les étonner par leur héroïsme.

Ils reprennent leur drapeau, et les voici tenant tête à l'ennemi avec une vaillance indomptable. Le drapeau devient la cible des projectiles. Le général de Sonis, Charette, Troussures, tombent en le défendant ; Verthamon, qui le tient, meurt en l'empourprant de son sang; le comte de Bouillé le ramasse aussitôt et frappé à mort le passe à son fils, qui, après l'avoir tenu quelque temps, succombe à son tour. Le Parment, qui lui succède, a la main brisée et le remet au sergent Landeau qui le garde tout teint de sang et troué en plusieurs endroits. La plupart des zouaves se font tuer, après des prodiges de valeur.

* * *

Mes frères, votre Société de secours mutuels nous apporte ici un drapeau pour qu'il reçoive la bénédiction de l'Eglise. Savez-vous ce qu'il est, ce drapeau ? Il porte l'image du Sacré-Cœur, le même emblème sacré que le drapeau des zouaves de Loigny, ce drapeau qu'ils ont rougi de leur sang, qu'ils ont défendu avec un héroïsme que nos ennemis eux-mêmes ont admiré.

Voilà son origine, voilà son acte de naissance et son acte de baptême. Ceci est déjà une raison pour que vous en soyiez fiers, et que vous le portiez avec un noble orgueil.

Votre estime et votre affection pour lui grandiront encore, si vous réfléchissez qu'il est l'emblème des deux plus grandes choses qui soient au monde, je veux dire la patrie et la religion.

Mes frères, vous êtes des patriotes : vous aimez votre pays, vous aimez ce coin de terre où ont vécu vos ancêtres, cette maison où a été posé votre berceau, ce toit qui abrite votre famille ; vous aimez ce ciel qui vous couvre, ces sillons que vous ont légués vos pères; vous aimez ces horizons connus, ces chemins que vos pieds foulent si souvent. Votre patriotisme va bien au-delà des frontières de votre village natal ; vous aimez la France ; vous êtes attachés à ses traditions, à ses lois, à toutes les institutions qui ont présidé à ses destinées, qui ont rempli les pages de sa glorieuse histoire, et qui l'ont élevée au premier rang dans l'assemblée des nations. Vous n'êtes pas de ceux qu'on a justement flétris en les appelant des *sans-patrie :* vous aimez votre pays, cette terre française dont on a dit que c'était le plus beau des royaumes après celui du ciel.

Eh bien ! mes frères, la France a un drapeau qui la symbolise, le drapeau tricolore, et ce drapeau est entre vos mains, c'est le vôtre, c'est celui qui marchera à la tête de votre Société.

Aussi, je le salue avec respect. Je le salue encore, votre drapeau, parce qu'il est chrétien en même temps qu'il est patriotique. Il porte en effet dans ses plis l'image du cœur de Jésus, et cette image rayonnante est comme l'abrégé de la religion.

La religion, mes frères, je le sais et je me plais à vous rendre ce témoignage, la religion, vous l'estimez, vous l'honorez, vous l'aimez ; vous avez été élevés dans son culte, et vous voulez que vos enfants en suivent les préceptes. Eh bien ! le cœur de Jésus, appliqué sur cette bannière, est la traduction de votre foi, la manifestation de vos sentiments religieux. Il déclare hautement que vous n'êtes pas des incroyants, mais que vous gardez un inviolable attachement à la religion qui fait le bonheur des individus, des familles et des nations.

Quand je regarde votre drapeau, une autre pensée me vient à l'esprit. Ce cœur dont il est décoré, n'est-il pas la source première et l'image de l'affection fraternelle que doivent se témoigner mutuellement les membres de votre Société ?

Qu'est-ce qu'une Société de secours mutuels ? C'est une association de personnes établie pour venir en aide à ceux qu'éprouvent la maladie, les revers, les accidents. Mais cette association, du moment qu'elle fonctionne, amène des contacts, crée des relations entre les membres qui la composent.

Ce n'est pas seulement, ici, une question d'argent et de subsides matériels ; c'est une affaire de cordialité, de sympathie. Les sociétaires ont le devoir, non seulement de s'entr'aider, mais encore de s'entr'aimer.

Dites-moi, maintenant, le cœur de Jésus n'est-il pas le foyer brûlant de cette charité que nous devons pratiquer les uns envers les autres ? Jésus-Christ n'est-il pas le modèle du dévouement ?

Ce cœur qui flamboie sur votre bannière est donc une prédication muette et pourtant bien éloquente. Il vous dit, mes frères, que vous avez été aimés, aimés jusqu'à la souffrance, aimés jusqu'au sacrifice, aimés jusqu'à la mort sanglante, et que vous devez vous aimer les uns les autres, vous supporter fraternellement, vivre dans la paix et la concorde, et vous secourir affectueusement.

* * *

Je voulais indiquer d'un mot le glorieux souvenir militaire que rappelle votre drapeau, les grandes choses qu'il symbolise, et la leçon de charité qu'il vous donne. Après cela, vous ne serez pas surpris de m'entendre dire qu'il a été très bien inspiré, le généreux compatriote qui l'a offert à votre Société. Il mérite votre gratitude, et vous, mes frères, vous méritez nos félicitations pour l'accueil empressé avec lequel vous l'avez reçu. Vous nous attestez ainsi que vous êtes à la fois de bons patriotes et de bons chrétiens.

Le drapeau a été imaginé pour rallier les soldats sous ses plis belliqueux, pour les électriser dans la lutte et les conduire à la victoire. Le drapeau de votre Société est un drapeau pacifique ; il n'aura pas à redouter les coups de feu de l'ennemi ; il ne sera guère exposé qu'à quelques coups de langue de la part de ceux qui lui trouveront un caractère trop religieux ; mais vous ne l'en aimerez que davantage.

S'il n'abrite sous ses plis que les soldats du travail, il les guidera pourtant sur ces champs de bataille où la lutte est engagée contre le respect humain, contre les passions, contre le mal sous toutes ses formes, et il couvrira de son éblouissant reflet les victoires qu'ils auront remportées sur les ennemis de leur salut.

Dans des temps qui sont trop loin de nous, mes frères, alors que la foi était vive et que la religion pénétrait les mœurs, il existait, sur notre terre de France, une foule de corporations, d'associations ouvrières, qui avaient leurs statuts, leurs patrons, leurs fêtes. Les historiens de cette époque nous racontent dans un style plein de charmes, comment, aux jours solennels, les ouvriers appartenant à ces Sociétés se réunissaient autour de leur bannière, traversaient les rues de la cité, entraient à l'église au son des cloches, inclinaient leur front avec leur oriflamme devant l'autel, et, à genoux, demandaient à Dieu de donner santé à leurs corps, force à leurs bras, grâce et lumière à leurs âmes, prospérité à leurs familles.

Quand vous êtes entrés, tout à l'heure dans ce temple, drapeau en avant, au son de la fanfare, vous m'avez donné une idée de ces fêtes d'autrefois. Vous pouvez les ressusciter dans cette paroisse demeurée si chrétienne. En tout cas, lorsque votre Société prendra part à une solennité patronale ou à une cérémonie funèbre et que son drapeau sera déployé sous vos yeux, regardez-le, mes frères, et il vous rappellera les réflexions que je viens de vous soumettre ; il vous dira d'aimer toujours ces deux grandes choses, qui font vibrer tout cœur bien né : la Religion et la Patrie !

VARIA

VII

LA GRANDEUR DES PETITES VERTUS

Mes frères,

La vie, notre vie à tous ici-bas, est une série de petites actions qui remplissent de grands devoirs.

Parcourez-la comme un livre, page par page. Démontez en quelque sorte la machine pour en étudier tous les rouages. De quoi sont remplies les longues heures de vos journées ? D'une série d'actes qui pris à part et considérés en eux-mêmes ne projettent aucun éclat. Un travail obscur, des occupations vulgaires, les soins de la famille, quelques joies mêlées à beaucoup de larmes, et tout cela caché dans l'ombre et perdu dans l'oubli, voilà l'histoire d'aujourd'hui, et demain encore les mêmes labeurs et les mêmes tristesses.

Ces petites actions qui remplissent la majeure partie de notre existence méritent bien que de temps en temps nous fixions sur elles une pensée attentive. Voilà pourquoi je viens vous parler de ce que les moralistes chrétiens appellent : les petites vertus.

Je vous en dirai la grandeur.

I

J'en conviens, il y a des actions héroïques dont la grandeur surhumaine nous ravit d'admiration.

L'héroïsme, c'est par exemple sainte Félicité condamnée à mort avec ses sept enfants, demandant comme une grâce insigne de mourir la dernière afin de soutenir dans la lutte le courage des jeunes martyrs. Du geste et de la voix, elle leur montre le ciel, et quand elle tombe sous le glaive, sept fois déjà le glaive avait transpercé son cœur.

L'héroïsme, c'est saint François de Sales brutalement insulté par un gentilhomme qu'il avait comblé de bienfaits et lui répondant avec suavité : « Mon ami, vous avez beau faire, je ne saurais vous haïr, et si vous m'arrachiez l'œil droit, je vous affirme que je vous regarderais de l'œil gauche avec autant d'amour. »

L'héroïsme encore, c'est sainte Chantal au moment où elle va partir pour consommer irrévocablement son sacrifice. Elle trouve ses enfants étendus sur le seuil de sa demeure. Quelle épreuve pour l'âme d'une mère ! Mais Dieu l'emporte, et prenant son cœur à deux mains, elle franchit l'obstacle et court à l'autel pour se consacrer à Dieu.

Voilà, mes frères, le sommet de la grandeur morale, et peut-être qu'en face de ces actes héroïques, vous vous dites : « Auprès de cela, que sont les petites vertus? Qu'est-ce qu'une plainte, un murmure refoulés dans le cœur? Qu'est-ce qu'une parole de blâme et de critique arrêtée sur les lèvres? Qu'est-ce qu'une heure de sommeil disputée à la mollesse? » — Ce n'est rien, mais je dis : « C'est beaucoup. Les petites vertus égalent les vertus héroïques et même elles les dépassent. »

II

Elles les égalent.

Ne nous en laissons pas imposer par les apparences : aux yeux de Celui qui n'a besoin de rien, ce n'est ni la dignité des personnes, ni la richesse des présents, ni les difficultés des actions qui en font le prix. Pour lui tout est égal, tout est petit, tout n'est rien. La pauvre femme qui a donné un verre d'eau froide au nom du Seigneur Jésus, a le même mérite si elle l'a fait avec un vif amour de Dieu, que les apôtres, que les missionnaires qui ont conquis des nations entières à la foi véritable. Elle mérite une récompense infinie. Elle a droit au même ciel que les apôtres et les martyrs.

Avouez que notre religion a de bien admirables encouragements.

Il est raconté dans l'histoire des Pères du désert qu'une dame romaine voulut un jour voir de près un illustre solitaire qui habitait aux environs d'Alexandrie. Elle prend avec elle trois cents livres d'argent, et la voilà s'acheminant vers la cellule de l'homme de Dieu.

Quand elle arriva, le solitaire était occupé à tresser des nattes. — « Mon père, lui dit-elle, en déposant l'argent à ses pieds, veuillez bien accepter cette offrande. » — Le religieux absorbé tout entier dans le travail et la prière ne leva pas les yeux. Alors la dame romaine froissée dans son orgueil : — « Pourtant, dit-elle, il y a là trois cents livres d'argent. — Que m'importe ! répondit le solitaire. Si c'est à moi que vous faites cette aumône, remportez-la, vous n'en auriez aucun mérite ; et si c'est à Dieu que vous la faites, celui qui pèse les mondes saura bien la peser sans que vous lui en disiez le poids. »

Dieu voit donc seulement l'intention, et non pas l'acte extérieur ; à ses yeux souvent les petites vertus valent les grandes.

III

Il y a plus : *elles les dépassent,* parce qu'elles ont un caractère que les actes héroïques n'ont pas souvent : *la continuité.*

Vous avez lu dans l'histoire de l'Eglise, dans la vie des saints, les supplices effrayants qu'inventaient les bourreaux pour torturer leurs victimes.

Mais combien durent ces souffrances? Le plus souvent, le glaive d'un seul coup tranche la tête, et c'est fini. Tandis que les petites vertus, avec l'immolation du cœur et de la volonté, crucifient la vie entière. Ce n'est pas le martyre à coup d'épée, c'est le martyre à coups d'épingle.

Vous avez donné votre foi à un homme qui n'a ni vos principes, ni vos convictions. Indifférent, il vit sans Dieu ; libre-penseur, il se moque de vos croyances. Et vous, vous souffrez en silence, cachant cette blessure pour ne pas soulever au-dedans des tempêtes, cachant vos larmes pour que personne au dehors ne soupçonne vos tristesses, et Dieu seul est le confident de cette immense douleur. Voilà un martyre.

Vous avez élevé chrétiennement vos enfants, et puis, l'orage s'est levé emportant toutes vos espérances, et il ne reste plus que des ruines sur lesquelles vous répandez des larmes amères. Voilà un martyre.

Le malheur s'est abattu sur votre demeure, et avec lui y sont entrés les revers de fortune, les trahisons, les maladies, la mort lente et le deuil. Et il y a de longues années que vous portez la croix et rien ne présage que cela va finir. Voilà un martyre.

Et durant ce martyre de toute une existence, qui pourrait compter tous les brisements du cœur, toutes les résistances vaincues, tous les chocs que doit subir la volonté pour ne point faiblir dans la lutte !

Et encore, dans ce martyre du devoir, y a-t-il quelque mise en scène qui puisse électriser l'âme?

Non, tout se passe dans le secret du cœur, derrière les murs d'une demeure où vos jours s'écoulent sans éclat et sans bruit. Vos œuvres, c'est tout ce qu'il y a de plus simple, de plus uniforme, de plus vulgaire : le travail des mains, le soin de la famille, l'ordre et l'économie domestique.

N'ai-je pas raison de vous dire : les petites vertus égalent les vertus héroïques et même elles les dépassent ?

Pratiquons donc les petites vertus.

Saint François de Sales a dit : « Le négociant a rarement l'occasion de gagner de fortes sommes en un jour. Alors que fait-il? Il se contente du modeste gain que chaque jour lui apporte, et sa fortune s'accroît avec le temps. »

Faisons de même. Comme nous n'avons pas toujours l'occasion de pratiquer les grandes vertus, pratiquons les petites.

Soyons doux et bons dans l'intérieur de la famille, charitables dans nos relations avec le monde, amis du silence, de la mortification, généreux dans l'accomplissement du travail de chaque jour, et nous nous préparerons une belle couronne.

On a dit : « Pour canoniser un religieux il ne serait pas nécessaire de prouver qu'il a fait des miracles, il suffirait de montrer qu'il a toujours et en tout observé sa règle. »

Or garder sa règle, c'est pratiquer les petites vertus. Soyons-y fidèles. Et quand viendra la fin de la journée, Dieu nous appellera pour nous donner le salaire, et nous serons étonnés de trouver, après une vie si humble et si obscure, tant de mérites amassés pour le ciel. Ainsi soit-il.

SEPT INSTRUCTIONS POUR UNE OCTAVE DES MORTS

V

LES CONSOLATIONS DU CULTE DES MORTS

3° *La réunion*

Ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem.
Vous serez tous réunis dans la Jérusalem céleste.
(Ezéch., XXII, 19).

Mes frères,

Un esprit sceptique, donc peu suspect d'exaltation, Montesquieu, a fait cet aveu remarquable : « Chose admirable, la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci ! »

Je suis sûr que personne ici ne niera la justesse de cette pensée. Voilà plusieurs jours que nous évoquons ensemble les souvenirs les plus tristes de notre vie. Il semble que rien ne soit plus opposé au bonheur que de pareils entretiens, puisqu'ils raviveni toutes les douleurs et rouvrent les blessures mal fermées de notre âme. Pourtant, un baume divin a coulé sur nos plaies, une consolation ineffable a calmé nos angoisses. Nous souffrons moins, et au souvenir de nos défunts, nous sommes heureux de souffrir.

D'où vient cette douceur qui s'est ainsi glissée dans nos deuils ? De ce que le culte des morts a deviné les plus intimes aspirations de notre âme et les a satisfaites. Nous avions peur d'oublier nos morts et de leur faire subir, à ces êtres sacrés, l'insulte de l'indifférence ; et voici que l'Eglise nous dit : « *In memoria æterna erit justus.* Le souvenir du juste ne périra jamais. »

Nous gémissions de ne plus pouvoir rien faire pour ceux que nous avions entourés d'un si tendre dévouement ; et voici que l'Eglise, le dogme du suffrage à la main, est venue nous dire : « *Petite et dabitur vobis.* Demandez et vous recevrez. » Demandez donc le salut de vos morts, demandez-le par vos prières, par vos aumônes, par vos souffrances, et ce salut leur sera donné.

N'est-il pas vrai, mes frères, qu'après toutes ces paroles de l'Eglise, la mort nous a paru moins désespérante ? N'est-il pas vrai que votre âme s'est remplie d'une paix inconnue qui vous a fait redire la parole du Psalmiste : « *Consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.* O mon Dieu, vos consolations ont ramené la joie dans mon cœur ! »

Pourtant, je n'ai pas fini de vous dire les miséricordes du Seigneur pour ceux qui le servent. Il est une joie plus douce incomparablement que le souvenir, plus pénétrante que celle de secourir ses morts : c'est l'espérance de les revoir et d'être pour toujours unis à eux dans la félicité éternelle. Eh bien, cette espérance, le Seigneur nous la permet, il nous la donne. Ecoutez donc, âmes affligées, les nouvelles consolations qui vous sont réservées, car le Seigneur a dit : « *Ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem.* Ne pleurez plus, car un jour vous serez tous réunis dans les parvis du ciel. »

I

Il est une peine plus profonde que l'oubli, plus accablante que l'impuissance : c'est la séparation.

Vous les aviez eus sous les yeux pendant des années et des années, ce père, cette mère, ce frère, cet ami. Vous les voyiez, vous leur parliez, vous les serviez, vous les écoutiez, en un mot vous les possédiez.

Et combien douce était cette union ! Vous ne l'avez bien compris que lorsqu'elle fut brisée par la mort. Quoi ! plus rien ? L'être chéri était parti, sans vous emmener, vous qu'il n'avait jamais quitté, et il vous fallait vivre ainsi sans lui, sans entendre sa voix ni le bruit de ses pas, sans voir son visage, sans recevoir les preuves de son affection !... N'est-il pas vrai que ce fut pour votre âme un coup déchirant ?

Etait-ce ce que vous aviez rêvé, quand vous aviez donné votre affection à cet ami ? Oh non ! comme l'a dit saint Jérôme, « l'amitié qui peut finir n'est pas une vraie amitié. » Aussi n'aviez-vous même pas envisagé la possibilité d'une séparation. Nouveau David, votre âme s'était soudée à celle de votre Jonathas, et vous vous prépariez, en l'aimant, à l'aimer davantage. O Dieu, que c'était donc une chose douce d'être ainsi unis et de marcher ensemble comme deux frères ! Déjà votre affection avait triomphé du temps et de l'inconstance humaine ; déjà elle avait résisté aux attaques et aux insinuations des méchants ; allait-elle être éternelle ? « Pourquoi pas ? » répondiez-vous avec ravissement... Puis, tout à coup, la mort est venue, et vous êtes resté seul : seul pour souffrir les douleurs et verser les larmes de la séparation.

Et ces deux êtres que Dieu avait unis par des liens encore plus sacrés, cet époux et cette épouse, ne s'étaient-ils donnés que pour un temps quand ils échangeaient devant l'autel leurs serments et leurs cœurs ? Non, c'était pour toujours, et Dieu semblait bénir leur fol espoir, puisqu'il déclarait leur union indissoluble. Aussi, quels transports étaient les leurs, et comme ils partaient tous deux gaiement à la conquête de l'avenir ! Et pendant des années, l'avenir leur avait donné raison. Deux dans une seule chair, deux dans une seule intelligence, deux dans une seule volonté, deux dans une seule âme, ils avaient tellement identifié leurs vies qu'il semblait impossible de les désunir. Ils le croyaient, ils se le disaient, ils se promettaient de rester toujours ainsi ; et en pleins projets, en pleine félicité, brusquement, voilà séparé ce que Dieu lui-même avait uni : l'un s'en va, l'âme déchirée de quitter celle qu'il a aimée et lui tendant les bras ; l'autre reste, chancelante, éperdue, ne comprenant point pourquoi on ne l'a

pas emmenée, pleurant sa vie brisée et son bonheur perdu.

Et que dire de ce père et de cette fille, de cette mère et de ce fils? Quelle différence pouvait les séparer? Aucune! C'était le même sang, le même nom, la même vie, les mêmes traits. Tous ces êtres étaient faits les uns pour les autres, ceux-ci pour vénérer ceux-là, ceux-là pour aimer et guider ceux-ci. L'œuvre est incomparablement douce, elle ne sera jamais finie. Aussi voyez comme cette famille est heureuse de son union, et comme on écarte avec inquiétude tout ce qui pourrait la troubler... Ecartez donc la mort!... car la voici : la voici qui prend l'un après l'autre tous ces cœurs, qui les glace et les jette dans la tombe. Ici encore la grande séparatrice a fait son œuvre implacable.

C'est donc en vain qu'on a vu des amis affronter la mort pour suivre leurs amis; c'est donc en vain qu'on voit tous les jours des épouses laisser leur père, leur mère, leur patrie, leurs aises pour s'attacher à leur époux; c'est donc en vain qu'on a vu des mères accepter la pauvreté, l'esclavage et l'injustice pour n'être pas séparées de leurs petits enfants!... La mort se rit de tous ces dévouements; elle repousse durement celui qui s'offre à elle, elle arrache sans pitié celui qu'on veut garder.

Si seulement ces séparations étaient rares! Mais la vie, ainsi qu'on l'a dit, n'est qu'un perpétuel *Au revoir*. A notre entrée dans le monde, nous sommes accueillis par une nombreuse escorte; nous nous mettons en marche confiants et joyeux. Hélas! à peine avons-nous fait quelques pas que les vides commencent autour de nous. Aujourd'hui un ami, demain une sœur, après-demain une mère. Au lieu de pierres indicatrices, ce sont des tombes qui marquent les étapes de notre route, et nous qui sentons, à chaque départ, s'évanouir une de nos illusions et disparaître une de nos forces, nous arrivons au but meurtris et désolés.

Ainsi donc, comme l'a dit le poète :

Adieu! toujours adieu! c'est le cri de la terre.
L'homme n'est que regrets en son cœur solitaire;
Le bâton voyageur, le voile et le linceul
Dans l'ennui de ses jours l'ont bientôt laissé seul.

Oui, seul! Sans ses amis, sans ses proches! Vivre sur la terre, voir le soleil, jouir des biens d'ici-bas alors que nos bien-aimés ne le peuvent plus, quelle angoisse! et comme je comprends les plaintes que cette pensée a arrachées aux âmes d'élite! N'est-ce pas Fénelon qui s'est écrié : « On serait tenté de désirer que tous les bons amis s'attendissent pour mourir ensemble le même jour! » Oui, ce serait bien l'idéal; pourquoi donc est-ce impossible?

Une autre grande âme disait avec mélancolie : « Les oiseaux sont bien heureux : ils émigrent en famille. Nous, presque toujours, un à un, nous faisons une migration solitaire. On vécut deux, on part seul pour le voyage inconnu. Grande tristesse au cœur de ceux qui aiment! »

La séparation, cette chose affreuse, voilà la grande blessure que nous fait la mort. Voilà pourquoi nous la haïssons d'une haine si profonde; voilà pourquoi il y aura toujours des pleurs dans les yeux des survivants, et des cyprès sur les tombes de ceux qui ne sont plus; voilà pourquoi les deuils de la terre seront inconsolables, tant qu'on n'aura pas répondu aux âmes affligées : « Non, celui que vous pleurez ne vous a pas quitté!... Cet être bien-aimé, vous le reverrez un jour! »

II

« Celui que vous pleurez ne vous a pas complètement quittés! » — Quelle audacieuse affirmation! Et pourtant l'Eglise n'hésite pas à nous la faire entendre.

Oui, sans doute, nous dit-elle, les corps de vos trépassés vous ont été ravis; mais leurs âmes vivent toujours puisqu'elles sont immortelles, et ces âmes sont restées en relation avec vous.

Où sont-elles? Dieu seul le sait. Cependant, quelles que soient les apparences, nous n'avons jamais le droit d'affirmer qu'elles sont en enfer. Eussent-elles quitté la terre dans l'acte même du péché, eussent-elles abandonné leur corps avec toutes les marques extérieures de l'impénitence finale et de l'endurcissement, nous ignorerons toujours, tant que nous vivrons, ce qui s'est passé au dernier instant entre elles et Dieu. Un acte de contrition rapide comme l'éclair et irrésistible comme lui, a pu jaillir de ces âmes et consumer en elles toute faute. Les vies des saints sont remplies de révélations qui justifient cette pensée. C'est plus qu'il n'en faut pour que nous ne soyons jamais certains de la damnation de personne.

Nous pouvons donc toujours espérer que ces âmes sont ou bien au ciel ou bien au purgatoire, et alors rien ne nous empêche de croire qu'elles restent à nos côtés.

J'ai connu une pauvre mère à qui la mort avait ravi plusieurs enfants en bas âge. Son deuil était bien profond; pourtant une pensée radieuse illuminait son âme : ses enfants, elle en était sûre, étaient au ciel. Du sein de Dieu, ils contemplaient leur mère, ils veillaient sur elle, ils l'aimaient plus qu'ils ne l'eussent fait s'ils avaient vécu, ils la protégeaient, ils offraient au Seigneur ses larmes et préparaient ainsi là-haut le trône de celle qui n'avait pu, ici-bas, garder leur berceau.

Ainsi pensaient, ainsi parlaient tous les saints. Je pourrais multiplier les témoignages; qu'il me suffise de citer les belles paroles de saint Grégoire de Naziance, après la mort de saint Basile, son incomparable ami : « Maintenant, disait-il, Basile est dans les cieux. C'est là qu'il offre pour nous ses anciens sacrifices et répand de nouvelles prières. Car, en s'en allant, il ne nous a pas quittés tout à fait. Parfois même, il vient m'avertir par des visions nocturnes, et il me reprend lorsque je m'écarte de mon devoir. »

Telles étaient aussi les consolations que le doux

Fénelon adressait aux âmes affligées de son temps. A l'une, il disait ces paroles remarquables : « Unissons-nous de cœur à celui que nous regrettons ; *il ne s'est pas éloigné de nous en devenant invisible.* Il nous voit, il nous aime, il est touché de nos besoins. » A une autre, il fait entendre ces mots étonnants qui ne laissent de place pour aucun doute : « *Celui que nous ne pouvons plus voir est plus que jamais avec nous.* Oh ! qu'il y a de réalité dans cette société intime ! »

Quand il parlait ainsi, Fénelon savait-il si ses amis étaient dans la gloire ? Non, il l'espérait seulement. D'ailleurs un ange fût-il venu lui révéler qu'ils étaient en purgatoire, qu'il n'eût rien dû changer à ses affirmations. Les âmes qui souffrent avant d'entrer dans le ciel ne peuvent plus rien obtenir pour elles-mêmes, leurs prières sont sans fruit quand elles demandent la fin de leurs tourments ; mais il n'en est pas de même des prières qu'elles font pour nous. Ces prières ne sont pas accompagnées des défauts qui rendent les nôtres si infructueuses. Elles sont chères à Dieu, puisqu'elles lui sont offertes par des élus, en sorte que nous pouvons tout attendre de leur puissante intercession.

Mais pourquoi insister sur ces choses ? Tous, mes frères, vous les avez senties ; tous, vous avez compris, à tel ou tel moment, qu'une influence mystérieuse veillait sur vous et vous gardait du danger. N'en doutez pas : c'était votre mère, c'était un ami qui vous faisait sentir les effets d'une affection plus forte que la mort et plus tendre que celles d'ici-bas. Soit que nous dormions, soit que nous veillions, nos morts nous protègent ; leur main invisible reste dans la nôtre ; leur cœur bat près de notre poitrine ; leurs âmes ne nous ont pas quittées ; jamais, comme dit Fénelon, elles n'ont été plus près de nous.

Parlez donc, mes frères, à vos trépassés ; dites-leur et vos peines, et vos joies, et vos inquiétudes, et vos besoins ; ils vous entendront, ils vous consoleront, ils vous soutiendront ; et vous vous convaincrez bien vite que l'Eglise ne vous trompe pas quand elle remplace, par des consolations puissantes, les angoisses de la séparation.

III

Pourtant l'âme en deuil n'est pas encore parfaitement heureuse. Elle peut concevoir un autre et suprême désir, exagéré, il est vrai, et qu'elle n'oserait formuler si Dieu n'encourageait toutes ses supplications. Ce serait de retrouver un jour visiblement ceux que nous avons perdus et de les posséder, non plus seulement par la foi, mais, si je puis ainsi parler, sensiblement, d'une manière analogue à celle dont nous les possédions autrefois.

Mais quelle folie de concevoir un tel désir ! Au ciel, les âmes, au moins jusqu'à la résurrection des corps, n'auront plus leurs sens ; et puis, ne seront-elles pas tellement absorbées et perdues en Dieu qu'elles soient incapables de s'occuper d'autre chose ?

Oui, ce sont là des impossibilités ; mais il a été dit que Dieu n'en connaîtrait pas quand il s'agirait de nous consoler et de nous rendre heureux. Réjouissez-vous donc, vous qui versez des larmes amères ; un jour viendra où les dernières apparences de séparation seront renversées, où vous trouverez vos défunts pour les reconnaître et jouir à jamais de leur société et de leur amour.

« *Au ciel on se reconnaît.* » Comment cette vérité a-t-elle pu être mise en doute ? Est-ce que la raison, la foi, la tradition, ne s'accordent pas pour nous l'enseigner et nous en certifier l'existence ?

Et qui donc, sans blasphème, oserait dire qu'au ciel Jésus-Christ ne reconnaît pas sa mère ? Mais tout me crie, au contraire, qu'il lui a fait une place de choix tout auprès de son trône et que leur mutuel bonheur, comme leur gloire, est de se voir et de se louer l'un l'autre. Et si Marie, au paradis, a retrouvé son Fils, de quel droit, dites-moi, refuseriez-vous aux autres mères la même faveur ?

L'Eglise catholique n'a pas même voulu que nous eussions cette idée, et voilà pourquoi elle a mis sur les lèvres du prêtre qui prie pour ses parents défunts ces paroles significatives : « O mon Dieu, qui nous avez ordonné d'entourer d'honneur notre père et notre mère, traitez avec bonté l'âme de mon père et de ma mère ; oubliez leurs fautes, pardonnez-leur et faites que dans la félicité de la lumière éternelle, j'aie la joie de les *voir !* »

O sainte Eglise, vous avez toutes les délicatesses maternelles ! Auriez-vous fait naître dans mon cœur une telle espérance si vous n'aviez été assurée de sa réalisation ? Non, vous n'avez parlé ainsi que parce que vous avez jeté vos regards dans les profondeurs du ciel pour y constater l'assouvissement de toutes nos aspirations.

D'ailleurs, l'Eglise n'est pas seule à parler ainsi. Je n'ai qu'à prêter l'oreille, j'entends dans tous les siècles et depuis le berceau du christianisme toutes les grandes âmes élever la voix et proclamer avec amour la même vérité.

C'est saint Cyprien, le rude évêque de Carthage, qui s'adoucit pour nous dire ces admirables paroles : « Nous sommes attendus au ciel par un grand nombre de personnes qui nous sont chères ; nous sommes désirés par une foule de parents, de frères et d'enfants qui, assurés désormais de leur bonheur, sont inquiets de notre salut. Allons les voir ; allons les embrasser. Ah ! quelle joie pour eux et pour nous ! »

Après lui, c'est saint Théodore Studite, un moine austère, qui ayant entendu dire qu'au ciel on ne ferait pas attention l'un à l'autre, bondit d'indignation et s'écrie : « Assertion insensée, assertion impie ! Oui, il n'en faut pas douter, le frère reconnaîtra le frère, le père ses enfants, l'épouse son époux, l'ami son ami. Nous nous re-

connaîtrons, afin que l'habitation de Dieu en nous soit rendue plus joyeuse par un bienfait ajouté à tant d'autres, celui de nous reconnaître les uns les autres. »

Tertullien, saint Athanase, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jean Chrysostome, sainte Thérèse, saint François de Sales, Fénelon, toutes les lumières de l'Eglise jettent le même rayon ; toutes ces voix éloquentes font entendre le même cri : « Au ciel, au ciel, vous attend une réunion éternelle qui vous récompensera divinement des tristesses de vos apparentes séparations. »

Ainsi donc, ô bonheur ! la terre n'est qu'un commencement ; nos amitiés n'ont été ici-bas qu'ébauchées, nous les achèverons là-haut dans la lumière et dans l'amour. Enfants, nous remonterons avec respect et fierté la suite de nos aïeux jusqu'au commencement ; pères, nous connaîtrons tous ceux qui nous ont dû la vie. Nous posséderons tous nos amis, nous les aimerons. Nous jouirons de leur société et nous en jouirons sans crainte, sans réserve, puisque nous serons certains de les avoir toujours, puisque nous les verrons dans tout l'éclat de leur beauté transfigurée, parés de leurs seules vertus et unissant leurs cœurs et leurs voix aux nôtres pour louer perpétuellement le Dieu qui donne à ses enfants, en échange de si courtes douleurs, de si extatiques félicités.

Il serait bien doux, n'est-il pas vrai, mes frères, de nous arrêter à méditer ces merveilles. Mais vous en emporterez la pensée dans vos âmes, et vous aimerez à la rappeler à votre souvenir quand le chagrin montera à votre cœur et les larmes à vos yeux.

Un jour, un grand artiste prêtait le concours de son génie à une cérémonie funèbre. C'était un jeune homme pur, ardent, généreux et bon, qu'on pleurait, et il fallait, par une inspiration puissante, consoler sa mère dont la douleur muette faisait peur. Tant que le musicien tira de son orgue des sanglots et des cris de désespoir, son art fut impuissant. Que sont, en effet, les harmonies les plus lugubres auprès de l'indicible *De Profundis* qui se chantait là-bas, près de l'autel, dans cette âme brisée ! Mais bientôt l'artiste sentit venir une inspiration céleste. C'était bien encore le chant de la tristesse, puisque c'était le *Dies iræ* qui retentissait avec ses notes lentes et tristes, mais on ne l'entendait pas seul. Une voix angélique l'accompagnait, et cette voix pure et douce, faisait entendre, dans un lointain mystérieux, le cantique du bonheur : « Sainte cité, demeure permanente ! »

C'était le ciel qui répondait à la terre. Réponse ineffablement consolante, que la pauvre mère comprit et qui, en la faisant pleurer, la sauva... Réponse que ce soir vous emporterez aussi, pour votre plus grande consolation ici-bas et votre plus grande félicité dans l'éternité. Ainsi soit-il.

VI

LA CONTREFAÇON DU CULTE DES MORTS

Qui se elongant a te peribunt.

Seigneur, ceux qui vous quittent sont voués à la perdition. (Ps. LXXII, 27).

Mes frères,

Dans un de ses ouvrages, saint Augustin a fait le tableau de deux cités ennemies : celle de Dieu et celle de Satan. Ces deux cités se combattent l'une l'autre depuis le commencement du monde, et le champ de leur lutte est immense, puisque c'est l'univers. Partout où il y a une âme, la bataille se livre : Dieu veut la sauver, Satan veut la perdre, et vous seuls, anges du ciel, savez ce qui se déploie de part et d'autre d'ardeur et de persévérance.

Nous avons vu ensemble jusqu'ici ce que fait Dieu pour nous consoler de la perte de nos amis et de nos parents. Satan, il fallait s'y attendre, a aussi entrepris d'intervenir dans ces tristes circonstances et d'y combattre l'influence de la foi. Au culte des morts institué par Dieu, et merveilleusement adapté par Lui aux besoins de nos âmes, il a essayé de substituer de nouveaux rites établis par ses soins. Il est temps de jeter un coup d'œil sur son œuvre et de voir comment le prince des ténèbres entend la consolation.

Autrefois, dit-on, chez un certain peuple de la Grèce, on trouvait ingénieux d'enivrer des esclaves pour inspirer aux jeunes gens l'horreur de l'ivrognerie. Puisque Satan a réussi, hélas ! à se faire des adeptes, venons nous rendre compte du degré d'asservissement où il les a réduits ; nous comparerons leur état au nôtre, et en remerciant Dieu des consolations infinies qu'il nous donne, nous concevrons une pitié immense pour tant de malheureux qui n'ont plus d'espérance.

I

Un chrétien va mourir... Si l'Eglise a du cœur, elle n'abandonnera pas cette âme qu'elle a enfantée à la vie et soutenue dans toutes les aspérités de son rude chemin. Elle viendra s'asseoir à son chevet comme une mère attentive, et, à force de dévouement, lui adoucira l'amertume de son dernier passage.

Rassurez-vous, mes frères, l'Eglise fera son devoir, et elle le fera avec une telle plénitude que vous serez ravis d'admiration.

Peu importe que ce chrétien soit un riche ou un indigent, un favorisé de la vie ou un malheureux. Il souffre, c'est assez. Aussitôt sa chambre devient sacrée : c'est le sanctuaire où Jésus-Christ complète les douleurs de sa passion. On y prie, on s'y agenouille, on y parle à voix basse comme dans une église ; on écarte tout ce qui pourrait affliger le mourant, troubler son recueillement et

le distraire à l'approche de l'heure décisive qui va sonner.

Bientôt le prêtre, ministre de Dieu, se présente. Il a peut-être baptisé ce malade, ou bien il l'a préparé à sa première communion, ou bien, depuis de longues années, il a guidé son âme. En tout cas, c'est un père qui trouve dans son cœur un dévouement infatigable et des inspirations élevées. Il vient, non pas une fois, mais souvent, mais plusieurs fois par jour, même au milieu de la nuit s'il le faut, à chaque appel, à chaque désir, à chaque inquiétude, pour apporter une parole de secours et de consolation.

Car rien dans son langage n'est effrayant. Avec un art divin, il rassure cette âme et l'encourage. Il lui montre la mort comme la porte du paradis, comme la fin de son exil, comme l'issue qui la jettera dans le sein de son Dieu. Sa main se lève tantôt vers le crucifix, tantôt vers le ciel. Il rappelle toutes les prières que ce chrétien a faites, tous les *Ave Maria* qu'il a récités pour que la vierge Marie vînt l'assister au moment de la mort, toutes les aumônes qu'il a données aux pauvres, toutes les souffrances qu'il a courageusement supportées, celles mêmes qu'il endure présentement ; tout cela va donc être récompensé et récompensé éternellement.

« Paroles vaines et inutiles que toutes ces exhortations ! » diront sans doute les incrédules. — Non, car le mourant les accueille avec avidité. Pourquoi, d'ailleurs, se livrerait-il au désespoir ? La vie ? il sait qu'il va entrer dans une autre meilleure. Ses amis ? il sait qu'il les reverra un jour. Ses fautes ? il les a souvent pleurées, il vient de les accuser une dernière fois, elles lui sont pardonnées, et son repentir en a fait un mérite de plus.

D'autre part, n'est-il pas consolé par tous les secours merveilleux que l'Eglise lui procure ? L'Extrême-Onction lui a donné la force de souffrir, en augmentant encore la pureté de sa conscience ; le saint Viatique, en lui donnant son Dieu, a renouvelé toutes les joies de sa première communion ; et, après toutes ces consolations puissantes, voici encore l'indulgence plénière qui va, si elle est bien reçue, enlever de son âme les dernières traces du péché et lui ouvrir toutes grandes les portes du paradis.

Je vous le demande, mes frères, comment, avec tout cela, la fin du chrétien serait-elle triste ? Aussi voyez son calme ! A le voir prier doucement, donner un suprême regard à ceux qui l'entourent, presser le crucifix sur ses lèvres, et s'endormir paisiblement dans la mort, on se prend à pleurer d'admiration et à redire les beaux vers d'un de vos cantiques :

L'instant où finit sa carrière,
Du juste est l'instant le plus beau ;
La paix règne sur son visage,
Son cœur est embrasé d'amour,
Sa vie a coulé sans nuage,
Sa mort est le soir d'un beau jour !

Hélas ! pourquoi faut-il que toutes les morts ne ressemblent pas à celle-là ?... Mais non, il y a des lits de mort d'où Dieu est repoussé ; Satan y règne en maître, et regardez ce qu'il y fait !

C'est aussi un chrétien qui agonise. Pourquoi donc le prêtre n'est-il pas là ? Demandez-le à ces hommes qui se remplacent d'heure en heure pour garder la porte et la fermer impitoyablement au ministre des miséricordes. Dans un jour de folie, l'homme qui râle à côté a renié son baptême ; il a donné son dernier soupir au démon, et Satan entend garder son bien. Il se défie des remords de l'heure suprême ; le mourant aura beau supplier, pleurer et maudire ses bourreaux : il ne pourra plus déchirer son fatal engagement ni revenir à Dieu.

C'est donc en vain, ô malheureux, que tu aspires au pardon : il te sera refusé ; que tu demandes une consolation : le désespoir sera ton partage ; que tu veux t'étourdir et nier l'autre vie : les pleurs de ta femme et de ta fille te disent le contraire ! Meurs donc dans toutes les angoisses d'une douleur sans secours, dans toutes les désolations d'un avenir qui ne devient que trop certain, dans tout le remords d'une vie impie, dans toute la rage de tes dernières volontés méprisées, de ton suprême élan brisé ! Meurs comme Voltaire, en criant qu'il y a un enfer, et qu'il est déjà commencé !

Quelle mort affreuse ! C'est bien la réalisation des menaces de Dieu : « *Impii sicut oves in inferno positi sunt.* La foule des impies va à l'enfer comme un troupeau à l'abattoir... *Mors depascet eos.* La mort est un gouffre qui les dévore tout vivants. »

II

Reposons-nous, mes frères, de ce triste tableau, en considérant maintenant les beautés touchantes d'une sépulture chrétienne.

Consolée par notre divine religion, l'âme aux derniers instants de laquelle nous avons assisté tout à l'heure, est donc retournée à Dieu. Que va faire l'Eglise du corps qu'elle a laissé ? Va-t-elle repousser du pied cette dépouille inanimée qui a si souvent contrarié son action ? Oh non ! elle sait trop bien que le corps de l'homme n'a pas mérité que des malédictions. Il a aussi ses gloires : il a été touché par les effusions sacramentelles ; il a été l'instrument du bien, le sujet de la pénitence, le temple de l'Esprit-Saint ; un jour, il sera transfiguré par la résurrection et, en attendant, il nous est laissé par Dieu comme une relique qui nous rappellera nos morts et qui nous aidera à attendre la réunion finale de tous les séparés.

Ce corps, l'Eglise vient donc le chercher avec respect. Il n'est pas seul d'ailleurs, car, autour de lui, sont rangés tous les parents, tous les amis, toutes les connaissances du défunt.

Ils sont venus, par une inspiration touchante, conduire à sa dernière demeure les restes de celui

qu'ils ont connu et aimé. Ils sont venus prier pour lui et lui donner un dernier témoignage d'affection, une dernière preuve d'intérêt. Autrefois, dans l'ancienne Rome, les accusés arrivaient au tribunal entourés de leur famille et de leurs clients. Ainsi en est-il du chrétien qui paraît devant Dieu. Il n'est pas seul : derrière lui, en silence, pleurant et priant, marchent ses frères dans la foi, devenus ses répondants et ses avocats au jour de la justice éternelle.

Et pendant toute la triste scène des funérailles, quelles prières émouvantes, quelles cérémonies touchantes, quels chants sublimes ! La croix domine le cortège dès le début : le défunt l'a suivie tant de fois qu'elle peut bien, au dernier jour, marcher encore devant lui pour lui montrer la route... Où va-t-elle le conduire ? Vous l'avez deviné, à l'église ; car la religion ne veut pas se séparer de lui sans avoir offert au Seigneur, pour son salut, les plus solennelles de ses prières. Inclinez donc vos têtes, chrétiens qui êtes venus demander à Dieu la grâce de votre frère, car voici Dieu lui-même qui descend sur l'autel pour accueillir vos supplications et y unir les siennes. Désormais, la terre n'est plus seulé ici, le ciel s'est joint à elle ; aux chants de deuil partis d'ici-bas a répondu un cri de miséricorde venu d'en haut. C'est Jésus-Christ qui redit la parole du salut : « *Ego sum resurrectio et vita.* C'est moi qui suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, même s'il vient à mourir, vivra ; quiconque vit et croit en moi, ne périra jamais. »

Tu peux donc maintenant, ô chrétien, descendre dans la tombe qui t'a été préparée ! Dieu, l'Eglise, ta famille, tes amis, t'ont fait des adieux dignes de toi. Ils t'ont traité en roi et t'ont fait des funérailles royales ; plus que cela, ils t'ont traité en enfant de Dieu, et t'ont fait des funérailles divines.

Combien différent est ce cortège qui suit et qui, lui, n'a point passé par l'église ! Sans doute, il est nombreux, mais de quelle façon est-il composé ? J'ai beau regarder, je n'y vois point d'amis ; ceux du défunt, sa famille en tête, n'ont point voulu assister à une cérémonie qui les déshonore. Il n'y a là que des étrangers, venus sur un mot d'ordre, pour faire une manifestation et ne pas subir une amende ; peu soucieux d'ailleurs de pleurer un homme qu'ils n'ont point connu, et se demandant comment ils pourront s'y prendre pour échapper, après leur mort, à la même ignominie.

Pourtant, tout emblème n'est point banni de ce convoi ; à la maison mortuaire, on a distribué des immortelles, et chacun porte à sa boutonnière la fleur symbolique. Mais n'est-ce pas là une contradiction étrange ? De quel droit ceux qui ne croient pas à l'immortalité, en prennent-ils le signe ? N'est-ce pas là un aveu d'impuissance, et un hommage involontaire rendu aux vérités catholiques ?... Longtemps après l'annexion, le drapeau français flottait toujours sur la flèche de la cathédrale de Metz. Ceux qui l'y avaient porté l'avaient fixé si haut qu'aucun ennemi n'osait aller l'arracher. De même en est-il de notre foi : l'Eglise l'a placée si haut dans l'estime des hommes, que personne ne la pourra renverser, et qu'elle planera toujours, bon gré mal gré, au-dessus des têtes de ses ennemis !

Vous savez comment se terminent les cérémonies de ce genre. Un des assistants s'avance sur les bords de la tombe et prononce un discours. Pourquoi faire ? Si c'est pour dire un dernier adieu, c'est encore une contradiction, puisque le défunt, s'il n'a pas d'âme immortelle, ne peut entendre les paroles qui lui sont adressées. Si c'est pour louer ses vertus, c'est une chose profondément triste de penser qu'au même moment il est déjà jugé par Dieu et peut-être condamné. Si c'est enfin pour se faire à soi-même une réclame oratoire et soulever du bruit autour de son nom, c'est une indignité de profaner ainsi la tombe et de la faire servir aux desseins de son ambition.

On aura beau faire, de semblables manifestations révolteront toujours la conscience publique. L'Eglise nous a habitués à respecter les morts, et nous ne verrons jamais sans indignation assimiler leur cercueil à un colis vulgaire.

III

Ce parallèle entre le culte des morts tel que l'entend la cité de Dieu, et celui que voudrait nous imposer la cité de Satan, est déjà bien concluant. Il ne serait pas complet pourtant si nous nous arrêtions là. Il faut suivre jusqu'au bout l'action des deux cités et comparer les idées différentes qu'elles se font au sujet de la tombe.

Chez tous les peuples, la tombe a été regardée comme une chose sacrée. « Nous ne craignons pas pour nos villes ni pour nos terres, écrivait à son ennemi un roi de l'antiquité ; pourtant, si tu veux nous forcer à te livrer bataille, nous avons les tombeaux de nos pères ; trouve-les et essaie de les renverser ; tu verras alors si nous combattrons pour les défendre. » Pendant longtemps il suffisait à un condamné à mort de se réfugier auprès d'un tombeau pour devenir inviolable ; par contre, l'homme assez dénaturé pour profaner une sépulture, recevait le nom de sacrilège et était sujet aux mêmes peines que les violateurs des temples.

L'Eglise catholique n'a pas blâmé ce respect religieux dont les anciens entouraient les tombes. Elle l'a, au contraire, favorisé, en faisant de ses cimetières des lieux sacrés, réservés aux seuls fidèles, et sanctifiés par une bénédiction solennelle.

Qu'elle est belle, en effet, la prière que le prêtre récite sur la tombe, avant que le corps du défunt y soit descendu ! « O Dieu, s'écrie-t-il, ô Dieu, qui par votre miséricorde accordez le repos aux âmes des fidèles, daignez bénir cette tombe, et mettez-la

sous la garde de vos saints anges ; délivrez de leurs péchés tous ceux dont les corps sont ici ensevelis, et admettez-les avec vos saints au bonheur qui n'aura point de fin. » Et à ces mots, comme pour marquer l'efficacité de sa prière, le prêtre répand l'eau bénite qui sanctifiera la terre du tombeau et la rendra digne de son dépôt sacré.

Et maintenant, ô chrétien, descends dans le lit funèbre que t'a préparé ta mère la sainte Eglise. Ta dernière demeure a été bénite comme celle que tu habitais pendant ta vie. Rien n'en viendra désormais troubler la paix. Respecté de toutes les générations, ton corps, que l'onction des sacrements et la communion ont sanctifié, subira là, doucement, ses mystérieuses transformations. Tiré de la terre, il retournera à la terre, mais sans s'y perdre, puisque l'œil de Dieu veillera toujours sur lui et en rassemblera, au dernier jour, tous les éléments. Quand viendra ce moment suprême où toutes les tombes seront ouvertes ? Peu importe ! la tienne est sous la tutelle de la croix, et la croix, depuis que l'Homme-Dieu s'y étendit, est devenue l'emblème de la victoire, de la vie et de l'immortalité !

Voilà, mes frères, ce qu'est la tombe chrétienne. Vous avez compris ses gloires, puisque vous les rehaussez encore par vos soins. Grâce aux délicates inspirations de votre cœur, nos cimetières n'ont rien de repoussant. Vous les ornez de fleurs, vous les couvrez de riches monuments, vous les honorez de fréquentes visites. C'est bien ainsi qu'il faut entendre la pensée de l'Eglise ou, plutôt, la pensée de la sainte Ecriture : « *Sepulcrum ejus erit gloriosum.* La tombe du chrétien sera glorieuse, » glorieuse dans le temps, glorieuse dans l'éternité.

Satan est-il aussi généreux envers ses victimes ? Il suffit de jeter un regard sur leur sépulture pour répondre à cette question.

Jusqu'ici, il a consenti à leur donner un tombeau, si toutefois l'on peut appeler ainsi ce trou banal qu'aucune cérémonie ne vient consacrer. Il ne s'agirait que d'un être privé de raison qu'on prendrait tout autant de précautions. Il est vrai que pour faire illusion, dans certaines contrées, on place sur la tombe un livre ouvert, avec ces mots retentissants : « Science, lumière, liberté, progrès. » Mais à quoi sert ce symbole prétentieux, sinon à rappeler ce livre redoutable dans lequel tout est écrit, qui sera présenté par les anges au dernier jour du monde, et d'après lequel le monde sera jugé ?

D'ailleurs Satan commence à trouver qu'il en a trop fait jusqu'ici. A quoi bon une tombe ? « Ne vaudrait-il pas mieux, s'écrie un des plus fameux rationalistes d'Italie, employer le corps des morts à engraisser vos sillons ? »

En attendant qu'on en vienne là, voici qu'on veut adopter la sépulture par crémation. La tombe est une sépulture trop chrétienne, il faut revenir aux usages païens ; il ne faut plus tenir compte de l'Evangile et de ce qu'il enseigne. Désormais, au lieu de respecter dans les corps des trépassés la majesté suprême de la mort, on portera sur eux une main profanatrice, on les brûlera, on les réduira en cendres, on les emportera avec soi, on les égarera, on les jettera au vent. C'est le digne couronnement des consolations de Satan. C'est la récompense qu'il réserve à ceux qui lui ont vendu leur corps et leur âme. C'est l'accomplissement terrible des menaces de Dieu : « *Omnes dormierunt in gloria, in domo sua.* Tous les chrétiens s'endorment dans la gloire ; chacun d'eux a son tombeau... *Tu autem projectus es de sepulcro tuo.* Mais pour toi, qui n'as pas voulu servir Dieu, tu seras arraché de ta tombe et jeté à tous les vents du ciel ! »

Ainsi donc, mes frères, une mort sans espérance, un convoi sans prière, une tombe sans honneur, voilà ce que Satan réserve aux malheureux qui le préfèrent à Dieu !... Quoi d'étrange, après cela, que l'Eglise s'oppose de toutes ses forces à son action, et défende sous peine de faute grave à ses fidèles d'y prêter leur concours d'une manière ou d'une autre !

Au temps des luttes d'Israël, sept jeunes gens, les fils de Saül, furent pris et mis à mort. Alors Respha, leur mère, se constitua la gardienne de leurs corps. Le jour, elle éloignait les oiseaux de proie qui s'approchaient pour les déchirer ; la nuit, elle écartait les bêtes féroces ; pendant plusieurs mois, elle persista dans son admirable dévouement et ne se retira que lorsque David, ému de pitié, eut enfin donné l'ordre d'ensevelir les cadavres défigurés de ses enfants.

L'Eglise, mes frères, est une seconde Respha. Elle n'est pas seulement la gardienne de nos âmes ; elle veille aussi sur nos corps. Arrière ceux qui voudraient les lui dérober ! Arrière ceux qui veulent les priver de la sépulture des saints ! Elle saura leur résister, elle saura les écarter comme on écarte des oiseaux de proie. Qu'on n'espère donc pas lui faire quitter son poste maternel ! Elle y restera tant qu'il y aura sur la terre un mourant à consoler, un corps inanimé à ensevelir, une tombe à garder.

VII

LA RÉCOMPENSE DU CULTE DES MORTS

Quomodo si cui mater blandiatur, ita ego consolabor vos.

Comme une mère caresse son petit enfant, ainsi je vous consolerai. (Is., LXVI, 13).

Mes frères,

C'est le Seigneur lui-même, dans Isaïe, qui parle ainsi à son peuple dispersé. Combien cette parole est juste si nous l'appliquons au culte des

morts, tel que l'Eglise l'a compris, tel que nous l'avons défini depuis huit jours!

Au lendemain de la Toussaint, une clameur désespérée est arrivée à nos oreilles : c'étaient tous nos morts qui s'adressaient à nous. Comment ne pas être brisés en reconnaissant ces voix chéries? C'était impossible. Aussi avons-nous pleuré, et pleuré bien amèrement d'abord. Pourtant nos larmes n'ont pas tardé à couler plus douces, car une autre voix, tendre et caressante comme celle d'une mère, la voix du Seigneur nous faisait entendre déjà d'ineffables consolations. Dociles à ses conseils, nous avons ouvert notre âme à l'espérance, nous avons accepté avec résignation les coups qui nous avaient frappés, nous avons prié, nous avons fait l'aumône, nous avons offert au ciel nos souffrances, et par là furent taries bien des larmes et apaisées bien des douleurs dans la sombre géhenne où gémissaient les trépassés.

Il est temps de savoir maintenant quelle sera notre récompense.

Quoi donc? Ne sommes-nous pas assez récompensés par l'espoir d'avoir consolé nos chers disparus, par la pensée de leur avoir été utiles, par la joie de leur avoir donné une marque d'affection?

Non, ce n'est pas assez pour Dieu, qui veut aller jusqu'au bout dans son rôle de consolateur. Il ne lui suffit pas d'avoir adouci vos deuils, il veut encore vous montrer ce que vous avez gagné à écouter sa voix. Vous vous êtes oubliés jusqu'à ce soir : voici le moment de faire un retour sur votre âme et de contempler l'œuvre merveilleuse qui s'y est accomplie pendant ces huit jours. Trois mots la résumeront :

Le passé a été réparé,
Le présent a été sanctifié,
L'avenir a été assuré.

Des prodiges de bonté et de consolation sont encore renfermés dans ces trois mots. Méditons-les brièvement, dans la reconnaissante admiration de notre âme, et cette fois, je l'espère, aucun souvenir douloureux ne viendra troubler notre félicité.

I

Une jeune fille se mourait.

C'était une de ces enfants légères, comme on en rencontre trop souvent, qui veulent bien servir Dieu, mais le moins possible. Le monde avait absorbé ses journées, et maintenant qu'il fallait le quitter, c'était un désespoir navrant. Le prêtre qui se trouvait là et qui avait en vain tout essayé pour consoler cette pauvre âme, se mit tout à coup à lui dire : « Mais, mon enfant, pourquoi donc êtes-vous ainsi découragée? » — « Pourquoi? répondit-elle en faisant un geste effrayant... C'est parce que je vais paraître devant Dieu, et que mes mains sont vides! »

« *Mes mains sont vides!* » N'est-ce pas là, mes frères, le gémissement qui s'est échappé bien souvent de vos lèvres quand, le soir venu, vous jetiez un coup d'œil sur votre journée? Que de grâces le Seigneur vous avait accordées! Chaque minute, chaque seconde même, en avait apporté de nouvelles. Et vous n'en aviez pas profité! A peine aperceviez-vous çà et là quelque action moins imparfaite, et encore l'intention qui vous y avait guidés avait-elle été bien pure? N'en aviez-vous pas perdu le mérite par une vaine complaisance en vous-mêmes? En tout cas, malgré vos remords de la veille, malgré vos résolutions du matin, le reste avait été mal fait. Que de prières récitées avec précipitation, que de paroles inutiles, que de pensées contraires à la charité, que de sentiment purement humains! N'avez-vous pas été découragés à cette vue, et n'avez-vous pas redit alors cette parole désolée : « Encore une journée de perdue! »

Car cette journée n'était pas la première; elle avait été précédée de bien d'autres qui lui étaient semblables. Et ce sont peut-être des années qui se sont écoulées ainsi dans la tiédeur. Et que dire si ces années se sont passées complètement dans le mal et tout à fait loin de Dieu? Ne sont-elles pas encore plus absolument perdues?

Oui, c'est vrai; mais il y a un moyen de réparer tout cela : c'est le culte des morts. Ecoutez bien cette merveille.

Vous avez, vous qui pleurez ainsi vos années perdues et la moitié de votre vie passée loin de Dieu, vous avez ces jours-ci, par vos prières, délivré peut-être une âme du purgatoire. Si cette supposition est une réalité, comme c'est probable, qu'avez-vous fait? Vous avez payé votre rançon, vous avez acquitté votre dette, vous avez expié votre indifférence, puisque, à la place des mérites que vous n'avez pas gagnés et des actes de vertu que vous n'avez pas faits, vous avez donné à Dieu les mérites et les actes de vertu de cette âme que vous avez délivrée.

Cette âme, c'était peut-être celle d'une mère de famille qui, pendant une longue vie de sacrifice et de dévouement, pria, travailla, aima Dieu et les siens. C'était peut-être celle d'une carmélite qui, à l'abri du cloître, pendant de longues années, fit pénitence et ne vécut que pour Jésus-Christ. C'était peut-être celle d'un prêtre qui, durant un demi-siècle, récita chaque jour l'admirable prière du bréviaire, offrit le saint sacrifice, instruisit les petits enfants, soulagea les pauvres et consola les mourants. Que de mérites et de vertus dans ces saintes âmes! Mais tout cela était immobilisé, tout cela était actuellement inutile à la gloire de Dieu; mais vous avez prié, vous qui ne valez pas ces âmes, vous les avez délivrées, et voici maintenant que leurs bonnes actions brillent au ciel et y chantent les louanges du Seigneur. A qui Dieu doit-il ces nouveaux hommages? A vous qui lui avez donné ces âmes.

Vous avez donc réparé, et peut-être d'une manière surabondante, vos années perdues. Regardez vos mains; elles ne sont plus vides quand elles se lèvent vers Dieu, car je les vois remplies des mé-

rites que vous lui avez offerts et qui sont devenus vôtres en quelque sorte depuis que vous leur avez rendu la vie.

II

Le passé a donc été réparé. De ce côté-là déjà, vous êtes bien récompensés de votre charité envers les morts. Mais que dire du présent ?

Prier pour les morts, — et vous savez que dans ce mot *prier* je comprends toutes les manières que nous avons de venir à leur secours, — prier pour les morts, c'est acquérir les gloires les plus pures et les plus saintes qui existent ici-bas.

C'est être martyr, puisque c'est se sacrifier et vouer sa vie au profit d'une grande cause.

C'est être apôtre, puisque c'est travailler pour donner des âmes à Dieu. « Nous admirons quelquefois, a dit à ce sujet ce grand prédicateur qui s'appelle Bourdaloue, nous admirons quelquefois ces hommes apostoliques qui, poussés par l'esprit de Dieu, passent les mers et vont dans les pays barbares pour y gagner à Dieu des infidèles : c'est là, en effet, quelque chose d'héroïque dans notre religion. Mais savons-nous bien que la dévotion pour les âmes du purgatoire est une espèce de zèle qui ne le cède pas à celui de la conversion des païens, et qui le surpasse même en quelque sorte ? Pourquoi ? Parce que les âmes du purgatoire étant des âmes saintes et prédestinées, des âmes confirmées en grâce, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu que celles des païens ; elles sont plus aimées, plus chéries de Dieu que celles des païens ; elles sont actuellement dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celles des païens. »

Vous avez donc été martyrs et apôtres; pourtant ne croyez pas que ces gloires si hautes soient les seules. Il en est une autre que vous avez encore acquise : celle d'avoir été les aides de Jésus-Christ dans la grande œuvre de la Rédemption.

Saint Paul s'écriait avec transport au milieu de ses persécutions : « *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi.* J'accomplis ce qui manque à la passion de Jésus-Christ. » Imitez ce cri, et dites maintenant : O bonheur, moi, pauvre et infirme créature, j'ai complété l'action de Jésus-Christ !

Car l'action de Jésus-Christ n'a pas suffi pour sauver ces âmes que vous avez secourues. Il avait pris naissance, avait passé plus de trente années sur la terre, avait versé son sang divin pour elles, je le sais ; il avait laissé derrière lui l'Eglise avec ses prédicateurs, ses prières et ses sacrements, je le sais encore ; mais tout cela n'avait pas été suffisant pour ouvrir à ces âmes infortunées les portes du paradis. La bonté divine les avait amenées au seuil de Sion ; mais là, la justice éternelle était intervenue et les avait repoussées. Pourquoi ? Parce que leur infidélité avait rendu inefficaces les grâces les plus puissantes de Dieu : le baptême, la pénitence, la sainte Eucharistie elle-même. Et Jésus-Christ, qui avait tant fait pour elles, voyait son œuvre, sinon compromise, au moins retardée et pour longtemps peut-être ajournée. Il a fallu que vous vous trouviez là pour détruire les derniers obstacles, pour achever l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ !

Aider Jésus-Christ, le forcer à vous être reconnaissant, quelle gloire et quelle joie ! Eh bien ! cette gloire et cette joie sont les vôtres, à vous qui êtes venus ici chaque soir pleurer sur les morts et prier pour eux. Semblables au Messie, vous êtes descendus dans les abîmes sombres du purgatoire, vous y avez répandu le sang qui purifie, vous y avez fait entendre la parole qui vivifie et qui sauve ; et, par là, vous avez semé sur votre vie à vous un éclat qui ravit les anges et qui touche le cœur de Dieu. Que sont, dites-moi, pour une âme chrétienne, auprès de celle-là, les gloires les plus vantées d'ici-bas ?

III

Parlons maintenant de l'avenir : là aussi se fera sentir l'heureuse influence de l'Octave des morts.

L'*avenir*, vous savez en quoi il consiste, c'est ce moment décisif dont je vous parlais hier, c'est la fin de la vie, c'est la mort et le jugement de Dieu.

Hélas ! je ne l'ignore pas, ce sont là des mots qui font peur, ce sont là des choses qui font trembler. L'homme est si faible, si petit en face de ces redoutables éventualités, qu'il a toute raison de craindre et de ne jamais s'endormir dans une fausse sécurité.

Eh bien ! ayez confiance, vous qui m'écoutez et qui avez prié pour les morts, car maintenant cet avenir sera moins inconnu et moins terrible.

Je vous l'ai dit dans un de nos entretiens : les âmes du purgatoire, qui ne peuvent rien pour leur délivrance, n'ont pas à gémir de la même impuissance quand il s'agit de nous. Si elles prient pour leurs parents restés sur la terre, croyez-vous qu'elles ne prieront pas aussi pour ceux qui viennent à leur secours ?

Vous n'avez pas oublié ce que ces âmes souffrent loin de Dieu ; et vous voudriez qu'elles fussent ingrates envers ceux qui abrègent leur exil, ne fût-ce que d'une minute ? C'est impossible. Elles répondront à chacune de nos prières par une autre prière plus parfaite et plus puissante : ce sera un échange mystérieux où nous aurons tout à gagner et rien à perdre.

Et si elles sont délivrées complètement, ces âmes malheureuses, si elles sont introduites par nos soins au paradis, quelle ne sera pas leur reconnaissance ! Semblables à ces souverains qui ont connu les disgrâces de la fortune et qui, une fois remontés sur le trône, n'oublient pas leurs amis des mauvais jours, elles se souviendront de nous dans la gloire. « Seigneur, diront-elles sans cesse à Dieu, si je vous vois maintenant, si je vous possède, si je loue vos grandeurs, vous le savez, je le dois à ce chrétien, à cette chrétienne, qui lutte

là-bas sur la terre. Pour tout ce qu'ils ont fait pour nous, Seigneur, donnez-leur la victoire. »

Et Dieu qui se réjouit, comme le bon pasteur, du bonheur de ces brebis fidèles, Dieu qui, sans vous, ne les posséderait pas encore, sourira à leur requête et exaucera leur reconnaissante intercession.

Vous recevrez donc, par là, au centuple, ce que vous avez donné si facilement ces jours-ci. Dans vos tentations, une force divine remplira votre âme; dans vos chutes, vous verrez s'aplanir devant vous le chemin de la conversion ; dans votre fidélité, vous aurez le goût de la persévérance; dans vos maladies, vous obtiendrez la patience; et ainsi soutenus et invinciblement fortifiés, vous remporterez, après une vie sainte, la victoire décisive qui s'appelle une bonne mort.

L'intercession des âmes sauvées par vous s'arrêtera-t-elle là? Non, car elles viendront, ces âmes bienheureuses, plaider votre cause au tribunal de Dieu, et faire valoir devant le Juge les mérites de votre charité passée.

Et si, malgré cela, comme il faut toujours le craindre, si, malgré cela, il vous reste encore quelques fautes à expier, quelques peines à subir dans le purgatoire, vous ne serez pas abandonnés encore. Celui qui a dit : « On se servira avec vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres, » celui-là permettra qu'on prie pour vous sur la terre, comme vous l'aurez fait vous-mêmes pour d'autres. Oui, dans un certain nombre d'années d'ici, j'en ai la confiance, quand nous aurons tous disparus de la terre, il y aura encore dans cette cathédrale une Octave des morts; d'autres fidèles prendront votre place; un autre prêtre prendra la mienne ; on pleurera, on priera, comme nous l'avons fait nous-mêmes; et Dieu qui a vu notre fidélité à venir ici tous les soirs, nous appliquera le fruit de ces prières, de ces paroles et de ces larmes, et nous entrerons au ciel, accueillis là-haut par ceux qui nous auront précédés, secourus ici-bas par ceux qui nous auront suivis.

Voilà donc terminée, mes frères, cette Octave des morts que vous avez suivie avec une si édifiante piété. Comme toute chose ici-bas, quand on la prend chrétiennement, elle a commencé dans la douleur; elle s'achève ce soir dans la paix et dans la gloire, ne laissant plus de place qu'à la reconnaissance sur nos lèvres et dans nos cœurs.

Ne perdons pas les grâces que nous y avons reçues; gardons et méditons souvent dans le secret de notre cœur ces vérités, un peu tristes parfois, que Dieu nous a fait entendre; restons fidèles à ce souvenir des morts que nous avons renouvelé en nous ; continuons à prier et à nous sacrifier pour le salut des trépassés ; mais surtout, remercions le Seigneur des consolations qu'il nous a prodiguées.

Oui, mon Dieu, nous pouvons bien, pour toutes vos miséricordieuses tendresses, entonner le cantique de la louange! « *Laudate cœli, et exulta terra, jubilate montes laudem.* O cieux, chantez, et vous, terre, tressaillez d'allégresse, et vous, montagnes de Sion, livrez-vous à la joie : *quia consolatus est Dominus populum suum et pauperum suorum miserebitur,* parce que le Seigneur a divinement consolé son peuple et qu'il aura toujours pitié de ceux qui souffrent. » *Amen!*

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

III

DEUXIÈME COMMANDEMENT *(suite)*

Plan

1. La messe de paroisse. Ses avantages.
2. L'aspersion de l'eau bénite.
3. L'offrande et le pain bénit.
4. Les encensements.
5. Différentes méthodes pour bien entendre la messe.
6. Trait historique.

1. — Nous devons assister à la sainte messe les dimanches et les fêtes; mais quelle est la messe qu'il convient d'entendre quand il y en a plusieurs? C'est la *messe de paroisse.* On appelle « messe de paroisse » celle qui est offerte pour tous les paroissiens. Ordinairement c'est la messe solennelle.

Plusieurs raisons rendent la messe de paroisse plus recommandable qu'aucune autre. — 1° Quand on y assiste, on reçoit une part plus abondante des fruits du saint sacrifice. — 2° On y entend les annonces des obligations attachées à chaque semaine, comme les fêtes, les jeûnes, les abstinences et plusieurs autres choses qu'on ne peut ignorer ni omettre sans offenser Dieu. — 3° On y apprend ses devoirs de la bouche des ministres de Dieu. Il est d'expérience qu'une pieuse lecture ne fera jamais sur le cœur la même impression que la parole des prêtres. Dieu les ayant établis pour nous conduire, a attaché une vertu particulière à leur prédication. C'est pourquoi nous devons écouter leurs instructions avec respect et avec l'intention d'en profiter. Ce n'est pas aux autres, mais à soi-même, qu'il faut appliquer ce qu'ils disent, comme des convives qui, assis à une table bien servie, ne se contentent pas de passer à leurs voisins les mets qui leur sont offerts, mais qui en prennent leur bonne part. — 4° Enfin la messe de paroisse présente certaines cérémonies qui portent nos âmes vers Dieu et nous attirent ses grâces. Il vous sera certainement agréable de les entendre expliquer.

2. — Il y a d'abord l'*aspersion* de l'eau bénite. Afin de comprendre le sens de cette cérémonie, il faut savoir ce que c'est que l'eau bénite. Pour la faire, le prêtre bénit du sel et de l'eau et les mélange ensuite en récitant encore des prières. Quel est l'effet du sel? de préserver de la corruption. Quel est l'effet de l'eau? de laver, de purifier. Or, dans les prières que récite le prêtre, il conjure le Seigneur, au nom de l'Eglise, de donner à l'eau bénite la vertu de purifier nos âmes et de les préserver du péché. D'après cela, vous voyez de suite ce que signifie l'aspersion de l'eau bénite. Elle nous indique la pureté de conscience avec laquelle on doit assister à la sainte messe. — Le prêtre asperge d'eau bénite d'abord l'autel, pour en éloigner les démons et les empêcher d'y troubler par leurs suggestions les ministres du Seigneur. Ensuite il en asperge les fidèles, pour empêcher également les démons de leur nuire ou de les tenter. Si donc nous voulons entrer dans l'intention de l'Eglise, pendant cette cérémonie sainte, nous demanderons à Dieu pardon de nos péchés pour nous présenter devant Lui avec plus de confiance, et nous le prierons de préserver notre esprit de toute pensée mauvaise ou étrangère pour assister convenablement au saint sacrifice.

3. — Il y a encore la cérémonie de l'*Offrande*. Qu'est-ce que l'*Offrande?* C'est un présent que les fidèles font à Dieu pour reconnaître qu'ils tiennent de Lui tous leurs biens et qu'ils doivent fournir ce qui est nécessaire pour le sacrifice qu'on lui offre.

Autrefois les fidèles présentaient à l'autel le pain et le vin que le prêtre devait consacrer. Quand on avait pris ce qu'il fallait pour le sacrifice et la communion des fidèles, le reste était destiné à l'entretien du clergé et des pauvres. Aujourd'hui on porte à l'autel un pain que le prêtre bénit pour être ensuite distribué à l'assemblée des fidèles. Que représente ce pain bénit? C'est le symbole de l'union qui doit régner parmi les fidèles. Puisqu'ils mangent tous le même pain, ils doivent se regarder comme ne composant qu'une même famille et n'avoir tous qu'un cœur et qu'une âme. On le distribue en mémoire de l'Eucharistie que les fidèles recevaient tous autrefois en assistant aux saints mystères.

On doit manger le pain bénit avec foi et piété, et dans l'espérance d'obtenir les grâces que l'Eglise demande en le bénissant. Or elle demande, dans ses prières, que Dieu préserve nos âmes et nos corps de tout accident fâcheux.

Ceux qui l'offrent doivent avoir l'intention de s'immoler pour l'amour et le service de Dieu, comme si l'on disait : « Seigneur, je vous offre ma vie, ainsi que je vous offre ce qui la conserve sur la terre. » Celui qui présente le pain bénit est le représentant de toute la paroisse et agit en son nom. Par conséquent se dispenser d'offrir le pain bénit à son tour quand on le peut, c'est se mettre au nombre des excommuniés, des hérétiques et des pécheurs scandaleux dont l'Eglise refuse les offrandes. Rougir de le présenter soi-même serait se montrer esclave du respect humain, mépriser la maison de Dieu, l'assemblée des fidèles, et ne pas apprécier les choses divines.

Je n'oublierai jamais l'exemple que donnait, chaque année, à toute une ville, une grande dame de première noblesse. Quand son tour d'offrir le pain bénit était arrivé, elle se présentait à l'église, entourée de ses serviteurs en livrée, ayant chacun un cierge à la main. Elle s'agenouillait devant l'autel avec une modestie, un respect qui vous pénétraient. C'était pour tout le monde un spectacle très beau et en même temps très édifiant.

4. — Pourquoi brûle-t-on de l'encens pendant les saints offices? 1° C'est pour rendre à Dieu l'hommage souverain qui lui est dû; 2° pour marquer notre désir de voir nos prières s'élever jusqu'au trône de Dieu, comme la fumée de l'encens s'élève vers le ciel; 3° pour signifier la bonne odeur des vertus qui rendent agréable à Dieu.

Tels sont les avantages précieux de la messe de paroisse et les cérémonies principales qui s'y font. Vous voyez que nous devons la préférer à toute autre. Lors donc que les personnes d'une maison ne peuvent pas venir toutes à la messe paroissiale, elles doivent s'arranger de manière que le plus grand nombre y assiste et que ceux qui n'ont pu s'y rendre un dimanche s'y trouvent l'autre.

5. — Il nous reste à répondre à une question fort importante et que vous attendez certainement. *Que faut-il faire pour bien entendre la messe?* C'est de s'unir d'intention au prêtre, c'est-à-dire offrir Jésus-Christ avec lui. Le prêtre n'est que notre représentant. Ainsi quand une ville offre à un prince quelque présent, quoiqu'un seul habitant prenne la parole et offre le présent, tous cependant parlent par sa bouche et offrent le présent par ses mains.

On peut s'unir d'intention au prêtre de plusieurs manières.

1° En *méditant*. Comme beaucoup d'hommes paraissent aimer cette méthode, qui dispense d'apporter un livre, le sujet de leur méditation peut être *les différentes scènes de la Passion*. Quand le prêtre se tient au bas des degrés pour faire la confession, on se rappelle Jésus-Christ au jardin des Oliviers... Lorsque le prêtre va d'un côté à l'autre de l'autel, on se représente Jésus-Christ traîné devant les tribunaux de Caïphe, d'Hérode, de Pilate... Au moment de l'élévation, on contemple Jésus-Christ en croix... Quand le prêtre communie et finit la messe, on s'imagine voir Jésus-Christ qui expire, qui est descendu de la croix et mis dans le tombeau... Cette méthode est parfaitement conforme au sens de la messe, puisque le sacrifice de la messe représente la Passion de notre divin Sauveur.

Une autre méthode consiste à méditer les *différentes fins* pour lesquelles Jésus-Christ s'offre sur l'autel. — Il s'offre, avons-nous dit, 1° *pour adorer Dieu*. Du commencement de la messe jusqu'à l'évangile, faisons la même chose, en disant du

fond du cœur : « Qui suis-je, ô mon Dieu, pour vous adorer dignement? Je ne suis qu'une vile créature; mais je vous offre les adorations, les humiliations, les anéantissements de Jésus-Christ, votre Fils. » — Il s'offre 2° pour le *remercier*. De l'évangile à l'élévation, entrons dans ces sentiments. « Comment vous remercier, ô mon Dieu, de tant de grâces que vous m'avez accordées depuis le premier moment de mon existence? J'en suis bien incapable. Mais je vous offre les remerciements de votre divin Fils, je vous offre ses mérites qui valent tout ce que j'ai reçu de votre libéralité infinie. » — Il s'offre 3° pour lui *demander pardon de nos péchés*. Disons depuis l'élévation à la communion : « Que de péchés j'ai commis jusqu'ici contre vous, ô mon Dieu, que d'outrages, que de mépris! Et je suis impuissant pour les expier. Eh bien! je vous présente toutes les souffrances, toutes les réparations de mon Sauveur, qui vous ont procuré plus de gloire que tous les péchés du monde ne vous en ont fait perdre. Je vous demande mille et mille fois pardon. » — Il s'offre 4° pour *nous obtenir les grâces dont nous avons besoin*. De la communion du prêtre jusqu'à la fin de la messe, exposons toutes nos demandes, tous nos désirs à notre divin Sauveur, le priant d'être notre avocat devant son Père et de nous obtenir toutes les grâces spirituelles et temporelles qui nous sont nécessaires... Cette méthode est aussi très bonne et tout à fait en rapport avec le saint sacrifice de la messe.

2° En *lisant*. Beaucoup de personnes préfèrent lire des prières sur leurs livres de piété. Ces prières expriment les mêmes choses dont nous venons de parler.

3° En *disant le Rosaire*. D'autres personnes enfin aiment à réciter le chapelet en s'unissant aux intentions de Notre-Seigneur et en priant la sainte Vierge d'être leur avocate. Chacun peut suivre son attrait sur ce point.

6. — Nous avons connu autrefois un brave jardinier qui ne manquait jamais d'assister à une messe matinale de la paroisse. Comme nous le félicitions de son zèle, il nous répondit : « Oh! c'est une dette que j'acquitte! Il faut vous dire que j'avais complètement perdu mes forces, il y a quelques années. Alors plus de travail, plus de légumes, plus d'argent, point de ressources. Que devenir? J'eus recours à Dieu. Et comme j'avais souvent entendu parler de la puissance de la sainte messe, je fis vœu de l'entendre chaque jour, autant que possible, si je reprenais mon ancienne vigueur. J'ai été exaucé. Tout va pour le mieux à présent. Et je suis très heureux de payer ma dette de reconnaissance. »

Je vous souhaite la foi de ce bon chrétien et la grâce de l'imiter. Ainsi soit-il!

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

L'Ordre

II

LA HIÉRARCHIE DES SEPT ORDRES. — MATIÈRE, FORME, MINISTRE, SUJET, EFFETS

Résumé analytique

I. — *La hiérarchie des sept ordres*

Il y a trois ordres mentionnés dans l'Ecriture et reconnus comme sacrements (évêques, prêtres, diacres); le sous-diaconat et les ordres mineurs ont été institués plus tard et ne sont généralement pas regardés comme sacrements. Le prêtre a les pouvoirs essentiels du sacerdoce : célébrer la messe et remettre les péchés. Le diacre assiste le prêtre. L'évêque administre tous les sacrements et prend part au gouvernement de l'Eglise. Les évêques, archevêques, primats, ont une juridiction plus ou moins étendue. La prêtrise et l'épiscopat étant compris sous le nom générique de sacerdoce, il y a seulement sept ordres, dont trois majeurs ou sacrés et quatre mineurs.

Les Grecs ne reconnaissent que cinq ordres, y compris l'épiscopat, et n'imposent le vœu de chasteté qu'aux moines. Mais l'Orient et l'Occident sont d'accord pour reconnaître la divine institution du sacrement d'Ordre et des principaux degrés de la hiérarchie sacrée, en rapport avec l'adorable mystère de l'autel.

II. — *Matière, forme, ministre, sujet*

L'imposition des mains accompagnée de prières a toujours été regardée comme le signe sensible du sacrement de l'*Ordre*, que l'évêque seul pouvait conférer. L'Eglise exige de ceux qui reçoivent les ordres : une origine honnête, une conduite édifiante, certaines conditions d'âge, de science et de santé. L'éducation des aspirants au sacerdoce dans les séminaires permet de discerner ceux qui semblent y être appelés.

III. — *Effets*

Caractère indélébile : « *Tu es sacerdos in æternum.* » Augmentation de la grâce sanctifiante. Grâces sacramentelles nécessaires pour donner au prêtre la force de répondre à sa redoutable vocation par une vie de prière et de mortification.

Divisiones ministrationum sunt, idem autem Dominus.
Il y a diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur.
(I Cor., XII, 5).

Mes frères,

Il y a dans l'Eglise un sacrement institué par Jésus-Christ pour continuer son sacerdoce, le sacrement de l'*Ordre;* il y a, pour exercer les fonctions sacerdotales, une hiérarchie sacrée composée d'évêques, de prêtres et de ministres inférieurs, comme il y avait sous l'ancien Testament des pontifes, des prêtres et des lévites pour le service du Temple. Nous avons prouvé et expliqué ces vérités dans la dernière instruction. Nous devons aujourd'hui étudier plus en détail l'organisation de cette hiérarchie, puis la matière, la forme, le ministre et les effets de l'Ordre. Ce sacrement a cela de particulier que, tout en restant un dans sa nature, il varie ses effets, car il ne communique que

graduellement à ceux qui le reçoivent les grâces du sacerdoce. « Puisque le ministère confié aux prêtres par Jésus-Christ est quelque chose de si sublime, il était convenable, » dit le Concile de Trente [1], « afin qu'il fût exercé plus dignement, qu'il y eût dans l'Eglise différentes classes de ministres, disposées de telle sorte que ceux qui seraient appelés à l'honneur du sacerdoce montassent par degrés aux charges les plus élevées; » par conséquent, « si quelqu'un dit qu'il n'y a pas dans l'Eglise, outre le sacerdoce, d'autres ordres, majeurs et mineurs, par lesquels on arrive au sacerdoce comme par autant de degrés, qu'il soit anathème [2] ! »

I

Quels sont ces degrés, disposés sagement par la main du divin architecte de l'Eglise, pour permettre à de simples fidèles, à de pauvres pécheurs, de monter au rang si élevé de prêtres du Seigneur, et de participer au sacerdoce même du Christ? L'Ecriture n'en mentionne que trois : elle distingue les évêques, les prêtres et les diacres. Les évêques, collaborateurs puis successeurs des apôtres, « sont établis par le Saint-Esprit pour gouverner l'Eglise de Dieu [3]; » les prêtres, ou anciens, sont choisis et ordonnés par les évêques pour administrer les sacrements et prêcher l'évangile dans les chrétientés [4], à mesure qu'elles se fondent; les diacres distribuent les aumônes, et sont les ministres des prêtres dans la célébration des saints mystères, dans l'administration de l'Eucharistie et du Baptême [5]. Ces trois ordres, d'évêques, de prêtres et de diacres, sont regardés comme trois formes d'un même sacrement d'institution divine, parce qu'ils confèrent la grâce par l'imposition des mains et la prière du pontife qui les administre. Mais l'Eglise a voulu préparer les ministres sacrés à l'office de diacre en leur conférant successivement différentes fonctions qui leur donnent déjà une certaine autorité sur les fidèles [6]. Le sous-diacre sert à l'autel avec le diacre et chante l'épître; il fait vœu de se consacrer pour la vie au service de l'Eglise, et doit pratiquer la chasteté [7]. Aussi cet ordre est considéré comme sacré ou majeur, ainsi que le diaconat et la prêtrise. Le sous-diacre a dû franchir quatre degrés inférieurs (ou ordres mineurs), qui sont ceux d'acolyte, exorciste, lecteur, portier; et il n'a pu recevoir ces charges qu'après avoir été consacré à Dieu par la cérémonie de la tonsure [8].

Il y a ainsi, mes frères, outre l'initiation cléricale de la tonsure, quatre ordres mineurs dont les fonctions ne devraient être remplies que par des ecclésiastiques (comme sonner les cloches, servir la messe, chanter au lutrin); puis trois ordres majeurs ou sacrés dont le premier oblige le sous-diacre à réciter le bréviaire et à pratiquer la chasteté, le second associe le diacre au ministère des sacrements et de la prédication comme auxiliaire du prêtre, et le troisième enfin donne au prêtre le pouvoir de célébrer la messe et de remettre les péchés. Au-dessus de ces sept ordres s'élève celui de l'épiscopat : l'évêque participe à la plénitude du sacerdoce du Christ, il administre tous les sacrements, surtout celui de l'*Ordre* par lequel il enfante les générations sacerdotales, il envoie dans les paroisses des prêtres pour les administrer, il veille aux intérêts spirituels de tout son diocèse, comme l'indique son nom [1], il a un tribunal où il peut citer et condamner les pécheurs scandaleux, il réprime les abus et les hérésies, conserve le dépôt de la foi, et dans les conciles généraux où il est appelé, il juge infailliblement avec le Souverain Pontife et ses frères dans l'épiscopat.

Les évêques n'ont pas tous la même autorité. Il y a dans chaque province ecclésiastique un archevêque, qui jouit de certains droits, surtout au point de vue disciplinaire; au-dessus des archevêques il y avait autrefois les primats, auxquels obéissaient tous les évêques d'une même nation; au-dessus des primats, les patriarches; enfin au-dessus de tous les évêques, archevêques, primats et patriarches, est placé le Souverain Pontife, évêque de Rome, avec la suprême autorité sur toute l'Eglise catholique. Il partage avec les cardinaux l'administration de l'Eglise, de même que les évêques se reposent sur leurs vicaires généraux d'une partie de leur charge. Ainsi s'est établie, à côté de la hiérarchie sacramentelle, une autre hiérarchie administrative, qui crée une différence de juridiction entre ceux que le sacrement de l'*Ordre* a faits égaux dans le pouvoir d'offrir le saint sacrifice et de sanctifier les âmes. Mais il n'y a pas en réalité d'autres degrés de la hiérarchie sacrée de l'*Ordre* que ceux que nous avons indiqués. La prêtrise et l'épiscopat étant ordinairement compris ensemble sous le nom de sacerdoce, il y a dans l'Eglise latine sept ordres, dont trois majeurs ou sacrés, et quatre mineurs, sans compter la tonsure, qui n'est qu'une marque distinctive de ceux qui aspirent aux ordres.

Les usages des Eglises ont beaucoup varié relativement à l'exercice des saints ordres dans les premiers siècles; ce n'est même qu'au douzième que s'est établie définitivement la distinction des ordres sacrés et des autres. Pendant longtemps les diacres ont rempli eux-mêmes toutes les fonctions inférieures, et on n'a institué les ordres mineurs qu'autant que le besoin s'en est fait sentir; aujourd'hui on les conserve par respect pour la

[1] Sess. XXIII, cap. 2.
[2] *Ibid.*, can. 2.
[3] Act., XX, 28.
[4] *Ibid.*, XIV, 22; Tit., I, 5; Jac., V, 14.
[5] Act., VI, 5.; VIII, 5-38; I Tim., III, 8.
[6] Les ordres inférieurs au diaconat sont-ils des sacrements? L'Eglise ne l'a pas décidé. L'opinion la plus commune ne leur reconnaît pas cette dignité. Voir *Ami*, 1901, p. 342.
[7] Au moins dans l'Eglise latine.
[8] Nous ne pouvons pas nous étendre sur les ordres mineurs. On pourra consulter le Catéchisme du Concile de Trente, p. II, ch. VII.

[1] *Evêque* vient d'un mot grec qui signifie *surveiller*.

tradition, bien que les clercs n'en exercent presque jamais les fonctions. Les Orientaux reconnaissent cinq ordres, à savoir ceux d'évêque, de prêtre, de diacre, de sous-diacre et de lecteur; ils donnent aux trois premiers seulement le titre de sacrés. Chez les Grecs, l'ordination des évêques, des prêtres et des diacres se fait à l'autel, pendant la messe solennelle, tandis que celle des sous-diacres et des lecteurs se fait à la porte du sanctuaire avant la messe; de plus, le sous-diaconat n'oblige pas chez eux au célibat, les moines seuls font vœu de chasteté [1], et c'est parmi eux que sont choisis les évêques. Malgré toutes ces différences de discipline, l'Orient et l'Occident, les schismatiques aussi bien que les grecs-unis, sont parfaitement d'accord pour reconnaître qu'il y a dans l'Eglise un sacrement d'*Ordre*, conféré par l'imposition des mains, aux évêques, aux prêtres et aux diacres, pour perpétuer le sacerdoce du Christ.

Si nous cherchons sur quelle base repose la distinction des ordres hiérarchiques de l'Eglise latine, il nous sera facile de voir que c'est sur le saint sacrifice de la messe. La relation si étroite qui existe entre le sacrifice et le sacerdoce est exprimée d'une manière très sensible dans chaque ordre. L'épiscopat occupe le sommet de la hiérarchie, parce que c'est l'évêque qui donne aux prêtres le pouvoir d'offrir le saint sacrifice. Le prêtre est vénéré comme le ministre de Dieu, l'homme de Dieu, l'ambassadeur du peuple auprès de Dieu, parce qu'il fait descendre du ciel la divine victime afin de l'immoler et de l'offrir pour les péchés des hommes. Le diacre est chargé de distribuer aux fidèles la sainte communion, le sous-diacre prépare dans les vases sacrés la matière du sacrifice, l'acolyte présente dans les burettes le vin et l'eau, l'exorciste prépare les pécheurs à s'approcher de la sainte table en chassant de leur corps le démon, le lecteur en les instruisant des mystères de la foi, et le portier met dehors les indignes. Quand vous vous trouvez aux offices solennels, où le prêtre est assisté du diacre, du sous-diacre et de nombreux enfants de chœur qui tiennent la place du clergé inférieur, représentez-vous ces vingt-quatre vieillards dont nous parle saint Jean, qui se prosternent devant le trône de l'Agneau immolé pour le salut du monde; voyez couler le sang de cette victime qui efface vos péchés, voyez monter jusque devant le trône de Dieu la fumée de l'encens, les prières des justes, les parfums des bonnes œuvres des saints, les supplications des pécheurs, et unissez-vous à ce concert de louanges et d'adorations où le ciel et la terre chanteront éternellement le triomphe du Christ Rédempteur. — Et vous, chers enfants, qui revêtez l'aube de lin blanc pour servir à l'autel, comprenez l'honneur qui vous est fait, élevez vos cœurs vers Dieu et tenez-vous dans le plus profond respect pendant que s'accomplissent les redoutables mystères. Un jour, peut-être, vous vous sentirez appelés par Dieu à l'honneur d'être ses ministres, vous irez au séminaire vous préparer par la prière et le travail aux saintes fonctions du sacerdoce, vous monterez les degrés de la hiérarchie sainte, et vous offrirez à votre tour le corps et le sang de Jésus-Christ pour le salut des pécheurs et la persévérance des justes.

[1] Mais les diacres et prêtres grecs qui ne sont pas mariés au moment de leur ordination, ne peuvent plus contracter mariage validement, et ceux qui deviennent veufs ne peuvent pas se remarier. L'usage du mariage, chez les Orientaux, n'est donc qu'une tolérance, limitée par des règlements ecclésiastiques. (Voir *Ami*, 1901, p. 349).

II

Nous ne pouvons entrer, mes frères, dans de grands détails sur la matière et la forme, le ministre et le sujet du sacrement de l'*Ordre;* nous vous dirons en très peu de mots ce que vous devez savoir sur ces matières, qui intéressent plus spécialement les ecclésiastiques. — Le signe extérieur du sacrement, tel que nous le fait connaître l'Ecriture, c'est, comme nous l'avons déjà dit, l'imposition des mains de l'évêque accompagnée ou suivie d'une prière comme celle-ci : « Recevez le pouvoir d'offrir à Dieu le saint sacrifice pour les vivants et pour les morts. » L'évêque fait aussi des onctions, et donne à toucher les vases sacrés ; et l'on attache une grande importance à ces cérémonies qui semblent faire partie de la matière du sacrement. Je vous ferai remarquer qu'à partir du sous-diaconat il n'y a plus d'imposition des mains dans le rit de l'ordination, c'est pourquoi cet ordre et les quatre suivants ne sont pas regardés comme des sacrements. Les Grecs ont deux termes distincts pour exprimer l'ordination des diacres et celle des sous-diacres; l'un signifie imposer les mains (c'est celui qui est dans les Actes : χειροτονεῖν), l'autre signifie simplement promouvoir à une charge (προβάλλεσθαι); ce qui fait bien voir la différence qu'ils mettent entre ces deux ordres. En un mot, d'après la tradition constante de toutes les églises, le sacrement d'*Ordre* a toujours été conféré par l'imposition des mains de l'évêque.

C'est donc sans aucun doute l'évêque qui est le propre ministre de ce sacrement. Dans les Actes et les Epîtres des apôtres, où il est déjà fait mention de prêtres et d'évêques, c'est toujours à ces derniers qu'est réservée l'imposition des mains, aussi bien que le choix des sujets qui en sont dignes. Saint Paul, rappelant à l'évêque d'Ephèse son ordination [1], lui parle de l'imposition des mains faite par les prêtres *(presbyterium)*, mais cette cérémonie accomplie par de simples prêtres accompagnait l'imposition des mains faite par l'évêque consécrateur, comme cela se pratique encore aujourd'hui. Les monuments les plus anciens, les rituels de toutes les Eglises attestent que le sacrement de l'Ordre a toujours été conféré par les évêques. Il est seulement permis aux

[1] I Tim., IV, 14.

abbés des monastères de donner les ordres mineurs à leurs subordonnés. La consécration des évêques se fait par l'archevêque ou un évêque désigné par lui, et assisté de deux autres prélats.

Quelles sont les conditions requises pour l'administration du sacrement de l'Ordre ? — Ce sacrement serait conféré validement à tout individu du sexe masculin, pourvu qu'il ait été baptisé [1] ; mais l'Eglise ne reçoit dans le clergé que des sujets déjà éprouvés et préparés, par l'étude des sciences sacrées et par la pratique des vertus, à devenir de dignes ministres du Seigneur. Même avant de leur donner la tonsure, elle s'assure qu'ils appartiennent à une famille chrétienne, qu'ils n'ont aucune infirmité corporelle, aucun défaut moral qui les expose à être méprisés des fidèles ; elle désire même qu'ils aient un certain patrimoine, afin qu'on ne suppose pas que c'est le besoin de se créer des ressources qui les attire au sacerdoce. Elle a institué les séminaires, où se forment à l'amour de la piété et du travail, dès leurs plus jeunes années, les enfants qui aspirent à l'état ecclésiastique, et ainsi elle s'assure qu'ils possèdent toutes les qualités requises d'un ministre des autels. « Le premier venu ne peut pas aspirer à l'honneur du sacerdoce, dit saint Paul, il faut y être appelé comme Aaron [2]. »

A quoi reconnaît-on cette vocation ? Aux bonnes dispositions qui se manifestent dès l'enfance et que développe une éducation chrétienne, au goût de la piété, à l'attrait qu'exercent sur l'âme les solennités du culte, au désir persistant de se consacrer à Dieu. C'est par la prière et la pratique des sacrements que ces dispositions se mûrissent, c'est dans les confidences de l'âme avec son directeur spirituel qu'elles se manifestent. Il faut que la voix du confesseur, se faisant l'organe de Dieu, dise au jeune homme : « Avancez, ne craignez pas, vous êtes appelé, » pour que celui-ci ait le courage de monter sur la montagne sainte et de franchir les degrés qui mènent au sacerdoce. Que d'épreuves l'attendent ! Que de tentations ne devra-t-il pas fouler aux pieds pour être fidèle au vœu qu'il va prononcer ! De quelle patience n'aura-t-il pas besoin pour supporter la haine des uns, l'ingratitude des autres, et travailler avec zèle au salut de tous ! Pour se lancer dans une pareille carrière, il faut avant tout compter sur la grâce de Dieu qui est la force du faible, et s'en rendre digne par une vie de mortification et de prière. Ce ne serait donc pas assez d'être en état de grâce pour entrer dans les Ordres, si on ne s'y sentait pas appelé, et si on ne s'y était préparé saintement. L'Eglise a fixé aussi l'âge auquel il est permis de se présenter à l'ordination : c'est vingt et un ans pour le sous-diaconat, vingt-deux pour le diaconat, vingt-quatre pour la prêtrise, et trente pour l'épiscopat ; et elle a réglé les interstices ou intervalles de temps qui doivent s'écouler entre un ordre et le suivant. Toutes ces règles ont été inspirées par la plus prudente sagesse.

[1] Cf. *Paroissial* de 1899, p. 301.
[2] Hébr., v, 4.

III

Il ne nous reste plus qu'à résumer tout ce que nous avons dit du sacrement de l'*Ordre*, en parlant de ses effets. Institué par Notre-Seigneur pour perpétuer son sacerdoce, l'Ordre imprime dans l'âme du nouveau prêtre un caractère indélébile, parce que le sacerdoce du Christ est éternel. On n'a jamais renouvelé l'ordination d'un ministre sacré, d'un schismatique converti, lorsqu'on a cru être sûr qu'elle avait été valide [1]. Comment expliquer que ce caractère, un en lui-même, soit imprimé en plusieurs fois, par des actes successifs, à mesure que l'ordinand reçoit le diaconat, la prêtrise, l'épiscopat ? On peut le comparer à une empreinte produite par un même cachet que l'on appuie à plusieurs reprises et plus profondément sur la cire, à une gravure que l'artiste perfectionne en retouchant ce qu'il n'avait d'abord qu'ébauché. On admet généralement que la consécration d'un évêque serait invalide, si elle n'avait été précédée de la prêtrise ; il résulte de là que l'impression du caractère épiscopal a déjà été commencée aux ordinations précédentes dont il est le couronnement, comme le diaconat en est la préparation.

Avec le caractère qui associe le prêtre à la mission du Christ docteur, pontife et roi, qui le sépare du monde et le consacre au ministère des autels, le sacrement donne, outre une augmentation de grâce sanctifiante, les grâces actuelles nécessaires à l'exercice des fonctions sacerdotales, ou plutôt le droit à les recevoir à mesure qu'on en aura besoin. C'est pour attirer sur lui ces grâces et en profiter comme le sol profite d'une pluie bienfaisante, que les clercs se préparent à l'ordination par la retraite, et que les prêtres récitent chaque jour le bréviaire et s'appliquent à la méditation, et évitent les sociétés mondaines. Nous avons un corps et des passions, nous sommes exposés à toute sorte de tentations, la poussière, la boue du siècle s'attache à nos pas ; nous devons pratiquer plus que les simples fidèles, la mortification chrétienne ; nous devons nous retremper souvent dans la contemplation des choses célestes, dans la pensée de notre sainte vocation et de nos fins dernières, afin que la contagion terrestre n'envahisse pas notre âme ; nous devons faire tous nos efforts pour « réveiller la grâce qui est venue en nous par l'imposition des mains, » ainsi que saint Paul le recommandait à son cher disciple [2]. Nous ob-

[1] On a hésité longtemps sur la validité des ordinations anglicanes. Léon XIII s'est prononcé pour l'invalidité. Il n'est pas sûr que la consécration du fameux Parker, premier évêque anglican, ait jamais eu le caractère épiscopal ; et il est impossible que des hommes qui ne croyaient ni au saint sacrifice ni à la confession, aient eu l'intention de consacrer des prêtres pour célébrer la messe et donner l'absolution. Au contraire les schismatiques d'Orient qui observent scrupuleusement les anciens rites et croient à l'efficacité du sacrifice, ont de vrais prêtres et de vrais évêques.
[2] II Tim., I, 6.

tiendrons par là que le sacrement produise en nous tous ses effets, et munis de cette force d'en haut, nous travaillerons avec plus d'ardeur à votre salut. Car c'est pour vous, mes frères, pour le bonheur éternel de vos âmes, que Jésus-Christ a institué le sacrement de l'Ordre, et qu'il a mis sur nos épaules ce fardeau qui serait redoutable aux anges eux-mêmes. Saint Paul tremblait en pensant qu'après avoir prêché le salut aux autres il pourrait être réprouvé ; nous avons les mêmes raisons de craindre pour nous-mêmes. Mais ce qui nous rassure et nous fortifie, c'est précisément la pensée que le Pontife éternel, dont nous sommes les indignes ministres, a promis d'être avec nous jusqu'à la fin, et qu'il a mis dans nos âmes, par le don du Saint-Esprit, une force surnaturelle avec laquelle nous pourrons triompher de l'enfer, mener au ciel les âmes qu'il nous a confiées, et y entrer avec elles pour y chanter éternellement les merveilles de sa puissance, de sa miséricorde et de son amour. Ainsi soit-il.

PETITE INSTRUCTION POUR LE DIMANCHE AVANT LA TOUSSAINT

Laudate Dominum in sanctis ejus.
Louez Dieu dans ses saints.
(Ps. CL).

Il me semble, mes frères, qu'en faisant cette exhortation, le saint roi David avait comme un pressentiment prophétique d'une des principales pratiques du culte de la loi nouvelle. En effet, le culte des saints est tellement uni dans l'Eglise au culte de Dieu, que si l'adorable sacrifice de la messe doit être offert chaque jour à Dieu comme un hommage d'adoration, il est bien peu de jours où il ne soit offert en l'honneur d'un saint particulier par l'entremise duquel l'Eglise adresse à Dieu ses demandes. Chaque jour ou presque chaque jour, c'est sur la terre la fête d'un habitant du ciel. Mais si chaque jour a son saint, chaque saint ne peut avoir son jour : d'abord parce que les saints reconnus comme tels par l'Eglise sont trop nombreux ; ensuite et surtout parce que le plus grand nombre des bienheureux ne nous seront connus qu'au ciel. Voilà, mes chers frères, le motif de cette fête de la Toussaint que nous célébrerons vendredi. Voulant louer dans tous les saints Dieu qui glorifie tous les saints, l'Eglise les fête tous dans une même grande solennité. Cette intention de l'Eglise ressort de toutes les parties de l'office de la Toussaint, mais surtout de l'épître et de l'évangile, sur lesquels nous allons nous arrêter un instant. Le premier nous dit la multitude innombrable des bienheureux ; le second nous fait connaître les sources de leur bonheur. Vous les lirez et les méditerez à loisir.

I. — L'épître est tirée de l'Apocalypse de saint Jean. L'Apôtre, favorisé d'une vision prophétique du ciel au dernier jour du monde, voit d'abord les élus du peuple juif. Ils étaient, dit-il, au nombre de cent quarante-quatre mille, douze mille de chaque tribu, marqués du signe des amis de Dieu. Remarquez, mes frères, que saint Jean, à la manière des prophètes, donne un nombre précis quelconque, au lieu du nombre réel indéfini pour nous qui reste le secret de Dieu. J'ajoute que ce nombre considérable en lui-même, il est permis de le regarder comme de beaucoup inférieur au nombre réel des élus du peuple juif ; mais il n'en fait que mieux ressortir le nombre incalculable des bienheureux, élus en dehors de ce peuple, qui doivent leur salut à l'Evangile et à l'Eglise de Jésus-Christ. Que sont en effet ces cent quarante-quatre mille, à côté de la foule immense dont parle aussitôt saint Jean, foule que l'on ne saurait dénombrer, de toutes nations, de toutes tribus, de tous peuples, de toutes langues ? C'est cette foule si nombreuse du côté des Juifs, innombrable du côté des Gentils, que nous louerons, que nous féliciterons, que nous prierons dans la solennité de la Toussaint.

II. — Mais comment les saints sont-ils parvenus au bonheur ? Vous trouverez indiquées dans l'évangile de la fête, d'une manière très simple et très nette, les sources de leur béatitude. Heureux sont-ils d'avoir été pauvres au moins de cœur, pleins de douceur, d'avoir vécu parfois dans les larmes, d'avoir eu faim et soif de la justice, d'avoir été miséricordieux, pacifiques, d'avoir conservé avec un soin jaloux la pureté de leur cœur, peut-être d'avoir souffert pour Dieu la calomnie et la persécution. Car c'est pour cela qu'ils sont consolés, qu'ils sont rassasiés, qu'ils ont obtenu miséricorde ; c'est pour cela qu'ils voient Dieu, qu'ils sont appelés les enfants de Dieu ; c'est pour cela, en un mot, que le royaume des cieux est à eux. Le monde n'aurait pas été chercher le bonheur, la béatitude à de pareilles sources ; aussi le monde, s'il peut se procurer des jouissances, ne trouve jamais le bonheur, encore moins la béatitude qui est le bonheur complet, éternel, et qui, par suite, n'est pas de ce monde.

Les saints ne s'y sont point trompés. L'expérience qu'ils en ont faite est pour nous, mes frères, une lumière et un enseignement. Quelle que soit notre condition, nombreux sont au ciel les saints de cette condition. Ce qu'ils ont pu, nous pouvons le faire ; ce qu'ils ont fait, nous devons le faire, d'autant plus qu'en étant nos modèles, ils sont pour nous des aides et des protecteurs. Voilà pourquoi nous les prierons, voilà de quoi nous nous réjouirons et nous les féliciterons avec l'Eglise tout entière ; voilà de quoi nous louerons Dieu.

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.
Le gérant : J. MAITRIER.
LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermons pour la Toussaint. — III. Nos épreuves et la protection des saints, 801.

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXXIII. Pour le jour octave de la Toussaint : *Le ciel : la joie de voir, la joie d'aimer*, 805.

Instructions pour le soir de la Toussaint. — I. Nos morts, 810. — II. Nos devoirs envers les âmes du purgatoire, 812.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XLVIII. Pour le 22e dimanche après la Pentecôte (*in Philip.*, I, 6, 9 et 10), 814.

SERMONS POUR LA TOUSSAINT

III

NOS ÉPREUVES ET LA PROTECTION DES SAINTS

Beati qui lugent.
Bienheureux ceux qui pleurent.

Mes frères,

L'Eglise militante célèbre en ce jour une fête solennelle. Elle nous montre ceux de ses enfants qui ont été recueillis triomphants et glorieux dans le sein du Père céleste, et elle nous invite, nous qui voyageons dans l'exil, à lever nos yeux vers le ciel pour nous animer par le magnifique spectacle de leur gloire. Elle dit à tous les exilés sur cette terre de larmes, de regarder la Jérusalem céleste dans la pompe de son triomphe, afin de réconforter nos cœurs abattus.

L'Eglise ne se contente même pas d'ouvrir une seule fois le ciel à nos yeux, pour nous faire contempler la nuée imposante des saints : c'est pendant huit jours, c'est durant une octave tout entière qu'elle veut faire briller à nos regards leurs vertus et leur gloire. Mais cette solennité donnée par l'Eglise de la terre à l'Eglise du ciel, par ceux qui combattent à ceux qui triomphent, à ceux que Dieu lui-même glorifie jusqu'à l'excès, selon l'expression de l'Ecriture, cette solennité, mes frères, nous engage à marcher sur leurs traces et à conquérir, comme eux, la couronne éternelle par la patience, les privations, le courage, les larmes, les souffrances, en un mot, par la lutte de toutes les vertus.

Grande et forte pensée, mes frères, qui, tout à l'heure, occupait l'Eglise, lorsqu'elle nous faisait entendre le récit simple et sublime des béatitudes évangéliques.

« Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté, parce que le royaume des cieux est à eux !... Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils possèderont la terre !... Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés !... Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient ! » Le Fils de Dieu, quittant même à dessein son calme habituel, ne refuse pas un saint transport à son divin discours et il s'écrie : « Oui, vous serez bienheureux, lorsque les hommes vous persécuteront à cause de moi ! Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel ! » (Matth., v, 3-12).

Ce sera donc entrer dans l'esprit de l'Eglise, mes frères, et par conséquent dans l'esprit du Sauveur, que de vous parler des peines, des épreuves, des souffrances auxquelles la divine Providence nous soumet sur la terre ; et en même temps, pour ne pas perdre de vue la fête de tous les saints, de vous dire un mot des secours que nous pouvons en attendre du haut du ciel, au milieu de ces épreuves. Ainsi, rechercher la cause qui fait tomber sur nous les grandes afflictions temporelles, dire comment et pourquoi ces maux trouvent un sûr remède dans la protection des saints, voilà tout mon sujet.

I

Nous distinguons en Dieu, mes frères, bien qu'il soit dans son essence un acte pur et indivisible, quatre principaux attributs : la puissance, la justice, la sagesse, et la miséricorde ou l'amour de bonté.

Par sa puissance, Dieu agit et rien ne lui résiste ; par sa justice, que je ne considère ici que comme vindicative, il punit le crime ; par sa sagesse, il gouverne toutes choses avec cette force et ce tempérament de la douceur dont parle l'Ecriture, *fortiter et suaviter* (Sap., VIII, 1) ; par sa miséricorde, il prépare au pécheur les voies du repentir et triomphe de lui par l'amour.

Si Dieu n'agissait pas visiblement au moyen de la puissance, de la justice, de la sagesse et de la miséricorde, il ne se révélerait pas à nous. S'il crée, s'il punit, s'il dirige, s'il pardonne, à ces actes de sa droite qui ne souffrent pas de contrefaçon, nous reconnaissons son empire et nous disons : C'est lui ! — Or, mes frères, jamais Dieu ne manifeste d'une manière plus souveraine et plus populaire sa puissance et sa justice que par les maux temporels qu'il nous envoie ; et jamais aussi il ne manifeste d'une manière également plus souveraine et plus populaire les deux autres grands attributs de son être, la sagesse et la miséricorde, qu'en nous donnant un remède efficace dans la protection des saints, contre les maux temporels.

Je dis donc, en premier lieu, que les grandes afflictions temporelles sont la manifestation la plus éclatante et la plus populaire de la puissance et de la justice de Dieu. Oui, les afflictions temporelles, et non celles de l'éternité ; car, on ne le voit que trop, malheureusement, les peines de

l'éternité n'ont pas le privilège de faire autant d'impression sur les hommes, de secouer autant leur sommeil de mort que les châtiments temporels, de montrer en un mot avec autant d'éclat l'action divine. C'est quand ils sont punis dans leurs biens et surtout dans leurs personnes, quand les fléaux s'abattent sur la terre, quand la guerre, la peste ou la famine promènent leurs ravages, c'est alors que les hommes se réveillent, qu'ils voient de leurs yeux la puissance et la justice de Dieu, et qu'ils s'écrient : « *Digitus Dei est hic!* Oui, vraiment le doigt de Dieu est ici ! » (Ex., VIII, 19).

Au reste, c'est dans le temps, et non dans l'éternité, que la créature raisonnable, c'est-à-dire l'homme, subit son épreuve, travaille à sa fin dernière, mérite ou démérite ; c'est dans cette vie, et non dans l'autre, que les créatures inanimées, soumises à l'empire de l'homme, bénissent ou offensent Dieu en quelque sorte, selon le bon ou le mauvais usage que nous en faisons ; c'est sur la terre que l'homme peut encore se convertir après s'être égaré ; c'est sur la terre, enfin, qu'aura lieu, au jour du jugement dernier, la grande manifestation de nos œuvres accomplies dans le temps, et récompensées ou punies dans l'éternité. Donc, c'est dans cette vie, c'est dans le cours des siècles qui passent que Dieu doit nous manifester ses infinies perfections. Aussi le prophète David disait dans ce sens : *Ce ne sont pas les morts qui vous loueront, ô Seigneur, ni ceux qui descendent dans la tombe ; mais nous qui vivons, c'est nous qui bénissons le Seigneur.*

Or, dans ce temps, ce sont les maux, je le répète, les afflictions, les peines, les tribulations qui manifestent surtout la puissance et la justice de Dieu. En effet, en dehors des maux temporels, que voyons-nous ? Nous voyons, mes frères, de deux choses l'une : ou des bénédictions pour le corps et pour l'âme, ou des châtiments purement spirituels. Mais si Dieu, pour nous faire éprouver sa puissance et sa justice, ne nous envoyait que des bénédictions, ou s'il ne nous frappait que dans l'ordre de l'esprit, n'y aurait-il pas à craindre que sa puissance et sa justice ne passent bien souvent inaperçues ? Les grâces, les bienfaits, les consolations, les douceurs font plus de cœurs ingrats que de cœurs reconnaissants. La prospérité est une épreuve fatale pour les âmes vulgaires ; et, il faut bien le dire, le nombre des âmes vulgaires est incalculable. On se prévaut des dons reçus, comme de biens qui nous appartiennent en propre ; on devient orgueilleux et vain ; témoin tant de chutes à jamais déplorables, causées par trop de bonheur. Rappelez-vous, mon frère ou ma sœur qui m'écoutez ici, les jours où vous oubliâtes pour la première fois le Seigneur ; n'était-ce pas peut-être au temps des grâces les plus signalées ? Vous comptiez sur les biens acquis, vous viviez, pour ainsi dire, des rentes magnifiques que Dieu vous avait faites ; et peu à peu, oubliant la source de tous ces biens, engraissé, selon l'énergique expression des Livres saints, saturé de bienfaits, dilatant au loin votre abondance, vous vous êtes révolté : *incrassatus, impinguatus, dilatatus recalcitravit.* Vous avez rejeté loin de vous le joug salutaire des commandements, *a sæculo confregisti jugum*, et vous avez dit : « Je ne servirai pas, *non serviam.* » C'est votre histoire aussi bien que celle du peuple d'Israël, et tel est, pour un grand nombre, le résultat fatal des bienfaits prolongés. (Deut., XXXII, 15 ; Jér., II, 20).

Le résultat serait encore le même si Dieu, passant des bienfaits aux châtiments, ne nous envoyait que des peines spirituelles. Car alors, la plus grande de ces peines étant l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur, nous ne les comprendrions même pas. — De plus, elles ne seraient pas visibles pour les autres hommes, puisqu'elles seraient purement intérieures ; elles ne constateraient donc ni la puissance, ni la justice de Dieu dans le temps. — Sous un autre rapport encore, ce n'est pas l'esprit qui offre à Dieu les plus grands obstacles, c'est le corps. L'esprit né pour la lumière et pour le bien, adhère volontiers et par lui-même à la lumière et au bien ; le corps, au contraire, puissance aveugle, viciée par le péché, remplie, dans le fond de son organisme, d'un instinct de révolte contre l'ordre, s'oppose comme naturellement à Dieu. — Enfin, si Dieu, pour manifester sa vertu de puissance et de justice, s'en prend au corps de l'homme et aux biens qui s'y rapportent, s'il y imprime le sceau de sa droite, les yeux des créatures auront le grand spectacle d'un pouvoir irrésistible et souverain, en même temps que d'une imprescriptible justice, spectacle toujours glorieux pour Dieu, souvent salutaire pour les hommes.

Ainsi donc, mes frères, soit que Dieu nous comble de bienfaits, soit que, nous punissant, il ne nous envoie que des châtiments spirituels, sa puissance et sa justice ne paraissent pas dans le temps, ou sont méconnues. Il est donc nécessaire qu'il prenne quelquefois en mains la verge des afflictions temporelles et surtout des afflictions du corps.

En effet, que Dieu frappe l'homme dans ses biens temporels et dans son corps ; qu'il lui envoie la guerre et ses désastres : des familles décimées, des provinces ravagées, une patrie perdue, l'honneur ravi, la puissance évanouie ; qu'il répande, comme un vent de mort, la peste ou d'autres maladies contagieuses ; qu'on voie partout des êtres, jusque-là réunis par les liens du sang ou de l'amitié, se fuyant avec horreur, des yeux éteints, des visages repoussants, des chairs viciées, des morts hideux, une terreur universelle ; que dans sa colère Dieu suscite la famine, ce supplice des supplices, cette affreuse torture qui, plus d'une fois, a fait d'un père ou d'une mère le bourreaux des enfants qu'ils ont mis au jour, cette pourvoyeuse inique et meurtrière d'abominables festins, et vous verrez alors tous plier devant Dieu, tous reconnaître sa puissance et sa justice ; et vous entendrez clairement, dans le

silence de l'orgueil vaincu et du péché puni, une grande voix qui dira : « Peuples, voici venir la justice de Dieu et sa puissance !... Laissez passer la puissance et la justice de Dieu ! »

C'est ce que nous dit l'histoire; c'est aussi ce que notre propre expérience confirme. Ninive, cette ville de plaisirs, d'idolâtrie et de honteux désordres, ayant multiplié ses excès avec les jours et les années, finit par appeler la colère divine. La puissance et la justice souveraine la visitèrent. Pour rendre leur action visible, efficace, salutaire, elles s'armèrent de la menace des fléaux temporels. Le prophète Jonas allait partout criant au nom du ciel : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite... *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur.* » La menace obtint son effet. Le roi de la grande cité se leva de son trône, se dépouilla de ses vêtements d'honneur, se revêtit d'un cilice et s'assit sur la cendre; tous les hommes jeûnèrent; les animaux eux-mêmes furent privés de nourriture pendant un certain temps; on quitta le mal et on revint au bien; et Dieu, satisfait de voir sa puissance et sa justice reconnues et adorées, eut pitié des Ninivites et épargna leur ville. (Jon., III).

L'impie Antiochus persécutait le peuple d'Israël. Ce monarque orgueilleux et cruel, battu par les Perses, voulut venger sa honteuse défaite sur les Juifs et sur leur ville sainte. Il avait conçu le projet de faire de Jérusalem en ruines le tombeau des Israélites. Mais tout à coup le ciel arrête et fait échouer ces desseins insensés et barbares. « A peine Antiochus eut-il fini de parler, dit le texte sacré (II Mach., IX), qu'une atroce douleur et des tourments inouïs déchirèrent ses entrailles. Bientôt cet homme, superbe en sa folie, et qui se croyait Dieu, devint la proie vivante des vers, portant ainsi dans sa chair en lambeaux l'effrayant témoignage de la puissance et de la justice de Dieu. Il mourut misérablement au milieu des montagnes d'un pays étranger, » et l'on emporta furtivement son corps infect en Egypte. Les peuples purent voir, dans cette majesté pourrie, « un signe de la vertu de Dieu, *manifestam Dei virtutem in seipso contestans.* »

Mais qu'ai-je besoin d'évoquer ici l'histoire ancienne ? Vos malheurs personnels ne me sont-ils pas une preuve? Dites-moi, mes frères, après les lugubres visites que telle ou telle affliction, telle ou telle maladie fit dans votre demeure, n'avez-vous pas reconnu la main de Dieu ? N'y eut-il pas dans votre cœur un retour vers lui ? Ce Dieu, qui jusqu'alors n'avait pu s'ouvrir le chemin de vos âmes, n'y revint-il pas triomphant à la suite de tel revers, tel malheur inattendu, tel châtiment corporel surtout?... Ah ! c'est que vous pouvez être légers, incroyants, corrompus, impies même, quand votre esprit est seul en baisse et que Dieu vous laisse la prospérité du corps et celle de l'argent. Mais quand il prend votre corps à partie, qu'il le livre à la souffrance, aux dents acérées d'un mal qui vous ronge, vous abat et vous détruit, quand vous êtes là sans espoir, sans repos, sans lumière et presque sans vie, sur votre couche de douleur, victimes de quelque grand fléau, alors, oh ! alors, vous êtes bien petits, bien humbles, bien croyants, et vous ne riez pas de votre conversion ! Vous priez, vous recevez le prêtre, vous baisez le saint crucifix, vous acceptez le pardon du Seigneur par la main de l'Eglise, et vous mourez chrétiens. Vous allez au ciel par la voie des épreuves temporelles : remerciez la puissance de Dieu et sa justice vengeresse.

Ainsi quand un peuple dort de ce lourd sommeil que donnent les prospérités, et que ni les bénédictions ni les peines de l'ordre spirituel ne peuvent le réveiller, Dieu, pour manifester sa puissance et sa justice, prend la verge de fer qui brise les nations, et il arrive alors que là où la grâce n'a rien pu, la verge peut quelque chose. C'est le système de la Providence.

Permettez-moi de vous dire maintenant en peu de mots, mes frères, que Dieu, en nous donnant un remède assuré, dans la protection des saints, contre les maux qu'il nous envoie, manifeste admirablement dans le temps sa sagesse et sa miséricorde.

II

Et d'abord, pouvons-nous compter sur l'intercession des saints pour désarmer les vengeances divines ? Rien de plus certain, mes frères. Il n'y a pas de chaos, en effet, pas de séparation entre le ciel et la terre; la terre et le ciel sont au contraire unis par la plus étroite alliance. Les saints du ciel savent très bien, ils voient de leurs yeux ce qui se passe sur la terre, ils le voient en l'essence divine ; ils nous voient donc avec nos malheurs, nos tristesses, nos calamités. Ils ne se contentent pas de nous regarder, mais ils se tournent aussi vers Dieu dont ils sont devenus les amis, et ils ne cessent de le solliciter pour nous. Ils sont maintenant assurés de leur bonheur, mais ils sont encore inquiets de nos maux, et alors toute leur charité se concentre sur nos besoins, sur nos misères, sur nos intérêts, non seulement spirituels, mais aussi temporels. Ils prient et supplient. Nous prions par eux, ils prient pour nous, ils montrent leurs blessures; ils jettent, à mesure que nous laissons tomber nos misères dans le bassin de la justice, ils jettent leurs mérites dans le plateau de la miséricorde, et c'est ainsi qu'ils opposent un contrepoids efficace à l'excès de nos péchés.

De là, mes frères, ces bienfaits qu'ils ont versés du ciel sur la terre et dont l'histoire ne finirait pas ; de là ces miracles éclatants opérés sur toutes les plages du monde et qui sont le magnifique témoignage de leur intercession; de là ces guerres arrêtées, ces conquérants frappés de ce vertige mystérieux qui venge les nations; de là ces fléaux destructeurs reculant à l'aspect des reliques des saints. Je pourrais en citer mille exemples

choisis dans les annales de toutes les nations ; je me bornerai à en rappeler deux, tirés de votre propre histoire.

Il y a déjà plusieurs siècles, en 1632, la France, et particulièrement le territoire de Langres, fut visitée par la peste. Le nombre des malades et des morts atteignit en peu de temps des proportions effrayantes. Frappés dans leurs pieds, dans leurs mains et leurs entrailles, les malades souffraient d'indicibles douleurs. Un feu mystérieux les brûlait et les consumait pour la plupart. Au spectacle déchirant d'un si grand nombre de malheureux livrés à la douleur et à la mort, la religion, mère toujours pleine de tendresse, sentit son cœur s'émouvoir. On avait eu recours en vain à tous les remèdes de la science, à toutes les industries du zèle et de la charité ; on s'adressa au ciel, des supplications unanimes montèrent vers le Dieu *qui frappe et qui guérit, qui fait mourir et ressuscite.* (Sap., XVI, 13). Une procession imposante s'organisa. On porta en triomphe la relique d'un des saints protecteurs de notre cité. Toute la ville était dans le recueillement de la prière ; la foule était immense, la foi vive, la confiance universelle. Mes frères, ce qu'il y a de certain, c'est que le terrible ministre de la mort arrêta immédiatement ses coups, et qu'il recula devant cette armée rangée en bataille. Et, chaque année, le 26 mai, la procession de saint Gaon nous rappelle la mémoire de ce miracle qui sera bientôt trois fois séculaire.

Quarante ans auparavant, en 1591, saint Bernard avait couvert notre ville d'une protection non moins éclatante. Ce n'était pas la peste qui sévissait alors, c'était un fléau plus terrible encore, s'il est possible, la guerre, et la plus atroce de toutes les guerres, la guerre civile, la guerre fratricide. Déjà une foule de cités étaient devenues la proie des flammes ; l'assassinat dans l'ombre se mêlait au carnage des champs de bataille ; déjà l'armée ennemie s'avançait vers nos murs à travers les ruines fumantes des villes et les sillons ensanglantés des campagnes. La terreur était à son comble, quand tout à coup les vœux des habitants de Langres se portent, avec leurs larmes, vers le grand saint qui fut presque leur concitoyen ; la municipalité elle-même, plus confiante en la protection des saints qu'en la force de nos remparts, demande que la châsse de saint Bernard sorte de sa retraite et fasse luire aux yeux de tous comme un rayon d'espérance. Vous savez le reste, mes frères ; le jour n'était pas encore fini que l'ennemi avait disparu sans laisser aucune trace de son passage, et Langres jouissait d'une paix profonde pendant que tout le reste de la France se débattait au sein de l'anarchie. L'année suivante, commençait, pour se continuer jusqu'à nos jours et au delà, le 20 août de chaque année, la solennité commémorative de ce grand événement.

Les maux même temporels trouvent donc un sûr remède dans la protection des saints ; et la raison en est, comme nous le disions en commençant, qu'après avoir montré sa puissance et sa justice par les calamités, Dieu veut montrer, par les saints qui sont ses amis, sa sagesse et sa miséricorde.

Si Dieu ne faisait paraître à nos yeux ici-bas que sa puissance et sa justice, il se ferait respecter et craindre, mais il ne se ferait pas aimer. Or, Dieu veut être aimé, et c'est pourquoi il nous manifeste encore sa sagesse et sa miséricorde, deux attributs qui le rendent souverainement aimable. Par sa sagesse, Dieu conduit tout avec ordre, et tire pour nous le bien du mal même ; par sa miséricorde, il offre au repentir un facile pardon. Or, mes frères, en nous donnant dans la protection efficace des saints un sûr remède contre les maux dont sa puissance et sa justice nous affligent quelquefois, je dis qu'il manifeste alors admirablement, c'est-à-dire d'une manière souveraine et populaire, sa sagesse et sa miséricorde.

Sa sagesse, car il nous sauve par des moyens contraires à ceux qui nous ont fait périr. En effet l'orgueil et la volupté, ces deux tyrans de l'homme, qui depuis la chute originelle asservissent le monde, sont les deux grands principes de la corruption qui appelle sur nous les fléaux de la puissance et de la justice de Dieu. Or, par la protection efficace que nous donnent les saints dans ces maux extrêmes, ce sont précisément les vertus opposées à ces vices, c'est l'humilité jointe à la pureté qui triomphe et qui nous guérit. Comment est-ce, en effet, que nous sollicitons l'intervention des saints, quand nous sommes dans l'angoisse des tribulations ? C'est en venant prier à leur tombeau, c'est en vénérant leurs reliques, c'est en les portant triomphalement dans les rues de nos cités. Mais n'ai-je pas ici nommé ce qu'il y a de plus humble et de plus pur, un tombeau, des ossements blanchis par le temps, une froide poussière ? Encore une fois, qu'y a-t-il de plus humble et de plus pur ? Oh ! quand la foi nous porte à vénérer les reliques des saints, à recourir à leurs cendres bénies, à supposer qu'une vertu cachée y réside pour nous, que sanctifiées par les vertus des saints ces cendres nous sont un remède de vie, oh ! alors, notre orgueil est vaincu par un tel acte de foi et d'humilité, et les foudres qu'il avait appelées s'éteignent aux mains de Dieu. L'impure volupté tombe pareillement. Ces reliques des saints nous sont en effet un solennel avertissement que toute chair se fane comme l'herbe des champs, et que la poudre des morts est insensible à tout plaisir. Elles nous disent éloquemment qu'elles vécurent autrefois dans un corps chaste et pur ; que le parfum qu'elles exhalent et qui nous guérit, c'est l'arome éternel de leur pureté et de la bonne odeur de Jésus-Christ. Vous revenez humbles et purs de votre visite aux restes vénérés des saints. Votre orgueil, vos plaisirs sont guéris ; l'air que vous avez respiré auprès de la tombe des serviteurs de Dieu a dissipé les vapeurs viciées qui vous donnaient la mort ; et c'est ainsi que la sagesse de Dieu, vous guérissant par des remèdes

proportionnés à vos maux, se manifeste à vous dans la protection des saints.

En second lieu, la miséricorde divine s'y manifeste aussi. Peut-être, en effet, quand vos péchés ont provoqué la colère de Dieu et appelé ses châtiments sur vos têtes coupables, craindriez-vous d'avoir directement recours à ce Dieu irrité, dont la puissance et la justice vous poursuivent. Sa majesté, outragée par vous, ne vous apparaissant plus que chargée de vengeance, votre prière expire sur vos lèvres, et votre amour tremble au fond de votre cœur. C'est pourquoi le Seigneur, toujours bon et riche en miséricorde, a mis dans les rangs de vos frères, dans les saints qui ont été des hommes comme vous, des intercesseurs pacifiques. Les saints ont connu vos misères, pourraient-ils s'y montrer insensibles ? Leur gloire ne vous apparaissant que dans ces humbles restes de leur mortalité, auriez-vous encore peur de quelques ossements ? Vous approchant de la châsse où reposent ces restes, ah! mes frères, vous les intéresserez en votre faveur, vous leur causerez avec un amoureux abandon, vous leur parlerez de vos maux avec toute la confiance d'un ami qui parle à son ami, d'un frère qui parle à son frère, d'un protégé qui ouvre son cœur à son protecteur puissant et dévoué. Votre confiance devenant bientôt familière, vous demanderez que le linge du pauvre malade, que le chapelet de la jeune fille pieuse, que le scapulaire du jeune homme chrétien soient sanctifiés par l'attouchement des saintes reliques. Puis vous emporterez l'espérance avec vous, et Dieu couronnant l'espérance par une grâce signalée, vous emporterez en même temps une révélation de sa miséricorde... Grandissez maintenant ce tableau ; que ces pieuses scènes de la vénération des fidèles envers les saints se produisent en public, dans les rues et sur les places d'une cité populeuse, et vous aurez une manifestation populaire de la sagesse et de la miséricorde divines.

O saints du ciel, et vous particulièrement saints protecteurs de notre pays, voilà les enseignements que nous donnent vos reliques vénérées, et que, tous les jours, ceux qui vous implorent reçoivent de votre charité ! Oui, c'est par vous que le Seigneur se plaît à manifester sa sagesse et sa miséricorde ; oui, vous êtes les instruments bénis des faveurs divines ; oui, nous nous plaisons à le répéter, — surtout dans les circonstances douloureuses où nous nous trouvons, — dans les jours de péril, aux moments critiques de notre histoire, alors que l'étranger menaçait notre ville ou bien que le fléau, sortant du puits de l'abîme, promenait la tristesse et le deuil tout le long de nos rues, lorsque invisible et souverain il envahissait nos demeures pour assiéger nos familles, et qu'ainsi étendant son voile funèbre sur la cité, passait et repassait sur nos têtes comme l'ange de la mort envoyé par le Seigneur sur le camp de l'Assyrien (IV Reg., XIX, 35), alors, ô saintes reliques, vous fûtes pour nous comme une arche d'alliance, comme une arche de salut, puissante à la fois pour détourner les fléaux du ciel et pour conjurer les maux de la terre. Recevez, pour tant de bienfaits, les hommages reconnaissants de nos cœurs ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, des jours de deuil venaient de nouveau se lever pour nous, ah ! ne nous abandonnez pas et faites de nouveau briller ces clartés salutaires qui donnent l'espérance.

Et vous surtout, Reine de tous les saints, ô Marie, notre mère et notre patronne, vous dont cette ville a imploré tout récemment la protection spéciale par un vœu solennel et populaire, abaissez sur nous vos yeux, ces yeux si doux, si pleins de miséricorde, ces yeux qui calment la douleur, qui versent la joie et la consolation : *illos tuos misericordes oculos ad nos converte*. Abaissez-les sur cette cité qui tient à honneur de voir et de vénérer votre image à chacune de ses portes ; abaissez-les, vos yeux maternels, sur la France qui est votre royaume, sur Rome qui n'a d'espoir qu'en vous, sur les nations catholiques qui périraient sans vous. Les jours sont mauvais, les calamités nous assiègent. O notre avocate ! entendez les cris que nous poussons vers vous du fond de cette vallée d'exil et de larmes ; protégez-nous jusqu'au dernier moment ; et instruits par vos bénédictions de la sagesse et de la miséricorde de Dieu, nous ne connaîtrons plus désormais sa puissance et sa justice que comme une puissance qui sauve et une justice qui bénit. Ainsi soit-il !

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXXIII

POUR LE JOUR OCTAVE DE LA TOUSSAINT

Le ciel : la joie de voir, la joie d'aimer

Videbimus eum sicuti est, facie ad faciem.
Nous verrons Dieu tel qu'il est, face à face. (I Joan., III. 2).

L'Eglise, aujourd'hui, nous invite à nous réjouir et elle nous indique où se trouve la vraie joie : c'est dans le Seigneur, dans la pensée du ciel où règnent les saints. *Gaudeamus omnes in Domino*. De toutes les fêtes, la Toussaint est la plus touchante, la plus humaine en quelque sorte. Les autres nous proposent à méditer des mystères élevés, métaphysiques, qui sollicitent des efforts d'intelligence : comme Noël qui nous rappelle l'Incarnation, la chute de l'homme par le péché originel, sa Rédemption par Jésus-Christ le nouvel Adam ; comme Pâques qui nous attache au fait de la résurrection du Sauveur, principe de la divinité de l'Eglise et de la régénération du monde. La Toussaint nous

convie simplement à regarder en nous-mêmes, à ouvrir notre propre cœur pour en considérer les plaies, les inquiétudes, les tourments, puis à regarder le ciel où il n'y aura plus ni peine, ni tristesse, ni séparation.

Saint Augustin, à la pensée du ciel, s'écriait : « Nous verrons, nous aimerons, nous louerons Dieu ! *Videbimus, amabimus, laudabimus !* » — « Le paradis, ajoutait un jésuite célèbre, le P. Bouhours, oh ! le grand mot ! Qui dit paradis dit l'éloignement de tous les maux, l'assemblage de tous les biens, le chef-d'œuvre de la magnificence de Dieu, le prix du sang de Jésus-Christ, l'accomplissement de tous les désirs du cœur humain et quelque chose de plus que tout cela [1].» Nous y jouirons en effet de la fête des yeux et de la fête du cœur, de la *joie de voir* et de la *joie d'aimer*. Alors disparaîtront jusqu'aux souvenirs pénibles de nos ennuis et de nos épreuves.

I

« Cette vie m'ennuie, » s'écriait Job, le poète inspiré qui a le mieux traduit et exprimé l'éternelle plainte humaine. *Tædet animam meam vitæ meæ* [2]. Seule, la prime enfance n'éprouve point cet ennui, parce qu'elle ne sait rien encore de la vie ; ou bien encore ces âmes insouciantes et nulles qui ne réfléchissent point, ne comprennent rien et vivent de sensations plutôt que de pensées et de sentiments. Mais les autres, les âmes élevées, les esprits d'élite, les grandes intelligences et les grands cœurs, irrassasiés et étouffant dans l'étroite prison où ils se sentent captifs, répètent douloureusement la plainte de Job ainsi développée par saint Augustin : « Que je m'ennuie, Seigneur, de cette vie de pèlerinage ! Cette vie est une vie misérable, une vie caduque, une vie incertaine, une vie laborieuse, une vie pleine de péchés, une vie que l'on doit appeler plutôt mort que vie, puisqu'il n'y a pas un seul de ses moments où nous ne mourions par une pente continuelle à la mort ! »

Ceux mêmes qui paraissent les plus joyeux gardent au fond d'eux-mêmes une plus profonde mélancolie. Etudiez-les bien : ils s'appliquent à amuser les autres, ils travaillent à paraître des causeurs aimables et de bonne humeur, mais en eux-mêmes ils sont effroyablement tristes ; nul autant qu'eux ne porte le poids de « cet inexorable ennui qui fait le fond de toute vie humaine, » pour parler comme Bossuet, parce que, plus intelligents, ils ont vu la vie de plus près et ils l'ont reconnue vide, inquiète, pleine de trahisons et trompeuse. Pour eux, la terre tout entière c'est « le monde où l'on s'ennuie. »

Et comment pourrait-il en être différemment ? Les infirmités nous guettent ; les revers et les afflictions demeurent suspendues sur notre tête ; nous sommes toujours sur le qui-vive à la pensée du lendemain. Vous surtout que la nature a faites plus sensibles, plus inquiètes, vous vous dites sans cesse : « Demain, que m'adviendra-t-il ? à moi, à mon mari, à mes enfants, aux miens ? Demain aurons-nous du pain ? Demain pourrai-je faire face à mes affaires ? » Enfin cette interrogation terrible : « Demain, serai-je dans le tombeau ? Et mon âme, où sera-t-elle ? » Voilà les questions qui vous torturent, qui tourmentent toute âme qui a la foi et qui se prend à réfléchir.

Alors l'Eglise intervient, elle nous parle, elle nous instruit : « Réjouissons-nous dans le Seigneur, tous, » nous dit-elle. Oubliez les spectacles et les appréhensions qui vous troublent, car demain, si vous le voulez, vous serez sûrement au ciel. Là, Dieu essuiera toutes vos larmes. Là, il n'y aura plus ni deuils, ni cris, ni querelles, ni inquiétudes, ni douleurs. Exilés, parlons un peu de cette patrie d'où toute tristesse sera bannie à jamais !

Une personne amie qui vient de s'expatrier courageusement pour procurer aux siens une situation meilleure, m'écrivait récemment : « Si vous saviez comme la France nous manque et comme nous parlons souvent d'elle ! En elle tout, jusqu'à ses hameaux boueux, jusqu'à ses petites villes mal entretenues, jusqu'aux pavés des rues, jusqu'aux détails insignifiants, tout nous intéresse, tout nous rappelle un monde charmant de souvenirs ! »

Nous qui sommes tristes, parce que nous nous sentons loin de notre pays, tristes en réalité de nostalgie, pourquoi ne pensons-nous pas sans cesse au ciel, la France éternelle où il n'y aura plus de craintes ni d'animosités, de vainqueurs ni de vaincus, de pauvres ni de riches, de divisions ou de dissentiments, plus que des frères qui se retrouvent et qui s'aiment ?

Là nous jouirons de la joie de voir.

Comment peindre les magnificences du paradis, puisqu'il s'agit d'un monde spirituel dont nulle expression matérielle ne saurait retracer l'image ? Le langage humain est trop pauvre pour nous en donner même une idée ; essayons cependant de nous aider de quelques comparaisons, si imparfaites soient-elles, pour nous élever vers la céleste vision.

Vous avez vu souvent le lever du soleil. Dès longtemps l'aurore l'annonçait par des rayons éclatants aux couleurs merveilleusement pures et variées ; les montagnes semblaient tressaillir sous les caresses de la lumière naissante, les campagnes souriaient parmi les frémissements de la brise, la terre était dans l'attente de quelque chose de doux et de majestueux à la fois. Tout à coup paraît le globe d'or du soleil, éveillant d'abord les hauts sommets, puis les humbles vallons. Tout s'anime alors, tout chante : c'est la clarté, la vie, la beauté, c'est le roi ! Et il n'est pas une âme qui reste insensible à cette fête des yeux et qui ne laisse jaillir spontanément la belle prière que Jésus-Christ nous a apprise : *Pater Noster*, Notre Père ! pour remercier Dieu de ses bienfaits inces-

[1] Le P. Bouhours, *Pensées*.
[2] Job, x, 1.

sants, de cette joie quotidienne qu'il nous offre comme le festin le plus délicieux de l'âme avide de voir.

Ces semaines dernières, la France a été témoin d'un autre spectacle grandiose et consolant. Deux peuples se donnaient fraternellement la main pour affirmer leur concorde, leur force, leur amour de la paix, et acclamaient un souverain pacifique et puissant, lui faisant une escorte triomphale d'honneur et d'espérance. C'était une merveilleuse fête des yeux que ce défilé de cent cinquante mille soldats français, mais une fête plus merveilleuse encore de l'âme française qui s'est sentie aussitôt animée d'une invincible confiance dans l'avenir de la patrie. L'univers s'est arrêté surpris, pour regarder et pour acclamer aussi, tant, malgré quelques voix discordantes, la scène était belle, inattendue, splendide.

Tout cela cependant renferme plus de pompe extérieure peut-être que de solide réalité. Les lustres s'éteignent, les drapeaux s'abaissent, la joie populaire s'apaise, et le lendemain les craintes renaissent.

Je sais quelque chose de plus beau que tous les spectacles de la nature, que toutes les joies nationales, quelque chose qui demeure et ne s'altère point, qui ne vieillit pas avec les années, et qui est pour nous ici-bas l'image la plus parfaite de la beauté, la beauté même : c'est une belle âme.

Sans doute, c'est chose rare, mais cette rareté existe. Dieu permet que parfois vous rencontriez cette perle et que vous jouissiez de la contempler. Vous vous penchez sur elle comme sur une fleur céleste, embaumée et brillante. Vous l'étudiez, vous l'interrogez en quelque sorte, vous y trouvez une bonté à l'épreuve du mal, une pureté immaculée, un dévouement toujours prêt à se donner et à s'oublier, une générosité sans mesure. Ah ! comme on se plaît en sa délicieuse compagnie ! comme on voudrait ne la quitter jamais, vivre avec elle toujours, dans le rayon de sa joie, de sa force tranquille, de sa protection surnaturelle et de sa sainteté ! Elle nous apparaît comme une créature supérieure qui n'a rien de nos défauts, de notre terre, et nous sommes pris devant elle d'une affection admirative mêlée de respect. C'est le missionnaire qui s'en va, pour l'amour de Jésus-Christ et des âmes rachetées, prêcher l'Evangile à des peuples qu'il ne connaît pas ; c'est le soldat chevalier qui se voue à toutes les saintes causes de l'Eglise, de la patrie et de la civilisation ; c'est la vierge timide qui se fait héroïque dans ces combats d'un autre genre, contre l'ignorance qu'elle remplace par l'éblouissante vérité chrétienne, contre le sensualisme qu'elle expie par ses pénitences, contre les passions païennes qu'elle arrête parfois au prix de son sang et de sa vie sacrifiée ; c'est la mère de famille, forte pour tous les devoirs, courageuse en face de toutes les épreuves.

La beauté, la voilà ! C'est cette âme sainte, convaincue, généreuse, ardente et pure. Le monde même s'incline et dit : « Oui, quelle belle âme ! »

Or le ciel est peuplé de ces belles âmes-là. Au lieu que nous en rencontrons ici-bas quelques-unes seulement, et pour lesquelles nous tremblons toujours, connaissant leur fragilité, au ciel nous en trouverons des myriades sans nulle tache, toutes confirmées en grâce et réduites à l'heureuse impuissance de descendre, de pécher, toutes aimantes, attirantes par leur douceur et leur bonté.

Ici nous ne voyons pas les âmes, nous ne pouvons que les deviner à travers des actions souvent menteuses, des traits trompeurs, un sourire qui parfois déguise des intentions perfides. Nous les connaissons si peu qu'après avoir vécu des années avec des personnes que nous exaltions, tout à coup nous découvrons que nous avons été abusés : elles se révèlent sous un jour et avec des noirceurs que nous ne soupçonnions pas.

Là nous verrons les âmes distinctement, telles qu'elles sont, nous lirons jusque dans leurs plus intimes replis, et le jour où elles revêtiront leur corps glorifié, après la résurrection, ce corps même ne sera qu'une sorte de voile lumineux qui fera ressortir encore leur indéfectible beauté.

Si elles sont toutes admirables, il en est cependant qui sont plus brillantes et plus précieuses. Comme, parmi les étoiles, plusieurs sont de clarté plus vive et de plus noble essence, quelle jouissance de contempler l'âme de nos saints patrons, les anges dans leur surnaturelle splendeur ; de contempler surtout, muets d'admiration et de bonheur, Marie plus belle incomparablement que les séraphins dont elle est la reine, ses célestes qualités, sa bonté, sa modestie virginale, son humilité dans la gloire, sa pureté, sa puissance ! Quelle jouissance de la voir portée par les anges à travers les espaces de lumière, triomphante et douce, puis, tout à coup, s'inclinant vers nous, chétifs, pour nous sourire, nous prendre par la main, nous emmener avec elle ! Et par-dessus tous ces rayons, toutes ces splendeurs, toutes ces félicités, Dieu, lumière vivante en qui nous verrons toutes choses, Dieu que nous contemplerons tel qu'il est, dans ses infinies perfections.

Oui, nous le verrons face à face, comme nous nous voyons et mieux encore : car de nous-mêmes nous ne percevons que l'extérieur, la physionomie du visage, nous ne voyons pas le fond de l'âme. En ce monde nous ne distinguons Dieu que vaguement à travers le miroir des créatures, comme l'âme à travers le miroir du corps ; nous le considérerons alors dans sa radieuse personnalité, dans son adorable Unité, dans sa puissante et miséricordieuse Trinité. Quelle joie de voir ! Quelle fête des yeux comparable à cette vision ? *Videbimus!*

Nous verrons l'admirable intérieur de Dieu, ses relations de famille en quelque sorte dans la sainte Trinité ; et s'il est doux d'entrer dans un foyer ami, hospitalier, vertueux, de s'y asseoir pour jouir du bonheur qui l'habite, que sera-ce de la félicité que nous goûterons dans le foyer de Dieu même !

Maintenant il demeure pour nous « comme une

énigme, » où il nous reste infiniment à deviner; nous en devinons suffisamment toutefois pour demeurer inexcusables de ne point l'adorer. Quand nous examinons les étoiles du firmament, comment ne pas penser à Celui qui les a lancées et allumées dans l'espace? quand le soleil du soir descend dans sa couche de pourpre lumineuse, comment ne point apercevoir la main qui le conduit? Mais les cieux tout splendides qu'ils sont ne nous suffiraient point, ne nous rassasieraient pas. Nous voulons mieux, nous voulons voir de plus près, afin qu'en nous le cœur, la pensée, l'âme, tout soit satisfait.

Voir la pensée de Dieu, le plan de la création, les desseins de sa miséricorde sur les âmes, les rouages secrets qui font mouvoir le monde des corps comme le monde des esprits, quelle jouissance! Quelle récompense aussi!

Ensuite converser avec les saints, avec la sainte Vierge, avec les anges, quelle source inépuisable de bonheur! Car nous parlerons à Marie elle-même, nous jouirons de ses intimes entretiens, et pour avoir audience d'elle, nous n'aurons pas à faire antichambre; saint Michel nous racontera la lutte contre Lucifer, avec toutes les effroyables péripéties du combat; saint Gabriel son message auprès de la sainte Vierge à Nazareth, les profondeurs du mystère de l'Incarnation, les combinaisons divines qui ont amené notre salut, l'attitude humble et ravie de Marie, toute la vie du Sauveur pleine de sacrifices et de bienfaits. Les siècles défileront devant nous, l'histoire vivante mise en action et jouée par les personnages eux-mêmes, et il apparaîtra que Dieu a tout disposé par des voies admirables et que nous ne comprenions point, pour le triomphe éclatant de sa Providence, de sa justice et de sa bonté. *Videbimus!*

Voilà ce que nous dit cette fête : nous verrons toutes ces merveilles. Sainte Thérèse, à qui Dieu en avait révélé quelque ombre, écrit dans le livre de sa *Vie :* « Les choses que je voyais étaient si grandes et si admirables que la moindre suffirait pour transporter une âme et pour lui inspirer un extrême mépris de tout ce qui se voit ici-bas. Il n'est point d'imagination ni d'esprit qui puisse se les figurer. Leur vue me causa un plaisir si exquis et embauma mes sens d'un si suave contentement que je n'ai point de paroles pour les peindre. Et Notre-Seigneur me faisant voir cela me disait : « Regarde, ma fille, ce que perdent ceux « qui m'offensent, et ne manque pas de les en « avertir. » Il me demeura de là un tel dégoût des biens et des satisfactions de ce monde que tout ne me paraissait plus que fumée, mensonge et vanité. »

Ces beautés qui mettaient sainte Thérèse hors d'elle-même et la plongeaient dans l'extase, nous les verrons de nos yeux. *Videbimus.* Et cette fête oculaire, inénarrable, sera aussi une fête intellectuelle, car non seulement nous verrons, mais nous comprendrons. Aussi bien, comprendre, c'est encore voir.

II

Cependant, le ciel est-il seulement une vision des yeux. Est-ce que l'homme, outre les yeux, outre l'esprit, n'a pas reçu une autre faculté plus noble encore et qui demande aussi à être satisfaite? Oui, Dieu nous a donné une puissance plus délicate et plus élevée que l'intelligence : il nous a donné le cœur dont l'unique joie est d'aimer.

1. Notre cœur c'est le plus grand de tous nos tourments. Il est vaste comme l'Océan, et presque toujours il demeure à sec. Il est immense comme le ciel, et aucun astre, aucune espérance certaine, aucune affection sûre ne peuple cette immensité. Nous sommes faits pour aimer, et nous n'osons nous abandonner avec sécurité à notre amour. Suis-je sûr de votre amitié? Et quand même j'en serais sûr aujourd'hui, qui me dit que vous ne me la retirerez pas demain?

Ce qui nous fait mal, c'est la défiance et l'insécurité. Comment les rejeter pourtant quand une expérience cruelle nous les a montrées à tous les tournants du chemin? Je ne suis pas même sûr de moi, comment le serais-je des autres?

Aussi force nous est de garder une réserve prudente dans nos estimes comme dans nos affections, et le premier degré de la sagesse humaine, degré pénible à franchir, hélas! consiste à ne se jamais livrer tout entier. La sagesse divine, d'ailleurs, confirme cette ligne de conduite en nous disant : « Ne te fie pas à tout venant. »

Ce doute perpétuel, motivé par de perpétuelles instabilités d'humeur, de haines, de passions diverses, quel tourment!

C'est la grande épreuve, et comment aimer les hommes lorsqu'en les regardant de près nous les trouvons non seulement vides et peu intéressants, mais méchants? Nous sommes plutôt portés à les haïr ou à nous détourner d'eux. Les bonnes intentions que nous avions conçues expirent dans notre cœur, et les bonnes paroles qui naissaient d'elles-mêmes se taisent sur nos lèvres. Nous sommes découragés de vivre, de faire le bien; découragés des combats renouvelés sans cesse, des perpétuels recommencements et des constantes ingratitudes.

2. Alors la foi nous parle surtout en cette fête et nous ramène à l'amour.

Pourquoi Dieu nous éprouve-t-il? nous dit-elle. C'est qu'il a confiance en nous. Oui, pour nous imposer de telles douleurs, de tels fardeaux, il faut qu'il nous sache forts et nous estime grandement. Quand nous avons un service pénible à demander, est-ce que nous nous adressons à nos ennemis? Mais non, à nos amis, et parmi ceux-ci nous choisissons les plus sûrs. Alors ils comprennent quelle confiance nous avons en eux pour solliciter d'eux de tels actes de confiance. Dieu nous éprouve donc, parce qu'il nous regarde comme ses amis.

Ce qui me frappe dans vos épreuves, c'est votre patience, votre résignation. Les lèvres se plaignent, mais, malgré l'inéluctable nécessité de mou-

rir, le cœur dit : « Mon Dieu ! je me soumets, vous êtes juste, et bien que je ne le comprenne pas pleinement, je sais que c'est votre miséricorde qui me flagelle, et je l'adore ! » Est-ce que ce n'est pas de l'amour, cela ?

Mais comment expliquer ce fait que je constate au chevet de tous vos malades, sinon parce que Dieu élève et soutient notre volonté et nos pensées, qu'il nous inonde d'un bonheur que nous ne connaissions pas, le bonheur de souffrir, qu'il range parmi les meilleures béatitudes : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés ! »

Oui, au sein de la maladie, des peines et des écrasements, nous trouvons par une grâce particulière de Dieu des encouragements qui nous relèvent et nous aident à triompher. Celui qui est calomnié, outragé, qu'on représente comme un scélérat, bien qu'il soit innocent, descend dans sa conscience, et il se trouve grand parmi les misérables qui le vilipendent, il goûte une joie profonde à se sentir à la fois calomnié et juste. Cette joie est encore une grâce. Ce n'est pas en vain que le Sauveur a ajouté : « Vous serez bienheureux lorsqu'ils vous persécuteront, qu'ils vous poursuivront de leurs mensonges à cause de moi, *mentientes propter me*. Réjouissez-vous, tressaillez d'allégresse, car votre récompense sera grande au ciel. »

Charles Ier, roi d'Angleterre, fut condamné à la peine capitale. Le matin de son exécution, éveillé d'un sommeil tranquille, il dit à son serviteur : « Voici le jour de mon second mariage : je veux être vêtu comme le jour de mes noces. » Il gravit les degrés de l'échafaud, et, sa tête royale déjà placée sur le billot fatal, il dit en souverain : « Je vais d'une couronne corruptible à une couronne incorruptible. » — « Oui, ajouta l'évêque Juxton, vous échangez une couronne périssable contre une couronne éternelle. » Et Charles mourut la joie au cœur et le sourire sur les lèvres [1]. La foi l'avait ramené à l'amour et il regardait le ciel avec confiance.

Qui donc soutient le soldat qui meurt pour son pays sur le champ de bataille, sinon cette pensée qu'en défendant la patrie terrestre il conquiert la patrie du ciel ?

Qui donc soutient le missionnaire qui s'en va, digne fils de S. François de Xavier, à travers tous les obstacles et les périls pour arracher les âmes à l'erreur et les gagner à la vérité, à Jésus-Christ ; qui pour elles abandonne son pays, sa mère qu'il ne reverra plus, sa famille éplorée qui ne comprend rien pour elle-même à ce sacrifice, — sinon la pensée du ciel qu'il ouvrira à des âmes qui sans lui seraient éternellement privées de Dieu ?

Oh ! écoutez aussi la voix de la foi qui vous conduit à l'amour. L'homme n'est pas beau à voir de près, il est égoïste, il est borné, il est ingrat. Cependant n'écartons pas les ingrats ni les égoïstes, et continuons-leur nos bons offices. Ils le sont, mais le savent-ils ? Le sont-ils par méchanceté, par perversité ? C'est bien rare. Et quand cela serait ? Est-ce qu'ils n'ont pas une âme dont nos duretés peuvent compromettre le salut, une âme faite pour le ciel comme la nôtre plus heureuse parce qu'elle a reçu plus de faveurs ? Oh ! ne repoussons personne ! Exerçons autour de nous cet apostolat de la miséricorde qui n'est point sans amertume sans doute, car il faut empêcher souvent notre cœur d'éclater, mais qui nous concilie la miséricorde de Dieu et qui par la patience, les procédés doux et chrétiens, peuple le ciel.

3. Il faut bien nous attendre à souffrir toute notre vie du doute, de la tristesse, de la méconnaissance et même des outrages. C'est au ciel seulement que ces poids lourds nous seront pour jamais enlevés. Ce sera la récompense et le triomphe de notre amour.

Non seulement alors nous verrons Dieu de nos yeux, mais notre cœur s'épanouira dans la joie éternelle d'aimer. Nous aimerons Dieu, voilà la part incomparable qui ne nous sera point ôtée. Plus de douleur ni de cri d'angoisse, il ne nous restera que le souvenir infiniment doux des maux passés qui nous ont valu une telle gloire. Alors seulement nous comprendrons le mystère de cette vie qui est surtout le mystère de la souffrance.

« La souffrance, disait un grand artiste [1] qui était profondément religieux, c'est la porte la plus sûre par laquelle Dieu entre dans notre âme. Aussi devons-nous la lui ouvrir bien grande, en aimant de tout notre cœur les maux qu'il nous envoie. » Ce que nous ne pouvions qu'entrevoir à la lumière de l'Evangile, nous le verrons à l'évidence aux clartés du Paradis.

Nous aimerons Dieu, nous aimerons la sainte Vierge, notre ange gardien, les saints, et ils nous rendront à l'infini notre amour. — Une autre misère de l'amour terrestre, c'est qu'il n'est presque jamais partagé ; l'un donne plus, l'autre moins, parfois même celui-ci donne tout et celui-là ne rend rien ; ni réciprocité ni justice dans nos infirmes affections. Là, au contraire, nous nous sentirons aimés, infiniment aimés, d'un amour réciproque, également ou supérieurement ressenti, pour l'éternité !

Oh ! que l'Eglise a raison aujourd'hui de nous parler du ciel, de nous rappeler qu'il faut le mériter, porter cette vie avec générosité, avec obéissance pour plaire à Dieu ! Car c'est une alternative épouvantable et certaine : nous irons un jour ou au ciel ou en enfer. « Mourir, c'est sortir de l'existence pour rentrer dans la vie [2]. » Malheur à ceux qui en sortent pour rentrer dans cette mort éternelle où l'âme vit non pour aimer et pour être aimée, mais pour maudire et pour être maudite !

Travaillez, priez, soyez chrétiennes et justes, afin de jouir au ciel de la joie d'aimer. Là, nous retrouverons ceux qui nous ont quittés en nous

[1] Le P. Félix, *L'Eternité*, p. 163.

[1] Charles Gounod.
[2] *Id.*

disant : « Au revoir! » Les chers absents d'hier, nous les reverrons demain. Ils sont morts dans l'espérance, dans le dernier baiser de la croix et de l'Eglise. Ce sont vos enfants peut-être, vos frères, vos maris, vous les reverrez au ciel dont ils ont pris le chemin. Ah! quand vous recueilliez leur dernier soupir dans toute la douleur de votre cœur brisé, une seule chose vous soutenait, l'espérance du ciel ; un seul mot s'échappait de vos poitrines : « Va, nous te reverrons. Oh! puissé-je aller bientôt te retrouver! Je veux te suivre afin de te voir, de t'embrasser, de t'aimer pour jamais! »

Oui, nous les aimerons alors, sans plus craindre que rien nous sépare ni que les créatures amoindrissent, stérilisent ou dénaturent leur affection. Nous les aimerons sans jamais plus douter d'eux, sans redouter les désillusions, les événements contraires, les âpres lendemains. Ils sont partis avant nous, en nous précédant de bien peu. Nous avons mis en sûreté nos chers trésors au sein de Dieu. A nous maintenant de les rejoindre quand Dieu le permettra pour jouir sans fin de la joie de les aimer au Paradis, dans la radieuse et éternelle fête du cœur. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS POUR LE SOIR DE LA TOUSSAINT

I

NOS MORTS

Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut et cæteri qui spem non habent.

Je ne veux rien vous laisser ignorer touchant vos morts, afin que vous ne vous contristiez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

Mes frères,

Il est pour vous tous une pensée qui ce soir et demain dominera toutes vos préoccupations, vos agitations, vos soucis : vous allez vous recueillir et vous souvenir de ceux que vous avez tendrement aimés, père, mère, époux, sœurs, enfants, amis, et qui vous ont quittés pour retourner à Dieu. Puis vous vous dirigerez silencieusement vers le champ du repos ; vous déposerez sur leur dépouille mortelle quelques fleurs, symbole d'une affection qui dure toujours ; et vous répandrez aux pieds de la croix qui abrite leur tombe, des larmes avec des prières.

Laissez-moi donc ce soir entrer moi-même dans cet ordre d'idées, et vous dire les pensées tristes et consolantes que me suggèrent ces deux mots : *Nos morts!*

I

Faut-il revenir pas à pas, scène par scène, dans ce drame douloureux qui les a emportés ?

Durant le cours de leur vie, plus d'une fois la mort avait fait quelques tentatives. On aurait dit qu'avant de frapper son coup définitif, elle cherchait cette brèche fatale par où elle entrerait un jour. Nous appelions ces tentatives « des maladies. » La maladie est le premier pas que fait la mort chez nous, elle en est comme un écho anticipé. La mort avançait avec la vie ; l'heure approchait de son inévitable triomphe. En vain notre cher malade se cramponnait de toutes ses forces à l'existence. La science l'aidait, notre amour l'aidait ; nous rafraîchissions ses lèvres, nous lui disions : « Courage!... » Mais bientôt l'art fut impuissant et l'amour désarmé. Alors Jésus-Christ vint. Il vint trois fois, comme il viendra, espérons-le, trois fois aussi pour nous, par la confession, la communion, l'Extrême-Onction. Enfin, le moment suprême, le dernier combat, l'agonie ; l'Eglise se pencha sur la couche de son enfant, elle murmura ses litanies ; comme elle avait béni son entrée dans la vie, elle voulut bénir son dernier soupir..., et tout fut consommé.

Approchez-vous... Il est là, couché, immobile, pâle, froid, lugubre ; son cœur a cessé de battre ; son souffle, ce bon air qui lui apportait la vie, s'est exhalé pour toujours ; ses lèvres sont silencieuses, son regard fixe, morne, stupide, ses mains glacées, ses pieds immobiles, son visage décoloré.

Et maintenant, baisez ce front pâle, rejoignez ces deux mains froides en pleurant. Oui, pleurez! Ce cercueil entré vide chez vous en est sorti plein de vos affections brisées et de vos espérances mortes.

Et toi, ô sainte Eglise, remplis ton œuvre de mère, recueille de tes pieuses mains cette dépouille sur laquelle a coulé l'eau de ton baptême et l'onction de tes sacrements, et dépose-la dans le sol que tu as bénit comme on bénit la couche où doit dormir un petit enfant.

Mais, ô chrétiens, en quittant vos morts au cimetière, ne vous laissez pas aller au découragement comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Le cimetière est sans doute le domaine de la mort, mais il est aussi le dortoir où vos chers trépassés reposent en attendant l'heure de la résurrection. J'en ai pour garant la croix qui domine leur tombe et qui me dit : « Un jour le souffle de Dieu fera tressaillir toutes ces cendres qui redeviendront fécondes, et la vie viendra de nouveau habiter dans ces ossements humiliés. » J'en ai pour garant aussi le grand respect qui environne le coin de terre où la dépouille mortelle de l'homme est ensevelie. Oui, si l'âme survit au corps, si l'homme tout entier est destiné à redevenir lui-même à la fin des temps, je comprends ces soins pieux, cette vénération et ce culte. C'est la dépouille d'une âme qui n'ayant pas cessé de vivre la reprendra un jour. C'est un temple que la main du Tout-Puissant rebâtira dans la suite. C'est un sanctuaire dont Dieu

réunira plus tard les pierres dispersées. Tout cela mérite de l'honneur, du respect; il y a là quelque chose de saint, de sacré. Mais si tout finit à la mort, si le néant est le dernier mot de la destinée humaine, que signifie le respect de la tombe ? A quoi bon toutes ces pompes et tout cet appareil, pour un amas de pourriture qui n'a plus de nom dans aucune langue ? Vous protestez, mes frères, contre une telle supposition, et c'est toute l'humanité qui proteste avec vous par le culte des morts.

Séchons donc nos larmes, nous qui pleurons la perte de nos parents et de nos amis; ils ne sont point morts, ils dorment leur dernier sommeil en attendant la résurrection. Un jour viendra, nous en avons la ferme espérance, où nous nous lèverons avec eux de la tombe et où debout comme le Christ, notre chef, sur son sépulcre, nous porterons à la mort ce défi du triomphe : « O mort, où est ta victoire ? Toute ta puissance s'est évanouie, » et nous ressusciterons pour vivre à jamais.

II

Mais l'âme de nos morts, qu'est-elle devenue ?

1. Mes frères, il y a une supposition que j'écarte immédiatement pour nos chers trépassés : c'est celle de l'abîme effroyable d'où l'on ne remonte pas quand une fois on y est tombé. Je crois de toute ma foi au plus grand nombre des élus, pour l'honneur, pour la gloire et la bonté de Dieu. Oui, je crois à la puissance des grâces de l'heure dernière.

Je sais bien qu'il y a des fautes qui éloignent à tout jamais du ciel; je sais bien qu'il y a des misérables qui nient effrontément le devoir, la vertu, les règles inflexibles de la conscience, qui se conduisent comme la brute qui n'a pas d'espérance, ne se tournent pas vers Dieu pour lui demander pardon avant de quitter la terre, et se précipitent volontairement dans l'enfer éternel.

Mais il n'en a pas été ainsi de ceux que vous pleurez. Ils étaient honnêtes, probes, laborieux ; ils étaient surtout chrétiens, soumis aux saintes lois de l'Evangile, ils ont vécu dans l'accomplissement du devoir, et si par surprise ou fragilité ils ont commis des fautes, ils se sont repentis ; s'ils ont vécu dans l'indifférence, sur leur lit de mort ils ont compris leur erreur et ils ont voulu mettre leur conscience en règle avec Dieu, avant de paraître devant Lui.

2. C'est donc en haut que je vous invite à porter vos regards.

Il n'y a pas de famille parmi vous, si humble soit-elle, dont tous les membres ne puissent dire : « J'ai dans mes veines du sang de saint. » Parmi ces Bienheureux que l'Eglise honore aujourd'hui, parmi ces multitudes que l'apôtre entrevit innombrables dans le ciel, je compte moi aussi toute la lignée de mes ancêtres, depuis le premier de mon nom et de mon sang qui a reçu le saint baptême, jusqu'à celui qui, le dernier, s'est endormi sous notre toit, dans la paix du Seigneur et la sainte Hostie sur les lèvres.

Est-ce que vous n'avez pas vu dans vos demeures vous échapper au milieu des actes d'amour de Dieu et de repentir, de ces chrétiens, de ces chrétiennes, votre père, votre mère, votre aïeul, votre oncle, votre tante, desquels on disait : « C'étaient des gens de foi ! »

Est-ce que vous n'avez pas vu partir pour le ciel, de ces jeunes filles, de ces petits anges, fleurs toutes parfumées d'innocence, cueillies par la main de Dieu dans votre famille pour les parterres du paradis ?

Je me souviens qu'un jour une bonne grand' mère faisait réciter devant moi à un jeune enfant sa prière du soir. C'était la prière naïve du premier âge. Elle se terminait par cette invocation à un petit ange, trop tôt envolé : « Chère petite sœur, priez pour nous. » Je fus profondément ému ; et ne dites pas que c'était là une sentimentalité ridicule : c'est chrétien, c'est vrai.

O famille, vois-tu là-haut, sur les rivages de l'éternelle patrie, ces légions bienheureuses ? Ce sont tes aïeux qui te tendent les bras, assurés de leur salut, inquiets de celui de leur postérité. Enfants des saints, irez-vous les rejoindre, ou bien en serez-vous à jamais séparés ? Si Dieu permettait aux saints vos aïeux de descendre du ciel pour visiter leurs descendants, dans ces demeures qu'ils leur ont laissées, y trouveraient-ils encore vivante la foi qu'ils leur avaient transmise comme le plus précieux des héritages ? Y retrouveraient-ils le crucifix à la place d'honneur ? Y retrouveraient-ils l'habitude de la prière, le repos du dimanche, l'assiduité aux offices, la fréquentation des sacrements ?

O pères, ô mères, ne laissez pas dépérir l'héritage de vos ancêtres ! Que vos familles soient toujours fondées sur la foi chrétienne ! que vos enfants soient toujours élevés dans la crainte du Seigneur ! Enfants des saints, vous devez être des saints vous-mêmes et vos enfants comme vous, de génération en génération.

3. Mais il faut que j'ajoute : s'il y a dans le ciel des élus de votre famille, très probablement aussi, il y en a parmi les vôtres qui achèvent de se purifier par la souffrance dans les prisons du purgatoire.

Mes frères, je crois au grand nombre des élus, parce que je crois au purgatoire long et rigoureux pour beaucoup d'âmes. C'est de là que viennent les miséricordes du lit de mort. Le purgatoire explique, légitime et rend possibles ces tendresses de Dieu, qui à l'heure dernière se contente quelquefois de si peu.

Que Dieu obtienne de ce vieux pécheur un commencement d'amour joint à l'absolution : c'est assez, le purgatoire fera le reste. Otez le purgatoire : est-ce que Dieu pourrait pardonner si facilement ? Est-ce qu'un acte de contrition sur le bord de la tombe, pourrait suffire à introduire dans le ciel des pécheurs de trente, quarante ans, des mourants

qui n'ont rien expié ? Dieu pardonnera, parce qu'il aura le temps de refaire ces âmes, de retoucher cette image de Jésus-Christ défigurée par le péché. Par le purgatoire, Dieu satisfait son amour sans blesser sa justice.

Il est vrai que ces âmes ne peuvent plus mériter par elles-mêmes leur sortie des flammes expiatrices ; mais c'est ici qu'il faut admirer la délicatesse de l'amour infini. Ce que ces âmes ne peuvent plus, Dieu a permis que nous le fassions pour elles. C'est à nous d'adoucir leurs épreuves par nos prières, par nos bonnes œuvres et surtout par l'offrande du saint sacrifice de la messe.

Y pensons-nous assez ?

Ici, mes frères, avouons nettement la vérité. En notre siècle, on tombe dans un double excès : pour les morts on fait trop ou trop peu.

Faire trop, c'est jeter l'or pour leurs funérailles avec une prodigalité sans mesure. C'est vouloir émerveiller la curiosité des passants par la pompe des chars funèbres, le luxe exagéré des couronnes, la somptuosité des tombeaux. En ces tristes circonstances, que vos dépenses soient convenables, dignes, proportionnées à vos ressources, à la situation que vous occupez. Mais ne faites pas de ces excès qui ne servent qu'à nourrir la vanité des vivants sans aucunement profiter à leurs morts.

Faire trop peu, c'est oublier que l'âme des trépassés est plus précieuse que leur corps ; qu'elle attend le soulagement que nous pouvons si facilement lui procurer ; c'est lui refuser les prières qui la rafraîchiraient dans sa prison brûlante, l'obole qui ferait couler sur elle le sang de Jésus-Christ.

Mes frères, il n'est pas une famille, si pauvre soit-elle, qui ne puisse chaque année faire célébrer une messe pour ses défunts. Oh ! qu'elles sont sages, les personnes chrétiennes qui prennent leurs mesures pour que le saint sacrifice soit offert à leur intention après leur mort !

Et ne dites pas, mes frères, qu'en parlant ainsi je prêche pour mon saint : il y a longtemps que tous les prêtres seraient morts de faim, si nous n'avions pour vivre que nos intentions de messes.

Pensez donc, mes frères, pensez à vos chères âmes du purgatoire. Offrez à Dieu pour elles vos prières, vos indulgences, vos aumônes, et ces âmes délivrées par vous s'en iront dans le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix, où elles vous rendront au centuple ce que vous aurez fait pour elles. Ainsi soit-il.

II

NOS DEVOIRS ENVERS LES AMES DU PURGATOIRE

Mes frères,

Sur les côtes de Bretagne, parmi les superbes falaises où l'Océan vient briser la fureur de ses flots, s'élève une immense masse rocheuse. Dans ses flancs il existe une grotte naturelle que la main des hommes a fermée et que surmonte une large croix de bois. Quand un curieux demande aux pêcheurs le nom de cette roche mystérieuse, ils vous répondent : « C'est le rocher d'où l'on ne voit rien venir. » Et voici l'histoire que l'aïeul aux cheveux blancs raconte devant la famille assemblée pendant les longues soirées d'hiver.

Un jour arriva sur ces côtes une femme, jeune encore, et inconnue de tous dans la contrée. On la vit d'abord errer sur le rivage, puis gravir tristement la pente du rocher solitaire. Elle y resta de longues heures, tournée du côté de la mer, debout, immobile, interrogeant du regard l'horizon lointain, dans une attitude d'inexprimable douleur. Les jours suivants on l'aperçut encore, et pour la consoler on voulut savoir la cause de ses maux. Elle répondit avec un effrayant sourire : « Jamais on ne voit rien venir. » C'est la seule parole qu'on entendit jamais sortir de ses lèvres. On eut pitié d'elle parmi les familles des pêcheurs. On l'entoura de respect et de compassion. Mais jamais on ne put retenir ses pas. La folle allait où la poussait son délire.

Les jours d'orage, quand la foudre grondait, quand les flots tourmentés se soulevaient avec furie, debout, les membres raidis par le froid et la souffrance, les yeux illuminés d'un feu étrange, la pauvre femme regardait toujours ; on l'eût prise pour la statue de la Douleur, si l'on n'avait entendu ses sanglots et ses cris déchirants mêlés aux bruits de la tempête. Quand elle fut morte, les pêcheurs ensevelirent son corps dans les flancs du rocher qu'ils appelèrent *le rocher d'où l'on ne voit rien venir.*

Au soir de cette fête de l'Eglise triomphante, je voudrais, mes frères, vous parler de vos devoirs envers l'Eglise souffrante, envers les âmes du purgatoire, et vous leur appliquerez, je pense, sans effort, l'histoire que je viens de vous dire.

Sur les bords du lac de l'expiation, il y a des âmes qui depuis de longues années peut-être s'obstinent à regarder du côté de la terre, attendant quelque chose qui vienne de là qui puisse adoucir leurs souffrances, et peut-être qu'elles ne voient rien venir !

I

1. *Une des plus grandes misères de l'homme ici-bas, c'est qu'il oublie.* Un objet attire un instant notre attention, mais le temps fait un pas, un autre objet fixe notre esprit, et celui qui nous occupait tout à l'heure s'efface de notre souvenir ou du moins n'y laisse qu'une trace amoindrie. Que de choses depuis le jour où notre intelligence s'est ouverte à la vérité, que de choses se sont ainsi évanouies dans l'oubli ! Que de pensées mortes ! Que d'impressions effacées ! Que de rêves disparus !

Encore s'il n'y avait que l'intelligence qui perdît ainsi quelque chose d'elle-même ! Mais non, le cœur lui-même, et c'est là une des plus amères pensées qui puisse attrister notre âme, le cœur lui-même est sujet à des défaillances. Sans parler

de cette inquiétude éternelle qui le tourmente et qui le fait porter d'un être à un autre ses affections infidèles, qu'il se refroidit vite pour les êtres les plus aimés, quand ces êtres ne sont plus là pour raviver par leur présence, leur parole, leur regard, sa flamme expirante, quand ils ont disparu de ce monde et qu'ils sont couchés parmi les morts dans la morne solitude d'un cimetière !

Et cependant ils nous avaient tant recommandé peut-être de ne pas les oublier. Quand ils avaient senti que la vie allait leur échapper, qu'une force irrésistible les entraînait vers un autre monde, ils nous avaient appelés près d'eux et nous avaient dit : « Je m'en vais, nos regards ne se rencontreront plus en ce monde, ma main ne serrera plus votre main, mon cœur ne battra plus sur votre cœur ; c'en est fait, l'heure de la séparation est venue... Mais ne m'oubliez pas, priez pour moi ; ne me laissez pas trop longtemps en purgatoire ! »

Hélas ! hélas ! le temps a fait un pas à peine, et leur image très chère s'est perdue dans la brume de nos souvenirs confus.

2. Oui, les oubliés, ceux qui ne voient rien venir, ce sont peut-être *nos parents, nos amis*. Aussi longtemps que la maladie les tint cloués sur leur lit de douleur, vous leur avez prodigué vos soins et votre amour. S'ils étaient demeurés infirmes plus longtemps, vous n'auriez pas cessé de les soigner. Par quelle inconséquence donc, aujourd'hui qu'ils souffrent plus que jamais, les délaissez-vous ? Au moment où le témoignage de votre dévouement leur serait plus précieux, vous les délaissez, puisque vous ne priez pas pour eux, et il me semble que tous ces malheureux frères, sœurs, parents, amis, font descendre vers vous et monter jusqu'à Dieu leurs lamentations, répétant le cri du paralytique : « *Hominem non habeo!* Seigneur, nous n'avons personne qui s'occupe de nous, personne qui pense à nous, qui prie pour nous ! Nous sommes abandonnés ! » (Jean, v, 7).

Oui, mes frères, ces âmes brûlent peut-être, entendez-vous, elles brûlent et vous ne pensez jamais à elles ! Ah ! rappelez-vous que si vous étiez partis les premiers, cette bonne mère, cet ami aurait peut-être économisé sur son pain l'obole nécessaire pour vous faire dire des messes ou du moins aurait souvent répandu devant Dieu, pour votre soulagement, ses plus ferventes prières.

II

Comment donc, mes frères, comment pouvez-vous venir au secours des âmes du purgatoire ?

1. *Tous les jours*, dites une prière pour vos morts, un *Notre Père*, un *Je vous salue*, *Marie*. Une cloche particulière se fait entendre chaque soir dans les appartements du Pape et sonne l'heure des morts : Léon XIII ne manque jamais d'obéir au son funèbre qui lui rappelle les souffrances de ceux de ses enfants qui ne sont plus de ce monde, et il prie pour les morts. Qu'il y ait aussi pour vous chaque soir l'heure des morts ! Après votre prière, un souvenir pour les pauvres âmes du purgatoire !

2. *Tous les dimanches*, quand vous assistez à la messe, un souvenir aussi au *Memento des morts* après l'élévation.

Et si vous le pouvez, faites célébrer le saint sacrifice chaque année au moins une fois à cette intention. Le sang du Christ délivre les âmes du purgatoire. Le prêtre prend dans une coupe d'or ce sang précieux. Il élève dans ses mains la victime. Et chaque fois qu'il conclut les oraisons où il demande pour les morts le rafraîchissement, la lumière et la paix par Jésus-Christ Notre-Seigneur, au nom de Jésus tout s'ébranle. Du haut du ciel jusqu'au fond des abîmes, des sommets de la justice jusqu'aux gouffres de l'expiation, ce nom passe comme la majesté immense et victorieuse de la foudre ; au ciel, sur la terre, dans les enfers, tout fléchit, tout s'incline, et l'âme purifiée par le sang du Rédempteur, plus blanche que la neige, plus pure que la lumière, s'envole dans la gloire.

3 *Enfin, saisissez toutes les occasions qui se présentent de secourir les âmes du purgatoire.* Vous recevez une lettre de faire part ; qu'en faites-vous ? Vous la lisez rapidement : « Un tel est mort, » dites-vous, et vous la jetez au panier, et vous enfouissez ce mort dans l'oubli, comme le fossoyeur qui jette sur le cercueil sa dernière pelletée de terre... Et, pourtant, on vous demandait autre chose au bas de la lettre : on implorait pour cette âme l'aumône d'une prière, d'un *De profundis*. Vous n'avez pas pensé à donner cette aumône ! O hommes de peu de foi, de peu de charité ! — Vous me répondez : « Mais on n'en finirait pas, s'il fallait dire des prières à chaque lettre de faire part ! » On n'en finirait pas ? La longueur d'un *De profundis* vous effraie ? Qu'à cela ne tienne ! Donnez moins, mais donnez de bon cœur. Serait-il trop long, par exemple, de dire, en réponse à la lettre de faire part : « *Pie Jesu, Domine, dona ei requiem!* Doux Seigneur Jésus, donnez-lui le repos éternel ! » ou bien cette courte prière : « Mon Jésus, miséricorde, » à laquelle est attachée une indulgence de cent jours ? [1]

Et combien cela serait agréable à Celui qui a dit : « Je me souviendrai d'un verre d'eau donné en mon nom ! » Et combien cela serait salutaire à cette âme qui est torturée dans le feu du purgatoire : *Crucior in hac flamma!* Et combien d'actes de charité vous auriez accumulés à la fin de votre vie ! Et combien de trésors vous auriez entassés dans le ciel ! Et combien d'amis vous vous seriez ménagés au paradis qui, un jour, viendraient vous en ouvrir la porte !

Oh ! dites à chaque lettre de faire part qui vous arrive, dites à chaque cercueil que vous voyez passer, de près ou de loin : « Mon Jésus, miséricorde ! » Jetez au vent ce simple mot, il ne se perdra pas ; le Seigneur Jésus l'entendra, et là-haut, il vous inscrira parmi les bienheureux : « Bienheu-

[1] Au signe de la croix, fait avec piété en prononçant les paroles, est attachée une indulgence *toties quoties*, applicable aux défunts, de 50 jours ; elle est de 100 jours quand on le fait avec de l'eau bénite.

reux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. »

Mes frères, il se passe chaque année à Paris, le 2 novembre, une chose remarquable. On voit ces masses ouvrières, à qui on a enlevé le respect de toutes les grandes choses, le respect du devoir, de la famille, s'acheminer en silence vers le champ des morts et s'y presser en foule respectueuse et attendrie. Les incrédules ont beau dire à ce peuple que la question des fins dernières n'est plus qu'une question de physique et de chimie : la foule, peut-être, les écoute par intervalles, sous l'empire de la haine et dans l'entraînement des passions, mais lorsqu'arrive le moment de manifester sa vraie croyance par un acte solennel, elle proteste contre eux et contre elle-même. Sur la tombe des morts, elle vient déposer les emblèmes de l'immortalité ; à travers le temps et l'espace, les vivants donnent la main à ceux qui ne sont plus.

Mes frères, inspirez-vous de ces sentiments. Priez, priez pour les trépassés. Donnez à vos chers défunts l'aumône de vos prières, de vos bonnes œuvres, de vos souffrances, l'aumône surtout du sacrifice qui purifie dans le sang de Jésus-Christ. Faites de temps en temps le pieux pèlerinage du cimetière ; portez à la tombe de vos morts des fleurs si vous le voulez, mais surtout de bonnes et ferventes prières. Allez-y apprendre à bien mourir en vous encourageant à bien vivre. Ainsi soit-il.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XLVIII

POUR LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — J'ai une ferme confiance que celui qui a commencé le bien en vous, ne cessera de le perfectionner jusqu'au jour du Christ Jésus.

Combien il est bon d'avoir confiance en Dieu ! C'est l'héritage des saints sur la terre, et Jésus-Christ a voulu que nous en vivions au milieu de nos peines, de nos combats, et même de nos défaillances, car il nous a dit : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* (Jean, XVI, 33). Quand le laboureur jette son grain dans le sillon, ne montre-t-il pas sa confiance en Dieu qui enverra les rayons de soleil et les pluies bienfaisantes qui viendront féconder son travail ? Ainsi en est-il du chrétien qui entreprend une bonne œuvre sous l'influence et avec le secours de la grâce, et qui pour porter des fruits de vie éternelle s'en rapporte de nouveau à ce Dieu dont le prophète a dit : *Il ne brisera pas le roseau froissé, et il n'éteindra pas la mèche fumante.* (Is., XLII, 3). Combien davantage viendra-t-il au secours de ceux qu'il a appelés et qu'il a justifiés pour qu'ils marchent tous dans les voies du salut sans se détourner à droite ni à gauche. (Rom., VIII, 30; Is., XXX, 21).

Mais cette confiance doit uniquement reposer sur la vertu de Dieu. Que nous servirait notre confiance dans l'un d'entre nous, puisque le prophète nous dit : *Maudit est l'homme qui met sa confiance dans l'homme, et qui se fait un bras de chair !* (Jér., XVII, 5). C'est pourquoi il est nécessaire que celui qui a commencé en nous l'ouvrage de notre salut vienne le consommer, car il a dit : *Vous ne pouvez rien faire sans moi.* (Jean, XV, 5). Nous ne pouvons non seulement rien faire sans le secours de la grâce, mais encore nous n'avons aucune bonne pensée. C'est ce que saint Paul avouait lui-même aux Corinthiens, disant : *Nous ne sommes pas capables de former de nous-mêmes aucune pensée, comme de nous-mêmes, mais c'est Dieu qui nous en rend capables.* (II Cor., III, 5).

L'Apôtre a donc raison d'affirmer que le principe de toute bonne œuvre en nous, c'est la pensée du bien qui nous vient de Dieu, et que cette pensée du bien ne peut avoir son accroissement, se transformer en œuvre, que sous l'influence de Dieu lui-même, et c'est ce que saint Paul avait déjà rappelé aux Corinthiens, en leur disant : « Dieu a donné la croissance. C'est pourquoi, ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose, mais celui qui donne la croissance, Dieu. Or celui qui plante et celui qui arrose sont une seule chose. Mais chacun recevra son propre salaire selon son travail. Car nous sommes les coopérateurs de Dieu ; vous êtes le champ que Dieu cultive, l'édifice que Dieu bâtit. » (I Cor., III, 7-9). Aussi formons des souhaits pour qu'il continue de cultiver ce champ, de bâtir cet édifice, de manière qu'il soit perfectionné dans le jour du Christ Jésus, *car le jour du Seigneur le mettra en lumière, et il sera révélé par le feu.* (*Ib.*, 13).

SAINT CHRYSOSTOME : « Admirez ici la sagesse de Paul. Il enseigne aux Philippiens la modestie. Venant de leur rendre un magnifique témoignage, il craint qu'ils ne conçoivent quelque sentiment d'orgueil si naturel à l'homme ; aussi s'empresse-t-il de leur apprendre à rapporter au Christ les œuvres passées et futures. Comment ? Au lieu de leur dire : J'ai la confiance que vous perfectionnerez ce que vous avez commencé, il leur dit : *Celui qui a commencé la bonne œuvre en vous, la perfectionnera, j'en ai l'espérance.* Il ne les tient pas cependant pour étrangers à cette bonne œuvre, lui qui vient de déclarer qu'il se réjouit de leurs dons ; ce qui prouve certes qu'ils ont bien agi. Mais, sans nier leur concours, il fait remonter à Dieu le principe de tout bien ; c'est de Dieu qu'il parle quand il dit : *J'ai la confiance que celui qui a commencé la bonne œuvre en vous, la perfectionnera jusqu'au jour de Jésus-Christ.* Et cette confiance ne se borne pas à vous seuls, elle s'étend à ceux qui viendront de vous. Ce n'est pas un petit éloge de dire à quelqu'un que Dieu travaille en lui. S'il est vrai qu'il ne fasse pas acception des personnes, et rien n'est plus vrai, s'il regarde seu-

lement à nos dispositions pour nous aider dans l'accomplissement des bonnes œuvres, il est évident que nous avons le pouvoir de l'attirer. C'est donc un éloge qu'il leur décerne ; car enfin, si Dieu agissait d'une manière absolue, rien n'empêchait qu'il n'exerçât son action sur les Grecs, par exemple, sur tous les hommes sans en excepter aucun : il nous eût remués comme le bois et la pierre, n'attendant de nous aucun concours. Si, d'une part, l'Apôtre dit : *Dieu complètera*, il constate de l'autre qu'il y a de leur mérite aussi, puisqu'ils ont attiré la grâce divine, afin qu'elle travaillât avec eux de manière à les élever au-dessus de la nature humaine. Un autre éloge se trouve encore là : c'est que nos œuvres sont telles qu'elles n'appartiennent plus à l'humanité, puisqu'il y faut la divine puissance. Quoique Dieu doive les perfectionner, elles n'en exigent pas moins un grand travail ; mais nous avons ainsi la confiance que nous accomplirons tout avec certitude ayant un semblable secours [1]. »

II. — Ce que je demande, c'est que votre charité de plus en plus abonde en science et en toute intelligence.

L'Apôtre ne se borne pas à avoir confiance en Dieu pour qu'il perfectionne dans les Philippiens l'œuvre de salut qu'il a commencée ; il demande encore que leur charité soit de plus en plus abondante en science et en toute intelligence. La charité, en effet, c'est la perfection, selon cette parole : *Au-dessus de tout, ayez la charité, qui est le lien de la perfection.* (Coloss., III, 14). Que nous servirait d'autre part d'être perfectionnés dans toutes les autres vertus, si toutefois nous pouvions l'être aux yeux de Dieu, sans la charité qui est la reine, la maîtresse de tous les dons spirituels, et sans laquelle nous ne sommes rien ? C'est ce que l'Apôtre rappelait aux Corinthiens en leur disant : *Si je n'ai pas la charité, je suis comme un airain sonnant ou une cymbale retentissante ; si je n'ai point la charité, je ne suis rien.* (I Cor., XIII, 1-2).

Tel est l'objet de la prière que l'Apôtre adresse à Dieu pour les Philippiens, et c'est parce que Dieu seul peut donner l'accroissement de la charité intérieure qu'il a recours à Dieu. De là cette conclusion que nous devons prier les uns pour les autres à l'effet d'obtenir la charité. A celui qui ne l'a point, il faut souhaiter qu'elle lui soit donnée, et à celui qui la possède, il faut souhaiter l'accroissement. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est de Dieu seul que nous devons attendre la charité : *Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du père des lumières, en qui il n'y a ni changement, ni ombre de vicissitudes.* (Jac., I, 17). Et quant à l'accroissement de la charité, c'est encore Dieu qui le donne : *Dieu*, dit l'Apôtre, *est pour vous combler de toute grâce, afin qu'ayant en tout temps et en toutes choses tout ce qui suffit, vous ayez abondamment de quoi exercer toutes sortes de bonnes œuvres.* (II Cor., IX, 8).

Mais l'Apôtre spécifie ici de quelle manière la charité doit être plus abondante en nous : *En toute science et en toute intelligence.* Qu'est-ce à dire ? La charité produit la science, parce qu'elle nous fait connaître la vérité et nous fait adhérer à tout ce qui est de la foi. Telle était la charité de ceux auxquels saint Jean disait : *Pour vous, l'onction que vous avez reçue du Fils de Dieu demeure en vous, et vous n'avez pas besoin qu'aucun vous enseigne ; mais ce que son onction vous enseigne est vrai de toutes choses, et n'est pas un mensonge.* (I Jean, II, 27). D'ailleurs la charité est bien l'Esprit dont il est dit : *Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité.* (Jean, XVI, 13). — Quand l'Apôtre ajoute : *en toute intelligence*, il veut nous marquer que nous devons croître dans la faculté de connaître les objets sensibles de manière à porter sur eux un jugement droit pour que nous agissions avec rectitude. C'est ce que l'Esprit-Saint a voulu nous indiquer lorsqu'il dit : *Penser à la sagesse est une prudence consommée.* (Sages., VI, 16).

Saint Chrysostome : « Combien est magnifique l'expression de l'Apôtre ! *Je demande dans mes prières que votre charité devienne de plus en plus abondante.* Cette vertu ne connaît pas de bornes. Vous le voyez, quoique aimé déjà, l'Apôtre veut l'être encore davantage. Quand on aime comme lui, on réclame de l'objet aimé qu'il ne s'arrête pas non plus dans son affection, l'amour étant un bien sans mesure. Aussi Paul déclare-t-il que cette dette n'est jamais acquittée : *Ne devez rien à personne, si ce n'est l'amour fraternel.* (Rom., XIII, 8). La mesure de la charité, c'est de n'en connaître aucune. *Que votre charité*, dit-il, *devienne de plus en plus abondante.* Remarquez l'ordre et la portée de chaque mot : *De plus en plus abondante dans la science et le sentiment.* Ce n'est pas sans quelque réserve, ce n'est pas au hasard qu'il admire la charité ; il faut qu'elle provienne de la science. C'est comme s'il disait : Vous n'aimerez pas tous les hommes de la même manière ; ce ne serait plus de la charité, ce serait de l'inintelligence. Que signifie donc ceci : *Dans la science ?* Avec discernement, avec réflexion, avec une gradation raisonnée. Il en est qui ne raisonnent nullement leurs affections, qui vont là comme des aveugles ; c'est ce qui fait que de telles amitiés n'offrent pas de consistance. Car il est à craindre que quelques-uns se laissent gâter par l'amitié du monde ou des hérétiques. Aussi l'Apôtre ne prétend certes pas vous prescrire d'aimer de telle façon que l'amitié vous soit funeste, puisqu'il est écrit : *Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous.* (Matth., V, 29). Beaucoup, en effet, se sont perdus par les amitiés, et si vous prétendez que

[1] *In Philipp.*, Hom. I, n. 3, trad. Vivès.

vous n'avez rien à craindre pour vous-même, pensez que l'autre peut y périr[1]. »

III. — Afin que, choisissant les meilleures choses, vous soyez purs et sans reproche jusqu'au jour du Christ.

Voilà le fruit que doit produire l'accroissement de la charité. Dans la vie chrétienne, il est bon et utile de savoir discerner ce qu'il y a de meilleur et de plus avantageux. La charité, il est vrai, perfectionne le sens pour discerner ce qui est bien et ce qui est mal, tandis que la charité parfaite sait discerner ce qui est mieux et ce qui est plus en rapport avec notre vocation. De là cette parole de l'Apôtre aux Corinthiens : *Ayez plus d'empressement pour les dons les meilleurs.* (I Cor., XII, 31). Et le don le meilleur entre tous, c'est la charité, et après l'avoir démontré, il conclut en disant : *Toutes les trois, la foi, l'espérance, la charité demeurent maintenant; mais la plus grande des trois est la charité... Recherchez avec ardeur la charité.* (I Cor., XIII, 13; XIV, 1). C'est à cette condition que nous porterons des fruits de salut, qui seront d'autant plus beaux que nous ferons plus de progrès dans la charité.

Quels sont ces fruits ? L'Apôtre nous répond : *Afin que vous soyez purs et sans reproche.* Il y a deux sortes de péchés à éviter : le péché de la corruption intérieure dont l'homme se souille lui-même, et le remède qui peut nous en préserver, c'est la pureté : *Avec les pains sans levain de la sincérité de la vérité.* (I Cor., V, 8). Il y a en second lieu le péché contre le prochain, c'est-à-dire l'offense par laquelle nous blessons notre frère ou nous sommes une occasion de chute. Or le privilège de la charité répandue en nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné nous porte à aimer Dieu et le prochain, et *celui qui aime garde les commandements.* (Rom., V, 5; Jean, XIV, 21). D'autre part, comment ne produirait-on pas des fruits de salut, ne serait-on pas pur et sans reproche, alors qu'en possédant la charité on demeure en Dieu ? Saint Jean l'a dit : *Qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui.* (I Jean, IV, 16).

Appliquons-nous donc à faire des progrès dans la charité, *jusqu'au jour du Christ.* C'est un travail qui embrasse toute notre vie, qui nous prend tous nos instants, et nous ne devrons le cesser qu'en rendant notre âme à Dieu : *Celui-là sera sauvé, qui aura persévéré jusqu'à la fin.* (Matth., XXIV, 13).

Saint Jérôme : « Heureux ceux qui, dans l'attente et dans la pensée continuelle de ce jour, s'y préparent sans relâche, et qui, ne s'endormant pas sur leur justice passée, suivant le mot de l'Apôtre, *se renouvellent de jour en jour dans la vertu.* (II Cor., IV, 16). Il est dit : *Toutes les œuvres de justice qu'avait faites le juste ne lui serviront de rien, du jour où il cessera d'être juste. De même l'iniquité ne nuira point à l'impie, du jour où il se sera détourné de son iniquité.* (Ez., XVIII, 24). Par conséquent, ni le saint ne doit être en sécurité tant qu'il est au milieu de la mêlée de cette vie, ni le pécheur ne doit désespérer, puisque, d'après la maxime précédente du Prophète, il peut se rendre juste en un seul jour. Mais le but constant de tous les instants de notre vie doit être de pouvoir pratiquer la justice, et la confiance en nos œuvres passées ne doit pas nous conduire au relâchement ; au contraire, dites avec l'Apôtre : *Oubliant ce qui est derrière moi et m'avançant vers ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le terme de la carrière pour remporter le prix de la félicité du ciel* (Philipp., III, 13-14), sachant qu'il est écrit que *Dieu voit le fond du cœur.* (Prov., XXIV, 12). Il fait donc tous ses efforts pour conserver son âme pure du péché. Car c'est à cause de cela qu'il est écrit : *Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de votre cœur* (Prov., IV, 23) ; et encore : *Le Seigneur aime les cœurs purs, tous ceux qui sont sans tache lui sont agréables.* (*Ib.*, XI, 20). Prenez donc vos mesures pour ordonner le reste du temps de votre vie loin de toute offense, afin de pouvoir chanter en toute confiance avec le prophète : *Je marchais dans l'innocence de mon cœur au milieu de ma maison* (Ps. C, 2) ; et encore : *J'entrerai jusqu'à l'autel de Dieu, jusqu'à Dieu même, qui remplit de joie ma jeunesse renouvelée.* (*Ib.*, XLII, 4). Il ne suffit pas d'avoir entrepris ; la justice consiste à mener l'entreprise à bonne fin[1]. Mais la perfection vraie, exempte de toute tache, ne paraîtra en vous que dans les célestes demeures, quand l'Epoux dira à l'épouse : *Vous êtes toute belle, ô mon amie, et il n'y a aucune tache en vous.* (Cant., IV, 7). C'est dans le même sens qu'il faut entendre : *Afin que vous soyez irréprochables et sincères comme des enfants de Dieu sans tache* (Philipp., II, 13) ; il a dit, non pas *vous êtes*, mais *afin que vous soyez*, remettant la chose à l'avenir, et ne l'affirmant point pour le présent, en sorte qu'ici-bas est le travail et la lutte, et là-haut la récompense de la vertu[2]. »

[1] *Ibid.*, Hom. II, n. 1, trad. Vivès.

[1] *Ad Celand.*, Ep. CXLVII, n. 32, trad. Vivès.
[2] *Dialog. adv. Pelagian.*, lib. III, 13.

LA PRIÈRE D'UN SOLDAT

Le général de Boysson, commandant le 13e Corps d'armée, mort d'un accident de voiture, le 4 novembre 1900, faisait à Dieu tous les matins cette prière :

« Mon Dieu, je ne suis que votre pauvre serviteur, je mets à votre disposition :
« Ce que vous voudrez,
« Comme vous voudrez,
« Où vous voudrez. »

Imprimatur : † Sebastianus, Episcopus Lingonensis.
Le gérant : J. Maitrier.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Instruction sur les saintes Reliques. 817.

Allocution pour une Messe de départ. — Le drapeau, 818.

Pour l'Octave des Morts. — Les preuves de notre résurrection, 820.

Réflexions sur des passages de l'épître. — XLIX. Pour le 23e dimanche après la Pentecôte *(in Philip.*, III, 18-21), 829.

Allocutions de mariage. — VII, 831.

INSTRUCTION SUR LES SAINTES RELIQUES

Ossa eorum pullulent de loco suo.
Les os des saints fleuriront dans leur tombeau. (Eccli., XLVI, 14).

Mes frères,

Ces paroles nous révèlent une différence bien étonnante entre le sort des hommes que le monde admire et celui des saints que la religion vénère. En effet, tandis que pour les héros du monde le tombeau est le terme où vient s'anéantir tout ce qui a fait leur gloire et leur illusion, les saints, les héros de la foi, trouvent au contraire dans la sépulture le commencement d'une gloire incomparable et immortelle : *Sepulcrum erit gloriosum.* Pendant que leur âme prend possession du ciel, leur corps, dit le prophète, repose dans la paix ; leurs os germent et fleurissent du fond de leur tombeau ; et au lieu de laisser ces ossements sacrés dans l'humiliation de la poussière, l'Eglise, les regardant comme un inestimable trésor, les enchâsse dans l'or et les pierreries, les place sur les autels pour en orner la cour de son Roi, fait brûler l'encens devant eux, les porte en triomphe dans ses processions et les expose solennellement à la vénération des peuples.

D'où vient cette gloire si extraordinaire ? Pourquoi ce culte de ce que nous appelons les saintes reliques ? Pourquoi en particulier cette fête que l'Eglise célèbre aujourd'hui en leur honneur ?

Ouvrons, mes frères, les yeux de la foi. Qu'ont-ils été, que doivent-ils être un jour, ces ossements que l'Eglise renferme dans ses sanctuaires ? — Ils ont participé aux mérites d'une âme qui a conquis un trône éternel ; ils ont été des victimes offertes à Dieu par la mortification, la pénitence où le martyre ; ils furent les temples chéris du Saint-Esprit, les membres vivants du Sauveur, unis à sa chair adorable et divinisés en quelque sorte par cette union ; ils sont les débris sacrés d'une arche où le Seigneur a fait entendre ses oracles, où tant de fois a été renfermée la manne eucharistique, où se sont conservées avec tant d'amour les tables de la Loi, où l'or de la charité et les pierres précieuses de toutes les vertus ont répandu le plus céleste éclat. — Ils doivent, sur le modèle et par la vertu de la chair glorifiée de l'Homme-Dieu, ressusciter un jour tout resplendissants d'une divine et inaltérable beauté, et réunis éternellement à leurs âmes bienheureuses, entrer dans la construction de la Jérusalem du ciel. Et combien de fois, d'ailleurs, Dieu ne les a-t-il pas glorifiés par d'éclatants miracles ! Que de prodiges, dit saint Chrysostome, Dieu n'a-t-il pas opéré pour honorer par exemple les chaînes, le tombeau et les autres reliques du prince des apôtres ! Et si nous parlions des reliques de tant d'autres saints, ne pourrions-nous pas dire, continue le même docteur, ce que Notre-Seigneur disait de lui-même : « Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les morts mêmes sortent de leurs tombeaux » ?

Aussi, mes frères, dès les premiers jours de l'Eglise, les reliques sont-elles honorées d'un culte, d'une vénération, je dirai même d'un enthousiasme extraordinaire. « J'honore, s'écrie saint Ambroise avec un accent plein d'émotion, j'honore dans la chair du martyr les cicatrices qu'il reçut en défendant la cause de Jésus-Christ ; j'honore la mémoire d'un homme qui vit par son immortelle vertu ; j'honore les cendres consacrées par la confession généreuse du Seigneur, et dans ces cendres le germe de l'immortalité glorieuse ; j'honore le corps qui m'apprend à aimer Dieu et à ne pas craindre la mort pour la gloire de son nom. J'honore enfin ce corps que le Christ honora sous le tranchant du glaive et qui règnera un jour dans le sein de la gloire. » Ainsi parle saint Ambroise.

Et si à ces paroles il faut ajouter des faits, rappelez-vous ce qui se passait à l'époque des persécutions. Comptez, s'il est possible, ces pieux chrétiens que l'histoire nous représente cherchant de tous côtés les corps des martyrs, éludant par mille pieuses adresses une fureur qui, jusqu'au delà du tombeau, poursuivait encore leurs restes. Les voilà ces chrétiens qui versent l'or entre les mains des bourreaux pour acheter les reliques des martyrs, qui emploient les plus puissantes sollicitations pour les obtenir des tyrans, ou les moyens les plus hasardeux pour les leur dérober. « Les voilà, dit Tertullien, qui se traînent en rampant dans les cachots pour baiser leurs chaînes, qui arrachent leurs os calcinés du milieu des brasiers et leurs membres ensanglantés de la gueule des lions, qui recueillent leur sang, les instruments de leur supplice et se les partagent comme un riche trésor ! Quelquefois même, hélas ! leur piété les décèle : leur culte pour les saintes reliques est une profession si déclarée du christianisme que, par une récompense inestimable de leur charité, ils trouvent souvent le martyre en honorant les reliques des martyrs. »

C'est ainsi que les premiers chrétiens savaient honorer le Seigneur dans les reliques de ses

saints. Et nous, mes frères, n'y aurait-il dans notre cœur qu'indifférence pour les restes vénérables de ces martyrs, de ces confesseurs, de ces vierges généreuses qui, selon la parole de l'Apôtre, ont glorifié et porté Dieu dans leur chair et représenté dans leurs corps la mortification de Jésus-Christ; envers ces sacrés ossements qui jettent encore une odeur de vie et respirent comme un parfum de vertu; envers cette illustre poussière où le Seigneur a déposé un germe de résurrection et une semence de gloire incorruptible ? D'ailleurs ces reliques qui sont exposées sous vos yeux dans cette église, ce sont les restes de vos pères dans la foi ou celles de votre glorieux patron. C'est le chef auguste de saint Mammès, cet incomparable martyr, que la Providence ramena du fond de l'Orient pour vous le confier par une faveur insigne ; c'est une portion de cette bouche sacrée de saint Didier qui s'ouvrit tant de fois pour bénir vos ancêtres et faire germer dans leurs cœurs la parole du salut; ce sont des ossements des saints Jumeaux dont le sang a été la semence du christianisme dans cette contrée. Ce sont les restes des hommes auxquels vous devez après Dieu le plus grand des bienfaits, la foi, la lumière de la vie éternelle. Car c'est leur martyre qui a fait crouler sur cette terre les temples des idoles ; c'est leur sang qui vous a engendrés à Jésus-Christ.

Quelle reconnaissance, quelle vénération, quel amour donc ne leur devons-nous pas! Ils sont martyrs, et à ce titre ils ont droit aux hommages du monde entier, de l'Eglise universelle; mais ils sont *nos* martyrs, et à ce titre ils ont droit à une confiance plus particulière, à une tendresse toute filiale de notre part. Et cependant, mes frères, où sont les marques de notre dévotion, de notre culte, de notre amour? Quel empressement mettons-nous à nous prosterner devant ces reliques augustes pour les vénérer avec effusion, pour leur adresser nos hommages et nos prières ? Ces reliques ne seraient-elles pour nous que des restes muets et insignifiants? Pourtant la sainte Ecriture nous dit que les os des saints prophétisent et qu'ils enseignent encore aux peuples les leçons de la véritable sagesse à travers les ombres de la mort : *Ossa prophetabunt et post mortem pullulabunt.* C'est ainsi que les ossements des saints Jumeaux et de saint Mammès nous redisent avec une éloquence qui n'est pas de la terre cette parole du Sauveur : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? » Ces glorieux martyrs, en effet, dans l'unique but de sauver leur âme, ont renoncé aux plus magnifiques promesses, à toutes les séductions du monde, à tous les entraînements de la jeunesse, et enfin ont souffert la mort de la main des bourreaux. Cette relique de saint Didier qui, à l'exemple du bon Pasteur, a donné sa vie pour ses brebis, ne nous rappelle-t-elle pas ce grand précepte de la charité qui est l'accomplissement entier de la loi, et dont Notre-Seigneur disait : « Mon commandement est que vous vous aimiez les uns les autres ! »

Je termine, mes frères. Je serais heureux si j'avais pu vous donner une grande idée des précieuses reliques de nos saints.

Mais je n'oublie pas non plus que nous célébrons l'Octave des morts, et je ne veux pas vous laisser oublier que les saints, en présentant nos prières à Dieu et en y joignant les leurs, ont une immense puissance pour soulager et délivrer les âmes du purgatoire. Invoquons-les tous, mais invoquons particulièrement ceux dont nous possédons les restes sacrés, car ce n'est pas sans un dessein particulier de miséricorde envers les vivants et envers les morts que la divine Providence les a confiés à notre chère église. Invoquons la très sainte Vierge, la mère de la miséricorde et la reine de tous les saints; invoquons son auguste époux, saint Joseph, protecteur des âmes du purgatoire, et dont le culte est si florissant parmi nous ; invoquons saint Pierre qui tient les clefs du royaume des cieux, et tous les apôtres ; invoquons les martyrs, les confesseurs, les vierges dont nous avons des reliques si nombreuses. Ils sont tous impatients de voir se grossir les rangs des célestes phalanges. Aidons-les à sauver les âmes du purgatoire, et en sauvant ces âmes nous sauverons les nôtres.

ALLOCUTION POUR UNE MESSE DE DÉPART

LE DRAPEAU

Ce n'est jamais d'un cœur indifférent que je regarde le drapeau français, surtout quand il est entouré comme aujourd'hui de braves jeunes gens qui s'abritent sous ses plis, qui se serrent autour de ses nobles couleurs, comme si à la fois ils lui demandaient une protection et se déclaraient prêts à le défendre.

Je me rappelle aussitôt deux choses : son histoire et sa glorieuse signification.

I

Nous appartenons à un grand peuple, le plus ancien de l'Europe, et le premier qui ait été baptisé, converti à la foi chrétienne et sacré chevalier du Christ. C'est ce qui nous donne le droit d'être fiers, comme ceux qui appartiennent à de vieilles familles où l'honneur et l'intégrité sont séculaires, se montrent fiers de leurs traditions et de leurs aïeux.

A côté de nous, les autres peuples possèdent aussi leurs gloires, dont ils se targuent parfois avec une insistance légèrement hautaine, mais nous demeurons pour eux le peuple aîné. Qui sait si parmi eux il n'existe point des peuples parvenus, peut-être sans lendemain ? Toutefois, ce n'est pas à nous qu'il convient d'escompter l'avenir ; il nous sied seulement d'être modestes, de travailler dans le calme, sans relâche, l'œil constamment

fixé sur le but, et, suivant un mot célèbre, y pensant toujours et n'en parlant jamais. C'est ainsi que se préparent les victoires de l'avenir.

Du moins il nous est permis de nous inspirer de notre merveilleux passé. Il n'est pas une nation qui ait une histoire comme la nôtre, où l'action de Dieu soit aussi visible, où l'intervention de la Providence éclate aussi vivement et victorieusement.

Notre histoire, je la trouve admirablement résumée dans le drapeau tricolore.

Le bleu, c'est la chape de saint Martin, l'apôtre des Gaules, le premier créateur des gloires françaises, l'homme providentiel qui prépara la venue et le triomphe de Clovis. Aussi après son baptême à Reims, le jeune monarque adopta-t-il pour insigne le bleu de saint Martin, la couleur céleste qui frappait sans doute Jeanne d'Arc quand elle disait : « La France est le plus beau royaume après celui du ciel ! » Et de fait, s'il a apparu parfois un peu de ciel sur la terre, c'est la France qui l'y a apporté par sa douceur, sa bonté, son gouvernement qui ne fait pas sentir le joug à l'étranger, sa générosité qui l'a rendue la nation la plus aimable et la plus aimée de l'univers.

Le blanc, c'est l'étendard de Jeanne d'Arc, désigné par saint Michel lui-même, et qui, à l'époque la plus désespérée de notre histoire, présida à l'expulsion définitive des Anglais.

Le rouge, c'est l'oriflamme de saint Denis qu'on déployait dans les grandes batailles où le salut de la patrie était engagé, comme à Bouvines, et autour duquel se pressaient nos aïeux en poussant le vieux cri français : « Montjoie et saint Denis ! »

Je ne saurais donc regarder le drapeau tricolore, sans lire dans ses plis honorés le baptême de la nation, son salut par Jeanne d'Arc, et la lente formation de la patrie française par l'action persévérante de nos rois, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XIV.

Ce fut Charles V, le sage restaurateur de la patrie française, qui eut le premier l'idée d'unir les trois couleurs dans un seul drapeau. Il eut plus tard un imitateur dans la personne de Henri IV, le plus populaire de nos rois. La maison de France se cantonna ensuite dans le drapeau blanc fleurdelysé jusqu'en 1789 où un mouvement national ressuscita le drapeau de Charles V et de Henri IV.

On prétend, il est vrai, que l'initiative qui nous rendit le drapeau tricolore était hostile au passé et à la religion ; il est sûr qu'elle n'était pas hostile à la patrie. Il arrive parfois qu'un jeune homme dans toute l'effervescence de l'âge, oublie les principes sacrés qui ont rendu son enfance heureuse, ensoleillée de joie et d'innocence ; mais regardez-le agir : malgré tout il est resté honnête, bon fils, aimant son père et sa mère, fidèle à ses amis ; c'est qu'il a gardé, plus qu'il ne croit, dans son cœur et dans ses veines, la foi et le sang chrétien que lui ont transmis ses aïeux. Il en fut ainsi de ceux qui conçurent ou plutôt rééditèrent notre drapeau : ils n'entendaient rien renier des gloires de Clovis, de Jeanne d'Arc et de toute notre histoire, mais ils nourrissaient l'ambition de les compénétrer d'un souffle nouveau, le souffle des temps modernes.

Ce drapeau d'ailleurs a reçu la consécration de tout un siècle et de cent victoires que ne sauraient faire oublier les désastres d'une seule année. Il a fait le tour du monde, nos soldats l'ont planté dans presque toutes les capitales de l'Europe, et un jour le pape Pie IX, sauvé par lui, le prit dans ses mains à Saint-Pierre de Rome et l'embrassa longuement, comme s'il eût voulu, en baisant ses trois couleurs, embrasser toute la France.

S'il avait eu des taches, elles seraient effacées par ce baiser auguste.

II

Maintenant, quelle est la signification du drapeau ?

Le drapeau tricolore signifie la patrie, et je n'ai pas à vous apprendre ce qu'est la *patrie*, le pays des pères, le pays des grands aïeux.

La patrie, c'est toute notre histoire ; c'est le sol labouré par quatorze siècles de vaillance et d'énergie ; ce sont nos mœurs, nos institutions, nos libertés. Nous n'y pouvons faire un pas sans y marcher sur des traces d'honneur, de probité, de patriotisme et de foi.

La patrie, ce sont nos souvenirs qui font partie de nous-mêmes, si bien qu'éloignés d'elle nous ressemblons à des orphelins privés de leur mère ; nous avons le mal du pays, nous sommes possédés du désir de revoir notre clocher, notre église natale, notre maison paternelle, nos frères et nos sœurs, nos pères et nos mères, et par dessus tout les tombeaux de nos ancêtres.

La patrie, c'est la famille où l'on s'aime et que vous défendriez jusqu'à la dernière goutte de votre sang.

On dit que l'Irlandais, contraint de s'expatrier, emporte avec lui une motte de terre de son pays, afin de conserver ainsi partout le souvenir sensible et vivant de la patrie qu'il ne reverra jamais.

Nous comprenons tous ce noble sentiment, et vous le comprendrez mieux encore, mes amis, vous qui nous quittez pour consacrer vos plus belles années au service de la France, lorsque vous serez loin de nous et que vous penserez au foyer qui portera le deuil de votre absence.

Mais quand vous nous reviendrez, ne fût-ce que pour deux jours, comme votre cœur battra à l'approche du village, lorsque vous en apercevrez le clocher, la vallée, la ligne de maisons blanches ! Vous sentirez bien que cette terre vous retient et vous possède, et qu'elle a gardé le meilleur de vous-mêmes.

Vous ne quittez d'ailleurs la petite patrie que pour servir la grande. Ce drapeau vous rappellera vos devoirs.

Le bleu, c'est le ciel, c'est la foi qui y conduit ; le bleu, c'est l'honnêteté chrétienne apportée à nos aïeux par saint Martin ; c'est l'espérance qui même dans les plus dures extrémités ne vous abandonnera jamais, qui, lorsque vous voudriez

regarder le côté sombre, vous appellera vers le côté plus consolant où se reposent volontiers l'âme, le courage et les yeux.

Le blanc, c'est le symbole de votre conduite qui demeurera irréprochable, immaculée, même parmi les exemples pervers. Si vous vous laissiez entraîner, les plis du drapeau tricolore se rempliraient de reproches, ils vous rappelleraient que vous devez rester dignes de lui, dignes de vous-mêmes, de l'éducation chrétienne que vous avez reçue, et de vos familles où vous avez trouvé des exemples de religion, de conduite et de probité.

Le rouge rappelle la vaillance, le sang que tout soldat français est prêt à verser pour son pays. Je ne souhaite pas, mes chers amis, que jamais vous ayez à paraître sur les champs de bataille; il y aurait alors ici beaucoup d'angoisses et de pleurs; nous viendrions tous prier pour vous dans cette église aujourd'hui pavoisée et qui retentirait de sanglots. Mais je vous connais, je sais que vous feriez votre devoir et que vous donneriez avec l'héroïsme qui caractérise la jeunesse dans ces heures terribles, votre sang, votre vie pour défendre la patrie française, pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer, pour sauvegarder l'existence, les biens, les familles, les villages de France, surtout vos familles et votre village. Si vous succombiez, je vous compterais parmi les martyrs, car la France est dans ce monde le témoin de Dieu, et vous seriez vous les témoins de la France.

Mais laissez-moi ajouter à cet adieu un dernier avis.

Je traversais ces jours derniers une petite ville de l'Est [1]. Sur une place publique j'aperçus un groupe de bronze devant lequel je m'arrêtai longuement. Une foule considérable visiblement assiégée de souvenirs et de sentiments douloureux le contemplait comme moi en silence et avec émotion, lisant sur le granit du piédestal des listes interminables de noms où elle cherchait un parent, un ami, un enfant du pays.

Ce groupe représentait un petit soldat soutenu par son capitaine. Le pauvre enfant vient d'être frappé à mort, et il pleure. Il pleure sa jeunesse, son pays qu'il ne reverra plus, sa famille en deuil, son église, sa fiancée, ses amis, sa France qu'il n'a pu racheter, même au prix de son sang. Il va tomber, mais son capitaine s'est élancé, il le retient, l'entoure d'un bras puissant, maternel, pendant que de l'autre il brandit son épée et que ses yeux levés au ciel respirent la colère, la vengeance, la pitié pour ce malheureux enfant du peuple qu'il aime et qu'il voudrait sauver.

Et ce qui me frappait, ce n'était pas la France qui lui déposait une couronne sur la tête, bien qu'elle fût tendre et douce; c'était l'idée, c'était l'union dans une armée des soldats et des chefs.

Vos maîtres, mes enfants, combien souvent je vous l'ai dit, sont vos meilleurs amis. Vous allez aujourd'hui recevoir d'autres maîtres, vos officiers. N'oubliez pas qu'ils sont aussi les meilleurs amis du soldat, car ils sont faits pour vivre et parfois pour mourir avec lui.

Aimez-les, ayez confiance en eux, écoutez-les, afin que notre armée française soit unie et forte. L'armée, c'est une grande famille dont ils sont les chefs, ils ont droit à tout votre respect, à tout votre dévouement. Et si jamais des camarades séditieux essayaient de semer dans vos rangs la défiance, le mauvais esprit, la division; si, vous grossissant les difficultés et les souffrances des débuts, ils incriminaient vos officiers et tenaient un langage insultant pour eux, antipatriotique ou simplement indifférent pour l'armée, éloignez-vous d'eux en leur disant : « Nous autres, nous aimons l'armée, nous resterons toujours fidèles à nos chefs comme à notre drapeau. »

[1] Chaumont (Haute-Marne).

POUR L'OCTAVE DES MORTS

LES PREUVES DE NOTRE RÉSURRECTION

> Dieu l'a ressuscité des morts, et nous en sommes tous témoins.
> (Actes, III, 15).

« Quand on est mort, tout est mort... Personne n'est revenu de l'autre monde nous dire ce qui s'y passe. Le sépulcre avare ne rend pas sa proie. Votre corps mort est comme une lyre brisée d'où nulle harmonie ne peut désormais s'échapper. »

Telles sont, mes frères, sous ces formes ou sous d'autres, les idées matérialistes qu'on respire dans l'air, par le temps qui court. Ce sont comme des exhalaisons malsaines qui s'échappent de notre société corrompue. C'est ce qui nous détermine à produire devant un auditoire qui professe d'être chrétien les preuves principales sur lesquelles reposent nos espérances d'immortalité. Quand la sape est portée au fondement même de l'édifice, il importe de creuser jusqu'au fondement et de constater une bonne fois que c'est bien sur le roc et non pas sur le sable qu'il est bâti. Ceux qui auraient senti leur foi embarrassée par quelque objection, obscurcie par quelque doute, seront heureux s'ils trouvent dans cette étude quelques sérieuses raisons de croire, qui leur permettent d'affirmer avec plus d'assurance leur foi en face des incrédulités railleuses ou savantes qui nous entourent.

Toutefois, dites-le-vous bien, mes frères, la vérité, qui est la vie même de nos âmes, ne se livre qu'aux esprits droits, aux cœurs sincères, aux consciences incorruptibles. Que Dieu nous soit en aide, et que son Esprit-Saint rende mes paroles lumineuses comme la vérité! Qu'il prépare vos âmes à recevoir cette vérité non comme une étrangère, mais comme une amie!

Nous chercherons nos preuves partout, car elles sont partout :

1° Dans la nature extérieure,
2° Dans notre propre nature,
3° Dans la nature de Dieu,
4° Dans les faits mêmes de l'histoire,
5° Dans les conséquences des deux systèmes.

I. — *Dans la nature extérieure.*

La nature est un livre ouvert. Heureux ceux qui savent y lire à la fois avec discrétion et intelligence ! Mais qui ne voit étinceler de toutes parts, sur les pages merveilleuses de ce grand livre, des symboles de résurrection ? Il y a quelques mois, c'était l'hiver, avec son appareil de mort. Son blanc suaire couvrait au loin le sol, les ruisseaux arrêtés se taisaient, les oiseaux avaient fui ; les arbres çà et là, comme une population de squelettes noircis, dressaient leurs bras nus et rigides ; partout le silence, le froid, la nuit, la mort. Puis le printemps arrive : c'est une atmosphère attiédie et toute parfumée, c'est la toison verte des prés, au lieu du givre et du verglas ; les ruisseaux et les oiseaux ont retrouvé leurs chants et leurs harmonies, les arbres noirs et nus ont ouvert leur rude écorce aux bourgeons pressés de vivre. C'était la mort, et c'est la résurrection ! Saint Paul, ce vigoureux logicien, ne dédaigne pas de voir des arguments dans ces images de la nature. Regardez le grain de blé, nous dit-il ; on le prend, on le jette en terre ; puis il pourrit, ou du moins il a l'air de pourrir, mais il ne meurt pas tout entier, au contraire : un germe de vie perce la terre, brin d'herbe, tuyau délicat, puis épi chargé de grains. Voilà la transformation qui s'est faite, image de notre propre transformation.

La nature animale nous montre des phénomènes pareils, sous des formes encore plus merveilleuses. Je risque de dire des banalités en rappelant l'histoire de ce vil insecte, rampant dans la poussière ou dans la boue, qui, lassé de sa course pénible, s'arrête et se tisse lui-même son suaire. Il est là, mort, comme une momie dans ses bandelettes. Le croyez-vous ? Non. Venez le voir, ce léger habitant de l'air, fleur vivante voltigeant parmi les fleurs, penché sur leurs corolles, enivré de leurs parfums, jouant parmi les rayons du soleil qui semble se plaire à faire miroiter les éclats de sa robe glorieuse. Quel est ce privilégié de la création ? L'avez-vous reconnu ? C'est bien ce même insecte que vous aviez d'abord méprisé peut-être, que vous aviez plus tard cru mort et enseveli, et dont il a plu au Créateur de faire le brillant symbole et comme le prédicateur ailé de votre résurrection personnelle. Que de familles d'insectes chargées de répéter cette même leçon à l'homme qui les observe !

Et comme si ces images nombreuses n'étaient pas assez fréquentes, il a plu à Dieu de nous fournir tous les jours des signes dont nous sommes à la fois les témoins et les acteurs.

Tout à l'heure, la portion de la terre que nous habitons était plongée dans la nuit. Nous étions probablement ensevelis dans le sommeil, n'ayant aucune conscience de nous-mêmes, et dans un état tellement semblable à la mort que tous les poètes ont fait du sommeil son image. Mais bientôt des clartés sont apparues sur l'horizon, les bruits de la vie ont repris leur cours, et nous nous sommes sentis, comme à nouveau, en possession de l'existence, sans y être en quelque sorte pour rien. Nous avons retrouvé, sans savoir comment, notre intelligence, notre volonté, notre moi enfin, et nous nous sommes repris à vivre. Or, mes frères, ce phénomène si remarquable et si peu remarqué, parce qu'il se répète tous les jours, n'est-il pas la représentation et comme l'annonce de ce grand réveil définitif qui s'appelle la résurrection ?

Mais tous ces rapprochements poétiques, ingénieux peut-être, sont-ils bien des preuves ? Ne sont-ce pas là de pures images ? — Oui, sans doute, ce sont des images, c'est de la poésie, si l'on veut. Toutefois, veuillez y réfléchir : pourquoi les belles images que nous admirons chez un poète de génie nous frappent-elles tellement ? N'est-ce pas parce qu'elles correspondent à des réalités ? Et vous pourriez penser que le Poète par excellence, celui qui a écrit cette incomparable épopée qui s'appelle l'univers matériel, l'a peuplé de métaphores qui ne correspondent pas à des réalités morales ? Non, il ne saurait en être ainsi. Ce serait accuser le génie même de l'Auteur de tout. Au contraire, Dieu a fait le monde à son image, et les phénomènes matériels et visibles ne sont que l'ombre et les représentations transparentes des vraies réalités qui sont éternelles.

Toutefois, il est une certaine classe d'intelligences qui se piquent d'être plus positives, — qui ne sont peut-être que plus incomplètes, — et que les réflexions précédentes laisseront insensibles ou feront même sourire. Soit. Aussi bien leurs exigences sont légitimes ; cherchons ailleurs des preuves plus à leur convenance. Nous les trouverons :

II. — *Dans notre propre nature.*

1. — Et d'abord, dans notre *intelligence pure*, qui est l'instrument direct de nos connaissances. Recueillons et résumons ce que les plus grands esprits nous ont dit de plus solide et de plus clair sur ces hautes questions.

Tous ceux qui ont observé l'homme ont remarqué qu'il est composé d'une substance étendue, solide, lourde, opaque, qu'on peut voir, qu'on peut toucher, qui n'a point du tout conscience d'elle-même, d'une substance matérielle enfin qu'on a appelée le corps. En même temps l'homme possède une autre substance qui n'est ni étendue, ni solide, ni ronde, ni carrée, ni lourde, ni opaque, ni transparente, qu'on ne voit pas, qu'on ne touche pas, qu'on ne pèse pas, d'une substance qui se voit elle-même en dedans,

qui a conscience d'elle-même, qui pense par elle-même. L'on s'est naturellement demandé si ces deux substances si différentes, si opposées dans leur nature, devaient avoir nécessairement le même sort. Plusieurs esprits, et des meilleurs, n'ont pas pu le croire, surtout quand ils ont bien cherché à se rendre compte de ce que c'est que la mort.

Qu'est-ce que la mort, en effet ? C'est la décomposition des parties qui forment un tout organisé. Or, notre corps étant composé de pièces et de molécules, on conçoit qu'il puisse se décomposer, c'est-à-dire mourir ; mais notre âme? Notre âme n'est pas composée de pièces et de morceaux. Elle est, nous l'avons dit, parfaitement une, simple, inétendue. On conçoit que notre corps puisse être coupé en deux, trois, plusieurs morceaux ; mais avez-vous jamais entendu parler d'un morceau d'âme ? Une âme ne peut pas se dédoubler, se diviser, se décomposer, et si la mort n'est qu'une décomposition, notre âme ne peut donc pas mourir.

Une autre remarque, faite par les savants et considérée par eux comme une preuve que notre âme ne suit pas la même destinée que son enveloppe matérielle, c'est le perpétuel changement de celle-ci, et l'immutabilité de celle-là. — Tous les médecins vous diront que les molécules matérielles dont notre corps se compose sont soumises à une continuelle transmutation. Elles sont comme emportées par un courant incessant qui les chasse et les remplace par d'autres, si bien que, au bout de quelques années, il ne reste plus de notre organisme physique une seule des molécules qui le composaient jadis. Ainsi notre âme assiste immobile à ce tourbillon qui emporte tout autour d'elle, excepté elle. Elle a le sentiment de sa permanence, de sa constante identité. Or, cette merveilleuse substance qui se trouve si intimement mêlée aux eaux du fleuve, et qui pourtant ne se laisse pas emporter par le fleuve, n'est-elle pas, non pas seulement distincte du courant, mais plus forte que lui, et sa destinée peut-elle être la même ? Cette destinée ne serait-elle pas plutôt conforme à sa nature supérieure ?

Une autre observation qui vous frappera, comme elle m'a frappé, est la suivante. Toutes les substances, a-t-on remarqué, sont de la même nature que celles dont elles se nourrissent. L'alimentation n'étant qu'une assimilation, deux substances d'une nature différente ne peuvent point s'assimiler. Ainsi, un arbre s'entretient des sucs matériels de la terre : il est matériel comme eux. Notre corps se nourrit de pain, de vin, de viande : il est matériel comme eux. Or, il y a en moi une substance qui se nourrit d'un aliment immatériel. Par exemple, pour citer un détail, je saisis la démonstration d'un théorème de géométrie, je résous un problème de mathématiques : mon intelligence s'est nourrie d'un aliment immatériel, d'un principe, d'une vérité indépendante du temps, de l'espace et de la matière. Que pensez-vous donc de la nature de mon esprit qui s'assimile un pareil aliment ? N'est-il pas du même ordre que lui, c'est-à-dire, comme lui immatériel et impérissable?

J'aurais encore bien des raisonnements de ce genre à vous exposer. Je pourrais vous dire que notre âme possède le mouvement par elle-même, qu'elle se meut sans être mue, à l'inverse des corps qui cèdent à l'impulsion. Je pourrais insister sur cette propriété que possèdent exclusivement les âmes, d'avoir la pleine conscience d'elles-mêmes, la vue en dedans et la possession d'elles-mêmes, ce qui ne peut se concevoir de l'automate le mieux organisé. Mais ces raisonnements abstraits vous fatiguent déjà peut-être. Nous passerons, sans sortir de nous-mêmes, à un autre ordre de démonstration.

Que dis-je, sans sortir de nous-mêmes? Nous allons entrer davantage encore dans les profondeurs de notre âme.

2. — Quand je vais au fond de cette âme, je la trouve toute faite de besoins toujours trompés, jamais satisfaits. La trame de l'âme humaine, si je puis me servir d'une expression aussi matérielle pour un tel sujet, est tissée de trois fils : intelligence, amour, volonté. Connaître, aimer, vouloir, c'est là être. Le Créateur qui a voulu nous donner l'être a dû vouloir aussi nous donner les moyens d'être, c'est-à-dire de connaître, d'aimer, de vouloir. Or, écoutez.

1° L'enfant vient au monde. Il éprouve le besoin de connaître ce qui se passe autour de lui. Il ouvre les yeux, il regarde ; il entend des sons, il les recueille. Ses yeux, ses oreilles sont des canaux ouverts par où lui arrivent les idées. Il nomme les objets, il apprend à lire, il étudie. Il faut qu'il connaisse les choses et les hommes pour vivre de la vie sociale. Plus tard, il a grandi, et ses besoins de connaître ont grandi avec lui, excités, inassouvis. Les problèmes se sont posés. Les sphinx qui se tiennent sur toutes les avenues de l'intelligence ont fait les questions et attendent les réponses. Plus l'homme est intelligent, plus il se sent tourmenté et impuissant. Voyez ce savant : il se consume sur ses livres. Interrogez-le vers la fin de sa vie ; que sait-il ? S'il est sage, comme Socrate, il vous dira qu'il ne sait rien, ou si peu que rien. Le peu qu'il sait, il le sait si mal que c'est presque comme s'il ne le savait pas. Et pourtant, il se sent fait pour connaître. Mais le voilà, cet amant passionné de la vérité, il arrive au seuil de l'éternité, il va entrer enfin dans la patrie de la vérité et de la lumière. Eh bien ! non, vous dit ici le matérialiste, il va être englouti dans la nuit éternelle du tombeau ! — Cela est-il admissible ?

Mais, nous objectez-vous, vous faites là l'histoire de quelques rares intelligences ; ces besoins de connaître ne dévorent nullement la plupart des hommes. D'ailleurs, ces connaissances dont vous parlez sont des connaissances de luxe dont on peut fort bien se passer.

Je réponds : Nous parlons de l'homme normal, et non pas de l'homme dégradé qui a pris son parti de l'ignorance comme le prisonnier de son cachot. Et j'ajoute : Si vous appelez connaissances de luxe les sciences naturelles, philosophiques, mathématiques, etc., il y a une connaissance qui n'est pas une connaissance de luxe, c'est celle de Dieu. L'homme, à moins qu'il ne soit bien déchu, je le répète, a besoin de connaître Dieu. Quand cette grande idée : « Il y a une cause suprême, » est entrée dans un esprit, elle a dû tout envahir. Oui, j'ai besoin de savoir qui tu es, ô souverain Auteur du monde et de moi-même, et je veux chercher à le savoir. Et lorsque, interrogeant la nature, ouvrage de mon Dieu, mon âme, reflet assombri de son image, les livres des hommes, et surtout le livre par excellence, la Bible, où brillent de divines clartés, lorsque j'ai cherché, appelé, invoqué ce Dieu, que je lui ai dit : « Mon Père ! » ce Père s'est tu, ce Dieu s'est caché. Mais voici venir le moment où, débarrassé de mon enveloppe grossière, je vais voir face à face Celui que je n'avais pu regarder qu'à travers un verre obscur; il va enfin se montrer à moi, Lui qui avait allumé en moi un si vif désir de le connaître ! — Eh bien, non ! vient-on me dire. Ce Dieu, ce Père, se raillant de ces aspirations, de ces désirs et de ces soupirs, a résolu de ne leur donner pour aliment que la nuit horrible du sépulcre. — Croyez-vous cela possible ?

2° Un deuxième besoin, dont la satisfaction est peut-être encore plus urgente, plus impérieuse, plus ambitieuse, c'est notre besoin d'aimer. C'est donc dans notre cœur que nous chercherons une deuxième preuve. L'enfant, en venant au monde, d'instinct s'attache à sa mère, il l'aime. En grandissant, son affection grandit et son amour se répand. Sans doute, l'amour de l'homme est mélangé d'intérêt, d'égoïsme, de passion. Il a parfois des éclats tragiques. Mais qu'est-ce à dire ? Faut-il nier le fleuve fangeux et débordé, parce qu'il emporte ses rivages ? Et faut-il nier l'amour, parce qu'il ravage l'âme humaine ? Non, cette force est terrible quelquefois, mais elle s'affirme en s'égarant. Le fonds de l'homme c'est le cœur de l'homme, comme le fonds de Dieu c'est le cœur de Dieu. L'homme a donc besoin d'aimer. Ce besoin est-il satisfait ? — Je ne voudrais pas calomnier la vie de ce bas monde. Il y a, dans une certaine mesure, de réelles satisfactions au besoin d'aimer sur cette terre, patrie naturelle des déceptions. Elles sont pourtant rares les âmes qui ont rencontré des âmes sœurs, en qui elles ont trouvé une pleine réponse à leurs intimes ambitions. Osons même le dire : les âmes les plus délicates et les plus hautes sont celles qui ont le moins de chance de trouver des satisfactions pareilles, quoiqu'elles en soient les plus dignes. Toutefois, je le veux, vous êtes une exception. Votre famille bénie vous environne. Votre maison est un coin de l'Eden. Vous êtes un mortel heureux... Mais quoi ! ne voilà-t-il pas que les mots eux-mêmes semblent venir vous jeter leur ironie et se railler de ce que vous appeliez votre félicité ? Vous êtes heureux, mais mortel, et ceux qui font votre bonheur sont mortels aussi. Vous êtes heureux aujourd'hui, mais demain ? De quoi demain sera-t-il fait ?

Déjà peut-être est monté sur l'horizon cet imperceptible point noir qui porte dans ses flancs le vent d'orage dont la mission est de disperser aux quatre bouts des cieux votre tente déchirée. Demain peut-être cet enfant absent, cette épouse adorée, proie du sépulcre, auront creusé dans votre âme un vide qui vous donnera la mesure de votre bonheur d'aujourd'hui.

Mais ce vide, Dieu l'a rempli. L'épreuve vous a appris que le cœur de l'homme, infini dans ses aspirations, ne peut avoir d'objet vraiment durable que le cœur même de Dieu. Vous vous êtes tourné vers Dieu. Tout vous manquait, Lui vous reste. Vous aimez Dieu. Vous êtes heureux, heureux surtout dans l'espérance ; heureux, tout autant que l'épouse peut être heureuse quand l'époux est absent. Mais il sera présent un jour. Aussi votre âme, veuve de son céleste fiancé, attend... Mon âme, ne sois plus impatiente. Le voici, ce jour envié. C'est le dernier et c'est le premier ; le dernier de l'attente, le premier de la prise de possession. Voici, les portes de la chambre nuptiale sont ouvertes. Tu n'as qu'à entrer !... Mais non. La porte qui est ouverte, ce n'est que celle du tombeau. Tu mourras et tu mourras tout entière, mon âme, avec tes ambitions et tes nobles désirs. Ce Dieu, ce Père, cet Epoux, à qui tu avais cru et que tu avais aimé, se dérobe à tes étreintes. Ce saint besoin d'aimer, qui t'avait si longtemps tourmentée sans trouver son apaisement, tu ne pourras jamais le satisfaire. Ce besoin qui te semblait une promesse sacrée du ciel n'était qu'une infernale ironie ! — Mon frère, cela sera-t-il possible et pourriez-vous le penser ?

3° Je trouve enfin dans l'âme humaine une troisième faculté, un troisième besoin non satisfait, et une troisième preuve de notre résurrection : je veux parler de la volonté.

Personne ne me lancera de démenti quand je dirai que l'enfant, de très bonne heure, donne des signes non équivoques de sa volonté. Cette volonté se développe comme tout le reste. C'est par elle que l'âme se possède, se gouverne. Il faut tout de suite que je le reconnaisse : ce besoin de l'âme humaine trouve un vaste champ où s'exercer et se satisfaire, en ce qui concerne ses applications inférieures. Mais je dois aussi me hâter de dire que, pour moi, le meilleur acte de la volonté consiste à vouloir ce qu'il y a de meilleur, et à le réaliser. Et c'est là que je trouve les besoins de l'âme encore moins satisfaits que partout ailleurs.

Nous sommes faits, disions-nous, pour vouloir le bien et pour le réaliser. Sans doute, encore ici, nous reconnaissons qu'il y a des natures dégénérées qui n'éprouvent pas à un haut degré cet

incontestable besoin ; mais vous reconnaîtrez de votre côté que ce sont les âmes les plus normales qui sentent ce besoin au plus haut degré et qui sont dans l'ordre en le sentant. Au reste, plus ou moins, personne n'y échappe. Même l'homme le plus dégradé sent je ne sais quel impuissant attrait pour ce qui est bien et moralement beau. Voilà donc ce besoin constaté. Nous avons cherché à le satisfaire, c'est-à-dire à nous débarrasser du mal qui est en nous, à faire le bien. Mais qui a réalisé le bien parfait ? Interrogez les plus forts, les plus vaillants ; que vous répondront les plus grands saints ? « Je voudrais faire le bien, mais le mal est attaché à moi. Je ne fais pas le bien que je voudrais faire, je fais le mal que je ne voudrais pas faire. Misérable que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? » — Eh bien ! la voici, l'heure de la délivrance. Noble combattant de la vie, tu as lutté, tu as gémi, tu as souffert ; tu es tombé peut-être, tout meurtri, mais vainqueur. Tu t'es relevé. Tu portes dans ton âme d'honorables cicatrices. Tu as dit mille fois : *Non !* à la tentation qui t'avait mille fois sollicité. Tu as été fidèle au devoir, fidèle à la foi jurée, fidèle à la pureté. Tu as refréné des passions audacieuses. Tu as émoussé les angles saillants de ton caractère difficile. Tu as abaissé les hauteurs, tu as comblé les vallées ; tu as préparé en toi le chemin du Seigneur. Tu marches comme un triomphateur, mais comme un triomphateur blessé, dans cette voie royale ; le péché te tourmente encore. Tu ne peux pas être pleinement heureux dans ta conscience, sans sacrifice, comme aussi tu ne peux jouir de tous les désirs de ton cœur, sans souffrir dans ta conscience. Tu avais cru qu'un état viendrait où tu pourrais enfin être pleinement heureux, sans douleur et sans sacrifice. Eh bien ! la voici la libératrice ! La mort va t'affranchir de ce corps d'infirmité et de péché ; tu vas être pleinement heureux et parfaitement saint ; tu vas réaliser enfin les rêves si légitimes de ta noble ambition... Eh non, insensé ! Tu ne réaliseras rien ; tes rêves étaient bien des rêves. Tous tes efforts sont perdus ; tous tes progrès réalisés sont inutiles. La statue que tu avais ébauchée sur la terre, et qui aspirait à reproduire l'idéal de la divine beauté, cette statue morale sera brisée comme l'argile. Dieu rejettera dans le même néant le lâche qui s'est laissé dégrader par le vice et ce laborieux candidat de la perfection. Est-ce possible ? — Non ! non ! J'accumule les impossibilités, les absurdités morales. L'œil implique la lumière, les poumons supposent l'atmosphère, la soif physique n'existerait pas s'il n'y avait pas de l'eau quelque part. Les soifs de l'âme exigent des eaux jaillissantes jusqu'à la vie éternelle. On raconte que les anatomistes ont découvert, au moyen de microscopes, des embryons d'ailes dans le corps de la chenille : ces embryons d'ailes promettent, prophétisent à la chenille sa future destinée. Puisqu'elle a des embryons d'ailes, la chenille sera papillon. Nous avons, nous aussi, découvert dans l'âme humaine des embryons d'ailes qui, si j'ose me servir de cette image, promettent à la chenille humaine un lieu et des conditions où ces ailes en puissance deviendront de puissantes ailes, et où la chenille humaine, métamorphosée et glorifiée, après avoir rampé sur la terre, volera avec les anges dans la glorieuse atmosphère du ciel.

S'il n'en était pas ainsi, mes frères, Dieu lui-même serait en question, et c'est dans la nature même de Dieu que nous allons chercher des preuves nouvelles de notre résurrection.

III. — *Dans la nature de Dieu.*

Dieu est-il menteur ? Dieu est-il stupide ? Dieu est-il cruel ?... Qu'il nous pardonne ces blasphèmes ! Non ! Dieu est la vérité même, l'intelligence même, la justice même, l'amour même. Je suis donc bien sûr que je ressusciterai.

1° Dieu est la vérité même. — Or, c'est Lui qui a fait nos âmes. Donc ces besoins invincibles qu'il a burinés lui-même au fond de nos âmes, que dis-je ? dont il a fait nos âmes, ces besoins sur lesquels je ne veux pas revenir, seront un jour satisfaits. Autrement, il nous aurait joués, il nous aurait trompés, il aurait menti. En nous faisant entrevoir, pour nous faire marcher dans une certaine voie, le mirage d'une source qui ne devait jamais nous désaltérer, il se serait conduit à l'égard de notre humanité, éternellement leurrée, selon la fameuse maxime : « La fin justifie les moyens. » Le vrai Dieu serait un Dieu qui aurait, dans un jour de caprice et d'ironie, créé une humanité pour la livrer à un véritable supplice de Tantale... Non ! Dieu ne trompe pas. Je ressusciterai.

2° Dieu est la sagesse même. — Un souverain intelligent, dit quelque part M. Jules Simon, ne mettra pas 300,000 hommes en campagne pour s'emparer d'une bicoque. L'homme sage proportionne les moyens au but. Or, vous croiriez que Dieu aurait armé l'homme de facultés aussi puissantes pour le faire aboutir à la conquête d'un tombeau ? Cela est-il concevable ? Le bœuf broute l'herbe, rumine, s'endort et meurt ; il a rempli sa tâche. Il n'a jamais rêvé d'avenir ; il n'est pas outillé pour y arriver. Mais l'homme a rêvé du ciel ; il aspire aux plus hautes destinées, se sent à l'étroit dans ce monde ; il a l'idée, le goût, le sens de l'infini, toutes ses facultés y tendent ; et son Créateur lui aurait donné toutes ces puissances, toutes ces grandeurs pour s'agiter quatre jours sur un grain de poussière qui doit l'engloutir tout entier ! En vérité, ce n'était pas la peine au Créateur de s'être mis en si grands frais pour un si mince résultat. Dieu est intelligent et sage. Je ressusciterai.

3° Dieu est la justice même. — Or, la justice règne-t-elle sur la terre ? Nullement. Un éminent contemporain a dit : « L'histoire est immorale. » Ce mot est triste, mais vrai. Oui, l'histoire est immorale. Il est très facile à un auteur drama-

tique d'écrire une pièce morale, en ayant soin de faire punir au cinquième acte son héros qui s'est chargé de crimes pendant les quatre actes précédents ; mais où est le cinquième acte de la tragédie humaine ? Et cependant, ce ne sont pas les crimes ni les criminels qui manquent. Ouvrez le livre et lisez. — C'est ici Anytus versant la ciguë à Socrate, coupable d'avoir enseigné à ses contemporains l'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme. — Tournez la page. Le vainqueur des Gaules a franchi le Rubicon ; il a foulé sous ses pieds sa patrie sanglante et son serment violé. A force d'entasser des cadavres sous les roues de son char, il est arrivé au niveau du Capitole. Qu'on ceigne de lauriers cette tête auguste, que les poètes le chantent, que le Sénat se prosterne, que le peuple lui donne l'absolution par ses acclamations insensées ! Voilà César le parjure, le luxurieux, l'assassin des libertés publiques ; il est sacré Imperator. Il aura l'incomparable honneur de donner son nom à toute une race de despotes, et un si bel exemple aura grande chance de rencontrer des plagiaires. Je vous dis qu'il en trouvera plus d'un. Mais, ô Dieu saint, qu'avez-vous fait de votre justice ? — Tournons la page. Ici c'est un autre César, moins le génie ; c'est l'idéal du monstre ; c'est l'orgie, la débauche, la cruauté incarnées en un homme et devenues empereur dans la personne de Néron. Et puis, voyez là-bas dans les cachots de Néron : c'est saint Paul, c'est le saint attendant que le tigre couronné fasse tomber sa tête sacrée. Quoi donc ! le scélérat et le martyr vont être un jour confondus dans une même poussière et tout sera dit ! Mais encore une fois, ô Dieu saint, qu'avez-vous donc fait de votre justice ? — Tournons encore la page. Feuilletons le sanglant volume. Après saint Paul, ce sont d'autres légions de martyrs, c'est l'élite de l'humanité torturée par la partie la plus scélérate de l'humanité.

On a dit vrai : l'histoire est immorale, et c'est Dieu qui est complice. Mais... j'ai horreur de mes propres paroles ! Ayons patience. Attendons. Nous n'avons eu que les quatre premiers actes du drame humain. Attendons le cinquième acte. Ce cinquième acte, je vous le promets, vous l'aurez. Ce seront les solennelles assises du dernier jugement, dans lequel Dieu se justifiera lui-même et rendra à chacun ce qui lui revient. La conscience humaine pour être soulagée, la justice divine pour être justifiée, exigent que les plus grands criminels, ces glorieux impunis, apparaissent à la face de la création, que leurs crimes soient changés en châtiment, et leurs gloires en ignominie. Elles exigent que les phalanges des saints et des martyrs passent aussi devant le trône du Juge souverain avec des palmes triomphales, et que leurs couronnes d'épines soient transformées en auréoles. Mais, pour cela, il faut une résurrection générale, tant des bons que des méchants. Cette résurrection est donc aussi certaine que la justice de Dieu. Je vous dis que nous ressusciterons !

4° Mais je vous le dis aussi au nom de son amour, et c'est dans le cœur même de Dieu que je vais chercher un quatrième ordre de preuves.

Dieu nous aime : nous ressusciterons. Voilà tout mon argument et il est pour moi d'une force absolue. Il est vrai, je le reconnais, que cet argument n'aura toute sa valeur que pour la famille de Dieu, pour les enfants du Père céleste qui sentent qu'ils aiment Dieu et se sentent aimés de Lui ; mais, pour ceux-là, l'argument est irréfutable. Si vous doutez de votre propre résurrection, mes frères, c'est que vous doutez de l'amour de Dieu, et si vous doutez de l'amour de Dieu, c'est que vous doutez de Dieu même. Oui, il y a de l'athéisme au fond de l'âme qui doute de son immortalité.

Vous appelez Dieu « le bon Dieu, » vous l'appelez votre « Père. » Vous lui dites tous les jours : « Notre Père qui êtes aux cieux. » Savez-vous bien ce que vous dites là ? Il y a des pères et des mères ici ; or, je leur demande quel est le père, quelle est la mère qui laisserait son enfant en proie à la mort, s'il pouvait le lui arracher ? Il faudrait pour cela des mères et des pères dénaturés ; or cette supposition, s'appliquant à Dieu, est tout simplement révoltante et blasphématoire. Quoi ! vous prêteriez à Dieu des sentiments dont vous auriez horreur pour vous-mêmes ! Ecoutez, mes frères, une histoire qui est probablement celle de plusieurs d'entre vous.

J'ai vu la main de la mort se poser prématurément sur une frêle et charmante créature, sur un enfant tendrement aimé. Rien ne put conjurer le mal. Je me roidis de toutes mes forces, mais vainement, pour écarter cette main inexorable. Il fallut assister à cet horrible supplice, il fallut fermer ces paupières d'où semblaient venir encore vers moi des regards suppliants. Mais que pouvais-je, moi, à cette supplication ? Il fallut accompagner au champ des morts, il fallut voir descendre là-bas, là-bas, sous la terre, cette chère dépouille, si riche naguère de vie, d'espoir et d'amour ! Ah ! croyez-vous que si j'avais pu arracher cette proie à la mort, si j'avais pu rendre à ce corps refroidi la chaleur de la vie, toutes les lumières, toutes les joies, toutes les vibrations de la vie, croyez-vous que je ne l'aurais pas fait ? Certes, oui, j'aurais arraché aux vers leur pâture, et j'aurais emporté mon jeune ressuscité tout rayonnant dans mes bras. Et le Père céleste ne le ferait pas pour ses enfants ? Moi, je ne pouvais rien, mais Dieu n'est-il pas tout-puissant ? Moi, je n'aimais qu'un peu ce jeune homme, mais Dieu n'est-il pas tout aimant ? Oui, certainement, Dieu nous aime beaucoup plus que nous ne pouvons aimer nos amis les plus chéris. Dieu est le Père par excellence. Un père ne laisse pas mourir ses enfants. Dieu ne permettra pas que ses saints sentent la corruption. S'il permet notre mort, c'est que cette mort n'est pas la mort. Ce que nous appelons la mort sur la terre n'en est que l'apparence, l'illusion. La mort, elle n'existe

réellement que pour nous qui sommes de ce côté-ci de la tombe. Pour nos bien-aimés, pour les enfants du Père qui partent, c'est la prise de possession de la vie dans sa plénitude, et cette vie ne cesserait que si le cœur de Dieu même cessait de battre, car c'est là qu'elle a trouvé sa raison d'être et qu'elle puise sans cesse son intarissable raison de durer. L'amour de Dieu non seulement est immortel, mais nous fait immortels. C'est là pour nous une assez ferme assurance. Mes frères, au nom de l'amour de Dieu, nous ressusciterons!

Avez-vous assez de garanties de la permanence de votre vie? Et cependant, il reste encore d'autres ressources à notre démonstration. Nous avons à examiner un fait historique de la plus haute portée. On a dit : Rien de plus entêté qu'un fait ; on pourrait dire : Rien de plus probant qu'un fait bien prouvé. Mes frères, j'arrive enfin à mon texte, dans l'esprit duquel j'ai du reste toujours parlé, et je suis frappé, quand je l'examine de près, de tout ce que renferme cette histoire de la guérison du boiteux. Je vais tâcher de démêler cette accumulation de preuves qui établissent, dans ce fait, la résurrection de Jésus-Christ, gage de la nôtre. J'entre ici en plein sur le terrain du christianisme historique.

IV. — *Dans les faits de l'histoire.*

C'est dans les faits mêmes de l'histoire que je puise un puissant argument. Etudions donc le récit contenu dans les Actes des apôtres, au chapitre IVe. Il faut lire ce récit pour pouvoir suivre les réflexions qui vont être faites. Tout y est remarquable, tout y concourt à faire la preuve de la résurrection de Notre-Seigneur.

1° Le lieu où se passe l'événement miraculeux. Ce n'est pas à deux cents lieues du théâtre de la mort de Jésus-Christ, ce n'est pas à Babylone, mais à Jérusalem, en pleine place publique, en plein jour, à l'heure de la prière, qui amenait la foule au temple.

2° La date. Ce n'est pas non plus deux cents ni même vingt ans, c'est deux ou trois mois à peine après la scène de la crucifixion.

3° La personne même de celui qui est l'objet du miracle. C'est un homme sans importance, mais au moins c'est un homme connu, comme le sont tous ces mendiants qu'on a coutume de rencontrer aux portes des églises. Et il est bien constaté qu'il est impotent, puisqu'il y a trente ans qu'on est obligé de le porter chaque jour à la porte où il mendie.

4° La personne des agents du miracle. Ce sont deux obscurs Galiléens, sans prétention. Ils sont pauvres, ils le disent : « Je n'ai ni or, ni argent, » dit l'apôtre Pierre. Ce qu'ils ont d'extraordinaire ne vient pas d'eux, ils le tiennent de Jésus. Ils n'ont aucune idée de se glorifier eux-mêmes. En nous plaçant dans l'hypothèse de l'imposture, comment comprendre que, après s'être laissé abuser quelque temps par un certain Jésus de Nazareth, dès qu'il est mort, ces hommes croient en lui plus que jamais, que dis-je? se persuadent qu'ils font des miracles en son nom, alors surtout que l'imposture est devenue manifeste, puisqu'il n'est pas ressuscité? Cette aberration d'une conscience qui puise ses énergies dans un homme convaincu d'imposture, a quelque chose de contre nature et d'inexplicable, étant donné surtout un homme comme Pierre, qui avait lâchement renié son Maître encore présent et vivant. Or, ce phénomène psychologique, inexplicable pour un seul, se rencontre chez tous les disciples, toute l'Eglise. D'où leur vient, à ces hommes timides, qui se sont tus ou cachés jusqu'ici, cette hardiesse, cet accent de conviction, cet héroïsme tout gratuit? Car enfin ils s'exposent sottement en dénonçant en pleine place publique ce même Sanhédrin qui a condamné Jésus, il y a quelques jours, et qui peut fort bien leur infliger le même sort! Il y a là une accumulation d'impossibilités morales que nous ne pouvons absolument pas expliquer.

5° La conduite de la foule. Elle est complaisante, cette foule qui admet la guérison d'un impotent qui n'a pas été guéri, au nom d'un Jésus ressuscité qui n'est pas ressuscité! cette foule qui par milliers se convertit à la religion d'un imposteur annoncée par des imposteurs ou des dupes, et qui croit avec une telle conviction, une telle ardeur, qu'elle va fournir des martyrs pour rendre témoignage de sa foi au Nazaréen ressuscité! Tout ceci est bien étrange.

6° La conduite du Sanhédrin ne l'est pas moins. N'oubliez pas que c'est ce même tribunal qui a condamné Jésus-Christ quelques semaines auparavant. Or, ce tribunal, que fait-il? Le fait qui vient de se passer n'est pas à dédaigner, puisqu'il a ému toute la ville. Aussi le Sanhédrin appelle à sa barre Pierre et Jean, qui arrivent avec le corps du délit, si l'on me permet cette expression, je veux dire avec le boiteux guéri. Il est là. Il était bien boiteux, et il est bien guéri. Sa guérison est aussi incontestée que son état précédent d'infirmité. D'ailleurs, les effets de cette guérison miraculeuse ont été grands sur la foule. Des milliers de Juifs sont passés à la religion nouvelle. La religion mosaïque, dont les membres du Sanhédrin sont les défenseurs naturels, est menacée. De plus l'équité, la moralité du tribunal, dont celui-ci doit être si jaloux, est atteinte. Il a condamné, il y a deux mois, un juste, le Juste, et c'est au nom de ce juste ressuscité que la guérison a été opérée. C'est là ce qu'il y a de capital dans le débat. Les apôtres Pierre et Jean le relèvent, avec une éloquente hardiesse, devant leurs juges qui, par un renversement étrange, sont devenus eux-mêmes les accusés, tandis qu'ils ont pris naturellement, eux les accusés, l'attitude des juges.

« Princes du peuple et vous, sénateurs, écoutez-moi, dit saint Pierre. Puisque l'on nous demande aujourd'hui raison du bien que nous avons fait à cet impotent et de la manière dont il a été guéri,

nous vous déclarons, à vous tous et à tout le peuple d'Israël, que c'est par le nom de Jésus de Nazareth, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts, que cet homme, debout, là, devant vous, a été guéri. »

Mais que vont-ils faire, ces magistrats accusés d'un si grand crime ? Il me semble qu'ils ne sauraient prendre trop de moyens pour justifier leur verdict, pour rétablir leur honneur, pour démasquer l'imposture. Il me semble que, s'ils n'ont pas d'autre moyen, ils ont tout au moins le corps de Jésus. Le corps de Jésus est quelque part. Avant sa mort, le bruit qu'il ressusciterait avait couru. On a donc dû faire garder avec soin le sépulcre. Certains critiques ont prétendu que le corps des exécutés était jeté aux gémonies, mais nous savons fort bien qu'on accordait le corps des suppliciés aux parents ou amis qui le réclamaient, et la dépouille sacrée de Jésus a été certainement recueillie par ses amis ou jalousement gardée par ses ennemis. Que si, d'ailleurs, elle a été jetée aux gémonies, et que les disciples aient pu voir ce corps livré aux vautours ou aux chacals du désert, en vérité, comment ont-ils pu croire à sa résurrection et la proclamer avec cet enthousiasme ?

Mais sortons de cette supposition outrageante. Je le répète, le corps a été enseveli, pieusement soigné, sévèrement gardé. Qu'on le produise donc ! On aurait dû le faire dès le soir même du jour où le bruit courut par toute la ville que le crucifié était ressuscité. Cela était facile et aurait coupé court à tous ces faux bruits. Il y allait de l'honneur même des magistrats et de l'existence de la religion nationale. Mais non. On ne présentera pas le corps de Jésus-Christ, parce que ce corps est vivant et ressuscité. Ces magistrats tremblent sur leurs sièges et ne savent que résoudre. Ils se bornent à cette mesure dérisoire, qui ne sert qu'à faire éclater leur impuissance :

« Puisque ces gens-là ont fait un miracle qui est connu de tous les habitants de Jérusalem, que cela est bien certain et que nous ne pouvons pas le nier, afin que la chose ne se répande pas davantage, défendons-leur, avec menaces, de parler au nom de Jésus à qui que ce soit. »

Autant vaudrait qu'ils eussent pris un décret pour arrêter la marée qui monte, le vent qui souffle ou le soleil qui se lève ! — « Jugez vous-mêmes devant Dieu, répondent avec le plus grand bon sens Pierre et Jean, s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu ! » Aussi, ils n'obéiront pas, ils s'obstineront dans leur sainte désobéissance, ils continueront à faire d'autres miracles et à prêcher Jésus ressuscité. Hier, ce sont des milliers de Juifs qui se sont convertis ; demain, ce seront d'autres milliers. Et après Jérusalem, ce sera la Samarie, ce sera la Galilée, ce seront les rivages de l'Asie-Mineure ; ce seront la Macédoine, la Grèce, Rome, la Gaule, l'Espagne ; ce sera plus tard le monde. Singulière fortune que celle d'une imposture pareille, destinée à régénérer l'homme, à glorifier Dieu, à civiliser la terre entière ! Voyez-la, cette immense cathédrale de la chrétienté, qui contient dans sa nef colossale des centaines de millions de professants, et sous ses dalles sacrées cinquante générations ensevelies ! Sur quoi donc la faites-vous reposer, historiens et critiques, qui vous piquez de bon sens et de science ? Je sais bien sur quoi repose le mahométisme : il repose sur le sabre de Mahomet ; mais l'Eglise chrétienne ne saurait être assise que sur la pierre renversée du sépulcre vide de Jésus-Christ, à moins que vous préfériez la faire reposer sur un nuage ! Quant à moi, si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, je ne comprends rien ni au boiteux qui se prétend guéri et qui ne l'est pas, ni aux apôtres qui prétendent avoir guéri un boiteux qui n'est pas guéri, au nom d'un Jésus ressuscité qui n'est pas ressuscité, ni à la foule complaisante qui se convertit à la vue d'un miracle qu'elle n'a pas vu, ni au Sanhédrin qui a toute espèce d'intérêts à confondre cette imposture et qui ne le fait pas. J'ajoute que je ne comprends rien non plus à l'historien qui nous raconte, avec un tel accent de certitude, de candeur et de vérité, des faits qui ne se sont jamais passés. Je ne comprends rien enfin à la propagation du christianisme reposant sur un fait qui n'a pas eu lieu, et sur des miracles imaginaires.

Il y a là un entassement d'invraisemblances, d'impossibilités, d'absurdités, qui ne peuvent se concilier et s'expliquer que par la foi pure et simple à la résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection personnelle.

V. — *Dans les conséquences des deux systèmes.*

Enfin je tire ma dernière preuve de notre résurrection des conséquences qui résultent des deux systèmes comparés : celui qui nie et celui qui affirme notre résurrection.

Je croyais en avoir fini avec les preuves que j'avais à vous fournir, lorsque, me mettant en présence des conséquences des deux systèmes, elles me sont apparues comme des preuves nouvelles. Quand on examine un diamant pur, à quelque facette qu'on regarde, elle fait rejaillir la lumière ; quand on manie une idée vraie, de quelque côté qu'on l'envisage, sa vérité éclate de partout et se rend témoignage à elle-même.

Si quand on est mort tout est mort, s'il n'y a point de résurrection, il n'y a pas de rétribution future, alors le mal ne sera pas finalement puni ni le bien récompensé, c'est-à-dire qu'il n'y a réellement ni bien ni mal, ni vice ni vertu, ni droit ni justice. Il n'y a pas de loi morale, puisqu'une loi sans sanction n'est pas une loi. Dans ce système-là, voulez-vous que je vous le dise ? je ne connais qu'une vertu : *l'habileté*. Soyons fourbes, soyons hypocrites, soyons parjures, si c'est notre intérêt, mais surtout soyons habiles. Enrichissons-nous, jouissons, faisons des dupes, faisons des victimes, frappons s'il le faut, mais ne laissons pas voir notre bras. Si notre cons-

cience se plaint, disons-lui qu'elle est un préjugé et répondons-lui par un éclat de rire.

« Mangeons et buvons, car demain nous mourrons. » Voilà les conséquences du matérialisme. Je ne dis pas que tous les matérialistes arrivent jusqu'au bout. Grâce à Dieu, il y a beaucoup d'exceptions ; mais, si les individus peuvent être inconséquents, les peuples ne le sont pas. Quand nous avons vu, dans nos rues épouvantées, des hordes d'hommes et de femmes passer comme les laves d'un volcan, laissant derrière elles une trace de sang et une trace de feu, un entassement de ruines et un entassement de cadavres, nous avons dit : « Voilà les conséquences du matérialisme ! » Et ce n'est là que son coup d'essai. Eteignez la foi à l'esprit, chez un peuple, et vous verrez que tout y passera. Le foyer domestique qui repose sur la fidélité et la vertu, la propriété qui repose sur le droit et la justice, la patrie qui repose sur la loi, l'obéissance et le dévouement, la religion qui est la grande chose de l'âme, tout y passera, vous dis-je, et la lave qu'ont vomie les enfers ne laissera derrière elle que sa propre cendre. Voilà les conséquences du système qui nie la résurrection.

Et au contraire, si nous devons ressusciter, alors il y a une sanction suprême, il y a une loi, il y a un Juge, il y a un Dieu, il y a une religion, il y a une vertu. Alors l'autel de la religion, l'autel de la patrie, l'autel du foyer domestique sont restaurés et raffermis. Alors la famille est possible, la société est possible. Si non, rien n'est possible que l'universelle extermination. En mathématiques on admet ce qu'on appelle la démonstration par l'absurde ; ce genre de démonstration est aussi de mise en morale. Les conséquences révoltantes d'un principe en prouvent la fausseté. Un arbre qui porte des fruits empoisonnés est un mauvais arbre, un arbre qui porte de bons fruits est bon. Vous reconnaîtrez l'arbre à son fruit, et, entre les deux systèmes, vous reconnaîtrez, vous proclamerez comme éclatant de vérité celui qui affirme la résurrection.

Avez-vous assez de preuves, mes frères ? Et que vous faudrait-il de plus ? Nous bénissons Dieu, en terminant, des nombreuses raisons de croire qu'il met entre nos mains. Nous en sommes heureux et fiers. Il est une certaine science qui se raille avec plus ou moins d'esprit et de dédain de ces pauvres chrétiens qui lui semblent sans doute fort attardés et fort ignorants. Eh bien ! mes frères, quant à nous, nous ne nous raillons de personne, et nous ne dédaignons personne ; mais nous avons la prétention d'avoir, nous aussi, notre intelligence, nos raisons, notre science. Nous nous estimons dignes d'être respectés dans notre foi, qui est aussi raisonnable, qui est beaucoup plus raisonnable que certaines incrédulités.

Et maintenant, mes frères, qu'allons-nous faire de notre foi fortifiée, de nos espérances raffermies, de nos titres immortels relus ou retrouvés ? — Ce que nous allons en faire ? Nous allons en faire des forces et des joies, nous allons les transformer en fruits.

Citoyens de la terre, nous devons ressusciter. Conduisons-nous donc comme des bourgeois des cieux.

L'épreuve viendra ; qu'elle vienne ! Elle prendra notre fortune, mais elle nous laissera cette grande chose qui restait au futur conquérant de l'Asie : l'espérance, et la nôtre vaudra mieux que la sienne. Elle prendra nos enfants, nous les retrouverons ; elle posera sa main sur nous, mais elle ne saurait nous détruire, et nous sortirons plus brillants, comme l'or affiné au creuset.

La tentation viendra ; qu'elle vienne ! Avec la grâce de Dieu, nous nous sentirons armés contre elle. Pour des âmes qui ont foi aux saintes choses de l'esprit, aux fidélités éternelles, les grossières sollicitations de la chair et de ses convoitises ont un attrait bien moins puissant.

La mort viendra ; qu'elle vienne ! Elle n'a rien à prendre en nous, si ce n'est notre dépouille. En cherchant à nous détruire, elle fera, comme le méchant, une œuvre qui la trompera : elle ne réussira qu'à nous mettre en possession de la plénitude de la vie. Un jour viendra où toutes ces figures que je vois là devant moi seront pâles, livides et glacées ; les personnes assises sur ces bancs seront couchées dans des lits de mort et en proie aux vers du sépulcre. Mais pourquoi frémir à ces pensées, mes frères ? Les vers ne dévoreront pas nos âmes et nous ressusciterons.

Vivons donc pour la vie éternelle. Commençons ici la vie éternelle, la vie de l'esprit. Semons, semons en vue de la récolte. « Celui qui sème pour la chair, moissonnera de la chair la corruption. Celui qui sème pour l'esprit, moissonnera de l'esprit la vie éternelle. » Nous devons, artistes divins, réaliser en nous l'image de notre Père céleste. Ebauchons du moins la statue ; travaillons-y avec une sainte ardeur. Aucun coup de ciseau ne sera perdu. Rien ne se perd dans le monde physique, et vous pourriez croire que tout sera perdu dans le monde moral ?

Mais peut-être cette démonstration de notre résurrection, que j'appelle une joyeuse espérance, devient pour plusieurs une frayeur. Comme cette déesse de la fable qui, dans sa douleur, se trouvait malheureuse d'être immortelle, ils sont malheureux à la perspective d'une immortalité qui pourrait être pour eux un supplice.

Mes chers frères qui êtes dans ce cas, votre préoccupation est bien légitime, mais que votre crainte ne se change pas en désespoir. Qui d'entre nous pourrait tenir devant ce redoutable tribunal, si Dieu voulait se montrer inexorable, et que sommes-nous plus que vous ? Celui qui vous prêche en ce moment tremblerait comme la feuille au vent d'orage et s'écrierait avec effroi : « Seigneur, cessez de m'interroger ! Sur mille articles, je ne pourrais répondre à un seul ! »

D'où vient donc que ce pauvre pécheur vous parle avec joie de ses espérances d'avenir et de résurrection?

Voici notre secret. Nous croyons que Dieu est notre Père et qu'il pardonne à ses fils repentants, comme tous les pères. Nous croyons qu'il veut non la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie. Nous croyons que sa justice est engloutie dans son amour pour ceux qui veulent glorifier sa justice dans une vie renouvelée et sanctifiée. Nous croyons que la résurrection de Jésus-Christ nous est le gage de tout cela, Jésus-Christ étant mort à cause de nos offenses et ressuscité à cause de notre salut. Nous croyons à ce divin pardon. Croyez-y comme nous, et comme nous, vous pauvre pécheur, qui devez mourir, qui devez ressusciter, qui devez être jugé, qui devriez être condamné, vous serez absous. Que dis-je? Vous ne passerez point par le jugement, vous recevrez dès ici-bas, par le Saint-Esprit, dans la confession et la communion, les ineffables assurances de votre réconciliation et de votre éternelle paix. Vous ressusciterez moralement, et puis vous ressusciterez corporellement et glorieusement. Chenille humaine, après avoir rampé dans la poussière ou dans la boue, vous volerez métamorphosée, transfigurée, dans l'atmosphère et la compagnie des anges. Mes frères, « soyez donc fermes, inébranlables; travaillez sans cesse à l'œuvre de Dieu de plus en plus, sachant que votre travail ne sera pas vain auprès du Seigneur. » (I Cor., xv, 58).

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

XLIX

POUR LE 23e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — Il y en a dont je vous ai souvent parlé, et je vous en parle encore avec larmes, qui marchent en ennemis de la croix de Jésus-Christ.

Quels sont ceux qui marchent en ennemis de la croix? — Ce sont d'abord tous ceux qui nient en paroles et en actions les grâces qui nous viennent de cette croix. Tels étaient les Juifs qui prétendaient que nul ne pouvait se sauver sans les observances de la loi, et que la croix de Jésus-Christ n'avait aucune vertu. C'est à eux que saint Paul disait : *Si la justice vient de la loi, Jésus-Christ sera donc mort en vain.* (Gal., II, 21).

Ce sont encore tous les chrétiens qui vivent dans une oisiveté coupable, n'accomplissant aucune œuvre qui soit en harmonie avec les enseignements qui nous viennent de la croix. Ils sont là sur le chemin de la vie, et ils ne veulent pas comprendre cette invitation du Maître : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix chaque jour et qu'il me suive.* (Luc, IX, 23). Ils veulent bien être les disciples de Jésus-Christ, mais à la condition qu'ils n'auront rien à faire ni à souffrir.

Ce sont enfin tous ceux qui vivent dans les délices et recherchent les plaisirs de ce monde. La croix rappelle aussitôt l'idée de mortification de nos sens, de notre corps, de notre être tout entier. Or entretenir en nous les désirs de la chair, n'est-ce point se déclarer les ennemis de la croix du Sauveur? De là cette invitation de l'Apôtre : *Faites mourir vos membres qui sont sur la terre : la fornication, l'impureté, la luxure, les mauvais désirs, et l'avarice qui est une idolâtrie.* (Coloss., III, 5).

Voilà les ennemis de la croix de Jésus-Christ, et combien ils sont malheureux! Car *ils n'ont pas su et ils n'ont pas compris; ils marchent dans les ténèbres.* (Ps. LXXXI, 5). L'Apôtre pleurait sur les chrétiens de Philippes qui s'étaient ainsi déclarés les ennemis de la croix de Jésus-Christ, et nous aussi nous pouvons pleurer sur un grand nombre de nos frères, en disant avec le prophète : *Qui donnera de l'eau à ma tête, à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour et nuit les enfants de la fille de mon peuple qui ont été tués?* (Jean, IX, 1). Quel sujet de tristesse et de larmes lorsque nous voyons des chrétiens abandonner les voies de la vertu pour s'en aller suivre les sentiers du vice qui conduisent à la perdition!

Voulez-vous, au contraire, voir quels sont les amis de la croix du Christ? Ce sont *ceux qui étant au Christ, ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises.* (Gal., V, 24). Ce sont encore ceux qui suivent le conseil de saint Pierre : *Je vous conjure de vous abstenir, comme étrangers et voyageurs, des désirs charnels qui combattent contre l'âme.* (I Pier., II, 11). Ce sont enfin tous ceux qui peuvent dire en toute vérité avec l'Apôtre : *J'ai été attaché à la croix avec le Christ.* (Gal., II, 19).

Nous le savons : il est plus facile d'être les ennemis de la croix que de se déclarer ses amis. Les premiers n'ont qu'à suivre les inclinations de la nature, à satisfaire leurs désirs et à vivre dans les délices; tandis que les seconds doivent lutter, sortir de leur repos et marcher par la voie étroite qui conduit à la vie éternelle. (Matth., VII, 14).

SAINT CHRYSOSTOME : « Il n'est rien qui choque plus ou qui convienne moins dans un chrétien que la recherche du calme et du repos; il n'est rien qui soit plus opposé à l'esprit de notre profession et de nos engagements que de tenir extrêmement à la vie terrestre. Votre Maître a été crucifié, et vous aspirez au repos? Votre Maître a été percé de clous, et vous vivez dans la mollesse? Est-ce là ce que doit faire un vaillant soldat?

« Hélas! ajoutait l'Apôtre, *beaucoup marchent, je vous le dis souvent et je le répète encore avec larmes, beaucoup marchent en ennemis de la croix du Christ.* Certains fidèles affectent un sentiment de vie chrétienne, tout en menant une vie molle et oisive; or, la croix n'appartient qu'à

l'âme toujours prête à combattre, toujours désireuse de mourir, détachée de toute satisfaction personnelle. Et c'est tout le contraire que réclament ces chrétiens. Ils ont beau se qualifier de disciples du Christ, ils sont ennemis de sa croix; s'ils aimaient la croix, ils s'appliqueraient uniquement à mener une vie vraiment crucifiée. Est-ce que votre Maître n'est pas mort sur une croix? Vous ne pouvez mourir de même; imitez néanmoins cet exemple d'une autre manière. Crucifiez-vous vous-même, alors que personne ne vous crucifie; crucifiez-vous, non pour vous ôter la vie, ce serait un crime, mais dans le sens de Paul, disant : *Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde.* (Gal., VI, 14). Si vous aimez votre Maître, mourez de sa mort; apprenez la vertu de sa croix, les biens qu'elle opère, le bien qu'elle peut opérer, la sécurité dans laquelle elle nous établit. Tout se fait par la croix : le baptême a lieu par la croix, il faut que ce signe nous soit donné; l'imposition des mains a lieu par la croix; que nous soyons en route ou chez nous, c'est un bien précieux que la croix, une armure impénétrable, un bouclier sur lequel s'émoussent les traits de l'ennemi. Quand vous avez à combattre le démon, vous lui opposez la croix, non seulement le signe de la croix, mais les épreuves de la croix. C'est l'usage du Christ de désigner les souffrances sous le nom de croix. En disant par exemple : *Si vous ne prenez votre croix et ne me suivez* (Matth., XVI, 24), il veut exprimer cette pensée : Si vous n'êtes pas préparés à la mort. A coup sûr donc, les chrétiens lâches qui sont attachés à la vie et à leur corps, sont des ennemis de la croix; et quiconque recherche le plaisir et le calme du monde, est ennemi de cette croix de laquelle Paul se glorifie, qu'il embrasse, à laquelle il désirait être attaché : *Je suis crucifié au monde et le monde l'est pour moi.* (Gal., VI, 14).

« Maintenant pourquoi ces paroles : *Je le répète encore avec larmes?* C'est que le mal a grandi, et ceux qui en sont là ne méritent que des larmes. Oui vraiment, il y a de quoi pleurer sur les fidèles qui vivent dans les délices, qui prennent un soin excessif de leur corps, simple vêtement de leur âme, et ne songent même pas au châtiment qui les menace. Vous vivez dans les plaisirs, vous faites grande chère; vous le ferez aujourd'hui, demain, dix, vingt, trente, cinquante, cent ans même, si vous le voulez; c'est impossible, mais je vous l'accorde. Qu'en aurez-vous retiré? quel profit en aurez-vous ensuite? Aucun assurément. Or, mener une vie pareille, n'est-ce pas déplorable? Dieu nous introduit dans la carrière de cette vie pour nous y couronner, et nous en sortons sans avoir accompli aucune action d'éclat. Aussi Paul verse-t-il des pleurs quand le vulgaire rit et s'amuse, tant il s'intéresse au salut de l'humanité, tant nos misères l'émeuvent![1] »

[1] *In Philipp.*, Hom. XIII, n. 1, trad. Vivès.

II. — Pour nous, notre vie est dans les cieux. C'est de là aussi que nous attendons le Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui reformera le corps de notre humilité en le conformant à son corps glorieux, par cette vertu efficace par laquelle il peut s'assujettir toutes choses.

1. Comment notre vie est-elle déjà dans les cieux, alors que nos jours s'écoulent sur la terre? Ce n'est point à la manière des anges *qui voient sans cesse la face de Dieu qui est dans les cieux* (Matth., XVIII, 10); ce n'est pas non plus comme Jésus-Christ qui s'éleva au ciel *où il est assis à la droite de son Père.* (Luc, XXIV, 51).

Il s'agit ici d'une vie toute spirituelle dans le ciel par l'esprit, le cœur et les désirs, selon cette parole : *Où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.* (Luc, XII, 34). C'est pourquoi nous vivons dans le ciel lorsque nous y transportons nos affections *en considérant les choses qui ne se voient pas et non celles qui se voient.* (II Cor., IV, 18). — On vit encore dans le ciel, lorsqu'on reproduit la vie céleste dans ses œuvres : *Comme nous avons porté l'image de l'homme terrestre, nous porterons aussi l'image de l'homme céleste.* (I Cor., XV, 49). — On vit enfin dans le ciel, lorsqu'on se regarde en ce monde comme des étrangers, et n'ayant d'autre patrie, d'autre cité que le ciel. C'est ainsi que *nous sommes les concitoyens des saints et de la maison de Dieu.* (Eph., II, 19).

Aussi nous pouvons dire à tous ceux qui vivent de cette manière : *Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion et de la cité du Dieu vivant, de la céleste Jérusalem, d'une troupe de milliers d'anges, et de l'Eglise des premiers-nés qui sont inscrits dans les cieux, et de Dieu, le Juge de tous, des esprits, des justes parfaits, et de Jésus médiateur de la nouvelle alliance.* (Hébr., XII, 22-24). De même donc que votre maison sert d'habitation à votre corps, tandis que votre âme demeure là où elle a trouvé l'objet de son amour et de son repos; ainsi tout chrétien méprisant les choses visibles, s'élevant aux biens invisibles, vit dans le ciel, non selon son corps, mais selon son âme, par ses pensées, ses actions, ses affections et ses espérances; et c'est pourquoi nous pouvons dire que ce chrétien qui vit au milieu de l'Eglise militante, vit en même temps, mais par son âme seulement, au milieu de l'Eglise triomphante.

2. *C'est du ciel aussi que nous attendons le Sauveur.* N'est-ce point du ciel que nous attendons du secours durant le temps de notre vie sur la terre? *J'ai levé les yeux vers les montagnes d'où il me pourra venir du secours.* (Ps. CXX, 1). C'est bien du ciel où il habite que Jésus-Christ doit revenir en ce monde. Les anges le dirent aux apôtres : *Ce Jésus, qui du milieu de vous a été enlevé au ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel.* (Act., I, 11). Ames chrétiennes, vous qui souffrez la persécution pour la justice, qui vivez comme n'étant point de ce monde, mais toujours sous le pressoir, ah! sachez-

le, *c'est un Dieu de justice que le Seigneur; bienheureux ceux qui l'attendent.* (Is., XXX, 18). Non, votre espoir ne sera point trompé, *si vous êtes semblables à ceux qui attendent que leur maître revienne des noces.* (Luc, XII, 36).

3. *Jésus-Christ reformera le corps de notre humilité.* Oui, ce corps sujet à la mort : *L'homme n'est que pourriture, et le fils de l'homme n'est qu'un ver* (Job, XXV, 6), eh bien ! ce corps est mis en terre plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible ; il est mis en terre tout difforme, et il ressuscitera tout glorieux ; il est mis en terre privé de mouvement, et il ressuscitera plein de vigueur. (I Cor., XV, 42-44). Il sera ainsi ramené à sa forme propre, car *Celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts vivifiera aussi vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous.* (Rom., VIII, 11). Telle est notre espérance.

4. Mais elle ne saurait nous satisfaire. Nos cœurs désirent être semblables à Jésus-Christ, et c'est pourquoi *il conformera notre corps à son corps glorieux.* En effet, le corps de Jésus-Christ a été glorifié par la gloire même de la divinité, et il l'a mérité par les souffrances et les opprobres de sa passion. C'est ce qu'il disait lui-même aux disciples d'Emmaüs : *Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et entrât ainsi dans sa gloire?* (Luc, XXIV, 26). Or quiconque participe à la vertu de la divinité par la grâce et devient imitateur des souffrances de Jésus-Christ sera aussi glorifié : *Si nous souffrons avec lui, nous serons glorifiés avec lui.* (Rom., VIII, 17). Mais cette glorification n'aura lieu qu'à la fin des temps : *Nous savons que lorsqu'il apparaîtra nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.* (I Jean, III, 2). *Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père.* (Matth., XIII, 43). Et tous les vainqueurs iront s'asseoir sur le trône de Jésus-Christ, puisqu'il a dit : *Celui qui aura vaincu, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône.* (Apoc., III, 21).

Comment Jésus-Christ accomplira-t-il cette transformation ? C'est par la puissance qui est en lui : *Toute puissance*, a-t-il dit, *m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.* (Matth., XXVIII, 18). Et toutes choses, en vertu de cette puissance, lui sont assujetties. Or au dernier jour, il viendra visiblement pour s'assujettir toutes choses. Il s'assujettira tous les hommes pour leur salut ou pour leur châtiment. Envers les justes, il exercera sa miséricorde en les appelant à régner avec lui : *Venez*, leur dira-t-il, *les bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé.* (Matth., XXV, 34). Envers les pécheurs, il exercera sa justice en leur disant : *Allez loin de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé au diable et à ses anges.* (*Ib.*, 41).

Saint Chrysostome : « Tout ce qui nous est cher est dans les cieux, et la patrie, et notre Sauveur : *Des cieux nous attendons le Seigneur Jésus.* En quoi il nous témoigne de nouveau sa bienveillance. C'est lui qui vient encore à nous et qui, au lieu de nous y emmener de force, nous y introduit avec bonté. N'est-ce pas là pour nous un grand honneur? Il est venu à nous, ses ennemis ; à plus forte raison viendra-t-il à nous, ses amis. Il ne confie cette mission ni à ses anges, ni à ses serviteurs ; c'est lui-même qui du haut des nues nous appellera dans son palais. Ceux qui l'auront servi fidèlement, il les attirera à lui sur son trône de nuées [1]. Ne cherchons donc pas ici-bas le repos, cherchons la gloire là où doit s'écouler notre vie. C'est du haut du ciel que le Sauveur nous regarde.

« *Il transformera notre corps misérable* qui est présentement sujet à bien des afflictions ; chaînes, fouets, toutes sortes de maux l'accablent. Le corps du Christ a souffert aussi tous ces maux. Le corps glorieux auquel le nôtre doit être rendu semblable, est le même corps, mais revêtu d'immortalité. *Il transformera :* soit qu'il annonce une forme différente, soit qu'il veuille désigner un simple changement. *Notre corps :* ce corps qui gît maintenant dans l'abaissement, que la douleur et la mort visitent ; qui semble, tant il est misérable, n'avoir rien qui le distingue avantageusement des corps qui nous entourent. *Et le rendra semblable à son corps glorieux.* Quoi donc ? Notre corps deviendrait semblable au corps glorieux assis à la droite du Père, à ce corps que les anges adorent, que servent les puissances incorporelles, à ce corps supérieur à toute principauté, à toute vertu, à toute puissance ? Si la terre entière versait toutes ses larmes sur les infortunés déchus d'une si haute espérance, ce ne serait pas trop pour un pareil malheur. Eh quoi ! il nous est permis d'aspirer à la gloire même de l'humanité du Christ, et nous nous condamnons au sort des démons ! Je ne parle pas de la géhenne. Quelque supplice que vous mettiez en avant, à mes yeux ce n'est rien, en comparaison de cette déchéance [2]. »

ALLOCUTIONS DE MARIAGE [3]

VII

Monsieur, Mademoiselle,

Le mariage possède, en l'Evangile, une page touchante et sublime.

C'est à Cana, en Galilée, tout à fait au début de sa mission publique, Jésus a été invité à des noces avec ses apôtres ; il y vient, et, pour le plus grand profit des deux époux, commence à exercer sa puissance miraculeuse. Cela est raconté par l'Evangile en termes si simples et à la fois si pénétrants que l'humanité tout entière est venue baiser cette page, et qu'elle y a vu divinement esquissé l'idéal de tout mariage chrétien.

Tel aussi m'apparaît le vôtre.

Jésus, le doux et très aimé Rédempteur, il y a bien longtemps, Monsieur et Mademoiselle, que vous l'avez, pour la première fois, vu entrer dans

[1] *Ibid.*, n. 4.
[2] *Ib.*, n. 2.
[3] Voir pages 111, 365, 431, 459 et 671.

votre vie. Lui-même, aux jours à jamais bénis de votre baptême et de votre première communion, s'est présenté à vous avec une bonté qui vous a ravis. Depuis, combien de fois, dans vos prières et dans vos réflexions intimes, ne l'avez-vous pas appelé ! Et n'avez-vous pas bien souvent senti qu'Il était vraiment en vous, vous protégeant et vous guidant vers un but mystérieux que vous ne connaissiez pas encore, mais que Lui, vous le deviniez, connaissait bien, et voulait faire très grand et très digne de vous ?

Jésus, vous l'avez surtout invité depuis qu'il est question de ce projet sur le point, en ce moment, d'être accompli. Vous avez reconnu sa volonté dans l'attrait qui vous inclinait l'un vers l'autre. Vous lui avez demandé de vous éclairer, et vous lui avez bien dit que vous n'entendiez pas faire autre chose que de lui obéir, alors même que vous sembliez user de votre légitime et très réfléchie indépendance. Enfin, par une démarche commune à laquelle je ne puis que faire allusion, vous avez, il y a quelques jours, si je puis parler ainsi, fait à Jésus-Christ votre invitation officielle.

Et, avec Lui, vous avez aussi invité les apôtres. Par là, j'entends toutes les œuvres auxquelles, ma chère enfant, vous avez fait si souvent l'aumône très généreuse et très appréciée de votre talent.

C'est une richesse inépuisable qu'une voix d'or. Cette richesse, d'aucuns la gardent jalousement, et ne la détaillent qu'à bon escient, lorsqu'en retour de leurs accents vibrants et sonores ils pourront faire ample moisson d'applaudissements ou de succès plus palpables encore. C'est leur droit. C'était le vôtre aussi, mais vous n'avez pas voulu en user. Aux salons, vous avez préféré les églises ; aux heureux d'ici-bas, les pauvres ; aux profits de l'amour-propre et de l'intérêt, le bonheur de faire le bien.

Que de fois n'avez-vous pas chanté !... Le plus souvent, c'était à Saint-Pierre du Martroi, et votre voix, tantôt aidait au recueillement d'une commune action de grâces, tantôt pleurait pour les âmes des trépassés, tantôt chantait les louanges filiales de la Vierge Marie. Elles étaient bien douces, n'est-ce pas, vos réunions du Catéchisme ?... Vous rappelez-vous tous ces conseils que vous y avez entendus, et toutes ces bénédictions que vous y avez reçues ?... Ces choses, à présent, disparaissent un peu devant la grave action que vous allez accomplir et qui absorbe votre pensée. Elles revivront d'elles-mêmes, plus tard, dans votre souvenir, quand vous retrouverez par hasard votre ruban bleu d'Enfant de Marie ; alors, vous vous arrêterez quelques instants, pensive ; votre âme reverra en un coup d'œil rapide le cher et tranquille passé, et peut-être bien qu'une larme très douce, montée furtivement de votre cœur à vos yeux, tombera aux pieds de Dieu comme un hommage de pieux et reconnaissant souvenir.

Vous n'avez pas seulement chanté à Saint-Pierre ; vous êtes allée partout où l'éclat d'une fête religieuse, ou bien l'intérêt d'une œuvre charitable, réclamait votre concours. Comme les riches, vous avez donné sans compter, et c'est pourquoi je suis très heureux, en ce jour, de pouvoir acquitter enfin, par ma présence et mon ministère ici, la dette contractée, il y a déjà quelques années, par mes chers pauvres de La Chapelle.

Jésus-Christ, Monsieur et Mademoiselle, est donc ici comme il fut jadis à Cana de Galilée. Et, comme à Cana de Galilée, l'invité divin n'est venu que pour manifester sa puissance.

Le premier usage qu'Il en fera sera tout invisible et mystérieux, puisque vos âmes seulement en seront le théâtre. Et qui donc, en effet, en dehors de Dieu, est capable d'unir indissolublement et saintement deux existences humaines ? C'est bien Lui, allez, qui va vous donner l'un à l'autre, en sorte que, désormais, ce qu'Il aura joint, nul homme ne sera capable de le disjoindre ; en sorte que, devant Lui, vous répondrez mutuellement de votre salut ; en sorte que vos deux existences, désormais, n'en feront plus qu'une et que, de cette union totale et absolue, sortira cette grande et divine chose qui s'appelle la famille.

Jésus ne bornera pas là l'exercice de sa miséricorde et de sa toute-puissance ; mais si vous êtes fidèles, — et vous le serez, n'est-ce pas ? — il interviendra à chaque instant dans votre vie, pour vous protéger et pour vous bénir.

Le miracle de Cana, croyez-le bien, n'est pas resté unique. Le cœur de Jésus-Christ n'a rien perdu de sa bonté ni de sa délicatesse. Le malheur est tout simplement qu'on n'y fait plus appel ; on ne croit plus, à notre époque, à cette Providence, sans laquelle nous mourrions de faim ; partant, on ne l'invoque plus, et, partant aussi, Dieu n'intervient pas quand on aurait tant besoin de Lui. Vous ne ferez pas de la sorte ; vous continuerez à donner à Dieu la place d'honneur à votre foyer et dans votre vie, et, en son nom, je vous promets qu'Il ne vous abandonnera jamais.

L'Evangile, en terminant le récit du miracle de Cana, dit qu'à partir de ce moment ses disciples crurent en Jésus. Vivez de telle sorte que votre vie fasse toujours croire à Dieu. Oui, — je l'espère et j'y compte bien, — en vous voyant tous deux si unis, si courageux, si ardents aux luttes du travail, si forts dans les épreuves, si fidèles à toutes vos promesses, on comprendra ce que c'est qu'un mariage chrétien ; vous montrerez au monde comment le bonheur est inséparable du devoir ; et la bénédiction de Dieu, qui plane aujourd'hui visiblement sur vous et que je vais faire descendre sur vos têtes, fera de vous des vaillants ici-bas, des victorieux et des couronnés au ciel. Ainsi soit-il.

Imprimatur : † Sebastianus, Episcopus Lingonensis.
Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Instructions pour la Dédicace. — I. Ni étonnement ni découragement au milieu des épreuves actuelles de l'Eglise, 833. — II. Le respect dans les églises, 835.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *Le Mariage.* — I. Le mariage considéré en général, 837.

Réflexions sur des passages de l'épître. — L. Pour le 24e dimanche après la Pentecôte, 5e après l'Epiphanie *(in Col.*, III, 14-16), 840.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXVIII. La huitième Béatitude, 843.

Varia. — VIII. Utilité de la religion dans la maladie, 845. — IX. Les suprêmes devoirs envers les malades, 846.

INSTRUCTIONS POUR LA DÉDICACE

I

NI ÉTONNEMENT NI DÉCOURAGEMENT AU MILIEU DES ÉPREUVES ACTUELLES DE L'ÉGLISE

Confidite, ego vici mundum...
Ecce ego vobiscum sum.

Ayez confiance : j'ai vaincu le monde et je reste avec vous.

Mes frères,

L'Eglise instituée par Jésus-Christ n'a pas traversé dix-neuf siècles sans passer par toute sorte de vicissitudes : elle a eu ses jours de paix et de gloire, elle a eu aussi ses jours de troubles et de persécutions. La vérité, c'est qu'elle a été plus souvent à la peine qu'à la joie.

Aujourd'hui, cela n'est pas douteux, elle est soumise à de dures épreuves. Elle est attaquée aussi violemment que jamais, dans sa doctrine, dans sa discipline, dans ses œuvres, dans ses institutions, dans ses membres.

En présence de la guerre acharnée qui lui est faite par la parole et par la plume, en face des malveillances, des contradictions, des haines dont elle est l'objet et la victime, quels sont les sentiments, quelles sont les dispositions des catholiques ? Dans la crise actuelle, je crains que plusieurs, trop impressionnables et peu affermis dans la foi, ne se laissent aller à la défaillance et ne tombent dans le découragement. Disons donc et démontrons, pour relever leur cœur attristé, que les épreuves de l'Eglise ne doivent ni nous étonner, ni nous abattre.

I. — *Elles ne doivent pas nous étonner.*

1. Elles ne doivent pas nous étonner. Pourquoi d'abord ? C'est parce qu'elles ont été prévues et clairement annoncées. C'est Jésus-Christ lui-même qui, dans le langage le plus ferme et le plus précis, a prédit les afflictions, les haines, les persécutions réservées à ses disciples.

Si vous avez oublié ses paroles, laissez-moi vous en rappeler quelques-unes.

« Vous me nommez votre maître, dit le Seigneur à ses disciples, et vous avez bien raison, car je le suis. Or, écoutez : le disciple n'est pas au-dessus du maître ; on m'a témoigné de la haine : on vous en témoignera ; on m'a persécuté le premier : on vous persécutera à votre tour. Tant que vous serez dans le monde, vous aurez des tristesses et des tribulations. On vous détestera à cause de moi ; on dira faussement toute sorte de mal de vous ; on vous traînera devant les tribunaux, et l'heure viendra où quiconque attentera à votre vie croira faire une œuvre agréable à Dieu. »

Nous voilà bien avertis, mes frères. Du moment que nous sommes les disciples du Christ, que nous appartenons à son Eglise, nous devons nous attendre à la contradiction, à la haine, à la persécution. Jésus-Christ a pris soin de nous le dire et de le consigner dans son Evangile, afin que nous ne soyons pas surpris quand viendra le temps de l'épreuve. D'ailleurs, avez-vous songé au nom sous lequel on désigne la société des chrétiens qui vivent dans le monde ? On l'appelle *Eglise militante*. C'est dire nettement que notre destinée à tous, pendant que nous sommes sur cette terre, est de lutter, de souffrir.

Saint Augustin le rappelait avec éloquence à ses fidèles d'Hippone. « Vous vous étonnez, leur disait-il, vous vous étonnez des attaques et des succès des méchants contre vous, et en voyant monter le flot de la persécution qui vous atteint, vous vous écriez : « O Dieu, est-ce donc là votre jus-« tice, et permettrez-vous plus longtemps que les « méchants triomphent et que les bons souffrent ? « *Ipsa est justitia tua, ut mali floreant et boni* « *laborent ?* » Et moi je vous demande : Est-ce donc là votre foi ? *Ipsa est fides tua ?* Vous a-t-on promis, en vous baptisant, que vous n'auriez rien à endurer ? Vous a-t-on dit jamais qu'en ce siècle vous seriez enivrés de jouissances ? Non, vous n'avez pas été faits chrétiens pour fleurir en ce siècle. *Numquid christianus factus es, ut in sæculo isto floreres ?* »

Jésus-Christ serait pris en flagrant délit de mensonge, si tous nos jours s'écoulaient dans une paix et une prospérité constante... Il faut en prendre notre parti, et ne point trouver étrange que l'Eglise soit entourée d'ennemis, harcelée, invectivée, contredite, calomniée.

2. Cette situation faite à l'Eglise et qui dure depuis si longtemps, impatiente certains chrétiens. Fatigués de ces luttes, qui ne finissent un jour que pour recommencer le lendemain, plus chaudes et plus meurtrières, ils sont tentés de dire : « — Mais enfin, puisque Dieu est le maître, puisqu'il tient dans ses mains les cœurs des individus et des peuples et les incline où il veut, ne devrait-il pas faire acte de souveraineté, interve-

nir solennellement, brider toutes les passions humaines, pour procurer à son Eglise et à ses enfants les bienfaits d'une paix, d'une victoire, d'une tranquillité longtemps attendue ? » Voilà ce que nous pensons, ce que nous disons peut-être...

Mes frères, les pensées de l'homme, ici, ne sont pas les pensées de Dieu. Manifestement, Dieu a d'autres vues, d'autres desseins.

Saint Augustin, ce grand docteur, ce génie, dont je vous citais tout à l'heure de belles paroles, a essayé de les pénétrer; et il lui a semblé que Dieu laissait son Eglise exposée à l'épreuve de la persécution, pour deux raisons : l'une qui se rapporte à lui, et l'autre qui nous regarde.

Dieu a pensé, dit saint Augustin, que c'était plus digne de lui qu'il en fût ainsi. Sans aucun doute, il aurait pu mettre son Eglise à l'abri de tout danger, la soustraire à toutes les attaques ; il a jugé, dans ses profonds conseils, qu'il valait mieux pour sa gloire laisser venir le mal. Comment cela ? Mais c'est pour qu'il ait l'occasion de le vaincre et de le changer en bien.

Dieu ne fait pas le mal, mais il le permet, et s'il le permet, c'est pour le faire entrer bon gré mal gré, par une force supérieure, dans l'ordre et dans les desseins de sa Providence ; il le permet, pour pouvoir le dominer, le gouverner, le dompter. C'est par là qu'il révèle sa puissance irrésistible et augmente sa gloire.

Dieu a trouvé qu'il était plus digne de lui de donner prise au mal ; il a pensé que c'était aussi plus digne de nous, plus glorieux pour nous. N'est-ce pas dans la lutte du bien contre le mal que se révèlent les vertus morales, les courages magnanimes, les héroïques dévouements ? Que les épreuves de l'Eglise soient supprimées : du même coup sont supprimées toutes les occasions de nous grandir et d'accroître nos mérites par des actes vertueux. Qu'elles persévèrent : et alors, par la patience, par l'abnégation, par la lutte, par la résistance au mal, nous pouvons chaque jour nous créer des droits à l'immortel bonheur.

Eh bien ! non, mes frères, il ne faut plus maintenant nous étonner que Jésus-Christ laisse son Eglise dans la mêlée des passions, dans le feu de la lutte ; il ne faut plus nous étonner que ses épreuves se prolongent, que ses ennemis se multiplient, que sa divine mission soit entravée, que ses enseignements soient contredits : c'est sa destinée.

J'ai autre chose à vous dire maintenant: c'est que les épreuves de l'Eglise, si longues et si douloureuses qu'elles soient, ne doivent pas décourager notre fidélité, ni ébranler notre confiance.

II. — *Elles ne doivent pas nous décourager.*

1. Les prophéties du Sauveur sur les destinées de son Eglise durent impressionner péniblement ses apôtres. Aussi, il s'empressa de les rassurer. « Vous serez en butte à la malveillance, à la persécution, leur dit-il ; mais n'ayez pas peur : j'ai vaincu le monde et je le vaincrai encore dans la suite des temps. *Confidite, ego vici mundum.* » Et il ajoutait avec une ineffable douceur : « Les oiseaux du ciel sont de chétives créatures. Cependant la Providence s'en occupe, et il ne tombe pas une plume de leur aile sans sa permission. Or, Dieu vous estime et vous aime plus que les oiseaux du ciel ; soyez persuadés qu'il ne tombera pas un cheveu de votre front, sans qu'il y consente. La Providence veillera sur vous ; et moi, de mon côté, je serai avec vous, pour vous défendre, pour vous protéger ; j'y serai, non pas seulement quelques années, je serai avec vous et avec les générations qui vous succéderont, jusqu'à la fin des siècles. *Et ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* »

Voilà certes une promesse bien faite pour nous prémunir contre toute tentation de découragement.

J'en relève une autre dans l'Evangile, et je vais vous la redire. « Tu es Pierre, dit un jour le Seigneur à son apôtre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » Qu'est-ce à dire, sinon que tous les efforts, toutes les entreprises, toutes les agressions de ses ennemis, fussent-ils secondés par les puissances de l'enfer, ne réussiront jamais à démolir l'Eglise ?

L'Eglise est appuyée sur un granit que rien ne peut entamer ; et de même que la mer en fureur vient briser l'impétuosité de ses vagues contre les rochers séculaires qui bordent son rivage, ainsi les clameurs, les colères des ennemis de l'Eglise viendront se heurter contre le solide fondement sur lequel elle est bâtie, sans pouvoir l'ébranler.

Fions-nous à la parole de Jésus-Christ. Elle est la parole de quelqu'un qui est de taille à tenir ses engagements.

2. D'ailleurs, mes frères, voici dix-neuf siècles que Jésus-Christ est fidèle à sa promesse ; voici dix-neuf siècles que l'Eglise résiste victorieusement aux assauts qui lui sont livrés ; voici dix-neuf siècles qu'elle tient tête à ses ennemis.

Et cependant, combien de fois n'ont-ils pas prophétisé sa ruine ! Ils ont commencé dès la première heure.

Qand Pierre et Paul, ses deux chefs, furent, l'un crucifié, l'autre décapité à Rome, on pensa qu'elle serait étouffée dans son berceau... Elle sortit plus vigoureuse de cette première épreuve.

Une persécution violente s'abattit sur elle, pendant trois cents ans. « C'est sa fin, » disait-on, et déjà l'empereur Dioclétien avait fait ériger une colonne pour signaler son décès, comme on élève un mausolée sur les cendres d'un mort... Et l'Eglise continua de vivre.

Voici une avalanche de barbares qui se précipitent sur l'empire romain, qui, avec une sauvage fureur, tuent, renversent, détruisent tout sur leur passage. L'Eglise ne succombera-t-elle pas, ensevelie sous les décombres sanglants qu'ils ont amoncelés ?... Point du tout : elle se relève, comme

se relève après la tempête un arbuste flexible que la violence du vent a couché jusqu'à terre, et elle travaille aussitôt à convertir et à civiliser ceux qui pensaient la détruire.

Plus tard, l'erreur, les passions, le schisme, la désolent; Luther, Henri VIII, Calvin, lui font une guerre acharnée. Il semble qu'elle va périr. Non; elle triomphe de cette terrible épreuve et continue sa route à travers les siècles.

L'impiété se lève au XVIIIe siècle et recommence contre elle une lutte à outrance. Son plus fameux coryphée se croit absolument sûr du succès; il se frotte les mains de joie et s'écrie : « Dans vingt ans, Dieu aura beau jeu !... » L'impiété a passé avec ses sarcasmes, avec ses blasphèmes, avec ses menaces, et l'Eglise est restée debout.

Dans notre pays, au temps de la Révolution, on ne voulait rien moins que noyer l'Eglise dans le sang; et quand on eut renversé les autels, fermé les temples, terrorisé les fidèles, tué ou proscrit les prêtres, des voix clamèrent avec une joie féroce : « C'est fini ! Nous venons de célébrer les funérailles d'un grand culte. » Or, le grand culte qu'on disait mort et enterré, se retrouve, après quelques années, plein de vie.

Notre temps n'est pas plus tendre pour l'Eglise que ceux qui ont précédé; il veut, lui aussi, ajouter une page à l'histoire de ses persécutions; il tente à son tour de la faire disparaître. Il n'y réussira pas : car, c'est une œuvre divine, à laquelle l'immortalité a été promise. Toujours combattre, et toujours triompher par des coups inattendus, telle est sa mystérieuse destinée; et voilà pourquoi, au milieu des tribulations dont elle est affligée, nous ne devons jamais nous laisser abattre.

L'Eglise est comme son divin fondateur. Jésus-Christ a connu la méchanceté des hommes, les noirceurs de la trahison, les sueurs sanglantes de l'agonie, la tristesse de l'abandon, les affres du supplice et les horreurs du tombeau; mais, à la souffrance a succédé la gloire; à la mort, la vie; à la passion, la résurrection.

Il en est ainsi de l'Eglise. Elle a eu de mauvais jours, elle a traversé de bien douloureuses vicissitudes; elle a souffert étrangement, tellement qu'on la croyait morte. Mais pour elle comme pour le Christ, il y a après la passion la résurrection qui ne manque jamais. Dans ses plus grandes tristesses, elle demeure debout, pensive, appuyée sur une croix; et au jour de son triomphe, elle apparaît assise sur la pierre renversée du sépulcre où on la croyait ensevelie, avec une bénédiction dans la main pour ses fidèles enfants, avec une parole de pardon sur les lèvres pour ses persécuteurs.

Voilà dix-neuf siècles que cela dure, et ce n'est pas fini. Or, mes frères, les triomphes du passé nous garantissent les triomphes de l'avenir, et c'est pour cela que le découragement n'est pas permis. Il est vrai, les événements actuels, l'attitude prise par nos contemporains, nous donnent bien quelque inquiétude. Jusqu'où iront les ennemis de la religion? A quelle limite s'arrêteront-ils? Nul ne saurait le prévoir. On ne sait qu'une chose; mais on la sait, celle-là : c'est que l'Eglise, un peu plus tôt, un peu plus tard, sortira triomphante de cette épreuve, comme elle est sortie triomphante des autres.

Que faire donc maintenant? Se rappeler la promesse de Jésus-Christ, attendre patiemment et prier, afin que, Dieu aidant, les préventions se dissipent, la lumière se fasse dans les esprits, les discordes s'apaisent et les conflits prennent fin. C'est un orage qui passe, mais après l'orage le temps se rassérène et le ciel redevient pur.

Que faire encore ? Le devoir des chrétiens, en ces circonstances, c'est de consoler l'Eglise par leur soumission, par leur attachement, par leur fidélité. On nie ce que nous croyons : nous croirons d'une foi plus ferme; on outrage ce que nous vénérons : nous témoignerons un respect plus profond; on persécute ce que nous aimons : nous aimerons avec plus d'ardeur et de dévouement.

Un soldat aime son drapeau d'autant plus qu'il est attaqué et criblé. « O drapeau noirci par la fumée des batailles, déchiré, troué par les balles de l'ennemi, comme je te presse sur mon cœur ! » s'écrie le soldat patriote. Et nous, chrétiens, sachons redire : « O Eglise de Jésus-Christ, mon affection pour vous sera d'autant plus vive que vous êtes aujourd'hui plus délaissée, plus méprisée, plus attaquée ! » Ainsi soit-il.

II

LE RESPECT DANS LES ÉGLISES

Mes frères,

Le temple érigé à Jérusalem était un monument célèbre; on a pu l'appeler, sans mentir, une merveille du monde, tant ses proportions étaient grandioses, tant sa richesse était somptueuse. Et ce qui ajoutait encore à sa valeur, c'est que Dieu daignait y manifester sa puissance et sa miséricorde, en exauçant les prières répandues devant ses autels.

Les peuples païens ont eu aussi des temples illustres, dont l'histoire a décrit la splendide architecture, les rares magnificences.

Mais la plus humble de nos églises catholiques est pourtant supérieure à ces monuments si vantés. Savez-vous pourquoi? C'est parce que Dieu y demeure. Il y est, non pas sous des emblèmes ou des figures; il y est réellement, personnellement. Il y est, non pas seulement d'une manière transitoire, intermittente; il y est d'une façon permanente, dissimulé dans les ombres sacrées du tabernacle.

Nos églises, si pauvres, si modestes qu'elles soient, sont à vrai dire le domicile de Dieu, sa maison, le lieu où habite sa gloire : *Hic domus Dei est.*

Et à cause de cela elles ont un caractère, une

dignité qui les met dans un rang à part ; à cause de cela elles méritent une considération, un respect qu'on ne doit pas au même degré aux autres édifices bâtis de la main des hommes.

Nos églises, c'est le ciel en raccourci, puisque Dieu y est présent comme au ciel. Ceci est la grande raison du souverain respect que nous demandons aux chrétiens quand ils s'y présentent.

Pas n'est besoin, je pense, d'insister pour vous démontrer la nécessité de témoigner en toute occasion ce respect. Il m'aura suffi de vous rappeler que Dieu est ici, pour que vous sentiez que sa présence doit être respectée.

Ce que je veux dire aujourd'hui, c'est la manière dont vous devez manifester ce respect.

Le respect dans les églises se traduit par la dignité de l'*attitude*, par la continuité du *silence*, par la fixité de l'*attention*.

I. — *La dignité de l'attitude.*

Dirai-je que parfois nous nous tenons à l'église avec un laisser-aller, avec un sans-façon qu'on n'oserait pas se permettre dans un salon ? La politesse la plus élémentaire veut qu'on salue le maître de la maison dont on a franchi le seuil ; et plus ce maître est digne de nos hommages, plus notre salut doit être révérencieux. Or, le maître qui est ici n'est-il pas la suprême majesté ? Et par conséquent, ne mérite-t-il pas d'être salué avec un profond respect ?

Demandez-vous maintenant si en entrant dans cette église votre salut est toujours bien respectueux, s'il n'est pas seulement esquissé, s'il n'est pas un simple mouvement de tête, fait à la légère, sans réflexion, sans attention, par routine.

Demandez-vous si votre génuflexion est correctement faite, si elle n'est pas souvent un essai, une ébauche de génuflexion.

Vous vous agenouillez : c'est l'attitude requise pour la prière et dans les moments les plus solennels de l'office divin. Les hommes ne s'offenseront pas, si je leur reproche de faire bien défectueusement les choses sur ce point : on dirait qu'ils ont peur de blesser leurs genoux, ou de laisser quelques traces de poussière sur leur vêtement. Mais vous qui avez l'habitude de vous agenouiller convenablement, avez-vous le courage de demeurer dans cette religieuse attitude aussi longtemps qu'il le faut ?

Vous êtes assis : ne remarque-t-on jamais une nonchalance, une posture qu'on ne tolérerait pas dans une bonne compagnie ? Et cependant, vous êtes sous le regard de Dieu, en tête-à-tête avec Notre-Seigneur ! Il faut au moins être digne et bien posé en présence d'un maître aussi auguste ; il faut au moins observer la politesse et les convenances auxquelles on ne se permettrait pas de déroger dans une maison honorable.

II. — *La continuité du silence.*

Dans l'église, et surtout pendant les saints offices, le silence et un silence continuel est une loi. L'église n'est pas un parloir, ce n'est pas un rendez-vous pour la conversation. Une seule parole y est permise : c'est la parole qui s'adresse à Dieu, à Notre-Seigneur, à la Vierge, aux saints ; c'est la parole de l'adoration, de la reconnaissance, du repentir, de l'invocation ; c'est la parole exprimée par la prière et par les chants sacrés.

Le respect que nous devons au temple nous interdit toute autre parole.

Il n'est pas inutile de le rappeler à ceux et à celles qui, à peine installés dans leur banc, commencent un dialogue avec le voisin ou la voisine, se communiquent la nouvelle du jour, tiennent sans scrupule une longue conversation, échangent leurs impressions sur les toilettes, qu'elles ont pris grand soin d'observer.

Une seconde de réflexion, mes frères, et vous comprendrez que ces entretiens sont tout à fait déplacés : ils prennent un temps qui devrait être exclusivement consacré à la prière, ils troublent le recueillement des personnes qui sont à proximité, et enfin ils donnent du scandale.

Un protestant qui avait vécu longtemps dans l'hérésie était disposé à la répudier et à embrasser la religion catholique. Le jour de l'abjuration était fixé ; la cérémonie devait être présidée par un prince de l'Eglise. Sur ces entrefaites, il entra par hasard dans une église et assista à la messe. Il remarqua que les fidèles s'y tenaient fort mal et y causaient sans gêne, comme sur une place publique. Il fut tellement malédifié et scandalisé par cette conduite qu'il abandonna son projet de conversion et de retour au catholicisme, et quand on lui en demanda la raison, il répondit : « Les catholiques ne respectent pas la présence de Dieu ; autrement ils se tiendraient mieux à l'église. »

Que je sois obligé de rappeler au silence les enfants que le défaut de réflexion et la légèreté de leur caractère rendent excusables, on le comprend encore ; mais qu'il soit besoin de répéter à des jeunes gens, à des jeunes filles, à des personnes qui devraient être sérieuses, que le silence est de rigueur pendant les saints offices, on ne le comprend pas.

III. — *La fidélité de l'attention.*

Se tenir attentif et recueilli dans l'église, c'est une troisième manière de témoigner son respect.

Quand vous entrez à l'église, laissez à la porte les pensées frivoles, donnez congé aux préoccupations mondaines, et aussitôt à votre place, établissez-vous dans un saint recueillement pour suivre avec une attention soutenue les cérémonies liturgiques.

Il est difficile, nous le savons tous par expérience, de s'affranchir de toute distraction ; cependant, il est vrai de dire qu'on peut se recueillir à l'église mieux que partout ailleurs. La majesté du lieu saint, le silence qui y règne, l'autel, la croix, les saintes images, les souvenirs qui viennent à l'esprit, les parfums de l'encens, tout cela forme autour de nous une atmosphère religieuse qui

nous prédispose au recueillement, qui nous inspire des idées graves et nous prépare à la prière.

Sous cette impression, on commence bien ; mais il s'agit de soutenir son attention jusqu'au bout et d'écarter la distraction, l'ennui, la lassitude.

Un bon moyen, c'est d'avoir toujours un livre de prières dans la main, de l'ouvrir non pas au calendrier, mais à la bonne page, à la page du dimanche ou de la fête, et de suivre l'office ligne par ligne. A moins que vous n'ayez des aptitudes méditatives, des âmes absorbées dans la contemplation et l'extase, il vous est impossible de tenir en éveil votre attention, si vous n'avez un livre pour la fixer.

Mais hélas ! l'habitude est prise, surtout parmi les hommes, de laisser leur livre à la maison. Ils viennent à l'église, ils se croisent les bras, ils pensent à quoi ? je n'en sais rien ; et ils se disent sans doute que Dieu doit se tenir pour très honoré.

Pour vous qui apportez habituellement un livre, lisez avec attention les prières qu'il met sous vos yeux, et vous échapperez plus aisément aux distractions.

Mes frères, pourquoi vous ai-je parlé du respect dans l'église ? J'en ai parlé parce que ce sujet est toujours actuel ; j'en ai parlé parce que, par habitude, on se familiarise avec les choses les plus saintes et on finit par les traiter sans considération. On nous raconte que les païens étaient remplis de vénération pour leurs temples, que les musulmans se tiennent sans mouvement et comme hypnotisés dans leurs mosquées. Sera-t-il dit, mes frères, que les chrétiens seuls seront irrespectueux dans leurs églises ? Ne donnons pas ce triste exemple et, nous souvenant que Dieu habite ici, demeurons toujours en sa présence dans le plus profond respect. Ainsi soit-il.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

Le Mariage

I

LE MARIAGE CONSIDÉRÉ EN GÉNÉRAL

Résumé analytique

Le mariage est d'institution divine ; Jésus-Christ l'a relevé de la dégradation où il était tombé, pour en faire un sacrement.

I. — *Institution primitive du mariage*

Le mariage, un et indissoluble, est en harmonie avec la nature de l'homme et les besoins de la société. Mais les passions sont des obstacles à la pratique des devoirs conjugaux ; il fallait une loi divine pour les imposer à l'homme. Dieu a donné cette loi à Adam qui l'a transmise à sa postérité.

II. — *La décadence*

La décadence du mariage, commencée avant le déluge, continua dans les siècles suivants, surtout chez les idolâtres. Chez les Hébreux, la polygamie fut tolérée et le renvoi de l'épouse légitime autorisé dans certaines circonstances ; ce furent des exceptions à la loi générale.

III. — *Jésus-Christ en fait un sacrement*

Jésus-Christ, rédempteur de l'humanité, a ramené le mariage à sa dignité première, et en a fait un sacrement. Le mariage de Marie et de Joseph, la présence de Jésus aux noces de Cana sont déjà comme une consécration de l'union conjugale ; mais le Sauveur dira clairement plus tard aux Pharisiens : « *Quod Deus conjunxit*, etc., » et : « *Quicumque dimiserit*, etc. » Pour observer ces saintes lois, il fallait la grâce divine : le sacrement la donnera. Saint Paul et toute la tradition proclament l'institution divine du sacrement de mariage.

Benedixit illis Deus, et ait : Crescite et multiplicamini.

Dieu bénit Adam et Eve, et leur dit : Croissez et multipliez-vous. (Gen., I, 28).

Mes frères,

Parmi les institutions qui ont leur place marquée dans l'histoire de la société, il n'en est point de plus respectable par son antiquité que le *Mariage*. A quelque époque qu'on se place pour étudier l'homme, on retrouve le mariage et la famille comme conditions premières de l'organisation sociale, et cela chez tous les peuples de la terre. Sous toutes les latitudes, chez les barbares aussi bien qu'au milieu des nations les plus civilisées, partout on constate la pratique d'une union entre l'homme et la femme consacrée par les usages et les lois des sociétés. De plus, cette union est considérée partout comme quelque chose de grand et de sacré ; elle est généralement accompagnée de cérémonies religieuses ; ceux qui la méprisent ou la profanent sont regardés comme des criminels. Ajoutons encore que le mariage apparaît à tous les esprits sérieux comme une institution nécessaire à la société, car c'est sur lui que repose l'éducation des enfants, par conséquent l'existence durable et le développement de la société humaine ; c'est lui qui, en établissant une union étroite et indissoluble entre le sexe fort et le faible, garantit à l'un et à l'autre les chances de bonheur que doit assurer le dévouement soutenu par une affection réciproque.

Disons-le donc sans crainte de nous tromper : sans le mariage, il n'y aurait ni famille, ni société, ni jouissances morales ici-bas. Or, une institution nécessaire au bonheur de la société, une institution généralisée chez tous les peuples dès la plus haute antiquité, ne peut être une invention humaine, c'est l'œuvre de Dieu, c'est une institution divine.

Oui, mes frères, c'est Dieu lui-même qui a uni les deux sexes à l'origine du monde et béni leur union ; en disant à Adam et Eve : « Croissez et multipliez-vous, » il a consacré la légitimité de l'instinct qui les porte à s'unir, et en même temps il a donné à cette union des lois qui devaient la rendre plus pure et plus féconde.

Ces lois, méconnues ou dénaturées dans les siècles de corruption qui suivirent le péché d'Adam, devaient être promulguées d'une manière

plus solennelle lorsque l'Eglise du Christ aurait reçu la mission de régénérer le monde, et que le sacrement de mariage serait devenu un des moyens surnaturels de cette régénération. Alors seulement l'institution divine du mariage devait nous apparaître dans toute sa splendeur. Mais pour la mieux comprendre, nous devons l'étudier successivement dans la première promulgation faite au paradis terrestre, puis dans les siècles de corruption qui ont suivi, et enfin dans la société chrétienne où elle se trouve élevée au rang de sacrement.

I

Le mariage, tel que nous le comprenons ici, avant son élévation à la dignité de sacrement, est cette union indissoluble entre un homme et une femme, qui a pour but de créer une famille et de supporter en commun toutes les charges de la vie conjugale. Cette union, contractée d'un commun accord par deux personnes aptes à en remplir les devoirs, est certainement conforme aux besoins de la nature humaine, avantageuse aux deux sexes qui sont faits pour s'aider mutuellement, et nécessaire à la société, puisque sans elle les familles ne se constitueraient pas, l'éducation des enfants serait abandonnée au hasard, et la licence des mœurs produirait bientôt les plus funestes excès.

Les liens moraux d'affection et de dévouement, de respect et d'obéissance, qui rattachent les parents aux enfants et les époux l'un à l'autre, ne sauraient exister que dans une famille fondée sur l'union indissoluble de ses deux auteurs; le développement de la richesse sociale par le travail, la jouissance de la propriété légitimement acquise, sa transmission d'une génération à l'autre; en un mot, tous les éléments de la prospérité d'un Etat, supposent des familles ou règnent l'ordre, l'union, l'amour, le respect, l'obéissance; et il est évident que la division d'intérêt créée par la polygamie et le divorce est incompatible avec la bonne organisation des familles, et que ces abus détruisent bientôt le respect et même le sentiment du devoir.

On peut donc dire d'une manière générale que le mariage, un et indissoluble, est réclamé par la nature même de l'homme, et doit être considéré comme un élément nécessaire de la constitution des sociétés et du bonheur des peuples. Est-ce à dire qu'il fleurira naturellement partout, par la seule force de l'instinct qui fait rechercher à l'homme son bonheur? Non, mes frères, du moins dans la société humaine telle que l'a faite le péché d'Adam. Le mariage, en effet, impose à l'homme des devoirs graves et souvent difficiles; il contrarie les inclinations des passions; c'est un joug qu'il faut porter d'un commun accord jusqu'à la fin de la vie, et qu'on est souvent tenté de rejeter pour vivre sans gêne. N'hésitons pas à l'avouer : il faut de la vertu pour accepter et remplir toutes les obligations du mariage; il en faut au père pour gagner le pain de sa famille, à la mère pour s'exposer aux douleurs de l'enfantement, aux enfants pour pratiquer l'obéissance. Or tout ce qui demande l'effort constant qui est la condition de la vertu, effraie une nature affaiblie par les blessures du péché et portée au mal par la concupiscence. Il fallait donc une intervention positive de la volonté du Créateur pour faire accepter l'institution du mariage avec la sainteté de ses lois. Cette intervention divine s'est produite avant la triste chute du premier homme, et la loi établie au paradis terrestre s'est transmise parmi les enfants d'Adam pour servir de frein aux passions. Qu'elle est belle et grandiose cette scène où la Bible nous dépeint le premier de tous les mariages béni de la main de Dieu même! Arrêtons-nous-y un instant.

Dieu, dit l'Ecriture, avait envoyé à Adam un profond sommeil, pendant lequel il l'avait sans doute instruit, dans un songe prophétique, de tout ce qui allait arriver : de la création d'Eve, des saintes lois du mariage, et de ses rapports avec l'union future de Jésus-Christ à son Eglise. Puis, prenant une côte d'Adam endormi, sans lui causer aucune douleur, il en avait formé cette créature si semblable à lui que celui-ci s'écria en la voyant à son réveil : « Voilà bien l'os de mes os et la chair de ma chair! Elle s'appellera *Virago*, parce qu'elle est tirée du corps de l'homme; c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et ils seront deux en une seule chair. » (Gen., II, 23-24). C'est Dieu lui-même qui avait inspiré ces paroles au premier homme, car Notre-Seigneur expliquant aux pharisiens l'institution du mariage, les attribue formellement au Créateur de l'espèce humaine.

Telle est donc la loi divine portée dès l'origine et proclamée par Adam. L'homme et la femme unis par le mariage ne font qu'une seule chair, comme la côte dont Eve a été formée ne faisait qu'un avec Adam ; par conséquent l'homme n'aura qu'une épouse légitime ; il quittera tout pour s'attacher à elle, et il ne pourra pas plus l'abandonner que sa chair et ses os. Dieu unit un seul homme à une seule femme, il les bénit et il leur inspire cet admirable dévouement qui les attachera l'un à l'autre pour la vie ; Adam éclairé par une lumière surnaturelle lit dans la pensée de Dieu les lois de cette union, et entrevoit la grandeur du sacrement chrétien ; aussitôt il proclame à la face du ciel et de la terre l'unité et l'indissolubilité du mariage, et lorsque saint Paul rappellera aux époux leurs devoirs les plus sacrés, lorsque les conciles formuleront la doctrine catholique, ils n'auront qu'à répéter les paroles que nous lisons au second chapitre de la Genèse : « L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à *son* épouse [1]. »

Si l'homme avait conservé les nobles privilèges de l'état d'innocence, il n'aurait point senti

[1] Et non pas à *ses* épouses.

l'aiguillon de la chair ni les sollicitations des honteuses passions ; il aurait pu facilement observer la loi divine ; mais du moment où la révolte des sens contre la raison lui eut rendu la vertu si difficile, la corruption la plus effroyable allait détruire bien vite tout ce qu'il y avait de plus noble dans sa nature, aveugler son intelligence et le précipiter dans les plus honteux excès.

II

La décadence du mariage se remarque déjà dans une des familles patriarcales dont la Bible nous a conservé l'histoire. Lamech, arrière-petit-fils de Caïn, eut à la fois deux femmes, Ada et Sella, et donna ainsi l'exemple du mépris de la loi de Dieu. (Gen., VI, 3 et 7). La corruption gagna rapidement les populations nomades de l'Orient, bientôt la polygamie fut pratiquée sans pudeur, le lien du mariage fut brisé, et le foyer domestique devint le théâtre de toute sorte d'abominations. C'est Dieu lui-même qui l'atteste dans ces paroles : « Je me repens d'avoir créé l'homme, mon esprit ne restera plus en lui parce qu'il n'est plus que chair. » (Gen., IV, 23). De pareils crimes devaient être châtiés sévèrement : la race humaine fut détruite par le déluge, à l'exception du juste Noé, qui devait repeupler la terre.

Aussitôt après le déluge et la dispersion des peuples, commença le règne de l'idolâtrie ; le vrai Dieu fut oublié, ses lois méconnues ; la femme ne fut plus que l'esclave de l'homme et l'instrument de ses plaisirs ; le débordement des passions ne connut plus de bornes. Du reste, le dérèglement des mœurs était autorisé, chez les païens, par la religion même et par les exemples de leurs prétendues divinités, et les orgies les plus abominables se mêlaient au culte officiel.

Dieu s'était pourtant choisi un peuple au sein duquel devait se conserver, jusqu'au jour de la venue du Rédempteur, le dépôt de la révélation et des traditions religieuses. Abraham, Isaac, Jacob avaient transmis à leurs descendants la loi et les promesses divines, et Moïse, ou plutôt Dieu lui-même proclama sur le Sinaï les dix commandements, parmi lesquels se trouvent ces deux prescriptions relatives au mariage : « Tu ne commettras pas l'adultère... Tu ne désireras pas la femme de ton prochain. » Cependant le souverain Législateur avait toléré certaines exceptions à la loi générale ; elles ne furent sans doute que temporaires, et paraissent légitimées par la nécessité de propager plus rapidement la race humaine sur le globe ; aussi, quoique elles choquent nos idées morales, elles ne doivent pas nous scandaliser. Abraham, Jacob, n'auraient pas eu simultanément plusieurs femmes, si Dieu ne l'avait pas permis à cette époque ; Esther n'aurait pas épousé Assuérus, si ce mariage eût été défendu ; et l'Ecriture sainte ne citerait pas ces faits sans les blâmer, s'ils avaient été des crimes. — Nous savons aussi que, d'après la loi de Moïse, le mari qui avait à se plaindre de l'infidélité de sa femme pouvait la renvoyer après lui avoir donné une attestation écrite de la cause de son renvoi ; ce qui n'autorisait pourtant pas celle-ci, ni le mari, à contracter un nouveau mariage. — La polygamie et le divorce, tolérés à certaines époques pour de graves raisons, étaient néanmoins contenus dans des lois strictes, et l'adultère était très sévèrement puni. David dut faire pénitence pendant de longues années du crime que lui avait fait commettre sa passion pour la femme d'Urie, et Salomon s'est couvert d'ignominie aux yeux de son peuple par les scandales de sa vieillesse. Au contraire la fidélité conjugale a toujours commandé le respect, et la chasteté de la femme a toujours apparu comme une auréole céleste. Malgré la décadence du mariage chez les nations païennes, et même au sein du peuple choisi, cette institution a toujours conservé une place à part, et elle est restée entourée d'un respect religieux.

III

Le Fils de Dieu, descendu sur la terre pour relever l'humanité déchue, s'était proposé, non seulement de ramener le mariage à sa dignité première, mais d'en faire un des sacrements de son Eglise, une des sources de grâces auxquelles les hommes devraient puiser pour alimenter leur vie surnaturelle. Ne convenait-il pas que le Christ purifiât par l'effusion de sa grâce une institution si sainte à son origine et si corrompue par les suites du péché d'Adam, et qu'il consacrât l'origine de la famille par un signe sacré qui lui assurerait le respect des hommes ?

Le prophète Isaïe avait annoncé que l'Emmanuel serait conçu et naîtrait d'une vierge, mais ce mystère devait être caché sous le voile d'un véritable mariage ; aussi Marie est-elle appelée l'épouse de Joseph, et ne craint-elle pas de dire à son Fils : « Votre père et moi, nous vous avons cherché avec angoisse », car Jésus révérait en la personne de Joseph, non pas son père selon la chair, mais le chef de la famille dont il était le rejeton, l'homme choisi par Dieu pour lui transmettre légalement, grâce aux lois du mariage, le droit de se dire fils de David [1]. Cet honneur rendu à l'époux de Marie par Jésus rehausse à nos yeux la dignité du mariage, aussi bien que la scène si touchante des noces de Cana, immortalisées par le premier miracle du Christ.

Ce ne sont là, il est vrai, que des indications de l'importance du mariage, des faits qui peuvent servir à prouver que le mariage est une bonne chose, une institution divine. Mais le Sauveur aura l'occasion de parler plus explicitement des droits et des devoirs des époux. Ecoutez-le, répondant aux pharisiens qui voudraient obtenir de lui une décision conforme à leurs fausses idées sur ce point. Il leur rappelle le passage de la Genèse que

[1] « Ut consueto modo ejus genealogia per virum describeretur. » (S. Thomas, 3ª P., q. 29, art. 1).

nous avons déjà expliqué : « L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à *son* (unique) épouse », et il ajoute : « Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni. » (Matth., XIX, 6). Et comme ils l'importunent en lui objectant que Moïse a permis de renvoyer une épouse infidèle, il leur dit : « Quiconque renvoie sa femme pour en épouser une autre commet un adultère. » (Marc, X, 11). Unité, indissolubilité du mariage, voilà ce que proclame Jésus-Christ, voilà les deux lois que sa religion fera respecter jusqu'à la fin des siècles, aux rois comme aux sujets, aux barbares comme aux peuples policés.

Les deux époux, unis par Dieu, ne pourront briser ce lien et devront rester fidèles l'un à l'autre jusqu'à la mort. Mais n'est-ce pas un joug trop pesant pour la faiblesse humaine? Il en serait ainsi, mes frères, si Dieu ne donnait avec ses lois la grâce de les accomplir, et c'est pour assurer cette grâce aux époux chrétiens que le Sauveur a élevé le mariage à la dignité de sacrement. Nous ne savons pas à quel moment ni dans quels termes il a plu à Notre-Seigneur d'instituer ce sacrement; mais nous savons que saint Paul en parle dans des termes qui ne peuvent point laisser de doute, et que la tradition de tous les siècles a toujours proclamé la sainteté du lien conjugal et mis le mariage au rang des institutions les plus sacrées, au rang des sacrements de la loi nouvelle.

Saint Paul, dans sa lettre aux Ephésiens (v, 22-32), trace avec l'autorité de sa parole apostolique, les grands devoirs des époux : fidélité, amour mutuel, soumission de la femme à son mari; et quelles raisons en donne-t-il? Vous allez sans doute être étonnés : « L'homme est la tête de la femme comme Jésus-Christ est la tête de son Eglise; l'homme doit aimer sa femme comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise. » Mais, vous le savez, le lien qui attache le Sauveur à son Eglise est tout surnaturel, il en est donc de même du lien du mariage, c'est la grâce divine qui l'a noué. Aussi ne soyons pas surpris d'entendre l'Apôtre terminer son instruction par ces mots solennels : « Ce sacrement est bien grand par ses rapports avec le Christ et l'Eglise. »

Les protestants, qui croient mieux comprendre la Bible que nous, rejettent l'autorité de ce texte, parce que le mot *sacrement* pouvait avoir dans la lettre de l'Apôtre un autre sens que celui qu'il a chez nous. C'est possible, mais il signifie toujours une chose sacrée, mystérieuse, surnaturelle. Aux yeux de saint Paul, le mariage dans son rapport avec le Christ et l'Eglise a quelque chose de plus que le mariage considéré en dehors de ce rapport surnaturel; or, que peut-il avoir de plus, sinon une efficacité spéciale en vertu de laquelle les époux sont unis et s'aiment à l'imitation du Christ et de l'Eglise? Il y a donc une efficacité surnaturelle, une grâce spéciale attachée au mariage; le mariage est donc un sacrement, un *mystère*, si on traduit textuellement le mot grec, mais un mystère qui n'a sa raison d'être que dans la communication de la grâce.

Il est inutile que nous nous étendions davantage sur ce texte de saint Paul, car la tradition catholique suffit pour prouver clairement que le mariage est un véritable sacrement. Tertullien le met au même rang que le baptême et l'Eucharistie; saint Chrysostome affirme qu'il confère la grâce; le pape saint Sirice dit que ceux qui profanent le mariage commettent un sacrilège; saint Augustin met une grande différence entre les mariages des païens et le mariage chrétien, et parle toujours de ce dernier comme d'un sacrement qui établit entre les époux un lien indissoluble; saint Cyrille d'Alexandrie considère la présence de Jésus-Christ aux noces de Cana comme une preuve de sa volonté de *sanctifier* le mariage et d'en faire pour la famille une source de grâces[1]. Les formules de bénédictions données par les Rituels et Sacramentaires les plus anciens, l'accord qui a toujours existé sur ce point entre Rome et les églises d'Orient, enfin les définitions des conciles achèvent de prouver de la manière la plus catégorique que le mariage a toujours été au nombre des sacrements.

Répétons donc avec le concile de Trente : « Si quelqu'un dit que le mariage n'est pas un des sept sacrements de la loi nouvelle, institué par Notre-Seigneur, qu'il soit anathème[2]. » Remercions le Sauveur d'avoir préparé ainsi à la société une base inébranlable, et à la famille toutes les grâces dont les parents ont besoin pour élever leurs enfants, les former à la vertu, et les rendre dignes de l'héritage céleste. Epoux chrétiens, travaillez, avec l'aide de Dieu, à vous sanctifier dans l'état que vous avez choisi, et que vos enfants soient ici-bas votre consolation et là-haut votre couronne! Ainsi soit-il.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

L

POUR LE 24e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE
(5e après l'Epiphanie)

I. — Par dessus tout, ayez la charité qui est le lien de la perfection.

1. C'est en ces termes que l'Apôtre nous marque l'excellence de la charité. Rien ne peut lui être comparé : elle surpasse tous les dons, toutes les vertus, toutes les bonnes œuvres, et même le martyre, parce qu'elle est la fin de tout ce que nous pouvons faire dans l'ordre du salut : *La fin des commandements est la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi non feinte.* (I Tim., I, 5). Aussi vous ne trouverez rien dans l'Evangile qui ne tende à établir en

[1] Sasse, *De Matrim.*, Sect. I, cap. II, art. 1.
[2] Sess. XXIV, can. 1.

nous le règne de la charité et à l'amener à sa perfection. Ecoutez Jésus-Christ : après avoir rappelé les préceptes de l'amour de Dieu et du prochain, il ajoute : *A ces deux commandements se rattachent toute la loi et les prophètes.* (Matth., XXII, 37-40). L'Apôtre à son tour le proclamait : *L'amour est la plénitude de la loi* (Rom., XIII, 10) ; et ayant à parler de la charité aux Corinthiens, il leur dit : *Je vais vous montrer une voie plus excellente encore.* (I Cor., XII, 31).

Nous devons encore préférer la charité à tous les dons et à toutes les vertus, parce que c'est elle qui nous vaut toutes les grâces dont nous jouissons. Si nous devenons participants de la nature divine par la grâce, c'est que la grâce nous vient *de la charité répandue en nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné.* (Rom., V, 5). C'est à la charité que nous devons aussi d'*être faits enfants de Dieu, héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ (Ib.,* VIII, 16-17) ; car il n'y a que celui qui aime qui est aimé de Dieu. (I Jean, IV, 7).

D'autre part, la charité seule a le privilège de nous mériter l'amitié de Dieu et nous unit à lui : *Moi,* a-t-il dit, *j'aime ceux qui m'aiment.* (Prov., VIII, 17). Jésus-Christ a dit de même : *Celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et moi je l'aimerai.* (Jean, XIV, 21). Comment la charité ne serait-elle pas la vertu la plus excellente, alors qu'elle est la vie de l'âme, selon cette parole : *Nous savons que nous avons passé de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères. Celui qui n'aime pas demeure dans la mort.* (I Jean, III, 14).

Vous le voyez, c'est par la charité que nous passons de la mort à la vie, c'est-à-dire de l'état de péché à l'état de justice. Nous en avons un magnifique exemple dans Marie-Madeleine à laquelle le Sauveur dit : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.* (Luc, VII, 48).

2. L'Apôtre dit que la *charité est le lien de la perfection.* Qu'est-ce à dire ? L'homme acquiert la perfection par toutes les vertus, mais la charité les unit entre elles et les fait persévérer. Un édifice n'est rien sans la charpente ; sans les nerfs, le corps ne serait rien, quelque forts que fussent les os. Ainsi les bonnes œuvres et les vertus sont éphémères si la charité ne les vivifie. C'est le lien qui produit la réunion des forces qui font la perfection, il est comme la racine de la perfection. Telle est la charité, à moins que vous ne disiez que la charité nous unit à Dieu. C'est-à-dire comme un lien réunit deux objets, ainsi nous sommes unis à Dieu par la charité. C'est dans ce sens qu'il disait par son prophète : *Je les ai attirés par tous les attraits qui lient les hommes, par les attraits de la charité.* (Os., XI, 4).

Et maintenant, considérez ce que la charité fait pour se faire aimer.

SAINT BERNARD : « La charité s'afflige pour vous quand vous ne vous affligez pas vous-même, et elle a grande pitié de votre sort, bien que vous ne vous croyiez pas tant à plaindre. Elle espère ne pas compatir en vain à vos maux, si vous consentez à l'écouter avec patience. Quelle mère que la charité ! Soit qu'elle réchauffe les faibles dans son sein, soit qu'elle exerce les forts ou qu'elle gourmande les turbulents, elle aime tous ses enfants d'un amour égal, lors même qu'elle agit différemment à leur égard. Ses reproches ne sont pas sans douceur et ses caresses sont sans arrière-pensée. Elle sait allier l'affection à la sévérité, et la simplicité aux louanges ; sa colère est patiente, et son indignation est sans hauteur. Mère des hommes et des anges, elle fait régner la paix sur la terre de même que dans les cieux ; c'est elle qui a réconcilié Dieu avec les hommes et les hommes avec Dieu ; c'est elle qui ne fait qu'un cœur et qu'une âme de tous ceux avec lesquels vous partagiez une nourriture pleine de douceur. Cette mère si tendre et si honorable se plaint aujourd'hui que vous l'ayez offensée, et elle réclame de vous une réparation pour ce que vous lui avez fait souffrir. Bien qu'elle soit offensée, elle ne veut pas user de représailles, mais oubliant que vous l'avez méprisée, elle vous fait des avances et vous prouve par sa conduite à votre égard avec quelle vérité il a été écrit d'elle que *la charité est patiente et bienveillante.* (I Cor., XIII, 4). Elle a été blessée, elle est offensée ; mais vous, revenez à elle, elle courra au-devant de vous comme une mère à qui on rend un fils qui fait toute sa gloire. Oubliant le mépris qu'elle a dû essuyer, elle se précipitera au-devant de vous les bras ouverts pour vous embrasser, son cœur sera transporté de joie de retrouver celui qu'elle avait perdu, et de voir rendre à la vie celui que la mort lui avait enlevé [1]. »

II. — Que dans vos cœurs triomphe la paix du Christ à laquelle vous avez même été appelés en un seul corps, et soyez reconnaissants.

L'Apôtre nous exhorte à produire des actes de charité en souhaitant que la paix et la reconnaissance règnent en nos cœurs. Dès que la charité pénètre nos âmes, elle y fait naître la paix, qui est la tranquillité de l'ordre établi par Dieu. N'est-il pas vrai que lorsqu'on aime quelqu'un, on s'accorde avec lui dans ce qu'il veut ou peut désirer ? Le Psalmiste a dit : *Seigneur, il y a une paix abondante pour ceux qui aiment votre loi.* (Ps. CXVIII, 165). Aussi Jésus-Christ disait-il à ses apôtres : *Conservez la paix entre vous.* (Marc, IX, 49). Et le premier souhait qu'il leur adressa après sa résurrection, ce fut celui-ci : *Paix à vous,* non pas seulement une fois, mais dans chacune de ses apparitions. (Luc, XXIV, 36).

Voulez-vous savoir combien vous devez vous appliquer à l'acquérir ? Elle vous est nécessaire pour arriver au salut : *Recherchez la paix avec tous, et la sainteté sans laquelle nul ne verra Dieu.* (Hébr., XII, 14). Désirez-vous offrir des sacrifices à Dieu ? Ayez avant tout la paix avec

[1] *Ad Fulc.,* Ep. II, n. 1, trad. Vivès.

votre prochain : *Si vous présentez votre offrande à l'autel, et que là vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre don devant l'autel, et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère, et alors, revenant, vous offrirez votre don.* (Matth., v, 23-24). Enfin craignez-vous des dissensions avec vos frères qui vous feraient perdre la charité ? Efforcez-vous d'acquérir la paix. L'Apôtre vous le dit : *Soyez appliqués à conserver l'unité d'esprit, par le lien de la paix.* (Eph., iv, 3).

Mais il ne s'agit point ici de cette paix que donne le monde ; c'est la paix qui nous vient de Jésus-Christ, et dont il nous a dit : *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Mais ce n'est pas comme le monde la donne que je vous la donne moi-même.* (Jean, xiv, 27). Cette paix, c'était son bien, car il l'avait conquise au prix de son sang. *Il est notre paix, lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un, détruisant dans sa chair le mur de séparation, leurs inimitiés ; abolissant par sa doctrine la loi des préceptes, afin de faire en lui-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, de faire la paix, et de les réconcilier à Dieu tous deux en un seul corps par sa croix, détruisant en lui-même les inimitiés.* (Eph., ii, 14-16).

C'est l'héritage qu'il nous a laissé, et nous sommes appelés à le recueillir. De là cette parole de l'Apôtre : *A laquelle vous avez même été appelés en un seul corps.* Tel est le fruit que produit la charité, qui fait naître la paix de manière qu'il n'y ait plus entre nous qu'un seul cœur et qu'une seule âme, comme dans les premiers chrétiens dont il est écrit : *La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme.* (Act., iv, 32). — Et l'Apôtre ajoute : *Soyez reconnaissants.* Il le faut, *car l'espérance de l'ingrat se fondra comme la glace de l'hiver à l'approche de l'été, et elle s'écoulera comme une eau inutile.* (Sap., xvi, 29). Tel est le but de la paix : c'est de nous empêcher d'être ingrats ; comme le but des actions de grâces que nous rendons à Dieu est de nous glorifier, non en nous-mêmes, mais dans le Seigneur, source de tout don parfait et excellent. (Jac., i, 17).

Saint Chrysostome : « La paix de Dieu est celle qui reste ferme et inébranlable. La paix qui vient de l'homme ne tarde pas à se rompre ; il en est autrement de celle qui vient de Dieu. Quoique l'Apôtre soit parti de la cause, la charité, il descend, selon sa manière, au fait particulier, la paix. La charité peut elle-même avoir ses excès : comme lorsqu'une personne, voulant ramener le prochain, dépasse les bornes par un blâme et par des controverses téméraires. Il n'est pas dit : « Je vous défends d'agir ainsi ; » mais bien : « Faites la paix entre vous, comme Dieu l'a faite avec vous. » Pourquoi l'a-t-il faite ? Parce qu'il l'a voulu, alors qu'il ne nous avait aucune obligation. — Mais que signifie : *Faites régner dans vos cœurs la paix de Dieu ?* Que, lorsque deux pensées se combattent, le prix de la lutte n'est pas à la pensée de colère et de vengeance, mais à celle de paix, qui conseille le pardon et la réconciliation. — Ensuite une nouvelle exhortation : *La paix à laquelle vous avez été appelés*, c'est-à-dire, en vue de laquelle vous avez été appelés. C'est ramener le souvenir aux nombreux bienfaits de la paix. Il vous a appelés au nom et en vue de cette paix, afin que vous receviez une récompense digne de votre foi. Pourquoi nous a-t-il faits un seul corps ? N'est-ce point pour y faire régner la paix et nous donner sujet de vivre en paix ? — L'Apôtre ajoute avec raison : *Et soyez reconnaissants.* Etre reconnaissant, ce qui ramène puissamment à la vertu, c'est agir envers nos compagnons de servitude comme Dieu le fait envers nous. N'imitez pas celui qui exigeait les cent deniers ; vous seriez appelé *esclave pervers.* (Matth., xviii, 32). L'ingratitude est le plus funeste de tous les vices, tandis que la reconnaissance est le souverain bien [1]. »

III. — Que la parole du Christ habite en vous avec plénitude en toute sagesse.

1. Quelle relation y a-t-il entre la parole du Christ et la sagesse ? De même qu'on va chercher de l'eau dans une source, ainsi on trouve la sagesse dans la parole du Christ : *Le Verbe de Dieu, qui est au plus haut des cieux, est la source de la sagesse.* (Eccli., i, 5). C'est donc dans la parole du Verbe que vous la puiserez : *C'est en cela que vous ferez paraître votre sagesse et votre intelligence devant les peuples, afin qu'en entendant parler de tous ces préceptes, ils disent : Voici un peuple sage et intelligent.* (Deut., iv, 6). Oui, c'est le Verbe, *qui était en Dieu et qui était Dieu,* devenu *notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption.* (Jean, i, 1 ; I Cor., i, 30). Et cette parole du Christ que les peuples de la Judée ont entendue et que nous retrouvons dans le saint Evangile n'est rien autre que la parole de Dieu. Jésus-Christ l'a déclaré : *Ce que je dis, je le dis comme mon Père me l'a ordonné.* (Jean, xii, 50). Dans une autre circonstance, il revenait sur cette déclaration, disant : *Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même. Mais mon Père, qui demeure en moi, fait lui-même les œuvres. (Ibid.,* xiv, 10).

2. C'est pourquoi il n'y a pas de sagesse en dehors de la parole du Christ, et l'Apôtre voudrait nous en voir tellement pénétrés qu'il ajoute : *Que la parole du Christ habite en vous avec plénitude.* Il ne suffit pas que nous ayons quelque participation à cette parole du Christ : il faut qu'elle soit abondante. Les apôtres l'avaient compris, puisque l'un d'entre eux a reconnu cette plénitude de la parole de Dieu dans le Christ : *Nous avons tous reçu de sa plénitude, et grâce pour grâce* (Jean, i, 16) ; car il avait vu Jésus-Christ *plein de grâce et de vérité. (Ib.,* 14). Il vous reste donc à suivre le conseil que l'Esprit-Saint vous donne en vous parlant des préceptes de la loi : *Mettez-les comme un collier autour de votre cou, et gravez-les sur les tables de votre cœur.* (Prov., iii, 3).

[1] *Ad Coloss.*, Hom. xviii, n. 3, trad. Vivès.

3. *En toute sagesse.* Travaillez à la lumière de la parole du Christ pour acquérir la science du salut, du devoir, du sacrifice, et à mesure que vous découvrirez dans les saintes Ecritures la vérité dont vous avez besoin pour faire le bien et éviter le mal, la sagesse entrera dans votre âme et y fixera sa demeure au point de s'y bâtir elle-même une maison de toute beauté. (Prov., IX, 1). Alors vous reconnaîtrez avec l'Apôtre combien *Dieu est puissant pour vous combler de toute grâce, afin qu'ayant en tout temps et en toutes choses tout ce qui suffit, vous ayez en vous abondamment de quoi exercer toutes sortes de bonnes œuvres.* (II Cor., IX, 8).

Saint Chrysostome : « *Que la parole du Christ demeure en vous,* c'est-à-dire, la doctrine, les dogmes, les exhortations, où il est prouvé que la vie présente et ses biens ne sont rien. Si nous en sommes convaincus, l'adversité ne saurait nous ébranler. Il dit : *Demeure en vous abondamment,* ou plutôt, *avec plénitude.* Entendez, vous tous, mondains, qui dirigez une femme et des enfants, en quelle manière il vous prescrit de lire surtout les Ecritures sacrées, non point à la légère et sans suite, mais avec le plus grand soin. Un homme opulent peut supporter une perte ; ainsi celui qui est riche des préceptes de la vraie sagesse supporte non seulement la pauvreté, mais tous les revers ensemble. Car le Sage sait ce que sont les choses divines et ce que sont les choses humaines : il s'abstient de celles-ci et pratique les premières ; aussi la prospérité ne l'éblouit pas, et l'adversité ne saurait l'abattre. N'attendez pas un autre docteur : vous avez la parole de Dieu, et nul ne vous instruira comme elle. La science de l'homme déguise souvent la vérité, dans l'intérêt de la vaine gloire ou de l'envie. Ecoutez, vous tous qui n'avez souci que des choses de ce monde, et prenez les livres qui guériront votre âme. Si tel est votre ferme désir, lisez donc le Nouveau Testament, les Actes des Apôtres, les Evangiles : ce sont des docteurs qui ne meurent pas. Une douleur vous éprouve-t-elle ? Venez à eux comme vous iriez au médecin, et emportez le baume de la consolation ; venez-y pour un dommage souffert, pour une mort, pour la perte des vôtres. Ou plutôt, n'emportez pas un seul médicament, prenez-les tous, et gardez-les en votre intelligence. La cause de tous nos maux est l'ignorance des Ecritures sacrées. Nous allons au combat sans armes : comment le salut serait-il possible ? Nous sommes des héros, si nous pouvons le faire étant armés de toutes pièces ; tant s'en faut-il que nous puissions le faire sans armes ! Ne laissez pas tout le fardeau pour nous ; vous êtes nos brebis, mais vous avez l'intelligence de plus que la brebis ordinaire [1]. »

[1] *Ibid.*, Hom. IX, n. 1, trad. Vivès.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXVIII

SERMON SUR LA MONTAGNE : HUITIÈME BÉATITUDE

« *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, le royaume des cieux est à eux.* » Il fallait bien que Jésus fût Dieu, sûr de sa doctrine, pour proclamer solennellement une affirmation comme celle-ci, si opposée aux sentiments humains, si contraire à la nature. On comprend encore que, encouragé par les paroles du Rédempteur et par la promesse de l'éternelle récompense, l'homme accepte la pauvreté, le pardon des injures, la chasteté, les épreuves de la vie ; mais souffrir toutes sortes de persécutions à cause du Christ et se croire heureux lorsqu'on est ainsi en butte aux outrages et aux opprobres, quelle difficulté et quel sacrifice !

L'esprit proteste, la nature se révolte, et pourtant la pratique de cette béatitude n'est point une chimère. Quelques semaines après la mort de Jésus, les apôtres, cités devant le Grand Conseil des Juifs, se voyaient intimer la défense absolue de parler au nom de Jésus, et de plus étaient battus de verges. Et, nous dit le texte sacré : « Ils s'en allaient joyeux, en sortant du Conseil, parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des outrages pour le nom de Jésus. » Jamais rien de semblable ne s'était vu, même chez les prophètes et les saints de l'ancienne alliance ; mais depuis dix-neuf siècles combien de martyrs, de saints et de saintes, de chrétiens et d'humbles chrétiennes, ont donné un vivant commentaire à la parole du Sauveur et l'ont réalisée en souffrant avec bonheur pour la justice !

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! Les premiers chrétiens dont la foi était si vive et si confiante entraient avec bonheur dans les cachots où on les entassait, ils en faisaient retentir les froides murailles de leurs hymnes et de leurs cantiques, au point d'étonner leurs bourreaux. Ces hymnes et ces cantiques redoublaient à la veille du martyre. Et ce jour, qu'ils saluaient comme un jour béni, les voyait descendre dans les arènes, monter sur les bûchers, s'étendre sur les chevalets, livrer leurs membres aux exécuteurs, revêtus de leurs plus beaux vêtements, le front rayonnant de joie, en chantant, comme s'ils allaient à une grande fête.

La parole de Jésus est restée vraie à travers tous les siècles qui l'ont suivie, elle le restera et se vérifiera encore dans tous ceux qui viendront. La nature souffre horriblement parfois dans ces persécutions, le cœur est atrocement broyé, — car l'homme est si habile, si ingénieux pour torturer son semblable ! — mais la grâce du Seigneur est si abondante, si puissante, elle inonde l'âme d'une telle jouissance qu'elle en vient presque à ne pas sentir les déchirements de son corps. L'exemple

du saint diacre Laurent est là pour confirmer cette assertion.

Et, à défaut de l'exemple des saints, qui donc n'a éprouvé le bonheur de souffrir quelque chose pour la justice, soit qu'il ait subi un affront, supporté une tentation, souffert une injure à cause de sa foi ou de sa fidélité aux pratiques de sa religion? Quelle joie, quelle douceur au cœur lorsqu'une voix mystérieuse murmurait au fond de l'âme : « C'est bien, je suis content de toi! »

Si le temps du martyre corporel par l'effusion du sang ou la flamme des bûchers est passé, il en est un autre qui se rencontre assez souvent : c'est le martyre incessant, sans relâche, de tracasseries, de railleries, d'affronts, de guerre à coups d'épingle, que sont obligées d'endurer certaines âmes pour rester fidèles à Dieu et à sa religion. Tantôt c'est un procédé, une moquerie, un geste; d'autres fois c'est un soupçon, une allusion méchante, une impiété, un blasphème proférés, toujours à cause de notre foi ou de notre attachement à nos convictions. C'est bien là une persécution, latente mais acharnée, qui fatigue et lasse d'autant plus que, peut-être, elle a pour auteurs des êtres qui nous sont chers et avec lesquels nous sommes en perpétuel contact, qui vivent sous le même toit et au même foyer que nous.

Combien d'épouses, de mères de famille, de jeunes filles, de jeunes gens, d'ouvriers, de serviteurs connaissent cette persécution! Heureux encore ceux qui peuvent changer de position et ne sont point rivés à leur chaîne par la foi même pour laquelle ils souffrent. Pauvres âmes meurtries, pauvres cœurs broyés, courage! Ne vous laissez pas abattre ni décourager. Offrez au divin Maître votre épreuve et vos souffrances physiques ou morales, causées par la persécution, et vous ressentirez la vérité de ses paroles : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice! » Ainsi que les apôtres vous goûterez, au plus profond de votre cœur, une jouissance surnaturelle qui vous fera bénir presque vos persécuteurs ou vos bourreaux.

Il y a un danger pour la foi des chrétiens ainsi persécutés à cause de Jésus-Christ, de son Eglise, de sa religion et de la grande cause de la sainteté : c'est de croire que le Seigneur les abandonne, c'est de se demander pourquoi il permet aux méchants de maltraiter ainsi ses disciples fidèles. Sans doute, il y a là un mystère; mais enfin, le ciel ne vaut-il pas bien qu'on l'achète assez cher? Et puis, souvent Dieu se sert de ces persécutions pour purifier et perfectionner notre âme, pour la conduire dans les voies de la sainteté.

Nous n'avons pas à discuter les desseins du Seigneur, non plus que sa parole. Mais écoutons ce qu'ajoutait le divin Maître : « Bienheureux serez-vous lorsqu'on vous maudira, qu'on vous persécutera et qu'on dira d'une manière mensongère toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans les cieux; car ils ont persécuté ainsi les prophètes qui étaient avant vous. »

Chrétiens de peu de foi que nous sommes! Nous redoutons la persécution, nous la fuyons, quand, au contraire, nous devrions nous réjouir et tressaillir de joie. Nous nous plaignons, nous murmurons peut-être, alors que nous est offerte la précieuse occasion d'acquérir une grande récompense dans le ciel. Avons-nous la foi aux promesses du divin Maître ou en doutons-nous?

Lorsque le grand apôtre Paul énumérait à son cher disciple Timothée les persécutions auxquelles il avait été soumis, il ajoutait : « Et tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ, souffriront persécution. » Sur ces paroles, saint Jean Chrysostome ajoute : « Aussi jamais la tribulation de la persécution ne manque là où ne manque jamais la pratique de la piété. De même donc que, en tout temps, il faut vivre pieusement, ainsi en tout temps chacun est obligé de porter sa croix, et on a raison de dire que chacun a la sienne, car elle est portée par chacun d'une manière et dans une mesure qui lui est particulière. »

Rappelons-nous aussi que les saints entendent par persécutions les luttes contre le démon et les tentations, les combats pour la vertu, les difficultés et les épreuves que nous avons constamment à subir en nous ou en dehors de nous-mêmes. C'est dans ce sens que saint Grégoire le Grand écrivait : « Je le dis en toute assurance : moins vous vivrez pieusement, moins de persécutions vous aurez à supporter. » Et en effet le divin Maître nous assure que si le monde nous hait, c'est parce que nous appartenons à Jésus. Et en effet, plus nous nous montrons ses disciples, plus nous voulons tenir une conduite conforme à son évangile, plus aussi le monde nous hait et nous persécute. Le démon agit de même, — cette pensée doit consoler les pauvres cœurs tentés : — plus nous nous efforçons de rester fidèles à Jésus, son éternel adversaire, et plus ses attaques se font violentes, acharnées. Il n'a pas besoin de tourmenter ainsi les cœurs qui lui appartiennent, les âmes où il règne en maître. Si donc la fréquence et l'ardeur des tentations fatigue notre âme et l'épouvante, elle doit aussi par là-même la rassurer et la consoler.

Disons la même chose de ces orages suscités en nous par les passions grondantes. Si, pardonnez-moi cette expression, nous laissions à celles-ci la bride sur le cou, si nous leur accordions libre carrière, elles ne rugiraient pas ainsi. Tenons donc ferme et laissons-les manifester leur colère; elles peuvent nous persécuter, nous mettre en haleine; elles ne sauraient nous nuire tant que notre volonté dit non.

Courage donc, âmes tentées, pauvres cœurs persécutés, pourchassés sans trêve ni merci par le monde, le démon ou les révoltes de la chair, par des passions frémissantes! Malgré tout, réjouissez-vous au milieu de la lutte et de vos épouvantes, tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans le ciel si vous restez fidèles à Jésus-Christ.

VARIA

VIII

UTILITÉ DE LA RELIGION DANS LA MALADIE

Mes frères,

Quand on regarde de très près la vie humaine, on se convainc aisément qu'elle n'est qu'une continuité de peines, une succession de douleurs. Elle commence, elle se poursuit, elle s'achève dans la souffrance. Quelque longue qu'elle soit, la souffrance, sous une forme ou sous une autre, en prend la plus large part.

Puisque la douleur est une loi universelle, puisqu'elle étreint tout ce qui vit et qui respire, il serait utile de connaître le moyen, non pas d'y échapper, puisqu'elle est inévitable, mais de la rendre plus supportable et en même temps méritoire. Or, je ne vois que la religion, qui possède ce précieux secret.

Notre ministère nous met fréquemment en contact avec ceux qui souffrent; et ce que nous constatons, le voici. Les malades qui n'ont pas de religion souffrent sans consolation; ceux qui ont des sentiments religieux y puisent des encouragements. J'en conclus que la religion est d'un grand secours, quand on est en proie à la maladie.

C'est cette pensée que je veux vous soumettre aujourd'hui.

I

Oh! qu'il est à plaindre, celui qui souffre et qui n'a pas la foi, celui qui est malade et qui n'a pas de principes religieux! Il est doublement malheureux : il est malheureux d'abord parce qu'il pâtit, ensuite parce qu'il ne trouve rien en lui qui puisse le soutenir et le réconforter. Ses jours et ses nuits se traînent dans une tristesse inconsolée; il murmure, il blasphème, il s'irrite, il tombe dans le désespoir.

Il n'en serait pas de même s'il avait un peu de religion. Sans doute, la religion ne supprime pas la souffrance; mais, par un secret divin, elle en adoucit l'amertume, elle en allège le fardeau.

L'homme sans foi ne sait pas l'origine de la souffrance, sa raison d'être, son but providentiel; il croit simplement que c'est une fatalité qui s'est abattue sur lui et qui n'existe que pour le torturer. Le chrétien, lui, sait d'où elle vient, pourquoi elle sévit dans le monde et ce qu'elle a mission d'y faire; il sait qu'elle est le fruit et la solde du péché, qu'elle est, entre nos mains, le moyen de l'expier, qu'elle est chargée de nous purifier, de nous convertir et de nous acheminer vers le ciel.

En dehors de la religion, on ne comprend pas la souffrance; elle est un mystère inexpliqué, un problème dont on ne trouve pas la solution. « Le grand mérite de la religion, a dit un éminent historien de notre pays, est d'avoir donné un sens à la douleur, de faire entendre pourquoi elle existe et quel but elle doit atteindre. » Quand la maladie, qui n'épargne personne, vient clouer un chrétien sur son lit, il en éprouve de la peine sans doute; il s'attriste, il s'inquiète : c'est bien naturel. Mais, loin de s'irriter, il demeure calme, et sous l'inspiration de sa foi il se dit : « C'est mon heure de souffrir; Dieu le permet; je m'abandonne à sa volonté. Je sais que rien au monde n'arrive sans sa permission; je sais aussi que heur ou malheur, joie ou peine, succès ou revers, Dieu qui m'aime et veut mon bien, dispose chaque chose en vue de mon salut. Que me reste-t-il à faire, sinon d'acquiescer à sa volonté et de me résigner? »

Que de fois n'ai-je pas entendu dire : « Qu'ai-je donc fait à Dieu, pour qu'il me laisse ainsi souffrir? » Le vrai chrétien ne répétera jamais cette parole; il dira au contraire : « Si je souffre, c'est justice. » Il n'est pas de ceux qui pensent et disent sottement qu'ils n'ont jamais fait de mal, qu'ils n'ont rien à se reprocher, qu'ils sont de très honnêtes gens, que leur vie est sans défaillance et leur conscience sans remords. L'homme de foi n'a pas cet orgueil, cette présomption; il n'a pas besoin de s'examiner longtemps pour découvrir dans sa conduite des négligences, des fautes même très graves; et alors il se dit : « Il est bien juste que je sois puni; il est bien juste que je souffre, et que par la souffrance j'expie et répare mes fautes. » Et sous l'empire de cette pensée, il supporte son malaise avec plus de patience.

Etait-il, auparavant, fier de sa santé, de sa vigueur? Etait-il fasciné par les plaisirs et les jouissances du monde? Etait-il attaché déréglément à la terre? Se persuadait-il que la vie n'aurait pour lui que du bonheur? Lorsque la maladie vient l'arrêter tout net, il est amené à se dire : « Voilà une leçon que Dieu me donne; il m'apprend que rien n'est solide ici-bas; que la vigueur du corps est bientôt abattue, que les joies du monde sont éphémères, que ses biens n'ont pas de consistance et que, par conséquent, il ne faut pas s'attacher outre mesure à ces biens fragiles et qu'il faut plutôt rechercher ceux qui dureront éternellement. » Et alors ce chrétien désenchanté, désillusionné, estime à leur valeur réelle les joies dont il était épris; il se désaffectionne de tout ce qui ne fait que passer. C'est la maladie qui aura produit ce changement salutaire.

II

D'autre part, la maladie pourrait être une source de mérites, si elle était supportée en esprit de pénitence, avec la pensée de Dieu, avec une intention surnaturelle.

Quel profit peut en tirer le patient qui ne songe point à Dieu, qui ne dit pas un mot de prière? S'il le voulait, chacune de ses journées douloureuses serait féconde en actes méritoires. Mais il souffre le jour et la nuit, il souffre pendant de longues semaines, pendant de longs mois, et ces interminables souffrances ne lui rapportent rien pour son salut, parce qu'il n'y met aucune inten-

tion religieuse. Le chrétien malade est plus avisé. Il offre à Dieu ses peines, ses ennuis, ses épreuves; il renouvelle de temps en temps des actes de soumission à la volonté de Dieu, des actes de patience et de résignation; et sa maladie lui procure ainsi une abondante provision de mérites pour le ciel.

Dites au malade qui n'a pas le sens religieux, que sa situation pénible lui donne des traits de ressemblance avec Jésus-Christ, avec la sainte Vierge. Est-ce qu'il comprendra ce langage? Est-ce qu'il appréciera cette ressemblance? Est-ce qu'il y trouvera une raison de se consoler et de prendre courage? Le chrétien souffrant, lui, pensera à cette ressemblance, et il se sentira fortifié et consolé. Il se dit : « Jésus-Christ était l'innocence même, et il a passé par les plus cruelles angoisses; la sainte Vierge n'avait commis aucune faute, et je sais les poignantes douleurs qu'elle a endurées; je devrais être honoré, moi pécheur, de partager le sort de Jésus et de sa très sainte Mère. »

Le malade dénué de foi concentre sur cette vie ses dernières espérances; il ne voit, il ne sent que ses souffrances actuelles; il n'aperçoit aucune compensation dans l'avenir; et alors il se laisse aller à un découragement qui grandit à mesure que le mal s'accentue. Autres sont les dispositions du malade vraiment chrétien. Il souffre, c'est vrai; il a des angoisses d'esprit et de cœur, c'est vrai; mais il a l'espérance d'une autre vie, dans laquelle il sera amplement dédommagé des peines de celle-ci, et il se dit : « Prenons courage; quelques jours de souffrances patiemment supportées me vaudront une éternité de gloire. » Vous comprenez tout de suite ce que cette pensée peut mettre de résignation et d'énergie dans l'âme.

Mes frères, la souffrance, si elle ne nous a pas encore touchés, nous atteindra un jour, car elle est inévitable. Or, il ne s'agit pas de souffrir sans consolation et sans mérite; et cela serait si vous souffriez à la manière des gens qui n'ont point de religion. C'est déjà bien assez pénible de souffrir! Avisons les moyens de tirer profit de nos souffrances et de les rendre méritoires; et pour cela, souffrons comme il sied à des chrétiens, en union avec Jésus-Christ et Marie, avec résignation et conformité à la volonté divine, en esprit de pénitence. Et puisque la religion a le secret d'apaiser, de consoler, attachons-nous à elle plus étroitement encore; suivons-en les inspirations, et quand le moment de l'épreuve sera venu, elle nous aidera efficacement à la supporter et à la sanctifier.

IX

LES SUPRÊMES DEVOIRS ENVERS LES MALADES

Mes frères,

Lorsque vous pénétrez auprès d'un malade, vous remarquez aussitôt les sollicitudes dont son corps est l'objet. Parents, amis, médecins sont là, attentifs, empressés, s'ingéniant à procurer quelque soulagement à ce pauvre corps qui languit.

Ces soins sont touchants : c'est le cœur qui les commande. Ils sont de plus un adoucissement aux souffrances, une consolation aux tristesses du moribond, une compensation peut-être aux manques d'égards qu'il a subis de la part de ces mêmes parents, de ces mêmes amis, pendant le cours de sa vie.

Mais son âme immortelle, est-elle l'objet des mêmes empressements, des mêmes sollicitudes? Hélas! la plupart du temps, les familles remettent d'un jour à l'autre le devoir d'éclairer leurs malades, de réveiller leur foi et de leur épargner le malheur de la damnation éternelle; comme si, pour leur amour et pour leur conscience, il pouvait exister une obligation plus urgente que celle-là!

Rappelons-nous donc 1° les divers moyens de préparer les malades à bien mourir, et 2° les conditions nécessaires à leur salut.

I

Vous êtes au chevet d'un moribond qui, sans être hostile à la religion, a négligé les pratiques chrétiennes. C'est un de ces hommes indifférents si nombreux de nos jours, qui n'est pas en grâce avec Dieu, et le voilà sur le point de paraître devant Lui.

Ici votre devoir grandit avec le danger. Réveillez votre foi. Il s'agit d'une âme qui est sur le seuil de l'enfer; votre courage et votre dévouement peuvent seuls l'en tirer. Ayez pitié de ce malade.

1. Le premier moyen recommandé par l'expérience, c'est de *vous faire aimer de lui;* devant l'amour, les résistances s'évanouissent.

Vous serez aimé de lui, si votre conversation est cordiale, simple, familière, discrète, compatissante, si elle a vraiment l'accent du cœur. Que de personnes ne savent pas adresser à un malade le mot capable de le toucher! Elles ne trouvent devant sa souffrance que des banalités à lui dire.

Vous serez aimé de lui, s'il vous voit souffrir de le voir souffrir, si en levant les yeux sur vous il croit découvrir dans l'expression de votre visage une tendre compassion pour les douleurs qu'il endure.

Vous serez aimé de lui, si vous lui prodiguez vos soins, votre temps, si vous saisissez toutes les occasions de lui faire plaisir, si vous savez lui procurer dans sa pauvreté quelques petites douceurs qui amèneront sur ses lèvres le sourire de la joie et de la reconnaissance. Pour faire du bien à un malade, il n'est pas nécessaire d'avoir la bourse garnie, il suffit d'avoir un peu de cœur.

Dans ces conditions, quand vous entrerez dans sa chambre, il vous accueillera comme l'ange de l'espérance et du soulagement. Vous acquerrez peu à peu de l'influence et vous pourrez ainsi rappeler à son âme, avec plus d'autorité, les pensées éternelles. Le prêtre viendra à son heure; mais il a besoin d'être précédé par un précurseur, et vous êtes ce précurseur. Si le prêtre entrait brusquement dans la chambre du malade, il pourrait essuyer un refus, tandis que précédé par vous,

parents, amis, domestiques, il verra d'ordinaire s'aplanir les difficultés et s'ouvrir la porte des cœurs les plus rebelles.

2. Un autre moyen indispensable pour ramener à Dieu celui dont le salut vous est remis, sera de *conformer vos procédés à son caractère*, à ses préférences comme à ses aversions.

Peu s'en fallut qu'un de nos savants les plus illustres, Augustin Thierry, déjà proche de la mort, ne fût détourné de la conversion. Il était fortement travaillé par la grâce divine, lorsqu'un homme éminent, mais d'un zèle brusque, heurta une de ses illusions, d'ailleurs honnête et tolérable.

Vous l'entendez dire souvent : rien n'est capricieux comme un malade; passez-lui donc toutes les fantaisies légitimes, afin de gagner sa confiance et de lui faire du bien.

C'est là votre rôle, épouses chrétiennes. Le spectacle de votre vertu humble, désintéressée, toujours égale, vaudra mieux pour vos époux malades que les meilleurs raisonnements. — C'est là votre rôle, jeunes filles. Vous avez les charmes de la jeunesse et de l'innocence : servez-vous de ces attraits que la Providence vous a départis pour exercer une action salutaire sur ceux que vous aimez.— C'est là votre rôle, servantes chrétiennes. Soyez les apôtres des malades que vous soignez. Par votre expérience de leur caractère, vous saurez trouver l'instant favorable et indiquer au prêtre la manière de les aborder plus facilement. Soyez même quelquefois saintement audacieuses, tout en gardant les règles de la prudence. Dieu sera avec vous et vous triompherez.

Appuyez-vous sur le cœur du malade, sur son caractère; mais aussi puisez dans les ressources naturelles de son âme. C'est là que la conscience réside. Il y reste toujours quelque vestige de Dieu.

Si vous observez l'âme humaine, vous y découvrez deux courants de pensées qui suivent communément deux directions contraires : l'une est à la surface, et l'autre dans ses profondeurs. A la surface, vont et viennent les pensées qui émanent des passions, des plaisirs, des intérêts secondaires. Dans les profondeurs, vont et viennent les pensées qui émanent de la conscience, du fond divin, immuable, que Tertullien appelle « la partie naturellement chrétienne de l'homme. » Fouillez le malade à cet endroit de son âme : vous y retrouverez quelques beaux débris de religion, les souvenirs d'enfance, les conseils maternels, la première communion.

3. Mais surtout *priez*. Il faut quelquefois un coup de la grâce : priez Dieu de frapper ce coup. Prosternez-vous au pied du Saint-Sacrement, ou du crucifix, ou de la sainte Vierge ; imitez la religieuse connue sous le nom de garde-malade. Vous connaissez, la plupart, cette vierge secourable, qui est une création de notre génie français et chrétien : car le cœur d'une nation a son genre de génie, comme son intelligence a le sien. La garde-malade tient à la fois du bon Samaritain de l'Evangile par sa compassion et ses industries médicales, de l'ange de Gethsémani par les sentiments élevés qu'elle inspire, de sainte Véronique par son courage et par sa foi, de tous par sa piété profonde. Sa simple vue fait apparaître l'au-delà de la mort; sa parole exhale des vérités graves, mais consolantes ; son regard clair fait entrevoir la société céleste plus loin, plus haut que le monde sensible. Ordinairement le malade est touché ; il baise le crucifix qui lui est présenté, et laisse tomber sur les pieds divins quelques larmes de repentir profond.

Imitez la sœur garde-malade. Sa plus grande puissance est la prière : priez comme elle, et vous verrez que sur le fond chrétien qui est dans le patient la meilleure part de sa nature, la grâce descendra pour y susciter les résolutions salutaires.

Méditez, mes frères, les devoirs qui vous sont tracés; ne perdez jamais de vue son salut éternel. Ramenez-le à Dieu en vous appuyant sur son cœur, sur son caractère, sur les restes de sa foi, sur la prière. Il y a des naufrages qui engloutissent le navire loin du port; il y en a, au contraire, qui le précipitent dans le port. La mort est un naufrage, il faut qu'elle précipite votre malade dans le port du ciel.

II

Voyons maintenant à quelles conditions les pauvres malades peuvent espérer le salut de leur âme. Ces conditions ne sont pas nombreuses ; je ne connais que ces deux-ci : *retourner à Dieu en temps opportun*, et *recevoir les derniers sacrements*.

1. Le temps opportun, c'est celui où le malade possède toute sa liberté d'esprit avec la plénitude de ses facultés.

Si durant le cours de sa vie il a exposé son salut aux chances les plus incertaines, s'il a ajourné sa conversion, désormais il n'y a plus à hésiter, visiblement la mort est suspendue sur sa tête. Et vous surtout qui l'assistez à son lit de souffrance, resterez-vous muets ? Attendrez-vous en silence que sa raison se trouble ? Ne voyez-vous pas que sans le concours de sa raison bien lucide, de sa conscience du repentir, l'administration des sacrements sera un simulacre vide et sans effet ? Dans ces conditions le prêtre appelé trop tard n'est plus un sauveur ; on dirait plutôt un simple agent de police religieuse appelé pour constater que vous avez rempli les formes, et qu'à l'aide de quelque complaisance on peut procéder à des obsèques chrétiennes.

Saisissez donc le moment opportun, avertissez le malade à propos. N'imitez pas les courtisans de Tibère à Caprée qui jetaient à la mer ceux qui osaient lui parler de la gravité de son état, ni ceux de l'apostat Henri VIII d'Angleterre qui décréta la peine capitale contre tout homme qui lui annoncerait sa fin prochaine. Adoucissez la vérité, mais ne la trahissez pas. Ah ! Dieu demandera un compte sévère aux familles demeurées

muettes autour des moribonds dont un amour plus éclairé aurait entouré le salut éternel des garanties suprêmes !

Il y a des parents inintelligents qui après avoir conduit jusqu'au bout la sacrilège comédie du silence, s'écrient d'un air soulagé : « Quelle belle mort ! il ne s'est pas vu partir. »

Malheureux ! vous ne comptez donc pour rien l'atroce saisissement de cette âme, lorsque Dieu est venu au devant d'elle et lui a dit : « Me voici, tu ne m'attendais pas... Honte et malheur à ceux qui près de ton lit de souffrance ne m'ont pas laissé approcher ! » Ah ! il me semble qu'en tombant aux pieds de la justice de Dieu, cette âme a dû se retourner vers eux pour leur jeter ce cri de Jeanne d'Arc à l'indigne évêque qui l'avait injustement condamnée : « Je suis damnée par vous ! »

2. Saisissez donc le moment opportun, et alors obtenez que le malade reçoive tous les derniers sacrements : c'est-à-dire la Pénitence, l'Extrême-Onction et l'Eucharistie.

a) La Pénitence. Il ne faut pas l'oublier : se dérober au jugement de Dieu est impossible. Car de deux choses l'une : ou le malade subira son jugement au tribunal de la Pénitence, siège de la miséricorde ; ou bien il le subira au tribunal de l'éternité, siège de la justice. Là-dessus, la doctrine de Jésus-Christ est claire, elle n'admet pas de faux-fuyants.

Si les circonstances rendent la confession impossible au malade, il faut d'autant plus vous efforcer de lui inspirer le repentir de ses péchés. Rien ne supplée au repentir. C'est l'unique clef du paradis ; ni la confession, ni le Viatique, ni l'Extrême-Onction, ni l'aumône, ni la prière ne peuvent le remplacer. Là où il manque, la justice divine n'a plus qu'à décréter l'enfer.

b) Gagnez donc votre malade au devoir de la confession ; puis, ajoutez-y celui de l'*Extrême-Onction.* C'est le sacrement complémentaire de la Pénitence. Appelez donc le prêtre au chevet du malade, afin qu'il lui confère la grâce sacramentelle par la prière et par l'onction de l'huile sainte ; afin qu'il lui offre un nouveau gage du pardon de ses fautes ; afin aussi d'apaiser ses souffrances corporelles. Ne remettez pas d'un jour à l'autre ce devoir important.

c) Mais surtout assurez à vos malades le bienfait du *Viatique.* Le Sauveur nous ordonne de le recevoir avant de mourir. Il nous apprend que si nous le recevons à titre de Rédempteur et d'ami à l'heure de la mort, il nous recevra aussitôt après à ces mêmes titres sur le seuil de l'éternité. Il donne à notre dernière communion la propriété d'embellir notre dernier jour, comme il donna à notre première communion la propriété d'embellir notre enfance et notre jeunesse. Nous pouvons dire avec Bossuet : « Je me meurs... On m'apporte votre corps immortel, je le reçois, je ne mourrai pas, je vivrai... O première, ô dernière communion ! ô le plus doux des souvenirs ! ô la meilleure des espérances ! »

Conclusion

Je viens de vous rappeler, mes frères, vos suprêmes devoirs à l'égard de vos chers malades ; soyez-y fidèles !

Ah ! quand donc reverra-t-on les belles et attendrissantes scènes qui presque toujours autrefois faisaient si majestueux et si doux le départ des chrétiens pour la patrie éternelle !

Parents, amis, serviteurs étaient convoqués à la touchante cérémonie des derniers sacrements, car il fallait que rien ne manquât à la solennité de leur départ pour l'éternité. Ils n'attendaient pas qu'on fît le siège de leur lit funèbre par des avertissements timides, mais l'oreille attentive aux pas de la mort, ils mesuraient ses approches ; et justes ou pécheurs, rassurés ou tremblants, ils savaient dire à ceux qui les entouraient : « Il est temps ! » Le prêtre venait, revêtu des insignes de son sacerdoce, réciter des prières empreintes d'une invincible espérance, présenter aux lèvres du malade, pour soutien de son âme défaillante, le crucifix de famille qui avait reçu le dernier soupir des aïeux, répandre sur ses sens, profanés peut-être, l'huile sanctifiée par les bénédictions de l'Eglise, l'huile douce, onctueuse qui le purifiait des derniers restes de ses fautes.

Il y avait, sans doute, des larmes versées, mais on se consolait en voyant le sourire presque céleste du moribond, pendant que ses lèvres murmuraient l'*In Manus ;* en entendant l'Eglise lui dire : « Pars, âme chrétienne, sors de ce monde au nom du Père qui t'a créé, au nom du Fils qui a souffert pour toi, au nom de l'Eprit-Saint dont tu as reçu l'effusion, au nom des anges et des archanges, des patriarches et des prophètes, des saints et des saintes de Dieu... Frère bien-aimé, je te remets aux mains de Dieu dont tu es la créature. Que le ciel vienne au-devant de toi et t'embrasse. Que le doux Jésus te montre son visage bienveillant. Va jouir dans la grande armée des bienheureux des douceurs de la contemplation de Dieu pendant les siècles des siècles. »

Oh ! alors, mes frères, la mort n'était pas un spectre funèbre, c'était l'ange de l'espérance qui ravissait l'âme entre ses bras pour la porter au ciel. Que ce soit là, mes frères, votre mort et la mienne ! Ainsi soit-il.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 23 octobris 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Entretiens sur les évangiles du dimanche. — I. 1er Dimanche de l'Avent : *L'attente du Messie*, 849.

Prônes catéchétiques sur les sacrements. — *Le Mariage.* — II. Nature du mariage ; matière, forme et ministres du sacrement, 852.

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne. — *Deuxième partie : La Morale.* — II. Les commandements de l'Eglise. — IV. 3e et 4e commandements, 855. — V. 5e et 6e, 857.

Réflexions sur des passages de l'épître. — LI. Pour le 25e dimanche après la Pentecôte, 6e après l'Epiphanie *(in I Thess.*, I, 2), 859.

Courtes instructions pour la prière du soir. — — LXIX. Les malédictions du Sermon sur la montagne, 862.

Petite instruction pour la fête de l'Immaculée-Conception, 864.

ENTRETIENS SUR LES ÉVANGILES DU DIMANCHE

AVANT PROPOS

Dans les premiers siècles de l'Eglise, l'Evangile captivait l'âme des lecteurs chrétiens et les tenait dans un enchantement continu. Ils ne se lassaient jamais de feuilleter les écrits de saint Mathieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. Ils les préféraient à toutes les productions de l'esprit humain.

Saint Jérôme, dans la préface de son commentaire sur l'Epître aux Galates, disait : « Il y a plus de quinze ans que je n'ai lu ni Cicéron, ni Virgile, ni aucun auteur profane quel qu'il soit. Et d'ailleurs, ajoutait-il, qui lit maintenant Aristote? combien de gens connaissent les écrits ou le nom de Platon? A peine quelques vieillards en amusent leurs loisirs, tandis que nos paysans, nos pêcheurs, nos apôtres sont connus, sont cités dans tout l'univers. »

Aujourd'hui, hélas ! l'Evangile est un livre inconnu à la plupart des fidèles. On passe sa vie à acquérir des connaissances souvent vaines, frivoles, inutiles à l'homme, à son bonheur, à son éternité, et on ne lit pas le livre de la loi où est renfermée la science du salut, la vérité qui doit nous délivrer, la lumière qui doit nous conduire, les titres de notre espérance, les gages de notre immortalité, les consolations de notre exil et le secours de notre pèlerinage. Quand nous entrons dans le monde, on a soin de nous présenter les livres qui expliquent la règle de la profession à laquelle on nous destine ; et le livre où les règles de la profession chrétienne sont renfermées, cette profession qui survivra à toutes les autres, seule nécessaire et la seule qui nous suivra dans l'éternité, ce livre, dis-je, est laissé dans l'oubli et n'entre pas dans le plan des études qui viennent occuper nos premières années. Des histoires fabuleuses et lascives amusent puérilement nos loisirs, et l'histoire des merveilles de Dieu et de ses miséricordes sur les hommes, remplie d'événements si grands, si sérieux, si intéressants, qui devrait faire toute l'occupation et toute la consolation de notre vie, ne nous paraît pas même digne de notre curiosité.

Tout au moins faudrait-il être en état de comprendre et capable de goûter les passages évangéliques que chaque dimanche la liturgie nous fait lire et qui font partie intégrante des saints offices. Si l'Eglise les met sous nos yeux, c'est sans doute pour que nous les comprenions et en tirions quelque profit. D'autant plus que ces pages sont particulièrement dignes de fixer notre attention. Si vous voulez des enseignements lumineux et sublimes, des exhortations pathétiques et capables d'enthousiasmer vos cœurs pour le bien, si vous voulez d'admirables exemples de foi, d'abnégation, de courage surnaturel, vous n'avez qu'à feuilleter avec intelligence et piété ces pages extraites du Livre saint. C'est pour favoriser l'explication de ces fragments empruntés aux quatre écrivains inspirés de la vie de Notre-Seigneur, que nous commençons aujourd'hui à publier ces Entretiens sur les évangiles du dimanche.

La plupart des sermons qui paraissent sous le nom d'homélies ne sont pas des commentaires de l'Evangile. L'orateur se contente d'emprunter un texte à la page sacrée et d'après ce texte il fait un sermon sur un point de doctrine ou sur une vertu chrétienne.

Pour nous, nous avons essayé autant que possible de faire entrer dans le cadre de nos Entretiens une véritable explication de l'Evangile du jour. C'est ce qui a fait la difficulté de ce travail et c'est ce qui en justifie la publication après tant d'autres travaux sur ce sujet dus à des plumes plus autorisées que la nôtre.

Daigne Notre-Seigneur bénir cet humble essai ! Daignent nos confrères lui faire bon accueil ! Puisse-t-il leur faciliter la tâche qui leur incombe d'apprendre aux fidèles à connaître et à aimer le Sauveur en leur expliquant l'histoire authentique de son avènement, de sa doctrine, de sa mort et de sa résurrection. « On n'a qu'à ouvrir l'Evangile pour devenir éloquent, » écrivait l'abbé Charles Perraud dans son livre *Christianisme et Progrès*, et s'il nous fallait une autre autorité nous n'aurions qu'à citer cette page délicieuse de M. l'abbé P. Lallemand, qui servira d'épilogue à ces lignes :

« Il y a quelque dix ans, alors que je parlais à Notre-Dame des Champs, novice apeuré et tremblant, le curé, M. Cognat, de sainte mémoire, me dit : « Mon enfant, « prêchez donc l'Evangile, vous serez original, Dieu « bénira votre parole. »

« Je suis resté fidèle à cet avis paternel. Quand on entretient les Parisiens de Notre-Seigneur, on est certain de les intéresser ; ils font connaissance avec ce qu'ils ignorent. C'est une véritable révélation qu'on leur apporte, parce que trop souvent on les sature de prédications sur le socialisme, sur la démocratie, sur l'économie politique, sur l'évolutionnisme, etc.

« D'autant plus qu'il y a une grâce spéciale à toute parole prise dans l'*Evangile*. »

I

1er Dimanche de l'Avent [1]

L'ATTENTE DU MESSIE

Mes frères,

Il semblerait qu'en ouvrant le temps préparatoire à la belle fête de Noël, l'Eglise dût appeler notre attention sur l'avènement de Jésus dans la crèche de Bethléem. Mais tandis qu'elle fait briller à nos yeux comme une aurore de cet humble et doux mystère, voici qu'elle nous présente le spectacle du dernier avènement du Fils de Dieu.

Et pourtant, quel contraste entre l'une et l'autre de ces entrevues de Dieu avec l'homme !

[1] La sainte Eglise met deux fois sous nos yeux le tableau du Jugement dernier : au commencement et à la fin de l'année liturgique. Nous parlerons aujourd'hui du premier avènement de Notre-Seigneur, réservant pour le XXIVe dimanche après la Pentecôte le commentaire de la page sacrée où nous est retracée la suprême et terrible apparition du Fils de Dieu.

Dans la première, Notre-Seigneur vient pour sauver le monde ; dans la seconde, il vient pour le juger. — Dans l'une, il se cache et s'anéantit sous les voiles de la chair ; dans l'autre, il se montre tout resplendissant de l'éclat de sa divinité. — A Bethléem, il nous apparaît plein de grâce et de douceur, les bergers et les mages entourent son berceau ; dans la vallée de Josaphat, il tient en mains la foudre ; au lieu du chant des anges, c'est l'éclat effrayant de la trompette qui réveille les morts dans leurs tombeaux. — Au jour de sa naissance, Jésus est dans une crèche, et des langes sont le signe auquel on le reconnaît ; au dernier jour, il est sur un trône de nuages, et le soleil éclipsé, la lune teinte de sang sont les signes précurseurs de sa venue.

Quel contraste, et pourtant quelle étroite relation entre ces deux événements ! La venue de Jésus-Christ Sauveur doit nous préparer à la venue de Jésus-Christ Juge, et si nous ne profitons pas des mystères de son amour, craignons d'éprouver les rigueurs de sa justice.

Voilà pourquoi l'Eglise nous invite aujourd'hui à fixer nos regards sur le drame qui aura lieu à la fin des âges.

Cet avertissement nous suffit. Nous allons nous préparer à l'avènement de Jésus-Christ dans la crèche comme nous nous préparerions à son dernier avènement.

Parlant de cette visite suprême, saint Marc énumère les dispositions dans lesquelles il faut l'attendre : « Voyez, dit-il, veillez et priez. *Videte, vigilate et orate.* » (Marc, XIII, 33).

Ces paroles me fourniront la division de cet entretien. Ainsi nous nous préparerons à la fête de Noël par la *méditation* qui ouvrira les yeux de notre esprit, par la *vigilance* et la *prière*.

I. — *La méditation.*

Les ténèbres au milieu desquelles Notre-Seigneur fit son entrée dans le monde sont une vive image de l'indifférence qu'il rencontra alors et qu'il rencontre encore aujourd'hui autour de son berceau.

Pour sortir de ce funeste engourdissement spirituel, considérez avec attention le mystère de la Crèche. *Videte.*

Quels sentiments de piété la méditation de ces mystères ne fera-t-elle pas naître dans nos âmes ! Comment pourrions-nous rester insensibles à l'amour d'un Dieu se montrant, se donnant et s'unissant à nous ? « Le mystère de Noël, a dit le P. Faber, est un océan de dévotion. » Saint Paul l'appelle : *Magnum pietatis sacramentum.* (I Tim., III, 16). Il ouvre dans le cœur des chrétiens fidèles la source des effusions les plus tendres. Saint François d'Assise était hors de lui lorsqu'il parlait ou qu'il entendait parler de la naissance du Sauveur. Sainte Paule visitant Bethléem s'agenouille dans la grotte de la Nativité. Là, elle sent naître comme une inspiration céleste, la pensée de fixer son séjour près de ce lieu consacré et de ne le quitter jamais ; et on l'entend s'écrier avec un accent inexprimable, s'appliquant à elle-même le serment du prophète : « Désormais, c'est le lieu de mon repos, car c'est le berceau de mon Dieu. J'y habiterai, parce que le Seigneur l'a choisi. C'est là que mon âme vivra pour lui. » Elle s'arrêta, puis regardant sa fille Eustochium, elle acheva le verset : « Et ma race y servira le Seigneur. »

En même temps que le mystère de Bethléem porte à l'âme des impressions de piété, il y provoque les réflexions les plus salutaires et nous inspire les plus généreuses résolutions.

Quoi ! Dieu et une étable ! Dieu entrant dans ce monde pendant les ténèbres ! Dieu grelottant de froid sous la bise aiguë de l'hiver ! Si Dieu a consenti à ces abaissements et à ces souffrances, c'est pour nous apprendre à triompher de l'attrait des biens sensibles. C'est pour cela qu'il prend tout ce que les hommes évitent, tout ce qu'ils craignent, tout ce qu'ils méprisent, tout ce qui fait horreur à leurs sens. L'étable, la crèche, la paille, les langes sont autant de voix qui nous prêchent l'amour de l'humilité, de la pauvreté et de la souffrance. O Sauveur, si vous l'aviez voulu, quelle magnificence vous eût environné ! quelle pourpre eût éclaté sur vos épaules ! quel or eût couronné votre tête ! Mais vous avez jugé que cet éclat et ce bien-être ne convenaient ni à vous, ni aux vôtres, et en les refusant vous les avez condamnés. Le monde les estime. « Mais, comme le dit saint Bernard, ou Jésus-Christ se trompe ou le monde s'abuse. » Or Jésus-Christ ne peut pas se tromper, car il est la Sagesse éternelle.

II. — *La vigilance.*

La seconde disposition que réclame de nous le temps de l'Avent, c'est une disposition de vigilance.

Le chrétien, à cette époque de l'année, doit ressembler à ces serviteurs de l'Evangile qui attendent l'arrivée de leur maître et se tiennent prêts à lui ouvrir lorsqu'il frappera à la porte.

Nous disposerons nos cœurs à recevoir Jésus par la pénitence, car le péché nous sépare de lui et met obstacle à l'effusion de ses grâces.

Sans pénitence, nulle évolution possible vers le bien, nulle amélioration de l'âme.

Pour que l'œuvre de Dieu s'accomplisse, il faut que l'homme s'y prête, qu'il renonce à ses préjugés, à ses vices, à ses passions, au mal sous toutes les formes.

C'était l'enseignement des prophètes qui, d'âge en âge, venaient préparer le monde à la venue du Sauveur. Aux nations écrasées sous le poids de leurs iniquités, ils criaient : « Faites pénitence. »

Ce cri, le Précurseur immédiat du Messie le fit retentir avec une puissance que rien n'égale. Jean-Baptiste disait aux Pharisiens et aux Sadducéens : « Transformez-vous par le sacrifice[1] ; car

[1] Le mot évangélique *pénitence* (μετανοια) signifie « transformation de l'âme. »

la cognée est déjà à la racine de l'arbre. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. » (Matth., III, 8-10). Pour donner plus de force à sa parole, l'austère réformateur y joint l'autorité irrésistible de l'exemple. Il ne tient en rien au monde dégénéré qu'il évangélise, il habite le désert. Son costume rappelle celui d'Elie son maître : une tunique de poils de chameau, un vrai cilice, et autour de ses reins une ceinture de cuir. Sa nourriture, ce sont des sauterelles et du miel sauvage recueilli au creux des rochers. Il ne boit point de vin, il se désaltère à l'eau des torrents.

Ses exhortations pénétrantes inspirent le repentir. On voit les hommes en foule confesser publiquement leurs péchés et se plonger en signe d'expiation dans les eaux du Jourdain.

Les quatre semaines de l'Avent nous rappellent les quatre milliers d'années pendant lesquelles le monde s'est préparé à la venue désirée du Sauveur. Il s'y est préparé par la pénitence ; c'est donc aussi par des œuvres pénitentielles que nous nous disposerons à fêter l'anniversaire de ce grand jour.

L'Eglise a toujours imposé ou tout au moins recommandé à ses enfants la pratique des saintes rigueurs pendant la période de solennelle préparation à la naissance du Messie. C'est pourquoi on appelait autrefois l'Avent le *Carême de Noël*. De fait, dans certains endroits, le jeûne et l'abstinence étaient, pendant ces saints jours, aussi sévères que pendant le temps du Carême. Aujourd'hui ces sévérités ne sont plus qu'un souvenir. Mais si la discipline de l'Eglise s'est adoucie, son esprit n'a pas changé. Aussi les chrétiens fervents se placent d'eux-mêmes, pendant les semaines qui précèdent Noël, sous le joug d'une sainte et salutaire austérité.

Imitons-les. Aussi bien, nous ne sommes pas meilleurs que nos pères, et nous avons besoin comme eux de détruire les obstacles qui s'opposent à l'entrée et au règne de Jésus en nous. O fidèles, réveillez-vous afin de préparer les voies au Fils unique de Dieu ! *Vigilate.*

III. — *La prière.*

Enfin, pendant l'Avent, l'Eglise prie et espère. Elle veut que nous appelions le Messie par de ferventes supplications. *Orate.*

Et cela pour trois raisons :

1° Jésus-Christ est l'attente éternelle des âmes : l'attente des intelligences dont il est la lumière, l'attente des volontés dont il est la force, l'attente des consciences dont il est la rectitude, l'attente des cœurs dont il relève, purifie et fortifie l'amour.

2° Jésus-Christ est le Désiré des nations : *Et ipse erit expectatio gentium.* (Gen., XLIX, 10). C'est de lui que dépendent les renaissances sociales. C'est lui qui revivifie les peuples, qui guérit les misères économiques, politiques et morales, sous lesquelles ils succombent, et les remet dans le chemin de leurs destinées.

3° Jésus-Christ est le soutien de l'Eglise. C'est lui qui assure la stabilité de la base sur laquelle repose l'édifice immense. C'est lui qui maintient l'unité dans cet Etat mystique. C'est lui qui guide et assiste dans son évolution à travers l'espace et la durée, la Messagère céleste chargée d'annoncer la bonne nouvelle à toutes les civilisations et à toutes les époques.

Ainsi, bien que le Messie soit descendu sur la terre, il y a encore lieu de désirer sa venue ; car il n'a pas encore donné au mouvement réparateur toute son extension. Un grand nombre d'êtres et de réunions d'êtres n'ont pas encore profité de son avènement, et après tant de siècles de christianisme, il est encore vrai de dire avec saint Bernard : « *Natus quibusdam nondum Christus est.* Il en est pour qui le Christ n'est pas encore né. »

Appelons donc de tous nos vœux le Bienfait ineffable et conjurons le Rédempteur de manifester sa miséricorde à toute créature.

Pour cela, pénétrons-nous pendant les jours qui commencent des sentiments qu'inspirait aux anciens justes la pensée du Messie attendu.

Nous les trouvons admirablement exprimés dans les prières solennelles qui commencent toutes par l'interjection : *O*, et qu'on appelle les *O* de Noël. Ne nous lassons pas de répéter ces cris de foi, de confiance et d'amour. Disons : « O Sagesse éternelle que le Très-Haut a engendrée ! O Adonaï, divin chef de la maison d'Israël ! O Racine de Jessé ! O Clef de David ! O Orient splendeur de la lumière éternelle ! O Roi désiré des nations ! O Emmanuel, notre législateur et notre roi, venez pour nous enseigner, pour nous racheter, pour nous délivrer de la captivité, pour nous éclairer, pour nous sauver. *Veni ad docendum nos ; veni ad redimendum nos ; veni ad liberandum nos ; veni et illumina sedentes in tenebris ; veni ad salvandum nos ; jam noli tardare.* »

Si nous entrons dans les trois dispositions que réclame de nous la sainte carrière de l'Avent, nous n'aurons rien à craindre de votre avènement terrible, ô Jésus. En ce jour où les convulsions de la nature annonceront votre venue, alors que les méchants sècheront de terreur, nous, nous *lèverons la tête parce que notre rédemption approche.* (Luc, XXI, 28). Aujourd'hui où nous vous attendons dans un avènement tout pacifique, laissez-nous vous dire avec un de vos pieux serviteurs, le vénérable Pierre de Celles, dans son premier sermon de l'Avent : « Oui, venez, ô Jésus ! mais dans les langes, non dans les armes ; dans l'humilité, non dans la grandeur ; dans la crèche, non sur les nuées du ciel ; dans les bras de votre mère, non sur le trône de votre majesté ; sur l'ânesse et non sur les chérubins ; vers nous et non contre nous ; pour nous sauver et non pour nous juger ; pour nous visiter dans la paix, et non pour nous condamner dans la fureur. Si vous venez ainsi, ô Jésus, au lieu de vous fuir, c'est vers vous que nous fuirons. »

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

Le Mariage

II

NATURE DU MARIAGE. — MATIÈRE, FORME ET MINISTRES DU SACREMENT.

Résumé analytique

I. — *Nature du mariage.*

Le *mariage* est un contrat, mais un contrat dont la matière et les obligations ne peuvent être modifiées au gré des parties; un contrat inséparable du sacrement, depuis que Jésus-Christ l'a élevé à cette dignité; un contrat indissoluble, valable seulement entre deux personnes aptes à le conclure; un contrat qui ne serait rien (entre chrétiens), s'il n'était en même temps un sacrement. C'est le Code Napoléon qui a introduit dans nos lois l'union purement civile, prononcée par le maire, et le divorce prononcé par les tribunaux. La loi peut bien régler les conséquences civiles du mariage, mais elle ne peut ni le valider, ni le dissoudre, puisque c'est un sacrement.

II. — *Matière et forme du mariage.*

Elles consistent dans l'acte par lequel les contractants se transmettent le droit conjugal, et dans l'acceptation exprimée par un signe extérieur. Ce sont eux qui posent la cause réelle du sacrement, ils en sont donc les *ministres*. Le curé, dont la présence est exigée par le Concile de Trente, n'est qu'un témoin officiel dont l'absence entraînerait l'invalidité de l'acte, et par conséquent du sacrement, mais seulement dans les pays où les décrets de ce Concile ont été publiés.

Par une merveilleuse dispensation de sa Providence, Dieu a permis que le *baptême* et le *mariage* soient administrés par d'autres que les prêtres. Mais cela ne doit rien diminuer du respect que nous commandent ces sacrements.

Mulier sui corporis potestatem non habet. Similiter et vir.

Les époux n'ont plus le droit de disposer d'eux-mêmes.

(I Cor., VII, 4).

Mes frères,

Nous avons appris à vénérer dans le mariage une institution sainte à son origine, réglée par la loi de Dieu conformément à la nature des choses pour le plus grand bien de l'homme, et élevée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à la dignité de sacrement de la Loi nouvelle. Si nous cherchons à préciser maintenant ce qui constitue essentiellement le mariage chrétien, ce qui formera la matière et la forme du sacrement, nous ne trouverons rien autre chose que le consentement mutuel des deux parties, se donnant l'une à l'autre le droit de vivre comme époux, et acceptant l'une et l'autre cette donation. Il suivra de là que la cause véritable du sacrement est ce consentement, et que par conséquent les deux contractants sont véritablement ministres du sacrement de mariage.

C'est ce que nous expliquerons aujourd'hui, après avoir bien précisé ce qu'il faut entendre par contrat et sacrement de mariage.

I

Dieu, en créant les deux sexes séparément et en faisant de leur union la condition de la propagation de l'espèce humaine, a donné à l'homme et à la femme le droit de disposer librement d'eux-mêmes dans le but de fonder une famille. La base du mariage est donc le consentement mutuel donné librement par ceux qui veulent s'épouser; le mariage est essentiellement un contrat.

Mais c'est un contrat d'un genre tout particulier. Dans les autres conventions, purement sociales, chaque contractant peut apporter aux conditions du contrat telles modifications qu'il lui plaît. L'objet du contrat est ordinairement une chose matérielle que l'on donne, vend, échange; celui qui en est propriétaire en fait ce qu'il veut. Si l'objet du contrat est le travail, l'exercice de la liberté, il dépend encore de ceux qui contractent, de limiter ou d'étendre les obligations qu'ils s'imposent. — Dans le mariage, il en est autrement : le droit que chaque époux cède à l'autre ne peut être aliéné que dans des conditions établies par la nature elle-même, ou par la volonté positive de Dieu. Il y a donc bien un contrat, c'est-à-dire une obligation réciproque contractée par un libre consentement; mais il y a en même temps nécessité de respecter la loi divine qui règle cette convention, de n'y mettre aucune condition contraire à cette loi. De plus, comme ce contrat est en même temps un acte religieux, il n'a de valeur qu'autant qu'il est accompli comme tel; il est impossible de séparer le consentement au contrat de la réception du sacrement. Toutes les fois que nous parlons du mariage comme contrat, nous n'entendons point l'acte civil ou les conventions faites par devant notaire, nous ne parlons que du consentement libre que doivent se donner l'homme et la femme pour devenir époux légitimes par la vertu du sacrement.

Saint Paul explique parfaitement ce contrat et ses conséquences en disant : « La femme mariée n'a plus le droit de disposer d'elle-même, elle l'a cédé à son mari. De même le mari ne peut plus disposer de lui-même sans manquer de fidélité à sa femme, sans commettre le péché d'adultère. » Point d'exception, vous le voyez : dès lors qu'il y a eu mariage véritable, consentement formel, donné et reçu conformément aux lois de l'Eglise, il n'est plus possible de se rétracter, pas plus qu'il n'était possible de partager ce consentement pour contracter avec plusieurs personnes. Le mariage est essentiellement un contrat, mais un contrat d'une nature toute spéciale, contrat dont l'objet a été fixé par la loi de Dieu et ne peut être modifié par la volonté de l'homme, contrat qui une fois conclu ne peut être annulé, contrat par lequel deux personnes se donnent mutuellement l'une à l'autre le droit de vivre comme époux et de fonder une famille.

Qu'est devenu ce contrat, depuis que Jésus-Christ en a fait un sacrement? A-t-il disparu

pour faire place à autre chose? Pas le moins du monde. Le consentement est resté la cause qui produit réellement le mariage; le lien des deux volontés, qui est appelé à signifier l'union du Christ avec son Eglise ne peut être formé que par le mutuel consentement des parties, c'est toujours un contrat. — Mais alors, ce contrat peut-il exister séparément du sacrement? Non, jamais, dès qu'il s'agit du mariage chrétien. Ecoutez sur ce point l'enseignement de l'Eglise. « C'est un dogme de foi, dit Pie IX, que le mariage a été élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement, et c'est la doctrine de l'Eglise catholique, que le sacrement ne doit pas être considéré comme une qualité accidentelle du contrat, mais comme constituant l'essence même du mariage, de sorte qu'entre chrétiens l'union conjugale n'est légitime que dans le sacrement de mariage [1]. » Ce qui revient à dire que le contrat n'est rien sans le sacrement, de même que le sacrement ne serait rien sans le contrat, ou le consentement mutuel des parties.

Ceci est facile à comprendre, en tenant compte de tout ce qui a été déjà dit : le sacrement de mariage présuppose le consentement mutuel des parties, exprimé par un signe extérieur; or il est dans la nature même des choses qu'un consentement de ce genre constitue un contrat. Les effets du consentement seraient purement naturels et civils, si l'institution divine n'était intervenue pour leur donner un caractère religieux; mais dès lors que Notre-Seigneur a consacré et ennobli l'engagement dont nous parlons, il n'est plus possible à ceux qui le contractent d'en détacher ce caractère tout divin; ainsi, ou bien ils se marient conformément aux lois de l'Eglise, et leur mariage est un sacrement, ou bien ils attentent de poser un acte contraire à ces lois, et cet acte est radicalement nul et de nul effet, absolument comme si les contractants voulaient disposer d'un bien qui ne leur appartiendrait pas.

Léon XIII, dans son Encyclique sur le mariage chrétien, fait remarquer que si le mariage est un sacrement, c'est qu'il est un signe divinement institué pour signifier l'union du Christ avec l'Eglise, et donner aux époux la grâce de bien représenter cette union par la sainteté de leur vie. Or, c'est précisément le contrat de mariage, la donation et acceptation mutuelle du droit conjugal, qui signifie l'union du Christ et de l'Eglise. Il y a donc sacrement dès qu'il y a contrat conforme aux lois ecclésiastiques, et s'il n'y a pas sacrement, il n'y a plus rien qui signifie l'union surnaturelle de Jésus-Christ et de l'Eglise, il n'y a pas de mariage. « Rien n'est donc plus éloigné de la vérité que de considérer le sacrement comme un ornement accessoire, séparable du mariage au gré des contractants... Entre chrétiens, le mariage est inséparable du sacrement, et il ne peut y avoir de véritable et légitime contrat que s'il y a sacrement [2]. » C'est pour favoriser les empiétements du pouvoir civil sur le domaine de l'Eglise qu'on avait inventé cette théorie d'une séparation entre le contrat et le sacrement; on abandonnait à l'Eglise le sacrement, et on donnait à l'Etat tout pouvoir de régler les conditions du mariage considéré comme contrat. Lorsque Napoléon premier consul fit rédiger par les plus célèbres jurisconsultes le Code qui porte son nom, il confia à un magistrat civil le droit de faire les mariages et de prononcer le divorce entre les époux qui voulaient se séparer. Pour faire entrer cette loi dans les mœurs françaises, il ne craignit pas de contracter une union purement civile avec Madame de Beauharnais. Il ne consentit à recevoir le sacrement de mariage que la veille de son sacre, et peu de temps après, mécontent de n'avoir pas d'héritier, il répudia son épouse légitime pour se marier à une princesse d'Autriche. Dix ans après il mourait captif sur le rocher de Saint-Hélène, et vingt ans plus tard, comme par une punition de Dieu, son fils le suivait dans la tombe.

Que les lois civiles règlent les conséquences que le mariage doit avoir pour la transmission des propriétés, les conditions de la vie commune, et les droits civils des deux époux, rien de mieux. Mais que le législateur prétende remplacer le prêtre, qu'il fixe les conditions du contrat qui est en même temps un sacrement, qu'il établisse des empêchements rendant inhabile à contracter mariage, c'est un abus de pouvoir, une sacrilège intrusion sur le domaine de l'Eglise. Sans doute les bons catholiques observeront, par convenance, les règlements civils qui leur sont imposés, mais ils savent que l'union prononcée par l'officier de l'état civil n'est qu'une formalité légale, et que le mariage contracté devant le prêtre est nécessaire pour leur donner le droit de vivre en époux. Quant au divorce, qui a été introduit dans le Code Napoléon, puis rayé de nos lois, puis rétabli il y a quelques années, nous aurons à en parler plus tard. Remarquons seulement en passant que c'en serait fait des institutions religieuses d'une société, si elles étaient à la merci des votes de législateurs qui peuvent n'avoir eux-mêmes aucune religion, et qui condamnent aujourd'hui ce qu'ils ont décidé hier. — Ainsi, quand même le mariage ne serait pas un sacrement, par cela seul qu'il a été depuis l'origine de l'Eglise catholique un acte religieux, c'est un devoir pour tous les fidèles d'observer les lois ecclésiastiques qui s'y rapportent, et de ne point confondre cet acte essentiellement religieux avec les conséquences civiles que les lois de l'Etat peuvent et doivent régler, une fois que le mariage a été validement contracté en face de l'Eglise.

II

Il vous sera facile maintenant, mes frères, de comprendre quels sont la matière, la forme et les ministres du sacrement de mariage. Vous êtes naturellement portés à croire que le prêtre qui

[1] Epist. ad Reg. Sardiniæ, 19 sept. 1852.
[2] Léon XIII, encycl. *Arcanum*.

bénit un mariage est en même temps ministre du sacrement par les paroles qu'il prononce sur les deux époux ; car vous voyez là un signe extérieur, une bénédiction qui peut produire la grâce, et deux chrétiens dont les dispositions peuvent fournir la matière du sacrement, comme la contrition et la confession fournissent celle de la pénitence.

Or, mes frères, telle n'est pas la manière de voir de l'Eglise et de ses docteurs. Les ministres du sacrement de mariage sont ceux-là mêmes qui veulent le contracter. Les droits à la vie conjugale que se donnent mutuellement les contractants sont considérés comme matière du sacrement aussi bien que du contrat, car les deux choses n'en font qu'une ; les paroles ou les signes d'acceptation sont la forme, et par conséquent les contractants eux-mêmes sont les ministres du sacrement, puisque le ministre est celui qui en unissant la matière et la forme convenable donne l'existence au sacrement.

De tout temps les fidèles ont demandé aux ministres de l'Eglise la bénédiction de leur mariage, mais cette bénédiction n'a jamais été regardée comme la forme sacramentelle ; et les formules des Rituels varient à l'infini [1]. Lorsque les persécutions ou d'autres causes graves ne permettaient pas au prêtre de bénir un mariage, on n'en tenait pas moins cette union comme légitime et chrétienne, et aujourd'hui encore, lorsque des infidèles mariés se convertissent, on les regarde comme indissolublement unis, dès lors qu'ils ne se séparent pas, et le baptême, en les faisant chrétiens, leur donne les droits et leur impose les devoirs des époux chrétiens. Au seizième siècle les protestants ont nié l'efficacité surnaturelle du sacrement de mariage, et ses chefs ont donné l'exemple des plus scandaleux excès. L'Eglise prenant en main la défense de la morale, et usant de son droit d'interprète des lois divines, a déclaré au Concile de Trente qu'elle ne reconnaîtrait désormais pour véritables mariages que ceux qui auraient été contractés en présence du curé de l'une des parties, et de deux autres témoins. Les Pères du Concile étaient donc convaincus que le curé, ou le prêtre délégué par lui, n'est qu'un témoin légal appelé à constater que les contractants ont rempli les conditions exigées pour recevoir l'un de l'autre, en même temps que le consentement matrimonial, le sacrement qui le consacre devant Dieu et les hommes. C'est ce consentement qui fait le mariage, personne ne peut le donner que les deux époux, ce sont donc eux qui s'administrent le sacrement. Quand un notaire rédige un contrat de vente, ce n'est pas lui qui transmet la propriété, puisqu'il n'est nullement propriétaire, mais il constate légalement ce qu'ont fait les parties ; de même le curé qui bénit un mariage constate qu'un mariage chrétien a été contracté ; il pose par le fait une des conditions requises par l'Eglise pour la validité de ce mariage ; mais encore une fois il n'est pas cause efficiente de l'existence du contrat ni du sacrement. « La cause efficiente du mariage, avait dit Eugène IV au Concile de Florence, est le consentement mutuel exprimé par des paroles (ou des signes) se rapportant au temps présent ; » et le Concile de Trente, tout en exigeant à l'avenir la présence du prêtre au mariage, n'a point invalidé les unions contractées auparavant sans cette formalité, ni celles qui le seraient plus tard dans les pays où son décret n'aurait pas été publié. Il résulte de là que les gens qui se marient là où les décrets du Concile ne sont pas connus, contractent, sans la bénédiction du prêtre, une union sacramentelle et indissoluble, pourvu qu'ils soient baptisés, car il n'y a pour les chrétiens qu'un mariage, qui est un sacrement. S'ils ne sont pas catholiques, mais pourtant dans la bonne foi et dans l'état de grâce, ils peuvent donc profiter des grâces du sacrement ; si au contraire ils ne sont pas en état de grâce, ils ne recevront ces grâces que quand ils auront fait disparaître cet obstacle par une bonne conversion.

Ainsi, mes frères, de même que le baptême administré par n'importe quelle main dépose dans l'âme les germes des vertus et la grâce qui remet le péché, le mariage contracté religieusement par deux chrétiens, même hérétiques ou schismatiques, peut être pour leur âme une source de secours célestes qui les amèneront un jour à se convertir, ou qui les aideront, s'ils vivent dans la bonne foi et l'observation de la loi de Dieu, à faire leur salut. L'économie de la divine Providence dans le gouvernement du monde surnaturel nous apparaît dans ces deux sacrements du baptême et du mariage sous une forme bien consolante, et cette vue doit exciter en nous des sentiments tout particuliers de reconnaissance et d'espérance. Si le Père céleste s'occupe de la nourriture des petits oiseaux, et même des vers de terre que nous foulons aux pieds, s'il prépare aux fleurs des champs leurs vêtements d'or, de pourpre ou d'azur, voyez comme le Fils de Dieu fait homme a eu soin de fournir à tous les hommes les moyens de salut et les grâces de conversion ! Si cette providence générale est déjà si merveilleuse, combien sera plus admirable encore le soin tout spécial avec lequel le Sauveur a préparé, dans le sein de son Eglise, et répandu avec tant de profusion toutes ses grâces par les canaux de la prière et des sacrements ! Tandis qu'il ne donne aux infidèles que quelques miettes de ses faveurs, il nourrit ses fidèles du lait de la doctrine et du pain de l'Eucharistie, il les fortifie contre les attaques du démon et pendant la vie et surtout à l'heure de la mort. Et par le mariage

[1] La formule du *Rituel romain* semblerait indiquer que le prêtre est ministre : « *Ego conjungo vos.* » Mais le Rituel permet de se servir d'autres termes, suivant les usages des pays. La formule romaine peut très bien s'expliquer ainsi : « Je fais ce qui est nécessaire pour que votre union soit contractée validement. »

il sanctifie la vie de famille, le travail du père et le dévouement de la mère, leurs joies et leurs souffrances ; il met un frein à l'ardeur funeste de leurs passions, et il imprime sur leur front un caractère de dignité surhumaine qui commande aux enfants l'amour et le respect.

Vous comprenez maintenant, mes frères, que vous ne sauriez vous faire une trop haute idée de la sainteté du mariage chrétien, des dispositions qu'il exige, et des devoirs qu'il impose. Tout ce qu'il nous reste à dire là-dessus tendra à graver plus profondément dans vos esprits cette vérité : que le mépris du mariage est une des plus grandes causes de la ruine des sociétés. Que le mariage vous rappelle toujours l'union du Christ avec son Eglise, dont il est la figure ; que ce sacrement vous apparaisse comme une source de bénédictions pour vous et vos familles, et en vous acquittant saintement des devoirs qu'il impose, vous mériterez les récompenses dont il est le gage. Ainsi soit-il.

COURS D'INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA RELIGION

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Deuxième partie : La Morale

IV

TROISIÈME ET QUATRIÈME COMMANDEMENTS

Plan

1. Origine et histoire de ces deux commandements.
2. Gravité du troisième commandement.
3. A quel âge doit-on se confesser ? La confession des enfants.
4. Ce qu'ordonne le quatrième commandement.
5. Pourquoi communier dans le temps des Pâques ?
6. Où doit se faire la communion pascale ?
7. Ingratitude de ceux qui négligent ce devoir.
8. Trait historique.

Mes frères,

« Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an. — Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement. » — C'est ainsi que sont formulés le troisième et le quatrième commandements de l'Eglise. Nous avons expliqué en détail les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. En conséquence, dans notre entretien d'aujourd'hui nous ne parlerons que des prescriptions spéciales de notre sainte Mère l'Eglise par rapport à la réception de ces deux sacrements.

1. — Nous savons que Jésus-Christ a établi la confession comme moyen d'obtenir le pardon de nos fautes, et la sainte communion comme la nourriture spirituelle de nos âmes. Or, Dieu ne faisant rien d'inutile, il est de toute évidence que nous devons nous confesser et communier. Mais quand et comment devons-nous le faire ? Dieu ne l'a pas déterminé ; il a laissé à son Eglise le soin de le régler suivant les circonstances qui se présenteraient dans la suite des âges. Au commencement du christianisme, alors que les fidèles, qui venaient de voir et d'entendre Notre-Seigneur ou les apôtres, étaient animés d'une ferveur extraordinaire, il n'était pas nécessaire de les encourager, de les exciter, de les obliger par des lois à recevoir les sacrements. Ils y allaient d'eux-mêmes, poussés par la foi et l'amour. Ils mangeaient presque chaque jour, en assistant aux saints mystères, la chair sacrée du Fils de Dieu ; et, pour maintenir leur conscience pure et sans tache, ils devaient recourir souvent au tribunal de la Pénitence. Quels commencements merveilleux, consolants et édifiants que ceux du christianisme ! Quelle ferveur que celle de ces premiers chrétiens !

Mais cette ferveur primitive diminua peu à peu ; beaucoup de chrétiens comme on en voit aujourd'hui tombèrent dans l'indifférence et négligèrent les sacrements. Il fallait arrêter ce mouvement prononcé vers le mal. Alors dès le commencement du XIIIe siècle (1215) un Concile général régla que tous les fidèles seraient obligés de faire chaque année au moins une confession et une communion. Telle est l'origine et l'histoire du troisième et du quatrième commandement de l'Eglise, que nous allons expliquer.

2. — Et d'abord, qu'est-ce que l'Eglise ordonne par son troisième commandement : « Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an » ? Elle ordonne à tout fidèle qui est arrivé à l'âge de raison, de confesser ses péchés au moins une fois l'an. Et ce commandement nous oblige sous peine de faute grave, puisque l'Eglise menace ceux qui le violeront de leur interdire l'entrée du lieu saint et de les priver de la sépulture ecclésiastique. Sans doute, elle n'en vient jamais là, parce que les coupables sont malheureusement trop nombreux aujourd'hui, mais cette menace indique assez son intention. On n'a pas coutume de porter des peines graves pour des fautes légères. Tout fidèle qui veut obéir à l'Eglise est donc obligé de se confesser une fois chaque année.

Mais s'il veut de plus correspondre à son désir, et nous ajouterons à son grand désir, il se confessera plus souvent. Ces paroles : *A tout le moins une fois l'an,* sont exprès pour nous faire connaître sa pensée. Il est difficile en effet de rester toute une année sans offenser Dieu gravement, et si on l'offense gravement, pourquoi demeurer dans son inimitié, au risque de mourir sans s'être réconcilié avec lui, et par conséquent au risque de se perdre à jamais ? Pourquoi ne pas recourir le plus tôt possible au tribunal de la Pénitence, qui nous rend l'amitié de Dieu ? Ce désir de l'Eglise est d'autant plus grand que la confession est non seulement un remède, mais encore le meilleur préservatif contre le péché.

En quel temps faut-il faire sa confession annuelle ? — Il convient de la faire dans le temps de Pâques, afin qu'elle serve de préparation à la

communion pascale. De fait, c'est l'usage général que l'Eglise a toujours approuvé.

3. — Enfin à quel âge est-on obligé de se confesser? — L'Eglise veut que l'on se confesse dès que l'on a atteint l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès que l'on est capable de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal; car alors on est capable d'offenser Dieu et de s'en repentir, et par conséquent de recevoir le sacrement de Pénitence. Or, on admet généralement que l'enfant arrive à l'âge de discrétion vers sept ou huit ans. C'est donc à cet âge, parents chrétiens, que vous devez envoyer vos enfants à confesse. Vous tenez à vos devoirs : vous n'y manquerez point [1].

Nous avons entendu quelquefois des mères de famille faire du prêtre un épouvantail pour leurs enfants : « Ecoute, si tu n'es pas sage, je le dirai à M. le curé, et il te grondera, il te corrigera. » — C'est commettre une grande imprudence. Vous ôtez à votre enfant la confiance qu'il doit avoir au prêtre et vous l'exposez à manquer de franchise quand il ira se confesser. — C'est encore une calomnie. Le prêtre aime vos enfants; il les accueille toujours avec des paroles amicales, et quand il les confesse, il s'efforce d'en faire de vrais enfants du bon Dieu, pleins de respect et de soumission envers leurs parents.

Il est un autre devoir auquel les parents ne doivent jamais manquer. C'est d'appeler le prêtre, quand un enfant en âge de raison se trouve gravement malade. Cet enfant peut mourir. Sans doute, il est innocent, peut-être incapable de commettre de grands péchés; mais n'a-t-il pas commis beaucoup de fautes légères, de ces fautes qui s'expient en purgatoire? Alors pourquoi faire passer cet enfant par le purgatoire, quand il est facile de l'envoyer tout droit au ciel, en lui procurant la grâce des sacrements qui purifient l'âme? Ils se rendent certainement coupables aux yeux de Dieu, les parents qui négligent d'avertir le prêtre de la maladie d'un enfant qui est en danger, sous prétexte que cet enfant n'a que six ou sept ans et qu'il ne peut être qu'un ange.

4. — Occupons-nous maintenant du quatrième commandement.

Il nous oblige à communier au moins une fois chaque année au temps de Pâques. Il est aussi rigoureux que celui de la confession annuelle, puisque l'Eglise menace des mêmes peines ceux qui ne remplissent pas l'un ou l'autre devoir. Il semblerait même que l'obligation de faire ses pâques présente plus d'importance; car dans un sens la communion nous est plus nécessaire que la confession. En effet, la confession ressemble à un remède et à une médecine qu'on prend seulement quand on est malade, c'est-à-dire quand on a commis quelque péché. Mais la communion nous a été donnée comme une nourriture spirituelle. Or une nourriture se prend fréquemment, autrement on perd ses forces et on devient incapable de travailler. Voilà pourquoi l'Eglise nous montre son désir de nous voir communier souvent quand elle dit : *Au moins à Pâques*. Ce désir de l'Eglise est basé sur nos besoins et sur l'intention qu'a eue Jésus-Christ en instituant l'Eucharistie. Notre-Seigneur nous dit dans l'Evangile : « Ma chair est vraiment une nourriture... Et je vous le déclare : si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous. » Ces paroles prouvent évidemment que son intention est de nous voir approcher de la table sainte le plus souvent possible.

5. — Mais pourquoi cette communion dans le temps de Pâques plutôt que dans une autre saison? — Pour plusieurs motifs. D'abord afin que les fidèles aient le jeûne et les prières du saint temps de carême pour s'y préparer. En second lieu, parce que c'est vers cette époque de l'année que Notre-Seigneur a institué son sacrement et qu'il est juste d'en célébrer l'anniversaire. Enfin, parce qu'il est aussi ressuscité à cette époque; alors l'Eglise veut nous montrer son grand désir de nous voir ressusciter nous-mêmes spirituellement, c'est-à-dire quitter nos mauvaises habitudes et mener une vie nouvelle et meilleure.

6. — Où doit-on faire la communion pascale? On doit la faire dans sa paroisse, à moins qu'on ait obtenu la permission de la faire ailleurs. Dans sa paroisse, parce que nous devons nous donner l'exemple les uns aux autres; ensuite, parce que c'est un excellent moyen de nous rappeler que nous sommes tous frères, riches et pauvres, petits et grands, jeunes et vieux, tous enfants du même Père qui est au ciel. Ne convient-il pas que les membres d'une même famille se retrouvent au moins une fois chaque année dans un repas commun, à la même table, pour resserrer les liens de bonne amitié qui doivent les unir?

7. — Maintenant, que faut-il penser des hommes qui négligent ou qui abandonnent le devoir pascal?

Ce sont des ingrats *envers Notre-Seigneur*. Ce divin Sauveur a daigné instituer un sacrement tout exprès pour rendre notre sort plus heureux ici-bas, en se donnant à nous. Ce sacrement il nous invite à le recevoir : « Venez à moi, vous tous qui peinez sur la terre, et je vous aiderai. » Non seulement il nous invite à le recevoir, mais encore il menace de renier ceux qui refusent de répondre à son appel. Eh bien, on n'écoute pas plus ses menaces que son invitation !... Quel mépris ! quelle ingratitude ! Est-ce qu'il ne mérite pas que nous lui fassions plaisir? Est-ce qu'il ne nous a pas assez aimés? Il a versé tout son sang pour nous : que pouvait-il faire de plus?

Les hommes qui ne font pas leurs pâques sont encore ingrats *envers l'Eglise*. Comme elle vous a aimés notre sainte Mère l'Eglise, depuis le premier moment de votre existence! Elle vous a faits enfants de Dieu... Elle vous a instruits de

[1] Voir *Paroissial* 1900, p. 711 et suiv.

vos devoirs... Elle vous a préparés, et avec quel soin! à votre première communion. En ce beau jour, vous souvient-il combien vous étiez heureux? combien vous aviez l'âme pure? Il vous semblait goûter quelque chose des joies du ciel... Vous souvient-il des promesses que vous lui avez faites, en ce beau jour? Vous lui avez promis de venir vous présenter souvent, mais au moins une fois chaque année, à la table sainte... Que sont devenues ces promesses solennelles, sacrées? Ah! ne contristez pas plus longtemps l'Eglise votre Mère!

8. — Avant de finir, nous dirons aux hommes qui font leur communion pascale : Soyez heureux et fiers de vous trouver en si nombreuse et si bonne compagnie, car vous êtes avec tout ce qu'il y a d'hommes religieux et vertueux, avec des millions de catholiques.

Il ne faut pas voir seulement le petit coin de terre que nous habitons. Transportez-vous par la pensée à Paris, dans l'église de Notre-Dame. Comme elle est grandiose et belle cette ancienne église, témoin de toutes nos gloires d'autrefois! Quel religieux saisissement on éprouve en y entrant! Nous sommes au matin de la fête de Pâques. La voici qui se remplit d'hommes, et elle a cinq grandes nefs. Elle est déjà pleine, et il en vient encore. Rien que des hommes! Comptez-les, si vous pouvez! Et tous les rangs de la société s'y trouvent confondus : des sénateurs, des députés, des magistrats, des officiers, des marins, des négociants, des ouvriers, des riches, des pauvres, des savants, des ignorants, des jeunes, des vieux. Comme ils ont l'air heureux! Comme ils sont recueillis! Quel silence solennel pendant la messe qui se célèbre! Mais tout à coup voici une voix qui entonne le *Credo*, ce *Credo* que nous chantons chaque dimanche. Aussitôt des milliers de poitrines d'hommes le poursuivent : « Je crois en Dieu et en Jésus-Christ, Notre-Seigneur. » C'est le moment de la communion, pendant laquelle ce chant majestueux va se continuer. Et savez-vous combien de temps elle durera, la communion? Des heures entières. Et cependant elle sera distribuée en même temps par plusieurs prêtres. Quel beau spectacle! Et ce spectacle se verra dans toutes les grandes villes de France, que dis-je? dans les églises du monde entier. Oh! quel bonheur et quel honneur d'être catholique, d'appartenir à notre sainte religion! Elle seule travaille à nous rendre heureux sur la terre, tout en travaillant à nous conduire au ciel.

V

CINQUIÈME ET SIXIÈME COMMANDEMENTS

Plan

1. Le jeûne.
2. Raisons qui dispensent du jeûne et de l'abstinence.
3. Avantages de cette loi pour le corps et pour l'esprit.
4. Antiquité du jeûne religieux.
5. Motifs de son institution.
6. Explication des conditions du jeûne.
7. Dispositions spirituelles.
8. Le sixième commandement.
9. Nécessité de la pénitence.

Par le 5e commandement : « Quatre-temps, vigiles jeûneras et le Carême entièrement, » l'Eglise nous impose l'obligation de jeûner tout le Carême, les quatre-temps et les veilles de certaines fêtes.

1. — Qu'est-ce que jeûner? Le jeûne, tel qu'il est imposé par l'Eglise, consiste en trois choses : à s'abstenir d'aliments gras, à ne faire qu'un repas principal, et à ne le prendre qu'à une certaine heure.

Le jeûne, voilà une chose qu'on n'aime plus guère aujourd'hui. Voilà une chose qui rencontre bien des ennemis : les protestants, les impies, les libres-penseurs, les avocats d'auberge, les mauvais chrétiens, les hommes sensuels qui se font un dieu de leur estomac, tous ces gens-là attaquent le jeûne et n'en veulent ni pour eux ni pour les autres. A les entendre, le jeûne est un abus criant, une pratique barbare, superstitieuse, absurde; il diminue les forces, il détruit la santé, il met dans l'impossibilité de remplir ses devoirs d'état, en un mot c'est un meurtre et un suicide. Eh bien! nous venons le défendre devant vous, ce pauvre jeûne si maltraité qu'on ne comprend pas, vraiment, comment il existe encore; nous venons le défendre devant vous et nous sommes sûrs d'avance que vous vous rangerez du côté de notre sainte mère l'Eglise, c'est-à-dire que vous prononcerez, en connaissance de cause, que le jeûne est une chose bonne et salutaire pour l'âme et pour le corps.

2. — Disons d'abord qu'il y a beaucoup de raisons qui dispensent du jeûne et de l'abstinence. Les lois de l'Eglise, tout en obligeant sous peine de péché, sont loin d'être dures et tyranniques. Il suffit que pour un motif grave vous ne puissiez jeûner ni faire maigre, pour que vous en soyez par là-même dispensé.

Les motifs qui dispensent du jeûne sont : 1° la faiblesse de tempérament. Ainsi sont dispensés du jeûne : tous ceux qui n'ont pas encore 21 ans, — tous ceux qui ont dépassé 60 ans, — les malades, — les femmes enceintes, — les nourrices, — ceux à qui le jeûne cause de grands maux de tête ou d'estomac, — les pauvres qui peuvent à peine se nourrir comme il faut une fois par jour; — 2° le travail : tous ceux qui ont des occupations fatiguantes pour le corps ou pour l'esprit; — 3° les voyages : tous ceux qui ont des voyages nécessaires à entreprendre et qui ne peuvent que les faire à pied; mais les voyages de pur agrément ne dispensent pas du jeûne; — 4° la charité : les prédicateurs qui s'épuisent beaucoup pour gagner des âmes, les personnes qui sont obligées de passer la nuit auprès des malades.

Mais quand on est dispensé de jeûner, on n'est pas pour cela dispensé de faire maigre, et réciproquement; ces deux obligations sont tout à fait distinctes. Il faut remarquer encore que si l'on ne peut pas accomplir toute la loi, on doit l'accom-

plir en partie autant que possible. Tel qui ne peut pas jeûner toute une semaine, jeûnera sans peine un jour ou deux. Tel qui est incapable de jeûner sans prendre quelque chose le matin, le pourra en prenant un peu de nourriture.

3. — Vous voyez que les catégories de personnes dispensées du jeûne sont assez nombreuses. Maintenant prétendre que le jeûne est nuisible à la santé pour tous ceux qui ne se trouvent pas dans ces catégories, c'est faux, faux !

a) Au contraire l'expérience prouve que le jeûne et l'abstinence sont la source de la santé et d'une longue vie. « L'homme sobre, dit la sainte Ecriture, allonge sa vie. » C'est au jeûne et à l'abstinence que les anciens solitaires de la Thébaïde devaient ces longues années de paix et de bonheur dont ils jouissaient sur la terre ; ils vivaient un siècle et plus en se bornant au pain et à l'eau. De nos jours, où se trouvent les hommes qui vivent le plus longtemps ? Dans les cloîtres, dans les couvents, dans ces maisons de pénitence où des âmes innocentes expient les péchés du monde. Allez chez les chartreux, chez les trappistes, qui passent presque toute l'année dans le jeûne et l'abstinence : vous y verrez des vieillards forts et robustes, comme on n'en voit plus guère parmi nous. Ils ne meurent presque jamais de maladie. Ils s'éteignent comme des lampes qui n'ont plus d'huile. Comparez encore les habitants des villes et ceux des campagnes : quelle différence ! Là vous trouvez des hommes mous, efféminés, qui sont toujours en quête de la santé, sans pouvoir la rencontrer ; tandis qu'ici vous voyez des tempéraments forts et vigoureux, grâce aux habitudes de sobriété qui y règnent.

De plus, tous les bons médecins vous diront qu'un régime simple, végétal, purifie le sang et préserve de ces maladies graves et aiguës qu'engendre une alimentation copieuse et échauffante. « Que l'homme mange peu, qu'il boive peu, et il ne contractera par là aucune maladie, » a dit le célèbre Hippocrate, le père de la médecine. Bien loin de nuire à la santé, le jeûne et l'abstinence sont quelquefois le seul moyen de rétablir un tempérament délabré, de guérir des maladies rebelles à tous les remèdes. De là ce proverbe que vous connaissez comme moi : « Maigre cuisine n'a pas besoin de médecine. » Qu'on ne vienne donc plus nous dire que le jeûne si mitigé que nous impose l'Eglise est nuisible à la santé, tandis qu'il la favorise.

b) Le jeûne et l'abstinence sont aussi avantageux pour l'esprit que pour le corps. C'est une vérité reconnue qu'on ne peut à la fois bien digérer et bien penser. Les hommes de bonne chère, les gourmands qui s'emplissent de viandes et de vin, sont incapables des travaux de l'intelligence ; ils ne saisissent que les choses matérielles. La vie sobre au contraire dégage l'esprit de la chair et le dispose à l'étude ainsi qu'à la méditation. Voilà quelques-uns des avantages de la tempérance. Dites-moi à présent si le jeûne est aussi terrible qu'on le prétend, et s'il n'est pas, au contraire, une excellente chose pour l'esprit et pour le corps.

4. — Mais nous avons à envisager le jeûne sous un autre rapport, sous le rapport religieux. Pourquoi l'Eglise nous oblige-t-elle de jeûner ? D'abord il faut savoir que le jeûne n'est pas une chose nouvelle, mais que de tout temps il a été en usage comme moyen de faire pénitence. Nous en trouvons mille exemples dans la sainte Ecriture. Pour nous borner à l'Evangile, nous voyons saint Jean-Baptiste passer sa jeunesse dans le jeûne et la solitude ; nous voyons Notre-Seigneur, avant de commencer sa prédication, se retirer dans un désert et y observer un jeûne rigoureux ; nous voyons les apôtres se préparer par le jeûne et la prière aux actes importants de leur ministère.

5. — Cela posé, voyons la conduite de l'Eglise. Comme nous devons faire pénitence de nos péchés et que malheureusement nous négligeons trop ce devoir, elle a voulu nous le rappeler par un commandement spécial qui nous oblige au jeûne et à l'abstinence. Elle fait comme une bonne mère qui force son enfant à prendre un remède amer, mais tout à fait utile à sa santé. L'Eglise veut donc que nous jeûnions pour expier les fautes que nous avons commises et pour mortifier nos mauvais penchants qui tendent sans cesse à nous dominer. Notre corps étant très souvent la source et l'instrument de nos prévarications, il est bien juste que ce corps soit puni aussi bien que notre cœur. Ah ! que nous serions heureux si, pour quelques jours de pénitence, Dieu voulait bien nous pardonner et nous exempter des peines du purgatoire ! Considérons les dettes immenses que nous avons contractées envers sa justice, et les lois de l'Eglise n'auront pour nous rien de dur ni de pénible.

6. — Trois choses, avons-nous dit, sont nécessaires pour le jeûne.

1° S'abstenir d'aliments gras. On entend par aliments gras tous ceux que l'on peut tirer des animaux qui naissent et vivent sur la terre et des oiseaux qui vivent dans l'air. Ainsi on peut manger du poisson et de tous les animaux qui naissent et vivent dans l'eau, comme les huîtres, les grenouilles, les écrevisses. Il en est de même des escargots, dont la chair ressemble à celle des coquillages. Quant aux animaux amphibies, c'est-à-dire qui vivent des deux manières sur la terre et dans l'eau, on peut manger, les jours de jeûne, ceux qui n'ont point de sang ou qui ont le sang froid, comme les loutres, les tortues, les rats d'eau qui ne vivent que de poisson et sont réputés poisson. Faut-il mettre dans la même catégorie la poule d'eau et la sarcelle ? Les uns disent oui, les autres disent non. Sur tous ces points on doit suivre l'usage des lieux où l'on se trouve, quand cet usage est approuvé ou au moins toléré par l'autorité diocésaine.

2° Ne faire qu'un repas principal. Il est évident qu'il n'y aurait pas de pénitence à faire plusieurs repas. Cependant l'Eglise tolère une *collation* le soir, c'est-à-dire une légère réfection, où chacun

peut prendre ce qui lui est nécessaire pour remplir ses devoirs jusqu'au repas du lendemain, sans être gravement incommodé. En dehors du repas et de la collation, il n'est pas permis de manger, mais il est permis de boire même du vin, si c'est utile.

3° Le repas principal doit être pris à une certaine heure. D'après l'usage actuel, c'est vers midi. Cependant, pour un motif raisonnable, on peut l'avancer de deux ou trois heures; et même on peut également, sans péché et sans motif, l'avancer de moins d'une heure, par exemple, dîner après onze heures. Enfin il est permis d'intervertir l'heure des repas, si on a un motif raisonnable de le faire. On peut prendre la collation entre 10 et 11 heures du matin et différer de dîner jusqu'à 4 et 5 heures du soir.

7. — Celui qui viole la loi du jeûne ou de l'abstinence pèche gravement ou légèrement selon que sa violation est grave ou légère. Mais pour que le jeûne soit agréable à Dieu, il faut jeûner en esprit de pénitence, c'est-à-dire, haïr ses péchés et s'appliquer à se corriger de ses mauvaises habitudes; la mortification corporelle ne servirait de rien, si elle n'était accompagnée de la mortification intérieure. Enfin pour mieux apaiser la justice de Dieu, on doit joindre au jeûne la prière, l'aumône et autres bonnes œuvres.

8. — Il nous reste à parler du dernier commandement de l'Eglise, qui se trouve déjà en partie expliqué par tout ce que nous venons de dire.

« Vendredi chair ne mangeras ni le samedi mêmement. » Ces deux jours d'abstinence ont pour but, en mortifiant notre appétit sensuel, de nous faire honorer, le vendredi, la Passion de notre divin Sauveur et le samedi sa sépulture. Cette loi nous oblige dès que nous avons l'âge de raison, parce que l'on est tenu d'expier dès qu'on est capable de pécher. Et elle nous oblige sous peine de faute grave, c'est-à-dire qu'on commettrait un péché mortel si, par exemple, on usait de viande à tout un repas. — Non seulement il est défendu de manger soi-même des aliments gras, les jours d'abstinence, mais il l'est pareillement d'en faire manger aux autres. Cette dernière défense regarde surtout les parents et les maîtres : les parents vis-à-vis de leurs enfants, et les maîtres vis-à-vis de leurs domestiques et ouvriers. Mais les aubergistes, que doivent-ils faire ? Comme ils dépendent du public pour leur commerce, ils peuvent servir la nourriture qu'on leur demande, sans avoir à s'enquérir des intentions et des dispositions des voyageurs. L'étranger qui demande des aliments gras n'appartient peut-être pas à la religion catholique, ou bien il a peut-être des raisons qui le dispensent du maigre.

Les deux jours d'abstinence de la semaine ne se réduisent plus guère chez nous qu'à un seul, au vendredi. En effet, dans beaucoup de diocèses de France, les évêques ont obtenu du Pape la faculté de dispenser de l'abstinence du samedi, lorsque ce n'est pas un jour de jeûne.

9. — A propos du jeûne et de l'abstinence, nous avons déjà dit comment l'Eglise sait, au besoin, adoucir ses lois. Mais, ne l'oublions jamais, il n'est pas en son pouvoir de nous dispenser de faire pénitence. Ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu. Or, la première parole du Fils de Dieu, quand il a commencé sa prédication, a été pour nous dire: « Faites pénitence! » Et voilà pourquoi la dernière parole de l'Eglise, dans ses lois, est pour nous répéter : « Faites pénitence! Faites de dignes fruits de pénitence! Le ciel est à ce prix! » Puissions-nous répondre au désir de notre sainte mère l'Eglise ! C'est la grâce que je demande à Dieu pour vous et pour moi.

FIN[1]

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

LI

POUR LE 25e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE
(6e après l'Epiphanie)

I. — Nous rendons continuellement grâces à Dieu pour vous tous.

Telle est la charité de saint Paul pour les fidèles de Thessalonique. Il craint qu'ils ne s'acquittent pas avec assez de ferveur de cet important devoir de la reconnaissance, et il vient lui-même le remplir. Car ce n'est pas seulement un devoir de religion que de rendre grâces à Dieu, c'est encore une obligation de l'ordre naturel, qui exige que celui qui reçoit un bienfait le ramène vers son auteur. Il est donc évident que les Thessaloniciens, qui avaient reçu par l'intermédiaire de l'Apôtre la foi et toutes les grâces de la vocation chrétienne, devaient rendre des actions de grâces à Dieu. C'est de Dieu lui-même et non des hommes qu'ils tenaient tous les dons surnaturels qui les distinguaient, car *toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières.* (Jac., I, 17).

Ne soyons point surpris de voir saint Paul prendre ici la place des fidèles de Thessalonique. Il est dit que Job se levait au point du jour, quand ses enfants célébraient des festins, pour offrir des holocaustes en faveur de chacun d'eux, *car il disait: Peut-être que mes enfants ont maudit Dieu en leur cœur.* (Job, I, 5). Ainsi faisait l'Apôtre pour les Thessaloniciens : il offrait pour eux des sacrifices de louanges et des actions de grâces dans la crainte qu'ils ne reconnussent pas assez les bienfaits qu'ils avaient reçus du Seigneur.

Il était tellement désireux de les voir accomplir ce devoir de la reconnaissance, qu'il leur écrivait dans la suite : *Rendez grâces en toutes choses; car c'est la volonté de Dieu dans le Christ Jésus, par rapport à vous tous.* (I Thess., V, 18). Vous le voyez, l'Apôtre n'excepte rien de ce devoir, c'est-à-

[1] Nous publierons en 1902 le *Cours* sur la *Grâce* et les *Sacrements*.

dire il veut qu'ils rendent grâces dans la maladie comme dans la prospérité. C'est pourquoi, nous arrive-t-il un bien, rendons grâces à Dieu, et nous mériterons d'en recevoir un autre ; sommes-nous dans la peine ou souffrons-nous d'un événement fâcheux, rendons grâces à Dieu, et le mal se changera en bien, selon cette parole : *Nous savons que tout coopère au bien pour ceux qui aiment Dieu, pour ceux qui, selon son décret, sont appelés à être saints.* (Rom., VIII, 28).

Cette action de grâces doit être continuelle, et c'est l'exemple que l'Apôtre nous donne. Si hier nous avons reçu des bienfaits du Seigneur tant dans l'ordre temporel que dans l'ordre spirituel, n'en recevrons-nous pas aujourd'hui de nouveaux ? Et demain ? Ah ! demain, nous le savons, nous en serons encore comblés. Est-ce que son amour ne nous prépare pas des biens que l'œil de l'homme n'a jamais vus ? C'est ce que l'Apôtre demandait aux Ephésiens : *Soyez remplis de l'Esprit-Saint,* leur écrivait-il, *vous entretenant entre vous de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, chantant et psalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur, rendant grâces toujours et pour toutes choses, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à Dieu et Père.* (Eph., v, 19-20).

Mais si le devoir de l'action de grâces doit occuper la première place dans la vie des justes, que dirons-nous de l'action de grâces que le pécheur doit rendre à Dieu ? Combien sa reconnaissance devrait être grande ! S'il a reçu son pardon, ne devrait-il pas imiter le lépreux qui retourna vers Jésus pour lui rendre grâces d'avoir été guéri ? (Luc, XVII, 17). S'il vit encore dans son péché, n'a-t-il pas à le remercier de ce qu'il lui laisse le temps de se repentir et d'avoir recours à sa miséricorde ? (Sag., XII, 19-20).

Saint Augustin : « Combien de chrétiens rendent à Dieu des actions de grâces, lorsqu'il leur arrive quelque gain ! C'est cette pensée que veut exprimer le prophète, quand il dit : *Il vous louera lorsque vous lui ferez du bien.* (Ps. XLVIII, 19). Il vous louera et dira : Vous êtes vraiment mon Dieu. Il m'a délivré de ma prison ; je le louerai. Cet homme obtient quelque gain, il loue Dieu ; il recueille un héritage, il donne gloire à Dieu ; mais souffre-t-il quelque dommage, il blasphème. Quel fils êtes-vous donc, vous qui n'aimez plus votre père quand il vous corrige ? Vous corrigerait-il, si vous ne lui déplaisiez ? Ou si vous lui déplaisiez au point qu'il eût de la haine contre vous, essaierait-il de vous corriger ? Rendez donc grâces à Celui qui vous corrige, afin de recevoir l'héritage du Dieu qui vous aura rendus meilleur. En effet, la correction vous instruit, et si Dieu vous corrige sévèrement, c'est que vous avez à recevoir de lui un bien immense [1].

« Dieu vous a fait une grâce incomparable, puisqu'il vous a remis vos dettes et qu'il a payé des dettes qu'il n'avait pas contractées. Pourquoi une grâce ? Parce qu'une telle faveur est gratuite. Aussi pouvez-vous lui rendre des actions de grâces, mais non lui rendre grâce pour grâce ; cela ne vous est pas possible. Le prophète cherchait ce qu'il pourrait rendre à Dieu et il a dit : *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les bienfaits dont il m'a comblé ?* et il a comme trouvé quelque chose : *Je recevrai le calice du salut,* a-t-il ajouté, *et j'invoquerai le nom du Seigneur.* (Ps. CXV, 12-13). Est-ce donc là ce que vous rendez à Dieu ? Vous recevez le calice du salut, et vous invoquez le nom du Seigneur ? Mais ce calice de salut, qui vous l'a donné ? Il en est resté à l'action de grâces, et s'est trouvé impuissant à payer aucun retour. Trouvez quelque chose à donner à Dieu que vous n'ayez pas reçu de lui, et vous paierez sa grâce.

« Mais pendant que vous chercherez de quoi pouvoir lui rendre, prenez garde de trouver une chose que vous n'avez pas reçue de lui : vos péchés. Assurément ils ne viennent pas de lui, mais vous ne devez pas les lui donner. C'est ce que firent les Juifs : ils lui rendirent le mal pour le bien ; ils reçurent de lui la pluie, et, loin de lui rendre du fruit, ils lui ont donné de douloureuses épines. (Matth., XXVII, 29). Si donc il y a en vous quelque chose de bon que vous vouliez donner à Dieu, vous ne trouverez rien que vous n'ayez reçu de Dieu. Il vous a fait, et il vous a fait gratuitement. Car il n'avait rien à donner à un être, avant de l'avoir fait. Vous aviez péri, il vous a cherché ; et, après vous avoir trouvé, il vous a rappelé à la vie. Il ne vous a pas imputé le passé et vous a promis les biens futurs [1].

« De là cette parole du Psalmiste : *Le pécheur reçoit un prêt à intérêt et il ne paiera pas sa dette.* (Ps. XXXVI, 21). Qu'est-ce qu'il ne rendra pas ? Des actions de grâces. Qu'est-ce, en effet, que Dieu veut de nous, ou que vous redemande-t-il, sinon des choses qui vous sont utiles ? Et que de bienfaits le pécheur n'a-t-il point reçus, pour lesquels il ne paiera point la dette qu'il a contractée ! Il a reçu d'exister ; il a reçu d'être homme et d'être à une immense distance des animaux ; il a reçu la beauté du corps ; il a reçu dans ce corps des sens différents : les yeux pour voir, les oreilles pour entendre, les mains pour toucher, les pieds pour marcher, et enfin la santé même de ce corps. Mais tous ces dons lui sont encore communs avec les animaux ; il en a reçu d'autres plus excellents, c'est-à-dire un esprit qui peut comprendre, qui peut saisir la vérité, qui peut distinguer le juste d'avec l'injuste, qui peut chercher, désirer, glorifier le Créateur, et s'attacher à lui. Le pécheur a reçu tous ces dons ; mais en vivant mal, il ne paie pas sa dette, il ne rendra pas ce qu'il doit à celui dont il a tant reçu, il ne lui rendra pas d'actions de grâces ; bien plus, il rendra le mal pour le bien, c'est-à-dire les blasphèmes, les murmures et l'indignation contre Dieu [2]. »

[1] *In Ps.* XLVIII, n. 9, trad. Vivès.

[1] *In Ps.* XLIV, n. 7, trad. Vivès.
[2] *In Ps.* XXXVI, n. 13, trad. Vivès.

II. — Faisant sans cesse mémoire de vous dans nos prières.

Combien est admirable l'ordre que l'Apôtre suit dans l'accomplissement des devoirs de sa charge pastorale envers les Thessaloniciens ! Intermédiaire et témoin des grâces qu'ils ont reçues, il se hâte d'en rendre grâces à Dieu pour leur en mériter de nouvelles ; puis voyant ce qui peut leur manquer, il se livre à des instances auprès du divin Dispensateur pour leur obtenir ce qui leur est nécessaire. C'est ainsi que nous sommes enseignés nous-mêmes à rendre des actions de grâces à Dieu, et à lui demander ensuite les grâces qui nous font défaut. Vos prêtres, au milieu de vous, ne font rien autre que de louer le Seigneur de vos progrès dans la vertu, et de répandre ensuite leurs prières devant lui, afin qu'il vous assiste de son secours dans les combats que vous livrez pour votre salut.

C'était bien le souvenir toujours présent de ceux qu'il avait gagnés à Jésus-Christ qui portait l'Apôtre à écrire aux Galates : *Mes petits enfants, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous.* (Gal., IV, 19). Non, les âmes chrétiennes ne peuvent savoir en ce monde les prières et les supplications qui s'élèvent du cœur de leurs pères dans la foi ; et si la prudence ne permet point aux prêtres de s'ouvrir sur le zèle dont ils sont animés, il n'en est pas moins certain qu'à l'heure où ils se trouvent aux pieds des saints autels, la touchante scène qui eut lieu entre le Seigneur et Abraham au sujet des villes coupables se renouvelle en maintes contrées du monde catholique à chaque heure du jour. (Gen., XVIII).

D'ailleurs, nous en avons un autre exemple de l'Apôtre lui-même, et comme il s'est conduit à l'égard des Thessaloniciens, ainsi il s'était déjà conduit envers les Romains, car voici ce qu'il leur écrivait : *Le Dieu que je sers en mon esprit, dans l'Evangile de son Fils, m'est témoin que sans cesse je fais mémoire de vous dans toutes mes prières, demandant que par la volonté de Dieu quelque heureuse voie me soit ouverte pour aller vers vous. Car je désire vous voir pour vous communiquer quelque chose de la grâce spirituelle, afin de vous fortifier.* (Rom., I, 9-11). Vous le voyez : c'est toujours la prière qui monte de son cœur pour ceux qu'il a régénérés en Jésus-Christ et qu'il désire revoir pour les fortifier. Tel nous apparaît Samuel disant au peuple juif : *Loin de moi ce péché contre le Seigneur, que je cesse de prier pour vous.* (I Rois, XII, 23). Tels puissions-nous être, quelle que soit notre condition, à l'égard de ceux qui nous sont confiés, à l'égard de nos parents, de nos amis et de tous les pécheurs.

Remarquons que l'Apôtre dit : *Faisant sans cesse mémoire*, c'est-à-dire qu'il suivait le conseil de Jésus-Christ qui a dit : *Il faut toujours prier et ne se lasser jamais.* (Luc, XVIII, 1). Comment devons-nous entendre cette parole ? D'abord celui-là prie toujours, ou sans discontinuer, qui prie à des temps et à des heures fixes. En second lieu celui-là prie toujours qui ne cesse point d'élever son cœur vers Dieu par de saints désirs, et dans ce sens, l'homme prie aussi longtemps qu'il dirige sa vie entière vers Dieu. Enfin celui-là prie toujours qui agit de manière à faire prier pour lui par les bonnes œuvres qu'il accomplit ; c'est ce qui nous est démontré par l'exemple de ceux qui font l'aumône : *Renfermez l'aumône dans le cœur du pauvre, et cette aumône priera pour vous, et vous préservera de tout mal.* (Eccli., XXIX, 15).

SAINT CHRYSOSTOME : « C'est un précieux avantage d'avoir pour soi les prières des saints, mais à la condition que nous accomplirons nous-mêmes de bonnes œuvres.

« Et que me font les prières d'autrui, direz-vous peut-être, quand je travaille moi-même de telle sorte que je n'en aie plus besoin ? — Je ne veux pas qu'on se repose uniquement sur les prières ; seulement, nous n'en avons pas moins besoin de les obtenir, si nous savons le comprendre. Paul ne disait pas : « A quoi bon pour moi vos prières ? » quoique ceux qui priaient pour lui ne fussent pas dignes de lui être comparés en quoi que ce soit ; et vous, vous dites : « A quoi bon pour moi vos prières ? » Pierre n'a jamais prononcé rien de pareil : *On ne cessait à l'Eglise de prier Dieu pour lui.* (Act., XII, 5). Et vous osez dire : « Je n'ai nul besoin de vos prières ! » Vous en avez besoin par la raison même que vous pensez n'en avoir pas besoin. Deviendriez-vous semblable à Paul, que les prières vous seraient encore nécessaires. Ne vous exaltez pas, de peur d'être rabaissé. Mais, comme je le disais tout à l'heure, nous devons nous appliquer aux bonnes œuvres, si nous voulons profiter des prières faites pour nous. Ecoutez l'Apôtre : *Je sais que cela me profitera pour le salut, grâce à vos prières, et par le secours de l'Esprit de Jésus-Christ.* (Philip., I, 29). Ecoutez encore : *Afin que beaucoup de personnes se réunissent pour bénir Dieu des dons spirituels qu'il nous a faits.* (II Cor., I, 11). Et vous osez dire, encore une fois : « Je n'ai nul besoin de prières ! » Si nous restons oisifs, il n'est pas d'homme dont les prières puissent nous être de quelque secours. Qu'obtint Jérémie pour son peuple ? Ne se présenta-t-il pas par trois fois devant Dieu, et trois fois ne lui fut-il pas répondu : *N'intercède pas, ne prie pas pour le peuple, parce que je ne saurais t'exaucer.* (Jér., VII, 16). Que put faire Samuel pour Saül ? Ne pleura-t-il pas sur lui jusqu'au dernier jour, non content de prier pour lui ? Quel bien fit-il aux Israélites ? Et cependant ne disait-il pas : *A Dieu ne plaise que je cesse de prier pour vous !* (I Rois, XII, 23). Et voilà que tous périrent.

« Les prières ne servent donc de rien, m'objecterez-vous. — Au contraire, elles servent, et beaucoup, mais quand nous agissons nous-mêmes ; les prières agissent avec nous et nous secondent : celui qui prie devient notre auxiliaire dans le bien

que nous faisons. Mais il ne peut pas nous venir en aide, si nous ne faisons rien. Dans le cas où les prières auraient le pouvoir de nous mener au royaume malgré notre oisiveté, pourquoi tous les idolâtres ne deviendraient-ils pas chrétiens ? Ne prions-nous pas pour tout le monde ? N'est-ce pas ainsi que priait Paul ? Ne demandons-nous pas que tous se convertissent ? Or, dites-moi pourquoi tous les méchants ne deviennent pas bons ? N'est-il pas évident que par elles seules les prières ne peuvent rien accomplir ? Elles ne sont vraiment utiles que lorsque nous faisons ce qui dépend de nous.

« Voulez-vous savoir quelle est la puissance des prières ? Souvenez-vous de Corneille et de Tabithe. Ecoutez Jacob disant à Laban : *Si la crainte de mon père n'était pas sur moi, tu m'aurais renvoyé les mains vides.* (Gen., XXXI, 42). Ecoutez Dieu lui-même : *Je protégerai cette ville à cause de moi, et à cause de David mon serviteur.* (IV Rois, XIX, 34). A quelle époque ? Quand régnait Ezéchias, un autre juste. Si les prières avaient le même pouvoir dans un temps où se commettent de grands crimes, pourquoi Dieu n'a-t-il pas ainsi parlé quand vint Nabuchodonosor et livra-t-il la ville ? Parce que l'iniquité prévalut. Samuel pria pour les Israélites dans une autre circonstance, et sa prière fut exaucée. Mais quand encore ? Quand eux-mêmes s'étaient rendus agréables à Dieu ; c'est alors qu'il mit en fuite leurs ennemis.

« Et quel besoin puis-je avoir des prières des autres, insisterez-vous, si déjà je plais à Dieu par moi-même ? — Ne dites jamais cela, ô homme. Le besoin, un multiple besoin existe toujours. Entendez Dieu disant aux amis de Job : *Et lui priera pour vous, et le péché vous sera pardonné.* (Job, XLII, 8). Et voilà que ce même juste qui sauvait alors ses amis en priant pour eux, n'aurait pas pu dans la suite, sous le règne de la loi, arracher les Juifs à leur perte [1]. »

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXIX

SERMON SUR LA MONTAGNE : LES MALÉDICTIONS

Au commencement de son discours sur la montagne, Jésus a proclamé la charte de son royaume, les huit béatitudes en sont comme les huit articles fondamentaux. Charte admirable qui confond et déroute la sagesse humaine, et pourtant demeure éternellement vraie, éternellement consolante !

« N'y aurait-il que ces huit mots dans l'Evangile, s'écrie un auteur chrétien, je le proclamerais divin. »

« Voilà donc, écrit un autre [2], les diverses catégories d'hommes à qui est promis le bonheur ! Voilà l'ensemble de l'Eglise telle que son fondateur la conçoit ! Voilà l'histoire des élus ! Ce qui est humble, patient, affligé, dévoué, détaché des biens de la terre, ami de la vertu et du devoir, mais sans bruit, sans violence, se trouve inscrit comme citoyen du royaume nouveau. L'Eglise ne doit pas se recruter autrement, et s'il venait parfois à l'esprit des hommes de lui donner une autre force que celle de sa patience, de sa charité, de sa tristesse, de sa pauvreté, de sa mansuétude, de sa sainteté, ce serait toujours au détriment de son bien véritable, de son influence et de son avenir. »

Les huit béatitudes éclairent d'un jour éclatant les nombreuses pages de l'histoire de l'Eglise qui racontent quels orages elle a dû parfois affronter et quelles persécutions il lui faut subir. Les paroles du Maître donnent la clef du passé, elles expliquent le présent et prophétisent l'avenir. Tous les raisonnements humains n'y pourront rien : Jésus veut son Eglise dans les larmes, dans la souffrance, dans la persécution, pour lui donner le véritable bonheur. Ce n'est pas à dire qu'il faille approuver les persécuteurs et les bourreaux ; non, mais ils ne méritent qu'une vengeance de notre part : les plaindre et prier pour eux.

Après avoir ainsi expliqué où le véritable chrétien doit chercher le bonheur, le divin Sauveur semble craindre que sa pensée ne soit pas suffisamment comprise ou qu'on ne veuille pas l'accepter, et il ajoute les malédictions suivantes qui sont comme un effrayant défi jeté aux pensées du monde : « Malheur à vous, riches, parce que vous avez reçu votre consolation ! Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim ! Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous vous lamenterez et pleurerez ! Malheur quand les hommes diront du bien de vous, car leurs pères agissaient ainsi envers les faux prophètes ! » (Luc, VI, 24-26).

Dans le prophète Jérémie (XVII, 5-8), l'expression « maudit » contraste déjà avec le mot « béni » ; mais les malédictions précèdent les bénédictions, tandis qu'ici, conformément à la bonté évangélique, les malédictions ne viennent qu'après. Et remarquons tout de suite que le divin Sauveur prononce ces malédictions contre ceux seulement qui auront refusé les bénédictions ou les auront rejetées. Il n'emploie la terreur que par miséricorde encore, afin de ramener à l'esprit chrétien ceux que le bonheur promis auparavant ne suffirait point à retenir éloignés de l'esprit du monde.

« Malheur à vous, riches ! » — Ces paroles qui forment antithèse avec la première béatitude : « Bienheureux les pauvres en esprit, » prouvent bien qu'il s'agit là de la pauvreté véritable, c'est-à-dire de la liberté du cœur par rapport aux biens d'ici-bas, et non de l'ignorance ou de la simplicité d'esprit. Cette malédiction est donc portée contre les mauvais riches, c'est-à-dire contre ceux qui mettent leur complaisance, leur affection, leur

[1] *In I Thess.*, Hom. I, n. 3-4, trad. Vivès.
[2] *Vie de N.-S.*, par Mgr Le Camus.

âme et leur cœur dans les biens qu'ils possèdent. Car il faut le répéter encore : il est heureusement des riches pauvres d'esprit, c'est-à-dire dont le cœur n'est pas l'esclave de leurs richesses, et qui s'en servent pour faire le bien autour d'eux.

Mais sur ceux qui ne sont riches que pour eux-mêmes, qui n'usent de leur fortune que pour se procurer toutes les jouissances, tous les plaisirs que leur cœur convoite, la malédiction du Seigneur plane, implacable, inévitable. Puisqu'ils auront joui sur terre des consolations profanes, ils n'auront aucune part aux consolations célestes, éternelles, dont du reste ils se soucient fort peu. Nous verrons plus tard comment s'exerce cette malédiction, dans l'histoire de Lazare et du mauvais riche.

« Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim ! » — C'est du rassasiement de la chair, des plaisirs, qu'il s'agit ici. Celui qui ne veut ou ne sait rien refuser à ses sens, à sa chair, à son cœur, celui qui, pour les satisfaire, foule aux pieds les lois du ciel, de la conscience et de l'honneur, celui-là se prépare un redoutable avenir. Il connaîtra le tourment de la soif et l'aiguillon de la faim, non pas la soif et la faim corporelles, mais la soif du cœur et de l'âme, la faim morale. Dans l'éternité, ils seront torturés de la soif du bonheur, de la faim du repos, et ils ne connaîtront jamais ni l'un ni l'autre. Ils auront faim et soif de Dieu qu'ils auront entrevu si beau, si bon, et jamais ils n'en goûteront les délices. Dès ici-bas même, un jour, trahis, abandonnés par les créatures, devorés de la soif d'être aimés, affamés des jouissances dont ils se rassasiaient autrefois, ils ne trouveront plus qu'indifférence, oubli, froideur, dédain, mépris... Combien de vieillards connaissent cette famine du cœur et de l'âme ! Combien de fronts blanchis sur qui pèse la malédiction de Jésus ! Heureux, bienheureux encore s'ils la reconnaissent à temps pour faire pénitence et éviter que la redoutable parole ne les poursuive dans l'éternité !

« Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous vous lamenterez et vous pleurerez ! » — Dieu ne condamne ni ne défend les joies innocentes, les rires et les récréations honnêtes. Ceux qu'il maudit ici, ce sont les libertins, les libertines, ces jouisseurs insensés qui semblent croire que la vie se doit passer autant qu'on le peut dans les amusements et dans les fêtes, qui cherchent à s'étourdir, à étouffer les réclamations de leur conscience sous le bruit des rires et des chansons. Ces éclats de rire se changeront un jour et pour toute l'éternité en douloureuses lamentations, en éternelles et poignantes tristesses. Quel épouvantable réveil ! Quelle déception ! Quels remords !

« Malheur à vous quand les hommes diront du bien de vous, car leurs pères agissaient ainsi envers les faux prophètes ! » — Le monde n'aime et n'applaudit que ceux qui lui plaisent. Pour plaire au monde corrompu et conquérir ses bonnes grâces, son amitié, ses faveurs, ses louanges, il faut flatter ses vices, encourager ses passions mauvaises, se soumettre à tous ses caprices. Et comment faire tout cela sans fouler aux pieds la conscience et les lois de l'Evangile ? Comment gagner l'amitié du monde sans perdre celle du Seigneur ? mériter ses applaudissements sans encourir la disgrâce de son Dieu ?

Les faux prophètes, pour avoir voulu accommoder leurs prétendus oracles aux désirs dépravés des grands et du peuple et se concilier ainsi tous les suffrages, ont été maudits du ciel et immolés par sa colère. Que les ambitieux sans conscience et sans foi qui veulent parvenir aux honneurs, sachent bien à quoi les expose leur conduite déloyale et parfois impie. Que les chrétiens faibles, sans caractère, avides de flatterie et de popularité, se rappellent bien à quel prix on achète au monde ces choses, et qu'ils se rappellent aussi la malédiction que Dieu attache à de pareils marchés.

Le monde proclame heureux et dignes d'envie ceux qui sont riches et peuvent se procurer toutes leurs aises, tous leurs plaisirs. Jésus les maudit et les plaint. — Qui a raison ?

Le monde déclare enviable la vie qui se passe au milieu des rires, des divertissements et des fêtes, celle qui nous mérite les acclamations, les félicitations du monde, ses honneurs. Jésus crie : « Malheur à de telles existences ! » — Qui a raison du monde ou du divin Sauveur ? Que notre foi conclue.

« Craignons donc, nous dit le grand évêque de Meaux, craignons d'avoir notre consolation sur terre, craignons de la chercher, craignons de la trouver, craignons de la recevoir, craignons les louanges et les applaudissements du monde. » Oui, craignons les faveurs et les approbations du monde, puisqu'elles nous attireraient la malédiction du Seigneur. Et si Dieu nous maudissait, qui pourrait nous bénir ?

Lors donc que nous sentirons dans notre âme s'élever une pensée d'envie sur le sort des riches ; quand notre cœur lassé des privations que lui imposent l'Evangile et la vertu, jettera un regard de convoitise sur ceux à qui rien ne manque ou qui ne se privent d'aucune jouissance ; quand les éclats de rire des mondains et le bruit de leurs fêtes parviendront jusqu'à nous, comme pour nous solliciter d'y prendre part ; quand des pensées d'ambition ou des désirs de popularité viendront assaillir et troubler notre âme, rappelons-nous la parole éternelle de Jésus : « Malheur aux riches ! Malheur à ceux qui sont rassasiés ! Malheur à ceux qui rient ! Malheur aux favoris de la foule ! » Et notre foi alors répètera en un mystérieux mais fortifiant écho : « Bienheureux les pauvres ! Bienheureux ceux qui ont faim et soif ! Bienheureux ceux qui pleurent ! Bienheureux les persécutés ! » Et notre âme encouragée s'écriera : « Oui, mon Dieu, être pauvre avec vous, avoir faim et soif avec vous, pleurer, souffrir avec vous ici-bas, pour être bénie de vous dans l'éternité ! »

PETITE INSTRUCTION POUR LA FÊTE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Non gaudebit inimicus meus super me.

Mon ennemi ne pourra se réjouir à mon sujet. (Ps. XL, 12).

Aujourd'hui, mes enfants, un mystère de sainteté est offert à notre vénération. La fête de Marie immaculée sollicite nos hommages en concurrence avec l'office du temps de l'Avent qui, pour la circonstance, cède le pas à cette solennité d'un ordre supérieur. Dans cette fête de la très sainte Vierge, nos âmes ont le droit d'être à une joie toute chrétienne en célébrant la première grâce que Dieu a faite à notre mère du ciel, le premier privilège dont il l'a ornée et favorisée. Cette fête, du reste, ne nous fera point oublier le temps de l'Avent, non seulement parce que nous en faisons mémoire à la messe, mais surtout parce que le mystère de l'Immaculée Conception de Marie, qui a été la première et très directe préparation au mystère de l'Incarnation, à l'avènement, à la venue du Sauveur, nous rappelle naturellement le soin que nous devons apporter à préparer nos âmes pour fêter à Noël l'anniversaire de ce premier avènement du Fils de Dieu, lorsqu'il est venu sur la terre pour nous sauver.

Le mystère de l'Immaculée Conception, je n'ai pas, mes enfants, à vous en dire l'objet : vous le connaissez. Vous n'êtes pas de ces chrétiens qui confondent l'Immaculée Conception de Marie avec sa virginité ou avec la très parfaite pureté et sainteté de sa vie. Vous savez qu'*en droit*, ce mystère est le décret de l'adorable Trinité qui, de toute éternité, en vue de la maternité divine, en vertu des mérites futurs du Sauveur, exempta Marie de la souillure originelle du péché d'Adam. Vous savez qu'*en fait*, l'Immaculée Conception de Marie c'est la sainteté, la grâce sanctifiante accordée à Marie avec la grâce de l'existence d'une manière absolument simultanée ; en sorte qu'aussitôt qu'elle a été, elle a été sainte. Elle n'a pas été, comme nous par le baptême, purifiée du péché originel ; elle en a été exemptée.

« Qui donc, dirons-nous avec Job, qui donc peut, d'un germe impur, produire un fruit de sainteté ? N'est-ce pas vous seul, ô mon Dieu ? » S'il a fallu une puissance divine pour créer Adam et Eve dans la sainteté et la justice, s'il a fallu une charité divine pour opérer la rédemption de l'homme déchu par le péché, ç'a été l'œuvre d'une sagesse toute divine de faire naître d'une race souillée une créature toute belle, toute sainte, sans tache, Marie que l'ange saluera pleine de grâce, bénie entre toutes les femmes.

Quels sont les motifs qui ont déterminé la Sagesse éternelle à opérer ce miracle ? — 1° Disons tout d'abord avec David que le Fils de Dieu a voulu sanctifier son temple. Comme la colombe après le déluge ne se posa sur la terre qu'après s'être assurée qu'elle n'y souillerait pas son blanc plumage, ainsi le Fils de Dieu a voulu que sa divinité prît contact avec l'humanité de Jésus, à la condition de ne pas prendre contact avec le péché dont il voulait bien accepter le châtiment, mais non la souillure. Le péché, même expié, même remis, laisse toujours des suites, des traces, au moins un souvenir, un vernis d'imperfection dans l'âme qui n'est sainte que parce qu'elle a été pardonnée. Il faut au Fils de Dieu une mère toute belle, parfaite de la perfection de sa nature, une mère toute sainte et non sanctifiée par le pardon.

2° Si, grâce au mystère de l'Immaculée Conception, le Fils de Dieu venant en ce monde a trouvé en Marie un lieu de repos où sa majesté sainte ne pouvait être souillée au contact de la corruption originelle universelle, ajoutons que, grâce à ce mystère, Marie a été comme le paradis terrestre où Dieu a trouvé pour former le corps de Jésus, le nouvel Adam, un peu d'argile qui ne fût pas de la fange. C'est grâce à ce mystère qu'il a trouvé dans le cœur immaculé de Marie, et là seulement, un peu de sang très pur pour alimenter les premiers battements du cœur de Jésus : car ce sang divin qui devait laver les péchés du monde pouvait-il venir d'ailleurs que d'une source immaculée ?

3° Saint Anselme nous donne une troisième raison de ce mystère : « Cette Vierge, dit-il, à qui Dieu le Père voulait confier son Fils unique, égal à lui, engendré de sa substance, ce Fils bien-aimé, le terme de son amour éternel, il convenait qu'elle fût élevée au plus haut degré de sainteté qui se puisse comprendre, après la sainteté de Dieu lui-même. »

A présent, mes enfants, vous comprenez pourquoi, en ce jour, l'Eglise applique à Marie les paroles suivantes de nos saints Livres : « Je vous exalterai, ô mon Dieu, parce que vous m'avez adoptée et que vous n'avez pas permis au démon de se réjouir à mon sujet. » Et cette autre : « J'ai connu que vous m'avez aimée, parce que l'ennemi n'a pas eu lieu de se réjouir et de s'enorgueillir en moi. *In hoc cognovi quoniam voluisti me, quoniam non gaudebit inimicus meus super me.* »

IMPRIMATUR

Lingonis, die 30 octobris 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Entretiens sur les évangiles du dimanche. — 2e Dimanche de l'Avent : *Les signes de l'Emmanuel*, 865.

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXXIV. Pour la fête de l'Immaculée-Conception : *La dignité de Marie*, 867.

Réflexions sur des passages de l'épitre. — LII. Pour le dernier dimanche après la Pentecôte *(in Col.*, I, 9-11), 872.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *Le Mariage.* — III. Préparation au mariage, empêchements, cérémonies et effets, 874.

Instruction pour la fête de sainte Catherine. — Comment il faut aimer la vie, 878.

Allocutions de mariage. — VIII, 880.

ENTRETIENS SUR LES ÉVANGILES DU DIMANCHE

II

2e Dimanche de l'Avent

LES SIGNES DE L'EMMANUEL

Un sage de l'antiquité, Platon, a écrit ces paroles : « Il me semble que ceux qui instituèrent les noms n'étaient pas de médiocres esprits, mais plutôt de sublimes penseurs. » Et il ajoute : « Les principaux et les plus beaux ne sont pas ceux dont se servent les hommes, mais ceux dont se servent les dieux [1]. »

Or, au quatorzième verset de son septième chapitre, Isaïe, parlant du Messie attendu, dit que son nom sera *Emmanuel*, c'est-à-dire « Dieu avec nous. »

S'il eût vécu aux âges chrétiens, le philosophe d'Athènes eût admiré avec nous ce nom venu du ciel, car il caractérise bien Notre-Seigneur.

Depuis que le Christ a fait son apparition dans le monde, Dieu est en effet *avec nous* et cela de trois manières : 1° parce qu'il est en Jésus-Christ, 2° parce qu'il est dans l'Eglise, 3° parce qu'il est dans les âmes.

Je voudrais, interprétant l'évangile de ce jour, vous dire quels sont sous ces trois points de vue les signes de l'Emmanuel.

I. — *Dieu est présent en Jésus-Christ.*

Au moment où parut Notre-Seigneur, le monde entier était dans l'attente. De toute part, mais surtout de la race élue, un grand cri montait vers tout ce qui semblait s'élever au-dessus du niveau commun, cri de l'âme altérée et de plus en plus ravie par la certitude d'un avenir voisin, mais pourtant retenue dans une mélancolique réserve par la crainte de se tromper d'objet.

Les âmes ardentes, enthousiastes, qui avaient suivi les pas de Jean-Baptiste, avaient peine à se détacher de lui pour aller à Jésus. Vainement il leur montrait du doigt l'Agneau de Dieu. Ses disciples hésitaient à reconnaître la mission et la dignité de Notre-Seigneur. C'est alors que le Précurseur, étroitement emprisonné dans la forteresse de Machéronte, se décida à un grand acte. Il choisit deux de ses disciples et les envoya à Jésus avec mission de lui dire : « Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? » (Matth., XI, 3).

Ce que le saint captif est incapable d'accomplir, Jésus saura le faire. Il ralliera à lui ceux qui jusque-là refusaient de le recevoir et de l'écouter comme le messager du Père.

La réponse du Sauveur fut ferme et décisive : « Allez et rapportez à Jean ce que vous avez entendu et vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. » *(Ibid.*, 4-5).

Ainsi, pour prouver qu'il est l'envoyé de Dieu et Dieu lui-même, Jésus-Christ invoque l'autorité du miracle.

Et en effet, Dieu pourrait-il prêter sa toute-puissance au mensonge ? Pour l'homme, dit saint Thomas d'Aquin, le miracle est une lettre de créance dans le genre de celles que présentent les ambassadeurs des rois, afin de prouver qu'ils sont porteurs des volontés de leurs maîtres.

« Qu'un homme (c'est Jean-Jacques Rousseau qui parle) vienne nous tenir ce langage : « Mor-« tels, je vous annonce la volonté du Très-Haut ; « reconnaissez à ma voix celui qui m'envoie. « J'ordonne au soleil de changer sa course, aux « étoiles de former un autre arrangement, aux « montagnes de s'aplanir, aux flots de s'élever, à « la terre de prendre un autre aspect, » à ces merveilles, qui ne reconnaîtra pas à l'instant le maître de la nature ? Elle n'obéit pas aux imposteurs ! » *(Emile*, liv. IV). En d'autres termes, le miracle est la signature authentique que Dieu appose aux communications par lui adressées aux hommes. Il faut donc croire que Jésus-Christ est le Verbe divin, puisque pour le prouver il commande à la nature avec un empire absolu.

C'est à cet argument invincible qu'il a recours contre ceux que ses affirmations ne peuvent convaincre : « Si vous ne croyez pas à ma parole, croyez à mes œuvres et sachez par là que le Père est en moi et que moi je suis dans le Père. » (Jean, X, 38).

Lorsqu'autrefois dans les champs de Babylone trois exilés se consolaient de la tyrannie de l'étranger en priant le Dieu de leurs pères, ils chantaient ainsi : « Œuvres de Dieu, bénissez le Seigneur ; ciel et terre, mers et fleuves, vents et

[1] *Cratyle*, trad. Cousin, p. 26 et 52.

tempêtes, bénissez le Seigneur, louez-le, exaltez-le. » (Daniel, III).

Le cantique des trois jeunes Hébreux nous fournit des accents pour célébrer la gloire du Messie. Les vents et les tempêtes, les esprits et les êtres matériels, le ciel et la terre ont obéi à Jésus-Christ. La nature entière a salué en lui son Maître et son Seigneur. Avec les éléments dociles à sa voix, avec la création soumise à sa puissance, disons-lui du fond du cœur : « Vous êtes l'Emmanuel, vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant! »

II. — *Dieu est présent dans l'Eglise.*

Dieu n'est pas seulement présent en Jésus-Christ, il est encore présent dans l'Eglise.

Elle l'affirme, et comme son auguste fondateur, à ceux qui en douteraient elle pourrait répondre : « Si vous ne croyez pas à ma parole, croyez à mes œuvres. »

Quelles sont les œuvres de l'Eglise ? Il y a d'abord celles qu'elle fait par elle-même, celles qu'elle accomplit en vertu de sa mission, et qui ont pour but l'évangélisation du monde.

Il y a celles qu'elle inspire, qu'elle encourage et qu'elle bénit. On est saisi d'admiration à la vue de ces entreprises généreuses dont l'initiative appartient parfois aux moindres de ses enfants. Qu'était-ce par exemple que cette humble femme qui conçut un jour, il y a soixante ans, la pensée d'intéresser tous les chrétiens à la diffusion de l'apostolat dans les régions infidèles et qui fonda sans aucun secours humain l'œuvre de la *Propagation de la foi?* Nul ne savait son nom, et aujourd'hui nul ne l'ignore. La Société qui lui doit son essor distribue chaque année des millions pour seconder l'action des missionnaires ; elle est devenue l'un des plus grands leviers de l'action catholique au dehors.

Qu'était-ce que cette autre femme plus pauvre, plus inconnue encore, qui, dans un coin perdu de la Bretagne, avec un prêtre obscur et sans crédit comme elle, fondait l'Institut des *Petites Sœurs des Pauvres?*

Et ces jeunes gens, hommes du monde, étudiants, professeurs, qui se réunissaient à Paris, jaloux d'abord seulement de fortifier leur foi et de la défendre contre l'action dissolvante d'un milieu incrédule et sceptique? Ils ne trouvaient rien de mieux, pour affermir leurs croyances, que de se dépenser dans les entreprises de la charité, et bientôt, à la suite d'Ozanam, ils fondaient la *Société de Saint-Vincent de Paul.*

Où sont les misères que l'Eglise n'a pas soulagées, où sont les ignorances qu'elle n'a pas éclairées, où sont les corruptions qu'elle n'a pas guéries? Oui, aujourd'hui comme au temps du Sauveur, grâce à l'action bienfaisante du catholicisme, les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. Loin de subir comme les autres une sorte de déclin, de devenir plus rares et moins éclatants à mesure que les années s'accumulent, ces miracles spirituels se multiplient au contraire avec le temps et forment au front de l'Eglise une auréole de plus en plus lumineuse.

Et ce qui achève d'en faire la marque du divin, c'est que cette société auguste en a le privilège exclusif. Ce sont les diamants et les perles que nulle autre que l'Epouse n'a reçu de l'Epoux. L'œil du corps voit le globe terrestre moitié dans la lumière et moitié dans la nuit. La moitié lumineuse est celle qui fait face au soleil. Précisément, de même il y a, dans le genre humain, qui couvre tout le globe, la partie éclairée : c'est celle où l'Eglise étend son empire; et la partie obscure : c'est celle qui se dérobe à son influence.

Par toutes ces œuvres, l'Eglise manifeste ineffablement la présence de Dieu en elle.

III. — *Dieu est présent en nous.*

Dieu est présent en nous comme il est présent dans Jésus-Christ, comme il est présent dans l'Eglise.

Par la grâce il habite dans nos âmes. « Je viendrai, dit-il, et je ferai en vous ma demeure. » (Jean, XIV, 23). « Est-ce que vous ne savez pas, dit saint Paul, que vous êtes les temples du Saint-Esprit? » (I Cor., VI, 19). « *Per gratiam tota Trinitas inhabitat mentem,* » dit saint Thomas d'Aquin.

Le bienheureux Henri Suso, de l'ordre des Frères Prêcheurs, eut un jour de cette vérité chrétienne une admirable démonstration. Comme il se sentait accablé sous le poids d'épreuves multipliées et terribles et qu'il se plaignait à son ange gardien d'être abandonné de Dieu, l'Esprit céleste lui révéla qu'au contraire Dieu se plaisait à résider dans son cœur. — « Et comment? » demanda le saint personnage. — Il lui fut répondu : « Fixe tes regards sur ta poitrine et tu le verras. » La poitrine du bienheureux devint alors transparente et il aperçut la divine Sagesse se reposant dans une paix profonde au plus intime de son cœur.

Les premiers fidèles étaient si justement frappés de cette habitation spéciale de Dieu dans le cœur du chrétien et de la grandeur et de la sainteté qu'elle lui communique, que les martyrs répondaient souvent aux juges qui les interrogeaient : « Je suis Christophore, je suis Théophore, » c'est-à-dire « Porte-Christ, Porte-Dieu. »

On raconte que saint Léonide, le père d'Origène, ce pieux génie, lui découvrait quelquefois la poitrine pendant son sommeil et la baisait respectueusement comme un tabernacle que Dieu habitait et ornait de toutes les vertus. C'est le fond de cette pensée qui, sans qu'on y réfléchisse, nous rend les enfants chrétiens si chers et leur innocence si sacrée, et nous les montre comme les anges de la famille. Puissent les enfants et les parents ne jamais l'oublier!

Cette présence surnaturelle de Dieu en nous demande à être révélée. Quels sont sous ce troisième point de vue les signes de l'*Emmanuel ?*

Cette présence voilée, les saints l'ont rendue sensible par l'héroïsme de leurs vertus.

C'est elle qui a soutenu les martyrs dans leurs luttes contre les persécuteurs et leur a fait supporter avec une fermeté inébranlable d'indicibles tortures.

C'est elle qui a inspiré aux hommes apostoliques les ardeurs conquérantes qui leur ont fait porter jusqu'aux extrémités du monde le nom de Jésus-Christ.

C'est elle qui a été le principe de l'incomparable pureté des vierges, du renoncement des anachorètes, de toutes les vertus pratiquées dans le monde ou à l'ombre des cloîtres et dont l'Eglise n'a cessé d'offrir le spectacle.

Retranchez la présence active de Dieu dans l'âme humaine, et toute cette vie surnaturelle dont l'épanouissement depuis la venue de Jésus-Christ nous ravit d'admiration, devient une inexplicable énigme.

Aussi l'humanité ne s'y trompe pas. En voyant le sublime degré de perfection où sont parvenus les héros chrétiens, elle s'écrie : *Deus! ecce Deus!* Les âmes les plus humbles elles-mêmes ne sont pas impunément mises en contact avec ceux en qui l'Etre souverain fait son séjour de prédilection. Nous en trouvons la preuve dans la touchante histoire qu'on va lire et qui se rapporte à la première période de la vie de saint Alphonse de Liguori.

Dom Joseph, son père, avait ramené de ses voyages plusieurs esclaves maures. De grands efforts avaient été faits pour les décider à renoncer au mahométisme et à embrasser la vraie foi ; mais toutes les tentatives étaient restées sans succès, quand, un jour, l'un d'eux qui avait été mis au service d'Alphonse, demanda spontanément à se faire chrétien. La suprise fut extrême, et comme on cherchait à savoir d'où venait à l'enfant cette pensée : « Ce qui m'a déterminé, répondit-il, c'est l'exemple de mon jeune maître ; la religion qui produit de semblables vertus ne peut être que la vraie religion. »

C'est ainsi que Dieu, présent dans l'âme du chrétien, soulève les voiles qui nous le cachent et atteste une fois de plus qu'il est l'*Emmanuel.*

Le message de saint Jean-Baptiste, dernière preuve de sa fidélité, fit jaillir du cœur de l'Homme-Dieu un brillant éloge du saint Précurseur. Il vanta sa fermeté, son austérité, sa grandeur prophétique. Il proclama que parmi les mortels nul n'est plus grand que lui. Jésus parlait de l'office et de la mission providentielle du prophète, et non point de sa sainteté personnelle vraiment éminente ; c'est pourquoi il ajouta : « Celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui. » (Matth., XI, 11).

L'écho de la voix de Jésus dut arriver jusqu'aux oreilles du prisonnier, et l'on devine sa joie inénarrable en apprenant ce qu'une telle bouche disait de lui.

Ce que Notre-Seigneur fit pour saint Jean avant qu'il eut achevé sa carrière mortelle, il le fera au dernier jour pour tous ses serviteurs. « Alors, dit saint Paul, chaque homme recevra de Dieu sa louange. *Tunc laus erit unicuique a Deo.* » (I Cor., IV, 5). Par une vie sainte et chrétienne, associons notre témoignage à celui que Jésus-Christ se rend à lui-même et que lui rend son Eglise, et ainsi, après l'avoir glorifié devant les hommes, nous mériterons d'être glorifiés par lui devant son Père.

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXXIV

POUR LA FÊTE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

La dignité de Marie

Beatus qui audit me et qui vigilat ad fores meas quotidie.

Heureux celui qui m'écoute et qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison. (Prov., VIII, 34).

Marie est la grande leçon du monde, c'est pourquoi nous devons l'écouter, l'étudier, veiller tous les jours à sa porte, à l'attendre, afin de recueillir ses paroles, ses avis, son sourire, ses grâces. La leçon qu'elle nous donne aujourd'hui est surtout une leçon de dignité. Avec quel soin il plut à Dieu de la former, pour qu'elle fût digne de servir à ses miséricordieux desseins ! Elle est la femme par excellence et de plus elle touche à Dieu, elle atteint, suivant l'expression de saint Thomas, de plus près que toute autre créature les frontières de la divinité : *fines divinitatis propinquius attingit.* Elle est par sa pureté immaculée, par sa dignité, le chef-d'œuvre de Dieu, chef-d'œuvre qui ne sera jamais surpassé.

Or la dignité de Marie commande la nôtre. Sans doute, nous n'approchons point de ses admirables vertus, de ses sublimes prérogatives ; cependant nous sommes ses frères et ses sœurs, nous avons avec elle des ressemblances de nature et de grâce, ressemblances qu'il faut augmenter sans cesse, par une application quotidienne, mais surtout en ces temps précieux qui nous préparent à la fête de Noël, afin qu'en ce jour béni notre conscience immaculée rappelle en quelque chose Marie immaculée, et que nous goûtions le bonheur de l'écouter, de sentir qu'elle ne nous repousse point, mais qu'elle nous bénit et nous aime.

I

Etudions un peu, aux clartés théologiques, la dignité et la grandeur de Marie, et si le sujet

vous paraît tout d'abord ardu, redoublez d'attention : il s'agit de notre Mère et de ses gloires ; votre amour pour elle vous donnera l'intelligence.

1. Elle est en quelque sorte le prolongement, le complément de la sainte Trinité.

De toute éternité, le Père a engendré le Fils, sa pensée divine, son Verbe infini. Le Père et le Fils, l'intelligence féconde et la pensée incréée, se sont unis d'un éternel amour. De là le Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils.

Dieu, c'est la fécondité, c'est la vie qui se répand à l'intérieur avec une félicité ineffable, en attendant qu'elle jaillisse au dehors sans mesure et crée des êtres qui jouiront du bienfait de l'existence et chanteront pendant les siècles du temps et les siècles éternels la gloire de leur Créateur.

Cependant le Père et le Fils seuls nous apparaissent doués de fécondité. « Le Saint-Esprit égal à eux en perfections nous semble stérile, de lui ne procède aucune personne [1]. » Et pourtant le Saint-Esprit c'est l'amour, et il ne produira rien ?

Attendez ! c'est ici que Marie va intervenir. « Celui qui est engendré par l'intelligence de toute éternité, qui l'épuise tout entière, le fils de la nature joyeuse veut bien être ailleurs, dans un autre sein, le fils de la volonté libre et aimante. Le Saint-Esprit à qui appartient l'amour, est le principe direct de cette seconde génération. » Il est fécond à son tour, et n'a plus rien à envier aux deux autres personnes, parce que « Marie a fourni les éléments humains » de la naissance de Jésus-Christ. Aussi quand nous disons que le Sauveur « a été conçu du Saint-Esprit et qu'il est né de la Vierge Marie, » ces paroles sont à la fois un chant d'actions de grâces et un chant des gloires communes, miséricordieuses et fécondes, du Saint-Esprit et de Marie. Celle-ci était nécessaire au mystère de l'Incarnation, qui, par elle, devient le prolongement du mystère de la sainte Trinité. Rien n'est donc plus vrai que d'affirmer qu'elle est le complément de la Trinité : c'est la grande et douce vérité qui se dégage du berceau de Noël.

Et ce n'est pas encore le terme de la fécondité du Saint-Esprit, qui, sans Marie, demeurait stérile. Le Fils de Dieu deviendra le chef d'un corps mystique composé de millions de millions d'âmes régénérées, sauvées, élues, futures citoyennes du ciel et de la Trinité. Ces âmes, c'est l'Esprit-Saint qui les anime, qui leur communique avec une abondance inépuisable la vie surnaturelle. C'est lui qui désormais gouverne, inspire, vivifie l'Eglise avec une fécondité miséricordieuse qui nous jette dans la stupeur et l'admiration.

Cette œuvre de l'Esprit-Saint toutefois est aussi l'œuvre de Marie... Unis ensemble pour la formation du corps naturel du Sauveur, pourquoi se sépareraient-ils pour la constitution et pour le gouvernement de son corps mystique ? C'est ce qui explique la puissance de Marie. Elle agit, appuyée sur l'action incessante et merveilleuse du Saint-Esprit, elle encourage les faibles, relève les pécheurs, soutient les vierges, parle au cœur des épouses pour les ramener au devoir si elles s'en écartent, pour leur donner les forces nécessaires afin d'y persévérer si elles se sentaient défaillir.

Toutes nos âmes font partie du corps de Jésus-Christ, elles sont comme son vêtement glorieux, comme sa gracieuse parure ; mais parfois ce vêtement a des taches, cette parure se ternit, il y a des âmes qui s'éloignent, laissant en quelque sorte des trous hideux dans le manteau de Jésus-Christ. Alors Marie, avec les grâces du Saint-Esprit, recueille les infidèles et travaille à les réintégrer, puis elle s'applique à effacer les taches et les souillures afin que le vêtement tout entier soit brillant et digne du Maître, afin de préparer la parure radieuse d'élus qui fera l'ornement éternel du Christ.

Nous sommes ses fils adoptifs, elle veut que nous soyons les images parfaites de Jésus, le fils de ses entrailles ; elle poursuit avec acharnement la glorification du Sauveur, et si nos yeux étaient ouverts aux choses surnaturelles, nous verrions que tous les événements des siècles, heureux ou malheureux, dans les nations comme dans les familles, chez les peuples comme chez les individus, elle les fait converger vers ce but unique : le salut des âmes et le triomphe de son Fils. Rien n'égale donc sa bonté, sinon sa vaillance dans l'action.

Car elle a ses ennemis : tous les ennemis de son Fils, le mal social, qui est l'injustice et la dureté, le mal individuel qui est le péché de nos âmes. Alors elle est intransigeante, elle lutte, elle prie, elle fait des miracles. Tantôt elle arrache l'Europe au joug des musulmans par le bras victorieux de don Juan d'Autriche à Lépante, ou de Jean Sobieski à Vienne ; tantôt elle remue l'univers catholique et particulièrement la France par ses graves apparitions où elle ne cesse de répéter comme à la Salette et à Lourdes : « Pénitence ! Pénitence ! » tantôt elle produit des conversions individuelles éclatantes comme celles d'Hermann et de Ratisbonne ; mais elle ne se lasse jamais dans son action infatigable.

Et ainsi agit-elle, si nous voulions y prendre garde, pour chacun de nous, conduisant notre vie, gouvernant notre âme par ses avertissements, par les cris de la conscience, par les grâces actuelles qui brillent par intermittence comme des éclairs puissants qui nous montrent l'abîme prochain, si nous continuons notre route périlleuse.

Elle est notre mère, elle nous aime, elle veut nous sauver, elle veut que nous soyons beaux par la grâce de Dieu, comme une mère est heureuse quand elle voit ses enfants bien vêtus, menant une existence aisée et honorée.

2. Voilà l'œuvre de Marie, comment elle a complété la sainte Trinité, comment avec le Saint-Esprit elle a conçu le Fils de Dieu qui par elle est aussi devenu le Fils de l'homme ; comment elle continue avec lui son action dans l'Eglise sur le

[1] Mgr Berteaud, *Œuvres Pastorales*, t. II, Lettre pastorale sur l'Eglise, p. 57.

monde des âmes, pour la gloire et le triomphe de Jésus-Christ.

Cette coopération divine, cette action toute-puissante sur le corps mystique du Sauveur, la constitue dans une dignité tellement suréminente, que nous comprenons d'intuition pourquoi Dieu l'a voulue immaculée, parfaitement belle, et si bien douée que les anges s'inclinent devant elle comme devant leur reine par la grâce reçue, reine par l'intelligence, reine par le cœur. Pour peu que nous y réfléchissions, c'est bien ainsi que devait être sa Mère.

« Le Christ, dit Tertullien, est né selon son propre jugement. » Aussi tout ce qui se montre dans sa nativité temporelle est de son choix, la crèche, les langes grossiers, la pauvreté. La raison humaine y mettrait autre chose peut-être. « Que voulez-vous ! Le Christ a jugé. Cet humble attirail lui va ; ce dénuement est de son goût. Mais qui croira qu'il n'a pas pris garde à sa Mère ? Ceux-là même qui ne choisirent pas la leur, la composent, après coup, de toutes les belles qualités qu'ils peuvent imaginer : ils tiennent la réalité pour rien, et tâchent, eux aussi, d'être nés selon leur jugement. Soyez-en sûrs, le Christ a usé de son droit [1]. »

Et c'est pour cela qu'il l'a faite très pure, parfaitement belle, si accomplie que nous en sommes effrayés et que nous sommes tentés de nous demander si elle est bien une femme, une créature humaine, de notre essence, et non d'essence divine.

Non, elle est bien de notre essence, elle est bien femme, et mère, puisqu'elle a donné la vie humaine au Fils de Dieu. D'ailleurs elle est appelée de ce nom dans l'Evangile avec affectation. « Femme, mon heure n'est pas encore venue, » à Cana ; « Femme, voilà votre Fils, » sur le Calvaire. Et partout nous la trouvons dans sa mission de femme. Ici, dans son rôle de miséricorde, quand elle implore Jésus pour les infortunés qui manquent de vin et qui subiront un affront cruel devant tous leurs invités. Là, dans son rôle de douleur, quand après avoir versé toutes les larmes de ses yeux et que la source en est maintenant tarie, elle reste debout, regardant, aimant, consolant, protégeant son Fils. Elle ne parle point, mais elle est là, et sa présence maternelle dit tout. Elle est si bien femme, que vous la comprenez toutes, femmes chrétiennes, et que vous l'admirez. Vous êtes en général sévères les unes pour les autres, vous connaissez si bien le défaut de la cuirasse, vous savez si bien où est le point faible, le défaut caché et prépondérant, l'endroit où il faut toucher pour découvrir l'infirmité et pour faire mal ! Aussi est-il rare de rencontrer des femmes qui s'estiment pleinement : elles ont trop conscience de leur propre valeur et des vices de leurs pareilles ; enfin elles se jalousent trop. Mais quand vous considérez Marie dans toutes les circonstances de sa vie, depuis que tout enfant elle se consacre à Dieu, jusqu'au pied de la croix, jusqu'à la montagne des Oliviers, jusqu'au jour de son Assomption où elle quitte la terre après avoir présidé au premier développement de l'Eglise et fait les suprêmes recommandations aux apôtres, vous vous dites : « C'est bien la jeune fille, la vierge, c'est bien la mère, c'est bien la femme ! Moi aussi dans la joie comme dans la peine, à Bethléem ou à la flagellation de son Fils, j'aurais voulu prier, pleurer, souffrir, supporter comme elle ! C'est le type, l'idéal de la femme ! »

Mais c'est la femme sans ses faiblesses et qui veut vous guérir des vôtres.

Nous vivons dans une époque matérialiste où se développe surtout le côté de la jouissance qu'ils appellent le côté *humain*. Entendez les docteurs du jour s'en prévaloir, — encore parlé-je des meilleurs, de ceux qui croient en Dieu. Quand vous leur exposez la doctrine chrétienne qui prêche le renoncement, le sacrifice, la perfection par la vie surnaturelle qui nous unit intimement à Dieu, ils vous répondent :

— Oui, cet enseignement est admirable, mais il n'est pas humain, il est surhumain. C'est trop grand, trop beau, trop haut pour nous, si haut que cela nous paraît bien se perdre dans le domaine éthéré du rêve. De grâce, restons sur terre. Dieu nous a créés hommes, avec les petitesses, les imperfections et les égoïsmes de l'homme. Jouissons du temps présent, sans nous soucier trop de l'avenir qui nous est inconnu. Surtout n'allons pas nous égarer sur ces sommets élevés qui ne sont pas faits pour notre nature terre à terre.

Cette doctrine est lâche d'abord, même au point de vue humain. Elle supprime la vaillance, le dévouement, l'héroïsme ; et le peuple où elle triompherait deviendrait rapidement le dernier des peuples. La guerre est horrible, et n'était qu'elle est dans l'ordre de la Providence pour châtier les nations, on ne la comprendrait pas. C'est elle qui est *inhumaine*. Et cependant elle fait jaillir des vertus d'un tel éclat que tous les hommes s'arrêtent, regardent, admirent. Rappelez-vous Paul Henry défendant le Pé-tang et disant à Mgr Favier : « Je durerai tant qu'on aura besoin de moi ! Ensuite le bon Dieu me prendra s'il veut. Si je meurs, ce sera pour la plus sainte des causes. » Et l'intrépide évêque racontait que le jeune officier s'était offert en sacrifice à Dieu pour le salut des autres. Voilà des traits qui nous réconcilient avec l'humanité, et ils sont nombreux.

Or pourquoi sont-ils si admirables, si *surhumains*, sinon parce qu'ils sont inspirés par des sentiments *divins*?

La doctrine purement *humaine* est donc non seulement lâche, mais fausse. « Sans moi, dit le Sauveur, vous ne pouvez rien faire, » c'est-à-dire sans la grâce, sans le surnaturel, sans le divin. Et voilà ce que Marie vient vous enseigner, à vous particulièrement à qui Dieu a donné un cœur de

[1] *Ibid.*, p. 57.

femme, un cœur maternel. Elle vous demande que vous ouvriez votre âme au surnaturel, à la grâce, au devoir, afin que vous soyez, non pas des femmes comme le monde les voudrait, sensuelles, égoïstes, sans autre horizon que la jouissance ou l'intérêt du jour; mais des femmes qui lui ressemblent, généreuses, pures, laborieuses, dévouées, pieuses, en un mot des femmes chrétiennes, disciples du Christ, comme elle.

II

Elle est suréminente, la dignité de la sainte Vierge. Marie est l'épouse du Saint-Esprit avec qui elle a concouru à l'œuvre adorable de l'Incarnation, avec qui elle continue à concourir à la beauté du corps mystique de Jésus-Christ, à l'œuvre du salut des âmes, qu'elle aime, qu'elle conduit, qu'elle dirige. Heureux si elles se laissent diriger vers le ciel à travers les épines du sacrifice!

Le Verbe de Dieu se l'est choisie pour Mère, et il l'a faite belle, accomplie, à son gré. Mais si accomplie soit-elle, cependant elle demeure femme, elle est la femme par excellence qui vous apprend par son exemple que pour lui ressembler, pour être vraiment des femmes chrétiennes, vous devez vivre de la vie divine, surnaturelle, sacrifiée, et non demeurer dans le terre à terre, même honnête aux yeux du monde, de la vie matérielle.

Or sa dignité, vous disais-je, commande la vôtre.

1. Pourquoi Dieu a-t-il voulu que la Mère de son Fils fût exempte même de toute souillure originelle? C'était à coup sûr pour lui donner une Mère digne de lui; mais c'était aussi pour lui préparer un sanctuaire où il se plût à résider.

Qu'ils durent être heureux pour Marie les mois précieux qui suivirent la visite de l'Ange! Elle avait dit: « Voici la servante du Seigneur! » et toutes ses actions, ses paroles, ses démarches étaient la justification de ces mots humbles et sublimes. Elle part à travers les montagnes vers le pays de sainte Elisabeth : c'est sa charité qui la conduit, c'est la voix de Dieu qui lui a dit : « Va! » Et elle a répondu: « Je suis la servante du Seigneur! » Elle le redisait à Jésus qu'elle portait dans son sein, elle s'entretenait sans cesse avec lui, et qui racontera les extases de sa prière et les énergies de son ingénieuse et généreuse charité? Ce furent neuf mois d'une ineffable communion.

Oui, des mois de communion; mais vous avez, vous, vos heures de communion, lorsque vous possédez en vous-mêmes Jésus-Christ; et alors, en vérité, ne jouissez-vous pas, ou ne devez-vous pas jouir du plein bonheur de la sainte Vierge avec qui vous avez tant de ressemblance?

Mais elle s'était préparée, avec quelle piété vous le savez, à devenir le tabernacle vivant de Jésus. En cette fête qui nous rappelle combien elle était pure et agréable à Dieu, songez aussi à vous préparer à l'indicible bonheur de posséder bientôt, comme elle, en votre cœur l'Enfant de Bethléem.

« Seigneur, lisons-nous dans l'oraison du jour, vous avez préparé à votre Fils par l'Immaculée Conception une demeure digne de lui. » *Per Immaculatam B. M. Virginis Conceptionem dignum Filio tuo habitaculum præparasti.* Vous n'avez pas reçu les mêmes prérogatives; cependant ces paroles vous indiquent les moyens à prendre pour que votre âme soit, les jours où vous avez la joie de communier, et particulièrement le jour de Noël, une demeure céleste, un ciboire vivant, un pieux tabernacle où il se complaît à demeurer.

Ce que Marie a obtenu avec la grâce de Dieu par sa conception immaculée, vous l'obtiendrez aussi par votre pureté de vie.

2. Ayez le sentiment de votre dignité chrétienne, et ce que j'appellerai le culte de l'irréprochabilité. Priez beaucoup, mais travaillez beaucoup. Une femme, une maîtresse de maison, une mère de famille a tant à faire! Celle qui néglige son ménage n'est pas irréprochable; celle qui n'élève pas, ne reprend pas, n'instruit pas, ne fait pas prier ses enfants, ne l'est pas non plus. Alors elle abdique quelque chose de son autorité et de cette dignité qui est son magnifique apanage.

Travaillez en pensant à Dieu, en jetant de temps à autre un regard vers le crucifix qui est sur votre cheminée ou sur la muraille. C'est le Maître, c'est le salut, c'est le modèle. Il a souffert, et vous l'avez fait souffrir. Toute votre vie ne suffira point à expier pour vous et pour ceux des vôtres qui l'offensent. Oh! qu'elles sont précieuses devant Dieu des journées passées ainsi à faire sa volonté, à l'aimer par tous les battements de votre cœur, par tous vos coups d'aiguille, par tous vos mouvements et vos gestes! Comme Dieu vous regarde aussi avec amour, avec respect même, *cum magna reverentia,* car vous êtes une chose consacrée, une âme toute à lui, et rien qu'à lui. Comment alors ne répandrait-il pas sur vous ses bénédictions à pleines mains?

Ensuite, jouissez d'être estimées de Dieu, d'être en état de grâce. C'était la grande félicité de Marie de se dire que jamais, pas même un instant, elle n'avait été un sujet de dégoût pour Dieu. Non seulement elle ne fut point souillée de la tache originelle qui nous rend « des fils de colère, » mais Dieu la confirma en grâce, si bien qu'elle ne commit pas le plus petit péché véniel, qu'elle ne commit même point la plus légère imperfection. Aussi l'Eglise la fait-elle chanter son bonheur avec transport: « Je me réjouirai d'une grande joie dans le Seigneur, et toute mon âme se répandra en allégresse dans mon Dieu. Car il m'a donné des vêtements de salut et m'a revêtue d'un manteau de justice comme une épouse ornée de ses joyaux. » Et ne pouvant contenir l'expression de sa reconnaissance elle éclate en ces louanges éloquentes: « Seigneur, je vous exalterai parce que vous m'avez soutenue, et que vous n'avez pas permis à mes ennemis de se réjouir à mon sujet [1]. »

[1] *Introït* de la messe de l'Immaculée-Conception.

Satan était là qui épiait la venue au monde de toute âme pour s'en emparer et la marquer de son odieuse empreinte, et à chaque fois il s'applaudissait de son triomphe même momentané. Mais ici il recula d'effroi, il n'avait rien à prendre pour lui en Marie, qui s'avançait pure, irréprochable, terrible comme une armée rangée en bataille, et lui mettant le pied sur son horrible tête de serpent.

Moins privilégiées que votre Mère, vous avez subi les atteintes du péché originel, mais le baptême a lavé la souillure et la grâce de Dieu vous a mis des armes en main pour combattre le démon. Souvent même, vous avez été pleinement victorieuses. A l'exemple de Marie, vous l'avez déconcerté et vous lui avez infligé de profondes blessures, quand vous vous êtes repenties de vos fautes sincèrement et que vous en avez obtenu le pardon. Jouissez donc du fruit de vos luttes et de vos succès, comprenez le prix de l'innocence qui vous a été rendue, de la grâce sanctifiante qui donne à votre âme son magnifique ornement, « son vêtement de salut ; » remerciez Dieu « des grandes choses qu'il a faites en vous par sa toute-puissance » et sa toute bonté ; enfin goûtez le bonheur d'être et de rester enfants de Dieu. Songez qu'en cessant d'être chrétiennes, irréprochables de pensées, de paroles, de conduite, vous perdez cette admirable dignité qui vous fait ressembler à Marie et estimer au ciel.

3. Enfin pour la conserver, cette dignité, ayez une grande dévotion à l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. C'est la belle dévotion, j'allais dire c'est la grande pensée de Dieu dans notre époque. Quand il permit, par l'un des miracles les plus signalés et les plus consolants de sa miséricorde, que Marie apparût à Lourdes, elle dit enfin qui elle était : « Je suis l'Immaculée Conception ! » C'est-à-dire : « Je suis la pureté sans tache, l'innocence, l'ennemie du sensualisme moderne et de ses aises dangereuses ; je suis l'esprit de sacrifice et de dévouement, et j'appelle à moi toutes les âmes qui veulent être chrétiennes, vivre, se sacrifier et se sauver ! »

C'était donc une protestation solennelle contre le crime contemporain qui est le crime jouisseur. Et comme les séductions de la chair et du monde se font de plus en plus perfides, elle nous arme pour y résister.

Ai-je besoin de rappeler la protection que nous trouvons dans la Médaille miraculeuse qu'elle a révélée à une humble religieuse de Saint-Vincent de Paul en 1830, au commencement des événements troublés qui devaient enfanter logiquement par l'entière liberté donnée au mal, tant de ruines, d'impiétés et hélas ! de débauches de pensées et de mœurs ! A chaque maladie morale et sociale Dieu aussitôt apporte et propose le remède. Que de tentations ont été vaincues par cette seule prière : « O Marie concue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! » Que de balles sont venues, parmi les champs de bataille, s'aplatir miraculeusement sur la médaille de salut ! C'était une sœur, une épouse, une mère qui l'avait cachée dans les vêtements du frère, du fils ou de l'époux qui volait à la défense de son pays, et quand il revenait avec la santé du corps, souvent aussi il rapportait la santé de l'âme.

Ne négligeons pas ces indications de la Providence. Ne voyez-vous pas que tous les appuis nous manquent, et que l'avenir qui s'ouvre ne nous laisse apparaître aucune sécurité humaine ? Vos maris n'ont plus la foi, vos enfants pervertis par une éducation où ne rayonne plus le nom ni la pensée de Dieu, seront encore pires que leurs pères ; ce qui nous est réservé en quelque sorte fatalement, ce sont des fléaux épouvantables, des révolutions, des guerres où sombrera la patrie française, où sombreront ces âmes que Dieu a tant aimées et que nous n'avons pas su préserver. Que nous reste-t-il, hélas ?

Eh bien ! il nous reste le cœur de la femme chrétienne, fille de Marie, il nous reste la confiance en Marie, il nous reste la prière, c'est-à-dire une arme toute-puissante. Ce n'est pas moi qui vous conseillerai jamais de négliger les moyens humains. Dieu nous a donné des bras, une intelligence et une volonté pour l'action. De ce côté sûrement nous avons quelque chose à nous reprocher tous, nous n'avons pas suffisamment agi. Mais quand les moyens humains se dérobent et sont impuissants, c'est l'heure de se servir des moyens divins. Ne semble-t-il pas, en effet, que Dieu ait tenu à nous montrer, comme il faisait autrefois au peuple d'Israël, que nous ne pouvons rien sans lui, que notre politique est de courte vue et que les alliances mêmes sur lesquelles nous nous reposons ressemblent à cette alliance d'Egypte qui n'eut d'autre résultat que de précipiter la ruine de Jérusalem par la main des Assyriens ?

Il est évident que nous demeurons le peuple choisi ; mais Israël aussi était le peuple choisi et il fut le plus châtié. Il avait abandonné Dieu pour les hommes. C'est aussi notre faute à nous, car nous avons chassé Dieu de nos lois, de nos habitudes familiales et sociales, de notre pays. Or il veut y rentrer, et c'est Marie qui l'y ramènera, peut-être par vous, femmes chrétiennes.

Ecoutez-la, laissez-la introduire d'abord en vous le divin qui n'y est plus, la foi, les idées religieuses, les principes de charité et de renoncement tant oubliés aujourd'hui. Soyez des chauds foyers d'idées chrétiennes, des âmes qui voient de plus haut et plus loin, avec les yeux de la foi, et vous goûterez ici-bas mais sûrement au ciel cette félicité qu'elle promet à ceux qui prêtent l'oreille à sa voix : *Beatus qui audit me*. Ainsi soit-il.

RÉFLEXIONS SUR DES PASSAGES DE L'ÉPITRE

LII

POUR LE DERNIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

I. — Nous ne cessons de prier et de demander à Dieu que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle.

Tel est l'objet de la prière de l'Apôtre pour les Colossiens : c'est de leur obtenir la connaissance de la vérité qui leur était nécessaire pour travailler à leur salut. Or cette connaissance de la vérité n'est autre chose que la connaissance des préceptes et des conseils que Dieu nous a donnés par le ministère de Jésus-Christ, car la volonté de Dieu à notre égard s'est manifestée par la loi d'amour que nous trouvons dans le saint Evangile. Jésus-Christ, en effet, n'est point venu faire sa volonté, mais la volonté de son Père. Il l'a dit : *Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.* (Jean, VI, 38). Regardez donc ce que Jésus-Christ a fait, et vous connaîtrez ainsi la volonté de Dieu que vous devez accomplir, car il vous a donné l'exemple pour que vous fassiez comme il a fait. (*Ib.*, XIII, 15).

D'autre part, cette connaissance de la volonté de Dieu, c'est que nous arrivions à être saints comme il l'est lui-même, dans la mesure de notre condition de créature : *La volonté de Dieu*, dit l'Apôtre, *est que vous soyez saints.* (I Thess., IV, 3). Et qui vit dans l'observation de la loi divine fait le bien et se garde de tout péché : *La loi du Seigneur est sans tache, elle convertit les âmes.* (Ps. XVIII, 7). Lorsque Jésus-Christ fut interrogé par le jeune homme dont il est parlé dans le saint Evangile, sur les moyens à prendre pour entrer dans la vie éternelle, il lui dit : *Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi ? Qu'y lis-tu ?* — Et le jeune homme ayant répondu qu'il y avait le double précepte de l'amour de Dieu et du prochain, *Jésus-Christ lui dit : Tu as bien répondu ; fais cela, et tu vivras.* (Luc, X, 26-38). Ayons cette connaissance, et nous aussi nous connaîtrons par là-même la volonté de Dieu à notre égard.

Mais à cette connaissance de la loi, nous devons encore ajouter la connaissance des choses divines, et c'est ce qu'exprime l'Apôtre en disant : *En toute sagesse.* C'est de cette sagesse que Jésus-Christ disait dans sa prière : *Je vous rends gloire, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits. Oui, Père, car il vous a plu ainsi.* (Luc, X, 21). Et quand une âme se trouve ainsi pénétrée de la connaissance de la loi en toute sagesse, elle dit avec le Psalmiste : *Seigneur, votre parole est une lampe à mes pieds, et une lumière dans mes sentiers.* (Ps. CXVIII, 105).

L'Apôtre dit encore : *En toute intelligence spirituelle.* Qu'est-ce à dire ? La connaissance de la loi est bonne et produit des fruits de salut, à la condition toutefois qu'on ne l'interprétera point comme faisaient les Pharisiens, et c'est à ce sujet que l'Apôtre disait : *La lettre tue, tandis que l'Esprit vivifie.* (II Cor., III, 6). La loi, en effet, mal entendue et prise sans l'esprit, n'a plus la vertu de produire la vie éternelle. Loin de nous la pensée de vouloir juger la loi divine et ses prescriptions à l'aide de notre raison ou de nos connaissances humaines ! C'est avec la grâce de l'Esprit-Saint que nous pouvons l'interpréter sûrement, sans crainte de nous tromper, et c'est ce que saint Paul disait aux Romains : *Nous n'avons point reçu l'esprit de ce monde, mais l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous connaissions les dons qui nous ont été faits par Dieu, et que nous annonçons, non avec les doctes paroles de la sagesse humaine, mais selon la doctrine de l'Esprit, traitant spirituellement les choses spirituelles.* (I Cor., II, 12-13).

SAINT CHRYSOSTOME : « Que signifient ces paroles de l'Apôtre : *Que Dieu vous communique pleinement la connaissance de sa volonté ?* C'est le Fils, non un ange, qui doit vous mener à Dieu. Que vous ayez besoin d'un guide, vous le savez ; il vous reste maintenant à savoir pourquoi Dieu a précisément envoyé son Fils. Or, si les anges avaient pu opérer notre salut, Dieu n'aurait ni envoyé ni livré son Fils.

« *En toute sagesse et en toute intelligence spirituelle.* Comme les sages de ce monde les trompaient : Je veux, leur dit l'Apôtre, que vous soyez pénétrés de la sagesse spirituelle, non de la sagesse qui vient des hommes. Si la sagesse spirituelle nous est nécessaire pour connaître la volonté de Dieu, pour connaître sa nature nous avons besoin de continuelles prières. Nous apprenons ici que Paul prie depuis longtemps et qu'il n'a cessé de prier ; telle est la signification des paroles de l'Apôtre, c'est-à-dire que Paul prie pour leur obtenir une connaissance de la volonté de Dieu, pleine de sagesse et d'intelligence spirituelle [1]. »

II. — Afin que vous marchiez d'une manière digne de Dieu, lui plaisant en toutes choses, fructifiant en toutes sortes de bonnes œuvres, et croissant dans la science de Dieu.

Il ne suffit pas de connaître la volonté de Dieu pour être sauvé, il faut encore la suivre et y conformer sa conduite : *Celui qui sait le bien à faire et qui ne le fait pas, est coupable de péché.* (Jac., IV, 17). C'est ce que nous enseigne Jésus-Christ, lorsqu'il nous dit : *Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux.* (Matth., VII, 21). Il n'en saurait être autrement : quand

[1] *In Colos.*, Hom. I, n. 1, trad. Vivès.

l'homme ne fait point la volonté de Dieu, il fait la sienne (et nous le savons, notre volonté nous porte vers le péché), tandis que lorsqu'il fait la volonté de Dieu, il fait la justice qui est de Dieu, et alors se réalise en lui cette parole : *Quiconque est né de Dieu ne commet point le péché, parce que la semence divine demeure en lui, et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu.* (I Jean, III, 9).

Il n'y a donc que ceux qui connaissent la volonté de Dieu, qui puissent marcher d'une manière digne de lui. Tel nous apparaît Abraham auquel le Seigneur avait dit : *Marche devant moi, et sois parfait* (Gen., XVII, 1), c'est-à-dire : Que tes pensées, tes désirs, tes actions soient en tout conformes à ma volonté, et tu seras parfait. Et Abraham marcha d'une manière si digne de Dieu, qu'il n'hésita pas à lui faire le sacrifice de son fils Isaac. Tels nous devrions être dans notre vie, sachant en tout conformer nos actions à la connaissance de la volonté de Dieu que nous avons reçue.

L'Apôtre ajoute : *Plaisant à Dieu en toutes choses.* Et pourquoi ? Parce que dès l'instant que nous devenons agréables à Dieu, il nous aime et nous regarde comme ses enfants : *Plaisant à Dieu, le juste est devenu son bien-aimé, et vivant parmi les pécheurs, il en a été transféré.* (Sages., IV, 10). Or, voulons-nous plaire à Dieu ? Ne cherchons jamais à nous complaire en nous-mêmes, et appliquons-nous à imiter Notre-Seigneur qui a dit : *Celui qui m'a envoyé est avec moi, et il ne m'a pas laissé seul, parce que pour moi je fais toujours ce qui lui plaît.* (Jean, VIII, 29).

Fructifiant en toutes sortes de bonnes œuvres. L'essentiel consiste donc à ce que notre connaissance de la loi et de la foi produise des fruits de sanctification. Voyez l'arbre planté dans votre jardin : il se couvre de feuilles et de fleurs. Vous en attendez encore des fruits, et s'il n'en produit, vous le couperez, n'est-ce pas ? Eh bien, Dieu a semé en vos âmes la connaissance de sa loi. Croyez-vous qu'il se contentera de vous savoir savants dans la science des choses divines ? Il vous regardera comme un arbre stérile, si vous ne portez des fruits de salut. Ecoutez ce qu'il nous dit à tous : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai établis, pour que vous alliez, et rapportiez du fruit, et que votre fruit demeure.* (Jean, XV, 16).

Croissant dans la science de Dieu. Il ne s'agit point ici d'un accroissement spéculatif ou raisonné de la science de Dieu, mais d'une science pratique qui se manifeste, non en paroles, mais en œuvres, selon cette parole du Seigneur : *C'est la miséricorde que je veux et non le sacrifice, et la science de Dieu plus que les holocaustes.* (Osée, VI, 6). Ah ! gardons-nous bien de cette science spéculative ou selon le monde qui ne saurait nous conduire vers Dieu : *Vains sont tous les hommes en qui n'est pas la science de Dieu.* (Sag., XIII, 1).

Saint Chrysostome : « Quand l'Apôtre nous dit : *Afin que vous marchiez d'une manière digne du Seigneur,* il traite la question de la vie et des œuvres. C'est sa coutume d'unir inséparablement la foi et la conduite. *Lui étant agréables en toutes choses.* Et comment lui plaire ainsi ? *Portant des fruits en toutes sortes de bonnes œuvres, et vous avançant dans la connaissance de Dieu.* Puisqu'il s'est révélé pleinement à votre intelligence, et puisque vous avez été gratifiés de si abondantes lumières, mettez votre vie à la hauteur de votre foi. Cette foi réclame une vie beaucoup plus parfaite que votre vie passée [1]. En effet, celui qui connaîtra la miséricorde de Dieu, et il la connaîtra sûrement en le voyant livrer son Fils, ressentira pour le bien une plus grande ardeur. Du reste, nous ne prions pas seulement pour que vous appreniez à connaître, mais aussi pour que votre science se montre dans vos actes, car posséder la science du bien et ne pas la pratiquer, c'est se rendre digne du châtiment.

Afin que vous marchiez. Pas une fois, mais toujours. Si le mouvement nous est absolument nécessaire, faire le bien l'est également. L'Apôtre emploie d'ordinaire cette métaphore pour désigner une vie de bien, et pour nous rappeler que telle est la vie qui nous est proposée ; en quoi elle n'a rien de commun avec la vie du monde. C'est pourquoi nous devons marcher de façon à grandir toujours sans aucune interruption en toutes sortes de bonnes œuvres et en portant des fruits [2]. »

III. — Corroborés de toute force par la puissance de sa gloire, de toute patience et de toute longanimité accompagnée de joie.

Dans la vie chrétienne, il ne suffit pas de connaître le bien ou de le vouloir, il faut encore pouvoir le faire, sans jamais défaillir, et pour avoir ce pouvoir, il nous faut la force ou la vertu de Dieu, c'est-à-dire sa grâce. De là ce souhait de l'Apôtre : *Que vous soyez remplis de toute force.* L'Esprit-Saint nous dit quels sont ceux qui ont possédé cette force : *Hommes riches en puissance, ayant du goût pour la beauté, vivant en paix dans leurs maisons.* (Eccli., XLIV, 6). Ils ont eu la puissance qui vient de Dieu pour surmonter toutes les tentations, l'amour du bien pour l'embrasser et faire régner la paix, l'union dans leurs familles. Et c'est Dieu lui-même qui les revêtait de force, parce qu'ils la demandaient à Dieu et qu'ils savaient s'en revêtir : *Fortifiez-vous dans le Seigneur et dans la puissance de sa vertu.* (Eph., VI, 10).

Par la puissance de sa gloire. C'est le moyen qui nous est offert pour être fortifiés, et ce moyen c'est Jésus-Christ, puissance et lumière du Père : *En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. Il était la vraie lumière, qui illumine tout homme venant en ce monde.* (Jean, I, 4, 9).

[1] *Ibid.*, n. 1.
[2] *Ibid.*, n. 2.

Saint Paul s'est exprimé formellement à ce sujet en écrivant aux Hébreux : *Dieu nous a parlé par son Fils qui est la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance, soutenant toutes choses par la puissance de sa parole.* (Hébr., I, 3). Aussi Jésus-Christ nous a dit : *Vous ne pouvez rien faire sans moi*, c'est-à-dire sans ma grâce. (Jean, XV, 5). Qui voudrait aller à Dieu pour être fortifié sans passer par Jésus-Christ, n'y arriverait jamais : c'est notre médiateur. *Moi*, a-t-il dit, *je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne vient à mon Père que par moi.* (Jean, XIV, 6).

De toute patience et de toute longanimité. L'Apôtre nous demande ici d'obtenir de Dieu la force dans l'adversité. Or, cette force, nous l'aurons si nous possédons nos âmes dans la patience et la longanimité.

En effet, il y en a qui succombent à cause de la grandeur des tentations et des épreuves qu'ils ont à supporter, et c'est par la patience qu'on arrive à en sortir vainqueurs. Jésus-Christ le disait à ses apôtres en leur annonçant les persécutions et les tribulations qu'ils rencontreraient dans le monde : *C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes.* (Luc, XXI, 19). — Il y en a d'autres qui, en ne voyant point les promesses divines s'accomplir, se laissent aller au découragement et désertent le chemin de la vertu ; et voilà pourquoi l'Apôtre leur souhaite *la longanimité*, c'est-à-dire une douceur persévérante, capable de leur faire attendre la réalisation des promesses : *Le Seigneur paraîtra à la fin, et il ne trompera pas ; s'il met un certain délai, s'il tarde, attendez-le ; il viendra et il ne tardera pas.* (Héb., II, 3). Voyez Abraham dont l'Apôtre dit : *Ayant ainsi attendu patiemment, il obtint ce qui était promis.* (Hébr., VI, 15). — Enfin il y en a qui, évitant ces deux écueils, se laissent vaincre par la tristesse selon le monde. Et voilà pourquoi l'Apôtre ajoute : *Accompagnée de joie.* Cette joie, les apôtres la ressentirent dans les jours des persécutions : *Ils sortirent du Conseil pleins de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des outrages pour le nom de Jésus.* (Act., V, 14). Voilà nos modèles. Aussi devons-nous suivre la conduite que saint Jacques traçait aux premiers chrétiens en leur disant : *Considérez comme sujet d'une joie complète, lorsque vous tombez en diverses tentations, sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience ; or la patience rend les œuvres parfaites de manière que vous soyez parfaits, accomplis et ne manquant de rien.* (Jac., I, 2-4).

Saint Chrysostome : « Voyez de quelle vertu a besoin l'homme qui connaît Dieu, qui a été honoré du titre de serviteur, que dis-je ? d'enfant de Dieu. *Que, forts de toutes sortes de vertus.* C'est une allusion aux épreuves et aux persécutions qui les attendent. Nous prions Dieu de vous animer d'une telle ardeur que vous ne vous abandonniez ni à la négligence ni au découragement. *Par sa glorieuse puissance.* Puissiez-vous recevoir une ferveur telle qu'il convient à un Dieu si glorieux et si puissant de la donner ! *En toute patience et longanimité.* Voici la pensée de l'Apôtre : ce que nous demandons instamment, c'est que vous meniez une vie sans tache et digne de votre profession de fidèles, que vous restiez fermes comme il convient à des hommes forts de la force même de Dieu [1].

« L'Apôtre dit *fortifiés* contre les tentations. *En toute patience* envers les Gentils ; *en toute longanimité* entre vous. La longanimité consiste à supporter les personnes de qui l'on pourrait tirer vengeance ; la patience, à supporter les personnes de qui l'on ne pourrait pas se venger. Voilà pourquoi l'on n'attribue jamais à Dieu la patience proprement dite, tandis qu'en bien des cas la longanimité lui est attribuée. Paul ne le fait-il pas lui-même dans ce passage de l'Epître aux Romains ? *Mépriseriez-vous donc les trésors de sa bonté, de sa mansuétude et de sa longanimité ?* (Rom., II, 4). *En toute.* Pas maintenant, mais plus tard, ce sera différent. C'est ainsi que l'Apôtre veut qu'ils soient fortifiés, tels que doivent l'être les serviteurs d'un maître aussi puissant et aussi glorieux [2]. »

LAUS DEO DEIPARÆQUE VIRGINI MARIÆ

Fin

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

Le Mariage

III

PRÉPARATION AU MARIAGE. — EMPÊCHEMENTS. — CÉRÉMONIES ET EFFETS.

Résumé analytique

I. — *Préparation au mariage*

Le mariage est une affaire de la plus haute importance. Pour ne pas s'y engager imprudemment, il faut : 1° agir avec une grande pureté d'intention et une grande préoccupation de son salut ; 2° beaucoup prier, en se soumettant en tout à la volonté de Dieu ; 3° vivre saintement, suivre les conseils des parents et du confesseur ; 4° examiner si on n'a encouru aucun empêchement ecclésiastique, afin d'en demander dispense.

II. — *Les empêchements*

1. Les causes d'empêchements *dirimants* sont : l'erreur, le manque de liberté, un engagement antérieur, la parenté naturelle (consanguinité ou affinité), la parenté spirituelle, des fiançailles avec une parente de l'épouse (ou *vice versa*), certains crimes, le rapt, certaines maladies, l'infidélité de ceux qui ne sont pas baptisés.

2° Les causes d'empêchements *prohibants* sont : le temps de l'année, le manque de publications, la différence de religion, un vœu simple ou une promesse antérieure.

III. — *Cérémonies et effets*

1. Les fiancés doivent se confesser avant le mariage, et on les engage à communier.

[1] *Ibid.*, n. 1.
[2] *Ibid.*, n. 2.

2. Simplicité et solennité des cérémonies du mariage, dont le sens rappelle les effets produits. — Importance des grâces sacramentelles.

Videte quomodo caute ambuletis.

Ayez soin d'agir avec prudence. (Eph., I, 15).

Mes frères,

Une personne sensée et prudente n'entreprend aucune affaire importante sans prévoir les difficultés qui peuvent s'y rencontrer et les conséquences qui en résulteront. Or tout ce que nous avons dit du mariage doit vous avoir fait comprendre que c'est bien une de ces affaires graves qui exigent de ceux qui les entreprennent la plus grande circonspection. Après la grande affaire du salut de l'âme, il n'en est peut-être aucune qui doive plus préoccuper un homme prudent que le choix d'une épouse chrétienne, dévouée à tous ses devoirs. On doit se marier, non pas pour satisfaire un caprice ni pour augmenter sa fortune ou son bien-être, mais pour s'aider mutuellement à servir Dieu et élever chrétiennement ses enfants. Le mariage est indissoluble, les époux doivent supporter toutes les épreuves de la vie, se supporter mutuellement, quels que soient les défauts et les torts de l'un ou de l'autre. Il faut souvent pour cela une patience héroïque, une charité, un désintéressement sans bornes. Une jeune femme qui n'avait rêvé que joie et bonheur dans une union inspirée par l'affection la plus pure, découvre trop tard que son mari n'a point de principes religieux, ne s'est marié que par intérêt et néglige tous ses devoirs. Que va-t-elle devenir? Imitera-t-elle ces héroïnes de romans qui tranchent la question d'un coup de revolver, ou bien consentira-t-elle à se voir humiliée, délaissée, ruinée par un homme sans foi et sans cœur? Si, malgré toute la prudence humaine, on se trompe souvent dans les affaires de ce monde, vous voyez, mes frères, de quelle importance il est de ne conclure un mariage qu'après le plus mûr examen et les plus délicates précautions.

I

1. Que doivent donc faire les jeunes gens, les jeunes filles qui se préparent à se marier? Avant tout, ils doivent n'agir qu'avec une grande pureté d'intention, ne point se laisser guider par la seule considération des intérêts humains, moins encore par une passion aveugle, mais par l'intérêt de leur âme, écarter par conséquent tout projet de mariage qui mettrait en danger leur salut, et consulter un bon confesseur s'ils ont quelque doute sur ce point. Une position brillante, une dot extraordinaire ne doivent pas faire oublier les qualités morales et les principes religieux. On prend les renseignements les plus minutieux sur la santé, le caractère, les espérances d'héritage, l'honorabilité de la famille, et on ferme les yeux sur l'inconduite avérée d'un jeune débauché, sur la légèreté, la coquetterie d'une jeune fille; on se préoccupe de tout, excepté des enfants que la Providence donnera; peut-être même voudrait-on n'en point avoir pour jouir plus tranquillement de la vie! Si une jeune fille découvre dans son fiancé quelque chose qui ressemble à un calcul de ce genre, qu'elle renonce à lui donner sa main. Que les parents surtout ne donnent jamais aucune espérance à un jeune homme sans religion qui veut leur arracher une enfant pieuse!

— Mais alors, me direz-vous, beaucoup de jeunes filles devront renoncer à se marier! — Elles n'y perdront guère. — Ne devraient-elles pas, dit-on souvent, accepter le mariage pour convertir leur mari? — Je n'en sais rien, on a vu sainte Clotilde convertir Clovis, mais je crains qu'il n'y ait plus guère aujourd'hui de Clovis ni de Clotildes.

Nous ne pouvons qu'insister auprès des parents pour qu'ils empêchent tout projet de mariage avec un jeune homme impie ou débauché, quels que soient ses titres de noblesse, ses talents et sa fortune.

2. En second lieu, nous ferons aux jeunes gens et jeunes filles qui veulent se marier la recommandation capitale de beaucoup prier, pour que Dieu les éclaire sur la décision qu'ils doivent prendre. Ne trouvons-nous pas, dans une des pages les plus touchantes de la sainte Ecriture, un exemple de la puissance de la prière adressée à Dieu dans ce but? Tobie et Sara ne se connaissaient pas, ils vivaient bien loin l'un de l'autre, mais ils priaient avec une grande ferveur, leurs parents priaient pour assurer leur bonheur dans une union conforme à la volonté de Dieu, et Dieu les exauça. Ce n'est pas assez de prier huit jours avant le mariage, de faire une neuvaine pour obtenir d'être heureux en ménage. Les prières que Dieu exauce sont les prières persévérantes d'un cœur pur, humble, soumis à sa volonté. Vous priez beaucoup, mais vous désobéissez à vos parents en fréquentant un jeune homme qui ne leur convient pas : pensez-vous être agréable à Dieu? Vous faites des neuvaines, mais vous lisez des romans passionnés, vous acceptez des cadeaux suspects, vous répondez à des lettres reçues en cachette : est-ce le moyen d'obtenir les grâces dont vous avez besoin? Ne priez pas pour faire réussir le projet qui flatte vos caprices, mais priez pour que Dieu vous préserve de faire un mauvais mariage, qu'il vous donne toute la prudence, toute la modestie, toute la docilité nécessaires à votre âge et à votre sexe pour ne plaire qu'à un homme vertueux.

3. Le meilleur auxiliaire de la prière, c'est la sainteté de la vie, une conduite irréprochable, une parfaite soumission à la volonté des parents. Bien que l'Eglise n'exige pas le consentement formel des parents avant de bénir un mariage, elle le suppose et recommande aux enfants de consulter avec respect un père, une mère, un tuteur, avant de choisir un époux. Combien ne voit-on pas d'exemples d'unions malheureuses que le ciel n'a point bénies parce qu'elles avaient été contractées au mépris de l'autorité paternelle! Je sais bien qu'il peut se rencontrer des cas où les parents,

moins soucieux qu'ils ne devraient l'être du salut de leurs enfants, les engagent à accepter une union qui ne leur convient pas, ou s'opposent sans raison plausible à ce qu'ils suivent une inclination légitime ; c'est alors qu'un enfant respectueux se fait un devoir de consulter et son confesseur et des personnes prudentes avant de prendre une décision contraire au désir des parents. Le mariage est un engagement personnel, que l'on doit contracter en toute liberté, puisqu'on doit en subir personnellement toutes les conséquences ; on comprend bien que les parents interviennent dans ce contrat où l'honneur de leur nom et leur fortune sont en jeu, qu'ils empêchent un enfant imprudent ou aveuglé par l'amour de se compromettre dans une union mal assortie ; mais ils ne peuvent ni forcer leurs enfants à se marier, ni les empêcher d'une manière absolue. La loi civile leur reconnaît le droit de s'opposer au mariage de leurs enfants mineurs, la loi de l'Eglise ne fait aucune distinction ; elle recommande aux enfants le respect de l'autorité des parents, mais elle considère comme valides les mariages conclus contre leur gré.

4. Les futurs époux ont encore une obligation importante à remplir : c'est d'examiner s'il n'y aurait pas entre eux un des empêchements qui rendent tout mariage nul ou gravement illicite aux yeux de l'Eglise ; c'est là-dessus surtout qu'ils doivent consulter leur confesseur afin de recourir à une dispense si elle est nécessaire.

II

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails que comporte cette matière, nous résumerons seulement ce qu'il vous est plus utile de savoir. Il y a donc des empêchements *dirimants* qui rendent le mariage nul, et des empêchements *prohibants* qui le rendent illicite. Les empêchements établis par la loi civile ne pouvant avoir d'effet que sur les conséquences civiles du contrat, nous n'avons pas à en parler ici.

1. — Sont invalides aux yeux de l'Eglise :

1° Les mariages contractés par suite d'une erreur essentielle ou d'une violence grave et injuste, car dans ces situations la liberté des contractants disparaît.

2° Ceux dans lesquels l'un des conjoints serait déjà lié par un autre engagement, soit un mariage antérieur, soit un vœu solennel, soit la réception des ordres sacrés.

3° Les mariages entre parents, jusqu'au quatrième degré de consanguinité ou d'affinité inclusivement. Sont consanguins en ligne directe tous les ascendants et descendants ; en ligne collatérale au premier degré les frères et les sœurs, au second degré les cousins-germains, au troisième les cousins issus de germains, au quatrième les enfants de ces derniers.

4° En vertu de l'affinité, tous les consanguins de l'un des deux époux sont considérés comme parents de l'autre au même degré : ainsi un veuf ne peut pas épouser la sœur, la nièce, la cousine de sa femme ; mais les parents du mari n'ont aucune affinité avec les parents de la femme, de sorte que deux frères peuvent épouser deux sœurs, le frère ou cousin du mari peut épouser la sœur ou la cousine de la veuve de son frère.

L'Eglise accorde, pour des raisons graves, des dispenses de l'empêchement de parenté, mais seulement en ligne collatérale à partir du second degré. Les mariages entre parents rapprochés ont toujours été regardés comme contraires aux convenances dictées par la nature même ; les païens les considéraient comme des sacrilèges qui attiraient sur les familles la vengeance des dieux. Dans la loi de Moïse, ils étaient défendus sévèrement comme des abominations (Lévit., XVIII ; Deutér., XXVII). L'Eglise n'a fait que régler ce qui était entré dans les mœurs de tous les peuples. Ne faut-il pas préserver les familles des abus et des scandales qui les déshonoreraient bientôt si l'espoir du mariage faisait oublier le respect dû à de proches parentes et favorisait de trop bonne heure l'éclosion des passions ? N'a-t-on pas souvent remarqué que les mariages entre parents épuisent la vigueur du sang, que les enfants sont souvent rachitiques, sourds-muets, scrofuleux ? Enfin, en se plaçant à un autre point de vue, n'est-il pas contraire aux intérêts généraux de la société et aux principes de l'économie sociale que les propriétés foncières et les capitaux s'accumulent entre les mains des mêmes familles ? Les liens qui doivent unir tous les membres d'un Etat seront d'autant plus nombreux qu'il y aura plus de mariages entre familles différentes ; les murailles qui séparent les classes sociales tomberont peu à peu si les jeunes gens recherchent en dehors du cercle étroit de leur parenté une épouse capable de les rendre heureux, et si dans ce choix ils donnent aux qualités de l'esprit et du cœur plus de part qu'à la beauté et à la fortune. Les mariages entre parents doivent être l'exception, et l'Eglise, qui admet cette exception, a réservé au pape et aux évêques le droit de l'autoriser par une dispense.

5° Une autre parenté, dite spirituelle, rend invalide le mariage d'un veuf avec la marraine de son fils, d'une veuve avec le parrain, du parrain ou de la marraine avec l'enfant qu'ils ont tenu sur les fonts du baptême [1]. L'Eglise les considère comme parents spirituels de cet enfant, de son père et de sa mère, et a jugé bon de sanctionner cette parenté par un empêchement de mariage, auquel on ne fait peut-être pas assez souvent attention.

6° Les fiançailles contractées solennellement, c'est-à-dire devant témoins, lors même qu'elles ne sont accompagnées d'aucune cérémonie religieuse, d'aucun acte écrit, créent un empêchement dirimant, par suite duquel chacun des fiancés ne pourrait épouser plus tard les parents de l'autre, mais seulement au premier degré. — Quant à la parenté qui résulte des relations illé-

[1] Il n'est pas inutile de remarquer que les parrains et marraines de confirmation contractent la même parenté spirituelle.

gitimes, elle ne crée d'empêchement que jusqu'au second degré.

7° Une passion aveugle pousse quelquefois des malheureux à tramer des complots contre la vie d'une personne qui est un obstacle à leur union ; c'est ainsi que David envoya à la mort Urie, afin d'épouser Bethsabée. L'Eglise a puni ces crimes en interdisant le mariage entre ceux qui les commettent.

8° Elle frappe également de nullité le mariage obtenu par des moyens violents, par le rapt d'une jeune personne qu'on enlève à sa famille pour triompher de l'opposition des parents. N'est-il pas juste que ceux qui ont recours à la violence, au fer ou au poison, soient frustrés de leurs criminelles espérances, et que la sainteté du mariage soit sauvegardée contre de pareils attentats ?

9° Enfin l'empêchement capital au mariage tel que l'Eglise le veut, serait l'absence du curé et de deux témoins. Partout où le Concile de Trente a été publié, les mariages clandestins, c'est-à-dire contractés sans la présence de deux témoins et du curé de l'une des parties, ou de son délégué, sont nuls. Nous avons déjà parlé de cette loi si importante, édictée par le Concile de Trente, qui réserve au curé ou à l'évêque du domicile des époux, ou du moins de l'un d'eux, le droit de bénir leur mariage et d'y assister comme témoin principal. Cette loi n'est pas en vigueur dans les pays hérétiques ou schismatiques, mais les catholiques qui se rendent dans ces pays pour échapper à l'autorité diocésaine, n'ont aucun droit de s'y marier, et les catholiques qui habitent ces contrées se font un devoir d'observer les prescriptions ecclésiastiques, dès qu'elles leur sont notifiées.

10° Ajoutons en terminant qu'il y a certaines maladies qui peuvent créer un obstacle insurmontable au mariage. C'est aux médecins à se prononcer d'abord sur ces cas exceptionnels, et à l'Eglise à ratifier leur décision, comme elle le fait parfois lorsqu'elle déclare qu'un mariage de ce genre a été invalide, et permet aux parties de se séparer.

11° Il y a aussi une maladie de l'âme qui met obstacle au mariage, c'est l'infidélité : un chrétien ne peut pas épouser une païenne, une juive, une musulmane ; il faut qu'avant de se marier cette pauvre infidèle se convertisse et reçoive le baptême. Si nous exigeons des futurs époux un acte de baptême, c'est afin de ne pas nous exposer à faire des mariages invalides. Lorsqu'un païen marié se convertit, si sa femme ne veut pas se convertir ni vivre en paix avec lui, l'Eglise peut l'autoriser à la quitter pour contracter un mariage chrétien, car le premier n'était pas un sacrement.

2.— Tels sont les principaux empêchements dont il faut obtenir dispense pour contracter un mariage valide. Les autres empêchements sont des lois prohibitives, c'est-à-dire qu'en les enfreignant on fait un péché grave, mais le mariage est valide.

Les principales défenses de ce genre sont relatives : 1° au temps où le mariage doit se célébrer (on ne devrait pas se marier pendant l'Avent ni le Carême) ; — 2° à la publicité qu'il faut donner au mariage par trois annonces faites à la messe de paroisse ; — 3° aux engagements contractés antérieurement par des fiançailles ou par un vœu non solennel ; — 4° à la différence de religion : un catholique ne peut épouser une hérétique ou une schismatique qu'avec une dispense du pape, et la femme doit s'engager à laisser élever tous ses enfants dans la vraie religion.

III

1. — Lorsque les fiancés se sont assurés qu'aucun obstacle ne s'oppose à leur union, et qu'ils ont demandé au ciel les lumières et les grâces dont ils ont besoin pour prendre un engagement aussi solennel que celui du mariage, que leur reste-t-il à faire ? Le mariage étant un sacrement des vivants, il faut qu'ils s'y disposent par la pureté de conscience ; ils se mettront donc en état de grâce par une bonne confession, et autant que possible, ils recevront la sainte communion. Quel malheur, irréparable peut-être, serait-ce pour de jeunes époux d'entrer dans la vie conjugale en commettant un sacrilège ! N'est-ce pas dans ce mépris du sacrement qu'il faut voir la cause de tant d'unions malheureuses ? Et cependant, avec quelle légèreté les personnes même pieuses, ne s'acquittent-elles pas trop souvent de la confession qui précède le mariage ! Quant aux jeunes gens incrédules ou corrompus qui viennent chercher un billet de confession, qui ne savent ni s'examiner, ni se confesser, qui n'ont aucun sentiment de foi ni de repentir, quel tourment c'est pour le confesseur de savoir s'il doit leur donner ou leur refuser une absolution !

2. — La cérémonie du mariage est très simple. Elle se borne à la déclaration du consentement de chaque époux par devant le prêtre et les témoins ; mais l'Eglise a voulu relever cette solennité par la bénédiction de l'anneau nuptial, par la célébration du saint sacrifice, et par une bénédiction spéciale que le prêtre prononce sur les époux. Les prières qui accompagnent ces belles cérémonies rappellent le but de l'institution du mariage, les devoirs des époux, et demandent pour eux les grâces dont ils auront besoin pour être fidèles à leurs engagements. Il faudrait qu'à ce moment on fasse trêve aux préoccupations du luxe et de la vanité, pour ne s'occuper que du sens de ces belles prières. Le sacrement produit par lui-même son effet propre dans les âmes, il augmente la grâce sanctifiante dans celles qu'il trouve bien disposées, et il y répand plus ou moins de grâces actuelles suivant les dispositions qu'il y rencontre. Il est donc d'une importance capitale, comme nous le disions en commençant, de s'y préparer parfaitement. Si on a des fautes à pleurer, il faut que la pénitence ait tout effacé, il faut apporter un cœur nouveau plein de charité et de confiance, et prêt à servir Dieu jusqu'à la mort en observant fidèlement sa loi. Il faut, pour rece-

voir avec abondance les grâces sacramentelles, voir, au-dessus de tous les intérêts matériels et de toutes les joies de ce monde, le grand intérêt du salut et les joies éternelles qui doivent être la récompense des époux chrétiens. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION POUR LA FÊTE DE SAINTE CATHERINE

COMMENT IL FAUT AIMER LA VIE

Qui perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.
Perdre sa vie pour moi, c'est la sauver. (Jean, XII, 24).

L'amour de la vie ou la crainte de la mort, voilà peut-être le sentiment le plus enraciné dans le cœur de l'homme. Pas plus que le soleil, la mort ne se peut regarder en face ; et souvent, pour prolonger d'une heure leur existence, les plus misérables d'entre nous jetteraient volontiers à la mort ce cri que poussait sur l'échafaud, il y a un peu plus d'un siècle, une des victimes de la grande Révolution : « Encore un moment, monsieur le bourreau ! »

Cet amour instinctif de la vie est bon, puisque c'est Dieu qui l'a mis en nous. Néanmoins Jésus-Christ nous avertit qu'il peut s'égarer et qu'il y a deux manières d'aimer la vie : une bonne et une mauvaise ; la première avantageuse, la seconde funeste ; la première qui ne voit dans la vie qu'un moyen, la seconde qui la prend pour le but ; la première qui consiste à vouloir sauver sa vie et aboutit à la perdre, la seconde qui consiste à la perdre afin de la sauver.

Il est pour nous, chrétiens, d'une importance capitale de bien comprendre la parole du divin Maître et de savoir exactement de quelle manière nous devons aimer la vie. Car on ne vit qu'une fois ; la vie n'est pas une chose qui se recommence. Je vais donc essayer de vous expliquer ce qu'a voulu dire Notre-Seigneur. Ce ne sera pas, croyez-le bien, oublier sainte Catherine dont vous attendez l'éloge. Si en effet je ne vous retrace point en détail ses combats, je vous expliquerai du moins le sentiment qui lui a donné le courage de les entreprendre. A dix-huit ans, cette digne sœur des Lucie, des Agathe, des Agnès et des Cécile mourut joyeusement pour rester fidèle à son devoir et à son Dieu. Ce n'était pas chez elle haine de la vie, non ; mais elle avait compris la parole de Jésus, et pour mieux sauver sa vie, elle la sacrifia.

A sa gloire et pour notre instruction, méditons donc à notre tour cette parole. Quel en est le sens ? Comment sainte Catherine l'a-t-elle mise en pratique ? A quoi nous oblige-t-elle nous-mêmes ?

I

Jésus-Christ qui ne parlait jamais sans paraboles, s'est servi d'une parabole pour expliquer la vérité qui nous occupe. « Si le grain de froment, dit-il, ne tombe en terre pour y mourir, il reste stérile. Dans le cas contraire, il porte beaucoup de fruit. » (Jean, *ibid.*).

Dans le grain de blé il y a, vous le savez, deux parties bien distinctes : premièrement le germe enfermé dans l'intérieur ; deuxièmement la poussière blanche et les téguments qui servent d'enveloppe au germe. Or, quand le grain de blé est jeté en terre, quelle est la fonction de cette enveloppe ? N'est-ce pas de fournir au germe sa première nourriture jusqu'au jour où la jeune plante, parvenue à la plénitude de la vie, se suffira à elle-même ? En d'autres termes, n'est-ce pas de mourir pour nourrir et développer la vie qui est cachée dans le germe ?

Faisons maintenant l'application de la parabole. C'est nous, chrétiens, qui sommes les grains de froment dans la terre du Christ. En nous aussi est caché le germe d'une vie mystérieuse. Il y a été déposé par le baptême ; il ne demande qu'à se développer et à produire des fruits pour l'éternité. Mais aussi ce germe est revêtu comme d'une enveloppe grossière et matérielle, par la vie corporelle. Eh bien ! cette dernière doit jouer par rapport à la vie divine déposée en nous le même rôle que l'enveloppe du froment par rapport au germe : s'épuiser pour la nourrir et la développer.

Cela posé, il est facile de comprendre qu'il y a deux manières d'aimer la vie, j'entends la vie présente, la vie corporelle. On peut l'aimer comme l'aime la brute : l'aimer pour respirer l'air, se baigner dans la lumière du soleil, manger, boire, dormir, cueillir toutes les fleurs qu'on rencontre, sans autre crainte que celle de souffrir, sans autre désir que celui de jouir. C'est ce que Notre-Seigneur appelle vouloir sauver sa vie. Et il ajoute que c'est le meilleur moyen de la perdre. N'est-ce pas évident, mes frères ? Qu'aiment-ils en réalité, les hommes qui s'attachent uniquement aux choses que je viens d'énumérer ? Ce n'est point la vraie vie ; ce n'en est que l'enveloppe, ce n'en est que le vase extérieur. Un jour viendra où, malgré eux, ce vase sera brisé. Alors, ils seront obligés de dire : « J'ai perdu ma vie ! » Oui, ils l'auront perdue ; et cela, pour avoir voulu la sauver à leur façon. Il est vrai qu'en attendant le monde leur donne le nom de *viveurs*. Savent-ils, les pauvres insensés, qu'on les appelle ainsi par ironie, justement parce qu'ils oublient de vivre !

Il y a une autre manière d'aimer la vie : c'est de l'employer à sa destination. C'est de la consumer et de l'épuiser pour développer et faire grandir la véritable vie dont le germe est dans notre âme. Si le grain de blé jeté dans la terre pouvait avoir conscience du germe qu'il recèle, il rêverait, sous le sillon où il est enseveli, de devenir un bel épi tout plein de beaux grains d'or. C'est avec amour qu'il se viderait et s'épuiserait pour développer et faire croître son germe. Le chrétien a conscience, lui, de sa grandeur et de sa dignité. Voilà pourquoi il n'aime la vie présente qu'à cause des biens supérieurs auxquels il peut

la consacrer. Il a la conviction que si la vie ne consistait qu'à manger et à jouir, à avoir de la lumière dans les yeux et du sang dans les veines, elle ne vaudrait pas la peine d'être vécue. Il sait au contraire qu'elle consiste à se consacrer, avec tout ce qu'on a et tout ce qu'on est, à ces invisibles realités qui seules donnent à notre existence terrestre tout son sens et tout son prix.

II

C'est de cette seconde manière que sainte Catherine a aimé la vie. Sur la parole de Jésus-Christ, elle la joua, pour ainsi dire, au jeu du « qui perd gagne. » Le monde peut trouver qu'elle perdait sa vie. Mais qu'importe le jugement du monde, quand on croit au jugement de Dieu ? Sainte Catherine ne perdit rien, mais gagna tout, en dépensant sa vie pour Dieu.

Ne croyez pas qu'elle ait attendu au jour du martyre pour commencer son sacrifice. Elle le fit dès qu'elle eut l'âge de raison. Sans doute le démon lui aura dit alors comme à tant d'autres : « Donne-moi le présent, et réserve à Dieu l'avenir ; à moi la fleur de tes belles années, à lui le reste. » Mais notre sainte se rappela que toutes nos années appartiennent à Dieu et qu'il aime surtout les prémices. C'est pourquoi sa donation fut prompte.

Elle fut aussi entière et généreuse. Sainte Catherine ne croyait pas, comme trop de chrétiens le font aujourd'hui, que l'on sert Dieu seulement quand on prie ou que l'on vient à l'église : la religion présidait à toutes ses actions pour les sanctifier. Grand était son respect du Décalogue ; et c'est peut-être pour cela qu'après sa mort les anges portèrent son corps sur le Sinaï. En même temps que les préceptes, elle cherchait à accomplir les conseils. La volonté de Dieu, vous le savez, s'exprime à nous de deux manières : par des ordres et par des désirs. Observer les ordres est de la stricte justice ; suivre les désirs est d'un généreux amour. Sainte Catherine eut cet amour. Non contente de dépenser sa vie au service de Dieu à la façon commune, elle rêva toujours d'une immolation héroïque. Sans doute elle visait à imiter celle du Sauveur. Jésus s'était anéanti pour nous ; sainte Catherine oublia son rang et sa noblesse pour se couvrir des opprobres de Jésus. Jésus était né d'une Vierge, afin de marquer son amour pour la pureté ; sainte Catherine lui consacra sa virginité. Jésus avait rendu témoignage à la vérité devant Ponce Pilate ; sainte Catherine se présenta devant le trône des empereurs pour rendre témoignage à l'Evangile. Jésus était mort sur une croix ; le désir de sainte Catherine fut de verser son sang pour Jésus.

Dieu exauça ce désir. Après avoir été flagellée, emprisonnée, étendue sur une roue, elle s'entendit condamner à avoir la tête tranchée. Gaiement elle tendit le cou au bourreau : « Torturez mon corps si vous voulez ; vous n'atteindrez pas mon âme. Détruisez en moi la vie corporelle ; vous ne ferez qu'y développer la vie divine. Je suis le froment du Christ : si je meurs pour Dieu, je porterai plus de fruit. Perdre sa vie pour lui, c'est la sauver. »

III

Demandons-nous en finissant, mes frères, si nous comprenons comme sainte Catherine et comme tous les saints cette parole du Sauveur. C'est à tous ses disciples qu'il l'adresse : nous devons donc en faire la règle de nos jugements et de notre conduite.

D'abord, qu'elle règle nos jugements. Tous les jours nous entendons le monde plaindre les fidèles serviteurs de Dieu, et les accuser de perdre leur vie. Enfants de l'Evangile, gardez-vous de juger jamais comme le monde. Toutes les fois que vous voyez une âme entrer résolument dans la voie des préceptes divins ou des conseils évangéliques, ne répétez pas le mot de Judas, ne dites pas : « A quoi bon cette perte ? »

Il y a quelques années, celui qui vous parle visitait le monastère de la Grande-Chartreuse, en compagnie de plusieurs voyageurs. Un religieux traversa nos rangs pour rentrer dans sa cellule. Il était jeune, d'une taille élevée, d'un air distingué. J'entendis en ce moment un des visiteurs s'écrier tout haut : « Quel dommage ! Quel dommage ! » Cette parole stupide, vous l'avez entendue et vous l'entendrez encore. Opposez-lui toujours l'enseignement du Christ et l'exemple des martyrs. Je me figure qu'à Alexandrie, au jour du supplice de sainte Catherine, bien des personnes durent plaindre sa jeunesse et son trépas : « Quel dommage ! » Non, mondains, ne pleurez pas sur elle, mais pleurez sur vous-mêmes. C'est vous qui êtes à plaindre, parce que vous gaspillez votre vie. Quant à elle, si elle sacrifie une vie périssable, c'est au profit d'une vie meilleure qui ne lui sera pas ôtée.

Avec nos jugements, que la parole du Christ règle notre conduite. Aimons la vie, car elle est un don de Dieu. Mais aimons-la bien, aimons-la pour la donner à Dieu. Tous sans doute, nous ne pourrons pas, comme sainte Catherine, la sacrifier en bloc ; du moins sacrifions-la en détail, en la consacrant au travail, à la vertu, à la bonté, à la justice. Pourquoi nous attacher d'une façon déréglée à cette vie qui passe, comme si le tombeau était le terme de nos espérances ? Ne voyons-nous pas qu'en flattant à l'excès notre corps, nous ne faisons, comme dit Bossuet, qu'accroître la proie de la mort et que lui engraisser sa victime ? Par destination notre corps est une hostie : n'en faisons pas une idole. Et puisque de toute nécessité il faut perdre la vie présente, puisque chaque jour nous en perdons une parcelle, perdons-la donc pour Dieu. Car Jésus-Christ nous a dit : « Perdre sa vie pour moi, c'est la sauver. »

ALLOCUTIONS DE MARIAGE [1]

VIII

Monsieur, Mademoiselle,

Elle est bien belle, l'église de Chaingy, dans sa parure blanche de nouvelle épousée. Elle se dresse au milieu du village comme un symbole de la puissance et de la majesté divines, et, en même temps, elle est si attirante qu'elle fait songer au bon Sauveur lorsqu'il captivait les foules par la douceur de son regard et la suavité irrésistible de son sourire.

Pourtant, si j'évoque ainsi ce souvenir au commencement de cette allocution, ce n'est pas uniquement pour faire battre le cœur si justement fier du prêtre vénérable qui va tout à l'heure monter à l'autel, ni même pour adresser aux habiles architectes de ce temple nouveau une louange méritée. C'est plutôt parce qu'il y a, entre ce qui s'est passé là-bas et ce qui va se passer ici, des analogies saisissantes.

Rien ne ressemble plus à une église chrétienne qu'un foyer chrétien. Voyez avec quel soin Dieu les prépare l'un et l'autre.

Les pierres que le carrier va chercher au fond de la terre, sait-il à quoi elles serviront et quelle place elles devront occuper ? Mais Dieu qui les a créées le sait ; c'est lui qui a prédestiné telle ou telle à faire partie d'une église ; c'est lui qui, de toute éternité, leur a confié cet honneur d'être marquées par l'huile sainte et consacrées par la main du Pontife ; c'est lui enfin qui, en prévision de cette mission, leur a donné les qualités de solidité et de beauté sans lesquelles elles ne sauraient être dignes de leur gloire future.

Ce que Dieu a fait pour les temples matériels et pour les pierres insensibles, il l'a fait avec plus d'amour encore pour le foyer et pour les pierres vivantes sur lesquelles il doit s'asseoir. Pourquoi telles ou telles âmes ont-elles telle ou telle destinée ? Parce que Dieu l'a voulu ! Pourquoi ont-elles telles ou telles aptitudes ? Parce que Dieu l'a voulu ! Pourquoi prennent-elles, même à leur insu, telle ou telle direction ? Parce que Dieu l'a voulu, toujours !

Vous le voyez : rien n'est laissé au hasard dans l'union des cœurs. D'en haut, vous étiez prédestinés à venir vous agenouiller ensemble au pied des autels, et le premier acte que vous avez à faire en ce jour est un acte d'adoration envers cette majesté suprême de laquelle nous dépendons.

Il faut aussi admirer la manière dont Dieu vous a préparés à cette démarche. De même que l'architecte fait tailler les pierres qui devront servir à bâtir le temple, et les rend ainsi aptes à remplir ses desseins, de même le bon Dieu taille les âmes et, par une préparation incessante, les amène, le plus souvent sans qu'elles s'en doutent, à l'accomplissement de sa volonté.

Vous reconnaissez là, Monsieur et Mademoiselle, les diverses circonstances qui ont jusqu'ici rempli votre vie. Joies et épreuves, difficultés et satisfactions n'avaient pas d'autre but. C'est pour cela, Monsieur, que la Providence vous a fait naître dans une famille laborieuse et honorable. C'est pour cela, Mademoiselle, que vous avez été conduite dans des maisons d'éducation sérieuses et chrétiennes, pour cela que vous avez fait partie de ces réunions si pieuses et si attrayantes où l'âme de la jeune fille s'ouvre à la fois à la vertu et au sacrifice. Vous avez eu le grand bonheur d'y pouvoir aider par votre talent musical : ceci est encore une grâce précieuse, puisqu'il n'y a pas de plus grand bonheur que de faire quelque chose pour le bon Dieu.

Ainsi préparées, vos âmes sont donc prêtes à prendre la place où Dieu les veut. De même que les pierres d'un chantier sont taillées parfois bien loin l'une de l'autre, et cependant l'une pour l'autre, de même vous voici réunis devant Dieu. Le sacrement auguste qui fait les époux cimentera ce rapprochement et le rendra éternel : il faut qu'une église défie les siècles, il faut qu'un foyer soit indestructible.

Vous le voyez, jusqu'ici, l'analogie entre ces églises, que vous faites si belles, Monsieur, et le mariage chrétien, se poursuit avec exactitude. Ce n'est pas tout.

Une église, en effet, n'est pas seulement préparée par Dieu ; elle est surtout consacrée à Dieu. Le foyer de même.

Pourquoi, en effet, deux jeunes gens se promettent-ils, dans tout l'élan de leur cœur et dans toute la sincérité de leur conscience, une mutuelle et inviolable fidélité ? Est-ce seulement pour passer ensemble quelques années aussi agréables que possible ? Est-ce même seulement pour satisfaire le besoin de dévouement et d'amour qui se trouve au fond de toute âme ? Si vous voulez savoir ce qu'il faut penser de ces théories, allez donc demander à l'architecte qui vient de bâtir une église s'il veut bien consentir à en faire une ferme ou même un château.

Non, si les vies s'unissent ainsi, ce ne peut être que pour Dieu, c'est-à-dire pour le glorifier par l'accomplissement de sa volonté et par la soumission empressée et fidèle à ses vues divines.

C'est bien ainsi, n'est-ce pas ? Monsieur et Mademoiselle, que vous avez compris le mariage. Vous l'envisagez comme un moyen de sanctification mutuelle. Appuyés l'un sur l'autre, vous irez droit dans le chemin de la vie ; vous en partagerez les devoirs et les épreuves, les joies et les labeurs ; mais, si vos mains seront jointes, vos yeux ne cesseront pas d'être levés vers le ciel, et c'est ainsi que vous pourrez compter sur les bénédictions promises par Dieu à ceux qui ne lui marchandent jamais leur confiance et leur amour.

Ces souhaits, Monsieur et Mademoiselle, je ne suis pas seul à les formuler ; tous ceux qui vous aiment, vos parents, vos sœurs, vos amis, et ils sont nombreux, les forment au plus profond et au meilleur de leur cœur. D'autres âmes plus puissantes auprès de Dieu s'y unissent, n'en doutez pas ; parmi elles, laissez-moi évoquer le souvenir de cette pieuse, modeste et douce enfant dont j'avais, ce matin encore, sous les yeux l'image mortuaire. Comment de telles prières ne seraient-elles pas exaucées ? Joignez-y les vôtres, et que le Dieu des unions saintes, le Dieu qui vous a destinés l'un à l'autre et qui vous veut à lui, reçoive vos serments et les consacre à jamais. Ainsi soit-il.

Imprimatur : ✝ SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

[1] Voir pages 111, 365, 431, 459, 671 et 831.

Le gérant : J. MAITRIER.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermons pour la fête de l'Immaculée-Conception. — I. L'idéal divin, 881.

Entretiens sur les évangiles du dimanche. — III. 3e Dimanche de l'Avent : *Le témoignage de saint Jean-Baptiste,* 884.

Réflexions sur des paroles du Propre des messes du dimanche. — I. 1er Dimanche de l'Avent, 886. — II. 2e Dimanche, 889.

Instruction aux jeunes gens pour la fête de saint Nicolas. — Les trois morts, 892.

Pour l'inauguration de la Saint Eloi, 895.

L'éducation des enfants. *Allocutions aux parents le soir de la première communion.* — XII. Parents, aidez-nous ! 897.

Discours d'un curé pour son installation, 905.

Pressant appel à faire le Jubilé, 903.

L'Eglise et la civilisation, *Essais de conférences apologétiques.* — X. L'histoire, 906.

Courtes instructions pour la prière du soir. — — LXX. Rôle dans le monde des serviteurs de Jésus-Christ, 911.

SERMONS POUR LA FÊTE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

I

L'IDÉAL DIVIN

Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.

Imitez-moi, comme j'imite le Christ. (I Cor., XI, 1).

Dieu, mes frères, en créant l'homme, voulut en faire le chef-d'œuvre du monde. L'image était parfaitement dessinée ; intelligence, cœur, volonté, membres même, tout dans l'homme portait l'empreinte divine. Et l'homme devait librement développer en lui les traits de cette image, les préciser, les rendre de plus en plus nets et ressemblants. Le Christ Jésus, l'Homme-Dieu, vint sur la terre pour nous servir de modèle, pour nous montrer de plus près l'idéal divin qu'il nous faut reproduire ici-bas, si nous voulons participer au-delà de la tombe à la vie éternelle. Mais ce modèle, un grand nombre le trouvent trop élevé, trop désespérant. Et compatissant à leur faiblesse, la miséricorde divine voulut mettre sous leurs yeux un idéal plus à leur portée, plus facilement imitable : c'est la Mère très pure et très immaculée du Fils de Dieu fait homme. Et c'est pourquoi je voudrais aujourd'hui 1° vous faire entendre Marie nous invitant à reproduire l'idéal divin, et 2° vous montrer comment nous pouvons, à l'imitation de la Vierge Immaculée, réaliser cet idéal en nous-mêmes.

I. — *Marie nous invite à reproduire l'idéal divin.*

1. Rappelons-nous d'abord que Marie est la *Reine du ciel et de la terre,* la Reine de tous les enfants de Dieu. Ce titre lui est donné par l'Eglise. N'est-elle pas en effet la Mère du divin Roi Jésus ? Et sa royauté, comme celle de son divin Fils, est fondée sur les titres les plus sacrés. Marie et Jésus étant inséparables dans le plan de Dieu et étant tous deux la seule cause efficace et suffisante de la Rédemption, on peut dire que sans Marie et Jésus le monde insuffisant à glorifier Dieu, à expier le péché, serait une œuvre inutile, bonne à briser, à mettre en pièces. C'est donc pour Marie et Jésus que le monde existe. La Vierge bénie est avec Jésus le centre du monde. Toute créature dépend d'elle.

Cette dépendance universelle de tous les êtres à l'égard de Marie fait de Marie notre reine. Mais quel est le désir, l'honneur, la gloire d'une reine ? N'est-ce pas de voir ses sujets s'avancer d'une marche décidée et toujours plus rapide vers la prospérité en toutes choses ? Son rêve est de voir son royaume le premier dans les œuvres du génie, le premier au point de vue de la moralité, le premier par la vigueur et l'énergie, le premier dans le combat, le premier en tout. Marie aussi, notre Reine, sera fière quand nous serons dignes d'elle, quand développant en nous les lumières et les forces divines déposées dans nos âmes, nous courrons allègrement dans les voies de la vertu. C'est le désir de notre Reine, son plus ardent désir ; efforçons-nous, mes frères, de le réaliser.

2. Mais Marie est mieux que notre Reine, elle est *notre Mère,* et c'est surtout le désir d'une mère de voir ses enfants couverts de gloire.

Voyez cette femme aux cheveux blancs, la tête plongée dans ses mains, sanglotant, versant toutes les larmes de ses yeux, image vivante de la douleur et de la désolation. Ah ! que s'est-il donc passé ? Ne le demandez pas. Un enfant rebelle et ingrat a oublié les conseils de sa mère, il a quitté la route du devoir, il a forfait à l'honneur. Et la mère pleure son enfant dégradé. — Voyez maintenant cette autre femme qui passe devant vous, la tête haute, le front rayonnant, le sourire sur les lèvres. Pourquoi est-elle heureuse ? Regardez ! au bras de cette mère s'appuie un jeune soldat aux galons péniblement conquis, et sur la poitrine de ce soldat étincelle la croix des braves. Un cœur maternel peut-il ne pas tressaillir d'allégresse devant la gloire de celui qu'elle a donné à la patrie ?

Or, mes frères, ai-je besoin de vous prouver que Marie est une mère pour chacun de nous, elle, la Mère de notre frère Jésus, elle qui nous a enfantés au milieu des douleurs du Calvaire ? Aussi comme Marie doit être heureuse, comme son front doit dans le ciel rayonner de fierté, quand elle montre aux élus les combats de ses enfants d'ici-bas, leur héroïsme, leurs victoires, les pas de géants qu'ils font vers la ressemblance divine, leurs efforts généreux pour imiter leur Mère du ciel. Oh ! ne soyons jamais des enfants dégénérés de Marie, des enfants au front déshonoré par la lâcheté, à la foi sans vigueur, au cœur timide et

tiède, aux vertus pâles et languissantes, enfants dégradés qui sont la honte de leur mère.

3. Honte et douleur d'autant plus amère pour Marie qu'*elle nous a payés* d'un plus haut prix. Plus un tableau a été vendu cher, plus l'acquéreur serait désappointé s'il découvrait que ce tableau n'est pas l'œuvre du maître auquel on l'attribuait. Avez-vous déjà vu un sculpteur voulant réaliser une belle œuvre, échouant dans ses efforts et mécontent de son œuvre, détruire, briser en mille pièces l'œuvre maudite, avec une sorte de rage ? L'acheteur attristé d'un tableau payé un grand prix et qui ne le vaut pas, a quelque chose de cette douleur et de cette rage.

La vierge Marie, hélas, en voyant certains de ses enfants, ne doit-elle pas verser des larmes bien amères, et rougir, si on pouvait rougir dans le ciel et pleurer ? Car elle nous a payés bien cher. Quand Dieu le Père a offert à Marie le glaive de douleur qui a transpercé son âme, quand il a demandé son consentement à l'immolation de son divin Fils Jésus, sa propriété, puisqu'il était la chair de sa chair, le sang de son sang, en disant le *fiat* douloureux de son cœur maternel, elle nous a achetés à un prix infini, toute la valeur de son divin Fils Jésus. Toutes les tortures et les larmes et le sang du Christ, toutes les agonies du cœur de Marie unissant ses douleurs à celles du cœur de Jésus, — et il y a là des trésors inépuisables de douleur, parce qu'il y a des trésors inépuisables d'amour, — tout cela c'est le prix infini que nous avons coûté à notre Mère du ciel. Sommes-nous, mes frères, sommes-nous par la vertu un tableau digne de ce haut prix ?

4. La vierge Marie trouve dans *son amour pour son Fils Jésus* un nouveau motif de demander la sainteté à ses enfants. Comprendre l'amour de Marie pour son divin Fils paraît impossible au pauvre cœur humain. Le cœur sacré de la Vierge sainte a été façonné par Dieu comme un chef-d'œuvre privilégié. Il y a dans ce cœur des tendresses, des délicatesses, des extases d'amour que les cœurs maternels d'ici-bas ne peuvent pénétrer. Les mères de la terre ne sont qu'une pâle image de la Mère du ciel. Marie a donc aimé son Jésus jusqu'à l'adoration, et ici le mot est de toute justice, son Fils étant Dieu. Mais quand on aime, on voudrait voir reproduit partout l'objet de ses affections. Voici une mère d'ici-bas, elle aime follement l'enfant que Dieu lui a donné. Elle ne vit que pour ce petit être adoré. Elle est riche, elle fait reproduire par la photographie, par la peinture, ces traits délicieusement beaux pour elle, elle mettra cette image chérie partout où elle devra passer quelques instants.

Eh bien, dites-moi, est-ce que Marie ne doit pas avoir soif, avoir un désir intense de voir se multiplier les images fidèles, les portraits de celui qu'elle adore, de son bien-aimé Jésus ? A-t-elle toujours cette joie ? Sommes-nous assez, par la loi de Dieu fidèlement suivie, les copies fidèles du divin Fils de la Vierge bénie ?

5. Il y a plus enfin : dans cette réalisation de l'Image divine, la Vierge est mieux qu'un spectateur intéressé, mais inactif. A cette œuvre de ses plus chers désirs, elle *travaille* avec son Fils. Elle est comme lui artiste incomparable, travaillant avec lui à multiplier ses images, ses portraits, à rendre les hommes des saints. Elle est corédemptrice du genre humain ; canal de la grâce divine, il n'est aucun des dons de Dieu qui ne passe par elle. Avec le Rédempteur, elle jette dans les âmes les grâces de Dieu, les semences des célestes vertus, elle donne à ces tableaux ébauchés les traits chaque jour plus ressemblants de la Divinité. Si le chrétien se laisse travailler par cette céleste artiste, bientôt sous son habile pinceau la ressemblance se fera plus complète, le tableau deviendra plus admirable aux yeux de Jésus et de Marie.

Mais quelle déception pour le cœur de Marie si nous sommes rebelles à son action bénie ! si au lieu de nous rapprocher du divin idéal, nos âmes prennent insensiblement l'image, les traits grossiers, hideux de l'ennemi de Dieu, de Satan ! Hélas ! Dieu a voulu par Marie faire de nos âmes un idéal de beauté, plein de charmes divins, si beau qu'on mourrait à voir une âme en état de grâce avec des yeux mortels, et voilà que, par notre faute, Marie voit ses efforts échouer misérablement ; l'image de son Fils a disparu de notre cœur. Quelle douleur pour son cœur aimant ! Efforçons-nous donc, mes bien chers frères, de lui épargner cette amère douleur en réalisant tous les traits de l'idéal divin que nous allons à présent méditer dans la Conception immaculée de Marie.

II. — *Nous pouvons, en imitant Marie, réaliser en nous l'idéal divin.*

Car cet idéal divin s'offre à nous sous des traits multiples dans le beau mystère de ce jour.

1. Par suite de sa Conception immaculée, la Vierge a d'abord été *toujours soustraite à l'empire du démon*. L'ennemi de Dieu aurait voulu tenir sous sa griffe infernale la mère de Jésus. Quelle gloire pour lui, quel triomphe s'il avait pu se vanter d'avoir étendu sa domination même sur la créature la plus proche de la divinité, sur celle qui devait donner à l'humanité du Rédempteur sa chair et son sang ! Lui, le grand envieux de Dieu, aurait pu braver un instant sa puissance et sa bonté dans celle qui devait collaborer à la Rédemption du monde ! Mais cela, était-ce possible ? Ne serait-ce pas un blasphème de le croire ? Le Christ Jésus, roi éternel des siècles, n'a-t-il plus, dans sa prévoyance éternelle, de secrets pour arracher sa sainte Mère aux étreintes du démon ? Ou bien a-t-il perdu sa puissance divine, les merveilles de son amour et de sa sagesse sont-elles disparues pour toujours du plan divin ? Ah ! mes frères, loin de nous cette pensée ! Il faut admettre qu'à aucun instant de son existence la Vierge bénie ne s'est trouvée sous la domination de Satan.

De la première à la dernière minute de sa vie terrestre, depuis l'instant de sa conception jusqu'à l'heure où son âme s'envola d'ici-bas pour reparaître plus brillante dans l'éternité, tous les instants de Marie furent libres et purs de toute empreinte diabolique.

Nous aussi nous sommes appelés à la sainte liberté des enfants de Dieu. A l'exemple de notre Mère, arrachons toutes les heures de notre vie à l'infernal tyran. Que le roi des enfers n'ait plus rien à réclamer en nous! Il n'est pas notre maître, il n'est pas notre roi. Demandons à Marie de ne servir que Dieu et d'employer tous les moyens pour échapper au rival de Dieu.

2. Le premier de ces moyens et la première conséquence de l'Immaculée Conception, c'est l'*absence de tout péché mortel*. Le premier des péchés mortels, c'est le péché originel. Tous nés d'une source impure, en recevant l'humanité souillée en Adam, nous apportons sur notre âme à notre naissance l'empreinte de la souillure originelle. Et cette tache hideuse rend notre âme détestable aux regards de Dieu. Comme on a horreur d'un vêtement souillé, ainsi Dieu a horreur de l'âme qui n'est pas encore purifiée par le baptême. Elle est son ennemie et la menace de toutes les misères pèse sur elle. Jamais elle ne sera admise au partage du ciel.

Ne serait-ce pas affreux que la Vierge Marie eût été un instant l'ennemie de son Dieu? Il n'y faut pas songer. La Vierge Marie est proclamée par l'Eglise toute pure, toute sainte, immaculée. Et du reste, le péché nous rend esclaves de Satan, esclavage auquel Marie échappe, nous l'avons prouvé. Et nous, hélas! combien de fois avons-nous fait entrer en notre âme ce monstre hideux du péché! Combien de fois nous sommes ainsi devenus les ennemis de notre Dieu si bon! Et la Vierge Marie, en nous voyant ainsi souillés de la boue immonde de l'iniquité, elle aussi a détourné de nous avec horreur ses regards très saints et très purs. Condamnés à l'enfer, nous n'étions plus que des misérables attendant l'heure terrible du châtiment divin. L'avons-nous bien compris, hélas! Le comprenons-nous bien? L'horreur du péché surpasse toutes les plus hideuses choses d'ici-bas. Fuyons donc le péché mortel avec grand soin. Chassons-le de notre cœur par une bonne confession s'il y est entré, et s'il n'y est pas encore, fermons la porte de notre âme à cette source amère de toutes les douleurs.

3. Mais il faudra mieux encore, il faudra *fuir même le péché véniel*. Car en appelant Marie sa privilégiée, son épouse bien-aimée, *amica mea, sponsa mea,* Dieu veut entre elle et lui une intimité complète, sans voiles, sans nuages. L'Immaculée Conception est une conséquence autant qu'une cause de cette amitié céleste. Entre Jésus et sa divine Mère, il faut aussi que la ressemblance soit complète, que l'union de pureté soit parfaite, que l'amour n'ait rien pour l'attiédir. Or le péché véniel dans Marie eût été le nuage voilant l'amitié divine, l'attiédissant, la diminuant. La Vierge n'eût plus été la plus parfaite des mères pour le plus parfait des fils. Il fallait donc que dès sa conception la céleste Créature fût toute de pureté, sans aucune tache, si légère fût-elle. Pour qui comprend qu'après le péché mortel il n'y a aucun mal pire que le péché véniel, la chose ne souffre aucune difficulté. Le péché véniel ne pouvait habiter l'âme de Marie.

Mais alors pourquoi ouvrons-nous si facilement notre vie à la misère du péché véniel, plus triste que toutes les misères terrestres? Pourquoi l'estimons-nous si peu de chose et restons-nous indifférents à la souillure qu'il met dans notre âme? Pour nous aussi l'amitié divine est le trésor par excellence. A l'exemple de Marie, nous devons éviter tout ce qui pourrait contrister l'Esprit-Saint et le cœur de Jésus. Guerre à mort à tout péché, même au péché véniel!

4. Guerre à mort même *aux imperfections volontaires!* A nous comme à la Vierge immaculée Dieu a dit : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Ces paroles qu'Abraham entendit le premier, l'Immaculée devait les réaliser plus complètement que toute créature. C'est incontestable, car l'amour de la perfection découle en Marie de ces deux sources bénies de sa Conception : la délivrance complète de toute domination du mal, et l'union intime avec son Dieu. L'imperfection volontaire, comme tout affaiblissement de l'idéal divin en nous, nous soumet d'une manière indirecte non pas à l'empire, mais aux influences du mal, par conséquent de Satan roi du mal. Nous fuyons par l'imperfection volontaire le divin Soleil de justice, nous nous rapprochons des ombres, nous sommes dans la pénombre; encore quelques pas, ce sera l'ombre, puis la nuit complète. Certes, notre sainte Mère devait appartenir, dès la première seconde de son existence, tout entière au royaume de la lumière. En elle comme en Jésus pas d'ombre, pas d'obscurité, pas le plus petit éloignement de Dieu. Elle a sa volonté unie intimement à la volonté divine. Daigne cette bonne Mère nous faire la grâce d'une fuite généreuse à l'égard de toute imperfection volontaire! Soyons fidèles non seulement aux ordres de Dieu, mais à ses moindres désirs. Pensons toujours que le moindre défaut enlève de sa valeur à un tableau, et faisons en sorte que Jésus et Marie aiment à se contempler en notre âme comme en un beau miroir où se reflète toute la lumière du ciel, toute la beauté divine, sans ombre et sans nuage, et de plus avec tous ses charmes.

5. Car jusqu'ici nous n'avons étudié que la partie négative des privilèges de la Conception immaculée. Faisons à présent notre incursion dans *la partie positive* de notre étude. Dire les trésors d'illumination, de clarté que l'on trouve dans l'intelligence de Marie, est-ce possible à la langue humaine? Notre céleste Mère n'a-t-elle pas en elle, dès la première aurore de sa pensée, toutes les irradiations du Verbe divin? En Jésus sont tous les

trésors de la sagesse et de la science divines ; il a la plénitude de l'intelligence, il connaît tous les secrets de la nature et de la grâce. Qu'il y ait entre le Fils, Dieu, et la Mère, créature presque divine, une distance immense, incommensurable, il faut toujours l'admettre. Mais ce que Marie ne possède pas de lumière et de science par sa nature même, ne l'a-t-elle point par communication ? Un bon fils cache-t-il quelque chose à sa mère ? Il serait bien osé de faire la part exacte de ce que Jésus a laissé ignorer à sa Mère bénie, et on peut sans crainte affirmer que la pensée, que l'intelligence de Marie a été enveloppée d'une éblouissante clarté dès sa Conception immaculée.

Et les trésors du cœur de Marie, tendresses maternelles, délicatesses exquises, sensibilité et compassion toujours prêtes à s'émouvoir pour toutes les misères, quelles richesses ici encore ! L'organisme moral de l'âme sainte de Marie a été perfectionné sur le modèle de l'âme sainte de Jésus. Ces deux cœurs battaient à l'unisson, pleins tous deux des plus nobles sentiments, des plus pures affections. Dans ces cœurs tout est radieux de l'or pur de la sainte dilection. Quand donc, mes frères, nos cœurs battront-ils à l'unisson du cœur de Marie ? Quand nos intelligences seront-elles éclairées des pures lumières de son intelligence ? A l'exemple de notre Mère, allons puiser le bon conseil à sa source suave, aux clartés du Verbe divin. Tournons notre intelligence vers Dieu et demandons-lui de l'éclairer. Près de Dieu, enseignés par lui, nous saurons sans nous égarer suivre la route lumineuse du paradis. Notre cœur aussi, plongé dans le cœur divin de Jésus avec celui de Marie, s'enflammera de l'ardeur des saints. Il palpitera sous la pression des saints enthousiasmes ; avec un cœur de feu, comme la flamme, nous nous consumerons à la gloire de l'amour divin et nous allumerons tous les cœurs autour de nous.

Conclusion

Puisse bientôt se réaliser pour nous dans sa plénitude ce divin idéal ! Ah ! certes, il est grand et capable de nous effrayer. Mais notre Mère est là avec la puissance de son Jésus, la tendresse de son cœur, elle nous soutiendra, nous prendra par la main, guidera nos pas. Et peu à peu, grâce à la protection bénie de cette Mère et à nos efforts généreux, nous croîtrons en sagesse et en grâce ; à chaque effort, à chaque pas vers les hauteurs, de nouveaux horizons découvriront à nos yeux leurs éblouissantes clartés. Le ciel de notre âme deviendra de plus en plus pur. Les orages et les tempêtes humaines passeront sous nos pieds, nous laissant planer tranquilles dans les beautés enfin pleinement conquises de la lumière et de l'amour divins. Ainsi soit-il.

ENTRETIENS SUR LES ÉVANGILES DU DIMANCHE

III

3e Dimanche de l'Avent

LE TÉMOIGNAGE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Jean-Baptiste avait quitté le pays des montagnes et sa grotte de Térébinthe ; il était apparu à quinze lieues de là dans le désert qui avoisine le Jourdain. Etabli sur la rive orientale du fleuve sacré dont les ondes s'étaient jadis entr'ouvertes devant les Hébreux, il baptisait les foules, leur prêchait la pénitence et leur annonçait la venue du Messie.

Jean remuait trop puissamment la société juive pour ne pas attirer sur lui l'attention du Sanhédrin.

Ce Conseil suprême de la nation juive, composé de soixante-dix membres, siégeait à Jérusalem, dans une salle sphérique, moitié comprise dans le temple, moitié en dehors de cet édifice. Il jugeait les grandes causes, interprétait la Loi, délibérait sur les affaires religieuses et politiques.

Il députa vers Jean une ambassade composée de prêtres et de lévites afin de lui faire subir une sorte d'interrogatoire juridique. Les réponses du Précurseur vont nous fournir la matière de cet entretien. Ecoutons ce qu'il dit : 1° de lui-même, et 2° de Jésus-Christ.

I. — *Ce qu'il dit de lui-même.*

S'adressant à l'austère réformateur, les prêtres et les lévites multiplient les interrogations flatteuses. Sa sainteté éminente le faisait prendre pour le Christ. Mais lui, sans hésiter, confesse la vérité : « Je ne suis pas le Christ. » Ils le pressent : « Etes-vous Elie ? » Et il leur dit : « Je ne le suis point. — Etes-vous le prophète annoncé par Moïse ? — Non. » Toujours *non ;* ses réponses sont une suite ininterrompue de négations. Il est pourtant prophète et, selon la parole de Notre-Seigneur, plus que prophète. Il est Elie en vertu, quoiqu'il ne le soit pas en personne.

Mais il faut parler. « Qui êtes-vous donc, afin que nous portions une réponse à ceux qui nous ont envoyés ? » — La réponse, écoutez-la, c'est une des plus belles que l'humilité ait jamais faite : « *Ego vox,* je ne suis qu'une voix. »

Ainsi, cette faible agitation de l'air, cet ébranlement fugitif du fluide impalpable qui nous environne, voilà à quoi Jean se compare. Comme il cherche à disparaître et, selon l'expression de Bossuet, comme il se baigne dans l'humilité et dans le néant [1] !

Etudions les caractères de l'humilité de saint Jean-Baptiste, et nous y trouverons marqués et

[1] *Elévations sur les Mystères,* XXIVe Semaine, Ire Elévation.

confondus les deux caractères principaux de notre orgueil.

1° Il rend gloire à la vérité et à la justice en se reconnaissant inférieur à Jésus-Christ. Et nous, malgré nos faiblesses, malgré tout ce qui nous humilie intérieurement, malgré ce vide et ce néant qui fait que nous portons partout avec nous l'ennui, pour ainsi dire le dégoût de nous-mêmes, nous voulons pourtant en imposer à nos frères, et qu'on nous prenne pour ce que nous ne sommes pas. Nous exigeons que les hommes pensent de nous ce que nous n'oserions en penser nous-mêmes ; et le comble de ces injustes prétentions, c'est que tous ceux qui nous refusent les qualités que nous n'avons pas et les louanges que nous ne méritons pas, et qui jugent de nous comme nous en jugeons nous-mêmes en secret, nous les haïssons, nous les décrions, nous leur faisons un crime de l'équité de leurs jugements et nous nous en prenons à eux, ce semble, de nos misères et de nos faiblesses. Telle est l'injustice de notre orgueil.

2° Saint Jean veut diminuer ainsi pour que Jésus-Christ croisse. C'est dans ce même esprit, nous disent les saints docteurs, que jusqu'à l'âge de trente ans il resta caché dans le désert, craignant de voir les hommes, déjà trop prévenus en sa faveur, s'attacher à lui au préjudice du souverain attachement qu'ils devaient avoir et qu'il voulait leur inspirer pour Jésus-Christ. C'est pour cela encore qu'il ne fit aucun miracle, de peur d'autoriser l'erreur des Juifs qui le prenaient pour le Messie ; car s'ils étaient prêts sans aucun prodige à saluer en lui l'envoyé de Dieu, qu'auraient-ils fait s'ils l'avaient vu ressusciter les morts et commander aux vents et à la mer ?

Il ne songe qu'à s'effacer devant Jésus-Christ, comme les étoiles quand le soleil paraît à l'horizon. Que nous sommes loin d'un tel désintéressement ! C'est peu de vouloir nous attribuer les talents et les vertus que nous n'avons pas ; nous disputons même aux autres les dons qu'ils possèdent. Il semble que leur réputation nous humilie, qu'on nous prive des louanges qu'on leur donne, et que les honneurs qu'ils reçoivent sont des injustices qu'on nous fait. Incapables d'élévation, de vertu, de générosité, nous ne pouvons la souffrir dans les autres ; nous trouvons des taches où tout le monde admire des vertus. Au lieu que Jean-Baptiste diminue afin que Jésus-Christ croisse, il semble que nous ne pouvons croître et nous élever sans que les autres diminuent ; le mérite nous blesse et nous éblouit, et ne voulant pas nous défaire de nos vices, nous voudrions pouvoir ôter aux autres leurs vertus. Telle est l'injustice et la bassesse de l'orgueil, càractères qui en sont inséparables et qui sont condamnés par les caractères de l'humilité du Précurseur.

Le mystère auquel nous nous préparons est un mystère d'humilité, car il consiste dans l'abaissement, et, pour me servir de l'expression de saint Paul, dans l'anéantissement d'un Dieu.

Si nous voulons mériter les complaisances de l'Enfant de Bethléem, si nous voulons qu'au jour de Noël il vienne reposer dans nos âmes, pour nous communiquer ses dons divins, abaissons devant lui notre vanité et notre orgueil, soyons humbles comme son Précurseur. Alors Jésus accueillera les hommages que nous lui rendrons, il exaucera nos prières et nous fera participer aux bienfaits de sa naissance.

II. — *Ce qu'il dit de Jésus-Christ.*

Tous les rayons de gloire que Jean-Baptiste écarte de son front, il tâche de les concentrer sur le front de Jésus-Christ.

Quand il le révèle à Israël, on sent dans ses paroles le souffle de l'enthousiasme et l'accent de l'amour. Cet humble et austère prophète qui n'a jamais flatté personne, voilà que sa voix s'anime et que la parole sur ses lèvres se change en cantique : il élève Jésus au-dessus de lui, au-dessus de Moïse, au-dessus de toute créature. Il salue en lui le Dieu vivant et présent parmi nous.

1° Il est Dieu, car son action a une efficacité surhumaine. Lui seul est le vrai sanctificateur. Le baptême de Jean représente le plus haut effort de l'humanité essayant de se régénérer par des rites religieux. Mais comparé à celui de Jésus-Christ, il en diffère autant que l'eau diffère du feu.

Il ne produit ni la grâce, ni, par elle, l'embrasement surnaturel et bienheureux qui consume tous les péchés.

« L'eau du baptême de Jésus-Christ, dit Bossuet commentant les paroles du saint Précurseur, n'est pas une eau vide et stérile ; le Saint-Esprit l'anime et la rend féconde ; en lavant le corps, elle enflamme le cœur ; » car, ajoute-t-il, elle est pleine d'un feu céleste, « de ce même feu dont le déluge s'épancha sur toute l'Eglise dans le cénacle [1]. »

Mais saint Jean exalta la nature admirable de Jésus-Christ d'une deuxième manière.

2° Il est Dieu, parce que sa personne est divine. « Celui, dit-il, qui va venir après moi, était avant moi. » Par ces paroles, le Précurseur célèbre la double nature de Jésus-Christ, sa double génération, l'une temporelle, l'autre éternelle.

Si par la première il est Fils de Marie, par la seconde il est Fils unique de Dieu et Dieu lui-même. Sublime théologien, docteur inspiré, Jean-Baptiste révèle au monde le grand mystère de l'Incarnation.

3° Enfin voici qu'il rend à la divinité de Jésus-Christ un troisième hommage.

Il est Dieu, continue-t-il, parce qu'il a droit aux honneurs divins. Chez les Juifs, lorsque le maître se mettait à table, l'esclave lui ôtait sa chaussure et la lui remettait après le repas. Cette fonction était par essence une fonction servile. Son accomplissement était même le signe distinctif de la servitude : *Quodnam est servi signum ? Calceos domini ligat et solvit.* Le disciple devait rendre à

[1] *Elévations sur les Mystères*, XXIe Semaine, Ve Elévation.

celui qui l'instruisait tous les services, excepté celui-là : *Quæcumque ministeria servus domino, eadem discipulus præceptori præstat, præterquam quod calceos non solvat* [1]. Or, saint Jean-Baptiste atteste qu'il n'est pas digne de remplir à l'égard de Jésus-Christ ce dernier des offices. Et pourtant il est le plus grand des enfants des hommes. Qu'est-ce à dire ?

Celui qu'aucun honneur humain ne peut glorifier, qu'est-il donc ? Evidemment, il est Dieu. Jean-Baptiste, en déclarant que Jésus-Christ est au-dessus de tous les hommages, de tous les respects, proclame sa divinité pour la troisième fois.

O saint Précurseur, vous vous êtes bien acquitté de votre ministère. Votre père, Zacharie, éclairé d'une lumière céleste, et dans le ravissement de son âme, s'écriait en parlant de vous : « Et toi, saint Enfant, tu seras appelé le prophète du Très-Haut ; car tu marcheras devant la face du Seigneur pour lui préparer les voies. » (Luc, I, 76). Fidèle à votre mission, après vous être effacé devant Jésus-Christ, vous n'avez rien négligé pour faire resplendir à nos yeux de tout éclat sa dignité incomparable, sa surnaturelle grandeur.

Puissions-nous profiter de ces enseignements ! Ce qui enflammait votre zèle et mettait sur vos lèvres des accents si éloquents lorsque vous parliez du Sauveur, c'était de voir qu'il était inconnu au milieu des siens : *Medius autem vestrum stetit quem vos nescitis.* (Jean, I, 26). Est-ce que ces paroles ne conviennent pas aux chrétiens de nos jours ? Combien en est-il parmi eux qui connaissent vraiment Jésus-Christ, qui s'occupent de lui, qui étudient sa vie, sa doctrine, ses préceptes ? A peine sait-on sur le Dieu fait homme ce qu'on en a appris dans les premières années de son enfance. Mais on ne fait rien pour développer ni même pour entretenir cette science rudimentaire. Trop heureux quand on ne s'applique pas à en effacer de son souvenir les derniers vestiges !

Et pourtant, cette science est la science par excellence. « La vie éternelle, dit saint Jean, c'est de vous connaître, ô Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. » (Jean, XVII, 3).

Efforçons-nous donc de sortir de notre coupable et dangereuse ignorance et d'acquérir ce précieux savoir. *Crescite in cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi.* (II Petr., III, 18).

O Jésus attendu, ô Jésus désiré, ô Jésus appelé ! Dans peu, vous viendrez pour moi en moi. Votre Précurseur m'a appris de quelles vertus je dois orner mon âme pour me préparer à votre céleste visite. O Jésus désiré, mettez ces vertus dans mon cœur, disposez-moi vous-même à votre avènement !

[1] *Tableau évangélique et topographique des Lieux Saints*, par l'abbé Letard, I, 255.

RÉFLEXIONS SUR DES PAROLES DU PROPRE DES MESSES DU DIMANCHE

I

1er DIMANCHE DE L'AVENT

Introït

I. Vers vous, Seigneur, j'ai élevé mon âme. — Dès l'annonce de l'avènement du Sauveur, l'âme chrétienne qui vit dans l'attente de sa délivrance, porte ses regards vers les cieux d'où lui doit venir le salut, et elle jette le cri de sa prière, disant : *Vers vous, Seigneur, j'ai élevé mon âme.* Telle a été la puissance de son espérance qui l'a affranchie des désirs de la terre et qui lui a montré le divin Soleil se levant d'en-haut pour venir la visiter. (Luc, I, 78). C'est Job, livré aux plus cruelles souffrances, abandonné de son épouse, de ses parents et de ses amis, disant : *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre.* (Job, XIX, 25). Et comme Job, cette âme chrétienne ne sera point trompée dans son espérance.

En effet, nous n'avons pas, nous, comme Job, à attendre le dernier jour de notre vie pour voir notre Rédempteur ; car il est venu dans la chair et il a vécu parmi les hommes. L'Evangéliste nous dit : *Le Verbe a été fait chair et il a habité parmi nous.* (Jean, I, 14). Et s'il n'est plus maintenant dans le monde d'une manière visible aux yeux du corps, comme durant les jours de son pèlerinage, il n'en accomplit pas moins dans nos âmes un avènement tout spirituel dont il a dit : *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure en lui. (Ib.*, XIV, 23). Tel est le second avènement qui complète son premier avènement, et c'est celui qui est annoncé à toutes les âmes, parce que toutes les âmes doivent y participer par la foi et l'amour, si elles veulent arriver au salut.

Il y a un autre avènement, plus intime et plus complet, qui est tout à la fois spirituel et sacramentel. C'est vers celui-là que doivent converger toutes nos espérances. Regardez l'autel, et à l'heure du sacrifice, allez vous asseoir au banquet sacré. Jésus nous a dit : *Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui.* (Jean, VI, 57). Alors toutes nos espérances sont réalisées sur la terre, et même nous avons en nous le germe de la réalisation de nos espérances dernières, car Jésus nous a encore dit : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ; et moi je le ressusciterai au dernier jour. (Ib.*, 55).

Elevons donc nos pensées et nos désirs jusqu'à cet avènement sacramentel du Sauveur en nos âmes, et chantons avec le Psalmiste : *Seigneur, qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et hors de vous qu'ai-je voulu sur la terre ? Ma chair et mon cœur ont défailli : vous êtes le Dieu de mon*

cœur, le Dieu qui serez mon partage pour l'éternité. (Ps. LXXII, 25-26).

Puis ayons la patience d'attendre le jour et l'heure qu'il choisira pour venir nous visiter, lui disant avec le prophète : *Seigneur, nous vous avons attendu patiemment dans le sentier de vos jugements ; votre nom et votre souvenir sont dans le désir de notre âme.* (Is., XXVI, 8).

II. Mon Dieu, je me confie en vous, et je n'en rougirai pas. — C'est ainsi que l'âme chrétienne est bien convaincue et déclare qu'elle ne peut trouver de salut que par Dieu et en Dieu. C'est lui seul qui doit être notre espérance. Nous n'avons donc qu'à nous séparer de ceux qui disent à notre âme : *Il n'y a point de salut pour elle en son Dieu.* (Ps. III, 2). Autrefois, nous placions notre confiance en nous-mêmes, et nous vivions dans des troubles continuels, car la crainte est la compagne de *ceux qui se confient dans leur puissance et qui se glorifient dans l'abondance de leurs richesses.* (Ps. XLVIII, 7). Autrefois, nous nous en rapportions aux aspirations de notre cœur pour la conduite de notre vie, et nous avons rencontré sur notre chemin bien des peines et des déceptions : *Celui qui se confie en son cœur est un insensé, mais celui qui marche sagement, celui-là sera sauvé.* (Prov., XXVIII, 26). Autrefois, nous croyions trouver notre salut, notre repos dans les créatures, et nous espérions vivre ainsi des jours heureux sous leur protection, mais ce n'est point en vain que le Seigneur a dit : *Maudit l'homme qui se confie dans l'homme, qui se fait un bras de chair, et dont le cœur se retire du Seigneur !* (Jér., XVII, 5). Si telle était notre condition, hâtons-nous d'en sortir.

Pour y arriver, reconnaissons en toute humilité que nous nous sommes égarés, et faisons tous nos efforts pour vivre de manière à mériter le salut qui nous a été promis. « Mon Dieu, la confiance que j'avais en moi-même m'a fait tomber dans les faiblesses de la chair. Abandonnant Dieu, j'ai voulu être comme Dieu, et craignant alors que le moindre des plus petits animaux ne me donnât la mort, j'ai rougi à cause des moqueries méritées par mon orgueil. Mais maintenant je mets ma confiance en vous : non, je n'ai plus à rougir. » (S. Aug., *In Ps.* XXIV, n. 1). Tels étaient les sentiments des justes de l'ancien Testament : ils auraient bien voulu jouir du salut, pouvoir l'embrasser, et comme il tardait à venir, de leurs cœurs montaient vers Dieu leurs plaintes amoureuses : *Cieux*, disaient-ils, *versez votre rosée d'en-haut, et que les nuées pleuvent le Juste.* (Is., XLV, 8).

Mais voici l'Eglise qui, en s'appuyant sur l'enseignement de l'Apôtre, vient ranimer nos espérances, et nous montre l'aurore du salut qui va paraître : *Nous savons*, nous est-il dit, *qu'elle est déjà venue l'heure de sortir de notre sommeil ; car notre salut est maintenant plus près que lorsque nous avons embrassé la foi. La nuit est déjà fort avancée, et le jour approche. Rejetons donc les œuvres des ténèbres et revêtons-nous des armes de la lumière.* (Rom., XIII, 11-12). C'est pourquoi n'écoutons point les railleries de ceux qui disent de nous : *Où est leur Dieu ?* Répondons-leur hardiment : *Notre Dieu est dans les cieux : toutes les choses qu'il a voulues, il les a faites.* (Ps. CXV, hébr., 2-3). Ne sommes-nous pas déjà sauvés en espérance ? (Rom., VIII, 24). Aussi devons-nous vivre de manière que tout en nous révèle que nous avons placé notre confiance en lui, et quoiqu'il tarde de paraître, soyons certains qu'il viendra nous sauver. *Ne perdez pas votre confiance, laquelle a une grande récompense. Encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et il ne tardera point.* (Hébr., X, 35-37). Voilà ce que Dieu exige de nous : l'espérance en lui, afin que nous ayons ainsi un auxiliaire pour notre salut.

III. — Que je ne sois point un sujet de dérision pour mes ennemis. — David, poursuivi d'insultes par Séméi, disait à ses serviteurs : *Laissez-le maudire ; car le Seigneur lui a ordonné de maudire David.* (II Rois, XVI, 10). Est-ce que maintenant il ne verrait plus la volonté de Dieu dans les humiliations dont il souffre ? Loin de nous une pareille pensée. C'est un sentiment de défiance à l'égard de lui-même, qui lui inspire cette prière : il craint de succomber sous le poids de ses afflictions. Aussi ne voulant point déchoir de cette espérance dans laquelle *Dieu l'a affermi avec tant d'amour* (Ps. IV, 10), il demande que Dieu le délivre ou qu'il vienne le fortifier contre ses ennemis. Voilà bien le désir d'une âme qui souhaite que ses afflictions ne soient point un sujet de scandale pour les pécheurs.

Non, il ne nous est pas défendu de prier Dieu pour qu'il vienne nous délivrer, quoique Jésus-Christ nous ait dit : *Vous êtes heureux, lorsque les hommes disent faussement toute sorte de mal de vous, à cause de moi.* (Matth., V, 11). Voyez Jésus-Christ lui-même au jardin des Oliviers. Bien qu'il sût les fruits précieux que nous retirerions de sa passion, il disait dans sa prière : *Mon Père, si vous le voulez, éloignez de moi ce calice ; cependant que ma volonté ne s'accomplisse pas, mais la vôtre.* (Luc, XXII, 42). Puis étant sur le point de mourir et voyant ses ennemis le poursuivre de leurs railleries, il parle autrement, et il prie encore son Père, disant : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. (Ib.,* XXIII, 34). Voilà notre modèle. Avant d'être sous le pressoir des dérisions et des insultes, c'est un sentiment de défiance de nous-mêmes qui doit nous porter vers Dieu ; et une fois entrés dans la voie des humiliations, c'est une prière de pardon que nous devons adresser à Dieu en faveur des pécheurs ; mais nous devons, avant comme après, placer notre espérance en Dieu, quoi qu'il puisse nous arriver.

Il y a cependant un ennemi auquel nous ne devrions jamais fournir le moindre motif de moquerie à notre endroit : c'est le démon, et

Jésus-Christ nous l'a désigné sous le nom de *l'homme ennemi.* (Matth., XIII, 28). Aussi lorsque nous disons à Dieu : *Que je ne sois point un sujet de dérision pour mes ennemis*, nous lui demandons d'empêcher le démon d'arracher de notre cœur par des insinuations mensongères l'espérance du salut et des biens futurs qu'il nous a promis ; nous voudrions que le démon ne nous fasse plus tomber dans le péché et qu'il cesse de nous tendre ses embûches perfides. Et toutes ces demandes sont inspirées par notre vif désir de pouvoir nous élever vers Dieu avec plus d'ardeur, afin de participer à son avènement. Disons-lui donc en toute confiance : *Seigneur, vous m'avez conduit : vous êtes devenu mon espérance et ma forteresse.* (Ps. LX, 2-3).

Etes-vous dans les tribulations ? Souvenez-vous que Dieu est là devant vous pour assister à votre combat ; il vous a promis son secours, disant : *Il criera vers moi, et je l'exaucerai ; je serai avec lui dans la tribulation, je le sauverai et le glorifierai.* (Ps. XC, 15). Ne craignez donc point vos ennemis, mais espérez toujours, en vous appuyant sur cette parole de Jésus-Christ qui vous a dit : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* (Jean, XVI, 33).

IV. Tous ceux qui espèrent en vous ne seront pas confondus. — Combien sont nombreux les justes qui ont placé leurs espérances dans le Seigneur, et qui en ont vu la réalisation !

Voici d'abord Abraham. Etant déjà fort avancé en âge, il espère voir l'accomplissement de la promesse que Dieu lui a faite au sujet de la naissance d'un fils. (Gen., XV et XXI). Il fut ensuite soumis à une rude épreuve, et sans l'intervention d'un ange, il aurait certainement immolé Isaac. *(Ib.,* XXII). De là cette parole de saint Paul en parlant d'Abraham : *Il a cru, ayant espéré contre l'espérance même.* (Rom., IV, 18).

Considérez Tobie. Voici son épouse et ses amis qui se rient de lui, en disant : *Où est votre espérance pour laquelle vous faites des aumônes et des sépultures ?* (Tob., II, 16). Et Tobie, toujours ferme dans son espérance, leur répondait : *Ne parlez point ainsi, parce que nous sommes les enfants des saints*, et que nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne détournent jamais leur fidélité de lui. *(Ib.,* 7-8). Aussi Tobie n'a point été confondu, car il est écrit qu'après être sorti vainqueur de ses épreuves, *tout le reste de sa vie se passa dans la joie. (Ib.,* XIV, 3).

Que pensez-vous de Job ? Le voilà étendu sur son fumier, abandonné de tous, et bien qu'il soit livré aux plus cruelles souffrances, il dit : *Quand Dieu me tuerait, c'est en lui que j'espérerais ; j'exposerai mes voies en sa présence. Et lui-même sera mon Sauveur.* (Job, XIII, 15-16). Et Job a vu ses espérances se réaliser au-delà de ses désirs, car il est dit : *Le Seigneur bénit Job dans les derniers jours plus que dans ses premiers. (Ib.,* XLII, 12).

Avons-nous besoin de rappeler l'exemple de David ? Tous ses cantiques sont remplis des sentiments d'espérance dont son cœur était animé pour Dieu. *Le Seigneur,* disait-il, *est ma lumière et mon salut : qui craindrai-je ? Le Seigneur est le protecteur de ma vie : par qui serai-je intimidé ? C'est en lui que je mettrai mon espérance.* (Ps. XXVI, 1, 3).

Enfin, voyez tous les justes de l'ancien Testament dans la personne du saint vieillard Siméon qui, craignant Dieu, attendait d'une ferme espérance la consolation d'Israël. (Luc, II, 25). Et de tous ces justes nous pouvons dire ce que Jésus-Christ disait d'Abraham en s'adressant aux Juifs : *Abraham votre père a tressailli pour voir mon jour ; il l'a vu et il s'est réjoui.* (Jean, VIII, 56).

Ainsi en est-il de tous les justes qui ont vécu sous la loi de grâce. Les uns, comme les Juifs et les Apôtres, ont vu le Sauveur lors de son avènement dans la chair ; les autres sont appelés à le connaître et à le recevoir dans son avènement spirituel ; mais tous nous devons porter encore l'espérance de le voir en son dernier avènement avec une grande puissance et une grande majesté. Il nous le dit aujourd'hui dans le saint Evangile (Luc, XXI, 27), et les anges, le jour de l'Ascension, l'annoncèrent aux apôtres, disant : *Hommes de Galilée, pourquoi vous tenez-vous là regardant au ciel ? Ce Jésus qui du milieu de vous a été enlevé au ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel.* (Act., I, 11).

Ames chrétiennes, ne craignez donc pas d'être confondues, donnez un libre essor à vos espérances et redites avec l'Apôtre : *Pour nous, notre vie est dans les cieux. C'est de là aussi que nous attendons le Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ.* (Philip., III, 20). O vous donc qui êtes l'attente des nations, venez nous sauver ! *Nos pères ont soupiré après vous, ils ont espéré en vous, et ils n'ont point été confondus.* (Ps. XXI, 4-5). Quant à nous, pleins d'espérance en vous, nous ajouterons l'espérance à l'espérance, comme la tribulation s'ajoute à la tribulation, et le délai au délai. Non, vous ne pouvez tarder à venir, car vous ne voudrez point laisser périr ce que vous avez déjà sauvé une fois.

V. Seigneur, montrez-moi vos voies, et enseignez-moi vos sentiers. — Notre espérance ne doit point être oisive. Il faut que nous travaillions à amener l'accomplissement des promesses divines. Aussi l'Eglise nous invite-t-elle à prier Dieu pour qu'il nous fasse connaître sa volonté, afin que nous puissions y correspondre.

Montrez-moi vos voies, c'est-à-dire faites-moi connaître vos commandements pour marcher vers la réalisation de mes espérances, atteindre le but où vous désirez me donner le salut, et comprendre vos desseins d'amour sur moi. Seigneur, n'est-ce point dans les jours de votre avènement, que les peuples diront : *Venez et montons à la montagne du Seigneur et à la maison de Jacob, et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans*

ses sentiers ; parce que de Sion sortira la loi, et la parole du Seigneur de Jérusalem. (Is., II, 3).

Disons aussi : *Enseignez-moi vos sentiers*, c'est-à-dire cette connnaissance de *vos conseils* dont j'ai besoin pour me diriger dans la vocation où votre divine Providence a bien voulu me placer, car vous avez dit : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel : venez ensuite, et suivez-moi.* (Matth., XIX, 21). Et maintenant, Seigneur, *souvenez-vous de votre parole à votre serviteur, par laquelle vous m'avez donné de l'espérance.* (Ps. CXVIII, 49).

S'il y a des préceptes que nous devons accomplir, il y a aussi des conseils qui nous sont présentés. Les préceptes, ce sont des lois qui nous obligent tous, et Jésus-Christ nous en demande l'observation comme un témoignage d'amour, car il a dit : *Celui qui a mes commandements et les garde, c'est celui-là qui m'aime.* (Jean, XIV, 21). Il en est autrement des conseils, qui ne nous obligent point d'une nécessité absolue, à moins que nous soyons tenus à les suivre en vertu d'une vocation particulière. Jésus-Chris nous en a parlé, disant : *Que celui qui peut comprendre, comprenne.* (Matth., XIX, 12). Et ce qu'il disait de la virginité, nous pouvons aussi le dire de tous les autres conseils évangéliques. C'est pourquoi chacun, avant de les embrasser, mesure ses forces pour savoir s'il sera capable d'en supporter le fardeau et de persévérer jusqu'à la fin.

Mais les préceptes comme les conseils sont au même titre l'expression de la volonté de Dieu à notre égard, car Jésus-Christ ne nous a rien dit qui ne soit la parole de son Père. Voici la déclaration qu'il a faite : *Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même. Mais mon Père qui demeure en moi, fait lui-même les œuvres.* (Jean, XIV, 10). Puis il disait encore : *La parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais de mon Père qui m'a envoyé. (Ib.*, 24). C'est pourquoi, lorsque nous demandons à Dieu de connaître ses voies et ses sentiers pour arriver au salut, nous ne demandons rien autre chose que la connaissance de sa volonté pour l'accomplir, car nous savons que *ce ne sont pas tous ceux qui lui disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de son Père qui est aux cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux.* (Matth., VII, 21).

Appliquons-nous donc à faire passer cette volonté de Dieu dans notre cœur et dans nos œuvres, et ne soyons pas de ceux qui les portent dans leur mémoire, et non dans leur conduite. Alors nous goûterons certainement les joies de l'avènement d'amour que Jésus-Christ veut accomplir en nos âmes, et à son dernier avènement nous recevrons le salut dans toute sa consommation.

II

2e DIMANCHE DE L'AVENT

Introït

I. Peuple de Sion. — L'Eglise ne peut garder pour elle seule la bonne nouvelle du salut, et après l'avoir annoncée à tous les hommes, elle s'adresse spécialement à tous ceux qui ont placé leur espérance dans le Seigneur. C'est bien elle qui est la Jérusalem, la cité de Dieu, et le prophète lui a dit : *Lève-toi et tiens-toi sur la hauteur, regarde vers l'Orient et vois tes fils rassemblés du soleil levant jusqu'au couchant, se réjouissant à la parole de ton Dieu qui viendra pour toi.* (Bar., V, 5). En effet, dès l'instant que nous aimons Dieu et le prochain, nous entrons dans Sion, c'est-à-dire dans l'Eglise, puisque la cité de Dieu a pour base une loi qui n'est autre que la charité, et *la charité c'est Dieu.* (I Jean, IV, 8). Celui donc qui est rempli de charité est plein de Dieu, et le grand nombre de ceux qui sont remplis de charité composent la cité de Dieu. Soyez donc en Sion, et Dieu ne sera pas hors de vous. (Saint Aug., *In Ps.* XCVIII, n. 4). Appliquez-vous donc à pratiquer la charité, et vous appartiendrez au peuple de Sion, et comme Dieu, qui en est roi, exige que ses sujets lui ressemblent, souvenez-vous de la parole qu'il nous a dite : *Soyez saints, parce que moi je suis saint.* (Lev., XI, 44 ; I Pier., I, 16).

L'Eglise s'adresse aussi à tous ceux qui autrefois appartenaient au peuple de Sion et qui en sont sortis, comme cet homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho. (Luc, X, 30). Elle leur annonce le salut pour les engager à revenir vers elle sous l'inspiration et par le secours de la grâce du Sauveur. Le prophète l'avait salué, ce retour de tous ces pauvres captifs, et il dit à l'Eglise : *Ils sont sortis de toi tous ces enfants qui ont été conduits à pied par les ennemis, mais le Seigneur les amènera vers toi, portés avec honneur, comme les fils d'un royaume. Car le Seigneur a résolu d'abaisser toute montagne élevée et les roches éternelles, et de combler les vallées jusqu'au niveau de la terre, afin qu'Israël marche rapidement pour la gloire de Dieu.* (Bar., V, 6-7). Jésus-Christ les a vus, tous ces transfuges, revenir dans Sion, et il en parlait aux Juifs, disant : *Les publicains et les femmes de mauvaise vie vous précéderont dans le royaume de Dieu.* (Matth., XXI, 31). O Jésus ! que votre grâce vienne nous chercher pour nous ramener dans votre Eglise !

L'Eglise enfin s'adresse à toutes les âmes qui entendent la parole de Dieu et qui ensuite cherchent à lui faire porter des fruits. C'est là le vrai peuple de Sion ou, si vous aimez mieux, la bonne terre qui a reçu la semence : *Celui qui écoute la parole et la comprend, il porte du fruit et rend ou cent, ou soixante, ou trente.* (Matth., XIII, 23). Or cette parole de Dieu, l'Eglise la répand à pleines mains dans nos âmes, et si,

après l'avoir reçue, nous nous appliquons à arracher de notre cœur l'orgueil et la sensualité, nous serons capables de la pratiquer avec le secours de la grâce : *C'est pourquoi, rejetant toute impureté et tout excès de malice, recevez avec docilité la parole entée en vous, qui peut sauver vos âmes. Mais pratiquez cette parole, et ne l'écoutant pas seulement, vous trompant vous-mêmes.* (Jac., I, 21). C'est à cette condition que vous pourrez espérer goûter toutes les joies qui vous viendront du salut que l'Eglise vous annonce. Non, ce ne sera point en vain que vous aurez placé votre espérance dans le Seigneur qui a dit : *Jacob ne sera plus confondu, et son visage ne rougira plus ; mais lorsqu'il verra ses fils, ouvrage de mes mains, sanctifiant au milieu de lui mon nom, ils sanctifieront ensemble le saint de Jacob, et annonceront le Dieu d'Israël, et ceux qui étaient égarés d'esprit, recevront l'intelligence, et les murmurateurs apprendront la loi.* (Is., XXIX, 22-24).

II. Le Seigneur viendra pour sauver les nations. — Voici la bonne nouvelle que l'Eglise annonce à ses enfants : c'est du Seigneur lui-même qu'ils recevront le salut, puisqu'il doit venir. Autrefois Dieu se servit de Moïse pour retirer son peuple de la captivité d'Egypte, et plus tard il se servait des prophètes pour l'instruire et lui faire connaître ses volontés, ou bien il suscitait des hommes capables de le soustraire à la domination de ses ennemis. Aujourd'hui, c'est le Seigneur lui-même qui est annoncé et il ne tardera point à venir, car il a été dit à l'Eglise : *Monte sur une haute montagne, toi qui annonces la bonne nouvelle à Sion ; élève ta voix avec force, toi qui évangélises Jérusalem, élève-la, ne crains pas. Dis aux villes de Juda : Voici votre Dieu. C'est le Seigneur qui vient avec puissance : son bras exerce sa domination ; il porte avec lui sa récompense, et son œuvre est devant lui.* (Is., XL, 9-10). Et le Seigneur est venu dans une chair semblable à la nôtre, révélant sa puissance par les prodiges de son amour en faveur des pauvres et des malheureux ; il a exercé sa domination sur les éléments, sur les démons et sur tous ses ennemis ; il se présentait lui-même comme devant être la récompense de ceux qui croiraient en lui ; il donnait la puissance de devenir enfants de Dieu, et à ceux qui le recevaient dans leur demeure, il disait : *Aujourd'hui le salut est descendu sur cette maison.* (Luc, XIX, 9).

C'était le Sauveur qui venait pour nous délivrer de nos péchés. Non, il ne s'était point donné la mission de nous juger et de nous condamner ; il voulait nous rendre à son Père et nous relever de nos abaissements. Tel le prophète l'avait annoncé, tel il parut dans la Judée, et l'Evangéliste nous l'indique en rappelant cette parole que le Seigneur avait dite par Isaïe : *Voici mon serviteur que j'ai choisi, l'objet de ma dilection, en qui mon âme a mis toutes ses complaisances. Je ferai reposer mon esprit sur lui, et il annoncera la justice aux nations. Il ne disputera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques. Il n'achèvera pas de rompre un roseau à demi brisé, et n'éteindra point une mèche encore fumante, jusqu'à ce qu'il assure le triomphe de la justice. Et les nations espéreront en son nom.* (Matth., XII, 18-21). Qui voudrait refuser sa confiance à celui qui est le bien-aimé de Dieu ; qui est destiné à faire régner la justice ; qui n'a eu dans sa conduite ni humeur, ni hauteur, ni austérité, ni caprice, ni emportement ; qui a été toujours prêt à faire grâce, qui a enseigné la vérité, qui a établi une loi pleine d'amour, la charité, et qui, dans son dernier avènement, distribuera des couronnes à ses serviteurs ? C'est donc avec raison que saint Paul en écrivant à Timothée reconnaissait Jésus-Christ comme étant son Sauveur et son espérance. (I Tim., I, 1).

Voilà le Seigneur qui est déjà venu dans une chair mortelle, et qui veut venir en nos âmes. Il sera pour chacun de nous ce qu'il a été dans les jours de sa vie temporelle. S'il y a en nous des changements d'affections, de relations et d'habitudes, il n'y en a point en lui, et il nous en prévient, disant : *Je suis le Seigneur, et je ne change point.* (Mal., III, 6). Or si nous avons, nous, changé de bons que nous étions en méchants, appliquons-nous avec le secours de sa grâce à redevenir bons, afin que nous puissions recevoir Jésus-Christ, en participant au banquet bienheureux des saints.

Aussi devons-nous consacrer tous nos efforts à avoir une conscience pure et sincère, un cœur libre et un corps chaste. Le corps et le sang de Jésus-Christ, il faut être digne de les recevoir, non comme la condamnation, mais bien comme le remède de notre âme. Le corps du Christ est l'élément essentiel de notre vie, comme il le dit lui-même : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.* (Jean, VI, 54). Changez donc de vie, si vous voulez recevoir la vie ; sans cela vous la recevrez pour votre condamnation : elle ne vous servira qu'à vous corrompre davantage, loin de vous guérir ; et elle vous donnera la mort, au lieu de vous rendre la vie. (S. Aug., *De Temp.*, Serm. CXV, n. 1).

III. Le Seigneur vous fera entendre sa voix pleine de majesté, et votre cœur sera dans la joie. — Cette voix de Dieu, pleine de majesté, le peuple juif l'entendit dans les jours où, étant sorti de l'Egypte, il allait par le chemin du désert vers la Terre promise. Il l'entendit plus particulièrement au pied de la montagne du Sinaï, et il en fut si effrayé qu'il tomba la face contre terre, disant à Moïse : *Parlez-nous, vous, et nous écouterons ; que le Seigneur ne nous parle pas, de peur que nous ne mourions.* (Ex., XX, 19).

Cette voix de Dieu, il l'a entendue par l'intermédiaire des prophètes et l'Apôtre l'a constaté, disant : *Dieu a parlé autrefois à nos pères par les prophètes, bien souvent et en bien des*

manières. (Hébr., I, 1). Cette voix, toujours pleine de majesté, était terrible pour ramener les pécheurs à l'observation de la loi, et consolante pour les justes qui vivaient dans l'attente de l'avènement du Messie. Non, Dieu n'a jamais cessé de parler à l'homme, soit pour lui témoigner son amour, soit pour le reprendre dans sa justice ; car ce qu'il a été pour le peuple juif, il l'a été pour tous les hommes dans d'autres conditions et sous d'autres formes.

Cette voix, pleine de majesté, les peuples de la Judée l'ont entendue. Jésus-Christ, dès les premiers jours de sa vie publique, commença à prêcher et à dire : *Faites pénitence, car le royaume des cieux approche.* (Matth., IV, 17). Il excitait l'admiration de tous ceux qui l'entendaient : les uns disaient que c'était le prophète et d'autres que c'était le Christ (Jean, VII, 40-41) ; mais ses ennemis auraient voulu mettre la main sur lui, et ils envoyèrent des archers pour le leur amener ; les archers s'en revinrent sans le prendre, disant aux Pharisiens : *Jamais homme n'a parlé comme cet homme.* (*Ib.*, 46). Aussi Jésus en parcourant la Judée était suivi par des foules nombreuses toujours plus avides d'entendre sa parole. Il allait vers tous, disant : *Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* (Matth., XI, 28). Cette invitation n'était point vaine dans sa bouche, car vous l'entendez aujourd'hui dire aux messagers de son Précurseur : *Allez, rapportez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : des aveugles voient, des boiteux marchent, des lépreux sont guéris, des sourds entendent, des pauvres sont évangélisés.* (Matth., XI, 4-5). Et nul des nombreux témoins qui entendaient cette déclaration ne s'éleva pour le contredire. Jésus n'avait qu'à parler pour montrer qu'il agissait et s'exprimait comme possédant la suprême puissance ; il savait passer alternativement des miracles aux instructions et des instructions aux miracles. Comment toutes ces foules n'auraient-elles pas été remplies de joie, alors qu'il s'emparait des esprits, les ravissait et les entraînait par le charme de sa parole, au point que ses auditeurs ne consentaient pas à s'éloigner de lui, même quand il avait cessé de parler ? (S. Chrys., *In Matth.*, Hom. XXV).

C'est cette voix pleine de majesté que nous entendons maintenant dans la voix de l'Eglise, car Jésus-Christ lui a dit dans la personne des Apôtres : *Qui vous écoute, m'écoute.* (Luc, X, 16). C'est pourquoi vos évêques et vos prêtres sont de simples ministres ; ce n'est pas d'eux-mêmes, c'est de la part de Dieu qu'ils vous prêchent ou qu'ils vous lisent les saintes Ecritures ; et de même que Jésus-Christ a fait cette déclaration aux apôtres : *Tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître* (Jean, XV, 15) ; de même vos évêques et vos prêtres se présentent devant vous, disant : « Tout ce que Dieu nous a fait connaître de sa parole, nous vous l'annonçons. C'est Jésus-Christ lui-même qui vous parle par notre bouche. »

Mais cette voix de Dieu, nous ne l'entendons pas seulement dans la voix de l'Eglise, elle résonne doucement aux oreilles de notre cœur qui en éprouve une grande joie. Souvenez vous du jour où Jésus vous a dit : *Allez, vous aussi, à ma vigne.* (Matth., XX, 7). Souvenez-vous de cette invitation qu'il vous a faite, disant : *Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes.* (*Ib.*, XI, 29). Ecoutez, ah ! écoutez cette voix qui ne cesse de vous dire : *Me voici à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je célèbrerai le festin avec lui, et lui avec moi.* (Apoc., III, 20). C'est pourquoi nous disons à tous ceux qui entendent cette voix de Dieu, pleine de majesté : *Que les justes célèbrent des festins, et qu'ils exultent en la présence de Dieu, qu'ils se plaisent dans la joie. Chantez Dieu, dites un psaume à la gloire de son nom ; faites un chemin à celui qui monte sur le couchant : le Seigneur est son nom. Exultez en sa présence. Les pécheurs seront troublés devant sa face.* (Ps., LXVII, 3-4).

IV. — Vous qui gouvernez Israël, écoutez-moi, vous qui conduisez Joseph comme une brebis. — L'Eglise nous fait invoquer Jésus-Christ sous un de ses titres le plus touchant et le plus beau : c'est le bon pasteur. Le prophète l'avait annoncé en disant du Sauveur : *Il paîtra son troupeau comme un pasteur, son bras rassemblera les agneaux, et il les mettra dans son sein ; c'est lui-même qui portera ses brebis.* Jésus-Christ dans les jours de son pèlerinage n'a point parlé autrement : *Moi*, a-t-il dit, *je suis le bon pasteur ; et je connais mes brebis et mes brebis me connaissent.* (Jean, X, 14). Et il veut tellement être notre pasteur qu'il a dit : *Je suis venu pour que mes brebis aient la vie, et qu'elles l'aient plus abondamment. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.* (Jean, X, 10-11). Regardez-le sur le Calvaire : c'est le bon pasteur qui meurt pour ses brebis. Considérez-le sur l'autel : c'est encore le bon pasteur qui s'immole d'une manière mystique et non moins réelle pour se donner en nourriture et en breuvage à ses brebis ; car il a dit : *Ma chair est vraiment nourriture, et mon sang est vraiment breuvage.* (Jean, VI, 56).

Vous qui gouvernez Israël. — Comment ? C'est d'abord par sa souveraine puissance qui peut, et par sa sagesse qui conduit tout avec douceur. David le savait bien, puisqu'il lui disait : *Quand même je marcherais au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car vous êtes avec moi. Votre houlette et votre bâton m'ont consolé.* (Ps. XXII, 4). Il gouverne encore par ses lois et ses jugements. Isaïe le reconnaissait en disant : *Le Seigneur est notre Juge, le Seigneur est notre Législateur, le Seigneur est notre Roi ; c'est lui qui nous sauvera.* (Is., XXXIII, 22). Il gouverne enfin par l'amour qui nous unit à lui et qui l'unit à nous, selon ce qu'il a dit : *Celui qui a*

mes commandements et les garde, c'est celui-là qui m'aime. Or celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et moi je l'aimerai, et je me manifesterai à lui. (Jean, XIV, 21).

Et c'est *Israël* qui est gouverné, c'est-à-dire tous ceux qui appartiennent au peuple de Dieu, et qui s'éloignent du péché, selon cette parole de saint Jean : *Quiconque est né de Dieu ne commet point le péché, parce que la semence divine demeure en lui, et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu.* (I Jean, III, 9). Il faut donc que nous soyons sans péché ; c'est la condition essentielle. Dieu ne dirige que ceux qui marchent devant lui et qui peuvent le voir des yeux de l'âme. Or vous savez ce que Jésus-Christ a dit : *Bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu.* (Matth., V, 6). Alors nous serons son peuple, et il sera notre roi qui nous sauvera.

Vous qui menez Joseph comme une brebis. — Le Seigneur a conduit le peuple juif à travers le désert, comme un pasteur conduit ses brebis : pendant le jour, c'était une nuée lumineuse, et pendant la nuit c'était une colonne de feu. *Le Seigneur les précédait pour leur montrer la voie, le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans une colonne de feu.* (Ex., XIII, 21). Il fit pleuvoir la manne pour les nourrir et jaillir une source du rocher pour étancher leur soif. (Ex., XVI, 65 ; XVII, 6). C'est ainsi que pendant quarante années le Seigneur garda et protégea le peuple juif, comme un pasteur garde et protège ses brebis.

Ah ! nous le savons, le peuple chrétien, à son tour, peut revendiquer la gloire d'être conduit par le Seigneur, et d'être *conduit comme Joseph.* Rappelez-vous comment Joseph a eu à souffrir de ses frères, comment il fut vendu comme esclave et comment il fut ensuite jeté en prison. Et cependant Joseph a été mené comme une brebis, c'est-à-dire qu'il a conservé au milieu de ses tribulations l'innocence et la simplicité d'une brebis, et voilà pourquoi il finit par mériter la gloire qu'il reçut en Egypte. Voulez-vous savoir dans le troupeau de qui vous devez être compris ? Considérez si vous avez gardé votre vertu, et si vous savez marcher dans le chemin si pénible soit-il, où le bon pasteur vous fait passer pour arriver à jouir du salut. (S. Aug., *In Ps.* LXXIX, n. 1).

INSTRUCTION AUX JEUNES GENS POUR LA FÊTE DE SAINT NICOLAS

LES TROIS MORTS

Cujus ob præstans meritum... saluti restituuntur.
Par son mérite et son crédit, les morts sont rendus à la vie.

Mes chers amis,

Peintres et sculpteurs à l'envi nous représentent saint Nicolas rappelant à la vie trois jeunes adolescents immolés par une main barbare. Or, ces trois morts ressuscités par notre bon saint, savez-vous qui ils sont ? L'histoire, à la vérité, n'a pas conservé leurs noms ; mais on peut dire d'eux, pour emprunter un mot à l'Evangile, qu'ils s'appellent *Légion.* Ils sont en effet la figure d'une foule d'adolescents parmi lesquels, surtout à notre époque, une triple mort exerce en grand ses ravages : la mort *à la foi*, la mort *à l'honneur*, et enfin la mort *à la grâce*, fatale conséquence des deux premières.

Je vous dirai un mot de l'une et l'autre, en priant saint Nicolas ou bien de vous en préserver, ou bien de vous en délivrer.

I. — *Mort à la foi.*

La France a vu apparaître, il y a quelque chose comme trois quarts de siècle, un phénomène douloureux. Ce phénomène, le voici : c'est un enfant de quinze ans qui ne croit plus à rien. Que dis-je, un enfant ? Ce sont des milliers d'enfants de quinze ans, d'adolescents de dix-huit ans, qui n'ont plus aucune espèce de religion. Ils sont un jour sortis de l'église avec la résolution de n'y plus jamais rentrer qu'à de rares intervalles, et ils ont répondu à leur mère qui insistait près d'eux et s'étonnait : « Que voulez-vous que j'aille faire à l'église ? Je ne crois plus au Dieu des prêtres ! »

Vous n'êtes pas de ceux-là, vous, mes chers amis, j'aime à le croire, et votre présence en ce jour au pied des autels m'en est le témoignage. Aussi, en flagellant devant vous comme elle le mérite cette précoce impiété, je n'ai d'autre intention que de vous prémunir contre la contagion qui pourrait, un jour ou l'autre, menacer de vous envahir à votre tour.

Eh bien donc ! qu'ont-ils vu de plus que les autres, ces jeunes prétentieux qui traitent de si haut Dieu, l'Eglise, la religion, les prêtres ? Dans quel livre connu d'eux seuls, ont-ils vu *prouvé* que le vieux *Credo* chrétien est erroné, ou que Dieu n'existe pas ? Dans quel ouvrage encore inédit de philosophie ou de science ont-ils vu *démontré* que la Bible se trompe, que l'Evangile n'est qu'un mythe, et que Jésus-Christ n'est pas le fils de Dieu ?

Remarquez-le, mes chers amis, je demande où ils ont vu cela *prouvé* et *démontré.* Car, je le sais, il ne manque pas, dans le camp des ennemis de notre foi, de demi-savants pleins de suffisance pour *affirmer* le contraire de nos saintes croyances. Mais affirmer n'est pas prouver ; et c'est le cas de rappeler ici un mot célèbre de Voltaire. Lisant un jour la lettre d'un obscur philosophe de ses amis, et arrivant à ce passage de l'auteur : « Je tiens enfin la preuve que l'enfer n'existe pas, » il jeta loin de lui l'écrit avec dédain, en s'écriant : « Il est bien heureux, celui-là ! Moi, je n'en suis pas encore là ! » Et pourquoi ne pas vous citer encore un trait semblable du trop fameux encyclopédiste Diderot ? Un matin, dans

sa chambre, il faisait répéter le catéchisme à sa fille. Survient un ami qui s'en étonne et s'écrie : « Hé quoi ! Est-ce bien vous qui enseignez à votre enfant cette religion maudite, que tant de fois nous avons dit ensemble n'être qu'un tissu de superstitions et de mensonges ? — Nous l'avons dit, c'est vrai, » répliqua vivement Diderot. « Mais, jusqu'ici, s'il vous plaît, quand l'avons-nous prouvé ? »

Seraient-ils donc plus forts que Voltaire, que Diderot et tant d'autres qui ont juré la ruine de notre religion, mais malgré tout sont morts en la laissant debout ? Seraient-ils plus forts que tout ce qui s'est levé, depuis dix-neuf siècles, d'adversaires contre l'Eglise de Jésus-Christ, ces jeunes impies de notre époque, qui déclarent en avoir fini à jamais avec les enseignements de la foi, et avoir mis le pied pour la dernière fois dans le temple chrétien ? Etrange phénomène en vérité que cet écolier d'hier qui ne croit plus à rien ! Ce serait risible, n'est-il pas vrai, si ce n'était lamentable. Il sort à peine de l'enfance ; il est encore incapable d'une pensée virile, d'un examen sérieux ; il sait de sa religion juste ce qu'il en fallait pour n'être point refusé à l'examen de la première communion. Et ce que saint Augustin, Bossuet, Pascal, Fénelon, Descartes, Newton, Leibnitz, Euler, Pasteur, et des milliers d'autres grands savants et philosophes ont cru après les plus profondes méditations, ce que les apôtres ont enseigné à la terre au péril de leur vie, ce en témoignage de quoi des millions de martyrs ont donné sans hésiter leur sang, lui, cet imberbe, il le rejette hardiment ! Pour lui, six mille ans de foi religieuse, dix-neuf siècles de christianisme et les œuvres merveilleuses enfantées par la religion de Jésus-Christ, tout cela ne compte pas, tout cela n'est que sottise, mensonge, supercherie ! Ce n'est pas là de l'impiété seulement, c'est encore et surtout de la déraison. Ils sont morts à la foi, les infortunés adolescents qui pensent et agissent de la sorte ; mais de plus et avant tout ils sont morts à la logique et au bon sens.

O jeunes gens qui m'écoutez, avez-vous compris tout ce qu'il y a d'absurde et de grotesque à poser ainsi en indépendant de toute croyance et pratique religieuse, en impie, en ennemi de Dieu, avant d'avoir pu seulement se faire une idée de ce qu'est Dieu par rapport à nous et de ce que nous sommes par rapport à Dieu ? Je n'insisterai pas sur ce point. Mais je ne veux pas non plus négliger l'occasion qui s'offre à moi de vous donner à ce propos un conseil marqué au coin de l'expérience.

Votre âge n'est pas encore celui où l'on puisse sainement juger ni des personnes, ni des doctrines, ni des choses. Les penseurs blanchis dans les longues spéculations, désabusés sur la valeur de la raison humaine, à force de s'être vus réduits à douter le lendemain de leurs certitudes de la veille, assagis par de difficiles recherches et de désolants insuccès dans la poursuite du vrai au moyen des seules lumières de leur esprit, finissent la plupart par regarder d'instinct au-dessus d'eux, pour demander à la raison divine le pourquoi et le comment de toutes choses. Ils savent que tout est mystère autour de nous, que tout est ténèbres ; et il est bien constaté pour eux que le flambeau de toute intelligence créée ne jette sur ces ténèbres qu'une lumière incertaine et douteuse. Alors, ils s'en remettent à la vénérable autorité de l'Evangile et de l'Eglise, et il ne leur en coûte presque plus de croire.

Il en va tout autrement de vous, chers jeunes gens. Votre raison, téméraire comme tout ce qui est sans expérience, absolue dans ses jugements comme tout ce qui ne soupçonne pas les mille faces d'une même chose, croit trop facilement venir à bout de tous les obstacles, pénétrer tous les mystères, et rejette comme invraisemblable et évidemment faux ce qu'elle ne parvient pas à saisir et à expliquer. Pas si vite, mes amis, pas si vite ! Attendez, pour prononcer des jugements sans appel, l'âge où le regard de l'âme, « débarrassé des prismes et des jolies buées roses dont le printemps de la vie l'embaume, voit enfin dans une lumière pure des objets nettement dessinés [1] » ; l'âge où l'on a pu constater que les côtés d'ombre sont infiniment plus nombreux dans les choses d'ici-bas que les côtés lumineux ; que, pour une vérité à peu près reconnue, il y a mille hypothèses incertaines ; que l'homme se heurte à chaque pas à un mystère et que celui-ci est comme l'élément au milieu duquel se meut notre ignorante humanité ; l'âge enfin où, si l'on a quelque bon sens et le courage de la sincérité, on confesse avec le philosophe de l'antiquité que « savoir que l'on ne sait rien est le dernier mot de la sagesse. »

Jusque-là, mes chers amis, il vous faut fuir, comme une peste dangereuse, l'orgueil de l'examen personnel en matière de religion. Car vous n'êtes pas suffisamment armés pour la lutte, et ce serait courir à votre perte, à cette mort en vous de toute foi dont je supplie en ce moment le grand confesseur de la foi que fut saint Nicolas de vous préserver à jamais.

II. — *Mort à l'honneur.*

Sans mourir à la foi, on peut, mes chers amis, mourir à l'honneur. Il faut dire néanmoins que, le plus souvent, on ne meurt à l'honneur qu'après être mort à la foi.

Mourir à l'honneur tout en gardant la foi, on le peut de bien des façons. Je n'en nommerai qu'une seule aujourd'hui : celle qui consiste à rougir de ses croyances intimes par peur des quolibets et des sourires moqueurs de camarades libertins. La mort à l'honneur en ce genre, c'est *le respect humain*.

Est-ce qu'un jeune homme devrait se laisser conduire par ce lâche sentiment ? Est-ce que vous

[1] Bolo, *Les jeunes gens :* Quelques inconnus.

n'êtes pas à l'âge où naturellement l'on ne craint rien ? où l'on prend volontiers pour devise celle si chevaleresque du preux Bayard : « Sans peur ni reproche ! » où l'on se bat seul contre cinq, seul contre dix, seul contre vingt ? où l'on rêve d'être l'un des trois cents Français à qui, sous le ciel de l'Afrique, à la retraite de Constantine, l'intrépide Changarnier disait, en leur montrant les Arabes : « Voyons ces gens-là en face ; ils sont six mille, nous sommes trois cents : la partie est égale ! » Quoi donc ! chers amis, trembler à dix-huit ans ! Et devant quoi ? devant le ricanement d'un imbécile ou d'un débauché ! De grâce, ne désertez pas ainsi le poste de l'honneur, ou cessez de prétendre que dans vos veines coule un sang jeune et généreux. Non, c'est du sang de femmelette ou d'octogénaire ramolli que vous avez au cœur, quand vous avez peur de faire votre devoir, peur d'affirmer vos conviction, peur de confesser Jésus-Christ, votre Sauveur et votre Dieu.

Où prenez-vous donc votre modèle, jeunes gens chrétiens qu'un rien apeure, à qui un sourire d'ironie donne la fièvre ? — Votre modèle ! mais ce doit être David adolescent marchant sans sourciller à l'encontre du géant Philistin, poussant droit à lui malgré ses menaces et ses sarcasmes, lui brisant le crâne et l'étendant par terre, quand l'autre en est encore à se moquer de lui et à le provoquer dédaigneusement. — Votre modèle ! mais ce doit être Samson rencontrant sur sa route les portes fermées de Gaza, et, plutôt que de rebrousser chemin, secouant vigoureusement ces portes qui lui font obstacle, les chargeant sur ses épaules, les emportant au loin, et montrant par son exemple qu'il n'est pas d'obstacle vraiment infranchissable de la part des hommes, pour un jeune homme bien décidé à passer outre quand même sur le chemin du ciel. — Votre modèle enfin, ce doit être cet étudiant de l'Université de Paris, lequel, s'en allant à confesse et moqué par un de ses camarades dans la rue, prend celui-ci par la main et le conduit, moitié de gré, moitié de force, à l'église et au confessionnal, en lui disant : « Tout à l'heure, tu m'en donneras des nouvelles ! » — « Les nouvelles que j'ai à te donner, dit l'autre en quittant le saint tribunal après sa confession bien faite, c'est que j'étais un libertin et que je vais redevenir un bon sujet ; c'est que j'étais un polisson et que je vais redevenir un honnête homme ; c'est que j'étais un malheureux las de la vie et songeant à en finir un de ces jours avec elle, et que maintenant j'ai retrouvé la joie du cœur avec la noble ambition de rendre ma vie utile à moi-même et aux autres. Je ne te remercierai jamais assez : tu es mon sauveur. »

Voilà, mes chers amis, les exemples qu'il faut suivre. Saint Nicolas vous y convie. Entendez-le qui tient à chacun ce langage inspiré de l'Esprit-Saint : « Au nom de ton âme ! ne rougis jamais de la vérité !... Ne rougis ni de la loi du Très-Haut, ni de son alliance, ni d'une juste sévérité envers l'impie, et tu seras glorifié devant l'humanité entière... Mon fils, tout en observant les lois de la douceur, défends ton âme, et honore-la comme elle le mérite. » (Eccli., x, 31 ; XLII, 2, etc.).

Jeunes gens, vous dirai-je en terminant ce sujet, soyez de ceux qui sont fiers, qui sont forts, qui sont durs à la résistance, quand il s'agit de soutenir les batailles de Dieu ; de ceux dont les paroles frappent, dont les coups portent et laissent leur empreinte partout où ils ont touché. Fils des Gaulois qui ne craignaient que la chute du ciel sur leurs têtes, et des Francs qui ne redoutaient qu'une mort sans gloire, qu'une bataille sans blessures, sachez demeurer braves comme eux. Faites-vous respecter, vous et vos convictions. Ayez la fierté de vos principes et l'orgueil de votre foi, sans fanfaronnade pourtant ; car fuyez également l'hypocrisie et l'inutile jactance. Plus que jamais, au milieu de l'universel fléchissement des caractères, le temps est venu dont parlait Mirabeau, « où l'on juge les hommes d'après ce qu'ils ont là, entre les deux sourcils [1]. » Ayez donc à cœur de vous faire bien juger et des hommes et de Dieu, en vous montrant résolument des hommes de foi et des hommes de devoir, de vrais soldats de Dieu.

III. — *Mort à la grâce.*

Comment mourir à la foi et à l'honneur chrétien, sans mourir à la grâce sanctifiante, à l'amitié de Dieu, sans tuer son âme par le péché mortel ?

Si je parle ici de cette mort surnaturelle dont les cas sont si fréquents parmi tous les âges de la vie, c'est pour vous faire observer, mes jeunes et chers amis, que la résurrection en semble plus facile à votre âge qu'à tout autre plus avancé.

Vous n'avez pas encore abusé d'autant de grâces que ceux dont la vie est longue déjà, et Dieu excuse en partie, par la fougue naturelle à vos dix-huit ans, bien des écarts d'ailleurs très regrettables. Votre cœur n'est pas encore endurci, ni votre esprit délibérément fixé dans le mal. Vous ne gémissez pas sous le poids d'habitudes invétérées ; les passions en vous sont récentes encore, et d'un élan vigoureux vers en haut vous pouvez briser leurs entraves. Vous n'avez pas votre conscience envasée à de telles profondeurs que vous ne puissiez, d'un bond, la dégager de ces fanges du péché. Enfin vous n'avez pas, en général, pour racheter votre âme de la mort, à opérer de ces restitutions du bien d'autrui qui, toujours onéreuses et presque toujours impossibles, empêchent tant de retours à Dieu au lit de mort de certains vieillards.

Et de plus, mes chers amis, ce qui pèse d'un grand poids en votre faveur dans la balance, c'est je ne sais quelle secrète prédilection de Dieu pour

[1] Bolo, *Ibid.*, Sans nom.

vous. Vous êtes vraiment, comme l'a dit un auteur, devant le Père qui est aux cieux, « la portion privilégiée, les Benjamins [1], » les fils préférés, au sein de la grande famille humaine. Même infidèles à Jésus, vous êtes compris à ses yeux dans la figure de ce jeune homme, sans nom dans l'Evangile, dont il est dit que le Sauveur l'aima et le vit partir avec une affectueuse tristesse. (Marc, x, 17). Ce jeune homme, après être venu trouver Jésus, s'était pourtant retiré ensuite sans vouloir embrasser l'Evangile. N'importe ! Jésus ordonne aux évangélistes de noter, pour perpétuelle mémoire de la chose, qu'il le regarda tendrement et l'aima : *intuitus eum, dilexit eum.* Pourquoi, dites-moi, ce dessein du divin Maître ? N'y reconnaissez-vous pas une attention spéciale de Jésus pour vous, une preuve de sa prédilection ?

Après les tout petits enfants dont il aime l'innocence, ce sont les adolescents dont il aime les généreuses ardeurs, qu'il se plaît à ressusciter du tombeau du péché, pour peu qu'un soupir de leur part lui en fournisse l'occasion. Combien de fois même ne prévient-il pas les désirs, ne vient-il pas à la rencontre de ces morts qui cheminent loin de lui sur la voie de perdition, qu'il poursuit jusque-là, qu'il arrête au passage, qu'il a la joie de reconquérir pour toujours à la félicité et à la vie ! O la merveilleuse histoire que celle de la résurrection de l'adolescent de Naïm ! On l'emporte en terre ; la pauvre mère pleure, abîmée de deuil ; les amis s'attendrissent eux-mêmes jusqu'aux larmes sur le sort de cet infortuné jeune homme frappé par la mort à la fleur de la vie ; la tristesse est dans tous les cœurs ; mais nul ne songe à Jésus. Jésus n'en vient pas moins de lui-même au devant de ce cercueil, au devant de ce deuil. Il se présente inopinément à la rencontre du défunt, et il le ressuscite à la vie. (Luc, VII, 11-15). O adorable tendresse de Jésus pour les jeunes !

Et vous, ô jeunes gens à qui c'est mon dernier mot, si vous êtes morts par le péché, hâtez-vous de profiter des prédilections de Jésus pour revenir à lui ! N'attendez pas, pour songer à ressusciter du tombeau, que se taise pour vous la voix de Celui qui vous dit aujourd'hui : « *Adolescens, tibi dico, surge !* Jeune homme, je le veux, sortez de la mort. » Plus tard, peut-être, il serait trop tard, et l'Epoux d'aujourd'hui pourrait n'être plus demain qu'un juge, et n'avoir plus pour vous d'autre parole que cette sentence de damnation : « *Nescio vos.* En vérité je ne vous connais plus. » (Math., XXV, 12).

Daigne saint Nicolas ouvrir vos yeux et vos cœurs à cette salutaire vérité ! Ainsi soit-il.

[1] Bolo, *Ibid.*, Prédilection de Dieu.

POUR L'INAUGURATION DE LA SAINT ELOI

Tulit ergo Dominus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur.

Le Seigneur Dieu prit donc l'homme, et le mit dans le paradis de délices, afin qu'il le cultivât. (Gen., II, 15).

Mes frères,

Quoi qu'il vous paraisse, ce n'est sûrement pas la première fois que notre vieille église voit pareil rendez-vous. C'est comme représentants du travail, n'est-il pas vrai, que vous y figurez, et que vous êtes venus saluer dans saint Eloi une des plus nobles illustrations du travail. Eh bien ! le temps n'est encore pas si loin où chaque métier avait sa corporation distincte, et se faisait gloire d'avoir à sa tête, pour patron et pour modèle, une de ces illustrations comme l'Eglise seule a le privilège d'en posséder.

Prenons saint Eloi, puisque c'est sous sa bannière qu'il vous a plu et qu'il convenait en effet de vous enrôler.

Il n'est pas tout à fait d'aujourd'hui, car sa vie se passa de 588 à 689 ; mais les saints ne sont jamais démodés, et tout loin de nous qu'il a vécu, saint Eloi ne laisse pas que de pouvoir servir encore de modèle, sous tous rapports, à l'ouvrier du vingtième siècle.

C'était sous le règne de Clotaire II. Ce prince, désireux de relever l'éclat de sa couronne, conçut et arrêta le projet de se faire confectionner un trône digne de sa puissance. Ayant ouï parler de l'habileté d'Eloi et de sa finesse de goût en ce genre de travail, il le fit demander et lui confia l'exécution de son projet. On mit donc à sa disposition l'or et les pierreries qu'on estima nécessaires à la confection de cette œuvre d'art. Mais quel ne fut pas l'étonnement du roi, lorsqu'il apprit que, des matériaux fournis, au lieu d'un trône, Eloi avait trouvé le moyen d'en faire deux, d'une richesse et d'une élégance qui dépassaient toute attente !

Ce fut alors que le prince, touché de tant d'adresse et d'une telle probité, le nomma son trésorier. Et voilà aussi comment Eloi l'ouvrier mérita de devenir le patron de ceux qui travaillent les métaux.

Je ne m'attarderai pas à vous raconter comment, touché de la grâce divine, il en vint à distribuer tous ses biens aux pauvres ; ni avec quel succès il s'acquitta de l'importante mission que lui confia le roi Dagobert auprès de Judicaël, duc de Bretagne, dont il amena la soumission ; ni par quelles dispositions providentielles il fut d'abord ordonné prêtre, puis consacré évêque de Noyon en 640 ; ni enfin comment il mourut en odeur de sainteté, après dix-neuf ans d'un laborieux et non moins glorieux épiscopat : j'épuise-

rais votre attention, et je la voudrais ménager pour vous faire entendre un mot sur l'*origine* et la *raison* du travail.

1. — On s'imagine assez communément que le travail n'a sa raison d'être que dans l'exigence d'une foule de besoins, et qu'à défaut de ces impérieux besoins, l'homme se trouverait affranchi de la loi du travail. C'est ce qu'ont prétendu certains économistes. Mais c'est ravilir le travail que de lui assigner une telle origine. Que, depuis la faute de notre premier père, la nécessité du travail soit devenue plus pressante, plus tyrannique, c'est certain ; car, abolissez le travail, et il ne sortira plus de terre que des ronces et des épines. Toutefois, ce n'est pas de ce moment-là que date l'institution du travail : elle remonte à l'origine même de l'homme. C'est si vrai que Dieu n'a pas attendu la révolte d'Adam pour lui faire une loi du travail ; mais, dès le premier jour de sa création, il l'introduit dans le jardin de délices avec mission de le cultiver, et par conséquent de travailler : *Ut operaretur.*

2. — Quelle est donc la raison du travail en soi ? — Entendez bien, mes frères. C'est pour abréger que je pose ainsi la question. — Je ne me demande pas encore la raison de ce travail fatigant devenu désormais nécessaire, indispensable ; de ce travail auquel vous pouvez vous plaindre d'être assujettis. Ajournons cette question. Je me demande simplement : pourquoi faut-il, qu'en tout état de cause, l'homme ne puisse être exempt de travailler ? Et je réponds que cela tient à sa nature même ; ce qui a fait dire à l'Esprit-Saint que « l'homme naît pour travailler, comme l'oiseau pour voler. *Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum.* » (Job, v, 7).

Qu'est-ce que l'homme ? C'est une activité intelligente et libre.

Comme *activité,* il faut bien qu'il se remue, qu'il s'agite. La pire des violences, la pire des contraintes, serait de le condamner au repos absolu, à l'inaction absolue, et il n'y a pas d'homme au monde qui voulût s'y résigner, ne fût-ce qu'un jour en sa vie.

Mais c'est de plus une activité *intelligente et libre,* à même par conséquent de comprendre les services qu'il peut tirer de toutes les créatures soumises à son empire, soit pour ses besoins, soit pour son agrément, et de se procurer celui de leurs services qu'il préfère. Dieu a abondamment pourvu à tout ce qui pouvait nous être utile ou agréable : plantes, arbres, animaux de toute espèce, jouissez-en, mais en amateurs intelligents et libres ; restreignez ou supprimez même ce qui vous incommode ou ce qui convient moins, propagez ce qui convient davantage ; variez la disposition du jardin au gré de votre intérêt ou de vos goûts ; ôtez d'ici cette fleur, et remplacez-la par un arbre, si c'est un arbre que vous préférez ; aplanissez même cette montagne, comblez cette vallée, changez le cours de ce fleuve, si vous le jugez bon. Autrement, de quoi serviraient l'activité, l'intelligence, la liberté dont Dieu vous a honorés ? Remplissez la terre, et vous l'assujettissez : *subjicite eam.*

Or, mes frères, tout cela c'est du travail, de l'occupation, et non point du désœuvrement, ce me semble, et voilà comment l'Esprit-Saint est fondé à dire que « l'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler. »

N'allez donc pas vous figurer jamais que vous soyez descendus au-dessous de votre dignité d'homme par cela seul que vous êtes des travailleurs ; il n'y a que les bêtes privées de raison qui ne travaillent que parce qu'on les y force, au lieu que l'homme ne fait et ne peut qu'honorer sa nature en travaillant. C'est par le travail, et uniquement par le travail, qu'il exerce cet empire que Dieu lui a légué en partage sur la création, et qu'il se rapproche de Dieu dont le pouvoir dominateur est absolu. Et s'il est une chose dont vous ayez surtout à remercier Dieu, c'est de vous avoir fait l'honneur de vous associer, par votre travail, à ce pouvoir dominateur.

Honneur donc à ces patrons intelligents, qui ont l'inspiration et le bon esprit de relever, aux yeux de l'ouvrier, la dignité du travail en tournant sa pensée et son cœur vers un de ces illustres modèles comme est saint Eloi, et ont ainsi voulu lui dire : « Voilà jusqu'à quel degré de mérite et jusqu'à quelle gloire l'ouvrier laborieux et honnête, l'ouvrier consciencieux, doit aspirer et peut oser prétendre. »

Le travail ! mais c'est la véritable mise en exercice de notre royauté, la plus haute attestation de notre grandeur, et, de toutes nos aptitudes, celle qui rend le plus de gloire à notre Créateur, lorsque nous en usons bien. Car il y a manière et manière d'en user, si nous voulons que Dieu soutienne, dirige et bénisse nos efforts. Souvenons-nous surtout qu'il a expressément posé une limite au travail, en disant : « Tu travailleras six jours, et tu te reposeras le septième. » Il y a péril, croyez-moi, faux calcul, à dépasser cette limite, car, si travailler est une façon de bâtir, nous apprenons par ailleurs que « si le Seigneur n'y met la main lui-même, c'est vainement que travaillent ceux qui bâtissent : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam,* » et vous pouvez être sûrs que si vous bâtissez au jour défendu, Dieu n'y mettra pas la main.

Respectez donc la loi du Seigneur, en gardant le repos du dimanche ; sanctifiez votre travail, en l'offrant à Dieu chaque matin par une courte prière ; et ainsi vous mériterez la protection de votre glorieux patron, qui après de longues années de travail fructueux ici-bas vous introduira dans le repos éternel. Ainsi soit-il.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

ALLOCUTIONS AUX PARENTS LE SOIR DE LA PREMIÈRE COMMUNION

12

25 mai 1899

PARENTS, AIDEZ-NOUS !

Mes frères,

Nous allons vous rendre vos enfants. Ils sont beaux, ils sont purs, ils sont consacrés. Le temple de Dieu est saint, et vos enfants sont devenus le temple de Dieu.

Qu'allez-vous en faire ? Cette grande journée s'achève dans l'incertitude, sinon dans l'inquiétude. Qu'allez-vous faire de vos enfants ?

Un jour, maîtres d'eux-mêmes, aveuglés par leurs passions ou entraînés par les courants du siècle, ils renonceront peut-être à leur baptême et à leur première communion, et vous ne pourrez que gémir et pleurer sur leur apostasie. Mais aujourd'hui, ces chers petits vous appartiennent encore. Vous êtes les maîtres et régulateurs de leur adolescence qui va commencer. Qu'allez-vous en faire ?

Je sens mes mains trembler sur ces têtes innocentes, et d'une voix émue, avec toute l'autorité de mon ministère apostolique, je viens vous dire :

Parents, vos enfants sont beaux, ils sont purs, ils sont consacrés. La religion les a transfigurés et comme divinisés. De grâce, ne défaites pas ce que nous avons fait. Prêtres, nous aimons vos enfants, et nous avons la prétention de leur avoir fait du bien. Parents, ne contrariez pas, mais continuez et complétez notre action. Travaillez avec nous. *Aidez-nous !*

I

1. Nous avons donné à vos enfants des *idées justes*. Nous leur avons enseigné, dans tout leur harmonieux ensemble, et sous les formules les plus simples et les plus accessibles, les grandes vérités qui doivent dominer et régler notre vie. Ces enfants de douze ans savent ce qu'ils sont, d'où ils viennent, où ils vont. Ils savent le principe, le terme et le chemin, ce que Dieu veut d'eux sur cette terre et ce qui les attend par-delà les limites de cette terre. Ils savent Dieu et sa loi, la religion et ses mystères, le vice qu'il faut fuir et la vertu qu'il faut pratiquer, les sacrements et les dispositions qu'ils réclament, les peines et les récompenses de la vie future. Nous leur avons appris la doctrine de Jésus-Christ, nous leur avons donné des principes, et nous pouvons affirmer qu'ils ne trouveront jamais dans le cours de leur vie une lumière, je ne dis pas supérieure, mais égale à celle du petit catéchisme que nous leur avons mis dans les mains, dans la tête et dans le cœur !... Humbles enfants, raisons encore novices, vous savez mieux que les philosophes d'Athènes et de Rome ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir. Vous avez des idées justes, des idées nobles, des idées vraies sur Dieu, sur l'âme, sur le bien et le mal, sur la vie et la mort, sur le temps et l'éternité..., tandis que de nos jours bon nombre d'esprits élevés et de forts penseurs ne savent que dire, ou ne disent là-dessus que des choses quelquefois absurdes, souvent incohérentes, toujours indécises. Ils ignorent Notre-Seigneur Jésus-Christ ; vous le connaissez. Hauts sommets, ils sont dans l'ombre ; modestes vallées, le soleil vous atteint et vous illumine. Ils sont le versant de la confusion et des ténèbres ; vous êtes le versant de l'ordre et de la clarté.

Parents, vos enfants ont reçu de nous des croyances précises, autorisées et fermes. N'effacez pas ce que nous avons écrit. Ne permettez pas qu'on tienne à votre foyer, à votre table, des propos contraires à la foi. Ne laissez pas traîner chez vous des livres et des journaux antichrétiens, coupe empoisonnée où votre fils et votre fille viendraient boire à longs traits le doute, peut-être l'impiété irrémédiable. Avant de railler ce prêtre, d'accuser ce cloître, de mettre en discussion la vérité de ce mystère, la sainteté de cette loi morale, l'opportunité de cette loi de l'Eglise, regardez autour de vous, voyez ceux qui vous entendent, et arrêtez le mot malheureux qui allait tomber de votre bouche indiscrète. Respectez ces chers petits, dont parle l'Evangile, ne leur enlevez pas la foi : car pour quiconque tue la foi dans les âmes, ne fût-ce que par un sourire railleur ou un mot sceptique, il est dit *qu'il vaudrait mieux pour lui qu'on lui liât une meule au cou, et qu'on le jetât dans la mer*. De grâce, ne défaites pas ce que nous avons fait ; n'effacez pas ce que nous avons écrit.

2. Nous n'avons pas seulement donné à vos enfants les pensées de la foi, nous leur avons inspiré de *généreux sentiments*. Nous avons protégé la pureté de leur baptême, et, quand ils ont été atteints par les premiers souffles du péché, d'une main délicate et prudente nous les avons redressés dans le repentir et réhabilités par l'absolution. Nous avons formé leur conscience. Chateaubriand, au souvenir de la confession qui a précédé sa première communion, s'écriait : « J'ose dire que c'est de ce jour que j'ai été créé honnête homme ; je sentis que je ne survivrais jamais à un remords. Combien elle est divine cette religion qui s'empare ainsi de nos bonnes facultés ! Quels préceptes de morale suppléeront jamais à ces institutions chrétiennes ? » Oui, nous nous emparons de vos chers enfants, nous les préservons, nous les purifions. En les élevant jusqu'à Dieu, nous les créons honnêtes gens. En les faisant chrétiens, nous les rendons sensibles et bons, dociles, désintéressés. Autant et plus que qui que ce soit, nous voulons qu'ils soient d'utiles citoyens ; mais nous estimons qu'ils le seront d'autant mieux qu'on aura commencé par en faire d'excellents chrétiens.

Est-ce une erreur ? Est-ce un mal ? Est-ce un mal que nous défendions vos enfants contre cette soif

de jouissances sensuelles qui tourmente la jeunesse sans la satisfaire, qui l'épuise et qui la corrompt, qui lui ôte jusqu'à la sensibilité même, et ne laisse au fond de son âme ni une fibre ni une pensée pour la famille, pour la patrie, pour l'Eglise? Est-ce un mal que nous disions à vos enfants : Aimez Dieu, aimez vos parents, aimez votre prochain, aimez votre pays, aimez votre religion? Est-ce un mal que nous leur inspirions les nobles émotions et les généreux sentiments?

Parents, vos enfants ont reçu de nous des germes de moralité, des vertus commencées, une grande délicatesse de conscience. N'étouffez pas ce que nous avons semé. Nous voulons sauver la jeunesse; permettez-nous de la sauver, et ne détruisez pas en elle l'innocence du cœur, ce bien si beau, si précieux, qu'on ne tient qu'une fois de la bonté des cieux. Nous voulons former le cœur, le caractère, la volonté de votre fils et de votre fille, et leur imprimer une puissante horreur pour le mal, une puissante énergie pour le bien; ne les accablez pas de flatteries, ne fermez pas les yeux sur leurs défauts, n'en faites pas des idoles, ne les élevez pas dans une mollesse énervante; apprenez-leur à travailler et non à manger, à veiller et non à dormir, à vaincre et non à céder, à vivre et non à végéter. Sachez dire à votre fils : A l'école! à l'atelier! au négoce! Et à votre fille : Au ménage! à l'action! debout dès l'aube! Faites-en des laborieux et non des jouisseurs, des modérés et des sobres et non des dépensiers et des vaniteux, des dévoués et non des égoïstes. Rendez-les forts, en les conservant purs. De grâce, ne défaites pas ce que nous avons fait, n'étouffez pas ce que nous avons semé.

3. Avec les grandes pensées de la foi et les généreux instincts de la vertu, nous avons communiqué à vos enfants *de saintes habitudes*. Nous les avons enrôlés sous les drapeaux de la piété. Nous leur avons dit : A la prière! au pied de la croix! à l'église! à la Table sainte! Et les voilà dès maintenant dressés aux pratiques de la vie chrétienne. Vous les avez vus aujourd'hui, le front découvert, les mains jointes, les genoux pliés sur le pavé du temple. Vous avez entendu retentir sur leurs lèvres enfantines les formules d'adoration et de prière qu'ils ne devront plus jamais oublier. Ils savent comment on parle à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints, ce qu'on peut leur demander, quel culte il faut leur offrir. Ils sont initiés à nos belles cérémonies, aux fêtes de l'Eglise, à ses chants sacrés, à ses lois pénitentielles. Ils connaissent par le détail les pieux usages qui sanctifient la journée du chrétien. Ils ont l'expérience de la confession sacramentelle. Et en mangeant pour la première fois le pain des anges, ils ont pris le goût de cette divine nourriture, qui n'est pas moins nécessaire à leur vie spirituelle que le pain matériel à la vie de leur corps.

Parents, vos enfants ont reçu de nous une méthode de vie chrétienne, un ensemble de saintes habitudes. Ne démolissez pas ce que nous avons édifié. Quand bien même, en vertu de je ne sais quelle répugnance injustifiable, vous ne voudriez pas pour vous des pratiques religieuses, vous n'auriez pas le droit d'en priver vos enfants. Vous n'avez pas le droit de leur interdire la prière quotidienne, la messe du dimanche, l'abstinence réglementaire, la confession et la communion. Vous n'avez pas le droit d'entraver en eux l'action morale et sanctifiante des sacrements. Ne comptez pas la religion pour rien. Son intervention dans la vie de vos enfants n'est pas facultative, elle est obligatoire; son influence n'est pas simplement utile, elle est rigoureusement nécessaire. Ne comptez pas la religion pour peu de chose; ne la mettez pas après la santé, après la fortune, après la science, après un brevet, après une pièce de monnaie; mettez-la à sa place, c'est-à-dire à la première place. Quand nous christianisons vos enfants, pour qui travaillons-nous, sinon pour vous et pour eux? — Pour eux, puisque c'est là, dans la religion bien pratiquée, que l'âme renaît, que son activité se renouvelle, que sa volonté reprend des forces, que sa persévérance s'affermit. — Pour vous, puisque sur la tête de vos enfants reposent vos plus douces espérances, puisque de leur vertu dépend votre félicité. Vos enfants n'auront jamais trop de religion. Ils sont purs aujourd'hui parce qu'ils sont pieux... Nous leur avons donné de solides principes, de généreux sentiments, de saintes habitudes. De grâce, ne défaites pas ce que nous avons fait. N'effacez pas ce que nous avons écrit. N'étouffez pas ce que nous avons semé. Ne démolissez pas ce que nous avons édifié. Aidez-nous.

II

Aidez-nous. *C'est votre intérêt.* Car, je vous l'affirme, il y a une liaison intime, une corrélation exacte, mathématique, entre la conservation de la foi et la conservation de la vertu dans l'âme et dans la vie de l'adolescent.

Ce jeune homme commence à prendre de grands airs avec le prêtre, et voilà même qu'il jette par dessus bord les croyances et les pratiques religieuses qui revêtaient ses premières années de candeur, de charme et d'éclat; le prêtre n'est plus pour lui qu'un étranger, et la religion une vieille chose usée et démodée. Je vous le demande : va-t-il devenir, en vertu de son incroyance, plus ami du travail et de l'ordre, plus judicieux, plus chaste, meilleur? Poser une telle question, c'est la résoudre.

Il ne se confesse plus au prêtre. Mais il va se confesser à d'autres. Et à qui? A vous, père et mère? Non, non, vous ne connaissez pas même ses démarches, comment connaîtriez-vous ses pensées? Il va se confesser à une créature perdue, à un compagnon de plaisir, à un complice de sa dépravation. Il leur dit tout, même ce qu'il n'a pas fait. Le prêtre n'est plus son confident; mais il n'y a personne qui se confesse plus souvent que ce jeune homme qui n'a pas de confesseur.

Il ne vient plus entendre le prêtre à l'église

chaque dimanche; mais il va assidûment dans des compagnies suspectes où les prédicateurs ne manquent pas. Il les écoute avec une effrayante docilité. C'est un affranchi du prêtre et des vieux préjugés de la morale évangélique; mais il suit en esclave tous les orateurs d'atelier, de club ou d'estaminet qui flattent l'indépendance, qui glorifient les passions.

Il ne vient plus chanter avec le prêtre les louanges de Dieu, le *Credo* et les saints cantiques; mais on l'entend chaque soir insulter la morale dans des chansons licencieuses.

Il ne salue plus le prêtre quand il le rencontre. Mais au moins vous respecte-t-il davantage, vous qui êtes son père et sa mère? Son front qui a secoué le joug des prêtres supporte-t-il plus patiemment le poids de l'autorité paternelle? Et depuis que son œil toise avec dédain la soutane et le rabat, je voudrais bien savoir si vous êtes plus obéis, plus aimés, plus entourés d'égards!

Non, non. Il n'y a pas ici d'illusion si épaisse qui puisse vous cacher l'affreuse réalité. Lorsque la foi baisse dans l'âme de vos enfants, ce n'est pas la vertu qui monte. Lorsqu'ils échappent à notre main consacrée, ils tombent presque fatalement sous la griffe de leurs sens indisciplinés et de leurs passions victorieuses. Transfuges de l'autel et du confessionnal, ils vont dissiper les trésors de leur éducation première dans des régions malsaines. Vous les croyez purs, et ils se promènent sur les bords du crime avec une horrible insouciance.

Ah! je voudrais que ma voix perçât les murs de cette église et allât retentir dans le cœur de tous les pères et de toutes les mères! Parents, vous avez besoin de nous. Il faut sur l'âme de vos enfants les mains consacrées du prêtre. Livrés à vous-mêmes, vous êtes dans l'impuissance de former comme il faut vos adolescents. Que la mère y mette ses larmes et ses tendresses les plus pénétrantes, le père ses soucis et ses veilles répétées; c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez. Parents, vous ne pouvez presque rien sans nous.

Et nous, prêtres, que pouvons-nous sans vous, parents? Pas grand'chose. Aidez-nous! Pressez-vous avec nous autour de ces blanches robes, autour de ces brassards aux franges d'or et d'argent, et ensemble serrons fortement le nœud sacré qui unit aujourd'hui Dieu et vos enfants. Rendons immortelle, infrangible, indestructible, en la scellant de nos prières et de nos communs efforts, l'alliance de la religion et de la vertu qui resplendit en ce jour au front de votre jeune postérité. Aidez-nous!

III

1. Aidez-nous de vos *paroles* et de vos *exemples*. Que voyons-nous, hélas! dans beaucoup de familles? Nous voyons des parents dénaturés ou imprévoyants qui ont l'air de se désintéresser de la persévérance religieuse et morale de leurs enfants. La famille qui devait être dans les desseins de Dieu comme une forteresse imprenable à toutes les attaques, à toutes les séductions du dehors, — comme un sanctuaire tout pénétré d'essences surnaturelles, — comme un paradis terrestre destiné à abriter les générations naissantes contre les souffles mauvais, — devient trop souvent le plus redoutable obstacle à la conduite chrétienne des adolescents. Le mal actuel est surtout dans la famille. Pères et mères, aidez-nous!

Parlez d'abord, et sachez vous faire obéir. Il est des parents, et il en est beaucoup, qui n'osent pas affirmer leur primauté. Les défaillances de l'autorité familiale se multiplient; l'idée même de la hiérarchie semble menacée, tant les chefs sont apathiques au commandement et faciles à la soumission. « Je veux bien élever mon enfant, dites-vous; mais lui, il ne veut pas, il ne voudra pas. » Et pourquoi êtes-vous donc sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec sagesse et pour faire vouloir avec autorité? Parlez: dites à vos enfants ce qu'il faut croire et ce qu'il faut pratiquer. Parlez: que les enseignements et les conseils tombés des lèvres du prêtre soient exactement répercutés et énergiquement confirmés par vos lèvres. Parlez, on vous croira, on vous obéira..., surtout si la force de vos exemples vient corroborer le son de votre voix.

Agissez. Quand vous voulez apprendre à votre enfant à marcher, vous ne vous amusez pas à lui donner de grands préceptes, à lui dire qu'il faut mettre un pied devant l'autre, à lui expliquer les lois de l'équilibre. Non. Vous le faites d'abord marcher, et vous marchez avec lui. De même, ne vous contentez pas de dire: « Pierre, mettez-vous à genoux, lisez la vie des saints, allez à la messe, » mais dites: « Mettons-nous à genoux, allons à la messe. » Parents chrétiens, c'est votre exemple, votre exemple soutenu, votre exemple complet qui peut seul, au milieu des prévarications contemporaines, inculquer à votre famille le respect austère de la loi de Dieu. Chaque soir agenouillez-vous, et vos enfants s'agenouilleront avec vous. Chaque dimanche votre place est ici, et à côté de vous on verra votre fils et votre fille. Gravez vos pas sur le pavé du temple; c'est un chemin qu'un fils n'oublie jamais quand son père le lui a tracé.

Parents, sans votre concours, nous ne pouvons pas vous promettre la persévérance de vos enfants. Aidez-nous de vos paroles et de vos exemples.

2. Aidez-nous de votre *surveillance* et de vos *sanctions*. Vos enfants vont continuer d'aller à l'école, attention! Les fils de votre sang et de votre foi sont à vous avant d'être à l'Etat, et l'Etat n'a pas le droit de les soustraire à votre direction. Sachez donc vous montrer les maîtres, que vous êtes, et puisque vous vous honorez d'être chrétiens, ne souffrez pas qu'on impose à vos enfants une éducation païenne. Exigez qu'on se mette d'accord avec vous. Ne permettez pas qu'on outrage votre dignité paternelle, en vous élevant une race de sceptiques et de mécréants. Arrière tout système d'éducation qui contrarierait la vie chrétienne de

vos enfants ou qui n'en tiendrait pas compte ! Ce serait une éducation fausse, criminelle et meurtrière.

Vos enfants vont commencer leur apprentissage : attention ! Ne les placez que dans des ateliers dignes d'éloges. Sauvegardez leur moralité. Sauvegardez leur liberté religieuse. Qu'ils sont beaux, ces chers petits, au soir de leur première communion ! Nous surprenons et nous admirons en eux les dispositions les meilleures, une délicatesse morale, des sentiments religieux qui nous réjouissent et nous font tout espérer pour l'avenir. Quel malheur ce serait si demain la première des libertés, la liberté de servir Dieu, leur était enlevée ! si demain le repos du dimanche leur était impitoyablement refusé ! si demain, en devenant apprentis, ils étaient forcés de n'être plus chrétiens ! Hélas ! chaque année l'atelier, le magasin et le bureau tuent des centaines d'âmes que le catéchisme et l'école chrétienne avaient enfantées à la vie de l'innocence et de la foi. Aidez-nous, parents, à prévenir une telle catastrophe !

Vos enfants vont entrer dans le monde, attention ! Les souffles du monde sont mauvais : souffle glacé de l'indifférence, souffle empoisonné du doute, souffle furieux de l'impiété. De toutes parts, l'adolescent est assailli par les plaisanteries fines ou grossières de ses camarades dévoyés, par les lectures et les gravures perfides, par les conversations et les exemples... De tout cela il se dégage une saveur pestilentielle qui menace d'asphyxier les croyances les plus robustes, la piété la plus vivace, la vertu la plus décidée. Pour défendre vos enfants contre tous ces périls, la religion a institué des catéchismes de persévérance, des cercles, des patronages... Parents, joignez vos efforts aux nôtres. Aidez-nous de vos paroles et de vos exemples. Aidez-nous de votre surveillance et de vos sanctions.

Le soir de sa première communion, Montalembert écrivait dans son journal ces paroles étonnantes : « Pour la première fois j'ai compris qu'il pouvait être doux de mourir. »

Oui, chers enfants, vous pourriez mourir ce soir. Votre mort serait douce, car elle serait le soir d'un beau jour, et l'aurore du jour éternel encore plus beau.

Vous ne mourrez pas. Vous allez sortir de cette église non pour mourir, mais pour vivre, c'est-à-dire pour lutter. La lutte sera dure. Ne craignez rien.

Quand vous avez votre mère tout près de vous, quand vous sentez votre petite main dans la sienne, enfants, vous marchez sans trembler au milieu de la nuit la plus épaisse, et avec autant d'assurance que si vous étiez conduits par un ange de Dieu... Qu'importe que le sol soit secoué, les maisons croulantes, les édifices engloutis dans les crevasses profondes ? Au milieu des ruines, une femme apparaît haletante, éperdue. Dans ses bras elle tient son petit enfant. Regardez-le de près : il n'a pas peur, il est avec sa mère, et, quand tout le monde autour de lui est saisi d'épouvante, lui, insensible à l'émotion générale, s'endort tranquillement sur le sein maternel. — Ce n'est pas une mère, mais deux mères que vous avez pour vous défendre, mes chers enfants : la famille et la religion... D'un côté vos parents, de l'autre côté vos prêtres..., telles sont les mains entrelacées qui ce soir s'étendent sur vos têtes. Puissent-elles vous protéger toujours !

DISCOURS D'UN CURÉ POUR SON INSTALLATION

Ego libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.

Je me dévouerai, je me dépenserai bien volontiers pour le salut de vos âmes. (II Cor., XII, 15).

Mes frères,

Vous êtes venus ici avec empressement et en grand nombre. Votre présence aujourd'hui dans cette église, je la regarde non pas seulement comme un acte d'obéissance au précepte qui vous oblige de sanctifier le dimanche par l'assistance à la messe ; vous me permettrez de la considérer encore comme une marque de sympathie pour votre nouveau pasteur, comme un signe de bon accueil, comme un souhait de bienvenue, et je vous en remercie.

Et maintenant, je veux que ma première parole soit une parole de respectueuse condoléance, une parole d'estime et de vénération profonde pour mon très digne prédécesseur, un hommage publiquement rendu à ses vertus sacerdotales. Pendant près de vingt ans qu'il a eu la direction de cette importante paroisse, il a travaillé, il s'est fatigué au service de vos âmes, avec un dévouement, avec une sagesse, avec un talent que vous n'avez pas méconnus. Il vous consacrait les dernières ardeurs d'un zèle que l'âge n'avait pas encore refroidi, lorsque frappé par un coup soudain il tomba mortellement blessé, comme un soldat sur le champ de bataille. Et je viens, aujourd'hui, prendre de ses mains défaillantes le drapeau de la foi, le drapeau de la religion, qu'il tenait avec tant de fermeté ; je viens, dans la mesure de mon pouvoir et avec la grâce de Dieu, continuer son œuvre parmi vous ; je viens vous dire avec saint Paul que je suis prêt à vous donner de grand cœur ce que je possède et à me donner moi-même pour le salut de vos âmes : *Ego libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.*

Mais qu'est-ce donc que je possède, et que puis-je vous donner ? Le grand apôtre n'était pas pourvu des richesses périssables de ce monde, et cependant il possédait un trésor inappréciable : il avait Jésus-Christ, son évangile, ses dogmes, sa morale, ses sacrements, ses mérites.

Et moi aussi, mes frères, malgré ma faiblesse et mon indignité, je suis en possession de ces biens supérieurs. L'Eglise, en me députant vers vous, m'a confié ce qu'avait saint Paul pour le ministère pastoral, et je viens à vous avec *la prière* et le sacrifice eucharistique, avec *la parole de Dieu* et *la grâce des sacrements*.

I

La première chose que je vous apporte, c'est le secours de ma prière.

Le pasteur est placé entre Dieu et les fidèles, comme un intermédiaire. En cette qualité, il est tenu de réciter chaque jour son bréviaire, et d'adresser au ciel des vœux, des supplications, pour les âmes qui lui sont confiées. Mes frères, je ne décline pas ce devoir de ma charge, je l'accepte de grand cœur, et tous les jours, quand je tiendrai dans mes mains le livre sacré de la prière, vos besoins spirituels et temporels seront l'objet de ma pensée et de mes sollicitudes, les vivants et les morts auront une place dans mes souvenirs.

Mais la prière par excellence, celle dont j'attends les plus grandes ressources pour le bien de vos âmes, c'est la sainte messe.

Mes frères, le monde est parfois si bienveillant, qu'il va jusqu'à dire que les prêtres sont des êtres inutiles. Mes frères, quand nous ne ferions que monter à l'autel chaque matin, nous vous rendrions déjà un service éminent; car la messe n'est pas une vaine cérémonie : c'est une adoration infinie, une solennelle action de grâces, un puissant appel à la bonté de Dieu, une souveraine expiation.

La messe est la protection et le salut de l'humanité coupable. Comme le paratonnerre qu'on voit au sommet des édifices brise les colères de la foudre, ainsi la divine Victime, élevée par les mains du prêtre dans le silence de la consécration, détourne la vengeance de Dieu.

Quand on observe ce qui se passe et qu'on voit les iniquités qui chaque jour montent vers le ciel, ces défis jetés à Dieu, cet abandon des devoirs les plus sacrés, ces blasphèmes perpétuellement répétés, blasphèmes de paroles, blasphèmes d'écrits, quand on voit toutes ces prévarications toujours renouvelées et jamais regrettées, on se demande comment Dieu tolère ces outrages, et comment il ne saisit pas le monde pour le briser comme un vase d'argile.

Ce qui désarme la justice de Dieu, mes frères, c'est le prêtre debout devant l'autel, tenant dans ses mains tremblantes un peu de pain, un peu de vin, et opposant aux colères du ciel le corps et le sang de Jésus-Christ. Et ce serait pour le monde la calamité finale, si le sacrifice disparaissait et si le dernier des prêtres était enseveli sous les ruines du dernier des autels.

Dans un tableau aussi admirable que saisissant, un peintre a représenté Jésus-Christ entouré des esprits célestes, qui lui forment un glorieux cortège, au moment qui précède le jugement dernier. Il y a comme un voile de tristesse sur le visage du Seigneur; on sent que quelque chose de grave se prépare. Les anges sont là, les yeux fixés sur lui; ils tiennent la trompette fatale qui va sonner la dernière heure du monde... Cependant, le Christ attend... Qu'attend-il?... Ses regards se sont abaissés sur la terre; il a vu un prêtre célébrant encore une messe, et il attend que cette dernière messe soit achevée, pour donner le signal de la suprême catastrophe...

Mes frères, puisque la messe a une si grande efficacité, chaque fois que je monterai à l'autel, je vous en appliquerai les mérites; je prierai l'auguste Victime d'intervenir pour mes chers paroissiens, de bénir leurs familles, de donner le succès à leurs entreprises, de pardonner leurs fautes, et d'écarter les revers et les calamités dont ils seraient menacés.

II

La seconde chose que je vous apporte, c'est l'Evangile, dont je suis constitué l'interprète; c'est la parole de Dieu, que j'ai le devoir de vous annoncer.

La parole de Dieu! Mes frères, c'est un bienfait dont toute âme chrétienne doit apprécier l'excellence. Le monde n'est qu'un mouvement de lèvres, c'est un bruit incessant de paroles... Mais qu'est-ce que cette parole qui alimente les conversations ordinaires, qui retentit dans les assemblées, dans les académies? Après tout, ce n'est qu'une parole d'homme; elle exprime des idées et suggère des sentiments qui ne vont pas au-delà de ce monde; elle ne se préoccupe que d'intérêts matériels, et quand elle enseigne, elle se contente d'initier ses disciples aux connaissances qui sont purement de l'ordre naturel.

La parole que le prêtre vous annonce du haut de la chaire, vient de Dieu; et elle vous apporte non pas les opinions, les théories, les systèmes plus ou moins discutables de l'humaine sagesse; elle vous apporte la vérité : la vérité sur Dieu et ses attributs, la vérité sur Jésus-Christ, sur les mystères de sa vie et de sa mort, la vérité sur l'homme et sa destinée, la vérité sur les devoirs qu'il faut accomplir, la vérité sur les moyens qu'il faut employer pour arriver à l'éternel bonheur.

Voilà, mes frères, le sublime enseignement dont je serai l'apôtre parmi vous. Cet enseignement, je le dois et je veux le donner à tous, aux petits et aux grands, aux enfants dans les catéchismes, à leurs parents dans la prédication de chaque dimanche.

Il me vient à l'esprit un trait de la vie de saint Thomas d'Aquin. Thomas d'Aquin, tout jeune enfant, s'attachait à la main des passants qu'il rencontrait dans les rues et leur disait avec une adorable naïveté : « Qu'est-ce que Dieu? Dites-moi ce que c'est que Dieu, je veux le connaître, je veux l'aimer. » Cet enfant béni qui devint un des princes de la théologie, un docteur de l'Eglise, sentait, à peine au seuil de la vie, un brûlant désir de connaître Dieu.

Mes chers enfants, mes regards vous cherchent dans cette assemblée, car c'est à vous que je m'adresse en ce moment. Si vous avez au cœur le désir qui tourmentait la jeune âme de saint Thomas d'Aquin, vous viendrez avec joie, avec assiduité au catéchisme, et les leçons de votre pasteur vous apprendront à connaître, à aimer, à servir Dieu, à respecter, à chérir vos parents si tendrement dévoués et à leur obéir ; les leçons de votre pasteur vous initieront à tout ce qu'il y a de vrai : *quæcumque vera ;* à tout ce qu'il y a d'honnête : *quæcumque pudica ;* à tout ce qu'il y a de juste : *quæcumque justa ;* à tout ce qu'il y a de saint : *quæcumque sancta ;* à tout ce qu'il y a d'aimable : *quæcumque amabilia ;* à tout ce qu'il y a de noble et de vertueux : *quæcumque bonæ famæ.*

Et vous, mes frères, ai-je besoin de vous dire que je serai saintement réjoui lorsque je vous verrai en grand nombre groupés au pied de cette chaire, écoutant la voix qui vous parlera de Dieu et de vos devoirs, de votre âme et de son immortel avenir, qui essaiera d'éclairer vos esprits, de fortifier vos convictions, de vous prémunir contre les séductions de l'erreur, qui vous persuadera le bien et vous exhortera à la vertu, qui s'efforcera de vous détacher des choses périssables pour vous inspirer le goût et le désir des choses éternelles ?

Mes frères, si j'en juge par le spectacle que vous me donnez en ce moment, vous écoutez la parole de Dieu avec un religieux et profond respect. J'espère que toujours vous lui continuerez ce respect et que vous ne refuserez pas votre bienveillance à celui qui vous l'annoncera. Si vous me permettez de le dire, j'attends de vous plus encore : j'espère qu'après avoir pieusement recueilli la parole sainte, vous mettrez en pratique les leçons qu'elle vous donnera.

III

Le troisième bien que je mets à votre disposition, c'est la grâce des sacrements.

Il y a différentes manières de vivre : on vit par le corps, on vit par l'âme ; on distingue la vie matérielle avec les avantages qui s'y rapportent, et la vie chrétienne avec les grands intérêts qui s'y rattachent.

Santé, force, bien-être, fortune, voilà la vie matérielle dans tout ce qu'elle a de plus désirable. Assurément, mes frères, on peut désirer tous ces biens, et si j'avais entre mes mains la puissance de Dieu, je voudrais vous en faire jouir tous sans exception ; je voudrais que la vie matérielle fût pour vous exempte de peines, de revers, de maladies ; je voudrais qu'elle fût enchantée, radieuse.

Mais qu'est-ce que cette vie du corps, en regard de la vie de l'âme ? Qu'est-ce que cette vie naturelle, en regard de la vie surnaturelle ? Qu'est-ce qu'une vie qui dure quelques années, un siècle si vous voulez, en regard d'une vie qui se prolonge par delà le tombeau jusque dans l'éternité ? La vie de l'âme immortelle, la vie de l'âme chrétienne, c'est une communication de la vie divine qui, se surajoutant à la vie naturelle, nous élève, nous ennoblit et fait de nous non pas seulement des hommes d'un jour, mais des hommes de l'éternité, des enfants de Dieu, des frères des anges, des concitoyens des saints, des candidats du ciel.

Mais cette vie supérieure, disons-le maintenant, n'existe, ne s'alimente et ne se développe que par la grâce, qui est pour l'âme ce que le sang est pour le corps, ce que la sève est pour l'arbre.

Or la grâce, cet élément nécessaire, indispensable de la vie chrétienne, n'est-ce pas le pasteur qui, dans la paroisse, en est le dispensateur par les sacrements qu'il administre ?

Voyez en effet. C'est lui qui, par le baptême, communique la vie surnaturelle à l'enfant qui vient de naître. Quand elle s'est éteinte sous le souffle mortel du péché, c'est lui qui la restitue dans le sacrement de pénitence. C'est lui qui consacre sur l'autel et distribue à la table sainte le pain mystérieux destiné à l'alimenter. C'est lui qui la fortifie en appelant sur les époux la bénédiction du ciel. C'est lui qui la soutient en appliquant aux pauvres souffrants les grâces qui découlent de la dernière onction.

Il est donc bien vrai : c'est du pasteur, c'est de sa main, pour ainsi parler, qu'on reçoit la grâce. Ah ! laissez-moi vous le dire, mes frères, le pasteur ne désire qu'une chose : il désire donner abondamment la grâce des sacrements. Combien il est heureux et consolé quand il voit dans sa paroisse une sainte émulation pour la recevoir ; quand il voit les pères et leurs fils, les mères et leurs filles s'empresser de répondre à son appel ; quand, aux jours des grandes solennités, il voit de nombreuses personnes s'agenouiller à la Table sainte ! Alors il se dit : « L'œuvre de Dieu se fait autour de moi, » et il porte son fardeau avec plus de courage.

Car c'est un fardeau, mes frères, que le ministère pastoral, et un Père de l'Eglise n'a pas hésité à écrire que c'était un fardeau redoutable même pour les épaules des anges : *Onus angelicis humeris formidandum.*

Et moi qui ne suis pas un ange et qui prends aujourd'hui ce fardeau, je devrais m'effrayer de cette parole. Et pourtant j'ai confiance, et ma confiance, je veux vous dire en terminant sur quoi elle repose.

IV

Je suis bien résolu à mettre à votre service un entier et affectueux dévouement, à vous donner mes sollicitudes, mes travaux, mon temps, mes forces ; mais ce n'est pas sur moi, ce n'est pas sur mes efforts que je compte pour mener à bonne fin l'œuvre que j'inaugure en ce moment.

Je compte sur Dieu d'abord, qui donnera la fécondité et l'accroissement à la semence que je répandrai.

Je compte sur la médiation de la sainte Vierge et sur l'intercession du saint patron de cette paroisse, sous les auspices duquel je me plais à placer mon ministère.

Je compte sur l'appui des personnes considérables qui, dans ce pays, ont une légitime part d'influence et d'autorité. D'ailleurs, la courtoisie avec laquelle j'ai été reçu par le premier magistrat de la commune m'est une preuve de bon vouloir et un gage de la bienveillance municipale.

Je compte sur le dévouement bien connu des instituteurs et des institutrices de la jeunesse, dont le concours me sera si précieux pour l'éducation chrétienne de vos enfants.

Je compte sur les prières des personnes pieuses, qui sont encore en grand nombre dans cette paroisse, et qui voudront bien appeler la bénédiction divine sur les travaux de mon apostolat.

Je compte, mes frères, sur vos religieux sentiments et sur vos bonnes dispositions à l'égard du prêtre. Il m'a été dit qu'en venant ici je trouverais une population sympathique, ouverte, bien accueillante. Cette assurance m'a fait grand plaisir. Votre respect m'est acquis à l'avance, car votre foi, votre bon sens chrétien vous montrent dans le prêtre le représentant de Dieu, le ministre de Jésus-Christ, et vous l'entourez naturellement d'une respectueuse considération. Mais permettez-moi, mes frères, de solliciter votre affection et votre confiance.

Oh ! je sais bien que l'affection se donne et ne s'impose pas ; aussi j'aurai à cœur de la mériter, de la gagner. Mais, ne me la refusez pas, car j'en ai besoin ; j'en ai besoin pour assurer le succès de mon ministère parmi vous ; j'en ai besoin, laissez-moi vous le dire simplement, pour me consoler des tristesses d'une séparation qui m'a bien coûté... Vous me pardonnerez, mes frères, ce regard en arrière, ce retour de ma pensée et de mon cœur vers un peuple auquel j'étais si fortement attaché. Un ministère de douze années dans une paroisse crée nécessairement des habitudes qui deviennent chères, forme des liens étroits que l'on a bien de la peine à rompre... Enfin, le sacrifice est fait ; mais il a été douloureux, et voilà pourquoi j'ai osé vous demander d'en adoucir l'amertume par votre chrétienne charité.

Le sacrifice est fait, et maintenant je suis à vous, je suis votre pasteur, et puisque je suis votre pasteur, vous voudrez bien à dater de ce jour me considérer comme un des vôtres. Ma vie est désormais associée à la vôtre et je prendrai ma part de vos joies et de vos tristesses. J'appartiens à tous, aux pauvres et aux riches, aux enfants et à leurs parents, à ceux qui sont malades et à ceux qui sont en bonne santé. Je n'ai qu'un désir et une ambition : le désir de vous être utile à tous, et l'ambition de vous aider dans l'œuvre de votre sanctification.

Daigne le Seigneur Dieu bénir mon entrée dans cette paroisse et avoir pour agréables les vœux que je fais pour votre bonheur dans le présent et dans l'avenir, sur la terre et dans le ciel !

Ainsi soit-il.

PRESSANT APPEL A FAIRE LE JUBILÉ

Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo.

Nous vous en conjurons au nom du Christ : réconciliez-vous avec Dieu. (II Cor., v, 20).

Mes bien chers frères,

Le temps du Jubilé s'écoule rapidement. Les grâces du ciel inondent la terre, et beaucoup de chrétiens en ont déjà profité. Mais hélas ! un grand nombre hésitent encore ou peut-être même ferment leur cœur et leur âme à l'invitation divine. C'est avec les mêmes sentiments qui animaient l'Apôtre à l'égard des habitants de la ville de Corinthe, que je viens adresser à ces chrétiens un suprême appel, tenter un dernier effort pour réveiller leur foi et leur conscience. Je ne suis qu'un simple prêtre, mais, malgré mon indignité, moi aussi j'ai l'honneur d'être l'ambassadeur de Jésus-Christ, et en cette qualité, les exhortations qui tomberont de mes lèvres deviennent celles de Dieu lui-même. Je viens vous conjurer au nom du Christ de vous réconcilier avec Dieu. Et pour continuer à me servir des paroles de saint Paul : « Je viens vous supplier de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu, car il a dit : Au temps favorable je vous ai exaucé, et au jour de salut je vous ai secouru. Voici maintenant un temps favorable, voici maintenant des jours de salut. » (II Cor., v, 20 ; vi, 1-2).

On vous a déjà expliqué ce qu'il faut entendre par l'indulgence du Jubilé, les grâces qu'elle nous apporte, le prix que nous devons tous y attacher. Aussi est-ce à un autre point de vue que je veux me placer aujourd'hui en vous exposant les raisons qui nous pressent de nous réconcilier avec Dieu pour bénéficier des faveurs du Jubilé. Oh ! si jamais j'ai désiré l'éloquence du cœur, si jamais mes lèvres ont souhaité de trouver ces accents brûlants qui remuent les âmes et les ramènent à Dieu, c'est bien en ce moment où je viens plaider devant vous la cause de vos intérêts les plus chers et les plus sacrés, ceux de votre âme, de votre éternité. O Seigneur Jésus, ô Christ adoré, c'est aussi votre cause que je viens défendre, celle de votre miséricorde et de votre amour ! Donnez-moi donc un peu du zèle que vous aviez allumé au cœur de votre apôtre, donnez à ma parole le feu qui échauffe les cœurs et l'onction qui les touche, répandez sur ces âmes qui vous ont coûté si cher, des grâces si abondantes, une lumière si éclatante, que pas une seule ne résiste à votre appel, mais qu'elles accourent, vaincues par vos bontés, enlacer votre croix de leurs bras suppliants, et baiser avec repentir vos pieds adorés.

I

La première raison que nous avons de faire notre Jubilé, c'est que, refuser ou dédaigner cette

grâce, c'est mettre Dieu à l'affront, c'est lui faire un sanglant outrage. Et en effet, le pape, ambassadeur et représentant de Dieu sur la terre, nous offre de sa part une amnistie plénière. C'est-à-dire que le Seigneur, dans sa clémence, nous propose une réconciliation avec lui, j'allais dire l'abolition de nos dettes envers sa justice. Pardonnez-moi une comparaison : il nous rend notre casier judiciaire, il nous invite à prendre l'éponge du repentir et à en effacer toutes les pages où notre faiblesse, peut-être notre lâcheté, ont inscrit des infidélités, des misères, des chutes, des hontes, des trahisons. Moyennant quoi il oubliera tout, nous rendra son amitié sans arrière-pensée, tous nos biens spirituels perdus, tous nos droits au ciel.

Quand un prince de la terre proclame une amnistie pleine et entière pour tous les crimes et tous les délits, quelle joie dans les prisons, quel tressaillement de bonheur pour les exilés ! Quel affront cuisant pour le monarque si par hasard quelque coupable refuse, rejette son acte de clémence ! Que doit donc éprouver le cœur de Dieu lorsqu'un misérable pécheur auquel il offrait son pardon, l'oubli du passé quel qu'il fût, semble par son indifférence ou son dédain répondre à ses avances : « Ton Jubilé, ton amnistie, ton pardon, je n'en veux pas ! Me repentir, me réconcilier avec toi ? Plus tard ! pas maintenant ! Aujourd'hui, il y a dans mon cœur une haine que je ne veux pas déposer, une passion dont je ne veux pas briser la chaîne, une créature dont l'affection m'est plus chère que la tienne ; il y a dans mes mains de l'or, de l'argent mal acquis que je ne veux pas rendre. Ambassadeur de Dieu, prêtre du Christ, réponds pour moi à ton Maître que je refuse ses avances, ce baiser de paix qu'il me propose. Nous verrons plus tard si je suis disposé ! Plus tard, oui, je me déciderai sans doute. »

Quel outrage fait à la miséricorde divine ! Malheureux pécheur, tremble ! insensé, tu abuses de la plus grande grâce qui te puisse être offerte ! l'endurcissement final t'attend et avec lui la malédiction éternelle. Ecoute ce que dit le Seigneur : « Je vous ai appelés et vous vous êtes détournés ; je vous ai tendu la main et personne ne l'a regardée ; vous avez méprisé tous mes conseils et vous n'avez pas tenu compte de mes réprimandes. Eh bien, moi aussi je rirai de vous à votre mort. » (Prov., I, 24-26).

Vous dites : « Je me convertirai plus tard, je n'ai pas besoin du Jubilé pour revenir à Dieu. » Et moi je vous réponds que, pour vous convertir, il vous faut une grâce ; et une raison de plus de profiter du Jubilé, c'est que, pour beaucoup, pour vous-mêmes, c'est peut-être la dernière grande grâce qui vous est accordée, la dernière occasion qui vous est offerte de mettre en ordre votre conscience. Si une grâce si éclatante vous laisse indifférents, comment céderez-vous à des instances moins pressantes ? Et puis, êtes-vous sûrs que Dieu reviendra frapper après un pareil accueil ? « *Time Jesum prætereuntem et non redeuntem,* » a dit un saint. Craignez que Jésus ne passe et ne revienne plus si vous refusez obstinément de lui ouvrir. Craignez que s'il ne vous trouve point quand il frappe si amoureusement, à votre tour vous ne le rencontriez pas lorsque vous l'appellerez. Vous dites : « Plus tard je me convertirai ! » L'aurez-vous, ce « plus tard » ? La grâce reviendra-t-elle plus tard ? Malheureux chrétien ! Et vous voulez jouer votre âme, votre salut éternel sur un « *plus tard* » qui ne dépend pas de vous ?

Et moi je vous crie du plus profond de ma tendresse pour votre chère âme : Faites votre Jubilé, parce que vous ne pouvez pas répondre du lendemain, parce que si Jésus-Christ vous accorde *aujourd'hui,* il ne vous promet pas ce « *plus tard,* » pas même le *demain.* N'avez-vous donc jamais lu dans l'Evangile, racontée par le divin Maître, l'histoire de l'homme qui escomptait l'avenir et se proposait de rebâtir ses greniers pour les agrandir, qui disait à son âme : « Mon âme, tu as beaucoup de biens amassés ; repose-toi, mange, bois, fais bonne chère. » Mais le Seigneur de lui dire : « Insensé, cette nuit même on te redemandera ton âme, et tes biens amassés, à qui seront-ils ? » (Luc, XII, 18-20).

II

Il faut faire notre Jubilé, parce que nous avons tous quelque chose à réparer dans notre passé, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard du prochain, soit envers nous-mêmes.

A l'égard de Dieu. — Que d'indifférence, d'oubli, de froideur ! que de manquements, de désobéissances, de trahisons peut-être ! Eh bien, c'est lui qui fait les premiers pas pour le rapprochement. Il nous tend la main, il nous ouvre son cœur, nous offre la réconciliation, quand ce serait à nous à la lui demander, à l'implorer à deux genoux. Il nous propose d'oublier le passé, toutes nos fautes et nos ingratitudes. Quelle bonté de sa part, quelle occasion à saisir !

A l'égard du prochain. — Nous avons peut-être des torts à réparer, des restitutions d'honneur ou de biens à accomplir, une réconciliation à opérer, que sais-je encore ? de mauvais conseils ou de pernicieux exemples à effacer. Nulle circonstance plus favorable que l'époque d'un Jubilé pour bien remplir tous ces devoirs de conscience ; en aucun temps nous ne rencontrerons plus de de moyens et plus de facilité, nous ne recevrons des grâces plus abondantes.

Faites votre Jubilé ! — Ne remettez pas à plus tard votre conversion, sous prétexte que vous êtes jeunes encore, robustes, pleins de force et de santé, car peut-être la mort vous guette déjà et s'apprête à vous coucher dans la tombe. Etes-vous plus sages que Jésus-Christ et mieux que lui connaissez-vous donc l'avenir ? Il vous avertit dans son évangile de vous tenir toujours prêts, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure où

la mort viendra vous jeter aux pieds de votre Juge ; et vous répondez, par vos délais, que vous choisirez votre jour et votre heure, comme si vous pouviez vous promettre une seule minute, loin de vous assurer des semaines, des mois, des années ! Ne savez-vous pas que la mort frappe sans distinction, à chaque instant, à tout âge et en tout lieu ? Etes-vous donc seuls à ignorer ces morts subites qui épouvantent ceux qui en sont témoins ? Celui-ci, celle-ci, en pleine santé, s'affaissent subitement à table, au jeu, en voyage, dans une partie de plaisir, ou bien ils passent sans transition du sommeil du temps au repos de l'éternité.

O mes bien chers frères, ô pauvres et bien-aimés pécheurs ! de grâce, ne prêtez pas l'oreille au démon qui veut vous retenir en vous séduisant par l'illusion de votre jeunesse, de vos forces et de votre santé. Combien plus jeunes, aussi forts, d'une santé aussi robuste que la vôtre, ont été couchés dans la tombe et dorment maintenant, côte à côte, sous les dalles glacées de nos cimetières ! Ayez donc le courage de parcourir ces allées funèbres, de lire les inscriptions douloureuses gravées sur les monuments élevés à la mémoire du riche, ou sur l'humble croix de bois plantée en souvenir du pauvre : vous y trouverez plus de jeunes gens moissonnés, à la fleur de l'âge, par l'impitoyable faux, que de vieillards éteints dans la plénitude des années. Eux aussi, ils avaient foi en l'avenir, eux aussi avaient formé de beaux rêves, eux aussi s'étaient bercés dans le mirage des plus douces espérances, et la mort est venue comme un voleur, elle a mis fin brutalement à leurs rêves, elle a brisé la trame de leur vie qu'ils voulaient tisser si riante, elle en a dispersé les lambeaux au vent de l'oubli.

Pensez-vous donc que la cruelle pourvoyeuse de nos cimetières aura pitié de vous, ou bien qu'elle vous oubliera ? Espérez-vous qu'elle fasse exception pour vous et retienne son bras, quand elle ne sait s'attendrir devant aucune larme, ni épargner les palais et les trônes ? Allons ! cœurs endurcis à l'appel de Dieu, supputez bien votre jeunesse, rassurez-vous contre les remords en leur opposant votre vigueur et votre brillante santé, remettez à un lointain « plus tard » le règlement de vos comptes avec la justice ou la miséricorde divines ! Pendant que vous nombrez le faible total de vos années écoulées, j'aperçois à vos côtés un fantôme mystérieux qui les compte à son tour. Pendant que vous vous promettez de longues années encore, je le vois consulter, en ricanant, la volumineuse et fatale liste des condamnés à mort ; de son doigt sinistre il marque les noms désignés pour un prochain trépas, et ces noms sont ceux de jeunes gens aussi bien que de vieillards, et déjà, messagère de Dieu, la mort apprête sa faux qui, dans quelques mois, dans quelques semaines, quelques jours, quelques heures peut-être, les moissonnera impitoyablement, les couchera dans la tombe en les jetant dans l'éternité. Vous ne savez pas si le nom qu'elle lit n'est point le vôtre, et vous vous rassurez au lieu de craindre, de trembler, de vous tenir prêts ?

On raconte que pendant la Révolution, alors que les prisons regorgeaient de victimes, quand retentissait sous les voûtes sombres le pas si connu du geôlier, lorsque la serrure grinçait sous les clefs, au bruit du verrou tiré et de la lourde porte roulant sur ses gonds, les malheureux prisonniers se réunissaient, se serraient avec angoisse l'un contre l'autre, s'étreignant les mains avec épouvante. Et puis quand apparaissait le commissaire, sa liste à la main, un silence de mort régnait dans la prison. A l'appel de leur nom on voyait les malheureux prisonniers pâlir, puis c'étaient des larmes, des cris, des adieux déchirants entremêlés de sanglots, enfin c'était le défilé lugubre vers la guillotine. Ceux qui restaient tremblaient en songeant que le lendemain ce serait leur tour, l'épouvante planait sur les infortunées victimes. Et lorsque, par hasard, la porte maudite s'ouvrait pour rendre à la liberté quelques captifs, pour eux quelle joie, quel délire de bonheur ! Ils auraient baisé, de reconnaissance, les mains du bourreau !

Mes bien chers frères, nous ressemblons tous à ces condamnés à mort. A chaque instant l'appel retentit pour quelques-uns d'entre nous ; comment les autres peuvent-ils vivre sans inquiétude et sans crainte ? Comment s'illusionner au point de croire que notre nom ne peut pas être prononcé d'un moment à l'autre ? Comment être assez peu sage pour ne pas se tenir prêt ?

Or voici que l'Ange de la miséricorde et du pardon sollicite notre repentir et nous offre en retour la paix de l'âme, la liberté du cœur, l'éloignement du remords. Comment des chrétiens peuvent-ils être assez aveugles ou assez insouciants de leurs intérêts éternels pour refuser la main qu'il nous tend et lui dire : « Passe ton chemin ! Tu reviendras plus tard ! » sans savoir si le lendemain leur sera accordé ? Comment laisser passer une occasion si favorable, quand demain peut-être, la mort nous aura couché dans la tombe ?

Oh ! non, je vous adjure par le sang du Sauveur répandu sur le Calvaire, au nom de vos plus chers intérêts, au nom de votre éternité, ne différez plus, ne remettez plus à une autre fois ! *Plus tard* il serait *trop tard !* Combien sont damnés à cause de ce maudit *plus tard !*

Et puis, est-ce que plus tard votre âme aura plus de prix et le sang de Jésus plus d'efficacité ? Quand vous aurez encore ajouté d'autres fautes à vos fautes, d'autres iniquités à vos iniquités, d'autres années d'oubli et de négligence à celles du passé, la miséricorde divine sera-t-elle plus facile à obtenir ? La grâce, après de nouveaux refus et de nouveaux délais de votre part, vous sera-t-elle plus assurée et se fera-t-elle plus pressante ?

Plus tard enfin, après avoir vécu plus longtemps dans l'inimitié de votre Dieu et dans les liens du péché, vos penchants seront-ils plus aisés à surmonter ? Espérez-vous que vos habitudes coupables, que les chaînes qui vous attachent aux créatures seront plus faciles à rompre, quand vous les aurez laissées s'alourdir encore ?

Dieu, dans sa bonté, vous ouvre son cœur tout grand, il vous tend la main : n'allez pas refuser cette main, saisissez-la, au contraire, en la baisant avec reconnaissance, jetez-vous dans ce cœur avec confiance. Ne faites pas à Dieu l'outrage de le repousser ; ne différez plus : aujourd'hui son cœur est ouvert par la miséricorde, demain peut-être il serait fermé par la justice. Aujourd'hui sa main vous apporte bénédiction et pardon, demain, repliée sur vous par la mort, elle ne pourrait plus que vous repousser et vous maudire.

Conclusion

Je cherche en mon esprit des raisons qui puissent vous convaincre, en mon cœur des sentiments qui sachent vous émouvoir et vous décider. Tenez, si vous ne me croyez point encore, allez donc vous agenouiller, au cimetière, sur la cendre des êtres qui vous étaient si chers et que vous pleurez toujours, parlez-leur à travers la tombe et demandez-leur ce qu'ils vous conseillent... Vous ne voulez pas le faire ? Oh ! alors, vous ne m'empêcherez point d'évoquer à votre pensée l'image de ce père, de cette mère, de cette épouse, de cet enfant sur le trépas desquels vous avez versé de si brûlantes larmes ! Ils sont morts chrétiennement, ils avaient vécu chrétiennement, eh bien, dites-leur un éternel adieu, vous ne les reverrez plus, puisque vous ne voulez pas vivre comme eux !

Un Irlandais, jeté en prison pour dettes, s'était vu offrir la liberté et du pain pour ses enfants s'il consentait à voter pour le candidat ennemi de sa religion et de son pays. Après de longues hésitations, il avait cédé.

Comme on le conduisait au lieu du vote, voici qu'une femme en haillons, les yeux hagards, les joues creusées par les privations et par la faim, portant dans ses bras un enfant amaigri, se jette au devant du prisonnier et lui crie en lui tendant son enfant : « Malheureux, songe à l'Irlande et à la liberté ! »

C'était la femme de l'Irlandais.

Celui-ci, ému, poursuit sa route, mais au lieu du bulletin qu'on lui avait imposé, il en dépose un en faveur du partisan de la liberté de sa patrie, et retourne en prison.

Moi aussi, en ce moment, je viens me placer devant vous et vous jeter le cri d'angoisse que ma foi et mon amour pour vos âmes m'inspirent :

Malheureux vieillard, malheureux père de famille, malheureuse mère, malheureux jeune homme, malheureuse jeune fille, songez à votre âme et à votre éternité ! Au nom des larmes du jardin des Oliviers, au nom du sang du Golgotha, au nom des épines sanglantes qui ont déchiré le front adorable du Christ, au nom de son côté percé par la lance, de ses mains et de ses pieds cloués, au nom de la grande et divine Victime sur sa croix, songez à votre âme et à votre éternité, hâtez-vous de vous réconcilier avec Dieu en faisant votre Jubilé !

Regardez autour de vous dans cette église : pas un objet qui ne prenne une voix pour dire à chacun de nous : « Songe à ton âme et à ton éternité ! » Ces fonts du baptême, ce confessionnal, cette chaire nous crient : « Songe à ton âme et à ton éternité ! » Cette table sainte, ces autels, ce tabernacle, ce grand Christ, les bras étendus sur son gibet, nous répètent plus haut encore : « Songe à ton âme et à ton éternité ! » O mon Dieu, criez-le donc vous-même à ces chères âmes assez fort pour qu'elles entendent, et assez éloquemment pour qu'elles le mettent en pratique en faisant leur Jubilé avec foi, avec repentir, avec reconnaissance, et que ce Jubilé devienne pour elles, tout à la fois, une réconciliation avec vous et un acheminement vers le ciel. Ainsi soit-il.

L'ÉGLISE ET LA CIVILISATION

Essais de conférences apologétiques[1]

X

L'HISTOIRE

I. — Nulle science, mieux que l'histoire, ne satisfait l'immense besoin du vrai, du beau et du bien que l'humanité sent plus impérieusement à mesure qu'elle avance. Nouveaux venus dans ce monde, anneaux passagers de la chaîne de l'espèce humaine, comment pourrions-nous nous diriger sûrement, si nous étions réduits à notre seule expérience, si nous étions totalement isolés des autres anneaux de la même chaîne ? Nous serions comme des enfants qui, nés au milieu de la nuit, croiraient, en voyant apparaître le soleil, qu'il vient seulement d'être créé.

L'étude des hommes d'autrefois et des faits antérieurs nous fait revivre les siècles passés ; elle nous permet d'ajouter à notre science à nous la science de nos pères, à notre bonheur le bonheur de nos pères, à notre civilisation la civilisation de nos ancêtres ; science, bonheur et civilisation que nous léguerons à nos fils, à nos petits-fils, augmentée du fruit de nos travaux et de nos efforts vers le progrès.

Il n'est pas jusqu'aux douleurs des âges passés, jusqu'aux grandes catastrophes particulières ou sociales, qu'elle ne fasse tourner à notre profit, en nous amenant à compatir à ces souffrances et à aimer ceux qu'elles ont frappés, en remettant sous nos yeux les causes qui les ont engendrées ou provoquées, en indiquant les remèdes qui les auraient prévenues ou amoindries. Elle donne la clef du présent et l'instinct de l'avenir.

[1] Voir p. 39 et 410.

En lisant ses pages, l'intelligence se forme, non plus d'après des vues personnelles, mais sur les règles immuables qui gouvernent l'humanité ; les préjugés disparaissent, la distinction entre le bien et l'utile devient plus nette et plus tranchée ; le sens moral se perfectionne, l'amour inné de la justice que nous portons dans nos âmes grandit, et l'égoïsme glacial, cette plaie de la société moderne, se guérit bien vite dans une vie plus intime avec les autres hommes et les autres temps. L'histoire resserre tous les liens, elle nous élève au-dessus des intérêts d'un jour, elle nous fait membres d'une association universelle, « elle étend notre existence à tous les siècles, la patrie au monde entier. »

L'histoire, quand même on ne la considérerait que de ce côté, est un secours puissant pour gravir les degrés qui conduisent à la perfection humaine. Mais elle acquiert une bien autre importance lorsqu'on voit dans les faits la parole successive qui, avec plus ou moins de clarté, révèle les décrets de la Providence. Dieu écrit dans les faits comme il a écrit dans les Livres saints ; l'histoire n'est pas un amas confus de faits isolés sans autre signification que celle qu'y mettra l'esprit de l'homme : elle est l'ensemble des événements qui manifestent les desseins de Dieu sur les nations et les individus et qui concourent à l'accomplissement de ses décrets immuables et de ses vues éternelles ; elle est la réalisation dans le temps, au moyen de l'homme, des volontés divines, ou, si l'on veut encore, le tableau des œuvres de Dieu dans le genre humain et des œuvres de l'homme agissant librement sous la conduite de son Créateur.

Qu'on prenne l'histoire sous le premier ou sous le second rapport, humain ou divin, l'Eglise ne peut pas s'en désintéresser, car elle ne saurait se désintéresser de quoi que ce soit qui regarde l'accomplissement de la volonté divine mieux connue et la perfection de l'homme sur la terre.

Le christianisme lui-même n'est-il pas un fait historique séculaire composé d'une série de faits qui s'enchaînent, se produisent les uns les autres, se développent successivement ? N'est-ce pas l'histoire qui sert de base à son autorité ? Qu'est-ce en effet qui prouve la révélation ? Où puise-t-on les motifs de crédibilité ? N'est-ce pas dans l'histoire, dans les faits palpables qu'elle a conservés et qu'elle nous raconte ? Les miracles et les prophéties, le témoignage des martyrs s'ajoutant à celui des apôtres, la conversion des Juifs et des Gentils, la prédication de l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre, les bienfaits de la religion chrétienne, la conservation de l'Eglise et sa durée dix-neuf fois séculaire au milieu des persécutions et des dangers, et surtout la vie même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tout cela c'est de l'histoire. L'Eglise ne peut donc pas se passer de l'histoire : elle y conserve ses titres de créance, les pièces qui établissent son autorité parce qu'elles établissent sa divinité. Mais elle la veut vraie, conforme à la réalité. Inutile pour elle d'inventer en sa faveur des allégations fausses : elle n'en a pas besoin ; inutile de cacher les humaines faiblesses de certains de ses membres : elle ne s'étonne pas de trouver des abus et des chutes dans l'homme faillible, puisqu'elle a pour mission de corriger ces abus, de diminuer ces chutes, de relever ceux qui tombent, et de les aider à gravir la montagne escarpée du salut.

II. — Tout indique, chez les anciens, ce culte de la forme et des agréments extérieurs qui les a amenés dès le principe à la religion des idoles. Ils mettaient ce culte passionné de la forme jusque dans l'histoire, qu'ils considéraient comme un poème en prose, une composition toute voisine de la poésie (Quintilien) ; l'histoire était pour eux un art comme la sculpture, l'éloquence, la poésie ; elle cherchait la beauté plus que la vérité, elle aspirait plus à charmer les hommes qu'à les instruire. — Homère fut érigé en patriarche de l'histoire comme de la poésie, et son œuvre eut le double caractère que conservera dans les siècles suivants l'histoire ancienne : séduisante fiction et panégyrique national. L'histoire d'Hérodote est toute poétique ; la Grèce en est le héros devant lequel s'abaisse tout le reste de l'humanité. Après lui tous les historiens n'écriront que pour la glorification d'un peuple ou d'un homme ; c'est toujours le même égoïsme étroit qui médite avec Thucydide, peint avec Salluste, philosophe avec Tacite, raconte avec César, harangue avec Tite-Live, dessine des portraits avec Suétone, Xénophon et Plutarque, compile avec Diodore. Tout est renfermé dans Sparte, Athènes, Rome, et dans ce petit monde on dirait presque, à les lire, qu'il n'y a que des merveilles et des héros. C'étaient pourtant d'assez peu honnêtes gens que ce Thémistocle trompant Xerxès pour Athènes et Athènes pour Xerxès, que cet Alcibiade qui trahit et servit tour à tour les causes les plus opposées, que ce Périclès immoral, que tous ces grands hommes qu'on veut présenter à nos jeunes étudiants comme un idéal à poursuivre.

Ne parlons pas de la véracité d'une telle histoire ; les anciens eux-mêmes n'y ajoutaient qu'un crédit très limité, et Appien disait de César : « Jamais homme ne sut mieux contrefaire la vérité. » Ce n'est pas que tout soit faux ; mais le moyen pour nous de démêler le vrai dans cet amalgame, de nous diriger dans ce dédale de périodes bien agencées, où la bonne foi se trouve parfois, mais où le charme du style et la beauté artistique de la forme ne compensent pas pour l'historien l'amour de la vérité et la fraternité envers les faibles et les étrangers ?

Ne parlons pas non plus chez les anciens de la philosophie de l'histoire qui explique les faits, en tire les conclusions, en relie les anneaux séparés, y met l'unité et l'accord. Avant de juger les faits par les idées, il faut d'abord des idées, non pas des idées particulières, restreintes, mais des vérités universelles, invariables, qui ne permettent pas de louer chez les Grecs et les

Romains ce qu'on blâme à Alexandrie ou à Carthage. Des idées, des vérités immuables, universelles, les anciens n'en avaient point, chacun se faisant centre et circonférence, oubliant à la fois et les hommes ses frères, et Dieu le créateur. Ils ne savaient pas d'où vient l'homme, où il va, quel est son but et quelle route il doit suivre ; et la première condition pour apprécier un voyage et en suivre les péripéties n'est-elle pas de posséder la réponse à ces questions ?

III. — Le christianisme releva l'histoire et la rendit ce qu'elle doit être, du moment qu'il apprit aux hommes à aimer la vérité, à aimer le genre humain, à aimer Dieu, l'auteur de la vérité et le père commun des hommes. — A l'encontre des auteurs païens, l'histoire dans l'Église sera d'abord vraie, et ensuite, autant que possible, universelle : double caractère qui en fait la supériorité.

Les apôtres et les disciples écrivent, ainsi que les évêques des trois premiers siècles ; chaque église a ses archives où elle conserve avec soin ce qui l'intéresse; les lettres des évêques et les canons des conciles sont remplis d'allusions aux faits contemporains ; on rédige avec amour et exactitude les actes des martyrs.

Nous rencontrons alors, bien que séparés, les trois éléments de l'histoire : la chronique qui donne la vérité, le mouvement qui donne la vie et la couleur, et la philosophie qui est l'âme de l'histoire et rattache tout à la cause première.

L'histoire de l'évêque Eusèbe est une chronique; elle nous donne les plus précieux détails sur les premiers siècles et nous initie aux efforts tentés pour perfectionner l'humanité. Saint Jérôme continue cette chronique qui est reprise ensuite par Prosper d'Aquitaine, par l'évêque espagnol Idace, et traduite en latin par le prêtre Rufin dès la fin du IVe siècle. Socrate, Sozomène, Théodoret évêque de Cyr en Syrie, Sulpice-Sévère mériteraient plus qu'une simple mention.

A côté des annales, les Actes des martyrs et les Vies des saints : ils sont comme une partie du culte qu'on leur rend et on les lit publiquement à leurs fêtes. Des rédacteurs spéciaux recueillent ces actes ; parfois ils ne sont que la copie des procès-verbaux judiciaires vendus aux fidèles par les agents du tribunal. La légende se mêle sans doute à l'histoire dans nombre d'entre eux ; malgré cela, on ne peut ne pas y voir une mine précieuse, et la critique éclairée des Bollandistes a fait rendre hommage au mérite de ces multiples compositions dont les détails imagés recouvrent presque toujours un fond de vérité.

La philosophie de l'histoire prend naissance avec saint Augustin. Rome est vaincue : la reine du monde a courbé la tête sous l'épée d'Alaric, la ville éternelle a été humiliée, pillée, et les Goths ne se sont arrêtés que devant la basilique des saints apôtres. Châtiment des dieux, s'écrient les païens, punition des divinités de Rome à cause de l'athéisme des chrétiens que leur Dieu unique n'a pu protéger ! — Ce blasphème arriva jusqu'à Hippone, et Augustin indigné résolut d'y répondre, de « montrer aux païens, dans les malheurs de Rome, les conséquences accoutumées de la guerre, mais aussi de leur faire voir l'intervention du christianisme dans cette puissance qui avait effrayé et dompté les Barbares au jour même de leur victoire, et triomphé de leur souveraine liberté. » (Ozanam). Pour Augustin, l'histoire est comme une révélation de l'action de Dieu sur l'humanité, action toujours une, joignant le passé et l'avenir, le présent et le futur, dirigeant tout depuis le lys des champs à la blancheur immaculée jusqu'au plus puissant des monarques et au plus cruel des tyrans. Son principe tient en deux mots : l'homme s'agite, Dieu le mène. *(De civitate Dei)*.

A saint Augustin succède le prêtre espagnol Paul Orose, puis Salvien dont le livre tient tout entier dans son titre : *De gubernatione Dei*. — Augustin, Orose, Salvien, tous trois rejettent les terribles châtiments sur l'avilissement et la corruption romaine favorisée par les lois : c'est la loi de la justice inexorable qui patiente, qui attend, qui laisse des siècles aux nations pour se guérir, mais qui, un jour, quand la mesure est comble, frappe et remplit le monde de terreurs, d'épouvante et de larmes ; loi de justice qui éclaire l'histoire des peuples et qui, toujours unique, permet de prévoir les destinées des empires et des nations.

IV. — Jusqu'au XIIIe siècle, de Grégoire de Tours à Froissart, l'histoire restera chronique et annales ; elle ne pouvait guère être autre chose. Mais elle fut exclusivement traitée par des membres du clergé, évêques, prêtres, moines surtout ; pendant que régnèrent nos deux premières races françaises, il n'y eut qu'un seul historien laïque, Nithard.

Du reste, il faut bien le dire, c'est aux moines que nous devons l'histoire de six à sept siècles qui, sans leurs écrits, nous seraient totalement inconnus, et pendant lesquels se sont constitués tous les peuples de l'Europe. Que saurait-on de l'Angleterre d'alors si l'on n'avait pas les écrits du vénérable Bède, d'Ingulphe abbé de Crayland et d'Ordéric Vital ? Sans les moines, a dit un célèbre protestant anglais, Marsham, les Anglais seraient comme des enfants dans la connaissance de leur histoire nationale.

L'Italie n'a ses annales jusqu'à 1500 que dans Anastase le Bibliothécaire, et dans cette multitude de moines bénédictins qui se succédèrent constamment dans le champ historique : Cassiodore, Jean Diacre, Paul Diacre, Léon, évêque d'Ostie, Pierre Diacre, et mille autres que Muratori a insérés dans ses nombreux in-folios.

Les évêques Idace, Ildefonse, Isidore ont laissé des écrits précieux pour l'histoire d'Espagne, le pays le plus riche en chroniques et en mémoires, rédigés par ses deux mille monastères ; c'est le jésuite Mariana qui a fondé son histoire nationale. — La fameuse chronique du monastère de Saint-Gall, celle de Réginon, abbé de Prum, de

Godefroi de Viterbe, et une quantité d'autres qui s'échelonnent jusqu'à la Renaissance, sont presque les seules sources de l'histoire d'Allemagne. — En Danemark, en Russie, partout on trouve l'Eglise et ses moines à la base de l'histoire.

Ce n'est pas la nation française qui, sous ce rapport, a contracté la moindre dette envers le christianisme. Grégoire, évêque de Tours, marche en tête de cette série de chroniqueurs, gens d'église et de couvent; il se trompe parfois, mais sans le vouloir, car il se passionne pour ce qu'il croit être la vérité, l'humanité, la justice; le protestant Guizot ne peut s'empêcher de lui rendre hommage. Il n'y a pas eu de monastère si dénué d'hommes intelligents qui ne trouve un moine pour écrire, année par année, les événements qui ont porté la joie ou le deuil dans la contrée, ou qui ont frappé les imaginations naïves de ce temps; tout y est bref, en quelques mots, sans art, sans autre ordre que celui des ans, souvent sans critique. Mais ces défauts sont bien rachetés par la franchise et la sincérité de la parole de ces annalistes, la candeur de leur récit, la haute moralité de leurs jugements, que domine toujours la loi évangélique.

C'est le même intérêt qui s'attache aux annales de tel monastère, aux biographies d'Eginhard ou de Suger, aux chroniqueurs des ducs de Normandie, au récit des clercs racontant la vie de leurs églises. Il faudrait un volume pour énumérer tous ces hommes de clergé qui ont retracé sous mille formes l'histoire publique et privée du moyen âge; il en a fallu plus de vingt, — énormes in-folio, — pour contenir seulement les extraits les plus importants de leurs écrits. *(Recueil des historiens des Gaules)*. Le monastère de Saint-Denis a même vu ses annales consacrées par la faveur et l'approbation royale; ses Grandes Chroniques, après avoir été, s'il est permis de s'exprimer ainsi, officieuses, devinrent officielles, et jusqu'à Louis XI le titre d'historiographe du roi, ou, comme on disait alors, de chroniqueur de France, fut porté par un moine.

Le mouvement religieux des Croisades détermina la création de l'histoire proprement dite. Une partie de la noblesse était restée en France : elle voulut savoir ce qu'il advenait. Des récits se composèrent sous forme de chansons de geste, mais on s'aperçut qu'ils étaient peu exacts et trop gênés par la versification. De là l'histoire, et Geoffroy de Villehardouin (XIIe siècle) avec son récit de la quatrième croisade. Pourtant, en se sécularisant, en sortant du cloître, elle reste fille de l'Eglise, simple et vraie, moralisante parce qu'elle reste chrétienne. Au XIIIe siècle, Joinville, le représentant le plus agréable, le plus familier, le plus expressif de cet âge que l'on se représente de loin comme l'âge d'or, du bon vieux temps de saint Louis, le rejeton le plus fleuri de cette race de vieux chrétiens qui eurent toutes les vertus, la sagesse, la prudence, le courage et l'honnêteté. Au XIVe, Froissart, chanoine de Chimay, est un conteur admirable. Au XVe, Philippe de Comines, juge les choses, les faits comme Tacite, mais il les juge d'après les principes chrétiens de saint Augustin : la main de Dieu lui apparaît dans les événements d'ici-bas, la chute de la maison de Bourgogne est pour lui un châtiment de la Providence, de même que les douleurs de Louis XI la punition de ses fautes.

V. — La Renaissance n'était pas favorable aux historiens, ne sachant que ramener les esprits et les cœurs vers le paganisme. On raya de l'histoire les mille ans qui avaient précédé, ère fermée dont on ne s'occupe plus. On redevint donc, même ici, grec et latin, épris d'imitation antique, sans critique des sources, admirateur exclusif du fait éclatant. Machiavel est le type historique de l'époque. Son nom est resté attaché à une morale qui est l'opposé des préceptes du christianisme; il préconise, comme chez les païens, la force qui prime le droit, le puissant qui courbe le faible sous son joug, le rusé trompant le simple; c'est Rome subjuguant les peuples et leur ravissant, par force ou par ruse, richesses, lois, liberté, indépendance, c'est-à-dire l'égoïsme et la duplicité érigées en principes. Or l'histoire demande avant tout la vérité, le désintéressement, l'impartialité.

Cet enthousiasme pour l'antiquité et ses formes, ce dédain pour la vérité et les âges chrétiens, atteint aussi les écrivains de l'Eglise. Bossuet, insurgé par moments contre les servitudes de son époque, trouve étrange qu'on ne puisse louer un héros sans associer un Grec ou un Romain; néanmoins il s'exécute lui-même de bonne grâce pour payer son tribut, et son *Histoire universelle* est presque une oraison funèbre du vieux monde. Mais elle est autre chose encore, et c'est par là qu'elle rentre dans la vraie et haute conception historique. « Politique comme Thucydide, dit Chateaubriand, moral comme Xénophon, éloquent comme Tite-Live, aussi profond et aussi grand peintre que Tacite, » l'aigle de Meaux succède à saint Augustin dans la philosophie de l'histoire. Son but est surtout apologétique, mais « il sait se montrer un historien. On a tout dit sur cette pénétration avec laquelle Bossuet recherche les effets dans leurs causes les plus éloignées, arrive à des conclusions que les découvertes les plus récentes de la science n'ont fait que confirmer. Tels chapitres sont des modèles. La philosophie de l'histoire se trouve ainsi fondée (et saint Augustin? et Salvien?), et Montesquieu n'aura que bien peu de chose à ajouter à l'histoire de Bossuet. » (René Doumic).

Le XVIIIe siècle, selon la recommandation de Rousseau et de d'Alembert, regardait l'histoire comme un tissu de fables, et la science historique « comme étant seulement d'une nécessité convenue, une des sources les plus ordinaires de la conversation, en un mot, comme une de ces inutilités nécessaires qui servent à remplir les vides immenses et fréquents de la société. » Avec une telle opinion des récits anciens, les philosophes et consorts n'étaient guère en mesure de porter des jugements bien exacts; ils ne pou-

vaient que voyager dans le royaume des utopies, des idées vides et creuses d'une philanthropie sentimentale ; ils l'ont fait amplement, et la manière dont Voltaire a traité la vérité historique dans des pages belles parfois, ne fait que confirmer nos paroles.

C'est encore l'Eglise qui dans tous ces siècles maintiendra l'histoire dans la ligne qu'elle doit suivre pour mériter vraiment son nom.

VI. — Le nom de *bénédictin* a passé dans notre langue française comme synonyme d'un travailleur acharné, infatigable, désintéressé, avide de lumière. Les bénédictins, en particulier ceux de la congrégation de Saint-Maur, les Mabillon, les Bouquet, les Rivet, les Sainte-Marthe, avec tous leurs collaborateurs, forment une série d'ouvriers, d'inégale valeur sans doute, mais qui pendant près de deux siècles se sont donnés corps et âme à leur œuvre de recherche et de critique ; ils y voyaient non pas seulement la besogne de leur goût, mais la voix du ciel, l'échelle du paradis *(scala cœli)*, et ils ont consacré l'un après l'autre, isolément ou ensemble, tous les jours d'une vie monacale à l'étude de documents relatifs au passé, à les reconnaître, à les classer, à les publier. Mabillon, le plus érudit comme le plus humble de tous, fonde la science des anciens documents, celle qu'on appelle la diplomatique ; le premier il pose les principes de critique, et son œuvre transportée et appliquée par Maffei et Muratori en Italie, par Pérez en Espagne, par Hermann en Allemagne, règne encore aujourd'hui et sert de guide aux historiens, même les plus antireligieux. Luc d'Achery nous laisse son recueil immense du *Spicilegium*, épi mûr *(spica)* que nos érudits n'auront qu'à égrener pour faire revivre le passé. Montfaucon partage le premier rang avec Mabillon ; il est aussi à son aise dans les vieux manuscrits grecs et ses quinze volumes d'antiquités que dans les chartes de nos rois et ses monuments de la monarchie française. Martène et Durand continuent la *Gallia christiana* commencée par Sainte-Marthe, tout en rassemblant des trésors dans ses vastes collections. La plume de Lobineau remplissait des volumes avec l'histoire de Bretagne, aussi bien que Vaissette pour le Languedoc, et dom Calmet, bénédictin de Saint-Vanne, pour la Lorraine.

Les travaux et l'existence de tous ces ouvriers et d'une infinité d'autres qui n'ont dit leurs noms qu'à Dieu mériteraient d'être racontés ; le nombre de leurs in-folios qui nous font peur aujourd'hui est incalculable, sans compter leurs manuscrits : nous n'avons qu'une faible partie de ces derniers, et cependant la seule collection des histoires des provinces conservée presque entière à la Bibliothèque nationale compte *huit cents* volumes in-folio. En 1780, la congrégation de Saint-Maur avait publié 34.000 copies de pièces inconnues et 7.000 notices sur d'autres qu'on a recherchées en vain jusqu'à ce jour.

Et Voltaire se moquait joyeusement des bénédictins qui « publient sans cesse de gros volumes avec des preuves. » Ce qui l'embarrassait, ce n'était pas les volumes, c'était les preuves ; Voltaire n'aimait pas les preuves qui favorisaient celui qu'il nommait « l'infâme ; » comme beaucoup de ses disciples, il ne les lisait pas, il s'en moquait : c'est plus commode. — Les révolutionnaires ont suivi son exemple : ils ne jugèrent pas que ces travailleurs fussent « des citoyens utiles ; » l'Assemblée constituante décréta leur suppression et leur abbaye de Saint-Germain-des-Prés devint une caserne, puis une prison ; nombre de ses trésors sont aujourd'hui la gloire des bibliothèques étrangères, jusque celle de l'Hermitage de Saint-Pétersbourg.

L'éclat de cette école bénédictine ne doit pas faire oublier celle des *Bollandistes*, dont les illustrations sont l'honneur de la Compagnie de Jésus. Qu'on demande aux historiens si les Jésuites sont des ignorants : ils nous montreront les *Acta Sanctorum*, immense galerie de tableaux où se reflète la vie du peuple au moyen âge et qui s'enrichit encore.

On ne saurait oublier non plus les travaux de l'oratorien Baronius, de Tillemont, de Noël Alexandre (dominicain), de Fleury qui a mérité le nom de judicieux, et même du bon Rollin que Chateaubriand appelait le Fénelon de l'histoire.

VII. — En ce siècle qui finit, la science historique a pris un large essor. Très souvent, elle n'a été qu'une arme contre l'Eglise : l'Eglise ne la craint pas, elle ne craint que le mensonge et la mauvaise foi. Chaque fois qu'il se dressera des Guizot, des Thiers, des Michelet, des Henri Martin, pour fausser l'histoire, ses faits, ses écrits, ses monuments, il se trouvera des Gorini pour démontrer, pièces en main, l'inanité de leurs assertions et venger l'honneur de l'Eglise. C'est là l'histoire du XIXe siècle, la lutte entre les deux cités, la cité de Dieu et la cité du démon, et cette lutte est portée en grande partie sur le terrain historique.

L'histoire vraie est la sauvegarde humaine du christianisme ; ses ennemis le sentent ; de là leurs efforts inouïs pour renverser les remparts. Efforts vains ! Les ennemis ont passé, leurs volumes, leurs accusations se sont écroulés en partie, et il n'est pas d'année où il n'en tombe quelques-uns. Nous ne citerons pas les noms des défenseurs de l'Eglise en ce siècle : ils sont trop, et parmi ces noms beaucoup sont sur toutes les lèvres parce qu'ils sont répétés dans tous les livres, comme des noms de gloire ; ces noms rappellent d'eux-mêmes que sans l'Eglise et son clergé, notre science historique serait bien courte. Que la lumière se fasse et que tous ses ministres, chacun dans la mesure de ses forces, veillent à conserver le flambeau de l'histoire pour eux et pour les âmes qu'ils doivent éclairer !

VIII. — Bacon appelle quelque part la géographie et la chronologie les deux yeux de l'histoire. Nous n'en dirons qu'un mot : ce sera pour parler encore de l'Eglise et de son œuvre.

Les premiers ouvrages spéciaux de *géographie* se sont rédigés dans nos monastères pendant le XIe siècle ; Adam de Brême, vers 1075, décrivait

même les côtes de l'Amérique septentrionale. Au XIIe, les croisades élargirent beaucoup le champ des connaissances géographiques, et dans les siècles suivants les voyages des missionnaires apportèrent des notions de plus en plus précises. Un moine cordelier, ambassadeur de Louis IX près du khan des Tartares, répandait un grand jour sur la géographie de l'Asie ; un moine encore décrivait la Perse; en 1370, le confesseur de Charles V parlait de l'Egypte. La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb était due à une pensée chrétienne et à son désir d'être lui aussi un peu missionnaire. Au franciscain Hennepin, au jésuite Marquette et à toute une série d'autres jésuites appartient l'honneur d'avoir fait à l'ancien monde la peinture du nouveau. Point de dictionnaire géographique avant celui de l'abbé Baudrand en 1705, et peu de notions sur la Chine avant les missionnaires jésuites. On ne saurait exagérer les services rendus en particulier par tous ces missionnaires à la science géographique ; encore maintenant, après les voyages d'une multitude d'explorateurs, il faut qu'on s'adresse à eux pour guider les savants dans les pays sauvages, et on fut obligé de se servir d'une carte faite par eux pour l'expédition de Madagascar. Hommage éloquent rendu à l'Eglise et à son clergé, d'autant plus éloquent qu'il est involontaire!

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les travaux *chronologiques* des premiers historiens ecclésiastiques et ceux du moyen âge. Qu'il suffise de citer l'*Art de vérifier les dates* dû encore aux bénédictins, Clément, d'Antine, Clémencet, Durand : malgré les découvertes modernes, il n'a pas vieilli depuis un siècle et demi et il fait toujours autorité ; — qu'il suffise enfin de citer pêle-mêle parmi les auteurs plus modernes les travaux des jésuites Petau, Labbé et Tournemine, de Mabillon, de Lenglet du Fresnoy, de Mas-Latrie, de Weidenbach, etc [1].

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXX

SERMON SUR LA MONTAGNE : RÔLE DANS LE MONDE DES SERVITEURS DE JÉSUS-CHRIST.

Ainsi qu'avait fait Moïse au peuple juif, en lui offrant le choix entre la bénédiction ou la malédiction (Deut., XI, 26-28), Jésus vient de proposer à ses disciples de choisir entre le monde et lui-même, d'être bénis et heureux en s'inspirant de ses pensées, ou d'être maudits et malheureux en suivant la doctrine et les sentiments des mondains.

Il va leur exposer maintenant les grandes règles qu'ils ne devront jamais perdre de vue s'ils veulent rester fidèles à leur vocation. A l'aide d'images faciles à comprendre, il leur trace leur devoir, leur ligne de conduite à travers les luttes et les persécutions qu'il leur a promises. « Vous êtes le sel de la terre, leur dit-il. Que si le sel s'affadit, avec quoi salera-t-on ? Ce sel n'est plus bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes. Vous êtes la lumière du monde : une ville située sur une montagne ne peut être cachée; et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier pour qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux. » (Math., v, 13-16).

Ces paroles s'adressent sans doute en premier lieu aux apôtres et à leurs successeurs dans le monde, les évêques et les prêtres, mais elles concernent aussi les simples disciples, les fidèles. Il est facile de s'en rendre compte en approfondissant le sens de cette déclaration.

1. — En se servant de la comparaison du sel pour expliquer le rôle de ses disciples dans le monde, le divin Maître fait nettement connaître sa pensée sur ce rôle. Le sel possède deux propriétés que tous savent : il empêche la corruption des mets, et il les assaisonne, en chasse la fadeur et les rend agréables au goût. Ainsi les disciples du Sauveur sont tenus de posséder aussi ces deux qualités : ils doivent empêcher la corruption spirituelle que le péché produit dans les âmes et dans les cœurs ; et il faut qu'ils communiquent à ceux qui les entourent, la sagesse, cette saveur morale qui plaît tant à Dieu; comme aussi que leur exemple donne aux autres le goût de la vertu, qu'il la fasse aimer et excite à la pratiquer.

Ce rôle incombe principalement aux chefs de l'Eglise, aux évêques et aux prêtres ; mais qui ne voit comment il revient aussi aux simples fidèles ? La société, de nos jours, ainsi qu'au temps du divin Maître, est une masse en putréfaction, — qu'on nous pardonne cette expression ; — les fidèles, ceux qui font profession de pratiquer l'évangile, loin de se désintéresser de cette triste situation, doivent se considérer comme le sel jeté par le Seigneur au milieu de cette masse pour arrêter les progrès du mal et sauver la société.

On entend gémir sans cesse et récriminer sur le malheur des temps : la foi baisse, la religion diminue dans les cœurs, au sein des villes et jusque dans les plus humbles hameaux, jadis si chrétiens; le respect des parents, les bonnes mœurs ne seront bientôt plus qu'un souvenir. La faute n'en est-elle pas, pour beaucoup, aux pères et mères de famille qui, élevés chrétiennement, n'ont pas continué les vieilles et saintes traditions reçues? Pourquoi ont-ils laissé tomber la coutume de la prière en commun, du repos dominical et de l'assistance à

[1] Cf. Lecoy de la Marche, *Le passé de la France*, Introd., p. I-LI ; — Cantu, *Histoire universelle*, I, 60-89 ; — Ozanam, *La civilisation au Ve siècle*, II, 189-225 ; — François Delaborde, *L'Eglise et les sources de notre histoire*, et E. de Broglie, *Les Bénédictins français*, dans *La France chrétienne dans l'histoire*, édition in-12, p. 252 et 450 ; — et les études spéciales sur les historiens cités.

la messe en famille? Ils devaient être le sel préservateur de la foi et des bonnes mœurs de leur foyer : par faiblesse ou par indifférence, ils ont laissé les mauvais journaux, les mauvais livres, les chansons licencieuses pénétrer sous leur toit, ils ont toléré la profanation du dimanche et l'éloignement des sacrements, peut-être même en ont-ils donné l'exemple ; et l'on s'étonne que la corruption et l'impiété fassent leur œuvre ! « Si le sel s'affadit, avec quoi salera-t-on? » Quand la foi et la piété disparaissent du cœur des pères et des mères, qui conservera et fera vivre au foyer domestique ces vertus préservatrices si nécessaires? Les parents ne sont plus chrétiens, ou du moins leur foi religieuse est si peu éclairée, si affaiblie : *in quo salietur ?* Comment voulez-vous que leurs enfants, ceux qui les entourent, n'imitent pas leur exemple? Comment voulez-vous qu'ils soient animés d'une foi ardente et pratique? « Vous êtes le sel de la terre, » vous mères de famille, épouses chrétiennes, jeunes filles qui avez reçu la grande grâce d'une éducation religieuse. C'est à vous, par votre exemple, par vos conseils, par votre dévouement, par votre affection et surtout par un attachement inébranlable aux lois du Seigneur et de sa sainte Eglise, c'est à vous, dis-je, que le ciel confie la pieuse mission de faire régner autour de vous, dans vos familles et parmi vos amis, une atmosphère de foi et de religion. A vous de donner l'exemple de la prière, de la sanctification du dimanche, de la fréquentation des sacrements, du respect des choses saintes et d'une observation rigoureuse des prescriptions de l'Eglise. *Quod si sal evanuerit, in quo salietur?* Si vous n'êtes pas franchement chrétiennes, si vous ne semblez pas attacher grande importance au dédain ou seulement à l'oubli des pratiques religieuses essentielles ; si vous vous permettez des lectures légères, plus ou moins hostiles à l'évangile, condamnées par l'Eglise; si, sous le plus futile prétexte, vous manquez aux offices et négligez l'accomplissement de vos devoirs de chrétiennes, *in quo salietur?* Qui pourra faire aimer et pratiquer la religion à vos pères, à vos époux, à vos fils, à vos frères?

« Vous êtes le sel de la terre, » vous qui faites profession de piété dans votre paroisse. Votre exemple, vos bons conseils, votre vie tout entière doivent être le sel qui empêche l'esprit de foi de diminuer, les bonnes mœurs de se corrompre, l'assistance aux saints offices de baisser, la fréquentation des sacrements de se ralentir. Mais pour cela votre conduite doit être une prédication. *Quod si sal evanuerit*, si malgré vos pratiques religieuses, les médisances, les jugements téméraires, les critiques acerbes ou haineuses, les calomnies même, tombent de vos lèvres aussi facilement que de celles des personnes mondaines ou sans religion, *in quo salietur?* Non seulement vous n'édifierez pas, vous n'attirerez pas à Dieu, mais vous scandaliserez, vous ferez mépriser la religion, vous en éloignerez les âmes faibles et peu instruites.

Oh ! si nous nous remémorions souvent cette grave vérité, proclamée par le Seigneur Jésus : que tous ses disciples, dans leur position, doivent être le sel de la terre, nous craindrions davantage de n'être qu'un sel affadi, un sel inutile, méprisé des hommes et réprouvé de Dieu. Notre zèle s'animerait, notre conduite en deviendrait plus austère et plus chrétienne.

2. — Ajoutons cette autre parole du divin Maître : « Vous êtes la lumière du monde. » Si le Seigneur nous a confié le flambeau divin de la foi, ce n'est point pour le cacher ou le dissimuler, ni pour le porter d'une main tremblante et avec peur. « Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père céleste ! » Ce n'est donc point par amour-propre ou vaine ostentation qu'il nous faut nous montrer chrétiens, accomplir nos devoirs et faire ostensiblement le bien; à Dieu ne plaise ! Ce doit être uniquement pour édifier nos frères, les encourager par notre exemple, et procurer ainsi la gloire de Dieu. Comme l'écrivait saint Paul aux premiers chrétiens de Philippes (II, 15), le chrétien doit briller, sans reproche, au milieu de la génération mauvaise et corrompue, comme les astres brillent dans le monde. Hélas ! que ne dirait point le grand Apôtre aux chrétiens de nos jours, quand le monde au milieu duquel ils vivent s'assombrit de plus en plus sous les ténèbres de l'indifférence, de l'impiété, de la corruption ?...

Toutes les réflexions que nous avons faites au sujet de notre rôle comme sel spirituel, s'appliquent à celui de flambeau que Notre-Seigneur nous assigne. Si nous devons craindre de nous laisser affadir, nous n'avons pas moins à redouter que le flambeau de notre foi perde son éclat ou s'éteigne. Ecartons de nous et fuyons tout ce qui pourrait contribuer à ce désastreux résultat : la fréquentation de gens irréligieux et impies, la lecture de journaux ou de livres plus ou moins empreints d'un esprit antichrétien. Que notre cœur garde sa foi intacte, lumineuse, ardente, comme son dépôt le plus précieux. Qu'elle éclaire et encourage nos frères dans le chemin du devoir et de la vertu.

Heureux les parents dont la conduite est le sel qui protège leur foyer contre la corruption du monde, dont l'exemple est le flambeau qui guide leurs enfants dans les sentiers de la piété !

Heureux et bénis les chrétiens dont la vie est un sel préservateur pour leurs frères, un flambeau sauveur qui rallume la foi dans les cœurs qui les entourent et leur montre le chemin du ciel !

IMPRIMATUR

Lingonis, die 13 novembris 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermons pour les dimanches de l'Avent. — *Les obstacles à la venue de Jésus-Christ.* — I. L'ignorance des choses de Dieu, 913. — II. L'orgueil, 915.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *Le Mariage.* — IV. Les devoirs des époux, 917.

Sermons pour la fête de l'Immaculée-Conception. — II. La pénitence pour garder l'innocence, 920.

Allocutions pour une admission de Congréganistes Enfants de Marie. — I, 922.

Réflexions sur des paroles du Propre des messes du dimanche. — III. 3e Dimanche de l'Avent, 924.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXXI. Fidélité à la loi divine, 927.

SERMONS POUR LES DIMANCHES DE L'AVENT

Les obstacles à la venue de Jésus-Christ

I

L'IGNORANCE DES CHOSES DE DIEU

Mes frères,

Encore quelques semaines, et nous reviendrons nous agenouiller au pied de la crèche, et nous reverrons les indicibles abaissements d'un Dieu, et nous entendrons redire par les anges la parole du salut : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux ! et sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté ! » (Luc, II, 14).

Ce sera Noël !

Comment, mes frères, voir si proche cette fête entre toutes bénie, et ne pas songer au douloureux rapprochement qui s'impose à notre âme ? Comment Jésus fut accueilli par ses concitoyens, par ses frères en David, vous le savez et vous le racontez à vos petits enfants. Dites-moi, est-il mieux reçu parmi nous ? Quel accueil lui faisons-nous en cette fête de Noël qui nous le redonne aussi aimable, aussi gracieux, et, hélas ! aussi délaissé ? L'église, ce jour-là, ne compte-t-elle aucune place vide ? Toutes les consciences sont-elles préparées à la visite d'un Dieu ? Et la sainte table est-elle assez remplie par des âmes impatientes d'offrir à ce Dieu un asile digne de Lui ?

Je n'ai pas besoin de répondre à ces questions. Aussi bien, il y a quelque chose de mieux à faire que de constater le mal : c'est d'en rechercher les causes, afin de les faire disparaître.

Ce sera notre étude pendant le temps de l'Avent.

Pourquoi donc la majorité des âmes n'est-elle plus fidèle à Dieu ? Pourquoi donc Jésus-Christ, le Messie de tous les temps et de tous les pays, est-il encore reçu comme un étranger dont on se défie et à qui on refuse de confier sa vie ? Il y a à cela, mes frères, plusieurs raisons que nous parcourrons successivement.

La première, c'est l'*ignorance*.

* * *

Ce fut bien l'ignorance, n'est-ce pas ? qui poussa les habitants de Bethléem à repousser Joseph et Marie, quand ils allaient de porte en porte quêter un abri pour l'Enfant divin qui allait naître. Ah ! s'ils avaient su quel personnage ils avaient devant eux, quel était ce vieillard, à l'aspect si humble, cette jeune femme, dont l'attitude était si modeste et la voix si douce, surtout s'ils avaient su quel nouveau-né s'apprêtait à sourire au monde !... Mais non, pas un d'entre eux ne se doute du mystère qui va s'accomplir ! Leurs yeux, comme leurs âmes, sont obscurcis, ils ne voient rien, ils ne soupçonnent rien, et leur cœur se ferme encore plus brutalement que leur porte.

Est-ce à dire que leur ignorance les excuse ? Nullement. Tous les samedis, dans leurs synagogues, ils entendaient relire les promesses des vieux prophètes d'Israël. — Michée, depuis huit cents ans, répétait à toutes les générations juives : « Et toi, Bethléem Ephrata, tu n'es pas la moindre d'entre les villes de Juda, car c'est de toi que naîtra le chef qui conduira mon peuple Israël. » (Michée, v, 2). Point de doute, par conséquent, pour les habitants de l'humble bourgade : c'était bien à eux qu'était réservé l'honneur d'abriter les premiers jours du Messie. — Isaïe, depuis près de sept siècles, les avertissait de la modeste apparence sous laquelle se présenterait le Sauveur du monde ! « Vous êtes vraiment un Dieu attentif à vous cacher, ô Dieu d'Israël, unique Sauveur ! » (Is., XLV, 15). — Daniel, enfin, depuis plus de six cents ans, leur avait annoncé la date fixe à laquelle paraîtrait le Rédempteur, depuis si longtemps attendu. La plénitude des temps, ils le savaient, était donc arrivée. (Marc, I, 15). Pourquoi, si fréquemment et si précisément avertis, n'étaient-ils pas sur leurs gardes ?

Pourquoi ? Mais nous touchons ici à la pire des ignorances : à celle qui ne sait rien mais qui croit savoir, et qui, croyant savoir, néglige et même dédaigne de s'instruire.

Ces Israélites, comme ils regardaient avec pitié la nuit intellectuelle et morale où vivait le reste de l'humanité ! Fiers du dépôt sacré dont ils avaient la charge, ils veillaient avec un soin jaloux sur leurs livres inspirés ; tous savaient le nombre des lettres et des points qui y étaient contenus ; mais combien peu les avaient scrutés, et combien peu surtout les méditaient avec humilité et foi ! Semblables à ces hommes qui, ayant à portée de leur bras une arme invincible, négligeraient de veiller et se laisseraient surprendre, les Bethléémites croyaient avoir toute science parce qu'ils avaient le moyen d'avoir toute science, et, s'endormant sur cette complaisante pensée, finissaient par ne pas même soupçonner le passage du Très-Haut.

Il est vrai qu'ils savaient tant d'autres choses !... Ne connaissaient-ils pas le grand nombre d'étrangers qui allaient affluer dans leur ville ? N'avaient-ils pas supputé le prix qu'ils pourraient retirer de leurs moindres logis ? Et ne savaient-ils pas aussi qu'il faut s'efforcer d'attirer chez soi les personnages les plus opulents ? Et, enfin, ne s'étaient-ils pas soigneusement informés de la venue probable de tel ou tel puissant voyageur dont il fallait deviner les exigences, et, par avance, contenter les désirs ?

Oui ! ils savaient tout cela, les malheureux ! Et la seule chose qu'ils ignoraient, c'était celle qu'ils croyaient le mieux savoir, celle dont la connaissance leur importait davantage, celle qu'ils auraient dû mettre au-dessus de toutes leurs mesquines préoccupations.

Cette chose était la venue de Jésus-Christ !

* * *

Cette ignorance qui croit savoir et néglige précisément le principal, n'est-ce pas la première cause de l'indifférence inexplicable et criminelle où maintenant végètent tant d'âmes ?

Il y a quelques semaines, un prêtre qui parcourait les sentiers de sa paroisse aborda un honnête et excellent cultivateur qui se rendait au travail, et, à brûle-pourpoint, lui posa cette question :

— Expliquez-moi donc pourquoi les gens ne veulent pas qu'on leur fasse du bien !

— Comment, monsieur le curé ?

— Oui... Je ne suis ici que pour vous mener au ciel, et il faut que je lutte contre vous, car vous ne voulez pas me laisser faire ma tâche.

Le cultivateur était un homme sincère et droit ; il réfléchit quelques instants et répondit :

— Monsieur le curé, cela, c'est « *manque de savoir,* » un peu ; et orgueil, beaucoup !

Cette réponse n'est-elle pas la preuve de ce que je vous disais en commençant, que l'ignorance est la première cause de nos indifférences et de nos infidélités ?

Car, si on savait bien à quoi on s'expose, et à quel devoir essentiel on manque, et quelle injustice on commet, agirait-on ainsi ? — Non !... Mais on ne sait plus sa religion !

Est-ce que cette ignorance ne perce pas tous les jours, à n'importe quelle occasion ?

Que l'on cause avec celui-ci sur une matière religieuse, seulement pendant cinq minutes, et on sera stupéfait de la quantité d'erreurs qui seront entendues. Que l'on demande à celui-là le sens de telle cérémonie dont il est témoin toutes les fois qu'il assiste à un office catholique, et son étonnement devant votre question sera la plus évidente et la plus triste preuve de son ignorance. Que vous fassiez rendre compte à telle jeune fille de sa foi, à tel jeune homme de ses croyances, à tel père de famille de ses devoirs, et vous vous heurterez au même silence confus, ou, ce qui est pis encore, aux mêmes préjugés aveuglément écoutés, aveuglément répétés.

Quoi d'étonnant à cela ? Où sont ceux qui, aujourd'hui, étudient les questions religieuses ? Autrefois, dans chaque famille il y avait trois livres : l'*Evangile*, la *Vie des Saints* et la *Doctrine chrétienne*. Ces livres étaient lus chaque jour en présence des enfants, à haute voix, avec des commentaires et des applications pratiques : où sont les familles qui se conforment aujourd'hui à ces traditions ?

Vous savez beaucoup de choses pourtant : le moyen de faire vos affaires, les événements lointains, les diverses expériences pour améliorer la culture, les différentes associations fondées pour aider au commerce, les règles mêmes de la constitution civile par laquelle nous sommes régis. Tout cela sans doute est utile, mais il y a une chose qui est mille fois plus nécessaire, qui est seule indispensable, c'est la science du salut : pourquoi faut-il que celle-là uniquement soit à peu près ignorée parmi nous ?

Oui, je le sais, je vous étonne, car cette science de la vérité surnaturelle, vous croyez la connaître, et il vous semble inutile de l'approfondir davantage.

Dites-moi, pour savoir une chose, il faut l'avoir apprise ; et où donc avez-vous apprise celle-ci ? — Au catéchisme ! dites-vous. — C'est-à-dire que vous n'avez pas eu d'autres études religieuses que ces deux ou trois années qui ont précédé votre première communion ; pas d'autre richesse intellectuelle que le pauvre petit pécule amassé par une mémoire d'enfant, distraite et inexpérimentée, et, en tout cas, bien oublieuse ! Et voilà sur quoi vous vous basez pour dire que vous savez votre religion !

Mais si vous n'aviez pas relu l'histoire de France après votre sortie des écoles primaires, vous n'oseriez pas citer une date ni un fait, vous vous défieriez de vos souvenirs, et comme vous auriez raison ! Mais alors pourquoi donc avoir plus d'assurance quand il s'agit de la science des sciences, celle de l'âme et de l'éternité ?

Personne ne croit savoir assez de jurisprudence ou de médecine ; à la moindre difficulté, au moindre malaise, on court chez le médecin, on court chez l'avocat. Pourquoi s'imagine-t-on toujours qu'on n'a plus rien à apprendre quand il est question de notre avenir et de notre destinée ? Pourquoi surtout cette croyance hautaine, en vertu de laquelle le moindre chrétien s'érige en docteur de la foi, discute les enseignements de l'Eglise, prétend se faire sa croyance à lui, et regarde avec une pitié souveraine ceux qui s'en tiennent docilement et petitement à la direction infaillible du Pontife romain ?

Ah ! ne vous y trompez pas, mes frères, cette ignorance ne sera pas votre excuse quand il faudra rendre compte au Juge suprême de toute votre vie ; elle sera, au contraire, une charge de plus, car vous aurez à expliquer pourquoi, ayant reçu dans vos mains le flambeau étincelant de la vérité, vous l'aurez volontairement laissé éteindre

pour n'avoir pas à être incommodé de ses clartés surnaturelles.

* * *

Oh ! non, ne jouez pas, mes frères, avec la vérité ! Faute d'avoir su reconnaître le Messie, les habitants de Bethléem ne voulurent lui offrir que l'indigne hospitalité des animaux. Voulez-vous que la fête de Noël voie se renouveler cet affront à la majesté d'un Dieu, cette injure à la bonté d'un Rédempteur, cette cruelle atteinte à la faiblesse d'un enfant ? Souvenez-vous que la première adoration à présenter au Verbe incarné c'est la foi, la foi qui s'humilie, la foi qui écoute, la foi qui croit, la foi qui apprend, la foi qui sait.

Cette foi, vous l'obtiendrez par la prière. Autant que vos occupations vous le permettront, vous serez fidèles aux offices du temps de l'Avent ; la supplication d'une paroisse tout entière est plus puissante que la prière d'une âme isolée ; tous donc, vous viendrez redire souvent avec vos frères : « Seigneur, faites que nous croyions ! »

Et puis, vous étudierez un peu. Quoi donc ? Faudra-t-il vous procurer des ouvrages nouveaux ? Non ; relisez seulement dans le catéchisme de vos petits enfants les chapitres relatifs à la chute originelle et au mystère de l'Incarnation : ce sera un acte d'humilité et un acte de loyauté. Je vous promets que vous trouverez dans cette lecture des lumières qui vous étonneront, et qu'au jour béni de la Nativité vous pourrez dire en toute confiance avec les bergers : « Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé et ce que le Seigneur nous a fait connaître. » (Luc, II, 15).

II

L'ORGUEIL

Mes frères,

Un des plus grands penseurs que la France ait connus, après avoir longuement étudié l'âme contemporaine, fut amené à dire : « Si on analysait l'atmosphère intellectuelle de notre époque, on y trouverait au moins quatre cinquièmes d'orgueil. »

Cette parole n'est que trop vraie.

Regardez, examinez, considérez... Quelle est la raison principale qui fait agir les hommes de notre temps, aussi bien ceux qui sont placés tout en haut, que ceux qui végètent obscurément tout en bas ? Quel est le mobile puissant qui mène presque tout, et l'emporte même sur l'intérêt ? Quel est le dieu moderne devant qui se fléchissent plus de genoux encore que devant l'argent ? — C'est l'*orgueil*.

Soyons sincères, mettons aujourd'hui la main sur notre cœur, écoutons-le battre, analysons ses pulsations, et nous ne tarderons pas à comprendre pourquoi, aujourd'hui comme autrefois, la venue rédemptrice du Christ Jésus se heurte à tant d'obstacles.

* * *

Nous l'avons vu dimanche, les gens de Bethléem étaient des ignorants.

C'étaient aussi, et plus encore, des orgueilleux.

Sans doute, il ne leur était pas permis, ayant en main les livres inspirés d'Israël, de méconnaître le Messie qui se présentait à eux sous d'aussi humbles apparences ; mais il leur était moins permis encore de le repousser, précisément à cause de son humilité.

Tous tant que nous sommes, nous avons la même origine ; nous sommes sortis de la même poussière, dans le même dénuement ; nous y retournerons semblablement, et pas plus riches.

Pourquoi, s'il en est ainsi, mépriser ceux qui sont plus pauvres que nous ? Pourquoi ne pas accueillir à bras ouverts ceux qui ont besoin de notre appui ? Jean-Baptiste Rousseau avait beau être un grand poète : quand il rougissait du cordonnier son père, il se montrait misérable. De même, quand nous repoussons ceux de nos frères qui ont recours à nous.

Mais l'orgueil !

Oui, mes frères, je le sais, l'orgueil est là, qui donne de tout autres conseils. C'est un maître si perfidement habile ! N'est-ce pas lui qui inspirait aux gens de Bethléem cette même pensée : « Demain, quand l'aube aura paru, mes voisins feront étalage de leurs hôtes. Celui-ci aura reçu chez lui un prince de sang royal ; celui-là aura abrité un officier puissant et fortuné ; tel autre se vantera d'avoir eu sous son toit l'homme le plus opulent de la contrée. Tous garderont précieusement ces souvenirs du recensement prescrit par l'empereur et le transmettront à leurs enfants... Et nous, qu'aurons-nous à montrer ?... Un vieillard inconnu ? Une femme de pauvre apparence ? Elle n'a même pas, cette femme, de langes pour envelopper l'enfant qu'elle attend !... Et c'est cette famille obscure, ces gens du peuple, que nous aurions à étaler demain, et qui, peut-être, nous empêcheraient de recevoir d'autres voyageurs autrement illustres !... Passez votre chemin, bonnes gens ! notre maison, nos beaux meubles, notre chambre éclatante de blancheur, tout cela n'est pas pour vous ! »

Est-ce que ce n'est pas, mes frères, le langage exactement le même, tenu encore ajourd'hui par nous à Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Si nous ne pratiquons pas notre religion comme nos vieux grands-pères qui n'auraient, pour tout l'or du monde, ni manqué la messe, ni manqué leurs Pâques, est-ce parce que nous avons plus d'esprit qu'eux ?... Celui-là serait un très mauvais fils et un téméraire bien infatué de lui-même, qui le prétendrait.

Non ! mais eux, ils étaient humbles, et nous, nous sommes des orgueilleux.

Rappelez-vous ce trait, tant de fois cité.

Deux hommes se rencontrent et causent.

— Où allez-vous ? dit l'un.

— A confesse.

— Vous allez vous confesser!... Mais vous êtes trop grand pour cela !

— Parfaitement!... aussi je me mets à genoux !

Remarquez bien le raisonnement qu'allègue celui qui est mauvais chrétien. Il ne dit pas : « Vous avez tort, parce que le prêtre n'a pas le pouvoir de remettre les péchés ; parce que la confession est inutile pour notre tranquillité, etc., » choses qui sont fausses, mais qui témoigneraient d'une certaine étude. Non ! mais sa seule raison est celle-ci : « Vous êtes trop grand! » C'est de l'orgueil tout pur.

C'est aussi de l'orgueil tout pur qui pousse tant de chrétiens à secouer le joug pourtant si léger de l'Eglise.

Pourquoi, si ce n'est par orgueil, éprouve-t-on le besoin perpétuel d'en remontrer à son curé et de discuter ce qu'il enseigne au nom de Dieu ?

Pourquoi, si ce n'est par orgueil, s'arroge-t-on le droit de choisir entre les commandements, accomplissant ceux qui plaisent, parce qu'ils plaisent, délaissant ceux qui gênent, parce qu'ils gênent ?

Pourquoi, si ce n'est par orgueil, soumettons-nous au crible de notre jugement et de notre petite raison les points les plus saints de notre foi, comme si ces vérités n'étaient pas au-dessus de nos appréciations et garanties par l'autorité la plus sacrée ?

Pourquoi, si ce n'est par orgueil, nous autorisons-nous des prétextes les plus futiles, afin de quitter toute pratique religieuse ?

Une de ces dernières semaines, un prêtre demandait à un homme à qui il ne manquait, pour être parfait, que d'être fidèle à Dieu : « Voyons, pourquoi, vous qui êtes juste et bon, vous que tout le monde estime, pourquoi avez-vous brusquement quitté vos devoirs religieux ?... » Après bien des réticences, savez-vous ce qu'avoua cet homme ?... Tout simplement qu'il n'allait plus à l'église parce que le bedeau lui déplaisait !

Qu'est-ce que cela, sinon de l'orgueil tout pur ? Et les motifs que nous mettons en avant pour nous soustraire à nos plus sacrés devoirs, ne sont-ils pas, la plupart du temps, de cette force ?

« Nous sommes trop grands ! » C'est toujours la même réponse qui explique tout, bien que nous n'osions pas la faire ; et parce que nous ne voulons pas nous agenouiller pour être moins grands, nous restons debout devant Dieu, dans l'attitude des orgueilleux et des révoltés.

Examinons si cela nous réussit beaucoup.

* * *

Tous les ans, mes frères, des centaines et des centaines de Français quittent la terre natale, s'embarquent sur les flots bleus de la Méditerranée et s'en vont, drapeau tricolore en tête, vénérer la région à jamais célèbre qui a vu naître le Sauveur du monde. Là, ils se rencontrent avec de semblables foules venues des autres contrées du monde : Espagne, Italie, Angleterre, Russie, Amérique, etc. Tout ce peuple se dirige vers Bethléem, la ville de Noël. Vont-ils s'arrêter, ces pèlerins, dans une des maisons de la bourgade israélite ? Ce serait un si grand triomphe pour elle !

Non!... Le flot des croyants, dédaigneux, passe devant les demeures inhospitalières de Bethléem et va chercher dans la campagne l'humble grotte qui entendit les premiers gémissements de l'Enfant-Dieu. « Hic Verbum caro factum est. C'est ici, y lit-on en lettres d'or, que le Verbe s'est fait chair, » et tous se prosternent avec bonheur sur ce sol trois fois béni, le baisent avec amour et voudraient y mourir.

Quelle gloire ! Etre ainsi le point de mire de tous les regards ! Et c'est une grotte!... Et pendant ce temps, les maisons de Bethléem, honteuses de leur folie, se cachent tristement dans leur banale vulgarité. Leur orgueil les a trompées. Elles voulaient ne recevoir que d'illustres visiteurs, et tous leurs hôtes sont à présent oubliés, et le seul dont on parle aujourd'hui est le seul qu'elles ont repoussé ; et au lieu qu'elles auraient pu acquérir ce jour-là une gloire immortelle, elles n'ont abouti qu'à attirer sur elles l'opprobre de l'humanité tout entière.

N'est-ce pas là notre histoire ?

Ah ! nous voulons être grands, et nous ne voyons pas que notre orgueil nous rapetisse, qu'il nous rend ridicules, qu'il nous perd !

Lorsque le connétable de Bourbon trahit son pays pour venger son orgueil froissé, il ne rencontra plus que le mépris, même chez ceux qui l'employaient. A lui qui jusque-là était invincible, plus rien ne réussit, et il dut, en courbant la tête, entendre les paroles sévères de Bayard expirant : « Je vous plains bien davantage d'être traître à votre roi, à votre patrie et à vos serments ! »

De même en est-il du chrétien qui, par orgueil, refuse d'obéir à Dieu. Par là-même, il se découronne à tous les yeux, même aux siens. Plus il fait d'efforts pour se hausser, et plus il diminue. Ce n'est qu'un pygmée que ses prétentions à passer pour géant font paraître plus minuscule encore.

Et que sera-ce au grand jour de l'éternité !

« Dieu seul est grand ! » disait Massillon. Oui, sans Dieu, point de grandeur. Qu'on le veuille ou non, il faut s'agenouiller devant Lui, si l'on veut qu'il nous élève. Et Lacordaire a dit avec grande vérité : « Il y a longtemps que la Croix est maîtresse du monde, sans que l'orgueilleux ait deviné pourquoi. »

Pourquoi ?... Le Seigneur Jésus l'a dit dans l'Evangile : « Mon Dieu, s'écrie-t-il, je vous rends grâce que vous ayez caché ces choses aux orgueilleux et aux sages infatués d'eux-mêmes, et que vous les ayez révélées à ceux qui sont simples devant le monde, et tout petits à ses yeux. » (Luc, x, 21).

* * *

C'étaient des simples et des tout petits que les bergers de Bethléem, et parce qu'ils n'étaient pas

des orgueilleux ils méritèrent d'être les premiers appelés à la crèche rédemptrice où reposait le Messie.

Oui, Dieu laissait de côté le roi qui régnait à Jérusalem, les grands de sa cour, les savants superbes de ses écoles, et il faisait signe à ces gens du peuple, à ces ignorants, à ces humbles, à ces déshérités, à ces méprisés, à ces méconnus.

Oh ! ressemblons-leur ! ayons leur simplicité droite et confiante. Comme eux, ne discutons pas ce que dit Dieu, mais croyons-le de tout notre cœur. C'est ainsi qu'on va à la crèche ! C'est ainsi qu'on va au ciel !

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

Le Mariage

IV

LES DEVOIRS DES ÉPOUX

Résumé analytique

Si les devoirs du mariage sont un lourd fardeau, c'est le péché qui en est la cause ; et la grâce de Dieu aide à les accomplir. Voyons en détail les devoirs communs aux deux époux, et ceux qui sont spéciaux à chacun.

I. — *Devoirs communs aux deux époux.*

1. Le mari doit aimer sa femme comme Jésus-Christ aime son Eglise, et celle-ci doit lui rendre son amour.
2. Les époux doivent mériter par leur vertu le respect et l'amour l'un de l'autre, et agir avec une parfaite communauté de vues, sans craindre de faire pour cela de véritables sacrifices : la paix est à ce prix.
3. Ils doivent rester fidèles l'un à l'autre jusqu'à la mort ;
4. Nourrir et élever chrétiennement leurs enfants. Malheur à ceux qui se dérobent à cette double charge !

II. — *Devoirs spéciaux à chacun.*

1. Le mari doit traiter sa femme avec bonté, pourvoir à sa subsistance ;
2. Travailler pour nourrir sa famille, et donner l'exemple de la pratique des devoirs religieux, de la sobriété, de l'économie.
3. La femme doit obéir respectueusement au mari, qui est le chef de la famille, obtenir de lui par la persuasion et la douceur ce qu'elle ne peut exiger par la force.
4. Elle doit se donner tout entière aux soins du ménage, avec simplicité, humilité, abnégation. Les qualités d'une parfaite maîtresse de maison sont des vertus : la prière l'aidera à les acquérir.

Viri, diligite uxores vestras.
Maris, aimez vos épouses.
(Eph., v, 25).

Mes frères,

Tant que nos premiers parents vécurent au paradis terrestre dans l'heureux état d'innocence où ils avaient été créés, ils ne connurent point la peine, et rien ne troublait le bonheur de leur existence. La nature leur offrait d'elle-même le tribut de ses plus doux fruits, tout leur souriait, tout leur était soumis. Ils étaient l'un et l'autre exempts de tout vice et de tout péché, en eux resplendissait l'éclat de l'image divine. Enfants de Dieu, purs et saints, ils étaient unis par le plus chaste amour, ils ne vivaient que pour jouir des dons de Dieu dans la joie et la paix.

Leur sort fut bien changé par le péché. Ce qui leur était doux et agréable devint difficile et pénible ; le devoir qui n'était pour eux qu'une jouissance, leur apparut comme un lourd fardeau. Ecoutez la sentence du souverain Juge : « Parce que tu m'as désobéi, dit Dieu à Adam, la terre sera maudite à cause de toi, tu en tireras péniblement ta nourriture tous les jours de ta vie, elle produira pour toi des ronces et des épines, tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes dans son sein d'où tu es sorti. » La condamnation d'Eve ne fut pas moins sévère : « Tu verras se multiplier tes maux, tu enfanteras dans la douleur, tu seras sous l'empire de l'homme et il te commandera. » (Gen., III, 16-17). — Les siècles passent, et le châtiment dure toujours. L'homme gagne son pain à la sueur de son front, et nourrit sa famille au prix du plus pénible travail. La femme est devenue dans la société païenne une esclave condamnée au genre de vie le plus humiliant. Le christianisme a restauré la famille, renouvelé le monde, rendu au mariage sa vraie dignité ; il a brisé le joug sous lequel la femme avait si longtemps gémi, et il a enseigné cette charité qui fait aimer la loi du Seigneur ; mais il n'a pas supprimé le fardeau du devoir, il n'a pas effacé la sentence divine. L'homme et la femme ont de graves obligations à remplir, et doivent puiser dans la religion les forces dont ils ont besoin pour s'en acquitter. Ce sont ces devoirs si importants que nous allons expliquer aujourd'hui, en examinant d'abord ceux qui sont communs aux deux époux, puis ceux qui sont spéciaux à chacun d'eux.

I

Dieu, créateur et souverain Seigneur de toutes choses, a donné à toutes ses créatures des lois invariables d'après lesquelles elles doivent se diriger pour atteindre leur fin. De même que les astres parcourent depuis des milliers d'années les orbites qu'il leur a tracées, que les fleuves jettent toujours leurs eaux dans la mer, ainsi les créatures douées de raison et de liberté doivent obéir aux lois éternelles qui règlent leur conduite, remplir exactement les devoirs qui leur ont été imposés par le Créateur. Puisque le mariage a été institué immédiatement par Dieu, ses lois fondamentales sont l'expression de la volonté divine, et c'est la voix même de la nature, ou plutôt de son auteur, qui les proclame au fond de toutes les consciences. Mais comme le mariage a été élevé, sous la Loi nouvelle, à la dignité de sacrement, pour signifier l'union indissoluble de Jésus-Christ avec son Eglise, cette relation devra servir à nous faire mieux comprendre tous les devoirs des époux chrétiens.

1. Le premier de ces devoirs est l'amour. Jésus-Christ est descendu du ciel, s'est fait homme, par amour pour nous ; il a fondé son Eglise, il s'est

uni pour jamais à elle pour lui témoigner son amour; il l'a purifiée dans l'eau du baptême par la parole de vie, pour en faire son épouse sans tache, et répandre sur elle toutes ses grâces. « C'est ainsi, dit saint Paul, que les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. » (Eph., v, 28). Quoi de plus clair que ce commandement de l'Apôtre? Le Christ n'a qu'une Eglise pour épouse, il est uni à elle aussi intimement que la tête au corps; ainsi le mari n'a qu'une femme, celle qu'il a une fois choisie a seule droit à son amour; il sera la tête de la femme comme le Christ est la tête de l'Eglise, c'est-à-dire par le lien de l'amour; il lui commandera, mais il lui fera aimer son empire. Le Sauveur aime les membres de son Eglise d'un amour plein de patience et de miséricorde, il sait qu'ils sont encore dans le temps de l'épreuve, des chutes et du repentir, il a pitié de leur faiblesse, il est indulgent pour leurs fautes et ne demande qu'à les leur pardonner. Ainsi le mari aura de l'indulgence pour la faiblesse de sa compagne, il supportera ses défauts, la consolera dans ses peines, la défendra en face du danger.

L'Eglise, de son côté, ne reconnaît pas d'autre époux ayant droit à son amour que le Christ qui l'a rachetée au prix de son sang, elle se donne à lui sans réserve et sans retour, elle ne vit que pour lui et donnerait sa vie pour la gloire de son divin époux. Ainsi la femme aimera son mari d'un amour pur, désintéressé, inviolable; car ce mari, c'est la moitié de son cœur, de son âme, de sa vie. L'amour chrétien est la flamme qui doit brûler sans cesse sur l'autel du foyer domestique, le lien invincible qui réunit les cœurs des deux époux pour leur faire trouver doux le joug de la loi de Dieu. Un mariage sans amour serait un foyer sans feu, une fleur sans parfum, un corps sans âme. Si cet amour à la fois fort et tendre reste toujours au cœur de la femme, elle acquerra sur son mari un véritable empire, tout en lui restant parfaitement soumise; elle lui laissera le sceptre de l'autorité, mais elle aura celui tout aussi puissant de l'amour [1].

2. Puisque l'amour mutuel des deux époux doit durer autant que leur vie, il faut qu'il repose sur des bases bien solides. Ces bases sont le respect réciproque et la communauté de vues et de sentiments. Le véritable amour suppose le respect et l'estime, qui ne sauraient exister sans une conduite vertueuse. Si chacun des époux se respecte soi-même en vivant d'une manière conforme à sa vocation, en observant parfaitement les lois de Dieu et des hommes, il méritera le respect et obtiendra l'amour. Comment au contraire une femme pourrait-elle s'attacher à un mari qu'elle verrait fouler aux pieds les devoirs les plus sacrés du mariage? Ce qui amène si souvent la discorde dans les ménages, c'est qu'un époux a perdu par sa conduite morale tout droit à l'estime et à l'affection de l'autre.

Il faut aussi pour entretenir l'amour conjugal une véritable communauté d'idées et de sentiments. Ce n'est pas un caprice passager, une sympathie momentanée, mais une affection durable et raisonnable, qui suppose dans deux cœurs un même point de départ et un même but. Les caractères peuvent avoir des différences, même des oppositions sur des points accidentels, mais il faut que les deux âmes comprennent de la même manière le but de la vie et veuillent y arriver ensemble; c'est-à-dire qu'il faut avant tout une parfaite harmonie des sentiments religieux, puisque c'est la religion seule qui nous fait comprendre le but de l'existence. — Il faut ensuite que les époux travaillent, chacun de son côté, à éviter tout ce qui pourrait faire supposer qu'il veut s'isoler de l'autre ou entraver son action; il faut donc que chacun fasse de véritables sacrifices, si cela est nécessaire, pour conserver et développer cette union de vues et de sentiments qui resserrera à chaque instant le lien de l'amour. Le sacrifice du Calvaire a scellé l'union du Christ avec son Eglise; l'esprit de sacrifice, la pratique de l'abnégation chrétienne sera le plus sûr garant de l'union des cœurs. Avec l'union, la paix et le bonheur règneront dans la famille. Qu'y a-t-il de plus beau, de plus attrayant, de plus heureux, qu'un ménage où règne cette harmonie des esprits et des cœurs, où chacun évite tout désaccord, toute dispute, tout ce qui pourrait troubler la paix! Notre-Seigneur a laissé à ses disciples sa paix, une paix que le monde ne connaît pas, parce que le monde est égoïste; il a prié son Père de conserver toujours parmi les membres de son Eglise l'union et la charité qui produisent cette paix céleste, et saint Paul a recommandé aux premiers chrétiens de s'attacher à garder l'union des sentiments par le lien de la paix. (Eph., iv, 3). De même que les membres du Christ doivent lui être unis dans la paix et la charité pour goûter la joie qu'il leur a promise, ainsi les époux doivent vivre dans l'union et la paix pour être heureux.

3. Le troisième devoir que le mariage impose aux époux, c'est la fidélité. Le Sauveur s'est uni à son Eglise pour lui rester toujours attaché, il ne la quittera jamais pour une autre, il lui a confié sa grâce, ses sacrements, son évangile, pour qu'elle les garde précieusement et les communique aux hommes jusqu'à la fin des siècles; ce sont comme les gages de cet amour immuable avec lequel il l'aimera toujours. Et l'Eglise, de son côté, a été fidèle à son époux; malgré les assauts que lui a livrés l'enfer, elle ne s'est jamais séparée de son bien-aimé. Les persécutions les plus atroces ont fait couler le sang des martyrs, toutes les puissances du monde se sont essayées successivement à séparer l'Eglise de son Christ; mais l'Eglise a déjoué les ruses de la politique, a repoussé les appâts des richesses, a réfuté les mensonges de la science; elle est restée après dix-neuf siècles ce

[1] Breiteneicher, *Die Ehe*, 8ter Vortrag.

qu'elle a toujours été, l'épouse sans tache et sans reproche du Fils de l'homme, elle lui a donné d'innombrables générations d'enfants qui feront au ciel son honneur et sa gloire. Epoux chrétiens, gardez avec soin cette fidélité que vous vous êtes solennellement promise au pied des autels ; évitez tout ce qui pourrait vous y faire manquer, ne serait-ce qu'un regard, une parole, une légèreté ; fermez vos oreilles aux flatteries dangereuses, vos yeux aux séductions de l'or et des plaisirs ; mais surtout défendez l'entrée de vos cœurs aux sentiment trop tendres, aux rêves passionnés. Souvenez-vous que la fidélité est pour les époux la perle précieuse qu'il faut acheter à tout prix et cacher si bien que personne ne puisse la ravir. Hélas ! que devient le ménage le plus uni, le plus prospère, le plus heureux, lorsque ce trésor lui est ravi ? Ce n'est plus qu'un enfer, une prison que chacun veut fuir, parce qu'il n'y trouve plus que la solitude, les ténèbres et la honte.

4. Un dernier devoir commun aux deux époux est le soin d'élever chrétiennement leurs enfants. Mais nous parlerons plus spécialement de cette obligation en expliquant le quatrième commandement de Dieu. Le mariage a été institué pour multiplier les hommes sur la terre et les élus dans le ciel. Bien malheureux, bien coupables sont les époux qui, au mépris de l'ordre du Créateur, ne cherchent dans le mariage que des satisfactions égoïstes, et renoncent aux joies de la paternité ! Mais bien malheureux, bien coupables sont aussi ceux qui ne s'occupent point de l'éducation religieuse de leurs enfants, les abandonnent à des domestiques d'une moralité douteuse, ou à des maîtres indifférents ou corrompus ! C'est assurément au manque d'éducation religieuse dans la famille, aux mauvais exemples donnés par les parents, qu'il faut attribuer les progrès effrayants de l'irréligion et de l'immoralité. L'enfant qui ne voit jamais ses parents prier, qui les voit au contraire transgresser sans scrupule les lois de l'Eglise, qui est journellement témoin de leurs blasphèmes, de leurs emportements, de leurs paroles licencieuses, ne peut plus avoir pour eux ce respect qui est la base de l'affection et de l'obéissance, il les imitera fatalement et les rendra malheureux en se perdant peut-être lui-même sans retour.

Achevons en disant quelques mots des devoirs spéciaux à chacun des époux.

II

1. Le premier devoir du mari est de traiter sa femme avec bonté, de pourvoir à sa nourriture et à tous ses besoins. « Personne, dit saint Paul, ne peut haïr sa propre chair, il la soigne et la nourrit, comme le Christ prend soin de son Eglise. » (Eph., v, 29). Pour nourrir les fidèles de sa divine doctrine et de ses précieux sacrements, le Fils de Dieu s'est fait homme, a travaillé, a souffert et s'est livré à la mort sur la croix. Ainsi le mari ne doit craindre ni peine ni travail, quand il s'agit de gagner le pain de la famille et de lui procurer tout ce qui est nécessaire à la vie. La femme doit travailler aussi, mais ce que la faiblesse de son sexe ne lui permet pas de faire, c'est au mari de le faire avec dévouement, avec joie, et si sa femme est malade, c'est à lui de la soigner comme sa chair et son sang, comme la compagne de son existence sur la terre. Il est le chef de la famille, et par conséquent il doit consacrer tout ce qu'il a de force et d'intelligence à faire prospérer cette famille ; mais quand il ne consulterait que son intérêt, ne devrait-il pas comprendre que celle qui lui donnera des enfants a droit à tous ses soins et à toutes ses tendresses ? Enfin il la traitera toujours avec douceur, avec discrétion, avec respect, selon la recommandation de saint Pierre, parce qu'elle est, comme lui, héritière des promesses célestes. (I Petr., III, 7). — La femme, à son tour, acceptant avec soumission sa part des charges domestiques, filera la laine (Prov., XXXI, 13), tissera les vêtements de son mari, vendra les produits de son travail pour enrichir la famille ; debout avant le jour, elle sera la première à l'ouvrage, veillera à ce que tout soit en ordre dans la maison, tendra la main aux malheureux, elle méritera les éloges et l'estime de tout le monde, et son mari sera plus heureux que le soldat qui revient de la guerre avec un riche butin. *(Ibid.*, 11).

2. Au travail, le chef de la famille doit joindre l'économie, la sobriété. Que deviendront sa femme et ses enfants quand il sera malade ou sans travail, si chaque semaine il dépense tout ce qu'il a gagné, s'il en laisse la plus grande partie au jeu ou au cabaret, s'il fait des dettes ? L'ouvrier s'imagine aujourd'hui que c'est à la société de nourrir sa famille, de le nourrir lui-même lorsqu'il sera vieux, et c'est pour arriver à cet idéal d'une vieillesse oisive qu'il prend part aux grèves, aux rébellions si fréquentes contre les patrons. L'Eglise catholique n'a pas attendu le XX^e^ siècle pour recueillir dans ses asiles les vieillards et les orphelins, mais elle enseigne aux enfants que c'est un devoir pour eux de soigner leurs vieux parents. Que l'Etat assure aux travailleurs des ressources pour leurs vieux jours, rien de mieux ; mais il ne peut le faire qu'en augmentant les charges des impôts, c'est-à-dire en prenant d'une main pour donner de l'autre. Un homme sérieux doit s'habituer à compter sur lui-même ; au lieu d'envier aux riches leur fortune, il doit se faire par l'économie des ressources qui pourront devenir un jour des richesses ; il sera heureux de pouvoir dire un jour à ses enfants : « Cette maison est à moi, j'ai gagné de quoi l'acheter, avec ce champ, cette vigne, ce petit jardin ; nous sommes chez nous. » L'ouvrier honnête et sobre, le cultivateur intelligent et laborieux, tous les travailleurs qui restent fidèles à observer les lois de Dieu et de l'Eglise, qui fuient le cabaret, le jeu et la politique, peuvent espérer se faire un jour une petite fortune, ou du moins élever convenablement des enfants qui seront le soutien et la consolation de leur vieillesse. Nous voyons de nos yeux combien Dieu bénit ces

familles nombreuses où son nom est respecté, le dimanche sanctifié par la prière et le repos, où le travail et l'économie sont en honneur, où le luxe et la débauche sont inconnus. Encore une fois, c'est au père de famille de donner l'exemple du travail, de la sobriété, de la pratique des devoirs religieux, s'il ne veut pas ruiner lui-même les bases de son bonheur.

3. Quels sont les devoirs spéciaux de l'épouse ? Elle doit d'abord à son mari respect et obéissance. Eh quoi ? la femme n'est-elle pas la compagne de l'homme, son égale par le droit de nature et par la grâce du sacrement ? Oui, nous l'avons dit déjà, le christianisme a relevé la femme de l'état d'abjection où le paganisme l'avait jetée, et en a fait la compagne inséparable de l'homme, qui doit lui être attaché comme à sa chair et à ses os. Mais dans toute société humaine, il y a nécessairement une certaine supériorité, il y a un chef qui commande, et à qui les membres obéissent. Ecoutez ce que dit l'apôtre : « Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, car l'homme est la tête de la femme, comme le Christ est la tête de l'Eglise. Que la femme obéisse en tout au mari, comme l'Eglise au Christ. » (Eph., v, 22, 24). Voilà la parole de Dieu, le commandement proclamé à haute voix par saint Paul. Que peut-on y opposer ? Considérez bien, femmes chrétiennes, le modèle que vous devez imiter. L'Eglise obéit *en tout* à son divin chef, elle est pleine de respect pour ses ordres et met toute sa gloire à les accomplir : ayez pour vos maris cette soumission pleine de déférence qui augmentera leur attachement pour vous, ce respect délicat qui vous empêchera de faire connaître leurs défauts, de vous plaindre de leurs procédés ; obéissez-leur *en tout* ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu. Si vous voulez commander lorsqu'il faut obéir, vous ne pouvez que mettre le trouble dans le ménage ; vous obtiendrez beaucoup plus par des conseils opportuns, que par l'habitude d'imposer votre volonté. On vous obéira peut-être une fois ou deux, mais on se lassera, on s'éloignera peu à peu, et bientôt on ne fera plus attention à vous.

4. Le second devoir d'une femme est le soin du ménage. Ce n'est pas à moi d'entrer dans tous les détails que comporte cette matière ; je vous rappellerai seulement que les qualités qui font une bonne ménagère ne sont pas seulement des dispositions naturelles, mais des vertus, et qu'il n'est pas possible de pratiquer ces vertus sans l'humilité et l'abnégation chrétiennes. Une femme vaniteuse, coquette, donnera la plus grande partie de son temps à la toilette, aux visites, aux spectacles ; une femme égoïste ne se préoccupera que de satisfaire ses goûts, de manger à ses heures, elle ne permettra pas qu'on la dérange de ses occupations favorites, elle oubliera mari et enfants pour achever la lecture d'un roman. Oh ! qu'il faut d'abnégation à une femme pour remplir ses devoirs de maîtresse de maison, quelque humble que soit sa condition ! S'oublier soi-même pour penser aux autres, prévoir tout, pourvoir à tout, faire en sorte que tout le monde soit content, et trouver tout naturel que personne ne songe à vous remercier ; n'est-ce point là la vocation de la bonne ménagère ? Eh bien ! soyez-en sûres, elle ne la remplira pas sans de grandes vertus ; et si elle possède ces vertus domestiques, humilité, abnégation, modestie, amour du travail, elle sera non seulement une bonne ménagère, mais encore une épouse fidèle et une mère chrétienne.

Concluons de là, mes frères, qu'il ne faut jamais envisager les devoirs du mariage au seul point de vue naturel, on les trouverait trop difficiles à remplir ; il faut se souvenir que la grâce du sacrement, en sanctifiant le mariage, donne à ceux qui veulent y vivre saintement la force nécessaire. Si vous voulez que vos familles prospèrent, demandez tous les jours à Dieu de vous bénir, de vous soutenir dans la lutte, afin que vous puissiez acquérir ici-bas les mérites qu'il veut couronner dans le ciel. Ainsi soit-il.

SERMONS POUR LA FÊTE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

II

LA PÉNITENCE POUR GARDER L'INNOCENCE

Beati immaculati in via.
Bienheureux ceux dont les voies sont sans reproche.
(Ps. CXVIII, 1).

Mes frères,

Le 25 mars 1858, la très sainte Vierge apparaissait à Bernadette, et, répondant à une naïve question de l'enfant qui lui demandait son nom : « Je suis, lui dit-elle, l'Immaculée-Conception. »

A quelque temps de là, dans une nouvelle apparition aux roches Massabielle, la Mère de Dieu faisait entendre cette autre parole trois fois répétée : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! »

Je voudrais aujourd'hui établir un rapprochement entre ces deux révélations de Notre-Dame de Lourdes et vous montrer que, pour arriver à imiter en quelque chose la pureté de la Vierge Immaculée dans sa conception, il faut, de toute nécessité, pratiquer la pénitence sous ses deux formes principales : *la garde des sens* et *leur mortification*.

I. — *La garde des sens.*

Au privilège incomparable de sa conception immaculée, Marie joignait cet autre privilège d'être exempte de tout péché actuel durant tout le cours de sa vie. La seconde Eve n'avait, ne connaissait, n'éprouvait d'aucune façon cet appétit du fruit défendu qui est le grand danger de toutes les filles de la première Eve, l'auguste Vierge exceptée. Le bien n'avait pour elle que de l'attrait, la vertu que des charmes, le vice que de l'horreur.

Et pourtant, quoique invulnérable aux traits de l'infernal ennemi, quoique inaccessible aux séductions du plaisir, avec quel soin jaloux, avec quelle attention de tous les instants, Marie se garde du contact du monde et des sociétés où le démon se cache habituellement !

A soulever en effet le voile discret derrière lequel s'abrite dans l'Evangile l'humilité de Marie, cette Vierge immaculée nous apparaît dans un constant et total éloignement du monde. Une fois Jésus entré dans sa Vie publique, c'est à peine si Marie consent même à se montrer, à de rares intervalles, dans la société des femmes fidèles et des disciples qui entourent son divin Fils. Tant était grand son amour pour la retraite, son éloignement du monde !

Et cependant avec quel avantage n'eût-elle pas paru dans ce monde qu'elle s'obstinait à fuir ! Quelle admiration n'y eût-elle pas excitée ! Manquait-il quelque trait de perfection à ce corps préparé tout exprès, avec d'exquises complaisances de l'artiste divin, pour devenir le digne habitacle du Verbe fait chair, du plus beau des enfants des hommes ? Manquait-il quelque empreinte de grâce et de beauté modeste à ce front virginal et à ce doux visage, où transparaissait quelque chose de l'infinie Perfection et de l'Amour sans limites, résidant substantiellement dans le cœur de l'auguste Marie ? Non, Marie n'eût pas manqué d'exciter dans le monde des transports d'enthousiasme et d'unanimes applaudissements.

Pourquoi donc se dérobe-t-elle à ces acclamations du monde ? Ah ! pourquoi ? Pour vous apprendre, jeunes personnes dont c'est aujourd'hui particulièrement la fête, que le monde est contraire aux vertus qui rendent une âme agréable et vraiment belle aux yeux de Dieu ; pour vous apprendre que vous ne devez pas chercher à vous produire dans le monde, à courir les regards et les applaudissements du monde, à vous répandre, à vous évaporer au dehors ; mais qu'au contraire vous devez aimer une vie intérieure et cachée, une vie de modestie et de recueillement dans le sanctuaire de la famille, une vie ennemie de la vanité et de la mondanité, ces deux écueils si funestes à la jeune fille.

C'est que, une fois lancée dans le monde, adieu pour une jeune fille à la garde des sens ! On est vue, remarquée, recherchée ; et alors à son tour on veut voir, on veut connaître, et l'on se prend à rêver de vagues objets, obsédants, troublants pour l'âme. On est admirée, adulée : on veut l'être davantage. On écoute les propos flatteurs, on s'en laisse griser ; et ainsi par les yeux et les oreilles, ces portes mal gardées de l'âme, l'ennemi peu à peu s'insinue jusqu'au cœur de la place ; il y règne bientôt en seul maître. Cette jeune fille, au jour de sa première communion, était pure comme un ange ; Jésus habitait en elle, et elle jurait, de toute la sincérité d'un cœur heureux, d'appartenir à son Dieu, de vivre et de mourir fidèle à son amour. Aujourd'hui cette jeune fille a vu tomber de son front et fouler sous les pieds d'un libertin la couronne de sa virginité, et les anges de Dieu pleurent sur cette âme passée du rang de fiancée de Jésus-Christ à celui de fille damnée de Satan. Comment est-elle tombée, cette âme infortunée ? Comment en un plomb vil cet or s'est-il changé ? Ah ! l'on a commencé par se relâcher de la garde des sens ; on a permis à l'ennemi chaque jour une brèche nouvelle au rempart extérieur de la vertu, un pas en avant dans la citadelle du cœur ; et maintenant toute ruine est consommée !

Jeunes filles qui m'écoutez, n'imitez pas cet exemple. Jetez plutôt les yeux sur la Vierge immaculée qui, tout en tenant sous son talon victorieux la tête humiliée et impuissante du serpent tentateur, ne laissait pas que de s'armer, contre la contagion et la séduction du mal, d'une garde vigilante d'elle-même. En vain le monde frappe à votre porte, au nom d'un plaisir menteur. Ne lui ouvrez pas. Fermez vos yeux à ses spectacles, à ses attractions, à ses exemples. Fermez vos oreilles à ses appels, à ses provocations, à ses promesses. C'est une sirène à la voix enchanteresse. Si vous vous arrêtez à l'écouter, c'est fait de vous. Gardez-vous aussi et surtout des sons de cette musique voluptueuse, au bruit de laquelle il cherche à vous entraîner à ses fêtes, à ses danses, à ses réunions dont l'ivresse est si terriblement capiteuse pour de jeunes têtes et de jeunes cœurs. Enfermez-vous, en ces jours particulièrement où la tentation vient vous chercher jusque sous vos fenêtres, enfermez-vous dans la société de votre mère de la terre et de votre Mère du ciel, dans la société des saints anges vos protecteurs, dans la société d'un bon livre à la fois attrayant et édifiant. Regardez Marie, écoutez Marie, imitez Marie, et vous n'aurez jamais à pleurer amèrement sur la perte de votre innocence et de votre honneur.

Mais ce n'est pas l'œil et l'oreille seulement qu'il faut garder en nous des atteintes du mal. Il est un autre de nos sens dont la garde ne nous importe pas moins : car de ce côté aussi, si nous manquions de vigilance, pourrait fondre sur notre âme un océan d'iniquités. J'ai nommé la langue. Et, sur ce point encore, la Vierge immaculée s'offre à nous pour modèle.

Constamment méditative et recueillie, Marie était aussi habituellement silencieuse : elle savait que la multitude des paroles dessèche le cœur, dissipe l'esprit, fausse et égare le jugement, est un danger pour la vérité, un écueil pour la charité, et donne lieu à une infinité de maux et de désordres. Aussi saint Bernard nous fait-il remarquer que, dans tout l'Evangile, Marie ne prend la parole que quatre fois seulement : la première fois, quand il lui faut répondre à l'ambassade de l'ange et se mettre, en servante volontaire, aux ordres du Seigneur ; la seconde, pour exprimer au Très-Haut sa reconnaissance et son amour pour les merveilles qu'Il lui a plu d'accomplir en elle et par elle : vous connaissez tous ce beau cantique

du *Magnificat* que l'Eglise ne cesse de répéter après Marie ; la troisième fois, pour se plaindre à l'Enfant Dieu de l'abandon où celui-ci les a laissés, elle, sa mère, et saint Joseph, son époux ; la quatrième fois enfin pour demander à son divin Fils, dans son affectueuse charité, de faire quelque chose pour tirer de leur détresse les époux de Cana. Ainsi, quand Marie sort de son habituel silence, c'est ou la nécessité ou la charité qui lui fait prendre la parole.

En regard de ce parfait modèle, plaçons, mes frères, nos intempérances de langage, nos conversations légères, frivoles, coupables, nos médisances si fréquentes, nos calomnies mêmes ; et songeons que si nous voulons marcher purs dans la vie et arriver purs au tribunal de Dieu, il ne nous sera pas d'une médiocre utilité pour cela de veiller sur notre langue. La pureté de la langue et la pureté du cœur : il n'en faut pas davantage pour être de ceux que le psalmiste proclame bienheureux, quand il s'écrie : « Bienheureux ceux qui marchent dans la vie sans reproche ! *Beati immaculati in via.* »

II. — *La mortification des sens.*

La garde des sens n'est possible, mes frères, nous l'oublions trop, que si elle s'accompagne de la mortification des sens.

Un étudiant adonné au vice impur, résolu de sortir de ce triste état, alla se confesser, et jura de faire un pacte avec ses yeux, afin de ne plus porter les regards sur rien de ce qui pouvait l'induire de nouveau en tentation. Il se croyait trop sûr, la grâce de Dieu aidant, de ne plus retomber jamais dans ces honteuses pratiques qu'il avait décidément abjurées. Mais huit jours ne s'étaient point passés, qu'il gémissait de constater de nouveau à l'actif de sa conscience une lourde rechute dans ce même péché. Nouvelle confession ; nouvelle résolution ; hélas ! aussi nouvelle chute, et ainsi de suite pendant tout un hiver. De guerre lasse, il allait renoncer à tout jamais à se convertir ; mais il voulut toutefois, en désespoir de cause, tenter de la confession une dernière fois encore. Il s'ouvrit au prêtre de son découragement. « Mon cher enfant, lui dit le confesseur, quand on garde un prisonnier et qu'il se révolte, que lui fait-on pour prévenir de sa part à l'avenir de nouvelles révoltes ? — Mon Père, on le punit exemplairement ; et, à défaut de bonne volonté chez lui, du moins la crainte du châtiment le contraint à la soumission. — Allez donc, mon enfant, et faites de même à l'égard de vos sens, ces éternels révoltés. Ne laissez pas sans châtiment leur rébellion, et vous verrez combien facilement vous aurez raison de ces mutins. La chair s'insurge contre l'esprit, soyez sans pitié pour la chair ; mortifiez-vous, mon enfant ; tout est là. L'homme mortifié ne compte plus ses victoires. » Notre étudiant était de ceux qui ne savent pas vouloir à demi, mais vigoureusement et jusqu'au bout d'eux-mêmes. Il s'imposa, pendant le carême qui suivit, d'énergiques mortifications ; et le sens, enfin dompté par cette pratique d'une pénitence habituelle, subit résolument, et dans une paix profonde désormais, le joug de l'âme et de la raison.

Mes frères, que cet étudiant ce soit chacun de nous. Voyons, dans le sentier où la première a marché l'Immaculée-Conception, cette longue file d'hommes, de femmes, de vierges, d'adolescents au cœur pur, cheminant, sous la direction de Marie, vers la lumière sans déclin des collines éternelles. Courons après eux, à notre tour, à l'odeur des parfums de la divine Vierge. Mais souvenons-nous que la voie des immaculés, si elle est bordée de lys, l'est aussi de roses rouges, qui sont le symbole du sang versé dans les luttes pour le devoir et la garde de la vertu ; et, si l'on veut se maintenir pur, il faut nécessairement livrer de ces combats où quelque chose saigne en notre cœur, immoler notre propre chair, mettre aux prises les deux êtres opposés qui sont en nous, l'être adamique et l'être nouveau engendré à la vie selon Jésus-Christ par la grâce et le baptême, armer celui-ci comme d'un glaive pour tuer celui-là.

Allons ! n'hésitons pas. Si nous voulons être les véritables enfants de la nouvelle Eve, sachons réduire à une dure servitude ces membres insoumis que nous tenons de la première Eve, notre mère pécheresse. Et de nous aussi il sera chanté un jour, par les anges venus à la rencontre des fidèles serviteurs et imitateurs de Marie Immaculée : « Bienheureux ceux qui furent sans tache et sans reproche dans leurs voies. *Beati immaculati in via.* » Ainsi soit-il.

ALLOCUTIONS POUR UNE ADMISSION DE CONGRÉGANISTES ENFANTS DE MARIE

I

Ego vos elegi et posui vos, ut fructum afferatis.

Je vous ai choisies et placées en évidence, afin que vous produisiez des fruits d'édification. (Jean, xv, 16).

Mes enfants,

Ces paroles que Notre-Seigneur adressait autrefois à ses apôtres, entendez-les aujourd'hui retentir à vos oreilles.

Et qu'elle est douce et suave la voix qui vous les fait entendre !... Reconnaissez-la, c'est une voix du ciel, c'est la voix d'une mère, c'est la voix de la Vierge Marie !

Oh ! combien vous eussiez été heureuses, s'il vous eût été donné d'habiter à Nazareth, alors que la Mère de Dieu y résidait elle-même !... Avec quel empressement vous fussiez accourues vers elle !... Et comme il vous eût été doux d'écouter ses conseils !... Ce que l'on devait dire plus tard de Jésus ;

« Jamais homme n'a parlé comme cet homme ! » vous l'eussiez appliqué par avance à la Vierge très aimable : Non, aucune femme ne parle comme cette femme !... Eh bien ! c'est elle qui, en ce moment se fait entendre à vous. Recueillez-vous donc, et écoutez, avec ravissement, les paroles qui vont, pour vous, tomber de ses lèvres.

I

Ego elegi vos... « Mes enfants, vous dit-elle, c'est moi qui vous ai choisies. »

Ainsi donc, si vous êtes ici, en ce moment, au pied de cet autel, prêtes à recevoir les insignes et le titre d'Enfants de Marie, ce n'est pas l'effet d'un pur hasard ; vous savez bien d'ailleurs que Dieu mène tout ici-bas, et que les moindres circonstances de notre vie relèvent de sa divine et toute-puissante Providence.

Ce n'est pas non plus par un acte de votre volonté. Sans doute, vous avez dû faire des efforts, et votre piété a été la première condition mise à votre admission. Mais, sans la grâce de Dieu, que pouviez-vous faire ?...

D'où vient que tant d'autres de vos sœurs ne sont pas appelées comme vous à ce bonheur ? Non pas qu'elles ne l'eussent mérité si elles avaient été placées dans les mêmes conditions que vous ; mais ou bien elles sont nées dans des pays infidèles, ou bien elles ont vu le jour et grandi dans des milieux ignorants, ou bien enfin elles n'ont pas eu les mêmes secours que vous pour connaître la sainte Vierge et lui vouer leur jeunesse.

Vous le voyez, vous êtes vraiment des privilégiées de Marie, choisies par elle pour être ses enfants ; vous avez été discernées, au milieu de vos compagnes, sans aucun droit de votre part, pour être investies d'une grâce insigne entre toutes.

Songez maintenant à toutes les bénédictions dont ce choix de la Mère de Dieu a été pour vous la source intarissable !... Que de fois peut-être le démon est-il venu pour vous séduire ! Mais Marie était là ; elle écartait le démon et elle disait : Je veux que cette enfant un jour soit à moi...

Notre-Seigneur disait à ses Apôtres : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi. » Ce n'est pas vous non plus qui avez choisi la sainte Vierge. Soyez-lui donc reconnaissantes, et par là, par tout ce qu'elle a fait pour vous, comprenez déjà la grandeur de l'acte qui va s'accomplir ici.

Quand on arrive sur la place de Saint-Pierre, à Rome, l'œil est ébloui par la majesté de la double colonnade qui conduit à la basilique, et instinctivement le voyageur s'écrie : Si le péristyle est si beau, que doit donc être le temple ! Dites de même : Puisque la Vierge Marie s'est montrée si bonne en me destinant à être son enfant, que sera-ce quand j'en porterai le titre ?...

Ce que la Mère de Dieu fera pour vous, le voici.

II

Ego posui vos... Elle va vous placer en évidence dans l'église, dans la paroisse, dans vos familles. Vous serez *enfants de Marie*. Qu'est-ce à dire ?... Tous les chrétiens ne sont-ils pas les fils adoptifs de la Vierge bénie ?... Oui, assurément. Mais pour vous l'adoption sera plus étroite encore et plus douce.

Etre la fille d'un grand de la terre, être princesse, c'est un honneur envié. La créature privilégiée qui en est revêtue voit les honneurs accourir à elle sans qu'elle soit obligée de rien faire pour les acquérir, et si le moindre danger la menace, avant même qu'elle l'ait pu soupçonner, des légions de défenseurs lui font un rempart de leurs corps.

Tel sera votre partage, Enfants de Marie.

Filles de la sainte Vierge, vous avez le droit de porter publiquement ses insignes ; revêtues de votre robe blanche et de votre écharpe bleue, vous passerez dans le lieu saint, à l'ombre de la bannière, symbolique, phalange honorée qui partout se placera au premier rang.

Filles de la sainte Vierge, vous aurez vos réunions particulières. Là, vous assisterez au saint sacrifice célébré pour vous. Là, vous chanterez ensemble les louanges de votre Mère et le bonheur de lui appartenir. Là enfin, vous recevrez des conseils particuliers et serez l'objet d'une direction spéciale.

Filles de la sainte Vierge, vous avez droit à des trésors spirituels qui vous seront exclusivement réservés. Par votre affiliation à la Première Congrégation Romaine, vous pourrez prétendre à des indulgences précieuses. Vous jouirez d'amitiés saintes. Vous serez en communion avec toutes les jeunes filles pieuses et édifiantes de la terre.

Filles de la sainte Vierge, vous serez enfin protégées contre les attaques de l'enfer. Oh ! elles seront bien vives peut-être, mais votre ruban bleu est marqué du chiffre de Marie ; mais sur votre poitrine est suspendue la médaille frappée à son image ; comme Constantin, entendez la parole du salut : « *In hoc signo vinces !* Tu vaincras par ce signe ! »

Oui, vous êtes bien mises en évidence !... Les fidèles vous regarderont avec sympathie ; le prêtre vous bénira comme la partie la plus consolante de son troupeau ; les anges vous salueront avec une toute fraternelle bienveillance, et les démons eux-mêmes n'oseront s'approcher de vous qu'avec doute, et crainte d'être repoussés. N'est-il pas vrai que votre partage est bien glorieux ?

III

Il est grave aussi.

Pourquoi avez-vous été ainsi choisies par la Vierge bénie et proposées à l'attention de vos compagnes ?... Notre-Seigneur le dit à ses apôtres : *Ut fructum afferatis...* C'est pour que vous produisiez des fruits d'édification.

C'est une loi posée par le Christ Jésus : « Quiconque a reçu beaucoup, doit s'attendre qu'on lui réclame beaucoup. » Comblées des faveurs de Marie, soyez prêtes à ses justes exigences.

Une enfant de Marie qui s'imaginerait avoir

fait assez en portant son écharpe couleur du ciel, se tromperait étrangement. Ce qu'il lui faut faire, c'est vouer sa vie au bien, quoi qu'il puisse lui en coûter.

Le premier levier du bien, c'est la prière. Dieu ne sait pas résister à un petit enfant qui joint les mains. L'enfant de Marie devra prier. Son arme est le chapelet. Compagnon inséparable dont elle ne saurait se priver, il la suit partout, toujours prêt à marquer entre ses doigts le rythme pieux de la supplication.

La prière agit sur le ciel; sur la terre, ce qui agit c'est l'exemple.

Vous devrez toujours et partout entraîner au bien. Qu'une direction soit donnée par l'autorité ecclésiastique, un désir exprimé par le pasteur de la paroisse : toujours et partout, en tête du mouvement docile, doit se trouver la congrégation des Enfants de Marie.

Une mère chrétienne veut-elle traduire ses leçons en faits vivants ? Il faut qu'elle montre à sa fille l'enfant de Marie la plus proche et qu'elle puisse dire : Regarde, et fais de même !

C'est un mensonge odieux que la piété est triste, égoïste et hypocrite. En vous voyant passer, toujours obligeantes, toujours gracieuses et franches, il faudra qu'on comprenne bien que la piété est la source de tout bonheur, de toute vertu et de toute charité.

Une enfant de Marie était de la part de son père l'objet des traitements les plus pénibles. Certaines personnes l'engageaient à quitter cet homme qui semblait ainsi prendre à tâche de la faire souffrir dans sa piété et dans son attachement à tous ses devoirs : « Non, répondit-elle, je souffrirai tout, pour avoir le droit d'être à son lit de mort! »

Voilà un cri sublime. C'est ainsi que vous devrez parler, mes enfants. Prier, c'est beaucoup; prêcher d'exemple, c'est plus encore; mais souffrir pour Dieu et Marie, c'est la cime de l'amour.

Venez donc, maintenant que vous connaissez l'importance de votre démarche, venez vous consacrer à la Mère de Dieu; offrez-lui, en retour de ses grâces, l'hommage de votre filial dévouement et prononcez à ses pieds les engagements sacrés auxquels vous saurez être éternellement fidèles.

Ainsi soit-il !

RÉFLEXIONS SUR DES PAROLES DU PROPRE DES MESSES DU DIMANCHE

III

3e DIMANCHE DE L'AVENT

Introït

I. Réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur; je le dis encore : réjouissez-vous. — L'Eglise, sachant que le Seigneur va paraître, invite ses enfants à partager sa joie, car il lui a été dit : *Il s'est élevé dans les ténèbres une lumière pour les hommes droits ; le Seigneur est miséricordieux, compatissant et juste.* (Ps. CXI, 4). C'est de cette lumière que parle saint Jean, en disant : *Celui-là était la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu.* (Jean, I, 9-10). Aussi le Seigneur nous invite-t-il à nous unir à la joie de l'Eglise, parce que le temps est venu où elle deviendra la mère des nations. *Réjouissez-vous avec Jérusalem,* nous dit-il, *soyez dans l'allégresse avec elle, vous tous qui l'aimez. Réjouissez-vous de sa joie, vous tous qui pleurez sur elle, afin que vous participiez à ses consolations, et que vous trouviez une abondance de délices dans sa gloire universelle.* (Is., LXVI, 10-11). C'est en entrevoyant les clartés de cette divine lumière que Zacharie se réjouissait et chantait dans le jour de la naissance de son fils qui devait être le précurseur du Messie : *C'est par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu que le Soleil se levant d'en-haut est venu nous visiter, pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort, pour diriger nos pieds dans les voies de la paix.* (Luc, I, 78-79).

Mais si nous devons nous réjouir de la venue du Sauveur, combien davantage serons-nous comblés de joie, à mesure qu'il réalisera en nous la promesse qu'il nous a faite, disant : *Il y aura des eaux qui jailliront dans le désert, et des torrents dans la solitude. La terre qui était desséchée se changera en étang, et le sol brûlé de soif se couvrira de fontaines.* (Is., XXXV, 6-7). Ce changement sera l'œuvre de la grâce divine, car tous recevront de la plénitude de Jésus-Christ. De même qu'autrefois il jaillit du rocher une source qui couvrit par la vertu de ses eaux une terre naguère désolée d'un tapis de verdure parsemé de plantes et de fleurs; ainsi, de Jésus-Christ, rocher spirituel et source de notre salut, jaillira un fleuve de grâce qui apaise les ardeurs de la soif et pénètre de ses eaux vivifiantes les âmes désolées par les vices. Entendez le Sauveur dire aux Juifs dans les jours de sa vie mortelle : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive.* (Jean, VII, 37). Le prophète l'avait bien annoncé que le Sauveur serait une fontaine d'eau vive pour les âmes : *Vous puiserez avec joie,* nous dit-il, *dans les fontaines du Sauveur.* (Is., XII, 3). — Voilà les motifs qui doivent nous porter à nous réjouir. Eaux vives du Sauveur, coulez dans mon âme pour la purifier et la transformer, coulez pour faire germer en moi les plantes les plus odorantes et les fleurs les plus belles, afin que mon cœur qui est désert se réjouisse et qu'il fleurisse comme le lis ! Que la gloire du Liban, la beauté du Carmel et de Saron lui soient données, et je verrai ainsi la magnificence de notre Dieu.

Cette joie dans le Seigneur, ne nous y trompons pas, nous est nécessaire pour marcher avec plus

de ferveur au devant de Celui qui vient à nous. Le Psalmiste observait les divins préceptes avec d'autant plus de fidélité que Dieu remplissait son cœur de plus douces consolations : *J'ai couru dans la voie de vos commandements,* lui disait-il, *quand vous avez eu élargi mon cœur* (Ps. CXVIII, 22), c'est-à-dire quand la joie a épanoui et dilaté mon cœur, tandis que la tristesse me jetait dans le découragement. C'est pourquoi le Psalmiste, ayant perdu cette joie par le péché, la redemandait à Dieu dans ses prières, afin de reprendre les chemins des préceptes : *Rendez-moi,* lui disait-il, *la joie de votre salut, et fortifiez-moi de votre Esprit vivifiant.* Et il comprenait si bien que nous avions toujours besoin de cette joie qu'il nous adresse cette invitation : *Réjouissez-vous dans le Seigneur, et il exaucera les demandes de votre cœur.* (Ps. XXXVI, 4). Cherchons donc à nous réjouir dans le Seigneur, et pour y arriver, demandons à l'Esprit-Saint de venir lui-même la répandre dans nos cœurs, puisque la joie est un des fruits qu'il produit dans les âmes où il a fixé sa demeure. (Gal., v, 22).

II. Que votre modestie soit connue de tous les hommes. — Qu'est-ce à dire? Dans la joie que nous ressentons au sujet de l'avènement du Seigneur, il faut qu'il n'y ait rien de charnel, rien qui sente la vanité pour les biens que nous recevrons et pour l'honneur qui nous sera fait. Tout, au contraire, doit respirer l'humilité et la douceur. Voyez saint Jean-Baptiste le précurseur. Il sait que le Messie est venu, qu'il est au milieu du peuple Juif; il l'a vu et l'a montré au peuple Juif. Il a reçu la mission de le faire connaître, et au lieu d'en tirer vanité, il s'humilie et fait cette déclaration : *Il y en a un qui doit venir après moi, et qui est avant moi. Je ne suis pas digne de délier les cordons de sa chaussure.* (Jean, I, 27). Aussi le saint Précurseur répond avec douceur à toutes les questions que lui adressent les Juifs venus de Jérusalem, et s'il fait l'éloge de Jésus-Christ, il dit en parlant de lui-même : *Je suis la voie de Celui qui crie dans le désert : Redressez la voie du Seigneur.* (*Ib.*, 23). Voilà de la vraie modestie.

Qu'est-ce à dire encore? C'est que notre joie extérieure soit l'expression de notre recueillement, de notre dévotion et surtout de la pureté de notre âme. Il existe une telle union entre l'homme intérieur et l'homme extérieur, que le bien et le mal de l'un ne tarde pas à se communiquer à l'autre. Si l'ordre règne dans l'esprit, il ne tarde pas à s'établir dans le corps lui-même ; et si le corps, à son tour, est dans l'agitation et le désordre, il arrive bientôt que l'esprit tombe aussi dans un état semblable. Chacun des deux, n'importe lequel, peut à bon droit être considéré comme le fidèle miroir de l'autre. Leur influence réciproque est basée sur les lois mêmes de la nature; et ce serait un véritable prodige d'avoir un esprit calme et recueilli dans un corps inquiet et désordonné. De là cette parole du Sage : *L'homme qui hâte ses pieds tombera.* (Prov., XIX, 2). Il nous marque ainsi que celui qui manque de cette modestie, caractère distinctif de la vie chrétienne, trébuche bien souvent et fait de nombreuses chutes.

Enfin, qu'est-ce à dire ? C'est que nous devons garder dans l'expression de notre joie, si sainte soit-elle, la décence et la régularité extérieures qui sont une prédication muette et éloquente. Il faut donc qu'il n'y ait rien dans notre démarche, notre maintien, nos paroles et nos actions, qui soit capable de scandaliser les autres ou de blesser leurs regards. Le chrétien qui est modeste, doit, tout en se réjouissant, témoigner tant de gravité et d'humilité, de calme et de mansuétude, que tous ceux qui sont en rapport avec lui soient édifiés de ses exemples au point de partager sa joie dans le Seigneur, et qu'ils soient entraînés par la seule force de sa modestie à se réconcilier avec Dieu. Alors on pourra considérer votre joie comme une bonne œuvre et vous dire : *Que votre lumière brille aux yeux des hommes, de telle sorte qu'en voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.* (Matth., v, 16).

III. Le Seigneur est proche. — Voilà une vérité que nous oublions trop souvent. — Il est proche de son Eglise à laquelle il a dit dans la personne des Apôtres : *Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle.* (Matth., XXVIII, 20). Il ne pouvait leur faire une promesse plus explicite, et ce fut la dernière parole qu'il leur adressa, car il s'éleva ensuite dans le ciel pour retourner vers son Père. En sorte que voilà Jésus-Christ non seulement proche, mais encore au milieu de son Eglise comme il était au milieu du peuple Juif dans les jours de la prédication de saint Jean-Baptiste, sous d'autres formes et dans d'autres conditions. Le peuple Juif ne le connaissait pas, tandis que l'Eglise le connaît, l'adore, l'aime, marche à sa lumière et vit sous sa protection. Aussi nous pouvons redire la parole du Psalmiste : *Dieu est au milieu de cette cité, elle ne sera pas ébranlée. Dieu la protègera dès le matin au lever de l'aurore.* (Ps. XLV, 5).

Mais Dieu est encore proche de chacun de nous. Sommes-nous les fidèles observateurs de sa loi ? Ecoutez Jésus-Christ nous disant : *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous ferons notre demeure en lui.* (Jean, XIV, 23). Peut-il être plus près de nous ? — Sommes-nous dans les afflictions et les persécutions ? Ecoutez ce qu'il a dit en parlant du Juste : *Je serai avec lui dans la tribulation, je le délivrerai et je le glorifierai. Je le comblerai d'une longue suite de jours, et je lui montrerai mon salut.* (Ps. XC, 15-16). — Avons-nous besoin de lui demander ses grâces, et nous réunissons-nous pour le prier ? Ecoutez Jésus-Christ vous disant : *Si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelle que chose qu'ils demandent, il le leur sera fait par mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je*

suis au milieu d'eux. (Matth., XVIII, 19-20). C'est pourquoi nous disons avec plus de vérité encore au peuple chrétien ce que Moïse disait aux Juifs : *Il n'est point d'autre nation, si grande qu'elle soit, qui ait des dieux s'approchant d'elle, comme notre Dieu, qui est présent à toutes nos prières.* (Deut., IV, 7).

Il y a une autre présence de Jésus-Christ dont l'Eglise veut nous parler enfin, quand elle nous dit : *Le Seigneur est proche.* Il s'agit ici de la sainte communion, c'est-à-dire Jésus-Christ est près de venir nous visiter pour demeurer au milieu de nous et nous communiquer la grâce du salut. Ecoutez ce qu'il a dit : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui.* (Jean, VI, 57). Comprenons le bonheur qui nous attend : alors le Seigneur ne sera plus seulement proche, mais il habitera au milieu de notre âme.

IV. Ne vous inquiétez de rien. — Qu'est-ce qui pourrait inquiéter le chrétien ? Il n'est en ce monde que pour une seule chose. Jésus-Christ nous le dit : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes les choses vous seront données par surcroît.* (Matth., VI, 33). — Aurions-nous à nous inquiéter de notre nourriture ou de notre vêtement ? Jésus-Christ nous a répondu en disant : *Ne vous inquiétez point pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous vous vêtirez. Ce sont toutes choses que les païens recherchent, mais votre Père sait que vous en avez besoin.* (*Ib.*, 25, 31). — Aurions-nous à nous inquiéter des ennemis qui veulent nous perdre ? Redisons avec David : *Si des camps s'établissent contre moi, mon cœur ne craindra pas. Si un combat est livré contre moi, je mettrai mon espérance dans le Seigneur. Car j'ai demandé une seule chose : c'est d'habiter dans la maison du Seigneur.* (Ps. XXVI, 3-4). — Aurions-nous à nous inquiéter des souffrances qui nous tourmentent ou qui peuvent par leur continuité nous porter à murmurer contre Dieu ? Ecoutons l'Apôtre nous disant : *Les tribulations si courtes et si légères de la vie présente produisent en nous le poids éternel d'une sublime et incomparable gloire.* (II Cor., IV, 17). — Enfin quelle que soit l'inquiétude qui assiégerait notre âme, suivons le conseil que saint Pierre nous donne en disant : *Rejetez en Dieu toute votre sollicitude, parce qu'il a lui-même soin de vous.* (I Pier., V, 17).

V. Que dans toutes vos prières, des demandes soient présentées à Dieu. — Voilà le travail qui nous est nécessaire. Il faut prier tant pour obtenir les grâces dont nous avons besoin en vue de nous préparer à l'avènement du Seigneur que pour nous soutenir durant les jours de l'attente. Gardons-nous bien de lui adresser des prières qu'il ne peut exaucer : ce serait l'offenser ; ni celles qui accuseraient un trop vif désir de posséder des faveurs temporelles : ce serait ne pas comprendre cette parole : *Une seule chose est nécessaire.* (Luc, X, 42). Ce fut la réponse que le Sauveur fit à Marthe au château de Béthanie, lorsqu'elle lui demanda de dire à sa sœur Madeleine de l'aider dans les soins du service. Et si, vous, vous n'êtes point exaucé, n'accusez point sa bonté, mais prenez pour vous ce reproche que saint Jacques adressait aux premiers chrétiens : *Vous demandez,* leur disait-il, *et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal.* (Jac., IV, 3).

Mais pourquoi nous est-il dit : *Que vos demandes soient présentées à Dieu ?* Est-ce que Dieu ne les connaîtrait pas ? — Quand il nous est dit : *Que vos demandes se manifestent devant Dieu,* cela ne veut pas dire que nous puissions faire connaître nos désirs à Dieu, qui ne les ignorait pas, même avant que nous les eussions formés, mais que c'est par la patience et la persévérance devant Dieu, et non par une vaine jactance devant les hommes, que nous connaîtrons que nos prières sont bonnes. Peut-être veut-on nous dire que ce serait un bien que nos vœux soient connus des anges qui sont près de Dieu, pour qu'ils les lui présentent, et qu'après l'avoir consulté et reçu ses ordres pour en opérer l'accomplissement, ils deviennent les ministres visibles ou invisibles de sa divine volonté. (Saint Aug., Ep. CXXX, n. 18). C'est d'ailleurs ce que l'Ange dit à Tobie : *Quand tu priais avec larmes, c'est moi qui ai présenté ta prière au Seigneur.* (Tob., XII, 12).

VI. Seigneur, vous avez béni votre terre. — Quelle est cette terre et de quelles bénédictions l'a-t-il comblée ? Cette terre, c'est d'abord l'homme, le genre humain tout entier. Nous sommes sa terre par suite de notre origine, car il est dit : *Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre.* (Gen., II, 7). Nous sommes sa terre puisqu'il nous l'a donnée comme le lieu de notre habitation où doivent s'écouler les jours de notre pèlerinage. Dieu dit à Adam et à Eve : *Croissez et multipliez-vous ; remplissez la terre, et assujettissez-la.* (*Ib.*, I, 28). Nous sommes sa terre par la manière dont se terminera notre existence. Dieu dit à Adam : *Tu es poussière, tu retourneras à la poussière.* (*Ib.*, III, 19). Nous pouvons encore entendre par cette terre le juste qui est vraiment une bonne terre recevant la semence de la parole divine (Luc, VIII, 8), ou bien notre âme dont le Psalmiste disait en parlant de lui-même : *Seigneur, mon âme est pour vous comme une terre sans eau.* (Ps. CXLII, 6).

Mais à quelque point de vue qu'on se place, c'est toujours la même bénédiction que Dieu a accordée. A tous les hommes comme aux justes et à toutes les âmes, c'est Jésus-Christ, c'est le Sauveur : *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* (Jean, III, 16). C'est en lui et par lui que Dieu nous bénit de toute espèce de bénédictions. L'Evangéliste le constate, en disant : *Nous avons tout reçu de sa plénitude, et grâce pour grâce.* (Jean, I, 16). Et le dernier terme de cette bénédiction divine, c'est notre délivrance du joug du démon, partielle pendant cette vie, mais complète

et parfaite à la résurrection générale, quand nous participerons à la liberté de la gloire des enfants de Dieu. (Bellarmin, *In Ps.* LXXXIV). C'est donc avec raison que l'Apôtre a dit : *Béni soit Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle, des dons célestes dans le Christ.* (Eph., I, 3-4).

VII. Vous avez fait cesser la captivité de Jacob. — Ces paroles, entendues dans le sens littéral, s'appliquent au peuple juif qui fut successivement réduit en captivité et délivré. Mais ces paroles renferment aussi une prophétie, car aujourd'hui le peuple juif est sous le joug en punition de son déicide, mais à la fin des temps il retrouvera son ancienne gloire. C'est pourquoi nous devons les entendre d'une autre captivité dont nous désirons tous d'être délivrés. En effet, nous appartenons à la postérité de Jacob, si nous appartenons à la race d'Abraham, et c'est en imitant sa foi que nous devenons ses enfants. (Gen., XV, 6 ; Gal., III, 6). Et maintenant quelle est notre captivité ? Il nous semble que nul d'entre nous n'est au pouvoir des barbares, et qu'aucune nation n'est venue, les armes à la main, fondre sur nous et nous emmener en captivité. Mais il y a une captivité dont nous souffrons tous, et saint Paul en souffrait lui-même, puisqu'il disait : *Je vois dans mes membres une autre loi qui combat la loi de mon esprit, et me la captive sous la loi du péché, laquelle est dans mes membres.* (Rom., VII, 23).

Qui ne la connaît cette captivité et ne voudrait en être délivré ? Mais comment ? C'est encore l'Apôtre qui va nous répondre : *C'est,* dit-il, *la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur.* (*Ib.*, 25). Remarquez ces paroles de l'Apôtre et comparez-les à celles du Psalmiste, vous aurez alors cette signification : Seigneur, vous avez fait cesser notre captivité, non point en nous délivrant des barbares sous le joug desquels nous ne sommes pas courbés, mais en nous délivrant de nos mauvaises actions, de nos péchés, par lesquels Satan nous dominait. Et le Seigneur, comment nous a-t-il délivrés ? Le Psalmiste l'a dit : *Seigneur, vous avez remis à votre peuple son iniquité ; vous avez couvert tous ses péchés.* (Ps. LXXXIV, 3). L'iniquité nous tenait captifs, mais elle a été remise, et nous avons été délivrés. Confessons donc que nous sommes en captivité, pour être dignes d'en être délivrés. Et le Seigneur couvrira tous nos péchés, c'est-à-dire qu'il ne les verra point et qu'il ne les punira pas. C'est ainsi que sa colère sera apaisée, que les rigueurs de son indignation se détourneront de nous, et que nous recevrons le salut. (S. Aug., *In Ps.* LXXXIV, n. 4-5).

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXXI

SERMON SUR LA MONTAGNE : FIDÉLITÉ A LA LOI DIVINE

Notre divin Sauveur a déclaré solennellement que la sainteté de ses disciples doit être le condiment préservateur contre la corruption du monde, et comme une sorte de flambeau qui dissipe les ténèbres autour de lui. Mais qu'est-ce que cette sainteté, cette justice requises dans la religion nouvelle ? Jésus va le dire : elle consiste dans la fidélité absolue aux commandements du Seigneur.

« Ne pensez pas, dit-il, que je sois venu abolir la Loi et les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Car, en vérité, je vous le dis : jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota ou un seul point ne passera de la Loi sans que tout soit accompli. Celui donc qui violera un de ces plus petits commandements et enseignera ainsi aux hommes, sera appelé très petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les accomplira et enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. Car je vous déclare que si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » (Matth., V, 17-20).

L'expression « la Loi et les Prophètes, » sur les lèvres du Sauveur, désigne l'Ancien Testament : la Loi, en tant que ce Testament commande ; les Prophètes, en tant qu'il prédit. Jésus affirme donc que, bien loin de vouloir se mettre en opposition directe avec l'ancienne alliance, il vient au contraire la perfectionner, la ramener à son idéal. Les pharisiens l'accuseront vainement, lui et ses disciples, d'être des révolutionnaires en religion : l'histoire de sa vie et celle de son Eglise proteste contre cette assertion calomniatrice. Jésus est venu réaliser ce qui n'était que la figure, mettre une réalité à la place des ombres, transfigurer ce qui avait vieilli. Les changements qu'il a apportés ne se doivent pas confondre avec la destruction : il n'a pas plus détruit que le fruit ne détruit la fleur qui l'a préparé, que la plante, parvenue à sa pleine croissance, ne détruit le germe rudimentaire par où elle a commencé.

Notre-Seigneur se sert ici d'un mot qu'il a répété mainte fois : « En vérité, je vous le dis, » *Amen, dico vobis.* — Cette expression signifie, en cette manière de parler : « En vérité, conformément à la vérité, je vous le dis. » C'était chez les Juifs une formule imposante par laquelle on attestait la vérité d'une affirmation, elle avait presque la valeur d'un serment. L'Eglise catholique a conservé ce mot hébreu *Amen* dans sa liturgie, elle le place à la fin de chacune des prières et des louanges qu'elle adresse au Seigneur, comme une adhésion suppliante, de la part du peuple, aux sentiments exprimés par le

prêtre. *Amen* est ainsi devenu une belle et touchante prière qu'il faut nous habituer à dire ou à chanter avec foi et respect.

La vie chrétienne demande une extrême exactitude, et la sainteté, la justice exigent l'accomplissement rigoureux de toutes les prescriptions de l'Evangile. Telle est la leçon que le divin Maître entend nous rappeler. Les moindres préceptes méritent notre respect et sollicitent notre obéissance. Malheur à qui les méprise et les foule aux pieds ! Il ne tardera guère à faiblir dans les choses graves. Le relâchement commence par les choses de peu d'importance, ensuite peu à peu on glisse dans les manquements sérieux, selon la parole de l'Ecriture. (Eccli., XIX, 1).

Afin de nous pénétrer de cette vérité, Jésus pose en principe, et nous invite à ne jamais l'oublier, que la parole de Dieu est inviolable et qu'elle s'accomplira jusqu'au moindre trait. Et de même que lui, Fils du Très-Haut, a voulu l'accomplir jusque dans ses plus petits détails, ainsi le chrétien, son disciple, doit-il s'efforcer de se soumettre à l'Evangile jusque dans ses prescriptions les moins importantes.

* * *

La sanction attachée par le Sauveur à la fidélité et à l'infidélité aux commandements de moindre importance mérite toute notre attention. Celui qui violera un de ces petits commandements, qui enseignera les autres à faire de même, occupera la dernière place dans le royaume des cieux; au contraire, celui qui les accomplira et enseignera, celui-là occupera une place magnifique. Et le chrétien qui n'a résolu d'éviter que les fautes mortelles, de pratiquer seulement ce qui est d'obligation grave, risque fort de ne point entrer dans le royaume des cieux. Sa justice, sa sainteté, ainsi que celles des scribes et des pharisiens, ne seront guère qu'extérieures et peu sincères, elles sombreront à la première tentation sérieuse, et ainsi il sera exclu du royaume de Jésus-Christ, soit en ce monde, soit en l'autre. « Qui méprise les petites choses, tombera peu à peu. » (Eccli., XIX, 1). C'est l'Esprit-Saint lui-même qui nous en avertit dans la sainte Ecriture, et l'expérience confirme cet avertissement.

> Un seul jour ne fait pas d'un mortel vertueux
> Un perfide assassin, un lâche incestueux.

Rien de plus vrai que cette parole du poète. Pas plus qu'on n'arrive, en un jour, aux sommets de la vertu, on ne roule en un court délai jusqu'aux profondeurs du vice. Un superbe et solide monument ne s'écroule guère en quelques heures : la destruction commence par une fissure négligée, une légère brèche dans la toiture ou dans les murs, non réparée ; les dégradations s'aggravent, le mal fait peu à peu son œuvre, et si l'on n'y apporte remède, l'édifice, un jour d'orage, s'effondre avec fracas.

Triste et douloureuse histoire de nombreuses âmes, jadis ferventes, et tombées dans la tiédeur, pour ne rien dire de plus. Autrefois remplies de zèle et d'ardeur pour l'accomplissement de leurs devoirs chrétiens, elles n'auraient voulu, pour rien au monde, négliger volontairement les plus minimes prescriptions des commandements de Dieu et de sa sainte Eglise. Elles auraient éprouvé un cuisant remords à omettre, sans raison légitime, l'assistance aux offices même non obligatoires. Mais, voici que peu à peu leur ferveur s'est ralentie; ces âmes se sont accordé telle ou telle négligence : gourmandise, curiosité, sensualité, lecture, sous prétexte que ce n'étaient point des péchés mortels. L'habitude du péché véniel a émoussé en elles la crainte du péché mortel, et elles ont glissé bien vite quand l'occasion ou la tentation se sont présentées.

Avez-vous vu déjà de grands et magnifiques chênes étouffés par un lierre poussé à leur pied ? Tout d'abord, ce lierre n'était qu'une tige herbacée, d'un aspect peu dangereux pour l'arbre qui lui offrait l'appui de son tronc. Oui, mais il a grandi, lentement, doucement, enlaçant peu à peu le géant qui avait résisté aux tempêtes, et, à la longue, il l'a étouffé.

Combien de cœurs ressemblent à ces arbres ! Ils ont eu leur lierre : c'était un sentiment, une affection que la conscience leur reprochait; au lieu de la détruire à sa naissance, ils l'ont dédaigné comme peu dangereux, et à la longue, leur vertu a sombré, étouffée dans les enlacements du lierre maudit. Si nous pouvions remonter à l'origine des chutes, nous y trouverions presque toujours la vérification de la parole de nos saints Livres : *Qui spernit modica paulatim decidet.* Les naufrages les plus retentissants n'ont pas eu d'autre cause. Espérerions-nous être plus sages et plus forts que tant de victimes, autrefois aussi vertueuses que nous pouvons l'être, et qui ont lamentablement sombré ? Que nous dit, sur ce sujet, notre propre expérience ?

Les scribes et les pharisiens affectaient un soin rigoureux à observer les moindres prescriptions de la Loi juive, mais cette fidélité n'était qu'extérieure, leur vertu n'était pas sincère. Aussi, notre bon Sauveur avertit ses disciples qu'il attend d'eux une justice plus haute, sous peine de n'être point admis dans le royaume des cieux.

Faisons notre profit de l'enseignement du divin Maître. Possédons-nous cette fidélité aux petites choses qu'il recommande ? En comprenons-nous toute l'importance ? Si nous l'avons mise de côté, hâtons-nous de la reprendre, qu'elle redevienne une des maximes qui guideront notre conduite. Constants à l'observer, elle nous méritera d'entendre la douce parole de Jésus au jour de la reddition des comptes : « Bien, serviteur bon et fidèle; parce que tu as été fidèle en de petites choses, je t'établirai sur de grandes; entre dans la joie de ton maître. » (Matth., XXV, 21).

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermons pour les dimanches de l'Avent. — *Les obstacles à la venue de Jésus-Christ.* — III. La faiblesse de la volonté, 929. — IV. L'amour de l'argent, 930.

Panégyrique de saint Ambroise. — Saint Ambroise et le peuple, 932.

Réflexions sur des paroles du Propre des messes du dimanche. — IV. 4e Dimanche de l'Avent, 937.

Sermons pour la fête de Noël. — I. Jésus libérateur, 940.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXXII. Explication du cinquième commandement, 943.

SERMONS POUR LES DIMANCHES DE L'AVENT

Les obstacles à la venue de Jésus-Christ

III

LA FAIBLESSE DE LA VOLONTÉ

Mes frères,

L'orgueil, — nous l'avons vu, et cela a dû vous sembler étrange, — l'orgueil s'accommode fort bien du voisinage de l'ignorance. Il semble pourtant que celui-là devrait être modeste, qui ne sait rien; c'est même ce qui se produit la plupart du temps. Pourquoi faut-il qu'il en soit autrement quand il s'agit de religion?

L'orgueil, nous allons le voir à présent, n'est pas si fier qu'il le prétend, quand il se dresse contre Dieu. Le plus souvent, s'il s'élève contre le ciel, c'est qu'il a peur de la terre; il se décore du nom d'énergie, et, presque toujours, il n'est que défaut de caractère et faiblesse de volonté.

Examinons cela sérieusement aujourd'hui.

. . .

Nous avons, dans nos deux précédentes instructions, analysé les sentiments auxquels obéirent les gens de Bethléem, quand ils fermèrent la porte de leur cœur et celle de leur maison au Messie qui allait naître... C'étaient des ignorants, ces hommes, puisqu'ils ne savaient pas qui ils repoussaient et de quels biens ils se privaient... C'étaient aussi des orgueilleux, puisqu'ils ne surent pas lui pardonner son apparence humble et pauvre... N'étaient-ils pas aussi quelque peu lâches?

Parmi eux, je l'imagine, il put s'en trouver de plus humains que les autres; il y eut probablement quelques cœurs moins durs et quelques âmes moins fermées aux sentiments de compassion et de charité. Nos vieux Noëls du moins le laissent à supposer :

Je plains votre disgrâce,
Et je voudrais avoir
Quelque petite place
Pour vous y recevoir.

Pourquoi ceux-là ne firent-ils pas mieux que les autres? Un seul d'entre eux suffisait pour détruire les effets de la dureté générale. Une seule maison ouverte faisait oublier toutes les autres fermées. Un seul cœur compatissant réparait la cruauté des âmes égoïstes.

Pourquoi?... Mais nous touchons ici à l'une des plaies les plus vives de la conscience humaine : la faiblesse de la volonté.

Oui, sans doute, il eût été doux et bon de se montrer hospitalier. Oui, sans doute, il eût été doux et bon d'offrir un asile à l'Emmanuel. Oui, sans doute, il eût été doux et bon d'abriter sous son toit la naissance du Fils de Dieu.

Mais, pour cela, il fallait braver les railleries; il fallait remonter le courant d'égoïsme et de dureté; il fallait, en un mot, faire autrement que les autres; et cela, les meilleurs parmi les gens de Bethléem ne l'osèrent pas.

. . .

Est-ce autrement que nous faisons?

L'autre jour, on demandait à une personne âgée et déjà arrivée au bord de sa tombe, si elle avait fait ses Pâques. Elle répondit : « Autrefois, je les faisais toujours; depuis que ce n'est plus *la mode*, je ne les fais plus... »

A une autre, un prêtre disait :

— Eh bien! j'ai vivement engagé votre mari à reprendre le chemin de l'église; j'espère qu'il viendra... Qu'en pensez-vous?

— Ce sera bien difficile!

— Pourquoi?

— Ah! si les autres venaient!... Mais, voyez-vous, Monsieur le curé, *c'est à qui ne commencera pas.*

De ces deux dernières réponses, que déduire, sinon que nos paroisses sont gangrenées jusqu'aux moelles par cette lèpre du respect humain qui déjà, au moment de Noël, ferma au Sauveur du monde les meilleures portes de Bethléem?

N'est-ce pas le respect humain, dites, qui vous empêche, le dimanche, de quitter vos demeures et de répondre à l'appel si doux des cloches?

N'est-ce pas le respect humain qui a introduit cette maxime, absurde en elle-même et injurieuse pour vos mères, vos épouses et vos filles : « *La religion, c'est bon pour les femmes!* »

N'est-ce pas le respect humain qui vous a éloignés de la table pascale, et, vers quinze ans, sans raison aucune, fait brusquement oublier à nos meilleurs jeunes gens le chemin béni de cette église où ils ont, jusque-là, passé des heures si pieuses?

Oui, c'est le respect humain qui est cause de tout cela,... et comme vous n'avez pas assez de force de caractère pour lutter contre l'entraînement général, vous faites taire les cris de votre conscience, et vous fermez votre cœur à Jésus-Christ.

. . .

Or, ceci, c'est contraire à la raison et à l'honneur.

Dites-moi : si les autres font mal, est-ce un motif de faire comme eux ?

Ne dites-vous pas chaque jour à vos petits enfants qu'ils doivent résister aux mauvais exemples, et que rien ne doit les entraver dans l'accomplissement de leur devoir ? Vous êtes sages en parlant ainsi, et vous conformez votre enseignement paternel aux lois de la raison : pourquoi, vous, agissez-vous autrement ?

Vous conduiriez-vous de la sorte s'il s'agissait de votre fortune ? Que plusieurs voisins s'engagent dans une mauvaise spéculation, vous savez bien le reconnaître et vous vous gardez soigneusement de les imiter... Votre âme n'est-elle pas plus précieuse que votre fortune ?

Autre comparaison. Vous avez à lutter, pour sauver votre vie, contre la violence d'un torrent ; votre barque, avec beaucoup de peine, remonte le courant, parce que vous savez bien que si vous la laissiez aller à la dérive, elle se briserait sur les rochers. Dites-moi, renoncez-vous à cette prudente conduite parce que d'autres barques, indolentes et paresseuses, aiment mieux s'abandonner aux flots meurtriers du torrent ?

N'est-ce point là l'image exacte de la vie ?

Lequel vaut mieux d'être perdu avec les autres, ou d'être sauvé tout seul ?

J'ajoute que rien n'est plus contraire à notre caractère national.

Nous autres, Français, nous ne savons pas ce que c'est que reculer devant une difficulté. Les obstacles nous excitent, au contraire, et doublent notre valeur.

Voyez plutôt ce qui se passa à la prise de Mahon, en 1756. Lorsque, sous la conduite du duc de Richelieu, nos soldats eurent pris, après un assaut furieux, la forteresse que tous croyaient inaccessible, ils voulurent refaire le chemin qu'ils avaient fait la veille, au milieu des rochers. Jamais ils n'en purent venir à bout, et comme ils s'en étonnaient, l'un d'eux s'écria : « Ce n'est pas surprenant ! Hier nous marchions sous une grêle de balles, tandis qu'aujourd'hui nous ne courons aucun danger ; ce n'est qu'une promenade ! »

A Norwinde, Guillaume III, voyant la cavalerie française rester pendant six heures de suite impassible sous le feu de son artillerie, laissa échapper ce cri de rage : « Oh ! l'insolente nation ! »

N'est-ce pas encore d'un héros français qu'on disait : « Notre général, il a cinq pieds six pouces en temps ordinaire, et six pieds les jours de bataille ! »

Tous ces exemples ne montrent-ils pas que le caractère français ne recule pas devant les difficultés, et qu'il s'excite, au contraire, devant les obstacles ? Pourquoi ne porterions-nous pas, dans les luttes de l'âme, la même indomptable énergie que dans les batailles de la terre ?

* * *

Si j'ai laissé cette question sans réponse, c'est que, me semble-t-il, votre cœur a déjà parlé... Et qu'a-t-il dit ?

Ce qu'il a dit ?... C'est ce qu'il murmure depuis longtemps déjà, et que vous êtes bien, aujourd'hui, obligés d'écouter : à savoir, que rien n'est plus indigne de vous que cette faiblesse de volonté, qui paralyse toutes vos meilleures intentions, et vous amène, vous, les esprits droits et les âmes loyales, à manquer aux lois les plus impérieuses de la reconnaissance, de la sagesse et de l'honneur.

Cessez donc de regarder anxieusement autour de vous pour voir ce que fait celui-ci, ce que pense celui-là ! Mieux encore : si vous vous apercevez que vous êtes seul, marchez quand même, fort de votre devoir et de votre fidélité, ayant au cœur la flamme inextinguible de la vérité, et aux lèvres la devise de toute âme intrépide :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.

Non, il n'en restera pas qu'un ! Non, vous ne serez pas seul ! Car votre exemple en décidera d'autres qui n'attendaient que lui, et, au lieu de suivre honteusement la foule de ceux qui capitulent, vous serez peut-être à la tête d'une phalange fidèle, fière et victorieuse. Ainsi soit-il.

IV

L'AMOUR DE L'ARGENT

L'histoire nous raconte qu'au temps du roi Pépin le Bref une conspiration ourdie contre lui fut découverte. La plupart des conjurés furent condamnés à avoir les yeux arrachés. L'un d'entre eux, Bernard, était proche parent du roi. Il fut excepté de cette mesure barbare ; pour lui, ce ne fut pas le fer, mais l'or, qu'on employa. Bernard, en effet, fut condamné à tenir les yeux fixés sur un globe de ce métal, exposé à un soleil éblouissant, jusqu'à ce que la réflexion de cette lumière aveuglante lui eût enlevé la vue.

Ce trait saisissant nous aide à comprendre pourquoi tant d'âmes baptisées ne font point à Notre-Seigneur Jésus-Christ l'accueil auquel il a droit. Elles aiment trop l'argent, et c'est ce qui les aveugle. Rendons-nous compte de leur folie.

* * *

Ah ! si au lieu d'être de pauvres et obscurs Galiléens, venus à pied dans le plus modeste équipage, Joseph et Marie se fussent présentés à l'entrée de Bethléem avec un brillant costume et tout l'extérieur de la richesse, nul doute qu'ils n'eussent été accueillis avec le plus chaleureux empressement.

Que dis-je !... Mais on n'eût pas même attendu qu'ils frappassent à la porte ; on fût allé au devant d'eux, on les eût sollicités, on leur eût promis à l'envi les plus séduisants avantages ; pour eux, on n'eût reculé devant aucun sacrifice ; les plus altiers des Bethléémites n'eussent pas hésité à quitter leur demeure pour leur offrir une

plus vaste habitation; les femmes des plus fiers Israélites se fussent empressées autour de Marie; au besoin, on eût dépouillé de leurs trousseaux de soie les plus aimés des nouveau-nés afin de préparer la venue de l'Enfant qu'elle attendait. Pour leur arracher quelques pièces d'or, on eût passé par tous leurs désirs; on se fût mis sous leurs pieds; c'eût été un élan universel.

Mais parce qu'ils étaient d'apparence pauvre et humble, tout le monde les repoussa, aussi bien les pauvres et les humbles, qui eussent dû mieux les accueillir, connaissant mieux leurs souffrances, que les riches qui eussent dû être les plus empressés, ayant davantage le pouvoir délicieux de faire la charité.

* * *

Si la sainte Eglise, mes frères, vous demandait le quart du mal que vous vous donnez pour gagner votre vie, vous n'auriez pas assez de récriminations contre elle... Et ce qu'elle demande est si facile! Pourquoi donc ne le lui accordez-vous pas?

Pourquoi? Outre les trois raisons déjà exposées en votre présence, il en est une quatrième qui n'est pas la moins forte, la même dont nous venons de voir la puissance sur les âmes des Bethléémites : l'amour de l'argent.

Pourquoi donc ne venez-vous plus à la messe le dimanche? C'est si doux d'assister tous ensemble, dans le temple bâti par vos aïeux, au sacrifice solennel que cette paroisse offre à Dieu, chaque dimanche!... Pourquoi donc violez-vous le saint repos du dimanche? Pourquoi travaillez-vous ce jour-là ainsi que les autres? Est-ce que vous ne faites pas répéter à vos petits enfants le troisième précepte du Décalogue :

Le dimanche tu garderas,
En servant Dieu dévotement?

Oui, mais, pour cela, il faudrait renoncer à un gain modique; il faudrait avoir moins de denrées à porter au marché; il faudrait sacrifier quelques sous; et cela, on ne le veut pas.

Vous connaissez, mes frères, cet appareil brillant dont on se sert pour attirer et captiver les oiseaux. Fascinées par le miroir étincelant, de toutes parts les alouettes malheureuses arrivent, et vous savez ce qu'elles trouvent!

L'argent produit sur la plupart de nos contemporains le même effet. Chacun monte à l'assaut de la fortune. Pour y arriver, on franchit tous les obstacles. La loi de Dieu gêne? on la foule aux pieds; la conscience proteste? on la fait taire; la charité se révolte? on la bâillonne; la justice réclame? on l'étouffe. Plus de freins, plus de règle, plus de Dieu, plus de ciel, plus d'enfer. L'enfer, c'est d'être pauvre; le ciel, c'est d'être opulent, et ce paradis-là, coûte que coûte, on le gagnera.

Hélas! comme le miroir, l'argent trompe. Prenez garde, vous qu'il attire! S'il vous fascine, c'est pour vous perdre.

* * *

Dites-moi : à quoi ont bien pu servir aux habitants de Bethléem les quelques pièces d'or acquises par eux, au prix de leur dure et révoltante inhospitalité? Peut-être à se procurer quelque satisfaction, quelque avantage matériel... Et puis?...

Et puis?... Il se trouva qu'ils avaient, pour un profit problématique, et en tout cas périssable, sacrifié les vrais biens, ceux sans lesquels les autres sont duperie et mirage.

Qu'est-ce que la plus grande fortune, auprès d'une seule ligne de l'Evangile? Qu'était-ce que des monceaux d'or auprès d'un seul regard tombé miséricordieusement des yeux attendris de l'Enfant-Dieu?

N'est-ce pas, hélas! ce qui vous arrive?

A quoi vous servent toutes ces richesses que vous amassez si péniblement? Vous suivront-elles dans l'autre vie? Les emporterez-vous dans la tombe? « Faites-vous donc, dit le Seigneur, des trésors dans le ciel, où ni les voleurs ne peuvent les ravir, ni la rouille les détruire. » (Luc, XII, 33).

Est-ce que vous ne savez pas que tout cela, sans la bénédiction de Dieu, n'est qu'une apparence? Croyez-vous être vraiment riche, quand vous n'avez pas sa grâce? Ne songez-vous pas qu'il peut, au moment où vous vous apprêtez à jouir, renverser toutes vos espérances et ruiner tous vos plans? On l'a dit, avec infiniment d'esprit : « Beaucoup meurent de faim toute leur vie, pour avoir de quoi vivre après leur mort. » Il sera bien temps! Ne vous faites donc pas les esclaves de la terre. Le Seigneur vous l'a livrée pour en être les maîtres, et non pour qu'elle vous domine. Forcez-la à vous nourrir, rien de mieux, mais ne lui sacrifiez pas votre âme!

* * *

Nous avons terminé, mes frères, l'étude rapide des obstacles qui s'opposent à la venue de Jésus-Christ. Ils sont éternels. Tels ils étaient il y a dix-huit siècles, tels ils sont aujourd'hui.

Que l'expérience des habitants de Bethléem vous serve et vous instruise! S'ils pouvaient recommencer la journée solennelle qui précède la venue du Christ, comme ils changeraient d'attitude!... Plus heureux qu'eux, vous pouvez encore faire accueil, dans votre âme, au Messie qui veut y naître et y vivre. Songez que vous n'aurez pas toujours cette possibilité. Pendant qu'il en est temps encore, décidez-vous à l'acclamer comme il mérite; ce sera votre honneur dès ici-bas, et ce sera votre éternelle félicité dans le ciel.

FIN

PANÉGYRIQUE DE SAINT AMBROISE [1]

(7 DÉCEMBRE)

SAINT AMBROISE ET LE PEUPLE

Ego sum pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.

Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. (Jean, x, 11).

Mes frères,

Il n'y a qu'un pasteur officiel et universel des âmes, Notre-Seigneur Jésus-Christ, celui qui les a faites, les conserve et les dirige vers leurs destinées éternelles. Si, en effet, le grand caractère du bon pasteur est de verser son sang pour son troupeau, lui seul offre ce caractère, car il est mort violemment pour les âmes et c'est par sa mort qu'il leur a communiqué la vie. Qui parmi les prophètes, qui parmi les apôtres ou leurs successeurs peut revendiquer cette gloire? Sans doute plusieurs furent immolés, mais pour les ouailles du Christ et non pas pour les leurs. Le Christ ne leur avait point dit : « *Pasce oves tuas,* paissez vos brebis, » mais bien : « *Oves meas*, mes brebis ; » et d'ailleurs, leur martyre ne pouvait ni les racheter, ni les sanctifier, ni leur donner la béatitude.

Cependant, d'après saint Augustin, cette suave parabole de notre Evangile peut s'appliquer aux apôtres et à tous ceux qui, dans la hiérarchie sacrée, remplissent auprès des peuples une mission apostolique, parce que sous ce rapport ils s'identifient avec le Christ et ne forment avec lui qu'un seul et même pasteur, et c'est là le grand honneur du sacerdoce, comme son premier titre à la reconnaissance des nations.

Oui, mes frères, nous sommes vos bons pasteurs. Avec le Christ et comme le Christ, nous avons fait de vos âmes l'objet de notre sollicitude, de notre infatigable tendresse, de nos veilles, de nos travaux; et vous, brebis indifférentes, je n'ose pas dire ingrates, vous faites souvent à notre cœur l'injure d'être distraites et inattentives aux grandes manifestations de notre amour, trop heureux quand vous ne présentez pas une oreille complaisante aux dires de la malveillance et de l'hostilité contre nous!

Eh bien! souffrez que je vienne aujourd'hui devant vous plaider notre propre cause en vous parlant de saint Ambroise, notre illustre patron; car à des degrés plus ou moins rapprochés, notre vie est ce que fut la sienne, comme la sienne fut celle de l'Eglise et du Christ. Sans doute, la gloire de saint Ambroise est multiple. Je vois autour de cette grande figure du IVe siècle la triple auréole d'une science aussi profonde que variée, d'une éloquence qui subjuguait Rome comme Milan, d'une vertu enfin qui déconcertait les disciples de Socrate. Mais toutes ces éblouissantes prérogatives qui font le grand homme s'effacent devant le dévouement et l'amour qui font l'évêque et le bon pasteur, et ces qualités précieuses, le peuple a une merveilleuse aptitude pour les comprendre.

Si j'avais à parler de l'autre côté de la Seine, devant ces aréopages dont l'esprit investigateur n'a rien laissé d'inexploré dans le champ du savoir, peut-être me plairais-je à faire ressortir l'éminente doctrine du Père et Docteur de l'Eglise, les immenses ressources de son génie qui réfutait douze siècles d'avance les sophismes de notre science légère et impie, ne fût-ce que pour forcer à l'admiration des hommes injustes envers l'Eglise ou prévenus contre elle. Mais je me trouve ici dans la patrie du travailleur, dans la région du labeur pénible, de la fatigue sans compensation, du lutteur acharné contre une destinée amère. Je veux montrer à ces déshérités, à ces hommes que les passions politiques exploitent, que les doctrines perverses cherchent à corrompre, que la volupté d'autrui tyrannise, comment saint Ambroise dans son temps, les évêques et tout le clergé dans le nôtre, ont été et continuent à être leurs protecteurs et leurs amis, comment ils ont défendu leur corps et leur âme, leurs intérêts de la terre et leurs intérêts du ciel, et quelle espèce de solidarité doit unir à jamais le cœur de l'ouvrier avec le cœur du prêtre. Plaise au Seigneur et à son auguste Mère de nous envoyer leurs divines lumières, à moi pour bien parler, à vous pour bien comprendre!

I. — *Saint Ambroise défenseur des intérêts spirituels du peuple.*

La première révélation de l'amour de saint Ambroise pour le peuple se trouve dans le zèle ardent qu'il déploya à combattre sous leurs formes diverses l'arianisme et le paganisme. Une chose très remarquable et qui malheureusement n'est pas assez remarquée, c'est le résultat social de presque toutes les erreurs dogmatiques, surtout à ces époques où les questions religieuses primaient toutes les autres et passionnaient les foules. Il ne s'agit pas ici de l'erreur qui procède de l'ignorance et qui pour ce motif peut s'allier avec la bonne foi, mais bien de l'erreur fille de l'orgueil, de l'hérésie formelle dont les efforts tendent à détourner l'humanité de la voie du salut. Cette espèce d'erreur, si révoltée qu'elle soit contre Dieu, ses attributs ou son autorité, ne constituerait après tout qu'un blasphème, si elle se contentait de rester dans le cœur qui la conçoit; mais elle veut se répandre, faire du prosélytisme, suppléer à la raison absente par le bruit et le nombre des adhérents. C'est pourquoi elle s'adresse aux masses incapables de se défendre, faciles à entraîner, et elle trouve ce qu'elle cherche, le succès et la gloire ; mais c'est le peuple qui les paie!

Ainsi, que faisait l'arianisme en arrachant du front de Jésus-Christ sa couronne divine, en multipliant ses arguties, ses subtilités théologiques, en se posant devant la foule ignorante comme le

[1] Prononcé par Mgr Gassiat.

dernier mot de la science et la glorification de la raison ? Du même coup il frappait mortellement le cœur du peuple parce qu'il sapait en lui la base de ses espérances et renversait l'objet de sa foi. Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, si sa doctrine n'est pas divine, qu'est-ce que l'homme, l'ouvrier, le pauvre, le malade, c'est-à-dire l'immense majorité du genre humain ? Condamnés à déchirer une terre avare, à mouiller de leurs sueurs et de leurs larmes un outil ingrat, à naître, à vivre et à mourir dans la souffrance, ils ne peuvent voir dans le destin qu'un cercle sans issue, dans la nature qu'une marâtre, et dans les joies du siècle qu'un ricanement. Mais si le Christ étant Dieu s'est fait homme, l'homme par la grâce du Christ peut aspirer à devenir Dieu. Sans la divinité, le Christ n'a rien appris à son semblable, rien imaginé pour son bonheur ; le Thabor qu'il a fait entrevoir à ses douleurs n'est qu'un leurre, un mirage ; la vie reste ce qu'elle était : un perpétuel Golgotha.

Les puissants et les riches pouvaient encore sourire aux théories dissolvantes de l'arianisme. Même sans le suave et divin rayonnement du Christ, leur existence n'était pas sans compensation. Ils avaient le soleil de la liberté, les palais, les festins, les délices du luxe et de la mollesse, l'orgueil de n'obéir à personne et de commander à tous. C'est pourquoi on put voir sans étonnement plusieurs empereurs et même une impératrice se ranger sous le drapeau d'Arius, favoriser et honorer ses doctrines. L'hérésie avait même pour eux un avantage terrestre : celui d'étouffer le cri de leur conscience, de leur procurer des nuits calmes et sereines en donnant raison à leurs iniquités.

Mais le peuple n'a aucune de ces compensations. La divine figure du Christ, qui lui apparaît dans ses travaux et son indigence comme une douce vision, s'évanouit devant une négation audacieuse et en s'évanouissant le plonge dans les angoisses du désespoir. Maudit du ciel et maudit de la terre, il a raison de se demander pourquoi ; il a raison de le demander l'arme au poing à ceux qui l'insultent par l'étalage de leur bonheur.

De son côté, le paganisme exprimait peut-être encore davantage la dégradation du peuple dans son intelligence et dans son cœur, car le paganisme ne niait pas seulement la divinité de Jésus-Christ, mais la divinité elle-même. A la place de la Providence, il met la sombre loi du destin, agent terrible et aveugle qui crée tout, gouverne tout, absorbe toutes les initiatives pour les plier sous ses caprices violents. Socialement, cette erreur monstrueuse s'exprime par le droit de la force et la perte de la liberté, car elle partage le genre humain en deux parties inégales : les esclaves et les tyrans ; moralement, par la perte de sa dignité. En haut elle crée le césarisme, en bas le paupérisme, c'est-à-dire les grands et les oisifs écrasant les petits et les travailleurs.

C'était encore la science représentée par Symmaque et la puissance représentée par un Sénat qui, au temps d'Ambroise, voulait réhabiliter ce monstre et en faire présent à un peuple qui déjà connaissait la dignité et la liberté apportées au monde par le Christ. Mais l'oppression du peuple, comme le sang du juste, a une voix qui monte au ciel ; elle obtient quelquefois vengeance, toujours aide et protection.

Saint Ambroise fut le prophète suscité de Dieu pour prendre en main la cause du faible et du malheureux. Gouverneur civil de la ville de Milan, il apprend qu'une émeute est près d'éclater à l'occasion de la mort d'Auxence, évêque arien. Ceux qui étaient restés fidèles à l'Homme-Dieu voulaient faire cesser le scandale en demandant un évêque catholique ; les autres, acharnés à leur propre perte, acclamaient un imposteur. La lutte était vive et pouvait devenir sanglante. Ambroise accourt et prêche la concorde. Sous le charme de son éloquence et le prestige de sa vertu, les passions s'apaisent et le calme renaît. Ce dévouement au peuple reçoit immédiatement sa récompense. Le gouverneur parlait encore qu'un enfant s'écrie du milieu de la foule : « Ambroise évêque ! Ambroise évêque ! » Ce fut comme un éclair au sein de la tempête. Tout le monde vit dans cette parole sortie de la bouche de l'innocence un avertissement du ciel, et les deux partis un instant auparavant si échauffés et si exaspérés l'un contre l'autre ratifièrent le choix que Dieu avait fait si visiblement en répétant à l'unanimité : « Ambroise évêque ! Ambroise évêque ! »

Quoique simple catéchumène, Ambroise, au lieu de se laisser éblouir par les vapeurs enivrantes de la popularité, s'effraie, au contraire, de la dignité qu'on lui offre. L'épiscopat lui paraît un fardeau trop lourd pour ses faibles épaules, un honneur trop sublime pour sa naissante vertu. C'est pourquoi il proteste et recourt à des artifices pour s'y dérober.

Lisez l'histoire des saints, mes frères, et à chaque page vous vous heurterez contre ce phénomène moral de la grandeur enfantée par l'humilité, contre cette opiniâtre méthode de Dieu qui consiste à faire quelque chose avec ce qui n'est rien : *Elegit ea quæ non sunt ut ea quæ sunt destrueret.* (I Cor., I, 28).

Il y a là une raison admirable dans cette économie providentielle. L'homme, dans l'ordre surnaturel, étant radicalement nul et incapable, c'est Dieu qui opère le bien en lui. Mais avec ses péchés, ses passions, ses attaches terrestres, le cœur humain offre à l'action divine une surface très restreinte et il restreint d'autant l'action de Dieu. Bien plus, grâce au libre arbitre, il peut l'arrêter court et la rendre complètement impossible. C'est ce que fait le suprême orgueil, et voilà pourquoi il constitue le suprême crime. L'orgueil dominant une âme la remplit d'elle-même, et alors la place étant prise, comment Dieu entrerait-il ? Pour une raison contraire, l'humilité est la suprême vertu, parce que l'humilité fait en nous le vide de ce qui est trop personnel, dépouille l'homme de tout ce qui lui est propre et, par une ample compensa-

tion, elle l'enrichit des dons les plus parfaits. Ainsi le vase qui perd de sa liqueur reçoit en proportion de l'air qui l'environne. Dieu est notre air à nous, notre atmosphère, puisque nous vivons en lui, *in ipso vivimus*. Ce que nous perdons de terrestre est donc remplacé à mesure par le céleste, et quand il n'y a plus rien de l'homme dans l'homme, on n'y trouve que Dieu : Dieu vivant, Dieu agissant dans nos cœurs comme sur un trône immuable, et se servant de nous comme du néant pour opérer des merveilles qui ne sont pour lui qu'un jeu.

Voilà la clef qui explique les héros du christianisme en général, et saint Ambroise en particulier. Ambroise, se croyant indigne de l'épiscopat, cherche à s'en éloigner, mais plus il s'en éloigne et plus Dieu l'en rapproche. Lui la modération, la douceur même, simula de devenir cruel pour faire dévier le vent de l'opinion ; mais tout le monde reconnut la feinte et persista dans son choix. Alors il prit le parti de s'enfuir à la faveur d'une nuit obscure. Il réussit en effet à franchir les portes de la ville et se dirige vers Pavie. Mais vainement, ô Ambroise, voudrais-tu récalcitrer contre Dieu ! Saul avait essayé un jour, et il fut foudroyé par la grâce. Tu essaies, essaie encore, fuis, agite-toi : Dieu te conduit par la main !

Et en effet, l'obscurité de la nuit qui devait servir ses projets ne fit que servir la volonté divine ; car après avoir marché longtemps, au lieu d'aller à Pavie, comme il l'avait résolu, il se trouva le matin devant une des portes de Milan qu'on nommait porte de Rome. Quelle fut sa surprise en s'apercevant qu'il n'avait fait pour ainsi dire que tourner sur lui-même ! Ne pouvant plus douter du désir de Dieu, il s'avoue vaincu et se soumet à celui du peuple qui en était l'expression.

Ambroise évêque s'applique à reproduire le bon Pasteur trait pour trait. L'amour du peuple qui jusque-là n'était qu'une inclination de sa bonne nature, prend le caractère et la violence d'une passion. Il s'émeut à la pensée des ravages que l'hérésie avait semés parmi ceux qui sur la terre ont pour lot la souffrance et les labeurs, et il n'aura de repos que lorsqu'il leur aura rendu les lumières et les consolations de la vraie foi. Il commence par se dépouiller de ses biens et par distribuer tout son argent aux pauvres. Libre de tout souci de ce côté-là, il descend dans l'arène où l'arianisme l'attendait.

La nuit il écrit, il compose ces nombreux ouvrages qui font l'admiration des siècles ; le jour, il voyage, il parle, il discute. Dans ce combat à outrance, il rencontre l'impiété et l'opiniâtreté d'une femme, d'une impératrice qui s'était faite le bouclier des Ariens et qui usait de toute son influence pour faire élire un hérétique pour le siège de Sirmium. A cette nouvelle, Ambroise accourt, monte sur la tribune où l'évêque siégeait ordinairement ; de là il harangue la foule et finit par lui faire ouvrir les yeux sur les malheurs que l'hérésie lui réservait. Vainqueur sur un point, il la poursuit sur un autre et en triomphe partout.

Le paganisme ne résiste pas plus à son zèle et à la force de sa charité. Il ne veut pas que l'homme qui a eu l'honneur d'adorer le vrai Dieu brûle l'encens devant des idoles de marbre ; il ne veut pas que des créatures rachetées par le sang de Jésus-Christ servent d'engrais aux poissons des patriciens ; il ne veut pas qu'un peuple rendu libre par le baptême redevienne esclave, et que des vestales souillent et déshonorent encore la terre pendant que des vierges chrétiennes la sanctifient. Rien ne l'arrête, ni le souvenir d'une grande et vive amitié, ni la toge sénatoriale, ni le faisceau des licteurs. Il gravit hardiment les marches du trône et ne se retire qu'après avoir obtenu de l'empereur le triomphe définitif du labarum de Constantin.

Une autre hérésie antipopulaire au premier chef fut celle des Novatiens. Ces apôtres du mensonge soutenaient que l'Eglise ne devait ni ne pouvait absoudre les tombés, c'est-à-dire les grands pécheurs : théorie cruelle autant qu'absurde, qui, en fermant la porte au repentir, l'ouvrait à toutes sortes d'excès. Sur qui retombait encore ce lourd anathème de la fausse science ? Sur le peuple surtout. L'homme condamné à gagner le pain quotidien à la sueur de son front se sauve difficilement des fautes morales. Tout lui est occasion de chûte, tant les excès semblent naturels à ceux qui manquent ordinairement de tout. Mais si le travailleur est prompt à perdre la grâce, il est prompt aussi à la reconquérir ; la veille, un moment de joie lui fait oublier Dieu, mais l'inévitable souffrance du lendemain le lui rappelle.

Les Novatiens dressaient donc une muraille infranchissable entre la fragilité humaine et la miséricorde de Dieu. Ambroise renverse cette muraille par son fameux *Traité de la Pénitence* où il montre le ciel s'ouvrant au repentir, le divin pasteur portant sur ses épaules la brebis égarée et malade, le père tendre ouvrant au prodigue ses bras et son cœur. C'est lui qui le premier a prononcé cette parole d'or : « *Sacramenta propter homines*, les sacrements sont pour les hommes et non les hommes pour les sacrements. » Consolante maxime qui devrait essuyer toutes les larmes de la terre et peupler le ciel d'habitants !

O peuple, il ne te suffit pas de souffrir, on voulait t'ôter l'espérance ! Mais rassure-toi, l'Eglise te la conserve et la défendra jusqu'à la mort ! Il eut donc une idée heureuse et lumineuse, celui qui dédia à saint Ambroise l'église où nous sommes réunis. Il est bien ici au milieu du peuple, à côté du pauvre et du travailleur, ce grand évêque qui consuma sa vie à l'éclairer, à le purifier, à le consoler. Il est un monument dans cette capitale sur le fronton duquel on a écrit ces mots : « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante ! » Je voudrais qu'on pût lire sur le nouveau et magnifique temple que vous élevez à votre saint patron cette parole de vérité et de justice : « Au défenseur de l'espérance, le peuple reconnaissant ! »

II. — *Saint Ambroise défenseur des intérêts matériels du peuple.*

Saint Denys l'aréopagite parlant de l'amour divin le définit par ces mots difficiles à traduire en notre langue : « *Circulus sempiternus ex bono, propter bonum, in bono et ad bonum indeclinabili conversione circumiens* [1] : un cercle éternel qui tourne invariablement du bien au bien, dans le bien et pour le bien, comme autour de son centre. » Si les termes sont obscurs, la pensée est éblouissante ; car cela signifie que le bien est la source de l'amour, son but, son motif et son expression. Or la charité chrétienne n'est pas autre chose que cet amour divin transporté dans notre cœur comme sujet, et agissant sur le prochain comme objet. Toute charité doit donc décrire le même cercle sous peine d'être fausse ou incomplète, par conséquent embrasser dans toutes ses formes le mal qu'elle est appelée à consoler ou à guérir. S'intéresser aux âmes en négligeant les corps ne serait que la moitié de sa tâche. Aussi Ambroise, copie vivante de l'Homme-Dieu, déploya-t-il pour sauvegarder les intérêts matériels du peuple le même zèle qu'il déploya pour sauvegarder ses intérêts spirituels.

La grande souffrance du peuple à l'époque dont nous parlons consistait surtout dans l'incertitude politique où il vivait et dans le fléau sans cesse renouvelé de la guerre. Les hordes barbares qui se ruaient successivement sur le vieil empire romain pour le châtier de ses excès et le rajeunir dans son propre sang, accomplissaient la volonté de Dieu à la façon des orages détruisant les villes, ravageant les campagnes, semant partout la misère, l'effroi et la mort. On comprend l'effet que dut produire sur les Milanais la nouvelle que le tyran Maxime, à la tête d'une armée formidable, s'apprêtait à franchir les Alpes et à mettre tout à feu et à sang.

Avertie par saint Ambroise, cette même impératrice qui le poursuivait de sa haine ne voulut pas le croire et se tint dans le repos. Mais quand Maxime fut pour ainsi dire aux portes de l'Italie, il fallut bien ouvrir les yeux sur le péril. C'est alors qu'Ambroise, oubliant les torts de cette reine orgueilleuse et ne s'émouvant que de la consternation et du désespoir de son peuple, résolut d'arrêter le torrent. Il comptait peu sur son influence personnelle, mais il attendait tout de la bonté de Dieu. « Seigneur, disait-il, s'il vous faut une victime, prenez-la dans ma maison ; frappez-moi de quelque malheur domestique, mais rendez à mon troupeau sa sécurité. » Il fut exaucé, car le lendemain même il perdait un frère tendrement chéri ; mais s'étant rendu auprès du tyran, il lui parla avec tant de douceur et de forces, il le supplia avec tant de prières et de larmes, qu'il l'amena à conclure la paix.

Un succès aussi inattendu et aussi prodigieux explique les ovations qu'il reçut sur son passage et l'influence qu'il acquit à la cour. Permettez-moi, mes frères, à cette occasion, de dire un mot sur la question très délicate des relations de l'Eglise avec le pouvoir séculier. A Dieu ne plaise que je veuille transformer la chaire sacrée en tribune politique et que des hauteurs de l'immuable et de l'absolu je vous fasse descendre dans l'arène des partis ! Mais il y a ici une question majeure qui touche aux intérêts sociaux des peuples que la religion doit conduire à Jésus-Christ, et il appartient à cette religion de l'étudier et même de la résoudre. Il y a surtout une objection qui, partie inconsidérément d'en haut, a réveillé en bas de tristes échos, et qui consiste à accuser l'Eglise de s'immiscer dans le temporel des peuples et de vouloir tenir d'une main le sceptre et de l'autre l'encensoir.

Saint Ambroise jette sur ce point une lumière éclatante. Saint Ambroise n'a pas brigué l'honneur de siéger dans le conseil de l'empire ; mais l'empire, voyant en lui l'homme de Dieu, a sollicité le concours de sa sagesse et de sa prudence dans les affaires épineuses où il se trouvait embarrassé. Or il était trop près du foyer politique et la politique d'alors était trop compromettante vis-à-vis des peuples et de la religion pour ne pas s'en préoccuper et même pour s'en occuper. Il s'en occupa donc officieusement, mais dans la mesure et de la manière dont Dieu s'en occuperait s'il daignait se montrer visiblement dans les cours, c'est-à-dire pour s'opposer à l'intrigue, pour défendre le peuple et épargner aux rois eux-mêmes de ces fautes graves qui mettent si souvent leur couronne en péril. C'est dans ce triple but qu'Ambroise répondit à l'appel du prince et se fit l'adversaire de tous les intrigants qui ne flattaient leurs maîtres que pour mieux les trahir.

L'Eglise non plus, mes frères, n'a jamais porté de regard jaloux sur la pourpre des Césars. Elle savait que son royaume n'était pas de ce monde, que son sceptre ne doit et ne peut être qu'une croix. Mais comment aurait-elle empêché les chefs des peuples de voir en elle l'œuvre du Christ, c'est-à-dire la plus haute expression du bien et du vrai, et de l'appeler dans leur conseil pour éclaircir un peu les inextricables difficultés du gouvernement des hommes ? L'Eglise a donc toujours plus ou moins fréquenté les cours, mais à son corps défendant ; elle ne s'y appliqua d'ordinaire qu'à servir les intérêts religieux, mais lorsqu'accidentellement elle se mêla à la politique, ce fut toujours au nom de la justice et de la vérité, pour défendre quelque droit ou rappeler quelque devoir, cherchant autant que possible à concilier les partis extrêmes, à les unir sur le cœur d'un même Dieu dans les embrassements de la charité. Et c'est ainsi, nous avons le droit de le proclamer, qu'elle a servi avec une égale ardeur les intérêts de la religion, des rois, des peuples et de la civilisation. La religion lui a été fidèle, et c'est pourquoi elle n'est pas descendue de son glorieux

[1] Lib. IV, *De divin. nom.*

piédestal ; les autres l'ont indignement repoussée, et je n'ai pas entendu dire encore que les rois fussent mieux assis sur leur trône, les peuples plus heureux, et la civilisation plus florissante.

C'est dans ce sens qu'Ambroise consentit à être l'ami et l'inspirateur des Gratien, des Valentinien et des Théodose, et l'histoire lui a donné raison. Si on l'avait toujours écouté, l'Italie n'aurait pas eu à subir tant d'invasions. Mais presque toujours les passions avaient plus d'ascendant que sa sagesse ; ce n'a été presque toujours qu'en prenant le chemin de l'exil ou après avoir piétiné le sang de leurs sujets que ces princes surent apprécier la valeur, le désintéressement et la sainteté de l'homme de Dieu.

On le vit quelque temps après son fameux triomphe sur Maxime. Cet insigne tyran qui unissait à la férocité du barbare toutes les ruses de la civilisation, après avoir endormi l'empereur par ses promesses, violant la foi des traités, se précipite sur la haute Italie. La nouvelle s'en répandit à la cour comme un coup de foudre, et Valentinien n'eut rien de plus pressé que de fuir en laissant l'empire à la merci d'une soldatesque effrénée.

Seul, Ambroise soutient le moral du peuple et l'empêche de suivre les inspirations de la terreur. Il le harangue à l'église, dans les rues, partout, afin de le retenir dans ses foyers. « Peuple de Milan, s'écriait-il, pourquoi fuis-tu ta patrie ? C'est le péché qu'il faut fuir, et l'ennemi sera vaincu. Quelle sera ta liberté sur la terre étrangère ? Chaque fois que tu ouvriras la bouche pour parler, on te dira : D'où vient cet exilé ? Que veut ce fugitif ? »

En même temps il se multipliait pour diminuer ou du moins adoucir les funestes effets de l'invasion. Nuit et jour il est occupé à racheter les captifs amenés par Maxime. Persuadé que l'Eglise n'avait pas des richesses pour les garder, mais bien pour secourir les nécessiteux, il n'hésita pas à briser et à faire fondre les vases destinés au ministère des autels. Les hérétiques, ces ennemis acharnés du peuple, lui en firent reproche comme d'un sacrilège, mais il leur ferma la bouche en leur disant qu'il était plus agréable à Dieu de conserver des âmes que d'entasser de l'or.

Au milieu de tant de désastres et de dangers, nous ne voyons jamais qu'Ambroise s'occupe de sa personne. Mille fois les ariens et les païens lui tendirent des embûches ; à ceux qui lui conseillaient de se prémunir il répondait qu'il avait pour lui la prière des pauvres, le gémissement des veuves et des orphelins. « Voilà, s'écriait-il, les défenseurs des évêques, voilà leur garde, voilà leur armée ! » *(Cont. Auxent.)*. Il pratiquait la doctrine du grand apôtre : *Cum infirmor, tunc potens sum.* C'est quand je suis faible que je me sens le plus fort, quand je suis doux que je suis le plus formidable. » (II Cor., XII, 10).

Il eut à prouver bientôt la vérité et l'efficacité de cette théorie, dans une solennelle circonstance que nul n'ignore parmi vous. L'empereur Théodose, malgré ses nombreuses vertus, son dévouement au christianisme et sa bonté naturelle, était sujet à des colères violentes qui le rendaient aveugle, injuste, inhumain. Un jour, une sédition ayant éclaté pour un motif insignifiant à Thessalonique, l'empereur en fut tellement irrité qu'il condamna à mort une partie de ses habitants.

Le troupeau était menacé : le bon pasteur se précipite. Ambroise, qui connaissait l'humeur du prince et la facilité avec laquelle il s'abandonnait à ses premiers mouvements, vint plaider auprès de lui la cause des malheureux. Il lui parla avec tant d'aménité et de véhémence en même temps, qu'il lui fit révoquer l'arrêt prononcé dans la première ardeur de sa colère. Mais sur les remontrances d'un favori aussi lâche que cruel, — il y en a toujours auprès des rois, — il oublia bientôt sa parole ; il livra Thessalonique aux gens de guerre qui l'occupaient, et sept mille habitants, sans distinction d'âge ou de sexe, furent passés au fil de l'épée. Ambroise pleura longtemps sur cet horrible massacre. Mais il ne s'agissait pas de pleurer, mais bien plutôt de venger le sang innocent en disant la vérité à celui qui l'avait répandu.

O vous qui parlez quelquefois de nos complaisances pour les grands de la terre, contemplez Ambroise en face de ce devoir le plus difficile et le plus dangereux à remplir ! Il est sujet, il connaît le respect qu'il doit à son prince ; mais il est évêque, et il sait l'obéissance qu'il doit à Dieu et il remplira son devoir. Un évêque ne saurait être rebelle, mais il ne peut manquer d'être courageux. Telle a toujours été l'attitude de l'Eglise. « *Non te terremus, qui nec timemus,* lui fait dire Tertullien à un grand persécuteur. Je ne pense pas à faire peur, mais je suis incapable de craindre. Ni redoutable, ni timide ; je ne suis pas redoutable, parce que je ne sais pas conspirer ; je ne suis pas timide, parce que je sais mourir pour mon devoir. »

Ainsi apparaît Ambroise en face du bourreau de Thessalonique ; il sera respectueux, mais ferme et inébranlable. Il écrit d'abord à l'empereur pour lui démontrer l'atrocité de son crime, et puis, apprenant qu'il venait quand même assister aux prières publiques, il va l'attendre à l'entrée du temple. Dès qu'il l'aperçoit, il s'avance de quelques pas vers lui et, avec cette autorité que lui donnaient son caractère, ses services rendus et sa sainteté, il s'écrie : « Arrêtez, ô empereur ! Il paraît que vous ne comprenez pas encore l'énormité de votre faute, puisque vous osez vous présenter ici. C'est l'orgueil qui vous cache vos faiblesses et aveugle votre raison. Vous n'êtes pourtant que poussière comme les autres hommes et vous redeviendrez poussière comme eux. Oseriez-vous entrer dans ce sanctuaire, les mains encore teintes du sang innocent ? Auriez-vous l'audace de recevoir le corps de Jésus-Christ avec cette bouche qui a commandé tant de meurtres ? Retirez-vous, ô empereur, n'ajoutez pas au crime un autre crime ;

mais que vos larmes et vos sanglots obtiennent votre pardon du Roi des rois ! »

Quel spectacle, mes frères ! L'histoire n'offre rien de plus grand que cette respectueuse résistance d'un évêque à un prince prévaricateur. On ne peut lui comparer que l'humble soumission du prince lui-même.

Et maintenant, ô peuple, je vous le demande, quels sont vos vrais amis sur la terre ? Qui vous protège contre les malices du destin ? Qui prend souci de vos souffrances ? Est-ce Arius le négateur du Christ ? Est-ce Novatien le professeur du désespoir ? Est-ce le paganisme qui foule aux pieds votre dignité d'hommes, qui prend vos fils et vos filles pour ses sacrifices humains ? La guerre épargne-t-elle votre sang ? La politique s'occupe-t-elle de vos larmes ? La science fructifie-t-elle pour vous ? Pauvres enfants, encore plus séduits que rebelles, reconnaissez donc l'amour qui veille sur votre existence, qui l'adoucit, qui l'embellit et finalement la couronne d'un éternel bonheur ! Reconnaissez que votre force, c'est la foi chrétienne avec ses éblouissantes lumières, avec ses divines énergies ; que votre espoir, c'est le Christ qui assiste à vos combats, rend fécondes vos fatigues et se met au bout de votre carrière pour les bénir ; que votre avocat, votre ami, votre père, c'est le prêtre qui vous reçoit à votre entrée dans la vie et ne vous quitte pas même dans la mort.

Ce que vous étiez au temps d'Ambroise, vous l'êtes encore ; ce que le prêtre fut alors, il l'est toujours. On ne cesse pas de ruiner vos espérances en attaquant la divinité du Christ, de vous dégrader en vous ramenant au paganisme ; mais le prêtre est toujours là, sentinelle vigilante, pour démasquer l'erreur et proclamer la vérité. Au moment du danger, le mercenaire s'enfuit parce qu'il est mercenaire ; mais le prêtre, le vrai bon pasteur, reste au poste du devoir ; la peste le connaît, la famine ne l'ignore pas, la guerre le trouve sur sa route. Où étaient naguère encore nos ariens et nos païens modernes qui font consister le bonheur du peuple dans la négation de Dieu, pendant qu'à vos portes le sang de vos frères inondait les rues ? Ils jouissaient en paix du bonheur des champs ou se tenaient dans une prudente retraite. Mais votre Ambroise, votre archevêque, où était-il ? Sur les barricades, tenant une branche d'olivier à la main, et, comme le pasteur de l'Evangile, donnant sa vie pour son troupeau.

Mes frères, j'ai cherché un emblème du bon pasteur pour que vous puissiez le graver dans votre mémoire. Je l'ai trouvé, le voilà. Que ce sang de martyr rejaillisse sur vos âmes et qu'il cimente à jamais votre alliance avec les prêtres de Dieu.

Ainsi soit-il.

RÉFLEXIONS SUR DES PAROLES DU PROPRE DES MESSES DU DIMANCHE

IV

4e DIMANCHE DE L'AVENT

I. Cieux, versez votre rosée d'en haut. — Combien l'Eglise aimerait à nous entendre redire cette prière pour appeler en nos âmes l'avènement de Jésus-Christ ! En effet, il nous a été dit : *Demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert.* (Matth., VII, 7). Car en nous adressant aux *cieux*, c'est Dieu lui-même que nous implorons, selon cette parole : *C'est vers vous que j'ai levé les yeux, vers vous qui habitez dans les cieux.* (Ps. CXXII, 1). Le Psalmiste et le prophète ne caractérisent ici Dieu que par la demeure qu'il habite : le ciel ; non pas le ciel que nous voyons, non pas même le ciel où sont les anges et les saints, mais le ciel qui est en Dieu même, le ciel qui est la propre essence de Dieu. Aussi l'Eglise nous invite à invoquer Dieu lui-même, et c'est avec raison, puisque saint Jacques nous dit : *Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières, en qui il n'y a ni changement, ni ombre de vicissitudes.* (Jac., I, 17). Puisse l'ardeur de nos désirs et de nos prières faire sortir de notre âme les souillures du péché et la purifier de toute tache, afin qu'à son tour elle devienne un ciel où Dieu viendra habiter spirituellement et même sacramentellement ! (S. Aug., *In Ps.* CXXII, n. 1).

Mais quel est l'objet de nos prières, lorsque nous disons à Dieu : *Versez votre rosée d'en haut ?* — Il ne s'agit point ici de cette rosée qu'Isaac souhaita à son fils Esaü, en disant : *C'est dans la rosée du ciel d'en haut que sera ta bénédiction.* (Gen., XXVII, 39-40). Nous aspirons vers des biens meilleurs, et nos espérances attendent, non une prospérité toute humaine, mais un accroissement qui ne peut être que l'œuvre de Dieu. *Moi, j'ai planté, Apollo a arrosé : mais Dieu a donné la croissance.* (I Cor., III, 6). — Il ne s'agit point encore de demander, comme le peuple juif, de voir descendre cette rosée qui leur annonçait la manne : *Lorsque la rosée descendait pendant la nuit sur le camp, la manne aussi descendait pareillement.* (Num., XI, 9). Un autre signe nous sera donné à nous chrétiens pour nous annoncer que le pain du ciel est descendu sur la terre ; ce sera Jésus-Christ lui-même qui nous dira : *Je suis le pain vivant, moi qui suis descendu du ciel.* (Jean, VI, 51). — Enfin nous n'avons pas besoin comme Gédéon de demander un signe de la vérité des promesses qui nous ont été faites, puisque Dieu fit que la toison seule reçut la rosée, tandis que la terre demeura sèche. (Jug., VI, 37-38). — Ah ! la rosée qu'il faut à notre âme, c'est Dieu lui-même. Il nous en a donné l'espérance, disant : *Je serai comme la rosée pour Israël ;*

il germera comme le lis, et sa racine s'étendra comme celle du Liban. (Os., XIV, 6). Et maintenant entendez l'Evangéliste nous parler de cette rosée, engendrée du sein du Père, comme la rosée naturelle vient du sein du matin : *Nous avons tous reçu de sa plénitude, et grâce pour grâce. Car la Loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ.* (I Jean, 16-17).

Telle est la rosée que nous demandons : elle nous est nécessaire pour participer avec fruit à l'avènement spirituel du Sauveur. En effet, Dieu ne se donne qu'à ceux qui se rendent dignes de le recevoir : *La Sagesse n'entrera pas dans une âme maligne, et n'habitera pas dans un corps esclave du péché.* (Sages., I, 4). Il faut donc que nous travaillions à nous dépouiller de nos vices et de toutes nos souillures. Nous y arriverons en répondant à l'invitation de Jean-Baptiste *qui prêche le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.* (Luc, III, 7). Mais tout en expiant notre vie mauvaise, continuons de demander à Dieu de répandre en nous sa divine rosée. *Que celui,* dit saint Jacques, *à qui manque la sagesse, la demande à Dieu qui donne à tous en abondance et ne reproche rien, et elle lui sera donnée.* (Jac., I, 5).

II. Que les nuées fassent pleuvoir le juste. — Il est raconté que le Seigneur descendait dans une nuée, quand il voulait s'entretenir avec Moïse ou parler à son peuple. (Num., XI, 25; Ps. XCVIII, 7). Il est encore raconté qu'une nuée remplit tout le temple, quand on en célébra la dédicace, et que Salomon dit : *Le Seigneur a déclaré qu'il habiterait dans la nuée.* (III Rois, VIII, 12). Enfin il est dit que pour les Juifs allant à travers le chemin du désert, *Dieu commanda aux nuées d'en haut, et il ouvrit les portes du ciel. Il leur fit pleuvoir de la manne pour manger, et il leur donna un pain du ciel.* (Ps. LXXVII, 23-24). — Serait-ce à de semblables nuées que nous adresserions nos prières ? Ah ! les nuées que nous invoquons, ce sont les milliers et les milliers d'anges qui entourent *la montagne de Sion et la cité du Dieu vivant, la céleste Jérusalem, et tous ne sont-ils pas des esprits destinés à servir, et envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui recueillent l'héritage du salut ?* (Hébr., XII, 22; I, 4). C'est donc avec raison que les anges nous sont montrés sous l'idée de nuées, pour nous apprendre que ces saintes intelligences, après avoir puisé à la source divine les grâces et les lumières dont elles sont remplies, les transmettent libéralement aux hommes dans le degré de leurs dispositions et selon l'ordre du souverain dispensateur. Implorons donc ces nuées mystérieuses qui ont le privilège de féconder et de vivifier en répandant des pluies de grâces dans les âmes, pour les prédisposer à d'immortelles espérances et à de saintes préparations qui les rendront dignes de participer à l'avènement de leur Sauveur. (S. Dionys., *Hier. Cœlest.*, cap. XV). Alors nous pourrons un jour chanter notre cantique d'actions de grâces, disant : *Les cieux et les nuées se sont fondues en eau.* (Jug., V, 4).

Mais il y a une grâce, la plus excellente, qui doit nous être accordée, puisqu'elle est le principe et la consommation de notre salut. Le prophète la désigne sous le nom de *Juste.* Qu'est-ce à dire ? Dans nos saintes Ecritures sont appelés justes tous ceux qui vivent de la foi, selon cette parole : *Mon juste vit de la foi.* (Hébr., X, 38). Ils sont encore appelés justes ceux qui vivent dans l'observation de la loi divine, et c'est dans ce sens qu'il est dit de Zacharie et d'Elisabeth, les parents de Jean-Baptiste : *Ils étaient tous deux justes devant Dieu, marchant sans reproche dans les commandements et toutes les lois du Seigneur.* (Luc, I, 6). Enfin ils sont désignés sous le nom de justes, *tous ceux qui sont morts dans la foi, n'ayant pas reçu les biens promis, mais les voyant et les saluant de loin, et confessant qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre.* (Hébr., XI, 3). — Serait-ce un juste, ainsi pris du milieu de nous, que nous demanderions aux anges de nous envoyer ? Non, certainement, puisque ce juste, si agréable à Dieu fût-il, et si élevé en sainteté fût-il encore, ne pourrait nous sauver, car il aurait besoin lui-même d'un Sauveur, et du secours de Dieu pour persévérer dans la justice. *Il n'y a que Dieu qui peut vous conserver sans péché, et vous établir en présence de sa gloire, purs et pleins de joie à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* (Jud., 21, 24).

Ce Juste que nous ne trouvons pas au milieu de nous, ce sont les nuées mystérieuses qui doivent le faire pleuvoir sur la terre, et son prophète exhortait Israël à le recevoir, disant : *A cause de Sion, je ne me tairai pas, à cause de Jérusalem, je ne me reposerai pas jusqu'à ce que paraisse mon Juste comme une éclatante lumière. Et les nations verront ton Juste.* (Is., LXII, 1-2). Et ce Juste étant sur le point de paraître, Zacharie, le père de Jean-Baptiste, l'annonce en disant : *Béni le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple ! Et toi, petit enfant, tu seras appelé le prophète du Très-Haut, car tu marcheras devant la face du Seigneur pour lui préparer les voies.* (Luc, I, 68, 76). Et maintenant écoutez le récit de l'Evangéliste : *Jean-Baptiste vint dans toute la région du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés, selon qu'il est écrit au livre des paroles du prophète Isaïe : Voix de quelqu'un qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, faites droits ses sentiers.* (Luc, III, 3-4). Le voilà donc ce Juste que les nuées vont faire pleuvoir sur la terre, et ce Juste paraîtra comme une éclatante lumière. Ce sera le Très-Haut, ce sera le Seigneur : *Voici que mon Juste est proche. Lève-toi, Jérusalem, reçois la lumière.* (Is., LI, 5; LX, 1).

III. Que la terre s'ouvre, et qu'elle germe un Sauveur! — Tout est préparé pour l'accomplissement des promesses divines : les cieux sont disposés à verser la rosée, et les nuées à faire pleuvoir le Juste; il n'y a plus que la terre à s'ouvrir et à germer le Sauveur. Quelle est cette terre? C'est d'abord celle d'où nous tirons tous notre origine, car il est dit que *le Seigneur forma l'homme du limon de la terre.* (Gen., II, 7). Et la terre l'a reçu, Jésus-Christ, Verbe fait chair, sans rien lui enlever de son origine divine, car il sera dans le monde, et Fils de l'homme, et Fils de Dieu, Homme-Dieu. *Si le premier homme tiré de la terre est terrestre, le second, venu du ciel, est céleste* (I Cor., XV, 47); mais le Fils de Dieu, Jésus-Christ, en descendant du ciel, *s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave, ayant été fait semblable aux hommes, et reconnu homme par les dehors.* (Philip., II, 7). C'est ainsi que s'est réalisée cette parole du Psalmiste : *Le Seigneur distribuera ses faveurs, et notre terre donnera son fruit.* (Ps. LXXXIV, 12).

Quelle est encore cette terre? — C'est la Vierge Marie que le prophète avait annoncée en ces termes : *Voilà qu'une Vierge concevra et enfantera un fils, et son nom sera appelé Emmanuel.* (Is., VII, 14). La voici, cette Vierge : elle est à Nazareth. Or, l'ange Gabriel, envoyé de Dieu, vint vers elle et lui dit : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.* Et le messager céleste, ayant remarqué le trouble de Marie, se hâte de lui dire : *Voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus.* Marie hésite cependant à donner son consentement, parce qu'elle voudrait conserver sa virginité; mais l'ange la rassure, disant : *L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi la chose sainte qui naîtra de vous, sera appelée le Fils de Dieu.* (Luc, I, 28-35). O Marie, terre vierge et sans tache, ouvrez-vous pour recevoir le Fils de Dieu dans votre chaste sein! Le monde entier est à vos genoux, attendant votre consentement. De vous dépend la consolation des affligés, la rédemption des captifs, la délivrance des coupables, le salut des enfants d'Adam. Dites, ô Vierge, dites cette parole si désirée, si attendue par la terre et les cieux! Le Roi des rois que vous avez charmé par votre beauté, n'attend aussi lui-même qu'un mot de réponse de vos lèvres pour sauver le monde. (S. Bern., *Super Missus est,* Hom. IV, n. 8).

Et Marie répondit à l'ange : *Voici la servante du Seigneur! Qu'il me soit fait selon votre parole.* (Luc, I, 38). C'est ainsi que s'ouvrit cette terre immaculée, sous l'influence du cortège de toutes les vertus, mais plus particulièrement par l'humilité, la foi et l'obéissance. Dès cet instant les vœux des patriarches, des prophètes et des justes de l'Ancien Testament étaient exaucés et Marie commença *à germer le Sauveur,* car elle avait dit à l'ange : *Qu'il me soit fait selon votre parole,* c'est-à-dire : Que le Verbe, qui au commencement était en Dieu, se fasse chair de ma chair, selon votre parole! Oui, je le demande à Dieu : que le Verbe soit fait, non le verbe qu'on prononce, qui frappe l'air et qui passe, mais un Verbe conçu, fait chair et qui demeure. Qu'il me soit fait un Verbe non seulement sensible à l'ouïe, mais un Verbe que mes yeux puissent voir, mes mains toucher et mes bras porter. Que ce Verbe soit à forme humaine et véritablement imprimé dans mes chastes entrailles, gravé non par la pointe d'un stylet privé de vie, mais par l'opération même du Saint-Esprit. Que le Verbe donc qui ne pouvait et n'avait pas besoin d'être fait en lui-même, me fasse la grâce de se faire en moi et pour moi; mais qu'il soit fait aussi en général pour tout le monde, mais qu'il me soit fait à moi en particulier selon votre parole. (S. Bern., n. 11, *ut supra).*

Quelle est enfin cette terre? — Ce sont tous les hommes, c'est chacun de nous, ou si vous préférez, c'est notre âme, où Jésus-Christ veut venir descendre, comme il est descendu en Marie, mais sous d'autres formes et dans d'autres conditions. Dans le saint Evangile, Jésus-Christ a comparé bien des fois les hommes à une terre qui reçoit la semence ou encore à un champ qui lui appartient. (Matth., XIII). Or, ayant tous à recevoir le Sauveur, il faut qu'il soit formé en nous par un saint travail. De là cette parole de saint Paul aux Galates : *Mes petits enfants, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous.* (Gal., IV, 19). Nous avons donc à nous remettre entre les mains de l'Eglise dans la personne de ses pontifes et de ses prêtres, car c'est à eux qu'a été remis le pouvoir de nous distribuer les grâces qui doivent nous préparer à recevoir le Sauveur. L'Apôtre l'écrivait aux Corinthiens en leur disant : *Que les hommes nous regardent comme ministres du Christ, et dispensateurs des mystères de Dieu.* (I Cor., IV, 1). Alors vos âmes s'ouvrant à la grâce, *toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline seront abaissées : les chemins tortueux deviendront droits, les raboteux seront unis, et toute chair verra le salut de Dieu.* (Luc, III, 5-6).

IV. Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce les œuvres de ses mains. — Les cieux et le firmament, entendus au sens littéral, racontent la gloire de Dieu, parce qu'ils nous font connaître Dieu, en nous révélant ses divins attributs. De même qu'un palais, un tableau, un chef-d'œuvre nous révèlent le talent et le génie de ceux qui en sont les auteurs; de même les créatures nous disent combien est sage, bon et puissant le Créateur qui les a appelées à l'existence; et ce que saint Paul dit d'une manière générale en parlant des choses visibles, nous le disons, nous, des cieux et du firmament que nous voyons au-dessus de nos têtes. *Les perfections de Dieu invisibles, rendues compréhensibles de-*

puis la création du monde par les choses visibles qui ont été faites, sont devenues visibles aussi bien que sa puissance éternelle et sa divinité. (Rom., I, 20). Les cieux et le firmament, il est vrai, n'ont pas de voix, ni de bouche, ni de langue ; mais par l'aspect de leur beauté, de leur grandeur et de leur forme admirable, il nous semble entendre une voix véritable publiant la gloire de Dieu, et nous tombons à genoux pour l'adorer. D'autre part les cieux et le firmament, tout en gardant le silence, nous instruisent par les yeux, s'ils ne nous instruisent pas par les oreilles ; et ce témoignage de la vue produit une conviction plus claire et plus forte que le témoignage de l'ouïe. — Nous aussi, nous avons à raconter la gloire de Dieu, non seulement par nos paroles, mais par l'éclat silencieux capable de ravir tous nos frères. *Que votre lumière,* disait le Sauveur, *brille aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.* (Matth., V, 16). Imitons donc les cieux et le firmament, de manière à ce que les hommes, en voyant nos vertus, rendent gloire à Dieu. (S. Chrys., *Ad Pop. Antioch.*, Hom. IX, n. 2 et 5).

Les cieux et le firmament, entendus dans le sens spirituel, nous désignent les Apôtres et leurs successeurs qui prêchent le royaume de Dieu et annoncent que Jésus-Christ est notre Dieu, notre Sauveur. Ce sont encore les saints Evangélistes et les Apôtres dans leurs épîtres, qui contiennent l'enseignement de Jésus-Christ, relatent ses miracles et ses divins mystères. Ce sont enfin toutes les âmes chrétiennes qui appartiennent à l'Eglise, reproduisant dans leur vie les vertus et les œuvres du Sauveur. Voilà les cieux et le firmament qui, depuis vingt siècles, racontent la gloire de Dieu et les œuvres de ses mains. — Mais toutes ces voix parlent à des titres divers. Les Apôtres parlent comme des témoins qui ont vu cette gloire de Dieu dans la personne de Jésus-Christ, et ils disent : *Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous entriez vous-mêmes en société avec nous, et que notre société soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ.* (I Jean, I, 3). Les Evangélistes et l'Eglise parlent aux pontifes et aux prêtres en leur rappelant les ordres du Maître : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit.* (Matth., XXVIII, 19). Les âmes chrétiennes de tous les siècles en méritant cet éloge que saint Paul adressait aux Romains : *Pour vous,* leur disait-il, *vous n'êtes point dans la chair, mais dans l'esprit, si toutefois l'esprit de Dieu habite en vous.* (Rom., VIII, 9).

Ah ! nous le savons, il y a d'autres cieux et un autre firmament qui racontent la gloire de Dieu et les œuvres de ses mains. Regardez en haut au-dessus de ce ciel et de ce firmament matériel, et vous entendrez les anges et les bienheureux chanter dans le ciel, dans le royaume de l'amour : *Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction.* (Apoc., V, 12).

Puissions-nous, aux saintes fêtes de Noël, nous unir à toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, et à celles qui sont sur la mer, pour chanter de cœur et d'esprit : *A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles ! (Ib.,* 13). Alors transformés en ciel et en firmament par l'Esprit-Saint et par Jésus-Christ, nous raconterons la gloire de Dieu et nous annoncerons les œuvres de ses mains. (S. Aug., *In Ps.* XVIII).

SERMONS POUR LA FÊTE DE NOEL

I

JÉSUS LIBÉRATEUR

Natus est vobis hodie Salvator.
Un Sauveur vous est né aujourd'hui. (Luc, II, 10).

Mes frères,

La parole est impuissante à redire les mortelles angoisses d'une ville assiégée. Comment exprimer, en effet, ses sentiments de noble fierté, tantôt découragés par la nouvelle d'une capitulation imminente, tantôt relevés par l'espérance d'une victoire prochaine ? Comment compter ces heures de privations, de souffrances et d'anxiétés de toute sorte depuis le jour à jamais néfaste où le cri de guerre a été poussé par un ennemi, triomphant aussitôt des troupes préposées à la garde des frontières, jusqu'au moment où cet adversaire victorieux, après avoir affermi son pied sur le sol de la patrie, est venu enserrer cette cité de ses soldats farouches et enivrés de leurs premiers succès ?

Toutefois, malgré l'abattement qui l'accable, malgré la joie bruyante de ses ennemis, elle entretient au fond de l'âme navrée de ses habitants un secret espoir de prompte délivrance. Et voici qu'après une longue attente, ses cris désespérés ont été entendus, un libérateur s'est levé, et après avoir sauvé ses frères d'une mort certaine, il rentre dans la ville délivrée, empourpré de son sang, couronné des lauriers de la victoire et portant dans les plis glorieux de son drapeau le gage de la puissance et du dévouement qui font les vrais sauveurs de la patrie en détresse.

Or, mes frères, il y a dix-neuf cents ans, ce n'était pas seulement une cité, mais le monde entier qui subissait, depuis quarante siècles, les humiliations d'un siège tristement célèbre dans les annales de l'humanité déchue. La postérité coupable du premier homme avait bien la promesse d'un libérateur, mais les années succédaient aux années et la tige où devait fleurir le rejeton attendu semblait toujours desséchée. Enfin, après quatre mille ans, on entendit, par une des plus

froides nuits de l'année, les airs retentir d'un chant victorieux et des voix angéliques envoyer à tous les échos de la terre la nouvelle de la délivrance : « Un Sauveur vous est né aujourd'hui. *Natus est vobis hodie Salvator.* »

De fait, à cette heure solennelle, le Rédempteur apparaissait sur la terre, pour briser le joug imposé depuis si longtemps ; et sa naissance seule révélait, quoique voilés sous les dehors d'une extrême faiblesse, les deux attributs du Sauveur, les deux éléments du triomphe : la *puissance* et le *dévouement.*

Passons donc, à l'exemple des bergers, jusqu'à Bethléem, et en face de la crèche où repose l'Enfant-Dieu, reconnaissons et admirons en lui les deux nobles prérogatives destinées à rester à jamais l'apanage des libérateurs.

I. — *La puissance.*

N'est-il pas téméraire de parler de la puissance d'un enfant, quand tout en lui ne révèle que le dénuement et la faiblesse ? Comment y reconnaître les marques du héros et les signes du sauveur, alors que son abandon et ses larmes réclament plutôt appui et consolation ? Le dogme chrétien ne rappelle que les humiliations de la naissance du Christ. Le Père éternel lui-même, voulant concourir à ce mystère d'anéantissement, a amoindri son Fils jusqu'à le placer au-dessous des anges. Comment donc dégager de tout cet appareil de faiblesse et de pauvreté les éléments d'une force victorieuse ? comment découvrir dans cet enfant l'infinie puissance que nous cherchons à travers les merveilles de la création ?

Toutes choses, a dit un grand penseur du XVIIe siècle, sont des voiles qui couvrent Dieu ; et si les voiles qui nous dérobent le pouvoir divin de ce nouveau-né sont si épais, notre foi peut les pénétrer malgré tout, et bientôt le Sauveur, annoncé aujourd'hui au monde entier, nous apparaîtra dans tout le rayonnement de sa majesté. La nuit n'est pas si obscure que nous le pensons, et Dieu lui-même qui paraît dissimuler tant de puissance sous ces ombres mystérieuses y a placé des flambeaux qui éclaireront nos recherches.

Et d'abord si chaque enfant, dans sa naissance, n'a rien à démêler avec le passé, puisque hier encore il était inconnu, en est-il de même de l'enfant divin ? Interrogeons les Livres saints, où chaque page nous parle de la grandeur du Très-Haut et des espérances de l'humanité anxieuse. — Ils embrassent l'histoire du monde entier depuis la première éclosion de la nature jusqu'à la consommation de toutes choses dans le sein de Dieu ; mais surtout ils sont remplis de Jésus-Christ. Ils nous racontent sa divine génération et nous promettent sa venue. Ils nous le montrent préparé dans le sang de la race humaine, à l'heure même où elle tombe sous le coup de la malédiction due au péché ; passant, germe mystérieux et divinement protégé, dans les veines des patriarches et des rois de Juda ; et finalement reçu dans le sein très pur de la Vierge qu'il doit appeler sa mère. Longtemps à l'avance, ils essaient de balbutier son nom, de décrire sa grandeur et son incomparable beauté. Ils font passer sous nos yeux les figures qui représentent quelques-unes de ses perfections ou des circonstances de sa vie, ils accumulent les indications prophétiques, ils crayonnent, par anticipation, tous les traits de sa sublime personne pour qu'on le reconnaisse dans la nuit des contradictions, des opprobres, de la souffrance et de la mort ; ils font marcher les peuples et les empires vers son berceau. Puis, tout à coup, on entend ce cri du ciel : « Au commencement était le Verbe, le Verbe était Dieu et le Verbe s'est fait chair. *Et Verbum caro factum est.* »

Voilà, mes frères, le glorieux passé de cet enfant, passé qui ne date pas d'hier, puisque son origine se perd dans l'obscurité des temps. Voilà comment, tant de siècles à l'avance et jusqu'à la veille de son apparition ici-bas, les écrivains inspirés par un souffle divin célébraient ses louanges et son invincible pouvoir.

Toutefois, ces chants de gloire exaltant à l'envi le dernier rejeton de Juda ne nous font pas assez pénétrer dans le mystère de ce jour ; scrutons davantage ces arcanes sacrés.

« Le Verbe se fait chair, » dit l'Evangéliste, et qu'arrive-t-il ? Ce qui arrive, mes frères, c'est que par là, l'unité de tout ce qui est dans le ciel et dans les espaces est consommée, tous les progrès sont couronnés par la suprême perfection : le Créateur et la créature, sans perdre ni mêler leur nature, n'ont plus qu'une seule et même subsistance dans la personne de ce petit enfant qui inspire tout d'abord la pitié à cause de sa faiblesse et de son dénuement absolu. N'est-ce pas là un signe de la plus extraordinaire puissance ? et désormais nous interrogerons-nous avec inquiétude en nous demandant si ce nouveau-né nous manifeste bien dans sa nativité le premier des deux attributs qui restent le caractère distinctif des sauveurs ? C'est une merveille, en effet, de combler la distance qui sépare le fini de l'infini, par une union si étroite, si intime que le langage de l'Ecole a dû lui consacrer une dénomination spéciale en l'appelant hypostatique. Et voyez cette nouvelle marque d'un incomparable pouvoir : la créature à laquelle il s'unit n'a point fait un pas pour se rapprocher de son auteur. Ne vivant point de sa vie, elle répugne davantage à l'union personnelle, aussi est-il plus merveilleux encore d'aller la chercher aux frontières du néant où elle s'est enfuie, entraînée par le péché. De la sorte, non seulement l'abîme franchi est plus profond, mais Dieu nous montre ce que nous aurions ignoré en tout autre état : combien il est fort contre le mortel ennemi de son infinie majesté. Pour le combattre, pour détruire son empire et réparer sur un plan plus grandiose les ruines qu'il a faites, il est aux prises avec des impossibilités dont il triomphe. Voyez, en effet, ce qui se passe : l'Eternel trouve le moyen de naître à notre vie

terrestre et contingente, l'Immuable sait croître en âge et en perfections apparentes, l'Impassible souffre au delà de toute expression, et l'Immortel consent à mourir, mais d'une mort qui engendrera partout la vie. Dites-moi, je vous prie, s'écrie notre saint Hilaire, si cette accumulation de tant de choses incompatibles en la même personne, ne nous révèle pas toute l'étendue de la divine puissance !

Nous vous saluons donc, ô Enfant désiré des nations, Sauveur de l'humanité pécheresse ! Nous nous agenouillons, pénétrés de reconnaissance, au pied de votre crèche, car votre nativité elle-même est le dernier mot de la puissance. Nous comprenons le langage que l'homme d'Etat adressait autrefois au César de Rome : lorsqu'on est arrivé au faîte et qu'on ne peut augmenter sa gloire, il ne reste plus qu'une chose à faire : c'est de descendre vers les petits. Nous admirons, ô Jésus, cette miséricordieuse condescendance, et pour célébrer vos grandeurs, nous ne pouvons mieux faire que de mêler nos voix à celles des anges et de chanter avec eux : « Gloire à Dieu au plus haut du ciel ! *Gloria in altissimis Deo.* »

II. — *Le dévouement.*

Mais la puissance ne suffit pas pour briser le joug d'un peuple asservi et sans cesse occupé à élever vers un libérateur inconnu les cris de sa détresse. La puissance, seule, est stérile et a besoin du dévouement pour la rendre féconde. Aussi le Rédempteur dont la venue nous est annoncée aujourd'hui ne manifeste pas seulement son pouvoir, mais il montre avec plus d'empressement encore sa bonté et son amour, ce qui est en Dieu une seule et même chose.

Depuis l'outrage reçu dans le Paradis terrestre, la justice divine réclamait impérieusement une réparation complète. Mais infinie comme son essence elle-même, la justice ne pouvait être satisfaite qu'après avoir égalé le châtiment à l'offense. Or, comment équilibrer ces deux choses ? où trouver dans la création la matière d'une peine égale au péché ? Il y avait bien déjà tous les maux de la vie : labeur ingrat, privations, maladies, infirmités, déceptions, chagrins, c'était bien le plus lugubre cortège qui pût accompagner le pécheur. Malgré tout, la justice divine n'y trouvait pas les éléments d'une satisfaction adéquate. D'ailleurs, l'homme, victime de ces peines, se détourne trop souvent du souverain bien ; il le nie autant qu'il peut ; il le détruit, car il voudrait le réduire à l'impuissance et le voir disparaître pour le remplacer par quelque bien subalterne auquel il a rivé les désirs de son âme. Et quand bien même un innocent, s'il s'en trouve, voudrait répondre pour les coupables, il ne possède aucun bien dont il ne doive déjà l'hommage à son Créateur. Non, aucune créature ne peut rendre à Dieu l'honneur que le péché lui enlève. L'immense hécatombe de la nature entière ne comblerait pas la mesure des exigences de la Majesté divine.

Mais consolons-nous, mes frères, de notre extrême misère ; l'éternel Amour a trouvé pour tous les coupables un répondant digne de l'offensé. Le Verbe fait chair, revêtu des haillons de notre humanité, va se présenter à son Père et lui offrir une réparation qu'il sera tenu d'accepter. Ses lèvres sont muettes, car il se soumet amoureusement à toutes les lois de la nature dont il est l'auteur ; mais cependant, à peine né à la vie d'ici-bas, il fait de lui-même l'immolation la plus complète, et entraîné, pour ainsi dire, par son dévouement pour l'humanité qu'il veut sauver à tout prix, il s'offre à son Père en victime et en réparation. Ne pourrions-nous pas dire, mes frères, à cette heure solennelle, aux grandes voix de la nature de faire silence et de suspendre leurs hymmes ininterrompus depuis la création ? ne pourrions-nous pas demander aux astres étincelants, aux océans sans rivage, aux montagnes inaccessibles, aux forêts immenses, de cesser leurs chants pour laisser parler cet enfant nouveau-né ? « O Père, semble-t-il dire, du fond de sa pauvre crèche, rien n'a pu jusqu'ici apaiser votre justice irritée qui depuis quatre mille ans réclame en vain satisfaction. La postérité du premier homme coupable a cependant fait monter vers vous les cris de son repentir ; les vapeurs de l'encens, la fumée des sacrifices n'ont pas cessé de s'élever vers le ciel pour en faire descendre le pardon ; le sang d'innombrables victimes a coulé à flots sur les autels ; mais votre insatiable justice ne s'est point laissé désarmer. Et alors, ô mon Dieu, touché de pitié, le cœur plein d'amour pour l'humanité repentante, j'ai voulu quitter les splendeurs de votre trône et je vous dis aujourd'hui : Me voici, je serai le sauveur de votre peuple. *Tunc dixi : ecce venio.* »

L'Enfant-Dieu se livre donc pour nous, mes frères, et c'est là la suprême manifestation de l'amour. A sa puissance qui égale celle de son Père, il unit la bonté et le dévouement. Il se donne pour délivrer toute la postérité d'Adam, et c'est la dernière ressource de celui qui aime après qu'il a épuisé tous les autres biens. En effet, Dieu avait déjà laissé pleuvoir toutes les richesses sur la création ; l'humanité ne vivait que de ses dons. Aux biens de la nature, Dieu avait ajouté ceux de la grâce ; mais ce n'était pas assez, il n'avait pas encore donné le bien suprême en personne. Le voici aujourd'hui qui fait son entrée sur cette terre où à chaque pas il trouvera des traces de sa munificence et où il reçoit un accueil qui est le dernier trait de l'ingratitude. Il vient cependant, et si le monde ne fait point écho aux chants du ciel qui saluent sa naissance, les anges n'annoncent pas moins la grande nouvelle à l'univers tout entier : *Natus est vobis hodie Salvator.*

L'histoire raconte qu'après avoir sillonné l'immense étendue des mers, Christophe Colomb s'avançait tranquillement vers le continent de l'Amérique. Tout à coup, le vent siffle, l'éclair brille, le tonnerre gronde, les cordages se déchirent, le pilote se trouble et le navire va se perdre et s'engloutir dans les flots. Mais tandis que les soldats et les matelots prient à genoux et désespèrent, Colomb confiant dans ses hautes destinées

prend le timon, gouverne à travers les mugissements de la tempête et l'horreur de la nuit. Bientôt, sentant la proue de son vaisseau labourer le rivage du nouveau monde, il s'écrie d'une voix retentissante : « Terre ! terre ! »

Comme à l'époque troublée où naquit le Sauveur, l'humanité, mes frères, navigue encore avec peine et s'égare avec ses ancres rompues et ses voiles déchirées, sur une mer semée de rochers et d'orages. Pour son malheur, elle détourne trop volontiers ses yeux de l'Eglise, son étoile toujours lumineuse. Nous-mêmes, mes frères, facilement distraits du but de la traversée, nous exposons notre âme au péril et au naufrage et nous ne prêtons pas l'oreille à la voix du Sauveur qui paraît aujourd'hui à l'avant du navire où il restera jusqu'à la fin des siècles, debout, malgré les fureurs de la tempête, défiant les éclats de la foudre, rassurant les passagers convaincus de sa puissance, leur indiquant du doigt les terres promises de la commune patrie et les faisant aborder heureusement aux rivages de l'Eternité. Ainsi soit-il !

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXXII

SERMON SUR LA MONTAGNE : EXPLICATION DU CINQUIÈME COMMANDEMENT

Jésus a déclaré que la justice des scribes et des pharisiens, c'est-à-dire leur manière d'entendre et de pratiquer la Loi divine, n'est pas suffisante pour entrer dans le royaume des cieux. Il exige de ceux qui veulent être ses disciples et gagner le ciel une perfection plus grande, des conditions d'une sainteté plus relevée. Sans doute, il assurera des lumières plus abondantes, des grâces plus efficaces ; mais enfin ce que le Sauveur ajoute à la théologie morale juive devient obligatoire pour tous ceux qui veulent faire partie de l'Eglise nouvelle et prendre le chemin du paradis. A chacun d'ouvrir ses oreilles pour bien comprendre, et de fortifier sa volonté pour mettre en pratique les recommandations du divin Maître. Ecoutons donc avec foi et soumission les conditions de la justice et de la sainteté chrétiennes.

« Vous savez qu'il a été dit à vos pères : Vous ne tuerez point ; celui qui tuera sera passible du jugement. Eh bien, moi je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère sera passible de ce jugement. Et celui qui dira à son frère : Raca, sera condamné par le Conseil. Et celui qui lui dira : Fou, sera condamné à la géhenne du feu. Si donc vous présentez votre offrande à l'autel et que là vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande au pied de l'autel et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère, et ensuite vous viendrez présenter votre offrande. » (Matth., v, 21-24).

« Vous ne tuerez point, » est le texte exact du cinquième commandement de Dieu. Les docteurs juifs avaient ajouté : « Celui qui tuera sera passible du jugement. » On nommait ainsi les tribunaux de première instance, établis dans toutes les villes de province. Ils pouvaient prononcer la peine de mort, et le meurtre était toujours frappé de cette peine. Mais d'après la théologie juive, le cinquième commandement n'interdisait que l'homicide proprement dit, et ainsi disparaissait l'esprit du précepte ; cette grande prescription morale tombait au niveau d'une simple loi civile, comme si le législateur n'avait pu ou voulu atteindre le cœur et défendre autre chose que l'assassinat !

A cette interprétation, Jésus oppose la sienne ; cette théologie mutilée, le Sauveur la complète en ramenant ce précepte à sa véritable signification et en l'étendant jusqu'à la volonté même purement interne. Il explique qu'on peut commettre trois autres fautes mortelles contre ce commandement : par la colère ou la haine même intérieures, par les injures ou les outrages proférés contre le prochain sans effusion de sang.

Toute colère ou mouvement de haine, conçus et conservés volontairement contre le prochain, sont un péché qui peut devenir aisément un péché digne de mort devant Dieu, à moins que cette colère ne soit une de ces colères saintes et légitimes dont parle l'Ecriture, ou qu'elle manque de gravité.

Disons tout de suite, pour rassurer les consciences droites et timorées, qu'il ne faut point confondre le sentiment, ou plutôt la sensation de la haine, avec le consentement. Le cœur éprouve une sorte d'aversion instinctive pour ceux qui nous ont blessé ou qui ont cherché à nous nuire. Quelle mère n'éprouverait une révolte, en tout son être, à la vue du meurtrier de son fils, du corrupteur de sa fille ? Pense-t-on que la présence des bourreaux, souillés du sang de son cher Jésus, n'ait produit aucune impression sur le cœur de Marie, au Calvaire ? Non, mais la Vierge n'a pas consenti à cette révolte de l'amour maternel, elle a pleuré et elle a pardonné. Encore une fois, la colère, la haine défendues ne consistent pas dans une impression d'aversion, de répulsion plus ou moins naturelles, mais dans le consentement, dans le désir volontaire de satisfaire ce sentiment par la vengeance.

En déclarant que la colère contre le prochain sera passible du même tribunal que le meurtre, Notre-Seigneur veut nous montrer que la haine est une sorte de meurtre moral commis sur un frère, puisque tous les hommes sont les enfants d'un même père qui est Dieu, et que cette faute mérite la mort, au moins celle de l'âme.

Le mot *raca* était un terme de mépris, chez les Juifs ; il s'entend évidemment ici de toute parole outrageante. La colère, tout à l'heure purement intérieure, éclate au dehors et se manifeste par des injures et des outrages. Le Sauveur déclare cette faute passible du tribunal suprême, le

Sanhédrin ; c'est le sens de l'expression : « Sera condamné par le conseil. » Ce tribunal ne jugeait que les crimes les plus graves, ceux qui lésaient la majesté divine ou humaine. Jésus explique par là suffisamment la gravité plus grande de ce genre de faute contre le cinquième commandement.

Enfin une troisième faute, plus considérable encore, est de traiter son frère de « fou. » Pour comprendre le sens et tout l'odieux de cette injure, il faut savoir que cette expression signifiait souvent alors la folie morale ou religieuse dans ce qu'elle a de plus révoltant, poussée jusqu'à l'impiété et l'athéisme. Elle représente ainsi le dernier degré de corruption auquel un homme puisse descendre.

Afin de nous dévoiler toute la gravité d'une injure que le judaïsme considérait comme insignifiante, Jésus déclare nettement cette faute passible du feu de l'enfer. Sans doute, les deux premières, la haine et le mépris du prochain, encourent la même condamnation, mais à des degrés inférieurs puisqu'elles sont moins graves.

Si le divin Maître ne mentionne pas le châtiment de l'homicide et des autres voies de fait, c'est qu'il ne suppose pas qu'on en puisse jamais venir là dans son royaume. Au surplus, il laisse suffisamment entendre quelle punition est réservée aux actes de violence envers le prochain, puisque les sentiments et les paroles sont châtiés avec une telle sévérité.

La charité, la bonne harmonie entre frères, entre chrétiens, est si agréable à Dieu, tout ce qui est capable de la troubler lui est si odieux, que d'après les paroles du Sauveur, il préfère à l'exercice de son propre culte le rétablissement de cette charité. Fussions-nous au pied des autels, prêts à offrir au Seigneur le sacrifice de nos adorations, de nos prières, voire même le sacrifice de la sainte messe ; s'il nous vient à la mémoire que notre frère est justement fâché contre nous, que nous l'avons blessé, peiné, irrité par une parole, un procédé, un acte méchants, il n'y a point à hésiter. Levons-nous, laissons là notre offrande, interrompons notre prière, notre préparation à la communion, courons, s'il est possible, présenter des excuses, demander pardon à la personne que nous avons offensée, réconcilions-nous avec elle. Alors nous pourrons revenir à l'église, à l'autel, offrir à Dieu prières, adorations, sacrifices, communions, le tout montera vers son cœur comme un encens agréable et agréé.

Que telles soient les pensées et les volontés de Dieu au sujet de la charité qui doit régner entre nos frères et nous, il nous est impossible d'en douter après les si catégoriques déclarations de Notre-Seigneur. Il faut donc y conformer les nôtres sous peine de n'être pas chrétiens ou de n'en posséder que le nom.

Ce n'est pas nous, alors, qu'on entendra jamais répéter cette maxime des mondains sur leurs rapports avec le prochain : « Je n'ai ni tué ni volé personne, je n'ai rien à me reprocher ! » Pauvres chrétiens ! Vous n'avez tué personne ! Pour le corps, je le crois aisément. Mais êtes-vous bien sûrs de n'avoir point tué d'âmes par votre mauvais exemple, par de détestables conseils, par le scandale, en un mot ?

Non occides : vous n'avez ni tué, ni scandalisé ; mais cette haine, cette rancune que vous gardez au cœur, ces sentiments d'aversion et de mépris que vous nourrissez en votre âme, ces désirs de vengeance que vous y entretenez, ces souhaits de malheur ou de ruine que vous formez à l'adresse de votre frère, ce refus de pardonner une injure ou une injustice qui vous ont été faites, oubliez-vous que tout cela offense Dieu gravement, ferme le cœur du Seigneur à vos prières, rend vos communions facilement sacrilèges, ou du moins froides et sans fruit ? Ne savez-vous pas que, aussi longtemps que vous refuserez le pardon ou la réconciliation, Dieu aussi vous refusera son pardon et sa réconciliation, Jésus-Christ vous renoncera comme son disciple, le ciel restera fermé pour vous ?

Non occides : vous n'avez pas, grâce à Dieu, commis d'homicide corporel ; mais ces médisances, ces injures, ces outrages, ces calomnies que vous déversez, à l'occasion, sur l'honneur de votre prochain, sur sa réputation, sur sa famille, tout cela laisse votre conscience tranquille ? Vos lèvres, en proférant toutes ces paroles, tous ces propos inspirés par la haine, ne tremblent pas plus que si le Seigneur Jésus ne les avait point condamnés et menacés des flammes éternelles ?

Non occides : vous vous rassurez peut-être, parce que vous priez chaque jour. Mais de quelle façon prononcez-vous donc les paroles : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » ? Vous vous rassurez encore, parce que vous fréquentez l'église le dimanche, que vous respectez ce saint jour ainsi que les fêtes d'obligation, que vous ne blasphémez point, que vous ne commettez aucune impureté ni injustice, peut-être même que vous remplissez le devoir pascal. Tout cela est très bien, sans doute, mais n'empêche point l'ordre du Seigneur de retentir aux oreilles de votre âme comme le grondement menaçant de la foudre : « Quand vous serez au pied de l'autel pour présenter votre offrande, si là vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande, et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère. »

Combien de chrétiens se font illusion sur ce point de la charité ! Examinons notre conduite et notre cœur afin de voir si nous n'avons rien à réformer dans nos actes, dans nos paroles, dans nos sentiments à l'égard du prochain. Supprimons, modifions généreusement ce qui n'est pas conforme à l'Evangile. A cette condition seulement nous pourrons nous croire et nous prétendre chrétiens.

Imprimatur : † Sebastianus, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. Maitrier.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Sermons pour la fête de Noël. — II. Sur l'enfant Jésus prêtre, 945.

Prônes catéchétiques sur les sacrements. — *Le Mariage.* — V. Le mariage et la loi civile ; le divorce, 949.

Réflexions sur des paroles du Propre des messes du dimanche. — V. Pour la fête de Noël, 952.

Entretiens sur les évangiles du dimanche. — IV. 4e Dimanche de l'Avent : *Les voies de l'Emmanuel : la conscience*, 955.

SERMONS POUR LA FÊTE DE NOEL

II

SUR L'ENFANT JÉSUS PRÊTRE

Tu es sacerdos in æternum.
Vous êtes le prêtre éternel.
(Ps. CVI, 4).

Représentez-vous, mes frères, un négociant qui travaille pour amasser la fortune. Quelle activité fébrile ! Absorbé presque jour et nuit par une besogne dure et pénible, ne se permettant nulle relâche, nul plaisir, il semble vouloir se tuer à la peine, tout sacrifier à l'acquisition d'un peu plus d'or ! Quel est le motif de cette vie d'immolation, j'allais dire de martyre continuel ? C'est que cet homme a une famille, une compagne, des enfants, êtres chéris pour lesquels il désire le bonheur que doit leur procurer la richesse. C'est l'amour qui inspire à cet homme l'immolation de tous les jours.

L'amour aussi a fait de Jésus le prêtre, l'immolé par excellence du temps et de l'éternité. Brûlant pour Dieu et sa gloire d'un amour ardent, à cette gloire il va tout sacrifier ; brûlant aussi du même amour pour ses créatures humaines, il sera tout à la fois le prêtre de la gloire de Dieu et du salut des hommes. Et cet amour, il est venu l'apporter sur la terre qu'il veut en voir consumée. Il nous demande donc aujourd'hui d'étudier 1° comment, petit enfant dans la crèche, il est déjà prêtre et sacrificateur, et 2° comment nous devons, à notre tour, imiter son sacerdoce et son sacrifice.

I

1. L'enfant Jésus offre à son divin Père le premier sacrifice, celui de *son intelligence*. Pénétrant avec son intelligence infinie, puisqu'il est Dieu, tous les secrets de la beauté divine, voguant à pleines voiles dans l'océan des mystères éternels par la vision intuitive qui voit Dieu face à face, comprenant Dieu tel qu'il est, dans toute sa plénitude, dans toute la magnifique floraison de ses perfections sans bornes, ne laissant inexplorée aucune des merveilles de la puissance, de la sainteté, de l'amour divin, comme il est bien doué pour adorer Dieu dignement !

Il me semble voir le Christ enfant plongé dans l'extase de l'admiration devant l'Etre éternel de son divin Père. Il le contemple plus brillant que mille soleils, plus puissant que les plus grands conquérants que chante l'histoire, plus beau, plus suave que les plus belles choses de ce monde. Et devant cette merveille des merveilles, l'intelligence humaine du Christ, car il est Dieu et homme tout à la fois, cette intelligence exaltée au-dessus de tous les génies terrestres, éclairée par les reflets de l'intelligence divine de telle façon que ces deux intelligences semblent s'identifier sans se confondre, l'intelligence humaine du Christ s'anéantit dans le plus profond des abaissements.

Avez-vous déjà, mes frères, contemplé avec délices ce charmant spectacle ? L'humble serviteur sans instruction, sans éducation, à l'intelligence bornée et obtuse, est là devant le maître intelligent et instruit qui lui parle. Il écoute, ce serviteur, il boit avidement la parole de celui qu'il admire, il n'a de pensées que celles du maître, il n'approuve que ce que son maître approuve, ne voit et ne comprend que par l'intelligence de son maître. Ainsi le Christ fait à Dieu le sacrifice complet de son intelligence, il la soumet complètement à l'intelligence divine. Ses pensées, sa manière de voir, les vérités et les lumières de son esprit sont les pensées, les vérités, les lumières de Dieu.

Et cette union de pensées est complète dès l'enfance de Jésus, dès ses premiers vagissements. Car, nous le savons, si le divin Enfant ne montre qu'à mesure les trésors de son intérieur, ces trésors sont dans leur plénitude dès l'origine. Le Christ Dieu, œuvre parfaite du Père céleste, ne peut avoir d'imperfections dans son intelligence à aucun moment de sa vie terrestre. Son adoration du Père céleste, le sacrifice de son intelligence est parfait dès son berceau, et de cet humble berceau sort l'hommage du Prêtre éternel souverainement agréable à la Majesté divine.

2. Pendant que l'esprit de Jésus se plonge avec adoration dans les charmes divins de la Trinité sainte, de *son cœur* sacré, à la vue de ces splendeurs divines, s'échappe un inénarrable cri d'amour. Ah certes ! mes frères, le sacrifice du cœur, l'offrande de cet amour profond, sincère, généreux, qui sort de ce cœur, c'est la sève même de ce bel arbre du sacerdoce, sève délicieuse qui va porter la vie dans toutes ses parties. Ce sacrifice, c'est le sacrifice qui inspire, vivifie, embellit de son or pur tous les autres sacrifices. Un homme peut souffrir pour moi toutes les tortures, succomber à la mort la plus cruelle : si son sacrifice est involontaire, s'il meurt pour moi malgré lui, que m'importe ! Ce n'est pas le cœur, ce n'est pas l'amour qui a inspiré cet homme : puisque je ne suis rien pour lui, il n'est rien pour moi. Je pro-

fite de sa mort forcée sans reconnaissance et sans remords, il n'a rien fait pour moi, il n'a droit à rien de moi à titre de bienfaiteur. C'est ce que fait entendre Dieu quand il nous dit : « *Præbe, fili, cor tuum mihi.* Mon fils, donne-moi ton cœur. » (Prov., XXIII, 26).

A cette demande de Dieu, le Christ enfant répond déjà d'une manière parfaite, car tout est parfait en lui. S'il nous était donné de sonder de notre regard humain les profondes tendresses du cœur de Jésus, quel ravissement ! Cherchons dans le monde une de ces créatures saintes au cœur brûlant de pures tendresses, ou bien pour leur Dieu, comme ces religieux que le monde poursuit de sa haine jalouse, ou bien pour une épouse, pour des enfants tendrement aimés. Saisissons sur leurs lèvres les chaudes paroles qui trahissent leurs sentiments intimes, écoutons leurs cœurs battre sous les puissantes impulsions de l'amour, et nous comprendrons bien peu encore les mystères du cœur de Jésus. En ce divin cœur il y a pour Dieu la seule affection qui soit digne de lui, une affection véritablement divine, sans limites, qui étend jusqu'à l'infini ses océans de délicatesse tendre et dévouée. Jésus enfant aime son Dieu comme aucun saint ne l'a aimé. Nous admirons, nous envions ces saints et saintes qui sentaient leur poitrine brûler elle-même du feu intérieur qui la dévorait, qui fondaient la neige sous les chaudes empreintes de leurs pas, qui chantaient le cantique d'aimante allégresse devant le Jésus de Thérèse, devant le divin amant de la pauvreté, comme saint François d'Assise. Mais tout cela n'est rien devant la fournaise ardente du cœur sacré de l'Enfant Jésus. Le Christ a livré son cœur complètement à l'amour divin, jusqu'à en être consumé pendant toute sa vie, sans une heure de relâche dans l'exercice de cette infinie charité. Le sacrifice d'amour du divin prêtre Jésus enfant est déjà et pour toujours un sacrifice adorablement parfait.

3. Mais il faut bien le comprendre : l'amour est une flamme, et comme toute flamme il ne demande qu'à dévorer tout ce qui l'entoure, il ne se rassasie jamais, et bientôt l'incendie gagne de proche en proche jusqu'à ce qu'il n'ait plus rien à consumer. Dès lors, l'être entier de celui en qui brûle la flamme sacrée sera la *victime* de ce feu dévorant. Et il faudra que ce feu pénètre la victime, en sépare violemment les parties et les dévore dans la mesure du possible jusqu'à la détruire entièrement, de la manière que permet sa nature. Cette destruction plus ou moins complète est l'hommage de l'être qui n'est rien à l'endroit de celui qui est tout, de l'être imparfait à l'égard de l'être parfait, de l'être qui ne mérite que la mort à l'endroit de celui qui seul mérite de vivre, parce que seul il est nécessaire, alors que tous les autres ne sont que des serviteurs inutiles.

L'enfant Jésus, mieux que n'importe qui, comprend ces choses ; mieux que n'importe qui, il veut cette destruction de la victime. Et la flamme qui le consume poussera cette destruction, cette immolation, jusqu'à ses dernières limites. Examinez plutôt. Dans ce berceau, la divinité s'éclipse absolument. Sans doute elle est là, dirigeant l'humanité sainte, la dominant de son infinie grandeur, mais elle est invisible et voilée. Elle ne transparaît point à travers la chair du Christ. Si elle vit du côté de l'Eternel, elle est anéantie du côté du monde. Elle ne peut être détruite en elle-même : elle l'est, autant qu'elle peut l'être, dans ses manifestations. L'intelligence, le cœur humain du Christ ont, eux aussi, une vie intérieure, une beauté, une perfection incomparables ; mais le Verbe divin se fait sans voix, l'amour infini reste impuissant, semble-t-il, à montrer ses ardeurs saintes. Le corps du Christ lui-même apparaît dans un état de faiblesse touchante qui est bien l'anéantissement, la destruction aussi complète que possible. Et pour compléter le tableau, le Christ enfant voit à l'avance l'immolation, la destruction absolue du Calvaire, il prévoit aussi l'anéantissement eucharistique où, moins qu'un cadavre, il cache au dehors toute sa vie intime sous les apparences de l'hostie, et il accepte volontairement, par amour, toute cette destruction, cette immolation, cette consomption de tout son être.

4. Et de cette destruction, de cette immolation, le Christ prêtre accepte dès le berceau toutes les conséquences. Parmi ces conséquences sont *les humiliations*, essentiellement opposées à l'orgueil humain et, par suite, à l'esprit sacerdotal, esprit d'amour qui s'estime pour rien et ne veut la gloire que pour l'Adoré divin, centre et fin dernière de toute vie humaine. S'il est vrai déjà que sur cette terre l'amour, l'amitié trouve l'égalité entre les amis, ou la produit si elle n'existait pas, que doit être l'amitié quand elle a Dieu pour objet ? N'ira-t-elle pas jusqu'à l'oubli complet de soi, à l'abnégation, au mépris le plus absolu, pour n'accorder son estime et ses respects qu'à Dieu seul ? Elle ne cherchera d'honneurs, de compliments, de témoignages de respect, que pour ce divin Ami.

Jésus, l'adorateur de Dieu, prêtre par excellence de sa gloire, va tout sacrifier à cette gloire. Il aura faim et soif d'humiliations. Lui, Dieu et homme tout à la fois, oubliera sa divinité pour ne plus songer qu'à l'humanité qu'il a revêtue et qui n'a droit qu'au néant. Ayant pris l'image de l'homme pécheur et s'étant chargé de toutes ses iniquités, il ne verra plus que le dernier degré d'obéissance mérité par ce titre douloureux. Et dès le premier soupir de son existence, il aspirera vers l'humiliation, il cherchera toutes les occasions de s'abaisser, il accepte à l'avance toutes les insultes, les outrages, les mépris les plus sanglants. Revêtu de langes grossiers comme le dernier des mortels, couché dans la crèche qui sert aux animaux, rejeté de toutes les habitations humaines, méconnu des siens au milieu desquels il est descendu, il est l'Homme-Dieu couvert d'opprobres. Quoi de plus humble, de plus faible qu'un petit enfant !

Voilà jusqu'où s'est humiliée la grandeur du Fils de Dieu devenu Fils de l'homme.

5. Mais c'est encore trop peu pour l'amour sacerdotal du Christ à l'égard de son divin Père. L'humiliation est le sacrifice de l'amour-propre, de la tendance humaine vers les grandeurs, les hommages, la domination. Il est un sacrifice aussi douloureux, quelquefois même ressenti davantage, parce qu'il s'attaque à notre sensibilité, à cette pauvre chair humaine avide de ses aises, désireuse du plaisir, du bien-être, de vie facile et commode. C'est *la souffrance*, la souffrance qui répugne à tout notre être parce qu'elle est une diminution de la vie, une préparation à la dernière des souffrances, à cette mort, horreur et cauchemar de notre existence.

Pour que le sacrifice de Jésus enfant soit complet, il faut qu'il embrasse aussi la souffrance, la douleur présente d'abord. N'est-il pas déjà douloureux pour le corps délicat du Sauveur d'être durement et froidement couché sur un peu de paille, dans une étable ouverte à tous les vents, au milieu de la nuit, exposé à toutes les intempéries ?

Mais la douleur à venir, prévue déjà, est bien plus amère : toutes les amertumes du calice de l'agonie, toutes les iniquités du monde, toutes les tortures physiques et morales de la Passion, la Croix lourde et pesante, les plaies saignantes du front, des pieds et des mains. Et tout cela est ressenti à l'avance et accepté en pleine lumière, en pleine liberté. De sorte que, on peut le dire, le sacrifice de chaque souffrance, y comprise la mort douloureuse, a été deux fois accompli par le Christ : une fois dans la réalité extérieure au cours de sa vie, une autre fois dans l'acceptation douloureuse de la volonté. Et ainsi entendu, tout le sacrifice de toutes les souffrances de la vie de Jésus a été complet, parfait, dès la crèche de Bethléem.

Jésus enfant est donc prêtre parfait.

II

Mais n'est-il pas le modèle proposé à notre imitation? Ne sommes-nous pas tous, au témoignage de l'Ecriture, « *Regale sacerdotium, gens sancta* »? (I Petr., II, 9). Race sacerdotale, nous devons reproduire dans une certaine mesure le sacerdoce de Jésus. Reprenons donc, mes frères, chacun des actes de ce divin modèle sacerdotal et essayons d'en faire l'application à notre âme.

1. Jésus a été l'adorateur de Dieu par son intelligence, parce qu'il a supérieurement compris sa grandeur. A nous de développer dans notre intelligence la conviction profonde, la vue claire de la majesté de l'Eternel. Nous ne pouvons certes pas pénétrer tous les secrets de l'Essence divine, mais nous avons en nous, par la grâce, les reflets du Verbe divin pour nous aider à aller de clartés en clartés toujours plus avant dans la connaissance de Dieu.

Le grand moyen de nous illuminer sur les choses du ciel, c'est la réflexion sur les vérités religieuses. « La terre a été désolée, parce que plus personne ne réfléchit en son cœur » (Jér., XII, 11), tel est l'oracle de l'Esprit-Saint. Et de fait, l'avare s'enfonce de plus en plus en l'amour de l'or parce qu'il y pense toujours, il rêve de sa beauté, de son utilité. Le chrétien doit penser à son Dieu, son vrai trésor, il doit avoir l'esprit plein de sa présence, de ses attraits incomparables.

Le général de Sonis pouvait, après la bataille de Solférino (24 juin 1859), confier à sa sœur carmélite « qu'il n'avait pas perdu un seul instant la présence de Dieu » durant cette terrible journée. Ce grand héros comprenait la nécessité de la science divine, et il s'écriait : « On est aujourd'hui d'une ignorance honteuse! Pour servir Dieu, pour l'aimer, il faut le connaître... Beaucoup d'hommes se perdent par ignorance. »

Hélas! cette ignorance de Dieu est trop grande, parce que les livres de nos contemporains sont des livres de science profane, impie quelquefois, ou bien des récits corrupteurs. On n'ouvre plus l'Evangile et les livres de piété qui donnent la science des saints, ou si on les parcourt encore, c'est avec un esprit distrait. On ne sait plus réfléchir sur les vérités éternelles. On sait tout, excepté la science des choses saintes, la science du salut. Et comme on ne connaît que les choses terrestres, on s'enflamme pour les vanités. Car le proverbe sacré est vrai toujours : « C'est dans la méditation que le feu du cœur s'allume. *In meditatione mea exardescet ignis.* » (Ps. XXXVIII, 4). Songeons plus souvent à Dieu, à ses grandeurs, à ses bienfaits, à ses promesses, et dans notre cœur s'allumera plus vive chaque jour la flamme sacrée de l'amour divin.

2. Alors nous donnerons à Dieu l'adoration du cœur. Ce pauvre cœur humain si froid, si glacé, mis en la présence du cœur de Jésus, s'y plongera comme dans une fournaise d'amour, et en ressortira plein de saintes ardeurs. Nous aurons en nous le goût de Dieu et des choses divines. Notre palais spirituel deviendra sensible aux charmes du bon Maître. Contemplant notre Dieu rempli de douceur, nous bondirons vers lui comme le cerf altéré bondit vers l'eau pure des sources. Oh! daigne Dieu nous accorder abondamment cette divine sagesse de l'amour pur, qui nous fait soupirer vers lui! Nous prendrons dès ce moment en dégoût les choses d'ici-bas. Les plaisirs, les honneurs, les richesses ne seront plus rien pour nous; Dieu sera notre seule richesse, notre plaisir véritable et sans regret, notre seule gloire, notre souverain bien, notre ami parfait et unique. Oh! les splendeurs, les suavités de l'amitié divine! il faudrait être un saint pour les comprendre; pour les exprimer, il faudrait la langue des élus.

Offrons, prêtres de l'amour divin, nous tous chrétiens qui marchons vers le ciel, offrons le sacrifice du cœur. C'est celui-là surtout que Dieu demande : « *Cor contritum et humiliatum, Deus,*

non despicies. Non, Seigneur, vous ne mépriserez pas un cœur contrit et humilié. » (Ps. L, 19). Que notre cœur soit un autel où la flamme de l'amour brûle perpétuellement ! Que de ce cœur un cri d'amour s'élève vers l'Eternel, hommage ininterrompu de la louange intérieure !

La suprême Sagesse avait tellement prévenu par ses attraits le cœur séraphique de saint Augustin, qu'au milieu même de ses égarements il soupirait avec une incroyable ardeur vers cette éternelle Sagesse. Après sa conversion, il exhalait ses profonds regrets en paroles enflammées : « O Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, je vous ai trop tard aimée ! Je soupire après vous le jour et la nuit... Mon Dieu, vous êtes à mon cœur plus doux que le miel, plus brillant à mes yeux que le plus clair flambeau du ciel. »Puissions-nous aimer ainsi notre Ami d'En-Haut d'un amour vraiment sacrifié, vraiment sacerdotal !

3. Et pour cela, aimons l'anéantissement, qui aura le double avantage d'exalter notre Bien-Aimé du ciel à nos dépens, et de nous rendre plus ressemblants à l'image divine que nous devons reproduire en nous. *Illum oportet crescere, me autem minui*. (Jean, III, 30). Ces paroles de saint Jean-Baptiste sont bien l'expression du zèle sacerdotal. A Dieu toute gloire ! à nous la honte et l'abaissement ! Que le Dieu de la vie possède la vie débordante, infinie ; à nous la destruction, l'immolation ! Etre victime de la gloire et de l'amour divin, c'est l'acte essentiellement sacerdotal. Mais ne l'oublions pas, Dieu n'accepte la mort que pour en faire sortir la vie : « *Non lætatur in perditione vivorum*, il ne se réjouit pas à voir les vivants perdre la vie. » (Sap., I, 13). Il y a donc en nous deux éléments : ce qu'il faut détruire, annihiler, immoler, et ce qu'il faut développer et faire vivre. Ce qu'il faut immoler en nous, c'est ce qui vient de nous, ce qui est faiblesse, néant, honte, péché ; ce qu'il faut pousser à la vie parfaite, c'est ce qui vient de Dieu, la vertu, le surnaturel, les tendances vers le ciel. Il faut que nous puissions dire un jour : « *Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus*. Je vis, non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » (Gal., II, 20). Ce n'est plus moi qui vis !... Ce moi qui ne vit plus, c'est le vieil homme, l'héritier d'Adam et de sa pauvreté et de ses misères, et de ses penchants corrompus vers la terre, vers la boue. Lui doit mourir, mais le Christ nouvel Adam doit vivre dans le chrétien. Nous n'immolons la chair et toutes ses aspirations que pour vivre d'une vie supérieure ; et si, pour expier les crimes que nous avons commis contre Dieu nous-mêmes, et ceux de nos familles et de notre patrie, si nous sacrifions les joies, les honneurs, les plaisirs, les trésors permis, c'est toujours pour faire place à des joies, à des honneurs, à des trésors supérieurs, les trésors divins. L'homme immolé, Dieu glorifié dans l'homme et remplaçant la vie supprimée par une vie supérieure, voilà le sens profond du sacerdoce. Comme la semence jetée en terre, le chrétien ne produit la vie divine qu'en mourant à lui-même.

4. Et cette mort à lui-même doit commencer par la destruction de l'orgueil, de l'amour-propre. N'est-ce point là le premier obstacle à briser pour établir Dieu sur nos ruines ? Avant de construire un palais sur un emplacement quelconque, le premier travail n'est-il pas de détruire les chaumières qui l'occupent ? Sommes-nous convaincus que tout ce que nous avons de nous-mêmes n'est que néant, pauvre petite masure misérable ? Néant, nous le sommes par origine, c'est de lui que nous sommes sortis. Le peu de bon et de bien qui est en nous vient de l'Etre infini, qui, par la création, nous a communiqué une vie faite à l'image de la sienne. Comme le disait sainte Thérèse : « Thérèse seule ce n'est rien, Thérèse et Dieu c'est tout. » Les saints comprenaient qu'ils n'étaient rien. Les plus grands allaient jusqu'à se faire traiter comme de misérables pécheurs. Et nous, hélas ! abîme d'imperfections, de misères et d'iniquités honteuses, nous voulons les places d'honneur, le respect des hommes !

Apprenons du Christ à être humble. Un Dieu souffre les abaissements de la crèche, les insultes de ses ennemis, les dénuements humiliants du Calvaire ; et nous, terre et cendre, de quoi nous enorgueillissons-nous ? Puisque nous sommes des misérables, aimons à nous humilier, acceptons au moins les humiliations qui se présentent. Donnons notre affection de préférence à ceux qui nous traitent avec mépris ; ce sont nos vrais amis et ils sont justes, car ils nous traitent comme nous le méritons. Ne nous plaignons pas des outrages que nous recevons. Remplissons volontiers les basses fonctions, rendons les services dont notre orgueil est blessé, obéissons aveuglément aux ordres de nos supérieurs, pourvu qu'ils n'offensent pas la loi de Dieu, et ainsi nous écraserons cette vipère qui a la vie si dure en nous, la vipère de l'amour-propre.

5. Si nous devons nous humilier et faire à Dieu le sacrifice de notre amour-propre, ne faut-il pas faire aussi celui de notre bien-être ? On est prêtre, c'est pour immoler, et pour être prêtre complet, il faut tout immoler en soi. Le comprennent-ils, ces chrétiens qui ne poursuivent que le plaisir, pour lesquels la loi de Dieu ne vaut que si elle ne demande aucun sacrifice, aucune gêne ? Morts avec le Christ par le baptême, appelés à mourir tous les jours, à participer à sa passion, ils ne veulent rien souffrir, ils ne veulent pas ressembler à Jésus enfant, divin Prêtre, appelant la souffrance comme un besoin de son âme aimante !

Mes frères, si vous aimez la divine Victime du Calvaire et de la crèche, vous unirez vos souffrances à ses souffrances, vos expiations à ses expiations. Il souffre pour les péchés du monde : avez-vous le droit de rester indifférents aux vôtres, à ceux de la patrie ? L'expiation, la pénitence, ne sont-ils pas la loi du christianisme ? « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. » (Luc, XIII, 5).

Et c'est parce que nous devons ainsi sacrifier nos aises, les plaisirs permis, la vie molle et sensuelle, que nous sommes d'autres christs, d'autres prêtres de la gloire de Dieu et du salut des hommes. Notre esprit doit contempler avec tristesse la gloire de Dieu blessée par le péché, l'homme couvert de plaies, en danger de périr misérablement; notre cœur doit s'émouvoir de compassion; notre volonté doit avec une énergie sacerdotale commander à notre corps de réparer par la souffrance, par les amertumes, par les expiations même sanglantes, si Dieu le veut, cette gloire de Dieu, ce salut des hommes. Esprit, cœur et corps, que tout en nous soit martyr pour Dieu!

Conclusion

Puissions-nous enfin comprendre ces grandes vérités! Elles sont dures à entendre, mais pleines d'avenir et de fruits éternels. Nous prenons part à la passion du Christ, nous aurons part à sa résurrection. Elle est étroite, la porte du ciel, âpre et escarpé le chemin qui y mène. Mais c'est le chemin et la porte de l'infini bonheur. Là, chacune de nos larmes se changera en perle précieuse. Nous aurons semé dans la douleur, nous récolterons dans l'allégresse. Dépouillés entièrement, par notre sacrifice, de tout ce qui nous tenait liés à cette misérable terre, nous nous envolerons d'un vol joyeux, comme l'oiseau libéré de l'esclavage s'envole en chantant dans les hauteurs des cieux.

Ainsi soit-il.

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

Le Mariage

V

LE MARIAGE ET LA LOI CIVILE. — LE DIVORCE

Résumé analytique

1. L'Etat n'a aucune autorité sur le sacrement de mariage, l'Eglise seule peut régler ce qui a rapport à la validité du mariage et aux empêchements; c'est la doctrine de toute la tradition chrétienne.

2. Le mariage civil nous vient d'Amérique; il a été imposé à la France par Napoléon, sous prétexte de mettre sur le même pied les catholiques, les juifs, les protestants et les incrédules.

3. Le mariage civil atteint la dignité de la famille, il détruit le respect dû aux parents.

4. Il facilite le divorce : ce qu'un homme a fait, un homme peut le défaire.

5. Or, le divorce est la plaie de la famille et de la société, ainsi que la raison et l'histoire le prouvent.

6. Les catholiques se soumettent à la loi du mariage civil, en sachant que ce n'est qu'une formalité préalable au seul vrai mariage célébré à l'église. Ils ne peuvent jamais demander ni accepter le divorce, ni profiter d'un jugement de séparation pour se remarier.

7. L'Eglise, à qui ressortissent toutes les causes de ce genre, prononce quelquefois la nullité d'un mariage : ce n'est pas là un divorce. C'est en s'opposant énergiquement aux passions des rois et des sujets que l'Eglise a maintenu la morale dans la famille et dans la société.

Quod Deus conjunxit, homo non separet.

Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni.

(Math., XIX, 6).

Mes frères,

Vous savez que Notre-Seigneur a prononcé ces paroles mémorables dans la circonstance solennelle où, interrogé par les pharisiens sur la nature du mariage, il en proclama l'unité et l'indissolubilité. C'est Dieu qui a établi le mariage, ainsi que nous vous l'avons expliqué; il en a fait une institution sainte, que devront respecter les peuples et les rois; aucune puissance humaine ne pourra détruire ce qu'il a établi. Dans la Loi nouvelle, le mariage est devenu un sacrement, une source spéciale de grâces pour ceux qui le contractent religieusement; à ce titre, le mariage ne peut être réglementé par aucune loi civile, il est exclusivement du ressort de la puissance ecclésiastique, comme les autres sacrements. Est-ce que les rois ou les magistrats civils peuvent donner l'absolution, conférer les ordres sacrés? Assurément non. Eh bien! ils ne peuvent pas davantage conférer le sacrement de mariage, ni rien changer aux conditions fixées par l'Eglise pour sa validité. De même qu'ils ne peuvent pas séparer des époux légitimement unis, ils ne peuvent pas davantage unir deux personnes par un lien sacré, ni créer des empêchements à la validité du mariage. — Ils peuvent, sans aucun doute, régler les conséquences civiles, sociales, pécuniaires, qu'aura le mariage une fois contracté; ils peuvent par conséquent obliger les époux à se présenter devant un officier civil pour déclarer qu'ils sont mariés; mais ils n'ont aucune autorité sur le sacrement de mariage, ni même sur le consentement (ou contrat moral) qui en est la matière nécessaire.

1. Cette doctrine n'a rien qui puisse surprendre de vrais chrétiens, enfants de cette Eglise qui est la seule dépositaire des promesses divines et de l'autorité de Jésus-Christ. Ce n'est pas aux rois, mais aux apôtres et à leurs successeurs, que le Sauveur du monde a ordonné de paître son troupeau, de lier et délier les consciences; c'est aux apôtres qu'il a dit : « Celui qui vous écoute m'écoute... Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen. » Or, que nous dit l'Eglise, interprète des volontés de son divin Chef? Que ceux qui veulent se marier doivent le faire avec l'agrément de l'évêque, pour que le mariage soit selon Dieu [1]; — qu'il n'est pas permis d'épouser une païenne, une parente, une vierge consacrée à Dieu [2]; — que les défenses faites par les lois humaines ne suffiraient pas à interdire le mariage, si l'autorité ecclésiastique ne s'y ajoutait [3]. L'Eglise a évoqué à son tribunal les causes matrimoniales et a réglé dans une multitude de conciles tout ce

[1] S. Ignat. mart., *Ad Polyc.*
[2] Tertul., *De Coron.*, XIII; Conc. Elib., can. 13-17.
[3] S. Thom., *in IV Sent.*, dist. 42, q. II, a. 2.

qui a rapport à la validité du mariage et aux empêchements.

Le Concile de Trente a résumé tous ces enseignements pour les opposer aux protestants, et il a condamné tous ceux qui prétendent « que les causes matrimoniales ne sont pas du ressort des tribunaux ecclésiastiques, que l'Eglise ne peut pas établir d'empêchements de mariage, etc. » Puis, lorsque des théologiens téméraires ou courtisans ont essayé d'expliquer ces décisions dans un sens contraire à la vérité, Benoît XIV, Clément XIII, Pie VII, Pie IX ont élevé la voix pour les condamner et ont proclamé que la législation du mariage, contrat et sacrement, n'appartient qu'à l'Eglise; que si l'Eglise a de tout temps établi des empêchements de mariage, ce n'est point par un abus de pouvoir ou par des concessions arrachées aux princes, mais en vertu d'un droit qui lui est propre et qu'elle a reçu de son divin Fondateur. La raison fondamentale de toutes ces décisions est toujours : que le mariage a été élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement; qu'il ne peut y avoir entre chrétiens de lien conjugal résultant d'un contrat, s'il n'y a en même temps sacrement; qu'en fait de mariage, contrat et sacrement forment un tout inséparable.

2. Comment se fait-il donc, mes frères, que même chez des nations catholiques, comme la France et l'Italie, on en soit venu à considérer le mariage comme un contrat civil, réglé par le Code et validé par un maire ou un adjoint?

L'exemple du mariage civil a été donné par les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Lorsqu'ils eurent conquis leur indépendance politique, ils se donnèrent une constitution empreinte des principes protestants et basée sur la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat. Dans un pays où se rencontraient des hommes de tous les cultes, de toutes les races, il sembla nécessaire de soumettre uniquement le mariage à la loi civile, on en fit un contrat sanctionné ou annulé par la loi de l'Etat. Les idées américaines apportées en France par les volontaires qui avaient pris part à la Guerre d'indépendance trouvèrent leur application dans la rédaction des lois républicaines et dans le Code Napoléon. Les jurisconsultes chargés par le Premier Consul de doter la France d'une nouvelle législation oublièrent que le mariage est un sacrement et, au mépris des traditions catholiques du pays, décidèrent que le mariage serait contracté légitimement par devant l'officier de l'état civil en présence de quatre témoins, après dix jours de publication, et pourrait être cassé par la même autorité. Un maire fut investi du droit d'unir des chrétiens par le mariage, de les séparer par le divorce; un même niveau fut passé sur toutes les croyances; catholiques et protestants, juifs, boudhistes et musulmans devinrent égaux devant le mariage civil, et la Révolution put inscrire cette institution au nombre de ses conquêtes.

Ce n'est pas à nous de décider si une institution de ce genre aurait son utilité dans un pays infidèle, chez des peuples à moitié sauvages, ou si l'Etat doit s'occuper de réglementer les mariages des musulmans et des païens; mais ce qui est hors de doute, c'est qu'une législation de ce genre en pays chrétien, est une intrusion sur le domaine de l'Eglise, une insulte à l'Evangile. Encore une fois, en vertu de quoi l'Etat prétend-il gouverner le domaine divin? De qui a-t-il reçu le pouvoir d'administrer les sacrements? Comment peut-il se substituer aux ministres de Dieu pour diriger les consciences? Il faut effacer du dictionnaire les mots de concubinage, d'adultère, d'illégitimité; ou bien il faut accepter que ceux-là vivent d'une manière agréable à Dieu qui sont allés se marier à la mairie, mais que ceux-là seuls méritent le mépris des hommes et l'enfer qui ont négligé cette cérémonie. Croyez-vous que l'appréciation de la valeur morale des époux puisse dépendre d'une visite à la mairie et d'une feuille de papier timbré? que le respect dû aux parents par les enfants puisse avoir sa source dans un article du Code?

3. C'est là, mes frères, la première des fâcheuses conséquences du mariage civil : il détruit la base morale de la famille, il enlève aux parents l'auréole religieuse de dignité et de grandeur que leur donne le sacrement, il brise le lien de respect qui rattache les enfants à leur père et à leur mère en leur faisant voir en eux des représentants de l'autorité divine. Les païens eux-mêmes, ne craignons pas de le répéter, avaient compris que le mariage est un acte religieux [1], ils l'entouraient de rites sacrés; jusqu'à l'époque de la Réforme, les peuples catholiques l'ont toujours respecté comme une institution divine et un sacrement. Les premiers grands coupables qui ont attenté à la dignité du mariage et profané sa sainteté sont les auteurs du protestantisme; ils ont enlevé à l'union conjugale la consécration du sacrement et ils l'ont ravalée du même coup au honteux niveau du concubinage. Il restait peu à faire à l'impiété du XVIII[e] siècle pour préparer l'avènement du mariage civil; l'œuvre a été consommée par la haine antireligieuse des révolutionnaires et le despotisme de Napoléon. Les monarques les plus absolus, tout en cherchant à dominer l'autorité de l'Eglise catholique, n'avaient jamais osé porter la main sur les bases sacrées de la famille; le Premier Consul, qui croyait pouvoir se passer du pape pour faire des curés et des évêques, a voulu se passer de l'Eglise pour célébrer les mariages. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la France, en acceptant la loi, n'ait pas encore pu s'habituer depuis plus d'un siècle à croire à son efficacité, et qu'aujourd'hui encore on regarde comme immorale toute union que l'Eglise n'a pas consacrée.

[1] Voir dans l'ouvrage remarquable de Fustel de Coulanges, *La Cité antique* (Paris, Hachette), les preuves de cette assertion.

4. Un autre résultat du mariage civil, c'est d'autoriser, de faciliter, de préparer pour ainsi dire le divorce. Les époux unis par Dieu ne peuvent être séparés par les hommes : telle est la loi du mariage indissoluble. Au contraire, les époux rapprochés l'un de l'autre par leur seule volonté et par une parole de Monsieur le maire peuvent se séparer, sinon sans formalités, au moins sans grandes difficultés. Qu'est-ce qui les en empêcherait ? — La crainte d'être mal jugés ? mais la loi couvre leur conduite ; — l'avenir de leurs enfants ? l'Etat doit y pourvoir ; — leur conscience ? qui peut parler de conscience quand on supprime toute idée de responsabilité devant Dieu ? — En réalité, ni l'acte d'un maire, ni aucun article de loi n'a créé de lien moral, ni d'obligation irrévocable entre les deux époux ; un lien qui n'existe pas est bientôt rompu, il ne s'agit que de régler quelques questions d'argent, et les époux reprennent toute leur liberté pour essayer d'une autre association. Le divorce avec ses hontes et ses ruines, voilà la triste conséquence du mariage civil ; aussi, malgré une amélioration passagère de notre législation, il a dû fatalement y rentrer (et cela sous le patronage d'un député juif) pour étendre chaque année ses ravages autour de nous.

5. Le divorce, mes frères, est la plaie de la famille. Il l'empêche de naître : se marier avec la pensée qu'on pourra se séparer, c'est renoncer à ce qu'il y a de plus délicat dans le dévouement, c'est éloigner la perspective d'une nombreuse postérité. Le divorce empêche la famille de prospérer : comment s'imposerait-on des sacrifices pour assurer l'avenir, si on n'ose pas compter sur cet avenir ? Et quand la séparation est consommée, que devient l'éducation des enfants ? Que deviennent les malheureux divorcés ? Se remarieront-ils pour ajouter une nouvelle honte à la première ? Le mari pourra continuer sa carrière, s'étourdir dans le tourbillon des plaisirs ; mais la femme réussira-t-elle à se faire une situation tolérable ? Sans doute, si elle est innocente, on aura pitié de son malheur ; mais que n'aura-t-elle pas à souffrir en pensant à celui qui l'a abandonnée, aux enfants qu'on lui a enlevés, ou à qui elle ne peut plus parler de leur père ?

Le divorce est aussi la plaie de la société, par le fait même qu'il désorganise les familles, enlève aux enfants le sentiment du respect, ruine ou bouleverse les fortunes particulières. Il abaisse le niveau de la morale, puisqu'il donne aux mauvaises passions un moyen facile de se satisfaire. Enfin, on a remarqué que plus le nombre des divorces augmente, plus celui des naissances diminue. La statistique des vingt dernières années fournit les preuves les plus frappantes de la démoralisation sociale produite par la loi du divorce ; et l'histoire ancienne le condamne d'une manière aussi péremptoire. Le tableau que Tacite et Suétone ont tracé des mœurs romaines à l'époque des Césars suffirait pour faire comprendre qu'une société attente à sa propre existence quand elle brise les liens sacrés de la famille. Une fois que la brèche est ouverte, surtout par une loi, le torrent s'y précipite, et quelle force humaine peut l'arrêter ? Quelle digue le Code peut-il opposer aux passions brutales qui abusent du divorce ? La conscience seule peut obliger les époux à rester fidèles à leurs engagements ; la loi de Dieu seule peut avoir une sanction efficace pour arrêter la passion ; les légistes qui ont voulu réglementer le mariage et le divorce ont oublié qu'une loi qui n'a pas de sanction est une loi sans effet.

6. Quelle conduite doit tenir un bon chrétien en face de ces lois contraires aux lois de l'Eglise ? Les époux chrétiens iront à la mairie remplir la formalité légale avant de se marier à l'église, rien ne s'y oppose ; mais ils sauront qu'ils ne seront réellement mariés qu'en recevant le sacrement. La loi défend aux curés de procéder au mariage religieux avant la cérémonie civile ; nous nous conformons à cette défense, mais sans renoncer au droit d'agir autrement en cas de nécessité. — Quant au divorce, sachez bien, mes frères, qu'il ne vous est jamais permis de profiter de la loi pour demander aux tribunaux civils de casser un mariage religieux [1]. Avez-vous des raisons de croire que votre mariage n'a pas été valide ? Adressez-vous aux tribunaux ecclésiastiques, à l'évêque diocésain, à Rome si cela est nécessaire, et attendez la sentence des juges à qui Jésus-Christ a dit : « Celui qui vous écoute m'écoute. » — Si malheureusement vous deviez, pour des raisons graves, solliciter une séparation, la cessation de la vie en commun, adressez-vous encore à l'autorité ecclésiastique, seule compétente dans toutes les causes matrimoniales, et quand elle aura prononcé, vous accomplirez, s'il le faut, les formalités prescrites par le Code, en vous souvenant qu'une séparation n'autorise aucun des époux à contracter une seconde union.

7. On s'imagine quelquefois que l'Eglise autorise le divorce en prononçant la nullité d'un mariage. Ne savez-vous pas, mes frères, comment au contraire les papes se sont toujours opposés à cette transgression de la loi divine, surtout lorsque des monarques ou des princes voulaient en donner l'exemple ? Innocent III excommunia Philippe-Auguste et jeta l'interdit sur son royaume pour l'obliger à respecter la sainteté du lien conjugal ; Clément VII défendit à Henri VIII d'Angleterre de répudier Catherine d'Aragon et cassa son prétendu mariage avec Anne de Boleyn [2]. Quand les tribunaux ecclésiastiques cassent un mariage, c'est qu'il était nul par suite d'un empêchement caché,

[1] Deux personnes qui ne seraient mariées que devant le maire peuvent demander le divorce et en profiter pour contracter une autre union. C'est le seul bon côté de la loi Naquet.

[2] Voir les très intéressantes conférences de M. l'abbé Gibier sur le *divorce*, dans le *Paroissial* de cette année, pages 257 et suiv.

ou par l'omission des formalités prescrites. De même qu'une cour suprême casse les arrêts des tribunaux quand ils ne sont pas conformes aux lois, ainsi le pape peut casser un mariage contracté invalidement ; mais quand le sacrement a opéré son effet et que les époux ont vécu de la vie conjugale, aucune puissance ecclésiastique ou civile ne peut les séparer.

Je ne vous retiendrai pas plus longtemps, mes frères, sur ce triste sujet. Notre-Seigneur a dit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ; » aussi nous vous disons : respectez les lois des hommes, à moins qu'elles ne soient contraires aux droits de Dieu, car « personne ne peut servir deux maîtres. » Le soi-disant mariage civil n'est qu'une formalité nécessaire pour régler les conséquences civiles de votre union : vous vous soumettrez à cette exigence de la loi ; le divorce est contraire à la volonté de Dieu formellement exprimée dans l'Evangile : vous l'aurez en horreur, étant bien persuadés que ceux qui brisent le lien d'un premier mariage pour en contracter un second vivent dans l'état de péché, scandalisent le prochain, méritent d'être privés des sacrements et de la sépulture ecclésiastique. Vous vous souviendrez que le mariage n'est rien pour un chrétien s'il n'est pas sacrement, et que comme tel il est entièrement du domaine de l'autorité religieuse, que par conséquent le pape et les évêques peuvent seuls trancher en dernier ressort toutes les questions relatives à la validité du mariage, aux empêchements qui peuvent le vicier ou l'annuler, à la séparation de corps qui est quelquefois nécessaire pour éviter un plus grand mal. Enfin, vous bénirez la Providence qui a placé les pasteurs de son Eglise au milieu des peuples pour y conserver l'intégrité de la foi et des mœurs, et en particulier pour veiller sur la sainteté inviolable du lien conjugal. Avant de vous engager dans le mariage, vous en pèserez bien toutes les charges et les obligations ; une fois mariés, vous retiendrez le précepte de saint Paul : « La femme est attachée à son mari pour la vie, » et par conséquent le mari est attaché de la même manière à sa femme, car Dieu les a unis, personne ne peut les séparer. Qu'ils vivent donc ensemble sous le joug de la loi de Dieu, ils le trouveront plus doux s'ils le portent d'un commun accord, avec l'aide de la grâce. Qu'ils élèvent chrétiennement leurs enfants sans jamais se défier de la Providence, et qu'ils attendent avec patience de la justice divine la récompense éternelle promise aux fidèles serviteurs. Ainsi soit-il.

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication des Conférences de M. l'abbé Gibier sur l'*Alcoolisme*.

Inutile de les recommander autrement à nos lecteurs : il suffit d'avoir écrit le nom de M. Gibier.

RÉFLEXIONS SUR DES PAROLES DU PROPRE DES MESSES DU DIMANCHE

V

POUR LA FÊTE DE NOEL

I. Un enfant nous est né. — Cet enfant qui nous est né, Isaïe en avait annoncé la naissance ; il avait même parlé de la femme qui le mettrait au jour et quel nom on lui donnerait : *Une Vierge concevra*, avait-il dit, *et elle enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel.* (Is., VII, 14). Et l'historien sacré nous en parle à son tour, disant : *De Marie est né Jésus qui est appelé Christ.* (Matth., I, 16). Aussi un ange apparut à Joseph, quelque temps avant la naissance de Jésus, pour lui marquer que ce serait *en Marie son épouse que s'accomplirait cette parole que le Seigneur avait dite par le prophète.* (*Ib.*, 22). — Cet enfant qui nous est né est de la descendance de David, car le Seigneur lui avait dit : *Lorsque tes jours seront accomplis, et que tu dormiras avec tes pères, je te susciterai un fils après toi, lequel sortira de tes entrailles, et j'affermirai son règne.* (II Rois, VII, 12). Et saint Luc nous dit qu'un ange apparut aux bergers de Bethléem et qu'il leur dit : *Aujourd'hui il vous est né un Sauveur dans la ville de David.* (Luc, II, 11). Les foules à leur tour le reconnaîtront plus tard comme fils de David, disant : *Béni le règne qui arrive de notre Père David.* (Marc, XII, 10). — Cet enfant qui nous est né, Jacob l'avait salué de loin, disant à ses fils : *Le sceptre ne sera pas ôté de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et lui-même sera l'attente des nations.* (Gen., XLIX, 10). L'historien sacré nous dit que Marie et Joseph vinrent dans la ville de David, à Bethléem, pour se faire inscrire sur les registres publics, et ils furent compris dans le dénombrement des habitants de la terre qu'avait ordonné César Auguste, alors empereur romain, et c'est en ce temps-là que Jésus-Christ vint au monde. (Luc, II, 1-6). — Cet enfant qui nous est né, Dieu en avait parlé au serpent, comme devant venir un jour lui déclarer la guerre : *Je mettrai*, lui dit-il, *des inimitiés entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : elle t'écrasera la tête.* (Gen., III, 15). La Vierge immaculée en mettant Jésus au monde a détruit l'empire du démon, car saint Jean nous dit : *C'est pour détruire les œuvres du diable que Jésus-Christ est apparu.* (I Jean, III, 8). Et Jésus-Christ étant sur le point de terminer sa mission, disait : *Le prince de ce monde sera jeté dehors.* (Jean, XII, 21).

C'est un enfant encore à Bethléem dans son berceau. Il l'est par l'âge et par son corps : le voilà enveloppé de langes, couché dans une crèche. Mais il n'est pas un enfant par la raison, l'intelligence

et la sagesse. C'est le prodige nouveau, l'étonnante merveille dont le prophète avait parlé, disant : *Le Seigneur a créé sur la terre une chose nouvelle : une femme environnera un homme.* (Jér., XXXI, 22). Cette merveille est nouvelle, parce qu'à aucune femme un ange n'a dit cette parole : *Voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre.* (Luc, I, 31, 35). C'est Dieu lui-même qui a créé dans le sein de Marie le corps de Jésus par l'opération du Saint-Esprit, et cette œuvre divine n'a jamais été vue sur la terre que dans l'accomplissement de l'ineffable mystère de l'Incarnation.

C'est un enfant encore à Bethléem. Il l'est par sa faiblesse, par son silence et par ses larmes. Mais il n'est pas un enfant par sa puissance, par sa miséricorde et surtout par l'accomplissement de sa mission. David l'avait vu dès l'instant de sa naissance, et il s'était écrié : *Il s'est élancé comme un géant pour parcourir sa carrière. A l'extrémité du ciel est sa sortie, et le terme de sa course à l'autre extrémité ; et il n'y a personne qui se dérobe à sa chaleur.* (Ps. XVIII, 6-7). Voyez avec quelle miséricorde il appelle à lui les âmes simples et droites, dès le premier instant de sa naissance, pour annoncer au monde qu'il venait sauver les pécheurs. Voyez les bergers, voyez les rois Mages venir à son berceau, et n'est-ce point lui, selon l'expression de nos saints Livres, *qui atteint avec force d'une extrémité à une autre extrémité, et dispose toutes choses avec douceur?* (Sages., VIII, 1). Ah ! c'est qu'il a déjà jeté là autour de sa crèche le feu dont il devait plus tard parler en disant : *Je suis venu jeter un feu sur la terre ; et que veux-je, sinon qu'il s'allume ?* (Luc, XII, 49).

C'est un enfant encore à Bethléem. Il est un enfant par les soins qu'il reçoit de sa mère, par toutes les apparences, par ses humiliations comme par ses souffrances. Mais il n'est pas un enfant par les gloires dont il est entouré, par les révélations des anges et par la mission qu'il remplit. Saint Luc nous dit : *Un ange se présenta devant les bergers et une lumière divine les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte. Mais l'ange leur dit : Ne craignez point, car voici que je vous apporte la bonne nouvelle d'une grande joie pour tout le peuple.* (Luc, II, 9-10). Vous le voyez : c'est le ciel qui nous révèle les gloires de l'enfant qui nous est né et qui est une joie pour tout le peuple. Or s'il en est ainsi de sa naissance, qu'en sera-t-il de sa vie toute entière ?

Cet enfant est né pour nous, c'est-à-dire pour nous sauver. C'est le Messie que les Juifs attendaient pour rétablir le royaume d'Israël et régner sur la maison de David. C'est le Désiré des nations que le monde païen réclamait pour sortir des ténèbres de l'erreur et vivre à l'ombre de sa lumière. C'est le Libérateur qui devait briser les chaînes des esclaves, relever les cœurs abattus, appeler tous les hommes à entrer dans la voie du salut et dire : *Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes.* (Matth., XI, 28-29). Que craignez-vous donc, ô hommes, pourquoi tremblez-vous à la pensée de la présence du Seigneur ? Ce n'est pas pour nous juger, mais pour nous sauver, qu'il est né à Bethléem. Jadis un de ses esclaves infidèles vous proposa de lui dérober furtivement sa couronne et de ceindre votre front de son diadème. Ayant été reconnu coupables, vous aviez tout à craindre ; vous auriez dû chercher à vous soustraire à sa vue, d'autant plus que le glaive flamboyait déjà peut-être pour vous frapper. Mais aujourd'hui, dans le lieu de votre exil, là même où nous mangeons un pain arrosé de nos sueurs, un cri a retenti dans toute la contrée : *Voici le Seigneur.* Où fuir le souffle de ses lèvres ? où nous cacher de sa présence ? Non, non, ne prenons point la fuite, n'ayons point peur. Bien plus, pour que nous ne puissions point dire comme notre premier père : *J'ai entendu votre voix et je me suis caché* (Gen., III, 10), le Seigneur vient aujourd'hui sous les traits d'un petit enfant qui, bien loin de parler, ne fait entendre que des vagissements plus touchants que terribles, du moins pour nous. Il s'est fait tout petit enfant, une Vierge mère enveloppe ses membres délicats de langes : pouvez-vous trembler encore ? Reconnaissez du moins à ces signes qu'il est venu, qu'il est né à Bethléem, non pour vous perdre, mais pour vous sauver, non pour vous garotter, mais pour vous briser vos chaînes. Déjà il lutte contre vos ennemis, déjà il remporte des victoires, déjà cet enfant, qui n'est rien moins que la vertu et la sagesse de Dieu, vous appelle au combat et foule de son pied vainqueur ceux qui vous opprimaient et qui vous empêchaient de vivre dans la paix avec Dieu. Tel est l'enfant qui nous est né. Qui ne l'aimerait point? (Denys le Chartreux, *In Isaiam ;* saint Bern., Serm. I, *De Nativ. Dom.).*

II. Un fils nous a été donné. — Qu'est-ce à dire ? Un enfant nous est né, et c'est cet enfant qui est fils, qui nous a été donné. Il était donc fils avant de devenir enfant ? De qui donc était-il fils ? Saint Jean nous répond : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. C'est lui qui au commencement était en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui ; et sans lui rien n'a été fait de ce qui a été fait.* (Jean, I, 1-3). Ce fils qui nous a été donné était le Verbe, il était en Dieu, il était Dieu, et c'est le créateur de toutes choses. Pouvions-nous recevoir un Fils qui méritât davantage nos adorations, notre amour, notre reconnaissance ? Non, il n'y a point de fils parmi les fils des hommes qui ait une origine semblable à la sienne ; car *le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi les hommes.* (*Ib.*, 14). Allez à Bethléem, et vous verrez comment le Fils de Dieu fait chair commence par habiter sur la terre. Il est pauvre,

et vêtu de pauvres langes ; il souffre du froid, il pleure ; il est là couché dans une crèche ; et c'est le Fils de Dieu qui a pris ainsi tout ce que les hommes méprisaient et ne voulaient point accepter pour eux-mêmes ; et cependant son évangéliste nous dit : *Nous avons vu sa gloire comme la gloire qu'un fils unique reçoit de son père, plein de grâce et de vérité.* (*Ib.*). O Jésus ! donnez-moi la joie de reconnaître moi aussi votre gloire de Fils unique de Dieu à travers vos humiliations et vos souffrances, pour qu'à mon tour je les embrasse et qu'ainsi je devienne votre frère, un enfant de Dieu par adoption. — Voici ce qu'il nous répond : *C'est de Dieu que je suis sorti. Je suis sorti de mon Père et je suis venu dans le monde.* (Jean, XVI, 27-28). Il a quitté son ciel pour venir sur la terre, afin d'y prendre notre nature, de se faire homme et de *paraître homme par les dehors.* (Philipp., II, 7). Et pourquoi ? Pour apprendre aux hommes quelle était leur dignité, puisque le Fils de Dieu ne dédaignait pas de se faire semblable à eux. L'homme n'avait pas compris l'honneur que Dieu lui avait fait en le créant à son image et ressemblance, et Jésus-Christ s'est fait homme pour nous rappeler notre première vocation. O chrétien ! voici le Fils de Dieu *qui est la splendeur de la gloire de son Père et l'empreinte de sa substance* (Hébr., I, 3), qui est venu vers toi dans l'infirmité de ta chair, pour t'ouvrir la voie qui te conduira vers ton Père céleste, car toi aussi tu es sorti de Dieu, tu es son ouvrage, et tu dois retourner vers lui. Recueille ce doux message qu'il te fait parvenir à l'heure où il retournait vers celui dont il était sorti : *Allez vers mes frères et dites-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu.* (Jean, XX, 17).

Mais écoutons ce Fils qui nous a été donné s'adressant à Nicodème : *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* (Jean, III, 16). Quoi ! est-ce que les hommes doutaient de l'amour de Dieu à leur égard, alors qu'ils en voyaient tant de preuves en eux-mêmes et autour d'eux ? C'était par lui qu'ils avaient été créés ; c'était par lui qu'ils étaient comblés de toutes sortes de biens ; c'était vers lui qu'ils se tournaient avec confiance, et c'était de lui qu'ils attendaient le secours dont ils avaient besoin. Hélas ! *Les hommes,* dit saint Paul, *ont connu Dieu, mais ne l'ont point glorifié comme Dieu, ou ne lui ont pas rendu grâces ; mais ils se sont perdus dans leurs pensées, et leur cœur insensé a été obscurci. Ils ont changé la gloire de Dieu incorruptible contre une image représentant un homme corruptible. Aussi Dieu les a livrés aux désirs de leurs cœurs, à l'impureté ; en sorte qu'ils ont déshonoré leurs propres corps eux-mêmes ; ils ont transformé la vérité de Dieu en mensonge, adoré et servi la créature au lieu du Créateur qui est béni dans les siècles.* (Rom., I, 21-25). C'est pourquoi Dieu voulant arracher les hommes à leurs vices a manifesté son amour au lieu de faire éclater sa justice ; il a donné son Fils comme Sauveur : *La grâce de Dieu notre Sauveur a apparu à tous les hommes, pour nous apprendre à renoncer à l'impiété du siècle, et à vivre, en ce monde, avec tempérance, justice et piété dans l'attente de la béatitude que nous espérons.* (Tit., II, 11-13). Aussi les anges chantèrent sur le berceau du Sauveur : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté.* (Luc, II, 14). Et les hommes apprirent ainsi comment ils pouvaient rendre gloire à Dieu par l'imitation des abaissements de Jésus-Christ, et comment ils devaient vivre pour recevoir la paix.

Il convenait donc que celui qui nous avait faits, vînt nous relever de nos chutes. Il nous voyait sans secours, condamnés à vivre dans la misère, et son amour a eu pitié de nos âmes. Il nous a envoyé son Fils pour nous guérir de toutes nos maladies au moyen de ses humiliations, de ses souffrances et de son sang répandu sur la terre. Et pour reconnaître ce fils qui nous est donné, on ne me donne point d'autre signe, d'autre marque : *Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche.* (Luc, II, 12). O Jésus ! vos langes sont une marque pour vous reconnaître, et cette marque, je ne la porte point avec moi pour me faire reconnaître de vous. Eh bien ! je veux travailler à l'acquérir. En ce jour de votre naissance, vous portez les insignes de l'humilité : moi, je les porterai dans mon cœur et dans ma vie de chaque jour. Vous portez les marques de la souffrance : moi, j'accepterai celles qui me viendront des créatures ou que vous m'enverrez vous-même. Vous portez les marques de l'obéissance la plus parfaite : moi, je me déclarerai en toutes choses votre serviteur pour marcher sur vos traces. Et c'est ainsi qu'après avoir porté les insignes de votre royauté, vous me reconnaîtrez pour votre élu, et vous me revêtirez de gloire et de lumière. (Denys le Ch., *Ibid.* ; saint Bern., Serm. III, *De Nativ. Dom.*).

III. Chantez au Seigneur un cantique nouveau, parce qu'il a fait des merveilles. — L'homme nouveau connaît le cantique, le vieil homme ne le connaît pas. — Quel est-il ce cantique nouveau ? Il consiste d'abord à mettre en pratique les enseignements qui résultent de la prédication de la parole de Dieu : *Rejetant toute impureté et tout excès de malice, recevez avec docilité la parole entée en vous, qui peut sauver vos âmes. Car celui qui examine à fond la loi parfaite, la loi de la liberté, et qui s'y attache, n'écoutant pas pour oublier mais pour agir, celui-là sera bien heureux dans ce qu'il fera.* (Jac., I, 21-22). — Quel est-il encore ce cantique nouveau ? Il consiste à n'accomplir de bonnes œuvres qu'en vue de Dieu et pour Dieu, selon cette parole de Jésus-Christ : *Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.* (Matth., V, 16). — Quel

est-il ce cantique nouveau ? C'est de recevoir avec reconnaissance la loi de charité que Jésus-Christ nous a donnée, en disant : *Je vous donne un commandement nouveau : c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés* (Jean, XIII, 34) ; ou bien de redire à Dieu cette prière que Jésus-Christ nous a enseignée : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* (Matth., V, 12).

Et maintenant considérez à Bethléem cet enfant qui nous est né, le fils qui nous a été donné. Il n'a pas oublié la parole de son Père qui avait dit qu'il ne voulait plus d'holocaustes ni de sacrifices pour le péché, car il lui a répondu, disant : *Voici que je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté.* (Hébr., X, 7). Il est là dans les anéantissements, dans les souffrances, et les anges au lieu de le louer lui-même, disent : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux.* (Luc, II, 12). Il se présente devant tous comme un petit enfant qui veut aimer et qui recherche l'amour de ses créatures, et les anges disent : *Paix aux hommes de bonne volonté. (Ib.).*

Ah ! ils ne chantent point le cantique nouveau tous ceux qui ne veulent point accepter les peines de l'exil ni supporter le poids du jour et de la chaleur, et ils disent : *Comment chanterons-nous un cantique au Seigneur dans une terre étrangère ?* (Ps. CXXXVI, 3). Ils ne chantent point le cantique nouveau tous ceux qui cherchent à amasser des richesses en ce monde et qui disent : *Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, manges, bois, fais grande chère.* (Luc, XII, 19). Ils ne chantent point le cantique nouveau tous ceux qui imitent ce serviteur auquel son maître avait remis sa dette, mais qui ne voulut point à son tour la remettre à son compagnon ; en sorte que tous ces chrétiens, bien que Dieu pratique à leur égard le pardon des injures, eux ne veulent point l'accorder à leurs frères. (Matth., XVIII, 23-34). Aussi lorsque tous ces chrétiens chantent les louanges du Seigneur ils ne sont point exaucés, et Dieu les refuse même en leur disant : *Pourquoi racontez-vous mes justices ? Pourquoi votre bouche annonce-t-elle mon alliance ? Vous haïssez ma discipline, et vous avez rejeté ma parole derrière vous.* (Ps. XLIX, 16-17).

Mais remarquons le motif qui doit nous porter à chanter le cantique nouveau : *c'est parce que le Seigneur a fait des merveilles.* Ah ! ces grandes merveilles, les voilà dans la pauvre étable de Bethléem. C'est un petit enfant Dieu et homme. C'est une mère vierge qui a conçu sans corruption, qui a porté dans son chaste sein le Dieu du ciel et de la terre, et qui a enfanté sans douleur. C'est cet enfant qui nous est né, car un jour il fera courir les boiteux, voir les aveugles et rendra la vie aux morts. Aussi le peuple juif dira en considérant tous ces miracles : *Nous avons vu des merveilles.* (Luc, V, 26). C'est encore la grande merveille de la passion du Fils de Dieu, Verbe fait chair, Jésus-Christ qui s'est livré à la mort pour ses ennemis, qui est ressuscité pour notre justification, qui est monté au ciel pour nous y préparer une place. C'est la merveille de la sainte Eucharistie qui fait de tous nos temples catholiques autant de Bethléem où les âmes chrétiennes viennent se nourrir du pain vivant descendu du ciel : *Le Seigneur miséricordieux et compatissant a consacré la mémoire de ses merveilles en donnant une nourriture à ceux qui le craignent.* (Ps. CX, 4). Enfin c'est la merveille que depuis le jour où Jésus-Christ nous est né et nous a été donné, *toute chair voit le Sauveur envoyé par Dieu.* (Luc, III, 6). Et tous les hommes le verront, Jésus-Christ, non plus seulement à Bethléem ou dans le pays de Judée, mais par tout le monde catholique. Cette vision durera jusqu'à la consommation des siècles, et voilà pourquoi Jésus-Christ accomplira encore des merveilles de grâce et d'amour pour nous sauver. O Jésus ! continuez d'apparaître au milieu de nous, et tous nous chanterons toujours un cantique nouveau pour les merveilles que vous accomplirez en notre faveur. (Albert le Grand).

ENTRETIENS SUR LES ÉVANGILES DU DIMANCHE

IV

4e Dimanche de l'Avent

LES VOIES DE L'EMMANUEL : LA CONSCIENCE

L'évangile de ce jour s'ouvre par une superbe période destinée à fixer l'époque à laquelle le Précurseur inaugura son ministère. Saint Luc rattache l'histoire sacrée à l'histoire profane et, avec une précision rigoureuse, il place la vie du Sauveur dans le cadre chronologique qui lui convient. Voici cette admirable préface de l'évangile : « L'an quinzième du règne de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée [1], Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la région de Trachonite, et Lysias tétrarque d'Abylène, sous les grands-prêtres Anne et Caïphe, la parole du Seigneur descendit sur Jean, fils de Zacharie, dans le désert. Et il vint dans toute la région du Jourdain prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés. »

Tous ces noms qui ont précédé, noms des grands de la terre, ont donc pour but de servir

[1] Hérode, le roi pervers et cruel, avait comparu devant le Souverain Juge peu de temps après le massacre des saints Innocents. Archélaus lui avait succédé ; mais au bout de neuf ans, ses exactions l'avaient fait bannir à Vienne ; son royaume, à l'époque dont parle saint Luc, était gouverné par Ponce Pilate, procurateur romain. Quelques débris de ce territoire étaient restés entre les mains des enfants d'Hérode sous le nom de Tétrarchies.

d'annonce au nom de l'humble fils de Zacharie. Pourquoi cette solennelle énumération ? C'est que la mission du Précurseur est grande : il doit annoncer au monde la venue du Messie et le préparer d'une manière immédiate au grand et miséricordieux événement.

Aujourd'hui comme au temps du Précurseur, il faut frayer le chemin à l'Emmanuel. Or, selon l'interprétation des saints docteurs, ces voies par lesquelles Jésus viendra à nous, ce sont nos consciences. Que faut-il pour préparer ces voies spirituelles devant les pas du Sauveur ? Il faut, nous semble-t-il, trois choses. Il faut que chacun 1° croie à sa conscience, 2° écoute sa conscience, et 3° règle sa conscience, obligation essentielle qu'il importe particulièrement de rappeler à l'heure présente.

I. — *Il faut croire à notre conscience.*

Il est au fond de nos âmes un principe inné de justice et de vertu sur lequel nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne ce nom de conscience.

Cette idée de justice, sévère, impérative, exclut les calculs de l'intérêt, les raisons de convenance personnelle, d'amour-propre, de sentiment.

Elle ne vient pas des conventions humaines. Avant qu'il existât un cercle, tous les rayons partant du centre devaient être égaux. Indépendante des coutumes arbitraires, cette notion a quelque chose d'éternel, d'universel, que ne limitent ni l'espace ni le temps. Par elle, les hommes de tous les siècles et de tous les pays sont groupés autour d'un certain centre immobile qui les tient unis malgré la différence des civilisations, des tempéraments, des opinions, des époques. En sorte que le devoir peut varier dans ses formes, mais qu'il ne varie pas dans son fond intime et essentiel.

Ce sentiment précieux du bien, c'est Dieu lui-même qui l'a mis en nous pour nous guider dans les choses morales, comme l'instinct nous guide d'une manière infaillible dans les choses matérielles et sensibles. Dieu nous donne ainsi un nouveau témoignage de sa prévoyante sollicitude, car, suivant la remarque de Joseph de Maistre, « il est infiniment digne de la suprême sagesse qui a tout créé et tout réglé, d'avoir dispensé l'homme de la science dans tout ce qui l'intéresse véritablement [1]. » — La conscience est, comme on l'a dit, « l'Evangile du cœur, » elle est le resplendissement en nous de l'éternelle vérité et de l'éternelle sainteté. Qui est-ce qui vous ordonne de nous écouter quand, nous prêtres, nous vous demandons de vous immoler aux plus nobles actions, sans espérance sur la terre ? C'est qu'au fond de votre âme Dieu parle avec nous.

Cette règle du juste écrite en nous en caractères ineffaçables, voilà le vrai principe de la grandeur de l'homme, de sa prééminence sur tous les êtres de l'univers visible.

Jean-Jacques Rousseau lui-même le reconnaît en des accents pleins d'éloquence. Ses paroles s'adaptent tellement à notre sujet que nous allons vous les rappeler ici : « Conscience! conscience! s'écrie-t-il, instinct divin, immortelle et céleste voix, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre; juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu ; c'est toi qui fais l'excellence de ma nature et la moralité de mes actions; sans toi, je ne sais rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs, à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe. »

Cette immortelle et céleste voix qui retentit si puissamment en nous est bien, selon l'expression de saint Luc dans l'évangile de ce jour, *vox clamantis*.

Ecoutons-la, mes frères, avec docilité.

II. — *Il faut écouter notre conscience.*

La littérature libre-penseuse a, de nos jours, attaqué avec la dernière violence toutes les idées supérieures qui nous guident dans la vie. On ne s'étonnera donc pas qu'elle se soit élevée contre l'autorité de la conscience. C'est ainsi qu'avec de pacifiques allures, un ton fallacieux de constatations scientifiques, le publiciste allemand Bruno Wille a osé écrire les aphorismes suivants : « Que celui qui veut développer l'homme libre et moral méprise la conscience... — Les prescriptions de la conscience sont tous les défauts que l'on a constatés dans les lois sociales. — La conscience empêche l'épanouissement de la race humaine en raison et en liberté. Ce n'est pas le respect de la conscience qui conduit à l'homme libre et normal, c'est le manque de conscience [1]. » Il faut vivre à notre époque de détraquement intellectuel pour rencontrer dans le champ des idées de telles monstruosités.

Au nom du bon sens le plus élémentaire, nous protestons contre ces stupéfiantes déviations de la pensée, et nous affirmons que loin de mépriser les avertissements de la conscience, il faut les écouter avec un souverain respect.

La conscience en effet ne se borne pas à nous montrer la différence du bien et du mal, mais elle condamne l'un et approuve l'autre, et ce juge intérieur, que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, prononce en nous, pour nous ou contre nous, des verdicts auxquels il est impossible de nous soustraire ; il donne comme sanction au bien le bonheur, au mal le malheur.

1. — Lorsqu'il nous arrive de manquer à notre devoir, nous éprouvons aussitôt au fond de notre âme une sorte de déplaisir qui s'appelle le remords. Qu'est-ce au juste que ce sentiment ?

[1] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 1er entretien. Edition Pelagaud, 1875, p. 22.

[1] *Correspondant*, 10 oct. 1894, p. 171.

Il est difficile d'y voir la *crainte* d'un châtiment, comme le prétendent les philosophes dont le parti-pris est de refaire l'homme à l'image de la bête.

Le remords en effet subsiste en dehors de toute appréhension des peines physiques qui s'y joignent assez souvent. Supposez un homme qui vient de recevoir un dépôt d'argent pour lequel il n'y a ni titre ni témoin, et qui se décide à se l'approprier : le cas n'est peut-être pas tout à fait fictif. Cet homme n'a rien à craindre. Et cependant il sent encore ce que c'est que le devoir et, dans la mesure même où il le sent, il souffre en son cœur une douleur qui l'honore ; il entend retentir en sa conscience une voix mystérieuse qui lui dit sans relâche : « Tu as failli. » Néron est au faîte de la souveraine puissance ; aucun péril ne peut l'alarmer ; cependant chaque nuit le souvenir de ses forfaits le réveille, et, après le meurtre de sa mère, il est poursuivi comme par les furies, sous les portiques de ses palais.

Le pécheur, pour calmer l'angoisse qui le supplicie, cherche en vain à diminuer les lumières de sa conscience. Il peut jusqu'à un certain point les obscurcir, il ne saurait les éteindre tout à fait. Suivant la parole d'un saint docteur : *Potest obtenebrari conscientia, quia non est Deus ; extingui non potest, quia a Deo est.* Augustin dans ses égarements n'avait rien négligé pour effacer du fond de son cœur ce reste de foi et de sensibilité morale qui le rappelait encore à la vérité ; il avait cherché avidement, dans les sentiments les plus impies et dans les erreurs les plus monstrueuses, de quoi se rassurer contre ses crimes ; son esprit, fuyant la lumière qui le poursuivait, errait d'impiétés en impiétés et d'égarement en égarement ; cependant, malgré tous ses efforts, la vérité toujours victorieuse au fond de son âme s'y faisait entendre malgré lui, et il ne pouvait réussir à se séduire et à se calmer dans ses désordres. « Je portais, ô mon Dieu, dit-il lui-même, une conscience déchirée et comme toute sanglante encore des plaies douloureuses que mes passions y faisaient sans cesse. *Portabam conscientiam et cruentam animam meam...* J'étais à charge à moi-même, je ne pouvais plus soutenir mon propre cœur ; je me tournais de tous les côtés et il ne se trouvait bien nulle part ; et je ne savais où le placer pour m'en décharger et soulager mon inquiétude. *Impatientiam portari a me et ubi eam ponerem non inveniebam.* »

Voilà le témoignage que rend lui-même l'illustre converti. Et ces exemples sont de tous les siècles ; le nôtre lui-même a vu des pécheurs célèbres qui se faisaient une triste gloire de ne point croire en Dieu et qu'on regardait comme des esprits forts, on les a vus, touchés enfin de repentir et revenus de leurs aberrations, avouer qu'ils n'avaient pas réussi à effacer les règles de la vérité du fond de leur âme ; qu'au milieu de leurs impiétés et de leurs excès les plus affreux, leur cœur encore croyant démentait tout bas leurs dérisions et leurs blasphèmes ; qu'ils affectaient devant les hommes une force d'esprit qu'ils n'avaient pas en secret, et que cette incrédulité apparente cachait les remords les plus cruels et les frayeurs les plus vives, et qu'ils n'avaient jamais été fermes et tranquilles dans le mal.

Oui, le crime, toujours timide, porte partout, dit l'Esprit de Dieu, un témoignage de condamnation contre lui-même : *Cum sit enim timida conscientia dat testimonium condemnationis.* (Sap., XVII, 10). Partout, pécheurs, vous rendez hommage par vos troubles et par vos remords secrets à la sainteté de la loi que vous violez ; partout un fonds secret d'ennui et de tristesse inséparable de vos crimes vous rend pour ainsi dire irréconciliables avec vous-mêmes. Vous avez beau faire parade d'une vaine intrépidité, la conscience criminelle se trahit toujours elle-même : *Semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia. (Ibid).* Des terreurs cruelles vous assiègent en tout lieu ; la solitude vous effraie, les ténèbres vous alarment, il semble que de lugubres visions viennent vous reprocher les horreurs secrètes de votre âme ; des songes funestes vous remplissent d'images noires et sombres. *Semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia.* Le mal que vous aviez poursuivi avec ardeur, vous poursuit à son tour et s'attache à vous pour vous déchirer le cœur et vous punir du plaisir qu'il vous avait lui-même auparavant donné.

Le tourment qu'endure le pécheur est tellement insupportable qu'il suffit pour lui donner la mort. « La gêne de l'âme est mortelle, » a écrit un moraliste contemporain ; et Sénèque va jusqu'à dire qu'on rend service à certains scélérats en leur ôtant l'existence physique, parce qu'ils étaient déjà comme tués par le moral. *Ingeniis talibus vitæ exitus remedium est ; optimum est abire ei qui ad se nunquam rediturus est.*

Le remords nous rappelle constamment à l'ordre et à la vérité. C'est Dieu lui-même qui le suscite en nous, se servant pour nous ramener à lui de ce qui nous en avait éloignés. L'Etre souverain qui nous a faits pour lui ne veut pas que nous puissions être, un instant même, heureux sans lui.

Ne résistons pas à cet appel de la miséricorde infinie, nous souvenant d'ailleurs que le repentir, en rendant notre cœur au bien, le rendra au bonheur.

2. — Voulez-vous, en effet, vivre heureux sur la terre ? Obéissez à votre conscience. Le sentiment de la rectitude morale est un sentiment délicieux qui nous remplit d'une joie pure. Cette vérité d'expérience, tous ceux qui parlent avec autorité dans le monde la proclament à l'envi. « Celui qui a fermé son cœur au mal, dit Sénèque, peut disputer de félicité avec Dieu même. » — « Le bonheur est d'avoir l'âme bonne, » affirme un éminent psychologue contemporain. — « Le bonheur est chose de l'âme, » s'écrie éloquem-

ment Lacordaire. — « La conscience est un bien qu'il nous est défendu de vendre et que rien ne saurait payer, » déclare superbement Joubert. A ces hauts témoignages, la sagesse des nations joint son humble voix et atteste « qu'une conscience pure est un bon oreiller. » Mais voici une parole digne d'être recueillie avec un pieux respect : « S'il est quelque joie en ce monde, dit l'auteur de l'*Imitation*, le cœur pur la possède. » (L. II, ch. IV, 2). Enfin, surpassant tous ces jugements humains, l'Ecriture, avec un merveilleux bonheur d'expression, nous apprend que « la sécurité d'âme est un festin continuel. *Secura mens quasi juge convivium.* » (Prov., XV, 15).

Ce contentement indicible que le sentiment du bien apporte à l'âme juste, ceux-là l'éprouvent d'une manière particulièrement pénétrante qui, renonçant à un triste passé, reviennent par un sincère repentir à la pratique du devoir. S'adressant aux fidèles que la solennité pascale avait tirés d'un état spirituel affligeant et rendus à la pratique des vertus chrétiennes, un grand orateur faisait entendre ces paroles :

Comparez l'état où la grâce du sacrement vient de vous établir, à celui où vous étiez avant d'en approcher. Ne sentez-vous pas une joie secrète au fond de la conscience, une douceur, une paix, que le monde et les passions ne vous avaient jamais données ? Vos troubles ne sont-ils pas calmés, vos remords apaisés ? Ne revoyez-vous pas avec plus de plaisir ce temple, ces autels, tous ces spectacles pompeux que l'Eglise étale aujourd'hui à vos yeux ? N'entendez-vous pas ses chants d'allégresse et son innocente harmonie comme un prélude du cantique éternel de la céleste Sion ? N'écoutez-vous pas la parole du salut qu'on vous annonce avec une consolation sensible, au lieu qu'elle était pour vous un glaive perçant qui portait l'effroi et la douleur jusqu'au fond de votre âme ? Rappelez vos jours de dissolution et de ténèbres : ont-ils rien de comparable à ce que vous sentez aujourd'hui ? N'est-ce pas véritablement pour vous ce jour, ce grand jour que le Seigneur a fait ? En avez-vous jamais vu dans la région de la mort dont vous venez de sortir, de si serein, de si heureux, de si auguste ?

Ces paroles, vous le savez, mes frères, expriment admirablement la réalité.

Tel est le pouvoir de la conscience. Ce pouvoir tout spirituel, qui ne dispose pour faire exécuter ses prescriptions d'aucune force matérielle, est cependant, dans le monde, le meilleur soutien de l'ordre, de la justice, du bien, de l'autorité, de la liberté. A propos de diverses causes judiciaires qui en ces derniers temps ont montré, avec la recrudescence de la criminalité, la faiblesse de la répression, M. Jules Simon a écrit :

Je suis loin de contester l'efficacité et la nécessité de la peine ; mais je dis qu'une société qui compte uniquement sur la peine pour rétablir la moralité est une société perdue.

C'est sur la foi qu'il faut compter : foi philosophique ou foi religieuse. C'est sur l'éducation, sur la famille, sur l'influence des mères, sur la restauration de l'autorité paternelle.

On dit que la société périt par l'indulgence des juges. Mais d'où vient cette indulgence ? De la même source d'où proviennent les crimes. C'est l'affaiblissement du sentiment du devoir, l'effacement de la croyance en Dieu, le scepticisme et l'indifférence substitués aux fortes croyances d'autrefois, qui arment le bras des assassins et désarment le bras de la justice.

J'aime mieux élever l'homme que le châtier. Le remords me rassure plus que le bourreau. Ce n'est pas un bourreau qu'il faut donner à l'humanité, c'est une conscience.

Nous ne pouvons que souscrire à ce que dit là M. Jules Simon. Nous ne différons de lui que sur un point : nous croyons à l'efficacité de la foi religieuse, mais fort peu à celle de la foi philosophique.

C'est la mystérieuse puissance de la conscience qui mène les hautes et nobles âmes. C'est à cette voix douce et impérieuse qu'elles obéissent uniquement. L'évêque de Saint-Omer avait été l'adversaire acharné de Fénelon dans l'affaire des *Maximes*, il l'avait publiquement offensé dans l'assemblée métropolitaine qui avait reçu le bref du pape contre le livre et le condamnant. Se fondant sur cette ancienne affaire, il avait fait insinuer à Fénelon que leur dissentiment ferait grand bruit et pourrait lui nuire à la cour. A ces insinuations blessantes, Fénelon répondit fièrement : « A l'égard du roi, dont vous me parlez, personne ne surpassera jamais mon zèle, mon respect, ma soumission et ma reconnaissance ; mais permettez-moi de vous dire, Monseigneur, qne c'est Dieu et non pas le roi qu'il faut mettre devant les yeux des évêques lorsqu'il s'agit des choses purement spirituelles. Je serais bien malheureux et bien indigne de mon ministère, si ma conscience ne suffisait pas pour me déterminer à mes fonctions dans une matière si grave et si on avait besoin de me presser par des réflexions de politique mondaine. »

Pour agir conformément aux exigences du devoir, un homme d'honneur et surtout un chrétien est prêt à tous les sacrifices. — « Mon âme est à Dieu, mon cœur est à mon roi, mon corps est entre les mains des méchants, qu'ils en fassent ce qu'ils voudront. » C'est Achille de Harlay, premier président du Parlement de Paris, qui tenait ce fier langage à ceux qui lui demandaient de déserter la cause de son souverain. — « Sire, je puis bien vous céder mon droit ; mais je ne puis pas vous céder mon devoir, » répondra à Napoléon Ier le pape Pie VII de si douce et si conciliante mémoire.

Enfin, mes frères, la satisfaction que donne la paix de la conscience console de toutes les adversités. « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité, voilà pourquoi je meurs en exil, » disait Grégoire VII. Obligé d'abandonner Rome et de terminer ses jours à Salerne, l'illustre et saint pontife trouvait au plus fort des persécutions une incomparable douceur dans le sentiment du devoir accompli.

Le pouvoir de la conscience a été reconnu par l'un des meilleurs appréciateurs des forces humaines. « On peut, disait Napoléon Ier, faire reculer une armée de cent mille hommes, on ne fait pas reculer la conscience d'une pauvre femme. »

La conscience est la clef de la place : quand

on est maître là, on est maître partout. Cela est tellement manifeste que tous les tyrans du monde ont voulu s'emparer des consciences. — Est-ce que vous croyez que la guerre que nous subissons n'est pas une guerre à la conscience ?

Pourquoi les écoles sans Dieu, les institutions sans Dieu, les hôpitaux sans Dieu ? C'est parce qu'on veut chasser Dieu des âmes ; et quand il n'y aura plus Dieu dans les âmes, il n'y aura plus de conscience. Alors les sectaires se mettront à la place de Dieu, puisqu'il faut toujours un maître.

Ah ! vous ne voulez pas des droits de Dieu ! Eh bien ! vous aurez les droits de l'homme, et avec les droits de l'homme vous aurez toutes les servitudes et toutes les iniquités ; c'est de la vieille histoire, qui a commencé à Caïn.

Quand la conscience ne parle plus et ne se défend plus, tout est fini, tout est perdu ! Il ne reste plus sur la terre que des tyrans et des victimes.

La liberté la plus difficile à conquérir fut la liberté de conscience. L'Eglise, pour nous la donner, soutint trois siècles de persécutions sanglantes. Trente millions de martyrs sont morts, leurs imitateurs meurent encore aujourd'hui en disant : « J'obéis à ma conscience et à nul autre. »

L'heure sacrée de la naissance du Sauveur approche. Saint Jean-Baptiste nous presse aujourd'hui de lui préparer la voie : *Parate viam Domini.* (Luc, III, 4). Or, la voie du Seigneur, c'est notre conscience, puisque c'est par elle que Dieu vient à nous. Pour entrer sérieusement dans les sentiments de préparation dont nous voyons que l'Eglise elle-même est remplie, je veux, ô mon Dieu, écouter ma conscience avec docilité et redresser en moi tout ce qui s'opposerait à la rectitude de votre sainte loi !

III. — *Il faut régler notre conscience.*

La conscience, en tant qu'elle nous révèle les jugements que nous portons sur la moralité d'un acte, n'a pas besoin d'être réglée ; elle n'est alors en effet que le simple sentiment des réalités intérieures et, comme telle, elle ne peut être incertaine, douteuse, erronée. Mais ces jugements eux-mêmes peuvent être sujets à l'erreur, et comme le langage ordinaire a tout naturellement transféré à la conscience ce qui, à parler rigoureusement, doit s'appliquer à nos jugements, cette confusion a passé ensuite dans le langage de l'école. Ainsi tombent d'eux-mêmes les sarcasmes si souvent répétés par Pascal au sujet de la conscience probable, plus probable, moins probable, etc., des théologiens. Cette distinction est à nos yeux d'une haute importance ; elle fait mieux comprendre, suivant nous, comment la conscience peut s'épurer sous l'influence de la religion, ou par la pratique du bien, ainsi que par l'habitude de consulter notre raison et d'empêcher que les passions ne viennent troubler ses jugements.

Nous ramènerons à trois les qualités d'une conscience bien réglée. Elle doit être : 1° sensible, 2° juste, 3° ferme.

1° Elle doit être *sensible*. On a trouvé aujourd'hui le moyen d'insensibiliser les nerfs ; certaines personnes semblent avoir trouvé aussi le moyen d'insensibiliser leur conscience. Il en est d'elle comme de ces instruments de précision qui sont d'une structure délicate et qui se faussent facilement. Oui, la conscience parle, mais elle se tait aussi. La voix intérieure est fière : dédaignée elle se retire, l'existence morale s'abaisse peu à peu, la nuit se fait. Cette conscience coupable et tranquille, saint Paul l'appelle *cauteriatam conscientiam* (I Tim., IV, 2), c'est-à-dire que sous l'influence désorganisatrice du péché, la fibre morale devient telle que ces tissus organiques qu'une brûlure profonde a rendus insensibles.

Avec une conscience endormie, pour ainsi dire éteinte, il n'y a pas de faute qu'on ne puisse commettre, car on ne trouve en soi-même aucune opposition au mal, on le commet sans inquiétude et sans remords. La conscience criminelle mais troublée n'est pas encore tout à fait loin des voies de Dieu, parce qu'elle laisse subsister dans le pécheur un reste de lumière qui lui fait distinguer la vertu du vice, et que cette vue peut le tirer de l'un et le ramener à l'autre. Mais dans la conscience endurcie il n'y a plus que ténèbres. Aussi un tel état est-il non seulement une punition de Dieu, mais la plus formidable de ses vengeances et le commencement même de la réprobation.

O mon Dieu, ne permettez pas que nous tombions dans un si funeste aveuglement ! Si vous êtes irrité contre nous, déchaînez pour nous punir le fléau de l'adversité, mais épargnez nos consciences et n'éteignez pas ce dernier rayon de lumière qui seul peut nous permettre de revenir à vous.

2° La conscience droite ou *juste* est celle dont le jugement est conforme à la vérité. Elle est erronée ou fausse quand elle nous représente comme bonne une action qui est mauvaise et comme mauvaise une action qui est bonne.

Toute erreur est dangereuse, surtout en matière de mœurs ; mais il n'y en a point de plus préjudiciable, ni de plus pernicieuse dans ses suites, que celle qui s'attache au principe et à la règle même des mœurs, qui est la conscience. « Votre œil, disait le Fils de Dieu dans l'Evangile, est la lumière de votre corps ; si votre œil est pur, tout votre corps sera éclairé ; mais s'il ne l'est pas, tout votre corps sera dans les ténèbres. *Vide ergo ne lumen quod in te est tenebræ sint.* » (Luc, II, 35). Or, l'œil dont parlait Jésus-Christ, dans le sens littéral de ce passage, n'est autre chose que la conscience qui nous éclaire, qui nous dirige et qui nous fait agir. Si la conscience selon laquelle nous agissons est pure et sans mélange d'erreur, c'est une lumière qui se répand sur tout le corps de nos actions ou, pour mieux dire, toutes nos actions sont des actions de lumière ; et pour user encore d'un terme de l'Apôtre, ce sont des fruits de lumière : *Fructus lucis* (Ephes., V, 9), et tout ce que nous faisons est saint, louable, digne de Dieu. Au contraire, si

la conscience qui est le flambeau de notre âme vient à se changer en ténèbres par les erreurs grossières dont nous nous laissons abuser, c'est alors que toutes nos actions deviennent des œuvres obscures et ténébreuses.

Pour rendre cette vérité sensible, le publiciste Henri Heine a recours à une comparaison humoristique : « Il y a des miroirs dont la surface est si inégale, si bossuée qu'Apollon lui-même s'y contemplant s'y verrait en caricature. » Ainsi certaines âmes déformées et faussées ne réfléchissent que d'une manière inexacte les rayons de l'idéal.

Il serait facile de démontrer que les fausses directions de la conscience ont les résultats les plus funestes.

Ainsi celui qui prend pour règle une conscience trop large accomplit une foule d'actes opposés à la rectitude morale, il contracte de mauvaises habitudes qui se montreront réfractaires lorsque, mieux instruit, il voudra les combattre. Quelle peine n'aura-t-il pas à expulser des hôtes qui tenaient la première place dans la maison ! De plus, il mène une vie molle qui ne peut se concilier avec les exigences de l'esprit chrétien ; il s'acquitte négligemment de ses devoirs. Il cause au prochain un grave préjudice spirituel par les périlleux exemples qu'il donne et qui trouvent facilement des imitateurs.

Quant à celui qui a une conscience timide et méticuleuse, il succombe sous le fardeau de la vie chrétienne, ce fardeau que Notre-Seigneur a proclamé doux et léger. Il ne fait usage de la religion que pour mettre le trouble et la confusion où elle aurait dû mettre l'ordre et la règle. Il oublie que la piété véritable élève l'esprit, ennoblit le cœur, affermit le courage. Se faisant un crime de ses devoirs, il est constamment torturé par des idées sombres. Une tristesse profonde, des craintes chimériques lui rendent la vie insupportable. Cette délicatesse exaltée le fait pécher là où il n'y a nulle matière à pécher. Enfin se voyant souvent réduit à la fatale nécessité de ne rien faire ou de faire le mal, il n'ose rien entreprendre et laisse sa vie se consumer dans l'inutilité.

3° Il ne suffit pas que la conscience soit juste et exacte, il faut qu'elle soit *ferme*. « Notre premier devoir, « on l'a dit, » est de nous faire des principes fixes. »

Tant que la conscience n'est pas fixée, tant qu'elle reste en suspens sur le caractère moral de l'acte qu'elle va accomplir, elle ne peut se le permettre, parce que, ignorant s'il est bon ou mauvais, elle s'exposerait en l'accomplissant à pécher. « Celui-là, en effet, dit saint Thomas, pèche qui s'expose à pécher. » (S. Thomas, *Quodlibet.*, 9, art. 15).

Cet état d'anxiété est très pénible. Celui qui s'y trouve réduit ressemble à ce prophète hébreu dont il est parlé dans l'Ecriture : il entendait deux voix qui lui semblaient l'une et l'autre être la voix de Dieu, et il ne savait à laquelle des deux obéir. (III Rois, XIII, 18).

Ces doutes viennent de l'ignorance : on ne doute que parce qu'on n'est pas suffisamment instruit. On les dissipe en recourant à la prière, à l'étude, aux lumières de personnes plus avancées que nous dans les voies de la science spirituelle et qui peuvent diriger notre conduite.

Toutefois, il est des cas où ces perplexités naissent d'une autre cause. Ce n'est pas l'obscurité de la loi, mais nos passions encore chères qui forment des doutes sur nos devoirs. Bossuet, dans son sermon sur le respect dû à la vérité, parle de ces chrétiens subtils et ingénieux qui tournent de tous côtés l'Evangile, qui trouvent à douter de l'exécution de tous les préceptes, qui fatiguent les casuistes par leurs consultations infinies et qui, en réduisant la morale à des questions artificieuses, ne travaillent qu'à faire perdre parmi des détours infinis la trace toute droite de la vérité. Ce sont des hommes, ajoute-t-il avec saint Augustin, qui se tourmentent beaucoup pour ne trouver pas ce qu'ils cherchent : *Nihil laborant nisi non invenire quod quærunt. (De Gen. contra. Manich.*, lib. II, cap. 2). Ou plutôt ce sont ceux dont parle l'Apôtre qui n'ont jamais de maximes fixes ni de conduite certaine, qui apprennent toujours et ne parviennent jamais à la science de la vérité. (Tim., III, 7).

« Ce n'est pas ainsi, conclut le grand orateur, que doivent être les enfants de Dieu. A Dieu ne plaise que nous croyions que la doctrine chrétienne soit toute en doutes et en questions ! L'Evangile nous a donné quelques principes, Jésus-Christ nous a appris quelque chose. Qu'il puisse se rencontrer quelquefois des difficultés extraordinaires, je ne m'y veux pas opposer ; mais je ne crains point d'assurer que pour bien régler notre conscience sur la plupart des devoirs du christianisme, la simplicité et la bonne foi sont de grands docteurs ; ils laissent peu de choses indécises. » Suivons avec docilité ces conseils et nous serons délivrés de nos doutes. Nous connaîtrons avec certitude cette loi de Dieu qui est lumière par elle-même et éclaire tous les regards. *Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.* (Ps. XVIII, 9).

En réglant nos consciences, nous répondrons à l'invitation que nous adresse le saint Précurseur. Alors, en effet, toute vallée sera comblée et toute montagne et toute colline sera abaissée ; les chemins tortueux deviendront droits, les raboteux seront aplanis.

Seigneur, exaucez notre prière ! Faites qu'en tout lieu les hommes vos fils croient à leur conscience, à sa grandeur, à sa mission sacrée. Faites qu'ils obéissent à leur conscience et ne résistent pas à son indiscutable autorité. Faites enfin, ô mon Dieu, qu'ils évitent avec soin tout ce qui pourrait altérer la rectitude de leur conscience et en diminuer la pure clarté. Alors l'ineffable solennité à laquelle nous nous préparons sera un jour de miséricorde universelle, et selon la solennelle promesse : « Toute chair verra le salut de Dieu. »

Imprimatur : † SEBAST., Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Dialogues enfantins pour fête de la Sainte-Enfance. — II. La nuit de Noël, 961.

Conférences opportunes : L'alcoolisme. — *1re :* La plaie de l'alcoolisme, 963. — *2e :* L'alcoolisme affaiblit le corps et abrège la vie, 965. — *3e :* L'alcoolisme voile l'intelligence et déchaîne la bête humaine, 967. — *4e :* L'alcoolisme est la ruine du foyer, de la race et de la nation, 969. — *5e :* Que faire ? Le devoir de l'Etat, 971.

Courtes instructions pour la prière du soir. — LXXIII. Explication du sixième commandement, 973.

Varia. — X. La réforme du caractère, 975.

Sermons pour la fête de Noël. — III. Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus, 977.

Entretiens sur les évangiles du dimanche. — V. Noël : *Nos esprits et nos cœurs en présence de la crèche,* 981. — VI. Dimanche dans l'octave de Noël : *Les mystères de l'enfant Jésus,* 984.

Réflexions sur des paroles du Propre des messes du dimanche. — VI. Dimanche dans l'octave de Noël, 986.

Prônes catéchétiques sur les Sacrements. — *Le Mariage.* — VI. Le mariage et la virginité, 989.

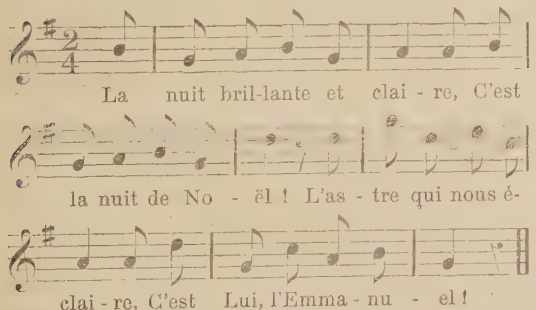
DIALOGUES ENFANTINS POUR FÊTE DE LA SAINTE-ENFANCE [1]

II

LA NUIT DE NOËL

ACTE I

PAUL. *(Il chante debout, la face tournée vers les spectateurs. Au deuxième couplet, Jules et Louis, ses frères, entrent et l'écoutent, en se tenant à l'autre extrémité de la scène).*



2

La nuit mélodieuse,
C'est la nuit de Noël !
Une hymne merveilleuse
Retentit dans le ciel.

3

La nuit chère à l'enfance,
C'est la nuit de Noël !
Par elle, l'espérance
Renait au cœur mortel.

4

Jésus naît dans sa crèche ;
C'est la nuit de Noël !
Déjà comme il nous prêche
Paix, amour fraternel !

5

A Dieu gloire, louange !
C'est la nuit de Noël !
Redisons avec l'ange :
Gloire à l'Emmanuel !

JULES. — Paul, tu chantes ce soir à ravir !... Notre petit frère, hélas ! si sourd pourtant ! t'écoutait lui-même avec attendrissement. On aurait dit qu'il entendait les paroles de ton cantique.

Qu'est-ce donc qui te rend si joyeux ?... Quand il y a tant de tristesse à la maison !... Notre mère malade et désolée ; notre père sans travail depuis deux semaines ; et puis, le boulanger qui vient de dire que c'était la dernière fois qu'il nous donnait du pain...

Moi, tu sais, j'ai plus envie de pleurer que de chanter...

PAUL. — Crois-tu que j'oublie notre misère ? Oh ! non... J'en éprouve trop de peine, pas pour moi, bien sûr, mais pour nos bons parents, pour toi, mon pauvre Jules, pour Louis, pour vous tous...

Ah ! si j'avais quinze ans !...

JULES. — Si tu avais quinze ans, qu'est-ce que tu ferais ?

PAUL. — Si j'avais quinze ans, je gagnerais de quoi vous tirer de la misère... Mais je n'ai que onze ans et demi !

JULES. — Et pourtant tu chantais comme quelqu'un qui a bonne espérance.

PAUL. — C'est vrai. Je ne sais quoi me dit qu'il faut avoir confiance en Dieu et que nous serons bientôt plus heureux.

JULES. — Je ne vois pas bien ce qui te rassure comme cela... Moi, je n'attends pas grand'chose de meilleur.

PAUL. — Dieu est bon, nous fêtons aujourd'hui sa naissance, et voilà pourquoi j'espère malgré tout.

JULES. — La naissance du bon Dieu !... J'avais oublié que c'est Noël ce soir, et que maman nous avait promis, avant d'être malade, de nous conduire à la messe de minuit.

PAUL. — Oh ! nous aurions bien prié pour elle !... C'est si beau la messe de minuit !...

Mais j'ai une idée...

JULES. — Ah !... Laquelle ?

PAUL. — Nous pourrions demander à notre père la permission d'y aller tout seuls.

JULES. — Je n'oserais pas.

PAUL. — Peureux, va !

JULES. — Il nous la refusera.

PAUL. — Moi je te dis qu'il nous l'accordera. En tout cas, pourquoi ne pas essayer ? Ça ne coûte guère... Voici justement notre père qui vient.

[1] Voir le *Paroissial* du 10 janvier, p. 33. — La musique de cette petite saynète est inédite, et l'auteur l'a composée tout exprès pour nous. — Nous publierons encore tout prochainement une saynète pour jeunes filles, avec musique inédite du même auteur.

LE PÈRE. — Vous discutez fort, à ce que je vois... Qu'y a-t-il donc entre vous de si important?

PAUL. — Vous savez, mon père, que notre bonne maman nous avait promis, si nous étions sages, de nous conduire cette année à la messe de minuit.

LE PÈRE. — Eh bien!

PAUL. — Est-ce que nous ne vous avons pas donné pleine satisfaction depuis?

LE PÈRE. — Je dois en convenir. Jamais vous n'avez été plus sages, plus obéissants, plus studieux. Mais vous savez que votre mère est bien malade, et moi-même je suis obligé de la garder cette nuit. Aussi, il se fait tard, et je viens vous avertir qu'il est temps de vous coucher.

JULES. — Si cependant, mon père, si vous vouliez...

LE PÈRE. — Quoi donc!... Ce que je veux, c'est que vous m'obéissiez sur-le-champ... Je n'ai pas l'habitude de commander deux fois, vous le savez bien!

JULES. — Oh! comme nous vous serions reconnaissants!... Et peut-être que le bon Dieu aurait pitié de notre détresse!...

LE PÈRE. — Enfin, qu'est-ce que vous voulez que je fasse?

JULES. — Nous sommes déjà grands et raisonnables, vous l'avez dit tout à l'heure. Et puisque ni vous ni notre mère ne pouvez nous accompagner ce soir à l'église, si vous vouliez nous le permettre, nous pourrions y aller tout seuls.

LE PÈRE. — Pour que vous attrapiez du mal par ce grand froid, ou que vous vous égariez à travers ces ténèbres!... Allez, il y a bien assez de misère déjà à la maison, sans que vous cherchiez à l'augmenter encore.

PAUL. — Si nous insistons, c'est que nous espérons beaucoup...

LE PÈRE. — Qu'est-ce que vous espérez?

PAUL. — Que le bon Dieu ne refusera pas de venir à notre aide. Nous le prierons avec tant de ferveur!...

LE PÈRE. — Vous pouvez le prier aussi bien ici, sans aller à l'église.

PAUL. — Croyez-vous que le bon Dieu ne nous exaucera pas mieux, si nous le prions dans sa maison, en union avec le prêtre, avec les fidèles, avec nos petits camarades qui vont être si heureux de pouvoir adorer l'enfant Jésus dans sa crèche!

LE PÈRE. — Mes enfants, je me rends au témoignage de votre piété filiale... Je vois que vous aimez bien votre mère... Allez prier pour elle et pour moi... Et que Dieu vous écoute et vous bénisse!

LOUIS. — *Il se jette à genoux aux pieds de son père, les mains jointes, le regard suppliant.*

LE PÈRE. — Pauvre cher petit sourd-muet, toi aussi tu veux aller avec tes frères? Qui donc t'a dit que c'était aujourd'hui Noël, et qu'est-ce qui peut t'attirer à la messe de minuit? Ah! voilà qui est bien extraordinaire et qui tient du prodige... Oui, peut-être... Mais faut-il en croire un pressentiment que rien n'autorise? Pourtant, si cela était vrai!... Quel bonheur pour votre mère!...

Paul, je te confie tes frères. Prends garde qu'il leur arrive rien en chemin, et revenez bien vite à la maison tout après l'office.

ACTE II

LE PÈRE *(anxieux)*. — L'heure est passée et les petits ne reviennent pas... Leur serait-il arrivé malheur?... Une ère de malchance s'est décidément abattue sur cette maison. Ah! c'en est trop... Le fardeau dépasse mes forces, il me désespère, il m'écrase... Et puis, pourquoi ai-je été si faible? Pourquoi les avoir laissé partir?... Non, il n'y a plus rien d'heureux à espérer pour nous... Dieu nous a définitivement abandonnés...

JULES *(se précipitant joyeux dans les bras de son père)*. — Mon père!...

LE PÈRE. — Qu'y a-t-il?... Où sont tes frères?

JULES. — Mon père, quelle bonne nouvelle!...

LE PÈRE. — Mais dis-moi d'abord pourquoi tu es revenu sans tes frères.

JULES. — Paul m'a pressé de courir devant pour préparer notre mère au grand bonheur...

LE PÈRE. — Votre mère repose en ce moment. Depuis une heure elle a paru se trouver beaucoup mieux. Un bienfaisant sommeil a succédé subitement à la fièvre qui la torturait. Il y a si longtemps qu'elle n'avait pas fermé les paupières une minute! Laissons-la reposer. Mais dis-moi vite ce qui vous est arrivé.

JULES — Dieu nous a comblés de ses biens et, au lieu de le prier, nous n'avons eu qu'à le remercier.

LE PÈRE. — Dieu est bon et j'ai eu tort de douter un instant... Qu'il me pardonne ce qui a pu m'échapper dans l'égarement de la douleur!...

JULES. — D'abord, chemin faisant, nous avons été accostés par un excellent bourgeois qui se rendait à l'église pour la messe de minuit. Il nous a demandé nos noms, nous a interrogés comme s'il paraissait nous connaître et nous porter beaucoup d'intérêt. A la fin, il nous a promis d'envoyer le médecin et des remèdes à notre mère, et de vous procurer dès demain un travail, a-t-il dit, très rémunérateur.

LE PÈRE. — Avez-vous du moins songé à le remercier?... Et vous a-t-il dit qui il était?

JULES. — Nous lui avons, de bon cœur, dit un grand merci. Mais il ne nous a point révélé son nom, nous déclarant seulement qu'aujourd'hui même il viendrait nous visiter.

Ce n'était là que le commencement de notre bonheur. Bientôt le divin Enfant de la crèche allait y mettre le comble... Nous étions tous les trois prosternés, l'adorant, le priant dans toute la ferveur de notre âme, quand subitement notre petit sourd-muet...

LE PÈRE. — Louis!...

JULES. — J'entends mes frères qui rentrent... Mieux que je ne le pourrais, Louis vous racontera maintenant...

LE PÈRE. — Quoi! Louis parle à présent?...

Louis *(s'élançant dans les bras de son père).* — ... Et il vous entend.

Le père. — Dieu soit béni !... C'est trop de bonheur... Bien vite racontez-moi comment c'est arrivé.

Louis. — Nous venions d'entrer dans l'église... Dieu, que c'était beau !... L'autel, la voûte, la crèche, tout étincelait de lumières. L'office allait commencer. L'église était pleine de fidèles recueillis et joyeux ; les enfants de chœur en soutanes rouges et rochets de dentelle, portant des flambeaux et balançant l'encensoir, firent leur entrée ; puis après, le prêtre avec de beaux ornements d'or s'avança majestueusement vers l'autel. Emu, ravi, je n'en pouvais détacher mes yeux...

Mais déjà mes frères m'entraînaient du côté de la crèche...

Paul. — Je crois bien ! Tu étais si appliqué à regarder qu'au lieu d'avancer tu te serais fait écraser par ceux qui entraient après nous... D'ailleurs il fallait se hâter, et je tenais à ce que nous soyons le plus rapprochés de la crèche.

Louis. — Justement nous étions arrivés en face. Aussitôt, il me sembla que de dessus la paille sur laquelle il était couché entre Joseph et Marie, l'enfant Jésus me souriait et me faisait signe d'approcher tout près de lui. Tremblant, je tombai à genoux, baisant les petits pieds du divin Enfant, qui avançaient sur le bord de la crèche. Au même instant, une harmonie toute céleste remplissait mes oreilles. On m'a dit que c'était l'orgue qui préludait par ses plus doux accords. Mon cœur débordait de joie. Je poussai un grand cri : « Jésus ! » Puis je n'eus plus conscience de ce qui se passait autour de moi.

Le père. — Oh ! que n'ai-je été là en ce moment !...

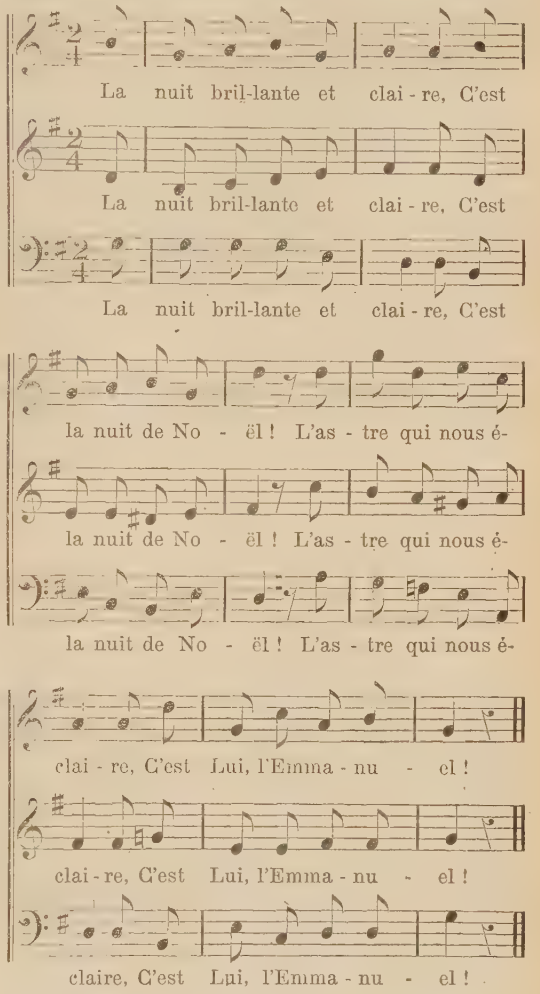
Paul. — Ce que Louis ne dit pas, c'est qu'en entendant ce cri articulé avec une voix si claire et si forte, toute l'assistance tressaillit comme mue par un ressort mystérieux. Et bientôt on se murmurait d'un bout à l'autre de l'église que c'était le petit sourd-muet qui venait d'être guéri par l'enfant Jésus.

Jugez si nous étions contents nous-mêmes, et combien nous regrettions que notre bonne maman et vous n'ayiez pu nous accompagner !... Monsieur le curé lui-même fut frappé le premier de ce qui venait d'arriver, et après l'évangile il en prit prétexte pour adresser à l'assemblée un beau sermon qui fit pleurer tout le monde.

Le père. — Encore une fois, mes enfants, bénissons Dieu. Comment pourrions-nous lui témoigner assez notre reconnaissance !... Sans doute il a voulu récompenser votre piété filiale. Que cela vous soit un encouragement à toujours mériter ainsi ses faveurs, en restant des enfants soumis et dévoués à vos parents !

Jules. — Oui, nous le remercierons tous les jours de notre vie. Il a été si bon, si généreux pour nous aujourd'hui ! Mais puisque nous sommes réunis, pourquoi ne chanterions-nous pas tous ensemble, comme gage de la sincérité de nos sentiments et de nos résolutions, le beau cantique que Paul nous a appris ? N'est-ce pas que vous nous le permettez, mon père ?

Le père. — Non seulement je vous le permets, mais moi-même, rappelant mes souvenirs, je veux chanter avec vous.



CONFÉRENCES OPPORTUNES

L'ALCOOLISME

1re Conférence

LA PLAIE DE L'ALCOOLISME

Messieurs, j'aborde la seconde de nos plaies sociales : l'alcoolisme[1]. On a appelé l'alcoolisme « le fléau du siècle. » Dès aujourd'hui nous allons nous convaincre de la justesse de cette appellation.

[1] La première de ces plaies sociales, c'est *la profanation du dimanche ;* nous avons publié en 1900 les 11 conférences qui s'y rapportaient. Cette année même, à partir du n° du 4 avril, nous avons donné les 20 conférences sur la troisième plaie sociale, *la désorganisation de la famille.*

Nous allons constater dans notre société contemporaine la présence de l'alcoolisme et sa redoutable extension. Nous allons 1° mesurer les progrès, 2° compter les victimes de l'alcoolisme.

Mais *une remarque préliminaire est nécessaire.* Qu'est-ce que l'alcool? Un excellent combustible pour les usages ménagers. A la rigueur, ce liquide peut servir de médicament dans certains cas déterminés. C'est seulement à titre de boisson qu'il mérite nos anathèmes.

Et encore expliquons-nous bien. Il y a de l'alcool dans le vin, dans le cidre, dans la bière; mais il y en a en petite quantité, et ces boissons fermentées, prises modérément, demeurent inoffensives et sont même salutaires, bienfaisantes.

Ce que nous poursuivons, ce qui est une plaie sociale, ce que je nomme le fléau du siècle, c'est l'alcool sous forme de liqueurs fortes, c'est l'abus des spiritueux. L'alcool ainsi spécifié n'est pas une boisson, il est un poison, nous le verrons : et sur le corps, l'âme, la famille, la race, la nation. Il voile l'intelligence et il déchaîne la bête humaine. Son action d'ailleurs est proportionnelle à la dose qu'on ingurgite. Or cette dose est, à l'heure présente, effroyable. Littéralement nous sommes en train de nous noyer dans un fleuve d'alcool.

I. — Mesurons les progrès de l'alcoolisme.

On consomme annuellement sur notre planète pour onze à douze milliards de boissons spiritueuses, pendant qu'on dépense seulement pour le pain un milliard 750 millions. Rien qu'en France, on consomme environ par an cinq millions d'hectolitres d'alcool à 50 degrés, ce qui représente une dépense de 1 milliard 600 millions de francs.

Depuis cinquante ans, *la consommation alcoolique* chez nous a quadruplé. Elle était de 1 litre 46 par habitant en 1850. D'après les évaluations les plus modérées, cette consommation est aujourd'hui de presque 5 litres par tête.

Cinq litres par personnes et par année, c'est un chiffre qui, à première vue, ne semble pas effrayant. Mais deux remarques importantes sont ici à faire. 1° Ces cinq litres sont cinq litres d'alcool à 100 degrés, d'*alcool-type,* auquel le fisc ramène tous ceux qu'on lui présente. Avec cinq litres d'alcool à 100 degrés, on fait 13 litres d'eau-de-vie. 2° Seconde remarque. Cinq litres par personne et par année, c'est *une moyenne,* une moyenne qui ne comprend pas tout le monde. Parmi les 38 millions de Français, il y en a plus de 30 millions dont les lèvres se ferment au poison, ou du moins s'en interdisent l'usage journalier : les enfants, les femmes, les vieillards, les sages. La consommation totale de l'alcool se répartit donc entre sept ou huit millions de Français qui, en moyenne, absorbent par année 40 litres d'alcool à 100 degrés, c'est-à-dire 100 litres d'eau-de-vie, 4.000 petits verres.

Une manière mathématique d'apprécier la consommation croissante de l'alcool, c'est de voir les sommes fabuleuses qu'il procure *au fisc.* Le produit de l'impôt révèle l'importance de la matière imposée. Pendant l'année 1898, les boissons ont apporté au fisc près de 490 millions. Les bières ont produit 25 millions, les vins 167 millions, les alcools 306 millions, soit une plus-value de 32 millions sur les prévisions budgétaires, 30 millions de plus qu'en 1897. Ces chiffres sont significatifs. L'impôt sur l'alcool est en progression de 30 millions pour une seule année. Donc l'alcoolisme est une marée montante qui nous inonde et nous submerge de plus en plus.

Une autre manière encore d'apprécier la consommation progressive de l'alcool, c'est de compter le nombre *des cabarets.* En 1830, il y avait en France 281.000 cabarets; — en 1890, 413.000; — en 1897, 500.000. Dans le département du Nord, on compte un cabaret pour 46 habitants ou pour 15 adultes; dans la Seine-Inférieure, un cabaret pour 70 habitants ou pour 22 adultes; à Paris, il y a 33.000 cabarets, c'est-à-dire plus d'un par trois maisons. En supposant, ce qui n'est pas exagéré, que chaque débitant ait en moyenne trois employés, nous arrivons au chiffre respectable de deux millions. Ajoutons-y leurs familles, et nous constaterons avec effroi qu'une bonne partie de la population française n'est occupée jour et nuit qu'à verser à boire à l'autre.

Aussi nous sommes *le peuple le plus alcoolisé* de la terre. Phénomène plus effrayant encore : la France s'engage de plus en plus loin dans la voie de l'alcoolisme, tandis que toutes les autres nations civilisées opèrent un sage mouvement de recul. Chez nous, la consommation de l'alcool continue à augmenter; partout ailleurs elle tend à diminuer, elle diminue même sensiblement. En 1855, au début du mal, nous tenions presque le dernier rang sur l'échelle de l'alcoolisme. Aujourd'hui, si nous comptons la consommation totale des boissons alcooliques, nous occupons le premier rang. Etrange primauté, dont nous n'avons pas lieu de nous enorgueillir!

Et pendant ce temps-là, notre population reste stationnaire. Nous nous laissons paisiblement distancer quant au nombre des habitants par tous les peuples d'alentour, et nous nous bornons à les dépasser par nos progrès dans la voie de l'alcoolisme.

Messieurs, toutes ces choses sont affligeantes à entendre. Mais ne trouvez-vous pas qu'elles sont bonnes à dire? Pour guérir un mal, n'est-il pas nécessaire de le connaître, de le palper, de prendre conscience de sa gravité? Si malades d'ailleurs que nous soyons, nous ne sommes pas inguérissables. Je vous le montrerai. Pour aujourd'hui, continuons de constater la plaie. Nous avons mesuré les progrès de l'alcoolisme,

II. — Comptons les victimes de l'alcoolisme.

Les boissons spiritueuses jouent dans nos habitudes un tel rôle qu'il semblerait que l'homme ne

peut plus vivre sans elles. L'alcoolisme envahit tout, notre vie publique et notre vie privée, la ville et la campagne ; il ne respecte ni l'âge, ni le sexe, ni la condition sociale.

Que l'alcoolisme sévisse terriblement *dans la classe ouvrière*, ceci n'a pas besoin d'être démontré. C'est trop clair. Dans cette bonne ville d'Orléans, nous sommes relativement beaucoup moins atteints par le fléau. Mais regardons ailleurs, v. g. dans la Seine-Inférieure, dans le Pas-de-Calais, dans le Nord : nombre d'ouvriers emploient en alcool deux francs par jour sur un salaire de quatre francs.

La classe aisée est-elle sans reproche ? Non. Le culte fervent du petit verre un peu plus que quotidien n'est pas spécial à la classe ouvrière. C'est souvent au café qu'on dénonce le cabaret. Seulement l'alcoolisme de l'homme aisé échappe à la publicité, tandis que l'alcoolisme de l'ouvrier est un fait patent. L'abus des violentes boissons épuise moins vite la santé et la bourse de l'homme aisé, tandis qu'il suffit de quelques litres de mauvaise eau-de-vie pour dévorer les économies d'un ménage ouvrier et pour exténuer un organisme émacié de fatigue et mal soutenu par une nourriture insuffisante. L'alcoolisme se répand partout, non seulement dans les grandes villes, mais dans les petites villes.

Et dans *les villages*, on boit partout de l'eau-de-vie déplorable, de l'absinthe, des apéritifs. En Normandie et ailleurs, *les femmes* s'alcoolisent comme les hommes. Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, beaucoup de misères à dévoiler. Que ce mot suffise... *Les enfants* eux-mêmes ne sont pas à l'abri de la contagion. Au premier déjeuner, ils trempent, comme leurs parents, leur pain dans l'eau-de-vie. Arrêtez ce petit garçon ou cette petite fille de six à douze ans qui se rendent à l'école, ouvrez leur panier dans lequel a été placé leur déjeuner, vous y trouverez de l'eau-de-vie et du pain. Des rapports d'inspecteurs primaires le constatent, et des maîtres se plaignent qu'après le repas les classes sont empestées d'une odeur d'alcool difficile à faire disparaître.

Où l'alcool n'est-il pas ? dit ici le docteur Legrain. « L'ouvrier se tue, croyant tuer le ver, il grève son modeste budget de famille. — Le commerçant, l'industriel traitent leurs affaires le verre à la main. — Le bourgeois a transporté son salon à la brasserie. — On serait déshonoré en recevant ses amis sans les intoxiquer. — On fait injure à son hôte en refusant ses dangereux présents. — On ne peut marier sa fille ou célébrer les lauriers d'un petit bachelier sans s'abreuver d'alcool. — Le collégien croit faire l'homme en savourant son absinthe. — L'étudiant serait bien mauvais clerc s'il n'abîmait son intelligence en des ripailles de cabaret. — L'alcool est enfin le plus puissant levier électoral. — On aime, on rit, on pleure, on chante, on se console, on tue, on s'enrichit, on vote avec l'alcool ; on fait tout avec l'alcool, sans lui on ne fait rien. Bacchus est le dieu du jour ; tressons-lui des couronnes et offrons-lui un alambic d'honneur. C'est ainsi que, voulant être libre, l'homme a enchaîné sa liberté et subit, sans qu'il s'en doute, la plus méprisable et la plus dispendieuse des habitudes. »

Il est tout à fait impossible de compter les victimes de l'alcoolisme. Elles sont innombrables. Elles sont légion.

Conclusion

Messieurs, nous cherchons des noms ambitieux pour notre XIXe siècle. Appelons-le donc tout bonnement « le siècle de l'alcool, » et cette étiquette suffira à expliquer bien des choses. « Nous marchons à grands pas vers une barbarie nouvelle, vers la barbarie alcoolique, » dit le docteur Lefèvre. C'est vrai, cela. La plaie de l'alcoolisme existe : ce n'est pas niable. Nous l'avons constatée aujourd'hui. Nous en étudierons successivement les ravages, puis les remèdes. Nous dirons tout. Prêtres et catholiques laïques, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas nous désintéresser d'un pareil sujet.

2e Conférence

L'ALCOOLISME AFFAIBLIT LE CORPS ET ABRÈGE LA VIE

Messieurs, on dit que l'homme est le seul animal qui boive sans soif. C'est vrai. Le cheval qui est attaché à la porte de l'auberge avale quelques gorgées d'eau fraîche, et quand il a apaisé sa soif, il s'arrête. C'est une noble bête qui fait preuve de discrétion et de sagesse. Or, pendant ce temps-là, que fait le maître du cheval à l'intérieur de l'auberge ? Il vide un verre, puis deux, puis trois. Il boit tantôt pour se désaltérer, et tantôt pour se réchauffer ; aujourd'hui pour s'étourdir, et demain pour se réjouir. Il absorbe consommations sur consommations. — Oh ! le joli mot moderne : *Consommation !* Consommation de la liqueur, consommation de la bourse, consommation de la santé, consommation de la pudeur, consommation de la famille, consommation des générations et de la société à venir ! — Nous avons constaté la plaie de l'alcoolisme. Il faut maintenant en étudier les ravages. Ils sont affreux.

Et d'abord, l'alcoolisme affaiblit le corps et abrège la vie. Dans un tel sujet je n'ai rien à inventer. Je veux m'abriter derrière des autorités indiscutables. Je vous apporte des faits et des témoignages : faits et témoignages authentiques et terrifiants. Les voici.

I. — Les faits.

1° *L'alcool n'est ni une boisson ni un aliment.* Il n'est pas plus une boisson ou un aliment que le chloroforme, l'éther ou la morphine, nous disent les médecins. L'alcool est un imposteur, disent les Anglais. — En effet, il semble que l'al-

cool *réchauffe* le corps. C'est faux. Appliquez un thermomètre sur le corps d'un homme qui a bu de l'alcool, et vous constaterez que la température est moins élevée qu'avant l'ingestion. — Il semble que l'alcool favorise *les digestions*. C'est faux. L'alcool altère les sucs digestifs, irrite la muqueuse de l'estomac et entrave les fonctions digestives. — Il semble que l'alcool *nourrit*. C'est faux. Les forces qu'il donne sont purement factices et passagères. On l'a comparé avec raison au coup de fouet donné à un cheval fatigué et affamé, qui a besoin de repos et d'avoine, et non de coups, pour pouvoir avancer. L'alcool excite, il ne nourrit pas. Il donne l'illusion de la force, et non la force. Il n'est ni une boisson ni un aliment. Qu'est-il donc?

2° *L'alcool est un véritable poison*. Il tue par intoxication.

Consultons la table *des décès*. Vingt pour cent des décès annuels sont dus à l'alcoolisme. En 1880 l'alcool couchait dans la tombe 5000 individus. En 1898 la statistique a révélé 14.000 morts dues à l'alcoolisme. Les victimes de cet empoisonnement sont surtout des jeunes hommes pleins de vie et de force, et susceptibles de fournir une longue carrière. 14.000 vies humaines supprimées annuellement chez nous, où nous manquons de bras!

L'alcool est particulièrement le fossoyeur *des classes ouvrières*. Honneur, santé, famille, avenir, tout tombe dans le gouffre béant creusé par ce perfide ennemi, qui guette sa proie à tous les coins de rue. Dans certaines villes industrielles, on a calculé que sur 10 convois funèbres qui passent, l'alcool compte 6 ou 7 victimes qu'il va précipiter dans la fosse.

Aux conseils de révision, les villes et notamment Paris ne parviennent qu'à grand'peine à fournir leur contingent. Le nombre des scrofuleux, des rachitiques, des malvenus augmente d'année en année... Pourquoi? Demandez-le à l'alcool.

Visitez les hôpitaux. Voici à l'hôpital cinq cadavres étendus sur les tables de marbre. Sur ces cinq cadavres, 4 sont ceux d'hommes atteints d'alcoolisme chronique. Sur cent individus qui meurent dans les hôpitaux, 80 sont tués par les spiritueux. Cela résulte des autopsies faites par les médecins.

La moyenne de la vie est très basse chez les buveurs de spiritueux. Pour un nonagénaire buveur d'alcool, on pourrait facilement compter 10.000 buveurs d'alcool frappés de mort avant l'âge.

D'ailleurs, pour mesurer exactement les ravages de l'alcool, il ne suffit pas de compter les milliers de victimes qu'il tue directement par intoxication. Il faudrait énumérer les maladies qu'il engendre et les accidents qu'il occasionne. Et ici encore les statistiques sont significatives.

3° *L'alcool est la source de beaucoup de maladies*.

Voici par exemple la tuberculose. En 10 ans elle couche dans la tombe près de 2 millions de Français. Or, sur 100 tuberculeux, il n'est pas rare de trouver 98 alcooliques. Ces chiffres me sont donnés par un médecin très sérieux que j'ai consulté et qui a bien voulu me communiquer les résultats de ses recherches et de ses observations.

Un vieux lord Ecossais eut une attaque de goutte au milieu de la saison de la chasse. Cela tombait mal. Le médecin appelé n'y pouvait rien. Le malade était furieux. « Pourquoi, dit-il un jour dans un accès de crise, au lieu de tourmenter mon pied, n'attaquez-vous pas le mal à sa source? » Le docteur se leva alors, et avec son bâton il se mit à briser les flacons de vins fins et de liqueurs qui se trouvaient sur l'étagère. « Que faites-vous là? » s'écrie le vieillard plein de colère. Et le docteur de répondre avec calme : « Je détruis la source du mal. » Comme c'était bien trouvé! Si on voulait descendre à la racine de beaucoup de maladies, on y trouverait quoi donc? L'alcool. Et enfin, disons tout :

4° *L'alcool est la cause de beaucoup d'accidents*... dans les usines, dans les manufactures, dans les charbonnages, dans les chemins de fer. Il suffit d'un seul individu plus ou moins alcoolisé pour tuer des centaines d'hommes. La statistique universelle des chemins de fer attribue à l'alcool 43 pour cent des catastrophes et accidents. Un conducteur de train racontait dans une enquête qu'en une seule journée on lui avait offert à boire 31 fois. Il y a trois ans, à l'occasion de la perte du *Drummond Castle*, un journal anglais écrivait : « L'alcool est la cause certaine de la perte de 70 pour 100 des navires anglais. » Je pourrais multiplier les faits... C'est assez. Il est prouvé, archiprouvé que l'alcoolisme affaiblit le corps et abrège la vie, qu'il détruit les forces physiques et la santé. L'alcool n'est ni une boisson ni un aliment. Il est un véritable poison. Il engendre beaucoup de maladies, et il occasionne beaucoup d'accidents.

Vous avez constaté les faits. Entendez maintenant

II. — Les témoignages.

1° *Les médecins* sont ici à peu près unanimes. « L'alcool est par lui-même toujours un poison, » dit le docteur Faidherbe. Et le célèbre docteur Lannelongue dit : « L'alcoolisme n'est qu'une vieillesse anticipée. L'homme bien portant est celui qui résiste le mieux à tous les assauts de la maladie. Or le buveur d'alcool a perdu toute résistance, à 40 ans il a les tissus d'un homme de 60 ans au moins. »

2° *Les philosophes*, les observateurs, disent la même chose. Ecoutez Jules Simon : « Si l'on trouve dans les ateliers tant d'ouvriers dont la main tremble, dont la vue est trouble, dont les bras succombent sous le poids du marteau, quelle en est la cause? Est-ce le feu de la forge et le fer incessamment frappé sur l'enclume? Non, le travail fortifie. C'est la débauche qui tue, c'est elle qui fait les invalides, qui peuple les rues de mendiants et les hôpitaux d'incurables. »

3° *Les hommes d'Etat* ont sur ce sujet des paroles terribles. En voici une, une seule. Elle est de Gladstone. « L'alcool, dit-il, fait de nos jours plus de ravages que ces trois fléaux historiques : la famine, la peste et la guerre. Plus que la famine et la peste, il décime ; plus que la guerre, il tue ; il fait plus que tuer, il déshonore. » — Tous ces hommes ne se sont pas entendus d'avance pour parler ainsi. Et cependant leurs témoignages sont identiques. Au nom de la science, au nom de la raison, au nom de l'intérêt national, ils disent la même chose.

4° *Les explorateurs et les généraux* ne sont pas d'un autre avis. Il me semble que leur conduite et leurs déclarations sont encore plus démonstratives.

Dans une des dernières expéditions d'Egypte, le général anglais Wolseley avait interdit à ses troupes l'usage de toute boisson alcoolique. L'interdiction était absolue et formelle, malgré même les observations des médecins du corps d'armée. « Pas d'alcool à aucun prix, » ordonnait impitoyablement le général en chef. Le général Wolseley était convaincu qu'il y avait inutilité et même danger à distribuer de l'eau-de-vie aux troupes en campagne.

En 1840, Livingstone partait pour l'Afrique emportant avec lui comme médecine une bouteille de cognac. Elle se cassa en route. Il ne la remplaça pas. En 1852, il écrivait : « Voilà plus de 20 ans que je ne fais aucun usage de boissons alcooliques. Elles sont inutiles et nuisibles. »

On dit que l'alcool convient aux climats chauds. Comment expliquer que Stanley refusa d'en donner à ses hommes pendant la marche forcée qu'il effectua à travers l'Afrique à la recherche d'Emin-Pacha ?

D'autres disent que l'alcool convient aux climats froids. Et cependant, dans sa fameuse expédition au pôle Nord, Nansen n'a pas embarqué une seule goutte de boissons alcooliques. Pendant trois ans, l'équipage du *Fram* s'en est radicalement abstenu. Preuve évidente qu'on peut sans alcool supporter les travaux les plus durs et affronter résolument les froids les plus intenses.

Le général Gallieni, gouverneur de Madagascar, ne boit que de l'eau depuis 12 ans. Il a fait lire au dernier congrès antialcoolique de Paris un rapport, d'où il résulte que dans les colonies mieux vaut pour la santé une eau même mauvaise qu'une boisson alcoolique quelconque. Faute d'avoir observé cette règle, certains peuples malgaches, les Sakalaves en particulier, sont non seulement en voie de décadence, mais sur le point de disparaître. Devant de tels témoignages, il faut s'incliner.

Conclusion

L'alcoolisme est l'ennemi de la santé. Il tue la vie physique.

Au cimetière, si les tombes pouvaient parler, vous les entendriez s'écrier : « C'est l'alcool qui nous livre vingt ans avant l'heure bon nombre de ceux qui dorment ici. »

Si la France doit périr un jour, ce ne sera point par l'invasion du choléra asiatique, ni de la peste des Indes, mais bien par l'invasion sans cesse croissante de l'alcoolisme.

Comment le monde finira-t-il ? Par réfrigération, par absorption de l'air, par combustion, etc.? Les savants et les philosophes ne s'accordent pas. Eh bien ! si cela continue, ce n'est pas ainsi que finira le monde. Nous mourrons tout bonnement par l'alcool. C'est le poison qui détruira l'humanité. L'homme se tue lui-même.

Que faire ? Nous verrons cela. La question mérite d'être étudiée à fond.

3e Conférence

L'ALCOOLISME VOILE L'INTELLIGENCE ET DÉCHAINE LA BÊTE HUMAINE

Messieurs, l'alcoolisme est une véritable plaie sociale. Nous avons mesuré ses progrès et compté ses victimes. Puis, nous avons commencé à étudier ses ravages. Il use le corps de l'homme et abrège sa vie. Il va plus loin. Il atteint l'âme elle-même, et il la déprime étrangement. Il voile l'intelligence et il déchaîne la bête humaine.

Armons-nous de courage pour explorer aujourd'hui ces régions désolées.

I. — L'alcoolisme voile l'intelligence.

Il ne se contente pas de pénétrer les tissus et de dévorer les organes. Il s'attaque au cerveau. Il le ronge lentement, mais jusqu'au bout, et par le cerveau il atteint l'intelligence. Tous les médecins qui ont étudié la question sont d'accord pour constater que l'abus de l'alcool entraîne à la longue une véritable déchéance intellectuelle. Elle est peu sensible évidemment quand l'abus n'est pas considérable. Elle arrive au gâtisme et à la folie quand l'excès prend des proportions exorbitantes. Prouvons cela par des faits et des chiffres.

1° *Le nombre des aliénés suit à peu près la même progression que la consommation de l'alcool.* C'est un fait déjà très curieux. *En 1865*, la production alcoolique n'était évaluée qu'à 873.000 hectolitres, et on ne comptait que 14.000 aliénés. *En 1892*, le chiffre des aliénés se monte à 59.000, tandis que celui des hectolitres d'alcool passe de 873.000 à 1.735.367. *A l'heure présente*, il existe en France 80.000 aliénés séquestrés. Sur ce nombre, 20.000 environ ont dû leur folie soit directement soit indirectement à l'influence de l'alcool. Dans la seconde moitié de ce siècle, l'aliénation mentale a suivi une marche ascendante à peu près parallèle à l'accroissement de la production de l'alcool.

Sans doute, l'alcool n'est pas ici seul responsable. Il est certain cependant qu'il a sa très grande part

dans ce phénomène affligeant. Je vais vous en donner la preuve topique.

2° *Ce sont les départements les plus ravagés par l'alcool* qui voient s'élever chez eux le nombre des aliénés. Dans le département de *la Seine*, la proportion des aliénés par alcoolisme est de 38 0/0 chez les hommes et de 12 0/0 chez les femmes. *En Normandie*, on a compté en 1894 jusqu'à 40 0/0 d'aliénés séquestrés pour cause d'alcoolisme. Au contraire, dans les régions moins contaminées par le fléau de l'alcool, l'accroissement du nombre des aliénés est beaucoup moins sensible. N'est-ce pas significatif ?

3° Et puis, nous ne parlons là que des alcooliques internés. Mais combien d'alcooliques dont la mentalité est fortement atteinte, *sans être pour cela enfermés* dans un asile ! Combien d'individus sont devenus sous l'influence de l'alcool, brutaux, querelleurs, colères, malfaisants, même à l'égard de leur femme et de leurs enfants ! Pour un aliéné véritable, combien d'alcooliques sur le seuil de l'aliénation mentale voguent en liberté et ne sont pas compris dans les statistiques ! L'alcoolisme, alors même qu'il n'est pas à l'état aigu, a presque toujours pour résultat d'affaiblir la raison et de voiler l'intelligence.

Il fait plus encore. Il agit sur la volonté, et il la pervertit. Il ne conduit pas seulement aux asiles d'aliénés, il mène surtout au bagne et à la prison. Il engendre et il développe la criminalité.

II. — L'alcoolisme déchaîne la bête humaine.

L'anglais Ward, un jour qu'il voyageait dans les montagnes de l'Ecosse, assis à l'impériale d'une diligence à côté du cocher, offrit à celui-ci de boire un coup à la gourde d'eau-de-vie. Le cocher refusa, disant assez rudement : « Je ne bois pas d'alcool, je n'en veux pas boire, et il ne me plaît pas d'en voir boire auprès de moi. — Et pourquoi cela ? — Je suis comme ces montagnes que vous voyez là-bas. Regardez : elles ont leur sommet au frais sous la neige ; eh bien ! au sommet de ma tête il y a un cerveau, et je désire le garder sain et frais ; votre propre sécurité en dépend. » Il avait raison, ce cocher. L'homme alcoolisé n'a plus le cerveau frais et dispos. Il n'est guère capable de bien faire. Il peut faire beaucoup de mal et devenir fort nuisible. Voyez plutôt.

1° *Sous la poussée de l'alcoolisme, la bête humaine déchaînée se précipite dans des crimes sans nombre et dans les derniers excès de la démoralisation.*

a) Voici *chez nous* la situation à l'heure présente :

Sur 100 condamnés pour meurtre, on trouve 53 alcooliques.

Sur 100 vagabonds et mendiants, 70 alcooliques ;

Sur 100 incendiaires, 57 alcooliques ;

Sur 100 condamnés pour outrages à la pudeur, 53 alcooliques ;

Sur 100 condamnés pour coups et blessures, 90 alcooliques ;

Au total, sur 500 condamnés, le Dr Legrain a rencontré 323 alcooliques, soit les deux tiers.

Le directeur d'une prison de Paris a trouvé 2.115 alcooliques sur les 3.000 pensionnaires dont il est chargé.

Chaque année, en France, l'alcoolisme produit en moyenne 87.600 inculpés de toute catégorie.

De plus, on a calculé que 65 0/0 de ceux qui subissent quelque peine infamante dans nos maisons centrales ont été amenés là par l'abus des boissons fortes. Supprimez l'alcool, bannissez les boissons fortes, et vous pourrez fermer les trois quarts des prisons.

Et le crime du suicide n'est-il pas en progression constante, et en progression parallèle avec la consommation de l'alcool ? Le sixième des suicides est attribuable à l'alcoolisme. Telle est chez nous la situation. Elle n'est pas belle.

b) De l'autre côté de l'Océan, le mal est pis encore. M. Everest, ministre des affaires à Washington, écrit : « Depuis dix ans, l'alcool a coûté à l'Amérique une dépense directe de 3 milliards, une dépense indirecte de 600 millions. Il a détruit 300.000 individus, envoyé 100.000 enfants aux dépôts des pauvres, consigné plus de 150.000 personnes dans les prisons et 10.000 dans les asiles d'aliénés. Il a poussé à la perpétration de 15.000 assassinats, causé 2.000 suicides, incendié ou détruit pour 50 millions de propriétés, fait 200.000 veuves et un million d'orphelins. » Ces chiffres sont effrayants. Ils ne sont pas exagérés. Il faut seulement se rappeler qu'il s'agit là d'une période de dix ans, — que l'Amérique compte 55 millions d'habitants, — et qu'on y consomme en moyenne 8 litres 50 d'alcool pur par tête et par an.

Mais, laissons l'Amérique..., faisons notre examen de conscience national et avouons que si depuis 20 ans et plus la criminalité suit dans notre pays une marche ascendante, l'alcool y est certainement pour quelque chose, pour beaucoup. Il y a de cela une preuve irréfutable.

c) Les régions de France où il se boit le plus d'alcool sont précisément celles où les crimes sont le plus nombreux. La distribution géographique de la criminalité coïncide exactement avec la distribution géographique de l'alcoolisme. Les trois départements de Normandie qui sont les plus grands consommateurs d'alcool, la Seine-Inférieure, le Calvados et l'Eure comptent près de 80 condamnés pour 1.000 habitants. Les trois départements qui ressortissent à la Cour d'appel d'Orléans, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Loiret, et dont la consommation alcoolique se rapproche de la moyenne, ont un peu moins de 50 condamnés pour 1000 habitants. Les trois départements du ressort de Limoges, Creuse, Corrèze et Hte-Vienne, où l'alcool rencontre le moins de faveur, sont aussi les moins criminels et n'offrent que 35 condamnés sur 1000 habitants.

A moins de fermer obstinément les yeux, l'on doit reconnaître ici plus qu'une simple coïncidence... C'est prouvé. L'alcoolisme déchaîne la

bête humaine et favorise la criminalité. L'alcoolisme jette journellement dans la société des milliers et des milliers de criminels.

2° *Quelques-uns prétendent que l'alcoolique n'est pas responsable*, qu'il est aveuglé par la passion, et que la passion lui enlève l'intelligence, donc la liberté, donc aussi la culpabilité. Ce n'est pas un criminel, ce n'est qu'un malheureux.

Attention ! Cela demande explication. On ne répond que du mal que l'on fait librement. C'est vrai. Mais quand l'homme s'est volontairement abandonné à une passion mauvaise, il répond de tous les effets, de tous les résultats de cette passion. Ayant posé la cause, toutes les conséquences lui sont imputables. Vous attachez un de vos semblables à la queue d'une cavale indomptée et vous la chassez dans le désert. Sans doute vous ne dirigez pas chacun des bonds de ce coursier fougueux, mais vous n'en êtes pas moins responsable de tout le sang qu'il a versé. Ainsi en est-il de tout homme qui, loin de réprimer ses passions, se livre complètement à leur fougue. Ainsi en est-il de l'alcoolique. Une fois qu'il a déchaîné en lui la bête humaine, peut-être n'est-il plus capable d'en arrêter les déportements insensés. Qu'importe ! Il est responsable quand même. Il est responsable de sa folie, de son suicide, de ses crimes qui ont pris naissance dans l'alcool accepté librement et ingurgité sans mesure.

Conclusion

Un publiciste très connu, Cornély, écrivait dernièrement dans un grand journal un article sur le sujet qui nous occupe, et il terminait ainsi : « Je n'entre jamais pour acheter un cigare ou une boîte d'allumettes chez un débitant sans saluer d'un regard de rage et de terreur le casier où derrière sa tête s'alignent les bouteilles aux étiquettes coloriées, et sans me dire : La voilà, l'armoire aux poisons ! Le voilà, le laboratoire infâme où s'élaborent les révolutions et d'où sortent la stérilité, le rachitisme, la folie, la criminalité ! Et quand je traverse vers l'heure du dîner les boulevards bordés de verres d'absinthe, j'ai envie d'y planter le bout de ma canne, dans ces verres, pour en dégoûter les pauvres gens qui se détériorent consciencieusement le cerveau et la moelle épinière. L'alcool pris à dose excessive aboutit, tout le monde le sait, à la folie furieuse ; pris à dose passive, il développe en l'homme la méchanceté, les instincts pervers, la brute. »

C'est, Messieurs, ce que je voulais vous dire aujourd'hui, et je termine par une maxime que vous voudrez bien populariser autour de vous. La voici : « Eloignez le fumier de la porte de vos habitations, l'alcool de vos lèvres, la fraude de vos mains. De l'air pur, de l'eau pure, un cœur pur, c'est la santé et le bonheur. »

4e Conférence

L'ALCOOLISME EST LA RUINE DU FOYER, DE LA RACE ET DE LA NATION

Messieurs, l'alcoolisme est une véritable plaie sociale, qui atteint l'individu dans son être physique, dans son être intellectuel et dans son être moral.

Ce n'est pas tout. L'alcoolisme est un fléau qui rayonne, qui frappe au loin, qui perpétue ses ravages. Il ruine le foyer, la race, la nation. Aujourd'hui encore constatons le mal ; dimanche, nous étudierons les remèdes.

I. — L'alcoolisme est la ruine du foyer.

Interrogez vos souvenirs, *votre expérience*. N'avez-vous pas connu des familles honorables, jouissant d'une certaine aisance, ou même d'une certaine fortune, et qui ont été ruinées et déshonorées par l'alcoolisme ? Sous la poussée de l'alcool, ce propriétaire influent, ce fermier laborieux, ce petit cultivateur ont été obligés de vendre peu à peu toutes leurs terres, puis la maison paternelle. Ils ont quitté le pays. Ils se sont réfugiés à la ville, et là ils sont devenus de simples manœuvres qui se traînent incapables de tout travail sérieux et qui mourront dans l'abjection et la détresse. L'alcoolisme est la ruine du foyer.

Interrogez *les économistes*, les statisticiens. Un professeur belge établit ainsi la perte annuelle faite en Belgique par l'ouvrier buveur d'alcool : 200 francs en excès de boissons, 25 francs en excès de tabac, 150 francs en journées perdues, 25 francs de frais médicaux. Cela fait le joli total de 400 fr. Somme énorme qui, placée à intérêts composés à 4 0/0, produirait au bout de vingt ans plus de 12.000 francs, au bout de quarante ans près de 40.000 francs, une petite fortune ! Quand un ménage ouvrier est contaminé par l'alcoolisme, rien n'y peut ramener l'aisance : ni les augmentations de salaire, ni les institutions économiques les plus ingénieuses, ni même l'intervention de la charité. L'alcoolisme est la ruine du foyer.

Interrogez *les philosophes*, les philanthropes, les conférenciers de Saint-Vincent de Paul. Ils vous diront que, dans le nombre des familles pauvres secourues par l'assistance publique en Belgique, en Angleterre et en France, il y en a 75 0/0 qui ont été amenées à la misère par l'alcoolisme du père de famille. « Pourquoi ce poêle éteint, écrit J. Simon, ce lit sans matelas et sans couverture, cette armoire vide, ces enfants mourant moitié de phtisie, moitié de faim ? Y a-t-il eu une crise industrielle ? Les ateliers refusent-ils de l'ouvrage ? Le père de famille ne sait-il que faire de sa volonté et de ses bras ? Non, sa femme et ses enfants vivraient s'il le voulait ; c'est lui qui leur vole leur lit et leurs vêtements, lui qui les condamne au froid et à la faim, à la mort ; lui, le lâche, qui a bu leur substance avec l'alcool ! » L'alcoolisme est la ruine du foyer.

Interrogez *les souffre-douleurs* qui en sont les tristes victimes... Ouvrier, ne marie pas ta fille à l'homme qui boit, marie-la plutôt à l'homme le plus laid, le plus mal tourné et le plus pauvre, pourvu qu'il soit sobre et rangé. Car vraiment je ne connais pas au monde de créature plus misérable que la femme de l'alcoolique. Sa vie n'est qu'une longue Voie douloureuse où, d'étape en étape, pleuvent sur elle les injures, les blasphèmes et les coups sanglants. Elle pleure, et autour d'elle pleurent ses malheureux enfants, victimes affolées de la débauche paternelle. Aucun animal ne laisse crever de faim ses petits : lui, l'alcoolique, la bête sans nom, a bu le pain de ses enfants, et il n'en a ni souci ni regret. Il n'a plus de conscience. Il n'a plus de cœur. Il n'a même plus l'instinct de l'animal qui nourrit ses petits. Il est tombé au-dessous de la brute... L'alcoolisme est la ruine du foyer. Il tue dans la famille l'aisance, la joie, la concorde.

Et, si cela continue, il finira par corroder dans sa source toute la sève de notre race. Redoublez d'attention.

II. — L'alcoolisme est la ruine de la race.

L'alcoolique, en effet, ne pourrit pas seulement son corps, son âme, son foyer ; il pourrit sa race. Vous allez voir.

Douze ménages d'alcooliques étudiés *aux Etats-Unis* ont donné le jour à 57 enfants, dont 25 sont morts dès la première semaine, 6 sont idiots, 5 sont mal conformés, 5 épileptiques, 5 malades, 2 alcooliques. Neuf enfants seulement, un sixième, échappent à la malédiction. L'alcoolisme pourrit la race.

Revenons *chez nous*. Le docteur Legrain a eu la persévérance d'étudier 215 familles d'alcooliques, ayant fourni un total de 814 descendants, répartis dans trois générations. Or, savez-vous ce qu'il est arrivé de ces 814 individus ? 427 sont devenus alcooliques à leur tour, 60 0/0 présentaient des signes évidents de dégénérescence, 14 0/0 sont tombés dans le crime, 22 0/0 ont été emportés par des convulsions infantiles, 17 0/0 ont abouti à l'épilepsie, et 19 0/0 à l'aliénation mentale. Et d'autres calculs très sérieusement faits par des médecins et des statisticiens établissent que 50 0/0 des idiots sont fils d'alcooliques, et que, parmi les épileptiques, 60 0/0 sont fils d'alcooliques... Est-ce clair, Messieurs ? L'alcoolisme pourrit la race.

Savez-vous ce qui se passe actuellement *en Normandie*, la région la plus gangrenée d'alcoolisme ? Tandis que la consommation moyenne atteint environ 5 litres d'alcool par habitant, et alors que cette moyenne à Paris ne dépasse pas 7 litres 29, elle se monte dans l'Eure à 12 litres 14 ; dans le Calvados à 14 litres 12 ; dans la Seine-Inférieure à 15 litres 88. Eh bien ! savez-vous où en est arrivée la Normandie ? De 1880 à 1895, en Normandie, la morte-natalité et la mortalité infantile ont augmenté de 28 0/0. Le nombre des conscrits ajournés ou réformés pour vices de constitution a triplé. Le chiffre des morts s'est élevé de 22 à 28 pour mille, et celui des naissances est tombé de 28 à 19... Je le répète, Messieurs, l'alcoolisme pourrit la race.

Il pourrit la race *au physique et au moral*. Les parents alcooliques forment une descendance vicieuse et misérable. Ils pervertissent leur postérité, non seulement en la plaçant dans un milieu de mauvais exemples, mais en lui infusant avec le sang le virus du vice et de la maladie. Ils jettent dans la société des enfants dégénérés, une jeunesse buveuse et criminelle, une foule croissante de rachitiques, de gâteux, d'hystériques, d'idiots, d'épileptiques..., victimes inconscientes de l'alcoolisme des ascendants, que la médecine est impuissante à guérir et qui sont l'embarras de la société. D'où cette parole sévère et terrible du docteur Legrain : « Un peuple qui s'alcoolise et qui, par suite, fait souche de dégénérés, d'idiots, d'épileptiques, d'aliénés, est un peuple qui s'étiole. Un peuple alcoolisé, en somme, est un peuple en voie de disparaître. » — Messieurs, redoublez d'attention.

III. — L'alcoolisme est la ruine de la nation.

L'alcoolisme désole le foyer. Il pourrit la race. Il épuise la nation.

1° Il épuise *les finances* de la nation. Savez-vous ce qu'il coûte ? Les statistiques anglaises évaluent au chiffre énorme de deux milliards et demi la somme des salaires dépensés annuellement au cabaret par les ouvriers de l'Angleterre. Chez nous on boit annuellement pour un milliard d'alcool. Il faut ajouter à cela les journées perdues par suite d'alcoolisme, soit un milliard 340 millions ; et puis les suicides et morts accidentelles dus à la même cause, soit cinq millions.

On dit que l'alcool est pour *l'Etat* une source de revenus. Quelle pitoyable erreur ! L'Etat encaisse l'impôt de l'alcool, c'est vrai ; mais pour réparer les méfaits de l'alcool, quelles dépenses ne doit-il pas s'imposer ? Il dépense par an 10 millions pour les aliénés perdus par l'alcool, 9 millions pour la répression des crimes engendrés par l'alcool, 70 millions pour l'entretien dans les hôpitaux des victimes de l'alcool. Si nous totalisons toutes les sommes versées soit par les particuliers, soit par l'Etat, nous constatons que l'alcoolisme nous coûte deux milliards et demi par an. Avec cela il y aurait de quoi améliorer le sort de tous les déshérités, de quoi résoudre la question sociale... L'alcoolisme épuise les finances de la nation.

2° Il épuise *la vitalité* de la nation. Où en sommes-nous au point de vue de la *population* ? C'est effrayant. Si les choses continuent comme elles sont en train de marcher, avant quinze ans l'Allemagne aura deux conscrits tandis que la France n'en aura qu'un. Nous reviendrons bientôt sur ce capital sujet. Disons seulement pour aujourd'hui que l'alcoolisme contribue grandement à la diminution de la natalité. Dans les départements où l'alcoolisme est le plus répandu, comme en Normandie, la population diminue graduellement.

Et puis, l'alcoolisme n'empêche pas seulement de naître, il empêche encore de vivre. Il use, en quelque sorte, la nation par les deux bouts, en augmentant la mortalité et en diminuant la natalité.

Et enfin, que produit-il, sinon *des dégénérés*, des êtres inférieurs, des débilités physiquement et intellectuellement, des soldats qui n'ont pas la taille ou qui n'ont qu'un sang gâté, empoisonné ? Tenez : le paysan généralement n'est pas alcoolique, aussi fournit-il à l'armée des gaillards solides qui peuvent tenir un drapeau et défendre un pays... ; tandis que s'il était alcoolique il n'enverrait au régiment que des enfants rachitiques, impuissants à venger une patrie.

Gare à nous ! L'alcoolisme est une ruine pour les peuples... Il épuise les finances de la nation, la vitalité de la nation.

3° Il épuise *l'âme* de la nation. Il détruit la vie familiale, si nécessaire au bon fonctionnement de la société. Il enfante le désordre et la corruption. Il rend impossible l'ascension du travailleur à un état intellectuel et moral plus élevé. Il prépare la décadence irrémédiable et l'abrutissement définitif des esprits et des volontés. Il tue dans la nation toutes les parties nobles ; il n'en laisse subsister que les parties basses et rampantes. J'osè le dire, si l'anarchie faisait sauter la moitié des maisons de Paris, si un peuple donnait le signal d'une guerre universelle, ni l'anarchie ni la guerre n'arriveraient à causer à la France autant de désastres réels que lui en inflige le liquide frelaté qui tombe par torrents sur notre génération. L'alcoolisme est la ruine du foyer, de la race, de la nation.

Conclusion

Il est inutile d'insister. Je vous ai dit le mal. Il est impossible de le contester. Dimanche nous étudierons les remèdes. C'est assez pour aujourd'hui. Prions, Messieurs. Demandons à Dieu d'avoir pitié de nous. Orgueilleux que nous sommes, humilions-nous dans l'aveu de nos misères et de nos dégradations. O civilisation abusée, reviens à Dieu et supplie-le de ne pas te laisser périr dans un accès de délire alcoolique !

5e Conférence

QUE FAIRE ? — LE DEVOIR DE L'ÉTAT

Messieurs, un homme d'Etat belge, très compétent dans les questions sociales, M. Lejeune, a dit ces paroles si justes et si autorisées : « Les questions sociales nous enveloppent et nous obsèdent. Vous ne réussirez pas à les résoudre avant d'avoir vaincu l'alcoolisme ; par lui toutes les réformes sont voués d'avance à la stérilité... » C'est vrai. L'alcoolisme est un épouvantable fléau qui atteint les ressources morales, les richesses matérielles, les forces vives de la nation. Il faut nécessairement lutter contre ce fléau, le diminuer, le neutraliser, le vaincre autant que possible.

Que faire ?... Ah ! que faire ? C'est là que vous m'attendez. Eh bien ! en toute sincérité, après y avoir mûrement réfléchi, je vous dirai ce que je pense là-dessus. Je n'ai pas la prétention de vous amener tous à partager ma manière de voir. Je veux au moins vous proposer les remèdes que je crois possibles et nécessaires. Je viens vous offrir les solutions du terrible problème. Vous restez libres de les discuter.

Que faire donc contre l'alcoolisme ? A cela je réponds : « Que tout le monde s'y mette, l'Etat et les particuliers. »

Etudions aujourd'hui le devoir de l'Etat.

1° L'Etat, chez nous, a quelque chose à faire. 2° L'Etat, chez les peuples étrangers, a déjà fait beaucoup contre l'alcoolisme.

I. — L'Etat, chez nous, a quelque chose à faire.

Il y aurait pour l'Etat un moyen radical de vaincre l'alcoolisme : ce serait d'imiter ce roi nègre, dont les sujets quoique nègres étaient toujours gris. Il prit une mesure très simple et très efficace : « Défense de vendre ou de détenir quelque alcool que ce soit sous peine de mort. » Le remède est par trop violent. Mettre les gens à mort est une manière peu heureuse de les préserver et de les convertir. L'Etat a autre chose à faire.

1° Quelques-uns lui demandent de *monopoliser* la fabrication de l'alcool, ou tout au moins sa rectification. Le procédé aurait peut-être pour résultat d'améliorer les qualités des boissons alcooliques. Aurait-il aussi pour effet d'en réduire la quantité ? C'est beaucoup plus douteux. Et puis l'Etat a déjà assez de monopoles ; il ne semble guère expédient de lui confier encore celui de l'alcool.

2° D'autres demandent à l'Etat d'*élever les droits* sur l'alcool. Ils attachent une efficacité considérable à ce moyen. Nous ne payons que 156 fr. 25 par hectolitre, alors que l'hectolitre est grevé de 455 fr. en Russie et de 477 fr. en Angleterre. — On peut essayer d'élever les droits. Mais, en essayant, ne perdons pas de vue le détail suivant : c'est que l'impôt qu'il s'agit d'élever a déjà subi depuis cinquante ans plusieurs augmentations. De 60 fr. en 1855, il a été porté à 90 fr. en 1860, à 150 fr. en 1871, et au chiffre actuel en 1893. Or c'est pendant la même période exactement que la production de l'alcool est montée de 714,813 hectolitres à 1,865,000. Le remède semble donc peu efficace. On pourrait quand même l'employer.

3° Mais il y a plus et mieux à faire ? — Quoi ? — Voici un certain nombre de *mesures législatives* qui me semblent possibles, utiles, nécessaires même. Beaucoups d'hommes sérieux, compétents, autorisés les préconisent. Je crois avoir le droit, non pas de vous les imposer, mais de vous les proposer. Vous en penserez ce que vous voudrez.

Appliquer sérieusement la loi du 23 janvier 1873 sur l'ivresse publique ;

Priver l'alcoolique plusieurs fois condamné du droit électoral, et même de la tutelle paternelle ;

Voir une circonstance aggravante dans le fait d'un délit commis sous l'empire de l'alcool ;

Priver de ses droits d'éligibilité tout candidat à une fonction élective convaincu d'avoir distribué de l'alcool à ses électeurs ;

Interdire à tout agent d'une administration publique d'ouvrir en son nom ou sous le nom de sa femme un débit de boissons alcooliques ;

Condamner avec la plus rigoureuse sévérité les débitants qui versent à boire aux enfants ;

Décréter que les dettes de cabaret ne seront acquittées que subsidiairement aux dettes contractées chez le boulanger... Je viens de parler des cabarets. Le progrès de l'alcoolisme tient évidemment pour une très large part à l'augmentation du nombre des cabarets, cafés et débits de tout genre. De ce côté l'Etat a quelque chose à faire.

4° Il doit *restreindre le nombre des cabarets.*

Le nombre des cabarets !! Nous avons en France 500,000 cabarets échelonnés sur le sol de notre malheureux pays pour aspirer les sueurs du monde ouvrier... 500,000 sans compter les débits clandestins, ni les débits de la capitale, qu'on évalue au moins à 30,000, c'est-à-dire un cabaret par moins de 20 électeurs ! En Normandie il y a un cabaret pour 16 électeurs. Tel faubourg de Lille a un cabaret sur 3 maisons. Roubaix a 2,050 débits pour 110,000 habitants, et compte 29 cabaretiers dans son conseil municipal. La loi du 17 juillet 1880 a accordé la liberté absolue de la profession de cabaretier : cent mille débits nouveaux sont venus accroître chez nous la plaie rongeante de l'alcoolisme.

Cette multiplicité de cabarets est un immense danger. Messieurs, je ne suis candidat à aucune élection, je suis indépendant, je puis dire la vérité ; je suis prêtre, et je dois la dire. Le cabaret, ouvert partout, est un péril, un grand péril. Le nombre des cabarets est toujours mathématiquement inverse de la moralité publique, de la santé publique. Le cabaret offre l'occasion et la tentation de boire. Ce paysan, qui chez lui ne boirait pas de liqueurs alcooliques ou en boirait avec modération, vient au village ou à la ville pour traiter une affaire, pour conclure un marché, ou simplement pour se promener ; le cabaret l'attire, le saisit, le passionne, l'appauvrit et l'abrutit. En allant à son ouvrage ou en revenant, cet ouvrier passe devant le cabaret ; il y entre, et il se livre à la boisson. Voilà un homme perdu... et cet homme s'appelle légion. Voilà une vraie plaie sociale.

Et vous ne me ferez jamais croire et dire que *l'Etat a le droit d'entretenir et de cultiver une telle plaie.* L'alcoolisme, dit-on, est un vice avantageux à l'Etat. Il rapporte beaucoup de millions au Trésor. Qu'importe ? Il tue la nation. Economistes, médecins, jurisconsultes, moralistes n'ont qu'une voix pour dénoncer les effets de ces breuvages mortels pour le corps, pour l'intelligence, pour le cœur et pour les enfants à naître. Donc il faut endiguer ce fléau. Donc il faut augmenter le taux de licence. Donc il faut limiter le nombre des cabarets, ou au moins décider, comme à New-York, que l'ouverture d'un nouveau débit ne sera accordée qu'en échange de la fermeture d'un ancien. Et d'ailleurs, la limitation du nombre des cabarets serait-elle si défavorable aux débitants ? Nullement. Moins nombreux, ils auraient chance de mieux gagner leur vie.

Voilà le devoir de l'Etat. Tout le monde le pense, personne n'ose le dire. Les législateurs se taisent et s'abstiennent. Et cependant il s'agit de l'avenir de la France !... J'ai parlé. Que les autres agissent. Toutes les nations à l'heure présente nous donnent un exemple à suivre. L'Etat, chez nous, a quelque chose à faire.

II. — L'Etat, chez les peuples étrangers, a déjà fait beaucoup.

Tenez, je vais vous présenter ce qu'on pourrait appeler le plébiscite des nations sur la question qui nous occupe.

1° Commençons par l'Europe. — La *Russie* était envahie comme nous, plus que nous, par l'alcoolisme. Depuis dix ans elle fait machine en arrière. Et aujourd'hui, grâce aux lois draconniennes de l'Empire, à l'élévation des droits de régie qui ont triplé de 1862 à 1898, grâce surtout à la réduction du nombre des débits, nos amis les Russes boivent moitié moins. L'Etat, comprenant son rôle, a pris en mains la lutte contre l'alcoolisme et il a fait reculer le fléau. — La *Suisse* réputée le pays du lait était devenue le pays de l'alcool. Elle vient de limiter le nombre des débits de boissons. — Le gouvernement de la *Basse-Autriche,* par un décret tout récent, prescrit la fermeture des débits de spiritueux le samedi à cinq heures du soir et le dimanche à midi. — En *Hollande* une loi de 1881 a réglé le nombre des cabarets sur la population des communes, en maintenant les droits acquis pour une période de vingt ans. Le total des cabarets se montait alors à 43.000. En 1891 il n'atteignait plus que 25,000. Il sera réduit à 12,000 en 1901, quand la loi produira son plein effet. — En *Belgique* une loi de 1889 a établi la licence qui n'existait pas, elle a défendu en outre de payer les salaires au cabaret et de cumuler la vente des liqueurs avec d'autres commerces. Cinq ans après, le chiffre des cabarets avait diminué de 14.000. — C'est en *Suède et Norvège* que l'Etat a le mieux manœuvré. La vente des spiritueux y est confiée à des sociétés philanthropiques, dont les bénéfices sont attribués soit aux communes, soit aux hospices, écoles ou bibliothèques populaires. Les électeurs sont libres d'organiser ainsi le débit des boissons ou de le supprimer totalement. La consommation de l'alcool est tombée par tête d'habitant de 16 litres à 1 litre 7, c'est-à-dire à près des neuf dixièmes. Qu'on ne vienne donc pas nous dire que le mal est sans remède !

2° Passons maintenant en dehors de l'Europe. — La même croisade contre l'alcool est organisée et se poursuit avec succès à *New-York.* On a décidé qu'on ne pourrait ouvrir un débit nouveau qu'en échange de la fermeture d'un ancien. En

dix-huit mois le chiffre des cabarets a passé de 8,219 à 7,310. A *Chicago* on a élevé la licence exigée pour la fondation d'un cabaret de 260 fr. à 2,500. Quinze ans plus tard le nombre des débits avait passé de 1 pour 150 habitants à 1 pour 209. A *Saint-Louis* du Missouri, où la licence avait été portée de 850 fr. à 3,000 fr., la proportion des cabarets tombait bientôt de un pour 208 à un pour 300. — Au *Canada* c'est encore mieux. Neuf provinces du Canada viennent de voter l'interdiction de la fabrication, de la vente et de l'importation de l'alcool. — Allons maintenant au sud de l'Afrique, au *Transvaal*, chez les Boers. Ce petit peuple que tout le monde admire en ce moment et qui donne un si bel exemple de courage et d'énergie, nous offre au point de vue de la tempérance un plus bel exemple encore de sagesse. Savez-vous que dès le début de la campagne le général Joubert a interdit formellement la vente et la distribution aux troupes de toute espèce de spiritueux?

Conclusion

En voilà assez, Messieurs. Ce que j'ai appelé le plébiscite des nations me semble suffisamment probant. De tous ces exemples il ressort qu'on peut lutter avec succès contre l'alcoolisme. De tous ces exemples il ressort qu'on se trompe en prétendant qu'il n'y a rien à faire. Pardon! L'Etat peut et doit faire quelque chose.

Mais ici, attention! Le devoir de l'Etat ne supprime pas notre devoir. Et d'ailleurs l'Etat ne fera rien, si nous n'agissons pas ; il ne marchera qu'après nous. Et enfin l'Etat, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous... Et si l'Etat manque à sa mission, c'est chaque citoyen qui doit se frapper la poitrine et dire son *mea culpa*. L'action de l'Etat ne sera que la résultante de l'initiative privée. Il faut combattre l'alcoolisme... Tout le monde doit s'y mettre : l'Etat, je l'ai dit aujourd'hui, — mais aussi et surtout les particuliers, je le dirai dimanche. Venez et faites venir. La chose en vaut la peine.

COURTES INSTRUCTIONS POUR LA PRIÈRE DU SOIR

LXXIII

SERMON SUR LA MONTAGNE : EXPLICATION DU SIXIÈME COMMANDEMENT

Après avoir donné sur le cinquième commandement une interprétation et une ligne de conduite qui font loi pour les chrétiens, Jésus continue par une explication du sixième précepte.

« Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez pas d'adultère. Eh bien, moi, je vous le déclare, quiconque regarde une femme avec un mauvais désir à son sujet a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. » (Matth., v, 27-28).

Les pharisiens, sur ce point comme au sujet du meurtre, s'en tenaient à la stricte signification de la lettre de la Loi. Ils ne condamnaient que l'adultère proprement dit. Le divin Maître rend au sixième commandement, ainsi qu'il l'a fait pour le cinquième, toute son extension primitive. Il prohibe non seulement les actes extérieurs d'impureté, mais encore les actes intérieurs, les pensées, les désirs mauvais. Ici, comme en ce qui concerne la charité, il faut entendre : pensées, désirs, regards volontaires, conservés, entretenus, malgré qu'on ait remarqué l'obligation de les combattre et de les repousser. Que les consciences délicates, que les âmes chastes, faciles à se décourager, à se dérouter sous les coups des tentations, se rassurent donc et gardent la paix du cœur. Les imaginations, les pensées les plus humiliantes pour la chasteté, malgré leur durée, malgré leur fréquence, malgré même cette sorte de satisfaction qu'en éprouve notre misérable nature, ne sont nullement coupables tant que notre volonté dit *non*. « Le démon peut aboyer, a dit un saint docteur, il ne peut mordre celui qui ne veut pas l'être. » Un jour, une sainte qui, durant de longues années, avait été livrée à une véritable obsession du démon impur, se plaignait à Notre-Seigneur d'avoir été abandonnée : « Où étiez-vous donc, ô mon Seigneur, pendant cet épouvantable orage? — J'étais dans ton cœur, lui répondit le Sauveur, c'est moi qui gardais ta volonté et lui faisait dire *non*. »

Il y a plus, et cette considération doit nous encourager. Ces assauts, fatigants pour notre âme, sont une preuve que le démon n'est pas le maître chez nous ; il ne fait pas ainsi le siège des cœurs qui lui appartiennent. Ces orages, ces tentations épurent notre vertu comme le feu épure les métaux précieux, elles fortifient en notre cœur la chasteté. « Ainsi, dit le pieux saint François de Sales, que les grands vents qui soufflent sur les hauts sommets obligent les arbres à enfoncer plus profondément leurs racines dans le sein de la terre ; de même les tentations forcent l'âme à se réfugier davantage entre les bras de Dieu et à se confier entièrement à lui. » Enfin, nous trouvons là une preuve de notre faiblesse et du besoin que nous avons de la grâce ; et aussi quelle source de mérites dans ces luttes quotidiennes et toujours menaçantes!

* * *

Le divin Maître qui nous a donné un si parfait exemple de pureté exige de ses disciples qu'ils s'interdisent non seulement toute souillure extérieure, corporelle, mais même le désir et jusqu'à la pensée volontaire du mal. Quel respect nous devons avoir pour nos corps! « Ne savez-vous pas, écrivait l'apôtre saint Paul aux chrétiens de la ville de Corinthe, que vos membres sont le temple du Saint-Esprit qui habite en vous?... Ignorez-vous que vos corps sont les membres du Christ? » (I Cor., vi, 15, 19). Notre corps, le temple de l'Esprit-Saint! Notre corps, un membre du Christ! Comme cette pensée est bien faite pour nous

expliquer que le Seigneur réclame de nous une chasteté extérieure et intérieure !

En condamnant le seul regard impudique, Jésus-Christ nous enseigne que le premier moyen de nous préserver de toute impureté, c'est d'imposer une réserve absolue à nos yeux. C'est par eux, dit l'Ecriture, que la mort pénètre dans notre âme, comme le voleur par les fenêtres d'une maison. « Prenez garde, disait Moïse, de ne point laisser aller vos yeux et vos pensées en vous souillant dans les objets qui vous environnent. » (Nomb., xv, 39). Et le saint homme Job : « J'ai fait un pacte avec mes yeux pour ne pas même penser à une vierge. » (Job, xxxi, 1).

Pour la même raison, la modestie chrétienne exige des femmes mariées et des jeunes filles chrétiennes une extrême réserve dans le désir de plaire et d'être vues. Un tel désir peut si facilement devenir dangereux et coupable !

Enfants d'un siècle où l'immoralité s'affiche impudemment sur les places et les monuments publics, aux vitrines des marchands, dans les livres, les tableaux, les musées, savons-nous imposer à nos yeux une austère réserve, comme une haie protectrice ? Notre manque de retenue ou notre curiosité n'ont-ils pas été plus d'une fois pour nous la cause de violentes tentations, peut-être de lourdes chutes ? Que la recommandation du Sauveur et notre propre expérience nous servent du moins pour l'avenir.

* * *

Ecoutez ce que dit encore le divin Maître : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous ; car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, plutôt que tout votre corps soit jeté en enfer. Et si votre main droite vous scandalise, coupez-la et jetez-la loin de vous, car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, plutôt que tout votre corps aille en enfer. » (Matth., v, 29-30).

La volonté de Jésus est très claire, l'injonction est formelle. Si quelque objet, ou une personne, une compagnie, une affection, voire même un état, une position sociale, sont pour vous une occasion d'impureté, éloignez-les ou éloignez-vous vous-mêmes, promptement et sans hésiter. Quand même cette personne, cette affection vous seraient aussi utiles et aussi chères que le sont l'œil droit et la main droite ; alors même que la séparation devrait être aussi douloureuse pour vous que l'extraction d'un œil ou l'amputation de la main droite ; rompez avec cette personne, brisez cette affection. C'est l'ordre du Sauveur, il ne souffre ni discussion ni délai. Du reste, rien de plus sage : de deux maux, il faut choisir le moindre, un mal temporel est préférable à un mal éternel. Or il est incontestablement plus doux de vivre ici-bas avec un seul œil ou une seule main, que d'être à tout jamais plongé dans les flammes de l'enfer : voilà bien le plus grand et le plus redoutable des malheurs.

Notre confesseur ne fait donc que se conformer à la prescription du Seigneur Jésus lorsqu'il nous impose de rompre avec ce qui est pour nous une occasion prochaine de péché, sous peine de nous refuser l'absolution. En conscience, il ne peut agir autrement, quelque pénible, quelque dur que doive être le sacrifice pour notre cœur. Sa condescendance ne ferait que le rendre lui-même prévaricateur et coupable.

Du reste, le refus de fuir l'occasion prochaine de péché est une preuve que l'on n'a pas la contrition. Et en effet, l'occasion prochaine de péché consiste pour nous à nous exposer moralement et à peu près sûrement au péril d'offenser Dieu gravement.

Un exemple nous fera mieux saisir ce point important des occasions prochaines de péché. Un ouvrier, une ouvrière, sont allés travailler dans une maison, dans un atelier ; ils y ont rencontré une personne qui, par ses paroles, ses sollicitations, ses exemples, les a fait tomber plusieurs fois dans des péchés graves ; cette maison, cet atelier deviennent pour cet ouvrier et cette ouvrière une occasion prochaine de péché. Il en faut dire autant d'une personne qui fréquente une maison, une compagnie où elle se trouve en contact avec un ami, une amie qui la portent au péché. Pour elle, cette maison, cette compagnie, ces personnes sont autant d'occasions prochaines de péché avec lesquelles elle doit rompre, si elle ne veut compromettre son salut éternel. Le plus sage, dans le doute de ce qu'on doit faire, est de s'ouvrir à un confesseur éclairé et de se conformer à sa décision. Peut-on prendre trop de précautions, reculer devant un sacrifice, quoiqu'il coûte au cœur, lorsqu'il s'agit de sa vertu, de son âme, de son éternité ?

Tous les directeurs d'âmes et l'expérience de chaque jour s'accordent à démontrer que le seul moyen d'éviter le péché impur, c'est de fuir les occasions, de craindre même les plus éloignées, de se précautionner de toutes parts, d'éviter, autant qu'il se peut, même d'avoir à combattre. Hélas ! notre pauvre nature est si faible, si peu ferme contre elle-même ! Nous ne sommes pas plus forts que Samson, plus saints que David, plus sages que Salomon, et ils sont tombés !

Jetons un regard sur notre cœur : n'a-t-il pas connu de défaillances, n'a-t-il point de faiblesses à regretter pour avoir négligé la recommandation du divin Maître ? Si la tentation vient nous assaillir alors que nous aurons pris nos précautions, soyons assurés que la grâce de Dieu ne nous fera point défaut. Mais si nous nous exposons au danger, par curiosité ou parce que nous ne saurions nous décider à rompre certaines attaches et à fuir certaines occasions, certaines personnes dangereuses pour notre vertu, c'est en vain que nous espérons éviter les chutes.

Si notre âme a pris des chaînes aussi douloureuses à briser que s'il nous fallait nous arracher l'œil, nous couper le pied ou la main droite, méditons la parole du Seigneur, demandons-lui sa

grâce et armons-nous de courage. Ne vaut-il pas mille fois mieux pour nous vivre ici-bas sans cette personne, privés de cette affection, de cette société, que de jouir quelque temps des satisfactions qu'elles nous procurent et d'aller ensuite les expier dans les flammes éternelles? Le monde est insensé de ne pas le comprendre et de ne pas vouloir obéir à la parole de Jésus-Christ. Soyons plus sages que lui.

VARIA

X

LA RÉFORME DU CARACTÈRE

Mes frères,

Je voudrais ce soir aborder un sujet très important et très pratique : *la réforme du caractère.*

Sujet très *important.* S'il n'est rien dans le commerce ordinaire de la vie de plus agréable que le contact avec une nature heureusement douée, par contre il n'est rien de plus triste, de plus ennuyeux que de vivre avec une personne à l'humeur fâcheuse, au caractère singulier, fantasque, violent, opiniâtre, raboteux. — Un bon caractère, c'est une véritable puissance qui attire, qui s'impose sans le vouloir, qui triomphe de tous les obstacles sans les heurter de front, qui vaut mieux à certains points de vue que la fortune, l'intelligence et le génie. Un mauvais caractère, c'est une vraie calamité : pour celui qui en est affligé : car il se rend insupportable à lui-même bien souvent; pour ceux qui sont en contact avec lui : car une nature abrupte, taillée en biseau, heurte, froisse, meurtrit tout autour d'elle, et cause la ruine de la douce vie de famille ou même de la vie de communauté ; pour la religion elle-même : car le monde, attribuant à l'arbre ce qu'il y a de mauvais dans le fruit, se scandalise et nous dit : « Oui, vantez-nous la piété et la dévotion! Nous en voyons les résultats dans ces personnes anguleuses, acariâtres, mesquines, qui sont à charge à tous ceux qui les approchent, anges à l'église, démons à la maison. »

Il est donc très important pour notre propre bonheur, et surtout pour l'édification de ceux qui vivent en relations quotidiennes avec nous, que nous mettions sérieusement la main à cette grande œuvre de la réforme de notre caractère.

J'ai dit aussi que mon sujet était très *pratique.* Pratique pour les jeunes filles : car à leur âge où la nature reçoit encore docilement le pli qu'on lui imprime, où l'âme s'éprend d'une noble et généreuse ardeur pour le bien et la vertu, il est facile de redresser, de modifier, de corriger. Pratique pour les personnes plus âgées : car il est toujours temps de commencer à bien faire, et c'est par la lutte incessante contre soi-même que l'on acquiert cet esprit de sacrifice qui fait le fond du christianisme et en dehors duquel tout n'est qu'illusion.

Il faut donc 1° connaître son caractère, et 2° travailler à le corriger avec courage, constance et patience.

I. — *Il faut connaître son caractère.*

Cela n'est pas aussi facile que vous pourriez le croire au premier abord.

S'agit-il de notre prochain, nous avons des yeux de lynx; à l'œil nu, de prime abord, presque sans recherche, sans étude, nous découvrons les moindres saillies de ceux qui passent sous nos yeux. S'agit-il de nous, nous devenons myopes ; nous ne voyons pas en nous les défauts que nous avons remarqués si facilement dans les autres, et comme le pharisien à la porte du temple, nous sommes à nous dire tout bas : « Sans me flatter, je ne suis pas hautaine comme celle-ci, emportée comme celle-là, ni faible, ni légère, ni entêtée, ni susceptible. J'avoue que je tiens à mes idées, j'avoue que j'ai quelquefois la parole un peu vive ; mais ne faut-il pas avoir de l'énergie, n'y a-t-il pas une indignation légitime, ne faut-il pas défendre sa dignité personnelle? Je n'ai pas mauvais caractère, j'ai du caractère. »

La parole du poète est bien vraie :

On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.
Nous nous pardonnons tout et rien aux autres hommes.

« Plaignez-moi! dit une mère, j'ai un enfant qui me désole, qui ne respecte ni mon âge ni mon autorité. » — « Plaignez-moi ! dit à son tour l'enfant, j'ai une mère qui s'irrite, s'emporte et ne peut pas souffrir l'ombre d'une contradiction. »

« Plaignez-moi ! dit une épouse, je suis une incomprise. » — « Plaignez-moi! dit l'époux, si vous saviez quel boulet je traîne ! »

« Plaignez-nous, disent les serviteurs, il y a tant d'orgueil chez nos maîtres ! » — « Plaignez-nous, disent les maîtres, il y a si peu de dévouement chez nos serviteurs ! »

Eh bien, oui, je vous plains, si votre histoire est vraie. Mais allons au fond des choses : n'y a-t-il pas dans tout cela de l'injustice, de l'exagération ? Vous, mère qui vous désolez, ne voyez-vous point par exemple que vous lassez la patience de votre enfant par des reproches sans fin?... Tous, en un mot, ne voyez-vous pas que tout en étant crucifiés, vous crucifiez les autres ? Vous ne voyez pas juste, vous ne vous connaissez pas, vous ne savez pas reconnaître votre caractère.

Comment donc guérir votre œil, votre esprit qui voient faux ?

Avec un petit grain d'humilité.

Lorsqu'on vous signale pour votre bien tel ou tel défaut qu'on a remarqué en vous, ne vous récriez pas, ne faites pas la moue, ne cherchez pas à vous excuser : vous n'êtes pas bons juges en votre propre cause, et vous êtes portés à vous traiter avec indulgence et à vous voir meilleurs que vous n'êtes. Doucement et humblement, de quelque part qu'elles vous arrivent, accueillez les observations que l'on vous fait, et vous redresserez ainsi votre esprit et votre jugement. Et pour en-

trer immédiatement dans la voie des bonnes résolutions, ne vous dites pas tout à l'heure en sortant de l'église : « Oh ! comme tout ce qu'on a dit s'applique bien à madame ou à mademoiselle une telle ! C'était pris sur le vif, une vraie photographie ! » Mais bien plutôt : « Il doit y avoir dans mon caractère quelques défauts, je ne les vois peut-être pas très bien, mais si quelqu'un, un parent, un ami ou mon confesseur a la charité de me les signaler, je travaillerai courageusement à les corriger. »

II. — *Il faut travailler à corriger son caractère.*

Car c'est une œuvre où il faut du *courage*, avec de la *constance* et de la *patience*.

Avez-vous jamais visité un atelier de sculpture ? Il y a là des blocs de marbre, de pierre, absolument informes, bruts. Mais voici l'artiste qui prend le ciseau dans sa main. Il taille, il dégrossit, il détache tout ce qui lui paraît inutile, superflu, il a un idéal en tête et il veut le réaliser. Bientôt, à mesure que son travail avance, voyez ces formes gracieuses qui se dessinent : c'est un vase finement ciselé, une colonne élégante, une statue à laquelle il ne manque que le mouvement et la vie.

Eh bien ! chacun doit faire pour la réforme de son caractère ce que l'artiste opère dans cette matière brute qu'il transforme. Nous naissons avec une nature qui renferme en germe tous les vices, toutes les passions, tous les défauts. Taillons, coupons sans pitié, et notre être se transformera, et l'image de l'homme grossier et charnel, qui ne pense qu'à la terre, fera place à l'image de l'homme spirituel tel que Dieu le veut.

1. Mais la lâcheté, voilà un des grands obstacles à l'œuvre de réforme que nous voulons entreprendre. On redoute la peine, le combat, les efforts journaliers qu'exige l'accomplissement du devoir ; on se laisse entraîner par le courant au lieu de le remonter ; on a la velléité de se corriger, mais pas la volonté, ou bien l'on dit tout crûment : « C'est plus fort que moi. »

Oui, c'est plus fort que vous, si vous ne comptez que sur vos propres forces ; mais si vous vous appuyez sur Dieu, c'est moins fort que vous. Soyons plus énergiques, mes frères, sachons dire une fois pour toutes : « *Je veux* me corriger de mes défauts, *je veux* réformer mon caractère. »

Un des plus beaux modèles de cette énergie, de cette force d'âme, nous est offert en saint François de Sales. Né avec un tempérament porté à la violence, il sut si bien en comprimer l'ardeur qu'on ne put jamais surprendre en lui la moindre vivacité. A tel point qu'un jour quelques personnes lui reprochant de n'avoir pas réprimandé un jeune libertin qui l'avait insulté : « A vous dire vrai, répondit-il, je craignais d'épancher en un quart d'heure ce peu de liqueur de mansuétude que je tâche de recueillir depuis tantôt vingt-deux ans dans le vase de mon cœur. »

2. Au courage ajoutez la constance. Hélas ! nos efforts ne sont pas assez continus. Aujourd'hui, le vent souffle du côté des réformes parce qu'on a entendu une instruction, fait une bonne lecture ; le cœur est agité de remords ; c'en est fini... La nuit survient, les jours se passent : l'enthousiasme s'est calmé. Où sont toutes ces résolutions, tous ces projets ? Le vent a changé de direction, et il a tout emporté.

Mes frères, la vertu n'est pas le travail d'un jour, c'est le labeur de toute une vie, et celui qui n'est pas constant dans la lutte, celui-là n'aura jamais ni une piété sérieuse, ni une vertu solide ; il aura des désirs qui n'arriveront pas à terme, des aspirations qui n'aboutiront pas, des projets qui ne seront jamais complètement exécutés, et la réforme de sa vie ne sera jamais qu'une ébauche ou un rêve.

3. Il y a enfin des personnes qui tombent dans un dépit exagéré quand elles constatent leurs défaillances. Nous avons laissé notre mauvais caractère percer dans telle ou telle occasion : ne nous troublons pas inutilement, ce trouble viendrait de l'orgueil. Disons seulement : « Il fallait bien s'y attendre ; » et remettons-nous à lutter, à combattre avec autant et plus de vaillance qu'auparavant. Ecoutons encore saint François de Sales, il va nous dire comment doivent se faire ces remontrances douces et tranquilles : « Pour moi, dit-il, si j'étais tombé d'une grande chute, — et ces paroles peuvent s'appliquer à nos accès de mauvais caractère, — je ne voudrais pas reprendre mon cœur en cette sorte : « N'es-tu pas misérable et abominable qu'après tant de résolutions tu t'es laissé emporter ! Meurs de honte, ne lève plus les yeux au ciel ! » Mais je voudrais le corriger raisonnablement et par voie de compassion : « Mon pauvre cœur, nous voilà tombé dans la fosse à laquelle nous avions tant résolu d'échapper, ah ! relevons-nous, réclamons la miséricorde de Dieu. Courage ! soyons désormais sur nos gardes. Dieu nous aidera et nous ferons merveille. » Et sur cette représentation, je bâtirais une solide et ferme résolution de ne plus retomber dans la faute. »

Mes frères, je voudrais voir se fonder dans cette paroisse une confrérie formée de ceux qui promettraient d'éviter toute humeur violente, colère, acariâtre, difficile, fâcheuse, intolérante, et qui feraient toujours rayonner en eux, pour la plus grande édification et le bonheur de leurs frères, la mansuétude adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous l'appellerions la *Confrérie de l'amabilité*.

Tranquillisez-vous, mes frères, on ne vous demanderait point d'argent. On vous prierait seulement de faire inscrire votre nom par votre ange gardien sur les registres perpétuellement ouverts au ciel. Saint François de Sales, qui en serait le président d'honneur, vous donnerait le mot d'ordre des associés. Je vous le laisse en terminant : « Un saint triste, c'est-à-dire un saint qui a mauvais caractère, est un triste saint. »

SERMONS POUR LA FÊTE DE NOEL

III

Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

Gloire à Dieu au plus haut des cieux et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté. (Luc, II, 14).

Mes frères,

Les temps sont accomplis, et la terre fécondée par la prière des siècles a germé son Sauveur.

Cessez vos soupirs, ô patriarches, et vous, prophètes, retenez vos accents : car le Désiré des nations, celui qu'appelaient vos vœux et que désignaient vos oracles, est descendu parmi nous.

Et déjà la terre s'unit au ciel pour redire dans les transports de sa joie cet hymne à jamais triomphant : *Gloria in excelsis Deo !*

Oui, gloire, gloire éternelle à Dieu, car un Sauveur nous est donné ; et ce Sauveur, c'est le Verbe de Dieu : *Et Verbum caro factum est.* Ce Sauveur, c'est le fils du Très-Haut, c'est le roi de gloire, c'est la source de la grâce, c'est le Docteur des Docteurs : *Et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis.*

Qui dira, chrétiens, les mystères de sa conception et de sa naissance ? cette union ineffable de deux natures, l'une à jamais grande, noble et brillante, l'autre déchue, condamnée et maudite ? cet accord inaltérable qui fait que la volonté divine, sans rien perdre de sa grandeur et de son immutabilité, condescend aux faiblesses d'un être mortel, pendant que la volonté humaine garde intacte sa liberté, tout en se pliant infailliblement à toutes les exigences célestes ?

Et cependant ces deux natures, ces deux volontés, ne forment qu'une seule personne qui est à la fois : éternelle et mortelle, impassible et souffrante, toute-puissante et infirme.

O Jésus, loin de moi la pensée de scruter ces merveilles dont vous ne m'avez pas accordé l'intelligence !... Aux chants de l'admiration je préfère ceux de la reconnaissance et de l'amour. Ce sont les bienfaits de votre Incarnation que je veux célébrer aujourd'hui... Aussi bien ne ferai-je que continuer le cantique commencé, il y a plus de dix-huit siècles, sur les collines de Bethléem : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus.*

Tel est, en effet, mes frères, le double fruit qu'a produit l'Incarnation et que, avec l'aide de Dieu, nous examinerons dans cet entretien. 1° Jésus-Christ restitue à Dieu la gloire que l'homme avait voulu lui ravir : *Gloria in excelsis Deo.* 2° Jésus-Christ rend à l'homme la paix qu'il avait perdue en se révoltant contre Dieu : *Et in terra pax hominibus.*

Puisse la Vierge Mère attirer sur nous les bénédictions de Celui dont la naissance a été sa plus grande gloire ! Associons-nous aux hommages que lui rendent les tribus célestes en ce jour, en la saluant pleine de grâce. *Ave Maria !*

I. — *Gloria in excelsis Deo.*

1. — Dieu, mes frères, en créant l'homme, l'avait établi roi et pontife de la création. *Roi*, pour dominer par l'intelligence et par le cœur sur la nature tout entière. *Pontife*, pour se souvenir que sa majesté n'était qu'empruntée et que, pour être sur le trône, il n'en devait pas moins faire hommage à Dieu de toutes les merveilles qu'il contemplait autour de lui, et de celles beaucoup plus admirables qu'il entrevoyait en lui-même.

Tel était le plan divin ; tout autre eût été indigne de Celui qui, partout et toujours, trouve sa gloire dans le bonheur de ses créatures.

L'homme fut d'abord fidèle à ses devoirs. La reconnaissance ne lui avait pas permis d'oublier les bienfaits qu'il avait reçus de Dieu, et son âme immaculée ne pouvait pas encore penser au mal, sans frémir d'horreur.

Ce bonheur dura quelque temps ; puis vint le moment funeste où notre premier père, lassé du paradis terrestre, se révolta contre son créateur. C'était peu d'être roi ; c'était peu d'être pontife ; l'homme voulut être Dieu. « *Eritis sicut Dei*, vous serez comme des dieux, » lui dit le serpent, et l'homme s'écria : « Plus de maître, plus de servitude ! A moi la gloire, à moi l'indépendance, à moi la majesté ! *Non serviam !* Non ! je ne servirai point ! »

Mais, comme pour l'ange révolté, le châtiment, et un châtiment terrible, suivit aussitôt le crime. L'homme maudit, dépouillé, portant au front le stigmate de son crime, s'enfuit du paradis terrestre, poursuivi par cette sanglante ironie de Celui qu'il eût voulu détrôner : « Voyez-vous Adam ? Il est devenu semblable à nous ! *Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est, sciens bonum et malum.* »

Il semble, mes frères, qu'après une telle punition, le roi découronné de la création eût dû pour jamais revenir à la soumission et au repentir, et, du fond de sa misère, pousser vers le ciel ce cri auquel Dieu ne résiste jamais : « Pardon, mon Dieu, pardon ! »

Il n'en fut rien.

En vain Dieu fit-il périr le genre humain presque tout entier sous les eaux du déluge ; en vain le couvrit-il de confusion au pied de la tour de Babel ; en vain proclama-t-il ses droits du haut du Sinaï, au milieu des éclairs et du tonnerre. Au lieu de courber le front sous la main qui le frappait, l'homme le releva avec plus d'audace que jamais, et, plutôt que d'adorer Dieu, il adora les astres, les animaux, les plantes ; il fit plus : il s'adora lui-même.

L'homme persévéra dans ses erreurs, et quand Jésus-Christ vint, selon l'énergique parole de Bossuet, « *Tout était Dieu, excepté Dieu lui-même.* »

C'est ce moment que choisit le Verbe éternel, la seconde personne de la sainte Trinité, pour exé-

cuter le dessein qu'il avait conçu de toute éternité de s'unir à une nature créée. Et c'est alors que dans la splendeur des cieux se passa cette scène à jamais admirable dont le Roi-prophète et l'Apôtre des Gentils nous ont fait le tableau.

Le Fils de Dieu parut devant son Père et lui dit :

« O mon Père, les sacrifices et les offrandes des hommes vous sont en horreur, car elles sont souillées : *Hostiam et oblationem noluisti.* Laissez-moi revêtir le corps que vous m'avez préparé de toute éternité : *Corpus autem aptasti mihi.* Laissez-moi accomplir ma destinée. Il est écrit que je dois faire votre volonté. Eh bien ! mon Dieu, me voici ; oui, je ferai votre volonté : *In capite libri scriptum est de me ut faciam, Deus, voluntatem tuam.* Oui, mon Dieu, je le veux comme je l'ai toujours voulu ; mon cœur brûle du désir d'accomplir vos saints commandements. *Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.* » (Héb., x, 5-10 ; Ps. xxxix, 8-9).

Ne reconnaissez-vous pas là, mes frères, le langage divin de celui qui, plus tard, pouvait dire avec vérité : « Ma nourriture à moi, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, c'est d'accomplir son œuvre ? *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus.* »

Et ces autres paroles qui font connaître avec une invincible clarté le but qu'il poursuivait : « Ce que je veux, ce n'est pas ma gloire, c'est celle de mon Père. *Non quæro gloriam meam, sed honorifico Patrem meum.* »

L'homme avait refusé à Dieu la gloire qu'il lui devait, et c'était pour réparer cette injustice que Jésus-Christ descendait sur la terre. L'Incarnation, en effet, atteignait complètement ce but en faisant resplendir d'une façon merveilleuse les deux perfections divines que l'homme, par son péché, refusait de reconnaître à Dieu : la toute-puissance et la bonté.

a) En jetant au ciel, comme un défi suprême, son *Non serviam,* l'homme niait la toute-puissance de Dieu, dont il bravait de la manière la plus audacieuse les foudres et les menaces. Mais voici que la venue de Jésus-Christ confond à jamais son orgueil !

Qui a pu réunir la nature divine et la nature humaine ? Comment cette union a-t-elle pu se former ? Un homme-Dieu ! Un Dieu-homme ! Grand Dieu, est-ce possible ? Le Dieu ne sera-t-il pas amoindri ? l'homme ne sera-t-il pas consumé ?

O prodige ! ô mystère incompréhensible ! La raison humaine, à l'aspect des abîmes que tu renfermes, recule épouvantée, et, contrainte de formuler en tremblant cette question : Comment cela a-t-il pu se faire ? elle accepte sans murmurer cette réponse de la Vierge Mère : « *Fecit potentiam in brachio suo.* Ah ! c'est que Dieu a déployé la puissance de son bras ! »

Et les Pères, que je vois après elle accourir au berceau de l'enfant-Dieu, manquent de termes pour exprimer leur admiration. « L'Incarnation, disent-ils, est un abîme impénétrable, une mer profonde, un gouffre insondable, un océan immense ; c'est la magnificence de Dieu, la gloire suprême du Père, le terme de l'immensité de l'amour de Dieu et de sa puissance, la plénitude inexplicable de sa divinité. »

Saint Augustin, en particulier, parle de l'Incarnation en termes magnifiques. « Dieu, dit-il, tout infini en puissance qu'il est, n'a rien *pu* donner davantage ; tout infini en sagesse qu'il est, n'a rien *su* donner davantage ; tout infini en richesses qu'il est, n'a rien *eu* à donner davantage. *Cum enim Deus sit omnipotens, plus dare non potuit ; cum sit sapientissimus, plus dare nescivit ; cum sit ditissimus, plus dare non habuit.* »

b) La bonté de Dieu, dans l'Incarnation, ne brille pas d'un éclat moins vif que sa toute-puissance.

L'homme avait méconnu cette bonté ; au lieu de reconnaître en Dieu un Père qui ne châtie qu'à regret, il s'était plu à le regarder comme un tyran dont la cruauté pouvait seule égaler l'injustice.

L'Incarnation, ici encore, vient d'une manière éclatante venger Dieu et donner tort à l'homme.

Dieu, en effet, avait ici à concilier deux intérêts tout à fait opposés : ceux de sa justice et ceux de sa miséricorde. S'il punissait les hommes comme ils le méritaient, que devenait sa miséricorde ? S'il leur pardonnait sans exiger d'eux la réparation, que devenait sa justice ? Alternative difficile que Dieu résout par un miracle de bonté.

Ne crains pas, ô justice immortelle ! tous tes droits seront respectés. Une réparation complète, rigoureuse, sera inexorablement exigée ; la victime, une victime noble et sans tache, sera broyée sous la douleur comme le froment sous la meule, et dans son cœur inanimé tu viendras recueillir l'expiation surabondante.

Et toi, douce miséricorde de mon Dieu, ne tremble pas pour tes adorables prérogatives ! Car la Victime pour laquelle tu demandes grâce à ton Juge, ce n'est pas le coupable, c'est le Fils même du Juge, du Juge qui ne peut se résoudre à frapper les accusés et met à leur place son Fils unique pour pouvoir à la fois punir et pardonner.

Inclinons-nous, chrétiens, et admirons en silence un tel excès d'amour ; ou plutôt, non, chantons avec le Roi-Prophète le cantique de la louange éternelle : « *Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.* Rendez gloire au Seigneur parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle. »

Oui, louons le Seigneur parce qu'il a porté l'amour du monde jusqu'à lui sacrifier son Fils unique : *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret.*

O mon Dieu, vous êtes tout amour ! *Deus charitas est !* Et qui pourrait en douter après l'Incarnation ? Oh ! oui, l'Apôtre bien-aimé était tout inspiré quand il s'écriait : « *Deus charitas est. In hoc apparuit charitas Dei in nobis quoniam Filium suum unigenitum misit Deus in mundum.* Dieu

a montré qu'il était tout amour, en envoyant dans le monde son Fils unique. »

C'est ainsi, mes frères, que l'Incarnation, chef-d'œuvre de la toute-puissance et de la bonté de Dieu, lui restitue d'une manière très excellente la gloire que le genre humain avait voulu lui ravir.

2. — Et, cependant, cette gloire ainsi restituée à Dieu n'est rien auprès de celle dont l'Incarnation devient la source éternellement féconde. Par droit de naissance et par droit de conquête, Jésus-Christ est devenu notre Chef, notre Pontife et notre Roi. *Par droit de naissance*, car si la nature humaine le range parmi les créatures, sa nature divine l'élève infiniment au-dessus d'elles. *Par droit de conquête*, car par sa victoire sur le démon il nous a rachetés de l'esclavage pour nous donner place autour de son étendard.

Ah ! mes frères, c'est ici qu'il faudrait le cœur embrasé et les lèvres brûlantes d'un saint François d'Assise ou d'une sainte Thérèse pour méditer et chanter les merveilles de l'Incarnation.

Jésus-Christ notre chef, Jésus-Christ notre pontife, Jésus-Christ notre roi devient le médiateur unique chargé de transmettre à Dieu les hommages de la terre redevenue fidèle. Et voilà que toutes ces adorations, que toutes ces louanges, que tous ces cris de repentir et de détresse, que tous ces chants d'amour et de reconnaissance, en passant par le cœur divin du Rédempteur, s'y purifient comme dans une fournaise ardente et en sortent divinisés. En sorte que nos prières, à nous pécheurs, si timides et si faibles, si chétives et si misérables, arrivent à Dieu dépouillées de leurs imperfections et revêtues d'une valeur infinie.

Car maintenant, tout ce que nous faisons pour Dieu nous le faisons avec Jésus, en Jésus, par Jésus. C'est en union avec lui que nous prions ; en sa grâce que nous prions ; par son intermédiaire que nous prions. *Cum Ipso, per Ipsum et in Ipso.* Et Dieu, que nos hommages honoraient si peu, en retire, après l'Incarnation, une gloire infinie. Ce n'est plus nous qui prions, c'est Jésus-Christ qui prie en nous, et c'est sa voix qui, du fond de nos âmes, monte vers le ciel pour dire : *Gloria in excelsis Deo.*

Ah ! chrétiens, qu'est-ce qui vous retient désormais ? Quel motif pourrez-vous alléguer pour ne point prier, pour ne point rendre gloire à Dieu ? Jésus-Christ n'est-il point là pour vous aider, pour vous suppléer, pour vous embraser, pour transformer la plus petite mortification en sacrifice d'agréable odeur, la plus petite supplication en adoration magnifique, le plus petit regret en contrition profonde ?

N'attendons plus. Trop longtemps nous avons vécu dans l'oubli de nos devoirs envers Dieu. Tournons-nous vers Jésus et disons-lui : « O Jésus, désormais vous ne serez plus seul à glorifier votre Père ! Voici notre intelligence, voici nos lèvres, voici notre cœur ; à partir de ce jour nous vous les consacrons sans retour, pour que vous nous appreniez à étudier, à chanter, à aimer les grandeurs divines. Puissions-nous à ce prix montrer tout le repentir que nous cause notre ingratitude passée, et le désir ardent que nous avons d'être désormais des enfants soumis, reconnaissants et fidèles jusqu'à la mort. »

II. — *Et in terra pax hominibus.*

Jésus-Christ, mes frères, a donc réalisé divinement la première partie du programme que lui avaient tracé les anges, messagers de sa venue : *Gloria in excelsis Deo.*

Mais là ne se bornait point la tâche qu'il devait accomplir. Roi du ciel par sa divinité, roi de la terre par sa glorieuse humanité, il fallait qu'il remplît le ciel et la terre de ses bienfaits. Comme homme, il avait rendu gloire à Dieu ; comme Dieu, il devait rendre la paix à l'homme.

Le Christ ne s'est pas reposé avant le complet achèvement de son œuvre et, comme nous allons le voir dans cette seconde partie, il a magnifiquement rempli la dernière des promesses angéliques : *Et in terra pax hominibus.*

1. — « La paix, dit saint Augustin, est la tranquillité de l'ordre. *Pax est tranquillitas ordinis.* »

Si j'en crois cette définition, avant la venue du Messie, l'homme était en guerre avec Dieu, avec ses frères, avec lui-même.

a) Avec Dieu d'abord. En refusant de se soumettre à l'Eternel et de transmettre à cet Etre adorable les hommages de la création, l'homme avait profondément troublé l'ordre de la nature. Mais cette criminelle perturbation, bien loin de lui assurer le bonheur qu'il espérait, n'avait fait que lui enlever la paix dont il avait jusqu'alors joui dans tous ses rapports avec Dieu. A l'amour dont brûlait le Créateur, succéda le désir de la vengeance. Dieu ne pouvait plus que haïr cet être ingrat et perfide qui lui devait tout et qui lui refusait tout ; qui lui appartenait corps et âme, et qui voulait secouer son joug ; qui oubliait tous les bienfaits dont il avait été comblé, et ne montrait plus qu'indifférence, mépris et révolte.

L'homme n'avait pas vis-à-vis de Dieu une attitude moins ennemie. Il se souvenait encore de son existence, mais c'était pour l'outrager. Il regardait encore le ciel, mais c'était pour le maudire. Sa bouche, qui ne sait plus ce que c'est qu'adorer et prier, laisse échapper à flots les blasphèmes les plus impies et les railleries les plus insultantes. Et comme les personnes qu'on a offensées sans raison sont celles qu'on hait avec le plus de fureur, il hait Dieu de cette haine effroyable et sauvage dont quelques hommes nous donnent encore aujourd'hui l'épouvantable spectacle.

b) La rupture de la paix entre Dieu et l'homme avait eu pour conséquence inévitable la guerre entre celui-ci et *ses semblables.*

L'autorité de Dieu rejetée, quel code pouvait régler les rapports des hommes entre eux ? La loi naturelle ? Mais on l'avait déchirée lorsqu'on s'était révolté contre Dieu. Le droit ? Mais tous les

hommes étant égaux, qui se chargerait de punir les transgressions du droit? qui défendrait les faibles contre les puissants, les pauvres contre les riches, les opprimés contre les oppresseurs ?

Mais si aucune sanction n'était apportée au crime, qui pouvait arrêter les convoitises, les passions que le péché avait fait naître dans le cœur de l'homme ? Les fils d'Adam, continuellement exposés aux attaques de leurs frères, allaient donc avoir à subir cette alternative : ou bien obéir à des usurpateurs, ou bien vivre en guerre continuelle. Incessamment opprimé d'un côté, chaque jour attaqué de l'autre, où l'homme trouverait-il la paix ?

c) La guerre était peut-être encore plus vive *en lui-même*. C'est là surtout que le péché avait troublé l'ordre établi par Dieu. L'âme en se soumettant une fois au corps, s'était donné un tyran impérieux dont il fallait subir les exigences et exécuter les caprices sans trêve ni relâche. En vain maudissait-elle sa faute ; en vain ne montrait-elle que du dégoût et de l'horreur pour ces plaisirs et ces jouissances dont, un moment, elle avait été altérée ; il fallait aller, aller toujours plus avant dans la fange du mal et du péché.

Elle avait été créée pour le beau, et on lui faisait adorer des turpitudes sans nom. Elle avait été créée pour le vrai, et il lui fallait proclamer et confesser le faux. Elle avait été créée pour le bien, et c'était des crimes les plus honteux et les plus inouïs qu'elle se nourrissait chaque jour.

Et quand, parfois, par une nécessité de sa nature qui faisait son plus grand tourment, elle s'élançait de toute la puissance de ses facultés, de toutes les forces de son être, vers le Beau infini, vers le Vrai infini, vers le Bien infini qui est Dieu, Dieu se dérobait à ses étreintes ; et elle retombait dans sa boue, mille fois plus infortunée que ce maudit du paganisme qui mourait de faim et ne pouvait saisir les fruits qui effleuraient ses lèvres, qui brûlait de soif et ne pouvait avaler une goutte de l'eau dans laquelle il était plongé tout entier...

Et puis, le remords était là, le remords qui, comme un vautour insatiable, s'était abattu sur sa proie et la dévorait sans relâche, tandis que le désespoir, entré après lui, montrait à l'âme la figure irritée de Dieu et les flammes éternelles de l'enfer dans lesquelles il allait tomber pour jamais.

2. — En guerre avec Dieu, en guerre avec ses semblables, en guerre avec lui-même, l'homme, mes frères, était, pour surcroît de douleur et de regret, forcé de constater l'impuissance où il était de combler l'abîme qu'il avait creusé lui-même sous ses pas.

Pour rentrer en paix avec Dieu, il fallait obtenir le pardon du péché commis. Seul, un sacrifice pouvait mériter ce pardon ; mais, pour mériter devant Dieu, il faut la grâce, et l'homme l'avait perdue !

D'ailleurs, l'offense infinie faite à Dieu par le péché exigeait une réparation infinie, et aucune créature, si parfaite qu'elle fût, ne pouvait la fournir. « Notre péché, dit saint Ambroise, était si énorme, que nous ne pouvions être sauvés sans que le Fils unique de Dieu mourût pour nous. *Tantum fuit peccatum nostrum, ut salvari non possemus aliquando, nisi Unigenitus Filius Dei moreretur pro nobis.* »

Il ne pouvait pas davantage se réconcilier avec ses semblables, car aucune société ne saurait subsister sans Dieu, et Dieu s'était retiré des hommes.

Quant à trouver la paix dans la satisfaction de ses passions, l'homme un instant l'avait espéré. Il avait cherché les honneurs, et les honneurs ne lui avaient apporté qu'ennui et dégoût. Il s'était plongé dans les plaisirs, et les plaisirs l'avaient écœuré. Il s'était complu dans les richesses, et les richesses lui avaient enlevé le repos et l'amitié de ses proches. Et l'homme, après tous ces essais, s'était vu forcé de s'écrier : « *Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis?* A quoi nous a servi l'orgueil? Qu'avons-nous retiré de l'éclat des richesses ? *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas.* Vanité des vanités, et tout est vanité ! »

3. — Mais, mes frères, Jésus-Christ vint, et, par sa glorieuse Incarnation, remit l'homme en paix avec Dieu, avec ses semblables, avec lui-même.

Nous avons vu plus haut que ce qui nous séparait de Dieu, c'était l'obligation d'offrir à ce Dieu une satisfaction infinie. Nous avons vu également que nous étions impuissants à exécuter cette condition. Jésus-Christ le fit pour nous ; homme, il souffrit ; Dieu, il souffrit infiniment. Ce qu'un Dieu seul, ce que l'homme seul ne pouvait, l'Homme-Dieu le fit, et l'expiation fut complète.

Que craignez-vous maintenant, pécheurs? La dette est payée, l'abîme est comblé. Que tardez-vous d'aller vous jeter dans les bras de Dieu, de lui dire : *Mon Père ?*

Car voici que par une conséquence merveilleuse de l'Incarnation, Dieu, en faisant de son Fils notre frère, nous a adoptés pour enfants. Et quand les hommes, enfin convaincus de leur ignorance, s'adressent au Messie et lui disent : « Seigneur, apprenez-nous à prier, *Domine, doce nos orare,* » le premier mot que celui-ci leur enseigne est celui de « Père » : « *Pater noster, qui es in cœlis.* » Et ce nom de Père, appliqué à Dieu, est quelque chose de si suave et de si vrai, que l'humanité s'en empare avec transport et le répète pendant des siècles comme un gage inaltérable de paix, d'union et d'amour.

En devenant enfant de Dieu, l'homme cessa de voir des ennemis dans ses semblables. Ce n'étaient pas seulement des amis, c'étaient des frères, des frères rachetés du même sang que lui, engendrés à la même grâce, appartenant au même maître, adoptés par le même père. Il les aime désormais autant que lui-même, et la seule ambition qu'il ait est de se sacrifier à leur bonheur dans cette vie et à leur salut dans l'autre.

La paix qu'il goûte au-dedans de lui-même, mes

frères, est tout aussi vive. Les remords ont disparu pour faire place à la joie d'une bonne conscience. Le désespoir s'est retiré devant une humble confiance et une ferme espérance. Le corps, remis sous la dépendance de l'âme, fait taire ses murmures devant ses saintes exigences, et si l'aiguillon salutaire de la concupiscence force encore saint Paul à s'écrier : « *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Qui me délivrera de ce corps de mort ? » je l'entends ajouter aussitôt : « La grâce de Dieu, par le moyen du Christ. *Gratia Dei per Jesum Christum.* » (Rom., VII, 23-25).

Jésus-Christ, dites-le moi, mes frères, pouvait-il réaliser plus complètement sa seconde promesse : *Et in terra pax hominibus ?*

Péroraison

Je vous ai exposé, mes frères, les fruits merveilleux de l'Incarnation, et vos regards, bien souvent, se sont portés vers le ciel pleins d'admiration et d'amour.

Mais, chrétiens, l'admiration et l'amour ne suffisent pas. Ce n'est point par des paroles, mais par des actes, qu'il faut montrer à Dieu que ses bienfaits ne sont pas tombés dans des cœurs vides et stériles.

Le Christ, par sa venue, a dissipé les ténèbres de l'idolâtrie. Debout, âmes trop longtemps endormies, debout ! *Hora est de somno surgere !*

Le Christ a rendu gloire à Dieu. A vous de l'imiter.

Le Christ vous a rendu la paix. A vous de la conserver.

Ayez bonne volonté, et marchez ! Marchez avec la foi au cœur, et aux lèvres le cri de guerre du moyen âge : « *En nom Dieu, combattons !* » Marchez contre tout ce qui s'opppose au règne de Jésus-Christ, et vous arriverez vainqueurs et triomphants à ce jour béni où la gloire de Dieu resplendira à vos yeux de tout son éclat et où commencera pour vous la paix qui n'aura point de fin. Ainsi soit-il !

ENTRETIENS SUR LES ÉVANGILES DU DIMANCHE

V

Noël

NOS ESPRITS ET NOS CŒURS EN PRÉSENCE DE LA CRÈCHE

Il est peu de gens chez lesquels les aimables solennités de Noël ne réveillent, avec les souvenirs d'enfance, des émotions religieuses. Pour beaucoup, la foi ne vit plus que par ces lointaines impressions d'un passé bien différent du présent. Elle se ranime un instant comme une lueur bienfaisante dans leur cœur sombre et désolé, pour leur faire entrevoir les joies disparues, les vérités oubliées, les ruines de leur conscience. La joyeuse sonnerie des cloches, les apprêts de la crèche, la seule date, le nom seul de Noël, c'en est assez pour faire vibrer au lond de leur âme ces douces et sereines harmonies de la foi, étouffées par le tumulte de la vie. Ce jour-là, les églises voient venir beaucoup de ces hommes que l'*Adeste fideles* et les autres cantiques de cette fête, pleins de suave allégresse, y ramènent. Que les portes leur en soient ouvertes ! Permettons, chrétiens, que ces étrangers nous prennent nos places, et si quelque chose nous choque en eux, endurons-le patiemment. C'est la grâce qui les a conduits là : laissons faire Dieu.

Si les mystères de Noël émeuvent et attirent ceux qui se sont laissé égarer dans les voies du siècle, avec quelle force et avec quel charme ne doivent-ils pas agir sur nos âmes croyantes !

En face du berceau de Jésus : 1° quelles pensées doivent se trouver dans nos esprits ? 2° quels sentiments doivent se trouver dans nos cœurs ?

La réponse à ces deux questions me fournira le partage de cet entretien.

O Marie, vous êtes en ce jour au plus haut degré de votre bonheur et de vos gloires ! Au grand étonnement de la nature, vous avez donné naissance à votre divin Auteur. O Vierge, ô Mère, nous vous saluons, nous vous implorons par la parole de l'Ange : *Ave, Maria !*

I. — *Les pensées de nos esprits.*

Pour bien saisir le mystère de Noël, notre esprit doit considérer successivement les abaissements et les grandeurs de celui qui vient à nous dans la crèche.

1° « *Descendit. Il est descendu.* » C'est par ce mot expressif que le Symbole ouvre l'histoire du Verbe incarné. Son premier pas dans la voie qui le conduit à nous le met au-dessous des anges. Il se fait homme : *Homo factus est.* Mais ce n'est pas assez. Le Sauveur prend la nature humaine dans son état d'infirmité et de faiblesse, il se fait enfant : *Invenietis infantem.* Enfin il franchit un troisième degré, il se fait pauvre : *Positum in præsepio.* Selon l'expression de Bossuet, il a peine à trouver un lieu assez bas où il puisse faire son entrée dans le monde. Il trouve une étable abandonnée : c'est là qu'il descend. *Descendit.* C'est là que son humble mère, après l'avoir enveloppé de langes, est obligée de le coucher dans une mangeoire d'animaux.

Tels sont les anéantissements du Fils de Dieu au jour où il fait son entrée visible dans le monde.

Montrons maintenant qu'à ces suprêmes bassesses de sublimes grandeurs sont associées en un harmonieux et puissant contraste.

2° Et d'abord la naissance de Jésus à Bethléem atteste que les plus hautes puissances de la terre ne sont que les instruments de ses volontés. « Que faites-vous, s'écrie Bossuet, que faites-vous, prince du monde, en mettant tout l'univers en mouvement

afin qu'on vous dresse un rôle de tous les sujets de votre empire? Vous en voulez connaître la force, les tributs, les soldats futurs et vous commencez pour ainsi dire à les enrôler. C'est cela ou quelque chose de semblable que vous pensez faire. Mais Dieu a d'autres desseins, que vous exécutez sans y penser par vos voies humaines. Son Fils doit naître à Bethléem, humble patrie de David; il l'a fait ainsi prédire par son prophète, et voilà que tout l'univers se remue pour accomplir cette prophétie. Jésus, fils de David, naît dans la ville où David avait pris naissance. Son origine est attestée par les registres publics, l'empire romain rend témoignage à la royale descendance de Jésus-Christ, et César qui n'y pensait pas exécute l'ordre de Dieu [1]. »

Si maintenant, après avoir envisagé les circonstances qui précédèrent la naissance du Sauveur, nous envisageons son auguste berceau, d'autres merveilles s'offrent à nous.

Celui qui daigne commencer une vie humaine a été engendré avant l'aurore, dans les splendeurs des saints.

Il se tait et il est le Verbe éternel, la parole toute-puissante du Père.

Il est renfermé dans une crèche et son immensité remplit l'univers. *Mundum implens, in præsepio jacens.*

Il se laisse bercer dans les bras d'une femme et il soutient le monde. Tandis que sa mère le serre contre son cœur dans une étreinte tendre et timide à la fois, les plus fiers séraphins se voilent tremblants devant sa face.

Ce faible enfant est l'égal de Dieu, Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, sans lequel Dieu n'a jamais été, car il est la forme de sa substance et la splendeur de son éternelle gloire.

Il naît à l'heure la plus obscure de la nuit; mais dans l'ombre immense, deux globes célestes, Jupiter et Saturne, concentrent leurs splendeurs dans un même point du firmament et forment une radieuse constellation comme pour saluer leur créateur. Bientôt toutes les planètes achèveront ensemble leur révolution, feront leur jubilé et confondant leurs feux éclaireront d'une merveilleuse lueur la première année de l'Emmanuel.

Le royal nouveau-né n'a pour former sa cour que les plus simples et les plus pauvres d'entre les hommes. Mais les législateurs, les sages, les maîtres du monde, les peuples illustres viendront entourer son berceau et lui offrir le tribut de leurs plus humbles hommages. Et en attendant, là-haut, dans les cieux, les anges célèbrent sa nativité par des cantiques d'allégresse et chantent au milieu de la nuit : *Gloria in excelsis Deo!*

Si, maintenant, nous nous demandons quelles furent les conséquences de l'avènement de Jésus, la réponse à cette question va nous révéler d'autres sublimités.

[1] *Elévations sur les Mystères*, XVIe semaine, Ve Elévation.

Quand le Sauveur vint au monde, le monde ne soupçonna même pas ce fait, le plus important de son histoire. On n'en sut rien à la cour d'Auguste où Virgile chantait un autre enfant. On l'ignora à la cour d'Hérode. Tout l'univers gravitait autour de Rome, où l'empire de la force s'unissait à celui de l'intelligence.

Et pourtant, au moment où Jésus s'incorpora à la famille humaine, les destinées et la condition des choses et des peuples furent profondément modifiées. « L'ordre de l'univers est changé par cette naissance, dit le savant et pieux cardinal de Bérulle ; Jésus naissant est la source de toutes les opérations de grâce et de gloire, le premier mobile, non seulement des cieux, mais de tout l'univers, source et cause de tous les effets naturels et surnaturels. Ainsi, les cieux n'influent plus en la terre, qui influe dans les cieux. Le soleil visible n'éclaire pas autant le monde planétaire que cet enfant, vrai Soleil de l'éternité, éclaire le paradis de la lumière de gloire. O influence, ô effet, ô lumière, ô grâce de Jésus naissant! »

Ce mystérieux rayonnement dont le divin Enfant poursuit toutes choses se fait puissamment sentir dans l'histoire.

Certes, lorsque Joseph se rendit à Bethléem pour y faire enregistrer son Fils, on eût bien étonné l'officier romain qui prit son nom si on lui eût dit que de la première année de cet enfant né d'une mère pauvre sur un grand chemin il faudrait dater l'ère moderne.

Il en fut ainsi cependant. Le berceau de Jésus-Christ est la limite suprême du monde ancien et du monde nouveau. Les âges avaient commencé leur cours sous la main du Dieu créateur; ils le recommencent sous la main du Dieu rédempteur. L'humanité, oubliant les heures qu'elle a vécues sans Celui qui depuis quatre millénaires faisait son attente, compte les périodes de sa vie à partir du moment où les anges ont chanté dans les hauteurs des cieux : « Réjouissez-vous, aujourd'hui il vous est né un Sauveur. »

Si véhémente a été l'empreinte dont le Christ naissant a marqué la durée, que les nations de l'Occident firent longtemps dater le commencement de l'année du jour auquel est attachée la mémoire de l'avènement tant désiré. Plusieurs peuples de l'Europe catholique, notamment les Italiens, ont gardé jusqu'à nos jours la coutume de fêter le nouvel an le vingt-cinquième jour de décembre. On souhaite le *bon Noël*, comme chez nous au premier janvier la *bonne année*. On fait échange de compliments et de cadeaux ; on écrit aux absents ; habitudes nationales dignes d'un religieux respect, car elles sont tout imprégnées des souveraines influences de la foi.

Ainsi, soit qu'on envisage la Nativité en elle-même, soit qu'on considère les faits qui lui font cortège, les plus hauts aspects se révèlent à l'intelligence.

Nous venons de dire quelles pensées cet événement surnaturel doit réveiller dans nos esprits.

Montrons maintenant quels sentiments il doit faire naître dans nos cœurs.

II. — *Les sentiments de nos cœurs.*

Nous devons offrir à l'enfant de Bethléem l'hommage d'un triple sentiment : sentiment de profond *respect*, de vive *joie*, d'ardente *charité*.

1° Les abaissements de l'Emmanuel ne doivent pas nous faire perdre de vue sa majesté infinie. Malheur à nous si la sublime familiarité que le Créateur témoigne à sa créature nous faisait oublier un moment ce qu'il est et ce que nous sommes !

O Jésus naissant, plus vous vous abaissez pour moi, plus je m'humilie devant vous. Je vous envoie, des profondeurs de mon indignité, l'hommage anéanti de mes adorations et de ma dépendance absolue. Je m'unis à votre très pure et très heureuse mère, à l'admirable Joseph, aux anges et aux bergers, à toute l'Eglise de la terre et du ciel pour vous glorifier. *Gloire à vous*, ô Jésus, *dans les hauteurs des cieux*. Mais aussi *gloire à vous* dans les abîmes de misère et de faiblesse que vous visitez avec tant de clémence.

2° Mais ce n'est pas assez d'entourer l'Enfant-Dieu de tout ce que le respect a de plus profond, il faut encore lui offrir les transports d'une ineffable allégresse.

Celui qui naît aujourd'hui vient en effet réparer nos crimes, nous arracher à nos erreurs, à nos passions, à nos faiblesses. Il vient nous relever par sa grâce, nous consoler par sa présence, nous instruire par son exemple.

Non seulement il nous guérit de tous nos maux, mais il exauce tous nos vœux, car il rend en sa personne Dieu accessible à l'homme éternellement possédé du désir de le voir, de l'entendre, de s'unir à lui. Malgré ses ténèbres et ses crimes, jamais, au cours des siècles, cette aspiration ne s'éteignit dans son sein. Elle est comblée aujourd'hui. Le Fils de Dieu, associé à la nature humaine, daigne se montrer et se donner à nous.

Livrons donc nos cœurs à la joie à laquelle les anges nous convient et que l'esprit chrétien veut voir dominer dans nos âmes en ces mémorables jours. Rappelons-nous que, pour nos pères, Noël signifiait allégresse, et qu'ils avaient fait de ce mot un cri par lequel ils saluaient tous les événements heureux. Ils aimaient à célébrer la divine naissance en de naïfs cantiques dont plusieurs, transmis de bouche en bouche, ont traversé les siècles. Pourquoi faut-il que ces pieux usages aillent s'effaçant parmi nous ? Efforçons-nous de conserver ces douces traditions de la foi.

O Jésus, je veux célébrer avec enthousiasme le bienfait de votre venue et inviter toutes les créatures régénérées par votre avènement à vous louer, à vous exalter et à vous bénir !

3° Enfin l'Emmanuel dans son berceau a droit au tribut de notre amour.

L'enfance et les abaissements du Sauveur révoltaient l'impie Marcion. « Otez-moi, disait-il, ces langes honteux et cette crèche indigne du Dieu que j'adore. La belle gloire pour le Tout-Puissant de se faire concitoyen de la plus misérable bourgade du monde ! »

Ce chef de secte reçut de Tertullien cette réponse : « Ces humiliations ne sont pas indignes de Dieu puisqu'elles sont utiles à notre salut, et tout ce qu'on donne ici à la majesté du Christ, on le ravit à son amour. » Saint Bernard semble faire écho à l'illustre docteur lorsqu'il dit en parlant de l'enfant de Bethléem : « *Quanto minorem se fecit Deus in humilitate, tanto se majorem exhibet in bonitate ; quanto pro me vilior, tanto mihi carior.* »

Combien en effet le triomphe de Jésus est-il plus assuré sur nos cœurs, quand il les attaque avec les armes de la faiblesse, de l'humilité et de l'enfance ! Il a déposé tout son éclat, anéanti toute sa grandeur ; il s'est amoindri jusqu'à cette forme d'esclave et d'esclave enfant, afin d'encourager notre amour en bannissant toutes nos craintes.

Tel est le charme du doux nouveau-né que les créatures inférieures elles-mêmes en subissent l'ascendant. Une tradition nous montre deux animaux le réchauffant de leur lente et tiède haleine dans la crèche rustique. C'est pour lui et pour sa mère que toutes les beautés, toutes les grâces, toutes les caresses du pinceau sont réservées. La dévotion des fidèles s'est toujours plue à s'arrêter dans ses contemplations sur la scène si simple et si belle de la Nativité. L'âme aimante de saint François d'Assise s'y était attachée avec une piété toute spéciale, et c'est à lui que nous devons de voir aujourd'hui presque partout où s'élève une église catholique dans laquelle peut se célébrer la fête de Noël, une touchante représentation de la crèche de Bethléem environnée de bergers qui adorent le Sauveur naissant, à côté de Marie et de Joseph.

O Jésus ! au moment où vous allez faire votre entrée dans le monde, votre mère, votre père adoptif s'efforcèrent en vain de vous trouver un abri. Toutes les portes se fermèrent devant vous et ils virent se vérifier à la lettre cette parole : « Il est venu chez les siens et les siens ne l'ont pas reçu. »

Ne trouvez-vous pas, ô mon Dieu, la même insensibilité et n'essuyez-vous pas les mêmes refus quand vous voulez faire votre entrée dans les âmes ?

Pas de place pour vous dans les hôtelleries de la cité de David ! Pas de place pour vous dans la société moderne ! Pas de place pour votre doctrine dans la science ! Pas de place pour votre Eglise dans l'Etat ! Pas de place pour votre loi dans les âmes !

O Dieu enfant, écarté de toutes les demeures, banni de tous les foyers, daignez prendre asile dans mon cœur ! Malgré ses faiblesses et ses misères, il vous aime d'une indicible tendresse. Qu'il soit votre Bethléem, venez-y et demeurez-y à jamais !

Telles sont les pensées que le mystère de ce jour

a dû éveiller dans nos âmes ; telles sont les émotions qu'il a dû susciter dans nos cœurs. Ces pensées et ces émotions forment un pieux trésor sur lequel nous veillerons avec un soin jaloux. Ainsi nous imiterons Marie dont il a été dit qu'elle conservait chèrement en elle la mémoire des simples et sublimes événements qu'elle avait vus s'accomplir. Après avoir trouvé Jésus dans la crèche, nous aimerons à le révéler aux autres à l'exemple des bergers qui, au témoignage de l'Evangile, remplirent d'admiration tous ceux à qui ils racontèrent les merveilles dont ils avaient été les témoins. Enfin, comme les anges, nous bénirons Dieu qui, en nous donnant son Fils, a manifesté sa gloire dans les cieux d'une manière si admirable et accordé la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

VI

Dimanche dans l'octave de Noël

LES MYSTÈRES DE L'ENFANT JÉSUS

Voyez-vous ces deux voyageurs qui montent à Jérusalem ? C'est Joseph et Marie. Ils vont au temple pour accomplir les rites de la loi Mosaïque. Le divin Enfant est dans les bras de sa mère. Elle le tient sur son cœur durant tout le cours de cette route bénie. Joseph porte l'humble offrande qui rachètera le Rédempteur. Le ciel, la terre, la nature tout entière sont sanctifiés par la douce présence de leur miséricordieux Créateur. Quel admirable voyage que celui-là !

La page évangélique qui en contient le récit est faite d'ombres et de rayons, de pleurs et de sourires, de tristesses et de joies. Lisons-la ensemble. Elle remplira sûrement nos âmes de vifs sentiments de piété.

I. — *Les joies.*

Parlons d'abord des joies de ce jour.

Première joie. L'Evangile nous donne des nouvelles de l'Enfant Jésus, et ces nouvelles sont bonnes. « L'Enfant, dit-il, croît et se fortifie. »

Cet enfant qui est venu à nous au jour de Noël, pour être notre ami, notre frère et notre Sauveur, pourrions-nous rester indifférents à ce qui le concerne ? Comment donc ne pas accueillir avec un suave contentement la parole de saint Luc : « *Puer autem crescebat et confortabatur.* » (Luc, II, 40).

« Aimable Enfant ! s'écrie Bossuet. Heureux ceux qui vous ont vu hors de vos langes, développer vos bras, étendre vos petites mains, caresser votre sainte Mère et le saint vieillard qui vous avait adopté ou à qui plutôt vous vous étiez donné comme Fils ; faire, soutenu de lui, vos premiers pas. Je vous adore, cher Enfant, dans tous les progrès de votre âge. » Commence-t-il du moins à croître et à se fortifier en vous, cet Enfant divin ? Et pour cela commencez-vous à croître et à vous fortifier dans son amour ?

A ces joies du présent se mêlent pour Joseph et Marie, et pour nous avec eux, celles de l'avenir entrevu dans une surnaturelle lumière.

Il y avait à Jérusalem, nous dit l'Evangile, un homme non moins illustre par sa vertu que par sa dignité, nommé Siméon. C'était, ajoute le texte sacré, un homme juste et craignant Dieu qui attendait la consolation d'Israël. Le Saint-Esprit était en lui et il lui avait révélé qu'il ne mourrait point sans avoir vu le Sauveur. (Luc, II, 25-26). Il aimait à venir dans le temple unir sa voix à celle des pieux Israélites qui, chaque jour, faisaient cette prière : « O cieux, laissez descendre votre rosée ; que la terre s'entr'ouvre et germe son Sauveur ! » (Isaïe, XLV, 8 ; LXIV, 1). Durant sa longue vie, il avait vu décliner la fortune terrestre de son pays ; il était de ceux que le règne d'Hérode avec son paganisme et ses impiétés attristait ; mais rien ne pouvait assoupir en lui l'espoir de la délivrance.

L'Esprit de Dieu le conduisit dans le sanctuaire au même moment où Jésus y entrait. Une illumination soudaine lui révéla que le Sauveur c'était cet enfant même qu'une pauvre femme présentait au prêtre. Il le prit dans ses bras et, comme Zacharie, le vieillard aussi fut prophète. « Maintenant, ô Seigneur, s'écria-t-il, laissez aller votre serviteur en paix ! Mes yeux ont vu le salut, le salut que vous avez préparé à la face de toutes les nations, lumière qui éclairera les païens et gloire d'Israël votre peuple. » (Luc, II, 28 et suiv.).

Il y avait là aussi une femme de grande piété, appelée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Devenue veuve, sept ans après son mariage, elle s'était consacrée au service du temple, vivant dans le jeûne et dans la prière.

Témoin de l'oblation de Jésus, son âme s'éclaira comme celle de Siméon, d'une surnaturelle lumière, et elle annonça à tous ceux qui vivaient dans l'espérance du salut, que le Sauveur était enfin donné à Israël.

Le père et la mère de l'enfant, dit le saint Evangile, étaient dans l'admiration de ce qu'on disait de lui. (Luc, II, 33). Sans doute ils connaissaient les sublimes destinées de Jésus ; l'annonce qui leur en était faite n'avait rien de nouveau pour eux. Et cependant l'Evangile nous dit qu'ils étaient émerveillés d'entendre ainsi parler de leur enfant. Ah ! c'est que l'on ne se croit jamais assez instruit de ce qui regarde ceux dont la personne nous est chère. Quand on aime Jésus-Christ, on entend volontiers répéter ce que l'on sait déjà de lui, on trouve à ces discours un charme toujours nouveau. O mon Dieu, je m'associe à la joie de Joseph et de Marie ! Comme eux, je suis dans le ravissement à la vue de vos bontés et de vos grandeurs, et je me tais parce que je ne sais comment vous exprimer mon respect, ma reconnaissance et mon amour.

II. — *Les tristesses.*

Mais un nœud mystérieux unit dans ce mystère les tristesses aux joies.

Pourquoi Jésus-Christ veut-il être présenté dans le temple, sinon pour y préluder à son sanglant sacrifice, pour y offrir les prémices de l'immolation qu'il consommera sur le Calvaire ?

De même qu'avant son union à notre nature, il prenait plaisir, dit Tertullien, à se manifester aux patriarches sous une forme sensible, pour satisfaire, ce semble, l'impatience de son amour, par ces essais et ces symboles d'incarnation ; de même, avant d'expirer sur la croix, il se plaît à donner à son Père des représentations anticipées de ce grand sacrifice, comme pour satisfaire par avance le désir qui le presse d'être baptisé de ce baptême de sang, et de le glorifier par sa mort.

Mais quoique ce ne soit ici qu'une image du Calvaire, l'oblation n'en est pas moins réelle. Les autres premiers-nés qu'on venait mettre entre les mains du pontife, on les présentait au temple plutôt pour les racheter que pour les consacrer au Seigneur ; ce n'était là qu'une offrande simulée et apparente, des victimes qui ne mouraient jamais à l'autel, et qui remplacées à l'instant par un vil animal, ne retenaient pour elles que les dehors et tout l'appareil du sacrifice.

Mais Jésus-Christ entrant aujourd'hui dans le temple, livré entre les mains du prêtre et placé sur l'autel, dit à son Père : « Me voici. Les hosties de la Loi n'étaient pas dignes de vous ; mais vous m'avez formé un corps, et la loi d'immolation que vous avez prononcée contre moi est le désir le plus ardent de mon cœur. » Dès lors il accepte et souffre par avance tout ce qu'il doit souffrir un jour pour son Père, et quoiqu'il ne soit pas encore livré à ses ennemis, son amour commence le sacrifice que leur fureur consommera sur la croix.

Marie est associée à ces douleurs. Siméon, après avoir prophétisé les gloires de Jésus, se tournant vers elle, lui dit : « Cet enfant est destiné à être la ruine et la résurrection de beaucoup en Israël. Il sera un objet de contradiction pour les hommes, et votre âme même sera percée d'un glaive. » (Luc, II, 34-35).

Marie écouta en silence cette menaçante prédiction et dès lors commença son martyre. Elle s'en retourne à Nazareth emportant dans son cœur la pointe acérée du glaive mystérieux. Quand les autres mères avaient racheté leurs fils, elles s'en allaient heureuses ; pour elle, il n'y a plus que l'épouvante et les larmes. Quand elle donnait à Jésus son lait pour le nourrir, elle pensait au fiel qui l'abreuverait un jour. Quand elle prenait ses petites mains dans les siennes, il lui semblait déjà entendre les coups de marteau qui les transperceraient sur le Golgotha. Quand elle déposait un baiser sur son jeune front, elle frémissait à la pensée des épines qui un jour ceindraient ce front d'un diadème sanglant. Chaque jour qui s'écoule la rapproche du funèbre jour où Jésus sera livré au supplice ; tous ses pas dans la vie sont autant de pas vers le Calvaire.

O vous qui savez ce qu'est un enfant pour sa mère, mettez-vous à la place de Marie. Rappelez-vous qu'elle vécut trente ans dans cette attente effroyable, et vous aurez quelque idée des douleurs de cette mère affligée. Eh bien ! ces douleurs, Marie les accepte. Elle laisse Dieu enfoncer le glaive jusqu'au fond de son cœur sans proférer une plainte. Voyez la plutôt à genoux, élevant, comme un prêtre, Jésus-Christ vers le ciel, l'offrant à Dieu sur ses bras comme sur un autel, s'offrant elle-même avec lui et priant Dieu de recevoir ses larmes, ses angoisses, avec les angoisses, les larmes, le sang de Jésus-Christ, et de consumer les deux victimes dans un même holocauste.

L'empressement de Jésus et de Marie à se soumettre à la loi du sacrifice devrait nous servir de modèle. Cette loi, nous l'avons tous acceptée sur les fonts du baptême quand on vint nous offrir à Dieu dans son temple. Mais combien, hélas ! nous sommes loin d'être fidèles à nos engagements ! Bien que consacrés au Seigneur, nous n'en sommes ni moins sensuels, ni moins vains, ni moins attachés aux biens de ce monde. Les choses d'ici-bas n'ont rien perdu de leur prix dans notre cœur. On fait de la piété une vie douce et tranquille, une vie d'ailleurs toute naturelle, souvent oisive, où l'on ne refuse aux sens que les plaisirs trop grossiers. Tout ce qui plaît au monde nous plaît encore. On n'a pas accompli le sacrifice réel ; on s'est contenté de changer le dehors ; mais le glaive de la foi n'a fait en nous aucune séparation intime et douloureuse.

Je suis décidé à accepter désormais avec plus de générosité les sacrifices de la vie chrétienne. O Jésus, quelle victime voulez-vous que je sois ? Voulez-vous que je sois un holocauste consumé et anéanti devant votre Père par le martyre du saint amour ? Voulez-vous que je sois une victime pour le péché par les saintes austérités de la pénitence, ou une victime pacifique et eucharistique dont le cœur touché de vos bienfaits s'exhale en actions de grâces et se distille en amour à vos yeux ? Voulez-vous qu'immolé à la charité je consacre mes biens au soulagement des pauvres, où que *frère sincère et bienfaisant*, je donne ma vie pour les chrétiens, me consumant en pieux travaux dans l'instruction des ignorants et dans l'assistance des malades ? Me voilà prêt à m'offrir et à me dévouer, pourvu que ce soit avec vous, puisque, avec vous, je puis tout et que je serai heureux de m'offrir par vous et en vous à Dieu votre Père.

Tels sont les mystères de Jésus Enfant.

Que ces mystères soient la perpétuelle occupation de nos âmes !

La poésie, les arts les plus sublimes se sont donné rendez-vous autour du berceau de l'Emmanuel. On ne saurait s'en étonner. La poésie et les

arts, quand ils n'ont pas oublié leurs immortelles destinées, sont à la recherche de la pure et idéale beauté. Or il y a dans les scènes de Bethléem une harmonie si parfaite, des nuances célestes et si exquises, une sublimité si haute dans une simplicité si grande, que toute âme élue en subit invinciblement le charme.

Mais si les sentiments esthétiques naissent comme d'eux-mêmes en face de ces humbles et grands mystères, à plus forte raison doivent-ils éveiller dans nos âmes les sentiments chrétiens.

O vous, qui avez les premiers pratiqué le culte de l'Enfant Jésus, Marie et Joseph, Jean-Baptiste et Elisabeth, Siméon et Anne la prophétesse, bergers et mages de l'Orient, soyez mes modèles !

Comme vous, je veux offrir à l'auguste nouveau-né mes plus profonds, mes plus pieux hommages d'adoration et d'amour.

Et pour me rendre digne des caresses du divin enfant, je veux m'efforcer de retracer en moi-même les vertus dont il m'offre l'exemple.

Amabilité, douceur, humilité, candeur, innocence, désormais et pour toujours, vous serez chères à mon cœur !

RÉFLEXIONS SUR DES PAROLES DU PROPRE DES MESSES DU DIMANCHE

VI

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOEL

I. Le Seigneur. — Quel est ce Seigneur qui a établi son règne ? Saint Jean nous répond : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu... Et le Verbe a été fait chair.* (Jean, I, 1, 14). Saint Matthieu, de son côté, nous en parle, disant : *De Marie est né Jésus, qui est appelé Christ.* (Matth., I, 16). Le Psalmiste nous l'avait montré, reconnu comme Seigneur par Dieu le Père qui lui avait dit : *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds.* (Ps. CIX, 1). Saint Paul se pose cette question au sujet de l'origine divine de Jésus-Christ : *Auquel des anges Dieu a-t-il jamais dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ? Et encore : Moi je serai son Père et lui sera mon Fils.* (Hébr., I, 5 ; Ps. II, 7 ; II Rois, VII, 14). Aussi l'Apôtre ajoute : *Lorsque Dieu introduit de nouveau son premier-né dans le monde, il dit : Que tous les anges de Dieu l'adorent.* (Hébr., I, 6 ; Ps. XCVI, 7). Ce Seigneur, c'est donc le *Fils du Très-Haut*, comme l'ange l'avait annoncé à Marie (Luc, I, 32), et le voici aujourd'hui présenté dans le temple, se soumettant à toutes les prescriptions de la loi, parce qu'*Il est né de la race de David selon la chair.* (Rom., I, 3). Le Prophète l'avait salué bien des siècles auparavant, et l'avait reconnu pour son Seigneur, disant : *Un enfant nous est né, et un fils nous a été donné ; et sa principauté est sur son épaule, et son nom sera appelé Admirable, Conseiller, Dieu, Fort, Père du siècle à venir, Prince de la paix.* (Is., IX, 6). Et tous ceux qui, dès les premiers jours de sa naissance, eurent la consolation de le voir, étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui et en parlaient à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël. (Luc, II, 28-40).

Jésus-Christ n'est pas seulement le Seigneur d'un seul peuple, il l'est aussi bien de tous les Gentils, de tous les hommes. C'est pour tous qu'il est le Seigneur qui devait venir. C'est pourquoi l'apôtre saint Pierre, apprenant du centurion Corneille comment Dieu l'avait appelé à la foi, n'hésite point à présenter Jésus-Christ comme étant le *Seigneur de tous*, puis il ajoute : *C'est à lui que tous les prophètes rendent ce témoignage que tous ceux qui croient en lui reçoivent, par son nom, la rémission des péchés.* (Act., X, 36, 43). Saint Jean, d'autre part, nous en parle dans son Apocalypse, et il nous dit que tout en lui le fait reconnaître pour le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. (Apoc., XIX, 13). Aujourd'hui, ce Seigneur Jésus est porté dans le temple, et bien qu'il ne soit aux regards des hommes qu'un tout petit enfant, il n'en est pas moins le Seigneur du ciel et de la terre ; le Seigneur des anges qui l'adorent, des éléments qui lui obéissent ; le Seigneur de ce roi Hérode qui voudrait déjà le faire mourir, et de tous ces Juifs qui restent insensibles à l'annonce de sa naissance. Il est maintenant d'une manière sensible dans le monde, comme le Seigneur au milieu de son empire, et l'Eglise, pleine de cette vérité, la proclame chaque jour au début de la messe, dans sa sainte liturgie, disant : *Vous êtes le seul Seigneur et le seul Très-Haut. (Gloria in excelsis).* Qui oserait en douter en entendant les apôtres lui dire sur le lac de Génézareth : *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons !* (Matth., VIII, 25). Il le reconnaissait si bien lui-même, qu'il était le Seigneur, que nous l'entendons dire aux apôtres : *Vous m'appelez vous-mêmes Maître et Seigneur ; et vous dites bien, car je le suis.* (Jean, XIII, 13). Et le bon larron ne lui donnait point d'autre titre, lorsqu'il le priait du haut de sa croix en disant : *Souvenez-vous de moi, Seigneur, dans votre royaume.* (Luc, XXIII, 42).

II. Il a régné. — Jésus-Christ, étant le Seigneur, doit nécessairement régner, et nous le reconnaissons en disant : *Il a régné.* Cette parole, nous l'entendons en ce sens que Jésus-Christ a acquis un royaume, et ce serait à la suite de la promesse que Dieu le Père lui aurait faite, disant : *Demandez-moi et je vous donnerai les nations en héritage, et en possession les extrémités de la terre.* (Ps. II, 8). Ce royaume qu'il aurait reçu, ce serait le monde : *Le septième ange,* dit saint Jean, *sonna de la trompette, et le ciel retentit de grandes voix qui disaient : Le royaume de ce monde est devenu le royaume de Notre-Seigneur et de son*

Christ, et il règnera dans les siècles des siècles. (Apoc., XI, 15). *Le Seigneur a régné* peut encore signifier que le règne de Dieu sur Israël avait commencé au temps de Moïse, et que le Psalmiste parle ici soit d'une nouvelle inauguration et d'une nouvelle reconnaissance du règne, soit de sa continuation. C'est ce dernier sens qui convint plus tard à l'usage liturgique, et c'est dans ce sens que nous disons aujourd'hui : *Le Seigneur a régné.*

Or, si le Seigneur a régné sur le peuple juif par Moïse, les prophètes et les anges, il a régné par lui-même dans les jours de sa vie mortelle, et il règne encore au milieu de nous par son Eglise, comme il a régné et il règnera éternellement dans le ciel. Les prophètes ont parlé de son règne sur le peuple juif, et l'un d'entre eux disait : *Fille de Sion, le Seigneur d'Israël est au milieu de toi, et tu ne craindras plus le malheur.* (Soph., III, 15). Pour ce qui regarde son règne qui a commencé dès le jour de sa naissance temporelle et qui s'est continué jusqu'à l'heure de sa mort, nous pouvons lui appliquer la parole du saint vieillard Siméon, disant : *Cet enfant a été établi pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre en Israël, et en signe que l'on contredira.* (Luc, II, 34). Et l'Evangéliste nous dit en parlant de Jésus-Christ : *Il est venu chez lui et les siens ne l'ont pas reçu.* (Jean, I, 11). Il appartient maintenant à l'Eglise de maintenir dans le monde le règne de Jésus-Christ et de l'étendre jusqu'aux extrémités de la terre, car il lui a dit dans la personne des apôtres : *Qui vous écoute, m'écoute ; et qui vous méprise, me méprise. Allez, enseignez toutes les nations.* (Luc, X, 16 ; Matth., XXVIII, 19). Quant à son règne dans le ciel, il continue depuis le jour de l'Ascension, sous d'autres formes et dans d'autres conditions. Saint Jean nous en parle : les anges et les bienheureux tombent sur leurs faces et adorent Dieu, disant : *Nous vous rendons grâces, Seigneur Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez, et qui devez venir, parce que vous avez saisi votre puissance, et que vous régnez.* (Apoc., XI, 17). Puisse le Seigneur Jésus, après avoir régné sur nous durant les jours de notre vie, régner sur nous éternellement dans le ciel !

Mais comment le Seigneur a-t-il établi son règne ? Il a régné et il règne par la foi dans le cœur de tous ceux qui croient, c'est-à-dire qui appartiennent à son Eglise militante. *Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et au milieu de toutes choses et en nous tous.* (Eph., IV, 5-6). D'après ce principe, Jésus-Christ, comme Dieu, a régné ainsi sur tous les justes depuis l'origine du monde durant le cours des siècles, en les soumettant à sa volonté divine par sa grâce et ses promesses, afin qu'ils devinssent pour lui de bons et fidèles sujets. A ce point de vue, Abraham a tenu la première place et a mérité de devenir le père des croyants : *Il n'hésita point,* dit l'Apôtre, *en défiance de la promesse de Dieu, mais il se fortifia par la foi, rendant gloire à Dieu, pleinement assuré que tout ce qu'il a promis, il est puissant pour le faire.* (Rom., IV, 20-21).

Ce règne de Jésus-Christ, comme homme, s'est étendu dans le monde entier, dès le premier instant de sa conception, car au moment même où son humanité fut unie au Verbe de Dieu, Dieu le Père lui donna un souverain domaine sur toutes les créatures présentes et futures. Il nous l'a révélé lui-même, en disant : *Le Père aime le Fils, et il a tout remis entre ses mains. Qui croit au Fils a la vie éternelle.* (Jean, III, 35-36). Aussi l'heure où Jésus-Christ commença à prêcher, à faire des miracles et à réunir des disciples, il commença à régner dans la maison de Jacob et à s'asseoir sur le trône de David. La parole de l'ange à Marie s'accomplissait. (Luc, I, 32-33). Mais après l'Ascension, lorsque Jésus-Christ eut envoyé le Saint-Esprit et que les apôtres s'en allaient sur tous les chemins, prêchant l'Evangile, il commença à régner sur tous les peuples par la foi et par son Eglise. Alors le règne de Jésus-Christ, qui ne s'était établi que dans le pays de Judée pendant les jours de sa vie mortelle, s'est étendu jusqu'aux extrémités de l'Univers, car il est connu et honoré de toute nation, de toute tribu, de toute langue, et chaque siècle apporte une nouvelle preuve de la vérité de cette prophétie d'Isaïe qui avait dit : *Ton Rédempteur, le saint d'Israël, sera appelé le Dieu de toute la terre.* (Is., LIV, 5). C'est ainsi que le règne de Jésus-Christ qui avait commencé par la prédication évangélique, s'est développé par la mission des apôtres. Il se perpétue par le ministère de l'Eglise et par la foi des chrétiens. Il n'aura sa perfection qu'au jour du dernier avènement où il sera définitif et éternel dans le ciel. (Dionys. Carth., *In Ps.* XCII).

III. Le Seigneur a été revêtu de gloire ; le Seigneur a été revêtu de force. — Il semble qu'il serait plus rationnel de dire que Jésus-Christ, en se faisant homme, a été revêtu de difformité et de faiblesse ; car une chair mortelle et une nature créée, comparées à la divinité, ne constituent pas une gloire ni une force. Et cependant nous disons qu'il en a été revêtu, parce que dès l'instant où sa nature humaine a été unie à la nature divine par une union personnelle, elle a été remplie de la plénitude des grâces, elle a joui de la vision béatifique, et elle s'est trouvée comblée de tous les dons de l'Esprit-Saint. De là cette parole de saint Jean, disant du Fils de Dieu, Verbe fait chair : *Nous avons vu sa gloire, comme la gloire qu'un fils unique reçoit de son père, plein de grâce et de vérité.* (Jean, I, 14). Il est vrai que cette gloire et cette force n'étaient point apparentes, puisqu'*en lui tous les trésors de la sagesse et de la science sont cachés.* (Coloss., II, 3). Il a été cependant glorifié le jour où il recevait le baptême sur les bords du Jourdain, et il manifesta sa gloire sur le Thabor, en se transfigurant devant ses disciples. (Matth., III, 16-17 ; XVII, 2). Quant à sa force, il a montré qu'il en

était revêtu par les miracles qu'il accomplissait, soit en commandant aux éléments, soit en guérissant les malades ; et les foules, témoins de ces merveilles, disaient de lui : *Il est vraiment le prophète qui doit venir dans le monde.* (Jean, VI, 12).

Admettons cependant que Jésus-Christ n'a pas été revêtu de gloire, d'abord dans le mystère de son incarnation, puisqu'*il s'est anéanti, prenant la forme d'esclave* (Philip., II, 7) ; ni dans les jours de sa passion où il fut couvert d'opprobres : *Il était sans éclat ni beauté ; il n'avait pas un aspect agréable. Nous l'avons considéré comme un lépreux, frappé de Dieu et humilié.* (Is., LIII, 2, 4). Mais est-ce que dans le jour de sa résurrection, Jésus-Christ n'apparaît pas tout resplendissant de lumière, doué d'impassibilité, de subtilité, d'agilité et d'immortalité ? Alors *il a été couvert de lumière comme d'un vêtement.* (Ps. CIII, 2). Aujourd'hui les justes qui attendent son avènement, le voient dans le temple comme un petit enfant enveloppé de langes (Luc, II, 25-28) ; mais le jour de la résurrection, c'est la victoire, car il est sorti de son tombeau, et la parole d'Isaïe s'accomplit : *Ils verront un roi dans toute sa gloire.* (Is., XXXIII, 17). C'est l'heure où Dieu commença à exaucer la prière qu'il lui avait adressée avant d'aller souffrir la passion : *Mon Père,* lui avait-il dit, *glorifiez-moi en vous-même de la gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fut.* (Jean, XVII, 5).

Admettons encore qu'il n'a pas été revêtu de force dans le mystère de l'Incarnation, car il n'y a rien de plus faible qu'un enfant qui vient de naître, et l'ange parlant de lui aux bergers leur disait : *Vous trouverez un enfant couché dans une crèche ;* et nous le voyons aujourd'hui dans le temple, porté entre les bras de sa mère. (Luc, II, 12, 22). Et dans le cours de sa vie comme dans le temps de sa passion, semble-t-il en avoir été revêtu, alors que les Juifs pouvaient impunément le mépriser et arriver à le faire mourir ? Et cette force qui était en lui, il l'a affirmée cependant en plusieurs circonstances. Voici ce qu'il disait : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.* (Matth., XXVIII, 18). N'a-t-il pas prouvé qu'il possédait réellement cette puissance, lorsqu'il commandait aux éléments, qu'il chassait les démons, et qu'il disait en parlant de sa mort : *Personne ne me ravit la vie, mais je la donne de moi-même ; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre.* (Jean, X, 18). Avoir le pouvoir de donner sa vie et de la reprendre quand on veut et comme on veut, n'est-ce point se montrer le Dieu fort et puissant ? Aussi, dès le jour de sa résurrection, sortant de son tombeau, il apparut vainqueur de la mort, disant : *Voici que je vivrai et que je raconterai les œuvres du Seigneur.* (Ps. CXVII, 17). Cette voix d'exultation fut entendue, et tous ses disciples se disaient les uns aux autres, en répétant la parole de l'ange : *Il est ressuscité comme il l'avait dit.* (Matth., XXVIII, 6). — C'est ainsi que Jésus-Christ a été revêtu de gloire et de force. Si nous le contemplons en sa divinité, nous voyons en lui *la splendeur de la gloire du Père et l'empreinte de sa substance, soulevant toutes choses par la puissance de sa parole.* (Hébr., I, 3). Si nous le contemplons dans l'union de sa divinité et de son humanité, il nous apparaît, non seulement comme la gloire et la force substantielles, mais comme médiateur qui communique sa gloire en nous rendant participants de la vie éternelle, selon cette parole qu'il a dite dans sa prière à son Père : *Vous avez donné à votre Fils puissance sur toute chair, afin que quant à tous ceux que vous lui avez donnés, il leur donne la vie éternelle.* (Jean, XVII, 2). Il nous communique aussi sa force, puisqu'il nous a dit : *Ayez la paix en moi. Dans le monde vous aurez des tribulations, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. (Ib.,* XVI, 33). Disons donc en union avec tous les anges et tous les saints : *La bénédiction, la gloire, l'honneur, la puissance et la force à notre Dieu dans les siècles des siècles.* (Ap., VII, 12. — Dionys. Carthus., *ut supra).*

IV. Le Seigneur s'est armé. — En paraissant dans le monde, Jésus-Christ avait dit : *Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.* (Matth., X, 34). Aussi toute sa vie n'a été qu'une lutte continuelle, non pour lui-même, mais pour délivrer le genre humain tombé dans la servitude et pour combattre le démon qui voulait régner sur les hommes. De la guerre entreprise pour notre délivrance il a dit : *Le Fils de l'homme est venu sauver ce qui avait péri.* (Matth., XVIII, 11). De la guerre contre le démon, il a dit : *Le prince de ce monde vient, et il n'a rien en moi,* c'est-à-dire il ne trouvera rien en moi qui lui appartienne. (Jean, XIV, 30). Jésus-Christ a donc livré des combats, et c'est ici qu'éclate son amour, sans apparaître sur le champ de bataille dans tout l'éclat de sa majesté divine, sans être entouré des anges, sans avoir recours à sa parole toute-puissante ; mais il a revêtu volontairement les humiliations, embrassé toutes les privations, supporté toutes sortes de mépris et accepté les souffrances les plus cruelles et la mort la plus ignominieuse. Voilà comment le Seigneur Jésus a combattu pour nous délivrer et pour détruire les œuvres du diable ; et nous pouvons redire ici la parole que l'Apôtre a dite au sujet des moyens qu'il emploie pour confondre ce qui est selon le monde : *Dieu,* dit-il, *a choisi ce qui est insensé selon le monde pour confondre les sages ; il a choisi ce qui est faible selon le monde pour confondre ce qui est fort ; enfin il a choisi ce qui est vil et méprisable selon le monde, et les choses qui ne sont pas, pour détruire les choses qui sont.* (I Cor., I, 27-28). —Voilà les armes dont Jésus-Christ s'est servi pour nous délivrer et vaincre le démon. C'est d'abord la pauvreté. Il vient de naître à Bethléem ; son berceau c'est une

crèche, et ses vêtements ce sont de pauvres langes ; il est présenté au temple, et c'est l'offrande des pauvres qui est offerte pour lui ; il grandit dans l'obscurité, et il travaille de ses mains à Nazareth dans la maison de son père adoptif ; il reçoit l'hospitalité de quelques âmes généreuses durant les jours de sa vie publique, et il dira lui-même : *Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.* (Luc, IX, 58). Il est si pauvre qu'ayant à payer le tribut à César, il dira à Pierre : *Va à la mer, jette un hameçon, et le premier poisson qui montera, prends-le ; puis, ouvrant sa bouche, tu trouveras un statère : l'ayant pris, donne-le pour moi et pour toi.* (Matth., XVII, 26). C'est pourquoi il aurait pu dire durant les jours de sa vie mortelle : *Je suis pauvre et dans les travaux depuis ma jeunesse.* (Ps. LXXXVII, 16).

C'est encore l'humilité. L'Incarnation n'est rien autre que le sacrement de l'humilité du Sauveur. Il s'est humilié en prenant une nature semblable à la nôtre ; il s'est humilié en vivant au milieu des hommes comme les hommes ; il s'est humilié en déclarant qu'*il était venu pour servir et non pour être servi* (Matth., XX, 28) ; il s'est humilié en permettant que ses ennemis disent de lui qu'*il séduisait le peuple et qu'il chassait les démons au nom de Béelzébub, prince des démons* (Jean, VII, 12 ; Matth., XII, 24) ; il s'est humilié en lavant les pieds à ses apôtres le soir de la cène. (Jean, XIII, 4). Vous pouvez interroger sa vie, et par toutes ses actions il vous dira : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (Matth., XI, 29).

C'est enfin l'obéissance. En entrant dans le monde, il a dit : *Me voici, ô Dieu, je viens pour faire votre volonté.* (Hébr., X, 7). Il a rempli toutes les prescriptions de sa présentation au temple (Luc, II, 39) ; il a été si obéissant qu'il a voulu obéir à Marie et à Joseph (*Ibid.*, 51) ; il a déclaré qu'il était venu pour faire la volonté de son Père et accomplir toute la loi. (Jean, VI, 38 ; Matth., V, 17). Quand il était sur le point de souffrir sa passion, il disait dans sa prière : *Mon Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté se fasse.* (Matth., XXVI, 42). C'est donc avec raison que saint Paul nous dit : *Jésus-Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort de la croix.* (Philip., II, 8). Et nous, nous disons : *Ce Jésus qui a été abaissé un peu au-dessous des anges, nous le voyons, à cause de la mort qu'il a souffert, couronné de gloire et d'honneur.* (Hébr., II, 9).

PRONES CATÉCHÉTIQUES SUR LES SACREMENTS

Le Mariage

VI

LE MARIAGE ET LA VIRGINITÉ

Résumé analytique

La virginité est une chose louable, plus agréable à Dieu que le mariage ; et le vœu de chasteté est un acte très méritoire.

I

Le mariage n'étant pas obligatoire, la virginité est permise. Elle a été respectée par les païens. Si les Juifs la méprisaient, c'est pour une raison toute spéciale.

II

Le Concile de Trente a déclaré qu'elle vaut mieux que le mariage. Notre-Seigneur l'a donné à entendre dans la parabole des invités au festin, et lorsqu'il a recommandé de renoncer à tout pour le servir. Saint Paul enseigne formellement cette doctrine dans la 1re épître aux Corinthiens.

III

Voici les raisons de cette supériorité :
1° La virginité rapproche l'âme de Dieu ;
2° Elle fait triompher l'esprit sur la chair ;
3° C'est le plus sûr moyen d'arriver au ciel.

IV

On peut pratiquer la virginité dans le monde ou dans les communautés religieuses. — Utilité sociale des ordres religieux. — Les parents doivent s'estimer heureux de voir leurs enfants aspirer au sacerdoce ou à la vie religieuse. Si Dieu leur demande un sacrifice, c'est pour les en récompenser.

Erunt sicut angeli Dei in cœlo.
Ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel.
(Matth., XXII, 30).

Mes frères,

Les hérétiques, inspirés par le père du mensonge, ont attaqué tous les dogmes de la religion de Jésus-Christ, dans le but de détruire son œuvre et de perdre les âmes. Les impies et les incrédules les ont secondés, en tournant en dérision nos plus saintes croyances, en imaginant une incompatibilité absolue entre la raison et la foi.

Le mariage, institué par Dieu lui-même, élevé par Notre-Seigneur à la sublime dignité de sacrement, n'a pas échappé à ces attaques. Il a été décrié par les Manichéens en particulier, comme une invention du démon, ou plutôt du mauvais principe auquel ils attribuaient l'origine du mal. Cette théorie de deux principes créateurs étant absurde, nous ne nous arrêterons pas à la réfuter. Rappelons-nous que toute la tradition chrétienne a honoré le mariage comme une institution sainte, consacrée par la présence du Sauveur aux noces de Cana, et par l'enseignement formel de saint Paul. Mais en même temps retenons bien que le mariage n'est obligatoire pour personne, que la virginité est non seulement bonne et agréable à Dieu, mais meilleure à ses yeux que le

mariage, et que le vœu de chasteté est un acte très méritoire.

C'est sur ces vérités que je veux appeler aujourd'hui votre attention, en achevant d'expliquer dans ce dernier entretien ce que j'étais obligé de vous dire sur le sacrement de mariage.

I

La parole de Dieu adressée à Adam et Eve : « Croissez et multipliez-vous, » ne saurait être considérée comme un ordre exprès donné à tous les membres de la famille humaine [1]. Elle ne faisait qu'exprimer l'intention générale du Créateur, de multiplier les hommes sur la terre par le mariage. Il est évident que ceux qui craindront de ne pouvoir remplir les obligations conjugales, ou qui croiront devoir assurer leur salut en vivant dans la continence, en conserveront le droit; de même que ceux qui se marieront auront toute liberté de le faire à tel âge, dans telles conditions, avec telle personne qu'il leur plaira. L'inclination naturelle mise par Dieu dans le cœur de l'homme et de la femme sera toujours assez forte pour assurer par un grand nombre d'unions la propagation de la race, et le célibat ne sera jamais que l'exception.

Chez les Juifs, le célibat, aussi bien que la stérilité, était regardé comme un opprobre, parce que les jeunes filles tenaient à honneur de propager la postérité d'Abraham, d'où le Messie devait sortir un jour; renoncer au mariage était pour elles le plus grand des sacrifices. Toutefois la virginité n'a jamais été considérée sous l'ancienne Loi comme une chose défendue ; on croit qu'elle était pratiquée par les jeunes filles consacrées au service du temple, et plusieurs auteurs pensent que le sacrifice de la fille de Jephté ne fut rien autre chose que le vœu de chasteté perpétuelle.

Même chez les païens, la virginité était respectée et admirée comme une vertu extraordinaire. Lorsque les Grecs, après avoir assiégé Troie pendant dix ans, projetaient de revenir dans leur patrie, un devin les avertit de la part des dieux qu'ils n'obtiendraient un vent favorable que s'ils immolaient en sacrifice la jeune vierge Iphigénie. Les Romains avaient confié le culte de Vesta à des vierges, et celles qui avaient le malheur de manquer à leur devoir étaient condamnées à mourir de faim. Ces témoignages de l'antiquité sacrée et profane suffisent pour nous prouver que le célibat n'a jamais été regardé comme un crime contre nature, ainsi que les incrédules modernes le prétendent.

II

Quelle idée, nous qui sommes chrétiens, devons-nous concevoir de la virginité? Guidés par la foi, nous devons proclamer avec l'Eglise que la virginité est un état excellent en lui-même, très agréable à Dieu, et plus avantageux au salut que le mariage [1]. Elle n'est cependant pas obligatoire, elle est seulement conseillée aux âmes qui désirent arriver à une plus grande perfection. On peut se sauver dans l'état du mariage, on peut y acquérir de très grands mérites; mais on y rencontre aussi de bien grands obstacles au salut, et surtout à la perfection. La virginité écarte ces obstacles, soumet entièrement les désirs des passions à la direction de l'âme, et rend les hommes semblables aux anges de Dieu.

Ces sublimes enseignements se retrouvent dans divers passages des Evangiles et des épîtres de saint Paul. Notre-Seigneur les a sans doute expliqués à ses apôtres dans ces entretiens tout à fait confidentiels dont il a dit : « Vous prêcherez un jour sur les toits ce que je vous dis à l'oreille » (Math., x, 27) ; mais il les a suffisamment exprimés dans différentes circonstances pour que nous ne puissions pas nous méprendre. Rappelez-vous la parabole des invités au festin royal ; sur trois excuses vous remarquerez celle-ci : « Je viens de me marier, je ne puis pas me rendre à l'invitation. » (Luc, xiv, 20). Que signifie cette réponse, sinon que les jouissances de ce monde, les péchés auxquels elles exposent, seront cause de la perte de beaucoup de personnes? Ailleurs Notre-Seigneur a dit formellement que, pour le suivre, il fallait être prêt, dans certains cas, à renoncer à tout, à quitter père, mère, femme, enfants, fortune *(Ibid.*, 26, 33) ; il faut donc aussi renoncer au mariage, si le mariage est un obstacle au salut.

Interrogé par les pharisiens sur l'indissolubilité du mariage, le Sauveur leur avait fait la réponse que nous avons expliquée : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni » (Marc, x, 9) ; ils insistèrent et lui dirent : « S'il en est ainsi, il n'est guère avantageux de se marier. » Il leur répondit aussitôt : « Tout le monde ne peut pas comprendre ceci, mais seulement ceux à qui a été faite cette faveur ; il y a des gens qui renoncent aux joies du mariage pour gagner le ciel. » (Math., xix, 11). Ah ! mes frères, comme il faut avoir l'intelligence purifiée de toutes les ténèbres des passions, de tous les préjugés du monde, pour comprendre cette divine parole : « Renoncez à la terre, vous aurez le ciel ! Vous craignez d'être emporté par le torrent des passions : renoncez même aux jouissances permises ! » Les médecins, dit saint Grégoire le Grand [2], guérissent les maladies par des remèdes contraires au mal, le chaud par le froid, et le froid par le chaud. Ainsi le céleste Rédempteur a voulu guérir l'avarice par la générosité, la débauche par la continence, l'orgueil par l'humilité, et en nous donnant lui-même l'exemple d'une vie toute nouvelle, il a détruit en nous le vieil homme et ses passions. Il nous a mis en main le glaive avec lequel nous devons tuer les ennemis de notre salut, et surtout les

[1] La même parole avait été prononcée par Dieu sur les poissons : Gen., i, 22.

[1] Conc. Trid., Sess. xxiv, can. 10.
[2] Homil. 32 in Evang. (in 3 Noct. unius Mart.).

mauvais instincts de la chair; il nous a ordonné de couper, d'arracher toute occasion de scandale, enfin de porter notre croix à sa suite pour entrer avec lui au ciel. Qui comprendra cette doctrine si contraire aux calculs de la prudence humaine, qui suivra ces divins enseignements, sinon ceux à qui sera donnée d'en haut la grâce d'en saisir le sens et d'en mesurer l'importance? Demandez cette grâce, mes frères, élevez vos pensées et vos cœurs vers le ciel, méprisez la terre avec toutes ses richesses, crucifiez la chair avec ses convoitises, et vous comprendrez les joies et les gloires de la virginité.

La virginité est un état plus parfait et plus agréable à Dieu que celui du mariage. Voilà ce que saint Paul faisait déjà comprendre aux Corinthiens, en leur disant : « La jeune fille qui ne songe pas au mariage, pense à Dieu, à son salut; la femme mariée pense aux choses du monde, elle cherche à plaire à son mari. Le père qui marie sa fille fait bien, celui qui ne la marie pas fait mieux. » Il conseille également aux veuves de pratiquer la continence, elles en seront certainement plus heureuses. « En tout cela, ajoute-t-il, il n'y a pas de précepte du Seigneur, » mais puisqu'on l'a consulté, c'est le conseil qu'il donne au nom de son divin Maître. (I Cor., VII, 25-40). Saint Paul suppose que la vocation de la jeune fille est décidée par son père; cette manière de parler est conforme aux droits de l'époque, mais la pensée de l'apôtre est claire : il y a toute liberté de choisir entre le mariage et la virginité, et le dernier parti est préférable au premier.

III

Si nous cherchons les raisons de cette supériorité de la virginité sur le mariage, nous arriverons facilement à nous en laisser persuader.

1° La virginité rapproche l'âme de Dieu. Si l'amour des richesses, la recherche des honneurs, empêchent les hommes de penser à leurs fins dernières et de se préparer à la mort, que faut-il donc dire des difficultés, des soucis de toute espèce qui se rencontrent dans la vie conjugale?

Beaucoup de personnes croient qu'une fois mariées elles n'auront plus de tentations à vaincre, ni de passions à combattre; et le lendemain du mariage elles s'aperçoivent qu'elles se sont trompées. — Deux époux se sont promis de s'aider mutuellement à servir Dieu, d'être fidèles à tous leurs devoirs, et au bout de quelques mois toutes ces promesses se sont évanouies : il n'est pas possible d'aller à la messe le dimanche, de faire maigre le vendredi; on a un commerce, du travail à rendre, des amis à recevoir, etc.; la vie chrétienne n'a plus la moindre place dans le ménage. Que sera-ce quand on aura des enfants à nourrir, à élever, des malades à soigner, des dettes à payer? On se partagera d'abord entre Dieu et le ménage, mais bientôt on oubliera Dieu pour ne penser qu'au ménage. — La vierge chrétienne se donne tout entière à Dieu pour l'aimer et le servir; elle rend volontiers au prochain les services d'une charité délicate et désintéressée; elle apprend aux enfants à lire, elle veille au chevet des malades; mais ses yeux sont toujours levés vers le ciel où est l'objet de son amour; en un mot, « elle ne pense qu'à être sainte de corps et d'esprit. »

2° La virginité est le triomphe de l'esprit sur la chair, le plus bel ornement de l'âme et du corps. La plus grande humiliation de notre pauvre nature est sans doute de ressentir au dedans de nous les révoltes des plus honteuses passions. Semblables aux anges par l'âme, nous nous rapprochons des brutes par le corps, et nous pouvons nous ravaler au-dessous d'elles si nous lâchons la bride aux passions. Nous gémissons souvent avec saint Paul sur les misères « de ce corps de mort » (Rom., VII, 24), et nous cherchons des armes pour dompter notre chair rebelle. Hélas! la nature entière est impuissante à nous les fournir seule, mais la grâce de Dieu est là, et avec elle nous pouvons tout. Voyez ces jeunes martyres des premiers siècles; elles avaient choisi pour époux le Fils de la vierge Marie : pour lui être fidèles elles ont affronté le fer et le feu, les charbons ardents et la poix bouillante, elles sont restées vierges, elles ont triomphé de leurs tyrans. C'est ainsi que triomphent de leurs passions tous ceux qui, aidés de la grâce divine, ont résolu de conserver leur corps et leur âme dans la pureté virginale; eux aussi, ils sont martyrs, parce qu'ils n'ont pu triompher qu'en souffrant, qu'en combattant, qu'en se sacrifiant. Honneur à ces héros, à ces héroïnes de la pureté! Ils font la gloire de l'humanité, ils nous apprennent de quoi est capable un cœur qui s'est détaché de tout amour terrestre, ils sont purs comme les anges de Dieu dans le ciel. Se vouer à la virginité c'est donc imiter tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre, tout ce qu'il y a de plus pur au ciel, c'est refléter dans son âme et dans son corps les beautés de l'âme et du corps de Jésus-Christ, de la Vierge sa mère, les splendeurs des chœurs évangéliques, la sainteté de Dieu.

3° Enfin la virginité est le plus sûr moyen d'arriver au ciel. Notre-Seigneur a eu soin de nous avertir, par la parabole des dix vierges, que cette vertu ne suffit pas pour plaire à Dieu, qu'elle doit être accompagnée de l'humilité, de la charité, de la mortification, et d'une vigilance continuelle sur soi-même. Il y a des vierges folles, qui n'ont que le dehors de la vertu, et qui peuvent se perdre à chaque instant par leur orgueil ou leur imprudence; il y en a qui croient pouvoir allier le service de Dieu et celui du monde, qui communient le matin et sont au bal le soir : elles s'exposent bien à trouver la porte du ciel fermée. Mais les vierges prudentes, qui sont fidèles à tous les devoirs de leur vocation, qui mortifient leur chair, qui s'entretiennent constamment dans de saintes pensées et dans la crainte du mal, qui méprisent les louanges des hommes et ne sou-

pirent qu'après les récompenses éternelles [1], celles-là ne sont-elles pas sûres d'entrer un jour avec leur céleste Epoux dans la salle du festin nuptial ? [2] Car les âmes chastes qui ont triomphé des plus terribles attaques des passions et réduit la chair à l'obéissance, pourraient-elles, si elles sont fidèles à la prière, manquer de la grâce nécessaire pour vaincre le démon dans les tentations journalières de la vie et arriver à la gloire éternelle ? (Math., XIX, 29). Non seulement elles obtiendront pour elles des grâces de persévérance, mais leurs prières attireront sur toute une famille, sur toute une paroisse, les bénédictions du Seigneur.

IV

On peut se vouer à la virginité sans quitter le monde, et il est à désirer qu'il y ait, dans beaucoup de familles, de ces fleurs si suaves qui répandent constamment autour d'elles le parfum de la pureté. Mais le plus souvent les personnes qui se sentent appelées à une vie plus sainte se consacrent à Dieu dans le sacerdoce, ou dans les communautés religieuses approuvées par l'Eglise. L'esprit infernal vient d'allumer chez nous le feu d'une guerre insensée, déclarée au nom de l'Etat aux associations religieuses. C'est un crime aujourd'hui de se réunir, plus de deux ou trois, pour prier, travailler, enseigner, soigner les malades, dès lors qu'on s'engage par vœu au célibat et à la vie religieuse. D'après les apôtres de la liberté moderne, le prêtre et la religieuse n'ont pas le droit de renoncer au mariage, c'est une injure à la société et une abdication de la dignité humaine ! Tous les excès, toutes les voluptés sont tolérées, excusées, elles seront peut-être un jour divinisées, comme aux siècles païens ; mais l'innocence, la pureté, la chasteté sont dénoncées comme des hontes ! Vous avez été stupéfaits, mes frères, d'assister aux péripéties de cette triste campagne contre les congrégations religieuses. Vous savez que Dieu accepte et récompense les vœux qui partent d'un cœur pur, et que l'homme ayant l'entière liberté de choisir entre le mariage et le célibat, peut offrir à Dieu le sacrifice d'une vie entière, passée dans la pratique de la vertu.

Sont-ils donc inutiles ou nuisibles à la société, ainsi qu'on le prétend, ces religieux et religieuses qui se consacrent à une vie de renoncement dans la pratique de la pauvreté volontaire, de l'obéissance et de la chasteté ? Non ! Les richesses qu'ils abandonnent se déversent sur d'autres membres de la société ; s'ils ne peuvent pas donner à l'Etat de nouveaux sujets, ils contribuent à sa gloire, à son bien-être et à sa prospérité en cultivant les sciences, en élevant les orphelins, en soignant les malades, en frayant un passage à ses colons dans les contrées lointaines, et le noble exemple de leurs vertus est la lumière du monde et le sel de la terre. Si la civilisation a succédé à la barbarie, si les lettres et les arts ont survécu aux invasions dévastatrices, si la corruption des mœurs privées et publiques n'a pas encore éteint tout sentiment moral, à qui le devons-nous sinon aux efforts du clergé, des évêques, des ordres religieux ? Si deux cent mille orphelins ne périssent pas dans la misère et la corruption, c'est qu'ils sont recueillis par des mains religieuses. Si le drapeau français exerce un si grand prestige en Orient, c'est que des religieux et des religieuses ont appris à ces peuples à aimer, à respecter la France. Si notre génération a conservé une étincelle de foi et un idéal surnaturel, c'est qu'elle a été élevée en grande partie par des prêtres et des religieuses.

Soyez-en bien convaincus, mes frères : en attaquant les couvents, on détruit la religion et la morale, on sape les bases les plus solides de l'édifice social.

Beaucoup de parents s'effraient à la pensée que leurs enfants pourront les quitter un jour pour entrer au séminaire ou dans un couvent ; on dirait qu'ils les croient perdus. « Ils se sont donné, disent-ils, beaucoup de peine pour les élever, et au moment où ceux-ci devraient leur être utiles, ils les quittent pour toujours. » Mais, par une inconséquence incroyable, il sont heureux de les voir quitter la famille pour se marier.

Et qu'arrive-t-il le plus souvent ? Que ces enfants une fois mariés, bien loin d'aider leurs parents, leur demandent du secours ; qu'un mari devenu veuf envoie ses enfants chez leur grand-père, ou que des revers obligent le jeune ménage à chercher asile sous le toit des ancêtres. Vous savez bien, mes frères, qu'on ne permettra jamais à une jeune fille d'entrer au couvent, si sa présence est absolument nécessaire à la maison ; mais hors ce cas exceptionnel, pourquoi vous opposeriez-vous à la vocation de vos enfants ? Vous ne voulez pas les donner au bon Dieu ? Et s'il veut vous les enlever par la mort, que direz-vous ? Soyez plus généreux, plus chrétiens ; regardez la vocation religieuse d'un enfant comme une grande bénédiction pour toute la famille ; estimez-vous honorés si Dieu choisit un de vos fils pour en faire un prêtre, un apôtre, peut-être un prince de son Eglise. Ah ! craignez que, si vous lui refusez maintenant ce qu'il vous demande, il ne vous dise, quand vous vous présenterez à son jugement, ce qu'il a dit aux vierges folles : « Je ne vous connais point. » Si au contraire les prières, les travaux et les larmes de vos enfants consacrés à Dieu ont obtenu votre salut, avec quel bonheur vous entendrez ces autres paroles : « Courage, bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Seigneur et Maître ! » Ainsi soit-il.

FIN

[1] S. Greg., Hom. 12 in Evang. (3 Noct. de Comm. Virg.).

[2] Les vierges auront au ciel une auréole spéciale. (S. Thomas, *Supplem.*, q. 96, a. 5). Les 144,000 vierges de l'Apocalypse (XIV, 5) chantent un cantique que les autres élus ne connaissent pas, et forment la garde d'honneur du trône de l'Agneau.

Imprimatur : † SEBASTIANUS, Episcopus Lingonensis.

Le gérant : J. MAITRIER.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Dialogues enfantins pour fête de la Sainte-Enfance. — III. Une leçon de la crèche, 993.

Conférences opportunes : L'alcoolisme. — *6e :* Que faire ? L'initiative privée, 995. — *7e :* Avoir un foyer, 997. — *8e et dernière :* Conclusion, 999.

Allocutions pour le jour de l'an. — I. *Dominus vobiscum*, 1001. — II. La paix, 1002. — III. La bonne et la mauvaise année, 1003.

Réflexions sur des paroles du Propre des messes du dimanche. — VII. Pour la fête de l'Epiphanie, 1005.

DIALOGUES ENFANTINS POUR FÊTE DE LA SAINTE-ENFANCE

III

UNE LEÇON DE LA CRÈCHE

ACTE I

CÉCILE. — Je suis votre aînée, mes sœurs... Ce titre me confère des droits à votre égard, et je veux en user ce soir.

HÉLÈNE. — Le droit de l'aînée, c'est de faire toutes les volontés de ses sœurs plus jeunes. Je ne veux t'en concéder aucun autre.

CÉCILE. — Je ne sais que trop, par une expérience quasi quotidienne, que vous l'entendez ainsi. Bon gré mal gré, souvent il me faut subir vos caprices et me soumettre à vos exigences, alors même qu'elles sont des plus déraisonnables. Ainsi, par exemple...

JEANNE. — Par exemple ?

CÉCILE. — Hier, pour aller tout de suite au plus récent, je vous ai proposé de faire avec moi une courte visite à la crèche... Elle est si jolie, la crèche où repose le petit Jésus, et le divin Enfant est lui-même aimable et ravissant plus qu'on ne saurait dire !... Eh bien !...

LUCIE. — Oh ! moi, je serais allée volontiers avec toi ; car, j'aime beaucoup le petit Jésus... Mais c'est Hélène et Jeanne qui n'ont pas voulu.

CÉCILE. — Non seulement elles n'ont pas voulu, mais, malgré des menaces certaines de tempête, elles se sont obstinées à réclamer leur promenade habituelle...

HÉLÈNE. — Avec cela, qu'elle n'a pas été si désagréable, cette promenade !

LUCIE. — Tu n'es pas difficile, alors !

HÉLÈNE. — Quoi ! pour un peu de pluie...

CÉCILE. — Un peu de pluie ! un peu de pluie !... Dis donc un vrai déluge !... Quand nous sommes rentrées, nous étions trempées jusqu'aux os... Et puis le froid qu'il faisait ! Jeanne en grelottait à nous donner le frisson à nous-mêmes. Sans le grand feu qu'on avait eu soin de nous préparer, avec sa poitrine délicate, je crois bien qu'elle eût pu attraper une fluxion de poitrine...

JEANNE. — C'est vrai... J'ai eu bien peur, et je te promets de mieux t'écouter une autre fois... Sans doute que nous avons été punies pour ce vilain esprit de contradiction et cet entêtement qui nous a conduites déjà à tant de sottises...

HÉLÈNE. — Et tu peux aussi ajouter : à tant de déboires !

CÉCILE. — Bravo !... Voilà qu'enfin Hélène, après Jeanne, se range à notre avis. Alors, nous aurons vite fait de nous entendre.

HÉLÈNE. — Soit !... Pour une fois, nous consentons à faire la volonté de notre aînée, sans renoncer pourtant tout à fait aux droits qu'une longue prescription nous a légitimement acquis...

CÉCILE. — J'accepte, même la réserve, si vous vous soumettez de bon cœur aujourd'hui à tout ce que j'ordonnerai.

JEANNE. — Pourvu que la pénitence ne soit pas trop forte !

LUCIE. — Si forte qu'elle soit, vous n'auriez pas à vous plaindre, car vous l'avez fameusement méritée.

CÉCILE. — Il ne s'agit point de pénitence, mais tout au plus de réparation, et la chose ne peut pas vous être désagréable, au contraire !

LUCIE. — Ah ! je comprends, nous allons coudre et tricoter une demi-heure pour Nicolette notre petite protégée ?

CÉCILE. — C'est cela d'abord, mais ce n'est point tout.

HÉLÈNE. — Tu nous permettras bien alors de porter à Nicolette le manteau et le fichu que nous aurons, j'espère, vite terminés ce soir ?

CÉCILE. — Toi aussi, Hélène, tu as deviné ma pensée.

JEANNE. — A mon tour... Tu as dit que ce n'était pas tout. Je présume que tu vas nous faire réciter une dizaine de chapelet avant de commencer notre ouvrage ; car tu as coutume d'en agir ainsi, quand tu as pu obtenir l'accord entre nous et mettre, — ce qui n'est pas chose facile, — nos quatre têtes dans le même bonnet !

CÉCILE. — Pour le moment, je crois y avoir réussi. Nous réciterons donc notre dizaine de chapelet. Puis, quand nos projets auront tous été mis à exécution, nous passerons encore à l'église, pour visiter la crèche et demander à l'enfant Jésus pardon de l'injure que nous lui avons faite hier en lui préférant une promenade aussi futile que dangereuse.

LUCIE. — Et moi je demanderai que nous restions doublement longtemps auprès de la crèche, pour que la réparation soit complète.

CÉCILE. — Il sera fait selon tes désirs.

HÉLÈNE. — Et c'est tout, cette fois ?...

CÉCILE. — Pas encore... Puisque, avec votre permission, c'est à moi de commander aujourd'hui, je me promets bien d'user jusqu'au bout d'une faveur si rare...

JEANNE. — Voyons !... Qu'est-ce que tu nous réserves ?

LUCIE. — La curieuse !... Est-ce qu'il ne faut pas laisser sa part à l'imprévu ?

CÉCILE. — Lucie a raison... A notre retour seulement, je vous révèlerai mon dernier projet.

JEANNE. — Alors, mettons-nous à l'œuvre tout de suite. Car, à bavarder ainsi, le temps passe, et nous risquons fort de n'en avoir plus pour cet imprévu que je suis impatiente déjà de connaître...

CÉCILE. — Et qui ne se réalisera que si rien n'est omis de tout ce que nous avons fixé. Il ne nous reste plus pour commencer que d'obtenir la permission de notre mère. Toutes ensemble allons la demander.

ACTE II

CÉCILE. — Maintenant que nous sommes de retour, que pensez-vous de notre soirée ?

JEANNE. — Délicieuse, ravissante !... Les mots me manquent pour dire tout le plaisir que j'en ai éprouvé.

HÉLÈNE. — Jamais je ne me suis autant divertie.

LUCIE. — Jamais je n'avais ressenti en mon cœur de joie plus intime et plus profonde.

CÉCILE. — Voilà qui est parfait... Inutile de vous dire que j'ai partagé votre bonheur, et je crois bien que ma part n'a pas été la moindre. Je serais curieuse toutefois de savoir ce qui a le plus intéressé chacune d'entre vous.

HÉLÈNE. — Ce qui m'a le plus intéressée ?... Oh ! je serais fort embarrassée pour le dire... Ce qui m'a le plus intéressée ? Mais tout : voir mon fichu terminé, recueillir des compliments pour mon travail, jouir de la surprise, de la joie exubérante de Nicolette à la vue des objets que nous lui portions... Que sais-je encore ?

JEANNE. — Et ce qu'elle était jolie, Nicolette, quand sur les haillons dont elle était vêtue, elle ajusta *notre* manteau et le fichu d'Hélène !... Avez-vous remarqué comme sa mère l'admirait ? A peine si elle a pu balbutier quelques mots de remerciement : « Que c'est gentil à vous, mes bonnes demoiselles, de vous être dérangées pour venir chez nous !... Et puis ces colifichets, je ne pouvions pas assez vous dire comme c'est beau... Vrai, des petites fées n'auraient pas mieux fait... Allons, Nicolette, dis au moins *merci* à ces bonnes demoiselles ! »

Comme je me sentis alors récompensée !...

LUCIE. — Et nous aussi...

JEANNE. — ... de toute la peine que je me suis donnée pour confectionner ce fameux manteau. Non, tous les spectacles de la terre ne valent pas celui-là... Faire le bonheur d'une pauvre enfant, j'avais vu cela. Faire le bonheur d'une mère, voilà qui me semble encore plus beau. Je n'oublierai jamais ce sourire, ces larmes, ces paroles émues qui me l'ont révélé.

CÉCILE. — Je suis sûre que tu as pris, en ce moment, la résolution de tout faire pour jouir souvent d'un pareil spectacle.

JEANNE. — Tu n'en saurais douter... Comme il serait à souhaiter que tant de jeunes filles de notre connaissance, embarrassées pour occuper leurs loisirs, eussent pu contempler ce que nous avons de nos yeux vu, et goûté ce que nos cœurs ont senti ! Beaucoup, assurément, profiteraient de cette très belle leçon de choses.

LUCIE. — Et savez-vous, mes sœurs, qui est-ce qui vous a mis au cœur cette sollicitude et cette compassion pour les pauvres ?

CÉCILE. — Lucie, quoique ou, pour mieux dire, parce qu'elle est la plus jeune, juge de tout avec plus de sens, de sens chrétien j'entends, que nous qui sommes ses aînées.

LUCIE. — C'est que la visite à Nicolette vous en fait oublier une autre où j'ai trouvé, moi, un charme très grand... Il me tarde que vous me parliez de l'enfant Jésus et de sa crèche.

HÉLÈNE. — J'ai aimé à revoir le bœuf et l'âne, les bergers si fiers d'apporter leurs agneaux, les mages et leurs chameaux, surtout le roi nègre qui est si drôle, si drôle que...

LUCIE. — Moi, je n'ai rien vu de tout cela, mais seulement l'enfant Jésus couché dans sa crèche... Et j'avais envie de pleurer... En quel triste état Jésus a voulu naître !... Oh ! cette grotte si froide, cette paille, cette mousse toute givrée, cela vous donne le frisson !... Puis je contemplais le doux, l'ineffable sourire de l'enfant divin. Ses lèvres entr'ouvertes semblaient laisser échapper des paroles d'un charme inexprimable. On aurait dit qu'il s'entretenait avec les anges. Je retenais mon souffle pour tâcher de saisir ces mots tout célestes. Mais je ne percevais rien, et alors je m'enhardis à adresser moi-même la parole à l'enfant Jésus.
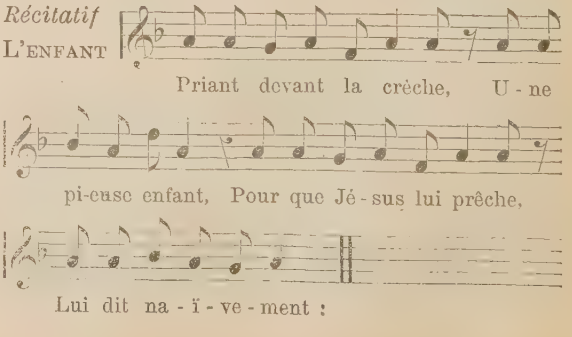
CÉCILE. — Je m'explique maintenant pourquoi j'ai vu, à un moment donné, certain mouvement imperceptible de tes lèvres se produire, puis cesser, puis reprendre... Tu paraissais alors complètement étrangère à tout ce qui se passait autour de toi.

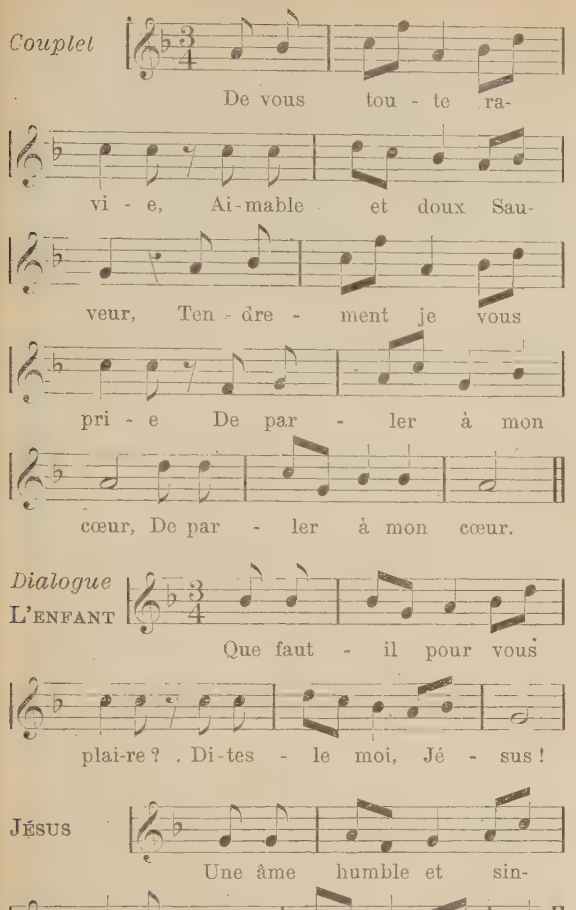
JEANNE. — Est-ce que l'enfant Jésus t'a répondu quelque chose ?... Je serais curieuse, et aussi Hélène et Cécile, n'est-ce pas ? de savoir ce qu'il t'a dit.

LUCIE. — Ce divin colloque peut-il se rapporter ?... Oh ! ce ne sera pas bien facile... J'essaierai cependant.

Dialogue entre l'enfant et Jésus

Récitatif
L'ENFANT





L'ENFANT :

A l'enfant qui vous aime,
Que donne votre Cœur ?

JÉSUS :

Je me donne moi-même :
Est-il un don meilleur ?

L'ENFANT :

A l'enfant qui soupire,
Quel baume apportez-vous ?

JÉSUS :

De Jésus le sourire
Est baume le plus doux.

L'ENFANT :

A l'enfant vertueuse,
Que promet votre amour ?

JÉSUS :

Toute une vie heureuse
Et le ciel pour séjour.

L'ENFANT *(couplet)* :

Cette leçon bénie,
Aimable et doux Sauveur,
Gravez-la, je vous prie,
A jamais dans mon cœur. *(Bis).*

CÉCILE. — Comme à Marie dans l'Evangile, c'est à Lucie qu'a été réservée aujourd'hui la meilleure part.

HÉLÈNE. — Il y a bien lieu pour nous d'être un peu jalouses !

CÉCILE. — La jalousie est un mauvais sentiment... Efforçons-nous plutôt d'imiter la piété simple et naïve de notre petite sœur.

JEANNE. — Oh ! volontiers, si nous devons y trouver autant de douceur et de contentement.

CÉCILE. — En pourrions-nous douter ? Jésus ne saurait se laisser vaincre en générosité, et lui-même nous a dit qu'il nous rendrait au centuple ce que nous aurons fait pour son amour.

HÉLÈNE. — Et l'imprévu que tu nous avais annoncé ?... Tu n'en parles pas, Cécile ! Aurais-tu oublié ta promesse ?

CÉCILE. — Ma promesse !... Mais je l'ai tenue ! Persuadée que l'emploi de nos loisirs tel que je l'ai réglé n'aurait pour vous ce soir rien que de charmant et d'enchanteur, je m'étais promis de vous faire exprimer tout haut votre satisfaction... Avouez que j'ai bien réussi... A l'avenir vous trouverez peut-être que votre sœur aînée a bien quelquefois raison.

HÉLÈNE. — Oh ! oui... Et maintenant nous t'écouterons bien volontiers... Je renonce même à ma petite réserve.

CONFÉRENCES OPPORTUNES

L'ALCOOLISME

6e Conférence

QUE FAIRE ? — L'INITIATIVE PRIVÉE

Messieurs, beaucoup de braves gens, quand on leur parle du fléau de l'alcoolisme, vous disent bravement qu'il n'y a de remède que dans l'intervention de l'Etat. J'ose affirmer qu'ils se trompent. Est-ce que vous pensez vraiment qu'en Angleterre, en Allemagne, en Danemark, en Suède et en Norwège, c'est le gouvernement qui a commencé l'action antialcoolique ? Non. C'est l'initiative privée qui a commencé, et qui a fini par entraîner l'action des pouvoirs publics.

Après donc avoir tracé le devoir de l'Etat, il faut que je vous signale le devoir des particuliers. Le recours à la loi et à la réglementation est nécessaire. L'initiative privée est plus nécessaire encore. Que tout le monde s'y mette : les parents dans la famille, les maîtres dans l'école, les officiers à la caserne, tous les bons citoyens, le clergé et les catholiques en première ligne.

I. — Dans la famille.

C'est dans la famille que se prennent les habitudes que l'on gardera pendant toute sa vie. Que les pères et les mères soient donc très attentifs sur le régime qu'ils font suivre à leurs enfants, et qu'ils se rappellent deux principes incontestables : 1° que les boissons alcooliques proprement dites, les spiritueux, sont inutiles et nuisibles ; 2° que les boissons fermentées, vin, cidre, bière, ne sont inoffensives qui si on en consomme avec modération.

Parents, ne créez pas à vos enfants des besoins factices et dangereux. La race des intempérants est une race sans énergie et sans valeur. Les sobres seuls sont forts; ils savent s'abstenir et résister, donc aussi agir et vaincre. La lutte contre l'alcoolisme doit être intraitable au foyer domestique. Dans beaucoup de familles il y a là quelque chose à faire, des précautions à prendre, des habitudes à réformer, un nouveau régime à instituer.

II. — A l'école.

L'influence des maîtres et des maîtresses d'école peut être aussi très considérable pour combattre l'alcoolisme. Ils doivent agir sur l'esprit de leurs élèves par des leçons orales, par des devoirs écrits, par des images et des sentences collées aux murs de la classe.

Le ministre de l'instruction publique, M. Rambaud, dans une circulaire de mars 1897, rappelle qu'aux programmes de l'enseignement secondaire et primaire ont été ajoutées des notions sur les dangers de l'alcoolisme, et il demande aux professeurs et aux instituteurs de lutter contre l'alcool avec la conscience de faire œuvre de bien public. C'est juste.

Voyez ce qui se passe en Angleterre. Après un demi-siècle d'efforts, on y compte 22,993 sociétés enfantines de tempérance avec 2,902,805 abstinents. Aussi la criminalité diminue-t-elle sensiblement chez nos voisins les Anglais, qui n'ont pas certes toutes les qualités, mais qui en ont cependant quelques-unes.

Sur ce terrain de la croisade antialcoolique, nous sommes distancés par l'Angleterre et par beaucoup d'autres peuples. Ne serait-il pas temps de nous y mettre, et de sauver l'avenir en préservant l'enfance et la jeunesse ?

III. — A la caserne.

Après la famille, après l'école, vient la caserne. L'alcoolisme ruine plus de santés et enlève plus de soldats à la France que les fatigues de la guerre et les balles de l'ennemi. Les médecins militaires pourraient nous dire combien de jeunes gens sont conduits à l'hôpital, victimes directes ou indirectes de l'homicide liqueur. Les chefs de notre armée ont donc ici un grand devoir à remplir, un devoir militaire, social et patriotique. On me dit que dans toutes les casernes de la garnison de Paris viennent d'être apposés des placards illustrés destinés à exposer, aux yeux des soldats, les ravages produits par l'alcool sur l'organisme ; — que ces pancartes sont affichées dans les chambrées, les postes, les lavabos, les réfectoires, avec une notice explicative qui énumère les funestes effets de l'alcool au point de vue pathologique et au point de vue moral. C'est bien. Et pourquoi ce qui se fait à Paris ne se ferait-il pas dans tous les régiments ? Que tout le monde s'y mette : les parents dans la famille, les instituteurs à l'école, les chefs de l'armée à la caserne,

IV. — Tous les bons citoyens.

Tous les bons citoyens par l'exemple, par la parole, par la presse, par l'association.

Bourgeois, riches, gens aisés, messieurs corrects et de distinction, donnez l'exemple ! Les exemples, bons ou mauvais, viennent de haut et descendent peu à peu dans les couches inférieures de la société. L'alcoolisme dévergondé de l'homme du peuple n'est-il pas discrètement encouragé par le consommateur de bonne tenue qui absorbe en public d'abondants spiritueux ? Le petit verre aurait reçu une atteinte sérieuse le jour où il deviendrait établi, par une de ces conventions tacites qui règlent les usages de la bonne société, que boire des liqueurs entre ses repas est une manière de faire qui ne convient plus, qui est passée de mode. Les mauvaises habitudes se généralisent à notre génération qui s'alcoolise, nous devons tous aujourd'hui l'exemple d'une incontestable sobriété.

Les patrons ont en cette matière une grande et redoutable responsabilité. S'ils le veulent, ils peuvent beaucoup contre l'alcoolisme. C'est l'intérêt de leur personnel, et c'est aussi leur propre intérêt qui est en jeu. Qu'ils usent donc des exhortations et des réprimandes, des peines et des récompenses. Qu'ils se montrent sévères pour les alcooliques, bienveillants pour les tempérants. Qu'ils bannissent de leurs économats toute boisson distillée. Qu'ils agissent sur leurs ouvriers ou par eux-mêmes ou par leurs contre-maîtres. Qu'ils préservent surtout les enfants et les jeunes gens. Qu'ils fassent appel à la conscience des pères de famille. En un mot, qu'ils tentent le possible et l'impossible pour prévenir ou guérir la plaie de l'alcoolisme.

Les ouvriers doivent eux aussi, eux surtout, s'armer de courage pour résister à la tentation de l'alcool. Un socialiste belge, *De Laveley*, a écrit : « Si les ouvriers épargnaient seulement les sommes énormes qu'ils consacrent aux boissons alcooliques qui les abrutissent, en vingt ans ils pourraient acheter toutes les manufactures où ils travaillent. » Et un autre socialiste, député au parlement belge, *Vandervelde*, s'écriait un jour dans un congrès : « L'ouvrier veut aujourd'hui dominer le monde; qu'il commence par se dominer lui-même. » Dans un mandement qui a fait du bruit, le cardinal de Rennes, *Brossain Saint-Mars*, disait un jour à ses diocésains : « Peuple breton, quand tu pourras passer devant un cabaret sans t'y arrêter, tu seras le premier peuple du monde. » J'adresse la même apostrophe à tous les ouvriers, et je leur dis : « Au nom de votre bourse qui s'en trouvera bien, au nom de votre santé plus précieuse que tous les trésors, au nom de votre famille qui vous en bénira, au nom de la France qui périt d'alcool, fuyez l'alcool ! » Bourgeois, patrons, ouvriers, mettons-nous y tous.

Faisons l'opinion. Créons contre l'alcoolisme un puissant courant d'opinion.

Donnons notre nom, notre adhésion, notre

appui à l'Union française antialcoolique, ou à toute autre société de tempérance.

Collons sur les murs tableaux, gravures, images, photographies où l'empoisonnement alcoolique éclate aux yeux des plus indifférents.

Apportons des conférences, écrivons des articles, répandons des brochures qui dénoncent les dangers et les résultats de l'alcool : les foyers détruits, les familles ruinées, les enfants pourris dans le germe, et la patrie elle-même menacée par l'affaiblissement de la race.

Faisons l'opinion, et amenons ainsi peu à peu la masse honnête à comprendre, ensuite à désirer, à réclamer enfin les mesures légales que je vous signalais dimanche.

« Comment avez-vous fait, disait-on à Neal Dew, pour obtenir dans votre Etat du Maine une loi aussi radicale, une loi interdisant de vendre de l'alcool ailleurs que dans les pharmacies ? — J'ai répandu, répliquait-il, la presse antialcoolique avec une telle profusion, que si tous ces papiers étaient jetés sur le sol de notre territoire, on en aurait jusqu'au genou. »

Encore une fois donc, que tout le monde s'y mette : tous les bons citoyens,

V. — Le clergé et les catholiques en première ligne.

Nous sommes en retard. Sur le terrain de la croisade antialcoolique les protestants nous ont devancés. Cela peut s'expliquer de deux façons. 1° D'abord le clergé et les catholiques ont généralement une peur exagérée de se mettre en avant. Ils ont peur des coups. Ils préfèrent la douceur de la paix aux hasards de la lutte. Ils sont plus habitués à l'obéissance passive qu'aux initiatives aventureuses. 2° Et puis l'alcoolisme ayant sévi d'abord dans les pays du nord qui sont de religion en majorité protestante, c'est là que se sont fondées les ligues antialcooliques, auxquelles tout naturellement se sont ralliés les protestants français... Mais aujourd'hui que le mal nous a gagnés à notre tour, la question est mûre pour tout le monde, et il importe que le clergé et les catholiques entrent vigoureusement dans le mouvement.

Le clergé doit s'y mettre. Dans ce grand combat déclaré à l'alcoolisme, dit Léon XIII, « il est nécessaire que les prêtres marchent à la tête de tous. » Ce n'est pas un conseil, c'est un ordre que le Pape nous donne. Veuillez bien, Messieurs, ne pas me reprocher d'apporter dans la chaire un sujet en apparence étrange. J'obéis à mon chef. Oui, le devoir du clergé est ici évident. Il doit étudier avec la plus grave attention cette très grave question de l'alcoolisme. Il doit favoriser les sociétés de tempérance et leur susciter des adhérents. Il doit s'élever avec force contre l'alcoolisme pendant les retraites et les missions, dans l'enseignement du catéchisme, dans les patronages, dans les réunions d'hommes, de jeunes gens, de mères de familles... C'est ce que j'essaie de faire, Messieurs.

Que tous les catholiques fassent plus et mieux encore. Qu'ils s'émeuvent. Qu'ils parlent. Qu'ils agissent. Que chaque jour devienne plus nombreuse et plus ardente la légion des chrétiens décidés à combattre et à vaincre le fléau envahissant, le fléau corrupteur et homicide, le fléau destructeur de toute civilisation.

Conclusion

Je vous ai dit le devoir de l'Etat et le devoir des particuliers. Je pourrais m'en tenir là... Non. Je sens que je n'ai pas été assez précis. Je veux aller jusqu'au fond de cet important sujet. Je veux poursuivre l'alcoolisme et vous montrer à l'atteindre dans ses causes, dans ses sources.

Nous ferons cette étude dimanche prochain. Encore un peu de patience, et je vous dirai tout. Que Dieu bénisse ma parole, afin qu'elle reste courageuse et qu'elle ne soit pas tout à fait inutile !

7e Conférence

QUE FAIRE ? — AVOIR UN FOYER

Messieurs, pour guérir un mal, il ne suffit pas de le poursuivre dans ses manifestations extérieures ; il faut aller à sa racine et le tarir dans ses sources ; il faut remonter de l'effet à la cause, et à la méthode curative joindre la méthode préventive.

L'alcoolisme n'est souvent qu'un résultat, le résultat d'une situation matérielle précaire et insuffisante. Pour le guérir, mettons-nous-y tous, Etat et particuliers, et allons saisir le fléau jusque dans ses sources.

Je vais m'expliquer et vous convaincre en mettant sous vos yeux un fait, un idéal, un devoir.

I. — Un fait.

L'insuffisance du foyer est une cause fréquente d'alcoolisme. Voilà le fait. Représentons-nous la situation d'un bon nombre d'hommes, nos semblables, nos voisins, nos frères, voués par naissance et par nécessité aux occupations matérielles. Ils nous apparaissent attirés vers l'alcool par une double tentation.

D'abord par *la tentation de la fatigue.* Les travaux du corps exténuent les muscles et les nerfs, font jaillir la sueur, sollicitent parfois des efforts brusques et vigoureux, et constituent beaucoup plus que les labeurs intellectuels une excitation permanente à la consommation des boissons violentes. A boire une liqueur forte, on se sent pendant quelques secondes une énergie qui produit l'illusion de la force. Cette énergie factice est aussitôt suivie d'une dépression qui appelle de nouvelles libations.

Puis à la tentation de la fatigue vient se joindre *la tentation du cabaret,* tentation lancinante et fascinatrice. Le cabaret est là sur le chemin, avec son atmosphère chaude, sa lumière brillante, sa grosse gaieté, avec ses boissons épicées qui donnent

l'oubli passager, avec ses camaraderies louches qui triomphent des résistances les plus déterminées...

Tels nous apparaissent les travailleurs manuels : doublement tentés d'alcoolisme, par la fatigue qui les épuise et par le cabaret qui les attire. Ah ! si seulement ils avaient un foyer, un vrai, un bon foyer pour se reposer, pour se réjouir, pour se retremper dans la vie de famille ! Mais hélas ! *beaucoup n'ont pas de foyer,* ou, ce qui revient au même, n'ont qu'un foyer nu, mal installé, dépourvu de charme, étroit, ruiné, qui ne rappelle que des tristesses sans jamais réveiller de joies, qui ne leur inspire aucun attachement. De retour au logis, ils trouvent le désordre partout, des enfants et une femme sans caresse, une maison sans confortable, sans lumière et sans air. Ils se déplaisent chez eux, et ils vont s'empoisonner d'alcool chez le marchand de vin.

Voilà le fait. Je ne dis pas qu'il est universel : ce serait exagéré ; mais je dis qu'il est fréquent, et c'est la pure vérité. *L'état défectueux des logements ouvriers* est un des principaux facteurs de l'alcoolisme, et les discussions des divers congrès d'hygiène et d'antialcoolisme ont prouvé d'une manière irréfutable comment l'ouvrier honteux et dégoûté de son misérable logement, se réfugie à l'estaminet. Il a tort, et nous avons droit de le réprimander. Mais si nous étions dans sa situations, serions-nous beaucoup plus sages ? Plaignons-le, et avisons.

Je viens de mettre sous vos yeux un fait. Permettez-moi maintenant de vous présenter

II. — Un idéal.

Un idéal, ce n'est pas ce qui est, mais ce qui devrait être... C'est le but qu'on n'atteindra peut-être jamais, mais vers lequel il faut toujours marcher. Or, pour vos frères les ouvriers, Messieurs, pour leur rendre la vie tolérable et la vertu possible, j'entrevois un idéal dont vous ne pouvez contester ni la beauté ni la légitimité. Je leur souhaite un foyer, un foyer agréable, un foyer possédé.

1° *Un foyer,* c'est-à-dire un endroit dans l'espace bien chaud comme un nid, bien recueilli comme un sanctuaire, — un coin d'air libre, — un abri où se réfugie la famille. On vit dans la famille ; en dehors, on ne vit pas ou on vit mal ; en dehors, c'est le désordre, la condition des sans feu ni lieu qui, à force de rouler de par le monde, en arrivent facilement à n'avoir plus ni foi ni loi... J'ai dit

2° *Un foyer agréable.* Avec la maisonnette plantée dans de vastes terrains séparés en petits jardins, la famille ouvrière est bien chez elle, à l'abri des voisinages gênants ou mauvais. Le père est retenu loin du cabaret par la culture du jardin, par la présence de sa femme et de ses enfants, par l'air, la lumière, la propreté qui embellissent sa demeure. — Mais la maisonnette n'est pas toujours possible, et elle a l'inconvénient de repousser l'ouvrier dans les faubourgs, loin de son atelier. Le foyer du travailleur peut être placé au centre d'une ville, dans une vaste construction. Qu'importe !... pourvu qu'il donne à chaque famille l'illusion et la sécurité du chez soi, et qu'il reste salubre, aéré, bien clair, agréable à revoir et à habiter. — Pour l'homme qui travaille du matin au soir, son foyer est le rêve de toute sa journée ; l'étoile ne luit pas dans le ciel avec tant de douceur que les rayons de la lampe ou les reflets de l'âtre à la vitre de la maison de famille, lieu de son repos et de ses joies, vers lequel il s'achemine le soir en pensant ou en priant.

Mon idéal, Messieurs, est encore plus élevé, et je souhaite à l'ouvrier non seulement un foyer et un foyer agréable, mais

3° *Un foyer possédé,* dont il aura plus que l'usage transitoire, dont il acquerra par amortissement ou par son épargne accumulée le fonds substantiel et permanent, la vraie et rigoureuse propriété. Je m'explique.

Quand il gagnerait, comme les lamineurs américains, 25 ou 50 fr. par jour, le salarié qui n'a rien devant lui est à la merci du moindre accident, d'une maladie, d'un chômage, du caprice de celui qui l'emploie. Propriétaire de son foyer, l'ouvrier est *libre.* Il est à soi, parce qu'il est chez soi. Maître chez lui, il est maître de lui. L'inviolabilité de son domicile est la sauvegarde, l'affirmation de l'inviolabilité de sa personne, de sa conscience, de son vote, de sa famille.

S'il n'a rien sous le soleil, pas un coin à lui pour s'y abriter, comment voulez-vous qu'il s'intéresse à la conservation d'une société dont les droits et les progrès lui sont à peu près indifférents ? Propriétaire de son foyer, l'ouvrier est *ami de l'ordre.* Il repousse les conseils perfides, les espérances inavouables, les antagonismes qui divisent et qui perdent. Il met son espoir non dans les catastrophes, mais dans le progrès normal et harmonieux. La propriété est conservatrice et moralisatrice. L'homme qui possède un foyer a moins de peine qu'un autre à rester *honnête.* Il brave les bruits de la cité, les bruits de la nature, les rumeurs de la foule, les sifflements du vent et de la pluie. Assis chez lui dans l'honneur et dans la paix, il murmure avec son cœur, sinon avec ses lèvres, la parole du livre inspiré : « Mieux vaut le repas du pauvre sous son toit de chaume, que des festins splendides dans la demeure étrangère. » Et il échappe de la sorte à toutes les séductions du dehors.

Un foyer, un foyer agréable, un foyer possédé... voilà l'idéal ! Cet idéal peut-on le réaliser complétement et immédiatement ? Non. Peut-on s'en rapprocher par des efforts constants et de sérieuses tentatives ? Oui, on le peut et on le doit. Je vous ai présenté un fait et un idéal, je vous propose maintenant

III. — Un devoir.

Je vous ai dit ce qui est désirable. Il me reste à vous dire ce qui est possible. La question des logements ouvriers est une question capitale qui intéresse la société tout entière, Etat, ouvriers, patrons et dirigeants.

1° *L'Etat* sans doute n'a pas mission de se faire constructeur et de créer lui-même des logements

ouvriers. Mais, par tous les procédés en son pouvoir, il doit faciliter cette œuvre de première utilité.

Il exercera un devoir *de police*, relativement aux logements insalubres.

Il créera des moyens de *transport* commodes permettant d'aller vite dans les faubourgs où les constructeurs trouveront des terrains plus vastes et moins coûteux.

Il diminuera, ou même il supprimera tout à fait *l'impôt* sur le foyer familial. Il n'y a pas d'impôt sur le pain. Est-il téméraire de dire que le foyer est un bien minimum presque aussi nécessaire à la vie que le pain ? Est-il téméraire de dire que l'abri de la famille pourrait et devrait être exempt de l'impôt ? Laissez-moi la liberté de le penser, comme d'ailleurs je vous laisse la liberté de penser le contraire.

Mais à l'action de l'Etat doit se joindre ici l'action des particuliers. et d'abord

2° L'action *de l'ouvrier* lui-même, directement et personnellement intéressé dans la question. Qu'il se réveille donc de son apathie, qu'il travaille à son propre relèvement, qu'il forme avec ses camarades des sociétés de construction, comme font les ouvriers anglais et les ouvriers américains. Tantôt ces sociétés prêtent au constructeur pour bâtir sa maison ; tantôt ces sociétés font construire, et l'ouvrier mis en possession de la maison rend peu à peu, au moyen des loyers, le prix déboursé et devient ainsi propriétaire. Il faudrait, Messieurs, aiguiller les ouvriers dans cette voie, leur faire comprendre ce dont ils sont capables avec de la sagesse et de la prévoyance, les encourager et les aider à résoudre ce problème de l'habitation qui les touche de si près.

La femme de l'ouvrier peut beaucoup aussi pour entretenir la salubrité, l'aisance, je dirai même la splendeur du foyer. Un médecin a dit : « Si toutes les femmes savaient leur devoir et connaissaient leur rôle, nous n'aurions pas besoin de prêcher la lutte contre l'alcoolisme. » Il y a beaucoup de vrai là-dedans. Nous avons trop de brevetées et pas assez de ménagères. Nous avons des multitudes de jeunes ouvrières qui savent ou du moins qui apprennent la botanique et la chimie, et qui ignorent l'art de faire une bonne soupe et de bien tenir une maison...

3° Encore un mot. Je voudrais voir *les citoyens influents* entreprendre une campagne sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui et s'intéresser sérieusement à la question des habitations ouvrières. Il ne s'agit pas, remarquez-le bien, de faire une aumône, mais de participer à une opération humanitaire et chrétienne, qui, à ses avantages moraux et sociaux, joint souvent des résultats satisfaisants au point de vue financier. On ne fera pas une fortune, mais on retirera la plupart du temps la modeste et convenable rémunération des risques courus. La chose vaut la peine d'être étudiée. Je la livre à vos méditations, à votre souci du bien public, à votre amour judicieux des classes populaires.

Conclusion

Messieurs, l'alcoolisme est un redoutable fléau. Je vous ai demandé aujourd'hui d'aller le saisir dans l'une de ses sources... et je ne crois pas avoir perdu mon temps. Est-ce à dire que si tout le monde était bien logé, c'en serait fait du règne de l'alcool ? Je n'ai pas dit cela, et je serais naïf de le penser. Il faut améliorer telle et telle situation matérielle. Mais il y a autre chose et plus encore à faire. Beaucoup de foyers sont précaires et insuffisants. Encore plus d'âmes sont malades, démoralisées, déchristianisées !

Je vous dirai cela dimanche et j'en aurai fini avec la question de l'alcoolisme, et j'aurai délivré ma conscience !

3e Conférence

CONCLUSION

Messieurs, j'achève aujourd'hui ma longue étude sur l'alcoolisme. Je vous ai dit le mal. Je vous ai dit les remèdes.

J'ai oublié, ou plutôt j'ai réservé le principal, le plus énergique, le plus efficace : le remède moral et religieux. Pour vaincre l'alcoolisme, il ne suffit pas d'améliorer la situation matérielle de nos frères, et de leur procurer, autant que possible, le bienfait du foyer; pour vaincre l'alcoolisme, il faut surtout moraliser la nation, et, pour la moraliser, il faut la christianiser, lui rendre une croyance et un idéal.

Voyons cela brièvement, et, aujourd'hui même, mettons-nous à l'œuvre.

I. — Le fait est certain.

Dans une série d'articles intitulés : *La lutte contre l'alcoolisme*, notre illustre compatriote Jules Lemaître dit : « Le plus nécessaire, serait de réveiller ou de créer chez ceux que menace l'alcoolisme une force spirituelle capable de lui résister. » Voilà qui est parfaitement vrai.

1° *L'alcoolisme ne peut être vaincu que par une force spirituelle.*

Vous montrez à l'alcoolique les conséquences désastreuses de son vice. Mais ces conséquences ne sont pas à ce point fatales qu'il n'espère y échapper. Il vous dira que certains buveurs d'alcool sont morts très vieux et que certains buveurs d'eau sont morts très jeunes. Il vous dira que la maladie et la mort étant inévitables, il aime mieux la vie courte et gaie que longue et sans plaisir.

Vous essayez de prouver à l'alcoolique qu'il ne se fait pas seulement tort à lui-même, mais qu'il fait tort à sa famille, à sa descendance, à son pays. Il vous dira : « Tant pis ! Après moi le déluge ! » Je ne sais plus qui a dit que l'égoïste mettrait le feu à la maison de son voisin pour faire cuire un œuf. Ainsi l'alcoolique. Sa passion est irréductible, si elle est affranchie de tout frein moral. L'alcoolisme ne peut être vaincu que par une force spirituelle.

2° *Cherchez la force spirituelle capable de vaincre l'alcoolisme.*

Vous nommez le sentiment de la dignité humaine, le sentiment de la solidarité familiale et nationale, la bonté, la charité naturelles. Certes, toutes ces nobles idées ne sont pas à dédaigner, et on ne saurait trop les faire flamboyer aux regards de l'homme que la passion sollicite et entraîne. Mais il y a plus. Il y a mieux. Il faut autre chose.

Il faut mettre dans l'homme une force spirituelle plus haute que l'homme et supérieure à ses instincts, *la force religieuse*. En effet, l'abstinence exige des sacrifices : au nom de quels principes se les imposer à soi-même et les imposer aux autres ? Pour se sentir obligé de défendre sa race et soi-même contre un empoisonnement qui dégrade, mais qui plaît, il faut avoir conscience d'une loi morale supérieure et croire qu'il y a des raisons de vivre haut. Il faut avoir une foi, une croyance, un idéal. Il faut posséder en soi la force religieuse.

C'est ce que proclame l'illustre savant J.-B. Dumas, parlant du sujet qui nous occupe : « Il est nécessaire de réveiller chez l'homme le sentiment de la responsabilité morale, le respect de lui-même, l'amour de sa famille, l'idée de la patrie, et la crainte de Dieu. » J.-B. Dumas se rencontre ici avec l'évêque de Liège qui, s'adressant à ses prêtres, leur dit : « Le remède par excellence est le remède religieux. Les autres ne sont pas à négliger, au contraire, mais sans celui-là ils n'auront qu'une efficacité restreinte. »

En somme, Messieurs, il faut en revenir *au Catéchisme*. « Qu'est-ce que la tempérance chrétienne ? dit le catéchisme. — R. La tempérance chrétienne est une vertu qui nous fait user de toutes choses avec modération et selon la loi de Dieu. » Faisons des chrétiens, bien pénétrés de leurs devoirs envers Dieu et envers eux-mêmes, et l'alcoolisme sera arrêté, refoulé, sinon tout à fait vaincu.

3° Non, *objectent quelques-uns*, la force religieuse est impuissante devant l'alcoolisme, comme d'ailleurs elle est impuissante devant les passions de l'homme.

A cela je réponds trois choses :

a) D'abord l'homme *est libre*. La religion respecte sa liberté. Elle aide la bonne volonté, mais elle ne sauve pas ceux qui refusent obstinément d'être sauvés.

b) De ce que la religion n'arrête pas infailliblement les passions humaines, est-ce que cela prouve qu'elle ne les arrête jamais ? Selon *Montesquieu*, « dire que la religion n'est pas un motif réprimant, parce qu'elle ne réprime pas toujours, c'est dire que les lois civiles ne sont pas un motif réprimant non plus. »

c) Est-il juste d'accuser la religion d'impuissance, quand on la prive de sa liberté d'action, de sa pleine *indépendance ?* Que n'a-t-on pas fait dans ce siècle pour contrarier la force religieuse, pour la comprimer, pour la paralyser, pour la supprimer même ? On nous reproche de ne pas faire assez pour moraliser la nation. Qu'on nous permette donc de la christianiser ! C'est là, Messieurs, qu'est le nœud de la question sociale ; c'est là qu'est la sûreté du relèvement national ; c'est là qu'est la solution de tous les problèmes qui nous préoccupent et nous agitent.

II. — Aidez-nous !

Aidez-nous, Messieurs, et travaillez avec nous à christianiser la nation. Ensemble, attelons-nous à cette besogne, non moins patriotique que religieuse.

1° *Pas de découragement !*

a) *A quoi bon* gémir et nous décourager ? Le pessimisme, le découragement n'est pas une doctrine, ni même une opinion, ni même une méthode. C'est une paralysie. C'est l'excuse des inactifs. C'est la maladie des vaincus.

b) Le découragement n'est pas seulement inutile et dangereux. Il est *injuste*. Sans doute nous sommes malades, parce que le sang chrétien s'est appauvri dans nos veines ; mais nous ne sommes pas morts, la force religieuse palpite encore dans notre sein. Comme Lamartine, ce siècle pourrait dire : « J'ai été élevé dans le christianisme ; j'ai été formé de sa substance ; il me serait aussi impossible de m'en dépouiller que de me dépouiller de mon individualité, et si je le pouvais je ne le voudrais pas, car le peu de bien qui est en moi vient de lui et non de moi. » Non, Messieurs, l'idée chrétienne n'est point éteinte. A cette heure même elle reprend son empire dans les portions supérieures de notre littérature. Nos hommes les plus intelligents et les plus honnêtes retrouvent les chemins de la croyance. Tous ceux qui réfléchissent proclament que c'est fini de rire, que le moment n'est plus aux amuseurs ou aux sceptiques, et qu'il faut revenir au christianisme, moyen unique et nécessaire de santé et de guérison pour les âmes et pour la société. Les idées comme les pluies descendent des sommets. L'idée chrétienne descendra d'étage en étage jusque dans la plaine, et elle ira imbiber et vivifier l'immense multitude. A nous, Messieurs, l'honneur et le devoir de précipiter l'idée chrétienne, de la mettre en circulation, de lui donner sa plénitude, son rayonnement, son universalité, sa prépondérance définitive,

2° *Par nos exemples*, par nos paroles, par nos démarches, par notre apostolat.

Ce n'est pas assez que les prêtres soient apôtres ; il faut que les laïques le redeviennent. Personne, à l'heure présente, n'a le droit de se désintéresser des destinées de la religion. Ceux qui la poursuivent ne la ménagent pas. Ceux qui la professent peuvent-ils rester neutres, inertes, impassibles ? Ce n'est pas possible. Il ne nous suffit pas de rendre hommage au bien que l'Eglise catholique a fait dans le passé, et de la laisser dans le présent se tirer d'affaire comme bon lui semble. Il faut mettre à son service notre activité, notre courage, notre générosité, notre enthousiasme. Il faut ne

lui marchander ni notre adhésion ni notre concours. Il faut la faire resplendir dans notre vie publique comme dans notre vie privée.

Jamais la religion n'a été plus nécessaire que de nos jours. Soyons ses disciples. Mieux que cela, soyons ses apôtres. Faisons-la rentrer dans les lois, dans les mœurs, dans les institutions. Ayons une foi, non pas languissante et solitaire, mais ardente et communicative. Ensemble, travaillons à christianiser la nation.

FIN

ALLOCUTIONS POUR LE JOUR DE L'AN

I

DOMINUS VOBISCUM

Mes frères,

L'Ecriture sainte, dans l'histoire si touchante de Ruth la Moabite, nous raconte que Booz, venant de Bethléem, dit à ses moissonneurs : « Le Seigneur soit avec vous ! » Et ils lui répondirent : « Que le Seigneur vous bénisse ! » (Ruth, II, 4).

Cette salutation que Booz adressait à ses moissonneurs, que le prêtre adresse au peuple durant le sacrifice de la messe, c'est le souhait que je vous adresse, moi aussi, au premier jour de l'an. Rien mieux que ces paroles ne saurait plus complètement résumer les vœux que je forme pour votre bonheur à tous, non seulement pour votre bonheur et votre salut éternels, mais encore pour votre bonheur temporel.

Oui, mes frères, que le Seigneur soit avec vous ! C'est le plus ardent de mes vœux.

Qu'il soit avec vous, ouvriers. Que pouvez-vous sans le Seigneur, chers amis ? Rien, absolument rien dans l'ordre surnaturel, et bien peu de chose dans l'ordre naturel. Soyez-en persuadés. N'est-ce pas Dieu qui vous donne la vie, qui vous conserve la force et la santé ? N'est-ce pas lui qui fait croître et mûrir vos moissons ? N'est-ce pas de lui que vous attendez votre salaire ? Vous ne ressemblez pas, vous autres ouvriers des champs, aux ouvriers des villes qui attendent leur salaire des hommes. Vous attendez votre salaire directement du Seigneur. C'est lui, et lui seul, en effet, qui le règle et qui le paie. Qu'il soit donc avec vous pour sanctifier et bénir votre travail, pour rendre féconds vos sueurs et vos durs labeurs. « C'est en vain, dit le roi-prophète, c'est en vain que travaillent ceux qui bâtissent la maison, si le Seigneur ne la bâtit avec eux. C'est en vain que veille celui qui garde la ville, si le Seigneur ne la garde avec lui. » (Ps. CXXVI, 1). Mais, si vous voulez que le Seigneur soit avec vous, ne le chassez pas de vous par le péché mortel, respectez sa loi et surtout son jour à lui, car « Dimanche, *dies dominica*, » veut dire « *jour du Seigneur.* »

Dominus vobiscum ! Que le Seigneur soit avec vous, maîtres et patrons qui avez reçu la fortune ou du moins le bien-être en partage. Qu'il soit avec vous, afin de vous inspirer les belles vertus de justice et de charité. Qu'il soit avec vous, afin de vous faire considérer dans vos ouvriers et vos serviteurs des enfants de Dieu comme vous, rachetés comme vous au prix du sang de Jésus-Christ, ayant comme vous une âme à sauver. Qu'il soit avec vous pour vous exciter à répandre dans le sein des pauvres, comme il vous en fait une loi, une partie au moins de votre superflu. Qu'il soit avec vous pour que vous donniez à tous ceux qui vous entourent l'exemple de l'obéissance à sa loi sainte, pour que vous fassiez respecter cette loi dans vos maisons et dans vos champs.

Dominus vobiscum ! Que le Seigneur soit avec vous, pauvres qui avez à peine de quoi sustenter votre vie, de quoi nourrir votre famille. Qu'il soit avec vous pour faire naître dans vos cœurs, par les exemples de sa vie mortelle et par les préceptes de son Evangile, les vertus de patience et de résignation. Qu'il soit avec vous pour vous mettre en garde contre les théories folles, injustes et révolutionnaires du socialisme, déjà si répandues jusqu'au fond de nos campagnes et qui ne peuvent, en excitant vos convoitises et vos passions, que vous rendre plus malheureux... Ah ! écoutez bien plutôt les théories justes et consolantes de la religion qui, en commandant le respect de la propriété, en défendant le désir du bien d'autrui, ordonnent à ceux qui sont riches de venir en aide aux pauvres et promettent à ces derniers qui souffrent ici-bas avec patience et résignation un monde meilleur au delà du tombeau, une vie de délices pendant toute l'éternité dans le sein d'Abraham à côté du pauvre Lazare.

Dominus vobiscum ! Que le Seigneur soit avec vous, époux chrétiens, pour vous aider à conserver intacts l'honneur et la paix de vos foyers, pour vous aider à vous garder l'un à l'autre une fidélité inviolable. Qu'il soit avec vous pour que jamais vous ne manquiez de confiance envers la Providence en mettant, contre sa loi sainte, des limites à la vie que vous devez propager. Qu'il soit avec vous dans vos familles, dont il est le meilleur et l'unique soutien.

Dominus vobiscum ! Que le Seigneur soit avec vous, enfants, jeunes gens et jeunes filles, pour qu'il conserve vos cœurs purs et que vous restiez toujours l'honneur et la consolation de vos parents.

Dominus vobiscum ! Que le Seigneur soit avec vous, ô vous tous qui souffrez et qui êtes dans la peine. Si le Seigneur est avec vous, soyez tranquilles. Vos douleurs, vos épreuves sans doute ne disparaîtront pas, car le chemin de la vie, le chemin qui conduit au ciel est rempli de ronces et d'épines. Mais le Seigneur en étant avec vous vous aidera à supporter les plus rudes épreuves de la vie, il portera votre croix avec vous, il la rendra moins pesante et moins amère, peut-être même, au milieu de vos tribulations, vous fera-t-il goûter cette paix suave et douce qui faisait dire à l'apôtre saint Paul : « Je surabonde de joie au milieu des tribulations. » (II Corint., VII, 4). Que le Seigneur

soit avec vous, car il n'y a que lui qui puisse vous consoler et vous soulager, il n'y a que lui qui puisse vous donner la force de supporter l'épreuve et la douleur. Qu'ils nous laissent donc notre Dieu, ceux qui veulent le chasser de partout, ceux qui l'ont déjà chassé de l'école et de l'hôpital ; qu'ils nous le laissent donc, ces mécréants, puisqu'ils n'ont rien à nous offrir à sa place que le désespoir et la mort !

Dominus vobiscum ! Que le Seigneur soit avec vous tous, ô mes frères, non seulement dans votre vie privée, mais aussi et surtout dans votre vie publique : quand vous traitez vos affaires, pour qu'y règne la justice ; quand vous passez vos contrats, pour qu'il y soit tenu compte de sa loi sainte. C'est une chose étonnante de voir, à notre époque, après dix-neuf siècles de christianisme, des chrétiens faire entre eux des contrats et ne pas s'y occuper de la loi de Dieu. — Que le Seigneur soit donc avec vous, ouvriers, lorsque vous faites contrat avec un patron, quel qu'il soit, pour louer votre travail. Mettez comme condition que vous aurez la liberté de votre dimanche, qu'au moins vous aurez ce jour-là pour le donner à Dieu qui le réclame et à votre famille qui en a besoin. — Et vous, maîtres, quand vous faites un contrat avec vos ouvriers, mettez donc comme une des principales conditions que la loi de Dieu sera respectée, que par exemple on ne travaillera pas le dimanche dans vos champs, qu'on ne fauchera pas vos foins et vos blés le dimanche. — « A quoi bon, dites-vous, mettre cette condition dans nos marchés ? Les ouvriers travailleront ailleurs... » A cela je réponds : Qu'en savez-vous ? Et quand même ils travailleraient ailleurs, votre responsabilité serait à couvert, ce qui est déjà considérable. Et puis vous donneriez par là à l'égard de la loi de Dieu un grand exemple de respect que d'autres finiront peut-être par imiter ; vous rappelleriez d'une manière pratique la grande loi de la sanctification du dimanche à de pauvres ouvriers qui, ayant reçu une instruction moins soignée et moins religieuse que la vôtre, ont besoin d'être aidés, dans l'accomplissement de la loi de Dieu, par les exemples de ceux qui l'emportent sur eux par la fortune, ou par l'intelligence, ou par l'éducation.

Dominus vobiscum ! Oui, que le Seigneur soit avec vous, et non pas seulement avec vous, mais avec la France, pour qu'elle reste la fille aînée de l'Eglise, une nation grande et généreuse telle que l'a faite le Christ qui aime les Francs ; pour qu'elle ne devienne pas la risée des nations, pour que son enseignement reste chrétien, pour que les lois soient justes et égales pour tous.

Dominus vobiscum ! Que le Seigneur soit avec vous pendant votre vie, et il sera avec vous à l'heure de votre mort pour vous consoler, pour vous encourager, pour vous aider, pour recueillir votre dernier soupir, pour porter votre âme dans les joies et les délices du paradis où il sera avec vous, où vous serez avec lui pour ne plus vous quitter jamais ! Ainsi soit-il.

II

LA PAIX

Mes frères,

Lorsque le patriarche Jacob parut dans sa vieillesse à la cour d'Egypte et que le roi Pharaon, tout ému à la vue de ses cheveux blancs, lui demanda quel était le nombre des années de sa vie, le patriarche répondit : « *Les jours de mon pèlerinage sont de 130 ans ; ils ont été courts et mauvais et n'ont point égalé les jours du pèlerinage de mes pères.* » (Gen., XLVI, 9). C'était donc avec un sentiment de tristesse que Jacob songeait à ses anciennes années, et la plainte touchante qu'il a faite de leur brièveté commence, dans l'histoire des hommes, la longue suite de gémissements qui ont convaincu les jours de la terre d'être courts et mauvais.

Je ne parlerai donc pas avec un sentiment de joie de l'année qui vient de finir ; car si la vie est courte et mauvaise, que sera-ce de cette portion de la vie qu'on appelle une année ?... Il n'y a que deux choses qui donnent du prix au temps : le bonheur et la vertu. Or, retranchons de l'année qui vient de s'écouler les heures que le sommeil dérobe aux jouissances comme aux peines, celles qui s'en vont sans avoir été remplies et dont on ignore à la fin de la journée ce qu'on en a fait, celles que le travail a rendues pénibles, celles plus nombreuses encore que l'ennui a dévorées, celles où le chagrin nous a fait avouer que l'existence est une chose amère : que reste-t-il pour le bonheur ? Retranchons-en les heures où nous n'avons point pensé à Dieu, celles où nous avons oublié de lui faire hommage de nos actions, où la vanité a été la règle de nos pensées et de nos mouvements, où notre cœur a préféré l'esclavage des passions au joug si aimable du Seigneur : que reste-t-il pour la vertu ?

O mon Dieu ! cette année que votre miséricorde nous avait permis de parcourir, la voilà dans les abîmes de votre éternité. Nous l'avons trouvée courte en la mesurant par le bonheur, et vous l'avez trouvée plus courte encore en la mesurant par nos vertus. Si vous n'avez pas voulu qu'elle fût longue et heureuse, c'est de peur qu'elle ne nous fît oublier les années éternelles. Oui, je comprends cette parole de votre serviteur David lorsqu'il disait : « *J'ai songé aux jours anciens, et j'ai eu les années éternelles présentes à mon esprit.* » (Ps. LXXVI, 6). Ce roi si sage que vous avez tant aimé se consolait de la pensée des jours anciens par la pensée des jours qui ne cesseront jamais d'être nouveaux.

Et telle doit être aussi notre consolation, telle doit être notre pensée aujourd'hui que se consomme une portion considérable de notre vie. Car voilà, les jours de l'année qui vient de finir sont devenus pour nous des jours anciens. Et ne dites pas, pour vous en consoler, que vous avez devant vous bien d'autres jours, bien d'autres années, que vous goûtez à peine les prémices de la vie et que vos yeux sont trop jeunes encore pour ne pas

voir longtemps le soleil... Non, ne dites point cela, car il y a une malédiction attachée à ceux qui comptent sur leur jeunesse. Le vent, il est vrai, n'emporte pas les feuilles de la rose qui n'est pas encore ouverte, mais il y a un ver rongeur qui peut en flétrir le bouton, et quand vous auriez un siècle à vivre, votre vie finirait comme a fini l'année : l'histoire d'une année est l'histoire de la vie.

J'ai pleuré celle qui est finie, je salue maintenant celle qui commence.

Je veux imiter le saint patriarche dont je vous parlais en commençant, qui, après avoir gémi en présence de Pharaon sur les temps anciens, lui souhaite, en se retirant, toutes sortes de bonheur, comme le marquent les Ecritures. Je ne séparerai point le passé de l'avenir, les gémissements du patriarche Jacob de ses bénédictions. Ah ! si, comme cet admirable vieillard, j'étais parvenu au terme d'une longue et sainte carrière, si je sentais sur mon front des cheveux blancs dignes d'attirer les regards du ciel, si mes lèvres étaient assez pures pour verser les bénédictions célestes, j'étendrais sur vous et sur vos enfants ma main droite, et je dirais comme Jacob à ses enfants : « Que le Dieu devant qui ont marché mes pères Abraham et Isaac, que le Dieu qui m'a nourri depuis ma jeunesse, que l'ange qui a veillé sur moi dans mes dangers bénisse cette paroisse, qu'il bénisse les parents et les enfants, qu'on invoque mon nom sur eux et les noms de mes pères Abraham et Isaac, qu'ils s'étendent et se multiplient sur la terre ! » Mais il ne m'appartient pas de faire entendre des accents si nobles et de disposer de l'avenir avec tant d'autorité. Il faut me borner à de simples vœux, et que vous souhaiterais-je donc, mes bien chers frères ?

Vous souhaiterai-je une année exempte de contradictions et de larmes ?... Non, il y a des vœux qu'il faut épargner à la postérité d'Adam, parce qu'elle sait trop qu'ils ne peuvent s'accomplir. Je vous souhaiterai la modération dans le bonheur et la patience dans la peine. — Mais que dis-je ? et pourquoi ma bouche se permet-elle des expressions dont se sert aussi la sagesse humaine ? Je vous souhaiterai ce que les anges ont souhaité au monde entier le jour de la naissance du Sauveur : *La paix !* C'est le seul bien de ce monde, le seul ; et il ne faut pour l'obtenir ni richesse, ni puissance, ni talent, ni beauté ; il n'est pas besoin de passer les mers pour le demander à des rivages inconnus ; il suffit d'être bons, doux, humbles, charitables ; il suffit d'être vertueux et chrétiens.

Je vous souhaite donc la paix de Jésus-Christ. Je ne vous la laisse pas, je ne vous la donne pas, comme Jésus-Christ la donnait à ses apôtres, mais je vous la souhaite avec un inexprimable désir que Jésus-Christ vous la donne. Ah ! croissez durant l'année qui s'ouvre aujourd'hui, croissez dans la paix du Seigneur, vous surtout, mes chers enfants, sur qui la religion et la société fondent de si belles espérances ; devenez des enfants de paix, des âmes suaves et pacifiques.

De même que vos mères se réjouissent en voyant chaque année s'embellir la fleur périssable de votre adolescence, de même qu'elles se sont quelquefois attendries en comparant ce que vous êtes aujourd'hui avec ce que vous étiez lorsque vous vous éveillâtes pour la première fois sur leur sein, il faut qu'à la fin de cette année Dieu se réjouisse en voyant combien vous aurez grandi dans la vertu et la paix.

Je vous le dis encore une fois mes bien chers frères : je vous souhaite la paix de Jésus-Christ. Puissiez-vous un jour vous souvenir dans le ciel que je vous l'avais souhaitée sur la terre ! Ainsi soit-il.

III

LA BONNE ET LA MAUVAISE ANNÉE

Mes frères,

Une année vient de finir, une autre année commence : ainsi commencent et finissent, ainsi passent et se succèdent avec une étonnante rapidité tous les instants, tous les jours, toutes les années de notre vie, et avec eux la joie et les plaisirs comme la douleur et la tristesse, la prospérité et le bonheur comme l'adversité et l'infortune. Tout passe ici-bas ; il n'y a que nos œuvres bonnes ou mauvaises qui demeurent pour être jugées, pour être punies ou récompensées.

Une année commence : sera-t-elle pour vous une bonne et heureuse année ? C'est le vœu que vous formez et que vous recevez ; c'est le vœu que je forme moi-même pour vous et que je vous adresse aujourd'hui à tous en général, en attendant que j'aie le bonheur de vous l'exprimer à chacun en particulier dans la visite que je vous dois à tous et que je me propose de vous rendre incessamment. Mais nos vœux mutuels s'accompliront-ils ? Nos espérances se réaliseront-elles ? Quelle a été pour nous l'année qui vient de finir ? quelle sera celle qui commence ? C'est ce que je vais examiner avec vous pendant quelques instants.

I

Devons-nous regarder une année comme bonne et heureuse, précisément parce que, durant son cours, tout a réussi au gré de nos désirs, parce que nous avons eu du succès dans toutes nos entreprises, que nos affaires ont prospéré, que nous l'avons passée au sein de l'abondance et des plaisirs ? Voilà bien, il est vrai, l'idée qu'on s'en forme dans le monde ; voilà ce que la plupart désirent par dessus tout, ce qu'on appelle le bonheur : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt.* (Ps. CXLIII, 15). Mais faux et fragile bonheur ! Trompeuse félicité qui n'est ni à l'abri des revers ni exempte de chagrins, qui s'évanouit comme l'ombre, qui fuit et passe avec la rapidité de l'éclair ! Non ! Que le monde qualifie, s'il le veut, d'heureux ceux qui la possèdent ; pour nous, éclairés des lumières de la foi, instruits à l'école de Jésus-Christ, ce n'est pas sur cette terre de

notre exil, dans cette vallée de larmes et de misères, que nous cherchons le bonheur : c'est vers le ciel que nous élevons nos regards, que nous poussons nos soupirs ; et si le bonheur est possible sur la terre, nous ne regardons comme heureux, nous n'appelons de ce nom que ceux qui ont Dieu pour partage et qui sont fidèles à sa loi : *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus.* (Ibid.).

Vous ne devez donc vous estimer heureux, mes frères, et vous ne devez regarder une année comme heureuse qu'autant que vous la passez saintement. Et par conséquent, si dans le cours de l'année qui vient de finir, vous avez possédé les richesses de la grâce; si vous avez goûté les douceurs de la piété et de la vertu; si vous avez amassé des trésors de bonnes œuvres et de mérites ; si vous l'avez sanctifiée par une conduite régulière et chrétienne et par l'accomplissement de tous vos devoirs ; si vous l'avez passée dans la paix et la joie d'un cœur pur et innocent, dans l'amitié de votre Dieu, oh! quelle bonne, quelle heureuse année pour vous! Eussiez-vous éprouvé tous les revers, tous les malheurs, tous les chagrins imaginables, et quel est celui qui n'en a pas été abreuvé cette année? Eussiez-vous été les plus malheureux des hommes, selon le monde, oh! elle n'en est pas moins une bonne, une excellente année, parce que c'est une année gagnée pour le ciel! Tous les maux que vous avez soufferts n'ont duré qu'un instant, ils sont passés ; mais vos bonnes œuvres et vos mérites restent, ils vous accompagneront jusqu'au pied du tribunal de Dieu, ils dureront pendant toute l'éternité, ils ne passeront jamais.

Au contraire, si vous avez souillé cette année par le péché ; si vous l'avez passée dans l'oubli de vos devoirs et dans l'inimitié de Dieu. hélas! quelle triste, quelle désastreuse année ! Eussiez-vous amassé tous les trésors de la terre ; eussiez-vous joui de tous les plaisirs, de toutes les douceurs de la vie; eussiez-vous été au comble de la gloire et des honneurs ; eussiez-vous même possédé l'univers entier, elle n'en est pas moins une année malheureuse. Tous ces biens, tous ces plaisirs, tous ces avantages ont duré bien peu, ont passé bien vite, ou finiront bientôt; mais vos iniquités et vos actions mauvaises demeurent ; elles ne passeront pas, elles vous suivront jusqu'au pied du tribunal du Souverain Juge. Elles dureront pendant l'éternité. Oh! année fatale, année lamentable, année perdue pour toujours !

Maintenant, mes frères, souffrez que je vous le demande, quelle a été pour vous l'année qui vient de finir? Pouvez-vous dire qu'elle a été bonne et heureuse selon le Seigneur, c'est-à-dire qu'elle a été une année sainte, une année riche de vertus et de mérites? Pouvez-vous dire avec le Prophète que tous vos jours ont été remplis? et n'y a-t-il pas bien des lacunes, bien des vides regrettables? Pouvez-vous vous rendre à vous-mêmes ce consolant témoignage que vous êtes dans la voie du salut, dans l'amitié de votre Dieu ; que pour vous sauver, vous n'avez qu'à continuer à vivre comme vous le faites? Et si dans ce moment même, le Seigneur vous appelait à lui, pour rendre compte de la manière dont vous avez passé cette année, y paraîtriez-vous avec confiance? Jetez un regard en arrière, consultez le passé, interrogez votre conscience... Que dis-je, mes frères?... Dans ce moment même où je vous parle, êtes-vous sans inquiétude ? êtes-vous parfaitement tranquilles? N'entendez-vous pas, au dedans de vous-mêmes, la voix de votre conscience, écho de celle de Dieu, qui vous accuse d'avoir plus travaillé pour la terre que pour le ciel?

Eh quoi ! mes frères, cette année n'a donc pas été pour vous une année sainte, une année de salut? Elle n'a donc pas été bonne et heureuse? Mon Dieu, c'est donc encore une année perdue pour l'éternité! Année malheureuse ! Ah! s'il en est ainsi, ne vous la rappelez, mes frères, que dans l'amertume de votre cœur ; ne vous la rappelez que pour la pleurer : c'est le seul moyen qui vous reste d'en réparer la perte. Mais en voici une autre qui commence : que sera-t-elle?

II

Cette année qui commence sera-t-elle pour vous une bonne et heureuse année ? Je vous le disais en commençant, c'est le vœu que vous formez les uns pour les autres, c'est aussi celui que je forme pour vous. Toutefois ne croyez pas que je veuille me borner à des vœux impuissants et stériles ; non, je veux encore aider à leur accomplissement, je veux travailler de tout mon pouvoir à vous rendre excellente cette année que vous commencez, je veux vous fournir les moyens d'arriver au véritable bonheur.

Pax vobis! La paix soit avec vous ! C'est le vœu que formait Notre-Seigneur Jésus-Christ pour ses disciples, au moment de les quitter pour remonter à son Père; c'est aussi le vœu de votre pasteur : *Pax vobis!*

Mais la paix que je vous souhaite, mes frères, le bonheur que je désire pour vous, ce n'est point cette paix mensongère, ce faux bonheur que le monde promet dans la jouissance de ses biens et de ses plaisirs : *Non quomodo mundus dat, ego do vobis;* mais c'est la paix que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre et que les anges ont annoncée aux hommes de bonne volonté; cette paix que le Sauveur a laissée à ses fidèles disciples, comme le gage le plus précieux de son amour et de sa tendresse : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis ;* cette paix, ce bonheur des enfants de Dieu que le monde ne peut donner, parce qu'il ne la connaît pas ; cette paix qui est le fruit de l'innocence, le partage d'un cœur pur, d'une conscience sans reproche ; cette paix enfin que l'on goûte dans la pratique de la vertu et l'accomplissement de ses devoirs. Voilà, mes frères, la paix que je vous souhaite, la paix que je veux vous donner, que je veux établir dans vos cœurs et qui vous fera passer une bonne et heureuse année : *Pacem relinquo vobis.*

Oui, mes frères, voulez-vous que cette année soit pour vous une année de bonheur? Passez-la

en paix avec Dieu, en paix avec les hommes, en paix avec vous-mêmes.

: En paix avec Dieu, par votre attention à vous préserver du péché, à éviter tout ce qui peut déplaire à Dieu et vous faire perdre son amitié ; par votre fidélité à accomplir sa loi et ses commandements. C'est-à-dire soyez exacts à offrir chaque jour au Seigneur l'hommage de vos prières et de vos adorations, le tribut de votre amour et de votre reconnaissance pour ses bienfaits. Que jamais le jurement, ni le blasphème, ni l'imprécation ne souillent votre langue. Que votre bouche ne s'ouvre que pour bénir son saint nom. Sanctifiez par la pratique des bonnes œuvres le jour qu'il s'est réservé pour être consacré à son service, le saint jour du dimanche; prenez garde de le profaner par des excès ou par un travail défendu; venez en ce saint jour dans la maison du Seigneur, le prier, et chanter ses louanges dans l'assemblée des fidèles. Conservez-vous purs et innocents en sa présence ; et si le péché venait à souiller votre âme, hâtez-vous d'aller la purifier au tribunal de la réconciliation, et de laver vos fautes dans les larmes de la pénitence. Enfants dociles de l'Eglise de Jésus-Christ, soyez soumis à ses lois, observez les jeûnes et les pratiques de la pénitence qu'elle vous prescrit, et venez vous asseoir à la table sainte, au banquet sacré où elle vous convie *au moins une fois l'an.*

En paix avec les hommes. Pères et mères, élevez vos enfants dans la loi et la crainte du Seigneur, formez-les à la vertu, instruisez-les de leurs devoirs, veillez sur leur conduite, reprenez-les, corrigez-les lorsqu'ils le méritent, et surtout édifiez-les par vos bons exemples. Enfants, honorez votre père et votre mère, aimez-les, respectez-les, soyez dociles et obéissants à leurs volontés, assistez-les dans leurs besoins, consolez-les dans leurs peines. et le bon Dieu vous bénira. Epoux chrétiens, aimez-vous, respectez-vous, assistez-vous mutuellement ; que toujours, avec la vertu et la piété, on voie régner dans votre maison la paix, l'union, le bon accord. Fidèles, soyez attentifs à la voix de votre pasteur, respectueux envers vos supérieurs, soumis et obéissants à leurs ordres; soyez doux, affables, complaisants envers vos inférieurs et vos égaux ; ayez des entrailles de miséricorde envers les malheureux, des sentiments de charité et de bienfaisance envers tout le monde. Ne vous écartez jamais des règles de la justice et de l'équité; sachez respecter la propriété, la vie et la réputation du prochain. Bannissez de votre cœur tout sentiment d'envie et de haine; supportez les défauts d'autrui; pardonnez à ceux qui vous manquent; et, s'il est possible, vivez en paix avec tout le monde.

En paix avec vous-mêmes. Ne permettez jamais que l'orgueil domine votre cœur, que l'envie le dessèche, que la colère l'agite et y soulève des orages. Si vous avez des richesses, n'y attachez pas votre cœur, mais fuyez l'avarice et le vil intérêt. Fuyez l'oisiveté, qui est la source de tous les vices et qui rendrait votre existence pénible et à charge à vous-mêmes. Fuyez l'intempérance ; oui, mes frères, fuyez ces excès honteux qui déshonorent l'humanité, qui avilissent et dégradent l'homme en le rendant semblable aux animaux sans raison. Mais surtout fuyez ce vice détestable, ce vice honteux, ce vice funeste qui chasse le Saint-Esprit, qui ferme le ciel et qui précipite dans les enfers une multitude d'âmes, ce vice que saint Paul défendait de nommer dans l'assemblée des fidèles... Respectez vos corps, qui sont les temples du Saint-Esprit, les membres de Jésus-Christ. Soyez chastes... Enfin, en toutes choses, évitez le mal et faites le bien ; soyez irréprehensibles devant Dieu et devant les hommes, et le Dieu de la paix sera avec vous.

Puissiez-vous, mes frères, la posséder, cette paix, ce trésor précieux, cette paix qui surpasse tout sentiment, sans laquelle il n'y a pas de vrai bonheur, cette paix qui est un avant-goût de la paix dont les saints jouissent dans le ciel ! Si vous savez l'acquérir, la posséder, la conserver pendant cette année, oh ! quelle bonne, quelle heureuse année! Année sainte, année de salut, année gagnée pour le ciel, gagnée pour l'éternité bienheureuse.

Ainsi soit-il.

RÉFLEXIONS SUR DES PAROLES DU PROPRE DES MESSES DU DIMANCHE

VII

POUR LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE[1]

I. Dieu, donnez au roi votre jugement et au fils du roi votre justice. — Quel est ce roi, et quel est ce fils du roi? C'est évidemment Jésus-Christ qui est ici désigné sous deux termes différents. Il peut nous paraître étrange que l'Eglise nous invite à emprunter les paroles du Psalmiste pour que nous intercédions auprès de Dieu en faveur de Jésus-Christ. Il est certain que Jésus-Christ n'a pas besoin de nos prières, puisqu'il a dit : *Tout ce qu'a mon Père est à moi* (Jean, XVI, 15); et d'autre part il a déclaré à ses apôtres que *toute puissance lui a été donnée dans le ciel et sur la terre.* (Matth., XXVIII, 18). Nous savons encore que Dieu lui a dit : *Demandez-moi et je vous donnerai les nations en héritage, et en possession les extrémités de la terre.* (Ps. II, 8). Et saint Paul nous dit que Jésus-Christ a prié son Père alors qu'il était sur la croix et *qu'il a été exaucé pour son humble respect.* (Hébr., V, 7). — S'il nous semble donc que nous n'avons pas à prier pour Jésus-Christ, nous devons du moins reconnaître que nous avons à souhaiter qu'il soit aimé et glorifié comme roi et fils du roi. De même que nous disons à Dieu : *Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite* (Matth.,

[1] D'après Albert le Grand et Denys le Chartreux, *In Ps.* LXXI et *In Math.*, II.

VI, 9-10) ; et encore : *Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à votre nom donnez la gloire* (Ps. CXIII, 9), ainsi devons-nous lui dire : *Dieu, donnez au roi votre jugement, et au fils du roi votre justice.*

C'est avec raison que nous reconnaissons la royauté de Jésus-Christ. Il est fils du roi, comme Fils de Dieu. En vertu de sa génération divine, il est Fils de Dieu, de ce *Dieu qui est le roi de la terre.* (Ps. XLVI, 8). Ecoutez le Psalmiste, disant : *Le Seigneur est le grand Dieu, le grand roi au-dessus de tous les dieux. Dans sa main sont tous les confins de la terre, et les cimes des montagnes sont à lui.* (Ps. XCIV, 3). D'ailleurs Dieu lui-même, roi du ciel et de la terre, l'a reconnu pour son fils, disant : *Avec vous est le principe au jour de votre puissance dans la splendeur des saints. C'est de mon sein que je vous ai engendré avant l'aurore.* (Ps. CIX, 3). Enfin saint Paul, en rappelant la parole du Psalmiste, faisait cette remarque : *Auquel des anges Dieu a-t-il jamais dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ? Et encore : Moi je serai son Père et lui sera mon Fils.* (Ps. II, 7 ; II Rois, VII, 14 ; Hébr., I, 5). C'est donc à bon droit qu'il écrit en parlant de Jésus-Christ : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite.* (Ps. CIX, 1). Il est donc fils du Roi, comme étant Fils de Dieu, non par adoption, mais par nature.

Jésus-Christ est encore fils du roi, en tant qu'homme. Le jour de l'Annonciation, l'ange Gabriel dit à Marie, en lui parlant de l'enfant dont elle serait la mère : *Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* (Luc, I, 32-33). C'est comme fils de David que Dieu l'avait annoncé : *Voilà que des jours viennent*, dit le Seigneur, *et je susciterai à David un germe juste, un roi règnera, il sera sage, il rendra le jugement et la justice sur la terre.* (Jér., XXIII, 5). David et Jérémie, bien avant l'ange Gabriel, s'étaient rencontrés pour annoncer la même vérité, l'un dans sa prière et l'autre dans sa prophétie. Aussi saint Matthieu ouvre son évangile en disant : *Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David.* (Matth., I, 1). Mais écoutez les prières que les malades lui adressent, et vous les entendrez disant comme lui dit l'aveugle de Jéricho : *Jésus, fils de David, ayez pitié de moi !* (Luc, XVIII, 38). Et le jour de son entrée triomphale à Jérusalem, les foules l'acclamèrent en s'écriant : *Hosanna au fils de David !* (Matth., XXI, 9). Cette croyance que le Messie devait être de la descendance royale de David était si répandue, qu'un jour Jésus-Christ interrogea les pharisiens, disant : *Que vous semble du Christ ? De qui est-il fils ? Et ils répondirent : De David.* (Matth., XXII, 42). Jésus-Christ, en tant qu'homme, est donc fils de roi, et par là-même il est roi, comme devant s'asseoir sur le trône d'Israël.

En effet, Jésus est roi. Dès le premier moment de sa conception, il a possédé directement et dans toute la force du terme, du moins quant au droit et à la puissance, l'empire et le souverain domaine du monde entier. *Il est le prince des rois de la terre* (Apoc., I, 5), et lui-même peut nous dire : *Par moi les rois règnent et les législateurs décrètent des choses justes ; par moi les princes commandent, et les puissants rendent la justice.* (Prov., VIII, 15-16). Tout en lui révèle sa royauté : *Il porte écrit sur son vêtement : Roi des rois et Seigneur des seigneurs.* (Apoc., XIX, 16). Le prophète Isaïe, bien des siècles avant que Jésus-Christ vînt sur la terre, l'avait salué, en disant : *Le Seigneur est notre juge ; le Seigneur est notre législateur ; le Seigneur est notre roi ; c'est lui qui nous sauvera.* (Is., XXXII, 22). Aussi lorsque l'étoile miraculeuse fût apparue dans la Chaldée, les Mages quittent leur pays et entreprennent un long voyage. Ils la reconnaissent bien cette étoile, l'étoile du grand roi, dont Balaam avait dit : *Il se lèvera une étoile de Jacob.* (Nombr., XXIV, 17). Comme l'étoile du matin annonce le lever du soleil sur la terre, l'étoile miraculeuse annonce aux âmes qui attendaient un Sauveur que le Soleil de justice répandra désormais sa lumière dans le monde, selon cette parole du Seigneur : *Il se lèvera, pour vous qui craignez mon mon, un Soleil de justice.* (Malach., IV, 2).

Tel est le premier messager, le premier évangéliste qui révèle aux peuples de la Gentilité la naissance de notre roi Jésus, car voici les Mages qui, étant entrés dans Jérusalem, dirent : *Où est celui qui est né roi des Juifs ? Nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.* (Matth., II, 2). Et les Juifs ne la comprirent point cette adoration des Mages, ils restèrent indifférents en présence de tant de foi et d'amour. Mais à défaut de l'adoration de Jérusalem, il reçut les adorations des anges, puisqu'il est écrit : *Lorsque Dieu introduit de nouveau son premier-né dans le monde, il dit : Que tous les anges de Dieu l'adorent.* (Hébr., I, 6). Il reçut les adorations des bergers qui avaient compris cette bonne nouvelle de l'ange leur disant : *Il vous est né, dans la ville de David, un Sauveur, qui est le Christ Seigneur.* (Luc, II, 11). Il va maintenant recevoir les adorations de toute la Gentilité dans la personne des Rois Mages à Bethléem de Juda, et lorsque cette Gentilité sera devenue chrétienne, elle adorera son roi Jésus sur l'autel de l'Eglise catholique, car il est là devant nous par sa présence eucharistique.

Ah ! Que le monde s'écrie comme les Juifs dirent à Pilate : *Nous n'avons d'autre roi que César !* (Jean, XIX, 15). Que les hommes superbes reconnaissent toujours le diable pour leur roi, *c'est lui qui est le roi de tous les fils de l'orgueil.* (Job, XLI, 25). Que les hommes de plaisir et les violateurs de la loi divine restent sourds à cette invitation de l'Apôtre : *Que le péché ne règne point dans votre corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses convoitises.* (Rom., VI, 12). Pour nous, peuple chrétien, nous devons tomber à ses pieds, nous prosterner devant sa douce majesté et lui répéter le cri de notre foi et de notre amour : « O Jésus

notre roi ! Nous vous adorons à jamais dans le Très Saint Sacrement de l'autel. *Adoremus in æternum Sanctissimum Sacramentum.* »

Unissons-nous donc à lui dans la guerre qu'il continue de livrer aux tyrans qui opprimaient les hommes avant son avènement. De même que les rois de Chanaan tous ensemble se levèrent pour combattre le peuple juif qui voulait entrer en possession de la Terre promise ; ainsi le monde, le diable et le péché se sont ligués contre notre roi Jésus pour lui disputer l'empire des âmes et empêcher l'extension de son règne. Durant les jours de sa vie mortelle, il eut à les combattre ces rois usurpateurs. Il les a mis dehors, et voici qu'ils reviennent sans cesse. S'il rencontra des sujets parmi les foules qu'il évangélisait, parmi les malades qu'il guérissait, et s'il eut des disciples qui demeurèrent avec lui jusqu'à la fin, pourquoi n'en rencontrerait-il pas au milieu de nous ? Apôtres, docteurs, prédicateurs de son Evangile, répandez les enseignements de votre roi Jésus. Martyrs, continuez de donner votre sang pour votre roi Jésus. Confesseurs, portez toujours le joug si doux et si léger de la loi de votre roi Jésus. Vierges chrétiennes, persévérez dans votre sainte vocation pour pouvoir suivre votre roi Jésus. Et vous tous chrétiens, entendez la voix de votre roi Jésus vous disant : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix et me suive.* (Marc, VIII, 3).

La croix ! Ah ! le Christ Jésus, le nouveau roi des siècles nouveaux, c'est bien le seul qui porte sur son épaule une gloire nouvelle, à savoir sa croix qui est sa grandeur et sa puissance. Voilà pourquoi il voudrait que tous ses sujets, tous ses soldats en fussent armés pour combattre et triompher avec lui. Acclamons donc notre roi Jésus en lui disant avec toute l'Eglise : « O Christ, vous êtes le roi de gloire ! *Tu rex gloriæ, Christe.* » *(Te Deum).*

II. Dieu, donnez au roi votre jugement, et au fils du roi votre justice. — Nous avons ici l'objet de notre prière, et la répétition de la même pensée sous deux termes différents, car le mot de jugement n'a pas d'autre sens que le mot de justice. On a coutume d'appeler jugement mauvais ce qui est injuste, mais nous ne disons pas une justice inique, une justice injuste ; car si la justice était mauvaise, elle serait injuste, et on ne pourrait plus l'appeler justice. Ainsi le prophète appelle jugement, à proprement parler, ce qu'on a coutume d'appeler justice, c'est-à-dire ce qui ne peut exister dans un mauvais jugement. — Nous pourrions, cependant, établir une différence en disant que le mot de jugement signifie le droit ou le pouvoir de juger, et le mot de justice le caractère que revêt le jugement ou l'acte par lequel on exerce le jugement.

D'après cet exposé, quel serait le motif qui porte le Psalmiste à demander à Dieu qu'il céde son jugement et sa justice à Jésus-Christ ? Dans l'ancien monde, il existait, par le fait des méchants, une triple injustice dont les hommes souffraient. — Il y avait d'abord des juges ou magistrats qui opprimaient les pauvres, les innocents, en faisant acception des personnes, et cependant il était écrit : *Vous écouterez le petit comme le grand ; vous n'aurez égard à la personne de qui que ce soit, parce que c'est le jugement de Dieu.* (Deut., I, 17). — Il y avait encore des hommes superbes qui ne voulaient pas rendre gloire à Dieu et qui tiraient vanité des biens ou des vertus qu'ils avaient reçus, comme les possédant par eux-mêmes ; tandis que Dieu avait dit : *Je suis le Seigneur, c'est là mon nom ; je ne donnerai pas ma gloire à un autre.* (Is., XLII, 8). — Il y avait enfin des hommes qui s'attribuaient le droit de venger eux-mêmes les injustices dont ils se croyaient les victimes ; et Dieu avait dit : *A moi est la vengeance, et c'est moi qui ferai la rétribution en son temps.* (Deut., XXXII, 35). C'est ainsi que les hommes se rendaient coupables d'une triple injustice ; et les justes qui en souffraient davantage, appelaient de tous leurs vœux l'avènement du Messie dans l'espérance qu'il ferait régner sur la terre le jugement et la justice. De là la prière du Psalmiste. Et nous, le peuple chrétien, nous la redisons cette prière pour que Jésus-Christ manifeste à nouveau, en faveur de ses serviteurs, le jugement et la justice que Dieu a remis entre ses mains.

Mais voulez-vous savoir quelles furent les premières manifestations de ce jugement et de cette justice ? Considérez les Mages, nos pères dans la foi, allant à la recherche du roi Jésus. Ils attendaient le Désiré des nations, puisqu'ils avaient reçu un signe qui devait leur annoncer sa naissance ; et ce signe, ils le conservaient de générations en générations, car ils le regardaient à l'égal d'une promesse divine. Aussi comprirent-ils par l'apparition de l'étoile miraculeuse que Dieu allait exercer son jugement contre les peuples de l'Idumée, et qu'il était né celui qui était destiné à dominer sur Jacob. (Nombr., XXIV, 18). Les voici partis à la recherche du nouveau roi, pour lui offrir leurs adorations, pratiquant ainsi, à l'encontre des jugements du monde, cette parole que les hommes n'avaient pas encore entendue : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice.* (Matth., VI, 33). Ils arrivent donc à Jérusalem, et ils ne demandent qu'une chose : *Où est celui qui est né roi des Juifs ?* Quel ne dut pas être l'étonnement d'Hérode, des chefs des nations et de tout Jérusalem, en entendant une semblable parole sortir de la bouche de ces rois de l'Arabie et de Saba ! Voilà des étrangers qui apportent la lumière à Jérusalem, qui annoncent la naissance de son roi à un peuple qui, le premier, en avait reçu la promesse. Les rôles sont changés. La Gentilité qui vivait dans les ténèbres entre dans une voie nouvelle. Désormais, *des nations marcheront à la lumière* du roi Jésus, *et des rois à la splendeur de son avènement.* (Is., LX, 3). Puis, viendra le jour où le peuple juif finira par sortir de son incrédulité pour s'adjoindre au peuple chrétien ; mais, hélas ! ce ne sera que vers le soir, c'est-à-dire vers la fin du monde.

En effet, les Juifs, lors de cette première mani-

festation du jugement et de la justice de Jésus-Christ, continuèrent à demeurer dans leurs ténèbres, parce qu'ils ne voulurent pas connaître le temps de la visite du Seigneur. Hérode, Jérusalem et tout le peuple furent dans l'agitation, et ce fut le seul fruit, et encore fut-il mauvais, que produisit l'annonce de la bonne nouvelle. Les mages savaient que le roi des Juifs était né, et les Juifs qui avaient été instruits de cette naissance par des prophéties sans nombre restent indifférents. Les mages ignoraient le lieu où le roi était né, et les Juifs qui le savaient se contentent seulement de rappeler la parole du Seigneur : *Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre parmi les principales villes de Juda ; car c'est de toi que sortira le chef qui doit régir Israël mon peuple.* (Matth., II, 6). Quel fruit les Juifs ont-ils donc retiré de la vérité, puisqu'ils l'ont méconnue? Quel fruit ont-ils recueilli de la miséricorde qui leur a été présentée, puisqu'ils l'ont repoussée? Les étrangers sont entrés dans la maison, et les enfants de la famille sont restés dehors, et je dis avec l'Apôtre : *Combien les jugements de Dieu sont incompréhensibles et ses voies impénétrables!* (Rom., XI, 33).

Et cependant, c'est bien dans l'étable de Bethléem que s'est réalisée cette parole : *La miséricorde et la vérité se sont rencontrées ; la justice et la paix se sont donné un baiser.* (Ps. LXXXIV, 11). Durant de longs siècles, Dieu avait laissé les Gentils vivre dans les ténèbres, car la miséricorde ne brillait plus sur la terre : *Seigneur,* disait David, *votre miséricorde est dans le ciel.* (Ps. XXXV, 5). Aujourd'hui elle est descendue pour demeurer avec les hommes. La voici reconnue et adorée dans la personne de Jésus-Christ par nos pères dans la foi : *Elle est apparue, la bonté et l'humanité de notre Sauveur Dieu.* (Tit., III, 4). — Il en a été de même de la vérité. Les Juifs l'avaient reçue, mais ils la gardaient pour eux-mêmes, et sous l'influence de leur injustice ils l'avaient dénaturée au point qu'il n'ajoutèrent aucune importance à cette demande des mages : *Où est celui qui est né roi des Juifs?* (Matth., II, 2). Aussi ne répondirent-ils point à l'invitation du prophète, qui leur avait dit : *Lève-toi, Jérusalem, sois illuminée, car ta lumière est venue et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi.* (Is., LX, 1). Voilà comment la miséricorde et la vérité se sont rencontrées dans la pauvre étable de Bethléem, et pour les Gentils il en est résulté le doux baiser de la justice et de la paix.

Voici donc Jésus-Christ qui, depuis cette heure, domine par le jugement et la justice. Devant lui se sont prosternés les Ethiopiens, les rois de Tharsis, de l'Arabie et de Saba. Puis sont venus les rois, les peuples, les hommes de toute nation, de toute tribu et de toute langue. Ils sont venus, non à Bethléem, mais au pied de l'autel que l'Eglise a élevé en toute contrée du monde catholique pour adorer Jésus-Christ ; et en ce jour je bénis le jugement qu'il a prononcé, et la justice qu'il a exercée pour amener à la foi le peuple de la Gentilité. Mais allons plus loin ; plaçons-nous devant son autel et adorons Jésus-Christ notre roi : nous entendrons sa voix nous dire : *Je suis la vérité.* (Jean, XIV, 6). Oui, c'est bien la vérité qui s'est incarnée et qui est apparue aux hommes dans la nuit de Noël, car son évangéliste nous dit : *La vérité est venue par Jésus-Christ.* (*Ib.*, I, 17). — Adorons Jésus-Christ notre roi : *C'est la splendeur de la gloire de Dieu et l'empreinte de sa substance.* (Hébr., I, 3). Nous entendrons sa voix nous dire : *C'est mon Père qui me glorifie* (Jean, VIII, 54), tandis que les anges chanteront : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux!* (Luc, II, 14). — Adorons Jésus-Christ notre roi, et nous entendrons sa voix nous dire : *Allez vous réconcilier avec votre frère* (Matth., V, 24) ; et les anges continueront leur cantique, disant : *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* (Luc, II, 14). Voilà les jugements que prononcera notre roi Jésus, et la justice qu'il voudra faire régner dans nos âmes.

Peuple chrétien, il dépend de vous qu'il en soit ainsi. Chaque fois que vous aurez une cause à défendre, un droit à réclamer ou une réparation à demander, commencez, avant d'aller vers les hommes, par venir vers votre roi Jésus. N'est-il pas le maître des cœurs, et ne peut-il pas susciter un autre Daniel pour vous faire rendre justice? (Dan., XIII, 45). Chaque fois que vous sentirez en vous l'orgueil entrer dans vos âmes, venez vers votre roi Jésus, et il vous donnera la grâce de redire avec le publicain : *Seigneur, ayez pitié de moi, parce que je suis pécheur.* (Luc, XVIII, 13). Chaque fois que vous éprouverez de l'amertume contre votre frère ou le désir de lui rendre le mal qu'il vous a fait, venez vers votre roi Jésus, et il vous donnera la joie de redire avec lui : *Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font.* (Luc, XXIII, 34).

O Jésus ! Du haut de votre trône eucharistique, renouvelez sur nous tous ce jugement et cette justice, tant à l'égard de ceux d'entre nous qui ont besoin d'être pardonnés qu'à l'égard de tous ceux de notre nation qui vous ont renié. Ah ! viennent bientôt ce jour et cette heure où tous réunis dans votre maison et ne formant qu'un seul peuple, nous puissions chanter dans l'amour et la reconnaissance : « Jésus-Christ notre roi nous est apparu, venez, adorons-le. *Christus apparuit nobis ; venite, adoremus.* » (Invit. Epiph.).

IMPRIMATUR

Lingonis, die 18 decembris 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

L'Ami du Clergé Paroissial

SOMMAIRE

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes. — XXXV. Pour la fête de l'Epiphanie : *L'or, l'encens et la myrrhe dans la famille*, 1009.

Sermons pour l'Epiphanie. — I. La royauté du Christ, 1013. — II. Un bienfait et un modèle, 1016. — III. Chercher Jésus, 1020.

Allocutions pour une admission de Congréganistes Enfants de Marie. — II, 1023.

NOUVELLES CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES

XXXV

POUR LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE

L'or, l'encens et la myrrhe dans la famille

Obtulerunt ei munera : aurum thus et myrrham.

Ils lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Rien n'est gracieux comme cette visite des mages à la sainte Famille. Marie et Joseph ne sont plus dans la grotte de Bethléem, et l'enfant Jésus n'est déjà plus le petit enfant qui vient de naître ; il a les aimables accroissements de la première année, il sourit à sa mère, il la caresse de son doux regard, et je les vois tous les trois dans leur humble maison, à Bethléem, où ils goûtent les pures joies de la plus délicieuse intimité. Tout à coup entrent ces vénérables étrangers, *intrantes domum*, qui se prosternent, adorent, puis offrent leurs riches et symboliques présents.

Ce qui me frappe aujourd'hui, ce n'est pas la sainteté et la générosité des mages, mais le spectacle de cette famille, unique au sein des siècles, qui reproduit avec une fidélité parfaite l'image de la famille divine de la sainte Trinité, et qui doit être le modèle où se fixent toujours vos yeux, votre pensée et votre cœur.

Toute autorité vient de Dieu, et il veut que toute autorité l'imite. Ici l'imitation est admirable. Saint Joseph gouverne parce qu'il est le chef de la famille, et c'est lui qui prend les graves décisions ; Marie aime, agit et prie ; Jésus obéit.

Le père et la mère sont ici-bas les lieutenants de Dieu, et doivent s'attacher à peupler le monde de « saintes familles. »

Si vous tenez la place de Dieu, réglez donc votre conduite d'après la sienne et exercez chez vous avec force et sagesse l'autorité suprême qu'il vous a fait l'honneur de vous conférer. Le père est le roi de la famille, la tête qui la commande comme l'était saint Joseph ; à lui d'en administrer prudemment les intérêts, de diriger, d'ordonner et de forcer à l'obéissance. La mère est le cœur qui persuade, fait passer ce que le commandement peut avoir de dur, et incline doucement à la soumission. Obéissant elle-même la première, elle apprend plus facilement à ses enfants à obéir. Aujourd'hui son rôle est capital, car nous avons perdu universellement le sens de la subordination ; à elle de prêcher de parole et d'exemple, de fermeté et de suavité. L'enfance mobile vous est particulièrement confiée, parce qu'elle obéit plus au sentiment, tandis que la jeunesse, plus passionnée, a besoin du frein plus énergique de l'autorité paternelle. Mais ces deux autorités se complètent l'une l'autre et doivent coaliser leurs efforts pour donner aux enfants ces soins éclairés qui feront d'eux des chrétiens, d'honnêtes gens, de bons citoyens, des âmes fortes auxquelles ne manqueront ni la foi ni le caractère.

Votre rôle me paraît bien indiqué, votre devoir nettement tracé par cette énumération des présents des mages. L'*or*, c'est la beauté extérieure, le soin du *corps* ; l'*encens* regarde plutôt l'*âme* qu'il embaume par le sens du divin, principe du sens du devoir, tandis que la *myrrhe* la préserve des influences corruptrices qui viennent du dehors.

I

Ne négligez point le corps de l'enfant. Dès qu'il commence à se remuer dans votre sein et à donner signe de vie, redoublez de précautions et de surveillance. C'est le germe précieux qui a besoin de son développement paisible et normal pour que l'âme puisse s'y épanouir. Une seule imprudence suffit pour le tuer, ou pour qu'il lui manque un de ses organes principaux. Vous veillez avec attention sur la plante qui lève, vous l'arrosez, vous lui donnez de l'air, vous écartez d'elle toutes les plantes parasites qui lui prendraient sa nourriture, l'empêcheraient de grandir, la réduiraient à l'état d'étiolement : que ne ferez-vous pas pour le corps de votre enfant, cette plante si frêle, si lente à croître, parce qu'elle doit porter d'incomparables fruits ?

1. Les païens mettaient à mort l'enfant mal venu, ou contrefait ; mais l'Eglise nous apprend à respecter même ces enveloppes difformes, parcelles inachevées d'une construction céleste, parce qu'elles renferment une âme innocente et pure qui est la sœur des anges. Ce sont des vases défectueux mais remplis d'une liqueur de choix. Si le regard humain s'en détourne avec répugnance, le ciel cependant les contemple sans horreur, et le jour où les âmes qui habitent ces tristes ruines sont baptisées, elles sont marquées pour être sûrement un jour les citoyennes du paradis. Vous avez vu parfois en cultivant vos jardins la chrysalide informe et dégoûtante que l'on n'ose ni toucher ni considérer. Laissez passer quelque temps, l'enveloppe misérable se brisera, et vous verrez s'en échapper un magnifique papillon aux ailes d'azur qui montera vers le ciel et dont l'éclat fera pâlir les plus belles fleurs. Les êtres incomplets que la nature a mal doués ressemblent à ces

chrysalides ; un jour aussi l'enveloppe se brisera et ils s'élèveront vers le trône de Dieu radieux avec leur parure baptismale.

Cependant toute leur vie ils auront vécu dans leur déshonneur d'êtres imparfaits, manqués, et quelle douleur, quel remords pour leurs mères si elles sont en quelque chose responsables de ce malheur ! Quelle douleur plus grande encore s'ils n'ont pas reçu la grâce du baptême ! Oh ! quand les responsabilités existent, ne sont-elles pas inconsolables, à cause de leurs effets éternels ?

2. Mais vos enfants sont bien doués, pourvus de tous leurs membres, de toute leur intelligence ; ils ressemblent à ce doux enfant à qui les mages viennent offrir leur or ; prévenez alors les accidents qui pourraient arrêter leur croissance ; donnez-leur des aliments sains et suffisants, des vêtements légers pour l'été, chauds pour l'hiver. Je ne vous blâmerai même point d'être fières d'eux, de leur bonne tenue, de leur air de santé ; mais je vous rappellerai que leur santé tient surtout à une chose qui ne coûte rien, à une qualité qu'on a appelée une demi-vertu, mais qui exige de vous une grande vertu pour la maintenir constamment, je veux dire la propreté, cette beauté, cette richesse universelle, *aurum*.

Faites-leur donc prendre l'habitude de se laver chaque matin en toute saison. C'est le moyen d'acquérir et de conserver une constitution forte, virile ; le sang circule mieux à travers l'organisme, le mouvement produit la chaleur, et la chaleur un accroissement de vie et de santé.

N'élevez pas vos enfants avec mollesse. Prenez toutes les précautions sanitaires, mais ne craignez pas pour eux-mêmes en hiver l'eau froide et le grand air. Ils crieront d'abord, puis ils sentiront un bien-être général qui leur fera oublier le petit moment pénible, ils supporteront mieux que d'autres, plus douillets ou plus dorlotés, le chaud et le froid, et ils ne connaîtront ni fièvres ni maladies.

Ne leur accordez pas toutes les jouissances qu'ils désirent. Quel abus dans un grand nombre de familles que de donner aux enfants, déjà assez nerveux et excités par l'exubérance de leur jeune vie, le café qui les épuise, les énerve, les rend chétifs, malingres et insupportables ! Il est des mères qui ne savent rien leur refuser, pas même les choses les plus déraisonnables ; et Dieu sait si l'enfant qui est fin démêle cette faiblesse et s'entend aux exigences ! Si vous n'avez pas l'énergie de résister à ses caprices, de le former à la sobriété, il deviendra maladif, de mauvais caractère et méchant. A lui non plus les épreuves de la vie ne seront pas épargnées, tout choyé qu'il est, et je le vois avec terreur, lui, débile, habitué à toutes les jouissances, pourvu de besoins factices que vous lui avez fait acquérir, aux prises avec le besoin véritable, le travail dur, le service militaire, la guerre peut-être avec toutes ses privations et ses périls. Alors, manquant même de forces physiques, dénué de toute énergie, ne maudira-t-il pas ceux qui ne l'ont point contraint à se suffire à lui-même et à ne compter que sur ses propres forces ?

3. J'ai dit que vous devez les vêtir avec soin ; mais en cela je n'entends pas préconiser le luxe qui ruine les familles, après avoir ruiné les âmes. Vos enfants ne sont pas des poupées, quoiqu'on puisse parfois s'y méprendre à voir leurs bizarres accoutrements, et vous leur faites un mal que vous ne soupçonnez pas, en développant chez eux de tout jeune âge les goûts dangereux et rapetissants de la vanité. Etudiez-les dans ces costumes agrémentés où ils se pavanent : ils se regardent, se complaisent en eux-mêmes, s'admirent et ne pensent qu'à eux. D'ailleurs on les admire aussi, on les félicite, on les amène à se croire des merveilles, et c'est ainsi que vous leur faites prendre des habitudes précoces d'égoïsme, que vous éveillez avant l'âge dans leurs âmes la passion de la vanité et de la légèreté qui ouvriront la porte aux autres, et que vous y semez quantité de germes du mal.

Et l'on s'étonne plus tard de voir les jeunes gens rechercher uniquement la jouissance, le père travailler pendant que le fils se repose, la mère contrainte de remplir les fonctions les plus humbles du ménage qui répugneraient aux doigts délicats de sa fille. La responsabilité de ces contre-sens de conduite incombe tout entière aux parents.

Ils ont élevé leurs enfants dans l'amour du luxe ; le luxe suggère les folles dépenses ; qu'ils s'attendent à recevoir plus d'un créancier ! Vous leur avez inspiré des goûts au-dessus de leur condition, oh ! c'est là le grand malheur, j'allais dire le grand crime. Ils rougiront de vous et de votre pauvreté, et leur orgueil, cet orgueil dont vous êtes la cause, les dégoûtera de leur famille, de leur village, des modestes et travailleuses habitudes de la maison. Vos filles déclareront que le labeur des champs est trop pénible. Au lieu de songer à élever elles-mêmes, quand Dieu voudra, une famille endurante et vertueuse qui les aimera, des enfants qui conduiront vaillamment, comme leurs pères, le noble outil et la sainte charrue, qui par leur tendresse d'abord et plus tard par leurs soins les consoleront de leurs peines et de leur dur travail, peines et travail dont elles remercieraient Dieu au déclin de leur carrière, elles rêveront ailleurs, dans une ville considérable, un avenir incertain qu'elles se figurent heureux et qui presque toujours est misérable, où leurs enfants confinés dans une chambre étroite leur demanderont en vain la liberté des champs, le grand air qui fortifie, l'abondance de toutes choses dont jouissaient leurs aïeux à la campagne. Voilà où conduisent les habitudes de mollesse et l'amour du luxe. Et je ne parle pas de leurs âmes, plus malheureuses encore, qui auront peut-être oublié la foi qui soutient, qui console, et fait supporter plus doucement les duretés de la vie.

Quant à vos fils, c'est une autre opération malsaine qui s'accomplit dans leur cerveau. Grâce à

l'instruction contemporaine, aux journaux qu'ils lisent, aux compagnies qu'ils fréquentent, de grandes et neuves idées s'agitent dans leur tête qui travaille plus que leurs bras. Ils ont découvert tout à coup que la société n'a jamais bien marché avant eux, que tout est à refondre, ils se sentent une mission et le génie réparateur leur pousse. Parlez-leur après cela de remuer la terre et de l'ensemencer : ils sont faits pour remuer des idées et pour les semer à travers le monde ! Dans leur modeste pays leurs mérites courraient risque de rester inconnus ou méconnus : ils le quittent pour un théâtre plus grand et plus digne d'eux, où ils espèrent gagner une fortune ! Voilà comment la province se dépeuple et l'agriculture manque de bras, tandis que les villes ramassent tous ces éléments qui serviront aux grèves ou aux révolutions à venir. Or celui qui a une fois délaissé son foyer n'y revient plus, dût-il mourir de faim : l'orgueil, la honte est plus forte que le besoin. Car, sachez-le, on meurt de faim plus souvent que vous ne croyez, à notre époque où l'extrême misère coudoie l'extrême opulence. Ce n'est pas dans les campagnes ou dans les petites villes qu'on meurt de faim, car tout le monde se connaît, c'est dans les grandes. Et ces enfants qui sont en proie à la plus effroyable misère, ce sont les vôtres, ceux qu'une éducation de mollesse et de luxe a chassés de leur pays !

Oh ! gardez vos enfants auprès de vous, mettez-leur entre les mains l'outil de leur père, son instrument de travail pénible, mais sûr, mais sanctifié par la grâce de Dieu ; laissez-les dans les champs cultiver cette terre bien ingrate sans doute, mais qui l'est moins que le monde. En la remuant, le corps se fortifie et l'âme reste droite, tandis que loin de vous on vous les prend corps et âme. Votre seule présence est un frein pour leur jeunesse emportée. Que deviendront-ils livrés à tous leurs désirs, à toutes les séductions du dehors ? Et comment une mère de famille peut-elle vivre sans être dévorée des plus poignantes inquiétudes en pensant à son fils, à sa fille qui est loin d'elle, de son amour, de son appui, de ses conseils ? Gardez-les auprès de vous, simples et modestes, robustes et généreux, et soyez fières de leur foi, de leur force, de leur beauté, que vous leur aurez conservées. *Aurum.*

II

Après l'or, les mages offrent l'encens qui s'adresse, non plus à l'Enfant-Roi, mais à l'Enfant-Dieu. Aussi, au regard de Dieu qui voit les cœurs et les intentions, l'encens est-il plus précieux que l'or.

L'encens qui embaumera l'âme de vos enfants, c'est la pensée de Dieu qui est le mobile de leurs actions, c'est le sens du divin.

L'enfant est porté vers Dieu, et comme il a le cœur pur, il semble qu'il le « voie » plus distinctement que nous. Parlez-lui de Dieu, son attention s'éveille aussitôt : il ne conteste pas, il n'élève aucun doute, pour lui Dieu existe, qui est là, auprès de lui, qui le regarde, lui fait un front sévère ou lui sourit. Dieu, il l'aperçoit clairement au fond de son âme et de sa conscience, et tant qu'il a gardé la virginité de sa foi, rien n'est beau comme l'enfant qui dans le sanctuaire de sa conscience dit à son réveil : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie ; » et le soir, avant de s'endormir : « Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains. » — Un jour un enfant de dix ans me faisait cette confidence qu'il redisait chaque jour ces courtes et belles prières. Je lui demandai : « Qui vous a enseigné à les réciter ? » — « C'est maman, me répondit-il, mais elle ne sait pas que je les dis. » Tout se passait ainsi dans une ineffable intimité entre Dieu et lui, mais c'était sa mère qui lui avait suggéré cette pieuse pratique.

Pour que l'enfant voie Dieu de plus près, amenez-le à l'église. Le spectacle de nos cérémonies catholiques l'intéresse : tout y est image et figure, et lui qui ne voit que par image et par figure en est plus frappé. L'enseignement par les yeux est le meilleur à cet âge, et c'est à vous de donner, d'expliquer, de graver dans son esprit les choses que ses sens lui présentent. Parlez-lui avec autorité, l'enfant vous croira naturellement. A qui donc croirait-il, sinon à vous ? Et puis insistez, revenez sur les mêmes vérités, déposez-les avec soin dans son intelligence, revêtues de gracieuses images, qu'elles y restent, qu'elles y germent, qu'elles s'y développent !

Souvent nous tremblons pour lui, parce qu'à côté de ces heureux germes, on en voit lever d'autres pernicieux. Les enseignements se neutralisent, partant se détruisent. Chacun se dispute l'âme de l'enfant parce que c'est l'avenir, alors on remue constamment ce sol léger pour y semer toujours de nouvelles semences. Il y a là un grand danger pour lui. « Remuer sans cesse à plaisir tous les germes qu'on dépose, dit un penseur, quelle agriculture ! » Qu'est-ce qui peut survivre et résister sinon les plantes les plus vivaces, qui sont ordinairement les mauvaises ? C'est pourquoi, mères de famille, votre mission est si compliquée et nécessite une attention clairvoyante pour qu'on ne touche pas aux vérités qui germent.

La discussion n'est pas faite pour l'enfance, qui accepte tout par voie d'autorité. Faites-lui une foi solide, appuyée sur l'imagination qui la revêt de ses couleurs et sur la raison qui lui montre qu'elle est juste. « Qui que vous soyez, disait un poète célèbre [1], voulez-vous avoir de grandes idées et faire de grandes choses ? Croyez, ayez la foi. Ayez une foi religieuse, une foi patriotique... Sachez d'où vous venez pour savoir où vous allez. La foi est bonne et saine à l'esprit. Il ne suffit pas de penser, il faut croire. » Le savant croit à sa science, le soldat croit à sa patrie, le martyr croit à son Dieu : voilà le secret de leur force, de leur courage, de leur héroïsme.

[1] Victor Hugo.

Avec vos enfants, point de mots abstraits, d'idées générales qui ne trouvent dans les faits, dans les images une clarté resplendissante. C'est la pensée de Fénelon le maître éducateur : « Représentez-leur Dieu, recommande-t-il, assis sur un trône avec des yeux plus brillants que les rayons du soleil et plus perçants que les éclairs, faites-le parler, donnez-lui des oreilles qui écoutent tout, des mains qui portent l'univers, des bras toujours levés pour punir les méchants, un cœur tendre et paternel pour rendre heureux ceux qui l'aiment. Viendra le temps où vous rendrez ces connaissances plus exactes [1]. » Et en attendant vous compénétrez leur âme du sens divin, vous l'embaumez de l'encens de la piété. *Thus.*

La religion est un ensemble de dogmes, mais c'est aussi un fait historique, et rien ne la fait mieux entendre que l'histoire sainte, l'histoire de l'Eglise, l'histoire des saints. Racontez à vos enfants les traits principaux de l'Evangile. Qu'y a-t-il de plus intéressant pour eux, par exemple, que le récit du voyage des mages, de leur séjour à la cour d'Hérode où tout le monde se met à trembler, des présents qu'ils apportent au petit enfant, puis du massacre des saints Innocents qui suivit ? Ils seront tout yeux et tout oreilles. Hérode pour eux c'est le tyran maudit qui se croit sûr déjà de tenir sa proie ; les mages sont des hommes confiants qui se laissent tromper ; mais Dieu intervient alors qui sauve son Fils et confond les noirs desseins du monarque. Dites-leur cela, comme vous savez dire, vous verrez comme cette histoire les attachera. Ajoutez qu'elle est vraie en tout point et qu'il vaut mieux, à tout prendre, leur meubler l'intelligence de récits véritables et beaux, que de contes fictifs dont les personnages sont faux ou ridicules.

Dans un autre ordre d'idées, redites-leur aussi l'histoire de Jeanne d'Arc, la sainte héroïne française, inspirée de Dieu, qui obéit à saint Michel et à ses voix, à ses chères et douces saintes, sainte Catherine et sainte Marguerite, et qui s'en va seule, pauvre fille, dans une cour dissolue où l'on se moque d'elle, puis fait reconnaître au roi sa mission, et le conduit de victoires en victoires jusqu'au sacre de Reims. Vous me direz peut-être que ceci n'est point de votre compétence. C'est une grande erreur. Tout est de votre compétence, aujourd'hui. Avec les périls actuels vos obligations se sont étendues. Quoi ! l'on poursuivrait la foi de vos enfants jusque dans l'enseignement, et vous laisseriez faire ? Vous permettriez qu'on enlève de leur âme ce parfum divin dont vous l'avez embaumée pendant de longue années ? Sans doute votre instruction n'est point professionnelle, mais vous avez le sens chrétien, le jugement droit qui remplace la science, et je ne vous déguiserai point que c'est grâce à votre incurie sur ce point que l'ennemi fait son chemin dans ces jeunes intelligences que vous ne surveillez pas.

Pourquoi ne visitez-vous point leurs cahiers, leurs livres de classe ? pourquoi n'étudiez-vous pas vous-mêmes ce qu'ils étudient, pour savoir s'ils étudient dans un bon esprit ? Il est nécessaire aujourd'hui qu'une mère sache beaucoup de choses, et des choses précises, afin de rectifier les idées de ses enfants et de les préserver. C'est un devoir nouveau qui n'est pas moins grave que les autres, au contraire.

III

Afin de les *préserver,* ai-je dit. Cela nous amène à la myrrhe des mages. Ils l'offraient à Jésus enfant pour rendre hommage à son humanité, et pour symboliser les parfums destinés à l'embaumer au jour de sa sépulture. De même, après avoir déposé dans l'âme de vos enfants le sens divin, la conviction que Dieu est là qui les voit, la certitude qu'il les récompensera s'ils ont rempli leur devoir, qu'il les punira s'ils ont failli, l'amour qui rend faciles les plus pénibles sacrifices, songez maintenant à préserver la faiblesse de leur humanité. *Myrrham.*

Un des grands danger de notre temps vient de cette fausse idée que l'instruction est moralisatrice.

La vérité, c'est que la plupart du temps elle est indifférente pour la moralité des actes, car il n'y a pas de rapport entre l'instruction et la morale. « Quel rapport en effet, dit un penseur anglais, peut-il y avoir entre apprendre que certains signes représentent certains mots, et acquérir un sentiment plus élevé du devoir ?... Comment la connaissance de la table de multiplication et la pratique des additions et des divisions peuvent-elles développer les sentiments de sympathie au point de réprimer la tendance de nuire au prochain ?... Il n'y a pas de relations entre ces causes et ces effets. » Et il ajoute ce mot profond d'observation : « La foi *aux livres de classe* et à la lecture est *une des superstitions de notre époque* [1]. »

Oui, les « livres de classe » ont remplacé l'Evangile ; et ils sont remplis d'erreurs ! Aussi l'instruction, qui en soi est indifférente à la morale, devient-elle dangereuse. Donnée en dehors des principes chrétiens, elle ne peut, disait Guizot, que « devenir un principe d'orgueil, d'insubordination, d'égoïsme, et par conséquent de danger pour la société [2]. » Quoi qu'on fasse, l'instruction est une puissance, c'est une arme entre nos mains, une arme pour combattre la société si nos mains sont scélérates, et pour la défendre si nos mains sont honnêtes. Les grands criminels qui sont instruits sont aussi plus raffinés, plus habiles, plus retors, partant plus coupables ; ils ont usé de leur science pour accomplir des forfaits dont sans elle ils n'auraient pas été capables.

En résumé, l'instruction est un bien si elle est chrétienne, elle devient un péril si elle ne l'est

[1] Fénelon, *Traité de l'éducation des filles,* ch. VII.

[1] Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale.*
[2] Discours du 2 mai 1833.

pas. Or aujourd'hui personne n'oserait soutenir qu'elle est donnée chrétiennement, sauf dans les écoles libres chrétiennes. Aussi la criminalité ne cesse-t-elle d'augmenter chaque année, et ce fait seul, brutal et irrécusable, doit suffire à dessiller les yeux les plus prévenus. En Amérique où l'école publique est neutre, mais moins hostile à la religion qu'en France, les résultats sont cependant presque également désastreux. On y a constaté qu'au lieu d'élever les masses, les écoles publiques n'ont réussi qu'à produire une classe hybride, impropre à la vie professionnelle ou commerciale, répugnant à l'état de cultivateur ou d'artisan. « Le respect filial et l'affection paternelle ont diminué l'un et l'autre ; quant à la modestie de nos jeunes gens et même de nos jeunes filles, ils ne rougissent même plus de l'avoir perdue [1]. »

Aux Etats-Unis, comme en France, comme partout où elle sévit, l'école neutre est donc jugée par ses fruits. Il n'y a pas de morale sans dogme, de devoir sans Dieu qui l'impose, et suivant le mot d'un illustre orateur, « on ne commande pas aux consciences au nom du néant [2]. »

Libre à ceux qui n'ont pas de famille ou qui ne se soucient pas de leurs enfants, de désorganiser la famille et de se préparer une descendance d'impudeur et d'impiété ! Nous gardons, nous, les saines traditions du foyer et nous les maintiendrons malgré les institutions et les lois. Il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher ce qui est, la nécessité nous contraint, mais ne nous abaisse pas. Dieu accorde des grâces spéciales à ceux qui luttent, et à notre époque, malgré tout, nos luttes ne vont pas sans victoires.

A vous, mères chrétiennes, d'accepter la bataille, puisqu'elle s'impose, et de combattre pour vos foyers, pour l'âme de vos enfants. A vous de prendre d'eux ces soins délicats que Dieu récompensera en donnant « la force à vos fils et la grâce à vos filles ; » puis de les empreindre tellement du sens divin, de l'amour du devoir, que jamais ne s'évapore le parfum de ce céleste encens. A vous enfin de préserver leur esprit des préjugés courants, leur conscience des compromissions, leur cœur des entraînements. Ne croyez pas que rien soit encore désespéré. Dieu combat avec vous, il regarde avec complaisance vos efforts ; quand vous semez la vérité, il l'arrose, la bonté, il la fait croître, afin que vous en recueilliez les premières les heureux fruits. Vos maisons se transforment, vous vivez dans un rayonnement chrétien que le bonheur accompagne, et dans vos foyers, quand vous bercez vos petits enfants, que vous les faites prier ensuite, que vous les instruisez par les belles histoires évangéliques, vous ressemblez à ces bons mages qui apportaient l'or, l'encens et la myrrhe, et vos enfants seront, grâce à vous, beaux, pieux et invulnérables dans les batailles de la vie.

[1] *North American Review*, déc. 1880.
[2] Jules Simon, Discours au Sénat, 4 juillet 1881.

SERMONS POUR L'ÉPIPHANIE

I

LA ROYAUTÉ DU CHRIST

Rex regum et Dominus dominantium.
C'est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs.
(I Tim., VI, 15).

Mes frères,

Les mages, rois de l'Orient, viennent se prosterner aux pieds de l'Enfant Jésus, pour lui offrir leurs hommages et leurs présents. Et pourquoi donc les puissants de ce monde doivent-ils au Christ leurs hommages et leur soumission ? C'est parce que le Christ est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs. Vous le savez déjà, mes frères ; mais aujourd'hui que les impies élèvent contre le Christ et son Eglise leurs négations insensées, il ne sera point inutile pour consolider notre foi ébranlée peut-être par les attaques des méchants, de repasser dans notre esprit les titres de la royauté du Christ, afin que nos cœurs soient plus entraînés à le servir d'une façon digne de lui.

Voyons donc 1° que le Christ est vraiment Roi, et 2° quels sont nos devoirs envers lui.

I. — *Le Christ est Roi.*

1. — Le Christ est Roi tout d'abord par la *majesté*, c'est-à-dire qu'il est le plus grand, le premier en tout.

Sur la terre, les peuples qui veulent se choisir un roi font attention à la grandeur, de quelque nature qu'elle soit. Le peuple juif acclame Saül parce que sa taille est majestueuse ; Salomon est admiré pour sa profonde sagesse ; telle royauté sera respectée parce que, pareille à un arbre antique, elle enfonce profondément ses racines dans l'histoire par une succession ininterrompue de princes de la même famille.

Le Christ, lui, réunit dans sa personne toutes les grandeurs. Par sa divinité, sa royauté plonge dans l'éternité ; par son humanité, elle date de l'origine des êtres, puisqu'il a été sacré roi par son divin Père et que sa Rédemption s'étend à tous les êtres. Il est le plus grand, le premier, parce que tous les êtres tirent de lui la vie, premier des dons, et avec la vie la beauté, la force, l'intelligence, toutes les joies du cœur et toutes les noblesses.

2. — Avec la suprême majesté, le Christ a la suprême *puissance*. Voyez les rois de la terre. Ils ont à leur disposition des armées, soit pour défendre la patrie, soit pour conquérir des pays étrangers. Ils disposent des places, des honneurs et des fonctions. Ils ont des courtisans et des fidèles qui sont prêts à soutenir par la force toutes leurs prétentions, et même trop souvent leurs caprices. Ils ont la fortune enfin, qui augmente leur puissance et la maintient.

Le Christ n'a rien à leur envier à tous ces points de vue. Il a des légions d'anges à sa disposition

qui écraseraient des armées plus nombreuses encore que celle de Sennachérib. Et de cette armée même, il n'a nul besoin. Celui qui d'un seul mot de sa bouche, que dis-je, d'un seul acte de sa volonté a créé les mondes, comment voulez-vous qu'il ait recours à une armée, fût-elle une armée céleste ? N'a-t-il pas les roulements du tonnerre et les éclairs de la foudre pour épouvanter et écraser ses ennemis ? Il est tout-puissant sur les éléments qu'il dirige à sa guise, tout-puissant sur la vie et la mort, sur la santé et la maladie. Voyez cet homme en qui déborde exubérante la sève de la vie : il brave Dieu et se rit de ses lois, parce qu'il se croit à l'abri de ses coups. Mais voici que bientôt le Tout-Puissant lui met au cœur le germe fatal qui mine les constitutions les plus robustes. Et l'orgueilleux se fait humble : affaissé sur sa couche de souffrance, il tremble et pleure, et au lieu de blasphémer, il cherche à retrouver dans son cœur une vieille prière oubliée... La puissance de Dieu a passé et rien ne lui résiste. Si Dieu le veut, ce sera la vie ; s'il le veut, ce sera la mort, suivie de l'éternel châtiment.

3. — En troisième lieu, le Christ est Roi par la *naissance*. Le Père éternel des siècles, sans commencement et sans fin, a dit à son Verbe : « *Filius meus es tu, ego hodie genui te.* Vous êtes mon fils je vous ai engendré aujourd'hui » (Ps. II, 7), dans cet éternel présent de ma vie divine. Dieu le père proclame le Christ son fils bien-aimé, en qui il a mis toutes ses complaisances. (Matth., III, 17). Ainsi le Christ est le fils de Dieu, le fils du Roi éternel des siècles, il est donc Roi par le titre indiscutable de l'hérédité. Est-il nécessaire de vous prouver la royauté de Dieu, monarque suprême du monde entier, sur lequel il a des droits plus absolus que ceux de n'importe quel roi ? Que son influence disparaisse un instant, aussitôt la mort fait son apparition où se trouvait la vie. Sa seule présence donne la vie, son absence c'est la mort. Rien n'échappe à sa justice infinie, à son œil vigilant. Le criminel a beau fuir dans les ténèbres les plus obscures, au fond des recoins les plus ignorés, le bras de Dieu y plonge pour saisir le coupable et lui infliger le juste châtiment. Pour ses adorateurs, ses sujets fidèles, ce Roi a des récompenses infinies qui font éclater sa munificence. Mais voulez-vous saisir dans sa plénitude la royauté de la Trinité sainte ? Considérez la création tout entière et dites-vous que le plus petit insecte, la plus petite fleur, un cheveu de notre tête n'échappe pas au gouvernement divin.

Or, mes frères, le principe d'hérédité ne peut être rejeté que dans le cas où les princes royaux dégénèrent. Mais le Christ, nous le savons, est égal à son Père en toutes choses. Donc il hérite légitimement et intégralement de sa royauté universelle et infinie.

4. — Mais ce n'est pas assez, de nos jours surtout, d'être roi par naissance : le Christ a voulu l'être aussi *par conquête*. Le conquérant qui veut s'emparer d'un grand pays ne néglige aucun effort, aucune arme pour l'annexer à son territoire. Il lève de grandes armées, les organise, les exerce, les conduit en personne, pour mieux les encourager.

Le Christ a fait cela et bien plus pour conquérir nos âmes, terre sacrée qu'il voulait pour lui seul. Il emploie le ministère de ses anges et de ses prophètes qu'il envoie en ambassade à des âmes privilégiées, il dirige tous les événements du monde vers un seul but, la Rédemption. Toutes les prodigieuses clartés de son intelligence, il les fait servir à éclairer le monde par sa parole et par son Evangile écrit. Toutes les puissances de sa volonté, il les met en œuvre pour multiplier les miracles sous ses pas et révéler au monde sa divinité. Afin de pouvoir s'immoler pour les hommes, il se sert des puissances mauvaises et de leurs intentions perverses pour arriver à la passion et à la mort sanglante du Calvaire. Chaque minute de la vie du Christ a été un acte de vaillance, une souffrance, une œuvre d'énergie pour la conquête de nos âmes. Il a toujours pensé à notre salut, il y a toujours travaillé, il a souffert et peiné pour nous, pour nous il a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang divin. Le démon lui-même, par sa rage infernale, a servi d'instrument à cette conquête : sans lui, le Christ n'eût pu mourir, car les méchants seuls pouvaient vouloir l'immoler.

O chrétiens, puisque le Christ a vraiment remué le ciel, la terre et les enfers pour vous conquérir à Dieu, reconnaissez votre valeur, votre dignité, et devenez les sujets volontaires du divin Roi.

5. — Mais que dis-je ? N'avez-vous pas déjà accepté sa royauté bénie ? Le Christ n'est-il pas roi de vos cœurs *par le libre choix* que vous en avez fait ? Faut-il vous rappeler aujourd'hui vos serments les plus sacrés ?

Je pourrais vous parler du baptême où ceux qui vous aimaient ont disposé de vous en faveur de Dieu, parce qu'ils savaient que votre bonheur était dans la soumission au divin Maître d'en haut. Vous étiez bien un peu et beaucoup même leur propriété, et de plus votre volonté était d'une certaine façon dans celle de vos parents, dont elle dépendait alors et qui agissaient en pleine connaissance et liberté.

Mais soit ! Vous pouvez discuter et dire que d'autres ont fait alors pour vous des serments qu'il vous plaît de ne point ratifier... Mais, le souvenir de votre première communion est-il donc sorti de votre mémoire ? Eclairés pendant deux ans par les enseignements des ministres de Dieu, poursuivis par la lumière et la grâce divine d'une manière plus pressante et plus intime pendant une retraite de quelques jours, n'est-ce pas en pleine liberté, bien joyeuse et bien lumineuse, que vous avez promis fidélité au Roi du ciel ? Alors, les passions n'étaient pas venu obscurcir le soleil qui planait d'en haut sur vos âmes ; alors, votre volonté n'était pas enchaînée par les mauvaises habitudes, elle était dégagée de tout lien, et elle s'est consacrée d'un cœur bien dévoué à la cause sacrée de Dieu. Un soldat qui s'est donné librement à une cause noble et sainte a-t-il le droit de se

reprendre ? N'est-il pas un déserteur, s'il quitte son camp et son drapeau pour s'enrôler dans les rangs ennemis ?

Mais, vous n'avez rien à regretter, n'est-il pas vrai ? Vous avez bien choisi. Je vous demande aujourd'hui de ratifier de nouveau ce libre choix, de proclamer de nouveau du fond de vos cœurs la royauté du Christ Jésus, de lui consacrer toute votre vie, toutes les puissances de votre être, car jamais vous ne pourrez trouver de Roi plus aimable et plus généreux.

II. — *Nos devoirs envers lui.*

Si le Christ est votre Roi légitime, quels sont, mes frères, vos devoirs envers lui ? Car tout roi a des droits, tout sujet des devoirs.

1. — Le premier devoir du sujet à l'égard du Roi, c'est le *respect*. N'avez-vous jamais été écœurés en lisant l'histoire de la platitude des courtisans devant leur roi ? Comme ces gens-là savent plier l'échine, courber le genou et se confondre en protestations de respect ! Mais, chose étrange, hélas ! souvent les plus humbles devant les hommes sont les plus fiers devant Dieu, comme si le respect ne devait pas se mesurer à la grandeur, à la noblesse, à la puissance ! Le Christ, nous l'avons surabondamment prouvé, est le Roi des rois : à lui donc l'hommage souverain, le respect suprême. Devant le Christ présent dans son auguste Sacrement, le genou doit fléchir, le front se courber, le regard s'abaisser humblement, la langue doit se taire pour les choses terrestres et chanter ses louanges au milieu des flots d'harmonie et des nuages d'encens. Son nom trois fois saint ne doit être prononcé qu'avec le plus profond respect et un sentiment d'intense adoration. Le culte divin doit être à la hauteur de celui qu'il honore par la splendeur des ornements, la majesté des cérémonies, la beauté du chant, l'adoration pure et aimante de tous les cœurs. Oh ! si on le comprenait, on se prosternerait le front dans la poussière comme l'Arabe adore Dieu au milieu des déserts ; on se ferait une fête des offices divins, de la sainte messe surtout, qui est l'hommage d'adoration infiniment parfaite du Christ Dieu. Oh ! mes frères, quelle gloire pour nous de savoir lever fièrement la tête devant les puissances humaines et de ne la courber humblement que devant le Roi des rois, si aimable et si bon !

2. — Car il est aimable ce grand Roi, souverainement aimable, et, à ce titre, un autre devoir s'impose à nous : le *devoir d'aimer* le Christ de toutes les forces de nos cœurs. Est-il en effet quelque part un souverain aussi digne d'être aimé ? Les charmes de sa physionomie sont ineffables. Nous n'avons pas, il est vrai, le bonheur de les connaître par le regard matériel, mais notre foi nous dit qu'il a été le plus beau des enfants des hommes, notre raison voit un splendide reflet de ses charmes dans toutes les beautés terrestres. Sa conversation est pleine de douceur et de charité et lui-même nous assure qu'il est doux et humble de cœur. Son amitié pour nous est sans bornes. Il nous a aimés les premiers, il nous a aimés jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'aux dernières limites de sa vie, et aussi jusqu'aux suprêmes excès de l'affection, jusqu'à la mort honteuse et douloureuse du Calvaire. Sur le Calvaire, il a pour nous versé les dernières gouttes de son sang précieux. Et pour nous l'infuser et faire ainsi de nous les vrais enfants de Dieu, ses frères et les héritiers de sa Royauté, notre Roi a inventé les canaux précieux de ses sacrements. Il a inventé ce grand mystère dont l'amour semble avoir besoin : permettre à l'être aimant de ne plus faire qu'un avec l'être aimé. Le chrétien mange le Christ et s'unit à lui comme avec une nourriture céleste. Nourris de Dieu, fils de Dieu, appelés par Dieu à toutes les joies, à toutes les gloires, à partager son trône dans le Royaume des élus, comment voulez-vous que nous ne l'aimions pas ?

Le Fils du Roi doit aimer son Père, prendre part à toutes ses peines, à toutes ses joies, à ses conquêtes et à ses triomphes. Fils d'adoption du Roi des rois, aimons avec une douce fierté celui qui nous fera un jour asseoir sur le trône de sa gloire. Que notre cœur batte et palpite d'allégresse d'être aimé par un si noble prince et de pouvoir à notre tour lui consacrer notre vie !

3. — A ce grand roi, à ce roi aimant, accordons encore toute *l'obéissance* de notre volonté. A chaque instant de nos journées, travaillons pour lui dans la soumission la plus entière. Est-ce qu'il ne la mérite pas d'une manière spéciale ?

Sa volonté est une volonté qui s'impose, ses droits de maître sont absolus, on ne peut échapper à ses châtiments.

Cette volonté est une volonté aimante. C'est le meilleur d'entre les pères, et dans ses ordres il n'a qu'un but : éloigner les douleurs, les amertumes, les misères de ses sujets chéris, et il a plus soif de notre bonheur que nous-mêmes.

Cette volonté est souverainement sage. Voyez ce père de la terre : il veut sauver son enfant d'une maladie grave, il croit lui donner un remède puissant ; mais hélas ! dans son ignorance, c'est du poison qu'il lui donne. Et voilà que cet être bien-aimé, cet enfant de sa tendresse, meurt de la main de celui qui voulait le sauver. Dieu ne peut avoir de ces erreurs cruelles. Il sait le remède à tous nos maux, le moyen d'obtenir toutes les joies pures et saintes qui seules rassasient notre soif de bonheur. Lui obéir c'est donc travailler à notre propre intérêt, c'est faire bien plutôt notre fortune que la sienne.

Y a-t-il, du reste, quelque chose de plus doux, de plus légitime que d'obéir à son Père du ciel ? Ce beau nom de père dit tant de suaves choses à un fils bien élevé, à un fils aimant. Allons donc, mes frères, accordons à notre royal Maître le tribut sacré de l'obéissance ! Que toutes ses lois soient pour nous des lois inviolables ! Arrive un jour où les attraits d'un monde corrupteur chercheront à nous arracher à son sceptre bienfaisant, pour nous livrer pieds et poings liés aux puissances infernales, aux penchants mauvais ;

gardons notre fidélité intacte ; nous respecterons la loi de notre Dieu dans ses moindres détails, quoiqu'il nous en coûte. Ne faisons pas dans ses commandements un choix injurieux, mais observons-les tous, même ceux qui pèsent le plus à notre nature, viciée par le péché originel.

4. — Je vais encore plus loin : notre Roi n'a-t-il pas droit aussi à l'impôt, comme les rois d'ici-bas ?

L'impôt de la fortune d'abord doit lui être payé. Et à ce point de vue, que de vérités utiles il faudrait dire ! Voyez cet ivrogne qui ne sait point dompter la passion qui le tyrannise : il dépensera au fur et à mesure le peu d'argent qu'il gagne, pour payer l'infâme tribut qui le ruine et le déshonore. Voyez encore ce voluptueux : il vide ses poches et ses coffres-forts, s'il en a, pour courir de plaisirs en plaisirs, et assouvir par tous les moyens, au prix de tous les sacrifices, le déshonorant attrait qui le tyrannise. Voyez cet amateur d'antiquités, de vieux timbres, de beaux meubles, que sais-je encore ? Il trouvera à dépenser des sommes folles, pour obéir à sa manie plus ou moins étrange... Demandez-leur maintenant, à ces passionnés, de sacrifier une pièce de monnaie pour leur église, maison du Roi des rois, pour le rachat et le salut des âmes, terre volée par Satan à leur Maître divin ; demandez-leur un sacrifice pour amener au gouvernement du pays des défenseurs de la religion, pour étendre partout le règne de l'Evangile et du Christ : vous ne trouvez plus de chrétiens, plus de femmes généreuses ! De l'or pour le plaisir, pour la toilette, pour les convenances et le luxe, soit ; mais pour Dieu, non.

Franchement, n'y a-t-il pas là une responsabilité à laquelle on pense trop peu et qu'il faudra cependant dégager un jour au tribunal divin ? Comprenons-le, mes frères, ces trésors que la Providence divine a mis entre nos mains comme un dépôt, donnons-en de bon cœur et généreusement à toutes les bonnes œuvres, et j'appelle bonnes œuvres celles que recommande la sainte Eglise par ses chefs spirituels, le Pape et les Evêques.

5. — A l'impôt de la fortune, vous devez ajouter *l'impôt du sang*. Il faut à la patrie des armées vaillantes, capables de gagner toutes les batailles pour la défense du territoire, et c'est pour cela qu'elle vous demande vos fils, et vous les lui donnez sans regret et sans plainte. Mais le Christ Roi, lui, n'aurait pas ses soldats énergiques, qui ne savent ni trembler ni reculer, qui aiment les combats spirituels contre l'ennemi du salut ? Pouvons-nous, si nous avons du cœur, savoir sans indignation que notre Roi bien-aimé a un adversaire implacable dans le démon, et nous ne serions pas les défenseurs de sa gloire, nous ne prendrions pas l'arme de la prière, l'arme de la vertu pour écraser cet ennemi de notre Dieu ? Ne soyons pas des lâches, mais souvenons-nous de cette parole de notre Roi : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive. » (Math., xvi, 24). Que faisons-nous de cette parole ? Sommes-nous, comme le veut l'apôtre saint Paul, les bons soldats du Christ Jésus ? Avons-nous déclaré une guerre à mort au péché, au monde, aux passions, à tous les ennemis du Christ ? Allons-nous toujours en avant dans la pratique des vertus chrétiennes, dans la propagande des bonnes idées, dans la défense de la religion par tous les moyens en notre pouvoir ? Comment ! on verrait les socialistes, les anarchistes et tant d'autres s'acharner dans la bataille et tout sacrifier à la propagande de leurs idées subversives et révolutionnaires, et nous, nous resterions les mains dans les poches, nous ne ferions rien pour défendre notre divin Roi et l'Eglise qui est son royaume sur la terre ! Non, c'est impossible, ou nous ne serions plus des chrétiens, et les fils des Croisés reculeraient devant les fils de Voltaire.

Conclusion

C'est donc décidé, mes frères, le Roi du ciel peut compter sur nous tous comme sur des soldats absolument dévoués à sa cause sacrée. Avec les mages, venons nous prosterner devant la crèche du divin Enfant de Bethléem, apportons-lui tous nos présents. A lui l'encens de l'adoration, hommage suprême au Roi éternel des siècles. A lui l'or pur de la charité qui fait l'abandon complet du cœur humain au cœur du bon Maître, à ce cœur si aimant et si aimable. A lui la myrrhe de la mortification, de la pénitence, du sacrifice. Notre rôle, notre honneur incomparable, c'est d'être les courtisans du Roi le plus noble, le plus puissant, le plus riche de tous les rois, de nous consacrer tout entier à son service avec toutes nos richesses, de multiplier pour lui les conquêtes par la transformation des pauvres pécheurs en âmes saintes.

Répétons avec toute la sincérité de nos cœurs, avec toute l'énergie de notre volonté, pour nous et pour les autres, répétons ces paroles du *Pater* : « Que votre règne arrive ! » Ainsi soit-il.

II

UN BIENFAIT ET UN MODÈLE

Vidimus stellam ejus in Oriente et venimus adorare eum.

Nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

(Matth., II, 2).

A la naissance de l'Enfant-Dieu un astre miraculeux s'était levé en Orient, et des Mages, observateurs attentifs du ciel, l'avaient aperçu. Instruits par les oracles, et éclairés sans doute par une inspiration mystérieuse de la grâce, ils comprirent que cet astre était l'étoile prophétique, et ils allèrent chercher le nouveau Roi pour lui offrir leurs hommages. L'étoile marchait devant eux et leur traçait la route. Au-dessus de Jérusalem elle disparut. Les Mages, se croyant au terme de leur

route, entrent hardiment dans la ville royale et demandent où est le Roi des Juifs qui vient de naître et dont ils ont vu l'étoile en Orient. En entendant parler de la naissance d'un nouveau roi, Hérode, qui régnait alors, trembla, et Jérusalem s'émut avec lui. Les docteurs de la loi s'assemblent et déclarent au roi épouvanté que c'est à Bethléem que le Messie doit naître, selon cet oracle : « Et toi, Bethléem, tu n'es pas pas la plus petite des principales villes de Judée, car c'est de toi que sortira celui qui doit régir mon peuple d'Israël. »

Hérode, dans sa politique aveugle et cruelle, médite une perfidie. De peur qu'on ne dérobe l'enfant à ses recherches, il envoie les Mages, qui n'inspirent aucune défiance, s'enquérir de lui et leur recommande, quand ils l'auront trouvé, de le lui faire connaître, afin, disait-il, d'aller aussi l'adorer. Mais le perfide! c'était au contraire pour l'immoler à sa jalousie. Les Mages sortent donc de Jérusalem, et l'étoile se montre de nouveau à leurs yeux, et la joie inonda leur âme en revoyant l'étoile. Elle les conduisit jusqu'au lieu où était l'Enfant, et s'arrêta au-dessus ; ils y entrèrent et virent Marie, Joseph et l'enfant Jésus couché dans sa crèche. Et se prosternant, ils l'adorèrent et lui offrirent l'or, l'encens et la myrrhe. La nuit suivante, l'ange apparut aux Mages et leur dit : « Ne retournez pas vers Hérode, car il cherche l'Enfant pour le faire périr. »

Tel est, mes frères, le récit abrégé que l'Evangile nous donne sur le mystère de ce jour, jour où notre âme doit surabonder d'une joie toute céleste, jour mille fois béni où la grandeur du divin Enfant éclate dans une glorieuse manifestation. Qu'elles sont merveilleuses les scènes que l'Eglise a fait passer tour à tour sous nos yeux pendant ces jours de joie et de grâce! Tantôt les airs retentissent de mélodies ravissantes et les anges font entendre des chants divins ; les pasteurs étonnés se lèvent, ils laissent leurs troupeaux sur les montagnes de Bethléem, car le messager des cieux leur a dit : « Je vous annonce une grande joie, aujourd'hui il vous est né un Sauveur. » Tantôt c'est la Circoncision où l'Enfant reçoit solennellement ce nom mystérieux qui révèle un Sauveur à l'humanité tout entière. Aujourd'hui enfin l'Epiphanie, la manifestation de Jésus-Christ, couronne les fêtes de la première enfance. Qu'il est donc grand cet Enfant qui vient de naître ! Les anges descendent du ciel pour célébrer sa naissance, les rois tremblent en l'entendant nommer, et les sages se prosternent devant son berceau.

Recueillons-nous, mes frères, devant ce spectacle, et méditons les enseignements qui ressortent avec tant d'éclat du mystère de ce jour. Nous y admirerons *un bienfait* qui doit exciter notre joie et notre reconnaissance, et nous y verrons *un modèle* que nous devons nous efforcer d'imiter : double considération qui fera tout le partage de cette instruction.

I

1. Avant la venue du Rédempteur, Dieu s'était choisi entre tous les peuples une nation que nos saints Livres appellent *la nation sainte, le peuple élu, le peuple de Dieu*. Chargé de conserver les traditions, de veiller au dépôt des Ecritures, et enfin de continuer cette race bénie de laquelle le Messie devait naître, le peuple hébreu jouissait d'un privilège que lui conférait son auguste mission. Mais il n'en devait pas être toujours ainsi. Un jour viendra, disaient les prophètes, où toutes les nations de la terre seront appelées à prendre part à l'adoption divine. David annonçait déjà que les rois de Tharsis et d'Arabie, les Sabéens, les habitants des îles les plus éloignées viendraient pour adorer Dieu et lui faire leurs présents ; et Isaïe continuait dans son magnifique langage : « Jérusalem, Eglise de mon Dieu, lève-toi ; ton soleil a éclairé le monde, les Gentils marcheront à ta lumière, et les rois se lèveront éblouis par l'éclat de ton aurore. Lève tes yeux humiliés, regarde autour de toi, tous ceux qui t'entourent sont tes fils ; ils sont venus de loin pour se rallier à tes premiers enfants. Regarde et laisse ton cœur se dilater ; la force des nations accourt, elle inonde ton empire ; tous viendront offrir l'or et l'encens et chanter les louanges du Très-Haut. »

Nos saintes Ecritures sont remplies d'autres traits prophétiques au sujet de la vocation des Gentils à la foi, et c'est pour cela même que le Messie est si souvent appelé le Dieu des nations. Aujourd'hui enfin Celui après lequel on avait tant soupiré, Celui qui depuis 4000 ans était attendu avec tant d'impatience, Jésus-Christ est né. Le temps est venu, où la connaissance du vrai Dieu va se répandre dans toute la terre, semblable, disent encore les prophètes, à un beau fleuve qui sort de son lit trop étroit pour répandre sur les campagnes le fertilité et la vie. Sans doute, Dieu n'avait pas refusé jusque-là au reste des hommes les moyens nécessaires pour se sauver ; mais si le salut était possible, il était incomparablement plus difficile au milieu des ténèbres du paganisme et de l'obscurcissement général des traditions primitives. Désormais, il n'y aura plus de privilège de nation, plus de peuple de Dieu à part. Le peuple de Jésus-Christ ce seront tous les peuples ; la nation choisie ce seront toutes les nations du monde qui se réuniront pour ne faire plus qu'une nation appelée d'un mot sublime dans sa simplicité : l'Eglise ! la réunion, la société des fidèles, voilà ce nom. Désormais Dieu sera connu, aimé, servi, glorifié dans l'univers tout entier. Les dogmes sacrés de la foi, les secours précieux de la religion, les sacrements, tout cela ne sera plus un secret, un privilège, un mystère. Tous les hommes sont appelés à porter le nom de fils de Dieu, de frères de Jésus-Christ.

Le Seigneur, pour marquer que ce temps est venu, envoie une étoile miraculeuse, cette étoile que saint Augustin appelle le magnifique langage des cieux racontant la gloire du Seigneur. Les Mages entendent cette voix, ils comprennent cette parole, et les voilà qui quittent leur pays et s'en vont à la suite de leur guide lumineux. Allez, s'écrie ici un orateur chrétien, allez, nobles princes

de l'Orient, vous avez bien fait de suivre l'étoile ! Un de vos pères n'avait-il donc pas prédit cet événement jusque sur la terre de Moab en Arabie ? N'avait-il pas dit *qu'une étoile se lèverait de Jacob ?* Et qu'est-ce donc que cet astre extraordinaire que vous n'aviez jamais aperçu dans vos longues observations du ciel ? La prophétie antique vient de s'accomplir ; suivez cette route, elle conduit à la Judée, elle conduit à Bethléem, elle conduit à Dieu.

Voilà, mes frères, le bienfait dont je vous disais en commençant qu'il doit exciter notre joie reconnaissante. Ces Mages, en effet, ces rois de l'Orient, que sont-ils autre chose que nos prémices ? La vocation des Gentils a commencé par eux. Oui, la fête de l'adoration des Mages est notre fête à tous, car nous descendons de ceux qui sont venus de loin pour adorer le Désiré des nations. Nos pères n'étaient point possesseurs de la terre promise : pour les y conduire, une étoile s'est levée dans le ciel et a marché devant eux, comme la colonne de feu avait jadis guidé les enfants d'Israël.

2. Et voyez en effet comme cette vocation des Mages, soit que nous la considérions dans son principe, dans sa persévérance ou dans sa consommation, renferme tous les caractères distinctifs de la foi véritable. La foi en effet est un don divin, un don gratuit qui doit venir d'en haut ; or quel fut le principe de la foi de ces étrangers ? Une étoile, c'est-à-dire une inspiration d'en haut, un miracle, un prodige surnaturel. La grâce opère en même temps dans leur cœur ; ils y sont fidèles, ils suivent la voix de Dieu. Mais que feront-ils alors qu'arrivés à Bethléem, au lieu d'un Dieu rayonnant de gloire, ils trouveront un pauvre enfant couché sur la paille d'une misérable crèche ? Ah ! ne craignez rien encore ! C'est la foi qui guide leurs pas, c'est encore la foi qui éclairera de sa divine lumière leur esprit confondu. L'étable n'a rien de repoussant pour eux, les langes ne les offensent point, un Dieu-Enfant n'a rien qui les scandalise. Ils se prosternent, ils adorent le Verbe éternel sous les traits de ce pauvre petit enfant, ils reconnaissent le Créateur et le souverain Seigneur de toutes choses sous cette frêle apparence, si capable, il semble, de les étonner et de les décourager. Regardez-les, ils soulèvent leurs têtes inclinées depuis longtemps jusqu'à terre, et demeurant agenouillés, ils vont faire par leurs présents un acte public de la foi qu'ils viennent de recevoir. Voyez, leurs regards trahissent le saint respect dont ils sont saisis, et leurs mains tremblantes d'une sainte émotion offrent l'or, l'encens et la myrrhe. L'or sera un symbole qui proclamera leur foi à la royauté de l'enfant qu'ils adorent : Gloire, honneur, salut et bénédiction au Roi immortel des siècles, au Créateur du ciel et de la terre, au Maître absolu de tout ce qui existe ! En offrant l'encens, ils confessent sa divinité : Il est descendu des cieux pour prendre un corps semblable au nôtre, et le Verbe s'est fait chair ! Enfin voici la myrrhe, cet aromate précieux qui servait à embaumer les corps ; elle est aussi présentée à l'Enfant divin pour reconnaître son humanité dans sa chair passible et mortelle. Le Verbe en effet ne s'est pas fait chair pour demeurer quelque temps avec les hommes et retourner sans douloureuse transition dans le sein de son Père. Non ; il désire déjà un baptême de sang, et un jour viendra où ce désir sera rempli, et où cette chair du Verbe incarné sera clouée sur une croix, et ensuite déposée sans vie dans un tombeau !

Voilà, mes frères, le don de Dieu, voilà le bienfait de la foi auquel les Mages furent les premiers conviés. Heureux furent-ils d'avoir été appelés à la crèche du Seigneur ! Heureux sommes-nous nous-mêmes qui avons participé à cette vocation des Gentils dont ils furent les prémices !

Passons maintenant à la seconde pensée.

II

Un illustre docteur de l'Eglise nous enseigne que parmi tous les mystères chrétiens il n'en est pas un seul qui ne renferme, à côté d'un insigne bienfait, un exemple et un modèle proposé à notre imitation. Aujourd'hui c'est la conduite des Mages qui est pour nous ce modèle et qui nous trace la voie du salut. Il est facile en effet d'y reconnaître un caractère particulier qui ressort avec une énergique vivacité : la foi, la vertu fondamentale sur laquelle nous devons bâtir l'édifice de notre sanctification. Mais il ne s'agit point ici d'une foi morte, de la foi des âmes engourdies. Non, c'est une foi vive et pratique, qui se traduit en œuvres méritoires ; c'est cette foi ardente et généreuse dont saint Paul a dit que *le juste vivait*, et qui, dans le langage chrétien, a pris le nom d'esprit de foi. Suivons, mes frères, le progrès de cet esprit vivifiant qui anima les Mages, et appliquons-nous les leçons qu'ils nous ont données.

1. Le firmament étincelle d'un nouveau feu : un brillant météore s'est montré dans la voûte céleste, là où les Mages n'avaient vu jusqu'alors que l'espace. Qu'est-ce donc, se demandent-ils, que cet astre nouveau qui se montre à nos yeux étonnés, contrairement à toutes les données et à toutes les prévisions de la science ? Ne serait-ce point cette étoile prophétique qu'un de nos pères entrevoyait dans le lointain des âges et dont il prédisait la naissance miraculeuse ? Mais qu'est-ce donc que cet astre ? Le jour s'est fait, tous les feux du ciel se sont éteints à l'approche de l'astre du jour, et la petite étoile brille d'un nouvel éclat tout à côté du géant qui devrait la couvrir des flots de sa lumière. Il n'y a plus à en douter, c'est l'étoile de Jacob. La vocation de Dieu s'est manifestée, la voix du Très-Haut s'est fait suffisamment entendre, et immédiatement les Mages songent au départ. O promptitude admirable, ô docilité parfaite, qui n'est plus guère pour nous qu'un vain nom qu'on respecte sans vouloir le pratiquer ! Et cependant ce n'est plus seulement une petite étoile qui nous transmet la voix de Dieu, ce sont des milliers de flambeaux que la bonté du Seigneur a placés sur

la route de notre vie ! Les enseignements de la foi éclairent nos esprits, les commandements et la morale de l'Evangile nous sont parfaitement connus, les sacrements réchauffent et entretiennent en nous la vie divine, la parole de Dieu retentit sans cesse à nos oreilles, la grâce parle continuellement à nos cœurs ; et nous ne savons pas ce que de pauvres idolâtres savaient pourtant si bien !

Voyez-les, il faut quitter le sol de la patrie toujours si cher, surtout quand l'heure du départ a sonné, il faut laisser une famille, et pour aller où ? vers qui ? Ah ! leur esprit ne fait point ce raisonnement insensé, Dieu a parlé et sait ce qu'il veut de nous. Que nous importent les révoltes de notre raison ? Dieu n'en est-il pas l'auteur et le maître ? Nous n'avons qu'une chose à faire, suivre sa voix. Et les voilà sur la route de Jérusalem.

2. Après plusieurs jours de cette marche que le ciel devait contempler avec admiration, une épreuve survient, mais une épreuve terrible, comme Dieu sait en ménager aux âmes qu'il chérit. Leur guide, leur consolation, leur lumière, l'étoile a disparu ! Leurs regards la poursuivent dans l'espace, la cherchent avec anxiété, elle n'est plus sous leurs yeux ; peut-être Dieu s'est-il retiré ! peut-être sont-ils le jouet d'une illusion trompeuse ! Et ils se trouvent sur la terre étrangère, au cœur d'un royaume dont ils ne connaissent ni les lois ni le gouvernement. Que feront-ils ? O vous, âmes pieuses, que la main du Seigneur afflige quelquefois en retirant ces grâces de faveur, ces consolations intimes que vous goûtiez à son service, regardez les Mages ! Eux, ils ne se découragent point, oh non ! La foi vit dans leur cœur, elle y vit avec une énergie que rien n'émoussera, et ils franchissent hardiment les portes de la ville ouverte devant eux. « Où est le Roi des Juifs qui vient de naître ? » demandent-ils avec ce courage qui inspira les martyrs. — Le Roi des Juifs ! mais, insensés, que dites-vous ? Ne savez-vous donc pas qu'ici règne un monarque soupçonneux, jaloux de sa couronne, et prêt à tout faire et à tout sacrifier pour la conserver à lui et à sa race ? Ne savez-vous donc pas qu'Hérode peut vous faire périr ? — Hérode ! Hérode ! Ah ! qu'on nous mène à son palais, qu'on nous présente au roi ! C'est à lui, à lui-même que nous demanderons où est le Roi des Juifs qui vient de naître. — Mais, nobles étrangers, vous ignorez peut-être que notre pays est sous la domination des Romains, que c'est d'eux que nous recevons et nos rois et nos gouverneurs ? On va rire de vous, en entendant demander la demeure d'un petit enfant qui ne sera peut-être jamais roi. — Et que nous importe à nous le rire des insensés ? Est-ce sur le *qu'en dira-t-on* que nous devons régler notre conduite ? La foi qui nous dirige a un motif plus noble. Habitants de Jérusalem, dites à Hérode que des étrangers demandent où est le Roi des Juifs qui vient de naître. — Ils sont introduits, ils renouvellent, le front haut, sans respect humain, leur demande. Hérode se trouble, il ne sait que répondre, il est en proie aux plus cruelles perplexités. — Ah ! que crains-tu, perfide Hérode ? s'écrie saint Ambroise, *quid times ?* Le roi dont on cherche la demeure n'en veut pas à ta couronne ! Son royaume n'est pas de ce monde ! Du reste, c'est lui qui donne le royaume du ciel, et il n'a que faire d'un royaume périssable : *Non eripit mortalia, qui regna dat cœlestia.*

Cependant les docteurs sont appelés, la synagogue s'assemble, et la parole de Dieu se fait entendre aux Mages : « Bethléem a vu naître le Sauveur que vous cherchez. » Qu'elle est belle, mes frères, cette scène de l'Evangile, et qu'il serait édifiant pour nous d'en étudier les moindres détails !

Voyez, que d'instructions dans si peu de mots ! La synagogue n'est-elle pas la figure de cette Eglise que Dieu a posée comme un phare lumineux qui domine toutes les tempêtes ? Semblables aux Mages, quand le doute surgira dans notre âme, quand la voix de Dieu ne se fera plus entendre, recourons à ceux que Dieu a établis comme ministres et dispensateurs de ses mystères. Le prêtre ! il a une mission d'en haut ! recourons à lui, il saura bien trouver dans sa charité, dans sa science des saints Livres, dans sa mission surnaturelle, de quoi nous éclairer, nous diriger et nous consoler !

3. Hâtons-nous de suivre encore les Mages. Oh ! comme ils s'empressent de quitter le palais, la ville royale, pour voler vers cette pauvre bourgade dont on leur a dit le nom et qui renferme le plus précieux des dons que Dieu ait faits à la terre ! L'épreuve alors finit, le Seigneur est content de la fidélité de ses serviteurs, et l'étoile reparaît à leurs yeux, radieuse comme aux premiers jours de son apparition. Quelle joie ! quel bonheur ! mais surtout quel empressement ! Enfin voici Bethléem, voici l'étable. Est-ce bien là la demeure de l'Enfant royal qu'ils sont venus adorer du fond de l'Orient ? Comment ! une si triste étable ! la demeure des animaux ! Mais pourquoi faire ces réflexions ? Les Mages ne les font point, et ils ont franchi, dans le saint tremblement du respect, le seuil de l'étable, et ils se jettent la face contre terre, et abîmés dans une contemplation silencieuse, ils adorent Dieu.

Voyez maintenant cet or qui brille, cet encens qui répandra une suave odeur, cette myrrhe qui préserve de la corruption ! C'est à l'enfant Jésus que tout cela est offert ; c'est à l'enfant Jésus que nous l'offrirons nous aussi. Présentons-lui, en union avec les Mages, l'or, l'or pur, l'or qui a passé par le creuset, c'est-à-dire l'amour pur, l'ardente charité qui ne connaît point le déguisement et qui est toujours tout à Dieu et au prochain. Présentons-lui encore l'encens, l'encens qui n'a ni brillant ni parfum tant que le feu ne l'a pas touché, créature mystérieuse qui semble nous dire : « Je ne deviens précieuse qu'en me perdant ; apprenez de moi à vous oublier, à vous consumer, et à vous sacrifier sans cesse pour devenir une victime d'agréable odeur aux yeux de Dieu. Voyez surtout en moi le symbole de la prière qui monte, comme un nuage odorant, jusqu'au pied du trône de l'Eternel. »

Enfin nous lui offrirons la myrrhe, cet aromate qui pénètre les chairs, pour consumer en elles tout ce qui pourrait devenir un principe de corruption; nous la lui offrirons en signe de la mortification volontaire dont nous voulons désormais pénétrer notre corps et surtout notre âme, pour la conserver pure et sans tache aux regards de Celui qui, étant trois fois saint, ne souffrira pas que rien de souillé entre dans son royaume.

Voilà, mes frères, le but que l'Eglise s'est proposé en rappelant à la vénération des fidèles les mystères de l'Epiphanie. Cette sainte Mère veut qu'en ce jour nous nous ressouvenions avec reconnaissance de l'amour infini qui embrasa l'univers entier, pour faire de tous les hommes les fils adoptifs de Dieu, les frères et les cohéritiers du Verbe fait chair. Elle veut encore qu'à l'exemple de nos pères dans la foi, de ces Mages que la lumière divine arracha les premiers aux ténèbres de l'idolâtrie, nous pratiquions avec un saint empressement les vertus dont ils furent de si parfaits modèles. Entrons, mes frères, dans cet esprit de l'Eglise; qu'aujourd'hui la joie inonde nos cœurs, la douce joie des enfants de Dieu, puisque c'est en ce jour que nous a été accordé le bonheur et le privilège de porter ce glorieux nom. Aujourd'hui, s'écrie un éloquent docteur de l'Eglise, aujourd'hui je ne puis contenir les élans de ma joie, mon cœur tressaille d'allégresse au-dedans de moi-même; le Christ, mon Rédempteur, apparaît à la gentilité tout entière, il nous éclaire tous de sa lumière divine. Transportés de cette joie céleste, accourons auprès du berceau de notre Dieu, contemplons ce miracle de l'amour pauvre et abandonné dans la demeure des animaux, pour nous mériter cette vocation à la foi qui nous éleva jusqu'à la participation même de la Divinité. Prosternons-nous aux pieds de cet Enfant divin, le suppliant d'agréer l'hommage de nos cœurs, le conjurant d'en prendre une possession pleine et entière, afin d'y régner en maître souverain et d'y devenir le principe de notre glorification éternelle. Ainsi soit-il.

III

CHERCHER JÉSUS

Ubi est qui natus est Rex Judæorum?

Où est celui qui vient de naître, le Roi-Messie?

Mes frères,

Pendant dix-huit siècles, notre société chrétienne a vécu de l'exemple des Mages, ces illustres voyageurs se levant des lointaines régions de la gentilité pour venir au Dieu fait homme. Notre siècle au contraire, par une inqualifiable volte-face, tend à se séparer, à s'éloigner du Christ, pour retourner à un paganisme mal déguisé sous les noms de libre-pensée ou de religion de l'avenir. On ne veut plus de Jésus-Christ : sa religion, dit-on, a fait son temps et n'est plus bonne à rien.

J'ai hâte de vous rappeler ici que le Christ est toujours nécessaire à l'humanité et qu'il faut à tout homme venu en ce monde *chercher Jésus-Christ*; je vous dirai ensuite *où l'on peut le trouver*.

I. — *Il faut chercher Jésus-Christ.*

1. Quelle obligation y avait-il pour les Mages de quitter leur pays pour aller au loin reconnaître et adorer le Roi-Messie? — D'abord il n'était point évident pour eux que cette étoile merveilleuse apparue dans les airs fût le signe de la naissance du Messie. Il ne pouvait exister chez eux à ce sujet qu'une présomption aussi forte qu'on le voudra, et confirmée sans doute dans leur esprit par la grâce d'en haut, mais qui, malgré tout, n'atteignait point au degré d'une certitude proprement dite. — Puis, à supposer encore chez les Mages cette certitude et cette évidence, qu'est-ce qui les forçait à entreprendre un si long et si périlleux voyage à la recherche d'un enfant dont ils ne savaient pas même où trouver le berceau?

Ce qui les y obligeait, mes frères, je dois vous le dire, c'était avant tout *la droiture de leur âme* naturellement religieuse et honnête. En présence de ce signe extraordinaire qui frappait leurs regards occupés à interroger les cieux, et d'autre part étant donné les prophéties et traditions primitives dont ils gardaient le souvenir et qui semblaient prédire l'apparition d'un signe de cette sorte à la naissance du Messie, ils ne se crurent pas le droit de demeurer indifférents. Si Dieu prenait la peine de descendre jusqu'à l'homme, n'était-il pas de la plus vulgaire convenance que l'homme se donnât la peine, de son côté, de faire le chemin nécessaire pour venir aux pieds de son céleste visiteur? C'était donc pour eux un devoir, et ainsi le comprenaient ces pieux personnages, de se lever et d'aller saluer à son berceau le Dieu-enfant qui venait de naître.

Un autre sentiment encore les poussait à se mettre à la recherche du nouveau-né divin : le sentiment *d'une prudence bien légitime* et d'un intérêt bien compris. Ils se disaient, ces sages, que si le créateur venait à sa créature, ce ne pouvait être que les mains pleines de faveurs et des dons les plus excellents. Et ils voulaient mériter, par leur empressement et leur généreux vouloir, une large part à ces faveurs du souverain Roi. D'où leur prompt départ; d'où leur zèle, à peine entrés à Jérusalem, à s'informer du lieu où ils pourront trouver le Roi-Messie qui vient de naître : *Ubi est qui natus est Rex Judæorum?*

Eh bien! mes frères, c'est cette sage prudence à la fois et cette honnêteté qui font défaut à notre siècle contempteur de Jésus-Christ.

2. Oui, il manque à l'égard de Jésus-Christ de la plus élémentaire honnêteté, ce siècle orgueilleux qui prétend ne tenir aucun compte de la venue du Christ en ce monde, se passer de la religion fondée par l'Homme-Dieu, de son Eglise, de ses sacrements, de ses enseignements, de sa Rédemption. Vous croyez peut-être que j'entends ici parler seulement des gens sans religion et sans principe qui pullulent dans notre société. Détrom-

pez-vous : j'ai dans la pensée bon nombre d'individus prétendant encore au renom d'hommes d'ordre, de gens religieux, presque de bons chrétiens. L'athéisme leur paraît insensé, le matérialisme provoque leur répulsion ; ils croient à la Providence, à la survivance de l'âme après la mort; ils confessent et adorent l'Etre suprême auteur de tous les êtres, s'efforcent de mettre en pratique les préceptes de justice et d'amour dont ils sont instruits par la loi de nature, par le témoignage de la conscience : et avec cela ils se croient parfaitement en règle avec Dieu. Quant à Jésus-Christ, à la participation à sa grâce, nécessaire pour mériter le ciel, à la mise en œuvre des préceptes positifs de son code évangélique, à l'observation des lois promulgées en son nom par l'Eglise, ils ne s'en mettent nullement en peine : ne leur suffit-il pas de vivre selon les règles de la raison, d'un esprit sage et d'un cœur droit? Peut-on, et en vertu de quoi, exiger d'eux quelque chose de plus?

Oui certes, mes frères, et en vertu de l'honnêteté même dont ils se réclament si fort, on peut exiger de ces prétendus sages quelque chose de plus. Leur théorie religieuse est manifestement insuffisante. Du moment qu'une personne divine est intervenue dans les choses d'ici-bas pour régler les rapports de l'homme avec Dieu, pour nous enseigner une religion plus complète et plus parfaite que la religion naturelle, il ne nous est plus permis de ne prendre conseil que de nous-même dans le culte à offrir à la divinité, il ne nous est plus permis de nous contenter de la seule religion naturelle. Puisque nous avons la révélation évangélique, nous n'avons plus le droit de nous en tenir, comme Socrate ou Platon qui vivaient avant le Christ, à ce que d'aucuns appellent « les grandes lignes de la raison. » Quand un Dieu a daigné incliner les cieux vers notre chétive terre, descendre de sa gloire infinie aux derniers abaissements de notre misère, se rendre semblable à l'un de nous, et, sous cet aspect, se faire notre Maître, notre Législateur, notre Sauveur, notre Victime perpétuellement immolée en sacrifice; quand cet Homme-Dieu, hostie du monde, proclame qu'il n'est plus de sacrifice agréé de la Majesté divine en dehors de son propre sacrifice, plus de prière entendue de son Père si elle n'est unie à sa propre prière, plus de mérite, de vie et de salut pour l'homme qu'en lui Jésus-Christ, par Lui et avec Lui ; quand, en un mot, le Christ est venu fonder dans son sang le Nouveau Testament, la Nouvelle Alliance destinée à valoir seule désormais entre Dieu et l'homme jusqu'à la fin des temps, il est de la dernière inconvenance de tenir tout cela pour nul et non avenu, et de prétendre en rester, comme un vulgaire païen de cinq ou six siècles avant Jésus-Christ, aux dogmes faciles et à la morale élastique d'une religion quelconque fondée sur la pure raison et le caprice de chacun.

3. « Mais, objecteront peut-être ces gens aux étranges prétentions religieuses, la venue du Christ en ce monde est-elle si certaine? Pouvons-nous être sûrs qu'un Homme-Dieu ait paru sur la terre pour substituer aux rites et croyances ayant cours avant lui une religion nouvelle et obligatoire à l'exclusion de tout autre, dont il soit l'auteur ? »

a) A cette objection je répondrai, mes frères, par l'exemple des Mages. Pour ceux-ci non plus pas de certitude tout d'abord, rien que des présomptions et des signes. Mais ces présomptions et ces signes, ils ne se crurent pas le droit de les mépriser. La chose leur parut valoir la peine d'un laborieux examen, et ils ne reculèrent pas devant un voyage plein de difficultés et de fatigues pour aller reconnaître à son berceau le Dieu dont la naissance demeurait pour eux un mystère. Que tardez-vous à imiter ce grand exemple, vous les déistes, les faux chrétiens de nos jours? N'avez-vous pas, à défaut de certitude encore, des signes qui vous provoquent et vous pressent? Plus heureux que les Mages, vous êtes en présence non pas de phénomènes dans l'air à la signification plus ou moins incertaine, mais de faits palpables, imposants et dont le sens, si vous voulez y réfléchir, ne saurait manquer de vous frapper. Vous êtes en présence d'historiens de la vie de Jésus qui se sont fait égorger pour attester la vérité des faits divins consignés dans leurs livres : les Evangélistes. Vous êtes en présence de ce prodige des prodiges, de ce miracle permanent : l'Eglise, cet empire en apparence si fragile, qui a contre lui toutes les puissances de ce monde unies à toutes les puissances de l'enfer, qui n'a pour lui rien de ce qui fait la force ici-bas, dont, chaque jour depuis dix-neuf siècles, ses ennemis annoncent avec une superbe assurance la ruine certaine pour un prochain lendemain, et qui, chaque jour, voit crouler à ses pieds les empires les plus glorieux et les plus puissants, sans jamais disparaître lui-même. N'y a-t-il pas là de quoi troubler votre sérénité? N'y a-t-il pas là un signe divin qui vous presse de vous approcher de plus près de ce Jésus trop facilement rangé par vous au nombre des mythes, et de venir reconnaître s'il ne serait pas véritablement le Dieu-Messie, seul Maître, seul Sauveur? Franchement, en présence de tels signes, pouvez-vous légitimement vous abstenir d'un examen, d'une enquête? Pouvez-vous ne pas chercher Jésus-Christ? Non, vous ne le pouvez pas sans déloyauté, sans injustice pour la vérité, sans mériter le reproche de manquer à la plus vulgaire honnêteté.

b) Et à la plus élémentaire prudence, ajouterai-je ; car il y va de votre avenir, de votre éternité.

Remarquez-le : ce que je vous demande ici, ce n'est pas encore de croire en Jésus-Christ, mais seulement de le chercher. La foi, du reste, est au bout du chemin que vous prendrez pour aller à cette recherche du Christ. Mais du moins cherchez-le. S'il n'était venu en ce monde que pour rendre à la terre une visite de pure forme, la seule honnêteté nous ferait un devoir de nous mettre en quête de lui. Mais ce n'est pas en personnage de parade qu'il s'est montré; il est descendu parmi les hommes en s'annonçant comme le Libérateur par qui seulement ils puissent être rendus à la liberté des enfants du royaume céleste ; comme le

Rédempteur en qui seulement ils puissent être rachetés de l'enfer, du péché et de la malédiction ; comme le chef d'un corps dont il faut être membre si l'on ne veut pas, comme un sarment détaché du cep et inutile, être jeté au feu de la géhenne. « Sans moi, proclame-t-il, vous ne pouvez rien pour mériter un sort glorieux dans le royaume du Père. » Et il fait redire par son héraut à tout l'univers qu'il n'est de salut pour la race d'Adam en nul autre qu'en lui Jésus : *Non est in alio aliquo salus.* (Act., IV, 12). — « Vous ne croyez pas d'une foi certaine, dites-vous, en ce Jésus Libérateur, Rédempteur, Sauveur. » Mais encore êtes-vous assurés du contraire ? Si pourtant il en était de Jésus ce qu'affirment, après les apôtres morts en témoignage de lui, dix-neuf siècles de martyrs, de docteurs, de grands hommes et de saints ! Si pourtant Jésus était véritablement celui à qui il faut croire, qu'il faut confesser et suivre, sous peine de damnation et de malheur éternel ! Le premier mot de la prudence ne serait-il pas de prendre au moins le temps nécessaire à une recherche sérieuse et approfondie de Jésus-Christ, de faire au moins quelques sacrifices de temps, d'argent, de préjugés pour cela ? Ne serait-ce pas le parti le plus sûr, et agir différemment n'est-ce pas une coupable présomption, une folie sans excuse ?

II. — *Où faut-il chercher Jésus-Christ ?*

Mais, me dira-t-on, où chercher Jésus-Christ ?

Où ? Voyez les Mages : à qui s'adressent-ils ? A la Synagogue juive par l'intermédiaire d'Hérode. A la Synagogue, c'est-à-dire à la gardienne du dépôt sacré de la révélation, à celle que Dieu avait chargée de dispenser la vérité aux hommes en attendant que, dans le sang de l'Homme-Dieu, naquît l'Eglise.

De même vous, pèlerins de bonne volonté en marche à la recherche de Jésus-Christ, adressez-vous, pour le trouver, à celle qui a reçu de Dieu mission spéciale de vous l'enseigner, à l'Eglise devenue la dépositaire de l'éternelle vérité à la place de la Synagogue répudiée. Elle seule sait où est Jésus, elle seule vous le fera trouver.

De grâce donc ne demandez pas de vous instruire du Christ à ceux qui l'ignorent plus encore que vous-mêmes. Le divin Maître a tout prévu et tout prédit dans l'Evangile. Il a prévu et prédit des temps où surgiraient des semblants de docteurs et de prophètes habiles dant l'art de séduire ; produisant de grands signes et des prodiges capables d'étonner même les meilleurs ; disant et faisant dire partout : Le voici le Christ, le voilà ! — « Faux christs et faux prophètes ! s'écrie le Sauveur ; ne les croyez pas ! » Eh bien ! ces faux christs et ces faux prophètes, ne les connaissons-nous pas, pour les avoir rencontrés déjà mainte et mainte fois parmi les hommes de notre génération ? A qui ce nom de faux prophètes convient-il mieux qu'à ces orgueilleux pontifes de la science humaine qui croient pouvoir s'attaquer victorieusement aux robustes assises du vieux temple chrétien, du vieux Credo catholique ? Et à qui infliger l'appellation de faux christs mieux qu'à ces christs de fabrique tout humaine que les docteurs du jour proposent à notre étude ? Les grands signes qu'ils nous donnent de la vérité de leur enseignement antichrétien sont les progrès merveilleux, les prodigieuses découvertes de la science. Comme si les cent vingt kilomètres qu'une locomotive peut *courir* en moins d'une heure prouvaient quelque chose contre la venue de l'Homme-Dieu en ce monde ou contre la divinité de Jésus-Christ ! Mais n'importe ! Avec une suffisance qui n'a d'égale bien souvent que leur mauvaise foi, ils vous affirment avoir découvert le vrai Christ de l'histoire. — « Le voici, le Christ, crie l'un de ces marchands d'orviétan dit scientifique ; le voici : c'est un imposteur justement crucifié par le peuple juif qu'il avait un instant trompé ! » — « Non, le voici, reprend un autre ; c'est un grand homme, un délicieux moraliste, un sage, qu'il faut honorer à l'égal d'un Socrate ou d'un Platon. » — « Vous n'y êtes pas ! clame un troisième, le Christ, le voilà : c'est le premier des démocrates, le premier martyr de la grande cause socialiste, tombé victime de la haine et de la peur des riches et des grands d'Israël ! » — Et ainsi de suite, mes frères. Je vous le demande, est-ce à ces faux prophètes que vous irez pour vous instruire du Christ ? Eprouveriez-vous donc le besoin de vous rendre ridicules ?

Craignez d'ailleurs, mes frères, non moins que le ridicule, le danger d'une pareille démarche. Car ces faux prophètes, n'oubliez pas la parole de l'Evangile à leur sujet, sont des plus habiles et leur pouvoir de séduction irait jusqu'à induire en erreur, s'il était possible, les élus eux-mêmes. Au milieu des entassements de citations, des suppressions habiles, des rapprochements perfides, des ingénieuses suppositions, et des charmes trompeurs du style, comment, dans leurs œuvres, seriez-vous capables de distinguer la vérité de l'erreur ?

Ne cherchez donc pas la vérité sur Jésus-Christ au pied de ces chaires de mensonge. Mais demandez-la à l'Eglise. Elle vous ouvrira tout grands les arsenaux où sont rangées ses armes contre toutes les erreurs qui se sont fait jour dans le monde ; elle placera sous vos yeux les écrits de ses apôtres et de ses docteurs. Vous ferez peut-être comme tant d'autres qui ont commencé cette lecture avec la certitude et l'intention de trouver en défaut évangélistes et docteurs. Mais, comme eux, si vous êtes loyaux et sincères, vous n'attendrez pas d'être à la fin pour vous écrier, vaincus mais heureux de votre défaite : « Ces gens-là ont raison, et manifestement la vérité est ici ! »

Vous aurez alors trouvé le Christ, et vous adhérerez à lui d'autant plus joyeusement, d'autant plus fidèlement, d'autant plus amoureusement, que peut-être vous serez venus à lui de plus loin, comme les Mages. Et, plus fortunés que ceux-ci, après l'avoir trouvé, ou plutôt retrouvé, vous ne serez pas obligés de le quitter jamais pour retourner aux froides régions d'erreur et d'infidélité d'où vous veniez. Ainsi soit-il.

ALLOCUTIONS POUR UNE ADMISSION DE CONGRÉGANISTES ENFANTS DE MARIE

II

Induit me vestimentis salutis.

Le Seigneur m'a revêtue des emblèmes du salut.

Mes enfants,

Ce matin, à la messe, la sainte Eglise a chanté ces paroles et les appliquait à la Vierge immaculée.

C'est bien d'elle en effet qu'il convient de dire qu'elle a été revêtue du salut, puisque jamais, à aucun moment de son existence, elle n'a été effleurée par le mal.

De même que le roi magnifique dont parle l'Ecriture ne trouva rien de mieux pour honorer un sujet fidèle que de lui jeter sur les épaules sa pourpre souveraine, de même on dirait que Dieu ayant à parer sa mère l'ait enveloppée, en quelque sorte, de sa sainteté et de sa grâce.

Pourtant, ces paroles si belles et si consolantes, c'est à vous-mêmes que je voudrais les appliquer aujourd'hui, à vous qui, dans quelques instants, allez être admises dans la cohorte bénie des Enfants de Marie.

Ecoutez donc bien.

I

Vous êtes *vêtues de blanc,* et vous aurez le privilège d'assister ainsi aux offices de l'Eglise. Qu'est-ce que cela signifie ?

Le blanc, mes enfants, est la splendeur des choses immaculées.

Lorsque la neige vient de tomber sur la terre, vous admirez son éclat sans tache.

Lorsque le lis vient d'ouvrir sa corolle royale, vous vous approchez pour en admirer la beauté incomparable.

Lorsque la colombe passe sous vos yeux, en son vol rapide, vous la suivez du regard, attirées que vous êtes par la blancheur de ses ailes.

Le blanc a toujours exercé cette séduction, parce qu'il a été, dès le premier instant, l'emblème de la pureté.

Voyez les anciens : malgré la perversité de leurs coutumes et l'abaissement de leurs âmes, ils ne peuvent se défendre d'admirer la chasteté, et pour la symboliser, ils vont chercher l'hermine, cette petite créature que Dieu a faite toute blanche et qui, disaient-ils, meurt de douleur quand quelque éclaboussure vient flétrir et déshonorer la splendeur de sa parure.

Dieu lui-même semble avoir consacré cette signification du blanc, puisqu'il a voulu que ses anges, en leurs apparitions, se montrassent à nous vêtus de tuniques sans tache. Voyez plutôt l'ange de la Résurrection : *in albis sedens Angelus.*

Vous comprenez maintenant, mes enfants, quelle devra être votre principale préoccupation. En vous donnant pour mère la Vierge Immaculée, Dieu veut que vous soyez enveloppées de chasteté.

Que votre vie tout entière soit donc pure ! Loin de vous ces plaisirs coupables où l'on laisse toujours quelques lambeaux de son innocence et de son honneur. Loin de vous ces maximes mondaines qui semblent le contrepied des enseignements divins de l'Evangile. Loin de vous ces compagnes dont l'âme n'est plus un lis. Loin de vous ces parures qui sont un défi à la modestie d'une vierge chrétienne. Loin de vous tout ce qui pourrait jeter le plus petit atome de poussière sur la parure blanche qui vous couvre.

Oh ! cette robe de neige, il faut la préférer aux toilettes les plus brillantes. Mais aussi il faut lui faire honneur. Songez-y bien toujours.

Songez que vous la portiez à votre baptême, alors que votre âme venait d'être purifiée de la faute originelle.

Songez que vous la portiez au jour à jamais béni de votre première communion.

Votre robe blanche, elle vous est encore donnée aujourd'hui que vous vous consacrez à la sainte Vierge.

Elle est le mémorial de tout ce que le bon Dieu a fait pour vous de plus doux et de plus grand.

Qu'elle soit aussi le témoin de vos promesses et le gage de votre fidélité !

II

Sur votre parure blanche, tout à l'heure on placera une *écharpe bleue.*

C'est la couleur de la sainte Vierge.

Un jour, nous racontent les vieilles chroniques, il y eut à la Cour du Saint-Empire un tournoi extraordinaire.

Il s'agissait de faire prévaloir la foi à l'Immaculée Conception de la Mère de Jésus. En ces âges de chrétienne croyance, le passe-temps de tous était de parler des choses de Dieu et de la religion.

Or, le champion qui soutenait que la vierge Marie n'avait pas été exempte de la flétrissure héréditaire était si redouté que nul n'osait, quelle qu'envie qu'il en eût, se mesurer avec lui. Déjà par deux fois la trompette du combat avait sonné sans qu'on vît s'ouvrir les barrières qui fermaient la lice. Et c'était, chez le chevalier incrédule, une joie insolente qu'il manifestait par son orgueilleuse attitude. Et c'était, chez toutes les princesses de la Cour et chez tous les seigneurs dévoués à Marie, une grande peine de voir que nul ne se levait pour ramasser le gant.

Une troisième fois, le clairon retentit.

Alors les barrières s'ouvrirent, et, à l'autre extrémité du champ clos, on vit paraître un chevalier paré des couleurs de la sainte Vierge. C'était un des plus jeunes pages de la Cour ; mais il n'avait pu supporter de voir ainsi abandonnée la cause trois fois sacrée de la Reine du ciel.

« Quoi ! semblait dire le champion orgueilleux de la négation, c'est là l'adversaire qu'on m'oppose ! »

Mais, le combattant aux couleurs d'azur n'avait mis sa confiance qu'en Marie ; c'était pour Elle qu'il avait armé son bras ; ce fut Elle qui le rendit invincible. Au premier choc, disent encore les vieilles chroniques, le chevalier orgueilleux qui refusait à la sainte Vierge son plus beau titre de gloire fut désarçonné ; son vainqueur, suivant les lois du tournoi, lui mit le pied sur la gorge et le força de confesser que la Mère de Dieu a été conçue sans péché.

Quiconque a l'honneur de porter les couleurs de Marie doit agir de même.

Vous aurez donc à lutter, mes enfants.

Vous aurez à lutter contre l'indifférence qui envahit tant d'âmes baptisées et les ravit à Dieu.

Vous aurez à lutter contre l'orgueil qui fait répéter à l'homme racheté par le sang de Jésus-Christ la parole du Maudit : « *Non serviam !* Je ne veux pas que Dieu soit mon maître ! »

Vous aurez à lutter contre la sensualité qui fait trouver trop lourd le joug nécessaire et pourtant si adouci de la pénitence ecclésiastique.

Vous aurez à lutter contre le respect humain qui fait rougir d'être bon, pur, pieux et fidèle, comme si tout cela était un crime impardonnable.

Vous aurez à lutter enfin contre la licence, cette fille de l'enfer, qui se glisse en tout autour de nous et qui voudrait recouvrir le monde des âmes et l'étouffer sous un déluge de boue.

C'est dans toutes ces luttes que vous aurez à faire triompher les couleurs ravissantes de votre reine Marie. Le pourrez-vous ?... Oui, car, comme pour le jeune chevalier dont je parlais tout à l'heure, à votre bonne volonté viendra s'ajouter la protection toute-puissante du ciel.

III

Cette protection est symbolisée par la *médaille miraculeuse* que vous porterez sur votre poitrine.

Vous en savez l'histoire.

Un jour, dans une bien humble chapelle, une religieuse plus humble encore se tenait en prière. Marie lui apparut et lui montra cette médaille que vous allez recevoir. Elle y était représentée les mains étendues et pleines de rayons. Autour d'elle, cette exergue suppliante : « O MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ, PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS A VOUS ! »

Depuis lors, cette médaille se trouve sur toutes les poitrines vraiment chrétiennes, et tous les jours elle fait des merveilles.

Tantôt c'est au milieu d'une bataille ; un soldat tombe..., on le croit mort. Mais non ! La médaille miraculeuse avait été cousue dans ses vêtements par la main confiante d'une mère, et la mort est venue se briser contre la protection de Marie.

Tantôt ce sont des marins en détresse ; l'un d'eux est emporté par la vague furieuse ; il va se perdre !... Mais on s'aperçoit avec étonnement qu'il se soutient aisément sur l'eau ; on fait force de rames ; on le recueille ; et c'est lui qui raconte que sa médaille flottant devant lui sur l'eau l'a préservé d'une mort assurée.

Mais c'est surtout dans les dangers de l'âme que la médaille miraculeuse a montré sa puissante efficacité. C'est là que vous-mêmes en éprouverez les effets protecteurs.

Quand un malade est sur le point de paraître devant Dieu et qu'il refuse d'écouter les avertissements effrayés qu'on lui donne de toutes parts, que fait-on alors ?... On glisse sous son chevet la médaille bénite, et souvent le moribond se sent touché d'une grâce soudaine : son âme est sauvée.

Placée sur votre poitrine, la médaille miraculeuse sera l'égide contre laquelle, si vous êtes fidèles, viendront se briser tous les traits de l'enfer.

Ce que Marie garde est bien gardé. Désormais vous êtes sous sa sauvegarde spéciale. Ayez confiance : c'est elle qui a écrasé la tête du serpent maudit.

* * *

Vous le voyez, mes enfants, ce sont bien des vêtements de salut qui vont vous envelopper.

En vous apercevant, le démon rugira de honte et d'impuissance, car une protection plus forte que toute sa rage vous défendra contre ses attaques.

Réjouissez-vous donc et remerciez.

Réjouissez-vous ; car c'est le baiser d'une mère que vous allez recevoir, d'une mère bénie entre toutes les mères, comme vous le chantez souvent.

Remerciez-la ; car la grâce qui vous est accordée aujourd'hui est aussi immense qu'elle est gratuite ; au ciel seulement vous en connaîtrez tout le prix ; dès maintenant reconnaissez que ce n'est pas à votre mérite que vous la devez.

Et puis, soyez fidèles !

Vos fautes seraient désormais plus graves, puisqu'elles feraient rejaillir votre humiliation sur les couleurs de Marie, votre Reine ; elles seraient désormais plus regrettables, puisqu'elles causeraient parmi les chrétiens plus d'étonnement et de scandale.

Et que Marie Immaculée, votre toute-puissante protectrice, vous garde toujours dignes d'Elle.

Ainsi soit-il !

IMPRIMATUR

Lingonis, die 25 decembris 1901.

† SEBASTIANUS, *Episcopus Lingonensis.*

Le gérant : J. MAITRIER.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA

TREIZIÈME ANNÉE DE L'*AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL*

SUPPLÉMENT A L'*AMI DU CLERGÉ*

(Année 1901)

TABLE SYNTHÉTIQUE

Sermons pour les fêtes de l'année

I. — *Fêtes de Notre-Seigneur et des saints*

NOUVEL AN : *Dominus vobiscum* 1001
— La paix 1002
— La bonne et la mauvaise année 1003
EPIPHANIE : La foi 1
— La royauté du Christ 1013
— Un bienfait et un modèle 1016
— Chercher Jésus 1020
— L'or, l'encens et la myrrhe dans la famille . 1009
SAINT JOSEPH : Le foyer de Nazareth 170
PASSION : Les deux Passions 177
PAQUES : Le Christ-Roi 209
— L'indifférence en matière de religion 225
— Les abaissements et le triomphe de Jésus . . 229
ASCENSION : Le bonheur du ciel (plan) 320
— Jésus-Christ au ciel (plan) 336
PENTECÔTE : Le culte du Saint-Esprit (plan) 368
— L'esprit de vérité, de sainteté et de force (plan) 384
SAINTE-TRINITÉ : Le mystère du jour (plan) 400
FÊTE-DIEU : Pour le dimanche précédent : La Fête-Dieu 425
SAINT JEAN-BAPTISTE : Le mépris du monde (plan) 480
SAINT PIERRE ET SAINT PAUL : La Papauté : ses prérogatives, nos devoirs envers elle (plan) 512
SAINTS ANGES GARDIENS : La mère ange gardien de la famille 737
TOUSSAINT : Pour le dimanche précédent 800
— Ce qu'il faut faire pour le ciel 769
— Le culte des saints est raisonnable et consolant 771
— Nos épreuves et la protection des saints . . . 801
— La joie de voir, la joie d'aimer au ciel . . . 805
TRÉPASSÉS : Nos morts 810
— Nos devoirs envers les âmes du purgatoire . 812
OCTAVE DES MORTS : L'appel des morts 701
— L'Eglise et la douleur 715
— Les consolations du culte des morts : le souvenir 733
— Les consolations du culte des morts : le suffrage 765
— Les consolations du culte des morts : la réunion 785
— La contrefaçon du culte des morts 788
— La récompense du culte des morts 791
— Les preuves de notre résurrection 820
SAINTES RELIQUES : Pourquoi le culte des reliques et une fête en leur honneur 817
DÉDICACE : Ni découragement ni étonnement au milieu des épreuves de l'Eglise 833
— Le respect dans les églises 835
NOEL : Jésus-Christ libérateur 940
— Sur l'enfant Jésus prêtre 945
— *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus* 977
— Nos esprits et nos cœurs en présence de la crèche 981

II. — *Fêtes de la Sainte Vierge*

PURIFICATION : Visite d'une femme chrétienne à l'église 49
SEPT-DOULEURS : Marie prodige de douleur et de résignation 186
— Les enfants douleur des mères 678
ASSOMPTION : Glorification de Marie, vierge, épouse et mère 609
NATIVITÉ : L'Arche d'alliance et Marie 693
ROSAIRE : Le Rosaire et la vie chrétienne 721
IMMACULÉE-CONCEPTION : Petite instruction 864
— L'idéal divin 881
— La pénitence pour garder l'innocence 920
— La dignité de Marie 867

Panégyriques

Saint Ambroise 932
Sainte Catherine 878

Saint Eloi (inauguration de la saint Eloi). 895
Saint Fiacre (les fleurs). 593
Saint Jacques le Majeur 531
Saint Louis, roi de France 650
Saint Nicolas. 892
Saint Vincent. 2
— Nos devoirs envers la foi 5
Saint Vincent de Paul. 519

Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un curé de campagne (suite)

DEUXIÈME PARTIE : LA MORALE

Entretiens préliminaires

I. — La loi de Dieu, source du bonheur en ce monde 23
II. — La loi de Dieu, source du bonheur éternel . 26

I. — *Le Décalogue*

I. — Promulgation et force obligatoire du Décalogue. 57
II. — De l'adoration due à Dieu 137
III. — Le culte extérieur et le culte public 313
IV. — Nécessité de la prière 325
V. — Efficacité de la prière. 359
VI. — Qualités de la prière. 361
VII. — Le culte des saints, des reliques et des saintes images 394
VIII. — L'idolâtrie et le sacrilège. 428
IX. — La superstition 430
X. — Le serment 441
XI. — *(Idem)* 443
XII. — Le blasphème 452
XIII. — Les imprécations. 474
XIV. — L'infidélité aux vœux. 476
XV. — Le jour du Seigneur. 513
XVI. — La profanation du dimanche 539
XVII. — La sanctification du dimanche 581
XVIII. — Devoirs des enfants et des autres inférieurs 583
XIX. — Devoirs des parents et des autres supérieurs 584
XX. — Le cinquième commandement 597
XXI. — Le péché d'impureté 615
XXII. — Les mauvais livres 645
XXIII. — Les danses. 665
XXIV. — *(Idem)* 687
XXV. — Le vol 709
XXVI. — Restitution, aumône 729
XXVII. — Le huitième commandement. 747

II. — *Les commandements de l'Eglise*

I. — Entretien préliminaire. 756
II. — Premier et deuxième commandements . . . 759
III. — Le deuxième commandement (suite) 794
IV. — Troisième et quatrième commandements . . 855
V. — Cinquième et sixième commandements . . . 857

Prônes catéchétiques (suite)

LES SACREMENTS (fin)

La Pénitence

I. — Le pardon des péchés 17
II. — Institution du sacrement de pénitence. . . . 20
III. — Ministre, effets, nécessité de ce sacrement . 53
IV. — L'examen de conscience 108
V. — La contrition, nature, qualités, espèces . . . 215
VI. — Motifs de contrition 244
VII. — Le bon propos et la fuite des occasions. . 269
VIII. — Institution divine de la confession 349
IX. — Avantages de la confession. 421
X. — Qualités de la confession 449
XI. — La satisfaction. 468
XII. — L'absolution 501
XIII. — La confession fréquente, la confession générale 536
XIV. — Les indulgences 577

L'Extrême-Onction

I. — Son institution 611
II. — Matière, forme, ministre, sujet. 634
III. — Ses effets 696

L'Ordre

I. — Nature et institution 741
II. — Hiérarchie, matière, forme, ministre, sujet, effets. 796

Le Mariage

I. — Le mariage considéré en général. 837
II. — Nature du mariage ; matière, forme et ministres du sacrement 852
III. — Préparation au mariage ; empêchements, cérémonies, effets. 874
IV. — Les devoirs des époux. 917
V. — Le mariage et la loi civile ; le divorce 949
VI. — Le mariage et la virginité 989

Réflexions sur des passages de l'épître (suite)

4e dimanche après l'Epiphanie : Rom., XIII, 8-9. . 28
5e — Col., III, 14-16 840
6e — I Thess., I, 2. 859
Septuagésime : I Cor., IX, 24-25. 30
Sexagésime : II Cor., XII, 7-9 58
Quinquagésime : I Cor., XIII, 4-8 76
1er dimanche de Carême : II Cor., V, 1-2 94
2e — I Thess., IV, 1-3. 113
3e — Ephes., V, 1-2. 115
4e — Gal., IV, 28, 29, 31. 117
Passion : Hebr., IX, 12, 14, 15. 119
Rameaux : Phil., XI, 8 121
Jour de Pâques : I Cor., V, 7-8. 233
1er dimanche après Pâques : I Joan., V, 7-8. . . . 247
2e — I Petr., II, 21 286
3e — I Pet., II, 11-12 297
4e — Jacob., I, 19. 300
5e — Jacob., I, 27. 327
Dimanche après l'Ascension : I Petr., IV, 7 353
Pentecôte : Act., II, 1-11 373
1er dimanche après la Pentecôte : I Joan., IV, 16.17. 401
2e — I Joan., III, 14-17. 403
3e — I Petr., V, 6-7. 406
4e — Rom., VIII, 18 454
5e — I Petr., III, 18 472
6e — Rom., VI, 3-4, 8-11. 504
7e — Rom., VI, 19-21. 515
8e — Rom., VIII, 15-17. 541
9e — I Cor., X, 12-13. 565
10e — I Cor., XII, 2-3. 568
11e — I Cor., XV, 1, 9, 10. 587
12e — II Cor., III, 4-6. 599
13e — Gal., III, 16, 19. 617
14e — Gal., V, 16-17. 647
15e — Gal., V, 26, VI, 1-2. 663
16e — Eph., III, 14, 16, 19 682
17e — Eph., IV, 1-2 684
18e — I Cor., I, 4-7. 711

19e — Eph., IV, 23-26 731
20e — Eph., V, 15-16. 744
21e — Eph., VI, 14-17 761
22e — Phil., I, 6, 9, 10. 814
23e — Phil., III, 18-21 829
24e — Col., I, 9-11. 872

Entretiens sur les évangiles du dimanche

1er dimanche de l'Avent : L'attente du Messie. . . 849
2e — Les signes de l'Emmanuel 865
3e — Les témoignages de saint Jean-Baptiste. 884
4e — Les voies de l'Emmanuel : la conscience 945
Noël : Nos esprits et nos cœurs en présence de la crèche 981
Dimanche dans l'octave de Noël : Les mystères de l'enfant Jésus 984

Réflexions sur des paroles du propre des messes du dimanche

1er dimanche de l'Avent : Introït 886
2e — Introït 889
3e — Introït 924
4e — Introït 937
Noël — Introït 952
Dimanche dans l'octave : Introït 986
Epiphanie : Introït (Ps.) 1005

Sermons pour les dimanches de l'Avent

Les obstacles à la venue du Messie

I. — L'ignorance des choses de Dieu. 913
II. — L'orgueil 915
III. — La faiblesse de la volonté 929
IV. — L'amour de l'argent 930

Petit Carême sur le livre de Job

Ire Instruction : La naissance et la mort. 71
IIe — Le problème de la Providence. . . . 73
IIIe — L'antiprovidence diabolique 89
IVe — Pourquoi la tentation 91
Ve — La Providence distribuant en ce monde les biens et les maux . . . 101
VIe — La Providence et les nations. 132
VIIe — La Providence de Dieu sur les individus 135
VIIIe — La Providence créatrice : le bienfait de l'existence. 151
IXe — La Providence éducatrice 153
Xe — La Providence et la souffrance . . . 155
XIe — La Providence et la prière. 164
XIIe — La Providence et les différents âges de la vie. 166
XIIIe — La Providence et la mort 168
XIVe — Le pourquoi de la Providence 184
XVe — La confession annuelle 211
XVIe — Job, figure du Christ souffrant . . . 213
XVIIe et dernière. — La résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ 230

Lectures pour le Carême

Le péché

I. — Nature et malice du péché considéré par rapport à Dieu. 123
II. — Les biens dont il nous prive 125
III. — Les maux qu'il nous cause 126
IV. — Châtiment du péché : dans les anges, dans nos premiers parents. 138
V. — — dans l'homme. 139
VI. — — sur la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ 140

Le sacrement de pénitence

I. — Bienfaits de la pénitence 141
II. — Le rôle de Dieu 142
III. — Le rôle du confesseur : il est père et juge. 144
IV. — — il est médecin . . 173
V. — — il est docteur. . . 174
VI. — Le rôle du pénitent : l'aveu 175
VII. — — la contrition . . . 193
VIII. — — le bon propos . . 194
IX. — Liturgie du sacrement de pénitence . . . 195

Lectures pour le temps des Pâques

I. — L'amour que nous a témoigné Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. 196
II. — « Je ferai mes Pâques ». 197
III. — Judas et les communiants indignes. . . 199

Instructions pour le Jubilé de 1901 sur Jésus-Christ Rédempteur

I. — Le Jubilé. 65
II. — Jésus-Christ le centre de l'histoire humaine 67
III. — Le règne du divin Rédempteur 81
IV. — Les obstacles au règne de Jésus-Christ . 85
V. — La foi est raisonnable. 97
VI. — Combien l'espérance est fondée. 129
VII. — Combien la charité est puissante 145
VIII. — Ce que nous devons faire pendant le Jubilé 148
IX. — Quel profit tirer du Jubilé 161

Nouvelles instructions pour le Jubilé

I. — Instruction d'ouverture. 104
II. — Jésus-Christ n'est pas connu 106
III. — Jésus-Christ Dieu-Homme 157
IV. — Jésus-Christ et la famille. 190
V. — Jésus-Christ et les enfants 218
VI. — Jésus-Christ et les classes populaires . . 220
VII. — Jésus-Christ et les malades. 222
VIII et IX. — Jésus-Christ et les pécheurs. . 235 et 238
X. — Jésus-Christ perpétuant sa vie et ses bienfaits par l'Eucharistie 250
XI. — Jésus-Christ aimé à travers les siècles . 254

Conférences opportunes

La désorganisation de la famille

I. — La négation de la famille par l'union libre. . 257
II. — La laïcisation de la famille par le mariage purement civil. 259
III. — La profanation de la famille par le sacrilège. 261
IV, V, VI. — La rupture de la famille par le divorce 263, 265, 267
VII, VIII, IX. — La mutilation de la famille par la stérilité volontaire. 337, 339, 341
X, XI, XII. — La dispersion de la famille par la vie en dehors du foyer 343, 345, 347
XIII, XIV, XV, XVI. — La désunion de la famille par la disparité des âmes 481, 483, 485, 487
XVII, XVIII, XIX, XX. — La ruine de la famille par la mauvaise tenue des ménages. 489, 490, 497, 499

L'alcoolisme

I. — La plaie de l'alcoolisme 963
II. — L'alcoolisme affaiblit le corps et abrège la vie 965
III. — Il voile l'intelligence et déchaîne la bête humaine 967
IV. — Il est la ruine du foyer, de la race et de la nation. 969
V. — Que faire ? Le devoir de l'Etat 971
VI. — — L'initiative privée. 995
VII. — — Avoir un foyer 997
VIII. — Conclusion 999

L'Eglise et la civilisation (suite)

Essais de conférences apologétiques

VIII. — L'éloquence. 39
IX. — La poésie. 410
X. — L'histoire. 906

Entretiens sur les paraboles évangéliques (suite)

XXXII. — Les ouvriers à la vigne 657

Les litanies de la Sainte Vierge (suite)

Entretiens à des jeunes filles

XXX. — *Causa nostræ lætitiæ*. 293
XXXI. — *Vas spirituale*. 309
XXXII. — *Vas honorabile* 321
XXXIII. — *Vas insigne devotionis* 355
XXXIV. — *Rosa mystica* 369
XXXV. — *Turris davidica*. 385
XXXVI. — *Turris eburnea* 389

Nouvelles conférences aux femmes chrétiennes (suite)

XXIV. — *Purification :* Visite d'une femme chrétienne à l'église 49
XXV. — *Saint Joseph :* Le foyer de Nazareth. . . 170
XXVI. — *Sept-Douleurs :* Marie prodige de douleur et de résignation 186
XXVII. — *Sainte Monique* théologienne. 289
XXVIII. — *Saint Louis de Gonzague :* La piété . 417
XXIX. — *Sainte Anne :* Les bienfaits de sainte Anne 561
XXX. *Saint Augustin :* Son baptême. 641
XXXI. — *Sept-Douleurs :* Les enfants douleur des mères 678
XXXII. — *Saints Anges gardiens :* La mère ange gardien de la famille 737
XXXIII. — *Octave de la Toussaint :* Le ciel : la joie de voir, la joie d'aimer 805
XXXIV. — *Immaculée-Conception :* La dignité de Marie 867
XXXV. — *Epiphanie :* L'or, l'encens et la myrrhe dans la famille. 1009

Courtes instructions pour la prière du soir (suite)

XLVII. — Jésus guérit la belle-mère de S. Pierre. 36
XLVIII. — Jésus se retire dans le désert et parcourt ensuite la Galilée 78
XLIX. — Guérison d'un lépreux 127
L. — Jésus de retour à Capharnaüm guérit un paralytique. 303
LI. — Vocation de saint Mathieu : il donne un banquet en l'honneur du Sauveur 363
LII. — Discours de Jésus aux pharisiens et aux disciples de Jean 376
LIII. — Jésus guérit un malade près de la piscine probatique 408
LIV, LV, LVI. — Discours de Notre-Seigneur aux Juifs pour justifier sa conduite. 445, 447, 457
LVII. — Les disciples cueillent et mangent des épis un jour de sabbat 478
LVIII. — Jésus guérit un homme dont la main droite était desséchée. 510
LIX. — Jésus se retire dans la solitude et guérit tous les malades qui viennent à lui. 517
LX. — Jésus choisit ses apôtres. 570
LXI. — Le Sermon sur la montagne : La première béatitude. 589
LXII. — La deuxième béatitude 602
LXIII. — La troisième béatitude 619
LXIV. — La quatrième béatitude. 667
LXV. — La cinquième béatitude. 700
LXVI. — La sixième béatitude 714
LXVII. — La septième béatitude 764
LXVIII. — La huitième béatitude 843
LXIX. — Les malédictions du Sermon sur la montagne. 862
LXX. — Rôle dans le monde des serviteurs de Jésus-Christ 911
LXXI. — Fidélité à la loi divine 927
LXXII. — Explication du cinquième commandement 943
LXXIII. — Explication du sixième commandement. 973

Premières Communions

INSTRUCTIONS DE LA MESSE

Avant la communion

I. — *Omnia parata sunt* 61
II. — *Beatus qui manducabit panem* 62
III. — *Ecce Deus*. 63
IV. — *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam*. 64

Après la communion

I. — *Dilectus meus mihi et ego illi* 205
II. — *Inclinavit cœlos et descendit* 206
III. — *Quam bonus Israel Deus* 207
IV. — *Vos estis templum Dei* 207

RÉNOVATION DES VŒUX DU BAPTÊME

I. — Renoncer à Satan et vivre pour Jésus-Christ. 241
II. — *Optio vobis datur* 243
III. — *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos* 273
IV. — Quels ennemis à combattre et comment . . 274

CONSÉCRATION A LA SAINTE VIERGE

I. — Marie aide à garder Jésus. 276
II. — Comment elle se montre notre mère 277
III. — Marie, vierge fidèle 278
IV. — Marie notre patronage, notre protection, notre refuge 278

ALLOCUTIONS AUX PARENTS

Quatre allocutions 279, 280, 281, 282

LENDEMAIN DE LA PREMIÈRE COMMUNION

I. — La persévérance. 282
II. — *Manete in me... in dilectione mea*. 284
III. — *Confirma hoc Deus quod operatus es* . . . 284
IV. — Gardez ce que vous avez reçu 285

L'éducation des enfants

Allocutions aux parents le soir de la première communion

I. — Les trois grands devoirs des parents. 545
II. — La famille selon le cœur de Dieu 548
III. — L'instruction religieuse dans la famille. . . 551
IV. — La vigilance des parents. 555
V. — L'exemple du père et de la mère au foyer domestique 625
VI. — Les défauts de l'amour paternel et maternel. 629
VII. — L'amour intelligent. 673
VIII. — L'amour chrétien 689
IX. — Respectez vos enfants 705
X. — Aujourd'hui et demain 725
XI. — Parents, vous avez besoin de la religion. . . 753
XII. — Parents, aidez-nous 897

Sept intructions pour l'Octave des Morts

I. — L'appel des morts. 701
II. — L'Eglise et la douleur 715
III. — Les consolations du culte des morts : *le souvenir* 733
IV. — — *le suffrage* 765
V. — — *la réunion* 785
VI. — La contrefaçon du culte des morts 788
VII. — La récompense du culte des morts 791

Varia

I. — A propos des distributions de prix. 604
II. — La transgression du dimanche pendant la saison des travaux 621
III. — La fête patronale 638
IV. — Simples avis à ceux qui donnent des conseils et adressent des reproches 639
V. — Etre prompt à écouter et lent à parler. . . . 669
VI. — Etre lent à s'irriter 670
VII. — La grandeur des petites vertus 783
VIII. — Utilité de la religion dans la maladie. . . 845
IX. — Les suprêmes devoirs envers les malades. . 846
X. — La réforme du caractère 975

Sujets de circonstance

Pour la bénédiction d'une image de la sainte Vierge 38
Allocutions de mariage. 111, 365, 366, 431, 459, 671, 831, 880
Adoration perpétuelle : Avez-vous la foi en Jésus-Christ 10
— Les rapports de l'Eucharistie et de la sainte Vierge 305
— Instruction pour inviter les fidèles à y assister. 465
Instruction sur la bénédiction papale, avant la première visite de l'évêque dans une paroisse . . 330
Allocution avant la confirmation 751
Allocution pour des noces d'or. 367
Première messe d'un jeune prêtre : Le soldat et le prêtre 433
— Mariage et sacerdoce 437
Installation d'un curé : Le père de la famille paroissiale 507
— Ce qu'un curé apporte à sa paroisse. 905
Distributions de prix : I. Dans une école de jeunes filles : L'Eglise et l'instruction 529
— II. Dans un pensionnat de jeunes filles : La vie de famille 559
Discours aux jardiniers pour la fête de saint Fiacre : Les fleurs 593
Sermon pour une fête patronale d'un martyr. . . . 749
Reprise des catéchismes : La première communion. 775
— La science profane et la science religieuse. . 778
Pour la remise d'un drapeau du Sacré-Cœur à une Société de secours mutuels 781
Messe de départ : Le drapeau. 818
Pour l'inauguration de la saint Eloi 895
Pressant appel à faire le Jubilé. 903
Allocutions pour une admission de congréganistes Enfants de Marie. 922, 1023

Récits et Causeries

I. — Le Carême. 80
II. — Trois voix 112
III. — La peur. 224
IV. — Un beau rêve 544
V. — Le dimanche d'une bonne maison. 719

Dialogues pour la Sainte-Enfance

I. — Le siège du Pëï-t'ang à Pékin 33
II. — La nuit de Noël 961
III. — Une leçon de la crèche. 993

Plans de sermons

Ascension : Le bonheur du ciel 320
— Jésus-Christ au ciel. 336
Pentecote : Le culte du Saint-Esprit. 368
— L'Esprit de vérité, de sainteté et de force . . 384
Trinité : Le mystère du jour. 400
Saint Jean-Baptiste : Le mépris du monde. . . . 480
Saint Pierre et saint Paul : La Papauté : ses prérogatives et nos devoirs envers elle 512

Catéchisme de première communion

TROISIÈME PARTIE

MOYENS DE SALUT (suite)

III. — *Les sacrements* (suite)

B. — Les sacrements en particulier

1. — Le baptême (suite)

e) Lieu, temps du baptême, parrains, cérémonies et formalités accessoires 13
1° Lieu. 14
2° Temps. 14
3° Devoirs des parents à l'occasion du baptême de leurs enfants. 15
4° Parrains et marraines 15
5° Noms à donner au baptisé. 16
6° Cérémonies du baptême 315
Question préliminaire : de l'eau baptismale 315
Cérémonies du baptême des enfants . 316
— des adultes . 317
Cérémonies suppléées 318
7° Accessoires du baptême. 318
f) Effets du baptême 377
1° Grâce sacramentelle 378
2° Caractère 378
3° Rémission des péchés 379
— du péché originel 379
— des autres péchés, mortels ou véniels 379
— des peines dues aux péchés . . . 380
4° Don de la grâce et des vertus 380
5° Grandeurs et droits du baptisé, ... 381
6° Obligations du baptisé : promesses ou vœux du baptême 382

g) Nécessité du baptême 461
Nécessité de moyen 461
— de précepte 462
h) Moyens extraordinaires de suppléer le baptême. 462
1° Baptême de désir. 463
2° Baptême de sang. 463

2. — La confirmation

a) Notions préliminaires : place 526
— noms 526
— prophéties. 527
— promesses. 527
— institution. 527
— définition 528
b) Nécessité 572
c) Matière et forme. 573
1° Matière éloignée. 573
— prochaine 574
2° Forme. 575
3° Signification de la matière et de la forme. 575
d) Ministre. 591
e) Sujet 529
f) Effets 605
1° Effets propres au sacrement 605
Caractère 605
Augmentation de la grâce 605
Don du Saint-Esprit. 606
2° Dons du Saint-Esprit 607
3° Ses fruits 608
g) Liturgie de la confirmation 623
h) Conduite du chrétien confirmé. 624

Catéchisme de persévérance

DEUXIÈME PARTIE (suite)

JÉSUS-CHRIST

II. — *La vie publique* (suite)

3. Deuxième année : l'*Educateur* (suite)

VI. — Les œuvres de religion 44
VII. — Le *Pater* (première partie) 332
VIII. — Le *Pater* (seconde partie) 396
IX. — Fin du Sermon sur la montagne 492

TABLE ANALYTIQUE

Abraham. — Promesses que Dieu lui a faites, 617.

Absolution. — Elle donne la tranquillité au pécheur, 51. Sa formule exprime parfaitement l'effet du sacrement, 502 ; ancienneté de cette formule, 502. Conditions requises pour l'absolution, de la part du prêtre, du pénitent, 503.

Abstinence. — Son obligation, 859.

Action de grâces. — Nous devons à Dieu des actions de grâces pour les bienfaits que nous en avons reçus, 711. Importance de ce devoir, 859.

Adoption divine. — Elle produit en nous l'amour et la crainte, 541 ; elle fait de nous les enfants de Dieu, 542, et ses héritiers, si toutefois nous en remplissons les conditions, 543.

Adoration. — Elle est due à Dieu, 137 ; elle doit être intérieure, produite par la foi, 137, l'espérance et la charité, 138.

Adoration perpétuelle. — Avez-vous la foi en Jésus-Christ, 10. — Rapports de l'Eucharistie et de la sainte Vierge, 305. — Origine et but de cette solennité, 465 ; moyens de la bien célébrer, 466.

Affections. — Les affections humaines sont superficielles et fragiles, 254.

Afflictions. — Elles sont une source de consolation, 619. — Voir *Epreuves*.

Alcoolisme. — Ses progrès, surtout en France, 964 ; ses victimes, 964, dans toutes les classes, 965. — Ses effets : il affaiblit le corps : preuve des faits, 965, d'expérience, 966 ; il voile l'intelligence, 967, et déchaîne la bête humaine, 968 ; il est la ruine du foyer, 969, de la race, 970, de la nation, 971. — Les remèdes : l'Etat a quelque chose à faire en France, il a déjà fait beaucoup à l'étranger, 972 ; les parents, 995, les maîtres, les officiers, les bons citoyens, 996, le clergé, les catholiques peuvent beaucoup, 997. Spécialement procurer aux ouvriers un foyer, 997, agréable et possédé, 998. Mais le vrai remède est dans la force religieuse, 999 ; donc il faut christianiser la nation, 1000.

Ambroise (Saint). — Il a défendu les intérêts spirituels et matériels du peuple, 932.

Ame. — Elle est la vigne plantée par le Seigneur, 385.

Amitié. — Elle se manifeste par les paroles, les visites et les repas, 273.

An (Premier jour de l'). — *Dominus vobiscum*, 1001. La paix, 1002. La bonne et la mauvaise année, 1003.

Anne (Sainte). — Ses bienfaits : pour le monde à qui elle a donné Marie, 561 ; pour les mères chrétiennes à qui son exemple apprend à bien élever leurs enfants, 562 ; pour la France à qui elle a confié ses reliques, 563 ; pour la femme française sur qui elle exerce la plus salutaire influence, 564.

Apostolat. — Comment il est le fruit de la charité, 147.

Apôtre. — C'est un voyant, un soldat, 750, un martyr, 751. — L'élection des apôtres, 570, continuée à travers les siècles, 571. Abrégé de leur vie, 571.

Arche d'alliance. — Figure de Marie, 693.

Argent (Amour de l'). — Il est un grand obstacle à l'accomplissement des devoirs du chrétien, 936.

Ascension. — *Plans de sermons :* Le bonheur du ciel, 320. Jésus-Christ au ciel, 336.

Assomption. — *Sermon :* Glorification de Marie, vierge, épouse et mère, 609.

Autorité divine. — Combien elle est supérieure à l'autorité humaine, 99.

Augustin (Saint). — Il se prépare au baptême en priant, 641, en faisant prier, en rejetant les préoccupations mondaines, 642. Son baptême, 643, et bonheur qu'il éprouve ensuite, 644.

Aumône. — Obligation, règle, qualités principales, avantages, 730. — Faire l'aumône par ostentation, c'est en perdre le mérite, 45.

Avarice. — Jésus-Christ nous met en garde, 493.

Avènement de Jésus-Christ. — On en distingue plusieurs, 846. — Il est une cause de joie pour le chrétien, 924, mais d'une joie intérieure et spirituelle, 945. — Il faut s'y préparer par la méditation, la vigilance, 850, et la prière, 851.

Les obstacles à cet avènement sont l'ignorance des choses de Dieu, 913, l'orgueil, 915, la faiblesse de la volonté, 929, l'amour de l'argent, 930.

Avent. — *Sermons :* Les obstacles à la venue du Messie : ignorance des choses de Dieu, 913, orgueil, 915, faiblesse de la volonté, 929, amour de l'argent, 930.

Baptême. — Il rappelle la mort et la sépulture de Jésus-Christ, 504, et sa résurrection, 505. Il nous fait mourir au péché et vivre d'une vie nouvelle, 506.

Catéchisme : Lieu et temps du baptême, 14. Devoirs des parents à l'occasion du baptême de leurs enfants, 15. Noms à donner au baptisé, 16. — Cérémonies du baptême : eau baptismale, 315, baptême des enfants, 316, des adultes, 317, cérémonies suppléées, 318. Accessoires du baptême, 318. — Effets du baptême : grâce sacramentelle, 377, caractère, 378, rémission des péchés, 379, des peines temporelles, 380 ; don de la grâce et des vertus, 380. — Grandeurs et droits du baptisé, 381. Ses obligations : promesses du baptême, 382. — Nécessité du baptême : nécessité de moyen, 461, de précepte, 462. Moyens extraordinaires de le suppléer, 462 ; baptême de désir et baptême de sang, 463.

Rénovation des promesses du baptême : *Allocutions*, 241, 243, 273, 274.

Béatitudes. — Leur explication : la 1re 590, la 2e 602, la 3e 619, la 4e 677, la 5e 700, la 6e 714, la 7e 764, la 8e 843.

Bénédiction. — Qu'est-ce que bénir, 330 ; bénédiction du pauvre, du père, 330, du prêtre, de l'évêque, du pape, 331.

Comment « le Seigneur a béni sa terre, » 926.

Bible. — Son excellence et ses richesses, 39.

Bienfaits de Dieu. — Leur souvenir est un motif de lui être fidèle, 587. — Voir *Action de grâces.*

Blanche de Castille. — Modèle des mères chrétiennes, 652.

Blasphème. — Nature, 452, espèces, locutions injurieuses, peines portées contre les blasphémateurs, 453, trait, 454. Il est très répandu, quoique n'ayant pas d'excuse, 569.

Bonheur. — Nous en avons besoin, 24. Il n'est ni dans les richesses, 24, ni dans aucun des biens terrestres, 131, 292, mais dans l'observation de la loi de Dieu, 24, promesse de Notre-Seigneur, 25 ; et dans l'union avec Jésus-Christ, 496.

Bonheur du ciel. — Voir *Ciel.*

Bon propos. — Voir *Pénitence.*

Calomnie. — Voir *Diffamation.*

Caractère. — La réforme du caractère, 275. Elle exige qu'on le connaisse, 275, et qu'on travaille à le corriger avec courage, constance et patience, 276.

Carême. — Son utilité (causerie), 80.

Petit Carême sur le livre de Job : voir la *Table synthétique.* — Lectures pour le Carême sur le péché et sur le sacrement de pénitence : voir la *Table synthétique.*

Catherine (Sainte). — Comment elle a aimé la vie, 879.

Chair. — Il faut lutter contre elle, parce qu'elle conspire contre l'esprit, 649.

Charité. — Elle consiste à aimer Dieu par dessus toute chose, 150, et le prochain comme nous-mêmes, 151. Titres de Dieu à notre amour, 138. — Fondée sur la charité de Dieu envers nous, 401, et sur la connaissance de l'amour que nous porte Notre-Seigneur, 683, elle établit une intime union entre Dieu et nous, 401. Mais il faut que notre charité ressemble à celle de Dieu pour nous, 402. Nous devons donc l'accroître sans cesse en nous, 815, à cause des fruits de salut qu'elle produit, 816.

Son excellence ressort de ce qu'elle surpasse toute autre vertu, 840, qu'elle est le lien de la perfection et procure la paix, 841.

Elle est puissante, par son motif formel qui est la bonté de Dieu en lui-même et par rapport à nous, 145, par l'exemple de Notre-Seigneur donnant sa vie pour des coupables et souvent pour des ingrats, 146, par la force qu'elle donne à tout entreprendre et à tout supporter, 146, apostolat, dévouement, martyre, 147.

Charité envers le prochain : Son excellence, 28, ses motifs, 28, 115, sa règle, 29. — Ses qualités : elle doit provenir du cœur, 115, et être universelle comme l'amour de Jésus-Christ pour nous, 116. — Ses effets : elle établit l'union entre nous et le prochain, 472, nous rend compatissants, 472, pleins d'amour pour nos frères, miséricordieux, 473, modestes et humbles, 474, patients, 76 ; elle supporte, croit, espère, souffre, et elle doit demeurer toujours, 77. — Sa nécessité : sans elle l'âme est morte, 403 ; elle est obligatoire surtout entre les chrétiens parce qu'ils sont frères, 48. — Sa perfection est de donner sa vie pour ses frères, 404 ; en tous cas elle vient en aide aux malheureux, 405. — Notre-Seigneur nous recommande de l'observer dans nos jugements sur les autres, 479, 494, et saint Paul enseigne que supporter les défauts du prochain c'est accomplir la loi de Jésus-Christ, 664.

Chrétien. — Il ressemble au soldat armé pour le combat, 761 ; ses armes sont la cuirasse de la justice, 761, le bouclier de la foi, 762, le casque du salut et le glaive de l'esprit, 762. Il a des ennemis, 274, Satan, le monde et lui-même, 275. En quoi consiste cette lutte, 275.

Son rôle dans le monde : il doit être le sel de la terre, 911, et la lumière du monde, 912. — Tous les chrétiens doivent s'aimer en frères, 48.

Ciel. — Bonheur du ciel, 26, 334 ; on voit Dieu, 806, on l'aime, 808, on le possède, 456. — Le ciel est plus facile à gagner que les biens de la terre, 26. — Ce qu'il faut faire pour le ciel : y croire, 769 ; le désirer, 770, pour nous et pour les autres, 334 ; le mériter, 770, en suivant la voie étroite, 495, en pratiquant la vertu, 456 ; travailler pour le ciel en travaillant pour la terre, 27.

Cieux. — Ils racontent la gloire de Dieu, 939.

Colère. — Elle est très funeste et cause de nombreux péchés, 302. Quand est-ce qu'elle est permise, et quand défendue, 670, 733.

Commandements de Dieu. — Voir *Décalogue.*

Commandements de l'Eglise. — L'Eglise a le droit d'en faire, 757. Raisons de ces commandements, ils n'imposent pas des devoirs nouveaux, 757. Trait, 758.

Explication des commandements de l'Eglise : le 1er et le 2e, 759, 794 ; le 3e et le 4e, 855 ; le 5e et le 6e, 857.

Communion. — L'union qu'elle établit entre nous et Jésus-Christ, 205, 284, 285. Elle fait de nous les temples de Dieu, 207. Elle est une preuve de la bonté de Dieu, 207. La communion et le ciel, 206. Ce qui l'empêche de produire ses fruits : la tiédeur et la routine, 52.

Communion indigne : elle ressemble au crime de Judas, 199, 1° dans ses circonstances : trahison de Jésus, pour un rien, 199, sous les marques du respect, avec préméditation, 200, donc avec une profonde malice et

une monstrueuse ingratitude, 201 ; — 2° dans ses châtiments : possession du démon, remords, 202, endurcissement, impénitence finale, mort affreuse, 203, enfer, 204 ; — 3° dans ses causes : passions non réprimées et manque de sincérité, 204.

Communion pascale. — Jésus-Christ, 197, l'Eglise et notre intérêt nous en font un devoir, 198.

Voir *Commandements de l'Eglise*, explication du 4e, 856.

Communion (Première). — Sa nécessité, temps, lieu, 775. Son importance et obligation de la préparer : de la part des parents, 776, des enfants, 777, des fidèles, 778. — Elle est la fête de la religion, de la famille, des âmes, 725.

Allocutions pour la première communion. *Avant la communion*, 62, 63, 64 ; *après la communion*, 205, 206, 207. *Pour la rénovation des promesses du baptême*, 241, 243, 273, 274. *Pour la consécration à la sainte Vierge*, 276, 277, 278. Allocutions *aux parents* pour le soir de la première communion, 279, 280, 281, 282, et voir la *Table synthétique*. — *Pour la messe d'actions de grâces*, 282, 284, 285.

Confession. — Voir *Pénitence*. — Elle forme la conscience de l'enfant, 49, le préserve des chutes, 50, lui donne la paix par la certitude du pardon, 51. — Confession annuelle, 855.

Confiance en Dieu. — Elle a pour fondements la Providence divine, 407, Dieu lui-même, et c'est pourquoi elle doit être inébranlable, 814, les mérites de Jésus-Christ, 599, et ce motif qu'en Dieu seul est notre salut, 887. — Elle ne doit pas s'altérer dans les épreuves, 887 ; elle n'a jamais été trompée, 888. — Elle délivre de toute inquiétude le chrétien qui la possède, 296 ; elle ne doit cependant pas nous empêcher de nous intéresser à notre salut, 408.

Confirmation. — Allocution avant la confirmation, 751. Sentiments à y apporter, ses effets, 752.

Catéchisme : Notions préliminaires : sa place, ses noms, 526, prophéties, promesses, institution, 527. Sa définition, 528. Sa nécessité, 572. Matière, éloignée, 573, prochaine, 574 ; forme, 575 ; signification de la matière et de la forme, 575. Ministre, 591. Sujet, 592. Effets : 1° propres au sacrement : caractère, augmentation de la grâce, 605, don du Saint-Esprit, 606 ; 2° dons du Saint-Esprit, 607. Ses fruits, 608. Liturgie de la confirmation, 623. Conduite du chrétien confirmé, 624.

Conscience. — Elle est la voie de l'Emmanuel, 955. Donc il faut 1° croire à sa conscience, 956, 2° l'écouter, soit qu'elle fasse des reproches, 956, soit qu'elle indique le devoir, 957 ; 3° la régler en la rendant sensible, juste, 959, et ferme, 960.

Conseils. — Avis à ceux qui en donnent, 639.

Contrition. — Voir *Pénitence*.

Corruption du cœur. — Elle est souvent cause de la ruine de la foi, 6.

Croix. — Le culte de la croix, 395.

Culte. — En quoi il consiste, 313. — Le culte extérieur, sa nécessité, 313, ses principaux actes, 314. — Nécessité du culte public, exemples, 314.

Curé. — Il est père de ses paroissiens, car il leur donne la vie spirituelle, les aime, 507, tous et surtout les malheureux, 508, leur fait tout le bien qu'il peut, veille à leur salut, 509 ; il a droit au respect, à l'affection, à la reconnaissance, 510. — Ce qu'il apporte à sa paroisse, 900 : sa prière, la parole de Dieu, 901, la grâce des sacrements, 902. Comment ses paroissiens peuvent aider son ministère, 902.

Danses. — Elles sont condamnées par l'Evangile, les saints, les hommes du monde, 666, par la raison, 667. Leur danger, 688.

Décalogue. — Sa promulgation, sa force obligatoire, devoirs qu'il contient, obligation de l'étudier, 57, exemples, 58. — Chacun des commandements est un bienfait, 747. — Explication des dix commandements : le 1er, 137, 313, 325, 359, 361, 394, 428, 430 ; le 2e, 441, 443, 452, 474, 476 ; le 3e, 513, 539, 581 ; le 4e, 583, 584 ; le 5e, 597 ; le 6e et le 9e, 615, 645, 665, 687 ; le 7e et le 10e, 709, 729 ; le 8e, 747.

Dédicace. — *Sermons* : Ni découragement ni étonnement au milieu des épreuves de l'Eglise, 833. Le respect dans les églises, 835.

Démon. — Son existence et son action dans le monde, 89 ; ses manifestations possibles : possession, spiritisme, magnétisme, 90. — Ce que c'est que renoncer à Satan, 241. Il faut choisir entre lui et Dieu, 243.

Départ (Messe du). — Le drapeau, 818.

Dévouement. — Il est le fruit de la charité, 147.

Dialogues. — Voir *Sainte-Enfance*.

Dieu. — Dieu est vérité, 17. On le connaît par la raison et la foi, 97. — Il est libre dans la distribution de ses dons, 660. — Il est notre Père, 332, même quand il nous afflige, 46. — Comment sanctifier son Nom, 332, procurer son règne, 333, faire sa volonté, 334.

Diffamation. — Elle est commune, sa malice, ses prétextes, cas où elle est permise, 748. Obligation de la réparer, 749.

Dimanche. — Le jour du Seigneur sous l'ancienne loi, sous la nouvelle, 513. Son importance pour l'individu, la famille, même les animaux, 514. Obligation de l'observer, 621. Comment : œuvres défendues, 581 ; le travail du dimanche en France, dans les pays protestants, 540 ; il est une injure à Dieu et une ingratitude, 622 ; il n'enrichit pas, 541 ; vains prétextes, 622. L'assistance aux offices, 582 ; pratique des œuvres de miséricorde, 511.

La loi du sabbat expliquée par Jésus-Christ, 478.

Le dimanche d'une bonne maison (causerie), 719.

Distributions de prix. — *Allocutions :* L'Eglise et l'instruction, 529. La vie de famille, 559. Les prix du chrétien, 604.

Divertissements. — Leur danger, 346.

Divorce. — Il est condamné par l'institution du mariage, par l'enseignement de Jésus-Christ, 263, par l'Eglise, 264, par la raison, 265, par l'expérience, 267. — Il est facilité par le mariage civil, 951, mais il est la ruine de la famille, 263, 265, 267, 951, et de la société, 951. Sa différence avec la nullité du mariage prononcée par l'Eglise, 951.

Docteurs (Faux). — Il faut s'en défier, 495.

Douceur. — C'est une vertu, 602, dont Jésus-Christ nous donne l'exemple, 603, et qui est nécessaire à la vie en société, 685.

Douleur. — L'Eglise y compatit parce qu'elle est légitime, 716, à moins pourtant qu'elle ne conduise au désespoir, 718.

Drapeau. — Remise d'un drapeau du Sacré-Cœur à une Société de secours mutuels, 781. — Son histoire et ses significations (messe de départ), 818.

Duel. — Sa malice, 598.

Education. — L'éducation de l'enfant doit se faire autant que possible au foyer domestique, 343. Combien il importe qu'elle soit chrétienne, surtout pour la jeune fille, 486. Elle doit avoir pour base la piété, 420.

La disparité d'éducation des époux vient du hasard, de la passion, de la vanité, de l'argent, 481 ; elle en-

gendre la désaffection, 481, la discorde, la division, 482.

Eglise. — Elle est la vraie cité de Dieu, 889. — Ses épreuves ne doivent pas nous étonner, parce que Jésus-Christ les a prédites et qu'elles sont l'occasion de nombreuses victoires, 833 ; ni nous décourager, parce que Jésus-Christ lui a promis d'en triompher et qu'elle en a toujours triomphé, 834. — Elle compatit à la douleur légitime, 716, mais non désespérée, 718.

Comment elle forme la mère chrétienne, 740.

Elle n'est pas ennemie de la science, 778, car elle a toujours favorisé l'instruction, 529.

Le respect dans les églises se manifeste par la dignité de l'attitude, la continuité du silence et la fidélité de l'attention, 836.

Eloi (Saint). — Le travail, 895.

Eloquence. — L'éloquence chrétienne est supérieure à l'éloquence païenne : par son objet, qui est la vérité révélée, 40 ; par ses représentants, les grands orateurs chrétiens de tous les siècles, 41 ; par ses effets, la conversion des âmes, 43.

Elus. — « Beaucoup d'appelés, peu d'élus, » 660.

Emmanuel. — « Dieu avec nous, » car il est présent en Jésus-Christ, 865, dans l'Eglise et dans l'âme fidèle, 866.

Encens. — L'encens offert par les mages figure les soins d'une mère chrétienne pour l'âme de son enfant, 1011.

Enfant Jésus. — Ses grandeurs et ses abaissements dans la crèche, 981 ; sentiments qu'ils doivent nous inspirer : respect, joie, amour, 983. — L'enfant Jésus prêtre offre le sacrifice de son intelligence, de son cœur, 945, de tout son être, de ses humiliations, 946, de ses souffrances, 947 ; le chrétien doit offrir le même sacrifice, 947.

Enfants. — Leur sort chez les païens, 218, depuis Jésus-Christ, 219. — Devoirs des enfants envers leurs parents, 583. — Comment ils doivent se préparer à la première communion, 777 ; dangers qui les menacent après, et moyens offerts par la religion pour les éviter, 726. — Voir *Education*, *Parents*.

Enfants de Marie. — Allocutions pour admission de congréganistes, 922, 1023.

Enfer. — Ses peines, c'est le péché qui les mérite, 245.

Epiphanie. — *Sermons :* La foi, 1. La royauté de Jésus-Christ, 1013. Un bienfait et un modèle, 1016. Chercher Jésus, 1020. L'or, l'encens et la myrrhe dans la famille, 1009.

Epoux. — Leurs devoirs communs, 917 ; les devoirs spéciaux du mari, 919, de la femme, 920.

Disparité d'éducation des époux ; ses causes, 481, ses effets, 481. — Voir *Education*.

Epreuves. — Elles manifestent la puissance et la justice de Dieu, 801, son amour, 808. Elles ne sont pas le lot des seuls justes, ni toujours une punition de Dieu, 102 ; elles ont une compensation dès ce monde, 103. — Peu de chose en elles-mêmes, 454, elles nous méritent le ciel, 455, 809, à condition qu'elles soient chrétiennement supportées, 455. A quelles conditions est-il permis d'en demander à Dieu la préservation ou la délivrance, 887.

Espérance. — Son objet, ses motifs, 138. — Elle est fondée dans son motif formel qui est la fidélité de Dieu et les mérites du Rédempteur, 129, dans le besoin que nous avons d'un bonheur éternel, 131.

Esprit. — Qu'est-ce que vivre selon l'esprit, 647. Il faut pour cela lutter contre la chair, 648 ; car il y a opposition entre l'un et l'autre, 649.

Esprit-Saint. — Sa descente sur les Apôtres, 373, ses effets, 374.

Eucharistie. — L'amour de Notre-Seigneur ressort des circonstances, 196, et du but de son institution, 197. C'est une vraie amitié, 273, à laquelle nous devons répondre, 274.

Jésus-Christ est réellement présent dans l'Eucharistie, 250, et y continue ses bienfaits envers la famille, 251, les enfants, les malheureux, 252, les souffrants, les pécheurs, 253. — Nous devons penser souvent à la présence réelle, 51.

La Passion renouvelée dans l'Eucharistie : on y retrouve le manque de charité, 177, la trahison de Judas, 178, les outrages des valets, le reniement de Pierre, 179, la faiblesse de Pilate, 180, les insultes des soldats et la miséricorde de Jésus, 182, les miracles qui attestent la présence réelle, 183.

Marie et l'Eucharistie. Ce que Marie a fait pour l'Eucharistie ; elle en a préparé les éléments essentiels et déterminé l'institution, 305 ; elle préside à sa réalisation quotidienne et universelle, la conserve à travers les siècles, 306, lui procure des adorateurs, 307. Ce que l'Eucharistie fait pour Marie : elle lui procure un accroissement de gloire comme mère de Dieu, 307, comme mère des hommes et comme reine du paradis, 308.

Evangile. — Les obstacles à sa propagation, 70.

Examen de conscience. — Voir *Pénitence*.

Exemple des parents. — Voir *Parents*.

Extrême-Onction. — Elle est un vrai sacrement, 611 ; preuves d'Ecriture, 612 ; de Tradition, 613. Matière, 634, éloignée, 635, prochaine, 636. Forme, 636. Ministre, 636. Sujet et dispositions, 637. Effets : grâce de force, 697, rémission des péchés, 698, soulagement du corps et guérison, 699.

Famille. — Elle doit être une école de piété, 747. — Ses ennemis sont l'irréligion, 737, l'influence du monde, 738, l'égoïsme, 739. Ses amis sont Jésus-Christ et l'Eglise, 740. — La famille selon le cœur de Dieu, 548.

Conférences opportunes : La famille est *détruite* par l'union libre, 257 ; *laïcisée* par le mariage purement civil, 259 ; *profanée* par le mariage sacrilège, 261 ; *rompue* par le divorce, 263, 265, 267 ; *mutilée* par la stérilité volontaire, 337, 339, 341 ; *dispersée* par la vie en dehors du foyer : éducation des enfants au dehors, 343, travail au dehors, 344, recherche des plaisirs de la part des classes riches et des classes populaires, 345, nombreux déplacements et amour des divertissements, 346 ; réunie, la famille partage les épreuves du travail, des chagrins, des maladies, 347, les joies aussi d'un intérieur agréable, des délassements honnêtes et des saintes émotions, 348 ; *désunie* par la disparité des âmes, 481, 483, 485, 486, 487 ; *ruinée* par la mauvaise tenue des ménages, 489, 490, 497, 499.

Faux témoignage. — Nature et défense, 747.

Femme. — Ce que doit être son instruction ; sérieuse, proportionnée, pratique, 497 ; ce qu'elle est souvent : futile, démesurée, trop spéculative, 498.

Fièvre. — La fièvre guérie par Jésus, 36, figure les maladies morales qui nous empêchent de servir Dieu, 37.

Félix et Augebert (Saints). — Leur vie, 749, leur apostolat, 750.

Fêtes. — Voir *1er Commandement de l'Eglise*, 759.

Fête-Dieu. — Son origine, son but, 425, manière de la célébrer, 426.

Fête patronale. — Combien elle est profanée et comment la sanctifier, 638. Sermon pour une fête patronale d'un martyr, 749.

Fleurs. — Elles symbolisent Jésus-Christ, 593, les vertus chrétiennes, 595 ; leur fragilité est la figure des biens terrestres, 594.

Foi. — Son objet, ses motifs, 137. — Elle est raisonnable 1° dans son motif formel qui est la vérité divine, 97 ; 2° dans ses motifs de crédibilité qui donnent la certitude que Dieu a parlé, 99 ; 3° dans les vérités qu'elle impose et qui sont supérieures à tout ce que l'esprit humain a pu concevoir de plus beau, 100. — Son excellence : elle est plus précieuse que la santé, la richesse, 689, la science, 690.

Nos devoirs envers la foi : nous devons l'estimer, 751, la raisonner, 1, l'entretenir en nous par l'étude (qui peut nous en instruire), 3, 6, en évitant la corruption du cœur, 6, la professer constamment et publiquement, 7, nous y attacher fortement, 162, la répandre autour de nous, 4, la défendre, 5.

Combien est rare la foi véritable, 11, et comment elle se prouve, 12. C'est faire injure à Dieu de ne pas vivre conformément à sa foi, 13. — Comment Jésus-Christ la récompense, 303. — Avons-nous une foi vive, logique, persévérante, 304.

Fraternité. — Elle existe entre les chrétiens, 48.

Générosité d'âme. — En quoi elle consiste, 531. Saint Jacques nous en offre un exemple, 531.

Gloire (Vaine). — Elle nous rend censeurs des autres et jaloux, 663.

Gloire de Dieu. — Elle a été ravie par le péché, 977, mais réparée par l'Incarnation, 978.

Grâce. — Elle nous est nécessaire pour éviter le mal et faire le bien, 569, pour former même une bonne pensée, 600, pour parvenir à la sainteté, 873. — Elle délivre de la captivité du péché, 927, et confère de grandes richesses, 713.

Nous devons remercier Dieu des grâces reçues et non pas nous en prévaloir, 711.

Haine. — Elle est un homicide de volonté, 599, et défendue au même titre, 944.

Hiérarchie. — Explication de la hiérarchie ecclésiastique, 797.

Histoire. — Son utilité, considérée surtout au point de vue chrétien, 906 ; ce qu'en pensaient les anciens, 907. L'Eglise l'a relevée en la rendant plus vraie, plus universelle, 908, en l'empêchant de s'écarter du vrai chemin, 909.

Homicide. — Sa gravité, cas où il est permis, sa fréquence, 598.

Homme. — Il naît dépourvu de tout, 71, et meurt dépouillé de tout, 72.

Humilité. — Elle attribue à la grâce tout le bien que nous faisons, 588, 600. — Elle est entretenue par le souvenir de nos fautes passées, 568. — C'est la première condition d'une prière bien faite, mais elle n'exclut pas la confiance, 682. — Elle est nécessaire à la vie en société, 685. — Nous devons nous humilier devant Dieu, même quand il nous éprouve, 406.

Modèles d'humilité : Jésus-Christ dans son Incarnation, 121, dans sa mort, 122 ; saint Paul, 588.

Idéal divin. — Marie nous invite à le reproduire, 881, en tant que Reine et que Mère, et parce qu'elle nous a payés fort cher, 882. Nous pouvons le réaliser en nous soustrayant à l'empire du démon, 882, en évitant tout péché, mortel ou véniel, et même les imperfections, 883, en travaillant à acquérir les vertus chrétiennes, 883.

Idolâtrie. — Nature et gravité, 428. L'idolâtrie et la barbarie, 428.

Ignorance religieuse. — Elle est générale, 107, et un grand danger pour la vertu, 108. Elle est un obstacle à l'avènement du Sauveur, 913.

Image. — Le culte des images, 395.

Allocution pour la bénédiction d'une image de la sainte Vierge, 38.

Immaculée Conception. — *Sermons :* Raisons de ce mystère, 864. L'idéal divin, 881. La pénitence pour garder l'innocence, 920. Dignité de Marie, 867.

Imprécations. — Nature, 474, espèces, esprit qui les inspire, 475, prétextes, malice, trait, 476.

Impureté. — Elle déshonore le corps et l'âme, éteint la foi, conduit à l'impiété, 615, cause de grands désordres dans la famille, provoque la colère de Dieu, 616. Moyens de l'éviter, 616, surtout par la fuite des occasions, 974. — Jésus-Christ en défend les pensées et les désirs, 973.

Incarnation. — Sa nature, 158 ; ses symboles : la création, la parole, 159, l'union de l'âme et du corps, 160. — Elle révèle l'humilité de Jésus-Christ, 121, répare la gloire de Dieu en manifestant ses perfections, 978, rend à l'homme la paix, 979, et fait de Jésus-Christ notre médiateur, 979.

L'humilité et l'obéissance de Jésus-Christ dans l'Incarnation nous ont rachetés, puisqu'elles l'ont conduit à la mort, 122.

Incrédulité. — Elle a pour causes l'orgueil, 458, et l'impureté, 615.

Indifférence religieuse. — Par rapport à Dieu, elle est en opposition avec ses enseignements : Ecriture, tradition, 225, conscience, voix de l'humanité, 226. — Par rapport au prochain, elle tarit la source du dévouement, fait perdre le secret du devoir et en oublier la sanction, 227. — Par rapport à l'homme, elle sacrifie l'éternité, 227, et n'a que de futiles prétextes, 228.

Indulgences. — Nature, source, distribution, conditions à remplir, 577. Historique, 578. Espèces : indulgences plénières, 579, partielles, 580. Elles ne remplacent pas la contrition, 580.

Inférieurs. — Leurs devoirs, 584.

Instruction. — Elle n'est un bien que si elle est chrétienne, 1012. — L'Eglise l'a toujours favorisée, 529.

Ce que doit être l'instruction de la femme, 497.

Instruction religieuse. — Elle aide à éviter le péché, 552, à se procurer le bonheur éternel, 553. Elle doit être continuée après la première communion, 555.

Isaac et Ismaël. — Ils sont la figure, l'un des chrétiens fidèles, l'autre des Juifs et des pécheurs, 117 ; les persécutions subies par Isaac figurent celles que les bons ont à endurer de la part des méchants, 117.

Jacques (Saint). — Sa générosité d'âme, 531, dans sa vocation, 532, au pays de Samarie, 533, dans ses souffrances, 533 ; elle a inspiré d'autres dévouements, 535.

Jean-Baptiste. — Témoignage qu'il rend de lui-même, 884, de Jésus-Christ, 885.

Plan de sermons : Le mépris du monde, 480.

Jésus-Christ. — Fils de l'homme, 952, et Fils de Dieu, 953. Le témoignage du Père, du Verbe et de l'Esprit prouve qu'il est Dieu, 247 ; le témoignage de l'esprit, de l'eau et du sang prouve qu'il est homme, 249. Il affirme sa divinité, 445, se dit égal au Père, 447, invoque le témoignage de Jean-Baptiste, 457. Nous devons croire à son affirmation, 457.

Jésus-Christ est promis aux patriarches, annoncé par les prophètes, préparé par Israël, 68. Aperçu de sa vie, 157. — Il a été dans son Incarnation glorifié, 987, et revêtu de force, 988. Il a combattu pour nous ayant pour armes la pauvreté et l'obéissance, 988. — Il a souffert dans son corps et dans son âme quoique n'ayant fait que du bien, 286, pour tous les hommes,

par amour, pour nous relever, 287 ; il nous a donné dans ses souffrances l'exemple de la mortification, de la résignation, du pardon, 288, de l'humilité, de la douceur, 519, de la charité, 146. — Il est notre libérateur, 940, par sa puissance, 941, par son dévouement, 942, et l'auteur de notre salut, 890, nous délivrant de l'esclavage du péché, 118. — Il a réconcilié le monde avec Dieu, 69, 119 ; quelle est la vertu de son sang pour nous purifier, 120. Il est le médiateur puissant du Nouveau Testament, 120. Il a changé le monde par la prédication de l'Evangile, 69.

Jésus-Christ a réhabilité le sort de l'enfance, 218 ; ennobli les classes populaires, 220, en venant parmi les humbles et les appelant à lui, 221 ; il s'est montré plein de compassion pour les malades, 222, et son exemple lui a suscité de nombreux imitateurs, 223 ; il a aimé les pécheurs, 235, et l'a prouvé par ses enseignements, drachme perdue, 236, bon pasteur, enfant prodigue, 237, et par ses actes, guérissant les plaies de l'esprit, 238, de la volonté et du cœur, 239.

Jésus-Christ est le Seigneur du monde, 986. Il est Roi et fils de Roi, 1005, son règne est tout de justice, 1007. Il vit, 209, il règne, 210, il commande, 210. Il est roi par sa majesté, par sa puissance, 1013, par droit de naissance, par droit de conquête, par libre choix des cœurs, 1014. Comment il a régné sur les Juifs, 986, et règne dans l'Eglise et sur nos cœurs, 987. Ses droits à régner sur nous, 81. — Son règne s'établit par la prédication de l'Evangile, par sa grâce, par l'application de ses mérites, par ses bienfaits continués par l'Eglise, 83 ; mais il doit être librement accepté par la foi, l'espérance et la charité, 84. — Les obstacles à ce règne sont l'orgueil, l'indifférence et le naturalisme, 85, le matérialisme et la recherche des biens temporels, 87, 930, l'égoïsme et un faux humanitarisme, 87, le respect humain, 929.

Nous devons à Jésus-Christ roi le respect, l'amour, l'obéissance, 1015, l'impôt de la fortune et du sang, 1016. — Quels sont les ennemis de Jésus-Christ et quels ses amis, 829.

Combien Jésus-Christ est ignoré, 107, et combien dangereuse est cette ignorance, 108 ; il est le grand oublié, 229, et pourtant le bien-aimé des nations, 230, aimé dans toutes les conditions, sous tous les climats et dans tous les temps, 255. — La loyauté, 1020, et la prudence nous font un devoir de chercher Jésus, 1021, et seule l'Eglise peut nous le faire trouver, 1022.

L'enfant Jésus à la crèche, 945, 981.

Jésus-Christ est resuscité. Preuves : la Synagogue, 231, la prédication des apôtres, la réalisation des autres prophéties du Sauveur, l'établissement de l'Eglise, 232.

Jeûne. — Voir 5e *Commandement de l'Eglise*, 857.

Job. — Ses épreuves, 74. — Il est la figure de Jésus-Christ souffrant, 213 ; Job et Jésus en face de leurs amis, de Satan, des tourments, 214. — Voir le *Petit Carême* à la *Table analytique*.

Joseph (Saint). — Il a mérité par sa pureté d'être uni à Marie, 170, par un vrai mariage basé sur l'estime, 171, et le respect, 172 ; de se voir confier l'existence de Jésus-Christ, 172.

Jubilé. — C'est une indulgence plénière, extraordinaire, offerte à tous, 65, une amnistie générale et une planche de salut, 105. Il invite à revenir à Dieu et en donne toute facilité, 66. Le jubilé actuel doit faire mieux connaître le divin Rédempteur et répandre son règne, 67. — Voir la *Table analytique*.

Il faut profiter du jubilé, parce que le négliger c'est faire injure à Dieu, 903, que notre intérêt l'exige, 105, 904, ainsi que l'intérêt du prochain, 106. — Pour en tirer profit, il faut : 1° débarrasser l'âme du péché par une bonne confession, 161, et accomplir les œuvres prescrites, 162 ; 2° renouveler en nous la vie chrétienne, en nous attachant fermement à la foi, 162, la professant, 148, la protégeant en nous et dans nos familles, 149, en nous préoccupant de notre salut, y songeant, 149, employant les moyens d'y parvenir, prière et sacrements, 150, 163, luttant jusqu'à la fin, 163, usant chrétiennement des biens temporels, 150, nous appliquant enfin à aimer Dieu de tout notre cœur, 150, et le prochain comme nous-mêmes, 151.

Jugement dernier. — Il aura lieu, 830.

Jugement téméraire. — Sa nature et sa malice, 749.

Justice. — « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, » 677.

Langue. — Il importe de savoir la modérer, 669, et de la dompter, 301.

Lèpre. — Sa description, 127. Elle est l'image du péché mortel, 128. Guérison d'un lépreux, 127.

Liberté. — Elle nous a été rendue par Jésus-Christ, 118.

Livres (Mauvais) — Combien répandus, effets déplorables et dangers surtout pour les femmes, 645 ; vaines excuses, aveux des auteurs, 646. Obligation de s'en abstenir, 647.

Loi de Dieu. — Son observation fait le bonheur de l'individu, de la famille, assure les biens temporels, 25, et le bonheur éternel, 26.

En quel sens la loi est-elle occasion de péché, 601. Elle est établie pour nous détourner du péché, nous faire sentir notre faiblesse et mettre un frein à notre convoitise, 618.

Jésus-Christ nous enseigne la fidélité à la loi de Dieu, 927 ; sanction qu'il y attache, 928.

Voir *Décalogue*.

Louis (Saint). — Il reste chrétien au milieu des périls de la jeunesse, 650, des embarras et des grandeurs, 652, des plus grandes épreuves, 655.

Luxe. — Intensité du luxe contemporain, 489 ; ses résultats dans les classes aisées, 489, dans les classes populaires, 490 ; il est la ruine de la famille, 490.

Mages. — Leur voyage à Bethléem, 1016. C'étaient des hommes pleins de foi, 1, ils l'ont raisonnée, 1, confessée, pratiquée, 2. Elle se manifeste à la sortie de leur pays, 1018, les soutient dans les épreuves, 1019, les conduit à Bethléem, 1019. — Leur droiture et leur prudence leur font chercher et trouver Jésus, 1020.

Leur présents figurent : l'or, les soins corporels qu'une mère doit à son enfant, 1009 ; l'encens, les soins qu'elle doit à son âme, 1011 ; la myrrhe, les préservatifs dont elle doit l'entourer contre les périls qui le menacent, 1012.

Mal. — De quel mal Notre-Seigneur nous apprend à demander la délivrance, 399.

Malades. — Ils ont besoin de la religion pour supporter leurs souffrances et les rendre méritoires, 845. — Comment les aider à bien mourir, 846, surtout les amener à recevoir les derniers sacrements, 847. — Malades guéris par Jésus, 517. Jésus-Christ et les malades, 222.

Malédictions. — Les malédictions du Sermon sur la montagne, 862.

Mariage. — Institution primitive, 838 ; décadence, 839 ; Jésus-Christ en fait un sacrement, 852. Matière et forme, 853. Ministres, 854. — Comment on doit s'y préparer : pureté d'intention, prière, 875, confession

et communion, 877, bonne conduite, 875. — Empêchements, dirimants, 876, prohibitifs, 877. — Cérémonies et effets, 877. — Il n'est pas obligatoire et est inférieur à la virginité, 990.

Le mariage ne peut pas être purement civil, à cause du lien qu'il établit et des obligations qu'il impose, 259; il ne l'a jamais été, 260. L'Etat n'a aucune autorité sur le mariage, mais seulement l'Eglise, 949. Origine et raison du mariage civil en France, ses conséquences, 950, ses effets, 951. Ce qu'en doivent penser les catholiques, 951. Quoique non absolument inutile, il est radicalement nul, 260.

Le mariage profané par le sacrilège est une honte et fait le malheur des familles, 261. Beauté du mariage sanctifié dans sa préparation, sa célébration, sa continuation, 262. — Disparité d'éducation des époux, 481.

L'indissolubilité du mariage proclamée par Jésus-Christ, par l'Eglise, 263, par la raison, 265, par l'expérience, 267. — Voir *Divorce*.

Allocutions de mariage, 111, 365, 366, 431, 459, 671, 831, 880.

Marie (T. S. Vierge). — Sa dignité vient de ce qu'elle est le complément de la Trinité, 864, et de ce qu'elle est parfaitement pure et belle, 869. Comment une mère chrétienne peut et doit imiter la dignité de Marie, 870.

Marie a été figurée par l'Arche d'alliance, 693, considérée en elle-même, 694, dans les honneurs dont elle était l'objet, 694, dans les prodiges et les bienfaits dont elle fut la cause, 696.

Elle est une cause de joie pour Dieu et les anges au ciel, 293, pour les anciens justes, 294, pour la femme et surtout la femme chrétienne, 295, pour tous à qui elle communique la grâce et apprend à connaître leur vocation, 296. — Elle est un réservoir plein de grâces pour tous, 310, spécialement pour les pécheurs, 311; plein de vertus intérieures et surtout d'humilité, 312. — Vase d'honneur, 321, qui renferme la dignité, la pureté, la charité, 322, qui a rendu l'honneur à l'humanité, 322, à la femme, 323, à la vierge et à la femme chrétienne, 324. — Sa piété était unie à l'action, 356, et entretenue par l'oraison, 357. — Elle est la tour de David, 385, élevée par ses pensées, 386, par ses qualités et ses mérites, 387, solide et inexpugnable, 387, 388, 390. — Sa pureté, 389, et sa beauté incomparable symbolisées par l'ivoire, 391. — Ses vertus figurées par la rose, 369. — Comment elle a gardé ses sens, 920, et pratiqué la mortification, 922. Sa douleur a eu pour cause son grand amour pour Jésus, 187, mais sa résignation a été plus grande que sa douleur, 188. — Elle a été glorifiée comme vierge par la préservation de la corruption du tombeau, 609, comme épouse par la part que Dieu lui donne dans l'enfantement des âmes, 610, comme mère par son élévation au-dessus de toutes les créatures, 610.

Marie nous aide à conserver Jésus, 276. Elle se montre notre mère, 277. Elle est un modèle de fidélité, 278. Elle est notre patronage, notre protection, notre refuge, 278. — Elle nous invite à reproduire l'idéal divin, 881, et nous le pouvons en l'imitant, 882.

Son image nous rappelle son souvenir et ses vertus, 38, elle est un gage de succès (exemples), 39.

La dévotion à Marie est nécessaire et efficace, 358.

Marie et l'Eucharistie : voir *Eucharistie*.

Martyr. — Sermon pour fête patronale, 749.

Martyre. — Il est le fruit de la charité, 147.

Mathieu (Saint). — Sa conversion, 363, nous apprend comment nous devons répondre à l'appel de Dieu, 364. Murmures des Juifs à l'occasion du banquet donné par l'Apôtre, et réponse de Jésus, 376.

Méchants. — Ils sont une épreuve pour les bons, 746.

Médisance. — Voir *Diffamation*.

Membres. — Le chrétien doit faire servir ses membres à la justice, 515.

Ménages (Mauvaise tenue des). — Elle existe, dans le grand monde, 490, dans le monde moyen, dans le monde ouvrier, 491. — Sa cause : l'instruction défectueuse de la femme, 497. (Voir *Femme*). — Ce que doivent faire pour y remédier l'Etat, les éducatrices, 499, les parents, les patrons, le clergé, 500.

Mensonge. — C'est le péché du diable, 732. Sa défense, 747.

Mères chrétiennes. — Elles sont le chef-d'œuvre de l'Eglise, 740. Jésus-Christ leur demande d'élever chrétiennement leurs enfants, 740; importance de ce devoir, 486. Quels soins elles doivent prendre du corps de leurs enfants, avant la naissance, 1009, après, 1010, sans toutefois les habituer au luxe, 1010; de leur âme, 1011. Préservatifs dont elles doivent les entourer, 1012. — Elles doivent inculquer à leurs enfants les vertus naturelles, 679, pour de là les élever aux vertus surnaturelles, 680, leur faire connaître le but de la vie, 289, et leur enseigner où se trouve le vrai bonheur, 291, leur apprendre de bonne heure à connaître Dieu, 173, les faire confesser dès le jeune âge, 49, et fréquemment, 50, les préparer à la première communion, 643, faire enfin de la piété la base de l'éducation, 420. — Leurs modèles : sainte Anne, 562, Blanche de Castille, 652, sainte Monique, 289.

Dans leur conduite elles doivent mériter l'estime et le respect de leurs maris, 171, et imiter la dignité de la sainte Vierge, 876.

Messe de paroisse. — Voir *2e Commandement de l'Eglise*, 759, 794.

Messe (Première). — Le prêtre et le soldat, 433. Mariage et sacerdoce, 437.

Miracle. — Il est une preuve que Dieu a parlé, 49.

Misères. — Elles sont inhérentes à la nature humaine, 746.

Miséricorde. — Notre-Seigneur la prêche par son exemple et par ses paroles, 700.

Mission. — Histoire d'une mission paroissiale, 758.

Modestie. — Elle est sœur de l'humilité, 474.

Monique (Sainte). — Elle enseigne à Augustin le but de la vie, 289, et où se trouve le vrai bonheur, 291.

Mort. — La mort du juste et la mort de l'impie, 788.

La mort est un bien parce qu'elle est une expiation du péché, 168, et une préparation à la résurrection, 168. Elle est douce au chrétien à qui elle ouvre le ciel, 169. Donc, pour ne pas la craindre, il faut s'y préparer, 170.

Myrrhe. — Figure des préservatifs dont une mère chrétienne doit entourer son enfant, 1012.

Nativité de Marie. — *Sermon :* L'Arche d'alliance et Marie, 693.

Nicolas (Saint). — Les trois morts ressuscités par lui figurent les jeunes gens morts à la foi, 892, à l'honneur, 893, à la grâce, 894.

Noces d'or. — Allocution, 367.

Noël. — *Sermons* : Jésus libérateur, 940. — Sur l'enfant Jésus prêtre, 945. — *Gloria in excelsis*, 977. — « Un enfant nous est né, » 952. « Un fils nous est donné, » 953. Comment célébrer la naissance de Jésus-Christ, 954. — Les pensées de nos esprits en cette fête sont les abaissements et les grandeurs de l'enfant Jésus, 981; les sentiments de nos cœurs : respect, joie, amour, 983.

Obéissance. — L'obéissance de Jésus-Christ dans l'Incarnation, dans sa vie et dans sa mort, 122.

Observance (Vaine). — Voir *Superstition*.

Occasions de péché. — Ce que c'est, 271. Occasions éloignées et prochaines, 271. Combien elles sont nombreuses en nous et hors de nous, 565. Comment se comporter à l'égard des occasions nécessaires, prochaines, 272.

Œuvres. — Nous devons faire nos bonnes œuvres pour édifier le prochain et glorifier Dieu, 299. — La pratique des œuvres de miséricorde est une bonne manière de sanctifier le dimanche, 511.

Or. — Figure des soins corporels qu'une mère doit à son enfant, 1009.

Ordre. — Définition, 742. C'est un sacrement ; preuves : les fonctions sacrées, la définition de l'Eglise, 743, le Nouveau Testament, l'institution divine de l'ordre, 744. — Ordres majeurs et ordres mineurs, 797. — Matière, forme, ministre, sujet, 798. Effets, 799.

Ordres religieux. — Leur utilité sociale, 992.

Orgueil. — Il cause l'incrédulité, 458. Il est un obstacle à l'avènement du Sauveur, 915. Il rend l'homme méprisable, 916.

Ouvriers à la vigne (Parabole des). — La circonstance, 657 ; exposé, 658 ; ce que signifient les différentes heures du jour, 659 ; paiement des ouvriers ; « beaucoup d'appelés, peu d'élus. » 660.

Pain. — Notre-Seigneur nous enseigne à demander notre pain quotidien, 396.

Paix. — Elle est le fruit de la charité et nécessaire au salut, 841, mais il s'agit de la paix chrétienne, 842. Jésus-Christ la recommande, comment la posséder, 764. Elle est la source du bonheur, 1004. Pour conserver la paix avec le prochain, il faut beaucoup d'humilité, 8, de charité, de patience, 10.

La paix de l'âme ravie par le péché, 126, 979, nous a été rendue par Jésus-Christ, 980.

Pâque. — Jésus-Christ est la Pâque que nous devons manger, 233, à condition de renoncer au péché et d'acquérir les vertus chrétiennes, 234.

Pâques. — *Sermons :* Le Christ-Roi, 209. L'indifférence en matière de religion, 225. Les abaissements et le triomphe de Jésus, 229.

Lectures pour le temps des Pâques : L'amour que nous a témoigné Jésus-Christ dans l'Eucharistie, 196. « Je ferai mes Pâques, » 197. Judas et les communiants indignes, 199.

Paralytique. — Guérison d'un paralytique, 303. Leçon qui se dégage de ce miracle, 304. — Le paralytique de la piscine, 408.

Pardon des ennemis. — Notre-Seigneur nous en donne l'exemple, 288.

Pardon des péchés. — Il a été apporté par Jésus-Christ, 17. Dieu nous enseigne le moyen d'être pardonnés, 18. Notre-Seigneur nous invite à implorer notre pardon, 393.

Parents. — Ils ont besoin de la religion pour porter le fardeau des devoirs et des épreuves, 753, pour sauvegarder leur prestige et leur autorité, 754, pour assurer la vertu dans l'âme de leurs enfants, 755.

Ils doivent à leurs enfants *la parole*, 728, 998, *la vigilance*, 728, 546, 998, laquelle est exigée par l'autorité, l'amour et la mission des parents, 555, par la nature, 556, par l'âge des enfants, 557, par le siècle actuel, 558 ; *le bon exemple*, 546, 586, 728, 755, 898 ; danger du mauvais, 625, efficacité du bon exemple, 627, surtout du père, 628, trait, 629. — Ils doivent soumettre leurs enfants à la loi du travail, 167, ne pas les pousser à une carrière au-dessus de leur condition, 676 ; entretenir en eux la grâce, 279, les instruire de la religion, 280, 552, les consacrer à Dieu, 281, leur donner une éducation chrétienne, 282, 585, les préparer à la première communion, 776 ; les faire instruire, 552, et dans l'instruction qu'ils leur font donner, choisir les maîtres, surveiller les camarades et ramener souvent les enfants au foyer domestique, 344, continuer leur instruction religieuse après la première communion, 555, ne pas la contrarier en leur inspirant des doutes sur la foi, 554.

Ils doivent les entretenir, sans toutefois se priver de tout avant la mort, 586 ; faire respecter leur autorité, 545 ; aimer leurs enfants et cet amour doit être 1° *suffisant*, 625, non excessif, 627, ni capricieux, 628, ni changeant, 629 ; 2° *intelligent*, préférant l'âme au corps, 673, le fond à la forme, 674, la vertu à la science, 675, la piété à tout, 676 ; 3° *chrétien*, estimant plus que tout la foi des enfants, 689, la préservant des dangers intérieurs et extérieurs, 690, la cultivant par les influences de la piété familiale, 692.

Ils doivent respecter leurs enfants, comme un dépôt, une chose sacrée, 705, une faiblesse, 706 ; respecter non leurs caprices, leurs passions et leurs défauts, 706, mais leur innocence, 707, leur foi, leur piété, 708, leur vocation, 709.

Ils doivent enfin aider le prêtre dans l'éducation de leurs enfants, se gardant de contrarier leurs croyances, leurs généreux sentiments, 897, leurs saintes habitudes, 898. C'est l'intérêt des parents, 898. Moyens à employer : parole, exemple, surveillance, 899.

Tableau d'une famille selon le cœur de Dieu, 548.

Parole de Dieu. — Elle est la source de la sagesse, 842. Comment elle s'est fait entendre autrefois et aujourd'hui, 890. Nous devons être prompts à l'écouter dans ses diverses manifestations, 300, 669.

Passion. — Les deux Passions, 177. — Voir *Eucharistie*.

La Passion du Sauveur et le jeune communiant (histoire), 704.

Pasteur (Bon). — Jésus et le bon Pasteur, 891.

Pater. — Son explication : première partie, 332 ; seconde partie, 396.

Patience. — Elle est nécessaire à la vie en société, car elle fait supporter le prochain, 686.

Paul (Saint). — Son humilité, 588.

Pauvreté. — La première béatitude, 590.

Péché. — C'est une injure à Dieu, 17, une révolte, un mépris, une ingratitude, 124, une folie, une illusion, une dégradation, 245, une lèpre, 161. — Ses effets, 17 ; il ravit à Dieu sa gloire, 977, il prive l'homme de la grâce et de ses mérites, 125, enlève la paix de la conscience, 126, 979, et expose aux coups de la justice divine, 126 ; il réduit l'homme à une déplorable servitude, 516, et ne produit que de mauvais fruits, 517 ; enfin il mérite l'enfer, 245, et fait perdre le ciel, 246. — Il peut être expié par la pénitence, 17.

Les châtiments du péché : dans les anges et nos premiers parents, 139, dans l'homme, 140, sur la personne de Notre-Seigneur qu'il a fait mourir, 140, et dont il renouvelle la mort, 141.

Comment se comporter envers ceux qui pèchent surtout par faiblesse, 663.

Pécheurs. — Jésus-Christ les a aimés et l'a prouvé : 1° par ses enseignements ; paraboles de la drachme perdue, 236, du bon Pasteur, de l'enfant prodigue, 237 ; — 2° par ses actes : il a guéri les maladies de leur esprit, doute et incrédulité, 238 ; de leur volonté, respect humain et reniement, 239 ; de leur cœur, la Samaritaine, 239, la femme adultère, 240.

Pénitence. — En quoi elle consiste, 18. Obligation de faire pénitence, 859. Elle se pratique par la garde des sens, 920, et la mortification, 922. Enseignée par Dieu

et par Jésus-Christ, 18, elle est facile depuis l'institution du sacrement, 20. Celui-ci peut être suppléé par la charité parfaite, 19.

Sacrement de pénitence. — Il est annoncé dans la guérison du paralytique à qui Jésus remet les péchés, 20. Sa place dans le plan de la Rédemption, 21. Figures, promesses, institution, 21. Explication des paroles de l'institution, 22. La Tradition au sujet de ce sacrement, 23. — Ministre, 53. — Effets : rémission des péchés à tous, 54, à moins qu'on ne s'en repente pas, 55, rémission de la peine éternelle et d'une partie de la peine temporelle, 55, restitution de la grâce et des mérites perdus, 55. — Ses bienfaits : il délivre l'âme du péché, 141, ouvre le paradis et ferme l'enfer, 142. Dieu y exerce une miséricorde pleine de sagesse, 142. — Sa nécessité : elle est égale pour le pécheur à celle du baptême pour l'enfant, 156.

Ses parties. — *L'examen de conscience :* Nature et nécessité de le bien faire, 109. Moyens à prendre, 110. Ne pas négliger les péchés véniels, 111.

La contrition. — Elle suppose le juste sentiment de nos fautes, 211, et dispose à en faire une pénitence convenable, 212. — Elle est une douleur de l'âme et une détestation du péché, 216. — Elle n'est pas dans la récitation de la formule, 193. — Elle doit être intérieure, 216, universelle, surnaturelle, souveraine, 217. — Contrition parfaite, imparfaite, 217. — Sa nécessité, 193. — Ses motifs, 244 : la laideur du péché, 245, l'enfer mérité, 245, le ciel perdu, 246. — Moyens de l'obtenir : prière et réflexion, 193.

Le bon propos. — Sa nature, ses qualités, 270 ; il fait prendre les moyens de ne plus pécher par la fuite des occasions, 194, 271.

La confession. — Elle est un grand bien, 349. Son institution divine prouvée par l'Ecriture, 350, la Tradition, 351, le sens commun, 352. — Ses bienfaits, 421, elle répond à un besoin, 422, elle procure de grands avantages à l'individu, 422, à la famille, 423, à la société, 424. — Ses qualités : elle doit être intègre quant à l'espèce, 449, au nombre et aux circonstances nécessaires du péché, 450, sincère, sans excuse ni équivoque, 451, sans fausse honte, 176, humble, 452.

Le confesseur est père et juge, 144, médecin, 173, docteur, 174.

La confession *fréquente* est nécessaire aux pécheurs, 536, et utile aux âmes pieuses, 537, elle est un remède contre la tiédeur, 537. Prétextes pour s'en dispenser, 538. — La confession *générale :* à qui elle est nécessaire, 538, à qui utile, 539. Elle n'est pas si difficile, 539.

La satisfaction. — Sa nécessité prouvée par des exemples, 469, par l'enseignement de Notre-Seigneur et des apôtres, par l'ancienne pratique des pénitences publiques, 470. Ses avantages, 471. Œuvres satisfactoires, 471.

Liturgie du sacrement de pénitence, 195.

Pentecôte. — *Plans de sermons :* Le culte du Saint-Esprit, 368. L'Esprit de vérité, de sainteté et de force, 384.

Persécution. — Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, 845. D'où vient cette persécution, 846.

Persévérance. — Sa nature ; ses motifs : l'honneur, la reconnaissance, l'intérêt ; moyens de l'obtenir : prière et fréquentation des sacrements, 283.

Peur. — La peur (causerie), 224.

Pharisiens. — Leur orgueil et leur jalousie doivent nous apprendre à éviter ces deux vices, 518.

Pierre et Paul (Saints). — *Plan de sermon :* La Papauté, ses prérogatives et nos devoirs envers elle, 512. — Guérison de la belle-mère de saint Pierre, 36.

Piété. — Elle rend la vie droite et heureuse, 417, fait le bonheur des familles, 419. Elle doit s'apprendre dans la famille, 680, et une mère chrétienne doit en faire la base de l'éducation de ses enfants, 420, dont elle garde la pureté et assure le bonheur éternel par la persévérance dans le bien, 677. — La piété de Marie unie à l'action, 356, et entretenue par l'oraison, 357.

Piscine probatique. — Le malade guéri, 408. — Elle est la figure du baptême et de la pénitence, 409.

Poésie. — La poésie dans les Livres saints, 410, dans la religion, 412, chez les auteurs chrétiens, 413.

Présence de Dieu. — Dieu est présent dans l'Eglise, dans l'âme fidèle, 925, surtout par la sainte communion, 926.

Prêtre. — Il aide Dieu à sauver les âmes, 94 ; ses exhortations ont pour but de procurer la grâce, 95, au temps favorable, c'est-à-dire pendant la vie, 96. Il est obligé de dire parfois des vérités importunes, 666.

Comme le soldat, il sert son pays, 433, lui sacrifie sa vie, 434, a donc droit à l'entretien, 434, n'est pas responsable des fautes de ses collègues, se recrute dans toutes les conditions, 435, a pour ennemis les ennemis de l'ordre et de la société, 436. — Il contracte avec l'Eglise une union véritable, consacrée par un sacrement, 437, indissoluble, 438, féconde, pleine de difficultés, 440, lesquelles ne doivent cependant pas détourner du sacerdoce ceux qui y sont appelés, 441.

Saint Paul lui apprend par son exemple qu'il doit prier pour les fidèles, 861.

Il y a eu toujours et partout des prêtres, 742.

Prière. — Sa nécessité, 325. — Ses raisons : le besoin de la grâce, 326, qui ne vient que de Dieu, 937, et c'est à la prière que Dieu a attaché les grâces de salut pour nous, 164, et pour le prochain, 165. Prétextes de ceux qui ne prient pas, 363. — Son efficacité repose sur la richesse, la bonté, les promesses de Dieu, 360 ; elle est prouvée par l'expérience, 361. Dieu cependant ne nous exauce pas toujours selon nos désirs, 46 ; si nous ne sommes pas exaucés, c'est à cause de quelque défaut dans la prière, 165. — Ses qualités : comment prier, 45, avec attention, humilité, 361, confiance, 362, 682, persévérance, 362 ; pourquoi, 354 ; au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 362. Nous devons à l'exemple de Notre-Seigneur savoir nous retirer quelquefois pour prier, 79. — Ce qu'il faut demander, 683, 937, surtout l'avènement de Jésus-Christ en nous, 338, et l'amour pour Notre-Seigneur, 683. Il faut aussi prier pour les autres, 48. — La meilleure formule de prière, 47.

En quel sens faut-il que nos prières soient présentées à Dieu, 926.

Prophétie. — Elle est une preuve que Dieu a parlé, 99.

Providence. — La foi en la Providence est nécessaire, 73 ; elle nous fait connaître la conduite de Dieu, nous apprend à diriger notre vie, nous console dans les épreuves, 75. — La Providence permet la tentation de la part du démon pour nous humilier, 91, et de la part des méchants pour éprouver les justes, les attacher uniquement à lui, même procurer par eux le bien des méchants, 93. — Elle distribue les biens et les maux aux justes et aux pécheurs, 101, mais donne aux bons des compensations dès ici-bas, 103. — Elle s'exerce sur les nations, 132 ; preuves : l'histoire d'Adam et des patriarches, le choix du peuple juif, l'histoire des peuples depuis Jésus-Christ, 133 ; comment elle châtie les nations infidèles à leur mission, 134. — Elle s'occupe de chacun de nous ; preuves de

raison, d'autorité, 135, du jugement qui nous attend tous, 136; en retour nous devons admirer la Providence et nous soumettre pleinement à elle, 137. — La Providence et la vie, 151; voir *Vie*. — Elle nous instruit par sa loi, 153, dont l'observation fait le bonheur, 154; par la réflexion, 154, par la souffrance, 155. — La Providence et la prière, 164; voir *Prière*. — Elle impose à la jeunesse le travail, 166, aux parents le devoir de soumettre leurs enfants à cette loi, 167, à la vieillesse le devoir de penser sérieusement à l'éternité, 167. — La Providence et la mort, 168; voir *Mort*.

Si elle est inscrutable dans ses voies, 184, elle n'est jamais injuste, 185; c'est dans l'autre vie que nous saurons les raisons de sa conduite, 185.

Prudence. — Elle estime chaque chose à sa juste valeur et le salut éternel par dessus tout, 353. Elle est inséparable de la vigilance, 354. — Pourquoi nous devons toujours marcher avec prudence, 744.

Pureté du cœur. — Son excellence et sa récompense, 714.

Religion. — La pratique de la religion consiste : 1° à connaître Dieu et Jésus-Christ, à produire les actes qui honorent Dieu, ce que seule l'Eglise enseigne, 327; 2° à aimer Dieu et le prochain pour Dieu, 328; 3° à se préserver de toute souillure par l'observation de la loi divine, 329.

Elle est nécessaire à la femme, pour elle, pour son mari, pour ses enfants, 485, pour bien élever ses filles, 486; à l'homme, qui sans religion est un danger pour sa femme et ses enfants, 487; à tous deux, pour le bonheur de la famille, 488, pour porter le fardeau des devoirs et des épreuves, 753, pour sauvegarder leur prestige et leur autorité, 754, pour assurer la vertu dans l'âme des enfants, 755. — La disparité de religion chez les époux est un malheur auquel il faut remédier par le retour de la famille à l'unité religieuse, 483.

La religion est nécessaire aux malades pour adoucir leurs souffrances et les rendre méritoires, 845.

Reliques. — Leur culte, 395. Ses raisons, 817.

Remords. — Combien il est cuisant, 957.

Renouvellement intérieur. — En quoi il consiste et comment l'accomplir, 731; quitter le mensonge, 732, et éviter la colère, 333.

Reproches. — Avis à ceux qui en font, 640.

Résignation. — Jésus est notre modèle, 288. — Voir *Epreuves, Providence*.

Respect humain. — Combien il est commun et combien coupable, 929.

Restitution. — Nécessité, difficulté, temps, personnes à qui la faire, 729.

Résurrection. — Ses preuves, tirées de la nature extérieure, 821, de la nature humaine, de l'intelligence pure, 821, des besoins du cœur, 822, de la nature de Dieu, 824, de la résurrection de Jésus-Christ, 826, de cette raison que la nier c'est nier la loi morale, 827. — Quelle transformation elle opérera dans les élus, 831.

Résurrection de Jésus-Christ. — Ses preuves : la Synagogue, 231, la prédication des apôtres, la réalisation des autres prophéties du Sauveur, l'établissement de l'Eglise, 232. — Elle est le modèle de notre résurrection spirituelle, 505, et de la vie nouvelle que nous devons mener ensuite, 506.

Rêve. — Un beau rêve (causerie), 544.

Rosaire. — Son efficacité prouvée par l'histoire, 370, et par les prières qui le composent, 371.

Le Rosaire et la vie chrétienne, 721 : les mystères joyeux révèlent le secret de la joie chrétienne, 722; les mystères douloureux enseignent la résignation, 722; les mystères glorieux entretiennent l'espérance du ciel, 723.

Rose. — Symbole des vertus de Marie, 369.

Sabbat. — La loi du Sabbat interprétée par Jésus, 478.

Sacerdoce. — Son institution divine, 742.

Sermons de première messe : Le prêtre et le soldat, 433. Mariage et sacerdoce, 437.

Sacrements. — Leur fréquentation est nécessaire à l'entretien de la vie chrétienne, 163.

Sacrifice. — Nous devons à Dieu le sacrifice de notre intelligence, de notre cœur, 947, de notre orgueil, de notre amour-propre, de notre bien-être, 948.

Sacrifice et charité (histoire), 256.

Sacrilège. — Nature; espèces : personnel, 428, local, réel, 429. Trait, 429.

Sainte-Enfance. — Ses joies, 984, ses tristesses, 985.

Dialogues pour fêtes de la Sainte-Enfance : Le siège du Peï-t'ang à Pékin, 33. La nuit de Noël, 961. Une leçon de la crèche, 993.

Sainteté. — Elle doit être extérieure et intérieure, 114. — Dieu veut que nous soyons saints, 872. Nous devons pour cela marcher en sa présence et chercher à lui plaire, 872. Mais nous avons besoin de la grâce, 873.

Saints. — Ils sont nombreux et comment ils sont parvenus au bonheur, 806. Leur protection nous est d'un grand secours dans les épreuves, 803.

Le culte des saints n'est pas une adoration, 394. Il est raisonnable, 772, et consolant, 774.

Salut. — Il nous a été apporté par Jésus-Christ, 890.

Satisfaction. — Voir *Pénitence*.

Scandale. — Nature, énormité, châtiments, 599.

Science. — La science religieuse l'emporte sur la science profane par son objet, son but, sa nécessité, 779, sa certitude, son invariabilité, ses effets, 780, sa perfection au ciel, 781.

L'Eglise et la science : voir *Eglise*.

Sépulture. — Sépulture chrétienne et enterrement civil, 789.

Serment. — Nature, 441, manières de jurer et locutions diverses, 442; serments défendus, serments en vain, 442. Exemples, 445.

Souffrance. — Dieu la permet pour nous faire éviter le malheur éternel et parce qu'elle est une suite du péché originel, 155, et aussi pour nous ramener à lui, 156. Il faut l'accepter avec soumission, humilité, reconnaissance, 157. — Jésus-Christ notre modèle, 288.

Stérilité. — La stérilité involontaire, 337. La stérilité volontaire existe, 337, elle est en contradiction avec la loi divine, n'a que de vains prétextes, 338, ruine les familles, 339, et les nations, 340. — Les remèdes purement humains ne suffisent pas, 341, seule la religion y apporte le vrai remède, 342. Objection et réponse, 342.

Suicide. — Sa gravité, 598.

Supérieurs. — Leurs devoirs, 387.

Superstition. — Les songes, les cartes, vaine observance, 430. Trait, 431.

Temps. — Pourquoi et comment racheter le temps, 746.

Tentations. — Elles viennent du démon, 91, ou des hommes, 93. Leur danger, 398. Leur utilité, 399. Dieu les permet, même aux âmes privilégiées pour les préserver de l'orgueil, 58. — Il en est qu'il faut éviter, d'autres qu'il faut supporter, 566. — On en triomphe par la prière, 59, la défiance de soi et la confiance en Dieu, 91, dont la fidélité ne permet pas que nous

soyons tentés au-dessus de nos forces, 567, car s'il ne nous en délivre pas immédiatement, il nous donne toujours le secours nécessaire pour ne pas succomber, 60. Il faut néanmoins lutter, 399.

Terre. — Ce qu'il faut entendre par la terre qui germe le Sauveur, 939.

Tombeau. — Le tombeau du chrétien est honoré et celui de l'impie est sans honneur, 790.

Toussaint. — *Sermons :* Ce qu'il faut faire pour le ciel, 769. Le culte des saints est raisonnable et consolant, 771. Nos épreuves et la protection des saints, 801. La joie de voir, la joie d'aimer au ciel, 805.

Travail. — Son origine, sa raison, 897. Dieu l'impose à l'homme dès la jeunesse, 166 ; les parents doivent soumettre leurs enfants à cette loi, 167.

Le travail en dehors du foyer est un malheur, 344.

Trépassés. — Ils nous invitent à la pitié pour eux, 702 ; nous devons répondre à leur appel parce qu'ils souffrent, 703, et souvent ne nous sont pas étrangers, 703. — L'oubli des morts est commun, 734, ils en souffrent, heureusement l'Eglise y supplée, 735. — Ils ont besoin de nos suffrages : nous pouvons les en faire profiter, 766, comment, 768. — Si la séparation d'avec nos morts est une peine, 785, elle est adoucie par la pensée qu'ils sont en purgatoire ou au ciel, 786, et par l'espoir de les retrouver un jour, 787. — La tristesse que nous cause le souvenir des défunts, 810, n'est pas sans consolation, 811 ; nous ne devons pas les oublier, 812, mais prier pour eux, 813. — La prière pour les morts est une réparation du passé, 792, la sanctification du présent, 793, une assurance pour l'avenir, 794.

Trinité (Sainte-). — *Plan de sermon :* Le mystère du jour, 400.

Union libre. — Préconisée par la littérature, le théâtre et le roman, 257, elle s'infiltre dans les mœurs, 258, est un retour à l'animalité et la négation de la famille, 258.

Vérité. — La vérité divine s'impose à l'homme même dans ses mystères, 98.

Vertu. — Elle est impossible sans la religion, 755. Jésus-Christ modèle de vertu, 288.

Les vertus naturelles sont la base de la vie, 678 ; une mère chrétienne doit les inculquer à son enfant, 679, pour l'élever ensuite aux vertus surnaturelles, 680. — Vertus héroïques, 783, et petites vertus, 684.

Vie. — Elle est pour tous un mélange de joies et de peines, 151, un voyage, 297, une course, 30, une lutte continuelle, 30, 163, et, pour qui le veut, une préparation au ciel, 152. Il ne faut donc pas la maudire, 152, mais l'aimer chrétiennement, 878. — Motifs de parcourir la carrière et de soutenir la lutte, 31. — Les moyens : se priver de ce qui peut arrêter et affaiblir, 32, éviter le péché, 298, se conduire de manière à édifier le prochain et à glorifier Dieu, 299. — La vie doit être un progrès continuel vers la perfection, 113, et cette perfection doit avoir pour base l'observation fidèle des commandements, 113, de là dépend notre sanctification, 114. — En quel sens notre vie doit être dans les cieux, 830.

Vie de famille. — Son bonheur, 559.

Vigilance. — Sa nécessité, 353 ; elle s'unit à la prudence, 354 ; elle doit être continuelle à cause des nombreuses occasions de péché, 565.

Vigilance des parents : voir *Parents*.

Vincent (Saint). — Son ardeur à s'instruire des vérités chrétiennes, 3, son zèle à les annoncer, 4, son courage à les confesser, 5. — Modèle de nos devoirs envers la foi, 5.

Vincent de Paul (Saint). — Il reproduit la vie de l'Eglise dans sa vie intime par ses vertus, 520, dans sa vie publique par ses œuvres, 521.

Virginité. — Elle est plus agréable à Dieu que le mariage, 989, donc permise, 990 ; décision de l'Eglise et paroles de Notre-Seigneur, 990. Raisons de sa supériorité, 991. On peut la pratiquer dans le monde, 992.

Vocation. — La vocation à la foi est un bienfait, 1017 ; il faut vivre conformément à cette vocation, 684.

Ce qu'est la vocation de chacun, 296 ; il importe de l'étudier, 297. — Les parents ne doivent pas s'opposer à la vocation ecclésiastique ou religieuse de leurs enfants, 992.

Vœu. — Nature, 476, validité, matière, espèces, obligation, utilité, 477, excellence et mérite, 478.

Vol. — Diverses manières de le commettre, 739, malice, 740, matière, 741 ; désirs d'injustice, 741.

Volonté de Dieu. — Nous devons nous appliquer à la connaître et à y correspondre, 888.

Langres. — Imprimerie Maitrier et Courtot.

GTU Library
3 2400 00252 9497

41228

L'Ami du clergé

v.23
1901
suppl.

CBPaG

v.23
1901
suppl.

41228

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709